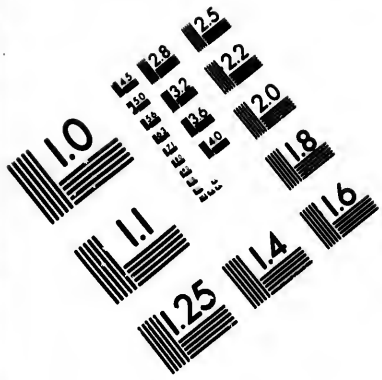

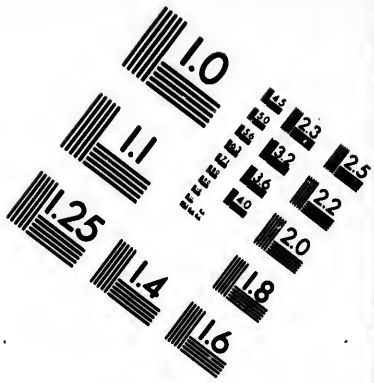

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

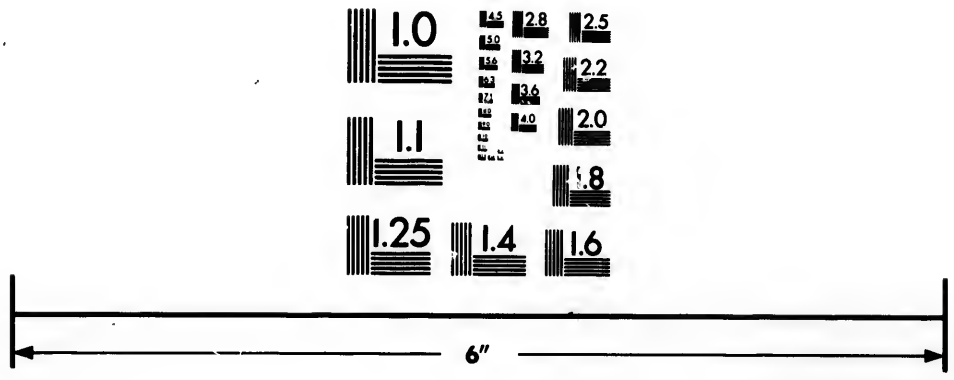

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☑ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☑ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
											✓

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

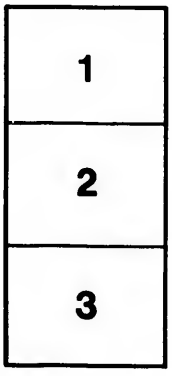

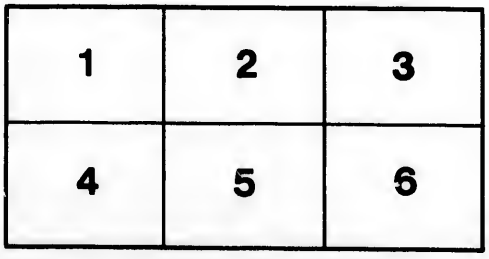

D

D

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

S—Z &c.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE LA FRANCE.

S — Z &c.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE LA FRANCE
ANCIENNE ET MODERNE,
ET DE LA NOUVELLE FRANCE.

TRAITANT DE TOUT CE QUI Y A RAPPORT:

OIT GEOGRAPHIE, ETYMOLOGIE, TOPOGRAPHIE, HISTOIRE, Gouvernement Eccleſiaſtique, Civil, & Militaire; Juſtice, Finance, Commerce, ou Curioſité.

DANS LEQUEL ON TROUVERA,

ES NOMS, LA SITUATION, ET LA DESCRIPTION de toutes les Provinces, Fleuves, Rivieres, Villes, Bourgs, Villages, Paroiſſes, & Communautez du Royaume.

ET SUR CHAQUE LIEU:

E NOMBRE DES HABITANS, LEURS MOEURS, COUTUMES, & Negoces particuliers. Les Archevêchez, Evêchez, Abbayes, Prieurez, Chapitres, Cures & leur revenu. Les Pairies, Duchez, Principautez, Marquiſats, Comtez, Vicomtez, Baronies, Siries, Châtellenies, & autres Fiefs conſidérables. Les Gouvernemens, leur étenduë, & leurs Officiers. Les Conſeils Royaux, Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Preſidiaux, Bailliages & autres Juriſdictions, avec leurs Reſſorts. Les Forêts, Mines, Minieres, Eaux Minerales; & autres Matieres intéreſſantes.

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,

Chez { SAUGRAIN, Pere, Quai des Auguſtins, près la ruë Giſt-le-Cœur.
la Veuve J. SAUGRAIN, au milieu du Quai de Gêvres, à la Croix-Blanche.
PIERRE PRAULT, à l'entrée du Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.

F
DE
35
D5
V.3

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

SAACY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 710 habitans.

SAALES, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Baillage de Villé, a 219 habitans.

SAANE, *Voyez* SANE, ou SAENNE.

SAARE, Riviere. *Voyez* SARE.

SAARLOUIS, *Voyez* SARELOUIS.

SAAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 92 habitans.

SAB

SABADEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 250 habitans.

SABADEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 347 habitans.

SABAILLAN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 189 habitans.

SABALE, dans la Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Recette du Païs de Ciſe, a 144 habitans.

SABALOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

SABARAT, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix, a 526 habitans.

SABAROS, dans le haut Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 214 habitans.

SABAZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 109. habitans.

SABLE', *Sabloilum*, ou *Sabolesum*, Ville, Marquiſat & Pairie, dans le Maine, ſur la riviere de la Sarthe, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a près de 3500 habitans.

On y diſtingue deux Cures ou Paroiſſes, dont une qui forme la Ville, s'appelle *Sablé dedans*, & l'autre *Sablé dehors*. La principale de ces Paroiſſes, & le Prieuré de S. Martin, ſont à la collation de l'Abbé de Marmoûtier. Les Egliſes des deux Paroiſſes ont été toutes deux bâties dans l'onziéme ſiecle par Geoffroy de Sablé. Le Prieuré du Château, ſous le titre de S. Nicolas de Sablé, étoit autrefois un College de Chanoines. L'Ordre de S. François y a un Couvent de Filles, qui fut établi en 1631 par Philippes de Laval.

Il y a de plus dans cette Ville un Grenier à Sel, un Maire électif, & un Hôtel de Ville. C'eſt un paſſage pour les Troupes. Les gans qui s'y font ſe débitent par toute la France, & ont beaucoup de reputation.

Sablé étoit autrefois la plus forte place du pays du Maine : elle étoit ſi importante par ſes fortifications & par ſon Château, que Geoffroy le Bel, le plus puiſſant des Comtes d'Anjou, n'oſant l'aſſieger avec toutes ſes forces, ſe contenta de faire le dégât dans ſes environs, & de bâtir la forteresſe de Châteauneuf ſur la même riviere de la Sarthe, pour reprimer les courſes de la garniſon de Sablé, du côté d'Anjou.

Il y a eu deux familles du nom de Sablé : la premiere a fini dès la fin du dixiéme ſiecle, & la ſeconde a commencé par Raoul, Vicomte du Mans, qui épouſa l'heritiere de Sablé de la premiere ſouche. Cette terre paſſa dans la Maiſon des Roches par le mariage de Marguerite de Sablé avec Guillaume, Senechal des trois Provinces ; & Jeanne leur fille aînée la porta à Amaury de Craon premier du nom. Amaury IV. l'un de ſes Succeſſeurs, la vendit

en 1371 à Loüis Premier, Duc d'Anjou, à la charge de recompenser après sa mort, ses heritiers en terres de pareille valeur ; & Isabeau de Craon, veuve de Guy de Laval, lui ceda tous ses droits en 1376 pour la somme de mille livres d'or. Cette terre fut ajugée en 1486 par Arrêt du Parlement, à René II. Duc de Lorraine, au droit de sa mere Yolande d'Anjou ; puis venduë en 1594 par Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, à Urbain de Laval, Seigneur de Bois Dauphin, Marechal de France, pour 90000 livres. Ce fut en faveur de cet Urbain de Laval de Bois Dauphin, que fut faite l'érection de la terre de Sablé en marquisat & pairie par Henry IV. le 15 Mars 1632.

Madeleine de Souvré, veuve de Philippe Emanuel de Laval se la fit ajuger par décret en 1650, pour [illegible] conventions matrimoniales, & la vendit en 165[illegible] Abel Servien, Ministre d'Etat & Surintendant des Finances, dont le fils l'a possedée jusqu'à la mort. Les mouvances de ce Marquisat sont considerables ; la Baronie de S. Germain, les Châtellenies de Malicorne, Garlande, Vitré, & plus de cinquante Fiefs en dépendent, & lui doivent hommage : sa Justice s'étend sur quinze Paroisses.

Loüis XI. donna Sablé entr'autres terres à Charles d'Anjou, l'un des descendans de Loüis de France, chef de la seconde branche d'Anjou, qui au moyen de cet échange, renonça au titre de Duc d'Anjou. *Voyez* Anjou.

Guillaume Menage, Avocat du Roi à Angers, & pere du fameux Menage étoit de Sablé.

SABLENCEAUX, ou SAMBLANCEAUX, *Voyez* Sablonceaux.

Les SABLES d'Olonne, ou simplement les Sables, *Arena Olonenſes*, ou *Oppidum Sabulonenſe*, Ville, dans le bas Poitou, sur les bords de l'Ocean, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'une Election, a 7690 habitans. Elle est à huit lieuës de Luçon au couchant, & à onze lieuës de la Rochelle.

Il y a un Hôtel de Ville, une Justice Seigneuriale, une Jurisdiction des Traites, une Amirauté & une Election dont on parlera ci-après. Cette Ville forme deux Paroisses Notre-Dame & S. Nicolas. Il y a aussi un Prieuré, avec un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, & un de Benedictines, dont le Monastere a été rebâti dans le seiziéme siécle par Madame de Nassaw qui en étoit Abbesse.

Il y avoit un Château qui a été démoli depuis les guerres de 1689.

Cette Ville qui est fermée, s'étend le long de la mer, & a un petit Port, dont la commodité lui a attiré grand nombre d'habitans, qui s'y sont venus établir d'un lieu situé au fond de la Baye, qui est l'ancienne Olonne, dont elle n'est qu'à une demie lieuë. C'est de ce Bourg d'Olonne, & de sa situation, qu'elle a pris son nom de Sables d'Olonne, *Voyez* Olonne.

Tous ses habitans s'occupent la plûpart à la navigation, & sont bons hommes de mer. *Voyez* Olonnois.

L'Election des Sables d'Olonne s'étend sur les bords de l'Ocean. Le peuple y est grossier aussi bien que le climat, le Païs est uni, & les Marais desséchez, produisent beaucoup de grains & de pacages pour les bestiaux, chevaux & mulets, dont il se fait un commerce considerable, principalement de chevaux.

Il y a dans cette Election sept petits Ports pour des Barques, excepté celui des Sables d'Olonne, où il peut entrer des navires de 150 tonneaux. On envoye de ce Port quelques navires au grand banc de Terre-neuve dans le nouveau Continent, à la pêche de la morüe verte, que l'on décharge à Nantes, à Bordeaux, & à la Rochelle. On y pêche des sardines, & il y vient quelques petits bâtimens de Bayonne & d'Angleterre, qui y apportent du bray, de la resine, & du charbon, qu'ils échangent pour du sel. Aux Ports de Jard, de S. Benoît, de la Tranche, & de S. Gilles, il y a des Barques qui transportent dans l'Isle de Ré, des bleds, du bois, & des bestiaux. Il part aussi des deux petits Ports de l'Isle d'Olonne des bâtimens qui transportent des bleds & du sel à Nantes, & des vins de Bordeaux sur les côtes de Bretagne.

On compte de plus dans cette Election, huit Abbayes, valant ensemble 48000 liv. de rente, 18 Prieurés, valant 12000 l. 96 Chapelles ou Legats, montant à près de 10000 liv. & 98 Cures qui font environ 38000 liv. de rente, un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, & un de Benedictins dans la Ville des Sables dont il s'agit ici.

Il y a une Abbaye de Benedictins à Orbestier, & une autre du même Ordre à Talmond. Au Jard, une de Prémontrés. A Breüil-Groland, une de Bernardins, & à Fontenelles, une de Chanoines Reguliers. A Beauvoir, des Dominicains, & des Mathurins ; & enfin des Camaldules, à l'Isle Chauvet.

SABLIERES, dans le haut Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Viviers, a 890 habitans.

SABLON, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 625 habitans.

SABLON, *Voyez* Habitans du Sablon.

Le SABLON, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 36 habitans.

SABLONCEAUX, *Sabloncella*, Bourg dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 545 habitans.

Il y a une Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin de la Congregation & reforme de Chancellade, en Latin *Abbatia de Sabloncellis*. Elle se glorifie d'avoir eu pour fondateur dès l'an 1220, Guillaume Duc d'Aquitaine, & pour principal bienfaiteur Othon, pareillement Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye située près de la riviere nommée la Seudre, qui se jette dans la mer à quelques pas de là, est près d'une petite Forêt, & à quatre lieuës de Saintes, autant de Rochefort, & de Marenne. Mais seulement à une lieuë de l'illustre Prieuré Conventuel de Sainte Gemme, dépendant de la Case ou Chaise Dieu. Le terrain Sabloneux de cet endroit a fait donner à cette Abbaye & à son Bourg le nom de Sablonceaux. L'Eglise est dediée sous le titre de l'Assomption de la Sainte Vierge : on en celebre tous les ans la Dédicace le 22 d'Octobre. La Paroisse du Bourg est dediée sous l'invocation de S. André. Ce monastere fut certainement autrefois très riche. On y a compté jusqu'à 160 tant Religieux que Freres convers. Aujourd'hui l'Eglise en est presque détruite, les bâtimens des Religieux renversez, de même que le bâtiment pour les hôtes, dont on ne voit plus que les mazures à la premiere porte du monastere. On y remarque dans le Jardin une source d'eaux minerales. On fait memoire le 8 des calendes d'Octobre dans le Necrologe de Fontevrault, des Peres deffunts de l'Abbaye de Sainte Marie de Sablonceaux. On compte vingt Abbés de ce monastere jusqu'en l'année 1713. Les Religieux sont encore au nombre de dix ou douze, & joüissent du

tiers du revenu de l'Abbaye, ce qui ne va point à plus de 4000 livres, & l'Abbé toutes charges acquitées, n'en a pas plus de six.

SABLONIERE, *Sablonería*, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 525 habitans.

SABLONIERES, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 400 habitans.

SABLONS, ou les Sablons, dans la Normandie, Diocèse de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 299 habitans.

SABONNERES, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 452 habitans.

SABRAN, dans le bas Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 183 habitans. C'est une Vicomté considerable. Elle a donné le nom à une ancienne Maison qui possedoit la Ville de Bagnols, sous le regne de saint Loüis.

SABRE'E, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 229 habitans.

SABRES, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 435 habitans.

SAC

SAC, ou le Sac, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 282 habitans.

SAC, ou le Saes, dans la Normandie, Diocèse de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 56 habitans. Le Seigneur présente à la Cure.

SACE, ou Sasse, petite Riviere de Provence, qui prend sa source dans le terroir de Belle-affaire, & se rend dans la Durance un peu au-dessus de Sisteron.

SACE', Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1275 habitans. C'est un Prieuré qui dépend de l'Abbaye de Marmoutier.

SACE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 660 habitans.

SACEU, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 165 habitans.

SACHE', Châtellenie, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 460 habitans. Sa Paroisse est au patronage de l'Abbesse de Beaumont-lés-Tours.

SACHIN-lés-Pernes, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint-Pol, a 76 habitans.

SACHY, dans le Païs Messin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette du Duché de Carignan, a 96 habitans.

SACIERGE, Diocèse de Bourges, Archiprêtré d'Argenton. *Voyez* Sancierges.

SACLAS, petite Ville, dans la Beauce, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 280 habitans. L'on croit que c'est l'ancienne *Salioclitum* dont les Itinéraires font mention.

SACONIN, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 234 habitans.

SACONNEX, ou SACONNAY, dans le Valromay, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 192 habitans.

SACQUENAY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 456 habitans.

SACQUENVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 405 habitans. M. de Montmayeux en est Seigneur.

SACY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 595 habitans. La Cure vaut 600 liv.

SACY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 470 habitans.

SACY, dans la Normandie, Diocèse de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 425 habitans.

SACY le grand, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 660 habitans. Il y a une Prevôté Royale qui ressortit au Bailliage de Clermont en Beauvoisis.

SACY le petit, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 272 habitans.

SAD

SADEILLAN, dans le bas Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 320 habitans.

SADILLAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 200 habitans.

SADIRAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1275 habitans.

SADIRAC, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 115 habitans.

SADIRAC Haron, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Morlas, a 38 habitans.

SADOLLES dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 114 habitans. Sadolles est une Paroisse à quatre lieuës de Nevers. C'est terres à froment & à seigle, peu de pâcages, quelques Bois taillis, appartenans au Seigneur & à d'autres particuliers: il y a un Fourneau. Madame l'Abbesse de Nevers est Dame du lieu.

SADOURNIN, dans le bas Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 325 habitans.

SADROT, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 540 habitans.

SAE

SAENNE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 218 habitans. Il est du Païs de Caux & situé sur la riviere de Saenne, auprès de Saint Laurent. Il y a un Prieuré à la nomination de l'Abbesse de S. Amand de Roüen qui nomme à la Cure.

SAENNE, ou SAANE, riviere du Pays de Caux en Normandie, elle prend sa source vis-à-vis de Bourdainville, passe à Englesqueville, au Bourg de Saane, à Brachy, audessous duquel ayant reçu la riviere qui vient de Baqueville, elle va à Longueil, & se perd à une lieuë de là dans la Mer, après sept lieuës de cours.

SAF

SAFFLOZ, dans la Franche-Comté, Diocèse Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 114 habitans.

SAFFRE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocese d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 289 habitans. Elle est du Grenier à Sel de Vittaux. Ce lieu est situé, moitié en montagnes, & moitié en plaines & côteaux. La riviere de Grosbois y passe: il y a quelques vignes. L'Evêque d'Autun est collateur de la Cure. Il y a un petit Hôpital, dont le revenu est de 200 livres, disputé entre le Seigneur de Saffre, l'Abbesse de Pralon, & l'Evêque d'Autun.

SAFFRE', dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 442 habitans.

SAG

SAGELLA de Belvés, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 395 habitans.

SAGNAT, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 520 habitans. Sagnat est une Paroisse située en païs assez plain; bonnes terres à seigle, bled-noir, orge, millet & raves. Les foins sont excellens, & suffisans pour la nourriture & engrais des bestiaux qu'on y éleve, & dont on fait un bon commerce aux foires du voisinage. Il y a des chataigners, & peu d'autres arbres fruitiers, un bois de haute-futaye. Les habitans sont laborieux & commodes. M. le Marquis de S. Germain Beaupré en est Seigneur.

SAGNOGNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims. La Cure vaut 400 liv.

SAGONE, Bourg, dans le Bourbonnois.

SAGONNE, Comté, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 318 habitans.

SAGRIERES, dans le bas Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouze, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 206 habitans.

SAGY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 1035. habitans. Ce lieu est situé en païs de bruyeres & de prairies. Il y a plusieurs ponts, levées, & planches sur un ruisseau nommé la *Syone*, sujet à débordement. Ce Bourg est dans la Bresse Châlonoise. Il est Siege d'une Châtellenie Royale, & d'une Grurie. Les Fiefs de Saudon & la Tournelle en partie, & les petits hameaux des métairies nommées Joux, Laceola, Veugey, Parcmin, Chantemerle, Jousseaux & Allaberoux en dépendent.

SAGY, dans le Vexin, Diocèse de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoise, a 554. habitans.

SAGY, dans la Bourgogne, Diocèse, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel, & Recette de Beaune, a 25. habitans Il est au pied d'une montagne. La Paroisse est Nolay.

SAGY, Bourg & Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 182. habitans.

SAH

SAHARLE, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Recette & Viguerie de Conflent, a 69. habitans

SAHORRE, Baronie, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Recette & Viguerie de Conflent, a 196. habitans.

SAHUGUEDE, dans le Comté & du Diocese de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 164 habitans.

SAHUNE, & CURNIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montélimart, a 190 habitans.

SAHURS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 618 habitans. M. Brevedent en est Seigneur.

SAI

SAJAS, Justice Royale, dans le bas Armagnac, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 314 habitans.

SAIGNES, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 648 habitans.

SAIGNES, dans le bas Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 135. habitans.

SAIGNEVILLE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 160 habitans. Il y a un Grenier à sel.

SAIGNON, *Sanio*, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 185 habitans. Il y a dans son territoire au milieu des champs, une Eglise dédiée en 1031. sous l'invocation de S. Michel de Transis.

SAIGNY, Ecart de la Paroisse de Grignon, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel de Montbard, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, à 174 habitans. Ce lieu est situé sur un côteau: la riviere de Braine passe au-dessous. Il y a un Pont auprès du Village des Granges. On y voit des vignes de fort peu de rapport.

Le SAIL sous Cousant, dans le Forez, Diocese de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, à 678 habitans.

SAILHAN, Justice Royale, dans l'Armagnac, Diocèse d'Oleron, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 328 Habitans.

SAILHANS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 192 habitans.

SAILLAC, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 309. habitans.

SAILLAGOUSSE, Bourg, dans le Roussillon, Diocese de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Cerdagne, a 199. habitans.

SAILLAN, dans le Beatn, Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, a 254 habitans.

habitans. Ce lieu eſt ſitué au plus haut des Pyrenées, auprès d'une des ſources du Gave d'Oleron.

SAILLANS, *Salientum*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1291. habitans. Cette Ville eſt ſituée dans le bas Dauphiné, au Diois, au bord de la riviere de Drome.

SAILLANS, *Saliens*, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 860 habitans.

SAILLANS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 210 habitans.

SAILLERANS, petite Ville dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 252 habitans.

SAILLIES, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée de Sauveterre, a 148 habitans. Cette Ville eſt à 12. lieuës de Pau au couchant d'été. Il y a une Fontaine d'eau ſalée qui fournit de Sel le Bearn & la Navarre, & qui fait diſtinguer cette ville.

SAILLY, *Sallerium*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Principauté & Recette de Joinville, a 238 habitans. Cette Paroiſſe eſt du Bailliage de Chaumont. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Maurice. Il y a un petit Chapitre fondé par les anciens Seigneurs du lieu.

SAILLY, dans la Bourgogne, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Diocèſe, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à Sel de Cluny, a 178 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en bois, partie en montagnes. La riviere de Guges y paſſe. Il y a quelques vignes. La Paroiſſe eſt partie en Maconnois, & partie en Châlonois. C'eſt un Village de vingt à trente maiſons, compoſé de trois Hameaux, qui ſont les Jandos, le Monceau, & Montagny. Il y a un Fief du ſieur Peraut, & cinq Métairies. Le gibier, le poiſſon & le vin y ſont très-bons & en abondance. On n'y trouve point de pont, & il n'y a que des planches pour paſſer la petite riviere de Guges.

SAILLY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 164 Habitans.

SAILLY, dans le Pays Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette du Duché de Carigna..., a 224 habitans.

SAILLY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 65. habitans.

SAILLY-au-Bois, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 340. habitans.

SAILLY-au-Bois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 93 habitans. Cette Terre appartient à la Maiſon de Belleforiére.

SAILLY en Oſtrevant, dans l'Artois, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 338 habitans.

SAILLY-Lauret, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 345 habitans.

SAILLY-le-Sec, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 345 habitans.

SAILLY-le-Sec, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 250 habitans.

SAILLY-lès-Cambray, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 175 habitans.

SAILLY-les-Bourſes, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune a 216 habitans.

SAILLY-ſaint-Blimont, Terre qui n'a jamais été venduë, & qui eſt de temps immemorial dans la Famille de ce nom.

SAILLY-Saillizet, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens Election de Peronne, a 500 habitans.

SAINCTIGNON, Maiſon conſiderable dans le Verdunois. *Voyez*, Verdun.

SAINGLIEM & WESPE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 141 habitans.

SAINNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. Il appartient à preſent à M. le Prince de Conty.

SAINS, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesne, a 364 habitans. Le Curé a pour revenu la moitié de la dîme ſur le terroir du lieu, outre les menuës dîmes du lieu, ce qui peut monter, année commune, à 206 liv. outre le caſuel.

Le terroir contient cent raſieres de terres labourables, quatre-vingt en pâtures & vergers, & ſoixante & dix en prairies, outre cent quatre-vingt-dix raſieres de terres en friche, à raiſon de quatre-vingt verges la raſiere, de vingt pieds pour la verge & de dix pouces au pied. Dans les limites & ſur les bornes de ce Village, eſt une forge & un fourneau : un bois, dit le bois de la Cagne ou de Sainte Oportune, borne ce Village. Il appartient à M. le Duc d'Orleans. Les Habitans ſont Laboureurs, Bucherons & Manouvriers. Ce ſont de bonnes gens.

SAINS, ou le petit Sains, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 112 habitans.

SAINS en Lens, dans l'Artois, Dioceſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 76 habitans.

SAINS & petit Houvins, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de ſaint Pol, a 58 habitans.

SAINS-lès-Freſſins, dans l'Artois, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 122 habitans.

SAINS-lès-Marçoin, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Cambray, a 69 habitans.

SAINT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 321 habitans.

NOTA. *Les noms qui commencent par Saint ou Sainte ſe trouvent tout de ſuite à la fin de l'Alphabet S. encre cette lettre & la lettre* T. *les Saintes ſont après les Saints, ſous un autre Alphabet.*

SAINTEAUX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 210 habitans. Ce lieu eſt de la Vicomté de Falaiſe, avec titre de Marquiſat. Il appartient aux heritiers de M. le Preſident Carrel.

SAINTEGRE'E, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 225 habitans.

SAINTES, *Santones*, Ville Capitale de la Saintonge, Evêché suffragant de l'Archevêché de Bordeaux, même Parlement, Intendance de la Rochelle, Chef-lieu d'une Election, a 2620 habitans. Cette Ville est aussi Siége d'un Presidial, d'une Vice-Sénechaussée, d'une Maréchaussée, & d'une Jurisdiction Consulaire. Elle est située au bord de la Charente, à onze lieuës de la Rochelle, & à vingt au Nord de Bordeaux. Saintes est très-ancienne; les Auteurs en font mention sous le nom de *Mediolanum Santonum*. Elle étoit pour lors située sur la Montagne voisine, où l'on voit encore de beaux restes d'Antiquités; comme un Amphiteâtre, des Acqueducs, un Arc de triomphe sur le pont de la Charente. L'on croit même que son pont a été dédié à un des Cesars. Les Barbares qui traverserent la Gaule pour aller en Espagne, l'ont entierement détruite; & depuis, elle a été rebâtie au pied de la Montagne, & au bord de la riviere dans une situation beaucoup plus commode. Elle a alors changé de nom & pris celui de ses peuples qu'elle conserve encore. Après la défaite des Gots, elle a passé sous la domination des François, & ensuite aux premiers Ducs d'Aquitaine, jusqu'à Pepin qui la reprit. Depuis, sous la troisiéme race, elle a toûjours obéi aux Ducs d'Aquitaine, ou à leurs Cadets; & par ces premiers elle a passé aux Anglois. Elle a été fort disputée entre les François & les Anglois, jusqu'au regne de Charles V. qui la réunit à la Couronne. Elle est grande, mais elle n'est pas peuplée à proportion; l'on y fabrique des Canons de fonte verte. On y fait assez de commerce.

Le Siége de l'Evêché de Saintes est celui qui a une plus grande étenduë de Jurisdiction. Son Antiquité est fort respectable, puisqu'elle se raporte à S. Eutrope qui en a été le Fondateur l'an 95 du salut. La Tradition du Païs veut que le Pape Saint Clement l'y ait envoyé pour premier Evêque. Le Diocèse est composé de 580 Paroisses & Annexes, partagées en vingt-quatre Archiprêtrés ou Doyennés ruraux. Il comprenoit ci-devant plus de Paroisses, mais il a été reduit à ce nombre par le démembrement du Païs & de l'Isle de Rez, que l'on a fait pour former le Diocèse de la Rochelle. L'Evêque pourvoit de plein droit à la plus grande partie des Cures; l'Evêché n'est que de 12000 livres de rente, toutes charges acquittées; il a droit de Justice Prevôtale sur la plus grande partie de la ville & sur quelques Paroisses de la campagne; il perçoit les mêmes droits pendant le mois d'Août & le mois de Septembre, que les Fermiers du Domaine perçoivent pendant le reste de l'année pour le Roy.

Sa Cathédrale est dédiée à saint Pierre. Elle avoit été bâtie magnifiquement par Charlemagne; mais elle a été detruite & brûlée dans les Guerres de Religion au seiziéme siécle, & il n'en est resté que la Tour. Le Chapitre est composé d'un Doyen, de quatre Dignités, & de vingt Chanoines. Le Doyen a 2000 livres de revenu, les deux Archidiacres & le Chantre 1000 livres, l'Ecolastre 800 livres, & les Canonicats sont depuis 600 jusqu'à 800 livres. Le Chapitre est indépendant de l'Evêque, & nomme aux Canonicats & aux Offices du bas Chœur. L'Evêque nomme au Doyenné & aux Dignités.

Il y a dans le Fauxbourg de cette Ville une Abbaye considerable de Filles de l'Ordre de saint Benoist, dediée à Nôtre-Dame. Geofroy Comte d'Anjou & de Saintes, & Agnès sa femme, la fonderent en 1047. Elle est immediatement soumise au Pape. La Communauté est ordinairement de cent Filles qui ont 40000. livres de revenu, elles en avoient autrefois d'avantage. Les Jesuites y ont un College.

Saintes est petite & les ruës fort étroites. Une de ses principales Eglises est celle de saint Eutrope, bâtie par saint Palais, à l'extremité d'un des Fauxbourgs de la Ville. Cette Eglise a deux Chœurs l'un sur l'autre, la Nef communique à l'un & à l'autre. Le Chœur d'en haut est une Collegiale, & celui d'en bas est une Paroisse. Saint Eutrope est particulierement invoqué pour les fiévres dans ce pays-là. On y conserve son Tombeau. L'on a tenu plusieurs Conciles à Saintes. C'est dans celui qui y fut tenu en 1096 que l'on établit le jeûne les veilles des Fêtes des Apôtres.

Le Senechal de Saintes est d'épée, il prétend avoir voix déliberative, mais les Officiers lui contestent. Il n'a que cinquante francs de gages assignez sur l'Etat des Charges du Domaine.

Les Siéges Royaux de Saint Jean d'Angely & de Brouage relevent pour les cas presidiaux du Presidial de Saintes, hors les cas de l'Edit des Presidiaux. Les Elections de Saintes, & de Saint Jean d'Angely en Saintonge & celle de Cognac en Angoumois étoient autrefois du Bureau des Finances de Limoges, mais elles en furent demembrées pour être unies à la Generalité de Bordeaux, de laquelle elles ont été encore demembrées pour former la Generalité de la Rochelle qui fut créée en 1694.

SAINTOIS, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 228 habitans.

SAINTONGE, *Santonensis Ager*. C'est une Province qui compose avec l'Angoumois un Gouvernement militaire dont M. le Duc d'Usez est pourvû. La plus grande partie de ce Gouvernement est de la Generalité de la Rochelle; sçavoir, la Haute-Saintonge, & les Elections de Cognac & de S. Jean d'Angely; le reste étant de la Generalité de Limoges. Une partie de la Saintonge a été démembrée pour faire partie du Gouvernement d'Aunis. Cette Province est bornée au septentrion, par le Poitou & le Païs d'Aunis; à l'orient, par l'Angoûmois & le Perigord; au midi, par le Bourdelôis ou la Guiénne propre; & à l'occident, par l'Ocean & une partie du païs d'Aunis. Cette Province a environ vingt-cinq lieuës de long sur douze de large. Elle est au dix-septiéme degré de longitude, & au quarante-sixiéme de latitude septentrionale. Elle a pris son nom de ses anciens peuples *Santones*; qui étoient de l'ancienne Aquitaine, & très illustres du tems de la conqueste des Gaules par l'Empereur Jules Cesar. Leur Païs étoit si abondant que les Helvetiens avoient quitté leur propre patrie, & détruit leurs propres habitations pour s'y venir établir. Cesar les arrêta dans ce projet qu'les menoit aussi à se rendre les maîtres de toutes les Gaules, & touché des plaintes que les *Ædui* vinrent lui faire, des hostilités des Helvetiens, il s'opposa à leur passage sur les bords de l'*Arar*, aujourd'hui la Saone, & arriva à tems pour les charger en queuë, comme il restoit environ la quatriéme partie de leur armée à passer. Puis il passa la Riviere, poursuivit le gros de l'armée, & feignant de se retirer, il les fit tomber quelques jours après dans une embuscade. Le combat fut obstiné de part & d'autre; mais les Romains demeurerent vainqueurs, forcerent le camp des Helvetiens, dont les restes marcherent en déroute toute la nuit, & arriverent le quatriéme jour au païs de *Lingones*, d'où ils députerent à Cesar pour lui demander la paix à genoux.

Les *Santones* ne donnerent pas moins de peine à Cesar, qui en avoit si vigoureusement empêché l'in-

vasion aux Helvetiens. Ces Peuples étoient pour lors du nombre des Celtes, mais Auguste les attribua à l'Aquitaine ; aussi cette Province est-elle toujours de la Metropole de Bordeaux. Dans la decadence de l'Empire Romain, ces contrées ont passé sous la domination des Gots, & leur ont obéï jusqu'à la mort d'Alaric. Elles ont ensuite obéï aux François jusqu'à la fin de la seconde Race qu'elles ont passé aux Ducs d'Aquitaine Comtes de Poitiers. Elle a eu ses Comtes particuliers sous les premiers Rois de cette seconde Race. Landry Comte de Saintonge vivoit sous Charles le Chauve, & fit la guerre à Emnon, Comte d'Angouleme. Agnés porta ce Comté dans la Maison d'Anjou par son mariage avec Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. Guillaume VII. Duc de Guyenne s'en empara après la mort de ses freres. Les Anglois en sont devenus ensuite les maîtres par le mariage d'Eleonor d'Aquitaine, ou proprement de Guïenne, que Loüis le Jeune repudia, avec Henry, Roi d'Angleterre ; & par la félonie du Roi Jean sans Terre, elle fut réünie à la Couronne par le Roi Philippe Auguste.

Depuis, la Saintonge a souvent été le theatre de la guerre entre les Anglois & les François. Les Anglois la recouvrerent par le Traité de Bretigny ; & sous le Regne de Charles VII. elle fut reconquise, & érigée en Comté Pairie par Lettres Patentes du mois de Novembre 1428, en faveur de Jacques I. Stuard, Roi d'Ecosse, à qui il l'avoit donnée pour lors ; mais ce Jean n'a pas eu de lieu, & la Saintonge est toujours demeurée aux François depuis que les Anglois ont été chassez de la France.

Cette Province joüit d'un air fort doux, dans les endroits un peu éloignez de la mer : elle est abondante en bled, vins, fruits, pâturage & safran. Il y croît de l'absinthe qui est fort estimée. Elle a même été connuë & vantée par les Romains sous le nom de *Virga Santonica*. Le principal commerce de Saintonge consiste dans la vente du sel : il y a une quantité étonnante de marais salans dans la Basse-Saintonge, qui produisent le meilleur sel qu'il y ait au monde. Depuis qu'on a trouvé le moyen de faire du sel en Bretagne, on a abandonné plus du tiers de ces marais, qui ne servent à present que de pâturages, & qu'on appelle *Marais Gatz*. La Saintonge produit des bleds en abondance & des vins, dont il y en a d'excellens.

Les perles qu'on pêchoit dans la Charente auprès de S. Savinien y attiroient aussi quelque argent ; mais il semble qu'on a abandonné cette pêche. L'on estime encore beaucoup les chevaux de Saintonge, dont on fait un commerce considerable. Il y a plusieurs fontes de canons dans cette Province. On y trouve quelques sources d'eaux minerales assez en reputation dans le pays. Le commerce de Saffran étoit considerable dans la Saintonge & l'Angoumois, & on prétend qu'il s'en débitoit par an pour plus de cent mille livres, avant qu'on en eût planté dans les autres Provinces.

Les principales rivieres de cette Province, sont la Charente & la Boutonne : la Charente la partage en Saintonge septentrionale & en meridionale. La meridionale, comprend Saintes qui est la capitale, Marennes, Arvert, Saujon, Royan, Tallemond, Mortagne, Pons, Barbesieux, Chalais & le païs Brouageais, qui en a été démembré, & qui fait partie du Gouvernement d'Aunis. Dans la Saintonge septentrionale, on voit S. Jean d'Angely, Tonnay-Charente, Taillebourg & quelques autres villes moins importantes.

Dans la division des grands Gouvernemens Generaux, la Saintonge étoit de celui de la Guïenne ; & l'Angoûmois de celui d'Orleanois. Toute l'étenduë de ce Gouvernement est du ressort de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnoyes & de la Cour des Aydes de Paris ; mais presque toute la Saintonge, à la reserve de quelques Paroisses qui sont du Presidial d'Angoûleme est du Parlement de Bordeaux ; l'Angoûmois est du Parlement de Paris. Le Gouverneur de ce Gouvernement a sous lui un Lieutenant General & deux Lieutenans de Roi ; l'un pour la Saintonge, & l'autre pour l'Angoûmois. Le Gouverneur a aussi les Gouvernemens particuliers de Saintes & d'Angouleme. *Voyez* Angoûmois. Dans la Saintonge il y a une Senechaussée qui est Saintes, & trois Bailliages, celui de Broüage, celui de Rouffignac & celui de Champagnac. Ce dernier n'est pas considerable. Le Senechal de Saintes est d'Epée. La Saintonge a une Coutume particuliere. Sa Senechaussée, son Présidial & son Bailliage ressortissent au Parlement de Bordeaux. Elle est de la Generalité de la Rochelle.

SAINTRAC, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 52 habitans. La Cure qui est à la nomination du Prieur de Souvigny, vaut quatre à cinq cent livres. Ce lieu qui est situé près la riviere de Bouble, est à une lieuë de la ville de S. Pourçain.

SAINTRY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 146 habitans.

SAINTS, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 580 habitans.

SAINTS, dans la Brie, Diocèse, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulommiers, a 475 habitans.

SAINTS & Richaumont, Bourg, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 1600 habitans.

SAINTS, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 143 habitans.

SAINVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 606 habitans.

SAIRE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 392 habitans.

SAIRE. *Voyez* Ceres.

SAIRES, dans la Normandie, Diocèse de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans.

SAISENAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 114 habitans.

SAISEREY. *Voyez* Saizeray.

SAISON, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de S. Maximin, a 85 habitans. L'on y a trouvé un tresor en 1366. Ce lieu est situé près de Tourvez, & il est compris dans sa collecte.

SAISSAC, Ville, Marquisat, dans le Bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 1812 habitans.

SAISSAN, dans le Bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 319 habitans.

SAISSEVAL, dans la Picardie, est une Terre qui n'a jamais été venduë, qui est de tems immémorial à la Maison de Semicourt.

SAISY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun,

Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Autun, a 462 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de ſix Villages; ſçavoir, Saizy, la Veſure de Saiſy, Change, la Forêt ſur Crey, Collonge & la Magdelaine. Le païs y eſt aſſez bon. La riviere de l'Adrée y paſſe. Il y a quelques forêts & montagnes. Les Chanoines du Chapitre de S. Lazare d'Autun ſont collateurs de la Cure.

SAIVRE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 1500 habitans.

SAIX, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 400 habitans.

SAIX, Baronie, dans la Bourgogne, en Breſſe, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourg en Breſſe, a 339 habitans.

Le SAIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, 211 habitans.

SAIX, petit lieu dans le Haut-Languedoc, ſur l'Agout au Diocèſe de Caſtres. Il y a une belle Chartreuſe, dont les Religieux ont preſque tous été égorgez par les Huguenots en 1569, à l'exception de trois ou quatre qui ſe ſont refugiez à Toulouſe où ils fonderent une magnifique Chartreuſe, d'où l'on a renvoyé retablir celle-ci en 1674.

SAIZEREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 121 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le côteau de la montagne de Chazelle. Il y a quantité de vignes; c'eſt un païs de montagnes & de plaines. Le Prieur de Glanot eſt collateur de la Cure.

SAL

SALABES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 185 habitans.

SALAGNAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1220 habitans.

SALAGNAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 820 habitans.

SALAGNAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1080 habitans.

SALAGNAC, dans le bas Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 372 habitans.

SALAGOZES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 159 habitans.

SALAGRIFFON, dans la Provence, Diocèſe de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 87 habitans.

SALAIGNON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 337 habitans.

SALANQUES, *Sallencellæ*, *Salanquia*, Abbaye de Filles, appellée auſſi *Abondance-Dieu*: elle eſt de l'Ordre de Citeaux, & de la Filiation de Morimond dans le Comté de Foix, Diocèſe de Rieux, Paroiſſe de S. Felix. Elle fut fondée en 1353. par Gaſton Phœbus, Comte de Foix, & la Comteſſe Eleonor ſa mere. Les Calviniſtes ont détruit une partie de cette Abbaye en 1574. Elle joüit de 5500 livres de rente.

SALASE, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 183 habitans.

SALAVAS, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Vivlers, a 289 habitans.

SALAVERT, Forêt de trois cens quatre-vingt-quatre arpens & demi dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SALAUNES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 235 habitans.

SALAURE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 330 habitans.

SALBEGNERES, Forêt, qui contient quatre cens quatre-vingt-quatre arpens huit perches dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SALBERTRAN, ou Salerbertran, dans le Dauphiné, aux Confins de Savoye & de Piemont, Diocèſe de Turin, Parlement & Intendance de Grenoble, a 450 habitans.

SALBRIS, Bourg, dans le Berry, ſur la Saudre.

SALBRIS, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1360 habitans. Jean Duc de Berry, donna ce lieu à ſa Sainte Chapelle de Bourges en 1414.

SALBRUVEAU, dans le Baſadois, Diocèſe de Baſas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 355 habitans.

SALCES, Place forte proche la Mer, entre Perpignan & Leucate. Les François la prirent en 1639. mais elle leur fut enlevée la même année par les Eſpagnols, qui la reperdirent deux ans après.

SALE, dans la Franche-Comté. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe.

SALECHAU, Juſtice Royale, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Bordeaux Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 184 habitans.

SALEICH, Juſtice Royale, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 280 habitans.

SALEILLES, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 319 habitans.

SALELLES, Bourg & belle Maiſon près Narbonne, dans le bas Languedoc.

SALENELLE, *Salices Nigellæ*, ou *Salinella*; dans la Normandie. *Voyez*, Sallenelle

SALENEY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 720 habitans.

SALENTHALL, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil Souverain, & Intendance d'Alſace, Recette & Bailliage de Maſmoutier, a 43 habitans.

SALEON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 382 habitans.

SALERANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 214 habitans

SALERAS, dans le Dauphiné, Parlement, Intendance de Grenoble, Diocèſe & Election de Gap, a 170 habitans.

SALEVIN,

SALERNES, *Salerna*, Ville, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 210 habitans.

Cette Ville a été érigée en Marquisat en 1653. pour Louis Gallien de Giforse ; elle a été poſſedée par ſes Ayeux. La famille de Gallien eſt originaire d'Avignon. Les Papes l'ont honoré du Titre de Duc de Guadagne. Elle a produit le fameux Duc de Guadagne, General des Armées de la République de Veniſe.

SALERS, *Salertium*. Ville, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1240 habitans.

C'eſt une petite Ville de la haute Auvergne, ſituée dans les Montagnes, à ſix lieuës d'Aurillac, au ſeptentrion, & à quatre de Mauriac vers le levant.

Salers étoit le Siege d'un Bailliage Royal, qui reſſortiſſoit dans tous les cas au Préſidial de Riom, & qui y a été tranſporté de Saint Martin de Valmeroux ; elle prétend encore reſſortir au Préſidial de Riom. Cette Ville a deux Seigneurs, le Comte de Kelus, Quelus, ou Caylus, & le ſieur de Corailles qui porte le nom de Baron de Salers. M. Lizet, Premier Préſident du Parlement de Paris, étoit originaire de cette Ville, & avoit été baptiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Mathieu ; en faveur de laquelle il a fait pluſieurs fondations par ſon Teſtament. Il paroît par des actes de 1405, 1446 & 1448, que la famille de Lizet eſt originaire du village de Vieillemur, Paroiſſe de S. Paul. Le Bailly de Salers eſt d'épée, & la juſtice ſe rend en ſon nom dans toute l'étenduë du Bailliage.

SALES, *Saleſia*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 1110 habitans.

SALES, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 639 habitans.

SALES, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 480 habitans.

SALES & Tourettes, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement, & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 369 habitans.

SALES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lyon, Parlement de Paris, Intendance de Lyon, Election de Ville-Franche, a 204 habitans.

SALES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 128 habitans.

SALES-Mongiſcard, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez, a 66 habitans.

SALESCHES, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 236 habitans.

SALESHUIT, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 258 habitans.

SALESSE, Bourg, dans la haute Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 92. habitans. Saleſſe eſt une Paroiſſe, dont la Cure vaut trois cens livres, elle eſt à la nomination de l'Evêque de Limoges ; elle eſt ſituée dans un Païs plein, quoique dans la Montagne, bonnes terres à ſeigle, avoine & raves ; il s'y fait un commerce de beſtiaux fort conſiderable, il n'y a point de bois ni de menus fruits, les habitans ſont fort laborieux, & aſſés commodes. M. le Commandeur de Nabeyron en eſt Seigneur.

SALETTE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 697 habitans.

la SALETTE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 230 habitans.

SALEU & Salloüet, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 625 habitans.

SALEVIN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 199 habitans.

SALEZAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 204 habitans.

SALEZE, *Saleſium*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 440 habitans.

SALGUES, *Salga*, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 320 habitans.

SALIES, ou Sallies, *Salia*, ou *Salia, orum*. Ville, dans le Bearn, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée de Sauveterre, a 745 habitans. Il y a une abondante fontaine d'eau ſalée, qui fournit de ſel toute la Province.

SALIES, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Siéges de la Juſtice Royale de Comenges, qui reſſortit au Préſidial de Toulouſe.

SALIES, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 249 habitans.

SALIEZ, *Salia*, dans le Pais de Comenges, ſur le Salat.

SALIEZ, *Salia*, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 86 habitans.

SALIGNAC, *Saliniacum*, *Salignacum*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 1074 habitans. L'ancienne maiſon de Sálignac Fenelon, doit avoir tiré ſon nom de ce lieu, ou de quelqu'un des ſuivans.

SALIGNAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 305 habitans.

SALIGNAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 132 habitans.

SALIGNAC, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie, & Recette de Sifferon, a 209 habitans.

SALIGNAC, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 252 habitans.

SALIGNEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 142 habitans.

SALIGNY, dans la Champagne. *Voyez* Salligny.

SALIGNY-le-Vif, *Saliniacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à Sel de Villequier, a 240 habitans. La Cure qui vaut quatre à cinq cens livres eſt à la nomination du Prieur

de Saint Martin de Sancerre : Le territoire eſt aſſez fertile en toute ſorte de bled & en paccage pour les bêtes à laine. M. le Marquis de Courtanvaux en eſt Seigneur.

SALIGNY, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 675 habitans. Saligny eſt un Bourg & une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Moulins, & à deux lieuës de la Loire, en plaine & quelques hauteurs, terres peſantes à ſeigles, bled noir & avoine d'un mediocre rapport ; les foins abondans, les paccages étendus en buiſſons & bruyeres, le profit des beſtiaux aſſez conſiderable, pluſieurs petites vignes, le tout produit quantité de bois modernes, appartenant à la Dame d'Anlezy, beaucoup d'Etangs, dont quelques-uns de conſequence, ſans menus fruits. Madame d'Anlezy en eſt Dame.

SALIGOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 150 habitans.

SALINDRES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 137 habitans.

SALINELLES, *Salices nigella*, ou *Salinella*, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 155 habitans.

SALINS : *Salina, Villa & Putеus Salinarum : Saline Sequanorum*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon. La Ville de Salins eſt très-conſiderable, quand ce ne ſeroit que par les ſix millions qu'elle produit au Roi par ſes Salines. Elle eſt fortifiée de Tours à l'antique, & commandée par deux forts qui en aſſurent la poſſeſſion. Il y a un Preſidial, un Bailliage, un Magiſtrat, une Recette, un Gouvernement avec Etat-major du Gouvernement militaire de la Franche-Comté, & 5663 habitans. Cette Ville eſt ſituée à ſept lieuës de Beſançon & de Dole ſur le ruiſſeau de Forica dans un vallon, entre deux montagnes ; C'eſt la Ville la plus conſiderable du Bailliage d'Aval, dont le Bailliage qu'elle a eſt ſubalterne.

Salins a eu des Seigneurs particuliers de la Maiſon des Comtes de Bourgogne, d'où elle eſt revenuë à ce Comté, ſans y être réunie, ce qui obligeoit les Rois d'Eſpagne de prendre la qualité particuliere de Seigneurs de Salins. Cette Ville étoit autrefois une bonne Place, que les François ont eu beaucoup de peine à prendre en 1674. Elle eſt encore défenduë par le Fort Saint-André, qui a un Commandant, auſſi-bien que le Fort de Blins. Son nom lui vient des ſels qu'on y fabrique, dont on fournit la Franche-Comté, & les Suiſſes ; ce qui avoit fait donner le nom de *Bourguignon ſalez* aux Francs-Comtois. Les Prêtres de l'Oratoire y ont un College. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre des Prémontrez, fondée l'an 1180, elle eſt élective & de la réforme.

On compte quatre Chapitres dans cette Ville ; celuy qui eſt dédié à ſaint Anatoile, eſt compoſé d'un Prevoſt & d'onze Chanoines ; le Prevoſt eſt nommé par le Pape, qui confere auſſi les Canonicats pendant huit mois, & le Chapitre pendant quatre. Ce Chapitre fut fondé en 1050, par Hugues de Salins, Archevêque de Beſançon. Celui de Saint Michel, qui eſt du douziéme ſiecle, eſt compoſé d'un Doyenné & de huit Cononicats de pareille collation que le precedent. Celui de ſaint Maurice, fondé par les Doyens & les Chanoines de l'Egliſe Metropolitaine de ſaint Jean de Beſançon, en vertu d'une permiſſion du Pape Innocent III. de l'an 1198, eſt compoſé d'un Prevoſt, d'un Treſorier, d'un Chantre & de dix Chanoines, tous à la collation du Roy, en conſequence du droit qui en fut accordé l'an 1472 au dernier Duc de Bourgogne, qui obtint du Pape Sixte IV. que ce Chapitre fut exempt de la Juriſdiction ordinaire de l'Archevêque de Beſançon. Celui de Calmoutier a été transferé dans cette Ville ; il eſt compoſé d'un Doyen & de huit Chanoines ; le Roy confere le Doyenné : il a la collation des Canonicats alternativement avec le Chapitre. Il y a auſſi un Prieuré conventuel en commande dépendant de l'Abbaye de ſaint Benigne. Il eſt à la nomination du Pape.

On trouve quatre Paroiſſes dans Salins avec des Couvents de Carmes déchauſſés, de Cordeliers, de Capucins, deux Maiſons de Prêtres de l'Oratoire, un Couvent de Carmelites, un de filles Cordelieres, un de Religieuſes du Tiers Ordre de Saint François ; des Filles de la Viſitation, & des Urſulines. Il y a auſſi un Hôpital.

La maiſon de la Saline ou Saulnerie eſt une des plus belles curioſités de la Province pour la conſtruction de ſes bâtimens ; la multitude des inſtrumens dont on s'y ſert, & l'arrangement de ſes Officiers & Ouvriers. M. l'Abbé Vernier, Recteur de l'Hôpital de Salins en a fait une deſcription très-circonſtanciée dans une lettre qui eſt imprimée. Guillaume le Breton dans le dixiéme livre de ſa Philippide, appelle ſes habitans, *Salinenſes : atque Salinenſes auguſtâ in valle ſedentes defacata quibus flammarum ardore miniſtrat, lympha ſalem puteis (mirabile) traſta duobus : Undè Biſuntina ſua condit edulia Vallis.*

Les Medailles d'or & de bronze, quantité de Tombeaux à la Romaine, & une infinité d'inſtrumens, dont ſe ſervoient les Anciens dans leurs Sacrifices, qu'on a trouvé à Salins & aux environs, ont fait croire à quelques-uns que cette Ville exiſtoit du temps des Romains, mais on ne trouve aucun monument ſuffiſant pour confirmer cette conjecture, & peut-être auroit-on de quoi fixer ce doute, ſur cette antiquité pretenduë de Salins, ſi cette Ville n'avoit pas été brûlée en 1336. Il eſt vrai qu'Ammian Marcellin liv. 28 chap. 5 de ſon Hiſtoire, aſſûre que ſous l'Empereur Valentinien qui favoriſoit les Bourguignons, il y eut une guerre ſanglante entre ceux-cy & les Allemans pour des Salines, ce qui ne peut s'entendre que de celles de Salins, puiſqu'il n'y en a pas d'autres entre la Bourgogne & l'Allemagne, qui ſoient aſſez conſiderables pour être un ſujet de guerre. Une Medaille d'or trouvée en 1714 au deſſous d'un canal ſouterrain qui conduit les eaux douces des Salines à la riviere, ſemble confirmer ce ſentiment. Loüis le Debonnaire confirma à l'Abbaye de ſaint Claude la poſſeſſion de ce qui lui avoit été precedemment donné à *Salins*. Cette donation eſt de la troiſiéme année de ſon Empire, ce qui revient à l'année 817. Othon ſurnommé Guillaume, Comte de Bourgogne, l'an 1000. donna au Monaſtere de Saint Benigne de Dijon, ſuivant la Cronique de cette Abbaye, le droit d'avoir une chaudiere à Salins, *in Salinis Burgo*, pour y faire autant de ſel que les beſoins de cette Maiſon le demanderoient. Salins n'étoit donc pour lors qu'un Bourg, & l'on croit que ce Bourg fut d'abord bâti dans le bas du vallon où Salins eſt ſituée, auprès d'une petite Egliſe dediée à Saint Pierre, qui étoit dans l'endroit où ſont aujourd'hui les Capucins. Cependant comme la grande Saulnerie étoit hors de l'enceinte de ce Bourg, la commodité & l'utilité

firent qu'on bâtit plusieurs Maisons aux environs, & qu'insensiblement il s'y forma un autre Bourg qu'on appelle le *Bourg dessus*, pour le distinguer de l'ancien qu'on nommoit le *Bourg dessous*. L'émulation & la jalousie qu'il y avoit entre ces deux Bourgs détermina l'Archiduc Philippe, en l'an 1497. de les unir & d'en rendre commun les interêts & les honneurs publics. Depuis ce temps Salins s'est tellement acruë que c'est aujourd'hui une Ville assez considerable. Les deux hautes Montagnes entre lesquelles se trouve le vallon où elle est située s'appellent l'une *Poupet*, & l'autre *Cresille*. Le *Château Poupet* étoit sur la premiere de ces montagnes, qui est la plus haute des environs; mais il ne subsiste plus, & l'on n'y voit aujourd'hui qu'un fort appellé le *Fort Belin*. Sur l'autre montagne étoit autrefois le Château *Bracon*, & la Tradition du païs veut que saint Claude, l'un des Patrons de la Franche-Comté, y ait pris naissance. Le temps a tellement détruit ce Château, qu'il n'a pas même épargné ses ruines; car la redoute qui porte le nom de *Fort Bracon* a été construite sous le Regne de Louis XIV. Sur cette derniere montagne de Cresille est encore un Château appellé le *Fort Saint André*. Cette montagne s'appelle le *Mont Cresille* par corruption du latin *Mons Cræsi*, le mont de *Crœsus*. On a prétendu que le nom de ce Roy de Lydie, si fameux pour ses richesses, lui avoit été donné, parce qu'il y avoit dans cette montagne des mines d'or; mais cet or ne paroît point avoir été jamais si réel que celui que produit à cette Province ses excellentes eaux minerales, dont la nature l'a enrichi.

Une grande ruë traverse la Ville de Salins d'un bout à l'autre, & laisse d'un côté les Salines au bord de la petite riviere appellée Furieuse, qui prend sa source à Salins, & de l'autre la plus grande partie de la Ville qui est sur un côteau. Les deux principales portes de Salins sont celles de Malpertuis & de Houdin: On appelle aujourd'hui la derniere *la porte haute*, & l'autre *la porte basse*, apparemment par ironie & à contre sens, car celle qu'on appelle basse est precisément au dessus de la source de la Furieuse.

Il y a auprès de la Ville de Salins plusieurs carieres d'albastre jaspé & de marbre noir.

SALIVAL, *Saliva*, *Salina vallis*, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 52 habitans.

SALIVE, Bourg & Prevôté Royale, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, Grenier à Sel de Saux-le-Duc, a 520 habitans. Ce lieu est situé entre plusieurs montagnes. Il n'y a pour eaux, qu'une fontaine, au milieu du Bourg, qui est la source de la riviere de Tille. L'évêque de Langres est Collateur de la Cure: Les Métairies de Champreaux, des Champs, de Lourousses, de la Rippe & d'Estolot en dépendent.

SALLANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 168 habitans.

SALLARTAINE, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1345 habitans.

SALLAS, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 575 habitans.

SALLAU, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 41 habitans.

La SALLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1810 habitans.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon. a 272 habitans.

La SALLE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Châlon, a 250 habitans. La Justice ressortit au Bailliage de l'Evêque de Châlon sur Saone.

La SALLE, dans le Dauphiné, Diocese d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Briançon, a 1443 habitans.

La SALLE en Beaumont, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 355 habitans.

La SALLE & Chapelle Aubry, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 390 habitans.

La SALLE près Vihier, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 950 habitans.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 316 habitans. Ce lieu est situé sur une colline, ayant à l'ouest, la montagne dite la Rapelle, la riviere de Saone passe auprès du finage, sur le passage de Bourgogne à Lyon: il y a quelques vignes. Les Hameaux de Montachier, le Meux des Cropes, & S. Thomas en dépendent.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à Sel de Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 116 habitans. Ce lieu est un annexe de la Paroisse S. Germain de Dijon. Il est situé dans un vallon sujet au torrent des eaux. Il y a un ruisseau fâcheux en hyver, que l'on nomme l'Etang.

SALLEBERT, dans la Guïenne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 56 habitans.

SALLEBOEUF, dans la Guyenne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 928 habitans.

SALLEGO. *Voyez* Rue & Sallego en Provence.

SALLEGRIFFON, dans la Provence, Diocèse de Glandèves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 110 habitans.

Les SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 909 habitans.

Les SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mendes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 780 habitans.

SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 588 habitans.

SALLELLES, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 132 habitans.

SALLENELLE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 138 habitans. Le Roy présente à la Cure.

La SALLEPADIEZ, dans le haut-Languedoc,

Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 226 habitans.

SALLEPALERNE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 110 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à un quart de lieuë de la riviere de Sioulle. C'eſt terres maigres à ſeigles & avoines, bois taillis, pâcages, peu de profit de beſtiaux & de vignes. Les habitans font du charbon de bois pour vendre. M. du Vivier en eſt Seigneur.

SALLEPIEUSSON, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 92 habitans.

SALLES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 940 habitans.

SALLES, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 918 habitans.

SALLES, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 905 habitans.

SALLES, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 526 habitans.

SALLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 600 habitans.

SALLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 545 habitans.

Les SALLES, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 489 habitans.

SALLES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 133 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Gannat, ſur la riviere de Sioulle. Terres deux tiers à ſeigle & avoine, & un tiers à froment & orge, pluſieurs vignes. Il y a un moulin à bled. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

Les SALLES, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

SALLES, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 114 habitans.

SALLES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 86 habitans.

SALLES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouze, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 140 habitans.

SALLES, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 220 habitans.

SALLES, dans la Provence, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette des Terres adjacentes, a 118 habitans.

SALLES à Dour, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 183 habitans.

SALLES-Comtaux, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, 145 habitans.

SALLES Courbaties, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

SALLES de Badefol, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 122 habitans.

SALLES de Belvés, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 455 habitans.

SALLES de Caſtillon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

SALLES en S. Maixant, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 365 habitans. Cette terre vaut 4000 livres de rente à M. le Duc d'Uzés.

SALLES en Toulon, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 375 habitans.

SALLES & Pouget, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 210 habitans.

SALLES & Touchimbert dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoûleme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoûleme, a 906 habitans.

Les SALLES-Curau, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 480 habitans.

SALLETTES, *Caſtrum de Salletis*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 108 habitans. L'on croit que c'eſt le lieu que l'on appelloit autrefois les Sept Fontaines, dans le Comté de Riez.

SALLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 255 habitans.

SALLON, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 590 habitans.

SALMAISE, Bourg & Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, 122 habitans.

SALMERANGES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 792 habitans.

SALMIECH, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 200 habitans.

SALMONVILLE-la-Riviere, ou le Leage, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 49 habitans. M. Dufour eſt Seigneur & Patron de la Cure.

SALMONVILLE-la-Sauvage, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 56 habitans. M. le Marquis de Touteville eſt Seigneur & Patron de la Cure.

SALMORENC, *Salmorencum*, dans le Dauphiné.

SALMS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 348 habitans.

SALOMINE, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 348 habitans.

SALON, *Salum*, *Salona*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie

guerie & Recette des Terres adjacentes, a 840 habitans.

Cette Ville eſt ſituée dans la Viguerie d'Aix, ſur une hauteur à moitié chemin, entre Arles & Aix. Elle appartient à l'Archevêque d'Arles, qui en a joüi autrefois en toute Souveraineté. Ce n'étoit ci-devant qu'un Château, que l'on croit être très-ancien. Elle a été la demeure de *Michel Noſtradamus*, célebre pour ſes obſcures Centuries; il y eſt mort en 1566. On voit ſon Tombeau, en entrant, dans l'Egliſe des Cordeliers, par la porte du Cloître à main droite. Ce Tombeau, qui n'eſt autre choſe qu'une ſaillie d'un pied qui s'avance au-devant du mur, eſt quarré de la hauteur d'un homme debout, & le deſſus en forme de talus, ou de pente. Son portrait que l'on y voit, le repreſente tel qu'il étoit à l'âge de 59 ans. Il paroit avoir été bel homme. Ses armes, & celles de ſa femme Anne Ponſard, ſont ſur ce Tombeau, & ſur un léz de toile noire, qui eſt entre ſon Epitaphe & ſon Portrait; cette Epitaphe eſt gravée ſur une pierre. Elle eſt ſinguliere. La voici. *D. M. Oſſa Clariſſimi Michaëlis Noſtradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus penè divino calamo totius orbis ex aſtrorum fluxu futuri eventus conſcriberentur. Vixit annos lxij. menſes vj. dies x. obiit Salona MDLXVI. Quietem poſteri ne invedete. Anna Pontia Gemella Salonia, conjux opt. V. F.* C'eſt-à-dire, Au Dieu très-grand, (ci repoſent) les os du très-illuſtre Michel Noſtradamus, le ſeul au jugement de tous les mortels, digne d'avoir écrit d'une plume preſque divine, les évenemens qui doivent arriver ſelon le cours des Aſtres. Il a vêcu 62 ans 6 mois & 10 jours Il eſt mort à Salon l'an 1566. Toi, ô poſterité! ne refuſe pas tes vœux pour ſon repos. Anne Ponria Gemella de Salon, fut la femme qu'il eut en ſon vivant. Il étoit né en la Ville de Saint Remy; mais il vint s'établir à Salon, & y mourut. Son fils Céſar Noſtradamus, & Auteur de l'Hiſtoire de Provence, étoit de Salon: c'eſt auſſi la patrie de Monſieur d'Hoziers, grand Genealogiſte de France, qui avoit épouſé Catherine Humber, couſine germaine d'Anne Ponſard, femme de Michel Noſtradamus. Il y a de plus à Salon une Collegiale dédiée à Saint Laurent; ſon Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de ſept Chanoines, & de huit Beneficiers.

SALONET, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage, Viguerie, & Recette de Seine, a 160 habitans.

SALONS, en Picardie, près Airaine; il y a un Prieuré valant 1200 liv.

SALONSAC, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 360 habitans.

SALORNAY ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 365 habitans.

SALS, dans le Forez, Ville, il y a un puits d'eau minerale, ſitué au pied d'un coteau qu'on appelle Donzy, à une lieuë de Feurs, *Forum*, l'eau en eſt claire, limpide, & s'éleve par boüillons; elle ſe décharge dans quatre petits baſſins quarrez, qui paroiſſent avoir été faits par les Romains; elle avoit été long-temps enſevelie ſous des terres qui s'étoient éboulées: ç'a été M. Duvernay le pere qui l'a fait nétoyer, & qui l'a mis en vogue; on s'en ſert avec ſuccès pour les affections cutanées.

SALSA, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Chalons, Election de ſainte Manehould, a 126 habitans.

SALSEN, Juſtice Royale, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 420 habitans.

SALSES, *Salſula*, Ville dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souverain, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 479 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur le grand chemin de Narbonne à Perpignan, entre l'Etang de Leucate, & les Montagnes, à quatre lieuës au Nord de Perpignan, & à une lieuë de la Mer Méditerrannée: elle eſt très-ancienne, puiſqu'il en eſt fait mention dans l'itineraire d'Antonin. C'eſt un Gouvernement de Place avec Etat Major.

Salſes eſt préciſément un Village avec un Fort, qui, en memoire du temps paſſé, a le titre & les prérogatives de Ville, que l'on peut diſtinguer en trois parties. Le premier eſt le Fort qui fut bâti par ordre de l'Empereur Charles-Quint, pour l'oppoſer à celui de Leucate, que les François avoient fait fortifier. C'eſt un Tetragone, ou quarré de Maçonnerie, avec une groſſe Tour à chaque encoignure. Il eſt conſiderable par la prodigieuſe épaiſſeur de ſes murailles, & par la bonté de ſes ſoûterrains. La ſeconde partie eſt le Village qui eſt à deux portées de fuſil du Fort, en avançant vers Perpignan, & c'eſt un lieu tout ouvert. La troiſiéme partie de Salſes eſt un peu plus loin, & conſiſte en ſept ou huit Maiſons qui ſont les reſtes de l'ancienne *Salſula*, qui avoit pris ſon nom des eaux ſalées d'une fontaine voiſine, qui produiroit une riviere conſiderable, ſi elle ne ſe jettoit preſqu'auſſi-tôt dans un Etang que l'on nomme auſſi l'Etang de Salſes. Le Prince de Condé prit Salſes le 19 de Juillet de l'an 1639. Les Eſpagnols l'aſſiegerent le 19 Septembre ſuivant; & les François n'ayant pû la ſecourir à temps, elle ſe rendit par famine le 6 Janvier 1640. Après la priſe de Perpignan, elle ſe rendit à la France le 5. de Septembre de l'an 1642. Elle lui eſt reſtée par le Traité des Pyrenées.

Etang de SALSES. *Voyez* Etang.

les SALSES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 56 habitans.

SALSOGNE, *Salſonium*, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 225 habitans.

SALVAGNAC, *Salvaniacum*, Ville, Baronnie, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 295 habitans. Raimond, Comte de Toulouſe, la donna en 1224. avec pluſieurs autres terres à ſon frere Baudoüin.

SALVAGNY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 240 habitans.

SALVAIGNAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 107 habitans.

SALVANEZ, *Salvaneſium*, *Salvania*, abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dans le Roüergue, au Diocèſe de Vabres, fille de Manſiade, ligne de Cîteaux. Elle doit ſa premiere origine à l'illuſtre & noble homme Ponce de Lerat, & ſes aſſociés, qui ayant quitté les pompes du ſiécle, & tous embraſés du deſir de faire une très-auſtere pénitence, ſe retirerent dans la ſolitude, particulierement dans l'endroit qu'on appelloit *Silvania*, &

qui, peu après, fut nommé Salvanie, du salut, que plusieurs y firent par la suite. Ce Ponce de Lerat, & ses Compagnons, y menerent trois ou quatre ans une vie très-austere ; & ayant fait venir de Mansiade, Pierre, qui en fut le premier Abbé, & quelques Moines, ils se donnerent, eux, & tout ce qu'ils possedoient, à l'Ordre de Cîteaux, l'an du salut 1136. Ponce de Lerat se jugeant indigne de l'habit monastique, persista toute sa vie dans l'habit de Frere Convers.

M. de Baluze, dans ses Oeuvres mêlées, a donné au Public la vie de ce saint Personnage. On trouve plusieurs donations faites à un Pontius de Larazio, & ses associés, depuis l'an 1132. même avant que l'Oratoire, ou Chapelle de cette Maison fût bâtie. Car Bernard, fils de Guillaume de Verfeüil, étant sur le point de partir pour Jerusalem, donna pour la construction de l'Autel de Sainte Marie, dont il laissa le soin à Pontius, & Compagnie, tout ce qu'il possedoit à Teronde. L'an 1133. Arnaud de Pons donna de même pour cet Autel toute la Métairie qu'il avoit aussi à Teronde, où fut construit l'Oratoire ou Chapelle de Sainte Marie.

Les principaux Bienfaiteurs de cette Maison furent Ademare, Evêque de Rodez, Ermengarius de Chalus, Bernard de Saint Felicye, & plusieurs autres. On y compte jusqu'en l'an 1699. quarante-deux Abbez. Cette abbaye vaut à l'Abbé 2400 livres par an.

SALVELA, dans la Guyenne, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 922 hab.

SALVE-MAJOUR, ou *Sauve Majeure*, dans la Guyenne, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 920 habitans. Il y a dans ce lieu une Jurisdiction.

Salve-Majour a pris son nom d'une abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, située sur une colline très-abondante entre la Garonne & la Dordonne, Bordeaux, & la Reole. Elle a été fondée vers l'an 1080. *Voyez* Sauve-Majeure.

la SALVETAT, ou Sauvetat, *Salvitas*, Ville, Justice Royale dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 556 habitans.

la SALVETAT, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 191 habitans.

la SALVETAT, dans le Quercy, Diocese de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 80 habitans.

la SALVETAT, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 72 habitans. Il y a un Prieuré valant 500 liv. dit aussi de Carmaing de Sainte Gemme.

la SALVETAT, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 160 habitans.

la SALVETAT, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 100 habitans.

la SALVETAT, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 207 habitans.

la SALVETAT-Saint-Gilles, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 228 habitans. Il y a un membre de la Commanderie de Geux, Ordre de Malthe, dit Salvetat-de-Gaure, & valant 400 livres de rente.

SALVETAT, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Election de Ville-franche, a 150 habitans.

la SALVETAT, ou Sauvetat, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 2050 habitans.

Cette petite Ville est très-connuë pour avoir été la patrie de trois hommes illustres. Bernard de la Sauvetat ayant quitté l'épée, embrassa la Regle de Saint Benoît à Auch. Il fut envoyé dans la suite en Espagne par Hugues Abbé de Cluny, pour rétablir la discipline reguliere dans le Monastere de Saint Facond, & de Saint Primitif, où le Roy Alphonse, surnommé le Vaillant, lui donna l'Archevêché de Tolede en 1085. Jean Claude, Ministre de la R. P. R. nâquit aussi à la Sauvetat l'an 1619. C'étoit un homme d'un grand esprit, & qui se piquoit d'une grande érudition. Il est dommage qu'il ait employé ces rares talens, pour appuyer les erreurs de Calvin. Il mourut à la Haye le 13 Janvier 1687. Pierre-Sylvain Regis nâquit aussi à la Salvetat, ou Sauvetat en 1632. Il a été un des plus fameux disciples de Descartes. Il avoit un grand goût pour la Philosophie, & il sçut toûjours soumettre les lumieres de la raison à celles de la Foi. Il mourut à Paris le 11 Janvier 1707.

SALVIAC, Bourg dans le Quercy, Diocese de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

SALVIGNON, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 270 habitans.

SALUNAUX, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 192 habitans.

SALIT, ou *Salyes*, Peuples de l'ancienne Gaule Viennoise troisiéme, qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Diocèse d'Aix en Provence, & une partie de celui d'Arles ; c'étoient les ennemis des Marseillois. On les nomme encore *Salvii*, l'on croit qu'ils avoient fait autrefois partie des Liguriens Transalpins, ou Celtoliguriens.

SALZA, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 69 habitans.

SALZES-HERMALTZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 362 habitans.

SAM

SAMADET, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1035 habitans.

SAMAN, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette de Comenges, a 170 habitans.

SAMANT, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Election de Bresse, a 210 habitans.

SAMARAN, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 274 habitans.

SAMAROBRIVA, Ville de la Gaule Belgique, Capitale des *Ambiani*, située au bord de la Somme, sur laquelle elle avoit un Pont. Son nom étoit dérivé de sa situation *Briva*, mot Celtique qui

signifioit *Pont*; Samara étant l'ancien nom de la riviere de Somme. Ainſi le mot de *Samarobriva* ſignifie Pont ſur Somme, parce qu'en effet cette Ville, qui eſt aujourd'hui Amiens, avoit un Pont ſur cette riviere avant Ceſar.

SAMATHAN, Ville, du bas-Armagnac, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Sieges de la Juſtice Royale de Comenges qui reſſortit au Preſidial de Toulouſe.

SAMAZAN, dans le Baſadois, Dioceſe de Baſas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 710 habitans.

SAMAZAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 220 habitans.

SAMBIN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 555 habitans.

SAMBLANÇAY ou SAMBLANÇE', Bourg, dans la Touraine, auprés de Luynes, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 565 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoûtier.

Il y a un Château qui a été bâti par Jacques de Beaune, Treſorier de France, Comte de Tours & Gouverneur de Touraine, qui ſous le Regne de François I. fut condamné & executé à mort, le neuf d'Août de l'an 1527, à la ſollicitation de Loüiſe de Savoye, Ducheſſe d'Angoûleme, & mere du Roi.

SAMBLANCEAUX, Abbaye. *Voyez* Sablonceaux.

SAMBLANCEAUX, ou le fort de Samblanceaux eſt ſitué ſur un rocher, à la pointe de l'iſle de Ré, du côté du Pertuis d'Antioche, dont il deffend le paſſage.

SAMBOUC, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 220 habitans.

SAMBRE, *Sabis*, Riviere du Haynaut. Sa ſource paroît à une lieuë de la Chapelle en Picarde. Elle paſſe dans le Haynaut qu'elle partage en deux parties inégales. Elle arroſe Landrecies, Barlaimont, Aimeries, Charleroi, Marchiennes-au-Pont & Froidemont, puis accruë des eaux de pluſieurs ruiſſeaux & de la Heuſe, qu'elle reçoit dans ſon cours, elle va ſe décharger dans la Meuſe à Namur. Par le moyen des écluſes elle eſt navigable depuis Landrecies juſqu'à Maubeuge. Pour faciliter le débit des fers du Haynaut, on pourroit rendre la Sambre navigable dès l'abbaye de Femy, & tirer un canal de là à Guiſe pour joindre la riviere d'Oiſe. On trouveroit pour l'execution de ce deſſein des eaux ſuffiſantes. Il n'y auroit que la dépenſe des écluſes.

SAMBUC, Paroiſſe du Diocèſe d'Ambrun, dans la vallée de Barcelonette.

le SAMBUC, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 109 habitans.

SAMEON, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Saint Amand, a 518 habitans.

SAMER-aux-Bois, *Samerium*, dans le Boulonnois, à trois lieuës au ſud-eſt de Boulogne, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 960 habitans. Il y a une abbaye de Benedictins de la Congregation de Saint Maur, fondée en 608. par Saint Wilme, Comte de Boulogne. L'Abbé en eſt Seigneur temporel & ſpirituel. L'Abbaye a 9000 livres de revenu. La Cure eſt le Chef-lieu d'un Doyenné, & vaut 800 livres de rente.

SAMERLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel, & Recette d'Auxonne, Bailliage rural de la Perriere, a 96 habitans. Ce lieu, qui eſt ſitué au milieu des bois, depend de Saint Seine en Baſche.

SAMERON, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 180 habitans.

SAMES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs; Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 390 habitans.

SAMESLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 233 habitans.

SAMILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Langrés, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 249 habitans.

SAMISET, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre de S. Claude, a 154 habitans.

SAMOGNIET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 280 habitans.

SAMOIREAU, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 278 habitans.

SAMOIS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 550 habitans. Il y a une Prévôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Melun.

SAMONNAC, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 425 habitans.

SAMOUCY & Etrepois, *Salmuncianum*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon a 112 habitans. Il y avoit autrefois dans ce lieu un Château dès le temps du Roi Pepin-le-bref qui y faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Le Roy Carloman y demeuroit auſſi, & les ſucceſſeurs de Charlemagne ont rendu pluſieurs Edits & Ordonnances datez de ce lieu, appellé anciennement Chamouſſy. Il en reſte encore quelques veſtiges. Ce lieu appartient aujourd'hui à l'Abbaye de Saint Martin de Laon, de l'Ordre des Prémonſtrez.

SAMOUILLAN, dans le Comté du & Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

SAMPANS, *Caſtrum Sancti Panos*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 200 habitans. Ce lieu eſt à près d'une lieuë de la Ville de Dole, ſon veritable nom eſt ſaint Pan: le nom de Pan étoit, comme on ſçait chez les Payens, le nom du Dieu de l'univers, *le grand Pan*, adoré particulierement en Arcadie. Ce mot vient du Grec Πᾶν, qui ſignifie, *tout*. Le ſaint qui portoit ce nom, & dont ce Village a pris le ſien, eſt tellement inconnu depuis plus de trois cens ans, que par corruption, ce nom s'eſt changé en celui de Sampans qui eſt à demi latin; & Goulut dit avoir reconnu par de vieux titres que c'eſt Saint Pan. Ce lieu au reſte n'eſt fameux que par ſes belles carieres de marbre & de pierres jaſpées: elles ſont très-abondantes.

SAMPIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bail-

liage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 196 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes ſur une petite riviere appellée la Coſanne qui n'eſt, ni ne peut être navigable. Il y a des vignes.

SAMPZON, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers a 66 habitans.

SAMSONS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement, Intendance de Grenoble, a 405 habitans.

SAMYA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 82 habitans.

SAN

SANAVONS, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 148 habitans.

SANCERGUES, Bourg & Marquiſat, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 780 habitans. Il y a une Collegiale très-ancienne dediée à ſaint Cyr, dont le nombre des Canonicats a été reduit à 15 par le Pape Innocent II. l'an 1139.

SANCERRE, *Sancerra, Sacrum Cæſaris. Sacrum Cæſaris.* Ville, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Gouvernement de Berry, Preſidial de Bourges, Siége d'un Bailliage, Intendance & Election de Bourges, Siége d'un Grenier à Sel, a 2672 habitans. On y ſuit la Coutûme de Loris-Montargis. Cette Ville eſt très-ancienne: elle eſt ſituée ſur un côteau rempli de collines, couvertes de vignobles, à quatre lieuës de la Charité ſur Loire. Cette riviere n'en eſt qu'à un quart de lieuë, & les Bourgs de ſaint Satur & de Meneſtreol, qu'à un demi quart de lieuë. Coſne & Poüilly en ſont à deux lieuës. il y avoit dans cette Ville pluſieurs Egliſes & Prieurés qui ont été détruits, pendant les guerres: Il n'y reſte plus qu'une Paroiſſe dediée à Notre-Dame, à S. Jean & à S. Dombe, & dont la Cure qui vaut 1500 livres, eſt à la collation de l'Abbeſſe de ſaint Laurent de Bourges. Les Villages de Chavignol, Chavignolet & Aſmigny en dépendent. Les Auguſtins reformez y ont une Maiſon qui n'a que quatre Religieux qui ſont Prêtres, & s'employent à ſervir les Paroiſſes voiſines, leur revenu étant fort mince. On y a de plus établi nouvellement des Religieuſes de Notre-Dame de la Miſericorde, de l'Ordre de ſaint Auguſtin: Les revenus ſont péris par les derniers rembourſemens des Dotes des Religieuſes en Billets de Banque. Il y a trois Foires par an en cette ville, la plus conſiderable ſe tient le premier Lundi de la ſemaine avant Pâques, on l'appelle le *Beau Marché*, elle dure le Jeudi, le Vendredi, & le Samedi de la ſemaine de la Paſſion, une autre ſe tient le premier Lundi du mois après Pâques, & enfin une autre le premier de Septembre. Il y a auſſi marché tous les Samedis.

La Ville de Sancerre eſt le Chef-lieu d'une ancienne Comté, dont relevent directement pluſieurs Fiefs conſiderables poſſedez par des perſonnes illuſtres & de la premiere condition, qui lui doivent foi & homage, comme Vaſſaux de ſa Comté, tel eſt pour exemple le Duché de Châtillon-ſur-Loire qui en eſt un arrierre Fief.

Elle appartenoit aux Comtes de Chartres & de Champagne dès le dixiéme ſiécle, pour lors on la nommoit *Sincerra*, le nom de *Sacrum Cæſaris* ne lui a été inventé que beaucoup depuis par Philippe le Breton qui vouloit que Ceſar l'eût fondé pendant le Siége d'*Avaricum*, aujourd'hui Bourges.

Le Comté de Sancerre fut dans le douziéme ſiécle le partage d'un Prince puiné de la Maiſon de Champagne à qui il donna le nom, & paſſa en celle de Clermont, par le mariage conclu l'an 1405 avec Marguerite, unique heritiete de Jean Comte de Sancerre; puis dans la Maiſon de Bueüil, l'an 1436 par le mariage de Marguerite Dauphine, fille de Beraud, Dauphin d'Auvergne, & de cette premiere, Marguerite de Sancerre, dont on vient de parler avec Jean Sire de Bueüil, laquelle en étant devenu auſſi heritiere, fut obligé de la vendre, à cauſe de ſes dettes; deſorte que l'an 1640, Henry de Bourbon, Prince de Condé, s'en rendit adjudicataire pour la ſomme de trois cent cinquante mille livres. Cependant comme cette ſomme parut modique aux habitans, ils ſe cottiſerent pour la payer au profit de leurs anciens Seigneurs, afin de leur conſerver une terre ſi noble. Leur generoſité qui a peu d'exemple n'eut pas neanmoins d'effet par la faute des heritiers qui ne penſerent point pendant le cours de cette inſtance, à faire uſage du droit de retrait lignager; enſorte que le Parlement jugea que l'adjudication faite au plus offrant, revêtuë de toutes ſes formes, ne pouvoit plus recevoir aucune atteinte, & ainſi la poſſeſſion en eſt demeurée juſqu'à preſent à la Maiſon de Condé.

Quelques Auteurs croyent qu'on doit rapporter l'étimologie de la ville de Sancerre aux grandes peuplades des Saxons, que Charlemagne tranſporta en ce païs, à cauſe du nom de *Saxia* & *Saxiacum*, que Sancerre a porté; mais qui pourroit venir tout ſimplement de ſa ſituation ſur une montagne que l'on appelle quelquefois en Latin *Saxum*, d'où l'on a pû par la ſuite, & ſous un faux préjugé, lui donner les noms qu'elle a porté de *Saxonienſis Tractus*, ou ſeulement *Saxonicum*. On trouve en effet dans une grande partie de ce Païs, un eſpece de peuple different, & que l'on regarde comme eſclaves des autres, qui peuvent être ou les reſtes de ces Saxons, ou peut être avec plus d'apparence des Gaulois, qui demeurerent parmi eux. *Voyez* Gaule.

Cette Ville a été un des principaux boulevards des Calviniſtes. Le Roi Charles IX. ayant reſolu de leur ôrer cette place, la fit aſſieger en 1569 par Claude de la Châtre, Gouverneur de Berry, qui ayant été repouſſé, avec beaucoup de perte dans deux aſſauts, fut obligé de ſe retirer après un ſiege de cinq ſemaines. L'an 1572, après le maſſacre de la S. Barthelemy, le Roi ordonna au ſieur de la Châtre d'aſſieger de nouveau la ville de Sancerre. Ce General arriva devant cette place le 13 de Janvier 1573, il n'auroit pas été plus heureux qu'au premier ſiege, ſi après avoir été vigoureuſement repouſſé à l'aſſaut general qu'il fit donner le 19 Mars ſuivant, il n'avoit pris le parti de convertir ce ſiege en blocus, & de tâcher de prendre cette place par la famine, ne le pouvant par la force. La famine en effet les reduiſit à ſe nourrir des choſes qui font le plus d'horreur. Tout ce que Joſeph l'Hiſtorien rapporte de celle du ſiege de Jeruſalem, ſous Veſpaſien & Tite, s'y renouvella. Le 25 Juillet de cette même année 1573, un Vigneron & ſa femme furent convaincus d'avoir mangé la tête, le foie & les poulmons de leur fille âgée de trois ans. Les Officiers de Juſtice en ayant été avertis ſe tranſporterent en leur maiſon où ils trouverent le

le reſte du corps dans des pots. Ils firent empriſonner le mari, & une vieille femme qui demeuroit avec eux ; cette derniere mourut en priſon ; le Vigneron fut condamné à être brûlé vif, & ſa femme à être penduë. Dans cette extrêmité, les Aſſiegés furent obligés de capituler. Ce fut le 25 d'Août 1573. Après que Sancerre ſe fut renduë, on en raſa les Fortifications. La terre de ce Comté vaut vingt mille livres de rente, compris la Baronnie de Vailly ; & plus de deux cens Fiefs en relevent. On recüeille aux environs, des vins auſſi eſtimez que ceux de Bourgogne, & l'on en tranſporte beaucoup à Paris (par le Canal de Briare) que les Marchands de Paris donnent pour tels.

SANCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 1610 habitans.

SANCEY, & ſes Hameaux, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 500 habitans.

SANCHAY-le Haut, ou Auboſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 135 habitans. M. Pulteman en eſt Seigneur.

SANCHAY-le-Bas, ou en riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 163 habitans. M. Pulteman en eſt Seigneur.

SANCHEVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 815 habitans.

SANCIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 56 habitans.

SANCOINS, Ville, Juſtice Royale dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 450 habitans.

Cette petite Ville eſt ſituée ſur le ruiſſeau d'Argent, enclavée dans le Bourbonnois, à ſix lieuës de Nevers, & à deux de l'Allier. Elle eſt Siége d'un Grenier à Sel, ſa Juſtice eſt du reſſort du Bailliage de Saint Pierre-le-Moutier.

SANCOINS, ou Xancoins, Prévôté Royale dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 185 habitans.

Sancoins, étoit autrefois un Monaſtere où l'on bâtit une Forteresſe, qui ayant été priſe par les partis contraires au Roy, & pluſieurs fois repriſe en 1592. elle fut raſée par l'ordre du Roy, & les Maiſons furent entourées de murailles ; les Moines cederent une partie de leurs droits au Roy, pour conſerver l'autre. Tout ce qui reſte eſt un Prieuré valant dix-huit cens livres, qui eſt de l'Ordre de Saint Benoit. Le Prieur nomme à la Cure du lieu, qui vaut mille livres. Il y a un Hôpital, & quatre Foires par an de chacune un jour ; ſçavoir, le Jeudy avant la Chandeleur, le Jeudy avant la Pentecôte, le jour de Saint Martin 4 Juillet, & le jour de Saint André : le marché de ce lieu ſe tient les Mardis ; le Roy en eſt Seigneur, & par engagement M. le Duc de Levi.

SANCOURT, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Recette & Subdelegation de Cambray, a 96 habitans.

SANCOURT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 318 habitans. M. le Riche en eſt Seigneur, & preſente à la Cure.

SANCY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avallon, a 416 habitans. Ce lieu eſt ſitué en un païs de Montagnes, il y a des vignes ; l'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

SANCY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 142 habitans.

SANCY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 150 habitans.

SANCY, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 68 habitans.

SANDARVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 285 habitans.

SANDIER, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 810 habitans.

SANDILLON, Bourg dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1190 habitans.

SANDOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 408 habitans, M. le Commandeur de Sainte Vaubourge en eſt Seigneur.

SANDRENS, Baronnie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 138 habitans.

SANDRICOURT, *Sanderi*, ou *Sandrici Curia*, Terre érigée en Marquiſat, en faveur de la Maiſon de Rouvroy. Elle eſt dans la Paroiſſe d'Amblainville, au Vexin François, & vaut dix mille livres de rente. Elle eſt célébre par le fameux Tournois, que Loüis de Hedouville qui en étoit Seigneur, y fit en 1493. & qui fut appellé *la Barriere Périlleuſe*. On en peut voir la deſcription dans le Théâtre d'honneur de la Colombiere ; les Armoiries des Gentilshommes qui y combattirent, ſont encore repreſentées dans la Chapelle du Château. Loüis de Hedouville n'ayant point eu d'enfans, la Terre de Sandricourt vint à Françoiſe de Rouvroy ſa femme, qui la donna à Jean de Rouvroy ſon neveu, dont deſcendent les Marquis de Sandricourt d'aujourd'hui, & qui étoit frere puîné de Loüis de Rouvroy, tige des Ducs de Saint-Simon, ainez de cette Maiſon.

SANDT, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil ſouverain, & Intendance d'Alſace, Bailliage, & Recette de Benfeld, a 146 habitans.

SANGATE, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 416 habitans.

SANGHEN, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Ardres, a 185 habitans.

SANGUEYNET, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

SANIERES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 303 habitans.

SANILHAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 340 habitans.

SANILHAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe

d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 42 habitans.

SANILLAT, dans le Perigord, Diocèſe de Périgueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Périgueux, a 635 habitans.

SANIS, & Morinvilliers, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 575 habitans.

SANIZY-&-Narpoul, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 292 habitans. Sanizy-&-Narpoul eſt une Paroiſſe ſituée dans un Valon ſterile couvert de bois, dont le terrain ne produit que très-peu de ſeigle & avoine; les foins y ſont abondans, mais de mauvaiſe qualité, pluſieurs bois taillis dont on fait du charbon, appartiennent à la Dame du lieu; il n'y a aucun commerce ni menus fruits. M. de Curvol, & Madame de Buſſeaux en ſont Seigneurs.

SANLEQUES, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 148 habitans.

SANNAT, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 407 habitans. Sannat, eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, bon terroir à ſeigle, avoine & bled noir, un peu de froment; il y a quelques habitans qui voiturent du bled à Aubuſſon. Monſieur le Duc d'Orleans, & M. de la Roche-Aimont en ſont Seigneurs.

SANNEGRAND, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

SANNERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 340 habitans.

SANOIS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Paris, a 935 habitans.

SANRY-lés-VIGY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

SANRY-ſur-Nied, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 123 habitans.

SANS, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 218 habitans.

SANS & Condé, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 285 habitans.

SANS, & la Farge, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 326 habitans.

SANSA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 78 habitans.

SANSAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 179. habitans.

SANSAY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 358 habitans.

SANSEUZEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 560 habitans. L'Abbé de Fécamp préſente à la Cure.

SANSEUZEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 140 habitans. Le Seigneur temporel préſente à la Cure.

SANSHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landzer, a 218 habitans.

SANSON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 25 habitans.

SANSONS, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 74 habitans.

SANSUYERE, Riviere, dans le Bauprois, en Normandie, Diocèſe de Coutances. Cette riviere eſt formée de pluſieurs ruiſſeaux qui viennent de la chauſſée de Pierrepont, & de la Forêt de Saint Sauveur: on la paſſe en bateau, elle deſcend auprès de Varenguebec, & du bois de Limor, & elle entre dans la riviere d'Ouve après deux ou trois lieuës de cours.

SANTANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 132 habitans.

SANTEAU, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance, d'Orleans, Election de Pithiviers, a 340 habitans.

SANTENAY, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 425 habitans.

SANTENAY-le-haut, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Beaune, a 730 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, la riviere de Dueſne paſſe à deux cens pas; il y a un pont & un grand chemin appellé le grand chemin de Conches; c'eſt un païs de vignes; la Crée, Saint Jean de Narolle, & Narolle en dépendent.

SANTENOGE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 200 habitans.

SANTERRE, ou Santois, *Santterienſis Ager*, Païs de la Picardie, aux environs de Peronne, c'eſt une Lieutenance generale du Gouvernement militaire de Picardie; elle comprend les Gouvernemens particuliers de Peronne, Montdidier & Roye. Ce petit païs eſt borné au ſeptentrion par l'Artois, à l'orient par le Vermandois & le Noyonnois, au midy par le Soiſſonnois & le Beauvoiſis, & à l'occident par l'Amienois. Quelques auteurs ont voulu ortographier ſon nom Sangters, & le rendre en latin *in ſanguine Terſo*; mais les plus anciens actes l'ont toûjours nommé Santerre, Santois, & *Santerienſis*. Ce païs a fait quelques temps partie du Comté de Vermandois; il eſt des plus abondans en fruits & autres grains. Ses villes principales ſont Peronne, Montdidier, Roye, Neſle, Lihons & Bray. La Somme eſt la plus conſiderable de ſes rivieres.

Le païs de Santerre fut cedé par le Roy Charles VII. en 1435. à Philippes le Bon, Duc de Bourgogne, & par conſequent devoit revenir au domaine des Rois de France, immediatement après Charles le Hardi, dit auſſi le Terrible, qui mourut l'an 1477. & ne laiſſa qu'une fille appellée Marie, qui épouſa Maximilien d'Autriche, à qui elle porta les états de ſon pere. Auſſi par les traités de Cambray & de Creſpy, Charles-Quint ceda-t-il à François I. toutes les prétentions qu'il avoit ſur les Châtellenies de Montdidier, de Roye, & de Peronne,

& qui étoient déraiſonnables ; puiſque par le traité d'Arras de l'an 1435 Charles VII. n'avoit tranſporté ces Châtellenies qu'aux deſcendans mâles des Ducs de Bourgogne, qui finiſſoient à Charles le Terrible.

SANTES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de l'Iſle, a 1175 habitans.

SANTEUIL, *Santolium*, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 285 habitans.

SANTEUIL (avec la Chapelle) *Santolium*, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 155 habitans. L'Archevêque de Roüen, eſt patron de la Cure.

SANTIER, dans le bas Vendoſmois, Haute, Juſtice du Reſſort de Baugé.

SANTIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 218 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau. C'eſt un païs de forêts en partie ; il y a peu de vignes. L'Abbé de Moûtier-ſaint-Jean eſt collateur de la Cure. Le Prieuré de Vaux, qui vaut quinze cent livres de rente, en eſt à une lieuë.

SANTILLY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 352 habitans.

SANTILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux. La riviere de Groſne y paſſe. Il n'y a point de paſſage. C'eſt un païs de plaine. Il y a un fief nommé Fortunet, & une metairie qui dépend du château de ſaint Gengoux.

SANTILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 146 habitans.

SANTOCHE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 45 habitans.

SANTONES, Peuples de la Gaule, puiſſans & guerriers, dont Jules Ceſar fait une honorable mention. Ils étoient pour lors de la Gaule Celtique. Auguſte les a depuis unis à la Gaule Aquitanique, & enſuite ils ont été ſoûmis à la ſeconde Aquitaine. Ils occupoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Saintes, & la partie meridionale de celui de la Rochelle ; leur Ville capitale étoit *Mediolanum*, qui ayant été détruite par les Barbares, & enſuite rebâtie plus près de la Charente, a pris de ces peuples le nom de *Saintes*. Ces Peuples furent les premiers qui prirent les armes pour s'oppoſer à Ceſar, qui cependant les aſſujettit. Ils paſſerent de la domination des Romains à celle des Goths. Ceux-ci furent chaſſez de ce païs par les François, après la bataille de Vouglay, vers l'an 508. Enſuite ſous les premiers Rois de la ſeconde race, Landry fut Comte de Saintonge. Guillaume Tête d'Etoupes, Duc de Guienne, s'en empara au dixiéme ſiecle, & Guillaume V. ſon petit fils, donna ce Comté à Foulques *Nera*, Côme d'Anjou ; mais après la mort de Geofroy Martel, Comte d'Anjou, fils de Nera, il fut réuni au Duché de Guienne. Eleonor, Ducheſſe de Guienne, que le Roi Louis VII. repudia, porta cette Province aux Anglois l'an 1152, par ſon ſecond mariage avec Henry II. Roi d'Angleterre. La Saintonge fut confiſquée ſur le Roi Jean ſans Terre leur fils en 1202. pour crime de félonie. Elle retourna aux Anglois par le traité de Bretigny l'an 1360 ; & enfin elle revint à la Couronne avec la Guienne en 1451. *Voyez* Saintonge.

SANTOSSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à ſel d'Arnay-le-Duc. Ce lieu eſt ſitué entre Beaune, Arnay-le-Duc & Autun. Il y a des vignes.

SANTOUR-Nourry, Terre de la Generalité de Paris, Election de ſaint Florentin. Elle appartient au marquis de Tremoy par la Dame ſa mere, & vaut 2500 livres de rente.

SANVIE ou Sainneville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 350 habitans. M. le Prince de Conty en eſt Seigneur.

SANVIGNES, Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette du Comté de Charollois, a 316 habitans.

SANVIGNES, Paroiſſe dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Toulon, a 290 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Perey & Mont-Cenis, c'eſt païs de plaines, & de montagnes ; il y a des bois & des buiſſons ; les Chanoines de Saint Nazare d'Autun ſont collateurs de la cure ; cette paroiſſe eſt compoſée de cinq hameaux ; ſçavoir, Sanvignes, le village des Peres, le Magny, & le Tartre, & de plus quatorze métairies en dépendent.

SANVIGNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, Grenier à ſel de Noyers, a 163 habitans. Ce lieu eſt ſitué en un païs de montagnes à deux lieuës de la riviere de Serain. Ce païs eſt environné de bois.

SANXAY, ou Sanzay, Ville, dans le Poitou, près de Luzignan, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Thouars, a 1400 habitans. M. le Marquis de Dangeau en eſt Seigneur.

SANZAIS, dans le Bourbonois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de ſaint Amand, a 150 habitans.

SANZEILLES, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 310 habitans.

SAO

SAON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 618 habitans.

SAON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 800 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin dédiée à S. Thiers. L'Abbé n'a qu'environ ſept cent livres de rente.

SAONE. *Arar, Araris, Saucona*, Riviere, l'une des plus conſiderables du Royaume, connuë ſur tout par les commoditez qu'elle procure à Lion, & de tems immémorial par la lenteur de ſon cours (*lentus Arar.* On ne peut mieux exprimer cette lenteur, que Seneque l'a fait, en diſant, qu'elle ſemble toujours douter du cours qu'elle doit prendre. *Ararque dubitans quo ſues curſus agat.* Elle a ſa ſource en Lorraine au Mont de Voſges à quatre lieuës au deſſus de Darney, & prenant ſon cours vers le midi, traverſe une partie de la Lorraine, côtoye le Baſſigny, traverſe enſuite toute la Bourgogne, paſſant dans la Comté ou Franche-Comté en partie, & le Duché de ladite Bourgogne, & par les Generalités de Dijon & de Lion, ſeparant celle de Lion, c'eſt-à-dire, le Beaujolois & Lionois de la Principauté de Dombes. Elle traverſe auſſi Lion, & après avoir

reçû la Crone, qui porte bateaux à la Ferté, & quelqu'autres petites rivieres, elle se rend enfin dans le Rhône au dessous des murs de cette puissante Ville, près de l'Abbaye d'Aisnay. La Saone a trois ponts à Lion. Un seul est de pierre. Cette riviere ne commence à porter bateaux qu'à Traves au dessus d'Aussonne. Les principales Villes qu'elle arrose sont, Pont & Port sur Saone, Gray, S. Jean de Losne, Verdun, Chalon, Tournus & Mâcon. Elle reçoit un grand nombre d'autres rivieres grandes & petites dont les plus considerables sont, l'Oignon, la Tille, l'Ouche, le Doux & la Resouze. L'on dérive son nom moderne de Saonne, du mot *Saucona*, que l'on prétend lui avoir été donné pour la quantité de sang des Martyrs, que l'on fit mourir sur ses bords dans les dernieres persecutions des Empereurs, dont même elle avoit été teinte, pendant quelque tems. La navigation y est toujours très incommode; car en hyver, elle est sujette à de grands débordemens, ou à se geler aisément, parce qu'elle est trop plate & trop lente, & en esté, ses eaux sont souvent très-basses. M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, a dans les Memoires qu'il dressa sur cette Province en 1697, proposé des moyens pour remedier au premier de ces inconveniens qui est le principal; mais on n'en a point encore tenté l'execution. Il conseilloit entr'autres d'extirper les isles dans les endroits où elles rendoient le canal de la riviere trop étroit, & de creuser un nouveau canal pour rendre son cours plus droit, là où elle fait un trop grand circuit. La Saone forme au dessous du pont de Mâcon une petite isle qui est toute entourée d'arbrisseaux; le milieu forme une petite prairie propre pour donner des fêtes & des rejoüissances publiques.

les deux SAONES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 150 habitans.

SAONNE, dans le Bas-Armagnac, Diocèse de Leitour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 69 habitans.

la SAONNE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 100 habitans.

SAONNET, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 554 habitans.

SAP

le SAP, *Sapum*, gros Bourg & Vicomté, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux. a 2600 habitans. L'Eglise Paroissiale de S. Pierre est à la presentation de l'Abbé de S. Evrou. Orderic Vital, moine de cette Abbaye, dit dans son Histoire, page 906, où il releve la valeur de ses habitans, que ce lieu a tiré son nom d'un grand sapin, alors appellé *Sap*, qui étoit devant cette Eglise. Ce lieu est en partie du domaine du Roy. Il appartenoit, selon le même Auteur, à Gilbert Comte de Brion, au commencement du onziéme siecle; mais les fils de Giroie, Baron d'Echaufour, avec lesquels il eut guerre, le prirent sur lui, & le garderent, à quoi Gilbert voulut bien à la fin consentir, à la priere de Robert I. Duc de Normandie son cousin qui desiroit mettre la paix entre les deux familles: cependant on voit dans cet Ecrivain, que ce lieu fut defendu en 1136, par Gautier de Claire, arriere petit-fils de ce Gilbert, contre Geofroy, Comte d'Anjou, qui revendiquoit alors le Duché de Normandie. Elle étoit entre les mains de Malhaud, fille de Robert surnommée Leïakre, batarde de Henry I. Roi d'Angleterre, & femme de Renaud de Courtenay, laquelle pour le repos de l'ame de son mari & de la sienne, donna à l'Abbaye du Bec cent sols de rente, à prendre sur sa Prévôté du Sap. On trouve encore une Dame du Sap, qui peut-être seroit la même, maintenuë dans la garde noble de son fils par l'Echiquier tenu à Falaize en 1207, & ainsi ce n'est que depuis ce tems-là que cette terre est venuë au Roi.

SAPANDRE', *Sapum Andreæ*, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux; Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 500 habitans. La Cure est à la nomination de l'Abbé de Saint Evrou.

SAPER-Wicq, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 169 habitans.

SAPEY, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 283 habitans.

SAPICOURT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 106 habitans.

SAPIGNEULLES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 76 habitans.

SAPIGNICOURT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 159 habitans.

SAPIGNY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 124 habitans. Ce lieu est situé à une demie lieuë au nord de Bapaume sur le chemin d'Arras.

SAPOGNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 335 habitans.

SAPOGNE, dans le païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 102 habitans.

SAPONAY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 218 habitans.

SAPONCOUR, *Saponi-Curia*, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 96 habitans.

SAPPOY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 56 habitans.

SAPTE, petit lieu du haut-Languedoc, situé auprès de la ville de Carcassonne, dont il peut passer pour un fauxbourg. Il y a une manufacture considerable de draps, à laquelle M. Colbert a beaucoup contribué.

SAR

SARAMON, *Cella Medulsi*, Abbaye, dans le bas Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac. C'est une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée vers l'an 904. sous l'invocation des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, dans un lieu nommé *Blizentium*. Cette Abbaye qui ne vaut que dix-huit cens livres de rente, est située sur la riviere de Gimons, à quatre lieuës d'Auch.

SARANCE, *Voyez* Sarrances.

SARANCOLIN, *Voyez* Sarraneolin.

SARANSAC, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen

d'Agen, a 249 habitans.

SARARAN, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 46 habitans.

SARASQUETTE, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 68 habitans.

SARAZ, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 50 habitans.

SARCE', dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 560 habitans. La cure est à la nomination de l'Abbé, & des Moines de S. Vincent du Mans.

SARCE', dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La paroisse est dédiée à Saint Martin, & sa cure est à la collation de l'archevêque de Tours.

SARCEAUX, ou Serceaux, *Sercella*, dans la Normandie, Diocèse de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 430 habitans. L'Abbé de Saint Vandrille nomme à la cure, & l'Eglise est sous l'invocation de Saint Martin.

SARCELLES, *Sercella*, Marquisat, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1060 habitans. Ce lieu est situé au bord d'un petit ruisseau nommé Rhône, entre Saint Denis & Ecoüen, dans le propre païs de France.

SARCENAS, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 76 habitans. C'est un petit lieu situé au pied des montagnes de la grande Chartreuse, près de Voreſpe.

SARCEY, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 300 habitans.

SARCEY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 115 habitans.

SARCICOURT, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 218 habitans.

SARCLAY, ou Saclé, & Villeras, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 236 habitans. Ce lieu est situé dans la Châtellenie de Châteaufort, à quatre lieuës au Sudoüest de Paris. Il y a un acqueduc qui conduit des eaux à Verſailles.

SARCOS, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 108 habitans.

SARCUS-le-Grand, ou Sercû, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 780 habitans. Il y a un petit Chapitre de quatre Chanoines à la collation du Seigneur.

SARCY en Tardenois, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 290 habitans. La cure de ce lieu vaut cinq cens livres.

SARDAN, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 591 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes, terres legeres & pierreuſes à ſeigle, bled noir, orge, petite avoine & raves. Il y a beaucoup de bois, les paccages & les foins ne ſont pas de la meilleure qualité, il y en a ſuffiſamment pour la nourriture des beſtiaux, dont on fait un petit commerce. Il n'y a point de menus fruits. M. le Duc de la Feüillade, & M. du Pont-du-Château en ſont Seigneurs; ſes dépendances ſont les hommes de Maiſonniſſe, & l'Avant-Blanche en Sardan.

SARDAN, dans le Languedoc, Diocèse de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, Viguerie de Sauves. Ce lieu eſt ſur une hauteur auprès du Vidourle, riviere qui tombe dans le Viſtre, près de l'étang de Mauguio.

SARDINYA, & Joncet, dans le Rouſſillon, Diocèse de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 315 habitans.

SARDOLLES, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 110 habitans.

SARDON, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 390 habitans.

SARDREU, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 274 habitans.

SARDY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 172 habitans. Cette paroiſſe eſt ſituée dans une plaine entourée de bois; ſes terres rapportent du froment, du ſeigle, du méteil, de l'orge & de l'avoine; l'on y nourrit peu de beſtiaux, les habitans font un commerce aſſés conſiderable de bois qu'ils font floter ſur la riviere d'Yonne pour Paris. M. le Comte d'Oſnay en eſt Seigneur.

SARDY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Château-Chinon, a 34 habitans. Ce n'eſt qu'une collecte dépendante de la paroiſſe précedente; ſes habitans recüeillent du froment, du ſeigle, de l'orge & de l'avoine; ils nourriſſent des beſtiaux. M. l'abbé de Megrigny en eſt Seigneur.

SARE, ou Saare, *Saravus*, Riviere de Loraine, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges, auprès de Salm, dans un endroit appellé Notre-Dame du Lac. Elle a preſque tout ſon cours dans la province de la Sarre, & paſſe à Sarebourg, au-deſſus de laquelle elle commence à être navigable à Saralbe, & ſe rend dans la Mozelle à Conſarbrick, à une lieuë au-deſſus de Treves. Auſone, & l'itineraire d'Antonin, font mention de cette riviere ſous le nom de *Saravus*. Elle étoit cependant auſſi appellée dès-lors *Sarra*, comme Joſeph Scaliger le prouve dans ſes notes ſur Auſone, par cette ancienne inſcription-cy trouvée à Sarebourg.

CAES. RO. EXER. IMP. P. P.
S. C. AV. TREVE. INGRESSUM
H. CASTRA. SARRÆ FLV.
PRO MIL. CVSTODIA
BIENN. POTITVS. EST.

SAREBOURG, Ville, Prévôté, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 600 habitans. On appelle indifferemment cette Ville, Sarbourg, Sarbruk, ou Sarpruk; c'eſt-à-dire, Pont de Sare, qui eſt le nom qu'a ce lieu dans l'itineraire d'Antonin, *Pons Saravi*. Car Bruck & Pruk ſignifient encore un Pont, comme faiſoit *Briva* dans l'ancien Gaulois, *Samarobriva*, Pont ſur ſomme, *Briva Iſara*, Pontoiſe; ainſi Inſpruk eſt pareillement appellée *Oeni-Pons*, le Pont d'Inn. Quelques-uns croyent que c'eſt plûtôt Sarrebrick, appartenant à la maiſon de Naſſau, qui eſt déſigné dans l'itineraire ci-deſſus; mais il eſt

aſſés clair, par les diſtances, qu'ils ſe ſont trompés. Sarebourg eſt exempte de la taille, à cauſe du grand paſſage des troupes pour l'Alſace; c'étoit autrefois une des premieres Villes du domaine des Evêques de Metz: l'Egliſe de Metz l'avoit donné en fief aux Comtes de Lambourg; la famille de ces Comtes étant éteinte, l'Evêque de Metz l'a réunie à ſon domaine. Depuis, ces Evêques l'ont venduë en 1561. aux Ducs de Loraine, qui l'ont cedé à la France par les traités de 1661. & de 1718. comme faiſant partie du chemin royal d'une demie lieuë de Metz en Alſace. Il y a dans cette Ville une Collegiale, dont les revenus ſont très-modiques.

SARELOUIS, ou Saarloüis, *Oppidum Ludovici ad Saravum*, Ville, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 3098 habitans. Elle eſt ſiége d'un Préſidial, & a été exemptée de la ſubvention & des tailles pour y attirer des habitans. C'eſt une nouvelle Ville que Loüis XIV. en 1680, fit bâtir & bien fortifier ſur la Sare, à un tiers de lieuë de Vaudrevange, & à ſix lieuës au-deſſous de Sarbourg dans le Bailliage Allemand, pour aſſurer les frontieres de l'Evêché de Metz: elle lui eſt reſtée par le traité de Riſwik. C'eſt un hexagone regulier garni de ravelins, avec un ouvrage à corne au-delà de la Sare, où eſt l'Hôpital de la Ville. Il y a un Gouverneur & un état major ſous le Gouvernement general de Metz, Toul & Verdun. Les ruës de cette Ville ſont tirées au cordeau, & aboutiſſent à une grande place quarrée, ſur un des côtés de laquelle eſt l'Egliſe de la Paroiſſe, & de l'autre côté vis-à-vis, eſt la maiſon du Gouverneur. Il y a auſſi un couvent de Recolets, & un de Capucins, qui eſt dans les dehors. Le rempart de la Ville eſt planté de trois rangées d'arbres qui ſont une belle promenade. Par les traités, notamment par celui de 1718. le Duc de Loraine a cedé au Roi une demie lieuë aux environs de cette Ville pour lui ſervir de territoire. Cette demie lieuë comprend l'emplacement de Vaudrevange, & les villages de Liſtroff, Emſtroff, Frawlouter, Roden & Beaumarais.

SAREN, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1160 habitans.

SARENNE, ou Surenne, Foreſt, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Boulogne en Picardie. Elle contient 2242 arpens, 70 verges.

SARGE' *Sargiacum*, *Sargeium*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 858 habitans. La Cure eſt à la preſentation du Chapitre de l'Egliſe du Mans.

SARGNAC, ou Saragnac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, & Vigueric de Beaucaire, a 820 habitans.

SARJAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 460 habitans.

SARIGNY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 500 habitans.

SARINCOURT, dans la Normandie, au Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 318 habitans. Ce lieu eſt au bord d'un petit ruiſſeau qui ſe jette dans la Seine auprès de Meulan. Il eſt du Préſidial de Mantes.

SARLABOUS, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 85 habitans.

SARLANDE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 778 habitans.

SARLAT, *Sarlatum*, Ville, dans le Perigord, Evêché ſuffragant de Bordeaux, chef-lieu d'une Election, d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maréchauſſée, & d'une Sénéchauſſée, a 4439 habitans. Cette Ville, qui eſt la ſeconde du Perigord, eſt très-mal ſituée dans un fond environné de montagnes, ſur une petite riviere dont elle porte le nom, à une lieuë & demie de la Dordogne, & à neuf de Perigueux. Les habitans en ſont très-pauvres, d'autant que le païs, outre qu'il eſt mauvais, n'a que peu ou point de commerce. Cette place a ſervi ſouvent de retraite aux heretiques, qui lui attirerent deux ſiéges dans le ſeiziéme ſiécle; elle en ſoutint encore un en 1652. contre l'armée du Roi.

L'inſtitution de l'Evêché n'eſt que de l'année 1317. Le Pape Jean XXII. ayant converti l'ancienne Abbaye de Saint Sauveur, de l'Ordre de Saint Benoit (laquelle a donné lieu à cette Ville) en Cathedrale, il y établit pour premier Evêque, l'Abbé Raimond de Roqueir. On a réuni depuis peu au Chapitre de cette Cathedrale une petite Collegiale du Diocèſe nommée Saint Avit: afin de le rendre un peu plus conſiderable, parce que le revenu des Chanoines eſt très-foible, celui de l'Evêque eſt de douze mille livres. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de deux autres Dignités, & de quatorze Chanoines. Il reſta regulier juſqu'au regne de François II. qu'il fut ſécariſé, par Pie IV. le Diocèſe comprend deux cens cinquante paroiſſes.

Cette Ville a donné la naiſſance à un Gentilhomme appellé Eſtienne de la Boëtie, qui fut Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & l'un des plus beaux eſprits du ſiecle. On prétend qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorſqu'il compoſa le Traité de la *Servitude volontaire*, qui eſt inſeré dans le troiſiéme volume des Memoires de Charles IX. La Boëtie mourut l'an 1563, âgé de trente-trois ans. Montaigne parle de lui avec de grands éloges dans ſes Eſſais, liv. 1. chap. 28.

SARLIAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 275 habitans.

SARLOUIS ou Saarloüis, Ville. *Voyez* Sareloüis.

SARMAISE, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan. *Voyez* Sermaize.

SARMAZES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 60 habitans.

SARMU, dans la Franche-Comté, Diocèſe; Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 60 habitans.

SARNIGNET, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 148 habitans.

SARNOY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

SARON, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 345 habitans.

SARON, dans la Picardie. *Voyez* Sarron.

SARPMILLAS, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, In-

tendance d'Auch, Païs des quatre Vallées, a 45 habitans.

SARPOUREUX, dans le Bearn, Diocèse d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sene-chauſſée, & Recette d'Orthez, a 69 habitans.

la SARRA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 100 habitans.

SARRACAVE, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Païs de Nebouzan, a 50 habitans.

SARRAGACHIES, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 62 habitans.

SARRAGAILLOLES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 36 habitans.

SARRAMEZAN, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Païs de Nebouzan, a 62 habitans.

SARRAN, Bourg, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 69 habitans.

SARRANCES *S. Maria de Sarrancia*, dans le Bearn, Diocèse de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Morlas, a 80 habitans. C'étoit ci-devant une Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontré, ſous l'invocation de ſainte Marie, La Manſe en eſt unie à preſent à l'Abbaye de la Caſtelle, autrement nommée la Grace-Dieu, même Ordre, dans le Diocèse d'Aire.

SARRANCOLIN, ou Sarrancoulin, Ville ou Bourg, dans le haut-Armagnac, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 2206 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la vallée d'Aure au pied des Pyrenées. Il y a des carrieres de marbres gris, jaune & d'un rouge couleur de ſang: il s'en trouve quelquefois de tranſparant comme l'agathe en certains endroits. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit non reformé. L'on voit près de Sarrancolin une aſſez belle Verrerie.

SARRANT, Bourg, Juſtice royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 500 habitans.

SARRANT, dans le Limoſin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 545 habitans.

SARRANTE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 47 habitans.

SARRAS dans le haut-Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 562 habitans.

SARRAZAT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1380 habitans.

SARRAZIET & Balazin, dans la Gaſcogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 412 habitans.

SARRE, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1130 habitans.

SARREMEIANNE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 372 habitans.

SARREY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 395 habitans.

SARRIAC, dans la Gaſcogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 312 habitans.

SARRIE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 106 habitans. Sarrie eſt ſituée en païs de plaine & de bois. Il y a fort peu de vignes; le Prieur de Marcigny eſt Collateur de la Cure. Les hameaux de Boiſſet, les Peillands, Gregaine, Fleurie & Cheſſie en dépendent. Il y a une Chapelle dans Cheſſie qui eſt annexe de la Cure de Sarrie; Boiſſet, les Peillands & Gregaine ſont du Bailliage de Semur, & en partie de celui de Mâcon; Fleurie eſt du Grenier à Sel de la Clayette; la Paroiſſe & les autres hameaux ſont du Grenier à ſel & de la Recette de Semur en Brionnois. Il y a les Prieurés d'Anzi & de Marcigny.

SARRIGNY-les-Doye, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Beaune, a 316 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine en beau païs: Il y paſſe la petite riviere nommée la Doye. C'eſt un grand paſſage: Il y a des vignes. Corcelles ſous Sarrigny, Neuville, N. D. du Chemin y ſont autant de Seigneuries & de terres ſeparées appartenantes à un même Seigneur.

SARRIS, dans l'Iſle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 130 habitans.

SARROGNA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

SARRON, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 152 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Oiſe à une demie lieuë de Pont ſaint Maxence.

SARRON, dans le Limoſin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 678 habitans.

SARRUS, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 455 habitans.

SARRY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, Grenier à ſel de Noyers, a 228 habitans. Sarry eſt ſitué en païs de montagnes: la riviere de Serin en eſt à une lieuë. Il y a quelques vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure. Les metairies du grand & du petit Antonet en dépendent.

SARRY, Maiſon de plaiſance des Evêques de Châlons à trois quarts de lieuë de cette Ville. Le pieux M. Vialard l'un des derniers Evêques de Châlons y a fait faire de très-beaux jardins.

SARS Poterie, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 376 habitans. Ce lieu eſt un ſecours de Limon-Fontaine, dont le Curé tire ſoixante livres, compris les accidens de l'autel: pour parler le langage du Païs, le terroir contient vingt-cinq razieres en terres de labours, quatre en pâtures & vergers & dix en prairies, à raiſon de quatre-vingt verges la raziere, vingt pieds à la verge, & dix pouces au pied. Les habitans s'occupent à la poterie de terre, les autres ſont manouvriers.

SARS ſur Canche, dans l'Artois, Diocèse d'Ar-

ras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 82 habitans.

SARS Varlencourt, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 115 habitans.

SART, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 106 habitans.

le SART, ou la seigneurie du Sart, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Merville, a 202 habitans.

le SART, *Sarta*, petite riviere de la haute Normandie, dans le païs de Bray; elle prend sa source à Foucarmont, & se rend dans la mer entre Dieppe & la ville d'Eu.

le SART sur Serre, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 456 habitans.

SARTE, *Sarta*, Riviere, qui prend sa source aux frontieres de la Normandie & du Perche, auprès de l'Abbaye de Trape. Elle court d'abord à l'occident, arrose Sainte Scolasse, le Mesle, Alençon, Fresnay, Vivoin, Beaumont-le-Vicomte, la Guerche, le Mans, où elle reçoit l'Huisne; puis continuë vers le midi par la Suze, Malicorne & Sablé dans le Maine. Elle entre ensuite dans l'Anjou, où elle reçoit le Loir; & un peu au dessus d'Angers, elle se jette dans la Mayenne, & y perd son nom quoiqu'aussi grosse qu'elle. C'étoit sa destinée dès le neuviéme siecle, comme on le voit par ce vers de Theodulphe Evêque d'Orleans.

Pericus hunc gignit & Meduana bibit,

Le même Auteur remarque que cette riviere s'étoit tout à coup sechée trois fois en peu d'années, dans des endroits qu'on ne passoit qu'en batteau, & la derniere fois proche du Mans, *Louis le Debonnaire étant dans la septiéme année de son Regne, lui dans la quatriéme année de son injuste exil à Angers, le Soleil parcourant le vingt-deuxiéme degré du Verseau, & la Lune le sixiéme des poissons*; c'est-à-dire, le 8 Fevrier de l'an 820. Il ajoûte que cette merveille qui dura trois heures, arriva lorsqu'il falloit traverser cette riviere pour enterrer un homme mort, qu'on portoit dans sa sepulture qui étoit de l'autre côté; ce qui la lui fait comparer à celle que Dieu opera en faveur des Israëlites, quand ils eurent à passer le Jourdain; & le Pere Bondonet, historien des Evêques du Mans, trouve que cette comparaison est entiere, parce que les eaux de ce dernier fleuve remonterent jusqu'au lieu qui est appellé *Sarthan*, selon l'Ecrivain sacré.

Est propriis spoliatus aquis locus ille repertus.
Qui rate seu remis pervius ante fuit. . . .
Sarta aliis vicibus hoc ipsum est passa duobus,
Nec hoc, nec procul, hoc tempore sive loco.
Quis neget antiqui Dominum meminisse trophæi,
Quo fluvium scindit, & Hierichunta quatit, &c.

Cependant comme Theodulphe témoigne que l'on assuroit aussi que les rivieres d'Huisne & d'Angere avoient autrefois souffert une pareille défaillance, & qu'on lit dans la Chronique de Robert du Mont, qu'elle survint de nouveau à la même riviere de Sarte, & dans le même mois de Fevrier de l'an 1168, au lieu de Fresnay-le-Vicomte; & qu'on prétendoit qu'à Londres la Tamise, qui y est toujours si haute, l'éprouva aussi au tems de Henry I.

Roi d'Angleterre; il n'y a gueres moyen de supposer qu'un tel accident, qui arriveroit si fréquemment seroit vraiement miraculeux. Selon le Journal des Sçavans de Paris du 25 Aoust 1721, page 501. la riviere d'Eraut baissa tout d'un coup de six pieds vers son embouchure le 16 Juin 1717, ce qui dura un quart d'heure, & l'on dit que cet effet fut vraisemblablement causé par quelque tremblement de terre. Que si les autres faits ci-dessus étoient aussi veritables, ce qu'on n'ose pas décider, on pourroit de même les attribuer à des tremblemens de terre arrivez dans les lieux dont il s'agit. Cette riviere de Sarte est large de trois à quatre toises & profonde de deux.

SARTES-Rosieres, dans la Flandres Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de S. Amand, a 168. habitans.

SARTILLY, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 476 habitans. Il y a marché.

SARTON, *Sarto*, petite riviere, qui a sa source dans la Paroisse de Rouperoux au Diocèse de Séez, & qui separe presqu'aussi-tôt après, ce Diocèse d'avec celui du Mans, en passant par la Roche-Mabile, S. Denys & quelques autres Paroisses: elle fait moudre beaucoup de moulins durant un cours d'environ dix lieuës, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Sarte proche du Bourg de S. Celerin.

SARTON, dans l'Artois, Diocèse d'Arras; Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 227 habitans.

SARTOUX, *Castrum de Sartolis*, dans la Provence, Diocèse de Grasse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 86 habitans.

SARZAU & Prozat, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 1281 habitans.

SARZAY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 345 habitans. C'est une Châtellenie mouvante de la Baronie de la Châtre. Elle est située à trois lieuës de Bourges, cinq d'Issoudun, & deux petites de la Châtre, dans un païs gras, propre à élever du bétail. Elle appartient depuis long temps à la Maison de Brabançois. La Cure est à la nomination de l'Archevêque de Bourges: elle vaut trois à quatre mille livres.

SARZE', dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 414 habitans.

SASHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Ensisheim, a 155 habitans.

SAS

SASIERGES, *Voyez* Sassierges.

SASOS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 380 habitans.

SASSANGY, Baronie, & les Lis, dans la Bourgogne, Diocèse, de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 192 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes & entouré de rochers. Il y a une petite riviere nommée la Guye qu'on passe sur des planches. Il y a environ quatre cens ouvriers de vignes.

SASSAY,

SASSAY, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 196 habitans.

SASSENAGE, *Caſſenaticum*, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 954 habitans. Selon le Nobiliaire de Dauphiné, c'est la seconde Baronie de la Province: elle avoit donné le nom à une Maison qui la posseda en Souveraineté jusqu'en l'an 1297, qu'elle la soumit aux Dauphins sous de certaines conditions. L'ancien Auteur du Roman de Melusine en met les Seigneurs au nombre de ceux qui descendoient de cette fameuse Fée, & sans doute à cause de la conformité de leurs armes avec celles des Seigneurs de Lusignan, qui font gloire d'être sortis d'elle. Cette Terre passa au quatorzième siécle dans la Maison des Berengers, Seigneurs de Pont-en-Royans, qui se qualifioient Princes de Royans; ce fut par une alliance avec l'heritiere. Albert de Sassenage les obligea par son Testament de l'an 1338 de quitter leur nom & leurs armes, pour prendre le nom & les armes de Sassenage: ce qu'ils ont fait; ainsi ils portent burelé d'argent & d'azur, au lion de geules, armé lampassé, & couronné d'or: auparavant les armes de Berenger de Royans étoient aussi un lion; mais on n'en connoît plus les émaux. La Terre de Pont fut érigée en Marquisat en 1617, & peut-être que celle de Sassenage l'aura été en Comté, René de Sassenage aujourd'hui Lieutenant General, & Grand Senechal de Dauphiné prenant le titre de Comte de Sassenage.

Ce lieu est celebre aussi pour ses fameuses cuves, l'une des merveilles de Dauphiné, comme encore pour les excellens fromages qu'on y fait. Ces cuves, au nombre de deux, sont dans une caverne voisine: elles ont cela de particulier, qu'elles ne se rempliſſent d'une eau qui vient dessous le rocher que le jour des Rois. La plus petite de ces cuves a perdu cet avantage; l'une annonçoit la bonne ou mauvaise recolte des grains, & l'autre celle des vignes. L'on y trouve de plus des pierres precieuses blanches, ou d'un gris obscur de la grosseur d'une lentille, qui sont propres à faire sortir des yeux les ordures qui y peuvent entrer.

SASSENAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 456 habitans. Il n'y a d'autre riviere que la Saone qui en est un peu éloignée. C'est un Païs de plaine.

SASSENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Recette des Terres de la Noblesse, a 109. habitans.

SASSETOT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 918 habitans. M. de Monville en est Seigneur, & nomme à la cure alternativement avec l'Archevêque de Roüen; ensorte neanmoins que l'Archevêque nomme deux fois contre lui une.

SASSETOT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 238 habitans. Le Chapitre de Notre-Dame de Roüen nomme à la cure.

SASSEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 157 habitans. M. l'Abbé Bigot en est Seigneur.

SASSEY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons.

SASSEZ, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 89 habitans. M. de la Croizette en est Seigneur.

SASSIERGES, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 680 habitans.

SASSIERGES, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 395 habitans. Ce lieu est du Grenier à sel d'Issoudun; l'Archevêque de Bourges est patron de la cure, qui vaut environ trois cens cinquante livres. M. le Duc de Bourbon-Condé en est Seigneur: elle n'est que simple fief, on y fait commerce de moutons, les lettres s'adressent à Châteauroux; de ce lieu dépendent cinq hameaux. Sçavoir, Greville, Blord, Chastre, Buseballe, & Lairaud; le terroir n'est bon que pour le seigle.

SASSIGNIES, dans la Flandre, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 110 habitans.

SASSIS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 74 habitans.

SAT

SATILLIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 690 habitans.

SATING, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 130 habitans. C'est une petite paroisse située à trois lieuës de Nevers. Les terres sont abondantes en froment, & en vignes, dont le vin est bon. Il y a peu de soin; les habitans se fournissent de bœufs étrangers pour la culture des terres; Messieurs du Chapitre de Nevers en sont Seigneurs.

SATONAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 249 habitans.

SATONNAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel, & Recette de Mâcon, a 114 habitans. Ce lieu est situé sur une éminence, environnée de montagnes de tous côtés, assés hautes & couvertes de bois taillis, & de brossailles.

SATOSSE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 122 habitans.

SATURARGUES, *Voyez* Sauteirargues.

SATURARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 192 habitans.

SAV

SAVAMAGE, Bois de quatre cens soixante-douze arpens trois quarts deux perches, dans la Maitrise de Castelnaudari.

SAVARY, Isle, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 410 habitans. Ce lieu est situé sur l'Indre.

SAVARY, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Saint Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Saint Papoul, a 960 habitans.

SAVAS, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 157 habitans.

SAVASSE, *Castrum Savassiæ*, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 742 habitans.

SAUBALADE, Abbaye. *Voyez* Sauvalade.

SAUBAGNAC & la Tarte, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 292 habitans.

SAUBENS, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 110 habitans.

SAUBETAT, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchaussée & Recette de Pau, a 115 habitans.

SAUBIMONT, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 242 habitans.

SAUBION, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 225 habitans.

SAUBOLE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 38 habitans.

SAUBRIGUES, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 626 habitans.

SAUBUSE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 430 habitans.

SAUCATS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 720 habitans.

SAUCEDE, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette d'Oleron, a 65 habitans.

SAUCELLE, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 168 habitans.

SAUCES-aux-Bois, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 640 habitans.

SAUCET, ou Sauzet, & Saint Marcel, Ville, dans le Dauphiné, Parlement, Intendance de Grenoble, Diocèse de Valence, Election de Montelimart, a 1089 habitans. *Voyez* Saint Marcellés-Sauzet.

SAUCEY, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 860 habitans.

SAUCHERY, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Châteauthierry. C'est un village dépendant de la paroisse de Charly-sur-Marne, dont il n'est qu'à un quart de lieuë sur le chemin de Châteauthierry. *Voyez* Charly-sur-Marne.

SAUCHOIX & Querieux, dans l'Artois, Diocèse d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 82 habitans.

SAUCHOY ou Sauchay, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

SAUCHOY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 6 habitans.

SAUCHY-Canesac, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 146 habitans.

SAUCHY-l'Estré, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 222 habitans.

SAUCIA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

SAUCOURT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 282 habitans.

SAUCOURT, ou Saulcourt, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 270 habitans. Ce petit Village est à jamais memorable par la signalée victoire que les François y remporterent sur les Normans, qui étoient alors le fleau du Royaume.

SAUCY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 140 habitans.

SAUCY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 83 habitans.

SAUDEBONNE, *Castrum de Saltubono*, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch. C'est une Abbaye de l'Ordre de S. Benoist, sous l'invocation de S. Vincent de Luc, située entre les deux Gaves : on y compte plus de 80 habitans.

SAUDEMONT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 239 habitans.

SAUDOY, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 446 habitans.

la SAUDRE, *Saldria*, Riviere qui prend sa source en Berry, près de Concressaut : elle separe la Sologne du Berry ; ensuite elle traverse la Sologne, passe par Soenne, Salbris, la Ferté-Imbaut, Selles, Romorentin, Pont-sur-Saudre, & se va rendre dans le Cher entre Celles & Châtillon.

SAUDRE-la-petite, *Saldria minor*, petite riviere, qui prend sa source en Berry près de Boisbelle, & se vient rendre dans la Saudre à Pierrefite dans la Sologne.

SAUDRON, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 174 habitans. Le Roi & le Duc d'Orleans en qualité de Prince de Joinville sont Seigneurs de cette Paroisse. Le Chapitre de Toul est patron de la Cure : son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Felix de Nole.

SAVE, Riviere de l'Armagnac qui sort du Nebouzan, & prend sa source dans les Pyrennées auprès de Bagneres, passe par Samathan, Lombés & l'Isle Jourdain, & se rend dans la Garonne près de Grenade.

SAVEGNIE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 675 habitans.

SAVEILLES, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 353 habitans.

SAVEL, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 81 habitans.

SAVEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

SAVELIERES, dans le Rouergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 89 habitans.

SAVENAS, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 230 habitans. Ce lieu est situé dans des montagnes couvertes de bois; ses terres sont legeres, & ne sont propres que pour le seigle, le bled noir, les avoines & les raves: il y a de bons paccages. Le commerce est en bestiaux: les habitans sont assez commodes. M. le Duc de la Feüillade en est Seigneur.

SAVENAY & Bouée-sa-Tréve, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 537 habitans.

SAVENIERS, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1740 habitans.

SAVENNES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 348 habitans.

SAVERANGE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 468 habitans. Ce lieu est situé sur une montagne dans un païs de forêts & de montagnes. L'Abbé de S. Seine est collateur de la Cure, dont le siege de la Paroisse est Bussy. La Peste en dépend.

SAVERDUN *Saverdunum*, Ville, & S. Colombe, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 3295 habitans.

Cette Ville est divisée en haute & basse. La basse est encore divisée en ville & faux-bourgs. La basse Ville est la plus peuplée, & assez jolie. C'est selon quelques-uns la patrie de Jacques Fournier ou Forneri, fils d'un Meûnier qui fut Pape sous le nom de Benoit XII.

Saverdun est l'une des quatre principales Villes du Comté de Foix. C'étoit autrefois la plus forte place de ces contrées. Elle appartenoit aux Comtes de Toulouse, & soutint pendant la guerre des Albigeois un grand siege contre Simon de Montfort qu'elle obligea de se retirer. Elle a depuis été unie au Comté de Foix.

SAVERES, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 286 habitans.

SAVERNES, *Taberna*, Ville, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, siege d'un Bailliage, a 1300 habitans.

Cette Ville, que la défaite des Lutheriens en 1525, par Antoine de Lorraine, a rendu fameuse, est située dans un fond, sur la riviere de Sorr, aux frontieres de Loraine, ayant du côté du nord des prairies, au midi & à l'orient, des côteaux, & au couchant, une montagne fort roide, l'une des montagnes de Vosges: cette montagne est couverte de bois de haute futaye. Les environs en sont agréables & fertiles en bled, en vin, foin & autres denrées.

Savernes est entourée d'une vieille muraille de differente hauteur & épaisseur. La hauteur est de dix-huit pieds jusqu'à trente en certains endroits, & l'épaisseur depuis quatre jusqu'à sept en quelques endroits, & en d'autres de deux seulement. Cette muraille est percée de crenaux, derriere lesquels il y a un chemin de ronde. Ce chemin n'est cependant pas continué par tout, parce qu'on a adossé quelques bâtimens contre cette muraille, ce qui l'a interrompu en quelques lieux, & parce que d'ailleurs on en a rebouché des breches où on n'a point fait ce mur assez épais pour continuer ce chemin. Au reste cette Ville n'a qu'une ruë. Elle est très-ancienne. C'étoit même une forte Place du tems des Empereurs Romains, qui l'appelloient ordinairement *Tres Tabernæ*, pour la distinguer des autres lieux de ces contrées, qui avoient le nom de *Taberna*: elle conserve son nom, à la difference du T. changé en Z, par les Allemans, qui prononcent *Zabern*, & par les François en S. Elle avoit passé depuis la Famille de Charlemagne, sous le pouvoir des Evêques de Metz, dont un la fit détruire pour s'être revoltée contre lui: ensuite elle a passé aux Evêques de Strasbourg, qui depuis leur sortie de la ville de Strasbourg y avoient établi leur residence, jusqu'à leur rentrée dans leur Cathedrale. Les François l'ont prise sous Loüis XIII. & renduë. Depuis ils y sont rentrez, & l'ont démantelée. Elle appartient toujours à l'Evêque de Strasbourg, qui y fait sa residence ordinaire dans un fort beau Château, bâti par le Cardinal Egon de Furstemberg. Il y a à Saverne un Chapitre composé d'un Prévôt, d'un Doyen & huit Chanoines, dont cinq sont obligez à residence. Les Canonicats sont de six cent livres: le Prévôt a de plus quatre muids de grain, & un foudre de vin; & le Doyen deux muids de grains & un demi foudre de vin; un des Chanoines fait les fonctions de Curé, ce Chapitre y a été transferé de Still, qui est à deux lieuës de Savernes. C'étoit autrefois des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin qui le rempliſſoient. Il y a aussi un Hôpital, un Convent de Recolets & un de Religieuses.

SAVEUZE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 192 habitans.

SAUGE'-l'hôpital, Hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 460 habitans.

SAUGEON, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

SAUGEOT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 66 habitans.

SAUGES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 750 habitans.

SAUGEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 416 habitans. Ce lieu est situé au dessus d'une montagne. La Paroisse est Villars Mont-Roy.

SAUGIERES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 204 habitans.

SAUGNAC, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 140 habitans.

SAUGUES, *Salga*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 3315 habitans.

SAUGUES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1260 habitans.

SAUGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande; Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 908 habitans.

SAVIAC, dans le haut-Armagnac, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 160 habitans.

SAUJAT. *Voyez* Sauliat.

SAVIANGE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 153 habitans.

SAVIANGE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à Sel du Mont S. Vincent. Ce lieu est situé dans un païs de Montagnes. La riviere de Guye y passe. L'Evêque de Chalon est collateur de la Cure. Le hameau de Quintry, & la metairie de la Bergerie en dépendent.

SAVIERES, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes. a 600 habitans.

SAVIGNAC, *Saviniacum*, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 102 habitans.

SAVIGNAC, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 455 habitans.

SAVIGNAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 785 habitans.

SAVIGNAC, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 166 habitans.

SAVIGNAC, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 240 habitans.

SAVIGNAC-de-Nontron, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 315 habitans.

SAVIGNAC-Delrey, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 316 habitans.

SAVIGNARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, Viguerie de Sommieres, a 258 habitans. Ce lieu est sur la hauteur à une lieuë au Septentrion de Sommieres.

SAVIGNAT-les-Eglises, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 940 habitans.

SAVIGNAT-de-Miremont, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 habitans.

SAVIGNE', *Saviniacum, Savigneium*, Ville, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1020 habitans.

SAVIGNE', dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 290 habitans.

SAVIGNE', hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

SAVIGNE'-l'Evesque, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1899 habitans. l'Evêque nomme à la Cure.

SAVIGNE'-l'Eveſcaut, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 228 habitans.

SAVIGNEY-sur-Braye, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chateau-du-Loir, a 548 habitans. L'Abbé de Vendosme nomme à la Cure.

SAVIGNIEU, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 295. habitans.

SAVIGNY *Savigneium, Savignium, Savinicium, Sabiniacum, Savigniacium*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain a 1035 habitans.

Il est situé à 8. lieuës vers l'Orient d'Avranches, aux frontieres de Bretagne & du Maine, & la fameuse Abbaye de Savigny en est à une demie lieuë; ce n'étoit au commencement qu'un Hermitage, où demeuroit le Bienheureux Vitalis, l'an 1105. Raoul de Fougeres, & Jean de Landeut y fonderent l'an 1112 cette Abbaye, qui devint si celebre par la sainteté de ses Religieux, qu'elle fut chef d'un Ordre particulier, il comprenoit déja trente Monasteres, tant en France, qu'en Angleterre; Mais Serlon quatriéme Abbé de Savigny, grand ami de Saint Bernard, les unit tous à l'Ordre de Cisteaux en 1148, & les mit dans la filiation de Clervaux, dont ce Saint étoit Abbé: les bâtimens en étoient magnifiques; & la Communauté des Religieux étoit si nombreuse, qu'il y avoit trois Cloîtres: cette Abbaye étoit autrefois très-riche; mais elle n'est plus que d'environ trente-quatre mille livres de rente, tant pour l'Abbé, que pour les moines. Après la Maison de Fougeres, celle de Mayenne en étoit la principale bienfaictrice, comme on le voit par une Bulle du Pape Luce II. dans le *Tesaurus* du P. D. Martenne, & par la Chronique de cette même Abbaye.

SAVIGNY, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 910 habitans.

SAVIGNY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 236 habitans. La Cure qui vaut quatre à cinq cens livres est à la nomination du Chapitre de saint Estienne de Bourges. Le terroir est assés fertile en bled: le commerce consiste en brebis, laine & bled. Savigny est à deux lieuës de Bourges, & à quatre de Dun-le-Roy, sur le ruisseau, dit Airain.

SAVIGNY, *Sancti Martini Savigniaci*, ou *Savinianenſis*, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 815 habitans. C'est une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoist, située à quatre lieuës de Lion, vers la Bresse qui en est à deux lieuës. L'on croit que cette Abbaye a été fondée en 817. l'Abbé joüit de quatre mille livres de rente.

SAVIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 362 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SAVIGNY, Fief mouvant de l'Evêché de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne. Le Marquis Dubiez en est Seigneur, il lui vaut 6000 livres de rente.

SAVIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 203 habitans.

SAVIGNY, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement

Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 818 habitans. C'eſt une Châtellenie du reſſort du Bailliage de Vendôme.

SAVIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 785 habitans. Ce lieu dépend de l'Abbaye de ſainte Barbe-en-Auge, Ordre de ſainte Geneviéve; un Religieux de cette Maiſon en eſt Prieur & Curé, & a environ deux mille livres de revenu. Il y a quelques autres Seigneurs dans cette Paroiſſe.

SAVIGNY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 242 habitans.

SAVIGNY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 232 habitans.

SAVIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage & Recette de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Preſidial & Grenier à ſel de ſaint Gengoux. C'eſt un pais de montagnes, côteaux & plaines, la riviere de Groſne paſſe ſur ſon finage. Il y a des vignes; c'eſt le grand chemin de ſaint Gengoux à Clugny.

SAVIGNY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 776 habitans. La Cure eſt à la collation du Prieur de ſaint Coſme.

SAVIGNY en Civray, Bourg dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1710 habitans.

SAVIGNY-en-Revermont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la frontiere de Bourgogne. Il y a quatre ruiſſeaux fort incommodes, appellez, l'un le Bief du Roy qui ſepare les deux Provinces, l'autre le Diable, le troiſiéme la Valliere, & le quatriéme la Planette. Il y a huit ponts fort neceſſaires, le païs eſt plein, les hameaux & écarts nommés, le Bourg, Urnay, Villenaudroi, les Gobards, Verta & les Chavannes en dépendent.

SAVIGNY en Saviere, Vicomté, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 880 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à près de cinq lieuës de Bourges, ſa Vicomté comprend la Paroiſſe de Nouhant, & partie de celle de Croſſe, Farges & Avor. La Maiſon Seigneuriale eſt le Château du Preau qui eſt à une lieuë de Savigny, & à quatre de Bourges. Les plus anciens Seigneurs étoient de la Maiſon de Baucille, d'où elle a paſſé dans les Maiſons de Culant, de la Trimoüille, de Bar, de Chabanne, & en dernier lieu dans celle de Chabenat. La Cure vaut 1000 livres. Elle eſt à la nomination de l'Abbé de ſaint Satur.

SAVIGNY-en-Septaine, *Savigniacum in Septena*, Bourg, Vicomté & Bailliage, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à ſel, Preſidial & Election de Bourges, a 279 habitans. La Cure dont le revenu eſt très-modique & ne paſſe pas la portion congruë, eſt à la nomination des Chanoines de l'Egliſe Cathedrale de Bourges. Le Seigneur eſt M. de Bonneüil, dont les Ancêtres ont poſſedé la charge d'Introducteur des Ambaſſadeurs devant Sa Majeſté. Cette Terre a haute, moyenne & baſſe Juſtice. Elle eſt à trois lieuës de Bourges, & eſt arroſée des deux petites rivieres, d'Yeure & d'Airain, qui ſe joignent au milieu de cette Paroiſſe.

SAVIGNY en terre pleine, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 164 habitans. Il y a une côte de vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure, Ragny, Chevanne en partie & Montreau en dépendent.

SAVIGNY & Menugue, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 210 habitans.

SAVIGNY [illegible]aux, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 545 habitans.

SAVIGNY-le-Beureal, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 156 habitans.

SAVIGNY-le-Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 106 habitans.

SAVIGNY-le-Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 200 habitans.

SAVIGNY-le-Sec, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Grenier à ſel, Bailliage & Recette de Dijon, a 223 habitans.

SAVIGNY-lès-Chanoines, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 360 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à trois lieuës de Nevers: le terroir eſt bon pour le froment & le ſeigle. Il y a quelques pacages, & beaucoup de bois taillis: il y a un fourneau & deux petites forges, dans l'une deſquelles on a établi une manufacture d'acier façon d'Allemagne. Meſſieurs du Chapitre de Nevers ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

SAVIGNY-les-Bourbilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 56 habitans. Ce lieu eſt un ſecours de la Paroiſſe de Norges-la-Ville, ſitué ſur une roche dans un lieu aſſez plein à deux lieuës & demie de Dijon. Il y a deux paſſages, l'un pour Iſſurtil, & l'autre pour Saux-le-Duc.

SAVIGNY-Poil-fol, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 168 habitans. La Cure de cette Paroiſſe eſt à la nomination de M. l'Evêque d'Autun, elle vaut 500 livres. Ce lieu eſt ſitué en plaine, ſes terres ſont legeres, & ne ſont propres que pour du ſeigle & de l'avoine; il y a des ſoins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux; il y a quelques vignes, & des bois taillis, & une verrerie de gros verre à vitre, qui ne travaille que tous les deux ans. Monſieur le Maréchal de Villars en eſt Seigneur.

SAVIGNY-ſous-Malain, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 368 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon; c'eſt un païs de plaine; l'Abbé de Saint-Seine eſt collateur de la Cure.

SAVIGNY-ſur-Cannes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 238 habitans. Les terres portent moitié ſeigle, & moitié froment d'un mauvais rapport. Les pacages ſont bons, & les foins abondans, ce qui y facilite un bon commerce de beſtiaux: il y a une paiſſon de glands pour l'engrais des porcs. Madame du Tremblay en eſt Dame.

SAVIGNY-sur-Orge, Marquisat, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 574 habitans. Savigny est dans un vallon fort étroit entre deux montagnes, il est arrosé d'une petite riviere que l'on passe sur des planches; ses vins passent pour être des meilleurs de la Province. M. le Marquis de Vins en est Seigneur.

SAVIGNY-sur-Seille, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Loüans, Recette de S. Laurent, a 315 habitans. Ce lieu est situé en païs plein; la riviere de Seille y forme une belle prairie: la Michodiere & le Thielley en dépendent.

SAVILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 196 habitans.

SAVINE, *Sabina*, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 612 habitans.

SAVINS, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 730 habitans.

SAUJON, Bourg, dans le Gouvernement du païs d'Aunis, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1360 habitans.

Saujon a été autrefois une Ville forte, mais ce n'est plus qu'un petit Bourg accompagné d'un château bâti par le Cardinal de Richelieu: l'un & l'autre sont situez sur les bords de la Seudre, dans le lieu où ce Ministre vouloit faire aboutir le canal de communication de la Gironde à la Seudre. C'est aussi où il vouloit placer le Siege du grand Etablissement qu'il projettoit pour la Saintonge. Il avoit même acquis dans cette vûë la Baronnie d'Alvelle & les terres de Brouages & de Cosez, ausquelles il en auroit joint encore d'autres. La Ducheſſe d'Aiguillon en a joüi jusqu'à sa mort, après laquelle cette Seigneurie a passé au Duc de Richelieu. Saujon est dans l'étenduë du Gouvernement de Brouages, quoiqu'il ne soit pas de l'abonnée de Marennes.

SAVIZINET, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 205 habitans.

le SAULCE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chateaudun, a 723 habitans.

SAULCE, dans le Dauphiné: c'est une maison toute seule, bâtie pour la commodité des voyageurs, à une lieuë de Livron.

SAULCE-Champenoise, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 585 habitans.

SAULCEAU, Village, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Poüilly, a 400 habitans. Ce lieu est situé entre deux montagnes près de Chastoillenot; c'est païs de montagnes. La Paroisse est Chailly.

SAULCE-Menil, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vallogne, a 1265 habitans.

Saulce-Menil est une grande Paroisse environnée de bois & de la forêt de Cherbourg près de la Quille qui est au bout de la Paroisse. Il y a une Chapelle Succursale. Le Seigneur qui en porte le nom, est Maître des Eaux & Forêts de Vallogne. Il y a un Prieuré simple, qu'on appelle S. Martin, dont on pourvoit un Religieux non reformé de l'Abbaye de Lessey. Ce Prieuré vaut environ 500 livres par an.

SAULCEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à sel d'Arnay-le-Duc, a 216 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine à trois lieuës de Beaune, & deux d'Arnay-le-Duc.

SAULCOURT, dans le Vimeux en Picardie. *Voyez* Saucourt.

SAULDAY. *Voyez* Souday.

SAULE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 106 habitans.

SAULES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 186 habitans.

SAULET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 580 habitans.

Saulet est à cinq lieuës de Moulins, & à demie lieuë de l'Allier; le terroir est en plaine; il y a quelques hauteurs, terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport; les foins peu abondans, les pacages très-resserrez, peu de profit des bestiaux, plusieurs vignes de bon produit, point de bois ni étangs; il y a quelques menus fruits. M. le Duc en est Seigneur. La Cure qui est à la nomination des Benedictins de Saint Pourçain, vaut 300 livres.

SAULEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 78 habitans. C'est un écart de la Paroisse de Clamerey, situé en plaines; quelques vignes, & un petit ruisseau à Clamerey. L'Abbesse d'Orbe est collatrice de la Cure.

SAULEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, situé sur une haute montagne à quatre lieuës de Dijon; c'est un secours de la Paroisse de Vernot; la métairie de Cabrenotte en dépend. Il y a environ quatre-vingt ouvrées de vignes.

SAULGE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & lection de Poitiers, a 778 habitans.

SAULGON, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoûleme, a 1625 habitans.

SAULIAC, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 318 habitans.

SAULIAT, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 159 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë & demie de Montluçon. M. le Duc en est Seigneur.

SAULIEU, *Sidoleucum*, ou *Sedelaucum*, Ville, dans la Bourgogne, Diocese d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 2136 habitans. Sa longueur est de cinq cens pas, sa largeur de trois cens cinquante, & son circuit de seize cens. Elle a deux portes & cinq fauxbourgs, dans lesquels il y a un plus grand nombre d'habitans que dans la Ville; l'un de ces fauxbourgs porte le nom de Morvant, parce qu'il est sur le territoire de Morvant. Saulieu

est Siége d'un Bailliage particulier, qui est le quatriéme de l'Auxois, & qui ressortit au Présidial de Semur ; d'une Mairie, d'un Grenier à sel, & d'une Justice consulaire. C'est la seiziéme Ville qui députe aux Etats de la Province ; elle est à quinze lieuës de Dijon, & à cinq de Semur en Auxois.

La ville de Saulieu est bâtie sur une éminence fermée de murailles, & environnée de fossés pleins d'eau, quoique sur une hauteur. Elle se trouve sur la route de Paris à Lion, à sept lieuës d'Autun, dont elle dépend pour la Seigneurie. Il y a outre le Chapitre, plusieurs maisons religieuses ; sçavoir, des Capucins, des Ursulines, un College ; & dans le fauxbourg Saint Jacques, un petit Hôtel-Dieu qui a sept lits. On y a établi un Présidial en 1694. il y avoit déja un Grenier à sel, & un Hôtel de Ville. Le Bailliage de Saulieu n'a été érigé qu'au mois de May en l'année 1694. il fut formé des démembremens de l'Auxois, de l'Autunois, & du Morvant ; il a sept lieuës de long sur cinq de large, renferme vingt-six Paroisses & confine au Nivernois à l'occident, au Bailliage d'Arnay-le-Duc à l'orient, à celui d'Autun vers le midy, & à celui de Semur vers le nord ; la partie détachée de l'Auxois est une plaine très-fertile en grains de toute espece. Celle détachée du Morvant a des montagnes couvertes de bois, & remplies de pacages ; il ne s'y trouve toutefois ni bois ni rivieres considerables. On n'y compte de Benefices que le Chapitre de Thil, fondé par les Seigneurs du lieu, & qui est composé d'un Doyen qui a quatre cens livres, & de cinq Chanoines, qui ont chacun deux cens livres de revenu.

L'Eglise Collegiale de Saulieu, dédiée à Saint Andoche, étoit autrefois une Abbaye fondée par Charlemagne ; elle a été sécularisée dès le douziéme siécle, & la Manse Abbatiale a été unie à l'Evêché d'Autun, en 1202. C'est à ce titre que cet Evêque est Comte & Seigneur de Saulieu, & que la Justice lui appartient, tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs. Les appellations des jugemens de ses Officiers se relevent au Bailliage Royal de Saulieu, & de-là vont au Parlement de Dijon. Le principal commerce de Saulieu est en grains & en bétail. Cette Ville est une dépendance de Semur ; il y a des étangs ; Saint Saturnin est la Cure principale ; Saint Andoche & Saint Nicolas en sont les annexes. Les Hameaux de Vezilly, Coulaige, Valneuf, Coulon, Chevre, Conclas, Château-Benoit, & les métairies du plat-païs dépendent de Saint Nicolas & de Saint Saturnin. Le Chapitre de l'Eglise Collegiale de Saint Andoche, est composé d'un Doyen, de douze Chanoines, & de quelques Chapelains. Les premieres Prébendes peuvent valoir quatre cens livres, & les autres cent livres ; elles sont à la collation de l'Evêque d'Autun. Il y a plusieurs Chapelles, environ huit, tenuës par des Chapelains, à la collation du Chapitre ; il y en a une nommée de Grandsé, qui peut valoir cent cinquante livres de rente ; elle est à la collation des Minimes de Grandsé : le college, ou plûtôt l'école publique de la Ville, est dirigée par un Recteur qui a sous lui un Regent, & un maitre à écrire.

SAULLES, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Poüilly, a 216 habitans. Ce village est situé dans une petite plaine. La Paroisse est Commarin.

SAULLES, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Saint Gengoux. le pais est montueux, & en vignoble.

SAULLES, annexe, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 348 habitans.

la SAULNIERE, *Salinaria*, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, 228 habitans. Ce lieu est situé dans un bon fond, les terres sont abondantes en seigle, bled noir & millet ; elles rapportent peu d'orge & d'avoine, les pacages & les foins sont fort bons, & sont propres à l'engrais & nourriture des bestiaux. C'est le seul commerce des habitans qui sont aisés. Il y a un bois de haute-futaye, beaucoup de Châtaigners, & arbres fruitiers. Messieurs de Bausson, de Courtilles, & de la Becoulle en sont Seigneurs

SAULNIERES, *Salinaria*, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 76 habitans.

SAULNIERES, *Salinaria*, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 181 habitans.

SAULNOT, dans la Franche-Comté, Diocèse Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 210 habitans.

SAULNOY, *Salicetum*, petit Païs du païs Messin, qui prend son nom des salines qui y sont.

SAULON-la-Chapelle, Comté, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 205 habitans.

SAULON-la-Ruë, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 72 habitans.

la SAULCE, *Salsa*, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 69 habitans.

SAULSEUSE, *Salicosa*, Prieuré de Chanoines Reguliers du Diocèse de Roüen, dans le Vexin Normand. Il fut fondé l'an 1155. son revenu est de six mille livres, tant pour le Prieur, que pour les Religieux. Le Prieur est nommé par le Roi.

SAULT, *Saltus*. Petit païs du Languedoc, dans le Diocèse d'Alet, voisin des païs de Fenoüillades & de Donazan. Son lieu principal, est Escouloubre, qui étoit un poste important pour couvrir les frontieres avant la conquête du Roussillon. Ce pais a un Bailliage Royal qui ressortit à la Sénéchaussée de Limoux.

SAULT, dans le Diocèse de Chartres, à une lieuë & demie de Verneuil, dans le perche, sur le chemin de cette ville à Dreux, il y a plusieurs hôtelleries pour la commodité des marchands qui s'y arrêtent volontiers à cause de la bonté des foins du lieu ; ce n'est qu'un hameau, dont la situation répond fort à la signification de son nom.

SAULT, *Saltus*, Bourg, sur les confins du Comtat d'Avignon, érigé en Comté Pairie par le Roy Charles IX. en 1565.

SAULT, *Saltus*, petite riviere de Champagne, qui vient des frontieres de Lorraine, passe par Vitry-le-brûlé dans le Pertois, & se jette peu après dans la Marne.

SAULT, *Saltus*, Vallée, & Comté, dans la Provence, Diocèse de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix.

Cette vallée est composée d'un Bourg qui porte le même nom & de trois villages. Elle est située au pied du mont Ventoux, & elle est du nombre des Terres adjacentes. Son nom vient de la quantité de bois qu'il y a dans son territoire ; l'on a

établi dans ces bois une grande quantité de verreries.

La Comté de Sault eſt l'une des plus grandes Terres de la Provence, & dont l'ancienne independance eſt la mieux reconnuë. On prétend que l'Empereur Henri II. l'inféodat en 1004 à Algoult de Volf, duquel on fait deſcendre fabuleuſement la Maiſon d'Agoult, puiſque ce n'eſt pas la premiere famille connuë ſous ce nom, qui a poſſedé cette Terre, & qu'elle l'a acquiſe depuis un temps aſſez recent. Iſnard d'Eſtrevance en étoit en poſſeſſion ſous le regne de Charles I. & ce fut lui qui le premier la ſoumit à l'hommage des Comtes de Provence, par un Traité de l'an 1261 mais il réſerva par toute l'étenduë de ſa Terre, l'exemption de toutes ſortes d'impoſts, hors ceux dont il voudroit lui-même charger ſes Sujets, & pour ſa perſonne & pour celle de ſes Succeſſeurs, le droit de leur rendre Juſtice en dernier reſſort, & de donner grace en matiere criminelle. Il obtint même des défenſes aux Officiers de la Comté de Provence de s'immiſcer dans leurs affaires, excepté en cas de refus ou déni de Juſtice, & fit enfin rendre une Déclaration, que la Terre de Sault avec toutes ſes dépendances ne ſeroit tenuë d'aucun aide envers le Comte pour quelque pretexte que ce fût, même de la rançon de ſa perſonne.

A l'égard de l'étenduë de la Terre de Sault, ſes mouvances étoient ſi conſiderables, qu'elle comprenoit une partie de la Ville de Siſteron, celle de Veillane & pluſieurs Vallées, qui depuis & par Arreſt du Conſeil ſont reduites au même pied que le reſte de la Provence. De la Maiſon d'Eſtrevance, la Baronie de Sault paſſa par ſucceſſion de temps dans celle d'Agoult, que l'on regarde comme originaire du Dauphiné. On laiſſe pourtant à douter ſi ces deux familles n'avoient pas une même origine.

Entre les perſonnes illuſtres, ſorties de la Maiſon d'Agoult, on remarque Foulques d'Agoult, Senechal de Provence, auquel le Pape Urbain V. adreſſa un Bref en 1364, pour la punition des Juifs relaps. Ce même Seigneur reçût en l'année 1349 une donation ſolemnelle de la ville de Siſteron à lui faite par le Roy Loüis de Tarente, ſecond mari de la Reine Jeanne Iere. Il laiſſa trois enfans qui eurent de grandes affaires pour ſe maintenir en poſſeſſion. L'un d'eux eſt qualifié Seigneur de Miſſon, l'autre grand Chambellan du Roy de Sicile, reçût du Roy Loüis I. la confirmation de tous les droits de la Seigneurie de Sault. Enfin Raymond d'Agoult étant mort ſans enfans, l'an 1511, ſa ſœur Blanche, épouſe de Jean, ſire de Montauban en Dauphiné en devint heritiere, & laiſſa François d'Agoult de Montauban ſon fils, en faveur duquel la Terre de Sault fut érigée en Comté par Charles VII. en 1461. Chreſtienne d'Aguerre, mere de l'ancien Maréchal de Crequi, Gendre du Conneſtable de l'Eſdiguieres, ayant épouſé en ſecondes nôces François-Loüis d'Agoult de Montauban, Comte de Sault, elle en eut un fils qui mourut ſans enfans, & l'inſtitua heritiere de tous ſes biens. Elle les laiſſa au Maréchal de Crequi ſon fils du premier lit, dont la poſterité s'eſt enfin éteinte dans la Maiſon du Maréchal de Villeroy, fils de Magdeleine de Crequi, au droit de laquelle il poſſede aujourd'hui la terre de Sault.

SAULT, *Saltus*, Bourg, ſur les confins du Comtat Venaiſſin. C'eſt le chef-lieu du Comté de Sault, dont il eſt parlé cy-deſſus. Ce Bourg eſt du Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 462 habitans. Il y a un ſiége d'Apeaux.

SAULT-de-Navaille, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 860 habitans.

le SAULT-de-Pinet eſt un endroit de la riviere de Loire, près de Rouanne où cette riviere étant groſſie dans la plaine du Forez, des ruiſſeaux qu'elle y reçoit; ſon cours eſt interrompu par des rochers, dont le plus conſiderable eſt à une lieuë de Rouanne.

SAULT-les-Rhetel, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 89 habitans.

SAULTERNES dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 810 habitans.

SAULX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 400 habitans.

SAULX, *Voyez* Seaux.

SAULX-aux-Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut 700 livres

SAULX ou Saulce-Champenoiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Rheims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rheims, & Grenier à ſel de Château-Porcien, a 566 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës & demie de Rhetel, huit de Reims, & à cinq de Château-Porcien. Il y paſſe un ruiſſeau provenant de pluſieurs fontaines du terroir. On y ſuit la Coutûme de Vermandois. La taille y eſt perſonnelle. Le Chapitre de Nôtre-Dame de Reims nomme à la Cure qui vaut ſix cens livres. Le terroir conſiſte pour les deux tiers en terres à froment & meteil, & l'autre tiers en ſeigle. Il y a quelques petits bouquets de bois. M. de Muſant & le Chapitre de Rheims ſont Seigneurs du lieu qui eſt un ſimple Fief. Les habitans n'ont d'autre commerce que celui de la laine qu'on y file, & qu'ils vendent à Rheims & à Rethel. C'eſt par ces Villes qu'on adreſſe les lettres.

SAULX-Saint-Remy, dans la Champagne, Diocèſe de Rheims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Preſidial, Bailliage & Election de Rheims, Grenier à ſel de Château-Porcien, a 184 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Rheims & de Rethel, & à trois de Château-Porcien. Le ruiſſeau nommé de Retourne y paſſe. La taille y eſt perſonnelle. L'Abbé de ſaint Remy de Rheims eſt Seigneur & Patron de la Cure qui vaut ſix à ſept cens livres par an. Elle a pour annexe Roizy. La culture de la Terre & le filage des laines y ſont le principal commerce: Ces laines ſe debitent à Rheims, & c'eſt par cette ville ou par Château-Porcien qu'on adreſſe les lettres pour ce lieu.

SAULZET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat a 386 habitans.

SAUMAISE-le-Duc, ou Salmaiſe, Bourg, dans l'Auxois, dans le Païs de la Montagne en Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chaſtillon, & Grenier à ſel de Semur en Auxois, a 218 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le penchant d'une montagne. Il y a une petite riviere qui prend ſa ſource proche Blaizi, & dont le lit eſt fort étroit. Il y a quelques vignes. Le ſieur Abbé de ſaint Benigne eſt collateur de la Cure.

C'eſt une Comté ou Châtellenie Royale & une Gruerie. Il y a un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoiſt, valant deux cens cinquante livres. M. l'Abbé de Saint Benigne en eſt Collateur.

Claude

Claude Saumaiſe, fameux critique, & l'un des plus ſçavans du ſiécle paſſé, étoit de ce Lieu; il y avoit reçû la vie de Benigne, Seigneur de Saumaiſe-le-Duc, Conſeiller au Parlement de Dijon; il éleva dans les ſciences ce fils, à qui ſa mere fit ſucer avec le lait la Religion des Calviniſtes, quoique ſon pere qui étoit Catholique eût ordonné le contraire. L'on dit qu'à l'âge de dix ans le jeune Saumaiſe faiſoit de jolis vers grecs & latins. Il mourut en Hollande le 3 Septembre 1652. Sa vie eſt écrite au-devant de ſes Epitres.

SAUMANE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 328 habitans.

SAUMANE, *Salmana*, & l'Hoſpitalet, dans la Provence, Diocèſe de Sifteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 260 habitans. L'Hoſpitalet ou l'Eſpitalet eſt une Paroiſſe particuliere du même Diocèſe.

SAUMARCHAIS, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement, Intendance de Paris, Election de Montfort, a 312 habitans.

SAUMEJEAN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

SAUMERAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Château-Dun, a 440 habitans.

le SAUMONT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 140 habitans.

SAUMONT-la-Poterie, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 565 habitans. Le Seigneur en prend le nom, & l'Abbé de ſaint Oüen de Roüen nomme à la Cure.

le SAUMONTA, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

SAUMORY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 300 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SAUMUR, *Salvus Murus*, & par contraction, *Salmurus*, *Salmurum*, *Salmurium*, Ville, capitale du Saumurois, dans le bas-Anjou, ſur la Loire, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Chef-lieu d'une Election, a 7668 habitans. Elle eſt encore ſiege d'une Prévôté & d'une Senechauſſée Royale, d'une Maréchauſſée, d'un Grenier à Sel, & d'un Corps ou Hôtel-de-Ville. Saumur eſt embellie d'un beau Château, dont on parlera, & d'un pont de pierre fort long. Elle étoit déja conſiderable, & très-forte dans le dixiéme ſiécle, d'où lui eſt venu ſon nom de *Salmurus*, abregé de *Salvus Murus*, forte muraille. On prétend qu'elle s'eſt d'abord appellée *Murus*, à cauſe de la roche, le long de laquelle elle eſt ſituée, & qui reſſemble à une muraille épaiſſe. Cette Ville a toujours été fort conſiderée, à cauſe de ſon paſſage important ſur la Loire. Henry IV. n'étant que Roi de Navarre, & venant au ſecours de Henry III. demanda cette Place pour ſa ſûreté, & y établit pour Gouverneur le celebre du Pleſſis Mornay, independant du Gouverneur de l'Anjou. Ce Gouverneur y avoit fondé une Academie de toutes les Sciences, pour les Calviniſtes. C'eſt un Gouvernement de Place, uni au Gouvernement militaire de la Province de Saumurois Elle eſt ſituée à quarante-ſept dégrés ſeize minutes de latitude, & dix-ſept dégrés trente-deux minutes de longitude.

Saumur étoit autrefois ſituée ſur la riviere de Vienne, qui entroit dans la Loire un peu au-deſſous de S. Maur, qui eſt à cinq lieuës de cette Ville, comme le prouve fort bien M. Menage contre M. de Valois. Ce dernier ne donne à Saumur que cinq ou ſix cens ans d'antiquité; mais Menage a prétendu prouver par pluſieurs témoignages qu'elle exiſtoit déja dès l'an 400, & que pour lors elle ne conſiſtoit que dans le Château & dans la ruë qui eſt au deſſus. L'an 757, le Roi Pepin, pere de Charlemagne, fonda à Saumur une Egliſe ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, laquelle fut depuis achevée par Pepin, Roi d'Aquitaine, ſon petit-fils, qui y mit des reliques de S. Jean, & c'eſt de cette ancienne Egliſe que Saumur eſt appellée dans quelques chartes *Joannis-villa*.

L'ancien Château de Saumur étoit nommé *Truncus*, le Tronc; mais il n'étoit pas dans le lieu où eſt le Château que l'on voit aujourd'hui.

Foulques de Nera, Comte d'Anjou, entreprit la guerre au ſujet de cette Place, s'en rendit maître en 1026, & l'unit au domaine d'Anjou, dont elle fait encore partie. Charles de France, Comte de Valois & d'Anjou, l'aſſiegea pour le doüaire de Jeanne de Bourgogne, femme de ſon fils Philippe, qui devint Roi de France ſixiéme du nom. Elle fut engagée en 1549, à François de Lorraine, Duc de Guiſe & Anne d'Eſt ſa femme, qui en joüirent juſqu'au 21 Juin 1570, qu'elle leur fut retirée par Charles IX. moyennant la ſomme de ſoixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt onze livres.

Il y a un Gouverneur de la ville & château de Saumur, & de leur dépendance, un Lieutenant de Roi du Château, un Major, & cinquante Soldats de garniſon. La ſituation de cette Ville y attire beaucoup d'étrangers.

La Senechauſſée Royale eſt une Juriſdiction fort conſiderable; elle eſt compoſée du Senechal, d'un Préſident, d'un Lieutenant General, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier, d'un Aſſeſſeur, de ſix Conſeillers, & des autres Officiers, à proportion.

La Prévôté a auſſi ſes Officiers, ainſi que l'Election, laquelle comprend quatre villes, Saumur, Monſoreau, Doüé & Bourgueuil; outre quatre-vingt-cinq Paroiſſes ou hameaux, elle comprend auſſi quatre Abbayes & treize mille trois cens ſoixante-dix-huit feux.

La ville de Saumur a trois Paroiſſes, mais il n'y a qu'un Curé, lequel a trois Vicaires qui les gouvernent; ils n'ont tous enſemble qu'environ mille livres de revenu. Il y a auſſi trente-trois Chapelains qui ont chacun cent ſoixante quinze livres, compris les retributions manuelles.

Il y a encore dans cette Ville pluſieurs Couvents; ſçavoir, un Couvent de vingt Cordeliers; un de vingt Capucins, autant de Recolets; deux Maiſons de Peres de l'Oratoire, ſavoir les Ardilliers & Nantillé; ceux de celle-ci regiſſent le College; une de ſoixante-cinq Urſelines; une d'autant de filles Sainte Marie, & environ autant de Benedictines, non compriſes vingt Religieuſes dans l'Hôpital des malades. Mais ce qu'il y a de plus fameux dans Saumur eſt l'Egliſe de Nôtre-Dame des Ardilliers en grande reputation dans tout le Païs. Les Peres de l'Oratoire, qui deſſervent cette Egliſe, y ont une nombreuſe Communauté. Ils ont auſſi celle de Notre-Dame de Nantillé. Dans la nef de cette derniere Egliſe, devant la Chapelle de S. Michel, au cinquiéme pillier, on remarque un tombeau de pierre, ſur lequel eſt couchée la figure d'une femme qui tient deux enfans entre ſes

bras. C'eſt le tombeau de Thiephaine la Magine, Nourice de Marie d'Anjou, née le 4 Octobre 1404. qui fut femme de Charles VII. & de René Duc d'Anjou, Roi de Sicile, qui nâquit au Château d'Angers le 16 Janvier 1408. Tiephaine mourut le 13 Mars 1458 : on ne ſera pas fâché de trouver ici ſon épitaphe.

Ci giſt la Nourrice Thiephaine
La Magine, *qui ot grant paine,*
A nourrir de let en enfance,
Marie d'Anjou, Royne de France,
Et après ſon frere René,
Duc d'Anjou, & depuis nommé,
Comme encore Roy de Sicile,
Qui a voulu en cette Ville,
Pour grant amour de nourriture,
Faire ſa ſepulture ;
De l'un à l'autre du devoir s'aquite ;
Qui à Dieu l'ame quite,
Pour avoir grace, & tout déduit,
Mille quatre cens cinquante & huit
Au mois de Mars treiſiéme jour.
Je vous prie tous par bonne amour,
Afin qu'elle ait un pou du voſtre,
Donnez-lui une paire noſtre.

Le College Royal eſt auſſi gouverné par les Peres de l'Oratoire. A un demi quart de lieuë de Saumur eſt l'Abbaye de ſaint Florent, monaſtere de Benedictins de la Congregation de S. Maur. La ſituation en eſt belle.

La ville de Saumur a été beaucoup plus conſiderable du tems des Huguenots, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui : il y reſte 1720 feux, & environ 6500 ames. Cette grande diminution vient de la ſuppreſſion des Temples, du College, & de l'Academie qui attiroient beaucoup de Religionnaires étrangers. Il y reſte treize familles de nouveaux convertis.

Le marché de la Ville eſt peu conſiderable, à cauſe du gros droit que l'Abbeſſe de Fontevrault y prend du vingtiéme boiſſeau de bled. Les trois foires royales qu'on y tient, ſont auſſi de peu de conſequence, parce qu'elles ne ſont pas franches.

Le commerce du lieu conſiſte en une rafinerie de ſalpêtre, qui a la réputation d'être le meilleur de France ; en une rafinerie de ſucre, qui s'anéantit tous les jours, & en quelques fabriques de quincailleries, medailles, bagues, chapellets, &c. Le débit des vins qui étoit autrefois fort grand, eſt tout-à-fait ceſſé, depuis que les Etrangers ne font plus d'enlevement.

L'élection comprend quatre Abbayes, Fontevrault, Azines, S. Florent & S. Maur ; trente Prieurés, dont trois à Saumur de huit cent livres de rente. Celui de Canaut, Ordre de Grammont de cinq mille livres ; un autre de deux mille livres ; deux de quinze cens livres ; un de douze cent livres ; dix depuis ſept juſqu'à neuf cens livres, & le reſte au deſſous ; ſoixante-trois Cures dont ſix ou ſept de huit cens livres de revenu ; les autres de trois cens livres. Il n'y a preſque point de Vicaire dans les Paroiſſes. Il y a quatre Chapitres de Chanoines. Celui de Monſoreau de quatre Prébendes ; ceux de Doué & de Martigné-Briant, de ſix Prébendes, chacune ; toutes de deux à trois cent livres de revenu, & celui de la Greſille de cinq cent livres, & un Chefcier de deux cent livres ; cinquante Chapelles ou environ, & une Aumonerie. On compte encore dans l'Election trente-neuf familles de Nobleſſe, y compris les Veuves & les Damoiſelles, & en tout 13378 feux.

SAUMUROIS, Gouvernement militaire de Province, compoſé d'une partie du bas-Anjou, du Mirebalais, & d'une partie du Poitou & de la Touraine. Ce Gouvernement a été établi par Henry IV. lorſqu'il vint ſecourir Henry III. opprimé par les Partiſans de la Ligue. Il n'a pas grande étenduë. Sa Ville capitale eſt Saumur. Les autres Villes de ce Gouvernement ſont, Richelieu, Montreüil-Bellay & Mirebeau ; il eſt arroſé d'un grand nombre de petites rivieres qui s'y viennent rendre dans la Loire.

SAUNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 455 habitans.

SAUNAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Château-Roux, a 289 habitans.

SAUNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 56 habitans.

SAUNE, *Aſſedunum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Sifteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, dans le Bailliage du Buis & le païs des Baronies au bord de la petite riviere d'Eigues.

SAUNIERE & la Barre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 204 habitans. Il y a dans Sauniere une Châtellenie Royale. *Voyez* Anduſe & Gevaudan.

SAUNIERES, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon. Election de Verneuil, a 192 habitans.

SAUNOTTE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 214 habitans. Ce lieu eſt ſitué en pleine campagne. Il y a un petit ruiſſeau ſans nom qui paſſe auprès. Il y a quelques ponts. C'eſt le grand chemin de Mont S. Jean à Saulieu. L'Evêque d'Autun & le Prieur de Glanot ſont collateurs de la Cure.

SAVOISY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Montbard, a 300 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plain & ſec ; l'Abbeſſe du Puis-d'Orbe eſt collatrice de la Cure.

SAVOLLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 56 habitans. Ce lieu eſt ſitué en bon fond ſur une éminence à quatre lieuës de Dijon. Le ruiſſeau d'Albane fait la ſéparation du finage du côté du couchant.

SAVONGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 78 habitans.

SAVONGE, ou Savouge, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel de Dijon, a 216 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines, à trois lieuës de Dijon du côté du midi.

SAVONIERES, *Saponaria*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 110 habitans. Ce village eſt à deux lieuës de Tours. Il y a auprès de ce lieu des cavernes fameuſes pour leurs congellations ; on les appelle les gouttieres de Savonieres, parce qu'il en degoutte continuellement de l'eau, qui forme des ruiſſeaux,

& se congelle avant de les former, même dans les plus grandes chaleurs de l'été ; & dans leurs congellations, elles forment différentes figures curieuses ; sa Paroisse dépend de l'Abbaye de Tous-les-Saints d'Angers.

SAVONIERES, étoit autrefois une Paroisse du Diocèse de Toul, dont dépendoit le village de Saint Germain ; il s'y tint un Concile en 857.

SAVONS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 78 habitans.

SAVOULS, dans le Dauphiné, Diocèse de Turin, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Briançon, a 414 habitans.

SAVOURNON, *Savornonum*, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 431 habitans.

SAVOYE, Hameau, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 112 habitans.

SAVOYEUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

SAUQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 330 habitans. Ce lieu est situé sur la riviere de Scye, à plus d'une lieuë de Diépe. Il y a un Chapitre de cinq Chanoines, les Canonicats sont à la nomination des representans du Duc de Longueville. M. le Comte de Manneville en est Seigneur.

SAUQUEUSE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 310 habitans.

la SAUR ou Sorr, riviere de la basse-Alsace, qui prend sa source dans les montagnes de Vosges, traverse la forest d'Haguenau, & se vient rendre dans le Rhin à Benheim, une lieuë au-dessous de Forr-Loüis ; elle n'est point navigable.

SAURAC-Venazes, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 340 habitans.

SAURAT, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 2440 habitans.

SAUVRAY, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 254 habitans.

SAVRY ou Sarry, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 560 habitans.

SAUSAY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 183 habitans.

SAUSSAY, ou Sansay, Terre en Poitou, dans l'Election de Thoüars, au Comte de Sansay, de la Maison de Turpin.

SAUSELLES, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 478 habitans.

SAUSEUIL-le-Château, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 155 habitans.

SAUSOIR, dans la Flandre-Wallonne, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Recette & Subdelegation de Cambray, a 445 habitans.

SAUSSAC, & les Ollieres, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 740 habitans.

SAUSSAN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 740 habitans.

SAUSSAY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 171 habitans. Les Demoiselles du Saussay en sont Dames.

SAUSSAY, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

SAUSSAY, *Salicetum*, ou *Salsetum*, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances. Ce village est situé près de son chef-lieu ; le Seigneur qui porte ce nom, presente alternativement a la Cure avec les Jesuites. Il y a beaucoup de landages & de grands champs de boisjan, qui sert à cuire la chaux, dont il y a plusieurs fourneaux. On y tire aussi la pierre propre à brûler, ou combustible, que l'on nomme *Asbestyne*. Cette Paroisse est bien plantée en pommiers. Il y a deux Chapelles dans la Paroisse ; l'une nommée Mont-Roc, l'autre de Sainte Hortaire. L'Eglise est dans la cour du Seigneur.

SAUSSAY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 422 habitans. C'est à M. du Saussay.

la SAUSSAYE, *Salsaya*, ou *Saliceta*, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 210 habitans. Ce lieu est situé à une lieuë d'Elbeuf ; il y a une Eglise Collegiale dédiée à Saint Loüis, & fondée par les Comtes d'Harcourt ; les Canonicats sont à la nomination de M. le Duc d'Harcourt.

SAUSSAYE-d'Island, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Avalon, a 260 habitans. Ce lieu est situé en Païs, partie de plaines, partie de montagnes ; il y a une côte de vignes. Le Chapitre d'Avalon est collateur de la Cure. Le Grand-Jelan, & l'Eglise de Menades, qui en est un secours, dépendent de cette Paroisse de Saussaye d'Island.

la SAUSSAYE, *Saliceta*, ou *Salsaya*, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris. C'est une Abbaye située à deux lieuës au midi de Paris ; elle vaut quatre mille livres ; & a cela de singulier, qu'elle a été bâtie du temps de Philippe I. pour les enfans de la Maison de France, qui seroient attaquez de la pierre.

SAUSSEAU, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 56 habitans.

SAUSSES, *Castrum de Salsis*, dans la Provence, Diocèse de Glandèves, Parlement, Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 460 habitans.

SAUSSEUSEMARRE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neuchâtel, a 148 habitans. M. de Vieuxbourg en est Seigneur.

SAUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 178 habitans.

SAUSSINES, dans le bas Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 146 habitans.

SAUSSOY, près Villeroy ; il y a une Commanderie de Malthe, valant deux mille deux cens livres de rente.

SAUTAIN, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevoſté le Comte, a 136 habitans.

SAUTE'E-d'Aigue, Foreſt, dans la Maitriſe de Semur en Bourgogne; elle contient cent trente arpens.

le SAUTEIL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 299 habitans.

SAUTEIRARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 92 habitans.

SAUTO & Setgés, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 106 habitans.

SAUTRON, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 154 habitans.

SAUTUZANGE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 550 habitans.

SAUVAGE, dans le Roüergue, Diocèſe & Election de Rodes. Il y a des Religieux de l'Ordre de Grammont.

SAUVAGE-Meſnil, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 102 habitans.

la SAUVAGERE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 272 habitans.

SAUVAGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 670 habitans.

SAUVAGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 580 habitans.

SAUVAGNON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 160 habitans.

SAUVAGNY-le-Comptal, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 186 habitans. Cette Paroiſſe eſt à trois lieuës de Montluçon; elle eſt contiguë à la foreſt de l'Eſpinaſſe, qui appartient au Roy. Les terres ne produiſent que du ſeigle; les pacages ſont en bruyeres; lorſque la glandée eſt bonne, les habitans menent leurs porcs dans la foreſt. La petite riviere d'Oeil y paſſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

SAUVAIGNAS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 473 habitans.

SAUVAIN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 300 habitans.

SAUVALADE ou Saubalade, *Sylva lata*, *Voyez* Sauvelade.

SAUVASSANGES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1460 habitans.

SAUVAT, Forêt de la Maitriſe de Pamiers, contenant 4413 arpens, 55 perches.

SAUVAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 578 habitans.

SAUVE. *Voyez* Anduſe & Gevaudan.

SAUVE, *Salvia* ou *Salvium*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2160 habitans. Elle eſt Siége d'une Viguerie. Cette Ville étoit déja conſiderable dès l'an 1000. qu'elle appartenoit aux Bermonds. Ils y fonderent en 1029. une Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt. L'on veut que ce ſoit Garſinde, femme de Pons, Comte de Toulouſe, qui l'ait fondée.

SAUVE-Benite, *Sylva benedicta*, Abbaye de filles de l'Ordre de Ciſteaux, dans le Velay, Gouvernement de Languedoc. Cette Abbaye eſt ſous le titre de l'Aſſomption, & ſous la direction de l'Abbé de Manſiade. Elle eſt ſituée dans une profonde vallée ſur les limites du Velay, du païs de Forez, & de l'Auvergne, dans le Diocèſe du Puy, à huit lieuës de cette ville Epiſcopale, ſur le bord d'une riviere nommée la Semene, qui ſe joint à la Loire à une lieuë de-là. Elle reconnoit pour ſes principaux bienfaicteurs les Comtes de Forez. L'Egliſe eſt grande & belle: on y voit le tombeau de la bienheureuſe Marguerite Langlois, qui vécut autrefois dans ce Monaſtere. Il s'y fait quantité de miracles. On célebre tous les ans la Dédicace de cette Egliſe le ſept des calendes de May. Il n'y avoit d'abord que des Prieures pour la conduite de cette Abbaye. Outre les deux Prieures qui la gouvernerent d'abord, on y compte trente Abbeſſes juſqu'en 1713. Cette Abbaye joüit de deux mille cinq cens livres de rente.

SAUVE-Canne, *Sylva cana* ou *Sylva canis*, Abbaye d'hommes, dans la Provence, Ordre de Cîteaux, l'une des filles de Morimond, du Diocèſe, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix. On la dit fondée l'an 1147. Enſuite elle fut unie au Chapitre de l'Egliſe Metropolitaine de S. Sauveur d'Aix. Son fondateur fut noble homme Raimond de Bauche, lequel, ſuivant une chartre, donna à Dieu, à l'Abbé & aux Moines de N. Dame de Morimond, pour le bien de ſon ame & de ſes parens, le lieu de Sauve-Canne pour y bâtir un Monaſtere, qui *ſuivroit les Statuts de l'Ordre de Cîteaux*. Cette donation fut faite l'an 1147. On compte dix anciens Abbez de ce Monaſtere juſqu'en l'an 1440.

SAUVELADE, ou Notre-Dame de Sauvelade, *Sylva lata*, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez. Il y a un Monaſtere d'hommes, dont ce lieu a pris ſon nom & ſon origine. Il fut premierement de l'Ordre de S. Benoiſt, puis de Cîteaux: car il fut d'abord occupé par des Religieux de l'Ordre de S. Benoiſt, mais enſuite cedé à ceux de Cîteaux, ligne de Morimond, filiation de Gimond. Il fut conſtruit par Gaſton, Vicomte de Bearn, Talaiſe ſon épouſe, & Centulle ſon fils, l'an 1127. ou 1144. On y compte trente & un Abbez juſqu'en 1714. L'Abbé en retire par an au moins trois mille livres.

la SAUVE ou Seauve majeure ou majoure, ou la grande Sauve, *Sylva major*, *Abbatia Sylva majoris inter duo maria*. Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoiſt, au Diocèſe de Bordeaux, dans la Guienne. Elle eſt ſituée ſur une colline agréable & fertile, à égale diſtance de la Dordogne & de la Garonne, d'où vient peut-être qu'on l'a ſurnommée le Monaſtere de Sainte Marie de *Sauve-majeur entre deux mers*. Elle eſt auſſi à égale diſtance des villes de Bordeaux & de la Reole. Elle fut conſtruite environ l'an 1080. par S. Geraud Moine de Corbie, qui fut diſciple de S. Arnould Evêque de

de Soiſſons, qui eſt mort le ſeptiéme des ides d'Avril 1099. Il fut le premier de ſes Abbés, dont le catalogue juſqu'en 1710. montoit à cinquante-trois. L'hiſtoire de ce ſaint Abbé eſt très-édifiante, auſſi-bien que celles de pluſieurs de ceux qui lui ont ſuccedé. Cette Abbaye vaut environ par an à l'Abbé, dix mille livres; près de quatre-vingt Benefices en dépendent.

SAUVE-Plantade, *Sylva plantata*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

SAUVES, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 970 habitans.

la SAUVETAT. *Voyez* Salvetat.

la SAUVETAT, *Salvitas*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1092 habitans.

la SAUVETAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 690 habitans.

la SAUVETAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 142 habitans.

la SAUVETAT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 152 habitans.

la SAUVETAT-de-Caumont, Bourg, Juſtice Royale, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 635 habitans.

la SAUVETAT-de-Monges, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 220 habitans.

la SAUVETAT-de-Saveres, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1430 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

la SAUVETAT-de-Vallens, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 232 habitans.

SAUVETERRE, *Salva terra*, ou *Sylva terra*, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1246 habitans. Il y a un Lieutenant du Sénéchal de Pau. Cette Ville eſt ſituée à deux lieuës de Lombez.

SAUVETERRE, Ville, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 392 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée près de Caſtel, entre le Drot & la Dordonne.

SAUVETERRE, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe, d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1082 habitans.

SAUVETERRE, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 1362 habitans. Cette Ville qui a une Juſtice Seigneuriale, eſt ſituée entre l'Aveirou & la Biaure, à ſix ou ſept lieuës de Rodez.

SAUVETERRE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 246 habitans.

SAUVETERRE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 192 habitans.

SAUVETERRE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 140 habitans.

SAUVETERRE, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Païs de Nebouzan, a 62 habitans.

SAUVETERRE, Ville dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Chef-lieu d'une Sénéchauſſée, & d'une Recette, a 340 habitans. Elle eſt ſituée ſur une hauteur dans une fort belle expoſition; le pied de la montagne eſt arroſé par le Gave d'Oleron.

SAUVIAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 194 habitans.

SAUVIAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 92 habitans. Ces deux Paroiſſes ne forment qu'un village, mais deux communautés pour les droits du Roi. Cette partie-cy eſt de la banlieuë de Bazas, & le premier Sauviac a une juriſdiction particuliere.

SAUVIAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 60 habitans.

SAUVIAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beſiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beſiers, a 322 habitans.

SAUVIAT, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 282 habitans.

SAUVIAT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 310 habitans. Ces deux Communautés ne forment qu'un même lieu diſtingué ainſi pour les droits du Roi. L'Egliſe paroiſſiale eſt dans la ſeconde Communauté. Ce Bourg eſt ſitué dans une plaine, à huit lieuës de Gueret; l'on y recüeille beaucoup de ſeigle, de bled noir, d'avoine & de raves. Les pacages & les foins ſont très-bons; il s'y fait un commerce aſſés conſiderable de beſtiaux, dans les douze foires qui s'y tiennent toutes les années. Il y a beaucoup de Châtaigners, quelques autres fruits, & quelques bois taillis & modernes. M. de Sauviat en eſt Seigneur.

SAUVIAT, Quartier du Prieuré, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 455 habitans.

SAUVIAT, Quartier-haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 74 habitans. Ces deux lieux prennent leur ſurnom de leur ſituation.

SAUVIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 426 habitans.

SAUVIGNAC, & Melac, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 129 habitans.

SAUVIGNARGUES, & Saint-Etienne d'Eſcatte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouze, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes & Viguerie de Sommieres, a 268 habitans. Ce ſont deux Paroiſſes diſtinctes, mais voiſines, ſituées à une lieuë au nord de Sommieres ſur une hauteur: on les a unies pour les droits du Roi, & elles ne forment qu'une collecte.

SAUVIGNE', *Salvinaum*, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 355 habitans.

SAUVIGNEY-lès-Angiercy, *Salvignaum juxta Angiercium*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 285 habitans.

SAUVIGNEY-lez-Peſme, dans la Franche-Comté, Dioceſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 150 habitans.

SAUVIGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 292 habitans. Cette Paroiſſe eſt de la Châtellenie de Brixey, l'Evêque de Toul en eſt Seigneur. L'Abbé de Mureaux eſt collateur de la Cure, dont l'Egliſe paroiſſiale eſt dédiée à Saint Loup Evêque de Troyes; de cette Paroiſſe dépendent les villages de Clerey-au-Duc, du Duché de Lorraine; Traveron, à la France, & l'hermitage de Montcourt où étoit autrefois un village.

SAUVIGNY, dans le Berry. *Voyez* Savigny.

SAUVIGNY-le-Beureal, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, ſitué à un quart de lieuë de Ragny en Païs de plaine. Il y a un ruiſſeau nommé le Serain, la Paroiſſe eſt dédiée à S. André; le Chapitre d'Autun eſt collateur de la Cure. *Voyez* Savigny-le-Beureal.

SAUVIGNY-le-Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Avalon, qui en eſt à une demie lieuë. Ce lieu eſt dans un Païs de plaine, ſur le chemin d'Avalon à Noyers, & ſur le paſſage du coche de Chalon à Auxerre: le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré appellé Saint Jean-les-bons Hommes, ſitué dans un bois de haute-futaye; il eſt de l'Ordre de Saint Etienne de Grammont; on l'a amodié à douze cens livres; il y a auſſi un hameau appellé Faix, & une métairie appellée la Marre, qui dépendent de cette Paroiſſe. *Voyez* Savigny-le-Bois.

SAUVIGNY-les-Chanoines, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 322 habitans. *Voyez*, Savigny-les-Chanoines.

SAUVIGNY-lez-Bourbilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur. Ces deux villages de Bourbilly & de Sauvigny ſont de la Paroiſſe de Vic-de-Chaſſenay; ils ſont ſituez en plaine, & ſont arroſez d'un ruiſſeau nommé Soman. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a une Chapelle dans le Château de Bourbilly, dont le revenu conſiſte en une métairie amodiée à douze ſeptiers. Les Seigneurs de Bourbilly nomment à cette Cure. *Voyez* Savigny-lez-Bourbilly.

SAUVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 540 habitans. La Cure vaut quatre cens vingt livres; il en dépend la cenſe & la maiſon d'Armanjart, & les maiſons des Termes & de Louverny. Terres à froment de petite qualité; il y a des prés & des bois aux Seigneurs, qui ſont Meſſieurs de Mazarin, & l'Abbé de Saint Remy de Reims.

SAUVILLER-Mongival, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 348 habitans.

SAUVOIR-ſous-Laon, *Salvamentum*, ou *Salvatorium*, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Foigny; elle eſt dans le Diocèſe de Laon, & près de cette Ville. Cette Abbaye fut premierement fondée le 25. Novembre 1239. par Anſelme Evêque de Laon, au lieu dit Bricon, ou Briconville, & appellée Sauvoir par cet Evêque. Elle fut dotée par la Dame Agathe de Chery, femme d'Hervic Seigneur de Buzancy; elle fut dans la ſuite transferée (à cauſe de la mauvaiſe ſituation du lieu) dans l'endroit où elle eſt à preſent, qui étoit nommé ci-devant la Ramée près de Laon, en retenant toujours ſon nom de Sauvoir. Cette Abbaye joüit de ſix mille livres de rente.

SAUVOYE, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prévôté de Vaucouleurs, a 192 habitans. L'Abbé de Rieval eſt patron de la Cure, dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Aubin.

SAUX, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 190 habitans.

SAUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 138 habitans. Cette Paroiſſe a une étenduë d'une lieuë; les terres produiſent de bon ſeigle, & un peu de froment; il y a beaucoup de vignes, dont le vin eſt de fort mauvaiſe qualité. M. le Duc en eſt Seigneur.

SAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Avalon, a 35 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Montreal; ſon terroir eſt Païs de plaine, il y a des vignes. Le Chapitre de Montreal eſt collateur de la Cure.

SAUX-de-Tourniac, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

SAUX-le-Duc, Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 130 habitans. Il y a Grenier à ſel. C'eſt apparemment de ce lieu que la Maiſon de Saux de Tavannes a tiré ſon nom, laquelle poſſedoit le Comté de Langres au douziéme ſiécle. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne en Païs de Foreſt, le hameau de l'Auxerrois, Rombuiſſon, & Vandiſmes en dépendent.

SAUX-Saint-Remy, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 196 habitans.

SAUXENS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 160 habitans.

SAUXILLANGES, *Celſiniacum*, *Celſiniana*, *Celſinia*, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 2776 habitans.

Il y a un Prieuré Conventuel de la Congregation de Clugny, qui a été fondé en 917. par Guillaume I. Comte d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine, qui avoit fondé en 910. l'Abbaye de Cluny. Acfrede ſon fils y mit des Moines, & lui donna la proprieté des terres de Gignac & de Charnac, l'an 928.

Cette petite Ville a quelque réputation pour le commerce des étamines.

SAVY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 540 habitans.

SAVY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parle-

ment de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 140 habitans.

SAUZAY. *Voyez* Sanzay

SAUZE, & Gouvenceaux, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, Recette de Briançon a 220 habitans. Cette terre appartient à l'Archevêque d'Ambrun; elle ne paye point de taille au Roi, elle a quarante-neuf chefs de famille.

SAUZENS, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement, Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 32 habitans.

SAUZENS, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse. Ce lieu est situé près du Bourg Saint Bernard.

SAUZET, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 390 habitans.

SAUZET, dans le Querey, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 150 habitans.

SAUZET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers a 388 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë de Gannat. Ses terres sont propres au froment, au seigle, & à l'orge; il y a beaucoup de vignes qui produisent de bons vins; il y a quelques noyers. M. de Beauverger en est Seigneur.

SAUZET, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 46 habitans.

SAUZET-le-froid, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 272 habitans.

SAUZITS, dans le Rouergue, Diocèse de Rodés, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 140 habitans.

SAUZY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 381 habitans.

SAX

SAXIBOURDON, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 410 habitans. Cette Paroisse est située la plus grande partie en plaine, & le reste en montagnes. Terres à froment, seigle, orge & avoine. Les foins suffisent pour la nourriture des Bestiaux, il y a beaucoup de bois de futayes, les pacages sont en Bruyeres & fougeres. Madame Rapine en est Dame.

SAY

SAY, *Saia*, *Saium*, *Sadium*, qu'on prétend être le même que *Saxum*, dans la Normandie, Diocèse de Séez, Parlement de Rouën, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, dont elle n'est qu'à une petite lieuë sur la riviere d'Orne. Il y a 236 habitans. Saint Martin est le Patron de l'Eglise; c'est un Prieuré-Cure, qui est à la presentation de l'Abbe de Silly, par concession de Geofroy de Ver, appellé aussi de Say, laquelle fut confirmée en 1203, tant par Gauthier, Archevêque de Roüen, que par Silvestre Eveque de Séez, & par le Chapitre de sa Cathedrale, qui en attacherent le revenu à ce Monastere, ce qui rendit cette Cure reguliere. Elle vaut sept ou huit cens livres. Il y a de plus une Chapelle appellée *Nôtre Dame de Ronseray*, qui est dans le Manoir Seigneurial; elle fut bâtie, par Henry Clement II. du nom, Maréchal de France, & érigée en Janvier 1252 vieux stile, par Geofroy de Mayet, Evêque de Séez, du consentement de l'Abbé de Silly, mais à condition qu'on n'y celebreroit point la Messe aux Fêtes annuelles sans la permission du Curé, & que celui qui la desserviroit promettroit par serment de remettre au Curé toutes les offrandes que les Fideles y pourroient faire: Elle est à la nomination du Seigneur. La Terre de Say, de laquelle une illustre Famille avoit tiré son nom, avoit eté donnée par Robert, Comte d'Alençon à l'Ayeul de ce Henry qui possedoit déja Argentan, & elle étoit venuë à ce Comte, duquel elle relevoit, par la confiscation qui en fut faite sur Geofroy de Ver, lorsque Philippe-Auguste enleva en 1204. la Normandie à Jean, Roy d'Angleterre, auquel Geofroy demeura attaché: Agnès Clement, petite fille du même Henry la porta dans la Maison d'Aunou; & peut-être que Jean du Perrey qui la possedoit au droit de sa femme en 1406, selon un titre de l'Abbaye de Silly, s'étoit allié dans cette derniere Maison. Elle demeura à ses Descendans jusques vers l'an 1585, auquel Loüis du Bec s'en disoit Seigneur, comme époux de Marguerite du Perrey, heritiere de Guillaume du Perrey: elle est dans la Famille noble de Droulin, depuis le commencement du siécle suivant.

Pour la Maison de Say, encore plus connuë en Angleterre qu'en Normandie, elle est éteinte il y a long temps. On en commence la Genéalogie dans le Baronage d'Angleterre, à Picot de Say qui vivoit sous Guillaume le Conquerant, & qui fit des donations à l'Abbaye de Saint Martin de Séez; entr'autres il lui confirma le tiers de l'Eglise de Say, qu'Osmelin de Say y avoit donné. Il étoit un des Barons de Roger de Mongommery, Fondateur de ce Monastere; il le suivit en Angleterre. C'est apparemment à cause de lui ou de quelqu'autre de son nom qu'il y a aussi dans ce païs-là un lieu appellé *Say*; cependant on doute s'il n'y auroit point encore une Terre de ce nom vers le Cotentin, ce que quelques titres font presumer; & en ce cas, il pourroit y avoir eu deux familles de Say; & il seroit assés à croire, que Jourdain de Say, qui fonda en 1131 l'Abbaye d'Aunai, au Diocese de Bayeux, & dont la fille Agnès de Say, épousa Richard du Hommet, Connétable de Normandie, auroit été d'une famille differente; aussi leur attribuë-t'on des armes diverses; l'Abbaye d'Aunay fait porter à son Fondateur, *d'argent semé de billettes de sable au lion de même*, & l'on donne aux Say d'Angleterre, *de Gueules à deux faces de vair.* Surquoi on peut voir l'Histoire de la Maison d'Harcourt, Tome 2. page 1952. & Tome 4. dans l'appendice, page 22.

SAYN, *Seua*, Isle, sur les côtes de la Bretagne, Diocèse de saint Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de saint Pol de Leon, a 180 habitans.

Cette Isle est située vis-à-vis la Baye de Douarnenez, dont elle n'est séparée que par le passage du Ras. Elle est trés-redoutée des Mariniers, à cause de ses rochers & basses qui courent avant à l'Ouest; c'est l'Isle que l'on appelle souvent mal à propos l'Isle des Saints, au lieu de l'Isle de Sayn.

SAYNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 168 habitans. C'eſt à M. Godefroy, fils du Maître des Comptes.

SAYS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 665 habitans.

SAZ

SAZAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, à 92 habitans. Le terroir de cette Paroiſſe eſt d'une mauvaiſe qualité; on n'y recoüille preſque point de grains. Les foins y ſont bons & abondans. On y fait un bon commerce de beſtiaux qu'on y éleve. Il y a beaucoup de bois futayes & taillis, dans leſquels les habitans ſont uſagers pour l'engrais des porcs, avec les glands. Madame du Tremblay en eſt Dame.

SAZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Avignon, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 660 habitans.

SAZERAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 310 habitans.

SAZERET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt diſtante de cinq lieuës de Montluçon. Ses terres produiſent du ſeigle & de l'avoine abondamment. Il y a de bons pacages. Les foins ſont abondans. L'on y fait commerce de beſtiaux. M. le Duc d'Antin & M. de Sazeret en ſont Seigneurs.

SAZILLE', dans la Touraine; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmouſtier.

SAZILLY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 377 habitans.

SCA

SCAEZRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 505 habitans.

SCANDOLIERES, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 140 habitans.

SCARPE, *Scarpa, Scarpus, Scarbus,* Riviere des Païs bas François, qui prend ſa ſource en Artois, auprès d'Aubigny, à quatre lieuës d'Arras qu'elle arroſe, & au deſſous de laquelle elle commence à porter bateau, elle paſſe à Doüay & à Marchienne, ſepare la Flandre du Hainaut, & ſe jette dans l'Eſcaut, auprès de Mortagne, à deux lieuës au deſſus de Tournay, après avoir arroſé Saint Amand; ſes bords ſont marécageux.

SCAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 73 habitans.

SCE

SCEAUX, dans l'Election d'Angers; c'eſt une Baronie dépendante du Duché de Richelieu. Il y a près de 600 habitans.

SCEAUX, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 584 habitans. Ce Bourg eſt à deux lieuës de Paris, & à une lieuë de Verſailles. Il eſt ſitué près le chemin d'Orleans. Il y a un fort beau Château des plus magnifiques, qui appartient à Monſieur le Duc du Maine & qui a autrefois ſervi de Maiſon de plaiſance à M. J. B. Colbert Miniſtre & Secretaire d'Etat. La ſituation, l'art & la dépenſe ont concouru à ſes perfections; auſſi tout y eſt-il magnifique, bâtimens, jardins, parcs, avenuës & meubles. Les peintures ſont des plus habiles Maîtres, & le ſculptures du celebre *Girardon.* Entre les beautés de ce lieu charmant, on y voit particulierement le Pavillon de l'Aurore, qui eſt diſtingué; on lui a donné ce nom, parce que l'Aurore en ſe levant eſt plûtôt remarqué de ce Pavillon que d'aucun autre endroit; & parce que l'on y voit cette Déeſſe peinte de la main du fameux *le Brun.* Ce Pavillon a douze ouvertures en comptant celle de la porte. Le Salon eſt élevé; on y monte par deux eſcaliers oppoſez l'un à l'autre; il y a dedans, deux enfoncemens qui ſe regardent, & qui renferment trois croiſées. La Chapelle, qui eſt dans l'aile droite de ce Château, a un dôme rempli de peintures de *le Brun*, qui repreſentent l'ancienne Loy accomplie par la nouvelle.

Enſuite la Galerie eſt la piéce la plus conſiderable par la beauté de ſes tableaux & la magnificence de ſes meubles: on trouve dans les jardins tout ce qui peut les rendre agreables & délicieux; ils ſont partagez en differentes piéces, ornées de ſtatuës, de buſtes, de vaſes & de jets d'eau, qui font un effet très-riche.

Ce Château a été augmenté par M. le Duc du Maine, qui a joint, à ce qu'il y avoit déja de ſomptueux & d'agréable, des augmentations conſiderables, & des embelliſſemens qui en font un ſéjour de délices. Madame la Ducheſſe du Maine y tient ſouvent une Cour de perſonnes des plus ſpirituelles, galantes & polies: elle y a fait conſtruire un theatre, ſur lequel elle a pris le plaiſir de repreſenter elle-même avec ſa Cour, pluſieurs belles piéces, dont quelques-unes ont été compoſées exprès par M. de Malézieu, M. l'Abbé Geneſt & autres.

Les Marchez de Sceaux ſont très-conſiderables pour les beſtiaux. Paris en tire une partie des viandes qui ſe conſomment dans cette grande Ville.

SCELICQ, dans la Flandre Walonne, à deux lieuës de Lille. Il y a environ trois cens maiſons, un Magiſtrat & un Bailliage.

la SCELLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 970 habitans.

la SCELLE ſous Chante-merle, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 335 habitans.

SCELLES, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 100 habitans.

SCEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 169 habitans.

SCEY la Ville, & Scey l'Egliſe, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 228 habitans.

SCEY, dans la Franche-Comté, Prieuré conventuel en commande à la nomination du Pape, dans le Diocèſe de Beſançon; il dépend de Beaume-les-Moines.

SCH

SCHAFFERRHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Benfeld, a 146 habitans.

SCHAFFHAUSEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 102 habitans.

SCHAFFOLSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 272 habitans.

SCHALKENDORFF, dans la haute-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 150 habitans.

SCHARRACHBERCKEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 192 habitans.

SCHEL & Wenisberg, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, Prévôté de Thionville, a 29 habitans.

SCHELESTAT, *Scladistadium*, Ville forte, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 4760 habitans.

Cette Ville est située sur l'Ill, à trois lieuës au midi de Strasbourg. Elle a succedé à l'ancienne ville d'Ell, appellée dans les Itineraires *Elcebum*, & dans la Table de Peutinger *Helellum*, on prétend encore qu'elle fut aussi nommée *Helvetum & Heluba*: mais l'ancienne Ell n'est plus qu'un petit Village dans le voisinage de Schelestat. Schelestat étoit déja considerable dès le tems de Charlemagne, qui y celebra la fête de Noël, & le premier jour de l'an 776. & de Charles le Gros: ce dernier Empereur y avoit un Palais où il faisoit quelquefois sa residence, comme on le voit par plusieurs de ses Chartres données en ce lieu. Elle a été détruite par Attilla, & n'a été retablie que vers le treiziéme siecle par Wolfelin, Prefet d'Alsace, sous la protection particuliere de Frederic II. qui la fit fermer de murailles en 1216. & fit des fondations dans l'Eglise de sainte Foy, à present possedée par les Jesuites. Elle fut d'abord franche, & se peupla considerablement. L'Empereur Sigismond l'a retira ensuite de la sujetion du Prévôt de S. Wit, & lui donna le pouvoir de choisir ses Magistrats, sous la Prefecture d'Alsace. L'an 1673. Loüis XIV. la prit & en fit démolir les fortifications en 1677. mais six ans après il les fit retablir; c'est à present une bonne place. Un marais impraticable l'assure d'un côté, & de l'autre six bastions royaux dont elle est enceinte avec de beaux dehors. On y compte sept cent maisons, & plus de onze cent familles, gouvernées par un Magistrat. Cette Ville étoit Imperiale, l'une des dix, devant le traité de Munster, qui composoient la Préfecture d'Haguenau. L'on y voit encore une fort belle Eglise qui sert de sepulture à plusieurs Doctes qui ont voulu y être inhumez.

C'est un Gouvernement de place sous le Gouvernement Militaire d'Alsace, avec Etat Major. Les Jesuites y ont un College où ils n'enseignent que les humanités. L'Archiduc Leopold qui l'a fondé, en a formé le revenu de ceux des Prieurés de sainte Foy & de Rousfac.

SCHERLENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Haguenau, a 52 habitans.

SCHERLENHOFF, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Niderbronn, a 18 habitans.

SCHERWEILLER, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Vuré, a 860 habitans.

SCHILLERSDORFF, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 183 habitans.

SCHILTIGHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Illkirck, a 610 habitans.

SCHIRHOFFEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 110 habitans.

SCHIRMECK & Wackembach, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Multzig, a 257 habitans.

SCHLIERBACH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Landser, a 289 habitans.

SCHNERSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 155 habitans.

SCHEMBERG, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté de Berlingen, a 69 habitans.

SCHOENAU, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 124 habitans.

SCHONECK, Prévôté en Alsace.

SCHREMANGE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz: a 47 habitans.

SCHWABEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace; Bailliage d'Altkirck, a 66 habitans.

SCHWABSHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Marckolsheim, a 60 habitans.

SCHWABWEILLER, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Wer, a 168 habitans.

SCHWEICKAUSEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté de Bischweiller, a 182 habitans.

SCHWEIGHAUSEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 200 habitans.

SCHWEINHEIM, dans la basse-Alsace, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 165 habitans.

SCHWINDRATZHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage & Recette de Pfaffenhoffen, a 372 habitans.

SCI

la SCIE, Riviere en Normandie. *Voyez* la Sie.

la SCIE, en Brignon. *Voyez* la Sie.

SCIECQ, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay-le-Comte, a 245 habitans.

SCIERCK, ou Sircke, Ville Prévôté, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 545 habitans.

Cette Ville, avec trente Villages, a été cedée à la France par le Traité de 1661. Sa Prévôté étoit ci-devant très-étenduë; Matthieu Duc de Lorraine l'avoit donnée à l'Eglise de Metz en 1173. Elle a depuis été renduë au Duc de Lorraine, avec reserve de l'hommage à l'Evêque de Metz; mais depuis, cet hommage avoit cessé lorsque les François s'en sont emparez.

SCIEURAC, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 140 habitans.

SCIEURAC, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 61 habitans.

SCIEUTAT (on prononce Cioutad) Justice Royale, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Recette de Nebouzan, a 160 habitans.

la SCIOULE, Riviere, dans le Bourbonnois, Intendance de Moulins. Elle vient d'Auvergne, arrose le païs de Combrailles, & les petites villes d'Ebreüil, de Saint-Pourçain, traverse l'Election de Gannat, & se jette dans l'Allier vers les Echerolles.

SCIOUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 504 habitans. C'est à M. de Briquebosc. La Cure est bonne, & à la nomination d'une Abbesse près Paris.

SCL

SCLANS le grand & le petit, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 2620 habitans. Ce lieu dépend du Marquisat de Trans. Dans son territoire il y a un rocher d'un quart de lieuë de circonference; on y voit une caverne dont la porte & l'interieur sont un chef-d'œuvre de la nature pour les mesures & la proportion; on l'appelle la Baume-Raynarde: les bergers des environs s'y retirent avec leurs troupeaux, ils trouvent des armoires naturelles dans l'interieur de ce roc, où ils conservent leur nourriture. Il y a aussi une fontaine de très-bonne eau, dont Jule Raymond Solery raconte des merveilles qui se sont trouvées fausses par l'experience.

SCLAPONS, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlemene & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 64 habitans. Ce lieu est situé près la riviere de Cyagne, & près de Mons.

SCO

SCORANDON, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 625 habitans.

SCORBE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 355 habitans.

SCOUBROUCQ-lès-Clairmarais, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 286 habitans.

SCU

SCUVARTZBACH. *Voyez* Inscuvartzbach.

SCY

SCY, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 140 habitans.

SCYE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 99 habitans.

SCYOROT, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Recette de Sarlat, a 1280 habitans.

SCYREUIL, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 550 habitans.

SEA

SEAILLES, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse; Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

SEAUTRES, dans le bas Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 285 habitans.

SEAUVE-benite. *Voyez* Sauve-benite.

SEAUVE-majeure. *Voyez* Sauve-majeure.

SEAUX, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 443 habitans. La Cure qui est aussi Prieuré, vaut deux mille livres. Elle est à la nomination de l'Abbé de saint Vincent du Mans.

SEAUX, dans l'Isle de France. *Voyez* Sceaux.

SEB

SEBECOURT, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 518 habitans.

SEBEVILLE. *Voyez* Sebville.

SEBIE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 456 habitans.

SEBONCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 1380 habitans.

SEBOURG, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Recette & Prevôté le Comte, a 565 habitans.

SEBOUVILLE, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 159 habitans.

SEBVILLE, ou Sepeville, *Sebivilla*, ou *Sepisville*, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 285 habitans. C'est un Marquisat, où est un château neuf appartenant à M. le Marquis de Sebville qui y demeure. Bouteville lui appartient encore.

SEC

SECAUSE, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1192 habitans.

SECENANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bail-

linge & Recette de Vesoul, a 86 habitans.

SECHE & Matheſlont, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1280 habitans.

SECHEBRIERE, *Sicca Briera*, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 135 habitans. L'Egliſe paroiſſiale eſt ſous l'invocation de Saint Martin & de Saint Nicolas. L'Archidiacre de Pithiviers preſente à la Cure.

SECHEHAINS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 275 habitans.

SECHELE, petit ſecours de la Paroiſſe d'Agnicourt, Election de Laon, Generalité de Soiſſons.

SECLIN, *Sacilinium*, Bourg, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1890 habitans.

Ce Bourg eſt le lieu principal du Melantois. Il eſt ancien, puiſque S. Oüen nous aſſure que de ſon tems l'on y honoroit fort les reliques de Saint Piat qui y avoit été martyriſé. Il y a un ancien Chapitre dédié à ce Saint, que l'on croit fondé dès le cinquiéme ſiécle. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, de quatre autres Dignités, & de douze Canonicats de mille livres chacun; le Prévôt en a trois mille livres. Il y a un de ces Canonicats affecté à l'Evêché de Tournay; le Pape nomme aux autres pendant huit mois, & le Prévôt pendant quatre. Il y a auſſi à Seclin un Bailly & ſept Echevins, outre la Juſtice du Chapitre de S. Piat; les appels en ſont portez à la Gouvernance de Lille.

SECONDIGNE en Gaſtine, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1360 habitans.

SECONDIGNE'-ſur-Chiſé, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 840 habitans.

SECOURT, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Recette de Metz, a 192 habitans.

SECOURVIELLE, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 340 habitans.

SECQUEVILLE en Beſſin, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 265 habitans.

SECY ſur Saone, dans la Franche-Comté, Baronnie appartenante à l'Abbé de Beaufremont. *Voyez* Beaufremont.

SED

SEDAILLAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 240 habitans.

SEDAN, *Sedanum*, Ville, ſur les frontieres de la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Recette, a 4815 habitans. La Cure n'a que trois cens livres de fixe, outre le caſuel. Elle eſt Siége d'un bureau des Traittes foraines, & d'un bureau de Recette du département de Metz; d'une Maîtriſe particuliere, d'un Préſidial, d'une Juſtice Royale, & d'une Prevôté. Cette Ville eſt ſituée ſur la Meuſe, à quatre lieuës de Mouzon, & à deux de Boüillon. Elle a été ci-devant le Siége d'une petite Principauté, compoſée ſeulement de la Ville & des dix-ſept Villages qui en dépendent. C'eſt une place très-forte; ſes foſſez ſont taillez dans le roc; ſa citadelle paſſe pour un chef-d'œuvre de l'art militaire. Sedan a eu autrefois des Seigneurs particuliers peu puiſſans, qui relevoient des Archevêques de Reims, Seigneurs de Mouzon; d'où elle a paſſé aux maiſons de Jauſſe en Brabant, & de Barbançon, Seigneurs de Boſſu; c'eſt de cette maiſon que celle de Braquemont l'a acquiſe, par le mariage de Marie de Braquemont, qui l'a portée dans la maiſon de la Marck de Lumay. Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, ayant épouſé l'heritiere de cette derniere maiſon, il garda Sedan: depuis ſon fils fut obligé de remettre cette place à Louis XIII. qui le tenoit priſonnier. Louis XIV. en a bien recompenſé cette maiſon par un grand nombre de terres, dont les principales ſont, les Duchés d'Albret & de Chateauthiery, & le Comté d'Evreux. Sedan eſt un Gouvernement de place, indépendant du Gouvernement de Champagne.

Il n'y a que deux portes à la ville de Sedan, l'une vers la Champagne, l'autre du côté de Luxembourg. On l'a toujours regardée comme l'une des clefs du Royaume. Le Château qui eſt très-beau & très-important, renferme l'un des plus beaux magaſins ou arcenal du Royaume, pour les anciennes armes & harnois, dont on y en conſerve un nombre infini des plus curieux & des mieux travaillez. C'eſt dans ce Château qu'a été élevé le fameux Maréchal Vicomte de Turenne, le plus grand Capitaine du ſiécle paſſé. C'eſt aux Seigneurs du nom de la Marck, deſquels Sedan a paſſé à la maiſon de la Tour, qu'on a l'obligation d'avoir amaſſé cet arcenal.

L'étenduë du Preſidial de Sedan a été réduite à dix-ſept Paroiſſes, depuis que, pour l'érection du Parlement de Tournay, le Roy en a démembré les villes d'Aveſne, Philippeville, Mariembourg, Landrecy, & le Queſnoy. Il n'y a que ſix Officiers titulaires dans ce Siége, & un Bailly d'épée.

La Maîtriſe des Eaux & Forêts de Sedan contient de bois mouvans de la Principauté de Sedan & Raucourt, dix mille ſix cens ſoixante-dix-neuf arpens, ſoixante-dix perches: cent ſoixante arpens de ceux de Serival & Villers: deux mille arpens de ceux du grand & petit Denilet: cinq cens quatre-vingt-dix-huit arpens de ceux de Marville: mille cinq cens cinq arpens de ceux de Dampvillers en cinq buiſſons, & dix mille huit cens ſoixante-dix arpens des bois de la gruerie de Château-Renaud. L'on fabrique à Sedan beaucoup de draps, qui ſont auſſi eſtimez que ceux de Hollande; on en fait un grand commerce. L'on y fabrique auſſi des ſerges, & l'on y fait encore des dentelles, mais pas tant qu'autrefois.

Il y a un Seminaire ſous la direction des Peres de la Miſſion, qui au nombre de neuf deſervent la Cure de la Ville. Louis XIV. y a fondé un College de Jeſuites, & le Maréchal Fabert y a fait transferer en 1654. un Couvent de Capucins, que Frederic-Maurice de la Tour-d'Auvergne Duc de Boüillon, avoit fondé en 1641. dans le Fauxbourg de Caſſine. Il y a auſſi un Couvent de filles de la propagation de la Foy.

SEDERON, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 146 habitans.

SEDERON, *Sederonum*, dans le Dauphiné.

SEDZE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 138 habitans.

SEDZERE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 78 habitans.

SEE

SE'E, Riviere, en Normandie, Diocèse d'Avranches. Elle a son origine auprès de la butte de Brimbal. Elle passe au pont de Sée, à Charencé, à Cuve, à Brecey, à Saint Brix, au pont sous Avranches, & elle se rend dans la mer entre le mont S. Michel, & le mont Tombelaine, après un cours de dix lieuës.

le SEEL, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 418 habitans.

SEERU, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 195 habitans.

SEEZ, Sées, Sez, ou Sais; *Sæium*, *Sagium*, *Salarium*, *Saxia*, *Sagiorum* ou *Saxonum civitas*, Ville Episcopale, dans la Normandie, sur l'Orne; à cinq lieuës d'Alençon, au midi; & à huit de l'Aigle à l'orient d'Eté, du Parlement de Roüen, de l'Intendance & de l'Election d'Alençon, a environ 3000 habitans. Dans la notice des Provinces des Gaules, qu'on croit faite du tems de l'Empereur Honorius, elle a le quatriéme rang entre les six anciennes Cités qui dépendoient de la Metropole de Roüen; mais ce n'est que sur des conjectures très-incertaines que d'habiles Geographes modernes ont supposé qu'elle étoit la Ville des peuples *Essui*, *Sessui*, *Sessuvii*, *Iteſui*, ou *Hassi*, qu'ils croyoient être les mêmes, & dont parlent Cesar, Pline & autres; ou bien celle des Peuples, *Arvii*, appellée *Vagorium* par Ptolemée. On ignore en quel tems le Siege Episcopal a été établi à Seez. Il est vrai qu'à suivre l'ordre de ses premiers Evêques, qui sont *S. Sigibode*, *S. Lain*, ou *Latuin*, *S. Landry*, *Hillus*, *Huberus* & *Paſſivus*, qui assista en 533. au second Concile d'Orleans, il sembleroit qu'il ne seroit que du cinquiéme siecle; mais cet ordre n'est appuyé que sur de simples Catalogues dressés depuis le milieu du douziéme siécle, & qui sont si défectueux & si remplis de transpositions, qu'ils ne peuvent fonder aucune époque sûre. On ne sçauroit pour cela se regler que sur l'Eglise de Roüen, qui est indubitablement de la fin du troisiéme siécle; & il y a toute apparence que ses six suffragantes sont du siécle suivant, si même quelques-unes ne sont pas aussi anciennes qu'elle.

Beaucoup de Savans ont crû que l'Evêché de Seez étoit d'abord à Hiesmes, chef-lieu d'un de ses Archidiaconez, & ils n'ont pour fondement qu'une tradition populaire. Elle a neanmoins suffi au P. Sirmond pour mettre au nombre des Evêques de Seez un *Litharedus Epiſcopus Oxomenſis*, qui se trouva au premier Concile d'Orleans en 511. & il a été en cela suivi des autres éditeurs des Conciles: mais cet Evêque n'appartient pas plus à cette Eglise, qu'à celle de Lisieux, à laquelle on l'a pareillement attribué, & il doit être rendu à l'ancienne Eglise des *Oſſismiens*, ou *Oxiſmiens*, dont le païs comprenoit alors, selon le nouvel Historien de Bretagne, ceux dont on a depuis formé les Diocèses de Leon & de Treguier, & une partie de celui de Quimper. C'est pour cela que saint Paul, premier Evêque de Leon est encore appellé *Oxiſmorum præſul* dans les Annales du P. le Cointe sur les années 553. & 555. & que *Liberalis*, l'un de ses successeurs, qui vivoit trois cent ans après, est aussi qualifié *Oximenſis Epiſcopus*, dans les actes des saints de l'Ordre de S. Benoît; ainsi cette restitution ne soufre pas de difficulté, & elle servira d'ailleurs à terminer la contestation qui est entre l'Historien ci-dessus, & un autre savant homme, sur le tems auquel les Bretons ont commencé à dépendre des Rois de France. Ils avoüent l'un & l'autre, que les Evêques de ce premier Concile d'Orleans, étoient tous de la domination du grand Clovis, qui l'avoit assemblé; & puisque l'Evêque des Ossismiens y assista avec ceux de Rennes, de Nantes & de Vannes, il est donc indubitable que toute la basse Bretagne reconnoissoit alors l'empire du même Prince: mais si les Bretons de la Grande-Bretagne s'y étoient déja établis, comme le croit leur Historien, ne s'ensuivra-t-il pas aussi que ce Conquerant les avoit subjuguez, ce dont il refuse de convenir; & s'ils n'y vinrent qu'après la mort de Clovis, ainsi que son adversaire le prétend sur d'assez bonnes preuves, qu'il n'a point encore détruites, ce n'aura pû être non plus qu'en se soumettant aux Rois ses fils, qui étoient déja Souverains du Païs, ce qui montrera également qu'ils n'ont jamais été independans, depuis que les Monarques François regnent dans les Gaules.

Il falloit que Seez fût une Ville bien importante, si le Diocèse qu'elle a formé, & dans le centre duquel elle se trouve, dépendoit alors d'elle; car il a vingt-quatre lieuës de longueur du levant d'Hyver au couchant d'Eté; & s'il est fort resserré par le Diocèse de Lisieux, ce n'est que depuis le onziéme siécle que le Païs d'entre Seez & l'Abbaye de saint Evrou, fait partie de cet autre Diocèse, comme on l'apprend d'Orderic Vital, & de la vie de saint Evrou, où l'on voit qu'il reconnoissoit l'autorité de l'Evêque de Seez. Ce Diocèse comprend encore aujourd'hui quatre cent quatre-vingt-dix-sept Paroisses, desservies par cinq cent huit Curés, & partagées en seize Doyennés, dont trois sont dans le Perche sous le Parlement de Paris. On y voit six Villes, plus de vingt Bourgs, un chef-lieu d'apanage de Fils de France, de Generalité, de Présidial & de grand Bailliage; & outre le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, on y trouve deux Collegiales, deux Seminaires, cent cinquante-trois Chapelles, onze Hôpitaux, quinze Leproseries, une Commanderie de Malthe, une de saint Lazare, six Abbayes & trois Prieurés conventuels d'hommes, trente-deux Prieurés simples, une Chartreuse, une Maison de Trinitaires, une de Jacobins, deux de Cordeliers, quatre de Capucins, une de Jesuites, quatre Abbayes & un Prieuré conventuel de Filles, trois maisons de Religieuses de sainte Claire, une de Filles de Nôtre-Dame & une d'Urselines.

Ce qui fit tomber la ville de Seez, ce fut l'établissement du Comté d'Hiesmes, dans le Gouvernement duquel elle se trouva compriſe. Il ne lui resta plus pour le civil qu'un petit Païs appellé *Sagiſum* dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 853. & *Centaine* dans une donation de la terre de Vande faite à l'Abbaye de S. Vandrille au commencement du siecle précedent; c'est-à-dire, qu'il y avoit un *Centenier* pour y commander. Cependant cette Ville a encore bien diminué d'autorité depuis; car elle n'a pas aujourd'hui le moindre ressort, & elle releve même de differentes Juriſdictions assez éloignées, dont deux, celles d'Essey

& de Meheudin, ſont dans de ſimples Bourgs : c'eſt ce qui ſeroit ſurprenant, ſi on n'en connoiſſoit pas la cauſe, d'autant plus que cette Ville n'eſt point encore mépriſable. Elle a cinq Paroiſſes, & avec le Chapitre de la Cathedrale, un Seminaire, un College, un Hôpital, une grande Abbaye de Benedictins, & un Convent de Cordeliers. Elle a auſſi un Grenier à Sel, des Officiers Royaux de Police, une Maiſon-de-Ville & les Elûs d'Alençon ſont obligez d'y venir tenir toutes les ſemaines l'Audiance pour ſa commodité. Elle a deux marchez la ſemaine, dont celui du ſamedi eſt fort bon, & huit ou neuf foires par an, entre leſquelles celles du mercredi des Cendres, du jeudi Saint & de ſaint Martin ſont aſſez celebres. D'ailleurs elle eſt dans une ſituation aſſez agréable, au milieu d'une grande & & fertile campagne, coupée par une longue prairie qui borde la riviere, & avec de belles vûës. Enfin elle eſt fort proche de la Foreſt d'Eſcouves, & a portée d'avoir commodement toutes les choſes neceſſaires à la vie & à ſon commerce, ce qui fait que la plûpart des Officiers de la plus prochaine de ces Juriſdictions, & que les Gentilshommes voiſins la choiſiſſent pour leur demeure ordinaire.

Ce malheur de n'avoir point de juriſdiction, & d'être ſoûmiſe à d'autres, lui eſt venu de la pluralité de ſes Seigneurs, & de ce que les Rois, quand ils ſe rendirent maîtres de la Normandie en 1204. n'eurent pas en cette Ville la partie qui leur eſt échuë depuis, ce qui fut cauſe qu'ils n'y mirent qu'un Vicomte, dont il eſt fait mention dans quelques actes : Leurs Baillifs neanmoins y tenoient ſouvent les Aſſiſes generales ; mais c'eſt ce qui ne dura que juſqu'à l'érection de l'apanage d'Alençon, que Saint Louis donna en 1268. à Pierre ſon quatriéme fils, & qui paſſa après à d'autres Princes du ſang : car ce changement ſoumit Seez à differens Juges, ſelon la differente mouvance de ſon territoire. Ce qui appartenoit à l'Evêque & au Chapitre, reſſortit au Siege d'Hieſmes, qui reſtoit au Roy, duquel ſeul les Egliſes Cathedrales doivent dépendre ; & le ſurplus qui relevoit du Comté d'Alençon, reconnut les Officiers de ce Comté, leſquels pour la commodité des vaſſaux, venoient tenir leurs plaids à Eſſey, où le Comte avoit un grand château ; ce qui à la fin y a fait établir un Siége ordinaire. C'eſt ce qui eut encore lieu en 1370. quand le Roy Charles V. céda auſſi la Châtellenie d'Hieſmes à Robert d'Alençon Comte du Perche : il en démembra le temporel de l'Egliſe de Seez, & l'attacha à la Châtellenie de Falaize, dont il a toujours relevé depuis.

Cependant les Evêques de Seez eurent beaucoup à combattre pour maintenir cette Egliſe dans la mouvance Royale, malgré toutes les entrepriſes que les Comtes d'Alençon faiſoient pour exercer leur juſtice ſur ſon temporel : Thomas d'Aunou eſſuya pour cela un long procès contre le Comte Pierre, & il eut la gloire en 1272. d'obtenir un Arrêt célebre ſur cette matiere, qui ſe trouve encore dans les regiſtres du Parlement de Paris. Jean de Bernieres, Philippe Boulenger, & Guillaume Mauger eurent le même avantage contre les Comtes Charles de Valois pere & fils. Mais Jean de Peruce, quoiqu'homme de qualité, ne montra pas autant de vigueur dans le ſiecle ſuivant, lorſque Jean II. Duc d'Alençon eut fait ſaiſir ſon temporel pour l'obliger à lui en rendre aveu : car c'eſt ce qu'il fit en 1451. au lieu de recourir, comme ſes prédeceſſeurs, à l'autorité Royale pour s'en défendre, ſoit qu'il craignit qu'elle ne lui fût point favorable, parce qu'il avoit ſur la fin ſuivi le parti des Anglois que l'on venoit de chaſſer du Royaume, ſoit qu'il ſe fût laiſſé gagner par ce Prince. La choſe néanmoins n'eut pas de ſuite ; Robert Cornegruë qui lui ſucceda trois ans après, s'étant auſſi-tôt mis ſous la protection du Roy Charles VII. il en obtint des Lettres pour differer quelque temps à rendre aveu à la Chambre des Comptes.

Au ſurplus, les Princes du ſang poſſeſſeurs d'Alençon, n'étoient pas les premiers qui avoient voulu avoir l'Egliſe de Séez pour ſujette ; leurs prédéceſſeurs des Maiſons de Belleſme, & de Montgommery, avoient eu la même ambition, & elle s'étoit vûë dans un veritable eſclavage, lorſque Richard I. ou II. Duc de Normandie, eût donné la Ville à Guillaume I. de Belleſme ; il ne lui reſtoit plus ni biens ni honneurs. Mais le même Guillaume touché enfin de l'état où elle étoit réduite, & *des torts que lui & ſes prédeceſſeurs lui avoient fait*, lui aumôna vers l'an 1020. les terres de Chailloüé, de Boiville, & de Giberville pour la ſubſiſtance des Chanoines, & la Ville même pour l'entretien de l'Evêque, de laquelle il ſe reſervoit ſeulement la joüiſſance durant ſa vie. Cette Egliſe retomba encore quatre-vingt ans après dans ce premier état ſous Robert de Belleſme, fils aîné de Roger de Montgommery & de Mabile de Belleſme, alors le tyran du Païs, à qui Robert II. Duc de Normandie, Prince également prodigue & débauché, en accorda la garde. Mais Serlon d'Orgeres qui rempliſſoit en ce tems-là le Siége Epiſcopal, bien different de ce que fut après lui le Jean de Peruce ci-deſſus, aima mieux ſe retirer, après avoir excommunié ſon oppreſſeur, & jetté l'interdit ſur toutes ſes terres, que de ſe ſoumettre à un pareil joug. Il alla & à Rome & à Londres en porter ſes plaintes, & il ne revint dans ſon Egliſe qu'après que le Roy d'Angleterre ſe fut rendu maître de la Normandie l'an 1106. en faiſant le Duc ſon frere priſonnier, & que ce Monarque eut privé Robert de Belleſme de la grace qu'il tenoit de ce dernier Prince.

Quoique l'Evêque de Seez dût avoir la Ville après la mort de Guillaume de Belleſme, cependant les deſcendans de ce Seigneur garderent preſque tous les environs, avec les principaux fauxbourgs : ils bâtirent de l'autre coté de la riviere un château, dont il reſte encore une porte appellée *Breteſche*, (c'eſt-à-dire, *porte à crenaux*,) & ils formerent par-là comme une ſeconde Ville. Elle eſt nommée le *Bourg-neuf* par Guillaume Comte de Ponthieu, fils de Robert de Belleſme, dans un titre de 1155. pour le Prieuré du Gaſt, & depuis on l'appella le *Bourg-le-Comte*, & l'ancienne Ville le *Bourg-l'Evêque*, du nom de leurs differens Seigneurs. Le Roy Louis le Jeune & le Comte de Dreux ſon frere, irritez contre le Comte de Ponthieu & Jean ſon ſecond fils, aſſiegerent celle-là en 1150. & la brûlerent : mais elle fut ſi bien & ſi-tôt rétablie, que lorſque Henry le Jeune Roy d'Angleterre, qui s'étoit révolté contre Henry II. ſon pere, vint en 1174. accompagné de trois Comtes & de près de cinq cens hommes d'armes pour ſe ſaiſir de la Ville entiere, il ne la put emporter, quoique les habitans, qui le repouſſerent avec une extrême valeur, n'euſſent ni Prince ni Commandant à leur tête, ſelon la remarque de Raoul de Dicet, dont les paroles meritent ici place. *Rex filius Regis C. Theobaldum, C. Perticenſem, C. de Soenis, & cum eis milites ferè 500 habens in comitatu, Sagienſem urbem invaſit : ſed civibus etiam ſine Prin-*

cipe, etiam ſine Duce viriliter reſiſtentibus, nihil profecit.

Cette Ville n'eut pas le même bonheur, en 1353. qu'elle fût brûlée par les Anglois, qui en raſerent auſſi les murailles. Les bourgeois, pour avoir quelque retraite, bâtirent enſuite le fort de Saint Gervais, ainſi nommé à cauſe de l'Egliſe Cathedrale dédiée ſous l'invocation de ce Saint, & de S. Protais, qu'il renfermoit ſeulement avec le palais Epiſcopal & le cloître des Chanoines: Mais c'eſt ce qui ne garentiſſoit que leurs perſonnes; & à peine eurent-ils relevé leurs maiſons, qu'elles furent encore pillées & brûlées par les gens de Charles d'Artois Comte de Longueville, qui s'étoient fortifiez dans l'Abbaye, d'où ils exerçoient un cruel brigandage dans le Comté d'Alençon. A cette occaſion ils obtinrent du Roy Jean des Lettres du huit Janvier 1361. vieux ſtile, qui leur permettoient d'impoſer ſur eux-mêmes un ſubſide pour rétablir les murs de la Ville; & apparemment qu'ils furent obligez d'abandonner ce deſſein: car les murailles d'aujourd'hui, qui ſont très-legeres & déja ruinées en pluſieurs endroits, ne furent bâties qu'au commencement du dernier ſiécle.

Pendant que le fort de Saint Gervais ſubſiſta, à l'exception du temps de la domination des Anglois, les Evêques en eurent le gouvernement par conceſſion des Rois, ſans quoi ils auroient été, eux & les Chanoines, les priſonniers de ceux qui y auroient commandé, & il ne fut détruit qu'à la fin du quinziéme ſiécle. Ils y mettoient à leurs dépens des Capitaines, & ils firent aſſujettir à ſa garde tous leurs vaſſaux, qui étoient auparavant obligez à la garde du château d'Hieſmes. Cet uſage perſuada à quelques-uns de ces Prelats, qu'ils étoient Gouverneurs nez de la Ville; de maniere que M. Camus de Pontcarré oſa encore en 1647. en faire Capitaine M. Paulmier des Fontaines gentilhomme du lieu, & M. Forcoal alla même juſqu'à prétendre que ce droit étoit auſſi ancien que ſon Egliſe, dont il mettoit la fondation ſous le Pontificat du Pape S. Clement. C'eſt ce qu'il ſoutint contre M. d'Angennes, Seigneur de Fontaineriant, à qui Louis XIV. avoit donné ce Gouvernement en conſideration du Duc de Montauſier dont il étoit allié. Il ſe fit de part & d'autre des Factums fort vifs, & la cauſe au fond étoit déplorable pour l'Evêque; mais il ſçut tellement rendre ſon adverſaire ſuſpect de favoriſer les Janſeniſtes, à cauſe du fameux M. le Noir Théologal de Seez, qui écrivoit pour lui dans cette affaire, qu'il engagea du moins ce Monarque à ordonner par un Arrêt du 17 Juillet 1679. qu'il rapporteroit ſes proviſions; & ce Prince déclara en même tems, que le Gouvernement de la Ville n'étoit point attaché au Siége Epiſcopal. Comme le malheur des dernieres guerres avoit fait ériger des Gouvernemens pour les plus petits lieux, afin de les rendre venaux, M. Gohier du Cheſnay, gentilhomme voiſin, acheta celui-là; mais ils furent preſqu'auſſi-tôt ſupprimez, & la ville de Seez eſt toujours ſimplement gouvernée par un Maire & des Echevins, que les bourgeois éliſent tous les trois ans.

En 1219. après l'extinction des Comtes d'Alençon, de la maiſon de Montgommery, la Châtellenie de Seez, qui étoit de ce Comté, fut du partage de Robert Malet, Sire ou Baron de Graville, fils de Philippe d'Alençon, ſœur du dernier Comte, & elle s'étendoit ſur dix-ſept Paroiſſes: mais ſa poſterité en fut privée par la confiſcation des biens de Jean Malet ſon arriere-petit-fils, à qui le Roy Jean fit couper la tête en ſa preſence en 1356. & ce Prince échangea alors avec Marie d'Eſpagne, Comteſſe doüairiere d'Alençon, tout ce qui relevoit de ce Comté dans cette confiſcation, pour la maiſon de S. Oüen près de Paris, où il avoit établi l'Ordre de l'Etoile. Il eſt vrai que Louis XI. faiſant faire le procès à Jean II. Duc d'Alençon, dont il reprit l'apanage, reſtitua ces biens en 1473. à Louis Malet de Graville, depuis Amiral de France, & lui en accorda même la haute-Juſtice: mais après un très-long procès, il en fut à la fin évincé par un Arrêt du Parlement de Paris du 6 Septembre 1511. que Charles petit-fils du Duc Jean obtint contre lui.

Ce Domaine qu'on appelle encore à preſent Graville, du nom de ces anciens Seigneurs, demeura par ce moyen uni au Duché d'Alençon. Henry IV. l'engagea à titre de Baronie, en en diſtrayant les fiefs qui en relevent, dont il ſe reſerva la mouvance, & il eſt aujourd'hui entre les mains de M. le Maréchal de Monteſquiou, au droit de Madame ſon épouſe, à laquelle ce domaine eſt venu par la mort de M. d'Angennes, Colonel du Regiment de Normandie, ſon couſin germain. Le Chef-lieu en eſt dans la Paroiſſe de Saint Pierre; & M. d'Angennes, pere de ce dernier, qui l'acquit de la maiſon de Medavy, l'augmenta de la haute-Juſtice de cette Paroiſſe, & de deux ou trois autres qu'il avoit eû par engagement de Loüis XIV. Il n'eſt plus que d'environ ſix cens livres de rente.

Les Bourgeois toûjours fort vifs, pour y faire tranſferer la Juriſdiction d'Eſſey, avoient pour cela obtenu du Roi Henry II. un Edit du mois de Mars 1556. vieux ſtile; il étoit donné ſur une information de la commodité & incommodité de cette tranſlation, que René de Silly, Bailly d'Alençon, avoit faite par ordre de ce Prince en 1553. & dans laquelle les Eccleſiaſtiques & les Gentilshommes des environs avoient reconnu qu'elle étoit très-utile; elle ne regardoit alors que les dix-ſept Paroiſſes de la Châtellenie. L'avis des Officiers d'Alençon, & même des gens du Roi du Parlement de Roüen, y avoit été conforme. Cependant l'Edit ne pût être verifié dans cette Cour, à cauſe de l'oppoſition des habitans d'Eſſey: ceux de Séez ont auſſi dans leurs archives des Lettres de Charles IX. de 1567. confirmatives de cet Edit, dont elles ordonnoient l'enregiſtrement, & d'autres Lettres de François Duc d'Anjou & d'Alençon de 1576. qui n'eurent pas plus d'effet: & ç'a été avec auſſi peu de ſuccès qu'ils ont encore fait après la majorité de Loüis XV. une nouvelle tentative à ce ſujet. Mais il faut pourtant avoüer, que le plus avantageux pour le public, ſeroit non ſeulement de transferer la Juriſdiction entiere d'Eſſey à Séez, mais d'y joindre auſſi celle du temporel de l'Evêché qui y eſt enclavé; car il n'y a plus de raiſon de l'en ſeparer, puiſque l'uſage d'aujourd'hui eſt, que les Officiers des Princes apanagers, ſoient auſſi toûjours Officiers du Roi, comme on le voit par ceux de l'appanage d'Orleans, ce qui n'étoit pas autrefois. Ce ſont les poſſeſſeurs du temporel de l'Egliſe de Séez, & ſur-tout ſes vaſſaux qui ſont les plus à plaindre, à cauſe du grand éloignement du Siége de Falaiſe, auquel on les a attachez pour le Bailliage, dont quelques-uns, comme ceux de l'Alleu, ſont à plus de treize lieuës: & quoique pour la Vicomté ils n'aillent plus plaider qu'à Meheudin, petit Bourg, où l'on a exprès établi un Siége pour eux ſeuls, il y en a qui en ſont toûjours à plus de huit lieuës, ce qui leur eſt fort

préjudiciable. Mais on ne doit gueres eſperer une pareille réforme, qu'au cas qu'on execute le deſſein d'arrondir les Juriſdictions du Royaume, qui a été déja tant de fois propoſé au Conſeil du Roi.

Les habitans de Séez n'ont pas été plus heureux dans les diverſes démarches qu'ils ont faites depuis près de ſoixante ans, pour faire abonner cette Ville à l'égard de la taille, laquelle fait beaucoup de tort à ſon commerce, & empêche les bons ouvriers de s'y établir; car ils n'ont encore pû parvenir à obtenir cette grace, quelque juſte qu'elle paroiſſe: ainſi les arts y languiſſent, & le peuple n'y eſt point animé au travail par l'émulation. A quoi il s'occupe le plus, c'eſt à préparer des laines qu'on lui enleve pour faire des étamines. On y a communément de l'eſprit, & depuis long-temps on y eſt en poſſeſſion d'avoir les bons Avocats & les bons Medecins du Païs, mais on y eſt à la veille de manquer de ceux-ci. Antoine Hommey de la Bourdonniere, l'un d'eux, mit dans le ſiécle paſſé les Aphoriſmes d'Hypocrate en vers grecs & latins d'une veine aſſez facile, qu'il dédia au Cardinal de Richelieu, & il a eu un fils (Jacques Hommey Auguſtin reformé decedé à Angers il y a quelques années) qui s'eſt fait connoître par des ouvrages plus importans, dont on eſtime auſſi en particulier la latinité. Cette Ville a eu encore d'autres Auteurs diſtinguez, & on doit dumoins nommer ici D. Simon Bougis, General de la Congregation de ſaint Maur, & D. Jacques du Friſche de la même Congregation, dont on peut voir l'Eloge dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez où ils ont fini leurs jours.

On a déja indiqué en general le nombre des Egliſes, des Communautés Eccleſiaſtiques & des Paroiſſes de la Ville de Séez; mais il eſt bon de les faire connoître chacune en particulier.

L'Egliſe Cathedrale de Séez a au moins été renouvellée deux fois, car l'Evêque Azon I. qui vivoit ſous Richard Duc de Normandie l'avoit rebâtie, & avoit pour cela démoli les murs de la ville, ce qui fait conjecturer à quelques-uns qu'il en étoit alors le Seigneur; cette ſeconde Egliſe fut malheureuſement conſommée vers l'an 1048 par le feu, que l'Evêque Yves de Belleſme fit mettre au clocher pour en chaſſer des Scelerats qui en faiſoient leur retraite, & ce Prelat pour reparer ſa faute entreprit auſſi-tôt de conſtruire l'Egliſe d'aujourd'hui, qui fut achevée & dediée en 1126. Il alla demander du ſecours juſqu'à l'Empereur de Conſtantinople, qui lui fit preſent d'un morceau de la vraïe Croix, qui ne ſe trouve plus, & pour laquelle il s'établit deux foires aux deux Fêtes où on la veneroit; car c'étoit principalement par le moyen des Reliques qu'on excitoit la liberalité des Fideles, & qu'on venoit à bout de bâtir toutes ces anciennes & grandes Egliſes dont on ne ſe laſſe point d'admirer la magnificence. Celle de Séez ſeroit encore du nombre, ſi elle n'étoit point ſi delicate, mais la voute du chœur eſt déja tombée, & celle de la nef auroit auſſi eu le même ſort, ſi par des tirans de fer on n'avoit pas arrêté ſes murailles, qui ſe ſont fort écartées. Les deux clochers du frontiſpice, dont un eſt haut de deux cens dix pieds, ont auſſi eu beſoin de pilliers boutans, ajoûtez pour les ſoûtenir, ce qui a fort gâté le grand portail qui eſt hors d'œuvre, & qui eſtoit très-magnifique. On voit dans le principal de ſes trois portiques qui repreſente toute la Cour Celeſte, les figures d'un Roi & d'une Reine, qui ſont celles de Guillaume le Conquerant, devenu Roi d'Angleterre en 1066 & de Matilde de Flandres ſa femme qui fonderent deux prebendes dans cette Egliſe & qui ſans doute contribuerent à ce bâtiment qui ſe faiſoit de leur temps, ou bien celles de Henri I. ſon fils & d'Alix de Louvain ſa ſeconde femme, lequel Henri aſſiſta à ſa Dedicace & y donna alors 10. livres de rente en terres ſituées en Angleterre qui ont été perduës.

Cette Egliſe avoit autrefois un tréſor avec pluſieurs Reliques, entr'autre le corps d'un ſaint Gerard peu connu; mais le tout fut pillé par les Calviniſtes, ou brûlé, lorſque l'armée de l'Amiral de Coligny y paſſa en 1563, & elle eſt preſentement des plus pauvres en argenterie & en ornemens, parce que la Sacriſtie a ſi peu de revenu, que chaque Chanoine qui eſt en ſemaine eſt dans la neceſſité de fournir le vin pour la Meſſe.

C'eſt l'Evêque qui eſt ſeul tenu de l'entretien de cette Egliſe, quoique ſon revenu ne ſoit que d'environ douze mille livres: Il conſiſte, outre les droits du Secretariat, en terres, en bois & en deports, ou autrement, dans la premiere année du revenu des cures vacantes, dont l'Evêque a les deux tiers, & les Archidiacres l'autre tiers; mais ce revenu étoit autrefois plus conſiderable par les droits de Synode & de Viſite que l'Evêque levoit ſur tous les Beneficiers du Diocèſe, & qui ont été ſupprimez.

Le Palais Epiſcopal qui joint la Cathedrale fut, hormis la Chapelle, rebâti au quinziéme ſiécle par Jean de Peruce, & il a été fort augmenté & fort embelli par feu M. d'Aquin, & par M. Turgot ſon ſucceſſeur qui continuë toûjours de le rendre très-commode; mais la Chapelle eſt l'ouvrage de Geofroi de Mayet mort en 1258. Il la dédia ſous l'invocation de Saint Romain, Archevêque de Roüen, & peut-être en mémoire de ce qu'il avoit été Official de cette Metropole.

Le Chapitre de Séez eſt compoſé d'un Prevoſt, d'un Chantre, de cinq Archidiacres, d'un Penitencier, de ſeize Chanoines, entre leſquels ſont, un Theologal & un Precepteur, & de quatre ſemi-Prebendes: Il y a de plus dans cette Egliſe ſeize Chapelains, mais qui ne reſident point, quoiqu'ils y ſoient la plupart obligez par leur fondation, comme par la Bulle du Pape Paul III. de l'an 1547. Cette Bulle fut obtenuë par l'Evêque Pierre Duval, & demandée par le Roy François I. pour la ſecularisation de ce Chapitre, dans lequel l'Evêque Jean I. avoit introduit des Chanoines Reguliers de Saint Victor de Paris, vers l'an 1129, avec la protection du Pape Honoré II. & celle de Henry I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Le relâchement de ceux-cy eſt ce qui détermina à les faire changer d'état, car auparavant ils avoient fait beaucoup d'honneur à l'Egliſe de Séez; & c'eſt en leur faveur, que preſque tous les biens qu'elle poſſede lui ont été donnez, puiſqu'on ne trouve de ceux des anciens Chanoines ſeculiers, que les terres aumonées par Guillaume de Belleſme & ſeize livres un ſol dix deniers de rente ſur les Domaines d'Argentan & d'Hieſmes qui furent donnez par Guillaume le Conquerant pour la fondation des deux Prebendes, dont on a parlé plus haut, & qui prouvent qu'il ne falloit alors que huit livres de rente pour l'entretien d'un Eccleſiaſtique. Ils ne vont plus en commun & en particulier, compris même ceux des Chapelles qui ſont très-modiques & très-inégales, qui treize ou quatorze mille

livres de rente. Les Canonicats sont pareillement fort inégaux. Le dortoir des Chanoines Reguliers subsiste toûjours, & les chambres ne servent plus à leurs successeurs que pour y mettre leurs habits de chœur, ou à loger des Chantres; mais il y a dans l'enceinte du Cloître, plusieurs maisons avec des jardins qui leur sont venduës à vie par enchere au profit de la mense commune. L'Evêque a la pleine collation de tous ces Benefices, à l'exception de la Chapelle de la sainte Trinité, dont la nomination est attachée au fief de Grandlé. Les armes de cette Eglise sont d'azur à une épée & une palme d'or passées en sautoir, accompagnées de quatre étoiles de même, à cause des Martyrs S. Gervais & S. Protais ses Patrons, qu'elle mettoit autrefois seuls dans son sceau.

L'Abbaye de Saint Martin de Séez est la plus importante du Diocèse, & elle est même plus riche que l'Eglise mere. Elle fut fondée vers l'an 1060. par Roger de Mongommeri dans un lieu qui avoit déja été sanctifié par la demeure de pieux Solitaires: elle n'étoit d'abord destinée qu'à être un Prieuré dependant de l'Abbaye de S. Evrou; mais le bienheureux Thierry, premier Abbé de Saint Evrou depuis sa restauration, qui forma le dessein de se retirer dans ce nouveau Monastere, porta le Seigneur à en faire une Abbaye en titre, & elle est aujourd'hui une des plus considerables de la Congregation de Saint Maur à cause du Privilége qu'elle a conservé, d'avoir un Abbé Regulier; elle passe pour être de trente ou de trente-cinq mille livres de rente, mais avec quelques charges. Elle avoit aussi été de la Congregation de Chesal-Benoit, & avant le Concordat d'entre Leon X. & François I. en 1515, qui est, ce qui la fit excepter avec quatre autres de cette Congregation, du nombre des Abbayes de nomination Royale, parce que dès lors, comme à present, elles n'étoient gouvernées que par des Abbez triennaux: Elle a la nomination de plus de cinquante cures, & de quatre ou cinq Prieurez; mais elle en a perdu trois considerables en Angleterre. Son Eglise est fort grossiere, & il n'en reste plus que le chœur & la croisée, laquelle n'est pas entierement voutée. Pour la nef, elle fut détruite dans les guerres d'Angleterre du quatorziéme siécle. Le chœur, dont on a mis l'Autel sous l'arcade de la croisée, est fort propre & la sacristie a d'assés beaux ornemens; elle est dans la Chapelle des Ducs d'Alençon, où Jean II. Duc d'Alençon, tué à la bataille d'Azincour en 1415, eut sa sepulture, mais dont il ne reste plus de vestiges. L'Abbaye fut encore pillée en 1563, au passage de l'armée de l'Amiral, & ensuite brûlée en 1568. par les gens de Gabriel, Comte de Montgommery; qui, dit-on, fit pendre l'incendiaire, pour mieux soûtenir la pretention qu'il avoit, sur la conformité de nom, d'être descendu de son Fondateur. On rebâtit actuellement l'ancien dortoir qui avoit bien besoin d'être renouvellé; les armes de cette Abbaye sont celles de l'appanage d'Alençon dont elle releve; c'est-à-dire, de France à la bordure de gueules, besantée d'argent.

La Leproserie de la Magdeleine de Séez, aujourd'hui unie à l'Hôpital de la ville, par Arrêt du Conseil du 14 Janvier 1695, est de la fin du XI. siécle, si le *Raoul, Abbé de Séez*, qui y aumôna quatre-vingt acres de terre, en consideration de ce qu'on y recevoit sa sœur, selon une Chartre de Gerard II. Evêque de Séez, mort en 1157, est, comme il est bien probable, le celebre Abbé de Saint Martin de ce nom, qui fut ensuite Evêque de Rochester, & Archevêque de Cantorbery après le grand Saint Anselme en 1109. Ce Gerard, Annat, Legat du Saint Siége, Hugues, Archevêque de Roüen, & Guillaume, Comte de Ponthieu en confirmerent tous les biens, l'exempterent de toute *domination Ecclesiastique*, & voulurent que les Lepreux n'y fussent soumis qu'à celui qu'ils auroient élû. Le même Comte de Ponthieu leur donna un droit de foire au jour de leur Sainte Patronne qui subsiste encore. Mais il y a déja plus de deux siécles qu'on n'y voit plus de ces sortes de malades. Cette Leproserie est d'environ trois cens livres de rente, & est un Fief noble.

Le Prieuré de Sainte Croix de Séez, qui n'est plus que d'environ cent livres de rente, étoit, à ce que l'on croit, une Maison d'Hospitaliers de l'Ordre de Saint Augustin, & selon un Acte de Guillaume Mauger, il y avoit encore en 1347 un Prieur, un Procureur Prêtre & des Freres pour le desservir; mais ses biens qui n'avoient jamais été fort considerables se dissiperent, & les exercices y cesserent entierement. Ces Religieux avoient entr'autres possedé les dimes de la Cure de Bellefont, & le Patronage de celle de Vieux-pont; ces dimes servirent à doter les cinq Chapelles d'autour du Chœur de la Cathedrale; & il y avoit alors déja bien du temps que le Patronage de la Cure avoit passé à l'Evêque de Séez qui a aussi la nomination du Prieuré.

L'origine de l'Hôpital de Séez est bien mieux connuë. On la trouve dans une Bulle de confirmation du Pape Innocent III. du 20 Janvier 1208, où il est marqué qu'il avoit été construit par Guillaume Berard & Macée sa femme qui vivoient encore alors; & il est à observer qu'il est peu d'Hôpitaux qui n'ayent eu de simples bourgeois pour Fondateurs; car ces grands Seigneurs qui ont bâti & doté tant de superbes Abbayes & de magnifiques Collegiales, ont à peine, pour parler le langage de l'écriture, donné les miettes de leur table aux pauvres des Hôpitaux; & c'est ce que l'on voit assés pour celui-ci qui ne joüit que d'environ soixante livres de rente de leurs bienfaits, dont il est redevable à Robert, dernier Comte d'Alençon, de la Maison de Montgommery, & à Ela sa sœur. Selon le Censier de l'Eglise Romaine, il payoit à cette Eglise une obole d'or de rente pour être sous la protection des Souverains Pontifes; & neanmoins ce n'est que depuis soixante ans qu'il a beaucoup augmenté; il étoit parvenu à avoir sept mille livres de rente, de quinze cens livres qu'il avoit auparavant, mais il s'en est evanoui presque trois mille par les remboursemens en Billets de Banque, & par leurs reductions; les habitans lui ont, du consentement de Loüis XIV. cedé quinze cens livres de rente sur l'octroy qui fait leur revenu commun. Ce Monarque y a lui-même, comme il a déja été observé en son lieu, uni la Leproserie de la Magdeleine, & les personnes de pieté & de consideration de la Ville, edifiées du bon usage qu'on fait de ses biens, avoient achevé par de grosses donations de le mettre dans cet état. On a renouvellé & fort augmenté tous ses bâtimens, hormis l'Eglise, qu'on a seulement renduë très-propre. Outre les malades, on y nourit de vieille personnes qui ne peuvent plus gagner leur vie, & l'on y éleve beaucoup d'enfans trouvez & autres, à qui on apprend à la gagner. Ils sont tous gouvernez par des filles qui ont leur bien separé, & qui ont une fom-

me

me fixe pour chaque pauvre, ce qui eſt d'un grand ſoulagement pour l'Adminiſtrateur, qui depuis long-temps eſt toûjours un Gentilhomme. Il eſt auſſi Receveur. Ces filles ſont habillées de brun, portent le voile & font des vœux annuels: Leur paſſion ſeroit d'en faire de perpetuels, & d'obtenir des Lettres Patentes du Roy pour aſſûrer leur état: mais la Ville s'y oppoſe, perſuadée qu'elle eſt, & avec grande raiſon, que les pauvres ne ſeront jamais mieux ſervis, ny elles plus vertueuſes, que pendant qu'elles ſeront dans la dépendance; & elle craint avec fondement, que ſi elles étoient Religieuſes, elles ne recherchaſſent bientôt à faire tourner de leur côté les charités des Fideles, & même à la fin à s'approprier le bien des pauvres, ce qui a cauſé la ruine de pluſieurs Hôpitaux. Cependant il eſt vrai que leur conduite eſt en ſi bonne odeur dans le païs, que les habitans de Mortagne, de l'Aigle & de Vimontier en ont voulu auſſi avoir, qu'ils ont miſes dans les Hôpitaux de ces lieux. Il y avoit dans celui de Séez pluſieurs Chapelles ſeparées qu'on a détruites, & dont, à cauſe de leur peu de revenu, on a uni les titres à celui de la Chapelle qui reſte, & qui eſt ſous l'invocation de Saint Jean: elles étoient ſous celle de Saint Coſme & Saint Damien, de Saint Eloy & de Saint Michel: Les bourgeois nommoient à toutes, mais l'Evêque en a preſentement ſeul la diſpoſition.

Le Couvent des Cordeliers de Séez, qui eſt un des plus beaux de la Province, n'eſt pas tout-à-fait ſi ancien qu'ils l'ont ſuppoſé par l'inſcription qu'ils ont miſe à la porte du cloître, où ils aſſûrent qu'il fut fondé par les Rois Philippe-Auguſte, Loüis VIII. & Saint Loüis; car c'eſt ſeulement à ce dernier, & à la Reine Blanche de Caſtille, ſa mere, dont les Châteaux ſont alternativement avec les Fleurs de Lis dans les vitres, & le pavé du chœur de l'Egliſe, qu'ils en peuvent attribuer la gloire, & même ce ne ſera pas de ce pieux Monarque qu'ils tiendront le terrein où ils ſont établis, puiſqu'il eſt dans le Fief de l'Egliſe Cathedrale. Ils reconnoiſſoient en 1413 qu'il y avoit 160 ans & plus qu'ils y demeuroient, & en 1450 qu'ils étoient de la fondation de ce ſaint Roi, qui leur avoit accordé la moitié de la riviere d'Orne pour leur enclos, & qu'en 1259, il leur fit preſent d'une ſainte Epine, en conſideration de ce que leur Egliſe, qui eſt ſous l'invocation de ſaint Leonard, étoit auſſi ſous celle de la Sainte Couronne de Nôtre Seigneur. Ils ont encore, & ſa Lettre originale, & cette precieuſe Relique qui eſt toûjours en grande veneration dans le païs. Il eſt manifeſte auſſi par la principale vitre de leur chœur où eſt la figure de Geofroy de Mayer, Evêque de Séez, qui dédia leur Egliſe, & à qui Saint François, habillé de blanc, comme étant déja dans la gloire, preſente ſes Religieux avec ſa Regle, que ce fut ce Prelat qui les reçut dans la ville; & il n'y ſiéga qu'en 1240. Il y a dans cette vitre une autre figure plus grande de ſaint François auſſi vêtu de blanc, où l'on voit diſtinctement les Stigmates & une barbe un peu longue qui autoriſera encore les Capucins à croire qu'il ne ſe la coupoit point, quoique les autres Religieux peints dans cette vitre paroiſſent raſez, puiſque cette figure n'eſt poſterieure à ſa mort que de vingt-cinq ou trente ans au plus. La Tradition eſt, qu'un de ſes Diſciples, nommé Gilles, fut le premier Gardien de ce Couvent, & qu'il fut enterré dans une petite Chapelle du titre de Saint Jean-Baptiſte. Elle eſt contiguë à l'Infirmerie, & on dit qu'elle n'a jamais eu beſoin de reparation, ni pour les murs, ni pour le toît, ce qu'on attribuë à la Sainteté de ce Religieux. Cette Maiſon a toûjours ſuivi l'étroite Obſervance de la Regle de Saint François, & elle députa par Acte du 21 Septembre 1415, Jean Hubert ſon Gardien, avec les Peres Nicolas le Roux & Loüis le Fevre, pour ſe pourvoir avec les autres maiſons qui lui étoient unies; tant au Concile de Conſtance qu'à Rome contre les Cordeliers de la grande Obſervance qui vouloient les y troubler. Elle a de plus la gloire, que quatre de ſes Religieux furent les victimes de la fureur des Calviniſtes dans les années 1562 & 1569, & d'avoir fourni à ſon Ordre deux Vicaires generaux des Obſervantins, & un Gardien Patriarchal de Jeruſalem, nommé Jean de Saint Martin que le Pape & le Roy envoyerent deux fois à Conſtantinople pour des affaires d'importance. Gonzague dit qu'elle étoit pour cinquante Religieux avant les guerres des Religionnaires, & qu'il n'y en avoit plus que vingt de ſon tems; mais il y en a encore moins à preſent.

Le College de Séez n'eſt que du dernier ſiécle: & il doit ſon établiſſement à l'obligation d'enſeigner les Lettres humaines, dont le Chanoine prebendé du Meſnil-Jean fut d'abord chargé, conformément à l'uſage des autres Egliſes Cathedrales, ce qui l'a fait nommer *Precepteur*. On l'a mis dans une maiſon qui appartenoit à Jean de Vieux-pont, Grand Chantre de Séez, & depuis Evêque de Meaux, mort en 1623, comme on le voit par ſes armes qui ſont ſur la porte. On l'a fort augmentée, de maniere qu'il n'y manque plus qu'une Chapelle, que l'amour du bien public y ſera ſans doute dans peu ajoûter. Le Precepteur étant ſeul, ne pouvoit pas faire beaucoup de fruit dans ſon employ; mais M. Jacques Hardoin Belier des Eſſards, ancien Chanoine de Séez, homme tout rempli de charité, a fondé ſolidement en 1718. deux autres Maîtres, afin qu'ils puiſſent enſeigner avec lui & ſous lui toutes les claſſes. C'eſt à la verité ce qui ne doit avoir ſon execution qu'après la mort du Donateur; mais, en attendant, le zele de M. le Fort, aujourd'hui Precepteur, qui a un grand talent pour l'inſtruction de la jeuneſſe, lui a fait trouver dans ſes Penſionnaires le moyen de ſe procurer ces deux Coadjuteurs. L'Egliſe de Séez a part encore à deux autres Colleges, dans leſquels elle a des bourſes affectées à ce Diocèſe, & dont l'Evêque a la nomination. L'un eſt dans la ville de Paris, ruë de la Harpe, où il eſt nommé auſſi le College de Séez; & l'autre eſt dans la Ville d'Angers, où il eſt appellé le College de Bueil, à cauſe qu'il eſt dans l'Hôtel qui appartenoit à l'illuſtre maiſon de ce nom, à preſent éteinte; & ils furent fondez par les Executeurs de la derniere volonté de Gregoire Langlois, l'un de ſes Evêques, mort en 1404, lequel étant du Doyenné de Paſſaiz au Diocèſe du Mans avoit ordonné que la moitié des bourſes de ces Colleges fuſſent pour les pauvres Ecoliers de ce Doyenné & que l'Archidiacre du lieu en eût la nomination.

Le Seminaire de Séez eſt encore plus recent que le College, quoiqu'il fût beaucoup plus neceſſaire pour le bon gouvernement du Diocèſe; il ne doit ſon commencement & ſon progrès qu'à de ſimples Prêtres. M. Pierre Pavi, ancien Curé de Macé, en jetta les premiers fondemens ſur la fin de l'Epiſcopat de M. Camus de Pontcarré, mort en 1650; & M. de Medavy, ſuc-

ceſſeur de ce Prelat, obtint du Roy des Lettres Patentes qui l'autoriſoient. Comme ſon zele étoit humble, & qu'il ſe ſentoit peu de capacité; ayant, après douze ou quinze ans, trouvé dans M. Anguerrand le Chevalier, quoique alors fort jeune, les dons qui lui manquoient; il l'aſſocia auſſi-tôt, & ſe demit ſur lui de la ſuperiorité. Exemple qui ſera plus admiré que ſuivi. Celui-ci étoit un homme tout de feu, plein auſſi de pieté, & qui par ſes Predications & ſes Miſſions ſe rendit très-celebre dans le païs, & dans les Diocèſes voiſins: c'eſt lui, qui avec l'aide de ſa Communauté, eut la gloire d'achever le Seminaire, & même de lui laiſſer un revenu raiſonnable; ce fut ſans autres ſecours que ceux qu'il tiroit des charitez de quelques perſonnes vertueuſes, des penſions des Ordinands, & ſurtout des liberalitez de M. Auguſtin d'Erard de Ré Prevôt de la Cathedrale, encore plus recommendable par ſa pieté, que par ſa naiſſance, lequel fut Superieur après lui; car il eſt vrai, que ce dernier, joüiſſant d'un revenu conſiderable, en fit toûjours bonne part à cette Maiſon, qui a été enfin la principale heritiere de ſes effets mobiliaires à ſa mort, arrivée en 1723. M. le Chevalier fit pour plus de cinquante mille livres de bâtiment, & en particulier une Egliſe qu'il ne crut pas pouvoir aſſés décorer, le ſeul Autel a coûté plus de ſixmille livres, & il la fit dédier à la ſainte Trinité & à la ſainte Famille; c'eſt-à-dire, à Jeſus-Chriſt, la ſainte Vierge, ſaint Joſeph, ſaint Joachim & ſainte Anne. Il meubla la maiſon & fournit la Sacriſtie d'ornemens; & nonobſtant toutes ces dépenſes & beaucoup d'aumônes qu'il faiſoit auſſi, le Seminaire avoit déja en 1697, lors de ſon decès, plus de deux mille livres de rente. Cependant l'ayant bâti ſans ſe former un plan, ſeulement à meſure qu'il le pouvoit, & ſelon la premiere idée qui lui venoit, il faut convenir que cette maiſon, n'a ni la regularité, ni la ſolidité, ni la commodité qu'elle devroit avoir. Elle a depuis encore été enrichie d'une Bibliotheque, dont les meilleurs livres ſont venus de M. René Dumoulinet mort en 1708, qui, par ſa vertu, ſa ſcience, ſa douceur & ſon égalité, fit toûjours les delices des Ordinands durant quarante ans qu'il en fut le Directeur. Elle avoit de plus quelques épargnes en argent, & elle étoit dans cet état, quand, en 1711, M. Turgot jugea à propos d'en donner la conduite aux RR. PP. Jeſuites. Pour les y pouvoir introduire, il fallut l'unir à leur College d'Alençon, leurs conſtitutions ne leur permettant pas de ſe charger directement de Seminaires. Ils ont, dit-on, ſtipulé dans leur traité, qu'au cas qu'on vint à les remercier, ce qu'ils auroient acquis par union de benefices, ou autrement, demeureroit au profit du College d'Alençon; mais c'eſt ce qui ne ſeroit nullement juſte, puiſque la conſideration de l'utilité de ce Seminaire eſt ce qui porteroit à y attacher des benefices, ou à y faire d'autres biens, & que les revenans-bons des penſions des Ordinands, & les autres profits caſuels qui l'ont formé, doivent naturellement être auſſi appliquez à le ſoûtenir & à le faire croître, qui eſt à quoy les Eccleſiaſtiques ſeculiers qui le gouvernoient avoient toûjours été fort attentifs. Ces Peres ont joint un Profeſſeur de Philoſophie à celui de Theologie qui avoit coûtume d'y être, ce qui eſt très-commode pour les Ecoliers du College, qui par ce moyen peuvent achever toutes leurs études ſans quitter la Ville, & auſſi d'une grande ſatisfaction pour l'Evêque & pour ſes Vicaires Generaux, qui voyant ainſi élever ſous leurs yeux dès la premiere jeuneſſe la plûpart de ceux qu'ils ont à admettre dans l'état Eccleſiaſtique, peuvent par-là juger bien plus ſûrement de leur vocation.

Outre tous ces établiſſemens, la ville de Séez a auſſi quatre Ecoles de charité pour les filles; mais il n'y en a encore que deux qui ſoient fondées. La premiere, dont les Sœurs de l'Hôpital ſont chargées, l'a été par Mademoiſelle Barbe du Moulinet de la Roche, qui en a fondé encore quatre autres dans le Diocèſe. La ſeconde, vient de l'être par M. Hardrey, Curé de la Place, vertueux Prêtre qui étoit de la Communauté du Séminaire, & qui l'a attachée à la Congregation des Filles inſtituées par le P. Barré Minime, dont la Maiſon principale eſt à Roüen, & les deux autres ne ſubſiſtent encore que par la charité des perſonnes pieuſes de la Ville; l'une eſt auſſi entre les mains des Filles du P. Barré, qui en rempliſſent dignement les devoirs, & l'autre a été confiée à des Filles d'un nouvel Inſtitut, qui a pris naiſſance dans le Diocèſe, où il a été formé par M. le Févre Curé de Goulet, qui en a toûjours la direction, & dont on ne peut trop loüer le zele. Elles ſont déja répandues en pluſieurs endroits, & l'on eſt ſur le point, à la faveur de l'Epiſcopat de M. Turgot qui les affectionne, & ſous ſa protection, d'en mettre à Séez la maiſon de probation. En effet, étant eſſentiellement deſtinées à travailler dans le Diocèſe de Séez, il eſt très-à-propos qu'elles ſoient auſſi formées ſous les yeux de l'Evêque même, duquel ſeul elles dépendront, afin qu'il les puiſſe bien connoître. Non ſeulement elles inſtruiſent les jeunes perſonnes de leur ſexe; mais, comme les Sœurs griſes des Paroiſſes de Paris, elles viſitent les malades, les ſaignent, & les médicamentent, ce qui eſt d'un très-grand avantage pour les pauvres, & même auſſi pour les riches qui demeurent à la campagne.

Il ne reſte plus qu'à donner auſſi l'état de chacune des cinq Paroiſſes de la Ville de Séez, qui ſont celles de Saint Gervais, de Saint Pierre, de Saint Germain, de la Place, & de Saint Oüen; elles n'ont point de rang fixé entr'elles; mais la principale eſt celle de Saint Gervais, qui a ſon Autel paroiſſial dans l'Egliſe Cathedrale même, dont elle a pris le nom. Il paroit par d'anciens titres, que cet Autel étoit ſous le Crucifix. Mais lorſqu'on fit le Jubé il y a deux cens ans, on le mit dans un des bas-côtés de la Nef, & on eſt aujourd'hui dans le deſſein de l'en ôter, parce qu'il empêche les Chanoines de faire leurs Proceſſions autour de l'Egliſe. Le Curé ſe ſert ſeulement de cette Egliſe pour la Meſſe de Paroiſſe, les Baptêmes, & les Enterremens: car à l'égard des Vêpres, elles ſe diſent dans une grande Chapelle fort ancienne, appellée Notre-Dame du Vivier, où il ſe fait beaucoup de ſervices de devotion, par le moyen d'une Confrérie de charité qui y entretient quatre Chapelains. Elle y fut établie en l'honneur de la Nativité de la Sainte Vierge, par pluſieurs Bourgeois, & autoriſée par le Grand-Vicaire de l'Evêque Gilles de Laval, qui en confirma les Statuts le 8. Mars 1480. vieux ſtile. Son principal objet eſt de faire prier pour les défunts, & de porter en terre les corps de ceux qui y ſont aſſociez. Il y en avoit auparavant une autre, qui étoit auſſi en l'honneur de la Sainte Vierge, de laquelle il eſt parlé dans un acte du 17. Septembre 1372. & elle pourroit bien avoir donné lieu à celle-là.

L'Evêque Girard II. donna en 1154. aux Chanoines Reguliers la Cure & les dixmes de la Pa-

roiſſe, dont Hemery, & ſes deux fils Roger & Jean, tous trois Chanoines ſeculiers, joüiſſoient alors. Ils en devinrent ainſi les Curés primitifs; & par cette raiſon, c'eſt toûjours un Chanoine qui officie aux grandes Fêtes de l'année, & à celle de Saint Gervais & de Saint Protais ſes Patrons; ils la faiſoient deſſervir par des Vicaires amovibles, & à qui ils ne laiſſoient pas tout le caſuel: car on voit par un bail du 9. Janvier 1522. vieux ſtile, qu'ils en retiroient alors quatre-vingt dix livres, toutes charges déduites, ce qui équipoleroit à plus de cinq cens livres d'aujourd'hui; mais les offrandes des fidéles n'étant plus à preſent ſi abondantes, leurs ſucceſſeurs ont été obligez de donner ſur les dixmes une portion congruë au Vicaire perpetuel; que l'Edit de 1686. qui a ſupprimé les Vicaires amovibles, les a forcez d'y mettre. Ils payent de plus une penſion de cent cinquante livres à ſon Vicaire. La Cure vaut environ huit cens livres. Il y a bien douze cens communians, compris ceux de deux Hameaux qui ſont aſſés éloignez. Le plus proche, qui eſt à plus d'un quart de lieuë, s'appelle Giberville, *Giberti*, *Gilleberti*, *Goiſberti-Villa*, & l'autre ſe nomme Eſchaſſey, *Eſchaceium*, *Scaceium*. Ces Hameaux ſont de la Juriſdiction d'Eſſey, parce qu'ils ne ſont point du Fief de l'Egliſe Cathedrale. Cette Paroiſſe a un grand Cimetiere hors la Ville, avec une Chapelle, qui eſt entretenuë par la Confrérie de la Charité de Notre-Dame du Vivier, & qui eſt auſſi ſous le titre de la Sainte Vierge. Il joint le Prieuré de Sainte Croix, dont on a parlé plus haut; & il ſemble que ç'en ſoit l'enclos qu'on ait pris, depuis qu'il n'y a plus eu d'exercices, pour le faire ſervir à la ſepulture des défunts. Car il n'y reſte pas même de jardin; le Curé n'a point encore de Presbytere; mais il eſt logé aux dépens des Paroiſſiens, en attendant qu'ils lui en ayent donné un.

La Paroiſſe de Saint Pierre de Séez eſt la plus importante après celle de Saint Gervais, & elle peut être de ſix ou ſept cens Communians, la Cure eſt auſſi d'environ huit cens livres; l'Egliſe eſt appellée dans les anciens titres, Saint Pierre-du-Château, *Sanctus Petrus-de-Caſtello*, parce qu'elle étoit dans l'enceinte de cette forteresſe, & apparemment qu'elle fut détruite avec elle par les Anglois en 1353. puiſque l'Egliſe d'apreſent, qui eſt aſſés grande, mais peu propre, fut dédiée de nouveau par l'Evêque Gervais Belleau, élû en 1356. ce qui montre qu'elle venoit d'être rétablie. Il y a auſſi dans cette Egliſe une Confrérie de Charité, ſemblable à celle de N. D. du Vivier de la Paroiſſe de S. Gervais, à la ſeule difference que ſes Confreres ont des robes noires, au lieu que ceux de cette autre Confrérie en ont de violettes. Ils y entretiennent un Chapelain. La Cure eſt à la preſentation des Moines de S. Martin, à qui elle fut donnée en 1089. par Gautier de Clinchamps, du conſentement d'Eudes ſon frere, lequel en eut cent ſols, pour lui aider à payer ſa rançon, parce qu'il étoit alors priſonnier, & Gautier en avoit eu auparavant ſept livres; il promit de faire ratifier cette donation par ſes fils, ce dont le même Eudes ſe rendit garant avec Eudes de Ceriſey, & Seiſroy d'Eſcures. Néanmoins cent ans après en 1189. Robert de Moire Chevalier, reclama ce patronage, & celui des Paroiſſes de Saint Germain & de la Place de la même Ville; mais moyennant dix livres manſeaux que les Moines lui donnerent, il y renonça, & il leur aumôna encore les deux tiers de la dixme de S. Sulpice de Cuiſſey, ce qui fut confirmé par l'Evêque Liſiard. Ils ont auſſi une groſſe partie de la dixme de cette Paroiſſe de Saint Pierre, & le Chapitre de la Cathedrale en a une autre ſur un territoire qu'a l'Evêque dans la même Paroiſſe. On a ci-devant remarqué que le Chef-lieu du Domaine que le Roy a dans la ville de Séez, eſt dans les ruines du Château, où eſt l'Egliſe dont il s'agit.

La Paroiſſe de Saint Germain, qui n'eſt que de deux ou trois cens Communians, a auſſi ſon Egliſe dans l'enceinte des murailles de la Ville; mais il faut qu'elle ne ſoit qu'un démembrement de celle de Saint Pierre, puiſque cette Egliſe y eſt enclavée, que tout ſon territoire eſt éloigné de la Ville, & que ſes Maiſons les plus proches en ſont à un grand quart de lieuë. C'eſt ce qui fait que, dans un de ſes Hameaux, où eſt le Presbytere, elle a une autre Egliſe en l'honneur de Saint Laurent pour le ſervice divin, qui ne ſe fait dans celle de Saint Germain qu'aux fêtes de Pâques & du Patron. Il ſemble même que cette Egliſe de Saint Laurent ſoit la plus ancienne, que c'étoit une ſuccurſale de celle de Saint Pierre; & que lorſque la Paroiſſe fut érigée, on donna aux habitans la permiſſion de bâtir l'Egliſe de Saint Germain dans la Ville, pour la conſervation de leur droit de bourgeoiſie qu'on eſtimoit fort alors, & qu'ils auroient pû perdre ſans cela, à cauſe de leur éloignement. Quoiqu'il en ſoit, celle-ci eſt appellée dans pluſieurs titres Saint Germain-du-Marché, *Sanctus Germanus-de-Foro*, ou *de Marcheto*, à cauſe qu'elle eſt proche du lieu où le marché ſe tient. Mais dans d'autres Chartres, la Paroiſſe eſt appellée Eſcures, *Parochia de Scuris*, nom qui ſe conſerve encore dans le moulin d'*Eſcures*, qui eſt de la Seigneurie de Fontaine-riant, & dans un Fief de la même Paroiſſe appellé le *Petit Eſcures*. On diſoit auſſi Saint *Laurent d'Eſcures*; & le Fief dominant, dont les autres Fiefs de la Paroiſſe relevent, s'appelle toûjours le *Grand-Eſcures*. Ce fut ſous ce nom *d'Eſcures*, que Seiſrid, ou Siſroid d'Eſcures, donna à l'Abbaye de Saint Martin la preſentation de la Cure, & de celles du Boüillon, de Semalé & de Congé, avec les dixmes, du conſentement de Guimare ſa femme, de Robert, Albert, & Guillaume ſes fils, & de Guerin ſon frere vers l'an 1080. Cette conceſſion fut confirmée environ ſix vingt ans après, par Olivier de Larrey, qui y ajoûta encore la preſentation, & les dixmes de la Cure de la Chapelle proche de Séez; en conſideration de quoi les Moines étoient obligez de le recevoir chez eux, de le régaler, lui & cinq autres à la fête de Saint Martin, & de lui fournir des botines de foire, ou autrement de paille, pour le garentir du froid au ſervice de la nuit. C'étoit apparemment lui, ou Nicolas de Larrey ſon pere, à qui la terre d'Eſcures & ces autres terres vinrent: Elles paſſerent vers l'an 1400. dans la maiſon d'Achey, par le mariage d'Alix de Larrey, fille de Thomas, avec Pierre d'Achey; & la branche d'Achey, qui les poſſedoit, s'étant depuis peu éteinte, elles ſont venuës à Meſſieurs Morel au droit de leur mere, qui étoit de cette Maiſon. Ils ont eu au Bailliage d'Alençon un grand procès avec feu M. d'Angennes, Seigneur de Fontaine-riant, ſur le patronage honoraire de la Cure, qu'ils prétendoient attaché au Fief du Grand-Eſcures; mais ils l'ont perdu, parce que M. d'Angennes étoit en poſſeſſion des prieres nominales de l'Egliſe, & du banc dans le Chœur; que l'Egliſe de Saint Laurent étoit toute environnée de terres qui étoient de ſon Fief, d'où on concluoit que l'Egliſe en étoit auſſi; & qu'il n'y avoit pas dans la Pa-

roiſſe un pouce de terre uni au Fief du Grand-Eſcures. Ainſi Fontaine-riant, (*Fonſruens*) eſt aujourd'hui le Fief principal de la Paroiſſe de Saint Germain. Ce fut le partage d'un Nicolas de Larrey, qui en 1337. donna au Chapitre de Séez, pour ſon anniverſaire, dix ſols tournois de rente ſur ſon Moulin d'Eſcures. Il étoit tuteur de ſes enfans Colin, Jeanne & Agnés de Larrey en 1334. & apparemment qu'une de ces filles-ci épouſa Guillaume de Carrouges, qui ſe qualifioit Seigneur de Fontaine-riant du côté de ſa femme dans un titre de l'Egliſe de Séez de 1368. Jean le Beauvoiſien prenoit la même qualité en 1450. ſans qu'on ſçache par quelle alliance; & la terre fut dans la ſuite portée à Renée le Bauvoiſien ſa petite fille, à Charles Bâtard d'Alençon, puis à René de Silly Seigneur de Vaux ſes deux maris. De cette derniere alliance, vint Jeanne de Silly, épouſe de Loüis de Rabodanges, ayeul & ayeule de Marie de Rabodanges, femme d'Odet d'Auberville, Sieur de Verbeſe, dont ſortit Françoiſe d'Auberville, femme de Loüis d'Angennes, Seigneur de la Loupe, biſayeul de Charles d'Angennes, Colonel du Regiment de Normandie, qui a eu Madame la Maréchale de Monteſquiou, N. l'Hermite de Dieville ſa couſine germaine, pour heritiere de cette terre. Elle a été fort augmentée, vaut ſept à huit mille livres de rente, & a un beau Château accompagné de grands jardins & de belles eaux; il fut bâti par René de Silly; mais Meſſieurs d'Angennes & M. le Maréchal de Monteſquiou, y ont tant fait d'augmentations & tant de changemens, qu'il eſt tout moderne. On ne ſçait point ſi l'ancien Château des Seigneurs d'Eſcures, étoit dans ce même lieu; mais il eſt toûjours bien certain, que leur parc en étoit aſſés proche: c'eſt le lieu qu'on appelle encore aujourd'hui le *Pleſſis*, où eſt un Hameau de la Paroiſſe, & qui eſt proche des bois: car le mot de *Pleſſis*, comme celui de *Hays*, ſignifie un bois enclos de hayes, l'uſage des Grands, n'étant pas alors d'enfermer leurs parcs de murailles. Cette maiſon d'Eſcures étoit illuſtre; c'eſt elle qui produiſit le célebre Raoul Abbé de S. Martin de Séez, puis Evêque de Rochelle, & enfin Archevêque de Cantorbery, mort en 1119. dont Orderic, Eadmer, & les autres Hiſtoriens Anglois, ont tant parlé, puiſqu'il eſt appellé fils de Seifrid d'Eſcures dans le Nécrologe de l'Abbaye de Saint Martin au 2. Février. Seifrid, ſurnommé Peloquin ſon frere, fut auſſi Evêque de Chichelſter en Angleterre; & Jean leur neveu, Archidiacre de Cantorbery, décedé en 1137. le fut pareillement de Rochelſter.

Outre les deux Egliſes de Saint Germain & de Saint Laurent, cette Paroiſſe a encore une Chapelle fort écartée en l'honneur de Saint *Remy*, où l'on va en pelerinage pour les fiévres. Dévotion dont on ne voit pas d'autre fondement particulier, que le rapport que le peuple peut trouver entre le nom de ce Saint, & la *Rémiſſion* qui eſt ſi ſalutaire dans cette ſorte de maladie. La Cure de Saint Germain vaut huit ou neuf cens livres de rente.

La Paroiſſe de la Place d'environ cinq cent communians, eſt ainſi nommée d'une grande place où eſt l'Egliſe, laquelle eſt ſous l'invocation de la ſainte Vierge, *Beata Maria de Platea*. Elle eſt dans un fauxbourg, appellé quelquefois le *Bourg-l'Abbé*, à cauſe qu'il releve de l'Abbaye S. Martin, & à l'exemple des deux autres parties de la Ville, qui, comme on l'a vû plus haut, étoient appellées le *Bourg-l'Evêque* & le *Bourg-le-Comte*, ſelon la difference de leurs Seigneurs. Les Moines de l'Abbaye, à laquelle l'Egliſe Paroiſſiale eſt contiguë, avoient toujours eu une grande paſſion d'en mettre la Cure ſur le même pied que les Chanoines de la Cathedrale avoient mis celle de S. Gervais, & de ne la faire auſſi deſſervir que par des Prêtres à gages. Pour cela, ſous prétexte de pauvreté, ils obtinrent de l'Evêque Liſiard ſur la fin du douziéme ſiecle, que leur Sacriſtain diſpoſeroit entierement des revenus pour les appliquer à leur Sacriſtie, & à condition ſeulement qu'il preſenteroit au Prélat & à ſes ſucceſſeurs un Prêtre pour la deſſervir, auquel il donneroit quarante ſols Angevins à la fête de Noël, autant à celle de Pâques, autant à celle de S. Jean-Baptiſte, vingt ſols à celle de S. Remy, & qui deplus ſeroit admis dix fois par an à la table des Moines dans les fêtes ſolemnelles, pour le dédommager de tous les mauvais repas qu'il feroit le reſte de l'année, avec une ſi modique retribution; car il falloit alors dix huit livres de rente pour la ſubſiſtance honnête d'un Eccleſiaſtique. Ce Prêtre étoit de ſon côté obligé de promettre par ſerment en plein Chapitre, de tenir compte au Sacriſtain de tout le caſuel de l'Egliſe, & il étoit défendu ſur peine d'excommunication d'aneantir une pareille diſpoſition. *Ita ut quidem quod quicumque ab eis fuerit inſtitutus Sacriſta Monaſterii Sagienſis, eamdem Eccleſiam B. M. in manu propria retineat & obventiones cæteraque bona ejuſdem Eccleſia ad uſus ſacriſtiæ quietè & liberè in perpetuum percipiat, ſalvo jure Epiſcopali. Ita tamen quod dicti Abbas & Monachi nobis* (Liſiardo) *Epiſcopo & ſucceſſoribus noſtris Vicarium ad eamdem Eccleſiam præſentabunt, qui Curam ſuſcipiet animarum. . . . . Idem verò Vicarius ad ſuſtentationem vitæ per manum Sacriſtæ, viz. lib. Andegav. annuatim percipiet his terminis . . . & præterea decies in anno feſtis ſolemnibus in refectorio ad menſam Monachorum ſedebit. Solemniter autem in Capitulo Monachorum juramentum fidelitatis præſtabit, quod bona fide omnes obventiones integrè Sacriſtæ fideliter colliget & reddet. Ne quis autem in poſterum factum iſtud violare, aut aliquomodo infringere præſumat, tam nos, quam prafati Abbas & Monachi, cæteriquæ omnes qui aderant Sacerdotes in Capitulo Monachorum ſub pœna excommunicationis interdiximus.*

Malgré les menaces d'excommunication, le Vicaire de la Place, trouva pourtant bientôt le moyen de rendre ſa condition moins dure; car vers l'an 1350. on voit que les Moines étoient obligez de ſe contenter des deux tiers des dixmes; & que leur Sacriſtain avoit ſeulement la moitié des oblations, excepté celles qui ſe faiſoient pour le repos des defunts, & les deniers de la diſtribution du pain beni au Dimanche; que neanmoins il percevoit auſſi la moitié de celles de la fête des Morts, & les deux tiers des laines, du chanvre, du lin, des fruits, des oignons, des aulx, du pain qui s'offroit aux fêtes de Noël, de Paſques & de l'Aſcenſion, & de la dixme des deniers des Predicateurs, dont les neuf autres parts étoient apparamment pour les Prédicateurs même; enfin la moitié des deniers des Confeſſions de Careſme, des relevailles des femmes, & des meubles des morts qui venoient au profit de l'Egliſe; ce qui fait bien connoître les uſages de ce tems-là. L'état du Vicaire fut encore plus avantageux dans la ſuite, il joüiſſoit du tiers entier des dixmes, d'un préciput ſur les deux autres parts, de toutes les menuës dixmes, & de quelques terres d'aumônes; & telle étoit ſa ſituation au commencement du dix-ſeptiéme ſiecle, quand les Moines trouverent dans le fameux poëte Jean Bertaut, un Evêque favorable à leur premier

premier deſſein : ce Prélat ſupprima le titre de la Cure, dont il les fit abſolument les maitres, ſur l'aſſurance qu'ils lui donnoient que ce changement ſeroit très avantageux aux Paroiſſiens, qui en ſeroient bien mieux inſtruits & plus ſoulagez dans leurs beſoins : Il n'eut proprement d'attention qu'à la conſervation du droit de déport qui fut eſtimé à vingt-une livres par an, dont quatorze livres étoient pour lui, & ſept livres pour l'Archidiacre, qui en outre devoit être regalé dans l'Abbaye le jour de ſa viſite, & c'eſt-là ce qui dura juſqu'à l'Edit de 1686. qui retablit les Vicaires perpetuels.

Comme les Moines avoient enfermé dans leur enclos le jardin du Presbytere, & même une partie du cimetiere ; qu'ils avoient auſſi confondu les terres d'aumônes dans leur domaine ; le nouveau Vicaire perpetuel n'a pû rentrer dans tout ce que ſes prédeceſſeurs poſſedoient, & il a été obligé de ſe contenter d'une penſion, mais plus forte que la congruë & de celle de ſon Vicaire ; ce qui joint à ce qu'il retire de ſon Egliſe & du caſuel, fait que cette Cure eſt encore d'environ huit cent livres, comme les précedentes. Il y a auſſi dans cette Egliſe une Confrairie de charité. Ce fut le fondateur de l'Abbaye qui donna aux Moines les dixmes de la Paroiſſe, où ils ont de plus une groſſe terre : mais Robert de Moire Chevalier reclama le patronage de la Cure avec celui des Cures de S. Pierre & de S. Germain ; & il y renonça enſuite, de la maniere qu'il a été dit ſur l'article de la Paroiſſe de S. Pierre. Outre leur fief qui s'étendit en pluſieurs Paroiſſes, il y a encore dans celle-ci deux autres fiefs, celui de Grantlé *Grandiletum*, qui appartient à Meſſieurs de Belhomme, & celui de la Leproſerie de la Madelene, qui eſt accompagné d'un Hameau ; il y a auſſi trois autres Hameaux : ſçavoir, le Bois-huë, *Boſcum Hugonis*, la Ronce & la Parfeterie *Perfecteria* ; c'eſt-à-dire, la demeure de *Parfait*, nom d'une famille qui étoit autrefois dans cette Paroiſſe. Il eſt à remarquer que les Calviniſtes de la Ville tinrent leurs premieres aſſemblées à la Place ; mais que dans la ſuite ils bâtirent leur Temple à Giberville dans la Paroiſſe de S. Gervais ; ce temple fut détruit en 1686. après la révocation de l'Edit de Nantes.

Saint Ouen de Seez eſt la cinquiéme Paroiſſe de cette Ville ; elle eſt auſſi à l'extremité d'un fauxbourg. La Cure qui vaut environ mille livres, eſt encore à la preſentation des Moines de S. Martin, qui en ſont Seigneurs, & qui en partagent les groſſes dixmes. En 1170, Odon, *Odoenn.*, qui en étoit Curé, prenant l'habit de Religieux parmi eux, leur donna du conſentement de Guillaume, ſurnommé le *Maçon* ſon frere, tout le droit hereditaire qu'il avoit ſur le patronage de cette Egliſe ; pourquoi ils gratifierent ce dernier d'une ſomme de cent ſols Manſeaux, & en 1210, le Prêtre Hugues, ſurnommé *Vieille-Oreille*, en fit autant pour ſept livres quatre ſols Manſeaux ; cela n'empêcha pourtant pas Renaud de S. Oüen de reclamer ce patronage, comme auſſi un droit de dixme, que Julienne de Gaſprée, qui le tenoit de lui, avoit donné à l'Abbaye ; mais en 1216, il ſe fit entre lui & les Moines, aux Aſſiſes Royales, un accommodement qui fut confirmé par Silveſtre, Evêque de Seez : ils lui payerent huit livres tournois & le déchargerent du ſervice de Chevalier, qu'il leur devoit pour ſa vavaſſorie qui relevoit d'eux, & lui s'obligea de leur faire, en la place, cinq ſols tournois de rente payable à la ſaint Remy.

Il n'y a qu'environ deux cent cinquante communians dans cette Paroiſſe ; elle a deux Hameaux éloignez, appellez l'un Sevilly, *Sevillium*, & l'autre Boeville, *Bodevilla*, *Bodivilla*, *Buodivilla*. La Seigneurie de celui-ci appartient au Chapitre de Seez, & fait partie de la Baronie de Seez, dont l'Evêque rend ſeul hommage au Roi. Elle reconnoît auſſi la Juriſdiction de Falaize, & le reſte de la Paroiſſe eſt dans la Juriſdiction d'Eſſey : elle contient un aſſez grand territoire, tant fieſſé que non fieſſé, & cette derniere partie forme une terre conſiderable, dont le Chapitre tire tout le bled qui ſe diſtribuë au haut & bas Chœur pour l'aſſiſtance à l'Office. Quand les Chanoines étoient reguliers, ils la faiſoient valoir par leurs mains, & ils y bâtirent pour l'uſage de ceux d'entr'eux qui y demeuroient, une grande Chapelle qui leur fut confirmée avec leurs autres biens en 1199, dans une Bulle d'Innocent III. Les fideles éloignez de l'Egliſe Paroiſſiale y venoient ſans doute alors entendre la Meſſe, & le Chapitre en corps y celebre encore aujourd'hui la fête du Patron, qui eſt ſaint Gilles, à quoi il eſt invité par une retribution honnête. Cette terre qui n'eſt connuë dans les anciens titres que ſous le nom de *Boeville* ou *Buodville*, s'appelle depuis deux ou trois cent ans, *Biot* ou *Buot* ; ce qui n'eſt viſiblement que l'abregé de cet autre nom, qui eſt reſté au domaine fieſſé, & il y a encore à Seez une famille bourgeoiſe du nom de *Biot*. Le Chapitre a la groſſe dixme de l'un & de l'autre domaine ; mais le Curé perçoit toutes menuës dixmes du domaine fieſſé, & prend le cinquiéme boiſſeau de bled de la groſſe dixme, en payant les batteurs dans cette proportion, au lieu que ſur le domaine non fieſſé, il n'a pour tout qu'une penſion de ſeize boiſſeaux de froment, de vingt boiſſeaux d'avoine, de huit boiſſeaux d'orge, & de deux de pois. Cette difference fut la matiere d'un grand procès au commencement de ce ſiecle ; car le ſieur Claude le Noir, qui étoit alors Curé, prétendit que cette penſion étoit pour la dixme entiere, quoiqu'elle n'en fût auſſi que la cinquiéme partie au plus, & qu'il pouvoit la demander en eſſence. Il pourſuivit l'affaire avec beaucoup de chaleur, mais il la perdit par tout avec dépens & au Bailliage de Falaize en 1712. & au Parlement de Roüen en 1714. ſur ce que le Chapitre prouvoit que la dixme de ſon fief lui étoit venuë avec le fief même, & qu'il en avoit toujours joüi.

La Cure de ſaint Ouen a été quelquefois miſe ſur la tête des Moines de ſaint Martin, & on voit encore un *frere Julien Chevalier, Religieux profez* de cette Abbaye, en prendre poſſeſſion en 1590 ; mais apparemment que c'étoit pour la faire deſſervir par un Vicaire.

SEF

SEFONDS, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 372 habitans. *Voyez* Fepſonts.

SEFORGES, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 850 habitans.

SEG

SEGALA, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 160 habitans.

SEGALAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch,

Recette du Comté de Bigorre, a 32 habitans.

la SEGALASSIERE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 199 habitans.

SEGALAUNI, Peuples de la Gaule Narbonnoise, & de la Premiere Viennoise, qui comprenoient l'étenduë du terrain du Diocèse de Valence des deux côtez du Rhône.

SEGARRET, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 909 habitans.

SEGLAN, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 180 habitans.

SEGLIE[illegible] dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlem[illegible] de Rennes, Intendance de Nantes, Recette Vannes, a 467 habitans.

SEGONZAC, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 2735 habitans.

SEGONZAC, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 590 habitans.

SEGONZAC, dans le Rouergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Millhaud, a 160 habitans.

SEGONZAC, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 233 habitans.

SEGOREGII, Peuples qu'Honoré Bouche croit avec fondement être les mêmes que les *Salii*.

SEGOS, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

SEGOS, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

SEGOUFFIELLE, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 180 habitans.

SEGOUNHAC, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 268 habitans.

SEGRE', & la Madelaine, *Segreium*, *Segredum*, Ville & Baronie, dans l'Anjou, sur l'Odon, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 456 habitans.

Guillaume le Breton dit qu'elle appartenoit à Amauri de Craon, mais elle fut pourtant donnée par Jean Sans-terre Roy d'Angleterre à la Reine Berengere de Navarre, veuve de son frere Richard Cœur-de-lion, pour partie de son douaire, par traité fait à Chinon en 1201. & le même Monarque en gratifia encore le 23 Juin 1215. Guillaume de la Guierche. Elle entra ensuite dans la maison de Beaumont, avec la Baronie de Pouancé, par le mariage de Jeanne de la Guierche. Le château qui avoit été démoli l'an 1422. par les Anglois, fut rétabli par les Ligueurs en 1591. & puis ruiné de nouveau par Antoine de Silly Comte de la Rochepot, Gouverneur d'Anjou. Sur quoi on peut voir l'histoire de Sablé de Menage. La Paroisse est forte de cent quatorze feux.

SEGRIE, *Segria*, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1099 habitans. La Cure est à la collation de l'Evêque du Mans.

SEGRIE-Fontaine, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 550 habitans. L'Abbé d'Aunay présente à la Cure.

SEGROIS, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 78 habitans. C'est païs de montagne.

SEGRY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 272 habitans.

SEGUEINS, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 263 habitans.

SEGUENVILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 180 habitans.

SEGUERVILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 106 habitans.

SEGUR, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 1170 habitans.

le SEGUR, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 218 habitans.

SEGUR, Ville, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 2240 habitans.

SEGUR, Vicomté considerable, dans la Sénéchaussée d'Uzerches en Limosin.

SEGURA, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 210 habitans.

SEGUS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 232 habitans.

SEGUSIANI, Peuples de la Gaule Celtique, qui comprenoient l'étenduë du Diocèse de Lion; Jules Cesar en fait mention dans ses Commentaires, & dit qu'ils étoient de la dépendance des *Ædui*, dont ils ont été dans la suite détachez; ce qui les fait appeller *Segusiani Liberi* par Pline.

SEGY, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 294 habitans.

SEGY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 106 habitans.

SEI

SEJALIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 130 habitans.

SEICHE, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 149 habitans. Le village de Suette dépend de cette Paroisse.

SEICHELLES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 140 habitans.

SEICHES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 161 habitans.

les SEICHIERES, & Feytia, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 65 habitans.

SEIGNALENS, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 500 habitans.

SEIGNELAY, *Siliniacum*, Ville, dans la Bourgogne, Bailliage de Sens, & ancien ressort de Villeneuve-le-Roy, Diocese d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Election d'Auxerre, a 992 habitans. On y a établi deux Manufactures sous le ministere de feu M. Colbert, qui avoit acquis la terre, & l'a fait ériger en Marquisat. Cette Ville est située sur la petite riviere de Serin, près de l'Yonne, à deux lieuës d'Auxerre, & à trois de Joigny, dans un Païs de plaine & de montagnes. C'est un grand vignoble; il y a un vieux Château bati du temps du Roi Charles VI. mais elle avoit eu bien auparavant des Seigneurs puissans à qui elle avoit donné le nom, & on trouve un Guillaume de Seignelay parmi les Evêques d'Auxerre dès l'an 1207. Elle est Siége d'un Grenier à Sel de la Cour des Aydes de Paris, & elle députe aux Etats de la Province alternativement, avec trois autres petites Villes de l'Auxerrois.

SEIGNEUR de Curieres, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez a 69 habitans.

SEIGNEUR del-Gros, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 16 habitans.

les SEIGNEURS, ou les Nobles d'Allons, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Castellane, a 72 habitans.

SEIGNOSSE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 524 habitans.

SEILLAC, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 172 habitans.

SEILLANS, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 80 habitans.

SEILLAT, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 65 habitans.

la SEILLE, *Salia*, Riviere de la Lorraine, qui prend sa source du lac de Linder, arrose Dieuze, Marsal & Vic, & se rend dans la Mozelle, à Metz. Les eaux de cette riviere sont dormantes & fort bourbeuses; elle n'est point navigable ni gayable, parce qu'elle est pleine de vase.

la SEILLE, petite Riviere, qui prend sa source aux frontieres de la Picardie, près de Bohain, passe au Château Cambresis, & se jette dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes, après avoir traversée Cambresis, & une partie de l'Artois.

SEILLE', dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 600 habitans.

SEILLENARD, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 262 habitans.

SEILLIERS, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 240 habitans.

SEILLON, Justice Royale, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de S. Maximin, a 180 habitans.

SEILLONS, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Maximin, a 75 habitans.

SEILLONS, Chartreuse, dans la Bourgogne, à mille pas de la ville de Bourg-en-Bresse, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bourg-en-Bresse, a 170 habitans. Cette Maison Religieuse a neuf à dix mille livres de revenu. Humbert de Baugé Archevêque de Lion, s'y retira, & en a été le second Prieur. On y voit son Tombeau dans le grand Cloitre.

SEINE, *Sequana*, Fleuve, qui prend sa source en Bourgogne, près de Chanceaux, à six lieuës de Dijon; elle arrose Chatillon & Bar-sur-Seine, traverse la Champagne, arrose Troyes, où elle commençoit autrefois à porter batteau, ce qu'elle ne fait qu'à Mery; ensuite passe par Pont, Nogent, Bray, Montereau, où elle reçoit l'Yonne, & peu après le Loing, traverse l'Isle de France, où elle arrose Melun, Corbeil, Paris, & à deux lieuës au-dessus, elle reçoit la Marne, qui la grossit considerablement, & à cinq lieuës au-dessous l'Oise. Après avoir arrosé plusieurs belles Maisons Royales, elle sépare le Vexin de la Beauce, & arrose Poissy, Meullent, Mante, les Andelis, & se va jetter dans la mer par une grande embouchure au Havre-de-Grace, après avoir arrosé Vernon, Pont-de-l'Arche, Roüen, Caudebec, Quillebeuf & Honfleur. Les eaux de ce fleuve sont fort bonnes, très bien faisantes, très-pures, & même purgatives. Elles sont d'autant plus fortes, qu'elles portent vers Paris beaucoup plus pesant qu'aucune riviere de l'Europe en comparaison de son cours, & de la largeur de son lit. Elle porteroit même jusqu'à Roüen les plus gros vaisseaux, sans une barre de sables mouvans que l'on rencontre vers Quillebeuf. La Seine a ses bords d'une hauteur bien proportionnée, de sorte qu'elle ne cause point de desordre. Le long de son cours, elle forme quantité de belles isles abondantes & agréables. La plus remarquable est celle de M. l'Abbé Bignon, Conseiller d'Etat, & Bibliotecaire du Roi, située sous Meullent, & érigée en Fief mouvant du Roi, sous le nom de l'Isle-Belle. *Voyez* l'Isle-Belle.

SEINTRAND, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 30 habitans.

SEISSAN, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 412 habitans.

SEISSES, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 166 habitans.

SEISSENIS, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 477 habitans.

SEISSINS, *Seyssinum*, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 211 habitans.

SEL

SELGUES, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 164 habitans.

SELIGNAC, Chartreuse dans le païs de Bresse, elle a sept mille livres de rente.

SELIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 258 habitans.

SELIGNEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 110 habitans.

SELINCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 520 habitans.

Ce lieu eſt ſitué dans l'Amienois à ſept lieuës d'Abbeville, & autant d'Amiens. Il y a une Abbaye de Prémontré ſous le titre de Saint Pierre de Selincourt, en latin *Abbatia Sancti Petri de Selincuriâ*. Cette Abbaye a été fondée en 1231. par Gauthier Tirel, Seigneur de Poix. On y conſerve une larme que l'on dit être de N. S. elle y attire beaucoup de Pelerins. L'Abbé joüit de quatre mille neuf cens livres de rente, & les Religieux d'autant.

On appelle auſſi quelquefois ce lieu *Sainte Larme*, à cauſe de ſon pelerinage.

la SELLE, *Sella*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 1676 habitans.

la SELLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 524 habitans.

la SELLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 272 habitans.

la SELLE, dans le Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, qui a quatre mille livres de rente.

la SELLE, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Sénéchauſſée de Boulogne, a 220 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Boulogne, dans le haut-Boulonnois, & dans le Doyenné d'Alquine. L'Evêque de Boulogne eſt Patron de la Cure, & M. de Rongy eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

SELLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 160 habitans.

SELLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut quatre cens cinquante livres.

la SELLE, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Autun, a 210. habitans. C'eſt Païs plein, environné de bois & de montagnes. Il y a une petite riviere qui porte le nom de ce lieu elle eſt fort abondante en truites. Cette Paroiſſe comprend dix-ſept Métairies, & un Fief, outre celui de Mongeot, réuni à la Seigneurie; ſçavoir, le Barangé, & la terre de la Veſude. L'Abbé de Saint Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure.

la SELLE-Cranoiſe, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 1310 habitans.

la SELLE-en-Cogles, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 266 habitans.

la SELLE en Harmoy, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 395 habitans.

la SELLE-Guenant, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 1030 habitans.

la SELLE-Guerchoiſe, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 240 habitans.

la SELLE-lez-Bordes, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 560 habitans.

la SELLE-lez-Saint Cloud, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Paris, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 230 habitans.

la SELLE-Saint-Cir, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 868. habitans.

la SELLE-Saint-Oüen, dans la Touraine; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archidiacre d'outre-Vienne.

la SELLE-ſur-Loire, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 465 habitans.

la SELLE-ſur-Nievre, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 339 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la Nievre; il y a des forges, où il ſe fabrique beaucoup de fer que l'on tranſporte ſur la Loire; elle eſt regie par la Coutume de Nivernois; la taille y eſt perſonnelle; le Prieur de la Charité nomme à la Cure, dont dépend un Hameau voiſin. Le terroir eſt d'une médiocre qualité. Il y a une petite prairie qui fournit des foins. Il y a auſſi un bois taillis. M. de Morogue de Fonfaix en eſt Seigneur haut-Juſticier; c'eſt un Fief mouvant de la Seigneurie de la Tour, dit d'Huban, qui eſt à M. le Marquis d'Erpeuilles. Les lettres s'adreſſent à la Charité. La coupe des bois, & les forges occupent les habitans.

SELLEDRON, *Sella Draconis*, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours, & du Seigneur du lieu alternativement. Selon d'autres, elle eſt de la collation de l'Abbé de Noyers.

SELLEN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 210 habitans.

SELLES, ou Celles, *Cella Biturigum*, Ville, autrefois Bourg, avec titre de Comté, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Préſidial, Bailliage & Coutume de Blois, a 1578 habitans. La taille y eſt perſonnelle; il y a un Grenier à ſel; le revenu de la Cure eſt de mille à douze cens livres, quoiqu'à portion congruë, y compris le caſuel; Elle eſt à la nomination de l'Abbé de Celles, qui en eſt même Curé Primitif. Les villages de la Tijaſdiere, du Bourgeau, Trepinay, Bezeune, Auray, la Coliniere & Chancou ſont de cette Paroiſſe.

Cette petite Ville eſt murée & ſituée au confluant de la Saudre, & du Cher, avec un beau pont ſur cette derniere riviere à neuf lieuës au midi d'Amboiſe, à ſoixante de Paris, neuf de Blois, quatre de Romorentin, trois de Saint Agnan, & à dix-huit de Bourges. Il y a un vignoble aſſés conſiderable, des prez & des terres labourables à fromens & à ſeigle.

Le Seigneur & haut-Juſticier du Comté de Celles eſt M. le Bret, premier Préſident au Parlement de Provence, & Intendant de la Province & du commerce du Levant.

Il y a à Celles quelques Drapiers fabriquans en petit nombre. Ils portent leurs marchandiſes à Orleans,

Orleans & à Tours. Cette Ville doit son origine à une ancienne Abbaye fondée vers l'an 572. par Childebert, en consideration de Saint Eusice, au retour de son expedition d'Espagne, contre les Visigots Ariens; elle fut ruinée par les Normands en 937. & depuis rétablie vers l'an 1020. & donnée à des Chanoines reguliers en 1145. & aux Feüillans en 1672. Elle peut avoir encore environ trois à quatre mille livres de rente. Le premier nom de ce Bourg, lorsque l'Abbaye a été bâtie, étoit Previgny. Le nom latin de l'Abbaye est *Cella Sancti Eusicii*, l'Eglise est dédiée à Notre-Dame, c'est la Paroisse du Bourg. Il y a de plus à Selles un Couvent d'Ursulines, & un Hôpital desservi par les Freres de la Charité. Philippe Duc de Bethune, Ambassadeur de France à Rome, a fait bâtir le Château de Selles qui est très-beau, tant par son architecture & ses jardins, que par les Statues & les Tableaux des meilleurs Maitres d'Italie, que ce Seigneur en a rapporté pour les y placer.

Il y a tous les Samedis un petit marché pour le bled, & quelques foires dans l'année, qui ne sont d'aucune considération. Les lettres pour Selles s'adressent à Saint Aignan en Berry.

SELLES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-eau-de-Mer, a 585 habitans. C'est à l'Abbaye de Preaux.

SELLES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 245. habitans.

SELLES, Haute-Justice de la Châtellenie de Château-Regnard.

SELLES-Saint-Denis, Bourg, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1705. habit.

SELLES sur Naon, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 123 habitans.

SELLETES, Bourg, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1036 habitans.

SELLIERES, *Sigillaria*, *Salerta*, *Sceleria*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cisteaux, & de la filiation de Jouy & Pontigny, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Nogent-sur-Seine. L'Abbé joüit de quatre mille livres & les Religieux de deux mille livres. Elle a été fondée l'an 1167. près de Pont sur Seine.

SELLIERES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 506 habitans.

SELLIONAZ, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 535 habitans.

SELNE, ou Selune, Riviere dans la Normandie, au Diocèse d'Avranches; elle passe à S. Jean du Corail, au Pont Grillon, à S. Hilaire, aux Biards, à Montmorel, au Pont-au-Bant, & se rend dans la mer auprès du Mont Saint Michel après dix lieuës de cours.

SELONGEY, Ville, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 1850 habitans. Elle est située en païs de plaine. Il y a des vignes & une petite riviere appellée la Venelle qui tarit une partie de l'année. Il y a aussi une Mairie.

SELONGEY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 950 habitans.

SELORE-Sermesse, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 137 habitans.

SELS, Abbaye de Benedictins, *Monasterium S. Alcheïdis de Selis*, au Diocèse de Strasbourg. Il n'y a plus de Religieux, & elle est toute ruinée.

SELTZ, *Saletia*, Ville, dans l'Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Siége d'un Bailliage, a 480 habitans. Cette Ville est située au bord du Rhin, près du Fort-Loüis, à trois lieuës à l'orient d'Haguenau, à la chute de la petite riviere de Seltzbach, à qui elle donne le nom. Elle est peu peuplée, parce qu'elle a beaucoup soussert dans les guerres passées. Il a été érigé une Eglise Collegiale en cette Ville d'une Abbaye de Benedictins, dont la suppression de l'Ordre & Dignité Abbatiale fut faite par Sixte IV. le 12. des Calendes de Janvier 1480. Elle se nommoit en latin *Monasterium Sancti Benedicti de Saletio*.

SELTZ-BACH, Petite Riviere de la basse-Alsace, qui prend sa source dans les montagnes de Vosges, passe à Rodern, & se vient jetter dans le Rhin près de Seltz.

la SELVA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 25 habitans.

la SELVE, Bourg, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 56 habitans. Il y a une Commanderie de Malthe valant quatre mille cinq cens livres par an.

la SELVE, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 346 habitans.

SELVE, ou plûtot Grand-Selve, dans le bas-Armagnac en Languedoc, est une Abbaye de l'Ordre de Clairvaux, fondée l'an 1114 elle vaut dix mille livres de rente.

la SELVE, Bois de quatre cens vingt-trois arpens & demi, dans la Maitrise des Eaux & Forêts de Castelnaudary.

la SELVE est encore un autre bouquet de quarante-huit arpens de bois, dépendans de la Maitrise des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SELUNE. *Voyez* Selne.

S E M

SEMALENS, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 1876 habitans.

SEMALLE', dans la Normandie, Diocèse de Séez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 500 habitans.

SEMARREY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 155 habitans. Ce lieu est situé entre plaines, coteaux & montagnes. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure.

SEMARVE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 455 habitans.

SEMBLANÇAY, Baronnie, qui fait partie du Duché de Luines, son Château a été bâti par Foulques Nera, rétabli & orné par Jacques de Beaune. Cette Baronnie a été long-temps possedée par la Maison de Beaune; elle a appartenu à quelques-uns des Ducs d'Alençon. *Voyez* Sanblançay.

SEMBLEÇAY, dans le Blesois, Diocèse de

Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 165 habitans.

SEMEAC, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 280 habitans.

SEMECOURT, & Fercomoulin, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 255 habitans.

SEMELAY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 408 habitans. Cette Paroisse est située en Païs de montagne, ses terres sont propres au seigle & à l'avoine; les foins sont suffisans pour la nourriture des bestiaux, il y a quelque peu de bois & peu de vignes. M. l'Archevêque de Vienne en est Seigneur.

SEMENNE, & Girard, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 228 habitans. La Cure est à la nomination de l'Abbé de Cluny. Elle vaut quatre cens livres.

SEMENS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 245 habitans.

SEMENSAN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 286 habitans.

SEMENTRON, dans le Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 412 habitans.

SEMERIES, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Recette & Gouvernement du Quesnoy, a 178 habitans. Ce lieu dépend de la terre d'Avesne. La Cure vaut six cens livres sans le casuel. Le terroir est de quatre cens vingt-deux rasieres de terres labourables, quatre-vingt dix en pâtures & vergers, & cent vingt-deux en prairies; à quatre-vingt verges la rasiere, vingt pieds à la verge, dix pouces au pied. Les habitans sont la plûpart laboureurs, manouvriers, & quelques-uns peigneurs de Laines.

SEMERMENIL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 328 habitans. M. de Torchy en est Seigneur.

SEMERVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 155 habitans.

SEMERVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 143 habitans.

SEMESSAUGE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, & Recette de Nuits, a 115 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Ternant; la grange de Marcheseul en dépend. Il est à deux lieuës de la ville de Nuits, proche Vergy.

SEMEUZE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 106 habitans. Terres à froment & Prés. M. de Sorbon en est Seigneur.

SEMEZIES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 46 habitans.

SEMIAGON, dans le Beam, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Morlas, a 65 habitans.

SEMIDE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 428 habitans. La Cure vaut quatre cens livres. L'on y recüeille du seigle & de l'avoine.

SEMIGNON, & sa Jurisdiction, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 240 habitans.

SEMMILLAC, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 175 habitans.

SEMILLY, *Semilliacus*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Bailliage de Chaumont, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. Les Chapelains de la Fauche sont patrons de la Cure, dont l'Eglise est dédiée à Saint Martin.

SEMILLY, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'est le second Doyenné rural de l'Archidiaconé de la Chrétienté. Ce Doyenné contient quinze Paroisses, dont les habitans ont pour principal commerce, le bled, le bois & le lin. Ce ne sont la plûpart que Boulangers, Bucherons, Mulquiniers, Tisserands, & Fabriquans de coutils & de toiles.

SEMOINE, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 660 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale, qui ressortit au Bailliage de Sezanne.

SEMOND, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon; Bailliage & Recette de Chatillon, a 60 habitans.

SEMONS, & Lieu-Dieu, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 495 habitans.

SEMONSTIER, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chatillon, a 275 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine fort élevée. L'Abbé & les Religieux de Molesme sont Collateurs de la Cure. La métairie du Guay en dépend.

SEMOULINS, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 136 habitans.

SEMOUSSAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 700 habitans.

SEMOUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Ce lieu appartient à M. de Marle, qui y a un Château.

SEMOUZIES, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 87 habitans.

SEMOY, *Semeyum*, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 390 habitans. L'Eglise est sous l'Invocation de la Sainte Vierge, & à la presentation du Prieur de Saint Gervais, dépendant de Saint Benoit sur Loire.

SEMPASTOUS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 223 habitans.

SEMPIGNY, & la Cense de Parvillé, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 458 habitans.

SEMPY, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Sénéchaussée de Boulogne, a 178 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieuës au nord de Montreüil. La Cure dépend du Doyenné de Frenecq, elle vaut cinq cens livres.

L'Evêque en a le patronage, & M. le Marquis de Nesle est Seigneur du lieu.

SEMUR, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 422 habitans. L'Evêque du Mans a la pleine collation de la Cure.

SEMUR, Prieuré dans le Berry, Diocèse de Bourges.

SEMUR, en Auxois, *Sinemurus in Alesiensi Pago*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, chef-lieu d'une Recette, a 3160 habitans.

Cette Ville est située sur l'Armançon à dix lieuës au septentrion d'Autun & à six d'Arnay-le-Duc; elle est la Capitale du Païs d'Auxois. C'est un Gouvernement particulier de la Lieutenance Generale d'Autunois. Elle est siege d'un Presidial & d'un Bailliage unis ensemble, d'une Marechaussée, d'un Grenier à sel. C'est la septiéme Ville qui députe aux Etats de la Province. Elle est située sur un haut rocher, environné de la riviere d'Armançon, & est composée de trois parties murées séparement, qui ont ensemble deux mille quatre cent pas de circuit, sans compter un fauxbourg.

L'une s'appelle *le Bourg*, l'autre le *Donjon*, & la troisiéme le *Château*. Ses fauxbourgs sont grands; mais toutes ces trois enceintes ne tiennent pas beaucoup de terrain. Son plus grand commerce est celui des draps qu'on y fabrique. Le païs des environs est bon & abondant en bled; on y en fait un bon commerce, ainsi que de bestiaux. Elle n'est cependant connuë que depuis le onziéme siécle.

La Ville de Semur n'a rien qui merite observation que le Chapitre composé de trois Dignités, & neuf Chanoines. Outre les Officiers de la Justice ordinaire; le Grenier à sel a les siens.

Il y a aussi deux Prieurez, celui de l'Eglise Paroissiale autrefois possedé par le sçavant & fameux Genebrard, Archevêque d'Aix, qui y est enterré; l'on y garde depuis le onziéme siécle l'anneau de mariage de la Sainte Vierge. Le Prieuré du Château qui est de Chanoines Reguliers, dont le Prieur porte le rochet & la mitre rouge; son Eglise est honorée des reliques de S. Sigismond, Roi de Bourgogne, & de S. Maurice. On y voit aussi le tombeau de Robert de France, Duc de Bourgogne, fils du Roi Robert, & chef de la premiere race des Ducs de Bourgogne. Les autres Couvents de la Ville sont les Carmes qui ont cinq cens livres de revenus; les Minimes qui sont très-pauvres; les Capucins; les Jacobins qui ont trois mille livres; les Ursulines douze mille livres; les Filles de la Visitation sept mille livres; le College huit cent livres, & l'Hôpital.

La petite foresť de Semur en Auxois ne contient que quatre-vingt onze arpens.

SEMUR, en Brionnois, *Sinemurus*, Ville, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, chef-lieu d'une Recette, a 4670 habitans.

Cette Ville est située à demie lieuë de la Loire, trois lieuës au dessous de Roanne. C'est aussi un Gouvernement particulier de l'Autunois. Elle est siege d'un Bailliage, & d'un Grenier à sel. Il y a une Mairie & une Grurie: c'est la vingt-troisiéme Ville qui depute aux Etats. Elle a eu des Barons dès le onziéme siecle. La Ville est petite. Sa Recette comprend la partie du Bailliage de Mâcon qui est du Diocèse d'Autun. Son païs est assez abondant. Son principal commerce est en bled, vins & bestiaux. Ses vins sont bons quand ils sont gardez.

SEMUSSAC en Didonne, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 470 habitans.

SEMUY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 304 habitans. Il en dépend plusieurs Censes & Moulins. Ses terres sont bonnes pour le froment, les vignes & les prez. M. de Joyeuse en est Seigneur.

SEN

SENAILLAC & Dormenac, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 62 habitans.

SENAILLY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Montbard, a 173 habitans. Ce lieu est situé entre deux montagnes sur la riviere d'Armanson, qui y a un pont. Il y a peu de montagnes, le resle est de plaines & de côteaux. Il y a suffisamment de vignes, qui y sont de bon rapport. L'Abbesse de Saint Andoche d'Autun est collatrice de la Cure. Il y a une Chapelle dans l'étenduë du finage de Senailly, dépendante de l'Abbaye de S. Andoche d'Autun, & dédiée à Saint Jacques. Elle vaut trente livres de revenus à la collation de l'Abbesse. Senailly est de la Paroisse de Saint Germain.

SENALIAC, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 46 habitans.

SENAN & Vougré, dans la Champagne, Diocèse d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 792 habitans.

SENANQUE, ou Senaique. *Voyez* Sinanque dans la Provence.

SENANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 86 habitans.

SENANTE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 1110 habitans.

SENANTES, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 230 habitans.

SENARD, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 235 habitans.

SENARGENT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 102 habitans.

SENARPONT & Bernapré, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 186 habitans. Senarpont est une Terre qui n'a point été venduë: elle a passé à la Maison de Mouchy par une alliance avec celle de Cailleu. Il y a un Prieuré qui vaut trois cens livres.

SENARPONT Redricq & le Menil, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 740 habitans.

SENAS, *Senacium*, dans la Provence, Diocèse d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Tarascon, a 162 habitans. Cette Terre qui étoit autrefois une Baronie, a été érigée en Marquisat en 1643. pour Balrazard de Gerente, en consideration de ses services. Cette Famille est ancienne, on la trouve employée dans

les affaires publiques au tems de la Reine Jeanne premiere, & le Roi René lui donna un fobriquet qui lui eſt demeuré *Subtilité de Gerente*. Le Marquis de Senas en eſt le chef. Il y a la plaine de Senas qui eſt au nord de la Crau dans la Provence. Elle eſt fertile en bleds excellents.

SENAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 155 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de la riviere de Sioule, dans une plaine; c'eſt bonnes terres à froment & orge, peu de ſeigle, aſſez d'Avoine, quelques vignes, & peu de fruits. M. le Duc de Luxembourg en eſt Seigneur.

SENAUD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 92 habitans.

SENAULT, ou plûtôt Senots, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 249 habitans. Aſculfe de Senots ou du Fay en poſſedoit la terre, quand il fonda vers l'an 1158. l'Abbaye de Marcheroux de l'Ordre de Premontré & le Prieuré Reſſonberigé, depuis auſſi en Abbaye du même ordre. C'eſt aujourd'hui M. de Mornay, Marquis de Montchevreüil qui en eſt Seigneur: & l'Abbé du Bec à qui appartient la meilleure partie des groſſes dixmes a la nomination de la Cure, comme auſſi de la Chapelle de Saint Auſbert qui paſſe pour un Prieuré.

SENAUX & Pomardelle, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 178 habitans.

SENAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 33 habitans.

SENBAS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

SENCEREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 106 habitans.

SENDRAS, *Sindracum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de ſaint Benoiſt, dans le Diocèſe de Niſmes en Languedoc valant trois mille livres: elle étoit déja fondée avant l'an 1176.

SENE', dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 282 habitans.

SENEÇAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 140 habitans.

SENECEY, Bourg, dans la Paroiſſe de ſaint Julien, en Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 545 habitans. La ſituation en eſt aſſez belle. C'eſt le grand chemin de Chalon à Lion. Il y a quelques vignes. C'eſt une terre ancienne, érigée en Marquiſat: il y a dans le Château un petit Chapitre. On compte trois fiefs à Senecey; ſçavoir, la Tour de Varet, les Jardins & le Meixcrochet, outre les Metairies des Maiſon-Dieu & le Moulin de Vaniere.

SENECEY, dans la Breſſe, de la Paroiſſe de Contenant, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, Recette d'Auxonne; il y a 60 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë au-delà de Verdun, & à quatre lieuës de Chalon. C'eſt païs de bois. Les Hameaux de Bourgeot & la Troche en dépendent.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 90 habitans. Ce lieu eſt en païs plat: il y paſſe un petit ruiſſeau qui ſe nomme Argentelle. Les Religieux de Mouſtiers S. Jean ſont collateurs de la Cure.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 286 habitans. La riviere de Saonne paſſe à un quart de lieuë.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 92 habitans.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 86 habitans. Ce lieu eſt à une lieuë de Dijon du côté d'Auxonne. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Quetigny. La Grange de Beſſin en dépend.

SENE-Fontaine, *Sana Fons*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Recette de Chaumont, a 350 habitans. C'eſt une ancienne Baronie qui a été poſſedée par des Seigneurs du même nom pendant long-tems; d'où elle a paſſé dans la maiſon de Blin, & enſuite dans celle d'Amboiſe: elle appartient à preſent à la Maiſon de Choiſeüil du Pleſſis-Pralin.

SENEGAS & Treviſy, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 725 habitans.

SENEGHEM. *Voyez* Seninghem.

SENEJAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 620 habitans.

SENEJON & Lonbernade, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 74 habitans.

SENELY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 610 habitans.

SENENGOUR, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 25 habitans.

SENERCY, Cenſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 8 habitans.

SENERGUES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 620 habitans.

SENERIAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

SENE'S, Ville, Evêché dans la Provence. *Voyez* Senez.

SENESSE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement, Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 128 habitans.

SENEVIERES, Baronie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 140 habitans. La Cure eſt à la nomination du Seigneur du lieu. Cette terre a été érigée en Baronie en faveur de Charles *Tranche-lion*, Seigneur de Rochefort & Gouverneur pour lors de Châtillon ſur Indre.

SENEUJOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier,

Montpellier, Recette du Puy, a 345 habitans.

SENEUL, dans le bas Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 130 habitans.

SENEVOY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 192 habitans.

SENEYZELLES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 228 habitans

SENEZ, ou Senés, *urbs Sanitiensium*, *Sanitium*, *Sanitio*, *Sanesio*, Ville, Evêché, dans la Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Castellane, a 400 habitans. Cette Ville est située par quarante-trois degrés cinquante-six minutes de latitude, & vingt-quatre degrés treize minutes de longitude, dans un terrain froid, sterile, entre des montagnes, à quatre lieuës de Digne, & autant de Castellane. Elle est ancienne; ses Evêques ne sont pas cependant connus avant le Concile d'Agde tenu en 506. Son Eglise Cathedrale est dédiée à Notre-Dame. La Ville est à present en très-mauvais état. Elle appartient, partie à l'Evêque, partie au Chapitre, & partie au Comte de Carces. Son Evêché est suffragant d'Ambrun, dont Senez est éloigné de quatorze lieuës; il vaut environ douze mille livres de rente. L'on a parlé de transferer son Siege à Castellane, ou de l'unir à celui de Vence. Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Prévôt, de deux autres Dignités, & de deux Chanoines, outre un Curé & trois autres Ecclesiastiques. Ce Chapitre a en tout trois mille quatre cens livres de rente. Son Diocèse comprend quarante-deux Paroisses. Le Siege de cet Evêché est aujourd'hui 1725. rempli par Messire Soanin, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, & l'un des plus célebres Prédicateurs de Paris.

SENEZAY, ou Sanezay, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 210 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres: le territoire est assez fertile en bleds de toute espece: le commerce est en moutons, laines & bleds.

SENEZERGUE, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 64 habitans.

SENIL, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 74 habitans.

SENILLE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 800 habitans.

SENILLY, *Senilium*, ou *Senestilium*, dans la Normandie.

SENINGHEN, Comté, dans l'Artois, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Bailliage de Saint Omer, a 216 habitans. Ce lieu est situé à six lieuës de Boulogne, & à cinq de Saint Omer. Le Prince de Lignes Suremberg en est Seigneur. M. l'Evêque de Boulogne est patron de la Cure, qui vaut quatre cens livres.

SENLIS, Ville, Evêché, dans la Picardie, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 4078 habitans. Elle est aussi Siege d'un Bailliage, d'une Prévôté qui y ressortit, d'un Presidial, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, d'un Grenier à sel, d'une Maréchaussée, & d'une Capitainerie Royale des chasses. Cette Ville est située sur la petite riviere de Nonnette, à dix lieues de Paris, & à deux lieuës de Chantilly. Son Evêché est suffragant de Reims, il comprend cent soixante-dix-sept Paroisses, & vaut environ vingt mille livres de rente. Senlis doit son origine aux Romains, qui l'ont nommé *Augustomagus*: Ptolomée & Pline en font mention sous le nom de *Sylvanectum*. Elle a depuis pris celui de ces peuples *Sylvanectes*, que les Romains avoient separez, selon toute apparence, de quelques peuples voisins, puisque Pline les qualifie de *Liberi*. L'on prétend que ce nom de *Sylvanectes* est formé de *Sylvis nectitur*, peuple enveloppé de forêts. Elle a appartenu aux Comtes de Vermandois, puis aux ancêtres d'Hugues Capet. Il y a dans la Ville & les fauxbourgs six Paroisses, qui sont Notre-Dame, Saint Rieul, Saint Pierre, Sainte Geneviéve, Saint Martin, & Saint Etienne. Il y avoit la Paroisse de Saint Hilaire, qui a été réunie il y a vingt ans à celle de Saint Pierre. La Cathedrale de Senlis est Notre-Dame, elle est desservie par trente Chanoines, parmi lesquels il y a trois dignités. Il y a aussi une Eglise Collegiale sous le titre de Saint Rieul, qui est desservie par seize Chanoines, avec une Chapelle Royale sous le titre de Saint Frambourg, desservie par douze Chanoines. Les benefices de la Cathedrale valent, année commune, près de mille livres, dont le gros est en grains. Le revenu de ceux de la Collegiale & de la Chapelle Royale, est évalué, année commune, à cinq cens livres, dont le gros est pareillement en grains. Ces trois Chapitres ont leur Justice particuliere. Senlis a aussi une Coutume particuliere rédigée en 1539. On lave à Senlis les laines pour la manufacture de Beauvais: il n'y a pas grand commerce dans cette Ville. Le clocher de la Cathedrale est un des plus hauts du Royaume. La Ville est d'une figure ovale, entourée d'une double fossé, garni de quelques bastions & demi-lune: elle a trois fauxbourgs: la cité est un ouvrage des Romains.

Senlis est un Gouvernement particulier de l'Isle de France. Le terroir de son Election est plus froid que celui de Paris: les meilleures terres de labour ne valoit que neuf à dix livres l'arpent. La recolte des vins monte jusqu'à quinze mille muids, dont le prix n'excede guéres vingt-cinq à trente livres, n'étant pas de bonne qualité.

SENLIS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 140 habitans.

SENLIS-Hedeauville, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 664 habitans.

SENLISSE, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 315 habitans.

SENNE, Riviere, en Normandie. *Voyez* Saenne.

SENNETERRE, Comté, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 300 habitans. Savaron a prétendu que la maison qui porte ce nom, le tiroit de Saint Nectaire Corévêque de S. Austremoine pour Clermont; & on auroit pû sans déguisement dire, qu'elle l'a pris du lieu où ce Saint étoit honoré, puisqu'il est constant que cette maison ne fait pas monter si haut son origine. Mais d'autres sont persuadez que le nom de *Senneterre* vient du latin *Sine terra*, & qu'il est fait mention d'un Matteus *Sine terra* dans un acte du temps de Saint Louis. On trouve qu'en 1302. un Bertrand de Saint Nectaire ou Senneterre épousa Dauphine de Merdoigne, & depuis ce temps on trouve des Prelats de ce nom à Clermont, à Sarlat, & au Puy. Il paroît même que cette famille s'est tou-

jours fort bien alliée : mais le Maréchal de la Ferté-Senneterre l'a élevée aux plus grands honneurs, qui se sont éteints en son fils Duc de la Ferté. Il ne reste que des filles de la branche de Châteauneuf, issuës d'un frere du Maréchal : ainsi la maison seroit éteinte sans la branche qui subsiste dans le Comte de Senneterre-Brinon, frere de la Marquise de Villacerf. Il y a eu une espece d'heroïne dans cette maison en Madeleine de Senneterre, veuve de M. de Saint Exupere, qui prit les armes à la tête d'une quantité de Noblesse, pour s'opposer à la ligue sous Henry III.

SENNEVIERE, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy, a 280 habitans.

SENNEVIERES, dans la Touraine. *Voyez* Senevieres.

SENNEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 364 habitans. C'est à Messieurs de Fescamp.

SENONCHES, *Senoncha, Senones celsi*, Bourg, avec titre de Principauté, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 1460 habitans. Ce Bourg est la seconde place de la partie du Perche, que l'on appelle Terres démembrées, ou Païs de Thimerais. C'est un Bailliage qui ressortit au Présidial de Chartres. La Forêt de Senonches est située entre le Bourg de la Ferté-au-Vidame, celui de Senonches & les grandes Forges de fer de Maillebois dans l'Election de Verneüil. Cette forest peut avoir six à sept lieuës de tour.

SENONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 272 habitans.

SENONES, Peuples de la Gaule Celtique, les plus puissans d'entre les Gaulois. Ils ont fait trembler Rome, & conquis une partie de l'Italie. Leur haine contre les Romains étoit telle, qu'ils l'insinuoient à leurs enfans dès le berceau. Quelques-uns veulent que les Sequaniens *Sequani*, ayent fait autrefois partie de ces Peuples. Quoiqu'il en soit, les *Senones*, tels qu'ils étoient lors de l'entrée de Cesar dans les Gaules, occupoient le terrain des Diocèses de Sens & d'Auxerre : leur Ville capitale étoit *Agendicum*, depuis Sens. *Altissiodorum* depuis Auxerre étoit aussi une de leurs Villes.

SENONNE, ou la Senone, *Senona*, dans le païs Messin, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoist, Congregation reformée de Saint Vanne, fondée au païs de Vosges en Lorraine, Diocèse de Toul, vers l'Alsace à deux lieuës de Raon sur la petite riviere de Rabaudot.

SENONNE, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Touts, Election d'Angers, a 520 habitans.

SENONOIS, Païs du Gouvernement militaire de Champagne, situé le long de la riviere d'Yonne. Il est borné au septentrion par la Brie, à l'orient par la Champagne propre, au midi par l'Auxerrois, & à l'occident par le Gastinois. Ses Villes considerables, sont Sens, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-le-Roy, Joigny, Chablis & Tonnerre. Ce païs n'a fait partie de la Champagne que depuis la réünion de cette Province.

SENOUILLAC, dans le haut Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 905 habitans.

SENOVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 363 habitans.

SENS, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seurre, Recette de de Saint Laurent, situé entre les rivieres de Beigne & Seille. Il y a les ponts de l'Etalet pour passer la riviere de Breigne, & sert de grand passage pour la Franche-Comté. C'est pays de plaine. Les hameaux de Visargent, Gerau, Condez, les Terrains & Bure en dépendent.

SENS & la Farge, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 286 habitans. Ce lieu est situé partie en montagne, partie en plaine. Il n'y a qu'un petit ruisseau, nommé le ruisseau de Merdery. Il y a un grand chemin allant de Tournus à Mâcon. Il y a des Vignes. La Tour de Vert & de Ruffey dépendent de Sens & la Farge.

SENS, *Senones*, Ville, Archevêché, dans la Champagne, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election a 6880 habitans. Elle est encore le Siege d'un Bailliage, d'une Prevôté qui y ressortit, d'un Presidial, d'un Grenier à Sel, d'une Maitrise des Eaux & Forests, d'une Maréchaussée ; il y a un Tribunal de Juges-Consuls. Sens est située sur l'Yonne à vingt-six lieuës de Paris, & à quatorze d'Auxerre, elle est Capitale du Comté Senonois, & elle a un beau pont sur l'Yonne. Cette Ville est très-ancienne ; c'étoit une des plus considerable des Gaules lorsque Jules Cæsar est entré dans cette Region. Elle se nommoit alors *Agendicum*; depuis elle a pris le nom de ses Peuples, *Senones*, qui avoient été les plus puissans & les plus illustres d'entre tous les Gaulois, qui beaucoup devant ce tems-là avoient conquis la plus grande partie de l'Italie, & surpris la ville de Rome : Cette Ville appartenoit à Hugues le Grand en 940 ; depuis elle a eu des Comtes, sur qui le Roi Robert l'a confisquée en 1015, & l'a réünie à la Couronne. C'est un Gouvernement simple du Gouvernement militaire de Champagne.

L'Eglise de Sens reconnoit S. Savinien pour son premier Prelat : ce Saint vivoit sur la fin du deuxiéme siécle ; ses Successeurs obtinrent vers l'an 876 la Primatie des Gaules & de Germanie; mais ils ont perdu ce droit en 1079, ils ne laissent pas que d'en conserver la qualité ; ils n'ont pour suffragans que les Evêques de Troyes, d'Auxerre & de Nevers, & pour les indemniser du demembrement de la Province Ecclesiastique de Paris, l'on a uni à l'Archevêché l'Abbaye du Mont Saint Martin de douze mille livres de rente; de sorte qu'ils ont à present cinquante mille livres de revenu. Cet Archevêché comprend sept cens soixante-cinq Paroisses, tant dans la Champagne que dans le Gastinois, dont la plus grande partie est de ce Diocèse.

L'Eglise Cathedrale de Sens est dédiée à Saint Estienne, son Chapitre est composé de cinq Personnats ou Archidiaconats, de trente & un Canonicats, & de quatorze demies Prebendes. Le Chapitre a des Lettres de protection & de Sauve garde & le droit de Committimus aux Requêtes du Palais. Il y a seize Paroisses dans cette Ville, dont treize de ces Curés sont qualifiez *Prestres Cardinaux*, parce qu'ils assistent l'Archevêque lorsqu'il officie Pontificalement dans sa Cathedrale. Il y a encore cinq Abbayes. La premiere est Saint Pierre-le-Vif, Ordre de Saint Benoist, de la Congregation de Saint Maur ; elle a été fondée par la Princesse Theodechilde, fille ou petite fille de Clo-

vis; ç'a été le premier Cimetiere des Chrétiens à Sens. Le Chœur de cette Egliſe eſt fort beau, cette Princeſſe & quarante Archevêques de Sens y ont été enterrés. L'Abbé joüit de trois mille livres. La ſeconde Abbaye eſt S. Remi-lez-Sens, de l'Ordre de S. Benoît, elle a été fondée en 527. La manſe Abbatiale qui vaut trois mille cinq cens livres a été unie à la Cure de Verſailles, & les places Monachales à la manſe Abbatiale de Saint Pierre-le-vif. Cette Abbaye eſt preſque detruite il n'en reſte qu'une ſeule Chapelle. La Troiſieme Abbaye eſt Sainte Colombe, de l'Ordre de ſaint Benoiſt, fondée par Clotaire, ſecond du nom en 620. L'Abbé joüit de ſix mille livres de rente. La quatriéme qui eſt l'Abbaye de Saint Jean eſt occupée par des Chanoines Reguliers de la Congregation de Sainte Geneviéve; elle fut d'abord fondée pour des filles par l'Archevêque Heraclius, dans le ſixiéme ſiécle. Les Chanoines Reguliers y y ont été établis en 1111. La derniere enfin eſt l'Abbaye de Saint Paul, Ordre de Prémontrés, fondée en 1220. L'Abbé n'a que douze cens vingt livres, & les Religieux ſept cens. L'on a transferé à Sens en 1659 l'Abbaye de Nôtre-Dame de la Pomeraye, qui a été fondée par Mathilde, Comteſſe de Blois; elle joüit de ſix mille livres de rente, elle eſt occupée par des Benedictines. Il y a encore à Sens un College de Jeſuites, un Seminaire, une Maiſon des Prêtres de la Miſſion, des Celeſtins, Jacobins, Cordeliers, Capucins, Picpus, des Carmelites, Annonciades bleuës & des Urſulines. L'on a tenu à Sens pluſieurs Conciles, dont le plus celebre fut celui ou fut condamné Abeillard en 1140.

SENS, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Intendance & Election de Bourges, Parlement de Paris, Grenier à Sel de Sancerre, a 565 habitans. Ce lieu eſt regi par la Coutûme de Loris-Montargis. Il eſt ſitué ſur la riviere de la Sauldre, à huit lieuës de Bourges, trois d'Henrichemont & deux de Sancerre. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut quatre cens livres; les Venerables du Chapitre de Sancerre en ſont Collateurs & Patrons. Une partie du terroir eſt ardent, ſec & maigre, & l'autre humide & en bruyeres, bois & pacages. Ce lieu eſt une Châtellenie, & ſa haute Juſtice appartient à Dame Loüiſe-Françoiſe de Megrigny, veuve de Meſſire Jacques Leon Bouthillier de Chavigny. Le Château de Beaujeu en dépend & lui appartient. On adreſſe les Lettres à Sancerre.

SENS, dans la Bretagne, Diocèſe, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, & Recette de Rennes, a 355 habitans.

SENSAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins a 286 habitans. Cette Paroiſſe eſt à huit lieuës de Moulins, à deux lieuës de l'Allier; elle eſt ſituée en plaine, les Terres ſont fortes & produiſent du froment, de l'orge & de l'avoine, aſſés de foins & beaucoup de vignes de bon rapport. M. le Duc en eſt Seigneur.

SENSSAC de Marmieſſe, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 350. habitans.

SENTARVILLE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 140 habitans.

SENTEN, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 240 habitans.

SENTENAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 161 habitans.

SENTENY dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 174 habitans.

SENTHEIM, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Befort, a 102 habitans.

le SENTIER, dans la Touraine, vers Château-Regnaut.

SENTILLY ou Centilly, *Centilleium*, *Centilliacum*, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 535 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Hilaire, & la Cure eſt à la preſentation des Chanoines Reguliers de ſainte Barbe en Auge.

SENTOUS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 64 habitans.

SENTRANGES, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à ſel de Bonny-ſur-Loire, a 378 habitans. Il y paſſe une petite riviere nommée Venenne qui fait moudre pluſieurs Moulins; elle deſcend d'un étang de la Paroiſſe de Savigny. Ce lieu eſt à deux lieuës de la Loire, & à quatre des Villes de Gien & de Sancerre. La Cure vaut environ quatre cens livres: le Chapitre de la Cathedrale de Bourges en eſt Patron & Seigneur. Il en dépend onze hameaux qui compoſent en tout quatre-vingt feux & a 368 habitans. Le terroir ne peut produire que du ſeigle & du ſarraſin, ou bled noir. La Seigneurie releve en premiere inſtance de Beaulieu qui eſt une Châtellenie. On adreſſe les lettres à Bonny.

SENTZICH, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 129 habitans.

SENVAL, Bois. *Voyez* Sedan.

SENUE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 705 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoiſt, qui a été uni à l'Abbaye de S. Remy de Reims, & qui vaut neuf mille livres. La Cure eſt de huit cens livres.

SEP

SEPEAUX, dans la Champagne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 590 Habitans.

SEPEVILLE. *Voyez* Sebeville.

SEPCHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 46 habitans.

SEPMES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 780 habitans. Sa Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Noyers.

SEPPOIS-le-bas, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 65 habitans.

SEPPOIS-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 74 habitans.

SEPTEMES Oyſieres, *Septimum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1197 habitans. Ce lieu a pris le nom du nombre de mille

dont il eſt diſtant de la ville de Vienne.

SEPTENVILLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 35 habitans.

SEPT-FONDS & S. Cirgue, Bourg, dans le Querey; Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 269 habitans.

SEPT-Fonds, ou Saint Lieu *Septem Fontes*, ou *Septem Fundi*, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 146 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Ciſteaux; fille de Fontenay, fondée en 1132. par Guichard & Guillaume de Bourbon, Cadets de l'ancienne Maiſon de ce nom. La Regle étroite de Ciſteaux y a été retablie depuis peu. Ce Monaſtere eſt ſitué ſur la riviere de Besbre, à ſept lieuës de Moulins & quatorze d'Autun.

SEPT-Fontaines, *Septem Fontes*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 210 habitans.

SEPT-Fontaines, ou Sept-Foires, ou Sept-Fonds, *Septem Fontes*, *Septem Fori*, *Septem Fundi*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 174 habitans.

SEPT-Fontaines, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 29 habitans. C'eſt une Abbaye de Prémontrés, fille de Bellevaux, ſituée ſur la riviere de Lognon, près Montclar, à quatre lieuës au ſeptentrion de Chaumont en Baſſigny. Elle eſt en regle & joüit de ſept mille livres de rente. Saint Bernard fait mention de cette Abbaye.

SEPT-Fontaines, dans la Picardie, en Tieraſche, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 210 habitans. C'eſt une Abbaye de Prémontrés, fondée en 1129. par Helies, & par Ode ſa femme, Seigneurs de Maillieres: elle vaut ſept mille livres, tant à l'Abbé qu'aux Religieux.

SEPT-Forges, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut trois cent livres.

SEPT-Fors, *Septem Fori*, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 110 habitans.

SEPT-Freres, *Septem Fratres*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 845 habitans. M. Chapellain, Procureur General du Parlement de Roüen en eſt Seigneur.

SEPT-Iſles, *Septem Inſulæ*, Iſles des côtes de Bretagne, dans la Manche, à cinq lieuës au nord de Treguier: elles ſont fort petites & deſertes.

SEPT-Meules, *Septem-Molæ*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 198 habitans. M. le Duc du Maine en eſt Seigneur.

SEPT-Moncel, & Mijoux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre Saint Claude, a 1932 habitans.

SEPT-Monts, *Septem-Montes*, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 310 habitans.

SEPT-Outres, *Septem-Utres*, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 142 habitans.

SEPT-Saux, *Septem-Salius*, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, 283. habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SEPTS, *Sepes*, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 361 habitans.

SEPT-Vans, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 865 habitans.

SEPT-Voyes, ou Saint-Georges des Sept-Voyes, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 850 habitans.

SEPVIGNY, *Sepviniacus*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 214 habitans. L'Evêque de Toul en eſt Seigneur; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Eure; c'eſt une annexe de la Paroiſſe de Champougnet.

SEPVRET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 785 habitans.

SEQ

SEQUEDAIN, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 232 habitans.

SEQUEHART, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint-Quentin, a 190 habitans.

le SEQUESTRE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 205 habitans.

SEQUEVILLE, ou Segville-la-Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 87 habitans. Le Seigneur nomme à la Cure.

SER

SERA, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 196 habitans.

SERAIN, Serein, ou Serin, petite riviere de la Bourgogne, dite le Serain, qui paſſe à Pontigny, & à Chablis. On a ſongé diverſes fois à la rendre navigable, auſſi bien que l'Armanſe.

SERAINCOURT, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement, Intendance de Paris, Election de Mantes, a 455 habitans.

SERAN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 138 habitans.

SERANCOURT-le-Petit, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint-Quentin, a 96 habitans.

SERANS, *Serancium*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 204 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Sulpice, & la Cure à la preſentation des Moines de Saint Martin de Séez.

SERANVILLERS, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cambray, a 92 habitans. Les Cenſes de Foranville en dépendent.

le SERAT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas,

zas, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 159 habitans.

SERAUCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 292 habitans.

SERAUMONT, *Seraumontium*, dans la Province & le Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Présidial & Recette de Toul, a 116 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Vaudeville. Son Eglise est dédiée à Sainte Basle.

SERAY, dans la Tourraine, vers le Berry; c'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

SERAZEREUX, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 345 habitans.

SERBANNES, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 110 habitans. Cette Paroisse est à onze lieuës de Moulins, & à deux lieuës de l'Allier dans une plaine; la plus grande partie en terres fortes à froment, orge & avoine, & l'autre en terres douces, & varennes d'un assés bon produit; les foins sont peu abondans, les pacages en bois & buissons sont étendus, le profit des bestiaux assés bon, ils en élevent beaucoup. Il y a quelques cantons de bois modernes, peu de vignes, point d'étangs, & peu de fruits. M. de Reilhec en est Seigneur.

SERBONNE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 425 habitans.

SERCEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 159 habitans. Ce lieu est situé en plaine; il y a une petite riviere nommée Armanzon, qui prend sa source à une demie lieuë plus haut. Le Prieur de Ferré est Collateur de la Cure. La Paroisse est Thoisy-le-Desert.

SERCHAMPS, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thierry, a 65 habitans.

SERCHE, & le Mont de Soissons, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 330 habitans.

SERCY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Saint Gengoux; il est situé en païs plat, la riviere de Grosne y passe. Il y a quelques vignes.

SERE, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 102 habitans.

SERE', dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 28 habitans.

SERE', dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 170 habitans.

SERE-ès-Angles, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 50 habit.

SERELE-Ouzeren, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 289 habitans.

SERELLES, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 472 habitans.

SEREMPOUY, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 44 habitans.

SERENAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 178 habitans.

SERENON, dans la Provence, Diocèse de Grasse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 240 habitans. Il y a dans son territoire un Prieuré rural dédié à Saint Pierre, nommé *Monasterium Sancti Petri de Limosiis.*

SERENT, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 1404 habitans.

SERENTS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 422 habitans. La veuve du Sieur de Clery est Dame de ce lieu.

SERENTS, ou Serans, ou Serens, dans la Normandie, au Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Rouen, Election de Magny, a 190 habitans. La Cure est à la nomination de l'Abbé de S. Germer de Fly.

SEREROUSTAING, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 173 habitans.

SEREULLES, en Bourgogne, de la Paroisse de Nanton, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 84 habitans. Il est situé en plaine. Il y passe un petit ruisseau nommé Grison. Il y a un pont & une garenne. Le moulin de Loise en dépend.

SEREZ, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 189 habitans. C'est à Madame la Princesse.

SEREZIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 145 habitans.

les SERFS de Dun, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 320 habitans.

les SERFS de la Saleste, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 338 habitans.

les SERFS du Quartier, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 187 habitans.

SERGENON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 60 habitans.

SERGENOZ, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 69 habitans.

SERGINES, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1220 habitans.

SERGNION, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 182 habitans.

SERGNY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 93 habitans.

SERGUEUX, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 770 habitans.

SERGUIGNY. *Voyez* Serquigny.

SERGY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Chateauthierry, a 380 habitans.

SERI ou Sery, *Siriacum*, dans la Picardie, au païs de Vimeu, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 204

habitans. Il y a une Abbaye de Premontrez, dite de Seri ; elle eſt ſituée ſur la Breſle, entre Eu & Arnale, & auprès de Blangi : elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu. Cette Abbaye rapporte cinq à ſix mille livres à l'Abbé.

SERIAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 77 habitans.

SERICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 46 habitans.

SERIEL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 34 habitans.

SERIES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Rioni, Election de S. Flour, a 310 habitans.

SERIGNAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

SERIGNAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 318 habitans.

SERIGNAC, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 140 habitans.

SERIGNAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 46 habitans.

SERIGNAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 14 habitans.

SERIGNAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 559 habitans.

SERIGNAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1455 habitans. C'eſt un Siége particulier d'Amirauté.

SERIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 910 habitans.

SERIGNY, *Serriacum*, *Serigneium*, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Morragne, a 318 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de S. Remy, & à la nomination du Doyen de l'Egliſe Metropolitaine de Tours. Hugues de Rotour, Chevalier, Seigneur du lieu, diſputa ce patronage, avec la dixme & le cimetiere, au Chapitre de Tours ; en quoi il étoit appuyé de Guerin de Lonrey comme Seigneur ſuzerain. L'affaire fut portée au Pape Anaſtaſe IV. qui commit Gerard II. Evêque de Seez pour la juger. Hugues ne voulant point le reconnoitre, ce Prelat ne laiſſa pas d'inveſtir le Chapitre de Tours des choſes conteſtées ; ce qui fut approuvé du Chapitre de Seez. Il en donna acte à Engilbaud Archevêque de Tours, & Hugues de Rotour convint auſſi-tôt après, qu'il n'y avoit aucun droit ; ce que Rotrou III. Comte du Perche atteſta en 1156. du temps d'Adrien IV. qui avoit déja confirmé le jugement de Gerard.

SERILLAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1410 habitans.

SERILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 318 habitans.

SERINCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à ſel de Château-Porcien, a 650 habitans. Il paſſe dans ce Village un ruiſſeau nommé le Chaudion, qui ſe rend dans la riviere d'Aiſne. Ce lieu eſt diſtant de deux lieuës de Château-Porcien, de trois de Rethel, d'une lieuë de Chaumont, & de deux de Sevigny ; on y ſuit la Coutume de Vermandois, & celle de Reims en particulier : il dépend du Gouvernement de Château-Porcien ; la taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la nomination du Commandeur de Boncourt & Serincourt, qui en eſt le Seigneur & Patron. Il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice. Le Commandeur eſt à preſent M. le Commandeur de Malthe, ci-devant Ambaſſadeur, & pourvû de l'Abbaye des Bernardins de Valleroy. Il y a pour annexes, Foreſt-le-Sazy, & Chamotaigne. Les lettres s'adreſſent à Rethel. Les habitans ſont laboureurs & manouvriers.

SERINGE & Neſle, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Châteauthierry, a 405 habitans.

SERIS, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 268 habitans.

SERIZIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 643 habitans.

SERIZOLS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 1289 habitans.

SERLEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, Recette de Saint-Laurent, a 475 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une élevation : il n'y a qu'un petit ruiſſeau, où il y a peu d'eau en eſté. C'eſt païs de broſſailles.

SERMAGES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 285 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaine, partie en montagnes ; ſes terres ſont legeres, elles produiſent peu de froment, & ſuffiſamment de ſeigle ; le pacage eſt mediocre, le foin abondant, mais de mauvaiſe qualité. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

SERMAIMAGNY, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil ſouverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Berfort, a 137 habitans.

SERMAISE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 96 habitans.

SERMAISE, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 1935 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale, qui reſſortit au Bailliage de Vitry-le-François. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere de Saux, trois lieuës de Saint Dizier, & à quatre de Vitry. Il y a auprès une fontaine minerale froide, dont les eaux ſont ſpecifiques pour guerir, ou au moins beaucoup ſoulager ceux qui ſont attaquez de la gravelle : elles ſont vitrioliques, ſulphureuſes, & contiennent peu de fer.

SERMAIZE, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 674 habitans.

SERMAIZE, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance

de Tours, Election de Baugé, a 350 habitans.

SERMAIZES, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 610 habitans.

SERMAIZEY, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Recette & Grenier à sel de Chalon, Diocèse de Langres, a 158 habitans. Ce lieu est situé au bas d'une montagne; la riviere de Grosne & celle de Grison en sont assez proches. Il y a des vignes.

SERMANGE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 168 habitans.

SERMANSANNES, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 122 habitans.

SERMANTISON, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 690 habitans.

SERMENTOL, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 280 habitans. Cette Paroisse est près de la riviere de Seule. Le Seigneur nomme à la Cure.

SERMERIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 693 habitans.

SERMERSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Benfeld, a 263 habitans.

SERMESSE, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 150 habitans.

SERMESSE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Saint Gengoux, a 56 habitans. Ce lieu est en païs plat; il y a des vignes; c'est païs de forêts, de plaines & de montagnes.

SERMESSE, de la Paroisse de Toutenant, dans la Bourgogne, Diocèse & Bailliage de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 180 habitans. Ce lieu est situé sur une colline, à demie lieuë de Verdun, & à deux lieuës & demie de Seure; la riviere de Doux y passe, joignant le Village à l'oüest; il n'y a point de pont; mais seulement une planche pour passer la riviere. Il y a quelques vignes.

SERMET, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 275 habitans.

SERMIERES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 745 habitans. La Cure vaut huit cent livres. Plusieurs hameaux dépendent de sa collecte.

SERMIZELLE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Avalon, a 228 habitans. Ce lieu est situé sur le bord de la riviere de Cure. C'est un païs de plaines assez belles. Il y a quelques vignes.

SERMOISE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 232 habitans.

SERMOISE-Bourbonnois, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 82 habitans.

SERMOISE-Bourbonnois-&-Nivernois, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 218 habitans. C'est une Paroisse située à une lieuë de Nevers sur la riviere de Loire. Bon terroir à froment & seigle: assez bons pacages, quelques bois taillis & des vignes. Il y a quatre ou cinq Thuilleries & fours à chaux. M. l'Eveque & M. l'Abbesse de Nevers en sont Seigneurs.

SERMONNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 246 habitans.

SERMONS & Faramans, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 535 habitans.

SERMOYE', dans la Bourgogne, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 362 habitans.

SERMUR, Bourg, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement & Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 348 habitans. Ce Bourg est siege d'une Châtellenie. Il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoist. Sermur est situé sur une haute montagne; ses terres sont mediocres, elles produisent du seigle, de l'avoine & du bled noir. Il y a un petit commerce de bestiaux, de brebis & de moutons. Quelques-uns de ses habitans vont travailler dans les Provinces du voisinage. M. le Duc d'Orleans en est Seigneur.

SERNAY, Ville, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Tann, a 660 habitans. Louis XIV. a donné cette Seigneurie à la Maison de Schomberg.

SERON, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 278 habitans.

SERPAIZE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 171 habitans.

la SERPENTE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, 309 habitans.

SERQUE, dans l'Artois, Diocèse de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 99 habitans.

SERQUES, dans l'Artois Diocèse de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 466 habitans.

SERQUEUX, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchatel, a 300 habitans. M. de Gesvres en est Seigneur.

SERQUIGNY, ou Sarquigny, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 620 habitans. Cette Paroisse est située sur la Carantonne.

SERREBONA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 56 habitans.

le SERRAIN, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, 175 habitans.

SERRALONGUE, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 345 habitans.

SERRE, *Serra*, Riviere, dans la Picardie; elle prend sa source dans la Champagne, près de l'Abbaye de Signy, arrose Marle & Crecy, puis se rend dans l'Oise, près de la Ville de la Fere en Picardie.

SERRE, *Serra*, Ville, dans le Dauphiné, située à quatre lieuës de Saint Marcellin, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 1044 habitans.

la SERRE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 355 habitans.

la SERRE, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 354 habitans.

la SERRE, dans l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 240 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine: ses terres sont assez bonnes, elles produisent du seigle, de l'avoine & du bled noir. Les habitans ne font aucun commerce. M. de la Serre en est Seigneur.

la SERRE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 75 habitans.

SERRE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 192 habitans.

SERRE, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

la SERRE, bois de trois cens quarante six arpens treize perches, dans la Maîtrise de Quillan.

SERRE & Roglaten, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 456 habitans.

SERRE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 65 habitans.

SERRELOUIS, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 715 habitans.

SERREMORLAAS, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Pau, a 46 habitans.

SERRENT, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 64 habitans.

SERRES, *Castrum de Serris*, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 268 habitans.

SERRES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

SERRES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 245 habitans.

SERRES, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 69 habitans.

SERRES, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Morlas, a 138 habitans.

SERRES *Serre*, ou *Serrum*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1500 habitans. Cette Ville est située dans les montagnes, à cinq lieuës de Sisteron. Elle forme deux collectes pour les deniers du Roi.

SERRES, dans le Rouergue, Diocèse de Rodès, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 142 habitans. Il y a un bois contenant cent trois arpens & demi, portant ce nom.

SERRES de Nerpol, dans le Dauphiné, Diocese, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 265 habitans.

SERRES-les-Moulieres, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 102 habitans.

SERRETENS, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 263.

SERRIERES, *Serreria*, Bourg, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1258 habitans. Ce Bourg est situé sur le Rhône, à cinq lieuës au dessous de Vienne, au bas d'une montagne.

SERRIERES, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 84 habitans.

SERRIERES dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 475 habitans.

SERRIERES, dans la Bourgogne, Diocèse, Bailliage, Grenier à sel de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, & de Ville-franche pour les fonds qui sont du Beaujolois, a 312 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes, le ruisseau de Grosne passe au bas. Les hameaux de Guerin, Monteriot & les Berthelot en dépendent.

SERRIGNY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Noyers, Recette d'Avalon, a 268 habitans. Il est situé en païs de montagnes & de Bruyeres, il y a peu de vignes. Les Religieux de Saint Michel de Tonnerre sont Collateurs de la Cure.

SERRIGNY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 142 habitans.

SERRIGNY la Doye, Neuville & Corcelle, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 490 habitans. Serrigny est honoré du titre de Comté.

SERRON, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 550 habitans.

SERRON, Fief, dans l'Intendance de Paris, le Seigneur en prend le nom.

SERROY, dans le Berry; la Cure dépend du Chapitre de Saint Ursin de Bourges.

SERRUEL, *Serzolium*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à sel de Dun-le-Roy, & Election d'Issoudun, à 55 habitans. La Cure, qui est à la nomination du Chapitre de Saint Urlin de Bourges, vaut quatre cens livres. Le terroir est fertile en froment & bleds de toutes especes, & en paturage pour les bêtes à laine. M. de Pontchartrain est Seigneur de cette Paroisse, qui est à trois lieuës de Dun-le-Roy.

SERRY, dans la Bourgogne. Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, a 236 habitans.

SERS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 520 habitans.

le SERSAT, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1665 habitans.

SERTES, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 645 habitans.

SERTS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 15; habitans.

SERVAILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 405 habitans. Les Religieux du Bec en sont Seigneurs.

SERVAIS, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 183 habitans.

SERVAL, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 115 habitans.

SERVANCE & Louteſal, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 372 habitans.

SERVANT, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 410 habitans. *Voyez* Bauche.

SERVAS, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 30 habitans.

SERVAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 92 habitans.

SERVAT, Bois de treize arpens trois quarts, dans la Maitrise des Eaux & Forêts de Pamiers.

SERVAUX, Prieuré, dans l'Election de Tonnerre, il vaut quatre cens livres.

SERVE, *Castrum Servia*, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 225 habitans.

la SERVE, de la Paroisse de Saint Pierre-en-Vaux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à Sel d'Arnay-le-Duc. Ce lieu est situé entre Beaune & Arnay-le-Duc, à deux lieuës & demie de l'un & de l'autre.

SERVEILLAS, dans le païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette du Comté de Foix, a 25 habitans.

SERVEL, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 322 habitans.

SERVELLE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 102 habitans.

SERVELLE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 66 habitans.

SERVENAY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 210 habitans.

SERVERETTE, Ville dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 680 habitans.

SERVIAN, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1815 habitans.

SERVIERE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 750 habitans.

SERVIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 196 habitans.

SERVIERES, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 260 habitans.

SERVIERES, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, Recette de Briançon, a 42 habitans.

SERVIEZ, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 625 habitans.

SERVIEZ en Val, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 138 habitans.

SERVIGNAT, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 29 habitans.

SERVIGNY, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 318 habitans. Une partie de ses habitans s'est adonné au commerce de Mercerie, d'images & d'estampes, qu'ils portent dans les Provinces du Royaume, & même dans les Païs étrangers. Le Seigneur de Servigny en porte le nom, & presente à la Cure. Il y a un manoir seigneurial assés propre, avec une belle avenuë.

SERVIGNY-le-Grand, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèse, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Saint Laurent, a 106 habitans. Ce lieu est situé en païs de plaine & de bois. Ce Hameau est alternativement de la Paroisse d'Ouvroux, & de celle de Saint Christophe.

SERVIGNY-le-Petit, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèse, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, a 66 habitans. Des mêmes Paroisses que Servigny-le-Grand, situé de même. Le finage a un quart de lieuë d'étenduë.

SERVIGNY-lez-Montbozon, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 86 habitans.

SERVIGNY-lez-Raville, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 130 habitans.

SERVIGNY-lez-Sainte-Barbe, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 194 habitans.

SERVIGNY-lez-Saulx, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 110 habitans.

SERVILLE', dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 150 habitans.

SERVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 36 habitans. M. de Bailleul en est Seigneur.

SERVILLE, dans la Bourgogne, de la Paroisse de Saint Christophe, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 206 habitans. Ce lieu est situé dans les bois.

SERVILLY, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 240 habitans. Cette Paroisse est située à huit lieuës de Moulins, & à deux de l'Allier dans une plaine; c'est terres fortes à froment, orges & avoines de bon rapport, assés de foin; les pacages sont resserrez; il y a quelques vignes; les habitans font un profit médiocre de bestiaux.

M. de Chauguay en eſt Seigneur.

SERVIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 135 habitans.

SERVIN-le-Grand, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 204 habitans.

SERVION, & Souru, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 256 habitans.

SERVISSAS de Maurice, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 245 habitans.

SERVISSAS de Solignac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 245 habitans.

SERVOLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 24 habitans.

SERVON, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 352 habitans.

SERVON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, & Parlement, Intendance & Election de Paris, a 122 habitans.

SERVON, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 229 habitans.

SERVOTTE, Hameau, dans la Bourgogne, de la Paroiſſe de Saint Barain, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chauſſin, Grenier à ſel de Salins, & Recette d'Auxonne, ſitué dans la plaine.

SERY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere d'Yonne. Le païs eſt de montagnes & de collines. Il y a des vignes.

SERY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à ſel & Bailliage de Château-Porcien, a près de 800 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le ruiſſeau de Plumeron, à neuf lieuës de Reims, deux de Rethel, & de Château-Porcien. La Cure vaut mille livres de revenu; elle eſt à la nomination de l'Archevêque de Reims; elle a pour annexes Couvercy-la-Malmaiſon, & Beaumont en Avaux. Le terroir produit des fromens & des chanvres; il y a cinq ou ſix arpens de vignes, quelques prairies aſſés belles, un bois nommé le bois d'Avaux, qui contient environ cent arpens. M. Divory en eſt Seigneur. La Terre n'eſt qu'un ſimple Fief. Le commerce principal du lieu conſiſte en froment & en toile, qui ſe débitent à Rethel & à Reims. Les lettres s'adreſſent à Rethel.

SERY-aux-Prez, *Seriacum in Pratis*, Abbaye dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens. Elle eſt de l'Ordre des Prémontrés, & de la réforme; elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu, & Gerard d'Abbeville, Seigneur de Boubers, & de Boullencourt; elle vaut neuf mille livres. L'Abbé en tire cinq mille. Cette Abbaye eſt à trente-quatre lieuës de Paris.

SERY & Magneval, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 192 habitans.

SERY-lez-Maizieres, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 390 habitans.

SERZY, & la Maiſon de Maupas, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 407 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SES

SESCHAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 266 habitans. La Maiſon du Boſchet & le Prieuré font de ſa Collecte.

SESERIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 66 habitans.

SESIGNA, dans la Franche-Comté, Diocèſe. Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 47 habitans.

SESOLTZHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Kockerſberg, a 200 habitans.

SESSARGES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 295 habitans.

SESSEINHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronnie de Fleckentlin, Prevôté de Rantzenheim, a 218 habitans.

SESSY, dans le païs de Gex, en Bourgogne, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 164 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoit.

SESTAS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 350 habitans.

SEV

SEVAUX, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 290 habitans.

la SEUBE d'Oleron, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchauſſée & Recette d'Oleron, a 610 habitans. Il y a le bois de la Seube, contenant ſoixante-un arpens trois quarts, de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Tarbes.

SEUCHEY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 40 habitans.

SEUDRE, Petite Riviere de Saintonge, qui arroſe Saujon & Mornac, traverſe les marais Salans de Marennes, & ſe jette dans la mer près de cette Ville, & vis-à-vis la pointe Méridionale de l'Iſle d'Oleron, dans le Gouvernement du païs d'Aunis, & dans l'Intendance de la Rochelle: c'eſt plûtôt un bras de mer qu'une riviere, puiſqu'elle n'eſt navigable que par le ſecours des Marées. Toutefois elle eſt extrémement commode pour tous les lieux des environs, parce qu'elle donne entrée, quatre lieuës en avant dans les terres, à des vaiſſeaux de deux à trois cens tonneaux. Le Cardinal de Richelieu; qui projettoit un grand établiſſement dans la Saintonge, avoit réſolu de faire conduire à ſes dépens un canal de l'extrémité de la Seudre, juſqu'à la Gironde, dans une eſpace, lequel au-

roit été de quatre lieuës au plus. Il eſperoit être bien-tôt rembourſé de ſes frais, par le grand uſage que l'on en auroit fait. Car l'experience eſt certaine, que les vaiſſeaux qui ſortent de Bordeaux, ſont obligés de perdre ordinairement beaucoup de temps à attendre les vents, ſoit à Royan, ſoit à Verdon; ce qui n'arriveroit pas, ſi la facilité de ce canal leur épargnoit la peine de doubler la pointe qui eſt à l'embouchure de la Gironde. Mais de quelque utilité que ce canal puiſſe être au commerce, l'idée s'en eſt perduë depuis la mort de ce grand Miniſtre.

SEVE, Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances: elle nait auprès de Periers, paſſe au Pont de Seve, puis coule entre Nay & Blehou; elle reçoit enſuite celles de Gorge & du Pleſſis; elle paſſe à Baure, deſcend entre Auvers & Appeville, & ſe perd dans la riviere d'Aire, après un cours de quatre lieuës.

SEVE de Cor, *ou* Seoc de Cor, petit bois de neuf cens quatre arpens vingt-cinq perches dans la Maitriſe des Eaux & Forêts de Pamiers.

SEVELINGES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 385 habitans.

SEVENAN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Befort, a 29 habitans.

SEVENNES, ou Cevennes, *Cebenna*, montagnes du bas-Languedoc, qui regnent dans les Diocèſes d'Alais, d'Uſez, de Mende, & d'une partie du Vivarais; ces montagnes ſont de difficile accès, & cependant très-peuplées. Les peuples en ſont fort remuans, c'étoit la retraite des Huguenots ſous les regnes précedens: auſſi la plûpart ſont-ils encore Calviniſtes dans le cœur. Ils ſe ſont révoltez à diverſes fois; mais la plus conſiderable a été ſous le regne dernier vers 1703. ils ruinoient les Egliſes, & maſſacroient indifféremment les Eccleſiaſtiques & les Laïcs, hommes, femmes & enfans catholiques; il auroit été difficile de les réduire, ſi l'on n'avoit eu la précaution, quelque temps auparavant, de traverſer leurs montagnes par un grand nombre de chemins royaux. Il n'a pas moins fallu que la valeur & la prudence du Maréchal de Villars pour en venir à bout; les Auteurs les plus anciens font mention de ces montagnes, que les Latins nomment *Cebenna*, & les Grecs *Cemmeni*.

SEVENNES, ou Cevennes, *Cebennicus Pagus*, Province qui fait partie du Gouvernement militaire du Languedoc; elle occupe le Diocèſe d'Alais, partie de ceux d'Uſez, de Mende & de Viviers: elle a titre de troiſiéme Lieutenance Generale du même Gouvernement, & alors elle comprend ces quatre Diocèſes entiers & celui de Niſmes. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le Forez & l'Auvergne: le Rône la ſepare du Dauphiné & de la Provence à l'orient; elle eſt bornée par la mer Mediterranée au midi; & à l'occident par le bas-Languedoc & le Rouergue.

SEVERAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 243 habitans.

SEVERAC, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 156 habitans.

SEVERAC-l'Egliſe, Bourg & Comté, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 142 habitans. Il y a une forêt nommée Vimac, contenant 150 arpens de ſapins.

SEVERAC-le-Châtel, Ville, Duché, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 1026 habitans. *Voyez* Arpajon, Duché.

SEVES, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 910 habitans. Il y a un pont de bois pour la commodité du chemin de Paris à Verſailles. On y voit pluſieurs belles maiſons de plaiſance.

SEVEUSE Prieuré rural du Diocèſe de Beſançon, dépendant de l'Abbaye de Beze, dans le Duché de Bourgogne. Ce Benefice eſt à la nomination du Pape.

SEVEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 363 habitans.

SEUGNE, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied d'une montagne, près la riviere de Groſne. Il y a quelques vignes.

SEUGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 218 habitans.

SEVIGNAC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 728 habitans.

SEVIGNAC, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée, & Recette de Morlas, a 230 habitans.

SEVIGNAC & Meyracq, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Oſſan, & Senechauſſée d'Oleron, a 69 habitans.

SEVIGNON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Recette de Semur en Brionois, Grenier à ſel de Cluny, a 372 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en païs de montagnes. Il y a quelques vignes.

SEVIGNY, *Sevimiacum*, *Sevignium*, *Cevigneium*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 300 habitans. L'Abbé de S. Vandrille preſente à la Cure, dont l'Egliſe eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

SEVIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 830 habitans.

SEVIGNY-la-Foreſt, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 312 habitans. La Cure vaut mille livres.

SEVIGNYES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Cambray, a 272 habitans.

SEUIL, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 680 habitans. Terres à froment, ſeigle & prez. La Cure vaut neuf cent livres.

SEUILLET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & deux de l'Allier, en plaine, & quelques côteaux, terres fortes à froment, orge & avoine de bon raport, aſſez de foins, les pacages reſſerrez, pluſieurs vignes

de bon produit. M. d'Aſchon en eſt Seigneur.

SEUILLY, dans la Touraine, Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & de la Congregation de ſaint Maur. Cette Abbaye a été fondée par les Seigneurs de Monſoreau & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Il n'y a que trois Religieux, qui ont avec l'Abbé trois à quatre mille livres pour tout revenu. Ce lieu eſt celebre dans Rabelais.

SEVINGHEM, dans l'Artois, Diocèſe de ſaint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de ſaint Omer, a 163 habitans.

SEVIS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Arques, a 297 habitans. M. de Butot en eſt Seigneur.

SEULE, Riviere de Normandie, au Beſſin; elle vient d'auprés de Caumont, paſſe à Sermentot, à Juvigny, à Tilly, Condé, Vieuxpont, Creuly, & elle entre dans la mer à Courſeule après un cours de huit lieuës. Il y a d'excellens brochets.

SEULINE, Ruiſſeau, qui tombe dans la Seule à Feugerolle en Normandie.

SEULLY-lez-Lannoy, dans la Flandre Wallone, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 263 habitans.

SEUR, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 158 habitans.

SEVRAN, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 124 habitans.

SEURDRES, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 592 habitans.

SEVRE', *Sevreium*, *Sevraium*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 815 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de la ſainte Vierge, & le Seigneur y preſente. Il y a auſſi deux Chapelles dans cette Paroiſſe, dont une eſt unie à l'Hôtel-Dieu d'Eſcouché par Arreſt du Conſeil du 9 Janvier 1697. c'eſt celle de S. Eſtienne du Don; l'autre eſt appellée S. Jacques de Ferrieres; Cette derniere eſt encore à la nomination du Seigneur du lieu.

SEVRE-Nantoiſe, *Separis Naunetica*, petite Riviere, qui prend ſa ſource à Secondigny dans le Poitou; arroſe Mortagne & Tiffauges, Cliſſon & Château-Thibaud, puis ſe jette dans la Loire en Bretagne, vis-à-vis Nantes.

SEVRE-Niortoiſe, *Separis Niortenſis*, Riviere du bas-Poitou, qui prend ſa ſource près & au deſſus de la Motte ſainte Heraye, arroſe Niort, Marans, & paſſe à travers pluſieurs marais ſalans, pour ſe rendre dans la mer entre la Rochelle & Luçon. On l'appelle Sevre-Niortoiſe pour la diſtinguer de la Sevre-Nantoiſe, qui prend ſa ſource dans la même Province; celle-ci ſepare la Generalité de Poitiers de celle de la Rochelle: elle commence à porter batteau à Niort.

SEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine.

SEURIS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 680 habitans.

SEVRON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims; Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut cinq à ſix cens livres.

SEURRE ou Bellegarde, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette d'Auxonne, a 2275 habitans. Elle eſt ſituée dans une plaine ſur le bord de la riviere de Saonne, qui borde ſes murs à l'oueſt. Il y a un grand pont de bois, avec peage appartenant au Seigneur. La terre de Bellegarde eſt à M. le Duc d'Antin.

Cette Ville eſt ſiege d'un Grenier à ſel; il y a Mairie. C'eſt un Gouvernement de place de la Lieutenance du Chalonois, & la ſeconde Ville du Comté & Bailliage d'Auxonne. Elle eſt la douziéme des Villes qui députent aux Etats de la Province. Sa ſituation au bord de la Saonne eſt fort gaye. Elle avoit été érigée en Duché-Pairie par Loüis XIII. en faveur de Roger de Bellegarde, & ſous le nom de Bellegarde, qu'elle a quitté auſſi bien que la qualité de Duché à la mort de ce Seigneur; ce n'eſt plus qu'un Marquiſat poſſedé par la Maiſon de Bourbon Condé: elle étoit fortifiée; mais Loüis XIV. l'a fait démanteler. La Paroiſſe eſt ſaint Barthelemy. Le Chefelin, les Noues & ſaint Georges ſont trois metairies qui en dependent.

SEURRES, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 258 habitans.

SEVRY, dans le Nivernois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 125 habitans.

SEURY, *Seuriacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Bailliage de Bourges, Election de la Charité, Grenier à ſel de Villequier, a 125 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieues de la Charité-ſur-Loire. On y ſuit la Coutûme de Loris-Montargis. La taille y eſt perſonnelle. La Cure ne vaut que deux cens livres: Elle eſt à la collation du Sacriſtain du Prieuré de la Charité-ſur-Loire. La Seigneurie appartient, partie aux Demoiſelles de Fouchier, & partie à M. de Cheladet. Il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice.

SEUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 210 habitans.

SEVYS; dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 267 habitans.

S E X

SEX-FONTAINE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 276 habitans.

SEXELLES, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 630 habitans.

S E Y

SEYCHALLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 340 habitans.

SEYNE, *Sezena* ou *Sedena*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Siege d'une Viguerie, d'un Bailliage & d'une Recette, a 2646 habitans. Il y a auſſi une Prevôté Royale. Cette ville eſt ſituée dans les montagnes, aux frontieres du Dauphiné, à quatre lieuës d'Ambrun, & à trois de Barcelonette:

nette. Elle depute aux Assemblées generales de Provence. Elle a un Gouverneur, & il y a un Couvent de Dominicains, & un autre de Trinitaires. L'on croit que c'est où habitoient les *Edenates* du Trophée des Alpes. L'on trouve dans les montagnes voisines de toutes les especes de simples que l'on trouve dans le reste des Alpes.

SEYNE, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 298 habitans. Ce Bourg a un Port de mer dans la grande rade de Toulon.

SEYNES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 138 habitans.

SEYRESSE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 74 habitans.

SEYRESTE ou Ceyreste, *Cæsaristæ*, dans la Provence, Diocèse de Marseille, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 160 habitans.

SEYRESTE, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 86 habitans.

SEYSSEL, Ville, Capitale du Valromey, dans la Bourgogne, Diocèse de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1169 habitans. Cette Ville est Siége d'un Mandement, d'une Châtellenie Royale, & d'un Grenier à Sel. Il y a une Mairie, c'est un Gouvernement de Place de la Lieutenance Generale de Bresse & Bugey; elle est située à l'extremité du Bugey, aux limites de la Savoye, sur le Rhosne qui la traverse & la partage en deux; c'est le premier port du Rhosne en France; on y débarque les Sels pour la Savoye, Geneve & les Cantons Suisses.

SEYSSUEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 68 habitans.

SEYURE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 140 habitans.

SEYX, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 1270 habitans.

SEZ

SEZANNE, *Sezania*, Ville & Comté, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election, a 3920 habitans. C'est un Gouvernement simple de la Champagne. Elle est encore siege d'une Prevôté, d'un Bailliage, d'une Justice ou Prevôté Royale non ressortissante, d'un Grenier à Sel, d'une Maitrise des Eaux & Forests, & d'une Marechaussée; il y a plusieurs Fauxbourgs & Hameaux qui dépendent de sa Communauté: elle est à dix lieuës de Château-Thierry, & à vingt-quatre lieuës de Paris. Il y a une Abbaye de filles de l'Ordre de Saint Benoit, sous le vocable de Nôtre-Dame; elle joüit de six mille livres de rente. Cette Abbaye avoit d'abord été fondée en 1104 sous le titre de Nôtre-Dame aux Bois, à une demie lieuë de Sezanne, à l'entrée du bois de Traconne, qui étoit pour lors une retraite de voleurs, mais les Religieuses furent transferées dans un Fauxbourg de Sezanne en 1629. Les collines des environs de Sezanne fournissent d'assés bons vins. Cette Ville a été pillée & brûlée par les Anglois en 1423. Elle appartient à la Maison d'Harcourt Beuvron. Il y a une Collegiale dédiée à Saint Nicolas, fondée par Henry le Liberal, Comte de Champagne en 1164. Son Chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines, qui n'ont pas deux cent cinquante livres de revenu chacun. L'on croit que l'enceinte de cette petite Ville étoit celle de son ancien Château, & par consequent qu'elle étoit autrefois bien plus considerable qu'elle n'est à present. Elle est traversée par une petite riviere qui prend sa source à un quart de lieuë de la Ville & est introduite dans la Ville à travers les fossés dans des especes d'Auges faites de gros bois de chêne, ce qui l'a fait appeller Riviere d'Auge: elle reçoit à deux lieuës & demie plus bas la riviere de Pleur, & va se rendre dans la Riviere d'Auche, auprès d'Englure. Le Comté de Sezanne releve en droiture du Château du Louvre de Paris.

Il y a aussi un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoit dedié à Saint Julien, il dépend du Prieuré de la Charité-sur-Loire; les Religieux sont les Curés primitifs des Paroisses de Notre-Dame & de Saint Denis de Sezanne. Ce Prieuré est desservi par un Prieur & quatre Religieux.

Il y a encore un Couvent de Cordeliers, un de Recolets, & un petit Hôpital. Cette ville est du Domaine du Roi. Il releve plus de 100 fiefs de son Château. Son Election comprend soixante & quinze Paroisses.

Le commerce de l'Election de Sezanne consiste en grains & en vins, les terres ne produisent gueres de froment: C'est la vraye Brie Poüilleuse. Les uns veulent que ce nom lui soit donné à cause de la Seichereresse des terres, n'étant presque que de craye; d'autres, parce qu'elle est peuplée, disent-ils, de remises de gibier. Ceux de ce Païs, qui n'ont point de vignes, font du cidre d'une grande quantité de fruits qu'ils ont.

SIA

SIANNE, petite Riviere de Provence, qui prend sa source au terroir de Móns, & se jette dans la mer au delà du port de la Napoule.

SIARROY, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 182 habitans.

SIB

SIBIRIL, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 237 habitans.

SIBVILLE-Sericourt, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 87 habitans.

SIBOURRE, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 1359 habitans. Ce lieu est situé vis-à-vis S. Jean-du-Luz, de l'autre côté de la Nivette.

SIC

SICCIEU & Saint Julien, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 69 habitans.

SICHAMP, *Sicampis*, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à sel de la Charité-sur-Loire, a 164 habitans. Ce Village est situé sur la petite riviere de Nievre, qui vient de

Premerey, & passe à Nevers, où elle entre dans la Loire. Sichamp est à quatre lieuës de Nevers, & à une petite lieuë de Premerey ; il releve du Bailliage de Saint Pierre-le-Moustier, & les appellations ressortissent à la Pairie de Nevers. La taille y est personnelle. Le revenu de la Cure est de trois cens livres ; le Prieur de la Charité-sur-Loire en a la nomination ; elle a pour annexes deux petits hameaux voisins. La Seigneurie est mouvante du Duché de Nevers ; elle appartient à Madame le Clerc de Grandmaison, Dame aussi de Beaumont-la-Ferriere. L'occupation des habitans est de travailler à la journée, & de façonner le bois & le charbon qui se consomment dans les fourneaux & dans les forges qui sont dans le voisinage. Les lettres pour Sichamp s'adressent par la Charité-sur-Loire, ou par Nevers.

SID

SIDIAILLES. *Voyez* Cidiailles.

SIE

SIE, Riviere, dans la Normandie, au Païs de Caux, Diocèse de Roüen. Elle nait auprès de Pierreville, au-dessus de Saint Victor-l'Abbaye ; elle passe au pont de Mares, au pont Danois, au Val-de-Sie, & au pont aux Bouchers ; elle reçoit celles de Vretot & de Briquebec, & elle se perd dans celle d'Ouve après trois ou quatre lieuës de chemin, & à trois lieuës de-là se jette dans la mer à Pourville près de Dieppe, ayant en tout jusques là sept lieuës de cours.

la SIE en Brignon, *Sedes Brignoni*, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Toüars. Cette Abbaye est située près d'Argentan & du Puy Notre-Dame ; son Abbé joüit de quatre mille livres de rente. Elle a été fondée par les Seigneurs du Bellay : c'étoit auparavant une Terre qui appartenoit à l'Abbaye d'Absie.

les SIEGES, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 420 habitans.

SIEGES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 128 habitans.

SIELLY en Royauté, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 156 habitans.

SIENNE, Riviere, dans la Normandie, au Diocèse de Coutance. Elle vient de la forêt de Saint Sever ; elle passe à Bois-benâtre, à S. Maurdes-bois, à Ville-Dieu, à la Bloutiere, à Lorbehaye, à Sourdeval, à Hambie, à la Baleine, à Gavray, à Cerence, au pont de Guelle, à Quetreville, au pont d'Hienville, à Montchaton, & au pont de la Roque : elle est grossie par celles de Persy, d'Airou, de Vennes ou de Guehebert, & de Soulle ; puis elle entre dans la mer, entre le port d'Agon & celui de Regneville, après une course de douze lieuës. Il y a une bonne pêche de Saumons dans cette riviere, du côté de Montchaton.

SIENNE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 146 habitans.

SIEQ, ou Sieeq, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 455 habitans.

SIERENTA, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Landser, a 294 habitans.

SIERVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 770 habitans. M. l'Abbé de Saint Vandrille en est Seigneur.

SIEUJAT, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 800 habitans.

SIEVOS ou Sievol, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

SIEURAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 74 habitans.

SIEUREY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 183 habitans.

les SIEYES, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 90 habitans.

SIG

SIGALAS, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

SIGEVAN, bouquet de bois de soixante-neuf arpens un quart, dans la Maîtrise de Saint Pons en Languedoc.

SIGLOY, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 390 habitans.

SIGNAC, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 418 habitans.

SIGNAN, lieu situé dans les Pyrenées, où l'on trouve des carrieres de marbre de verd brun mêlé de taches rouges.

SIGNES, Bourg, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Viguerie & Recette de Brignolle, a 181 habitans.

SIGNEVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 165 habitans.

SIGNY, *Siniacum*, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 102 habitans.

SIGNY-l'Abbaye, *Signiacum juxta Abbatiam*, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1272 habitans. La Cure vaut six cens livres. Ce Bourg est situé dans le Rethelois, à quatre lieuës au nord de Château-Porcien, & cinq lieuës de Rethel. L'on y trouve plusieurs Métiers de Draperie. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille d'Igny, bâtie par Saint Bernard en 1134. des liberalités de Thibaut-le-Grand, Comté de Champagne, & de plusieurs Seigneurs voisins. L'Abbé joüit de vingt mille livres de revenus, & les Religieux qui sont au nombre de douze à quinze, ont huit mille livres de rente.

SIGNY-le-Petit, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1875 habitans. La Cure vaut neuf cens livres.

SIGNY-Signets, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 339 habitans.

SIGOLTZHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 322 habitans.

SIGOTTIER, *Caſtrum de Sigoteriis*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 297 habitans.

SIGOUCE, *Sigontia*, dans la Provence, Diocèſe de Sifteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 368 habitans.

SIGOUGNE, *ou* Sigongne, *ou* Cigogne, *Cicomia*, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 780 habitans.

SIGOUIGNAC & Caſtel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 96 habitans.

SIGOUIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 412 habitans.

SIGOULE'S, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 570 habitans.

SIGOYER, *Caſtrum de Sigoyeris*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble Election de Gap, a 819 habitans.

SIGOYER, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sifteron, a 161 habitans.

SIGUER, Traites Foraines, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Perpignan, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 1400 habitans.

SIGY, *Sigeium*, *Sigillum*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 700 habitans. C'eſt à M. le Marquis d'Auneüil, Maiſtre des Requeſtes à Paris. Il y a un Prieuré ſimple à la nomination de l'Abbé de Saint Oüen. La Cure de ce lieu eſt à la nomination du Prieur, qui preſente encore à pluſieurs autres Benefices.

SIGY-le-Châteu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 606 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs de montagnes, la riviere de Guye y paſſe. Il n'y a que quelques planches pour paſſage, & quelques vignes. L'Autricourt, Corcelles, & Joly en dépendent.

SIGY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent-ſur-Seine, a 129 habitans.

S I J

SIJAN, Seigneurie, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne a 1248 habitans. Ce lieu donne le nom à un grand étang voiſin, qui ſe décharge dans la mer. Charles Martel a remporté près de cette petite Ville une victoire conſiderable ſur les Sarrazins en 737.

S I L

SILFIAC, & Perret-ſa-treve dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 353 habitans.

SILLAC-Parcelle-baſſe, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1000 habitans.

SILLAC-Parcelle-haute, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1000 habitans.

SILLARS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 555 habitans.

SILLANS, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoulx, a 418 habitans.

SILLANS, ou Silans, *Silanum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 468 habitans.

SILLAS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 163 habitans.

le SILLAY, dans la Touraine, vers Montbazon.

SILLE'-le-Guillaume, Bourg, avec titre de Baronnie, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1200 habitans. Il y a un Grenier à ſel, & un Chapitre compoſé de douze Chanoines, à la collation de l'Evêque du Mans. Il y a une mine & des forges de fer. Elle a été fondée par les anciens Seigneurs de Sillé. Cette Ville a pris ſon ſurnom de Guillaume, du nom de pluſieurs de ſes Seigneurs. Elle eſt ſituée près de la ſource de la Vegre. C'étoit autrefois une Place forte.

SILLE'-le-Philippe, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 575 habitans.

SILLEGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 228 habitans.

SILLEGUE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint Palais, a 28 habitans.

SILLERY, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 268 habitans. La Cure vaut cinq cens livres. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës de Reims. Il a donné le nom à une illuſtre Maiſon originaire d'Artois, qui s'eſt venu établir en France ſous le regne de Philippe I. & a donné pluſieurs grands Officiers de la Couronne, entr'autres le Chancelier Brulard de Sillery.

SILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 86 habitans.

SILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

SILLY, *Silleium*, *Silicium*, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 670 habitans.

SILLY, *Silliacum*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans, il y a une Abbaye de Prémontrés ſituée ſur un ruiſſeau dans la Foreſt de Gouffern, à deux lieuës d'Argentan. Elle a été fondée l'an 1150. par les liberalités de l'Imperatrice Mathilde. L'Abbé joüit de cinq mille livres de rente, les Religieux en ſont réformez. Cette Abbaye nomme à quatorze Benefices.

SILLY, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais,

Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 352 habitans.

SILLY-la-Potterie, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 1555 habitans.

SILLY-Saulnoy, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

SILLY-sur-Nied, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 300 habitans.

SILVACANE, *Silva Canna*, dans la Provence, Diocèse d'Aix. C'etoit autrefois une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cisteaux qui avoit été fondée en 1147. elle a été unie au Chapitre de la Cathedrale d'Aix en 1440. *Voyez* Sauvecanne.

SILVANES, *Silvanesium*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cisteaux, dont le revenu est de deux mille livres: elle est située dans le Diocèse de Vabres. Elle a été fondée en 1136.

SILVAROUVRE, *Silva-Rubra*, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 372 habitans.

SILVE-Benite, Chartreuse, à huit lieuës de Vienne en Dauphiné, sur le chemin de Grenoble. Elle a douze mille livres de revenu. *Voyez* Sauvebenite.

SIM

SIMACOURBE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Morlas, a 150 habitans.

SIMANDRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 953 habitans. Ce lieu est situé dans les bois. Les hameaux de Chatenoy, la Serrée, la Riviere, la Courenière, les Bordes, Tresorie, le Molard, l'Hée & le Chouze en dépendent.

SIMANDRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 146 habitans. Ce lieu est près de Treffort dans la Bresse: il y a une Justice des Traites Foraines de Bourg.

SIMANDRE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 121 habitans.

SIMARD, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 690 habitans. Ce lieu est situé dans les bois. Les hameaux dits le Perroy & Bessandrey en dépendent.

SIMENCOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 204 habitans.

SIMIANE, *Simiana*, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 167 habitans. Cette terre est située entre Aix & Marseille; elle a été érigée en Marquisat en 1684. en faveur de Jean de Simiane de la Coste, Président au Parlement d'Aix.

SIMIANE-lez-Aix, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 186 habitans.

le SIMON, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 418 habitans.

SIMORRE, *Simoria vel Simorra*, Bourg, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere Verdun, a 2060 habitans. Ce Bourg est situé sur la Gimone, à cinq lieuës d'Auch, au midi; & deux de Lombez. L'on trouve auprès de ce Bourg, des mines d'une terre dont on fait (par l'operation) des Turquoises peu differentes de celles qui nous viennent de l'Orient. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cisteaux valant trois mille livres de rente. Elle a été fondée dans le neuviéme siécle, & dédiée à la sainte Vierge. Il y a dans cette Abbaye une grande devotion au tombeau de S. Ceratius.

SIMPLE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-gontier, a 462 habitans.

SIN

SINANQUE, *Abbatia Beatæ Mariæ de Sinanquâ*. L'Abbaye de Nôtre-Dame de Sinanque est de Religieux qui suivent la Regle de Cisteaux qu'elle a reçuë de Manstade, d'où on la nomme fille de Manstade: elle est située au Diocèse de Cavaillon dans la Provence sur les frontieres du Comtat, près de Gordes. Elle fut fondée l'an 1148. le neuf des calendes de Juillet par Alfant, Evêque de Cavaillon. Il paroit neanmoins qu'elle existoit dès l'an 1100. suivant une Chartre où l'on fait mention entre ses bienfaiteurs particuliers, de Guiran de Simiane, de Bertrand frere de Raimbaud & autres. Cette même Chartre designe & place la situation de cette Abbaye auprès de la Vallée de Sinanque, où est la Fontaine d'Elric, dans un endroit merveilleux pour la Chasse. Elle est à la nomination du Roi, & vaut feulement à l'Abbé 2300 livres de rente. On compte, y compris M. Bajot, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, trente-neuf Abbés de ce Monastere.

SINARD, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 342 habitans.

SINGLES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 725 habitans.

SINGLY-lez-Omont, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 192 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SINIERES-Planes, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 47 habitans.

SIN-le-Noble, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 456 habitans.

SINOPE, petite Riviere, dans la Normandie, qui prend son origine à trois quarts de lieuës de Vallogne, près de Tamerville: elle passe à Saint Germain de Tournebu, à Sainte Marie, à Saint Martin d'Audonville, entre Vaudreville & Haut-Monster, & entre Lestre & Tourville. Delà elle va dans la mer à Quinéville, où elle forme un havre après un cours de trois lieuës.

SINSOS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

SINTRACT, dans le Bourbonnois. *Voyez* Saint Tract.

SINTRES, dans le haut Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier,

Montpellier, Recette de Viviers, a 148 habitans.

SIO

SION, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 69 habitans.

SION, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 536 habitans.

la SIONNE, *Sionna*, petite Riviere, peu importante, qui a son cours dans la Gascogne.

SIONNE-la-Forge, *Sionna*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage & Election de Chaumont, a 196 habitans. Le Prieur de saint Jacques du Mont est Seigneur de cette Paroisse, & collateur de la Cure: l'Eglise est dédiée à saint Germain. Il y a dans le district de sa Paroisse, le Prieuré de saint Jacques du Mont, de l'Ordre de saint Benoist, fondé en 1097. par Ursus de Benevent, qui bâtit d'abord un hermitage où il apporta des reliques de saint Jacques. Le Prieuré est en regle, & vaut mille livres à son Prieur. Il y a aussi le Château de Roreté. *Voyez* Roreté.

SIONNIAC, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 140 habitans.

SIORAT, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 433 habitans. Siorat est une collecte dépendante de la Paroisse de saint Ignat, Election de Riom. Très-bon terroir à froment & orge, marais servant de pacage, n'y ayant que très peu de foins, de menus fruits, & de bois. M. Law en est Seigneur.

SIORAT-de-Ribeyrat, Bourg, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815 habitans.

SIOULE, petite riviere du Bourbonnois, qui prend sa source dans l'Auvergne. *Voyez* la Sioule.

SIP

SIPOIGNE, dans la Touraine, près le Cher.

SIR

SIRAC, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 69 habitans.

SIRAC, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 169 habitans.

SIRAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Saint Pons, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Saint Pons, a 618 habitans.

SIRAN, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1156 habitans.

SIRAUCOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Baillage & Recette de S. Pol, a 93 habitans.

SIRCK. *Voyez* Scierck.

SIREIX, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, à 92 habitans.

SIREUIL, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 570 habitans.

SIROS, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Pau, a 46 habitans.

SIROZ, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 210 habitans. Ce lieu est situé sur la riviere d'Ain. Il y a un Prieuré Conventuel à la nomination du Pape.

SIRVAL, Bois de mille six cens cinquante-trois arpens trois quarts, dans la Maîtrise de Pamiers.

SIS

SISSONNE, Bourg, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 910 habitans.

SISSY & Villers-le-Vert, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 455 habitans.

SISTERON, *Segustero*, *Sistaricum*, Ville, dans la Provence, Evêché suffragant d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Sénéchaussée, d'une Viguerie & d'une Recette, a 4666 habitans.

Cette Ville est située sur la Durance, au pied d'un rocher, ce qui la rend une des plus importantes places de la Province; elle a sur la Durance un pont d'une seule arche; elle est distante de quinze lieuës d'Aix, & de sept lieuës de Gap; cette Ville est encore fortifiée d'un fort beau Château. L'Itineraire d'Antonin fait mention de Sisteron sous le nom de *Segustero*, elle l'a depuis changé en *Segesterica* & *Sistarica*: elle étoit du domaine des Comtes de Forcalquier, & a été réunie à la Provence par le mariage de Gatsende avec le jeune Alphonse. L'on y a établi une Sénéchaussée en 1635. Cette place est défenduë d'une forte Citadelle, mais si petite, qu'il n'y peut tenir que trois cens hommes. Sisteron députe aux Assemblées generales de la Province, c'est un Gouvernement de Place avec Etat-major; son air est fort sain, ses campagnes sont très-agréables, & abondantes en fruits. Sa Cathedrale, qui est la seule Paroisse de la Ville, est dédiée à la Vierge. L'Eglise de Sisteron ne reconnoit point de plus ancien Evêque que Valere, qui assista au Concile d'Epaune en 517. On lui compte soixante-trois successeurs jusqu'à Messire Laffitau. L'Evêché vaut quatorze mille livres de revenu, y compris celui de la manse Abbatiale de l'Abbaye de Cruis qui lui est uni. On donne soixante-quatre Paroisses à ce Diocèse, dont il y en a seize dans le Dauphiné, & deux dans le Comtat Venaissin; ces deux dernieres sont Montréal & Pyles.

Mais ce qu'il y a de plus singulier en ce Diocèse, c'est qu'il y a deux Cathedrales, où l'on tient alternativement le Synode; l'une à Sisteron, dite Notre-Dame de Pommiers, l'autre à Forcalquier, dédiée à Saint Martin.

Le Chapitre de la premiere est composé d'un Prevôt, & de onze Chanoines, avec douze Beneficiers inferieurs, d'un Maître de musique, & de quatre Enfans-de-chœur: il joüit de neuf mille huit cens livres de revenu.

Le Chapitre de la seconde a trois Dignités, dix autres Prébendes, & autant de Benefices inferieurs. Tous ensemble possedent six mille livres de rente.

Il y a près les murs de Sisteron un Couvent de Cordeliers, & un de Capucins. Il y a aussi trois Monasteres de Religieuses, un de Clarisses, un de Religieuses de la Visitation, & le troisiéme d'Ursulines, situé hors de la Ville. De l'autre côté

de la riviere, cette Ville a un fauxbourg assez considerable, que l'on appelle la Baume; ce Fauxbourg a une Eglise Paroissiale dédiée à S. Marcel, & desservie par des Chanoines Reguliers de Saint Augustin sous un Prévôt; ils y ont été transferez du Village de Chardavon, qui n'en est pas éloigné: cette Eglise est située hors du fauxbourg, aussi-bien qu'un Couvent de Dominicains. Le fauxbourg de la Baume est du Diocèse de Gap, quoiqu'il soit gouverné par les Consuls de Sisteron.

SISTORFF, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 52 habitans.

SIT

la SITOLE, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 588 habitans.

SIV

SIVAM, Bois de cent quarante-un arpens douze perches, dans la Maîtrise de Saint-Pons.

la SIVANDIERE, Prieuré, dans l'Intendance de Limoges, Diocèse d'Angoulême, Ordre du S. Sepulcre. Il vaut quatre mille livres de rente.

SIVENS, Forêt, dans la Maîtrise des Eaux & Forêts de Toulouse, contenant deux cens trente-un arpens & demi.

SIVERGUES, *Sivergia*, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 310 habitans.

SIVRAS, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 186 habitans.

SIVRY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 200 habitans.

SIVRY en Montagne, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Poüilly, a 460 habitans. Ce lieu est situé sur une montagne. L'Abbé de sainte Marguerite est collateur de la Cure.

SIVRY-la-Perche, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 255 habitans.

SIVRY-lez-Arnay, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 210 habitans. Ce lieu est situé en Païs plain; c'est le grand chemin de passage de Paris à Lion; il n'y a point de vignes; l'Evêque d'Autun est collateur de la Cure; il y a une Chapelle fondée en l'Eglise de Saint Prix; le fief de Corbeton en dépend.

SIVRY-lez-Busancy, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 165 habitans.

SIVRY sur Ente, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 180 habitans.

SIVRY sur Meuse, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 712 habitans.

SIVRY-Val-sainte-Marie, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 228 habitans.

SIX

SIX-FOURS, *de sex furnis*, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 460 habitans. Les habitans de ce Bourg, qui est auprès de Toulon, surpassent les autres Provençaux en grandeur; son port se nomme S. Cenary. Seyne est dans son territoire, & plus nouveau que ce Bourg-ci; on croit que son port est le *Carsicis* de l'Itineraire d'Antonin, & que ce Bourg peut avoir pris son nom d'un *Sextus Furius*. Cette opinion est fondée sur une inscription que l'on a trouvée, où il y avoit sur une pierre, *Sex. Furi.* Sa Paroisse a été érigée en Collegiale depuis l'an 1650.

SIXTZ, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 404 habitans.

SIZ

SIZUN & la Treve de Locmeiar, dans la Bretagne, Diocèse de saint Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 1056 habitans.

SIZUN, petite Isle, située à trois lieuës de la terre ferme, dans le Diocèse de Quimper en Bretagne. Cette isle est à fleur d'eau, en danger d'être à tout moment submergée; on n'y recueille que de l'orge, encore en petite quantité; les habitans ne s'y nourrissent que de racines & de poissons; mais la bonté de l'air & la franchise des habitans sont cause qu'elle est habitée. Ils n'avoient il y a quelque temps aucune connoissance de la Religion chrétienne; le Pere Monoir Jesuite les a instruits.

SOC

SOCOA, petit Port de mer, situé à la côte du païs de Labourd, entre S. Jean-du-Lutz & Bayonne; ce sont les habitans d'Arlogne, de S. Jean-du-Lutz & de Cibourg qui l'ont fait pour hiverner leurs vaisseaux au retour des pêches de la morüe & de la baleine. Il y a un Commandant.

SOCRAC, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 40 habitans.

SOD

SODES, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 169 habitans.

SOE

SOEIX, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron; Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette d'Oleron, a 100 habitans.

SOESME. *Voyez* Soüesme.

SOESTRICH, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 76 habitans.

SOEUVRES Grands & Petits, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 15 habitans.

SOG

la SOGNE, dans la Normandie, Diocèse d'E-

vreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 202 habitans. Les Benedictins d'Evreux en ſont Seigneurs.

SOGNES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 255 habitans.

SOGUENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 174 habitans.

SOH

SOHESME, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 292 habitans.

SOI

SOIGNOLLES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 78 habitans.

SOIGNOLLES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 535 habitans.

SOIGNY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 78 habitans.

SOILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Eſpernay, a 50 habitans.

SOINDRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 245 habitans.

SOING, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Gray, a 379 habitans.

SOINGS, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 770 habitans.

SOIRAN & Souſtran, dans la Bourgogne, ſont deux Villages qui ſe touchent, & appartiennent à un même Seigneur; l'Egliſe eſt à Souſtran, & le château à Soiran: c'eſt dans le Diocèſe de Chalon, Bailliage & Grenier à ſel d'Auxonne, Recette de Dijon, il n'en eſt qu'à cinq lieuës, dans un Païs de forêts, bas & marécageux, cependant ſans riviere.

SOIRAN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 46 habitans.

SOISSEVAL, mieux Saiſſeval, & Saiſſeaumont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 272 habitans.

SOISSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxonne, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la plaine ſur la riviere de la Vingeanne; c'eſt païs de forêts.

SOISSONNOIS, *Sueſſionenſis ager*, Païs, qui fait partie de la Province de Picardie, dont il a été démembré pour être uni au Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. Ce Païs eſt borné au ſeptentrion par le Laonnois, à l'orient par la Champagne, au midy par la Brie, & à l'occident par le Valois. Il fait partie du terrain qu'occupoient autrefois les *Sueſſiones*, dont Ceſar fait une mention honorable dans ſes Commentaires; il a depuis ſuivi le ſort de Soiſſons ſa Capitale: il eſt fort abondant en grains, en prairies & en bois; ſa Ville Capitale eſt Soiſſons; les autres Villes ſont Veilly & Braine: il n'a guére de rivieres conſiderables que l'Aine & la Veille.

SOISSONS, *Sueſſiones*, Ville Capitale du Soiſſonnois, dans la Picardie, Evêché ſuffragant de Reims, Parlement de Paris, Chef-lieu d'une Intendance, d'un Bureau des Finances, & d'une Election, a 8650 habitans.

Elle eſt encore Siege d'un Bailliage, d'un Preſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maréchauſſée & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts: Enfin il y a une Juriſdiction de Juge-Conſuls & une Academie. Il y a outre cela quelques petites Juriſdictions particulieres dans la Ville. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aiſne à dix-huit lieuës de Paris, dans une vallée très-abondante; elle a un pont ſur la riviere d'Aiſne. Cette Ville eſt très-ancienne: Elle exiſtoit dès le temps de Jules Ceſar, qui fait mention de ſes Peuples & de leur Ville Capitale, qui ſe nommoit alors *Noviodunum*, qui eſt reſté à Noyon, & ſon nom a été changé en celui d'*Auguſta Sueſſionum*, en l'honneur d'Auguſte, & dans la ſuite elle a pris abſolument celui de ſes Peuples, *Sueſſiones*; elle fut enſuite compriſe dans la ſeconde Gaule Belgique. C'eſt la derniere ville conſiderable des Gaules qui ait obéi aux Romains, qui l'avoient fait la Capitale du reſte de leur domination dans cette contrée. Clovis I. l'ayant priſe ſur Syagrius leur dernier Commandant, ils n'ont plus rien eu dans la Gaule. Depuis, cette Ville devint Capitale d'un Royaume dans la diviſion des Etats des François par les enfans du Grand Clovis, & par ceux de Clotaire I. Enſuite elle a toûjours obéï aux Rois de Neuſtrie. Vers la fin de la ſeconde Race, les Comtes de Vermandois s'en ſont emparé, & elle a été érigée en Comté en faveur de Gilbert fils d'Herbert II. Comte de Vermandois, & d'eux elle a paſſé par pluſieurs illuſtres Maiſons, comme en celles de Nelle & de Châtillon. Guy de Châtillon, Comte de Soiſſons ceda ce Comté au Roy d'Angleterre pour ſa rançon, parce qu'il avoit été pris à la bataille de Poitiers. Le Roy d'Angleterre donna ce Comté en dote à ſa fille, en la mariant à Enguerand de Couſſy: N'étant venu de ce mariage que deux filles, elles ſe partagerent ce Comté. L'Aîné vendit ſa part à Loüis Duc d'Orleans, Loüis XII. la réünit à la Couronne. La Cadette porta ſa part dans la Maiſon de Bar, d'où cette moitié a paſſé dans celle de Luxembourg, de Bourbon Condé, de Bourbon Soiſſons, puiſné de celle de Condé; le dernier Prince, Comte de Soiſſons tué à la Bataille de Sedan, n'ayant laiſſé que deux ſœurs, la Cadette porta cette part à la branche de Savoye Carignan, dont eſt le Prince Eugene. Ces Princes joüiſſent de tout le Comté, parce que le Roy leur a engagé ſa moitié.

Soiſſons eſt le ſecond Siége de la Province Eccleſiaſtique de Reims, ou ſeconde Belgique. Ses Evêques ont droit de ſacrer nos Rois en l'abſence de l'Archevêque de Reims leur Metropolitain, & avec la permiſſion du Chapitre. Le revenu de l'Evêque eſt d'environ quinze mille livres. Ce Diocèſe comprend trois cens quatre-vingt-dix-ſept Paroiſſes. Il y a, outre la Cathedrale dediée à Saint Gervais & Saint Protais, trois Collegiales dans la Ville, ce ſont Saint Pierre, Saint Vaaſt & Nôtre-Dame-des-Vignes. L'on a tenu dix Conciles dans cette Ville, entre leſquels, le ſeptiéme étoit contre Pierre Abaillard, & le neuviéme au ſujet du divorce de Philippe-Auguſte & d'Ingerburge. Les Peres de l'Oratoire ont un College à Soiſſons. L'Academie Françoiſe de

Soiſſons eſt ſous la protection de l'Evêque. C'eſt la premiere qui ait été aſſociée à celle de Paris.

Cette Ville eſt aſſés peuplée, il y a cinq Paroiſſes, un grand nombre de Couvents & ſix Abbayes, dont les plus conſiderables ſont celles de Saint Medard, de l'Ordre de Saint Benoiſt, où pluſieurs de nos Rois ont été enterrez; elle a été fondée par Clotaire l'an 557, elle vaut à à l'Abbé dix mille livres de rente. Saint Creſpin-le-Grand, auſſi de l'Ordre de Saint Benoiſt, & de la Congregation de Saint Maur. Elle vaut cinq mille livres de rente à l'Abbé. Saint Jean-des-Vignes, fondée l'an 1076, par Hugues, Sire de Château-Thiery: elle eſt chef d'une Congregation bien riche de Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin; l'Abbé a vingt-trois mille livres de rente. Nôtre-Dame, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoît, fut fondée par Ebroüin: elle joüit de quarante-cinq mille livres de rentes. Il y a encore l'Abbaye de Saint Leger, auſſi de Benedictins; elle eſt en regle, & a trois mille livres de rente. Cette Ville eſt conſiderée comme la capitale du Gouvernement Militaire de la Province de l'Iſle de France, étant la réſidence du Gouverneur. C'en eſt un Gouvernement particulier. Les droits de gros & de gabelles ont cours dans la Generalité de Soiſſons.

SOISY, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 103 habitans. Il y a un fief qui appartenoit autrefois au Preſident de Bailleul.

SOISY-aux-Bois, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 178 habitans.

SOISY-Malesherbes, dans l'Orleanois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 570 habitans. Les Cordeliers y ont un Couvent.

SOISY-ſous-Montmorency, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 312 habitans.

SOISY-ſur-Seine, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans.

SOIX, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 148 habitans.

SOIX-l'Egliſe, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 47 habitans.

SOIZE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 258 habitans.

SOIZY-ſur-Ecole, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 365 habitans.

SOL

SOLAIGES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 294 habitans.

SOLAISE, *Solarium*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 168 habitans. C'étoit anciennement un Bourg conſiderable.

SOLAISE, & Saint Saphorin d'Oſon, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement, & Intendance de Grenoble, a 1719 habitans.

SOLAN, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, à 296 habitans.

SOLANE, *Solana*, Petite Riviere du Limoſin, qui tombe dans la Correze près de Tulles.

SOLANGY, dans le Berry, une partie eſt de la Châtellenie d'Aix Dam-Gilon.

SOLEILHAS, dans la Provence, Diocèſe de Senés, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 45 habitans.

SOLELS, dans la Provence, Diocèſe de Senés, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Caſtellane, a 304 habitans.

SOLENTE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 245 habitans.

le SOLER, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 426 habitans.

SOLESMES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Recette & Gouvernement du Queſnoy, a 545 habitans.

SOLGNE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 112 habitans.

SOLIERS, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 192 habitans. Ce lieu a titre de Baronnie, poſſedée par M. Turgot Seigneur du lieu.

SOLIGNAC, *Solemniacum*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 780 habitans.

SOLIGNAC, & ſon Differents, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 850 habitans.

SOLIGNAC, Abbaye. *Voyez* Solognac.

SOLIGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 618 habitans.

SOLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 218 habitans. Les Hameaux de Fontenois, & du Perrieux en dépendent.

SOLIGNY, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Séez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 640 habitans.

SOLIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Curé eſt Prieur Religieux du Prieuré de la Bloutiere, Ordre de Saint Auguſtin non-réformé.

SOLIMIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 500 habitans.

la SOLLE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 230 habitans.

la SOLLE-Saint-Martin, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 25 habitans.

SOLLES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 289 habitans. Cette Paroiſſe eſt à ſeize lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier. C'eſt païs de montagnes, terres de gravier & de fougeres, à ſeigle & avoine de médiocre rapport; les foins ſont abondans, les pacages en bruyeres étenduës dans les montagnes. Les habitans n'ont point d'autre commerce que les chevaux qu'ils font à Thiers, des des bois taillis [illegible], dont ils achetent les coupes.

pes. M. de Tavanne en eſt Seigneur.

SOLOGNIAC, *ou* Solomniac, *ou* Solignac, *Solemniacum*, ſeu *Soligniacum*, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 760 habitans. Il y a une Prévôté. Ce lieu eſt ſitué environ à ſix mille pas, ou deux lieuës au midi de la ville de Limoges, dans une belle vallée arroſée de la riviere de Briance. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saint Maur; elle ſe fait honneur d'avoir pour auteur Saint Eloy, natif de Limoges, qui devint Evêque de Noyon en Picardie. Des lettres de ce ſaint Prélat, datées l'an 10. du regne de Dagobert, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 631. en ſont foi, de même que le quinziéme chapitre du premier livre de la vie de ce Saint, écrite par Saint Oüen, Archevêque de Roüen.

La Dédicace ſolemnelle de l'Egliſe de ce Monaſtere, ſe fit le 9. May de cette même année 631. vingt-deux Prélats y aſſiſterent, comme il ſe voit par l'ancien Nécrologe. Dans cette Dédicace, on ajouta aux principaux Patrons de cette Egliſe Saint Pierre & Saint Paul, Saint Pancrace & Saint Denis Martyr, avec ſes Compagnons, Saint Martin, Saint Medard, & Saint Germain Confeſſeurs. Le Roi Dagobert enrichit de beaucoup de biens ce Monaſtere, & lui donna d'abord la métairie de Soligniac; Saint Eloy y raſſembla cent cinquante Moines, auſquels il donna pour regle celle de Saint Benoît, à laquelle il ajouta les Statuts de Saint Colomban.

Saint Oüen étant venu à ce Monaſtere, comme il le marque lui-même, y vit une ſi exacte obſervance de toutes ces ſaintes regles, qu'il dit que la diſcipline de ce Monaſtere floriſſoit par-deſſus tous les autres Monaſteres de France, à la ſeule exception de celui de Luxeul.

Ce célebre Monaſtere fut ravagé par les Sarrazins; & l'Empereur Loüis, dit le Pieux, le rétablit juſqu'aux fondemens, comme le remarque l'Auteur anonyme de ſa vie. Cette Abbaye ſouffrit encore pluſieurs autres cataſtrophes, comme on le voit dans l'hiſtoire de ſes Abbés. On eſtime ſon revenu pour l'Abbé à ſept mille livres par an.

SOLOGNE, *Secalaunia*, ou *Segalaunia*, Province, diſtribuée dans les Gouvernemens d'Orleanois, Bleſois, & Berry; ſes limites ſont aſſés difficiles à diſtinguer, elle peut avoir vingt-cinq lieuës de longueur ſur douze de large; elle ne produit guere que du ſeigle, dont on veut dériver ſon nom latin, & du vin; ſa Ville capitale eſt Romorantin; les autres plus conſiderables ſont Aubigny, la Chapelle-d'Angillon, la Ferté-Senneterre, & la Ferté-Imbaut; ſes rivieres principales ſont les deux Saudres, & le Beuvron. Les habitans de ce petit Païs ſont ménagers, ce qui a donné lieu au proverbe; *niais de Sologne qui ne ſe trompe qu'à ſon profit.*

SOLOGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 560 habitans. Il eſt ſitué à trois lieuës de Mâcon. Il y a des vignes.

SOLOMÉ, Hameau, Cenſe, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 182 habitans.

SOLOMIAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 89 habitans.

SOLON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 175 habitans. C'eſt une Juſtice du Préſidial de Limoges.

SOLON & Château-Miſſier, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 408 habitans.

SOLON-la-Ruë, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Dijon, a 410 habitans. Il eſt ſitué en Païs plein, à deux lieuës de Dijon, & à deux de Cîteaux. Il y paſſe une Riviere qui vient des Moulins des étangs; elle ſe nomme la Riviere de Sanſandon.

SOLONGES, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 216 habitans. Il eſt ſitué ſur une colline. La Paroiſſe eſt Mimeurre.

SOLRE-le-Château, Comté, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 142 habitans.

SOLRENES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 78 habitans.

SOLTERE, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 155 habitans.

SOLUT, Juſtice, qui releve du Comté d'Argenton en Berry.

SOLUTRÉ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 390 habitans. Il y a quelques vignes. Ce Village n'eſt qu'à deux lieuës de Mâcon.

SOM

SOMBACOUR & le Bourg, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 296 habitans.

SOMBARRANTE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Paris, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 47 habitans.

SOMBERNON, Bourg, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 426 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la plus haute montagne de la Province de Bourgogne. Ses eaux vont des deux côtés dans la mer, d'un côté par un ruiſſeau qui s'écoule dans l'Ouche, d'où par la Saone, elles ſe rendent dans le Rhône, puis dans la mer Mediterranée; & de l'autre côté elles ſe jettent dans la riviere de Breine, qui par l'Armanſon & l'Yonne va ſe rendre dans la Seine, & de la Seine dans l'Ocean. L'Infirmier de l'Abbaye de ſaint Benigne d'Autun eſt collateur de la Cure.

SOMBRE, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 64 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Vuiſſant. M. Moliens de Sombre en eſt Seigneur. La Cure vaut cinq cens livres de revenu.

SOMBRIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 237 habitans.

SOMBRUN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance

d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

SOMCHAMP, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 790 habitans.

SOMLOIRE, Bourg, Château, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 789 habitans.

SOMMAIN, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 114 habitans.

SOMMAIN & Riculay, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 406 habitans.

SOMMAIRE, petit canton du Diocèse d'Evreux, Election de Verneüil, près de l'Aigle, il comprend les Paroisses de saint Antonin, de saint Pierre, de saint Nicolas & de saint Michel; ou selon quelques-uns, ce n'est que le surnom de ces quatre Paroisses.

SOMMAISNE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 96 habitans.

SOMMANCOURT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 178 habitans.

SOMMANT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 310 habitans. Ce lieu est situé en montagnes, & la Paroisse est composée de quatre fiefs; sçavoir, Prangé, Bellé, la metairie de Noë & de Champcourt.

SOMME, *Somona*, ou *Samara*, Riviere, dans la Picardie, qu'elle traverse en bonne partie, de l'orient à l'occident. Elle prend sa source à Fonsomme, d'où elle arrose Saint Quentin, Ham, Perronne, Corbie, Amiens, Abbeville, & se jette dans la Manche entre le Crotoy & Saint Valery, sans avoir reçu de rivieres considerables. M. Houlier, Seigneur de Marsy en Picardie, & Conseiller au Bailliage de Saint Quentin, a obtenu l'an passé 1724. des Lettres Patentes du Roi, pour joindre cette riviere à celle de l'Oise par un canal qu'il va faire ouvrir incessamment. Il en merite une gloire d'autant plus grande, qu'il a fait paroitre dans l'execution de ce projet, une magnanimité heroïque pour s'élever au dessus des difficultés infinies qu'il y a rencontrées, & du risque où il a exposé pendant plusieurs années de suite tout son bien, son repos, sa santé & sa reputation dans la vüe d'un bien public, pour le succès duquel sa patrie même fut long-tems incredule; & pour ne rien dire de plus, sit de M. de Marsy un second Christophe Colomb.

SOMMEAUTRE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 430 habitans.

SOMME-Fontaine, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 210 habitans.

SOMME-PY, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 1180 habitans. La Cure vaut mille livres. Il prend son nom de ce qu'il est situé à la source de la riviere de Py, à huit lieuës de Reims, & à deux lieuës de saint Souplet. Il y a plusieurs metiers de Draperie. Cette terre est une Baronie qui a été long-tems dans l'ancienne Maison de Luxembourg: elle est à present au Comte de Brienne.

SOMMERANCE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 214 habitans.

SOMMERAS, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 102 habitans.

SOMMERMONT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 110 habitans.

SOMMERON, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 236 habitans.

SOMMERVIEUX, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 300 habitans.

SOMMERY, *Sommerium*, *Somnirisus*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 600 habitans. Cette terre est à Madame la Marquise de Sommery: elle est située dans la Vicomté de Neufchatel.

SOMMESOUS, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 436 habitans.

SOMME-SUIPPE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 585 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SOMMETONNE-le-Hayon, dans le Luxembourg, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prévôté de Montmidi, a 214 habitans.

SOMME-TOURBE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 368 habitans. La Cure vaut quatre cens cinquante livres.

la SOMMETTE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 78 habitans.

SOMMETTE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 60 habitans.

SOMME-VAL, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 366 habitans. Le hameau de Boiselé & la ferme de Vaucemain, en dépendent.

SOMME-VESLE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 318 habitans.

SOMMEVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 150 habitans.

SOMMEVOIRE, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Châlons Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 1250 habitans. C'est une Baronie dépendante de l'Abbaye de Montier en Der. Une partie des fermes de cette Paroisse sont de l'Election de Bar-sur-Aube.

SOMMIERES, *Sumerium*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 3160 habitans. Elle est siege d'une

Vigueric & d'une Juſtice Royale non reſſortiſſante : elle appartenoit aux Bermonds dès l'an 1020. Elle a été une des places de ſûreté des Calviniſtes qui l'avoient fortifiée. C'eſt un Gouvernement de place du Gouvernement militaire du Languedoc : elle eſt ſituée ſur la Vidourle, à deux lieuës de Niſmes.

SOMMONT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Monrpellier, Recette de Lodeve, a 246 habitans.

SOMMOYEVRE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 315 habitans.

SOMOGNIEUX, dans le païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 192 habitans.

SOMPSOIS, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 472 habitans.

SOMPT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 322 habitans.

SOMPUIS, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 925 habitans. Cette terre eſt au Comte de Brienne de Lomenie.

SOMQUAISE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 245 habitans.

SOMVILLIERS, Terre, dans l'Election de Poitiers. Elle peut valoir deux mille cinq cens livres.

SON

SON, Château, dans le Donezan, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 68 habitans. Ce Château eſt ancien, il garde les paſſages des Pyrenées vers le Rouſſillon.

SON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 285 habitans. La Cure vaut ſix à ſept cens livres. Il y a un moulin à eau.

SONCELLES, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 825 habitans. Il y a auprès de cet endroit une fontaine d'eau minerale nommée la fontaine de Saint Armand, dont ſe ſervent ceux qui ſont attaquez de la goutte, ou qui ont des fluxions de poitrine.

SONCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 69 habitans.

SONCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 300 habitans.

SONCYA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 150 habitans.

SONDEBOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 30 habitans.

SONDERNARCH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 245 habitans.

SONDERSDORFF, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 129 habitans.

SONDOFFEN & Appenſweir, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté d'Horbourg, a 395 habitans.

SONGEONS, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 590 habitans.

SONGEONS & Loüeuſe, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 369 habitans. M. de Saint Remy en eſt Seigneur.

SONGESON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 138 habitans.

SONGIEU, dans le Val-Romey, Diocèſe de Bellay, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Val-Romey, a 40 habitans.

SONGNY-aux-Moulins, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 103 habitans.

SONGNY en Langle, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 375 habitans.

SONGY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 376 habitans.

SONNAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 736 habitans.

SONNAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 260 habitans.

SONNAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 372 habitans.

SONNES, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

SONNEVILLE en Ambleville, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 364 habitans.

SONNEVILLE & Montignac, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 326 habitans.

SONNIERES & la Barre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, de la Recette d'Auxonne, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Verdun & Seurre, à une lieuë de Verdun, & deux de Seurre ; la riviere du Doux paſſe devant le Village, & la riviere de Saone à un quart de lieuë ; elles ſont toutes les deux navigables ; elles n'y ont point de pont. Il y a un petit Pont à Sonnieres ſur le Doux pour paſſer du côté de Sermeſſe ; c'eſt païs de plaines.

SONNOY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 279 habitans.

SONSAY, ou Sonzay, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1130 habitans. Le Terneau prend ſa ſource près de ce lieu. Il y a un Château qui s'appelle la Motte-Sonzay ; ſa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

SONS & dépendances, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 360 habitans.

SONTHONAZ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 165 habitans.

SONTII, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe & de la Viennoiſe Quatriéme, qui occupoient le ter-

rain du Diocèſe de Digne, dans la Provence. *Voyez* Digne.

SONY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 38 habitans.

SOO

SOOR, Riviere d'Alſace. *Voyez* la Sour.

SOQ

SOQUANCE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 96 habitans.

SOR

SOR, petite Riviere de Languedoc, dans le Lauraguais, elle paſſe à Soreze, & ſe jette dans l'Agout à deux lieuës plus bas que Caſtres : elle donne le nom à l'Abbaye, & à la petite Ville de Soreze.

SORANS, terre qui a été érigée en Marquiſat, en faveur du Seigneur du lieu, du nom de Prozieres. Ce Marquiſat comprend auſſi les lieux de They, Avonay & Breverey.

SORBAY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 608 habitans.

SORBEY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 186 habitans.

SORBIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 819 habitans.

SORBIERS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 106 habitans. Sorbiers eſt à ſept lieuës de Moulins, trois de l'Allier, & une de Beſbres, dans une plaine. C'eſt une Terre douce à ſeigle, de bon rapport ; les foins ſont abondans, les pacages étendus. Il y a peu de vignes, aſſés de bois. M. le Duc en eſt Seigneur.

SORBON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Bailliage & Grenier à Sel de Château-Porcien, dont il eſt à une lieuë & demie. On y ſuit la Coutûme de Vitry. La Taille y eſt perſonnelle. La Cure a pour annexe la Ferme de Dionne. Elle eſt à la nomination du Prieur d'Arnicourt, & vaut près de mille livres. Il croit peu de ſeigle ſur ce terroir, & les terres ſont en bled. Le Seigneur haut Juſticier eſt M. de Remont, qui l'a acheté de M. de Richebourg. Cette Terre peut valoir huit cens livres de rente. Sorbon eſt la Patrie du pieux & ſçavant *Robert Sorbon*, qui en a été Seigneur, à ce qu'on croit, & qui après avoir été Chanoine de Soiſſons, ſelon quelques-uns, ou de Cambray, ſelon d'autres, fut pourvû d'un Canonicat de l'Egliſe de Paris, & choiſi enſuite pour être le Confeſſeur du Roy Saint Loüis. Ce fut lui, qui vers l'an 1253 inſtitua dans l'Univerſité de Paris ce fameux College en Theologie, que l'on appella *Sorbonne* de ſon nom. Ce ſçavant homme mourut, ſelon l'opinion commune l'an 1271 & a laiſſé trois Traités qui ſont dans la *Bibliotheca Patrum*. Il y a à Sorbon un ancien Château entouré de foſſez, où l'on prétend que naquit cet illuſtre Fondateur de la *Sorbonne*.

SORBS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 156 habitans.

SORCHAPOUM, dans la baſſe-Navatre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, païs de Cize, a 260 habitans.

SORCY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 340 habitans. La Cure vaut ſept cens livres.

SORDE, *Sordua*, *Monaſterium Sancti Joannis-Baptiſta de Sordua*, Monaſtere d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèſe d'Acqs. Il eſt ſitué à l'entrée de la Gaſcogne, au conflant du Gave d'Oleron, ſur la rive duquel il eſt bâti & du Gave de Bigorre de Navarreins, à une lieüe environ du Monaſtere de Cagnotte, & à trois de la Ville d'Acqs, & de celle de S. Severe. Il exiſtoit environ l'an 970, puiſque ce fut en cette année que Guillaume Sancius, Comte & Maître de toute la Gaſcogne, lui donna l'Egliſe de Sainte Suſanne de Larbaig & pluſieurs autres biens.

Long-temps après, Guillaume, Duc de toute l'Aquitaine, fils de Guillaume auſſi Duc d'Aquitaine, confirma tout ce que ſon pere avoit donné à ce Monaſtere, & tout ce qu'il devoit en conſequence poſſeder dans ce canton, tant en terres qu'en bois & forêts, tant en eaux qu'en verdures & pâturages, tant en métairies qu'en viviers, & le reſte.

On cite pour les témoins de ce Privilége, Guy Evêque de Leſcar, Don Gaſton, Vicomte de Bearn, & Guillaume, Evêque de Lavaur.

On n'a point les notes Chroniques de cette fondation ; mais ce Monaſtere ne peut avoir été achevé avant l'an 1130. Il fut ravagé & deſolé plus d'une fois par les Calviniſtes.

On y compte quarante-neuf Abbez juſqu'en l'année 1716. Loüis de Monteſquiou d'Artagnan, frere de M. le Maréchal de Monteſquiou eſt le dernier.

Ce Monaſtere a pris ſon nom du Bourg de Sorde où il eſt ſitué, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, & où l'on compte 1635 habitans.

SORDUN, Vicomté, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 680 habitans. Cette Terre vaut trois mille livres de rente à M. de Montbron.

SOREAU, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 418 habitans.

SOREL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 500 habitans.

SOREL, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 200 habitans.

SOREL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 408 habitans.

SOREL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 205 habitans.

SORESE, *Sorecinum*, ou la Souſcalade de Soreze, *Beatæ Mariæ de Sordidiaco ſeu Solliaco*, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoiſt, dans le Diocèſe de Lavaur en Languedoc. Cette Abbaye vaut dix mille livres à ſon Abbé : elle a été fondée par Pepin

Pepin Roi d'Aquitaine, & a pris son nom d'un ruisseau, au bord duquel elle est. On l'appelloit autrefois l'Abbaye de la Paix. Il y a une fondation pour y élever douze pauvres Gentilshommes. L'on y a tenu en 1273 le Parlement pour la Province du Languedoc, lorsqu'il étoit encore ambulatoire.

SORGES, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1048 habitans.

SORGES, Hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 370 habitans.

SORGIEU, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 192 habitans.

SORGUES, Vicomté, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 310 habitans. Ce lieu étoit l'ancien heritage des Vicomtes d'Angers; il fut cedé à Charles de France, Comte d'Anjou en 1260. par Robert Bonnet, Vicomte d'Angers, auquel il donna en échange les terres de Mirebau & de Blazon. M. Gohien en joüit par engagement.

SORHOUETTE, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée & Recette de Baygorry, a 304 habitans.

SORIBES, *Soriba*, ou *Castrum de Subripis*, dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 268 habitans. Il y avoit autrefois un Monastere de Religieuses, dont il est fait mention sous le nom de *Sancti Petri de Subripis* Voyez Souribes.

SORIGNY, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1092 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation du Chapitre de Tours.

SORING-Bazinval, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 610 habitans.

les SORLIERES, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 38 habitans.

SORMERY, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Saint-Florentin, a 840 habitans.

SORNAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 280 habitans.

SORNAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Chambre à sel de Louans, Recette de Chalon, a 260 habitans. Ce lieu est situé près de la Riviere nommée la Seille. C'est un Païs de plaines & de sables.

SORNAY, dans la Franche-Comté, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 191 habitans.

SORNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims. La Cure vaut cinq à six cens livres.

SORNHOFFEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté de Saint Jean des Choux.

SORNY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 230 habitans.

SORP, *Sorpium*, Fontaine considerable de Provence, située dans le terroir de Baudun. Cette fontaine est si abondante, que dans sa source même, on la divise en dix canaux, qui à leur sortie, font moudre dix moulins differens. Il y avoit l'Abbaye de Sorp dite *Sancta Catharina ad fontem de Sorpio*, au Diocèse de Riez; c'étoient des Filles de l'Ordre de Saint Augustin. Elle y avoit été fondée & bâtie en 1255. par Foulques II. dit Cailla, Evêque de Riez, en l'honneur de cette sainte Martyre, à laquelle il avoit une speciale dévotion; mais cette Abbaye est totalement ruinée, & ne se trouve plus.

SORQUAINVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 285 habitans. M. de Chamacourt en est Seigneur.

SORRE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 800 habitans.

SORRUS, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 260 habitans.

SORTES, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 395 habitans.

SORTHOSVILLE, ou Sorioville en Beaumont, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 535 habitans. Il y a deux Curez dans ce lieu, & deux Seigneurs; l'un de ces Seigneurs nomme à l'une des Cures, & l'autre Cure est à la nomination de l'Abbaye de Saint Sauveur.

SORTHOSVILLE, près Valogne, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 200 habitans. Cette Paroisse est de l'autre côté de Valogne. La Cure est à la nomination de l'Abbaye de Montbourg. Il y a de beaux plants d'arbres, & le terrein est bon en tout.

SORTS-en-Marmesses, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 394 habitans.

SOS

SOS, petite Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 480 habitans.

Les meilleurs Auteurs prétendent que cette Ville n'est connuë que depuis le dixiéme siécle, ce qui est opposé à ceux qui veulent que ce soit l'ancienne Capitale des *Soriates*, dont César fait mention dans ses Commentaires au nombre des peuples de l'Aquitaine, & qu'ils nomment *Sotia*. Comme personne n'a parlé de ces peuples depuis César, & qu'il y a eu du changement dans cette contrée, particulierement du tems d'Auguste, il est difficile d'en établir la situation.

Il y a une Forêt dite Un de Sos, contenant onze mille six cens deux arpens trois quarts, elle est de la Maitrise de Pamiers.

SOSSAY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 660 habitans.

SOT

SOTESSARD, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

SOTEVOD, dans le Valromey, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 282 habitans.

SOTTEVAST, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, In-

tendance de Caën, Election de Valogne, a 1030 habitans. Le Seigneur en porte le nom, & nomme à la Cure. C'eſt une groſſe Paroiſſe. Il y a un Château & un fort bon Prieuré, dit Sainte Suzanne. Il y paſſe une petite riviere, & la Forêt de Briquebec borde le finage.

SOTTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 1809 habitans. C'eſt une des cinq Paroiſſes du Diocèſe, enclavée dans celui de Roüen.

SOTTEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1210 habitans. M. de Catteville en eſt Seigneur.

SOTTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 258 habitans. Le Seigneur nomme à la Cure, auſſi-bien qu'à une bonne Chapelle titrée, qui eſt dans la cour de ſon Château. Il y a auſſi un Prieuré qu'on appelle Clouſon, où demeure un Religieux Prémontré de Blanchelande. Il ſe tient dans le territoire de ce lieu deux Foires aux deux Saint Michel, dont les droits appartiennent à M. de Sotteville.

SOTTEVILLE ſous le Val, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 360 habitans. Ce lieu appartient à l'Abbaye de Saint Oüen de Roüen.

SOU

SOUAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 840 habitans. La Cure vaut ſix à ſept cens livres. Il y a un Moulin à vent qui en dépend.

SOVAL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 475 habitans.

SOUARCE, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betford, a 178 habitans.

SOUASTRE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 234 habitans. Cette terre a été érigée en Comté en 1676. pour la Maiſon de Bonnieres.

SOUBAIGNAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 410 habitans.

SOUBEYRAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 278 habitans.

SOULIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 989 habitans.

SOUBIRAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 150 habitans.

la SOUBIRANE, Bois de cent arpens, dans la Maîtriſe de Saint Pons.

SOUBISE, *Sulbiſia*, Ville & Principauté, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 725 habitans. Cette Principauté comprend ſept groſſes Paroiſſes, qui forment un petit Païs, & vaut environ douze mille livres de rente. La ville de Soubiſe eſt petite, & ſituée ſur la Charente à deux lieuës au nord de Broüages, & à cinq de la Rochelle, ſur une éminence; elle a donné le nom à une branche illuſtre de la Maiſon de Rohan. Elle avoit appartenu auparavant pendant long-temps à la Maiſon de Parthenay, ſous le titre de Baronnie. Il y a un petit Chapitre dédié à Saint Pierre, compoſé d'un Prieur, de trois Chanoines, dont il y en a un qui eſt Vicaire perpetuel; la Maiſon de Soubiſe nomme aux Benefices de ce Chapitre. L'Iſle de Madame, qui eſt à l'embouchure de la Charente, en dépend auſſi bien que le Fort Lupin, bâti l'an 1688. pour aider à défendre l'entrée de cette Riviere. L'Egliſe Collegiale a été ruinée, & ſes revenus réunis au Prieuré-Cure. Les eaux minerales ſe trouvent au lieu nommé de Rouſſililaſſe. Un Medecin du païs les a mis en réputation. L'air de ce lieu eſt ſi bon, & ſes eaux ſi ſalutaires, que les malades des environs, & particulierement de Rochefort, s'y ſont tranſporter, & y recouvrent preſqu'auſſi-tôt la ſanté. Le parc de Soubiſe eſt très-beau. Il eſt borné par la mer, le Havre de Broüage, la Charente, & la grande Terre.

SOUBRAU, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

SOUBREBOSC, *Supra-boſcus*, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 200 habitans.

SOUBRECAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 280 habitans.

SOUBS-LA-CAUSE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 340 habitans.

SOUCEYRAC, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 346 habitans.

la SOUCHE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 418 habitans.

SOUCHEZ, & la Cenſe de Careul, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 269 habitans.

SOUCIEU en Jareſt, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 700 habitans.

SOUEIL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 182 habitans.

SOUCIRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 68 habitans.

SOUCIS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

SOUCY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 59 habitans.

SOUCY-Jouvancy, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 464 habitans.

SOUDAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Election de Nantes, a 543 habitans.

SOUDAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 312 habitans.

SOUDAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 1015 habitans. L'Abbé de ſaint Vincent nomme à la Cure.

SOUDEILLES, Marquiſat, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 310 habitans. Ce lieu releve du Préſidial, & de la Senechauſſée de Tulles.

SOUDENNES, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

SOUDEY-Notre-Dame, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 183 habitans.

SOUDEY-Sainte-Croix, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 375 habitans.

SOUDIAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 112 habitans.

SOUDON, dans la Bourgogne, [illegible] Bellay, Parlement & Intendance de [illegible] liage & Recette de Bugey, a 550 habitans.

SOUDORGUES, dans le bas-Lang[illegible] Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, [illegible] dance de Montpellier, Recette d'Alais, a 740 habitans.

SOUDRON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 675 habitans.

SOUECH-de-Conſerans, dans le Comté & du Diocèſe de Conſerans, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 60 habitans.

SOUECH de Salies, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 88 habitans.

SOUENCE', dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortaigne, a 780 habitans.

SOUES & le petit Gard, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 140 habitans.

SOUESME, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 790 habitans. Ce lieu eſt de la Châtellenie de la Perté-Imbaut.

SOUEZ, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 137 habitans.

SOUEZ & Rouvroy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 69 habitans.

SOUFFLENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 345 habitans.

SOUFFRAIGNAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 272 habitans.

SOUFFRIGNAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 47 habitans.

SOUGE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 545 habitans.

SOUGE', dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 730 habitans.

SOUGE', dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 229 habitans.

SOUGE', dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 130 habitans.

SOUGE'-le-Ganelon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 910 habitans.

SOUGEAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

SOUGRAINE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 186 habitans.

SOUGY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 626 habitans.

SOUGY-Varennes & Moutier Englenon, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 289 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine; ſes terres ſont ſablonneuſes & [illegible] produiſent que très peu de ſeigle qui ne ſuffi[illegible] pour la nourriture des habitans. Les pacages ſont très-mauvais, il y a peu de foin: quelques bois & brouſſailles. Il ne s'y fait aucun commerce. M. le Duc de Nevers & M. de Druy ſont Seigneurs.

SOUHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas de deux montagnes à l'eſt & à l'oueſt, au milieu d'un païs plain. Il y a un ruiſſeau. C'eſt un païs de montagnes & de Vallées; on y compte cent ſoixante-dix ouvrées de vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. La Paroiſſe eſt Magny.

SOUHIERS, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 270 habitans.

SOUICH, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 312 habitans.

SOUICH, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 176 habitans.

SOUILLAC ou Souliac, *Solliacum* ou *Sublacum*, Monaſtere d'hommes, Ordre de ſaint Benoît, ſous le titre de ſainte Marie de Soüillac. Il eſt ſitué dans le Quercy, au Diocèſe de Cahors dans une vallée très-graſſe & très-fertile, & a été bâti le long du ruiſſeau nommé Boreſe, aſſez près de la Dordogne. On rapporte ſa fondation à S. Eloy, Evêque de Noyon l'an 655. & que Louis le Debonnaire en fut le reſtaurateur du vivant de l'Empereur Charlemagne ſon pere, l'an 806. Il ſeroit peut-être plus probable d'en rapporter la fondation à Gerault de S. Ceré, Abbé d'Aurillac en Auvergne, qui étoit des environs de Cahors, & d'une illuſtre maiſon, en 962. Il eſt du moins certain que Soüillac a été donné au monaſtere d'Aurillac en 930 par Frotard Vicomte de Turenne.

Ce Monaſtere eſt preſentement de la Congregation de ſaint Maur; il en dépend plus de quatre-vingt tant Paroiſſes que Prieurés dont la preſentation appartient à l'Abbé. L'Abbé d'Aurillac gouvernoit ce Monaſtere par ſes Doyens. L'Abbaye de Soüillac vaut environ trois mille quatre cens livres de revenu à ſon Abbé.

Il s'eſt formé à l'occaſion de ce Monaſtere une petite Ville. *Voyez* Souliac.

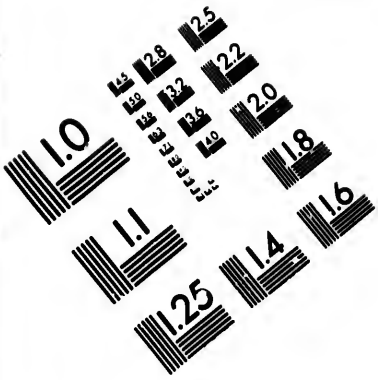

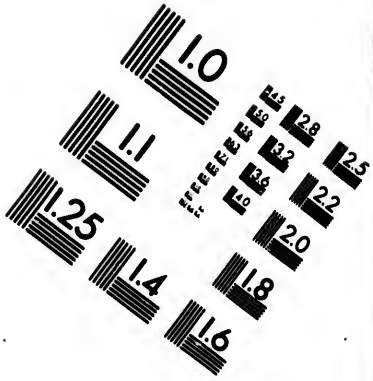

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

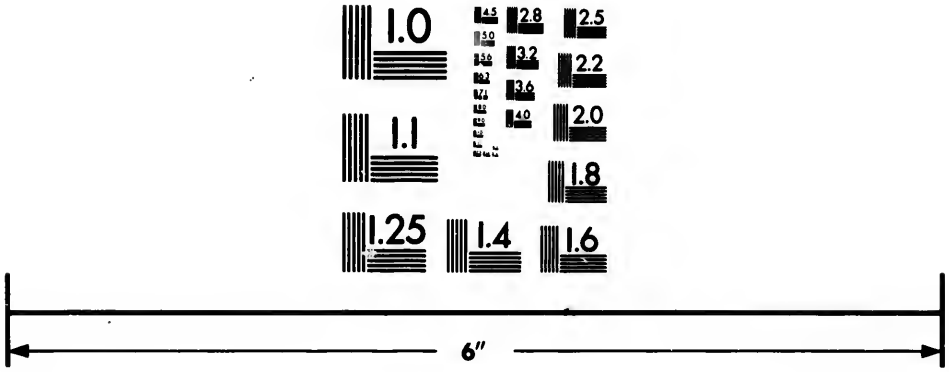

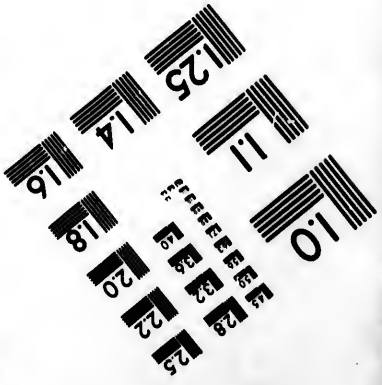

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

SOUILLADE, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 309 habitans.

SOUILLAGUET, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 260 habitans.

SOUILLAGUET, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 114 habitans.

SOUILLE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 300 habitans.

SOUILLE', dans le haut-Languedoc, Diocèse de Saint-Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Saint Papoul, a 330 habitans.

SOUILLY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 186 habitans.

SOUILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, Chambre à sel de Seignelay, a 52 habitans. Ce lieu est situé proche l'Abbaye de Pontigny; il y a quelques vignes; la Paroisse est Venouze. Souilly est un hameau, & la métairie de Souchere en dépend.

SOVITTE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, n'a que 14 habitans. Cette petite Paroisse est située à cinq lieuës de Moulins, & à une lieuë de l'Allier, en plaine: c'est païs de terres fortes, à froment, orge, avoine, & de bon rapport. Les foins y sont peu abondans, les pacages resserrez, & leurs bestiaux d'un profit mediocre; il y a quelques vignes qui sont de bon produit, mais point de bois, d'étangs, ni même de menus fruits. M. le Duc de Bourbon-Condé en est Seigneur.

SOUITTES, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 260 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine, à une lieuë de la riviere d'Allier; ce sont des terres varennes, c'est-à-dire legeres, à seigle, & avoine; il y croit un peu de froment, d'orge & de fruits. Ce lieu appartient aux Peres de la Mission de Paris.

la Jurisdiction de SOULAC, dans la Guienne, en Medoc, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 572 habitans.

la SOULADE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 58 habitans.

SOULAGEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 218 habitans.

SOULAINCOURT, *Solis-curia*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage & Presidial de Chaumont, Election de Joinville, a 90 habitans. L'Abbé de Saint Mansui est Patron de la Cure, dont l'Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Anne.

SOULAINE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 710 habitans.

SOULAINE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 700 habitans.

SOULAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 512 habitans.

SOULANGE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 196 habitans.

SOULANGIS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 18 habitans.

SOULANGY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avallon, Grenier à sel de Noyers, a 125 habitans. Il est en païs de montagnes, & à une lieuë de la riviere du Serin.

SOULANGY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 92 habitans. C'est une Paroisse située à trois lieuës de Nevers; ses terres sont bonnes, & rapportent abondamment du froment: il y a peu de pacages & de foins; plusieurs vignes de bon rapport, le vin en est assez bon. M. l'Abbé de Bonville est Seigneur.

SOULANS, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 61 habitans.

SOULATGE'S, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 68 habitans.

SOULAURE de Biron, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 90 habitans.

le Gros SOULÇOIS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 42 habitans.

SOULE, *Subola*, Païs, qui fait partie du Gouvernement militaire de Guienne & de Gascogne, situé dans les montagnes des Pyrenées, & enclavé entre le Beam & la basse-Navarre; c'est le païs des ancien. *Subilates*, ou *Subolates*, que Pline place vers les Pyrenées. Son vrai nom de *Subola* a été corrompu en celui de *Sola*, d'où est venu son nom françois de Soule: il étoit ci-devant du Diocèse d'Acqs; mais l'Evêque d'Oleron, appuyé du Vicomte de Soule, s'empara de sa jurisdiction spirituelle dans le milieu du onziéme siécle. Ce Païs a eu des Vicomtes dès ce temps-là jusqu'en 1306. qu'Enguerand de Miramont ne voulant point faire hommage aux Anglois, remit son Païs & Mauleon la Capitale à Philippe le Bel, qui lui donna un établissement en Navarre, où il a pris le nom de Mauleon que sa famille a gardé. Les Anglois ont possedé ce Païs pendant un siécle par la paix de Bretigny; mais Charles VII. les en a chassé. Ce Païs a de grands privileges dont il joüit; il releve du Parlement de Bordeaux; il tient des Etats pour les contributions. Ses peuples sont Basques; il n'y a de considerable que la ville de Mauleon sa Capitale; l'on appelle quelquefois ce Païs la vallée de Soule. Cette vallée est située le long du Gave-Suzon, & comprend environ soixante-neuf Paroisses; ses montagnes sont couvertes de bois propre pour la marine; mais il n'est pas aisé de le transporter. Cette vallée est un païs d'Etat, auquel tous ceux qui ont des Fiefs, ont droit d'assister avec les députés des sept Cantons. Le Païs n'est pas riche; une partie des habitans vont gagner leur vie en Espagne.

la SOULE, *Subola*, *Sola*, ou *Sulla*, Riviere, dans la Normandie, au Diocèse de Coutances; elle nait auprès de Montabot, passe à Villebaudon, a la Haye-Bellefond, à Soule, au Pont-Brochard, à Cerisy, à Mont-Pinchon, à Courfy, & près de Coutances; puis se joint à la Sienne au Pont de la Roque, après six ou sept lieuës de cours. Cette

Riviere

Riviere eſt fort poiſſonneuſe.

SOULE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1015 habitans. La Cure eſt une Archiprêtriſe à la nomination du Chapitre de Coutances. Il y a un grand bois taillis qui appartient au Seigneur, & dépend du Marquiſat du Meſnil-Garnier.

SOULENGY, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 285 habitans.

SOULENX, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 196 habitans.

SOULES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 418 habitans.

SOULESME, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 400 habitans.

SOULHANELS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 178 habitans.

SOULIAC, *Soliacum*, ou *Sublacum*, Ville, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 1262 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Boreſe, près de la Dordogne, à trois lieuës de Sarlat. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. *Voyez* Soüillac.

SOULIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 335 habitans.

SOULIERS, *Caſtrum de Soleriis*, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Yeres, a 460 habitans. Son territoire eſt agréable & abondant en fruits du Païs. Il y a un Couvent de Capucins; c'eſt la patrie du Poëte Provençal Antoine Arena.

SOULIGNE'-ſous-Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 710 habitans.

SOULIGNE'-ſous-Valone, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 530 habitans.

SOULIGNONNES, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

SOULITRE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 505 habitans.

SOULLA & Celles, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 622 habitans.

SOULLAIRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 395 habitans.

SOULLANGE', Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 740 habitans.

SOULLANGIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 296 habitans.

SOULLANS, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1738 habitans.

SOULLERS, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 253 habitans.

SOULOMMES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 465 habitans.

SOULOMME'S, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 268 habitans.

SOULON, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 236 habitans.

SOULTZ-la-Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 1265 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Canal que l'on a tiré de la Bruſch juſqu'à Strasbourg. Il y a auprès de cette Ville une fontaine d'eau minerale. L'Ordre de Malthe y a une Commanderie qui vaut près de douze mille livres de revenu.

SOULTZBACH, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 146 habitans.

SOULTZBACH-le-bas, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 136 habitans.

SOULTZBACH-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 136 habitans.

SOULTZMAT, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 988 habitans.

SOUMANS, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 365 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine. Les Terres ſont d'aſſez bon rapport en ſeigle, avoine & bled noir ou ſarrazin. Les habitans ne font aucun commerce. Ce lieu a ſouffert par la gelée & les inondations M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

SOUMESNIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 280 habitans. M. Bigot en eſt Seigneur.

SOUMOLON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Pau, a 74 habitans.

SOUMONTS, *ſub montibus*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 267 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale dediée à S. Quentin eſt à la preſentation des Religieuſes de Villers-Canivet, à qui elle fut donnée vers l'an 1160 par Robert Pantou. Il y a eu des Gentilhommes du nom de Soumonts, & M. Turgot eſt aujourd'hui Seigneur de la Terre.

SOUPAIZE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 59 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Moulins, & à une lieuë de l'Allier, en plaine; c'eſt terres legeres à Seigle de bon rapport, quelque froment, les foins aſſez abondans, les pacages reſſerrés, un profit raiſonnable de beſtiaux; pluſieurs vignes de bon rapport. Madame des Gouttes en eſt Dame.

SOUPEX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de

Toulouſe, a 330 habitans.

SOUPIR & dépendances, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 455 habitans.

SOUPLICOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 260 habitans.

SOUPPES, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 670 habitans.

SOUPROSSE, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 2478 habitans.

SOUR, *Sura*, Riviere d'Alſace, qui prend ſa ſource dans les monts de Voges, près de Phalſbourg, arroſe Saverne & Brumpt, & ſe jette dans la Mottern.

SOURAIDE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 364 habitans.

SOURANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 56 habitans.

SOURANS-lez-Cordier, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

SOURBETS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 69 habitans.

SOURBOURG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Forêt d'Haguenau. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui avoit été fondée par Dagobert. Elle a été ſecuariſée dans la ſuite, & ſon Chapitre étoit compoſé d'un Prevoſt, d'un Doyen, & de douze Chanoines. Les troubles de la Religion ayant diminué conſiderablement les revenus de cette Maiſon, on les a uni à l'Egliſe Paroiſſiale de ſaint Louis de Strasbourg.

SOURCELLES, Baronie, ſituée ſur la Loire dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers. Elle a deux Châtellenies qui en dépendent. On y compte 765 habitans.

SOURCHES, Marquiſat, dans le Maine, en la Paroiſſe de Saint Simphorien, Election du Mans. Cette Terre fut érigée en Baronie, en faveur d'Honorat Bouchet, fils de François & de Sidoine du Pleſſis Liancourt. Elle fut enſuite erigée en Marquiſat, en faveur de Jean, Grand Prevoſt de France, & a appartenu à ſon fils, auſſi Grand Prevoſt de l'Hôtel, & Chevalier de l'Ordre. C'eſt une ancienne Nobleſſe du Maine.

SOURDEVAL, *Surda-vallis*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Mortain, a 2530 habitans.

SOURDEVAL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Coutances, a 280 habitans.

SOURDON, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 470 habitans.

SOUREZ, ou Soreſe, *Sorecinum*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1780 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Sor dans le Lauraguais, prés la montagne noire, à deux lieuës de Saint Papoul, & à neuf de Toulouſe. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. *Voyez* Soreſe.

SOURFONS, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 165 habitans.

SOURIBES, *Abbatia Sancti Petri de Subripis*, Abbaye de Benedictines au Diocèſe de Gap. Elle fut unie l'an 1464. à la Maiſon Conventuelle des Urbaniſtes près de Siſteron, qui ſont des filles de Sainte Claire. On compte à Souribes ſix anciennes Abbeſſes juſqu'en l'an 1464. que fut faite cette réünion.

SOURNAC & Rochefort, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 792 habitans.

SOURNIA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 515 habitans.

SOURNIAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 79 habitans.

SOURS, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 460 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Chartres; elle comprend dans ſon diſtrict le Village de Bretigny, celebre pour la paix qui y fut concluë en 1360.

SOURSAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1425 habitans.

SOURZAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1810 habitans.

SOUSMAZANNER, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 35 habitans.

SOUSMENTRAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Saint Florentin, a 310 habitans.

SOUSMOULINS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 453 habitans.

SOUSSARSAC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 135 habitans. Le Roi & M. le Duc de la Feuillade en ſont Seigneurs. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de montagnes, couvert de bois; les terres y ſont pierreuſes, mais bonnes à ſeigle, bled noir, dit autrement ſarrazin, avoines, & raves. Les pacages ſont très bons, & les foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, & dont on fait commerce aux foires d'Ahun; le tout à peu près comme à Saint Sulpice-le-Donzeil, ſitué dans la même Election, à l'exception que les beſtiaux n'y ſont pas ſi gros, les foins n'étant pas ſi bons, & que les habitans y ſont moins laborieux & moins commodes.

SOUSPIERRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 68 habitans.

SOUSSAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 474 habitans.

SOUSSAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 322 habitans.

SOUSSENAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 257 habitans.

SOUSSENANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 56 habitans.

SOUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 418 habitans. Ce lieu est situé entre deux montagnes; le Prieur de Glanot est collateur de la Cure; le Village de Grandchamp, les métairies de Beurey & l'Epinois en dependent.

SOUSTELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 164 habitans.

SOUSTON, Ville, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 3030 habitans.

la SOUTERAINE, Ville, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1440 habitans. La Seigneurie est au Prévôt Ecclesiastique de ce lieu, qui n'est qu'à deux lieuës de Limoges.

la SOUTERAINE, Bourg, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 731 habitans.

SOUTERNON, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Rouanne, a 700 habitans.

SOUTIERS, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 200 habitans.

SOUVANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 405 habitans.

SOUVENCE-Mont-Doyen, Baronie, dans le Perche près de Nogent. Cinquante fiefs en relevent. Elle appartient à M. Seguin, Président à la Chambre des Comptes à Paris.

SOUVERNY, dans le Valromey, Diocèse de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 400 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 530 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 308 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 698 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation du Chapitre d'Amboise.

SOUVIGNY, *Silviniacus*, Ville, dans le Bourbonois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 960 habitans, y compris les baillyes. Il y a une Châtellenie qui ressortit à la Senechaussée de Moulins. Cette Ville est située sur le ruisseau de Queune, qui se jette dans l'Allier à trois lieuës de Bourbon-l'Archambaud, & à deux de Moulins. C'étoit autrefois la capitale du Bourbonnois. Il faut que cette Ville soit ancienne, puisque l'histoire de Charlemagne observe qu'il y fit *ses premieres armes*, dans la guerre du roi Pepin son pere contre le Duc de Guienne; qu'il y passa depuis, & y fit quelque sejour, ainsi qu'à Chancellade, en allant à la guerre d'Espagne. En effet la ville de Souvigny étoit anciennement la résidence des *Sires* de *Bourbon*, ausquels on attribuë la fondation d'un Prieuré magnifique de l'Ordre de saint Benoît; l'Eglise en est fort belle; ils y avoient leur sepulture. Et celle de la branche d'où vient la Famille royale regnante aujourd'hui, est aux Cordeliers du Village nommé Champagne, à une lieuë de Souvigny. Le Prieuré de Souvigny est un ancien Monastere d'hommes, Ordre de Cluny. Ce fut Aimard ou Ademare Sire de Bourbon, noble homme de guerre, qui par devotion donna à Cluny la meilleure partie des beaux biens qu'il possedoit, & en particulier ce lieu de Souvigny, comme il se voit tout au long par son acte autentique de donation, en datte de la vingt-troisiéme année du regne de Charles le Chauvre, c'est-à-dire, l'an 863. Cet acte se voit tout au long dans le Chartrier de Cluny, au cinquiéme siécle de l'histoire des Benedictins par le Pere Mabillon, page 85. Il paroît premierement par ce titre qu'avant que ce lieu fût donné & soumis à Cluny, il y avoit une Eglise fondée sous l'invocation de saint Pierre: secondement, qu'il y avoit auparavant un Monastere dont on trouve plusieurs Abbés & Superieurs. Quoiqu'il en soit, la Chartre de donation d'Aimard auroit, ce semble, dû parler des Religieux & du Superieur de ce Monastere, s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il y en eût un pour lors en ce lieu. Aymon Seigneur de Bourbon, fils d'Aimard, après la mort de son pere voulut revendiquer Souvigny, comme heritier d'Aimard son pere; mais dans la crainte d'inquiéter l'ame du feu donataire, il se rendit, & donna encore plus aux Moines qu'ils ne prétendoient, entrant lui-même enfin dans les pieuses intentions du fondateur son pere. Le Prieur de Souvigny est Seigneur d'une partie de la Ville, & y exerce la justice. Le revenu de ce Monastere est estimé environ neuf mille livres.

Souvigny a été illustre par les tombeaux de plusieurs *Sires* de *Bourbon*, & aussi par ceux des saints Mayol & Odilon, Abbés de Cluny.

La Baillye d'*Enbourg* & la Baillye *Averaud*, forment une partie du district de cette Ville. Le païs consiste en plaine & quelques haureurs, en terre forte à froment, féves, orges & avoines, & d'un bon rapport: les foins sont abondans & grassis, les pacages peu étendus, mais bons; on y nourrit des bestiaux d'un profit considerable; il y a plusieurs vignes d'un bon produit; mais il y vient peu de menus fruits, & il n'y a ni bois ni étangs. Il y a dans la dépendance des Baillyes ci-dessus nommées, une pierriere d'un assés grand revenu. Elle appartient au lieu Rousseau. On y a pris pour le pont de la Ville de Moulins, plusieurs quartiers de pierre; elle est fort bonne, assez dure, & d'une taille assez facile. M. le Duc de Bourbon Condé est Seigneur de la Ville qui est composée de près de 900 habitans. La Baillye d'Enbourg en a 72, & l'on en compte 140 dans celle d'Averaud.

SOUVIGNY, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 480 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

SOUVIGNY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 720 habitans.

SOUVIGNY, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 560 habitans.

SOUVIGNY-le-Thion, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 155 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de Moulins, & une lieuë de l'Allier, dans une plaine. Les terres sont aigres & pouries, de peu de rapport: les

foins abondans, mais de mauvaiſe qualité; les pacages ſont étendus en buiſſons & bruyeres. Les habitans y font un profit raiſonnable de beſtiaux. Il y a pluſieurs bois taillis & étangs aſſez conſiderables; quelques vignes. M. le Duc en eſt Seigneur.

SOUVILLE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 461 habitans.

SOUVILLE, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orléans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 155 habitans.

SOUZAY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 700 habitans.

SOUZY-l'Argentiere, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 218 habitans.

SOUZY-la-Briche, dans la Beauce, Diocèſe de Charres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 218 habitans.

SOX

SOX, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 348 habitans.

SOY

SOYANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 418 habitans.

SOYAUX, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 395 habitans.

SOYCAUX, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 114 habitans.

SOYE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 240 habitans.

SOYER, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 42 habitans.

SOYERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 300 habitans.

SOYONS, *Soyonum*, Principauté, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 490 habitans. Elle appartient à l'Evêque de Viviers. Il y a une Abbaye d'Auguſtins.

SOYRIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 76 habitans.

SOZ

SOZAY. dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 110 habitans.

SOZAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 90 habitans. Ce lieu appartient à Madame du Tremblay, On ne recüeille preſque point de grains dans cette Paroiſſe, tant le terroir y eſt ingrat; mais les foins y ſont bons & abondans. On y fait un bon commerce de beſtiaux qu'on éleve, les pacages étant bons. Il y a beaucoup de bois de haute-futaye & taillis, dans leſquels les habitans ſont uſagers pour l'engrais des potes pendant la glandée.

SPA

SPACHBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Wert, a 115 habitans.

SPARRON. *Voyez* Eſparron.

SPAY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 485 habitans.

SPE

SPECHBACH-le-bas, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 196 habitans.

SPECHBACH-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 150 habitans.

SPEHET, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 418 habitans.

SPENDAMONT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 76 habitans.

SPENDAVAL, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 52 habitans.

SPO

SPOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 500 habitans.

SPOY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une éminence; la Riviere de Tille y paſſe.

SPY

SPYCKER, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 210 habitans.

SQU

SQUIFIEZ & Kmoroch ſa Treve, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 420 habitans.

STA

STAFFELFELDEN, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 85 habitans.

STAINS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Paris, a 789 habitans.

STAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 810 habitans.

STATTMART, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronnie de Fleckenſtein, Prévôté de Runtzenheim, a 92 habitans.

STE

STEENBEQUE & sa tenance, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 1220 habitans.

STEENE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 295 habitans.

STEENVORDE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 1650 habitans.

STEENWERCK, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bailleul, a 610 habitans.

STEIGE, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Villé, a 318 habitans.

STEIMBACH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 274 habitans.

STEIMBURG, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Saverne, a 186 habitans. Ce lieu est au bord de la Sour, il passe pour Ville.

STEINSULTZ, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 166 habitans.

STELLE, *Stella*, Prieuré rural du Diocèse de Frejus, & Selon Bartel de celui de Riez. Ce Prieuré est situé dans le territoire de Trigance. Il y a une Verrerie.

STENAY, *Sathanacum*, Ville, du Duché de Bar, Diocèse de Treves, a sept lieuës au-dessous de Verdun sur la Meuse, & à trois lieuës de Montmidy. Cette Ville appartenoit autrefois à Godefroy de Boüillon, qui l'avoit bien fortifiée, & s'en servoit contre l'Evêque de Verdun son ennemi. Il la vendit une grosse somme à cet Evêque, avant son voyage pour la Croisade. L'Eglise de Verdun l'a conservée jusqu'en 1110. qu'elle tomba au pouvoir des Ducs de Bar, qui en faisoient hommages aux Ducs de Luxembourg. Les Ducs de Lorraine l'ont cedé en 1641. à Loüis XIII. & Loüis XIV. après l'avoir démantelée, l'a cedée au Prince de Condé, sans autre reserve que de l'hommage & de l'appel. Cette Ville est un Gouvernement simple du Gouvernement Militaire de Champagne, ainsi que Dun & Jametz. Elle est située sur la Meuse, & est la Capitale du Barrois. Les François l'ayant prise en 1634. en firent démolir les fortifications l'année suivante. On les a rétablies.

STERNBERG, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 56 habitans.

STETTEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Landser, a 124 habitans.

STEUIL, dans la Beauce, au Païs Mantoan, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 385 habitans. Il y a un Prieuré simple valant douze cens livres de rente.

STI

STIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 460 habitans.

STIIL, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Multzig, a 204 habitans.

STIVAL, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 169 habitans.

STO

STONCOURT, Ban de Saint Pierre, dans la Lorraine Françoise, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 550 habitans. C'est un des villages cedés à la France par le Traité de 1718.

STONNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 258 habitans.

STONS, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoise, a 92 habitans.

STOTZENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Benfeld, a 366 habitans.

STOUBLON. *Voyez* Estoublon.

STR

STRACEELE, dans la Flandre Flamingante; Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Cassel, a 289 habitans.

STRASBOURG, *Strasburgeum*, anciennement *Argentorate*, *Argentina*, Ville Capitale de la Province d'Alsace, Evêché suffragant de Mayence, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 42780 habitans.

Cette Ville est située sur l'Ill & la Brusch, à un quart de lieuë du Rhin, jusqu'où ses nouvelles fortifications sont conduites. Elle y a un beau pont de bois de quinze cens pas de long, qui appartient aux Bourgeois. Elle a pris d'abord le nom de l'ancienne ville d'*Argentorate*, à laquelle elle a succedé, & c'étoit la Capitale des *Tribocci*, & elle avoit été ruinée deux fois par les Barbares, & particulierement la derniere fois par Attila lorsqu'il s'en retournoit des Gaules. Les enfans du Grand Clovis jetterent les fondemens de Strasbourg, vers la fin du sixiéme siécle, auprès des ruines d'*Argentorate*, au bord de l'Ill sur le grand chemin, & lui donnerent le nom de Stratebourg, formé de celui de *Strata*, qui signifie un grand chemin.

Childebert, Roi d'Austrasie, fils de Sigebert y faisoit déja sa residence en 575. Plusieurs Rois d'Austrasie & Empereurs l'ont imité. Cette nouvelle Ville fut prise & pillée en 1003, par Herman Duc d'Allemagne pour avoir soutenu le parti de l'Empereur Saint Henry. Son Evêque Wernher, entreprit de la rétablir en 1005. Alors l'Abbaye de Saint Estienne sur Brusch existoit dans les ruines d'*Argentorate*, qui étoit encore alors differente de Strasbourg, mais peu après cette derniere ville s'étant accrue considerablement, il n'est plus resté de vestiges des ruines d'*Argentorate*, que l'enceinte de Strasbourg occupoit apparemment pour la plus grande partie. Elle se soumit dans la suite à l'Empereur Othon le Grand, & à l'Empereur Lothaire de Saxe qui la prit sous sa protection d'une maniere plus particuliere que les autres villes Imperiales. Maximilien premier lui donna le droit

de battre monnoye d'or, & Venceslas lui donna le peage du pont pour les reparations de la Ville. La Communauté forma une Republique gouvernée d'abord par des Nobles, & enſuite par des Roturiers diſtribués en trente-huit Corps de Metiers, depuis réduits à vingt. Cette Ville ſe ſoumit à Loüis XIV. en 1681. Elle eſt reſtée à la France par les Traités de paix de Riſwick & d'Utrech. Loüis XIV. lui a laiſſé ſon College des Magiſtrats, à la tête deſquels il a établi un Preteur Royal, les Tribus des Citoyens, & les Maîtriſes, ſa Juriſdiction civile & criminelle, la joüiſſance du Pont & des cinq Bailliages ou Seigneuries de la Communauté, qui ſont, Barr, Waſſelheim, Herrenſheim, Marlenheim & Altkirch; il les a exemptés de tributs & de contributions, leur laiſſant leurs impôts pour l'entretien de la Ville, & leur a confirmé leur celebre Univerſité, qui eſt compoſée des quatre Facultés, & regie par des Profeſſeurs Lutheriens, qui prennent les titres de Prevoſt, Doyens & Chanoines de Saint Thomas, parce que les revenus de cette Collegiale ont été unis à leur Univerſité: Ils conferent les degrés aux Catholiques comme aux autres, à l'exception des degrés de Theologie. Les Jeſuites ont à Straſbourg un beau College, dans lequel il y a trente-deux bourſes pour des Ecoliers de Philoſophie & de Theologie, dont il faut que vingt-quatre ſoient originaires de la Province. Ce College joüit de trente-ſix mille livres de rente, y compris les revenus des Abbayes de Seltz & de Sainte Walbourg.

Strasbourg eſt un Gouvernement de Place, du Gouvernement militaire d'Alſace, avec Etat Major. C'eſt la reſidence du Prevoſt General de la Maréchauſſée d'Alſace. Loüis XIV. y a rétablie la Religion Catholique qu'ils avoient bannie de chez eux, & a fait conſtruire une forte Citadelle, avec pluſieurs ouvrages qui ſont conduits juſqu'au pont du Rhin.

Les Peuples s'étoient convertis à la foi dès le troiſiéme ſiécle, mais les Barbares qui les ont déſolé l'ont étouffé juſque vers le ſeptiéme ſiécle. On croit Saint Arbogaſte leur premier Evêque, vers l'an 630, quoique quelques-uns mettent Saint Amand qui aſſiſta en 346 au Concile de Cologne. La Cathedrale a été ſoumiſe à la Metropole de Mayence vers la fin du huitiéme ſiécle, & dans le treiziéme ſiécle ils ne recevoient plus de Roturiers dans leur Chapitre. (On parlera cy-après de ce Chapitre.) Lorſque les Peuples abolirent dans Strasbourg la Religion Catholique en 1529. l'Evêque ſe retira à Saverne avec les Eccleſiaſtiques; mais le culte de la Religion y ayant été rétabli, quand la Ville s'eſt ſoumiſe à Loüis XIV. la Cathedrale a été renduë à l'Evêque. Cette Egliſe qui eſt dediée à Nôtre-Dame eſt une des plus belles de l'Europe. La tour a cinq cens ſoixante & quatorze pieds de hauteur, & ſon eſcalier a ſix cens trente-cinq degrés, elle eſt bâtie en pyramide, tout à jour. L'Evêque a conſervé le titre de Prince de l'Empire; il eſt Landegrave & Prince temporel d'une grande étenduë de païs, que l'on appelle l'Evêché de Strasbourg, ſous l'obéïſſance du Roi, & comprend les Bailliages de Benfeld, Saverne, Dachſtein, Dambach, Erſtain, Ettenheim, Molsheim, Markelsheim, Ruffach, haut & bas Mundath, & ceux d'Oberkirk & d'Oppenau, au delà du Rhin, où il joüit de la même ſuperiorité que tous les autres Princes de l'Empire. Ses revenus étoient autrefois très conſiderables avant les troubles cauſez par les Lutheriens. Les grandes aliénations que les Evêques des deux parties ont fait des biens de la manſe Epiſcopale, l'ont réduit à deux cens cinquante mille livres.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de douze Chanoines Capitulaires, qui ſeuls ont le droit d'élire l'Eveque, & de douze Chanoines domiciliés, qui parviennent par ancienneté aux places de Capitulaires. Pour pouvoir remplir un de ces Canonicats, il faut faire preuve de huit quartiers de haute-nobleſſe du côté paternel, & du côté maternel. L'on entend par haute-nobleſſe une extraction de Prince, ou Comte de l'Empire pour les Allemands, & de Princes, Ducs & Pairs, ou Maréchaux de France pour les François. Les Canonicats des douze Capitulaires ſont d'environ ſix mille livres, ceux des domiciliés ne ſont que de quinze cens livres. Ces Chanoines ſont obligez de réſider trois mois dans les terres de l'Evêché, & d'aſſiſter au moins ſoixante fois à l'Egliſe, pour pouvoir joüir du revenu de leurs Canonicats; il faut que les Capitulaires ſoient au moins Sous-Diacres. Il y a cinq Dignités qui ſont remplies par des Chanoines Capitulaires. La premiere eſt celle du grand Prevôt, qui ajoute environ trois mille cinq cens livres à ſa Prébende; il eſt nommé par le Pape, ſelon le Concordat Germanique; il nomme à pluſieurs Cures, à ſept Canonicats du Chapitre de Saint Leonard d'Obenheim, & diſpoſe de douze Fiefs. La ſeconde Dignité eſt celle du grand Doyen, qui joüit en cette qualité de trois mille livres de rente; il convoque le Chapitre, a droit de correction ſur les Eccleſiaſtiques, & a Juriſdiction ſur tout le Chœur. Les trois autres Dignités ſont moins conſiderables.

Outre ce haut Chœur, il y a vingt Vicaires, pluſieurs Chapelains & pluſieurs Chantres pour faire le Service. Le Chapitre a ſon Official comme l'Evêque; il a auſſi ſa Fabrique diſtinguée de celle de l'Evêque & de celle de la Cathedrale; l'adminiſtration de cette derniere appartient aux Magiſtrats de la ville, elle peut monter à quarante mille livres; en conſequence le Magiſtrat eſt obligé aux réparations de l'Egliſe, quelque accident qui puiſſe arriver. Il y a auſſi quatre Chanoines Lutheriens qui forment le Chapitre de Brouderhoff, c'eſt à dire, ancien Monaſtere. L'on a donné l'Egliſe & la maiſon aux Jeſuites, pour en faire un College; & l'on a laiſſé à ces quatre Chanoines les biens qui appartenoient au Chapitre au de-là du Rhin: Ils ne paroiſſent à l'Egliſe de Brouderhoff, que lorſqu'ils viennent prendre poſſeſſion. Ils ſont également obligés de faire preuve de haute Nobleſſe. Il y a encore dans cette ville trois autres Chapitres; ſçavoir, celui de Saint Pierre-le-vieux, qui y a été transferé en 1398 de Rheinau, où il avoit été transferé d'abord de l'Iſle de Hannaw qui eſt à deux lieuës de Strasbourg, dans le Rhin. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt qui a 1500 livres de revenu, d'un Doyen, qui en a douze cens, de douze Chanoines reſidens qui ont huit cens livres chacun, & de ſix non-reſidens qui n'ont environ que trois cens livres. Comme cette Egliſe eſt une des Paroiſſes de la Ville, les Chanoines ſont l'Office dans le Chœur, & le Curé dans la Nef, par l'accord fait entr'eux.

Le Chapitre de Saint Pierre-le-jeune, qui n'étoit d'abord qu'une petite Paroiſſe dédiée à Sainte Colombe, fut érigé l'an 1131, par Guillaume, Evêque de Strasbourg. Ce Chapitre eſt compoſé de quinze Chanoines, dont cinq ſont Prêtres, cinq Diacres, & cinq Sous-Diacres. Il

y a deux Dignités remplies par les Prêtres; la Prevosté qui est de trois mille livres, à laquelle le Pape nomme; le Prevost donne l'investiture des Canonicats & des Vicariats vacans; & le Doyenné qui est à la nomination du Chapitre; le Doyen n'a que quatre cens livres, & il a droit de correction sur le Chapitre, de presidence & de conclusions; les revenus des Chanoines peuvent monter à mille livres. Il y a aussi trois Vicaires résidens qui ont sept cens livres de revenu, douze Vicaires non residens, & quinze Chapelains, dont il n'y en a qu'un qui reside. Le petit Chapitre de Tous les Saints est composé de douze Canonicats, dont six sont remplis par des Catholiques, & six par des Lutheriens. Leur revenu ne sont pas de plus de soixante écus par an chacun.

Cette Ville est régie par un Magistrat qui est composé de plusieurs Jurisdictions; sçavoir, de la Chambre des Treize, de celle des Quinze, de celle des Vingt-un, du grand Senat, & du petit Senat. Elle est divisée en vingt quartiers, dont chacun a un chef tiré des Jurisdictions dont on a parlé ci-devant. Il y a aussi un Hôtel des Monnoyes, & une Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts. L'on n'y observe point l'Ordonnance Civile de 1667. ni la Criminelle de 1670.

Cette Ville a six Ponts sur la riviere d'Ill qui la traverse; l'on n'y boit que de l'eau de puits que l'on vante beaucoup. Strasbourg est bien peuplée, plusieurs de ses maisons ayant cinq étages. Son Hôtel de Ville a beaucoup d'apparence. Il n'y a que six Paroisses dans Strasbourg, & six Couvents, dont il y en a trois d'hommes & trois de filles; ses Paroisses sont Saint Laurent, Saint Pierre-le-jeune, Saint Pierre-le-vieux, Saint Marc, Saint Loüis & Saint Estienne. Les bâtimens des deux Hôpitaux sont très-beaux, & l'on conserve dans celui des Bourgeois des bleds & du vin de plus d'un siécle. L'on admire le Theatre de la Comedie, qui est un des plus beaux de l'Europe. Le pont que cette ville a sur le Rhin, est estimé avoir près d'un quart de lieuë.

Le païs des environs qui consiste en une belle plaine, depuis les montagnes de Saverne jusqu'au Rhin, est le canton le plus abondant de l'Alsace. On y recüeille en grande quantité toutes sortes de grains & de legumes; du saffran, du chanvre & du tabac: c'est un païs délicieux.

STRUDE, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté de Lorh, a 418 habitans.

STRUEC, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 86 habitans.

STU

STUKANGE, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

STULZHEIN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 96 habitans.

SU

SU, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 346 habitans.

SUA

SUAUCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

SUAUX, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 540 habitans.

SUB

SUBGERES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 774 habitans.

SUBLAINES, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 220 habitans. Sa Cure est à la collation du Chapitre de Saint Martin de Tours.

SUBLES, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 96 habitans.

SUBLIGNY, Châtellenie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 410 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieuës de Sancerre: elle est fort ancienne, puisque ce fut où saint Romble fonda l'Abbaye de saint Satur, l'an 463. Le revenu de cette Cure, qui est à la nomination de Madame l'Abbesse de saint Laurent de Bourges, vaut quatre cent livres. M. le Duc en est Seigneur. Cependant le revenu des dixmes & des droits Seigneuriaux appartient à l'Abbaye royale de S. Laurent de Bourges.

SUBLIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 305 habitans.

SUBREBOSSE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

SUBTRAY-Mezieres, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Chateauroux, a 835 habitans.

SUC

SUC & Sourenac, dans le païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 217 habitans.

SUCCE' dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 352 habitans.

SUCINIO, Château, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes. Il y a un Gouverneur pour ce Château & pour la presqu'Isle de Ruys.

SUCOS, dans la basse Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 65 habitans.

SUCY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 675 habitans.

SUD

le SUDRAY, *Subdraicum*, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à sel & Election de Bourges, a 265 habitans. La Cure est à la nomination de Messieurs du Seminaire de Bourges. Il y a trois hameaux qui en dépendent; sçavoir, le Sollier, la Vallée & Troncey. La nature du terroir est assez fertille: il y a proche ce lieu environ trois cens arpens de bois. Cette Paroisse est à deux lieuës de Bourges.

SUE

SUE, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 262

habitans. C'eſt un fief ſitué dans le territoire de Lambeſc. Honoré Bouche croit que c'eſt la Paroiſſe que l'on appelloit *Ira Senſa* en 1200.

SUECH, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 66 habitans.

SUEGE, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 315 habitans.

SUEILLE, *Caſtrum de Solia*, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 410 habitans. Il en eſt fait mention dans une Bulle de Gregoire VII. de l'an 1084. ſous le nom de *Colla ſancti ſartini de Solia.*

SUEILLY, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 455 habitans.

SUELTERI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, que l'on croit avoir occupé le terrain ſitué aux environs de Brignolle & de Draguignan; ce qui ſemble être confirmé par la carte de Peutinger qui les place vers cet endroit.

SUESQUUN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs d'Arberoüe, a 190 habitans.

SUETTE, Village, de la Paroiſſe de Seche, dans l'Anjou. Il y a une fontaine d'eau minerale.

SUEY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 56 habitans.

SUG

SUGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 129 habitans. La Cure vaut ſept à huit cens livres.

SUH

SUHAST, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint Palais, a 38 habitans.

SUI

SUILLY-en-Royauté, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, a 236 habitans. Il eſt auprès d'une montagne, ſur la riviere nommée Grizon. Il y a un Pont. C'eſt un petit vignoble.

SUILLY-en-Duché, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 216 habitans. La ſituation en eſt fort belle. Il y a une petite riviere & un Pont; c'eſt païs de plaines & de vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Les hameaux qui en dépendent, ſont Veſvrotes, Morlenſey, Groſne, Boutan, & douze métairies.

SUILLY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 204 habitans.

SUIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 560 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le bois; c'eſt païs de montagnes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a une Chapelle au Village du Tillet, dédiée à Sainte Euphemie. Le même Evêque en eſt auſſi collateur. Vaux, Tillet, Charantigny, Vauzelle, Ruere, & Monts, partie en Máconnois, en dépendent.

SUIPPE, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1840 habitans. La Cure vaut ſix cens cinquante livres. Elle eſt ſituée à une lieuë de la ſource de la Suippe, & à huit de Reims. Il y a pluſieurs métiers de draperie.

SUIPPE, *Suippa*, petite Riviere, dans la Champagne, elle prend ſa ſource à Somme-Suippe, arroſe la ville de Suippe, traverſe le Remois, & ſe rend dans l'Aine auprès de Neufchaſtel.

SUIZY-le-Franc, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Eſpernay, a 230 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Châtillon ſur Marne. Pluſieurs hameaux dépendent de cette Paroiſſe.

SUL

SULLIE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 320 habitans.

SULLIGNAT, Chartreuſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 110 habitans.

SULLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 231 habitans.

SULLY, ou Seüilley, *Sulleium*, Abbaye près Chinon, dans la Touraine. Elle eſt ſituée à une lieuë de Chinon, à douze de Tours; & à ſoixante-quinze de Paris; elle vaut par an à l'Abbé trois mille livres. Il y a auſſi une Paroiſſe qui eſt à la collation de l'Abbé.

SULLY-la-Chapelle, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 394 habitans.

SULLY ſur Loire, *Sulliacum*, Ville, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 2705 habitans. Il y a un Grenier à ſel. Cette Ville eſt ſituée auprés de l'Abbaye de S. Benoît de Fleury, à huit lieuës au-deſſus d'Orleans. C'étoit ci-devant une Baronie, qui a été érigée en Duché-Pairie en 1606. en faveur de Maximilien de Bethune, Marquis de Roſny. Elle avoit auparavant donné le nom à une Maiſon fort ancienne, qui la poſſedoit dès le neuviéme ſiécle. Cette Maiſon étant tombée en quenoüille, l'heritiere porta cette Terre dans la Maiſon de la Trimoüille, ſous le regne de François I. Elle a enſuite paſſé dans la Maiſon de Bethune, qui la poſſede à preſent. Il y a une Collegiale dédiée à Saint Ythier; ſon Chapitre eſt compoſé d'un Chantre, d'un Chefecier, d'un Sous-chantre, & de douze Chanoines. Le Duc de Sully nomme à tous ces Benefices.

SULLY-Vergers, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel de Coſne, Election de la Charité, a 756 habitans. On y ſuit la Coutume d'Auxerre, de la Prévôté ou Bailliage de laquelle Sully releve pour les cas Royaux, & pour l'ordinaire de la Pairie de Donzy. Ce lieu eſt ſitué près de Coſne ſur la riviere de Naon; la taille y eſt perſonnelle; la Cure à portion congruë, & de la

de la nomination du Prieur de la Charité. Plusieurs hameaux en dépendent ; il y a entr'autres l'Eglise succursale de celui de Vergers, où l'on fait tous actes de Religion. Le terroir produit des bleds ; on y éleve aussi de fort bons chevaux, dont on fait commerce ; & il y a des mines de fer, & des forges où l'on le travaille : on embarque ensuite ces fers sur la Loire pour Paris. M. Grassin, Ecuyer, Seigneur de Vaudray, est Seigneur haut-Justicier de Sully, dont plusieurs fiefs sont mouvans. Il y a trois Châteaux avec leurs Justices dans la Paroisse de Sully ; sçavoir, le château de Magny, qui est celui de la Seigneurie ; le château des Granges, composé de trois beaux & grands bâtimens, & le château de Chailley. C'est à Cosne que l'on adresse, par la poste, les lettres pour Sully.

SULLYS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely a 80 habitans.

SULNIAC, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 429 habitans.

SULTZ, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Hachstein, a 264 habitans.

SULTZ, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Baronie de Fleckenstein, Prévôté de Sultz, a 195 habitans. Il y a des bains.

SULTZ, Ville, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 1150 habitans. Cette Ville appartient à l'Evêque de Strasbourg, & dépend de l'Ober-Mundath & de Ruffach. Elle est située dans un Païs fort abondant ; les vins y sont excellens. Le Magistrat a cinq mille livres de revenu.

SULTZBACH, Fontaine d'eau minerale de la haute-Alsace proche Munster. Ses eaux sont en réputation contre la paralysie, les foiblesses de nerfs & la gravelle.

SULTZEREM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 374 habitans.

SUM

SUMENE, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2260 habitans.

SUN

SUNTGAW, *Sundgoia Pagus*, Païs, qui fait partie du Gouvernement militaire de la Province d'Alsace, borné au septentrion par la haute-Alsace, à l'orient, par le Rhin & le canton de Basle, au midi, par la Principauté de Porentru & la Franche-Comté, & à l'occident, par les Etats du Duc de Lorraine. Les François ont conquis ce Païs sous Loüis XIII. il leur a été cedé par la paix de Munster en 1648. il relevoit auparavant de l'Evêque de Basle, & appartenoit aux Archiducs d'Autriche. Il comprend les Bailliages de Ferrette, Landser, Altkich, Thann & Befort. La ville de Ferrette peut passer pour Capitale de ce Païs. Les autres villes considerables sont Befort, ville forte, & la petite ville d'Huningue. Loüis XIV. a donné la proprieté de ce Païs au Cardinal Mazarin, avec la seule reserve de la Souveraineté du haut domaine, & de l'appel au Conseil d'Alsace. Sa famille en joüit.

SUP

SUPT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

SUR

SURBA & Bonat, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 318 habitans.

SURCAMPS, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 64 habitans.

SURCIEUX-sur-saint-Bel, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 348 habitans.

SURDON, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Rouen, Intendance & Election d'Alençon, a 120 habitans.

SURDOUX, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 146 habitans.

SURE', dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 500 habitans.

SUREDA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 353 habitans.

SURESNE, Bourg, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1355 habitans. Il y a un Prieuré qui a été uni à la manse Abbatiale de S. Germain des Prez. C'est un des meilleurs vignobles des environs de Paris.

SUREVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 114 habitans.

SUREY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Andely, a 200 habitans. C'est à l'Abbé du Bec.

SURFONT, dans le Bassigny, Election de Chaumont. Cette terre appartient à la Maison de Choiseüil, qui l'a acquise de celle de Clermont, qui la possedoit par le mariage de Jean d'Amboise avec Catherine de saint Blin. Elle est considerable.

SURGEN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 330 habitans.

SURGERES, *Surgeria*, Bourg, fort joli, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1136 habitans. Ce Bourg est situé à trois lieuës de Tonnay-Boutonne, & à six lieuës de la Rochelle. Il s'y tient plusieurs foires où l'on fait un grand commerce de chevaux.

SURGUES, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Ardres, a 370 habitans. C'est une Baronie. La Paroisse est distante de cinq lieuës de Boulogne & de saint Omer, proche le grand chemin. Il y a dans cette Paroisse deux Seigneurs. Le Chapitre d'Ypres est patron de la Cure, qui vaut sept cens livres. Elle dépend du Doyenné d'Alquine. Esquieules est un secours de cette Paroisse.

SURGY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre ; Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 912 habitans.

SURHAUTE, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint-Palais, a 46 habitans.

SURIETTE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 210 habitans. Il n'y a qu'une maison pour trois terres.

SURIEU, & la Chapelle, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 576 habitans.

SURIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 470 habitans.

SURIN, dans le Berry; c'eſt une Seigneurie qu'Henry II. Prince de Condé donna aux Jeſuites, pour fonder la Claſſe de Theologie dans leur College de Bourges.

SURIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 364 habitans.

SURIS-le-Bois, Châtellenie Royale, qui reſſortit à la Sénéchauſſée de Saint Etienne, à Montbriſſon.

SURMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 168 habitans.

SUROIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 231 habitans.

SURTAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 680 habitans. Cette Paroiſſe releve de la Baronie de Briquebec. M. le Maréchal de Matignon en eſt Seigneur, & la Cure dépend du Prieuré de Beaumont. Elle borde la mer d'un côté, & la foreſt de Briquebec de l'autre. Il y a une Chapelle dediée à Sainte Ergonaſſe, qu'on prétend être une des compagnes de Sainte Urſule. Le plus ordinaire commerce des habitans eſt celui des choux pommés que l'on y cultive, & que l'on porte vendre dans les marchés circonvoiſins.

SURTAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 225 habitans. M. d'Elbœuf en eſt Seigneur.

SURVIE, *Superbia*, Paroiſſe, qui eſt ſur la Riviere de Vie, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 358 habitans. Il y a marché le Vendredy; c'eſt un Prieuré-Cure en regle dépendant de l'Abbaye de Silly, & l'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Martin.

SURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 274 habitans. L'Egliſe eſt toute proche de la mer.

SURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 318 habitans. M. d'Haurefort en eſt Seigneur.

SURVILLIERS, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 364 habitans.

SURY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 470 habitans.

SURY-aux-Bois, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 610 habitans.

SURY, & Vaux, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 680 habitans. C'eſt une Paroiſſe exempte de la Juriſdiction de l'ordinaire. Le Chapitre de Saint Etienne en eſt Seigneur, & en a la Juriſdiction ſpirituelle.

SURY-en-Bois, *Suriacum in Boſco*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Grenier à ſel de Sancerre, a 540 habitans.

Ce Bourg eſt ſitué ſur la Riviere de Salrene à quatre lieuës d'Aubigny & de Sancerre, & à trois lieuës de Chatillon-ſur-Loire; la petite Riviere de Notre-Heure y prend ſa ſource; l'on y ſuit la Coutume de Loris. La taille eſt perſonnelle; la Cure vaut cinq à ſix cens livres; elle eſt à la collation de l'Abbé de Saint Satur. Il en dépend vingt-ſix Métairies, cinq Moulins & vingt Hameaux, dont il y en a un de ſeize maiſons; il a une lieuë d'étenduë de tous côtés, excepté du côté de Vailly, où il n'a qu'une demie lieuë. L'on recüeille dans ſon territoire du froment & du ſeigle; il y a des prez, quatre-vingt arpens de bois taillis, & environ huit arpens de vignes. Le reſte du terroir eſt en Marne, Glotton, Chaillou, de la Bouloiſe, & du Sable. Il y a une Chapelle & un Prieuré ſimple appellé Charpignon, du revenu d'environ trois cens livres. Il y avoit autrefois une Maladrerie & un Hôpital qui n'exiſtent plus.

Il reſte encore une pierre d'Autel d'une Chapelle qui étoit ſous le titre de Saint Pardou, qui eſt tombée, & à laquelle venoit autrefois un grand concours de peuple de fort loin; l'on y vient encore pour faire des neuvaines, ſur-tout quand les fiévres ſont en regne dans le Païs.

Les habitans s'occupent à faire des toiles, & à élever des beſtiaux, qu'ils vont vendre à Aubigny, à Sancerre, à Chatillon-ſur-Loire, & aux Foires voiſines. Les lettres s'adreſſent à Briare, & à Coſne-ſur-Loire.

Madame de Maſpararaut, & Mademoiſelle de Flochecourt ſa ſœur ſont Dames de cette Paroiſſe, qui a haute, moyenne & baſſe-Juſtice; il y a même dans l'étenduë de la Paroiſſe neuf Fiefs de même nature.

Le Curé du lieu, qui a fourni ces memoires, y a ajouté pluſieurs remarques. Il dit qu'il y a dans cette Paroiſſe un endroit, où quand le ſoleil eſt clair, tout ce qui y paſſe paroît d'une couleur differente de la naturelle.

Il croit auſſi que cette Paroiſſe de Sury-ez-Bois a été autrefois une Ville, il en apporte pluſieurs preuves. Il tire la premiere d'une ancienne carte de la Province de Berry, qui la repreſente telle; la ſeconde, de ce que dans toute l'étenduë de cette Paroiſſe, l'on trouve par-tout des fondemens, que même l'on a bâti ſur un foſſé, dont on n'a point trouvé de fond; que l'on y a trouvé deux médailles, l'une de cuivre, & l'autre d'argent, & auſſi du charbon & de l'ardoiſe qui paroiſſent avoir ſervi autrefois; il fortifie ſon opinion de ce que le Château de Charpignon étoit fortifié; que dans l'étenduë de cette Paroiſſe il y a neuf Juſtices hautes, moyennes & baſſes, & il confirme le tout d'une pancarte d'un Roi de France qu'il a entre les mains, laquelle eſt de plus de trois cens ans d'antiquité, & où ce Roi dit en pluſieurs endroits, *Notre Ville de Sury-ez-Bois*.

SURY-le-Bois, Châtellenie & Juſtice Royale, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 249 habitans.

SURY-le-Comtal, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 2020 habitans.

SURY-ſur-Loire, Hameau, dans le Berry près de Leré, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel de Bourges, a 270 habitans. Ce lieu releve

du Préſidial de Saint Pierre-le-Mouſtier, & de la Prevôté de Leré, dont le Siége eſt à Tours. On y ſuit la Coutume de Loris-Montargis. La taille y eſt perſonnelle. La Cure à portion congruë. M. le Prevôt de Leré y nomme comme Seigneur du lieu. Le bas de ce terroir eſt bon en bled, quand la Loire ne déborde point, & quand l'année eſt ſeiche. Il y a quelque peu de vin. Le haut eſt deſert en bruyere, bois & épines. Le commerce principal du lieu conſiſte en bois & peaux de chévres. Le bois ſe tranſporte à Paris. L'Egliſe de ce petit lieu eſt l'une des belles du Diocèſe; mais elle a été ruinée par les heretiques; elle eſt dénuée de tout à preſent, & fort pauvre. Il n'y a auprès que deux maiſons. Le jour de Saint Jean, il y a une aſſemblée où on loüe les domeſtiques. Cet endroit eſt ſitué ſur la riviere de Loire à quatre lieuës de Sancerre, trois de Coſne, & à deux de Bony. Les lettres s'adreſſent à Coſne, ou à Neuvy.

SURZUR, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 665 habitans.

SUS

SUS, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, & Sénéchauſſée de Sauveterre, a 125 habitans.

SUS Saint-Leger, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 469 habitans.

la SUSE, Bourg, Comté, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1888 habitans. De ſon Comté releve ſoixante-ſeize Fiefs. Sa Juriſdiction s'étend ſur trente Paroiſſes. Elle eſt ſituée ſur la Sarte, à quatre lieuës du Mans. C'eſt la patrie du Cardinal Pierre de la Foreſt, Chancelier de France.

SUSMION, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée de Sauveterre, a 69 habitans.

SUSSAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 915 habitans.

SUSSAT dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 76 habitans. Ce lieu eſt ſitué à un quart de lieuë de la riviere de Sioulle. Le terroir conſiſte en terres à froment, orge, ſeigle & avoine, quelques vignes, beaucoup de noix & de fruits. M. Cadier en eſt Seigneur.

SUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 79 habitans.

SUSSIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 306 habitans.

SUSVILLE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 224 habitans.

SUT

SUTURIEU, dans le Valromey, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 200 habitans.

SUY

la SUYE, terre dans le Poitou, Election de Châtellerault: elle vaut ſix mille livres de rente.

SUZ

SUZANNECOUR, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 385 habitans.

SUZAN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 98 habitans.

SUZANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 25 habitans.

SUZANNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 385 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SUZAY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 297 habitans. M. de Romé en eſt Seigneur.

SUZE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 87 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux collines; il y a une petite Riviere qui ne peut être navigable. C'eſt un Païs de bois. Les Chanoines du Chapitre de Saint Nazaire d'Autun ſont Collateurs de la Cure. Marcheſeul eſt la Paroiſſe.

SUZE en Diois, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 270 habitans.

SUZE-la-Rouſſe, dans le Dauphiné, Diocèſe de Saint Paul-trois-Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 900 habitans.

SUZEANNE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 420 habitans.

SUZEMONT, *Suzemont*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Préſidial de Chaumont, Election de Joinville, a 56 habitans. L'Archidiacre de Rivet eſt Patron de la Cure. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Fronton Evêque de Perigueux.

le SUZON, Riviere qui traverſe le Païs de Soule en Gaſcogne, & ſe jette dans le Gave d'Oleron.

SUZON, dans l'Iſle de Belle-iſle en Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 60 habitans.

SUZOY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 195 habitans.

SUZY & Subacourt, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 505 habitans.

SY

SY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 300 habitans. La Cure vaut ſept cens livres.

SYA

SYAN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 52 habitans.

SYD

SYDEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de

Caën, Election de Valognes, a 289 habitans.

SYM

SYMEYROLS, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement, & Intendance de Bordeaux,

Election de Sarlat, a 363 habitans.

SYN

SYNIARIUM, Prieuré, Ordre de Clugny. *Voyez* Sauxillange.

SAINTS

AA

SAINT AARON, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieux, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieux, a 168 habitans.

S. AARON, Iſle de la Bretagne, où a depuis été bâtie la ville de Saint Malo. *Voyez* Saint Malo.

AB

S. ABIT, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 92 habitans.

S. ABRAHAM, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 137 habitans.

S. ABRIS, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 360 habitans.

AC

S. ACHEUIL-lez-Amiens, *Abbatia Sancti Acheoli prope Ambianum*, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 145 habitans. C'eſt une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin de la Congregation de Sainte Geneviéve; elle eſt près d'Amiens; ç'en étoit autrefois la Cathedrale; alors elle étoit ſous l'invocation de Notre-Dame.

S. ACQUELIN, & Commanderie de Boſſet, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1750 habitans.

S. ACQUIEN-d'Hautefort, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 585 habitans. *Voyez* Hautefort.

AD

S. ADRIEN de Betiſy, Prieuré dépendant de Saint Quentin de Beauvais; il vaut neuf cens livres.

AF

S. AFFAIRE-la-Montagne, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes, à une lieuë de Feilletin; les terres ſont abondantes en ſeigle, bled noir, avoines & raves, les pacages y ſont excellens; l'on y éleve beaucoup de beſtiaux, que l'on vend aux foires de Feilletin; il y a quelques bois taillis & modernes, qui appartiennent à divers particuliers; il n'y a point de menus fruits; les habitans ſont fort laborieux, ils ſont aiſez. Les Chanoines du Chapitre d'Aubuſſon en ſont Seigneurs.

S. AFFRIAND, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 995 habitans.

S. AFRIQUE, ou S. Frique, *Fanum Sancti Africani*, Ville, Juſtice Royale, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 400 habitans. Cette Ville, quoique petite, eſt aſſez renommée; elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Sorges près de Vabres, & de la riviere de Durbie, ſur laquelle elle a un pont. Il y a un Chapitre de douze Canonicats, qui valent trois cens livres chacun, & un Couvent de Cordeliers.

S. AFRIQUE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 329 habitans.

AG

S. AGNAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 450 habitans.

S. AGNIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 339 habitans.

S. AGNY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 435 habitans.

S. AGOULIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 312 habitans.

S. AGREVE, *Fanum Sancti Agripani*, Ville, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1610 habitans. Cette ville eſt ſituée au pied des montagnes à l'Orient, à huit lieuës de la Ville du Puy.

S. AGRICOL, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 495 habitans.

AI

S. AIGNAN, *Fanum Sancti Aniani*, Ville, Duché, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de

de Romorantin, a 1958 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Cher, aux confins de la Touraine & du Blaiſois, à vingt lieuës à l'Occident de Bourges. Ce n'étoit autrefois qu'un hermitage dedié à Saint Aignan, auprès duquel il y avoit un Château nommé Hagar. Eudes I. Comte de Blois l'augmenta conſiderablement, & en fit une ville qu'il donna à Geofroy de Donzy. De la Maiſon de Donzy; elle a paſſé ſucceſſivement dans celles de Châtillon, de Bourgogne & de Chalon, où elle entra par le mariage d'Alix de Bourgogne, Comteſſe d'Auxerre, avec Jean de Chalon. En 1274, Marguerite de Chalon, Comteſſe de Tonnerre la porta à Olivier d'Uſſon, Seigneur de Caſale-lez-Clairay. Loüiſe d'Uſſon leur arriere-petite fille épouſa en 1446 Merry de Beauvilliers, Seigneur de la Ferté-Imbert, Bailly de Blois, d'où elle a paſſé à François de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, en faveur duquel elle fut érigée en Duché, l'an 1663, & en Pairie en 1665. Il y a un Chapitre compoſé de huit Chanoines, d'un Doyen & d'un Chantre. Il y a auſſi un Couvent de Capucins, un de Bernardines & un d'Urſulines.

S. AIGNAN, *Sanctus Anianus*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 465 habitans.

S. AIGNAN, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thieri, à 275 habitans.

S. AIGNAN, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 165 habitans. Ce lieu eſt du Preſidial & du Bailliage de Reims, il ſe regit par la Coutûme de Vermandois. C'eſt un Doyenné du Diocèſe de Reims; il eſt ſur la petite riviere de Bar, à une lieuë & demie de Bar, & à une lieuë de Donchery. La Cure eſt d'environ cinq cens livres; il en dépend un hameau nommé Villers-ſur-Bar. Son territoire produit du méteil, du ſeigle & de l'orge; il y a des prez marécageux & une foreſt nommée la Queuë de Cheveuſe. M. le Comte de Grandpré en eſt Seigneur. Son commerce ſe fait à Sedan, où l'on adreſſe ſes lettres par la poſte.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 210 habitans. M. le Veneur en eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 976 habitans.

S. AIGNAN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 52 habitans.

S. AIGNAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 503 habitans.

S. AIGNAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 322 habitans.

S. AIGNAN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement de Bordeaux, Election de Condom, a 150 habitans.

S. AIGNAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 150 habitans.

S. AIGNAN, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 272 habitans.

S. AIGNAN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbonlancy, a 533 habitans. Ce lieu eſt proche de la riviere de Loire, qui eſt navigable à une lieuë au deſſous de Digoin. Le païs eſt de plaines & côteaux ſabloneux, en quelques endroits pierreux, en d'autres, il y a beaucoup de bruyeres & de fougeres. Il y a des vignes en divers clos. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Eſtienne de Grammont à la collation de l'Ordre de Grammont; il vaut trois cens livres de rente. Il y a un Fief nommé la Bonduë, & il dépend de Saint Aignan, un hameau nommé Saint Denis.

S. AIGNAN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 149 habitans.

S. AIGNAN, dans l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 430 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine, ſes terres ſont maigres & ne produiſent que du ſeigle, de l'avoine & du bled noir; l'on y fait commerce de moutons. Quelques habitans vont travailler dans les Provinces voiſines. M. le Marquis de Saint Julien la Rochette en eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 115 habitans.

S. AIGNAN, ou Saint Chignan de la Corne, *Fanum Sancti Aniani*, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Saint Pons de Tommieres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Saint Pons de Tommieres, a 240 habitans.

Il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoit, ſur la Vezenobre, entre Saint Pons & Beſiers. Cette Abbaye étoit fort celebre dans le neuviéme ſiécle, ſous la diſcipline d'un Saint Benoît qui étoit pour lors fort illuſtre. Cette Abbaye rend quatre mille livres à ſon Abbé.

S. AIGNAN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 410 habitans.

S. AIGNAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 302 habitans.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 445 habitans.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 45 habitans. M. l'Abbé de Preaux en eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 123 habitans.

S. AIGNAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 260 habitans.

S. AIGNAN, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 520 habitans.

S. AIGNAN, Prieuré, dans l'Election de Tonnerre valant huit cens livres.

S. AIGNAN-de-Vercors, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 260 habitans.

S. AIGNAN-des-Noyers, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Inten-

dance de Bourges, Election de S. Amand, Presidial de Bourges, Bailliage & Grenier à sel de Sancoins, a 225 habitans. La taille est personnelle. La Cure vaut cinq cens livres. L'Abbé de saint Sulpice de Bourges en est collateur. Le terroir est abondant en bled, seigle, avoine & pâturages. Son commerce est en bled & en bestiaux. Le Duc de Levy en est Seigneur. Ses lettres s'adressent à Sancoins.

S. AIGNAN-en-Crânois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontiers, a 410 habitans.

S. AIGNAN-en-Lassay, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 790 habitans.

S. AIGNAN & Gennes, dans l'Anjou. *Voyez* Gesnes.

S. AIGNAN-le-Malherbe, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

S. AIGNAN sous Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 566 habitans.

S. AIGNAN-sur-Erre, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 245 habitans.

S. AIGNAN-sur-Ry, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 234 habitans. Mademoiselle de Seignelay en est Dame.

S. AIGNES, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy. a 492 habitans.

S. AIGULIN, Bourg, deçà la Dronne, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

S. AIGULIN, Bourg, delà la Dronne, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

AL

S. ALARY, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 214 habitans.

S. ALARY, Bourg, dans Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Bordeaux, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 289 habitans.

S. ALARY, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 114 habitans.

S. ALBAIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 318 habitans. Ce lieu est situé sur un côteau à un quart de lieuë de la riviere de Saone. Il y a des vignes au dessus du côteau. Le fief de Chanseau, le hameau de Montrachis & trois métairies en dépendent.

S. ALBAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1492 habitans.

S. ALBAN, dans la Bourgogne, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 550 habitans.

S. ALBAN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieuc, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieuc, a 168 habitans.

S. ALBAN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 513 habitans.

S. ALBAN & Vitrieux, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne a 414 habitans.

S. ALBAN, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 108 habitans. Il y a trois fontaines d'eaux minerales dans ce Village, qui est situé à une lieuë & demie de Roanne; ses eaux sont aigrettes & vineuses: elles participent de la roüille de fer.

S. ALBAN-de-Gaselaze, dans le hau-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 112 habitans.

S. ALBAN-en-Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. ALBANDAY, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 792 habitans.

S. ALBERT, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 214 habitans.

S. ALBIN. *Voyez* Saint Albain.

S. ALBIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 52 habitans.

S. ALBY-d'Aygueſonde & dependances, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 204 habitans.

S. ALBY & S. Perdou, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 348 habitans.

S. ALESPISSE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechaussée & Recette de Morlas, a 114 habitans.

S. ALEXANDRE, dans le bas Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 612 habitans.

S. ALEXANDRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 218 habitans.

S. ALGY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 525 habitans.

S. ALIVES, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 164 habitans.

S. ALLIRE, *S. Illidius*, & Mouton, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1589 habitans.

Ce Bourg est situé à cinq cens pas de la ville de Clermont, au midi, dans la plaine, au bord de la petite riviere de Tiretaine. Il y a une ancienne Abbaye, qui a d'abord été dédiée à Notre-Dame d'Entretains, par saint Austremoine, premier Evêque de Clermont; ensuite elle a été dé-

diée à saint Allire & à saint Clement, Pape & Martyr. Le nom de saint Allire, qui y a été enterré, lui est resté: elle a été détruite par les Normands, & depuis rétablie en 916. cedée aux Religieux de Cluny en 958. unie à la Congregation de Chez. Benoît, vers l'an 1500. & à celle de saint [illegible] en 1636. L'Abbé est électif par le Chapitre general de la Congregation, depuis la résignation de Jacques d'Amboise son Abbé Commandataire en 1505. le 15 de Mars. Cette résignation fut confirmée par le Concordat; de sorte que cette Maison est l'une des six regulieres dont le titre appartient à Saint Benoît.

S. ALLIRE, *S. Illidius*, près la Chaise-Dieu, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 640 habitans.

S. ALLIRE, près Monthoissier, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 394 habitans.

S. ALLIRE-sous-Auron, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 518 habitans.

S. ALLIRE-aux-Montagnes, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 470 habitans.

S. ALLIRE-aux-Montagnes, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 246 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine à quinze lieuës de Moulins & à une demie lieue de l'Allier: entre ses terres quelques-unes sont en pente, couverte de Graviers & de cailloux; mais les autres sont douces, abondantes en seigle & en foins, ses pacages sont bordés de bruyeres; l'on y fait un commerce assez profitable de bestiaux. Il y a quelques noyers, trois petits étangs, un canton de bois de haute-futaye de peu d'étenduë, & un peu de vignes. M. de Rochepierre en est Seigneur.

S. ALLIRE de Valence, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 74 habitans. Cette Paroisse est à huit lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier, dans une plaine avec quelques côteaux. Elle a des terres fortes & abondantes en froment. L'on y recüeille aussi assés abondamment d'orges, d'avoines & de foins gras. L'on y fait un petit commerce de bestiaux. Il y a aussi des vignes de bon rapport. M. de Fombert en est Seigneur.

S. ALOUESTRE, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 201 habitans.

S. ALOY de Vulgo, & Josser, annexe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 25 habitans.

S. ALVARD, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 92 habitans.

S. ALVERE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 2040. habitans.

A M

S. AMADOR, *S. Amator*, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 98 habitans.

S. AMADOU, *S. Amator*, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 322 habitans.

S. AMAND, Ville, *Oppidum S. Amandi*, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Chef-lieu d'une Election, a 2268 habitans. Il y a un Grenier à sel. S. Amand est situé au bord du Cher sur les frontieres du Berry, à sept lieuës au midi de Bourges, & à près de neuf lieuës de Moulins au nordo-ûest. Elle a été bâtie vers l'an 1410. sur les ruines de celle d'Orval, qui dans ce temps-là, fut prise & brûlée par les Anglois *Voyez* Orval.

S. Amand est divisée en deux; la Ville, & le vieux Château. La premiere, qui est située où l'on tenoit les Foires d'Orval, appartient à M. le Prince, comme une dépendance de la terre d'Orval, & le Château à M. de Montmorin. L'Election de S. Amand est fort chargée de bois, dont le commerce se fait sur la riviere de Cher qui la traverse; mais soit que les habitans de ces cantons soient naturellement paresseux & nonchalans, soit qu'ils soient trop pauvres, ils ne réüssissent dans aucune sorte de commerce. Il y a un petit vignoble aux environs de S. Amand, qui produit du vin d'une si petite qualité, qu'il ne s'en fait aucun débit. Cependant la récolte en est ordinairement si abondante, que le vin est souvent moins cher que le vaisseau qui le renferme; c'est ce qui entretient la paresse naturelle du peuple. Toute cette Election est entierement dans le Gouvernement du Bourbonnois.

S. AMAND *Oppidum, S. Amandi in Pabulâ*, Ville, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Chef-lieu d'une Recette & d'une Subdelegation, a 4696 habitans. Elle est située sur la Scarpe, dans le quartier de Peule, dans le Tournaisis, à trois lieuës de Valenciennes, & à quatre de Tournay. Ce lieu se nommoit ci-devant *Elnone*, du nom d'un ruisseau qui y tombe dans la Scarpe. S. Amand, Evêque Regionaire, y fonda une celebre Abbaye nommée d'abord *Monasterium Elnonense*, & depuis *Abbatia S. Amandi in Pabulâ*: ce fut le Roi Dagobert qui la dota la onziéme année de son regne, selon les uns, & selon d'autres la neuviéme année, qui tomberoit à l'an 637. Cette derniere opinion paroît plus vrai-semblable, parce que ce Prince mourut l'an 638. selon le P. le Cointe. S. Amand fit d'abord construire deux Eglises; l'une sous l'invocation de S. Pierre, Prince des Apôtres, desservie par des Religieux, & pour leur usage particulier, & l'autre sous l'invocation de S. André, desservie par des Prêtres seculiers sous un Doyen pour l'usage du peuple. Cette derniere Congregation a subsisté jusqu'en 1200. qu'elle a été supprimée par Guillaume Archevêque de Reims, Cardinal Legat du Saint Siége, avec l'approbation d'Innocent. II. Nos Rois gratifierent les Abbés de la Seigneurie du territoire qui leur appartient encore. Cette Abbaye a embrassé la Regle de S. Benoît; elle est en regle, & les revenus montent à cent mille livres. Les Abbés ont toujours reconnu les Rois de France, jusqu'au regne de François I. que Charles-Quint s'en fit ceder l'hommage. Loüis XIV. ayant repris la Ville en 1667. elle est restée à la France par les derniers traités de paix. Il y a auprès de cette Ville, dans une prairie, une fontaine d'eau minerale, dont l'eau est claire, & insipide; on en prend contre la gravelle, & contre

les obſtructions. Depuis la paix d'Utrech, l'on a uni cette Place, qui a reſté à la France, à la Châtellenie d'Orchies.

S. AMAND, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1075 habitans.

S. AMAND, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1812 habitans. Ce Bourg n'eſt éloigné de S. Saturnin que d'un quart de lieuë; ils ſont unis l'un à l'autre par une belle allée de Tilleüil; ils appartiennent auſſi tous les deux au Marquis de Broglio.

S. AMAND, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 1335 habitans. Il y a une Commanderie de Malthe, deſtinée à des Freres ſervans de l'Ordre; elle rapporte quatre mille livres de rente. Le principal lieu de cette Commanderie eſt à Hautecourt, ſitué près d'Epence.

S. AMAND, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1114 habitans.

S. AMAND, Terre dans l'Election de Poitiers, valant quatre mille livres de rente au Sieur S. Amand de Rochechoüard.

S. AMAND, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vandôme, a 450 habitans.

S. AMAND, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 114 habitans.

S. AMAND, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 75 habitans.

S. AMAND, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 990 habitans.

S. AMAND, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 218 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de Montagnes, à demie lieuë d'Aubuſſon; bonnes terres à ſeigle, bled noir, avoines & raves; les foins & pacages ſont bons, & ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, dont ils font commerce aux foires de Feuilletin & de Chenerailles; il y a quelques bois taillis, point de menus fruits; les habitans ſont laborieux, induſtrieux, & aſſez commodes. M. de Saint Maixant & la Dame des Granges de Ponx en ſont Seigneurs.

S. AMAND de Coli, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 453 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Terraſſon, à quatre lieuës de Sarlat. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin. Elle prend le nom de ſon Auteur & Patron, dont on fait la Fête le ſept des calendes de Juillet ſous le vocable de S. Amand, compagnon de Saint Sorus & de Saint Cyprien. Quant à ſon ſurnom de Coli, il vient d'un Château voiſin appartenant à l'Abbé, ou plutôt de la riviere de Coli qui y prend ſa ſource, & arroſe le vallon où eſt bâtie cette Abbaye. Saint Amand eſt un lieu très-fortifié, environné de murailles très-hautes, très-épaiſſes, & munies de tours; mais tous les lieux reguliers ont été détruits, comme l'on croit, par les Anglois. Il ne reſte que l'Egliſe qui eſt un fort bel ouvrage; quatre Chanoines Reguliers y font l'Office Divin. On compte juſqu'en 1706. dix-neuf Abbez de ce Monaſtere.

S. AMAND de Roquepine, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 75 habitans.

S. AMAND des Haures-terres, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 210 habitans. Madame Damfreville en eſt Dame. *Voyez* Haures-terres.

S. AMAND, & la Beylie, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1445 habitans.

S. AMAND-Jarloudeix, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 339 habitans.

S. AMANS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1015 habitans.

S. AMANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 819 habitans.

S. AMANS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 547 habitans.

S. AMANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 272 habitans.

S. AMANS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 260 habitans.

S. AMANS, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

S. AMANS, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. AMANS, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1060 habitans.

S. AMANS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 348 habitans.

S. AMANS de Noire, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 466 habitans.

S. AMANT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 146 habitans.

S. AMANT de Boiſſe, *S. Amantius de Buxid*, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 900 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë de la Rochefoucault, ſur la droite de la riviere de Tardonne, ou Tardoire, à peu de diſtance de la Charente. Il doit ſon origine & ſon nom à une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui vaut cinq mille livres à ſon Abbé. S. Amand, dont elle a pris le nom, étoit natif de Bordeaux. En paſſant ſur le territoire d'Angoulême, Saint Eparches ou Cybard lui perſuada de ſe retirer au déſert de Boiſſe. Il y fut dans le deſſein d'y mener la vie ſolitaire, & y finit effectivement ſes jours l'an 600. treize ans après la mort d'Eparchius. Cette Maiſon prit ſes commencemens ſous la regle de Saint Benoît,

& s'établit des libéralités des Comtes d'Angoulême, principalement du Comte Arnauld, qui en conſequence d'un vœu en devint le reſtaurateur, vers l'an 988. & de Guillaume fils d'Arnauld, qui acheva heureuſement l'ouvrage de cet édifice que ſon pere n'avoit que commencé.

S. AMANT de Serres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 369 habitans.

S. AMANT de Tairac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 770 habitans.

S. AMANT de Termes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 160 habitans.

S. AMANT de Verg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. AMANT le Petit, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 74 habitans.

S. AMANT-Magnazeix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 396 habitans.

S. AMANT, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

S. AMARAN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. AMAUSSET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 173 habitans.

S. AMBREUIL, dans la Bourgogne, Diocèſe, de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 168 habitans. Son finage eſt ſitué dans un fond entouré d'étangs. Il n'y a de riviere qu'à un demi quart de lieuë; c'eſt la Groſne: on la paſſe ſur une Barque. Le moulin à papier & ſaint Eloy en dépendent.

S. AMBROISE, *Oppidum S. Ambroſii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1640 habitans. Cette petite Ville eſt au bord de la Ceze.

S. AMBROISE de Bourges, *Abbatia S. Ambroſii Bituricenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin: elle eſt de la reforme, & vaut à l'Abbé huit mille livres de rente. *Voyez* Bourges.

S. AMBROISE ſur Arnon, *S. Ambroſius ſuper Arnonem*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel d'Iſſoudun, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Arnon à deux lieuës d'Iſſoudun; il eſt de la Prevôté de Mareüil, & de la Châtellenie d'Iſſoudun. La taille y eſt perſonnelle: la Cure eſt de trois cens livres à la collation du Treſorier de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le terroir eſt ſterile: il y a quelques vignes, quelques prez & de mauvais bois. Il y a un Prieuré ſeculier qui eſt devenu regulier ſous titre de penſion annuelle pendant le vivant du reſignateur, en faveur des Religieux Benedictins de l'Abbaye de ſaint Sulpice de Bourges. Ce Prieuré peut produire douze cens livres de rente. M. de Roize Seigneur de Mareüil, l'eſt auſſi de cette Paroiſſe. L'on adreſſe les lettres par Iſſoudun. Les habitans font un petit commerce de menus beſtiaux; ils ne s'occupent du reſte qu'à la culture des terres, ne ſont pas fort induſtrieux ni actifs, ils menent une vie dure.

S. AMOUR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 545 habitans. C'eſt un païs de vignes ſitué en montagnes.

S. AMOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 418 habitans. C'eſt une petite Ville qui eſt ſituée aux frontieres de la Breſſe, à ſix lieuës de Tornus. Il y a un Chapitre.

AN

S. ANASTASE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 125 habitans.

S. ANASTAZI, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 620 habitans.

S. ANDELIN, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, Grenier à ſel de Coſne, a 340 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une demie lieuë de Poüilly. Il eſt de la Pairie de Donzy, & ſe regit ſelon la Coutume d'Auxerre. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Laurent; ſon revenu eſt de mille livres: le terrain eſt cultivé en bled & en vignes. C'eſt une haute-Juſtice dont le ſieur Raiſſant de Guelis, ancien Avocat au Parlement, eſt Seigneur. L'on adreſſe les lettres par la poſte à Poüilly. Le peuple eſt doux & laborieux.

S. ANDEOL, le Bourg ſaint Andeol, *Fanum S. Andeoli*, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 2815 habitans. Ce Bourg eſt conſiderable; il eſt ſitué aux conflans de l'Ardeche & du Rhône, à deux lieuës au midi de Viviers. L'Evêque de Viviers y fait ordinairement ſa réſidence. Il a pris ſon nom de ſaint Andeol, que l'on dit y avoir été martyriſé en 190. ce qui donneroit une grande ancienneté à ce Bourg; on dit qu'il ſe nommoit alors *Gento*: pluſieurs lui donnent le titre de Ville. L'on y voit le tombeau de S. Andeol dans la principale Egliſe: il y a un Couvent d'Urſulines & un de Recolets.

S. ANDEOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 207 habitans.

S. ANDEOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 238 habitans.

S. ANDEOL-de-Berc, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 178 habitans.

S. ANDEOL-de-Fourchades, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 452 habitans.

S. ANDEOL & S. Eſtienne, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 243 habitans. Ce ſont deux Villages ſitués dans la Vallée de Quint, au bord d'un ruiſſeau nommé Sure qui ſe jette dans la Drome.

S. ANDEUX & Perriere, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 163 habitans.

S. ANDIOL, *C. de Sancto Andiolo*, dans la Provence, Diocèse d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Tarascon, a 268 habitans.

S. ANDOCHE & Trecourt, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

S. ANDOEL-le-Chaſtel, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 799 habitans.

S. ANDRE', *Sanctus Andreas*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodéve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodéve, a 940 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1590 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 915 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 490 habitans. M. de Beaufort en eſt Seigneur. Ce Bourg donne le nom à une partie de la grande plaine qui ſe trouve dans le Diocèse d'Evreux. On appelle cette partie, ſituée aux environs de Saint André, la Campagne de Saint André. Ce Bourg eſt ſitué entre Paſſy & Nonancourt. On y tient un marché.

S. ANDRE', Bourg dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 490 habitans.

S. ANDRE', dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1060 habitans.

S. ANDRE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 818 habitans.

S. ANDRE', Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Souveraineté d'Ardres, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne; elle a été fondée en 1084, par Baudoüin, Comte de Boulogne & de Guine. L'Abbé joüit de deux mille livres de rente. Ce n'eſt plus qu'un titre ſans Egliſe ni Monaſtere.

S. ANDRE', dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 670 habitans.

S. ANDRE', dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 296 habitans.

S. ANDRE', dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 429 habitans.

S. ANDRE', dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 390 habitans.

S. ANDRE', dans le Rouſſillon, Diocèse de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 268 habitans.

S. ANDRE', dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. ANDRE', dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, Chambre à ſel de Louhans, a 123 habitans. C'eſt un païs de Broſſailles.

S. ANDRE', Paroiſſe en Bourgogne, de laquelle dépend une partie du Fauxbourg de Saint André d'Autun, & le Fief des Champs, Diocèse, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon; elle eſt ſituée proche d'Autun. Il n'y a qu'une petite riviere avec un pont. C'eſt un païs de plaine. L'Abbé de Saint Martin d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, nommé Saint Roch, de trois cens livres de rente. L'Abbé de Saint Martin d'Autun en eſt auſſi collateur.

S. ANDRE', dans la Flandre Wallonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 96 habitans.

S. ANDRE', dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S. ANDRE', dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 385 habitans.

S. ANDRE', dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 176 habitans.

S. ANDRE', dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 160 habitans.

S. ANDRE'-Caſceze, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 464 habitans. Ce lieu eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt ſitué à la ſource de la riviere de Ceze.

S. ANDRE', dans le Languedoc, Diocèse de Lodéve. L'Egliſe eſt dediée à Saint André. Le Curé a deux Vicaires. Il y a une Chapelle & une Confrairie de Penitens blancs. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'une place fertile en olives & en figues, entre l'Herau & Lergo, à demie lieuë de ces deux Rivieres, à une lieuë de Clermont de Lodéve, & à ſix de Montpellier. Il y a une grande place, avec une fontaine entourée d'arbres. Le territoire porte beaucoup d'huiles, d'amandes, de vins & de bleds. Il y a nombre de Marchands qui font des eaux-de-vie. M. l'Eveque de Lodéve eſt Prieur & Seigneur de ce lieu.

S. ANDRE'-d'Ablon, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 240 habitans.

S. ANDRE' de Beaugé, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 69 habitans.

S. ANDRE' de Bohon. *Voyez* S. Georges de Bohon.

S. ANDRE' de Briord, Baronie, dans la Breſſe, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 486 habitans. Ce lieu députe aux Aſſemblées de Bugey.

S. ANDRE' de Buxeol, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 365 habitans.

S. ANDRE' de Cabeſſe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 363 habitans.

S. ANDRE' de Clion, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1130 habitans.

S. ANDRE' de Crugieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 232 habitans.

S. ANDRE' de Double, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 214 habitans.

S. ANDRE' de Gonſer, *Monaſterium ſancti Andreæ in Gonferno*, ou *Sceforno*, Abbaye de Bernardins en Normandie, Diocèſe de Seez. Elle eſt ſituée à une lieuë & demie de la ville de Falaize ſur le chemin d'Argentan. Cette Abbaye eſt fille de Savigny, & fut fondée l'an 1130. pa Guillaume Talvas, Comte de Seez & de Ponthieu. Tout y eſt grand, ſon Egliſe, ſa ſacriſtie, ſon cloître, ſon dortoir & ſes jardins. Tous ſes bâtimens ſont fort bien entretenus, & la tour qui eſt ſur le milieu de la croiſée de l'Egliſe eſt un ouvrage très-eſtimé.

S. ANDRE' de Gouldois, Bourg. *Voyez* Gouldois.

S. ANDRE' de Magencoule, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1215 habitans.

S. ANDRE' de Seignaux, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 770 habitans.

S. ANDRE' de la Marche, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Belley, a 820 habitans.

S. ANDRE'-des-Bois, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 216 habitans. C'eſt une Abbaye de Premontrés ſituée entre Heſdin & Montreüil, à deux petites lieuës d'Heſdin: ce n'étoit autrefois qu'une dépendance de l'Abbaye de Dom Martin. Elle a depuis eté érigée en Abbaye l'an 1163. par Thierry, Evêque d'Amiens: elle eſt en regle.

S. ANDRE'-des-Eaux, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 98 habitans.

S. ANDRE'-des-Enfangeats, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 456 habitans.

S. ANDRE' de Valborgne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1825 habitans.

S. ANDRE'-d'Herbelot. *Voyez* Herbelot.

S. ANDRE'-d'Hebertot, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 1038 habitans. Madame d'Hebertot en eſt Dame.

S. ANDRE'-d'Huiria, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 114 habitans.

S. ANDRE'-du-Bois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 638 habitans.

S. ANDRE'-du-Coing, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 408 habitans.

S. ANDRE' en Foreſt, *S. Andreas in Nemore*, Abbaye de Premontrés, ſituée au Diocèſe d'Amiens, entre Heſdin & Montreuil. Elle a été fondée l'an 1156. par Guillaume de S. Omer.

S. ANDRE' en Gouffay, ou Goulfer. *Voyez* S. André de Gonfer.

S. ANDRE' en Rochaine, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 869 habitans.

S. ANDRE'-en-Rozen, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 864 habitans.

S. ANDRE', dépôt de ſel, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 216 habitans.

S. ANDRE', dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 345 habitans.

S. ANDRE', dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 936 habitans.

S. ANDRE', en terre plaine, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 159 habitans. Il y a des fiefs, des grandes Maiſons & des Chapelles qui en dépendent. Le Chapitre de Montreal eſt collateur de la Cure.

S. ANDRE', & Hinx. *Voyez* Hinx.

S. ANDRE'-Fariviller, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 395 habitans.

S. ANDRE'-hors-Cité, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 25 habitans.

S. ANDRE'-la-Campagne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

S. ANDRE'-la-Coſte, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 205 habitans.

S. ANDRE'-la-Freſſinouze, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 260 habitans.

S. ANDRE'-la-Palud, dans le Dauphiné, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 459 habitans.

S. ANDRE'-le-Bas; c'eſt une Abbaye de Benedictins dans la ville de Vienne en Dauphiné: mais comme ils vivent ſéparément, & à la maniere des Chanoines, elle a rang parmi les Chapitres; l'Abbé Commandataire en tire deux mille livres, & diſpoſe de tous les Offices, ainſi que des Places Monacales, qui ſont au nombre de douze. Le Chapitre n'a que quatre mille livres de revenu. Le Monaſtere fut bâti dans la Ville de Vienne par le Duc Ancemon, l'un des grands Seigneurs de la Cour du Roy Gontrand, à la priere de ſa fille Religieuſe de Saint André-le-Haut. L'évenement le plus conſiderable qui y ſoit arrivé, eſt la premiere ſolemniſation de la Fête-Dieu, & la premiere Proceſſion, où l'Hoſtie fut portée par le Pape Clement V. en preſence des Rois & des Prelats qui avoient aſſiſté au Concile. *V.* Vienne.

S. ANDRE'-le-Bouchoux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 56 habitans.

S. ANDRE'-le-Deſert, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâ-

con, Grenier à sel de Clugny, a 490 habitans. Elle est située dans une plaine, à deux grandes lieuës de Clugny ; c'est le grand chemin de Chalon à Charolles ; il y a peu de vignes ; les hameaux de Chizy, Mazilly, les Garroux, Sainte Colombe, & cinq métairies séparées en dépendent. C'est une Châtellenie Royale qui ressortit au Bailliage de Mâcon.

S. ANDRE'-le-Haut, Abbaye de filles dans la ville de Vienne, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée dans le sixiéme siecle par Saint Lermien, Abbé de Saint Pierre. Cette Abbaye possede trois mille livres de revenu. *Voyez* Vienne.

S. ANDRE'-le-Panoux, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 364 habitans.

S. ANDRE'-le-Puy, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 183 habitans.

S. ANDRE'-lez-Clermont, *S. Andreas in suburbio Claromontensi*, Abbaye Reguliere de l'Ordre de Premontré. Elle doit sa fondation, qui est de l'année 1149. à Guillaume V. Comte d'Auvergne, & à Jeanne de Calabre sa femme. On y voit les tombeaux des Comtes de cette Ville, & des Dauphins d'Auvergne.

S. ANDRE'-lez-Gap, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 310 habitans.

S. ANDRE' près Villeneuve-lez-Avignon, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Avignon, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 214 habitans.

C'est une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée vers l'an 980. sur une montagne que l'on appelloit Andaon, par Warnier Evêque d'Avignon. Elle est dédiée à Saint André, Saint Martin, & Saint Michel. Elle a été unie à la Congregation de Saint Maur en 1627. L'on a construit sur la même hauteur un Fort qui a rang de Gouvernement de place, de la Lieutenance des Sevennes, & du Gouvernement militaire de Languedoc. L'Abbé joüit de cinq mille cinq cens livres de rente. M. Piganiol a voulu reprendre Messieurs de Sainte-Marthe, sur ce qu'ils avoient attribué cette Abbaye au Diocèse d'Avignon ; c'est lui-même qui s'est trompé, & ce qui l'a induit dans cette erreur, c'est parce que cette Abbaye, & plusieurs lieux des environs, sont de la Recette d'Usez. Mais il n'a pas remarqué que plusieurs Diocèses de Languedoc avoient dans leur Recette des Paroisses qui étoient d'un autre Diocèse ; comme dans la Recette du Diocèse de Viviers, il y a plusieurs Paroisses qui sont du Diocèse de Vienne, & d'autres du Diocèse de Valence ; dans la Recette du Diocèse de Nismes, il y en a plusieurs qui sont du Diocèse d'Arles, parce que les Prelats dont dépendent ces Paroisses, n'étant point appellez aux Etats du Languedoc, il a fallu joindre aux Recettes des Diocèses voisins les Paroisses, qui étoient en-deçà du Rhône, de leur district.

S. ANDRE', Forêt Royale, de six cens soixante-deux arpens, de la Maîtrise de Comenges.

S. ANDRE' sur Cailly, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 324 habitans. M. le Marquis de Cailly en est Seigneur.

S. ANDRE' sur Mareüil, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 500 habitans.

S. ANDREAS, Bourg, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 2440 habitans.

S. ANDREAU, dans le haut-Armagnac, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-vallées, a 286 habitans.

S. ANDREAU, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

S. ANDRIEU, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. ANGE, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 213 habitans.

S. ANGE, Prieuré Conventuel, de l'Ordre de Saint Benoît, composé de huit Religieux, dans le Diocèse de Limoges. C'est le même que S. Angel.

S. ANGEAU, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 245 habitans.

S. ANGEL, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 950 habitans. Il y a eu autrefois une Abbaye dédiée à S. Michel.

S. ANGEL, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 428 habitans.

S. ANGEL, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 412 habitans.

S. ANGEL, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 234 habitans.

S. ANGES, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 225 habitans.

S. ANNE-de-Toste, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 190 habitans. C'est à M. le Cardinal de Polignac.

S. ANTELME, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 1900 habitans.

S. ANTHOT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 69 habitans.

S. ANTOINE, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1160 habitans. Ce Bourg est situé dans un fond entre deux montagnes à dix lieuës de Vienne, à une lieuë de S. Marcellin, & à une demie lieuë de l'Isere. Il doit son origine à la celebre Abbaye, qui fait l'article suivant.

S. ANTOINE, celebre Abbaye, dans le Viennois en Dauphiné ; cette Abbaye est chef d'un Ordre particulier qui suit la regle de S. Augustin ; il y a d'ordinaire soixante Religieux Prêtres sans les Novices & les Freres ; mais on ne connoît gueres le produit de leur revenu, parce qu'ils font valoir eux-mêmes leurs biens ; on l'estime neanmoins à quarante mille livres selon le bruit commun. Cette Maison est située à dix lieuës de Vienne, dans un Bourg autrefois nommé la Motte-aux-Bois, & qui a pris son nom de S. Antoine des

Reliques

Reliques de ce Saint, qui y furent apportées de Constantinople par un Seigneur nommé Gosselin, que l'on croit la tige de la maison de Poitiers. Le Pape Urbain II. en établit le culte long-temps après ; & comme il regnoit en ce temps-là une maladie épidemique, nommée le feu S. Antoine, qui faisoit de grands ravages, on commença à y faire des vœux & des pelerinages, ce qui donna occasion à deux Gentilshommes voisins d'y bâtir un Hôpital pour servir de retraites aux malades. Plusieurs personnes dévotes se joignirent à leur Institut, dont ils obtinrent la confirmation du Pape. Leur Superieur General prenoit la qualité de Maître ou Commandeur, & il y en avoit eu dix-sept, jusqu'en 1297. qu'Aimond de Montigny prit la qualité d'Abbé, la Maison ayant été érigée en Abbaye par Boniface VIII. Il acquit la Seigneurie du lieu, fit l'union de la grande Eglise de S. Antoine à son Hôpital, au moyen d'un dédommagement qu'il paya aux Religieux de Mont-Major d'Arles, auxquels elle appartenoit par la concession d'Urbain II. Enfin il donna une forme parfaite à l'Ordre de S. Antoine, qui s'est depuis répandu par toute la France, & dont cette Abbaye-ci est le Chef d'Ordre. Elle fut ruinée en 1561. par les Huguenots. L'Abbé Loüis de Langheitte en commença la réparation douze ans après. Il n'y a de tout l'Ordre que cette Maison qui a titre d'Abbaye ; les Supetieurs des autres Maisons n'ont que la qualité ou le titre de Maîtres ou Commandeurs. L'Abbé est électif & régulier.

S. ANTOINE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 490 habitans. M. le Comte d'Evreux en est Seigneur.

S. ANTOINE, dans la Lomagne, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 210 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut aux Antonins de Toulouse deux mille cinq cens livres.

S. ANTOINE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 166 habitans.

S. ANTOINE, dans la Provence, Diocèse de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 160 habitans.

S. ANTOINE d'Auberoche, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 190 habitans.

S. ANTOINE de Sommaire, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 539 habitans.

S. ANTOINE du Rocher, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 572 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

S. ANTOINE hors Turenne, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 20 habitans.

S. ANTOINE S. Privat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1278 habitans.

S. ANTOLIN, dans la Provence, Diocèse de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Guilleaume, a 210 habitans.

S. ANTONIN, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Election de Ville-Franche. Il y a une Justice.

S. ANTONIN, *Oppidum Sancti Antonini*, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 880 habitans. Cette Ville est petite ; elle est située au bord de l'Aveirou, aux frontieres du Quercy & de l'Albigeois. Les Calvinistes l'avoient fortifié pendant les guerres de la Religion. Loüis XIII. l'ayant prise de force, en a fait raser les fortifications. L'on y fait un grand commerce de pruneaux ; il y a un Chapitre de Chanoines Reguliers de la Congregation de France. L'on croit que cette petite Ville a pris son nom de S. Antonin, Prêtre natif de Pamiers, qui fut martyrisé au bord de l'Aveirou par les Payens : son corps ayant été retrouvé dans cette Riviere, où est cette Ville, cela a donné occasion d'y bâtir un Couvent, qui a donné le nom à la Ville.

S. ANTONIN, *Cella Sancti Antonini*, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 214 habitans. Le S. Antonin à qui l'Eglise est dédiée, étoit Evêque de Marseille.

S. ANTONIN, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 74 habitans.

S. ANTOT, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 260 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes. L'Abbé de S. Seyne est collateur de la Cure.

A O

S. AOUST, *Vitus à Sancto Aigulpho*, dans le Berry, Diocèse & Intendance de Bourges, Parlement de Paris, Election & Grenier à sel d'Issoudun, Présidial de Bourges, a 540 habitans. La Cure est à portion congruë, à la nomination de M. le Duc. La taille est mixte, les terres sont en Varenne, seigle & avoine ; c'est une terre qui a titre de Comté, & appartient à Madame la Marquise de Nonant. Ses denrées se vendent à Issoudun, où l'on adresse les lettres par la poste, aussi bien qu'à Châteauroux.

A P

S. APOLINARD, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

S. APOLINARD, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 148 habitans.

S. APOLLINAIRE, *Sancti Apollinaris vicus*, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 152 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine un peu marécageuse. La grange de Champlevé, Godan & le bois de Sully en dépendent.

S. APOLLINARD, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 445 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 708 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Beaujollois,

Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 249 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 183 habitans.

A Q

S. AQUILIN de Pacy, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 500 habitans. Les Seigneurs sont M. du Moutier, & les Freres de S. Marc.

A R

S. ARBLON, Hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 365 habitans.

S. ARBOGASTE, Monastere, qui fut bâti au lieu patibulaire de Strasbourg, où ce Prélat eut la dévotion de se faire enterrer. Le Magistrat de la Ville joüit de tous ses revenus.

S. ARCONS, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 540 habitans.

S. ARCY, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 279 habitans.

S. AREILLE, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

S. ARMEL, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 113 habitans.

S. ARNAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 42 habitans.

S. ARNAULT, *Sanctus Arnaldus*, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 335 habitans.

S. ARNOUL, *Oppidum Sancti Arnulphi*, Ville, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 1295 habitans. Cette Ville est située sur le chemin de Chartres à Paris, dans la Forêt d'Iveline, à sept lieuës de Chartres.

S. ARNOUL, Forêt, contenant seize cens quatre-vingt quatre arpens huit perches; elle dépend de la Maîtrise de Dourdan.

S. ARNOUL, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Election de Beauvais, a 112 habitans.

S. ARNOUL, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 440 habitans.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 676 habitans. M. de Bailleul en est Seigneur.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 228 habitans.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 168 habitans. M. le Marquis de Lassey en est Seigneur.

S. ARNOUL des Bois, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 68 habitans.

S. ARNOUX, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 69 habitans. C'est à Mademoiselle de Seignelay.

S. ARROMAN, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 118 habitans.

S. ARROMAN, dans le haut-Armagnac, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 406 habitans.

S. ARROMECQ, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 122 habitans.

A S

S. ASPRE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 430 habitans.

S. ASSAIRE & S. Bris, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 660 habitans.

S. ASTIER, Bourg, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1900 habitans. Il y a une Eglise collegiale.

S. ASTIER, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 322 habitans.

A V

S. AVAILLE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 850 habitans.

S. AVAUGOUR des Landes, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 312 habitans.

S. AUBAN, *S. Albanus*, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 102 habitans.

S. AUBAN, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 289 habitans.

S. AUBAN, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 324 habitans.

S. AUBAN de Sampzon dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 452 habitans.

S. AUBAN lez Die, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

S. AUBERT, *S. Albertus*, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 595 habitans.

S. AUBERT, dans le Cambresis, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 405 habitans.

S. AUBIN, *S. Albinus*, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 96 habitans.

S. AUBIN, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 432 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 500 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, 312 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 310 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 275 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 228 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 162 habitans. M. Gueſdier en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 216 habitans. C'eſt à M. l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 825 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreuil, a 125 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 605 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montivilliers, a 153 habitans, M. le Preſident de Molleville en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 192 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 96 habitans. M. d'Hennequin en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 800 habitans. Ce lieu eſt à M. l'Archevêque de Roüen. Il y a une Abbaye de Filles, de l'Ordre de ſaint Bernard. Ce n'étoit, il n'y a pas long-tems, qu'un Prieuré fondé en 1138. S. Aubin eſt peu éloigné de Gournay.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèse, d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Chambre à ſel de Cluny, a 304 habitans. C'eſt au pied d'une montagne environnée auſſi de montagnes de toutes parts. Il y a des vignes. C'eſt le paſſage du coche d'Auxerre à Chalon ſur Saone.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 245 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës de Charolles & autant de Paray. La riviere de Bourbince paſſe d'un côté: il n'y a aucun paſſage. C'eſt païs de plaines. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a neuf hameaux qui en dépendent; ſçavoir, Uſigny, le Monceaux, Jugny, la Forge, Villy, Melin, ſaint Aubin, Mulin & les Boley. Il y a auſſi une métairie ſeparée qui en dépend, & où il y a trois feus.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bourbon-l'Ancy, a 115 habitans. Ce lieu ne devroit pas proprement paſſer pour une Paroiſſe, étant de très petite conſideration, auſſi n'eſt-elle qu'une annexe de celle de ſaint Nazare de Bourbon. Il y a un fief qui porte le même nom. Il eſt ſur le bord de la riviere de Loire en montant à Digoin. Il y a un pont qui n'eſt point fréquenté, parce que c'eſt une route de traverſe. C'eſt un païs aſſez plein.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 74 habitans. La Paroiſſe de ſaint Aubin eſt S. Branché: il eſt dans un fond. La riviere de Couſſin paſſe à une portée de mouſquet: elle n'eſt pas navigable. Il y a des petites colines & quelques petites plaines. L'Abbé de ſainte Marguerite eſt collateur de la Cure de S. Branché.

S. AUBIN, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 400 habitans.

S. AUBIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 159 habitans.

S. AUBIN, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 364 habitans.

S. AUBIN, Hameau & Cenſe, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 156 habitans.

S. AUBIN, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election & Preſidial de Moulins, a 222 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du ruiſſeau de Varne, à une lieuë de Beſſay & de Buxiere, à deux de Bourbon & à ſept de Moulins. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la collation du Prieur de Souvigny. Le terroir eſt abondant en froment, méteil & ſeigle, les pacages ſont abondans; l'on y nourrit beaucoup de gros & menus beſtiaux, que l'on engraiſſe pour Bourbon, Moulins & Paris. Il y a quelques vignes & fruits. Il y a des bois, & la foreſt de Gros-bois-au-Roi où l'on engraiſſe beaucoup de porcs. Toutes ces nourritures y cauſent un petit commerce, ainſi que les Eſtangs, dont on conduit le poiſſon à Paris. Le Roy eſt en partie Seigneur de ce lieu. L'on adreſſe les Lettres par Bourbon-l'Archambaud.

S. AUBIN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 725 habitans.

S. AUBIN, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1250 habitans.

S. AUBIN, dans l'Armagnac, Collecte d'Eauze, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

S. AUBIN, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

S. AUBIN, dans le Hainaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 485 habitans.

S. AUBIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 166 habitans.

S. AUBIN, dans la Franche-Comté, Dio-

cèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 15 habitans.

S. AUBIN, Forêt, de treize mille sept cens vingt-huit arpens, de la Maîtrise de Rennes.

S. AUBIN-Château-neuf, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 812 habitans.

S. AUBIN-d'Aubigné, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 326 habitans.

S. AUBIN-d'Aubigny, Terre en Poitou, Election de Mauleon: elle est à M. du Fresne.

S. AUBIN de Barre, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 228 habitans.

S. AUBIN de Cahuzac, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 635 habitans.

S. AUBIN de Grip, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 125 habitans.

S. AUBIN de Guerande, *Voyez* Guerrande.

S. AUBIN de Lenquais, dans le Perigord, Païs de Lenquais, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 500 habitans. Cette Paroisse est exempte de Taille.

S. AUBIN de Loque, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 113 habitans. M. le Marquis de Montfort en est Seigneur.

S. AUBIN de Rennes, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 200 habitans.

S. AUBIN de Sellon, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 1116 habitans.

S. AUBIN des Bois, *S. Albinus de Bosco*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu; elle a été fondée en 1137, par un Comte de Lamballe. Elle est située à six lieuës de Saint Brieu.

S. AUBIN des Bois, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 492 habitans.

S. AUBIN des Châteaux, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 335 habitans.

S. AUBIN des Grois, dans le Perche, Diocèse de Sees, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 160 habitans.

S. AUBIN des Hayes, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 795 habitans.

S. AUBIN des Landes, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 151 habitans.

S. AUBIN des Preaux, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 372 habitans.

S. AUBIN du Cormier, Ville, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 247 habitans. Elle a été bâtie en 1222 par Pierre Mauclerc, Duc de Bretagne, tant à cause de la chasse, que pour fermer l'entrée de la Bretagne du côté du Maine. Ce lieu est celebre pour la victoire remportée sur les Bretons & leurs Alliés, par l'armée de Charles VIII. commandée par le Vicomte de la Trimouille, dans laquelle Loüis, Duc d'Orleans, General de l'armée ennemie, & depuis Roy de France, sous le nom de Loüis XII, fut fait prisonnier. Cette Ville est à cinq lieuës de Rennes, & autant des frontieres de Normandie. Elle députe aux Estats de Bretagne.

S. AUBIN du Desert, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 815 habitans. Ce Bourg est situé sur la Sarte, à une demie lieuë au dessus de la chute du Loir. C'est dans cette Paroisse qu'est la Vidamie du Mans qui a appartenu long-temps à la Maison des Seigneurs des Usages; elle a ensuite passé dans la Maison d'Angennes, & elle appartient à present à celle de Vassé.

S. AUBIN du Pavail, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 116 habitans.

S. AUBIN du Plan, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 418 habitans. Le Sieur de la Brie en est Seigneur.

S. AUBIN en Blanquefort, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 310 habitans.

S. AUBIN en Herponval, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 214 habitans. Il y a un Prieuré de huit cens livres. *Voyez* Herponval.

S. AUBIN en Tiffauges, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 352 habitans.

S. AUBIN-Jouxte-Bouleng, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont de l'Arche, a 860 habitans. M. le Duc d'Elbeuf en est Seigneur.

S. AUBIN la Campagne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 345 habitans. Les Coseigneurs sont le Roy & l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN la Riviere, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 276 habitans.

S. AUBIN le Bizey, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 210 habitans. C'est à M. le Duc d'Harcourt.

S. AUBIN le Caux, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 530 habitans. M. de Torcy en est Seigneur.

S. AUBIN le Cloud, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1028 habitans.

S. AUBIN le Dépeint, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 525 habitans. La Cure est à la collation de l'Abbé de la Couture du Mans.

S. AUBIN le Guichard, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 580 habitans.

S. AUBIN le Vertueux, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Inten-

Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 400 habitans.

S. AUBIN près Cizé, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 138 habitans.

S. AUBIN-sur-Algot, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 276 habitans. M. l'Abbé de S. Pierre en est Seigneur.

S. AUBIN-sur-Auquainville, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux a 42 habitans.

S. AUBIN sur Cailly, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 67 habitans. M. le Marquis de Touttеville en est Seigneur.

S. AUBIN sur Gaillon, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 810 habitans. C'eſt à M. l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN sur Iton, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 356 habitans. M. de Fontanieu en eſt Seigneur.

S. AUBIN sur la Mer, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 405 habitans.

S. AUBIN sur Rille, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 182 habitans.

S. AUBIN sur Saenne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 419 habitans.

S. AUBIN sur Scye, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 409 habitans. M. de Miroménil en eſt Seigneur.

S. AUBIN sur Yone, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 264 habitans.

S. AUBIN-Tergaſte, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1860 habitans.

S. AVE', dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 294 habitans.

S. AVENTIN, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 69 habitans.

S. AVENTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lombez, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

S. AVERTIN, ſitué au bord du Cher, vers la Touraine.

S. AUGE-le-Vieil, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 128 habitans.

S. AUGUSTIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 706 habitans.

S. AUGUSTIN, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 790 habitans.

S. AUGUSTIN, dans le Limoſin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 728 habitans.

S. AUGUSTIN de Terroüane, dans l'Artois, Abbaye de Premontré en Regle. Elle a été fondée en 1131. par Milon Evêque de Terroüane, qui y mit des Religieux du Monaſtere de Selincourt, Diocèse d'Amiens. Peu de temps après, Philippe, fils de Thierry Comte de Flandre, en ayant brûlé l'Egliſe, ſon pere Thierry aumôna à cette Abbaye dix livres de rente, monnoye de Flandre, pour réparation du tort que ſon fils avoit cauſé. C'eſt une des plus conſiderables de l'Ordre; ſon Abbé aſſiſte aux Etats d'Artois. C'eſt tout ce qui nous reſte de l'ancienne ville de Terroüane depuis que Citarles-Quint l'a fait détruire. Cette Abbaye eſt ſituée au bord de la Lys, dans le Diocèse de Saint Omer.

S. AUGUSTIN des Bois, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 463 habitans.

S. AUGUSTIN près Angers, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 750 habitans.

S. AVID, Annexe d'Eſcaſſefort, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. AVID, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 92 habitans.

S. AVID de Lede, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 642 habitans.

S. AVID de Souleignes, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 230 habitans.

S. AVID Riviere de Montferrand, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 90 habitans.

S. AVID-Seigneur, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 990 habitans. Il y a un Chapitre, que l'on a uni depuis peu à celui de Sarlat.

S. AVIS. *Voyez* Habitans du Cheret-Saint-Avis.

S. AVIS, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 250 habitans.

S. AVIS de Tarde, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 274 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Païs de montagnes; ſes terres ſont legeres, & ne produiſent gueres que du bled noir, de l'avoine, des raves, & un peu de ſeigle. Il y a des pacages dont l'on éleve des beſtiaux que l'on vend aux foires de Feilletin & de Chenerailles. Il y a peu de bois, & point de fruits. Les habitans ſont laborieux, quoique peu commodes.

S. AVIS-le-Pauvre, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans.

S. AVIT, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 560 habitans.

S. AVIT, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 358 habitans.

S. AVIT, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Leïtour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 214 habitans.

S. AVITTE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 126 habitans.

S. AULAIE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, In-

tendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 202 habitans.

S. AULAIE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1099 habitans.

S. AULAYE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 372 habitans.

S. AULAIRE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election & Préfidial de Brives, a 835 habitans. C'eſt un Marquiſat appartenant au Marquis qui en porte le nom. Celui de ſa famille eſt Beaupoil; elle eſt originaire de Bretagne, & établie en Limoſin, au temps de la querelle de Jeanne-la-Boiteuſe, & de Jean Comte de Montfort: on prétend que la terre de S. Aulaire lui fut alors donnée pour la dédommager de ce qu'elle avoit perdu en Bretagne.

S. AULAIRE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 290 habitans.

S. AULAIS, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 159 habitans.

S. AUMELY, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 74 habitans.

S. AUNIS, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

S. AUPERIANT, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 545 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Païs plus plain que montueux, à cinq quarts de lieuës d'Aubuſſon. Les terres ſont d'un même rapport que celles de la Paroiſſe de S. Amand. Les habitans ſont induſtrieux, & aſſés commodes. M. de Saint Maixant en eſt Seigneur.

S. AURE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 652 habitans.

S. AURENCE, dans le Bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 216 habitans.

S. AVRIL, Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît, fondée par les Seigneurs de Dunois en 1131. elle eſt dans le Diocèſe de Chartres, & vaut ſix mille livres.

S. AUSONE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 409 habitans.

S. AUSONY, *Sancti Auſonii Parthenon*, Abbaye de Filles, Ordre de Saint Benoît dans la ville d'Angoulême; c'eſt une noble & très-ancienne Abbaye qui a été fondée dès le troiſiéme ſiécle, & doit ſon commencement à Auſonne, premier Evêque d'Angoulême, & à une ſœur du Préfet Garrulus, nommée Caliague, qui, avec Caleſagie, & pluſieurs autres ſaintes Filles, y reçût le voile des mains du ſaint Prélat Auſonne. Après ſa mort, ces pieuſes Vierges enſevelirent ſon corps dans l'Egliſe que Caliague avoit bâtie à l'aide de ſon frere, Préfet des Romains dans toute cette contrée, & homme très-puiſſant. C'eſt de-là que ce Monaſtere a pris le titre de S. Auſonne. Charlemagne étant à Angoulême, lui donna l'Egliſe de S. Sonne, avec un très-ample territoire. Pluſieurs Rois de France ont imité la pieté de ce pieux Empereur, & ont comblé de biens cette Abbaye.

Elle fut long-temps comme enſevelie ſous ſes ruines par les ravages des Barbares. Guillaume, Evêque d'Angoulême, la rebâtit juſqu'aux fondemens, dans les Fauxbourgs de cette Ville, au même lieu où étoit dans les premiers temps l'Egliſe où l'on conſervoit les corps des ſaints Evêques Auſony & Atton. Le Comte Guillaume, avec ſa femme Girberie, & leurs fils Aldoin, Gaufroid & Guillaume, cederent la manſe domaniale qu'ils avoient dans la métairie d'*Alamans*, en dot à la Baſilique des Saints Auſony, Atton & Ceſaire, où repoſoient les corps de ces Saints, & qui étoit ſituée au-deſſous de la Ville d'Angoulême, ſur la riviere de l'Enguine. L'acte de cette ceſſion eſt de l'année de la mort du Comte Guillaume 1028. ſous le regne du Roi Robert.

Dans les guerres, les Anglois s'étant emparez d'Angoulême, ce Monaſtere fut encore ruiné. Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. en fut, pour ainſi dire, une ſeconde fondatrice, & le rétablit entierement dans le quatorziéme ſiécle. Loüiſe de Savoye, Comteſſe d'Angoulême, mere de François I. en releva auſſi, dans le ſeiziéme ſiécle, les bâtimens qui tomboient en ruine par leur ancienneté; elle fut encore entierement renverſée en 1568. pendant les troubles des Calviniſtes; mais Loüis XIII. prit le ſoin de la faire rebâtir avec une magnificence digne d'un grand Roi, & la transfera du Fauxbourg dans la Ville. Elle a pluſieurs beaux privileges, entr'autres, celui de ne dépendre uniquement que du Saint Siége. Le Pape Urbain VIII. la confirma dans la poſſeſſion de tous ſes avantages. La Communauté eſt compoſée de quarante Religieuſes, qui ont aſſez de peine à ſubſiſter.

Saint AUSTREBERT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 328 habitans. M. d'Eſneval en eſt Seigneur.

S. AUSTREMOINE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 228 habitans.

S. AUSTRILLE, Prévôté de Dun-le-Roi, Bailliage particulier de Château-neuf.

S. AUVENT, Bourg, dans le Limoſin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1589 habitans.

S. AUVERGER, Prieuré de l'Ordre des Mathurins.

S. AVY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 472 habitans.

S. AVY-au-Perche, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 245 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée l'an 1121. entre Châteaudun & S. Denis-lez-Ponts ſur la riviere du Loir, qui en arroſe les murs; elle eſt aſſés bien bâtie, & a pluſieurs Benefices à ſa nomination.

S. AY, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 915 habitans.

B A

S. BABEL, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de

Riom, Election de Clermont, 1080 a habitans.

S. BADEL, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 440 habitans.

S. BANDRY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 326 habitans.

S. BARAIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Bailliage rural du Marquisat de Chaussen, Grenier à sel de Salins, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Auxonne, a 160 habitans. Ce lieu est situé sur une éminence. C'est un païs de plaines. Il y a une petite riviere appellée d'Orain. Lervotte est un hameau séparé qui en dépend.

S. BARBAN, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de B. deaux, Intendance & Election de Limoges, a 860 habitans.

S. BARD, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 290 habitans. C'est une Paroisse située dans un valon. Ses terres produisent du seigle, de l'avoine & du bled noir. Il s'y fait un petit commerce de bestiaux gros & menu.

S. BARDON, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 526 habitans.

S. BARTHELEMY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 650 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 520 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 376 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montivillers, a 139 habitans. Madame de saint Supplix en est Dame.

S. BARTHELEMY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 650 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 285 habitans.

S. BARTHELEMY, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 473 habitans.

S. BARTHELEMY de Plassas, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 220 habitans.

S. BARTHELEMY de Chichiliane, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 553 habitans.

S. BARTHELEMY du Buissard, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. BARTHELEMY du Guirel, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 81 habitans.

S. BARTHELEMY du Val, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 612 habitans.

S. BARTHELEMY-l'Estra, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 455 habitans.

S. BARTHELEMY-le-Miel, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 300 habitans.

S. BARTHELEMY-le-Pin, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 340 habitans.

S. BARTHELEMY-les-Melisey, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 83 habitans.

S. BASILE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 160 habitans.

S. BASLE, *S. Basoli*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoist, en Champagne, Diocèse de Reims: elle est située à trois lieuës de Reims, sur le haut d'une montagne; elle s'appelloit autrefois Verzy. Il y a encore auprès un village de ce nom. On la croit fondée par Suanegothe, seconde femme de Thiery, Roi d'Austrasie, & par Theodechilde sa fille. Son Abbé joüit de dix mille livres de rente, & les Religieux au nombre de huit, de six mille. Ses premiers Religieux suivoient d'abord la Regle de saint Antoine & de saint Pacôme. Saint Nivard, Archevêque de Reims, qui rétablit cette Abbaye vers l'an 664. leur fit embrasser la Regle de saint Benoît. Une congregation de Prestres seculiers leur succeda vers l'an 717. mais l'Archevêque Artaud remit à leur place des Benedictins vers l'an 960. Leur monastere étoit d'abord au pied de la montagne, d'où il fut transferé au haut en 840. Cette Abbaye a été unie à la Congregation de saint Maur en 1644. depuis lequel tems les Religieux de cette Congregation l'ont beaucoup reparée & embellie. L'on y a tenu un Concile vers l'an 992. pour installer Archevêque de Reims, Gerber, qui a depuis été le Pape Silvestre II. Elle est exempte de la jurisdiction de l'Ordinaire.

S. BAUDELLE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 778 habitans.

S. BAUDELLE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Election d'Issoudun, a 365 habitans.

S. BAUDILE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 297 habitans. Bais sur Bais, Tourjounas & Brotel dépendent de sa collecte.

S. BAUDILLE, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 607 habitans.

S. BAUDILLE & Pipet, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. BAULT, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 143 habitans. Ce lieu est situé au bord de l'Eschandon.

S. BAUMER, Bourg, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 214 habitans. Il y a des mines & des forges où l'on fait beaucoup de fer dans ce canton.

S. BAUZELY, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes. Ce

lieu eſt à trois quarts de lieuës au nord de Niſmes.

S. BAUZELY, Bourg, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. BAUZELY-de-l'Irondel, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 218 habitans.

S. BAUZILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 650 habitans.

S. BAUZILLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 383 habitans. Ce lieu eſt au pied des montagnes de Corocs, à une lieuë & demie au midi du Gardon, & à trois lieuës de Niſmes à l'occident.

S. BAUZILLE de Montmel. *Voyez* Montmel.

S. BAUZILLE de Silva, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 46 habitans.

S. BAUZILLE-d'Heraud, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 910 habitans.

S. BAUZILLE en Barrez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 149 habitans.

S. BAUZILLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

S. BAZERY, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 408 habitans.

B E

S. BEAT, *Oppidum Sancti Beati*, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, a 790 habitans. Elle eſt diviſée en deux Communautés pour les droits du Roy; une partie eſt de l'Intendance d'Auch & de l'Election de Riviere-Verdun; l'autre eſt de l'Intendance de Toulouſe & de la Recette de Comenges. Cette Ville eſt ſituée au confluant de la Garonne & de la Pique, à deux lieuës au midi de ſaint Bertrand de Comenges, dont elle peut paſſer pour le boulevard. La Garonne la traverſe & la ſepare en deux. Il y a pluſieurs marchés où l'on fait un grand commerce de beſtiaux & de mulets: ils ſont très fréquentés par les Eſpagnols. Cette Ville eſt dans une très déſagreable ſituation entre deux montagnes; toutes les maiſons ſont bâties de marbres, parce qu'il n'y a pas d'autres pierres dans le païs. Il y a un Prieuré aſſez conſiderable, & l'on y tient une foire à la ſaint Martin, où l'on fait un grand débit de chevaux & de mulets.

S. BEAUVAIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 310 habitans.

S. BEAUZILLE, dans le haut-Vivarais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 580 habitans.

S. BEAUZIRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 590 habitans.

S. BEDAN, ou Brandan, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 590 habitans.

S. BEL, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 226 habitans.

S. BELIN-les-Granges de Charmilliere, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 350 habitans.

S. BENESET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, Viguerie d'Anduſe, a 183 habitans.

S. BENIGNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 390 habitans.

S. BENIGNE de Dijon, *Abbatia S. Benigni de Divione.* Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèſe de Langres; bâtie en 514. par Saint Gregoire Evêque de Langres. Elle a receu la réforme, & vaut par an à l'Abbé neuf à dix mille livres de rente. *Voyez* Dijon.

S. BENIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 250 habitans.

S. BENIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 186 habitans.

S. BENIN-d'Azy, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 692 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Nevers. Son terroir eſt abondant en froment, il y a des vignes d'un bon rapport, quelques bois taillis, un fourneau, une groſſe forge & deux petites. M. de Valotte en eſt Seigneur.

S. BENIN des Bois, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 322 habitans. Ses terres ſont partie en plaines, partie en montagnes; l'on y recueille du froment, du méteil, de l'orge & de l'avoine; on y nourrit quelques beſtiaux; il y a pluſieurs petits bois qui ſervent pour les fourneaux & les forges des environs. M. de Martangis en eſt Seigneur.

S. BENIN des Champs, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine; ſes terres rapportent du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, & peu de fruit. Il y a des foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux: il y a quelques brouſſailles & bois de haute-futaye à M. le Marquis d'Eſperilles, qui eſt Seigneur du lieu.

S. BENOIST ſur Loire, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1780 habitans.

S. BENOIST, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 935 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

S. BENOIST, Châtellenie, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables-d'Olonne, a 740 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la riviere nommée le Grand-lay, à l'embouchûre de laquelle il a un petit Port de mer ſeulement pour des barques.

S. BENOIST,

S. BENOIST, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 288 habitans. M. l'Abbé de Fescamp en est Seigneur.

S. BENOIST, dans l'Anjou, Prieuré de l'Ordre de Saint Augustin, qui vaut douze cens livres.

S. BENOIST, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 162 habitans.

S. BENOIST, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 747 habitans.

S. BENOIST de Quincy, *Quinciacum*, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 412 habitans. Ce lieu est situé au bord du Clain au midy, & tout près de la ville de Poitiers; il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît.

S. BENOIST du Lac-mort, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 410 habitans. La Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. BENOIST, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 560 habitans.

S. BENOIST de Fredesfons, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 92 habitans.

S. BENOIST des Ombres, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontcau-de-mer, a 270 habitans. M. l'Abbé de Preaux en est Seigneur.

S. BENOIST, *Castrum Sancti Benedicti*, dans la Provence, Diocèse de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Annot, a 214 habitans. Honoré Bouche le met du Bailliage de Guillaume.

S. BENOIST-des-Ondes, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 114 habitans.

S. BENOIST d'Herbelot, *Voyez* Herbelot.

S. BENOIST d'Hebertot, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 378 habitans. C'est à Madame d'Hebertot.

S. BENOIST du Sault, *S. Benedictus à saltu*, Ville, dans le Poitou, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 550 habitans. Ce Bourg est aux confins de Berry & du Poitou. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Saint Benoît, membre de l'Abbaye de S. Benoît-sur-Loire, de la Congregation de Saint Maur, dont le titre est uni à la maison des Missions étrangeres de Paris, qui en retire environ six mille livres. Il y a aussi un Couvent d'Augustins qui n'est pas riche. Cette ville est à près de vingt-cinq lieuës de Bourges, dix-huit de Poitiers, seize de Limoges, neuf de Montmorillon & huit de Blanc. Elle est du Bailliage de Montmorillon, elle suit la Coûtume de Poitou. Il y a un dépôt de sel. La taille y est personnelle; la Cure est à portion congruë, à la nomination du Prieur qui est le Seigneur de la Ville. Il y a marché les Lundis & Jeudis, & quatre foires par an; sçavoir, le quatre Decembre, le deuxiéme Jeudi de Juillet, le premier & le deuxiéme Jeudis de Janvier. La poste passe par cette ville.

S. BENOIST-lez-Monestier, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 123 habitans. Il y a une mine de Charbon fort abondante.

S. BENOIST sur Loire, dans la ville de Fleury, *Floriacum*, Abbaye dans le Diocèse & à huit lieuës d'Orleans. Elle est celebre par la veneration du corps de saint Benoît, que l'on prétend y avoir été transporté du Monastere du Mont-Cassin pour la crainte des Barbares, au commencement du septiéme siécle. Cette Abbaye reconnoît pour son Fondateur un Seigneur Bourguignon, nommé Leodebaudus, en l'an 623. Cette Maison a eu des Abbez très-distingués par leur capacité & leur science qui l'ont rendu la premiere du Royaume pendant plusieurs siécles. Elle joüit presentement, y compris la manse Abbatiale & ses Offices claustraux, réunis à celle des Moines, de quarante-cinq mille livres de revenu, dont l'Abbé tire environ vingt-deux mille livres. *Voyez* Fleury.

S. BENOIST sur Sarthe, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 192 habitans.

S. BENOIST sur Seine, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 258 habitans.

S. BENOIST sur Vannes, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 192 habitans.

S. BERAIN, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 406 habitans.

S. BERAIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 122 habitans.

S. BERAIN-sous-Sanvigné, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 462 habitans.

le Bourg S. BERNARD, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 1488 habitans. Ce Bourg est sur une hauteur, à trois lieuës à l'orient de Toulouse: ç'a été autrefois une place forte.

S. BERNARD, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 247 habitans.

S. BERNARD-lez-Bayonne, *Abbatia sancti Bernardi*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, à demi lieuë de Bayonne, au Diocèse d'Acqs. Elle s'appelloit anciennement l'Abbaye de Beauvoir, ou Belle-vûe, *de Belle-visu*, & quelquefois l'Abbaye de Saint Bernard de Lasteron. Sa premiere Abbesse fut Marie de Molier, en 1268. & depuis elle jusqu'en 1710. l'on en compte quinze autres.

S. BERNARD-lez-Cîteaux, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 123 habitans. Ce lieu est situé dans la Montagne à quatre lieuës de Dijon & de Nuits; il y passe une petite riviere venant de Vougeot.

S. BERNARD près Valence, *Abbatia Sancti Bernardi prope Valentias*, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèse de Valence, dans le Dauphiné.

S. BEROIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 285 habitans.

S. BEROIN-lez-Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans. C'eſt un annexe d'Heüilley-le-Grand.

S. BEROIN-lez-Foſſes, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 32 habitans.

S. BEROIN-lez-Gurgy, Hameau, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 35 habitans.

S. BEROIN-lez-Moines, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 174 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le penchant d'une montagne; il y a à un quart de lieuë une ſource qui fait un ruiſſeau; il n'y a point de Ponts, hors les chauſſées des deux étangs. L'Evêque de Langres nomme à la Cure. Les métairies de la Bergerie & Villernon, en dépendent. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. BEROIN ſur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagnes, partie en plaines. La riviere d'Heune y paſſe. Les métairies de Beaujot & de Chevreau en dépendent.

S. BEROING, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 168 habitans.

S. BERTHEVIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1360 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë de Laval ſur le chemin de Bretagne; il y a une carriere de marbre jaſpé rouge & blanc.

S. BERTHEVIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 778 habitans. Il y a dans l'un des deux un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

S. BERTIN, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoit dans la Ville de S. Omer. Elle a été fondée vers l'an 608. & vaut par an à l'Abbé quinze mille livres de rente. *Voyez* S. Omer.

S. BERTRAND, Ville, dans le bas-Armagnac, Siége de l'Evêché de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 400 habitans. Son Diocèſe eſt ſuffragant d'Auch, & comprend environ deux cens Paroiſſes. La Manſe Epiſcopale eſt de vingt-deux mille livres; ſon Evêque entre aux Etats de Languedoc, parce que Valentine & dix autres Paroiſſes de ſon Diocèſe, ſont du Gouvernement de cette Province. Le Chapitre de ſa Cathedrale eſt compoſé d'un grand Archidiacre qui a quarre mille livres, de quatre petits Archidiacres qui ont chacun dix-huit cens livres; d'un Penitencier, & de quarorze Canonicats de huit cens livres; d'un Sacriſtain qui en a ſix cens, & de vingt-quatre ſemi-Prébendes de trois cens livres; les gens du Païs ont beaucoup de dévotion à S. Bertrand, l'un de leurs anciens Evêques. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Garonne ſur une hauteur; elle eſt Capitale du Comté de Comenges, quoiqu'elle ſoit ſituée dans le Païs de Riviere-Verdun; elle a été bâtie dans l'onziéme ſiécle par S. Bertrand, fils d'Athon Raymond, Seigneur de l'Iſle, dans la vallée de Cabrieres, vis-à-vis & auprès des ruines de l'ancienne Ville capitale de Comenges, nommée autrefois *Lugdunum Convenarum*. Cette ancienne Ville paroît, par les ruines de ſes murailles, avoir été plus grande que Toulouſe. On y voit encore les reſtes d'un Amphiteâtre; elle fut brûlée par l'armée de Gontran, Roi d'Orleans, vers l'an 585. pour avoir donné retraite & ſoutenu les interêts du faux Gondebaud, qui ſe diſoit fils de Cloraire I. S. Bertrand eſt à preſent toute ouverte, & très-peu conſiderable.

S. BEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Poüilly, a 15 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs de plaines & de côteaux. La riviere d'Armanzon y paſſe. Il y a peu de vignes. La Dame Abbeſſe de Rougemont eſt collatrice de la Cure. Le Hée dépend de cette Paroiſſe, auſſi-bien que Liguiere, Beurizot, & Verchiſy.

B I

S. BIER en Belin, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 460 habitans.

B L

S. BLAISE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 202 habitans.

S. BLAISE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 152 habitans.

S. BLAISE, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 214 habitans. C'eſt un Prieuré qui a été uni au Chapitre de Lorgues.

S. BLAISE, Prieuré, dans le Diocèſe de Bourges.

S. BLAISE, & Bliensbach, dans la baſſe-Alſace, Docèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, terres de la Nobleſſe, a 82 habitans.

S. BLANCARD, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 214 habitans.

S. BLANCARD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 200 habitans.

S. BLIMONT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 1089 habitans.

S. BLIN, *Sanctus Benignus*, dans la Champagne, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dependant de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris. Ce lieu eſt ſitué dans le Village de Bertigny, qui eſt du Bailliage de Chaumont en Baſſigny. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas; le Prieur eſt Seigneur du lieu, & Collateur de la Cure. Ce Prieuré fut fondé dans le milieu du huitiéme ſiécle par S. Jacob Evêque de Toul, & Liliosa ſa ſœur, qui donna le Village de Bertigny pour établir ce Prieuré. Il eſt en Commande, & vaut douze mille livres. Ce Prieuré étoit autrefois Conventuel, mais il n'y a plus de Religieux.

BO

S. BOHAIRE, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 276 habitans.

S. BOIL, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel & Châtellenie de S. Gengoux, a 535 habitans. Ce lieu est situé en plaine assés marécageuse ; il y a quelques vignes. Les Hameaux de Chamnouſt, Collonges, Ellivaux, & le Fief de la Plotte, en dépendent.

S. BOIS, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette d'Orthez, a 87 habitans.

S. BOIS, dans le Bugey, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 408 habitans.

S. BOMER, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1950 habitans.

S. BOMERT, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 490 habitans.

S. BON, & le Hameau de Villourette, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de de Troyes, a 210 habitans.

S. BONNET, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 909 habitans.

S. BONNET, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 810 habitans.

S. BONNET, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. BONNET, Ville, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 391 habitans.

S. BONNET, *S. Bonetus*, Bourg, Seigneurie, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1071 habitans. Ce Bourg est le chef-lieu du Duché de Lesdiguieres. Il est situé dans le Val de Champsaur, & il est celebre pour avoir été le lieu de la naissance de l'illustre Connestable Duc de Lesdiguieres, dont les biens sont fondus par la Maison de Crequy-Lesdiguieres, dans celle de Villeroi.

S. BONNET, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 418 habitans.

S. BONNET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à sel de saint Amand, Presidial de Moulins, Coutume de Bourbonnois, a 254 habitans. Ce Village est situé sur la Marmande à une lieuë d'Ainay-le-Château. La taille y est personnelle ; la Cure vaut trois cens cinquante livres par an. Elle est à la collation de l'Abbé du Montet-aux-Moines, Ordre de saint Benoît. Il en dépend quatre hameaux ; sçavoir, saint Mamert, où il y a une Chapelle, Rigebourg, Chavannes & Auriveaux. Son terroir rapporte du bled & du seigle ; il y a plusieurs prés & trois étangs ; il y a un membre de la Commanderie de la Rachery, dite la Chapelle de S. Jean du Buis, & un fief noble appellé de Bois-Aubin ; quatre Moulins à l'eau. La Seigneurie en est au Roi. L'on adresse les lettres à S. Amand-Montrond.

S. BONNET, dans le Bourbonnois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 134 habitans. Cette Paroisse est située à un demi-quart de lieuë de Moulins, & à un quart de lieuë de l'Allier dans une plaine ; ses terres sont maigres, à seigle, de peu de rapport ; les foins y sont abondans, mais peu grassis, les pacages étendus en buissons & bruyeres ; l'on y fait un profit assés considerable de bestiaux qu'ils nourrissent dans les forêts de Panisanges & de Plaimboux qui sont auprès, & appartiennent au Roi. Il y a quelques autres cantons de bois modernes à differens particuliers, quelques étangs, point de vignes, ni de menus fruits. M. le Duc en est Seigneur.

S. BONNET, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de la Clayette, a 214 habitans. Ce lieu est situé partie en montagnes, partie en vallons. Aigue Perret, & les Hameaux de Chelay, & Carechive en dépendent.

S. BONNET, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, & Viguerie d'Anduse, a 96 habitans.

S. BONNET à Valouze, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 232 habitans.

S. BONNET de Belle-Nave, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Grenier à sel & Election de Gannat, Présidial de Moulins, a 58 habitans. Cette Paroisse est à une demi lieuë de Bellenave ; elle est régie par la Coutume de Bourbonnois ; la taille est personnelle ; la Cure est à la collation de l'Abbé d'Ebreüil, elle est à pension ; son terroir rapporte du froment ; il y a des vignes & des prés. M. de Luxembourg en est Seigneur. L'on adresse les lettres à S. Pourçain.

S. BONNET de Cray, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 562 habitans.

S. BONNET de Four, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 392 habitans.

S. BONNET de Galaure, *S. Bonetus de Galabris*, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 315 habitans. Ce lieu prend son nom de la petite Riviere de Galaure, au bord de laquelle il est situé.

S. BONNET de Joux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Charolles, a 376 habitans. Cette Paroisse est située en un Païs de sable fort sterile, & sujet aux gelées. Le Païs est partie plaines, partie montagnes & vallons. Il y a onze Hameaux qui dépendent de S. Bonnet de Joux qui est la Paroisse, & où est l'Eglise. Le premier est ledit S. Bonnet de Joux ; puis, le Poiseul, les Tebliers, Avally, la Chapelle, la Vallette, la Curtenelle, la Perche, Rentiere, les quatre petites métairies, Menot, Crosse & Modencart.

S. BONNET de Montpensier, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 310 habitans.

S. BONNET sous Vieillevigne, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray, a 210 habitans. Ce lieu est situé dans les bruyeres; Fougere, Champigny, Vieillevigne, Morsanges, Champuant, Fressard, Viel & Filtraiches en dépendent, & ces quatre derniers sont alternatifs de la Paroisse de Grandvaux. Les Fiefs qui sont dans celle de S. Bonnet, sont Champigny & Filtraiche, qui est un arriere-Fief. C'est un Païs de bois avec quelques monticules. Le Prieur de Perey est Collateur de la Cure.

S. BONNET-de-Montauroux. *Voyez* Montauroux.

S. BONNET-de-Mure, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 418 habitans.

S. BONNET-de-Rochefort, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Présidial de Moulins, Grenier à sel & Election de Gannat, a 540 habitans. Ce Village est situé près de la riviere de Sioule, à une lieuë de la ville d'Ebreüille. La taille est personnelle; la Cure vaut cinq à six cens livres; elle est à la nomination de l'Abbé d'Ebreüille. Il en dépend les Hameaux de Chalignat, Hurson, Linard, & les Rulliers. Son terroir produit du froment & du seigle; il y a des vignes & des prés. M. de Ligondais est Seigneur de cette Paroisse qu'il tient en Fief simple. Les habitans s'occupent à la culture des terres & des vignes, & à la pêche du saumon. L'on adresse les lettres par la poste à Gannat.

S. BONNET-des-Bruyeres, Bourg; dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 1040 habitans.

S. BONNET-des-Coreaux, Bourg, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 1125 habitans.

S. BONNET-du-Gard, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 365 habirans.

S. BONNET-Elevert, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 763 habitans.

S. BONNET en Barbezieux, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 425 habitans.

S. BONNET en Mirambeau; dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 204 habitans.

S. BONNET-la-Foresi, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1028 habitans.

S. BONNET-la-Riviere, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 820 habitans.

S. BONNET le Bas, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 407 habitans.

S. BONNET-le-Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 610 habitans.

S. BONNET le Chastel, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 1189 habitans.

S. BONNET le Chastel, Justice Royale; dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 1355 habitans.

S. BONNET le haut, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 416 habitans.

S. BONNET-le-Pauvre, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 150 habitans.

S. BONNET le Port-Dieu, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 300 habitans.

S. BONNET le Sadran, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 522 habitans.

S. BONNET-lez-Oulles, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 492 habitans.

S. BONNET-Outraillier, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 859 habitans.

S. BONNET près Bellac, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1012 habitans.

S. BONNET-Prevoreival, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 134 habitans.

S. BONNOT, *Sanctus Bonetus*, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à sel & Election de la Charité-sur-Loire, Présidial de Saint Pierre-le-Montier, a 225 habitans. Cette Paroisse est à cinq lieuës de la Charité; elle est regie par la Coutume de Lorris; la taille est personnelle, la Cure est à la collation du Prieur de la Charité, qui est aussi Seigneur du lieu, elle ne rapporte que trois cens livres. Saint Bonnot dépend de la Châtellenie de Dompierre; son terroir porte du bled, il y a beaucoup de bois; l'on adresse les lettres à la Charité.

S. BONNOT, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 160 habitans.

S. BONNOT, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 214 habitans. Ce lieu est situé à une lieuë & demi de Verdun, & à six de Chalon; la riviere de la Guyolle passe par le firage; il y a un pont; c'est païs de bois & de plaines. Les Flées, les Grand & Petit Tapercy, la Crocherie & les Donzeaux en dépendent.

S. BOUISE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 159 habitans. C'est une Prévôté qui releve de Sancerre.

B R

S. BRANCHE', dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage,

Bailliage, Grenier à sel, & Recette d'Avalon, a 260 habitans. Ce lieu est situé sur une petite monticule ; la riviere de Coussin passe à un quart de lieuë ; c'est païs de plaines & de forêts. L'Abbé de Sainte Marguerite est collateur de la Cure.

S. BRANCHE' en Morvant, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 74 habitans.

S. BRANCHS, Bourg, Prevôté, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 360 habitans.

S. BRANDON, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 206 habitans.

S. BRE'S, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 236 habitans.

S. BRESQ, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 21 habitans.

S. BRESSON, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 366 habitans.

S. BRESSON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 285 habitans.

S. BRESSON, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 210 habitans.

S. BREVAIN, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 209 habitans. Ce lieu est un Port de mer, à l'embouchûre de la Loire.

S. BREZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 240 habitans.

S. BRIAC, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 346 habitans.

S. BRICE, Bourg, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 740 habitans.

S. BRICE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 292 habitans.

S. BRICE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 880 habitans.

S. BRICE, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 385 habitans.

S. BRICE, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 20 habitans. M. le Prince de Conty en est Seigneur.

S. BRICE, & Courcelles-lez-Reims, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 290 habitans.

S. BRICE, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 272 habitans.

S. BRICE, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 186 habitans.

S. BRICE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 448 habitans.

S. BRICE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 136 habitans.

S. BRIÇON, Châtellenie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. Cette Châtellenie est considerable, elle comprend plusieurs Fiefs. Cette terre a passé d'une branche cadette de la maison de Sancerre, dans celle de Courtenay de Champignelle ; elle appartient à present à la maison de Seguier.

S. BRIEU, *Oppidum Sancti Brioci*, Ville, dans la Bretagne, Evêché, suffragant de Tours, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 2446 habitans. Elle est encore Siége d'une Amirauté ; c'est un Gouvernement de Place. Cette Ville doit son origine à une Abbaye fondée en l'honneur de S. Brieu, Apôtre de la Bretagne. Numenoius, Prince de Bretagne, y établit un Evêché en [illegible].

Ce Diocèse est de la haute-Bretagne, & les habitans ne parlent pas Bretons. Il y a beaucoup d'apparence que ce Païs étoit autrefois la demeure des *Aulerci Diablintes*, dont César fait mention, puisque Pline les place entre les *Curiosolites* & les *Rhedones*. La ville de S. Brieu est au bord de la mer, où elle a un port, dans l'enfoncement d'une espece de Golfe, à seize lieuës à l'occident de S. Malo. L'Evêque est Seigneur temporel de la Ville ; Il joüit de dix-huit mille livres de rente. La Cathedrale est dédiée à S. Etienne. Le Chapitre est composé de six Dignités, & de vingt Canonicats. Il y a encore une Collegiale dédiée à Saint Guillaume Evêque de Saint Brieu. Cette Ville est assez bien bâtie, elle n'est point séparée de ses Fauxbourgs ; les montagnes dont elle est environnée, lui cachent la vûe de la mer. Sa principale Paroisse est dédiée à Saint Michel ; il y a un beau Couvent de Cordeliers ; la Ville entretient un College. Le Diocèse de Saint Brieu a plusieurs Paroisses qui sont situées sur la côte, & qui ont la facilité de recevoir des vaisseaux du port de quarre-vingt-dix ou cent tonneaux. Il y avoit autrefois des Marchands qui trafiquoient en Espagne & en Hollande, où ils portoient du bled & du miel ; mais il y a plus de vingt ans que ce commerce est entierement cessé ; il n'y en reste d'autre, outre les forges pour le fer, que celui des toiles & du fil, qui se fait principalement à Quintin, & dans les Paroisses de Loudeau, Uzel & à Lieval : les toiles qu'on y fait sont propres pour l'Espagne, & sont portées par les Marchands de Saint Malo à Cadix. Elles sont de trois differentes largeurs ; la premiere est de vingt-cinq pouces, depuis quinze jusqu'à vingt-six sols l'aune. La seconde, de deux quarts, depuis vingt-cinq jusqu'à quarante sols. La troisiéme, de deux tiers, qui se vendent à la piece, n'étant que de cinq ou six aunes ; l'augmentation ou la diminution de leur prix ne se regle que sur la consommation qui s'en fait dans les Indes, où elles passent par Cadix ; & c'est delà que dépend tout le commerce. Celui de fils est aussi très-considerable, & se fait dans les marchez du Païs à S. Brieu, Moncontour, Lamballe, Chatel-Audren, Lannion, d'où il passe dans les fabriques de toiles dans l'Evêché de Leon. Il y a de gros marchés dans S. Brieu, où l'on fait un commerce considerable de toutes les manufactures susdites.

S. BRIEUC de Mauron, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 191. habitans.

S. BRIEUC des Iffs, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 176 habitans.

S. BRIS, Ville, Marquisat, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 1850 habitans. Cette Ville depute aux Etats de Bourgogne, alternativement avec trois autres petites villes de l'Auxerrois.

S. BRIS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 540 habitans.

S. BRIS, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 445 habitans.

S. BRIS, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, à la reserve de la moitié du Hameau de Bailly, qui est de l'Election de Tonnerre. Ce lieu est à deux lieuës de la ville d'Auxerre; il y a des vignes. Goix est le nom de la Paroisse, dont le village de S. Bris dépend. Longy, Branloire, Pincelle, & le Hameau de Bailly dépendent de S. Bris.

S. BRISSON, Châtellenie, dans le Nivernois, Païs de Morvant, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à sel de Moulins en Gilbert, Bailliage & Pairie de Nevers, a 70 habitans. Cette Paroisse est regie par la Coutume du Nivernois. La taille y est personnelle. La Cure est de six cens livres à la collation du Chapitre d'Autun. Douze Hameaux ou Ecarts dépendent de S. Brisson. Le terroir est mauvais, & ne produit que du seigle, de l'avoine & du farrazin. M. le Comte de Montal en est Seigneur. Le commerce des habitans consiste dans la nourriture des bestiaux, & la vente des bois de mousle pour la provision de Paris. Il y a deux foires d'un jour pour les bestiaux, le premier Aoust & le 21. Octobre. Ils vendent leurs bestiaux aux Marchands des Provinces voisines. L'on adresse les lettres à Saulieu, dont il n'est qu'à trois lieuës sur la riviere de Cure. Les habitans sont de bonnes mœurs & simples; ils ne s'occupent qu'à la culture des terres, & à la nourriture de leurs bestiaux.

S. BRISSON, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 574 habitans.

S. BRISSON, Gouloux la Chaux & Cremiere, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 580 habitans. C'est une Châtellenie du Bailliage & du Duché de Nevers. Ce lieu est situé en païs de montagnes, froid & sterile, ne produisant que du seigle, du bled noir & de l'avoine, pour la moitié seulement de la nourriture des habitans; les pacages & les foins sont assés abondans. On ne fait qu'un petit commerce de bestiaux, parce que les foins sont d'une mauvaise qualité. M. le Duc de Nevers en est Seigneur.

S. BRIX, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 785 habitans.

S. BRIX, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 328 habitans

S. BRIX près Avranches, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 192 habitans.

S. BROLADRE, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 311 habitans.

S. BROUIN les Moines, Prieuré en Commande, Ordre de S. Benoit, vaut dix-huit cens livres.

C A

S. CALAIS, *Sanctus Carilefus*, Ville, Baronie, & Grenier à sel, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 2280 habitans. C'est une Châtellenie Royale du ressort du Bailliage de Vendosme; elle a été long-temps nommée *Anisola*, à cause de sa situation sur la riviere d'Anille, à six lieuës de Vendosme, & à neuf lieuës du Mans. Elle appartenoit dans les premiers temps à un Seigneur payen, qui étant converti à la foi, donna une partie de ses biens à S. Thuribe, second Evêque du Mans, pour y bâtir un Monastere. S. Carilef, qui vivoit sous le regne de Childebert, le rétablit vers l'an 515. & lui donna son nom que l'on a corrompu dans l'appellation vulgaire de S. Calais. C'est à present une considerable Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, & de la Congregation de S. Maur. L'Abbé a dix mille livres pour sa part; & les Religieux au nombre de huit, en ont neuf mille, y compris les Offices claustraux. Il y a aussi un Chapitre dans cette Ville, dédié sous le nom de S. Pierre & S. Paul, de six Chanoines, à la collation de l'Evêque du Mans, & quatre Chapelains. On prétend que c'est cette Collegiale qui a été fondée par S. Thuribe, second Evêque du Mans, & non l'Abbaye du même nom. Les Seigneurs de ce lieu portoient aussi le nom de Saint Calais; pour leur famille, dont étoit Hugues de S. Calais, trente-septiéme Evêque du Mans, elle s'éteignit à la fin de l'onziéme siécle. Cette terre est à present unie au Duché de Vendôme. Sa Jurisdiction particuliere s'étend sur quinze Paroisses. Outre l'Abbaye dont il a été parlé, il y a une Paroisse & un Couvent de Benedictines.

S. CALAIS du Desert, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1150 habitans.

S. CALAIS en Sonnois, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 368 habitans.

S. CANADET, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 378 habitans.

S. CANADET, *Castrum Sancti Canadeti*, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, & Recette d'Aix, a 111 habitans.

S. CANNAT, *Castrum de Sancto Cannato*, Ville, dans la Provence, Diocèse de Marseille, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 289 habitans. Elle a été possedée par l'Evêque de Marseille jusqu'en 1473. que Jean Alardeau Evêque de Marseille l'échangea pour la Terre d'Aubagne avec le Roy René. Le Prieuré en est toujours uni à la manse Episcopale.

S. CAPRAIS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 364 habitans.

S. CAPRAISE de Cahuzac, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 600 habitans.

S. CARADEC près Hennebond, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 147 habitans.

S. CARADEC-Tregoumel, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 166 habitans.

S. CAREU Treve de Pledran, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 153 habitans.

S. CARNE, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 155 habitans.

S. CASSIAN, *Cella Sancti Cassiani*, dans la Provence, Diocèse de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 214 habitans.

S. CASSIAN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 274 habitans.

S. CASSIEN, Baronnie, elle appartient au Duc de Richelieu. C'eſt une petite Paroiſſe de quarante-huit feux, qui paye quatre cens cinq livres de taille. Il y a eu une ancienne Famille du nom de Saint Caſſien, qui eſt éteinte.

S. CAST, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 284 habitans.

S. CASTIN, dans le Beam, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 102 habitans.

S. CATAGIER, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 158 habitans.

CE

S. CELERIN, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 595 habitans.

S. CENERE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 815 habitans.

S. CENERY près d'Alençon, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 318 habitans.

S. CENERY près Seez, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 318 habitans.

S. CENIEZ, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. CEOLS, *S. Celſus*, petit Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à ſel de Sancerre, a 482 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le grand chemin de Bourges à Sancerre, à cinq lieuës de ces deux Villes, & à une lieuë du Bourg des-Ais. Il eſt Siege d'une Juſtice haute, moyenne & baſſe, qui releve de Saint Pierre-le-Moutier, & ſuit la Coutume de Berry. Il y a un Prieuré ſimple poſſedé par un Benedictin de la Congregation de S. Maur, du Monaſtere de S. Joüin ſous Mauleon en Poitou; il eſt Seigneur de la Paroiſſe, & nomme à la Cure qui eſt à portion congruë. Ce Prieuré eſt lui-même à la collation du Prieur de Cluny; il a d'abord été fondé pour des Benedictins non-réformés de la dépendance de la Charité. Il étoit alors occupé par un Prieur, le Curé & deux Religieux. Les guerres l'ayant ruiné, les Religieux ſe ſont retirez, & le Prieuré a été poſſedé pendant cent ans par des Prêtres ſeculiers, & depuis ſix ans il eſt retombé en regle. La grandeur de l'Egliſe & de l'ancien Cimetiere, fait conjecturer que cette Paroiſſe a été autrefois plus peuplée; l'on prétend qu'elle a été ruinée par les Troupes. La taille y eſt perſonnelle. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gervais & S. Protais, elle eſt au bout du Village qui eſt tout ramaſſé & ſans écart: le terroir eſt ſec, & rapporte de bon bled, mais en petite quantité. Il y a auſſi des vignes, dont le vin eſt de moyenne qualité. Il y a des Prez & des bois dépendans du Prieuré.

Le revenu du Prieur eſt d'environ huit cens livres, ſur quoi il paye la portion congruë au Curé. Ce revenu conſiſte en dixmes de toute ſorte, cens & rentes ſeigneuriales, & en terres, prez, vignes & bois; ces bois comprennent environ deux cens arpens qui ſont dans la Paroiſſe de Montigny, contiguë à celle de S. Ceols.

Il y avoit autrefois une Hôtellerie qui étoit très commode pour ceux qui alloient de Bourges à Sancerre; mais les vols & aſſaſſins qui y arrivoient, ayant fait punir le Maître & cinq de ſes complices, il n'y en a plus eu depuis. Les lettres s'adreſſent à Bourges, pour être portées enſuite tous les Mardis aux Ais d'Angillon.

S. CERNIN, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 268 habitans. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt & de douze Chanoines; ces derniers n'ont que cent cinquante livres chacun de revenu.

S. CERNIN, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 2548 habitans.

S. CERNIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 407 habitans.

S. CERNIN, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 118 habitans.

S. CERNIN de la Barde-Viel, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. CERNIN de Reillat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 habitans.

S. CERNIN d'Eyſſes, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 860 habitans.

S. CERNY de la Barde, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 725 habitans.

S. CERVAIX, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Uſez Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 272 habitans.

S. CESAIRE, *Caſtrum Sancti Caſarii*, dans la Provence, Diocèse de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 210 habitans.

S. CESAIRE lez-Arles, *Sancti Caſarii*, ou *Sancti Joannis Abbatia*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de S. Benoît, ſituée dans un Fauxbourg de la ville d'Arles en Provence. Elle a été fondée par S. Ceſaire, Evêque d'Arles, ſur la fin du cinquiéme ſiécle. *Voyez* Arles ſur cet endroit.

S. CESTIERS, dans le Limoſin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 670 habitans.

S. CEZARY, dans la Provence, Diocèse de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie

& Recette de Graſſe, a 214 habitans.

S. CEZERT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 268 habitans.

S. CEZY, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges; Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans.

CH

S. CHABRAIX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 600 habitans.

S. CHAFRE, *Calminia*; *Monaſterium Sancti Theofredi*, Bourg, dans le Languedoc au Velay, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 260 habitans. Ce Bourg doit ſon accroiſſement à une Abbaye celebre, fondée du temps de la Reine Brunehaud vers l'an 570. ſous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul, par Calmin ou Calmer, Duc ou Gouverneur d'Auvergne, qui y établit pour premier Abbé, S. Eudon Moine de Lerins; l'ancien nom de cette Abbaye eſt *Calminiacum*; depuis elle a pris le nom de ſon ſecond Abbé nommé S. Theofroy, neveu de S. Odillon, & ſon Succeſſeur. Elle eſt de l'Ordre de S. Benoît; ayant été preſque détruite par un Evêque de la ville du Puy, Elle fut relevée & rétablie par Dalmatius, l'un de ſes Abbés, avec l'aide & la protection de l'Empereur Loüis le Débonnaire. L'Abbé joüit de douze mille livres de rente. Le Bourg de S. Chafre eſt au bord de la Loſance, à trois lieuës des ſources de la Loire, qui viennent du Mont Meſence. L'Abbaye eſt au pied de cette montagne.

S. CHAFREY, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, Recette de Briançon, a 422 habitans.

S. CHALARD, Prieuré, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges. Il eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & vaut ſix cens livres.

S. CHAMAND, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 892 habitans. Ce lieu eſt du Prélidial de Tulles.

S. CHAMAND, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 900 habitans. C'eſt un Marquiſat qui raporte ſix mille livres de rente au Marquis du même nom, qui eſt de la Maiſon d'Hautefort.

S. CHAMAS, *Sancti Amantii*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Etang de Berre: c'eſt une groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt déſervie par ſept Prêtres. Ce lieu eſt diviſé en deux par une montagne, dont le pied eſt percé d'un trou, qui ſert de paſſage de l'une à l'autre. Près de S. Chamas il y a un ancien Pont pour paſſer le ruiſſeau de la Touloubre; on l'appelle ordinairement le Pont Surians; il y a deux Arcs de Triomphe aux deux bouts.

S. CHAMASSY, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1090 habitans.

S. CHAMONT, ou S. Chaumont, *Oppidum Sancti Anamundi*, Ville, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 3640 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le chemin de Lion à S. Eſtienne, au bord du Gier, à trois lieuës de S. Eſtienne, & à ſix lieuës de Lion. Elle a un fort Château à cinq Baſtions, ſitué ſur une Côte de l'autre bord du Giez. Il y a dans cette Ville un Chapitre dedié à S. Chamont; il eſt compoſé de trois Dignités, de quatre Chanoines Aumôniers du Château, de cinq Chanoines, & de quatre Prebendiers. Tout ce Chapitre a cinq mille ſix cens livres de revenu; ces Benefices ſont à la collation des Seigneurs du lieu, parce que l'un de leurs devanciers en eſt le Fondateur. L'on y fait un commerce aſſez conſiderable de Mercerie, de Soyes & de Rubans.

S. CHAMPS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 192 habitans.

S. CHAPTE, dans le bas Languedoc, Diocèſe, d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 420 habitans.

S. CHARLES, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 455 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Foreſt de Bois.

S. CHARTIER, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 545 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée à une lieuë de la Chatre. Adelard Guillebaud, Seigneur de cette petite Ville, s'en qualifioit Prince en 1105 C'eſt une Châtellenie qui releve du Duché de Châteauroux; elle a depuis paſſé dans l'ancienne Maiſon de Deols, qui en faiſoit hommage au Chapitre Primatial de Bourges. Elle entra enſuite dans les Maiſons de Chauvigny, d'où elle a paſſé dans celle de S. Marc. Elle étoit connuë autrefois ſous le nom de *Vicus Lucaniacus*, & dans la ſuite ſous celui de *Caſtellum Sancti Chartarii*.

S. CHARTRES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 330 habitans.

S. CHEF, *Caſtrum Sancti Theuderi*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1155 habitans. Ce Bourg eſt à ſept lieuës de Vienne; il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dédiée à S. Theudere, qu'on appelle ordinairement S. Chef. Cette Abbaye fut bâtie par S. Theudere, Penitencier de la ville de Vienne, dans une Forêt, alors inhabitée. Elle fut ſecularisée ſous le regne de François I. par Paul III. & convertie en un Chapitre noble de vingt-huit Chanoines. La Manſe Abbatiale a été unie à l'Archevêché de Vienne, ce qui donne droit à ce Prélat d'en conferer tous les Canonicats; mais il ne les peut donner qu'à des habitués reçûs par le Chapitre, devant lequel ils ſont preuve de ſeize quartiers de nobleſſe. Le Doyen qui eſt élû par le Chapitre a quatre mille livres de revenu; il confere tous les Offices clauſtraux: le revenu total du Chapitre, les Charges déduites, eſt de quinze mille livres, dont les Offices ou Dignités emportent la moitié.

S. CHELY d'Apcher, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mendes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 2035 habitans.

S. CHELY de Tarn, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mendes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 580 habitans.

S. CHELY,

S. CHELY d'Eſtain, dans le Roüergue ; Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

S. CHERON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 878 habitans.

S. CHERON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 160 habitans.

S. CHERON, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 67 habitans. Madame Doublet en eſt Dame.

S. CHERON du Chemin, *Sancti Caruuni*, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 300 habitans. Il y a une ancienne Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin ; on la dit fondée par un Roi du nom de Clotaire, ſans en exprimer l'année. En 1137 l'on mit, à la place des Chanoines ſeculiers qui la déſervoient, des Chanoines de l'Ordre de S. Auguſtin. L'Abbé n'a que deux mille cinq cens livres de rente. Cette Abbaye eſt près de la ville de Chartres, au bord du chemin de cette Ville à celle de Paris.

S. CHEVRAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de Montluçon ; elle eſt contiguë à la Forêt de Fontangy, qui eſt au Roi ; ſon terroir raporte peu de froment, mais ſuffiſamment de ſegle & d'avoine. Il y a peu de pacages, quelques vignes de petite qualité. M. le Duc en eſt Seigneur.

CHI

S. CHIGNAN, *Sancti Aniani*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 2530 habitans. L'on appelle ordinairement cette Ville S. Chignan de la Corne, parce qu'il y a une grande quantité de Tanneurs, leſquels mettent leurs cuirs pendre à des cornes de bœufs. Il y a une Manufacture de draps qui occupe plus de mille ouvriers. L'Evêque de S. Pons réſide ordinairement dans cette Ville. *Voyez* Saint Aignan.

CHR

S. CHRIST, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 375 habitans.

S. CHRIST, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Marmoutier, a 146 habitans.

S. CHRISTAU, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 238 habitans.

S. CHRISTAUD, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 186 habitans.

S. CHRISTO en Châtelus, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 300 habitans.

S. CHRISTO en Fontanez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 172 habitans.

S. CHRISTO en Jarez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a [illegible] habitans.

S. CHRISTO la Chal, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 573 habitans.

S. CHRISTOL, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 455 habitans.

S. CHRISTOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 218 habitans.

S. CHRISTOL de Rodieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 64 habitans.

S. CHRISTOLLY, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1320 habitans.

S. CHRISTOLY en Caſtillon de Medoc, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

S. CHRISTOPHE, *Caſtrum Sancti Chriſtophori*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1485 habitans. L'Abbé de S. Florent de Saumur nomme à la Cure. Ce Bourg eſt ſitué aux frontieres du Maine & de l'Anjou, à ſix lieuës au nord de Tours. C'eſt une Baronie qui a été poſſedée pendant deux cens cinquante ans par la famille d'Alais, d'où elle a paſſé dans celle de Montfort, puis en celle de Parthenay par mariage, & en celle de Beüil par acquêt ; elle a depuis été unie au Duché de Vaujours, en faveur de Loüiſe de la Baume le Blanc. Il n'y a qu'une Paroiſſe de 330 feux, qui paye quatre mille livres de taille. Elle appartient à Madame la Princeſſe de Conty, l'ancienne Doüairiere. L'on trouve dans ſon territoire la belle Maiſon de Vaux, qui eſt à Meſſieurs de Viau de Diſſé.

S. CHRISTOPHE, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 875 habitans.

S. CHRISTOPHE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontteau-de-Mer, a 730 habitans. M. d'Outreville en eſt Seigneur.

S. CHRISTOPHE, Bourg dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 430 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 114 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de bois & de plaines. Les Hameaux de Serville, l'Abbaye des Barres, Villongeaux, Fauſligny, Courtot ; le grand & petit Serrigny en dépendent.

S. CHRISTOPHE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 445 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 462 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 395 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 400 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 267 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 46 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 347 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 178 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 248 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 168 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 136 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 75 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 260 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Prieur, & de douze Chanoines. Le Prieur a douze cens livres, & les Chanoines trois cens livres.

S. CHRISTOPHE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 216 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 780 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 660 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 324 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 254 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 105 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 117 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 272 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 130 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 210 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 247 habitans.

S. CHRISTOPHE de Cambes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 355 habitans.

S. CHRISTOPHE de Chatou, Terre en Poitou, Election de Mauleon.

S. CHRISTOPHE de Chatruſſe. *Voyez* Chatruce.

S. CHRISTOPHE de Conſolent, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 880 habitans.

S. CHRISTOPHE de Monbazillac, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 500 habitans.

S. CHRISTOPHE de Montferrand, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 780 habitans.

S. CHRISTOPHE de S. Emilion, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 870 habitans.

S. CHRISTOPHE de Sueure, mieux Suevre, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1020 habitans.

S. CHRISTOPHE de Trentel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 774 habitans.

S. CHRISTOPHE de Valains, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 74 habitans.

S. CHRISTOPHE des Bois, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 106 habitans.

S. CHRISTOPHE du Bois, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 735 habitans.

S. CHRISTOPHE du Bois, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 360 habitans.

S. CHRISTOPHE du Faouc, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 160 habitans.

S. CHRISTOPHE du Jambet. *Voyez* Jambet.

S. CHRISTOPHE du Ligneron, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 433 habitans.

S. CHRISTOPHE en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 380 habitans.

S. CHRISTOPHE en Duché, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Brionnois, a 730 habitans. Cette Paroisse est située en païs de coteaux & de vallons. Il y a quelques vignes. Le Prieur de Marcigny est Collateur de la Cure. Il y a deux Fiefs Noyers & la Fougere, & les Hameaux de Pomay, Valetin, Treflet, les Vallay, Sevillye, Lourie & Farnie en dépendent.

S. CHRISTOPHE en Royauté, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 643 habitans.

S. CHRISTOPHE & Talode, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 390 habitans.

S. CHRISTOPHE la Montagne, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 465 habitans.

S. CHRISTOPHE le Bouchery, petit Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à sel & Election de la Châtre, Présidial de Bourges, Bailliage de Liniers, a 295 habitans. Cette Paroisse est regie par la Coutume de Berry; la taille est personnelle; la Cure, à la collation de l'Abbé de Massay, est de six cens livres de revenu; il y a quelques petits Hameaux qui en dépendent. Ce lieu est un terroir à seigle & avoine, il y a des prés & peu de vignes. La Foresť de Mouers y est située. C'est une dépendance de la Baronie de Liniers. M. de Seignelay en est Seigneur. Il y a une foire d'un jour le 26. Juillet. L'on adresse les lettres par la Châtre, ou par Liniers.

S. CHRISTOPHE le Chaudry, dans le Berry. Ce lieu est de la Baronnie de Culant.

S. CHRISTOPHE lez-Rebets dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 416 habitans.

S. CHRISTOPHE sur Rocq, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 574 habitans. M. de Romilliche en est Seigneur.

CIB

S. CIBARD de Montmoreau. *Voyez* Montmoreau.

S. CIBARD & le Peyrat, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 273 habitans.

S. CIBARDEAUX, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1060 habitans.

S. CIBART, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 650 habitans.

S. CIBART, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 410 habitans.

S. CIBERNOT, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 502 habitans.

CID

S. CIDROINE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 534 habitans.

CIE

S. CIERGE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 82 habitans.

S. CIERGUES, & Vireloup, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 257 habitans.

S. CIERGUES sous Châteauneuf, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 465 habitans.

S. CIERS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 434 habitans.

S. CIERS d'Abzac, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 700 habitans.

S. CIERS de Canesse. *Voyez* Canesse.

S. CIERS de la Lande, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 2000 habitans.

S. CIERS-Champagne, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 725 habitans.

S. CIERS du Taillon, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1285 habitans.

CIF

S. CIFRETREVE, dans le Nivernois; Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 150 habitans. Ses terres produisent moitié froment, moitié seigle, & sont de bon raport; les pacages sont gras, les foins en abondance; il y a un bois de futaye de deux cens arpens, & bonne paisson pour la glandée. M. de S. Cyr & le Prieur de Colonges en sont Seigneurs.

S. CIFRETREVE, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Châteauchinon, a 38 habitans.

CIP

S. CIPOLY, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 455 habitans.

CIR

S. CIR, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 960 habitans.

S. CIR, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 775 habitans.

S. CIR, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 540. habitans.

S. CIR, Bourg, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 892 habitans.

S. CIR, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Djion,

Bailliage & Recette d'Auxerre, a 750 habitans.

S. CIR, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 580 habitans.

S. CIR, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 818 habitans.

S. CIR, *ou* S. Cirau Val-de-Gallie, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 600 habitans. Ce lieu a pris son nom d'une celebre Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, qui a été fondée par Robert, Evêque de Chartres, vers l'an 1150. Cette Abbaye est à cinq lieuës de Paris, à une de Versailles, & située dans son Parc.

Louis XIV. y a fondé en 1686. une Communauté de Religieuses sous le titre de Saint Louis, Ordre de Saint Augustin, à laquelle il a assigné quarante mille écus de rente à prendre sur son Domaine, jusqu'à ce qu'on puisse donner une Terre de la même valeur pour l'entretien & l'éducation de deux cens cinquante jeunes Filles Nobles: Il y a aussi en 1693. fait unir la Manse Abbatiale de l'Abbaye Royale de Saint Denis en France, qui est de cent mille livres de rente. Cette Communauté est particulierement établie pour élever les jeunes Demoiselles, dont les peres ont vieilli ou sont morts dans le service du Roi.

Le nombre des Religieuses est fixé à cinquante Dames Professes & à trente-six Sœurs Converses. Lorsqu'une des Dames meurt, sa place ne peut être remplie que par l'une des deux cens cinquante Demoiselles, âgée au moins de dix-huit ans. Ces Dames, outre les trois vœux ordinaires de Religion, en font un quatriéme, qui est de consacrer leur vie à l'éducation & à l'instruction de ces Demoiselles, dont le Roi s'est reservé la nomination. Il faut qu'elles fassent preuve de quatre dégrès de noblesse du côté paternel. Aucune n'y peut entrer avant l'âge de sept ans, ni après celui de douze: celles qu'on y reçoit, n'ont la liberté d'y demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans & trois mois.

Ces jeunes personnes sont divisées en quatre classes ou âges: la premiere classe porte un ruban bleu: la seconde, un jaune: la troisiéme, un verd: & la quatriéme, un rouge. Le bâtiment du Monastere est du celebre *François* Mansard, & fut achevé en 1686. Ce magnifique édifice consiste en un corps de cent huit toises de longueur, qui forme trois corps de fond, separés par les deux alles de cette maison, le long de chacune desquelles sont en dehors une cour & deux parterres. L'Eglise est au bout de la plus grande longueur du bâtiment: elle est desservie par les Peres de la Mission.

La disposition du plan de cette Abbaye consiste en Corridors, Refectoirs & autres pieces necessaires pour l'usage d'une nombreuse Communauté. Il y a dans l'étage de dessus, de grandes chambres où les jeunes Demoiselles travaillent, des chambres particulieres pour les Dames, & plusieurs autres pieces communes. Le jardin est un ancien bois qu'on a conservé, & l'on a fait un potager suffisant pour la Communauté de cette maison.

Les Demoiselles doivent être nobles de quatre races, & n'y sont reçûës qu'au dessous de douze ans, elles y restent jusqu'à vingt, & elles peuvent être reçûës parmi les Dames par les suffrages de la Communauté.

La fondation qui est du 2. May 1686. porte la suppression du Titre Abbatial de l'Abbaye de Saint Denis en France, & l'union de cette Manse à celle de cette Maison. Par autres Lettres du 22. Juin suivant, le Roi l'a dotée de cinquante mille livres sur le Domaine de la Generalité de Paris, jusqu'à l'acquisition d'une ou de plusieurs Terres de pareil revenu, à charge de deux Messes par jour; & au mois de Mars 1698. le Roi a augmenté la fondation de trente mille livres de rente à prendre sur la Recette Generale des Finances de Paris: de sorte que sans y comprendre le revenu de Saint Denis, ni les fonds de ce Monastere, cette Maison joüit de quatre-vingt mille livres de rente des graces du Roi, sans fonds de terres.

Il y a aussi un Prieuré, Ordre Saint Benoît, de six mille livres de rente.

S. CIR, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 418 habitans.

S. CIR, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 405 habitans.

S. CIR, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens; Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 345 habitans.

S. CIR, dans la Normandie, Diocèse de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 310 habitans.

S. CIR, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 15 habitans. Madame de Pommereu en est Dame.

S. CIR de Salerne, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 407 habitans.

S. CIR de Sarge, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château-du-Loir, a 1460 habitans.

S. CIR du Gault, dans la Touraine, Diocèse de Tours. Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 550 habitans.

S. CIR du Valdreüil, *ou* du Vaudreüil, en Normandie, Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a près de 600 habitans. C'est à M. Portail, Premier Président du Parlement de Paris.

S. CIR sur Chaumont, en Normandie, Intendance de Roüen, Election de Magny. C'est à M. de Maigremont.

S. CIR en Arthie, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 200 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours. Madame de Pomereu en est Dame.

S. CIR en Retz, & Bouvogneuf, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 825 habitans.

S. CIR la Campagne, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 345 habitans. M. de S. Cir en est Seigneur.

S. CIR la Lande, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 610 habitans.

S. CIR lez Antrain, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 430 habitans.

S. CIR sur Loir, Bourg dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1270 habitans.

S. CIRAN, de la Ville de Blanc en Berry, *Sancti Cirani urbis Oblincl. Voyez* le Blanc en Berry.

S. CIRAN,

S. CIRAN en Brenne, *Abbatia S. Sigiranni in Brena, Monasterium Longoretense*, autrefois *Lonrey*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Berry, Diocèse de Bourges. Elle est située dans un petit Païs appellé Brenne, ou Brion, ou Brainne, sur la riviere de la Claise. Elle reconnoît pour son Patron & Fondateur S. Ciran, dont la Fête est assignée au quatriéme Decembre. On trouve ainsi le titre de cette Fête dans un Village de Lonrey, Diocese de Bourges.

In Pago Bituricensi, in loco qui dicitur Longoretus transitus Domini ac sanctissimi Archidiaconi Sigirranni Confessoris, ac Levita Christi, qui idem vir beatus, primum Clericus effectus, ac deinde ab Archidiacono Turonensi Archidiaconus ordinatus est, postea in Monachali habitu conversatus, significque ac virtutibus multis, gloria clarus, migravit ad Christum.

Ce Saint Abbé avoit construit d'abord, dans le Bois de Brion, l'an 635. un petit Monastere qu'on nomma *Millebec*. Six ans après l'an 641. il en bâtit un autre plus considerable dans un lieu plus agreable, nommé Lonrey, sur la riviere de la Claise, & dans le voisinage de la belle Maison de Flaocat Majordome du Royaume de Bourgogne, son ancien ami, avec l'agrément duquel il construisit cette Maison sous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul, & sous la Regle de S. Benoît.

On compte jusqu'en 1710. vingt-cinq Abbez de ce Monastere, sous lesquels il a reçû divers accroissemens pour ses biens & embellissemens.

Cette Abbaye commençoit à tomber, & dans ses bâtimens & dans sa discipline, lorsque l'an 1644. l'Abbé de Barcos, son vingt-deuxiéme Abbé, natif de Bayonne, oncle paternel de Martin de Barcos, qui avoit été nommé Abbé de S. Ciran, en aiant été mis en possession au lieu de son neveu; non seulement il rétablit cette Maison presque depuis ses fondemens, en augmenta les revenus, y fit un Cloître, un Logement pour les Hôtes, un Dortoir, une Sacristie bâtie de neuf; mais aussi réforma les mœurs de ses Moines, & leur donna une Biblioteque fournie de presque toutes sortes de Livres convenable à leur état; & ce qui est encore plus considerable, amena tous ses Religieux à la plus étroite observance de la Regle. Tant il est vrai qu'un saint Abbé peut faire de grands biens durant sa vie; mais on ne prétend pas qu'il puisse en garantir la continuation.

S. CIRAN sur Indre, *Sanctus Cigiranus*, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 270 habitans. Il se nommoit autrefois S. Ciran du Jambot; il a pris depuis le surnom de la riviere sur laquelle il est situé, à trois lieuës de Loches, & à une lieuë de Châtillon sur Indre; il est du Grenier à sel de Loches, du Présidial de Châtillon, & de la Coutume de Touraine: La taille est personnelle, la Cure est à la presentation de M. le Duc, elle est de cinq à six cens livres; il y a un Prieuré qui vaut, toutes charges acquittées, cinquante-cinq livres, & une Chapelle dans le Château, qui ne rapporte que vingt livres. L'on recüeille du bled de toute espece, du vin, & du foin dans les Prairies qui sont le long de l'Indre; la Terre a titre de Châtellenie: Madame d'Aligé en est Dame. L'on y adresse les Lettres par Châtillon sur Indre.

S. CIRE, Bourg, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1340 habitans.

S. CIRE, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 500 habitans.

S. CIRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 363 habitans.

S. CIRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 40 habitans.

S. CIRE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 122 habitans.

S. CIRE d'Arsay, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 364 habitans.

S. CIRE-des-Gasts, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 520 habitans.

S. CIRE-les-Vignes, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Monbrisson, a 359 habitans.

S. CIRE lez Sainte Colombe, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 200 habitans.

S. CIRGUE', dans le Roüergue, Diocèse de Vabres: Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. CIRGUE, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 192 habitans.

S. CIRGUE', dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 210 habitans.

S. CIRGUE d'Aygou, dans le haut-Languedoc; Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 470 habitans.

S. CIRGUE de Jaujac, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318. habitans.

S. CIRGUE en Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. CIRGUE en S. Alban, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. CIRGUES, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 700 habitans.

S. CIRGUES, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 610 habitans.

S. CIRGUES de Jourdant. *Voyez* Jourdant.

S. CIRGUES de Malbert. *Voyez* Malbert.

S. CIRGUES sous Moncelet, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 364 habitans.

S. CIROU, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 254 habitans.

S. CIRQ de Belabre, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. CIRQ la Popie, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 369 habitans.

S. CIRQ la Roche, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 510 habitans.

S. CIRQ lez-Champeignes, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 915 habitans.

S. CIRRANT, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 295 habitans.

S. CITROINE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 125 habitans.

CLA

S. CLAIR, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun; a 352 habitans.

S. CLAIR, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 650 habitans.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 750 habitans. M. de Broglio en est Seigneur.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 229. habitans. M. Aubry en est Seigneur.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 158 habitans. M. de Matignon est Patron de la Cure; M. de Piemal est Seigneur de la Terre.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election des Andelis, a 90 habitans. C'est à Madame de Caux.

S. CLAIR, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 518 habitans.

S. CLAIR, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 103 habitans.

S. CLAIR de Rides, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 135 habitans.

S. CLAIR-outre-Halouse, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 865 habitans.

S. CLAIR & Didier, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 562 habitans.

S. CLAIR, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 211 habitans.

S. CLAIR d'Hercé. *Voyez* Hercé.

S. CLAIR, & S. Jean de Monclar. *Voyez* Monclar, Ville.

S. CLAIR près Condrieux, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 200 habitans.

S. CLAIR sur Epte, Bourg, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny. Son pont est sur la riviere d'Epte, il en fait un passage important de Roüen à Paris; d'ailleurs ce lieu est fréquenté par la dévotion que les Peuples de ce païs ont pour Saint Clair qui y a été martyrisé, & dont on y conserve des Reliques.

S. CLAIR sur les Monts, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 112 habitans. M. Dablon en est Seigneur.

S. CLAMENS, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. CLAR, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 260 habitans. C'est l'un des quatre Siéges de Judicature de Lomagne.

S. CLAR, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 200 habitans.

S. CLAR, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. CLAUD, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 455 habitans.

S. CLAUDE, *Castrum S. Claudii*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Besançon, Chef-Lieu d'un Bailliage & d'une Recette, a 1575 habitans. Cette Ville doit son origine à l'Abbaye célébre qu'y fonda un nommé Remond, dans le cinquiéme Siécle, dans un lieu appellé *Condatesse*. On l'appella d'abord *Monasterium Jurense*, à cause du Mont Jura, ou Mont Joux, qui est auprès: Depuis cette Abbaye a pris le nom de S. Oyen de Joux, d'Augendus un de ses Abbés, & dans la suite celui de S. Claude du célébre Archevêque de Besançon de ce nom, qui y mourut, dont on y conserve le Corps. Les Prieurez simples d'Arbois & du Boucheux en Franche-Comté, en dépendent; il y a un Siége d'Official pour les lieux de la Franche-Comté, qui sont du Diocèse de Lion; les Moines font preuve de quatre degrés de Noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel, avant leur réception; à present ils vivent & disposent de leurs Prébendes comme les Chanoines. La Justice, qui appartient à l'Abbé, ressortit nuëment au Parlement de Besançon; Cette Abbaye releve immédiatement du S. Siége; l'Abbé jouit de trente mille livres de rente, il est Seigneur temporel de la ville & des terres qui en dépendent; il a droit d'annoblir ses Vassaux, & de leur accorder des Lettres de légitimation, de graces & de rémission, sous le Ressort de la Souveraineté du Roy. Les Religieux qui sont au nombre de vingt-quatre, n'ont rien qui les distingue de l'habillement ordinaire des Prêtres, qu'une espece de cordon où pend une Croix d'or de la longueur du doigt, sur laquelle est l'Effigie de S. Claude.

Il y a dans la Ville, outre l'Abbaye, deux Couvens de Religieux, & un de Religieuses.

S. CLAUDE, Bourg, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1545 habitans.

CLE

S. CLEMENT, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1210 habitans.

S. CLEMENT, dans la Normandie, Diocèse d'Avranche, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1155 habitans.

S. CLEMENT, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 295 habitans.

S. CLEMENT, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 595 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale, ressortissante au Bailliage de Sens.

S. CLEMENT, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crépy, a 400 habitans.

S. CLEMENT, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 178 habitans.

S. CLEMENT, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 616 habitans.

S. CLEMENT, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 540 habitans.

S. CLEMENT, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 312 habitans.

S. CLEMENT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 366 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 92 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 40 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 43 habitans.

S. CLEMENT, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 210 habitans.

S. CLEMENT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance, de Châlons, Election de Reims, a 255 habitans.

S. CLEMENT de Craon, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, de la Congregation de S. Maur; il vaut quatre mille cinq cens livres. *Voyez* Craon.

S. CLEMENT de Montagne, petit Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 270 habitans. Cette Paroisse est située au bord de la Besbre, à trois lieuës & demi de Cusset & de la Palisse, & a une lieuë de Châtel-Montagne; elle est du Présidial & de la Prevôté de Moulins, du Bailliage de la Palisse, & du Grenier à sel de Vichy. La taille y est personnelle, la Cure est à la collation de la Prieure de Châtel-Montagne: elle vaut trois cens livres, & le Vicaire a cent cinquante livres. Le terroir est froid & montagneux, l'on n'y recüeille que peu de seigle; il y a quelques prez, le reste est en bois & broussailles. C'est une haute, moyenne & basse Justice, dépendante du Marquisat de la Palisse; le commerce des habitans consiste en quelques bestiaux & en sabots, qu'ils débitent à Vichy ou à Cusset: Il y a quatre Foires qui ne durent qu'un jour; sçavoir, les jours de S. Mathias, de S. Claude, de S. Roch & de S. Denis; ce dernier est le Patron de la Paroisse. L'on adresse les Lettres à Cusset par S. Geran, ou par la Palisse. Il y a eu autrefois un Pont sur la Besbre, il est détruit il y a longtems; il seroit fort utile de le rétablir pour la commodité publique, & pour le passage des troupes.

S. CLEMENT de Vaisonne, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 490 habitans.

S. CLEMENT en Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 267 habitans.

S. CLEMENT lez-Places, dans le Lionnois; Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. CLEMENT lez-Mâcon, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris; Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 588 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine; il y a deux rivieres, la Grosne & la Saone. C'est un vignoble.

S. CLEMENT sous Pradelle, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 164 habitans.

S. CLEMENT sur Guye, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Présidial & Recette de Mâcon, Grenier à sel de S. Gengoux, a 253 habitans. Ce lieu est situé sur une montagne platte; il y a des vignes; ce n'est qu'un Hameau dans lequel il y a une maison noble, appellée l'Essondrée.

S. CLEMENTIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 418 habitans. Cette Terre appartient à Madame de Courcelles.

S. CLEMENTIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 192 habitans.

CLO

S. CLOUD, Bourg, Châtellenie, Duché-Pairie, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1445 habitans. Le Bourg de S. Cloud est à deux petites lieuës de Paris, sur le bord de la Riviere de Seine; il est fort ancien, il portoit le nom de Nogent sous les premiers Rois de la premiere race. Le Prince Clodoald ou Cloud, troisiéme fils de Clodomir, Roi d'Orleans, suïant la cruelle politique de ses oncles, se retira dans ce lieu, renonça au monde & prit l'habit de Religieux ou d'Hermite des mains de S. Severin; & dans la suite il y bâtit un Monastere, qui depuis a été érigé en Collégiale. Ce Prince étant mort en odeur de saintetè, l'Eglise a pris le nom de S. Cloud, & ses Reliques y sont conservées. L'on prétend que ce même Saint a donné ce lieu à l'Eglise de Paris. La Seigneurie

en a été érigée en Duché Pairie en 1678. en faveur de l'Archevêque de cette Ville qui porte le titre de Duc & Pair de S. Cloud. Henri III. a été assassiné à S. Cloud, son cœur repose dans l'Eglise. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Chantre, de huit Chanoines, & de huit Chapelains; il joüit de douze mille livres de Rente.

Ce Bourg est bâti sur un terrein élevé en demi croissant; il est considerable par le Château auquel il a donné le nom. On y arrive de Paris par un pont de pierre, d'où l'on entre dans la place d'Orleans, séparée du jardin par une grille de fer à deux portes, qui, d'un côté fert d'entrée au jardin d'en bas, & de l'autre aux avant cours du Château, par une longue avenuë d'ormes & de palissades de charmilles.

Ce Château, qui appartenoit autrefois à la Maison de Gondy, fut acquis par Louis XIV. le 8. Octobre 1658. pour feu Monsieur, Duc d'Orleans, son frere unique. C'est un des plus beaux Palais de France: la situation, les vûës, les eaux, les bois, l'architecture, les marbres, les sculptures, & les peintures, en font un des plus agréables séjours.

Ce Château, qu'on trouve dans une derniere cour, plus longue que large, élevée en haute terrasse, est composé d'un grand corps de logis de cent quarante-quatre pieds de façade, sur soixante & douze d'élevation. On y a joint quelques ouvrages soutenus de deux gros Pavillons, où commencent deux ailes moins exhaussées, qui s'étendent, par une agréable simétrie, jusqu'au deux tiers de la cour. Les balcons des avant-côtez ont leurs vuës sur la plaine, sur Paris, & sur des païsages d'une grande beauté.

L'on voit dans la cour du Château, au fronton de la principale façade, un cadran découvert par le Temps, avec quelques Amours, qui representent les quatres parties du jour.

Sur la corniche, qui est portée par quatre colonnes de l'ordre corinthien, il y a la Force, la Prudence, la Richesse, & la Guerre.

A l'aile droite du Château, dans des niches, sont quatre figures qui représentent l'Eloquence, la Musique, la Bonne chere & la Jeunesse.

A l'aile gauche du Château, ce sont la Comedie représentée par le Dieu Momus, & la Danse par une Baccante; il y a aussi la Paix & la Richesse.

Les Appartemens de ce Château sont d'une grande magnificence & très-richement meublez: tout y est d'un goût & d'une perfection digne du grand Prince à qui il appartient: les excellentes peintures du célebre *Mignard*, n'en sont pas un des moindres ornemens. On monte aux appartemens par le grand escalier qui est sur la gauche en entrant; il est formé de deux rampes égales; les colonnes, les pilastres, & la balustrade sont d'un marbre choisi.

D'abord on entre sur la gauche dans la salle des Gardes, pour suivre l'enfilade des appartemens; mais avant que d'y entrer, l'on trouve sur la droite le salon du Billard, dont le plafond est rempli de peintures d'un bon goût, & les lambris, comme le plafond, chargez de dorures & de portraits au naturel des Princes & des Princesses, dont les noms sont marquez en lettres d'or; l'on voit sur le balcon la vûë du monde la plus agréable, qui régne sur Paris & sur les environs.

L'une des pieces des plus curieuses des appartemens est la Galerie d'Apollon & ses deux salons, qui rempliſſent l'aile gauche, & qui jointes de plein pied avec l'Orangerie, font une enfilade d'une belle largeur; la vûë n'y est point bornée, elle s'étend sur Paris & le pays d'alentour.

Le grand salon qui précede la Galerie, est orné de peintures qui representent les Amours de Mars & de Venus en plusieurs tableaux. Dans le coin du plafond du côté du jardin, Apollon découvre à Vulcain les amours de Vénus avec Mars, ils sont représentez ensemble au-dessus de la cheminée. Mars y est desarmé par plusieurs Amours lorsqu'il vient rendre visite à cette Déesse. Outre l'éclat des dorures, ce salon est encore orné de quatre grosses colonnes, & de seize pilastres de marbre. Ce beau salon communique par une grande arcade à la Galerie d'Apollon.

Cette Galerie est décorée de tout ce qui peut rendre un pareil lieu magnifique & charmant: elle est percée de treize fenêtres de côté & de deux à l'extrêmité; les trumeaux sont couverts de peintures qui representent différentes maisons Royales, & Châteaux qui sont rangez en cet ordre.

Le premier sujet en entrant sur la droite, est Chantilly, après, suivent Villers-Cotterests, le Raincy, Sceaux, Trianon, le Plessis, Vaux le Vicomte, le Palais Royal, S. Germain, Clagni, les Tuilleries, S. Denis, le Luxembourg. A gauche sont Fontainebleau, Vincennes, le Château neuf de Saint Germain, Versailles, Blois, Fontainebleau, Marimont, Maisons, le Val, le Pavillon de Saint Cloud, Versailles du côté de l'Orangerie, & Chambort.

Le premier tableau, qui est au-dessus de la porte en entrant, represente la naissance d'Apollon & de Diane; Latone outragée, demande à Jupiter qui paroît sur une nuée, la vengeance des Paysans de Licie; il y en a un baissé qui trouble l'eau, pour empêcher Latone de boire; un autre fait la mouë à cette Déesse, & un troisiéme la menace du doigt.

Sur l'autre bout de ce tableau, il y a un autre Paysan qui dort, & deux enfans; l'un tient une flute, & l'autre un nid de Cannes. Le plafond de ce tableau represente l'Isle de Délos, avec une mer & une grande Forêt.

L'on voit dans le grand plafond du milieu de cette Galerie, le Soleil sortant de son Palais, accompagné des heures du jour, en attitude de pousser & d'ouvrir la vapeur qui forme l'obscurité; il est précedé d'un enfant, qui porte un cornet plein de fruits pour representer l'abondance.

Plus bas, bien au-dessous, il y a des petits Zephires, qui versent la rosée du matin, à la pointe des rayons du Soleil. L'Aurore paroît dans son Char, devant lequel un Amour répand des Fleurs. Au-dessus, un peu devant l'Aurore, l'Etoile du point du jour est representée par un beau jeune homme qui la porte sur sa tête, une verge à sa main, en attitude de chasser la nuit, & toutes les constellations devant lui. L'Oiseau qui vole avant le point du jour, s'enfuit de même.

Sur la fin du tableau paroît la nuit, en attitude rapide & violente, tirant à deux mains ses voiles; elle est accompagnée de ses deux enfans, dont l'un represente le sommeil de la vie; & l'autre, celui de la mort.

Les quatre Saisons de l'année sont aussi representées dans le berceau de cette Galerie; sçavoir, le Printemps & l'Eté, entre l'entrée & le plafond du milieu; l'Automne & l'Hiver, entre ce même plafond, & l'extrêmité de la Galerie.

Du côté du Jardin, le Printemps est representé par les Fêtes, ou le Mariage de Flore & de Zéphire: cette Déesse paroît sur un lit; Zéphire auprès

près d'elle, qui la careſſe d'une main, & marque de l'autre un empreſſement extrême de verſer ſur elle des fleurs, qu'une des heures du jour apporte dans un cornet d'abondance. Les Amours ſont à l'entour; il y en a un qui tient une corbeille de fleurs, un autre qui en prend pour les jetter en confuſion ſur Flore; un troiſiéme eſt aſſis près d'une petite corbeille de fleurs, dont il fait des guirlandes.

Au côté gauche de la Déeſſe, ſur le bord de ce tableau, l'on voit encore trois Amours: le premier, monté ſur une peau de Bouc qu'il perce pour en tirer du vin; le ſecond, qui en reçoit dans une taſſe d'or; & le troiſiéme, aſſis plus bas, tient un vaſe entre ſes jambes, qui reçoit auſſi le vin qui ſort avec impetuoſité.

A ſon côté droit, derriere Zéphire, il y a deux autres Amours, dont l'un repreſente l'Hiver qui tient une torche allumée; & l'autre ſe joüe avec un petit oiſeau qu'il laiſſe envoler.

Sur le devant de ce tableau, il y a une figure qui ſe met à genoux, & qui cüeille des fleurs pour les porter à Flore; & de l'autre côté près de la Déeſſe Flore, ſur le devant du tableau, une figure vûë par le dos, prend d'une main de ces fleurs dans une corbeille, & de l'autre les répand ſur le lit de Flore; & auprès d'elle, il y a des vaſes avec une table garnie d'une petite collation. Dans le fond de ce tableau, les petites figures de l'éloignement repreſentent des Baccantes, avec des Satyres qui viennent pour ſe réjoüir aux fêtes de Flore.

Du côté de la cour, l'Eté eſt repreſenté par les fêtes de Cerès. Les Vierges qui portent la ſtatuë de cette Déeſſe en dévotion parmi les bleds pour la fertilité de la terre, ſont arrêtées, ayant poſé leur trépié & mené les victimes, qui étoient la truye & la brebis, pour en faire le ſacrifice, auquel on travaille.

La figure de devant, vûë par le dos, repreſente le Boutipe ou Pontiſe, tenant le coûteau de la main droite, pour égorger la victime: ce Boutipe, qui étoit un Sacrificateur, eſt en attitude d'executer ſon action, dans le moment que la Prêtreſſe aura prononcé les paroles eſſentielles du Sacrifice: & dans le même temps qu'une autre Vierge répandra du lait & du vin ſur le feu du trépied qui fume: les Vierges ſont ſuivies de Baccantes avec des inſtrumens antiques; & pendant que le Sacrifice ſe fait, les Moiſſonneurs ſe mettent à genoux avec des torches à la main, en attitude d'adorer la Déeſſe Cerès, que les Vierges portent ſur leurs épaules; & d'autres lui préſentent des gerbes de bled. Le Peintre, pour témoigner l'extrême chaleur de l'Eté, a repreſenté la Canicule dans une nuée ſous la figure d'un chien alteré regardant le Soleil. Du côté de la cour, l'Automne eſt repreſentée par les fêtes de Bacchus, nommées les Baccanales. Le Peintre a placé au milieu de ſon tableau Bacchus, & Ariane dans ſon Char, tiré par des Pantheres qui ſont gouvernez par des Amours. L'on y voit une marche de Faunes & de Baccantes, le Tirſe à la main, dont l'une danſe devant le Char en ſonnant du tambour de baſque; & l'autre porte un pannier de raiſins, en attitude de prendre plaiſir par ſon air riant, de voir deux petits enfans, l'un endormi par la vendange, & l'autre qui s'en rit. Cette troupe eſt ſuivie d'un eſpece de Triomphe bachique, on y voit le bon Pere Siléne, porté par des Faunes, & toute la compagnie eſt couronnée de feüilles de vigne & de lierre. Le fond du tableau repreſente une Mer, & dans l'éloignement un petit Vaiſſeau qu'Ariane montre à Baccus.

Sur la droite, ſont repreſentez des arbres d'Automne avec des fruits; des peaux de Tigres ſont attachez à ces arbres, avec des maſques & des tambours de baſque, qui étoient la marque de réjoüiſſance des Baccanales.

Du côté du Jardin eſt l'Hiver. La principale figure de ce tableau repreſente le vent Borée, avec ſes deux Fils, ſur une groſſe nuée; ſon manteau entortillé dans ſon bras gauche; il ſouffle avec colere la greſle & la neige, & chaſſe le Soleil qui ſe va cacher dans le coin du tableau. Le Soleil eſt preſque offuſqué par une nuée épaiſſe & brune qui le chaſſe.

Derriere Borée, les ſept Planettes ſont repreſentées, tant en figures humaines, qu'en étoiles qui ſe fondent en eau, & ſe répanoent dans des vaſes antiques. Sur le devant du tableau, la Terre y eſt figurée, demandant du ſecours au Soleil; Vulcain vient lui offrir le feu de la Terre, n'y ayant plus que ce feu qui lui puiſſe être utile.

Le fond de ce tableau eſt une Mer agitée, pleine de groſſes vagues, où ſont quelques Vaiſſeaux en danger; le rivage de la Mer eſt glacé, & il y a ſur les bords des oiſeaux aquatiques.

Au-deſſus des deux fenêtres de l'extrêmité, l'on voit le Parnaſſe & Apollon qui invente la Muſique, montrant un Roſſignol perché ſur la branche d'un Laurier (comme le ſymbole de la Muſique) duquel il prétend qu'on écoute tous les tons pour les faire noter.

Des deux enfans qui ſont ſur le devant du tableau, l'un frappe d'un marteau ſur une enclume, & l'autre eſt en attitude de prendre un marteau dans des balances pour fraper avec lui; ils marquent la meſure; & les balances qui ſont au bas de l'enclume ſur le terrain, ſignifient la juſteſſe. Les Cignes qui ſont ſur le côté gauche repreſentent la voix des Poëtes.

Il y a encore quatre petits tableaux dans la voûte; deux de chaque côté du grand plafond: celui qui eſt entre la porte & le grand plafond, fait voir Climéne qui preſente ſon Fils Phaëton à Apollon pour le reconnoître.

Celui qui eſt entre le plafond & les fenêtres, repreſente Apollon avec la Vertu, volant dans l'air, montrant à la Vertu, qui eſt aſſiſe en bas ſur des nuées, un Siége tout lumineux où il la veut placer; l'Amour de la Vertu eſt auprès, aſſis de même ſur des nuées, tenant de grandes branches de Laurier, qui ne ſervent que pour orner ce tableau.

Ceux des extrêmités repreſentent Circé, fille du Soleil, aſſiſe ſur des nuées, un Amour auprès d'elle qui lui preſente quantité d'herbes: il eſt entre la porte & le plafond.

Et dans l'autre, ſitué entre le plafond & les fenêtres, l'audacieux Icare eſt repreſenté avec ſes aîles qui fondent, en attitude d'un homme épouvanté, ſe ſentant tomber de la route du Soleil en Terre.

Les huits bas-reliefs en camayeux de cette belle Galerie ſont placez dans de grandes bordures rondes rehauſſées d'or. Le premier, qui eſt ſur la droite en entrant dans la Galerie, repreſente Apollon devant le Portique de ſon Temple; ſon trepié devant lui, & la Sibile à genoux, lui montrant une poignée de Sable dans ſa main, & le priant de la faire vivre autant d'années qu'il y a de grains.

Le ſecond, qui eſt le premier ſur la gauche, repreſente Apollon aſſis ſur une Terraſſe; le Dieu Eſculape, ſon fils à genoux auprès de lui, s'appuyant ſur un grand livre qui eſt ſur les genoux

d'Apollon ; quantité de Plantes devant eux qui ſortent de la Terre, & qu'Apollon montre à Eſculape pour lui enſeigner la Medecine.

Deux de ces bas-reliefs, qui ſont plus grands que les autres, s'étendent juſques à la moitié de la Galerie ; l'un, repreſente le défi de Marſias avec Apollon, & Midas proche d'eux, qui eſt le Juge. L'autre, ſur la droite à l'oppoſite, repreſente Apollon qui fait écorcher Marſias.

Les quatre autres bas-reliefs, qui ſont dans l'autre moitié de la Galerie, repreſentent, ſçavoir, le premier ſur la droite, le changement de Coronis ; & le ſecond, qui eſt ſur la gauche, celui de Daphné en Laurier ; & au bout de la Galerie, des deux côtez du tableau du Parnaſſe, ſur la droite, c'eſt le changement de Cypariſſe en Cyprès ; & ſur la gauche, celui de Clytie en Tournefol.

Sur la gauche de l'extrémité de cette Galerie, il y a un plus petit Salon que celui de l'entrée ; il eſt orné d'un plafond, & de pluſieurs ouvrages de peintures excellentes. Le grand Cabinet eſt enrichi d'une infinité de choſes ſingulieres & précieuſes, recherchées & ramaſſées avec autant de ſoin & de dépenſe, qu'elles ſont arrangées avec goût & propreté. La Chapelle du Château quoique petite, a auſſi ſon mérite particulier.

Les Jardins ſont diſpoſez avec beaucoup d'art, dans une très-heureuſe ſituation ; la riviere de Seine paſſant le long des Jardins d'enbas, forme un beau & large Canal, qui mouille le gazon d'une terraſſe plantée en allées à perte de vûe. Ces Jardins ſont ornez par des eſpeces de cabinets, de boſquets, de ſalons, des baſſins, des jets d'eau de hauteur ſurprenante, & ſur tout par des grandes caſcades.

Les Jardins hauts ſont encore plus ſpacieux ; on trouve ſur la hauteur de la montagne de grandes pieces d'eau jailliſſantes, diſtribuées en jets & en gerbes, diverſifiées en pluſieurs manieres. Le Parc a près de quatre lieuës de circuit ; l'Orangerie, le Labirinte & les Baſſins, ont chacun leur mérite particulier, mais les Caſcades l'emportent : l'on peut dire que c'eſt le chef-d'œuvre de l'Hydraulique.

Ces Caſcades ſont partagées en deux parties ; la haute Caſcade, qui eſt du deſſein de *le Pautre*, a cent huit pieds de face, ſur autant de pente, juſqu'à l'allée du Tillet, qui y forme un large repos, & la ſépare de la baſſe Caſcade. Le milieu eſt orné d'une rampe à neuf gradins, diſpoſez par autant d'étages, depuis la baluſtrade qui ſe trouve à hauteur d'appui, & qui regne ſur toute la face de la haute Caſcade, où elle forme un grand Balcon qui a une très-belle vûë. Les Statuës à demi couchées ſur cette baluſtrade, repreſentent la Seine & la Loire, appuyées chacune ſur une Urne ; celles des extremitez ſont Hercules & des Faunes. L'élevation, la chute & les napes d'eau de cette Caſcade, ne donnent pas moins de plaiſir que de ſurpriſe. Leur premier effet forme dans ces Urnes une groſſe gerbe à vingt jets de ſix pieds de haut. La confuſion des eaux qui ſortent de ces gerbes, & des boüillons, deſcend par neuf différentes napes ; ces napes ont douze pieds de large, ſur dix & demi de ſaillie, avec trois chiſres. Elles ſont poſées ſur autant de gradins, accompagnez d'Urnes ſoutenuës par un corps d'architecture, dont les faces ſont ornées de tables de rocailles.

La premiere rampe de cette Caſcade, en a deux autres à vingt pieds de diſtance, compoſées de quatorze pilaſtres ; elles ſont terminées par vingt-huit baſſins jaſpez, taillez en chandeliers, diſtribuez en quatre rangs, & diſpoſez par degrez ſur les bords de ces deux rampes. Ces baſſins ont quatre pieds ſur une forme ronde, d'où il s'éleve des Boüillons de ſix pieds de haut. Entre les Statuës d'Hercules & des Faunes, il y a un baſſin de huit pieds, qui en ſoutient un moins large, d'où ſort un jet qui ſe répand en nape au tour de la rocaille qui l'environne. Cette Caſcade eſt accompagnée de tant d'ornemens, qu'il ſeroit trop long de les détailler.

Cette haute Caſcade eſt ornée de tables de rocaille ; la baluſtrade eſt terminée par de larges pieds d'eſtaux, accompagnez de chiſres & de la deviſe de feu Monſieur ; c'eſt une bombe enflammée, prête à ſe mettre en pieces ſur les ennemis que les canons ont épargnez avec ces paroles : *Alter poſt fulmina terror.*

La baſſe & nouvelle Caſcade eſt à la chute de la haute ; elle a été conſtruite ſur les deſſeins de *J. H. Manſard.* L'Allée du Tillet ſépare ces deux Caſcades, & forme entr'elles une large eſpace, d'où l'on peut obſerver de plus près la rare diſtribution de la haute, & la diſpoſition de la baſſe. Celle-ci eſt élevée en fer à cheval arrondi, & contient avec ſon canal, deux cens ſoixante-dix pieds de longueur, ſur quatre-vingt-ſeize dans ſa plus grande largeur.

Une rampe à hauteur d'appui, & qui s'avance vers le canal en forme de demi cercle, partage ce fer à cheval en deux baſſins qui ſont inégaux pour l'élevation & pour l'étenduë. L'eau paſſe du premier baſſin dans le ſecond par cinq grandes napes, diſpoſées ſur cette rampe, pour couler, par une autre nape qui termine à ce fer à cheval, dans un troiſiéme baſſin plus enfoncé que les deux autres. Les eaux paroiſſent ſe raſſembler en cet endroit, pour ſe précipiter avec plus de violence, par une derniere nape dans le canal, où ſe rendent les deux Caſcades ; ce canal eſt garni de douze jets.

La diſtribution de ces eaux eſt ſi bien entenduë, qu'on prendroit cette Caſcade pour un vaſte Theâtre de criſtal jailliſſant, par l'arrangement & la diſpoſition des chutes, des jets, des napes, des boüillons & des lances. Toutes ces eaux, après avoir coulé quelque tems ſous l'Allée du Tillet, ſe répandent, par trois grands Maſques marins, ſur une table de vingt pieds de face, d'où s'élevent deux boüillons de cinq pieds. La prodigieuſe quantité des differentes eaux qui ſe précipitent du haut de cette belle Caſcade, y excite un bruit ſi grand de toutes parts, que la chute du plus rapide torrent n'y eſt pas comparable.

Deux doubles Pilaſtres, amortis d'autant de Dauphins, ornent les encoignures où aboutiſſent les baſſes rampes du fer à cheval, & ſoutiennent la nouvelle nape qui le forme. Cette nape commence à l'entrée du canal où les eaux ſemblent s'engouffrer avec plus de rapidité, en blanchiſſant ſur une derniere nape qui les réünit, & dont la forme eſt un quarré à oreilles, de la même largeur que la precedente. Cette nape coule auſſi par deſſus une derniere rampe de trois pieds d'élevation, & tombe enfin dans le canal qui eſt long de deux cens pieds, & large de cinquante-quatre.

Toutes ces eaux paroiſſent alors ſuſpendre leurs mouvemens, & reſter preſque enſevelies dans cette eſpece d'abîme, où mille chutes diverſes

les ont précipitées du haut de la grande Cascade, comme si elles ne devoient jamais être ranimées dans les deux boulingrins disposez pour la décharge de ce canal.

Un demi ovale de vingt toises de long sur quinze de large, & garni dans ses extrémitez de deux nouveaux jets de quinze pieds de hauts, termine & finit ce canal, qui est environné d'une rampe unie de cinq pieds de hauteur, accompagnée de deux hautes palissades de charmilles & de buis, embellies de Statuës jusqu'à l'Allée des Portiques. Cette Allée conduit à la grille du Pont de S. Cloud, & sur la Place d'Orleans.

Ce qui reste de la même Allée jusqu'au bord de la Seine, est tapissé d'un gazon large & épais, & bordé de plusieurs bancs, pour admirer de là plus commodément l'ingenieux travail par lequel toutes ces belles eaux sont élevées, & les agrémens qui les accompagnent.

Après la Cascade il y a encore plusieurs pieces d'eau qui méritent l'attention; entr'autres le grand jet qui est sur la droite de la Cascade; L'élévation de ses eaux est si considérable, qu'elle surpasse la hauteur du plus grand arbre de ce Jardin; ce jet est placé au milieu du grand bassin quarré, dont la face, ornée d'une balustrade, est accompagnée de dix petits bassins en coquilles, & de neuf fontaines d'où l'eau coule par des masques dorez.

Il y a encore plusieurs belles maisons dans le Bourg de S. Cloud, & un Couvent d'Ursulines qui a onze mille quatre cens livres de rente. Ce Bourg est très fréquenté des Bourgeois de Paris, à cause de la bonté de son air, & des belles promenades du Parc & des environs.

S. CLOUD, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 220 habitans.

S. CLOUD, dans le Perigord, Diocese de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 90 habitans.

S. CLOUD, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 85 habitans. Les Seigneurs sont les heritiers de M. du Bosc.

COL

S. COLOMBIN, en Marche, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 474 habitans.

CON

S. CONEC Treve de Mur, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 260. habitans.

S. CONGART, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 225 habitans.

S. CONSTANS, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 840 habitans.

S. CONSTANT, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 780 habitans.

S. CONSTANT, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 286 habitans.

S. CONSTANT le Grand, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 389. habitans.

S. CONTEST, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 447 habitans. Ce lieu est dans la Banlieuë de Caën.

COR

S. CORENTIN lez Mantes, *Sancti Corentini Abbatia*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Chartres. Cette Abbaye est située dans la Beauce près de Mantes; elle a été fondée par le Roi Philippe I. en 1201. Le cœur & les entrailles de la Reine Blanche, y sont enterrés dans le Chœur: cette Reine étoit une des Bienfaictrice de cette Abbaye. Elle joüit de six mille livres de rente.

S. CORNEILLE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 522 habitans.

S. CORNEILLE de Compiegne, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Diocèse de Soissons, fondée près Compiegne par Charles le Chauve en 876, Ce prince y mit d'abord cent Chanoines; Guillaume, l'un de ses Abbés, érigea [illegible] Fiefs pour autant de Barons, qui devoient de[illegible] dre l'Abbaye: Loüis VII. mit des Benedictins dans cette Abbaye l'an 1150. Le titre d'Abbaye a été supprimé, & la Manse Abbatiale, unie à l'Abbaye du Val de Grace de Paris.

S. CORNIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranche, Parlement de Roüen: Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1118 habitans.

COS

S. COSME, dans la Touraine, vers Amboise, c'est un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, fondé l'an 1012. par cinq Chanoines de S. Martin, qui s'y retirerent, il vaut au Prieur douze cens livres. Les Religieux au nombre de douze ont trois mille livres.

S. COSME, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 735 habitans.

S. COSME, dans la basse-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Recette & Bailliage de Befort, a 85 habitans.

S. COSME, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 69 habitans.

S. COSME, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 444 habitans.

S. COSME, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud. Il y a une Justice Seigneuriale, qui appartient à la Marquise de Malause.

S. COSME du Mont, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carantan, a 479 habitans. C'est une grande Paroisse où l'on tient une belle Foire le jour de S. Cosme: l'on y vend de beaux chevaux & poulains. Il y a un ancien Prieuré.

S. COSME & S. Ardezan, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 453 habitans.

S. COSME & S. Damien, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 650 habitans.

COU

S. COUAT, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 412 habitans.

S. COUAT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, à 120 habitans.

S. COULIT, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 235 habitans.

S. COULOMB, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 433. habitans.

S. COULOMBE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 30 habitans.

S. COUSTANT le Grand, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angeli, a 400 habitans.

S. COUSTANT le Petit, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angeli, a 46 habitans.

CRA

S. CRAMPASY de Champagnat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 310 habitans.

S. CRAMPASY de Clerans, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 286 habitans.

S. CRAPAIS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 140 habitans.

S. CRAPAIZE de Cauzat. *Voyez* Cauzat.

S. CRAPASY, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 310 habitans.

S. CRAPASY, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 400 habitans.

S. CRAPASY, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. CRAPASY, Bourg, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 454 habitans.

S. CRAPASY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 164 habitans.

S. CRAPASY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

S. CRAPASY, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, à 800 habitans.

S. CRAPASY, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 205 habitans.

S. CRAPAZY, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 123 habitans.

S. CRAPAZY de Lerme, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 550 habitans.

CRE

S. CRESPIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 868 habitans.

S. CRESPIN, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 332 habitans.

S. CRESPIN, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 535 habitans.

S. CRESPIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 166 habitans. M. Dambray en est Seigneur.

S. CRESPIN, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 49 habitans. Madame Hebert en est Dame.

S. CRESPIN aux Bois & Offremont, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 370 habitans.

S. CRESPIN d'Auberoche, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. CRESPIN de Bourdeille, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815 habitans.

S. CRESPIN en Chaye, *Fanum Sancti Crispini in Cavea*, Abbaye, de l'Ordre de S. Augustin, en Regle, dans le Diocèse de Soissons. Elle ne raporte que deux mille cinq cens livres à l'Abbé; elle est située entre la ville de Soissons & la Riviere d'Aisne.

S. CRESPIN & Siglieres, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 872 habisans.

CRI

S. CRICQ du Gare, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 455 habitans.

S. CRIG, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

S. CRIQ & Marqueville, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 348 habitans.

S. CRISTOL, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 322 habitans.

CYB

S. CYBARD, *Sancti Eparchii Monaſterium*; Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſitué dans un Fauxbourg d'Angoulême; elle a été fondée en l'honneur de S. Cybar Patronde la Ville. Il étoit originaire de Perigueux, & fils de Felix Aureolus, ou Oriolus Comte de cette même Ville. Il mourut un premier jour de Juillet, ſous le regne des freres Childebert & Clotaire. Par la ſuite on établit dans ce Monaſtere une Congregation de Chanoines. Il revint après aux Religieux de S. Benoît, puis retourna à des Chanoines après ſon déſaſtre par les Normands, arrivé l'an 868. & revint pour la troiſiéme fois aux Religieux de Saint Benoît, qui le poſſedent encore aujourd'hui. Le Pere Mabillon aſſure que les Religieux furent rétablis dans ce Monaſtere en 828. par le Roi Pepin, qui en chaſſa des Chanoines qui s'en étoient emparés depuis Charles Martel. L'Auteur du *Chronic. Malleac.* dit, qu'Emenon Comte d'Angoulême fut inhumé dans ce Monaſtere, & que dans les Siécles ſuivans, il fut illuſtré de pluſieurs Tombeaux de ces Comtes; ſçavoir, de Guillaume, d'Alduin, & de Wlgrin. Une ancienne Hiſtoire des geſtes des Comtes & Prélats d'Angoulême, raporte que ſous le Comte Wlgrin, Fridebert Evêque de France, avoit bâti auprès de S. Cybard, une Baſilique ou magnifique Egliſe, en l'honneur de S. Sauveur, mais qu'il n'y put tranſporter le Corps de S. Cybard; Que Fridebert, lui-même, après la conſécration de l'Egliſe, & le ſacrifice de la Meſſe achevé, s'endormit au Seigneur d'une mort tranquille, & fut mis en terre par l'Evêque Oliba. Ademar ou Aymar de Chabanois, fils de Raimond, arriere petit-fils de l'Evêque Turpion, fut un des illuſtres perſonnages de ce Monaſtere; on le voit par la Chronique que ce ſavant homme a compoſé, & qui comprend particulierement l'Hiſtoire de la Guienne depuis Charles Martel, pere du Roi Pepin, juſqu'à Henry I. On conſerve cette Chronique dans la Biblioteque de M. de Thou.

CYP

S. CYPRIEN, Bourg, dans le Perigord; Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1520 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 408 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 314 habitans.

S. CYPRIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 240 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 192 habitans.

S. CYPRIEN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 106 habitans.

S. CYPRIEN dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 90 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 74 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 246 habitans.

CYR

S. CYR. *Voyez* S. Cir.

S. CYR, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 818 habitans.

S. CYRE, dans la Touraine, vers Amboiſe, Port ſur la Loire. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Pont-le-Voy.

S. CYRICE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 250 habitans.

S. CYRILLE de Valette, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 220 habitans.

DAL

S. DALMAZY, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

DAM

S. DAMIEN, Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 372 habitans.

DAR

S. DARBRIGOUX dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris; Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 720 habitans.

DAU

S. DAUNES, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

DEN

S. DENEUX, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 192 habitans.

S. DENIS en France, *Dionyſiopolis*, Ville, Châtellenie, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 2060 habitans. Cette Ville eſt ſituée à deux lieuës de Paris, dans une grande plaine très-abondante en toute ſorte de grains. Il y a auſſi beaucoup de gibier.

Elle doit ſon origine à ſon ancienne Abbaye, dédiée ſous l'invocation de Saint Denis, Martyr, premier Evêque de Paris; Dagobert a été ſon plus conſiderable Bienfaiteur: ce lieu s'appelloit avant la fondation de cette Abbaye *Catulliacum*, Catuel, du nom de Catulle, Dame Chrétienne qui avoit enſeveli le corps de ce ſaint Apôtre, & ceux de ſes deux Compagnons, & leur avoit fait faire un Tombeau ſur lequel les premiers Chrétiens de ces contrées avoient bâti une Chapelle. L'on veut que Saint Geneviéve ait commencé l'Egliſe de S. Denis ſur les fondemens de cette premiere Chapelle; & Ducheſne dit que S. Denis de l'Etrée eſt bâti ſur les ruines de cette premiere Chapelle. Pluſieurs Rois de la premiere race & de la ſeconde ont été enterrez dans cette Abbaye; & depuis très-longtemps les

Rois de la troiſiéme race l'ont choiſi pour leur ſépulture. Ducheſne croit que nos Rois juſqu'à Robert, y avoient un Palais, où ils avoient coutume d'aller paſſer les quatre grandes Fêtes de l'année. Il ſe pourroit qu'ils ſéjournoient alors à l'Abbaye. Il y a dans la Ville ſept Paroiſſes, & un grand nombre de Religieux & de Religieuſes. Le Prieuré de S. Denis de l'Etrée & le Chapitre S. Paul, ont été plus conſiderables qu'ils ne ſont à preſent ; la Seigneurie de la Ville appartient au Monaſtere, dont la Manſe Abbatiale a été unie à la Maiſon de S. Cyr près Verſailles. Le Prieur regulier eſt Vicaire General né de l'Archevêque de Paris. La ville de S. Denis eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. L'Egliſe de Saint Denis exiſtoit dès le regne de Clotaire II. & Dagobert y a fait des réparations conſiderables. Le Roi Pepin & l'Empereur Charlemagne l'ont fait rebâtir en 775. l'Abbé Suger la rendit plus ſpatieuſe en 1144. S. Loüis & la Reine Blanche la firent réparer en 1231. par l'Abbé Eudes, & en firent la plus grande dépenſe. C'eſt un des plus beaux morceaux de l'Architecture Gotique que nous ayons en France, quoique faite à pluſieurs fois. Le nouveau Cloître eſt auſſi d'un grand goût d'architecture.

Les ſept Croix que l'on trouve entre S. Chaumont de la ruë S. Denis de Paris, & l'Abbaye de S. Denis, ont été placées aux endroits où Philippe le Hardy, & les Princes ſes Freres, ſe repoſerent en portant, à cette Abbaye, le corps de S. Loüis leur Pere le 22. May 1271.

Les choſes ſingulieres qui diſtinguent l'Egliſe de S. Denis, meritent qu'on en faſſe une deſcription particuliere. Son Portail, quoique d'un gout gotique, eſt fort eſtimé pour la délicateſſe & la legereté de ſa ſtructure. Les deux premieres arcades de la Nef, & les deux Tours, paroiſſent être du temps de Charlemagne. L'Abbé Suger l'augmenta de même que ſes Succeſſeurs Abbez, particulierement ſous le regne de S. Louis. Ce Portail a trois grandes portes, où ſont repreſentés, ſur celle du milieu Notre-Seigneur dans ſa gloire; & ſur les deux autres, des ſtatuës de Rois & de Reines.

L'Egliſe diviſée en trois parties, la Nef, le Chœur & le Chevet, eſt éclairée par de hautes & belles fenêtres, dont les vitres ſont toutes peintes & d'un verre fort épais, ce qui cauſe un grand ſombre. Elle a 390. pieds de long, 100. de large, & 90. de haut juſqu'à la voute. La Nef en a 160. le Chœur 138. & l'Autel avec le chevet 92. cette Egliſe, ſur le devant de laquelle il y a deux groſſes Tours quarrées, eſt ſourenuë par ſoixante gros piliers, ſans comprendre les murailles & les arcs-boutans de ſon circuit, ni quatre piliers qui ſoutiennent les Tours. Le comble de cette Egliſe eſt d'une charpente admirable & tout couvert de plomb ; il y a une Croix, & des pommes de cuivre doré le long du ſommet. Le Chœur & la Nef ſont accompagnez de chaque côté d'un alle ſimple.

L'on remarque au-deſſus de la grande porte dans la Nef, les Orgues qui ſont eſtimées les meilleures de France; & enſuite, la magnifique Grille du Chœur & du Jubé, qu'on a placée depuis environ quinze ans ; c'eſt l'ouvrage d'un Frere Religieux de cette Maiſon, qui paſſera toujours pour un chef d'œuvre dans ce genre de travail. Il y a au-deſſus de la porte de cette grille une grande Croix d'or, enrichie de pierreries, reputée faite par Saint Eloi.

Quant au Chœur, le Sanctuaire eſt tout de marbre: l'Autel eſt antique, avec quatre colonnes de cuivre: le retable, qui a cinq bas reliefs, dont les trois du milieu ſont d'or, & ceux des deux bouts de vermeil, eſt enrichi d'une infinité de pierres des plus précieuſes. Au-deſſus du retable eſt une grande Croix d'or de ſix pieds, auſſi enrichie de pierreries, & une Suſpenſion pour le S. Sacrement. Cet Autel eſt ordinairement paré d'une Croix, & de ſix chandeliers d'argent, de ſix Reliquaires d'or, & de riches ornemens. Le devant de cet Autel, qui eſt de vermeil doré, peſe près de deux cens marcs; il repreſente Notre-Seigneur dans la créche, adoré par les Paſteurs.

De chaque côté du grand Autel, il y en a un autre petit: celui de la droite eſt appellé l'Autel de la Communion; parceque ſuivant l'ancien uſage de cette Egliſe, dans les jours de Communion ſous les deux eſpeces, le Diacre & le Soudiacre, qui ont communié au grand Autel ſous l'eſpece du pain, ſe communient enſuite eux-mêmes ſur cet Autel ſous l'eſpece du vin, avec un chalumeau de vermeil. L'uſage eſt auſſi à Rome quand le Pape officie, de conſommer à l'Autel la ſainte Hoſtie: enſuite il va à ſon Trône, où le Cardinal Diacre lui porte le Calice; Sa Sainteté ſe communie, ſous l'eſpece du vin avec un chalumeau d'or; le Diacre & le Soudiacre en font de même après le Pape, au bout de l'Autel du côté de l'Epitre.

Vis-à-vis l'Autel de la Communion, eſt toujours l'Autel funebre du Roi dernier mort; c'eſt à preſent celui de Louis XIV. & auprès, la Repreſentation, formée d'un poële de velour noir, avec une Croix de moire d'argent, aux armes de France; & au-deſſus il y a un dais de même étoffe & armes.

Entre les Tombeaux du Chœur ; ceux de la race de Pepin ſont à droite, & ceux de Hugues Capet à gauche. Celui du Roi Dagobert, Fondateur de cette Abbaye, eſt au côté gauche de l'Autel ; auprès de la repreſentation de Loüis XIV. ſont ceux de Pepin & de la Reine Berthe ſon épouſe. En deçà, & près de la porte, ceux des Rois Louis & Carloman freres, fils de Louis le Bégue. Au bas des dégrés, au pied de la repreſentation de Louis XIV. eſt l'entrée de la ſepulture ou caveau de la Famille Royale des Bourbons, dans lequel le corps de ce grand Roi fut mis le 23. Octobre 1715. & placé directement ſous la repreſentation quoique ſur le dernier degré de ce caveau : voici la ſituation dans laquelle tous ces corps ſont rangés; ils ſont dans des cercüeils de plomb enfermés dans des caiſſes de bois de chêne couvertes de moire noire, avec des Croix de toile d'argent: ces cercuëils ſont placés ſur des barres de fer élevées de terre d'environ trois pieds dans cet ordre.

A droite.

Henri IV.
Marie de Medicis, femme d'Henri IV.
Louis XIII.
Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.
Marie-Thereſe d'Autriche, femme de Louis XIV.

A gauche.

N. Duc d'Orleans, ſecond fils d'Henri IV.
Marie de Bourbon, premiere femme de Gaſton de France.
N. d'Orleans, fils de Gaſton de France.
Marie-Anne d'Orleans, fille de Gaſton de France.
Gaſton J. B. de France, Duc d'Orleans, frere de Louis XIII.
Anne-Eliſabeth de France, premiere fille de Louis XIV.

Marie-Anne de France, seconde fille de Louis XIV.

N. d'Orleans, fille de Monsieur, frere unique de Louis XIV.

Philippes-Charles d'Orleans, fils de Monsieur.

Henriette-Marie, fille de Henri IV. & femme de Charles I. Roi d'Angleterre.

Henriette-Anne Stuart, fille de Charles I. Roi d'Angleterre & premiere femme de Monsieur.

Philippes de France, Duc d'Anjou, fils de Louis XIV.

Marie-Therese de France, fille de Louis XIV.

Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston de France.

Louis-François de France, Duc d'Anjou, fils de Louis XIV.

Alexandre-Louis d'Orleans, fils de Monsieur.

Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, épouse de Monseigneur.

Anne-Marie-Louise d'Orleans, dite Mademoiselle, fille de Gaston de France.

Philippes de France, Duc d'Orleans, frere unique de Louis XIV. appellé, Monsieur.

N. de France, Duc de Bretagne, premier fils du Duc de Bourgogne.

Louis Dauphin de France, fils de Louis XIV. appellé, Monseigneur.

Louis Dauphin de France, fils du précedent, appellé Duc de Bourgogne.

Marie-Adelaïde de Savoye, Ducheſſe de Bourgogne, morte Dauphine.

Louis Dauphin de France, auparavant Duc de de Bretagne, second fils du Duc de Bourgogne.

Charles de France, Duc de Berri, fils de Monseigneur.

Marie-Louise-Elisabeth, fille posthume du Duc de Berri.

Madame, seconde femme de Monsieur, frere unique de Louis XIV.

Marie-Loüise-Elizabeth d'Orleans, Ducheſſe de Berry.

Philippes Duc d'Orleans, Regent.

Louis XIV. *au bas du dégré.*

Au milieu du Chœur, sous une plaque de cuivre, est la sepulture de la Reine Marguerite de Provence, épouse de Saint Louis. Du même côté, suivent trois Tombeaux ensemble qui sont, ceux de Philippes le Hardi, au milieu; de la Reine Isabelle d'Aragon, son épouse, au-delà; & de Philippes le Bel, leur fils, en deçà. Ensuite, ce sont ceux de Clovis II. & de Charles Martel ensemble. Les formes des Religieux occupent l'espace jusqu'au bas du Chœur; l'on voit au milieu le tombeau en cuivre de Charles le Chauve, Empereur & Roi de France; Philippes Auguste, Louis VIII. & Louis IX. son fils, y avoient aussi leurs Tombeaux couverts d'argent, qui ont été pillés pendant les guerres.

Remontant de l'autre côté du Chœur, sont doubles rangs de Tombeaux, avant lesquels est la tombe de pierre de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet, celui du Roi Louis X. dit Hutin; il a à côté de lui le petit Roi Jean, son fils posthume, qui n'a vécu que huit jours; & à ses pieds la Reine Jeanne de Navarre. Ceux du rang du fond sont deux à deux, les premiers sont d'Eudes & d'Hugues Capet; ensuite de Robert le Pieux, & de la Reine Constance d'Arles, son épouse; & après, ceux d'Henri I. fils du Roi Robert, & de Louis VI. dit, le Gros.

Près l'Autel, est le Tombeau de Charles VIII. en marbre noir; il est orné de figures de bronze doré, qui representent des vertus. Ce Roi y est representé à genoux, revêtu de ses habits royaux, accompagné de quatre Anges qui tiennent des Ecussons aux armes de France & de Jerusalem. A côté sont doubles Tombeaux; sçavoir, celui de Philippes, fils aîné de Louis le Gros, couronné du vivant de son pere, & qui ne regna que deux ans: & celui de Constance de Castille, seconde femme de Louis VII. Ensuite, près de l'Autel de la Communion, ceux de Carloman, Roi d'Austrasie, & de la Reine Hermentrude, premiere femme du Roi Charles le Chauve. Plus loin, à la droite du grand Autel & vis-à-vis du Tombeau du Roi Dagobert, sont quatre Rois & deux Reines; sçavoir, en commençant par le plus près du mur, Philippes V. dit le Long. Le second, Jeanne d'Evreux; Le troisiéme, Charles IV. dit le Bel, son époux; Le quatriéme, Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippes le Long; Le cinquiéme Philippes de Valois, & le sixiéme qui est le plus près de l'Autel est celui du Roi Jean.

Hors du Chœur, autour de l'Egliſe, en commençant par la Nef du côté du Cloître, auprès de l'entrée du Trésor, & près de la Sacristie basse & de la Chapelle de S. Michel, est le Tombeau de Marguerite Comtesse de Flandres. Ensuite le magnifique Tombeau de François premier, & de Claude de France son Epouse, fait en forme de lit de parade, & orné d'une belle architecture en marbre. Ils y sont representez dans le bas, couchez en attitude de morts ou mourans, par deux Statuës de marbre blanc; & au-dessus, à genoux, aussi en marbre blanc, accompagnez de François, Dauphin de France, de Charles, Duc d'Orleans, & de Charlotte de France, leurs enfans. Louise de Savoye, mere de François premier, est aussi inhumée dans ce Tombeau, qui est des plus superbes; les bas-reliefs representent les Batailles de Cérisolles & de Marignan; ils sont très estimez.

Sur le mur de cette croisée, l'on voit le Tombeau du célébre Abbé Suger; il y a un grand Epitaphe en vers Latins, où sont exprimées les vertus de cet illustre Abbé. Près cet endroit est l'Autel de S. Benoît, contre un pillier de l'Egliſe; il est tout de marbre & de porphire. Il y a une belle Statuë de ce Saint, faite en marbre blanc, par *Tubi*.

Ensuite l'on trouve le Tombeau de Charles V. dit le Sage, il est dans la Chapelle de S. Jean-Baptiste, aussi appellée la Chapelle de Charles V. quoiqu'il y ait plusieurs autres Tombeaux. Ce Prince est accompagné de Jeanne de Bourbon son Epouse: ils y sont representez couchez en marbre blanc. Jeanne & Isabelle de France leurs filles, sont dans le même Tombeau. Entre l'Autel & ce Tombeau est la Sépulture de Bureau de la Riviere, Chambellan de Charles V. & à côté, Charles, Dauphin de France, fils de Charles VI. Au côté droit de l'Autel est celui de Louis de Sancerre Maréchal de France, fait en marbre noir, & la figure de marbre blanc; & plus loin, celui d'Arnaud de Guillem, Seigneur de Barbasan, dit le Chevalier sans reproche, Chambellan de Charles VII. ce Tombeau est de bronze. Du côté gauche, près l'Autel, est celui de Bertrand du Guesclin, Connétable de France, fait en marbre noir, & la figure de marbre blanc. Il doit y avoir perpetuellemeut, selon la fondation de Charles V. une lampe ardente sur le Tombeau de ce Connétable. En deçà du même côté, il y a deux Tombeaux, dont celui du fond, vis-à-vis un Autel,

eſt celui de Charles VI. fils de Charles V. & de la Reine Iſabelle de Baviere ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & les figures de marbre blanc. L'autre eſt de Charles VII. & de Marie d'Anjou ſon Epouſe ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & les figures ſont d'albâtre.

Près la Sacriſtie haute, eſt la Chapelle de S. Hilaire, où eſt une grande Cuve de porphyre, d'une ſeule piéce, qu'on dit avoir ſervi de Baptiſtaire au Roi Dagobert qui l'a donnée.

En faiſant le tour du chevet de l'Egliſe, qui eſt rempli de quinze Chapelles, l'on trouve la Sacriſtie haute dans la Chapelle de S. Louis. L'Autel de S. Denis eſt au milieu du chevet, c'eſt où l'on fait la Chapelle ardente pour les Princes dont l'on apporte les corps en cette Abbaye ; on les y dépoſe pendant quarante jours, juſqu'au Service ou inhumation. Cet Autel des Saints Martyrs, où repoſent les Corps de Saint Denis & de ſes Compagnons, eſt tout de marbre, avec des ornemens de bronze. Dans le mur de cet Autel eſt une armoire où ſont renfermées les Reliques de ces trois Saints, dans trois Châſſes d'argent, faites en forme de petits cercueils, longs de deux pieds & demi, & d'un pied trois pouces de haut.

Derriere la Chapelle de S. Denis, eſt celle de la Sainte Vierge ; la demiere des Chapelles du rond poind, (car il y en a ſept dans la Nef) eſt celle de S. Euſtache, dans laquelle eſt le Tombeau du Vicomte de Turenne, fait en marbre blanc & noir, par *Tubi* : rien n'eſt égal à la beauté & à la perfection du travail. Ce fameux General y eſt repreſenté en habit de Guerre, mourant entre les bras de l'Immortalité ; à ſes côtez ſont la Sageſſe & la Valeur. Les ornemens & les bas-reliefs ſont de bronze doré ; ils repreſentent les actions heroïques de ce grand Capitaine. Ce monument qui a été fait ſur les deſſeins de Charles Le *Brun*, eſt très-conſiderable ; la Chapelle eſt richement ornée, il y a ſur l'Autel un grand Crucifix de bronze doré, d'un travail très eſtimé.

En deſcendant, l'on trouve la Chapelle, appellée Notre-Dame la Blanche, dans laquelle eſt un tombeau de marbre noir, où ſont en marbre blanc les Statuës de deux filles de France, Marie, & Blanche, filles de Charles IV. & de Jeanne d'Evreux ; & auprès, le Tombeau de Guillaume du Chaſtel, Pannetier de Charles VII.

Là auprès, étoit le Tombeau des Valois ; c'étoit une Rotonde, ou édifice bâti en rond, que Catherine de Médicis fit faire par *Philbert de Lorme*, pour ſervir de Sépulture à la famille Royale des Valois ; c'étoit un très-magnifique monument, quoiqu'il ne fût pas terminé. L'ordre dorique, & au-deſſus l'ordre ionique regnoient au dehors ; l'interieur étoit d'ordre corinthien ; le Tombeau de marbre d'Henri II. & de Catherine de Médicis, étoit au milieu ſous le Dôme ; il avoit douze pieds & demi de longueur, dix de largeur, & quatorze de hauteur ; il étoit accompagné de colonnes & de pilaſtres, & orné de quatre Statuës de bronze, qui repreſentoient la Prudence, la Juſtice, la Force & la Temperance. Les bas-reliefs repreſentoient la Foi, l'Eſperance, la Charité & les bonnes Oeuvres. Sous un plafond d'un beau marbre, Henri II. & Catherine de Médicis étoient en marbre blanc, couchez ſur un lit de bronze, en habits Royaux ; & au-deſſus de l'entablement, ils étoient auſſi repreſentez en bronze, à genoux devant des Prie-Dieu.

Dans les arcades il y avoit ſix Chapelles. A la principale, l'on avoit encore repreſenté Henri II. & Catherine de Médicis en bronze, couchez ſur deux lits de même métail, accompagnez d'ornemens. François II. Charles IX. Henri III. le Duc d'Alençon, Marguerite de France Reine de Navarre, un Prince, & deux Princeſſes morts jeunes, tous huit enfans d'Henri II. & de Catherine de Médicis, étoient inhumez dans ce Tombeau ; depuis la deſtruction de la Tour des Valois, ce monument a été entierement rétabli vis-à-vis le Tombeau de Loüis XII. celui de ce Roi & d'Anne de Bretagne ſon Epouſe, eſt un des plus beaux morceaux d'architecture de l'Europe ; il a vingt pieds de longueur, neuf de largeur, & dix-huit de hauteur ; il eſt entierement de marbre blanc. Louis XII. & Anne de Bretagne y ſont repreſentez à genoux, au-deſſus de l'entablement qui forme un ciel de lit de ce Tombeau ; au-deſſous ils ſont repreſentez en attitude de morts, d'une maniere très naturelle. Les quatre grandes figures des angles repreſentent la Prudence, la Juſtice, la Force & la Temperance. Les douze Apôtres ſont aſſis dans les arcades ; tout cet admirable ouvrage, de *Paul Ponce* Florentin, eſt accompagné de quantité d'ornemens d'une rare beauté, & d'une grande perfection. Les bas-reliefs de ce Tombeau repreſentent les Victoires de Louis XII.

Entre le Chœur & le Tombeau de Louis XII. on voit une colonne élevée, ſur laquelle eſt la Statuë du Cardinal de Bourbon Abbé Commendataire de S. Denis, mort en 1555. Cette Statuë, quoiqu'à genoux ſur cette colonne, ſe voit de dedans le Chœur par deſſus la grille ; le cœur de ce Cardinal fut trouvé inhumé au pied de cette colonne, en faiſant les fondations de cette grille.

Dans la Chapelle de S. Hypolite, eſt le Tombeau de la Reine Blanche, ſeconde femme du Roi Philippes de Valois, & de Jeanne de France leur fille ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & leurs Statuës de marbre blanc. Il y a auſſi pluſieurs pyramides anciennes, & un Crucifix copié ſur celui de la Ville de Luques en Italie.

La Chapelle voiſine eſt dédiée ſous le nom de la Sainte Trinité, on y voit une colonne de marbre que l'on dit être de la hauteur de Notre-Seigneur ; elle a cinq pieds neuf pouces. Il y a auſſi un Tombeau de marbre jaſpé, de la grandeur de la pierre du S. Sépulchre ; il a ſept pieds & demi de long.

Le Tréſor de cette Egliſe eſt des plus riches ; on y monte par un petit eſcalier qui rend dans une Salle de trente-ſix pieds en quarré, où les Reliques & les richeſſes qui le compoſent, ſont enfermées en ſix armoires. On le voit tous les jours devant & après l'Office ; c'eſt un des Religieux, l'Etole au col, qui le montre. La plus grande partie de ce que l'on y conſerve, faiſoit autrefois l'ornement de la Chapelle des Rois de France, qui l'ont donné à cette Abbaye. Comme le détail de chaque choſe iroit trop loin, je ne m'attacherai ſeulement qu'aux pieces les plus conſiderables, les marquant de ſuite & dans le même ordre que l'on les montre.

A la premiere Armoire, l'on montre une grande Croix d'or, qui a été donnée par Philippes Auguſte, dans laquelle eſt enfermée un morceau de la vraye Croix long d'un pied ; cette Croix eſt toute couverte de pierreries des plus précieuſes. Aux deux côtez, ſont deux grandes Statuës de la Sainte Vierge & de S. Jean-Baptiſte, en vermeil.

Sur la droite, l'Oratoire de Philippes Auguſte ; c'eſt une grande & riche Chapelle remplie de Reliques très-précieuſes. A gauche, eſt une eſpece de Trône de vermeil à ſix colonnes, où il y a un

Ange

Ange qui tient un des clouds avec lesquels Notre-Sauveur fut crucifié, & un Crucifix fait du bois de la vraye Croix, enfermé dans un Reliquaire d'or; on croit que ce Crucifix a été fait par le Pape Clement III. Une Châsse d'argent, en forme de Temple, où sont beaucoup de reliques de choses qui ont été à l'usage de Notre-Seigneur, comme au Trésor de la Sainte Chapelle de Paris. Les autres pieces sont la Couronne, le Sceptre, & la Main de Justice, qui ont servi au Sacre d'Henri IV. Un morceau d'une cruche, comme d'albâtre, qu'on croit avoir servi aux Nôces de Cana.

Dans la seconde Armoire, l'on montre au milieu, le Chef de S. Hilaire Evêque de Poitiers, fait de vermeil doré; la Mitre & le tour du col sont enrichis de pierreries. Sur la droite, une grande Croix d'or, où est renfermée une verge du gril de S. Laurent; cette Croix est toute couverte de pierres précieuses. Auprès, une Image en vermeil, de Sainte Marie-Madeleine, où est renfermé le menton de cette Sainte; le Roi Charles VI. son fils & son épouse sont à ses pieds. Sur la gauche est un Bassin & une aiguierre de vermeil d'un grand prix; au-dessous, une espece d'Eglise d'argent; c'est un grand reliquaire qui conserve quantité de précieuses reliques. Les autres pieces sont plusieurs Images de Vermeil, comme de S. Denis, de Sainte Catherine, de S. Nicolas & de S. Leger. Les Couronnes du Sacre de Louis XIII. & celle des Funerailles de la Reine son épouse. Il y a aussi plusieurs Livres très-anciens, dont les couvertures sont fort riches: les principaux sont un Missel de sept cens ans d'antiquité, & un Nouveau Testament écrit sur le velin pourpre, qui a près de neuf cens ans.

Dans la troisiéme Armoire, au milieu, est le chef d'or de S. Denis, Apôtre de la France: la Mitre est toute remplie de pierres précieuses & de perles: ce Chef est soutenu par deux Anges de vermeil; un troisiéme qui est au-devant, soutient un reliquaire d'or, enrichi de pierreries, où est un os de l'épaule de S. Denis. Sur la droite il y a un magnifique reliquaire qui renferme la main de l'Apôtre S. Thomas, qu'il mit dans le côté de Jesus-Christ: elle est vilible au travers d'un cryſtal. Sur la gauche on voit un grand reliquaire de vermeil, où est la machoire inferieure de S. Louis, (la partie superieure est à l'Abbaye de Poissy.) Ce reliquaire est soutenu par Philippes le Hardi son fils, & Philippes le Bel, son petit fils. Les autres sont plusieurs reliques de S. Louis, & quelques ornemens de ce S. Roi, comme sa Couronne d'or enrichie de pierreries, avec une Epine de la Sainte Couronne de Notre-Seigneur, enchassée dans un des rubis; son Epée, sa Main de Justice, l'Agrafe de son Manteau Royal, & son Anneau. Il y a encore le Calice, la Paténe & les Burettes qui ont, à ce qu'on dit, servi à S. Denis; le Calice & la Paténe de l'Abbé Suger. Le précieux manuscrit des Oeuvres de S. Denis l'Aréopagite, couvert d'argent & de pierreries. Les Couronnes du Sacre de Louis XIV. & celle des Funerailles de la Reine, son épouse, & autres.

Dans la quatriéme Armoire, la piece du milieu est un grand Buste de Vermeil, qui renferme une partie du Chef de S. Benoit: la Mitre & le Tour du col sont enrichis de pierres précieuses; & sur le devant est une partie du bras de ce Saint. Sur la droite il y a une grande Croix d'or enrichie de perles Orientales, & de pierreries. Sur la gauche, une grande Chapelle ou reliquaire, appellé l'Oratoire de l'Empereur Charlemagne: cette piece est toute remplie de pierres précieuses. La Couronne d'or de Charlemagne est auprès, toute enrichie de pierreries: c'est cette Couronne qu'on met sur la tête de nos Rois le jour de leur Sacre. A côté est un Vase d'une seule Agathe Orientale; c'est une des plus considerables pieces du Trésor, les figures representent une Baccanale, ou Fête des Anciens en l'honneur de Baccus. Les autres pieces sont le Sceptre & la Main de Justice de Charlemagne, son Epée & ses Eperons, le tout d'or, & enrichi de pierreries. Deux Livres fort riches, dont l'un est un Pontifical pour le Sacre des Rois; & l'autre les Epîtres & Evangiles couverts d'or & de pierreries. La Couronne de Jeanne d'Evreux, femme de Charles IV. elle est d'or & chargée de diamans. Plusieurs Couronnes, Vases & autres pieces aussi curieuses que riches.

Les deux autres Armoires sont de l'autre côté de cette Sale, en face du Trésor, dont la premiere qui fait la cinquiéme, est remplie de trois grandes pieces considerables: celle du milieu est une grande Châsse, dans laquel est le Corps de S. Louis: elle est de vermeil doré, enrichie de pierreries. Sur la droite, c'est le Chef de S. Pierre l'Exorcille, Martyr: il est de vermeil doré. Sur la gauche, la Châsse de S. Denis: elle est toute couverte de lames d'argent & de pierreries.

Dans la sixiéme, les Habits dont Louis XV. étoit revêtu le jour de son Sacre, fait à Reims le 25. Octobre 1722. qui consistent en son Manteau Royal, de velours cramoisi, doublé d'hermines, parsemé de Fleurs de Lis d'or, sa Camisole de satin rouge, sa Tunique, sa Dalmatique, ses Bottines & ses Eperons; ils rempliſſent le tour de cette Armoire, où il y a encore plusieurs pieces curieuses. Les principales sont un grand & riche Soleil, qui ne sert que le jour & l'octave de la fête de S. Denis: un Ongle de Griffon d'une grosseur prodigieuse: cette piece fut envoyée à Charlemagne par Aaron, Roi de Perse. Une des Lanternes, qu'on dit avoir servi à la prise de Notre-Seigneur; elle est communément appellée *la Lanterne de Judas*. Le Jeu des Echets de Charlemagne: il est tout d'ivoire, & chaque piece grosse comme le poing. Un Corps de chasse de Roland, neveu de cet Empereur, & l'Epée de Turpin, Archevêque de Reims; l'Epée de la Pucelle d'Orleans, & quelques autres. Au-dessus de cette Armoire est une grande Chaise de cuivre doré, qu'on dit aussi avoir servi de Trône au Roi Dagobert.

Quant à l'interieur de cette Abbaye, l'édifice en est très-ancien & très-grand; mais depuis quelques années on y a commencé un superbe bâtiment nouveau, qui a peu d'égal. Le rez de chaussée est divisé en plusieurs Salles d'un grandeur & d'une beauté surprenante, qui serviront pour recevoir les Princes, le Parlement, & les autres Cours Superieures dans les Ceremonies où le Roi les invite. Le dessus de ce Bâtiment, est rempli d'un grand Dortoir pour les Religieux qui y ont chacun leur chambre propre & commode. Cette Communauté a produit d'Illustres & sçavans Religieux, qui ont toujours été des saints & zelés Observateurs de la regle de S. Benoit. Cette Abbaye joüit de cent soixante mille livres de rente dont la Manse Abbatiale est de cent mille livres, que Louis XIV. a attaché à la maison de S. Cir, après avoir éteint le Titre Abbatial. Le dernier Abbé a été le Cardinal de Retz.

Les autres Eglises de la Ville, sont celles de S. Denis de l'Etrée, S. Remy, S. Martin, S. Jacques, S. Paul, la Madelaine, S. Michel, les trois Patrons, Sainte Croix, S. Marc[illegible], & un Hôtel-Dieu administré par le Prieur de l'Abbaye, un Curé de la Ville,

& trois Bourgeois. Les Couvens sont, les Recollets, les Carmelites, les Annonciades qui ont douze mille livres de rente, les Ursulines, & les Filles de Sainte Marie.

L'Eglise de S. Paul est une Collegiale de fondation royale; son Chapitre a cinq mille livres de revenu: il est composé d'un Chantre, de seize Chanoines, & de cinq Chapelains.

S. DENIS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1685 habitans.

S. DENIS, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse., Recette de Carcassonne, a 488 habitans.

S. DENIS, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 1025 habitans.

S. DENIS le Vetu, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 970 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 574 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 540 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 500 habitans M. Gaillardbois en est Seigneur.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 158 habitans.

S. DENIS, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 992 habitans. Cette Paroisse est située auprès de la Loire; l'on trouve dans son territoire une fontaine d'eau minerale, dont on croit les qualités aussi salutaires que celle de Forges. Ce lieu est à une petite lieuë de Blois sur le chemin de Menars.

S. DENIS, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 540 habitans.

S. DENIS, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 670 habitans.

S. DENIS, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 128 habitans.

S. DENIS, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 240 habitans.

S. DENIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 470 habitans.

S. DENIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de de Montpellier, Recette d'Usez, a 210 habitans.

S. DENIS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 363 habitans.

S. DENIS, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 182 habitans. Il y a une Verrerie.

S. DENIS, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 60 habitans.

S. DENIS, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

S. DENIS, Châtellenie, dans le Berry; elle releve du Duché de Châteauroux.

S. DENIS Bosguerard, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 495 habitans. M. de Quintanadoine en est Seigneur.

S. DENIS Combarnazat, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 245 habitans.

S. DENIS d'Anjou, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 1940 habitans.

S. DENIS d'Haleon, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 132 habitans. M. d'Herbouville en est Seigneur.

S. DENIS de Bonneville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 88 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuses Bernardines. L'Abbesse est Dame du lieu.

S. DENIS de Bordes, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. DENIS de Bron, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 270 habitans.

S DENIS de Cernelles. *Voyez* Cernelles.

S. DENIS de Cabanes. *Voyez* Cabanes.

S. DENIS de Champsol. *Voyez* Champsol.

S. DENIS de Gastines, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1748 habitans.

S. DENIS d'Hericourt, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 405 habitans. M. de Matignon en est Seigneur.

S. DENIS de Jouhel, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, a 610 habitans. Les Religieux de l'Abbaye de S. Sulpice de Bourges sont Seigneurs hauts-Justiciers de ce lieu.

S. DENIS de l'Isle-bonne. *Voyez* l'Isle-bonne en Normandie.

S. DENIS de l'Houmée, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 183 habitans.

S. DENIS de la Cheraſſe, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables-d'Olonne, a 306 habitans.

S. DENIS de Paix, Prieuré, dans la Picardie, à six lieuës d'Amiens; il raporte trois mille livres de rente.

S. DENIS de Palin, *Palinum*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 240 habitans. Ce lieu est situé sur la Riviere d'Aurou, à quatre lieuës & demi de Bourges, & à une lieuë & demi de Dun-le-Roi, de la Prevôté & du Grenier à sel de Dun-le-Roi. La taille y est personnelle; il y a un Prieuré, qui porte le nom de la Paroisse; il est uni à l'Abbaye de S. Sauveur de Nevers, dont les Jesuites de la Ville joüissent du revenu. La

Cure eſt à la collation du Prieur ; elle eſt d'environ huit cens livres. Le terroir en eſt bon, & abondant en froment, méteil, orge, avoine & foins. Le Roi eſt Seigneur de cette Paroiſſe. M. le Comte de Pontchartrain y a une Juſtice, ainſi que le Sieur de Gaville de Gyvroux qui y a auſſi une cenſive. Le commerce de la Paroiſſe eſt en bled, laines & moutons, dont on ſe défait aux marchés de Dun-le-Roi, & aux foires circonvoiſines. L'on y adreſſe les Lettres par Dun-le-Roi. Il y a un vieux Château que le Roi Charles VII. a fait conſtruire pour la belle Agnes Sorel, où il la venoit voir de Bourges. Ce Château ſe voit de huit lieuës loin.

S. DENIS de Peon, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 126 habitans. C'eſt un Païs de plaine. Les Villages de Peon & de Drouſſon en dépendent. Le Prieur de S. Symphorien eſt collateur de la Cure.

S. DENIS des Coudrais, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 218 habitans.

S. DENIS des Iſs. *Voyez* Iſs.

S. DENIS des Monts, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 300 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. DENIS des Nivaux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 672 habitans.

S. DENIS des Puits, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 365 habitans.

S. DENIS de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 245 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied & ſur le penchant d'une haute montagne. Il y a un ruiſſeau qui prend le nom d'Orbeze ; c'eſt un païs de montagnes ; il y a des vignes.

S. DENIS du Behelent, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 285 habitans.

S. DENIS du Chevain. *Voyez* Chevain.

S. DENIS du Maine, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 520 habitans.

S. DENIS du Parc d'Orque, Diocèſe du Mans. Il y a une Chartreuſe fondée en 1236. par Marguerite de Fiſſ, niéce de Raoul Vicomte de Beaumont, qui lui donna ſon Parc, & la Forêt de Charny, du conſentement de S. Loüis. Il y a quinze Chartreux qui ont dix mille livres de revenu.

S. DENIS du Pin, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 686 habitans.

S. DENIS du Port, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 130 habitans.

S. DENIS, du Tertre, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château du Loir, a 186 habitans.

S. DENIS du Val, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 106 habitans. M. de S. Poulvoiſin en eſt Seigneur.

S. DENIS en Val, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 725 habitans. Les vins de ce lieu ſont eſtimez.

S. DENIS hors les Fauxbourgs, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 825 habitans.

S. DENIS la Chevaſſe, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 900 habitans. Cette terre appartient à Madame la Marquiſe de Bordage.

S. DENIS le Gaſt, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1433 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à trois lieuës de Coutances, & à une lieuë d'Ambie : c'eſt la Patrie du fameux M. de S. Evremont. Ce Bourg appartient à M. le Marquis de S. Denis ; il a deux Cures. La premiere dépend du Seigneur, l'autre des Religieux Hoſpitaliers de Coutances, qui y nomment un de leur Religieux : ces Cures valent chacune environ mille livres. Pluſieurs familles de Calviniſtes s'étoient conſervées dans ce Bourg. Il y a marché, tous les Mercredis, établi depuis dix ans par le Seigneur ; il a été franc juſqu'à preſent pour l'établiſſement.

S. DENIS le Thibouſt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 382 habitans. M. de Ponthon en eſt Seigneur.

S. DENIS les Roberts, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 820 habitans.

S. DENIS, ſur Coize, dans le Forez, Dio. de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 440 habitans.

S. DENIS, ſur Menthon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 109 habitans.

S. DENIS, ſur Oüanne, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 205 habitans.

S. DENIS ſur Scye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 360 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur.

S. DENISCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 255 habitans.

S. DENOUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 103 habitans.

DES

S. DESERT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Dijon, a 470 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne à l'embouchure d'un Valon ; il y a une petite Riviere ſans nom, deux petits Ponts, & un paſſage pour aller en Charollois. C'eſt un païs de Montagnes & de Plaines, il y a des Vignes ; Montbogne, Clahoye & Menval en dépendent.

S. DESERY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſés, 240 habitans.

S. DESIR, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'A-

lençon, Election de Lisieux, a 1105 habitans.

S. DESIRE', dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 365 habitans.

DET

S. DETS, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Pau, a 65 habitans.

DEY

S. DEYDIER, dans la Provence, Diocèse d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Tarascon, a 290 habitans.

DEZ

S. DEZIERS, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 290 habitans. M. de la Ferriere en est Seigneur.

S. DEZIRAT, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 508 habitans.

DID

S. DIDIER, Ville, *Castrum Sancti Desiderii*, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 2080 habitans. Cette Ville est sur les Confins du Forez, à deux lieuës de la Loire, & à trois de S. Estienne de Forez.

S. DIDIER, Ville, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1320 habitans.

S. DIDIER, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1175 habitans.

S. DIDIER, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 640 habitans.

S. DIDIER, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 364 habitans.

S. DIDIER, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance, Doyenné, Bailliage, Vicomté, Grenier à sel & Election d'Alençon, a 340 habitans. La Cure est d'un petit revenu; elle est à la nomination du Seigneur temporel, qui est le même que celui de Fontenay le Louvet, si le Fief de ce dernier lieu n'a pas été démembré. L'on appelle quelquefois cette Paroisse S. Didier du Val d'Escouves, *Sanctus Desiderius de Vallo Scoparum*, c'est le nom d'une grande Forest, où elle est située, à trois lieuës au Nort d'Alençon. Son terroir est peu fertile, & il y a apparence que ses habitans ne s'y sont établis qu'à cause de la vénération qu'ils avoient pour l'Eglise que S. Evremond bâtit au septiéme Siécle, en l'honneur de S. Didier, pour une partie de ses Disciples, comme on le peut voir sur Fontenay Louvet, qui n'en est qu'à une demie lieuë, & où ce S. Abbé faisoit sa demeure.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 228 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 186 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 66 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, en Auxois, a 33 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Seure, Election d'Auxone, a 210 habitans. Il est situé à une lieuë & demi de Verdun; c'est païs de bois: l'Abergement de Verdun, & la Cruhée en dépendent.

S. DIDIER, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 122 habitans.

S. DIDIER, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 160 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur, a 260 habitans. Ce lieu est situé sur un côteau; il y a une source qui porte des trains de bois. L'Abbé de Sainte Marguerite est Collateur de la Cure.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 220 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, a 229 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 220 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Grenoble, a 323 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 414 habitans.

S. DIDIER, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 122 habitans.

S. DIDIER, de la Tour, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 260 habitans.

S. DIDIER de Mare, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne a 180 habitans.

S. DIDIER en Billy, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 170 habitans. Cette Paroisse est située à dix lieuës de Moulins & à trois lieuës de l'Allier, dans une plaine; ses terres ne produisent que du seigle de mediocre raport, les foins sont abondans, & les pacages étendus. Il y a plusieurs bois modernes & & de futaye, appartenans aux Religieux de S. Gilbert & quelques étangs d'un millier d'empoissonnement. Les habitans font un commerce assez considerable de bestiaux. M. de Luxembourg est Seigneur de ce lieu.

S. DIDIER, en Brionnois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun. Les hameaux de Cherangue, la Brosse, la Vallée, Chevrinne, Vareille, Montvallay, & la Franchise en dépendent; Cherangue est du Bailliage de Macon, Grenier à sel de la Charité, Recette de Semur; la Brosse de même; à la Vallée, deux maisons sont du Bailliage de Macon,

Grenier

Grenier à sel de la Clayette ; & les autres maisons sont du Bailliage, grenier à sel, & Recette de Semur ; Chevrine est en partie du Bailliage de Macon, Recette de Semur, & Grenier à sel de la Clayette ; Montvallay, du Bailliage & Recette de Semur ; la Franchise, du Bailliage, Grenier à sel, & Recette de Semur. S. Didier est situé sur la riviere d'Arconce, qui le partage : elle ne peut être navigable ; il y a quelques vignes fort sujettes à la gelée. Le Prieur d'Anzy est Collateur de cette Cure.

S. DIDIER en Donjon, dans le Bourbonnois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 412 habitans. Cette Paroisse est à huit lieuës de Moulins, & à trois lieuës de la Loire. C'est un Païs de colines, terres pesantes, à seigle, d'assez bon raport : les foins sont abondans, mais peu grassis, les pacages étendus en buissons & bruyeres, profit raisonnable de bestiaux ; il y a quelques vignes, quelques cantons de bois moderne, quelques étangs de sept à huit cens d'empoissonemens. M. le Duc en est Seigneur.

S. DIDIER lez Allier, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 183 habitans.

S. DIDIER lez Bois, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 286 habitans.

S. DIDIER sur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel, & Recette d'Autun, a 205 habitans. Cette Paroisse est mêlangée de bois, de montagnes & d'étangs, bordée d'un côté de la riviere d'Arroux. Les Hameaux sont Charnay où est la maison Seigneuriale, Pusigny, Gisly, de Meslé, Laverne & Chevane. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure.

S. DIDIER sous Riverie, Bourg, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 1089 habitans.

DIE

S. DIE', Bourg, *Castrum Sancti Deodati*, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1080 habitans. Ce Bourg est au bord de la Loire à deux lieuës de Chambort, entre Beaugency & Blois. Il doit son établissement à un Hermitage dans lequel S. Dié s'étoit retiré pour faire penitence ; le Grand Clovis y fit bâtir un Monastere après la victoire de Voclade, lorsqu'il vint visiter ce saint Hermite.

S. DIERY, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 880 habitans.

DIO

S. DIONIS, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 172 habitans.

S. DIONIS Y, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 137 habitans.

DIS

S. DISANT du Gua, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1318 habitans.

S. DISANT du Bois, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 425 habitans.

S. DISIER, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain, & Intendance d'Alsace, Bailliage de Delle, a 115 habitans.

DIZ

S. DIZIER', *Castrum Sancti Desiderii*, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 4935 habitans. Elle est siége d'un Bailliage Royal, qui ressortit au Bailliage de Vitry-le-François, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, d'un Grenier à sel, & d'une Maréchaussée. Il y a une Jurisdiction, nommée Echevinage. Elle est située sur la Marne aux confins du Barrois, à six lieuës à l'orient de Vitry, dans le Perthois. Sa vigoureuse résistance contre Charles-Quint en 1544. fa renduë celebre : il la prit ; mais elle fut renduë par la paix de Crespy. C'est un Gouvernement de Place, du Gouvernement Militaire de Champagne. Il y a aux environs de S. Dizier des Forges de fer. C'est où l'on construit la plus grande partie des batteaux qui flottent sur la Marne. Il y a auprès de cette Ville une Abbaye dédiée à Notre-Dame, de l'Ordre de Cîteaux, fondée par les Comtes de Champagne ; elle joüit de trois mille livres de rente ; il y a aussi un Couvent de Capucins, un d'Ursulines, & un Hôpital. Cette Ville est du Domaine du Roi : il y a plus de cent cinquante Terres Seigneuriales qui relevent de son Chateau.

S. DIZIER, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 596 habitans.

S. DIZIER, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

S. DIZIER, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 2251 habitans.

S. DIZIER Chenerailles, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 364 habitans.

S. DIZIER les Domaines, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 452 habitans.

DOL

S. DOLE', dans la Brétagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 443 habitans.

S. DOLUS l'Hôpital, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 160 habitans.

DOM

S. DOMET, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 145 habitans.

S. DOMINEUC, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 230 habitans.

DON

S. DONAN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 410 habitans.

S. DONAT, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 260 habitans.

S. DONATIEN, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 777 habitans.

S. DONIS, grande Prévôté, dans la Guienne. Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 200 habitans.

S. DONNAT, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 700 habitans.

S. DONNAT, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1026 habitans.

DOS

S. DOS, dans le Bearn Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Sauveterre, a 57 habitans.

DOU

S. DOUAIN, Prieuré simple de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Sens, valant cinq cens livres.

S. DOULCHARD, ou S. Douchard, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Prélidial, Bailliage, Grenier à sel & Election de Bourges, a 234 habitans. Cette Paroisse est située sur la riviere d'Aurou à une demi lieuë de Bourges. Elle est regie par la Coutume de Berry: la Taille est personnelle, la Cure est une annexe de l'Archiprêtré de Bourges; M. l'Archevêque de Bourges en est collateur. Elle vaut sept à huit cens livres. Ses terres raportent du froment, du seigle, de l'orge & de l'avoine; il y a des vignes, des prés & quelques petits bois. Le Roi est Seigneur d'une partie, & M. l'Archevêque de Bourges de l'autre. Les habitans portent leurs bleds & leurs vins à Bourges où l'on adresse les lettres par la poste.

EAU

S. EAUX, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 218 habitans.

EBL

S. EBLE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 420 habitans.

EBR

S. EBREMOND de Bonsoſſé, *Sanctus Ebremondus*, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 770 habitans. C'est une grande Paroisse: la Cure est à la nomination de l'Abbé de S. Lo. C'est dans cette Paroisse qu'est l'ancien Château de la Mothe, qui appartient à l'Evêque de Coutances. Il a été bâti par un Evêque, qui s'appelloit Herbert, Anglois, qui avoit des richesses immenses: c'est lui qui fit bâtir l'Eglise de S. Pierre de Coutances qui est grande & belle, avec les clochers.

S. EBREMOND de Somilly, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 612 habitans.

S. EBREMOND sur l'Oſon, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 135 habitans.

S. EBREMOND sur Olon, dans la Normandie, Diocèse de Coutances. Il y a un Seigneur qui en porte le nom.

ECC

S. ECCOBILLE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 354 habitans.

EGR

S. EGREVE & S. Robert, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 450 habitans.

ELI

S. ELIPH, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 766 habitans.

S. ELIX, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 575 habitans.

S. ELIX, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch; Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 260 habitans.

S. ELIX, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Recette de Nebouzan, a 210 habitans.

S. ELIX-d'Astarac, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 160 habitans.

ELL

S. ELLIER, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 975 habitans.

S. ELLIER, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 835 habitans.

S. ELLIER, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Conches, a 137 habitans.

S. ELLIER, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 318 habitans.

ELM

S. ELME, dans le Rouſſillon; c'est un Fort qui a un Commandant.

ELO

S. ELOY, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 545 habitans.

S. ELOY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 455 habitans.

S. ELOY, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 372 habitans.

S. ELOY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 146 habitans. Cette Paroisse est à une lieuë de Nevers. L'on y recüeille assez de seigle; il y a quelques pacages, & beaucoup de bois futaye & taillis. Il y a une petite forge sur la riviere de Loire. M. le Duc de Nevers est Seigneur de ce lieu.

S. ELOY, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 228 habitans.

S. ELOY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 186 habitans. M. d'Heudicourt en est Seigneur.

S. ELOY, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 164 habitans.

S. ELOY à Virgulto, Prieuré, dans l'Anjou, il dépend de l'Abbaye de Marmoutier.

S. ELOY de Gy, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election, Présidial, Bailliage, Prevôté & Grenier à sel de Bourges, a 540 habitans. Ce Bourg est situé à deux lieuës de Bourges & de Melun-sur-Yevre. Il est regi par la Coutume de Berry; la taille y est réelle; la Cure raporte cinq cens livres, elle est à la collation de l'Abbé de S. Sulpice. Une partie de ses terres sont grasses. & l'autre de sables mouvans; le peu de bled qu'elles produisent, est bon; il y a peu de vignes, peu de prés, mais bons; quelques petits cantons de bois. Le Païs est trés-agréable pour la chasse. Il y a un Prieuré qui appartient aux Benedictins de S. Sulpice, il vaut trois cens livres. Les Laboureurs y font commerce de moutons; les laines ne sont pas fines, mais elles sont bonnes. L'on adresse les lettres au Portier de ville de S. Sulpice de Bourges. Il y a dans le district de cette Paroisse le Château des Dames, qui a été bâti par les Seigneurs du nom de Dupuy, qui l'ont possedé jusqu'en 1573.

S. ELOY de Fourgues, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 550 habitans. C'est à l'Abbaye du Bec.

S. ELOY du Mont. *Voyez* le Mont S. Eloy en Artois.

S. ELOY Fontaine, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Noyon. Elle est à une lieuë & à l'orient de Chauny: elle vaut six mille livres à l'Abbé, & a été fondée en 1130.

E M I

S. EMILIAN ou Emilion, *Sanctus Emilianus*, Ville, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 589 habitans. Cette Ville est petite, elle est située près de la Dordogne, dans l'Archiprêtré d'entre-Dordogne, à une lieuë au dessus de Libourne, & à six lieuës de Bordeaux. Il y a un Chapitre des plus considérables de la Generalité: C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, & ensuite de S. Augustin; l'on croit que c'est l'ancienne Abbaye de Sainte Marie de Fussiniac; elle a souffert divers desastres en differens temps de la part des Sarrazins, & de plusieurs autres. Quelques temps après ces orages, elle fut possedée par les Benedictins de Nanteüil-en-Vallée, au Diocèse de Poitiers; mais par le malheur des temps, des Laïcs s'en étant rendus Maîtres, Goscelin Archevêque de Bordeaux l'enleva à ces injustes Possesseurs, & prit la résolution d'y mettre des Chanoines Reguliers, sous la conduite d'un Prieur; son dessein n'eut qu'un très-petit effet: car Arnauld qui succeda à Goscelin après Amatus, dans le Siége de Bordeaux, ayant trouvé que les Clercs de S. Emilian vivoient d'une maniere tout-à-fait seculiere, il mit en leur place des Chanoines Reguliers, qu'il fit venir du Monastere de Stirp. Le Moine Aimon en fut Abbé, vers l'an 1110. mais par la suite ses Chanoines étant venus à se relâcher à leur tour, Arnauld les reforma, ou du moins, une partie d'entr'eux, & les mit sous la regle de S. Benoît. Enfin le Pape Clement V. qui avoit été Archevêque de Bordeaux, seculariſa cette Abbaye, & y mit pour Doyen du Chapitre le Cardinal Gaillard de la Mothe, son neveu. Le Catalogue des Abbez de cette Maison monte au nombre de treize, & celui de ses Doyens, depuis qu'elle est devenuë Chapitre est de dix.

E M P

S. EMPUYSAYE, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 810 habitans.

E N O

S. ENOGAT, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 160 habitans.

E N Y

S. ENY, Bourg, dans la Normandie. Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1480. habitans.

E P V

S. EPVRE, *Sanctus Aper*, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 110 habitans.

S. EPVRE, *Sancti Apri Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Lorraine Françoise. Cette Abbaye est dans un Fauxbourg de la Ville de Toul; elle a été fondée vers l'an 890. *Voyez* Toul.

E R B

S. ERBLEZ, dans l'Anjou, appartient à l'Abbaye de Marmoutier.

S. ERBLON, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

E R L

S. ERLORY, dans la Guienne, Diocèse; Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 930 habitans.

E R M

S. ERME, dans la Picardie, Diocèse de Laon; Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 910 habitans.

E S O

S. ESOGES, dans le Gâtinois, Diocèse

d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 110 habitans.

E S P

S. ESPAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1350 habitans. Sa Cure est à la presentation de l'Archevêque de Tours.

S. ESPRIT, *Pons Sancti Spiritûs*, Ville, Justice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 3650 habitans. Cette Ville a pris son nom d'un Hôpital que l'on avoit basti dans le tems que l'on a construit son fameux Pont sur le Rhône; ce Pont passe pour le plus beau de l'Europe. On lui donne quatre cens vingt toises de longueur, il est soutenu de vingt-deux arches. Ce lieu se nommoit auparavant S. Savournin du Port. Il est à trois lieuës au midi de Viviers, & à sept au nord d'Avignon; il y a une belle Citadelle à quatre bastions qui renferme l'Eglise du S. Esprit, qui a donné le nom à la Ville: c'est un Gouvernement de Place de la Lieutenance des Sevenes, & du Gouvernement Militaire de Languedoc.

Son Eglise Paroissiale porte encore son ancien nom de S. Savournin; il y a outre cela dans la Ville un Prieuré de Benedictins non-reformés nommé S. Pierre; le Prieur est Seigneur de la Ville; il a la Justice en pariage avec le Roi. Sa Manse est de quinze mille livres de rente.

S. ESPRIT, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1370 habitans. C'est un des Fauxbourgs de Bayonne, situé au nord de la Ville, au-delà de la Nive; il communique à la Ville par un Pont que l'on nomme Pont du Saint-Esprit, il n'est presque habité que par des Juifs. Il y a un Chapitre fondé par Loüis XI. Ce Chapitre a très-peu de revenu.

E S T

S. ESTAURY, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 560 habitans.

S. ESTEBIN, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs d'Arberouë, a 260 habitans.

S. ESTEPHE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 638 habitans.

S. ESTEPHE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1359 habitans.

S. ESTEPHE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 25 habitans.

S. ESTEVE dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 218 habitans.

S. ESTEVE, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 210 habitans.

S. ESTEVE, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 260 habitans. Il se pourroit faire que ce fût le lieu que Bouche nomme après le Regiſtre *Pergamenorum. Castrum Sancti Stephani*, dans le même Diocèse, & dont il ne donne point la traduction du nom.

S. ESTEVE & Janson, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans.

S. ESTIENNE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 765 habitans. C'est à l'Abbaye du Bec.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 228 habitans. C'est à M. le Guerchois.

S. ESTIENNE, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 38 habitans.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 60 habitans. C'est à M. l'Archevêque de Sens.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 1400 habitans. C'est à l'Abbé de Fescamp.

S. ESTIENNE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1270 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 515 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 770 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Limosin, Diocèse, de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 604 habitans.

S. ETIENNE, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy, a 348 habitans.

S. ESTIENNE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 390 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 285 habitans. Cette Paroisse est située à huit lieuës de Moulins, & à deux de l'Allier. Son terroir est en plaine, & quelques coteaux, de bonnes terres fortes à froment, orge, avoine & foins. Les pacages sont resserrés; il y a beaucoup de vignes d'un bon raport; l'on y fait un petit commerce de bestiaux. M. le Duc est Seigneur de ce lieu.

S. ESTIENNE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 110 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 115 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 228 habitans. Le Roi est Seigneur de cette Paroisse. La Cure vaut quinze cens livres.

S. ESTIENNE, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix, a 36 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

S. ESTIENNE, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance

dance d'Auch, Vallée & Recette de Baygorry, a 600 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 720 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1021 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 315 habitans.

S. ESTIENNE à Arne, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 586 habitans. Ses terres sont bonnes pour le froment & le seigle; il y a beaucoup de gibier.

S. ESTIENNE au Temple, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 276 habitans.

S. ESTIENNE Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 125 habitans.

S. ESTIENNE de Blemars, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 260 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Archidiacre d'Outre-Loire.

S. ESTIENNE de Boulogne, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 272 habitans.

S. ESTIENNE de Carlat, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 310 habitans.

S. ESTIENNE de Castavennes. *Voyez* Castavennes.

S. ESTIENNE de Castillon, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 345 habitans.

S. ESTIENNE de Croissin, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 638 habitans.

S. ESTIENNE de Furans, Ville, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Chef-lieu d'une Election, a 16000 habitans. Cette Ville prend son nom de la Riviere de Furans, sur laquelle elle est située; elle n'est presque habitée que d'ouvriers en fers, qui font un grand commerce de leurs ouvrages, Siége de Sénéchaussée, & elle est recommandable pour ses carrieres de charbons de terre. C'est après la ville de Lion, la plus considerable de la Generalité, quoiqu'il n'y ait pas bien longtemps qu'elle n'étoit qu'un Village. Charles VII. pendant la guerre des Anglois, lui accorda la permission de se clorre de murailles: depuis ce temps-là, les Manufactures & le Commerce y ayant attiré un grand Peuple, la vieille enceinte est devenuë inutile, & elle est à present sans clôture. A la reserve de quelques Marchands plus aisés que le commun, tout le reste n'est qu'un amas d'artisans infatigables, presque tous occupés au fer; on en fait monter le nombre à seize mille ames.

S. ESTIENNE de Gajonset, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 136 habitans.

S. ESTIENNE de Gimelle, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 230 habitans.

S. ESTIENNE de Gourgas. *Voyez* Gourgas.

S. ESTIENNE de Hacqueville, dans la Normandie, Intendance de Roüen. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. ESTIENNE de Jarries, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 297 habitans.

S. ESTIENNE de la Cicogne, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 96 habitans.

S. ESTIENNE de Long, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 146 habitans.

S. ESTIENNE de Luderés, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 998 habitans.

S. ESTIENNE de Marsat. *Voyez* Marsat.

S. ESTIENNE de Melas, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 780 habitans.

S. ESTIENNE de Mermort, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 200 habitans.

S. ESTIENNE de Montluc, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 750 habitans.

S. ESTIENNE de Montagu sur Gironde, Diocèse de Saintes; est un Prieuré.

S. ESTIENNE de Mortagne. *Voyez* Mortagne.

S. ESTIENNE de Nevers, Prieuré qui vaut quatre mille livres, dont deux mille livres pour le Prieur, autant pour les Religieux.

S. ESTIENNE de Plats, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 115 habitans.

S. ESTIENNE de Seignans, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 455 habitans.

S. ESTIENNE de Sinagues, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

S. ESTIENNE de Solinieres, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. ESTIENNE de Sorbes, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 340 habitans.

S. ESTIENNE de Tarac, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 440 habitans.

S. ESTIENNE de Val-Francisque, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1540 habitans.

S. ESTIENNE de Vauvray, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 243 habitans. M. Portail en est Seigneur.

S. ESTIENNE de Vaux, *Valles Sancti Stephani*, ou *Sanctus Stephanus de Vallibus*, Abbaye

d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle. Elle fut fondée l'an 1075 par Pierre & Arnaud de Mortagne, freres, & grands Seigneurs dans la Saintonge. Il fut accordé cette même année à la priere d'Arnaud, que cette Abbaye seroit confirmée par l'autorité d'un Synode, & qu'elle ne seroit soumise à personne de sa famille par la suite, ni à aucune autre Eglise; ce qui n'empêcha pas toutefois que les Religieux ne se soumissent d'eux-mêmes à l'Evêque de Maillezais, aujourd'hui la Rochelle.

S. ESTIENNE des Champs, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 500 habitans.

S. ESTIENNE des Guerets, dans la Touraine, vers Beüil.

S. ESTIENNE d'Orthe, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 369 habitans.

S. ESTIENNE du Bois, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 455 habitans.

S. ESTIENNE du Gault, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 660 habitans.

S. ESTIENNE du Gué, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 140 habitans.

S. ESTIENNE du Mail, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 222 habitans.

S. ESTIENNE du Pont, dans la Provence, Diocèse de Toulon. L'on y a transferé en 1406. une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cisteaux, qui avoit été fondée en 1243. près du Château d'Hieres. Cette Abbaye joüit de neuf ou dix mille livres de rente.

S. ESTIENNE du Vaux, près de Royan, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée en 1075. par Pierre & Arnauld Maure, de Mauritanie; elle ne vaut que quatre mille livres.

S. ESTIENNE du Vigan, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 264 habitans.

S. ESTIENNE en Bresse, Gouvernement de Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de S. Laurent, a 710 habitans. Ce lieu est situé dans les bois. Il y a un ruisseau nommé la Tanaire sur lequel il n'y a pas de Pont.

S. ESTIENNE, & les Orges, *Castrum Sancti Stephani*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 566 habitans.

S. ESTIENNE la Cicogne, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 146 habitans.

S. ESTIENNE la Serre, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 272 habitans.

S. ESTIENNE la Tillaye, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Rouën, Election de Pont-l'Evêque, a 448 habitans.

S. ESTIENNE la Varenne, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 635 habitans.

S. ESTIENNE le Doux, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1130 habitans.

S. ESTIENNE le Peyroux, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 156 habitans.

S. ESTIENNE le Viel, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Rouën, a 45. habitans. M. le Président de Molleville en est Seigneur.

S. ESTIENNE lez Argenton, Prieuré dans le Diocèse de Bourges.

S. ESTIENNE près Allegre, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Rouën, Election de Brioude, a 149 habitans.

S. ESTIENNE près le Pont-neuf, Diocèse du Mans, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. ESTIENNE S. Geoirs, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 610 habitans.

S. ESTIENNE sous Usson, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 692. habitans.

S. ESTIENNE sur Barbuise, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 65 habitans.

S. ESTIENNE sur Blesle, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 479 habitans.

S. ESTIENNE sur Massiac, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 47 habitans.

S. ESTIENNE sur Ressouze, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 210 habitans.

S. ESTIENNE sur Suippe, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 185 habitans.

EVA

S. EVARZEC, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 168. habitans.

EUF

S. EUFRAISNE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 174 habitans. Les Fiefs de Beauvais & la Grange du Cerf en dépendent. Ce lieu est situé dans un Païs de plaines, les terres y sont fort froides; il y a le ruisseau de Beauvais, & un pont sur la Chaussée de l'Etang. Il est sur le passage de Semur à Dijon. Les Chanoines de Saint Nazaire d'Autun sont Collateurs de la Cure. Il y a une

Chapelle dédiée à Saint Hilaire, où l'on dit la Messe les Fêtes & Dimanches.

EUG

S. EUGENE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. EUGENE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thierry, a 210 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 159 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 138 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 132 habitans. M. de Motteville en est Seigneur.

S. EUGENE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 262 habitans.

S. EUGENE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 46 habitans.

EUL

S. EULALIE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 258 habitans.

S. EULALIE de l'Arzat, *in Arifitenſi Pago*, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 360 habitans.

S. EULALIE d'Olt, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. EULIEN, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 158 habitans.

EUN

S. EUNONE, dans l'Anjou, appartient à l'Abbaye de Marmoutier.

EUP

S. EUPHEMIE, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble a 328 habitans.

S. EUPHRAISE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 272 habitans.

EUR

S. EURE, Bois de quarante arpens, dépendant de la Maîtrise de Troyes.

S. EVREMONT, *Sanctus Ebremondus*, dans la Normandie. *Voyez* S. Ebremond.

S. EVROUL, *Uticum* ou *Fanum Sancti Ebrulfi*, Bourg, dans la Normandie, au Pays d'Ouche, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, a 310 habitans. Il y a des forges de fer, où l'on fait toutes sortes de munitions de guerre & autres ustenciles, jusqu'à des cloux. C'est dans l'étenduë de cette Paroisse que la Carentonne prend sa source. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, d'environ trente-cinq mille livres de rente, tant pour l'Abbé, qui est aujourd'hui M. de S. Albin, Archevêque de Cambray, que pour les Religieux; elle est située à deux lieuës de l'Aigle, qu'elle a au Sud-est. Son premier nom jusqu'à sa restauration dans le XI. siecle, étoit *Ouche*, qui étoit celui de la Forêt où elle est située, & qui ne porte plus aussi en cet endroit que le nom du Saint Fondateur de l'Abbaye. Cette forêt est bien moins considerable qu'elle n'étoit, lorsque S. Evroul y vint chercher une parfaite solitude, qu'il n'avoit point trouvée à Montfort proche de Gacé, où il s'étoit d'abord retiré. Outre ce Monastere, il en bâtit encore aux environs quinze autres de l'un & de l'autre sexe, mais dont on n'a pas même conservé les noms; & sans doute qu'ils furent tous détruits dans le IX. siecle durant les ravages des Normands. Cependant celui-ci échappa à leur fureur, ou du moins ils ne le ruinerent pas entiérement, puisqu'il y avoit encore en 900. une Communauté considerable de Religieux, qui obtinrent en cette année du Roi Charles le Simple, une Chartre de protection pour les biens qu'ils possedoient dans les Comtés d'Hiesmes & du Maine: ils sont appellés dans cet Acte, *Sacris Chanoines*, ce qui montre qu'ils n'observoient plus alors la Regle de S. Benoît. Un peu après ils furent dépoüillés de leurs terres par les mêmes Normands, qui devenus Chrétiens & maîtres du Païs en 912. s'approprierent aussi les biens des Eglises, & il ne leur resta que le Chef-lieu de l'Abbaye, qui fut encore tellement pillé & désolé en 945. qu'excepté le Prieur, ils crurent tous devoir l'abandonner, pour sauver le corps de leur saint Patron, qui leur avoit été aussi enlevé avec ceux de S. Evremond, Abbé de Fontenay, & de S. Ansbert, Disciple de S. Evroul. Ce fut quand le Roi Louis d'Outre-mer, & Hugues le Grand, Duc de France, tenterent inutilement de s'emparer de la Normandie à la faveur de la minorité du Duc Richard I. & lorsque l'armée de Hugues se voyant forcée de se retirer, y porta par tout le fer & le feu. Herlüin, Chancelier de ce Prince, & Raoul de Dragy, son Chambellan, partagerent entre eux ces précieuses Reliques. Raoul eut le corps de S. Ansbert & quelques ossemens de celui de S. Evroul, qu'il donna aux Moines de Rebez, Diocèse de Meaux; & peut-être eut-il aussi le corps de S. Evremond, dont Creil en Beauvoisis fut enrichie. La tête & le reste du corps de S. Evroul furent pour Herlüin, qui les déposa dans l'Eglise de S. Pierre-en-Pont à Orleans, dont il étoit Abbé; & c'est là que les Religieux d'Ouche au nombre de trente, compris quelques domestiques, finirent leurs jours auprès des Reliques du Saint, dont les miracles leur attiroient tant d'offrandes des Fidels, qu'elles suffisoient pour leur subsistance.

A l'égard du Prieur d'Ouche, nommé Ascelin, il ne put se résoudre de se bannir ainsi des ruïnes de son Monastere, il y assembla encore quelques jeunes gens qu'il instruisit, & en mourant il en laissa la garde à son neveu de même nom que lui; mais ce

dernier, bientôt ennuïé d'une ſi triſte demeure, la quitta abſolument. Gazon de Monfort qui mettoit ſa pieté à relever les Egliſes du Païs, répara auſſi celles de S. Pierre & de la Ste Vierge que S. Evroul avoit bâties à Ouche, ce qu'il fit au x^te ſiecle, & du conſentement de Raoul Trenel, fils de Teroude, qui en étoit le Seigneur ſuzerain: & alors un Prêtre nommé Retolde, du Diocèſe de Beauvais, qui avoit une devotion particuliere à S. Evroul, vint s'y établir: enſuite Guillaume Giroye, Baron d'Eſchauſou, donna ce lieu à l'Abbaye du Bec, en s'y faiſant Moine, & c'en fut un des Prieurés où l'on envoya le celebre Lanfranc, depuis Archevêque de Cantorbery, avec trois autres Religieux; mais ils n'y reſterent pas non plus long-temps: car Giroye plein d'un plus grand deſſein, retira ce lieu bientôt après des Moines du Bec; il leur donna à la place la Terre de la Rouſſiere, & il entreprit d'y rebâtir une Abbaye, conjointement avec Hugues & Robert de Grentemeſnil, ſes neveux, qu'il empêcha pour cela de continuer celle qu'ils avoient commencée de conſtruire à Norey. Dès qu'on y put loger, ces Seigneurs la dotérent ſelon leurs forces l'an 1050. & pour mieux aſſurer cette nouvelle Abbaye, ils la mirent ſous la protection immediate du Duc de Normandie, qui leur laiſſa le choix du premier Abbé: Ce fut Thierry de Mathonville, Moine de Jumieges, que la pieté & les traverſes qu'il eut à ſouffrir de Robert de Grentemeſnil, qui étoit devenu Prieur du Monaſtere, ont fait mettre au nombre des Saints dans le Martyrologe de l'Ordre de S. Benoît. Orderic Vital, Moine de S. Evroul, remarque qu'il aimoit beaucoup à tranſcrire des livres, & que pour ſoutenir dans ce penible travail, ceux de ſes Religieux qu'il y appliquoit, il avoit coutume de leur raconter qu'un Moine qui avoit écrit *un immenſe volume de la Loi divine*, fut ſauvé, nonobſtant toutes les inſtances que le Demon fit pour obtenir ſa condamnation du Souverain Juge, parce qu'il s'en fallut une lettre, que le nombre de ſes pechés n'égalât le nombre des lettres de ce Livre: auſſi reſte-t-il encore beaucoup d'anciens manuſcrits dans cette Abbaye.

L'Egliſe d'aujourd'hui, qui eſt toûjours ſous l'Invocation de S. Pierre, fut bâtie de pierres du Meſſeraut par l'Abbé Meynier, mort en 1089. & dédiée le Dimanche 13. Novembre 1099. par les Evêques de Liſieux, d'Evreux & de Seez, en preſence de Guillaume de Breteüil, de Robert de Grentemeſnil fils de Hugues, de Gilbert de l'Aigle, de Raoul de Conches, & d'autres Seigneurs voiſins, qui, ſelon l'uſage, ſe ſignalerent à l'envi en cette occaſion par leurs liberalités. Elle eſt aſſez grande, le Chœur fut vouté au quinziéme ſiecle; mais la nef n'a encore qu'un lambris. Meynier vint auſſi à bout avec le ſecours des Seigneurs Normands, qui lui faiſoient part des richeſſes, qu'ils enlevoient aux Anglois & aux Italiens (*de opibus in alienâ Regione violenter acquiſitis*) de bâtir un Dortoir & un Refectoire; celui-là a fait place à un autre Dortoir moderne, qui eſt accompagné de grandes ſales fort commodes; mais celui-ci qu'on a rendu très-propre, ſubſiſte toûjours, & ce ſeroit un vaiſſeau magnifique, s'il étoit vouté. On compte au nombre des bienfaicteurs pour ces batimens, le Roi Guillaume le Conquerant, Matilde de Flandre ſa femme, qui donna cent livres Roüannois, Guillaume de Ros Doïen de Bayeux, puis Abbé de Feſcamp, dont on eut quarante livres ſterling, & l'Archevêque Lanfranc, qui affectionnant toûjours ce lieu, y envoya à diverſes fois deux marcs d'or, quarante-quatre livres monnoïe d'Angleterre, & quarante livres ſterling.

Dès la renaiſſance de l'Abbaye de S. Evroul, il ſe forma en divers Diocèſes pluſieurs Prieurés de ſa dépendance, dont l'Abbé a la nomination, de même que de beaucoup de Cures, deſquelles le Patronage lui fut auſſi accordé vers le même temps. Ce ſont ceux de *Maule*, de *Neumarché*, de *Parnes*, de la *Chapelle* près du Bordeaux-de-Vigny, de *Noyon-ſur-Andele*, d'*Auffey*, de *Maiſon-Maugis*, de *Moulins à la Marche*, & de *Noron*; mais ce dernier fait maintenant partie de la manſe Abbatiale. Elle avoit de plus deux Prieurés en Angleterre, qui étoient ceux de Carlton & de Ware.

Cette maiſon produiſit auſſi dans ce temps-là, pluſieurs hommes illuſtres qui furent choiſis pour gouverner d'autres Egliſes, comme Berenger qui devint Abbé de la Trinité de Venuſe dans la Poüille, puis Evêque du même lieu; Foulques Abbé de S. Pierre ſur Dive, Gilbert de Glots, Abbé de Lire & autres; ou qui ſe diſtinguerent dans le Lettres comme Orderic Vital, à qui on doit l'Hiſtoire de Normandie de ſon temps; Jean de Reims dont il reſte une vie de S. Evroul en vers, Guerin de Sartes dont on a des Sentences. Mais il eſt vrai auſſi qu'on ſe plaignoit quelquefois de leur ambition exceſſive; ſurquoi on peut voir la vingtiéme Lettre du quatriéme livre de S. Anſelme, & la ſoixante-onziéme d'Arnoul de Liſieux.

Les armes de l'Abbaye de S. Evroul, ſont depuis plus de trois cens ans, *Faſce d'azur & de ſable à l'eſcarboucle, de huit rais fleuronnés d'or*, & il y a apparence qu'elle les a tirées par imitation de celles d'un Chevalier, qui eſt repreſenté armé dans la vûtre de derriere le grand Autel, avec un Ecuſſon *burelé d'azur & d'or tortillé à l'eſcarboucle, à huit rais fleuronnés d'or.* Cette figure peut-être de cinq cens ans, & vraiſemblablement c'eſt celle de quelqu'un des Giroies, Barons d'Echauſou, Fondateurs du Monaſtere, quoique M. Menage leur donne ſeulement pour armes dans ſon hiſtoire, *de ſablé d'argent à la faſce d'azur.*

Il eſt bon d'obſerver, que ce n'eſt que depuis environ l'an 1020. que cette Abbaye eſt du Diocèſe de Liſieux, de même que Montreüil l'Argilé, Boquencé, Eſchauſou, le Meſle-Raut, & quelques autres lieux de ce canton, où on ne reconnoiſſoit alors aucune Juriſdiction Epiſcopale, & que leurs Seigneurs qui ne vouloient pas tolerer davantage un pareil abus, les aſſujettirent en ce temps-là à Roger Evêque de Liſieux, à cauſe qu'il paſſoit pour le meilleur des Prélats à qui ces lieux pouvoient convenir; car c'eſt là ce qu'on apprend d'Orderic. Mais comme on a d'ailleurs une preuve dans la vie de S. Evroul, que ſon Monaſtere étoit du Diocèſe de Seez, parce qu'il y eſt dit qu'il mourut le 29. Decembre de la douziéme année du Roi Childebert, durant que Rodobert tenoit le Siége de Seez, & qu'on n'auroit jamais caracteriſé le temps de la mort, par l'Epiſcopat d'un Evêque duquel il n'auroit point dépendu. C'eſt encore une conſequence neceſſaire, qu'au moins le Païs d'entre cette Abbaye & Seez, qui eſt preſentement du Diocèſe de Liſieux, étoit originairement de cet autre Diocèſe.

Il y a auſſi une remarque importante à faire ſur cette douziéme année de Childebert, qui diſtingue pareillement celle de la mort de S. Evroul: car ce Prince ne pouvant être, ni Childebert I. dont la douziéme année au mois de Decembre couroit dès l'an 522. ni Childebert II. qui regna en Auſtraſie, & dans la Bourgogne, & qui ne poſſeda dans la Neuſtrie que l'Avranchin, qui lui vint du partage du Royaume de Charibert ſon oncle,

il

Il faut abſolument que ce ſoit Childebert III. dont la douziéme année tomboit en 706. c'eſt ce qui fait ce Saint poſterieur de plus d'un ſiécle, au temps auquel on prétend qu'il a ceſſé de vivre ; & ce qui s'accorde encore parfaitement, & avec la legende de S. Evremond, mort vers l'an 718. où il eſt dit, ami de S. Evroul, & avec le Catalogue manuſcrit des Evêques de Seez, qui eſt dans la Biblioteque de S. Victor de Paris, où l'on aſſure qu'il étoit même ſon frere, & avec la tradition du temps d'Orderic Vital, où l'on croyoit que le Monaſtere de Jumeaux, au Diocèſe de Bayeux, que S. Martin Abbé de Verton fonda ſeulement vers la fin du ſixiéme ſiécle, étoit celui où S. Evroul s'exerça d'abord dans la Vie Religieuſe, & enfin avec le calcul de cet Hiſtorien, qui ne comptoit depuis la mort de ce Saint, juſques au commencement du douziéme ſiécle, qu'environ quatre cens ans. D'ailleurs, la vie de S. Evroul marque qu'il avoit été Officier de Clotaire, fils de Clovis: & comme dans les titres de la Diplomatique du P. Mabillon, pages 378. & 467. on trouve un Evroul, Officier de Clovis II. en 653. on a quelque ſujet de préſumer que c'eſt le même que ce Saint, qui auroit encore ſervi ſous Clotaire III. fils de ce Clovis. Cependant le P. le Cointe, le P. Mabillon, M. Baillet, M. Châtelain, & tous les autres Critiques, veulent que S. Evroul ſoit mort dès l'an 596. parce que cette date préciſe eſt atteſtée par l'Interpolateur de Guillaume de Jumieges, & par les Auteurs de deux Chroniques de l'Abbaye de S. Evroul. Pour les appuyer, ils ne font même aucune difficulté de ſubſtituer dans la Legende du Saint, le nom de *Clotaire*, qu'ils expliquent de Clotaire II. à celuide *Childebert*, qui les y incommode. Mais le moyen d'admettre une correction ſi peu naturelle ; le plus ancien de ces Ecrivains n'étant que du douziéme ſiécle, & Orderic Vital (qui étoit au moins leur contemporain, & qui n'a rien dit de cette date, à laquelle ſa ſupputation ci-deſſus eſt toute oppoſée) reconnoiſſant qu'il n'étoit reſté d'autre Memoire de la Vie de S. Evroul que ſa Legende, & que ce qu'on en publioit de plus, ne venoit que de Tradition. Les caracteres du temps de la mort des Saints, ſont certainement ce qu'il y a de plus reſpectable dans leurs Legendes ; quand il eſt manifeſte qu'ils ont, comme ceux du décès de S. Evroul, été tirez, ou des inſcriptions de leurs Tombeaux, ou de quelques autres monumens de même autorité qui étoient dans les Egliſes où ils avoient eu leur ſépulture ; & pour oſer les changer, il faut avoir des preuves invincibles de leur alteration, quelque liberté que les Auteurs de ces Legendes s'y ſoient pû donner pour le ſurplus. Ainſi il eſt donc bien plus judicieux de ſuppoſer, que ce ſont les Chroniqueurs dont il s'agit, qui ſe ſeront eux-mêmes mépris ; & peut-être que ce qui les aura jettez dans l'erreur, eſt qu'un autre S. Evroul, qui étoit Abbé de S. Fuſcien au Diocèſe d'Amiens, mourut effectivement au temps en queſtion, ſelon le P. Mabillon, qui met ſa mort vers l'an 598.

Au reſte, on vient ſouvent dans cette Abbaye réclamer le pouvoir de S. Evroul auprès de Dieu, en faveur de ceux qui ſont attaquez de folie, quoique ce ne ſoit plus avec le même concours qu'autrefois. Le P. Mabillon avoüe qu'il ignore l'origine de cette devotion ; mais il pourroit bien n'y en avoir point d'autre, que celle de la vertu du Nom du Saint, puiſque la plûpart des devotions populaires n'ont que cet unique fondement. On aura trouvé du rapport entre *Evroul* & *Ivre*, & la folie étant une eſpece d'ivreſſe, on ſe ſera aiſément figuré qu'il appartenoit en particulier à S. Evroul d'en pouvoir guerir.

Cette Abbaye prit la reforme de la Congregation de S. Maur, l'an 1628. elle preſente à pluſieurs Benefices. L'Egliſe, les Bâtimens, & la Bibliotheque de ce Monaſtere meritent d'être vûs. Le Bois de S. Evroul, eſt auprès de ce Bourg, au Diocèſe de Liſieux, liſiere d'Evreux, & il a trois lieuës de tour.

EUS

S. EUSEBE, *Abbatia Sancti Euſebii*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoiſt, dans la Provence au Diocèſe d'Apt. Elle eſt ſituée à l'Orient de cette Ville, dans le territoire de Sagnon, Saignon ou Saugnon, près de la riviere de Calavon. Elle étoit fondée ſelon pluſieurs dès l'an 910. Son Fondateur & premier Abbé, fut S. Marcian qui s'étoit d'abord retiré en ce lieu comme un ſimple Hermite, dans le deſir d'y mener la vie ſolitaire ; mais il ne laiſſa pas de ſouffrir que quelqu'autres Saints Perſonnages habitaſſent avec lui. Ils leur fournit en mendiant pour eux, les beſoins de la vie. Le Pape Urbain II. conſacra leur Chapelle ſous le vocable de S. Euſebe, l'an 1096. & ſelon d'autres 1089. Ce Monaſtere a été cedé à l'Abbé & aux Moines de S. Eloi, & l'on y compte juſqu'en 1710. quarante-ſept Abbés. L'an 1017. Guillaume, Comte de Provence & ſa Femme Gerbette y donnerent de gros biens ; & en 1091. le Pape Anaſtaſe IV. lui donna de très beaux Privileges, l'exemptant de toute autre obéïſſance que de celle du S. Siége, & leur confirmant à perpetuité la poſſeſſion de tous leurs fonds, & generalement de tous les biens qu'ils avoient déjà reçûs pour lors de la liberalité de pluſieurs Seigneurs, & de tous ceux qu'on pourroit leur faire à l'avenir.

S. EUSEBE dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 373 habitans.

S. EUSEBE de Gennes. *Voyez* Gennes.

S. EUSEBE des Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliages de Charolles, Montcenis & Macon, des Greniers à Sel de Mont S. Vincent, Montcenis & S. Gengoux, Recette de Charolles & d'Autun, a 322 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre le Mont Saint Vincent, Montcenis & Autun, proche ruiſſeau qui ſort de Montpendu. Il n'y a que ce ruiſſeau, point de Pont, ni de paſſage que le chemin de Charollois à Dijon. C'eſt un Pays de Collines & de Bruyeres, il n'y a point de Vignes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure ; les Hameaux qui compoſent cette Paroiſſe ſont S. Euſebe, la Chaux & Montcatmin, qui ſont en Charollois, dans le Bailliage de Montcenis ; il y a en Bourgogne, Chaumont, & la Favée, une Métairie appellée les Morans, & un Moulin appellé Pariſſenot ; il n'y a aucun Fief en Charollois que la Motte des Bois.

S. EUSEBE le Gratoux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 106 habitans.

S. EUSEBY, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 60 habitans.

S. EUSOYE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 500 habitans.

S. EUSTACHE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen,

Election de Montivilliers, a 739 habitans. M. l'Abbé du Val-au-Grez, en eſt Seigneur.

S. EUSTAISE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 430 habitans.

EUT

S. EUTROPE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1080 habitans.

S. EUTROPE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 340 habitans.

S. EUTROPE dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 182 habitans.

S. EUTROPE d'Agudelles, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 318 habitans.

S. EUTROPE de Candaillac. *Voyez* Candaillac.

EUV

S. EUVERT d'Orleans, *Sancti Evurtii Aurelianenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Elle a d'abord été occupée par des Chanoines Seculiers, qui embraſſerent dans la ſuite la regle de S. Auguſtin. Ils ſont à preſent de la Congregation des Chanoines Reguliers de France. *Voyez* Orleans.

EXU

S. EXUPERY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 820 habitans.

S. EXUPERY, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 310 habitans.

EYG

S. EYGREVE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

FAR

S. FARGEAU, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1360 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la partie du païs de Puiſay, qui fait partie du Gaſtinois, dans le Gouvernement Militaire d'Orleanois, ſur la Riviere de Loing, à quatre lieuës de Briare. Elle eſt Siege d'un Baillage particulier qui reſſortit au Baillage de Montargis. Il y a un Grenier à Sel. Cette Ville avoit été érigée en Duché en faveur de la Maiſon de Bourbon-Montpenſier. Elle a été donnée par feu Mademoiſelle d'Orleans-Montpenſier à M. le Duc de Lauzun, qui l'a depuis venduë à M. Croiſat.

S. FARGEAU, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 600 habitans.

S. FARJOL, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 570 habitans. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Montluçon. Les terres ne produiſent que du ſeigle, il y a quelques pacages. Les habitans ne ſont pas induſtrieux, encore moins à leur aiſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. FARON lez Meaux, *Sancti Faronis ad Meldam Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît dans la Brie, près la ville de Meaux. Elle a été fondée l'an 998. *Voyez* Meaux.

FAU

S. FAUST Laroin, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senéchauſſée & Recette de Pau, a 418 habitans.

S. FAUSTE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 136 habitans.

FEL

S. FELICIEN, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1130 habitans.

S. FELIU d'Amont, *Sanctus Felix ſuperior*, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 230 habitans.

S. FELIU d'Aval, Comté, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 710 habitans.

S. FELIX, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 260 habitans.

S. FELIX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. FELIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 186 habitans.

S. FELIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. FELIX, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 645 habitans.

S. FELIX, Prieuré de l'Ordre de S. Ruff, à la nomination du Roi, dans le Diocèſe de Valence en Dauphiné. Il raporte treize à quatorze cens livres.

S. FELIX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 318 habitans.

S. FELIX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 300. habitans.

S. FELIX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 168 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à neuf lieuës de Moulins, & à deux lieuës de l'Allier dans un Païs de plaine; ſes terres ſont fortes, elles raportent du froment,

du meteil, de l'orge & de l'avoine de bon raport, le foin eſt aſſez abondant, les pacages reſſerrez, peu de vignes. L'on fait un profit mediocre de belliaux. M. de la Chapelle en eſt Seigneur.

S. FELIX Bourdeille, dans le Périgord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. FELIX de Carming, *Voyez* Carming.

S. FELIX de Leras, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 42 habitans.

S. FELIX de Lunel, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 168 habitans.

S. FELIX de Palieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 250 habitans.

S. FELIX de Villadeys, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815. habitans.

F E R

S. FERJEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Troies, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troies, a 670 habitans.

S. FERJEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 392 habitans. Ce lieu eſt du Prefidial de Châlons, de la Prevôté de Sainte Manehould, & du Grenier à Sel de Château-Portien. Il eſt régi par la Coûtume de Vitry. La Taille y eſt perſonnelle; la Cure vaut cinq cens livres, elle eſt à la Collation de l'Abbé de S. Bertault de Chaumont. Ce Village eſt ſur le ruiſſeau de Chaudion, qui donne le nom à une Cenſe qui en dépend. Le tiers du Terroir eſt en froment, le reſte en ſeigle, quelques vignes, peu de prez, un petit Bois. L'Abbé de S. Bertault & M. Cuiſſotte en ſont Seigneurs par moitié. Les habitans ne s'occupent qu'à la culture des terres & des vignes, dont les grains & les vins ſe conſomment dans le païs. L'on y adreſſe les lettres par Château-Portien.

S. FERJEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Veſoul a 37 habitans.

S. FERIOL, petit lieu du Diocèſe de S. Papoul en Languedoc, dans la valée de Loudot au pied de la Montagne-noire; il y a un Reſervoir de douze cens Toiſes de longueur ſur cinq cens de largeur, & vingt toiſes de profondeur, de ſorte qu'il contient à ſa ſuperficie ſix cens toiſes, & douze millions de toiſes quarrées. Ce Reſervoir eſt toujours plein, & fournit en tous tems de l'eau au baſſin de Naurouſſe, par le moïen d'une rigole qui l'y conduit; mais pour le remplir lui-même, il a fallu ramaſſer toutes les eaux d'alentour & particulierement celles de la Montagne-noire.

S. FERIOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 422 habitans.

S. FERIOL des Cottes, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 835 habitans.

S. FERJUS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

S. FERME, *Sanctus Fermerius*, dans le Baſadois, Diocèſe de Baſas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 512. habitans. Ce lieu eſt ſitué près la Riviere de Drot, à peu de diſtance de Libourne. Il y a auſſi une Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt, fondée en 1186 par Fremond de Bordeaux. Les Religieux ne ſont point reformez; la diſcipline monaſtique s'y étant relâchée, Raimond Eveque de Baſas & Raimond de Gentiac donnerent ce Monaſtere avec tous ſes biens à celui de S. Florent de Saumur, l'y ſoumirent & à ſon Abbé, afin qu'ils corrigeaſſent les mœurs de ces Moines qui eurent avec leur Abbé beaucoup de peine à ſuportee ce nouveau joug. Neanmoins ce Monaſtere a toujours eu juſqu'à ce jour ſans interruption ſes Abbez particuliers qui portent les mêmes ornemens & les mêmes habits que les Evêques. Ils ont toute Juſtice haute, moyenne & baſſe dans la Ville.

S. FERREOL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 400 habitans.

S. FERRIOL Juſſin, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 588 habitans. Elle eſt Siege d'un Bailliage particulier, qui reſſortit au Parlement de Paris.

S. FERRIOL, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 263 habitans.

S. FERRIOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 254. habitans.

S. FERRIOL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 360 habitans.

S. FERRIOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

F I A

S. FIACRE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, Diocèſe de Meaux. Ce lieu eſt fameux pour les Pelerinages que l'on y fait de fort loin; il eſt à deux lieuës au midi de Meaux. La Reine, Mere de Louis XIV. lui a fait preſent d'une Châſſe magnifique.

S. FIACRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de Nantes, a 172 habitans.

F I E

S. FIEL, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 540 habitans.

F I R

S. FIRMAIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 578 habitans.

S. FIRMIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election

de Senlis, a 710 habitans.

S. FIRMIN, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 545 habitans.

S. FIRMIN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué tout auprès d'Uſez à ſon nord; c'étoit autrefois un bon Bourg; mais les peuples d'Uſez ayant embraſſé la Secte Calviniſte, le détruiſirent dans la fin du ſeiziéme ſiecle; c'eſt à preſent fort peu de choſe.

S. FIRMIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 96 habitans.

S. FIRMIN, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 560 habitans.

S. FIRMIN de Bethocourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à ſel de Ruë, a 200 habitans. Ce Village eſt ſitué à demi lieuë de Ruë, & à cinq lieuës d'Abbeville; la taille eſt perſonnelle; la Cure vaut ſept cens livres, à la collation du Chapitre d'Amiens. L'on y recüeille du bled & de l'avoine, il y a des pâturages; cette Terre a trois Seigneurs, l'Abbaye de S. Valery, le Chapitre d'Amiens & le Sieur le Blond de Bethocourt. Le Commerce eſt en mourons & en laines, qui ſe vendent à Abbeville & à Montreuil. Les lettres s'adreſſent à Abbeville.

S. FIRMIN des Bois, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 500 habitans. C'eſt une haute Juſtice qui dépend de la Chatellenie de Château-Regnard.

FLA

S. FLARY, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 330 habitans.

FLE

S. FLEURANT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 318 habitans.

FLO

S. FLOCCEL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 410 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt à un quart de lieuë de Montbourg. Il ſe tient le 17. de Septembre une belle Foire, fameuſe ſingulierement pour les bons chevaux & poulains qu'on vient de loin y acherer. La Cure de ladite Paroiſſe depend, & les droits de la Foire, de l'Abbaye de Montbourg, où il y a encore deux ou trois autres Foires moins conſiderables. L'Abbé de Montbourg eſt Seigneur de la Paroiſſe.

S. FLORENS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 545 habitans.

S. FLORENS; dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 945 habitans.

S. FLORENT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, dont il eſt à quatre lieuës ſur le Cher. Il ſe nommoit autrefois *Vicus Aurius* ou *Aurens*; après avoir été poſſedé par differentes Maiſons, cette Paroiſſe eſt venuë à la maiſon de Condé, dont les Princes y ont fait bâtir un pont de pierre ſur le Cher.

S. FLORENT, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 386 habitans.

S. FLORENT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 354 habitans.

S. FLORENT de Paizet-le-Joly, *Sanctus Florentius de Paizato*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial d'Iſſoudun, Bailliage de Cors, Grenier à ſel d'Argenton, Election de Blanc en Berry, a 137 habitans. C'étoit autrefois un Bourg aſſez grand, comme il paroît par les mazures que l'on y voit; il eſt à preſent tout détruit, même le Presbitere: il n'en reſte plus que trois ou quatre maiſons aſſez éloignées de l'Egliſe, qui ſe trouve ſeule ſur le bord d'un bois taillis, nommé Mont-Valier. Les Villages de cette Paroiſſe ſont Longefons, la Ribere, la Barre de Clan, Paizet-le-Joly, Margoux, Montaignon & Lajaſſeau. Ces trois derniers ont des Châteaux.

La Paroiſſe de S. Florent eſt éloignée de la Creuſe d'une demi lieuë vers le midi, elle eſt bornée à l'orient par celle de Rivarenne, au midi par celle de S. Nazaire, à l'occident par celle d'Ouſcher, & au ſeptentrion par celles de Ciron & de Chitray, qui en ſont ſéparées par la Riviere de Creuſe.

Elle eſt regie par la Coutume de Berry: la taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de Fontevrauld, ſon revenu eſt de trois cens livres.

Le terroir en eſt aſſez bon, l'on y recüeille du froment, du ſeigle, de la marcheſſe, & du vin aſſez paſſable; mais plus des trois quarts de cette Paroiſſe eſt en brandes & en bois.

Il y a dans cette Paroiſſe un Couvent de Filles, appellé Longefons, dépendant de l'Abbaye de Fontevrauld, dont la Prieure eſt triennale. Ce Couvent eſt ſitué ſur le bord de la riviere de Creuſe, & n'a preſentement pas deux mille livres de revenu. Cette Maiſon étoit autrefois très-riche, & les annales de l'Ordre marquent qu'il y avoit juſqu'à cent Religieuſes; mais les Calviniſtes, dans les guerres de Religion, l'ont brûlé auſſi-bien que ſes titres, & y ont fait mille ravages qu'on reconnoît encore par les triſtes veſtiges qui reſtent, à peine y a-t'il quinze Religieuſes. Les Fondateurs de ce Couvent ſont Gerault de Cors, & Renée de Brenne, vers l'an 1030. Il a été bâti du tems de Robert d'Arbriſſel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrauld.

Madame la Comteſſe de Parabere eſt preſentement Dame de Cors, qui eſt une Baronie, & en cette qualité elle a la haute Juſtice de Faizet.

Le Curé de cette Paroiſſe eſt toujours un Religieux de l'ordre de Fontevrauld, qui fait ſa réſidence au Couvent de Longefons dont il eſt Confeſſeur. Les Seigneurs des trois Châteaux de Margoux, Montaignon, & Lajaſſeau qui ſont de cette Paroiſſe, ſont Vaſſaux de la Baronie de Cors.

Cette Paroiſſe n'eſt qu'à une lieuë & demi de la ville de S. Gaultier; elle eſt à quatre lieuës d'Argenton & de Blanc en Berry, & à deux de Belle-arbre; l'on adreſſe ordinairement les lettres à Argenton. Nous avons l'obligation de cette deſcription à M. *René Brehin* Curé du lieu.

S. FLORENT le Vieil, Ville, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers. a 1500 habitans. Cette Ville eſt ſituée à l'extrémité de l'Anjou, vers

vers le Comté Nantois, à huit lieuës de Nantes au bord de la Loire; il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, sous l'invocation de S. Florent. Son ancien nom étoit Glonna; on l'appelle à présent S. Florent le Vieil, pour la distinguer de S. Florent lez Saumur, où les premiers Religieux de cette premiere Abbaye se sont retirés dans le dixiéme siecle.

S. FLORENT lez Saumur, *Abbatia Sancti Florentii ad Salmurense Castrum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur. Cette Abbaye est située dans le district du Diocèse d'Angers, elle releve immediatement du S. Siége. Elle a premierement été fondée par S. Florent ou Florian en 390. au Mont de Glon ou de Glonne, aux confins de l'Aquitaine près la Loire; c'est où est à present S. Florent le Vieil; ensuite elle a été transferée près de Saumur. Son Fondateur mourut en 445. âgé de cent trois ans; il l'avoit fondée sous le titre de S. Pierre; ses Reliques y reposent.

Charlemagne & Louis le Debonnaire firent rebâtir cette Abbaye; les Normands l'ayant brûlée en 847. Thibault le Trichard la rétablit en 950. & la transfera dans le Château de Saumur, où elle a resté jusqu'en 1118. que Foulque V. Comte d'Anjou, la bâtit de nouveau à un quart de lieuë de Saumur, sur la gauche de la riviere de Thoué, dans un lieu appellé anciennement *Bonvalidum*, où elle à present. Il y a vingt Religieux; l'Abbé joüit de vingt-trois mille livres de rente. Le Village qui s'est formé aux environs de l'Abbaye, est de l'Election de Saumur. Il a 260 habitans.

S. FLORENTIN, *Oppidum Sancti Florentini*, Ville, Comté, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Chef lieu d'une Election, a 1878 habitans. Cette Ville est encore Siége d'un Bailliage, d'une Justice Seigneuriale, & d'un Grenier à Sel. Elle est située sur l'Armançon à quatre lieuë de Tonnerre. Elle a eu des Seigneurs particuliers qui l'ont possedée long-temps, sous le titre de Vicomté. Marguerite, Fille du dernier Vicomte, la vendit à Philippe de Valois, en 1343. Charles VI. assigna sur cette Ville une partie du Doüaire d'Elizabeth de Baviere son Epouse. Elle appartient à present au Marquis de la Vrilliere. Les mouvances en sont grandes, mais les revenus sont mediocres, n'allant qu'à quinze cens livres. Cette Ville a soufert une grande incendie en 1722. Il y a un Prieuré simple, valant cinq cens livres aux Benedictins d'Auxerre.

Dans l'étenduë de l'Election de Saint Florentin, le Bois, le Charbon, & les Vins sont comme la ressource commune des habitans. La Manufacture des serges de Seignelay est tombée; on y fabrique toutefois des tirtaines, des toiles & du treillis, qui se debitent assez bien dans la Champagne. La quantité des terres de l'Election de S. Florentin, monte à soixante douze mille arpens. Il y en a sept mille en labeur, mille en prairies, autant en vignes, six mille en bois, le reste en jardins, en chenevieres, & en terres vagues & vaines; les bonnes terres y valent jusqu'à sept livres l'arpent. On y fait partout des nourritures de poulains qui seroient très-avantageuses au pays, qui d'ailleurs n'a point de commerce.

S. FLORENTIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 236 habitans. C'est une Paroisse qui est au Patronage de S. Laurian de Vastan.

S. FLORET, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans

S. FLORET, dans l'Auvergne, Fontaine-d'eau minerale limpide & aigrette.

S. FLORI, dans l'Artois, Diocèse de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lillers, a 237 habitans.

S. FLORIER, Bourg, Chastellenie, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 610 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. FLOUR, *Floropolis*, Ville, Evêché, dans l'Auvergne, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Chef lieu d'une Election, & d'une Prévôté Royale, a 4600 habitans. Cette Ville est la résidence d'un Lieutenant de la Maréchaussée. Elle est située à dix-huit lieuës au midi de Clermont.

Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré, fondé en 996. sur une Montagne de difficile accès, nommé pour lors. *Indiciacus* auprès de la petite riviere d'Ande. Elle a pris son nom de S. Flour, Evêque de Lodeve, que l'on dit avoir prêché, & être enterré dans cette Contrée de l'Auvergne. Le Fondateur de ce Prieuré, le donna à gouverner aux Moines de Cluny, dont le Pape Jean XXII. le demembra pour eriger cette Ville en Evêché suffragant de Bourges, en 1317. Le dernier Prieur nommé Raimond Valens de Montgel, fut le premier Evêque; ses treize successeurs immediats ont tous été Religieux de cette maison, dont le plus illustre fut Pierre d'Estain. Son Diocèse comprend 295. Paroisses, sous cinq Archiprêtrés. Les Moines qui formoient le Chapitre ont été sécularisés, en 1476. l'Evêque est Seigneur utile de la Ville, & de celle de Chaudes-Aigues en partie; il a douze mille livres de rentes; mais le haut Domaine est au Roi, qui y a établi un des Siéges Royaux de la Sénéchaussée d'Aurillac. Le Chapitre de la Cathedrale est à present composé de trois Dignités, & de dix-sept Canonicats; les Chanoines Prêtres joüissent de quatre cens livres de rente. Il y a encore un autre Chapitre, composé d'un Prevôt qui a deux cens livres, & de dix-huit Chanoines qui n'ont chacun que cent livres de revenus: les Jesuites y ont un College.

On fait dans cette Ville, & aux environs beaucoup de Cadis; l'on y tient plusieurs Foires, où l'on fait un grand commerce de mules, & de mulets, que les Languedociens, & les Espagnols viennent enlever.

L'Election de Saint Flour est à l'Occident de l'Election de Brioude; elle a dix lieuës en quarrés, & contient trois Villes; Saint Flour, Murat, & Chaudes-Aigues, avec cent dix-neuf Paroisses; le Gevaudan & le Roüergue la terminent au midi.

S. FLOUR près Courpiere, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 540 habitans.

FOL

S. FOLQUIN, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 350 habitans.

FOR

S. FORGEOT, dans la Bourgogne, Dio-

cèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel, & Recette d'Autun, a 168 habitans. Cette Paroisse est située sur le grand chemin d'Autun à Paris. Le Prieur de S. Symphorien est collateur de la Cure. Les Fiefs de Crecy, Meglery, & Besche-Chesne en dépendent.

S. FORGET, dans l'Isle de France, Diocèse Parlement, Intendance & Election de Paris, a 274 habitans.

S. FORGEUIL sur Grosne, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à Sel de S. Gengoux, a 52 habitans. Ce lieu est situé dans un pays plat, & marécageux; la riviere de Grosne y passe. Une planche sert de Pont. Il y a quelques vignes.

S. FORJEUX, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Lion, a 780 habitans.

S. FORT, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1976 habitans.

S. FORT, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 770 habitans.

S. FORT, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chateau-Gontier, a 275 habitans.

S. FORT & Malaigne, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 170 habitans.

S. FORTUNADE, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1585 habitans.

S. FORTUNAT, dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 850 habitans.

FRA

S. FRAGUERE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 310 habitans.

S. FRAIGNE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 726 habitans.

S. FRAIMBAULT, Bourg, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 2250 habitans. Une partie de ce lieu est de l'Election de Mayenne.

S. FRAIMBAULT, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 490 habitans. Une partie de ce Bourg est de Normandie.

S. FRAIMBAUT de Prieres, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 640 habitans.

S. FRAJOU, *S. Fregulfus*, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Comenge, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun a 310 habitans. Il y avoit autrefois une Abbaye.

S. FRANCHY en Archere, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 350 habitans. Cette Paroisse est située partie en plaine, & partie sur des hauteurs; l'on y recüeille du seigle & du froment. Les foins suffisent pour la nourriture des bestiaux dont on fait commerce; il y a beaucoup de bois taillis; les habitans s'occupent à voiturer les bois à la Riviere d'Yonne pour la fourniture de Moulins. M. le Marquis de Joux en est Seigneur.

S. FRANCHY les Osnay, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 92 habitans.

S. FRANÇOIS, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Mets, a 33 habitans.

S. FRANÇOIS de Sales, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 534 habitans.

FRE

S. FREGAN Treve de Guizeny, dans la Bretagne, Diocèse de S. Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 138 habitans.

S. FREJOUL, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 430 habitans.

S. FREMOND, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 720 habitans. C'est à l'Abbé de Fescamp.

S. FREMONT, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 735 habitans. Ce Bourg est sur la Riviere de Vire. Il y a un Prieuré, dont le Prieur avoit séance à l'Eschiquier.

S. FREMY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Montcenis, Recette d'Autun. Cette Paroisse est située en Païs maigre, & sabloneux. Il y a une petite Riviere nommée Mezurain: le Païs pour la plus grande partie est de montagnes & de collines sujettes aux eaux. Le Prieur de S. Sernin est Collateur de la Cure. Il y a des Hameaux, nommés Bouyer, Cuillot, Grange, Chaulche, Chevreau, Bouillon, Barat, partie de Monteoy, & partie de Vesure.

S. FREON, petit Bourg, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 460 habitans. Ce petit Bourg est situé dans la haute-Marche, à une lieuë de Felletin, & deux d'Aubusson. Il est regi par la Coutume de la Marche. La Cure est à la collation du Chapitre d'Aubusson, qui est Seigneur du lieu.: elle n'a que trois cens livres de revenu. L'on y recüille du bled, du seigle & des avoines; les pacages sont bons, l'on y éleve des bestiaux que l'on vend aux foires de Felletin. Il y a des bois taillis; les habitans s'occupent à la tapisserie, dont ils se défont à Felletin ou à Aubusson. L'on adresse les lettres à Felletin.

S. FREON, sur les Confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 140 habitans. Ce n'est qu'une Collecte dont la Paroisse est dans l'Election de Gueret. L'on y recüeille du seigle, du bled noir & de l'avoine; l'on y fait commerce de Moutons. Les habitans vont travailler

dans les autres Provinces du Royaume. M. l'Abbé de Chambon & M. de Bacqueville en sont les Seigneurs.

S. FREZAL d'Albuges, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 122 habitans.

S. FREZAL de Ventalon, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 575 habitans.

F R I

S. FRICHOUX, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 42 habitans.

F R O

S. FROGENT, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 610 habitans. M. l'Evêque de Seez en est Seigneur.

S. FROM d'Alemps, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1092 habitans.

S. FROM de Pradoux, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

S. FROND, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 725 habitans.

S. FRONT, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 2225 habitans.

S. FRONT, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 402 habitans.

S. FRONT, dans l'Agenois, Jurisdiction de Duras, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. FRONT Bourniquet & Pontours, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 728 habitans.

S. FRONT de Champniers. *Voyez* Champniers.

S. FRONT la Riviere, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 835 habitans.

S. FROUL, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 672 habitans.

F U L

S. FULGENT, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 880 habitans. Cette Terre appartient au Sieur Gazeau.

F U S

S. FUSCIEN au Bois & le petit Cany, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 375 habitans. S. Fuscien est un Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, fondée en 1105. par Enguerand Comte d'Amiens, à une lieuë & demi au midi d'Amiens. L'Abbé joüit de quatre mille livres de rente.

G A B

S. GABRIEL, *Castrum de Sancto Gabriele*, dans la Provence, Diocèse d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Tarascon, a 360 habitans.

S. GABRIEL, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 150 habitans. Il y a un Prieuré & une Jurisdiction dépendante de l'Abbaye de Fescamp.

G A L

S. GAL, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 592 habitans.

S. GALL, *Sanctus Gallus*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèse, & à trois lieuës de Coutances.

S. GALMIER, *Castrum Sancti Galmieri*, Ville, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 1800 habitans. Il y a dans cette Ville une Châtellenie Royale ressortissante à Saint Estienne; elle est à trois lieuës de celle de Feurs, sur une hauteur auprès de la Loire; il y a une fontaine d'alun; & au bout de son Fauxbourg, il y a aussi une fontaine que l'on appelle Fonforte, dont l'eau a le goût de vin. Les habitans en pétrissent le pain, mais elle le fait beaucoup lever; on ne peut pas s'en servir pour faire cuire de la viande, ni des légumes.

G A N

S. GANS & dépendances, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

G A S

S. GASSIEN, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 438 habitans.

G A U

S. GAUBOURGE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 645 habitans.

S. GAUBURGE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 74 habitans

S. GAUDENS, *Castrum Sancti Gaudentii*, Ville, Justice Royale, dans le Nebouzan, Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 860 habitans. Cette petite Ville est à deux lieuës au Nord de S. Bertrand, en tirant vers Lombez; elle est Siege de la Maîtrise particuliere de Comenges, & de la Senéchaussée de Nebouzan, qui ressortit de la Senéchaussée de Toulouse. C'est la Capitale du Nebouzan, & où se tiennent les Etats de ce petit pays. L'Abbé de Nizos en est toujours le Président, & après lui suivent les Abbés de Bonne-Fons & de l'Escale-Dieu. Cette Ville n'est pas grande, mais elle est bien peuplée; l'on y tient un gros Marché tous les Jeudis. C'est la

patrie de S. Raimond Fondateur de l'Ordre de Calatrava en Eſpagne. L'on fabrique à S. Gaudens de petites étoffes, Cadiz, Ras & Burats d'un prix très-modique; le debit s'en fait aiſément à Toulouſe, Bordeaux Bayonne & dans les environs. Il y a une Collegiale compoſée d'une Dignité, de huit Chanoines qui ont chacun huit cens livres, d'un Ouvrier qui en a quatre cens, & de treize ſemi-Prebendés qui n'en ont que deux cens. Il y a des Jacobins, des Trinitaires & des Religieuſes de Notre-Dame.

S. GAUDENT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, 354 habitans.

S. GAUDERIC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 192 habitans.

S. GAULT & les Chevres, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 354 habitans.

S. GAUTIER, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 635 habitans.

S. GAUZENS, *Sanctus Gaudentius*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 680 habitans.

GEA

S. GEAL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 137 habitans.

GEI

S. GEING, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 575 habitans.

GEL

S. GELAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 692 habitans.

S. GELIN de Ras, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 600 habitans.

S. GELY du Feſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 183 habitans.

GEM

S. GEME, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 353 habitans.

S. GEMIN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 604 habitans.

GEN

S. GENARD, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 372 habitans.

S. GENEC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 735 habitans.

S. GENEIX Champenciles, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 490 habitans.

S. GENEIX les Mouges, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 222 habitans.

S. GENEIX près S. Germain, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 364 habitans.

S. GENEIX près S. Paulin, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 430 habitans.

S. GENEROUX, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 455 habitans.

S. GENEST, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 1870 habitans. Il y a un Prieuré qui porte le même nom, il eſt de l'Ordre de S. Benoiſt, N. de la Pariſiere en eſt pourvû. Il vaut huit mille livres de rente, qui ſe partagent entre le Prieur & les Religieux.

S. GENEST, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Monluçon, a 297 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur des Côteaux fort pierreux, à une lieuë de Montluçon. Ses terres raportent du ſeigle abondament, il y a quelques vignes qui produiſent d'aſſez bon vin, mais en petite quantité.

S. GENEST, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 30 habitans.

S. GENEST de Malyſaux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 469 habitans.

S. GENEST Duret, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 330 habitans.

S. GENEST en Feugerolles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 412 habitans.

S. GENEST Lair, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 369 habitans.

S. GENEST Terre-Noire, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 816 habitans.

S. GENGOUX, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 260 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la petite Riviere de la Roche, à deux lieuës de la ville de Luzy; elle eſt du Préſidial de S. Pierre-le-Moutier, & du Grenier à ſel de Luzy. La taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de la Prieure de Mercigny, elle vaut quatre cens livres. Le terroir ne produit que du ſeigle & de l'avoine; il y a quelques vignes, des foins pour la nourriture des beſtiaux, quelques bois de molle pour Paris. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur; elle fait partie de la Baronie de la Roche-Millay. Les habitans s'occupent au labourage, à la nourriture des beſtiaux; il y a quelques ſendeurs de bois & bucherons qui envoyent des tonneaux à Orleans.

Orleans. L'on adresse les lettres à Luzy, où le Messager les vient prendre toutes les semaines. La Paroisse est sous le vocable de S. Laurent.

S. GENGOUX de Seissey, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Tournus, a 560 habitans. Sa situation est couverte de toutes parts de fort hautes montagnes, excepté du côté de Mâcon; il y a des vignes: les hameaux de Bassy, Perouge, Boyer & Branssion sont de cette Paroisse, & neanmoins ils payent la taille en Chalonnois.

S. GENGOUX le Royal, Ville, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Macon, a 915 habitans. Les métairies de Mentralot, Monveux & la Chassaigne en dépendent. Cette Ville est Siége d'une Châtellenie Royale, ressortissante au Bailliage de Mâcon, & d'un Grenier à sel, il y a Mairie; c'est la quatriéme Ville qui députe aux Etats du Mâconnois: elle est située entre trois montagnes, au pied d'une des trois, auprès de la riviere de Grône. L'Abbé de Cluny donna cette Ville au Roi Louis le Jeune en 1166. L'on y recüeille des meilleurs vins du Mâconnois.

S. GENIEYS de Champ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 812 habitans.

S. GENIEZ, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1230 habitans.

S. GENIEZ, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 360 habitans.

S. GENIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 580 habitans.

S. GENIEZ de Malgoires, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 1018 habitans.

S. GENIEZ Varansal, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 272 habitans.

S. GENIEZ, *Cella Sancti Geneſii*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 600 habitans. Ce lieu est situé dans le territoire de Dromon, près Sisteron. L'on croit que ce sont les restes de l'ancienne *Theopolis*: quelques autres croyent que c'est Thoard. Ce lieu a pris le nom de S. Geniez d'une Relique de ce S. Martyr, qu'on y a apportée & placée dans son Eglise.

S. GENIEZ, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, Diocèse de Montpellier, dans le bas-Languedoc. Elle est située à deux grandes lieuës de Montpellier, & joüit de cinq mille livres de rente.

S. GENIEZ, Ville, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 3600 habitans. Elle est Siége d'une Justice Royale; il y a un Couvent d'Augustins.

S. GENIS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

S. GENIS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 92 habitans.

S. GENIS, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 210 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocese, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 600 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 260 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 144 habitans.

S. GENIS au Merle, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 365 habitans.

S. GENIS, compris les Aires, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 986 habitans.

S. GENIS de Castillon, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 750 habitans.

S. GENIS de Fontaine, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Parlement, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 173 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, fondée par Louis le Debonnaire; les Sarrasins l'ayant détruite, l'Abbé Guillaume la rétablit dans l'onziéme siecle. Elle est de la Congregation de Valladoli.

S. GENIS de Gronsac, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 590 habitans.

S. GENIS de Plaine-Selve, *Abbatia Sancti Geneſii Plena Silva*, Abbaye de Prémontrés, dans la Guienne, Diocèse de Bordeaux, Archiprêtré de Blaye. Elle a été fondée l'an 1148. par Godefroi Archevêque de Bordeaux. Elle vaut à l'Abbé douze cens livres de rente.

S. GENIS en Benauge, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 250 habitans.

S. GENIS en Blayez, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 980 habitans.

S. GENIS l'Argentiere, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 325 habitans.

S. GENIS Laval, Ville, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1145 habitans.

S. GENIS les Ollieres, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. GENIS Notre-Dame, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 117 habitans.

S. GENITOUR de Blanc, dans le Berry. *Voyez* le Blanc.

S. GENOIST, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 35 habitans.

S. GENOU, *Sancti Genulphi*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 815 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit; elle fut rétablie l'an 828. pendant le regne de Louis le Debonnaire, sous le nom de Mo-

naſtere de l'Eſtrade ou l'Eſtrée, & dédiée ſous le vocable de S. Sauveur, de Sainte Marie & de S. Genou. Elle eſt ſituée dans un lieu fort agréable ſur la riviere de l'Indre, entre les villes de Palluau & de Buſançois; Palluau n'en eſt qu'à une petite lieuë. Elle a été fondée l'an 828. par Robert Maire du Palais du Roi Pepin, ſur un terrain appartenant à Ode, fille de Vicfroid, Comte du Berry, iſſu par ſa femme de la Famille Royale; ils y ont tous deux leur ſepulture. Vicfroid étoit un Seigneur recommandable par ſa pieté & ſon zele pour la Religion: il donna pour l'établiſſement de ce Monaſtere ſa métairie de l'Eſtrade, *Villa Strada*, ou l'Eſtrée, qui lui appartenoit en propre, avec pluſieurs autres fonds circonvoiſins, & avoit obtenu de Pepin que toute cette Terre ſeroit franche & indépendante de toute Puiſſance quelconque: de maniere que cette Abbaye joüit de pluſieurs beaux privileges & immunités que les Rois Pepin & Charles lui ont accordés. On compte juſqu'en l'année 1712. trente-deux Abbés de ce Monaſtere, qui l'ont rendu floriſſant par les autres biens qu'ils lui ont attirés, & dont la plupart furent très-illuſtres par leur condition & leur merite. Mainard en fut prépoſé Abbé du vivant même & de la volonté de Dodon, qui étoit le premier qui eut cet honneur; & Mainard ayant été trouver l'an 852. le Roi Charles le Chauve au ſujet de quelques affaires, il en reçut ordre de ſe charger auſſi de la conduite du Monaſtere de S. Pierre, ſitué près Nevers entre la Loire & l'Allier. Ce Prince voulut auſſi que dorénavant ce même Monaſtere fût ſoumis aux Abbés de l'Eſtrade. (C'eſt aujourd'hui la Celle, *Cella*, de S. Martin d'Autun.) Les Religieux de l'Eſtrade s'y refugierent durant l'orage des Normands, & y avoient transferé le corps de S. Genou. Le revenu de l'Abbé eſt de trois mille livres. Il y a dans la même Paroiſſe une Baronie qui porte le même nom, laquelle n'eſt pas fort conſiderable.

S. GENOUIL ſur Indre, Baronie, ſituée en la Paroiſſe Notre-Dame d'Eſtrées, n'eſt conſiderable que par ſon titre. Elle eſt du Diocèſe & de l'Intendance de Bourges.

S. GENOULT, Egliſe Succurſale de S. Martin de Bretenay, près de Tours.

GEO

S. GEOIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 606 habitans.

S. GEOIRE, *Sanctus Georgius*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, a 410 habitans. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure. L'Egliſe eſt dédiée à S. George.

S. GEORGE, Bourg & Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1470 habitans. Il y a des mines de charbon de terre auprès de ce lieu. Ce Bourg eſt au bord de la Loire, il a pris ſon nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dont les revenus ſont de quatre mille livres à partager entre l'Abbé & les Religieux qui ſont au nombre de huit.

S. GEORGE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1407 habitans.

S. GEORGE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans. C'eſt à M. d'Harcourt.

S. GEORGE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1280 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bourdeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 476 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 114 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans la Tournine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 950 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. GEORGE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 433 habitans.

S. GEORGE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 725 habitans.

S. GEORGE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 650 habitans.

S. GEORGE, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans la Paroiſſe de S. Martin de Boscherville, à deux lieuës de Roüen, auprès de la Seine. Elle fut fondée l'an 1114. par Raoul, Seigneur de Tancarville. Elle prit la reforme de la Congregation de Saint Maur, l'an 1660. & elle a bien dix-huit mille livres de revenu, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, avec la nomination à plus de vingt Cures. C'eſt M. de Coiſlin, Evêque de Metz, qui en eſt Abbé.

S. GEORGE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 455 habitans.

S. GEORGE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 364 habitans.

S. GEORGE, dans le Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 357 habitans.

S. GEORGE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 185 habitans.

S. GEORGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Bailliage de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel de Seurre, & Recette d'Auxonne à 260 habitans. Ce lieu eſt à une portée de mouſquet au-delà de Seurre. C'eſt un païs plein, la riviere de Saone y paſſe. C'étoit autrefois une Paroiſſe; l'Egliſe a été démolie. Trugue & Jalange en dépendent.

S. GEORGE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 78 habitans.

S. GEORGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Cours des Aydes de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a a 460 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée près la Ville d'Auxerre au bord de la riviere de Bauze, ſur laquelle elle a un Pont. C'eſt un pays de montagnes, de plaines & de vignes.

S. GEORGE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance & Election de Vienne, a 1188 habitans.

S. GEORGE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1395 habitans. C'eſt une Paroiſſe.

S. GEORGE, Bourg, dans la Normandie où ſe font les ventes des toiles, fleurets & blancards de Ponteaudemer, de Lizieux & de Bernay, pour l'Eſpagne & les Indes Occidentales, où elles ſe portent ſous le nom de toiles de Roüen. L'on dit qu'en tems de paix ce commerce va à plus d'un million. *Voyez* S. George du Theil, cy-après.

S. GEORGE, dans le Perigord, Diocèſe de de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 186 habitans.

S. GEORGE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 102 habitans.

S. GEORGE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 87 habitans.

S. GEORGE, Prévôté Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 276 habitans.

S. GEORGE, dans le pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz. a 69 habitans.

S. GEORGE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 260 habitans.

S. GEORGE Butavant, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1185 habitans. Il y a l'Abbaye de Fontaine-Daniel, de l'Ordre de S. Bernard. *Voyez* Fontaine-Daniel.

S. GEORGE de Belague, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 300 habitans.

S. GEORGE de Bohon, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a un Prieuré qui rapporte deux mille livres de rente, le Prieur eſt Seigneur & Collateur de la Cure, & de celle de S. André de Bohon. Il s'eſt démi de ce Prieuré en faveur des Benedictins de l'Abbaye de Leſſey, qui lui font une penſion viagere.

S. GEORGE de Camoules, *Voyez* Camoules.

S. GEORGE de Chadelaiſon, *voyez* Chadelaiſon.

S. GEORGE de Comiéres, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 198 habitans.

S. GEORGE de Cyron, Diocèſe de Bourges, Archipretré d'Argenton.

S. GEORGE de Gravechon. *Voyez* Gravechon.

S. GEORGE de Grehaigne, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 121 habitans.

S. GEORGE de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 173. Cette Paroiſſe eſt ſur le bord de la mer; il y a une Chapelle domeſtique chez M. de Solhevart qui y a un Fief. La Cure dépend de Leſſey, auſſi-bien que S. Jean, Paroiſſe prochaine, les Egliſes des deux Paroiſſes n'étant ſéparées que par deux champs.

S. GEORGE de Lauejac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 407 habitans.

S. GEORGE de Mioubel, Diocèſe de Bayonne. On le dit honoré du titre d'Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, valant trois mille livres de rente.

S. GEORGE de Mons, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 723 habitans.

S. GEORGE de Pointin-Doux, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 518 habitans.

S. GEORGE de Pouzieu, *Sanctus Georgius de Pouziaco*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Grenier à Sel, Bailliage & Election de S. Amand, a 130 habitans. Cette Paroiſſe eſt regie par la Coutume de Bourbonnois; elle eſt à une lieuë de S. Amand. La taille eſt perſonnelle; la Cure vaut trois cens livres, à la collation de l'Abbé du Puy-Ferrand. Ce ſont des terres à froment, ſeigle, mareſche, avoine & vignes. Mrs Silvain de Maignac, & Gilbert Boitier ſont les Seigneurs. Il y a le vieux Château de Pouzieu, qui a une juſtice particuliere, & appartient à M. Gabriel Daſſy. L'on adreſſe les lettres à S. Amand Montrond.

S. GEORGE de Rams, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 78 habitans.

S. GEORGE de Rembault, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 710 habitans.

S. GEORGE de Rennes, *Sancti Georgii Rhedonenſis Abbatia*, Abbaye de Filles au Diocèſe de Rennes en Bretagne, fondée en 1006. par Geoſſroy I. Duc de Bretagne. Ce Prince y fit établir ſa Fille Adele de Bretagne, pour premiere Abeſſe.

S. GEORGE de Vievre, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 530 habitans. L'on y fait un gros commerce de toiles. M. de Folleville en eſt Seigneur.

S. GEORGE des Agouſt, Bourg, dans la Saintonge, diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 710. habitans.

S. GEORGE des Bois, *Sanctus Georgius de Nemore*, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe du Mans. Cette Abbaye a été fondée dans le neuviéme Siécle, par Geoffroi Martel Comte d'Anjou. Il y a quatre Religieux qui ont quinze cens livres de revenu; l'Abbé en retire trois mille livres.

S. GEORGE des Champs, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 171 habitans. M. de Thoſme en eſt Seigneur.

S. GEORGE des Couteaux, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1183 habitans.

S. GEORGE des Croiſſeliers, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen Intendance de Caën, Election de Vire, a 685 habitans.

S. GEORGE d'Hommes, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris,

Intendance de Tours, Election de Baugé, a 594 habitans.

S. GEORGE du Bois, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 570 habitans.

S. GEORGE du Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 275 habitans.

S. GEORGE du Bois, Baronie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 495 habitans.

S. GEORGE du Plain, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 249 habitans.

S. GEORGE du Rozay, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 837 habitans.

S. GEORGE du Theil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 1060. habitans. M. le Duc d'Elbeuf en eſt Seigneur.

S. GEORGE du Val Martin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 130 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

S. GEORGE en Chaſtelneuf, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 516 habitans.

S. GEORGE en Couſan, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 236 habitans.

S. GEORGE en Landeronde, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1125 habitans.

S. GEORGE & ſa Mairie, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdélégation de Bourbourg, a 416 habitans.

S. GEORGE le Gaultier, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1120 habitans.

S. GEORGE les Carolles-tombes, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 157 habitans. Ce lieu eſt près de Sainte Reine ; il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoiſt.

S. GEORGE les Nonains, Abbaye, *Voyez* Villers les Moines.

S. GEORGE Nigremont, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Bailliage & Election de Gueret, a 445 habitans. C'eſt un petit Bourg ſitué ſur une montagne-noire & fort haute, a une lieuë de Felletin, & à deux d'Aubuſſon. La petite Riviere de Creuſe paſſe au pied. La Taille y eſt mixte ; la Cure eſt à la Collation de l'Evêque de Limoges, elle raporte ſept cens livres ; l'on n'y recueille que du ſeigle & de l'avoine, il y a quelques Etangs. M. le Comte du Magnat en eſt Seigneur : les habitans ſont fort laborieux, ils s'occupent à faire du charbon de bois qu'ils vendent à Felletin & à Aubuſſon ; ils font un petit commerce de mourons ; une partie va travailler dans les Provinces voiſines. L'on adreſſe les lettres à Felletin.

S. GEORGE Outr'Allier, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 580 habitans.

S. GEORGE près Seurre, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 410 habitans. Cette Baronie eſt membre du Marquiſat de Seurre

S. GEORGE ſous Moulon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à Sel & Election de Bourges, a 189 habitans. Ce Village eſt ſitué ſur un petit Ruiſſeau nommé Moulon à deux lieuës de Bourges ; la Taille y eſt réelle ; la Cure eſt à la Collation de l'Abbé de S. Ambroiſe de Bourges, elle a quatre à cinq cens livres de revenu, la Paroiſſe eſt compoſée d'Ecars & de Hameaux ; le Terroir eſt en vignes, terres labourables & Prez ; il y a quelques petits bois. L'Abbé de S. George en eſt Seigneur : Le commerce des habitans n'eſt qu'en vin. L'on adreſſe les lettres à Bourges.

S. GEORGE ſur Arnon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 390 habitans.

S. GEORGE ſur Cher, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 164 habitans. La Cure eſt à la Collation de l'Archevêque de Tours.

S. GEORGE ſur Ervé, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 746 habitans.

S. GEORGE ſur Eure, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 490 habitans.

S. GEORGE ſur Eure, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de de Roüen, Election d'Evreux, a 270 habitans. M. de Mazelle en eſt Seigneur.

S. GEORGE ſur Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 330 habitans. C'eſt aux Religieux de Feſcamp.

S. GEORGE ſur la Prée, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 580 habitans.

S. GEORGE ſur Loire, Abbaye reformée de l'Ordre de S. Auguſtin, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers. Elle n'eſt qu'à trois lieuës de cette Ville. Elle vaut à l'Abbé dix mille livres par an.

S. GEOSMES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de de Châlons, Election de Langres, a 479 habitans. Ce Village eſt ſitué près de Langres ; l'on y voit une petite Egliſe ſous-terraine, qui eſt une des premieres qui ait été bâtie dans les Gaules pour l'exercice de la Religion Chrétienne ; elle avoit ſervi de Cimetiere pour les premiers Chrétiens : on en a bâti une plus grande deſſus celle-cy, dont on a fait un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin. Ce Prieuré a été fondé par l'Empereur Charles le Chauve ; il vaut cinq mille livres de rente au Prieur, & deux mille livres aux Chanoines Réguliers qui l'occupent.

GER

S. GERALS, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 725 habitans.

S. GERAND de Vaux, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 536 habitans. Ce Bourg est situé à quatre lieuës de Moulins & à une lieuë de l'Allier, dans une plaine; ses terres sont moitié fortes, moitié douces à froment & seigle; il y a suffisament de foin, ses pacages sont étendus en buissons & bruyeres; il y a quelques vignes d'assez bon raport, quelques Cantons de bois dépendans d'Autrive & de Rozen, & quelques Etangs; on y éleve des bestiaux. Mr Bertin est Seigneur de ce lieu.

S. GERAND le Puy, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 550 habitans. Il y a dans ce lieu une Justice Royale ressortissante à la Sénéchaussée de Moulins. Ce Bourg a pour Collecte Gondailly: l'un & l'autre sont à huit lieuës de Moulins & à une lieuë de l'Allier en plaine avec quelques hauteurs. Leurs terres sont fortes, & de bon raport; elles produisent du froment, de l'orge, de l'avoine & des feves. Les foins sont assez abondans & grassifs, les pacages sont resserrez; l'on y fait un médiocre profit de bestiaux, il y a plusieurs vignes de bon produit & quelques cantons de bois modernes; il y a aussi quelques Etangs. M. le Duc est Seigneur de S. Gerand, & M. de Chazerat est Seigneur de Gondailly.

S. GERAUD de Corps, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 240 habitans.

S. GERAVE', Prevôté de Chanoines Réguliers, Diocèse de Limoges, elle vaut six mille livres.

S. GERMAIN, Bourg, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1640 habitans.

S. GERMAIN, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 660 habitans.

S. GERMAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 230 habitans.

S. GERMAIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 558 habitans.

S. GERMAIN, dans le Dauphiné, a 324 habitans.

S. GERMAIN, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 940 habitans. Ce lieu est de la Sénéchaussée de Gueret.

S. GERMAIN, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 880 habitans.

S. GERMAIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 186 habitans.

S. GERMAIN, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 778 habitans.

S. GERMAIN, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 610 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 660 habitans.

S. GERMAIN, Château, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 752 habitans.

S. GERMAIN, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 825 habitans.

S. GERMAIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc en Berry, a 600 habitans.

S. GERMAIN, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 295 habitans.

S. GERMAIN, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crêpy, a 60 habitans.

S. GERMAIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 158 habitans.

S. GERMAIN, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 312 habitans.

Les villages de S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontreaudemer, ont 304 habitans.

S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 280 habitans. Il est de la banlieuë de Caën.

S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 160 habitans. Il y a un Prieuré de Chanoines Reguliers.

S. GERMAIN, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Présidial de S. Pierre-le-Moutiers, Grenier à sel de Décise, a 135 habitans. La Taille est personnelle; la Cure est de quatre cens livres, à la collation du Prieur de Cossay. Les terres produisent du froment: c'est une haute, moyenne & basse Justice, qui appartient à M. Bonfils. Les lettres s'adressent à Décise,

S. GERMAIN, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 363 habitans.

S. GERMAIN, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prévôté de Vaucouleur, a 205 habitans. Cette Paroisse est possedée par indivis entre le Roi & le Duc de Lorraine; ils en sont aussi Seigneurs, haut-Justiciers. C'étoit autrefois une Abbaye Royale; mais depuis la ruïne de l'Abbaye, l'Eglise Abbatiale a été renduë Paroissiale sous le titre de S. Germain, Evêque d'Auxerre. L'Abbé de S. Evre est Collateur de cette Cure; il en dépend le lieu de Savonieres qui étoit autrefois la Mere Eglise, avant la destruction de l'Abbaye de Saint Germain.

S. GERMAIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 331 habitans.

S. GERMAIN, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. GERMAIN, Annexe, dans l'Agenois,

Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 204 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, Juriſdiction de Montpeſat, a 132 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election p'Agen, Juriſdiction de Villereal, a 122 habitans.

S. GERMAIN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort; a 67 habitans.

S. GERMAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 69 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

S. GERMAIN, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 530 habitans.

S. GERMAIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 366 habitans.

S. GERMAIN, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 380 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à ſept lieuës de Limoges; il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, de douze Chanoines & de ſix Titulaires du bas-Choeur.

S. GERMAIN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 92 habitans.

S. GERMAIN au Mont d'Or, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 240 habitans.

S. GERMAIN Cherut, Ville dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 658 habitans.

S. GERMAIN d'Amberieu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1929 habitans. Cette Communauté eſt compoſée de deux Paroiſſes; S. Germain qui eſt ſur la hauteur eſt la plus ancienne, & Amberieu dans la plaine.

S. GERMAIN d'Auxure, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 394 habitans.

S. GERMAIN de Berbieres, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 590 habitans.

S. GERMAIN de Calberte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1396 habitans. Il y a une mine de ſouffre.

S. GERMAIN de Culles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à Sel de S. Gengoux, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne; c'eſt une terre propre aux vignes. Le Fief de la Boulaye en dépend, & le Hameau de Champagne.

S. GERMAIN de Dion, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Recette de Semur en Brionnois, & Grenier à Sel de la Clayette, a 159 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une éminence au coin d'un Bois de haute-futaye. Les Hameaux de S. Germain, la Corlay & Molles en dépendent.

S. GERMAIN de Freſnay, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 180 habitans.

S. GERMAIN de Gravois. *Voyez* Gravois.

S. GERMAIN de Jouz, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 590 habitans.

S. GERMAIN d'Entrevaux, *Sanctus Germanus de Intervallibus*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Election & Grenier à Sel de Moulins, Châtellenie de Vemeuil, a 339 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de la ville de S. Pourcain, & à un quart de lieuë de l'Allier. La Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à la Collation du Prieur de Souvigny, elle eſt de huit cens livres. Il en dépend les Villages de la Breſne, Châtelute, la Roche & les Boutets. Ses terres produiſent du ſeigle, il y a quelques prez & bois taillis. Le Roy en eſt Seigneur, & M. le Duc par engagement. Il y a quelque commerce de beſtiaux; les lettres s'adreſſent à S. Pourçain.

S. GERMAIN Dector, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Bayeux, a 480 habitans.

S. GERMAIN de l'Epinaſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Semur en Brionnois, a 780 habitans. Ce Lieu eſt ſitué proche les hautes Montagnes de Forez, Terre d'argile. Il y a une Riviere nommée la Teſſonée & le Toux. Le grand chemin de Paris à Lion paſſe dans ce lieu. Il y a des montagnes & peu de plaines, quelques vignes, mais ſujettes à la gelée. Le Prieuré d'Ambierle, proche cette Paroiſſe, eſt ſitué en Lionnois; il eſt aſſez approchant de l'Ordre de Cluny; il y a douze Religieux non reformez. Ce Prieuré eſt de dix-huit mille livres de rente, il eſt à la nomination de Cluny. Le Prieur d'Ambierle eſt Collateur de la Cure. Les Hameaux de l'Epinaſſe & de S. Julien dépendent dudit S. Germain.

S. GERMAIN de la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 1492 habitans.

S. GERMAIN de la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Carentan, a 122 habitans. La Cure dépend de l'Abbaye de Leſſey.

S. GERMAIN de la Celle, Paroiſſe dans le Berry, dans la Châtellenie de Linieres.

S. GERMAIN de la Garde, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 792 habitans. Il y a un Prieuré qui raporte trois mille livres de rente.

S. GERMAIN de la Grange, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 155 habitans.

S. GERMAIN de la Lieuë, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 223 habitans.

S. GERMAIN de Laxis, dans le Gaſtinois,

Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 96. habitans.

S. GERMAIN de l'Homel. *Voyez* Homel.

S. GERMAIN de l'Isle, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 560 habitans.

S. GERMAIN de Marignon, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 219 habitans.

S. GERMAIN de Modeon, Chatellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saulieu, a 460 habitans.

S. GERMAIN de Prinçay, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1364 habitans.

S. GERMAIN de Rive, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 159 habitans.

S. GERMAIN de Rive, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, en Brionnois, a 105 habitans. Il y a une partie de cette Paroisse qui est du Bailliage, Grenier à Sel & Recette du Brionnois, & ce qui est du côté du Charollois, est du Bailliage de Charolles, Grenier à Sel de Paray, & Recette de Charolles. Elle est sur une éminence, baignée par la riviere de l'Arconce au midy. C'est païs de plaines; il y a quelques vignes. Le Prieur de Sucey est Collateur de la Cure.

S. GERMAIN de Salles, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election & Grenier à Sel de Gannat, Coutume de Bourbonnois, a 120 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë & demi de Gannat. La Taille est personnelle; la Cure est à la nomination du Prieur de S. Germain. L'on y recueille du bled, du froment, du seigle, il y a des vignes & des prez. Il y a un Prieuré de sept à huit cens livres; le Prieur est Seigneur haut-Justicier; & la Justice est triennale avec la Chatellenie d'Ussel. Les habitans s'occupent à la culture des terres & des vignes. Les lettres s'adressent à Gannat.

S. GERMAIN des Angles, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 96 habitans. M. de la Roque en est Seigneur.

S. GERMAIN de Talvande, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election & dans le Val de Vire. C'est une très-grande Paroisse, où il y a grand nombre de Prêtres. La Cure vaut près de mille écus. Il y a six ou sept Chapelles, dont la principale, qui est succursale, est celle de Sainte Anne au Fauxbourg de Vire, où il y a un grand peuple & beaucoup de Drapiers. Il y a un Couvent de Religieuses Hospitalieres, qui ont soin des pauvres malades, ayant grand nombre de lits. Il y a plusieurs Gentilshommes qui ont des Fiefs nobles. Cette Paroisse est bien plantée en pommiers, & recueille d'excellent Cidre. Un grand nombre de Bourgeois de Vire y ont leur bien en bonnes terres.

S. GERMAIN de Tournebus, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 735 habitans. C'est une bonne Cure qui dépend de l'Abbaye de S. Sauveur. Le Châteaux de la Brizette appartient à M. le Marquis de Montaigu. Elle est bordée des deux côtés de la Forêt de Montbourg, & des grands bois du susdit Seigneur. Il y a deux Chapelles titulaires dans cette Paroisse; la terre est fertile en tout.

S. GERMAIN de Vareville, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, sur la mer. Il y a plusieurs Noblesses.

S. GERMAIN des Bois, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 255 habitans. C'est une Seigneurie située à quatre lieuës de Bourges, & à deux de Dun-le-Roy, du Bailliage de laquelle elle ressortit. Ses habitans ont été affranchis par leurs Seigneurs, vers l'an 1200. La Taille est personnelle; la Cure est de cinq cens livres. Le terroir est excellent pour le froment, il y croit aussi du meteil, de l'orge & de l'avoine. C'est un Fief simple qui releve de la grosse Tour de Dun-le-Roy. Ses habitans font commerce de moutons, de brebis, de laines & de bleds. Les bleds se vendent à Dun-le-Roy, les moutons & les laines aux Foires voisines. Il y a auprès une grande prairie de trois lieuës de circuit, on l'appelle le Pré-Marest: elle est commune aux Paroisses de Dun-le-Roy & de Contrées, aussi-bien qu'à celle-cy, qui a droit d'y faucher trois jours avant les autres. Les lettres s'adressent à Dun-le-Roy.

S. GERMAIN des Borgnes, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 985 habitans.

S. GERMAIN des Buis & Jugy, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à Sel de Tournus, a 260 habitans. Ce lieu est situé au-dessus de la Montagne. La huitiéme partie du Finage est en vignes, il y a quatre Hameaux, le Cros-Felot, le Montelot, la Ratiere & le Tranay.

S. GERMAIN des Champs, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Avalon, a 110 habitans. Il est situé sur une petite monticule: la riviere de Cure en est à un quart de lieuë. Il y a le Pont dit Chatelus, & quantité de Forêts. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Les Hameaux qui en dépendent sont Montmardelin, le Meix, Vaupitre, Lantreville, Villene, Montigny, Chazelle, Roussotte & la Rousse, & les Métairies de Baillye, la grange du Bois & la Gaiye.

S. GERMAIN des Essours, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 135 habitans. M. Grandin en est Seigneur.

S. GERMAIN des Grois, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 485 habitans.

S. GERMAIN des Noyers, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Paris, a 460 habitans.

S. GERMAIN des Paroisses, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 718 habitans.

S. GERMAIN des Prez, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 950 habitans.

S. GERMAIN des Prez, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 575 habitans. La Cure eſt à la nomination du Seigneur du lieu.

S. GERMAIN des Prez, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 622 habitans.

S. GERMAIN des Prez, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 260 habitans.

S. GERMAIN des Prez, ſituée à un quart de lieuë d'Evreux, dans la Normandie; c'eſt où arrive l'Evêque d'Evreux, quand il fait ſon entrée en ceremonie pour prendre poſſeſſion de ſon Evêché; le corps de la Ville & le Clergé viennent lui faire compliment dans cette endroit, d'où ils le conduiſent à l'Abbaye de S. Taurin.

S. GERMAIN des Prez, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, a 23 habitans.

S. GERMAIN des Veaux, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 560 habitans.

S. GERMAIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, Grenier à Sel de Louhans, a 592 habitans. Elle eſt ſituée dans les Bois. C'eſt un pays de haute Futaye, broſſailles & plaines.

S. GERMAIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 196 habitans. Il eſt ſitué en lieu marécageux dans les Bois. Il y a un petit ruiſſeau qui vient des montagnes. Il y a une petite maiſon ſeparée nommée le Péage.

S. GERMAIN du Corbis, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 545 habitans.

S. GERMAIN du Paſquier, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 117 habitans. M. de Bois le Vicomte en eſt Seigneur.

S. GERMAIN du Pinel, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 256 habitans.

S. GERMAIN du Plain, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 550 habitans. Son territoire eſt pays de plaine & de bois. Les Hameaux de Thorey, le grand & le petit Limon, & Chirey en dépendent.

S. GERMAIN du Puch, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1150 habitans.

S. GERMAIN du Puy, *S. Germanus à Podio*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Bailliage, Grenier à Sel & Election de Bourges, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois lieuës des Ais-d'Angillon, & à ſix de Bourges. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, à la collation de Meſſieurs de S. Urſin de Bourges. Le quart de ſon territoire eſt en vignes, un autre en prez, & les deux autres en terres labourables; les terres ſont maigres. Cette Paroiſſe dépend de la Vicomté de Villemenard, qui eſt mouvante de la Seigneurie de Maubranche; les habitans ſont, un tiers Laboureurs chez autrui, & les autres Vignerons & Manouvriers; ils vendent leurs denrées à Bourges. Leurs lettres s'adreſſent par Bourges.

S. GERMAIN du Seudre, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 815 habitans.

S. GERMAIN en Coglais, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 486 habitans.

S. GERMAIN en Crepin, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 300 habitans.

S. GERMAIN en Laye, *Sanctus Germanus in Laya*, Ville, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 6850 habitans. Elle eſt Siege d'une Prevôté Royale, d'une Châtellenie, d'une Capitainerie des Chaſſes, & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts. Sa Prevôté reſſortit à la Prevôté & Vicomté de Paris.

Cette Ville doit ſa premiere origine à un Monaſtere fondé par le Roi Robert dans la Forêt de Laye; l'on croit même que ce Roi y fit bâtir un Château, que d'autres attribuent à Charles V. peut être, ce dernier l'auroit-il reparé, ou même fait rebâtir l'an 1370. attiré par la bonté & la pureté de l'air qu'on y reſpire; les Anglois s'en emparerent ſous Charles VI. & Charles VII. le racheta du Capitaine Anglois qui le gardoit. Louis XI. donna ce Château à Jacques Coytier ſon Medecin, par Lettres Patentes de l'année 1482. il y ajoûta les Seigneuries & Châtellenies de S. Germain, de Triel & de Poiſſy; ce Medecin en fut dépoüillé après la mort de ce Prince, par Arreſt du Parlement.

François I. fit relever le vieux Château, & en forma une Maiſon Royale. Henri IV. fit bâtir le Château neuf, ſur la croupe de la Montagne, & fit étendre juſqu'au bord de la Riviere les jardins qu'il fit ſoutenir par des terraſſes qui lui coûterent beaucoup. Louis XIII. l'a embelli de pluſieurs ornemens. Louis XIV. qui y naquit le 5. Septembre 1638. a fait faire des augmentations à ce Château, qu'il a rendu très-magnifique. Ces embelliſſemens conſiſtent en cinq gros pavillons qui flanquent en encoignures pour la commodité des appartemens, qui ſont en grand nombre & fort logeables. Le foſſé a été élargi, & tous les dehors renouvellés.

La conſtruction de ce Château eſt en plate forme, & de pierres de taille; le corridor qui regne à l'entour eſt magnifique, de même que ſa terraſſe. On y a ajoûté beaucoup d'accompagnemens utiles, qui ſont le grand parterre, la grande terraſſe, la maiſon & le jardin du Val, & quantité de nouvelles routes dans la Forêt.

Le Château de S. Germain a été depuis le 7. Janvier 1689. le lieu de la réſidence ordinaire de la Cour d'Angleterre réfugiée en France. Le Roi Jacques II. y mourut le 16. Septembre 1701. dans ſa ſoixante-huitiéme année, & la Reine ſon Epouſe au mois de Mai 1718.

La ville de S. Germain eſt très-peuplée; le bon air, & la franchiſe dont elle jouit en ſont cauſe; les maiſons y ſont hautes & bien bâties; il y a de belles ruës bien pavées, quelques grandes Places & pluſieurs Hôtels, entre autres celui du Duc de Noailles, très-bien meublé, avec des jardins d'une grande beauté. La Ville n'a qu'une Paroiſſe, un Hôpital & quelques Couvens, qui ſont les Récollets; les Urſulines, qui ont quatre mille

livres

livres de revenu, & les Auguſtins Déchauſſés, dits les Peres des Loges, ſitués dans la Forêt. La vûë de S. Germain eſt admirable, principalement du côté de la Riviere & des plaines : elle s'étend ſur Paris, S. Denis, Marly & les Villages des environs.

La Maîtriſe des Eaux & Forêts de S. Germain s'étend ſur les bois & forêts de la Châtellenie de Pontoiſe, & des Bailliages de Mantes & de Meullent. Les bois propres au Roi ſont la Forêt de S. Germain, de cinq mille neuf cens quatorze arpens quatre-vingt huit perches, tant pleins que vuides, le Parc de trois cens cinquante arpens, la Forêt de Marly, de deux mille cent quarante-un arpens, la Garenne, de ſix cens quarante-huit, & un autre morceau, proche Marly de ſept arpens ; les bois des particuliers dans la Châtellenie de S. Germain, ſont le Buiſſon de Laye d'onze cens arpens, & les bois de Mery de quatre mille arpens, ils appartiennent l'un & l'autre à differens particuliers ; les bois des Bailliages de Mantes & de Meullent montent à huit mille cinq cens cinquante-deux arpens, & le total de cette Maîtriſe à trente mille cinq cens ſix arpens.

S. GERMAIN en Malles, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 186 habitans.

S. GERMAIN en Montagne, Prieuré Conventuel & Rural, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Il dépend de la Prévôté de Neufchâtel en Suiſſe ; il eſt en Commande, & le Pape y nomme.

S. GERMAIN en Mont, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 168 habitans.

S. GERMAIN en Vitry, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine ſur la riviere d'Abron ; ſon terroir eſt en terres à froment de bon raport & en bons pacages. Il y a une petite forge qui peut faire ſoixante mille livres de fer par an. M. Bonnay eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

S. GERMAIN & le Mont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 36 habitans.

S. GERMAIN la Feüille, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure.

S. GERMAIN la Feüillée, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette dë Châtillon, a 86 habitans.

S. GERMAIN la Montagne, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 510 habitans.

S. GERMAIN la Potterie, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendancë de Paris, Election de Beauvais, a 400 habitans.

S. GERMAIN la Prade, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 1118 habitans.

S. GERMAIN la Volp, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 250 habitans.

S. GERMAIN l'Aiguiller, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 283 habitans.

S. GERMAIN l'Ambron, *Sanctus Germanus in Ambronio*, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1640 habitans. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît qui dépendoit de celle de Brioude ; elle fut fondée en 945. & donnée à celle de Brioude par Eſtienne II. Evêque de Clermont, en 962. Le titre d'Abbaye a été abrogé en 1256. Son ancien nom étoit *Luziniacenſe in Ambronio*. Cette Ville eſt le Chef-lieu d'un petit Païs, nommé l'Ambron, qui eſt abondant en bled & en vin, & dont les habitans font un commerce aſſez avantageux. Ce petit Païs de l'Ambron eſt ſitué entre Iſſoire & Brioude ; il y a quantité de Nobleſſe qui n'eſt pas fort accommodée. Le Chapitre de Brioude eſt Seigneur de cette Ville.

S. GERMAIN Langot, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 463 habitans.

S. GERMAIN Laval, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 1440 habitans. Il y a une Châtellenie Royale qui reſſortit à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne.

S. GERMAIN Laval, Salins & Courcelles, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 660 habitans.

S. GERMAIN le Gaillard, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 866 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe où il y a beaucoup de Landaye, & où il ſe tient une foire le jour de S. Urbain le 25. May. Il y a pluſieurs Seigneurs. L'Abbé de S. Sauveur preſente à la Cure. Il y a un Prieuré ſous le nom de Sainte Marguerite, où demeure un Religieux Prémontré de Blanchelande, d'où il dépend. Il vaut environ ſix cens livres.

S. GERMAIN le Gaillard, dans la Beauce, Dioceſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 333 habitans.

S. GERMAIN le Grand, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 210 habitans.

S. GERMAIN le Guillaume, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 930 habitans.

S. GERMAIN le Liévre, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 214 habitans.

S. GERMAIN le Rocheux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chatillon a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs de montagnes & de rochers. L'Abbé de Chatillon eſt collateur de la Cure.

S. GERMAIN le Vaſſour, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 267 habitans.

S. GERMAIN le Vicomte, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 355 habitans. Son Château est fort ancien, il appartient au Comte de Tourville.

S. GERMAIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 259 habitans.

S. GERMAIN lez Châtres, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 288 habitans.

S. GERMAIN lez Poüilly, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 380 habitans.

S. GERMAIN lez Rodez, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, près de la ville de Rodez, & de son Diocèse.

S. GERMAIN lez Senailly, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à sel de Montbart, a 146 habitans. Ce lieu est situé sur un coteau au bas de la montagne sur la riviere d'Armanson; c'est Païs de montagnes & de coteaux. Il y a des vignes suffisamment, & d'assez bon raport. La Dame Abbesse de S. Andoche d'Autun est Dame de ce lieu, & collatrice de la Cure.

S. GERMAIN lez Verberie, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 40 habitans.

S. GERMAIN, près Duretal, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 475 habitans.

S. GERMAIN près Herment, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 173 habitans.

S. GERMAIN près Montfaucon, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 912 habitans.

S. GERMAIN sous Meymont, Ville, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 840 habitans.

S. GERMAIN sous Usson, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 255

S. GERMAIN sur Aire, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 560 habitans.

S. GERMAIN sur Ay, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 650 habitans. Ce lieu est situé sur la Riviere d'Ay; c'est un petit Port de mer; il y a un Prieur seculier qui presente à la Cure. Il y a aussi quelques salines qui ne sont separées que par la Riviere d'Ay de celle de Créance. *Voyez* Creance. Il y a dans la Mielle une bonne garenne de lapins, aussi bien que dans Breteville, qui appartiennent au Seigneur de la Haye Dupuis, qui est M. de Morteville, Président au Parlement de Roüen.

S. GERMAIN sur Bresle, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 117 habitans. M. de S. Germain en est Seigneur. Il y a dans la même Paroisse, & de l'autre côté de la Riviere, en Picardie près Senarpont, un Prieuré qui est de huit cens livres de rente.

S. GERMAIN sur Bresle, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 563 habitans.

S. GERMAIN sur Cailly, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 238 habitans. M. le Marquis de Cailly en est Seigneur.

S. GERMAIN sur Eaune, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 228 habitans. M. de Vieuxbourg en est Seigneur.

S. GERMAIN sur Ecol, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 123 habitans.

S. GERMAIN sur Indre, dans la Touraine, vers Loches.

S. GERMAINMONT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 508 habitans. Cette Paroisse est située sur le Ruisseau des Bars, à une lieuë & demi de Château-Portien. C'est un simple Fief, du Présidial de Châlons, de la Baronie du Thour & du Grenier à Sel de Château-Portien; elle est régie par la Coutume de Vitry. La Taille y est personnelle; la Cure est à la Collation du Chapitre de la Sainte Chapelle de Paris, à cause de l'Abbaye de S. Nicaise de Reims, elle vaut neuf cens livres; il en dépend la Censé des Barres. Moitié des Terres sont en froment, les autres partie en seigle & vignes, partie en prez, bois & marais. M. de la Mote Dandancourt en est Seigneur. Les habitans n'ont point d'autre commerce que la culture des terres & des vignes. L'on adresse les lettres par Châtillon.

S. GERMER de Flay, *Sancti Germari de Flaviaco*, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 370 habitans. Il y a une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, à cinq lieuës a l'occident de Beauvais; elle a été fondée par S. Germer, dans le lieu de Flay, en latin *Flaviacum*, l'an 654. L'Abbé jouit de douze mille livres de rente. Il y a un College où l'on éleve un certain nombre de Gentilshommes. Il y a des jardins magnifiques. On remarque dans cette Abbaye une Chapelle de la Vierge, qui est une des mieux décorées.

S. GERMIE', dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

S. GERMIER, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 558 habitans.

S. GERMIER, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Election de Lavaur, a 348 habitans.

S. GERMIER, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de de Toulouse, a 96 habitans.

S. GERON, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 285 habitans.

S. GERONS, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 438 habitans.

S. GERVAIS, *Sanctus Gervasius*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 1858 habitans.

S. GERVAIS, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 710 habitans.

S. GERVAIS, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 724 habitans.

S. GERVAIS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1109 habitans.

S. GERVAIS, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 322 habitans.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Chatellerault, a 590 habitans. Cette Terre apparient à M. de Fourelle, & lui raporte quatre mille livres de rente.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olone, a 1410 habitans.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 300 habitans.

S. GERVAIS, dans le Vexin François, en Normandie, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 590 habitans.

S. GERVAIS, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 336 habitans. Ce Lieu est renommé pour la bonté de ses caves, où l'on fait rafraichir la cresme du Blaisois, qui est en grande reputation.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement &Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à Sel de Beaune & de Seure indifféremment, n'y ayant rien de reglé sur ce sujet ; il est dans une plaine. La Saone passe à une demi lieuë & la Riviere d'Heure n'en est pas loin. Il y a des vignes.

S. GERVAIS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 640 habitans.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Montcenis, Recette d'Autun, a 303 habitans. Il est situé sur une Montagne, il y a quelques vignes ; l'Evêque d'Autun est Collateur de Cure ; il y a une Chapelle qui vaut quinze cens livres de rente. Cette Paroisse de S. Gervais est composée de cinq Hameaux, savoir S. Gervais, Vieſcourt, Epartuilly, Santurne & Croisy.

S. GERVAIS, dans l'Auvergne, a 400 habitans. Il appartient à M. de S. Heren.

S. GERVAIS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Magny, a 542 habitans. M. de Villeroy en est Seigneur.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 50 habitans.

S. GERVAIS, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 410 habitans.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 360 habitans. Il y a une Fabrique de bombes & de canons de fer, qu'on trouve si doux & si liant, que ces canons sont presque d'un aussi bon usage que ceux de la fonte.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 536 habitans.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble. a 580 habitans.

S. GERVAIS à Curel, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 216 habitans.

S. GERVAIS à Monfroc, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 410 habitans.

S. GERVAIS d'Asnieres, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 285 habitans.

S. GERVAIS de Seez, *Voyez* Seez.

S. GERVAIS en Belin, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 422 habitans.

S. GERVAIS Terre-Foraine, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 1450 habitans.

S. GERVASY, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 588 habitans.

S. GERVASY, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Arles, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 272 habitans.

S. GERVASY, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 301 habitans.

S. GERY, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendante de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

G E Y

S. GEYRAT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 habitans.

G H I

S. GHIN, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdélégation de Lille, a 620 habitans.

G I L

S. GILBERT, ou Neufonts, ou Neuf-fontaines, *Sancti Gilberti*, ou *Novem-fontium Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Prémontré, en Auvergne, dans le Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins. Elle a été fondée l'an 1150. par un Seigneur d'Auvergne nommé Gilbert, en la Paroisse de S. Didier, sur la Riviere d'Andelot près le Bourbonnois, à quatre lieuës de Gannat & à une grande lieuë de S. Pourcain, dans la Chatellenie de Rilly. On y conserve le Corps de S. Gilbert pour lequel on a une grande devotion. Cette Abbaye vaut quatre mille livres de rente à son Abbé. *Voyez* Neuf-fonts.

S. GILDAS, *Sancti Gildasii Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Berry, Diocèse de Bourges, située sur la Riviere de l'Indre, à seize lieuës de Bourges. Elle a été fondée par Ebbon, Auteur du Monastere de

Bourgdeols ou Bourgdieu, qui en eſt proche ; pour l'Abbé & les Moines de S. Gildas de Ruys qui fuyoient la fureur des Normands ; & elle fut ſoumiſe par ce pieux Fondateur à l'Archevêque de Bourges. Voici le précis de l'hiſtoire de cette Fondation.

Vers la fin du neuviéme ſiécle & au commencement du dixiéme ; comme les Normans, les Huns, les Danois & les Wandales ravageoient horriblement l'Armorique, c'eſt-à-dire la Bretagne & partie de la Normandie, & particuliérement les environs de Vannes, que les Seigneurs Alain & Paſquetain gouvernoient les Moines du Monaſtere de *Locmenech* pour lors, nommé depuis *Moriacenſe Cœnobium*, & ceux de S. Gildas de Ruys abandonnérent leurs maiſons, & vinrent ſe refugier vers Ebbon Seigneur de Deols, ils emporterent avec eux pluſieurs prétieuſes Reliques, entr'autres les corps de Saint Patrice Evêque d'Hibernie, de S. Aubin Martyr, de S. Paterne Evêque de Vannes, & de Sainte Brigide Abbeſſe en Ecoſſe, & le Calice même qui avoit ſervi à J. C. dans l'Inſtitution du très-Saint Sacrement de l'Euchariſtie. Daïocus ou Daïocius lors Abbé de S. Gildas de Ruys parla à Ebbon d'une maniere ſi touchante, & ſi patetique que ce pieux Seigneur attendri, ſe fit honneur de bien acueillir des hôtes non moins recommandables par leur vertu que par leur triſte ſort, & de plus ſi reſpectables par les ſaintes Reliques qu'ils n'avoient point abandonné dans leur fuite.

Il y avoit aux environs du Château de Deols vers le couchant un petit bois dans lequel anciennement avoit été bâtie une Egliſe en l'honneur de la Sainte Vierge, & on trouvoit auprès pluſieurs cellules ou habitations que des Hermites avoient autrefois occupées, mais qui pour lors ne l'étoient plus. Ebbon les fit promptement racommoder, auſſi-bien que l'Egliſe qu'il fit orner & préparer à recevoir les corps des Saints & les autres prétieux depôts que ces Religieux avoient aporté. Il logea les Moines dans les petits Hermitages adjacens, & leur fournit abondamment de ſes revenus, tout ce qui leur fut neceſſaire ; il fit conſtruire à ſes propres dépens, deux ans aprés, dans une iſle qui étoit au nord de cette Egliſe, un Monaſtere ſous le titre du S. Sauveur du Monde, & toutes ſortes de bâtimens pour la commodité des Religieux. Il preſſoit l'execution de cet ouvrage lorſque la fureur des mêmes Barbares, non contens d'avoir entierement deſolé la ville de Tours, les pouſſa juſqu'à l'entrée du Berry. Le genereux Prince Ebbon fut avec ſes troupes & celles du Roy de France, au devant de ces brigans & reçut dans le combat d'où il ſortit victorieux, une bleſſure mortelle. Il fut porté à Orleans & avant de mourir recommanda à ſon fils Raoul, à Laon Archidiacre de Bourges ſon frere, & à Gerontius Archevêque de cette même Ville, d'achever le Monaſtere qu'il avoit commencé, & les y engagea avec beaucoup d'éloquence & de force ; il témoigna même en ce moment à l'Archevêque une confiance auſſi honorable qu'engageante & flateuſe, puiſqu'il lui ſoumit entierement, & à ſes Succeſſeurs ce nouveau Monaſtere, & l'en laiſſa auſſi entierement le maître & le protecteur, de même qu'il avoit laiſſé le Saint Siege le maître & le protecteur de celui de Deols qu'il avoit auſſi bâti. Ses dernieres volontés furent executées pleinement. Raoul ſuivit les dernieres intentions de ſon genereux pere, abandonna à perpetuité aux Religieux de Deols les biens qu'Ebbon leur avoit donnés. Ce fut lui qui jetta les fondemens de la Ville de Châteauroux, qui en porte encore le nom, & enfin il acheva entierement l'Abbaye dont il s'agit ici, & fit placer dans l'Egliſe les corps des Saints Gildas, Aubain, Patrice, Paterne & de Sainte Brigide, & les autres Reliques avec le Calice qui avoit ſervi à la Cêne du Seigneur. Peu de tems après, à la priere de l'Evêque S. Laon ſon oncle, alors ſeulement Archidiacre de S. Geronce, il transfera le Chef & les principaux membres de S. Paterne Evêque de Vannes, dans la ville d'Iſſoudun, afin d'illuſtrer par les Reliques de ce Saint le Monaſtere d'Iſſoudun comme l'étoit Château-Roux par les autres Reliques. On n'a connoiſſance que de ſeize Abbez de ce Monaſtere juſqu'en 1616. ſoit par le peu de ſoin qu'eurent des Chartres les Chanoines que le Roi établit en cette Abbaye l'an 1623. à la priere d'Henri II. Prince de Condé, ſoit par le malheur des temps, des guerres & des troubles de Religion.

S. GILDAS d'Auray, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

S. GILDAS des Bois, *Sanctus Gildaſius in Nemore*, Bourg, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 273 habitans. Ce Bourg eſt à dix lieuës de Nantes, à l'occident. Il y a une Abbaye de Benedictins fondée en 1026. par Simon de la Roche-Bernard.

S. GILDAS de Ruys, *Sanctus Gildaſius de Ruveſio*, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 226 habitans. C'eſt une Abbaye celebre & ancienne de Benedictins, fondée dans le ſixiéme ſiécle, par S. Gildas, né dans la grande Bretagne ; elle eſt ſituée dans la preſqu'Iſle de Ruys qui ferme le port de Morbihan, à près de de quatre lieuës de Vannes. Le celebre Pierre Abaillard en fut Abbé dans le douziéme ſiécle. Ses Moines l'ayant voulu empoiſonner & enſuite aſſaſſiner, il fut obligé de quitter cette Abbaye. Michel Ferrand ſon Abbé Commandataire y fit introduire la Regle de la Congrégation de Saint Maur en 1649. L'Abbé jouit de cinq mille livres de rente.

S. GILLES, *Caſtrum ſancti Egidii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Arles, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 2710 habitans. Cette Ville doit ſon origine à un Monaſtere de l'Ordre de S. Benoit, fondé en 925 par S. Gilles, Solitaire Grec, qui s'étoit venu retirer dans la Vallée Flavienne où avoit été autrefois un Château des Rois Gots, ce qui avoit fait appeller cet endroit *Palatium Gothorum*. Les Moines s'étant fort relâchés de leur Regle à pluſieurs fois, ont été ſécularisés par Paul III. & mis en Chapitre, dont le Chef qui a quatre mille livres de rente, conſerve le nom d'Abbé. Il y a quinze Chanoines & quinze Beneficiers. Les Comtes de Toulouſe avoient en ſi grande veneration S. Gilles Patron de cette Abbaye, qu'ils ordonnerent de celebrer ſa fête dans tous leurs Etats, & en prirent le nom de Marquis de Saint Gilles. Raymond Comte de Toulouſe, l'un des Generaux de la premiere Croiſade, eſt le premier qui ait pris ce nom. Cette Ville eſt à trois lieuës au deſſous de Beaucaire, à deux cens pas du bras droit du Roſne ; l'on y voit les ruines de trois Egliſes bâties l'une ſur l'autre, que les Huguenots ont détruites. M. Piganiol l'établit mal à propos dans le Diocèſe de Niſmes. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancienne *Vendemagus*, que

que Ptolomée dit être l'une des groſſes Villes des *Arecomici*; mais ſi cela étoit, il ſemble que cette Ville n'auroit pas toujours été du diſtric des peuples qui poſſedoient Arles.

S. GILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 330 habitans.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. M. l'Abbé de Valmont en eſt Seigneur.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 680 habitans. Il y a deux Curés: On prétend qu'il y avoit autrefois une Abbaye, & l'on y voit encore des veſtiges par l'Egliſe qui eſt grande & ancienne. M. le Marquis de Caniſy en eſt Seigneur.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 550 habitans.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 315 habitans. C'eſt au Roi.

S. GILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Greniet à ſel de Montcenis, Recette d'Autun, a 260 habitans. Ce Village eſt en partie ſitué dans une plaine, & traverſé par la riviere d'Heuſne; il n'y a pour pont qu'une planche que les habitans doivent entretenir.

S. GILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 218 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 346 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 147 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 260 habitans.

S. GILLE de Livet, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 54 habitans. M. de Barleville en eſt Seigneur.

S. GILLE de Mené, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 74 habitans.

S. GILLE des Bois, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 508 habitans.

S. GILLE & S. Bris, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

S. GILLE Pligeau, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 637 habitans.

S. GILLE Pommerit, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, 186 habitans.

S. GILLE ſur Vie, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olone, a 1145 habitans. C'eſt un petit Port de mer.

GIN

S. GINIEYS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Recette de Toulouſe, a 183 habitans.

GIR

S. GIRAU, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 27 habitans.

S. GIRON, Ville du bas-Armagnac, Election de Comenges, a 2000 habitans. Il y a un Seminaire occupé par les Peres de la Doctrine Chrétienne.

S. GIRON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 720 habitans.

S. GIRON, dans la Brétagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 185 habitans.

S. GIRONS, Ville, *Caſtrum Sancti Gironis*, dans le Comté & du Diocèſe de Conſerans, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 260 habitans. On y tient pluſieurs Foires, où l'on fait un grand commerce de beſtiaux & de mulets. Cette ville eſt ſituée ſur la riviere de Salat à une lieuë de S. Lizier de Conſerans.

S. GIRONS du Camp, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 320 habitans.

S. GIRONS du Leſt, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 123 habitans.

S. GIRONS en Chaloſſe, *Sancti Gerontii*, ou *Gerentii*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît dans la Gaſcogne ſur la riviere de Louſt, dans le Diocèſe d'Aire, & à quatre lieuës de la Ville.

S. GIRY, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

GLE

S. GLEN, Dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 151 habitans

S. GLEYRATS, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 560 habitans.

GO

S. GO, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 268 habitans.

S. GO, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 216 habitans.

S. GOBERT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 390 habitans.

S. GOBERT, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 260 habitans.

S. GOBIN, Château, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 1000 habitans. Ce Château eſt ſitué dans les bois de Coucy, à deux lieuës de la Ferre, & à quatre de Laon; il appartenoit autrefois aux anciens Sires de Coucy, qui l'ont fait bâtir. L'on a établi dans l'enceinte de ce Château, dont il reſtoit quelques anciens bâtimens, & ſur ſes ruines une Manufacture de glaces, tant à couler qu'à ſouffler, que l'on tranſporte enſuite au Fauxbourg S. Antoine de Paris,

pour y être polies & venduës. La manœuvre de cette Manufacture attire la curiosité de tous ceux qui passent dans ce canton.

GON

S. GOND, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, situé dans la Brie, à deux lieuës de Sezanne, dans le Diocèse de Troyes. C'étoit autrefois une Abbaye qui a été fondée en 660. par S. Gond, neveu de Vaudregesil Maire du Palais, & parent du Roy Dagobert I. l'Abbé fut obligé d'en abandonner le titre, & de se soumettre en qualité de Prieur à l'Abbaye de Moutier-la-Celle, parce que les biens de l'Abbaye avoient été envahis par les Seigneurs voisins: ce n'est plus à present qu'une maison de Fermier. Près de cet ancien Prieuré, il y a un grand terrain bas, traversé par la riviere de Morin, qui est ordinairement rempli des eaux de cette Riviere dans l'espace de cinq ou six lieuës de longueur sur une lieuë de largeur; on l'appelle l'Etang de S. Gond. On est actuellement occupé à en écouler les eaux, & l'on ne doute point que les lieux des environs n'en reçoivent un grand avantage.

S. GONDON, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 882 habitans.

S. GONDON, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Cadoüin, Diocèse d'Agen; elle a été fondée en 1123.

S. GONDRAN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 123 habitans.

S. GONLAY, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 183 habitans.

S. GONTERY, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 143 habitans.

GOR

S. GORJON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 159 habitans.

S. GORFIECH, Commanderie, dans l'Isle de Lomagne, qui vaut six mille livres. Gaubrede en est une dépendance.

GOU

S. GOUAL, ou Locoal en Hennebond, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 91 habitans.

S. GOUAL, ou Locoal-en-Auvray, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 104 habitans.

S. GOUENNO, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 164 habitans.

S. GOURGON, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 292 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la présentation du Doyen de Tours.

S. GOURGON, Treve d'Allair, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 86 habitans.

S. GOUILLARD, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 700 habitans.

S. GOURRY, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 67 habitans.

S. GOURT & Chastelguion, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 910 habitans.

S. GOUSTANT d'Auray, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 268 habitans

GRA

S. GRADOUX, frontieres d'Auvergne Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 460 habitans. Cette Paroisse est située dans un Valon, les terres sont pareilles à celles de S. Maurice, aussi-bien que le commerce. M. le Duc d'Orleans en est Seigneur.

S. GRAT, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

S. GRATIEN, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 124 habitans.

S. GRATIEN, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Inendance d'Amiens, Election de Doulens, a 416 habitans.

S. GRATIEN, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 74 habitans. Ses terres sont bonnes; l'on en employe moitié en froment & moitié en seigle; les pacages sont bons, les foins abondans, & plus que suffisans pour la nourriture des bestiaux; il y a beaucoup de bois de futaye & de buissons, & bonne paisson pour les glandées: M. du Tremblay en est Seigneur.

S. GRATIEN, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement Intendance & Election de Paris, a 225 habitans. Il y a un Château qui n'est considerable que parce qu'il appartenoit au Maréchal de Catinat, qui à l'exemple des anciens Capitaines Romains, venoit se délasser de ses glorieuses fatigues dans ses jardins, qu'il cultivoit lui-même; au reste ce lieu est dans une fort belle situation, & dans un païs délicieux.

S. GRATIEN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 733 habitans. Les Chanoines de Clery en sont Seigneurs.

S. GRAVE', dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 249 habitans.

GRE

S. GREGOIRE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 382 habitans.

S. GREGOIRE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 675 habitans. C'est à M. d'Outreville.

S. GREGOIRE, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de

Toulouſe, Recette d'Alby, a 330 habitans.

S. GREGOIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 14 habitans,

S. GREGOIRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 288 habitans.

S. GREGOIRE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

GRI

S. GRIEDE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

GUA

S. GUAYRAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 453 habitans.

GUE

S. GUEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 291 habitans.

S. GUENIER Landevenio, dans la Bretagne; il y a une Abbaye de Benedictins reformés. L'Evêque de S. Pol de Leon en eſt Abbé.

S. GUENOLAY & Beuzec Capcaval, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 287 habitans.

GUI

S. GUILLAUME, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement de Grenoble, a 229 habitans.

S. GUILLAUME, & S. Andeo, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

S. GUILHEM le deſert, *Sanctus Guillelmus de deſerti*, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 690 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la Vallée de Gelon, ce qui le fait appeller *Gelonenſe*. Il y a une celebre Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Guillaume, Duc d'Aquitaine en 804. qui s'y retira, & y fit profeſſion après avoir été le plus grand Capitaine de ſon ſiecle. Ce Bourg eſt reſſeré entre de hautes montagnes, où les habitans ont l'adreſſe de prendre quantité d'aigles & d'oiſeaux de proye. L'Abbé joüit de quatre mille livres de rente, & ne releve que du S. Siége.

S. GUILLEN Labrouſſe, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 800 habitans.

S. GUIRANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 204 habitans.

S. GUIRAUD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 260 habitans.

S. GUIRCH, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance, & Recette de Rouſſillon, a 296 habitans.

S. GUISNOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 157 habitans.

S. GY, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 500 habitans.

HAO

S. HAON, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 1130 habitans.

S. HAON le Châtel, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 1090 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Etienne.

S. HAON le Vieux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 500 habitans.

HAU

S. HAULDE, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 390 habitans.

HEA

S. HEAN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 425 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Etienne.

S. HEAN en Fontanez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 146 habitans.

HEL

S. HELEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 248 habitans.

S. HELIE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 340 habitans.

S. HELIE, dans la Bourgogne, eſt un ſecours de la Paroiſſe de Chavannay, Diocèſe d'Autun, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Viteaux, dans un vallon. Il y a une petite Riviere nommée du nom du ruiſſeau de Chevannay, il y a des ponts. Le vallon eſt cantonné de Montagnes; il y a un Prieuré à ſimple tonſure à la nomination de l'Abbé de S. Seyne. Le revenu eſt de cinq cens cinquante livres; on y doit celebrer deux Meſſes par ſemaine.

S. HELLIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. C'eſt le principal Port & la Capitale de l'Iſle de ce nom. Le Château de l'Iſle défend l'entrée de ce Port. Il y a pluſieurs autres Havres; le Fort de S. Aubin & le vieux Château de Montorgueïl. On y fait un bon commerce de bas d'Eſtame. Le terroir y eſt fertile, & il y a dix-huit moulins à eau, & trois à vent. On y fonda une Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin l'an 1125. & quelques années après les Religieux ſe retirerent & s'établirent à Cherbourg.

S. HELLIER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 180 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

S. HELLIER de Rennes, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

HEN

S. HENRI. *Voyez* S. Arig.

HER

S. HERBLEIN, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 465 habitans.

S. HERBLON de la Rouxiere, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 453 habitans.

S. HERENT, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 330 habitans.

S. HERIE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 645 habitans.

S. HERMAND, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 660 habitans.

S. HERNIN, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 319 habitans.

HID

S. HIDEUC, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 135 habitans.

HIE

S. HIEROSME dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 710 habitans.

HIL

S. HILAIRE, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1056 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 770 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 600 habitans. Le Hameau du Pont Fouchard en dépend ; il y a une Abbaye.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1640 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 575 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 210 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 292 habitans.

S. HILAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 1016 habitans. Ce lieu doit son origine & son nom à une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Hilaire Evêque de Carcassonne, à deux lieuës de la ville Episcopale. Cette Abbaye a huit mille livres de rente, dont l'Abbé en a deux mille.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 675 habitans.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 345 habitans. Il y a un beau Pont sur la riviere de Taute, où les Barques abordent. Cette Paroisse est au Faubourg de Carentan, de l'autre côté du Pont ; elle appartient au Seigneur qui a herité du Marquis de Saint Fremont son Oncle, Lieutenant General des Armées du Roi. Elle vaut plus de douze mille livres de rente. Son revenu consiste en bons herbages & en prairies ; elle borde des deux côtez un grand marais.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 332 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, Châtellenie, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à sel & Election de Moulins, a 400 habitans. Ce Bourg est arrosé de deux ruisseaux, dont l'un porte le nom du Bourg, & l'autre se nomme Maltaverne ; il est à une lieuë de Buxiere & de Saint Aubin, & à deux lieuës de Bourbon. La taille est personnelle, la Cure est à la collation du Prieur de Souvigny. Le terrain est bon, il y en a un tiers en froment, & les deux autres tiers en seigle ; il y a suffisamment de soins pour la nourriture des bestiaux qu'ils engraissent. Il y a aussi des bois particuliers, & la Forêt de Grosbois qui est au Roi, où l'on engraisse des porcs. Le Seigneur porte le nom de S. Hilaire ; le principal commerce est en bestiaux que l'on envoye à Bourbon, à Moulins & à Paris. Il y a deux foires ; la premiere, le Samedy de devant la Passion ; la seconde, le jour de S. Yves, dix-neuviéme Mai ; il y a plusieurs étangs considérables, dont on porte le poisson à Paris.

S. HILAIRE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 680 habitans.

S. HILAIRE, Bierres & Bezanceüil, dans la Bourgogne, Diocèse de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 260 habitans. Païs de terres labourables, de vignes, forêts & montagnes.

S. HILAIRE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 322 habitans.

S. HILAIRE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 114 habitans.

S. HILAIRE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 358 habitans.

S. HILAIRE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condon, a 200 habitans.

S. HILAIRE, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 635 habitans.

S. HILAIRE, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 380 habitans. Il y a un Prieuré simple qui rapporte douze cens livres.

S. HILAIRE,

S. HILAIRE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 137 habitans.

S. HILAIRE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 448 habitans.

S. HILAIRE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 330 habitans.

S. HILAIRE, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Château-Chinon, a 193 habitans. Ses terres sont propres au seigle & à l'avoine; les habitans s'occupent à la nourriture des bestiaux. M. de Mascarany est Seigneur de ce lieu.

S. HILAIRE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 326 habitans.

S. HILAIRE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 434. habitans.

S. HILAIRE, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 500 habitans.

S. HILAIRE, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 357 habitans.

S. HILAIRE, dans la Flandre, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelégation de Cambray, a 240 habitans.

S. HILAIRE, Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Verdun, a 26 habitans. Ce Prieuré est en Regle. Il dépend de l'Abbaye de S. Leon de Toul; il vaut environ quatre cens cinquante livres.

S. HILAIRE, dans le Pays Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 114. habitans.

S. HILAIRE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 115 habitans.

S. HILAIRE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 56 habitans.

S. HILAIRE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 275 habitans.

S. HILAIRE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 422 habitans.

S. HILAIRE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 238 habitans.

S. HILAIRE, Mandement de la Côte S. André, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 260 habitans.

S. HILAIRE au Temple, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 88 habitans. Mauvaises terres labourables.

S. HILAIRE aux Montagnes, & Puy Guilleaume, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 880 habitans.

S. HILAIRE Bonneval, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 455 habitans.

S. HILAIRE Capsaine, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 245 habitans.

S. HILAIRE de Brech, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 297 habitans.

S. HILAIRE de Bren, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 210 habitans.

S. HILAIRE de Bretmas, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 322 habitans.

S. HILAIRE de Cour, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Bailliage & Election d'Issoudun, Grenier à Sel de Vierzon, a 225 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë de Vierzon & de Massay, & à une lieuë & demi de Lury sur la Riviere de Theol; la Taille est personnelle; la Cure est à portion congruë, à la Collation de l'Archevêque de Bourges. Les terres sont sabloneuses & raportent un peu de bled, un peu de vin, & quelques foins. Il y a un Château nommé de la Beuveriere. Les lettres s'adressent à Vierzon.

S. HILAIRE de Gondilly, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, Grenier à Sel de Villequier a 225 habitans. Ce Lieu se conduit par la Coutume de Loris; il est situé à quatre lieuës de Bourges; la Cure est à la collation de l'Abbé de S. Laurent, elle vaut sept à huit cens livres, il en dépend quelques Villages. Le terroir est très-bon pour le bled, l'on y fait beaucoup de nourritures de bestiaux, il y a des Etangs. Le Seigneur est M. de Loze, Seigneur de Doye, dont le Château qui est une belle maison a haute Justice. L'on adresse les lettres à la Charité. Le peuple est bon, aisé & laborieux.

S. HILAIRE de la Foreſt, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 408 habitans.

S. HILAIRE de Lavit, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 296 habitans.

S. HILAIRE de Rié, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1880 habitans. *Voyez* l'Isle de Rié.

S. HILAIRE de Roger, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 183 habitans.

S. HILAIRE de Souazé, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 725 habitans.

S. HILAIRE des Chaubrongnes, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 710 habitans.

S. HILAIRE des Landes, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1199 habitans.

S. HILAIRE des Landes, dans le Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes. a 316 habitans.

S. HILAIRE des Noyers, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 25 habitans.

S. HILAIRE d'Illieres. *Voyez* Illieres.

S. HILAIRE Dozilhon, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 318 habitans.

S. HILAIRE du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 990 habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 815 habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 383. habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 342 habitans.

S. HILAIRE du Chaleon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 274 habitans.

S. HILAIRE du Harcoüet, Bourg & Château, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1735 habitans. Il y a trois jours de marchés & de foires. C'eſt un des Siéges du Vicomté de Mortain.

S. HILAIRE en Auvergne, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 200 habitans.

S. HILAIRE en Barbeſieux, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, à 355 habitans.

S. HILAIRE en Liniere, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 1038 habitans. Il y a une mine d'ocre, fort eſtimée; ce Bourg eſt ſitué près de Vierzon: il y a un Prieuré.

S. HILAIRE en Mortaigne, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 628 habitans.

S. HILAIRE & Fontaine, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Châtellenie & Grenier à Sel de Deciſe, a 138 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée près de la Loire, a deux lieuës & demi de Deciſe. La taille eſt perſonnelle; le revenu de la Cure eſt très-petit. Le Pays eſt maigre & couvert, il ne raporte que du ſeigle; il y a quantité de bois taillis au Duc de Nevers & au Prieur de Fontaine.

S. HILAIRE & Lauche, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 225 habitans.

S. HILAIRE & S. Pancrace, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. HILAIRE Foiſſac, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 579 habitans.

S. HILAIRE la Palu, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 790 habitans. Cette Terre appartient au Chapitre de S. Hilaire de Poitiers, & lui raporte quatre mille livres.

S. HILAIRE la Gerard, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 363 habitans.

S. HILAIRE las Tours, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 550 habitans.

S. HILAIRE le Doyen, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 140 habitans.

S. HILAIRE le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 670 habitans.

S. HILAIRE le Lierru, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 258 habitans.

S. HILAIRE le Luc, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 230 habitans.

S. HILAIRE le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 780 habitans.

S. HILAIRE le Vouhis, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 722 habitans.

S. HILAIRE les Courbes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. HILAIRE Magnazeix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

S. HILAIRE près la Rouay, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 114 habitans.

S. HILAIRE près Pionſat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 555 habitans.

S. HILAIRE ſur Erre, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 580 habitans.

S. HILAIRE ſur l'Autiſe, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1500 habitans.

S. HILAIRE ſur Yerre, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 450 habitans.

S. HILARION, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 268 habitans.

S. HILARY, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1025 habitans.

S. HILIER le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut ſix cens livres.

S. HILIER le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons.

HIM

S. HIMER ou S. Imier, *Sanctus Ymerius*, dans la Normandie, Vicomté d'Auge, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 260 habitans. La Paroiſſe a près de ſept lieuës de tour. Le Patron eſt S. Himer, Anachorete, qui vivoit au ſeptiéme ſiecle, proche de Baſle, dans le Val-Saint-Himier. Les deux Egliſes du Prieuré & de la Paroiſſe autrefois ne faiſoient qu'une même Egliſe. C'étoit au commencement une Collegiale, & elle fut donnée vers 1140. par les Comtes de Montfort aux Religieux du Bec, qui s'y établirent à la place des Chanoines. Il ſort de ce Prieuré quantité de Sources, dont quelques-unes ſont minerales; elles forment la petite riviere de S. Himer.

HIR

S. HIRIE', dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 472 habitans.

S. HIRIER, *Voyez* S. Yrieix le Perche.

S. HIRIER la Montagne, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 186 habitans.

S. HIRIER les Bois, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 455 habitans.

HON

L'Iſle S. HONORAT, ſur les Côtes de Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Recette & Viguerie de Graſſe, a 216 habitans. Le nom ancien de cette Iſle eſt *Lerina*, l'une des fameuſes Iſles de Lerins, connuës par la celebre Abbaye de Lerins, fondée par S. Honorat dans cette Iſle-ci. C'eſt la plus ancienne Abbaye de l'Occident: ſon antiquité remonte au commencement du cinquiéme ſiecle; elle étoit alors la retraite des zelés Défenſeurs de la Grace dans les principes de S. Auguſtin. Les Religieux embraſſerent la Regle de S. Benoit au commencement du ſeptiéme ſiecle, d'autres diſent l'an 800. Il y a à preſent vingt places de Religieux, qui ont chacun cinq à ſix cens livres de rente, ſans être obligé à réſidence. Leur Egliſe eſt très-ſuperbe; on y entretient une muſique, & le Service divin s'y fait avec une magnificence admirable. La Croix de S. André y eſt conſervée avec grand nombre d'autres reliques. L'argenterie y eſt ſi conſiderable qu'il y a une ſeule lampe du poid de cent vingt marcs. Il y a deux Abbés, l'un Commandataire & l'autre Regulier. Cette Iſle eſt auſſi celebre par la valeur avec laquelle le Comte d'Harcourt chaſſa en 1637. les Eſpagnols de ces Iſles dont il s'étoient emparé. L'Iſle S. Honorat eſt défenduë d'une forte tour, où il y a garniſon contre les Corſaires de Barbarie, qui pluſieurs fois ont déſolé ces Iſles.

S. HONORE', dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

S. HONORE', dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 682 habitans.

S. HONORE', dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 400 habitans.

Cette Paroiſſe eſt ſituée, partie en plaine, & partie en montagnes. Ses terres ſont legeres; elles ne produiſent que du ſeigle. Le foin eſt ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux; le pacage eſt médiocre. Il y a quelques bois taillis & de haute-futaye.

S. HONORE', dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 160 habitans.

S. HONORE', dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 211 habitans. M. d'Ambray en eſt Seigneur.

S. HONORE' de Roqueſavour, *Monaſterium Sancti Honorati de Rocâfavario*, Prieuré dépendant de Montmajour, dans le Diocèſe d'Aix en Provence.

HUG

S. HUGAL, Bourg, dans le Maine. *Voyez* Chevreau. Il y a un Chapitre qui fut d'abord fondé dans le Château de Laval en 1170. par Guy de Laval cinquiéme du nom, & par Edme d'Anjou ſon épouſe. Ce Chapitre eſt compoſé de deux Dignités, de quatorze Chanoines, & de quatre Chapelains.

HUM

S. HUMBERT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 56 habitans.

HUR

S. HURUGE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Chalon, a 186 habitans.

S. HURUGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Vallon, entre deux coteaux qui le bornent du levant au couchant. La riviere de Guye y paſſe; elle a un Pont de bois dans ce lieu pour paſſer aux Villages voiſins. Cette Paroiſſe de S. Huruge eſt partie en Maconnois, partie en Chalonnois. Il y a onze feux dans le Maconnois, & environ le tiers du Territoire dudit Village. Le ſurplus eſt du Chalonnois. La Maiſon Seigneuriale eſt auſſi du Chalonnois.

HYM

S. HYMETHIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 140 habitans.

HYP

S. HYPOLITE, *Oppidum Sancti Hypoliti*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 3840 habitans. Cette Ville eſt nouvelle; elle eſt ſituée ſur la Vidourle, à deux lieuës d'Anduſe, & à quatre lieuës d'Alais; la plûpart de ſes habitans ſont nouveaux Convertis. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Languedoc.

S. HYPOLITE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 850 habitans.

S. HYPOLITE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 565 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 328 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 258 habitans.

S. HYPOLITE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 196 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 150 habitans. Les Moulins de Valory en dépendent.

S. HYPOLITE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Macon; Grenier à ſel de S. Gengoux, 216. habitans. C'eſt un vignoble ſitué dans un plat Païs.

S. HYPOLITE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 129 habitans.

S. HYPOLITE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 60 habitans.

S. HYPOLITE de Cantelou, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 122 habitans.

S. HYPOLITE de Caton. *Voyez* Caton.

S. HYPOLITE de Cheuzote, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 324 habitans.

S. HYPOLITE du bout des Prés, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 82 habitans.

S. HYPOLITE & Fumel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1570 habitans.

S. HYPOLITE ſur le Doux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Beſançon, a 460 habitans. Il y a un Chapitre fondé en 1303. par Jean Comte de la Roche, Seigneur de S. Hypolite. Il eſt compoſé d'un Doyen & de ſept Chanoines. Ces Benefices ſont à la collation du Seigneur du lieu.

JAC

S. JAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1215 habitans.

S. JACQUES, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 680 habitans.

S. JACQUES, *Sancti Jacobi de Victoriaco*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Citeaux, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons. Cette Abbaye eſt ſituée à une demi lieuë de Vitry-le-François, elle a été fondée par Thibaut le grand, Comte de Champagne. Elle eſt ſous la direction de l'Abbé de Clairvaux, & jouit de trois mille livres de rente.

S. JACQUES, Prieuré, dans le Diocèſe de Bordeaux; il eſt à la nomination du Roi, & raporte mil livres.

S. JACQUES, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 522 habitans.

S. JACQUES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 283. habitans.

S. JACQUES, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barême, a 216 habitans. M. Honoré Bouche dit dans ſa deſcription de Provence, avoir trouvé dans des tombeaux du Cimetiere de cette Paroiſſe, des pots de terre vuides qu'il croit avoir ſervi autrefois pour y mettre de l'eau bénite dont les Chrétiens ſuperſtitieux de quelque ſiécle d'ignorance prétendoient ſe ſervir pour éteindre le feu du Purgatoire ou ſe rafraichir dans les douleurs qu'ils y pouroient reſſentir, fondés ſur la goute d'eau que le mauvais Riche demandoit à Abraham, dans la Parabole que J. C. nous propoſe dans l'Evangile. C'eſt une Prevôté Commandataire deſſervie par des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin; l'on ignore le tems de ſa fondation, mais elle eſt devant l'an 1200. Le même Honoré Bouche en a été Prevoſt. Quelques inſcriptions que l'on y a trouvées, font juger que ce lieu eſt ancien & pouvoit être habité du tems des Romains & même avant.

S. JACQUES d'Aliermont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 306 habitans. M. l'Archevêque de Roüen en eſt Seigneur.

S. JACQUES de Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 70 habitans.

S. JACQUES de Doë, *Abbatia Sancti Jacobi de Doa*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Prémontré, près la ville du Puy en Velay. Elle eſt ſituée au point de vuë de cette Ville, ſur le ſommet d'une montagne environnée de forefts; la Loire paſſe au bas. On raporte ſon origine à l'an 1138. & les Sires de S. Quentin Seigneurs d'un Village voiſin, ainſi nommé, en ſont reconnus pour Fondateurs. Cette Seigneurie de S. Quentin a paſſé aux Chartreux. Avant la fondation de cette Abbaye il y avoit en ce même lieu une petite Chapelle ſous le titre de Sainte Marie. Cette Chapelle ayant été augmentée, elle prit le nom de S. Jacques. Il eſt vraiſemblable que ce lieu qui étoit une ſolitude, fut habité d'abord par les Chanoines de Saint Norbert de Prémontré, pour deux raiſons; premierement parce qu'on croit que Doa ou Doë eſt un autre Monaſtere de Prémontré qui commença à fleurir vers l'an 1119. ſecondement parce que vers l'an 1165. Pierre Evêque du Puy ceda ſa maiſon de Doë à Etienne de Tournay, *afin*, dit-il, *que l'Ordre Regulier s'y obſerve avec plus de ferveur.* Ce qui ſupoſe qu'il y avoit dans cette maiſon des Chanoines Réguliers qui s'étoient un peu relâchés de la ferveur de leur premiere Obſervance. Une Bulle d'Alexandre III. confirme cette Conceſſion & fait preuve que ce Pierre Evêque du Puy, le Doyen & le Chapitre de la même Ville donnerent à cette Abbaye une bonne partie des revenus attachez au Siege Epiſcopal, aux dignités, perſonnats & ceux des Canonicats vacans pour lors; Que ces dons furent confirmez par l'Evêque Bertrand ſucceſſeur de Pierre, & par une Bulle du Pape Alexandre donnée à Viterbe le 4 des Ides de Janvier de la quatriéme année

de

de son Pontificat. L'Abbé de Doë joüit de plusieurs beaux Privileges. Il a son rang après les quatre premieres dignitez dans l'Eglise Cathédrale; il est Conservateur des Privileges de cette même Eglise, & constitué par commission expresse du S. Siege, Arbitre souverain des differends entre les Evêques & les Chanoines. Plusieurs Prieurés dépendent de lui, savoir celui de S. Germain la Prade, celui de S. Martin de Fougeres, de Sainte Marie Magdelaine de Pontrempeyrat, de N. D. de Borne, de S. Julien de l'Anse, tous cinq dans le Diocèse du Puy, & enfin le Prieuré de Crussol, dans le Diocèse de Valence. Il est Collateur de plein droit de la Chapelle de S. Germain la Prade. Cette Abbaye a été deserte en differents tems & a souffert beaucoup dans les guerres.

S. JACQUES de la Lande, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 154. habitans.

S. JACQUES de l'Hermitage [illegible] simple de dix-huit cens livres, dans [illegible] de Sens.

S. JACQUES de Montfort, A[illegible] mes de l'Ordre de S. Augustin, dans Diocèse de S. Malo, l'Abbé joüit de [illegible] le livres.

S. JACQUES des Arrests, dans le Baujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 295 habitans.

S. JACQUES des Guerets, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendosme, a 142 habitans.

S. JACQUES d'Illieres. *Voyez* Illieres.

S. JACQUES en Tillay, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 230 habitans.

S. JACQUES S. Christophe de Retz, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 25 habitans.

S. JACQUES sur Dernétal, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 345 habitans. C'est aux Chartreux de S. Julien.

S. JACUT, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 129 habitans.

S. JACUT, *Monasterium Sancti Jacuti*, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 125 habitans. C'est une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, située sur la Coste, au bord de l'Arguenon, à cinq lieuës vers l'occident de S. Malo & de Dinan; on la croit bâtie vers le cinquiéme siécle. Les Religieux de la Congrégation de S. Maur l'ont retablie depuis les fondemens & ont été obligés de couvrir de gazons les sables jusqu'à la pleine mer, pour se préserver de l'incommodité que les sables enlevez par le vent leur causoient. L'Abbé joüit de cinq mille cinq cens livres de rente.

J A G

S. JAGUT, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Vannes, a 384 habitans.

J A I

S. JAIL, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 440 habitans.

S. JAIL, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 215 habitans.

S. JAIMES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Allarac, a 210 habitans.

J A L

S. JAL, Terre du Limosin, qui appartient au Marquis de S. Jal, du nom de Lasliq, connu en Auvergne.

J A M

S. JAMES, *Sanjamum*, ou *Oppidum Sancti Jacobi*, petite Ville, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1796 habitans. Guillaume le Conquerant la fit fortifier en [illegible], pendant la guerre qu'il avoit avec Conan Comte de Nantes. Il y a dans cette Ville un Siege de Vicomté, les Eglises de S. Jacques & de S. Martin, deux marchez & un Bureau des Fermes du Roi. Cette Place & son Château ont autrefois soutenu plusieurs Sieges, mais on en a rasé les Fortifications: La Seigneurie en appartient à M. le Comte de Carbonel de Canisy.

S. JAMES, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 38 habitans.

J A N

S. JANNET, dans la Provence, Diocèse de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 260 habitans.

S. JANNET, *Castrum Sancti Joannis*, dans la Provence, Diocèse de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 290 habitans.

S. JANVERIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, de l'Archiprêtré de la Châtre.

J A V

S. JAVET, en Bretagne, Abbaye de Benedictins réformés.

J B A

S. JBARS, Ville, dans le païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette du païs de Foix, a 1000 habitans.

S. JBARTS, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1690 habitans.

J E A

S. JEAN, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 412 habitans.

S. JEAN, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 200 habitans. Il y a une Justice Royale.

S. JEAN, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux; Ele-

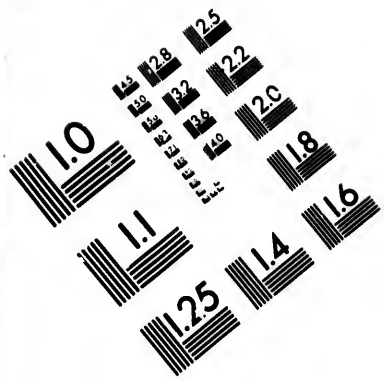

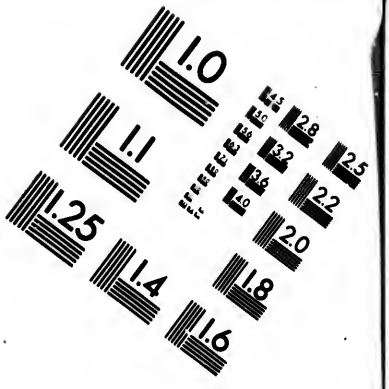

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

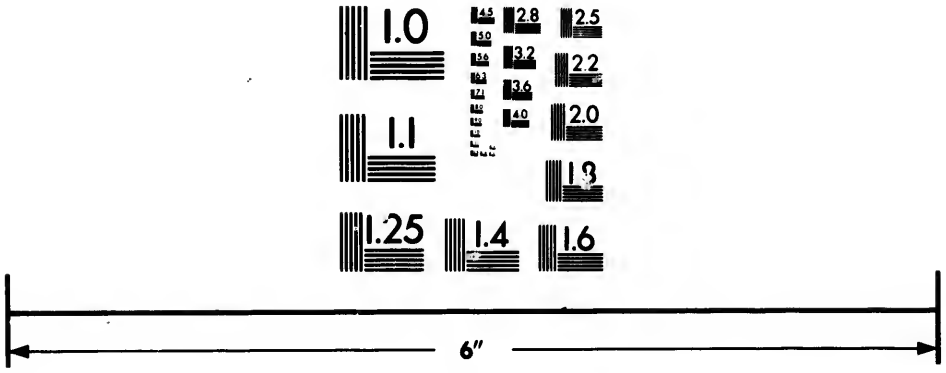

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ction de Condom, a 500 habitans.

S. JEAN, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 488 habitans.

S. JEAN, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 196 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 442 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 192 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142. habitans.

S. JEAN, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Pol de Leon, a 260 habitans.

S. JEAN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 355 habitans.

S. JEAN à Touslas, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 258 habitans.

S. JEAN aux Bois, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 630 habitans.

S. JEAN aux Bois, *Sanctus Joannes in Bosco*, dans la Picardie, Diocèse de Soissons. Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy, a 260 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. Les Religieux de cette Abbaye en sont en possession, par l'échange qu'ils ont fait de leur Maison de Royal-Lieu près Compiegne, pour celle-ci, qui en est éloignée de deux lieuës, & au milieu de la Forêt de Compiegne, à une lieuë de Pierrefont, sur le chemin de Compiegne à Soissons.

S. JEAN Balmes, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 108 habitans.

S. JEAN-Bâtiste de Château-Gontier, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît de deux mille livres. *Voyez* Château-Gontier.

S. JEAN Bonneval, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 960 habitans. C'est une paroisse qui est située à trois lieuës de Troyes, où l'on veut qu'aient été fondés d'abord les Chartreux de Troyes par Pierre Mousseille, vers l'an 1315. Il dépend de sa Collecte, les lieux de Bonneval, & les hameaux de Prunay, d'Assenay, de Longeville & de Maupas.

S. JEAN Brevelay, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 669 habitans.

S. JEAN Centenier, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 462 habitans.

S. JEAN Chambre, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 480 habitans.

S. JEAN Coulon, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 360 habitans.

S. JEAN Courbeton, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 15 habitans.

S. JEAN d'Adam, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 122 habitans.

S. JEAN d'Admé, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 157 habitans.

S. JEAN d'Amiens, Abbaye de Premontrés, dans la ville d'Amiens. Elle fut fondée en 1125. par Gui, Châtelain d'Amiens, près de la ville d'Amiens au midi. Elle est à present dans la Ville. Cette Abbaye est en Commande, & raporte dix-sept mille livres à son Abbé, les Religieux ont sept mille livres de rente. *Voyez* Amiens.

S. JEAN d'Angely, *Angeriacum* ou *Angeria*, Ville, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Chef-lieu d'une Election, a 4060 habitans. Elle est siege d'une Justice Royale, qui ressortit au Présidial de Saintes; elle a une Coutume particuliere, distinguée de celle de Saintonge: elle a été reformée en 1520. Cette Ville est située sur la Boutonne à cinq lieuës de Saintes. Quand les troubles de la Religion survinrent, tous les habitans entrerent dans les sentimens nouveaux; toutefois ayant été assiegés en 1562. par le Comte de la Rochefoucault; Richelieu qui défendoit la Place lui en fit lever le siege. Cependant les Huguenots y devinrent les maîtres en 1569. le Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III. l'assiegea après la bataille de Moncontour. Le Capitaine de Pile de la Maison de Clermont la défendoit avec une Garnison de deux mille hommes des plus chauds du Parti. Charles IX. s'y rendit à la fin du siege, qui dura deux mois. Les Catholiques y perdirent dix mille hommes. En 1620. la ville de S. Jean d'Angeli, se revolta pour la derniere fois avec les autres Villes du Parti; le Roi Louis XIII. l'assiegea l'année suivante, & la prit six semaines après, le jour de S. Jean-Baptiste. Le Roi la fit démanteler, la priva du Corps de Ville & de tous Privileges, & la fit nommer le Bourg Louis: en sorte que ressentant depuis quatre vingt ans les effets de l'indignation de son Prince, elle n'est presque plus rien presentement. Les Religieux de l'Abbaye soutiennent une partie des habitans par leurs charités. L'ancien nom de cette Ville a prévalu. Elle doit son établissement à son Abbaye; elle s'accrut beaucoup lorsque Saintes fut saccagée du tems de Charles Martel, parceque les habitans s'y refugierent. Ils chasserent du tems de Philippe Auguste les Anglois: en récompense ce Prince y établit en 1204. un Maire & des Echevins, auquel il accorda la noblesse. Il y a des Cordeliers, des Capucins & des Ursulines; hors du fauxbourg de la Ville il y a sur la Boutonne deux moulins où l'on fait la meilleure poudre du Royaume.

Son Abbaye qui est de l'Ordre de S. Benoît, sous l'invocation de S. Jean, fut fondée par Pepin, Roi d'Aquitaine; qui pour cette fondation donna son Château Royal, à la persuasion de l'Empereur Louis le Pieux, son pere. L'Eglise étoit auparavant dédiée à la Vierge Mere de Dieu, *Virgini Deipara*. Les Normands la ruinerent de fond en comble en 867. elle fut rétablie par les Comtes Ratgaire & Ebbon du consentement de Louis d'Outre-mer, & de Guillaume Tête-d'Etoupe, Duc d'Aquitaine en 942. Elle a été unie à la Congregation de S. Maur en 1623. Les Religieux prétendent avoir la tête de S. Jean Baptiste dès le tems de la fondation de leur Abbaye. Cette Relique a échappé à la fureur des Huguenots. Le sçavant M. du

Cange croit que c'eſt le Chef de S. Jean d'Edeſſe, ne doutant point que celle d'Amiens ne ſoit veritablement celle de S. Jean Baptiſte. La manſe Abbatiale eſt de huit mille livres, toutes charges payées, & celle des Religieux eſt de vingt mille livres. L'Abbé eſt Seigneur de la Ville; il a la collation de pluſieurs Cures & de pluſieurs Prieurés ſimples. Son nom d'Angely ou Angerie, étoit celui de la Forêt, où étoit le Château que Pepin a converti en Monaſtere.

S. JEAN d'Angle, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Mareones, a 910 habitans.

S. JEAN d'Angles, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 31[illegible] habitans.

S. JEAN d'Aptot, dans la Normandie, Diocéſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 193 habitans. C'eſt à M. le Comte d'Evreux.

S. JEAN d'Ardiere, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 386 habitans.

S. JEAN d'Avalon, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 117 habitans.

S. JEAN d'Aucapié, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. JEAN d'Autun, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la Ville d'Autun. Elle a été fondée par la Reine Brunehaut, *Voyez* Autun.

S. JEAN de Bals, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 455 habitans.

S. JEAN de Barrou, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 148 habitans.

S. JEAN de Beleſme, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 375 habitans.

S. JEAN de Beuf, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 168 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les montagnes, à quatre lieuës de Dijon & de Nuits: C'eſt un païs de montagnes.

S. JEAN de Bigarroque, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 140 habitans.

S. JEAN de Bonnefonds, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 535 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, reſſortiſſante à la Senechauſſée de S. Etienne.

S. JEAN de Bordel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 186 habitans.

S. JEAN de Bougueſais, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes.

S. JEAN de Bournay, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1863 habitans.

S. JEAN de Brayes, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1095 habitans.

S. JEAN de Bruel, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. JEAN de Buis, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 198 habitans.

S. JEAN de Cauqueſſac, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 285 habitans.

S. JEAN de Ceyrargues, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 146 habitans.

S. JEAN de Chavalerie, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 82 habitans.

S. JEAN de Chaumont, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 454 habitans. M. le Prince de Conti en eſt Seigneur.

S. JEAN de Chauſſant, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 330 habitans.

S. JEAN de Cocules, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 138 habitans.

S. JEAN de Colle, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 692 habitans.

S. JEAN de Conches, Prieuré de cinq cens livres environ. *Voyez* Conches.

S. JEAN de Deidel, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Ce Village eſt ſur la grande route de Carentan à S. Lo; la Cure dépend du Marquis de la Riviere, *Voyez* Gratot.

S. JEAN de Durfort, dans la Provence, Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 210 habitans.

S. JEAN de Folleville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 845 habitans. M. Moiſſons en eſt Seigneur.

S. JEAN de From, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 76 habitans.

S. JEAN de Gardonnenque, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2640 habitans.

S. JEAN de Gleines, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 418 habitans.

S. JEAN de Gonville, *Voyez* Gonville.

S. JEAN de Gouts, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 92 habitans.

S. JEAN de la Caſtelle, Abbaye de Premontrés, dans le Diocèſe d'Aire. C'étoit autrefois une Abbaye de Benedictins, que Pierre Comte de Bigore & de Marſan, rétablit en 1163. dans le Turſan, ſur la gauche de l'Adour, à une petite lieue de la Ville d'Aire.

S. JEAN de la Chevrie, *Voyez* la Chevrie.

S. JEAN de la Forêt, dans le Perche, Dio-

cèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 264 habitans.

S. JEAN de la Grotte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 156 habitans.

S. JEAN de la Neuville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 418 habitans. C'eſt aux Religieux de Beaulieu.

S. JEAN de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 188 habitans. Cette Paroiſſe eſt près de celle de Saint Georges de la Riviere; la Cure dépend de l'Abbé de Leſſey.

S. JEAN de las Ruelle, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 565 habitans.

S. JEAN de la Sale, *Caſtrum Sancti Joannis de Salerio*, Paroiſſe en Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix, a 310 habitans.

S. JEAN de la Bardes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 266 habitans.

S. JEAN de Lecqueraye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 350 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

S. JEAN de Lemps, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1035 habitans.

S. JEAN de Lichy, & Peraville les Amougnes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt à trois lieuës de Nevers. Ce ſont de bonnes terres à froment, les foins ſont rares, & les pacages fertez; il y a quelques bois taillis, appartenans à différens particuliers. Le Duc de Nevers, & le Sieur Maulnourry en ſont Seigneurs.

S. JEAN de Liers, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aeqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 905 habitans.

S. JEAN de Livet, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 176 habitans.

S. JEAN de Loſne, *Latona*, ou *Laudona*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 1020 habitans. Cette Ville eſt Siége d'un Bailliage particulier, qui eſt le cinquiéme Siege de Dijon, d'un Grenier à ſel qui dépend de celui de Dijon, de la Recette generale de Chalon, & d'une Subdelegation. Il y a une Mairie; c'eſt la ſixiéme Ville qui députe aux Etats; c'eſt un Gouvernement particulier de Place. Elle eſt ſituée au bord de la Saone, a trois lieuës d'Auxonne, & à cinq lieuës de Dijon; elle eſt environnée de belles & grandes prairies, & n'a que deux portes, celle de Dijon, & celle de Comté; ſa figure eſt à demi ovale, elle a ſept cens pas de longueur, ſur trois cens de largeur, & mille ſept cens de circonference; il y a un College régi par les Carmes, un Couvent d'Urſulines, & un Hôpital deſſervi par des Religieuſes de l'Inſtitut de celles de Beaune. Son principal commerce eſt en grains. Les habitans ont ſoutenu un grand ſiége en 1636. contre l'Armée de l'Empire, compoſée de quarante mille hommes, & commandée par le General Galas, qui fut obligé de lever le ſiége avec grande perte; Louis XIII. pour les récompenſer les a exemptés de tailles & de droits de francs-Fiefs, pour la poſſeſſion des biens nobles.

S. JEAN de Lutz, *Sanctus Joannes Luzi* ou *Luzium*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 3725 habitans. Le nom Baſque de cette Ville eſt *Luis* ou *Loitzun*, qui ſignifie lieu bourbeux. Elle eſt ſituée au bord de la mer, à l'emboûchure du Torrent d'Urducary. Elle a un Port de mer; ſes habitans qui ſont bons marins, traverſent ſouvent en Amerique, & vont à la pêche des moruës & de la baleine. C'eſt la derniere Ville forte du côté de l'Eſpagne, auſſi eſt-elle aſſez bien fortifiée. La Nivette la ſepare du Bourg de Sibour; il y a un pont qui communique de l'un à l'autre.

S. JEAN de Marcy, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 207 habitans.

S. JEAN de Marſac. *Voyez* Marſac.

S. JEAN de Marvejols. *Voyez* Marvejols.

S. JEAN de Melinais, *Sancti Joannis Melinenſis*, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 380 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, fondée en 1183. par Henri II. Roi d'Angleterre, à une grande lieuë au midi de la Fléche. La Manſe Abbatiale en a été unie au College de la Fléche.

S. JEAN de Moirans, dans le Dauphiné, a 675 habitans.

S. JEAN de Moncontour. *Voyez* Moncontour.

S. JEAN de Mont, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1892 habitans.

S. JEAN de Pla de Corps ou de Pages, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 275 habitans.

S. JEAN de Poucharamet, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 260 habitans.

S. JEAN de Pr[illegible] Diocèſe d'Agen. *Voyez* Preyſſes.

S. JEAN de Rob[illegible] dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt. C'eſt le lieu de la naiſſance de S. Elzear de Sabran, Comte d'Arian, & Baron d'Anſoüis; mais il eſt à preſent détruit.

S. JEAN de Rogues, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 15 habitans.

S. JEAN de Roſieres, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. C'eſt un Prieuré Conventuel en commande, à la nomination du Pape; cependant il dépend de l'Abbaye de Montier S. Jean en Bourgogne.

S. JEAN de Rouets, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 75 habitans.

S. JEAN de Savignac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 335 habitans.

S. JEAN de Serres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 340 habitans.

S. JEAN de Soleymieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 278 habitans.

S. JEAN de Solieres, dans l'Auvergne, Diocèſe

cèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 998 habitans.

S. JEAN de Soudin, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 345 habitans.

S. JEAN de Trisil, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Autun, Bailliage de Montcenis, à la reserve du petit Trisil, qui est du Bailliage & de la Recette de Chalon, & du Grenier à sel de Montcenis, a 200 habitans. Cette Paroisse est située dans un lieu sabloneux. Il y a une riviere nommée la Dueine & quelques côteaux qui sont en vignes. Les Chanoines de S. Lazare d'Autun se prétendent Curez de cette Paroisse. Les Hameaux qui dépendent dudit S. Jean de Trisil, sont, la Fosse, le Bas du Cret Pre.elle, les Vezeaux, Noyers en partie, le petit Trisil entier, le Tcureau de Perelle & Estenoux, qui sont alternativement de la Paroisse de S. Jean de Trisil, & de celle de S. Berain.

S. JEAN de Valenciennes, Abbaye d'hommes, ci-devant de l'Ordre de S. Benoit, & à present de celui de S. Augustin, *Voyez* Valenciennes.

S. JEAN de Valerisele, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Inendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 815 habitans.

S. JEAN de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 360 habitans. Il est situé dans un beau valon très-fertile, quoique sans riviere. Sur l'extrémité du finage est un grand chemin tendant de Dijon à Chalon & & à Toulon en Charollois, par lequel les Marchands de Toulon tirent les vins. Les Hameaux de Thurey & Barisseye en dépendent; il y a aussi sur le finage de Thurey un grand chemin par Montcenis & Chalon.

S. JEAN de Vaux, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlemen. & Intendance de Grenoble, a 600 habitans.

S. JEAN de Vedas, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 340 habitans.

S. JEAN de Vensat, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 435 habitans.

S. JEAN de Verges, la Terrasse & Marseillas, dans le païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, a 540 habitans.

S. JEAN des Avantures, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 172 habitans.

S. JEAN des Bois, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 545 habitans.

S. JEAN des Champs, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 945 habitans. L'Eglise de cette Paroisse est belle, la Cure en est bonne; elle est à la presentation du Seigneur à qui appartient la maison de Pont-Roger, dans la même Paroisse; cette maison à de grandes avenuës & de beaux dehors.

S. JEAN des Chaumes, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 110 habitans.

S. JEAN des Choux, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain, & Intendance d'Alsace, Chef-Lieu d'une Prevôté, a 182 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée par les Comtes de Lutzelbourg: elle dépend de l'Evêque pour la Jurisdiction; mais la direction particuliere en appartient à l'Abbé de S. Georges, dans la Forêt noire. Cette maison n'a que 1500 livres de revenu.

S. JEAN des Eschelles, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 38 habitans.

S. JEAN des Essarts, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 117 habitans. C'est au Comte d'Evreux.

S. JEAN des Gretz, Prieuré, dans la Touraine, fondé par Foulques Nera, l'an 1127. il est de douze cens livres pour le Prieur.

S. JEAN des Guerets, dans la Touraine, Diocèse de Tours. Sa Cure est à la collation de l'Abbé de Villeloin.

S. JEAN des Marais, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 222 habitans.

S. JEAN des Peirieres, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 290 habitans.

S. JEAN des Prez, ou de la Prée, *Sancti Joannis de Pratis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo.

S. JEAN des Prez. *Voyez* Josselin.

S. JEAN des Rives, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 192 habitans.

S. JEAN des Vergs, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 850 habitans.

S. JEAN des Vertus, dans le Dauphiné Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 habitans.

S. JEAN des Vignes, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 216 habitans. Païs de plaines; c'est le grand chemin ordinaire de Chalon à Dijon & à Auxerre.

S. JEAN des Vignes, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 74 habitans.

S. JEAN des Vignes de Soissons, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. *Voyez* Soissons.

S. JEAN d'Herans, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 792 habitans.

S. JEAN d'Heures. *Voyez* Heures.

S. JEAN du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 310 habitans.

S. JEAN du Cardonet, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 526. habitans. M. d'Herbouville en est Seigneur.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën Election de Mortain, a 686 habitans.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance Caën. On y tient une foire le lendemain

de la S. Jean, où l'on fait un grand débit de fil.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 92 habitans.

S. JEAN du Cordonnay. *Voyez* Cordonnay.

S. JEAN du Jard. *Voyez* le Jard.

S. JEAN du Liget, celebre Chartreuse dans la Touraine, située à côté de la Forest de Loches.

S. JEAN du Luze, anciennement S. Emilian, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Autun, a 146 habitans. Cette Paroisse est située dans les bois. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Ville Saufin en partie, Epery, & les Charbonnieres sont des Hameaux qui en dépendent.

S. JEAN du Pin, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 400 habitans.

S. JEAN en Coglais, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 266 habitans.

S. JEAN en Royans, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 289 habitans.

S. JEAN en Royans, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 2100 habitans.

S. JEAN en Val, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 344 habitans.

S. JEAN en Vallée, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Chartres & près de la Ville ; elle vaut trois mille livres à son Abbé, & douze mille livres aux Religieux. C'étoit autrefois une Collegiale Séculiere dans laquelle Yves Evêque de Chartres mit des Chanoines Reguliers, qu'il tira de S. Jean de Beauvais en 1099.

S. JEAN & S. Malo, dans le Perche. Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 780 habitans.

S. JEAN & S. Nicolas, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 290 habitans.

S. JEAN & S. Pierre, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260. habitans.

S. JEAN Formentel, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 700 habitans.

S. JEAN la Bussiere, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 612 habitans.

S. JEAN la Fouillouse, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 432 habitans.

S. JEAN la Presche, dans la Bourgogne, Diocèse de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Macon, a 102 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine sur la Riviere de Saone; c'est un Vignoble & le passage de Chalon à Mâcon.

S. JEAN la Sella, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 97 habitans.

S. JEAN la Vestre, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 518 habitans.

S. JEAN le Blanc, dans la Normandie Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 992 habitans.

S. JEAN le Blanc, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 705 habitans.

S. JEAN le Comtal, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 290 habitans.

S. JEAN le Grand, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 102 habitans. La riviere d'Arroux y passe. La Dame Abbesse de S. Jean le Grand est Collatrice de la Cure. Il y a une Abbaye de Benedictines, de douze mille livres de revenu; la collation de cette Abbaye est au Roi. Trois ou quatre métairies dépendent de cette Paroisse.

S. JEAN le Thomas, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 218 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1075 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux; Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1045 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 225 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 210 habitans.

S. JEAN Len.i, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 228 habitans.

S. JEAN les deux Jumeaux, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 532 habitans.

S. JEAN les Monges, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 184 habitans.

S. JEAN les Brocourt, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 25 habitans.

S. JEAN lez Sens, *Sancti Joannis Senonenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. Cette Abbaye fut fondée d'abord pour des Religieuses de ce même Ordre, en l'honneur de S. Jean l'Evangeliste, par S. Heraclius Archevêque de Sens qui mourut en 507. & y fut enterré. Elle est occupée à present par des Chanoines Reguliers de la Congregation de France.

S. JEAN Ligoure, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 792 habitans.

S. JEAN Pied de Port, *Oppidum Sancti Joannis Pede-Portuenſis*, Ville, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 886 habitans. Cette Ville est située sur la Nive, entre les Montagnes des Pyrenées, à huit lieuës de Bayonne, & à une

lieuë des Frontieres d'Eſpagne ; elle eſt petite ; & ne conſiſte qu'en une ruë, mais elle a une Citadelle ſur le penchant d'une montagne qui eſt aſſez forte. C'eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de Navarre & Bearn, avec Etat Major. On la regarde comme la Capitale de la baſſe-Navarre.

S. JEAN Pouchareſſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 448 habitans.

S. JEAN Pourge, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas ; a 74 habitans.

S. JEAN Poutge, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

S. JEAN près Geneve, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 206 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dépendant de l'Abbaye d'Ainay ; il eſt en Commande, & vaut deux mille livres.

S. JEAN Queran, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 180 habitans.

S. JEAN Roure, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 448 habitans.

S. JEAN S. Gervais, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 364 habitans.

S. JEAN Scappel, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bailleul, a 418 habitans.

S. JEAN ſur Cailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 50 habitans. Le Marquis de Cailly en eſt Seigneur.

S. JEAN ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 280 habitans.

S. JEAN ſur Erné, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 715

S. JEAN ſur Indre, dans la Touraine, vers Loches. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la Collation de l'Archiprêtre de Loches.

S. JEAN ſur Mayenne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1198 habitans.

S. JEAN ſur Moivre, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 210 habitans.

S. JEAN ſur Reſſouze, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 335 habitans.

S. JEAN ſur Tourbe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 258 habitans. Il en dépend la Cenſe de la Salle, ſes terres ſont en labeur.

S. JEAN ſur Vilaine, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 322 habitans.

S. JEAN Verin, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 195 habitans.

JEU

S. JEURE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 330 habitans.

S. JEUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Semur, a 210 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Notre-Dame de Fains, en païs plein, ſans riviere, c'eſt le grand Chemin ; il y a une petite côte de vignes. L'Abbé de Moûtier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure de Fains.

IGE

S. IGEST, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 268 habitans.

S. IGEST, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe. Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 164 habitans.

IGN

S. IGNAN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 292 habitans.

S. IGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 872 habitans.

S. IGNE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

S. IGNEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 140 habitans.

S. IGNY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 33 habitans.

S. IGNY de Roche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, a 206 habitans. Ce lieu eſt à trois lieuës & demi de Charlieu, qui eſt une petite Ville à neuf lieuës de Macon. Il y a deux ruiſſeaux qui enveloppent la Paroiſſe, qui eſt compoſée de ſix Hameaux ; ſçavoir, S. Igny où eſt ſitué l'Egliſe d'Etroncheres, d'Erreſeüille, du Trive, Thomaſſet & Rocheres.

S. IGNY de Vers, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes ; il y a un ruiſſeau fort rapide. La Paroiſſe ſe nomme S. Igny en Beaujollois, & le Hameau de S. Igny de Vers en Maconois, qui fait un quart de la Paroiſſe. Il y a le Fief du Bois Sainte Marie, & la Garde Marſat. Il n'y a qu'un ſeul Hameau appellé Notre-Dame de Vers.

ILL

S. ILLIDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S.

Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1313 habitans.

S. ILLIER, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 149 habitans.

S. ILLIER, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance de Paris, Election de Provins, a 96 habitans.

S. ILLIER les Bois, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 236 habitans.

I L P

S. ILPIZE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 2559 habitans.

I M I

S. IMIER, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement & Intendance de Grenoble, a 805 habitans.

I M O

S. IMOGES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 200 habitans.

I N G

S. INGLEVERE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 256 habitans. Ce lieu est à quatre lieuës de Boulogne, & à trois de Calais, sur le grand chemin. C'étoit autrefois une Commanderie de S. Lazare, qui a été réunie à l'Hôpital de Boulogne, qui en est Seigneur spirituel & temporel. La Cure vaut trois cens livres.

J O D

S. JODARD, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 330 habitans.

J O R

S. JORDY, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 264 habitans.

S. JORE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 322 habitans.

S. JORES, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 615 habitans.

S. JORY, Bourg, Justice Royale, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 815 habitans.

S. JORY de Chalais. *Voyez* Chalais.

S. JORY las Bloux, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 322 habitans.

J O S

S. JOSSE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 428 habitans.

S. JOSSE aux Bois, ou Dom-martin, *Sancti Judoci in Nemore de Domo-Martini*, Abbaye de Prémontrés, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, à deux lieuës à l'orient de Montreüil. Elle a été fondée vers l'an 1120 par Guillaume de Talvas Comte de Ponthieu.

S. JOSSE sur Mer, *Sanctus Jodocus supra Mare*, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 159 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, située dans le Ponthieu, à une lieuë de la Mer, & à deux de Montreüil. Elle a été fondée en 793 par Charlemagne. L'Abbé joüit de cinq mille livres de rente. D'autres la disent fondée par Guillaume de Talvas, Comte de Ponthieu & de Bellesme en 1150. & attribuent douze mille livres de rente à l'Abbé.

J O U

S. JOUAN de l'Isle, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance Nantes, Recette de S. Malo, a 155 habitans.

S. JOUAN des Guerets, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 266 habitans.

S. JOUARRE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 328 habitans. L'Abbaye de Vaux est de sa Collecte.

S. JOUERY, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. JOUIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 1066 habitans. M. le Marquis de Sainte Helene en est Seigneur.

S. JOUIN, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 292 habitans. M. le Marquis de Silly en est Seigneur.

S. JOUIN de Marnes, *Sanctus Jovinus de Marnis*, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1930 habitans. Ce lieu est situé dans le Mirebalais, entre le Thoué & la Dive. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée avant le sixiéme siecle; mais on ne sçait point précisément, ni par qui, ni en quelle année elle fut fondée. Il y en a qui en attribuent l'origine à Saint Joüin dont elle a porté ensuite le nom, & [illegible] dé les Reliques. Les Auteurs modernes disent Saint étoit frere germain de S. Maximin que de Treves, ainsi que S. Maxence ou Ma[illegible], Evêque de Poitiers, quoique dans les Actes [illegible] S. Maximin, mis au jour par Loup Abbé, Maixent est cité seul pour frere de Maximin. Il y a eû plusieurs saints Personnages dont la pieté a fleuri dans ce Monastere, comme S. Paterne, devenu depuis Evêque d'Avranches, & S. Achard ou Aichard qui fut le Fondateur & le premier Abbé de Quingeac, puis de Jumieges.

La discipline étant venuë à se relâcher dans cette Abbaye pendant les guerres des Goths & des Sarazins, enforte que les Moines vivoient plutôt en Chanoines qu'en Religieux, & negligeoient absolument leur Regle, on dit que les Moines de Saint Martin de Vertou, qui étoit une Abbaye à deux lieuës de Nantes, réduite aujourd'hui en

Prieuré

Prieuré conventuel, & dépendant de S. Joüin de Marnes; appuyés de l'autorité Royale, rétablirent l'an 844. dans le Monastère de S. Joüin de Marnes l'ancienne vigueur de l'Observance Reguliere, & que les Chanoines ou Religieux qui s'y trouvoient pour lors, furent contraints de s'y soumettre au joug de la Regle. Enfin l'an 1655. le 38. Septembre ce Monastere fut uni à la Congregation de S. Maur, qui l'a fait refleurir plus que jamais. On y compte quarante-sept Abbés jusqu'en 1717. La Manse Abbatiale est de six mille livres, il en dépend quarante-cinq Prieurés & deux cens seize Benefices.

S. JOUIN sous Mauleon, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 778 habitans.

S. JOURS en Marenne, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse d'Auch, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1028 habitans.

S. JOUVENT, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 818 habitans.

IRE

S. IRENE'E, Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Lion. Le Prieur joüit de deux mille livres, & les Religieux de quatre mille livres.

ISM

S. ISMIER, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

ISL

S. ISLE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 165 habitans.

ITA

S. ITAIRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 358 habitans. La Paroisse de S. Itaire est composée de six hameaux. L'Eglise Paroissiale est située audit S. Itaire vers le Mâconnois; les Hameaux se nomment Montragny, Bierres, Besanceüil & Angoin. Dans le Hameau de S. Itaire, toutes les maisons sont situées en Chalonois à la reserve de trois qui sont en Mâconois. Le Hameau de Montagny est aussi du Mâconnois; celui de Bierres est du Chalonois; le Hameau de Besanceüil est composé d'environ trente feux, dont neuf sont en Chalonnois, le reste en Mâconnois, aussi-bien que les deux tiers du Territoire, l'autre tiers étant du Chalonois; le Hameau d'Angoin est du Mâconois, & du Diocèse, Présidial, Bailliage de Mâcon, en ce qui est du Mâconois, à la reserve de ce qui dépend du Juge-Mage de Cluny, & du Grenier à sel de S. Gengoux, Recette de Mâcon. Le Hameau dudit S. Itaire est situé sur une Montagne au levant; Vaux est au pied de la montagne; Montagny entre deux coteaux, proche dudit S. Itaire; Bierres dans une vallée au pied de la montagne qui le couvre du côté du midi; Bezanceüil est au pied d'une montagne qui le couvre du côté du couchant, & qui a son aspect du côté du levant; Angoin est dans une plaine proche de la riviere de Guye.

JUB

S. JUBRIAN, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 65 habitans.

JUD

S. JUDOCE, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 130 habitans.

IVE

S. IVERS, *Castrum Sancti Georgii*, Baronie, dans la Provence, Diocèse de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Moustiers, a 210 habitans. Il y avoit autrefois une Prévôté de l'Ordre de S. Augustin.

S. IVERSON, *Castrum S. Georgii de Sargano*, c'est un Prieuré-Cure du Diocèse de Digne, en Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 460 habitans.

S. IVERY, dans le haut Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 204 habitans.

JUI

S. JUIN, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 133 habitans.

S. JUIRE, dans le Poitou, Diocèse de Lucon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 465. habitans.

JUL

St JULES, Abbaye de Prémontrés, dans le Diocèse de Beauvais; elle joüit de onze mille livres de revenu.

S. JULIA, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 330 habitans.

S. JULIA, dans le bas-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 976 habitans.

S. JULIA de Grascapeux, *Voyez* Grascapoux.

S. JULIEN, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 310 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 446 habitans.

S. JULIEN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 268 habitans.

S. JULIEN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 286 habitans.

S. JULIEN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 240 habitans.

S. JULIEN, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 358 habitans.

S. JULIEN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 359 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 278 habitans. C'eſt un païs bas & de plaines; il y a un ruiſſeau qui ſort de la fontaine de Norges.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 140 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 210 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 260 habitans. Sa ſituation eſt aſſez belle, c'eſt un païs de montagnes. Le Bourg de Senecey, les Hameaux de Seney, la Farge & [illegible]ſſey, la Tour de Verray, Sinoliere & Rougemont en dépendent.

S. JULIEN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Sieges de la Juſtice Royale de Comenges; il reſſortit au Préſidial de Toulouſe.

S. JULIEN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 138 habitans.

S. JULIEN, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 135 habitans. C'eſt à M. le Duc de la Force.

S. JULIEN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 272 habitans.

S. JULIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 47 habitans.

S. JULIEN, dans le Berry, Chaſtellenie démembrée de celle de Châteauneuf, & qui comprend celles de Chambon, Ineüil, S. Simphorien, & partie de Veneſme.

S. JULIEN, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 272 habitans

S. JULIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans. Il eſt auſſi de la Sénéchauſſée de Gueret.

S. JULIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 360. habitans.

S. JULIEN, aux Confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 258 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un petit Côteau. Les terres ſont bonnes pour le ſeigle, le bled noir & l'avoine. Les habitans ne font aucun commerce. M. de Montagnat en eſt Seigneur.

S. JULIEN, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 250 habitans.

S. JULIEN, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 155 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 278 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 205 habitans.

S. JULIEN, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orléans, Election de Romorentin, a 405 habitans.

S. JULIEN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 639 habitans.

S. JULIEN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 46 habitans.

S. JULIEN, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement & Intendance d'Aix, a 210 habitans.

S. JULIEN, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 260 habitans.

S. JULIEN, *Caſtrum Sancti Juliani*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan; a 260 habitans. Honoré Bouche dit, que ce lieu étoit déſert de ſon tems entre Barjols, Seillans, & Fayence.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 292 habitans.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 76 habitans.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 405 habitans.

S. JULIEN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 239 habitans.

S. JULIEN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 204 habitans.

S. JULIEN d'Aſſe, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 301 habitans.

S. JULIEN de Bonifaguel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 276 habitans.

S. JULIEN de Bourdeilles, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. JULIEN de Caſtelnaud, dans le Périgord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 186 habitans.

S. JULIEN de Chedon, dans la Touraine, vers le Berry. La Cure eſt à la collation du Prieur de S. Coſme de Tours. *Voyez* Chedon.

S. JULIEN de Civry, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Chambre à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 260 habitans. Il eſt ſitué en païs moitié colines, moitié vallées. La Riviere d'Arconce paſſe à côté de cette Paroiſſe; il y a quelques vignes.

S. JULIEN de Concelles, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Election de Nantes, a 791 habitans.

S. JULIEN de Coniſel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 385 habitans.

S. JULIEN de Copel, *Voyez* Copel.

S. JULIEN de Cray, partie dans la Bourgogne, partie dans le Lionnois, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, a 462 habitans. Le quartier de la Bourgogne eſt de l'Intendance de

Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Semur en Brionnois; le quartier du Lionois est de l'Intendance & Prélidial de Lion, Grenier à sel de Charlieu, Election de Roanne. Ce lieu est situé sur une montagne; il y a peu de vignes, point de Riviere; l'Evêque de Mâcon est Collateur de la Cure; l'Abbaye de S. Rigault, Ordre de S. Benoît, en est à une demi lieuë; il y a six Religieux, joüissans de trois à quatre mille livres de rente. Le Roi est Collateur de cette Abbaye. Le Château & Seigneurie de l'Estang, & les Hameaux de Heurges, Resital, Lihun & Autreval, partie de Bourgogne, partie du Lionnois, en dépendent.

S. JULIEN de la Geneste, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 264 habitans.

S. JULIEN de la Motte, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. JULIEN de la Nef, dans le bas-Languedoc, Diocese d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 192 habitans.

S. JULIEN de Lampon, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 860 habitans.

S. JULIEN de Lescap, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 292 habitans.

S. JULIEN de Mont-Sage, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 252 habitans.

S. JULIEN de Points, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 164 habitans.

S. JULIEN de Ras, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement & Intendance de Grenoble, a 600 habitans.

S. JULIEN de Terrefosse, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. JULIEN de Thevet, dans le Diocèse de Bourges, & l'Archiprêtré de la Châtre, *Voyez* S. Martin.

S. JULIEN de Valgague, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 204 habitans.

S. JULIEN de Vensat, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 235 habitans.

S. JULIEN de Vouvantes, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 325 habitans.

S. JULIEN Dodes, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 418 habitans.

S. JULIEN du Ga, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Indance de Montpellier, Recette de Viviers, a 712 habitans.

S. JULIEN du Puy, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 159 habitans.

S. JULIEN Durcival, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1086 habitans.

S. S. JULIEN du Sault, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1168 habitans. Il y a un Chapitre composé d'un Chantre & de dix Canonicats de deux cens livres chacun.

S. JULIEN du Serre, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 408 habitans.

S. JULIEN en Bochaine, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 202 habitans.

S. JULIEN en Boutieres, dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 840 habitans.

S. JULIEN en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 103 habitans.

S. JULIEN en Champsaur, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 688 habitans.

S. JULIEN en Goye, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 376 habitans.

S. JULIEN en Jarests, Bourg, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 1376 habitans.

S. JULIEN en Quint, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimar, a 710 habitans.

S. JULIEN en S. Alban, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement, de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 102 habitans.

S. JULIEN en Vercors, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 299 habitans.

S. JULIEN en Vocance, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 505 habitans.

S. JULIEN & Ruffey, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 274 habitans.

S. JULIEN & S. Julien à la Montagne, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 204 habitans.

S. JULIEN & Segur, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 129 habitans.

S. JULIEN la Vestre, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 430 habitans.

S. JULIEN le Champ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. JULIEN le Montagnier, *Castrum de Sancto Juliano*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 310 habitans.

S. JULIEN le Pauvre, dans le Berry, Diocèse

de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Grenier à Sel de Dun-le-Roi. a 90 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt à deux lieuës de Châteauneuf ſur Cher & à quatre de Dun-le-Roi. Elle eſt regie par la Coûtume de Berry; la Cure eſt de quatre cens livres, elle eſt à la collation de M. le Duc : les terres ſont aſſez bonnes pour le bled. M. le Comte de Pontchartrain en eſt Seigneur, à cauſe de ſon Marquiſat de Châteauneuf ſur Cher. Le commerce conſiſte en brebis, moutons & en laines, que l'on vend auſſi-bien que les grains à Châteauneuf. Les lettres s'adreſſent à Châteauneuf ſur Cher.

S. JULIEN le Pelerin, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 328 habitans.

S. JULIEN le Roux, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. JULIEN Molin-Molette, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 489 habitans.

S. JULIEN Orſac & Beſſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 164 habitans.

S. JULIEN près Bort, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 845 habitans.

S. JULIEN près Herment, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Riom, a 268 habitans.

S. JULIEN ſous Vierzon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 310 habitans.

S. JULIEN ſur Bibort, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 680 habitans.

S. JULIEN ſur Calonne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 450 habitans. Le Seigneur en prend le nom; il y a marchez & pluſieurs foires.

S. JULIEN ſur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Montcenis, a 660 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs maigre ſur la riviere d'Heune, qu'on pourroit rendre navigable. Le Païs eſt partie en montagnes, & partie en plaines. Il y a un Couvent de Benedictines réformées, ſous le nom de Prieuré S. Julien, qui y a été transferé de la ville d'Autun. La Prieure eſt collatrice de la Cure, & le Prieuré eſt à la nomination du Roi. Il vaut quatorze cens livres de rente. Cette Paroiſſe eſt compoſée des Hameaux de S. Julien, Montſaucon-le-Roi, Echaſſaux, & le Jay.

S. JULIEN ſur Reſſouze, Bourg & Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 385 habitans. Il eſt Siége d'un Mandement, membre de Pont-de-Vaux. Sa Communauté députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

S. JULIEN ſur Sarthe, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1035 habitans.

S. JULIEN ſur Veile, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 205 habitans.

JUN

S. JUNIEN, *Oppidum Sancti Juniani*, Ville, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 3000 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la baſſe-Marche ſur la Vienne; elle eſt à ſept lieuës au-deſſous de Limoges, & à ſon couchant. Il y a un Chapitre compoſé d'un Prevôt, de dix-ſept Chanoines, & dix Titulaires du bas Chœur. Son principal commerce eſt la fabrique de Gands; Il y a un Bureau des Traites Foraines établi depuis peu à la Barre, ſur le chemin de cette Ville à Limoges, dans une langue de terre du Poitou, qui ſe trouve enclavée dans le Limoſin. L'Evêque de Limoges eſt Seigneur de cette Ville.

S. JUNIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 254 habitans.

S. JUNIEN le Petit, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 106 habitans.

S. JUNIEN les Combes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

IVO

S. IVORE, le même que S. George, dans la Normandie, Evêché de Coutances. Cette Paroiſſe appartient à M. le Marquis de Coigny Lieutenant General des armées du Roi, & Cordon bleu. Il preſente à la Cure; il y a dans cette Paroiſſe de grandes & bonnes fermes.

JUR

S. JURE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 142 habitans.

S. JURS & les Nobles, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 310 habitans.

S. JURSON, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 310 habitans.

JUS

S. JUST, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 2710 habitans.

S. JUST, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 200 habitans.

S. JUST, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 722 habitans.

S. JUST, *Sancti Juſti Oppidum*, petite Ville, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 692 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Prémontré, ſituée ſur les ſources de la Riviere d'Aree, ſur le chemin de Paris à Amiens; elle eſt à onze lieuës au Midi d'Amiens; elle a été fondée en 1070. L'Abbé en retire ſix mille cinq cens livres de rente. La poſte aux lettres arrête à S. Juſt, & l'on y adreſſe celles des Bourgs & Villages voiſins.

S. JUST,

S. JUST, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 1030 habitans. C'est une Baronie du nombre de celles dont les Seigneurs sont obligez de porter l'Evêque de Troyes le jour de son entrée ; il y a l'Abbaye du Macheret, & une Manufacture de gros draps & de serges drapées ; elle appartient à present à la Maison de Guenegault.

S. JUST, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 115 habitans.

S. JUST, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 550 habitans.

S. JUST, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 469 habitans.

S. JUST, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 60 habitans. C'est une annexe.

S. JUST, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 250 habitans. M. de Savary en est Seigneur.

S. JUST, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 150 habitans. M. d'Iclon en est Seigneur.

S. JUST, *de Sanctis Justo*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Prédidial, Grenier à sel & Recette de Bourges, a 270 habitans. Cette Paroisse est située à trois lieuës de Bourges, & de Dun-le-Roi, sur la Riviere d'Avron ; elle est régie par la Coûtume de Bourges ; la Taille est personnelle, la Cure est de cinq cens livres, à la collation du Treforier de la Sainte Chapelle de Bourges. Le terroir en est maigre, & ne produit que du méteil, du seigle, de l'orge & des avoines. C'est un Fief qui releve de la grosse Tour de Dun-le-Roi ; le Sieur de Cullon de Charnaye en est Seigneur Haut-Justicier. Le commerce du lieu consiste en Moutons, Brebis & Laines ; l'on adresse les lettres par Bourges.

S. JUST, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 184 habitans.

S. JUST, dans la basse Navarre, Diocèse de Bayonne. Parlement de Pau, Parlement d'Auch, Païs d'Ostabarés, a 280 habitans.

S. JUST, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 65 habitans.

S. JUST, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 46 habitans.

S. JUST, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 211 habitans.

S. JUST, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 234 habitans.

S. JUST d'Ardeche, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 406 habitans.

S. JUST d'Auray, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 635 habitans.

S. JUST de Romans, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, dans la Ville de Romans en Dauphiné ; elle jouit de trois mille livres de revenu. *Voyez* Romans.

S. JUST des Marests, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 445 habitans.

S. JUST en Bas, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 345 habitans.

S. JUST en Chevalet, dans le Forez, Diocèse de Linn, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 860 habitans.

S. JUST en Cornillon, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 228 habitans.

S. JUST en Feuquerolles, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 475 habitans.

S. JUST & Bron, Bourg ; ce sont deux Hameaux dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 340 habitans.

S. JUST & Vacquieres, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 102 habitans.

S. JUST la Penduë, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 525 habitans.

S. JUST la Penduë, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 476 habitans.

S. JUST lez Velay, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 300 habitans.

S. JUST près Brioude, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1500 habitans.

S. JUST près Chomelis, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 900 habitans.

S. JUST sur Loire, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 860 habitans.

S. JUSTIN, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette du païs de Marsan, a 910 habitans.

S. JUSTIN, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 300 habitans.

JUV

S. JUVAT, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 358 habitans.

S. JUVIN, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 545 habitans.

IZE

S. IZERY, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

LAB

S. LABOUER, Ville, dans la Gascogne,

Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 962 habitans.

LAC

S. LACTANCIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 372 habitans.

LAG

S. LAGIER, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 725 habitans.

S. LAGIER, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 125 habitans.

S. LAGIER, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 122 habitans.

LAM

S. LAMAIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 330 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 825 habitans.

S. LAMBERT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 592 habitans.

S. LAMBERT, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Paris, a 265 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 214 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 78 habitans.

S. LAMBERT, dans la Provence, Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 310 habitans.

S. LAMBERT de la Poterie, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 300 habitans.

S. LAMBERT des Levées, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 1215 habitans.

LAN

S. LANGIS, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 425 habitans.

S. LANNE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

LAO

S. LAON, *Sanctus Launus*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 185 habitans.

S. LAON de Roquepine, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 672 habitans.

S. LAON de Thouars, *Sancti Launi Toarcenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Thouars, Diocèſe de Poitiers. Elle doit ſon commencement à un certain Achard & à Roſcia ſa femme, qui fonderent d'abord dans cette Egliſe quatre Chanoines. Iſembert I. en 1115. & Iſembert II. Evêques de Poitiers, lui donnerent pluſieurs Egliſes; en ſorte qu'au tems de Pierre leur Succeſſeur, le nombre des Chanoines montoit déja à douze. L'on voit par une chartre d'Aimeric, Vicomte de Thouars, que ce Seigneur fit beaucoup de bien à ce Monaſtere l'an 1117. Elle eut encore pour bienfaiteurs remarquables Henri, Roi d'Angleterre, & Marguerite d'Ecoſſe, Reine de France, & femme du Roi Louis XI. Ils repoſent tous deux dans l'Egliſe de ce Monaſtere à côté du Chœur. L'Abbé joüit de deux mille livres de revenu.

LAR

S. LARY, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

S. LARY, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 360 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

S. LARY, dans le C[illegible] du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

S. LARY, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 268 habitans.

LAT

S. LATIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 648 habitans.

LAU

S. LAUD, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers; Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1010 habitans.

S. LAUNEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 155 habitans.

S. LAURE, Abbaye, dans le Haynaut, près Valenciennes: elle eſt de l'Ordre de S. Benoît, & joüit de treize mille livres.

S. LAURE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 238 habitans.

S. LAURENT, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 858 habitans.

S. LAURENT, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1170 habitans.

S. LAURENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 567 habitans.

S. LAURENT, Forêt de cinq mille ſix cens quarante-huit arpens, de la Maîtriſe de Vierzon.

S. LAURENT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivillers, a 440 habitans. M. d'Houdetot en eſt Seigneur

S. LAURENT, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 560 habitans.

S. LAURENT, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 572 habitans.

S. LAURENT, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 409 habitans. Cette Paroisse est située partie en plaines, & partie sur des hauteurs. Ses terres sont bonnes pour le seigle, le bled noir, les orges, les avoines, les raves, les pacages & les foins. Il y a quelques arbres fruitiers, un bois de chênes de haute futaye, appartenant au Seigneur de Cros. Les habitans font un petit commerce de bestiaux; ils sont laborieux & aisez. Le Roi & M. le Duc de la Feuillade en sont Seigneurs.

S. LAURENT, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 340 habitans.

S. LAURENT, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 210 habitans.

S. LAURENT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 198 habitans.

S. LAURENT, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 332 habitans.

S. LAURENT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 192 habitans.

S. LAURENT, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. LAURENT, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 50 habitans.

S. LAURENT, dans la Touraine, vers Langeais.

S. LAURENT, *Castrum Sancti Laurentii*, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 310 habitans. Ce Bourg est situé au bord occidental & à l'embouchure du Var; l'on recueille dans son territoire des vins excellens; l'Evêque de Vence est Seigneur de cette Paroisse.

S. LAURENT dans la Provence, ci-devant Paroisse du Diocèse d'Aix; ce n'est plus à present qu'une Eglise qui est dans le Territoire d'Arles.

S. LAURENT, dans la Provence, Diocèse de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Moustiers; a 310 habitans.

S. LAURENT, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 74 habitans.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 103 habitans.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 155 habitans. Ce lieu est de la Jurisdiction de Lauzun.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans. Ce lieu est de la Jurisdiction de Luzignan.

S. LAURENT, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers. C'est une Terre qui appartient à Madame la Duchesse d'Elbeuf par sa mere; elle lui rapporte avec ses dépendances, dix mille livres de rente.

S. LAURENT, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 106 habitans.

S. LAURENT, *Voyez* Hommes de S. Laurent.

S. LAURENT, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 36 habitans. C'est une Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît.

S. LAURENT aux Bois, dans la Picardie, Prieuré en regle de trois cens livres.

S. LAURENT d'Agny, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 665 habitans.

S. LAURENT d'Andenay, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, a 102 habitans. Cette Paroisse est composée de trois Communautés; l'une qui est appellée Saint Laurent en Bourgogne, & qui est du Bailliage de Montcenis, Grenier à sel & Recette d'Autun. La seconde dite Saint Laurent en Charolois, qui est du Bailliage & de la Recette de Charolles, Grenier à sel du Mont Saint Vincent. La troisiéme dite S. Laurent en Mâconnois, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de S. Gengoux. Elle est à cinq lieuës de Chalon, & à deux de Montcenis, & à demi quart de lieuë de l'étang de Long-Pendu. C'est un païs de montagnes, collines & plaines. L'Abbé de Cluny est collateur de la Cure. Il y a une vieille Chapelle ruinée.

S. LAURENT d'Aygouze, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 1130 habitans.

S. LAURENT de Bourges, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de Chezal Benoît, dans la ville de Bourges. L'on croit cette Abbaye fondée par l'Empereur Charlemagne, que l'on prétend y avoir mis sa fille Euphrasie pour premiere Abbesse. D'autres n'établissent sa fondation qu'en 1145. elle joüit de dix mille livres de revenu. *Voyez* Bourges.

S. LAURENT de Cerdans, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 560 habitans.

S. LAURENT de Condé. *Voyez* Condé.

S. LAURENT de Greneu, dans la Bretagne, Diocese de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 86 habitans.

S. LAURENT de Jourdres. *Voyez* Jourdres.

S. LAURENT de la Barriere, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 133 habitans.

S. LAURENT de la Monzie, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 610 habitans.

S. LAURENT de la Plaine, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 816

S. LAURENT de la Roche, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance

de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 175 habitans. Il y a un Prieuré Conventuel en Commande, à la nomination du Pape. Il dépend d'Argigny.

S. LAURENT de la Salancas, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 369 habitans.

S. LAURENT de la Salle, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 586 habitans.

S. LAURENT de la Vernede, dans bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 318 habitans.

S. LAURENT de Lin, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 365 habitans.

S. LAURENT de Lions, *Sanctus Laurentius in Sylva Leonum*, dans la Normandie, Prieuré de Chanoines Reguliers, Ordre de S. Augustin, au Diocèse de Roüen, entre la Forêt de Lions & le païs de Bray. Le Prieur presente à douze Cures, & il est nommé par le Roi.

S. LAURENT de Lussas, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpelliers, Recette de Viviers, a 468 habitans.

S. LAURENT de Pradoux, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1115 habitans.

S. LAURENT de S. Emilien, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 360 habitans.

S. LAURENT de Targaste, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1135 habitans.

S. LAURENT de Treves, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 426 habitans.

S. LAURENT d'Envermeu, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 27 habitans. M. Labbé en est Seigneur.

S. LAURENT des Arbres, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 700 habitans.

S. LAURENT des Aurels, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 486 habitans.

S. LAURENT des Bains, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 610 habitans.

S. LAURENT des Bois, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 350 habitans.

S. LAURENT des Bois, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 229 habitans. C'est aux Religieux de S. Taurin.

S. LAURENT des Combes, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 355 habitans.

S. LAURENT des Eaux, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 660 habitans.

S. LAURENT des Gréez, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 205 habitans.

S. LAURENT des Mortiers, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugontier, a 520 habitans.

S. LAURENT d'Aubeterre, *Sanctus Laurentius de Alba-Terra*, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Présidial de Tours, Bailliage de Preüilly, Grenier à sel de Loches, Election de Châteauroux, a 360 habitans. Cette Paroisse est située sur l'Aygronne, à deux lieuës de Preüilly, & à trois de Châtillon sur Indre. Elle est regie par la Coutume de Touraine. La Taille est personnelle; la Cure vaut neuf cens livres; elle est à la collation de l'Abbé de S. Cyran. Elle est composée de douze Hameaux. L'on n'y recüeille qu'un peu de bled & de Vin. M. de Charnizai en est Seigneur: c'est une haute Justice. Les lettres s'adressent par Preüilly.

S. LAURENT Doing, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 572 habitans.

S. LAURENT d'Orliére, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1377 habitans.

S. LAURENT du Bastion, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 habitans.

S. LAURENT du Cros, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Grenoble, a 310 habitans.

S. LAURENT du Mont, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 198 habitans. C'est aux Religieux de l'Abbaye de Sainte Barbe.

S. LAURENT du Pont, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 1350 habitans.

S. LAURENT du Rocq, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. LAURENT en Beaumont, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 104 habitans.

S. LAURENT en Brionnois, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâçon, a 310 habitans. Cette Paroisse est du Grenier à sel de la Clayette; elle est située sur une hauteur, arrosée de deux ruisseaux.

S. LAURENT en Castelnaud, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 912 habitans.

S. LAURENT en Caux, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 535 habitans. M. de Normanville en est Seigneur.

S. LAURENT en Cubzaguez, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 760 habitans.

S. LAURENT en Gatine, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance

ce & Recette de Tours, a 540 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

S. LAURENT en la M[illegible]que, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, [illegible]ndance & Election de Bordeaux, a 475 habit[illegible].

S. LAURENT en P[illegible]ans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 751 habitans.

S. LAURENT l'Abbaye, *Cœnobium Sancti Laurentii*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, à 325 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere de Noüan, à deux lieuës de Coſne dans le Païs de Puiſaye; elle eſt du Grenier à ſel de Coſne; c'eſt une haute Juſtice qui reſſortit partie à Auxerre & partie à Montargis, elle eſt régie par la Coûtume d'Auxerre, la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt d'environ cinq cens livres, à la collation de l'Abbé. Le terroir eſt eſt mediocrement bon; il y a quelques petites forêts; on y fait commerce de chevaux. Les lettres vont par Coſne. Il y a la Seigneurie de Longreſt qui appartient à Mrs de S. Hilaire; il s'y tient le jour de S. Jean-Baptiſte une grande aſſemblée appellée Apport. Le peuple eſt doux, de mœurs pures & laborieux. Cette Paroiſſe prend ſon nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin & de la Congregation de Bourg-Achart. L'Abbé, qui eſt à preſent M. d'Acquin, Doyen de S. Thomas du Louvre de Paris, en retire environ dix-huit cens livres.

S. LAURENT la Couche, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 364 habitans

S. LAURENT le Miſnier, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 690 habitans.

S. LAURENT lez Chalon, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel de Chalon, Chef-lieu d'une Recette, a 730 habitans. Cette Ville eſt ſituée partie dans une Iſle, & partie au bord de la Saone, vis-à-vis Chalon, dans le Comté d'Auſſonne. Le pont de Saone eſt dans l'étenduë du finage: C'eſt dans cette Ville que Louis XI. établit le Siége d'un Parlement pour le Comté d'Auſſonne & la Breſſe Chalonnoiſe; ce Siege de Parlement a été ſupprimé & réuni au Parlement de Dijon: il n'y eſt reſté qu'une Châtellenie Royale pour le même diſtrict que le Parlement. Il y a un prieuré de l'Ordre de S. Benoît. Les Hameaux des Chivanes en dépendent.

S. LAURENT lez Mâcon, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 390 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la Breſſe, au bord de la Saone, vis-à-vis Mâcon. Il y a une Mairie; il fait partie du Marquiſat de Baugé.

S. LAURENT ſur Baranjon, petit Bourg, Prévôté Royale, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Bailliage de Mehun, Grenier à ſel de Vierzon, a 324 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le Baranjon à deux lieuës de Mehun-ſur-Yevre, & à trois lieuës de Vierzon. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë avec les dîmes, à la collation du Prieur de S. Martin lez Bourges. Il y a deux Hameaux qui ſont une année de Vignon ſur Baranjon & de Vierzon, & l'autre année de cette Paroiſſe-ci. Le terroir en eſt maigre, & ne produit que du ſeigle avec peu de vignes, dont le vin n'eſt pas bon. Il y a le Parc du Duc Jean, & les Forêts de Mehun & de S. Laurent. Cette Paroiſſe eſt du Domaine de Mehun: le Roi en eſt Seigneur; M. Barré Seigneur de Bourdeil en a la Seigneurie fonciere. Le principal commerce eſt en chanvre; la conſommation ſe fait à Vierzon & à Mehun. L'on adreſſe les lettres à Vierzon. Le Duc Jean y avoit autrefois un Château au bord de la Riviere; l'on n'en voit plus que les ruines.

S. LAURENT ſur Gorre, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers. C'eſt une Terre qui raporte trois mille livres.

S. LAURENT ſur la Mer, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 452 habitans.

S. LAURENT ſur Pere, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 228 habitans.

S. LAURENT ſur Sayvre, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 815 habitans.

S. LAUTIN, dans la Franche-Comté, Prieuré Conventuel, dépendant de Baume. Il eſt en Commande & à la nomination du Pape.

LAZ

S. LAZARE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe d'Arles.

S. LAZER dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 470 habitans.

LEG

S. LEGER, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 840 habitans.

S. LEGER, *Sanctus Leodegarus*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 652 habitans. M. d'Ancourt en eſt Seigneur.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 166 habitans.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 50 habitans.

S. LEGER, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 575 habitans. Il y a un Château qui dépend du Duché de Ramboüillet. La Forêt de Saint Leger eſt voiſine du Château ſuſdit, elle eſt également du même Duché. Il y a des haras appartenans au Roi. L'on prétend que ces haras ſont auſſi anciens que la Forêt. Il y a ordinairement cent cavales & douze à quinze étalons, qui donnent tous les ans quarante poulains, & autant de pouliches; mais l'experience fait connoître que ces chevaux ne ſont bons qu'à ſept ans. Le Roi joüit encore des parcs du Château par convention, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une autre place pour les haras.

S. LEGER, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 546 habitans.

S. LEGER, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S. LEGER, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 475 habitans.

S. LEGER, Terre, dans le Poitou, Election de S. Maixant, valant quatre mille livres: elle est à M. le Cocq, Maître des Requêtes.

S. LEGER, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 228 habitans.

S. LEGER, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 448 habitans.

S. LEGER, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 330 habitans.

S. LEGER, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 295 habitans.

S. LEGER, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 315 habitans.

S. LEGER, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers.

S. LEGER, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 146 habitans.

S. LEGER, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 192 habitans.

S. LEGER, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 233 habitans.

S. LEGER, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité sur Loire, a 294 habitans. L'on appelle encore cette Paroisse S. Ligier le Petit; elle est du Préfidial de S. Pierre-le-Moutier, & du Grenier à sel de la Charité. La Justice y est renduë selon la Coutume de Loris. Elle est située à une lieuë de la Charité. La taille est personnelle; la Cure valant cinq cens livres, est à la Collation du Prieur de la Charité, qui en est Seigneur; le terrain raporte de bon bled. Le peuple est bon & laborieux. L'on adresse les lettres par la Charité.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à Sel de Paray, a 155 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë & demi de Paray; c'est un Païs de colines & de buissons. Le Doyen de Paray est Collateur de la Cure, dont dépendent six Hameaux, sçavoir, S. Leger, qui est le Siége de la Paroisse, le Paseau, la Fayolle, Branchet, la Fin, la Varenne & les Ausuph. Il n'y a que S. Leger qui soit Fief.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à Sel de Mirebau, a 82 habitans. C'est un Païs de bois & marais; la riviere de Baize passe par le finage, elle porte des petits bateaux chargés de mines de fer. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dont la fondation est fort ancienne.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, a 20 habitans.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 410 habitans. Ce lieu est situé sur un petit coteau à une lieuë de Mâcon. C'est un Pays de vignes.

S. LEGER, dans le Gevaudan, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 310 habitans. C'est dans ce lieu que demeure une partie des Marchands qui soutiennent les Manufactures du Gevaudan; ils en font teindre les Cadis & les Serges, & les envoyent dans les Païs étrangers.

S. LEGER, ou S. Yger, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 98 habitans.

S. LEGER, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 138 habitans.

S. LEGER, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 238 habitans.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 414 habitans. C'est à M. l'Abbé de Fescamp.

S. LEGER, *Castrum Sancti Legerii*, dans la Provence, Diocèse de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 310 habitans.

S. LEGER aux Bois, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 476 habitans.

S. LEGER de Couard, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 106 habitans.

S. LEGER de Fougeret, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 400 habitans. Cette Paroisse est située dans les Montagnes du Morvant; ses terres sont legeres, & ne sont propres qu'au seigle, les pacages sont bons, les foins suffisans pour la nourriture & l'engrais des bestiaux dont les habitans font commerce; ils façonnent aussi & charient du bois de moule à la riviere d'Yonne pour Paris. M. de Champt en est Seigneur.

S. LEGER de Foucheret, Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 390 habitans.

S. LEGER de la Fa, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 236 habitans.

S. LEGER, de la Haye, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 183 habitans.

S. LEGER des Bois, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

S. LEGER des Bruyeres, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 339 habitans. Cette Paroisse est située à huit lieuës de Moulins, & à trois de la Loire, dans un Païs de monticules; ses terres sont pesantes à seigle d'assez bon raport; il y a une quantité suffisante de foins peu grassifs; les pacages sont étendus en buissons & bruyeres: les habitans font un profit raisonnable de bestiaux. Il y a quelques vignes de bon raport, & quelques cantons de bois modernes à differens particuliers. M. le Duc en est Seigneur.

S. LEGER des Fourchez, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Di-

jon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur. Ce lieu est situé dans un Païs de montagnes & de rochers. Les Chanoines du Chapitre de Saint Andoche de Saulieu sont Collateurs de la Cure.

S. LEGER des Hospitaliers, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 75 habitans.

S. LEGER des Vignes, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Châtellenie & Grenier à sel de Décise, a 170 habitans. Cette petite Paroisse est située sur la riviere de Loire à une demi quart de lieuë de la ville de Decise. La taille est personnelle; la Cure est de trois cens livres à la Collation des Minimes de Décise comme Prieurs de S. Pierre. Les terres y sont d'un très-petit raport. Il y a des vignes, & quantité de bois taillis qui sont à M. le Duc de Nevers. Les Minimes de Décise en sont Seigneurs; il y a haute, moyenne & basse Justice. Les habitans s'occupent à charier des bois & des charbons de pierre, dont il y a une mine ou cariere à une lieuë & demi de cette Paroisse. L'on tire de bon plâtre & du grez des bords de la Riviere. Les lettres s'adressent à Décise.

S. LEGER Douillié, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 285 habitans.

S. LEGER du Bois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Greniet à Sel & Recette d'Aurun, a 78 habitans. Cette Paroisse est dans un lieu marécageux. Il y a une petite Riviere nommée S. Leger. C'est un Païs de plaines. L'Abbé de Corbigny est Collateur de la Cure. Les Fiefs de Chanigny, de Rigny & de Noyron en dépendent, ainsi que la Seigneurie de Lailly, le Grand & Petit Molay.

S. LEGER du Bosc, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 350 habitans. C'est à M. le Marquis de Silly.

S. LEGER du Bosedel, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 350 habitans.

S. LEGER du Genetay, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 225 habitans. M. Dufay de S. Leger en est Seigneur.

S. LEGER en Charnie, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 344 habitans.

S. LEGER, & les Hameaux de Cervet & Breviande, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 490 habitans.

S. LEGER la Montagne, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 538 habitans.

S. LEGER le Gautier, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 65 habitans.

S. LEGER l'Epinoy, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 218 habitans.

S. LEGER lez Authie, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 174 habitans.

S. LEGER les Reberz, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 210 habitans.

S. LEGER Magnaeyx, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1135 habitans.

S. LEGER près Pons, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle. Cette Paroisse est sur la Riviere de Seure, qui n'a point de navigation; elle prend son nom de l'Abbaye qui est à la nomination du Roi. L'Abbé en est Seigneur haut Justicier.

S. LEGER sous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 425 habitans. Cette Paroisse est située dans un lieu fort elevé, à trois lieuës d'Autun, sur les confins du Nivernois. Il y a quelques ruisseaux sans Pont; c'est un païs de montagnes mêlé de bois, & notamment de Châtaigners; les Chanoines de l'Eglise Cathedrale d'Autun sont Collateurs de la Cure; les Hameaux de Montorge, Mont-Perroux, Messey, Lapin, le Crot, Lavaux, la Colonge, la Cazotte, le Rebours, la Realle, Corlon, Chevigny, Montaudes, le Vivier & la Boüillivre en dépendent. Il y a encore quelques Hameaux qui sont du Nivernois, comme Montmorel, le Carouge & les Jours.

S. LEGER sous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon Lancy, a 445 habitans.

S. LEGER sous Bonneille, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 303 habitans.

S. LEGER sous Brienne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 267 habitans.

S. LEGER sous la Buissiere, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à sel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 260 habitans. Cette Paroisse est située dans un païs de montagnes; la Riviere de Grosne y passe; il y a un Pont de planches sur cette Riviere; la Paroisse se nomme S. Leger; la Buissiere & Nuy sont des Fiefs qui en dépendent, ainsi que les Hameaux nommés la Charamondardie, Noleaux, la Buissiere, l'Ecurier, & S. Leger.

S. LEGER sous Margerie, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 212 habitans.

S. LEGER sur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 310 habitans. La situation en est assez belle, la Riviere d'Heune y passe; il y a des vignes, c'est un païs de montagnes.

S. LEGIER de Mauvieres, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à sel de Blanc, Présidial de Châteauroux, a 405 habitans. Ce Bourg est situé sur la Riviere d'Anglin, à une lieuë & demi de la ville de Blanc. La taille est personnelle, la Cure est de trois cens livres, à la collation de l'Abbé de S. Martial de Limoges. Le terroir produit du bled & du vin; il y a des prez, des bois, quantité de brandes & quelques mines de fer; il y a un Prieuré de neuf cens livres; Madame de Parabere en est Dame; il y a trois ou

quatre Fiefs & une forge a fer. L'on adreſſe les lettres par la Ville de Blanc en Berry.

S. LEGIER, près Mille, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 575 habitans.

LEO

S. LEON, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 372 habitans.

S. LEON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

S. LEON de Cauſſidieres, *Voyez* Cauſſidieres.

S. LEON de Grignols, *Voyez* Grignols.

S. LEONARD, *Nobiliacum*, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 2625 habitans. Cette ville eſt ſituée ſur la Vienne, à cinq lieuës au-deſſus, & à l'Orient de Limoges aux frontieres de la Marche. C'étoit autrefois une très ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, connuë dans les Annales Eccleſiaſtiques, ſous le nom de *Nobiliacum*, dès l'année 541. Elle a été ſécularisée en un Chapitre, mi-parti de Seculiers & de Reguliers. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prieur Commandataire, de dix Chanoines & huit Titulaires du bas Chœur, ou Vicaires; le revenu eſt de douze mille livres. Cette Ville eſt Siege d'une Prevôté du Reſſort du Préſidial de Limoges; la Juſtice eſt en pariage entre le Roi & l'Evêque de Limoges. Il y a une Manufacture conſidérable de papier, que l'on appelle communément papier de Limoges; il eſt de moindre qualité que celui d'Auvergne; il y en a auſſi une de draps dont on ſe ſert pour habiller les troupes; les gens du païs s'en ſervent auſſi. Comme les peuples ont une très-grande devotion au Patron de cette ville, les Souverains l'avoient exemptée de taille; l'on a révoqué cette exemption, mais ils en payent fort peu, ayant été taxés à mille livres.

S. LEONARD, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 800 habitans. M. l'Abbé de Feſcamp en eſt Seigneur.

S. LEONARD, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 328 habitans.

S. LEONARD, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 728 habitans.

S. LEONARD, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 355 habitans.

S. LEONARD, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 318 habitans.

S. LEONARD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 310 habitans.

S. LEONARD, dans le Boulonois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 116 habitans. L'Evêque en eſt Patron, & le Baron d'Ardre Seigneur; la Cure vaut trois cens livres année commune; ce lieu eſt à un quart de lieuë de Boulogne.

S. LEONARD de Ferrieres, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Loudunois, Diocèſe de Poitiers. Elle eſt ſituée prés la Riviere d'Argenton, à deux lieuës de Montreüil Bellay, & à trois lieuës de Thouars. L'on ignore le tems de ſa fondation; & on ne connoît que vingt-trois Abbés juſqu'en 1714.

S. LEONARD de Fougeres, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 42 habitans.

S. LEONARD des Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1385 habitans.

S. LEONARD des Chaumes, *Sanctus Leonardus de Calmis*, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 300 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Buly ſous Pontigny. Elle eſt ſituée dans l'étenduë de la Paroiſſe de Sainte Marie de la Rochelle, à une lieuë de la ville. Elle a été fondée vers l'an 1168. Son revenu eſt de trois mille livres.

S. LEONARD & Morlemont, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 312 habitans.

S. LEONARD, ou Corbigny, *Sancti Leonardi Abbatia*, ou *Corbiniacum*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, à douze lieuës de Nevers, & à cent pas de la ville de Corbigny, à laquelle cette Abbaye a donné le nom.

S. LEONS, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 560 habitans.

S. LEOPARDIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Grenier à ſel & Election de Moulins, a 142 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Beurges, à demi lieuë de la Riviere d'Allier, à trois lieuës de Bourbon, & à deux de Veurdre; la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt de trois cens livres de penſion, que le Curé reçoit des Benedictins de Bourges; elle eſt à la collation de l'Archevêque de Bourges; le terroir eſt bon, il y en a un quart en froment, trois quarts en terres legeres & en ſeigle; il y a des vignes & des fruits, & des prez ſuffiſamment pour nourrir les beſtiaux; ils engraiſſent quelques bœufs & moutons; il y a des bois de haute futaye, dont partie aux ſuſdits Benedictins, & partie à des particuliers. On y engraiſſent beaucoup de porcs. L'Egliſe eſt un Prieuré qui appartient aux Benedictins de S. Sulpice de Bourges, & leur rapporte huit à neuf cens livres de revenu; en cette qualité ils ſont Seigneurs du lieu. Ce Bourg a un Bailliage particulier, où ſe tiennent les Aſſiſes de quinze jours en quinze jours les Lundis; la juſtice y eſt renduë ſelon la Coutume du Bourbonnois. Les habitans font commerce de beſtiaux; leur déb^t ſe fait à Moulins, à S. Pierre le Moutier & à Paris; il y a de beaux étangs, les lettres s'adreſſent à S. Pierre le Moutier. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

LEU

S. LEU, *Sancti Lupi ad Iſaram*, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 960 habitans. Il y a un Prieuré de Benedictins, de quatre ou cinq Religieux. Le Prieur eſt en partie Seigneur du lieu, & nomme à pluſieurs Cures & autres

tres Benefices. Ce Bourg eſt ſitué ſur une hauteur, au bord de l'Oiſe, a deux lieuës de Creil, deux de Beaumont, trois ou quatre de Senlis, & dix de Paris. Le corps du Bourg & le Prieuré ſont bâtis ſur la montagne, & une partie des maiſons s'étendent juſqu'au bord de la riviere. Il y avoit autrefois un Pont de pierre, mais il n'en reſte plus que les deux extrémités, & on paſſe l'eau dans un bac. Les environs de S. Leu, du côté de S. Leu même, ſont remplis de vignes de grand rapport, & de médiocre qualité. La plus grande partie des vins ſe conſument dans le païs. Il y a de l'autre côté de l'Oiſe, vis-à-vis S. Leu, des Carrieres très-conſidérables de pierres de tailles, eſtimées & connuës ſous le nom de pierres de S. Leu. La proximité de la riviere en facilite le commerce par la comodité du tranſport.

S. LEU-Taverni, Prevôté, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1035 habitans.

LEZ

S. LEZIN & la Chapelle Rouſſelin, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 825 habitans.

LHE

S. LHERI, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans.

LIE'

S. LIE'BAULT, *Sanctus Liebaldus*, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 492 habitans.

S. LIENARD, ou Leonard, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 40 habitans.

S. LIENS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 392 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Moulins, & à huit de la Loire, dans un païs de monticules; les terres ſont peſantes, & d'un aſſez bon rapport de ſeigle. Les foins ſont aſſez abondans, peu graſſifs, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres; les habitans font un profit raiſonnable de beſtiaux; il y a pluſieurs bois modernes, pluſieurs étangs, & quelques vignes, M. des Goutes en eſt Seigneur.

S. LIE'S, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 358 habitans.

S. LIEU, dans le Bourbonnois, *Voyez*, Septfonds.

S. LIEU, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à Sel de Mont S. Vincent, a 310 habitans. C'eſt un païs de monticules, & le chemin de Charolles à Dijon; la Paroiſſe eſt S. Laurent d'Andenay, qui eſt en Charolois; les Hameaux qui en dépendent ſont S. Lieu, Poluzot, Monrſarin, Montchanin, & Bois-Barton en Charolois. Montarin eſt un arriere-Fief; Bois-Barton & Mont-Caunin ſont domaine ſeulement.

S. LIEUX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

S. LIEUX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 282 habitans.

LIG

S. LIGIER des Bruyeres, *Voyez* S. Leger des Bruyeres.

S. LIGUAIRE, *Sanctus Leodegarius*, dans le Poitou, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 692 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Sevre Niortoiſe, à une lieuë de Niort, aux confins de la Saintonge; il y a une Abbaye d'hommes, ſous l'invocation de ce Saint, & de l'Ordre de S. Benoît; elle a été fondée l'an 961, & fut ſoumiſe peu après au Monaſtere de S. Meixant, ſuivant la Chartre qui ſe voit à ce ſujet. C'eſt de-là que l'Abbé de S. Liguaire eſt obligé de celebrer la Meſſe le jour de S. Meixant, le lendemain officier à Matines, & faire chantre le Dimanche ſuivant, & tenir dans le Chœur la place du Prieur. Les Vicomtes de Niort ont uſurpé cette Abbaye juſqu'à la mort du Vicomte Arbert, après laquelle la Vicomteſſe Alearde ſon épouſe, en fit reſtitution à Bernard Abbé de S. Meixant, qui avoit un ancien droit, *cujus juris antiqui erat*, dit le *Chronicon. Malleac.* Ce Monaſtere eſt preſentement libre de toute dépendance; on y compte juſqu'en 1701. trente-trois Abbez. Ces Benedictins ne ſont point réformez; l'Abbé a dix mille livres, le Sacriſtain mille livres, & les autres à peine trois cens livres chacun.

LIN

S. LIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 338 habitans.

LIP

S. LIPHARD, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 302 habitans.

LIS

S. LIS, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 309 habitans.

LIZ

S. LIZIER, *Sanctus Licerius*, Ville, Capitale du Conſerans, Evêché, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1200 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Salat. Pierre Evêque de Conſerans, voyant la Ville de Conſerans ſacagée & détruite par Bernard Comte de Comenges, ſon ennemi, ſe retira & transfera ſon Siége dans ce lieu, qui ſe nommoit auparavant *Auſtria*. Elle eſt à huit lieuës de S. Bertrand, & à ſept de Pamiers; le plus ancien de ſes Eveques que l'on connoiſſe, eſt Glicerius, qui aſſiſta au Concile d'Acqs, en 506. Elle a pris ce nom de S. Lizier, l'un de ſes Evêques, qui mourut en 752. Le Diocèſe a 82 Paroiſſes, il vaut dix-huit mille livres de rente à ſon Prélat. Cette ville à deux Cathédrales qui ont même nombre de Chanoines & de Dignités; ſeulement la nou-

velle a un Aumônier de plus que l'ancienne. Les Prélats n'ont quitté le nom d'Evêque d'Auſtrie que dans le douziéme Siécle. Il y a auprès, au pied d'une montagne, une Chapelle dédiée à S. Lizier, à laquelle beaucoup d'Eſpagnols viennent en proceſſion, pour demander à Dieu, par l'interceſſion de ce Saint, la temperature de l'air, dont ils croyent avoir beſoin. Cette Chapelle eſt en grande vénération dans tout ce païs.

L O

S. LO, *Sanctus Landus*, ou *San-Laudum*, Ville, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef-Lieu d'une Election, a 5828 habitans. Cette ville eſt ſituée ſur la Riviere de Vire, à cinq lieuës de Coutances, & à quatre du grand Vé, ſur les limites du Diocèſe de Bayeux; elle doit ſon origine & ſon nom à une Egliſe bâtie ſous l'invocation de S. Laudus ou Laudo Evêque de Coutances, qui vivoit ſous le regne des enfans de Clovis. C'eſt à preſent un Chapitre regulier de l'Ordre de S. Auguſtin; elle vaut dix mille livres à ſon Abbé: Il preſentre à toutes les Cures de la ville, & à grand nombre d'autres Cures & Prieurez des environs; la maiſon & l'enclos en ſont très propres. Cette Ville appartenoit ci-devant aux Evêques de Coutances, qui l'ont échangée avec la Maiſon de Matignon, en 1574. Il y a des Manufactures de draps & d'étoffes, & auſſi de fer, qui lui procurent un aſſez conſidérable commerce. C'étoit autrefois le Siége du Bailliage & Preſidial, qui a été transferé à Coutances; il y eſt reſté un Bailliage & une Vicomté, qui reſſortiſſent au Bailliage de Coutances; le Lieutenant General de Coutances y tient ſes Aſſiſes deux fois par an, après Pâques & après la S. Michel; ſon Election comprend environ trois cens Paroiſſes. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de la Province de Normandie, & il y a un Hôtel des Monnoyes. Lon veut que cette ville ſoit fort ancienne, & que ſon nom fut alors *Briovera*, des deux mots, *Briva* ou *Bria*, qui ſignifie Pont; & *Vera*, qui eſt le nom de la riviere de Vire: Elle a pris ſon nom moderne de S. Lo, qui y aura apparemment pris naiſſance, puiſque le Château appartenoit à ſon pere; il le donna à l'Egliſe de Coutances, qui en échange ceda à celle de Bayeux pluſieurs Paroiſſes du Coutantin; il y a dans la Ville trois Cures regulieres, deſſervies par trois Chanoines de l'Abbaye, & une autre ſéculiere dans un des fauxbourgs. Ces quatre Cures, s'étendent près d'une lieuë dans la campagne; les trois premieres ſont, Notre-Dame, dont l'Egliſe eſt aſſez belle, avec deux hauts Clochers en pyramides, elle eſt ſituée dans la ville; Sainte Croix dans l'Egliſe de l'Abbaye, ſituée dans un fauxbourg; & S. Thomas. La Cure ſéculiere eſt S. George de Montraux, ſituée également dans un autre fauxbourg. Ces Paroiſſes ſont deſſervies par un grand nombre de Prêtres. Outre ces Egliſes il y a pluſieurs Maiſons Religieuſes; dans un des fauxbourgs, un Couvent de Penitens du Tiers Ordre de S. François, qui ont bien deux mille livres de revenu; l'Egliſe en eſt très-propre, & le Couvent grand & bien bâti, accompagné de beaux jardins, avec des terraſſes & un bois; l'on tient qu'il avoit été deſtiné auparavant pour des Capucins, qui ne jugerent pas à propos de l'accepter. Un Couvent de Nouvelles Catholiques, nommé de la Propagation; l'Egliſe & la maiſon ſont aſſez belles; ce Couvent eſt de fondation Royale; les Religieuſes prennent des Penſionnaires: leur établiſſement a été cauſé par le grand nombre de familles de la Religion Prétenduë Réformée qu'il y avoit autrefois. Outre ces Maiſons Religieuſes, il y a encore une petite Communauté de Filles, régie par une Damoiſelle; on l'appelle le petit Couvent; elles prennent des Penſionnaires, & inſtruiſent les jeunes filles; elles ont une Chapelle aſſez propre, qui leur ſert d'Egliſe. Il y a un Hôtel-Dieu dirigé par des Prêtres pour le ſpirituel, & par des Dames de Charité pour le temporel; on y a fondé douze lits: & dans la même maiſon un Hôpital general pour les enfans des pauvres, qu'on fait inſtruire & travailler. S. Lo a un aſſez beau Pont à l'entrée du fauxbourg, ſur la Vire; l'on y pêche de très-bons Saumons. Il y a dans cette ville un College où l'on enſeigne les Humanitez & la Philoſophie. L'on trouve aſſez de Nobleſſe, dont pluſieurs ſont riches & poſſedent de belles Terres aux environs. Le terrain de ce païs eſt bon, & conſiſte en belles prairies, terres labourables, bois taillis, jardins à Pomniers, dont le cidre eſt excellent; le bois y eſt à bon marché à cauſe du voiſinage de la Foreſt de Ceriſi, qui n'en eſt qu'à deux lieuës. L'on fait dans cette ville & aux environs, une grande quantité de ſerges & de raz, qui en prennent le nom; l'on en fourni les foires de Caën & de Guibray, & on en porte une grande quantité à Paris, où elles ſont fort eſtimées. Cette ville n'eſt pas moins connuë auſſi pour la grande quantité d'empeignes de ſouliers que l'on y fait; elles ſont connuës ſous le nom de Vaches de S. Lo. On y engraiſſe auſſi beaucoup de volaille, particulierement dans la campagne. Il y a trois jours de marché & pluſieurs belles foires. Cette ville eſt encore Chef-lieu d'un Doyenné, qui eſt le ſecond de l'Archidiaconé du Val de Vire; il comprend vingt-ſept Paroiſſes, dont quatre ſont dans la ville, les autres ſont, S. Oüen de Baudre, Meſnil Rouſſelin, Agneaux, Meſnil Durand, S. Gille, Caniſi, Quilbou, Gourſaleur, S. Ebremond, S. Martin de Bonfoſſé, Soulle Archiprêtriſe, la Marceliere, S. Rompſure, S. Sanſon, le Meſnil-Herman, le Meſnil-Roux, le Meſnil-au-Parc, Tregoſt, Feſtruche, Moion & Teſſy.

S. LO d'Ourville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 636 habitans.

L O M

S. LOMER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 479 habitans.

S. LOMER de Blois, *Sancti Launomari Bleſenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Ville de Blois. Elle eſt de la Congregation de S. Maur. Elle a été fondée en 565. par S. Lomer, & a donné origine à la ville de Blois. *Voyez* Blois.

S. LOMER-Linſant, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 466 habitans.

L O N

S. LON & S. Juſt, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 660 habitans.

S. LONGIS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 205 habitans.

LOR

S. LORMEL, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 89 habitans.

S. LORS, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 378 habitans.

LOT

S. LOT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 69 habitans.

LOU

S. LOUAND, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1190 habitans.

S. LOUBE', dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 310 habitans.

S. LOUBERT, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 375 habitans.

S. LOUBEZ, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

S. LOUET, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 430 habitans.

S. LOUET près Authie, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 310 habitans.

S. LOUET sur l'Oson, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 690 habitans.

S. LOUET sur Seulle, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 214 habitans.

S. LOUET sur Sienne, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Coutances, a 128 habitans. La Riviere passe auprès de l'Eglise; le Penitencier de Coutances est Seigneur & Patron de cette petite Paroisse; il a son Official comme les autres Chanoines Seigneurs de Paroisses. On n'y fait point de visite. Elle est du quatriéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances.

S. LOUIS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 305 habitans.

S. LOUIS, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. LOUIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alais, a 168 habitans.

S. LOUIS, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux près des murailles d'Orleans. Elle est de quatre mille livres de rente.

S. LOUIS sur Olon, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a deux Curés. M. de Gonneville en est Seigneur. Il y a le Château d'Hubertau.

S. LOUP, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 300 habitans.

S. LOUP, Bailliage, Justice Royale, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 2095 habitans.

S. LOUP, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 680 habitans.

S. LOUP, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 445 habitans.

S. LOUP, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 550 habitans.

S. LOUP, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 518 habitans.

S. LOUP, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 428 habitans.

S. LOUP, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 422 habitans.

S. LOUP, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 88 habitans.

S. LOUP, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 348 habitans.

S. LOUP, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 412 habitans.

S. LOUP, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 245 habitans.

S. LOUP, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 200 habitans.

S. LOUP, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 115 habitans.

S. LOUP, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 128 habitans.

S. LOUP, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 200 habitans.

S. LOUP, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 106 habitans.

S. LOUP, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 100 habitans. Cette petite Paroisse est située sur la riviere d'Abron, à une lieuë & demi de Décise. Elle est du Présidial de S. Pierre-le-Moutiers, du Grenier à sel de Décise. Elle est régie par la Coutume du Nivernois; la taille est personnelle. La Cure est à la collation du Prieur de Marcigny. Il en dépend le lieu de Chassenai. Le Païs est bon, gras, & porte de bon froment. C'est une haute, moyenne & basse Justice, dont le Sieur Huet est Seigneur. Il y possede aussi une petite forge qui peut faire soixante milliers de fer par an. Les lettres s'adressent à Décise.

S. LOUP, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 316 habitans.

S. LOUP, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de

Montauban, Election de Ville-Franche ; a 111 habitans.

S. LOUP, Prieuré dépendant de l'Abbaye de Marmoutiers, dans le Maine.

S. LOUP aux Bois, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 245 habitans.

S. LOUP de Buffigny, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 255 habitans.

S. LOUP de Fribois, dans la Normandie, Diocèse de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 40 habitans. M. de Courcy en eſt Seigneur.

S. LOUP de Gart, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 618 habitans.

S. LOUP de Gonois, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 140 habitans.

S. LOUP de Maizieres, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Beaune, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une belle plaine d'un côté. La riviere de Duene paſſe dans le finage, & la Saone à une demi lieuë. C'eſt le grand chemin tendant de Verdun à Autun & à Beaune. Il y a des vignes. C'eſt païs partie de bois taillis, & de plaines. Deux Fiefs en dépendent ; l'un, dit l'Epervier, l'autre, dit le Château-Boiſſeau. Il y a auſſi un Hameau dit la Grange à Dailly.

S. LOUP de Varennes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 310 habitans. Sa ſituation eſt fort belle. La riviere de Saone paſſe auprès. Il y a quatre ponts. C'eſt le grand chemin de Chalon à Lion. C'eſt un païs de plaines. Il y a des vignes.

S. LOUP d'Ordon, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 366 habitans.

S. LOUP en Champagne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 430 habitans. Ses terres ſont bonnes pour le froment & pour le ſeigle. M. d'Amicourt en eſt Seigneur.

S. LOUP & les Echerolles, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins. S. Loup qui eſt la Paroiſſe, a 233 habitans, & les Echerolles qui eſt la Collecte, en a 90. Ils ſont ſituez l'un & l'autre à quatre lieuës de Moulins, ſur les bords de l'Allier. Les terres de S. Loup ſont douces, & propres au ſeigle. Celles des Echerolles ſont des terres fortes à froment, orge & avoine, aſſez de foin, les pacages reſſerrés, un profit de beſtiaux aſſez conſiderable. Il y a pluſieurs vignes de bon raport, peu de bois. M. le Duc eſt Seigneur de S. Loup, & M. Bertin Seigneur des Echerolles.

S. LOUP Hors, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 280 habitans.

S. LOUP lez Orleans, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 505 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui fut érigé en faveur de Dame Anne de Cochefilet de Vaucelas.

S. LOUP-S. Maquet, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 570 habitans.

S. LOUP ſur Cher, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, & Archiprêtré de Graçay.

S. LOUPVENT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 88 habitans. Les Cenſes de la Breüil & des Perthes, & un moulin à l'eau en dépendent.

S. LOUTHAIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 645 habitans.

S. LOUVIER, dans la Touraine, vers Loches.

LOY

S. LOY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 245 habitans.

S. LOYER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 520 habitans.

LUB

S. LUBIN, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 25 habitans.

S. LUBIN de Chaſſant. *Voyez* Chaſſant.

S. LUBIN de Crevent, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 140 habitans.

S. LUBIN de Saints-Fonds, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 330 habitans.

S. LUBIN de Seuvre, dans le Blêſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 420 habitans.

S. LUBIN de Signy, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 205 habitans.

S. LUBIN des Champs, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 255 habitans.

S. LUBIN des Jonchereſts, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 1245 habitans.

S. LUBIN des Prés dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 268 habitans.

S. LUBIN en Vergommois, dans le Blêſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 540 habitans.

S. LUBIN la Haye, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 545 habitans.

LUC

S. LUC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 575 habitans.

S. LUC, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 138 habitans. M. Cadeau en eſt Seigneur.

S. LUC, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 60 habitans.

S. LUC, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 82 habitans.

S. LUCIEN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 357 habitans. M. d'Auneüil en est Seigneur.

S. LUCIEN, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 240 habitans.

S. LUCIEN lez Beauvais, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse de Beauvais; on croit qu'elle a été fondée par le Roi Childebert, qui lui donna la ville de Bulles; d'autres disent par Chilperic II. Elle raporte vingt mille livres à l'Abbé. Cette Abbaye a reçû la réforme, & depuis elle est en bon état; elle est située sur la Riviere du Terrain.

LUM

S. LUMIER & Lisse, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 670 habitans.

S. LUMIER la Populeuse, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 60 habitans.

S. LUMINE de Coustaye, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 267 habitans.

S. LUMINE près Clisson, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 274 habitans.

LUN

S. LUNAIRE, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 186 habitans.

LUP

S. LUPERCE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 276 habitans.

S. LUPICIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de la terre de S. Claude, a 102 habitans.

S. LUPIN, Prieuré Conventuel, dans la Franche-Comté, Diocèse de Besançon, en Commande. Le Pape y nomme. Il dépend de l'Abbaye de S. Claude.

LYE'

S. LYE', dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 640 habitans.

LYO

S. LYONS, Hameau de Barême. Son nom dans le moyen âge étoit *Castrum de Delphino*, dans la Provence, Diocèse de Senez.

S. LYONS sur Vezere, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 600 habitans.

MAC

S. MACHAIRE, *Castrum Sancti Macharii*, Ville, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 2095 habitans. Cette Ville est située sur la Garonne, à huit lieuës de Bordeaux; le flux de la mer remonte jusqu'à S. Machaire.

S. MACHOIRE, Terre en Poitou, Election de Thoüars. Elle appartient à la Dame de Villain.

S. MACLOU, *Sanctus Maclovius*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. M. de Baillcul en est Seigneur.

S. MACLOU, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 78 habitans.

S. MACLOU de Folleville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 400 habitans. M. de Giffard en est Seigneur.

S. MACLOUD, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 405 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

S. MACOUL, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 510 habitans.

MAD

S. MADEN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 101 habitans.

S. MADON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 285 habitans.

MAG

Juridiction de S. MAGNE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 346 habitans.

S. MAGNE, *Sanctus Magnus*, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 336 habitans.

S. MAGNE de Castillon, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1132 habitans.

MAH

S. MAHE' ou S. Mathieu Fin-de-Terre, Treve de Plougon Velen, *Sanctus Matthæus in finibus Terræ*, dans la Bretagne, Diocèse de S. Paol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paol de Leon, a 34 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, située sur une pointe de terre la plus occidentale de la Bretagne, près du Conquet, à cinq lieuës de Brest: elle existoit dès l'an 555. & raporte à son Abbé deux mille six cens livres.

MAI

S. MAIGRAIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1540 habitans.

S. MAIME ou S. Mayme, *Sanctus Maximus*;

dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 312 habitans.

S. MAIN-Mâcon, Terre en Poitou, dans l'Election de Thoüars; elle appartient au Marquis de Rothelin.

S. MAIXANT, *Oppidum Sancti Maxentii*, Ville, Justice Royale, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'une Election, a 5260 habitans. C'est un Gouvernement de Place. La ville de S. Maixant est située sur le penchant d'un côteau qui regarde la riviere de Sevre: elle est assez mal bâtie, quoique bien renfermée de murs, & ayant deux Fauxbourgs considerables. Le Duc de Mazarin en est Seigneur par échange fait avec le Roi. On y voit un vieux Château de peu de conséquence, assis au bas de la Ville. Les Eglises & Benéfices de cette Ville, sont l'Abbaye, dont elle a pris son nom, qui vaut douze mille livres à l'Abbé, & près de trente mille livres aux Religieux, par l'union qu'ils ont fait des Offices Claustraux. L'Eglise en est parfaitement bien bâtie & reparée: nous en parlerons ci-après. On y a joint un Hôpital, où l'on fait aux pauvres des distributions qui leur sont d'un grand secours. Les autres Eglises sont peu considerables.

Il y a trois Cures dans la Ville, l'Archiprieuré est uni à la principale. Les Cordeliers y ont un Couvent, ainsi que les Capucins. Il y a de plus deux Maisons de Filles, l'une de Benedictines, l'autre de l'Union Chrétienne, avec un College de deux Regens; une Aumônerie ou un Hôpital de Femmes, qui a sept cens livres de revenu; cet Hôpital est administré par les Officiers de la Ville.

Outre le Siége Royal établi à S. Maixant, l'Election & la Maréchaussée, il y a un Corps de Ville dont le Maire étoit perpetuel avant la suppression ou remboursement, & une Justice particuliere qui est celle de l'Abbaye. Le plus grand nombre du peuple étoit ci-devant Protestans: il y reste à present seize cens nouveaux convertis.

Le principal Commerce de S. Maixant roule sur la fabrique de quelques étoffes & droguets, qui ont leur débit, tant chez les Etrangers que dans le Royaume, & sur celle des bas d'estame; la Ville auroit peine à subsister sans le secours qu'elle en tire. Il s'y tient deux Marchés ordinaires par semaines, & six Foires pendant l'année, où il se fait un grand débit de bestiaux & de grains.

On compte dans l'Election de S. Maixant deux Baronies du même nom de S. Maixant; dont la plus considerable appartient à l'Abbaye, neuf Châtellenies, & plusieurs autres moindres Fiefs; vingt-six Prieurés, cinquante-deux Chapelles, & soixante-cinq Cures. L'Election de S. Maixant est située dans le milieu de la Province de Poitou, ayant l'Election de Poitiers à l'orient, & celle de Niort des autres côtés. Elle contient soixante-quatre Paroisses & neuf mille huit cens quarante-un feux.

Le terrain est bon & abonde en grains de toute espece; il porte quantité de noyers dont les fruits sont d'un grand usage parmi le peuple. Il y coule deux Rivieres principales, la Sevre & la Boutonne. La Sevre y prend sa source, & ne commence à porter bateaux qu'à Niort, même par le moyen de quelques écluses; & en dédommageant les proprietaires des Moulins, on pouroit la faire monter jusqu'à S. Maixant, n'y ayant que quatre lieuës de distance entre les deux Villes. La Boutonne naît au lieu nommé Boutonne, & se perd dans la Charante près S. Jean d'Angely. Ces deux Rivieres arrosent quantité de belles prairies; mais il y en a beaucoup d'autres dans l'Election, formées par les ruisseaux qui coulent presque par tout, ce qui rend le Païs fort propre à la nourriture & à l'engrais des bestiaux, excepté dans la partie de l'Election qui est au midi & à l'occident, où l'on ne recüeille que des grains tout seuls. Il n'y a que six Paroisses dans l'Election où l'on fasse du vin: celui qui s'y consome, vient de l'Angoumois; quant aux bois, le Roi n'y en possede aucun; les particuliers même n'ont que des bois taillis de petite étenduë.

A l'égard du Commerce de ce Canton il consiste entierement dans les grains & les Bestiaux; les Marchands d'Auvergne & ceux des bords de la Loire enlevent tous les ans quantité des derniers.

Le Peuple y est un peu pesant, parceque le Païs est gras, & qu'il lui fournit aisément sa subsistance. Le nombre des nouveaux Convertis y est fort grand; on en compte dix-sept mille cinq cens quatre-vingt treize, outre ceux qui ont passé dans les Païs étrangers & hors la Province. On compte dans cette Election jusqu'à quarante-six Ponts tant de bois que de pierres.

L'Abbaye est ancienne; Gregoire de Tours en fait mention l. 2. c. 37. Voici ce qu'on lit de son origine dans un vieux cartulaire de cette maison: *C'est donc au temps de Clovis que notre Abbadie prit commencement, d'autant que ce Prince y donna ce lieu à Adjutor Maxentius, & la dota pour la plus grande partie.* Avant ce Roi, comme on l'apprend, le Monastere dudit S. Maixant étoit connu sous le nom de S. Saturnin, Martyr. Le Venerable Agapius, Prêtre ou Abbé, en avoit la conduite. Adjutor Maxentius lui succeda dans le Gouvernement pastoral de ce Monastere. Il y mourut, & y fut inhumé très-honorablement. La presence de son précieux corps pour lequel le Peuple avoit une très-grande devotion, fit donner le nom de Saint Maixant au Monastere par honneur pour la memoire de ce Saint Confesseur. Il y demeura jusqu'au tems d'Ebulon, Comte ou Evêque de Limoges. Ce Seigneur fit transferer avec tous les honneurs possibles, le corps de S. Maixant, dans l'Eglise où il repose encore aujourd'hui. Il fit transferer aussi le même jour celui du Bienheureux Martyr Saint Ligaire ou Leger de son Eglise dans cette même Basilique qu'il avoit fait construire à ses propres dépens, & dont il fit lui-même la Dédicace. On lit dans la vie de Louis le Pieux par Saint Austronome, ou Austremoine, que ce Prince fut le restaurateur de cette Abbaye, qui étoit apparemment tombée en ruines. Et dans le Reglement donné par ce même Prince l'an 817. ce Monastere est compté entre ceux de la Guienne qui ne doivent fournir ni dons ni milice; mais qui doivent seulement des prieres. Par la suite les biens de ce Monastere furent augmentés & illustrés si considerablement des liberalités & des privileges des Princes & des Rois, qu'à son occasion il s'y est formé une Ville entiere, celebre sous le nom de S. Maixant; mais le Monastere ayant été presque entierement détruit par les Calvinistes, il a repris son ancienne splendeur par son union à la Congregation de S. Maur.

On y compte jusqu'en Novembre 1717. quatre-vingt trois Abbés, dont le P. Dom Denis de Sainte-Marthe raporte la suite & l'Histoire autant détaillée que les Memoires qui en restent l'ont permis.

S. MAIXANT, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 408 habitans.

S. MAIXANT, Prieuré de quinze cens livres, dans le Diocèse de Beauvais.

S. MAIXANT, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 228 habitans.

S. MAIXANT, Paroisse, & les hommes de S. Maixant, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 463 habitans. Cette Paroisse est dans la même situation que S. Pardoux & dans son voisinage. Les terres y produisent du seigle, du bled noir, de l'avoine & des raves. Les habitans y sont industrieux & commodes; il y a quelques bois, ils étoient autrefois fort considerables. Messieurs de S. Maixant en sont Seigneurs.

MAL

S. MALO, *Macloviopolis*, Ville, dans la Bretagne, Evechè Suffragant de Tours, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 8060 habitans. Il y a une Amirauté. Cette Ville doit son origine à un Monastere de Chanoines Reguliers, dédié à S. Vincent, dans lequel l'Evêque d'Aleth, Jean de la Grille, transfera le Siége de son Evêché. L'Isle dans laquelle cette Ville est située, changea alors le nom d'Isle d'Aaron qu'elle portoit en celui de S. Malo, Patron de l'Eglise d'Aleth & son premier Evêque, ce qui arriva l'an 1149. Son Diocèse renferme cent soixante Paroisses; l'Evêque est Seigneur de la Ville, il joüit de trente-six mille livres de rente. Le Chapitre étoit ci-devant composé de Chanoines Reguliers de Saint Augustin, tirés de l'Abbaye de Saint Victor de Paris. Il a été secularisé en 1320. L'Eglise Cathedrale est dédiée à S. Vincent; il y a un Doyen, deux Archidiacres, un Chantre & vingt Chanoines. L'Isle où la Ville est bâtie, a été unie à la terre ferme par une chaussée ou jettée très-solide. Son Port est grand & des plus frequentés; & cependant d'un très-difficile accès à cause des rochers qui le bordent: il reste presque à sec, quand la marée s'est retirée, ce qui facilite de construire & de radouber des Bâtimens. Les Maloüins sont très-bons Marins, tant pour la Guerre que pour le Commerce & les voyages de long cours. Les gros Bâtimens vont ordinairement décharger à S. Servand, qui est plus avant dans la Baye au midi, où l'on a depuis peu bâti une belle Ville. S. Malo est défendu par un Château qui est construit à l'entrée de la Chaussée. Les Bourgeois se gardent, & les Troupes gardent le Château & les Forts qui sont sur les rochers voisins, dont les plus considerables sont ceux de Sezembre, de la Conchée, le Fort Royal, le Grand Bay, le Petit Bay, & l'Isle à Rebours, le Fort du Cap, Roteneuf & le Château de Latte. S. Malo est un Gouvernement particulier de Place, du Gouvernement Militaire de Bretagne, avec Etat Major, & il y a Garnison dans le Château; il y a une Jurisdiction de Juges Consuls. C'est une des Villes, du Royaume où se fait le plus considerable & le plus avantageux Commerce. On le peut considerer par raport à celui d'Angleterre & de Hollande & par raport à celui d'Espagne, outre les Armemens en course en tems de Guerre. Le premier consiste en toiles que les Marchands de S. Malo tirent de Rohan, de Laval, de Quintin, de Vitré, de Pontorson & en celles que l'on appelle les Royalles qui tirent leur nom de Royal, Village à deux lieuës de Rennes, qui étoit le lieu où on en fabriquoit davantage. En revanche les Anglois y apportent des draperies, du plomb, de l'étain, du charbon de terre, de la graine de lin, de la couperose, des noix de galle, & sur tout de bonnes lettres de change, parce qu'ils emportent toujours le double de ce qu'ils amenent. Les Anglois envoyent tous les ans plus de cent Bâtimens à S. Malo, à raison de la petite distance de leurs Ports à celui-ci.

Le Commerce de Hollande n'est pas a beaucoup près si vif. Il n'apporte que des bois en planches & en mats, des chanvres & du gaudron, mais les Hollandois font eux-mêmes leur retour: les Maloüins n'envoyent gueres directement en Hollande, tant par le manque d'habitude que parce que ceux-là font leurs voitures à bien moindres frais qu'ils ne feroient. Quant au Commerce d'Espagne, c'est sans contredit le plus grand & le plus utile qui se fasse à S. Malo. Il consiste principalement en toiles tirées de tous les lieux du Royaume, où il s'en fabrique, en castors, satins de Lion & de Tours, étoffes d'or & d'argent; étoffes de Laines d'Amiens & de Reims; & toutes ces Marchandises sont envoyées à Cadis, & delà elles passent aux Indes avec grand profit pour les Negocians, quand ils réüssissent. La valeur de ces Cargaisons n'est point fixée, elle dépend de l'abondance d'argent que les Marchands peuvent avoir pour les avances du départ des Gallions & des Flottes qui est plus ou moins regulier, ce qui augmente ou diminuë la vente qui se fait aux Indes. Le nombre des Vaisseaux que l'on employe à ce Commerce n'est point reglé; mais il n'a jamais passé quinze Fregattes. Le tems de leur départ de France, se termine sur les avis que l'on reçoit de la preparation des Flottes d'Espagne, soit pour Carthagene qui n'ont point de tems reglé, soit pour le Mexique, à l'égard desquelles il faut être à Cadis avant le 10 ou 15 de Juillet. Les retours des Indes sont toujours en especes d'argent, ou en marchandises précieuses, & d'un débit assuré, cuirs, cochenille, indigo, bois de campeche & laines du païs; mais ils sont un peu longs, étant de quinze mois ou deux ans, pour ce qui passe en la nouvelle Espagne. Au reste, ils sont si avantageux, que l'on compte telle année avant la guerre, où il a été raporté douze millions en especes, & jamais moins de six à sept millions, sans compter les retours de hazard des Vaisseaux, qui revenant de la Méditerranée, se chargent à Cadis de cent ou deux cens mille piastres, ce qui arrive plusieurs fois par an. Ce grand profit porte les Négocians des plus considerables Villes de France, & même les Etrangers, à prendre part à ce commerce, & à employer leur argent en nos Manufactures.

Cependant ce commerce ne se fait jamais sans risque & sans peril, sur-tout pendant la guerre; soit parce que la plûpart des Marchandises deviennent alors de contrebande, soit par la difficulté d'échaper aux Armateurs, soit par le haussement des Indults qui montent alors à quarante-huit ou cinquante pour cent du principal. Il faut avoüer cependant que la plûpart des inconveniens sont cessez, depuis que la Couronne d'Espagne est passée dans le Sang de France; mais il y en a d'autres néanmoins très-fâcheux qui leur ont succedé, dont le principal est l'empêchement que les ennemis mettent au passage des Flottes ordinaire d'Espagne aux Indes, & le risque d'être brûlé ou enlevé au retour. Les inconveniens ordinaires des tems de paix, naissent tous de la défense expresse qui est en Espagne, à tous les Etrangers de faire le

commerce des Indes, n'y ayant que les Eſpagnols naturels qui y ſoient admis, les ſujets d'Eſpagne en Italie & en Flandres en étans exclus auſſi bien que tous les autres. Cependant, comme il n'y a point de Marchands aſſez forts en Eſpagne, pour charger ſeuls à leur compte les flottes Eſpagnoles, ils ſont obligez d'avoir recours aux Etrangers pour les Cargaiſons d'Eſpagne, ne pouvant d'ailleurs fournir les Marchandiſes neceſſaires aux Indes. Ainſi, ou ces Etrangers vendent aux Eſpagnols à groſſe avanture moyennant un profit certain, ou les Etrangers empruntent le nom des Eſpagnols pour faire paſſer leurs Marchandiſes, & alors il faut employer le nom de l'Eſpagnol dans les factures & les actes de vente: & dans ce cas, il ſe fait abſolument ſous la bonne foi de celui qui prête ſon nom, de telle ſorte qu'il eſt abſolument maître, tant de l'envoy que du retour, ſans que l'Etranger en puiſſe demander compte, ni qu'il puiſſe former aucune plainte en cas de malverſation ou tromperie: car outre la confiſcation du fond conteſté, on courroit riſque de perdre tous les autres effets que l'on pourroit avoir ſous la domination d'Eſpagne, & perſonnellement eſſuyer une longue & dure priſon, dont on ne ſort qu'avec beaucoup d'argent; C'eſt la diſpoſition des Loix d'Eſpagne, qui interdit aux Etrangers le commerce des Indes direct ou indirect. Pour ſauver une partie de ces inconveniens, on n'employe dans ce commerce que des noms étrangers ou ſuppoſés, tant dans les lettres que l'on écrit, que dans les adreſſes des correſpondances, de crainte qu'elles ne ſoient interceptées, ce qui arrive ſouvent. Avec ces précautions, on peut éviter la conviction, mais non pas le ſoupçon, en conſequence duquel ſur les moindres indices, le Conſeil d'Eſpagne ordonne de groſſes taxes ſur les ſoupçonnés. On peut juger par cet échantillon des inquietudes qui accompagnent ce commerce. Cependant, il faut dire que malgré tant de traverſes, il eſt parfaitement établi, & que dans le fond il n'y en a point de plus utile aux particuliers, de même qu'à l'Etat en general, puiſque c'eſt le ſeul qui amene des eſpeces.

Outre cela, les Maloüins ſont un commerce conſiderable en Terre-Neuve pour la pêche des Moluës vertes & ſeiches qui ſe fait au Chapeau-rouge, & au petit Nord. Il y a ordinairement quinze ou vingt Vaiſſeaux du Port de cent à trois cens tonneaux, qui portent avec eux du ſel pour leur pêche, & des vivres pour la ſubſiſtance des équipages; quand la pêche ne ſuffit pas à leur charge, des particuliers en font magaſin. Ces Vaiſſeaux partent en Février, & reviennent en Novembre, non à S. Malo, mais à Bordeaux, ou Bayonne, ou Bilbao, où ils font leur débit, & font leur retour à S. Malo, en vins, eaux-de-vie, pruneaux & réſine.

La pêche du petit Nord employe juſqu'à cinquante Navires; mais comme la côte où elle ſe fait eſt déſerte, le voyage en eſt très-incommode, tant parce que les équipages ne trouvent aucuns rafraîchiſſemens, que parce que la pêche eſt incertaine, & qu'elle manque quelquefois. Le poiſſon de cette côte n'eſt propre qu'en Eſpagne, Italie & Provence; c'eſt auſſi en ces lieux que les Bâtimens, qui l'ont faite, vont ſe décharger, & ils raportent des fruits, des ſavons, de la ſoude, qui eſt une cendre propre à faire du verre, de l'huile & de l'alun, que l'on charge à Civitta-Vecchia, & tout cela ſe débite fort avantageuſement; mais le profit de ce commerce dans le fond, qui eſt la pêche, eſt aſſez caſuel; car il dépend tant de l'abondance du poiſſon, que de la facilité du débit qui eſt traverſé par les Anglois, qui portent le même poiſſon dans les mêmes lieux, & tâchent de nous prévenir; de ſorte que les habiles Négocians jugent qu'il ne ſera pas à propos d'y employer à l'avenir la même quantité de Navires. Cet inconvenient prévû fit que l'on propoſa il y a pluſieurs années aux Marchands de S. Malo, d'entreprendre la pêche de la Balaine. Ils y envoyerent même quatre Vaiſſeaux en 1688. mais la guerre a empêché qu'ils ne continuaſſent. Comme cette pêche a beaucoup d'utilité, M. de Seignelay qui la vouloit favoriſer, procura la diminution des droits d'entrée, les réduiſant à trois livres dix ſols pour chaque baril d'huile, & vingt ſols pour chaque cent de ſanons de balaine, pendant que les Etrangers en payoient douze livres de la barique d'huile, & dix livres du cent de ſanons. Mais on prétend que cette difference eſt trop petite, parce que les Hollandois font leurs pêches à bien moins de frais que nous, & ſont par conſequent en état de donner leurs Marchandiſes à meilleur marché. Cette Nation employe juſqu'à quatre cens Bâtimens à la pêche de la Balaine, & connoît mieux que tout autre, les avantages du commerce que l'on en fait. Au reſte, quand la guerre a interrompu ce commerce, les Maloüins ſe ſont preſque tous employez à faire des courſes ſur les ennemis. Pour cet effet, ils ont armé tout ce qu'ils avoient de bâtimens; par ce moyen, ils ont porté un très-grand préjudice aux ennemis, & ont amené dans le Royaume une infinité de Marchandiſes qu'ils leur avoient enlevées; Ils ont formé & entretenu un grand nombre de Matelots, & autre gens de mer, à qui ils ont procuré une ſubſiſtance avantageuſe. Mais auſſi ils ont tellement excité la jalouſie des ennemis, qu'ils ont tenté deux fois de brûler la ville de S. Malo par les bombes, à quoi cependant ils n'ont pû réuſſir.

Les habitans des Villes & des Paroiſſes du Diocèſe, tirent un grand avantage du commerce de la Ville principale, & y trouvent la facilité d'y débiter leurs grains & leurs beſtiaux; que ceux qui ſont au milieu des terres ont en quantité, ſans parler des fruits des arbres dont le commun fait ſa boiſſon. Mais à l'égard des Villages qui ſont ſur la côte, depuis la Riviere de Coeſnon juſqu'à celle de Logne, qui eſt près de S. Brieu, il s'y fait une pêche conſiderable, qui eſt celle des Maqueraux, où il y a au moins cent Bâtimens d'employés, depuis ſix juſqu'a vingt tonneaux. Pendant qu'elle dure, les petits Vaiſſeaux ſortent le matin, & reviennent le ſoir quand la marée eſt bonne. Le poiſſon ſe débite frais & ſalé; mais bien plus de la derniere façon, puiſque l'on le tranſporte en Normandie où il s'en fait conſommation. Quand les portes de la Ville ſont fermées, on lâche un certain nombre de dogues pour garder les dehors de la Ville de S. Malo. C'eſt la patrie de Jacques Cartier, l'un de nos célebres Navigateurs, qui a découvert le Canada en 1534.

S MALO, ou S. Maclou, *Maclovii Villa*, ou *Macloviopolis*, ou *Sanmacutus*, ou *Sanctus Maclovius*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 200 habitans.

S. MALO, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur eſt M. de Poligny qui preſente à la Cure, auſſi bien qu'à celle du Village dit le Hommé, & d'un autre Village dit Inverville, dont il eſt auſſi Seigneur.

S. MALO, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers,

tiers, Election de Mauleon, a 275 habitans.

S. MALO, *Sanctus Maclovius*, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité sur Loire, a 198 habitans. Cette Paroisse est située à cinq lieuës de la Charité, & à trois de Donzy; elle est du Grenier à sel de Cosne, du Présidial & de la Coutume d'Auxerre. La taille est personnelle; la Cure est de cinq cens livres à la collation du Prieur de Cessy. Le terroir en est bon pour la récolte des bleds, & la nourriture des gros bestiaux. Il y a beaucoup de bois & plusieurs mines de fer. Il y a dans l'étenduë de cette Paroisse l'Abbaye de Bonval, premiere Fille de Pontigny. Elle fut fondée en 1119. par les Seigneurs de Chamlemy, & de Valbargies; le revenu de l'Abbé n'excede pas huit cens livres. Il y a eu autrefois jusqu'à trente Religieux; aujourd'hui il n'y a qu'un Religieux Prieur. M. l'Abbé Langlois Conseiller au Parlement, en est Abbé & Seigneur de la Paroisse. Il y a deux Justices, la haute-Justice fonciere de la Paroisse, & celle du Prieuré de Cessy. Le commerce des habitans consiste en bestiaux, qui se consomment dans le Païs. Le peuple est doux & laborieux, aimant le commerce. L'on y adresse les lettres par Cosne pour Donzy.

S. MALO de Baignon, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 66 habitans.

S. MALO de Jugon. *Voyez* Jugon.

S. MALO de Fily, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 270 habitans.

S. MALO de la Lande, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 250 habitans.

S. MALON, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 236 habitans.

M A M

S. MAMANT, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 339 habitans.

S. MAMEL, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 82 habitans.

S. MAMER, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

S. MAMERT, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 175 habitans.

S. MAMET, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 403 habitans.

S. MAMET, Justice Royale, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 315 habitans.

S. MAMME', dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 275 habitans.

M A N

S. MANDE' auprès de Paris, du côté de Vincennes. Il y a un Couvent de Religieuses, & un Prieuré dépendant de l'Archevêché de Paris. C'est le Principal du College du Plessis à Paris, & Docteur de Sorbonne, qui est chargé de le faire desservir.

S. MANGES, sur les frontieres de Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Election de Sedan, a 625 habitans. Les Archevêques de Reims ont joüi long-tems de cette Terre en Souveraineté; ensuite elle a passé aux Rois de France en échange d'autres Terres, & depuis elle a été cedée aux Seigneurs de Sedan, par indivis avec les Ducs de Retelois, comme Princes d'Arches.

S. MANNEVIEU, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 20 habitans. M. de Maricourt en est Seigneur.

S. MANSUY lez Toul, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît. Cette Abbaye est bien bâtie à la moderne, & vaut par an à l'Abbé deux mille cinq cens livres. *Voyez* Toul.

S. MANVIEU, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1025 habitans. C'est une grande Paroisse desservie par plusieurs Prêtres. Son Seigneur en porte le nom. Elle est située dans le Val de Vire.

S. MANVIEU, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 610 habitans.

M A Q

S. MAQUAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1080 habitans.

S. MAQUAIRE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 945 habitans.

M A R

S. MARC, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 600 habitans.

S. MARC, Prevôté, à la présentation de l'Abbaye de S. Medard de Soissons. Elle est de sept mille livres.

S. MARC, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 425 habitans.

S. MARC, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 272 habitans.

S. MARC, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chatillon, a 140 habitans. Cette Paroisse est située dans un petit vallon, où passe la riviere de Seine. Il y a deux ponts de pierre; & un passage de Dijon à Chatillon. C'est un païs de montagnes sans vignes. L'Evêque d'Autun est collateur de la Cure; Semond & Berbyes, Hameaux en dépendent.

S. MARC, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 308 habitans.

S. MARC, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 206 habitans.

S. MARC Affranget, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 545 habitans.

S. MARC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 218 habitans.

S. MARC de Freſne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 610 habitans.

S. MARC de Grainé, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront. Il y a pluſieurs marchez, & environ 2300 habitans.

S. MARC de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 218 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au pied d'une montagne. Le quart du finage eſt en vignes. C'eſt un païs de montagnes.

S. MARC des Prés, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 412 habitans.

S. MARC d'Oüilly, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 735 habitans.

S. MARC la Breüille, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 486 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la haute-Marche, aux confins de l'Auvergne, à ſix lieuës de Feüilletin, & à douze de Clermont. Il eſt du Bailliage de Gueret, & de la Coutume de la Marche. La taille eſt mixte; la Cure eſt de quatre cens livres à la nomination de l'Evêque de Limoges. L'on y recüeille du bled, du ſeigle, du ſarrazin, des avoines, & ſuffiſamment de foin pour les beſtiaux. Il y a beaucoup de bois taillis. M. de la Breüille en eſt Seigneur. Les habitans ne s'occupent qu'à l'agriculture; quelques-uns font des fromages. L'on adreſſe les lettres à Feüilletin.

S. MARC la Breüille, ſur les Confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 365 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine & païs de bruyeres; les terres y produiſent les mêmes denrées, & nourriture de beſtiaux qu'à S. Georges. Madame la Marquiſe de la Breüille en eſt Dame.

S. MARC le Blanc, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 304 habitans.

S. MARC près Nuits, ſous Raviere, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 310 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Ordre de Malthe du grand Prieuré de Champagne.

S. MARC ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 175 habitans.

S. MARC ſur Iſle, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 272 habitans.

S. MARC Aloubau, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Coutume de la Marche, Bailliage & Election de Gueret, a 462 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës de Feüilletin, & à trois d'Aubuſſon. La taille eſt mixte; la Cure eſt de ſix cens livres, à la préſentation de M. l'Evêque de Limoges, & au Patronage de l'Abbé du Port-Dieu. Le terrain eſt bon pour le ſeigle, l'avoine & le bled ſarrazin. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur. La plûpart des habitans vont travailler hors de la Province pour gagner leur vie, & payer les ſubſides.

S. MARCAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 169 habitans.

S. MARCEAU, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 505 habitans.

S. MARCEL, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 322 habitans.

S. MARCEL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 610 habitans.

S. MARCEL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 500 habitans.

S. MARCEL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 435 habitans. C'eſt un païs de plaines. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, fondé en 577. par le Roi Gontran, qui y a été enterré. Cette Paroiſſe eſt à demi lieue de Chalon.

S. MARCEL, Châtellenie, dans l'Intendance & Election de Paris.

S. MARCEL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 57 habitans.

S. MARCEL, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 240 habitans.

S. MARCEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 82 habitans.

S. MARCEL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 196 habitans.

S. MARCEL, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Métz, a 56 habitans.

S. MARCEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 190 habitans.

S. MARCEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans. Ce lieu doit ſon nom à une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Cadoüin, ſituée auprès de Realville, ſur la petite riviere de Lere. Elle avoit été d'abord fondée dans le Bourg de Sept-fonds, près Cauſſade, en 1130. L'Abbé en retire trois mille livres.

S. MARCEL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. MARCEL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 310 habitans.

S. MARCEL, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 217 habitans.

S. MARCEL, *Caſtrum Sancti Marcelli*, dans la Provence. Ce lieu eſt ſitué dans le territoire de Marſeille.

S. MARCEL Conques, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. MARCEL d'Ardeche, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, 1412 habitans.

S. MARCEL de Careyrét, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 354 habitans.

S. MARCEL de Fonſouillouſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 625 habitans.

S. MARCEL en Montluçon, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 515 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Montluçon, ſur des coteaux; les terres ne produiſent que du ſeigle; elle eſt contiguë à la Foreſt de Sainte Paye. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. MARCEL en Neronde, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 505 habitans.

S. MARCEL Eſclairé, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 364 habitans.

S. MARCEL lès Annonay, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 522 habitans.

S. MARCEL lès Argenton, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 140 habitans.

S. MARCEL lès Sauzets, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 217 habitans.

S. MARCEL ſur le Mont, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 186 habitans.

S. MARCELIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 245 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieue & demi de S. Gengoux le Royal, ſur une haute élevation. Ses hameaux en ſont fort écartez; ſes terres ſont ſabloneuſes, il y a des vignes: les hameaux qui en dépendent, ſont, S. Quentin de Sos & la Buſſiere.

S. MARCELIN, *Sanctus Marcellinus*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef-lieu d'un Bailliage Royal, a 2043 habitans. Cette ville eſt ſituée près de l'Iſere, dans un parfaitement beau païs. Elle a été autrefois le Siége du Conſeil Delphinal, que le Dauphin Humbert y avoit établi en 1337. Il a depuis été transferé à Grenoble, où il a été changé en Parlement, & S. Marcelin eſt reſté Siége d'un Bailliage Royal. La ville eſt petite, mais bien peuplée; il y a un Gouverneur.

S. MARCELLIN, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1360 habitans.

S. MARCELLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 666 habitans.

S. MARCELLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 117 habitans.

S. MARCELLIN d'Ancette, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 837 habitans.

S. MARCELLIN lès Vaiſon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 310 habitans.

S. MARCERY, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 214 habitans.

S. MARCEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Veſoul, a 185 habitans.

S. MARCEY lès Juſſey, Prieuré ſimple, dans le Diocèſe de Beſançon; il dépend de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon; il eſt de deux mille quatre cens livres, à la nomination du Roi.

S. MARCOU, *Sanctus Marculphus*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 522 habitans.

S. MARCOU, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 282 habitans.

S. MARCOU de l'Iſle, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, ſur la côte de la mer. C'eſt où eſt le Château tout neuf de M. le Marquis de Fontenay, qui y fait ſa demeure ordinaire. Il y a pluſieurs Gentilshommes qui y ont des Fiefs, & des Chapelles titrées. On voit tout proche la petite Iſle de Saint Marcou, qui eſt une lieuë dans la mer; c'eſt où S. Marcou a vécu longtems dans le cinquiéme ſiécle. C'eſt ce qu'on appelloit autrefois Nanteüil, qui étoit une Abbaye, où il y avoit avec lui des Religieux, & qui étoit pour lors enterre ferme; mais la mer l'a miné, peu à peu depuis ce tems-là. Il y a dans cette Paroiſſe le premier de May, jour de la feſte de ce Saint, un très-grand concours de peuple.

Iſles S. MARCOU, ſur les côtes de la Normandie, à deux petites lieuës de la côte de Coutantin, entre les Vez & la Hougue. Il y en a deux; l'Iſle d'Amont, qui eſt la plus grande; & l'Iſle d'Aval. Il y avoit autrefois dans celle d'Amont un Monaſtere, ou du moins un Hermitage dédié à S. Marcou, dont on voit encore une partie de la Chapelle. L'on dit que S. Marcou y a demeuré quelque tems, & que c'eſt de là qu'elles ont pris le nom de ce Saint. Le paturage de ces Iſles eſt aſſez bon; l'on y porte du bétail qui s'y engraiſſe. Ces Iſles ſont pleines de lapins, mais déſertes.

S. MARCQ, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 124 habitans.

S. MARD, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 214 habitans.

S. MARD en Cauchy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 118 habitans.

S. MARD lès Rouſſy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 152 habitans.

S. MARD les Triots, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance

d'Amiens, Election de Montdidier, a 168 habitans.

S. MARD sur Aure, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 138 habitans.

S. MARD sur le Mont, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 575 habitans.

S. MARDES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 225 habitans. M. l'Abbé de Preaux en est Seigneur.

S. MARDS, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1178 habitans.

S. MARECH, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 805 habitans.

S. MARIAN, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 195 habitans.

S. MARIAN d'Auxerre, *Sancti Mariani Altissiodorensis, Abbatia*, Abbaye de Prémontrés, qui étoit ci-devant hors des murs de la Ville; mais l'Eglise & les bâtimens étant entierement ruïnez, on l'a transferée au Presbytere de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de la Dehors, ou Ladore, qui est dans la ville d'Auxerre. Cette Abbaye est encore de deux mille livres.

S. MARIAS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 800 habitans.

S. MARS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 500 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

S. MARS, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 192 habitans.

S. MARS, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 131 habitans.

S. MARS, vieux Château, situé à une lieuë de Langest, au bord de la Loire. L'on voit vis-à-vis dans la Riviere, un pilier de brique, que l'on appelle la Pile S. Mars; les gens du païs veulent que ce soit un ouvrage de Jules Cesar.

S. MARS de Coustaye, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 335 habitans.

S. MARS de la Briere, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Touts, Election du Mans, a 750 habitans.

S. MARS, de la Jaille, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 157 habitans.

S. MARS du Cor, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 250 habitans.

S MARS du Desert, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 542 habitans.

S. MARS du Desert, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 272 habitans.

S MARS en Puibelliard, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 328 habitans.

S. MARS la Lande, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 332 habitans.

S. MARS sur Colmont, Bourg, dans le Maine, Diocese du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, 739 habitans.

S. MARS sur la Futaye, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 945 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. MARSAL & Belpuig, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance, Viguerie & Recette de Roussillon, a 386 habitans.

S. MARSAUD, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 258 habitans.

S. MARSAULT, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 550 habitans. Cette Terre appartient à Madame du Theil.

S. MARSOLLE, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 535 habitans.

S. MARTIAL, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 910 habitans.

S. MARTIAL, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 909 habitans.

S. MARTIAL, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 880 habitans.

S. MARTIAL, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 65 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 735 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 214 habitans.

S. MARTIAL, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 572 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 187 habitans.

S. MARTIAL d'Antraigues, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 418 habitans.

S. MARTIAL de Courors, Terre possedée par le Marquis du même nom. C'est l'une des plus grandes du Comté d'Aurillac. Cette Seigneurie a été dans la Maison d'Urfé, ensuite dans celle de Gontaut de Biron, sur laquelle elle fut décretée après le desastre du Maréchal de Biron.

S. MARTIAL de Gimelle, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance

Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 640 habitans.

S. MARTIAL de Ribeyrat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 705 habitans.

S. MARTIAL de Valette, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1160 habitans.

S. MARTIAL de Villadeys, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. MARTIAL en S. Barban, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 376 habitans.

S. MARTIAL hors la Noüaillette, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 360 habitans.

S. MARTIAL le Mont, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guerer, a 340 habitans.

S. MARTIAL le Vieux, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 168 habitans.

S. MARTIAL lès Martreu, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1315 habitans.

S. MARTIAL près Mirambeau, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 385 habitans.

S. MARTIGNAN, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 314 habitans.

S. MARTIN, Ville, dans l'Isle de Ré, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 2530 habitans. C'est la seule Ville de l'Isle de Ré. Elle a été fortifiée par Louis XIII. après que ce Prince eût chassé les Rochellois de cette Isle. Les Anglois ayant fait une descente dans cette Isle pendant le Siege de la Rochelle, assiegerent le Fort S. Martin inutilement. Depuis la prise de la Rochelle, Louis XIII. avoit fait raser les fortifications de S. Martin; mais Louis XIV. les a fait relever. C'est un Gouvernement de Place du Païs d'Aunis. La Citadelle commande le Port, la Ville & la campagne; c'est un quarré parfait, bien fortifié de bastions, demi-lunes, demi-contregardes, cuvettes & fausses brayes. La ville est aussi fortifiée de six grands bastions & de cinq demi-lunes, l'un & l'autre ont Etat Major. Le Port de cette Ville est petit & bien défendu.

S. MARTIN, *Sanctus Martinus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 2180 habitans.

S. MARTIN, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1056 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1528 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 336 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 218 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 122 habitans.

S. MARTIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 1090 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 537 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 435 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 232 habitans. M. le Prevôt de Chartres en est Seigneur.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 146 habitans.

S. MARTIN, Prieuré, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 10 habitans.

S. MARTIN, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 430 habitans.

S. MARTIN, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 560 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 386 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 355 habitans.

S. MARTIN, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 186 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 137 habitans.

S. MARTIN, dans le Hainaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 192 habitans.

S. MARTIN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Villé, a 138 habitans.

S. MARTIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 318 habitans.

S. MARTIN, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 257 habitans.

S. MARTIN, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 214 habitans.

S. MARTIN, Château, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 122 habitans.

S. MARTIN, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, païs de Gabardan, a 106 habitans.

S. MARTIN, dans la Gascogne, Diocèse

de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 101 habitans.

S. MARTIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 33 habitans.

S. MARTIN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 83 habitans.

S. MARTIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 321 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 126 habitans.

S. MARTIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 268 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 180 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere Verdun, a 210 habitans.

S. MARTIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1444 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 189 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 171 habitans.

S. MARTIN, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Ambrun, a 98 habitans. C'eſt un ſecours de Nonneville.

S. MARTIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 364 habitans.

S. MARTIN, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 310 habitans.

S. MARTIN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 286 habitans.

S. MARTIN, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 310 habitans.

S. MARTIN. *Voyez* Hommes de Saint Martin.

S. MARTIN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch. Païs d'Arberouë, a 210 habitans.

La Ville S. MARTIN, Village de la Paroiſſe de S. Nazaire, dans le Comté Nantois, en Bretagne. *Voyez* S. Nazaire.

S. MARTIN à la Riviere, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 150 habitans.

S. MARTIN au Boſc, dans la Normandie Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 380 habitans. M. Broſſant en eſt Seigneur.

S. MARTIN au Boſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 155 habitans.

S. MARTIN au Boſc, Prieuré, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 10 habitans. M. de Brinden en eſt Seigneur.

S. MARTIN au Tartre, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 445 habitans.

S. MARTIN aux arbres, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 422 habitans. M. de S. Martin en eſt Seigneur.

S. MARTIN aux-Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 412 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, nommée autrement Ruricourt; la manſe Abbatiale qui eſt d'environ neuf mille livres, eſt unie au College de Louis le Grand: la manſe des Religieux n'eſt que de quatre mille cinq cens livres.

S. MARTIN aux Buneaux, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1230 habitans. Il y a marché & Juriſdiction; ce lieu eſt à la Maiſon de Jubert S. Martin, & M. de Bouville en eſt Seigneur.

S. MARTIN aux Champs, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 200 habitans.

S. MARTIN aux Cheſnes, *Glanderienſe* ou *Glandenſe Monaſterium*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans la Lorraine, au Diocèſe de Metz. Elle a été fondée par le Roi Sigebert, ſur la Moſelle, auprès de Metz.

S. MARTIN aux Jumeaux d'Amiens, *Sancti Martini Gemellorum Ambianenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Auguſtin, occupée preſentement par les Peres Celeſtins; les Chanoines Reguliers de la Congregation de France ayant tranſferé la dignité Abbatiale & leur demeure dans un autre endroit de la ville d'Amiens.

S. MARTIN Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 685 habitans.

S. MARTIN Chargnat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 455 habitans.

S. MARTIN Choquel, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 96 habitans.

S. MARTIN d'Abat, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 690 habitans.

S. MARTIN d'Ablon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 369 habitans.

S. MARTIN d'Agonnat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1615 habitans.

S. MARTIN d'Aire, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

S. MARTIN d'Alas, dans la Saintonge, Dio-

cèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 418 habitans.

S. MARTIN d'Albres, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. MARTIN d'Amblois, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 825 habitans. C'eſt une Châtellenie qui étoit autrefois mouvante du Comté d'Epernay; elle releve à preſent de la Tour du Louvre.

S. MARTIN d'Ampremont, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 686 habitans.

S. MARTIN d'Ancette, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 837 habitans.

S. MARTIN d'Apelles, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

S. MARTIN d'Aprés, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 560 habitans.

S. MARTIN d'Arc, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 400 habitans.

S. MARTIN d'Aſnieres. *Voyez* Aſnieres.

S. MARTIN d'Aſry, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 230 habitans.

S. MARTIN d'Audonville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, a 175 habitans.

S. MARTIN d'Auxigny, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, a 216 habitans.

S. MARTIN d'Entraigues, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 364 habitans.

S. MARTIN d'Eſtraux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 141 habitans.

S. MARTIN d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 363 habitans.

S. MARTIN de Barbas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. MARTIN de Baudemont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 121 habitans. M. de Machonville en eſt Seigneur.

S. MARTIN de Blagny, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 342 habitans.

S. MARTIN de Bonfoſſé, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 226 habitans. M. l'Evêque de Coutances eſt Seigneur de cette Paroiſſe, & nomme à la Cure. Il y a le Château de Bonfoſſé.

S. MARTIN de Borne, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 232 habitans.

S. MARTIN de Braſque, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 210 habitans.

S. MARTIN de Bretencourt, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 600 habitans.

S. MARTIN de Brieux, *Sancti Martini de Ebrüilis*, Prieuré rural, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron.

S. MARTIN de Bromes, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Moutiers, a 310 habitans.

S. MARTIN de Caille & Sainte Foy, Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 374 habitans.

S. MARTIN de Calviac. *Voyez* Calviac.

S. MARTIN de Calvignac. *Voyez* Calvignac.

S. MARTIN de Camiac. *Voyez* Camiac.

S. MARTIN de Cancelide. *Voyez* Cancelide.

S. MARTIN de Caumont. *Voyez* Caumont.

S. MARTIN de Cernieres. *Voyez* Cernieres.

S. MARTIN de Chanomon, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 123 habitans.

S. MARTIN de Chaulieu. *Voyez* Chaulieu.

S. MARTIN de Chaumont. *Voyez* Chaumont.

S. MARTIN de Chenac. *Voyez* Chenac.

S. MARTIN de Choſy. *Voyez* Choſy.

S. MARTIN de Cleles, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 124 habitans.

S. MARTIN de Clermont, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 166 habitans.

S. MARTIN de Cleſles, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 habitans.

S. MARTIN de Cœuillet, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 413 habitans.

S. MARTIN de Combes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 100 habitans.

S. MARTIN de Communes, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Chambre à ſel de Montcenis, Recette d'Autun, a 102 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois; c'eſt païs de forêts & de plaines. Il y a le Fief de S. Martin & de Digoigne qui en dépendent.

S. MARTIN de Corconat, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 489 habitans.

S. MARTIN de Cornillon, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 90 habitans.

S. MARTIN de Cour, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 102 habitans.

S. MARTIN de Croix, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Inten-

dance de Dijon, Bailliage, Préſidial & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 102 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon fort étroit entre deux montagnes aſſez élevées. Il y a quelques vignes.

S. MARTIN de Cruys, dans la Provence. *Voyez* Cruys, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin.

S. MARTIN de Feugeires, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 850 habitans.

S. MARTIN de Freſne, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 445 habitans.

S. MARTIN de Fuſſac, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 310 habitans.

S. MARTIN de Gardelles, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 25 habitans.

S. MARTIN de Genette, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 440 habitans.

S. MARTIN de Goine, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 336 habitans.

S. MARTIN de Gurſon. *Voyez* Gurſon.

S. MARTIN de Haux, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 915 habitans.

S. MARTIN de Joſſelin. *Voyez* Joſſelin.

S. MARTIN de Juillé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 600 habitans.

S. MARTIN de Juillé, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 228 habitans.

S. MARTIN de la Beſace, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 145 habitans.

S. MARTIN de la Bretonie, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 130 habitans.

S. MARTIN de la Bretonniere, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 74 habitans.

S. MARTIN de la Cluze, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 697 habitans.

S. MARTIN de la Comeille, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 184 habitans. M. d'Elbeuf en eſt Seigneur.

S. MARTIN de la Coudre, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 270 habitans.

S. MARTIN de la Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 170 habitans.

S. MARTIN de la Garenne, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 1200 habitans. Il y a un Prieuré qui eſt à la nomination de l'Abbé du Bec, auſſi bien que la Cure. M. de la Rochefoucaut en eſt Seigneur.

S. MARTIN de la Lance, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, a 96 habitans.

S. MARTIN de la Lieuë, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 246 habitans.

S. MARTIN de la Marche, *Marchia*, Châtellenie, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Loire, à une lieuë de la Charité; elle eſt du Grenier à ſel de la Charité, & de la Coutume de Nivernois. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de trois cens livres; elle eſt à la collation du Prieur de S. Pierre le Mouſtiers. L'on y recüeille du bled & du vin. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur. L'on croit dans le Païs, que c'étoit autrefois la ville de Lannes. Il reſte quelques veſtiges d'un ancien Château & de Fortifications; le peuple eſt doux, & peu laborieux. Les lettres s'adreſſent par la Charité.

S. MARTIN de la Mer, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 180 habitans. Ce ſont des terres à froment, méteil, orge & avoine d'aſſez bon raport. Les foins & les pacages reſſerrés; engrais de beſtiaux peu profitable. Les habitans ſont un petit commerce de vins qu'ils vont chercher loin. Madame la Marquiſe de Bethune en eſt Dame.

S. MARTIN de la Motte, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 553 habitans.

S. MARTIN de la Place, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 730 habitans.

S. MARTIN de la Riviere, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Toulouſe, a 218 habitans.

S. MARTIN de la Roquette, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 228 habitans.

S. MARTIN de la Vallée, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 276 habitans. Cette Paroiſſe eſt une Annexe du Chapitre de Semur, de fondation Royale. C'eſt l'un des Chanoines qui la deſſert, & rend compte aux autres. Elle eſt ſituée ſur deux monticules, entre leſquelles eſt un vallon de deux ou trois cens pas de largeur. La Maiſon & Chatel de la Vallée, & la Maiſon baſſe de Faye, arriere-Fief de la Baronie de Semur en Brionnois en dépendent, auſſi bien que la Cray, les Cours, les Petits, les Boulhiers, les Pions & la Faye, tous Hameaux. Il y a quelques vignes.

S. MARTIN de l'Aiguille, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 192 habitans.

S. MARTIN de Laive, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, à la reſerve de neuf maiſons qui ſont de la Recette du Mâconnois, a 587 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied d'une montagne proche la riviere de Grône; il y a des bois & des vignes. Quatre Hameaux en dépendent; ſçavoir, Fermelay, Vieux-Moulin, Montreau & Ragny.

S. MARTIN

S. MARTIN de Lamonzie, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 390 habitans.

S. MARTIN de Lamps, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Présidial de Chatillon sur Indre, Coutume de Touraine, Grenier à sel & Comté de Buzançois, Election de Château-roux, a 270 habitans. Cette petite Paroisse n'est composée que d'une douzaine de maisons; elle est à une lieuë & demi de Leuroux, & à trois de Buzançois. La taille est personnelle; la Cure est de trois cens livres à la collation de M. le Duc, à cause de l'ancienne Abbaye du Bourg-Dieu. Ses terres produisent beaucoup de froment, peu de vignes, de prés & de bois. L'on adresse les lettres par Leuroux.

S. MARTIN de Landelles, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1410 habitans.

S. MARTIN de Larson, dans le bas-Languedoc, Diocèse de S. Pons, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 400 habitans.

S. MARTIN de Laval, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. MARTIN de Lavardin, Diocèse du Mans, Prieuré Regulier dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

S. MARTIN de Laye, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

S. MARTIN de Ligaujac, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 297 habitans.

S. MARTIN de l'Orme, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

S. MARTIN de l'Orme, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 354 habitans.

S. MARTIN de l'Oxy, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de la Clayette, a 300 habitans. Ce lieu est situé près d'une petite montagne.

S. MARTIN de Marmagne, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Montcenis, a 276 habitans. Cette Paroisse est située pour la plus grande partie en montagnes; la petite riviere nommée Mezurain y passe. Il y a un pont & une autre petite riviere nommée Roussson, sur laquelle il y a aussi un pont nommé le pont d'Arroux. C'est un païs de montagnes; il y a fort peu de plaines; le terroir y est sabloneux; il y a peu de vignes. Les Hameaux de Trizy, la Collonge, Vaux-Martin, le bas de Marmagne, la Gorge, l'Arfault, & une partie du Village de Puis en dépendent.

S. MARTIN de Mascon, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1528 habitans.

S. MARTIN de Merges, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 56 habitans.

S. MARTIN de Mizere, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement & Intendance de Grenoble, a 193 habitans.

S. MARTIN de Montjoye, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 446 habitans.

S. MARTIN de Nevers, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin, réformée, dans la ville de Nevers. Elle a été fondée par Hervé Baron de Donzy, & Mathilde de Courtena, femme. Le revenu de l'Abbé est de deux mille livres. *Voyez* Nevers.

S. MARTIN de Noaillac, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 387 habitans.

S. MARTIN de Palieres, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 210 habitans.

S. MARTIN de Pouligny, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Présidial de Bourges, Coutume de Berry, Bailliage d'Issoudun, Grenier à sel, Archiprêtré & Election de la Châtre, a 157 habitans. La taille est personnelle; la Cure est de deux cens livres. M. le Duc en est Patron. Le terrain est maigre, & ne produit que du seigle. M. le Marquis de Bregy, Baron de Sainte Severe en est Seigneur. Cette terre est de la Baronie de Sainte Severe. L'on adresse les lettres par la Châtre.

S. MARTIN de Quevillon, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 391 habitans. M. de Bemieres, & les Religieux de S. Georges en sont Seigneurs.

S. MARTIN de Renecas, *Castrum Sancti Martini de Rancatio*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, a 301 habitans.

S. MARTIN de Roüets, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 122 habitans.

S. MARTIN de S. Maixant, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 1460 habitans.

S. MARTIN de Salan, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 970 habitans.

S. MARTIN de Salancey, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Cluny, a 210 habitans. Cette Paroisse est située dans un païs de montagnes & de bruyeres, à deux lieuës de Cluny; il y a quelques vignes. Le Hameau de Sainte Colombe & cinq métairies en dépendent.

S. MARTIN de Sanzay, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1715 habitans.

S. MARTIN de Sargé, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du Loir, a 230 habitans.

S. MARTIN de Saussenac, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 454 habitans.

S. MARTIN de Seez *Sancti Martini Sagiensis Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, Diocèse de Seez. Elle est élective, triennale, & unie à la Congregation de S. Maur. Elle est exceptée du Concordat fait entre Leon X. & François I. Elle est dans la Ville de Seez même, où elle a été fondée dès l'an 1060 par Roger Comte de Montgommery. *Voyez* Seez.

S. MARTIN de Seignans, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bor-

deaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1748 habitans.

S. MARTIN de Senozan, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâçon, a 200 habitans. Cette Paroisse est composée de quinze Hameaux & seize métairies. La Riviere de Saône y passe; c'est un passage pour aller de Dijon à Lion. Il y a des vignes.

S. MARTIN de Solieres, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 445 habitans.

S. MARTIN de Solmes, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 955 habitans.

S. MARTIN de Suaire, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 358 habitans.

S. MARTIN de Talvande, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire. Cette Paroisse est située dans le Val de Vire, près du Bourg de Marsilly. Il y a plusieurs moulins à papier.

S. MARTIN de Thuis, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 160 habitans. M. le Monier en est Seigneur.

S. MARTIN de Tours, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 370 habitans.

S. MARTIN de Transfort, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 112 habitans.

S. MARTIN de Tro, Chapitre dans le Diocèse du Mans. Ce Chapitre est composé d'un Chefcier, de trois Chanoines, & de quatre Chapelains. Il a été fondé dans le onziéme siécle par Geofroy Martel, Comte d'Anjou; Pierre de Longueville, cinquante-deuxiéme Evêque du Mans, en a augmenté les revenus.

S. MARTIN de Valgalgue, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 308 habitans.

S. MARTIN de Valmeroux, dans l'Auvergne; c'étoit autrefois le Siege d'un Bailliage Royal, qui a été transferé à Salers. *Voyez* Salers.

S. MARTIN de Vals, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1086 habitans.

S. MARTIN de Veulles, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1055 habitans. M. l'Abbé de Fescamp en est Seigneur.

S. MARTIN des Aires, *Sancti Martini de Areis*, ou *de Adris*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin, réformée. Elle est située dans la Champagne, dans le Diocèse de Troyes. Elle est occupée à present par des Religieux de la Congregation de France.

S. MARTIN des Aloches, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 106 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 660 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 335 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 138 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 310 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo., a 74 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Bourgogne, Diocèse de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 106 habitans. C'est un païs de plaines, marais & buissons, éloigné de la riviere de Saone d'un quart de lieuë, proche du grand chemin allant de Dijon à Chalon. Il y a fort peu de vignes. Ce lieu est situé dans la plaine.

S. MARTIN des Combes, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 455 habitans.

S. MARTIN des Entrées, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 190 habitans.

S. MARTIN des Fontaines, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 228 habitans.

S. MARTIN des Laix, dans le Bourbonnois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 100 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine, au bord de la Loire, à cinq lieuës de Moulins. Le quart de son territoire est en terres, chambonages quoiqu'aigres, en froment; les trois autres quarts en bonnes varennes & seigle. Il n'y a que quinze journées de vignes. Les foins y sont abondans & de bonne qualité; les pacages étendus, mais peu nourrissans. Ils font un commerce raisonnable de bestiaux. Il y a un bois de haute futaye, de cent arpens, qui appartient au Sieur Mente, qui est Seigneur de la Paroisse.

S. MARTIN des Landes, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 433 habitans.

S. MARTIN des Lauriers, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 122 habitans.

S. MARTIN des Monts, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, Election du Mans, à 192 habitans.

S. MARTIN des Noyers, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1020 habitans.

S. MARTIN des Prez, dans le Perche, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 142 habitans.

S. MARTIN des Prez, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 74 habitans.

S. MARTIN des Puits, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 42 habitans.

S. MARTIN des Vers, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 206 habitans.

S. MARTIN d'Here, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 549 habitans.

S. MARTIN d'Heüilles, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 180 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Nevers. L'on y recüeille du ſeigle; il y beaucoup de bois taillis, des pacages & des glandées; un fourneau & une petite forge. Madame la Marquiſe de Berhune en eſt Dame.

S. MARTIN d'Heuriage, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 157 habitans.

S. MARTIN d'Hinx. *Voyez* Hinx.

S. MARTIN d'Huyron, ou d'Orion, *Sancti Martini le Orione*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoit, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons. Elle rapporte deux mille livres à ſon Abbé. *Voyez* Huyron.

S. MARTIN Digé, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 735 habitans.

S. MARTIN Diſplains, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 372 habitans.

S. MARTIN Don, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 760 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le bord de la riviere de Vire.

S. MARTIN Dordon, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 317 habitans.

S. MARTIN Doüillie, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 204 habitans.

S. MARTIN Doydes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 346 habitans.

S. MARTIN du Bec, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 333 habitans. M. le Preſident du Bec en eſt Seigneur.

S. MARTIN du Bois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 990 habitans.

S. MARTIN du Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 572 habitans.

S. MARTIN du Bois, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 875 habitans.

S. MARTTIN du Bois, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 92 habitans.

S. MARTIN du Boſchet, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 43 habitans.

S. MARTIN du Clocher, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 276 habitans.

S. MARTIN du Foüilloux, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 466 habitans.

S. MARTIN du Freſne, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 618 habitans.

S. MARTIN du Honſé, *Sanctus Martinus in Honcis*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial & Coutume d'Auxerre, Grenier à ſel de Cône, Election de la Charité, a 400 habitans. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de de trois cens livres. L'Abbé de S. Laurent en eſt le Collateur, & le Seigneur de la Paroiſſe. Il dépend quelques hameaux de cette Paroiſſe; le terroir eſt bon pour les bleds & la nourriture des beſtiaux. C'eſt une haute Juſtice; les habitans ſont de mœurs reglées, de peu d'induſtrie, & de beaucoup de travail. L'on adreſſe les lettres par Coſne.

S. MARTIN du Lac, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 262 habitans. Cette Paroiſſe eſt a un quart de lieue de la riviere de Loire, qui eſt navigable. C'eſt un paſſage pour aller de Marcigny à Roanne & à Charlieu. Il y a quelques vignes; le Prieur d'Anzy eſt Collateur de la Cure. Le Fief de Champeau, la Garde, arriere-Fief de la Baronie de Semur, & les hameaux des Champeaux & des Charieres en dépendent.

S. MARTIN du Manoir, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 333 habitans. C'eſt à l'Abbeſſe de Montivilliers.

S. MARTIN du Meſnil, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 295 habitans. Cette petite Paroiſſe a deux Seigneurs.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bezançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 454 habitans.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 133 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans des bruyeres; il y paſſe un ruiſſeau nommé la Lionne.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 122 habitans.

S. MARTIN du Pare, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 100 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. MARTIN du Pears, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 226 habitans.

S. MARTIN du Pleſſis, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, a 130 habitans. M. de Buchy en eſt Seigneur.

S. MARTIN du Pré, *in Pratis*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité

ſur Loire, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt à un quart de lieuë de Donzy, ſur un petit ruiſſeau. Elle eſt de la Pairie de Donzy, de la Coutume d'Auxerre, & du Grenier à ſel de Coſne. La taille eſt perſonnelle; le revenu de la Cure eſt de ſix à ſept cent livres à la collation du Prieur du Pré, dont le Prieuré, qui eſt de l'Ordre de Cluny, eſt dans la Paroiſſe, & vaut mille cinq cens livres; le Prieur eſt à préſent M. l'Abbé Mareſt Conſeiller au Parlement de Bretagne. Le terroir eſt en bled & en prairie, c'eſt une haute Juſtice, il y a une foire le jour de S. Simon: il y a auſſi quelques forges. Le peuple eſt laborieux; on voit dans ſon terroir, à un quart de lieuë du clocher, une Chapelle dédiée à S. Sulpice, qui attire un peuple infini pendant quinze jours. L'on adreſſe les lettres par Coſne pour Donzy.

S. MARTIN du Puy, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 350 habitans.

S. MARTIN du Tableau, dans la Touraine, vers la Hage.

S. MARTIN du Tartre, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 490 habitans.

S. MARTIN du Tartre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 360 habitans.

S. MARTIN du Tartre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une hauteur, & la Colombette dans un Valon; il en dépend encore les hameaux de Mezieres & de Collangerottes. Il y a peu de vignes.

S. MARTIN en Blayez, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 192 habitans.

S. MARTIN en Breſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 718 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les bois taillis, & des plaines. Il en dépend les hameaux de Serigny, Perigny, Ouard, Collenaud & Bellefond.

S. MARTIN en Campagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 610 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

S. MARTIN en Coalieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 745 habitans.

S. MARTIN en Gaſtinois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Chalon, Beaune ou Seurre, à leur choix, a 173 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plat païs, ſur le bord de la riviere de la Dueſne, à un quart de lieuë de la riviere de Saone. Il y a encore une petite riviere, dite la riviere de Mailly, qui eſt un bras de celle d'Heuſne. C'eſt un païs de plaines; il y a quelques vignes. Cortelles les Allery & le Champ de Raine en dépendent.

S. MARTIN en haut, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1489 habitans.

S. MARTIN en Lard, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 93 habitans.

S. MARTIN en Vercors, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 789 habitans.

S. MARTIN Gaillard, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 540 habitans. M. le Duc du Maine en eſt Seigneur.

S. MARTIN Gaſtier, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 407 habitans.

S. MARTIN Gonts, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 400 habitans.

S. MARTIN Hard, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers. Cette Terre appartient à M. du Bouchet, & lui produit trois mille livres.

S. MARTIN la Boubal, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 126 habitans.

S. MARTIN la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 106 habitans. C'eſt au Roi.

S. MARTIN la Lande, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 428 habitans.

S. MARTIN la Meane, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 935 habitans.

S. MARTIN de la Plaine, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1265 habitans.

S. MARTIN la Riviere, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 735 habitans.

S. MARTIN la Sauvete, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 715 habitans.

S. MARTIN Lars, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 940 habitans.

S. MARTIN Lars, dans le Poitou Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 780 habitans.

S. MARTIN Lars, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 300 habitans.

S. MARTIN le Bel, *Sanctus Martinus de Bello*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 1520 habitans. L'on prétend que c'eſt le lieu où Charles Martel a remporté cette grande Victoire ſur les Sarraſins, où l'on a bâti une Egliſe ſous l'invocation de S. Martin de la Guerre. D'autres, comme S. Odon, aſſurent que ce lieu & ſon Egliſe ont pris ce nom à l'occaſion d'une Bataille donnée entre les habitans de Tours & les Normands, que ces premiers chaſſerent de devant leur Ville en 851. & les pourſuivirent juſqu'à cet endroit, où l'on dépoſa le corps de S. Martin, que les Prêtres portoient au milieu des Gens de Guerre pendant l'action. La Cure de ce lieu eſt à la préſentation de l'Archevêque de Tours. Luſſan eſt une Succurſale de ſa Paroiſſe.

S. MARTIN le Blanc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 550 habitans. M. de Courvaudon en eſt Seigneur.

S. MARTIN

S. MARTIN le Caſtel, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 182 habitans.

S. MARTIN le Charbonier, *Caſtrum novum de Carbonariis*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 410 habitans.

S. MARTIN le Château, Bourg & Marquiſat, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bourg en Breſſe, a 360 habitans.

S. MARTIN le Colonel, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 297 habitans.

S. MARTIN le Greard, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, 183 habitans.

S. MARTIN le Guillon, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 870 habitans.

S. MARTIN le Hebert, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 325 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe enclavée dans Briquebec. Il y a un beau Château avec de beaux dehors. Le Seigneur eſt Patron & preſente à la Cure.

S. MARTIN le Mau, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 200 habitans.

S. MARTIN le Neuf, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 580 habitans.

S. MARTIN le Pauvre, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une petite Paroiſſe, dont le terrain eſt rempli de bruyeres. L'Abbaye de S. Sauveur nomme à la Cure.

S. MARTIN le Pin de Nontron, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 272 habitans.

S. MARTIN le Rimat, *Caſtrum Sancti Martineti*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 192 habitans.

S. MARTIN Souteyran, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 172 habitans.

S. MARTIN le Soubeyran, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 240 habitans.

S. MARTIN Leſtra, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 455 habitans.

S. MARTIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 160 habitans.

S. MARTIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 96 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée ſur le bord de la Mer, elle eſt du cinquiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. Elle appartient à Madame de la Vieuville, qui preſente à la Cure.

S. MARTIN le Vieux, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 96 habitans.

S. MARTIN le Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 235 habitans.

S. MARTIN le Vieux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 146 habitans.

S. MARTIN le Vineux, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 286 habitans.

S. MARTIN les Couches, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, Recette d'Autun, ſitué preſque tout en Païs de Montagnes & coteaux couverts de vignes. La Cure dépend des Jeſuites du College d'Autun. Les Hameaux qui en dépendent, ſont la Creuſe, les Salles, Mardot, le Château-Chatancey, la Montagne, Origon, Equilly & Noiſers en partie.

S. MARTIN les Daudes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 51 habitans.

S. MARTIN les Jumeaux; ce n'étoit qu'une Chapelle bâtie ſur le lieu où S. Martin donna autrefois une partie de ſon manteau à un pauvre. L'Evêque Guy y érigea une Communauté de Clercs que le Chapitre dotta en 1073. en conſequence de quoi il a conſervé ſa Juriſdiction ſur cette maiſon; ils prirent la Regularité en 1109. & furent érigés en Abbaye en 1149. On en unit les revenus à l'Evêché en 1565. en faveur du Cardinal de Crequy. Il n'y a que trois Religieux dont le revenu eſt de deux mille livres.

S. MARTIN les Vinets, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 75 habitans.

S. MARTIN Lezayre, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 103 habitans. L'on ne compte ici que la partie que l'on nomme la Vierſcaire de Wydebrouch.

S. MARTIN lez Boulogne, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 110 habitans.

S. MARTIN lez Faucogney, dans la Franche-Comté, Dioceſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 295 habitans.

S. MARTIN, lez Langres, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 55 habitans.

S. MARTIN lez Troyes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1390 habitans. C'eſt un Bourg, duquel dépend le Hameau de Preze.

S. MARTIN l'Heureux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 158 habitans.

S. MARTIN Longueaüe, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 122 habitans.

S. MARTIN l'Orthie, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen,

Election de Neufchâtel, a 230 habitans. M. de Bully en eſt Seigneur.

S. MARTIN près Honfleur, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 144 habitans. M. de Bois-l'Evêque en eſt Seigneur.

S. MARTIN près Melle, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 304 habitans.

S. MARTIN près Pontoiſe, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen; elle a été fondée par Amaury, frere de Gautier, Comte d'Amiens & de Pontoiſe vers l'an 1069. L'Abbé joüit de douze mille livres de rente.

S. MARTIN près Tonnerre, *Sancti Martini propè Tornodorum* ou *Melugdenſis*, ou *Molundenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Langres, dans l'Archidiaconé de Tonnerre, près la riviere d'Armanſon; elle vaut par an à l'Abbé quatre mille livres.

S. MARTIN & S. Firmin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 495 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Preaux,

S. MARTIN Sepert, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, à 610 habitans.

S. MARTIN ſous Bellencombre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 85 habitans. M. de Beuville en eſt Seigneur.

S. MARTIN ſous Montegu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 235 habitans. Il eſt ſitué en païs de montagnes; il y a des vignes; le Moulin & le Fief de Fuzeaux en dépendent.

S. MARTIN ſur Aouſt, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 413 habitans.

S. MARTIN ſur Cogeul, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, à 41 habitans. Ce lieu prend ſon nom du Ruiſſeau qui l'arroſe.

S. MARTIN ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 313 habitans.

S. MARTIN ſur Loire, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 2875 habitans.

S. MARTIN de Morlaix & ſa Treve de Sainte Scene, dans la Bretagne, Diocèſe de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Election de Leon, a 359 habitans.

S. MARTIN ſur Ocre, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 418 habitans.

S. MARTIN ſur Ocre, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 110 habitans.

S. MARTIN ſur Oreuſe, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 480 habitans.

S. MARTIN ſur Ouanne, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 684 habitans.

S. MARTIN Torſus, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans.

S. MARTIN Valmeroux, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 710 habitans.

S. MARTIN Vaugrineuſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 114 habitans.

S. MARTINET, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 178 habitans.

S. MARTORY, Bourg, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 136 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Garonne ſur laquelle il y a un pont. Les Peuples des environs ont une grande devotion au Patron de ce lieu, quand ils ſont malades de langueurs ou d'inquietudes.

S. MARY ou S. May, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 260 habitans.

S. MARY, dans l'Auvergne, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 76 habitans.

S. MARY le Gros, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 710 habitans.

S. MARY le Plain, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 700 habitans.

MAS

S. MASMES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 249 habitans.

S. MASRY, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 725 habitans.

MAT

S. MATHIEU, Bourg & Marquiſat, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1612 habitans. Cette Terre raporte trois mille livres de rente au Marquis de ce nom.

S. MATRE', dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

MAU

S. MAUCET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 160 habitans.

S. MAUDAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 91 habitans.

S. MAUDE', dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 90 habitans.

S. MAUGAND, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Rennes, Recette de S. Malo, a 90 habitans.

S. MAULVIS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 905 habitans.

S. MAUR, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 740 habitans.

S. MAUR, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 728 habitans.

S. MAUR, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 315 habitans.

S. MAUR, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 186 habitans.

S. MAUR, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 216 habitans. Il y a un Prieuré uni à la Manse des Religieux de S. Pé en Bigorre. Il est de mille livres de revenu.

S. MAUR, *Sanctus Maurus*, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 746 habitans. Ce lieu a pris son nom d'une Abbaye très-ancienne, fondée par S. Maur Disciple de S. Benoît, vers l'an 542. sur le bord méridional de la Loire, entre Angers & Saumur, à quatre lieuës d'Angers. Il se nommoit auparavant Glanfeüille, *Glanafolium*. L'Abbaye a pris depuis le nom de son Fondateur. Cette Abbaye est en regle; elle a reçû la réforme de la Congregation de S. Maur. Il y a douze Religieux. L'Abbé en retire quatre mille livres.

S. MAUR de Besse, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 146 habitans.

S. MAUR de Charoche. *Voyez* Charoche.

S. MAUR des Bois, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 312 habitans.

S. MAUR hors la Varenne, ou S. Maur des Fossez, Bourg, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans. L'on appelle plus communément ce lieu S. Maur des Fossez. Il étoit connu anciennement sous les noms de *Bagaudarum Castrum*, & de *Monasterium Fossatense*. Ce Bourg est situé à deux lieuës à l'orient de Paris, au bord de la Marne, sur laquelle il a un Pont de pierre. M. le Duc y a un beau Château, & un magnifique Parc. La Reine Catherine de Medicis avoit commencé ce Château. S. Babolin fonda en ce lieu vers l'an 643. une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, sous le nom de S. Pierre des Fossez, qu'elle conserva jusqu'en 868. que le corps de S. Maur, disciple de S. Benoît, y ayant été transferé, l'Abbaye en prit le nom de S. Maur des Fossez. Cette Abbaye a été sécularisée en Chapitre en 1535. & la Manse Abbatiale a été unie à la Manse Episcopale de Paris, sous le titre de Doyenné. Le Chapitre de S. Maur des Fossez est composé d'un Chantre qui a deux mille livres de revenu, de huit Chantres qui ont mille livres, & de quatre Vicaires perpetuels qui ont chacun cinq cens livres de revenu. Ce Chapitre est Curé Primitif du lieu, & toutes les Places sont à la nomination du Roy.

S. MAURFIL, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 295 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Prieuré de Benedictines, dans le Diocèse de Coutances, près de Varenguebec.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 770 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 318 habitans. L'on y garde par dévotion un Chasuble fort ancien du Bienheureux Thomas Helie, qui en avoit été Curé, avant que d'aller à Biville où il est mort Curé.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 300 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 265 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 102 habitans. Madame l'Abbesse de Saint Amand en est Dame.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans. M. Hesnaut en est Seigneur.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchastel, a 255 habitans. M. de Marcatel en est Seigneur.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 216 habitans. C'est païs de plaines; il y a quelques vignes. Les Fiefs de la Barre & Chevrey en dépendent.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 560 habitans. C'est dans une plaine extrêmement froide, & sujette aux gelées; la riviere de Moulges y passe. Il y a un Hameau nommé Champagne, & sept métairies.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 250 habitans.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèse de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 478 habitans

S. MAURICE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 640 habitans.

S. MAURICE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 470 habitans.

S. MAURICE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 380 habitans.

S. MAURICE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 760 habitans.

S. MAURICE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 259 habitans.

S. MAURICE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 164 habitans.

S. MAURICE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 408 habitans. Il y a un Prieuré.

S. MAURICE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de

Riom, Election de S. Flour, a 820 habitans.

S. MAURICE, aux Frontieres d'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 270 habitans. Cette Paroisse est située sur une hauteur; ses terres sont maigres, & ne produisent que du seigle, du bled noir, & de l'avoine. Il s'y fait un petit commerce de moutons & de brebis. Les habitans vont travailler dans les autres Provinces. M. le Duc d'Orleans est Seigneur de ce lieu.

S. MAURICE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 210 habitans.

S. MAURICE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 192 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 122 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 48 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 177 habitans.

S. MAURICE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 114 habitans.

S. MAURICE, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres du grand Chapitre, a 78 habitans.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1129 habitans.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 268 habitans. Les lieux de Lalex & d'Avert en dépendent.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 247 habitans.

S. MAURICE aux Baronies, dans le Dauphiné, Diocèse de Vaison, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 373 habitans.

S. MAURICE aux riches Hommes, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 705 habitans.

S. MAURICE d'Ardeche, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

S. MAURICE de Cazesvieilles, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 254 habitans.

S. MAURICE de Charmes, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 121 habitans.

S. MAURICE de Château, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 38 habitans.

S. MAURICE de Chenzette, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 112 habitans.

S. MAURICE de Gullon. *Voyez* Gullon.

S. MAURICE de Noües, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 820 habitans.

S. MAURICE de Tavernolles, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 262 habitans.

S. MAURICE d'Ibie, dans le bas Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 309 habitans.

S. MAURICE en Chalançon, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 275 habitans.

S. MAURICE en Val, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 490 habitans.

S. MAURICE en Valgodemard, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 134 habitans.

S. MAURICE & Chevrey, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 186 habitans.

S. MAURICE le Fessard, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 228 habitans.

S. MAURICE le Girard, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 645 habitans.

S. MAURICE le Viel, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 560 habitans.

S. MAURICE les Brousses, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 318 habitans.

S. MAURICE lez Châteauneuf, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de la Clayette, a 475 habitans. Cette Paroisse est séparée de Châteauneuf & de S. Martin-le-Duc, par la riviere de S. Sernin, au couchant de laquelle elle est située; cette riviere l'arrose aussi. La Paroisse de S. Maurice est composée de huit Hameaux, qui sont Serriere, Papillon, Bachut, les Sauvages, Moithon, Mondelin, Papet & Reparé.

S. MAURICE lez Couches, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 330 habitans.

S. MAURICE lez Langres, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 66 habitans.

S. MAURICE lez Montereau. C'est l'un des Fauxbourgs de la ville de Montereau; il y a 272 habitans. *Voyez* Montereau Faut-Yonne.

S. MAURICE lez Montreüillons, & Saint Jacques, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 600 habitans. Ce sont deux Paroisses jointes ensemble pour les Impositions; elles sont situées en païs de montagnes; ce sont des terres legeres à seigle, peu de foin, mauvais pacages, beaucoup de bois taillis que les habitans font flotter sur l'Yonne pour Paris. M. le Duc de Nevers en est Seigneur.

S. MAURICE

S. MAURICE lez S. Saulge, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 135 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine; ce sont de bonnes terres à froment, orge & avoine; les foins sont abondans, les pacages bons. Il y a des bois considerables de futaye; l'on y fait commerce de bestiaux. M. le Duc de Nevers en est Seigneur.

S. MAURICE près Vic, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 892 habitans.

S. MAURICE sur Dargoire, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 925 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale ressortissante à la Sénéchaussée de S. Estienne.

S. MAURICE sur Laveron, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 1140 habitans.

S. MAURICE sur Vingeanne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 340 habitans.

S. MAURICE Terlin, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 272 habitans.

S. MAURICE Tizaüaille, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 266 habitans.

S. MAURIÇON, haute-Justice de la Châtellenie de Lorris.

S. MAURIN, *Sanctus Maurinus*, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 710 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, située dans une petite & abondante Vallée, aux frontieres du Diocèse d'Agen, vers celui de Cahors, à quatre lieuës d'Agen. L'on ignore le tems de sa fondation, qui est avant l'an 1056. Elle a été soumise à l'Abbaye de Moissac. Les guerres des Albigeois, dans le douziéme siécle, lui ont donné beaucoup à souffrir, aussi-bien que celles des Anglois dans le milieu du quatorziéme siécle. Elle n'a pas moins souffert de la part des Calvinistes dans le seiziéme siécle: elle fut même presqu'entierement détruite. Les ruines ont été relevées par M. Pierre de Villamont, au commencement du dix-septiéme siécle. Elle a été réünie à la Congregation de S. Maur, l'an 1651. L'on y compte jusqu'en 1705. vingt-cinq Abbez. Elle vaut à son Abbé quatre mille livres.

S. MAURIS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 196 habitans.

S. MAURIS, ou S. Maurice, *Sancti Mauricii*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, située dans le Diocèse de S. Flour en Auvergne, à trois lieuës du Quercy, sur la petite riviere de Celle. Elle rapporte six mille livres à son Abbé.

S. MAURIX, de Gordans. *Voyez* Gordans.

MAX

S. MAXENT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Amiens & d'Abbeville, a 747 habitans. Cette Paroisse est située dans une belle plaine, à trois lieuë d'Abbeville, une lieuës & demi d'Oisement, & à deux lieuës de Gamache, dans le païs de Vimeux; elle est des Présidiaux d'Amiens, & d'Abbeville, des Greniers à sel d'Abbeville & de S. Valery, & des Coutumes d'Amiens & de Ponthieu. La taille y est personnelle. La Cure est de de mille deux cens livres. L'Ecolâtre & le Penitencier d'Amiens en sont Patrons. Ervelois est un annexe de cette Paroisse. L'on y recüeille du bled & d'autres bons grains. M. Nicolas de Grouches Marquis de Chepy, Brigadier des armées du Roi, en est Seigneur. Les habitans sont de bons Fermiers, qui élevent des chevaux & beaucoup de bestiaux; les autres s'occupent à faire des toiles de lin & de chanvre. Ils vendent ces toiles, ces bestiaux & ces chevaux à Abbeville, à Gamache, & aux environs. L'on y adresse les lettres par Abbeville.

S. MAXIMIN, *Oppidum Sancti Maximini*, Ville, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'un Bailliage & d'une Viguerie, a 840 habitans. Cette ville est située à la source du fleuve d'Argent, à six lieuës d'Aix. Elle a commencé par un Monastere dépendant de S. Victor de Marseille, de l'Ordre de S. Benoît; il s'est beaucoup accrû depuis la découverte des reliques que l'on a prétendu être de la Madeleine, sœur du Lazare. En 1279. Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, qui avoit fait chercher ces reliques, que l'on avoit enfouies en terre, du tems des Sarrazins, mit des Jacobins ou Dominicains à la place des Benedictins dans ce Monastere. La dévotion des Provenceaux à ces reliques, a fort peuplé la Ville, & mis en réputation la Sainte Baume, où ces mêmes Jacobins ont été aussi s'établir. Ces Religieux conservent dans leur Eglise une partie des reliques de Sainte Madeleine. Son Corps repose dans une Châsse magnifique, posée sur le grand Autel; la tête dans autre Reliquaire très précieux, que l'on void dans une Chapelle soûterraine. On y peut voir deux places où la chair s'est conservée sans alteration; l'une est au milieu du front & l'autre au bout du nez. L'on suppose que ce sont les endroits où J. C. la toucha après sa resurrection, en lui disant, *Noli me tangere*. La paume de la main s'étant portée naturellement sur le nez, & s'étendant sur le haut du front. On y montre encore un vase de cristal, dans lequel il y a de la terre teinte du sang de Notre Seigneur, que la Madeleine ramassa au pied de la Croix: & enfin un autre vase où sont renfermés les cheveux dont cette Sainte essuya les pieds du Seigneur au festin de Bethanie. Il y a une foire considerable quinze jours après les festes de Paques. Le territoire des environs est très-agréable & très-abondant; on y recueille une très-grande quantité de safran.

S. MAXIMIN, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 479 habitans.

S. MAXIMIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 400 habitans.

S. MAXIMIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 666 habitans.

S. MAXIMIN en Grignan, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 594 habitans.

S. MAXIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Ele-

ction d'Agen, a 185 habitans.

S. MAXIRE, Châtellenie, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 576 habitans.

MAY

S. MAY, *Castrum Sancti Marii*, Paroisse, dans la Vallée de Cornillon, en Provence, enclavée dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Sisteron.

S. MAYEUC, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 762 habitans.

S. MAYME, *Sanctus Maximus*, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 142 habitans.

S. MAYME, *Castrum Sancti Maximi*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier.

S. MAYME' de Pereyrol, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 595 habitans.

MEA

S. MEARD, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 770 habitans.

S. MEARD, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 481 habitans.

S. MEARD, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 136 habitans.

S. MEARD de Dronne, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 610 habitans.

S. MEARD d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 405 habitans.

MED

S. MEDARD, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1240 habitans.

S. MEDARD, Bourg, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 740 habitans.

S. MEDARD, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 625 habitans.

S. MEDARD, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. MEDARD, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 249 habitans.

S. MEDARD, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 695 habitans.

S. MEDARD, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 137 habitans.

S. MEDARD, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 468 habitans.

S. MEDARD, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 286 habitans.

S. MEDARD de la Pile. *Voyez* S. Mars, dans la Touraine, Diocèse de Tours. La Cure est à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

S. MEDARD de Soissons Abbaye. *Voyez* Soissons.

S. MEDARD en Barbezieux, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 196 habitans.

S. MEDARD en Blanquefort, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 550 habitans.

S. MEDARD en la Barde, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 196 habitans.

S. MEDARD Isle S. Georges, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 394 habitans.

S. MEDIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 34 habitans.

MEE

S. MEEN de Gaël, ou S. Jean de S. Meen, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 410 habitans. Ce lieu a pris son nom d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S Benoît, fondée en 565. Elle a eté cedée aux Prêtres de la Mission, pour y établir un Seminaire, en 1640.

MEL

S. MELAIGNE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 133 habitans. M. de Neubosc en est Seigneur.

S. MELAIN du Bon, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 210 habitans.

S. MELAINE, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 412 habitans.

S. MELANY, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 408 habitans.

S. MELOIR des Ondes, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 488 habitans.

S. MELOIR près Bourseul, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 60 habitans.

S. MELOIR sous Heudé, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Inten-

dance de Nantes, Recette de Dol, a 26 habitans.

M E M

S. MEMIE & S. Martin lez Châlons, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 710 habitans. Ce sont deux Paroisses qui ne sont qu'un Village qui sert de fauxbourg à la Ville. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. Elle est réformée, & vaut six mille livres à son Abbé.

S. MEMIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à sel de Vitteaux, a 87 habitans. Ce lieu est situé entre deux côteaux. Il n'y a qu'un ruisseau ; Le Prieuré de Saint Memin est dans cette Paroisse. Le Prieur est Collateur de la Cure. Le revenu du Prieuré est de trois cens livres ; l'Abbé de S. Seine en est Collateur. Godan, & la Métairie de Doudain en dépendent.

M E N

S. MENELE', Abbaye de l'Ordre de S. Benoit. *Voyez* Menat.

S. MENNEVIEUX, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 375 habitans.

S. MENOUX, *Sanctus Menulphus*, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 655 habitans. Ce Bourg est situé sur le ruisseau de la Rose, que l'on nomme aussi de S. Menoux. Il est du Presidial & du Grenier à sel de Moulins, & de la Coutume du Bourbonnois, à trois lieuës de Moulins, & à deux de Bourbon-l'Archambaud. Ses terres sont fortes, à froment, seigle & avoine de bon rapport. Les foins sont abondans & grassis, les pacages resserrez. Les habitans font un commerce assez considerable. Il y a quelques vignes de bon produit, quelques bois modernes, & quelques étangs. La taille est personnelle, & la Cure a pension. Il y a six foires ; le 3. Fevrier, le Mardi de la Pentecôte, le 11. Juin, le 13. Juillet, le 24. Août & le 30. Octobre. Il n'y a point de marché. Cette Paroisse a pris son nom de l'Abbaye, dont l'Abbesse est Dame du lieu. Cette Abbaye est de filles de l'Ordre de S. Benoit ; elle a été fondée vers l'an 1000. par les Seigneurs de Bourbon, de Montfaucon & de Carenton. L'on veut qu'elle ait d'abord été occupée par des Moines du même Ordre, avant les Religieuses. Elle a été réformée en 1507. & unie à la Congregation de Chesal-Benoit ; & depuis à celle de S. Maur. Il y a seize Dames de Chœur ; elles joüissent de douze à quinze mille livres de rente. La Paroisse, dans laquelle elle a été bâtie, se nommoit autrefois Mailly, *Malliacum*.

M E R

S. MERAS le Bouchet, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 166 habitans.

S. MERD de Cimel, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 250 habitans.

S. MERD de Cirouze, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 225 habitans.

S. MERMENIL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 335 habitans.

S. MERVE', dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 556 habitans.

S. MERVON, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 63 habitans.

S. MERY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 355 habitans.

M E S

S. MESLAIN de Roncheville, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 100 habitans. M. de Gravetost en est Seigneur.

S. MESME, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

S. MESME, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 312 habitans.

S. MESME, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 114 habitans.

S. MESME, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 274 habitans.

S. MESMES, dans la Normandie, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 428 habitans.

S. MESMIN, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1296 habitans.

S. MESMIN, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 268 habitans.

S. MESMIN de Micy, *Miciacum*, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 268 habitans. Ce lieu doit son origine à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, située sur le Loiret, à deux lieuës à l'occident d'Orleans. Les Feuillans non réformez possedent à present cette Abbaye, & joüissent de la Manse Monacale. La Manse Abbatiale est toujours en commande, & vaut douze mille livres. Elle a été fondée sous le regne de Clovis, par S. Maximin, que l'on appelle dans le païs S. Mesmin.

S. MESNIL, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 40 habitans.

M E U

S. MEURY, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 245 habitans.

M E X

S. MEXANT, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 592 habitans.

S. MEXME, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 650 habitans.

M E Y

S. MEYMY, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1070 habitans.

M E Z

S. MEZARD, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, à 550 habitans.

M I A

S. MIARD, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 485 habitans.

M I C

S. MICAUT, dans la Bourgogne. Cette Paroisse est composée de six hameaux, & de deux Métairies nommées la Bonne, & Ragy. Les hameaux, sont, S. Micaut, La Gnudrée, Dieu-te-Gard, Le Bardot, Torcheville, Les Boiries. C'est partie du Diocèse de Chalon, partie du Diocèse d'Autun & tout du Parlement & Intendance de Dijon, partie du Bailliage & Recette de Charolles, elle a 258 habitans; Et partie du Bailliage & Recette de Montcenis, elle a 38 habitans, Grenier à sel du Mont S. Vincent. Cette Paroisse est à une lieuë du Mont Saint Vincent. C'est païs de montagnes, & l'Abbesse de Lancharles est Collatrice de la Cure.

S. MICHEL, Baronie, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 560 habitans. Elle fait partie du Duché de Luines; sa Cure est à la collation de l'Abbé de Bourgüeil.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 512 habitans.

S. MICHEL. *Voyez* le Mont S. Michel, en Normandie.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 262 habitans.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 148 habitans. M. le Comte d'Evreux en est Seigneur.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, à 448 habitans.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 330 habitans.

S. MICHEL, dans le Boulonnois, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 208 habitans. M. Fourdrenier de S. Michel en est Seigneur. Ce lieu est de la Sénéchaussée de Boulogne.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 236 habitans.

S. MICHEL, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 320 habitans.

S. MICHEL, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 318 habitans.

S. MICHEL, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve a 218 habitans. C'est un Prieuré de l'Ordre de Gramont, de deux mille livres.

S. MICHEL, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 69 habitans.

S. MICHEL, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. MICHEL, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 46 habitans.

S. MICHEL, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 232 habitans.

S MICHEL, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 152 habitans.

S. MICHEL, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 137 habitans.

S. MICHEL, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres a 174 habitans.

S. MICHEL, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 228 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 153 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 121 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 180 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 255 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 426 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 315 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 442 habitans.

S. MICHEL, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 310 habitans.

S. MICHEL, dans la Provence, Diocèse d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 231 habitans.

S. MICHEL, *Castrum Sancti Michaëlis*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 268 habitans.

S. MICHEL, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 460 habitans.

S. MICHEL, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 568 habitans.

S. MICHEL, dans la basse Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch,

d'Auch, Païs de Cize, a 248 habitans.

S. MICHEL-Chalon, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 148 habitans.

S. MICHEL d'Allecourt, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendancede Roüen, Election de Lions, a 418 habitans, M. de Maitly en est Seigneur.

S. MICHEL d'Allesſecourt, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 55 habitans.

S. MICHEL de Boulogne, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 270 habitans.

S. MICHEL de Chabrilhanaux. *Voyez* Chabrilhanaux.

S. MICHEL de Chaliol, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 279 habitans.

S. MICHEL de Chavaigne. *Voyez* Chavaigne.

S. MICHEL de Chefchef, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 168 habitans.

S. MICHEL de Cranois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugontier, a 735 habitans.

S. MICHEL de Cuzan, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoit, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan; elle vaut douze mille livres à l'Abbé, & neuf mille livres aux Religieux. Cette Abbaye fut fondée vers le regne de Charles le Chauve, par quelques Prêtres du Diocèse d'Urgel, qui obtinrent de leur Evêque, nommé Willade, la permission de faire cet établissement dans celui d'Elne. Pierre Urceoli, ci-devant Doge de Venise, a fort illustré cette Abbaye, par la vie exemplaire qu'il y a menée; l'on y montre son Tombeau & ses Reliques. Cette Abbaye est située à un petit quart de lieuë de la ville de Prades, dans une gorge de montagnes, & dans le païs de Conflent. Elle est de l'ancienne Congregation de Vailladolid. Sa Jurisdiction s'étend sur douze Paroisses. Elle est à present possedée par l'Evêque de Perpignan, sur la nomination du Roi, en consequence de l'Indult de Clement IX.

S. MICHEL de Dezeol, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 410 habitans.

S. MICHEL de Double, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 612 habitans.

S. MICHEL de la Badie, dans le Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 155 habitans.

S. MICHEL de la Foreſt, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 500 habitans.

S. MICHEL de la Haye, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 190 habitans. C'est à l'Abbaye de Preaux.

S. MICHEL de l'Aiguille, *Abbatia Sancti Michaëlis de Segureto juxta Anicium*, ordinairement. *Sanctus Michaël de Acu*, ou *de Aculeo*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoit, au Diocèse & près de la ville du Puy en Velay; elle doit son commencement à Truan, Doyen de l'Eglise du Puy, vers l'an 962. Cette Abbaye a été nommée de l'Aiguille, du nom d'un Rocher très-escarpé & très-aigu près de la ville du Puy, sur lequel ce Truan fit bâtir l'Eglise, avec l'agrément & la permission de Gotiscald, alors Evêque du Puy, qui en fit la consecration. Il avoit aussi obtenu de la laisser en propre à celui qu'il voudroit, d'entre ses heritiers; mais il changea de dessein, & la laissa à la Communauté des Freres de Sainte Marie, c'est-à-dire, au Chapitre des Chanoines ses Confreres, à la charge par eux d'une rente perpetuelle de trois deniers par jour, pour faire prier Dieu pour lui, & pour le salut de l'ame de l'Evêque Gotiscald. Cette Eglise, par succession de tems, fut érigée en Abbaye, & son Abbé Titulaire avoit rang dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale après le Chef-cier, (*post Præpositum.*) Tous les revenus sont presentement unis à la Manse Capitulaire.

S. MICHEL de la Nuelle, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 183 habitans.

S. MICHEL de la Pierre, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 470 habitans. Il y a dans cette Paroisse une maison pour les Missionnaires Capucins; ils y ont aussi une petite Eglise.

S. MICHEL de Lanes, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 680 habitans.

S. MICHEL de Lotas, dans le Roussilon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 122 habitans.

S. MICHEL de Plelan, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Roüen, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo.

S. MICHEL de Sommaire, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 106 habitans.

S. MICHEL de Vaux, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 650 habitans.

S. MICHEL de Veſſe, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 205 habitans.

S. MICHEL de Villadeis, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. MICHEL des Loups, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 273 habitans.

S. MICHEL du Bois, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 615 habitans.

S. MICHEL du Bois, *Sanctus Michaël de Bosco*, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 246 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Abbé de Preüilly.

S. MICHEL en Beaumont, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 162 habitans.

S. MICHEL en Brenne, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteaux

roux, a 408 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans le petit Païs de Brènne, aux confins du Berry, ſur la Claiſe, auprès de Mezieres.

S. MICHEL en Greve, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 100 habitans.

S. MICHEL en Landiras, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 228 habitans.

S. MICHEL en l'Herm, *Sanctus Michaël in Eremo, alias Herinſis*, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, & Election de Fontenay, a 210 habitans. Ce lieu a pris le nom d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui y eſt ſituée, à cinq lieuës de la Rochelle, & à deux au midi de Luçon. Cette Abbaye a été fondée l'an 682. par Anſoald Evêque de Poitiers. Il eſt dit dans la Chronique de Maillezais, qu'elle fut renverſée dans les guerres de l'an 877. & qu'Ebulus ou Eblius Evêque de Limoges, le même qu'Eblon ou Ebulon dont il eſt parlé ſur S. Maixent, en fut le reſtaurateur. Il y eſt enterré. Son frere Guillaume ſurnommé Teſte-d'Eroupe Duc d'Aquitaine, & Comte de Poitiers, lui donna auſſi beaucoup de biens en fonds en 961. Enfin l'an 990. le Comte Guillaume III. ou IV. du nom, donna à Robert Abbé de S. Florent, le ſoin de rétablir la petite Egliſe de S. Michel en l'Herm. La Dédicace de cette Egliſe fut faite l'an 1047. & on la célebre tous les ans le 30. Août. L'Abbé prenoit auſſi le titre de Baron du Bourg de S. Michel; mais aujourd'hui les revenus ſont unis au College de Mazarin à Paris, en vertu d'une Bulle du Pape Clement X. donnée à Rome à Sainte Marie Majeure, au mois d'Août de l'an 1671. On y compte juſqu'en 1669. trente-quatre Abbez. M. Nicolas Colbert, Evêque de Luçon, y a introduit depuis des Benedictins de la Congregation de S. Maur, qui ont rétabli la Maiſon & l'Egliſe.

S. MICHEL en l'Hermitage, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 892 habitans.

S. MICHEL en Thieraſche, *Sanctus Michaël in Tiraſcia*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 310 habitans. Ce lieu a pris le nom de l'Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui y a été fondée en 944. par Guilbert Comte de Thieraſche, pour y dépoſer le Corps de S. Adalgis; d'autres la diſent fondée en 1269. elle eſt ſituée ſur la riviere d'Oiſe, à trois lieuës de la Chapelle, & à deux d'Aubenton. L'Abbé joüit de trois mille livres.

S. MICHEL & partie d'Aubiac, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 836 habitans.

S. MICHEL la Riviere, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1358 habitans.

S. MICHEL Lauriere, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 668 habitans.

S. MICHEL le Cloud, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 980 habitans.

S. MICHEL le Rance, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 295 habitans.

S. MICHEL Paladru, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 340 habitans.

S. MICHEL près Guingamp, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans.

S. MICHEL ſous Condrieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 408 habitans.

S. MICHEL ſur Loire, Baronie, unie au Duché de Luines.

S. MICHEL ſur Orge, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 418 habitans.

MIT

S. MITRE, *Caſtrum Sancti Mitrii*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans. Il y a un étang conſiderable auprès de ce lieu.

MOA

S. MOARD, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Loire; c'eſt une Baronie qui a été poſſedée pendant trois cens cinquante ans par une famille de même nom. Elle appartenoit à M. d'Effiat. Ce Bourg eſt compoſé de quatorze cens ames. Il y a un petit Seminaire fondé par un Prêtre du Diocèſe.

MOL

S. MOLPH, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 257 habitans.

MON

S. MONT, Ville, dans l'Armagnac. *Voyez* Saramon.

S. MONTAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 940 habitans.

MOR

S. MORE', dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 245 habitans.

S. MOREL & Corbon, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 349 habitans. Ce ſont de bonnes terres à froment, ſeigle & prez. Meſſieurs de Villiers, de Beteniville, & de Sonval en ſont Seigneurs.

MUA

S. MUART, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 790 habitans.

MUR

S. MURIS, joint à Montchenu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 560 habitans.

S. MURIS Monteymond, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 890 habitans.

S. MURIS près Montbonoud, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

MYO

S. MYON, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 428 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la petite ville d'Artonne, ſur une éminence, au bas de laquelle il y a deux fontaines d'eaux minerales, froides, aigrettes & vineuſes. Les Medecins conſeillent de prendre ces eaux pour rafraîchir, & pour déſopiler. Ses ſources ſont ſituées au bord de la petite riviere de Morges.

NAB

S. NABORD, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 440 habitans.

S. NABOR, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres du grand Chapitre, a 92 habitans.

NAU

S. NAUFARY, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Montauban, a 453 habitans.

NAZ

S. NAZAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1129 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 600 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 455 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 92 habitans.

S. NAZAIRE, Port de Mer, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 956 habitans. Ce Port de Mer eſt ſitué à l'embouchure de la Loire, à une demi lieuë de Saint Nazaire; & dans l'étenduë de la Paroiſſe il y a un Village, nommé la Ville Saint Martin, auprès duquel il y a un champ où l'on trouve quantité de pierres d'aimant; celles qui ſont répanduës ſur la terre en très-grande quantité n'ont pas beaucoup de qualité; mais l'on en trouve de très-précieuſes, quand on fouille dans la terre: cela eſt cauſe que les compas de mer des Vaiſſeaux varient beaucoup, lorſqu'ils ſont à la hauteur de ce lieu.

S. NAZAIRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 418 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 92 habitans. Ce lieu donne le nom à un Etang voiſin, qui ſe décharge dans la Mer. Entre cet Etang & le Bourg du Canet, il y a pluſieurs marais ſalans, où l'on fait le ſel, comme dans le Païs d'Aunis, quoique la qualité n'en ſoit pas pareille, à cauſe de l'ardeur plus violente du Soleil.

S. NAZAIRE, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 310 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 229 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, a 562 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 720 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 418 habitans.

S. NAZAIRE de Gardiere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 92 habitans.

S. NAZAIRE de Luderez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 575 habitans.

S. NAZAIRE & Fontaugier, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 174 habitans.

S. NAZAIRE & Rochefourchat, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 411 habitans.

S. NAZARIN de Corcoul, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 678 habitans.

S. NAZERE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 114 habitans.

NEC

S. NECTAIRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 960 habitans. L'on croit que l'Illuſtre Maiſon de Senneterre ou S. Nectaire a pris le nom de ce lieu, *Voyez* Senneterre.

NEX

S. NEXANS, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 592 habitans.

NIC

S. NICOLAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 369 habitans.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 180 habitans. M. de S. Julien en eſt Seigneur.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election

de Montivilliers, a 535 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en eſt Seigneur.

S. NICOLAS, dans la Normandie; Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1375 habitans.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 418 habitans.

S. NICOLAS, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 232 habitans.

S. NICOLAS, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 1200 habitans.

S. NICOLAS, Bourg, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1015 habitans.

S. NICOLAS, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, uni à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Compiegne.

S. NICOLAS, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 350 habitans.

S. NICOLAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 246 habitans.

S. NICOLAS aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 348 habitans. Ce lieu a pris ſon nom de l'Abbaye ſuivante.

S. NICOLAS aux Bois, *Sanctus Nicolaus de Salsu* ou *in Boſco*, Abbaye de l'Ordre de Cluny, Congregation de S. Maur, ſituée dans les Bois de Couci. Elle eſt au milieu des Bois. Dans ſon voiſinage eſt une celebre Verrerie à deux lieuës de Crepy en Laonois. La manſe Abbatiale vaut douze à treize mille livres de rente.

S. NICOLAS d'Aliermont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1044 habitans. M. l'Archevêque de Roüen en eſt Seigneur.

S. NICOLAS d'Arrouaiſe, *Voyez* Arrouaiſe.

S. NICOLAS Dartés, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 183 habitans.

S. NICOLAS de Chantelle-le-Château, Ville, dans le Bourbonnois. *Voyez* Chantelle-le-Château. L'on peut ajoûter ici que cette petite Ville a 720 habitans; que c'eſt une Châtellenie Royale du Préſidial de Moulins, & qu'elle eſt du Grenier à ſel de Gannat. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Bouble, à deux lieuës de S. Pourçain; la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à penſion; les Jeſuites de Moulins y nomment, à cauſe de leur Prieuré de Chantelle; ſes annexes ſont Tizat, Charbouillat, & Chatenay; l'on y recüeille du bled; du ſeigle & du vin; il y a un Prieuré uni au College des Jeſuites de Moulins: un Couvent d'Auguſtins qui ont deux mille livres, un petit Hôpital. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu. Les habitans s'occupent à la culture des terres. Il y a ſix foires; il y avoit autrefois un marché. C'eſt un grand concours de devotion le Jeudi d'avant la Pentecôte. Les lettres s'adreſſent par S. Pourçain en Auvergne.

S. NICOLAS de Joſſelin. *Voyez* Joſſelin.

S. NICOLAS de la Chaume. *Voyez* Chaume.

S. NICOLAS de la Haye. *Voyez* la Haye.

S. NICOLAS de la Prée ſous Arcy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 310 habitans. Il y a une Egliſe Collegiale fondée en 1272. par Hugues d'Arcy, Evêque d'Autun.

S. NICOLAS de la Taille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 675 habitans. M. de Beuvron en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de M dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 301 habitans.

S. NICOLAS de Malaunay, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 247 habitans. M. Puchot des Alleurs en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de Pierrepont, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a deux Cures dont l'une eſt à la nomination du Seigneur. Il y a un petit marais traverſé par une chauſſée. M. le Marquis de Pierrepont eſt Seigneur de cette Paroiſſe. *Voyez* Pierrepont.

S. NICOLAS de Regny, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 668 habitans.

S. NICOLAS de Sommaire, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 236 habitans.

S. NICOLAS de Veulles, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 378 habitans. M. de Bloſſeville en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de Voiron, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 369 habitans.

S. NICOLAS des Biefs, *Sanctus Nicolaus de Bievio*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 360 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de la Paliſſe & de Roanne, & à cinq de Cuſſet. Les deux petits Ruiſſeaux de Caindre & Barbenant y prennent leurs ſources. Elle eſt du Préſidial de Moulins, de la Coutume de Bourbonnois, & du Grenier à ſel de Vichy. La Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à penſion, & à la collation de Madame de Merciny. Son territoire eſt en bois, Brouſſailles, rochers & bruyeres. L'on y recüeille peu de bled, peu d'avoine, quelques prez, qui ne ſe fauchent qu'au mois d'Août; il y a de la neige cinq mois l'année. M. Brunet d'Evry en eſt Seigneur, à cauſe de ſes Terres de Montmorillon, S. Clement & des Bouchaines. Les habitans travaillent au bois & font des ſabots. Il y a une Verrerie; la conſommation de ſes denrées ſe fait à Roanne, la Paliſſe & Cuſſet. Les lettres s'adreſſent à Roanne ou à la Paliſſe.

S. NICOLAS des Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 237 habitans.

S. NICOLAS des Lettiés, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 276 habitans.

S. NICOLAS des Prez, *Sancti Nicolai de Pratis Abbatia*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe de Laon, près Ribemont, & à quatre lieuës de Crecy-ſur-Serre: Elle a été fondée par Anſelme, Comte de Ribemont l'an 1083. L'Abbé joüit

joüit de trois mille livres de rente. *Voyez* Ribemont.

S. NICOLAS du Bosc, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 490 habitans.

S. NICOLAS du Bosselin, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 50 habitans. M. de Bois-le-Vicomte en est Seigneur.

S. NICOLAS du Pont-Saint-Pierre, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 287 habitans. M. le Marquis du Pont-Saint-Pierre en est Seigneur.

S. NICOLAS du Verbois, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 81 habitans. M. le Marquis de Cailus & Madame Cotton en sont Conseigneurs.

S. NICOLAS le Moteux, dans la Touraine, vers Château-Regnault.

S. NICOLAS lez Angers, *Sancti Nicolai Andegavensis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle est située dans les Fauxbourgs d'Angers. Sa fondation est de l'an 1020. L'Abbé joüit de quinze mille livres.

S. NICOLAS lez Argenton, Diocèse de Bourges, Prieuré.

S. NICOLAS lez Citeaux, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Nuits, a 164 habitans.

S. NICOLAS lez Ville-Neuve-le-Roy, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 620 habitans.

NIZ

S. NIZIER, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 175 habitans.

S. NIZIER, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 674 habitans.

S. NIZIER, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 640 habitans.

S. NIZIER, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 232 habitans.

S. NIZIER d'Azergue, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 680 habitans.

S. NIZIER d'Heuriage, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. NIZIER le Bouchoux, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 330 habitans.

S. NIZIER le Desert, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 48 habitans.

S. NIZIER sous Charmoy, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 240 habitans.

NOL

S. NOLF, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 273 habitans.

NOM

S. NOM de Levy, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris. C'est un fief qui appartient à M. le Duc d'Usez.

S. NOM la Breteche, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance, & Election de Paris. C'est un Fief qui appartient à M. de Pommereu, Conseiller d'Etat.

OIN

S. OING, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 320 habitans. Cette Paroisse est située à quatre lieuës de Nevers sur la Loire. Il y a un tiers de ses terres en froment, & les deux autres en seigle; les pacages sont mediocres. Il y a beaucoup de bois taillis, & quelques vignes; c'est un dépôt de plusieurs Marchands de bois. M. le Comte de Druy en est Seigneur.

OLA

S. OLAS & Bons, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 595 habitans.

OLL

S. OLLE & Raillencourt, dans la Flandre Françoise, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cambray, a 106 habitans. Le Seigneur de S. Olle est un des membres du corps de la Noblesse des Etats du Cambresis.

OME

S. OMER, *Audomaropolis*, Ville, dans l'Artois, Siége d'un Evêché Suffragant de Cambray, Conseil Provincial d'Artois, Siége d'un Bailliage, a 8460 habitans. Il y a une Maîtrise des Eaux & Forêts. Cette Ville est située sur la petite riviere d'Aa à huit lieuës de Boulogne, & à trois des ruïnes de Theroüanne. Elle doit son origine à une des plus celebres Abbayes de France de l'Ordre de S. Benoît, dédiée à S. Bertin son Fondateur: l'endroit où ce Saint la bâtit en 626. se nommoit Sithieu; cette Ville a pris depuis le nom de S. Omer, Evêque de Theroüanne, qui avoit aidé à la fondation de cette Abbaye, & qui a été enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de la même Ville. Après la destruction de Theroüanne, le Pape Paul IV. érigea S. Omer en Evêché en 1553. & lui attribua une partie du Diocèse de cette Ville infortunée, composée de cent dix Paroisses, du nombre desquelles sont Bourbourg & sa Châtellenie, & trente-deux Paroisses de la Châtellenie de Cassel. Cette Ville a été entourée de murs en 880. & fort aggrandie en 900. par Baudoüin le Chauve, Comte de Flandre. Elle s'est toujours accrüe, & elle est à present la seconde Ville de l'Artois, & l'une des plus fortes des Païs-Bas. Elle fut prise en 1677. par l'Armée de France, commandée par le Duc d'Orleans, Frere de Louis XIV. Ce Prince battit quelques jours auparavant l'Armée des Alliés, commandée pat le Prince d'Orange prés de Cassel. S. Omer est un Gouvernement de Place de la Lieutenance Generale d'Artois & du Gouvernement

Militaire de Picardie. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de vingt-ſix Chanoines, ſix Dignités, vingt-quatre Chapelains, & le bas-Chœur. Les Canonicats ſont de neuf cens livres de rente; il y en a neuf affectés aux Graduez; les autres ſont à la collation de l'Evêque. Cette Ville a ſix Paroiſſes, un College de Jeſuites Anglois, & un de Jeſuites Walons; un Hôpital general, pluſieurs Couvents de l'un & l'autre ſexe, entre leſquels un de Chartreux, qui ne joüit que de cinq mille livres de rente. L'Abbaye de S. Bertin, qui a donné naiſſance à la Ville, a reçû la Réforme de Cluny en 1101. Il y a ordinairement cinquante Religieux qui éliſent leur Abbé, qui doit être regulier. Cette Abbaye joüit de dix mille livres de rente.

S. OMER, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 454 habitans.

S. OMER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 372 habitans.

S. OMER Capelle, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Baillage & Recette de S. Omer, a 286 habitans.

O N E

S. ONEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans.

O R A

S. ORADOUR ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 348 habitans.

S. ORADOUR, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 318 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans la haute-Marche, à cinq lieuës de Feilletin, & à trois lieuës de Croc; elle ſuit la Coutume de la Marche, la taille y eſt mixte, elle n'eſt d'aucun Grenier à ſel. La Cure eſt de trois cens livres. M. l'Evêque de Limoges en eſt Collateur; l'on n'y recüeille que du bled & de l'avoine; il y a quelques étangs qui appartiennent à divers Seigneurs. C'eſt un ſimple Fief qui appartient à M. de Châteauver; il n'y a aucun commerce. Les lettres s'adreſſent à Feilletin.

O R E

S. ORENS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 685 habitans.

S. ORENS, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 230 habitans.

S. ORENS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 418 habitans.

O R S

S. ORSE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1040 habitans.

O S T

S. OST, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſſarac, a 260 habitans.

S. OST, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election des quatre Vallées, a 268 habitans.

O S V

S. OSVIN, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 479 habitans.

O U A

S. OUANNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 408 habitans. Cette terre jointe à Torigné, eſt fort conſiderable, & raporte trois mille livres. Elle appartenoit ci-devant à la Maréchale de Navailles.

O U C

S. OUCHARD, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 250 habitans.

O U D

S. OUDRAS, dans le Dauphipé, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 297 habitans.

O U E

S. OUEN, Châtellenie, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1320 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier. Il y a auprès une Chapelle dédiée à S. Roch, qui eſt en grande veneration dans le Païs.

S. OUEN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 860 habitans.

S. OUEN, *Fanum Sancti Audoeni*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 600 habitans Ce Bourg eſt ſitué au bord de la riviere de Seine; il y a pluſieurs belles maiſons, dont la plus conſiderable eſt celle de M. le Duc de Trêmes. Ce lieu eſt fort frequenté des Pariſiens, pour la dévotion qu'ils ont au Patron du lieu.

S. OUEN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 585 habitans.

S. OUEN, *alias* Sainte Radegonde, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 314 habitans.

S. OUEN, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 334 habitans.

S. OUEN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 263 habitans.

S. OUEN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 340 habitans.

S. OUEN, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de

Melun, a 285 habitans.

S. OUEN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 280 habitans.

S. OUEN, Prieuré de quinze cens livres, près de Tournan, en Brie.

S. OUEN, dans la Brie, Diocèſe de Coulomiers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 230 habitans.

S. OUEN au Boſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Candebec, a 78 habitans.

S. OUEN Dattes, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 520 habitans.

S. OUEN de Baudre, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur en porte le nom, & l'Abbé de S. Lo nomme à la Cure.

S. OUEN de la Beſace, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 132 habitans.

S. OUEN de la Cour, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 218 habitans.

S. OUEN de la Royerie, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 480 habitans.

S. OUEN de Seez, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 445 habitans.

S. OUEN de Thuilhebert, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 225 habitans. C'eſt à Madame de la Heutte.

S. OUEN de Touberville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 450 habitans. M. le Boulanger en eſt Seigneur.

S. OUEN des Alleus, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 257 habitans.

S. OUEN Deſcelant, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 400 habitans.

S. OUEN des Champs, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 315 habitans. M. de la Meſſangere en eſt Seigneur.

S. OUEN des Gaſts, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 140 habitans.

S. OUEN des Oyes, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 390 habitans.

S. OUEN du Bois, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La Cure de cette Paroiſſe eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. OUEN du Pontcheüil, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 45 habitans. M. de Montpaignaut en eſt Seigneur.

S. OUEN en Blin, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 700 habitans.

S. OUEN en Breüil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 355 habitans. M. de Varneville en eſt Seigneur.

S. OUEN en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 880 habitans.

S. OUEN le Briſou, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 607 habitans.

S. OUEN le Hoult, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 196 habitans.

S. OUEN le Mauger, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 288 habitans. M. de Bremare en eſt Seigneur.

S. OUEN le Peint, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 204 habitans. M. l'Abbé de Val-Richer en eſt Seigneur. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye du Val-Richer, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1146. par Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux & Simon de Boisville, dans un lieu nommé Salabre, & depuis transferé dans cet endroit à trois lieuës de Liſieux. Quoiqu'elle ſoit enclavée dans le Diocèſe de Liſieux, elle eſt ſoumiſe à l'Evêque de Bayeux.

S. OUEN prend en Bourſe, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 230 habitans. M. d'Aupegard en eſt Seigneur.

S. OUEN près Montbelet, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 418 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. OUEN ſous Bailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, a 255 habitans. M. de Bellegarde en eſt Seigneur.

S. OUEN ſous Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 180 habitans.

S. OUEN ſous Bellencombre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. le Comte de Clair en eſt Seigneur.

S. OUEN ſur Brachy, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. de Grainville en eſt Seigneur.

S. OUEN ſur Mer, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 210 habitans.

S. OUEN Tardonne, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 730 habitans.

S. OUENS de la Berle, Abbaye dans le Diocèſe de Tarbes, de l'Ordre de S. Benoît; elle eſt de trois mille livres de revenu.

OUL

S. OULF, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 138 habitans.

S. OULHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance

de Montpellier, Recette d'Uſez, a 82 habitans.

OUR

S. OURS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1274 habitans.

S. OURS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 549 habitans.

OUS

S. OUST, ou S. Aouſt, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 545 habitans. Ce lieu eſt ſitué à douze lieuës de Bourges, & à quatre d'Iſſoudun; il faiſoit autrefois partie de la Baronie de Châteauroux; il eſt ſorti de la Maiſon de Chauvigny, pour entrer dans celle de la Trimouille, d'où elle a paſſé dans pluſieurs Maiſons, juſqu'à celle de Fradet qui l'acquit en 1613.

S. OUSTRILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 450 habitans.

S. OUSTRILLE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 178 habitans.

S. OUSTRILLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 138 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui appartient à l'Hôtel-Dieu d'Iſſoudun.

OYA

S. OYAN de Joux, Abbaye, dite de S. Claude, fondée en 420. à preſent & depuis pluſieurs ſiécle, de l'Ordre de S. Benoit. Les Religieux y font une preuve exacte de nobleſſe. L'Abbé les nomme & les reçoit, comme il eſt lui-même nommé par le Roi, en conſequence d'un Indult. *Voyez* S. Claude Abbaye, dans la Franche-Comté.

PAE

S. PAER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 779 habitans.

PAI

S. PAIR, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 518 habitans.

S. PAIR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Giſors, a 115 habitans. M. des Fourneaux en eſt Seigneur.

S. PAIR, Saint Paix, ou S. Poix, Bourg, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Mortain, a 480 habitans. Ce lieu appartient à la Maiſon d'Auray.

S. PAIR, cinquiéme Doyenné, du premier Archidiaconé de Coutances, contenant 22 Paroiſſes, appellées aux Synodes, dans l'ordre qui ſuit: S. Pair, Grandville (petite Ville maritime) Archal, S. Martin, Chantelou, Hudimeſnil, Conteville, Breville, Longueville, Anctoville, Donville, Jelon, S. Plancher, S. Aubin des Prieurez, S. Urcin, S. Liger, S. Jean des Champs, la Beſſiere, S. Sauveur la Pomerée Soligny, Ocquigny, Meſnildrey.

S. PAIR, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1020 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui borde la petite ville maritime nommée Grandville. Il y a dans le Cimetiere une grande Chapelle ſéparée de l'Egliſe, où ſont les corps de S. Gand Evêque d'Evreux, & de S. Senbilion. Il y va bien du peuple en pelerinage, & c'eſt une dévotion de tout le païs. C'eſt une Baronie qui a une petite Juriſdiction qui en dépend, & qui eſt à Grandville. Il y a un Juge qui y va tous les Samedis, pour vuider les affaires des Paroiſſes qui en dépendent. C'eſt auſſi une Sergenterie de l'Election de Coutances.

S. PAIX du Mont, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 180 habitans. M. de Luxembourg en eſt Seigneur.

S. PAIX près Caën, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 174 habitans.

S. PAIX près Trouard, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 134 habitans.

PAL

S. PAL en Chalançon, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1440 habitans.

S. PALAIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 165 habitans.

S. PALAIS, *Oppidum Sancti Pelagii*, Ville; dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement & Intendance de Pau, Chef-lieu d'une Recette, a 1353 habitans. Cette ville eſt ſituée dans le petit païs de l'Amix, ſur la Bidouſe, à ſix lieuës de Saint Jean Pied-de-Port. Elle diſpute avec S. Jean Pied-de-Port la qualité de Capitale de la Navarre Françoiſe; parce que c'eſt dans cette Ville qu'Henri d'Albret Roi de Navarre, établit ſa Chancellerie, après la perte de Pampelune. Elle eſt ſiége d'une Sénéchauſſée.

S. PALAIS dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 880 habitans.

S. PALAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 325 habitans.

S. PALAIS de Negrignac, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 396 habitans.

S. PALAIS de Phiolains, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 684 habitans.

S. PALAIS Duné, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 550 habitans.

S. PALAIS, en Septaine, Bourg, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Grenier à ſel & Election de Bourges, a 405 habitans. Cette Paroiſſe a une Coutume particuliere dépendante de

de celle de Berry. Sa Châtellenie releve de la Baronie de Châteauroux en Berry. Elle eſt ſituée à quatre lieuës de Bourges, dans un païs propre à nourrir du beſtial, & à la culture des arbres. Il en dépend une Forêt très-conſidérable qui porte le même nom. S. Palais appartenoit de toute ancienneté à la Maiſon de S. Palais, par indivis avec l'Archevêque de Bourges, auquel elle a été cedée en totalité par Jean Trouſſeau Sieur de S. Palais, en échange de la Terre de Sainte Radegonde. Les habitans de ce Bourg ont été affranchis en 1279. Son égliſe eſt très-belle; la Cure eſt à portion congruë, payée par l'Archevêque de Bourges qui en eſt Collateur. Il y a un Prieuré appartenant aux Benedictins de Marmoutier près Tours. Les habitans s'occupent à faire de la chaux, de la tuile, de la brique & des carreaux. M. Roland Hebert Archevêque de Bourges, mort en 1632. en odeur de ſainteté, a voulu être enterré ſous le Portail de ſon Egliſe. La dévotion que les peuples ont pour lui, y attire un grand concours de Pelerins. Les lettres s'adreſſent par Bourges.

S. PALAIS l'Abattu, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 407 habitans.

S. PALAIS lez Saintes, fauxbourg de la ville de Saintes, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1898 habitans. Il y a une Abbaye Royale de Filles, de l'Ordre de Sainte Claire.

S. PALAIS près Royan, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1160 habitans.

S. PALAYE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Recette & Grenier à ſel d'Auxerre, a 265 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere d'Yonne; il y a plus de terres labourables que de vignes.

P A N

S. PANCRACE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1291 habitans.

S. PANCRACE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. PANDELON, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 312 habitans.

S. PANTALEON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1455 habitans.

S. PANTALEON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 200 habitans.

S. PANTALEON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun à un demi quart de lieuë d'Autun. La ſituation en eſt belle. C'eſt un païs de plaine; il y a 196 habitans. L'Abbé de S. Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, dont le Roi eſt Collateur.

S. PANTALEON, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 418 habitans.

S. PANTALY, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. PANTALY d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 493 habitans.

P A P

S. PAPOUL, *Papulopolis*, Ville, Evêché, dans le haut-Languedoc, Parlement & Intendance de Toulouſe, Chef-lieu d'une Recette, a 1638 habitans. Cette ville doit ſon origine à une Abbaye de Benedictins, fondée par Charlemagne, & célébre ſous Louis le Débonnaire. Cette Abbaye a été érigée en Evêché, démembré de celui de Toulouſe, par le Pape Jean XXII. en 1317. Les Benedictins en ont toujours formé le Chapitre, & n'ont été ſécularisés que ſous le dernier regne. Ce Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, dont il y en a ſix qui ont des dignités. La ville eſt peu conſiderable; ſon Diocèſe comprend cinquante Paroiſſes. Le païs eſt mêlé de plaines & de montagnes; il eſt fort abandant en bled & en millet, particulierement du côté de Caſtelnaudary. Toutes les autres denrées y viennent auſſi fort bien; de ſorte que la terre rapporte beaucoup plus que les habitans n'en peuvent conſommer. Les autres villes du Diocèſe ſont, Caſteinaudary, Villepinte, Avignonet & la Beſſede.

P A R

S. PARDOUX, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1495 habitans.

S. PARDOUX, *Sanctus Pardulphus*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1220 habitans.

S. PARDOUX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 552 habitans.

S. PARDOUX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 500 habitans.

S. PARDOUX, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 250 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Dominique.

S. PARDOUX de Gimel, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 375 habitans.

S. PARDOUX de la Villate, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 192 habitans. Il y a une fontaine minerale dont l'eau eſt aigrette & vineuſe.

S. PARDOUX en Luberzat, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 650 habitans.

S. PARDOUX en Rançon, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux,

Intendance & Election de Limoges, a 372 habitans.

S. PARDOUX la Crozille, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

S. PARDOUX la Marche, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 600 habitans. Ce sont deux Paroisses jointes ensemble pour les impositions; elles sont redimées des Droits d'Aides & de Gabelles. Ces deux Paroisses sont à deux lieuës de Montluçon & contiguës à la Forêt de Simpaix, qui appartient au Roi. Les terres ne produisent que du seigle; il y a peu de pacages. M. le Duc en est Seigneur.

S. PARDOUX le Neuf, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 225 habitans. Cette Paroisse est située partie sur des hauteurs, & partie en plaine près la Ville d'Aubusson. Les terres sont bien cultivées & produisent du seigle, du bled noir, de l'avoine & des raves; les pacages & les foins sont suffisans pour la nourriture des bestiaux, dont les habitans font commerce: ils sont industrieux & commodes. M. le Duc de la Feüillade en est Seigneur.

S. PARDOUX le Neuf, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 168 habitans.

S. PARDOUX le Pauvre, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 108 habitans. Cette Paroisse est située dans un fond, le terroir est mauvais & ne produit que du seigle, de l'avoine & du bled noir: les habitans ne font point de commerce. Messieurs de la Ville-du-Bois & de la Roche-Aimon en sont Seigneurs.

S. PARDOUX le Pauvre, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 102 habitans.

S. PARDOUX le Vieux, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 266 habitans.

S. PARDOUX les Cords, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 818 habitans.

S. PARDOUX lez S. Chamant, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 60 habitans.

S. PARDOUX près Croc, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 375 habitans. Cette Paroisse est située dans un vallon; les terres sont bonnes pour le seigle, l'avoine & le bled noir. Les habitans font commerce de moutons & de brebis. M. de Ligondeix de Château-Bodeau en est Seigneur.

S. PARGOIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1028 habitans.

S. PARIS en Viry, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 230 habitans. Cette Paroisse est à six lieuës de Moulins, entre la Loire & l'Allier, en plaine & quelques monticules. Ses terres sont fortes, partie à froment, partie à seigle d'assez bon rapport; les foins peu abondans; les pacages étendus en buissons & bruyeres, le tout assez grassif. Les habitans font un profit raisonnable des bestiaux; il y a quelques bois modernes & étangs dépendans de Montempuy; peu de vignes, point de menus fruits. M. de Montempuy de Chevigny en est Seigneur.

S. PARISE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 195 habitans

S. PARISE en Viry, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 40 habitans. Cette petite Paroisse est située à deux lieuës de Décise; elle est du Bailliage de Nevers, du Grenier à sel de Décise & de la Coutume de Nivernois. La taille est personnelle; la Cure est à pension; elle est à la nomination de l'Abbesse de S. Andoche d'Autun; le Païs est couvert; les terres sont mauvaises, ne produisent que du seigle, il y a du pacage. M. Alexandre en est Seigneur. C'est une haute, moyenne & basse Justice. Les Lettres s'adressent à Décise.

S. PARISE le Châtel, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 680 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale un peu âpre.

S. PARRE aux Terres, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 340 habitans. Le hameau de Baire en dépend.

S. PARRE les Vaudes, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 164 habitans.

S. PARTEN, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 152 habitans.

PAS

S. PASTOUR, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 672 habitans.

PAT

S. PATER, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1540 habitans. Le Chapitre de Saint Martin de Tours en est Seigneur en partie avec la Maison de Beuil. L'on voit le Château de la Roche dans l'étenduë de cette Paroisse.

S. PATER, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 760 habitans.

S. PATERNE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de M. l'Archevêque de Tours.

S. PATERNE les Champs, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 418 habitans.

S. PATHUS, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 258 habitans.

S. PATRICE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 815 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Abbé de Noyers.

S. PATRICE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 535 habitans.

S. PATRIX, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 223 habitans.

S. PATRIX de Clair, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Cette Terre eſt du troiſiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. Il a un Château aſſez beau, & pluſieurs Gentilhommes.

PAU

S. PAU, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 156 habitans.

S. PAU, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 68 habitans.

S. PAVACE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 185 habitans.

S. PAVIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 169 habitans.

S. PAVIN des Champs, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 503 habitans.

S. PAUL, *Sanctus Paulus*, Ville, Juſtice Royale non Reſſortiſſante, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Viguerie & d'une Recette, a 640 habitans. Solery croit que c'eſt l'ancienne *Oppidum Deceatum*, dont parle Pomponius Mela. Cette Ville eſt à une lieuë de Vence & à trois lieuës d'Antibes, ſur les frontieres de la Provence auprès du Comté de Nice. Elle eſt fortifiée & a un Gouverneur, mais point d'Etat Major.

S. PAUL, *Caſtrum Sancti Pauli*, ou S. Pol, Ville, Comté, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Conſeil d'Artois, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Chef-lieu d'un Comté, d'un Bailliage & d'une Recette, a 286 habitans. Cette Ville a fait autrefois partie du Boulonnois; elle eſt aujourd'hui enclavée dans l'Artois & en fait partie: ſon Bailliage eſt d'une grande étenduë, comprenant cent vingt-huit Communautés; elle a eu des Seigneurs particuliers dès le dixiéme ſiécle; depuis elle a paſſé à la Maiſon de Châtillon, puis à celle de Luxembourg, dont étoit Louis de Luxembourg, Comte de S. Pol, à qui Louis XI. a fait trancher la tête en 1475. Depuis ce Comté a paſſé dans les Maiſons de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Longueville. La Maiſon de Melun-Eſpinoy l'a acquiſe. La Souveraineté en a été cedée à la France par la Paix des Pyrenées l'an 1659. Le Bailliage de Pas & la Prévôté Royale de Beauqueſne, font de ce Comté.

S. PAUL, ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alais, a 812 habitans. Cette Ville peut être conſiderée comme la Capitale du Pays de Fenoüilledes.

S. PAUL, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1275 habitans.

S. PAUL, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1072 habitans

S. PAUL, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 915 habitans. Cette Paroiſſe eſt au couchant de Beauvais. Il y a une Abbaye de Filles, qui porte le même nom de S. Paul, de l'Ordre de S. Benoit, fondée par Druon, Evêque de Beauvais, vers l'an 1150. Cette Abbaye joüit de vingt mille livres de rente; il y a plus de quatre-vingt Religieuſes. S. François de Paule avoit une affection particuliere pour cette Maiſon.

S. PAUL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 825 habitans.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, dans la Vallée de Barcelonette.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 625 habitans.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 387 habitans.

S. PAUL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 490 habitans.

S. PAUL, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 136 habitans.

S. PAUL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 110 habitans.

S. PAUL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 60 habitans.

S. PAUL, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bourdeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 96 habitans.

S. PAUL, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 418 habitans.

S. PAUL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 318 habitans.

S. PAUL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 460 habitans.

S. PAUL, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 418 habitans.

S. PAUL, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 310 habitans.

S. PAUL, Abbaye, dans la Franche-Comté, poſſedée par M. l'Abbé de Beaufremont. Il en dépend, dans le Diocèſe de Beſançon, les Prieurés ſimples de Belle fontaine de huit mille livres, & de Courtefontaine.

S. PAUL, Baronie, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon. Recette du Comté de Foix. Cette Terre appartient à Meſſieurs de Cazaut. Elle eſt unie pour la Collecte avec les lieux d'Antras, Labat, Langlade & S. Paulet, qui tous enſemble ont environ 790 habitans.

S. PAUL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Cette Paroiſſe eſt de l'Archiprêtré de Châteauroux.

S. PAUL, Abbaye de Chanoines de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée aux portes de Soiſſons.

S. PAUL aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons; a 365 habitans.

S. PAUL d'Epercieux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 132 habitans.

S. PAUL de Beaurepaire, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble. Elle y a été transferée de S. Paul de Niſeaux dans le Diocèſe de Grenoble. Elle vaut trois mille livres de revenu.

S. PAUL de Cap-de-Joux. *Voyez* Cap-de-Joux.

S. PAUL de Commequiers, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 457 habitans.

S. PAUL de Fenoüilledes, *Oppidum Sancti Pauli Fœniculenſis*, petite Ville du Languedoc, Capitale du petit païs de Fenoüilledes, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet & Limoux. Cette Ville eſt ſituée entre des montagnes ſur la petite riviere d'Aigli, aux frontieres du Rouſſillon.

S. PAUL de Fourques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 180 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. PAUL de la Coſte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 482 habitans.

S. PAUL de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 135 habitans. Cette Paroiſſe appartient à l'Abbaye du Bourg-Achard.

S. PAUL de Leon. *Voyez* S. Pol.

S. PAUL de Serre, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 456 habitans.

S. PAUL de Tardas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 608 habitans. C'eſt un ſecours.

S. PAUL de Varax, Bourg & Comté, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 192 habitans. Ce Bourg eſt chef d'un Mandement; il députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

S. PAUL de Varces, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

S. PAUL de Vezelins, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 472 habitans.

S. PAUL des Landes, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 460 habitans.

S. PAUL des Sablons, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 68 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. le Marquis de Flamenville.

S. PAUL du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 883 habitans.

S. PAUL d'Uzeaux, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 422 habitans.

S. PAUL en Cornillon, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 500 habitans.

S. PAUL en Gaſtine, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 845 habitans.

S. PAUL en Jareſts, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1140 habitans.

S. PAUL en Parois, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 640 habitans.

S. PAUL la Roche, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1915 habitans.

S. PAUL la Ville, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Bonnevaux, dans le Diocèſe de Vienne. Elle avoit été fondée à S. Paul de Niſeaux, Diocèſe de Grenoble, d'où elle a été transferée à Beaurepaire, Diocèſe de Vienne. *Voyez* S. Paul de Beaurepaire.

S. PAUL le Fougaſſier, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 409 habitans.

S. PAUL le Gaultier, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 718 habitans.

S. PAUL le Jeune, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. PAUL le Vicomte, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 176 habitans.

S. PAUL le Viel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. PAUL lez Romans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 156 habitans.

S. PAUL Lizonne, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 990 habitans.

S. PAUL ſur Riſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 360 habitans. C'eſt au Prieuré de S. Gilles.

S. PAUL ſur Riſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 838 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. PAUL ſur Vanne lez Sens. C'eſt une Abbaye qui a été fondée près de la ville de Sens, en 1212. par Pierre de Corbeil, Archevêque de Sens. Elle vaut quinze cens livres de revenu.

S. PAUL trois Châteaux, *Oppidum Sancti Pauli*, Ville, dans le Dauphiné, Evêché ſuffragant d'Arles, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1575 habitans. Il y a un aſſez beau Couvent de Jacobins hors de la Ville. Le Chapitre eſt compoſé de dix Chanoines. Cette Ville eſt ſituée à une lieuë du Rône, dans le bas-Dauphiné ſur une hauteur, c'eſt la Capitale du Tricaſtinois; l'étenduë de ſon Diocèſe eſt celle des Peuples Tricaſtins, *Triſcatini*, qui étoient des plus anciens de ces Contrées, puiſqu'il en eſt fait mention dans la relation du paſſage d'Annibal par les Gaules. Les Romains y ont depuis établi

établi une Colonie, qu'ils ont nommé *Augusta Trisçatinorum*, que Ptolomée appelle *Noemagus*. L'on croit que c'est la même que S. Paul-trois-Châteaux : plusieurs veulent au contraire que cette Ville Episcopale doive son origine à l'Eglise dédiée à S. Paul, ancien Evêque des Tricastins, & vont chercher ailleurs la situation d'*Augusta*, & de *Noemagus*, ou *Noviomagum* : les Evêques de S. Paul s'étoient rendus indépendans sous les Rois de Bourgogne, & sous les Empereurs, ne reconnoissant ni les Dauphins, ni les Vicaires de l'Empire. En 1408. ils associerent à leur Seigneurie Charles VI. comme Dauphin ; & en 1450. ils prêterent serment au Dauphin Louis, depuis Louis XI. ils ne se reserverent que la souveraineté du lieu de Suze, de laquelle cependant ils ne sont pas en possession. Son Evêché est d'une petite étenduë, n'ayant que trente-quatre Paroisses dans son district, dont il y en a huit dans le Comtat ; il ne vaut à son Evêque que six mille livres de rente. Le Chapitre de la Cathedrale composé de dix Chanoines, & de trois Hebdomadaires, a quatre mille livres de rente toutes charges acquittées. Il y a un assez beau Couvent de Dominiquains dans les dehors de la Ville.

S. PAULES, dans le Forez, Diocese de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 175 habitans.

S. PAULET de Caisson, dans le Bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 565 habitans.

S. PAULET & Graissens, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de S. Papoul, a 830 habitans.

S. PAULIEN, *Vicus Sancti Pauliani*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse du Puy, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1895 habitans. Ce Bourg est des plus anciens de ces Contrées, puisque c'est l'ancienne *Revessio*, ou *Revessio*, Capitale des *Vellavi*, & Siége de l'Evêché de ces Peuples, ce qui la faisoit appeller *Civitas Vellavorum* ; depuis on l'appelloit *Civitas Vetula*, dans le neuvième siécle, pour la distinguer de la nouvelle ville d'Anis, ou *Anicium*, qui commençoit à augmenter, & dans laquelle l'on a transferé le Siége de l'Evêque. Dans le siécle suivant, après cette translation, l'ancienne Ville a pris le nom de S. Paulien, d'un de ses anciens Evêques, qui y est honoré comme l'Apôtre du Païs, & y est enterré. La possession des Princes differens qui ont partagé les Provinces de France dans le tems de la foiblesse de nos Rois, ayant changé les étenduës du Païs, S. Paulien s'est trouvé de l'Auvergne pour le temporel.

P E'

S. PE', Bois, de quarante-cinq arpens, de la Maîtrise de Montmarault.

S. PE', dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 452 habitans.

S. PE', dans le haut-Languedoc, Diocèse de Comenges, Parlement & Intendance de Toulouse, Election de Comenges, a 300 habitans.

S. PE' d'Elbosc, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 168 habitans.

S. PE' de Generès, *Fanum Sancti Petri Genteren-*

sis, Abbaye d'hommes, de l'Ordre S. Benoît, dans le Diocèse de Tarbes, au pied des Pyrennées. *Voyez* S. Pierre de Generès.

S. PE' & Serres, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 1845 habitans.

S. PE' le Vieq, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 138 habitans.

P E E'

S. PEE' de Larm, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 440 habitans.

P E L

S. PELLERIN, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 440 habitans.

S. PELLERIN, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 252 habitans. Cette petite Paroisse appartient à M. le Comte de Cerillac.

P E R

S. PERAVILLE aux Amougnes, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans.

S. PERAVILLE lez Anlezy, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 310 habitans. Cette Paroisse est située en plaine ; ce sont des terres à froment, pour la plus grande partie ; il y a peu de seigle & d'autres grains ; les pacages sont bons ; les habitans ne font aucun commerce. La Comtesse d'Anlezy en est Dame.

S. PERAVY, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Baugency, a 425 habitans.

S. PERAVY Epreux, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 448 habitans.

S. PERAY, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1045 habitans.

S. PERDOU, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 268 habitans.

S. PERDOU, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 155 habitans.

S. PERDOU, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 410 habitans.

S. PERDOU de Seiches, dans l'Agenois ; Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

S. PERDOUX, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 140 habitans.

S. PERDOUX de Belvés, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 285 habitans.

S. PERDOUX de Cahuzac, dans le Perigord,

Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 400 habitans.

S. PERDOUX de Dronne, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 habitans.

S. PERDOUX de Marcüil, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 570 habitans.

S. PERDOUX la Riviere, Bourg, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 2025 habitans.

S. PERE, Bourg, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 1060 habitans.

S. PERE, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 453 habitans. Il y a un Prieuré simple qui vaut huit cens livres.

S. PERE, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 192 habitans.

S. PERE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. Ce lieu est situé vers Langeais.

S. PERE de Noisy, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 403 habitans.

S. PERE de Sully, dans le Gâtinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 416 habitans.

S. PERE du Mont, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 522 habitans.

S. PERE en Rhetz, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 406 habitans.

S. PERE en Vallée, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse de Chartres, l'Abbé jouït de quinze mille livres; elle a été fondée en 752. & a été rétablie en 954. par Rengenfroi Evêque de Chartres.

S. PERE Marc-en-Poulet, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 348 habitans.

S. PERE S. Nicolas, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 255 habitans.

S. PERN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 231 habitans.

PES

S. PESSERE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 486 habitans.

PET

S. PETER, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 133 habitans. M. d'Epinay en est Seigneur.

PEY

S. PEY, dans le Comté de Bigorre. *Voyez* S. Pierre de Generès.

S. PEY de Castels, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 835 habitans.

S. PEY de Langon, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 290 habitans.

PHA

S. PHAL, Bourg, Marquisat, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1335 habitans. Cette Terre donne à present le nom à une branche cadette de l'ancienne Maison d'Auvet Desmaretz.

S. PHALLIER, *Sanctus Phaletrus*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 164 habitans. Cette Paroisse est à cinq lieuës de Leuroux: elle est du Présidial, du Bailliage & de la Coutume de Blois, & du Grenier à sel de Buzançois; elle paye ordinairement cinq cens livres de taille. La Cure est de trois cens livres; le Chapitre de S. Silvain de Leuroux en est Collateur. Le terrain est propre au froment, marseches & avoine. M. de Longaunai, Baron de Leuroux en est Seigneur. Il y a aussi le Fief du Château de Romefac, qui appartient à Madame de Saumery, à qui il rapporte trois mille livres ou environ. Le commerce des habitans consiste en laine & bêtes à laine. Les laines sont fort recherchées, & très-fines. Les lettres s'adressent par Leuroux, par la route de Toulouse.

S. PHALLIER, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorentin, a 122 habitans.

PHE

S. PHELIS, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 372 habitans.

S. PHELIX, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 310 habitans.

S. PHELIX de Reillat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 364 habitans.

S. PHILBERT, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 695 habitans.

S. PHILBERT, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 860 habitans.

S. PHILBERT, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 214 habitans.

S. PHILBERT, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 132 habitans.

S. PHILBERT, dans le Dauphiné, Diocèse

de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 603 habitans.

S. PHILBERT, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 308 habitans.

S. PHILBERT, Bourg & Marché, dans la Normandie, du Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen. Ce lieu est situé auprès de Blangy.

S. PHILBERT de Grand-Lieu, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 608 habitans. Ce lieu a pris son nom du grand Etang de Grand-Lieu au bord duquel il est situé. Il y a un Prieuré sous le titre de S. Philbert.

S. PHILBERT des Champs, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 782 habitans.

S. PHILBERT du Pontcharault, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 576 habitans.

S. PHILBERT sur Boissey, , dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 292 habitans. M. de la Bucaille en est Seigneur.

S. PHILBERT sur Rille, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 900 habitans. Ce Bourg a titre de Baronie. Il est à Madame d'Outreville & à M. l'Evêque d'Avranches.

P I A

S. PIAT, Bourg, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 1275 habitans. Il y a des vignes dans son territoire, dont le vin est le meilleur de celui qu'on recüeille dans la Beauce.

S. PIAT de Seclin est le Chapitre le plus ancien de la Flandre. On lui donne 1300 ans de fondation. Il y a cinq Dignités & douze Prébendes qui valent mille livres chacune, & sont à la nomination du Prevost & du Pape, chacun selon ses mois. Le Prevost n'a que ceux de Juin, Mars, Septembre & Decembre. La Prevôté rapporte trois mille livres de revenu. *Voyez* Seclin.

P I E

S. PIERESSE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 380 habitans.

S. PIERRE, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 1108 habitans.

S. PIERRE, Prieuré, de l'Ordre de Cluni, dans Abbeville, fondé par Guy II. Comte de Ponthieux, en 1100. Le Prieur en retire huit mille livres, & la Manse des Religieux est de quatre mille livres. *Voyez* Abbeville.

S. PIERRE, *Castrum Sancti Petri*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 455 habitans.

S. PIERRE, Bourg, dans l'Isle d'Oleron, en Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 4060 habitans.

S. PIERRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil Bellay, a 2760 habitans.

S. PIERRE, Château, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 770 habitans.

S. PIERRE, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 709 habitans.

S. PIERRE, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque. M. du Bouillonne en est Seigneur.

S. PIERRE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 592 habitans.

S. PIERRE, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Benfeld, a 164 habitans.

S. PIERRE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons. Ce lieu est détruit de tems immémorial; les terres sont mauvaises & incultes.

S. PIERRE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement & Intendance de Paris.

S. PIERRE, dans la Bretagne, Diocèse de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 460 habitans.

S. PIERRE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 519 habitans.

S. PIERRE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 795. habitans.

S. PIERRE, ou le grand S. Pierre, dans le Maine, Diocèse du Mans Parlement de Paris, Intendance de Tours, F on du Mans, à 660 habitans.

S. PIERRE, ou l'Isle S. Pierre, nom de l'Isle où est située l'Abbaye de Mont-Majour en Provence; elle a été donnée à cette Abbaye par une Dame qui l'avoit acquise de l'Archevêque d'Arles en 977. *Voyez* Mont-Majour.

S. PIERRE à Arves, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 120 habitans.

S. PIERRE à Champs, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 328 habitans.

S. PIERRE à Gouy, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 53 habitans.

S. PIERRE Aſif, ou des Ifs, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 490 habitans. C'est aux Religieux de Sainte Barbe.

S. PIERRE aux Monts de Châlons, *Sancti Petri ad Montes Catalauni, Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, près Châlons en Champagne. Elle a été fondée l'an 1006. par l'Evêque Roger. Elle vaut par an à l'Abbé douze cens livres ou environ.

S. PIERRE aux Oyes, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 150 habitans.

S. PIERRE Brouck, dans la Flandre Fla-

minganté, Diocèse de S. Omer, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bourbourg, a 187 habitans. Ce nom de Brouck signifie Bourg ou Village.

S. PIERRE Canivet, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 182 habitans.

S. PIERRE d'Alneſſe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 560 habitans.

S. PIERRE d'Allevard, Ville, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 1362 habitans.

S. PIERRE d'Ante, S. Crapaſi de Somal, & Sainte Foy, tous trois Annexes de la même Paroiſſe, ne font qu'une évaluation & communauté, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 630 habitans.

S. PIERRE d'Arival, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 118. habitans.

S. PIERRE d'Arſenay, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur d'Eglandes y a un Château.

S. PIERRE d'Arteglise, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 318 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe peu conſiderable, ſituée dans un païs de Landes.

S. PIERRE d'Avillard, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 495 habitans.

S. PIERRE d'Auly, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 670 habitans.

S. PIERRE, ou S. Pere d'Auxerre, *Sancti Petri Altiſſiodorenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, réformée, dans la ville d'Auxerre. Elle a été fondée en 749. & raporte dix-huit cens livres à ſon Abbé.

S. PIERRE de Bailleul, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 126 habitans. C'eſt aux Religieux de S. Oüen de Roüen.

S. PIERRE de Bat, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 650 habitans.

S. PIERRE de Belbes, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. PIERRE de Benouville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 130 habitans. C'eſt à M. le Duc de la Force.

S. PIERRE de Boſc, dans le Berry, Diocèse de Bourges, & de l'Archiprêveré d'Argenton.

S. PIERRE de Bourguenay, ou Bouguenais, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 715 habitans.

S. PIERRE de Bournay, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 500 habitans.

S. PIERRE de Brunens, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 115 habitans.

S. PIERRE de Caiſſac, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 120 habitans.

S. PIERRE de Cannes, en Languedoc, Diocèse de Narbonne. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Elle eſt de dix mille livres.

S. PIERRE de Calonges, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 149 habitans.

S. PIERRE de Cantelou. *Voyez* Cantelou.

S. PIERRE de Cazeneuve, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 205 habitans.

S. PIERRE de Caunes, *Abbatia Sancti Petri de Canibus* ou *de Cannis*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, Diocèse de Cambray. Elle a été bâtie l'an 1183. par Hugues d'Olliac, Seigneur de Château-Cambreſis, près Cambray.

S. PIERRE de Chabans. *Voyez* Chabans.

S. PIERRE de Chaliol, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 202 habitans.

S. PIERRE de Chalon, *Sancti Petri Cabilonenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée ou rétablie en 589. par Flavius Evêque de Chalon. Elle eſt de mille livres.

S. PIERRE de Chandieu, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 697 habitans.

S. PIERRE de la Chapelle-Marmande. *Voyez* Marmande.

S. PIERRE de Charnat, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans.

S. PIERRE de Chartreuſe, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 268 habitans.

S. PIERRE de Cheuvillé, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1386 habitans.

S. PIERRE de Chignac, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 820 habitans.

S. PIERRE de Chimitte, dans l'Anjou, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît. Il eſt de trois mille livres.

S. PIERRE de Colle, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 2135 habitans.

S. PIERRE de Colombiers, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 345 habitans.

S. PIERRE de Comiers, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 270 habitans.

S. PIERRE de Cormeilles, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 200 habitans. L'Evêque d'Agde en eſt Seigneur.

S. PIERRE de Creuſe, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 526 habitans.

S. PIERRE de Domillac, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 137 habitans.

S. PIERRE de Figolas, dans le Dioçèse de Frejus. C'eſt un lieu détruit, qui appartenoit cidevant à l'Abbaye de Lérins.

S. PIERRE de Fraiſſes, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 187 habitans.

S. PIERRE de Gaubert, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux,

deaux, Election d'Agen, a 233 habitans.

S. PIERRE de Generez, *Sanctus Petrus Generesis*, ou *de Generosio*, dans le Bearn, Diocèse de Tarbes, Parlement de Pau, Intendance d'Auch. C'est une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, située dans le lieu de Lassu, au confluant du ruisseau de Generez, dans le Gave de Pau, à cinq lieuës de Pau, & autant de Tarbes, dans la séparation des deux Provinces de Bearn & de Bigorre. Cette Abbaye a été fondée vers l'an 1020. par Sanche Duc de Gascogne; elle a depuis été unie à la Congregation de S. Maur, & rapporte vingt mille livres à son Abbé. Elle a été autrefois du Diocèse de Lescar. La magnifique Eglise de ce Monastere ne fut dédiée que longtems après la mort de son fondateur, mais la cérémonie s'en fit en presence d'une très-nombreuse assemblée de Prélats & de Seigneurs, l'an 1096. & elle fut mise sous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Tous les Seigneurs de la Province, & principalement Beatrix Comtesse de Bigorre, & Gaston Vicomte de Bearn, la Noblesse des environs, & après eux, Astnove Comte de Figeac, & Augier Comte de Miremont, confirmerent à cette Abbaye toutes ses concessions, dons & privileges, par un serment solemnel qu'ils prêterent tous par ordre de rang & de naissance les uns après les autres.

Quoique Sanche ou Sancius eût soustrait ce Monastere de la puissance des Evêques, en le soûmettant immédiatement au S. Siege Apostolique, il s'est néanmoins élevé entre les Evêques de Bigorre & de Lescar un fort grand démêlé à son sujet, qui fut même agité dans le Synode de Bordeaux.

S. PIERRE de Gesart, Paroisse de la Crotte, dans le Maine, à la collation de l'Abbaye de Marmoutier.

S. PIERRE de Guilimon, dans l'Agenois, *Voyez* Guilimon.

S. PIERRE de Jards, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Présidial de Bourges, Bailliage & Election d'Issoudun, Grenier à sel de Vierzon, Coutume de Berry, a 225 habitans. Cette Paroisse est située à quatre lieuës d'Issoudun, a six de Bourges, & a trois de Vierzon. Elle est de la Justice de Massai; la taille est personnelle; la Cure est à pension & à la collation de l'Abbé de Massai qui en est Seigneur avec Messieurs de la Sainte Chapelle de Bourges, comme Barons de Graçai. Ce sont des terres à froment. Les habitans sont simples, ils nourrissent quelques bestiaux; il y a quelques bois taillis, dont la plus grande partie sont à l'Abbé de Massai.

S. PIERRE de Jonquiere. *Voyez* Jonquiere.

S. PIERRE de Juillé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 610 habitans.

S. PIERRE de la Cour. *Voyez* Mas Garnier.

S. PIERRE de la Cour, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1425 habitans.

S. PIERRE de la Croix, Bourg, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 675 habitans.

S. PIERRE de la Douze, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 918 habitans.

S. PIERRE de la Garenne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 344 habitans. Les Religieux de S. Oüen en sont Seigneurs.

S. PIERRE de la Junquiere, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 112 habitans. M. Canu en est Seigneur.

S. PIERRE de la Maurelle, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

S. PIERRE de la Riviere, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 600 habitans.

S. PIERRE de la Serre, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 51 habitans.

S. PIERRE de la Tour, Abbaye, fondée en 993, dans le Diocèse du Puy. L'Abbé n'a que quatre cens livres de rente.

S. PIERRE de Laval, dans le Bourbonois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 187 habitans.

S. PIERRE de la Vieille, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1009 habitans.

S. PIERRE de Lamps, dans la Touraine, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Présidial de Châtillon-sur-Indre, Bailliage & Grenier à sel de Busançois, Coutume de Touraine, Election de Châteauroux, a 135 habitans. Cette Paroisse est à deux petites lieuës de Leuroux, & à trois de Busançois. La taille y est personnelle; la Cure est de quatre à cinq cens livres, à la collation de l'Abbé de S. Genoux. Le terroir est propre pour toute sorte de grains; il y a peu de vignes, de bois & de prez. Madame la Duchesse de Beauvillers en est Dame, à cause de la Grandesse de Busançois. Son commerce est en bled que l'on vend à Leuroux, où on adresse les lettres pour ce lieu. Les peuples sont d'un bon naturel, mais peu laborieux.

S. PIERRE de Lierroux, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 45 habitans. M. de S. Cyr en est Seigneur.

S. PIERRE de l'Isle, dans la Saintonge, Diocese de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 322 habitans.

S. PIERRE de Londres, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 160 habitans.

S. PIERRE de Longe-Chanal, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 193 habitans.

S. PIERRE de Maneres, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 106 habitans.

S. PIERRE de Manlimart. *Voyez* Manlimart.

S. PIERRE de Manneville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 700 habitans. M. l'Abbé de Coalin en est Seigneur.

S. PIERRE de Marnant, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 175 habitans.

S. PIERRE de Maſſelle, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. PIERRE de Maſſoules. *Voyez* Maſſoules.

S. PIERRE de Materin, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

S. PIERRE de Maurs. *Voyez* Maurs.

S. PIERRE de Mearos, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 139 habitans.

S. PIERRE de Ments, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 342 habitans

S. PIERRE de Meſſage, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Genoble, a 480 habitans.

S. PIERRE de Moiſſac. *Voyez* Moiſſac.

S. PIERRE de Montaud. *Voyez* Montaud.

S. PIERRE de Montmajour. *Voyez* Montmajour.

S. PIERRE de Mornac. *Voyez* Mornac.

S. PIERRE de Moneſtier, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 222 habitans.

S. PIERRE de Nogaret, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 395 habitans.

S. PIERRE de Pal, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 315 habitans.

S. PIERRE de Pis, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

S. PIERRE de Plenguen, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 312 habitans.

S. PIERRE de Proveſieu, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 499 habitans.

S. PIERRE de Salerne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 363 habitans.

S. PIERRE de Senozan, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 560 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës de Mâcon; la Saone n'en eſt pas éloignée. C'eſt un paſſage de Tournus à Lion; il y a des vignes. Les hameaux de la Courge, Monge & l'Egliſe en dépendent.

S. PIERRE de Soubireux, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 196 habitans.

S. PIERRE de Surgeres, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 610 habitans.

S. PIERRE de Taſque, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèſe de Tarbes. *Voyez* Taſque.

S. PIERRE de Touques, dans la Normandie, a 260 habitans. L'Evêque de Liſieux en eſt Seigneur. *Voyez* Touques.

S. PIERRE de Vallée, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Tours.

S. PIERRE de Valmacle, dans le bas-Landoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 88 habitans.

S. PIERRE de Varangeville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 460 habitans. Les Religieux de la Madeleine & M. de Manneville en ſon Conſeigneurs.

S. PIERRE de Varenne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis & d'Autun, Recette d'Autun, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en Montagnes & partie en plaines. Il y a quelques vignes. Il y a des Hameaux qui dépendent de S. Pierre de Varenne, ſçavoir, la Varenne, Sallione, les Rouelles, Montfaucon, Auxin, le Château de Brandon, Droüin, Varnotte, Lans, Eſcharbotin, Gueuſey, Saint Marc, une partie de la Veſure & les hameaux de Jacquelines & Couchet, qui ſont alternatifs dudit Varenne & de S. Fremy. Le hameau de Chavane dépend encore de cette même Paroiſſe.

S. PIERRE de Verniers, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 135 habitans

S. PIERRE Delpech, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 453 habitans.

S. PIERRE des Bois, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

S. PIERRE des Cercueils, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 171 habitans. M. de Bois-le-Vicomte en eſt Seigneur.

S. PIERRE des Champs, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 123 habitans.

S. PIERRE des Champs, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 habitans.

S. PIERRE des Eſtieux, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 670 habitans.

S. PIERRE des Forçats, dans le Rouſſillon, Diocèſe d'Urgel, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Serdagne, a 148 habitans.

S. PIERRE des Ifs, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 630 habitans. M. d'Ourreville en eſt Seigneur.

S. PIERRE des Ifs. *Voyez* S. Pierre Aſſif.

S. PIERRE des Juifs, dans la Saintonge; Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 400 habitans.

S. PIERRE des Landes, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1260 habitans.

S. PIERRE des Ormes, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 455 habitans.

S. PIERRE des Pins, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 169 habitans.

S. PIERRE des Tripiers, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 92 habitans.

S. PIERRE d'Ologne, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, a 296 habitans. Cette Paroisse appartient à M. de Toüille qui presente à la Cure. Il y a une Chapelle dans sa maison.

S. PIERRE du Bo, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 330 habitans.

S. PIERRE du Bois, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 258 habitans.

S. PIERRE du Mesnil, dans la Normandie, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 362 habitans.

S. PIERRE du Mont, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 364 habitans.

S. PIERRE du petit Juillac. *Voyez* Juillac.

S. PIERRE du Regard, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 992 habitans.

S. PIERRE du Troncher, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 322 habitans.

S. PIERRE-Eglise, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1475 habitans. Ce Bourg est situé dans le Val de Cerès, il est éloigné de trois lieuës de Cherbourg, de quatre de Valogne, & de quatorze de Coutances, il est assez grand. M. le Marquis de S. Pierre Castel en est Seigneur. Il y a un Château: il s'y tient plusieurs foires & un marché tous les Mercredis singulierement pour le fil, dont il s'y fait un grand débit, le terrain étant très-propre pour le lin, dont il croit beaucoup aux Paroisses du voisinage. La terre y est loüée en plusieurs endroits cent livres l'acre, qui est quatre verges; elle est bonne aussi pour le bled qui y croît beaucoup: on appelle ce canton, *Valdecer*, derivé de vallée de Cerès, Déesse des Bleds. Il y a quelques petites forêts Royales assez proche; il y a un petit Hôpital pour les malades & les autres pauvres.

S. PIERRE en Colombarot, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 142 habitans.

S. PIERRE en Doux, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 180 habitans.

S. PIERRE en l'Isle de Medoc, *Sancti Petri de Insulâ in Medulio*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Augustin. *Voyez* Medoc.

S. PIERRE en Marche, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 575 habitans.

S. PIERRE en Pere, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 505 habitans.

S. PIERRE en Port, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 674 habitans. C'est aux Benedictins de Fécamp.

S. PIERRE ès Champs, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 710 habitans

S. PIERRE ès Liens, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 282 habitans.

S. PIERRE & S. Martin d'Argençon, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 207 habitans.

S. PIERRE & S. Michel, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 452 habitans.

S. PIERRE & S. Paul, dans la Bretagne, Diocèse de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 460 habitans.

S. PIERRE la Feuille, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

S. PIERRE la Feuille, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

S. PIERRE la Montagne, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 174 habitans.

S. PIERRE la Noaille, dans le Forez, Diocèse Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 448 habitans.

S. PIERRE la Roche, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 182 habitans.

S. PIERRE Langer, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 470 habitans.

S. PIERRE la Pallud, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 270 habitans.

S. PIERRE Lavis, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 218 habitans.

S. PIERRE le Bois, dans le Berry, Diocèse de Bourges, & de l'Archipreveré de la Chastre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges.

S. PIERRE le Bost, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

S. PIERRE le Bots, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 159 habitans.

S. PIERRE le Châtel, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 540 habitans.

S. PIERRE le Châtel, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 74 habitans.

S. PIERRE le Moustier, *Monasterium S. Petri*, Ville, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 1120 habitans. S. Pierre le Moustier est une petite Ville, bâtie au pied de la Chaussée d'un étang, à sept lieuës de Moulins; & quoiqu'elle soit toute enclavée dans le Nivernois, elle n'en dépend pas: mais c'est une Ville Royale depuis 1165. que le Prieur de S. Pierre, qui en avoit jusques là resté seul Seigneur, se trouvant accablé de la puissance des Comtes de Nevers & des Seigneurs voisins, ne trouva pas de plus court moien que de partager la

Juſtice avec le Roi. Cette aſſociation ſe fit du conſentement de l'Abbé & des Religieux de S. Martin d'Autun, dont le Prieuré dépend, & le partage en fut tel, que la Ville fut cedée toute entiere au Roi, à la reſerve de l'enclos du Prieuré, qui conſerva auſſi ſon droit ſur les terres de la campagne. Les Lettres Patentes du Roi pour prendre le Prieuré en ſa Sauvegarde, furent expediées en conſequence de cet accord.

Dans la ſuite le Roi S. Louis ayant jugé que l'établiſſement des Baillis ſedentaires, ſeroit non ſeulement utile à ſes Sujets, mais que l'autorité Royale en tireroit une force toute nouvelle, en créa quatre, & fixa leurs réſidences à Sens, Laon, Mâcon & S. Pierre le Mouſtier; & il attribua à ce dernier la connoiſſance des cas Royaux dans l'Auvergne, le Berry, le Nivernois & le Bourbonnois, laiſſant les cas communs à la Juſtice ordinaire; quelques-uns ont inferé de-là, fort mal à propos, que S. Pierre étoit, ou devoit être Capitale de ces Provinces; la verité eſt qu'il ne fut alors queſtion que d'établir une difference entre la Juſtice Royale & les Juſtices Seigneuriales, qui n'avoit point été connuë juſques-là. C'eſt pourquoi Saint Louis hazarda l'érection des quatre Bailliages Generaux, dont il fixa la réſidence dans les lieux les plus commodes de ſon Domaine: & comme S. Pierre le Mouſtier appartenoit à la Couronne depuis plus de cent ans, & que ſa ſituation le mettoit au centre de ces Provinces, où il voulut établir ſa Juriſdiction, il le choiſit pour Siege de l'un des nouveaux Bailliages. Henri II. y créa un Préſidial en 1551. & il y a de plus un Grenier à ſel & un Corps de Ville. Cette Ville eſt petite, elle eſt ſituée ſur le grand chemin de Paris à Lion, environnée de montagnes; & la proximité d'un étang bourbeux en rend l'air mal ſain: c'eſt cependant la deuxiéme Ville de la Province. Le Prieuré qui eſt de l'Ordre de S. Benoît eſt de deux mille livres. Il y a un Chapitre, un Couvent d'Auguſtins & un d'Urſelines.

S. PIERRE le Petit, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 166 habitans. M. de Courvaudon en eſt Seigneur.

S. PIERRE le Puellier, Chapitre de dix Chanoines & dix Chapelains, ſous la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

S. PIERRE le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 705 habitans. M. d'Herbouville en eſt Seigneur.

S. PIERRE le Vieil de Strasbourg, Collegiale qui ſe prétend ancienne de 1200. ans. Il eſt certain qu'elle étoit bien établie au tems de Charles le Gros, Empereur, qui lui fit une donation l'an 884. Elle n'étoit point alors dans la Ville, mais dans une Iſle du Rhin, à l'emboûchure de l'Ille; ce Fleuve en ayant conſommé le terrain, en ſorte qu'il n'en reſtoit aucun veſtige, les Chanoines obtinrent la permiſſion de s'établir à Strasbourg où ils occuperent le chœur de S. Pierre dont ils ont pris le nom, ayant renoncé à celui qu'ils portoient auparavant. Ils ſont dix-huit dont douze ſont obligés à la réſidence. Ils ont ſept à huit cens livres de rente chacun. *Voyez* Strasbourg.

S. PIERRE le Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 395 habitans.

S. PIERRE le Vieux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 289 habitans.

S. PIERRE le Vieux, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 168 habitans.

S. PIERRE le Vif lez Sens, *Sancti Petri Vivi Senonenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, Diocèſe & près de la ville de Sens, en Champagne. Il y a la reforme. Elle a été fondée l'an 507 par Teudechild, pieuſe Vierge. Amalbert en fut Abbé cette même année. *Voyez* les Annales Eccleſiaſtiques de France, ſur l'an 564. pag. 48. Elle vaut par an à l'Abbé trois mille livres.

S. PIERRE le Vigor, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 422 habitans. C'eſt aux Feüillans.

S. PIERRE les Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 325 habitans.

S. PIERRE les Meliſey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 318 habitans.

S. PIERRE l'Eſtrier, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 135 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de plaines, à un quart de lieuë d'Autun. Il y a deux Benefices ſous le titre d'Abbayes; qui ſont, S. Etienne & S. Pierre; ils ſont à la collation de l'Evêque d'Autun, & eux-mêmes alternativement Collateurs de la Cure.

S. PIERRE lez Montfleur, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 35 habitans.

S. PIERRE lez Selincourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 550 habitans.

S. PIERRE Pertuy, Territoire, dans le Rouſſillon, Diocèſe & Conſeil Souverain de Perpignan, Intendance de Rouſſillon, Recette de Valeſpir, a 360 habitans.

S. PIERRE Roche, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 818 habitans.

S. PIERRE-ſur-Dive, *Sanctus Petrus ſupra Divam*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 1100 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Dive auprès de Falaiſe, a ſix lieuës de Caën. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Guillaume Comte d'Auge, en l'honneur de la Vierge & de S. Pierre, vers l'an 1040. L'Abbé a huit mille livres, & les Religieux quatre mille livres.

S. PIERRE ſur Vanze, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 122 habitans.

S. PIERREMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Menehould, a 456 habitans.

P I T

S. PITON, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge,

Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 428 habitans.

PLA

S. PLAISIR, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Prelidial, Grenier à sel & Election de Moulins, Châtellenie de Bourbon, a 465 habitans. Cette Paroisse est de la Coutume de Bourbonnois; la taille est personnelle; la Cure est de 500 livres à la collation du Prieur de Souvigny. Il y a un petit Prieuré de Benedictins fondé par Messieurs Thomas de Lavaroux, qui en sont Collateurs, & qui le desservent. Les terres sont legeres, propres au seigle; il y a quelques vignes & fruits; on y recüeille d'assez bon foin. Les habitans nourrissent des chevaux, du gros & du menu bestail. Il y a des bois à des particuliers, & les Forêts Royales, de Livray & de Monthefin. Ils engraissent & commercent des porcs. Le Roi est Seigneur de ce lieu, & M. le Duc par engagement. Ils vendent leurs denrées à Moulins & à Paris. Il y a de beaux étangs, dont ils conduisent le poisson à Paris par l'Allier. Les lettres s'adressent à Bourbon.

S. PLANCHER, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1110 habitans. C'est une grande Paroisse du cinquiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. C'est où est située la belle Baronie de Loisiere, où il y a un Château appartenant à l'Abbaye du Mont S. Michel. Il y a plusieurs Fiefs qui en relevent, & grand nombre de rentes Seigneuriales en froment dans ladite Paroisse & en plusieurs autres. Il y a une Chapelle dans la cour, & tout proche, un grand bois taillis; elle est bien plantée en pommiers, dont on a le débit à Grandville, qui n'en est éloigné que d'une lieuë, & qu'on transporte en Bretagne par Mer.

S. PLANTAIRE deça les Bois, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans.

S. PLANTAIRE le Clocher, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 76 habitans.

POI

S. POINT, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 455 habitans. Il est situé entre deux montagnes. Le petit ruisseau de Malouze qui prend sa source à demi lieuë au-dessus, y passe. Le hameau de la Roche-Joüy, Bourgogne, la Chavaille & le Praux en dépendent.

S. POINT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 115 habitans. Il y a un Prieuré Conventuel en commande, dépendant de Baume-les-Moines. Le Pape y nomme.

S. POIX, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours; Election de Château-Gontier, a 442 habitans.

POL

S. POL, dans l'Artois, ville qui releve de Boulogne; il y a un Chapitre de Chanoines, qui ont deux mille livres de revenu. *Voyez* S. Paul.

S. POL de Leon, *Oppidum Sancti Pauli Leonenſis*, Ville, Evêché, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Siege d'une Recette. Cette Ville a été fondée par S. Pol Evêque des Ossismiens, dans le sixiéme siecle. Il y établit le siége de son Evêché. Le nom de Leon est celui du païs des environs de la ville, dont la Seigneurie est à l'Evêque, qui se dit Comte de Leon. Son revenu est de huit mille livres; mais le terrain des environs est une des premieres Baronies de la province; ce qui fait que les Ducs de Rohan qui la possedent, ont droit de présider alternativement avec les Barons de Vitré, Ducs de la Tremoüille, aux Etats de Bretagne. Elle a un bon Port de Mer à Roscof, qui lui sert comme de fauxbourg, sur la côte qui borde la manche à la opposite de celle d'Angleterre. Sa Cathedrale est composée de quatre Dignitez, & de seize Chanoines. Ce Diocèse comprend cent vingt Paroisses au moins. Les habitans de ce Diocèse recüeillent peu de grains, parce qu'ils employent presque toutes leurs terres à semer du lin, dont ils tirent la graine de Curlande. Leur principal commerce consiste après celui du lin, dans celui des chevaux. Il y a des années qu'ils en vendent jusqu'au nombre de douze mille. Ils fabriquent aussi une assés grande quantité de papier, dont les Anglois se viennent fournir par Morlais; ils font aussi beaucoup de toiles dont ils ont assez de profit. Ils tirent leur bled de Pologne. Ils occupent quinze ou vingt petits Bâtimens qui navigent pour le fret, à Bordeaux & sur la côte.

S. POL en Blayez, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 810 habitans.

S. POL en Born, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 538 habitans.

S. POLGUES, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 240 habitans.

S. POLICARPE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 283 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui raporte trois mille livres de rente à l'Abbé. Elle est à deux lieuës de la ville d'Alet.

POM

S. POMPAIN, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 733 habitans.

S. POMPON, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1135 habitans.

PON

S. PONCE, *Abbatia Sancti Pontii de Gemenoſo*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, proche la ville d'Aubagne; celui d'Almanarre, & celui de Notre-Dame du Mont-sion en sont issus. Un Evêque de Marseille, avec le Chapitre de cette Ville, en jetterent les premiers fondemens, & donnerent à Garsende son Abbesse plusieurs fonds, entr'autres la Maison de S. Ponce, appartenances & dépendances, avec l'Eglise Paroissiale de S. Martin de Gemini. Pierre, Roi d'Arragon, fut aussi l'un de ses Bienfaiteurs. Ce fut l'an 1207. que Sacristana, Dame de très-haute naissance, donna aux

Religieuſes de S. Ponce le lieu appellé Molegeſe, pour y bâtir un Couvent, qui a été enſuite réuni à Sainte Croix d'Apt, vers l'an 1220. On prit une partie des Religieuſes de S. Ponce pour fonder le Monaſtere d'Almanarre ſous le Vocable de S. Pierre. Il fut enſuite transferé à Hierres. L'an 1242. une autre Colonie de S. Ponce ſervit à fonder celui du Montſion : & l'an 1358. les Religieuſes de S. Sauveur ſe retirerent à Marſeille.

S. PONCY, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 770 habitans.

S. PONS de Tommieres, *Sanctus Pontius Tomeriarum*, Ville, Evêché, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, a 3430 habitans. Elle eſt Siége d'une Maîtriſe particuliere pour les dépendances de Caſtres. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Jaur, entre des montagnes, à huit lieuës de Narbonne. Ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de Benedictins, fondée en 936. par Pons Comte de Toulouſe, ſous l'invocation de ſon Patron. Ramire, Roi d'Arragon, s'y eſt fait Moine, & y eſt mort vers l'an 1140. Ce Monaſtere étoit alors fort célebre. Le Pape Jean XXII. l'a érigé en Evêché, & l'a ſoumis à l'Archevêché de Narbonne, dont il l'avoit démembré, ainſi que ce dont il avoit formé ſon Diocèſe en 1318. Les Benedictins en ont toujours formé le Chapitre juſqu'en 1615. que Paul IV. les ſécularisa. Ce Chapitre eſt compoſé de cinq Dignités, & de ſeize Canonicats. La Ville eſt peu conſiderable ; ſon Diocèſe eſt compoſé ſeulement de trente-neuf Paroiſſes. Il eſt preſque tout couvert de montagnes, dont toutes ne ſont pas cultivées ; l'on y nourrit beaucoup de beſtiaux ; il y a quelques Manufactures de gros draps ; l'on trouve du marbre dans ces montagnes. Les autres Villes de ce Diocèſe ſont Ceſſenon, S. Chignan, Cruſy & Olargues. Les habitans vivent de millet, & vendent le bled qu'ils recüeillent, qui n'eſt pas en grande quantité.

S. PONS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 353 habitans.

S. PONS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 368 habitans.

S. PONS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 355 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë d'Ecurole, & à deux lieuës de Gannat. Elle eſt du Depôt de Sel d'Aigueperſe, & de la Coutume d'Auvergne. La taille eſt perſonnelle. La Cure eſt à penſion limitée à trois cens livres, à la collation du Prieur de la Chaiſe. Ses terres ſont moitié à froment, moitié à ſeigle & avoine ; il y a un peu de vignes, & quelques bois taillis. M. le Duc de Boüillon & M. de la Ronziere en ſont Cõſeigneurs. L'Egliſe eſt dédiée à S. Mayeul. L'on adreſſe les lettres par Gannat.

S. PONS de la Champagne, dans le Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 192 habitans.

S. PONTALLY, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 556 habitans.

POR

S. PORCHAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 710 habitans.

S. PORCHAIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 540 habitans.

S. PORQUIER, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Montauban, a 2596 habitans. L'on y cultive beaucoup de tabac.

S. PORT, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 310 habitans.

POS

S. POSTAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 383 habitans.

POT

S. POT, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 650 habitans.

POU

S. POUANGE, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 260 habitans.

S. POURÇAIN, *Caſtrum Sancti Portiani Mirandenſis*, Ville, Dépôt de Sel, dans la baſſe-Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 1810 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Sioule entre Moulins & Clermont, aux dernieres extrêmités de la baſſe-Auvergne, preſque enclavée dans le Bourbonnois. Elle doit ſon origine à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont elle a pris ſon nom. Le titre de cette Abbaye a été ſupprimé il y a plus de huit cens ans ; ce n'eſt plus à preſent qu'un Prieuré dépendant de Tournus ; il eſt occupée par des Peres de la Miſſion, qui en ſont Seigneurs. Son commerce conſiſte en vins. L'Abbaye étoit connuë dès avant S. Gregoire de Tours. L'on veut que l'Egliſe en ait été bâtie par Charlemagne. L'on croit que les ſculptures que l'on y void ſont des Princes & Princeſſes de la famille de cet Empereur. Il y a outre le Prieuré une Egliſe Paroiſſiale dédiée à S. George, & un Couvent de Cordeliers, un de Benedictins réformez, un de Benedictines non-réformées, & un Hôpital. L'on void dans l'Egliſe de S. George un *Ecce Homo* d'une ſeule pierre, que les curieux regardent comme un Chef-d'œuvre de ſculpture. L'on croit que c'eſt la patrie de la Maiſon de Seguier.

S. POURÇAIN de Malcheres, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 138 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Moulins, & de la riviere de l'Allier dans une plaine. Ces terres ſont de Varennes à ſeigle d'aſſez de raport ; les ſoins abondans ; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres. Il y a quelques cantons de bois à differens particuliers, & pluſieurs étangs. Les habitans font un profit raiſonnable de beſtiaux. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

S. POURÇAIN ſur Besbre, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 215 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de

Moulins, & à deux de la Loire dans une plaine. Ce sont des terres varennes à seigle d'un bon raport; les foins sont abondans, mais peu grassifs; les pacages étendus en buissons & bruyeres. Il y a un peu de vignes d'un bon raport, plusieurs bois de futaye & modernes au Sieur de Beauvoir, & plusieurs bons étangs. Les habitans font un assez bon profit de bestiaux. M. Gaumin en est Seigneur.

S. POURQUIER, Bois, de treize cens vingt-huit arpens & demi, de la Maltrise de Toulouse.

PRA

S. PRAYT lez Privas, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 354 habitans.

PRE

S. PREGEIX, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 240 habitans.

S. PREJECT, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. C'est une dépendance du Chapitre de S. Ursin de Bourges. Cette Paroisse est de l'Archiprêtré de la Chastre.

S. PREST, Bourg, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 910 habitans.

S. PREUIL, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 635 habitans.

PRI

S. PRIE' de Mareüil, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 400 habitans.

S. PRIE' la Feüille, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 728 habitans.

S. PRIE' la Marche, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 220 habitans.

S. PRIECH, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 214 habitans.

S. PRIEFS, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 705 habitans.

S. PRIEL Palus, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 78 habitans.

S. PRIEST, *Castrum Sancti Prajecti*. Ville, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 304 habitans. Cette petite Ville est Chef-lieu de la seconde Baronie du Forez. Cette Baronie vaut quatre à cinq mille livres de revenu fixe, & autant de casuel; elle contient quatre Paroisses, dont la ville de S. Estienne est du nombre. Elle appartient presentement à la Maison de Chalus, originaire de Languedoc.

S. PRIEST, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 274 habitans. Cette Paroisse est située dans une plaine; les terres sont bonnes pour le seigle, l'avoine & le bled noir; les pacages sont bons. L'on y fait commerce de bestiaux. M. le Duc d'Orleans en est Seigneur.

S. PRIEST, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 452 habitans.

S. PRIEST d'Andelot, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 146 habitans.

S. PRIEST des Champs, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 1095 habitans.

S. PRIEST en Montluçon, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 182 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieuës de Montluçon; ces terres ne sont bonnes que pour le seigle. Il y a des pacages où l'on éleve quelques bestiaux, dont les habitans font commerce. M. le Duc est Seigneur.

S. PRIEST en Murat, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 520 habitans.

S. PRIEST en Ogerolles, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 340 habitans.

S. PRIEST en Rousset, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 540 habitans.

S. PRIEST la Prugne, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 455 habitans.

S. PRIEST la Roche, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 358 habitans.

S. PRIEST la Vestre, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 340 habitans.

S. PRIEST Ligourre, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 785 habitans.

S. PRIEST & Sainte Anne, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 174 habitans.

S. PRIEST sous Aix, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 725 habitans.

S. PRIEST Taurion, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 540 habitans.

S. PRIVAT, *Sanctus Privatus*, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. PRIVAT, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 228 habitans.

S. PRIVAT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 166 habitans.

S. PRIVAT, dans le Quercy, Diocèse de

Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 256 habitans.

S. PRIVAT, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 450 habitans.

S. PRIVAT d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance Bordeaux, Election de Perigueux, a 278 habitans.

S. PRIVAT de Champelaux. *Voyez* Champelaux.

S. PRIVAT de Riviere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Election d'Uſez, a 114 habitans.

S. PRIVAT des Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 33 habitans.

S. PRIVAT du Dragon, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 470 habitans.

S. PRIVAT du Velay, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1178 habitans.

S. PRIVE', dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 545 habitans.

S. PRIVE' dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 455 habitans.

S. PRIVE', dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 110 habitans.

S. PRIVE' lez Decize, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 500 habitans. C'eſt un Fauxbourg de la Ville de Deciſe; laquelle Ville eſt ſituée ſur la Riviere de Loire, & ſur la petite Riviere d'Eligron. Les terres y produiſent peu de grains, n'y ayant que des vignes d'un aſſez bon raport. Il y a une belle carriere d'où l'on tire des pierres de taille & du moëlon. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. PRIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 184 habitans.

S. PRIX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 68 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en païs de plaine. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

S. PRIX, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 489 habitans. Ce lieu a pris ſon nom du Patron de ſon Egliſe Paroiſſiale, auquel les peuples des environs ont beaucoup de dévotion. Il y a deux Prieurés; l'un de quinze mille livres, & ſe nomme le Bois S. Pere; & l'autre eſt de cinq cens cinquante livres.

S. PRIX, Abbaye de Benedictins non réformez, dans le Diocèſe de Noyon en Picardie. Elle vaut neuf mille livres.

S. PRIX les hameaux, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 196 habitans.

S. PRIX ſous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 428 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës d'Autun, en montant ſur les limites du Comté de Château-Chinon. Il y a quelques ruiſſeaux qui découlent des montagnes. L'Abbé de S. Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure.

PRO

S. PROJET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 235 habitans.

S. PROJET, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 228 habitans.

S. PROJET, dans l'Auvergne, Diocèſe de de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 872 habitans.

S. PROJET, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 15 habitans.

S. PROJET, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 256 habitans.

S. PROJET, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 255 habitans.

S. PROUANT, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 718 habitans.

PUI

S. PUIT, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 512 habitans.

QUA

S. QUAIZE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 159 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois quarts de lieuës de l'Allier; ce ſont de bonnes terres à méteil & à ſeigle; Il y a quelques vignes, peu de bois, les foins ſont abondans; l'on y fait commerce de beſtiaux; il n'y a point de communaux. M. Briſſon de Grigny en eſt Seigneur.

S. QUAY, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes Recette de Treguier, a 115 habitans.

S. QUAY, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 350 habitans.

QUE

S. QUENTIN, *Oppidum Sancti Quentini*, Ville forte, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Chef-lieu d'une Election, a 7740 habitans. Elle a une Coutume particuliere; elle eſt encore Siége d'une Prevôté non reſſortiſſante, d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'une Maréchauſſée. Cette Ville eſt ſituée ſur la Somme,

Somme, à six lieuës de Peronne, cinq de Guise, & à trente de Paris. Elle passe pour une des plus fortes places de la Picardie. Les Espagnols la prirent d'assaut en 1557. après la fatale journée de S. Laurent, où l'armée de France fut batuë, & la plûpart de la Noblesse tuée ou prise : elle fut renduë deux ans après. Quoiqu'en disent plusieurs sçavans Geographes, il paroit incontestable que c'est l'ancienne *Augusta Veromanduorum*, Capitale & Siége de l'Evêché du Vermandois. Cette ville ayant été sacagée par les Barbares, l'Evêque qui étoit S. Medard, se retira en 531. à Noyon, qui étoit la seconde ville des *Veromandui*. Depuis, le corps de Saint Quentin qui y avoit été martirisé, y ayant été retrouvé, la ville s'est rétablie par le concours des peuples que la dévotion à S. Quentin y attiroit. L'Eglise de S. Quentin est une des plus magnifiques de France. C'est une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & Congregation de S. Maur, dont l'Abbé joüit de vingt-quatre mille livres de rente, & les Religieux huit mille livres. C'est à present M. l'Abbé Bignon, le Mecenas du Siécle, qui en est pourvû. Il y a encore l'Abbaye de S. Prix, qui fut fondée en 940. par Albert II. Comte de Vermandois, auprès de la ville. Louis XI. la transfera dans S. Quentin, parce qu'elle se trouvoit dans le dessein des fortifications; elle est aussi de l'Ordre de S. Benoît; son Abbé joüit de quatre mille livres de rente. L'Eglise Collegiale & Royale de S. Quentin joüit des mêmes droits dont joüissent les Cathedrales pendant la vacance du Siége Episcopal; le Chapitre est composé de cinquante-six Chanoines; le Roi en est premier Chanoine & en confere les prebendes; le revenu de chacune est de mille livres; il y a quatre-vingt-trois Chapelains, dont quarante vivent en communauté; l'on estime le revenu total de ce Chapitre quatre-vingt mille livres, année commune. Il y a encore une Collegiale dans la Paroisse de Sainte Perine; elle est de douze Chanoines, qui tous ensemble ont deux mille livres. L'on fabrique une très-grande quantité de toile de batiste très-belle à Saint Quentin & aux environs; le commerce que l'on en fait monte à près de deux millions en tems de paix. Il ne roule que sur vingt-cinq Marchands de cette ville.

S. QUENTIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 800 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 600 habitans.

S. QUENTIN, dans l'Anjou, Seigneurie, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 209 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 545 habitans. Ce lieu est situé au bord de l'Indrois.

S. QUENTIN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1130 habitans.

S. QUENTIN, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 480 habitans.

S. QUENTIN, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 336 habitans.

S. QUENTIN, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 647 habitans. Ce Bourg est situé à une demi lieuë de Felletin, au bord d'un petit ruisseau qui en prend le nom; il est de la Coutume de la Marche, & de la Jurisdiction de Gueret. La taille est mixte. La Cure est de mille livres. M. le Doyen du Chapitre de Saint Estienne de Limoges en est Collateur. Le terroir du Bourg est très-fertile, mais il n'en est pas de même du reste de la Paroisse. M. de Ligneras est Seigneur de ce Bourg, qui est un simple Fief. On y fait commerce de draperie de laine & autres marchandises qui se débitent dans les lieux circonvoisins. L'on adresse les lettres à Felletin. Le Pont-de-Roby de Felletin dépend de la Collecte de S. Quentin; ceux d'entre les habitans de ces deux lieux qui se mêlent du commerce de draperie & de tapisserie, sont aisez; les autres ne sont que de simples Laboureurs ou Journalliers.

S. QUENTIN, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 315 habitans.

S. QUENTIN, dans le Bourbonois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 308 habitans.

S. QUENTIN, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 125 habitans.

S. QUENTIN, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 186 habitans.

S. QUENTIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 769 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, à 940 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 83 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 995 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 174 habitans. Messieurs du Chapitre de Roüen en sont Seigneurs.

S. QUENTIN, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 818 habitans.

S. QUENTIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 340 habitans.

S. QUENTIN, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 140 habitans.

S. QUENTIN, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 356 habitans.

S. QUENTIN aux Mauges, dans l'Anjou, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. QUENTIN de Chabanois. *Voyez* Chabanois.

S. QUENTIN de Monts, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 142 habitans.

S. QUENTIN des Isles, dans la Norman-

die, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 178 habitans.

S. QUENTIN des Marais, *Sanctus Quintinus de Paludibus*, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-sur-Loire, Présidial d'Auxerre & Grenier à sel de Cosne, a 166 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieuës de Cosne & de Donzy, sur la petite riviere de Noüan; la taille y est personnelle; la Cure est de trois à quatre cens livres; elle est à la collation de l'Abbé de S. Laurent. Le terroir est bon pour les bleds. Il y a beaucoup de foins & de pacages, & l'on y nourrit des bestiaux. L'Abbé d'Aquin, comme Abbé de S. Laurent en est Seigneur; on y fait commerce de chevaux; le peuple est doux & mediocrement laborieux. L'on adresse les lettres par Cosne.

S. QUENTIN des Prez, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 124 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin, fondée en 1064. par Guy Evêque de Beauvais. L'Abbé joüit de huit mille livres de rente.

S. QUENTIN des Prez, dans la Touraine, Diocèse de Tours: C'est une Paroisse, dont la Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. QUENTIN du Feüillage, Prieuré simple, dans le Diocèse de Sens. Il est de trois cens livres.

S. QUENTIN en l'Isle, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur. *Voyez* S. Quentin en Picardie. Son surnom lui vient de son ancienne situation dans une Isle de la riviere de Somme, près de la Ville de S. Quentin, où elle est à present transferée.

S. QUENTIN en Tourmont, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance, Bailliage, Présidial & Coutume d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à sel de Forest-Montier, a 225 habitans. Ce Village est à l'embouchure de la Somme près de la Mer, à une lieuë de Crotoy, autant de Rüe, & à cinq d'Abbeville. La taille est personnelle; la Cure est de cinq cens livres, à la collation du Chapitre d'Amiens: il en dépend quelques fermes qui sont répanduës dans le marais; une partie du terroir est marécageux, & l'autre partie sabloneuse. Le Chapitre d'Amiens & l'Abbaye de S. Valery en sont Conseigneurs. Les habitans sont presque tous Matelots & Pêcheurs. Leur commerce se fait à Abbeville. L'on adresse les lettres par Abbeville & Saint Valery.

S. QUENTIN & S. From, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 340 habitans.

S. QUENTIN le Petit, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 332 habitans.

S. QUENTIN le Petit, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 214 habitans.

QUI

S. QUINTIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 1540 habitans.

S. QUINTIN, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 200 habitans.

S. QUIRIN, *Sanctus Quirinus*, dans la Picardie. C'est une petite Chapelle de devotion, à un quart de lieuë de Noyon, sur le chemin de cette Ville à Ham, & un pelerinage assez frequenté des peuples voisins.

S. QUIRIN, dans le Pays Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 114 habitans.

RAB

S. RABIER, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 860 habitans.

RAM

S. RAMBERT, *Sancti Ragneberti*, Ville, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 1895 habitans. Cette Ville est petite. Elle située au bord de la Loire, à quatre lieuës de Montbrisson & à trois de S. Estienne. Il y a un Chapitre dont les Prebendes sont à la collation de l'Abbé de l'Isle-Barbe. Il est composé d'un Prieur qui a sept cens livres, d'un Sacristain qui en a quatre cens, & de dix Chanoines qui ont en tout deux mille livres à partager entre eux.

S. RAMBERT de Joux, *Monasterium Sancti Ragneberti Jurensis*, Ville, dans le Bugey, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1623 habitans. Cette Ville est située entre deux montagnes, qui ne lui laissent pas plus de cent vingt pas de largeur. Elle a pris son nom de S. Rambert, d'une Abbaye de Benedictins non reformés, & le surnom de Joux de la proximité du Montjura ou Mont Joux. L'Abbé ne joüit que de deux mille livres de rente. L'Abbé Reinier ayant associé le Comte de Savoye à la Seigneurie de la Ville, le Duc Philibert Emanüel érigea sa part en Marquisat pour Amé de Savoye, son bâtard. Depuis ce Marquisat passa aux Ducs de Nemours, ausquels les Ducs de Savoye ont succedé pour ce Fief: c'est pourquoi il y a deux Justices, celle de l'Abbé & celle du Marquisat; toutes deux ressortissent nüement au Parlement de Dijon. La Ville députe aux Assemblées de Bugey: elle est aussi Siege d'un Mandement.

S. RAMBERT, petite Ville, dans le Viennois, en Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 130 habitans.

RAP

S. RAPHAEL, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 habitans.

S. RAPHAEL & Beire, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, Jurisdiction de Castel-Jaloux, a 255 habitans.

S. RAPHAEL, *Castrum Sancti Raphaëlis*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 256 habitans.

REI

S. REIGLE, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance

de Tours, Election d'Amboise, a 235 habitans. La Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

REM

S. REMEYSE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 608 habitans.

S. REMIZE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 545 habitans.

S. REMY, *Castrum Sancti Remigii*, Ville, dans la Provence, Diocèse d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Tarascon, a 265 habitans. Cette Ville est située à quatre lieuës d'Arles, près de Baux, entre des étangs. On croit que c'est l'ancienne *Glanum*. Son territoire est fort abondant. Les Etats de la Province se sont tenus souvent dans cette Ville. Elle a droit de députer aux Assemblées Generales, qui tiennent la place des Etats. Il y a dans cette Ville une Eglise Collegiale, fondée en 1330. par Jean XXII. Son Chapitre est composé de douze Chanoines & d'un Curé. Ils prétendent avoir des Reliques de S. Remy, Archevêque de Reims. Cette Ville est la Patrie de Michel Nostradamus & de Jean son frere. Le Roi Louis XIII. a donné le Domaine de cette Ville au Prince de Monaco. Il y a hors de la Ville deux Couvens de Religieux, l'un de l'étroite Observance de S. François, & l'autre de Trinitaires, & quatre Couvens de Religieuses. Le terroir est très-abondant en vins & en toutes sortes de bons fruits. Il y a auprès un étang que l'on appelle la Glaciere.

S. REMY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 910 habitans.

S. REMY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 880 habitans.

S. REMY, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fonrenay, a 315 habitans.

S. REMY, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 686 habitans.

S. REMY, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 504 habitans.

S. REMY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 550 habitans.

S. REMY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 475 habitans.

S. REMY, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 96 habitans.

S. REMY, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 438 habitans.

S. REMY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 355 habitans.

S. REMY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 374 habitans.

S. REMY, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 358 habitans.

S. REMY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 192 habitans. C'est un Annexe.

S. REMY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 112 habitans.

S. REMY, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 215 habitans.

S. REMY, dans la Bresse, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 42 habitans.

S. REMY, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 265 habitans.

S. REMY, Foreſt, de quatre cens arpens, de la Maitrise de Vassy en Champagne.

S. REMY, Buisson, de cent soixante-huit arpens, de la Maitrise de Châtellerault.

S. REMY aux Bois, dans la Picardie, près la ville d'Amiens. C'est un Prieuré en regle qui vaut six mille livres.

S. REMY aux Bois, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 204 habitans.

S. REMY aux Nonains, Diocèse de Soissons. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Benoit; elle est située près de Villers-Cotterets.

S. REMY Cazelle, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 263 habitans.

S. REMY Chaussée, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay. Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 138 habitans.

S. REMY de Blot, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 485 habitans.

S. REMY de Sillé, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 670 habitans.

S. REMY des Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 75 habitans.

S. REMY des Landes, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 450 habitans. Cette Paroisse est ainsi nommée à cause du landage qui y est sur le bord de la mer. Il y a une Garenne de bons lapins le long de cette côte.

S. REMY des Landes, dans la Beauce, Diocèse de Chartres. C'est une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit, qui reconnoit pour Fondateur Robert Evêque de Chartres.

S. REMY des Monts, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans; Parlement de Paris; Intendance de Tours, Election du Mans; a 580 habitans.

S. REMY du Mont, dans la Bresse, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 65 habitans.

S. REMY du Plain, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 750 habitans.

S. REMY du Plain, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 173 habitans.

S. REMY en Bouzemont, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris,

Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 420 habitans.

S. REMY en Champagne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 472 habitans. M. de Loſemont en eſt Seigneur.

S. REMY en l'Eaue, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 358 habitans.

S. REMY en Mauge, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 640 habitans.

S. REMY en Riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 187 habitans. M. de Mailly en eſt Seigneur.

S. REMY en Rollat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 418 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & à une demi lieuë de l'Allier dans une plaine. Ce ſont des terres fortes à froment, de bon raport. Il y a ſuffiſamment de foins, les pacages ſont reſſerrez; l'on y fait un médiocre profit de beſtiaux. Il y a quelques vignes de bon raport, quelques bois modernes appartenans à M. de Rollat. M. Croizat en eſt Seigneur.

S. REMY & Aieles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 130 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas d'un coteau. Il y a une petite riviere nommée la riviere d'Italie. Taiſey, Coſtelain & Ayeles en dépendent. C'eſt un pais de plaines. Il y a quelques vignes.

S. REMY & Blaiſy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 163 habitans.

S. REMY & S. Mathurin, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1335 habitans.

S. REMY le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 78 habitans.

S. REMY Malbaſti, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 146 habitans.

S. REMY près Château-Gontier, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 460 habitans.

S. REMY ſous Barbuiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

S. REMY ſur Aure, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 492 habitans.

S. REMY ſur Buffy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 518 habitans.

S. REMY ſur Loire, dans l'Anjou, Prieuré de fondation Royale, dans l'Election de Saumur. Il vaut neuf cens livres.

S. REMY ſur Thiers, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 530 habitans.

REN

S. RENAN, *Sanctus Renanus*, Ville, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 283 habitans.

S. RENOBERT de Quingey, Prieuré Conventuel en Commande, dans la Franche-Comté, & du Diocèſe de Beſançon. Il eſt à la nomination du Pape, & il dépend de Baume-les-Moines.

REQ

S. REQUIER, *Sanctus Ricarius*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 310 habitans. M. de Mailly en eſt Seigneur.

S. REQUIER d'Hericourt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 146 habitans. M. de Matignon en eſt Seigneur.

S. REQUIER & Pleins, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 685 habitans. Les Religieux de Fécamp en ſont Seigneurs.

RES

S. RESTITUI, *Sanctus Reſtitutus*, dans le Dauphiné, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1417 habitans.

REV

S. REVEREND, *Sanctus Reverendus*, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 234 habitans.

S. REVERIEN, *Sanctus Reverianus*, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 408 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaine, & partie ſur des hauteurs. Ce ſont des terres à froment, méteil, oege & avoine. Il y a peu de foins, & aſſez de bois, auſquels s'occupent les habitans qui le font floter juſqu'à la riviere d'Yonne pour Paris. M. l'Abbé de Chery en eſt Seigneur.

S. REVERIEN, Prieuré, près S. Sauge. Il eſt de l'Ordre de Cluny, & vaut trois mille livres.

S. REVERIEN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 72 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de Moulins, à une demie lieuë de la Besbre, & à deux lieuës de la Loire, dans une plaine; les terres ſont varennes à ſeigle de bon raport, les foins aſſez abondans, peu graſſis; les pacages étendus en bruyeres. L'on y fait un profit raiſonnable de beſtiaux; il y a quelques vignes de bon raport, & quelques étangs d'aſſez de conſequence. Il n'y a point de bois. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

RIE

S. RIEUL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 72 habitans.

RIG

S. RIGAUD, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâçon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 175 habitans. Ce lieu prend son nom d'une Abbaye de Benedictins, située dans l'Archidiaconé de Beaujeu. Elle a été fondée en 1171. dans une Forêt à une lieuë de Charlieu. Elle vaut quinze cens livres par an à son Abbé.

S. RIGOMER des Bois, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 456 habitans.

RIM

S. RIMAY, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 285 habitans.

RIQ

S. RIQUIER, *Fanum Sancti Richarii*, *Castrum Sancti Richarii*, *Centula in Pontivio*, Ville autrefois considerable, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Presidial d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à sel d'Abbeville, a 1350 habitans. Cette Ville est située sur le petit ruisseau de Scardon, qui y prend sa source, à deux lieuës d'Abbeville, six de Doullens, & neuf d'Amiens. Elle est Siége d'une Prévôté Royale, qui ressortit au Bailliage d'Amiens: elle suit en general la Coutume d'Amiens, avec quelques exceptions qui forment la Coutume particuliere pour les Bourgeois de S. Riquier. Elle doit son origine & son nom à l'Abbaye de S. Riquier, dont nous parlerons dans l'article suivant.

La taille y est personnelle. Outre l'Abbaye dont nous parlerons ci-après, il y a deux Cures; celle de Notre-Dame qui est de neuf cens livres; elle est dans la Ville. L'Abbé de S. Riquier en est Patron; celle de S. Mauguille, en latin, *Sanctus Magdegisillus*, dans un Fauxbourg, elle est de sept cens livres. L'Evêque d'Amiens en est Collateur. Il y a encore une Chapelle de Confrerie sous l'invocation de S. Nicolas; elle est de huit cens livres. Un bel Hôtel-Dieu fondé pour vingt-quatre lits, & une Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu. Il dépend de la ville de S. Riquier comme Annexe le lieu de Drugy où est l'ancien Château des Abbez de S. Riquier; & le Château de la Ferté qui est une belle Châtellenie, qui a beaucoup de mouvances, & appartient à M. de Roncherolles, Marquis de Pont S. Pierre, Baron d'Ecouy. Le terroir est abondant, & l'on y recüille du bled & d'autres grains, du lin, du chanvre; & il y a des bois & aussi des eaux minerales près le Château de la Ferté. Le Roi & l'Abbé de S. Riquier sont Conseigneurs de cette Ville. Il y a marché tous les Mardis; il est franc une fois le mois. Cette Ville a plusieurs Offices municipaux, comme Mairie, Echevinage, Bailliage de l'Abbaye, & Bailliage de la Ferté. Les Bourgeois ont même une Coutume, ou droit particulier.

S. RIQUIER, *Sancti Richarii in Pontivio*, autrefois *Centula*, Abbaye fort ancienne & très-célebre, de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, située dans la susdite ville de S. Riquier, à laquelle elle a donné naissance, & communiqué son nom qu'elle a emprunté elle-même de son Fondateur. S. Riquier, pénétrée de l'amour de Dieu, par les prieres & exhortations

de S. Caidoc Hibernois, se bâtit dans le territoire de Centule où il étoit né, une petite cellule pour y vivre en Solitaire, vers l'an 630. Il vivoit sous le regne de Dagobert. La réputation de ce saint Anachorete lui ayant attiré des disciples, il fut le premier Abbé de ce lieu, & mourut vers l'an 675. Cette Abbaye a été brûlée par les Espagnols dans les guerres du regne de Loüis XIII. Elle a été magnifiquement rétablie, tant le Monastere que l'Eglise, par M. l'Abbé d'Aligre son Titulaire. La Manse Abbatiale est de vingt-deux mille livres, & la Manse des Religieux de vingt mille livres. M. de Château-neuf de Rochebonne, Evêque de Noyon, est aujourd'hui Abbé de S. Riquier.

RIR

S. RIRAND, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 132 habitans.

ROB

S. ROBERT, *Sanctus Robertus*, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 456 habitans.

S. ROBERT & S. Egréve, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 450 habitans.

S. ROBERT Maurice, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 700 habitans. Il y a une Prévôté qui dépend du Monastere de la Chaize-Dieu.

ROC

S. ROCH, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 198 habitans. Ce Village est situé à deux lieues de Tours.

ROG

S. ROGATIEN, *Castrum Sancti Rogatiani*, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 500 habitans.

ROM

S. ROMAIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 652 habitans. M. le Comte d'Evreux en est Seigneur.

S. ROMAIN, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Mortain. Il y a une Jurisdiction, un marché & plusieurs foires. L'Abbé de S. George presente à la Cure.

S. ROMAIN, *Castrum Sancti Romani*, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 910 habitans.

S. ROMAIN, dans la Touraine, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 610 habitans. Cette Paroisse est près de l'Isle Bouchard, C'est un Prieuré dépendant de l'Abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

S. ROMAIN, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 680 habitans.

S. ROMAIN, dans l'Agenois, Diocèse d'A-

gen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. ROMAIN, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 522 habitans.

S. ROMAIN, *Sanctus Romanus*, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 462 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une montagne; il y a une petite Riviere qui ſort du pied de la montagne, & qui fait moudre huit Moulins par écluſes; c'eſt païs de vignes; il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

S. ROMAIN, dans le Blaiſois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 528 habitans.

S. ROMAIN, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 245 habitans.

S. ROMAIN, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 205 habitans.

S. ROMAIN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 292 habitans.

S. ROMAIN, Chapitre, Diocèſe de Limoges; il eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, de douze Chanoines & de ſix Titulaires.

S. ROMAIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 315 habitans. Il y a une Viguerie Royale qui reſſortit de Gourdon.

S. ROMAIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 153 habitans.

S. ROMAIN d'Albon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 603 habitans.

S. ROMAIN de Blaye, *Sancti Romani de Blaviâ*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Blaye en Guyenne, au Diocèſe de Bordeaux, à ſept lieuës au-deſſous & au Nord de Bordeaux, de l'autre côté de la Garonne. Cette Abbaye vaut trois cens livres de revenu à ſon Abbé.

S. ROMAIN de Bonet, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1196 habitans.

S. ROMAIN de Cordieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 500 habitans.

S. ROMAIN Colbos, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 65 habitans.

S. ROMAIN de la Valette, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoûlême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 815 habitans.

S. ROMAIN de Roche, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de S. Claude, a 95 habitans.

S. ROMAIN en Cervieres, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 272 habitans.

S. ROMAIN en Fronſadois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1200 habitans.

S. ROMAIN en Galles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 408 habitans.

S. ROMAIN en Giers, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. ROMAIN en Jareſt, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 840 habitans.

S. ROMAIN la Motte, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 725 habitans.

S. ROMAIN le Deſert, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 450 habitans.

S. ROMAIN le Puy, *Sanctus Romanus de Podio*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 680 habitans. Il y a un Prieuré de cinq mille livres, à la collation de l'Abbé d'Aiſnay.

S. ROMAIN Lerm, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 525 habitans.

S. ROMAIN les Ateux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 460 habitans.

S. ROMAIN ſous Gerdoin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de S. Vincent, a 231 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les montagnes; il n'y a ni pont ni paſſage que ceux de Charolles à Dijon. C'eſt un païs de monticules. L'Evêque de Chalon eſt Collateur de la Cure. Azud, les Maulins, Vauſſelles, Corcellen, les Métairies de la Beluze, le Bois, le Perret, Gombeuvrion, Gelonore, Chalot, Beaumont-le-Montreau & Sevrigny en dépendent. Azud & Sevrigny ſont deux Fiefs.

S. ROMAIN ſous Verſigny en Charollois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Parcy, a 410 habitans. C'eſt entre Toulon & Parey; il y a quelques vignes; c'eſt païs de buiſſons & de plaines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Il y a une Châtellenie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Mâcon.

S. ROMAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 356 habitans.

S. ROMAN de Dolan, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 142 habitans.

S. ROMANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 310 habitans.

S. ROMANS de Mille, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 480 habitans.

S. ROMANS des Champs, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 205 habitans.

S. ROME, *Sanctus Romanus*, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 92 habitans.

S. ROME de Cernon, *Sanctus Romanus de Cernone*, Bourg, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 415 habitans.

S. ROME de Tarn, *Sanctus Romanus de Tarne*, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 296 habitans. Il y a un Pont pour passer le Tarn, au bord duquel cette petite Ville est située.

S. ROMME, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 394 habitans.

S. ROMPHAIRE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 950 habitans. Cette Paroisse est située sur le bord de la Riviere de Vire. M. le Marquis de Renti en est Seigneur, & presente à la Cure alternativement avec l'Abbaye d'Hambie, & un autre Seigneur.

ROT

S. ROTZ, dans le Berry, Diocèse de Bourgee, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 545 habitans.

RUF

S. RUFF, *Sancti Ruffi Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Valence, C'est le Chef d'un Ordre ou Congregation de Chanoines Reguliers, auquel néanmoins le Roi nomme comme à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. Cette Abbaye a été premierement fondée hors la ville d'Avignon, près la Riviere de Durance; & après sa destruction par les Albigeois, elle a été rétablie en 1210. en l'Isle d'Esparvieres, près Valence, par les liberalitez des Seigneurs Barons de la Voute; ensuite rebâtie dans le fauxbourg; & enfin après les troubles de 1562. transferée dans la ville de Valence, au Prieuré de S. Jacques qui en dépendoit. Le Monastere est fort beau; les Religieux logent dans le même enclos, qui n'est pas fermé. Ils vivent séparément comme des Chanoines séculiers, & n'ont point d'autre Office à faire que celui de l'Eglise. La Manse Abbatiale est de quatre mille livres.

RUS

S. RUSTICE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 318 habitans.

SAB

S. SABASTIEN, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 310 habitans.

SAE

S. SAENS, *Sanctus Sidonius*, gros Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 1830 habitans. Le Seigneur du lieu en porte le nom. Il y a un marché, où l'on fait un bon commerce de cuirs, de toiles, de bled & de bois, & c'est une des meilleures tanneries de la Province pour le cuir fort. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, fondé l'an 670. La Cure & le Prieuré sont à la presentation de l'Abbé de S. Vandrille. Il y a aussi une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui a pris le nom de ce Bourg. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui a été érigé en Abbaye sous le nom de Notre-Dame du Champ Soudain ou Souverain lez Saens.

S. SAENS, Riviere, au Païs de Caux. *Voyez* Arques.

SAI

S. SAINTIN Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 800 habitans.

S. SAINTIN de Maurs, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 640 habitans.

S. SAIRE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 770 habitans. M. de Bouillainvilliers en est Seigneur.

SAL

S. SALOMON, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 316 habitans.

S. SALVADOU, *Sanctus Salvator*, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 460 habitans.

S. SALVADOUR, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 845 habitans.

S. SALVE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. SALVY, *Sanctus Salvius*, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 294 habitans.

S. SALVY, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

S. SALVY de Carcaves. *Voyez* Carcaves.

SAN

S. SANDOUX, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1040 habitans.

S. SANSON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1340 habitans.

S. SANSON, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1145 habitans.

S. SANSON, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 385 habitans.

S. SANSON, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 165 habitans. M. d'Hericourt en est Seigneur.

S. SANSON, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 114 habitans.

C'eſt à Monſieur le Duc d'Orleans.

S. SANSON, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 221 habitans.

S. SANSON de Bon-Foſſé, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 570 habitans. C'eſt un Chanoine qui en eſt Seigneur & Patron de la Cure.

S. SANSON de la Roque, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 202 habitans. C'eſt à M. le Duc de Treſme.

S. SANSON-jouxte-Livet, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 76 habitans.

S. SANSON ſur Riſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 180 habitans. M. le Duc de Treſme en eſt Seigneur.

SAP

S. SAPHORIN d'Ozon, & Solaize, *Sanctus Symphorianus de Ozone*, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, 1719 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord de l'Ozon, à une demi lieuë du Rhône, à moitié chemin, entre Vienne & Lion.

SAR

S. SARDOS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 375 habitans.

S. SARDOS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 315 habitans.

S. SARN, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Valence, en Dauphiné. Elle ne vaut que cinq cens livres à l'Abbé.

SAT

S. SATUR, *Fanum Sancti Satyri*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election & Preſidial de Bourges, Coûtume de Loris Montargis, Grenier à ſel de Sancerre, a 850 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au pied de la ville de Sancerre près de la Loire. Il eſt arroſé d'un ruiſſeau qui y nait d'une fontaine, d'où en ſortant, il fait moudre un moulin. Ce Bourg ſe nommoit autrefois Gordene ou Gordon, qu'il a changé contre celui de l'Abbaye, qui y a été fondée dès l'an 617. Nous en parlerons ci-après. La taille eſt mixte; la Cure eſt de quatre cens livres; elle eſt reguliere & à la collation de l'Abbé de S. Satur. Il en dépend deux Villages, Fontenay d'un côté, d'où ſort la fontaine, & S. Thiebauld de l'autre côté ſur la Loire, où il y a un Port. La plupart du terrain eſt en vignes de bon raport, entre leſquelles la Plante de S. Satur & la Sacriſtie portent un vin excellent. En general le vin de ce terroir eſt autant eſtimé que le bon vin de Bourgogne. Il y a peu de bled & ſix cens arpens de bois taillis dans un aſſez mauvais fond. L'Abbé de S. Satur en eſt Seigneur, c'eſt à preſent le Comte Maximilien de Manderſcheidt. C'eſt une ſimple Seigneurie qui releve du Roi immediatement. Ses cauſes ſont commiſes aux Requeſtes du Palais ou à celle de l'Hôtel. Le commerce principal du lieu conſiſte en vins que l'on tranſporte à Paris par le Canal de Briare. Saint Thiebaud eſt renommé pour la pêche ſur la Loire; il y avoit ci-devant une Maladrerie qui eſt réunie à l'Hôpital de Bourges; il y a encore un reſte d'Hôtel-Dieu. Il y avoit autrefois deux foires que l'on travaille à faire rétablir. Il y a quelques tanneurs & quelques moulins à bled. L'on attribuë aux habitans d'être difficiles à manier. Les lettres s'adreſſent à Sancerre par Coſne.

S. SATUR, *Sancti Satyri Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée en Berry, dans le Bourg de S. Satur, dont elle a cauſé l'accroiſſement. Cette Abbaye fut d'abord fondée par S. Romble dans la Paroiſſe de Subligny, à deux lieuës de la place où eſt Sancerre, vers l'an 469. Elle fut depuis tranferée vers l'an 647. au Château Gordene ou Gordon, qui a pris le nom de S. Satur, parce que l'on y avoit auſſi tranſferé le corps de ce Saint, & ce par les ſoins de Mathilde ou Mahaut, Dame de Gordene. Depuis, les biens de cette Abbaye ayant été diſſipés, une ſeconde Mathilde, fille de Gimont, Seigneur du même Château de Gordene, la repara en 1034. Elle fut brûlée peu après par quatre grands Seigneurs. Elle fut enſuite réformée, & la Regle des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, y fut introduite par les Bulles d'Innocent II. d'Alexandre... & par celle d'Eugene..... de l'an 1145. Les Anglois l'ont pillée en 1420. & en ont jetté les Religieux dans la Loire; ayant été rétablie, elle a encore été brûlée derechef pendant les guerres de la Religion en 1561. elle eſt à preſent en bon état depuis quelques années. L'on compte vingt-quatre Abbés de ce Monaſtere juſqu'en 1702. Elle a été autrefois Chef d'une Congregation; elle n'eſt à preſent d'aucune des Réformées. Le revenu de l'Abbé eſt de huit mille livres; il paye penſion à ſix Religieux, à raiſon de quatre cens livres chacun.

S. SATURNIN, *Caſtrum Sancti Saturnini*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1300 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1040 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 355 habitans.

S. SATURNIN, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 735 habitans.

S. SATURNIN, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoûlême, Parlement Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 678 habitans.

S. SATURNIN, petite Paroiſſe, appartenant au Sieur de Maillon, frere aîné du Marquis de Nemond, Lieutenant General des Armées Navales. Elle eſt du Diocèſe d'Angoulême.

S. SATURNIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 590 habitans.

S. SATURNIN, dans le Poitou, Diocèſe de

de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 478 habitans.

S. SATURNIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 385 habitans.

S. SATURNIN, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 196 habitans.

S. SATURNIN, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 47 habitans.

S. SATURNIN de Coiran, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 268 habitans.

S. SATURNIN de la Motte S. Jean, dans la Bourgogne, Diocese d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, Grenier à sel de Bourbon-Lancy, a 460 habitans. Ce lieu est situé sur l'embouchure de la riviere d'Arroux, dans la Loire, qui y est navigable. C'est païs de montagnes; il y a des vignes. Les Chanoines de l'Eglise Cathedrale d'Autun sont Collateurs de la Cure. Les Hameaux la Cochette, Verdiere, Montassin, & la Varenne en dépendent.

S. SATURNIN du Bois, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 712 habitans.

S A V

S. SAVASSE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 181 habitans.

S A U

S. SAUBY, Justice Royale, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

S. SAUBY, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 310 habitans.

S. SAVIN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1285 habitans.

S. SAVIN, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 78 habitans.

S. SAVIN, *Sanctus Savinus*, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette de Bigorre, a 310 habitans. C'est une fort ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Les Normans l'ayant détruite, elle a été rétablie en 945. par Raymond Comte de Bigorre: elle a embrassé la réforme, & elle est située dans la Vallée de Levitan, ou Lavedan.

S. SAVIN, *Sancti Savini Cœnobium*, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 60 habitans. Il y a une Abbaye célebre de Benedictins, fondée vers l'an 800. par Charlemagne, qui en laissa le soin de l'achever à Loüis le Débonnaire, elle est située sur le penchant d'une montagne au bord de la Gartempe à neuf lieuës de Poitiers. Le lieu se nommoit auparavant *Cerasus Castrum*. Ce Monastere avoit échapé à la fureur des Normans en 878. mais peu après il eut le même sort que les autres Abbayes de ce tems-là; cette Abbaye a été rétablie & unie à la Congregation de Saint Maur. Elle est dédiée sous l'invocation de Saint Savin Martyr, dont on y a transferé les Reliques. Il en dépend treize Benefices, dont douze sont Prieurez. Elle a treize mille livres de revenu.

S. SAVIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1053 habitans.

S. SAVIN du Port, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 246 habitans.

S. SAVINIEN, au bord de la Charente; l'on trouve vis-à-vis de ce lieu, dans cette Riviere, de grosses moulles, qui produisent des perles aussi belles que celles du Levant.

S. SAVINIEN lez Ville, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 146 habitans.

S. SAVIOL, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 472 habitans.

S. SAULGE, Ville, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 1026 habitans. C'est une Châtellenie du Bailliage & du Duché de Nevers, un Grenier à sel, & une Mairie. Outre la Paroisse, il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, qui dépend de l'Abbaye de S. Martin d'Autun. Les habitans sont fort simples. Cette Ville est située dans un Valon couvert de montagnes chargées de bois. Ses environs produisent du froment, du seigle, de l'orge, & de l'avoine. Les foins sont suffisans pour la nourriture des bestiaux. Il y a des bois taillis & de futaye qui appartiennent à la Communauté, quelques vignes de peu de raport, beaucoup de pacages en bruyeres & fougeres, sans commerce. M. le Duc de Nevers en est Seigneur.

S. SAVOURNIN, *Sanctus Saturninus*, Paroisse, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 360 habitans.

S. SAVOURNIN, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 410 habitans. Son Eglise Paroissiale a été dédiée vers l'an 1056. par les Prélats Raimbaud Archevêque d'Arles, Hugues Evêque de Sence, & Alfantus Evêque d'Apt.

S. SAURY, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 522 habitans.

S. SAUVANT, Ville, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1345 habitans.

S. SAUVANT, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 745 habitans.

S. SAUVE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1540 habitans.

S. SAUVE, *Sanctus Salvator*, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prévôté-le-Comté, a 192 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui joüit de treize mille livres de revenu.

S. SAUVER, Pâre, contenant dix-huit cens arpens, de la Maîtrise de Poitiers.

S. SAUVEUR, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 1125 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 373 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 460 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 126 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 180 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 310 habitans. Le Pape Innocent III. en fait mention dans une Bulle de l'an 1204. dans laquelle il confirme les Benefices dépendans de Mont-Majour.

S. SAUVEUR, Terre dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne. Cette terre appartient à M le Marquis de Vieupont, & vaut mille livres de revenu.

S. SAUVEUR, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 635 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 540 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 925 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Provence, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit. Elle vaut six mille livres de revenu.

S. SAUVEUR, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 638 habitans.

S. SAUVEUR, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 336 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 400 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 35 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 241 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 340 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 325 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 322 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 206 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Auxonne, a 80 habitans. Ce lieu est situé en beau païs à six petites lieuës de Dijon. Le ruisseau de Vingeanne y passe, il est ainsi appellé, parce que c'est un bras de la Vingeanne; c'est une plaine grande & vaste. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. SAUVEUR, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de de Toulouse, a 318 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 205 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 168 habitans.

S. SAUVEUR, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 20 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 255 habitans.

S. SAUVEUR Treve de Guenezan, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 79 habitans.

S. SAUVEUR d'Aniane, Abbaye, dans le bas-Languedoc, au Diocèse de Montpellier, entre Montpellier & Lodeve, au bord de l'Herault. C'est une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoit. *Voyez* Aniane, ou S. Benoît d'Aniane.

S. SAUVEUR de Bisache, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne; c'est une Abbaye de Prémontrés.

S. SAUVEUR de Bonsossé, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo; a 160 habitans.

S. SAUVEUR de Chaulieu. *Voyez* Chaulieu.

S. SAUVEUR de Clerans, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. SAUVEUR de Grugieres, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usés, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usés, a 488 habitans.

S. SAUVEUR de Ginestoux, dans le bas-Languedoc. *Voyez* Ginestoux.

S. SAUVEUR de la Campagne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 412 habitans.

S. SAUVEUR de la Lande, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. SAUVEUR des Landes dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 217 habitans.

S. SAUVEUR des Pourcils, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 310 habitans.

S. SAUVEUR en Esparé, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 710 habitans.

S. SAUVEUR en Puisaye, Châtellenie, dans le Donzois.

S. SAUVEUR & le Versain, dans le Forez,

Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 910 habitans.

S. SAUVEUR la Pommerée, dans la Normandie, Diocèse de Coutances. La Cure dépend des Religieux Hospitaliers de Coutances. Le Curé est Religieux de cette Maison.

S. SAUVEUR les Camp, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 234 habitans.

S. SAUVEUR le Vicomte, *Castrum Sancti Salvatoris*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1900 habitans. Ce Bourg est situé dans le païs de Bauptois, sur la Riviere qui donne le nom à ce païs, dans des marais; il a pris son nom d'une Abbaye célébre de l'Ordre S. Benoît, fondée l'an 1048. Il est des plus considérables de la Province; il y a un Bailliage ressortissant à celui de Coutances. C'est le quatriéme Doyenné du second Archidiaconé de Coutances. Ce Doyenné contient quatorze Paroisses qui sont, Varanguebec, Nehou, le Val-de-Scie, Calleville, Neuville, Pierrepont, Canville, Omonville, Ourville, Danerville, Boudreville, S. Remy, Doüille. L'Eglise en est grande & belle; elle est dédiée à S. Sauveur & à S. Jean-Baptiste; il y a au moins douze Prêtres habituez. L'Abbé presente à la Cure; il y a encore deux Chapelles succursales où l'on fait les Pâques & où l'on enterre; la Chapelle-le-Roi, & la Chapelle Montmesnil. Outre le Bailliage du lieu, l'Abbaye a le sien particulier, qui ressortit directement au Parlement de Roüen. Il y a aussi une Vicomté, d'où l'on appelle audit Bailliage; cette Vicomté s'étend sur plusieurs Bourgs voisins où le Vicomte va tenir son Siege quand il lui plaît. Il y a encore une autre petite Jurisdiction qu'on apelle la Vicomté en Beaumont; elle se tient le Vendredi pour plusieurs Paroisses qui en relevent. Le Château de ce Bourg est ancien, il étoit fort autrefois; & il a même soutenu un Siege dans les tems passez. L'on a mis dedans un Hôpital pour les malades & pour les petits pauvres. M. le Comte de Toulouse est Seigneur de ce lieu par engagement; il nomme aux Charges de Judicature. Le fond du territoire en est bon; il consiste en prairies & en herbages. Il y a une forest assez grande qui appartient au Roi; c'est où étoit le haras de M. le Dauphin. La Riviere est large; elle porte des bateaux plats, & un grand pont où il y a deux Moulins à l'eau. Il y a un marché tous les Lundis, & deux foires qui se tiennent au bout du pont, de l'autre côté du Bourg, dans la Paroisse de Roville: l'une la veille de la S. Laurent, les droits en appartiennent au Curé de Roville; l'autre le jour des Morts, elle appartient à M. de Garnetat qui l'a acheté du Roi. Il n'y a point de trafic dans ce Bourg, mais seulement beaucoup d'Ouvriers.

S. SAUVEUR le Vicomte, Abbaye célébre de Benedictins, fondée l'an 1048. par Nigelle Vicomte du Cotantin, sous Guillaume le Conquerant, pour des Moines de Jumieges qu'il y avoit fait venir dans son Château, qui en a pris le nom de S. Sauveur le Vicomte. Ce lieu s'est accru depuis, & forme à present un beau Bourg. L'Abbaye vaut six mille cinq cens livres à son Abbé, qui nomme à la Cure du Bourg & à un grand nombre d'autres. Il y a un Bailliage particulier qui ressortit directement au Parlement de Roüen. L'Abbaye n'est à present desservie que par un Religieux Prieur, & cinq ou six Prêtres séculiers, qui font l'Office au défaut des Religieux.

S. SAUVEUR Lendelin, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 280 habitans. C'étoit autrefois un Bourg, qui a été transferé avec son Bailliage & sa Vicomté à Perriers. C'est à present une grande Paroisse où il y a quatre Cures, dont les trois premieres sont réünies sous un seul Curé, qui a aussi trois Presbyteres; elle est à la nomination de M. le Comte de Toulouse Engagiste du Domaine, & elle vaut mille écus de revenu. La seconde Cure, ou plutôt la quatriéme, est peu considérable, & est à la nomination de l'Abbaye de Lessey. Il y a cinq ou six Moulins à l'eau, sur une petite Riviere qui la traverse; ce qui fait qu'il y a bien des Boulangers qui portent leur pain à vendre à Periez & à Coutances, qui n'en est qu'à deux lieuës. Ce village est du Doyenné de Periez, qui est le troisiéme du premier Archidiaconé de Coutances.

S. SAUVEUR sur Dive, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 490 habitans. Il est situé à l'embouchure de la Dive, dans la Manche; il y a un petit Port de Mer; c'est un Siege d'Amirauté. Ce Bourg est situé dans le païs d'Auge, à cinq lieuës de Caën, & à quatre lieuë de Touques. Son Eglise Paroissiale dont il porte le nom, est belle; il y a un marché considerable & bien fréquenté. Son principal commerce est en cidre & en bois, tant à bâtir qu'à brûler.

S. SAUVIER, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 268 habitans.

S. SAUVY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 300 habitans.

S E B

S. SEBASTIEN, *Sanctus Sebastianus*, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 223 habitans. On l'appelle aussi S. Sebastien de Retz; il y a beaucoup de dévotion a ce Saint, & grand nombre de Paroisses quoiqu'éloignées y viennent. S. Pierre & S. Nicolas de Coutances y vont tous les ans au mois de Juillet, quoiqu'il y ait quatre lieuës; il y a une espece de fondation pour cela. Et en repassant par le Bourg de Priez, qui est en-deça sur la route; on y dit une grande Messe qui est aussi fondée. Cette Paroisse est du troisiéme Doyenné de l'Archidiaconé de Coutances.

S. SEBASTIEN, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 228 habitans.

S. SEBASTIEN, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 1111 habitans.

S. SEBASTIEN, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 405 habitans.

S E C

S. SECONDIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance &

Election de Poitiers, a 672 habitans.

S. SECONDIN, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 495 habitans.

S E G

S. SEGAL, dans la Bretagne ; Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 330 habitans.

S E I

S. SEIGNE, dans le Nivernois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 200 habitans. Cette Paroisse est située sur un petit ruisseau qui sort de l'étang de la Loge, à trois lieuës de Luzy, & de Bourbon-Lancy ; elle est du Presidial de S. Pierre-le-Moutier, & du Grenier à sel de Luzy. Elle suit la Coutume du Nivernois ; la taille est personnelle ; la Cure est de quarre cens livres a la presentation du Seigneur, qui est à présent M. le Maréchal de Villars, comme Baron de Ternant, dont elle est une simple Justice dépendante. Cette Paroisse est limitrophe de la Bourgogne, puisqu'elle y a une Ferme de son district. Ce sont de mauvaises terres à seigle ; il y a cent œuvres de vignes, des prez suffisamment pour la nourriture des bestiaux, & cent arpens de bois dégradez. On prétend y trouver de la mine de fer pour employer une forge qu'on y a construit. Les habitans n'ont du bled que pour vivre ; ils ne s'occupent qu'à la nourriture des bestiaux. L'Eglise Paroissiale est dédiée à S. Laurent. Les habitans sont simples & laborieux. L'on y adresse les lettres par Luzy, d'où le Messager de Nevers les apporte.

S. SEIGNE en Basche, dans la Bourgogne, Diocèse de Bezançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de la Perriere, Grenier à sel & Recette d'Auxonne, a 210 habitans. Ce lieu est situé dans un fond marécageux. La Saone passe à un quart de lieuë du village, le long de la prairie. C'est un passage pour aller à Dole & à Besançon.

S. SEILLAC, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 695 habitans.

S. SEINE, *Fanum Sancti Sequani*, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 214 habitans. Ce lieu a pris son nom de l'Abbaye dont il est parlé ci-après. C'est le grand chemin de Paris à Dijon, & un passage de gens de guerre. Il y a une Mairie perpetuelle, & un Commis pour le Receveur de Châtillon. Les Métairies de Soulcigny & la Grange-le-Maire dépendent de cette Paroisse.

S. SEINE, *Sancti Sequani Abbatia*, ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée dans la Bourgogne, avant le tems de S. Gregoire, dans un lieu nommé Segestre, *in Magnimontensi Pago*, par S. Seine, dont elle a pris le nom dans la suite. Elle est à deux lieuës de la source de la Seine, & à cinq de Dijon, sur la Riviere d'Ougne, entre deux montagnes. Elle est à present unie à la Congregation de S. Maur. L'on croit que S. Seine vivoit sous le regne de Clovis.

S. SEINE sur Vingeane, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Mirebau, a 450 habitans. Cette Paroisse est située sur un petite colline, au pied du quel passe la Vingeane.

S E L

S. SELVE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 783 habitans.

S E N

S. SENAT, dans le Perigord, Diocèse de Petigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 142 habitans.

S. SENIERS près Avranches, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 563 habitans.

S. SENOCH, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 650 habitans. Sa Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. SENOU, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 375 habitans.

S E P

S. SEPULCHRE près Cambray, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée en 1054. par Liebert, Evêque de Cambray.

S E Q

S. SEQUFLIN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 159 habitans.

S E R

S. SERAIN, Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît, valant huit cens livres. Elle est du Diocèse de Rhodez.

S. SERGE lez Angers, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur, elle fut fondée près d'Angers au bord de la Mayenne ; les uns disent par Clovis II. en 650. d'autres par Childebert. Il y a douze Religieux. La manse Abbatiale est de six mille cinq cens livres. *Voyez* Angers.

S. SERIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 72 habitans.

S. SERNIN, *Sanctus Saturninus*, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 314 habitans.

S. SERNIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 275 habitans.

S. SERNIN, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 231 habitans.

S. SERNIN, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alais, a 218 habitans.

S. SERNIN, dans le Rouergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud. Il y a une Collegiale composée d'un Prevôt qui a trois cens livres,

vres, & de douze Chanoines qui ont chacun cent cinquante livres.

S. SERNIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de la Clayette, a 222 habitans. Cette Paroisse est située dans un lieu assez plein & élevé. Les Hameaux proche l'Eglise, la Place, la Foumoux & la Ville en dépendent.

S. SERNIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Montcenis, Recette d'Autun, a 263 habitans. C'est un Païs presque tout de montagnes. Il y a une petite Riviere, nommée Mesurain, qui préjudicie beaucoup aux foins. Le Curé de S. Germain du Bois est Curé primitif de S. Sernin du Bois. Il y a deux Prieurés, l'un à S. Germain en Charollois, valant mille livres, l'autre de S. Sernin de l'Ordre de S. Benoît, valant trois mille livres. Les Hameaux qui en dependent sont les Thomes-Louis, les Vermisseaux, Mesurain, le bas des Morets, Chevrosches, les Vannays & les Gaucherons.

S. SERNIN du Plain, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 400 habitans. Ce lieu est situé en païs assez bon & de montagnes. Il y a des vignes. La Dame Abbesse de S. Andoche est Collatrice de la Cure. Cette Paroisse est composée de trois Hameaux, qui sont S. Saturnin, vulgairement appellé S. Sernin, de Mazenay & Omey, & de trente muids de vignes.

S. SERNIN du plain, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijou, Bailliage & Recette de Montcenis, a 385 habitans.

S. SERNIN Lavaux, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 678 habitans.

S. SERVAND, *Sanctus Servandus*, Ville, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 2505 habitans. C'est une nouvelle Ville située au fond de la Baye de S. Malo, à une demi lieuë de cette Ville.

S. SERVANT, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 377 habitans.

SEV

S. SEVE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 218 habitans.

S. SEVER, *Castrum Sancti Severi*, Ville, dans la Gascogne, Diocèse d'Aire, Parlement de Bordeaux. Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 2710 habitans. Elle est Siege d'une Sénéchaussée qui est du ressort d'Acqs. Cette Ville est située sur l'Adour, à trois lieuës du mont de Marsan, & à six lieuës d'Aire. Elle a pris son origine & son nom d'une celebre Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée vers l'an 993. par Guillaume Sanche d'Arragon: on l'appelle souvent Cap de Gascogne. L'on y fait commerce de vin pour Acqs & pour Bayonne.

S. SEVER, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 181 habitans.

S. SEVER, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1220 habitans. Ce Bourg est situé à huit lieuës de Coutances & à trois de Vire sur la route d'Avranches, dont il est à cinq lieuës. Il a pris sa naissance & son nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Sever, Evêque d'Avranches vers l'an 560. Elle a huit à neuf mille livres de revenus tant pour l'Abbé que pour les Moines. Il y a dans ce Bourg un marché, plusieurs foires & beaucoup de Chaudronniers; & dans la forêt, il y a un Monastere de Religieux de la Regle de S. Romuald, qu'on appelle les *Camaldules*. La forêt de S. Sever est auprès de ce Bourg, Diocèse de Coutances, confins d'Avranches, elle a quatre lieuës de circuit, & renferme le Monastere des Camaldules, qui sont fix, dont il y en a un Prêtre. Ils sont dépendans de l'Evêque qui y fait la visite. S. Sever est une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît fondée au bord de la riviere de Vire par S. Sever, Evêque d'Avranches en 558. d'abord sous l'invocation de Notre-Dame: Ensuite ayant été détruite par les Normans avant qu'ils eussent embrassé la Religion Chrétienne. Elle a été rétablie sous l'invocation de Saint Sever en 1085. par Hugues, Comte d'Avranches.

S. SEVER, Cap de Gascogne, *Abbatia Sancti Severi in Capite Vasconiæ*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèse d'Aire. Elle a été fondée l'an 993. & selon d'autres l'an 982. sur la riviere de l'Adour par Guillaume Sanche, Duc des Gascons, en action de graces à Dieu de la bataille navale par lui remportée par l'intercession de S. Sever sur les Normans qui vouloient faire une descente dans la Gascogne & la ravager. Cette Abbaye a donné naissance à la ville de Saint Sever qui s'est formée autour d'elle. L'Abbé de S. Sever étoit autrefois l'Aumônier né de la Cour des Ducs de Gascogne. La manse Abbatiale est d'environ six mille livres.

S. SEVER de Rustan, *Cœnobium Sancti Severi de Rustano*, ou *Russitano*, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 210 habitans. C'est une petite Ville qui a pris son nom de S. Sever d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, située à deux lieuës de Tarbes sur la Russe ou Rousse, & son surnom de Rustan de la Vallée dans laquelle elle est située.

S. SEVER de Rustan, *Abbatia Sancti Severi de Russitano*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît. Elle est située dans la vallée de Rustan, qui est le lieu le plus fertile de la Bigorre, & sur le bord de la riviere nommée Rousse qui donne le nom au Rustan (*quasi Russam tangens.*) Ce Monastere floriſſoit au commencement du X. siecle. Arsius qui étoit son Abbé, fut prépose par le Comte Sancius au Monastere de S. Pé de Generez que ce Seigneur avoit fondé. L'Abbaye de S. Sever de Rustan fut ravagée, comme toutes les autres de la Gascogne par les Sarrasins. Centule, Comte de Bigorre, la soumit à S. Victor de Marseille, vers l'onziéme siecle, & en recommanda à Richard le rétablissement: ce qui fut confirmé par une Bulle du Pape Urbain II. de l'an 1089. Elle est maintenant unie à la Congregation de S. Maur.

S. SEVERE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. SEVERIN, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Inten-

dance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1180 habitans. C'est une Châtellenie qui raporte cinq mille livres de rente à Madame la Comtesse de Tallerand, veuve d'un puîné de la Maison de Chalais.

S. SEVERIN, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 440 habitans. Ce lieu doit son origine à une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin.

S. SEVERIN, *Sancti Severini Abbatia*, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers. Cette Abbaye est située sur les limites de ce Diocèse & de celui de Saintes, près de la riviere de la Boutonne & du Château de Dampierre, à trois lieuës de Saint Jean d'Angely. Elle suit la Regle de S. Augustin, & elle en a embrassé la derniere réforme. L'on croit que c'est l'Abbaye dont parle Besly dans son Histoire des Comtes de Poitiers, & qu'il assure avoir été fondée vers l'an 1068. par Geofroy-Guillaume VII. Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye éprouva le même sort que toutes les autres pendant les guerres de la Religion. Les Calvinistes l'ont tellement maltraité qu'il n'y restoit plus qu'un seul Chanoine Regulier, qui en étoit Prieur & Curé. Depuis que la Réforme y a été introduite, l'on en a rétabli les bâtimens & les lieux reguliers. La manse Abbatiale est de trois mille livres.

S. SEVERIN, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 225 habitans.

S. SEVERIN, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 116 habitans.

S. SEVERIN de Château-Landon, *Castri Nantonis Abbatia*. C'étoit autrefois une Communauté de Chanoines Seculiers qui ont embrassé la Regle de S. Augustin, & enfuite la Réforme de la Congregation de France. Elle est située dans le Gâtinois au Diocèse de Sens. Elle reconnoit Childebert I. pour son Fondateur.

S. SEVERIN de Puy-Mirol, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1090 habitans.

S. SEVERIN en Bourg, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 155 habitans.

S. SEVEST, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 214 habitans.

S. SEUILLY, Abbaye en Touraine, de l'Ordre de S. Benoit, fondée par les Seigneurs de Montsoreau & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Elle a trois Religieux qui ont avec l'Abbé trois à quatre mille livres pour tout revenu. Ce lieu est celebre dans le livre de Rabelais.

S. SEVIN, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 376 habitans.

S. SEVIRE, Forêt de huit cens arpens, de la Maîtrise de Bayeux.

S. SEVRIN & Aurignac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1130 habitans.

S. SEVRIN ou S. Surin, ancienne Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin, près les murs de Bordeaux en Guienne : il y a déja long-tems qu'elle est sécularisée. *Voyez* S. Surin.

S E X

S. SEXTE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 45 habitans.

S I B

S. SIBOURNET & Rayet son Annexe; dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S I D

S. SIDOINE, Prieuré simple de l'Ordre de Cluny, dans le Diocèse de Sens. Il vaut sept cens livres.

S I F

S. SIFFRET, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 232 habitans.

S I G

S. SIGISMOND, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 840 habitans.

S. SIGISMOND, *Abbatia Sancti Sigismundi propè Orteſium*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, fondée par les Comtes de Bearn. Elle est au Diocèse d'Acqs, dans la Principauté de Bearn. On trouve dans l'Histoire de Bearn par M. de Marca, celle de la fondation de ce Monastere. On lui a donné quelquefois le nom de Sainte Marie de l'Esperance. Sa premiere Abbesse se trouve placée l'an 1317. & l'on en compte quinze autres après elle jusqu'en l'année 1710.

S. SIGISMOND, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 543 habitans.

S. SIGISMOND, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 350 habitans.

S I L

S. SILVAIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1225 habitans.

S. SILVAIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 75 habitans.

S. SILVAIN de Balerot, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 270 habitans.

S. SILVAIN de Bellegarde, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 468 habitans. A cette Paroisse sont unis les lieux de Sannegrand, Barmond & Rimarein. Elle est située en païs de montagnes. Ce sont des terres à seigle, bled noir, avoine & raves. Les pacages sont bons, & les soins suffisans pour la nourriture des bestiaux qu'on y éleve, dont on fait commerce aux foires de Feuilletin & de Chenerailles. Il y a peu de bois, & point de menus fruits. Les habitans sont industrieux, laborieux, & commodes. Le Roi & les heritiers de Messieurs de Barmont en sont Seigneurs.

S. SILVAIN des Ayerdines, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

S. SILVAIN Montaigu, dans la Marche; Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 364 habitans.

S. SILVAIN sous Thou, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 272 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 725 habitans.

S. SILVESTRE, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 668 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 355 habitans.

S. SILVESTRE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 78 habitans.

S. SILVESTRE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 158 habitans.

S. SILVESTRE de Cormeille, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 685 habitans. M. l'Evêque d'Agde en est Seigneur.

S. SILVIN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 324 habitans. M. d'Englesqueville en est Seigneur.

S. SILVIN, Bourg, Bailliage Particulier, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 575 habitans. Il y a un marché.

SIM

S. SIMEON, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 460 habitans.

S. SIMEON, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1116 habitans.

S. SIMEON, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 292 habitans. C'est à Madame l'Abbesse de Preaux.

S. SIMEUX, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 407 habitans.

S. SIMILIEN, ou Sambin, de Nantes, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 360 habitans.

S. SIMON, Duché Pairie, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 155 habitans. Ce lieu a été érigé en cette qualité en faveur de Claude de Rouvroye, par Louis XIII. en 1638.

S. SIMON, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1375 habitans.

S. SIMON, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 400 habitans.

S. SIMON, dans l'Angoûmois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 418 habitans.

S. SIMON, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 129 habitans.

S. SIMON, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 310 habitans.

S. SIMON de Bordes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 835 habitans.

Le petit S. SIMPHORIN, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 209 habitans.

SIR

S. SIRAC & Lissert, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 394 habitans.

S. SIRAN. *Voyez* S. Cyran.

S. SIRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 486 habitans. Ce lieu est situé entre les bois, & un ruisseau nommé Grosne. C'est un païs de plaines. Il y a quelques vignes.

S. SIRE lez Colons, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Auxerre, a 468 habitans. C'est un petit Bourg fermé d'une muraille, & situé à quatre lieuës d'Auxerre, il y a trois Hameaux nommez la Vaux-S. Germain, la Croix Pilate, & le Puy de Coursson qui en dépendent. Il y a aussi quelques vignes.

SIX

S. SIXTE dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 410 habitans.

S. SIXTE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 283 habitans.

SOL

S. SOLAIN, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 71 habitans.

S. SOLVE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 480 habitans.

SOR

S. SORLIN, Bourg, Marquisat, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 959 habitans. Ce Bourg est Siége d'un Mandement, & députe aux Assemblées du Bugey.

S. SORLIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 198 habitans.

S. SORLIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 242 habitans.

S. SORLIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon,

a 489 habitans. Il y a des vignes.

S. SORLIN, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 192 habitans.

S. SORLIN, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 74 habitans.

S. SORLIN, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 172 habitans.

S. SORLIN de Sechaud, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1225 habitans.

S. SORLIN de Vas, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 549 habitans.

S. SORLIN sous Cosnac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 610 habitans.

S. SORNIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1720 habitans.

S. SORNIN, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 776 habitans.

S. SORNIN, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 303 habitans.

S. SORNIN, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 143 habitans. Cette Paroisse est située sur une Montagne près la riviere de Tard. Les terres sont assez bonnes pour le seigle & l'avoine; les habitans ne font aucun commerce. M. le Duc d'Orleans en est Seigneur.

S. SORNIN la Marche, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 650 habitans.

S. SORNIN Magnazeix, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 750 habitans.

SOU

S. SOULAN, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Commenges, a 310 habitans.

S. SOUPLET, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 616 habitans.

S. SOUPLET, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 357 habitans.

S. SOUPLET & S. Crespin, dans la Flandre, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Cambray, a 332 habitans.

SRE

S. SREMOND, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a un Prieur Seculier qui nomme à la Cure. Dans cette Paroisse sur le bord du Marais & de la riviere de Vire, est l'ancien Château de la Riviere appartenant à M. le Marquis de Gratot. Cette Terre est de plus de vingt-cinq mille francs de revenu; elle est très-noble, plusieurs Paroisses & Fiefs en relevent.

SUI

S. SUIRAN. Sa Justice releve du Comté d'Argenton en Berry.

SUL

S. SULLIAC, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 373 habitans.

S. SULPICE, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 1180 habitans.

S. SULPICE, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 505 habitans. C'est une Terre qui appartient à M. de la Preuillé.

S. SULPICE, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 455 habitans.

S. SULPICE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours. Election de Château-Gontier, a 462 habitans.

S. SULPICE, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

S. SULPICE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 475 habitans.

S. SULPICE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 326 habitans.

S. SULPICE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 505 habitans.

S. SULPICE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 310 habitans.

S. SULPICE, dans le Maine, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. SULPICE, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 209 habitans.

S. SULPICE, dans la Brie, Diocese de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 155 habitans.

S. SULPICE, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 150 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 146 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 140 habitans. Cette Paroisse est de la Jurisdiction d'Eymet qui ne paye point de tailles.

S. SULPICE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Vernueil, a 1072 habitans.

S. SULPICE, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-eaudemer, a 146 habitans. C'eſt à l'Abbé de Preaux.

S. SULPICE, *Cœnobium Sancti Sulpitii*, dans le Bugey, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bellay. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Amedée II. Comte de Savoye en 1133. Elle eſt ſituée à trois lieuës de Bellay.

S. SULPICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Chambre à ſel de Louhans, Recette de S. Laurent, a 286 habitans. Il eſt ſitué ſur la frontiere du Comté de Bourgogne, c'eſt un païs de bois. La Repe & la Grange de Sarraſin en dépendent.

S. SULPICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 106 habitans.

S. SULPICE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 65 habitans.

S. SULPICE, Marquiſat, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 310 habitans.

S. SULPICE, Fief à M. le Preſident de Lamoignon.

S. SULPICE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 260 habitans.

S. SULPICE de Boé, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 291 habitans.

S. SULPICE de Favieres, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 222 habitans.

S. SULPICE de l'Abbaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 110 habitans. Cette Abbaye eſt ſituée à trois lieuës de Rennes, elle eſt pour des filles de l'Ordre de S. Benoît; le lieu où elle eſt ſituée, s'appelloit la Forêt du Nid de Merle. Elle a été fondée en 1096. par Raoul de la Fuſtaye.

S. SULPICE de Pierrepont, Prieuré de trois mille livres, dans le Diocèſe de Soiſſons.

S. SULPICE de Rivalede, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. SULPICE de S. Emilion, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1270 habitans.

S. SULPICE des Landes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 178 habitans.

S. SULPICE & l'Enclave de Migronbourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1490 habitans.

S. SULPICE & S. Bauzel de Soinlas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 562 habitans.

S. SULPICE & S. Gourſon, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 816 habitans.

S. SULPICE Feylet, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. SULPICE. Grande Prevôté, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 223 habitans.

S. SULPICE hors les Enclaves, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 545 habitans.

S. SULPICE Lauriere, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 512 habitans.

S. SULPICE le Chaſtel, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 790 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Nevers. C'eſt un bon terroir à froment; il y a quelques vignes, une petite forge, & quelques bois taillis à differens particuliers. M. le Marquis de Bethune en eſt Seigneur.

S. SULPICE le Donzeil, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans.

S. SULPICE le Dunois, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 792 habitans.

S. SULPICE le Gueretois, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 1378 habitans.

S. SULPICE les Champs, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 500 habitans.

S. SULPICE Lezadois, *Oppidum S. Sulpitii*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, Recette de Rieux, a 1050 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Leſe, à quatre lieuës de Toulouſe, & à deux de Rieux. Elle ſuit le Droit Ecrit; il n'y a point de Gabelle; la Taille eſt réelle. Cette Ville fait partie de la Commanderie de Renneville de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem. Le Commandeur eſt le Patron & le Curé primitif de la Paroiſſe; il la fait deſſervir par un Vicaire perpetuel; le Roi en eſt le Seigneur haut-Juſticier. Il y a un Hôpital fondé par un Bourgeois de la Ville, le revenu en eſt très-modique. L'on recueille dans ſon territoire du bled, du gros millet & du vin; il ne s'y fait aucun commerce. Il y a cinq foires, le 4. May, le 16. Juin & les deux jours ſuivans, le 22. Juillet, le 13. Septembre, & le 20. Novembre. L'on adreſſe les lettres à Toulouſe pour la ville de Rieux. Cette ville de S. Sulpice eſt Ville maîtreſſe du Diocèſe, & ſon premier Conſul entre aux Etats de Languedoc. Les habitans ſont affables, & ont très-bon cœur; ils ne manquent point de Religion, & on n'y a jamais ſouffert d'Heretiques. L'ardeur avec laquelle ils repouſſerent en 1522. ceux de la Religion Prétenduë Réformée, en convainc aſſez: car les Huguenots pouſſez d'un zele furieux, & ſous prétexte de Religion, exerçoient dans tout le voiſinage les cruautés les plus affreuſes. Les Egliſes n'étoient point épargnées; les unes furent brûlées, les autres abatuës & ruinées, après en avoir enlevé les vaſes ſacrés & tout, juſqu'aux cloches même. Ils attaquerent S. Sulpice le vingtiéme Octobre de la même année. Pendant la nuit, croyant ſurprendre la Ville, ils avoient déja dreſſé les échelles

pour escalader, lorsqu'heureusement une bonne femme logée près des remparts de la Ville, & qui alloit éveiller le fournier pour allumer le feu au four, apperçut les ennemis, & fut avertir la compagnie de la garde bourgeoise destinée pour la défense de la Ville, dont le Chef étoit Jacques Ayral, qui ayant été sur eux avec sa petite troupe, les tailla en pieces, quoiqu'incomparablement en plus grand nombre, & les contraignit de se retirer au plus vite. Depuis ce tems & en reconnoissance de cette victoire, on fait tous les ans à pareil jour une Procession solemnelle & magnifique autour de la Ville, & cette Procession se fait en l'honneur de S. Capraise, parce que c'est précisément ce jour-là qu'on fit lever le siége: on appelle cette Procession, la Délivrance de la Ville.

Les habitans de Saint Sulpice n'ont pas montré moins de zele contre les ennemis de l'Etat; la fermeté avec laquelle ils répondirent au Duc de Marsin lors de sa révolte, en est une preuve. Ce Seigneur s'étant arrêté devant les portes de la Ville, & ayant demandé qu'on lui fournît des vivres en payant, il lui fut répondu, qu'ils n'en fourniſſoient pas à ceux qui prenoient les armes contre leur Prince, & qu'ils aimoient mieux soutenir un siége, que de lui être infideles dans la plus petite chose: ce qui obligea le Duc de Marsin de continuer sa marche, & d'aller séjourner ailleurs.

S. SULPICE près Mornac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 935 habitans.

S. SULPICE près Pont-l'Abbé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 472 habitans.

S. SULPIS, dans la Bresse, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 29 habitans.

S U M

S. SUMIERE de Rivedol, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 280 habitans.

S U P

S. SUPLEX, *S. Sulpicius*, sur Yere, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 60 habitans.

S. SUPLIX, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 168 habitans. C'est à Madame de Saint Suplix.

S. SUPLIX, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 132 habitans.

S. SUPLIX de Bellengeville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 148 habitans. M. de Lecaudé en est Seigneur.

S. SUPLIX de Fontaine, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 63 habitans. M. d'Houquetot en est Seigneur.

S. SUPLIX de la Pierre, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 140 habitans. M. de Giffard en est Seigneur.

S Y M

S. SYMPHORIEN, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 635 habitans.

S. SYMPHORIEN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 650 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 780 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 740 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 670 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 476 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Touraine vers Langest.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 713 habitans. C'est un petit lieu qui borde le Bourg de la Haye-du-Puy. Il dépend du Marquisat de la Haye-du-Puy.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 470 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 218 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 315 habitans. L'Abbé de Preaux en est Seigneur.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 370 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 186 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 255 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Bourbonnois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 250 habitans. Cette Paroisse est située à trois lieuës de Moulins, entre la Loire & l'Allier, dans une plaine; partie des terres sont en Varennes à seigle de bon rapport; partie de terres aigres & pouries, de peu de produit; les foins y sont abondans, mais peu grassis; les pacages y sont étendus en buissons & bruyeres; l'on y fait un profit raisonnable de bestiaux; il y a quelques cantons de bois modernes à differens particuliers, quelques étangs, point de vignes ni de fruits. M. le Duc en est Seigneur.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 635 habitans. Ce lieu est situé en plaine, à deux lieuës de Mâcon, sur la Saône; c'est le grand chemin de Mâcon à Lion.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne. Ce lieu n'est, pour ainsi dire, d'aucun Diocèse, il dépend pour le spirituel de S. Jean de Losne, dont

l'Abbé prétend y avoir, à ce qu'on dit, tous les droits Epiſcopaux. Il eſt du Bailliage rural de la Perriere, Grenier à ſel d'Auxonne, ſitué dans une plaine ſur la riviere de Saône ; c'eſt un paſſage pour aller de S. Jean de Loſne au Comté de Bourgogne.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 522 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 490 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 185 habitans. Il eſt à un demi quart de lieuë de Charolles, ſur la petite riviere de l'Arconce, qui n'y a pas de Pont ; c'eſt un pais plain ; l'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure ; cette Paroiſſe conſiſte en quatre petits hameaux, Saint Symphorien, Pezée, Monet, Breſche. Il y a deux Fiefs, qui ſont Breſche & Corcelles.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 68 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 135 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Châteauneuf-ſur-Cher. Elle eſt du Preſidial de Bourges, de la Prevôté de Dun-le-Roi, & du Grenier à ſel d'Iſſoudun. La taille eſt perſonnelle ; la Cure eſt de quatre cens livres à la nomination de l'Abbeſſe de S. Laurent de Bourges. Les terres ſont abondantes en bled & en paturages ; l'on y nourrit & l'on fait commerce de brebis, de moutons & de laines. C'eſt une dépendance du Marquiſat de Châteauneuf ; elle releve de la groſſe Tour de Dun-le-Roi ; par conſequent le Roi en eſt Seigneur haut-Juſticier. L'on adreſſe les lettres à Châteauneuf.

S. SYMPHORIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 120 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 82 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 144 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 316 habitans.

S. SYMPHORIEN de Lay, Bourg, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche a 175 habitans. Ce Bourg eſt ſitué entre des montagnes, près de Lay & de la montagne de Tarare, à trois lieuës de Roane.

S. SYMPHORIEN de Marmagne, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon. Il y a ſes hameaux de S. Symphorien, de Germaine, Marnay, la Creſte, Charniot, Court, Maiſon dans Loutre, les Charolles, Populus, Pily, Criſy, Moitrien, Devaux & Tiroine. C'eſt un païs montueux ; la Riviere nommée Mezurain y paſſe. Il y a fort peu de vigne. Le Chapitre d'Autun eſt Collateur de la Cure.

S. SYMPHORIEN des Brieres, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 960 habitans.

S. SYMPHORIEN des Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel de la Clayette, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 260 habitans. Il eſt ſitué en lieu plat, ſans eaux. Ces hameaux de Parcherie, Guieſderie, Sainte Fortune, Valizé, Bauligny, Fondée, les Métairies de Beauſiere, Monteſſu-la-Praye, celle du Seigneur & celle de Reverſon en dépendent.

S. SYMPHORIEN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 206 habitans.

S. SYMPHORIEN du Pont dans la Touraine ; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

S. SYMPHORIEN le Châtel, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion a 1140 habitans.

S. SYMPHORIEN le Soleize, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

S. SYMPHORIEN lez Beauvais, *Sancti Symphoriani juxta Bellovacum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoit, dans le Diocèſe & près de Beauvais. Elle a été fondée en 1135. par Drogon Evêque de Beauvais ; elle vaut quatre mille livres à l'Abbé, mais la Manſe des Moines eſt unie au Seminaire de Beauvais.

TAU

S. TAURIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 157 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. TAURIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 82 habitans. Il y a un Prieuré de mille cinq cens livres.

TEL

S. TELO, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 525 habitans.

TEN

S. TENY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une grande Paroiſſe, dont M. de Caniſy eſt Seigneur depuis la mort de M. l'Abbé de Caniſy ancien Evêque de Limoges, à qui elle appartenoit pour ſon patrimoine. Il y a un Prieuré tout proche de l'Egliſe qui preſente à la Cure ; il eſt ſécularisé ; il y avoit autrefois une Communauté de Religieux Benedictins. La Chapelle de Blehou eſt dans cette Paroiſſe, proche du Marais que l'on paſſe en bateaux.

TEO

S. TEOFRAY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

TER

S. TERNI, *Castrum Sanctæ Trinitatis*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 360 habitans. Ce lieu prétend être du nombre des Terres adjacentes.

THE

S. THEODORE, Prieuré, dans le Dauphiné, au Diocèse de Grenoble. Il est de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, à la nomination du Roi. Il rapporte trois cens livres de revenu.

THI

S. THIBAULT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 810 habitans.

S. THIBAULT, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 160 habitans.

S. THIBAULT, *Sanctus Theobaldus*, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à sel de Vitteaux. Ce lieu est situé en plein païs, sur la riviere d'Armançon. L'Abbé de S. Seine est Collateur de la Cure. Dans l'enclos de cette Paroisse il y a un Prieuré de mille cinq cens livres de rente à la collation de l'Abbé de S. Rigault d'Autun. Il y a une Chapelle dans l'Eglise de ce Prieuré, valant quatre cens livres, & dépendante du Prieur. Les villages de Creuzot & Maison-aux-Moines en dépendent. Ce lieu donne le nom à la Vallée dans laquelle il est situé; cette Vallée est très-abondante en grains.

S. THIBAULT, Prieuré, valant deux mille sept cens livres.

S. THIBAULT, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 218 habitans.

S. THIBAULT des Vignes, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 155 habitans.

S. THIBERY, *Oppidum Sancti Thiberii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Agde, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 1260 habitans. Elle est Siege d'un Bailliage Royal. Cette ville est très-ancienne; son ancien nom est Cesseron, & par corruption, Cesarion. Pline, Ptolomée & tous les Itineraires en font mention sous ce nom, que les anciens Actes rapportés par le sçavant Pere Mabillon, nous disent être la ville où le Monastere de S. Tiberius avoit été fondé. L'Abbaye de S. Thibery lui a fait dans la suite changer son ancien nom. Elle est de l'Ordre de S. Benoît, de la Congregation de S. Maur. L'Abbé joüit de huit mille livres de rente. Elle a été fondée l'an 817. par Louis le Debonnaire.

S. THIEBAULT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 50 habitans.

S. THIERRY, *Sanctus Theodoricus*, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 380 habitans. Ce lieu a pris son nom de l'Abbaye très-ancienne qui y est, de l'Ordre de S. Benoît, située à deux petites lieuës au Nord de Reims; elle a été fondée vers l'an 525. par Saint Thierry, disciple de S. Remy. La Manse Abbatiale en a été unie à l'Archevêché de Reims, en dédommagement de l'érection de Cambrai en Métropole. On l'appelle souvent S. Thierry du Mont d'or, *Fanum Sancti Theodorici in Monte aureo*. La Manse Abbatiale est de douze mille livres. Cette Abbaye est dans le Diocèse de Reims. Quelques-uns veulent tirer l'étymologie du Mont d'or, de celui du Mont-Oreb; parce que, disent-ils, S. Thierry a choisi cette montagne pour sa retraite, & pour le lieu de sa sépulture, comme Moïse avoit fait du Mont-Oreb. Ce n'étoit lorsque S. Thierry s'y est retiré, qu'une montagne couverte de bois, au milieu desquels il choisit un emplacement pour bâtir son Monastere, auquel S. Remy dont il étoit le Secretaire, ajoûta l'Eglise, qui fut dans la suite détruite pendant les courses des Barbares, & par le relâchement des Religieux que ces deux Saints y avoient établis. Ils se firent même sécularisser environ vers l'an 716, & les Seigneurs voisins s'emparerent d'une partie de leurs biens. Les Hongrois détruisirent leur Monastere & leur Eglise, qui resterent dans cet état jusques vers l'an 974. que l'Archevêque Adalberon la fit rétablir, y remit des Moines, & leur fit rendre une partie de leurs terres. Les Comtes de Roucy étoient leurs avoüez, mais ils furent délivrées de cette avoüerie, qui leur causoit toûjours des troubles, par Henri I. Roi de France. Quand nos Rois sortent de leur Sacre, & qu'ils vont à S. Marcou faire leur neuvaine par eux-mêmes ou par leurs Aumôniers, ils vont dîner à S. Thierry, où ils sont défrayés par les Abbés de S. Thierry, d'Auvilliers & de S. Basle. Paul Bailly, le huitième de leurs Abbés Commendataire, y introduisit la Réforme de S. Maur en 1627. Cette Abbaye a beaucoup souffert pendant les guerres de la minorité de Louis XIV. Elle est située sur une coline au-dessus de la croupe de la montagne; l'air y est très-bon, & la vûë charmante.

S. THIERS de Saon, ou de Saou, *Sancti Tirancii*, ou *Tercii de Saone*, ou *de Rupe Saonensi Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Augustin, Diocèse de Valence, dans le Dauphiné. Cette Abbaye dépend immédiatement du S. Siege.

THO

S. THOMAS dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 430 habitans.

S. THOMAS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 252 habitans.

S. THOMAS, Justice Royale, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 393 habitans.

S. THOMAS, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 373 habitans.

S. THOMAS, Bois de deux cens cinquante-quatre arpens trois quarts, cinq perches; de la Maîtrise de l'Isle-Jourdain.

S. THOMAS de Baillé, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 79 habitans.

S. THOMAS de Chandieu, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de

de Grenoble, a 707 habitans.

S. THOMAS de la Chauſſée, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 364 habitans. M. Duhamel en eſt Seigneur. *Voyez* la Chauſſée.

S. THOMAS de Touques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 607 habitans. C'eſt à l'Evêque de Liſieux.

S. THOMAS du Bois, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 138 habitans.

S. THOMAS la Garde, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 146 habitans.

S. THOMÉ, *Caſtrum Sancti Thomæ*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 282 habitans.

S. THONAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 127 habitans.

THU

S. THUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 233 habitans.

S. THURIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 360 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

S. THURIN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 302 habitans.

TIR

S. TIRON, Abbaye, dans le Diocèſe de Chartres, de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur, fondée en 1107. par Bernard Abbé de S. Cyprien de Poitiers, qui ſe retira dans les ſolitudes des confins de la Beauce & du Perche, ou par les ſecours de Rotrou, Comte du Perche & de Mortaigne; il éleva & dota un Monaſtere de plus de cent Religieux, qui vaut encore près de quatorze mille livres de revenu. Les Benedictins modernes ont établi un College en ce lieu, où ils élevent une aſſez nombreuſe jeuneſſe, une partie à leurs frais.

TOU

S. TOURHAN, ou Urion & Trevenon, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 257 habitans.

TRA

S. TRACT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 56 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de l'Allier, un tiers de ſes terres produiſent du froment, les deux autres tiers du ſeigle & de l'avoine, peu de vignes & de fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. TRAILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 194 habitans.

TRE

S. TREFIN, Treve de Bothoa, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 175 habitans.

TRI

S. TRIE', dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 560 habitans.

S. TRISAY, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, & Filiation de Pontigny; elle a été fondée l'an 1195. par Hervé de Mareüil, & Geoffroy de Tiffauges. Elle vaut ſix mille livres.

S. TRITON, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 310 habitans.

S. TRIVIER, Ville, Comté, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 340 habitans. Cette Ville eſt fort petite; elle eſt ſituée ſur une hauteur à deux lieuës de la Saone, & à cinq de Bourg. Il y a un Hôpital & un College. Le terroir des environs eſt aſſez abondant, mais il eſt fort couvert. Les chemins y ſont mauvais, & les avenuës difficiles & marécageuſes.

TRO

S. TROJAN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 680 habitans.

S. TROJAN, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 178 habitans.

S. TROPEZ, *Oppidum Sancti Torpetis*, Ville, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 210 habitans. Cette Ville eſt au bord de la Méditerranée, ſur laquelle elle a un aſſez bon Port, entre Frejus & Yeres à quatre lieues de Frejus, & à douze de Toulon; elle doit ſon origine & ſon nom à un Prieuré dépendant de S. Victor de Marſeille. C'eſt un Gouvernement de Place avec Etat Major. Cette Place a une Citadelle. Le Golfe dans lequel elle a ſon Port s'appelle ordinairement le Golfe de Grimaud, en latin *Gambrecius*, ou *Gambrecitanus*. Quand on vient de l'Oüeſt pour y entrer, il faut prendre le Nord-Oüeſt, & faire route vers Nagaye; & lorſque l'on découvre le Château de Grimaud, il faut auſſitôt venir un peu au Lof pour éviter un banc de Rochers qui n'eſt pas éloigné. On va moüiller aux Canabiers. Honoré Bouche croit que S. Tropez eſt l'ancienne *Heraclia Cacabaria*. Sa Paroiſſe eſt déſervie par un Prieur Regulier de l'Ordre de S. Benoît, qui a ſous lui cinq Prêtres. Il y a auſſi un Couvent de Capucins.

TUG

S. TUGDUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 310 habitans.

TUL

S. TULLE, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 260 habitans.

VAA

S. VAAST, *Sanctus Vedaſtus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1226 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës de Barfleur, trois de Valognes, & treize de Coutances; il a un petit Port de mer où les Vaiſſeaux abordent. Il y a auſſi un bon nombre de Poiſſonniers-Pêcheurs, & c'eſt où l'on vend le meilleur poiſſon qu'on porte à Paris, & autres lieux. Le Fort de la Hougue eſt d'un côté dans une petite Iſle qui porte ce nom; c'eſt une groſſe Tour fortifiée. De l'autre côté à un demi quart de lieuë eſt l'Iſle de Tatihou, un peu plus grande, où il y a auſſi une groſſe Tour fortifiée qui avance plus dans la mer, & le Bourg de S. Vaaſt eſt entre deux. Ce fut là où les Vaiſſeaux du Roi furent brûlez en 1692. Il y a une eſpece de marché le Dimanche.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 660 habitans. M. de la Ferté en eſt Seigneur.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 232 habitans.

S. VAAST, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prévôté de Bavay, a 200 habitans. La Cure, année commune, eſt de trois cens ſoixante-quinze livres ſans Vicaire. Les Villages de Bernieries & Brengers ſont ſes ſecours, mais ſans que le Curé de S. Vaaſt y aille dire la Meſſe. Il y a trois groſſes maiſons, celle du Seigneur nommée Ramez, une autre dite la Tour-aux-Bois, & une troiſiéme appellée Criauleux. Le Village eſt de quarante-cinq feux, ou chefs de famille Laboureurs, ou Manouvriers. Le territoire eſt de onze cens douze mencaudées de terres labourables, dont deux cens trente appartiennent au Seigneur, deux cens cinquante au Maitre des Poſtes. Il y a cent dix mencaudées de pâtures ou vergers, y compriſes trente-ſept au Seigneur, & quatorze au Maître des Poſtes, & enfin trente-huit mencaudées de prairies ou marais. Le bois de Criauleux qui eſt tout contre, eſt de cinquante mencaudées, le bois Moriaux de dix-huit; celui de la Tour-aux-Bois de dix-huit; celui de Clarambau de huit, & le petit Queſnoy qui eſt d'une mencaudée; la mencaudée eſt de quatre-vingt ſeize verges à vingt pieds la verge. Il paſſe en ce lieu un ruiſſeau qui deſcend d'Obies Bariſeau, & Mecquemies paſſant par Louvignies, & deſcend à Bettrechies au Hounau. La terre de S. Vaaſt eſt une Seigneurie alienée anciennement des Domaines du Roi.

S. VAAST, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 146 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 435 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 260 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 183 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 15 habitans.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 280 habitans.

S. VAAST d'Equiqueville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 270 habitans. M. le Haut-Doyen en eſt Seigneur.

S. VAAST, ou S. Wâſt de Moreüil, *Morolium Sancto Vedaſto Sacrum*, Monaſtere de l'Ordre de S. Benoît, dans la Picardie, au deſſus d'Abbeville ſur la riviere de Somme; c'étoit une dépendance (en latin *Cella*,) de l'Abbaye de Breteüil, à laquelle Wautier Abbé de Breteüil, donna vers l'an 1140. à la priere de Bernard Seigneur de Moreüil, le droit de s'élire elle-même un Abbé particulier, & de le choiſir dans le Monaſtere de Breteüil.

S. VAAST d'Arras. *Voyez* Arras.

S. VAAST du Val, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 226 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur.

S. VAAST ſur Mer, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 210 habitans.

VAI

S. VAIRI, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 575 habitans.

S. VAISE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 238 habitans.

VAL

S. VALENTIN, *Sanctus Valentinus*, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 296 habitans.

S. VALENTIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 130 habitans. Cette Paroiſſe appartient à l'Hôtel-Dieu d'Iſſoudun.

S. VALERIEN, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 500 habitans.

S. VALERIEN, dans le Poitou, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 456 habitans.

S. VALERIN & la Cour, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 128 habitans.

S. VALERY, *Sangalericus* ou *Oppidum Sancti Valerici*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 146 habitans.

S. VALERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 114 habitans.

S. VALERY, en Caux, gros Bourg & Port de Mer, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 3459 habitans. Il y a une Amirauté & un Grenier à ſel. Ce Bourg eſt ſitué au bord de la Mer, entre Fécamp & Dieppe; le Port, qui n'eſt propre que pour les pêcheurs, eſt à douze lieuës au nord de Roüen: auſſi les habitans s'occupent-ils beaucoup à la pêche, ils vont même à celle de la moruë ſur le grand Banc & à l'Iſle Royale. Il y a pluſieurs marchés & pluſieurs foires; on y fait un beau commerce de draperie, de toile, de moruë, de haran & autres poiſſons. Le Port eſt d'une ſituation favorable pour les vaiſſeaux, qui y ſont à l'abri des vents. Ce fut à ce Port que Guillaume le Conquerant s'embarqua l'an 1066 pour la conquête de l'Angleterre. L'Abbé de Fécamp eſt Seigneur de ce Bourg.

S. VALERY, *Oppidum Sancti Valerici*, Ville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 3280 habitans. Il y a une Amirauté. Cette Ville eſt ſituée à l'embouchure de la Somme, dans le Vimeux, à quatre lieuës au-deſſous d'Abbeville. Elle doit ſon origine au Monaſtere, fondé des libéralités de Clotaire II. par Saint Valery, Compagnon de S. Colomban, vers l'an 613. Ce lieu ſe nommoit auparavant *Leuconaus* ou *Legonaus*. Ce Monaſtere a embraſſé la Regle de S. Benoît, & eſt devenu une celebre Abbaye, qui a beaucoup pati dans le dixiéme ſiecle de la part des Pirates Normans, ce qui avoit obligé l'Abbé de choiſir un Avoué, qui dans la ſuite s'eſt rendu indépendant, & a pris le nom de Marquis. Cette Abbaye a embraſſé la Reforme de Saint Maur. Elle avoit une Juriſdiction Proépiſcopale dont le Parlement l'a privée en 1664. L'Abbé joüit de treize mille livres de rente, & les Religieux de neuf mille cinq cens livres. L'entrée de la Somme ſur laquelle cette Ville eſt ſituée eſt extrêmement perilleuſe, à cauſe des bancs de ſables, qui changent continuellement avec les vents & les cruës d'eau: de ſorte qu'on ne peut s'y engager qu'avec les meilleurs Pilotes du païs; l'eau monte en pleine mer de trois braſſes à la pointe de Hourdel, & de deux braſſes & demi au Crotoy, & de deux braſſes à S. Valery: ainſi les vaiſſeaux choiſiſſent où ils veulent s'arrêter; mais ils paſſent ordinairement dans une foſſe qui joint le Fauxbourg de S. Valery; & quelque difficile que ſoit l'entrée de la Riviere, il ne laiſſe pas de s'y faire un grand commerce.

Le commerce de S. Valery eſt eſtimable & conſiderable par raport à la facilité qu'il y a de tranſporter les marchandiſes à Amiens, & de-là par toute la Province juſqu'en Artois, en Champagne & à Paris, ſans eſſuyer les retardemens ordinaires par la voye du Havre de Grace. Un bâtiment ſe rend de Hollande à S. Valery en vingt-quatre heures de tems, & les marchandiſes dont il eſt chargé, paſſent à Amiens en deux jours & demi par le moyen des Gribannes, qui remontent la Somme, Riviere, douce & creuſe, ſans être rapide. Que ſi les Marchands ſont plus preſſés, ils ont la route des charois qui vont en trois jours à Paris: & c'eſt ce qui a déterminé le Conſeil du Roy à permettre l'entrée de l'Epicerie par ce Port; à la reſerve neanmoins des ſucres & des cires, venans des Païs Etrangers, dont il a plû au Roi d'en favoriſer d'autres. Pendant les traittes des bleds, il en eſt beaucoup ſorti par ce Port pour la Bretagne & la Normandie; & à preſent il eſt d'un grand uſage pour le débit de toutes les manufactures de Picardie, qui paſſent juſqu'en Eſpagne & en Portugal; & d'autres part les denrées qui y viennent par Mer, ſont les ſucres de Nantes, de la Rochelle & de Normandie, les eaux de vie de Marſeille, les cidres d'Auge, les miels blancs de Bretagne, les pelleteries de la Rochelle, les beurres de Normandie, & du dehors du Royaume, les cendres de Dannemarck pour le blanchiſſage, les cendres poraſſes de Hollande pour la fabrique du ſavon, les huiles de toutes façons, les laines d'Eſpagne pour la fabrique des étoffes, le bois de Campeche & de Breſil pour les écritures, &c. de la moruë, des harangs, des fromages de Hollande, & des fers blancs & noirs de Hambourg, des aciers de Hongrie, des ſavons, des toiles, des baleines, des draps, des camelots d'Hollande, des ſuifs, des beurres, des charbons de terre, ardoiſe, plomb, étain, couperoſe, alum, toutes ſortes d'épiceries & de drogues, de quinquaille d'Angleterre.

VIN & la Tour, dans la Bourgogne, [illegible]on, Parlement & Intendance de Di[illegible] Grenier à ſel & Recette de Chalon[illegible]tans. Païs de montagnes, quelques [illegible]ens de vignes. La Tour eſt un Hameau qui en dépend.

S. VALIER, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 400 habitans.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 100 habitans. C'eſt aux Religieux de Fécamp.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivillier, a 171 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en eſt Seigneur.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, à 135 habitans. C'eſt à M. le Duc du Maine.

S. VALLIER, dernier heritage de la Maiſon de Poitiers, en Dauphiné, érigé en Comté pour Diane de Poitiers, avant qu'elle fut Ducheſſe de Valentinois; après avoir paſſé à ſes filles, elle a été poſſedée par differentes perſonnes juſqu'au Comte de Saint Vallier d'à-preſent, de la famille de la Croix.

S. VALLIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Toulon en Bourgogne, a 305 habitans. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Charolles ſur la riviere de la Bourbince, qui peut être renduë navigable par le Canal. Il n'y a point de pont ni paſſage. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. La Paroiſſe de S. Vallier eſt compoſée de dix-neuf Hameaux, ſçavoir S. Vallier qui comprend l'Egliſe & la maiſon du Curé, Antour-Saint-Ange, S. Bry, les Broſſes, les Oiſeaux, Luſſy-chez-les-Guyons, Barat, Ecouvaillat, les Chevanes, Leſſertot, Maiſon, & Maurain, Courain-Ailliat, les Baudin, la faule de Manche, Jodryi, Alias, Gouyen chez Cornu, Alias, Moulaufroy-le-Vernoy, les Sallons & la Tanniere. Il y a ſept Fiefs non compris S. Vallier, ſçavoir le Château de Leſſertot, la Saule, la Grange, Champ-Buiſſon, Couſſin, la Croſſe & Mercully.

S. VALLIER, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 233 habitans.

S. VALLIER, dans la Champagne, Diocè-

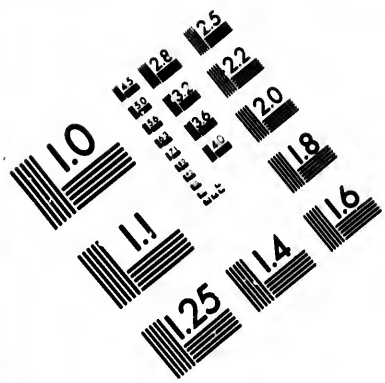

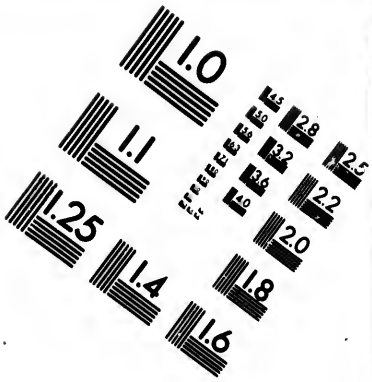

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

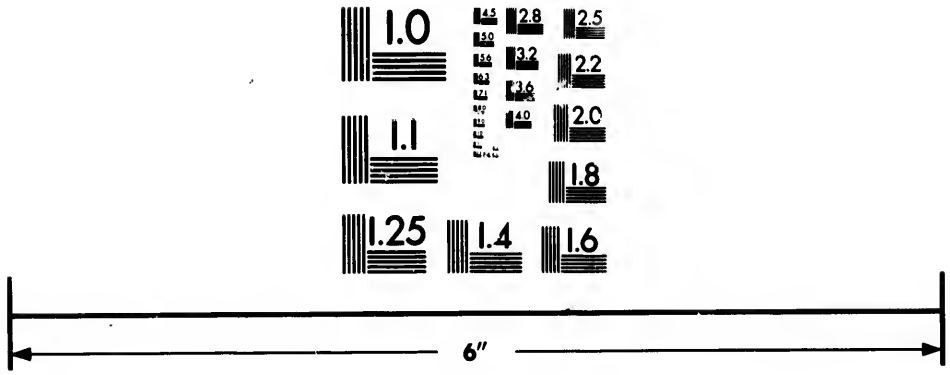

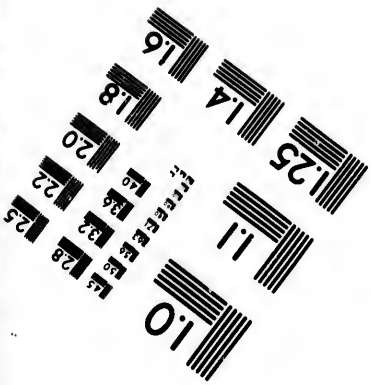

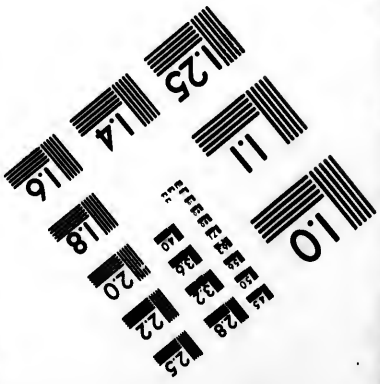

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

se de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres a 173 habitans.

S. VALLIER, petite Ville, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1489 habitans.

S. VALLIER, dans la Provence, Diocèse de Grasse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 315 habitans.

S. VALLIER, Prieuré, en Dauphiné, à la nomination du Roi, il est de cinq mille livres.

S. VALMER, Prieuré du Gouvernement de Boulogne, il a été fondé par Eustache Comte de Boulogne, pere de Godefroy de Bouillon: il vaut trois mille livres.

V A N

S. VANDRILLE, *Fontenella* ou *Sanvandregisilus*, *Monasterium Sancti Vandregisilli*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 390 habitans. La Risle prend sa source dans l'étenduë de sa Paroisse. Il y a une fameuse Abbaye de Benedictins. Elle est dans une Paroisse qui s'appelloit autrefois Fontenelle; mais elle a pris depuis le nom du Saint qui y fonda l'Abbaye avec le Roi Clovis II. vers l'an 650. Elle est à huit cens pas de la Seine, à cinq lieuës au-dessous de Roüen. Entre ses Abbés & Religieux l'Eglise en reconnoit plus de vingt pour Saints. On en a tiré quantité pour les faire Archevêques & Evêques de Lion, de Roüen, de Sens, de Reims, de Toulouse, de Paris & de beaucoup d'autres Villes, tant la réputation de leur vertu étoit répanduë dans tous les Pays. Il y a eu un tems qu'il y avoit un si grand nombre de Religieux que l'on y faisoit l'Office continuel. Les Normans Payens la détruisirent vers l'an 860. Richard II. Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, l'a rétablit en 1035. Elle a reçu la Reforme de S. Maur, & depuis ses Religieux ont rétabli cette Maison, qui est à present une des plus belles Abbayes du Royaume. Elle joüit de quarante mille livres de rente. Cette Abbaye a la presentation de soixante-seize Cures & de plusieurs autres Benefices, parmi lesquels sont les Cures de S. Laurent de Roüen, de Caudebec, d'Arques & d'Argentan.

S. VANDRILLE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 326 habitans.

V A R

S. VAREND, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 1360 habitans.

V A U

S. VAUBERT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 33 habitans.

S. VAURY, Ville, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 512 habitans. C'étoit autrefois une Abbaye qui a été sécularisée en Chapitre. Auprès de cette petite Ville & du côté de Gueret, l'on voit encore une Croix de Pierre de taille, au pied d'estail de laquelle est gravée la Couronne d'Angleterre. C'étoit la borne de la Domination des Anglois, lorsqu'ils possedoient le Limosin. Sa Justice est du ressort du Presidial de Limoges.

V E N

S. VENANT, *Castrum Sancti Venantii*, Ville, dans l'Artois, sur la Lis, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lilliers, a 807 habitans. Cette Ville est peu considerable. Elle est située à deux lieuës au-dessous d'Aire sur la Lis. Elle avoit été rasée; mais depuis quelques années ses fortifications ont été rétablies: elle a été cedée à la France par la Paix des Pyrenées.

S. VENANT, Chapitre, composé de dix Chanoines & dix-huit Chapellains, sous la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

S. VENERANT, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 210 habitans.

S. VENSA, Bourg, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 197 habitans.

V E R

S. VERAIN, *Sanctus Verianus*, petite Ville, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, a 535 habitans. Elle est du Presidial, & suit la Coutume d'Auxerre, & dépend du Grenier à sel de Cosne. Sa situation est à deux lieuës de Cosne. La taille y est personnelle. La Cure de six cens livres, à la collation de Messieurs de S. Germain d'Auxerre. Il en dépend plusieurs petits Hameaux. La nature du terrain est fort ingrate; il s'y fait quelques poteries de terre. On y trouve un petit Prieuré dépendant de Cluny. C'est une Baronie qui a des mouvances assez considerables. M. le Duc de Nevers en est Seigneur. L'on consomme dans le Païs les denrées. Les Lettres s'adressent à Cosne; le Peuple aime peu le travail, & il n'est point aisé.

S. VERAN, *Sanctus Verianus*, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. VERAN, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 756 habitans.

S. VERAN d'Esparron, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 74 habitans.

S. VERAND, *Sanctus Verandus*, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 455 habitans.

S. VERAND, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 262 habitans.

S. VERANS, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 360 habitans. Il y a des Vignes.

V E T

S. VETERIN de Gennes. *Voyez* Gennes.

S. VIANCE,

VIA

S. VIANCE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 795 habitans. Cette Paroisse est du Présidial de Brives. La Terre de Saint Viance appartient au Marquis du même nom, dont la famille porte celui de Felix. Elle est ancienne, & a eu plusieurs sujets de merite.

S. VIAU, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 346 habitans.

VIC

S. VIC ou S. Vié. *Voyez* S. Vić.

S. VICT, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 422 habitans.

S. VICTEUR, *Sanctus Victor*, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 353 habitans.

S. VICTOR, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 785 habitans.

S. VICTOR, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 200 habitans.

S. VICTOR, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 750 habitans.

S. VICTOR, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 500 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale ressortissante à la Sénéchaussée de S. Etienne.

S. VICTOR, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 500 habitans.

S. VICTOR, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. VICTOR, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 320 habitans.

S. VICTOR, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 164 habitans.

S. VICTOR, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 198 habitans.

S. VICTOR, Bois, situé entre le Bourg de S. Victor en Caux, & celui de Totes ; il peut avoir une lieuë & demi de tour.

S. VICTOR, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 178 habitans.

S. VICTOR, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 197 habitans.

S. VICTOR, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 476 habitans.

S. VICTOR, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 382 habitans.

S. VICTOR d'Epine, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 545 habitans.

S. VICTOR de Crevecœur, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 328 habitans. M. de Luisanbourg en est Seigneur.

S. VICTOR de Gravieres. *Voyez* Gravieres.

S. VICTOR de la Coste ; dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 488 habitans.

S. VICTOR de Malcap, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 223 habitans.

S. VICTOR des Monts, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1018 habitans.

S. VICTOR en Caux, Bourg & Baronie, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 490 habitans. Ce Bourg est en pleine campagne ; il n'y a qu'un seul puits ; il est à trois cens pas de la petite riviere de la Scie. Il a pris son nom d'une Abbaye de Benedictins, qui d'abord n'étoit qu'un Prieuré fondé en 1048. par Roger de Mortemer, & soumis à l'Abbaye de S. Oüen de Roüen : ensuite l'Archevêque de Roüen l'érigea en Abbaye en 1074. du consentement de l'Abbé de S. Oüen. L'Abbé joüit de cinq mille livres de rente. Cette Abbaye presente à seize Cures & à deux Prieurez : c'est à present M. de Beauveau Archevêque de Narbonne qui en est Abbé, & en cette qualité Seigneur du Bourg.

S. VICTOR & Auvillars, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel d'Poüilly, a 414 habitans. Ce lieu est situé entre deux montagnes resserrées ; la riviere d'Ouche y passe ; elle y a un pont assez mauvais ; elle ne peut être navigeable ; c'est un païs de forêts & de montagnes. Le Prieur de S. Vincent de Chalon est Collateur de la Cure.

S. VICTOR & Essumin, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 860 habitans.

S. VICTOR la Campagne, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 169 habitans. M. Robert en est Seigneur.

S. VICTOR près Massiac, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 186 habitans.

S. VICTORET, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 310 habitans.

S. VICTOUR, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 455 habitans.

S. VICTOUR, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 366 habitans.

S. VICTOUR, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 310 habitans.

S. VICTURNIEN, *S. Victurnianus*, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1346 habitans.

VID

S. VIDAL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 292 habitans.

VIE

S. VIE', dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 875 habitans.

S. VIE', dans le Boutbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 228 habitans.

VIG

S. VIGOR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. M. l'Abbé de Valmont en eſt Seigneur.

S. VIGOR de Mieux, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 150 habitans.

S. VIGOR des Monts, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën,

S. VIGOR le Grand, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 700 habitans.

S. VIGOR ſur Eure, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 238 habitans. M. de Tonnerre en eſt Seigneur.

S. VIGOR des Meſerets, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 495 habitans.

VIN

S. VINCENT, *Sanctus Vincentius*, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 860 habitans.

S. VINCENT, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 392 habitans.

S. VINCENT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. C'eſt aux Religieux de Vallaſſe.

S. VINCENT, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 40 habitans. M. de Benouville en eſt Seigneur.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 348 habitans.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 106 habitans.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 286 habitans. Sa ſituation eſt aſſez belle; c'eſt un païs de plaines. L'Abbé de S. Simphorien eſt Collateur de la Cure. Il y a un Benefice dans l'étenduë du fi-

nage, qui portoit autrefois le titre d'Abbaye, & à preſent de Prieuré Ordre de S. Auguſtin, dans lequel ſont des Chanoines de la Congregation de France. Le Roi eſt Collateur de ce Prieuré.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 475 habitans.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 223 habitans.

S. VINCENT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 600 habitans.

S. VINCENT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 508 habitans.

S. VINCENT, Baronie, dans le Poitou, Election de S. Maixant, au Duc de Mazarin, & à l'Abbé de S. Maixant.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 30 habitans.

S. VINCENT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 210 habitans.

S. VINCENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 180 habitans.

S. VINCENT, *Caſtrum Sancti Vincentii*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 310 habitans. Ce lieu fut acquis en 1299. par un Abbé de Cruys.

S. VINCENT, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 200 habitans.

S. VINCENT, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Picardie, au Diocèſe de Senlis. Cette Abbaye a été fondée en 1067. par Anne de Ruſſie, femme d'Henri I. elle eſt de douze mille livres, dont l'Abbé en a ſept mille livres pour lui. Il y a un College dans cette Abbaye. a embraſſé la réforme dès l'an 1620. avant l'Abbaye de Sainte Geneviéve de Paris.

S. VINCENT, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 216 habitans.

S. VINCENT aux Bois, *Sancti Vincentii in Nemore*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Chartres; elle a été fondée en 1212. elle eſt ſituée près de Châteauneuf en Thimerais, au milieu des bois, ce qui lui donne ſon ſurnom, & à vingt-deux lieuës de Paris. Elle a reçû la réforme. La Manſe Abbatiale eſt de quinze cens livres.

S. VINCENT d'Agaſſas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. VINCENT d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 428 habitans.

S. VINCENT de Barrés, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de

S. VINCENT de Bourg, ſur la Gironde, dans la Guienne, Diocèſe de Bordeaux. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée dans la ville de Bourg.; elle vaut quatre mille livres.

Viviers, a 580 habitans.

S. VINCENT de Chaume. *Voyez* Chaume.

S. VINCENT de Corps, dans l'Agenois,

Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 200 habitans.

S. VINCENT de Cosse, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 585 habitans.

S. VINCENT de Gy, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 360 habitans. Cette Paroisse est unie pour le spirituel à celle de S. Martin de Cour qui en est proche, parce que le Curé de S. Martin de Cour ne pouvant vivre du peu qu'il en retiroit, l'Archevêque de Bourges a jugé à propos de faire desservir cette derniere Paroisse par le Curé de S. Vincent de Gy. L'une & l'autre sont de la Justice de Massay, du Bailliage & du Grenier à sel de Vierzon, & de la Coutume de Berry. L'Abbé de Massay est Collateur des deux Cures; celle de Cour étoit ci-devant à pension de deux cens livres; l'Abbé lui a cedé depuis les dixmes. L'une & l'autre sont à un quart de lieuë de Massay, à six d'Issoudun, & à deux de Vierzon, toutes deux de l'Archiprêtré de Graçay. Leur terroir n'est bon que pour le seigle, encore est-il de peu de raport. La petite riviere de Theol, qui vient d'Issoudun, passe au pied de l'Eglise de Cour, & se va décharger dans le Cher à une lieuë de-là. Il n'y a aucun commerce; les habitans sont simples & peu laborieux; il peut y avoir dans les deux Paroisses ensemble 540 habitans. La Taille est personnelle, & l'on adresse les lettres par Vierzon.

S. VINCENT de la Chastre, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 680 habitans.

S. VINCENT de la Riviere, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 102 habitans.

S. VINCENT de Luc, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron. L'Abbé joüit de six mille livres de rente; il entre aux Etats de la Province. Le Monastere est à present occupé par des Barnabites.

S. VINCENT de Salé, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 308 habitans.

S. VINCENT de Savignac, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 420 habitans.

S. VINCENT de Soulier, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

S. VINCENT de Soulompech, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. VINCENT de Tirosse, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 386 habitans.

S. VINCENT des Landes, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 217 habitans.

S. VINCENT des Prez, *Sanctus Vincentius à Pratis*, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 636 habitans.

S. VINCENT des Prez, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Cluny, a 274 habitans. Ce lieu est situé auprès d'une montagne, du côté du couchant. Il y a une petite Riviere & un Pont ruineux à trois arcades. Les Hameaux de Bezournay & Pellerins en dépendent.

S. VINCENT du Fort-Dulai, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 212 habitans.

S. VINCENT du Platre, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 212 habitans.

S. VINCENT en Bresse, dans la Bourgogne, Diocèse de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Châlon, Recette de S. Laurent, a 286 habitans. Ce lieu est situé en païs de brossailles & de taillis, sans Riviere. Pusigny, Vetneuvey, les Chazes & Muzeray en dépendent.

S. VINCENT lez Bragny, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray, situé entre Paray, Perey, Toulon & Digoin. Il n'y a qu'un ruisseau nommé la Houdrache, qui sort de l'étang de Perey. Il n'y a aucun passage; c'est un païs de plaines & de méchans bois. Il y a environ quarante ouvrées de vignes. Les Chanoines de S. Vincent de Châlon sont les Collateurs de la Cure. Le grand Chevagny, le petit Chevagny, la Chassagne & Maréchal en dépendent.

S. VINCENT près Blanzat, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont. Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 550 habitans.

S. VINCENT près Milhaud, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 500 habitans.

S. VINCENT S. Privat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 192 habitans.

S. VINCENT sur Gram, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonnes, a 1020 habitans.

S. VINCENT sur Jard, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 470 habitans.

S. VINE, Vime, ou Ume, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque. M. l'Abbé de Roquette en est Seigneur.

S. VINOMER, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 535 habitans.

VIT

S. VIT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 345 habitans.

VIV

S. VIVANT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Election de Dole, a 58 habitans.

S. VIVANT, Bois, de cent quatre-vingt-sept arpens & demi, de la Maîtrise de Toulouse.

S. VIVANT, *Sanctus Vivantius*, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 160 habitans. C'est un Prieuré qui a été fondé en l'année 894. par Manassés Seigneur de

Vergy, & Comte de Dijon. Ce lieu eſt ſitué au coteau d'une montagne fort élevée. Il y a des vignes, dont le vin eſt de petite qualité.

S. VIVIEN, *Sanctus Vivianus*, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 590 habitans.

S. VIVIEN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 589 habitans.

S. VIVIEN, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 376 habitans.

S. VIVIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

S. VIVIEN de Champons. *Voyez* Champons.

S. VIVIEN de la Vallée, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 528 habitans.

S. VIVIEN en Eſpare, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 470 habitans.

S. VIVIEN lez Saintes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1170 habitans.

U L P

S. ULPHACE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saintes, a 530 habitans.

U L R

S. ULRICH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 78 habitans.

U N I

S. UNIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 80 habitans.

V O I

S. VOIR, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Moulins, & a deux de l'Allier, dans une plaine. Ce ſont des terres aigres à ſeigle, d'un médiocre produit; les foins ſont aſſez abondans, mais peu graſſifs; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres. L'on y fait un profit raiſonnable de beſtiaux. Il y a pluſieurs canons de bois & pluſieurs étangs, mais ni vignes ni menus fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

V O L

S. VOLUSIAN de Foix, *Fuxenſe Monaſterium*, Abbaye d'hommes, d'abord de l'Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Pamiers. Elle a été fondeé vers l'an 806. par Charlemagne, en mémoire d'une Victoire par lui remportée ſur les Sarrazins. Elle reconnoit auſſi pour Fondateurs en partie, les Comtes de Carcaſſonne, qui lui firent de grands biens l'an 468. Elle eſt ſituée dans la Ville de Foix, qui eſt la Capitale du Comté de ce nom, ſur la riviere de l'Auriege, à trois lieuës & au midi de la Ville de Pamiers. Elle eſt aujourd'hui poſſedée par des Chanoines réguliers de la Congregation de France. Elle vaut par an à l'Abbé huit mille livres.

V O U

S. VOUGAY, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 205 habitans.

U R A

S. VRAIN, dans l'Iſle de France, Diocèſe; Parlement, Intendance & Election de Paris, a 455 habitans.

S. VRAIN, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 408 habitans.

S. VRAIN de la Cenſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 228 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale reſſortiſſante de la Sénéchauſſée de Vitry-le-François.

S. URAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 125 habitans.

S. URAN, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Itenndance de Grenoble, a 90 habitans.

U R B

S. URBAIN, Ville, dans la Champagne; Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 1260 habitans. Cette petite ville eſt ſituée à une lieuë de Joinville; elle doit ſon agrandiſſement & ſon nom à une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne. Cette Abbaye a été fondée par Archambaut Evêque de Châlons, dans le neuviéme ſiécle, d'abord ſous le titre de la Sainte Trinité, depuis changé en celui de S. Urbain. Charles le Chauve lui a fait de grands biens. L'Abbé joüit de huit mille livres, & les Moines de quatre mille livres. Cette Abbaye porte le titre de Vicomté.

S. URBAIN, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 354 habitans.

U R C

S. URCIN, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 460 habitans. Il y a une petite Forêt qui dépend de l'Abbaye de la Luzerne, qui eſt de l'Ordre des Prémontrés, où il y a un Abbé régulier. L'Abbaye eſt ſur l'Evêché d'Avranches, & borde le Diocèſe de S. Urcin, auſſi-bien que S. Ligier, qui eſt la Paroiſſe ſuivante, au Nord de ladite Abbaye, qui n'en eſt ſéparée que par une petite Riviere, & un Pont pour y entrer.

S. URCISE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 195 habitans.

S. URCISSE,

S. URCISE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1956 habitans.

S. URCISE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montauban, a 745 habitans.

S. URCISSE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. URCISSE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 199 habitans.

URG

S. URGEAN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 263 habitans.

URI

S. URIAL, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 182 habitans.

S. URIEL, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 81 habitans.

S. URIEN, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontreaudemer, a 310 habitans.

URS

S. URSIN, Abbaye. *Voyez* Saint Symphorien.

S. URSIN, Prieuré, Diocèse du Mans, de Sainte Croix. Il y a trois Religieux.

S. URSIN d'Esperon, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 102 habitans. Ce lieu est de la Banlieuë de Caën.

URU

S. URUGE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 630 habitans.

S. URUGE sur Guye, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 160 habitans.

S. URUGES, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 410 habitans. C'est un païs partie de forêts, partie de montagnes. Il y a une Riviere nommée Guye. Il y a un Pont & des planches. S. Martin est annexe dudit Saint Uruges.

USA

S. USAGE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 264 habitans.

UST

S. USTRE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 160 habitans.

USU

S. USUGES, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, & Chambre a sel de Louhans, du Ressort de S. Laurent, a 260 habitans. Ce lieu est situé en païs plein, & de Bruyeres, sur la Riviere de Seille. Charangeroux, Vincelles-le-Rup & les habitans de Montoisis en dépendent.

UTI

S. UTIN, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 150 habitans.

VUL

S. VULBAS, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 248 habitans.

S. VULMER, *Sancti Wilmari Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Augustin à present; autrefois de l'Ordre de S. Benoit, dans les bois en Picardie, auprès de Boulogne & de la Mer. Elle a été entierement détruite par Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il n'y a plus de conventualité. Elle devoit son origine à S. Vulmer, qui s'étoit attaché encore tout jeune à l'Abbaye d'Haumont en Haynaut, dont il garda d'abord les troupeaux: puis ayant apris à lire, il donna des marques si éclatantes de son esprit & de ses bonnes qualités, que l'Abbé d'Haumont lui fit faire ses études, & il devint Prêtre. Les progrès qu'il fit lui attirerent des éloges ausquels son humilité fut si contraire, qu'il s'enfuit dans une affreuse forêt, qu'il fut encor obligé de quitter pour la même raison. Il revint dans sa patrie près de Boulogne, & se retira dans une forêt qui lui avoit appartenu, comme faisant partie de son patrimoine. Il y vécut en Hermite; son frere Walmare venoit tous les jours lui apporter à manger, & pour se faire entendre frapoit avec un maillet sur une petite table de bois qu'il avoit suspendu à un arbre, & qui lui tenoit lieu de cloche. Ungrand nombre de saintes ames allerent le trouver pour le prier de les conduire dans une vie sainte & retirée. Il s'y forma vers l'an 688. deux Monasteres, un d'hommes, & un de femmes, sous l'invocation de la Sainte Vierge. On y conservoit la table de bois & le maillet dont on vient de parler.

WUE

S. WUEST le Biez, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 332 habitans.

UZA

S. UZAGE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de S. Jean de Losne, Recette de Dijon, a 206 habitans. Il est situé dans la plaine, à la porte de S. Jean de Losne; il y a la Riviere de Bienne; c'est un païs de plaines; ils joüissent de la même exemption que ceux de S. Jean de Losne, & ne payent point de taille, comme étant de la Paroisse dudit S. Jean, & pour les mêmes causes.

UZE

S. UZE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vien-

ne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 414 habitans.

X A N

S. XANDRE, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocéſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1315 habitans.

Y A G

S. YAGUEN, dans la Gaſcogne, Diocéſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 520 habitans.

Y A N

S. YAN, dans la Bourgogne, Diocéſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 158 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de la riviere d'Arconce, & l'Egliſe ſur une petite monticule. La Cure dépend de l'Ordre de Malte; c'eſt le Commandeur de Bugnay qui en eſt Collateur. Les Fiefs qui dépendent de S. Yan, ſont l'Altiere & la Broſſe.

Y B E

S. YBERD, dans le Perigord, Diocéſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

Y L I

S. YLIE, dans la Franche-Comté, Diocéſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 110 habitans.

Y O L

S. YOLE'E, ou ſainte Eulalie, dans le Perigord, Diocéſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 740 habitans.

Y O N

S. YON, dans l'Iſle de France, Diocéſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 219 habitans. C'eſt un Fief qui appartient à M. le Preſident de Lamoignon. Il y a un Prieuré de dix mille livres.

Y O R

S. YORRE, dans le Bourbonnois, Diocéſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 155 habitans.

S. YORS, dans l'Armagnac, Diocéſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

Y P O

S. YPOLY, dans le Limoſin, Diocéſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

Y R I

S. YRIEIX, ou S. Yrier de la Perche, *Attanenſe*, *Sancti Aredii Canobium*, ou *Attanum Sancti Aredii*, Ville, dans le Limoſin; Diocéſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 2770 habitans. Il y avoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée en 572. Elle a été ſécuriſée en un Chapitre de trente-deux Chanoines; il n'y a plus preſentement qu'un Doyen, un Chantre, douze Chanoines & ſix Titulaires du bas Chœur. Cette Ville a une Prevôté du Reſſort du Préſidial de Limoges; la Juſtice eſt en partage avec le Roi & le Chapitre. Cette Ville eſt ſituée ſur la Riviere nommée l'Iſle; il en eſt parlé dans les Annales de France, à l'année 534. Il y a aux environs des mines de fer aſſez conſiderables.

S. YRIEIX ſous Aixe, dans le Limoſin, Diocéſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

S. YRIER de la Perche, *Attanum Sancti Aredii*, C'étoit autrefois une Maiſon de l'Ordre de S. Benoît; c'eſt preſentement une Egliſe Collegiale, dans le Limoſin, au Diocéſe de Limoges, dans l'Archiprêtré de Meyſe, ſur la Riviere nommée l'Iſle; elle a été fondée l'an 1185. il en eſt parlé dans les Annales de France de l'an 534. ſous le nom d'*Athanenſe Monaſterium*. *Voyez* ci deſſus, S. Yrieix.

S. YRIERS, Juſtice Royale, dans l'Angoumois, Diocéſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 550 habitans.

S. YRIEUX, dans le Limoſin, Diocéſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 645 habitans. Elle eſt du Preſidial de Tulles.

Y V O

S. YVOINE, dans l'Auvergne, Diocéſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 400 habitans.

Y Z A

S. YZANS en Caſtillon de Medoc, dans la Guiénne, Diocéſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 410 habitans.

Z A C

S. ZACHARIE, *S. Zacharias*, dans la Provence, Diocéſe de Marſeille, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 203 habitans. Il y a un Monaſtere très-ancien de Benedictines; il exiſtoit dès le tems de Caſſian, en 450. Ce Monaſtere à reçû la Réforme en 1630.

SAINTES

ABO

SAINTE ABONDANCE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 405 habitans.

AGA

Ste AGATHE, *Sancta Agatha*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 375 habitans. Cette Terre appartient à M. l'Archevêque de Roüen.

Ste AGATHE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 146 habitans.

Ste AGATHE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 133 habitans.

Ste AGATHE, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 10 habitans.

AGN

Ste AGNE'S les Machurey, *Sancta Agnes*, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 268 habitans.

Ste AGNE'S, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 360 habitans.

ALA

Ste ALAUSIE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 111 habitans.

Ste ALAUSIE, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 206 habitans.

ANA

Ste ANASTASIE haut, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 520 habitans.

Ste ANASTASIE bas, *Sancta Anastasia*, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 290 habitans.

ANN

Ste ANNE, *Sancta Anna*, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 106 habitans.

Ste ANNE, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 114 habitans.

Ste ANNE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 15 habitans.

Ste ANNE d'Est, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

ANN

Ste ANNE d'Estrade, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 78 habitans.

Ste ANNEKIRCH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 129 habitans.

APH

Ste APHRODINE, Abbaye sécularisée, dans le Diocèse de Beziers en Languedoc.

APP

Ste APPOLLINE, Abbaye, dans le Diocèse de Riez en Provence, de l'Ordre de S. Benoît; elle a six Religieux, & trois mille livres de revenu.

AUS

Ste AUSTREBATHE, dans l'Artois, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 87 habitans.

Ste AUSTEBERTE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 340 habitans.

Ste AUSTREBERTE, *Sancta Austreberta, Abbatia*, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Augustin, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, aux confins du Boulonnois sur la riviere de Canche, près la ville de Montreüil. Elle a été fondée vers l'an 1050. par Sainte Austreberte premiere Abbesse de Pouilly, ou selon d'autres, de S. Paul en Beauvoisis. Elle étoit petite fille de Gaudefroi le Grand, & sœur de Sainte Franchilde.

AUX

Ste AUXONNE, Abbaye de Filles, dans le Diocèse d'Angoulême; elle est de l'Ordre de S. Benoît, & de fondation Royale; elle a six mille livres de revenu pour quarante Religieuses.

BAR

Ste BARBE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 301 habitans. M. de Montmartin en est Seigneur.

Ste BARBE en Auge, en Normandie, Prieuré de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, sur la riviere de Dive, Diocèse de Lisieux, fondé en 1128. Il possede les Seigneuries de plusieurs Paroisses, dont ses Religieux déservent les Cures, & le revenu qui étoit destiné au Prieur Commandataire, est annexé aux Jesuites de Caën.

Ste BARBE sur Gaillon, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 340 habitans.

BAU

Ste BAUME, *Sacra Spelunca*, dans la Provence, Diocèse de Marseille, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de S. Maximin. C'est une grotte qui est au haut d'une montagne d'un accès très-difficile, à cinq lieuës de Marseille, & à deux de S. Maximin; elle est en grande vénération chez les Provenceaux, depuis que les Dominicains de S. Maximin qui ont la garde d'un Corps Saint, que dans le Païs l'on croit être celui de la Madeleine de l'Evangile, y ont établi un petit Couvent ou hospice dans l'endroit, ou, selon la tradition du Païs, cette Sainte a fait une pénitence de trente ans. C'est une caverne creusée dans la Roche vive, & presqu'au milieu de cette montagne très-haute; elle peut avoir vingt-cinq ou trente pas en quarré. Les Dominicains y ont établi un Hospice pour recevoir les Pelerins, & satisfaire à leur dévotion. Cet Hospice taillé dans le Roc, peut loger vingt Religieux; la voûte de cette caverne distile continuellement de l'eau, excepté à l'endroit où la Sainte se reposoit sur un lit de roche. L'on a renfermé de grilles de fer cet endroit. Il y a à côté une fontaine, dont l'eau est excellente; l'on dit même qu'elle est propre pour la guérison de plusieurs maladies. Au sommet de la montagne que l'on nomme le S. Pilon, où l'on monte par des sentiers mal-aisez entre les pierres & les broussailles. Il y a une petite Chapelle bâtie au bord du précipice, qui est taillé aussi perpendiculairement qu'une muraille, depuis le haut jusqu'en bas de la montagne. La tradition du Païs est que cette Sainte y étoit enlevée sept fois le jour par les Anges. Ce lieu est si élevé, que l'on en découvre la pleine mer à six lieuës de-là vers la Ciotat, & que la vûë se porte par-dessus les plus hautes montagnes. Il y a un grand concours de Pelerins qui y vont. Le chemin pour y aller est très-difficile entre des rochers & des bois, dans lesquels on trouve de toutes sortes de plantes médecinales. Il y a aussi des mines de Jayet qui sont négligées.

BAZ

Ste BAZEILLE, Bourg, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1646 habitans.

BEU

Ste BEUVE aux Champs, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 276 habitans. Madame l'Abbesse de S. Paul en est Dame.

Ste BEUVE en Riviere, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 255 habitans. M. de Vieuxbourg en est Seigneur.

BEZ

Ste BEZENNE, Terre, dans le Poitou, & de l'Election de Niort. Elle est à l'Evêque de Poitiers, & lui raporte quatre mille livres de rente.

BLA

Ste BLANDINE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 375 habitans. C'est une terre qui raporte douze cens livres à M. l'Abbé de la Rochefoucault.

Ste BLANDINE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 445 habitans.

BRI

Ste BRIGITTE, dépendant de la Paroisse de S. André, au Diocèse de Lodeve en Languedoc. Il y a une Chapelle où l'on dit la Messe les Dimanches & Fêtes. Il n'y a que cinq ou six maisons.

CAM

Ste CAMELLE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 485 habitans.

Ste CAMELLE, dans le païs de Foix, Diocèse de Perpignan, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette du Comté de Foix, a 20 habitans.

CAT

Ste CATHERINE, *Sancta Catharina*, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1942 habitans.

Ste CATHERINE, Bourg, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 15 habitans.

Ste CATHERINE, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Mets, a 210 habitans.

Ste CATHERINE, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 260 habitans.

Ste CATHERINE, nom d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, bâtie sur une montagne, près la ville de Roüen; il n'en reste aucun vestige; ses revenus sont unis, partie à la Chartreuse de S. Julien, qui est au bas de la montagne, & l'autre partie à la Chartreuse de Gaillon.

Ste CATHERINE à Rouvre, dans le Diocèse de Soissons. C'est un Prieuré de deux mille huit cens livres.

Ste CATHERINE de Coing, Prieuré, dans le Berry, du Diocèse de Bourges, & du ressort d'Issoudun.

Ste CATHERINE d'Alby, *Abbatia Sancta Catharina*, vulgairement *Capitis Pontis-Tarnis*. C'est une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Augustin; elle est située dans la ville d'Alby; elle a tiré son origine de l'Abbaye de l'Ordre de S. Augustin à Toulouse, vers l'an 1333 suivant une lettre écrite cette même année par l'Abbesse Jeanne, à l'Evêque d'Alby, au sujet de la construction d'un Monastere dans cette Ville, & par laquelle elle lui soumet entierement les Religieuses qu'elle lui envoyoit pour commencer ce nouvel établissement. Ce Monastere aussi-tôt après sa fondation, fut réduit à une si extrême disette, qu'à peine y avoit-il de quoi entretenir trois ou quatre Religieuses. Enfin le treize Juillet 1484. par l'autorité du Pape Sixte IV. qui mourut un mois après, les Chanoinesses furent chassées par l'Evêque d'Alby, & l'on mit à leur place l'an 1486. des Filles de l'Etroite Observance de Sainte Claire, sous le titre de l'Annonciation, qui se sont maintenuës jusqu'aujourd'hui

qu'aujourd'hui dans la régularité & l'obſervance de la plus exacte pauvreté.

Ste CATHERINE d'Apt, *Abbatia Sanctæ Catharinæ*, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la ville d'Apt. Son origine ſe connoît par une inſcription qui eſt dans le Cloître, & que l'on peut encore lire. La voici.

Anno Domini MCCXCIX. ſcilicet in Feſto Sancti Stephani R. in Chriſto P. D. Raimundus Botti bonæ Memoriæ Apt. Epiſcopus, quondam hoc Monaſterium ædificavit & dotavit, cujus anima requieſcat in pace Chriſti. Amen.

L'an du Seigneur M. CCXCIX. le jour de la Fête de S. Eſtienne, le R. P. en Jeſus-Chriſt, Meſſire Raimond Botti, de bonne memoire, autrefois Evêque d'Apt, a fait bâtir & a doté ce Monaſtere. Que ſon ame repoſe en paix. *Amen.*

Cette Abbaye a eu des Abbeſſes de la plus haute qualité, & du plus rare mérite.

Ste CATHERINE de Fierbois, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 540 habitans. C'eſt un Bourg ſitué à une lieuë de Sainte Maure. Ce Bourg eſt renommé pour les excellentes prunes qui portent le nom de Sainte Catherine. L'on veut que ce ſoit où la Pucelle d'Orleans trouva l'épée de Charlemagne, dont elle s'eſt ſervi dans ſes expeditions guerrieres, & que l'on a porté depuis au Tréſor de S. Denis. L'on dit qu'elle la trouva dans le tombeau d'un ſoldat. La Chapelle qui porte ce nom eſt à la préſentation de l'Archevêque de Tours.

Ste CATHERINE de l'Abergement, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux-le-Royal, ſitué en montagnes à deux lieuës de Cluny, c'eſt le grand chemin d'Autun à Dijon. Il y a quelques vignes. Le Village a quinze à vingt maiſons: les hameaux de Patieres & Eſlandes en dépendent.

Ste CATHERINE de Laval, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Laval, dans le Maine. Il a été fondé en 1224. par Aviſe de Craon, Veuve de Guy VI. La manſe du Prieur eſt de deux mille livres, & la Manſe Monachale de douze cens livres.

Ste CATHERINE de Montpellier, Prieuré. *Voyez* Montpellier.

Ste CATHERINE ſur Riverie, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 518 habitans.

CEC

Ste CECILE, *Sancta Cecilia*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 1130 habitans.

Ste CECILE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 800 habitans. M. de Creſney en eſt Seigneur, & preſente à la Cure.

Ste CECILE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 465 habitans.

Ste CECILE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 560 habitans.

Ste CECILE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 190 habitans.

S. CECILE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny a 178 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée entre des montagnes, & n'eſt couverte qu'au nord. La riviere de Groſne y paſſe. Il y a une planche au lieu de pont. Les Hameaux de l'Etang, Cray & Poulangers en dépendent.

Ste CECILE d'Andorge, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 522 habitans.

CER

Ste CEROTTE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 378 habitans.

CHR

Ste CHRISTIE, Bourg, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

S. CHRISTIE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 168 habitans.

Ste CHRISTIE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 277 habitans.

Ste CHRISTINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 272 habitans.

Ste CHRISTINE, *Sancta Chriſtina*, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 258 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut deux mille livres.

Ste CHRISTINE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 218 habitans.

CLA

Ste CLAIRE, Abbaye de filles, dans la ville de Vienne en Dauphiné. Il y a quinze Religieuſes, & elle n'a que deux mille livres de revenu.

COL

Ste COLOMA & Foncouberte, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 40 habitans.

Ste COLOMBE, *Caſtrum Sanctæ Colombæ*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 600 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhône, vis-à-vis la ville de Vienne. Il y a une Viguerie Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Lion.

Ste COLOMBE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 638 habitans.

Ste COLOMBE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 969 habitans.

Ste COLOMBE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leſtour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne,

a 210 habitans. Il y a un Prieuré de six cens cinquante livres. On nomme ordinairement ce lieu Sainte Colombe à Miradoux.

Ste COLOMBE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix; a 825 habitans.

Ste COLOMBE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 816 habitans.

Ste COLOMBE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 408 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 575 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 323 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 720 habitans. M. le Guerchois est l'un des Seigneurs. L'Eglise de cette Paroisse est sur le bord du marais & de la riviere de Douvre. Il y a deux Seigneurs seculiers, dont l'un nomme à la Cure.

Ste COLOMBE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 363 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orléans, Election de Clamecy, a 460 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 390 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité sur Loire, a 250 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë de Donzy; elle suit la Coutume d'Auxerre, & releve de la Pairie de Donzy; & pour les cas Royaux elle releve d'Auxerre, & elle est du Grenier à sel de Cosne. La taille est personnelle. La Cure est de trois à quatre cens livres, à la presentation du Prieur de la Charité. Le terrain est très-ingrat pour le bled; le reste est tout bois, mines de fer: il y a des forges. C'est une haute Justice dont les Chartreux de Bellary sont Seigneurs. Les habitans ne s'occupent qu'aux forges, aux fourneaux & au commerce de bois. Les peuples sont difficiles & peu aimés de leurs voisins.

Ste COLOMBE, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 400 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 204 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 185 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 180 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu est situé en montagnes & coteaux. Il y a peu de vignes. La riviere de Manigny y prend sa source. L'Abbé d'Oigny est Collateur de la Cure. La métairie de la Borde dépend de cette Paroisse.

Ste COLOMBE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 174 habitans. Ce lieu est situé sur la Seine au pied d'une roche. Les Religieux de Molesme sont Collateurs de la Cure. Le Moulin Rouge & Chagnogné, qui sont deux Fiefs, les Métairies de Peringey, la Grange-Neuve, la Forêt, & le Moulin de la Maladerie en dépendent.

Ste COLOMBE, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 150 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 100 habitans. C'est aux Religieux de Fécamp.

Ste COLOMBE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 167 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 270 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 306 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 90 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 115 habitans.

Ste COLOMBE la Petite, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 286 habitans.

Ste COLOMBE lez Sens, *Sancta Columba prope Senones*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Sens, & près de cette Ville. Elle a été fondée l'an 936. en l'honneur de Sainte Colombe Vierge, qui y fut martyrisée l'an 175. La Manse Abbatiale est de cinq mille livres.

Ste COLOMBE sur Rille, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 705 habitans.

Ste COLOMME, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Ossan, & Sénéchaussée d'Oleron, a 310 habitans.

CON

Ste CONSORCE, & Marcy-le-Loup, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 300 habitans.

COU

Ste COULOMBE, *Sancta Columba*, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 750 habitans.

Ste COULOMBE de Montounoux, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 183 habitans.

CRO

Ste CROIX, *Castrum Sanctæ Crucis*, Ville, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain d'Alsace, Bailliage d'Entisheim, a 380 habitans.

Ste CROIX, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 500 habitans.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlemene de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 735 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui a deux Curez.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une petite Paroiſſe environnée de bois. L'Evêque de Coutances nomme à la Cure.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 370 habitans. M. de Siville en eſt Seigneur.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 400 habitans. C'eſt à l'Abbé de Feſcamp.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 508 habitans.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 192 habitans.

Ste CROIX, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 138 habitans.

Ste CROIX, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué près la riviere & la prairie de Soulevaux, & la riviere des Foſſez, ſur laquelle il y a un pont. C'eſt le paſſage de Louhans à Bourg, & de Franche-Comté à Tournus : c'eſt un païs de forêts.

Ste CROIX, dans la Gaſcogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 102 habitans.

Ste CROIX, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

Ste CROIX, dans le Gatinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 150 habitans.

Ste CROIX, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 279 habitans.

Ste CROIX, dans la Provence, Diocèse de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 260 habitans.

Ste CROIX, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 260 habitans.

Ste CROIX, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 222 habitans.

Ste CROIX, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin, dans la Bretagne, au Diocèse de Treguier. Elle a été fondée en 1135. Elle eſt ſituée à une demi lieuë de Guingamp.

Ste CROIX à la Hague, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 385 habitans.

Ste CROIX au Boſcage, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 87 habitans.

Ste CROIX à Lauze, *Sancta Crux de Alausia*, dans la Provence, Diocèse d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 260 habitans.

Ste CROIX d'Angle, *Anglia* ou *Angla*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin, au Diocèse de Poitiers. Elle eſt ſituée ſur la petite riviere d'Anglin. On prétend qu'elle a été bâtie par Iſembert Evêque de Poitiers, par ſa mere Teburge & par ſes freres Senebaud & Manaſſés. Guillaume Temper Evêque de Poitiers en fit la Dédicace l'an 1192. La premiere pierre avoit été poſée l'an 1175. & l'édifice fut achevé l'an 1191.

Ste CROIX d'Apt, *Abbatia Sanctæ Crucis*, Abbaye de filles, autrefois de l'Ordre de S. Benoît, & preſentement de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse d'Apt. Elle doit ſon commencement à Chauviere, Abbé de Saint André d'Avignon, qui l'an 1234. abandonna, moyennant une rente annuelle, l'Egliſe de Sainte Croix en Rouſſillon à Cecile & quelques autres Vierges, qui brûloient d'un ardent déſir de ſe conſacrer à Dieu dans la vie Religieuſe. Il ſe reſerva auſſi le droit de confirmer le choix de chaque Abbeſſe qui ſeroit élûë. Mais l'an 1361. ce Couvent de filles ayant été ravagé par des ſoldats, le Cardinal Anglicus Grimoaldi, frere du Pape Urbain V. & Archevêque d'Avignon, fit conſtruire pour ces pieuſes filles un Monaſtere dans la ville d'Apt. Elles ne commencerent à l'habiter qu'en 1372.

La Charte de cette fondation faite reciproque entre l'Abbé Chauviere & l'Abbeſſe Cecile, porte entr'autres conditions, que lorſque les Moines de Saint André d'Avignon iront à Sainte Croix, les Religieuſes les recevront honnêtement, & comme il convient recevoir ſes Seigneurs & Maîtres ; que même elles les régaleront ſelon leurs facultez ; & qu'au cas que dans la ſuite il ceſſe d'y avoir des Religieuſes dans cette Maiſon, dès l'inſtant l'Abbé & les Religieux de Saint André s'en empareront comme de choſe à eux appartenante, &c. Le catalogue de ſes Abbeſſes monte au nombre de vingt-deux juſqu'en 1712.

Charlotte de Chauvigny de Blot ſa vingtiéme Abbeſſe y mit la réforme en 1638. & mourut dix ans après. Elle eſt inhumée dans l'Egliſe, avec une épitaphe chargée d'éloges magnifiques ; ſçavoir, qu'elle fut la mere des pauvres, qu'elle n'eut rien d'une femme que le ſexe ; qu'elle ſoutint avec une égalité parfaite la mauvaiſe & la bonne fortune ; qu'elle conduiſit ce Monaſtere avec une attention & une ſageſſe admirable pendant cinquante années : que toutes les vertus lui ſervirent tellement d'appui, qu'elle marcha toujours d'un pas égal dans le chemin de la perfection ; & qu'enfin après avoir été une Heroïne de charité, elle alla recueillir à uſure les fruits de tous ſes merites, âgée de plus de quatre-vingt ans.

Ste CROIX de Belmontel, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 296 habitans.

Ste CROIX de Caderles, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 192 habitans.

Ste CROIX de Cormeille, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montivilliers, a 652 habitans. C'est à M. l'Evêque d'Agde.

Ste CROIX de Josselin, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 316 habitans.

Ste CROIX de Machecou, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 431 habitans.

Ste CROIX de Mareuil, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 340 habitans.

Ste CROIX de Montferrand, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 910 habitans.

Ste CROIX de Val-Francisque, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 580 habitans.

Ste CROIX de Vannes, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 308 habitans.

Ste CROIX des Aigues, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 82 habitans.

Ste CROIX des Baux, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Evreux, a 366 habitans.

Ste CROIX du Mont, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1510 habitans.

Ste CROIX & Allemans, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 236 habitans.

Ste CROIX & Cittas, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 589 habitans.

Ste CROIX & Fontanez, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, a 128 habitans.

Ste CROIX sur Aizier, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 470 habitans. C'est à l'Abbaye de Fescamp.

Ste CROIX sur Orne, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 353 habitans.

DOD

Ste DODE, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 210 habitans.

EAU

Ste EAUNE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 670 habitans. Cette terre raporte cinq mille livres à M. de la Guillotiere.

ELI

Ste ELIZABETH du Quesnoy, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, de quatre mille livres. *Voyez* le Quesnoy.

EUL

Ste EULALIE, *Sancta Eulalia*, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 675 habitans.

Ste EULALIE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 575 habitans.

Ste EULALIE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 364 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 306 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 110 habitans.

Ste EULALIE, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 378 habitans.

Ste EULALIE d'Uzerche, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 336 habitans.

Ste EULALIE de Leissac, Commanderie de l'Ordre de Malthe, dans le Roüergue, Election de Milhaud. Il y a une Forêt, moitié chesne moitié sapins, contenant deux cens arpens. Il y a une Justice Seigneuriale.

Ste EULALIE & S. Hilaire, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 360 habitans.

Ste EULALIE ou Gailleraud, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 152 habitans.

EUP

Ste EUPHEMIE, *Sancta Eufemia*, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

FEI

Ste FEIRE, Petit Bourg, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 190 habitans. Cette petite Paroisse suit la Coutume de la Marche; elle est située à une lieuë de Feüilletin, & à deux d'Aubusson. La Taille est mixte; la Cure est de trois cens livres, à la nomination des Chanoines d'Aubusson. Les terres ne raportent que du seigle & des avoines. Il y a des bois de haute futaye. Le Chapitre d'Aubusson est Seigneur de ce Village, qui est un simple Fief. La plûpart des habitans vont travailler à Paris, & sont Maçons. Il n'y a aucune Manufacture dans le lieu. L'on adresse les lettres à Feüilletin.

FER

Ste FERIOLE, Bourg, dans le Limosin, Diocèse

Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 2490 habitans.

FLA

Ste FLAIRE, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1190 habitans.

FLE

Ste FLEURENCE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 96 habitans.

FLO

Ste FLORENCE l'Ebergement, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 850 habitans.

Ste FLORINE, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 988 habitans. L'on y tire du charbon de terre qui se voiture par l'Allier.

FOY

Ste FOY, *Oppidum Sanctæ Fidei*, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1998 habitans. Elle est Siége d'une Justice Royale. La ville de Sainte Foy est située sur la Dordogne, à quatre lieuës à l'occident de Bergerac; elle n'est pas ancienne; elle a soutenu plusieurs Sieges: l'on n'a pû la réduire qu'en 1621. que le Maréchal de la Force la remit à Loüis XIII. Son commerce consiste en bled, vins & eaux-de-vie.

Ste FOY, Bourg, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1810 habitans.

Ste FOY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 380 habitans.

Ste FOY, Annexe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

Ste FOY, Ville, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 600 habitans. On la nomme ordinairement Sainte Foy de païs Rolliere

Ste FOY, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 830 habitans.

Ste FOY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 387 habitans. C'est à M. le Marquis de Bully.

Ste FOY, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 240 habitans.

Ste FOY, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 200 habitans.

Ste FOY, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 34 habitans.

Ste FOY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 42 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine proche un bois. Le Seigneur de Marcigny est Collateur de la Cure. Il y a longtemps qu'il n'y a eu de Curé. Les habitans vont recevoir leurs Sacremens à Briand, ou à Semur en Brionnois.

Ste FOY de Belvés, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 340 habitans.

Ste FOY de Jerusalem, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 70 habitans.

Ste FOY de Longua, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 725 habitans.

Ste FOY des Vignes, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 400 habitans.

FRI

Ste FRIQUE. *Voyez* S. Afrique.

GEM

Ste GEME, dans le Bazadois, Diocese de Bazas Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 304 habitans.

Ste GEME, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 305 habitans.

Ste GEME, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 356 habitans.

Ste GEMME, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 810 habitans.

Ste GEMME, *Sancta Gemma*, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Présidial & Election de Bourges, Coutume de Lorris, Bailliage & Grenier à sel de Sancerre, a 360 habitans. Cette Paroisse est à deux petites lieuës de Sancerre, & à une demi lieuë de Sury en Vaux. La Taille est personnelle; la Cure est de quatre cens cinquante livres. L'Abbé de S. Satur en est Collateur; il en dépend les Hameaux de Vreignon, les Fourneaux & les Fouchars. La nature du terrain consiste en mauvaises terres, & en quelques cantons de vignes, dont le vin est fort petit. M. le Duc en est Seigneur. Les Officiers du Bailliage de Sancerre y viennent sieger. Il n'y a point de commerce particulier dans le lieu. Messieurs Ruelle Président aux Enquêtes, & Chantre de Notre-Dame de Paris, & Messieurs Barrés Conseillers au Parlement, y sont nez dans le Village de Vreignon. L'on tient cet article de M. Segoin, Curé du lieu.

Ste GEMME, dans la Champagne, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 425 habitans.

Ste GEMME, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 230 habitans

Ste GEMME, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 132 habitans.

Ste GEMME, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 24 habitans.

Ste GEMME le Sablon, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Présidial de Tours, Coutume de Touraine, Grenier à sel de Buzançois,

Election de Châteauroux, a 315 habitans. La Taille eſt perſonnelle, la Cure à portion congruë, c'eſt-à-dire, d'environ trois cens livres; l'Abbé d'Iſſoudun y nomme. Le terroir eſt un ſable très-pur; les grandes chaleurs conſomment tout, & l'on y recueille fort peu de bled; il n'y a point de prairie. L'on y prend de la Caſtille pour y faire du fer. Il y a pluſieurs petits bois qui ſont du côté du levant, le bois de la Freſnay, qui eſt un taillis; du côté du couchant, le bois de la Bergere; & du côté du ſeptentrion, le bois de la Seigneurie du devant. M. le Duc d'Antin eſt Seigneur de cette Paroiſſe; elle dépend du Marquiſat de Mezieres en Brenne. L'on fait des pots communs de terre dans un Village qui en dépend. Il faut adreſſer les lettres par Châteauroux.

Ste GEMME près Segré, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1135 habitans.

Ste GEMME ſur Loire, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers a 1135 habitans.

GEN

Ste GENEVIEVE, *Caſtrum Sanctæ Genovefæ*, Bourg, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 1040 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 931 habitans. C'eſt à M. de Saumery.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 320 habitans. M. de S. Aubin en eſt Seigneur.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 600 habitans. Cette Cure dépend de l'Abbaye de S. Sauveur.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 347 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 176 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 390 habitans.

Ste GENEVIEVE de Bethizy, Prieuré, dans le Diocèſe de Beauvais. Il vaut ſix cens livres. *Voyez* Bethiſy.

Ste GENEVIEVE des Bois, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 100 habitans.

Ste GENEVIEVE lez Gaſny, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 275 habitans.

GEO

Ste GEOIRE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la ville de Vienne; elle a mille livres de revenu.

GER

Ste GERMAINE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 155 habitans.

Ste GERTRUDE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 52 habitans.

Ste GERTRUDE, dans la haute-Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 70 habitans. C'eſt aux Religieux de S. Vandrille.

Ste GERTRUDE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 69. habitans.

GIL

Ste GILLETTE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 586 habitans.

GIR

Ste GIRBELLE, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 284 habitans.

GLO

Ste GLOSSINE de Metz, *Sanctæ Glodeſendis Metenſis Abbatiæ*, Abbaye de Filles, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz: elle eſt conſiderable, & a été fondée vers l'an 600. en l'honneur de S. Pierre & de S. Sulpice, Evêque de Bourges, du tems de l'Evêque S. Arnoul, par Sainte Glodeſinde, Gloſſinde, ou Gloſſine, fille de Wintron, Duc & Comte de Perthois, premiere Abbeſſe. D'autres n'en raportent la fondation, ou plûtôt le rétabliſſement, qu'en l'an 945. par Adalberon, Evêque de Metz.

GOB

Ste GOBURGE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 200 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Rille.

GUI

Ste GUITERIE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 164 habitans.

HEL

Ste HELEINE, *Sanctæ Helenæ*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 450 habitans. C'eſt à Madame de Sainte Helene.

Ste HELEINE de la Lande, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 605 habitans.

Ste HELEINE de Leſteing, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

Ste HELENE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, a 123 habitans.

Ste HELENE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué en montagnes. Il y a des vignes.

Ste HELIE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 47 habitans.

HER

Ste HERMINE, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 575 habitans.

HON

Ste HONORINE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1315 habitans.

Ste HONORINE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 610 habitans.

Ste HONORINE, petit Port de Mer, sur la Côte du Beſſin, à deux lieuës de Treviere.

Ste HONORINE de Dury, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 394 habitans.

Ste HONORINE des Pertus, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 750 habitans.

Ste HONORINE la Guillaume, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 1078 habitans.

Ste HONORINE la Petite, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 203 habitans.

JAL

Ste JALLE, dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 268 habitans. Cette Paroiſſe a titre d'Archiprêtré, dont la juriſdiction s'étend ſur pluſieurs Paroiſſes du même Diocèſe, répanduës dans le Dauphiné, dans le Comté Venaiſſin, & dans la Principauté d'Orange. L'on appelle ordinairement ſon Archipresbyterat le Val-Benoît, *Vallis Bodonenſis*. Son Archiprêtre répond au Synode du Diocèſe, pour toutes les Paroiſſes qui lui ſont commiſes.

JAM

Ste JAMES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 255 habitans. C'eſt un Fief qui appartient à M. le Preſident de Lamoignon.

Ste JAMES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme; a 122 habitans.

Ste JAMES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 318 habitans.

Ste JAMES le Robert, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1675 habitans.

Ste JAMES ſur Sarthe, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1158 habitans.

Ste JAMES Villeneuve, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chateaudun, a 456 habitans.

INO

Ste INOCENCE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 456 habitans.

JUL

Ste JULIE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 296 habitans.

Ste JULITTE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 148 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Preüilly.

LEO

Ste LEOCADIE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 83 habitans.

LIE

Ste LIEURADE, *Sancta Liberata*, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 296 habitans.

LIV

Ste LIVIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 300 habitans.

Ste LIVRADE, *Sancta Liberata*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 3200 habitans.

Ste LIVRADE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 210 habitans.

LIZ

Ste LIZAIGNE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 488 habitans.

LUC

Ste LUCE, *Sancta Lucia*, dans la Guienne; Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 265 habitans.

Ste LUCE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 164 habitans.

Ste LUCE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 213 habitans.

Ste LUCE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 260 habitans.

Ste LUCE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 178 habitans.

LUM

Ste LUMINE de Coutaye, dans la Bretagne; Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, In-

tendance & Recette de Nantes, a 200 habitans.

Ste LUMINE près Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 360 habitans.

LUN

Ste LUNAISE, *Sanctæ Lunetæ*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 112 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Dun-le-roi, & à ſix de Bourges. Elle eſt du Préſidial de Bourges, du Balliage de Dun-le-roi & du Grenier à ſel d'Iſſoudun. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Plainpied, elle eſt de cinq cens livres. Le terroir eſt aſſez abondant en bled de toute eſpece, & en pâturage pour les bêtes à laines ſeulement. Son commerce eſt en bled & en moutons. M. le Comte de Pontchartrain en eſt Seigneur par ſon Marquiſat de Châteauneuf. Elle releve de la groſſe Tour de Dun-le-roi. L'on adreſſe les lettres à Châteauneuf, où ſe fait la conſommation de ſes denrées.

MAD

Ste MADELAINE de Bournel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 455 habitans.

Ste MADELAINE de Chateaudun. *Voyez* Châteaudun.

MAG

Ste MAGNANE'E, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 172 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un coteau, ſur la liſiere du Morvant. Il y a quantité de Rochers, fort peu de plaines; mais beaucoup de côteaux. Les Religieux de Monſtiers-Saint-Jean ſont Collateurs de la Cure. Il y a un Prieuré qui eſt auſſi de l'Abbaye de Monſtier-Saint-Jean, & une Chapelle de Sainte Catherine à Toucheboeuf dont les Religieux ſont Nominateurs.

MAJ

Ste MAJOUR, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, à cinq lieuës de Bordeaux, dans le Medoc, fondée par le Bienheureux Gerard, Diſciple de S. Arnoult, Evêque de Soiſſons. Elle vaut huit cens livres.

MAN

Ste MANDINEA, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 985 habitans.

Ste MANEHOULD, *Oppidum ſanctæ Manechildis*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election & d'une Prevôté Royale, a 3418 habitans. Elle eſt encore Siege d'une Châtellenie Royale, d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, d'une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts & d'une Maréchauſſée. Il en dépend pluſieurs hameaux & cenſes au nombre de vingt-deux. Son Election comprend cent vingt-une Paroiſſes, & peut avoir treize lieuës & demi du midi au ſeptentrion, & ſix lieuës & demi de l'orient à l'occident. Cette Ville eſt du Domaine du Roi, il releve deux cens Seigneuries de ſon Château. C'eſt une Ville forte, ſituée ſur la riviere d'Aiſne, à neuf lieuës de Châlons dans le Pays d'Argonne, dont elle eſt la Principale. Elle appartenoit autrefois au Comte de Rethel. Les Comtes de Champagne l'ont réünie à leur Domaine: elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe dans les guerres contre les Eſpagnols. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Champagne. Elle eſt ſituée dans un marais entre deux Rochers, ſur l'un deſquels eſt conſtruit le Château, qui eſt très-fort: il en releve plus de deux cens cinquante Fiefs. Ce Château eſt au Roi. On lui donne pour Fondateur Dreux, Maire du Palais de Childebert, Roi d'Auſtraſie. Son premier nom étoit Château d'Aiſne ou Châteauneuf. Henri le Liberal, Comte de Champagne, fit dédier la Chapelle de ce Château à Sainte Manehould, dont il y mit quelques Reliques en 1179. depuis ce tems la Ville en a pris le nom: il y a eu autrefois une fabrique de monoye. L'an 1719. preſque toute cette Ville fut brûlée du feu du Ciel. Le vrai nom de cette Ville eſt Sainte Menou; elle a ſoutenu pluſieurs ſieges, particulierement pendant les Guerres de la Ligue, qu'elle s'eſt toûjours maintenuë dans la fidelité dûë à ſon Souverain. François I. la fit fortifier en 1544. Il n'eſt reſté de ſon incendie que le Couvent des Capucins & un autre de Religieuſes; le Roi en a fait lever le Plan pour la faire plus grande & plus reguliere qu'elle n'étoit auparavant. Il y a un Couvent de Capucins, & un de Religieuſes de la Congregation, & un Hôpital très-ancien, que l'on croit avoir été fondé par des Juifs, dans le douziéme ſiecle. Le terrain de ſon Election eſt tres-fertile en froment & en toutes ſortes de grains. Il y a dans la forêt d'Argonne, qui eſt de cette Election, pluſieurs forges pour les munitions de guerre & quantité de verreries. Les pâturages ſont excellens dans ſon Election.

Ste MANEHOUD', Forêt, qui contient quatre mille trois cens & trente-ſept arpens.

MAR

Ste MARGUERITE, Iſle, dans la Mer de Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 560 habitans. C'eſt une des Iſles de Lerins. Les Marſeillois lui avoient donné le nom de *Lero*, qui ſignifie inutile ou d'aucune conſequence. C'eſt la plus grande des deux Iſles, quoiqu'elle n'ait pas plus d'une lieuë. Elle eſt défenduë par les trois Forts, nommés le Fortin, le Fort d'Aragon & le Fort Royal. Les Eſpagnols les avoient commencés en 1635. qu'ils s'étoient emparés de ces deux Iſles; ils en ont été chaſſés deux ans après, par le fameux Comte d'Harcourt, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Provence.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie; Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 1235 habitans.

Ste MARGUERITE, dans la Touraine; Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 310 habitans. L'on y fait un grand commerce de pruneaux.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie, Diocèſe

Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Elede Neufchâtel, a 668 habitans. Il y a une Abbaye de Benedictins.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 218 habitans. Madame la Comtesse d'Auvais-Franclos en est Dame & presente à la Cure. Cette petite Paroisse est du quatriéme Doyené du premier Archidiaconé de Coutances.

Ste MARGUERITE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 33 habitans.

Ste MARGUERITE, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 410 habitans.

Ste MARGUERITE de Viette, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 1046 habitans.

Ste MARGUERITE en Ouche, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 200 habitans.

Ste MARGUERITE la Figiere, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 183 habitans.

Ste MARGUERITE sur Duclerc, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 996 habitans. M. de Thuilly en est Seigneur.

Ste MARGUERITTE sur Fauville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 202 habitans. M. le Mercier en est Seigneur.

Ste MARIE, *Castrum Sanctæ Mariæ*, Bourg, dans l'Isle de Ré, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle a 1800 habitans.

Ste MARIE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 536 habitans.

Ste MARIE, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 418 habitans.

Ste MARIE, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 518 habitans.

Ste MARIE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 236 habitans.

Ste MARIE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 132 habitans.

Ste MARIE, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

Ste MARIE, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 108 habitans.

Ste MARIE à Py, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 458 habitans.

Ste MARIE au Bosc, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 186 habitans. C'est à Madame l'Abbesse de Montivilliers.

Ste MARIE aux Anglois, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 548 habitans.

Ste MARIE aux Bois, *Sanctæ Mariæ in Bosco Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontrés, dans le Diocèse de Toul. Elle a embrassé la Reforme, & elle est en Regle.

Ste MARIE aux Champs, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans.

Ste MARIE aux Mines ou Markick, Ville, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 336 habitans. Cette Ville est divisée en deux par la riviere de Leber, la partie meridionale, qui est celle dont l'on parle ici, dépend de Ribauville; la septentrionale, qui est du Leberthal, appartient depuis long-tems aux Ducs de Lorraine. Cette Ville est celebre pour ses mines d'argent, ausquelles on travaille toujours.

Ste MARIE Biarotte, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 920 habitans.

Ste MARIE Capel, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 585 habitans.

Ste MARIE d'Aloix, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 480 habitans.

Ste MARIE d'Audouville, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 216 habitans.

Ste MARIE de Chignac. *Voyez* Chignac.

Ste MARIE de Flayolles & S. Martin de la Bretonniere, deux Paroisses, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, elles one 200 habitans. Ces deux Paroisses sont jointes ensemble pour les impositions. Les terres sont ingrates & ne produisent que très-peu de seigle & le foin necessaire pour la nourriture des bestiaux. Les pacages sont en bruyeres & en fougeres. Il y a des bois taillis appartenans au Seigneur. On recueille du froment dans la Paroisse de Sainte Marie, laquelle est située dans une plaine. M. de Sainte Marie en est Seigneur.

Ste MARIE de Maurens. *Voyez* Maurens.

Ste MARIE de Serres, dans le Beam, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Pau, a 49 habitans.

Ste MARIE de Vaux, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 226 habitans.

Ste MARIE des Champs, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 211 habitans. M. de Lenemont en est Seigneur.

Ste MARIE des Verg, dans le Perigord; Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 696 habitans.

Ste MARIE du Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Domfront, a 433 habitans.

Ste MARIE du Bois, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 792 habitans.

Ste MARIE du Mont, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1265 habitans. Ce Bourg est situé à deux lieuës de Carentan, cinq de Valognes, & neuf de Coutances. C'est une Archiprêtré, & le Curé est l'Archiprêtre. M. l'Evêque y officie les grandes Fêtes. La Cure n'est qu'à portion congruë, dépendante du gros du Chapitre de la Cathedrale de Coutances, qui y presente. L'Eglise dédiée à la Sainte Vierge est grande & belle, avec un clocher neuf & beau. M. le Prince de Rohan est Seigneur de la Paroisse étant aux droits de Madame la Ducheſſe de Vantadour; il y a un assez beau Château avec des dehors très-beaux. Son revenu pour cette Paroisse seule est de dix mille écus, consistant pour la plûpart en très-grands & bons herbages, n'y ayant pas beaucoup de redevances ni de rentes Seigneuriales; Il y a assez près du Château un petit Hôpital pour les malades & les pauvres, fondé par Madame de Vantadour, & desservi par trois Sœurs Grises de la Communauté de Paris. L'on n'a point appris qu'il y ait marché ordinaire dans le Bourg, mais seulement quelques petites foires.

La Paroisse est grande, & il y a plusieurs familles de Noblesse riches: c'est le meilleur fond de tout le Côtantin qui consiste presque tout en herbage & en quelques petites Campagnes pour le bled. Cette Paroisse borde la Mer; & à une demi lieuë du Bourg est le passage du grand Vai, où l'on traverse à cheval la Greve plus de deux lieuës, quand la Mer est retirée. Il y a trois grandes Rivieres à passer avant que d'être de l'autre côté, qui donne à S. Clement sur la côte du Bessin. Il y a ordinairement un guide pour conduire les chevaux, sans quoi il y auroit du peril particulierement quand la Mer n'est point assez retirée, à cause des sables mouvans, qui changent souvent de côté & d'autre. Le passager est un fermier qui louë du Seigneur ce passage, & qui retire un profit de chaque personne qu'il conduit: c'est un passage très-frequenté aussi-bien que le petit Vai qui est près de deux lieuës au-dessus, étant sur la route de tout le Cotantin & autres cantons à Bayeux, à Caën, Roüen, Paris & autres lieux.

S. MARIE du Mont, *Marianum Montense* ou *Sancta Maria de Monte*, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 128 habitans.

Ste MARIE du Sel, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 300 habitans.

Ste MARIE du Troo, Prieuré Regulier, dépendant de Marmoutier, Diocèse du Mans.

Ste MARIE en Chamoy, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 122 habitans.

Ste MARIE en Chaux, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 82 habitans.

Ste MARIE & S. Romain, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 490 habitans.

Ste MARIE & le Pont de Pany, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres. Sainte Marie est la Paroisse déservie par le Curé d'Agey. Elle est du Bailliage d'Arnay-le-Duc, aussi-bien qu'une partie du Pont de Pany, l'autre est du Bailliage de Dijon, de même que de la Recette d'Arnay-le-Duc pour le Pont de Pany, partie est de celle de Dijon, & du Grenier à sel de Poüilly. Sainte Marie est située dans un vallon; la riviere d'Ouche y passe. Le Pont de Pany est pareillement situé dans un vallon sur la même Riviere. C'est un grand pont de dix arches: & le passage de Dijon dans l'Auxois; il y a aussi un pont à Sainte Marie: c'est le passage de Pany à Bligny, & autres endroits. Les ponts sont en assez bon état; c'est un païs de forêts & de montagnes; il n'y a point de vignes. Les Chanoines de Langres sont Collateurs de la Cure.

Ste MARIE la Blanche, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 238 habitans. C'est un païs de plaine, à une lieuë de la ville de Beaune. Il est arrosé d'une petite Riviere nommée l'Avant-Dueſne. Il y a des vignes.

Ste MARIE la Mer, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 122 habitans.

Ste MARIE la Robert, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 418 habitans.

Ste MARIE Laumont, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1280 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

Ste MARIE Outrel'eau, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 400 habitans.

Ste MARIE Querque, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 392 habitans.

Ste MARIE sous Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 169 habitans.

Ste MARTHE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 450 habitans. M. d'Ablon en est Seigneur.

Ste MARTHE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 560 habitans.

Ste MARTHE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 470 habitans.

Ste MARTHE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condor, a 88 habitans.

Ste MARTHE, Annexe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 262 habitans.

MAU

Ste MAURE, Ville, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement & Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1925 habitans. C'est une ancienne Baronie qui fait partie du Duché de Montbazon. Elle a communiqué son nom a une famille qui l'a possedée durant trois cens cinquante ans. Le Chancelier de Sainte Maure, sous Philippes de Valois & le Duc de Montausier, depuis peu, étoient issus des puisnez de cette Maison, dont il ne reste que des filles. Le Château doit son ori-

gine à Foulques Nera, comme la plûpart de ceux de la Province. Il n'y a que trois Paroisses qui en dépendent. La ville est de quatre cens dix-neuf feux ; elle payoit ci-devant quatre mille six cens livres de taille. Il y a un Couvent de filles, & un Grenier à sel, où il se consomme treize muids de sel. Elle est située à sept lieuës de la ville de Tours ; il n'y a qu'une Paroisse & un Couvent de Chanoinesses de l'Ordre de S. Augustin. C'est un Archiprestyterat à la collation de l'Archidiacre d'Outre-Vienne. L'on y fait un grand commerce de pruneaux.

Ste MAURE, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 146 habitans.

MAX

Ste MAXIME, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 368 habitans.

MEI

Ste MEILHE, dans la Gascogne, Diocèse d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Gabardan, a 280 habitans.

MEL

Ste MELAIGNE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 123 habitans.

MER

Ste MERE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 132 habitans.

Ste MERE, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 216 habitans.

Ste MERE Eglise, *Fanum Matricis Ecclesiæ*, ou *Sancta Mater Ecclesia*, Bourg & Marché, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, bien qu'enclavé dans celui de Coutances, Parlement de Paris, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1195 habitans. Sainte Mere Eglise est situé dans le bon terrain du Cotantin, à une lieuë & demi près de Sainte Marie, sur la grande route de Carentan à Valogne, éloigné de trois lieuë de chaque, & de dix de Coutances ; il n'est point de ce Diocèse, mais de celui de Bayeux, avec quatre grandes Paroisses, dont trois sont voisines ; qui sont Neville, Chef-du-Pont & Vierville : & la quatriéme est Lieu-Saint, à une demi lieuë près de Valogne. C'est une Archiprêtré dont les autres dépeupent ; les unes & les autres sont exemtes des vilites de l'Evêque, ou du moins de l'Archidiacre. L'Eglise est grande & belle, avec le Cimetiere qui est grand & bien planté de Pommiers ; cette Eglise est dédiée à la Sainte Vierge & à S. Main, qui en est second Patron. La Cure vaut plus de deux mille livres de rente. M. le Comte de Courtaumer presente à la Cure, & il est Seigneur de la Paroisse qui est grande ; il a dans cette Paroisse plusde dix mille livres de revenu en bonnes Fermes & rentes. M. l'Evêque de Bayeux y a aussi des rentes & quelques portions de dixme assez considerables. Il y a marché dans ce Bourg tous les Jeudis, & quelques foires ; il avoit autrefois un Prêche pour les Huguenots, dont il ne reste aucune famille ; il y a aussi plusieurs Noblesses riches dans la Paroisse, dont le fond est très bon, & consiste pour la plûpart en herbages, avec quelques campagnes pour le bled ; elle est bordée d'un côté d'un marais, où il y a un passage qu'on appelle la Fiere, où l'on passe en batcau, tant les chevaux que les charois, & où l'on paye pour le passage ; c'est un droit qui appartient au Seigneur, dont il fait une ferme ; il est fort fréquenté, étant sur la route de plusieurs endroits, pour le Cotantin, pour Carantan, & autres lieux plus éloignés.

Environ à une demi lieuë est le Château de l'Isle Marie, appartenant aux heritiers de M. le Maréchal de Bellefond qui l'avoit fait bâtir. Il y a trois corps de logis ; dans l'un est le Château où il ne demeure personne, il n'est point meublé ; le second est l'Eglise très-propre, & un petit Hôpital pour les malades y joignant : deux Sœurs grises en ont soin ; le troisiéme logis est où demeure le Receveur & quelques autres domestiques : l'Eglise est une Paroisse qui n'a point d'autres Paroissiens que ceux du Château qui est dans un marais tout entouré d'eau.

MES

Ste MESMES, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 589 habitans.

MON

Ste MONDANNE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, n 672 habitans.

Ste MONTAINE, *Sancta Montana*, dans le Berry, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bourges, a 405 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieues d'Aubigny. Elle est du Presidial de Saint Pierre-le-Moutiers, du Grenier à sel de Sully, & elle suit la Coutume de Lorris. La Taille y est personnelle ; la Cure de six à sept cens livres ; le Prieur de la Charité en est Collateur. La Paroisse est composée de plusieurs métairies ; le terroir raporte du bled, du seigle & du bled noir ; les Benedictins de la Charité en sont Seigneurs ; c'est une Châtellenie : le commerce est en bêtes blanches : l'on adresse les lettres par Aubigny : les habitans sont fort doux & de bonnes mœurs. Il y a une belle fontaine, dont le bassin a plus de soixante pieds de tour. Il en sort un ruisseau que l'on nomme la Boute, lequel fait aller plusieurs moulins ; on y pêche des truites. Ce lieu a pris son nom de Sainte Montaine Benedictine, morte à Ferriere, laquelle venoit souvent dans cet endroit, où il y avoit alors des Benedictins. L'on y conserve des Reliques de cette Sainte, à laquelle le peuple du lieu & celui de tout le Païs a une grande dévotion ; ce qui y attire un grand concours de pelerins tant le jour de la Fête, qui est le Dimanche d'après le 9. de Juillet, que pendant toute l'année, particulierement depuis Pâque jusqu'à la Pentecoste.

NAD

Ste NADALAINE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 412 habitans.

NEO

Ste NEOMAYE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de

Poitiers, Election de Saint Maixant, a 710 habitans.

O D I

Ste ODILLE ou Ottille, Monaſtere bâti ſur la place du Château de Hohembourg, dans le Diocèſe de Strasbourg. C'eſt une des plus hautes montagnes de Voſge, d'où on découvre pleinement la haute & baſſe Alſace, le Païs d'au-delà du Rhin, même la Suiſſe & les Alpes. Il y a diſpute entre les Sçavans, pour ſçavoir quelle regle de Religion on y pratiquoit autrefois. Tritheme qui ſoutient que c'étoit celle de Saint Benoît, le prouve par l'autorité d'une Chronique, qui dit qu'une Reine de Sicile y fut exilée, & marque poſitivement que c'étoit une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. On dit au contraire que dans le douziéme ſiécle l'Abbeſſe de Hohembourg voulant y rétablir la régularité, demanda à l'Abbé d'Eſtival, qui eſt de l'Ordre des Prémontrez, des Religieux pour la conduite de ſa Maiſon, qui lui furent envoyez. Elle aſſigna un temporel conſiderable pour leur entretien & pour leur ſubſiſtance, & leurs ſucceſſeurs en jouiſſent encore aujourd'hui d'une partie; ce qui fait une preuve qu'on y ſuivoit la Regle de S. Auguſtin. Au reſte, il y a eû dans ce Monaſtere juſqu'à ſix cens Religieuſes diviſées en deux Couvents, celui d'en-haut, & celui qui eſt nommé Nidermunſter, parce qu'il eſt bâti dans le bas à mi côte; tous deux ſous la conduite de la même Abbeſſe. Cette Abbaye s'étoit ſoutenuë pendant près de mille ans, lorſque la derniere Abbeſſe ayant embraſſé le Luteraniſme, ſe maria au Prévôt de Noſchſwiller, qui eſt un Village dans le territoire de Strasbourg. Elle entraîna la ruine des deux Monaſteres. L'Evêque & le Chapitre en ont partagé le revenu entr'eux. Les Prémontrez accablez des guerres qui ont déſolé l'Alſace pendant un ſiécle, s'en retirerent auſſi; mais ils y ſont revenus depuis trente ou quarante ans, & y ſubſiſtent tant des charitez que les pelerinages au Tombeau de Sainte Odille leur procurent, que des biens où ils ſont rentrez. On invoque cette Sainte pour les yeux. Son tombeau eſt au Monaſtere d'en-bas, où les Prémontrez ont rétabli une petite Egliſe & leur logement.

O P O

Ste OPORTUNE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 522 habitans.

O P P

Ste OPPORTUNE, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 226 habitans.

Ste OPPORTUNE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1065 habitans.

Ste OPPORTUNE du Boſc, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 249 habitans.

Ste OPPORTUNE en Rhetz, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 694 habitans.

Ste OPPORTUNE la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 150 habitans.

Ste OPPORTUNE les Rugles, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 70 habitans.

O S M

Ste OSMANE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 483 habitans.

P A R

Ste PARISE le Chaſtel, dans le Nivernois; Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 730 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë & demi de l'Allier, & à deux lieuës de la Loire. Ce ſont des terres à froment, méteil, ſeigle, orge & avoine, légumes & chanvres, de bon rapport. Il y a quelques vignes, du foin pour la nourriture des beſtiaux, des bois taillis, & des bois en pacages; il y a de bonnes glandées, & l'on tire de la mine de fer pour les fournitures des Paroiſſes voiſines. C'eſt à Madame la Comteſſe d'Amery.

P A U

Ste PAULE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 228 habitans.

P A Z

Ste PAZANNE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 339 habitans.

P E R

Ste PEREUSE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine; les terres rapportent du froment & du ſeigle; les pacages ſont étendus; l'on recueille ſuffiſamment de foin: il y a beaucoup de futaye & de taillis, qui appartiennent aux Seigneurs, qui ſont M. le Comte d'Oſnay & M. de la Ferté.

P E S

Ste PESANNE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 294 habitans.

P E T

Ste PETRONILLE, ou Sainte Perrine près Compiegne, *Sancta Petronilla juxta Compendium*, Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Auguſtin, au Diocèſe de Soiſſons. Elle a été fondée près la forêt de Compiegne par le Roi Philippe le Bel, vers l'an 1300. Elle a été depuis établie près Compiegne, d'où en l'an 1646. elle a été transferée à la Villette près Paris, dont elle eſt à preſent du Diocèſe. Elle ne vaut à l'Abbeſſe que deux mille livres de revenu.

P E Y

Ste PEYRONNELLE, dans le Bazadois; Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 137 habitans.

PEZ

Ste PEZENNE, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1170 habitans.

PIE

Ste PIENCE, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 418 habitans.

POM

Ste POMPOIGNE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 310 habitans.

PRE

Ste PRESENTINE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 238 habitans.

QUI

Ste QUITTERIE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

RAD

Ste RADEGONDE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 204 habitans.

Ste RADEGONDE, Bourg, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 750 habitans.

Ste RADEGONDE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a [illegible] habitans.

Ste RADEGONDE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 116 habitans.

Ste RADEGONDE, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 600 habitans.

Ste RADEGONDE, dans la Touraine, vers Paulmy.

Ste RADEGONDE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 225 habitans.

Ste RADEGONDE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 340 habitans.

Ste RADEGONDE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à sel de Bourbon-Lancy, où se porte l'argent de la Recette d'Autun, Bailliage & Recette de Montcenis, a 165 habitans. C'est un païs de montagnes, maigre & sablonneux. L'Abbesse de S. Jean-le-Grand d'Autun est collatrice de la Cure. Les Hameaux qui en dépendent sont le Verger, Charre, Veullerot, le bas de Sainte Radegonde, la Faye, Regniaule, la Courbault, & la Saulsaye.

Ste RADEGONDE, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 148 habitans. Cette Paroisse est située sur une montagne; la petite riviere de Tard passe au pied. Ce sont des terres maigres à seigle, avoine & bled noir. Il n'y a de commerce que celui de charbon. M. le Duc d'Orleans & M. le Duc sont Seigneurs de ce lieu.

Ste RADEGONDE, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

Ste RADEGONDE, ou Cusay, dans le Berry. Le Chapitre de S. Estienne de Bourges en est Seigneur. *Voyez* Cusay.

Ste RADEGONDE de Pepine, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 114 habitans.

Ste RADEGONDE de Roquepine, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 960 habitans.

Ste RADEGONDE des Noyers, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 735 habitans.

Ste RADEGONDE la Vineuse, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 676 habitans.

Ste RADEGONDE près Pont-Labbé, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 196 habitans.

RAF

Ste RAFINE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 96 habitans.

REI

Ste REINE & Alize, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 650 habitans. La Paroisse se nomme Alize. Sainte Reine en dépend, ainsi que la Grange de l'Ecolier & celle de l'Epineuse. Ce Bourg est situé entre les petites rivieres de Braine, Lose & Loseron, dans le pais d'Aussois, *Alesiensis Pagus*, qui a pris son nom du village d'Alise, qui est situé sur la hauteur, & fait partie de ce Bourg. La Paroisse de ce Bourg est dédiée à S. Leger. Le Bourg a pris le nom de Sainte Reine, Vierge, qui a été martyrisée à Alise, sous le Gouvernement d'Olibrius, & de laquelle on y conserve des Reliques qui excitent des pelerinages. Les Provinces voisines, & toute la Bourgogne, ont une grande dévotion à cette Sainte; il y vient des Pelerins des Provinces les plus éloignées. Il y a dans ce lieu des eaux minerales célebres & recherchées pour la guerison de plusieurs maladies. Alise, dont il est fait ici mention, a été bâtie sur les ruines, & a gardé le nom de l'ancienne *Alexia*, l'une des plus fortes Places des *Ædui*, que Jules César prit de force, & ruina de fond en comble. Depuis qu'elle fut rebâtie, elle a été plus considerable qu'elle n'est à present, puisqu'elle a donné le nom au païs voisin. Il y a un Couvent de Cordeliers, & un Hôpital pour les soldats malades, & autres. C'est un petit vignoble.

RUF

Ste RUFFINE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 238 habitans.

SAB

Ste SABINE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 200 habitans.

Ste SABINE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 47 habitans.

Ste SABINE, & Poché, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 545 habitans.

SAL

Ste SALIERE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 278 habitans.

SAV

Ste SAVINE, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1045 habitans.

SCO

Ste SCOLASSE, Bourg & Marché dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 815 habitans. Ce Bourg fait partie du Domaine du Bourg d'Alençon.

SEG

Ste SEGROS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 73 habitans. Sainte Segros eſt un ſecours de la Paroiſſe de Montlay, ſitué en païs plein au milieu des bois.

SEI

Ste SEINE-l'Egliſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 438 habitans.

Ste SEINE les Halles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 230 habitans.

SER

Ste SERONNE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 462 habitans.

SEV

Ste SEVERE, *Caſtrum Sancta Severa*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 418 habitans. On lui donne quelquefois le titre de Ville; il eſt ſituée ſur l'Indre à trois lieuës au-deſſus de la Chaſtre. C'eſt une Baronie du reſſort d'Iſſoudun.

Ste SEVERE, dans l'Angoumois, Diocèſe de

Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 406 habitans.

Ste SEVRINE, *Caſtrum Sancta Severina*; Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 930 habitans.

SIR

Ste SIRE & le Hameau de Rilly, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 350 habitans.

SOL

Ste SOLONNE, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 225 habitans.

SOU

Ste SOULANGE, Bourg, dans le Berry; Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 458 habitans. Ce lieu ſe nommoit autrefois Saint Martin du Croc; il eſt ſitué à trois lieuës de Bourges. Il a pris ſon nouveau nom de Sainte Solange, Bergere du lieu, qui ſouffrit la mort dans la fin du neuviéme ſiécle, ſous l'Empire de Charles le Chauve, de la part de Bernard Comte de Bourges, pour la conſervation de ſa virginité; c'eſt la Patrone de la ville de Bourges. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere d'Yevre. Il eſt du Préſidial & du Bailliage de Bourges. La taille eſt perſonnelle. La Cure eſt de ſept à huit cens livres à la collation du Grand Chantre de l'Egliſe de Bourges, en qualité de Prieur de Saint Pierre-le-Puellier. Il y a quatre Hameaux qui en dépendent, qui ſont le Poirion, Villemont, le Nointeau & Verigny. Le païs eſt abondant en bled, vin, & chanvre. Meſſieurs de Culant en ſont Seigneurs hauts-Juſticiers. Le commerce conſiſte en bled, vins, chauvres, laines & beſtiaux. On adreſſe les lettres à Bourges. Les peuples [illegible]ent groſſiers; mais ils ſont très-intelligens dans leurs affaires, & peu laborieux. la Patrone de ce lieu dont on a les Reliques, eſt celle de tout le Berry. Il y vient un grand concours de peuple, & l'on en porte la Châſſe à la Cathedrale de Bourges, dans les tems de calamitez, avec une grande affluence de peuple. Tout le Clergé, tant ſéculier que régulier de la ville de Bourges, la vient recevoir à la porte de la Ville.

Ste SOULE, Bourg, dans le païs d'Aunis; Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1518 habitans.

Ste SOULINE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 658 habitans.

Ste SOULINE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Poitiers, a 353 habitans.

SUZ

Ste SUZANNE, Ville & Comté, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 960 habitans. Cette Ville eſt à dix lieuës du Mans, ſur une hauteur. Ce lieu étoit autrefois une Place forte. Hubert II. Vicomte de Beaumont, s'y étant enfermé en 1075. fatigua tellement les Anglois par ſes courſes durant trois ans, que Guillaume le Con-

quérant fut obligé de bâtir un Fort pour les arrêter ; & enfin de lui rendre les Places de Beaumont & de Fresnay qu'il avoit prises. Le Comte de Salisbury étant venu au Maine en 1424. avec une puissante armée d'Anglois, Ambroise de Lore, Gentilhomme du Maine, se jetta dans Sainte Suzanne pour la défendre ; & après avoir soutenu plusieurs assauts, la rendit par composition : mais quinze ans après les François la reprirent par escalade, sous la conduite de Jean de Buëil, à qui le Roi en donna le Gouvernement. Lucie de Sainte Suzane, héritiere de l'ancienne Maison qui avoit possedé cette terre dès le commencement des Fiefs, la porta à Raoul de Beaumont, fils aîné de Hubert II. d'où elle a passé successivement aux Maisons de Chamaillard, d'Alençon & de Bourbon, jusqu'à sa réünion à la Couronne, par Henri IV. La Paroisse est de deux cens vingt-sept feux, qui payent deux mille quatre cens cinquante livres de taille. Il y a un Siége Royal ressortissant à la Sénéchaussée de la Fleche. Elle est située au bord de l'Ernée sur la droite.

Ste SUZANNE, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 412 habitans. La Cure dépend de l'Abbaye de Lessey. Le Vicomte de Periez en est Seigneur.

Ste SUZANNE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 122 habitans.

Ste SUZANNE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette d'Orthez, a 74 habitans.

THO

Ste THORETTE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 230 habitans.

TOR

Ste TORRE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1895 habitans.

VAU

Ste VAUBOURG, *Sancta Valburgis*, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 146 habitans. Il y a un Prieuré occupé par les Religieux de Molesme ; il a été fondé par l'Empereur Charles le Chauve, dans une partie du territoire de l'ancien Palais d'Attigny.

Ste VAUBOURG, Commanderie de l'Ordre de Malthe, a deux lieuës de Roüen, sur la riviere de Seine. C'étoit autrefois un Couvent de Templiers, fondé l'an 1173. Le Commandeur presente à plusieurs Cures.

VEN

Ste VENTURE, haute montagne de Provence, située à trois lieuës d'Aix ; c'est celle que les Matelots voyent la premiere en arrivant à la côte. Il y a au haut de cette montagne un Hermitage fort agréable ; on n'y entre que par une fente entre les rochers.

VER

Ste VERGE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1088 habitans. C'est à Madame de Cornillon de Marigny.

Ste VERTUS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 363 habitans. Il y a une Prevôté de huit cens livres.

VIC

Ste VICTOIRE, *Sancta Victoria*, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1155 habitans.

UZE

Ste UZE & Bertus, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 318 habitans.

WAL

Ste WALBOURG, ou Sainte Walpurge, *Sancta Walpurgis*, dans la Forêt d'Haguenau en Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1131. par un Comte de Montbelliard. Les Religieux ayant abandonné ce Monastere dans le seiziéme siécle, le Prevôt de Weissembourg s'en empara, & l'Evêque de Spire a joüi de la Manse Abbatial depuis l'union de la Prevôté de Weissembourg, à son Evêché, jusqu'en 1668. que cette union n'ayant pû être justifiée, elle fut déclarée nulle par un Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace. Le Roi en donna les revenus aux Jesuites de Strasbourg.

YOL

Ste YOLE'E, ou Ste Eulalie, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 740 habitans.

T

TAB

TABAILLE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Sauveterre, a 23 habitans.

TABANAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 235 habitans.

TABE, Montagne, dans le païs de Foix, au pied de laquelle se trouve une source très-considérable, qui a son flux & reflux comme la mer.

Le TABLIER, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 795 habitans.

TABRE Esclaignac, dans le Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 272 habitans.

TAC

TACHOIRE, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 286 habitans.

TACOIGNE', dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mont-fort, a 210 habitans.

TAD

TADAIN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 418 habitans.

TADOUSSE & Oussau, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlaas, a 69 habitans.

TAG

TAGINAT d'Ogegonde, dans l'Auvergne. Il y a dans ce lieu une Justice ressortissante à la Sénéchaussée de Riom.

TAGISSET, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, 87 habitans

TAGNE'S, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 400 habitans.

TAGNON, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 520 habitans.

TAGOLTZHEIM, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 82 habitans,

TAGSTORFF, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 82 habitans.

TAH

TAHUR, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 318 habitans.

TAJ

TAJAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, 268, a habitans.

TAJAN, dans le Nebouzan, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 400 habitans.

TAI

TAICHOUZIN, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

TAIGNEVAUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 30 habitans.

TAILLAC, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 260 habitans.

TAILLAN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement Intendance & Election de Bordeaux, a 560 habitans.

TAILLANCOURT, *Tallaricuria*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, a 418 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Gengoux. Le Château de Bras qui appartient aux Comtes de Sommieures, en dépend.

TAILLANDE, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

TAILLANT, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 299 habitans.

TAILLAT, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 295 habitans.

La TAILLE, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 249 habitans.

TAILLE de Bourbon, Bois de cent vingt-deux arpens de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Moulins.

TAILLEAVAT, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 710 habitans.

TAILLEBOIS, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 360 habitans.

TAILLEBOURG, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance

Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 525 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Charante, à deux lieuës de Saintes, à trois de Saint Jean d'Angely. Il y a une Juſtice conſidérable, qui s'étend ſur plus de quarante Paroiſſes, & releve du Siège Royal de Saint Jean. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyenné-Cure, & de trois Canonicats. Il y a un Château bâti au milieu de la Ville, ſur des Roches très élevées. Cette Seigneurie qui porte titre de Comté, fut unie au Domaine du Roi en 1407. elle eſt maintenant en la poſſeſſion de la Maiſon de la Trimoüille, où elle a paſſé par un mariage de la Maiſon de Coligny. Cette Ville eſt renommée dans l'Hiſtoire, par la victoire que S. Loüis y remporta en 1242. ſur Hugues, Comte de la Marche, & les autres mécontens qui avoient appellé le Roi d'Angleterre. Il y a un Pont [illegible] qui porte grand préjudice à la navigation de la Charente.

S. Perdou de TAILLEBOURG, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

TAILLEBOURG, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 165 habitans.

TAILLEBOURG, Juſtice Royale, dans le bas Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 406 habitans.

TAILLEFONTAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 335 habitans.

TAILLEMOUTIER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 657 habitans. Madame de Claire en eſt Dame.

TAILLEPIED, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 155 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui ſert auſſi de ſuccurſale à S. Sauveur, l'Egliſe même étant bâtie ſur ladite Paroiſſe, éloignée d'une grande lieuë, qui borde la Forêt de l'Abbé. Madame d'Auſſeville en patrage la Seigneurie avec l'Abbé de S. Sauveur. Il y a une Chapelle de S. Jean dans la Cour de ſon Manoir.

TAILLEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen Intendance & Election de Caën, a 92 habitans.

TAILLIS, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 487 habitans.

TAILLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 216 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TAILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 90 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine. Il y a des vignes.

TAILLY le Hameau, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 556 habitans.

TAIN, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 568 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée vis-à-vis de Tournon, au bord du Rhône, à trois lieuës au-deſſus de Valence. C'eſt dans ſes environs que l'on recueïlle les excellens vins de l'Hermitage.

TAINNAY le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 372 habitans.

TAINNEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montvilliers, a 108 habitans. M. de Malleville en eſt Seigneur.

TAINS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 718 habitans.

La TAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 360 habitans. Madame la Princeſſe de Conty en eſt Dame.

TAIRAC ou S. Germain de Tairac, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 182 habitans.

TAISE', Prieuré, dans l'Election de Thouars en Poitou, uni aux Jeſuites de Loudun, il eſt de cinq cens livres.

TAISE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 85 habitans.

TAISEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 240 habitans. Ce lieu, qui eſt de la Paroiſſe S. Remy, eſt ſitué à une petite demi lieuë de Chalon, ſur une éminence. Il y a deux petites Rivieres, l'une appellée le Matras & l'autre la riviere d'Italie. Il y a deux petits ponts de bois ſur celle de Matras. Il y a des vignes. S. Remy, Taiſye, Châtelain, Ecle & la Grange Francy, en dépendent, comme auſſi d'Aſſercelle, qui eſt une mérairie ſeparée du Château.

TAISNIERES. *Voyez* Teſnieres.

TAISNIL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 329 habitans.

TAISSAC ou S. Martin de Taiſſac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 128 habitans.

TAISSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 115 habitans.

TAISSY le Vieux, Château, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 772 habitans.

TAISY & Glimont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 249 habitans.

TAIX, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans.

TAIX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 78 habitans.

TAIZE' Aizée, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 368 habitans.

TAIZY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 122 habitans. Ce Village eſt ſur la riviere d'Aiſne à la porte de Château-Portien, à une lieuë & demie de Retel. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut trois cens livres: les terres à froment, ſeigle, vignes & prez. M. Paran en eſt Seigneur.

TAL

TALAISAN, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 128 habitans.

TALAMY, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 150 habitans.

TALANCE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1023 habitans.

TALANCIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 245 habitans.

TALANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 28 habitans.

TALANSAC & sa Treve, dans la Bretagne, Diocese de S. Malo Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 118 habitans.

TALANT, Ville, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 456 habitans. Cette Ville est située sur le sommet d'une montagne à demi lieuë de Dijon; il y a une Mairie. C'est la dix-huitiéme Ville qui députe aux Etats de Bourgogne. C'étoit ci-devant une Forteresse que Henri IV. a fait démolir. Il lui a cependant conservé le titre de Ville & le droit de députer aux Etats.

TALASAC, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 52 habitans.

TALAURESSE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Lannes, a 205 habitans.

TALAYRAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 150 habitans.

TALCY, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 425 habitans.

TALEIZAT le Bas, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 692 habitans.

TALISSIEU, dans la Bourgogne, Diocèse du Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 280 habitans. C'est un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

TALLAND, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 254 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de S. Maurice, est situé au pied d'une montagne. Il y a un Ruisseau appellé Grizon, & un pont de pierre sur la riviere de Grosne: c'est un pais de montagne où il y a des vignes.

TALLAND, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 310 habitans. Le grand chemin de Dijon à Paris, separe son finage de ceux d'Aix & de Fontaine.

TALLANGE, dans le Pays Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 73 habitans.

TALLARD, *Talartum*, Bourg, Comté, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1510 habitans. Ce Bourg est situé au bord de la Durance: c'est un siege de Judicature du Bailliage de Gapençois qui ressortit nuëment au Parlement de Grenoble.

TALLECY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 150 habitans. Ce lieu est situé sur un coteau; il y a un petit pont qui sert à passer un ruisseau; il y a environ cinquante ouvrées de vignes. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure.

TALLENAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 82 habitans.

TALLER, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 385 habitans.

TALLET, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 130 habitans.

TALLEVENDE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2904 habitans. Ce Bourg est composé de deux Paroisses, S. Germain & S. Martin.

TALLOIS, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

Le TALLU, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 150 habitans.

TALMAS, Bourg, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 1375 habitans.

TALMAY, Bourg, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Salins, a 745 habitans. Ce lieu qui est situé dans une plaine sur la riviere de Vingeanne, a une Baronie du ressort du Bailliage de Langres.

TALMON, *Tamnum*, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 2515 habitans. Ce Bourg qui est situé au bord de la Gironde près de Blaye, entre Royan & Mortagne, est bâti sur une hauteur, que l'on dit être le talon de la Saintonge, c'est-à-dire, sa derniere frontiere.

TALMONT, ou Tallemont, *Talmundum*, Ville, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1025 habitans. Cette Ville est située sur un Promontoire de la côte du Poitou, à sept lieuës de Luçon. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée l'an 1040. par Guillaume I. surnommé le Chauve, Seigneur de Talmont, sous le vocable de Sainte Croix, *Sanctæ Crucis de Talmundo Abbatia*, elle vaut par an à l'Abbé quatre mille livres. Cette Ville a titre de Principauté appartenante à la Maison de la Tremoüille. Il y a deux Paroisses, l'une sous le vocable de S. Mery, & l'autre sous celui de S. Hilaire.

TALMONTIER, dans la Normandie, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 472 habitans.

TALNAY, Village de la Bourgogne, au bord de la Saone, où se jette l'Ougnon.

TALOIRE, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Castellane, a 316 habitans.

TALONNAY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 315 habitans.

le TALUD, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Nyort, a 475 habitans.

TALUYERS, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 890 habitans.

TAM

TAMBACH & Neinhoſſen, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Schoneck, a 141 habitans.

TAMENAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 210 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; terres moitié à froment & moitié à ſeigle; bons pacages, beaucoup de foin, & plus que ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux. Il y a des bois futayes appartenans à la Dame du lieu, qui eſt Madame Salonnier.

TAMERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1218 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe dont la Cure eſt à la nomination du Seigneur, qui eſt M. de Chiffrevaſt, qui y a un très-beau Château avec de beaux dehors. Il y a auſſi un très-grand trait de dixmes à lui.

TAN

TANARON, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 210 habitans.

TANAVELLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 660 habitans.

TANAY, ou Taſnay, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 183 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une petite éminence en pais de bois, ſans Riviere.

TANCARVILLE, *Tancarvilla*, ou *Tancredivilla*, Bourg, Comté, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. Il eſt ſitué dans le païs de Caux, au bord ſeptentrional de la Seine, à une lieuë au-deſſous de Lillebonne. Les Comtes de Tancarville ſe ſont rendus autrefois célebres par leurs exploits, & ils étoient Chambellans hereditaires de Normandie. M. le Comte d'Evreux eſt à preſent Seigneur du lieu. Il y a un Château & haute-Juſtice.

TANCE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 600 habitans.

TANCIN, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

TANCOIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 426 habitans.

TANÇON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 250 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagne fort ingrate & partie en plaine. C'eſt le grand chemin de Beaujeu à Charlieu; il y paſſe une petite Riviere nommée Burlant.

TANCROU, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 358 habitans.

TANDU, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 355 habitans.

TANGRY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 163 habitans.

TANIES, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 295 habitans.

TANLAY. *Voyez* Hemery.

TANLAY, Bourg, & Paiſſon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Noyers, a 619 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans l'Auxois, ſur l'Armanſon; il eſt Siége d'un Marquiſat, qui releve du Bailliage d'Avalon; les Paroiſſes qui en dépendent ſont dans le Tonnerrois.

TANNAY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Aurun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à ſel de Decize, a 81 habitans. Mauvais terroir à ſeigle, mauvais pacages. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice.

TANNAY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 1139 habitans. Il y a un Chapitre.

TANNE', ou S. Aubin de Tanné, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 589 habitans.

TANNERRE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 585 habitans.

TANNES, ou Thann, petite Ville du Sundgau, à l'entrée de la Vallée de S. Amarin, Diocèſe de Baſle Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace; elle n'a rien de conſiderable que les bons vins de la montagne de Ranck, qui ſe débitent à Baſle; elle contient 2000 habitans environ.

la TANNIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 345 habitans.

TANNIERE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 114 habitans.

TANQUES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 390 habitans.

TANSAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 745 habitans.

TANSEMENT, dans la haute-Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 92 habitans.

le TANU, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 692 habitans.

TANUS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 276 habitans.

TANYOT. *Voyez* Taſniot.

TAP

TAPONAS, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 418 habitans.

TAPONNAT, dans l'Angoumois, Diocèſe

d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 453 habitans.

TAR

TARABEL, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 220 habitans.

TARADEL, *Castrum de Taradello*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 218 habitans. Ce lieu est à present très-peu habité. Il est situé près du Bourg des Arques.

TARADEL, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans. Sa Paroisse est dédiée à S. Christophle. Il y a encore un autre Taradel dans le même païs, qui n'a que 42 habitans.

TARANDOL, *Tarendolium*, dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Sisteron, a 260 habitans.

TARARE, Bourg, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1035 habitans. Ce Bourg est situé sur la petite riviere de Tordive, dans une Vallée au pied des montagnes qui portent le même nom, à six lieuës de Lion, sur le chemin de Roanne.

TARARE, Montagne du Lionnois, situé entre S. Saphorin de Laye, & le Bourg de Tarare sur le chemin de Lion à Roanne. Son passage étoit autrefois très-difficile; mais l'on y a pratiqué un chemin bien plus commode.

TARASCON, *Tarasco*, Ville, dans la Provence, Diocèse d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Viguerie, a 210 habitans. Cette Ville est située au bord du Rhône, à quatre lieuës au midi d'Avignon, & à trois lieuës d'Arles. Elle est très-ancienne; Strabon & Ptolomée en font mention sous le même nom qu'elle porte aujourd'hui. Il y a un Siége de Justice Royale, elle est grande & bien peuplée; & est située vis-à-vis Beaucaire, avec laquelle elle communique par un grand Pont de bateaux pareil à celui d'Arles, L'on prétend que l'on y a aussi trouvé une communication soûterraine par-dessous le Rhône, ce qui ne peut être qu'un ouvrage des Romains. Elle a un Château très-bien bâti & fortifié à l'ancienne maniere, ou par Loüis II. Comte de Provence, & Roi de Naples, ou par le Roi René de la seconde branche d'Anjou. On y voit sa Statuë avec celle de la Reine Jeannette; elles sont ornées d'inscriptions. Les bâtimens de ce Château sont plats & en terrasse pour servir de promenade; on y a mis quelques pieces d'artillerie pour la parade. La vûë en est parfaitement belle; parce qu'outre le cours du Rhône, on découvre en face la ville de Beaucaire, bâtie en croissant sur son rivage. Il s'est formé depuis peu une isle entre les deux Villes, qui dément le proverbe vulgaire qu'entre Beaucaire & Tarascon ne paît ni vaches ni moutons. L'Eglise Collegiale est dédiée à Sainte Marthe; on y conserve ses Reliques dans une Châsse d'or qu'on estime la plus riche du Royaume. On assure que Clovis vint honorer cette Sainte en ce lieu. On y montre le Dragon qu'elle dompta par ses prieres. Le Chapitre est composé de quinze Chanoines, dont le Chef s'appelle Doyen. Il a été fondé par Loüis XI. en 1482. Il y a quatre Couvents de Religieux Mandiaus, un College dirigé par les Peres de la Doctrine Chrétienne, & quatre Monasteres de Religieuses, dont le plus considerable est l'Abbaye de S. Honorat, qui fut fondée d'abord pour trente Religieuses, une Abbesse, & huit Moines de Lerins, qui auroient le soin du spirituel. Cette Abbaye avoit été jointe à la Manse de l'Abbesse, & des Religieuses de S. Nicolas de Tarascon: mais depuis peu ce dernier Monastere a été rétabli & subordonné à l'Abbé de Lerins, suivant les lettres du Pape Innocent IV. où on lit que Jean de Gantelme changea en mieux le dessein que Hostaing son ayeul avoit eu de fonder quatre Chapelains, puisqu'il dota & fonda un Monastere pour trente Religieuses, & quatre Moines de Lerins. On compte vingt-cinq Abbesses de cette Maison jusqu'à 1713. Il y en avoit plusieurs très-sçavantes en 1540. Le terroir de Tarascon est délicieux & très-abondant, & son air fort temperé. On trouve aux environs de cette Ville tous les simples, & les herbes médicinales qu'on peut trouver dans les Marais. Tarascon est un Gouvernement, sans Etat Major, du Gouvernement Militaire de la Provence. Elle députe aux Assemblées generales de la Provence.

TARASCON, *Castrum Tarasco*, Ville, dans le païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette du païs de Foix, a 887 habitans. L'on croit cette Ville ancienne; c'est l'une des quatre principales Villes du Comté de Foix; elle est située au bord de la Riviere, à trois lieuës au-dessus de la ville de Foix. Depuis quelque tems elle a beaucoup souffert d'une incendie. Il y a beaucoup de forges.

TARBES, Ville, Evêché, Capitale du Comté de Bigorre, dans la Gascogne, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 1150 habitans. Elle est Siége d'une Sénéchaussée, & d'une Maitrise des Eaux & Forêts. Cette Ville est petite, & n'a qu'une ruë; elle est située le long de l'Adour, dans une plaine, à neuf lieuës d'Auch, & à six lieuës de Pau. Elle a succedé à la ville de Bigorre qui étoit ancienne, & qui a donné le nom à la Province. Elle a été ruinée comme les autres Villes des environs, par les invasions des Barbares; Et Tarbes, dont Gregoire de Tours fait mention comme d'un petit lieu nommé *Talva*, s'est accruë de ses ruines, & est devenuë Capitale du Comté, & le Siége de l'Evêché, dont cependant la Cathedrale est restée au lieu où étoit ci-devant Bigorre, que l'on appelle à present la Sede. Tarbes a suivi le sort de sa Province. *Voyez* Bigorre. Son Evêché est suffragant d'Auch. Il comprend trois cens trois Paroisses, sans les Annexes. Le premier de ses Evêques que l'on reconnoit, se nomme Aper, qui assista au Concile d'Agde en 506. L'Evêché de Tarbes n'a que huit mille livres de revenu. L'Evêque est Président des Etats de Bigorre. Sa Cathedrale est dédiée à Notre-Dame. Le Chapitre qui étoit autrefois regulier, & de l'Ordre de S. Augustin, est composé de huit Archidiacres, d'un Chantre & de quatre Chanoines. Il y a outre cela une Paroisse, un Couvent de Cordeliers, & un de Carmes.

TARCENAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 186 habitans.

TARD l'Abbaye, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 79 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Tard-le-haut, est situé sur l'Ouche, à trois lieuës de Dijon, tirant du côté de Dole. C'est un païs de plaines, le finage a environ une demi

demi lieuë de tour. Hugues II. Duc de Bourgogne y fonda en 1120. une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui a été transferée en 1623. à Dijon. Cette Abbaye eſt la Mere de toutes celles des filles de Cîteaux. Elle eſt triennale & élective, & a été déclarée telle par Arrêt du Grand Conſeil l'an 1685.

TARD le Bas, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 210 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Tard-le-haut, eſt ſitué en païs plein, à trois lieuës & demi de Dijon. La riviere d'Ouche y paſſe.

TARD-le-haut, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 386 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois grandes lieuës de Dijon, ſur un coteau appellé le Mont-Verſu. Il y paſſe un petit ruiſſeau nommé Surbyetre.

TARDE ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 290 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un fond, près la petite riviere de Tarde, païs de rochers, terres maigres à ſeigle, avoine & bled noir, un petit commerce de moutons & de brebis. M. le Duc d'Orleans eſt Seigneur de ce lieu.

TARDENOIS, *Tardenenſis ager*, Petit Païs de Picardie, qui fait partie de celui de Soiſſonnois, dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Ses limites ſont difficiles à expliquer. Il n'y a point d'autre lieu remarquable que Fere en Tardenois.

TARDES, dans la Normandie, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 178 habitans.

TARDIERE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1140 habitans.

TARDINGHEN, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 128 habitans.

TARDOISE, Riviere, dans la Province d'Angoumois, elle paſſe à la Rochefoucault; cette Riviere s'enfle extraordinairement dans le tems pluvieux, & demeure preſqu'à ſec en Eté; de ſorte que tous les moulins qu'elle fait tourner, ceſſent de travailler une grande partie de l'année. Ses eaux ſont bourbeuſes & fort propres à la tannerie; elle ſe jette dans le Bandiat.

TARENTAIGNE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 680 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Pierre.

TARGASONE & Palmanil, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 92 habitans.

TARGE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 390 habitans.

TARGET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 228 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de la riviere de Bouble, & à cinq de celle de l'Allier; bonnes terres à ſeigle, beaucoup d'avoine, bons pacages, les foins abondans, un commerce de beſtiaux, quelques étangs. La Cure vaut cinq cens livres. La Paroiſſe fait partie du Duché de Bourbonnois; il y a pluſieurs Annexes. M. le Duc en eſt Seigneur.

TARGON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1020 habitans.

TARN, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 818 habitans.

Le TARN, *Tarnis*, Riviere, dans la Province du Languedoc. Elle ſort du Gevaudan, prend ſa ſource au mont de Loſere près de Florac, traverſe le Rouergue, d'où rentrant dans le Languedoc, elle paſſe à Alby, reçoit l'Agout à Saint Sulpice, enſuite coule à Montauban, & ſe jette dans la Garonne au-deſſous de Moiſſac. Cette riviere eſt très-conſiderable, particulierement depuis ſa jonction avec l'Agout: elle commence à être navigable à Gailhac, & facilite le commerce des vins de ce païs avec les Anglois.

TARNAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 618 habitans.

TARNE'S, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 230 habitans.

TARNOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 800 habitans.

TARON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 158 habitans.

TARRAUBE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 460 habitans.

TARRE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 410 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Noyers.

TARSACQ, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez, a 78 habitans.

TARSUL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 115 habitans. Ce lieu eſt à cinq lieuës de Dijon, & ſitué entre deux montagnes; la riviere de Lignon, qui eſt navigable en pluſieurs endroits, y paſſe.

TART le Haut & le Bas, dans la Bourgogne. *Voyez* Tard.

TARTARAS & la Combe, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 810 habitans.

Les TARTARIS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 245 habitans.

TARTARONE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 138 habitans.

TARTAS, *Tartaſſium*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1840 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la petite riviere de Midore, auprès de l'Adour, à huit lieuës au-deſſus d'Acqs, & à quatorze lieuës de Bayonne; elle eſt Siége d'une Sénéchauſſée; ſa ſituation eſt fort agréable, elle eſt bien bâtie, quoique petite. Les Huguenots qui la tenoient pour une de leurs Places de ſeureté, en avoient fait une Place d'importance. Les Gaſcons auſquels elle doit ſon origine, la nommerent Tartaſſut, du mot Baſque *Tarta*, qui exprime une eſpece de chêne, très-commun dans ſon territoire. Elle a eu des Seigneurs particuliers, qui l'ont engagée à la Maiſon d'Al-

bret. Il n'y a qu'une Paroiſſe, un Couvent de Recolets, & un de Religieuſes. Il s'y tient un marché, où l'on apporte le ſeigle que l'on recueille dans les Landes, dont on fait un aſſez conſiderable commerce.

TARTAS, ou Saint Paul de Tartas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 122 habitans.

TARTECOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 218 habitans.

TARTIER, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 289 habitans.

TARTIGNY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 203 habitans.

TARTONNE, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Bareſme, a 416 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës de Digne; il y a une fontaine d'eau ſallée, dont l'uſage eſt permis aux habitans qui en tirent du ſel, en la mettant boüillir dans un chaudron. Ce ſel, quoique bon, ne l'eſt pas au même degré que celui de Moriez.

le TARTRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 42 habitans.

le TARTRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seuvre, Recette d'Auxonne, a 150 habitans. Ce lieu qui eſt petit, eſt ſitué ſur un coteau qui eſt frontiere du Comté de Bourgogne. Il y paſſe une petite riviere nommée la Seille, qui n'eſt pas navigable dans cet endroit. Il y a un Pont.

TARZY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 120 habitans.

TAS

TASNAY. *Voyez* Tanay.

TASNAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, à trois quarts de lieuës de la riviere de Loire; terres legeres à ſeigle, & un peu de froment; peu de pacages, & des foins ſeulement pour la nourriture des beſtiaux; beaucoup de bois & bruyeres, & quelques vignes. M. le Duc en eſt Seigneur.

TASNIOT, ou Tanyot, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 160 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une prairie baſſe & marécageuſe; c'eſt auſſi un païs couvert de bois & de buiſſons.

TASQUE, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 145 habitans.

TASSE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 505 habitans.

TASSENE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 146 habitans.

TASSENIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 146 habitans.

TASSILLE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 255 habitans.

TASSILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 196 habitans.

TASSINS, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 82 habitans.

le TASTRE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 600 habitans.

TAT

TATIHOU. *Voyez* l'Iſle de Tatihou.

TATINGHEM, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 166 habitans.

TAV

TAVANT, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 205 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

TAVAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 187 habitans.

TAVAY l'Aire, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

TAVE, petite Riviere du bas-Languedoc; qui ſe jette dans la Riviere de Ceze.

TAVEAU & Pont-Fericourt, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 750 habitans.

TAVELS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 435 habitans.

TAVERNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs aſſez froid; il y a une Riviere qui porte le nom de Tavernay, qui peut porter bateaux avec celle d'Aroux; c'eſt un païs de plaines.

TAVERNES, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 410 habitans.

TAVERNY, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 994 habitans. Il y a un Prieuré ſimple de cent cinquante livres.

TAVERS, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 730 habitans.

TAVIS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 264 habitans.

TAU

TAUGON la Ronde, Bourg, dans le Païs d'Aunis; Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1795 habitans.

TAULANE, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Castellane, a 410 habitans.

TAULHAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 73 habitans.

TAULE', dans la Bretagne, Diocèse de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 386 habitans.

TAULIGNAN, Ville, dans le Dauphiné, Diocèse de S. Paul trois Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 3186 habitans.

TAULIS & Crouanges, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 78 habitans.

la TAULLE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 416 habitans.

TAUMERY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 843 habitans.

TAUMIERS, *Taumerium*, Bourg, dans le Bourbonnois, à deux lieuës de Dunleroy, huit de Bourges, treize de Moulins, & trois de S. Amant, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Presidial de Moulins, Coutume & Gouvernement de Bourbonnois, Election de S. Amand, Grenier à sel, partie de Dunleroy, partie de S. Amand, a 360 habitans. La taille y est personnelle; la Cure de six cens livres, à la nomination du Chapitre de Notre-Dame de Sales de Bourges. Les terres sont fertiles en seigle, avoines, prez, pacages, forêts & bois taillis. Il y a une Maladrerie de peu de revenu, & une ancienne Eglise d'un Couvent de Benedictins, sous le titre de Prieuré de Fonguesdon, à la collation du Prieur de Souvigny; il vaut quatre cens livres. M. Triton est haut-Justicier de Coigny & de cette Paroisse, qui lui donne le titre de Vicomte de Taumiers.

TAUPONT, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Saint Malo, a 130 habitans.

TAUR, ou S. Martin de Taur, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 405 habitans.

la TAUR, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 365 habitans.

l'Isle du TAUREAU, *Insula Tauri*, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans. Cette Isle est située à l'embouchure de la Riviere de Morlais. Il y a un Fort pour défendre l'entrée de cette Riviere. La Garnison est de deux Compagnies.

TAURIAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 910 habitans.

TAURIAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montauban, a 639 habitans.

TAURIAC, dans le Roüergue, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 401 habitans.

TAURIGNAN, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 360 habitans.

TAURIGNE', dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 260 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la nomination de l'Abbé de Cormery.

TAURINES, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 280 habitans.

TAURINYA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflant, a 178 habitans.

TAURIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 96 habitans.

TAURON, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 178 habitans.

TAURON, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 1385 habitans. C'est une Paroisse située en païs de montagnes; terres pierreuses, bonnes à seigle, bled noir, petite avoine & raves; les pacages & foins y sont maigres; on y fait un petit commerce de bestiaux; il y a plusieurs bois dans lesquels les habitans font des sabots & quelques charettes; ils ne sont pas fort commodes. Le Sieur de Pomarion, les Religieux des Ternes & M. le Marquis du Pont-du-Château en sont Seigneurs.

TAUSSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 330 habitans.

TAUSSAC & Bourget, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 310 habitans.

TAUTAVEL, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 258 habitans.

TAUVE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1050 habitans.

TAUVENAY, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité sur Loire, a 228 habitans. Il est à une lieuë de Sancerre, sur la Ravoire. La taille est personnelle; le revenu de la Cure est de huit cens livres. L'Abbé de S. Satur en est Collateur. Il y a des terres à bled & vignes. M. Titon en est Seigneur.

TAUX, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 86 habitans.

TAUXIERE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 436 habitans.

TAX

TAXAT, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 159 habitans. Ce lieu est situé à une lieuë de la Riviere de Sioulle, en plaine. Terres à froment, orge, seigle & avoine. Il y a quelques vignes, des noix & du fruit. M. le Duc en est Seigneur.

TAY

TAYAC, dans le Perigord, Diocèle de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1310 habitans.

TAYAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 72 habitans.

TAYBOSE, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

TAZ

TAZILLY, dans le Nivernois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à sel de Luzy, a 232 habitans. C'est une simple Paroisse, à une lieuë de Luzy; elle est arrosée de quelques ruisseaux sortans des étangs de Chigy; terres legeres à seigle & avoines. Les pacages sont mauvais, du foin seulement pour la nourriture des bestiaux; quelques bois de futayes appartenans à differens particuliers; quelques vignes, & cinq étangs dits de Chigy. La Cure vaut quatre cens livres; le Chapitre de Ternant en est Collateur. C'est une simple Justice, faisant partie de la Baronie de Ternant. M. le Maréchal de Villars en est Seigneur. On adresse les lettres par Nevers.

TEA

TEAUX des Nobles, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 118 habitans.

TEC

TECH, *Tichis*, Riviere de Roussillon, qui prend sa source dans les Pyrenées, aux frontieres de la Catalogne, passe à Prats de Moliou, & se rend dans le Golfe de Lion, à quatre lieuës au nord de Collioure.

TECOU, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 640 habitans.

TECTOSAGES, Peuples puissans de la Gaule Narbonnoise; ils faisoient partie des *Volca*, & occupoient presque tout ce qui forme à present le haut & une partie du bas-Languedoc. Ptolomée leur donne les villes d'*Illiberis*, *Ruscino*, *Tolosa*, *Cessero*, *Carcaso*, *Biterra* & *Narbo*. Ces Peuples étoient celebres dès 250. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Dans ces siecles là ils parcoururent toute l'Europe, & firent trembler la Grece & l'Asie, jusqu'où ils furent porter leurs conquêtes. Ceux qui sont restés dans leur Païs, ont toujours été considerés jusqu'à la prise de Toulouse leur Capitale, par Servilius Cepion, 106. ans avant l'Ere Chrétienne. Ils avoient amassé des tresors immenses que ce Capitaine Romain prit & emporta; mais la peste empêcha lui & ses soldats d'en profiter. Leur district a d'abord été partagé par les Romains en deux grands Diocèses de Narbonne & de Toulouse; & depuis par Jean XXII. en plusieurs Diocèses, dont les uns sont suffragans de Narbonne, & les autres de Toulouse que ce même Pape érigea en Metropole, en la détachant de celle de Narbonne.

TEG

TEGHEM en partie, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 330 habitans.

TEGRA, Vicomté, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 381 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut deux mille cinq cens livres.

TEI

TEIGNY, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 255 habitans.

le TEIL, Bourg, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 675 habitans. Ce Bourg est à six lieuës de Moulins & de la riviere d'Allier en plaine à l'exception de quelque coteaux: ses terres sont douces à seigle, orge & avoine d'un bon raport; les foins abondans & grassifs; les pacages serrés, mais bons, le profit des bestiaux considerable par la vente des bœufs & moutons gras, à portée des foires; il y a peu de vignes & quelques cantons de bois appartenans à M. de Mont-George. M. le Duc en est Seigneur.

le TEIL, *Thellium*, Bourg, Châtellenie, dans le Bourbonnois, à trois lieuës de Saint Pourçain, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 678 habitans. Sa Cure vaut 750 livres. L'Abbé du Montel en est Collateur. Terres à seigle, orge & avoine, prez, bois taillis & étangs. C'est un Comté. M. de Mont-George en est Seigneur. Il y a un Prieuré de soixante livres de revenu.

le TEIL, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 295 habitans.

le TEIL, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 418 habitans.

le TEIL Nolent, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 565 habitans.

TEIL Rabier, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 350 habitans.

TEILLE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 540 habitans.

TEILLE', dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette Nantes, a 106 habitans.

TEILLET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 567 habitans. C'est une Paroisse située dans la Montagne de Nuits; terres maigres à seigle, avoine, bled noir & raves; bons pacages; les foins abondans, engrais & profit des bestiaux; plusieurs bois taillis, appartenans au Sieur Abbé Menas, & à M. Glue qui en sont Seigneurs. Les habitans font des tonneaux & des cercles.

TEILLET, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 285 habitans.

TEILLET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins,

lins, Election de Montluçon, a 243 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a été reſtituée à S. Sulpice de Bourges par Arnoud II. Seigneur de Vierzon. Elle eſt à deux lieuës de Montluçon, rachetée des Aydes & Gabelles. La petite riviere de Cher y paſſe; terres à ſeigle & avoine; peu de froment: les pacages étendus; quantité de bois taillis & modernes & pluſieurs étangs. M. le Duc en eſt Seigneur.

Le TEILLEUL, *Telliolum* ou *Tilliolum*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1890 habitans. Il y a marché, & Juriſdiction à Mortain, pour le Siege de la Vicomté du Teilleul.

TEISSIERES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 410 habitans.

TESSIERES de Cornet, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 290 habitans.

TEISSIERES les Bouliés, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 472 habitans.

TEISSIEU, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 460 habitans.

TEISSODE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

TEIX & Madaillac, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, à 330 habitans

TEL

TEL, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 272 habitans.

TELGRUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 316 habitans.

TELHEIDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 476 habitans.

TELIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 326 habitans.

TELLECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 83 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Leſſey, eſt ſitué à une lieuë de la riviere de Tille; à trois de Dijon; c'eſt un païs de forêts.

TELLERE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Die, a 238 habitans.

TELLIERES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 358 habitans.

Le TELLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 164 habitans.

TELLONE & Noyers, ſur les frontieres de la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 372 habitans.

TEM

TEMPLAS, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins; Election de Combrailles, a 102 habitans. Ce lieu eſt une collecte dépendante de la Paroiſſe de Chavanas, Election de Gueret, ſituée dans un païs de montagnes, & de bruyeres; terres maigres à ſeigle, bled noir & avoine, point de commerce. M. de S. Georges en eſt Seigneur

le TEMPLE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 259 habitans.

le TEMPLE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

le TEMPLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 106 habitans.

le TEMPLE d'Ayen, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 232 habitans.

la Cenſe de l'Hôpital du TEMPLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 40 habitans.

le TEMPLE de Carentoir; dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 410 habitans.

le TEMPLE de la Champinel, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 208 habitans.

le TEMPLE de la Madelaine, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 316 habitans.

le TEMPLE la Guyon, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 128 habitans.

le TEMPLE Maupertuis, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 122 habitans.

TEMPLEMARS Châtellenie, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 33 habitans.

TEMPLEMARS Empire, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 368 habitans.

TEMPLEUVE en Peuele, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1999 habitans.

TEMPLEUVE en Doſſence, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 680 habitans.

TEMPLEUX le Foſſé, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 348 habitans.

TEMPLEUX le Guirard, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 394 habitans.

TEN

TENAC & les Arenes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 623 habitans.

TENAILLE, *Tenalia*, dans la Saintonge, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, sous l'invocation de la Sainte Vierge, & fille de Fontdouce. Elle est du nombre de celles dont la chronique de Maillezais place la fondation sous l'an 1115. par Geraud de Sala; on peut cependant avec plus de raison attribuer son établissement à Guillaume de Conchamp (*de Concampo*) premier Abbé de Fontdouce. Elle est située dans la Saintonge à mi-chemin de Saintes à Bordeaux qui en sont à six lieuës & assez près de Pont & de Barbesieux, le long d'un Ruisseau qui se jette peu après dans la riviere de la Seüille. Elle a été soumise au Monastere de Dalon. Elle nomme entre ses principaux Bienfaiteurs les anciens Seigneurs de Pons, de Barbesieux & d'Archiac (*de Archiaco.*) Il n'y a que treize de ses anciens Abbés, dont on sçache quelque chose.

TENANCE les Moulins, *Tenancia*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 169 habitans. Cette Paroisse est de la Prevôté d'Andelot, & du Bailliage de Chaumont. L'Archidiacre de Ligny est Patron de la Cure, dont l'Eglise est dédiée à S. Eure.

TENARRE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 460 habitans.

TENAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 504 habitans.

TENAY, dans le Blesois.

TENAY, Diocèse de Bourges, Archipreveré d'Argenton.

TENCUA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette des Terres de Saint Claude, a 102 habitans.

TENDOS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 160 habitans. C'est aux Religieux de Fécamp.

TENECY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 149 habitans.

TENEUR, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Paul, a 99 habitans.

TENNELIERES, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 150 habitans.

TENERAND, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 500 habitans.

TENEUILLE, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 860 habitans. C'est une Paroisse, à huit lieuës de Moulins & cinq de l'Allier, païs de monticules: terres douces à seigle, d'assez bon raport; les foins assez abondans, les pacages étendus & bons; le profit des bestiaux qu'ils engraissent, assez considerable, étant à portée presque de toutes les foires; peu de vignes, plusieurs étangs. M. le Duc en est Seigneur.

la grosse TENNEQUIN, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 122 habitans.

TENNIE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1180 habitans.

TENS, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 159 habitans.

TENVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 720 habitans.

TEO

le TEOLS, dans la Vallée de Barcelonnette, au Diocèse d'Ambrun.

TER

le TERAIN, Riviere du Beauvoisis qui prend sa source aux Frontieres de la Normandie à une lieuë de Gaillefontaine, passe à Gerberoy, Beauvais, Mouy, & se rend dans l'Oise auprès de Creil, après un cours de vingt-cinq lieuës.

le petit TERAIN, petite Riviere du Beauvoisis, qui prend sa source près du Village de Marseille, passe près de Milly, & se jette auprès de ce lieu dans le Terain.

TERASSON, *Terracinum*, Ville, dans le haut-Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 2715 habitans. Cette Ville est à quatre lieuës de Sarlat, sur la riviere de Vezere. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, nommé, *Abbatia Sancti Sori Terracinensis.* On a prétendu qu'elle devoit son commencement à S. Sorus, qui ayant gueri tout d'un coup miraculeusement le Roi Gontrand d'une lépre dont il étoit affligé, en auroit reçû en reconnnoissance toutes les choses necessaires à bâtir un Monastere; mais on ne lit nulle part que Gontrand ait été lépreux, & cette Histoire est fabuleuse. Dom Estiennot dit avec plus de certitude qu'elle fut fondée par Saint Sorus, aidé par Gocond Prince de Limoges, Pelagie sa femme & Aredius son fils: les Actes de ce Saint y sont formels. Au reste, quoiqu'il en soit, cette Abbaye fut détruite durant les guerres des Ducs d'Aquitaine & les courses des Danois. Ensuite vers le commencement du dixiéme, ou vers la fin du neuviéme siecle elle fut rétablie, à ce qu'on prétend, par les Comtes de Perigueux, & fut soumise l'an 1101. au Monastere de S. Martial. On compte jusqu'en 1676. quinze Abbés de ce Monastere.

TERCE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 236 habitans

TERCHAND, Vicomté, dépendante du Comté de Laval, a huit Paroisses dans sa dépendance. Elle vaut six mille livres de rente. Elle appartient aux enfans de Charles Goyon, Comte de Maré, puîné de Goyon-la-Housage. Il n'y a point de Jurisdiction.

TERCILLAC, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 164 habitans.

TERCIA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 15 habitans.

TERDEGHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay,

Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 330 habitans.

TERGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, a 259 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Vouel.

TERJAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 196 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Montluçon; terres legeres à ſeigle; les pacages ſont étendus pour la nourriture des beſtiaux; il y a quantité de bois taillis. M. le Duc en eſt Seigneur.

TERLON, dans le Hainaut, Gouvernement Militaire de la Flandre Françoiſe, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Recette de Maubeuge, a 386 habitans. Il y a pluſieurs fourneaux & fonderies de fer.

TERMENEZ, petit Païs du Languedoc, dans le Diocèſe de Narbonne, ſitué entre le Païs de Corbieres & le Rouſſillon, au midi du Diocèſe de Carcaſſonne. Ce Païs a pris ſon nom du fort Château de Termes. Il a eu des Seigneurs particuliers, qui comptans ſur la force de leur Château & la ſituation avantageuſe de leur Païs, refuſoient de ſe ſoûmettre aux Vicomtes de Beziers, leurs Seigneurs de fief immediat, aux Rois d'Arragon, & même dans la ſuite à Saint Louis: auſſi leur Païs fut-il confiſqué & réüni à la Couronne vers l'an 1245.

TERMES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 150 habitans. C'étoit autrefois un fort Château. *Voyez* Termenez.

TERMES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 456 habitans.

TERMES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 386 habitans.

TERMES, dans le Nebouſan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 286 habitans.

TERMES, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 760 habitans. C'eſt une Baronie.

TERMINIER, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 860 habitans.

TERNABRIAL, dans la Marche, à ſix lieuës de Feuilletin, ſept d'Aubuſſon, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Bailliage & Election de Gueret, a 69 habitans. Il y a deux petits Hameaux où la taille eſt mixte; terre à bled & avoine, rien de plus. Les repreſentans de M. de la Feuillade en ſont Seigneurs.

TERNAND, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 433 habitans.

TERNAND, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine, à trois lieuës & demi de la Loire & deux de Luzy; bonnes terres à ſeigle & peu de froment; les foins ſeulement pour la nourriture des beſtiaux; quelques vignes & peu de bois. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur. Il y a une petite Collegiale, compoſée de deux Prébendes. Le Curé de la Paroiſſe en eſt Prevôt de ſix cens livres. Ces Benefices ſont à la nomination du Seigneur.

TERNAND, dans le Forez, Diocèſe de [illegible], Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Monbriſſon, a 92 habitans.

TERNANT, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 276 habitans.

TERNANT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 214 habitans.

TERNANT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 164 habitans.

TERNANT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 148 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la montagne de Val & Vergy, à une lieuë & demi de Nuits. Il y a quelques vignes. La Grange de Roche en dépend.

le TERNANT, petite riviere de la Touraine, qui prend ſa ſource auprès de Sonzay, & ſe rend dans la Loire à la Chapelle des Choux.

TERNAT & Jubat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 65 habitans. Ce lieu eſt une petite Paroiſſe ſituée dans la montagne, terres fertiles à ſeigle, avoine & raves; il s'y fait un bon commerce de beſtiaux; les habitans y ſont laborieux & commodes. Les repreſentans de M. le Duc de la Feüillade en ſont Seigneurs.

TERNAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 500 habitans.

TERNAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 258 habitans.

TERNAY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 773 habitans.

les TERNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 986 habitans.

TERNUAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 86 habitans. Ce lieu appartient au Marquis de Merode.

TERNY, dans la Picardie, Diocèſe, Intendance & Election de Soiſſons, a 238 habitans.

TEROUANE, ancienne Ville des Païs-bas en Artois, avec Evêché ſuffragant de Reims. Elle eſt appellé en latin *Teruana*, ou *Civitas Morinorum*, parce qu'elle étoit la Capitale des anciens peuples nommez, dans les Commentaires de Céſar, *Morini*, ils furent convertis à la foy dès le troiſiéme ſiécle par S. Fulſien & S. Victorie. Mais étant depuis retombez dans l'idolâtrie, S. Remy, ſous Clovis, leur envoya pour Apôtre S. Antimonde, qui en fut le premier Evêque. Cette Ville, qui étoit très-recommandable, avoit été du Domaine des Ducs de Bourgogne, juſqu'à ce que l'année 1477. Loüis XI. la prit & l'unit à la France. Comme cette Ville incommodoit beaucoup les peuples de Flandre & d'Artois, dont elle étoit frontiere, l'Empereur Charles-Quint voulut la prendre. L'année 1553. il y vint mettre le Siége. André de Montalembert, Seigneur d'Eſpinvillers, en étoit Gouverneur; & François de Montmorency, fils du Connétable, ſe jetta dedans avec pluſieurs autres Seigneurs pour la défendre. Mais comme il n'y avoit ni baſtion, ni ouvrage avancé pour défendre le corps de la Place, les en-

nemis y firent en peu de tems une bréche de soixante pieds. Lorsqu'on commençoit à manquer de munitions dans la Place pour s'y défendre, le Capitaine Gril, avec cent Arquebusiers à cheval y entra; & après eux, trois cens autres portans chacun un sac de poudre : ce secours engagea le jeune Montmorency, qui avoit pris le Commandement de la Place après la mort du Gouverneur, à soutenir; mais les ennemis ayans abattu les murailles, & remplis les fossés, entrerent dans la Ville par assaut le 20. Juin. Après un Siége de six semaines, Teroüane essuya toute la fureur de la guerre, le feu, y fut mis de tous cotés, sans même épargner les Eglises; & tout ce qui ne pût être consommé, fut mis à rès terre. L'Eglise Cathedrale dédiée à Notre-Dame, qui avoit été construite dès l'an 260. & rebâtie par Clotaire II. Roi de France en 664. qui étoit parfaitement belle, un fameux Monastere de S. Benoit, trois Paroisses qui avoient toutes trois S. Martin pour Patron, & plusieurs autres Eglises, furent brûlées.

Le Siége Episcopal de cette ancienne Cité demeura anéanti pendant quatre ans, jusqu'à ce qu'Henry II. Roi de France, fit un traité avec Philippe II. Roi d'Espagne, fils de Charles-Quint, par lequel il fut stipulé que le territoire de Teroüane demeureroit à la France, sans que la Ville pût être rebâtie, & que l'Evêché seroit divisé en deux parties égales, dont une seroit pour la France, l'autre pour les Païs-bas, ce qui fut approuvé par le Pape Paul IV. qui donna aussi son consentement pour que la partie des Païs-bas fut encore divisée en deux, S. Omer & Ypres. Le dernier Evêque de Teroüane, fut Antoine de Crequy, qui avoit succedé à François son frere. Le Siége Episcopal, pour la partie de la France, fut établi à Boulogne sur mer, dont le premier Evêque fut Claude-André Dormy l'an 1567.

la TERRADE, dans le haut-Armagnac, Diocese de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 380 habitans.

la TERRADE de Maur, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 218 habitans.

la TERRADE S. Aubin, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

TERRAMINIL, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 128 habitans.

TERRANS, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 186 habitans. Ce lieu est situé à deux lieuës & demi de Seure, & à trois de Verdun; il y a des vignes. Le buisson Auchier en dépend.

la TERRASSE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

TERRASSON. *Voyez* Terasson.

TERRATS, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 130 habitans.

TERRE-FONDREE', dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 33 habitans.

la TERRE Clapiers, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 258 habitans.

la TERRE des Chapelets, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1059 habitans.

la TERRE Episcopale, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 3600 habitans.

la TERRE Foraine du Pujol, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 428 habitans.

TERRE Franche, l'un des quartiers de la Flandre Françoise, qui comprend les Châtellenies de Bourbourg, de Berg, S. Vinox & de Gravelines.

TERRES démembrées, partie de la Province du Perche, qui en a été séparée pour être unie au Gouvernement de l'Isle de France. La Ville Capitale de ce canton est Château-neuf en Thimerais; les autres sont Senonches, Bazoches & Champron. Cette partie du Perche est du Diocèse de Chartres.

TERRIERES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 188 habitans.

TERRON lés Vendresse, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 246 habitans.

TERRON sur Aixne, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 456 habitans.

TERROU & S. Meard, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 360 habitans.

saint Julien du TERROUX, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 575 habitans.

TERSAC, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 254 habitans.

TERSAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby,, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 146 habitans.

TERSAC, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 186 habitans.

TERSAC, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans.

TERSANNE & Jussac, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 318 habitans.

TERSANNES, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 178 habitans.

TERSIIS, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 262 habitans.

le TERTRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 25 habitans.

TERRET S. Denis, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 86 habitans.

TERTRY, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 286 habitans.

TERTU, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 30 habitans.

TERVAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 375 habitans.

TES

TESCOU, petite Riviere qui paſſe près de Montauban, & ſépare le Quercy du païs Toulouſain.

TESLEL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 245 habitans.

TESNIERES, ou Terniers Surhon, ou Taiſnieres, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté & Subdelegation de Bavay, a 444 habitans. C'eſt une ſimple Seigneurie de mille quatre cens cinquante mencaudées de terres labourables; de deux cens ſoixante-dix-ſept mencaudées & demi de paturages ou vergers, & de cent vingt-deux mencaudées & demi de prairies & marais. Le Curé a une portion des dixmes pour ſon gros, qui va à ſix cens livres. Il a un Vicaire à Malplaquie dépendant de Taiſnieres. Ce Vicaire a deux cens livres de revenu en partie d'une fondation, & en partie des habitans du hameau. La haute Juſtice eſt du Comté d'Aiguemont; la moyenne & baſſe, du reſſort des Abbé & Religieux de Lobbe. La dixme leur vient auſſi par donnation du Roy Lothaire; il y a dans le même lieu un Fief Seigneurial, dit Surhon; & un autre dit S. Symphorien, appartenant au Sieur Franqueville de Cambray. La bataille du 11. Septembre 1709. entre l'armée du Roy & les Alliez, rend ce lieu mémorable. Les habitans ſont Laboureurs ou Manœuvriers. Il s'y trouve quelques bois dont on ne peut faire grand uſage. Il y paſſe un ruiſſeau venant de la Longueville.

TESNIERES, ou Taiſnieres en Thierache, ou Reſnieres, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement & Subdelegation de Landrecies, a 414 habitans. C'eſt une ſimple Seigneurie de ſix cens mencaudées de terres labourables, & de trois cens quatre-vingt-quinze de patures, vergers & prairies. La Cure vaut environ ſix cens livres; point de Vicaire. Le commerce eſt de fromages.

TESSANCOURT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 268 habitans.

TESSE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1840 habitans. Cette terre a été érigée en Comté en faveur de la Maiſon de Froulay.

TESSE', dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 960 habitans.

TESSE' la Forêt, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 810 habitans.

TESSENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 200 habitans.

TESSON, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

la TESSOUALLE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 855 habitans.

TESSY, *Teſſium*, *Texium*, Bourg & Baronie, dans la Normandie, ſur la riviere de Vire, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1065 habitans. Il y a marché & haute Juſtice.

TESSY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 342 habitans.

l'Iſle de TESTE de Can, ſituée ſur les côtes de la Provence, à l'entrée du Golfe de Saint Tropez.

TESTEL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 418 habitans.

TESY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

TET

la TET, *Tetis*, Riviere du Rouſſillon, qui prend ſa ſource dans les Pyrennées, traverſe le Rouſſillon, paſſe à Perpignan, & ſe rend dans la mer près du Canet.

TETEGHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 410 habitans.

TETHIEU, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 364 habitans.

TETTVILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Tettviller, a 389 habitans. Ce lieu eſt au bord de la Sour.

TEV

TEVE', ou Saint Martin & Saint Julien de Tevé, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 390 habitans. C'eſt une Châtellenie qui a toujours appartenu au Seigneur de Linieres; elle releve de la Baronie de la Châtre. Les habitans ſont libres, & ont tout droit de franchiſe & de Bourgeoiſie.

TEU

TEULON, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Beſançon, a 80 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux.

TEULE', dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 220 habitans.

TEULET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 110 habitans.

TEULIERES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 410 habitans

TEULLEY lez Lavoncourt, *Theolocus*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray,

a 218 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Morimond. Elle a été fondée le 18. Mars 1130. près de Gray & Autray ; elle vaut à l'Abbé environ ſix mille cinq cens livres.

TEURE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 407 habitans.

TEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 366 habitans.

TEURLEY, dans la Bourgogne. *Voyez* Turley.

TEURTEVILLE au Bocage, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1018 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure vaut deux mille livres de rente. Il y a deux Seigneurs ſéculiers qui nomment alternativement. M. d'Armanville en eſt un. Dans cette Paroiſſe eſt le Prieuré de Barnavaſt, qui appartient aux Benedictins Réformez de S. Vigor de Bayeux, qui n'eſt auſſi qu'un Prieuré, tout proche de celui de Barnavaſt, dans une Forêt très-grande qui porte ce nom, & qui s'étend dans des Paroiſſes voiſines.

TEUSEMATRICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 540 habitans.

T E X

TEXON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 92 habitans.

T E Y

TEYLLOU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 465 habitans.

TEYRAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 138 habitans.

TEYSSIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 128 habitans.

T E Z

TEZANE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 80 habitans.

TEZE, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 316 habitans.

T H A

THAAS, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 101 habitans.

THAIRE, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1010 habitans.

THAIZE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 660 habitans.

THALL, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Maſmoutier, a 110 habitans.

THAN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 355 habitans.

la Ville de THANN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 1580 habitans. Il y a une Collegiale, dont l'Egliſe a un clocher bâti ſur le modèle de celui de Strasbourg. Cette Ville eſt du nombre de celles que le Roi a données au Duc de Mazarin ; elle eſt tellement ſituée aux confins du Sundgaw, que ſon Fauxbourg nommé Kattenback, eſt de la haute-Alſace. L'on voit auprès de cette petite Ville la montagne de Rang, renommée pour ſes bons vins.

THARAUX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 225 habitans.

THAROISEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 222 habitans.

THAROISEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 52 habitans. La Cure de ce lieu eſt de la Province de Champagne. Tharoiſeau eſt ſitué en païs de montagnes. Il y a quelques vignes.

THAROT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-leDuc, a 178 habitans.

THARY, qui releve de la Châtellenie de la Châtre en Berry.

Etang de THAU, ſur les Côtes de Languedoc. Cet Etang eſt nommé *Taurus* par Avienus, & *Lacerta* par Pline. Il s'étend preſque de l'Eſt à l'Oüeſt environ douze bonnes lieuës ; au Midi du Diocèſe de Montpellier, & d'une partie de celui d'Agde. On lui donne dans le païs les differens noms, de Frontignan, Maguelone & Peraut, que l'on emprunte des gros lieux qui ſont ſur ſes bords. On lui donne ordinairement celui de Frontignan à la partie occidentale, & ceux de Maguelone & de Peraut à la partie Orientale. Cet Etang ſe débouche dans le Golfe de Lion, par le Grau de Palavas ou paſſage de Maguelone, & par le Port de Cette où commence le fameux Canal Royal de Languedoc.

THAUMIERS. *Voyez* Taumiers.

T H E

THEBIRAN, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 268 habitans. Il y a une Caverne très-vaſte & très-curieuſe, dont l'entrée eſt dans l'étendue de cette Paroiſſe.

THEDE & Caſavil, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, & Recette des quatre Vallées, a 560 habitans.

THEDIRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 268 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1030 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Vire, a 930 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 146 habitans. Les Chanoines de Cléry en sont Seigneurs.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Coutances, a 560 habitans.
C'est une grande Paroisse qui borde la Forêt de Cherbourg. Il y a des Cloutiers.

THEIL, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 232 habitans.

le THEIL, ou S. Georges du Theil, Bourg, dans la haute Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 1010 habitans.

THEILLAC, Bourg, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorentin, a 955 habitans.

THEILLEMENT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans. M. de Courvaudon en est Seigneur.

THEILHOS, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 490 habitans.

THEIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

THEIX, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 416 habitans.

THELAY & Fraceliere, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 148 habitans.

THELIS & la Combe, dans le Forez, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 293 habitans.

THELOCHE en Belin, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 976 habitans.

THELUCH, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 146 habitans.

THEMICOURT, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 353 habitans.

THEMIETTES, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 122 habitans.

THEMINES, Marquisat, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 356 habitans.

THENAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 728 habitans.

THENAILLES, *Thenolia*, *Thenolium*, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 480 habitans. Ce lieu est situé dans la Thierache, près Vervins. Il y a une Abbaye de Prémontrés fondée en 1129, par Barthelemi de Vit, autrement de Roucy, Evêque de Laon. Elle vaut environ huit mille livres à son Abbé.

THENAN, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 90 habitans.

THENARRE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint-Laurent, a 242 habitans.

THENAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 678 habitans.

THENAY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 520 habitans.

THENELLE, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 430 habitans.

THENERON, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 310 habitans.

THENEVIL, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 309 habitans.

THENIOU, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 460 habitans.

THENISSEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, & Recette de Chatillon, a 239 habitans.

THENNES, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 228 habitans.

THENNES & Bertaucourt, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 268 habitans.

THENON, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1254 habitans.

THENORGUES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 248 habitans.

THEOL, petite Riviere du Berry, qui passe à Reüilly.

le Cap de THEOLE, près de la Napoule, en Provence.

TERME, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 392 habitans.

le THERON, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 316 habitans.

THERVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 74 habitans.

THESIERS, dans le haut Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 283 habitans.

la THESSONNARIE', dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 205 habitans.

THESSAT, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 466 habitans.

THEUIL, dans la Touraine, vers Chinon.

THEVILLE, dans la Normandie, Diocèse

de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 456 habitans.

THEUILLEY, *Voyez* Teüilley.

THEUREY. *Voyez* Teurey.

THEURY, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 128 habitans.

THEUS, dans le Dauphiné, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election d'Ambrun, a 410 habitans.

THEUVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 505 habitans.

THEUVILLE aux Maillots, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 475 habitans. M. Aubert en est Seigneur.

THEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 510 habitans. Ce lieu appartient au Seigneur qui en porte le nom. Il y avoit autrefois Bourg & Marché, qui depuis plusieurs années, a été transferé à S. Pierre Eglise qui en est tout proche. Il y a un Château très-propre, & le Seigneur nomme à cette Cure.

THIEUX, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, 368 habitans.

THEY & Forans, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 204 habitans.

THEYS, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

THEZA & Saleles, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 200 habitans.

THEZAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 770 habitans.

THEZAC, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 490 habitans.

THEZAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 978 habitans.

THEZAN en Corbiere, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 200 habitans.

THEZE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlaas, a 130 habitans.

THEZE'E, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 535 habitans.

THEZIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 228 habitans.

THI

THIAIS, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 553 habitans.

THIAN, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 218 habitans.

THIANCOURT, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Delle, a 30 habitans.

THIANGES, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 255 habitans. Cette Paroisse est située en plaine, à deux lieuës de Decize, bonnes terres à froment, & peu de méteil & seigle; les pacages fort bons, & peu de foins, quantité de bois taillis appartenans a M. le Duc de Nevers, dans lesquels il y a des mines de Charbon de pierre très-abondantes. Madame la Ducheſſe de Sforce en est Dame.

THIAVILLE la Chapelle, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 204 habitans.

THIAUMONT, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 210 habitans.

THIBERMENIL, ou Tibermenil, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Arques, a 99 habitans. M. de la Ferté en est Seigneur.

THIBOUVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 572 habitans.

THIEBOUHANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 86 habitans.

THIEFFENTHAL, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Villé, a 150 habitans.

THIEFFRANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 114 habitans.

THIEL, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 500 habitans. Cette Paroisse est à quatre lieuës de Moulins, deux de la Loire en plaine; terres varennes à seigle d'un bon raport, les foins assez abondans, les pacages étendus en buissons & bruyeres, un profit assez considerable de bestiaux, quelques cantons de bois modernes, peu de vignes, quelques étangs. M. le Duc en est Seigneur.

THIELLEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 40 habitans.

THIEMBRONE, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 1036 habitans.

THIENANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 82 habitans.

THIENNE & sa Tenance, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 625 habitans.

THIEPVAL, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 241 habitans.

THIERCEVILLE. *Voyez* Tierceville.

THIERNAT, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 158 habitans.

THIERRY, ou Chehery, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocèse de Reims, proche Sedan, fondée en 1135. par Auzelle, & Guillaume de Cayeucheux. Elle rapporte dix mille livres.

THIERS,

THIERS, ou Thiern, *Thiernum*, Ville, Vicomté & Juſtice Royale, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a au moins 8000 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la Limagne, c'eſt une des plus conſiderables de toute l'Auvergne par le commerce, & des plus peuplées, quoique les maladies de 1693. l'ayent beaucoup diminuée; comme elle eſt extrémement petite, le monde y vit fort ſerré. La Ville n'a aucune place publique, elle eſt ſituée ſur le chemin de Clermont à Lion, ſur la pente d'un coteau, près la Durolle, aux frontieres du Forez. Son principal négoce conſiſte en quincailleries, papiers, cartes, cartons & fils, dont elle trafique par toute l'Europe; & juſques dans les Indes. Elle a ſervi d'appanage à une branche cadette de la Maiſon d'Auvergne. Le Duc de Lauſun en a été Seigneur par donation de feu Mademoiſelle d'Orleans, & depuis il l'a venduë à M. Crozat. Cette Ville a un Conſulat pour les Marchands, & un Chapitre de Chanoines fondé par les Comtes de Forez. L'Evêque de Clermont y a établi ſon Séminaire. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, fondée par Begon, Evêque de l'Auvergne; on l'appelle *le Moutier*. Elle eſt ſous l'invocation de Saint Symphorien; elle étoit devenuë deſerte, mais Gui (*Guido*) homme riche & puiſſant dans ce païs, & qui paroît être le même que celui qui fonda l'an 1016. l'Egliſe Collegiale de S. Genés de Thiern, ſe fit un plaiſir de remettre ce Monaſtere dans ſon ancien état ſous la regle de S. Benoît. Il y mit pour Abbé un nommé Pierre, perſonage illuſtre par ſa grande nobleſſe, & le fils de la ſimplicité même; *vir omni nobilitate conſpicuus, & beate ſimplicitatis filius.* Cette Maiſon étoit deſtinée pour quatorze Religieux au moins. Le decret de l'an 1324. en porte même vingt-cinq. Il n'y en reſte plus que deux ou trois.

THIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans. M. l'Abbé du Bec en eſt Seigneur.

THIERVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 183 habitans.

THIESCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 925 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieuë & demi de Noyon; c'eſt païs de bois & de montagnes. Les habitans ſont laborieux, mais intraitables.

THIEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 322 habitans.

THIEULLOY & Wachim, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 297 habitans.

THIEULLOY l'Abbaye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 534 habitans.

THIEULLOY la Ville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 407 habitans.

THIEURES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 65 habitans.

THIEUX, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 321 habitans.

THIEUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 245 habitans.

THIEUX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 220 habitans.

THIEZAC, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1678 habitans.

THIL, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aeqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1600 habitans.

le THIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 578 habitans. M. de Manneville en eſt Seigneur.

le THIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 366 habitans. M. du Baſſet en eſt Seigneur.

THIL, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 372 habitans.

THIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 223 habitans.

THIL, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 82 habitans.

THIL en Bray, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 283 habitans. C'eſt à Madame de Bucaille.

THIL & les Filletieres, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 190 habitans. Thil eſt de la Paroiſſe de Chaux, & les Filletieres de celle de S. Brix: ces deux lieux ſont ſitués ſur une colline. Il y a beaucoup de vignes.

THIL & la Maiſon-Dieu, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 287 habitans. La Paroiſſe de ce lieu ſe nomme Vic-ſous-Thil, dont Thil & la Maiſon-Dieu ſont ſecours: c'eſt païs de montagnes, il y a des vignes. Le Prieur de Precy eſt Collateur de la Cure. Les Fiefs de Champeaux & la Brochelle en dépendent. Il y a dans Thil un Chapitre compoſé d'un Doyen & de cinq Chanoines. Le Doyenné peut valoir cinq à ſix cens livres, & les Canonicats la moitié.

THIL Fontaine, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 418 habitans.

THIL la Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 183 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Non-ſous-Thil, eſt ſitué en païs plain; Il y a des vignes.

THIL ſur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 155 habitans. Il eſt ſitué à cinq lieuës d'Autun, à l'entrée du Nivernois, ſur le grand chemin du Bourbonnois & d'Autun, bordé au bas de la riviere d'Arroux: c'eſt un païs inégal, fort mêlé de bois, de montagnes & de plaines. Les Religieux de Saint Martin d'Autun ſont Curés primitifs. La Paroiſſe de Thil ſur Arroux eſt compoſée de Therigny, qui eſt un Fief, Rouſſelle, le Mas & la Loëtte.

THILLERS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 403 habitans.

THILLEUX, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 212 habitans.

THILLOIS, dans la Champagne, Diocèse de Rèims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 186 habitans.

THILLOLOY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 416 habitans.

THILLOT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 216 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Viscoy, est situé au pied d'un coteau; il y passe un Ruisseau; il y a 600. ouvrées de vignes qui appartiennent au Seigneur du lieu. L'Abbesse de S. Andoche est Collatrice de la Cure.

THILON, dans le Bourbonnois; il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, ressortissante à la Sénéchaussée de Moulins.

THIMER, Bourg, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 1010 habitans.

THIMERAIS, *Theodemerensis Ager*, c'est une partie de la Province de Perche, démembrée de ladite Province, & unie au Gouvernement Militaire de l'Isle de France. Sa Ville Capitale est Châteauneuf, dit en Thimerais, c'est à peu près la même partie du Perche, que nous avons ci-dessus appellé, *Terres démembrées.*

THIMORRY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 405 habitans.

THIN le Monstier, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 825 habitans.

le THIOLEM, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 178 habitans.

THIONNE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 400 habitans. C'est une Paroisse située à cinq lieuës de Moulins, trois lieuës de l'Allier; païs de monticules, la plus grande partie, terres legeres à seigle; les foins y sont assez abondans & suffisans pour la nourriture des bestiaux; il y a peu de pacages, & presque point de commerce de Bestiaux, quoiqu'ils les élevent tous; il y a une tuillerie considerable appartenante au Sieur des Fougy, une vingraine d'étangs, & un bois futaye d'environ une lieuë de tour, appartenant audit Sieur des Fougy. Il y a aussi quelques autres cantons de bois. M. Boucher est Seigneur de ce lieu.

THIONVILLE, *Theodonis Villa*, Ville, dans le Luxembourg, Diocèse de Treves, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 2780 habitans. Elle est siege d'un Bailliage & d'une Prevôté, c'est un Bureau de Recette du Département de Metz. Le Pont que cette Ville a sur la Moselle est digne de l'attention de ceux qui aiment la méchanique: il est de charpente sur des pilliers de pierre, dont il y en a qui sont éloignés de soixante pieds l'un de l'autre. Cette Ville est située sur la Moselle à quatre lieuës au-dessous de Metz & à neuf lieuës de Treves: c'est une Ville forte & un Gouvernement de Place, avec Etat Major; du Gouvernement Militaire de Metz & Verdun. Elle a pris son nom de son Fondateur, nommé Theodon. Elle étoit déja assez considerable dans le huitiéme siecle; puisque Pepin & les Rois & Empereurs de la seconde race y avoient un Palais, & y faisoient souvent leur résidence; c'est même où se fit le partage des Etats de Louis le Debonnaire en 843. & où l'on tint un Concile en 844. Vers l'an 1000. elle commença à avoir des Comtes, dont la famille étant éteinte, elle a été unie au Comté de Luxembourg. Charles-Quint la fit fortifier à cause de l'importance de son passage sur la Moselle sur laquelle elle a un pont. Elle fut prise en 1558. par le Duc de Guise, & renduë aux Espagnols par la Paix de Câteau-Cambresis. Le grand Prince de Condé la reprit en 1643. après la celebre victoire de Rocroi. Elle est restée à la France par la Paix des Pyrenées: les habitans parlent Allemand.

THIONVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 390 habitans. M. de Thury en est Seigneur.

THIONVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 92 habitans.

THIONVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 78 habitans.

THIRE', dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 650 habitans. Il y a une Abbaye.

THIRON, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 906 habitans.

THIS, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 227 habitans.

THISAY, Censé, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 245 habitans. Sa Cure est à la presentation de l'Archidiacre d'Outre-Vienne.

THISY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 135 habitans.

THIVARS, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 272 habitans.

THIVAUCHE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 142 habitans. La situation de ce lieu qui dépend de la Paroisse de Bart, est belle & agreable, il est proche d'un coteau & d'une plaine: il y a une petite côte de vignes.

THIVECHELLES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 186 habitans.

THIVERNY, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 65 habitans.

THIVERVAL, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 300 habitans.

THIVIERS, Bourg, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1135 habitans.

THIVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 422 habitans.

THIZAY ou Tisay, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 260 habitans.

THIZY, Bourg, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 588 habitans.

THO

THOARD & les Nobles, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 216 habitans. L'on croit que c'est l'ancienne Ville de *Theopolis*, tant par la ressemblance de son nom, & l'inscription de la pierre écrite, dont il est parlé à l'article de S. Geniez, qu'à cause des differens monumens d'Antiquité que l'on trouve dans son territoire.

THOIRAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 392 habitans.

THOIRE, dans le Bugey, Gouvernement de Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 316 habitans. Ce lieu est situé sur l'Ains; il a donné le nom à une famille qui a possedé longtems la Seigneurie de Villars en Souveraineté, & l'a renduë aux Ducs de Savoye vers l'an 1224.

THOIRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 142 habitans.

THOIRY, dans le Païs de Gex, Diocèse de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 853 habitans.

THOIRY, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crepi, a 550 habitans.

THOISELAY, dans la Touraine, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges & Election de Châteauroux, a 360 habitans. C'est la Paroisse de la Ville de Châtillon-sur-Indre, à une portée de mousquet de laquelle elle est située.

THOISSIA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 86 habitans.

THOISY ou Thoissy, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur, a 310 habitans. Ce lieu est situé, partie en Auxois & partie en Morvant. Il n'y a point de vignes, mais seulement un petit ruisseau. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Pierre-Pointe, Varrennes, Vernois, Savotte & Laguette en dépendent; il y a à Thoisy, le Prieuré de Breüil, dépendant de la Justice dudit Thoisy. Il est annexe du Prieuré de Notre-Dame d'Epoisé lez Dijon de l'Ordre de S. Etienne de Gramont reformé: le revenu pour le Prieur est de six-cens vingt livres par an.

THOISY la Berchere, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 620 habitans.

THOISY le Desert, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 145 habitans. Ce lieu qui est situé en plaine, n'a aucun Ruisseau. Le Prieur du Feste est Collateur de la Cure, dont le Village de Sercey dépend.

THOIX, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 353 habitans.

THOL, dans la Bresse, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 146 habitans.

THOLONGEON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

THOMEGAT, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 330 habitans.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroisse de Villargois, est situé sur une montagne.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 210 habitans. Ce lieu est de la même Paroisse que le precedent, & a avec lui Goix, Meise & Chaillot.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 110 habitans. Ce lieu est situé en pleine Campagne.

THONAS, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

THONGNY aux Bœufs, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 340 habitans.

THONNAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 670 habitans.

THONNANCE lez Joinville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 790 habitans.

THONVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 169 habitans.

THONVILLE, Ban de la Rotte, dans la Lorraine Françoise, Diocèse, Parlement Intendance & Recette de Metz, a 416 habitans. C'est un des Villages cedé par le Traité de 1718.

THONY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 279 habitans. M. de Gourgues en est Seigneur.

THORAME basse, *Thoramina inferior*, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Colmars, a 516 habitans.

THORAME haute, *Thoramina superior*, dans la Provence, Diocèse de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Colmars, a 486 habitans.

THORAISE, Terre, dans la Franche-Comté, appartenante au Comte de Poitiers. *Voyez* Poitiers.

THORCY. *Voyez* Torcy.

THORE', dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 845 habitans.

THOREE', Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 486 habitans.

THOREILLE lez Arnay-le-Duc, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette

d'Arnay-le-Duc, a 160 habitans. Ce lieu dont la Paroiſſe ſe nomme Mimure, eſt ſitué ſur une place éminente, proche ledit Arnay-le-Duc. C'eſt païs de plaines.

THOREILLE le Deffent, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 178 habitans. L'Abbeſſe de S. Andoche eſt collatrice de la Cure.

THORENC, *Caſtrum de Tiorenco*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Vence, a 316 habitans.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 204 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'une plaine, à travers laquelle paſſe la riviere d'Ouche, qui prend ſa ſource à l'endroit où il y a un Pont; c'eſt païs de forêts & de montagnes. Le Moulin du Pont d'Ouche, & la Métairie de la Troche en dépendent.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 136 habitans.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 78 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës & demi de Dijon, dans un beau païs découvert. C'eſt le paſſage ordinaire & le chemin Royal de Dijon à S. Jean de Loſne, & à Seuvre.

THOREY les Epoiſes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 326 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines. Il y a un ruiſſeau. L'Abbé de S. Jean de Mouſtier eſt collateur de la Cure. Le Fief de la Cour dépend de ce lieu.

THOREY ſous Chamy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel de Pouilly, Recette de Semur en Auxois, a 268 habitans. Ce lieu qui eſt ſitué dans un fond entouré de montagnes, n'a aucun commerce. Il y a quelques vignes. Le Prieur de Glanot eſt collateur de la Cure.

THORIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 512 habitans.

THORIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 718 habitans.

THORIGNY, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 635 habitans.

THORONET, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 368 habitans.

THORONET, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Lorgues, a 286 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1146. L'Abbé jouit de trois mille livres de rente.

THORY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 295 habitans.

THORS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 392 habitans.

THORS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 132 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Ordre de Malthe, dont celle de Gorgebin n'eſt qu'une Annexe; celle-ci eſt ſituée près de Chaumont. Elle vaut neuf à dix mille livres de rente.

THORY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 430 habitans.

THORY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 130 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Lucey-le-Bois eſt ſitué en montagnes. Il y a des vignes. L'Abbé de S. Germain d'Auxerre eſt collateur de la Cure.

THOSMES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 279 habitans. M. de Vitermont en eſt Seigneur.

THOSNY. *Voyez* Thôny.

THOSNY Pontavaire, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 354 habitans.

THOSTE & Beauregard, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 296 habitans. Ces deux lieux ſont de la Paroiſſe de Dampierre; ils ſont ſituez dans un plein païs. Il y paſſe un ruiſſeau.

le THOU, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 475 habitans.

THOU, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 294 habitans.

THOU, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Coutume de Lory, Grenier à ſel de Sancerre, a 137 habitans. C'eſt un petit Bourg ſur la riviere de Saudre, à quatre lieuës de Sancerre; terres douces pleines de bourdoires, peu de bled, quelques prez. Quelques Villages écartez en dépendent: Juſtice & Baronie de Sailly. M. le Duc en eſt Seigneur. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut deux cens cinquante livres. Les Religieux de S. Benoît ſur Loire en ſont collateurs. On adreſſe les lettres à Sancerre. Les habitans ſont bons, mais ſans induſtrie, & peu laborieux.

THOU Sainte Croix, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 560 habitans.

THOUARE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

THOUARS, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du païs de Foix, a 318 habitans.

THOUARS, Ville. *Voyez* Touars.

THOUAULT, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 46 habitans.

THOUCY, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 2140 habitans.

THOUEZ, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 230 habitans.

le THOU, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 249 habitans.

THOULIS, & Hattencourt, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 228 habitans.

le THOUR, Baronie, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à sel de Château-Porcien, à une demi lieuë de cette Ville, a 455 habitans. La taille y est personnelle; le revenu de la Cure vaut six cens livres. Il y a pour Annexes les censes de Bethancourt, Banogne, Recouvrance, Rouseloir & Jerzicourt. Il y passe le ruisseau des Aorres, qui prend sa source à Mizy-le-Comte. Terres partie à froment, partie à seigle. Il y a des prez, des marais, & un petit bois brossailles. M. le Marquis de Nesle pour moitié, & l'Hôtel-Dieu de Paris pour l'autre, en sont Seigneurs.

THOURAILLES, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 200 habitans.

la THOURETTE, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 327 habitans.

THOURY, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 305 habitans.

THOUSSON, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 500 habitans.

THR

THRESOR, ou le Trésor, *Beata Maria de Thesauro Abbatia*, dans la Normandie, Abbaye de filles, Ordre de Cîteaux, fille des Vaux de Cernay. Elle est située proche le Bourg d'Ecos, à vingt-trois lieuës de Paris, au Diocèse de Roüen, dans le Vexin Normand. Elle fut fondée l'an 1200. Elle possede huit mille livres de rente.

THU

le THUHEBERT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 285 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

la THUILLERIE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 190 habitans.

le THUISSIGNOL, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conche., a 686 habitans.

le THUISSINIER, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 247 habitans. M. Doux-Mesnil en est Seigneur.

le THUISSINIER, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 462 habitans.

THUISY, Marquisat, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 202 habitans. C'est une terre considerable située à trois lieuës de Reims. L'on croit qu'on y a tenu un Concile en 660. elle a été érigée en Marquisat en 1680. en faveur de Jerôme Ignace de Goujon de Thuisy, Sénéchal hereditaire de Reims. Cette qualité de Sénéchal hereditaire de Reims est attachée à cette terre, & à cette ancienne Maison qui est connuë dès l'an 1171.

THUITANGER, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 465 habitans. M. de Bermouville en est Seigneur.

THUMERIES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 378 habitans.

THUN-l'Evêque, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 245 habitans.

THUN-S. Martin, dans le Cambresis, Gouvernement de la Flandre Françoise, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 60 habitans. Le Seigneur de ce lieu est un des membres du corps de la noblesse des Etats de Cambresis.

THURAGUEAU, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 810 habitans.

THURCEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 278 habitans.

THURE', Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraud, a 1775 habitans.

la THURE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Cambray. Je doute si elle est sur les terres de France.

THURINS, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 435 habitans.

THURON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 39 habitans.

THURY, Bourg, dans le Gastinois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 845 habitans.

THURY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 512 habitans. Cette terre a été érigée en Duché, sous le nom d'Harcourt, & ensuite en Duché-Pairie en 1710. en faveur d'Henry de Beuvron Duc d'Harcourt & Maréchal de France.

THURY, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 345 habitans.

THURY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 320 habitans. Ce lieu est situé dans un fond, & sur le côté d'une montagne. L'Evêque d'Autun est collateur de la Cure.

THUYR, Ville, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 1235 habitans.

THUZANGUET, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 260 habitans.

THY

THYEBLIMONT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 272 habitans.

TIB

TIBERCE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1890 habitans.

TIBERVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 709 habitans. Il y a une foire & un marché.

TIBIE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 286 habitans.

TIBIVILLER, dans la Normandie, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & de Magny, a 333 habitans. M. Vallier en est Seigneur.

TIC

TICHEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 375 habitans.

TICHEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement de Dijon, Bailliage de Chassin, Grenier à sel de Salins, Recette d'Auxonne, a 164 habitans. Ce lieu est joignant le Comté de Bourgogne, à trois lieuës de Dole, deux de Seuvre. C'est un païs de bois, de brouſſailles & de plaines. La riviere de Lauseon passe au bord de l'un des finages, & la Sableneuse au bord d'un autre.

TIE

TIEDEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. d'Imbleville en est Seigneur.

TIEFFRAIN, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 285 habitans.

TIERCEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 1021 habitans. M. des Combes en est Seigneur.

TIERCEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 160 habitans.

TIERGEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 345 habitans. M. le Duc d'Harcourt en est Seigneur.

TIERPIED, Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranche, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1000 habitans.

TIERACHE, *Theorascia*, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement Militaire de la Province de Picardie. Il est borné au Septentrion par le Haynaut & le Cambresis; à l'Orient par la Champagne; au Midi par le Laonois; & à l'Occident par le Vermandois. Ce païs est très-abondant en bled & en bonnes prairies. Les Villes les plus considerables sont Guise, la Fere, la Capelle, Marle & Aubenton. Ses principales Rivieres sont l'Oise & la Serre. L'on prétend dériver son nom de ce qu'elle étoit autrefois soumise à la Hache de Thiery, Seigeneur d'Avesne en Haynaut. Ce Païs a autrefois fait partie du Domaine des Comtes de Vermandois. Philippes Auguste l'a réüni à la Couronne à la mort d'Elizabeth Comtesse de Flandres, fille du dernier Comte de Vermandois.

le TIERSAN, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

TIESTE, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 336 habitans.

TIESVRES, *Teucera*, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Recette de Lens, a 128 habitans. Ce lieu est ancien, les Itineraires en font mention; il étoit ci-devant de la Picardie, il est à present de l'Artois.

TIETREVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 355 habitans.

TIF

TIFFAUGES, Ville & Vicomté, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Siege d'un Grenier à sel, Election de Mauleon, a 845 habitans. Cette petite Ville est située sur la Sevre Nantoise, aux frontieres de l'Anjou & de la Bretagne; elle appartient à M. de la Bretesche, & lui vaut huit mille livres.

TIG

TIGEAUX, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 196 habitans.

TIGERY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 225 habitans.

TIGNAC de l'Evêque, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 345 habitans.

TIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 966 habitans.

TIGNET, dans la Provence, Diocèse de Grasse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 316 habitans.

TIGNIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 316 habitans.

TIGNEMONT, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

TIGNY, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 560 habitans.

TIGNY Couterman, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 123 habitans.

TIGNY Noyelle, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 235 habitans.

TIGNY Nempont, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, Election de Doulens, a 960 habitans.

TIL

TIL, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 110 habitans.

TILCHATEL, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 855 habitans. Ce Bourg est situé sur la Riviere de Tille. Il est enclavé dans la Bourgogne; ses habitans l'appellent par corruption Trie-le-Château.

TILH, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 216 habitans.

TILHAC ou Tillac, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 330 habitans.

TILLART, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 675 habitans.

TILLAY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 818 habitans.

TILLAY le Gaudin, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 200 habitans.

TILLAY le Peneux, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 422 habitans.

TILLAY Nahan Navau, sur les frontieres de la Champagne, Diocèse & Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Château-Regnault, a 640 habitans.

TILLAY S. Benoit, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 150 habitans.

TILLE, Riviere de Bourgogne, qui prend sa source auprès de celle de la Seine, passe par Tilchatel, & se jette dans la Saône.

TILLE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 392 habitans.

TILLENAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel d'Auxonne, Recette de Dijon, a 107 habitans. Ce lieu est situé à cinq lieues de Dijon, sur le chemin d'Auxonne; la Riviere d'Ouche & la Tille y passent. C'est le chemin de Dijon au Comté de Bourgogne.

TILLET, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 516 habitans.

TILLET, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 82 habitans.

TILLEUL, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 556 habitans. Cette Terre appartient à Madame de Gripouville.

le TILLEUL, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 114 habitans.

TILLEUL, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, a 96 habitans.

le TILLEUL Dame Agnés, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 282 habitans.

le TILLEUL Fol-Enfant, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 50 habitans.

le TILLEUL en Ouche, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 122 habitans.

le TILLEUL Lambert, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 330 habitans.

le TILLEUL Loton, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 409 habitans.

TILLIERES, *Tegularia*, *Tilliera*, Bourg, & Comté, dans la Normandie. Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 1160 habitans. Ce Bourg est situé sur la Riviere d'Avre, à deux lieues au-dessous de Verneüil, aux frontieres du Perché. Il y a un vieux Château & un marché. Ce lieu appartient à la Maison de Carrouge-le-Veneur, illustre par les grands hommes qui en sont sortis.

TILLIERS, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 820 habitans.

les TILLIERS ou les Tilliez, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 293 habitans. M. de Bouville en est Seigneur.

TILLOLOY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 142 habitans.

TILLOMBOIS, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 115 habitans.

TILLOUZE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1461 habitans. Sa Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

TILLOUZE, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 360 habitans.

TILLOY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 463 habitans.

TILLOY lez Bapaume, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 137 habitans.

TILLOY, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 130 habitans.

TILLOY, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Doüay, a 101 habitans.

TILLOY, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 78 habitans.

TILLOY lez Hermaville, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 47 habitans.

TILLOY les Noflines, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 128 habitans.

TILLY, *Tillium*, *Tilliacum*, dans le païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 535 habitans.

TILLY-Flins, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 480 habitans.

TILLY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 326 habitans.

TILLY, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 260 habitans.

TILLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 318 habitans. C'eſt aux Religieux de Sauſſeuſe.

TILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 86 habitans.

TILQUES, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 330 habitans.

le TILTRE & Foreſt-l'Abbaye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 318 habitans. Il y a un Bois, dit la Garenne du Tiltre, qui contient quarante-trois arpens; il dépend de la Maîtriſe d'Abbeville.

TIN

TINCHEBRAY, Bourg, dans le Beſſin, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 555 habitans. Il y a des Siéges de Bailliage & de Vicomté, qui dépendent de la Juriſdiction de Mortain; deux Egliſes, un bon marché, & pluſieurs foires.

TINCOURT & Boucly, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 456 habitans.

TINES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 560 habitans.

TINGRY, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 224 habitans.

TINGY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 680 habitans.

TINQUET, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 204 habitans.

TINQUETTES, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 64 habitans.

TINQUEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 30 habitans.

TINTENIAC & Trimer ſa Treve, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 361 habitans.

TINTRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 568 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plain; il y a des bois & des montagnes. L'Abbeſſe de Saint Andoche d'Autun eſt Collatrice de la Cure de ce lieu, qui eſt compoſé de pluſieurs Juſtices.

TINTRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 146 habitans.

TINTURY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 285 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, couverte de grands bois, à quatre lieuës de l'Allier & de la Loire; terres à froment, ſeigle, orge & avoine; les pacages ſont maigres; il y a peu de fruits, point de vignes; les foins ſuffiſans ſeulement pour la nourriture des beſtiaux. Madame d'Antezy en eſt Dame.

TIO

TIOLIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 420 habitans.

TIR

le TIR, Riviere, dans la Province de Rouſſillon, qui ſort du haut Valeſpir, & qui a un pont à Cevet.

TIRANDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 85 habitans.

TIRANGES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 446 habitans.

TIREMANDE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 23 habitans.

TIRENT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 148 habitans.

TIRLANCOURT. *Voyez* Guiſcard.

TIRON, *Sanctiſſima Trinitatis de Tironio Abbatia*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît de la Congregation de S. Maur, avec un Seminaire & un bon College. Cette Abbaye eſt ſituée dans le Perche, à huit lieuës de Chartres, & à trois de Nogent-le-Rotrou, ſur le ruiſſeau de Tiron, qui ſe rend dans le Loire à Illiers. Cette Abbaye eſt dans le Diocèſe de Chartres. Elle étoit autrefois Chef d'Ordre pour avoir eu pluſieurs Abbayes ſous ſa Juriſdiction, où les Abbés & Religieux étoient envoyés par l'Abbé de Tiron, & reſtoient toujours ſous cette même Juriſdiction indépendans des Ordinaires. Il y a de très-belles, riches & amples collations. Elle vaut par an à l'Abbé huit à neuf mille livres de rente. Elle a été fondée en l'honneur de la Très-Sainte Trinité par S. Bernard d'Abbeville, natif de Picardie, Moine & Abbé de S. Cyprien de Poitiers. L'an 1110. Adele, Adelaïde ou Alix Comteſſe de Blois, & Rotrou Comte du Perche ou de Mortagne la doterent de grands biens. Beatrix épouſe de ce Rotrou en fit élever l'Egliſe, dont l'emplacement fut accordé par les Chanoines de Chartres. Louis le Gros a auſſi paſſé pour ſon Fondateur, apparemment à cauſe des grands fonds qu'il aura donné à cette Abbaye, qu'il mit ſous ſa ſauvegarde en 1120. Bernard y fut le Pere ou Abbé de cinq cens Religieux, qui vivoient dans une très-grande abſtinence, ſe contentant de legumes pour leur nourriture, ſans aucun uſage de vin M. de S. Pierre en eſt Abbé.

TIRONEAU, *Tironellum*, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendan-

ce

ce de Tours, Election du Mans, a 136 habitans. Il y a une Abbaye du même nom, en Latin, *Beata Maria de Tironello Abbatia*, Abbaye de Benedictins Reformés, fille de Saint André en Gofern dans le Diocèse du Mans. Elle a été fondée par Payen de Chaources, Sire de Clinchant; le 18. des Calendes d'Octobre 1149. selon d'autres 1151. à cinq lieuës de la Ville du Mans entre le Maine & la Normandie.

TIRONNEAU, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux sur la riviere d'Orne, fondée en 1154. par Patrice de Thoüars. Il y a six Religieux qui ont deux mille cinq cens livres.

TIS

TISAC de Frousac, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 525 habitans.

TISE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 146 habitans.

TISSE', dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 272 habitans.

TISSONVIERES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 92 habitans.

TISSY, Bourg, à deux lieuës de Pontfurey, sept de Coutances, trois de Saint Lo. Il y a une Vicomté ou petite Jurisdiction Royale; on y tient marché tous les Samedis, sur-tout pour les veaux qui y sont tres-bons.

TIT

Isle de TITAN ou Cabaros, sur les Côtes de Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Recette d'Hieres, a 316 habitans. Cette Isle est la plus orientale des Isles d'Hieres. C'est à cause de cela qu'on lui a donné le nom de Titan, c'est-à dire, du côté où se leve le Soleil: les Marseillois & les Grecs l'appelloient autrefois *Hypæa*, c'est-à-dire, Inferieure, parce qu'à l'égard de Marseille elle est au-dessous des autres. Elle s'est ensuite nommée dans le moyen âge *Cabaros*, elle est peu habitée. Elle peut avoir quatre mille pas de long sur un mille de large. *Voyez* Isles d'Hieres.

TIV

TIVERNON, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 418 habitans.

TIVIERS, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 300 habitans.

TIVET, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 1385 habitans.

TIZ

TIZAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 368 habitans.

TIZAC en Carton, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 360 habitans.

TIZAT ou S. Avid de Tizat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

TIZAY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 286 habitans.

TIZON, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 74 habitans. C'est une petite Paroisse située sur une hauteur à une lieuë & demi de la riviere de Sioulle; les terres à froment, orge, seigle & avoine, vignes, noix & fruits. M. le Duc de Luxembourg en est Seigneur.

TOA

TOAZAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 137 habitans.

TOC

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vallogne, a 640 habitans. Le Seigneur qui en prend le nom y a un Château bâti à la moderne.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 263 habitans. M. de Brotonne en est Seigneur.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 180 habitans. M. le Duc du Maine en est Seigneur.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 220 habitans. M. de S. Cyr en est Seigneur.

TOCQUEVILLE en Caux, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 189 habitans. Le Seigneur prend le nom du lieu.

TOD

TODURE, Baronie, dans le Dauphiné; Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 486 habitans.

TOG

TOGE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 245 habitans.

TOI

TOILLON & Lontelot, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 123 habitans.

TOIRE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 872 habitans.

TOIRE & Contentor, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

TOIREL, dans la Bresse, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 63 habitans. C'est un Bureau de la Justice des Traittes Foraines de Bourg.

TOIREY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 163 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Mignot.

TOIRIN & Roche, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 360 habitans.

TOIRY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 282 habitans.

TOL

TOLANJAC, Prieuré, valant mille livres: il est situé dans l'Intendance de Montauban, Election de Villefranche.

TOLAON, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 216 habitans.

TOLEME, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 312 habitans.

TOLLENT, dans l'Artois, Diocèse de Cambray, Parlement & Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Hesdin, a 76 habitans.

TOLLET ou Theollet, *Toletum*, petit Bourg, dans le Berry, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Présidial de Poitiers, Sénéchaussée de Montmorillon, Election de Blanc, a 221 habitans. Cette Paroisse est située sur la riviere de Benaize, qui la separe. Elle est sur les finages de Diocèses de Poitiers & de Limoges à quatorze lieuës de la derniere. La Cure vaut trois cens livres, à la collation de l'Abbesse de Notre-Dame de la Regle de Limoges, Patrone & Decimatrice du lieu. Elle y possede un Prieuré dont la ferme raporte sept cens cinquante livres; mais ce revenu est employé à la pension de la Cure, au payement des decimes & de la servitude d'une Messe matutinale, & à l'entretient des Moulins. Il y a deux Fiefs dont l'un releve de ladite Abbesse; ils partagent avec elle la Justice. Les terres sont assez étenduës; mais de peu de raport: quelques seigles, & orges, peu de bled, glandée mediocre; & selon les années, quelques vignes negligées à cause de la pauvreté des habitans, qui se répandent dans les lieux voisins, pour y gagner du grain pour leur subsistance, & de l'argent pour les tailles, ou qui s'occupent à faire de la toile ou des sabots. Il y avoit autrefois un pont sur la Riviere, fort necessaire au commerce; il est rompu. Il y a une fontaine d'eau minerale fort abondante, & quelque mine de fer dont on fait peu d'usage aujourd'hui.

TOLLEVAST, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vallognes, a 443 habitans. Le Seigneur en porte le nom. Il a dans son Château une grande chapelle de S. Jean qui en est Titulaire. La Cure releve de l'Abbaye de Cherbourg: elle joint la Forêt de Vallognes. Il y a bien des bruyeres.

TOLLIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 74 habitans.

TOLOBRE, petite Riviere, dans la Provence, qui se jette dans l'Etang de Martigues près de S. Chamas.

TOLONET, *Castrum Thodoni*, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 316 habitans.

TOM

la TOMBE, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 213 habitans.

TOMBEBAUF, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

TOMBELAINE, *Tombella*, Rocher ou espece d'Isle au milieu de la Gréve du Mont-Saint-Michel, à trois quarts de lieuës de ladite Ville. L'on prétend que les Benedictins du Mont-Saint-Michel y avoient construit un petit Monastere, même que ce poste a été autrefois fortifié: sa situation auprès du Mont-Saint-Michel les a fait appeller l'un & l'autre *ad duas Tumbas*.

TON

TONGERLO, *Tungerlensis Abbatia*, Abbayes d'hommes, Ordre de Premontrés, au Diocèse de Cambray. Elle est dédiée sous l'invocation de la Sainte Vierge.

TONGUE, petite Riviere du Languedoc, qui passe à Gabian, à Ponsoule, & se rend dans la riviere d'Eraut à S. Thibery.

TONNAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 326 habitans.

TONNAY-Boutonne, *Thalnaynm*, Ville, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 540 habitans. Cette Ville est située sur la riviere de Boutonne, à trois lieuës de S. Jean d'Angely, à l'Occident, & à trois lieuës à l'orient de Tonnay-Charente.

TONNAY-Charente, Ville, *Talniacum*, *Tanniacum*, *Thalnaynm*, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 2215 habitans. C'est une Principauté appartenante au Prince de Tonnay-Charente, fils de M. le Duc de Mortemare. Cette Ville est assez considerable & ancienne. Elle est située sur la Charante, ainsi que la distinction de son nom le porte, à une lieuë au-dessus de Rochefort, à trois lieuës à l'occident de Tonnay-Boutonne, & à six lieuës de Saintes & de S. Jean d'Angely. Il y a un port où les Vaisseaux du Roi se retiroient avant l'établissement de Rochefort, & il en reste de grands magasins, dont on se sert quand ceux de Rochefort sont remplis; c'est en ce lieu qu'est établi le Bureau des Traittes de Charente. La Seigneurie de Tonnay-Charente appartient depuis long-tems à la Maison de Rochechoüart. Le Duc de Mortemare, qui en est le Chef, la possede aujourd'hui, & elle lui vaut douze mille livres de rente. Il y a un Château qui fut donné à cette maison l'an 1400. avec titre de Principauté. Il y a aussi une Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, sous le titre de Sainte Marie & de S. Hypolite. Mascelin, Seigneur de Taunay ou Tonnay l'avoit fondée pour des Chanoines, qui s'étant dérangés, sans vouloir entendre à aucune reforme, Gaufroy & un Seigneur de Tonnay, petit-fils de Mascelin, mirent en leur place les Moines de S. Jean d'Angely l'an 1090. C'est de là que l'institution de l'Abbé de Tonnay-Charente appartenoit autrefois à l'Abbé de S. Jean d'Angely, dont il étoit Suffragant, & obligé d'assister à l'Office Divin le jour de Saint Jean-Baptiste en surplis & en aumusse, comme les Chanoines de Saintes, por-

tant une espece de camail, fouré & bordé d'une peau grisatre (*Mozeta leucophæa pelle adornata instructa*) & précedé d'un de ses Moines, il faisoit les encensemens conjointement avec l'Abbé de Saint Jean d'Angely, ayant pour assistant le Sacristain ou le *Cherchia* de Saint Jean d'Angely. On compte jusqu'en 1713. vingt-sept Abbés de ce Monastere, dont la manse Abbatiale n'est que de mille livres de revenu.

TONNE & Thil, dans le Luxembourg, Diocèse, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 400 habitans.

TONNE la Long, dans le Luxembourg, Diocèse, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 246 habitans.

TONNE les Prez, dans le Luxembourg, Diocèse, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 176 habitans.

TONNELLE, dans le Luxembourg, Diocèse, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 129 habitans.

TONNEINS, *Tonenſium*, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 3435 habitans. Cette Ville est située sur la Garonne, à cinq lieuës au-dessous d'Agen, & à une lieuë au-dessous du Lot dans la Garonne. Elle est composée de deux Bourg presque joints ensemble; celui qui est du côté d'Agen appartient au Duc de la Force, & l'autre au Comte de la Vauguion. Il croît beaucoup de tabac sur le territoire de cette Ville.

TONNANCOURT, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 296 habitans.

TONNERRE, *Tornodurum*, Ville, Comté dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 4480 habitans. Tonnerre est Siege d'un Bailliage, d'un Grenier à sel, d'une Gruerie & d'une Maréchaussée: elle est située sur l'Armençon. Cette ville étoit connuë du tems de Gregoire de Tours; ce n'étoit alors qu'un Château, qui du tems d'Adrevald Moine de Fleury, étoit de la Bourgogne; il avoit déja donné le nom au Païs des environs, qui n'étoit aussi qu'une Vicomté mouvante de l'Evêché de Langres. Depuis il fut possedé à titre de Comté par les Comtes d'Auxerre & de Nevers, par les Maisons de Bourgogne & de Bullion ancien, de Châlon, d'Husson, & en dernier lieu par la Maison de Clermont, Baron de Dauphiné, qui la vendu à la Maison de Louvois. Le territoire de son Comté est abondant en vins fort estimés; il y a aussi du bled & des menus fruits, mais peu de pâturages. On l'appelle souvent le Tonnerrois, *Tornodorenſis Ager*. C'est un des Païs qui font partie du Gouvernement de Champagne. Il y a plusieurs Eglises dans cette Ville; la plus considerable est Notre-Dame, dont le frontispice est d'une belle architecture: il y a encore celle de S. Pierre qui est Collegiale, un Couvent de Minimes, un d'Ursulines, un celebre Hôpital qui avoit servi autrefois de Palais aux Comtes de Tonnerre. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît sous l'invocation de Saint Michel. Elle a été fondée en 980. Le corps de S. Thierry Evêque d'Orleans, y est conservé précieusement.

TONNETUIT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 108 habitans. M. Athinat en est Seigneur.

TONNEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 184 habitans. M. le Président de Bernieres en est Seigneur.

TONNEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 186 habitans. M. le Marquis de Flamanville en est Seigneur & nomme à la Cure.

TOMPMERIES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 143 habitans.

TONQUEDEC & Minihy, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 368 habitans. Il y a une Collegiale fondée par un Seigneur du lieu.

TONZEAU, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette d'Arnay-le-Duc, a 210 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroisse de Marilly, est situé au pied de la montagne de Fussey, & à l'extrémité de la plaine du Mont Saint Jean.

TOO

TOOST, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

TOR

TORAISE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 132 habitans.

TORANCHES, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 394 habitans.

TORARAC, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflant, a 69 habitans.

TORCE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 985 habitans. Il y a un Prieuré Régulier sous le vocable de Sainte Marie, dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

TORCE', dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 518 habitans.

TORCENAY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 290 habitans.

TORCHAMP, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1315 habitans.

TORCHE', dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

TORCHY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 152 habitans

TORCHY ou Torsy, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 28 habitans.

les deux TORCIS, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 460 habitans.

TORCY en Brie, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement & Intendance de Paris, a 600 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale ressortissante à la Prevôté & Vicomté de Paris.

TORCY le grand & le petit, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 292 habitans. Il y a dans ce lieu une Justice Royale ressortissante au Bailliage de Reims.

TORCY ou Thorcy, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 368 habitans. La Paroisse de ce lieu qui est une annexe de Moncenis, & qui est à la collation de l'Evêque d'Autun, se nomme Thorcy. Cette Paroisse est située en païs fabloneux & froid; comme aussi un Prieuré de filles, fondé par M. Bernier; il vaut huit mille livres de rente. Il y a aussi plusieurs hameaux qui en dépendent; qui sont la Ville-Dieu, la Cheze, la Couronne, Redarnois, l'Attrapois, Morlain, le Thicley, la Barre, les Bourliers des Champs & le Village.

TORCY le Grand, Bourg & marché, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 358 habitans. M. de Torcy en est Seigneur.

TORCY le petit, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 408 habitans. Madame de Seuil en est Dame.

TORCY lez Epoisse, dans la Bourgogne, Diocèse, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 115 habitans.

TORDERAS, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 69 habitans.

TORDOUET, dans la Normandie, Diocèse, de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 970 habitans. L'on y fait beaucoup d'étoffes de Laine.

TORELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 228 habitans.

TORET, petite Riviere du Languedoc, qui se jette dans la Riviere d'Agout, entre la Brugiere & Castres.

TORFOU, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil Bellay, a 790 habitans.

TORFOU, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 189 habitans.

TORIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1355 habitans.

TORIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 572 habitans.

TORIGNE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 700 habitans.

TORIGNE', dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 106 habitans.

TORIGNE', dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 508 habitans.

TORIGNY, *Torigneium*, *Torigniacum*, Bourg & Comté, dans la basse Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1640 habitans. Il y a un Bailliage ressortissant à celui de Coutances. Ce Bourg est situé dans le Païs Bessin, près la Riviere de Vire, à six lieuës au Nord de la Ville de Vire. Plusieurs prétendent que la Ville de Torigny étoit autrefois la Ville qu'on appelloit Augustodure. Il y a deux Paroisses, S. Amand & Notre-Dame de S. Laurent, qui forment deux especes de Bourgs, & qui sont tarifées pour la taille. Ce Bourg est Siege d'un Bailliage, d'une Vicomté & d'une haute-Justice. Le Château est un des plus magnifiques du Royaume, bien orné & meublé. Plus de soixante Fiefs nobles relevent de Torigny. Il appartient à la Maison de Matignon depuis l'an 1450. que Bertrand Sire de Matignon épousa Marguerite de Mauny qui en étoit heritiere. La Maison de Matignon a donné à l'Etat deux Maréchaux de France & six Chevaliers des Ordres, Cordons bleux. La Lieutenance generale de basse Normandie y est attachée depuis longtems, ainsi que les Gouvernemens de S. Lo, de Grandville & de Cherbourg; & Messieurs de Matignon ont l'honneur d'être parens du Roi par la Princesse Eleonor d'Orleans Longueville, leur ayeule, qui étoit cousine germaine d'Antoine Roi de Navarre, pere d'Henri IV. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Citeaux, filiation d'Aulnet, fondée l'an 1307. ou 1308. par un Archidiacre d'Avranches, au lieu appellé Fabrits. Elle a reçû la Reforme, & vaut à l'Abbé deux mille livres. Il y a de plus un Prieuré électif de Filles, Ordre & filiation de Citeaux, & un Hôpital. On tient à Torigny un marché & quatre foires. Les habitans joüissent du droit de Bourgeoisie.

TORNAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 86 habitans.

TORNEFORT Batide, en Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 516 habitans.

TORNUS, Abbaye. *Voyez* Tournus.

TORONET ou Thoronet, *Toronetum*, *Torondum*, ou *Floresia*, *Floregia*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, Fille de Mazan. Elle a été fondée le 18. des Calendes de Mai, de l'an 1136. dans la Provence, en la Viguerie de Draguignan, Diocèse de Frejus, à une lieuë & demi de Lorgues, par Raimond, Comte de Barcelonne & Marquis de Provence. Il y a une grande dévotion, & il s'y fait un grand concours de peuple au tombeau de S. Guillaume qui y étoit Religieux, & y est mort en odeur de sainteté; la Charte de la fondation de ce Monastere n'en parle aucunement sous le nom de Toronet, mais seulement sous celui de Notre-Dame de Florege, parcequ'il fut bâti d'abord dans ce lieu. Le nom de Florege lui venoit de la petite Riviere de ce nom. Il étoit distant d'environ six mille pas de Toronet, où il a été transferé. On en voit les restes auprès de la Ville de Tourtoux, dans laquelle se rendent les Abbés de Toronet lorsqu'ils viennent prendre possession. Ce changement étoit déja fait lorsqu'Ildefonse Roi d'Arragon, Comte de Barcelonne & Marquis de Provence,

vence, donna entierement le lieu de Toronet aux Religieux. La Charte de cette donation porte, qu'en vertu de cette conceſſion, les Religieux pourront aller vendre, acheter, uſer des pacages, paſſer & repaſſer l'eau partout dans cette terre, comme dans un lieu à eux appartenant, & ſans aucun péage. Cette Charte eſt datée de l'an de l'Incarnation de J. C. *MCXVI. Feria IV. XI. Cal. Luna XII.* Bouche dit que ce Roi Ildefonſe étoit fils de Raimond Berenger, ſurnommé le vieux (*Senior*) qui étoit Comte de Barcelone, Prince d'Arragon, Marquis de Provence, & couſin d'un autre Berenger, dit le jeune (*Junior*) auquel il ſucceda, dans le Comté de Provence. Pluſieurs Seigneurs ont comblé de biens cette Abbaye, qui ſelon ces donations devroit être beaucoup plus riche qu'elle ne l'eſt. On trouve juſqu'en 1698. quarante-trois de ſes Abbés.

le TORP, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 255 habitans. M. de la Tour en eſt Seigneur.

le TORP, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 545 habitans. M. du Torp en eſt Seigneur.

TORP, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 58 habitans.

TORPES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 480 habitans.

TORPES, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 218 habitans.

TORQUESNE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 389 habitans. M. de Noſſey en eſt Seigneur.

TORREBREN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 178 habitans.

TORREBREN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 178 habitans.

TOREILLES, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 537 habitans.

TORRENT, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 42 habitans.

TORRETTES, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 716 habitans.

les TORRETTES, *Turrita*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 566 habitans.

TORRETTES, *de Torretis*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Paul, a 286 habitans.

TORRIGNY & les Fourneaux, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 585 habitans.

TORSAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 818 habitans.

TORSAY Saint Ange, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 240 habitans.

TORSY. *Voyez* Torchy.

le Temple TORTE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 142 habitans.

TORTEBESSE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 204 habitans.

TORTEFONTAINE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 200 habitans.

TORTEVAL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 390 habitans.

TORTEZAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Montluçon, contigu à la Forêt d'Oeüil, appartenante au Roi. Les terres produiſent du ſeigle, il y a des pacages & quelques bois. La petite Riviere d'Oeüil y paſſe. M. le Duc & M. le Duc d'Antin en ſont Seigneurs.

TORTISAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 500 habitans.

TORVILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 356 habitans. Il y a une belle Verrerie.

TORXE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 392 habitans.

TOS

TOSQUES ou S. Roman de Toſques, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 48 habitans.

TOSSE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 386 habitans.

TOSSIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Preſidial & Recette de Breſſe, a 408 habitans.

TOSSIGNY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Riviere d'Eſchaudon.

TOSTES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 372 habitans.

TOSTES, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 245 habitans.

TOT

TOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 176 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

TOTES, Bourg & Marché, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 345 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur; c'eſt le grand paſſage à moitié chemin de Roüen à Dieppe.

TOU

TOUAR, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 535 habitans.

TOUARCE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 2090 habitans.

TOUARS ou Thouars, *Thoarcium*, Ville, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'u-Election, a 4770 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Augustin; l'Eglise est dediée à Saint Laon. Isemberg Evêque de Poitiers; la cela à quatre Chanoines Reguliers de S. Augustin. Emeri Vicomte de Thouars, fit beaucoup de bien à ce Monastere en l'an 1117. Peu après cette Eglise fut érigée en Abbaye. Il y a des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines & des Clarisses. Le commerce de cette Ville consiste en bestiaux, chevaux, mulets & eaux-de-vie. Il y a quelques endroits où l'on fait des droguets, des tirtaines & des serges. Cette Ville est un lieu fort ancien, puisque plusieurs croyent que c'est l'ancienne *Duracium*, dont il est fait mention dans les Commentaires de Cæsar. Elle étoit déja considérable dans le huitiéme siécle, & se nommoit *Thoarci*. Elle a eû des Vicomtes proprietaires avant l'an 1000. C'étoient les plus puissans des Vicomtes, Vassaux des Comtes de Poitiers. Elle a passé vers le quinziéme siécle dans la Maison d'Amboise; dont le dernier ayant été atteint de crime de leze-Majesté, ses biens furent confisqués. Les Seigneurs de la Trimoüille n'ont pas laissé d'en joüir par provision. Cette même terre a été érigée en Duché-Pairie en 1573. & 1599. malgré les protestations des Gens du Roi. Il y a mille sept cens Fiefs qui relevent de ce Duché. La Ville est située sur une colline, au bord de la Riviere de Touë, & elle est entourée de bonnes murailles. Le Château en est magnifique & bien bâti. Touars est le Siege d'un dépôt de sel, d'une Jurisdiction subalterne, d'une Maréchaussée & d'un Corps de Ville, dont le Maire est perpetuel. Il y a outre cela trois Paroisses & deux Chapitres. Celui du Château est de huit Chanoines, qui ont cent cinquante livres. Celui de S. Pierre qui se prétend de fondation Royale, est de onze Chanoines, qui ont chacun trois cens livres; quatre Prébendez qui ont cent vingt livres, outre quatre Chapelles qui en dépendent, un Prieuré de la Madelaine de trois cens livres. Celui de l'Hôpital à la nomination du Roi, de douze cens livres. Ce Prieuré a six Chapelles de deux cens livres chacune dans sa dépendance; un Hôtel-Dieu; deux Hôpitaux & un petit College.

TOUARS, ou Thouars, ou Trenard, *Toarnum*, *Troarnum*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît. Elle est située dans la Normandie, au Diocèse de Bayeux, sur la riviere d'Orne, autrement dite Meance, qui tombe dans celle de Dive, à trois lieuës de Caën, & autant de la Mer, près le Diocèse de Lisieux. Elle reconnoît pour son Fondateur Roger du Montgommery. Elle vaut par an à l'Abbé quatorze mille livres.

TOUBERVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 477 habitans.

TOUCHAY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 345 habitans. Il y a un Prieuré.

TOUCHE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 74 habitans.

TOUCHE, Garenne, contenant cent vingt-trois arpens. Cette Garenne est de la Maîtrise des Eaux & Forêts de l'Isle-Jourdain.

la TOUCHE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 124 habitans.

TOUCHES, & le Château de Montaigu, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 810 habitans. Ce lieu est situé sur le somet d'une montagne. Il y a des vignes; Montaigu, Bourgneuf, Chaumiere, Etroye & Maison-Blanche en dépendent.

les TOUCHES, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 368 habitans.

les TOUCHES de Perigné, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 798 habitans.

TOUCHET, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1325 habitans.

la TOUE, *Thoeda*, Riviere, qui prend sa source en Poitou, passe à Thouars, Montreüil-Bellay, & se jette dans la Loire au-dessous de Saumur. Elle est navigable depuis Montreüil-Bellay.

TOUFFAILLES, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 367 habitans.

TOUFFLERS, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 230 habitans.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 90 habitans. Madame d'Emalville-Martel en est Dame.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 250 habitans. M. du Pont S. Pierre en est Seigneur.

TOUFFREVILLE la Cable, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 162 habitans. M. Asselin en est Seigneur.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

TOUFFREVILLE & S. Leon, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 270 habitans. M. le Duc du Maine en est Seigneur.

TOUFFREVILLE la Corbeline, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 775 habitans. M. de Biran en est Seigneur.

TOUGET, Ville, Justice Royale, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 586 habitans.

TOUHAUT, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 61 habitans. C'est un Hameau situé en plaine, à trois lieuës & demi de la Loire; bonnes terres à Seigle & avoine, le

foin ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux, quelques bois futayes, & une fort mauvaiſe vigne, qui ne produit preſque pas de vin. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur.

TOUILLE, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 368 habitans.

TOUILLON, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Montbar, a 240 habitans. Ce lieu qui appartient à l'Evêque d'Autun, qui y a un Archiprêtré, eſt ſitué en païs de montagnes. Malmaiſon, les métairies de Chaſſaigne, & les granges de Jailly en dépendent.

TOUILLON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 486 habitans. Il y a auprès de ce Village une fontaine qui a flux & reflux, dont le periode dure au plus un demi quart d'heure.

TOUL, *Tullum*, Ville, Evêché, Gouvernement de Place avec Etat Major, & Capitale du Gouvernement Militaire de la Province de Toulois, Parlement & Intendance de Metz, Chef-lieu d'un Bailliage & d'une Recette, du département de Metz, a 5600 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Préſidial. Il y a un Corps de Magiſtrat compoſé d'un Maire & de trois Eſchevins. Cette Ville eſt très-ancienne; elle étoit Capitale des *Leuci*, peuple qui poſſedoit l'étenduë du païs, compris à preſent par le Diocèſe de Toul. Ptolomée en fait mention, de même que les Itineraires, ſous le même nom qu'elle porte encore aujourd'hui, differente en cela du plus grand nombre des anciennes Villes des Gaules, qui ont pris le nom de leurs peuples. Toul eſt ſituée ſur la Mozelle, dans un bon païs, à quatre lieuës à l'occident de Nancy, & à douze au midi de Metz; elle eſt traverſée par un ruiſſeau qui fait moudre pluſieurs Moulins, & ſert beaucoup aux Tanneurs. Elle eſt tombée ſous la domination françoiſe, dès le commencement de la Monarchie. Elle faiſoit partie du Royaume d'Auſtraſie; & dans la décadence de la Maiſon Imperiale de Charlemagne, elle s'eſt ſoumiſe aux Empereurs Allemands dès Othon I. Enſuite elle a eu des Comtes hereditaires, auſquels ont ſuccedé les Evêques, & les Ducs de Lorraine, qui ſe ſont reſervé l'Avoüerie, en vertu de laquelle ils prétendoient quelques terres, & exerçoient quelques droits. La Ville eſt devenuë Imperiale, juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit donnée à la France en 1552. La jouiſſance en a été confirmée à nos Rois, par les Traités de paix faits ſous le regne de Louis XIV. ce Prince l'a fait fortifier depuis la paix de Riſwick. Son Evêché eſt ſuffragant de Treves. C'eſt le plus étendu de tous ceux des Gaules; mais ſon Comté, où le temporel des Evêques, eſt d'une petite étenduë, & tout enclavé dans les Etats du Duc de Lorraine. Le Diocèſe eſt compoſé de quatorze cens Paroiſſes au moins, toutes répanduës dans le Duché de Lorraine, & quelques-unes en Champagne. L'Evêque ſe qualifie Comte de Toul, & Prince du Saint Empire. Quoique ſon Diocèſe ſoit ſi étendu, il n'en a pas plus de revenu, puiſqu'il ne jouit que de douze mille livres de rente; mais il eſt très-eſtimé pour l'antiquité & la ſainteté de ces Prélats, qui ont donné à cette Ville le ſurnom de Toul la Sainte. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Eſtienne; c'eſt un beau bâtiment; on admire ſur-tout ſon Portail, qui conſiſte en deux Tours fort exhaucées, & ornées de quantité de ſculptures. Son Chapitre eſt compoſé de quatre Dignités, & de trente-ſix Canonicats; les Prébendes ſont de mille livres; le Doyenné de cinq mille livres; la Chantrerie de trois mille livres; le Tréſorier & l'Ecolaſtre ont chacun quinze cens livres. Il y a encore dans cette Ville une Collegiale, quatre Paroiſſes, une Abbaye, ſans les deux, qui ſont dans le Fauxbourg. La Collegiale eſt dédiée à S. Gengoul, fondée par S. Gerard, vers l'an 965. Son Chapitre eſt compoſé d'un grand Prevôt, qui n'a que ſix cens livres de revenu, d'un Doyen qui en a dix-huit cens livres, & de quatorze Chanoines qui ont chacun ſix cens livres. L'Egliſe Abbatiale eſt dédiée à S. Leon, elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation de S. Sauveur; le Prieur eſt Curé d'une des Paroiſſes de la Ville. Cette Abbaye vaut trois mille livres à ſon Abbé. Il y a dans les Fauxbourgs deux célebres Abbayes de l'Ordre de S. Benoît; l'une de S. Manſui, & l'autre de S. Evre. La premiere étoit autrefois dédiée à Saint Pierre. Ayant été abandonnée dans le dixiéme ſiécle, & preſque détruite, Gauzelin & Gerard Evêques de Toul, la firent réparer, & le dernier y remit des Religieux & un Abbé en 765. elle vaut huit mille livres à ſon Abbé. L'Abbaye de S. Evre fut auſſi reparée vers 814. par S. Frotere, qui y mit des Religieux les plus reguliers qu'il pût trouver pour en réformer les anciens, qui n'obſervoient plus gueres les regles de la vie monaſtique; en reconnoiſſance de ce bienfait, cette Abbaye eſt aſſujettie à la Cathedrale de Toul; elle eſt obligée de donner un feſtin aux Chanoines, & des preſents, parmi leſquels il y en a de militaires: comme ces deux Abbayes étoient expoſées aux inſultes des Troupes des Ducs de Bar & de Lorraine, elles furent obligées de ſe mettre ſous leur ſauvegarde, ce qui depuis donna occaſion aux Ducs de Lorraine d'en prétendre la haute-Souveraineté, à quoy ils ont renoncées par le traité de Paris de l'an 1718. Outre ces Egliſes, il y a deux Prieurés, l'un dédié à S. George, de quatre cens livres de revenu; il dépend de l'Abbaye de S. Evre; l'autre dédié à S. Michel, dépendant de l'Abbaye de S. Manſui. Trois Couvents de Religieux, Dominiquains, Cordeliers & Capucins: quatre de Religieuſes, Benedictines de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement, Religieuſes de la Congregation, Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique du premier & du troiſiéme Ordre; deux Hôpitaux, l'un dit des Bourgeois, & l'autre la Maiſon Dieu; une Commanderie de Malthe de deux mille cinq cens livres de revenu transferée de Libdos, & pluſieurs Hermitages, ſans oublier un Seminaire. Cette Ville n'eſt pas fort peuplée pour ſa grandeur. Il y a ſur la Mozelle, & à ſon oppoſite un Pont avec deux belles chauſſées, ſoutenus de pluſieurs arcades pour faire écouler les eaux qui inondent ordinairement la prairie. Les habitans ſont diſtribuez ſous neuf bannieres. On a raſé l'ancienne enceinte de la Ville en 1700. & on y en a fait une nouvelle flanquée de neuf baſtions.

TOULANT, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 680 habitans.

TOULEY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 60 habitans.

TOULLIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble,

Election de Gap, a 355 habitans.

TOULOIS, ou Comté de Toul, *Tullenſis Ager*, Gouvernement Militaire de Province, enclavé dans la Lorraine au ſeptentrion, à l'orient & au midi. Il touche un peu à la Champagne à l'occident. Ce Gouvernement comprend le temporel de l'Evêché de Toul, dont la Souveraineté a été unie à la France dès l'an 1552. par Henri II. Il renferme le Bailliage de Toul, qui eſt compoſé de ſix Prevôtés, dont les plus conſiderables ſont celles de Liverdun & de Vichery. Le païs eſt aſſez abondant; la Mozelle eſt ſa ſeule Riviere conſiderable. Ce Gouvernement faiſoit autrefois partie de celui de Metz & Verdun, ſous le nom du Gouvernement des trois Evêchés. Il eſt du Parlement, de l'Intendance & de la Maréchauſſée de Metz; il a un Gouverneur de Province, & un Lieutenant General, dont les appointemens ſont plus conſiderables que ceux du Gouverneur.

TOULON, Ville, Evêché, Port de la Mer Méditerranée, dans la Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Chef-lieu d'une Recette, a 4210 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Sénéchauſſée, d'une Maréchauſſée, & d'une Amirauté, à cent quatre-vingt lieuës de Paris, & à douze à l'orient de Marſeille. L'Itineraire d'Antonin en fait mention ſous le nom de *Telo*, ou *Telo Martius*, auſſi bien que la Notice des Provinces de l'Empire. M. de Peyreſc croit que ſon nom de Toulon, en latin *Tolo*, qui en vieille langue Celtique, ſignifie une Guitatre, vient de la figure de ſa côte & de ſon port, qui repreſente cet Inſtrument; d'autres raportent ſa fondation à Telo Martius, prétendu Chef d'une colonie Romaine. Et enfin quelques-uns veulent qu'elle ait tiré ſon nom d'un Capitaine Goth, appellé Tholonnes, qui la rétablit ſous le regne de Theodoric. Quelque ſoit le tems de ſa fondation, il eſt certain qu'il y reſte peu de marques d'antiquité. Les Sarrazins s'étans venus établir ſur les côtes de la Provence, la ruinerent vers l'an 900. Elle fut rétablie vers l'an 1000. Elle fut encore ſaccagée deux fois dans le douziéme ſiécle par les mêmes peuples qui emmenerent eſclaves ſes habitans. Le Roi Henri IV. y fit commencer l'établiſſement de la Marine, qui s'y voit aujourd'hui, en élevant deux moles de ſept cens pas de longueur qui enveloppent le Port, & depuis elle s'eſt rétablie; & quoiqu'elle ne ſoit pas fort peuplée, elle eſt conſiderable, & à preſent très-forte, depuis que Louis XIV. a fait augmenter ſes Fortifications, après qu'elle a eu repouſſé les efforts du Duc de Savoye, & de la flotte Angloiſe & Hollandoiſe en 1707. il y avoit établi auparavant un magnifique & puiſſant Arſenal de Marine. C'eſt le plus beau Port & le plus ſûr des côtes de France, étant à couvert de tous les vents, par les hautes montagnes qui environnent la Ville. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Provence. Son Evêché eſt ſuffragant d'Arles; il eſt d'une fort petite étenduë, & ne comprend que vingt-cinq Paroiſſes. L'on veut que S. Honorat ſoit le premier Evêque de Toulon. La Cathedrale eſt dédiée à S. Eſtienne. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, de trois autres Dignités, & de huit Canonicats. Il y a une Chapelle dans cette Egliſe qui eſt dédiée à Notre-Dame, qui eſt en grande véneration, & qui attire un grand concours de peuples. Il y a cinq Convents de Religieux, Carmes Déchauſſés, Auguſtins déchauſſés, Dominicains, Capucins & Minimes, ſans compter une Maiſon de Peres de la Mercy, & une de Peres de l'Oratoire; ces derniers ont la direction du College. Il y a auſſi des Urſulines, des Filles de la Viſitation, des Filles de Sainte Claire, & des Bernardines. Les Jeſuites y ont une très-belle Maiſon, & un Séminaire pour les Aumôniers de Vaiſſeaux. La ſituation de cette Ville aux pieds des montagnes, & au bord de la mer, fait qu'elle n'eſt pas trop propre, mais le quartier neuf eſt bien bâti. Il y a une grande place bordée d'arbres, où les Gardes Marines font l'exercice. Les curieux eſtiment beaucoup les deux Termes qui ſont à l'entrée de la grande porte de l'Hôtel de Ville. L'Arſenal de cette Ville eſt une des plus belles choſes que l'on puiſſe voir, pour l'œconomie & la diſtribution des bâtimens, & la multitude de tous les inſtrumens propres à monter & armer les Vaiſſeaux. La rade de Toulon eſt fort grande & très-aſſurée; l'on y peut trouver même pluſieurs petits Ports. Au fond de cette rade eſt le grand Port de la Ville diviſé en deux: le plus grand qui eſt auprès du grand Arſenal, eſt pour les Vaiſſeaux du Roi; l'autre eſt pour les Vaiſſeaux Marchands. Ils ſe communiquent l'un à l'autre, & leur entrée eſt ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer qu'un Vaiſſeau à la fois. Ces deux Ports ſont enfermez dans l'enceinte de la Ville, & défendus par une infinité de canons qui ſont ſur les remparts qui les bordent par-dehors du côté de la rade en forme de baſtion. Toulon a été fort affligé de la peſte en 1721. Le grand nombre d'Officiers & de Soldats de mer & de terre qui rempliſſent cette Ville, la rendent peu commode aux Marchands; auſſi n'y en a-t'il qu'un très-petit nombre: mais ſa principale beauté conſiſte moins en commerce que dans les Arſenaux qui s'y voyent, & dans le nombre des Vaiſſeaux qui rempliſſent ſon Port, & qui en font une Ville ou une Forêt flottante, ce qui ſurprend les yeux de tous ceux qui le voyent pour la premiere fois. On fabrique dans la ville de Toulon des Pinchinats, qui ont beaucoup de réputation, & ſon territoire raporte une extrême quantité de câpres qui ſe débitent par toute l'Europe.

TOULON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 278 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de Moulins, demi lieuë de l'Allier en plaine; terres, un tiers fortes à froment, deux tiers varennes à ſeigle d'un bon raport; les foins bons & abondans, les pacages étendus, un profit conſiderable des beſtiaux, quelques vignes de bon raport, quelques étangs, quelques bois taillis. M. le Duc en eſt Seigneur.

TOULON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 96 habitans.

TOULON en Charolois, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 1845 habitans. La Paroiſſe eſt dédiée à S. Jean, & l'Abbé de Cluny en eſt collateur. Ce Bourg eſt ſitué dans le Charolois, à ſept lieuës d'Autun, quatre de Montcenis, & ſix de Charoles, ſur la riviere d'Arroux, qui ſépare en cet endroit le Charolois de l'Autunois. Il y a un Dépôt & Chambre à ſel, qui dépend de Paray-le-Monial. C'eſt la quatriéme Communauté qui dépure aux Etats du Charolois. Il y a un Prieuré de Benedictines, ſous le vocable de Notre-Dame de Champehanoux. L'on pêche dans la riviere des Saumons. De l'autre côté de l'Arroux eſt le Village ci-après, auquel ce Bourg ſe communique par un Pont de treize arcades. La Riviere ſeroit navigable juſqu'à Toulon, ſi l'on coupoit quelques petits Rochers, à deux lieuës delà, qui ſont à fleur d'eau, ce qui faciliteroit le commerce

merce du Charolois avec Paris. Il y a plusieurs lieux qui dépendent de ce Toulon ; sçavoir, le bois de Toulon, l'Abergement & Remangé, qui sont trois Hameaux. Les Grandeurs, la Grange, la Maillotte, Marimban, Aubigny, le Sacq & le Boulet, qui sont dépendans des Granges.

TOULON en Bourgogne, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, a 174 habitans. La Communauté de Toulon en Bourgogne est de la même Paroisse que Toulon en Charolois. Ces deux lieux n'étant séparez que par la riviere d'Arroux, qui passe entre les deux. Cependant les habitans de celui-ci portent leurs deniers à Bourbon-Lancy. C'est un païs sabloneux. Les Hameaux de Thilly & de Remanges dépendent de Toulon en Bourgogne.

TOULONGUES, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 339 habitans.

TOULONJAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 314 habitans.

TOULONJEON, Comté, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette & Bailliage de Montcenis, a 516 habitans.

TOULOUSAIN, *Tolosanus Ager*, Pays qui fait partie du haut-Languedoc. Il est composé des Diocèses de Toulouse, de Rieux, & de la partie de celui de Montauban qui est dans le Languedoc. C'est ce qui étoit [illegible] dernier Comte de Toulouse après la guerre des Albigeois. Ce Païs n'est quasi que de plaines, belles & abondantes en bleds, entrecoupées de Rivieres & de Ruisseaux, qui y forment de belles prairies. L'on y recueille des vins qu'on consomme dans le Païs, beaucoup de millet & du Pastel. Cette derniere graine qui est beaucoup plus belle que celle de l'Indigot, sert particulierement pour le bleu. Sa Ville Capitale est Toulouse ; les autres Villes sont Rieux Evêché, Castel-Sarralin, Grisolles, & sa principale Riviere est la Garonne : le Canal Royal de Languedoc y prend sa naissance.

TOULOUSE, *Tolosa*, Ville, Archevêché, Capitale du Languedoc, Siege du second Parlement du Royaume, d'une Intendance & d'une Recette, a 81180 habitans. Elle est encore Siege d'un Présidial, d'une Sénéchaussée, d'une Viguerie, d'une Justice Royale non ressortissante, d'une Amirauté, d'une Maréchaussée, & d'une Maîtrise particuliere. Il y a un Hôtel des Monnoyes, un Hôtel de Ville qu'on appelle Capitole, une Table de Marbre, une Jurisdiction de Juges-Consuls & une Bourse commune ; il y a aussi une Coutume particuliere, qui déroge en quelque chose au Droit Romain. Toulouse est située à cent soixante lieuës de Paris, à trente de Bordeaux, & à soixante-quatre de Lion, sur la Garonne, à un quart de lieuë de l'embouchure du Canal Royal dans la Garonne. C'est une des plus anciennes Villes de la France, puisque les anciens Auteurs conviennent qu'elle étoit Capitale des *Tectosages* ou Volsques, qui plus de 280. ans avant Jesus-Christ, firent des Courses jusqu'en Grece & en Asie. *Voyez Tectosages.*

Les Romains y établirent une Colonie sous la protection de Pallas, ce qui l'a fait quelquefois appeller *Palladia*. Ils la rangerent sous la Gaule Narbonnoise, dont elle n'a point été détachée, puisqu'elle a toujours reconnu Narbonne pour sa Metropole. Elle est tombée sous la puissance des Wisigoths, & étoit même devenuë la Capitale de leur Royaume dans la décadence de l'Empire Romain ; Clovis la leur a enlevé, & elle a fait partie du Royaume de Neustrie, jusqu'à ce que Eudes, Duc d'Aquitaine, s'en fut emparé sur la fin de la premiere Race de nos Rois. Les Sarrasins l'ont prise & pillée en 732. mais ils n'ont pû la garder. Pepin l'a enlevée à Gaifre, Duc d'Aquitaine. Elle devint ensuite Capitale du Royaume d'Aquitaine sous les premiers Rois de la seconde Race, & n'a commencé à avoir des Comtes proprietaires que sous Charles le Simple vers l'an 920. Raimond I. fut son premier Comte ; ses Successeurs Comtes de Toulouse, Ducs de Narbonne, & Marquis de Gothie & de Saint Gilles furent fort puissans : ils furent quelque tems arrieres-Vassaux des Rois d'Angleterre, Ducs d'Aquitaine, & ensuite simplement Vassaux des Rois de France. Raimond le Vieux ayant pris le parti des Heretiques, connus sous le nom d'Albigeois, fut dépoüillé de ses grands Etats. Son fils Raimond le Jeune en recouvra une partie ; on lui laissa par la paix qu'il fit avec Saint Louis le Simple le Comté de Toulouse, où son ancien Diocèse, qui par la mort de Jeanne sa fille, & d'Alphonse de France, Comte de Poitiers, son gendre, fut réüni à la Couronne par Philippe le Hardi. Depuis Toulouse est restée la Capitale du Languedoc & la seconde Ville du Royaume. L'on y voit encore plusieurs anciens monumens des Romains.

Son Parlement fut institué par Philippe le Bel en 1302. établi sedentaire par Charles VII. en 1443. Il y a cinq Chambres, la Grand'Chambre, la Tournelle, premiere, seconde & troisiéme des Enquêtes, & celle des Requêtes, instituée par François I. en 1543. Le Parlement & les autres Cours du Palais siégent dans le Palais, autrefois le Château Narbonnois.

Saint Saturnin en fut le premier Evêque, & y annonça la Foi vers l'an 252. Lorsque Jean XXII. érigea cet Evêché en Metropole, il lui soûmit ceux de Montauban, de Pamiers, de Saint Papoul, de Rieux & de Lombez ; ceux de Lavaur & de Mirepoix faisoient déja partie de celui de Toulouse. Cet Archevêché tel qu'il est à present, comprend deux cens cinquante Paroisses, & raporte à son Prélat environ soixante mille livres de rente. Le Chapitre Metropolitain est composé de trois dignités, d'un Prevôt, & deux Archidiacres, & de vingt-quatre Chanoines. La Cathedrale est dédiée à S. Etienne. Le cœur de cette Eglise est beau, clair & élevé ; le grand Autel est un morceau curieux. La cloche appellée la Cardaillac, pese cinquante mille livres. Le Cloître est grand, & le Palais de l'Archevêché d'une belle architecture : les autres Eglises de cette Ville sont Saint Saturnin, ci-devant Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, depuis elle a été donnée à des Chanoines Reguliers, & enfin sécularisée. Elle a toujours gardé le titre d'Abbaye. Elle vaut à son Abbé dix-huit mille livres. L'Eglise est très-ancienne, elle est grande, mais fort sombre. La tradition du Païs est qu'elle est bâtie sur des pilotis ; il y a encore un Canal qui répond depuis les fondemens de l'Eglise jusqu'à hauteur d'homme dans le cœur à côté de l'Evangile. Cette Eglise est très-renommée pour la grande quantité de Corps Saints & de Reliques qu'elle possede ; entr'autres elle a les corps de sept Apôtres, ceux des deux Saints Jacques, de S. Philippe, de S. Barthelemy, de S. Simon, de S. Jude & de S. Barnabé ; la Chasse de S. Saturnin est grande, mais la plus précieuse & la plus riche est celle de S. George qui est un chef-d'œuvre d'orfevrie. La Dorade déservie par des Benedictins est une Eglise très-ancien[illegible]

ne qui a pris son nom d'une statuë de Notre-Dame qui est dorée, à laquelle les habitans ont une grande devotion dans les calamités publiques. La Chapelle du Mont-Carmel dans l'Eglise des Carmes, est superbe par ses dorures & ses autres ornemens; l'on y voit sur la muraille les circonstances du vœu que Charles VI. avoit fait à la Chapelle de Notre-Dame de Bonne-Esperance, se trouvant égaré la nuit au milieu de la Forêt de Bouconne. Il y a dans la Maison Professe des Jesuittes le Tombeau de marbre noir, qui a été érigé pour le cœur du dernier Maréchal de Montmorency. L'Eglise des Dominicains est belle & grande; ce qu'il y a de distingué, est le tombeau de S. Thomas d'Aquin, disposé de maniere que quatre Prêtres y peuvent dire la Messe en même tems, chacun de leur côté, devant la magnifique Chasse de vermoil doré, qui renferme les Reliques de ce Saint: ils ont dans leur Sacristie de très-beaux ornemens. Le Convent des Cordeliers de la grande Observance est remarquable pour la regularité & la simplicité de son Maître-Autel, & aussi pour son Charnier, qui est dessous le Chœur. C'est un caveau où l'on expose soixante-dix cadavres d'hommes & de femmes desséchés, n'ayant que la peau sur les os. Ils sont ainsi conservés dans les caveaux de cette Eglise, dont la terre a la proprieté de consommer les chairs sans déranger le reste. Les Cloîtres de cette Maison sont beaux; l'enclos en est spacieux, & la Communauté très-nombreuse. Les Peres de l'Oratoire déservent l'Eglise de la Dalbade qui est belle & dont le clocher est le plus élevé de la Ville. La Confrerie la plus illustre de Toulouse, & même du Royaume est celle des Penitens bleus, qui a compté parmi ses confreres plusieurs Princes, & ce qu'il y a de plus distingué dans le Clergé, dans l'Epée & dans la Robbe. Louis XIII. a posé la premiere pierre de leur Chapelle qui est estimée une des plus reguliere de l'Europe.

Toulouse est bâtie de pierres & de briques; les maisons sont assez belles en dehors, les ruës larges & bien percées, les édifices publics y sont beaux & particulierement le Capitole ou la Maison de Ville, d'où le nom de Capitoul a passé au premier Magistrat; une de ses Galleries est ornée des bustes de ceux qui ont illustré la Patrie. Le Pont qui y a été bâti sous le Regne de Louis XIII. est d'une structure magnifique & du dessein du vieux Mansard. Il a cent trente-cinq toises de long sur douze de large, soutenuës par sept arches de differentes grandeurs; les encognures sont de pierre de taille, mais le corps de l'ouvrage est de briques: il passe avec raison pour l'un des plus beaux de l'Europe. La plus belle promenade est un Quay & un Cours le long de la Garonne.

L'Université de cette Ville doit son établissement au Traité de l'année 1228. par lequel le Comte Raimond VII. s'engagea de fournir quatre mille marcs d'argent pour la fondation des Chaires des Professeurs, outre les gages qu'il promit d'acquiter lui-même pendant dix ans, à raison de cinquante marcs pour les Professeurs en Theologie, & trente marcs pour ceux de Droit, & vingt marcs pour les autres; nos Rois qui dans la suite ont donné leur protection à cette Université, ont augmenté le nombre des Professeurs en Theologie jusqu'à quatre au-dessus des quatre Professeurs des Mandians qui partagent les émolumens, mais n'ont point de gages comme les premiers. Entre les personnes illustres sorties de cette Université, l'on compte quatre Papes, sçavoir, Jean XXII. Benoît XII. qui étoit natif de Toulouse, Urbain V. & Innocent VI. Ce dernier y fonda le College de Saint Martial, avec vingt places pour les pauvres Etudians. Les Cardinaux de Mourac & Audoüin ses deux neveux, fonderent à son exemple les Colleges de Pampelune, autrement Sainte Catherine, & de Maguelonne. Il y a une Academie anciennement fondée par sept illustres Habitans: elle distribuë tous les ans des prix d'éloquence & de poësie. On appelle ces Assemblées Jeux Floraux. Les habitans ont beaucoup d'inclination pour les belles lettres.

Toulouse a une grande lieuë de circuit, mais elle n'est pas fort peuplée: elle est très-avantageusement située pour le Commerce; les vivres y sont à grand marché: le Païs de Foix lui fournit le fer, l'acier & tout ce qu'il lui faut pour bâtir; par la Garonne elle tire des Pyrenées le bois, le marbre & la pierre; le Canal de la jonction des deux Mers lui produit toutes les commodités de la Mediterranée; cependant le genie des habitans ne se porte point au trafic. On y fabrique seulement des tapisseries de Bergame de peu de valeur, & de petites étoffes, moitié laine, moitié soye, & de fort bas prix. Le plus grand commerce qui s'y fasse, est celui des lames d'Espagne, qui se répandent dans toute la Province & ailleurs.

TOULOUSETTE, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 890 habitans.

TOULOUZE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 289 habitans.

la TOULZAINE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 316 habitans.

TOUMEHUN: Il y a dans ce lieu une Justice Royale ressortissante au Bailliage de S. Omer, qui ressortit au Conseil Provincial d'Artois.

TOUMEIRAGUES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 430 habitans.

TOUQUES, Riviere, dans la Normandie; elle prend sa source dans la Paroisse de Chamfaux, & passe à Lizieux, où elle reçoit l'Orbignet: depuis cette jonction, elle quitte le nom de Lezort, qu'elle avoit porté jusques-là, & prend celui de Touques; ensuite elle passe à Pont-l'Evêque, & se jette dans la Mer près le village de Touques, au guai de Trouwille sur Mer.

TOUQUES, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 740 habitans. Il forme deux Communautés ou Paroisses, sous les noms de Saint Thomas & de Saint Pierre. Il a pris son nom de la Riviere à l'embouchûre de laquelle il est situé. C'est un Port de Mer auprès de l'embouchûre de cette même Riviere. Il y a un Siége d'Amirauté. Les barques y chargent du bétail, du bois & du cidre. L'Evêque de Lizieux en a la Seigneurie, avec la nomination des deux Cures, & le Château a un Gouverneur. On y tient un marché considerable.

TOUQUETTE, ou Touque, dans la Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 322 habitans.

TOUQUIN, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 533 habitans.

TOUR, Diocèse de Bourges, Archipreveté d'Argenton.

la TOUR, Bourg, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, In-

tendance d'Auch, Election de Comenges, a 386 habitans.

la TOUR, *Turris Arverna*, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 536 habitans.

TOUR, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 512 habitans.

la TOUR, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Rieux, a 205 habitans.

la TOUR, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 92 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine: bonnes terres à ſeigle, bled noir, orge & raves; les pacages & les foins y ſont bons, & ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, & dont on fait quelque commerce. Les habitans ſont pauvres. M. Menigot de Sainte Feyre en eſt Seigneur.

la TOUR, ou Saint Clair de la Tour, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 222 habitans.

TOUR, dit Saint Prix, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 475 habitans. *Voyez* Saint Prix.

la TOUR-Aglaire, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Châteauregnaut, a 41 habitans.

la TOUR-Blanche, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 317 habitans.

la TOUR d'Aigue, *Turris Aiguerii*, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 516 habitans.

la TOUR Daniel, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 96 habitans.

la TOUR d'Elne, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance, Viguerie & Recette de Rouſſillon, a 123 habitans.

la TOUR de Bouc, ou d'Embouc, Tour ou petit Fort ſur un Rocher, à l'embouchure de l'étang de Martigue, dans la Méditerranée, à ſix lieuës à l'occident de Marſeille. L'on appelloit cidevant cet endroit Caſtel-Marſeilles.

la TOUR de Cordouan, Fanal conſtruit dans la mer, à l'embouchure de la Gironde, ſur les côtes de la Guienne, à une lieuë des côtes de Medoc, & à deux de celles de Saintonge. Elle eſt ſur une iſle très-baſſe, ſéparée du Païs de Medoc par le pas de Grave, & de la Saintonge par le pas des Aſnes. L'Architecte qui l'a bâti ſe nommoit Cordouë; il lui a donné ſon nom; Henri II. l'a fait rétablir par Louis de Foix, Pariſien célebre Architecte, & Louis XIV. l'a fait rebâtir toute entiere d'une architecture très-belle & très-ſolide. Ce Prince a aſſigné des fonds pour l'entretenir. Elle eſt d'un grand uſage pour éclairer la nuit les Vaiſſeaux qui veulent entrer dans la Gironde.

la TOUR de France, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 906 habitans.

la TOUR de Pillemil, dans le Comté Nantois en Bretagne. Il y a un Gouverneur.

la TOUR de Prey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 106 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Provency, eſt ſitué ſur une montagne. Il y a une plaine entre Prey & Marcilly; comme auſſi quelques vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure.

la TOUR de Rouſſillon, *Turris Ruſcinonenſis*, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, même Viguerie, a 486 habitans. Cette Tour eſt ſur une hauteur, à une lieuë au-deſſous de Perpignan près le Tet. C'eſt un reſte de l'ancienne Ville, *Ruſcino*, Colonie Romaine, qui a donné dans la ſuite le nom à la Province. Sa deſtruction a cauſé l'augmentation de Perpignan.

la TOUR de Vêvre, Châtellenie qui releve du Comté de Sancerre, dans le Berry.

la TOUR du Meix, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 203 habitans.

la TOUR du Pin, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1360 habitans. Cette Ville eſt à trois lieuës ou environ du Rhône, & à huit lieuës de Lion à l'orient. C'étoit autrefois une Baronie libre & indépendante, dont les dépendances s'étendoient des deux côtez du Rhône dès l'an 1107. Ses Seigneurs ont uni au Dauphiné leur Terre de la Tour du Pin, que nos Rois ont aliénée.

la TOUR Landry, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 900 habitans.

la TOUR Maubourg & Chabrepine, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 892 habitans.

la TOUR S. Gelin, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 265 habitans.

la TOUR ſans Venin, à une lieuë de Gronoble ſur la pointe d'un Rocher; elle eſt ainſi appellée, parce qu'on n'y voit jamais d'inſectes venimeux; & que ceux que l'on y a apporté s'en ſont éloignez très-vite. Il ne reſte plus qu'une muraille de cette Tour.

la TOUR, Baronie, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 486 habitans. Elle appartenoit à la Maiſon de Coligny.

TOURAILLE, *Turrilia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bonnet. Son Egliſe eſt dédiée à S. Michel.

TOURAILLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 60 habitans.

les TOURAILLES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 281 habitans.

TOURAINE, *Turonia*, Province & Gouvernement Militaire de Province, ſituée le long de la Loire, qui la diviſe en haute-Touraine, ſituée au nord, & baſſe-Touraine ſituée au midi. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le Maine, à l'orient par le Gouvernement d'Orleanois, au midi par le Berry & le Poitou, & à l'occident par l'Anjou. Elle a pris auſſi bien que ſa Ville Capitale, ſon nom de ſes anciens peuples *Turones*, dans la décadence de l'Empire Romain. Cette Province fut conquiſe par

les Wisigoths, qui en furent chaſſez en 507. par Clovis. Elle a dans la ſuite obéï d'abord aux Rois d'Auſtraſie, & depuis Clotaire II. aux Rois de Neuſtrie. C'a été dans ſes campagnes que Charles Martel a défait la formidable armée des Sarrazins, à l'endroit où eſt à preſent S. Martin le Bel. Thibaud le Tricheur, Comte de Blois & de Chartres, s'empara de cette Province, & de la Ville Capitale, vers le regne de Charles le Simple. Ses heritiers en furent dépoſſedez vers l'an 1037. par les Comtes d'Anjou, qui devinrent Rois d'Angleterre. Henri III. Roi d'Angleterre [illegible] la Touraine à S. Louis en 1259. Elle fut érigée [illegible]uché Paitie par le Roi Jean en 1356. en fave[illegible]le [illegible]n fils Philippe, depuis Duc de Bourgogne. Elle a depuis été donnée en appanage à pluſieurs Princes cadets de la Maiſon Royale. Mais depuis la mort du dernier Duc d'Alençon, elle n'a plus été ſéparée de la Couronne. Ce Gouvernement de Province a un Gouverneur, un Lieutenant General, & un Lieutenant de Roi. Toute la Province eſt du reſſort du Parlement, & de la Cour des Aydes de Paris. Il y a deux Préſidiaux; cette Province eſt régie par une Coutume particuliere rédigée en 1559. Il y a une grande Maîtriſe des Eaux & Forêts. La temperature de l'air & ſa ſituation ſont ch[illegible]nantes; ſes terres ſont des plus abondantes, particulierement en excellens fruits, ce qui la fait appeller le Jardin de la France. Ses belles Rivieres de la Loire, Cher, Indre, Creuſe & Vienne qui l'arroſent, n'y contribuent pas peu. Mais le terroir en eſt inégal, tant par ſa diſpoſition, que par ſes qualités differentes. Les Varennes, qui contiennent quinze ou ſeize Paroiſſes, ſont ſituées dans un terrain bas & ſablonneux, facile à cultiver, qui raporte tous les ans du ſeigle, de l'orge, du milliet, des légumes, de la gaude pour les teintures, & des calebaſſes qui ſe débitent hors du païs. Les environs de Chinon ont un terroir plus grand que les Varennes, qui raporte des bleds, des vins, & d'excellens fruits. La Champagne renferme quinze ou ſeize Paroiſſes entre le Cher & l'Indre, qui produiſent des bleds pour la nourriture du Païs. La Braiſne eſt plus marécageuſe & pleine d'étangs, mais ſon étenduë ſe borne à cinq ou ſix Paroiſſes. Les coteaux de la riviere de Loire ſont chargez de vignobles de grand raport; ceux de Vauvray ſont les plus en réputation, & on fait paſſer ſous ce nom à Paris preſque tous les vins que l'on recueille depuis Orleans juſqu'à Nanterre. Les peuples ont de la pieté, ils ſont d'un bon naturel, paiſibles, ils aiment le commerce, ſont laborieux & adroits, très-fideles & de fort bonne humeur, ce qui a donné occaſion au proverbe des rieurs de Tours. Il y a beaucoup Manufactures de ſoyeries & de draperies. Les Villes plus conſiderables de cette Province ſont Tours, qui en eſt la Capitale; Amboiſe, Loches, Chinon & Langez.

TOURANNE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 124 habitans.

TOURAX Vaxeilles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1036 habitans.

TOURBES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 570 habitans.

TOURCH, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TOURCIAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 382 habitans.

TOURCY, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* Tour Toyrac.

TOURDAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch. Election d'Aſtarac, a 414 habitans.

TOURDAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne a 518 habitans.

le TOUREIL, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 110 habitans.

TOUREILLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 218 habitans.

la TOURETTE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 365 habitans.

la TOURETTE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 132 habitans.

TOURETTES, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 318 habitans.

TOURGEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 600 habitans. M. le Marquis de Laſſey en eſt Seigneur.

TOURIERS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 305 habitans.

TOUR-la-Ville, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1640 habitans. Tour-la-Ville n'eſt ſéparée de la ville de Cherbourg que par la Riviere. M. le Préſident de Croüille en eſt Seigneur, & il y a de très-beaux Moulins. La Chapelle de S. Maur eſt dans une Lande. Il y a auſſi deux Hermitages très-propres; les Hermites ſont Prêtres & Cordeliers, à la nomination dudit Seigneur. Il y a auſſi dans ladite Paroiſſe, à l'extrémité dans la forêt, une très-belle Glaceric, où l'on fait des glaces de miroirs qui ſont brutes, & qu'on embarque par mer à Cherbourg pour les porter à Paris, où on les polit. Il y a un Directeur, un Contrôleur, un Payeur, & autres Officiers. Il y a plus de cent Ouvriers occupez à differens ouvrages. Il y en avoit autrefois deux cens ſix Gentilhommes, qui n'avoient ſoin que de couper les glaces de toutes grandeurs. Ils ſe relevoient de trois en trois heures, & avoient pour cela douze cens livres d'appointemens; mais depuis près de vingt ans ils ont été ſupprimez avec grand nombre d'autres ſouffleurs, qui coupent à preſent les glaces. Ils travaillent la nuit comme le jour, & les fourneaux n'éteignent jamais. C'eſt une choſe très-curieuſe à voir.

TOURLIAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

TOURLY, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Rouen, Election de Chaumont & Magny, a 146 habitans. M. de Pinthereau en eſt Seigneur.

TOURMANSINE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 1133 habitans.

TOURMIGNIES

TOURMIGNIES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 115 habitans.

TOURMIGNY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 25 habitans.

TOURNAN, Prévôté, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 353 habitans. Il y a dans ce lieu une Justice Royale, ressortissante à la Prévôté & Vicomté de Paris.

TOURNAN, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 550 habitans.

TOURNANS & la Grange, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 250 habitans.

TOURNAVAUX, sur les frontieres de Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Château-Regnault, a 56 habitans.

TOURNAY, *Tornacum*, Bourg, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 372 habitans. Ce Bourg est situé sur l'Arroz aux confins du Comté de Bigorre, & à quatre lieuës de Tarbes au midi.

TOURNAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Mirebeau, a 258 habitans. C'est un païs de montagnes; il passe un petit ruisseau tout auprès.

TOURNAY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 670 habitans.

le TOURNE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 710 habitans.

TOURNE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 456 habitans.

TOURNEBOUIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 174 habitans.

TOURNEBU, ancienne Baronie de la Vicomté de Falaise, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 500 habitans. C'est à M. le Baron de Tournebu.

TOURNECOUPE, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèse de Lectour, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 486 habitans.

TOURNEDOS, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 208 habitans. M. Portail en est Seigneur.

TOUNEDOS, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 207 habitans. M. de Graveron en est Seigneur.

TOURNEDOS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 53 habitans.

TOURNEFEUILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 355 habitans.

TOURNEFORT, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 316 habitans.

TOURNEHEM, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 187 habitans. Il y a une Maîtrise Particuliere.

S. Julien de TOURNEL, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 138 habitans.

TOURNEMIERRE, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 572 habitans.

TOURNEMIRE, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 316 habitans.

TOURNEVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 256 habitans. C'est à M. d'Harcourt.

le TOURNEUR, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1300 habitans.

TOURNIAC, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de [illegible], Election de Saint Flour, a 383 habitans.

TOURNIAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 410 habitans.

TOURNIERES, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 306 habitans.

TOURNISSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 92 habitans.

TOURNOISIS, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 286 habitans.

TOURNON, *Taurodunum*, Ville & Comté, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 260 habitans. Cette Ville est petite & peu considerable, mais elle est ancienne, puisque Gregoire de Tours en fait mention. Le Cardinal de Tournon y a établi la premiere Maison des Jesuites en France; ces Peres y ont un beau College depuis 1561. Elle est située au bord du Rhône, vis-à-vis Thain, à deux lieuës de Valence, avec un Château sur un Rocher. Les Minimes y ont un beau Convent. Cette Ville a donné le nom à une illustre Maison qui l'a possedée longtems. Depuis elle a passé dans les Maisons de Montmorency & de Levy Ventadour. Elle appartient à present à celle de Rohan Soubize. Cette Ville est la Patrie de Pierre Davity Geographe du dernier Siecle.

TOURNON, Ville, Justice Royale, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 850 habitans. Elle comprend les trois Paroisses de Saint Jean de Catabese, Saint Jean de Sumant, & Saint Basile du Toureil.

TOURNON, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 998 habitans

TOURNON, Bourg, dans la Touraine, Diocese de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 240 habitans. La Cure est à la collation de l'Abbé d'Angle.

TOURNON & Lias, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 130 habitans.

TOURNON, *Castrum de Turono*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 410 habitans.

TOURNOUS, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Aflarac, a 316 habitans.

TOURNOUS, Juflice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

TOURNOUX ou Tornofco, *Caftrum de Torono*. C'eft la plus ancienne Paroiffe de la Vallée de Bacelonnette, Diocèfe d'Ambrun; l'on croit qu'il y avoit autrefois un Temple dédié à Jupiter.

TOURNUS, *Tornucium*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèfe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 1720 habitans. Cette Ville eft fituée fur la Saône, à moitié chemin de Châlons à Mâcon, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Elle eft fort ancienne puifqu'il en eft fait mention dans la Carte Itineraire de Putinger, fous le nom de *Tenurcium*. C'étoit déja une Ville fous l'Empire de Charles le Chauve. Il y a deux Paroiffes; l'une fous le vocable de S. André; l'autre fous celui de Sainte Madeleine. Elle étoit du Chalonois dans le neuviéme Siécle.

TOURNUS ou Tornus, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, auprès de la Ville de Tournus. C'étoit autrefois un Château nommé en latin *Trenorchium*. Charles le Chauve y retira des Moines qui y établirent en 827. un Monaftere fous l'Invocation de S. Valerien & de S. Philbert. François de la Rochefoucault, qui en étoit Abbé Commandataire, l'a fait feculariſer en 1623. tant au chef qu'aux membres, & la reduifit en Eglife Collegiale, dont l'Abbé qui eft Dignitaire, a vingt mille livres de revenu.

TOURNY, Bourg, Marquifat, dans la Normandie, Diocèfe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 354 habitans. M. le Preſident Aubert en eft Seigneur.

TOURON, dans le Limofin, Diocèfe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 390 habitans.

TOURON, dans l'Armagnac, Diocèfe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

TOUROTTE, dans la Picardie, Diocèfe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 236 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale reſſortiſſante au Bailliage de Compiegne.

TOUROUSELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèfe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 433 habitans.

TOUROUVRE, *Torrum Robur*, Bourg, dans le Perche, Diocèfe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 1200 habitans. Il y a eû anciennement dans l'étenduë de la Paroiſſe de ce nom, qui eſt très-vaſte, une Ville nommée Meſieres, dans les veſtiges de laquelle on trouve encore très-fréquemment des Médailles d'or, d'argent & de cuivre du bas Empire. Cette Terre érigée en Marquiſat, appartient depuis plus de trois cens ans à la Maiſon de la Vove, où elle eſt entrée par mariage.

TOURRAINE, dans le haut-Vivarais, Diocèfe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 296 habitans.

la TOURRE, ou la Touvre, Rivierre de l'Angoumois, qui prend ſa ſource à deux lieuës d'Angoulême, au pied d'un ancien Château. Cette ſource, l'une des plus belles du monde, a dix braſſes de profondeur, & contient une prodigieuſe quantité de truites excellentes; les eaux en ſont claires & froides, après que la Charente en eſt groſſie à un quart de lieuë; elle peut porter de grands bateaux. *Voyez* la Touvre.

TOURRENQUETS, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch. Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 486 habitans.

TOURRENS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

TOURRETTES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 116 habitans.

TOURRY en Sejour, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 57 habitans.

TOURRY Ferrottes, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 490 habitans.

TOURRY ſur Abron, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 114 habitans.

TOURS, *Cæfarodunum*, *Turones*, Ville, Archevêché, Capitale du Duché de Touraine, Parlement de Paris, Chef-lieu d'une Intendance & d'une Election, a 26630 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Bureau des Finances, de deux Marêchauſſées; l'une Provinciale, & l'autre Particuliere; d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'un Grenier à ſel. Il y a un Hôtel des Monnoyes très-ancien, puiſque les livres & ſols tournois en ont pris le nom; & une Juriſdiction de Juges-Conſuls. Elle eſt franche, & ſon Château eſt au Roi. Cette Ville eſt ſituée au bord Méridional de la Loire, entre ce fleuve & le Cher, dans une plaine charmante. Elle eſt très-ancienne, c'étoit la capitale des *Turons* dont elle a pris le nom, au lieu de celui de *Cæfarodunum*, qui ſignifie Ville, ou Fort de Céſar. Elle n'étoit dans ſes commencemens que d'une très-petite étenduë, & ne comprenoit même du tems de S. Martin, que l'eſpace entre la *Porte Hugon*, qu'on appelloit anciennement *Porte d'Orleans*, & le Portail des priſons. Mais la dévotion ayant attiré un grand nombre de pelerinages au tombeau de S. Martin, il ſe forma inſenſiblement une Ville à l'en-

tour de l'Egliſe où il étoit inhumé ; cette nouvelle ville fut fermée de murs en 904. & nommée d'abord *Martinopolis*. & enſuite *Châteauneuf*, à cauſe du Château que Richard Roi d'Angleterre, y fit bâtir ; ce Château cauſa une guerre ſanglante entre ce Prince & Philippe Auguſte. Cette ſeconde & nouvelle Ville fut réünie à l'ancienne, par des murailles & communications élevées en vertu des Lettres patentes du Roi Jean, en 1354. Ce Prince l'érigea en Duché-Pairie, en faveur de Philippe ſon fils. Cette Ville, qui, ſelon les apparences, a été bâtie par les Romains, fut établie par l'Empereur Honorius, Métropole de la troiſiéme Lyonnoiſe. Elle tomba dans la ſuite ſous la domination des Wiſigots, que Clovis en chaſſa en 507. Depuis elle a ſuivi le ſort de la Province, & a appartenu à differentes Couronnes & differens Seigneurs. *Voyez* Touraine. Elle témoigna ſon attachement au Roi Henri III. après les barricades de Paris, en lui envoyant ſes députez ; & ce fut en cette conſideration qu'il y transfera le Parlement & les autres Cours ſuperieures en 1589. Elles y ont reſté juſqu'en Fevrier 1594 qu'Henri IV. les rappella à Paris après ſa réduction. Le peu d'années que le Parlement y reſta, lui apporta de grands avantages, & augmenta la Ville d'un tiers, par la jonction des fauxbourgs, qui furent renfermés avec la Ville, ſous une même enceinte, en vertu des Lettres patentes données en Fevrier 1591. Elle a aujourd'hui douze grandes portes & cinq fauxbourgs.

L'Archevêché de Tours contient trois cens Paroiſſes, dix-ſept Abbayes, douze Chapitres, quatre-vingt dix-huit Prieurez ſimples, & cent quatre-vingt-onze Chapelles, non compriſes celles qui dépendent des Chapitres, il ne rapporte que ſeize mille livres de revenu. Les Evêchez Suffragans de Tours ſont Angers, le Mans & les neuf de Bretagne ; parmi leſquels il y en a ſept qui ont refuſé pendant plus de trois cens ans de ſe ſoumettre à l'Archevêque de Tours ; cependant quatre d'entr'eux ayant enfin acquieſcé, les trois autres y furent obligez par Innocent III. l'an 1199. Il y a deux Grands-Vicaires & deux Officiaux ; l'un pour la Métropole, & l'autre pour le Diocèſe, outre l'Official de Bretagne, qui réſide à Rennes pour les appellations des Evêchez de Bretagne. Il y a deux Chambres Eccleſiaſtiques ; celle de la Métropole, de dix Commiſſaires ; & celle du Diocèſe de cinq. Il y a auſſi deux Receveurs Generaux, deux Contrôleurs & deux Receveurs particuliers du Diocèſe. L'Archevêché de Tours a toûjours été ſous la protection particuliere des Rois de France ; enſorte que dans le tems que la Touraine a été poſſedée par des Princes particuliers & par les Rois d'Angleterre, l'Archevêque n'a point reconnu d'autres Souverains que nos Rois. On compte parmi les Prélats de cette Ville, S. Gatien, le premier de tous ; S. Lidaire ; S. Martin, Patron de la France ; S. Brice, ſon ſucceſſeur ; & S. Gregoire de Tours, Hiſtorien des premiers tems de la Monarchie. La Cathedrale eſt dediée à S. Gatien ; elle fut commencée, ou plûtot rétablie par S. Martin, qui y porta le corps de Saint Gatien ; elle étoit dediée à S. Maurice, dont elle quitta le nom, pour prendre celui de S. Gatien. Elle eſt accompagnée de deux hautes tours. La Chapelle de Notre-Dame & l'Horloge, méritent l'attention des curieux. Son Chapitre eſt un des plus ancien du Royaume ; il eſt compoſé de cent quatre-vingt-treize Beneficiers, huit Dignités, quarante-neuf Canonicats, dont quatre ſont unis à l'Hôtel-Dieu & un au College des Jeſuites ; cent Chapelains, ſeize Perſonnats, & le reſte à proportion. Le Doïen eſt électif ; l'Archiprêtre eſt nommé par l'Archidiacre ; les autres Prebendes ſont à la collation de l'Archevêque, à la reſerve des Licentiats. Il y a encore cinq Chapitres dans la Ville de Tours. Les plus conſiderables ſont celui de Saint Martin & celui du Pleſſis-lez-Tours. Le premier eſt le plus nombreux & le plus diſtingué qu'il y ait dans le Royaume, puiſqu'il joüit des droits Epiſcopaux ſur pluſieurs Chapitres de Touraine & de Berry. Il doit ſa fondation aux grandes aumônes que tous les peuples de la France, les Rois même ſe ſont empreſſés de faire au tombeau de S. Martin, dans les pelerinages qu'ils y venoient faire de tous côtés, à cauſe des grands miracles que Dieu operoit à ſon occaſion. Son premier fondateur eſt S. Brice, ſucceſſeur de S. Martin, qui fit bâtir une petite Chapelle ſur ſon tombeau. S. Perpete, ſon ſecond ſucceſſeur, fit élever au même endroit une magnique Egliſe, qui fut brûlée ſous le Regne du Roi Clotaire. Ce Prince donna dequoi la réparer, & la fit couvrir d'étain. Il s'y forma une Communauté de Moines, gouvernée par un Abbé dès le tems de Saint Perpete. Cette Communauté s'accrut conſidérablement par la liberalité de nos Rois, qui regardoient ce lieu comme un azile inviolable, & y venoient jurer les Traités de paix qu'ils faiſoient avec les Princes étrangers. Cette Abbaye fut exemtée de la Juriſdiction Epiſcopale dans le ſeptiéme Siecle, par Crotper. Cette exemtion a été ſupprimée par Arrêt du Parlement depuis quelques années. Elle fut peu après ſon établiſſement érigée en Chapitre. Charles le Chauve fixa les Chanoines à deux cens ; il n'eſt pas à preſent ſi nombreux. Nos Rois en ſont Abbés depuis Hugues Capet, qui avoit ſuccedé à ce titre à trois de ſes ancêtres, & la réünit à la Couronne. Il y a quatorze Chanoines Honoraires Eccleſiaſtiques. Les Patriarches de Jeruſalem, les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Compoſtelle, de Sens & de Bourges ; les Evêques de Liége, d'Angers, de Poitiers, de Strasbourg & de Quebec, outre l'Abbé de Cormery & le Prieur de Saint Coſme : il y a treize Honoraires Laïques, dont les premiers ſont les Dauphins de France, les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Bourbon, de Vendôme, de Nevers, les Comtes de Flandres, de Dunois, d'Angoulême, de Duglas en Ecoſſe, & les Barons de Preuilly & de Parthenay. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, dix autres Dignités, de quinze Prevôtez, de cinquante-un Canonicats à la collation du Chapitre, de ſept Officiers ou Dignités inferieures, de ſix Aumôniers, de trois Clercs d'aumônes, de quatre Marguillers en titre, de deux Inſpecteurs, de deux Penitenciers, de deux Sacriſtains, de deux Oblâtiers, de quatre-vingt Chapelains, & de dix Enfans-de-Chœur ; d'un Maître de Muſique, d'un Maître de Latin, & du Pauvre de Saint Martin, fondés par Loüis XI. Cette Egliſe eſt conſidérable, par le Tombeau du Saint, qui eſt placé derriere le grand Autel. Cette Abbaye a une très-belle Tour.

Le Chapitre du Pleſſis-lez-Tours, fondé par Loüis XI. eſt compoſé d'un Doyen & de huit Vicaires. Celui de S. Venant eſt compoſé de dix-huit Prébendes. Celui de la Beſoche en a quatre ; & S. Pierre le Puellier a dix Canonicats & dix Chapelles.

Il y a pluſieurs Abbayes dans cette Ville ; celle de Saint Julien, de l'Ordre de Saint Benoît, de la Congregation de S. Maur ; elle a été fondée dans

le ſixiéme Siécle. L'Archevêque Theotot l'a fait bâtir en 945. Les Religieux ont quatre mille cent cinquante livres de revenu, & l'Abbé ſept mille livres. Celle de Beaumont-lez-Tours, ſituée dans un des fauxbourgs de la Ville, eſt une Abbaye de Filles, de l'Ordre de S. Benoît; elle a été fondée en 1007, par Ervée Treſorier de l'Egliſe de Saint Martin. Les Religieuſes étoient auparavant une Communauté de filles dévoüées aux beſoins de l'Egliſe de l'Abbaye de S. Martin. Elles demeuroient au Monaſtere d'Ecrignolles, d'où elles ont été transferées au lieu où elles ſont à preſent. Cette Abbaye a dix mille livres de revenu pour ſoixante Religieuſes.

Il y a dans le fauxbourg S. Symphorien la fameuſe Abbaye de Marmoutier, fondée par Saint Martin. L'Egliſe bâtie ſur le rocher eſt fort grande; on y voit une Sainte Ampoule, dont Henri IV. fut ſacré. La Maiſon des Moines eſt très-belle, augmentée & embellie; elle a des jardins & un clos conſiderable. Les Jeſuites ont à Tours un College où l'on enſeigne juſqu'à la Théologie. Il y a pluſieurs autres Maiſons Religieuſes; des Peres de l'Oratoire, des Jacobins, Cordeliers, Auguſtins, Feuillans, Minimes, Recolets, Carmes, & des Capucins qui ſont ſitués dans l'endroit le plus élevé de la Ville; des Urſulines, des Religieuſes de Ste Claire de l'Annonciade, & des Filles bleuës.

Cette Ville a un Pont de dix-neuf Arches ſur la Loire; il paſſe par-deſſus pluſieurs Iſles habitées par des Marchands. Il y a dans un des fauxbourgs, appellé le Pont de Tours, ſix belles fontaines, d'où coulent pluſieurs ruiſſeaux qui nétoyent les ruës, & les entretiennent toujours propres.

Louis XI a fait bâtir à l'extremité de Tours, le Château du Pleſſis-lez-Tours, dans un lieu qu'on appelloit auparavant les Montils. Ce Prince y a demeuré longtems, & y mourut en 1483. après y avoir fondé le premier Couvent des Minimes qu'il y ait en France. Nos Rois y ont aſſemblé pluſieurs fois les Etats; On y a tenu pluſieurs Conciles.

Il y a pluſieurs Manufactures dans cette Ville: Les trois principales ſont la Soyerie, la Draperie & la Tannerie. La premiere eſt la plus conſidérable, quoique la derniere établie par le Roi Louis XI. qui y donna commencement en 1470. ayant appellé à Tours les plus habiles Ouvriers de l'Europe, qu'il tira de Veniſe, de Florence, de Genes, & même de la Grece. Il les logea d'abord chez les habitans, qu'il obligea de leur fournir l'uſtencille; mais dans la ſuite il aſſura leur établiſſement par Lettres patentes du mois d'Octobre 1480. il leur accorda pluſieurs privileges. Cette Manufacture s'augmenta tellement dans la ſuite, que ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu, qui en connoiſſoit mieux qu'un autre l'utilité & l'importance, il y avoit dans la Ville de Tours vingt mille ouvriers en ſoye; huit cens métiers pour la fabrication des étoffes, ſept cens moulins pour préparer la ſoye. Alors le tarif de la Soyerie de Tours montoit à plus de dix millions par an; mais depuis que l'on a ceſſé de proteger cette importante Manufacture, elle eſt tellement diminuée qu'il ne reſte que cent vingt Métiers, ſoixante-dix Moulins, & peut-être quatre cens perſonnes employées à la préparation de la ſoye; non compris la Rubannerie, qui de trois mille Métiers eſt réduite à ſoixante. La diminution de cette Manufacture vient en partie de la neceſſité des peuples; en partie & ſurtout, de la contrainte où ſont les Marchands de tirer leurs ſoyes de Lion, où elles leur ſont ſurvenduës & alterées dans leur qualité, par le mélange qui s'y fait des balles, & enfin du trop grand débit des toiles peintes & étoffes des Indes, dont le commerce eſt ruïneux, parce qu'il ne ſe fait qu'argent comptant. Les moyens de la rétablir doivent être proportionnés à ces cauſes; mais le principal ſeroit ſans doute de maintenir les ouvriers dans les privileges qui leur avoient été accordés par Louis XI. & Charles VIII. d'acheter les ſoyes cruës dedans & dehors le Royaume, ainſi qu'ils voudroient, & de les faire voiturer en pleine liberté.

* La Draperie eſt beaucoup plus ancienne à Tours, que la Soyerie. On en trouve pluſieurs Reglemens dans la Coutume de Touraine, dont la réduction ſe fit en 1460. & quoiqu'elle n'ait obtenu des Lettres patentes qu'en cette année, que Charles VII. les accorda le 10. Mars. On doit juger qu'elle étoit déja bien établie, puiſque la Coutume avoit pris ſoin d'en regler les Conſtitutions; mais cette Manufacture eſt tout-à-fait tombée, à cauſe des gros emprunts qui ont été faits par le Corps du Métier. Les obligés anciens ſont morts ruïnez; & l'on craint à preſent d'entrer dans une Communauté oberée, pour y être chargé des anciennes dettes.

La Tannerie eſt une Manufacture qui répond bien à la peine des Ouvriers. Il en eſt ſorti differentes familles qui s'y ſont enrichies dans les tems précedens; mais de quatre cens Maîtres qu'il y avoit autrefois, il n'en reſte que cinquante-quatre, dont trente-cinq ſont établis à Loches & à Beaulieu. La raiſon de cette diminution generale; eſt le peu de conſommation du gros détail, tant à cauſe de la diminution generale du peuple, que de ſa grande pauvreté. La ſeule Ville de Tours conſommoit autrefois quatre-vingt-dix bœufs par ſemaine; à preſent on a peine à y en débiter vingt-cinq. Il y avoit en 1672. plus de ſoixante mille Communians, qui ſont aujourd'hui réduits à près de vingt-ſept mille. On connoît ſenſiblement cette diminution des habitans par celle des loyers de maiſons, qui ſont réduits au tiers de leur ancien prix, & par la ruïne des maiſons, dont on aime mieux vendre les materiaux que de les rétablir. Il y avoit à Tours neuf cens Proteſtans avant l'Edit de Nantes. Il en reſte environ quatre cens convertis; les autres ſont paſſés en Hollande ou en Angleterre. Ils étoient tous Marchands ou Fabriquans.

Les Promenades de cette Ville ſont agreables; l'une eſt appellée le Quay Royal, le long de la Riviere. On ſe promene encore ſur les nouvelles murailles, pour joüir de l'aſpect de la campagne: Le Mail qui eſt tout près, eſt compoſé de quatre rangées d'arbres; il eſt un des plus beaux, & le plus long qui ſoit en France.

Les Tourangeaux ſont enjoüés & ſpirituels. Cette Ville a donné naiſſance au Maréchal de Bouſſicaut, & au Pere Rapin Jeſuite, ſi connu par ſes Poëſies Latines & ſes autres Ouvrages. Elle eſt auſſi la patrie du fameux Imprimeur, Chriſtophe Plantin, qui a commencé à perfectionner cet Art, & dont les Préfaces qu'il ajoûtoit aux Livres ſont connoître l'habilité.

TOURS, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1540 habitans.

TOURS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 410 habitans.

TOURS, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlemet

Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 605 habitans.

les TOURS de Cabordes, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 275 habitans.

TOURS ſur Marne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 726 habitans.

TOURTENAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 726 habitans.

TOURTERON la Sabotterie, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 940 habitans. Ce Bourg eſt ſitué entre deux côtes, dans le Retelois, à deux lieuës d'Attigny & de l'Aiſne.

TOURTES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 550 habitans.

TOURTIRAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 108 habitans.

TOURTOIRAC, *Turturiacum*, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1240 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, ſous l'Invocation de S. Pierre, dans une profonde Vallée, au bord de l'Auvezere, à cinq lieuës de Perigueux; il n'y a plus de Religieux. Elle vaut à l'Abbé deux mille livres; elle fut fondée en 1025. On trouve que vers l'an 1564 ce Monaſtere faiſoit vivre un Prieur clauſtral, un Sacriſtain, un Camerier ou Celerier, & trente Religieux; mais preſentement il n'y a plus perſonne.

TOURTOUR, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 316 habitans. L'on veut dériver ſon nom des tourmens violens que l'on dit avoir été ſoufferts par certains coupables de quelques grands crimes. Il y a dans le territoire de cette Paroiſſe une Egliſe nommée Notre-Dame de Floreja, qui dépend à preſent de la Commanderie de Marſeille, de l'Ordre de Malte.

TOURTOUZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe; Recette de Rieux, a 186 habitans.

TOURVE'S, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 368 habitans. C'eſt une Baronie qui a été érigée en 1678. en faveur du Marquis de Valbelle, & qui appartient à la Maiſon de Ventimille; l'on croit que c'eſt l'ancienne Turriſſe de la Voye-Aurellie.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 885 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 360 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën a 195 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 192 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 186 habitans. Il y a un Prieuré de Prémontrés, dépendant de la Luzerne. Il y a une Chapelle de Saint Germain au bout de la Paroiſſe: elle eſt pour le Prieur. Le Seigneur porte le nom de cette Paroiſſe.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 81 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneur.

TOURVILLE la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 1000 habitans. Madame de la Heuze en eſt Dame.

TOURVILLE la Chapelle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 506 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

TOURVILLE la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 486 habitans. Les Religieux de S. Oüen de Roüen en ſont Seigneurs.

TOURVILLE ſur Arques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 422 habitans. M. de Miromeſnil en eſt Seigneur.

TOURY, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 850 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à douze lieuës d'Orleans, près de Janville, ſur le grand chemin de Paris à Orleans.

TOURY en Séjour, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 150 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Moulins, une lieuë de l'Allier en plaine; terres douces à ſeigle de bon raport, les ſoins aſſez abondans, les pacages en bruyeres étendus, un profit raiſonnable de beſtiaux, peu de vignes, quelques cantons de bois, quelques étangs. M. du Beſſay en eſt Seigneur.

TOURY en Séjour, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 126 habitans. Il eſt à deux lieuës du Grenier à ſel de Deſiſe. La taille eſt perſonnelle, le revenu de la Cure eſt de quatre cens livres. Le Prieur de Langy en eſt Collateur. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine, à un quart de lieu de la riviere d'Allier; les ſeigles y ſont de la qualité de ceux du Traiſnay; aſſez de foin pour la nourriture des beſtiaux dont on fait un petit commerce, des bois taillis d'une grande étenduë, peu de vignes. Il y a des forges & un fourneau. Mademoiſelle de la Ferté en eſt Dame.

TOURY ſur Abron & la Celle lez Livenay, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 162 habitans. C'eſt une Parroiſſe, ſituée en plaine à deux lieuës de la riviere de Loire; terres legeres à ſeigle & avoine; le foin plus que ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux, dont on fait un petit commerce; quelques chanvres, fruits & vignes, & beaucoup de bois taillis. Meſdames du Beſſé & Bernard en ſont Dames.

TOURY ſur Abron, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 30 habitans. C'eſt une Paroiſſe à quatre lieuës de Moulins, deux lieuës de la Loire, en plaine, il y a quelques hauteurs;

terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport, suffisamment de foins & de pacages, un profit raisonnable des bestiaux, point de vignes. M. le Duc en est Seigneur.

TOURYE, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 368 habitans.

TOURZAT ou S. Julien de Tourzat, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 340 habitans.

TOURZET, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 364 habitans.

TOUS, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 155 habitans.

TOUSCANE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1440 habitans.

las TOUSEILLES, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 108 habitans.

TOUSSAINTS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montiviliers, a 272 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en est Seigneur.

TOUSSAINTS Roscoff, dans la Bretagne, Diocèse de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 132 habitans.

TOUSSAINTS en l'Isle de Châlons, *Omnium Sanctorum Catalauni Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Augustin reformé. Elle est située dans une Isle de la riviere de Marne, à la porte de la ville de Châlons, où elle a été fondée l'an 1063. par Roger II. Evêque de Châlons. Elle vaut sept mille livres à l'Abbé, & deux mille cinq cens livres aux Religieux.

TOUSSAINTS d'Angers, *Omnium Sanctorum Andegavensis Abbatia*, Abbaye de Chanoines Reguliers, fondée dans l'onziéme siecle par Gerard Chanoine & Chantre de Saint Maurice d'Angers: c'est pourquoi l'Abbé est Chanoine né de la Cathedrale. Il y a vingt Religieux. Le revenu est de deux mille cinq cens livres pour l'Abbé.

TOUSSAINTS de Rennes, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 316 habitans.

TOUSSIEUX, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 148 habitans.

TOUSSUS, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 46 habitans.

TOUSTAINVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 820 habitans. C'est à l'Abbaye de Preaux.

TOUSTAT, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 318 habitans.

TOUTENAN ou Toutenas, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 195 habitans. Ce lieu est situé à une lieuë de Verdun & à cinq de Chalon; la Perrouse, Sennecy en Bresse, Sermesse, la Torche & le Chapot dépendent de ce lieu qui est une Paroisse.

TOUTENS, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 200 habitans.

TOUTIGEAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 196 habitans.

TOUTOULON, Annexe, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 82 habitans.

TOUTRY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 230 habitans. Ce lieu est situé en païs plein, la riviere de Seine y passe, & elle n'y est point navigable; il y a un pont, c'est le grand chemin de Semur à Avalon. L'Abbé de Moutiers-Saint-Jean est Collateur de la Cure qui dépend de Vignat.

TOUTTANCOURT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 258 habitans.

TOUVERAT, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 636 habitans.

TOUVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 180 habitans. M. du Val-Touville en est Seigneur.

TOUVOIS, Baronie, accompagnée d'un Château, appartient à l'Evêque du Mans. Elle a été bâtie par Guillaume trente-huitiéme Evêque, & augmentée par Geoffroi de Loudun; sa jurisdiction s'étend sur trente Paroisses.

TOUVOIS, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 368 habitans.

TOUVRE, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 186 habitans.

TOUVRE, petite Riviere de l'Angoûmois, elle n'a qu'une lieuë & demi de cours, & se jette dans la Charente à un quart de lieuë au-dessus d'Angoulême, près d'un lieu appellé l'Egoût. Cette Riviere est très-profonde dès sa source: elle peut porter batteau en plusieurs endroits de son cours, mais pas partout. Ses eaux sont claires & froides; l'on y trouve une grande quantité de truittes.

TOUVRE, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 53 habitans.

TOUYOUSE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

TOUZAC, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

TOUZAC, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 386 habitans.

TOX

TOXIGNY, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 1220 habitans.

TOY

TOYRIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 250 habitans.

TRA

TRABLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 270 habitans.

TRACY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 463 habitans. C'eſt une Paroiſſe à deux lieuës de Sancerre & de Pouilly. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt un Benefice Regulier dont l'Abbé de S. Laurent eſt Collateur. Elle vaut quinze cens livres; terres à bled & de bon raport, beaucoup de vignes & de bonne qualité. Le Comte de Hacy, Capitaine de Cavalerie, en eſt Seigneur.

TRACY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 372 habitans. Ce lieu eſt une Paroiſſe en titre de Baronie de la Vicomté de Caën.

TRACY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 430 habitans.

TRACY le Mont ou le Haut, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 1410 habitans. M. Berthe en eſt Seigneur.

TRACY le Val ou le Bas, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 347 habitans. C'eſt une dépendance de Tracy-le-Haut. Les fonction Curiales s'y adminiſtrent par un Vicaire réſident.

TRADES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 92 habitans.

TRADET, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette & Recette de Semur en Brionnois, a 25 habitans, Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne pierreuſe.

TRAGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 146 habitans.

TRAINAY ou Traiſnay, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 214 habitans. Ce lieu eſt une Paroiſſe, qui eſt ſituée en plaine à demi lieuë de la riviere d'Allier; terres à ſeigle, d'une excellente qualité & abondante, quelques orges & avoines, chanvres, fruits & vignes; peu de bois, quelques pacages; les foins très-bons & ſuffiſans pour les beſtiaux dont on fait commerce. M. le Duc en eſt Seigneur.

TRAINOU, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 960 habitans.

TRAIONNE, Forêt, dépendante de la Maîtriſe de Sezanne.

le TRAIT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 348 habitans. M. du Tuilly en eſt Seigneur.

le TRAIT & Cozance, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 616 habitans.

TRAITTIE' Fontaine & les Granges, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Veſoul, a 110 habitans.

TRALAGE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 210 habitans. Ce lieu appartient à M. de Larénie, de la Maiſon des Nicolas, dont étoit M. de Tralage, l'un des plus grands Amateurs de la Geographie du ſiecle paſſé, qui avoit formé la Bibliotheque la plus complete dans cette ſcience; il l'a laiſſée à Meſſieurs de S. Victor, avec une rente pour l'augmenter. Il y a auprès de ce lieu une mine de plomb & une d'étain à une lieuë de S. Hilaire, on en tire conſiderablement.

TRAMAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieux, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieux, a 256 habitans.

TRAMAISAGUES dans le Nebouſan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 210 habitans. C'eſt une Juſtice Royale.

TRAMAYE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 692 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne. Les hameaux de Montillet, les Roches de Chavanes, Chauvau & la Grade en dépendent.

TRAMBLAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 348 habitans. De ce lieu dépendent trois hameaux qui ſont dans la même ſituation, ſçavoir, celui d'Entrepreſentin, la Vallée & Chartiere. Il y paſſe auprès l'Egliſe une petite Riviere, qui ne peut être navigable, ſur laquelle il y a des planches de bois pour pont. C'eſt le grand Chemin de Mâcon au Bourg Sainte Marie. Il y a deux ouvrées de vignes.

TRAMECOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 111 habitans.

TRAMERY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 240 habitans.

TRAMONT Emy, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 56 habitans.

TRAMONT Lajus, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, 149 habitans.

TRAMONT Laſſus, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 14 habitans.

TRAMOYE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 92 habitans.

TRAMPOL, *Trampoldium*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, Prevôté de Grand, a 249 habitans. L'Abbé de Mureaux eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Prémontré. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Pierre & à Saint Paul. Ce n'étoit en 1172 qu'une Chapelle, & Marionviller qui eſt à preſent ſon annexe en étoit la Paroiſſe.

TRANCAULT, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 232 habitans.

la TRANCHE, petit Port de Mer, ſur les côtes de Poitou, dans le Diocèſe de Luçon.

TRANCOLES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 161 habitans.

TRANCRAINVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 296 habitans.

la TRANELIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 68 habitans.

TRANGE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 300 habitans.

TRANHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 192 habitans.

TRANNES, dans la Champagne, Diocéſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar ſur-Aube, a 263 habitans.

TRANQUEVILLE, *Tranculfivilla*, dans la Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage, Préſidial & Recette de Toul, a 114 habitans. Ce lieu eſt de la Prevôté de Vicherey. La Cure eſt à la collation de l'Egliſe Cathedrale de Toul.

TRANS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 835 habitans.

TRANS, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 316 habitans.

TRANS, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 388 habitans. C'eſt le deuxiéme Marquiſat de France. Il a été érigé en Marquiſat par le Roi Louis XII. en Février 1506. par lettres données à Blois en faveur de Louis de Villeneuve, en conſideration de ſes ſervices. Cette Maiſon poſſede depuis long-tems la préſéance ſur tout le reſte de la Nobleſſe de Provence, à cauſe du Marquiſat de Trans, qui lui donnoit la premiere voix aux Etats du païs. Ses dépendances ſont Puy-Briſſon, Valnaſque, Selance, Montferrat, Château-double & Brunet. Il y a des mines de fer dans ſon territoire.

TRANS, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 126 habitans.

TRANSAULT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 292 habitans.

TRANSIERES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Lions, a 81 habitans. Les Benedictins de Rouen en ſont Seigneurs.

TRANSLOY & Aroüaiſe, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 842 habitans.

la TRAPE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 500 habitans.

la TRAPE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 146 habitans.

TRAPES, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 520 habitans.

la TRAPE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne. C'eſt une célebre Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1140. ſous l'invocation de la Vierge, par Rotrou Comte de Perche, à quatre lieuës au ſeptentrion de Mortagne, & à huit de Seez. Jean-Armand Bouthillier de Rancé, ſon Abbé Commandataire, l'a réformée en 1662. & en a ſoutenu la réforme par ſon exemple, menant une vie des plus auſteres, après que le Roi eût permis que cette Abbaye rentrât en regle. Le revenu eſt de neuf mille livres.

TRAPPES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 268 habitans.

TRASLAY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 263 habitans.

TRASLEQUE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 114 habitans.

TRASLON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 230 habitans.

TRASSANEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 156 habitans.

TRATRIEU, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 25 habitans.

TRAVAILLE dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Andely, a 90 habitans. M. la Mazetein en eſt Seigneur.

TRAUBACH le Bas, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 210 habitans.

TRAUBACH le Haut, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 228 habitans.

TRAVECY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 590 habitans.

le TRAVERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

TRAVERSERES, dans le Bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 268 habitans.

TRAVERSONNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 272 habitans.

TRAVES, ſitué au bord de la Saonne, au-deſſus d'Auxonne.

TRAVES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 357 habitans. Terre en Franche-Comté, appartenante par ſubſtitution faite à l'aîné de la Maiſon, au Marquis de Liſtenay de Beaufremont.

le TRAVET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 159 habitans.

la TRAULIERE, Fontaine minerale, près de S. Pardoux. Ses eaux ſont limpides, aigrettes & picquantes.

TRAVOISY & grand Champ, dans la Bourgogne,

gogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 102 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Ruffey, est situé dans un païs-bas. Les rivieres de la Doye, le cours de Roulhans, & la riviere de Beaune se joignent dans ce lieu; cependant elles ne sont ni ne peuvent être navigables.

TRAURON, *Travero*, Annexe de la Paroisse de Savigny, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, Prevôté de Vaucouleurs, a 30 habitans.

TRAUSSAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 376 habitans.

TRAZIS, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 174 habitans.

TRE

TREAL, dans la Bretagne; Diocèse de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 316 habitans.

TREAUGAN, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 368 habitans.

TREAUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 679 habitans. C'est une grande Paroisse qui appartient à M. de Flamanville, & la Cure dépend de S. Sauveur. Il y a plusieurs Chapelles.

TREBAIX, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 368 habitans.

TREBAN, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 375 habitans. C'est une Paroisse à six lieuës de Moulins, même distance de l'Allier, en plaine: terres varennes à seigle, orge & avoine de bon rapport; les foins abondans, les pacages étendus, un profit de bestiaux considerable, peu de bois; trois étangs de peu de valeur, un petit revenu de laine qu'ils débitent à Moulins. M. le Duc en est Seigneur.

TREBAS, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 272 habitans.

TREBAS, Bourg, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 430 habitans.

TREBEDAN, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 368 habitans.

TREBERDEN, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 486 habitans.

TREBES, Bourg, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Saint Papoul, a 194 habitans.

TREBIEF, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

TREBIEN, *Terbonium*, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 96 habitans.

TREBONS, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 225 habitans.

TREBONS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 466 habitans.

TREBONS, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 316 habitans.

TREBRIVAN & le Monsloir, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 486 habitans.

TREBRY, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 269 habitans.

TRE-CHATEAU, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Dijon, a 316 habitans. Une partie de ce Bourg est située dans la Champagne, dans l'Intendance de Châlons, & l'Election de Langres. C'est une des Baronies qui relevent du Duché de Langres.

TRECHES, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 86 habitans.

TRECLUN, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 74 habitans.

TRECON, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 232 habitans.

TREDANIEL, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 168 habitans.

TREDARZEC, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 316 habitans.

TREDIAZ, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint-Malo, a 269 habitans.

TREDREZ, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 287 habitans.

TREDUDER, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 169 habitans.

TREDUN, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel d'Auxonne, Recette de Dijon, a 210 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Champs d'Oistre est situé à cinq lieuës de Dijon, sur le chemin d'Auxonne. La riviere d'Ouche & la Tille y passent. C'est le chemin de Dijon au Comté de Bourgogne.

TREET, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 232 habitans.

TREF lès Charlin, dans la Bretagne, Diocèse de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 210 habitans.

TREFAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 78 habitans.

TREFBABU, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 371 habitans.

TREFCARENTEC, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de

Leon, a 268 habitans.

TREFEON, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 146 habitans.

TREFFIAGAT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 268 habitans.

TREFFIEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 186 habitans.

TREFFONDS, ou Treſonds, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 102 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Mont-luçon; terres très-legeres qui produiſent peu de ſeigle, preſque toutes en buiſſons & bruyeres; cette Paroiſſe eſt entourée de bois de haute-futaye du Vatan & Arebouroux, dépendans de l'Abbaye de Chambon. M. de la Batre Douëron en eſt Seigneur.

TREFFORT, Ville, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 453 habitans. Elle eſt chef d'un Mandement; il y a une Mairie. Elle députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

TREFFORT, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 36 habitans.

TREFGLOSNOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 586 habitans.

TREFLAOUENAN & Treves, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 416 habitans.

TREFLEAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 368 habitans.

TREFLEZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 360 habitans.

TREFNYVEZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 214 habitans.

TREFOL, ou Trefou, Prévôté Royale du reſſort du Préſidial de Sezanne.

TREFOLS, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 150 habitans. Il y a dans ce lieu une Prévôté Royale, reſſortiſſante du Preſidial de Sezanne.

TREFOREST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 222 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TREFUMEL, dans la Bretagne, Diocèſe de de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 310 habitans.

TREGASTEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 364 habitans.

TREGENESTRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TREGLANUS, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 460 habitans.

TREGON, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 714 habitans.

TREGONDERN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 512 habitans.

TREGONNEAU, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 390 habitans.

TREGOST, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 268 habitans. M. le Marquis de Ranty en eſt Seigneur & Patron. Il y a une Chapelle de dévotion dans cette Paroiſſe.

TREGOUMAR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 160 habitans.

TREGOUMEUR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 106 habitans.

TREGOUREZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 148 habitans.

TREGROM, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 386 habitans.

TREGUEDEL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 560 habitans.

TREGUENET, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 418 habitans.

TREGUEUX, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 310 habitans.

TREGUIER, *Trecorium*, Ville, Evêché, Port de mer, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 2210 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la mer, à neuf lieuës à l'Occident de Saint Brieu, dans une preſqu'Iſle nommée Trécor. L'on y a établi le Siége d'Evêché que Numenoïus avoit établi à l'Abbaye de S. Rabutual, qui a été détruite par les courſes des Normands encore Payens. Les Bretons appellent cette Ville Landriguet. Son Egliſe reconnoit S. Tugdual pour ſon premier Prélat. L'Evêque a quatorze mille livres de rente. Son Chapitre eſt compoſé de cinq Dignités, & de quinze Chanoines. L'on recüeille une grande quantité de bleds dans le territoire de ce Diocèſe, qui en fournit les magaſins de Breſt & de S. Malo. Le commerce de chanvres y eſt auſſi très-conſiderable, auſſi bien que celui des chevaux qui ſont plus forts que ceux du Diocèſe de Leon; on y fabrique auſſi une grande quantité de papiers, dont les Anglois ſe fourniſſent en tems de Paix. Le commerce des fils & des toiles n'y eſt pas moins conſiderable.

TREGUNC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 387 habitans.

TREHONRANTEUL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 163 habitans.

TREIGNAC, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Inten-

dance de Limoges, Election de Tulles, a 1910 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans le bas-Limoſin, entre Limoges & Tulles, au bord de la Vezere. M. le Marquis [illegible]Hautefort en eſt Seigneur du chef de ſa femme, heritiere de Pompadour.

TREIGNAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 250 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à quatre lieuës de Montluçon; terres à ſeigle de bon produit; les pacages & les foins ſont aſſez abondans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, dont on fait commerce. Il y a de belles eaux appartenantes au Seigneur du lieu, qui les vend aux Meûniers en tems de ſéchereſſe. Le Sieur le Groin en eſt Seigneur.

TREIGNY, Bourg, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1606 habitans.

TREIGNY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 46 habitans.

TREILHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 33 habitans.

TREILLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 440 habitans.

TREJOUX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

TREIX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 155 habitans.

TREIZE Sains, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 150 habitans.

TRELAZE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 726 habitans.

TRELEVERN, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 260 habitans.

TRELIAIRES, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 206 habitans.

TRELISSAC, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 640 habitans.

TRELIVAER, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 360 habitans.

TRELIVAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 410 habitans.

TRELLY, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 940 habitans.

TRELON, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 645 habitans.

TRELON, Bourg, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 1193 habitans.

TREMAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montiviliers, a 169 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

la TREMBLADE, Bourg, dans le Broüageois, Gouvernement du païs d'Aunis, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1370 habitans. La Tremblade eſt une dépendance de la Paroiſſe d'Arvert, qui eſt très-bien bâti & très-peuplé. C'étoit le Port le plus conſiderable de la Province avant l'établiſſement de Rochefort, & les Vaiſſeaux du Roy y étoient armés. Il n'y reſte à preſent que des Marchands & des Matelots. L'on y fait encore un aſſez gros commerce.

le TREMBLAY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 456 habitans.

le TREMBLAY, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers. Il y a un Chapitre peu conſiderable.

TREMBLAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 440 habitans.

TREMBLAY, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 286 habitans.

TREMBLAY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 20 habitans.

le TREMBLAY le Vicomte, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 578 habitans.

le TREMBLAY Omonville, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 292 habitans.

les TREMBLEAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 83 habitans.

TREMBLEVIF, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 755 habitans. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois.

le TREMBLEY, Bois, dépendant de la Maîtriſe de Grenoble. Il contient deux cens ſoixante arpens.

le TREMBLOY, dans la Franche-Comté, Dioceſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 141 habitans.

TREMBLY, dans la Bourgogne. *Voyez* Tremblay.

TREMEAUT dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de de Nantes. Recette de Quimper, a 264 habitans.

TREMEHEVE, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 284 habitans.

TREMELLOIR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 410 habitans.

TREMENECH, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 268 habitans.

TREMERY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 96 habitans.

TREMESREVE, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 418 habitans.

TREMEVEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 168 habitans.

TREMEVENT, dans la Bretagne, Diocèſe

de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 516 habitans.

TREMEUR, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 212 habitans.

TREMEUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 33 habitans.

TREMILLY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 255 habitans.

TREMINY, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

TREMMY, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 481 habitans.

TREMONS, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 366 habitans.

TREMONT, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 528 habitans.

TREMONT, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 526 habitans.

TREMONT, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 516 habitans. Il y a des mines de charbon fort abondantes.

TREMONT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 257 habitans.

TREMOREL, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 210 habitans.

TREMOUILLE-Marchal, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 840 habitans.

TREMOUILLE S. Loup, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 372 habitans.

TREMOUILLES, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 165 habitans.

TREMOULAT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 870 habitans.

TREMOULLET, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 102 habitans.

TREMUZON, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement & Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TRENAL, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 258 habitans.

TRENARD, Abbaye d'Hommes, *Voyez* Touars.

TRENEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 25 habitans. Ce lieu, qui est situé en plaine, dépend de la Paroisse de Soucy.

TRENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocese de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Westh[illegible]en, a 133 habitans.

TRENIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 210 habitans.

la TRENNE, Aide de Bouliac, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 490 habitans.

TRENQUELEON, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1245 habitans.

TREOGAL, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 116 habitans.

TREON, Bourg, dans la Normandie, près de Dreux. M. le Prince de Condé y campa avant la bataille de Dreux en 1562.

TREONS, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 545 habitans.

le TREON & ses Treves, dans la Bretagne, Diocèse de S. Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 296 habitans.

TREOUERGAL ou Tresgouesal, dans la Bretagne, Diocèse de S. Pol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 286 habitans.

TREOULTRE' & Penmarch, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 166 habitans.

TREPAIL, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 448 habitans.

TREPEREL, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 232 habitans.

TREPORT, *Ulterior Portus*, *Tertius Portus*, ou *Treportus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 1483 habitans. C'est le Port de la Ville d'Eu; il est à l'embouchure de la Bresle, aux confins de la Normandie & de la Picardie. Il n'est propre que pour des petits Bâtimens. Il y a un Grenier à sel, une Mairie, un Bureau des Fermes & plusieurs Marchez. Il y a une Abbaye de Benedictins de la Congregation de S. Maur, dédiée à S. Michel, fondée en 1056. par Robert, Comte d'Eu. Elle a la presentation de vingt-trois Cures, & de six Prieurez. M. le Duc du Maine est Seigneur du lieu. La plûpart des hommes y sont Pêcheurs; & les femmes & filles y font de la dentelle. Ses Chasses-Marée portent le Poisson à Paris.

TREPOT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 232 habitans.

TRESAIGNES, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 150 habitans.

TRESANDANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 78 habitans.

TRESANNE, dans le Dauphiné, Diocèse de

de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 216 habitans.

TRESAUVAUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Mets, Recette de Verdun, a 110 habitans.

TRESBEU, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 466 habitans.

TRESCHENU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 97 habitans.

TRESCLEOUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 216 habitans. Cette Terre avoit autrefois été donnée en Fief à la Maiſon de Chalons Prince-d'Orange, par les Dauphins.

TRESEIL ou Trezel, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 610 habitans. Ce lieu eſt ſitué à ſept lieuës de Moulins, ſur les bords de la Bebres, à quatre lieuës de l'Allier, en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport; les foins aſſez abondans, les pacages reſſerrez, un profit raiſonnable de beſtiaux, quelques vignes de peu de produit. M. Morel en eſt Seigneur.

TRESFORT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 361 habitans.

TRESIGNEAU, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 310 habitans.

TRESILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 159 habitans.

TRESIOU, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 860 habitans.

TRESMAOUEZAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 86 habitans.

TRESMES, Duché-Pairie, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 182 habitans. C'étoit ci-devant un Comté qui a été érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de Geſvres, en faveur de René Poitier, Comte de Treſmes, en 1663. *Voyez* Geſvres.

TRESNEL, Bourg, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 820 habitans. Cette Terre appartient au Marquis du même nom, de la Maiſon de Harville. Elle vaut quatre mille cinq cens livres de rente. Elle releve du Roi à cauſe de la groſſe Tour de Troyes. Elle a de très-belles mouvances; le Seigneur a la nomination de ſix Canonicats qui compoſent un petit Chapitre dans ce lieu.

TRESPORTAS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 20 habitans. C'eſt une petite Collecte, à douze lieuës de Gueret: Les terres ſont aſſés fertiles en ſeigle & bled noir, avoines & raves; les pacages & les foins ſont aſſés bons. Il s'y fait un commerce de beſtiaux dans les foires du Limoſin. Il y a quelques menus fruits. M. de Neuvy en eſt Seigneur.

TRESPOUX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 216 habitans.

TRESQUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 540 habitans.

TRESSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 92 habitans.

TRESSAINTS, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 160 habitans.

TRESSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 379 habitans.

TRESSE', dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 210 habitans.

TRESSENS, dans le Condommois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de de Bordeaux, Election de Condom, a 418 habitans.

TRESSERE & Midoleras, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 150 habitans.

TRESSES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 352 habitans.

TRESSIN, dans la Flandre, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 174 habitans.

TRESSON, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 880 habitans.

TRESVENOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 116 habitans.

TRESVILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 166 habitans.

TRETEAUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier, en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine; les foins aſſés abondans, les pacages aſſés étendus en buiſſons & prairies; quelques cantons de bois modernes, quelques vignes & quelques étangs. Madame de la Motte en eſt Dame.

TRETU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 60 habitans.

TRETUDAN, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 92 habitans.

TREVANS, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 216 habitans. Il y avoit autrefois un Monaſtere de Carmes, qui a été transferé à Stoblon.

TREVE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 606 habitans.

TRÉVE, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nan-

tes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TREVERAY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 328 habitans.

TREVEREC, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 296 habitans.

TREVERIEN, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 568 habitans.

TREVES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 168 habitans. Ce Bourg a pris son nom d'un Château que Foulques Nera Comte d'Anjou fit bâtir dans ce lieu, que l'on nommoit alors Clementine. Il lui donna le nom de Treves, parcequ'il l'a bâti pendant qu'il traittoit d'une Treves avec Gedoüen de Saumur. C'eſt une Baronie qui appartient à preſent à M. le Duc de Bourbon. L'on y fait un grand commerce de pruneaux, d'avoines & de porcs, dans quatre foires que l'on y tient par an. Elle vaut cinq mille livres de rente. Il y a deux Prieurez, l'un de cinq cens livres, & l'autre de deux mille cinquante livres.

TREVES & Cunault, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1110 habitans.

TREVES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 121 habitans.

TREVEY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 73 habitans.

TREUGNEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 123 habitans.

TREVIERES, Bourg du Bessin, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 778 habitans. On estime le veau & le beurre de Trevieres; il y a haute Justice. Cette Terre a été érigée en Comté en faveur de M. le Président Pellot. Il s'y tient de gros marchez.

TREVIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 290 habitans.

le TREUIL, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de S. Genoux, a 99 habitans. Ce lieu qui est au bas d'un Château, est de la Paroisse de S. Desert le Chalonois.

TREUILLAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alet, a 228 habitans.

TREUILLANT, Châtellenie, qui relève du Duché de Châteauroux en Berry.

TREULLIERS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Recette de Baume, a 239 habitans.

TREUILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Avalon, a 468 habitans. Ce lieu est situé sur un côteau; il passe au pied, un ruisseau appellé Serin, qui ne peut être navigable. C'eſt païs de plaines; il y a des vignes. Le Chapitre d'Autun est Collateur de la Cure.

TREUILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 115 habitans.

TREVISELOT, ou Trevizelot, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 30 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Treuilly, est situé en plaine, à une portée de fusil de Montreal; il y a des vignes. Le Chapitre de Montreal est Collateur de la Cure.

TREVOL, dans le Bourbonnois, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 417 habitans. C'eſt une Paroisse située à deux lieuës de Moulins, une lieuë de l'Allier, en plaine. Terres douces, a seigle, d'un rapport assés bon; les foins assés abondans, peu gras ifs; les pacages en bruyeres, un profit raisonnable de Bestiaux, plusieurs vignes d'un assés bon rapport, quelques cantons de bois modernes, quelques étangs. M. le Duc en est Seigneur.

TREVOU, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TREVOU Treguinet, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 418 habitans.

TREURON, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 864 habitans.

TREUZY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance & Election de Nemours, a 212 habitans.

le TREYNE, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 85 habitans.

TREZ, *Castium de Trielis*, Bourg, Baronie, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 1161 habitans. C'eſt un Bourg fort considérable, où il y a un Cor vent de Cordeliers. Il étoit ci-devant Chef de Vallée, & en cette qualité il a droit de députer aux Assemblées de la Province. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne *Tegulata*, dont l'Itineraire d'Antonin fait mention dans la voye Aurelie.

TREZAN, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 106 habitans.

TREZANNE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

TREZE-SEPTIERS, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 945 habitans.

TREZE-VENTS, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 889 habitans.

TREZELAN & S. Nowaisfatreve, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 868 habitans.

TREZELIDE, dans la Bretagne, Diocèse de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de

Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 468 habitans.

TREZENY, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 516 habitans.

TREZETTE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 280 habitans.

TRI

TRIAC, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 380 habitans.

le TRIADOUX, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 30 habitans.

TRIAIZE, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 670 habitans.

TRIANON, belle Maison Royale que Louis XIV. a fait bâtir dans le Parc de Verſailles ; au bout du Canal, vis-à-vis la Ménagerie. C'eſt la plus mignonne & la plus brillante de l'Europe. Les Appartemens ſont remplis d'excellens tableaux, de meubles précieux, & des plus grandes glaces. Les jardins ſont d'une beauté & d'un goût qui ſurpaſſe ce que l'on en peut dire.

TRIAUCOURT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 750 habitans.

TRIBECOURT & Jumencourt, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 252 habitans.

TRIBEHOU, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 878 habitans.

TRIBOCCI, Peuples de la Germanie, qui, après la conquête des Gaules par Jules Ceſar, traverſerent le Rhin, s'emparerent de la partie du terrain que les *Mediomatrices* occupoient près du Rhin, & s'y établirent. L'étenduë de leur Païs forme à preſent celle du Diocèſe de Strasbourg.

TRICASSES, Peuples de la Gaule Celtique, dont Pline & Ptolomée ſont mention. Il eſt à croire avec le ſçavant Auteur de la Deſcription Geographique de la France, que ces Peuples faiſoient partie du Peuple *Senones* du tems de Jules Ceſar, parcequ'il n'en eſt fait aucune mention dans ſes Commentaires, quoiqu'il y ſoit parlé de tous leurs voiſins. L'on peut croire qu'Auguſte les aura ſeparés des *Senones* dans la ſuite, pour en faire un Peuple particulier, d'autant plus que dans la ſuite ils ſont reſtés ſoumis à la Metropole de Sens, comme ceux de Châlons ſont reſtés ſoumis à la Metropole de Reims, dont ils ont été détachés. Les *Tricaſſes* occupoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Troyes en Champagne.

TRICASTIN ou Tricaſtinois, Païs du bas-Dauphiné, qui eſt borné au ſeptentrion par le Valentinois & le Diois, à l'orient & au midi par le Comtat Venaiſſin, & à l'occident par le Rhône ; C'eſt le Païs qu'occupoient autrefois les *Tricaſtini* anciens Peuples de la Gaule Narbonnoiſe : il n'y a gueres d'autre Ville que S. Paul-trois-Châteaux.

TRICASTINI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe des plus anciens. Annibal paſſa ſur leurs terres en traverſant la Gaule pour aller en Italie ; les Romains les ayans depuis ſubjugué, ils y bâtirent une Colonie qu'ils nommerent *Auguſta Tricaſtinorum* ou *Noviodunum*. L'on ignore à preſent ſa ſituation : pluſieurs prétendent que ce n'eſt pas S. Paul-trois-Châteaux.

TRICHEY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 218 habitans.

TRICOLORII, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qui occupoient les cantons voiſins de Talard. C'étoit un des Peuples ſoumis aux Voconciens.

TRICORII, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe que l'on croit avoir occupé le terrain des environs de Corps en Dauphiné.

TRICOT, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 1353 habitans. Ce lieu qui eſt à dix lieuës d'Amiens, a une Manufacture de ſerges drapées.

TRIE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 368 habitans. Il y a une Egliſe Collegiale,

TRIE la Ville & Trie le Château, Bourg, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris ; Intendance de Roüen, Election de Giſors, ont 568 habitans. Ce Bourg eſt à une lieuë à l'occident de Giſors, & à treize de Paris ; ce ſont deux Paroiſſes contiguës. Il y a un Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de S. François, & un Château avec haute Juſtice.

TRIEL, *Triellum*, dans l'Iſle de France au Vexin François, Diocèſe de Roüen, Vicariat de Pontoiſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, Grenier à ſel de Poiſſy, Gouvernement de Saint Germain, autrefois de Meullent, a 1900 habitans, y compris ſes Hameaux & Annexes. Ce lieu eſt ſitué ſur la Seine à une lieuë de Poiſſy, deux de Meullent, trois de Pontoiſe. Il eſt Siége d'une Prevôté Royale, reſſortiſſante à la Vicomté de Paris. La taille y eſt perſonnelle ; la Cure vaut quatre mille livres, M. l'Abbé de Fécamp en eſt Collateur. Ce ſont terres legeres de peu de raport. Il y a des vignes dont le vin très-eſtimé ſe vend pour Roüen & la Picardie ; des carrieres à plâtre, & pierres de meules. Monſieur & Madame de Condé y ont fondé en 1695. un Hôpital des malades & une Communauté de filles Urſulines. Cette Terre appartient par engagement du Roi à Dame Eliſabeth-Françoiſe, Marquiſe de Montperoux. Il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale un tableau original *du Pouſſin*, repreſentant l'Adoration des Mages à Bethléem, lequel a été donné par le Pape à la Reine de Suede, étant alors à Rome. Sa hauteur eſt de dix-huit pieds, ſa largeur de douze. Les figures y ſont de grandeur naturelle. Ce Tableau eſt fort eſtimé. Il fut envoyé à ladite Egliſe par le Sieur Poiltenet natif de Triel, Valet de Chambre de cette Reine.

TRIENBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 164 habitans.

TRIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 316 habitans.

TRIEUX, Riviere de Bretagne, qui paſſe à Guengan & à Pontrieux, & ſe jette dans la Manche, à trois lieuës à l'orient de Treguier.

TRIEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette

de Dijon, Chambre à sel de Mirebeaux, a 102 habitans, Ce lieu est situé dans des marais, la riviere de Baize passe auprès.

TRIGANCE, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 468 habitans. Il y a auprès de ce lieu des bois taillis.

TRIGAROU, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 560 habitans.

TRIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 646 habitans.

TRIGONNAN, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 408 habitans.

TRIGUERRE, Bourg, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis a 1059 habitans. La Justice de ce lieu releve de la Châtellenie de Château-Regnard.

TRILBARDOU, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 453 habitans. Il y a un Prieuré de mille livres.

TRILPORT, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 454 habitans. Il y a un Pont sur la Marne, à une lieuë de Meaux.

TRIMBACH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Fleckenstein, a 138 habitans.

TRIMER, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 487 habitans.

la TRIMOUILLE, Ville, Duché, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 930 habitans. Cette Ville est située sur la riviere de Benaise, à douze lieuës de Poitiers, à l'orient, aux confins de la Marche, avec un Château. Elle a été érigée en Duché, & donne le nom à l'Illustre Maison de la Trimoüille.

TRINAY, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 300 habitans.

la TRINITE', dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 453 habitans.

la TRINITE', dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 345 habitans.

la TRINITE', dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 31 habitans. M. Bence en est Seigneur.

la TRINITE' de Clisson, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

la TRINITE' de Jonqueres, des Jonques ou de la Jonque, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 90 habitans. M. de la Jonque en est Seigneur.

la TRINITE' de la Lande-Lauzac, dans la Bretagne, Diocèse de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 216 habitans.

la TRINITE' de Machecoul, Ville, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 1568 habitans. *Voyez* Machecoul, Capitale du Duché de Retz.

la TRINITE' de Poitiers, *Sanctissima Trinitas Pictavensis Abbatia*, illustre Abbaye de filles, Ordre de Saint Benoît, située dans la Ville de Poitiers. Elle a été fondée vers l'an 936 par Adele Angloise, femme d'Eblon II. Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine, mere de Guillaume, surnommé Tête-d'Etoupe, & d'où sont sortis tous les autres Comtes de Poitou jusqu'à Eleonor. Cette pieuse Comtesse vivoit encore l'an 962. que le Roi Lothaire unit à ce Monastere de la Trinité le Couvent de S. Pierre de Poitiers, qu'il avoit fait bâtir pour des Religeuses, & que depuis il avoit cedé à des Chanoines. Le Catalogue des Abbesses de cette Maison jusqu'en 1708. monte au nombre de soixante.

la TRINITE' de Touberville, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 360 habitans. M. le Boulanger en est Seigneur.

la TRINITE' des Littiez, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 195 habitans. Cette Paroisse est située sur la Carentonne à l'endroit, où la petite riviere de Cernau se rend dans la Carentonne.

la TRINITE' du Mont, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 255 habitans. Messieurs de Fécamp en sont Seigneurs. Il y avoit ci-devant une Abbaye de Benedictins. La manse Abbatiale a été unie à la Chartreuse de Gaillon, & la Conventuelle à la Chartreuse de Roüen.

la TRINITE' en Porhoüet, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 368 habitans.

TRINQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement &. Intendance de Roüen, Election de Caudebec, à 180 habitans. M. Dumesnil-Cassé ou Castel en est Seigneur.

TRINQUETAILLE, *Castrum de Tinta Tella*, Bourg, dans la Camargue, en Provence, Diocèse d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Recette d'Arles, a 536 habitans. Ce Bourg est situé de l'autre côté du Rhône entre les deux bras de ce Fleuve. Elle communique par un grand pont de batteaux. C'est le reste de la partie d'Arles, que l'on assure s'être autrefois étenduë des deux côtés du Fleuve. C'étoit en 1161 une forteresse appartenante aux Seigneurs des Baux, que Raimond Berenger, Comte de Provence & de Barcelonne prit & démolit.

TRIOL, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

TRIOULAU, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 264 habitans.

TRIPEHOU, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 156 habitans. Ce lieu est situé au milieu des marais.

TRIQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 826 habitans.

TRISEY, dans le Perche, Diocèse de Sees, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 192 habitans.

TRISY le Petit, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 310 habitans. La Paroisse se nomme Saint Jean de Trisy, dont Trisy le Petit dépend. Ce lieu est situé en plaine. La riviere d'Heune passe à l'extrémité du finage. Il y a des vignes.

TRISY Vitry, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 77 habitans C'est une Paroisse sur les bords de la Loire, à six lieuës de Moulins en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine de bon raport; les foins assez abondans; les pacages assez étendus en chambonnages, & partie en buissons, un profit assez considerable de bestiaux; quelques vignes de peu de produit, quelques bois modernes, quelques étangs. Le Sieur Bougarel en est Seigneur.

la TRITE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 612 habitans.

TRIVY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à sel de Clugny, Recette de Semur en Brionnois, a 259 habitans. Ce lieu est situé en païs montueux & tout le finage de même; c'est païs de valons. Les fiefs de l'Abbaye de Cluny, Sevignon & Boissan en dépendent, comme aussi les Hameaux de Château, Forge, Trivi & Villiers.

TRISAY, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 248 habitans.

TRISAY, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 274 habitans.

TRIULLATI, Peuples des Alpes, dont il est fait mention dans l'inscription du Trophé des Alpes. M. Bouche croit qu'il faut les placer au Bourg d'Allos, qui est situé dans la Vallée de Barcelonette.

TRIZAY, *Trisagium*, *Trizaium*, *Trigesium*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Pontigny, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, sur la riviere appellée le Lay, dans une Paroisse, nommée le Puymansrey. On tient qu'elle a été fondée l'an 1124. & unie à la Congregation de Cîteaux l'an 1145. sous Guichard, Abbé de Pontigny. Elle a eu pour Fondateurs des Seigneurs de Poitou, nommés Arvée ou Hervée de Mareüil & Godefroi de Tifauges. L'Eglise est sous le vocable de l'Assomption. Il n'y reste plus qu'un Religieux, à qui l'Abbé commendataire donne une portion congruë.

TRO

TROO. *Voyez* S. Martin de Troo.

TROARN, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux. L'Abbé joüit de quatorze mille livres de rentes. Elle a été fondée par Roger de Montgommery, Seigneur dudit lieu. *Voyez* Trouars.

TROCHE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1050 habitans.

TROCHERE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Chambre a sel de Mirebeaux, a 150 habitans. Ce lieu est situé dans un fond.

TROFLY Loire, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 545 habitans.

TROGUERY, dans la Bretagne, Diocèse de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans.

TROGUES, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Chinon, a 69 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Abbé de Millebec.

TROJON, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 82 habitans.

TROIS-CHAMPS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 192 habitans.

TROIS-ESTOTS, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 96 habitans.

TROIS-FONTAINES, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 323 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux non-réformée, fondée en 1220. par Hugues Comte de Champagne. Son revenu est d'environ douze mille livres pour l'Abbé, & sept mille livres pour dix Religieux.

TROIS-FONTAINES la Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 205 habitans.

TROIS-PALLIS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

TROIS-PUITS, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 340 habitans.

les TROIS-MARIES. *Voyez* Maries.

le TROIS DE MONTSOEUR, Château du Diocèse du Mans. *Voyez* Montsœur.

TROIS-MARQUETS, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Boulogne, a 180 habitans.

les TROIS-PIERRES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 431 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TROISMONT, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 318 habitans.

TROISNE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 136 habitans.

TROISSEREUX, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 560 habitans.

TROISSY, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 743 habitans. C'est une Baronie qui appartient à Alphonse de Castille Marquis de Chenoise.

TROISVEVRES, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 138 habitans. C'est une petite Collecte de la Paroisse de Parigny sur Sardolle; les terres fort legeres à seigle de peu de raport; les pacages serrés, & peu de foin; les habitans ne font aucun commerce. Madame l'Abbesse de Nevers en est Dame.

TROISVILLES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 205 habitans.

TROLEC, dans la Picardie, ſur la riviere d'Aiſne, entre Soiſſons & Compiégne. Herbert Comte de Vermandois, & premier Comte de Champagne, y aſſembla un Concile de l'Egliſe Gallicane, en 927.

TROLIMONT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TROMAREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 140 habitans.

le TROMP, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 169 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; terres à ſeigle, avoine & bled noir; point d'autre commerce que celui de quelques habitans qui conduiſent des grains à Aubuſſon. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

le TRONC, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 366 habitans.

TRONCENS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 310 habitans.

TRONCENS la Fitte, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 360 habitans.

la TRONCHE, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 326 habitans.

TRONCHET, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 235 habitans.

le TRONCHET, *Tronchetum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol. Elle a eu pour Fondateur Alain fils de Jourdan, Sénéchal de Dol. Ce ne fut d'abord qu'une Celle, *Cella*, ou dépendance de l'Abbaye de Tiron au Perche. Elle fut érigée en Abbaye en 1170. Elle a dépendu de Tiron pendant trois ſiécles.

TRONCHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, reſſort de S. Laurent, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois.

TRONCHOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 247 habitans.

TRONCHOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 87 habitans.

TRONCHOY & Boulainville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 610 habitans.

TRONCHY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 182 habitans.

TRONCOIS & la Verdiere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 310 habitans. Troncois qui eſt de la Paroiſſe de S. George les quatre Quarrés, eſt ſitué au haut d'une petite montagne, & la Verdiere qui eſt de la Paroiſſe de Marigny qui eſt en Nivernois, eſt ſitué au bas de cette montagne. La riviere de Cure paſſe à la Verdiere.

TRONCY, ou S. Bonnet de Troncy, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 660 habitans.

TRONDE, *Trondela*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 310 habitans. Le Chapitre de la Cathedrale eſt Seigneur de cette Paroiſſe; Il eſt auſſi Patron de la Cure pendant ſix mois, & le Pape pendant le reſte de l'année. Son Egliſe eſt dédiée à S. Eliphe.

TRONGET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 456 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Moulins, & autant de l'Allier en plaine, & quelques hauteurs; terres douces à ſeigle, orge & avoine de médiocre raport, aſſez de foins; pacages ferrés, un bon commerce & profit des beſtiaux, très-peu de bois, point d'étangs; un petit revenu de laitage qui ſe vend à Moulins.

TRONGET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 46 habitans. C'eſt une Collecte à ſept lieuës de Montluçon, bonnes terres à ſeigle & à avoine; les pacages & les foins aſſez abondans, un commerce de beſtiaux; elle eſt contiguë à la forêt de l'Epaud appartenante au Roy. M. le Duc d'Antin eſt Seigneur de ce lieu.

la TRONQUIERE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 260 habitans.

le TRONQUOY, ou Tronquay, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 1030 habitans. M. le Comte de Belliſle en eſt Seigneur.

le TRONQUOY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 75 habitans.

TRONSANGES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 106 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à quatre lieuës de Nevers, ſur la riviere de Loire; les terres legeres à ſeigle, de peu de raport; les pacages médiocres, peu de foins, quelques vignes produiſant du petit vin. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

TRONSOY, ou S. Martin de Tronſoy, dans le Nivernois, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 340 habitans.

TRONVILLE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 166 habitans.

TRONTONAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 480 habitans.

TROO, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 740 habitans.

TROO, dans le Maine. *Voyez* S. Martin de Troo.

TROPES, dans la Bourgogne, Diocèſe de de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Autronne, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Seure, à cinq de Verdun, & à ſept de Chalon. La riviere de Breſne y paſſe, ſur

laquelle il y a plusieurs Ponts ; c'eſt un païs de bois & fort marécageux.

TROQUEVILLE, ou Trocqueville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 900 habitans. M. de Treſmes en eſt Seigneur.

TROSLY Breüil, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 465 habitans.

TROU, Forêt de trois mille cent ſoixante arpens, de la Maitriſe des Eaux & Forêts de Caudebec.

TROUAN le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 465 habitans.

TROUAN le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 268 habitans.

TROUARD, Bourg, ſur la riviere de Dive, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 520 habitans. Il y a un bon marché ; & une Abbaye de Benedictins, fondée l'an 1050. par Roger de Montgommery. *Voyez* Troarn.

TROUBAT, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 486 habitans.

TROUBLEVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 168 habitans.

TROUDEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 426 habitans. M. l'Abbé de la Fayette en eſt Seigneur.

les TROUES Montabé, dans l'Iſle de France, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 168 habitans.

TROUHANS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de S. Jean de Loſne, a 366 habitans. La riviere d'Ouche y paſſe, & ſe va ſe décharger dans la Saône. C'eſt un pais plein. Trouhans eſt à cinq lieuës de Dijon, & à une lieuë de S. Jean de Loſne, au-deçà de la riviere de Saône.

TROUHAUT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 137 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

TROUILLAS, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 236 habitans.

TROVILLE, ou Trois-Villes, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Douay, a 25 habitans.

TROUINS, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 68 habitans. Ce lieu eſt très-peu habité.

TROULHAS, ou S. Andreol de Troulhas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 450 habitans.

TROUPIAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 204 habitans.

TROUSSEAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 184 habitans. M. de Maten en eſt Seigneur.

TROUSSENCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 389 habitans.

TROUSSEY, *Troſſeium*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 421 habitans. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul en eſt Seigneur. Il eſt auſſi Patron de la Cure pendant ſix mois, & le Pape pendant les autres ſix mois. L'Egliſe eſt dédiée à S. Laurent.

TROUVANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 78 habitans.

le TROUVAT, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 416 habitans.

TROUVILLE ſur mer, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Ponteaudemer a 672 habitans. C'eſt dans cette Paroiſſe que la Touque ſe jette dans la mer. Il y a un Gué.

TROUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 258 habitans. C'eſt à Madame d'Hebertot.

TROUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 382 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TROYE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 150 habitans.

TROYES, *Trica*, Ville, Evêché, Capitale de la Champagne, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election, a 13500 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Châtellenie Royale ou Prévôté, d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maitriſe des Eaux & Forêts, & d'une Maréchauſſée. Il y a un Hôtel des Monnoyes, & une Juriſdiction de Juge-Conſuls, une Prévôté, une Mairie Royale des quatre Ports. Le Bailliage de Bar-ſur-Seine reſſortit au Préſidial de Troyes ; c'eſt un Gouvernement ſimple du Gouvernement de Champagne. Elle eſt du Domaine du Roi. Deux cens Fiefs relevent de la Tour de Troyes. Cette Ville eſt ancienne ; Ptolomée en fait mention ſous le nom d'*Auguſtobona* ; elle étoit alors Capitale des *Tricaſſes*, qui poſſedoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Troyes. Comme Jules Céſar ne parle pas de ces peuples, il paroît vrai-ſemblable qu'ils faiſoient partie des *Senones*, dont ils auront été ſéparez par Auguſte, qui aura donné ſon nom à leur Capitale. Auſſi ils relevoient des *Senones*, & le Diocèſe de Troyes eſt encore ſuffragant de Sens. L'Egliſe de Troyes reconnoit S. Amator pour ſon premier Prélat ; il vivoit l'an 340. Lorſque l'Evêque fait ſa premiere entrée dans la Ville, il eſt preſenté par l'Abbeſſe de Notre-Dame, au Chapitre de la Cathedrale, & il reçoit la foy & hommage des Barons d'Englures, de S. Juſt, des Molins, & de Riviere Bonnal de Mery ſur Seine, & de Pouſſey. Il n'a que huit mille livres de revenu. Le Diocèſe comprend quatre cens dix-huit Paroiſſes & Annexes. Il y a quatorze Paroiſſes dans la Ville. La Cathedrale eſt dédiée à S. Pierre. Son Chapitre eſt compoſé de huit Dignités, trente-ſept Chanoines, dont le revenu eſt de ſix cens livres chacun, & de quatre autres qu'on appelle Chanoines de Notre-Dame,

qui n'ont chacun que deux cens cinquante livres. Les Canonicats sont à la collation du Roi & de l'Evêque, alternativement. Il y a encore deux Collegiales dans la Ville, dont la premiere est celle de S. Etienne; elle a été fondée en 1157. par Henri le Liberal, Comte de Champagne. C'étoit autrefois la Sainte Chapelle du Palais des Comtes de Champagne: Le Chapitre est composé de dix Dignités & de quatre-vingt-sept Canonicats à la collation du Roi, à l'exception du Doyen qui est électif. Les Dignités ont mille livres de revenu, & les Chanoines cinq cens livres. Toutefois les Dignités de Chefecier & de Trésorier ont plus que les autres. Ce Chapitre est soumis à l'Archevêque de Sens, mais le Doyen doit être confirmé par l'Evêque Diocésain. Le Chapitre de S. Urbain doit être immédiatement sujet au S. Siege, en conséquence de sa fondation faite par le Pape Urbain IV. qui fit bâtir cette Eglise sur le lieu où il étoit né. Il est composé d'un Doyen électif qui doit être confirmé par le Pape; d'un Trésorier & d'un Chantre, qui ont chacun quatre cens livres; & de neuf Chanoines qui n'ont que deux cens cinquante livres, & de quatre Chapelains pour l'Office. Ces Benefices en sont alternativement à la collation du Roi & du Doyen.

Il y a quatre Abbayes; sçavoir l'Abbaye Royale de Notre-Dame, pour des Filles; elle est de l'Ordre de S. Benoit & très-ancienne, & jouit de dix mille livres de rente. S. Loup, Abbaye réformée d'hommes de l'Ordre de S. Augustin. L'Abbé joüit de six mille livres de rente, & les Religieux de trois mille livres. L'on y a transferé le corps de ce Saint Prelat. Les Religieux de l'Abbaye de Chantemerle, & l'Abbaye de S. Martin és Airs de l'Ordre de S. Augustin, & de la Congregation de sainte Geneviéve. L'Abbé joüit de deux mille livres, & les Religieux de mille deux cens livres de revenu.

Il y a encore plusieurs Couvens de Religieux; sçavoir, de Dominicains, de Cordeliers, de Mathurins, de Capucins, de Chartreux, d'Ursulines, de Filles de la Congregation, de Filles de la Visitation, deux de Carmelites, & un Hôpital. Il y a un College régi par les PP. de l'Oratoire; & un Seminaire sous la conduite des PP. de la Mission.

Les Eglises de Troyes sont belles, particulierement la Cathedrale. Le Chapitre de S. Etienne a une Biblioteque remplie de toutes sortes de Manuscrits.

Troyes a donné naissance à plusieurs habiles gens. Messieurs Pithou, le Pere le Cointe, François Girardon, Pierre Mignard & plusieurs autres.

Le commerce de Troyes consiste en toiles de lin, de chanvre & de coton; en futaines, bazins, serges & draperies de S. Nicolas; en satins, en bougies, en chandelles & en épingles. Il y a deux foires qui durent huit jours chacune, pendant lesquelles toutes les Marchandises fabriquées & apprêtées dans la Ville, sont exemtes de tous droits de sortie du Royaume. L'on y nourrit aussi quantité de Bestiaux, & les terres produisent toutes sortes de grains, des vins, des fruits & des legumes. Cette ville fait un commerce des plus considerables, tant avec les villes du Royaume que dans les Païs étrangers, particulierement en Lorraine & en Allemagne.

Troyes a toujours été regardée comme la principale Ville de la Province de Champagne, tant parce qu'elle est la plus grande, que parce qu'elle a toujours été le séjour ordinaire des Princes. Elle est située sur la Seine, à trente lieuës de Paris, au milieu de vastes prairies qui en rendent les dehors très-agreables. La riviere y est partagée par divers canaux, tant pour l'agrément que pour la commodité. Quelques-uns tirent son nom *Tricasses*, de celui de *tres arces*, qu'elle a pû porter raisonnablement dans les premiers tems, parce qu'on y voit encore les vestiges de trois Châteaux très-considérables. Le premier qui étoit le séjour des derniers Comtes de Champagne, est aujourd'hui le lieu où l'on rend la justice. Saint Etienne en étoit la Sainte Chapelle, comme on le voit par la Bulle du Pape Alexandre III. qui révoque les privileges ci-devant accordés à cette Eglise. L'Hôtel-Dieu qui est voisin du Palais, faisoit partie de ce Château; & l'on y voit encore une terrasse construite en façon de motte, qui avoit été élevée pour joüir de la belle vûë, puisque les Comtes de Champagne ne soufroient point qu'on élevât de bâtimens dans la Ville, qui fussent de plus grande, ou même de pareille hauteur, sans payer un certain droit, ce qui fit dire par proverbe, que ces Comtes vendoient l'air. Le second Château est entierement ruiné, il n'en reste qu'une tour & un pan de murailles qui se voyent derriere les Cordeliers. L'Eglise de S. Blaise, autrefois de S. Jean le Chastel, lui servoit de Chapelle. Enfin, le troisiéme Château, qui étoit l'Eglise de S. Nicolas *in Castro*, laquelle lui servoit de Château, & la Porte Bethefroy, étoit si considérable, que le Roi Louis le Begue y reçut en l'année 878. le Pape Jean VIII. & l'y traita avec la magnificence convenable à la cérémonie qu'il venoit de faire, qui étoit de le couronner dans la Cathedrale de Troyes, où la meilleure partie des Evêques de son Royaume se trouverent. Ce Château fut ruiné par une incendie arrivée en 1524. La Ville de Troyes a été saccagée par les Barbares en 392. Attila l'assiegea dans le siecle suivant, & elle ne fut préservée de sa fureur que par la vénération que ce Roi eut pour S. Loup qui en étoit Evêque.

TRU

la TRUCHERE'E, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 266 habitans.

TRUCHTERSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Kockersberg, a 186 habitans.

TRUCY, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 515 habitans.

TRUCY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 326 habitans.

TRUCY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 183 habitans.

la TRUE, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 96 habitans. C'est une Paroisse située en païs de montagnes. Terres fertiles en seigle & avoine; les foins suffisans pour la nourriture des bestiaux, dont on fait un petit commerce; les pacages sont excellens pour les moutons, qui font le principal commerce de la Paroisse. Les habitans sont industrieux, laborieux & commodes. Les Representans de M. le Duc de la Feuillade en sont Seigneurs.

TRUEC, ancien lieu du Soissonnois, où la Reine Fredegonde, aidée de Landri, Maire du Palais,

lais, battit l'armée de Childebert à la fin du sixiéme siécle, en 598. par un stratagême extraordinaire. Les Auteurs les plus judicieux croyent que c'est le lieu appellé presentement Presle-la-Commune. Ce nom de Presle paroissant venir de *Pralum*, Pressoir, ce que signifie le mot de Truec en Allemand.

la TRUEIRE, *Triobris*, Riviere, qui prend sa source au pied d'une montagne du Gevaudan, nommée la Mariaride; elle passe dans l'Auvergne, & se jette dans le Lot à Entragues. Catel l'appelle Troveyre.

TRUFLES Rogent, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 592 habitans.

TRUGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 403 habitans.

TRUGNY, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Ausonne, a 116 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de S. Georges près Seure, est situé à une grande lieuë de Seure. La Riviere de Saône joint le finage. C'est païs de plaine.

TRULHAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 42 habitans.

TRUINAS, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 136 habitans.

TRUMILLY, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crépy, a 228 habitans.

TRUN, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans. Bailliage particulier, gros Marché & Vicomté.

TRUNGY, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 550 habitans.

TRUSSY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 249 habitans.

TRUTEMER, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 390 habitans.

TRUTTEMER, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 850 habitans.

TRUY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 183 habitans.

TRUYE, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 600 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la Collation de l'Abbé de Cormery.

TRY

TRYE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 960 habitans. Madame la Princesse de Conti en est Dame. *Voyez* Trie.

TUB

TUBERSON, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 44 habitans.

TUBOEUF, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 740 habitans.

TUBOEUF, Baronie, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 418 habitans.

TUC

TUCHAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 510 habitans.

TUCHY, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 178 habitans.

TUD

TUDELLE, Justice Royale, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 560 habitans.

TUE

TUELLIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 162 habitans.

TUE'S Entrevalles, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 96 habitans.

TUE'S de Llar, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 23 habitans.

TUEYTS Chadenac, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1776 habitans.

TUF

TUFFE', Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1185 habitans.

TUG

TUGERAS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 550 habitans.

TUGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 405 habitans.

TUGNY, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 255 habitans.

TUI

TUILHAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 318 habitans.

la TUILLERIE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 96 habitans.

TUILLIERES, *Tegularia*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 86 habitans. C'est une Paroisse qui est à la collation du Seigneur du lieu; l'Eglise est dédiée à Sainte Valere. Cette Paroisse est de l'Officialité de Vaucouleurs; il en dé-

pend l'ancien Château de Gesil & l'Hermitage de Notre Dame de Consolation, ou autrement Chevre-Roche.

TUISSAC & Maissac, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 845 habitans.

TUL

TULINS ou Tuyllins, *Tulinum*, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 368 habitans. C'est un Bourg. Il y a un Prieuré de filles, Ordre & Fille de Cîteaux.

TULLES, *Tutela*, Ville, Evêché, dans le Limosin, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Chef-lieu d'une Election, a 4775 habitans. Elle est encore Siege d'une Vicomté, d'une Sénéchaussée, d'un Présidial & d'une Lieutenance de la Maréchaussée. Il y a une Jurisdiction de Juges-Consuls; la Sénéchaussée d'Uzerche, & le Siege Ducal de Ventadour, relevent du ressort de son Présidial. Cette Ville est située au confluant des deux petites rivieres de la Coureze & de la Solane, à moitié chemin de Brive & d'Uzerche, partie en plaine & partie sur une hauteur, dans un païs affreux par ses montagnes & ses précipices. Elle doit son origine à une Abbaye que l'on croit avoir été fondée dans le commencement du septiéme siecle. Cette Abbaye étoit dédiée à Saint Martin, & elle a été sécularisée en 1514. & forme à présent l'Eglise Cathedrale, dont le Chapitre est composé d'un Doyen, de trois autres dignités & de onze Chanoines. Elle a été détruite par les Normands, & ensuite rétablie dans le neuviéme siecle. Jean XXII. l'érigea en Evêché en 1317. & la détacha du Diocèse de Limoges pour former celui-ci. Il y a cinquante-deux Paroisses dans son ressort. Il est suffragant de Bourges. L'Evêque est Seigneur & Vicomte de la Ville: il joüit d'environ huit mille livres de rente. Le premier qui occupa ce Siege fut Armand de Saint Astier. Il y a dans la Ville un Convent de filles de l'Ordre de Cîteaux, sous le vocable de Saint Bernard; c'est un Prieuré. Les Jesuites y ont un College. Il y a des Recollets, des Feüillans, des Carmes Déchaussés; des Religieuses de la Visitation, des Claristes & des Ursulines.

Charles V. accorda à cette Ville de beaux Privileges en 1370. même l'exemption de tous Impôts, en consideration de la fidelité de ses habitans. C'est la Patrie du celebre M. Baluze, qui dit avoir vû des restes d'une Ville très-ancienne à quatre mille de cette Ville, dans la Paroisse de Nuve. Il y a une Manufacture de papier. On y en a depuis peu établie une d'armes & de fusils boucanniers. Il y a plusieurs mines de plomb dans l'Election de Tulles, qui rendent beaucoup de métail; on ne les trouvoit pas neanmoins assez abondantes, puisque durant quelque tems on en a abandonné le travail. Cependant d'autres Entrepreneurs l'ont repris avec une dépense considerable, y ayant attiré des Ouvriers d'Angleterre; ils ont creusé les mines beaucoup plus profondement, avec esperance d'un succès plus favorable, qui ne sçauroit manquer d'être avantageux à la France qui employe beaucoup, & qui a besoin de ce métail

TULLET, dans le Dauphiné, Diocèse de Vaison, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1060 habitans.

TULLEY, *Theolocus*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dans la Franche-Comté près d'Autray, & dans le Diocèse de Langres. Elle a été fondée en 1130.

TULLY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 360 habitans. M. de Tully en est Seigneur.

TULMONT ou S. Ellienne de Tulmont, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban,

TUP

TUPIGNY & Sagnieres, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 469 habitans.

TUR

TURCKEIM, petite Ville, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace. Elle est située auprès de Colmar. M. le Maréchal de Turenne y remporta une victoire signalée sur les Allemands en 1675.

TURCOIN, Bourg, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 8000 habitans. Il s'y fabrique beaucoup d'étoffes mêlées de soye & de laine. La commodité qu'ont les habitans de joindre le labeur au travail de leurs métiers, leur donne le moyen de subsister plus aisément que dans les Villes fermées, & cela contribuë beaucoup à y faire fleurir davantage les Manufactures; mais d'autre part, de peur que cela ne nuise à celles des Villes, il y a certaines fabriques interdites à la campagne.

TURCY & Barisey, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 218 habitans.

TURENNE, *Torinna*, Ville, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, a 600 habitans. Cette Ville est située sur les confins du Quercy à deux lieuës de Brives, & à quatre de Tulles. Elle est Capitale d'une Vicomté. Il y a un Chapitre composé de six Chanoines & d'un Prieur; un des Chanoines est Curé de la Paroisse. Turenne a eu des Vicomtes dès la fin du dixiéme siecle; elle a passé dans ces tems-là à la Maison de Comborn qui l'a conservée jusqu'en 1304. Ensuite aux Maisons de Cominges, d'Urgel, d'Arragon & de Beaufort. Elle entra dans la Maison de la Tour en 1444. elle la conserve encore. Henri de la Tour, grand oncle de M. le Duc de Bouillon d'à present en portoit le nom, quoiqu'il n'en joüit pas. Il l'a fort illustré par sa valeur, ayant été le plus grand Capitaine de son tems. Cette Vicomté qui releve du Présidial de Brives, est sans contredit l'une des plus nobles & des plus grandes Terres du Royaume. Il paroît que ses anciens Possesseurs ont eu l'entiere Souveraineté jusqu'au tems de Louis le Jeune, qu'un Vicomte de Turenne rendit hommage, aux conditions que le Roi ne pouroit aliener cet hommage, & que lui Vicomte & tous ses successeurs continueroient à jouir de tous les Droits regaliens avec la même liberté que ses Prédecesseurs. Cependant le Roi Saint Louis ayant cedé la Guienne à l'Anglois, écrivit à Raimond, Vicomte de Turenne, de ne pas faire difficulté de lui rendre hommage, & il obéit, mais toujours avec les mêmes reserves qui sont expliquées au long dans les Traités faits sur cette matiere. Nos Rois, depuis l'expulsion les Anglois, les ont successive-

ment confirmées : de sorte que dans l'étenduë de cette Seigneurie, il ne se leve aucune sorte de droit au profit du Roi.

La Vicomté de Turenne est également considerable par ses revenus, sa Noblesse, ses droits & ses grandes mouvances. A l'égard de ses revenus, ils consistent aux tailles qui y sont levées au profit du Seigneur, & qui passent trente mille livres tous les ans. D'ailleurs le Duc de Boüillon qui en est proprietaire, y a établi à peu près les mêmes impositions qui sont en usage dans le Royaume : le Papier timbré, le Contrôle des Exploits ; & de plus il assemble souvent les Etats pour en obtenir un don gratuit extraordinaire. Cependant comme tous les Peuples y sont plus tranquilles que dans le reste du Païs, les voisins s'empressent d'y venir habiter, & cela ne contribuë pas peu à rendre cette Seigneurie florissante. Quant aux Droits Regaliens, le pouvoir de vie & de mort, & celui de battre monnoye ? il ne paroit pas que les Vicomtes de Turenne ayent été conservés dans la possession qu'ils en avoient autrefois. Les Appellations même de leur Justice ressortissent au Presidial de Brives. Au reste cette Vicomté renferme les Comtés de Turenne, de Beaulieu, d'Argentat, de S. Ceré, de Messat & de Colonges, avec quatre-vingt Bourgs ou Paroisses. Il y a d'ailleurs un très-grand nombre de Fiefs qui en relevent.

TURET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 444 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de la riviere de Sioulle ; bonnes terres à froment, orge, seigle & avoine. M. Law en est Seigneur.

TURETOT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montvilliers, a 225 habitans. M. de Sainte Helene en est Seigneur.

TUREY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 120 habitans.

TUREY, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Ressort de Saint Laurent, a 310 habitans. Ce lieu est situé au milieu d'un païs de broussailles.

TURGON, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse ; a 68 habitans.

TURGY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 110 habitans.

la grande TURIE, dans le Pays Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 38 habitans.

TURLANDE, il y a dans ce lieu une Mairie Royale, ressortissante au Bailliage de Langres.

TURLEY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à sel de Montbar, a 122 habitans. Ce lieu qui est de la Paroisse de Corsain, est situé en païs de côteaux & de plaine. Il y passe un ruisseau, & il y a peu de vignes. L'Abbé de Monstiers-Saint-Jean est Collateur.

TURLURON, *Tholoronum*, ancien Château de l'Auvergne, situé auprès de Billion. Il en est fait mention dès l'an 1314.

le TURNE, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 130 habitans.

TURNY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1120 habitans.

TURPENAY, *Turpiniacum*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, dans le Diocèse de Tours. Elle a été fondée par les Seigneurs de l'Isle Bouchard sur la fin du douziéme siecle. Le revenu total de cette Maison est de trois mille livres.

TURQUAN, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 600 habitans.

TURQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 486 habitans. Le Seigneur qui en porte le nom y a un Château.

TURRIS, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Toulon, a 96 habitans.

TURY, Bourg, de l'Election de Falaise, ci-devant Marquisat, qui a été érigé en Duché sous le nom d'Harcourt, en faveur de Henri d'Harcourt, Maréchal de France. *Voyez* Harcourt.

TUS

TUSEY, *Tussiacum*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prevôté de Vaucouleurs, a 210 habitans. Ce lieu est une Annexe de Vaucouleurs. Son Eglise est dédiée à S. Remy. Nos Rois y avoient autrefois un Château, où il s'est tenu un Concile.

TUSSE', Baronie, dans la Touraine, à trois lieuës du Mans, a été possedée par une famille du même nom, éteinte en celle de Champagne & de Beaumanoir, par le mariage de Jeanne de Tussé avec Baudoüin de Champagne, Bailly de Touraine & François de Beaumanoir. La Paroisse contient 1212 habitans. Elle appartient aujourd'hui à la Maison de Lavardin.

TUT

TUTRIERS, dans la Provence, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 560 habitans.

TUY

TUY, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 40 habitans.

TUZ

TUZIE & la Croix Geofrey, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 364 habitans.

TYR

TYRON, Abbaye. *Voyez* Tiron.

V

VAA

VAAS, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1560 habitans.

VAAS, *Sancta Maria de Vadalia*, ou *de Vadacia Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Augustin. Elle est située dans le Maine, Diocèse du Mans, près Château du Loir. Elle est bien bâtie & de neuf, agréable & située en bel air. L'Abbé est Seigneur du Bourg, il y a tout droit de Justice, & a près de trois mille livres de revenu. Les Religieux au nombre de cinq, sont Chanoines Reguliers La tradition veut que cette Abbaye ait été fondée de la confiscation des biens de Ganelon, du tems de Charlemagne, mais cela n'est point certain.

le VAAST, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 654 habitans. C'est une grande Paroisse située proche la forêt de Boitron. M. d'Auneville en est Seigneur & presente à la Cure qui est bonne. Il y a des moulins à fouler les draps. La riviere de Cerès & plusieurs autres petites rivieres y passent.

VAB

VABRE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 1680 habitans.

VABRES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 82 habitans.

VABRE, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 89 habitans.

VABRE, dans le Rouergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 168 habitans.

VABRES, *Vabrum*, Ville, Evêché, dans le Rouergue, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 3168 habitans. Cette Ville est située sur le Dourdan au pied des montagnes, auprès de Saint Frique. Elle doit son origine à une celebre Abbaye de Benedictins qui y a été fondée par Raimond I. Comte ou Gouverneur de Toulouse, la vingt-troisiéme année du Regne de Charles le Chauve, dans le neuviéme siecle, en l'honneur de la Sainte Vierge: elle dépendoit de l'Eglise de Rodez. Cette Abbaye a été érigée en 1317. par Jean XXII. en Evêché Suffragant de Bourges; il est à present d'Alby, & les Moines ont été secularisés en 1577. par Gregoire XIII. Son Diocèse a été démembré de celui de Rodez: il comprend environ cent trente Paroisses, sans les Annexes. Cette Ville est très-peu de chose. L'Evêque qui joüit de vingt mille livres, se qualifie Comte de Vabres: le Chapitre de la Cathedrale a trois Dignités, dont la premiere est le Prevôt, & dix Chanoines. (Ces derniers ont huit cens livres de revenu) & de quatre semi-Prebendes.

VAB

VABRES, Ville, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 510 habitans.

VABRES, fort Château du Royaume d'Austrasie, vers la Moselle, dans le Pays de Vaivre; c'est où se retirerent Urfion & Bertfroy qui avoient voulu assassiner le Roi Childebert; ils y furent forcés par ce Prince & le Duc Loup, son General. Le premier y fut tué, & l'autre se refugia à Verdun où il eut le même sort.

VABRETTES, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 40 habitans.

VABRON, dans le Gevaudan, Diocèse de Mande, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 367 habitans. Il y a une mine d'étain, que l'on ne devroit pas negliger,

VAC

VACAGNOLAZ, dans la Bourgogne; Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 33 habitans.

VACCON, Annexe, dans la Province & Diocèse de Toul, *Voyez* Void.

VACERONE, petite riviere de Bugey, qui separe du Bugey François, quelques terres que le Duc de Savoye s'est reservé dans cette Province en deça du Rhône, par le Traité de Lion, en compensation de quelques autres qu'il a cedé à la France au-delà du Rhosne.

la VACHE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 286 habitans.

VACHERAUVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 196 habitans.

VACHERES, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart a 368 habitans.

VACHERESSES, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 205 habitans.

VACHERESSES les Basses, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 210 habitans.

la VACHERIE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Evreux, a 449 habitans. L'Abbesse de S. Sauveur en est Dame.

la VACHERIE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 220 habitans.

la VACHERIE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 364 habitans.

VACHIERES,

VACHIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 950 habitans.

VACHIERES, *Vacheria*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 461 habitans.

VACQUE, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 670 habitans.

la VACQUERESSE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 10 habitans.

la VACQUERIE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 708 habitans.

la VACQUERIE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 403 habitans.

VACQUERIE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 196 habitans.

VACQUERIE le Bouq, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 108 habitans.

VACQUERIE lez Hesdin, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 125 habitans.

VACQUEVILLE & Venay, dans le païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VACQUIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 136 habitans.

VACQUIEZ, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 725 habitans.

VACQUINGHEN, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 80 habitans.

VAD

VADANCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 400 habitans.

VADANS, Baronie, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 236 habitans. Elle vaut trois mille livres.

VADANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 232 habitans.

VADELAINCOURT, sur les frontieres de Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 118 habitans.

VADENAY, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 240 habitans.

VADETOT sur Beaumont, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 450 habitans. M. de Bailleul en est Seigneur.

VADICASSES, Peuples, que l'on dit avoir habité le Nivernois.

VADIVIERE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 88 habitans.

VADRINCOURT, dans la Principauté de Sedan, sur les frontieres de la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 264 habitans.

VAG

VAGES, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1128 habitans.

VAGEVILLE, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 256 habitans. C'est une Paroisse située dans un païs assez plein; c'est bonnes terres à seigle, bled noir, avoine, orge & raves; les pacages & les foins y sont excellens, & suffisans pour la nourriture & engrais des bestiaux, dont il se fait un commerce considerable aux foires voisines, peu de bois & de menus fruits. Les habitans sont laborieux & commodes. Le Roi & M. le Duc de la Feüillade en sont Seigneurs.

VAGNAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 326 habitans.

VAI

VAILHAUQUEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 164 habitans.

VAILLAC, Ville, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 2264 habitans.

VAILLAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 124 habitans.

VAILLANT, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 112 habitans.

VAILLEILLES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 420 habitans.

VAILLOURLES, Bourg, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 886 habitans.

VAILLOURLE, Prieuré de mille livres, dans l'Election de Ville-Franche, Intendance de Montauban.

VAILLY, Ville, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Soissons, a 1410 habitans. Il y a dans cette Ville un Grenier à sel.

VAILLY, Baronie & Châtellenie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 272 habitans. Cette terre a eu des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom avant 1275. d'où elle a passé à la Maison de Sancerre, puis dans celle de Beüil, Comtes de Sancerre. Elle appartient à present à la Maison de Bourbon-Condé. Il y a un Prieuré, & des eaux minerales.

VAILLY & Feuge, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 312 habitans.

VAIRES, dans le Gastinois, Diocèse de Sens,

Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 186 habitans.

VAIRES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 56 habitans.

la VAIRE, de la Paroiſſe de S. Valentin d'Etau-le-Bas, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avallon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline.

VAIRON, Petit païs de la Touraine, où eſt ſituée la ville de Chinon. Ce païs eſt très-abondant & très-agréable.

VAIRS Quartiers, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 230 habitans.

VAISSE. C. *Voyez* l'Honor.

la VAISSIE, Abbaye de filles, de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont. Elle a été fondée par Bertrand, premier Seigneur de la Tour, avant l'année 1200.

VAITE, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 178 habitans.

VAIVRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 66 habitans.

la baſſe-VAIVRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 115 habitans.

VAIVRE & Montoille, dans la Franche Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 296 habitans.

la VAIVRE les Aillevillers, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 132 habitans.

VAL

VAL, ou S. Germain du Val, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 640 habitans.

VAL, ou le Val *Voyez* Notre-Dame du Val.

VAL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 156 habitans.

le VAL, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 60 habitans.

le VAL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 32 habitans.

le VAL, Abbaye, fondée par Aurel de l'Iſle, Seigneur de l'Iſle-Adam & de Villiers, dans le Diocèſe de Beauvais. Elle eſt unie aux Feüillans de Paris, vaut trois mille livres.

le VAL, communément du Val, *Vallis*, ou *Sancta Maria de Valle Abbatia*, Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin (& non de l'Ordre de S. Benoît comme quelques-uns l'ont mis.) Elle eſt ſituée dans la Normandie, près la ville de Tury, à cinq lieuës au midi de Caën. Elle a été fondée vers l'an 1155. par une Heroïne nommée Petronille, & ſelon d'autres par Goſſelin de Pommeray. *Voyez* Vallée.

le VAL, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Brignolles, a 410 habitans. Il y a, dans ſon territoire, une Fontaine conſiderable qui a ſeize ſources.

VALBROISSIERE, ou Valbreſſiere, ou Val de Briſſiac, ou Notre-Dame du Valbreſſiere, de Briſſiac, *Abbatia Beatæ Mariæ Monialium de Valle-Breſſeriâ*, ou *Briciaci*, Abbaye de filles, Ordre de Cîteaux, fille de Bonnevaux. Elle a été fondée & bâtie ſous Briſſiac, dans le Dauphiné, au Diocèſe de Vienne, d'où elle a été transferée à la côte de S. André.

VALAS. *Voyez* Habitans de Valas.

VAL Chaſtel, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 164 habitans.

le VAL Corbion & Brionval, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Giſors, a 96 habitans.

le VAL d'Abbeville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 5 habitans.

le VAL d'Auvelle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 150 habitans.

VAL de bon Moutier, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 56 habitans.

le VAL de la Fontaine, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 51 habitans.

le VAL de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Rouen, a 610 habitans.

VAL de Merry, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 465 habitans. Ce lieu eſt ſitué proche Collanges-les-Vineuſes, à quatre lieuës de la Ville d'Auxerre. Il Il y a quelques vignes d'un aſſez bon raport, & de bonne qualité.

le VAL de Paradis. *Voyez* Eſpagnac.

VAL de Suzon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 145 habitans.

VAL des Choux, *Vallis Caulium*, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charillon, a 212 habitans. C'eſt un grand Prieuré Chef-d'Ordre, ſitué à environ trois lieuës de Charillon, fondé ſur la fin du douziéme ſiécle par Viard, ſous l'invocation de Notre-Dame.

VAL des Ecoliers, *Vallis Scholarium*, dans la Champagne, en Baſſigny, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 158 habitans. C'eſt une Abbaye qui a été autrefois Chef-d'Ordre, fondée en 1212. par Guillaume Anglic, & Richard Narcei, ſous la regle de S. Auguſtin, à une lieuë de Chaumont. Ce ſurnom, des Ecoliers, lui fut donné, parce que pluſieurs Ecoliers quitterent les Univerſités pour s'y retirer, & s'y donnerent entierement à l'étude. L'on a établi pluſieurs Maiſons ſelon cet Inſtitut, dont celle-ci étoit Chef. Ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré que Paul III. érigea en Abbaye; mais l'an 1659. cette Abbaye a été réunie à la Congregation de France, ſous la dépendance de l'Abbaye de Sainte Geneviéve du Mont de Paris, qui la fait régir par un Superieur, qui conſerve le nom d'Abbé triennal, élû dans le Chapitre general de la Congregation. Elle joüit de quatre mille livres de rente.

le VAL de Cere, ou Val de [illegible] *Vallis Ceræ*, ou *Vallis Sera*, ou *Vallisſurium*, comme qui di-

soit le Val de Ceres, canton de la presqu'Isle du Cotentin, qui comprend environ trente Paroisses ci-après nommées. Cette Contrée, comme le désigne son nom, est fertile en grains & en bleds, & c'est le titre du troisiéme Doyenné de l'Archidiaconat du Cotentin, quatriéme Archidiacre de Coutances. Ce Doyenné porte le nom de la Riviere qui le traverse, & se nomme ainsi à cause de son bon terrain, où il croît de très-beau lin & de très-bon froment. Il contient trente Paroisses; sçavoir, Reville, Morsaville, Anneville, Valcanville, Sainte Geneviéve, Toqueville, Barfleur, Gatteville, Gouberville, Néville, Ritoville, Varouville, Angoville en Céres, Urville, Cantelou, Clitour, le Vast, Brillevast, Theville, S. Pierre-Eglise, Coqueville, Fermanville, le Theil, Gonneville, Carneville, Maupertus, Bretteville, Digoville, le Mesnil-au-Vat, Tour-la-Ville Bourg.

le VAL de la Haye, *Vallis Sepis*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 255 habitans. C'est à M. le Duc du Maine.

le VAL des Maisons, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 25 habitans.

le VAL de Vire est le troisiéme Archidiaconat de Coutance, & contient six Doyennés; sçavoir, le Doyenné du Homme, le Doyenné de S. Lo, le Doyenné du Val de Vire, le Doyenné de Persy, le Doyenné de Montbrey, & le Doyenné de Gaurey.

Le Doyenné du Val de Vire contient vingt-sept Paroisses. Il est ainsi nommé de la ville de Vire, & de la Riviere de ce nom, & qui arrose la plûpart des Paroisses. Ces Paroisses sont Saint Germain de Talvande, S. Martin de Talvande, Saint Manvieux, le Champ-du-Boue, Coulonce, Pont-Bellanger, Saint Martin-d'Oni, Campagnole, Sainte Marie l'Aumont, Sainte Marie d'Outre-leau, Pont-Seny; Etouni, Mesnil-Robert, le Gars, S. Sever, Coupigny, le Mesnil-Benoît, Mesnil-Casson, Clinchamps, Font-Mitmont, Coursan, Landelle, Aunibec, Beaumesnil, S. Vigor, S. Marie, Gouray.

le VAL du Roi, *Vallis Regis*, ou *Regia Vallis*, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 72 habitans. M. de Marrainneville en est Seigneur.

le VAL du Teil, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 135 habitans.

le VAL lez Montreüil, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 5 habitans.

le VAL lez Barlemont, dans le Hainaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 222 habitans.

le VAL S. Germain, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 635 habitans.

le VAL S. Pair, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 648 habitans.

VAL Sainte Marie, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 380 habitans.

VAL sous Châteauneuf, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 173 habitans.

le VAL Suzenet, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 260 habitans.

VALABREGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 1090 habitans.

VALABRIS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 214 habitans.

la VALACE, *Valassia* ou *Valassium*, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Rouen, en Normandie. Elle a été fondée en 1157. par Valeran, Comte de Meulan. Mathilde, mere d'Henri II. lui a fait beaucoup de bien; elle jouit de trente mille livres de rente. M. le Prince Frederic d'Auvergne en est Abbé.

la VALADE, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat a 545 habitans.

la VALADE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 299 habitans.

VALADY, Bourg, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 664 habitans.

VALAGUIE', dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 340 habitans.

VALAGUIER, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 264 habitans.

VALAILLES, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 323 habitans.

VALAINE Saint Marc, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 362 habitans.

VALAJOUX, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 540 habitans.

VALAMAS, ou S. Martin de Valamas, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 190 habitans.

VALAMPOULIERES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 260 habitans.

VALANÇAY, Ville, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 2215 habitans. Cette Ville est située aux confins du Berry, sur la petite Riviere de Nahon, a trois lieuës de Selles, & à deux lieuës de Leuyroux; elle a un Château au haut d'une côte voisine.

VALANS, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 340 habitans.

le VALASSE, Abbaye. *Voyez* la Valace.

les VALATS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 46 habitans.

VALAVOIRE, *Caſtrum de Valaoria*, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 68 habitans.

VALAURIE, *Caſtrum de Valaoria*, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 260 habitans.

VALBADON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 480 habitans.

VAL-BAIONS, *Vallis-Baionis*, *Abbatia*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, Fille du Tard. Elle eſt ſituée dans la Champagne, au Diocèſe de Langres, & a été unie à Auberive l'an 1394.

VALBELLE, dans la Provence, Diocèſe de de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 156 habitans.

VALBENOISTE, *Vallisbenedicta*, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 780 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux; elle eſt ſituée a une lieuë & demi de S. Eſtienne de Furan, ſur la Riviere qui porte le même nom. Cette Abbaye a été fondée en 1184.

VALBONNAIS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement de Grenoble, Intendance & Election de Grenoble, a 381 habitans.

VALBONNE, Abbaye anciennement de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Perpignan, mais en laquelle il ne reſte ni Moines, ni veſtiges de Monaſtere; elle eſt ſituée dans la montagne de l'Albere en Valeſpir. Elle vaut neuf cens livres au Titulaire.

VALBONNE, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 260 habitans.

la VALBONNE, petit Païs qui fait partie de la Breſſe, ſitué auprès de Mont-Luel. Ce Païs appartenoit aux Dauphins de Viennois, deſquels il a paſſé à la Couronne avec le Dauphiné. Le Roi Jean, & le Dauphin Charles, ſon fils, l'échangerent avec le Comte de Savoye, contre quelques Terres que ce dernier avoit dans le Dauphiné. Il a depuis été réüni avec la Province de Breſſe, par le Traité de 1601.

la VALBONNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 20 habitans.

VALBONNE, *Vallisbona*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Perpignan en Rouſſillon. Il ne reſte plus de cette Abbaye que quelques pans de muraille de l'Egliſe, & le titre d'Abbé, avec ſept cens livres de revenu pour celui qui en eſt pourvû.

VALBONNETTE, *Valbonetta*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le territoire de Lambeſc.

VALBRUANT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 146 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Val-des-Choux.

VALCANVILLE, *Valcanivilla*, *Vallescanpivilla*, dans la Normandie occidentale, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1018 habitans. C'eſt une Commanderie de Malte qui releve du Temple de Paris. Le Curé eſt frere ſervant de l'Ordre, & indépendant de l'Evêque.

VAL-CHRESTIEN, *Sancta Maria Vallis-Chriſtiana*, *Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre des Premontrés. Elle eſt ſituée au Diocèſe de Soiſſons, à une lieuë & demi de la Fere en Tardenois, & à une demi lieuë de Coincy, ſur la riviere d'Oure. Elle a été fondée en 1134. par Rodolphe, Seigneur de Cramailles. L'Abbé a trois mille livres de revenu.

VALCLAIR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 181 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre du Val-des-Choux.

VALCUSON, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 265 habitans.

VALCORBON & Briouval, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de de Roüen, Election de Giſors, a 210 habitans. M. de Machonville en eſt Seigneur.

VALCOURNOUZE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Lavaur, a 69 habitans.

VALCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 178 habitans.

VAL-CROISSANT, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Bonnevaux, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die. Elle a été fondée en 1188.

VAL-CROISSANT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Châtillon, a 190 habitans. Il y a un Prieuré, premiere Fille de l'Ordre du Val-des-Choux.

VALDAMPIERRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Magny, a 435 habitans. M. de Mornay en eſt Seigneur.

VALDAMPIERRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 352 habitans.

le VALDAVID, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 155 habitans. Madame de Boitrou en eſt Dame.

VALDBACH, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 204 habitans.

VALDEBOURG, Abbaye, dans la Forêt de Maguenauw, à deux lieuës de Strasbourg, fondée en 1131. par un Comte de Montbeliard.

VALDELANCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 178 habitans.

VAL-DE-LAHAYE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 589 habitans. M. le Commandeur de Sainte Vaubourg en eſt Seigneur.

la VALDENS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 267 habitans.

VALDERIEZ & Marcel, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 792 habitans.

le VALDESIS ou Val de Scie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 225 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui fort

fort souvent sert de succursale à Nehou qui est contre, dont il enterre les Paroissiens qui sont de ce côté-là, & qui sont éloignés de plus de deux lieuës de l'Eglise Paroissiale, où ils vont très-rarement.

VAL des Vignes, *Vallis Vinearum*, Monastere de l'Ordre de Cîteaux, dans la Champagne, Diocèse de Langres. Il a été originairement Abbaye de filles, ensuite Prieuré d'hommes, puis a été uni à l'Abbaye de Clervaux l'an 1399.

VAL-Dieu, Prieuré de l'Ordre de Saint Augustin, situé à une lieuë de Sezanne, dans le Diocèse de Troyes. C'étoit autrefois un Monastere considerable, qui a été détruit par les Calvinistes : il n'y reste plus qu'une Chapelle, & ce Prieuré est en commande.

VAL-Dieu, Chartreuse, dans la Normandie, Diocèse de Seez, proche la Forêt de Reno, fondée en 1170. par Rotrou, Comte du Perche.

VAL-Dieu, *Vallis Dei*, Abbaye, située aux frontiers de Champagne & de l'Evêché de Liege, Diocèse de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan. Cette Abbaye a été fondée à l'emboûchure de la Semoy dans la Meuse, l'an 1130. sous la Regle des Prémontrés, par Guitier, Comte de Rhetel. Elle est en regle.

S. Etienne de VALDONNE', dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 364 habitans.

VALDONNE, Prieuré de filles de l'Ordre de S. Benoît, situé dans une Vallée étroite, à deux lieuës de Joinville, & à trois de Vassy, dans le Diocèse de Châlons. Ce Prieuré a été fondé vers l'an 1140. sous l'invocation de la Sainte Vierge & de Saint Robert, par Godefroy, Seigneur de Joinville, & par Hugues de Grex. Ce Prieuré a été plusieurs fois brûlé pendant les guerres ; il s'étoit cependant rétabli, & étoit occupé par des Religieuses, dont le revenu étoit de quatre mille livres, lorsqu'elles ont été transferées à Charenton près Paris en 1702. pour y exercer l'adoration perpetuelle du S. Sacrement.

VALDOYE, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 109 habitans.

VALDROME, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 161 habitans.

VALDUECH, Etang de Provence, situé dans la Crau. L'on y fait du sel.

VALDURENQUE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 150 habitans.

VALE'E de Carol, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Cerdaigne, a 430 habitans. *Voyez* Carol.

la VALE'E de Mars, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 149 habitans. *Voyez* Mars.

la VALE'E Porée, Château & Seigneurie qui releve du Comte de Sancerre.

VALEGUE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 286 habitans.

VALENCE, *Valentia*, Ville, Evêché, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef-lieu d'une Election, a 22660 habitans. Cette Ville est encore Siege d'un Bailliage, d'une Sénéchaussée, d'un Presidial, d'une Maréchaussée ; il y a une Justice non ressortissante, & une Université établie par Louis XI. en 1452. Elle est située à onze lieuës au midi de Vienne, au-dessous de l'Isere. C'étoit une Colonie Romaine sous l'Empire de Vespasien : elle étoit Capitale des *Segalauni*, Peuples de la Gaule Narbonnoise. Elle fut distribuée sous la premiere Viennoise par Valentinien. Après avoir obéi aux Bourguignons, elle tomba sous la Domination Françoise, & ensuite elle fit partie du Royaume de Bourgogne & d'Arles sur la fin de la seconde Race de nos Rois. Dans le démembrement de cette nouvelle Monarchie les Comtes de Provence, en furent les Maîtres, & peu après les Comtes de Toulouse, Marquis de Provence en eurent le haut Domaine, ayant sous eux des Comtes de Valentinois, du nom de Poitiers, dont le dernier, Louis de Poitiers, vendit ce Comté à Charles VI. Roi de France & Dauphin, en 1404. Les Comtes n'avoient point d'autorité sur la Ville, qui appartenoit à l'Eveque, qui ne reconnoissoit que l'Empereur jusqu'en 1449. que l'Evêque Louis de Poitiers, Comte de Valence, fit hommage à Louis XI. encore Dauphin. Ce Prince dans la suite y établit un Siege Royal & un Présidial.

Il y a trois Abbayes ; la premiere de Saint Ruf, de Chanoines Reguliers de Saint Augustin, Chef d'Ordre d'une Congregation qui suit la Regle de Saint Augustin. Cet Ordre avoit été établi & fondé auprès d'Avignon, vers l'an 1050. d'où l'Abbé le transfera en 1162. auprès de Valence, dans l'Isle de l'Esparviere. Les Huguenots ayant détruit leur Abbaye, ils se sont retiré dans Valence, sous le Regne de Charles IX. Cette maison est en regle, & vaut encore cinq mille livres de rente. La seconde est Soyon, Abbaye de filles de l'Ordre de Saint Benoît, de deux mille huit cens livres de rente. La troisieme, est Vernaison aussi de filles de l'Ordre de Cîteaux, de deux mille cinq cens livres de rente. Les guerres de la Religion, ayant détruit ces deux derniers Monasteres qui étoient situés hors la Ville, l'Evêque Jean de Montluc, logea les Religieuses dans son Palais Episcopale, & leur permit de faire l'Office dans la Cathedrale.

Il y a de plus dans la ville de Valence des Capucins, des Recolets, des Minimes & trois Couvents de filles, Sainte Marie de la Visitation, les Ursulines & les filles de Notre Dame.

Enfin ce qu'il y a de considerable dans cette Ville est l'Université fondée à Grenoble par le Dauphin Humbert II. en 1339. & transferée à Valence par Louis XI. Dauphin, depuis Roi. Elle est composée de trois Facultés, Theologie, Droit Civil & Canon, & Medecine. Il y a deux Professeurs en Theologie, quatre en Droit Civil & Canon, cinq Aggregés en Theologie, neuf en Droit & cinq en Medecine. On compte parmi les Suppôts de cette Université Philippes Decius, Jean de Coras, Antoine Duman, Jacques Cujas, François Automan, Jules Pacius, & plusieurs celebres Jurisconsultes.

L'on connoit les Evêques de Valence depuis l'an 300. Celui qui siegeoit alors se nommoit Emilien. Cet Evêché est un des Suffragans de Vienne : il vaut quatorze mille livres de rente, & comprend cent cinq Paroisses, dont il y en a soixante-dix en Dauphiné & trente-cinq dans le Vivarais. Son Eglise Cathedrale est à present dédiée à Saint Apollinaire, elle l'étoit ci-devant à S. Corneille & à Saint Cyprien. Son Chapitre est composé de

quatre Dignités, de deux Personats & de quatorze Chanoines. Le revenu est different selon l'ancienneté des Chanoines, depuis trois cens livres jusqu'à onze cens cinquante livres. Il y a encore un autre Chapitre sous le nom de Saint Pierre du Bourg. Il est composé de huit Chanoines, dont le premier porte la qualité de Prieur & joüit de quatre cens livres de rente; les autres Chanoines, ont depuis cent cinquante livres jusqu'à sept cens livres selon leur ancienneté.

Cette Ville n'est pas grande; la Cathedrale est assez bien bâtie, aussi-bien que l'Abbaye de S. Ruf, qui est un bâtiment Gotique. Le plus beau bâtiment de la Ville est l'Evêché, dont la vûë du jardin donne sur le Rhône, & est fort étenduë. L'on voit dans le Cloître des Cordeliers la representation d'une squelette de Geant, qui avoit quinze coudées de haut; la tradition du païs veut qu'il se nommoit Buardus, & que c'étoit un Tyran du Vivarais; les os ayant été trouvés dans le païs, ils ont été enterrés dans le Cloître des Cordeliers. L'on a tenu trois Conciles à Valence en 374. en 585. & en 855. François I. a fait bâtir à Valence une Citadelle, qui ne passe pas pour être considerable; les environs de cette Ville sont arrosés par des eaux fort pures & fort belles qui les rend très-agréables.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans l'Agenois, Diocese d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1170 habitans. Cette Ville est sur le bord septentrional de la Garonne, vis-à-vis Aurillac, à trois lieuës au-dessous de Moissac.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 886 habitans. Cette Ville est située sur la Blaise, à cinq lieuës au septentrion d'Auch.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 480 habitans. C'est une petite Ville, entourée de fossés pleins d'eaux, située dans une belle plaine. Elle est Siege d'une Prefecture de l'Albigeois, & l'une des douze principales du Diocèse.

VALENCE, *Valentia*, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 183 habitans.

VALENCE, *Valentia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, ligne de Clairvaux, près de Coüé, dans le Diocèse de Poitiers. Il paroît par quelques vestiges que ce fut autrefois une magnifique maison. Elle fut commencée le VIII. des Ides d'Août 1230. par Hugues de Lusignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui lui ceda, neuf années après, le droit de Foires, avec péages & rentes. Cette Abbaye est dédiée à Notre-Dame. L'Abbé joüit de deux mille cinq cens livres de revenu.

VALENCEY, petite Ville, dans le Blésois, Gouvernement d'Orleanois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 600 habitans. Sa Justice ressortit au Bailliage de Blois. Elle est située au bord de la riviere de Mahon: elle est formée par trois Bourg, au milieu desquels est le Château, qui est d'une excellente architecture. Ce seroit un des plus beaux Châteaux de France, s'il étoit achevé.

VALENCIENNES, *Valentiniana*, Ville, dans le Gouvernement de la Flandre Françoise, en Hainaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Chef-lieu d'un Jurisdiction que l'on appelle Prevôté-le-Comté, a 22550 habitans. Il y a aussi un Corps de Magistrats, composé d'un Prevôt, d'un Lieutenant & d'onze Echevins. On croit l'Empereur Valentinien I. ou son plus jeune fils, Fondateur de cette Ville; son premier nom se trouve dans la notice de l'Empire, être *Valentiniana*, qui a subsisté jusqu'au Regne de l'Empereur Lothaire. Il avoit déja commencé à être corrompu en celui de *Valentiana*, qui lui est resté. Elle est situé sur l'Escaut, à cinq lieuës au-dessus de Tournay, & à près de sept lieuës de Maubeuge. La situation de cette Ville est très-avantageuse par la commodité des eaux que lui fournit l'Escaut par plusieurs petits canaux; les ruës sont étroites & mal pavées; son enceinte est presque ronde, mais fort irreguliere, quoique très-bien fortifiée: le Mareschal de Vauban ayant reparé par l'art les défauts de la nature & de l'ancienne enceinte. Sa Citadelle est composée de trois parties & très-irreguliere, quoique très-forte. Ce n'étoit d'abord qu'une Bourgade dans le Territoire de Famar, *in Pago Fano-Martensi*. Nos Rois de la premiere & de la seconde Race, ne laissoient pas que d'y avoir un Palais. L'Escaut qui la traverse, l'établit de deux Diocèses; la plus considerable partie qui est du côté du Haynaut, à la droite de l'Escaut, est du Diocèse de Cambray, & relevoit autrefois de l'Empire. La partie située à la gauche de l'Escaut, dans l'Ostrevant, est du Diocèse d'Arras, & a toûjours relevé des Comtes de Flandre & du Royaume de France; cette double relevance a souvent causé du trouble entre les parties interessées.

Valenciennes a eu des Comtes particuliers dès l'an 850. après quoi elle est échûë aux Comtes de Flandre, & après eux à la Maison d'Autriche jusqu'en 1677. que Louis XIV. l'a prise. Elle lui fut cedée l'année suivante par la Paix de Nimegue. Il en a augmenté les fortifications, y a fait faire une bonne Citadelle, & y a établi un Conseil qui juge en derniere ressort les causes criminelles du Haynaut François, & va par appel au Parlement de Douay pour les civiles. Sous les Comtes de Valenciennes, il y a avoit aussi des Châtelains qui possedoient une partie de l'Ostrevant. Cette Ville & ses dépendances formoient ci-devant une Province separée du Haynaut. Elle comprenoit l'Ostrevant & la Prevôté du Quesnoy. Sa Jurisdiction s'appelle Prevôté-le-Comte. Elle forme une Communauté à part pour les Finances.

Cette Ville est grande, bien peuplée & très-forte; l'on y fait un grand Commerce de toiles & de dentelles. C'est un Gouvernement considerable de Place aussi-bien que sa Citadelle, l'un & l'autre ayant un Etat Major.

Dans la partie de Valenciennes, qui est du Diocèse de Cambray, il y a une Collegiale dédiée à S. Gery, dont le Chapitre, que l'on appelle de la Salle, est composé d'un Doyen & de quinze Chanoines; leurs Prébendes sont très-peu considerables.

Il y a aussi une Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Augustin, qui joüit de vingt mille livres de rente: elle est dédiée à Saint Jean. Elle fut fondée d'abord pour des Benedictins qui firent place à des Chanoines Seculiers en 1140. auxquels les Chanoines Reguliers ont succedé en 1141.

Il y a aussi dans la Ville plusieurs autres Jurisdictions, sçavoir un Conseil General, un Conseil particulier, la Justice de l'Abbaye de Saint Jean, une Justice des Traittes & un Magistrat de la Halle basse. Cette Ville est Chef-lieu de la Châtellenie de

Bouchain & de la Prevôté du Quesnoy : Il en dépend même plusieurs Villages enclavés dans la Châtellenie de Lille, dans le Cambresis & dans la Châtellenie d'Ath. Son Magistrat s'est aussi conservé le droit de faire des Reglemens & de juger l'Appel des lieux de ses Châtellenies qui sont sous la domination de la France. C'est la résidence d'un Prevôt General de la Maréchaussée du Département de Haynaut.

VALENNES, Terre, dans la Viguerie de Sisteron, érigée en Vicomté par la Reine Jeanne l'an 1350. pour Guillaume Roger Comte de Beaufort, frere du Pape Clement VI. & pere de Gregoire XII. Le Marquis de Carillac possede encore aujourd'hui cette Terre au même droit.

VALENSOLLE, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Moustiers, a 359 habitans. Il députe aux Assemblées Generales de la Province; il y a un Couvent d'Augustins & un d'Ursulines.

VALENTE'ES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 161 habitans.

VALENTIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Langres. Parlement de Paris, Intendance de Chalons, Election de Bar-sur-Aube, a 238 habitans.

VALENTIGNY, dans le Berry, de la Châtellenie d'Aix-Dam-Gilon.

VALENTIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 20 habitans.

le VALENTIN, dans le Dauphiné, près de Valence. C'est une fort belle maison de plaisance, qui a un très-beau Parc. Le Château dont les vûës sont charmantes, & l'escalier très-beau est situé au milieu du Parc.

VALENTINE, Ville, Justice Royale, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Comenges, Parlement & Intendance de Toulouse, Election de Comenges, a 826 habitans. Cette Ville est enclavée dans le Comté de Lomagne, assez éloignée de la Province de Languedoc. Il paroît qu'elle n'est unie à la Province du Languedoc, que parce que Philippe le Bel, Roi de France, ayant acheté le terrain où elle est située, avec plusieurs Paroisses du Comté de Lomagne, il sepa la les unes & les autres de la Guienne, qui étoit occupée par les Anglois, & les unit à la Province du Languedoc, qui lui appartenoit. Valentine est un passage pour aller en Espagne; on croit que les Romains y avoient autrefois un établissement considerable. C'est à cause de ce lieu & des Paroisses qui lui sont unies du Diocèse de Cominges, que l'Evêque de Cominges a droit d'entrer aux Etats du Languedoc.

VALENTINOIS, *Valentinenſis Ager*, Païs du Dauphiné, borné au septentrion par le Viennois, à l'orient par le Diois, & par le Bailliage des Baronies, au midi par le Tricastinois, & à l'occident par le Rhône. Ce Païs a pris son nom de Valence, sa Ville Capitale. C'est le Païs qu'occupoient autrefois les *Segalauni*. Après avoir obéi aux Bourguignons & aux Rois de la premiere & seconde race, il a fait partie du Royaume de Bourgogne, ou d'Arles. Dans la décadence de ce Royaume sous les Empereurs Allemands, il a été occupé par les Comtes de Provence, & par les Marquis de Provence Comtes de Toulouse, qui l'ont donné à des Seigneurs particuliers du nom de Poitiers sous le titre de Comté. Le dernier de ces Comtes l'a vendu à Charles VI. Louis XII. l'a ensuite aliené en faveur de César de Borgia, fils naturel du Pape Alexandre VI. en 1498. & depuis a révoqué ce don, parce que ce Seigneur avoit embrassé le parti des ennemis de la France. Louis XIII. l'a donné en pleine proprieté au Prince de Monaco en 1642. avec titre de Duché-Pairie, déclarée semelle en 1643. pour le dédommager des pertes que les Espagnols lui faisoient souffrir, pour avoir reçû garnison françoise dans sa place de Monaco. Le fils du Maréchal de Marignon ayant épousé la fille aînée du Prince de Monaco, a obtenu cette Duché-Pairie, & en a prêté serment en 1716. Il y a une Sénéchaussée divisée en Vice Sénéchaussée de Valence, Vice-Sénéchaussée de Creſt, & Vice-Sénéchaussée de Montelimart. Ses Villes plus considerables après Valence, sont Creſt, Montelimart, Donzere, &c.

VALERARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 174 habitans.

VALERAUGUE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2760 habitans.

VALERRE, Fontaine d'eau minerale, dans la Touraine.

VALERY. *Voyez* Valory.

VALESCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 192 habitans.

VALESVILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 150 habitans.

la VALETTE, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 561 habitans. Il y a un Couvent de Minimes.

la VALETTE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 500 habitans.

la VALETTE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 199 habitans.

la VALETTE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 169 habitans.

la VALETTE, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 460 habitans.

la VALETTE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 516 habitans.

la VALETTE, *Beata Maria de Valli Latâ*; ou *de Valetâ*, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 410 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Paroisse d'Auriac, dans une Vallée très-solitaire au bord de la Dordogne, aux confins des trois Diocèses de Tulles, de Limoges & de Clermont, à six lieuës de Tulles, & à trois lieuës de Mauriac sur la droite de la riviere de Dordogne, à quatre lieuës au-dessus d'Argentac, dans un vallon tout-à-fait écarté. Le Monastere nommé vulgairement *le Peſtre*, & autrement *Doumis Soutro*, (c'est-à-dire en patois Auvergnat) *la Maiſon d'au-deſſous*, au Diocèse de Clermont en Auvergne, n'est distant que de deux lieuës

de la Valette, qui y eſt ſoumiſe. Begon fit le Pere Abbé des Religieux du Peſtre ; mais à la ſollicitation de Geraud, Evêque de l'Egliſe de Limoges, il paſſa à la Valette l'an 1145. elle a été fondée en 1143. L'Abbé joüit de deux mille cinq cens livres, & les Religieux de quinze cens livres.

la VALETTE, très-petite Ville, à quatre lieuës & au midi d'Angoulême, eſt le Chef-lieu d'un Duché-Pairie, érigé en 1622. pour le Duc d'Epernon, autrefois favori d'Henry III. Il y a treize Paroiſſes, & quarante Fiefs qui en dépendent. Cette Terre appartient aujourd'hui à Madame la Maréchale de Noailles ; mais le titre de Duché eſt éteint.

VALEUGE l'Egliſe, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 800 habitans.

VALEUGE le Haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 750 habitans.

VALEUILH, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 590 habitans.

VALEURE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Election de Bar-ſur-Seine, a 410 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Ordre de Malthe, du grand Prieuré de Champagne.

VAL Flaunez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 142 habitans.

VAL-Foſſine. *Voyez* Vallée-Foſſine.

VAL Frambert, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 520 habitans.

VALGORGE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1370 habitans.

VALHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirk, a 186 habitans.

le VALHEUREUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 38 habitans.

VAL-Honnête, *Vallis Honeſta* Abbaye. *Voyez* Fenieres.

VALHUON, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 38 habitans.

VALIERE, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 738 habitans. Ce Bourg eſt ſitué en plaine ; c'eſt terres à ſeigle, bled noir, avoine & raves ; les pacages & les foins ſont bons & très-abondans, & il ſe fait un commerce de beſtiaux fort conſiderable aux foires d'Ahun, Feilletin, Chenerailles, Jarnage & Gouzon ; & dans celles du Bourg de cette Paroiſſe qui ſont bien frequentées : les habitans ſont laborieux & très commodes. Meſſieurs du Pouget de la Villeneuve, de Saint-Maixain & Bonnet en ſont Seigneurs.

VALIGNAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 96 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de la riviere de Sioule, terres à froment, orge, ſeigle & avoine. M. Cadier en eſt Seigneur.

VALIGNY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 272 habitans.

VALIGNY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe à ſix lieuës de Montluçon ; c'eſt terres à ſeigle & à froment ; il y a des vignes qui produiſent d'aſſez bon vin ; la petite riviere de Cher y paſſe. Le Sieur de S. Julien & la Dame de la Pierre en ſont Seigneurs.

VALIGUIERES dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 250 habitans.

VALINCOURT, dans le Cambreſis, Gouvernement Militaire & Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation & Recette de Cambray, a 410 habitans. Il y a un Chapitre peu conſiderable, compoſé d'un Doyen & de ſept Chanoines.

VALJOFFREY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 410 habitans.

VALJOINE, ou Vauginé, *de Valle Jovinâ*, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 511 habitans.

VALJOUAN, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 125 habitans.

VALJOUAS, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 132 habitans.

VALJOUZE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 809 habitans.

VALLAGE, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement Militaire de Champagne, borné au ſeptentrion par le Châlonois & le Perrois, à l'orient par le Barrois, au midy par le Baſſigny, & à l'occident par la Champagne propre. Il tire ſon nom de ſes belles Vallées abondantes, particulierement en prairie, où l'on nourrit quantité de beſtiaux : elles pourroient être propres à élever des haras, dont les chevaux ſeroient meilleurs que ceux de Friſe. L'on fabrique beaucoup de munitions de guerre dans les bois. Vaſſi peut être conſiderée comme ſa Ville Capitale. Les autres ſont Joinville & Bar-ſur-Aube. Elle eſt arroſée par pluſieurs Rivieres, dont les plus conſiderables ſont la Marne & l'Aube.

VALLAINES, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 810 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VALLANS S. George, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 236 habitans.

VALLAURIC, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

VALLAY, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 330 habitans.

VALLE'E, ou la Vallée, *Beata Maria de Valle Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, dans la Normandie, au Diocèſe d'Evreux. Elle a été fondée l'an 1137.

VALLE'E Foſſine, ou Val-Foſſine, *Vallis Foſſina*

Foſſinæ Abbatia, Benoît, dans le
VALLE'E
Duc en Lorrain
la VALLE
ne, Diocèſe du
tendance de To
bitans.
VALLE'E
naiſon.
VALLE'E
VALLE'ES
VALLEFIN
cèſe, Parlement
liage & Recette
VALLEMA
bas-Languedoc,
ment de Toulo
Montpellier, a 4
l'Ordre de Citea
pellier. Cette A
Elle eſt dédiée à
dix mille livres d
VALLEMO
cèſe, Parlement
de Caudebec, a
eſt Seigneur.
VALLEMO
Bourg & Château
mandie, Election
Abbaye de l'Ordr
1169. par Nico
le livres de rever
les Moines, avec
res, & de deux
un Siége de Juri
Foires, & un titre
VALLENA
cèſe de Bourges,
de Bourges, Elect
bitans.
VALLENC
Sens, Parlement
de Montereau, a
VALLENG
Diocèſe de Roüe
dance de Paris,
bitans.
VALLENTO
l'Iſle de France,
& Election de Pa
VALLEPEL
cèſe de Langres,
de Châlons, Elec
VALLERA
cèſe de Châlons,
de Châlons, Elec
Ce lieu eſt ſitué à
tite hauteur remp
a eu autrefois deſſ
tereſſe.
VALLERE
Blois, Parlement
Election de Blois
VALLERG
Diocèſe de Montp
Intendance & Re
bitans.
VALLERNI
dans la Provence,
Intendance d'Aix
a 560 habitans.

Fossine Abbatia, Abbaye d'hommes Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse de Cambray.

VALLE'E de Galilée, Abbaye. *Voyez* Saint Dié en Lorraine.

la VALLE'E du Tilleul, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 520 habitans.

VALLE'E de Montenaiſon. *Voyez* Montenaiſon.

VALLE'E d'Yonne. *Voyez* Yonne.

VALLE'ES. *Voyez* les quatre Vallées.

VALLEFIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

VALLEMAGNE, *Vallis-Magna*, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 460 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée entre Agde & Montpellier. Cette Abbaye a été fondée l'an 1150. Elle eſt dédiée à Notre-Dame. L'Abbé joüit de dix mille livres de rente.

VALLEMONT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 292 habitans. M. de Matignon en eſt Seigneur.

VALLEMONT, *Vallimons*, *Validusmons*, Bourg & Château du païs de Caux, dans la Normandie, Election de Montivilliers. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée l'an 1169. par Nicolas d'Etouteville. Elle a dix mille livres de revenu, tant pour l'Abbé que pour les Moines, avec la nomination de quatorze Cures, & de deux Prieurés. Il y a dans ce Bourg un Siége de Juriſdiction, un Marché, pluſieurs Foires, & un titre de Doyenné rural.

VALLENAY, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 290 habitans.

VALLENCES, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 292 habitans.

VALLENGOUJARD, dans le Vexin, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 209 habitans.

VALLENTON & l'Hôpital Melly, dans l'Iſle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 250 habitans.

VALLEPELLE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 22 habitans.

VALLERAYE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville; a 142 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Vaſſy, ſur une petite hauteur remplie de ſources d'eaux. François I. a eu autrefois deſſein d'y faire conſtruire une Forteresſe.

VALLIERE, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 140 habitans.

VALLERGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 110 habitans.

VALLERNE, *Caſtrum de Valerna*, Vicomté, dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 560 habitans.

VALLEROY, Annexe, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 123 habitans.

VALLEROY le Sec, *Vallis Regia Sicca*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 160 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Marcheville; elle eſt de l'Officialité de Vaucouleurs.

VALLERS, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1080 habitans. Il y a des eaux minerales; c'eſt une Paroiſſe qui dépend de l'Archidiacre de Tours. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, pour laquelle les Tourangeaux ont beaucoup de dévotion.

VALLE'E-SAINTE. *Vallis Sancta*, Abbaye d'hommes Ordre de [illegible]eaux, fille de Sauvecanne, ligne de M[illegible] pour Fondateur, ou plûtôt pour [illegible]ertrand Raimbaud, Sire de Simian[illegible] Elle eſt ſituée à trois lieuës d'Apt, & [illegible] à l'Abbé deux mille livres.

VALLET, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 396 habitans.

VALLET, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette Nantes, a 466 habitans.

la VALLETTE, *Caſtrum de Valletis*, dans la Provence, Diocèse de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul Trois-Châteaux, a 510 habitans.

VALLETTES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 172 habitans.

VALLEURE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bar-ſur-Seine, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la montagne de Bar-ſur-Seine. Il y a environ ſoixante ouvrés de vignes; c'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Bar-ſur-Seine.

VALLIERE, dans le païs Meſſin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 322 habitans.

la VALLIERE, Duché, dans l'Election de Baugé, ſitué auprès d'un étang, dont ſe forme la riviere de Fare, qui tombe dans le Loir aux confins de l'Anjou & de la Touraine. Cette terre appartient aujourd'hui à Madame la Princeſſe Doüairiere de Conty. Sa Juriſdiction s'étend ſur douze Paroiſſes.

VALLIERES les Grands, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 670 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

VALLIERGUES, dans le Limoſin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 245 habitans.

VALLIERS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VALLOGNES, *Walonia*, Ville, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef-lieu d'une Election, a 4710 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Vicomté non-reſſortiſſante, d'une Maîtriſe des Eaux

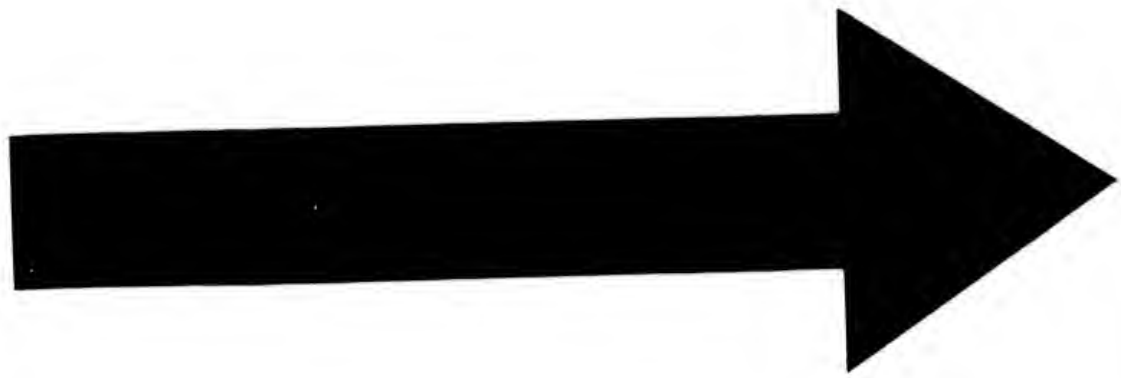

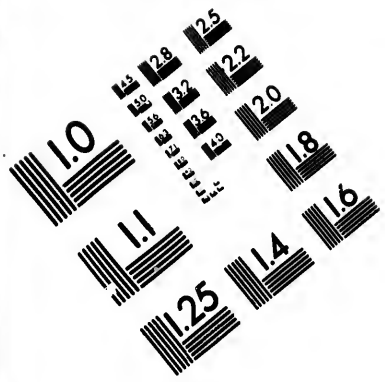

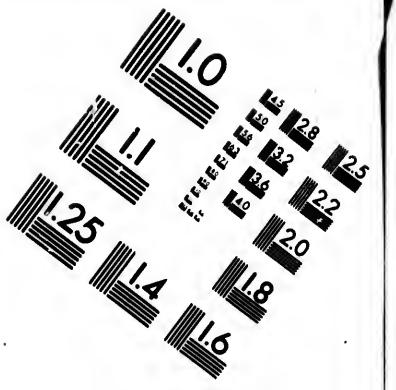

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

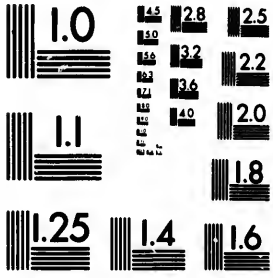

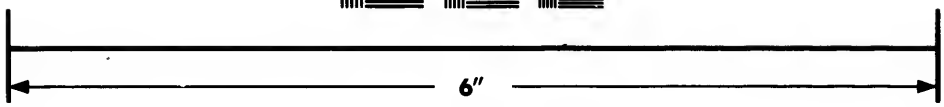

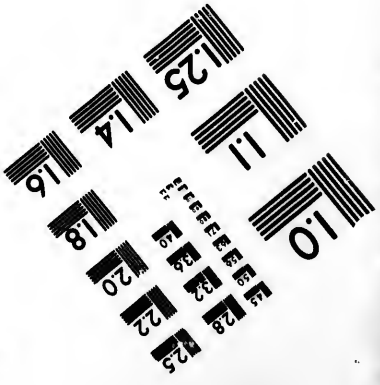

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

& Forêts, & d'un Bailliage reſſortiſſant au Bailliage de Caën. C'eſt la principale Ville du païs de la Hague, qui fait la partie ſeptentrionale du Cotentin ; elle eſt ſituée entre des bois, à quatre lieuës au midi de Cherbourg, & à trois lieuës de la Hougue ; elle ne paſſe pas pour ancienne ; quelques-uns veulent cependant qu'elle ait été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Ville du lieu. Cette Ville a deux Paroiſſes, dont l'une eſt dédiée à S. Malo ; elle eſt Collegiale, & ſon Chapitre eſt conſiderable. Il y a outre cela un Couvent de Cordeliers, où l'on voit le Tombeau de Loüis de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Amiral de France, un Couvent de Capucins, un de Benedictines, un Séminaire, un Hôtel-Dieu fort ancien, & un Hôpital General.

Vallognes eſt le ſecond Doyenné du quatriéme Archidiaconat de Coutances. Ce Doyenné eſt le plus grand de tous, contenant quarante Paroiſſes ; ſçavoir, Alleaume, Ruberville, Sortoville, Flottemanville, le Homme, S. Cyr, Hemeſvée, Eroudeville, Juganville, Ecoſſeville, Montbourg, S. Flocal, Freville, Emondeville, Ofville, Quineville, S. Germain de Tournebus, Vaudreville, Tourville, S. Martin d'Audouville, Octeville, Craville, Haumeville, Haumoitier, Liſtre, Greneville, Moſſaline, Quethou, Bourg S. Vaaſt, Bourg Rideauville, Saint Jean de la Pernelle, Vidermille, Teurtheville, Sainte Croix, Sauſſe-Meſnil, Montaigu, Tamerville, Lieu-Saint, & Vallognes.

VALLOIRE, dans la Picardie, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Guy Comte de Ponthieu en 1138. Quatre ans après, les Religieux furent transferez à Balance, d'où ils ſont venus s'établir à Valloire ſur l'Authie. Jeanne Reine de Caſtille, de Tolede, & de Leon y a été enterrée.

VALLOIRES, *Vallaria*, ou *Vallolia Balancia*, Abbaye d'hommes, Ordre & fille de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans la Picardie au Diocèſe d'Amiens, dans le Ponthieu, où elle a été fondée par Guillaume Talvas Comte de Ponthieu, le 3. des Ides de Septembre 1138.

VALLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand a 254 habitans.

VALLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 238 habitans. C'eſt un Hameau à quatre lieuës de Montluçon ; la petite riviere de Cher la ſépare de la Paroiſſe de Vallon, qui eſt ſituée ſur une hauteur ; les terres y produiſent du ſeigle ; il y a des vignes, & le vin y eſt aſſez bon. M. le Duc en eſt Seigneur.

VALLONNE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 216 habitans.

VALLOREILLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

VALLORY, Comté, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 488 habitans. C'eſt la ſépulture des Princes de Condé ; le premier Prince de ce nom l'a reçû de la Maréchale de Saint-André.

VALLOUISE, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 461 habitans. Ce lieu a pris le nom de ſa Vallée, à laquelle Louis XI. a fait changer ſon ancien nom pour prendre celui-ci. Elle eſt ſituée entre les plus hautes montagnes des Alpes, au pied de celles du Graiſivaudan, qui ſont impraticables.

VALMAGNE, ou Vallemagne, ou Vaugrain, *Vallis-Magna*, ou *Villa-Magna Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Bonnevaux. Elle eſt ſituée dans le Languedoc, au Diocèſe d'Agde, entre Agde & Montpellier, à cinq lieuës de Pezenas. Elle a été fondée l'an 1150. & vaut à l'Abbé dix mille livres.

VALMANYA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 78 habitans.

VALMARTIN, ou S. Georges du Valmartin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen. a 148 habitans.

VALMERANGE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 74 habitans.

VALMESTROFF, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

VALMIGERE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 20 habitans.

la VALMETTE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 110 habitans.

VALMONDOIS, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 408 habitans.

VALMY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 436 habitans.

VALNASQUE, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Draguignan, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Callians ; c'eſt une dépendance du Marquiſat de Trans.

VALNOBLE, *Vallisnobilis*, Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, ſous le titre de S. Antoine. Elle eſt ſituée dans le Comté de Foix, en la Ville de Pamiers, ſur la Riviere de l'Ariege, au Diocèſe de Toulouſe, dont elle a été ſéparée par le Pape Boniface VIII. l'an 1296. pour être érigée en Egliſe Cathedrale pour l'Archevêque de Narbonne, & enfin ſoumiſe à l'Archevêque de Toulouſe par le Pape Jean XXII.

VALOIS, *Valeſienſis ager*, Païs, qui fait partie de la Province de Picardie, dont il a été démembré pour être uni au Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. Il eſt borné au Septentrion par le Soiſſonnois ; à l'Orient par la Champagne ; au Midi par le Brie & la Province de l'Iſle de France ; & à l'Occident par le Beauvoiſis. Ce Païs eſt aſſés abondant en grains, mais il y a particulierement beaucoup de bois & de belles Forêts. Le Païs eſt aſſés uni, ſon ancien nom étoit *Comitatus* ou *Ager Vadenſis*, nom qu'il a pris du Château de Vé *Vadum*, qui étoit la réſidence de ſes anciens Comtes, ſitué entre Creſpy & Villers-Cotterêts. Il a eû des Comtes particuliers depuis le dixiéme ſiécle. Enſuite il a paſſé par mariage aux Comtes de Vermandois, & au Comte de Flandre, Philippe d'Alſace, par Elizabeth de Vermandois ſon épouſe ; cette Princeſſe étant morte ſans enfans, ce Païs a été réüni à la Couronne par Philippe Auguſte. Philippe le Hardi le donna dans la ſuite à Charles, ſon fils, pere de Philippe de Valois, qui l'a encore réüni. Charles VI. l'érigea en Duché l'an 1402. La branche cadette de Valois a néanmoins ſubſiſté, & même a monté auſſi ſur le Trône ſous differentes ſubdiviſions de branches, d'Orleans &

d'Angoulême. Henri III. eſt le dernier de cette branche. Louis XIV. l'a depuis donné en appanage à ſon frere Philippe, Duc d'Orleans, ſous le titre de Duché. La Ville Capitale eſt Creſpy; les autres Villes ſont, Senlis, Compiegne, Villers-Cotterêts & la Ferté-Milon. Ses principales Rivieres ſont, l'Oiſe, l'Aiſne & l'Ourque. Ce Païs a une Coûtume particuliere; les Officiers des Bailliages & Prevôtés de tout le Duché, ſont à la nomination de M. le Duc d'Orleans.

VALON, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 856 habitans.

VALORBE, Prieuré Conventuel en Commande, à la nomination du Pape, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon, dépendant de Mont-Benoît.

VALORGUE, ou Saint Cire de Valorges, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 408 habitans.

VALOTTE, de la Paroiſſe de Chaſſey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Cluny, a 82 habitans. Ce lieu eſt ſitué à l'embouchure d'un Valon, entre deux montagnes. Il y a quelques vignes.

VALOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 155 habitans.

VALPRIONDE & S. Amans, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 586 habitans.

VALPRIVAS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 340 habitans.

VALPUISEAUX, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 330 habitans.

VAL-RICHER, *Vallis-Richeri*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, proche de Cambremer, dans le Beſſin, Diocèſe de Bayeux, quoiqu'enclavé dans celui de Liſieux. Cette Abbaye eſt de la filiation de Clairvaux; elle fut fondée en 1146. par Philippe d'Harcourt Evêque de Bayeux. L'Abbé a trois mille livres de revenu, & cinq mille livres pour les Religieux; en tout huit mille livres. Nivard, frere de S. Bernard, en a été le premier Abbé; ils ont reçû la reforme, & M. de Camilly Archevêque de Tours en étoit Abbé.

VAL-ROI, *Vallis-Regia*, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims. 1 510 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux; fondée en 1149. par Jean Hugues, Comte de Roucy. Elle eſt ſituée a ſept lieues de Reims. Elle vaut à l'Abbé quatorze mille livres, & ſix mille livres aux Moines.

VALROMEI, Païs, qui fait partie de la Province de Bugey, dans laquelle il ſe trouve enclavé dans le Gouvernement Militaire de Bourgogne; il eſt ſitué entre les Mandemens de Seiſſel & de Michaille, & n'a que dix-huit Paroiſſes, dont Châteauneuf eſt la plus conſiderable.

L'on prétend que ſon nom tire ſon étymologie des Citoyens Romains que l'on y exiloit. Il a appartenu long-tems aux Comtes de Savoye, qui le donnerent en Fief aux Seigneurs de Beaujeu, leſquels, après en avoir joüi quelque tems, le céderent à Amedée IV. Comte de Savoye. Charles-Emanuel, Duc de Savoye, le ceda à la Marquiſe de Beaugé, en échange de Rivoli. Louis XIII. l'érigea en Marquiſat en 1611. en faveur de la Maiſon d'Urſé. C'eſt un Mandement qui députe aux Aſſemblées du Bugey.

VALROUFFIE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 468 habitans.

le VALRUS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 435 habitans.

VALS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 545 habitans.

VALS, dans le haut-Langnedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 140 habitans.

VALS, petit Bourg muré, dans le Vivarais en Languedoc, ſitué à cinq lieuës du Rhône, près du Torrent de la Volane, au fond d'une Vallée environnée de côteaux abondants en bleds & en vignes. Il y a cinq fontaines differentes d'eaux minerales, toutes très-eſtimées, toutes froides. Les noms de ces fontaines ſont:

La Marie, dont l'eau eſt aigrelette, & purge par les urines; on l'ordonne pour la chaleur des reins, & la Gravelle.

La Marquiſe, dont l'eau eſt plus ſalée qu'acide; elle a à peu près les mêmes qualités que la Marie.

La Saint Jean, c'eſt la moins acide; elle paſſe pour être meilleure pour la poitrine.

La Camuſe, dont l'eau approche de la qualité de celle de la Marquiſe; elle eſt un peu plus ſalée.

Et la Dominique, dont l'eau eſt plus déſagreable que celle des autres, & plus peſante à l'eſtomach. On ne donne de l'eau de cette derniere qu'aux perſonnes robuſtes, parcequ'elle n'agit que par les vomiſſemens; elle eſt propre pour ceux qui ont des fiévres intermittentes, la jauniſſe ou les entrailles embarraſſées. Toutes ces eaux ſont fréquentées dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août.

VAL-SAINTE-CROIX, *Vallis-Sanctæ-Crucis*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 560 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Sauve-Canne, & Fille de Clairvaux, ſituée auprès d'Oppede. Elle a été fondée vers 1096. & rétablie en 1188. par Bertrand Raimbaud. Il y a ſeulement trois Religieux, & l'Abbé Commendataire en tire deux mille livres.

VAL-Sainte-Marie. *Voyez* Fenieres.

VAL-SECRET, *Vallis-Secreta*, dans la Brie, Gouvernement de Champagne, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry. C'eſt une Abbaye de Prémontrés, ſituée à une lieuë au Nord de Château-Thierry. Elle avoit d'abord été fondée dans la Ville, vers l'an 1076. par Huon, ou Odon, Comte de Troyes & de Château-Thierry. Depuis cette Abbaye a été transferée dans la Vallée où elle eſt à preſent ſituée. L'Abbé joüit de huit mille livres de rente.

VALSERRES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 516 habitans.

VAL-SERY, *Vallis-Serena*, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 410 habitans. Il y a une Abbaye Reguliere d'hommes, Ordre de Prémontrés, située à trois lieuës à l'Oüest de Soissons. Elle a été fondée en 1122. Le titre Abbatial a été supprimé, & la Manse unie à l'Evêché de Soissons.

VALSONNE, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 572 habitans.

VAL-SPIR, *Vallis-Aspera*, Vallée, qui fait partie du Comté de Roussillon, & forme une Sous-Viguerie de ladite Province; elle est arrosée & traversée par le Tec, & environnée de toutes parts par les Pyrennées, excepté à l'Orient. C'étoit autrefois un Comté qui faisoit partie du Comté de Cerdaigne. Le lieu principal est Pratz-de-Moliou, fortifié par Louis XIV. C'est le principal passage des Pyrenées, de Roussillon en Catalogne, il est gardé par la Forteresse de Belgarde.

VALTORET ou S. Amand de Valtoret, dans le haut Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 510 habitans.

VALVIGNERES & Mercoyrats, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement & Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 407 habitans.

la VALVILLE & S. Laurent, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 660 habitans.

la VALVION, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 5 habitans.

VAN

VANAULT le Châtel, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 106 habitans.

VANAULT les Dames, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 575 habitans.

VANÇAY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 610 habitans.

VANÇAY S. Avertin, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1040 habitans.

VANCLANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 230 habitans.

VANCROC, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans.

VANDEL, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VANDELANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 60 habitans.

la VANDELE'E, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 448 habitans. M. de Servigny en est Seigneur, & presente à la Cure. Il y a plusieurs bois taillis, avec un Manoir Seigneurial. L'Eglise est fondée sous le nom de Saint Sebastien, dont elle conserve quelques Reliques. Il y a beaucoup de dévotion à ce Saint, & on y fait de frequentes Processions.

VANDELINCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 290 habitans.

VANDEMAUGE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 318 habitans.

VANDENESSE, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 125 habitans. C'est une Paroisse située à cinq lieuës de la Loire, en païs couvert de bois; bonnes terres, moitié froment & moitié seigle; le pacage bon & étendu; les foins fort abondans; un bon commerce de bestiaux; une grande étenduë de bois. M. le Marquis de Leuville en est Seigneur.

VANDENESSE sur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, en ce qui est du Charollois, Grenier à sel de Bourbon, Recette d'Autun, a 516 habitans. C'est une Paroisse située pour la plus grande partie en plaine, sur la riviere d'Arroux, qui passe au milieu, & qui est navigable. Plusieurs Hameaux composent cette Paroisse, qui est partie en Bourgogne, partie en Charolois. De ce qui est de Bourgogne, dépendent les Hameaux de Vandenesse, Condenimes, Beaudesir, Valerte, Echaffaux, Mondemot, Chassigneux & Magnaux, & une partie d'Aureschy: L'arute partie d'Aureschy est du Charolois

VANDENESSE sur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Charolles & de Montcenis, Grenier à sel de Bourbon, en ce qui est de Montcenis. Ceux qui sont du Bailliage de Charolles sont du Grenier à sel de Toulon, de la Recette de Bourbon & de Charolles, a 100 habitans. La Paroisse est située à une lieuë & demi de Toulon. Elle est composée des Hameaux de Vandenesse, Alteſsy, Mandemot, Vallette & Condene. Les Métairies de Beaudesir, Chassigneux & Monceaux en dépendent. Il y a trois Fiefs, Rochefort, Vallette & Beaudesir. C'est païs sablonneux & de plaines, sur la riviere d'Arroux. Le Prieur de S. Symphorien d'Autun est Collateur de la Cure.

VANDENESSE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 123 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine. Il y a un petit ruisseau, c'est le passage d'Arnay-le-Duc à Dijon. Le Chapitre de Saint Nazaire d'Autun est Collateur de la Cure.

VANDENESSE lez Charolles, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Charolles, a 410 habitans. C'est une Paroisse située à une lieuë de Charolles, sur le chemin de Charolles à Cluny. Il y passe un ruisseau appellé la Semence. C'est païs partie de collines. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Cette Paroisse est composée de plusieurs Hameaux qui sont, Vandenesse, Bievres, Sesmaize, Pommé, Chesnes-Collanges, S. Branché, Chappandy, Chastonnard &

& plein de Chaſſagne. Le Fief de Collanges, & les métairies des Lannes en dépendent auſſi.

VANDES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 228 habitans.

VANDEVILLE, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 272 habitans.

VANDEUVRE, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 1428 habitans.

VANDEUVRE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 610 habitans.

VANDIERES, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 372 habitans.

VANDON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 466 habitans.

VANDOIRE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 535 habitans.

VANDRANGES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 192 habitans.

VANDRE', Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Sainres, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 558 habitans.

VANDRESSE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 555 habitans.

VANDY le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 768 habitans.

VANGES, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 510 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à l'entrée de l'Auxois, à cinq lieuës d'Autun, deux lieuës d'Arnay, & à trois lieuës de Saulieu. Il y a des bois & des montagnes. Le Prieur des Bordes eſt collateur de la Cure.

VANLAY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 400 habitans.

VANMOISE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 110 habitans.

VANNAIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 69 habitans. C'eſt un Village dépendant de Chaumont-le-Bois. Il eſt ſitué au pied de deux montagnes. La riviere de Seine paſſe à un demi quart de lieuë. C'eſt un grand chemin, & le paſſage ordinaire en hyver. C'eſt païs de montagnes & vallons. Il y a de fort bonnes vignes.

VANNE, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 140 habitans.

VANNE, Riviere, dans la Provence, qui ſortant de la montagne de Sainte Baume, vient arroſer le territoire de Marſeille.

VANNES, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 326 habitans.

VANNES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 179 habitans.

VANNES, Riviere, dans le Diocèſe de Sens. Elle ſeroit beaucoup plus utile ſi elle pouvoit porter batteaux: on a entrepris de la rendre navigable en 1639. mais l'on trouva que le terrain de ſon lit eſt mouvant. Elle ſe jette dans l'Yonne, un peu au-deſſus de Sens.

VANNOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 140 habitans.

VANNY Augny ſous Grimont, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 188 habitans.

VANOS & Voccance, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1046 habitans.

les VANS, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1578 habitans.

VANTAVON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 514 habitans.

VANTOUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 158 habitans.

VANTOUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage, & Recette de Gray, a 129 habitans.

VANTOUX, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 122 habitans.

la VANTROUZE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 185 habitans.

VANVEY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 445 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere d'Ourſe; il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, dédié à S. Barthelemy. C'eſt auſſi une Châtellenie Royale.

VANVILLE', dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 123 habitans.

VANVRES, *Vinva*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 825 habitans. Ce lieu eſt à une lieuë au midi de Paris, c'eſt celui des environs où l'on fait le meilleur beure, qui eſt fort eſtimé; & l'on dérive ſon nom de *Venna*, ou *Beuna*, qui en vieux françois, ſignifioit pêche, parce qu'il n'étoit habité que de Pêcheurs de la riviere de Seine. M. le Duc y a une fort belle Maiſon, qui appartenoit ci-devant à M. de Montargis.

VANZAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 606 habitans.

VANZAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 348 habitans.

VAOUR, *Vorum*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 300 habitans.

la VAQUERESSE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 530 habitans.

VAQUEVILLE, *Epiſcopi Villa*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 1560 habitans. Le Hameau de Venay dépend de cette Paroiſſe.

L'Evêque de Metz eſt Seigneur de Vaqueville. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Invention de S. Eſtienne.

VAQUIERE, *Caſtrum da Vaqueris*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 110 habitans.

VAQUOIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 106 habitans.

VAR, *Varus*, petit Fleuve, qui prend ſa ſource dans les Alpes, traverſe une partie des dépendances du Comté de Nice, qui eſt au Duc de Savoye, paſſe par Entrevaux auprès de Glandeves, & vient vers ſon embouchure ſéparer le Comté de Nice de la Provence, & ſe jetter dans la Méditerranée, à une demie lieuë à l'occident de Nice.

le VAR, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 518 habitans.

VARADES, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

VARAGES, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 414 habitans.

VARAGNE & Monceville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 230 habitans.

VARAIGNES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 915 habitans.

VARAMBON, Bourg, dans la Breſſe, Gouvernance de Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Breſſe, a 148 habitans. Ce petit Bourg eſt ſitué près de l'Ain; il y a une Egliſe Collegiale dédiée à Notre-Dame. Sa Paroiſſe eſt une Annexe de Priay; il y a un Hôpital; ſa Juſtice reſſortit au Bailliage de Bourg. C'eſt le Chef-lieu d'un Mandement, & une Communauté qui députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

VARANGES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 148 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës de Dijon, dans un lieu plat, & ſouvent inondé d'eaux. La riviere d'Ouche paſſe le long du Village.

VARANGUEBEC, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 950 habitans.

VARANNES, Château, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 295 habitans.

VARAS, ou S. Paul de Varas, Bourg & Comté, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bourg en Breſſe. Cette Communauté députe aux Aſſemblées de Breſſe. C'eſt un Chef-lieu d'un Mandement.

VARAVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 312 habitans.

VARCES, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 516 habitans.

la VARDAIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 411 habitans.

VARDES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gifors, a 145 habitans. M. le Comte de la Marx en eſt Seigneur.

VARDES, Terre du Diocèſe de Roüen, Election de Lions, à une lieuë de Gournay, avec titre de Marquiſat, qui appartenoit à la Maiſon du Bec-Creſpin, dont l'heritiere épouſa M. le Duc de Rohan en 1678.

VAREILLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 630 habitans.

VAREILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 210 habitans.

la VAREILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, & Recette de Semur en Brionnois, a 276 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont dépendent les Fiefs de la Bazolle, de Montperroux, & d'Amaze. Elle eſt ſituée partie en païs plat & vallon, & partie en collines. Il y a des bois taillis.

la VAREILLE, dans la Marche, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 140 habitans.

la VAREILLE Laſchaux, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 69 habitans.

la VAREILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, & Recette de Semur en Brionnois, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en païs plat & vallon, & partie en collines.

les VAREILLES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 210 habitans.

VAREN, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 1860 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Sacriſtain, & de douze Chanoines; les Chanoines n'ont que cent quatre-vingt dix livres de revenu; le Sacriſtain a trois cens livres, & le Doyen mille livres.

la VARENE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 56 habitans.

la VARENE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 169 habitans.

VARENGEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 869 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

VARENGEVILLE, Terre & Château au Païs de Caux, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 420 habitans. Il y a deux Paroiſſes: S. Pierre & Notre-Dame. Ce lieu qui eſt à une lieuë de Duclair, appartient à M. le Maréchal Duc de Villars.

VARENGIEN eſt un Bois engagé, & contenant trois cens quatre-vingt treize arpens. Il dépend de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Valogne, département de Caën en Normandie.

VARENGUEBEC, dans la Normandie, Intendance de Roüen, Election de Carentan, Bourg & ancienne Baronie appartenant à M. le Marquis de Rotelin, dont la haute-Juſtice porte ſes appellations au Parlement.

VARENGUEBEC, dans la Normandie,

Diocèse de Coutances. C'eſt un Marquiſat, dont pluſieurs Paroiſſes relevent. Il y a un Bailly qui connoît des procès de ces Paroiſſes. Il y a un ancien Château, & le bois de Limor qui eſt très-grand. Le Prieuré de S. Michel du Boſc eſt en partie dans cette Paroiſſe. Il y a bien des landayes, & elle n'eſt ſéparée que par le marais de S. Sauveur qui la borde.

la VARENNE, *Varennia*, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1133 habitans.

la VARENNE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 389 habitans.

VARENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 330 habitans.

VARENNE, Fief, dans la Paroiſſe de Quincy en Beaujollois. Il eſt poſſedé par la Maiſon de Nagu.

VARENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 385 habitans. La ſituation en eſt belle; la Saone paſſe auprès. Il y a un grand chemin qui tend de Chalon à Lion. C'eſt un petit vignoble.

VARENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Antun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une grande plaine; il eſt de la Paroiſſe de Ruffey; il y paſſe une petite Riviere avec un Pont; elle vient de la Boye de Serrigny. Il y a peu de vignes. C'eſt un petit paſſage.

VARENNE le Grand, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 840 habitans.

la VARENNE Saint Maur, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 77 habitans. Ce lieu a donné le nom à la plaine des environs, & l'a pris lui-même, de ce que c'eſt l'endroit où nos Rois prenoient autrefois le plaiſir de la chaſſe.

VARENNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, a 156 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur de petites montagnes, éloignées des Villes. Il y a une petite riviere, nommée Cernin, qui ſe déborde ſouvent par les eaux qui découlent des montagnes. Cette Paroiſſe eſt compoſée du hameau de Varennes proche l'Egliſe, & Vaux-la-Montagne, les Gallines, les Thuilleries & les Noyers en dépendent.

VARENNES Saint Sauveur, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 446 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée entre la riviere de Soulevan & des terres de bruyeres & des bois. C'eſt païs plein & de Forêts; Tageat, Cervillas & la Graniere en dépendent. Il y a le pont de Varignoles & de Montjuan ſur la Riviere.

VARENNES, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 490 habitans. Cette Ville qui a une Juſtice Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Moulins, eſt ſituée près de l'Allier, aux frontiers de la baſſe-Auvergne, à cinq lieuës au-deſſus & au midi de Moulins. Elle étoit autrefois plus conſiderable.

les VARENNES, Contrée de la Touraine, ſituée le long de la Loire. Ce ſont des terres ſabloneuſes toujours en labour, qui raportent toutes ſortes de legumes & de grains.

VARENNES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 590 habitans.

VARENNES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 312 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VARENNES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 928 habitans. C'eſt un Prieuré conſiderable; il joüit de ſix mille livres de rente. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Jean gouls, qui avoit été Connêtable de France, c'eſt ſa Patrie. C'a été lui qui a fondé l'Egliſe pour ſervir de Paroiſſe à ce lieu. Ce Prieuré dépend de l'Abbaye de Moleſme. Il fut fondé vers l'an 1084. par Renier. Il eſt à quatre lieuës de Langres, aux frontieres de la Bourgogne.

VARENNES, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 565 habitans.

VARENNES, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 520 habitans.

VARENNES, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 169 habitans.

VARENNES, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, a 360 habitans. La Cure qui vaut cinq cens livres, eſt à la nomination du Prieur de la Charité ſur Loire. M. Bernot, Seigneur de ce lieu, a ſon Château, qui eſt des plus anciens du Royaume & d'une conſtruction ſinguliere de bâtiment. On voit dans cette Paroiſſe une Chapelle, dite de Saint Silvain, dont l'ancienneté du bâtiment fait croire que c'étoit un Monaſtere, comme Saint Aunaire, Evêque d'Auxerre, le raporte en 580. *Monaſterium quod dicitur Varennia.* Il y a dans le territoire des mines de fer.

VARENNES, Prieuré, dans le Diocèſe de Meaux de trois cens livres.

VARENNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Macon, a 400 habitans. Les rivieres de Groſne & de Saone y paſſent. Il y a un pont ruiné. C'eſt un paſſage de Macon à Lion. Il y a peu de Vignes.

VARENNES de Reüillon, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 146 habitans. C'eſt une Paroiſſe compoſée de pluſieurs hameaux & dépendances. Il y a pour Fiefs le Château du Pont à Mailly, & la Tour de la Moitié de Reüillon. Ils ſont ſitués dans la Paroiſſe. Il y a deux collectes dans cette Paroiſſe, l'une de Brionnois, l'autre du Charolois. Ceux de la côte du Brionnois ſont du Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur; ceux de la côte de Charollois ſont du Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray. Tous ces lieux ſont ſitués ſur la riviere de Loire, ſur une ancienne éminence; la riviere de l'Arconce en eſt proche auſſi. Il n'y a d'autre pont que celui de l'Eſchenon ſur la Loire. C'eſt un vignoble. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VARENNES, Châtellenie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité sur Loire, a 328 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, qui fait l'article suivant.

VARENNES, *Abbatia Varennarum*, Abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, Fille de Vauluisant. Elle est située dans la Paroisse de Fougerolles en Berry, Diocèse de Bourges, à deux lieuës de la Châtre, dans l'Archiprêtré de Cluys, entre Menestou sur Nahon, & Valençay, à douze lieuës de Bourges. Elle a été fondée des liberalités de Gui de Chauvigny, selon quelques-uns l'an 1148. selon d'autres l'an 1155. ou 1162. Ebon de Deols, *Ebs de Dolis*, en jetta les premiers fondemens. Les Seigneurs de Cluys ne le souffrant qu'avec peine, Henri Roi d'Angleterre ôta la premiere pierre du fondement, puis la remit, & voulut en être le Fondateur & le Gardien ou Conservateur. Elle retenoit pour ses principaux Bienfaiteurs les Seigneurs de Deols & de Cluys. On y compte jusqu'en 1708. vingt-quatre Abbés.

VARENNES, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 183 habitans.

VARENNES-Boureau, Bourg, dans le Maine, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 146 habitans.

VARENNES en Brionnois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Grenier à sel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 159 habitans. C'est une Paroisse située dans des bois. Le hameau des Hayes, situé proche de la riviere de l'Arconce, est dépendant de cette Paroisse.

VARENNES & Hierville, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 408 habitans.

VARENNES & Jarcy, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 123 habitans.

VARENNES lez Nevers, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 630 habitans. C'est une Paroisse à une lieuë de Nevers en plaine; c'est terres à froment & à seigle, quantité de vignes qui produisent d'assez bon vin, peu de pacages, de foins & de bois. M. l'Evêque de Nevers en est Seigneur.

VARENNES Pontoise, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 272 habitans.

VARENNES sous Doüé, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 296 habitans.

VARENNES sous Montcenis, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 340 habitans.

VARENNES sur le Doux, dépendance de la Paroisse de Charette, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 140 habitans. Ce lieu est situé au-delà du Doux, à deux lieuës & demi de Seure & à trois de Verdun. Le Doux passe près du Village. Il y a quelques vignes.

VARENNES, sur Tesches, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 430 habitans. C'est une Paroisse à huit lieuës de Moulins & trois lieuës de la Loire; païs de montcules; les terres sont deux tiers à froment, un tiers douces à avoine & seigle de bon raport; les foins assez abondans, les pacages serrés, un profit des bestiaux assez bons; peu de vignes. M. d'Anlezy en est Seigneur. De ce lieu dépend la Motte-Vallier.

VARES, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 275 habitans.

VARESIA & Asniere, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 30 habitans.

VARETS, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1380 habitans.

VAREVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 770 habitans. Il y a deux Paroisses, l'une sous le vocable de Saint Germain, & l'autre sous celui de Saint Martin.

VAREY, Baronie, dans le Bugey, Gouvernement de Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bellay, a 410 habitans. Ce lieu députe aux Assemblées de Bugey.

VARHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 770 habitans.

VARILHES, Ville, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette de Foix, a 1590 habitans. Cette Ville est située sur l'Ariege avec un ancien Château entre Pamiers & Foix. Il y a un Bailliage.

VARIMONT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 35 habitans.

VARINPARE' ou Varinpré, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 68 habitans. M. l'Abbé de Foucarmont en est Seigneur.

VARISCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 78 habitans.

VARIVILLE, Prieuré de filles, Ordre de Fontevrault, dans le Diocèse de Beauvais; il vaut douze mille livres.

VARIZE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 430 habitans.

VARNECOURT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 137 habitans.

VARNEVILLE aux Gréez, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 300 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

VARNIEU, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 433 habitans.

VARNONFAY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 422 habitans.

VAROIS, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres

Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage Grenier à sel & Recette de Dijon, a 74 habitans. Ce lieu est situé en plat païs fort agréable, à une petite lieuë & demi de Dijon. Il y a un petit ruisseau qui s'appelle la Bonde. Varroy est un Secours de la Paroisse d'Orgeux. La rente du bois de Varroy & la Grange de Barbessey en dépendent.

VAROUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 368 habitans. Cette Paroisse est proche la Mer.

VARRAINS, Bourg, dans l'Anjou, Gouvernement de Saumurois, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 590 habitans.

VARREDDES, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 1135 habitans.

VARRY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, o 250 habitans.

VARS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 1360 habitans.

VARS, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 448 habitans.

VARS, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a habitans.

VARS les Teuilly, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 303 habitans.

VARVANNES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 328 habitans. M. de Saint Amand en est Seigneur.

VARZAY, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 680 habitans.

VARZY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèse d'Auxerre Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Recette de Clamecy, a 2038 habitans.

VAS

VASATES, Peuples de la troisiéme Aquitaine, qui occupoient le terrain qui forme à present le Diocèse de Bazas; leur ville Capitale étoit nommée *Cossio*, qui est à present Bazas.

VASCEUIL, dans la Normandie, Diocèse Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 260 habitans. Les Cosseigneurs sont, le Roi & le Chapitre d'Ecouis,

VASLONGNES, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 196 habitans.

VASLON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1060 habitans.

VASSAN, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 375 habitans.

VASSE', Marquisat, près Sillé-le-Guillaume, & de l'Abbaye d'Evron, dans le Maine, érigé en faveur de Henry-François Grognet, Baron de la Rochemabile. Sa Jurisdiction s'étend sur quatre Paroisses.

VASSEL, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont a 296 habitans.

VASSELAY, sur la riviere de Moulon, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 463 habitans. Ce lieu appartient à l'Abbaye de S. Sulpice de Bourges, à qui il fut restitué en 983. & nomme à la Cure, qui vaut trois cens livres. L'on trouve dans le district de cette Paroisse le Château de Puy-Valée, qui est situé sur une colline agréable, dont les vûës sont des plus belles de la Province. Le Roi est Seigneur de ce lieu, dont le commerce consiste en vin.

VASSELIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

le Bourg de VASSELONNE, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain d'Alsace Bailliage de Vasselonne, a 1118 habitans. Ce Bourg est situé au pied d'une montagne, au bord de la riviere de Musick; il est commandé par un Château qui est sur la croupe de la montagne; il s'y tient un marché considerable toutes les semaines.

VASSENY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 412 habitans.

VASSI, *Vassiacus*, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election & Bailliage de Chaumont, a 460 habitans. Elle est Siége d'une Prevôté & d'une Châtellenie Royale, d'un grand Ressort, d'un Grenier à sel & d'une Maîtrise Particuliere. Les Hameaux de Pontvarin, de la Grange-au-Rupt, & le Prieuré des Hermites, sont de la collecte de cette Ville. C'est un lieu fort ancien, qui étoit du Domaine Royal dès le milieu du Septiéme Siecle, sous le regne de Clovis II. Son Siege Royal avoit un grand Ressort, lorsqu'Henri II. en a séparé Joinville avec quarante Villages, pour en gratifier le Duc de Guise; c'est à l'occasion du massacre imprévû des Calvinistes, arrivé dans cette Ville, au passage du Duc de Guise, que les Guerres Civiles de la Religion ont commencé en France; c'est un Gouvernement simple. Cette Ville est située sur la Blaise; il y a un Convent de Capucins Hibernois, un Hôpital, une Maison de Dame Regente, & une Manufacture de droguets.

VASSIAC sous Mouguion, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 865 habitans.

VASSIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 414 habitans.

VASSOGNE, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 228 habitans.

VASSONVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Rouen, a 328 habitans. M. de Varneville en est Seigneur.

VASSY, Bourg & Baronie, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2560 habitans. Il y a Jurisdiction, Marché & plusieurs foires. Cette Seigneurie appartient à M. de Marguerie.

VASSY lez Avalon, dépendance de la Paroisse d'Etaut-le-Bas, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier

à ſel & Recette d'Avalon, a 100 habitans. Sa ſituation eſt ſur une petite colline. C'eſt le grand chemin d'Auxerre à Châlon. Il y a environ deux cens ouvrées de vignes. Les Chanoines du Chapitre d'Avalon ſont Collateurs de la Cure. Il y a une Abbaye au lieu de Marcilly-lez-Avalon, appellée Notre-Dame de Bon-Repos, de l'Ordre de S. Bernard. Le revenu eſt d'environ mille livres. Le Roi en eſt Collateur.

VASSY la Piſy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 215 habitans.

VASSY, ſous Piſy, de la Paroiſſe de Piſy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Montbart, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau; c'eſt païs partie de bois; il y a trois cens ouvrées de vignes.

VASTEVILLE, *Vaſtavilla*, dans la Normandie Occidentale, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 628 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. de Gonnerville, qui en eſt Seigneur. La Cure releve de S. Sauveur.

les VASTRES, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 700 habitans.

la VASTRIE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 809 habitans.

VAT

VATAN, *Vaſtinum*, Ville, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1070 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans une belle plaine, que l'on appelle la Champagne du Berry, à trois lieuës d'Iſſoudun, & autant de Levreux. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois. Il y a une Collegiale dédiée à S. Lauriau, Archevêque de Seville. Son Chapitre eſt compoſé de vingt Canonicats; il a été fondé par Guy de Châtillon, premier du nom, Comte de Blois. Elle étoit autrefois du Reſſort d'Iſſoudun. Cette Terre a été donnée à la Sainte Chapelle de Bourges, par Jean de Berry, en 1404. Cette Ville eſt à l'entrée d'une grande plaine, à qui elle donne le nom. C'eſt une Châtellenie d'une grande étenduë; elle appartenoit autrefois aux Seigneurs d'Iſſoudun, d'où elle a paſſé dans les Maiſons de Culan, de S. Palais, du Puy; & en dernier lieu dans la Maiſon d'Aubry.

S. Laurent de VATAN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 380 habitans.

VATIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neuchâtel, a 193 habitans. M. de Vieubourg en eſt Seigneur.

VATILIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance Grenoble, Election de Romans, a 460 habitans.

VATIMENIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Giſors, a 260 habitans. M. Thierrot en eſt Seigneur.

VATIMENIL, *Valthimaniale*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, a 410 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Flin, qui eſt du Duché de Lorraine. L'Evêque de Metz en eſt Seigneur. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte.

VATROS, Juſtice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 350 habitans.

VATRY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 209 habitans.

VATTECRIT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 90 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

VATTETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 442 habitans. M. de Courchamp en eſt Seigneur.

VATTETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 585 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Corneville.

VATTEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 152 habitans.

VATTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1228 habitans.

VATTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 322 habitans. M. d'Harcourt en eſt Seigneur.

VAU

VAUBECOURT, Comté, ſitué entre les Villes de Sainte Manehould & de Bar. Il eſt mouvant du Duché de Bar, & fut érigé en Comté par Louis XIII. en 1637. en faveur de Jean de Nettancourt, Maréchal de Camp, & depuis Lieutenant General. Cette Terre vaut ſept mille livres de rente.

VAUBLANC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 510 habitans. Il y a des forges à fer.

VAUBON, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 168 habitans.

VAUBUIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 295 habitans.

VAUCE', dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1769 habitans.

VAUCE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 2725 habitans.

VAUCE', dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 410 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Val-des-Choux.

VAUCELAS, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 82 habitans

VAUCELLES, *Vallis-Cella*, dans le Cambreſis, Gouvernement Militaire de la France, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 615 habitans. Il y a une célébre Abbaye de l'Ordre de Citeaux, ſituée dans le Cambreſis, à deux lieuës au Midi de Cambray. Elle a été fondée en

1132. sous les soins de S. Bernard. Quoiqu'elle soit unie à la Manſe Epiſcopale de Cambray, il y a un Abbé Regulier. Elle vaut en tout quarante mille livres.

VAUCELLES, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoit, dans la Provence, Diocèſe d'Apt.

VAUCELLES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 260 habitans.

VAUCELLES, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 192 habitans.

VAUCHAMPS, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 200 habitans.

VAUCHAMPS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 56 habitans.

VAUCHASSIS, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 545 habitans.

VAUCHELLE lez Authie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 267 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 205 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 200 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election Doullens, a 106 habitans.

VAUCHELLES le Queſnoy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 268 habitans.

VAUCHINON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 122 habitans.

VAUCHINON, de la Paroiſſe de Nolay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recettede Beaune, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes.

VAUCHONVILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Chalons, Election de Barſuraube, a 246 habitans.

VAUCHOUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, de Beſançon, Bailliage & Recette de Veforel, a 86 habitans.

VAUCHRETIEN, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tour, Election d'Angers, 760 habitans.

VAUCHRETIEN, *voyez* Valchrêtien.

VAUCIENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 400 habitans.

VAUCIENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 223 habitans.

VAUCLAIRE, *Vallis Clara*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 123 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Congregation de Clerveaux, ſituée à trois lieuës de Laon, elle a été fondée en 1134. par l'Evêque de Laon & le Comte de Roucy; l'Abbaye eſt reguliére, & l'on y a conſervé l'étroitte obſervance; cette Maiſon a ſeize mille livres de revenu, dont huit mille livres à l'Abbé.

VAUCLAUSE, *Caſtrum de valle clauſa*, dans la Provence, Diocèſe de Sercez Parlement Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 40 habitans.

VAUCLER ou Vauclair, *Vallis clara*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Clervaux. Elle a reçû la reforme, elle a été fondée le dix des Calendes de Janvier 1134. dans la Picardie, à trois lieuës & au Diocèſe de Laon, par Barthelemy Archevêque de cette Ville, ou ſelon, d'autres, par un Comte de Rouſſy de ce tems-là. Elle vaut par an à l'Abbé, neuf mille livres environ.

VAUCLERC, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 196 habitans.

VAUCLOIX, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers Parlement Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 249 habitans.

VAUCLOIX, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election Château-Chinois, a 20 habitans.

VAUCLUSE, dans la Franche-Conté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre St. Claude, a 46 habitans.

VAUCLUSE, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 100 habitans.

VAUCLUSE, *Vallis clauſa*, Prieuré d'hommes, Ordre de St. Benoit, Congregation de Cluny, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon; il eſt pour ſix Religieux, le Prieur y compris.

VAUCLUSE, *Vallis clauſa*, Fontaine dans le Comtac Veneſſin, elle donne naiſſance à la riviére de Forques, elle ſort d'un Antre fort vaſte, avec une telle abondance d'eau, qu'elle porte tout près de-là de petits Bateaux, elle eſt celebre pour le ſejour qu'y a fait autrefois le fameux Petrarque vers l'an 1300., ce celebre Poëte n'a ceſſé pendant pluſieurs années, de chanter les delices qu'il goûtoit auprès de cette charmante fontaine dans ſes lettres tendres qu'il a compoſé en l'honneur de la belle Laure; l'on voit encore les ruines de ſa maiſon tout auprès de cette fontaine.

VAUCLUSOTTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Baume, a 122 habitans.

VAUCONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 365 habitans.

VAUCONGRIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 69 habitans.

VAUCOULEURS, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, compoſée de vingt-cinq Paroiſſes & ſix Annexes, d'une Prevôté Royale reſſortiſſante au Bailliage de Chaumont en Baſſigny, enclavée dans la Lorraine; cette Ville eſt ſituée ſur la Meuſe à trois lieuës à l'Occident de Toul; elle étoit autrefois de la Lorraine, & depuis elle a été reünie à la Champagne; c'eſt l'endroit où les Empereurs & Rois de France avoient coûtume de

s'aboucher. C'eſt à Vaucouleurs que Jeanne d'Arque, dite la Pucelle d'Orleans ſe vint preſenter à Robert de Baudricourt pour s'offrir à chaſſer les Anglois de devant Orleans. Elle étoit de dom Remy la Pucelle, qui eſt dans le volſinage de Vaucouleurs. La Ville & la Prevôté de Vaucouleurs ſont affranchies de tailles, de gabelles & de toutes autres impoſitions; près de Vaucouleurs l'on voit encore les bornes que l'Empereur Henry II. & le Roi de France firent planter pour marquer les limites de leurs Etats. Il y a une Collegiale dont le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen & dix Chanoines qui ont trois cens cinquante livres chacun; ce Chapitre a été fondé par Geofroy de Joinville. Le Roi nomme au Doienné & à huit Canonicats; Philippe de Valois acquit cette Ville en 1335. de Jean de Joinville en échange des Prevôtez de Soudton & de Villeſeneux, qui faiſoient alors partie de la Chatellenie de vertus, cette Ville eſt ſituée dans une belle valée, diverſifiée de belles fleurs de differentes couleurs, dont l'on veut tirer l'étimologie du nom de cette Ville, comme qui diroit *Vallis colorum*, vallée des couleurs; il y a encore un Prieuré dédié à S. Tibaut qui vaut mille deux cens livres, il a été fondé par le même Geofroy de Joinville. Il y a un Convent de Religieux du Tierce-Ordre de S. François, & un Monaſtere d'annonciade. Il y a dans le diſtric de ſa Paroiſſe la Barronnie & le Château de Honbervaux & les lieux de Beniqueville, ſept fond, & la Voivre.

VAUCOULMAIN, dans le Bourbonois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 70 habitans. C'eſt une Paroiſſe à deux lieuës de Moulins, même diſtance de l'Allier en plaine; c'eſt terres legeres à ſeigle, d'un produit mediocre, les foins abondans, les Pacages étendus en buiſſons & bruyeres, le tout peu graſſif, un profit aſſez bon par la vente de quelques vaches qui s'y engraiſſent, pluſieurs bois taillis, quelques étangs; M. le Duc en eſt Seigneur.

VAUCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 30 habitans.

VAUCOURT, dans le païs Meſſin, Diocèſe Parlement Intendance & Recette de Metz, a 74 habitans.

VAUCOURTOIS, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement Intendance de Paris, Election de Meaux, a 146 habitans.

VAUCREMONT, dans le païs Meſſin, Diocèſe Parlement Intendance & Recette de Metz, a 50 habitans. Ce lieu dépend de Ban de S. Pierre.

VAUCRESSON, dans l'Iſle de France, Diocèſe Parlement Intendance & Election de Paris, a 232 habitans.

la VAUDLEMET, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 56 habitans.

VAUDABLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 928 habitans. *Voyez* Vaudables.

VAUDAN, bois de ſoixante & ſept arpens dans la Normandie, Maitriſe des Eaux & Forets d'Alençon.

VAUDANCOURT, dans la Normandie, Diocèſe Parlement Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 250 habitans. M. Aubourg Seigneur.

les VAUDATIONS, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornaus, a 574 habitans.

la VAUDANGIER, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 75 habitans.

VAUDEBARRIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 214 habitans.

le VAUDELNAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Tours, a 1640 habitans.

VAUDELOGES, dans la Normandie Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 228 habitans.

VAUDENESSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 818 habitans.

VAUDES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons Election de Troyes, a 254 habitans.

VAUDESSON, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 410 habitans.

VAUDEVIN, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 390 habitans.

VAUDEVILLE, *Vaude-Villa*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 200 habitans. L'Abbé de Clervaux eſt Patron de la Cure, dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre.

VAUDEVIRE, petit lieu ſitué près de la ville de Vire, dans le païs de Bocage, c'eſt où l'on a commencé ces chanſons populaires, qui delà ont pris le nom de Vaudevire, & par corruption Vaudeville.

VAUDEUVRES, Terre dans l'Election de Bar-ſur-Aube, poſſedée par la Maiſon de Megrigny.

VAUDEURS, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 708 habitans.

VAUDEY, dans la Franche-Comté Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 110 habitans.

VAUDEZINCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 232 habitans.

VAUDHERLANT, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Inten-dance & Election de Paris, a 198 habitans.

la VAUDIEU, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brionde, a 635 habitans.

VAUDIEU ou la Valdieu, *Vallis-Dei Abbatia*, Abbaye d'hommes, ordre de Premontrés, elle eſt élective & reguliére; elle eſt ſituée dans la Champagne au Diocèſe de Reims, à treize lieuës de Charleville, & à une petite lieuë de Château-Renaud, entre Sembre & Meuſe, à leur confluant, elle vaut par an à l'Abbé douze mille livres.

le VAUDIEU, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de le Blanc, a 130 habitans.

le VAUDJOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage

Bailliage & Recette de Poligny, a 69 habitans. C'eſt une Collecte dont la Paroiſſe eſt de l'Election de Vezelay, Intendance de Paris; les terres ne produiſent que du ſeigle & de l'avoine, & les habitans n'ont d'autre commerce que la nourriture des beſtiaux. M. le Duc de Nevers eſt Seigneur de ce lieu.

VAUDONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 60 habitans.

VAUDONCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 142 habitans.

VAUBOY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 350 habitans.

VAUDRAGON, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 489 habitans.

VAUDREVANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 46 habitans. C'étoit autrefois une Ville fort conſiderable, & le Chef-lieu du Bailliage Allemand; mais elle a tellement ſouffert dans les guerres de Lorraine depuis 1631. que ce n'eſt plus qu'un amas de mazures qui a été cedé à la France par le Traité de 1718. Ses habitans ſe ſont preſque tous retirez à Saarloüis, qui n'en eſt éloigné que d'un quart de lieuë.

VAUDREUIL, ou S. Cyr du Vaudreüil, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont de-l'Arche, a 610 habitans. Ce lieu eſt entre Louviers & Pont-de-l'Arche. Il y a les Egliſes de Notre-Dame & de S. Cyr, un Château, une haute-Juſtice. Il y avoit autrefois une Maiſon Royale.

VAUDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 168 habitans. Ce lieu eſt une petite Paroiſſe qui appartient au Seigneur qui en porte le nom. Il y a un petit Château où il y a pluſieurs Tours.

VAUDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 42 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

VAUDREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 430 habitans.

VAUDRICOURT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 315 habitans.

VAUDRICOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 117 habitans.

VAUDRIMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 175 habitans. M. d'Oudemare en eſt Seigneur.

VAUDRIMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 312 habitans.

VAUDRIVILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 40 habitans.

VAUDRIS-MESNIL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 364 habitans.

VAUFREY, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage de Delle, a 42 habitans.

VAUGENCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 68 habitans.

MONTS DE VAUGES, ou Vôges, *Mons Vangeſus*, c'eſt une chaine de montagnes célebres, qui s'étendent depuis la partie méridionale de la Franche-Comté, fort avant dans la Lorraine & l'Alſace, ſur les confins de l'une & de l'autre. Il en eſt fait mention dans les Commentaires de Céſar, ſous le nom *Vogeſus*; on l'a appellé quelquefois *Vogaſus*. C'étoit dans le ſeptiéme ſiécle un vaſte déſert couvert de bois, & rempli de bêtes feroces, ce qui y attira alors pluſieurs Solitaires, qui ont donné dans la ſuite occaſion d'en défricher une grande partie. Ces montagnes donnent le nom à la partie méridionale de la Lorraine, que l'on appelle la Province de Vauges.

VAUGIEN, Château dans l'Hurepois, Gouvernement de l'Iſle de France. Il eſt ſitué dans un vallon près de Chevreuſe, & de l'Abbaye de Gif. Il eſt d'une architecture très-réguliere, le jardin eſt du deſſein de le Nautre; il y a un bois de haute-futaye, dont les arbres ſont très-hauts. Il y a auſſi pluſieurs étangs.

VAUGINOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, Grenier à ſel de Montbard, a 78 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine. Il y paſſe ſeulement un petit ruiſſeau ſans nom, & qui ſe perd ſous un Moulin qu'il fait tourner. La Cure dépend du Meſpar de Villaine.

VAUGIRARD, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 522 habitans. Ce Village eſt ſitué près Paris; il n'eſt preſque rempli que de cabarets; il y a un concours extraordinaire de peuple, particulierement le jour de S. Lambert Patron dudit lieu. Ce Village a pris ſon nom de Gitard de Meret, Abbé de S. Germain des Prez, qui vivoit en 1266.

VAUGNERAY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 830 habitans.

VAUGOGNE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 240 habitans.

VAUGRAIN, Abbaye. *Voyez* Valmagne.

VAUGRINEUSE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 358 habitans.

VAUGRIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 51 habitans.

VAUHALANT & Limars, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 205 habitans.

la VAUJALADE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 42 habitans.

VAUJOUR, *Vallis Gaudii*, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Beaugé, a 510 habitans. Ce lieu eſt à dix lieuës à l'orient de Saumur, aux frontieres de la Touraine; il a été érigé en Duché par Louis XIV. en faveur de Mademoiſelle de la Valliere en 1667. Cette terre s'appelloit autrefois la Baronie de Château-Vaujour; c'eſt à preſent Madame la Princeſſe de Conty, premiere Douairiere,

qui en joüit. Cette terre eſt ſituée dans la Paroiſſe de Château, & dans l'Election de Beaugé. C'eſt un beau païs de Chaſſe.

VAU JOURS & Montauban, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 372 habitans.

VAU-LA-DOUCE, *Vallis Dulcis Abbatia*, Abbaye d'hommes Ordre de Cîteaux, fille de Claire-Fontaine; elle eſt réguliere & réformée. Elle eſt ſituée dans le Baſſigny, Diocèſe de Langres, Doyenné de Pierre-Fitte. Elle a été fondée le 16. des Calendes d'Août 1168. par Manaſſés Doyen de Langres, & vaut en tout environ trois à quatre mille livres par an.

VAULORY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 745 habitans.

VAULENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble; Election de Montelimart, a 210 habitans.

VAULRENARD, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 750 habitans.

VAULSERRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

la VAULT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe à une lieuë de Monluçon, ſituée ſur des côteaux & rochers; terres à ſeigle, beaucoup de vignes d'un bon produit, & du vin aſſez bon. Il y a quelques cantons de bois taillis; la petite riviere de Cher y paſſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

VAULT de Puis de Sacs, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avallon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs de montagnes & de vallons.

VAULUISANT, *Vallis-Lucens*, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris. Il y a une Abbaye qui fait l'article ſuivant.

VAULUISANT, *Vallis-Lucens*, ou *Vallis-Lucida*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Pruilly; on y a mis la réforme. Elle eſt ſituée dans la Champagne, à une demi lieuë de Villeneuve-l'Archevêque, dans le Senonois, au Diocèſe de Sens, & à ſix lieuës de Bray-ſur-Seine. Elle a été fondée le 5. des Calendes d'Octobre, de l'an 1129. ſelon d'autres 1127. par Artaldus premier Abbé de Pruilly, & dotée ſelon les apparences, par Urſelle Seigneur de Triangle. Elle vaut ſeize mille livres de rente.

VAULUISANT, ou Bouchet, Abbaye. *Voyez* Bouchet.

VAULX, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1035 habitans.

VAUMAIN, Prieuré, dans le Diocèſe de Sens. Il vaut ſix cens livres.

VAUMEIL & les Nobles, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 410 habitans.

VAUMERAY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 42 habitans.

VAUMOIN, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 420 habitans.

VAUNAVEY le Bas, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 560 habitans.

VAUNAVEY le Haut, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 480 habitans.

VAUNAVEYS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 210 habitans.

VAUNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 116 habitans.

VAUNOISE, ou S. Jacques de Vaunoiſe, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 192 habitans.

la VAUPALLIERE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 300 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

VAUPILLON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 710 habitans.

VAUREFROY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 260 habitans.

VAUREILLES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 519 habitans.

VAURESAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 83 habitans.

la VAURETTE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 516 habitans.

VAUREY le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 650 habitans.

VAUREY le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 400 habitans.

VAUREZIS, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 380 habitans.

VAURIN, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1636 habitans.

VAURIS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 140 habitans.

VAUROGNE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 138 habitans.

VAUROUX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 262 habitans.

le VAUROUY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 125 habitans. M. de Bernier en eſt Seigneur.

VAURY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 300 habitans.

VAUSERY. *Voyez* Valſery.

VAUSSAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1260 habitans.

VAUSSEROUX, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 640 habitans.

VAUSSY, dans la Normandie, Diocèſe de

Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën à 100 habitans.

VAUTEBIS, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 574 habitans.

VAUTIERMONT, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 164 habitans.

VAUTORTE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 740 habitans.

VAUVENARGUE, *Castrum de Valle Veranicâ*, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 538 habitans.

VAUVERT, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 1810 habitans.

VAUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 379 habitans. Il y a un petit Port de Mer. M. le Comte de Tourville en est Seigneur, & y a son Château.

VAUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 196 habitans. Les Chanoines de Clery en sont Seigneurs.

VAUVILLE', dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 336 habitans.

VAUVILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Balliage & Recette de Vesoul, a 272 habitans.

VAUVOY, de la Paroisse de Ciel, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxerre, a 416 habitans. C'est un Hameau situé à une lieuë de Verdun & à quatre de Chalon.

VAUVRAY ou Saint Etienne de Vauvray, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 276 habitans.

VAUVRAY ou Saint Pierre de Vauvray, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 236 habitans.

la VAUVRE de Ris, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 25 habitans. C'est une petite collecte à une lieuë de l'Allier, dépendante de la Paroisse de Busset, qui ne produit que du seigle & de l'avoine. M. le Comte de Busset en est Seigneur.

VAUVRY, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 186 habitans.

VAUX, Bourg, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 1130 habitans.

VAUX, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 574 habitans.

VAUX, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 490 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée en 1075. Elle est dédiée à Saint Estienne; les Calvinistes ont détruit presque tout, l'Eglise, le Monastere, & usurpé les biens.

VAUX, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraud, a 710 habitans.

VAUX, Terre, au Diocèse de Sisteron, érigée en Marquisat en 1652. en faveur du Sieur de Valavoir, depuis Lieutenant-General des Armées du Roi.

la VAUX, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 690 habitans.

VAUX, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 640 habitans.

VAUX, dans l'Artois, Diocèse d'Atras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 778 habitans.

VAUX. *Voyez* l'Hôpital de la Grand-Vaux.

VAUX, dépendance d'Aubigny, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 600 habitans.

VAUX, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 406 habitans.

VAUX, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 186 habitans.

VAUX, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 200 habitans..

VAUX, dans l'Angoûmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 290 habitans.

VAUX, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 410 habitans. Ce lieu est situé en païs plein, à trois lieuës de Dijon. C'est Païs de forêts

VAUX, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, Bailliage & Recette de Châtillon a 514 habitans. Ce lieu est situé, partie en vallon, partie en montagnes. Il y passe un petit ruisseau. Les Villages de cinq fossés, Chenerailles & le hameau du Val de la Saule en dépendent. L'Abbé de Saint Seine est Collateur de la Cure.

VAUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Besançon, a 156 habitans.

VAUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 116 habitans.

VAUX, dans la Touraine, dans la Paroisse de S. Christophle.

VAUX, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. Election de Saint Amand, a 228 habitans.

VAUX, Bailliage & Prevôté Royale du ressort de Nemours, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 182 habitns.

VAUX, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 133 habitans.

VAUX, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion. a 78 habitans.

VAUX ou Saint Jean Vaux, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election

de Grenoble, a 510 habitans.

VAUX-Apenil, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 408 habitans.

VAUX-Boizon, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 50 habitans.

VAUX-Bonds, *Vallis Bonesii*, Prieuré d'hommes, Ordre de S. Benoît, Congregation de Cluni, dans le Diocèse de Grenoble. Il est pour sept Religieux, y compris le Prieur.

VAUX-Bruant, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Arc, Grenier à sel de Châtillon, a 40 habitans. C'est un secours de la Paroisse d'Arc. Il est situé sur une montagne, attenant les bois & un Ruisseau. La riviere d'Augeon passe au bas de la montagne.

VAUX d'Aubigny, de la Paroisse d'Aubigny-la-Ronce, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 43 habitans. Ce lieu est situé sur une montagne.

VAUX des Vignes, Abbaye. *Voyez* Val des Vignes.

VAUX de Barrieres, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Charolles, a 414 habitans. Les hameaux de Vaux, de Barier, Montot, Vauzelles, la Coulure & Bourier en dépendent. Charolles n'en est qu'à trois quarts de lieuë. C'est païs de Colines & entouré de bois. L'Abbé de Cluni est Collateur de la Cure.

VAUX de Lugny, Valleux & Vermoiron, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Avalon, a 416 habitans. La Paroisse se nomme le Vaux de Lugny. Les hameaux de Valloux, Vermeiron, & la Métairie de la Grange du Bois en dépendent. Ces trois Villages sont situés sur la riviere de Cousin. Il y a deux ponts, l'un à Vaux, & l'autre à Valloux, qui ne sont separés que par la Riviere. C'est un païs de plaines; il y a des vignes. La Cure est ordinairement déservie par un des Religieux de l'Ordre de Malthe.

VAUX de Suzon & Plain d'Ahuy, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 515 habitans. Ce lieu est situé à trois lieuës de Dijon, vers le Soleil couchant. Le finage a une lieuë de longueur. Il y a une petite Riviere ou torrent qui s'appelle Suzon. Cette Paroisse est partagée en deux Villages, appellés le Val de Suzon le bas, & le Val de Suzon le haut. Un hameau appellé le Plain d'Ahuy en dépend. Ces lieux sont situés dans un vallon étroit entouré de bois taillis de toutes parts. C'est un passage pour Paris, Sainte Reine, Troyes & autres lieux de commerce.

VAUX ou les Vaux de Nevers, l'un des Cantons du Nivernois, où se trouve la Ville de Nevers. Ce Païs est abondant en vin, bled, bois & fourages. Il y a aussi plusieurs mines de fer, que l'on fond par le secours d'une matiere que l'on appelle Caitine; & plusieurs mines de charbon de terre.

VAUX en Amiennois, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 525 habitans.

VAUX en Aroise, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 409 habitans.

VAUX en Champagne, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 338 habitans.

VAUX en Cormy, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 910 habitans.

VAUX en Ornois, *Abbatia de Vallibus in Ornesio*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, dans le Barrois, Diocèse de Toul, sur la riviere d'Ornois, à quatre lieuës de Vaucouleurs. Cette Abbaye vaut quatre mille cinq cens livres de revenu à l'Abbé.

VAUX en Dreüillet, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 300 habitans.

VAUX & Chantegruë, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 230 habitans.

VAUX & la Montagne, de la Paroisse de Grosnand, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Amay-le-Duc, Grenier à sel de Pouilly, a 60 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon. L'Infirmier de l'Abbaye de Saint Benigne de Dijon est Collateur de la Cure.

VAUX-Empré, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Présidial & Recette de Macon, Grenier à sel de S. Gengoux, a 45 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon entre trois Montagnes. Il y a des vignes.

VAUX & Milieu, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VAUX & Yonval, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 87 habitans.

VAUX Euvilly, dans le Païs Messin, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 670 habitans.

VAUX Grand & Petit, dans le Païs Messin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 133 habitans.

VAUX la Campagne, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 168 habitans.

VAUX la Douce, *Vallis Dulcis*, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 149 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1152. par Manassés de Vergy, Doyen de Langres. Les Seigneurs de la Ferté-sur-Amanse lui ont fait beaucoup de bien. Il n'y a que deux Religieux avec l'Abbé. *Voyez* Vaux-la-Douce, Abbaye, *ci-devant*, *colonne* 765.

VAUX le Bardoul, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 115 habitans.

VAUX le Cernay, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Paris, fondée en 1128. par les Seigneurs de Neauffle-le-Châtel. On veut qu'elle raporte dix-huit mille livres.

VAUX le Moncelot, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

VAUX-le-Roi. *Voyez* la Val-le-Roi.

VAUX lez Ravigny, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 245 habitans.

X-le-Vicomte, dans la Brie, Diocèse de Sen[illegible] Parlement & Intendance de Paris, Election de [illegible]on, a 410 habitans. C'eſt une des plus belles maiſons de campagne des environs de Paris. M. Fouquet, Surintendant des Finances n'y a rien épargné; elle appartient preſentement à M. le Maréchal de Villars, en faveur duquel elle a été érigée en Duché, ſous le nom de Vaux-le-Villars. Sa ſituation eſt des plus avantageuſe, à peu de diſtance de Melun; le bâtiment en eſt beau, les appartemens ſont enrichis des Peintures du celebre le Brun; les Jardins ſont ſpatieux & bien entendus, & les eaux ſont charmantes: L'on admire particulierement les Caſcades, la Grotte & le Canal.

VAUX Montreuil, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 426 habitans.

VAUX Mouron, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 218 habitans.

VAUX Pitre, de la Paroiſſe de S. Germain des Champs, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 20 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond marécageux. C'eſt païs de broſſailles & de collines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure de S. Germain.

VAUX près Rugles, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 232 habitans.

VAUX ſous Bernay, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 168 habitans.

VAUX ſous Corbie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 186 habitans.

VAUX ſous Coulombs, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 272 habitans.

VAUX ſous Mondidier, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 232 habitans.

VAUX ſous Medon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges.

VAUX ſur Aure, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 456 habitans.

VAUX ſur Blaiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 304 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Ragecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean l'Evangeliſte.

VAUX ſur Croſne, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 48 habitans.

VAUX ſur Poligny, *Valles ſupra Poliniacum*, Prieuré de ſeize Religieux de la Congregation de Cluni. Il eſt ſitué dans le Diocèſe de Beſançon.

VAUX ſur Saint Urbain, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 178 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Maconcourt.

VAUX ſur Seille, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 100 habitans.

les VAUX de Sernay ou Cernay, *Sarnaium*, *Sernaium*, *Sarnenſis Abbatia*, *Valles Sernaii*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Savigny, & reformée. Elle eſt ſituée dans l'Iſle de France, à une lieuë & démi de Chevreuſe, au Diocèſe de Paris, liſiere de celui de Chartres, ſur la droite d'un ruiſſeau du même nom. Elle a été fondée le premier Novembre 1128. par le Comte de Neauſle, Connêtable de France, & Eve ſa femme. Elle vaut par an à l'Abbé ſept à huit mille livres.

VAUXCERE', dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 263 habitans.

VAUXELLES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 122 habitans.

VAUXJAUCOURT ou Vaux de Lugny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 312 habitans.

VAUXSAILLON, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 550 habitans.

VAUXTIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 135 habitans.

VAUXIVIERE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 69 habitans.

VAX

VAXAINVILLE, *Vaxainvilla*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 210 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe d'Ablainville de Lorraine.

VAY

le VAY, *Vadum*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 224 habitans.

VAY, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 415 habitans.

le Grand VAY, *Voyez* les Vays.

VAYRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 510 habitans

VAYRES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1375 habitans.

les VAYS, *Vada*. Ce ſont des Gués qui ſont à l'Emboûchure des rivieres de Vire, Oure & Aure, dans la Manche. Il y en a deux, le grand *Vadum majus* qui eſt plus avant vers la Mer, eſt long d'une lieuë & demi, le paſſage en eſt fort dangereux à cauſe des Sables mouvans, malgré les ouvrages qu'on a fait pour le rendre plus ſolide. Le petit *Vadum minus* eſt au-deſſus, & ne ſert que pour paſſer la Vire.

VAZ

VAZEILLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 344 habitans.

VAZEILLES, dans le bas Languedoc, Dio-

cèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 315 habitans.

VAZEILLES & Issarles, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 560 habitans.

VAZOUY, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 410 habitans. M. de Villerville en est Seigneur.

UBA

UBAYE, petite riviere de Provence, qui prend sa source près de l'Arche, & de l'Argentiere, traverse la Vallée de Bracelonnette, & se rend dans la Durance.

UBAYE-SANCTIO, dans la Provence, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seine, a 416 habitans. Honoré Bouche croit que c'est ici qu'il faut placer les *Ebusiani* dont il est fait mention dans le Trophée des Alpes.

UBE

UBERACH, dans la basse Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté de Wingersheim, a 199 habitans.

UBERKIMINEN, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 74 habitans.

UBERSTRALS, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 74 habitans.

UBR

UBRAYE, dans la Provence, Diocèse de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Castellane, a 410 habitans.

UCE

UCEL, dans le haut Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 294 habitans.

UCH

UCHON, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 140 habitans. C'est une Baronie qui releve du Duché de Nevers, & qui est unie aux Marquisats de la Tour-du-Bois & de la Boulaye. Il y a un Prieuré de l'Ordre du Val-des-Choux.

VE'

VE', *Vadum*, dans le Valois, en Picardie. C'est un ancien Château où demeuroient les Comtes de Valois. C'est celui qui a donné le nom au Comté de Valois, *Comitatus Vadensis*. Il est situé entre Crespy & Villers-Cotterêts.

VEA

VEAUCHE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 453 habitans.

VEAUCHETTE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 260 habitans.

VEAUQUES, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 408 habitans.

VEAUNAT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1295 habitans.

VEAUSSE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 78 habitans. C'est une Paroisse située à une petite lieuë de la riviere de Sioulle; mauvais terroir à seigle & à avoine; assez bon pacage; petit profit des bestiaux; quelques bois taillis, & futayes appartenant à M. Cadier qui en est Seigneur.

VEAUVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 56 habitans.

VEAUVILLE sur les Baons, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 459 habitans. M. de Houssedot en est Seigneur.

VEB

VEBRE & Urs, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette de Foix, a 658 habitans.

VEBRET, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 1055 habitans.

VEBRON Salgas, &c. dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1045 habitans.

VEC

VECEMONT, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 86 habitans.

VECOURS, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 183 habitans.

VECQUEVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 250 habitans.

VED

VEDE, petite riviere qui passe par Richelieu, & se jette dans la Vienne près Chinon.

VEDILHON, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 34 habitans.

VEDRENAS, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 66 habitans.

VEDRENNES, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 200 habitans.

VEDRINES Saint Loup, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 612 habitans.

VEDRINETTES, dans le Rouergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 434 habitans.

VEDRINYANS & Cruells, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Cerdagne, a 49 habitans.

VEF

VEFVRÉS sous Chalancy, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 220 habitans.

VEH

VEHAU, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 445 habitans.

VEHEY & Poncey, de la Paroisse de Vieſvy, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 36 habitans. Ce lieu est situé en plaine, au-dessus d'une montagne. L'Abbesse de S. Andoche de Saulieu est Collatrice de la Cure.

VEHEY & Pontecy, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 150 habitans.

VEHO. dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 78 habitans.

VEHIZY, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à sel de Tournus, a 516 habitans.

VEI

VEIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 980 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la collation de l'Abbé de Cormery.

VEIGNOLS, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1135 habitans.

VEIGSCHEID, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 86 habitans.

VEILLARMAFAYT, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 215 habitans.

VEILLERS, Marquisat, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 369 habitans.

VEILLES, dans le haut Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 129 habitans.

le VEILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 158 habitans.

VEILLY sous Antigny, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 96 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de Beaune & d'Arnay-le-Duc.

VEIMBEYS, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 350 habitans.

VEIMERANGE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

VEINES, S. Georges de Veines, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 263 habitans.

VEINTEROL, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 435 habitans.

VEIRAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 245 habitans.

VEISSEMBOURG, Ville, sur la Lautern, en Alsace, située en un terroir agréable & fertile, sur-tout en charaignes. Frideric Barberousse la fit entourer de murailles en 1164. & la rendit Imperiale. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres. Il y reste encore trois cens quatre-vingt familles, & environ mille trois cens personnes. Le Magistrat a douze mille livres de rente.

La Commanderie de l'Ordre Teutonique étoit autrefois affectée à la subsistance des Chevaliers estropiez ou bien avancez en âge. Elle vaut six mille livres. La Prevôté de Veissembourg étoit ci-devant une des quatre Abbayes de l'Empire, dont le territoire étoit borné par Orient, Occident, Nord & Midi, comme le seroit une Province. Le Roi Dagobert en fut le Fondateur l'an 624. L'Abbé étoit Prince & avoit sa voix dans les Diettes. Ses Religieux ne pouvoient être que de très-haute Noblesse, mais ce sont ces distinctions qui l'ont ruïnée ; car ayant été sécularisée en 1545. sous l'Abbé Rudiger ; l'Evêque de Spire, Philippes de Flersheim, qui lui succeda en la Prevôté, obtint du Pape Paul III. & de l'Empereur, l'union de cette dignité à son Evêché. Il reste à Veissembourg un Doyen, un Custode, dix Chanoines & deux Vicaires. Les Prébendes ne valent que six à sept cens livres de rente.

VEIX, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 356 habitans.

VEIZE, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 545 habitans.

VEK

VEKRING, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 73 habitans.

VEL

VELAINES, *Villana*, & Romemont, dans le Païs Messin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 192 habitans. L'Evêque de Metz est Seigneur de Velaines depuis l'échange que le Duc de Lorraine en a fait pour Marsal. La Terre de Romemont appartient au Marquis de Bissy. La Paroisse de Velaines est dédiée à S. Martin. La Cure est à la collation de l'Abbé de S. Arnould de Metz.

VELAINES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 192 habitans

la VELANET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 1800 habitans.

la VELANET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 536 habitans.

VELANNE la Ville, dans la Normandie, Diocèſe de Rouen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 60 habitans. M. de Villeroy en eſt Seigneur.

VELANNE le Bois, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election Chaumont, a 38 habitans. M. de Villeroy en eſt Seigneur.

VELARS Dompiere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 416 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans une plaine. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VELARS lez Poüilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 468 habitans. Ce lieu eſt ſitué comme Poüilly, au bas d'une montagne.

VELARS ſur l'Ouche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 263 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Dijon, entre le Soleil couchant & le midi, tirant à l'Auxois. La riviere d'Ouche y paſſe. Les trois Métairies de la Cude, la Forge, & la rente au bas de Notre-Dame de l'Etang, la rente de la Broſſe, celle du Fay, la Papeterie, Champuiſay & le Chailot en dépendent.

VELAUX, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 516 habitans.

VELAY, Païs, qui fait partie de la Lieutenance generale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de Province de Languedoc. Il eſt borné au Septentrion par le Forez; à l'Orient par le Vivarais & le Gevaudan; & à l'Occident par l'Auvergne & le Gevaudan. Il comprend la plus grande partie du Diocèſe du Puy, qui eſt la demeure des anciens *Vellavi*. Ce Païs eſt couvert de montagnes chargées de neiges pendant ſix mois de l'année. On ne laiſſe pas que d'y recüeillir aſſés de bled. L'on y nourrit un grand nombre de beſtiaux, dont le païs fait un grand commerce. Les habitans ne ſont pas à leur aiſe. Le Puy eſt leur Ville Capitale. Les autres ſont, Moriſtrol, Crapone & Solignac. Il y a l'ancien Vicomté de Polignac. Le Païs a des Etats particuliers, qui ont rapport aux Etats de la Province de Languedoc. L'Evêque du Puy, & en ſon abſence le Vicomte de Polignac, préſident aux Etats du Païs.

VELESME, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 110 habitans.

VELFRING, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 18 habitans.

VELIE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 140 habitans.

VELIEUX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 106 habitans.

VELINES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1809 habitans.

VELLAVI, Peuples de la premiere Aquitaine, qui occupoient le terrain compris à preſent dans le Diocèſe du Puy & le Païs de Velay, qui en a pris ſon nom. Leur Ville Capitale étoit *Rueſſo* ou *Reveſſio*, qui eſt à preſent le Bourg de S. Paulhian en Auvergne.

VELLEQUINDRY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 92 habitans.

VELLE-le-Chaſtel, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 96 habitans.

VELLEFERROT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 58 habitans.

VELLE, ſous Geurey, ou S. Philibert, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 416 habitans. C'eſt un Village ſitué à deux lieuës de Dijon du côté du midi. Il n'y a de riviere qu'à un demi-quart de lieuë. C'eſt un Païs de plaine. Le grand chemin de Chalon-ſur-Saone, eſt au-deſſous de ce lieu.

VELLE ſur Amance, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 315 habitans.

VELLECHES, Château, dans la Tourraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 159 habitans.

VELLEILAIR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 60 habitans.

VELLEFAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 190 habitans.

VELLE-Franche, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 65 habitans.

VELLEFREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 108 habitans.

VELLEFRIE, & Ste. Marie, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul a 150 habitans.

VELLEMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 110 habitans.

VELLENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 330 habitans.

VELLENNES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 210 habitans.

VELLEROT S. Pierre, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc a 168 habitans.

VELLEROT les Bleroye, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 128 habitans.

VELLEROT lés Verſel, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

VELLEROY lez Bellevaux, dans la Franche-

che-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 56 habitans.

VELLEROY les Bois, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 155 habitans.

VELLEROY Loriol, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 60 habitans.

VELLES, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 340 habitans.

VELLESCOL, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Delle, a 56 habitans.

VELLESME, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 486 habitans.

VELLEVANT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 128 habitans.

VELLEZON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 475 habitans.

VELLOREILLE les Fretigny, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 40 habitans.

VELLOREILLE les Oiselay, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Recette de Gray, a 46 habitans.

VELLUIRE, ou Saint Jean de Velluire, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 130 habitans.

VELLUY, dans la Normandie, Diocèse de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 955 habitans. C'est une grande Paroisse qui borde Lessey, & dépend aussi de cette Abbaye pour la Cure. Il y a dans ce lieu deux autres Chapelles, & un Seigneur seculier, qui retire de cette Terre plus de deux mille écus de rente.

VELOCASSES, Peuples puissants de la Gaule Celtique, qui habiroient le long de la Seine au delà de l'Oise. Ces Peuples tenoient ce qui forme à present les deux Vexins & le Roumois. Jules Cœsar semble les mettre au nombre des Belges; cependant Ptolomée les place parmi les Celtes, & ils sont encore partie de la seconde Lyonnoise. Le même Auteur établi *Rothomagus*, à present Roüen pour leur Capitale.

VELOIGNY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 137 habitans. C'est une Paroisse située en Païs de plaine & de corteaux. Il y a peu de vignes. Il y passe un ruisseau. Le Prieur de Bart le regulier, est Collateur de la Cure.

VELORCEY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 86 habitans.

VELUS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 135 habitans.

VELY, Chatellenie dans le Soissonnois, Charles V. la donna aux Archevêques de Reims, en échange de la Seigneurie de Mouson en 1379.

VEM

VEMARS, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans.

la VEMUE, Abbaye, dans le Berry: elle est de l'Ordre de S. Augustin, & fondée avant l'an 1145. Son revenu est de trois mille livres.

VEN

VENABLES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely a 664 habitans. C'est au Chapitre de Beauvais.

VENANCEAU, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonnes, a 1240 habitans.

VENARREY, dependance de la Paroisse de S. Germain, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 303 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon sur la riviére de la Nouë. C'est Païs de montagnes & de plaines, il y a quelques vignes. L'Abbé de Flavigny est Collateur de la Cure.

VENAS & Broisse, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon a 318 habitans. C'est une Paroisse située à quatre lieuës de Montluçon, elle est entourée des foins de l'Epinasse & Broisse de bois d'haute futaye; c'est terres à seigle & à avoine, des paccages étendus & des étangs & les bois taillis, de manier qui apartient au Roi. M. le Duc d'Antin en est Seigneur.

VENCAY, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 850 habitans.

VENCE, *Vincium*, Ville, Evêché, dans la Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 4586 habitans. Cette Ville est située à deux lieuës au nord d'Antibes, & à trois lieuës de Grasse; son Evêché est Sufragant d'Ambrun; la Cathedrale est dediée à la Ste. Vierge & à S. Lambert; son Chapitre est composé d'un Prevôt, de trois autres Dignitez, de cinq Chanoines, de huit Beneficiers, & de six Enfans-de-Chœur. Elle reconnoit S. Eusebe pour son premier Evêque, vers l'an 374. Ce Chapitre joüit en tout de trois mille cinq cens livres. L'Evêché de Vence est d'une fort petite étenduë, n'ayant que vingt-trois Paroisses, ce qui avoit donné lieu de l'unir à celui de Grasse, du tems du sçavant & illustre M. Godeau, mais le Clergé de Vence s'y étant opposé, M. Godeau s'en tint à cet Evêché. Cette Ville est ancienne; Ptolomée en fait mention sous le même nom qu'elle n'a point changé; c'étoit alors la Capitale des *Nerusii*; l'on croit qu'elle a été autrefois considerable, & l'on veut dériver son nom de *Vincere*, *Vaincre*, parce que Mars étoit la principale Divinité qui y étoit adorée. Ç'a été autrefois un Comté, ce n'est plus à present qu'une Baronie. Sa situation est agréable; l'Evêque est Seigneur d'une partie de la Ville. L'autre partie appartient à la Maison de Villeneuve, avec le titre de Baronie.

VENCHY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 505 habitans. Les Religieux de S. Oüen en sont Seigneurs.

VENDAINS, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bresse, a 100 habitans.

VENDALOUES, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 538 habitans.

VENDARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 354 habitans.

VENDAT & Cougnat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 518 habitans. C'eſt une Paroiſſe à onze lieuës de Moulins, demi lieuë de l'Allier; moitié en plaine, l'autre en monticules; c'eſt terres plus de la moitié fortes à froment, orge & avoine; le ſurplus varennes à ſeigle, les foins très-abondans, les pacages étendus en prairies, un profit conſiderable de beſtiaux, peu de vignes, pluſieurs bois futayes & taillis, ſix étangs, dont la pêche ſe fait tous les ans de quinze cens d'empoiſſonement, & ſix autres petits. M. de Châteaugay en eſt Seigneur,

VENDAYS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 560 habitans.

VENDELLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 206 habitans.

VENDELOIGNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 132 habitans.

VENDEMIAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beſiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beliers, a 530 habitans.

VENDENESSE. *Voyez* Vandeneſſe.

VENDENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 445 habitans.

VENDES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 326 habitans.

VENDEUIL, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 906 habitans.

VENDEUIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 196 habitans.

VENDEUIL, & Caply, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement & Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 260 habitans.

VENDEUVRE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 2450 habitans.

VENDEUVRE, *Vendopera*, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 486 habitans. Ce Bourg eſt au bord du ruiſſeau de Bars, à trois lieuës à l'occident de Bar-ſur-Aube. Il eſt environné de Marais, avec un vieux Château à demi ruiné, que l'on croit être l'ouvrage des Wandales dans le ſeptiéme ſiécle. Cette terre n'étoit cidevant qu'une Baronie, qui a été érigée en Marquiſat vers l'an 1647. en faveur de M. de Megrigny, qui l'avoit achetée de la Maiſon de Luxembourg.

VENDEUVRES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 210 habitans.

VENDIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 500 habitans.

VENDOS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 65 habitans.

VENDOSME, *Vindocinum*, Ville, d[illegible] Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Chef-lieu d'une Election, a 5686 habitans. Cette Ville eſt encore Siége d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, & d'une Maréchauſſée. Elle eſt ſituée au bord du Loir, à neuf lieuës de Châteaudun, & à ſept de Blois. Gregoire de Tours fait mention de cette Ville, ſous le nom de *Vindocinum*. Elle étoit conſiderable dès le tems de Charles le Chauve, & Capitale d'un païs ſéparé nommé *Pagus Vindufniſius*, à preſent Vendoſmois. Elle avoit dans le dixiéme ſiécle des Comtes proprietaires, qui l'étoient auſſi de Melun. Elle a enſuite paſſée à une branche cadette des Comtes de Nevers, d'où eſt celle de Pruilly en Touraine, qui l'a poſſedée longtems. L'heritiere de cette Maiſon l'a porté dans celle de Bourbon de la Marche, en faveur de laquelle elle avoit été érigée en Duché-Pairie en 1514. pour Charles de Bourbon, pere d'Antoine & grand pere d'Henry IV. De cette branche eſt deſcenduë la Maiſon Royale; Henry IV. la donna avec ſon territoire à ſon fils naturel Céſar, grand pere du célebre Duc de Vendoſme, le Heros de ſon tems, mort en 1712. en Eſpagne, qu'il avoit, pour ainſi dire, reconquis ſur les ennemis des deux Couronnes. Le Bailly de Vendoſme prend la qualité de Lieutenant General, & a droit de tenir ſes aſſiſes aux trois autres Siéges du Vendoſmois. De plus, l'on tient à Vendoſme des Aſſiſes pour tout le Bailliage.

Charles VIII. par Lettres Patentes du mois de May 1484. regiſtrées en Parlement le 31 Décembre 1485. en faveur du Comté de Vendoſme, en ſon Sacre & Couronnement, a eximé, ſéparé, & diſjoint des Comtés d'Anjou & du Maine, les Comté de Vendoſme & Baronie de Montdoubleau, & les a joint & incorporé pour ne compoſer qu'un ſeul corps de Comté appellé le Comté de Vendoſmois, tenu de la Couronne. François I. érigea le Comté de Vendoſmois en Duché-Pairie en 1514. Charles IX. par Declaration du mois d'Octobre 1562. a confirmé tous les droits du Vendoſmois en faveur du Roi de Navarre, Duc de Vendoſmois, & de ſes Succeſſeurs audit Duché. Le même Roi par ſa Declaration du 13. Février 1565. en érigeant les Comtés de Tours, d'Anjou & du Maine, déclara n'avoir point compté y joindre le Vendoſmois.

Cette Ville a une Collegiale dédiée à Saint Georges. Son Chapitre eſt compoſé de ſix Dignités, de douze Chanoines, de huit Hebdomadaires, & de quatre Vicaires. Ce Chapitre a été fondé vers l'an 1035. par les anciens Comtes de Vendoſme; leurs Succeſſeurs nomment à tous les Benefices de ce Chapitre, à l'exception des Vicaires qui ſont nommez par le Chapitre. Il y a les Tombeaux des anciens Comtes de Vendoſme pour la plûpart, & des Princes de ce nom. L'Abbaye de la Trinité de Vendoſme eſt une des plus diſtinguée du Royaume. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de S. Benoît, ſoumiſe immédiatement au S. Siége. Elle eſt cependant réputée du Diocèſe de Chartres. Elle a été fondée par Geofroy Martel Comte d'Anjou, & Agnés de Bourgogne ſa femme en 1032. Il y établit vingt-cinq Religieux, qu'il fit venir de Marmoutier en 1047. Ce Prince avoit alors uſurpé le Comté de Vendoſme ſur Foulque l'Oyſon ſon neveu. Lorſqu'il lui a rendu ſon Comté, il a retenu la protection de cette Abbaye pour lui & ſes heritiers Comtes d'Anjou. C'eſt ce Geofroy Martel que l'on prétend avoir donné à cette Abbaye la Relique qu'ils appellent la Sainte Larme, au ſujet de laquelle on peut voir la Diſſertation de M. Tiers Curé de Vibray, & la réponſe qui lui a

été faite sous le nom du Pere Mabillon. Le Pape Alexandre II. accorda aux Abbés de cette Abbaye, le titre de Cardinaux, nés du titre de Sainte Prisce sur le Mont-Aventin. Ils ont conservé cette Dignité jusqu'au Concile de Constance ; mais ils ont depuis perdu & le titre & leur rang, dans le Sacré College. L'Abbé joüit à present de dix mille livres de rente. Il y a un College des Peres de l'Oratoire, & plusieurs Couvents pour des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des Filles du Calvaire, & des Sœurs Grises ; il y aussi un Hôpital. Les Calvinistes s'emparerent de cette Ville, & y commirent beaucoup de désordre en 1562. Depuis s'étant déclarée contre Henry IV. & ayant refusé de lui ouvrir les portes, il l'emporta d'assaut, & permit le pillage à ses soldats pendant une nuit, après quoy il retira ses troupes de la Ville. Son commerce consiste en draperies, ganteries & tanneries. Les cuirs qu'on y employe viennent du Poitou & de la Saintonge.

VENDOSMOIS, *Pagus Vindocinenſis*, autrefois *Vindusinſus*, Païs particulier de la Beauce, qui fait partie du Gouvernement Militaire de la Province d'Orleanois. Il est borné au septentrion par le Perche, à l'orient par le Dunois, au midi par le Blesois & la Touraine, & à l'occident par le Maine. Sa Ville Capitale est Vendosme, qui l'est aussi du haut-Vendosmois, autrement nommé petite Beauce. Montoire l'est du bas-Vendosmois ; le païs est abondant en grains & en fruits ; on y commence l'accent Normand ; le sexe y est beau ; il s'y fait un grand commerce de gands. Le Vendosmois, ou Bailliage de Vendosme comprend quatre-vingt sept Paroisses, dont quarante-cinq pour le haut, & quarante-deux pour le bas, & les quatre villes de Vendosme, Montoire, Savigny & S. Calais.

VENDRES, Bourg & Seigneurie Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Besiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Besiers, a 1090 habitans. Ce lieu est situé à l'embouchure de la riviere d'Aude, dans la Mer méditerranée, entre Narbonne & Besiers, auprès d'un étang qui porte le même nom, & qui se décharge dans la Mer par une embouchure qu'on appelle le Grau de Vendres.

le Port de VENDRES, dans le Roussillon. C'est un petit Port de cette Province, dont l'entrée est défenduë par deux sorties où l'on met le détachement de la garnison de Collioure. Ce Port étoit autrefois assez bon, mais à present la Vase l'a à demi comblé. Il est commandé par le Fort S. Helme, qui est un Tetragone bâti sur une montagne.

VENDRESSE & la Cassine, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 910 habitans.

VENDRESSE, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 100 habitans.

VENDRETS, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 725 habitans.

VENDUES, Bois de soixante-dix arpens, dans la Champagne, Maîtrise des Eaux & Forêts de Troyes.

la VENDUE Mignot, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 100 habitans.

VENDVILLE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 218 habitans.

VENECY, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 452 habitans.

VENEFFE dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 410 habitans.

VENEGIES aux Bois, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement de Landrécies, a 223 habitans.

VENEGIES sur Escaillon, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 215 habitans.

VENEJAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 265 habitans.

VENELLES, *Caſtrum de Venellis*, dans la Provence, Diocèse, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 510 habitans.

VENERE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 260 habitans.

VENEROLLES, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 322 habitans.

VENESME, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 426 habitans.

VENESTANVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 238 habitans. C'est aux Religieux de la Madeleine.

VENESVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 157 habitans. Messieurs de Fécamp en sont Seigneurs.

VENETI, Peuples Armoriques de la Gaule Celtique, qui formoient une République très-puissante sur mer du tems de Jules César. Ils étoient très-vaillans, ils ont battu plusieurs fois les Romains, qui n'ont pas eu peu de peine à les soumettre ; ils occupoient le terrain du Diocèse de Vennes d'à present. Ptolomée nomme *Dariorigum*, leur Ville Capitale, qui depuis a pris celui de ses Peuples. Quelques-uns croyent, après Strabon, que les *Veneti* du Fond du Golfe Adriatique pourroient être une Colonie de ceux-ci, il n'est pas impossible que les *Veneti* de l'Armorique ayent joint une de leur Colonie aux autres Gaulois, qui ont été s'établir dans l'Italie, dans les premiers siécles de la République Romaine.

VENETTE, dans la Picardie, Diocèse, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 650 habitans.

VENEUSE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 116 habitans. C'est un Hameau dépendant de la Paroisse d'Etrigny. Il est situé au pied d'une Montagne. Il y a des vignes.

VENEUX & Vadon, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 445 habitans.

VENEYRIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 441 habitans.

VENEZ & Chefouls, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 460 habitans.

VENGEONS, Bourg, dans la Normandie,

Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1669 habitans.

VENIEZ, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 453 habitans.

VENIOT, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 214 habitans.

VENISE, dans la Normandie, près Toſte.

VENISE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 128 habitans.

VENISSIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

VENISY Chaillé, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1470 habitans.

VENIZEL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 230 habitans.

VENNANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 40 habitans.

VENNEGIES aux Bois, dans la Province du Haynaut, Subdelegation de Landrecies. Cette ſimple Seigneurie eſt de neuf cens mencaudées de terres labourables, deux cens cinquante mencaudées de pâtures, vergers, ou prairies. La Cure a pour ſecours la Paroiſſe de Baurain. Son revenu eſt de ſept cens ſoixante livres environ, ſans Vicaire. Il y a 360 habitans. Les uns Tiſſerans & Mulquiniers, travaillent aux toiles de Batiſtes, d'autres travaillent dans les bois & à la terre, ou au labourage. Il y a un bois appellé le bois de Vennegies, contenant trois cens vingt mencaudées environ. Il appartient à M. le Comte de Guines, Seigneur de Vennegies, qui a encore ſur ce lieu un autre petit bois de trente mencaudées, appellé le Bois-le-Duc. Il paſſe dans ce Village un petit ruiſſeau appellé le Ruiſſeau de Vennegies.

VENNES, *Venetia*: Ville, Evêché, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, d'un Préſidial, d'une Amirauté, d'une Lieutenance de la Maréchauſſée de la Province, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'une Juriſdiction de Juges-Conſuls, a 4896 habitans. Cette Ville eſt très-ancienne, c'étoit l'une des principales de la Gaule. Lorſque Jules Céſar a fait la conquête de la Gaule, elle étoit pour lors la Capitale d'une République très-puiſſante ſur mer. Les Romains ont été obligez d'employer toute leur induſtrie pour la ſoumettre. Ses Peuples nommés *Veneti*, étoient des plus braves de la Gaule Celtique parmi les peuples Armoriques. Ptolomée fait depuis mention de cette Ville ſous le nom de *Dariorigum*. Les Bretons ne s'en ſont emparez que ſous Waroc leur Prince en 577. Pepin leur a repris. Mais Numenoïus l'a ajoutée à ſes conquêtes, & elle eſt reſtée depuis aux Bretons. Son Siége Epiſcopal eſt ſuffragant de Tours, comme le reſte de la Bretagne. Il n'a été établi que ſous Conan I. Elle compte S. Paterne pour ſon premier Evêque. Son Diocèſe comprend cent ſoixante Paroiſſes, outre beaucoup d'Annexes. L'Evêque a ſeize mille livres de rente ou environ. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Pierre. Le Chapitre eſt compoſé d'un Archidiacre, de quatre autres Dignités, & de quinze Chanoines. L'Evêque eſt Seigneur d'une partie de la Ville. Elle a eu des Comtes particuliers. Alain le grand Duc de Bretagne la réunit à ſon Domaine. Vennes a un Port très-aſſuré, quoiqu'il ne ſoit pas fort frequenté. Ce Port lui facilite un aſſez conſiderable commerce de grains, de fer en verge qu'ils tirent des forges de la Province, de miel que l'on fait dans le diſtric de ce Diocèſe, & de Sardines. Louis XIV. y a tenu le Parlement de Bretagne pendant quatorze ans, ce qui n'a pas peu contribué à le rétablir. Elle eſt conſiderée comme la Capitale de la baſſe-Bretagne. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de la Province de Bretagne. La Ville eſt petite, & les ruës ſont étroites; mais elle a deux beaux Fauxbourgs plus grands que la Ville; l'un nommé le grand marché, où eſt l'Egliſe de S. Joſeph, le College des Jeſuites, & le Mail; l'autre nommé S. Paterne, où ſont les Dominicains & le grand Hôpital. Les Urſulines ont un beau Couvent dans Vennes, où il y a auſſi un ancien Château nommé le Château de l'Hermine, qui paroit avoir été très-fort; il eſt à preſent abandonné. Il y a auprès de la Ville une grande Forêt.

VENNES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 65 habitans.

VENOIX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 40 habitans.

VENON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de l'Arche, a 171 habitans. M. l'Abbé de Saint-Albin, Archevêque de Cambray, en eſt Seigneur.

VENON, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 510 habitans.

VENOUSSE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 168 habitans.

VENOY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette d'Auxerre, Grenier à ſel de Seignelay, a 860 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë d'Auxerre, en païs moins plein que montueux, & plus en terres de labour qu'en vignes. Elle eſt compoſée des Hameaux des Griſolles, Soulaines, la Chapelle, Curly, la Broſſe, & Montalery. Les Métairies de Pontany, le Buiſſon, l'Arbre-verd, & la Queuë de l'Etang de Coudre en dépendent auſſi.

VENSAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

VENTABRENS, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 410 habitans. Il y a dans ſon territoire un Prieuré dépendant de Montmajeur, nommé S. Honoré de Rocfaveur.

VENTADOUR, *Ventadurum*, Château, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux. Ce Château a été érigé en Duché-Pairie en 1589. en faveur de la Maiſon de Levy. L'érection a été enregiſtrée au Parlement en 1594. Le Chef-lieu de cette Duché-Pairie eſt la petite Ville d'Uſſel. Cette terre a une grande mouvance; elle vaut quinze mille livres de rente. Le Château de Ventadour eſt une ancienne Forteresſe, dont les Brigands s'emparerent ſous le regne de Charles VI. Il eſt ſitué à quelques lieuës de la Ville d'Uſſel.

VENTATION, ou S. Maurice de Ventation, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 250 habitans.

VENTEJOUL, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 83 habitans.

VENTELYA,

VENTELAY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 412 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 486 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, 315 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 200 habitans.

VENTEROLE, dans la Provence, Diocèſe de Silleron, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Silleron, a 510 habitans.

VENTEROLE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 42 habitans.

les VENTES d'Eaüy, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1522 habitans. On y tient foires & marchez. La Cure eſt à la preſentation du Chapitre de Notre-Dame de Roüen.

les VENTES de Bourſes, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 888 habitans.

VENTEUIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 790 habitans.

VENTEUIL & Boutereſſe, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 60 habitans. C'eſt une Collecte dépendante de la Paroiſſe de Sauſſay, Election de Moulins, ſituée en plaine, à une lieuë de la riviere d'Allier; terres, deux tiers à ſeigle & à avoines; l'autre tiers à froment & orge; quelques vignes. Meſſieurs de la Miſſion en ſont Seigneurs.

VENTILLAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 278 habitans.

VENTOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 40 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Meſſigny & Grand-Champ. Il eſt ſitué ſur un côteau, à une lieuë & demi de Dijon. La riviere de Suzon y paſſe: elle n'y court que ſept ou huit mois de l'année.

VENTOUZE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 290 habitans.

VENXAINS, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1810 habitans.

VENZIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 845 habitans.

VER

VER, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Coutances, a 860 habitans.

VER, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 730 habitans.

VER, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 469 habitans.

VERACIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 216 habitans.

VERANGES, petite riviere du bas-Languedoc, dans le Diocèſe de Montpellier; elle prend ſa ſource près de Caſtries, paſſe à Tourmagne & à S. Bray, & ſe jette dans l'étang de Thau.

VERANNE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 645 habitans.

VERARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier; Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 46 habitans.

VERBERIE, *Vermeria*, Ville, Prevôté & Châtellenie, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne, a 980 habitans. Cette Ville eſt petite & ſituée au bord de l'Oiſe, au bas d'une côte, à quatre lieuës de Senlis, & autant de Compiégne, dans le Païs de Valois. Elle a été autrefois plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent. L'on y a tenu pluſieurs Conciles. Il n'y a qu'une Paroiſſe qui eſt deſſervie par un Mathurin, & une fontaine d'eaux minerales, froides & inſipides; elle participe d'un ſel ſemblable au ſel commun.

VERBIESSE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 184 habitans.

VERBOIS, ou S. Nicolas du Verbois, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement Intendance & Election de Roüen, a 86 habitans.

le VERBOSC, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 360 habitans. M. Hebert en eſt Seigneur.

la VERCANIERE, dans le Quercy: Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 43 habitans.

VERCAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 210 habitans. La Cure eſt à la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

VERCEL, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 780 habitans.

VERCHAMPS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 32 habitans.

VERCHE, ou S. Pierre de Verche-trois-Hameaux, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 570 habitans.

VERCHE', ou S. Juſt de Verché, Château trois Hameaux, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 515 habitans.

VERCHERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 30 habitans.

VERCHISEUIL, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 56 habitans.

VERCHISEUIL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un co-

teau couvert de montagnes de tous côtez, & assés élevées, à deux lieuës de Mâcon.

VERCHIN & Maugré, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 100 habitans.

VERCHIRY, dépendance de la Paroisse de S. Beuvey, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 516 habitans. Ce lieu est situé dans la plaine de S. Thibault, sur la riviere d'Armanson. L'Abbesse de Rougemont a le droit de conferer la Cure. Il y a une Paroisse fondée en l'Eglise Paroissiale, dont le revenu est de cent cinquante livres.

VERCHIZY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 60 habitans.

VERCHOCQ, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 128 habitans.

VERCIA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 149 habitans.

VERCIEU & Anclenoud, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 401 habitans.

VERCIGNIES Macquigny, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 490 habitans.

VERCIN, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

VERCLAUSE & Clermont, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 360 habitans.

VERCOIRAN, *Vercorianum*, dans le Dauphiné, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 510 habitans.

VERCOURT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 83 habitans. La Cure de ce lieu vaut cinq cens livres. Le Prieur de Villers y nomme. M. Becquin Lieutenant Criminel d'Abbeville, est Seigneur de ce lieu, qui est à six lieuës d'Abbeville, une de Rue, & quatre & demi de Montreüil.

le VERD Espagnat, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 43 habitans.

VERDACHES, dans la Provence, Diocèse de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 510 habitans.

VERDALLE, Seigneurie, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 1150 habitans.

VERDELOT, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thierry a 818 habitans. Il y a un Prieuré de deux cens livres.

VERDERONNE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 262 habitans.

VERDES, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 518 habitans. Ce lieu a pris son nom d'un grand étang auprès duquel il est situé. Cet étang a deux lieuës de long, & deux cens cinquante pas de large. Aimon, un de nos anciens Historiens, rapporte que cet étang s'échauffa tellement sous le regne du Roi Gontran, que ses eaux devinrent boüillantes, & qu'il jetta sur ses bords quantité de poissons cuits.

VERDEY, dans la Brie, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 124 habitans.

VERDEZUN & Lassalzes, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 115 habitans.

VERDIER, Vicomté, dans le Limosin, appartenant au Marquis du même nom, de la famille de Grain de S. Marsault.

le VERDIER, *Viridarium*, Bourg, dans le haut Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 32 habitans.

la VERDIERE, dans la Provence, Diocèse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 410 habitans. Il y a une Chapelle de dévotion sous le titre de Notre-Dame de Santé, desservie par des Trinitaires.

VERDIGNY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 204 habitans. Il y a une Prevôté indivise, entre le Chapitre de S. Pierre le Puellier de Bourges & le Chapitre de Sancerre.

VERDILLY, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thierry, a 290 habitans.

VERDILLE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 545 habitans.

VERDON, Riviere de Provence, qui prend sa source dans les Alpes, au Lac d'Alloz, sur une montagne, aux frontieres de la vallée de Barcelonnette, passe à Colmar, Castellane, Greoux & Vinon, & se jette dans la Durance où elle perd son nom; l'on pretend qu'elle a pris son nom de la verdeur de ses eaux.

VERDON, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 310 habitans.

VERDON, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Tierry, a 164 habitans.

VERDONNAY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Montbar a 228 habitans. Cette Paroisse est située en montagnes. Il y a quelques belles plaines, le Vignoble de Celle, la Merairie de Beauregard & celles de l'Abbaye du Puis d'Orbe en dependent. Cette Abbaye est dans l'étenduë de la Paroisse. Le Monastere est transferé à Charillon sur Seine. l'Abbaye est à la nomination du Roi, & vaut deux mille livres de rente. L'Abbesse est Collatrice de la Cure de Verdonnay.

VERDUN, *Verodunum* ou *Veredunum*, Ville, Evêché, dans le païs Messin, Parlement & Intendance de Metz, Chef lieu d'un Presidial, d'un Bailliage & d'une Recette, a 18140 habitans. Elle est aussi Siége de Traitre-Foraines, Bureau de Recette du Departement de Metz; c'est la residence d'un Lieutenant du Prevôt de la Marechaussée de Metz. Quoi qu'il paroisse que cette Ville soit ancienne, les Auteurs des trois premiers siécles n'en font point mention, la seule carte itineraire de Putinger met aux environs de sa situation un

Verunum que l'on croit être cette Ville-cy. Elle eſt ſituée à treize lieuës au ſeptentrion de Toul, ſur la Meuſe. Il n'en eſt point parlé avant l'entrée des François dans les Gaules. Elle a fait alors partie du Royaume d'Auſtraſie, l'Empereur Othon I. s'en étant emparé ſous le Regne de Loüis d'Outremer, il y a établi un Comte Proprietaire, dont le Fils donna le Comté à l'Egliſe & à l'Evêque de Verdun. Cependant, les Ducs de Lorraine s'en emparerent & en joüirent juſqu'à Baudouin, Frere de Godefroy de Boüillon, qui avant ſon départ pour la Croiſade, la vendit à l'Evêque Richer, qui peu après en donna l'adminiſtration à un Comte, avec lequel ſes Succeſſeurs eurent de longues & cruelles guerres: Le Comté revint aux Evêques, ils en obtinrent la confirmation de l'Empereur Frederic Barberouſſe; depuis ils en vendirent la Vicomté aux citoyens, qui par-là prirent leur Ville ſur le même pied que les Villes Imperiales, dans la ſuite ayant eu quelques conteſtations, les habitans livrerent leur Ville à la France, & ſe mirent ſous la protection d'Henry II. en 1552. Depuis elle a été cedée à la France par la paix de Munſter. Loüis XIII., y avoit déjà fait conſtruire une Citadelle en 1627. Cette Ville eſt grande & aſſez peuplée. Elle eſt compoſée de la Ville-haute, la Ville-baſſe & l'Iſle S. Nicolas. C'eſt un Gouvernement de place du Gouvernement militaire de la Province de Metz & Verdun avec Etat Major. Mr. de Saumaiſe, tire l'étimologie du nom de cette Ville du mot celtique, *Dun* ou *Dunum*, qui ſignifie habitation ou Ville; & de *Ver* qui ſignifie Guay ou paſſage, parce que c'eſt un des plus importants paſſages de la Meuſe; les Fortifications de cette Place, conſiſtent en une enceinte fortifiée de dix baſtions & d'une belle Citadelle, dont le Marechal de Vauban a fait une Place egulière, par les changemens qu'il a apportez aux anciennes fortifications, faites ſelon la methode du Chevalier de Ville.

Avant l'union de Verdun à la Couronne, ſon Evêque étoit Prince de l'Empire, il en conſerve toujours la qualité avec celle de Comte de Verdun. Son Diocèſe eſt Suffragant de la Metropolitaine de Trèves. Il eſt compoſé de cent quatre-vingt-douze Paroiſſes, dont cent ſix forment, ce que l'on apelle l'Evêché de Verdun, ſoixante & dix-ſept ſont dans le Duché de Lorraine, & il y en a neuf dans la ville de Verdun même: l'Evêque joüit de cinquante mille livres de rentes, dont il lui en vient dix mille livres de l'union de l'Abbaye de S. Vanne, à ſa Manſe Epiſcopale.

La Cathedrale eſt dediée à Notre-Dame. Le Chapitre eſt compoſé de ſept Dignitez, & de quarante-deux Canonicats: comme leurs revenus ſont en blez l'on n'en peut guere fixer le produit, qui eſt de mille deux cens livres année commune, & de plus de trois mille livres lors de la cherté des blez. Il y a encore une Collegiale dédiée à la Madelaine, dont le Chapitre eſt compoſé d'un grand Prevôt, d'un grand Doyen, d'un grand Chantre, de cinq cens livres de revenu.

Il y a auſſi cinq Abbayes, ſavoir celle de S. Vanne, Chef d'Ordre d'une Congregation de l'ordre de S. Benoît établie en 1604., par le Pape Clement VIII. Cette Congregation fût conſtiſ & introduite par Dom Didier de la Cour, Prieur de cette Abbaye, & fut nommée la Congregation de S. Vanne & S. Hidulphe, à cauſe de l'union de cette Abbye & de celle de Moyen-Mouſtier en Voges, qui eſt dediée à S. Hidulphe. La difficulté de la communication des Abbayes de Lorraine avec ceux de France pendant les guerres fit naître le deſſein d'établir celle de S. Maur pour les Monaſtéres de France, laquelle eſt unie d'eſprit & de prieres avec cette premiére.

L'Abbaye de S. Vanne, qui eſt tres-ancienne, a été fondée en 507. elle étoit autrefois dédiée à S. Pierre, & a pris ſon nom moderne d'un S. Evêque de Verdun, qui fut élû en 999. Elle étoit autrefois dans un des Fauxbourgs de la Ville; elle ſe trouve à preſent ſituée, dans un des baſtions de la Citadelle. La Manſe Abbatiale en fut unie à l'Evêché de Verdun en 1572. les revenus des Religieux conſiſtent en dix mille livres de rentes.

S. Agry, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée en 1037. par Rambert Evêque de Verdun; cette Abbaye eſt en regle: la Communauté n'eſt compoſée que de ſix Religieux, qui avec l'Abbé joüiſſent de ſix mille livres de rentes.

S. Maur, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit & de la Congregation de S. Vanne, fondée par l'Evêque Haimond; la Communauté eſt compoſée de quarante Religieuſes, qui ne prennent point de dote des Religieuſes qu'elles reçoivent.

S. Nicolas des Près, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, de la reforme du pere de Martaincour: cette Abbaye eſt en commande, la Maiſon joüit de ſix mille livres de rentes, à partager entre l'Abbé & les Religieux.

S. Paul, Abbaye de Premontrès; cette Abbaye fut d'abord fondée pour des Benedictins, qui cederent la place à des Premontrès en 1136. l'Abbé joüit de dix mille liv. de rentes & les Moines aut.

Les Jeſuites y ont un aſſez beau Collège, joüit de huit mille livres de revenu. Il y a à Verdun une grande Manufacture de Tannerie, dont on fait un grand commerce, ainſi que de confitures & dragées, particulierement des anis, qui ſont eſtimez par tout. Entre les Maiſons Illuſtres de Verdun, celle de Saintignon, eſt des plus conſiderable, tant par l'antiquité de ſon origine, que par les divers emplois qu'elle a remplis, & les differentes fondations qu'elle a fait dans cette Ville.

VERDUN, *Virdunum* Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Auxonne, a 780 habitans. Elle eſt Siége d'un Comté, dont la Juſtice reſſortit au Bailliage de Chalon, il y a Mairie.

Verdun, depute aux Etats de la Province alternativement, avec les Villes de la Breſſe Chalonoiſe. Tous ſes environs ſont fort bas; l'on a même été obligé d'y faire des digues pour arrêter les inondations. Il y a au Nord, un Canal qui communique de la Saone au Doux, & qui reçoit les eaux des innondations. A la tête de ce Canal, eſt le grand Fauxbourg de S. Jean, plus frequenté que la Ville. Le commerce eſt conſiderable à Verdun, à cauſe de ſa ſituation; il conſiſte en grains, vins & fruits.

Cette Ville qui eſt à ſept lieuës de Chalon, & dix de Dijon, eſt ſitué ſur une Iſle, qui eſt entre les Rivieres de Saône & du Doux, & ces deux rivieres ſe joignent au bout de cette Iſle. On y voit un pont ſur le Doux & un ſur la Saône. C'eſt un Païs de plaine. La Paroiſſe ſe nomme S. Jean; Les fiefs de Perroux, Sencery, Broſſe, la Coſne & l'Abergement de Verdun en dependent.

Païs de VERDUN, nommé ſouvent Riviere Verdun, eſt un Canton de la baſſe Gaſcogne, ſitué entre la Garonne qui le ſepare du Languedoc & l'Armagnac. Il prend ſon nom de la ville de Verdun, qui eſt le Siége de ſa Juſtice; il y a encore celle de Grenade ou eſt le Siége de ſon Ele-

ction ou Recette, on l'apelle Païs de Riviere-Verdun, parce qu'il eſt ſitué & compris entre les trois Rivieres, de Garonne, Save & Gimone.

VERDUN, Ville, Juſtice Royale non reſſortiſſante, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun a 2000 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Garonne à cinq lieuës au-deſſous de Toulouſe. Elle eſt Capitale d'une Seigneurie & d'un Reſſort à qui elle donne le nom. Le Païs apartenoit aux Comtes de Toulouſe, Verdun étoit conſiderable du tems des Albigeois; elle étoit pour lors qualifiée de *Nobile Caſtrum.*

VERDUN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Papoul, a 330 habitans.

VERDUN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 217 habitans.

VERDUN & S. Counat, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 740 habitans.

VERUN S. Prejet, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 877 habitans.

VERDUNOIS, Païs ou petite Province qui touche à la Champagne du côté d'occident, & ſe trouve enclavée de tous les autres côtés dans la Lorraine. Il s'étend le long de la Meuſe, eſt fort peuplé & rempli de gros Bourgs & Villages; mais il n'a point d'autres Villes que Verdun ſa Capitale qui lui donne ſon nom. Ce Païs relevoit autrefois de l'Empire, mais depuis que Verdun s'eſt miſe ſous la protection de la France en 1552., les environs ont ſuivi ſon ſort; l'un & l'autre ont été cedés à la France par la paix de Munſter. Cette Province fait partie du Gouvernement militaire de la Province de Metz & Verdun.

VERDUZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

VERDUZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 47 habitans.

VERE', dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonnes, a 710 habitans.

VERESNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 185 habitans.

VERET, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 92 habitans.

VERETS, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 845 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Cher. Il y a un Château ſuperbe, tant pour la beauté des bâtimens, & ſon agréable ſituation, que pour la peinture & les ſtatuës, dont il eſt orné. Son parc eſt ſitué ſur une éminence, il eſt d'une grande étenduë & très-bien diſpoſé, bâti par Jean de la Barre, Comte d'Etampes, Prevôt de Paris. Cette Terre appartenoit, il y a trois cens ans, à la famille de Launoy-Trouſſeau, d'où elle a paſſé à la Maiſon de la Barre, puis en celle de Bouthilier de Chavigny. Elle apparient aujourd'hui à M. le Duc Mazarin. La Cure eſt à la Collation de l'Archevêque de Tours.

VEREUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 230 habitans.

VEREY ou Vevey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée entre deux montagnes, ſur la riviere d'Ouches, ſur laquelle il y a un petit pont.

VERFEUIL, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 2435 habitans.

VERFEUIL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 510 habitans.

VERFEUIL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 380 habitans.

VERFONTAINE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 66 habitans.

VERGAVILLE. *Voyez* Wergaville.

VERGEAL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 410 habitans.

VERGEAS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 183 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la Montagne de Nuis; c'eſt terres legeres à ſeigle, avoine, bled noir & beaucoup de raves; bons pacages, les foins abondans, engrais & commerce des beſtiaux. Il y a une grande devotion à Notre-Dame de Vergeas, qui attire beaucoup de monde.

VERGER ou Notre-Dame du Verger, *Viridarium*, Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, ſituée entre Douay & Cambray. Elle a été fondée vers l'an 1227. par Gui-Hugues, Seigneur d'Oiſy & de Coucy. Les Diocéſes de Cambray & d'Arras s'en diſputent le ſpirituel.

le VERGER, Château très regulier, ſitué dans l'Anjou. Il fut bâti autrefois par des Seigneurs de la Maiſon de Guemenée-Rohan.

VERGERON ou Saint Hypolite du Vergeron, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 249 habitans.

VERGES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier.

VERGESSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Macon, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon entre trois montagnes. Il y a des vignes.

VERGETO, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 150 habitans.

VERGEZAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 146 habitans.

VERGEZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 996 habitans.

le VERGIE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 330 habitans.

le

le VERGIER, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quenrin, a 348 habitans.

VERGIES & le Fay, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 875 habitans.

VERGIGNY & Arbouſſeau, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 680 habitans.

VERGISSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 364 habitans.

VERGLUS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 200 habitans.

las VERGNAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 172 habitans.

la VERGNE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 455 habitans.

la VERGNE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

VERGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 196 habitans.

la VERGNE, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Yeres, a 448 habitans.

la VERGNE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

VERGNIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 169 habitans.

VERGONCE', dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 390 habitans.

VERGONGHON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 395 habitans.

VERGONNE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 500 habitans.

VERGONS, dans la Provence, Diocèſe de Senés, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 411 habitans. La reſſemblance des noms, fait croire à M. Bouche que c'eſt où étoit l'ancien Peuple *Vergunni*, dont il eſt parlé dans l'inſcription du Trophé des Alpes.

VERGRAMME, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 128 habitans.

VERGUELLIERE; Vallée du Comté de Foix, qui eſt traverſée par la riviere du Larget. Les fromages que l'on fait dans ce canton ſont fort eſtimés.

VERGY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Nuits, a 52 habitans. Ce lieu eſt Chef d'une Châtellenie. Il a donné autrefois le nom à une Maiſon illuſtre, qu'on appelloit les Nobles de Vergy: ils ont été Comtes de Dijon, de Chalon & de Beaune. Henri IV. a fait raſer une fortereſſe qui s'y étoit conſervée.

VERIGNON, *Caſtrum Verignoni*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 41 habitans. Cette Paroiſſe étoit ſous la voye militaire de Frejus à Riez.

VERIGNY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 258 habitans.

VERINCOURT la Forge, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 68 habitans.

VERINES. Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1010 habitans.

VERJOLAY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 192 habitans.

VERJON, Bourg de Breſſe, & Baronie dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 186 habitans. Il y a un College dirigé par les Miſſionnaires.

VERISET, Châtellenie Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Mâcon, dans le Mâconnois, en Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 116 habitans.

VERISET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Grenier à ſel de Tournus, a 51 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine: C'eſt une annexe de Burgy. La riviere de Saone y paſſe. Il y a des vignes.

VERISSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint-Laurent, a 45 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſitué dans les bois.

VERJUS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de S. Laurent, a 330 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur le bord de la riviere de Saône au-deſſous de Verdun. C'eſt Païs de plaine.

VERLHAC de Teſcou, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 378 habitans.

VERLHAC S. Jean l'hôpital, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 488 habitans.

VERLIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 380 habitans.

VERLIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny a 300 habitans.

VERLINCTUN, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 280 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Carly. L'Abbé de Samer en eſt Seigneur.

VERLOING, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras & Recette de S. Pol, a 150 habitans.

VERLOT, Abbaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, & de l'Ordre de Citeaux.

VERLY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 378 habitans.

VERMAND, Bourg, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 686 habitans. Ce Bourg est situé sur l'Oumignon, à trois lieuës de S. Quentin, & à quatre lieuës de Peronne. Il y a une belle Abbaye de Premontrés, dédiée a Notre-Dame: elle raporte à l'Abbé quatre mille livres. Quelques-uns ont crû mal à propos, que c'étoit l'ancienne *Augusta Veromanduorum.*

VEROMANDUI, Peuples de la Gaule Belgique, dont Jules Cœsar fait une honorable mention dans ses commentaires. Ils comprenoient les Païs qui forment à present le Diocèse de Noyon; leur Ville Capitale est nommée par Ptolomée, *Augusta Veromanduorum.* Quelques Auteurs ont crû, que c'étoit le lieu que l'on appelle à present Vermand, mais la connoissance des faits, & de la situation, fait juger que c'est la ville de S. Quentin. Cette Ville ayant été detruite par les Barbares, le Siége de l'Evêché a été transferé à celle de Noyon, qui étoit encore une Ville des *Veromandui.*

VERMANDAUVILLER, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 326 habitans.

VERMANDOIS, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement militaire de Picardie, borné au septentrion par le Cambresis, à l'orient par la Thierasche, au midi par le Noyonnois, & à l'occident par le Santerre. Sa Capitale est la forte ville de S. Quentin sur la Somme. Ce Païs comprend une partie du terrain occupé autrefois par les *Veromandui*, dont il a emprunté le nom. Il étoit beaucoup plus étendu sous les celebres Comtes de Vermandois, qui étoient les plus puissans vassaux de la Couronne à la fin de la seconde race; & au comencement de la troisieme. Ils descendoient de Bernard Roi d'Italie, petit-fils naturel de Charlemagne. Ils étoient encore Comtes de Troyes, de Meaux & de Roucy. Cette illustre Maison étant tombée en quenouille, Philippe Auguste, a réüni le Vermandois à la Couronne. Il a depuis été érigé en Duché Pairie. Ce Païs est tres-abondant en grains & en lin excellent, dont on fait une grande quantité de toilles. Il est traversé par la riviere de Somme, qui y prend sa source. C'est un des premiers Bailliages du Royaume. Il étoit autrefois le plus étendu. Son Siége est à Laon. Sa Coutume est encore suivie dans beaucoup d'autres Bailliages.

VERMANTON, Ville de l'Auxerrois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, a 1800 habitans. Cette Ville qui est Prevôté Royale ressortissante au Bailliage d'Auxerre, est située sur la petite riviere de Cure, à une lieuë de Crevant, & à cinq au Midi d'Auxerre. Il y a Mairie; elle députe aux Etats de Bourgogne alternativement avec les autres Villes de l'Auxerrois. Ses vins sont estimés. C'est un passage du Nivernois en Champagne & en Bourgogne. Le Païs est plus de montagnes que de plaines. Il y a beaucoup de vignes. Sa Paroisse est composée de deux Hameaux; le Vaux-Saint-Martin, & le Vaux du Puis de Vermanton & des Métairies de Courtenay, la Loge, Gressot, & le Fief des Moulins de Vermanton.

VERMEILLES & Marisson, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 184 habitans.

VERMEILS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 128 habitans.

VERMOIRON, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 286 habitans.

VERMONDANS, dans la Franche-Comté, Diocèse. Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

VERN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1099 habitans.

la VERNADE, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 88 habitans.

VERNAJOUL la Bouisse, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette du Comté de Foix, a 380 habitans.

VERNAISON, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 590 habitans.

VERNANCOURT, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 249 habitans.

VERNANTES, Château, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1443 habitans.

VERNANTOIS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 576 habitans.

VERNAS, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 211 habitans.

VERNAY, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 250 habitans.

la VERNAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 239 habitans.

VERNAY, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, 110 habitans.

VERNAY, ou S. Paul du Vernay, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 715 habitans.

VERNE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 132 habitans.

la VERNE, dans la Provence, Diocèse de Toulouse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Hieres: c'est une Chartreuse, située au milieu d'une grande foresť, dediée autrefois à Diane, Deesse des bois.

VERNE, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 51 habitans.

le VERNEGUES, *Alvernicum*, dans la Provence, Diocèse d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 416 habitans. Il y avoit autrefois un beau Mauzolé, avec quelques autres Monumens & inscriptions des anciens Romains, ce qui fait juger que ce lieu existoit de leur tems.

VERNEIGE, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 146

habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, aſſés bon terroir à ſeigle, bled noir & avoine, point de commerce. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

VERNEIL, Bourg dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 1170 habitans.

VERNEIL, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1610 habitans.

VERNEIX, dans le Bourbonnois Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Montluçon, a 318 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Monluçon; terres à ſeigle, ſujettes à la gelée; les pacages en bois & bruyeres: il y a peu de vignes, & de peu de produit; beaucoup de bois taillis, & quelques menus fruits. M. le Duc & M. de Bartillat en ſont Seigneurs.

VERNET, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 653 habitans.

VERNET en Auvergne, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat a 452 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une demi-lieuë de la riviere d'Allier; les terres, deux tiers à ſeigle & à avoine, & un tiers, froment & orge, beaucoup de figues, de nois & de fruits, aſſés de chanvres. M. de la Richardie en eſt Seigneur.

VERNET en Bourbonnois, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 52 habitans. C'eſt un Paroiſſe ſituée en plaine près la riviere de Sioulle, à deux lieuës de l'Allier, c'eſt terres varennes à ſeigle & avoine, beaucoup de bois taillis qui ſervent de paccages, peu de profit des beſtiaux. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

le VERNET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 141 habitans. C'eſt une Paroiſſe à douze lieuës de Moulins, à une demi-lieuë de l'Allier, en païs de Monticules; les terres fortes, deux tiers à froment, & l'autre tiers à ſeigle de bon raport, les foins abondans, & plus que ſuffiſans pour la nouriture des beſtiaux, le ſurplus ſe partage entre les Maitres & Metayers, qui vendent chacun leur part. Les paccages étendus dans la montagne, le profit des beſtiaux eſt conſiderable, beaucoup de vignes de bon raport, pluſieurs bois futayes apartenans à M. de Chalmazel, & taillis de deux lieuës de tour, & de deux lieuës de largeur, apartenans audit Sieur, & au Sieur Ridon; pluſieurs noyers & autres menus fruits; quelques pierres à chaux, qui ſe mettent en œuvre dans le lieu, point d'étangs. M. du Vernet en eſt Seigneur.

le VERNET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 379 habitans.

le VERNET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 122 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale; ce lieu eſt ſitué près de S. Nectaire,

le VERNET, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne a 510 habitans.

VERNET & Caſtel, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguetie de Conflant, a 322 habitans. C'eſt un Village qui depend de l'Abbaye de S. Martin de Canigou; il y a des bains d'eau medicinale.

VERNET-Soutira, dans le Roüergne, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance Montauban, Election de Ville-Franche, a 180 habitans.

VERNEUIL, *Vernolium*, Ville, Marquiſat, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Chef lieu d'une Election, a 3900 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, d'une Maitriſe des Eaux & Forêts, d'un Grenier à ſel & d'une Vicomté. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aure, à huit lieuës de Dreux, & à ſept lieuës d'Evreux. Philippe Auguſte, la prit ſur Jean ſans terre, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. Elle a depuis reſtée unie au Domaine Royal juſqu'en 1335. que Philippe de Valois l'unit au Comté d'Alençon, depuis Duché, dont elle a toujours fait partie. Le diſtric de ſon Election eſt vaſte; il s'étend non ſeulement dans le Diocèſe d'Evreux, mais auſſi fort avant dans celui de Chartres, dans la Beauce & dans le Perche. Près de cette Ville, il y a un grand Etang, que l'on apelle l'Etang de France, la riviere d'Aure le traverſe. La plus conſiderable de ſes Paroiſſes, eſt dediée à la Madelaine; il y a un Collège, un Convent de Cordeliers & un de Religieuſes. Cette Ville avoit autrefois un beau Château, dont il ne reſte plus que la Tour griſe, qui eſt du côté de l'eau, & qui a une grande mouvance; c'eſt le Chef-lieu d'une partie du Perche, que l'on apelle la Terre demembrée,

VERNEUIL, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 370 habitans. C'eſt une Chatellenie Royale, reſortiſſante au Bailliage de Moulins. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen & de onze Chanoines, qui ont chacun cent cinquante livres. M. le Duc y nomme. La Cure vaut trois cens livres. Elle eſt à ſix lieuës de Moulins, à une lieuë de l'Allier, Païs de Monticules & Côteaux; c'eſt terres fortes à froment, Orges & avoines de bon raport, les foins peu abondans, les paccages tres-reſſerrés, peu de profit de beſtiaux, beaucoup de vignes de bon produit, les habitans peu riches. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

VERNEUIL, *Vernogilum*, Ville, Duché, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 850 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée au bord de l'Oiſe, à douze lieuës de Paris. Henry IV. la donna à Mad. d'Entragues y fit batir le beau Châteu que l'on y voit, & l'érigea en Marquiſat en ſa faveur. Depuis il a été érigée en Duché Pairie, en faveur d'Henry de Bourbon, Fils d'Henry IV. & de la ſuſdite Dame. C'eſt à preſent la Maiſon de Bourbon Condé qui en joüit. Il vaut douze mille livres.

VERNEUIL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1360 habitans.

VERNEUIL, Bourg, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 720 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VERNEUIL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 454 habitans.

VERNEUIL, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 335 habitans.

VERNEUIL, Juſtice Royale, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 268

habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine ; terres à froment & méteil d'un bon raport ; les pacages bons & étendus, les foins abondans ; il s'y fait un commerce de beſtiaux. Madame l'Abbeſſe de Nevers en eſt Dame.

VERNEUIL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 210 habitans.

VERNEUIL ſur Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans. La Cure vaut quatre cens livres. L'Abbeſſe de Saint Laurent de Bourges eſt Dame de cette Paroiſſe, dont elle a douze cens livres de revenu. La Fête de la Paroiſſe eſt S. Laurent.

VERNEUIL, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 146 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Chaumont ſur Marne.

VERNEUIL Courtonne, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 290 habitans.

VERNEUIL haut & bas, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 845 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin nommé Enclan. Il vaut ſix cens livres.

VERNEUIL le Petit, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Montmidy, a 124 habitans.

VERNEUIL ſur Serre, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 138 habitans.

VERNEUSE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 386 habitans.

VERNEY, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 410 habitans.

VERNIE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 660 habitans.

VERNIER Fontaine, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 218 habitans.

VERNIETTE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 160 habitans.

VERNIOLLE, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 860 habitans.

VERNIOZ, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 514 habitans.

VERNIVES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 615 habitans.

VERNIX, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 228 habitans.

VERNOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Baillage & Recette de Dijon, a 125 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond entre deux montagnes. Il y a deux étangs & une fontaine. Il y a auſſi une forge & un fourneau.

les VERNOIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 140 habitans. C'eſt une Collecte à ſeize lieuës de Moulins, & cinq de l'Allier ; c'eſt païs de montagnes, & terres, partie cailloux, partie varennes à ſeigle & avoine, beaucoup de fougeres, néanmoins d'aſſez bon raport ; les foins aſſez abondans, les pacages étendus dans la montagne ; quelques bois futayes appartenans à differens particuliers ; faillette, buiſſons & broſſailles, beaucoup de profit de beſtiaux, point d'étangs ni vignes, quelques menus fruits. M. d'Evry en eſt Seigneur.

le VERNOIS ſur la Mance, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 214 habitans.

VERNOLS, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 408 habitans.

VERNON, Ville, dans la Normandie, au bord de la Seine, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance de Roüen, Chef-lieu d'une Election, a 3600 habitans. Il y a une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts, & la Forêt de Vernon contient trois mille neuf cens trente-un arpens de bois. Cette Ville eſt encore Siége d'un Bailliage particulier, d'une Vicomté & d'un Grenier à ſel : Elle eſt ſituée dans une belle vallée, à cinq lieuës d'Evreux. Il y a pluſieurs Paroiſſes, dont la principale eſt dédiée à Notre-Dame. Elle eſt Collegiale & Paroiſſiale. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, qui ont chacun huit cens livres de revenu ; de douze Vicaires, qui ont chacun trois cens trente livres ; de quatre Chapelains, & de quatre Clercs de Chaiſes. Ces Benefices ſont à la nomination du Comte de Giſors. Il y a un des Chanoines qui fait les fonctions de Curé, & l'autre celle de Principal du College de la Ville. Les Chanoines nomment leurs Vicaires. Il y a encore une Paroiſſe dédiée à Sainte Geneviéve, un Couvent d'Hoſpitaliere, dont les Religieuſes gouvernent l'Hôtel-Dieu. Les Cordeliers, les Capucins, les Picpus, les Benedictines, & les Filles de la Congregation de notre-Dame y ont leur Couvent. Il y a encore le College occupé par des Prêtres ſéculiers, & un Hôpital. *Domus Hoſpitalis Dei ad Vernonium.* C'eſt un Prieuré de Filles Chanoineſſes de l'Ordre de S. Auguſtin, & ſi conſiderable, qu'on l'appelle Abbaye. Cet Hôtel-Dieu vaut par an ving-cinq mille livres.

Cette Ville eſt un des quatre Bailliages de Giſors ; elle eſt ſituée au bord méridional de la Seine, dans une plaine, à ſix lieuës à l'orient d'Evreux, à ſept de Giſors, & à dix au-deſſus de Roüen. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, entr'autres un nommé Richard. Philippe Auguſte l'acquit en 1195 Depuis elle a été donnée pluſieurs fois aux Reines en appanage. François I. l'a donné à Renée de France, Ducheſſe de Ferrare, d'où elle paſſa à la Maiſon de Savoye Nemours, avec pouvoir de la retirer au bon plaiſir du Roi. Louis XIV. l'avoit retirée, & ſur la fin de ſa vie, l'avoit donné au Duc de Berry ſon petit-fils avec Giſors. Il y a un Château fort ancien, dont les murailles ſont fort élevées & fort épaiſſes.

VERNON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 429 habitans.

VERNON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 74 habitans.

VERNON de la Roche en Breüil, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Baillage & Recette de Semur en

en Auxois, a
VERNO
doc, Diocèſe
Intendance de
575 habitans.
VERNO
de Poitiers, P
Election de P
VERNON
cèſe de Tours
& Election de
eſt au bord de
VERNON
Parlement de P
tion de Rome
VERNON
de S. Eloy à
tion de l'Abba
VERNON
tiers, Parlemen
Election de S.
VERNON
Diocèſe de Se
tis, Election de
VERNON
cèſe, Parlement
d'Andely, a 50
VERNON
gne, Diocèſe d
tendance de Ch
a 178 habitans.
VERNOS
de Valence, Pa
de Montpellier
tans.
VERNOT
Langres, Parlen
cette de Dijon,
416 habitans. C
étoit & fort pr
de quatre grand
belle Fontaine
mois de l'année
ſager de Chatill
court. Il y a qu
VERNOU
Diocèſe, Parle
Paris, a 660 ha
VERNOU
cèſe de Chartre
ris, Election de
VERNOU
de Bellay, Par
Bailliage & Rec
VERNOU
Vivarais, Diocè
louſe, Intendan
viers, a 1744 h
VERNOU
varais, Diocèſe
louſe, Intendan
viers, a 512 ha
la VERNO
cèſe de Comen
tendance d'Auc
habitans.
VERNOY
Sens, Parlemen
de Nemours, a
VERNOY,
Parlement & Int
Recette de Baur

en Auxois, a 74 habitans.

VERNON lés Joyeuse, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 575 habitans.

VERNON, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1420 habitans

VERNON, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1272 habitans. Ce lieu est au bord de la riviere de Branse.

VERNON, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 770 habitans.

VERNON, dans l'Anjou, Prieuré uni à celui de S. Eloy *à virgulto*. Ce Prieuré est à la collation de l'Abbaye de Marmoutier.

VERNON, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 292 habitans.

VERNON & la Scelle, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 725 habitans.

VERNONNET, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 500 habitans.

VERNONVILLIERS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 178 habitans.

VERNOSE, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 818 habitans.

VERNOT, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 416 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon assez étroit & fort profond, sujet à la gelée, & distant de quatre grandes lieuës de Dijon. Il y a une fort belle Fontaine, qui fait moudre un Moulin six mois de l'année, environ; c'est le chemin du Messager de Chatillon sur Seine à Dijon pour le plus court. Il y a quantité de bois.

VERNOUILLET, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 660 habitans.

VERNOUILLET, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 510 habitans.

VERNOUX, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 150 habitans.

VERNOUX en Chalancon, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1744 habitans.

VERNOUX en Voccance, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 512 habitans.

la VERNOUZ, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 510 habitans.

VERNOY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 300 habitans.

VERNOY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 68 habitans.

VERNOY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 20 habitans.

le VERNOY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 146 habitans.

VERNOY, ou Vernou, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 510 habitans. Ce Bourg est situé entre deux belles collines. L'Archevêque de Tours en est Seigneur temporel & spirituel. Ce Prélat y a un beau Château.

VERNUGHEOL, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 700 habitans.

VERNUS & Senus, dépendances de Champagnolle, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 86 habitans. La Messe se célebre alternativement à S. Pierre en Vaux, & à Tury. Ce lieu est situé entre Arnay-le-Duc, Autun & Beaune, à deux lieuës de distance.

VERNUSE, Riviere, qui borne le Gastinois à l'occident.

VERNUSOUBRE, petite Riviere qui passe à S. Chignan, dans le Diocèse de S. Pons, & se jette dans la riviere d'Orb, à un quart de lieuë de Cessenon.

VERNUSSE & Merlas, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 186 habitans. C'est une Paroisse située à une demi lieuë de la petite riviere de Bouble sur des hauteurs; c'est bonnes terres à seigle & avoine, les foins abondans; engrais, & commerce de bestiaux; quelques mauvais taillis & broussailles; un grand étang; faisant moudre un Moulin & deux petites pemchettes; le tout appartenant à M. de Pinguillon. M. le Duc est Seigneur de ce lieu.

VERNUSSE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 86 habitans. L'on recüeille auprès de ce lieu des vins excellens. Il est situé entre Grace & Valencay. Il y a une Abbaye qui fait l'article suivant.

VERNUSSE, *Vernusia*, ou *Grossus Boscus*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Augustin, dans le Berry, Diocèse de Bourges, entre Graçay & Valencay, à six lieuës de Vierzon. Elle a été fondée l'an 1140. ou 1145. On y compte jusqu'à trente-un Abbés jusqu'en 1712. C'est tout ce qu'on en sçait.

VERNY, dans le Païs de Gex, Diocèse de Genéve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 315 habitans.

VERNY, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 150 habitans.

VERNY, Baronie, dans la Touraine, près de Sillé-le-Guillaume. Elle appartient au Maréchal de Tessé. Il y a six Paroisses qui en dépendent.

VEROLLE & Tilly, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 250 habitans.

VERON, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 418 habitans. Ce Village est à quatre lieuës de Sens. Il y a une Fontaine, dont l'eau est très-vive & très-clair, elle a la qualité de petrifier la mousse & la bourbe: on lui attribue même

celle de produire des pierres de ponce.

VERONE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 514 habitans.

VERONGES, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 520 habitans.

VERONNES les Grandes, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 378 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine sur la riviere de Thille.

VERONNES les Petites, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 225 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine sur la riviere de Thille, qui est le plus souvent à sec.

VEROSURE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Charolles, a 265 habitans. En ce qui est du Charollois, cette Paroisse consiste en six Hameaux, qui sont les Montot, Chavannes, Lavant, Vantecourt, les Champs, & Verosure. Il y a un Fief appellé le Terreau; elle est limitrophe du Charollois; c'est païs de montagnes. Les Religieux de Cluny sont Collateurs de la Cure.

VEROUX, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 20 habitans.

VERPEL, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manchould, a 533 habitans.

VERPILLIERE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 406 habitans.

VERPILLIERES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier a 196 habitans.

VERQUIERES, *Castrum de Verqueris*, dans la Provence, Diocèse d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 418 habitans.

VERQUIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 321 habitans.

VERQUINEUL, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 135 habitans.

VERRAYON, dans la Provence, Diocèse de Glaudeve, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Caſtellane a 115 habitans. Ce lieu est dans le terroir de Soleilhas.

VERRE le petit, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 40 habitans.

la VERRERIE, dans le Basadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 56 habitans.

VERREY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à sel de Vitreaux, Bailliage & Recette de Chatillon, a 116 habitans. C'est un secours de la Paroisse de Saumaize; la Metairie de Gibert en depend, & il y a un Fief possedé par le Treſorier de Tezut. Ce lieu est situé dans un vallon. La riviere de Barnesse y passe, & perd son nom dans celle d'Armanson près de Montbard. Il y a un pont sur la riviere & quelques vignes aux environs.

VERREY sous Drée, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 74 habitans. C'est un secours de la Paroisse de Drée. Il est situé dans un vallon, c'est païs de haute futaye & de taillis. Il y passe un ruisseau assez gros.

VERREY sous Salmaise, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 164 habitans.

VERREIROLLES, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 35 habitans.

la VERRIE, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 900 habitans.

VERRIE, Hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 223 habitans.

VERRIERE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 560 habitans.

VERRIERE sous Glenne, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 675 habitans.

la VERRIERE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 156 habitans.

la VERRIERE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 38 habitans.

la VERRIERE des Grosbois, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 586 habitans.

VERRIERES, dans l'Isle de France Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 610 habitans.

VERRIERES, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 733 habitans.

VERRIERES, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 290 habitans.

VERRIERES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 200 habitans.

VERRIERES, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 289 habitans.

VERRIERES de Joux, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier a 258 habitans.

VERRIERES, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election Roanne, a 156 habitans.

VERRIERES, dans la Bourgogne, Diocèse de Macon, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette Charolles, a 116 habitans. C'est un Hameau dependant avec Charnay de la Verriere, de la Paroisse de S. Martin de Chanlecey en Maconois. Il est situé sur une petite coline toute sable neuse; c'est païs de buissons & ingrat,

VERRIERES sous Rousillon, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Inten-

dance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 60 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes & de Brossailles. Il y a une petite riviere, & c'est le chemin d'Autun en Nivernois. L'Abbaye de S. Martin & le Fief de la Boulaye en dependent.

VERRIERES sur Aixne, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Ste Manehould, a 750 habitans

VERRIGNY, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 132 habitans.

VERRINES, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers. Election de S. Maixant, a 710 habitans.

VERRINES, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers a 102 habitans.

VERRINES, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy, a 92 habitans.

VERRON, Contrée de la Touraine, dont le terroire est assés abondant. Cette Contrée est dans une situation un peu élevée: on y recueille du bled, du vin & de tres-bons fruits, particulierement beaucoup de prunes, dont on fait les pruneaux si renommés de Tours.

VERRON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 680 habitans.

VERROTTE, dans la Touraine: c'est une Paroisse, dont la Cure est à la collation de l'Archevêque Tours.

VERRUE, Bourg & Château, dans le Poitou, Diocèsede de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 500 habitans.

VERRUYES, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1130 habirans.

VERS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Uzés, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Uzés, a 472 habitans.

VERS, dans la Bourgogne, Diocèse, de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à sel de Tournus, a 249 habitans. C'est une Paroisse composée d'un seul Hameau & d'une maison écartée. Il y passe une riviere nommée Natouze. Vers est situé sur un petit monticule: Il y a aussi un petit ruisseau qui prend sa source à une fontaine nommée la Doüe. C'est Païs montueux & ingrat; il a quelques vignes.

VERS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 149 habitans.

VERS, dans le Dauphiné, Diocèse de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 168 habitans.

VERS, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 680 habitans.

VERS ou S. Igny de Vers, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 312 habitans.

VERS & Velles, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 414 habitans.

VERS & Heubcourt, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 490 habitans.

VERS sous Corbie, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Recette d'Amiens, a 196 habitans.

VERS sous Seillieres, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 203 habitans.

VERSAILLES, *Versalia*, Ville, Château Royal & Prévôté, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Electie de Paris, a 8595 habitans. L'on y joint Glatig. pour la Recette. Il y a à Versaille un Bailliage Royal ressortissant à la Prevôté & Vicomte de Paris. Versailles est située à quatre lieuës à l'occident de Paris. Ce n'étoit autrefois qu'une Paroisse & un Prieuré dépendant de Saint Magloire de Paris; elle a eu des Seigneurs particuliers Vassaux des Evêques de Paris. Loüis XIII. acheta cette Terre, & y fit bâtir un Château pour loger ses équipages de chasse. Louis XIV. à qui ce canton plaisoit fort pour la chasse, y a fait bâtir le plus superbe Château qu'il y ait en Europe. Il est si vaste que les Princes, les grands Officiers & les Ministres y sont logés commodement. Son architecture est des plus reguliere; les magnifiques peintures des plus grands Maitres y attirent la curiosité & l'admiration des Etrangers. Son Parc est orné des plus beaux bosquets, enrichis d'une infinité de jers d'eaux, cascades & fontaines dont la varieté & les effets sont étonnans. Tout y est admirable: la résidence de la Cour y a fait bâtir une Ville considerable, dont les ruës sont tirées au cordeau, & sont remplies d'un grand nombre d'Hôtels de Princes & Seigneurs de la Cour. Le fond de la terre est marécageux par la quantité d'eau que Louis XIV. y a fait conduire, tant par les acqueducs de Marly que par le canal de la riviere d'Aure, pour fournir les bassins, & les differens bosquets & jeux d'eaux; ces eaux ne sont pas bonnes à boire. Louis XIV. a érigé Versailles en Ville, il y est mort le premier Septembre 1715. & Louis XV. son arriere-petit fils y a pris naissance le 15. Fevrier 1710. Louis XIV. y a fait faire deux Parcs, dans le petit se trouve un fort beau canal aux deux bout duquel sont Trianon & la Menagerie: le premier est le bâtiment le plus galant que l'on puisse voir; l'autre est une espece de Palais que Louis XIV. avoit fait faire pour y nourrir toutes sortes d'animaux des païs les plus éloignés.

Le grand Parc est d'une très-vaste étenduë, & renferme plusieurs Villages, Châteaux & Maisons de plaisance des Princes, Seigneurs de la Cour & des Ministres qui les ont fait bâtir, pour pouvoir se dérober quelquefois aux grandes affaires, sans cependant se trop éloigner de la personne du Roi. La Paroisse qui est située dans la Ville-neuve, est déservie par les Peres de la Mission; il y a un Couvent de Recollets dans le vieux Versailles.

Le Gouverneur de la Ville & du Château a rang de Gouverneur de Place, indépendant du Gouvernement de l'Isle de France. On trouve chez Saugrain l'aîné, à Paris, Quai des Augustins, un Livre en trois volumes in douze, qui explique tout ce qu'il y a de beau & de curieux à Versailles, Marly, Saint Cloud, Paris, &c.

VERSAINVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 386 habitans.

VERSALIEU, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 262 habitans.

VERSEILLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 192 habitans.

VERSEILLES Deſſous, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 123 habitans.

VERSIGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 290 habitans.

VERSILLAC, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 1175 habitans.

la VERSINE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 689 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Oiſe. François I. y a fait bâtir un petit Château avec un Parc, pour la Comteſſe de la Suze.

la VERSINE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 148 habitans.

VERSOIX ou Verſoy, Marquiſat, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 240 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du Lac de Geneve à deux lieuës de la Ville; les Genevois la ſurprirent en 1589. ſur le Duc de Savoye & la démantelerent. Depuis elle a été cedée à la France avec le Païs de Gex. En 1601. Louis XIII. l'a donnée à la Maiſon de Condé.

VERSOYE, Riviere, au Païs de Gex, qui coule & ſe décharge dans le Lac de Geneve.

VERSON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 635 habitans.

le VERSOUD, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 414 habitans.

VERT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 535 habitans.

VERT, Châtellenie, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 425 habitans.

VERT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mante, a 363 habitans.

VERT, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 183 habitans.

VERT & la Paroiſſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 258 habitans.

VERT le Grand, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 412 habitans.

VERT le Petit, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 310 habitans.

le VERT de Biron, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 418 habitans.

VERT Saint Denis, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 130 habitans.

VERTAMBOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 138 habitans.

VERTAISON, Bourg, dans l'Auvergne; Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1840 habitans. Il y a un Chapitre dans la Paroiſſe, qui eſt dédiée à Notre-Dame.

VERTAMIZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 240 habitans.

VERTAULT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 295 habitans.

VERTEILLAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 912 habitans.

VERTEUIL ou Saint Meard de Verteüil, Ville & Baronie, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1409 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Charente; elle appartient à M. le Duc de la Rochefoucault. La ſituation en eſt très-belle, la Riviere y formant un grand demi cercle, qui entoure le parc & les jardins d'un magnifique Château qui y eſt bâti. Le revenu de cette Terre eſt de cinq à ſix mille livres. Elle a Titre de Baronie & Juſtice ſur douze Paroiſſes, outre de grandes mouvances.

VERTEUIL, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 823 habitans.

VERTEUILH, Juriſdiction, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1192 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes, de l'Ordre de S. Auguſtin, dédiée à Saint Pierre. Elle vaut deux mille quatre cens livres.

VERTIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 82 habitans.

VERTILLAC, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 210 habitans. Ce Bourg eſt ſitué auprès de la Souteraine. L'on y conſerve un bâtiment de figure octogone de la hauteur d'environ vingt pieds, qui ſervoit, ſelon toute apparence, aux anciens payens à faire conſumer par le feu ce qui avoit été offert ſur l'Autel.

VERTILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 275 habitans.

VERTIN Vertigueule, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernance du Queſnoy, a 178 habitans.

les VERTIZONS, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 40 habitans.

VERTOLAYE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Clermont, a 450 habitans.

VERTON ou Saint Martin de Verton, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 340 habitans.

VERTON, Comté, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 930 habitans.

VERTRIEU,

VERTRIEU de la Balme, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

VERTUELLE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 60 habitans.

VERTUS, *Virtudum*, Ville, Comté-Pairie & Justice Royale, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 1610 habitans. Cette Ville fut érigée en Comté Pairie par le Roi Jean en 1361. en faveur du mariage de sa fille Isabelle avec Galeas Visomti, Duc de Milan. A une lieuë de cette Ville on voit sur une montagne les ruines d'une forteresse, qui étoit nommée le Montaimé; il n'en reste que le pan d'une tour & les enceintes, qui font croire que c'étoit autrefois une place forte. On juge de son antiquité, parcequ'il en est parlé dans la vie de S. Alpin, Evêque de Châlons, qui vivoit en 450. cependant on ne sçait rien de positif des évenemens qui y sont arrivés, sinon que les Villes & Communautés voisines la détruisirent sous le regne de Charles VII. Cette Ville est située à six lieuës à l'occident de Châlons, dans un très bon Pays. Elle étoit Chef d'un Païs, nommé *Pagus Virtudensis* dès le neuviéme siecle: c'est apparemment l'étenduë du Comté de Vertus d'à-present, qui est situé au midi de la Marne, aux environs du territoire de Vertus. Elle appartenoit pour lors à l'Eglise de Reims, qui la donna l'an 980. à cens, aux Comtes de Troyes depuis de Champagne, qui en faisoient hommage à l'Archevêque de Reims. Cette Terre est revenuë à la Couronne, par la réünion de la Champagne. Le Roi Jean la donna aux Visomti Ducs de Milan. Elle revint par alliance à Louis, fils de France, Duc d'Orleans. Philippe, l'un de ses jeunes fils, eut le Comté de Vertus, & le laissa à sa sœur Marguerite, femme de Richard, Duc de Bretagne. François, leur fils, aussi Duc de Bretagne, donna le Comté de Vertus à son bâtard François, dont est descenduë la Maison d'Avaugour, qui en jouit encore, y ayant été maintenuë par plusieurs Arrets du Parlement. Il y a dans cette Ville une Eglise Collegiale & deux Abbayes: l'une, de Benedictins de la Congregation de Saint Vanne, sous le nom de Saint Sauveur. Elle ne vaut que mille deux cens livres à l'Abbé, & autant aux Religieux. L'autre, de Chanoines Reguliers, sous le titre de Notre-Dame, dont le Chapitre est composé d'un Doyen & de six Chanoines, qui ont chacun deux cens livres de revenu. L'Abbé jouit de trois mille livres.

VERVAN, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 186 habitans.

VERVANS, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 155 habitans.

VERUCINI, Peuples de la Gaule Narbonnoise, que l'on croit avoir occupé le terrain entre Draguignan & Grasse. Raimond Soleri veut tirer l'étymologie de leur nom de *Veru*, qui signifie une Broche; parce que l'on dit que les Peuples qui occupent à present ce canton, aiment fort à manger la viande rôtie à la Broche.

VERVILLON, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 400 habitans.

VERVINS, *Verbinum*, Ville, Châtellenie & Marquisat, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, & Siege d'un Grenier à sel, a 2710 habitans. Cette Ville est située dans le Tierache, entre la Capelle & Marle, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Les Itineraires en font mention; elle n'est [illegible] recommandable que par le Traité de Vervins, fait en 1598. entre la France & l'Espagne, par lequel ces deux Puissances rentrerent en possession de ce qu'elles tenoient avant la rupture. On y fait un grand commerce de bled.

la VERUNE, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 56 habitans.

VERRYA, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 146 habitans.

VERYERES, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 178 habitans.

VERZAT, Ville, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 970 habitans.

VERZE', dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Presidial, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 550 habitans. C'est un païs de montagnes, avec beaucoup de brossailles, & peu de vignes.

VERZENAY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 800 habitans.

VERZET, Fief, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 516 habitans.

VERZILLAC, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 1296 habitans.

VERZOLS, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 416 habitans.

VERZY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, 846 habitans.

VES

VESAIGNES, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

VESE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 460 habitans.

VESCLE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 65 habitans.

VESDUN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 160 habitans. Ce lieu est du Bailliage & Prevôté de Dun-le-Roi, & du Bailliage particulier de Culant.

VESIGNEUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 92 habitans.

VESIGNEUX sur Coolle, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris,

Intendance & Election de Châlons, a 95 habitans.

VESIGNEUX sur Marne, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 245 habitans.

VESIGNOT, de la Paroisse de Viefvy & d'Igornay, alternativement, Diocèse d'Autun; Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 86 habitans. Ce lieu est sur une petite éminence, en païs de montagnes. L'Abbesse de S. Andoche de Saulieu est Collatrice de la Cure.

VESINES; les Garennes de Vesines, sont une portion de la Forêt de S. Germain en Laye, près Paris, contenant mille neuf arpens & vingt perches. Elles donnent le nom à une magnifique Ferme, appartenante à M. le Duc de Noailles.

VESINS, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 770 habitans.

VESLE, *Vidula*, Riviere de Champagne, qui prend sa source à deux lieuës à l'Orient de Châlons, passe à Reims, à Braine & Fismes, & se rend dans l'Aine, vis-à-vis de Vesly, au-dessus de Soissons.

VESLE & Caumont, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 210 habitans.

VESLUD, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 403 habitans.

VESLY, *Veliacum*, petite Ville, sur l'Aine, à huit lieuës de Reims, dans le Soissonnois, Gouvernement de l'Isle de France, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 1410 habitans. Cette Ville & sa Châtellenie sont partie du Duché de Reims depuis 1379. que le Roi Charles V. la donna à l'Eglise de Reims, en échange de Mouzon.

VESLY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 805 habitans. M. de Bonville en est Seigneur.

VESOTS, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 140 habitans.

VESOUL, *Vesulum* ou *Vesulum*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Siege d'un Bailliage & d'une Recette, d'un Presidial, d'une Prevôté, d'une Maitrise des Eaux & Forêts, & résidence du Lieutenant de la Maréchaussée de la Franche-Comté, a 2868 habitans. C'est la Capitale du Bailliage d'Amont. Elle est située à deux lieuës au Nord de Besançon, au pied d'une montagne, au bord de la riviere de Durgeon, à deux lieuës de la Saône, & à sept de Besançon. Il y a un Chapitre; un College de Jesuites, un Convent de Capucins & deux de Religieuses. Il n'en est pas parlé avant le onziéme Siecle; elle a été plus considérable qu'elle n'est à present, parcequ'elle a beaucoup souffert dans les guerres de la Franche-Comté, dont elle a suivi le sort.

la VESPIERE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Lisieux, a 284 habitans.

VESQUEMONT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 200 habitans.

VESQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 146 habitans.

VESSE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 285 habitans. C'est une Paroisse située près la riviere d'Allier, les trois quarts dans les bois. Terres à seigle & à avoine; peu de froment, beaucoup de bons taillis, appartenans à M. le Duc de la Tremoüille; & quelques vignes. M. le Duc de la Tremoüille & M. de Matha en sont Seigneurs.

VESSE', Bourg, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 776 habitans.

VESSEY, de la Paroisse de Chatenoi-le-Royal, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 142 habitans. Ce lieu est situé en païs plein; il y a quelques vignes & un ruisseau qui fait tourner le Moulin.

VESTHOUECK, dans la Flandre Flaminguante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 700 habitans.

VESURIC, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes, a 58 habitans.

le VESTUAL, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 112 habitans.

VESURE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 34 habitans.

VESURE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à sel de Viteaux, a 516 habitans. C'est une Paroisse située en païs, moitié côteaux & moitié montagnes. Il y passe un ruisseau. Il y a quelques vignes. Le Doyen de l'Abbaye de S. Pierre de Chalon est Collateur de la Cure.

VESURE, Bois, de quatre cens trente-quatre arpens; il est situé dans la Bourgogne, & dépend de la Maitrise des Eaux & Forêts de Châlon.

VESURE & Pierre-Pointe, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Saulieu, Recette de Semur, a 116 habitans. Ce lieu dépend de la Paroisse de Sussey. Il est situé entre deux montagnes: Sussey est sur l'une d'elles, du côté de Saulieu. Les Chanoines du Chapitre de Saint Lazare d'Autun sont Collateurs de la Cure.

VESVROTTE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 416 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Beire. Il est situé entre Dijon & Mirebeau, à un quart de lieuë de Beire. C'est païs de plaines.

VESVROTTES, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 160 habitans. C'est une Paroisse située sur une éminence, en païs de montagnes. Les Chevaliers de Malte sont Collateurs de la Cure.

VET

VETHEUIL, dans la Normandie, Diocèse

de Rouen Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 708 habitans.

VETREICNE, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 34 habitans.

VEU

VEU, dans le Berry; le Chapitre de S. Etienne de Bourges en est Seigneur.

la VEUDRE, Riviere, dans la Touraine.

VEUDRE, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Moulins, a 883 habitans. Elle est située à sept lieuë de Moulins, sur le bord de l'Allier: quelques habitans de la Ville sont commodes & commerçans, le surplus pauvres: la Paroisse en plaine & quelques hauteurs: les terres fortes à froment de bon raport, les foins assés abondans, les paccages assés étendus, bon profit des bestiaux, plusieurs bois modernes & futayes, plusieurs vignes de bon produit, plusieurs étangs. M. Mansard est Seigneur de la Ville.

VEUE, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 586 habitans. Ce Bourg est sur la levée de la Loire, aux confins du Blesois.

VEUFVES, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 318 habitans.

VEUIL, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 500 habitans.

VEUIL & Giget, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 228 habitans.

le VEUILLIN, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 115 habitans.

VEULLY la Potterie, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Châteauthiery a 395 habitans.

VEULLEROT, & S. Paire en Vaux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay le Duc, a 460 habitans. La Paroisse est à S. Paire en Vaux. Ce lieu est situé en Morvant: c'est un passage des coches, & d'une partie des vins qui sortent de Bourgogne pour Paris; ce Païs est montueux & semé de bois. L'Evêque d'Autun est collateur de la Cure.

le VEULLEROT, de la Paroisse de Saux, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 516 habitans. Ce lieu est situé proche Mont-Real, en Païs de plaine. Le Chapitre de Mont-Real est collateur de la Cure.

VEULLES, Bourg & Port de mer, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques a 1509 habitans. Il y a deux Paroisses, l'une sous le nom de S. Martin, & l'autre sous celui de S. Nicolas: un Monastere de Penitens, plusieurs marchés & plusieurs foires.

VEULLETTES, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 380 habitans. Mrs. de Fécamp en sont Seigneurs.

VEURET, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 516 habitans.

VEUROTTE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 74 habitans.

la VEUVE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 289 habitans.

VEUVEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 227 habitans.

VEUVRAILLE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay le Duc, a 36 habitans. Ce lieu est situé en montagne, païs maigre & de bois. L'Abbesse de S. Andoche de Saulieu est collatrice de la Cure.

VEUXAULES, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 418 habitans.

VEVY, dans la Franche-Comé, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons le Saulnier, a 174 habitans.

VEX

VEXIN, Province, *Pagus Vilcassinus*. Cette Province, fait la plus grande partie du Diocèse de Roüen. Elle a pris son nom des anciens, *Velocasses* dont Roüen *Rothomagus* étoit la Capitale: ces peuples, s'étendoient plus loin vers la Manche, que le Vexin, qui à present est compris entre les rivieres d'Andelle & d'Oise. Elle a été divisée en deux, lorsque Charles le Gros, Loüis le Simple & Loüis d'Outremer, en cederent aux Normands la partie qui est entre l'Andelle & la riviere d'Epte, qui fut nommée Vexin Normand. La partie située en deça de l'Epte jusqu'à l'Oise, fut nommée Vexin François. Le Vexin Normand, dont Gisors peut être considerée comme la Ville principale, a depuis été long-tems & vivement disputé par les Anglois & les François. Il est enfin resté à ces derniers. Pour le Vexin François, il a été possedé d'abord par des Comtes particuliers, qui se disoient souvent Comtes de Pontoise, & l'ont aussi été quelques-fois d'Amiens. Ils relevoient de l'Abbaye de S. Denis, & en portoient la Banniere, que l'on appelloit l'Oriflâme, qui n'a jamais eu son origine du tems de Dagobert, comme on le publioit autrefois dans le onzieme siecle. Le haut Domaine du Vexin Normand, fût réüni à la Couronne, quoi qu'il y eut encore des Comtes proprietaires d'une partie de ce Vexin & de Pontoise. Philippe Auguste, le donna à son fils Loüis le jeune, qui temoignoit ne point dédaigner de porter l'Oriflâme, & d'être vassal de l'Eglise de S. Denis. Les Villes les plus considerables du Vexin Normand, sont Gisors, Lyons, les Andelys & Vernon, quelques-uns veulent y mettre Roüen, parce que c'est la Capitale des anciens *Velocasses*: mais il faudroit pour cela que le Vexin eut la même étenduë que ces peuples, & que le Roümois ne fût point un Païs dillingué du Vexin.

Les Villes considerables du Vexin François, sont, Pontoise, Magny & Chaumont. Le Vexin Normand est du ressort du Parlement de Roüen. Le Vexin François l'est de Paris. Ce dernier est une Lieutenance Generale, du Gouvernement militaire de l'Isle de France.

VEY

VEYNES, dans le Dauphiné, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 464 habitans. On y tient plusieurs foires.

VEYRAC, dans la Guyenne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 670 habitans.

VEYRAC, & la Sudrie, Bourg, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 564 habitans.

la VEYRANE la Baſtide, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Monpellier, Recette de Viviers, a 254 habitans.

VEYRIERES, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 200 habitans.

VEYRIGNAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 340 habitans.

VEYRINES, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 590 habitans.

VEYRINES, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 572 habitans.

VEYSILLIEU, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 560 habitans.

la VEISSEVET, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 588 habitans.

la VEYSSIERE, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 264 habitans.

VEZ

VEZ, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 92 habitans. *Voyez* Vé

VEZAC, dans l'Auvergne Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 680 habitans.

VEZAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 405 habitans.

VEZAIGNE, *Vezaigneium*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 320 habitans. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure. La Paroiſſe eſt dediée à S. Martin.

VEZANNE, dans la Champagne Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 204 habitans.

VEZAPENIN, dans la Picardie, Diocèse de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 196 habitans.

VEZELAY, *Vecelliacum*, Ville, dans le Nivernois, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 1140 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, qui reſſortit au Préſidial d'Auxerre, d'un Grenier à ſel & d'une Maréchauſſée. Elle eſt ſituée au bord de la riviere de Cure, ſur la croupe d'une montagne, dans le païs de Morvant, qui eſt adjacent à la Province de Nivernois, & fait partie de ſon Gouvernement Militaire de Province. Il y a une ancienne Abbaye fondée ſous le regne de Charles le Chauve, *Sancti Petri*, ou *Sanctæ Mariæ Magdalenæ de Vezeliaco*, ou *Bergidacenſis Abbatia*. Anne Gerard de Rouſſillon, Comte du Nivernois, & Berthe ſa fille, en jetterent les premiers fondemens, & y établirent des Religieuſes; leſquels ayant été diſperſées durant les incurſions des Sarraſins, le Pape Jean VII. venant au Concile de Troyes, mit en leur place des Moines. Ce fut vers l'an 879. auquel temps on lit, que fut faite la tranſlation du Corps de Sainte Madeleine. Le Bienheureux Guillaume, Abbé de Dijon, aidé par Henri Duc de Bourgogne, y fit refleurir la diſcipline monaſtique, auſſi bien que le Bienheureux Hugues Abbé de Cluny. C'eſt pourquoi l'Abbaye de Vezelay avoit été ſoumiſe par les Papes au Monaſtere de Cluny. Mais elle a été cependant ſécularisée en l'année 1538. ſous le regne de François I. & c'eſt aujourd'hui une Egliſe Collegiale du titre de Sainte Marie-Madeleine, dont on y conſerve le Corps. Il y auſſi un Couvent de Cordeliers. On y tint un Concile en 1145. ſous Eugene III. Louis le Jeune, à la prédication de S. Bernard, & depuis Philippes Auguſte, & Richard Cœur de Lion, s'y croiſerent en 1190. Theodore de Beze étoit natif de ce lieu. Le Domaine en appartient à M. de Boüillon. Les terres de cette Election ſe diviſent en terres de bon païs, & terres du Morvant. Les premieres portent des grains; mais les autres ne ſe labourent que tous les ſept ans. Ce ſont proprement des landes ou bruyeres. La meſure de vin de Vezelay eſt la plus grande du Royaume.

VEZELINS, ou S. Paul de Vezelins, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 476 habitans.

VEZELOIS, dans la haute-Alſace, Diocèse de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Berfort, a 309 habitans.

VEZEN, dans le Païs Meſſin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 168 habitans.

VEZENOBRE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1050 habitans.

VEZERE, *Viſera*, Riviere du Limoſin, qui a ſa ſource, dans la Marche vers Uſſel; elle arroſe Uſerche dans le Limoſin, Terraſſon & Montignac, dans le Perigord, & ſe jette dans la Dordonne à Limeil. Elle n'eſt navigable qu'à Teraſſon, par le moyen des eſcluſes que l'on y a fait.

VEZET, dans la Franche-Comté, Diocèse Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 222 habitans.

VEZEZOUX, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 294 habitans.

le VEZIER, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 209. habitans.

VEZIERES, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 425 habitans.

VEZILLON, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 228 habitans.

VEZILLY, dans la Picardie, Diocèse de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 372 habitans.

VEZILLY, dans la Champagne, Diocèse & Election

Election de Reims. C'eſt une Baronie qui appartient à M. Euſtache de Conflant.

VEZIN, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 310 habitans.

VEZIN, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VEZINE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 400 habitans.

VEZINS, Bourg, Baronie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 1140 habitans. Cette Baronie réleve du Comté de Vihiers.

VEZINS, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Millhaud, a 516 habitans.

VEZINS, Baronie, dans la Toutaine, Diocèſe de la Rochelle, Election de Montreüil-Bellay, dont elle eſt éloignée de ſept lieuës. Elle a été poſſedée conſecutivement par deux familles du nom de la Porte. Elle vaut trois mille livres de rente, & a ſept Fiefs dans ſa mouvance. La Paroiſſe eſt de 743 habitans. Il y a quatre Chapelles de cent cinquante livres chacune, & un Hôpital de la Charité, fondé pour quatre Freres, par les Seigneurs de Vezins.

UFF

UFFHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſet, a 266 habitans.

UFFHOLTZ, Bourg, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Gebweiller, a 640 habitans.

UGA

UGAREIN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée de Baigorry, a 516 habitans.

UGN

UGNIAS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 268 habitans.

UGNOAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette & Comté de Bigorre, a 210 habitans.

UGNY, *Uniacus*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, Prevôté de Vaucouleurs, a 315 habitans. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure. L'Egliſe eſt dédiée à S. Loup.

UGNY l'Equippée, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 168 habitans.

UGNY le Guay, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 445 habitans.

UHA

UHART, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 106 habitans.

UHART, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 161 habitans.

VHR

UHRUVILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Oberbronne, a 226 habitans.

VHE

VHEWEILLER & Nideraltdorff, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Oberbronne, a 268 habitans.

VIA

VIA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 122 habitans.

VIABON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 656 habitans.

VIALA, dans le Roüergue, Diocèſe de bres, Parlement de Toulouſe, Intendance de M tauban, Election de Millhaud, a 167 habitans.

le VIALER, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 106 habitans.

VIALLE & Montgacon, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 512 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Maringue; c'eſt où l'Allier commence à porter bateau.

VIAM, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 268 habitans.

VIAN & Buſſurel, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 149 habitans.

VIANE, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1615 habitans. Cette Ville eſt à ſix lieuës à l'orient de Caſtres, aux confins du Roüergue.

VIANGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 138 habitans.

VIANTZ, *Viancum*, Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe d'Alby. Elle a été fondée l'an 987. Elle dépend de l'Evêque d'Alby, & des Chanoines de la Cathedrale de Sainte Cecile de cette Ville, qui étoient autrefois reguliers du titre de S. Eugene, Confeſſeur, & de S. Amerand Martyr, dont les Corps y repoſent, & qu'on y revere.

VIAS, ou S. Apollinard de Vias, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 303 habitans.

VIAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 125 habitans.

VIASPRE le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 146 habitans.

VIASPRE le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 290 habitans.

VIAULOT, Annexe, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans.

le VIAUR, petite Riviere, qui sépare l'Albigeois du Roüergue; elle prend sa source au lac de la Clau, dans le Roüergue, à deux lieuës plus bas que le Château de Severac. Elle passe à Elle-Segure, à l'Abbaye de Bellecombe, au Pont de Mirandol, à la garde de Viaur, & se rend dans la riviere de l'Aveirou au-dessus du Pont de la Guespie; ses Truittes sont fort estimées.

VIAZAC, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 516 habitans.

VIB

VIBEUF, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 470 habitans.

VIBRAC, ou saint Germain de Vibrac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 620 habitans.

VIBRAC, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 400 habitans.

VIBRAC, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 398 habitans.

VIBRAIS, Ville, Marquisat, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château-du-Loir, a 1270 habitans. Sa situation sur la riviere de Braye lui a donné son nom, comme qui diroit *Vicus Braja*. C'étoit autrefois une dépendance de Montfort, dont il fut démembré par un Seigneur du nom de Ferrieres. Il appartient à M. Henry Hurault. Sa Jurisdiction s'étend sur cinq Paroisses.

VIC

VIC, *Vicus*, Ville, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 2440 habitans. Il y a Bureau de Recette du département de Metz. Cette Ville est située sur la Seille, à une lieuë de Marsal, & à cinq de Nancy. C'est la Ville principale du temporel de l'Evêque de Metz. C'est aussi le Siége de la Chancellerie, & du grand Bailliage de l'Evêché.

VIC, *Vicus Bigorrenſis*, Ville, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 1680 habitans. Cette Ville est située à trois lieuës au nord de Tarbes, sur le ruisseau de Sechez. C'étoit autrefois la résidence des Comtes de Bigorre.

VIC, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1192 habitans. Sa Justice est du ressort du Présidial de Limoges. On y a découvert depuis quelques années des mines de plomb.

VIC, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes. a 69 habitans.

VIC, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon fort large, à deux lieuës de Beaune, & d'Arnay-le-Duc. Il y a à Vic une Mairie, ressortissante au Bailliage de Langres.

VIC de Chassenay, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 100 habitans. Ce lieu est situé en païs assez plein. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Le Fief de la Maison en dépend.

VIC de Lomagne, dans l'Armagnac, Diocèse de Leictoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a environ 2200 habitans. C'étoit autrefois la résidence des Vicomtes de Lomagne.

VIC en Carladez, Ville, Bailliage, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1590 habitans. Il y a une fontaine minerale que l'on appelle ordinairement dans le païs la Fontsalade: ces eaux contiennent un sel nitreux, alcali & fixe; l'on croit qu'il y a aussi quelques parties ferrugineuses, mais tellement confonduës & mêlées avec le sel, qu'elles ne s'en separent qu'après que l'eau a reposé long-tems. Elles sont excellentes pour dissoudre les obstructions des visceres, débarasser les reins de toutes sores de glaires & graviers; elles adoucissent le sang & sont très-bonnes contre les douleurs de tête les plus inveterées; & à ce que l'on dit pour procurer la secondité aux femmes.

Il y a une Communauté de Prêtres, fondée pour ceux qui sont nés dans la Paroisse. Cette Ville, qui a un Bailliage, est située sur la riviere de Cere, & est le Chef-lieu du Vicomté de Carladez, donné en 1643. au Prince de Monaco, pour une partie de l'indemnité des Terres qu'il possedoit sous la Souveraineté de la Maison d'Autriche, qu'il perdit en se mettant sous la protection de la France. Cette Terre eut autrefois ses Vicomtes du nom de Carlat.

VIC & Lousese, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 230 habitans.

VIC & Maurilhan, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Montpellier, Parlement de Toulouse, Intendance & Recette de Montpellier, a 406 habitans.

VIC-Fesensac, *Vicus Fidentiacus*, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 560 habitans. Il y a une Eglise Collegiale. C'étoit autrefois la résidence des Comtes de Fesensac. Son ancien nom est *Fidentia*; depuis elle a donné le nom au Comté de Fesensac. Elle est située sur la riviere de Douse.

VIC-le-Comte, *Vicus Comitis*, Ville, Bailliage, dans la basse-Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 2445 habitans. Cette Ville a pris son nom de la résidence des derniers Comtes d'Auvergne, après qu'ils ont été dépoüillés pour felonie de la plus grande partie du Comté d'Auvergne, par Philippe-Auguste. Cette Terre & le reste du Comté a passé depuis par plusieurs familles, & en dernier dans celle des Comtes d'Auvergne de la maison de la Tour, dont la branche masculine étant éteinte l'an 1501. par la mort de Jean de la Tour. Sa sœur Magdelaine la porta dans la Maison du Duc de Medicis de Toscane. Sa fille Catherine de Medicis, Reine de France, la laissa à la Reine Marguerite, qui la donna à Louis XIII. encore Dauphin. Louis XIV. l'a cedée, avec la Baronie de la Tour, aux Ducs de Bouillon pour partie de la récompense de Sedan, à l'exception de Clermont,

dont joüissoit la Reine Marguerite. Il y a à une demi lieuë de cette Ville quatre fontaines d'eau minerale tiede & limpide, aigre, pateuse & un peu vineuse; la plus considerable est celle que l'on appelle du Cornet, parce que les autres fontaines sont inondées de la riviere d'Allier, au bord de laquelle elles sont situées: celle du Rocher est si forte & si froide, que quand on la met dans des bouteilles elle les casse; les eaux de celle-ci, sont excellentes pour les personnes qui ont la gravelle. Il y a une sainte Chapelle fondée près le Palais des Comtes par les Ducs d'Albanie. Son Chapitre est composé d'un Doyen & de douze Chanoines.

VIC-lez-Capdenac, ou Vic-lez-Cadenas, *Vitus*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, proche la petite riviere de Capdenac, à sept lieuës de Cahors, & à une lieuë de Figeac. Elle vaut par an à l'Abbesse deux mille livres.

VIC sous Til, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à sel de Saulieu pour la moitié de Vic sous Til, depuis le pont du côté de Saulieu; & Grenier à sel de Semur pour l'autre moitié du côté de Precy, Recette de Semur en Auxois, a 228 habitans. Ce lieu est situé entre l'Auxois & le Morvant. La riviere de Serin y passe, & y a un pont. C'est païs de plaine. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure.

VIC sur Aubois, qui se prononce *Vicer*-au-Bois, *in Vico super ligna*, parce que ce Bourg, ou plutôt Village, étoit au-dessus des Bois qui étoient presque tout autour, & dont la plûpart sont détruits depuis plus de cinquante ans. On dit aussi Vic Exemplet ou Bois-l'Abbé, qui vient de *Vicus Exemptorum*, parce qu'il y avoit dans le village du Bois-l'Abbé, des Benedictins qui étoient exemts des Droits; on ne connoit presque plus ce nom-là.

Vic-sur-Aubois est situé dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à sel & Election de la Châtre, il a 415 habitans. Le revenu de la Cure est de cinq cens livres depuis dix ans, car auparavant elle n'étoit que de quatre cens livres. Le Collateur est M. le Duc, à cause de l'Abbaye du Bourg-Dieu, ou Bourg de Deols. La plûpart des Hameaux sont presque à une lieuë de l'Eglise; il y a un Membre de la Commanderie de Farges, qui produit huit cens livres par an. Il y a aussi un Prieuré où étoient autrefois les Religieux, dont joüit le Chapitre du Bourg-Dieu, qui produit, charges payées, huit cens quatre-vingt-dix livres. Le Seigneur de Vic-sur-Aubois est M. Charles Colbert, Comte de Segnelay, qui est dans la Justice de Thevé-les-Moulins. Le bled qui se recüeille dans la Paroisse, s'y consomme presque tout: il y a des années qu'il ne suffit pas. On peut vendre par années communes huit loquets ou troupeaux de moutons, six ou huit bœufs gras. Il faut adresser les lettres pour ce lieu à la Châtre en Linieres.

Il y a dans le village du Bois-l'Abbé une Chapelle de S. Syphorien, où depuis trente ans il s'est fait trois miracles: Le premier d'un homme perclus & qui ne pouvoit aller; il fit une neuvaine à la Chapelle, & s'en retourna de son pied, sans bâton, & laissa dans la Chapelle les bequilles qu'il portoit depuis plus d'un an. Les deux autres il y a six ans, dont le premier qui ne pouvoit se remuer, se trouva gueri pendant le tems qu'on disoit la Messe pour lui. L'autre le lendemain; il vint en devotion à la Chapelle, la main & le poignet courbé, qu'il dressa pendant l'Evangile à la vûë de cinq cens personnes, ce qui augmenta la devotion. *Mem. de M. le Curé de Vic.*

VIC sur Saint Chartier, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chastre, a 260 habitans.

VICCELIN, dans le Berry, de la Baronie de Châteauneuf.

VICDESSOS, dans le Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette de Foix, a 578 habitans.

VICEL, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 400 habitans.

VICHE & Dépendance, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Multzig, a 92 habitans.

VICHEL, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 165 habitans.

VICHERES Saint Marc, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 590 habitans.

VICHERY, *Vischeriacum*, Prevôté, dans le Païs Messin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 466 habitans. Ce Bourg est un ancien domaine de l'Eglise de Toul, dont les Ducs de Lorraine ont joüi quelque tems.

VICHY, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 580 habitans. Il y a une Châtellenie Royale, ressortissante à la Sénéchaussée de Moulins, un Corps de Ville & un Grenier à sel. Il n'y a qu'une Paroisse & un Couvent de Celestins, dont le bâtiment est beau. Les habitans sont fort polis; les environs de Vichy forment un païs fort abondant & agréable. Cette petite Ville est située au bord de l'Allier, à une lieuë de Cusset, & à quatre lieuës de la Pacaudiere, aux confins de la basse-Auvergne. Elle est celebre par ses eaux minerales, qui sont au nombre de six fontaines, dont les eaux, qui participent beaucoup du nitre, sont en grande reputation.

VICOGNE ou Vicoigne, *Viconia*, *Vicionienſis* ou *Vicionenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèse d'Arras en Haynaut. Elle a été fondée l'an 1125. entre Saint Amand & Arras, à une lieuë de Saint Amand dans le Païs d'Ostrevant. Il y avoit une très-belle bibliotheque. Le revenu est de trente mille livres.

la VICOGNE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 92 habitans.

VICQ, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 360 habitans. C'est une Paroisse à neuf lieuës de Moulins, quatre lieuës de l'Allier en plaine: c'est terres varennes à seigle de bon raport; les foins assez abondans; les pacages reserrés, un profit raisonnable de bestiaux, peu de vignes. M. le Duc est Seigneur de ce lieu.

VICQ, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 354 habitans. C'est une Paroisse, située à une petite lieuë de la riviere de Sioulle; c'est terres à froment, orge, seigle, avoine & chanvre, peu de vignes, beaucoup de fruits. M. Cadier en est Seigneur.

VICQ, Bourg, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges,

Election de Blanc, a 1175 habitans.

VICQ Exemplet, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 370 habitans. *Voyez* Vic-sur-Aubois.

VICQ, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 700 habitans.

VICQ, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 315 habitans.

VICQ, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 192 habitans.

VICQ, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 159 habitans.

VICQUEMARE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 215 habitans.

VICQUES, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 214 habitans.

la VICTOIRE, *Abbatia Beatæ Mariæ de Victoriâ*, Abbaye de l'Ordre de Saint Augustin, dans le Diocèse de Senlis, à une demi lieuë de la Ville, sur la riviere de Nonnette. Elle a été fondée en 1222 par Philippe Auguste, en memoire de la victoire, qu'il avoit remporté à Pont à Bovine, sur l'Empereur Othon, les Anglois & les Flamans. Cette Abbaye n'a point reçu de reforme. Elle vaut trois mille livres. M. du Moutier en est Abbé.

VICTOT, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 178 habitans. M. du Val en est Seigneur.

VID

VIDAILLAC, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 200 habitans.

VIDAILLAC, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans. C'est une Paroisse située, partie dans la montagne & partie dans les vallons. Le terroir y raporte les mêmes denrées que dans Vageville, & ils s'y fait un petit commerce de bestiaux: les habitans voiturent du sel. M. de Pille en est Seigneur.

VIDAILLAN, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 516 habitans.

VIDAIS, dans le Poitou, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 362 habitans.

VIDALOIS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 56 habitans.

VIDAUBAN, *Castrum Vidalbani*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 200 habitans.

VIDAY, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 165 habitans.

VIDECOSVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 186 habitans. Cette Paroisse appartient à M. de Quinéville.

VIDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances. M. le Marquis de Coigny en est Patron, & presente à la Cure qui est bonne. Il y a plusieurs manufactures de poteries de terre, qu'on y trouve très propre à cet usage. Il y a aussi des landayes de boissan & de bois taillis pour cuire ces terres. Cette Paroisse est environnée de bons & grands marais.

VIDELLES, dans le Gâtinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 500 habitans.

VIDERBROUN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 110 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale.

VIDOURLE, *Vidurlus*, petite Riviere du bas-Languedoc, dans le Diocèse de Nismes. Elle passe par Sauve, Sommieres & Massilliargues, & se jette dans l'étang de Thau, à trois lieuës à l'Orient de Montpellier.

VIDOUVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 518 habitans.

VIDOUZE, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

VIE

la VIE, *Via* ou *Vita*, petite Riviere de Normandie, qui se jette dans la Dive, entre les Paroisses de Bienville & de Corbon à deux lieuës plus bas que Saint Pierre-sur-Dive.

VIECOURT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 60 habitans.

VIEFVILLE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 83 habitans.

VIEFVILLER, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 426 habitans.

VIEIL ou Saint Martin du Vieil-Belême, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1320 habitans. C'est un Prieuré, dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

VIEILLES, compris Saint Martin, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 770 habitans.

VIEL-CHATEL, Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 160 habitans. C'est une Paroisse située sur le bord du Morvant. La riviere de Seine y a un pont. C'est païs froid, maigre, plein de rochers & de brossailles. Les Chanoines du Chapitre d'Avallon sont Collateurs de la Cure. Il y a une Chapelle dont les habitans sont Nominateurs: elle vaut par an soixante-quatorze livres. Le Fief du Blond dépend de Vieil-Châtel.

le VIEL Château, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 659 habitans.

VIEL-MOULIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 83 habitans. Ce lieu dépend de la Paroisse de la Chaleur. Il est situé en païs de montagnes. Il y passe un ruisseau venant de Geligny.

L'Abbé

L'Abbé de Saint Seine eſt Collateur de la Cure.

le VIEL Evreux, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 76 habitans. M. d'Hennequin en eſt Seigneur.

VIEL Montier, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 48 habitans.

VIEL Roüen, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 318 habitans.

VIEL Saint Remy & dépendances, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 880 habitans.

VIEL Vrou, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 66 habitans.

VIELAREY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 364 habitans.

VIEL Capet, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

VIELLA, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 155 habitans.

VIELLA, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 116 habitans.

VIELLAR, Bourg, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 416 habitans.

VIELLE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 159 habitans.

VIELLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 71 habitans.

VIELLE Brioude, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1540 habitans. *Voyez* Brioude.

VIELLE Chapelle, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 589 habitans.

VIELLE Egliſe, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 519 habitans.

VIELLE en Chaloſſe, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 649 habitans. Il y a une Abbaye de Prémontrés.

VIELLE en Marenſin, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 166 habitans.

VIELLE ſous Biran, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 218 habitans.

VIELLE Longue, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 274 habitans.

VIELLENAVE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 203 habitans.

VIELLENAVE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

VIELLENAVE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 33 habitans.

la VIELLE Ruë, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Rouen, a 516 habitans.

VIELLE Toulouſe, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 183 habitans.

VIELLEVIC, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 380 habitans.

VIELLE Vigne, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 272 habitans.

VIELLE Vigne, & Saint André, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 116 habitans.

VIELLE Vignet, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comminges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatres Vallées, a 410 habitans.

VIELLE Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 102 habitans.

la VIELLE Ville, Sauces-aux-Tournettes, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 68 habitans.

VIELLES Eſpeces, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 545 habitans.

VIELLES Maiſons, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 303 habitans. Sa Juſtice dépend de la Châtellenie de Lorris.

VIELLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 182 habitans.

VIELLEY Saint Etienne, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 290 habitans.

VIELLVERGE & Soiſſons, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 648 habitans.

VIELLY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Cambray, a 386 habitans.

VIELMAISON, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 65 habitans.

le VIEL Manoir, dans la Normandie, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 272 habitans.

VIEL Moulin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 182 habitans.

VIEL Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 92 habitans.

VIELMUR, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 950 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, qui n'a que mille livres de revenu.

VIELVIC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 186 habitans.

VIEMOLIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 178 habitans.

VIENNAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers; a 275 habitans.

VIENNE, *Vienna*, Ville, Archevêché, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef-lieu d'un Bailliage, d'une Maréchauſſée & d'une Election, a 4616 habitans. Il y a une Juſtice Royale non reſſortiſſante. Cette Ville eſt ſituée dans le bas Dauphiné, à cinq lieuës au Midi & au-deſſous de Lion, au bord du Rhône, où elle avoit ci-devant un beau Pont de pierre bâti en 1265. il eſt entierement ruïné; & à la chûte de la riviere de Lere. Elle eſt très-ancienne, puiſque c'étoit la principale Ville des *Allobroges*. Après que les Romains ont eû ſoumis les peuples, ils envoyerent à Vienne une Colonie, qui en fut chaſſée peu apres la mort de Jules Ceſar, & transferée à Lion par Plancus. Ils y en envoyerent une autre, & cette Ville devint une des plus conſiderables de la Gaule Tranſalpine. Dans la décadence de l'Empire Romain, les Bourguignons établirent le Siege de leur Royaume à Vienne, qui fut encore la Capitale du Royaume de Bourgogne & d'Arles, que Boſon forma de ſes uſurpations en 879. Elle continua de l'être juſqu'au regne de Rodolphe le Lâche, ſous lequel les parties de ce Royaume étant démembrées par les Gouverneurs & Seigneurs les plus forts, l'Archevêque de Vienne ſe rendit Souverain, & y fut confirmé en 1023. par Rodolphe. Cependant Renaud, Comte de Bourgogne, s'empara de Vienne vers l'an 1040. Sa poſterité prit le nom de Vienne. Elle ne revint à l'Archevêque qu'en 1102. Frederic Barberouſſe lui en confirma la garde, & lui donna les droits de Regale l'an 1153. L'Archevêque fut fait Archichancelier du Royaume de Bourgogne & d'Arles. Dans la ſuite des tems, les Archevêques ayant donné un grand nombre de Terres ou Fiefs aux Comtes d'Albon, ces Comtes ſe dirent Dauphins de Viennois, & leur firent hommage. Nos premiers Dauphins, fils de France, le firent également, juſqu'à ce que l'Empereur Charles IV. donna le Vicariat Imperial dans le Royaume de Bourgogne & d'Arles, au Dauphin, depuis Charles VI. Alors on obligea l'Archevêque & les Citoyens à reconnoître la ſuperiorité des Dauphins, comme Vicaires de l'Empire. Les troubles qui en vinrent, ne finirent qu'en 1448. par la prudence du Dauphin Louis, depuis Louis XI. qui y établit en 1451. le Siége du Bailliage du Viennois. Depuis ce tems la Ville eſt déchûë de ſa ſplendeur & de ſa puiſſance.

Pilate & Archelaüs ont été autrefois exilés à Vienne. Conſtantin l'érigea en Métropole de la Gaule Narbonnoiſe. L'on y voit de beaux reſtes de la magnificence Romaine.

L'Egliſe de Vienne, dédiée premierement ſous le nom des Machabées, & depuis, au commencement du huitiéme Siécle, à S. Maurice & aux Martyrs de la Légion Thebaïne, eſt l'une des plus anciennes Egliſes de la Chrêtienté. S'il n'eſt pas inconteſtable que la fondation de cette Egliſe doive ſe rapporter à l'Apôtre Saint Paul ou à Saint Creſcent ſon diſciple, (comme pluſieurs le croyent.) Du moins on ne peut douter qu'elle ne ſoit une des plus anciennes des Gaules, quand il n'y en auroit d'autres preuves que la Lettre des Martyrs de cette Ville, aux Egliſes d'Aſie & de Phrigie, rapportée par Euſebe. Cette preuve d'antiquité fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit des autres Evêques des Gaules, qu'ils concoururent tous à regarder celui de Vienne comme leur Métropolitain. Celui d'Arles s'aviſa de lui diſputer cette qualité dans le quatriéme Siécle; & la déciſion de ce differend en faveur de Vienne, eſt un événement des plus remarquable de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Il s'eſt tenu pluſieurs Conciles à Vienne, dont le plus conſiderable eſt le Concile Oecumenique, tenu en 1311. auquel le Pape Clement V. prélida, & dans lequel l'Ordre des Templiers fut aboli, & la fête du Très-Saint Sacrement ordonnée dans toute la Chrêtienté. Cette Egliſe a joüi longtems de la ſouveraineté; mais après pluſieurs differens à ce ſujet, qui n'ont eté terminés que par la tranſaction de 1448. on n'a plus connu de ſouveraineté dans toute la Province, que celle du Roi. Les Dauphins ſe faiſoient autrefois honneur d'être admis au nombre des Chanoines de la Cathedrale de Vienne, & y venoient régulierement prendre leur place, ſous la proteſtation du Chapitre, que cette ſeance ne préjudicieroit point au droit de Seigneurie ſuzeraine qui lui appartenoit ſur le Comté d'Albon. La cérémonie de l'hommage ſe renouvelloit tous les ans au jour de Saint Maurice; & les Dauphins étoient tenus d'y offrir en perſonne ou par procuration, un cierge de cire jaune, de la peſanteur de douze livres. Le Juge de Vienne qui s'acquitte encore aujourd'hui de cette fonction, au nom du Roi, proteſte en faiſant l'offrande, que ce n'eſt que par dévotion; à quoi le Celebrant répond par une autre proteſtation, que cette offrande eſt dûë par hommage. Ainſi l'on voit que cette Egliſe étoit autrefois extrêmement puiſſante. Toutefois en 1385 elle étoit tellement déchûë, que les Commiſſaires du Pape, après avoir examiné ſes facultés, & vû ce qui lui reſtoit, réduiſirent ſon Clergé à cent Eccleſiaſtiques, de trois cens qu'ils étoient auparavant. Ce nombre y reſte toujours, & on ne compte parmi eux que vingt Chanoines, ainſi que dans l'ancien tems. L'Archevêque confere les dignités de Sacriſtain, de Chancelier, & les quatre Archidiaconés, avec deux Chapellenies. Le Chapitre remplit tous les autres Benefices, Dignités & Canonicats, à la réſerve des places qui ſont à la collation du Doyen, qui ſont la Dignité du Capiſtrol, qui eſt la quatriéme de l'Egliſe. Le Curé de Saint Maurice a dix-huit places de Clercs, auſquelles il pourvoit de plein droit, quand elles ne ſont point réſignées en Cour de Rome. Le Capiſtrol a le méme droit ſur douze autres places de petits Clercs; ſurquoi il eſt à remarquer que pour parvenir à quelque titre dans l'Egliſe de Vienne, il eſt neceſſaire d'avoir paſſé par une de ces places de Clerc. C'eſt un reſte de l'ancienne diſcipline, qui mérite d'être obſervé. Le Corps de cette Egliſe eſt compoſé de vingt Chanoines, y compris les Dignités de Doyen, Precentre, Capiſtrol, Sacriſtain, les quatre Archidiaconés & le Chancelier; de deux Chevaliers, quatre Quaternes, ſix Coadjuteurs, trente Prêtres, quatre Diacres, quatre Soudiacres, dix-huit Clercs & douze Clergeons. Tous enſemble joüiſſent de trente mille livres de rente, toutes charges acquittées, & l'Archevêque de vingt-neuf mille livres, auſſi toutes charges acquittées

La Ville de Vienne contient trois autres Chapitres : ſçavoir, Saint Pierre de Vienne, *Sancti Petri foris portam Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoît. Elle fut d'abord fondée par Pierre de Dreux, (*à Petro Drocenſi.*) Ses Religieux ayans quitté l'habit Monaſtique ſous l'autorité du Souverain Pontife, elle eſt devenuë une Egliſe Collegiale de Chanoines qui doivent être nobles. Ce fût le Pape Paul V. en 1616. qui la ſécularisa, tant aux chefs qu'aux membres, en faveur de Pierre des Barres, Abbé du lieu, & ſes ſucceſſeurs. Saint Leonien un des Patrons du Diocèſe, en étoit Abbé au cinquiéme Siécle ; & dans les ſuivans cette Maiſon a renfermé juſqu'à cinq cens Religieux. Il y a un grand nombre de corps ſaints, conſervés dans l'Egliſe ; l'on croit même que la terre y cache les os d'une grande quantité de Martyrs, qui ont ſouffert à Vienne durant les perſecutions. Cette idée a établi l'uſage de n'y enterrer aucun autre corps. Depuis la ſécularisation, le Chapitre eſt compoſé d'un Abbé, qui a droit de correction ſur les membres inferieurs ; d'un Doyen qui tient la place du Prieur, & de vingt-deux Chanoines, dont quelques-uns portent les noms des anciens Officiers Clauſtraux. L'Abbé en tire ſix mille livres de rente, & le corps du Chapitre dix mille livres ; ſurquoi chacun eſt obligé d'acquitter ſes charges. L'Abbé doit être Prêtre ; il a droit de ſe ſervir de tous les ornemens Epiſcopaux ; il confere toutes les Dignités & Offices du Chapitre, & les Canonicats alternativement avec le Chapitre.

S. André le Bas eſt une Abbaye de Benedictins ; mais comme ils vivent ſéparément, & à la maniere des Chanoines, on les compte parmi les Chapitres. L'Abbé Commandataire en tire deux mille livres, & diſpoſe de tous les Offices, ainſi que des places Monacales, qui ſont au nombre de douze. Cette Abbaye fut édifiée dans la Ville de Vienne, par le Duc Ancemon, l'un des grands Seigneurs de la Cour du Roi Gontran, à la priere de ſa fille, Religieuſe de Saint André le Haut. L'événement le plus conſidérable qui y ſoit arrivée, eſt la premiere proceſſion ſolemnelle de la Fête-Dieu, où le Saint Sacrement fut porté par le Pape Clement V. en preſence des Rois & Prélats qui avoient aſſiſté au Concile.

Saint Sever dans la même Ville, eſt un Chapitre très-pauvre ; il n'y a que quatre Prébendes, dont le revenu n'eſt tout au plus que de cinq cens livres. L'Egliſe en a été bâtie ſur les ruïnes d'un ancien Temple dédié à cent Dieux, & à l'honneur de celui qui détruiſit les reſtes du Paganiſme à Vienne. Il y a dans la même Ville l'Abbaye de Filles de Saint André le Haut, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée dans le ſixiéme ſiécle, par Saint Leonien, Abbé de Saint Pierre, laquelle poſſede trois mille livres de revenu. Les Vandales l'ont détruite, & le Roi Raoul l'a rétablie. Les Religieuſes doivent être nobles pour y entrer ; elles ne ſont cependant pas obligées de faire des preuves de nobleſſe. Il y a outre cela un Prieuré ſous le nom de Saint Martin, valant trois cens livres, & pluſieurs Couvents. Sçavoir ; de Saint Antoine, de Jacobins, de Carmes, de Capucins, d'Auguſtins déchauſſés, de Minimes, d'Urſulines, de Bernardines & d'Annonciades. Le Seminaire eſt un bâtiment magnifique, conſtruit par M. de Villars, Archevêque. Il eſt occupé par des Prêtres de l'Oratoire qui ont mille cinq cens livres de revenu. Les Jeſuïtes tiennent le College, fondé par les trois Ordres de la Ville en 1627. Son revenu eſt de ſept mille livres.

Il y a à Vienne une Fabrique d'Ancres pour les Galeres & les Vaiſſeaux du Roi, une Manufacture pour dévider les ſoyes. Son principal commerce eſt en vin.

VIENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 564 habitans. M. de la Rochefoucault en eſt Seigneur.

VIENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 286 habitans.

VIENNE, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 550 habitans.

VIENNE la Ville, & Vienne le Château, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 700 habitans. Ce Bourg eſt ſitué aux frontieres du Duché de Bar, près le Clermontois, à deux lieuës de Sainte Manehould, & à ſept de Verdun. Il eſt ſéparé en deux parties, dont l'une s'appelle la Ville, & l'autre le Château, ſitué ſur l'Aiſne. L'on croit que c'eſt l'ancienne *Auxenna*.

la VIENNE, *Vienna*, Riviere qui prend ſa ſource dans le bas-Limoſin, où elle arroſe Limoges, puis coule dans la Marche, paſſe à S. Junien, à Confollens, à Chauvigny, Châtelleraud dans le Poitou, l'Iſle-Bouchard, & Chinon dans la Touraine, & ſe rend dans la Loire à Candé, à trois lieuës à l'orient de Saumur. Elle ne commence à porter bateau qu'à Châtelleraud, parce qu'au-deſſus ſon lit eſt embaraſſé de rochers. Elle perd une partie de ſes eaux dans un gouffre qui eſt à trois lieuës au-deſſus de Limoges.

VIENNES, *Vianna*, *Vienna*, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 550 habitans.

VIENNOIS, *Pagus Viennenſis*, Païs, qui fait partie de la Province de Dauphiné, & de la Lieutenance du bas-Dauphiné. Il a pris ſon nom de ſa Ville Capitale Vienne, & a eu des Seigneurs puiſſans qui poſſedoient le p'at Païs, & ont pris dans la ſuite le nom de Dauphin. Ce Païs eſt ſéparé au ſeptentrion de la Breſſe par le Rhône qui le ſépare auſſi du Lionnois, du Forez & du Vivarais à l'occident ; le Graiſivaudan le borne à l'orient, & le Valentinois au midi. C'eſt un des deux grands Bailliages du Parlement de Grenoble ; il comprend les Bailliages particuliers de Vienne, de Grenoble, de S. Marcelin, & la Juriſdiction Royale de Romans. Le Bailly eſt d'épée.

VIENS, *Vientium*, Baronie, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 410 habitans.

VIER & Lagos, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

VIERME, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 905 habitans.

VIERSAT, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 340 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un fond, bonnes terres à ſeigle & à avoine ; un bois taillis, dans lequel les habitans font des cercles. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

VIERSCHEIMHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Recette de Strasbourg, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué auprès de la petite riviere de Sour.

VIERVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 412 habitans.

VIERVILLE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 92 habitans.

VIERZON, *Virsio*, Ville, Comté, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 2260 habitans. C'est un Bailliage régi par la Coutume de Berry. Cette Ville est située à la chute de l'Eure, dans le Cher, près les frontieres de la Sologne, à sept lieuës de Bourges, & autant d'Issoudun. C'étoit un petit Château dans le dixiéme siécle, qui appartenoit alors aux Comtes de Sancerre. Depuis elle a eu des Comtes particuliers dans le treiziéme siécle, d'où elle passa aux Ducs de Brabant, d'où aux Ducs de Juliers, sur lesquels elle a été réunie à la Couronne. Le Roi Jean la donna à son fils le Duc de Berry; elle passa ensuite par alliance à la Maison de Bourbon; elle a depuis été confisquée sur le Connétable de Bourbon, & réunie au Domaine par François I. Les habitans de Vierzon passent pour être les plus industrieux & les plus laborieux de cette Province: les uns s'occupent à faire des draps & des serges, & les autres au commerce de bois, & d'autres enfin à faire des souliers. Cette Ville est située dans un Païs charmant, & très-abondant; elle a souffert plusieurs incendies de la part des Anglois. Il y a une Abbaye qui fait l'article suivant. Il y a de plus à Vierzon les Couvens ci-après: des Capucins, des Religieuses Hospitalieres qui gouvernent l'Hôtel-Dieu. Il a été fondé par les habitans; elles ont de revenu mille livres. Des Religieuses Chanoinesses du S. Sepulchre, Ordre de S. Augustin; elles n'ont de revenu que mille à douze cens livres. Il y a aussi une Maladrerie réunie au College dudit lieu, pour y entretenir deux Maitres qui ont soin de montrer, l'un le latin, & l'autre à lire & à écrire; ils ont de revenu chacun deux cens livres. Il y a trois Foires dans ce lieu. La premiere, le Mercredy d'après la Pentecôte: la seconde, le 29. Juin: la troisiéme, le lendemain de la S. Barthelemy, & le Marché se tient tous les Samedis.

VIERZON, ou Viarzon, *Doverneuſe*, à present *Virzionenſe Monaſterium*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, dédiée à S. Pierre; elle est située dans le Berry en la Ville de son nom, Diocèse de Bourges, sur le confluant des rivieres de Cher & d'Yevre, ou d'Eure. C'étoit l'ancienne Abbaye nommée en latin *Dovera*, ou *Devera*, mere de celle de Vierzon, qui par révolution en est devenuë fille. Quoiqu'on ait attribué sa fondation à Radulphe, Rodolphe, ou Raoul Archevêque de Bourges, il y a des preuves qu'il l'enrichit plûtôt de nouveaux bienfaits, qu'il ne la fonda, & il y a tout lieu de conjecturer qu'elle est plus ancienne, & qu'elle fût d'abord fondée par Charlemagne, ou du moins par son fils Louis le Pieux entre l'an 781. & 814. Comme elle eût été presque réduite à rien par la méchanceté de quelques brigands, plusieurs Chanoines de l'Eglise de Bourges la firent rebâtir dans un lieu plus assuré, c'est-à-dire, dans le Château voisin de Vierzon, de concert & avec l'agrément du Comte Thibaut. Elle prit de-là le nom de Vierzon. La Celle qui resta de *Devere*, devint une de ses dépendances, qui ne consiste plus aujourd'hui qu'en une petite Chapelle, où l'on ne dit la Messe qu'une fois l'an. L'Abbaye de Vierzon a été unie à la Congregation de S. Maur l'an 1671, elle vaut en tout trois mille livres. On a connoissance de cinquante de ses Abbés jusqu'à present, à qui elle raporte quinze cens livres. Il nomme à la Cure qui vaut mille à douze cens livres.

VIERZY Vaucastille, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 215 habitans.

VIESCOURT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Autun & de Montcenis, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 48 habitans. Ce lieu est dépendant & enclos dans la Paroisse de S. Gervais. Il est situé dans un fort bon Païs du côté du vignoble, quoiqu'il y ait des montagnes.

VIESSOIX, Bourg, dans la Normandie; Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1223 habitans.

VIESVERGES, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Auxonne, Grenier à sel du Comté de Bourgogne, Recette d'Auxonne, a 110 habitans. Ce lieu est situé dans une plaine.

VIESVIGNES, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Mirebeau, a 510 habitans. C'est une Paroisse située sur une colline.

VIESVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 275 habitans.

VIESVY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 110 habitans. Ce lieu est situé en païs plein. Il y a un ruisseau qui fait tourner un Moulin.

VIEU, dans le Valromay, Diocèse de Geneve, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Valromay, a 675 habitans.

VIEUVAU, & S. Martin, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 318 habitans.

VIEUDIZENAVE, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 680 habitans.

VIEUFUY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 138 habitans.

VIEVIGNE, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 212 habitans.

VIEVILLE, ou la Vieuville, *Vetus-Villa*, ou *Sancta Maria de Villâ-veteri Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Savigny, & de la réforme: elle a été fondée le 6. des Ides d'Aoust 1138. Elle est située dans la Bretagne à deux lieuës, & au Diocèse de Dol.

VIEULAINE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 74 habitans. La Cure vaut six cens livres. M. l'Abbé de S. Riquier y nomme, & M. de May en est Seigneur.

VIEUXPONT, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 805 habitans.

VIEURE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 322 habitans. C'est une Paroisse à cinq lieuës de Montluçon, contiguë aux

aux bois taillis des Broſſes & la Loyre, appartenant au Roi, & la Forêt de haute-futaye d'Oüil, beaucoup de pacages, & quelques menus fruits. M. le Marquis de Surzay en eſt Seigneur.

VIEVRE, ou S. Georges de Vievre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Fonteaudemer, a 550 habitans.

VIEUSAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 110 habitans.

VIEUSOS, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 410 habitans.

VIEUSSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 526 habitans.

VIEUVIEL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 110 habitans.

la VIEUVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 66 habitans.

VIEUVILLERS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 183 habitans. Les Religieux de Fécamp en ſont Seigneurs.

VIEUVY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 295 habitans.

VIEUVY ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 181 habitans.

VIEUX, *Vetuſta*, *Vetoca*, *Vedioca*, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 318 habitans. Les vieux bâtimens & les inſcriptions que l'on a trouvés dans des ruines au tour de ce Village, avoient fait juger à M. Huet que ç'avoit pû être autrefois quelque Camp des Romains; mais la grande quantité de differens édifices anciens & très-réguliers, que l'on y a découverts depuis par les ſoins de feu M. Foucault Intendant de Caën, font juger que c'étoit la Capitale des *Viducaſſes*, dont Ptolomée & Pline font mention. Cela ſemble certifié par une Inſcription que l'on a trouvée du tems de François I. & que l'on a tranſportée dans ce tems-là à Torigny. Toutes les mines que l'on y trouve, ſont d'un marbre rouge veiné. Il y a encore auprès de ce lieu une carriere de marbre, dont le Cardinal de Richelieu ſe ſervit pour la Chapelle de Sorbonne à Paris.

VIEUX, *Viancium*, ou *Viancia*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 227 habitans. Il y a une ancienne Abbaye fondée par Ponce Comte d'Alby vers 987. ſous l'Invocation des Saints Eugene & Amarand & de Sainte Cariſſime. Elle n'exiſte plus.

VIEUX Bouffecq, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 300 habitans.

le VIEUX, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 176 habitans.

VIEUX-Bourg de Quintin, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 410 habitans.

VIEUX-Condé, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 130 habitans.

VIEUX-Ferrette, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 178 habitans.

VIEUX-Fumé, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 149 habitans.

VIEUX lez Avaux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 312 habitans.

VIEUX lez Manre, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 92 habitans.

VIEUX Maiſons, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 465 habitans.

le VIEUX Marché, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a [illegible] habitans.

VIEUX Mareüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1180 habitans.

VIEUX Meſnil & Meniſſart, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 215 habitans.

VIEUXPONT, *Vetus-Pons*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 724 habitans. Ce lieu appartient à M. le Marquis de Vieuxpont, Lieutenant General des Armées du Roi. Les Seigneurs de Vieuxpont ſe trouverent aux Batailles de Haſtingue & d'Alcalon, dans le onziéme ſiecle.

VIEUX Pont, Prieuré de l'Ordre de Grammont, dans le Diocèſe de Sens, vaut mille livres

le VIEUX Port, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteau-de-Mer, a 149 habitans.

VIEUX Rang, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 164 habitans.

VIEUX Thann, dans la haute Alſace, Diocéſe de Baſle, Conſeil ſouverain, Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 146 habitans.

la VIEUXVILLE, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Ciſteaux, dans le Diocèſe de Dol en Bretagne; elle a été fondée en 1137. par Gilduin.

VIEUXVY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 474 habitans.

VIEY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 83 habitans.

VIEZIAZ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 535 habitans.

VIF

VIF, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 180 habitans.

VIFFORT, dans la Brie, Diocèſe de Soiſ-

ſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 440 habitans.

VIG.

VIGAN, *Viganum*, Monaſtere d'hommes, Ordre de S. Benoît, il eſt dedié ſous le Vocable de S. Pierre. C'eſt une Prevôté cœnobitique & relevante du droit de S. Victor de Marſeille, Richard de Croyſſel en étoit Prieur l'an 1326.

le VIGAN, Bourg, Juſtice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance, de Montpellier, Recette d'Alais, a 2436 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans les Sevennes, près le mont de l'Peron, à cinq lieuës d'Alais, & à trois lieuës de Saint Hipolite.

le VIGAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 40 habitans.

le VIGAN, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 516 habitans. Il y a un Chapitre de douze Chanoines.

VIGARD, lez Verdun, bois d'onze cens ſoixante-huit arpens trois quarts, dans le Languedoc, Maîtriſe des Eaux & Forêts de Toulouſe.

VIGARON, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lombez, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 418 habitans.

VIGE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 96 habitans.

le VIGEAN, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1056 habitans.

le VIGEN, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 916 habitans.

le VIGEN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1418 habitans.

le VIGEOIS, *Caſtrum Voſienſe*, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1810 habitans. Ce Bourg eſt peu éloigné de la Vezere; il y a auprès de cette Riviere, une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de Saint Benoît. En latin, *Voſium Sancti Petri, ou Sanctæ Mariæ Voſienſis Abbatia.* Sainte Madalgaude, qui y avoit été transferée d'Angleterre, l'a rendu celebre par un grand nombre de miracles. Par ſucceſſion de tems elle a été ſoumiſe aux Abbayes de Solignac & de S. Martial. On a connoiſſance de près de quarante de ſes Abbés, juſqu'en 1710. elle vaut quatre mille livres.

VIGEON, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Archipretré de la Chaſtre. *Voyez* Vijon.

VIGER, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 100 habitans.

VIGEVILLE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 203 habitans.

VIGLAIN, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 352 habitans

VIGLAIN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 230 habitans.

le VIGNAC, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 516 habitans.

le haut VIGNAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 175 habitans.

le VIGNAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 516 habitans.

VIGNACOURT, Bourg, ſitué à quatre lieuës, d'Amiens, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 2160 habitans. Il y a une Egliſe collegiale compoſée d'un Doyen & de douze Chanoines. Elle eſt dediée à Saint Firmin.

VIGNALTS, *Vignaria*, ou *Vinacium*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen. Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 364 habitans. Il y a une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît; ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré, fondé en 1130. par un Comte de Beleſme; elle a été érigée en Abbaye en 1626. par les ſoins d'une Superieure, qui étoit de la Maiſon de Medavy de Grancey.

VIGNAUX, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

VIGNAY Coureilles, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 30 habitans.

VIGNEGOUL. *Voyez* Vigniogou.

VIGNEMONT, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne, a 350 habitans. C'eſt un Prieuré, qui vaut cinq cens livres.

le VIGNENS, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 236 habitans.

VIGNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 480 habitans. La Communauté de Cormarin, dépend de cette Paroiſſe, qui eſt ſituée ſur un coteau baigné par la petite riviere de Serin; c'eſt païs de plaines & de Montagnes. Il y a 1500 Ouvrées de vignes. L'Abbé de Montier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure.

VIGNES, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 92 habitans.

VIGNESY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 46 habitans.

VIGNES, vieilles & Durefort, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 240 habitans.

VIGNES & le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 52 habitans.

VIGNES, & Lompian, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 80 habitans.

VIGNETS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 346 habitans.

VIGNEU, dans la Bretagne, Diocèſe de

Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 181 habitans.

VIGNEULLE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

VIGNEUX, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 588 habitans.

VIGNEUX, ſous le Luxembourg, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Montmidy, a 123 habitans.

VIGNEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

VIGNIOGOU, ou Bonlieu, *Vignolia*, ou *Bonus-locus*. Abbaye de filles, Ordre de Ciſteaux, Fille de Valmagne, dans le Languedoc, Diocèſe de Montpellier. Elle vaut quatre mille livres de rente.

VIGNOC, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 410 habitans.

VIGNOLLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 200 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans une grande plaine. Il y a un petit ruiſſeau, & cent cinquante Ouvrées de Vignes.

VIGNOLLES, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 143 habitans,

VIGNOLLES, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 130 habitans.

VIGNON les Villages, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 995 habitans.

VIGNONET, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 815 habitans.

VIGNONET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 550 habitans.

VIGNORY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 800 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée ſur la Marne, à trois lieuës au Nord de Chaumont en Baſſigny. C'étoit une ancienne Baronie, qui a été érigée en Comté en 1555. en faveur d'une branche de la Maiſon d'Amboiſe, du ſurnom de Quinquempoix.

VIGNOU ſous les Aix, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 5405 habitans.

VIGNOUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 156 habitans.

VIGNY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 122 habitans.

VIGNY, Baronie, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 543 habitans.

VIGNY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 186 habitans.

VIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier a ſel de Paray, a 136 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Paray & Digoin, en païs de bois & de plaine; il y a quelques vignes. C'eſt une Paroiſſe compoſée de huit Hameaux, ſçavoir, Vigny, Champ-Jacob, Luneau, la Ville-Neuve, le petit Mardangue, l'Eſchenaut, le grand Mardangue, la Triſche, & Vernice. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VIGOUL & Dépendance dans le haut Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 78. habitans.

VIGOULANT, ou Vigolant, Prieuré dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 138 habitans.

VIGOUROUX, il y a dans ce lieu un Mandement Royal, reſſortiſſant au Bailliage de Vic en Carladez.

VIGOUX, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 443 habitans.

VIGY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 292 habitans.

VIH

VIHIERS, Ville, Comté & Chateau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil Bellay, a 840 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à cinq lieuës de Montreüil-Bellay, au bord d'un Eſtang, d'où ſort une petite Riviere, qui ſe jette dans Layon; il y a trois Paroiſſes dans la Ville & une dans le Château; il y a plus de cent Fiefs qui en relevent: elle a titre de Comté, ſa Juriſdiction eſt compoſée de quinze Paroiſſes, & on y tient pluſieurs Foires, où l'on fait un Commerce conſiderable de beſtiaux & de toiles; il y a auſſi un Marché toutes les ſemaines, qui eſt très frequenté.

VIJ

VIJON, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 336 habitans,

VIL

VILAINE, *Vicinonia*, Riviere de Bretagne; elle prend ſa ſource aux Frontieres du Maine, près de Vitré, elle paſſe à Vitré, Rennes, Redon, & ſe rend dans l'Ocean près de Guerande, après avoir reçû la Lille à Rennes, & l'Oufle à Redon.

VILAINE, en Duefmois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Montbart, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne; il y paſſe un petit ruiſſeau ſans nom, & ſur lequel il y a deux Ponts; c'eſt un paſſage de Rouilliers, païs de Montagnes, environné de bois. M. Claude Audinot eſt Collateur de la Cure. Le Fief de la Couture en dépend.

VILAINE, ou S. Geor[illegible]e-Vilaine, la Juhée, Bourg & Marquiſat, dans Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans; a 1638 habitans. Cette Terre appartenoit il y a deux cens ans à Loüis d'Anjou, bâtard du Maine, elle a paſſé depuis dans la Maiſon de Champagne, & fut érigée en Marquiſat, en faveur de N. Brandelis, Chevalier de l'Ordre. Sa Juriſdiction s'étend ſur treize Pa-

roisses. Elle est à douze lieuës du Mans.

VILAINE la Carelle, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 353 habitans.

VILAINE le Gonnais, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

VILAINE les Prevôts, dans la Bourgogne, Dioceſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 210 habitans. C'est une Paroisse située en païs de plaines, côteaux & montagnes. Il y a un ruisseau; la Métairie du Prieuré de S. Philibert en dépend. Il y a aussi quelques vignes. Les Chanoines & le Chapitre d'Epoisses sont Collateurs de la Cure. Il y a une Chapelle de trente livres de revenu, qui est à la collation de l'Evêque de Langres & du Seigneur de Montfort.

VILAMBLIN, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 490 habitans.

VILAME'ES, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VILAMOLACA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 65 habitans.

VILARD Chevrieres, dans le Dauphiné, Dioceſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 111 habitans.

VILAROJA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 38 habitans.

VILBAUDON, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 348 habitans.

VILBERNIER, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur a 750 habitans.

VILBERT, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 192 habitans.

VILCHIEN, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 850 habitans.

VILCHIRON, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 136 habitans.

VILDE' de Bidon, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 116 habitans.

VILDE' de la Marine, dans la Bretagne, Diocèse de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 210 habitans.

VILDE' Guingualan, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 186 habitans.

VILENTROIS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 725 habitans.

VILESPY, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Saint Papoul, a 456 habitans.

la VILETTE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 455 habitans.

VILGAGNON, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 156 habitans.

VILIZAC, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 915 habitans.

la VILLA des Ports, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 15 habitans.

la VILLA Saint Anzelme, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 69 habitans.

VILLABON, *Villa-Bona*, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans. La Cure vaut cinq cens livres; le Prieur de la Charité sur Cher y nomme. Le Roi est Seigneur de ce lieu, dont le terroir consiste en toutes sortes de bleds & pâturages.

VILLACERF le Grand, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 304 habitans. Il y a une Chambre à sel de la Direction du Grenier de Troyes. Cette Terre a été érigée en Marquisat en 1670. en faveur d'Edoüard Colbert, Sur-Intendant des Bâtimens, parent du grand Colbert.

VILLACUM, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 38 habitans.

VILLADIN, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 318 habitans.

VILLAFANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 140 habitans.

VILLAFOUX, dans la Franche-Comté, au bord de la Louve.

le VILLAGE, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 515 habitans.

le VILLAGE Neuf, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain d'Alsace, Bailliage de Landser, a 210 habitans.

VILLAGES d'Ambert, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 1820 habitans.

VILLAGES de la Rochette, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 125 habitans.

VILLAGES de la Varenne, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 122 habitans.

les VILLAGES de S. Eutrope, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 935 habitans.

VILLAGES de S. Germain, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 168 habitans.

les VILLAGES de Vivone, dans le Poitou, Dioceſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1030 habitans.

les VILLAGES du Pas-du-Breüil, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes,

Saintes, a 456 habitans.

le VILLAIN, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 236 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Montluçon. C'eſt terres à ſeigle & avoine; les pacages ſont bons, & les foins abondans. On y engraiſſe des beſtiaux, dont on fait un bon commerce; peu de chanvres & de menus fruits, & point de bois. M. le Duc en eſt Seigneur.

la VILLAINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 339 habitans.

VILLAINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Moulins, & quatre de l'Allier, en plaine. C'eſt terres varennes à ſeigle de bon rapport, quelques fromens. Les foins abondans; les pacages étendus, partie en chambonnage, partie en taillis, ſervant d'uſage aux habitans pour leurs beſtiaux, moyennant une rente à Madame de Clerambaut; bon profit des beſtiaux, quelques vignes, quelques menus fruits. M. le Duc de Luxembourg en eſt Seigneur.

VILLAINES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 872 habitans.

VILLAINES, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 550 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt à la Collation de l'Abbé de Cormery.

VILLAINES en France, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 110 habitans.

VILLAINES les Prevôtés, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, a 303 habitans.

VILLAINES, près Poiſſy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 400 habitans.

VILLAINES ſous Lucé, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 940 habitans.

VILLAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 225 habitans. M. Planton en eſt Seigneur.

VILLALLET, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 228 habitans.

VILLALLIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 454 habitans.

VILLAMBITS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 204 habitans.

VILLAMBLARD, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1099 habitans.

VILLAMPUY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 372 habitans.

VILLANDRAUD, dans la Guïenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 285 habitans. Il y a dans ce lieu une Juriſdiction.

VILLANDRY, Bourg, Marquiſat, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 850 habitans. Ce Marquiſat eſt ſur le Cher; il fut érigé en 1659. avec union des Châtellenies de Savonnieres & Colombiers. Sa Juſtice s'étend ſur trois Paroiſſes.

VILLANTON, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 150 habitans.

le VILLARD, *Villarium*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 410 habitans. Cette Terre a été érigée en Duché-Pairie pour la Maiſon de Brancas en 1652. Les Lettres n'en ont été vérifiées au Parlement de Paris qu'en 1716. Ce n'étoit d'abord qu'un Marquiſat, auquel l'on a uni la Baronie de Champtercier en 1627. que ſe fit la premiere érection en Duché.

VILLAR de Belle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 260 habitans.

le VILLAR en Val, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 96 habitans.

VILLARD, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 172 habitans.

VILLARD, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 294 habitans.

le VILLARD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 88 habitans.

le VILLARD, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Tournus, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un petit côteau; la riviere de Saône y paſſe; le grand chemin Royal eſt à deux cens pas; il y a des vignes; c'eſt païs aſſés plat.

VILLARD Bonnod, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 186 habitans.

VILLARD de Lans, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 116 habitans.

le VILLARD du Chambon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 95 habitans.

le VILLARD & la Croya, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre S. Claude, a 60 habitans.

VILLARD Genſanas, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 101 habitans.

VILLARD la Loubiere, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

VILLARD Saint Criſtophe, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 186 habitans.

VILLARD Saint Firmin, dans le Dauphiné,

D'ocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 82 habitans.

VILLARD Saint Pancrace, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 110 habitans.

VILLARD Vervaille, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 56 habitans.

VILLARDONNEL, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 600 habitans.

VILLARDS, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1928 habitans.

les VILLARDS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre Saint-Claude, a 215 habitans.

VILLARDS, ou S. Avid de Villards, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 258 habitans.

VILLARDS, Marquiſat, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 172 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Chalarone; il eſt Chef-lieu d'un Mandement, & députe aux Aſſemblées de la Breſſe: il a été ruiné par les guerres; cette terre a eû des Seigneurs Souverains particuliers, qui ne reconnoiſſoient que l'Empire; leur famille eſt tombée en celle de Thoire en Bugey. Cette derniere Maiſon en a joüi plus de deux cens ans en toute ſouveraineté: le dernier l'a venduë en 1424. à Amé premier Duc de Savoye. Ses heritiers qui étoient de la Maiſon de Levis, lui en ont diſputé la joüiſſance, & ſe ſont enſuite accordés à la tenir en Fief du Duc de Savoye. Depuis ils l'ont vendu à Amé VII. qui la donna à René, bâtard de Savoye, avec titre de Marquiſat. Depuis elle a paſſé avec la Breſſe au pouvoir de la France.

VILLARDS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

VILLARET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 355 habitans.

le VILLARET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 40 habitans.

le VILLARET Cabardes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 92 habitans.

VILLARET Chevaleilles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 48 habitans.

VILLARGEAT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 122 habitans.

VILLARGEAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de S. Laurent, a 60 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de S. Chriſtophe; il eſt ſitué dans les bois.

VILLARGEOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 120 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon, partie en montagnes. Il y paſſe une petite Riviere nommée Bixe. Le Chapitre de S. Andoche de Saulieu eſt Collateur de la Cure. Il y a proche dudit lieu le Prieuré du Val des Choux, qui vaut deux mille livres de rente. Il eſt de collation Royale.

VILLARMOUSE en Morvant, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 60 habitans.

VILLARNOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 160 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de S. Branché. Il eſt ſitué dans un vallon: il y paſſe un petit Ruiſſeau qui s'appelle Crinſault, & qui entretient d'eau pluſieurs étangs. C'eſt païs de forêts. L'Abbé de Sainte Marguerite eſt Collateur de la Cure.

VILLARS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 710 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; c'eſt bonnes terres à ſeigle, bled noir, orge, avoine & raves; les pacages & les foins ſont très-bons & ſuffiſans pour la nourriture des Beſtiaux qui y ſont, & ceux qu'on y éleve, dont on fait commerce, un bois de chêne de haute futaye, & quelques taillis. Les habitans ſont commodes & laborieux. M. le Marquis de S. Germain-Beaupré en eſt Seigneur.

VILLARS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 440 habitans.

VILLARS, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 406 habitans.

VILLARS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 318 habitans.

VILLARS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 256 habitans.

VILLARS, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 183 habitans.

le VILLARS près Tournus, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 230 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

le VILLARS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 92 habitans.

VILLARS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 146 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines. Il y a les hameaux de grand Villars, autrement nommés le Canton de Serrigny, qui ſont ſitués dans les bois. Ces hameaux ſont le Boucharre & la Contiere. Ils dépendent de la Paroiſſe de S. Martin, même Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette.

VILLARS Dompierre, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 56 habitans.

VILLARS en Azois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 326 habitans.

les VILLARS, dans la Franche-Comté

Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon; Bailliage & Recette de Salins, a 30 habitans.

VILLARS Fontaines, de la Paroisse de Meüilly, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 965 habitans. Ce lieu est situé à une lieuë de la ville de Nuits, au pied d'une montagne. Il y a quantité de fontaines.

VILLARS Fremoy, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 74 habitans. Ce lieu est situé sur des roches du côté du Morvant. La riviere de Serin y passe. C'est païs de rochers, buissons & genievre. Les Chanoines du Chapitre d'Avalon sont collateurs de la Cure.

VILLARS la Faye, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 82 habitans. C'est une Paroisse située dans la montagne, à moitié chemin d'entre Nuits & Beaune.

VILLARS le Pautel, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 536 habitans. Il y a une Prevôté Royale ressortissante au Bailliage de Langres.

VILLARS les Pottes, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel d'Auxonne; Recette de Dijon, a 416 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë d'Auxonne, dans un païs plein.

VILLARS le Sec, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Delle, a 35 habitans.

VILLARS les Pouilly, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 123 habitans.

VILLARS Liman & l'Abergement, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 62 habitans.

VILLARS Montroyer, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 178 habitans.

VILLARS Pautras, dépendance de la Paroisse de Sainte Euphrasie, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 216 habitans. Ce lieu est situé sur le penchant d'une colline. Il y passe un Ruisseau. C'est païs de bois taillis. Il y a des vignes. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure.

VILLARS Rotain, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon. C'est un annexe de la Paroisse de Billey, située dans un lieu marécageux. Il y passe un Ruisseau.

VILLARSEL, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 182 habitans.

VILLARSEL, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 92 habitans.

VILLAT, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1328 habitans.

VILLATON, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 726 habitans.

la VILLATEE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 148 habitans.

VILLAVARD, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 300 habitans.

VILLAVIEZ, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 344 habitans.

VILLAZ ou Ville, dans le Bugey, Diocèse de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 358 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

VILLE, Bourg, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain d'Alsace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 275 habitans.

VILLE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 490 habitans.

VILLE-Agron, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 200 habitans.

VILLE en Blesois, *Villa in Blesiensi Pago*, dans la Champagne, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Presidial de Chaumont, Election de Joinville, a 246 habitans. L'Abbé de Moutier en Der est Seigneur de cette Paroisse. Il est aussi Patron de la Cure; son Eglise est dédiée à Saint Maurice. C'est un Prieuré Regulier de l'Ordre de Saint Benoît qui est à present en Commande; il vaut six cens livres, toutes charges acquittées.

VILLE à Poursons, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 912 habitans.

la VILLE au Bois, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 92 habitans.

la VILLE au Bois, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 168 habitans.

la VILLE au Bois-lès-Soulaines, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 164 habitans.

la VILLE au Bois-lès-Vandeuvres, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 95 habitans.

la VILLE aux Clercs, dans le Vendômois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 948 habitans. Cette Paroisse suit la Coutume de Chartres.

la VILLE aux Dames, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 525 habitans. Ce Bourg est à une lieuë de Tours, & a une Paroisse, dont la Cure est à la Collation du Doyen de la Cathedrale de Tours.

la VILLE aux Nonains, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 389 habitans.

VILLE Baron, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1025 habitans.

VILLE devant Chaumont, dans le Païs Mes-

ſm, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 86 habitans.

VILLE du Pont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 150 habitans.

VILLE en Tardenois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 610 habitans. Il y a pluſieurs mêtiers occupés à faire des draps.

VILLE en Trode, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube.

VILLE en Voccance, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 510 habitans.

VILLE en Voivre, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 206 habitans.

VILLE lez Grandes, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 22 habitans.

VILLE Saint Jacques, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 436 habitans.

la VILLE Saint Martin, Village, de la Paroiſſe S. Nazaire en Bretagne. *Voyez* S. Nazaire.

VILLE Saint Oüin, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 184 habitans.

VILLE ſous Anjou, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 81 habitans.

VILLE ſous Corbie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 240 habitans.

VILLE ſous la Ferté, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VILLE ſous le Mont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 66 habitans.

la VILLE ſous Orbais, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 155 habitans.

VILLE ſur Arce, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bar-ſur-Seine, a 618 habitans.

VILLE ſur Retourne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 363 habitans.

VILLE ſur Tourbe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 390 habitans. C'eſt une Baronie qui appartient à la Maiſon de Joyeuſe.

VILLE-Xanton, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 369 habitans.

VILLEAU, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 315 habitans.

VILLEBADIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 56 habitans.

VILLEBASY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 218 habitans.

VILLEBAUDON, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. M. de Matignon en eſt Seigneur & Patron de la Cure.

VILLEBEON, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 420 habitans.

VILLEBERNIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 435 habitans.

VILLEBERNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes, & le Village aſſis moitié dans le cotteau, & l'autre en vallée. Il a environ deux lieuës de circonference. Il y paſſe une petite Riviere ſans nom; il y a quelques Vignes. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure. Il y a joignant Villeberny un Benefice à ſimple tonſure, valant huit cens cinquante livres de rente. L'Abbé de Saint Benigne de Dijon en eſt Collateur. La Paroiſſe eſt Jailly, où eſt l'Egliſe Paroiſſiale; celle qui eſt à Villeberny deſſervie par un Vicaire, n'eſt que ſuccurſale. La Métairie de Lombreau dépend auſſi de Villeberny.

VILLEBICHOTZ, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 256 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë & demi de Nuits, & à un quart de lieuë de Cleaux, entre l'un & l'autre. La riviere d'Argilly paſſe au-deſſous: c'eſt païs de plaine.

VILLEBLEVIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 820 habitans.

VILLEBOIS, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1270 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Rhône. Il eſt membre du Marquiſat de S. Sorlin. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

VILLEBOIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 810 habitans.

VILLEBON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 525 habitans.

VILLEBONGIS, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 210 habitans.

VILLEBOURGS ou Villeboureau, *Villa Burellum* ou *Villa Burgum*, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 645 habitans. C'eſt un Bourg aſſez conſiderable, ſitué à ſix lieuës de Tours, ſur le chemin de Vendôme, dans un païs très-abondant & très-gracieux. Il appartient à Mrs Voiſins du Parlement de Paris. Entre pluſieurs Hameaux, cette Paroiſſe comprend encore la Maiſon du Guet du Roi, qui appartient à l'Abbaye de Gaſtine: C'eſt un Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Florent de Saumur. Près de ce Bourg eſt l'Abbaye de la Clarté-Dieu, poſſedée par des Bernardins. Sa Paroiſſe eſt dédiée à Saint Martin de Tours: l'on y voit un grand concours de peuple aux deux Fêtes de ce grand Saint. Il y a beaucoup de precieuſes Reliques.

VILLEBOURT, dans la Beauce, Diocèſe de

de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 206 habitans.

VILLEBRAMA, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

VILLEBRET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 122 habitans. Cette Paroisse est à une lieuë de Montluçon, contiguë à la forêt de Villebret, appartenante au Roi. C'est terres maigres à seigle; les pacages étendus en bois; il y a aussi des bois modernes. M. le Duc en est Seigneur.

VILLEBRUNIER, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montauban, a 590 habitans.

VILLEBUSSIERE, Seigneurie, située sur les frontieres du Berry & du Poitou : elle est mouvante en partie de la Châtellenie d'Argenton.

VILLECARTIER, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 400 habitans. Il y a une Maitrise des Eaux & Forêts.

VILLECELIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 115 habitans.

VILLECERF, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 318 habitans.

VILLECEY sur Nied, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 260 habitans,

VILLE-Chantria, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 115 habitans.

VILLECHASSON, ou Rosoy, ou Rosselles, *Roserum*, *Roseta*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, au Diocèse & à trois lieuës de Sens, entre le nord & le couchant, à une lieuë de Pont-sur-Yonne. Elle a été richement dotée par Pierre de Courtenay : elle joüit de quatre mille livres.

VILLECHAUVE, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 400 habitans. C'est une Paroisse, dont la Cure est à la presentation du Doyon de Tours.

VILLECHENESVE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 346 habitans.

VILLECHETIF, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, 174 habitans.

VILLECHETIVES, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 122 habitans.

VILLECHEVREUSE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 196 habitans.

VILLECIEN, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 484 habitans.

VILLECOGNIN, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 489 habitans.

VILLECOMTAL, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 187 habitans.

VILLECOMTAL, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Aslarac, a 410 habitans.

VILLECOMTE, *Villa Comitis*, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 92 habitans. Ce lieu est situé dans un vallon sur la riviere d'Aignon C'est païs de bois & de montagnes : Il y a quelques vignes.

VILLECREME & Cerçay, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 273 habitans.

VILLECROZE, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 410 habitans. Il y a dans son territoire de belles grottes, où il se fait d'admirables congellations, qui representent plusieurs figures d'animaux.

VILLEDAGNE, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 214 habitans.

VILLE D'AVRAY, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 255 habitans.

VILLEDEMANGE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 660 habitans.

VILLEDIEU, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 830 habitans. Sa Justice est du ressort de Baugé.

la VILLEDIEU, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montauban, a 640 habitans.

la VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 545 habitans.

la VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 69 habitans.

VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 18 habitans.

VILLEDIEU, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 470 habitans.

VILLEDIEU, Bourg, dans la Touraine, près de Neuvy.

VILLEDIEU, *Theopolis*, ou *Villadei*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2780 habitans. Ce Bourg est à trois lieuës de Gaurey, & sept de Coutances, dont il est en quelque sorte indépendant, étant une Commanderie de Malthe. Cependant on y dépend de l'Evêque pour l'ordination & les approbations; mais il n'y fait point de visite, non plus que l'Archidiacre. Ce Bourg est fameux pour toutes sortes de d'indanderie qu'on transporte en plusieurs endroits du Royaume, ce qui en fait le principal trafic. Ce Bourg est grand & riche, & apporte au Roi plus de dix mille écus de rente pour les droits de cette d'indanderie qui en sort. Il y a aussi des Fondeurs de Cloche. Le fond de terre n'y est pas si bon que dans les autres endroits du Diocèse, étant plus maigre. Il y a une Forêt du Roi, entre Villedieu

Gaurey, qui dépend de la Maîtriſe de Valogne. Il y a une belle fabrique d'uſtanciles de cuivre, dont on fait un bon commerce en diverſes Provinces ; pluſieurs Marchés, & pluſieurs Foires. Il y a auſſi une Commanderie de Malthe, dont le Commandeur a haute-Juſtice, avec la preſentation de cinq Cures, & de deux mille écus de revenu.

VILLEDIEU, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 310 habitans.

VILLEDIEU, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué aux frontieres de la Touraine ; il y a un Prieuré dédié à la Sainte Trinité, & fondé par Raoul le Large, Seigneur de Deols en 952. il ſe nommoit auparavant Ponticul ; & depuis la fondation de ce Prieuré, il a pris le nom de Villedieu. C'eſt une Châtellenie ſituée ſur l'Indre ; elle a fait partie du Domaine des Princes de Deols, & de la Maiſon de Chauvigny.

VILLEDIEU, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 116 habitans. C'eſt un Village ſitué dans le terroir de Valenſole.

VILLEDIEU, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchatel, a 175 habitans. M. le Chevalier d'Herbouville en eſt Seigneur.

VILLEDIEU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 192 habitans.

VILLEDIEU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 100 habitans.

VILLEDIEU, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 102 habitans.

la VILLEDIEU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 185 habitans.

VILLEDIEU, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 510 habitans. Il y a des carrieres de pierre blanche.

VILLEDIEU, *Dei-Villa*, Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés. Elle eſt ſituée dans la Gaſcogne, au Diocèſe d'Acqs.

la VILLEDIEU, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 129 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la montagne ; bonnes terres à ſeigle, bled noir, avoines & raves, point de bois, ni aucuns fruits, aſſez de foin pour la nourriture des beſtiaux ; les pacages y ſont excellens pour les moutons, dont ils font un commerce conſiderable, qui rend les habitans aſſez commodes. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur.

la VILLEDIEU d'Aunay, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 475 habitans.

la VILLEDIEU en Fontenay, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 186 habitans.

VILLEDIEU le Bailleul, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 259 habitans.

VILLEDOMAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 232 habitans. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de S. Genoux de Bourges.

VILLEDOSINE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 836 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la preſentation du Doyen de Tours.

VILLEDOUX, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 358 habitans.

VILLEDUBERT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 69 habitans.

VILLEFAGNAN, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1360 habitans.

VILLEFARGEAU & la Villotte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 265 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë d'Auxerre ; il y paſſe une petite Riviere qui a un Pont de bois. Les Hameaux de Bruyere & de Monnery en dépendent.

VILLEFARLAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 204 habitans.

VILLEFAUVRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 450 habitans.

VILLEFERRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 106 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe d'Amaysous Vitteaux ; il eſt ſitué entre deux rochers, & fort ſerré. Il y a un ruiſſeau & des vignes de bon & ſuffiſant raport. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VILLEFLOURE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 130 habitans.

VILLEFOLLES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 376 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Tréſorier, & de huit Canonicats, ſeulement de quarante livres chacun.

VILLEFOLLET, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 285 habitans.

VILLEFORT, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1275 habitans.

VILLEFRANCHE, *Villa-Franca*, Ville Capitale du Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion ; Chef-lieu d'une Election & d'un Grenier à ſel. Elle a 2900 habitans. Il y a une Academie des beaux eſprits. Il y a une nouvelle Collegiale érigée en 1681. dans une des Paroiſſes de la Ville, nommée Notre-Dame. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen-Curé, d'un Chantre, & de ſix Chanoines qui ont deux

mille huit cens livres. Peu après cette érection ; les Moines de l'Abbaye de Joug-Dieu, *Jugum-Dei*, prenant occasion de la mauvaise situation de leur maison, obtinrent de l'Archevêque de Lion, d'être transferés à Villefranche, & faire le Service dans la Collegiale, conjointement avec les Chanoines: ils y sont au nombre de six, dont quatre ont des Offices claustraux, & ont deux mille trois cens cinquante livres. Cette Abbaye avoit été fondée en 1135. par Guichard, Sire de Beaujeu. Villefranche est située dans une belle plaine auprès de la Saône, sur le ruisseau de Morgon, à deux lieuës de Mâcon, & à cinq de Lion ; elle doit son accroissement aux Seigneurs de Beaujollois, qui y faisoient leur résidence ordinaire.

VILLEFRANCHE de Lauragais, *Villa-Franca Lauraci*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 995 habitans.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 540 habitans. Elle est renommée pour ses Foires.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil Souverain & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 645 habitans. Cette Ville est située sur la Tet entre des montagnes, au pied des Pirenées, à dix lieuës à l'oüest de Perpignan ; c'est la Capitale du Conflent. Elle a été fondée par Guillaume Raymond, Comte de Cerdaigne en 1092. Son Eglise Paroissiale est fort belle; il y a un Couvent de Cordeliers; c'est un Gouvernement avec Etat Major. Louis XIV. a fait bâtir auprès un beau Château, qui garde la gorge des montagnes. Dans une de ces deux montagnes qui ferme la Ville, il y a une Caverne où l'on pourroit se retirer en cas d'accident.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Chef-lieu d'une Election, a 5600 habitans. C'est la deuxiéme Ville du Roüergue, & la plus peuplée après Rodez. Elle est Capitale de la basse-Marche du Roüergue sur l'Aveirou, à huit lieuës à l'occident de Rodez, & à cinq au midi de Figeac ; elle n'est pas ancienne. Elle doit son origine à Alphonse Comte de Toulouse, & son accroissement à la découverte des mines de cuivre de son voisinage, & au grand commerce qui s'y faisoit. Les Regîstres de cette Ville font foy, qu'il y a eu des mines d'argent considerables dans son voisinage, & la tradition porte que l'on a cessé d'y travailler depuis un siécle, sans que l'on en marque la raison. Son commerce consiste en toiles, en pommes, & en pores. Il y a un beau College régi par les Peres de la Doctrine Chrétienne. Les Dominicains, les Cordeliers & les Capucins y ont leurs Couvens. Les Chartreux ont une belle Maison hors de la Ville, & ont quatre mille livres de revenu. Il y a un Chapitre composé d'un Prevôt, un Sacristain, & de douze Chanoines, qui ont cent livres chacun.

VILLEFRANCHE, Bourg, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Sarlat, a 1685 habitans. Elle est située à cinq lieuës au midy de Sarlat, aux confins du Quercy.

VILLEFRANCHE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 456 habitans.

VILLEFRANCHE, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 663 habitans. Il y a un Chapitre. Cette Paroisse est à quatre lieuës de Montluçon; les petites rivieres d'Hauterive & Bessemoulin y passent; c'est terres à seigle & à avoine; les foins & pacages suffisans, & un bon commerce des bestiaux, peu de vignes. M. le Duc d'Antin est Seigneur de ce lieu.

VILLEFRANCHE, dans le Blesois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 339 habitans. Sa Justice ressortit au Bailliage de Blois.

VILLEFRANCHE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 486 habitans.

VILLEFRANCHE, ou S. Capraise de Villefranche, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 269 habitans.

la VILLEFRANCHE, Ville, sur les frontieres de Champagne, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Prévôté de Mouzon, a 276 habitans. Cette petite Ville est située sur la Meuse dans le païs d'Argonne près du Barois, à une lieuë de Stenay, & à cinq de Verdun ; elle a été autrefois fortifiée, mais l'on en a rasé les Fortifications.

VILLEFRANCHE de Lonchapt, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 712 habitans.

VILLEFRANCOEUR, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendosme, a 240 habitans.

VILLEFRANCOEUR, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 87 habitans.

VILLEFRANÇON, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 146 habitans.

VILLEFRANQUE, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 1135 habitans.

VILLEFRANQUE, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 118 habitans.

VILLEFRANQUE, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 410 habitans.

VILLEGAILLENC, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 456 habitans.

VILLEGARDIN, dans la Champagne, Diocèse, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 174 habitans.

VILLEGAST, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 274 habitans.

VILLEGAUDIN & la Marche, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 120 habitans. Cette Paroisse est située dans les bois. C'est un passage & le grand chemin de Verdun à Louhans;

païs de forêts & de plaine.

VILLEGENON, Châtellenie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 408 habitans.

VILLEGESAT, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 43 habitans.

VILLEGLY, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 292 habitans.

VILLEGOIN, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 440 habitans.

VILLEGONGIS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 138 habitans. C'est une Châtellenie, ce n'étoit ci-devant qu'un simple Fief, que Pierre d'Aumont, Baron de Châteauroux érigea en Châtellenie, en faveur de Jacques de Brizet, en 1539. entre les differentes Maisons à qui elle a appartenu, celle de Menou la possedoit en 1473. La fille du Maréchal de Chabannes y a fait bâtir un beau Château.

VILLEGOUGE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 825 habitans.

VILLEGRAIN, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 210 habitans.

VILLEGURIEN, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans.

VILLEHARDOUIN, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 245 habitans.

VILLEHERVIER, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 418 habitans.

VILLEHON, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 230 habitans.

VILLEJESUS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 692 habitans.

VILLEJONBERT, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 196 habitans.

VILLE Issey sur Mas, *Villa Issiaca supra Madium*, dans la Province & le Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, a 510 habitans. L'Abbé de Gorze est Seigneur de cette Paroisse, dont la Cure est à la collation de l'Abbesse de Sainte Glossinde de Metz.

VILLEJUIFVE, Bourg, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement Intendance & Election de Paris, a 980 habitans. Ce Bourg est situé à une lieuë & demie de Paris, sur le grand chemin de Lyon; il a été ainsi nommé, parce qu'il appartenoit aux Juifs, qui étoient établis à Paris, avant qu'ils fussent chassés par Philippe Auguste, pour leurs blasphemes & leurs usures, vers l'an 1200. il y a dans le district de sa Paroisse, le Prieuré des Filles de la Saussaye, & quelques Hameaux.

VILLEJUST, & Fretay, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 230 habitans.

VILLELAURE, *Villa Laura*, & Tres-Emines, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 2110 habitans.

VILLELEVESQUE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 132 habitans.

la VILLELEVEQUE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 106 habitans.

VILLELE, dans le haut Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 96 habitans.

VILLELOIN, *Villa Lupa*, Bourg, Châtellenie dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 219 habitans. La Cure est au Patronage de l'Abbé. Ce lieu est sur l'Indrois à dix lieuës, à l'Orient de Tours; il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur: elle a été fondée l'an 850. par Andacher Abbé de Corbery, à la priere de Menard, Seigneur de Villeloin, qui lui donna le lieu & les dépendances, pour fonder & bâtir une Maison. L'Abbé en tire trois mille livres, & les Religieux au nombre de neuf ont quatre mille livres pour leur Manse, avec les Offices claustraux.

VILLELONGUE, *Villa longua*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de Cisteaux, Diocèse de Carcassonne dans le Languedoc. Cette Abbaye est située à deux lieuës de Carcassonne; elle rapporte quinze cens livres, elle a été fondée en 1151.

VILLELONGUE, dans le bas Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 506 habitans.

VILLELONGUE, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 910 habitans.

VILLELONGUE de la Salanca, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 366 habitans.

VILLELONGUE delsmonts, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance & Viguerie de Roussillon, a 336 habitans.

VILLELOUP, prés d'Isles, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 358 habitans.

VILLELOUP, Abbaye, *Voyez* Villeloin.

VILLEM-Empire, dans la Flandre Valonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 448. habitans.

VILLEMADE, dans le Quercy, Diocèse de Montauban, Parlement de Toulouse, Intendance & Election de Montauban, a 516 habitans.

VILLEMAGNE, ou S. Amans de Villemagne, dans le bas Languedoc, Diocèse de Castres, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Castres, a 1030 habitans.

VILLEMAGNE, dans le haut Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de S. Papoul, a 318 habitans.

VILLEMAGNE, ou Villeveirac, dans le bas

bas Languedoc, Diocèse d'Agde, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 909 habitans.

VILLEMAGNE, dans le bas Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 392 habitans.

VILLEMAGNE, *Villamagna Abbatia*. Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoit, Diocèse & à cinq lieuës de Beziers, dans le Languedoc, sur la Riviere de Mare & près celle d'Orbe. Elle a été fondée l'an 817.

VILLEMAIN, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 280 habitans.

VILLEMANDEUR, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 357 habitans. C'est une Justice du Bailliage de Montargis.

VILLEMANOCHE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 462 habitans.

VILLEMARDY, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendosme, a 289 habitans.

VILLEMARECHAL, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 592 habitans.

VILLEMAREUIL, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 205 habitans.

VILLEMARTIN, dans le Basadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 106 habitans.

VILLEMBRAY, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 160 habitans.

VILLEMENFROY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 260 habitans.

VILLEMENSE, Prieuré, dans l'Election de Dreux, Diocèse de Chartres; il vaut quinze cens livres.

VILLEMER, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 510 habitans.

VILLEMEREUIL, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 200 habitans.

VILLEMERT, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 59 habitans.

VILLEMERVY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 146 habitans.

VILLEMESNARD, Vicomté dans le Berry, ce lieu est dans la Paroisse de S. Germain Dupuis. C'est une des Vicomtés de la Septaine de Bourges; elle est située à une lieuë de Maubranche & autant de Bourges; les plus anciens Seigneurs que l'on y connoisse, étoient de la Maison de Pelourde, vers l'an 1312.

VILLEMEUSE, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 1010 habitans.

VILLEMOIRON, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 330 habitans.

VILLEMOISANT, Hameau, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 486 habitans.

VILLEMOISSON, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 168 habitans.

VILLEMONBLE, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 140 habitans.

VILLEMONTAIS, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 478 habitans.

VILLEMONTEIX, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

VILLEMONTIERS, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 228 habitans.

VILLEMONTOIRE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 174 habitans.

VILLEMORIEN, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Election de Barsur-Seine, a 556 habitans. C'est une dépendance de la Paroisse nommée S. Germain, dont la Metairie de Charnois dépend; une partie du Village est sur le penchant de la côte, & l'autre partie dans le Vallon, qui est fort serré; il n'y a que la Vigne du Seigneur du lieu; il y passe un petit ruisseau, qui tarrit la moitié de l'année.

VILLEMORIN, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 246 habitans.

VILLEMORON, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 160habitans.

VILLEMORT, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 483 habitans. Il y avoit un Chapitre & un Prieuré fondé en 1154. par les Seigneurs du lieu. Villemort qui étoit une petite Ville, ayant été brûlée en 1574. avec son fauxbourg. Il n'est plus resté que le Prieuré qui dépend de Montier-la-Celle.

VILLEMOUSTAUSSON, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 483 habitans.

VILLEMOUTIER, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 146 habitans. C'est un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

VILLEMOYENNE, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 366 habitans.

VILLEMOYENNE, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thierry, a 160 habitans. Il y a une Mairie Royale ressortissante au Bailliage de Château-Thierry.

VILLEMUR & dépendances, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montauban, a 3616 habitans. Cette Ville est située sur le Tarn aux confins de l'Albigeois, à cinq

lieuës de Toulouſe, & à quatre de Montauban.

VILLEMUR, *Villamurum*, ou *Vetus-Murus*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoit, dans le haut-Languedoc, au Diocèſe & à deux lieuës de Caſtres, ſur la riviere de l'Agout.

VILLEMURSIN, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 456 habitans.

VILLEMUS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 410 habitans.

VILLEMUS, *Caſtrum de Villamuris*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 586 habitans.

VILLEMARE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

VILLENAVE, près Marſac, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 26 habitans.

VILLENAVETTE, dans le Comté de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 918 habitans.

VILLENAVOTTE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 96 habitans.

VILLENAUX, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 2870 habitans.

VILLENAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 348 habitans.

VILLENAUZE, Baronie, dans la Provence, érigée en 1535. en faveur d'Antoinette de la Tour, Dame de Janſon.

VILLENCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 69 habitans.

VILLENCOURT, ou Willancourt, ou Boulancourt, *Wallencuria*, *Bellacuria*, *Bellacurtis*, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans la Picardie, au païs de Ponthieu, ſur la riviere d'Authie, près Auzy ou Auxy-le-Château, d'où elle a été transferée en la Ville d'Abbeville.

VILLENETTE ou S. Denis de Villenette, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 125 habitans.

VILLENEUVE, *Villa nova*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1830 habitans. On la nomme ſouvent Villeneuve la Cremade, pour la diſtinguer des autres Villes du même nom.

VILLENEUVE, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 116 habitans.

VILLENEUVE, Ville, Juſtice Royale, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 372 habitans. Elle eſt ſituée ſur le Lot, à cinq lieuës d'Agen, & à dix de Cahors, dans une plaine fort abondante. Elle a un Pont ſur le Lot. Les Calviniſtes ont détruit un ancien Monaſtere de Benedictins qui y étoit. Quoique ſon territoire ſoit très-abondant, il y a peu de Marchands.

VILLENEUVE, Châtellenie, dans le Comté de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 95 habitans.

VILLENEUVE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 466 habitans.

VILLENEUVE, Comté d'Ornon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1096 habitans.

VILLENEUVE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Election de Mantes, a 412 habitans.

VILLENEUVE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 183 habitans.

VILLENEUVE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 428 habitans.

VILLENEUVE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 360 habitans.

VILLENEUVE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 310 habitans.

VILLENEUVE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 209 habitans.

VILLENEUVE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 178 habitans.

VILLENEUVE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 140 habitans.

VILLENEUVE, Prieuré, dans l'Election & le Diocèſe de Rodez, Intendance de Montauban; il vaut mille livres.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 172 habitans.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bar-ſur-Seine, a 510 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Merrey-Saint-Pierre. Villeneuve eſt ſitué dans une plaine, entre les Rivieres d'Ouche & de Seine. Cette derniere y a un Pont; il y a quelques vignes ſur la côte.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 86 habitans.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 172 habitans. C'eſt une Paroiſſe de laquelle dépend le Village de Clux, & le Hameau de Chelley. C'eſt à une lieuë de Seure, au-delà de la riviere de Saône. Celle de Sablonne paſſe ſur le finage, à un quart de lieuë du Doux, & une demi de la Saône. C'eſt païs de plaine: il y a des vignes.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 410 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Gergy; il eſt ſitué en païs plein; il y a quelques vignes & des bois.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon,

Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

VILLENEUVE, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 510 habitans.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 189 habitans.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 123 habitans.

VILLENEUVE, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 186 habitans.

VILLENEUVE, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Buzay, sous Clairvaux, & de la Réforme. Elle est située dans la Bretagne, au Diocèse & à deux lieuës de Nantes, au-delà de la Loire, dans la Forêt de Touffou. Elle a été fondée l'an 1201. ou le 8. des Calendes d'Avril, l'an 1212. par Constance, Ducheſſe de Bretagne, qui y a son Tombeau. L'Abbé en a dix mille livres de rentes.

VILLENEUVE, dans la Provence, Diocèse de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Paul, a 510 habitans.

VILLENEUVE au Chaſtelot, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 146 habitans.

VILLENEUVE Chemin, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 215 habitans.

VILLENEUVE au Roy, *Villa-nova Regia*, ou *Villa Regis nova*, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 330 habitans.

VILLENEUVE aux Asnes, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement & Intendance & Election de Paris, a 74 habitans.

VILLENEUVE aux Fresnes, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 60 habitans.

VILLENEUVE aux Riches-Hommes, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 33 habitans.

VILLENEUVE d'Avignon, *Villa-nova Avenionenſis*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Avignon, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Uzez, a 2390 habitans. Cette Ville est située auprès du Rhône, sur le penchant, & au pied du Mont S. André, autrefois nommé *Podium Andaonenſe* ou *Andaona*, & vis-à-vis la Ville d'Avignon : l'on a voulu insinuer par son nom que c'étoit une nouvelle Ville d'Avignon : il y a sur la montagne l'Abbaye de S. André-lez-Villeneuve, de l'Ordre de S. Benoît, & auprès de la Ville une Chartreuse fort belle ; il y a eû ci-devant un Hôtel des Monnoyes en ce lieu.

VILLENEUVE de Berg, Ville, dans le haut Vivarais, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 2160 habitans. Cette Ville est située sur le Torrent d'Ibie, à quatre lieuës de Viviers, & à deux d'Aubenas. C'est un Gouvernement de Place de la Lieutenance generale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de la Province de Languedoc. C'est aussi le Siege de la Maîtrise Particuliere du Vivarais.

VILLENEUVE de la Raho, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 96 habitans.

VILLENEUVE de la Riviere, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 126 habitans.

VILLENEUVE de Lecussan, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 486 habitans.

VILLENEUVE de Mere, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VILLENEUVE de Marsan, dans la Gascogne, Diocèse d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Marsan, a 500 habitans.

VILLENEUVE de Riviere, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 170 habitans.

VILLENEUVE des Cerfs, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 468 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de la riviere d'Allier. Bonnes terres à froment & orge ; une thuillerie, peu de vignes ; les habitans sont laborieux & commodes. M. le Duc d'Orleans en est Seigneur.

VILLENEUVE des Chanoines, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 422 habitans.

VILLENEUVE d'Olmes, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 384 habitans.

VILLENEUVE du Parrage, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Mirepoix, a 366 habitans.

VILLENEUVE en Angoulancourt, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 146 habitans.

VILLENEUVE en Beauce, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 515 habitans.

VILLENEUVE en Bourg, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election, de Bordeaux, a 456 habitans.

VILLENEUVE en la Marque, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 172 habitans.

VILLENEUVE en Rione, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 370 habitans.

VILLENEUVE & Nion, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 400 habitans.

VILLENEUVE & Poiray, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon S. Laurent, a 123 habitans.

VILLENEUVE l'Archevêque, *Villa-nova Archiepiſcopi*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1855 habitans. Elle eſt ſituée ſur la Vanne, à cinq lieuës de Sens au Levant.

VILLENEUVE la Comtal, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 289 habitans.

VILLENEUVE la Comteſſe, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 430 habitans.

VILLENEUVE l'Abbé, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 228 habitans.

VILLENEUVE la Dondague, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 138 habitans.

VILLENEUVE la Guiart, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1230 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Yonne où elle a un bon Pont aux frontieres du Gaſtinois, à trois lieuës au Midi de Montereau, & à cinq de Sens.

VILLENEUVE la Hurée, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 100 habitans.

VILLENEUVE la Yonne, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 305 habitans.

VILLENEUVE la Louvotte, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 118 habitans.

VILLENEUVE le Comte, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux a 412 habitans.

VILLENEUVE le Comte, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris; Election de Montereau, a 190 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Crecy en Brie.

VILLENEUVE le Roy, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1850 habitans. Elle eſt ſituée au bord de l'Yonne, ſur laquelle elle a un Pont à trois lieuës au-deſſus de Sens, & à quatre au Nord de Joigny.

VILLENEUVE le Roy, que l'on prétend être réüni à Montdidier: il y a une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Montdidier.

VILLENEUVE le Roy, *Villa-nova Regis*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 460 habitans. Ce Village eſt à trois lieuës au-deſſus de Paris. Meſſieurs Pelletier y ont une très-belle Maiſon dont la régularité & la nobleſſe de l'Architecture ſe font admirer. Les vûës en ſont enchantées; la Peinture de très-habiles Maitres; la Biblioteque pleine de Livres bien choiſis; & le Parc vaſte & bien agréable.

VILLENEUVE le Roy, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance & Election de Pontoiſe, a 308 habitans.

VILLENEUVE lez Bouloc, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 362 habitans.

VILLENEUVE lez Aiſſey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 30 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein. Il dépend de la Paroiſſe d'Aiſſey.

VILLENEUVE lez Charigny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 210 habitans. Ce lieu fait partie du Comté de Montigny, avec lequel les Communautés de Charigny, Prianny & Roilly ſont jointes. Villeneuve eſt ſitué en plaine. L'Abbé de Saint Rigault eſt Collateur de la Cure.

VILLENEUVE & Chaſſignole, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 510 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la montagne de Chaſſignolle; il y a une Métairie qui en dépend. C'eſt le grand chemin de Dijon à Charolles.

VILLENEUVE lez Clermont, dans le Languedoc. Il y a une Manufacture Royale de draps, très-conſiderable, ſituée à une demie lieuë de Clermont de Lodeve; c'eſt particulierement de cette Manufacture que l'on enleve la plus grande quantité des draps que l'on emporte au Levant.

VILLENEUVE lez Eſcaldes, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 86 habitans.

VILLENEUVE lez Genets, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 454 habitans.

VILLENEUVE lez Maguelonne, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 965 habitans.

VILLENEUVE lez Montreal, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 372 habitans.

VILLENEUVE lez Preſle, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 38 habitans.

VILLENEUVE lez Rouſſy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 78 habitans.

VILLENEUVE lez Sarrogna, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 78 habitans.

VILLENEUVE lez Charleville, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 178 habitans.

VILLENEUVE lez Voudenay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux coteaux: le Chapitre d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VILLENEUVE Meſgrigny, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 300 habitans.

VILLENEUVE près Charnoz, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon. Bailliage & Recette d'Orgelet, a 210

VILLENEUVE Saint Denis, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 149 habitans.

VILLENEUVE Saint Georges, Ville, dans l'Iſle

l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 730 habitans. Cette petite Ville est située sur la Seine, dans la Brie Françoise, à quatre lieuës au-dessus de Paris.

VILLENEUVE Saint Martin, dans le Vexin, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, même Intendance, Election de Pontoise, a 100 habitans.

VILLENEUVE Saint Nicolas, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 200 habitans.

VILLENEUVE Saint Sales, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage d'Auxerre, Grenier à sel de Seignelay, a 151 habitans. Ce lieu est situé à deux lieuës d'Auxerre. Il y a quelques vignes. C'est païs de bois taillis.

VILLENEUVE sous Charigny, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 96 habitans.

VILLENEUVE sous Charny, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à sel de Poüilly, Recette de Semur, a 60 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Thorey; il est situé au pied de la montagne de Charny, en païs de montagnes & de plaines.

VILLENEUVE sous Dammartin, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 260 habitans.

VILLENEUVE sur Auvers, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Estampes, a 208 habitans.

VILLENEUVE sur Bellot, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 740 habitans.

VILLENEUVE sous Barillon, dans le Berry. Jean Duc de Berry donna ce lieu à la Sainte Chapelle de Bourges.

VILLENEUVE sur Buveron, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 102 habitans.

VILLENEUVE sur Cher, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 274 habitans.

VILLENEUVE sur Connie, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 210 habitans.

VILLENEUVE sur Fere, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Châteauthierry, a 354 habitans.

VILLENEUVE sur Vingenne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 196 habitans.

VILLENEUVE Tolosane, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Toulouse, a 326 habitans.

VILLENGLOSE, ou S. Martin de Villenglose, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugontier, a 192 habitans.

VILLENOCE, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 410 habitans. Cette petite Ville est située sur un ruisseau qui porte le même nom, à deux lieuës de Pont-sur-Seine, & à quatre de Nogent. Il y a une Mairie Royale, & un Grenier à sel.

VILLENOIS. *Voyez* Isle lez Villenois.

VILLENOTTE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur, a 50 habitans. Ce lieu est situé au bas d'une colline en païs de plaine; il y a peu de vignes. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. La Paroisse se nomme Sainte Euphrasine.

VILLENOUVELLE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 710 habitans.

VILLENOUVETTE la Requi, *Villanova Requini*, ancienne Baronie, Seigneurie & Paroisse du Diocèse de Beziers, Province de Languedoc, Intendance de Montpellier, Païs d'Etats & de taille réelle, est située en très-beau & bon Païs sur la riviere d'Orb, une lieuë au-dessus de Beziers, dont elle est la onziéme Communauté ou Consulat Diocèsain, Chef de Collecte selon l'ordre des Synodes & des Assiettes, mouvante immediatement du Roi en pleine foi & hommage, à cause de son Vicomté de Beziers, & ressortissante de la Sénéchaussée, Recette & Grenier à sel de ladite Ville, & par appel au Parlement de Toulouse; à present noblement joüie en Dignité, & en toute Justice haute, moyenne & basse, Fief, Foncialité & Directe universelle, par Messire Jean-Henry de Gautier, Chevalier Baron de Villenouvette; ç'a été autrefois un Bourg muré & considerable, composé de trois Paroisses, d'un Monastere de Religieuses, d'un Hôpital, de plus de six cens Maisons, & d'un Fauxbourg, avec Château fort & marché public tous les Mardis feriés de chaque semaine, très-renommé dans l'histoire par le Siége qu'il soutint pendant vingt-deux jours contre les Maures Sarrasins, qui l'ayant pris d'assaut, le saccagerent en l'année 718. depuis, ce Bourg ayant été rétabli, il fut encore ruiné en 1355. par l'armée du Prince de Galles, comme il se justifie des anciennes Chartes de la Seigneurie, ainsi que de l'histoire & tradition du Païs; de maniere qu'à cause des guerres, les trois anciennes Paroisses ont été réunies à une seule, avec reserve perpetuelle du très-saint Sacrement, sous l'invocation de la Sainte Vierge, dont le Chapitre Cathedral de Beziers est Prieur primitif & Décimateur, & en cette qualité Collateur ordinaire de la Cure de Villenouvette, sous le titre de Vicairie perpetuelle, où le Curé fait sa résidence pour le Service de la Paroisse, & y joüit en pensions, ou autrement, d'un revenu de huit cens livres ou environ, communes années: le Bureau d'adresse des lettres de cette Communauté est à Beziers pour Villenouvette.

VILLENOUVETTE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de S. Papoul, a 26 habitans.

VILLENOUVETTE, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 155 habitans.

VILLENOY, dans la Brie. Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 362 habitans.

VILLENSELS, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 270 habitans.

VILLENY, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 345 habitans.

VILLESGNON, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 312 habitans.

VILLEPAIL, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours; Election du Mans, a 800 habitans.

VILLEPARISIS & Landrecy, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 365 habitans.

VILLEPASSANS, Seigneurie Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèse de S. Pons, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 470 habitans.

VILLEPERDRIX, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 414 habitans.

VILLEPERDUE, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 545 habitans. Sa Cure est à la collation de l'Archevêque de Tours.

VILLEPERROT, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 130 habitans.

VILLEPEYS, *Villa-Piſcis*, dans la Provence, Diocèse de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 510 habitans. Ce lieu est situé au bord de la mer, entre Frejus & Sainte Maxime; il est très-peu habité; l'Evêque de Frejus en est Conseigneur avec le Monastere de Montmajour. Son Eglise est dédiée à S. Michel.

VILLEPINTE, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de S. Papoul, a 728 habitans.

VILLEPINTE, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 190 habitans.

VILLEPINTE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlaas, a 40 habitans.

VILLEPONGE, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 80 habitans.

VILLEPORCHER, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboise, a 400 habitans. C'est une Paroisse dont la Cure est à la presentation du Doyen de Tours.

VILLEPOTS, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 168 habitans.

VILLEPREUX, Ville, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 660 habitans. Cette Ville est petite; elle est située à deux lieuës de Versailles, & à six à l'occident de Paris dans le Hurepoix.

VILLEQUIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 760 habitans. Ce lieu est une Terre & Château du païs de Caux, sur la riviere de Seine au-dessus de Caudebec: les Seigneurs de Villequier ont été considerables il y a plus de six cens ans. Elle appartient aujourd'hui à M. de Villequier Asselin, Conseiller au Parlement de Roüen.

VILLEQUIERS, Baronie, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à sel du même lieu, a 272 habitans. Cette Baronie se nommoit autrefois Montfaucon: c'est une des plus anciennes de la Province & l'une des plus étenduës, puisque sa Justice s'étend sur dix-sept Paroisses: elle a donné d'abord le nom à la Maison de ses premiers Seigneurs, d'où elle passa en 1264. dans la Maison de Bourés, ensuite dans celle de Roussi, d'où en la Maison des Dauphins d'Auvergne. Henri II. Prince de Condé l'acquit en 1626. le Prince de Conty, son fils, la vendit en 1666. à Marie d'Aumont, Capitaine des Gardes, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat. Il y a une Prevôté Royale, ressortissante au Bailliage de Sezanne.

VILLER, Château du Païs Messin, dépendant de la Paroisse de Nossoncourt, annexe de Sainte Barbe.

VILLER, Ban de Saint Pierre, dans la Lorraine Françoise, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 510 habitans. C'est un des Villages cedés à la France par le Traité de 1718.

VILLER aux Flos, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 606 habitans.

VILLER Carbonnel, dans la Picardie, Diocèse de Noyon. Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 354 habitans.

VILLER Faucon, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 840 habitans.

VILLER sur Châtillon: il y a une Mairie Royale, ressortissante au Bailliage de Châtillon-sur-Marne.

VILLERABLE, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 466 habitans.

VILLERAIS, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 684 habitans.

VILLERBON, Bourg, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 578 habitans.

VILLEREAU, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 308 habitans.

VILLEREAU & Herbignies, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 236 habitans.

VILLEREAU, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 74 habitans.

VILLERE ou Saint Martial de Villerecougnade, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 390 habitans.

VILLEREGLAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 56 habitans.

VILLERES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aire, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 510 habitans

VILLERES, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 186 habitans.

VILLERET, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 267 habitans.

VILLERETS, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de

Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

VILLEREVERSURE, dans la Breſſe, en Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 475 habitans. C'eſt un Chef-lieu de Mandement & une Communauté qui députe aux Aſſemblées de la Breſſe. Il y a un Prieuré.

VILLERETZ, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 150 habitans. C'eſt à Madame de Civille.

le VILLERHORFF, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 55 habitans.

VILLERMABAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 274 habitans.

VILLERMAIN, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 256 habitans.

VILLEROIS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 453 habitans.

VILLEROMAIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 300 habitans.

VILLERON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 272 habitans.

VILLEROT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 38 habitans.

VILLEROY, *Villa Regis*, Duché, dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Le Château eſt grand, ſes appartemens ſont beaux & magnifiquement meublés : il eſt accompagné d'un beau jardin & d'un grand parc. Loüis XIV. s'y arrêtoit ſouvent en revenant de Fontainebleau. Ce Château eſt de la Paroiſſe de Mannecy; il a été érigé en Duché-Pairie en 1651. & verifiée le 15. Septembre 1663. Cette Terre eſt compoſée de douze Paroiſſes & de pluſieurs Fiefs; puiſqu'il y a quarante-trois Terres nobles de ſa mouvance.

VILLEROY, *Villa Regia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Vitry, a 110 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Sauvoy. L'Abbé de S. Eure en eſt Seigneur.

VILLEROY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 186 habitans.

VILLEROY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 136 habitans.

VILLEROY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 140 habitans.

VILLERPOL, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 458 habitans.

VILLERS, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 1453 habitans.

VILLERS, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 342 habitans. M. Paris de Montmartel en eſt Seigneur.

VILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 230 habitans.

VILLERS, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 65 habitans.

VILLERS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 123 habitans.

VILLERS, Marquiſat, dans l'Election de Provins, appartenant au Sieur Marſontaine; il vaut trois mille livres.

VILLERS ou S. Remy de Villers Cotterêt, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit, valant dix mille livres. Ce Monaſtere a été transferé en la Forêt de Senlis, ſous le regne de Louis XIII.

VILLERS Allerand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 740 habitans.

VILLERS au Tertre, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 66 habitans.

VILLERS au Treau, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cambray, a 203 habitans.

VILLERS aux Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 389 habitans.

VILLERS aux Bois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 224 habitans.

VILLERS aux Chênes, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 138 habitans.

VILLERS aux Erables, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 186 habitans.

VILLERS aux Nœufs, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 130 habitans.

VILLERSBAIN & Serré, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avallon, a 114 habitans. La Paroiſſe ſe nomme Saint André en Morvant; le Hameau de Narbois & la Métairie de Noiſelet en dépendent. C'eſt en païs de plaine, & au milieu des bois.

VILLERS Bocage, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 180 habitans.

VILLERS Boulin, Terre, dans le Gouvernement d'Arras, érigée en Marquiſat en 1668. en faveur de la Maiſon de Crequy, dont elle a paſſé en celle de Bernage, & de celle de Bernage en celle de Vinſimale.

VILLERS Bouton, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

VILLERS Bretonneux, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 160 habitans.

VILLERS Brulin, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 152 habitans.

VILLERS Buſon, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 122 habitans.

VILLERS Cagnicourt, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 169 habitans.

VILLERS Canivet, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 450 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1140. par Roger de Mombrais. C'eſt une Fille de la maiſon de Montgommery qui en eſt Abbeſſe.

VILLERS Caſtel, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 99 habitans.

VILLERS Cauchies, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 275 habitans.

VILLERS Cernay, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 850 habitans.

VILLERS Chemins, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 232 habitant.

VILLERS Chief, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 132 habitans.

VILLERS Cotterets, *Villaris ad Collum Retia*, Ville, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 2140 habitans. Cette Ville eſt ſituée à cinq lieuës de Soiſſons, & à trois de Creſpy. Elle a pris ſon nom de la forêt de Retz, à l'entrée de laquelle elle eſt ſituée. Les anciens Ducs de Valois y ont fait bâtir un grand Palais, dans lequel la Reine Marguerite Ducheſſe de Valois demeuroit ſouvent. Elle eſt à-preſent à M. le Duc d'Orleans, Duc de Valois. Son vrai nom, eſt Villers Col de Retz, comme le porte ſon nom latin. Il y a une Prévôté qui reſſortit du Bailliage de Creſpy. C'eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt à ſeize lieuës de Paris. L'on a transferé dans cette Ville l'Abbaye de Claire-Fontaine, *Clarus Fons* ou *Villarium Correſti*, Abbaye d'hommes, Ordre de Premontrés, Reguliere. Elle étoit autrefois du Diocèſe de Laon transplantée en cette Ville le 23. Août 1671. & unie à la Cure du même lieu. La Forêt de Villers-Cotterêts comprend vingt-quatre mille huit cens ſoixante arpens ſeize perches.

VILLERS devant Lethour, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Parlement de Paris, a 56 habitans.

VILLERS devant Mangiene, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 159 habitans.

VILLERS devant Raucourt, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 50 habitans.

VILLERS en Argonne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 478 habitans.

VILLERS en Arthye, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 615 habitans.

VILLERS en Lieu, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 420 habitans.

VILLERS en Pruyeres, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 272 habitans.

VILLERS en Vexin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 363 habitans. M. de le Haye en eſt Seigneur.

VILLERS & Campſart, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 588 habitans.

VILLERS Franqueux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 506 habitans.

VILLERS Greſlot, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 96. habitans.

VILLERS Guilain, dans la Flandre Valonne; Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 35 habitans.

VILLERS Guillain, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 628 habitans.

VILLERS le Comte, dans la Bourgogne; Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 114 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Carré, où eſt la Metairie de Villers. C'eſt un plat païs. L'Evêque d'Autun eſt Patron & Collateur de cette Cure.

VILLERS la Grange, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avalon, a 410 habitans. C'eſt un ſecours du Prieuré de Cours. La Riviere d'Armanſon paſſe à une lieuë. C'eſt païs de Montagnes.

VILLERS l'Hôpital, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Heſdin, a 150 habitans.

VILLERS la Combe, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, à 106 habitans.

VILLERS Laquecy. dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 202 habitans.

VILLERS la Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 92 habitans.

VILLERS le Hellon, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement, de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, à 296 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 214 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 130 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

VILLERS le Secq, dans le Nivernois, Diocèſe

cèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 140 habitans.

VILLERS le Tourneur, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 258 habitans.

VILLERS les Blanmont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 65 habitans.

VILLERS les Bois, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 263 habitans.

VILLERS les Guiſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 146 habitans.

VILLERS les Moines, ou Villers-Saint-Georges, près Villers-Cotterets. C'a été autrefois un Prieuré Conventuel d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, dépendant de l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, depuis l'an 1635. on l'a appellé *Saint Georges-les-Nonains*, à cauſe de l'Abbaye des Religieuſes de S. Remy de Senlis, où elle a été transferée; elle n'eſt qu'à une demi lieuë de Villers-Cotterets.

VILLERS les Nonains, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 810 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Colline; il y a la Riviere de Pontruault, qui va à Avalon: elle a un Pont de Bois. C'eſt Païs de Forêts & ingrat; il n'y a que des Broſſailles. L'Abbé de Sainte Marguerite eſt Collateur de la Cure.

VILLERS lez Roye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 312 habitans.

VILLERS lez Rigaux, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 110 habitans.

VILLERS Lorme, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 146 habitans.

VILLERS Mantelle ou Mantel, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 258 habitans. M. le Roux en eſt Seigneur.

VILLERS Marmery, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 625 habitans.

VILLERS Meurtry, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 150 habitans.

VILLERS Mont-Fort, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Montbar, a 414 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un petit vallon, au-deſſous d'une Montagne; il y a des vignes ſuffiſamment, mais ſujettes à la gelée. L'Abbeſſe du Puy d'Orbe, eſt Collatrice de la Cure. La Paroiſſe eſt Montigny.

VILLERS Outreau, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 560 habitans.

VILLERS-Pater, avec Argirey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

VILLERS Rolin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 114 habitans.

VILLERS Rupt, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 210 habitans.

VILLERS S. Orien, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement & Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 376 habitans.

VILLERS S. Chriſt, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 550 habitans.

VILLERS-S. George, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 192 habitans.

VILLERS-S. Hazelin, dans la Franche Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Veſoul, a 186 habitans.

VILLERS-S. Sepulchre, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election & Recette de Beauvais, a 484 habitans.

VILLERS-Seyſſel, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Il y a un Chapitre compoſé d'un Curé & de trois Chanoines. Ce Chapitre a été fondé en 1157. par Humbert de la Palu Seigneur de Villers-Seyſſel. Le Pape pourvoit à la Cure pendant huit mois de l'année, & le Chapitre Metropolitain pendant les autres quatre mois, les trois autres Canonicats ſont affectés à des Eccleſiaſtiques de ce lieu choiſis par le Seigneur.

VILLERS Sire Nicole, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 283 habitans.

VILLERS ſous Ailly, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 310 habitans. La Cure vaut huit cens livres. L'Abbé de S. Riquier y nomme. M. Vaillant eſt Seigneur de ce lieu.

VILLERS ſous Bailleul, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 310 habitans. C'eſt à Meſſieurs de S. Ouën de Roüen.

VILLERS ſous Louchamp, dans le Pays Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 65 habitans.

VILLERS ſous Chalamont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, à 74 habitans.

VILLERS ſous Chatillon, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 213 habitans.

VILLERS ſous Dampioux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 60 habitans.

VILLERS ſous Eſcot, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Baume, a 155 habitans.

VILLERS ſous Grés, Prieuré ſimple, dans le Diocèſe de Sens: il vaut trois cens livres.

VILLERS ſous Mareüil, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance

& Election d'Amiens, a 146 habitans.

VILLERS sous Montron, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 92 habitans.

VILLERS sur Auchy, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 456 habitans.

VILLERS sur Aumalle, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchatel, a 252 habitans. M. de Graville en est Seigneur.

VILLERS sur Autie, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 290 habitans. Comté érigé en 1685. Il y a un Personat ou Prieuré, valant sept à huit cens livres; il nomme à la Cure qui vaut neuf cens livres.

VILLERS sur Bonnieres, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 312 habitans.

VILLERS sur Fere, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thiery, a 452 habitans. Il y a un Prieuré valant mille livres.

VILLERS sur Genivaux, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 511 habitans.

VILLERS sur Marne, dans la Brie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Château-Thiery, a 489 habitans.

VILLERS sur Marne, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 35 habitans.

VILLERS sur Meuse, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 168 habitans.

VILLERS sur Morin, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 618 habitans.

VILLERS sur Port, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Baillage & Recette de Vesoul, a 232 habitans.

VILLERS sur Saulnet, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 50 habitans.

VILLERS sur Scey, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 522 habitans.

VILLERS sur Simon, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement, Bailliage & Recette d'Arras, a 128 habitans.

VILLERS sur Trye, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gisors, a 330 habitans. C'est à Madame la Princesse de Conty.

VILLERS Tournelle, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 249 habitans.

VILLERS-Val, au Bailliage de Lens en Artois, Terre érigée en Titre en 1612. pour la Maison d'Ognies, confirmée en 1697.

VILLERS Vaubois, Terre de la Gouvernance d'Arras, érigée en 1668. en faveur de Philippes de la Motte, Seigneur de Libremois.

VILLERS Vaudey, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 172 habitans.

VILLERS Vermont, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 335 habitans.

VILLERS Vicomte, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 445 habitans.

VILLERS Seraine, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 92 habitans.

VILLERS Torff, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain, Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 204 habitans.

VILLERVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 456 habitans. M. de Courcy en est Seigneur.

VILLERBENE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Charolles, a 160 habitans. C'est un Fief. Il est situé dans un vallon sur la riviere de l'Arconce. Le Curé de Martigny est Collateur de la Cure.

les deux VILLES, dans le Païs Messin, Diocèse de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 115 habitans.

VILLESAVIN, dans le Blesois, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 110 habitans. Ce lieu est situé au bord du Beuvron, à quatre lieuës de Blois. Il y a un fort beau Château que le Sieur de Villandry Secretaire des Finances sous François I. fit bâtir en 1537. Les vitres de ce Château sont de cristal. L'on voit au bord de ces vitres les Métamorphoses d'Ovide, & les Armories de la Cour de François I.

VILLESAVOYE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 128 habitans.

VILLESECHE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 322 habitans.

VILLESENEUX, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 340 habitans.

VILLESEQUE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 236 habitans.

VILLESEQUE, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 510 habitans.

VILLESEQUE Basse, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 43 habitans.

VILLESEQUE Lande, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 340 habitans.

VILLESERVE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 256 habitans.

VILLESPLAS, dans le haut-Languedoc, Diocèse de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de S. Papoul, a 49 habitans.

VILLE-SUR-ARCE, dans la Bourgogne, Dio-

cèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Barſur-Seine, a 410 habitans. La Paroiſſe dont ce lieu dépend ſe nomme S. Aubin. Le Village de Villeſur-Arce eſt ſitué dans un vallon aſſez ouvert ; il eſt partagé par la petite riviere nommée Arce. Il y a des vignes.

VILLE-SUR-TERRE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 408 habitans.

VILLETAUD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 60 habitans.

VILLETANEUSE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 159 habitans.

la VILLETARTE, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 336 habitans. M. de Billy en eſt Seigneur.

VILLETHIERRY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 392 habitans.

VILLETOUREYS, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1138 habitans.

la VILLETELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 145 habitans.

VILLETELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 69 habitans.

VILLETRITOULS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 16 habitans.

VILLETRUN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 300 habitans.

VILLETTE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 320 habitans.

VILLETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 192 habitans.

VILLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 150 habitans.

VILLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 65 habitans.

VILLETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 140 habitans.

VILLETTE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 40 habitans.

VILLETTE de Loye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 130 habitans.

VILLETTE de Richemont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 115 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

VILLETTE en'Colombaret, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 262 habitans.

VILLETTE lez Fretigny, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 50 habitans.

VILLETTE, lez Saint-Amour, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 86 habitans.

la VILLETTE Saint Lazare, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 635 habitans. L'on a transferé dans ce lieu en l'an 1646. l'Abbaye de Sainte Perine qui étoit auprès de Compiégne. Elle a été fondée en 1153. par la Reine Adelaide, veuve de Louis le Gros. Elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & vaut huit mille livres.

VILLETTES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 343 habitans.

VILLETTES les Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 204 habitans.

VILLEVA & Stoncourt, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VILLEVAIRE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 110 habitans.

VILLEVALEIX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 96 habitans.

VILLEVALLIER, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 428 habitans.

VILLEVAUQUE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 196 habitans.

VILLEVENARD, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 630 habitans.

VILLEVESQUE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1912 habitans.

VILLEVIELLE & Pondres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 364 habitans.

VILLEVIELLE, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 410 habitans.

VILLEVIEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 592 habitans.

VILLEVIGNE, ou S. Bonnet de Villevigne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 328 habitans.

VILLEXAVIER, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 616 habitans.

VILLEY-S. Eſtienne, *Videliacus*, ou *Villa Sancti Stephani*, dans la Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Préſidial & Recette de Toul, a 110 habitans. Cette Pa-

roisse est du Domaine du Chapitre de Toul, qui est Collateur & Décimateur de la Cure. L'Eglise est dédiée à S. Martin. Ludelme, Evêque de Toul, donna ce Village à son Eglise, sur la fin du neuviéme siécle.

VILLEY sur Thille, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 272 habitans. C'est une Paroisse située sur une Roche, néanmoins dans un fond, à six petites lieuës de Dijon, & une d'Issurtille, près la riviere de Thille.

VILLEYGRETTE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 149 habitans.

VILLEZ sur Damville, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 156 habitans.

VILLEZ sur le Neubourg, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 454 habitans.

VILLIE', Bourg, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 1025 habitans.

VILLIER, ou Hameaux de Villiers; sçavoir, Villiers, Limens, l'Abergement, & les Sourdins. Ils sont des Paroisses de Genetard & de Ciry, alternativement, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray qui en est à une lieuë & demi. C'est païs de bois, de buissons & de plaines.

VILLIERFAUT, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendosme, a 138 habitans.

VILLIERS, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 480 habitans.

VILLIERS, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 310 habitans.

VILLIERS, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 106 habitans.

VILLIERS, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendosme, a 783 habitans.

VILLIERS, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Beaugé, a 780 habitans.

VILLIERS, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 670 habitans. Elle est Siége d'un Bailliage qui ressortit de celui de Montargis.

VILLIERS, *Villare*, ou *Villarium*, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Citeaux. Elle a été fondée dans le Hurepoix, ou Gastinois, en l'Isle de France, près la Ferté-Alais, au Diocèse de Sens, assez près de la riviere nommée Juyne. *Voyez* Villiers aux Nonains.

VILLIERS, ou Villers-Betnach, ou Betnoth, *Villarium*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Citeaux, Fille de Morimond, dans la Lorraine au Diocèse de Metz, qui n'en est qu'à trois lieuës & demi. Elle a été fondée en 1134.

VILLIERS, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 380 habitans.

VILLIERS, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 407 habitans.

VILLIERS, dans le Perche, Diocèse de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 357 habitans.

VILLIERS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 318 habitans. Le Fief de Ranchon qui releve du Duché de Châteauroux, est de cette Paroisse.

l'Estang de VILLIERS est un des plus grands qu'il y ait en France. Il est situé dans le Berry, auprès du Bourg de Lignieres, à dix lieuës de Bourges: l'on dit qu'il a huit lieuës de tour, quand il est dans son plein.

VILLIERS, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 274 habitans.

VILLIERS, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Autun, a 460 habitans. C'est une Paroisse située entre deux montagnes, dans un lieu assez ingrat qui tient du Morvant. C'est païs de montagnes. Le Prieur de Maiziere est Collateur de la Cure.

VILLIERS-Adam, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 453 habitans.

VILLIERS aux Bois, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 68 habitans.

VILLIERS aux Chesnes, *Villare ad Quercus*, Annexe de la Paroisse de Doulevant. *Voyez* Doulevant-le-Château. Il y a dans son district le Fief du petit Serin, où on a bâti une Chapelle.

VILLIERS aux Corneilles, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 200 habitans.

VILLIERS aux Corneilles, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 82 habitans. Il se pourroit faire que ce fût ce Villiers ou l'Archevêque & le Comte de Sens, battirent les Allemands, qui faisoient le Siége de Troyes: ce Villiers est dit situé au bord de la riviere de Vannes.

VILLIERS aux Nonains, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Citeaux, situé auprès de la Ferté-Alais, du Diocèse de Sens. Le feu Pere Menestrier Jesuite, a découvert que c'est où étoit enterré la Reine Agnés de Russie, femme du Roi Henry I.

VILLIERS Bonneux, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 190 habitans.

VILLIERS Charlemagne, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 1118 habitans. Il y a un Prieuré annexé à l'Office claustral de Sacristain de l'Abbaye de S. Martin de Tours.

VILLIERS Caniver, *Villarium Caniveti*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, Fille de Savigny. Elle est située dans la Normandie, au Diocèse de Seez, à deux lieuës de Falaise. Elle a été fondée l'an 1140. par l'illustre Seigneur Roger de Moubray (*ab illustri Dynastâ de Molbraio.*)

VILLIERS Coustures, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 318 habitans.

VILLIERS-Cotterêts. *Voyez* Villers-Cotterêts.

VILLIERS devant Dun, dans la Champagne,

gne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 200 habitans.

VILLIERS devant Maizieres, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 196 habitans.

VILLIERS devant Raucour, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 50 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres. L'Archevêque de Reims y nomme. M. de Villé eſt Seigneur de ce lieu, qui eſt un Fief.

VILLIERS en Bois, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement & Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 230 habitans.

VILLIERS en Ouche, dans la Normandie, Diocèſe de Lilieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 642 habitans.

VILLIERS & Vanrey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Baillage, Grenier à ſel & Recette de Châtillon, a 410 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un petit vallon fort étroit : la riviere d'Ourſe y paſſe ; il y a un Pont pour la commodité des habitans. L'Abbé de Châtillon eſt Collateur de la Cure.

VILLIERS Forloiſeau, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 56 habitans.

VILLIERS la Garenne, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement & Intendance & Election de Paris, a 345 habitans.

VILLIERS la Grange, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Noyers, a 102 habitans.

VILLIERS le Baſele, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 122 habitans.

VILLIERS le Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, 249 habitans.

VILLIERS le Comte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 40 habitans.

VILLIERS le Duc, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 116 habitans. Il y a un bois de neuf cens vingt-quatre arpens cinquante-neuf perches, dépendant de la Maîtriſe de Châtillon.

VILLIERS le Mahieu, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 214 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 440 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 436 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 255 habitans.

VILLIERS le Secq, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 400 habitans.

VILLIERS le Tigneux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 215 habitans.

VILLIERS lez Aprey, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 183 habitans.

VILLIERS lez Hauts, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, Grenier à ſel de Noyers, a 586 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs de montagnes & de plaines, à trois ou quatre lieuës de diſtance de la riviere d'Armanſon. Il y a quantité de vignes. Les Chanoines de S. Eſtienne d'Auxerre ſont Collateurs de la Cure.

VILLIERS les Herbiſſes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 456 habitans.

VILLIERS lez Pautons, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 74 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Quaré ; c'eſt païs de bois & montagnes, dans le Morvant ; terres ingrates.

VILLIERS lez Pots, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 146 habitans.

VILLIERS Louis, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 228 habitans.

VILLIERS Montfort, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 140 habitans.

VILLIERS Nonain, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 140 habitans.

VILLIERS Potras, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 157 habitans.

VILLIERS Saint Barthelemi, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 770 habitans.

VILLIERS Saint Benoît, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 604 habitans.

VILLIERS Saint Frambourt, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 524 habitans.

VILLIERS Saint Paul, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 348 habitans. C'eſt une Terre conſidérable appartenante au Duc de Sully ; elle rapporte trois mille livres.

VILLIERS Saint Sepulcre, Prieuré, dans le Diocèſe de Beauvais ; il vaut deux mille livres.

VILLIERS ſous Coudun, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 350 habitans.

VILLIERS ſous Praſlin, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VILLIERS ſous S. Leu, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlemens & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 280 habitans.

VILLIERS ſur Bar, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendan-

ce de Châlons, Election de Retel, a 228 habitans.

VILLIERS sur Chizé, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 210 habitans.

VILLIERS sur Ecalles, dit le Chambdan, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 390 habitans. Ce lieu est situé sur la riviere de Pavilly. Il y a un Château magnifique qui appartient à M. de Bardouville le Marchand, Conseiller au Parlement de Roüen.

VILLIERS sur Foucarmont, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 325 habitans.

VILLIERS sur le Mont, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 114 habitans.

VILLIERS sur Marne, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 432 habitans.

VILLIERS sur Marne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 214 habitans.

VILLIERS sur Orge, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 92 habitans.

VILLIERS sur Port, dans la Normandie, Diocese de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 102 habitans.

VILLIERS sur Suize, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 190 habitans.

VILLIERS sur Tollon, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 656 habitans.

VILLIERS Vineux, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 310 habitans.

VILLOCHE, dans la Touraine. C'est une Paroisse dont la Cure est à la presentation de l'Abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

VILLOME' & Party, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 106 habitans.

VILLON, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 575 habitans. C'est la patrie du fameux Villon, premier Poëte François, qui fut brûlé pour son impieté.

VILLONEUR, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 346 habitans.

VILLORSANGES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 760 habitans.

VILLOSC, dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 510 habitans.

VILLOTTE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 238 habitans.

VILLOTTE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 200 habitans. Ce lieu est situé en partie sur le côteau d'une montagne, & partie au bord de la riviere de Turcey, qui passe sur le sinage. C'est païs de montagnes. Il y a des vignes. Richemont en dépend. Champigny est desservi par le Curé de Villotte, & la Cure est à la collation de l'Abbé de S. Seine.

VILLOTTE dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 47 habitans.

VILLOTTE, près Saint Seine, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Châtillon, a 145 habitans. C'est une Paroisse située sur la riviere d'Ourse, qui y a un Pont. C'est païs de broussailles. L'Evêque de Langres est Collateur de la Cure.

VILLUIS, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 280 habitans.

VILLURBIN & Narbois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 146 habitans.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 609 habitans.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 382 habitans, M. d'Auremesnil en est Seigneur.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 378 habitans.

VILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 410 habitans. C'est une Paroisse située en païs de montagnes, plaines & côteaux. Le ruisseau de Chevannay y passe; il y a un Pont; c'est un petit vignoble. L'Abbé de Flavigny est Collateur de la Cure.

VILLY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 110 habitans.

VILLY le Brûlé, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 129 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Villy-le-Mostier; il est situé à deux lieuës de Nuits en allant à Verdun.

VILLY le Maréchal, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 446 habitans. L'on veut que ce soit dans cette Paroisse que Pierre Mousseille ait établi les Chartreux qui ont été transferés à Troyes.

VILLY le Mostier, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 92 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de Nuits en allant à Verdun. La riviere nommée Massaiu, qui vient d'Argilly, y passe.

VILORY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 225 habitans.

VILSPERG, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 130 habitans.

VILVOCQ, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 164 habitans.

VIM

VIMARCE', Bourg, dans le Maine, Diocè-

se du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 800 habitans.

VIMENET, dans le Roüergue, Diocèse de Vabres, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 116 habitans.

VIMEUX, *Pagus Vimacenſis* ou *Vinemacus*, Païs qui fait partie de la basse Picardie, & du Gouvernement Militaire de la Province de Picardie. Il est compris entre la Somme & Abbeville, au Nord; & la Bresle qui la sépare au Sud de la Normandie. Sa Ville Capitale est S. Valery, Port de Mer, situé à l'embouchure de la Somme. Il n'y a point d'autres Villes. On le confond souvent avec le Ponthieu. On dit aussi Vimeu.

VIMONT, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 82a habitans.

VIMONT, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 56 habitans. M. Godard en est Seigneur.

VIMORY, Bourg, dans le Gastinois, Diocèse Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis. a 600 habitans.

VIMOUTIER, *Vicus Monaſterii*, ou *Vimonaſterium*, ou *Vici Monaſterium*, ou *Monaſterii Villa*, *Vitæ Monaſterium*, ou *Via Monaſterii*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 1918 habitans. Ce Bourg est situé aux confins du Lieuvin, entre Lisieux & Argentan. Il y a un Monastere de Religieuses de l'Ordre de S. Benoît, & un d'Hospitalieres; un bon marché pour le bestial, pour la Boucherie & pour la Tannerie. La Cure est à la nomination de l'Abbé de Jumiege.

VIMPELLE, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 378 habitans.

VIMY, dans, le Lionnois. *Voyez* Neuville.

VIN

la VINADIERE, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 65 habitans. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malte.

VINANTE, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 186 habitans.

VINASSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Montpellier, a 138 habitans

VINAX, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 123 habitans.

VINAY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 340 habitans.

VINAY, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 114 habitans.

VINAZ, *Vinacium*, Prieuré, autrefois de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la Normandie, à deux lieuës de Falaise, au Diocèse de Seez. Il a été fondé vers l'an 1130. les Comtes de Bellesme y ayant donné un emplacement. Ce ne fut qu'en 1647. qu'il fut érigé en Abbaye, sous le titre de la Sainte Vierge. Son Eglise fut alors rebâtie de neuf.

VINCA, Ville, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 1370 habitans.

VINCELLE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le Saunier, a 340 habitans.

VINCELLES, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon Chambre à sel de Louhans, Ressort de S. Laurent pour la Recette, a 160 habitans. Ce lieu est situé sur le bord de la Riviere de Seille; c'est païs de plaines. Lambuseliere dépend de cette Paroisse.

VINCELLES, dépendance de la Paroisse de Nantoux, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Chalon, a 186 habitans. Ce lieu est situé en montagnes; le ruisseau nommé Grizon y passe. Il y a quelques vignes.

VINCELLES, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Auxerre, a 236 habitans. Ce lieu est situé sur le bord de l'Yonne; c'est païs de montagnes d'un côté, & de plaines de l'autre; il y a peu de vignes; trois Hameaux dépendent de cette Paroisse: sçavoir, S. Moyron, Souvegenoüil & Pommard. C'est dans le vignoble de ce dernier, que croît l'excellent vin de Pommard.

VINCELLES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 454 habitans.

VINCELOTTE dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 345 habitans.

VINCENNES, *Vincenna*, ou *ad Vicenas*, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1000 habitans. C'est une Maison Royale située à une lieuë ou vingt stades de Paris, à l'Orient. Nos Rois avoient en ce lieu une Maison de Campagne, auprès d'un bois que Philippe Auguste fit enfermer de murailles l'an 1183. Ce bois n'étoit auparavant environné que de fossés; & nos Rois y avoient donné droit de chauffage aux Religieux de S. Martin des Champs, de S. Lazare & de S. Maur des Fossez, qui le retrocederent à Louis VII. qui y fonda un Hermitage de l'Ordre de Gramont, où sont à present les Minimes. Saint Louis y faisoit souvent sa résidence, & donnoit audience dans le Parc. Philippe de Valois fit jetter bas son ancien Château, & fit commencer en 1337. le gros Château garni de Tours, que Charles le Sage, son petit-fils fit achever. Louis XIV en a fait abattre une partie, & à la place a fait construire une beau Palais où Louis XV. son Successeur, a résidé dans la premiere année de son regne. Charles le Sage y a fondé une Sainte Chapelle *ad inſtar* de celle de Paris, dédiée à la Ste Trinité & à la Ste Vierge. Son Chapitre est composé d'un Trésorier, d'un Chantre, de sept Chanoines, quatre Vicaires & deux Clercs. Plusieurs de nos Rois ont fait leur résidence à Vincennes. L'on retient ordinairement des prisonniers d'Etat dans ses Tours. Le bois de Vincennes a été presque tout desfouché pendant les Guerres Civiles de la Ligue. Vincennes est un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de l'Isle de France.

VINCENT, dans la Franche-Comte, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 303 habitans.

VINCY Manœuvre, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 295 habitans.

la VINCY Reüil & Magny, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 178 habitans.

VINDECY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 150 habitans.

VINDECY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Semur en Brionnois, & Charolles, Grenier à ſel de Parcy & Marigny, Recette de Semur & Charolles, a 410 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée le long du Loir, qui eſt navigable. C'eſt païs de plaines. Le Prieur d'Anzy eſt Collateur de la Cure. Arcy Fief, & les Fourneaux, qui ſont deux Hameaux, dépendent de Vendecy, qui eſt le Siege de la Paroiſſe.

VINDEY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 210 habitans.

VINDILLE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 450 habitans.

VINDRAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 228 habitans.

VINEMERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 292 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

VINETZ, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 116 habitans. Ce Village eſt ſitué à une demilieuë de Châlons, au bord de la Marne. Il y avoit ci-devant un Couvent de Benedictines, qui a été transferé à Châlons. Ces Religieuſes gardent toûjours le nom de Benedictines de Vinetz. C'eſt un Prieuré dépendant & à la nomination de l'Abbaye de Moleſme.

VINEUIL, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 2098. habitans.

VINEUIL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 376 habitans.

VINEUSE, dans le Poitou, Diocèſe de Lucon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 258 habitans.

la VINEUSE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 335 habitans. Les Hameaux de Nogle, Chemilly, Saly, Venne-le-Materat, & vingt Métairies, en dépendent. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes, à une lieuë de Cluny. Il y a quelques vignes.

VINEZAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 372 habitans.

VINGENNE, petite Riviere de la Champagne, vers Langres.

VINGRAU, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souverain, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 256 habitans.

VINGREL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 96 habitans.

VINHANAPS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 228 habitans.

VINLY Saint Jean Goulph, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 183 habitans.

VINNEUFS, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Seps, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 1175 habitans.

VINO, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 115 habitans.

VINOIS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Election de Montbrillon, a 150 habitans.

VINON, *Vinum fons*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 186 habitans.

VINON, dans le Berry, Paroiſſe & Prevôté, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le fameux ruiſſeau de Fontaine de Boileau, à une lieuë de Sancerre. L'Abbé de Saint Satur nomme à la Cure qui eſt penſionnée.

VIN[illegible], dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Brignolle, a 410 habitans. Cette Terre a été érigée en Marquiſat en 1641 pour François Baron de Forcalquier.

VINSOBRES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimar, a 184 habitans.

le VINTROU, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 249 habitans.

la VINZELLE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 516 habitans.

VINZELLES, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs propre à la vigne.

VINZELLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 340 habitans.

VIO

VIOL en Laval, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 816 habitans.

VIOL le Forez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 835 habitans.

VIOLAINE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 164 habitans.

VIOLAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 78 habitans.

VIOLANGE & S. Clement, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 35 habitans.

la VIOLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 175. habitans.

VIOLEY,

VIOLEY Montipon, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 372 habitans.

VIOLEY Villette, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Election de Roanne, a 272 habitans.

VIOLLES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 514 habitans.

VION, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 670 habitans.

VION, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 520 habitans.

VION & Hamencourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 35 habitans.

VIONVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 178 habitans.

VIP

VIPLAIX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe à quatre lieuës de Montluçon, terres à avoines; les pacages en buiſſons & bruyeres, pluſieurs bois futayes, taillis & bruyeres. M. de Boüillon Duc de Château-Thierry en eſt Seigneur.

VIR

VIRA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Aleth, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Aleth, a 292 habitans.

VIRA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 82 habitans.

VIRAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 210 habitans.

VIRAC lez Cordes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 364 habitans.

VIRANDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 518 habitans. Le Seigneur en porte le nom. La Cure eſt à la nomination de l'Abbaye de S. Sauveur-le-Vicomte.

VIRARGUES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 518 habitans.

VIRE, *Caſtrum Viria*, Ville, dans la baſſe-Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef-lieu d'une Election, a 9000 habitans. Elle eſt encore Siege d'une Vicomté non-reſſortiſſante, & d'une Maîtriſe des Faux & Forêts. Cette Ville eſt ſituée à douze lieuës de Caën & à dix de Coutances, ſur la riviere de Vire, qui lui a donné ſon nom. Ce n'étoit ſous le Regne de Philippe-Auguſte qu'un Château, qui dans la ſuite s'eſt fort accrû, & eſt devenu une fort jolie Ville aſſez peuplée. Ses habitans paſſent pour être des plus entendus dans les procedures. C'eſt un des Sieges Royaux du Bailliage de Caën. L'on fabrique dans cet endroit de belles toiles fines que l'on tranſporte par charois à Caën, auſſi-bien que ſes draps. Le climat de ſon Election eſt froid, & les terres ſablonneuſes & d'une mauvaiſe qualité; il y a quelques mines & forges de fer. Vire a deux Couvens de Religieux & trois de Religieuſes. Ses foires & ſes marchés ſont très-frequentés.

VIRE, *Viria*, Riviere de la baſſe-Normandie, qui prend ſa ſource deux lieuë plus haut que la ville de Vire qu'elle arroſe, & elle ſepare le Coutantin du Beſſin, & aprés avoir paſſé par Saint Lo, elle tombe dans la Manche, & forme un petit Golfe qui eſt guéable dans les baſſes marées. On l'appelle à cauſe de cela Gué ou Vé de Vire, *Vadum Viria*. L'on y pêche beaucoup d'huitres qui ſont eſtimés. La riviere de Vire s'appelloit vrai-ſemblablement autrefois *Argenis*, *Voyez* Argenis.

VIRE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 186 habitans.

VIRE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 125 habitans.

VIRE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 380 habitans.

VIREAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 440 habitans.

VIRELADE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 698 habitans. Il y a dans ce lieu une Juriſdiction.

VIRELOUP près le Pavillon, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 400 habitans

VIREMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 92 habitans.

VIREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 180 habitans. M. de Vergetot en eſt Seigneur.

VIREUX le Vallerand, dans le Haynaut, Diocèſe de Liege, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement de Charlemont, a 258 habitans; ils y ſont aſſez aiſés; la Riviere leur procure le commerce des bois, charbons & ardoiſes. Il y a une Cure; le Village eſt du Domaine du Roi.

VIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 414 habitans. Il y a Virey le Grand, & Virey le Petit, & une autre dépendance nommée le Deffend. Ces lieux ſont ſitués dans un terroir froid & humide en plat païs. Il y a un paſſage très-frequenté, qui eſt le chemin ordinaire de Dijon à Chalon. C'eſt païs partie de bois & de plaine.

VIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de Tournus, a 525 habitans. Les hameaux de la Buë, Chez, Erelez & le Choux en dépendent. La Saône eſt à un quart de lieuë. Il y a des vignes.

VIREY, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 178 habitans.

VIREY ſous Bar, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 200 habitans.

la VIRGINITE', *Virginitas*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, ſous le titre de Notre

Dame. Elle eſt ſituée au Diocèſe du Mans, dans le Maine, entre les rivieres de Loir & de Braye à deux lieuës à l'orient d'Eté de la Ville de Vendôme, & à trois à l'orient de Saint Calez. Elle a été fondée l'an 1208. par Pierre Comte de Vendôme, & la Comteſſe Aiglantine ſa femme. Il y a quarante-deux Religieuſes, qui joüiſſent de douze mille livres de rente.

VIRGINY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 258 habitans.

VIRI, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 186 habitans.

VIRI & Châtillon, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 290 habitans.

VIRIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 518 habitans.

VIRICELLES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 122 habitans.

VIRIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1215 habitans.

VIRIEU le Grand, Marquiſat, dans le Bugey, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 578 habitans. Les Paroiſſes de Saint Romain & de Saint Eſtienne en ſont des annexes. C'eſt où s'exerce la Juſtice du Marquiſat de Valromey. C'eſt un membre du Mandement de Roſſillon: il députe aux Aſſemblées de Bugey.

VIRIEU le Petit, dans le Valromey, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 612 habitans.

VIRIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VIRIGNIEU, Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 372 habitans.

VIRIGNIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 460 habitans.

VIRIVILLE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 516 habitans.

VIRLET & la Communantelle, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 610 habitans.

VIRLET, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 140 habitans. C'eſt une Collecte, dépendante de la Paroiſſe de Virlet, Election de Riom, Generalité d'Auvergne, ſituée ſur des Montagnes; c'eſt terres à ſeigle & à avoine; point de commerce. M. de Glut en eſt Seigneur.

VIROFFLAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 500 habitans.

VIROLET & Maſdion, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 448 habitans.

VIRON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Aſp, Recette & Sénéchauſſée d'Orthez, a 60 habitans.

VIRONCHAUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 364 habitans. La Cure vaut huit cens livres. L'Abbé de Saint Joſſe y nomme; il y a deux hameaux qui en dépendent. M. Demons, Treſorier de France à Amiens, eſt Seigneur de ce lieu.

VIRSAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 366 habitans.

VIRSON, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 130 habitans.

VIRVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 65 habitans.

VIRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 516 habitans. C'eſt une Paroiſſe, compoſée des hameaux, de Viry, Chelly, Chaux, & des Métairies de Tremette, la Combe, les Balots, Glaudon, Fontenant, la Mouſſiere, les Breſſers, le Faye & la Grangerie de Saillant. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs plat. La riviere de l'Arconce y paſſe, elle a un pont à Viry. Les Chanoines de Saint Nazaire d'Autun ſont Collateurs de la Cure.

VIRY Noreüil, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 600 habitans.

VIS

VIS en Artois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 140 habitans.

VIS & Mareſt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 492 habitans. La Cure vaut neufcens livres. Le Prieur de Ligny y nomme. M. de Barles, Capitaine au Regiment de Piémont eſt Seigneur de ce lieu. Il y avoit autrefois l'Abbaye de Willencourt, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux. Elle eſt preſentement dans Abbeville, où elle a été transferée, il y a ſoixante ans ou environ. *Voyez* Abbeville.

VIS ſur Aiſne, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 292 habitans.

VIS ſur Authie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 83 habitans.

VISECHE, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 156 habitans.

VISEOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 69 habitans.

VISERNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 408 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée au bas d'une montagne, partie en plaine. La riviere d'Armanſon traverſe le finage. Il y a un grand chemin qui va de Viſerny à Troyes, à Tonnerre & autres lieux. C'eſt un aſſez gros vignoble. L'Abbé de Monſtier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure.

VISSENAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage, & Recette de Dole, a 222 habitans.

VISGEARDE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 50 habitans.

VISIGNEUL, ou Visignol, *Sancta Maria de Visignolio*, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens.

VISLIS, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage & Recette de Ferrette, a 225 habitans.

VISME, Baronie & Pairie de Ponthieu, dans le Vimeux en Picardie, Diocèse d'Amiens Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 230 habitans. La Cure vaut quinze cens livres. L'Abbé de Foreſtmontier y nomme; il y a quatre Hameaux qui en dépendent. M. de Monchy Senechal & Gouverneur de Ponthieu, est Seigneur de ce lieu, qui étoit autrefois considerable, & qui a donné le nom au Païs de Vimeux: on voit par des titres de cinq à six cens ans, que Visme portoit déja le nom de Baronie, & avoit un bon Château pour lors.

VISMES, & Andecourt, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

VISONCOURT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 481 habitans.

VISQUER, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 130 habitans.

VISSAC, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 160 habitans.

VISSE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 276 habitans.

VISSEC, dans le bas Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 78 habitans.

VISSOS, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

le VISTRE, petite Riviere du Diocèse de Nisme en Languedoc; elle prend sa source au pied de la Tourmagne, passe dans les fossés de Nismes, & se va jetter dans le canal du Rhosne près la Tour Carboniere, pour se rendre ensemble dans l'Estang de Thau.

VIT

VITARVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 160 habitans.

VITATERNE, ou S. Martial de Viraterne, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 315 habitans.

VITEAUX, Ville, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Semur en Auxois, a 970 habitans. Elle est Siege d'un Grenier a sel; il y a Mairie; c'est la vingt-quatriéme Ville qui députe aux Etats de Bourgogne: elle est située sur la Riviere de Braine, entre plusieurs Montagnes, où l'on trouve une espece de Marbre noir mêlé de blanc; il y a dans cette Ville des Minimes, des Ursulines & un Hôpital.

VITERBE, *Viterbium*, dans le haut Languedoc, Diocese de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Lavaur, a 183 habitans. C'est un Château situé sur l'Agoust, dans le Lauraguais, à deux lieuës à l'Orient de Lavaur.

VITERMONT, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 228 habitans.

VITHOREL, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 167 habitans.

VITONCOURT, & dépendance, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VITOT, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 289 habitans.

VITOTEL, dans la Normandie, Diocese d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 122 habitans.

VITOUARD, petit Ruisseau de la Normandie, qui prend sa source au Village de Roze, & se perd dans la Mer, dans l'étenduë de Doure, près de la Délivrande. Le sçavant M. Huet, dit que le débordement de ce Ruisseau, est un signe de la sterilité de l'année.

VITRA le Dognon, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 346 habitans.

VITRAC, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 475 habitans.

VITRAC, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 580 habitans.

VITRAC, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 176 habitans.

VITRAC, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 310 habitans.

VITRAT, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 390 habitans.

VITRAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 164 habitans. C'est une Paroisse, dont la Cure est au patronage de l'Archiprêtré de Loches.

VITRAY, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chareaudun, a 275 habitans.

VITRAY sous Bresolles, dans le Perche, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 263 habitans.

VITRAY, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 156 habitans. C'est une Paroisse à six lieuës de Montluçon, entourée de la Forêt de haute futaye de Tromay, appartenante au Roy, dans laquelle les habitans profitent de la glandée, & ils y ont leurs paccages par abonnement; les terres produisent du seigle & de l'avoine, M. le Duc en est Seigneur.

VITRAY sous Laigle, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 272 habitans.

VITRE', Ville, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 1586 habitans. Elle envoye des Députez aux Etats. Il y a un Chapitre fondé en 1266. par André, Baron de Vitré, & un Prieu-

ré d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, sous le nom de Sainte Croix. Le Commerce de cette Ville est assés considerable. Les Femmes & les Filles de toutes conditions, s'occupent à faire des bas, des chaussons & des gants de fils, dont on fait un très grand débit, & à trois lieuës aux environs de cette Ville, tout le monde s'occupe à faire de grosses toilles de Chanvre écruë; l'on en peut faire de petits voiles de Navire, ou s'en servir à faire des balots de Marchandise fine; les Anglois en enlevent une grande quantité pour l'usage de leur Colonie d'Amerique. C'est la deuxiéme Ville du Diocèse de Rennes; elle est grande & bien peuplée: elle est située sur la Vilaine à sept lieuës au-dessus de Rennes. C'est une des deux premieres Baronies de la Bretagne; la Maison de la Trimouille en a heritè de celle de Laval-Montfort. Ses premiers Barons étoient puissans dès le douziéme siecle; ils ont fait de belles Alliances avec les Comtes de Mortain & les Ducs de Bretagne, de la Maison Royale de Dreux. C'est un Gouvernement particulier de la Lieutenance de Roi de la haute Bretagne.

VITRE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 455 habitans.

VITREUX, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 192 habitans.

VITREY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 362 habitans.

VITROLES, *Castrum de Vitrola*, dans la Provence, Diocèse d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 181 habitans.

VITROLLES dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 540 habitans.

VITROLLES d'Aigues, dans la Provence, Diocèse d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 221 habitans.

VITRY, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1010 habitans. Elle est Siege d'une Chatellenie du Ressort du Presidial d'Orleans.

VITRY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 175 habitans.

VITRY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun; Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray, a 150 habitans. Ce lieu est situé entre Paray & Digoin, sur la Riviere de Bourbince. C'est païs de bois & de plaine. L'Abbé de Cluny est Collateur de la Cure. Vitry est un Hameau, Siege de la Paroisse, dont dépendent d'autres Hameaux, qui sont les Carrez, Chauma, Poully, Basberesche, les Bessons, Bisesfranc, & le Mont.

VITRY, dans la Bourgogne, Diocèse de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à sel de Cluny, a 184 habitans. C'est une Paroisse située au pied de deux Montagnes; il y a des Vignes.

VITRY en Bassigny, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 254 habitans.

VITRY en Montagne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 222 habitans.

VITRY en Pertois, ou Vitry le brûlé, *Vitriacum*, *Villoriacum*, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry-le-François, a 710 habitans. L'on doute que ce Bourg soit aussi ancien que quelques Auteurs le font; d'autant qu'il n'en est point parlé avant l'an 952. le *Villoriacum*, où fut pris Munderic, paroissant selon le recit d'Aimon, avoir été un lieu de l'Auvergne. Quoiqu'il en soit, c'étoit autrefois un Domaine Royal, que les Prelats de Reims ont possedé dans la suite, & qu'ils ont donné en Fief aux Comtes de Troyes ou de Champagne. Thibaud Comte de Champagne & de Chartres, s'étant revolté contre Louis le jeune; Vitry qui étoit une des principalles Villes du Comté, fut prise & brûlée; quoiqu'elle ait été rebâtie, elle n'a pû se bien rétablir, & à cause de cela on l'a nommé Vitry-le-Brûlé. Depuis elle a encore été tellement détruite par Charles-Quint, lorsqu'il entra en France par la Champagne, qu'elle n'a pû s'en relever. François Premier en a fait bâtir une autre, dans une situation plus avantageuse au bord de la Marne, & l'a nommée de son nom, Vitry-le-François. L'ancien Vitry est sur la petite Riviere de Sault, à une lieuë à l'Orient de Vitry-le-François; il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Bernard, dédiée à S. Jacques. Cette Abbaye est située hors du Bourg de Vitry; il y a une Abbesse & vingt-cinq Religieuses, qui n'ont que trois mille livres de rente; l'on veut que cette Abbaye ait été fondée par Thibaud Comte de Champagne, dont l'on dit, que sa Fille Blanche fut la premiere Abbesse: l'on y conserve des Reliques d'un S. Clotaire, que l'on dit être Lothaire converti après sa défaite de Fontenay, & s'être rendu Moine à Prom, & mort en odeur de sainteté. C'étoit autrefois la Capitale du Comté, & la résidence des Comtes de Perthois. L'Auteur du Commentaire de la Coutume de Vitry, prétend qu'elle fut bâtie cinq cens ans après le déluge, & qu'elle fut nommée d'abord *Carcona*, nom qu'elle changea, dit-il, dans la suite, lorsque la légion victorieuse *Victrix* y logea après la conquête que les Romains avoient fait de cette contrée. Sa Paroisse est dédiée à S. Memie, premier Evêque de Châlons. Quelques-uns en attribuent la fondation au Roi Robert, & d'autres aux anciens Comtes de Champagne, ainsi que de l'Eglise Collegiale de Notre-Dame, & des Prieurés de Sainte Geneviéve, de S. Thibault, de Sainte Croix, & de l'Abbaye de S. Jacques. Il y a aussi un Couvent de Mathurins; le Païs des environs est un des plus agréables du Royaume; rien n'y manque au plaisir de la vie. L'on a découvert en 1656. l'endroit qui servoit de Cimetiere à la Légion victorieuse qui a donné le nom à ce lieu. Il étoit au bord de la Marne. L'ancien Château de ce lieu avoit été bâti par les Romains sur la croupe de la montagne.

VITRY la Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 160 habitans.

VITRY le Croizé, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 790 habitans.

VITRY le François, *Vitriacum*, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election & d'une Prévôté Royale, a 10098 habitans. Elle est encore Siége d'un Bailliage, d'un Présidial, d'un Grenier à sel & d'une Maîtrise particuliere. Il y a une Justice Royale non ressortissante,

sante, où Prévôté. Son Election comprend cent cinquante-neuf Paroisses. Cette Ville est du Domaine du Roi; il y a deux cens Terres ou Seigneuries qui relevent de son Château. Elle est située sur la Marne, à l'endroit où elle reçoit la riviere d'Orne, à sept lieuës de Châlons, & autant de S. Dizier. François I. l'a fait bâtir à l'endroit où étoit le Village de Mauriac, pour retirer les habitans de Vitry-le-Brûlé après sa destruction. La Coutume de Vitry est très-étenduë, & comprend une grande partie de la Champagne. Vitry-le-François est un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de Champagne avec Etat Major. Cette Ville s'agrandit tous les jours, par le florissant commerce de grains que l'on y fait. Il y a une Collegiale dédiée à Notre-Dame, dont Henri Comte de Champagne a commencé la fondation en 1180. dans son Château de Vitry en Perthois; son Chapitre est composé de quatre Dignités, & de quinze Chanoines, tous à la nomination du Roi, à l'exception du quinziéme qui est à la nomination du Chapitre de la Cathedrale de Châlons. Le revenu des Dignités est environ de cinq cens livres, & celui des Canonicats de quatre cens livres. Le Chapitre est Curé primitif de la Paroisse. Il y a un College dirigé par les Peres de la Doctrine Chrétienne; un Couvent de Minimes, un de Recolets, un de Religieuses de la Congregation; une Maison de Dames Regentes, un Hôpital desservi par quatre Religieux de la Charité, & un Hôpital General. Les habitans de cette Ville passent pour avoir beaucoup d'esprit; elle est de figure carrée avec huit bastions Royaux, sur la pente d'une petite éminence. Il y avoit autrefois une Citadelle qui a été démolie.

VITRY sur Loire, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 368 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de Bourbon-Lancy; la riviere de Loire passe auprès; c'est païs assez plein. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. Les Fiefs qui sont dans cette Paroisse se nomment Fraise, Finge, Fondys & Ambry, & sont mouvans de la Seigneurie de Vitry.

VITRY sur Seine, *Vitriacum*, Bourg, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1115 habitans.

VITTEAUX, Ville, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois. Il y a un Grenier à sel & un Maire perpetuel, & elle a 970 habitans. S. Germain est la Paroisse, & la Métairie de Myard en dépend. Cette Ville est entourée de montagnes, & située au pied d'une fur la riviere de Breyne, qui prend sa source à Grosbois. Il y passe aussi un ruisseau qui vient de Massigny, & porte beaucoup de dommages après les pluyes, ce qui contraint les habitans à faire des digues pour opposer au torrent. L'Abbé de Flavigny est Collateur de la Cure: il y a plusieurs Chapelles dans l'Eglise Paroissiale; sçavoir, celle de S. Michel de trois cens livres de revenu. Messieurs Languet en sont Collateurs. Les Chapelles de S. Jacques & de Sainte Madeleine sont de la même nomination, & peuvent valoir cent cinquante livres. Il y a encore la Chapelle de tous les Saints, celle des Fermanes, & la Chapelle de Sainte Anne, valant deux cens quarante livres encore à la collation de Messieurs Languet; & enfin la Chapelle de Sainte Catherine valant quatre vingt livres de revenu, & de même collation. Les Minimes ont un Couvent à Vitteaux, qui a été fondé par un des Messieurs Languet. Il y a des Ursulines & un Hôpital. C'est païs de vignes.

VITTEFLEURS, ou Villefleur, Bourg, Marché, Baronie & Haute-Justice, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 589 habitans. Ce lieu est auprès de Cany. La Baronie comprend treize Paroisses, & elle appartient à l'Abbaye de Fécamp.

I V

VIVAISE, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 78 habitans.

le VIVAL, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 581 habitans.

VIVANS en Forez, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 205 habitans.

VIVANS en Lionnois, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 166 habitans.

VIVANT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray, a 414 habitans. Ce lieu dépend de la Paroisse de la Motte-Saint-Jean. Il est situé près de la riviere de Loire en païs de plaine.

VIVANT, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 92 habitans.

VIVARAIS, *Vivariensis Pagus*, Païs & petite Province, qui fait partie de la Lieutenance generale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de Province de Languedoc; il est borné au septentrion par le Gouvernement du Lionnois; à l'orient le Rhône le sépare du Dauphiné; au midi le Diocèse d'Usez le borne, ainsi que le Velay & le Gevaudan à l'occident. Dans le Vivarais est compris particulierement le terrain des anciens *Helvii*, dont est à present composé le Diocèse de Viviers. Ce Païs étoit du tems de César dans la Gaule Narbonnoise. Il a depuis été soumis à la premiere Viennoise dans la décadence de l'Empire Romain. Les Bourguignons l'ont occupé; & les François s'en étant emparé, il a quelque tems obeï aux Rois d'Austrasie. Ensuite sur la fin de la deuxiéme race de nos Rois, les Rois de Bourgogne s'en sont emparés. Il leur a obeï, & a reconnu les Empereurs leurs Successeurs jusqu'en 1307. que Philippe le Bel obligea l'Evêque de Viviers, à qui les Empereurs l'avoient cedé, à le reconnoître pour son Souverain. Depuis l'on a uni au Comté de Viviers la partie du Diocèse de Valence, située en deçà du Rhone, & la plus grande partie, de ce qui étoit aussi en deçà, du Diocèse de Vienne. Le Païs est divisé en haut & bas-Vivarais par la riviere d'Ezieu. Le haut-Vivarais est du côté du Forez & du Velay. Annonay est la Capitale. Le bas-Vivarais est situé au midi; c'est où se trouve la ville de Viviers, qui est devenuë Capitale du Païs depuis la destruction de l'ancienne *Alba Augusta*, à present Albe qui étoit la Capitale des *Helvii*. L'on peut encore ajoutez à sa division le païs de Boutieres, situé entre Privas & le Velay. Ce dernier Païs consiste en hautes montagnes steriles, dont les habitans vivent pauvrement. Le haut-Vivarais est couvert de montagnes qui sont très-bien cultivées, où l'on nourrit une grande quantité de bestiaux, & l'on y recüeille beaucoup de bled. Le bas-Vivarais est des plus abondans par l'industrie de ses habitans, qui sça-

vent ménager juſqu'aux moindres terrains des montagnes qu'ils peuvent cultiver. L'on y recüeille ſuffiſamment de vin, & l'on y fait beaucoup de ſoyes ; les uns & les autres ſont très-laborieux, mais ils ne s'adonnent gueres au commerce. Les eaux minerales froides de Vals y ſont très-eſtimées. Les principales Villes après Viviers & Annonay, ſont Tournon, la Voute, le Bourg S. Andeol, Aubenas, Andance, S. Agreve, Villeneuve de Berg, Joyeuſe & l'Argentiere. Ce Païs a ſes Etats particuliers où préſide l'Evêque de Viviers. Ces Etats ont raport aux Etats de Languedoc, où le Païs députe, outre l'Evêque, un des douze Barons de ſon reſſort. Le Rhône cauſe quelquefois beaucoup de déſordre dans ce Païs.

VIVEROLS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 990 habitans.

VIVES, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 46 habitans.

VIVES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 124 habitans.

VIVES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 510 habitans.

VIVEY, Annexe, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 69 habitans.

VIVEYROLS, ou S. Martial de Viveyrols, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 860 habitans.

le VIVIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 172 habitans.

le VIVIER, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 181 habitans.

VIVIER, ou S. Martin du Vivier, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 330 habitans.

le VIVIER Jourſault, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 320 habitans.

VIVIERS, *Vivarium*, Ville Capitale du Vivarais, Evêché & Comté, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, a 960 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Maréchauſſée. Sa Juſtice eſt du reſſort de la Sénéchauſſée de Niſmes. Viviers eſt ſituée dans le bas-Vivarais, à quatre lieuës du Pont S. Eſprit, & à neuf de Valence, au bord occidental du Rhône. Cette Ville n'étoit autrefois qu'un ſimple Château nommé *Caſtrum Vivarii*, qui s'eſt accrüe des ruines de l'ancienne *Alba Auguſta*, Capitale des anciens *Helvii*, laquelle fut ruinée par Crocus Roi des Allemands ; de ſorte que l'Evêque Auxonius fut obligé de tranſporter ſa réſidence, vers l'an 430. au lieu où eſt Viviers, qui étoit alors appellé *Caſtrum Vivarii*. Ses ſucceſſeurs ont pris indifferemment le titre d'Evêque d'Albe, ou de Viviers, comme on le voit par les ſouſcriptions des Conciles d'Epaone en 517. & d'Orleans en 549. Au reſte, les Evêques de Viviers prétendent avoir la Seigneurie de la Ville & Comté de Viviers, en conſequence de la donation d'un Empereur de l'année 1147. Quoique les Comtes de Toulouſe en ayent toujours eu la poſſeſſion, & que le Comte Raimond en fut maître en 1093. & que ſon fils Bertrand y ait aſſigné le doüaire de ſa femme Elevie en 1115. L'Evêque eſt Seigneur temporel de la Ville & de ſon Evêché, & Prince de Donzere. Il ne reconnoiſſoit, comme on l'a dit autrefois, que l'Empire avant le regne de Philippe le Bel, qui l'obligea de ſe ſoumettre à la Couronne. Il réſide au Bourg S. Andeol à deux lieuës de Viviers. Cette Ville n'eſt pas fort conſiderable : c'eſt un Gouvernement particulier de la Lieutenance Generale des Sevennes. L'Evêché de Viviers comprend trois cens quatorze Paroiſſes ; il vaut trente mille livres de rente. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Vincent. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, de cinq Dignités & de trente Chanoines. La Cathedrale eſt ſituée ſur un roc, qui domine la Ville ; au pied de ce roc, il y a un Couvent de Dominicains.

VIVIERS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 760 habitans.

VIVIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 412 habitans.

VIVIERS, Secours de la Paroiſſe de Cheriée, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bar-ſur-Seine, a 390 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'un vallon. Il y paſſe un petit ruiſſeau nommé Artos, qui tarit quelquefois. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

VIVIERS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 140 habitans.

VIVIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 182 habitans.

VIVIERS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 354 habitans.

VIVIERS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 29 habitans.

VIVIERS & les Annexes, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 456 habitans,

VIVIERS la Montagne, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

VIVIERS les Montagnes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 512 habitans.

VIVIERS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 175 habitans.

le VIVIERS, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Arras, a été fondée vers l'an 1220. Elle eſt ſituée près d'Arras.

VIVILLE, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 192 habitans.

VIVOIN, *Vivonium*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 925 habitans. Ce Bourg eſt ſitué près & au-deſſous de Beaumont-le-Vicomte. Il y a un Prieuré Regulier, dépendant de Marmoutier.

VIVONE, Ville, dans le Poitou, Diocese de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1340 habitans. Elle est située sur le Clain.

VIVY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 990 habitans.

VIX

VIX, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1134 habitans.

VIZ

VIZILLE, Château, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble. Ce Château est situé dans le Graisivaudan, sur la Romanche, à deux lieuës au midi de Grenoble. C'étoit la maison de plaisance & la résidence du Connêtable de Lesdiguieres, qui en avoit fait un superbe Château, particuliérement par les excellentes peintures.

UKA

UKANGE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, 150 habitans.

ULC

ULCOT, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 128 habitans.

VLE

VLECHINCHOVE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 182 habitans.

ULL

ULLY ou Huilly, dépendance de la Paroisse de Villy, dont dépendent Thuilly, Thissaillet, Chaumont & les Bois, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à sel de Chalon, Ressort de Saint Laurent, a 410 habitans. Ce lieu est situé sur le bord de la riviere de Seille. C'est païs de plaine. Il y a fort peu de vignes.

ULLY Saint Georges, Bourg, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 860 habitans.

ULM

ULMAYE, *Ulmetum* ou *Ulcetum*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, unie à Valmagne, Fille de Bonnevaux. Elle a été fondée l'an 1150. au Diocèse d'Agde.

ULMER, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 115 habitans.

les ULMES Saint Florent, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 430 habitans.

ULMOY, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 12 habitans.

UMP

UMPAU, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 300 habitans.

UN

UN, Bourg, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 575 habitans.

UNC

UNCENT & S. Amand, dans la Païs de Foix, Diocèse de Pamiers, Parlement de Toulouse, Intendance de Roussillon, Recette de Foix, a 385 habitans.

UNCEY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 148 habitans. C'est une Paroisse située dans un vallon, sur la riviere de Breyne, qui prend sa source à Grosbois. Il y a environ vingt ouvrées de vignes. C'est païs de montagnes. Le Chapitre de Saint Nazaire d'Autun est Collateur de la Cure.

UNCHAIR, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 286 habitans.

UND

UNDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 535 habitans.

UNE

UNELLI; Peuples de la Gaule Celtique, du nombre des Armoriques. Ils ont été distribués sous la deuxiéme Lionnoise: ils occupoient le Païs compris à present dans le Diocèse de Coutances. Leur Capitale étoit *Crociatonum*, que l'on croit être à present la Ville de Coutances.

UNG

UNGERSHEIM, dans la haute-Alsace; Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Bosweiller, a 326 habitans.

UNI

UNIENVILLE, dans la Champagne; Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 286 habitans.

UNIEU, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Estienne, a 670 habitans.

UNR

UNRY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 33 habitans.

UNV

UNVERS, Bourg, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 2392 habitans.

UNY

UNY Saint Georges, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 59 habitans.

VOB

VOBLES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 130 habitans.

VOC

VOCCANCE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 515 habitans.

VOCLAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 110 habitans.

VOCONTII, Peuples puiſſans de la Gaule Narbonnoiſe, ſitués entre les Tricaſtins & les Tricoriens. Leurs Villes plus conſiderables étoient *Vaſio*, à preſent Vaiſon, *Dea*, Die; & *Lucus*, qui a été détruite par un débordement de la Drome, cauſé par la chûte d'une montagne, qui a fait regonfler les eaux de cette Riviere, & a formé un lac où étoit cette derniere Ville. Ils comprenoient ce qui forme à preſent les Diocèſes de Die & de Vaiſon.

VOD

VODABLE, petite Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 486 habitans. Cette petite Ville eſt Chef-lieu d'une Châtellenie fort étenduë, qui forme l'ancien Dauphiné d'Auvergne. Ce nom de Dauphiné lui vient de ce que ç'a été le partage de Dauphin, fils de Guillaume V. Comte d'Auvergne, après qu'il eut été dépoüillé de la plus grande partie de ce Comté par Guillaume VI. ſon oncle. Ce Dauphiné a paſſé dans la branche de Bourbon-Montpenſier, ſous le regne de Charles VII. d'où, avec les autres biens de cette illuſtre Maiſon, à celle d'Orleans d'à-preſent, par le don que Mademoiſelle d'Orleans Montpenſier en a fait à Monſieur, Duc d'Orleans, Frere de Louis XIV.

VOG

VOGELTZHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté d'Horbourg, a 123 habitans.

VOGNA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 160 habitans.

VOGTLINS-HOFFEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 210 habitans.

VOGUE', dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

VOI

VOID, *Vodium*, Bourg, Prevôté; Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 1180 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Meuſe, à trois de Toul, & autant de S. Michel. Le Chapitre de Toul en eſt Seigneur & Patron de la Cure. Ce ſont les Chanoines de cette Cathedrale qui ont fait rébâtir le Château. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dans le Château. Il y a auſſi une Chapelle dans le Bourg.

VOIGNARUE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 590 habitans. M. l'Abbé de S. Valery en eſt Seigneur.

VOIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 267 habitans.

VOILECOMPTE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 392 habitans.

VOILEMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 146 habitans.

VOILLANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage, & Recette de Baume, a 192 habitans.

VOIMEHAUT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 78 habitans.

VOING, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 166 habitans.

VOINSLE & le Breüil, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 220 habitans.

VOIPREUX, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 52 habitans.

VOIRES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 86 habitans.

VOIRON, Ville, Baronie, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 128 habitans.

VOISE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 404 habitans.

VOISENON, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 223 habitans.

VOISEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 592 habitans.

VOISINES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 608 habitans.

VOISINES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 268 habitans.

VOISINES, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe d'Orleans proche Meun. Elle a deux mille livres de rente.

VOISINS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 592 habitans.

VOISINS & les Hameaux, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 150 habitans.

VOISSAY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 183 habitans.

VOITOUX Charin, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 435 habitans.

VOIVRES, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 378 habitans.

VOIXPOISSON, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

VOIZAGES, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Mets, a 410 habitans.

VOL

VOLCÆ, Peuples des plus puissans des Païs, qui dans la suite ont formé la Gaule Narbonnoise: Ils occupoient la plus grande partie de ce qui forme à present la Province de Languedoc. Ils se divisoient en deux Peuples: les *Tectosages*, qui occupoient ce qui est à present compris dans les Diocèses de Toulouse & de Narbonne, & ceux qui en ont été démembrés par le Pape Jean XXII. *Tolosa* étoit d'abord leur Capitale; & ensuite Narbonne en est devenuë la Métropole depuis qu'ils ont été subjugués par les Romains. Les autres étoient les *Arecomici*, qui possedoient ce qui est compris dans le bas-Languedoc; à l'exception du Velay, du Gevaudan & du Vivarais. Leur Ville plus considerable étoit Nismes, qui en avoit vingt-quatre dans sa dépendance. Les uns & les autres ayant été subjugués par les Romains, ont fait la plus considérable partie de la Gaule Narbonnoise.

VOLCHERYNCHOVE, dans la Flandre Flaminguante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 418 habitans.

VOLERANGE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 65 habitans.

VOLESURE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à sel de Paray, a 240 habitans. Ce lieu est situé entre Charolles & Paray, sur la Riviere de Bourbince, qui passe au milieu. Il y a un Pont de bois. C'est Païs de collines. L'Evêque d'Autun est Collateur de la Cure. C'est une Paroisse composée de neuf Hameaux; sçavoir, Chevanne, Corcelles, Volesure, la Brieu, la Beluze, Vilaine, Parsangue, Partenne, Cipievre, les Métairies de Fichot, Pont, Bonnesonde, l'Escole & Lesseus en dépendent. Il y a aussi trois Fiefs, & une Seigneurie qui est Pipiere.

VOLLANDRY, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 645. habitans.

VOLLOGNAT, dans le Bugey, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 260 habitans.

VOLLONNE, dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 516 habitans.

VOLLORE & Chignore, Ville, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 3540 habitans.

VOLNAY, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 835 habitans.

VOLNAY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 390 habitans. Ce lieu forme avec Pomard, une Châtellenie Royale. Les vins de ces deux endroits sont les plus estimés de la Bourgogne.

VOLON, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Gray, a 164 habitans.

VOLONZAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

VOLP, petite Riviere du Diocèse de Rieux, en Languedoc: elle se jette dans la Garonne, près de Terfac. Catel prétend que son nom Latin doit être *Voluestria*, qui donne le nom à un quartier du Diocèse de Rieux.

VOLPILLAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 560 habitans.

VOLSTROFF, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

VOLVIE, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 1370 habitans. Cette Paroisse est située auprès de Riom; elle est connuë pour ses carrieres.

VOLZ, *Volcium*, Marquisat, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 140 habitans.

VOM

VOMAS, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 560 habitans. Ce lieu est situé à cinq lieuës de Moulins, trois lieuës de la Loire, sur les bords de la Besbres, en plaine; terres varennes à seigle & bled noir de bon rapport; les foins assés abondans, les pacages étendus en buissons & bruyeres; un profit assés considérable des bestiaux, quelques vignes, plusieurs cantons de bois modernes à differens Particuliers; plusieurs étangs. M. d'Albigny en est Seigneur.

VOMORT, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 262 habitans.

VON

VON, dans la Champagne. Il y a plusieurs Métiers occupés à faire de la draperie.

VONCOURT, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 132 habitans.

VONEQ dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 1215 habitans.

VONGE & Bousole, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 146 habitans.

VONGNES, dans le Bugey, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 258 habitans.

VONNAZ, dans la Bresse, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 206 habitans.

VOR

la VOREILLE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 178 habitans.

VOREPPE, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 510 habitans.

VORGES, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 330 habitans.

VORGES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 160 habitans.

VORLY, *Vorliacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 218 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres. Le commerce conſiſte en moutons, laines & bleds.

VORMHOUT, du côté de Caſſel, dans la Flandre Flaminguante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 816 habitans.

VORNAY, *Vornayum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 249 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure vaut ſix cens livres à la nomination & dépendance de l'Abbaye de S. Urſin de Bourges; elle eſt du Bailliage de Dun-le-Roi. Il y a trois Seigneurs.

VORNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage du Marquiſat de Chauſſin, Grenier à ſel de Salins, Comté de Bourgogne, Recette d'Auxonne, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une éminence proche des Bois. C'eſt païs de plaine. Il y a un Village nommé le Paroloys, qui eſt attenant le limitrophe du Comté, & du même Diocèſe de Beſançon.

VORSEY, dans la Franche-Comté, Prieuré Conventuel en commande à la nomination du Pape, Diocèſe de Beſançon. Il dépend du Prieuré de Saint Vitaut ſous Vergy.

VOS

VOSIERES. *Voyez* Vigeois.

VOSMAS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 550 habitans. *Voyez* Vomas.

VOSNE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 370 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une demi lieuë de Nuits. Il y a une fontaine. C'eſt païs de montagnes & de vignes, dont le vin eſt fort eſtimé.

VOSNON, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 550 habitans.

VOSSIVIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1178 habitans.

VOST, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

VOU

VOU, Bourg, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 500 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Villeloing.

VOUARCES, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 178 habitans.

VOUCHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 20 habitans.

VOUCIENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 46 habitans.

VOUDENAY le Château, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 330 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes & de Forêts aſſés mauvais. Elle eſt compoſée des Hameaux de Voudenay, où eſt le clocher, le Château-ſans-Chantre, Viſcheton & Sivry. Voudenay-l'Egliſe & Villeneuve, en dépendent encore. Voudenay, Viſcheton & Sivri, ſont les plus conſiderable de ces Hameaux. La Riviere d'Arroux, qui n'eſt pas navigable, paſſe à Voudenay. Le Prieur de Saint Symphorien d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VOUDENAY l'Egliſe, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 56 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un bois. La Riviere d'Arroux y paſſe. Cette Riviere pourroit porter bateaux; mais il y auroit de grands frais à faire. Le Chapitre de S. Nazaire d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VOV

la VOVE, *Vova*, ancien Château, ſitué dans la Province du Perche, a été autrefois très-conſidérable. Il a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon. Meſſieurs du Puy dans leur Hiſtoire des Templiers, font mention d'un Jean de la Vove, Chevalier de cet Ordre, qui vivoit vers l'an 1280. ce qui ſeul en prouve ſuffiſamment l'antiquité; car on ſçait qu'il falloit être noble de quatre races, pour être reçû dans cet Ordre, alors ſi fameux.

VOUE, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 392 habitans.

VOUECOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 304 habitans.

VOUEL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 222 habitans.

VOUES, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 1290 habitans.

VOUESEREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 106 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

VOUET, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 218 habitans. Le Chapitre de Saint Etienne de Bourges eſt Seigneur de ce lieu.

VOUGEOT, de la Paroiſſe de Gilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 190 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le grand chemin d'entre Nuits & Dijon, à une

lieuë de Nuits. Il y a une Riviere au bout du Village, du côté de Dijon, avec un petit Pont. Il y a quantité de vignes.

VOUGLAND, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de la Terre-Saint Claude, a 60 habitans.

VOUGLE', Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 136 habitans. C'est l'ancienne *Voclade*, dans les plaines de laquelle Clovis remporta une célébre Victoire sur les Wisigoths, où fut tué Alaric en 507.

VOUGREY, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 122 habitans.

VOUHARTE, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 362 habitans.

VOUHE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 485 habitans.

VOUHENANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 65 habitans.

VOUHET, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 228 habitans. C'est une Paroisse située en plaine; c'est terres fertiles à froment, seigle, avoine, orge & légumes. Cette Paroisse est à quatre lieuës de Gueret, proche du Berry. Il y a des vignes qui produisent d'excellent vin. Les pacages & les foins y sont peu abondans, & cependant suffisans. Il y a des arbres fruitiers, point de bois. Les habitans sont laborieux & fort commodes. M. de Beaucourlier en est Seigneur.

VOUILLE', Bourg, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 930 habitans.

VOUILLE', dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 870 habitans.

VOUILLE', dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 680 habitans.

VOUILLON-Prieuré, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 196 habitans. C'est une Châtellenie qui relevé du Duché de Châteauroux. Vouillon est situé à dix lieuës de de Bourges, & à quatre d'Issoudun, dans une belle plaine très-abondante. Il y a beaucoup de bois, d'étangs & de prairies. Elle a appartenu à une branche cadette de la Maison de Chauvigny, d'où elle a passé dans l'ancienne Maison de Sully, & de celle de Pardaillant de Castelnau, dans celle de Babou. Elle a ensuite été réünie au Duché de Châteauroux.

VOULAINE les Templiers, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Châtillon, a 190 habitans. C'est païs de montagnes & vallons, sur la petite riviere de l'Ourse qui y a un Pont. Le Grand-Prieur de Champagne est Collateur de la Cure, & y fait sa résidence. Il y a le grand Prieuré du Val-des-Choux, de l'Ordre de S. Benoît, valant deux mille cinq cens livres de rente. La nomination dépend des Religieux & des Filles de l'Ordre.

VOULAINE, Bois de quatre-vingt douze arpens, dans la Châtellenie de Perigny en Bourgogne, Maîtrise des Eaux & Forêts de Chalon.

VOULESME, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 660 habitans.

VOULGESAC, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulesme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 362 habitans.

VOULGEZAC, dans l'Angoumois, Diocèse de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 318 habitans.

VOULGY, dans le Beaujollois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 518 habitans.

VOULHON, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 453 habitans.

VOULLANGIS, ou S. Martin de Voullangis, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 508 habitans.

VOUILLY, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 512 habitans.

VOUNEUIL près Poitiers, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 545. habitans.

VOUNEUIL sur Vienne, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1580 habitans.

VOULON, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 178 habitans.

VOULLON, Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocèse de Sens: il vaut quatre cens livres.

VOULONS, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 166 habitans.

VOULPAIX, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Intendance de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 900 habitans.

la VOULPE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 223 habitans.

VOULSAT, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannac, a 192 habitans.

VOULTON, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, à 100 habitans.

VOURAY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 394 habitans.

VOURAY de Moirans, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 516 habitans.

VOURAY de Tulins, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 510 habitans.

VOUPLES, dans le Lionnois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 859 habitans.

VOUROUX, dans le Bourbonnois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 140 habitans. Est situé à quatre lieuës de Moulins, une lieuë de l'Allier,

en plaine : c'eſt terres fortes à froment, feves, orge & avoine de bon rapport, les foins aſſés abondans & graſſifs, les Paccages très reſſerrés, un profit médiocre de beſtiaux, peu de vignes à Vouroux, aſſez conſiderablement à Chazeüil. M. le Duc eſt Seigneur de Vouroux, Mademoiſelle Clement, eſt Dame de Chazeüil.

VOURVENANS, dans la haute Alſace, Diocèſe de Bâle, Conſeil Souverain, Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 60 habitans.

VOUS, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 320 habitans.

VOUS & Chamillac, dans le bas Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 33 habitans.

VOUSSAC, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 86 habitans. C'eſt un Hameau à ſept lieuës de Montluçon; c'eſt bonnes terres à ſeigle & à avoine, les foins & paccages ſuffiſans, un Commerce de Beſtiaux; il y a des Etangs & un Moulin. M. le Duc d'Antin eſt Seigneur de ce lieu.

VOUSSAC, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 360 habitans. Ce lieu ſitué ſur des côteaux & dans les bois, eſt mauvais terroir à ſeigle & à avoine, bons foins & Paccages, engrais & bon commerce des beſtiaux de toute eſpece, quelques bois taillis & futayes. M. le Duc de la Tremoüille en eſt Seigneur.

VOUST, ou S. Hilaire de Vouſt, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 740 habitans.

LAVOUTE, *Volta*, Bourg, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 678 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Rhoſne, à trois lieuës au-deſſous de Valence, & à ſix lieuës de Viviers.

VOUTE, Prieuré, dans le bas Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 275 habitans.

la VOUSTE, Prieuré d'Hommes, Ordre de S. Benoît, Congregation de Cluny. Il eſt ſitué ſur l'Allier en Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Ce furent Beraud de Mercœur, Prevôt de l'Egliſe du Puy, Eſtienne Ebbon, & Bertrand, Freres de S. Odilon Abbé de Cluny, qui en commencerent l'établiſſement. S. Odilon aidé de ſon Neveu, Eſtienne de Mercœur, Evêque du Puy, la fit achever, vers l'an 1024. Ce même Eſtienne de Mercœur & Pierre ſon Neveu & Succeſſeur à l'Evêché du Puy, y ont leur ſépulture. Ce Prieuré eſt de vingt-cinq Religieux, avec un Sacriſtain.

VOUTENAY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 312 habitans. Ce lieu eſt remarquable, pour la cruelle Bataille donnée entre les trois Freres, l'Empereur Lothaire, Louis de Germanie & Charles le Chauve, en 841. Il eſt ſitué ſur la Cure, à ſix lieuës au Midy d'Auxerre.

VOUTEZAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1846 habitans.

VOUTRE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 725 habitans.

VOUTRON, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 200 habitans.

la VOUTTE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 900 habitans.

la VOUTTE, dans le bas Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 860 habitans.

VOUTTEGON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Tours, a 440 habitans. C'eſt un Bailliage Royale, reſſortiſſant à la Sénéchauſſée de Poitiers.

VOUVAUT, dant le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 800 habitans.

VOUVANTES, ou S. Julien de Vouvantes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes a 510 habitans.

VOUVEIX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 128 habitans.

VOUVRAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Riom, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 330 habitans.

VOUVRAY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 96 habitans.

VOUVRAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 1135 habitans. Il y a des Carrieres de pierre blanche.

VOUVRAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 2060 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Ciſſe, dans ſa chute près la Loire; c'eſt une Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours. L'on y recueille des vins, qui paſſent pour les plus excellens de la Touraine.

VOUVRAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 510 habitans. L'on y recueille des Vins, qui ſont les plus excellens de la Touraine; ce lieu eſt au bord du Loire.

VOUX, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 878 habitans. Il y a une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Nemours.

VOUZAILLES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 475 habitans.

VOUZEAU, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 645 habitans.

VOUZERON, *Vozeio*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 363 habitans. Il y paſſe un petit ruiſſeau, nommé Vajon ou Braion. Ce lieu eſt à trois lieuës de Merſon & de Mehun; la Cure vaut trois cens livres. L'Abbé de Merſon en eſt Collateur; le terroir eſt maigre, humide & ſabloneux pour le bleds, point de vignes, peu de pré; il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaye des Benedictins de Vierſon; c'eſt un ſimple Fief avec Châtellenie, dont M. Barré Secretaire du Roy, eſt Seigneur.

la VOUZIE, petite riviere de la Brie: elle prend ſa ſource à Provins.

VOUZIERES, dans la Champagne, Diocèſe

cèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 776 habitans.

VOUZON, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1545 habitans.

VOUZY, *Vusiacum*, Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 200 habitans. Ce Bourg est situé dans le païs d'Argone, sur l'Aisne - à huit lieuës au Midy de Sedan, & à dix de Reims.

VOY

le VOYDE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 662 habitans.

la VOYE, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocèse de Vannes en Bretagne.

VOYENNE, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Noyon, a 268 habitans.

VOYENNE, & la Paroisse, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 483 habitans.

VOZ

VOZELLES, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 69 habitans. C'est une Paroisse située dans les bois, à une lieuë de la Riviere d'Allier : c'est mauvais terrain à seigle & à avoine, quelques Vignes, beaucoup de bois taillis, un Commerce de bois à brûler & de cordes. M. le Duc de la Trimoüille en est Seigneur.

VOZELLES, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 115 habitans

UPA

UPAIX, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 516 habitans.

UPI

UPIE, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 510 habitans.

UPIE, *de Upia*, dans la Provence, Diocèse de Grasse, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Grasse, a 510 habitans.

UR

UR, Flory, & Brangol, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil & Intendance de Roussillon, Viguerie de Cerdaigne, a 179 habitans.

VRA

VRAIGNE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 200 habitans.

VRAINVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 242 habitans.

VRANCOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 214 habitans.

VRASVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 60 habitans.

VRAUX, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 470 habitans.

VRAYVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 319 habitans. M. l'Abbé de Berlize en est Seigneur.

URB

URBACH ou Fouday, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté du Ban-de-Roche, a 42 habitans.

URBANIA, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil Souverain & Intendance de Roussillon, Viguerie de Conflent, a 92 habitans.

URBEIS, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Villé, a 136 habitans.

URBON, ou Dourbon, Abbaye de Filles, dans le Dauphiné, au Diocèse de Gap.

URC

URCEL, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 364 habitans.

URCEREY, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Betfort, a 46 habitans.

URCIERS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 280 habitans.

URCIGNES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 447 habitans.

URD

URDACHE, *Abbatia de Urdachio*, ou *Urdacio*. La même que Ordache, Wrdache & Urdach. C'est une Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés. Elle est réguliere & élective. Elle est située dans le Diocèse, & à cinq lieuës de Bayonne près des Monts Pyrennées ; Mais on la croit à l'Espagne.

URDENS, Justice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Aix, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 186 habitans.

URDE'S, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Pau, a 46 habitans.

URDOS, dans le Bearn, Diocèse d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Aspe, Recette & Sénéchaussée d'Oleron, a 161 habitans.

URE

URE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 92 habitans.

URECOUR, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 138 habitans.

UREGNY, dans la Picardie, Diocèse de Soif-

sons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 150 habitans.

URELY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 600 habitans.

VREMY, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 183 habitans.

le VRETOT, dans la Normandie, Diocèse de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 725 habitans.

URETOU, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 468 habitans.

VREY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Dijon, a 410 habitans. Ce lieu est situé en païs de montagnes, à trois lieuës de Dijon, entre le midi & le couchant. C'est païs de forêts & de montagnes. Monteulot dépend de cette Paroisse.

URG

URGONS, Ville, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 790 habitans.

URGOSSE, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

URI

URIAGE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 414 habitans.

URIAT & Joze, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 690 habitans.

VRIGNEMEUZE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 110 habitans.

VRIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 310 habitans.

VRIGNY, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 630 habitans.

VRIGNY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 544 habitans.

URIZ, dans la Bretagne, Diocèse de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 286 habitans.

VRIZY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 76 habitans.

URM

URMATH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Multzig, a 92 habitans.

URO

VROCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 146 habitans.

VROIL dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 566 habitans.

URON & Semencourt, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 348 habitans.

UROST, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

UROST, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 25 habitans.

UROU, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 275 habitans.

URP

URPHE', ou S. Marcel d'Urphé, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 500 habitans.

URR

URREVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 444 habitans. Il y a une Mairie Royale ressortissante au Bailliage de Chaumont en Bassigny.

URRITUE, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 80 habitans.

URRONCHAUX, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 225 habitans.

URS

URSCHENHEIM, dans la haute-Alsace; Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Marckolsheim, a 65 habitans.

URSET, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 118 habitans. C'est une Paroisse à sept lieuës de Montluçon, située sur le grand chemin de Bourges. La petite riviere du Cher y passe; elle est contiguë à la Forêt de Tronçais; les terres à froment & seigle, quantité de vignes, dont le vin est assez bon. M. le Duc en est Seigneur.

URSINES & Velizy, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 82 habitans.

URSY, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 122 habitans.

URT

URTEBIZE & Cambe-de-Loup, dans l'Angoumois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 69 habitans.

URTHIERS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 30 habitans.

URTIS, dans la Provence, Diocèse d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 414 habitans.

URV

URVAL, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Ele-

ction de Sarlat, a 509 habitans.

URUGNE Andaye, Bourg, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 3260 habitans.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 412 habitans. Cette Paroisse dépend d'un Chanoine qui a son Official. Le Curé n'a que pension congrue.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 372 habitans. Il y a un Pont sur la riviere de Merdrey qui passe tout proche. Le terrain est très-bon en herbages & marais.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 368 habitans.

URVILLE à la Hague, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 369 habitans.

URVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 33 habitans.

URY

URY, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 350 habitans.

URY, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 206 habitans.

URZ

URZY, ou Ursy, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 363 habitans C'est une Châtellenie dont l'Evêque de Nevers est Seigneur. Cette Paroisse est située à une lieuë de Nevers, sur la petite riviere de Nievre; terres à froment & à seigle; les pacages ferrés, peu de foin; plusieurs bois futayes & taillis appartenans au Seigneur, & autres Particuliers. Il y a un fourneau, deux grosses forges, & une petite. M. l'Evêque de Nevers en est Seigneur.

US

US, dans la Gascogne, Diocèse de Tarbes, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 60 habitans.

USE

USELAS, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Agde, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 82 habitans.

USERCHE, *Userchia Sancti Petri*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Limosin, au Diocèse, & à neuf lieuës de Limoges sur la riviere dite le Vezere. Elle a été fondée par Hildegarius Evêque de Limoges, qui a tenu le Siége depuis l'an 958 jusqu'en 991. & qui l'a fondée vers l'an 960. C'est le Chef-lieu de la Congregation des Religieux Exempts de l'Ordre de S. Benoît en France, composée de Prévôtés & Prieurés, dont quatre sont tenus en Commande, & les autres tenus par des Dignités avec leurs portions monachales. Le revenu de l'Abbé d'Userches peut aller aux environs de quatre mille livres. *Voyez* Userches.

USQ

USQUIN & Campagne, dans le Beam, Diocèse d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette & Sénéchaussée de Sauveterre, a 33 habitans.

USS

USSEAU, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, Grenier à sel de Bourbon, Recette d'Autun, a 516 habitans. C'est une Paroisse située en païs maigre, sablonneux & montueux pour la plus grande partie. Il y a quelques plaines, vignes & bois. Les hameaux de Busserotte, Dardon, Freisse, Bassigny, Villemaison, les Chasseaux, Villesebvre, Chasselot, Nizelier & Chevalot en dépendent. L'Abbé de S. Pierre de Chalon est Collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, qui vaut environ quinze cens livres par an. Le Roi en est Collateur.

USSEAU, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers. Election de Châtelleraut, a 489 habitans.

USSEAUX, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 810 habitans.

USSEL, Ville, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, 2170 habitans. Cette petite Ville est située à deux lieuës de Ventadour. Ses habitans sont très-adroits à mettre les diamans en œuvre; c'est le chef-lieu du Duché ed Ventadour érigé en Pairie l'an 1589.

USSEL, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 708 habitans.

USSEL & Lux, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 278 habitans. C'est une Châtellenie du Bailliage de Moulins, & une Paroisse située à une lieuë de la riviere de Sioulle: c'est bonnes terres à froment & orge, peu de seigle & avoine, grand vignoble, quelques marais pour pacage. M. le Duc en est Seigneur.

USSEL, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 138 habitans.

USSELDUN, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Cahors, a 516 habitans. Ce lieu est situé auprès de Martel, sur le bord de la Dordonne, sur une montagne nommée ordinairement le Puech d'Ussel, ou sa situation, étant presque environnée de la Dordonne, & son nom, font juger que c'est où étoit situé l'ancien *Uxellodunum* de César.

USSON, Ville, Marquisat, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 640 habitans. Elle est Siége d'un Bailliage & d'une Châtellenie Royale. Sa Châtellenie ressortit à la Sénéchaussée de Riom. Usson est divisée en deux Communautés, celle-ci, & une autre située du côté d'Auvergne, qui est censée avoir 900 habitans. Elle est située sur une montagne de difficile accès, & hors de tout commerce, à quatre lieuës de Brioude. Il y avoit un Château considerable, dans lequel Marguerite de France, premiere femme d'Henry IV. a fait un long séjour. Louis XIII. a fait raser ce Château en 1634.

USSON, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrisson, a 778 habitans.

USSON, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1689 habitans. Il y a une Prévôté Royale ressortissante au Bailliage de Civray.

USSY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 572 habitans.

USSY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 492 habitans.

USSY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette d'Avalon, a 510 habitans. C'est païs couvert, le finage de petite étenduë. Il y a des bois. Ussy n'est qu'une dépendance de la Paroisse de Cure.

UST

USTARITZ & Jalzou, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 2496

USTOU, Bourg, dans le Comté, & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 186 habitans.

UTT

UTTENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 115 habitans.

UTTENHOFFEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Niderbroun, a 56 habitans.

UTTWEILLER, Comté d'Hanau, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Bouxviller, a 86 habitans.

UTX

UTXIAT, dans la basse-Navarre, Diocèse de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 140 habitans.

WAB

WABAN, ou Waben & Groffiers, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 790 habitans. Il y avoit un Bailliage Royal qui a été transferé à Montreüil, à cause des guerres. Ce Bailliage ressortit à la Sénéchaussée d'Abbeville.

WAC

WACON, dans le Païs Messin, Diocèse de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 146 habitans.

WACOURT, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 10 habitans.

WAD

WADENCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 46 habitans.

WADIMONT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 210 habitans.

WADONVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 83 habitans.

WADRINGHEM, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 262 habitans.

WAG

WAGNON, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 572 habitans.

WAGNONLIEU, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 17 habitans.

WAGNONVILLE, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 36 habitans.

WAH

WAHAGNIER, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 360 habitans.

WAI

WAIL & quatre Vaux, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 130 habitans.

WAILLY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 260 habitans.

WAILLY le Hercheu, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 20 habitans.

WAL

WALBACH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 140 habitans.

WALDOLWISHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Saverne, a 196 habitans.

WALENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Haguenau, a 42 habitans.

WALFF, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 416 habitans.

WALLDBACH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 130 habitans.

WALLEFIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 169 habitans.

WALLERS, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 130 habitans.

WALLERS & Hertaing, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bouchain, a 412 habitans.

WALLSCHEID,

WALLSCHEID, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Comté de Dabo, a 124 habitans.

WALLY, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 183 habitans.

WALSCAPPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 366 habitans.

WALTENHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Landser, a 74 habitans.

WALTERSBACH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté du Ban de Roche, a 59 habitans.

WALTIGKOFFEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 109 habitans.

WALUZEL, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 30 habitans.

WAM

WAMBAYE & Roquier, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 168 habitans.

WAMBE', dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 180 habitans.

WAMBRECHIES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 2360 habitans.

WAMIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 120 habitans.

WAN

WANCOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 280 habitans.

WANDELVOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 58 habitans.

WANDIGNY, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 130 habitans.

WANEL, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de d'Abbeville, a 204 habitans.

WANGEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Vasselonne, a 310 habitans. C'est une petite Ville enfermée d'une muraille.

la WANTZENAU, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 1135 habitans.

WAR

WARCQ, dans le Païs Messin, Diocèse, de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 114 habitans.

la VUARDE Mauger, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 392 habitans.

le WARDE, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement, Intendance & Subdelegation de Douay, a 184 habitans.

WARGOMOULIN, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 69 habitans.

WARFUSE' & la Cense d'Habencourt, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 353 habitans.

WARGNIES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 160 habitans.

WARINFROY, dans la Picardie, Diocèse de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Crespy, a 135 habitans.

WARLAINY, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Douay, a 92 habitans.

WARLINCOURT, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 26 habitans.

WARLOY Baillon, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 1070 habitans.

WARLUIS, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 428 habitans.

WARLUS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 47 habitans.

WARLUS, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 456 habitans.

WARLUZEL, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 99 habitans.

VUARMERIVILLE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 600 habitans.

WARNETON, petite Ville, située sur la Lys; elle a soufferts des embrasemens qui l'ont absolument ruinée. Il n'y a qu'une portion de cette Ville, que l'on appelle le bas Warneton, qui soit à la France, le reste a été cedé à l'Empereur. Cette portion qui n'en est qu'une espece de Fauxbourg peut avoir 240 habitans.

WARNILLER, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 285 habitans.

WARQ les Maisons, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 312 habitans.

WARQUEHAL, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1156 habitans.

WARQUIES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 445 habitans.

WARTI, dans le Beauvaisis, en Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 488 habitans. Cette terre a été érigé en Duché Pairie en 1710. sous le nom de Filzjame en faveur du Duc de Berwick, Maréchal de France, & fils naturel de Jacques II.

VUARTIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 46 habitans.

WARTIGNY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 700 habitans.

WAS

WASDONE'S, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 230 habitans.

WASGAU, Païs de l'Alsace, qui s'étend depuis Wissembourg jusqu'à Saverne, & comprend une grande partie de la basse-Alsace. Le lieu principal est la Ville de Weissembourg.

WASNES au Bacq, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 87 habitans.

WASSERBOURG, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 115 habitans.

WASSIGNY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 540 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres; elle est déservie par un Bernardin de l'Abbaye de Signy. qui y nomme. Il y a une manufacture de serge croisée fort commune, deux foires par an le 25 Juin, & le premier Decembre, & marché tous les Vendredis de chaque semaine.

WASSY, Ville, dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Election de Joinville, a 2260 habitans. Il y a une Prevôté Royale ressortissante au Bailliage de Chaumont en Bassigny. *Voyez* Vassy.

WAST, Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, dont on ignore le tems de la fondation. Elle jouit de quatre mille livres de revenu. Elle est située sur le Loir, à une lieuë de Château-du-Loir, où on pourroit rendre cette Riviere navigable.

le WAST, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 128 habitans.

WASTINE ou Westine, quelquefois l'Ostine, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Clairvaux. Elle est située dans la Flandre, au Diocèse de S. Omer, à Clair-Marais, où elle a été fondée l'an 1295. par Gerard de Revestaire, Chevalier, pour des Chanoines Reguliers, qui furent placés ailleurs, & cette Maison fut unie à l'Ordre de Citeaux vers l'an 1308.

WAT

WATHIMESNIL, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 122 habitans.

WATRELOS, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance de Lille, a 2260 habitans.

WATRONVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 300 habitans.

WATTEN, Ville, dans la Flandre Flamingante, Diocèse de S. Omer, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 228 habitans. Cette Ville est située sur l'Aa, dans la Châtellenie de Bourbourg, à deux petites lieuës au-dessous de S. Omer. Elle a été autrefois fortifiée, & plus considerable qu'elle n'est. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin.

WATTENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg. Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Brumpt, a 222 habitans.

WATTIGNIES, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 146 habitans.

WATTIGNIES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 628 habitans.

WATTINES, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 258 habitans.

WAV

WAVANS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 142 habitans.

WAVANS, *Vedasti Hamus*, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 110 habitans. La Cure vaut douze cens livres. Le Chapitre de S. Vulfrant d'Abbeville y nomme.

WAVEGNIE, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 550 habitans.

WAVEGNIES, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 379 habitans. La Cure vaut douze cens livres. L'Evêque de Beauvais y nomme. Les premiers Patrons de la Paroisse sont S. Simon S. Jude, & Sainte Genevieve est la seconde Patrone.

WAVILLE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 330 habitans.

WAVIN, Bailliage de Hesdin, érigé en Marquisat en 1690. en faveur de la Maison de Fleschin.

VAU

WAURANS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 251 habitans.

WAURANS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 95 habitans.

WAVRECHAIN, sous Faulx, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 129 habitans.

WAURILLE, dans le Païs Messin, Diocèse de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Dampvilliers, a 123 habitans.

WAUX, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 125 habitans.

WAZ

WAZEMMES, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 285 habitans.

WAZIERES, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 90 habitans.

WAZIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 750 habitans.

WEA

WEAUME, petite Riviere de la Provence, qui prend sa source dans les territoires de S. Zacharie & d'Auriol, passe par Roquevert & Aubagne, & se va rendre dans la Mer près de Marseille. Nicolas Samson croit que c'est l'ancien *Tvelinus*.

WEC

WECKELSHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Rib[illegible], a 115 habitans.

WE

WEDCHEN, dans le [illegible]en Parcardie, Diocèse de Boulogne [illegible] de Paris, Intendance d'Amiens, a 180 habitans.

WE'E

WE'E, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 192 habitans. C'est une Paroisse située partie en plaine, partie sur des côteaux; bonnes terres à froment, seigle, orge & à avoine, du foin seulement pour la nourriture des bestiaux; peu de vignes & de bois. M. le Comte de Chabannes en est Seigneur.

WEI

WEILLER, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Gebweiller, a 500 habitans.

WEILLER, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 160 habitans.

WEINBURG, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Baar, a 205 habitans.

WEINBURG pour la moitié, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Oberbronne, a 182 habitans.

WEISSEMBOURG, ou Cront Weissembourg, Ville, dans l'Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Siege d'un Bailliage, a 1250 habitans. Cette Ville est située aux confins du Palatinat, sur la Lauter, dans le Païs de Wasgau. Elle est ancienne: Dagobert y fonda en 623. une célebre Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, qui a été sécularisée en 1526. par Clement VII. & changée en Chapitre & Prevôté en faveur de Rudiger son dernier Abbé. La Prevôté a depuis été unie à l'Evêche de Spire. Le Chapitre est composé encore d'un Doyen, d'un Custos, de dix Chanoines & de deux Vicaires. Les Canonicats peuvent être de six cens livres. Il y a encore une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont l'Eglise est très-belle. Les habitans ont droit de pêche & de chasse; ils sont la plûpart Lutheriens. Cette Ville a été fermée de murs en 1262. Elle a été mise au nombre des Villes Imperiales dans le quatorziéme Siécle; avantage que les Citoyens ont conservé contre les entreprises de leurs Abbés ou Prevôts, jusqu'en 1680. qu'elle a été réünie à la France; ce qui a été confirmé par le Traité de Riswick. Elle fut démantelée en 1673. Le terroir des environs est très-agreable, & très-abondant en vins, chataignes & noix, dont on fait beaucoup de commerce. *Voyez* Veissembourg.

WEITISHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Benfeld, a 146 habitans.

WEM

WEMARSCAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de [illegible]el, a 315 habitans.

WEN

VUEN Beaucoup, dans l'Artois, Diocèse de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 58 habitans.

WENDIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 292 habitans.

WENDIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 185 habitans.

WENQUENTIN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 309 habitans.

WENTZWEILLER, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 140 habitans.

WEP

la WEPE, Quartier de la Châtellenie de Lille, dans le Comté de Flandre, situé le long de la Lys. Il y a les deux Villes d'Armantieres & de la Bassée, qui ont été autrefois fortifiées.

WER

WERDUN, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 253 habitans.

WERETZHAUSEN, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 123 habitans.

WERGAVILLE, *Wargavilla*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, au Diocèse de Metz en Lorraine, près de la petite Ville de Dieuze, renommée pour les puits salés qui y sont. Elle est dédiée à S. Eustase, disciple de S. Colomban, & second Abbé de Luxeuil. Elle a été fondée l'an 966. par Sigeric, Comte de Salins, & sa femme Berthe.

WERT, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Al-

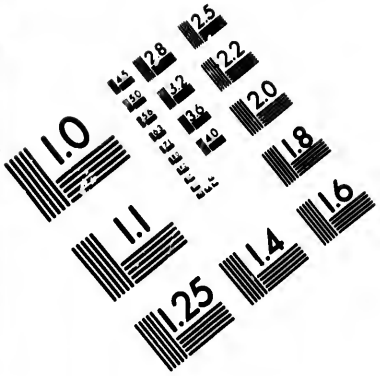

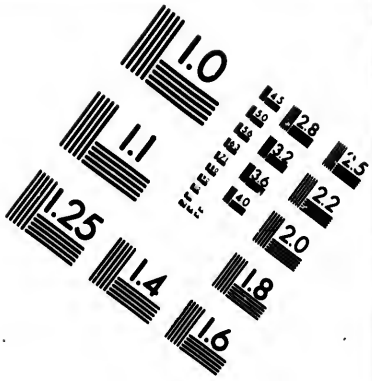

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

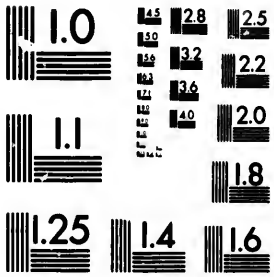

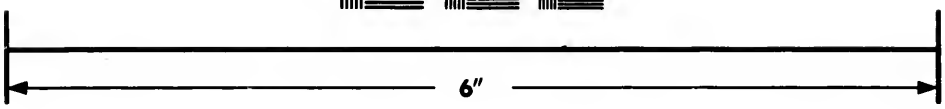

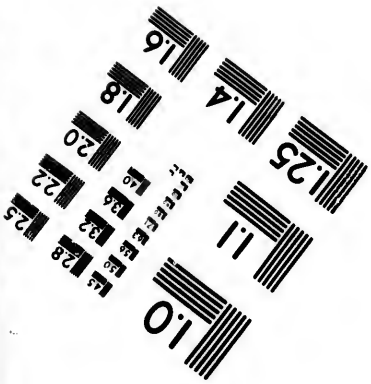

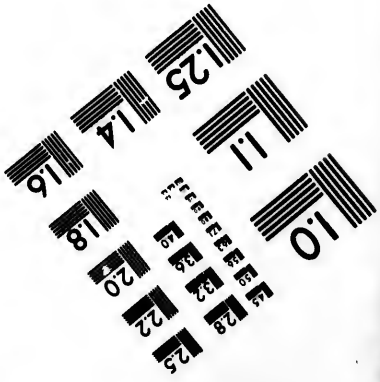

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

face, Chef-lieu d'un Bailliage, a 456 habitans.

WES

WESCAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 432 habitans.

WESLEQUES, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 19 habitans.

WESTHAUSEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Marckolsheim, a 364 habitans.

WESTHOFFEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 118 habitans. C'est une petite Ville environnée d'un fossé & d'une muraille qui est fort négligée. Elle a un Château qui est assés bien revêtu dans un de ses fauxbourgs.

WESTOUTRE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 123 habitans.

WESTOUTRE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 82 habitans.

WESTREHERN Radonnez, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 41 habitans.

WET

WETETWEILLER, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté de Lansbach, a 266 habitans.

WETTBRUCH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Brumpt, a 283 habitans.

WETTELSHEIM, dans la Haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ruffach, a 369 habitans.

WEV

WEVELGHEM, Abbaye de Filles, dans le territoire de Menin, de l'Ordre de Citeaux. Elle est élective comme les autres de Flandre. On ne la croit plus à la France.

WEY

WEYER, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Comté de Dabo, a 82 habitans.

WEYERSHEIM à la haute-Tour, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de la Wantzenau, a 998 habitans.

VUE

VUEZ, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 283 habitans.

WEZ

WEZEL, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 114 habitans.

WIA

WIAMMEVILLE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 78 habitans.

WIB

WIBERSHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 78 habitans.

WIC

WICHERSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Bouxviller, a 92 habitans.

WID

WIDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 558 habitans.

WIDEHEN, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 180 habitans. C'est un secours de Dannes. M. Fourget en est Seigneur.

WIDENON, dans le Boulonnois, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 78 habitans.

WIDENSCHLEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Ensisheim, a 156 habitans.

WIDERENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 92 habitans.

WIE

WIEL le Montier, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 52 habitans. C'est un secours de la Paroisse de Menneville. M. Thieruë en est Seigneur.

WIENCOURT & l'Equippé, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 345 habitans.

WIER aux Bois, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 140 habitans. Cette Paroisse est située à une lieuë de Samer, & à trois de Boulogne. Il y a une fontaine d'eau minerale, que l'on dit valoir la Royale de Forges. L'Evêque de Boulogne est Patron de la Cure, qui vaut cinq cens livres.

WIERE Effroy, dans le Boulonnois, en Picardie,

die, Diocèse d'Amiens, a 444 habitans. Cette Paroisse est à deux lieuës & demi de Boulogne. L'Evêque de Boulogne est Patron de la Cure, qui vaut huit cens livres.

WIERE & Oresmieux, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 30 habitans.

WIETRENES, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 210 habitans.

les VUIFS, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 106 habitans.

WIG

WIGNEHIES, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 559 habitans. Le Curé a pour revenu 375 livres payées par les Religieux de S. Denis en France comme Décimateurs. Le Vicaire est entretenu à la charge de la Communauté. Il y a un Benefice simple de deux cens livres, sans aucune charge de présence, ni de fonctions. Le terroir contient en terres labourables six cens dix Ratieres, & cent quatre-vingt en prairies, ou vergers. Plus en biens de commune en trois cantons, en nature de petits bois propres à faire fagots, & le reste en bruyeres, environ cent soixante ratieres. Il y a une Seigneurie dite le bois de Renguiley, contenant sept cens ratieres appartenant à un nommé M. de la Noix. Une partie de bois, & l'autre en terres labourables occupées par les habitans par bail emphiteotique, en payant la rente. La ratiere est de quatre-vingt verges à vingt pieds la verge. Il y a encore une autre Seigneurie dite le Bois-Saint-Denis, aux Religieux de Saint Denis en France, contenant trois cens dix ratieres de terres labourables, manoirs & jardins compris. Le Curé du lieu a fait bâtir à ses dépens une Maison pour l'éducation des jeunes filles du lieu. Il y entretient une fille dévote, qui a soin de leur apprendre à lire, écrire, compter; la religion, & à travailler. On dit que l'intention de ce pieux Curé est de laisser tout ce qui sera à lui pour soutenir cet établissement. Les habitans sont la plûpart Laboureurs, petits Merciers, Cabaretiers & Manouvriers.

WIGNICOURT, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 289 habitans.

WIL

WILDERSBACH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté du Ban-de-Roche, a 56 habitans.

VUILLAFANS, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 872 habitans.

VUILLECIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 186 habitans.

WILLECOURT, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 55 habitans.

WILLEM Châtellenie, dans la Flandre Walonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 122 habitans.

WILLEMANT & Vallieres, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Hesdin, a 124 habitans.

WILLERS aux Bois & Campeaux, dans la Flandre Walonne, Diocèse d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 46 habitans.

WILLERVAL, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 130 habitans.

WILLERY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 66 habitans.

WILLIE', dans le Païs Messin, Diocèse de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 310 habitans.

WILLIE'S, dans le Haynaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 96 habitans.

WILLY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 196 habitans.

WILSHAUSEN, Comté d'Hanau, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Bouxviller, a 38 habitans.

WILSPERG, dans la Lorraine Françoise, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, Principauté de Phalsbourg, a 110 habitans. Ce Village a été compris dans la demi lieuë du grand chemin de Metz en Alsace.

WILTHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Kockersberg, a 228 habitans.

WILWISHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 106 habitans.

WILZENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 160 habitans. Ce lieu est situé au bord de la Sour.

WIM

WIMES, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 163 habitans.

WIMILLE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 885 habitans. Le Chapitre de Boulogne en est Patron, & le Chapitre de Crequy Seigneur. Il y a dans cette Paroisse plus de quinze Fiefs. C'est dans ce Château, qui est sur le bord de la mer, que l'on porta l'Image de la Sainte Vierge de Boulogne, lors de la prise de la Ville par les Anglois, & où on l'a découvert miraculeusement selon la tradition du Païs. M. de Rousel du Germon en est Seigneur, & la Paroisse de S. Nicolas de Boulogne lui fait hommage un certain jour de l'année. Cette Cure vaut dix-huit cens livres de rente.

WIMKEL, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 178 habitans.

WIMMENAU, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Inten-

dance d'Alsace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 42 habitans.

WIMY, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Guise, a 430 habitans.

WIMY, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 285 habitans.

WIN

WINCHY & Bellesontaine, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 204 habitans. Elle a été érigée en Marquisat en 1676. en faveur du Sieur d'Affigny.

WINGERSHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Chef-lieu d'une Prévôté, a 296 habitans.

WINGLES, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 210 habitans.

WINNEZEELE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cassel, a 450 habitans.

WINTERBURG, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prévôté de Berlingen, a 60 habitans.

WINTERSHAUSEN, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Haguenau, a 69 habitans.

WINTZENBACH, dans la basse-Alsace, Diocèse de Spire, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Baronie de Fleckensheim, a 199 habitans.

WINTZENHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Ensisheim, a 680 habitans.

WINTZENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 128 habitans.

WIR

WIR au Val S. Gregoire, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 186 habitans.

WIR près Horbourg, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 128 habitans.

WIRDENHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 178 habitans.

WIRENCH, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 435 habitans.

WIRENCHAUX, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 448 habitans.

WIRVINES, dans le Boulonnois, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 408 habitans.

WIRWIGNE, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 410 habitans. Cette Paroisse est située à deux lieuës de Boulogne, & à une lieuë de Desurenne dans la forêt de Boulogne. Il y a dans ce Village des houblonnieres. Le Chapitre d'Ypres en est Patron, & M. de Blaisel Seigneur. La Cure vaut sept cens livres.

WIRY au Mont & au Val, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 354 habitans.

WIS

WISERNES, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 217 habitans.

WISOUBS, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 716 habitans.

WISQUES, dans l'Artois, Diocèse de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 70 habitans.

WISSAN, petite Ville du Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 710 habitans. Cette Ville a Châtellenie, Prévôté Royale & Bailliage, qui ressortissent à la Sénéchaussée de Boulogne sur mer. Il y a deux marchés francs tous les ans. On y a découvert depuis peu une mine d'étain, à laquelle on travaille actuellement.

WISSIGNICOURT & Fontenille, dans la Picardie, Diocèse de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Laon, a 245 habitans.

WIT

WITAIGNEGLISE, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 114 habitans.

WITELSHEIM dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 275 habitans.

WITRE aux Bois dans le Boulonnois en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 136 habitans.

WITREHAN, dans le Boulonnois, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens.

VUITRY & Burigny, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1098 habitans.

WITTENHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 230 habitans.

VUL

VULAINES, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 155 habitans.

VULGIENTES, Peuples de la Gaule Narbonnoise, qui comprenoient ce qui forme à present le Diocèse d'Apt. *Voyez* Apt.

VULLAINES, dans la Brie, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 92 habitans.

la VULPIERRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 272 habitans.

la VULPILLIERE, dans le Viennois, en Dauphiné.

VULVOZ, dans la Franche-Comté, Diocèse de Lion, Parlement & Intendancee de Besançon, Bailliage & Recette de la Terre de S. Claude, a 60 habitans.

WOL

WOLFFANGTZEN, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Comté d'Horbourg, a 130 habitans.

WOLFFERSDORFS, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Thann, a 78 habitans.

WOLFFISHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Verlhoffen, a 350 habitans.

WOLLENHEIM, Comté d'Hanau, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Bouxviller, à 46 habitans.

WOLLSEHWEILLER, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ferrette, a 294 habitans.

WOLSEHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté de Berlingen, a 42 habitans.

WOLSHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Wertshoffen, a 86 habitans.

WOLXHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de d'Hacstein, a 260 habitans.

WOR

WORTH, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 25 habitans.

WOU

WOUENHEIM, dans la haute Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Russach, a 204 habitans.

WRA

WRAQUE-Moulin, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 196 habitans.

WRD

WRDACHE, Abbaye. *Voyez* Urdache.

VUR

VUREGILLE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 122 habitans.

WRE

WRELINGUIHEM, dans la Flandre Valonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay,

Intendance & Subdelegation de Lille, a 1050 habitans.

WRET, dans la Flandre Valonne, Diocese d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Douay, à 218 habitans.

VUR

VURIANGE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Dole, a 178 habitans.

WRI

WRINCOURT & Insengremel, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 692 habitans.

WUE

WUESSENHEIM, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terre de la Noblesse, a 134 habitans.

WUI

WUIRES, dans la Flandre Valonne, Diocèse de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 100 habitans.

WUL

WULDER, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 78 habitans.

WULWERDINGHE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 122 habitans.

WUS

WUS, dans le Vexin François, Diocèse de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoise, a 236 habitans.

WUS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 164 habitans.

WUSTHAUSEN, dans la basse Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Kockersberg, a 146 habitans.

WY

WY, dans la Normandie, Diocèse de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 412 habitans. Le Chapitre de Nôtre-Dame de Roüen en est Seigneur.

WY, dans le Hainaut, Diocèse de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 218 habitans.

VXE

VXELLE, dans la Franche-Comté, Diocese, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 96 habitans.

VXELLES, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bail-

liage & Recette de Baume, a 258 habitans.

UXELLES, Marquisat, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 514 habitans. Ce lieu est situé sur une Montagne. Le Château de Cormartin est des dépendances de ce Marquisat.

UXELLE, Dumun, à present Puech d'Uxellou. *Voyez* Puech.

UXELOUP, dans le Nivernois, Diocèse de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 102 habitans. C'est une Paroisse située en plaine, à un quart de lieuë de la riviere de Loire. C'est bonnes Terres à froment, méteil, orge & avoine & chanvres de bon rapport, les foins seulement pour la nourriture des bestiaux, peu de vignes, plusieurs bois taillis, une Forge à fer & des Etangs; il s'y fait un petit Commerce de Bestiaux. M. de Corvol en est Seigneur.

UXEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 272 habitans.

UXENT en partie, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 115 habitans.

VXO

UXORE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 106 habitans.

VY

VY, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château du Loir, a 712 habitans.

VY le Ferroux, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 69 habitans.

VY les Belvoye, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Baume, a 123 habitans.

VY lès Filain, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 82 habitans.

VY lez Lure, & la Grange, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 444 habitans.

UZA

UZAIN, dans le Beam, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 69 habitans.

UZAN, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 166 habitans.

UZAN, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Morlas, a 74 habitans.

le UZAY, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 196 habitans.

UZE

UZEGE, Païs du bas-Languedoc, qui est compris dans le Diocèse d'Uzés. Une partie de ce Païs est couvert de montagnes, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. La plaine produit abondamment du bled & des bons vins; l'on y recüeille aussi des huiles. Il y a dans ce Païs plusieurs Manufactures de soyes, & l'on y fait quantité de petites étoffes de laine, qui y attirent beaucoup d'argent. Ses Villes principales sont après Uzés, le Pont du Saint Esprit, Saint Ambroise, les Vents, Bagnols & Villeneuve-lez-Avignon. Ses Rivieres principales sont le Rhône, la Serre & le Gardon.

UZECH des Oullés, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 587 habitans.

UZEL, anciennement Uzelles, *Uzellum*, petite Ville, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 1810 habitans. Cette petite Ville a une Subdelegation considerable, parce qu'elle est au centre de la Province & à cinq lieuës de Saint Brieu. Il y a un Bailliage dont le Juge s'appelle Sénéchal: on y suit l'Usement du Duché de Rohan. Il y a une Collegiale dans la grande Eglise, dont le Chœur est assez bien disposé: elle est composée d'un Doyen, d'un Chantre & de quatre Chanoines, de deux Chantres gagés & de deux Enfans de Chœur. Cette Collegiale ne subsiste presque plus depuis la perte d'un Procès; le revenu étant devenu trop modique pour y faire l'Office les Dimanches & Fêtes; & les jours de Vierge, à laquelle cette Collegiale est dédiée, on chante la Messe du Chœur & l'Office de la Vierge: c'est l'unique vestige de cette Collegiale, dont les Canonicats étoient à la collation de M. de Coëtquen. Le Curé que l'on appelle en ce lieu Recteur, a six cens livres de fixe en dimes & autres Droits, sans le casuel qui monte à quatre cens livres. M. le Marquis de Coëtquen, est Seigneur & nomme à la Cure. Il y a une Chapelle à un demi quart de lieuë, appellée Bonne-Nouvelle, fort frequentée, bien bâtie & richement ornée. Le terroir est assez fertile en bleds, fruits, pommes, &c. mais peu cultivé, parceque tout le monde s'adonne au commerce ou aux arts.

Uzel est une ancienne Châtellenie dont le titre se joint d'ordinaire avec celui de la Mothe d'Onnenon, autrefois démembré du Duché de Rohan. Le marché qui se tient tous les Mercredis est l'un des plus beaux de la Province. Les halles y sont belles, élevées, larges & spacieuses, bien couvertes, & il y en a trois; la grande place du marché est d'une grandeur prodigieuse, outre cinq autres places de differens marchés. La grande place sert pour le commerce des toiles, qui se fabriquent dans ce lieu & aux environs; les autres pour les bestiaux, les sabots & les fruits. Il y a douze foires par an, une chaque mois: elles ne durent qu'un jour, mais elles sont considerables. Il y avoit cidevant une verrerie aux Sallez près d'Uzel en la forêt de Quintin. Les toiles se transportent aux Indes Orientales & Occidentales, par les Ports de S. Malo, Morlaix & autres. On adresse les lettres par S. Brieu, Quintin, Moncontour & Pontivi. L'esprit du Païs est vif, rusé, interessé, peu laborieux, presque tous sont bien faits & hardis. La lute est un des plus grands exercices de ce lieu.

Le premier de May les nouveaux Mariés de l'année vont querir en cavalcade un arbre ou may en la forêt de Rohan, qui est assujettie à donner l'arbre que choisissent les Mariés; le jour de l'Ascension les Mariés fompent des perches nommées Quintaines

Quintaines. Ces deux solemnités se font avec un grand concours de peuple : il s'y fait des dances, des tables, des cavalcades & des courses.

UZERCHES, *Usarchia*, Ville, dans le Limolin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1406 habitans. Elle est Siege d'une Sénéchaussée. Cette Ville est située sur la Vezere à cinq lieuës de Tulles. Elle existoit dès le cinquiéme siecle. Hildegaire, Evêque de Limoges, y a fondé vers l'an 960. une Abbaye de Benedictins, sous le regne du Roi Lothaire. C'est le Chef-lieu de la Congregation des Religieux exemts de la Jurisdiction des Generaux, des differentes Congregations de S. Benoit établies en France. L'Abbé joüit de trois mille livres de rente. Cette Ville qui a trois Paroisses, étoit une Place forte pendant les guerres civiles. Les maisons sont belles & bien bâties solidement ; elles sont toutes couvertes d'Ardoises, ce qui fait dire ordinairement, qui a maison à Uzerche a Château en Limosin. Ses habitans ont toujours marqué une grande fidelité envers nos Rois, dans le tems même que les Anglois étoient maître de la Guienne. La Seigneurie appartient à l'Abbé du lieu. *Voyez* Userche.

UZERS, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 204 habitans.

UZE'S, *Ucetia*, Ville, Evêché, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, d'un Bailliage, d'une Viguerie & d'une Justice non-ressortissante, a 4969 habitans. Cette Ville est située à quatre lieuës de Nismes, & à six d'Avignon. Il n'en est point parlé avant le cinquiéme siecle, qu'on la qualifioit de *Castrum*, quoiqu'elle eût déja un Evêque, Suffragant de Narbonne. Les Visigots, qui s'en étoient emparés sur les Romains en furent chassés par les François. Elle a eu des Vicomtes dès le onziéme siecle ; & dans le douziéme, elle appartenoit aux Decani, puis aux Bermonds, dont l'heritiere la porta dans la maison de Baffet de Crussol, en faveur de laquelle on en a érigé le Titre en Duché en 1576. C'est à present le premier Duché-Pairie laïque. L'Evêque a la Seigneurie de la Ville en commun avec le Roi. L'on a coutume d'appeller le Diocèse d'Uzés, Païs d'Uzege ou Uzegais.

Le premiers de ses Evêques dont on ait la connoissance est Constantius, qui vivoit en 470. Cet Evêché comprend cent quatre-vingt-une Paroisse, & raporte vingt-deux mille livres à son Prélat. Sa Cathedrale est dédiée à Saint Thierry : son Chapitre étoit de Chanoines Reguliers, qui n'ont été sécularisés qu'en 1719. par Clement XI. Il est composé de trois dignités & de vingt-quatre Chanoines. Quelques-uns ont voulu attribuer sa fondation au fils de Caton d'Utique ; la maison de l'Evêque est belle. L'on voit au-dessus la fontaine Dure, son bassin est beau & naturel ; elle fournissoit l'eau à l'acqueduc du Pont-du Gard. Le Château du Duc est fort ancien. L'on trouve par toute la Ville de grands arcs de pierres, que les habitans disent avoir été faits autrefois pour se mettre à couvert des chaleurs du soleil pendant l'Eté. Il y a des Capucins, qui ont leur Couvent hors de la Ville.

UZET, Bourg, dans la Saintonge, Diocèse de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 455 habitans.

UZETS, Bourg, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 590 habitans.

UZO

UZOS, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette de Pau, a 69 habitans.

UZU

UZURAT, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 56 habitans.

UZY

UZY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 178 habitans.

X.

XAI

XAINTRAY, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 376 habitans.

XAM

XAMBES, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 363 habitans.

XAN

XANCOINS. *Voyez* Sancoins.

XANCTON, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 464 habitans.

XANDEVILLE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 142 habitans.

XANREY, *Xanreium*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 118 habitans. C'eſt une annexe dont l'Egliſe eſt dédiée à l'Aſſomption. Le Chapitre de Saint Sauveur de Metz en eſt Seigneur.

XAV

XAVIERES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 78 habitans.

XEU

XELAINCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

XEU

XEULLEY, *Xeuillium*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 156 habitans. L'Evêque de Toul eſt Seigneur de cette Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation du Chapitre de Porſas. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy.

XOC

XOCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 92 habitans.

XOU

XOUAGSANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 142 habitans.

XOUSSE ou Xuiſſe, Ban de la Rotte, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 25 habitans. C'eſt un des Villages cedé à la France par le traité de 1718.

XUR

XURE & ſes dépendances, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 165.

Y

Y

, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 156 habitans.

YAN

YANVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 194 habitans. C'eſt aux Religieux de Jumiége.

YANCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 46 habitans.

YAU

YAUCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 276 habitans.

YBO

YBOURNES, *Yborica*, dans la Provence, Diocèſe de Sifteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 168 habitans.

YCQ

YCQUEBEUF, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 108 habitans. M. du Boſtechard en eſt Seigneur.

YEB

YEBLES & Guignes, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 830 habitans.

YEL

YELON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 192 habitans.

YEN

YENVILLE ou Janville, Ville, Châtellenie, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 470 habitans. C'eſt un Siege Royal qui dépend du Bailliage & du Preſidial de Chartres. La partie du Perche, que l'on appelle Terre Françoiſe, releve de ce Siege. Cette Ville eſt ſituée dans une grande plaine de la Beauce, à une lieuë de Toury, & à neuf au Nord d'Orleans. Il y a un Grenier à ſel, & un Lieutenant de Maréchauſſée qui juge les differens de la Nobleſſe.

YER

YERES, Ville, dans la Provence. *Voyez* Hieres.

YERMENONVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 310 habitans.

YERRE, Riviere de Brie, qui prend ſa ſource au-deſſus de Vaudois. Elle coule à l'Occident, arroſe les Abbayes de Jarcy & de Hierres, & ſe jette dans la Seine à Villeneuve Saint Georges.

YERRES, dans l'Iſle de France, en Brie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 456 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît, auprès de la petite Riviere d'Yerre, d'où elle prend ſon nom, *Voyez* Hierres.

YERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 540 habitans.

YES

YESME & Villiers, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 456 habitans.

YEU

l'Iſle d'YEU, *Oya*, Iſle ſituée aux côtes du bas-Poitou, aux frontieres du Comté Nantois, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, a 3684 habitans. Son nom François a été formé de ſon nom Latin. Il y avoit autrefois des Moines en ce lieu; mais les premieres courſes & les ravages des Normands les ayant chaſſé, il n'y en eſt plus revenu s'établir.

YEV

YEVRE, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 2090 habitans.

YEVRE-la-Ville, dans l'Orleannois, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 470 habitans. Ce lieu eſt à trois quarts de lieuës d'Yevre-le-Châtel.

YEVRE-le-Châtel, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 283 habitans. Il eſt ſur la petite Riviere de Rinarde, près de Pithiviers, & à trois quarts de lieuës au Septentrion d'Yevre-la-Ville: c'eſt une Châtellenie du Bailliage d'Orleans.

YEVRE, *Avara*, Riviere du Berry, qui prend ſa ſource près de Neronde. Elle arroſe Savigny & Omoy; & après s'être groſſie de pluſieurs ruiſſeaux, elle ſe partage en deux bras, dont le plus gros arroſe le Fauxbourg de Bourges, où il reçoit l'Auron; enſuite il ſe va rendre dans le Cher, au-deſſus de Vierſon. L'autre bras qui eſt moins conſide-

rable, s'appelle Auret ; traverse la Ville de Bourges, & se va rendre dans ses fossés. L'on a autrefois proposé de joindre cette Riviere à la Loire, par un Canal que l'on croit n'être pas d'une dépense considerable, & qui seroit d'une grande utilité pour la consommation des denrées du Berry.

YEVRE & le Hameau de Courcelle, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 290 habitans.

YFF

YFFENDIC, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de S. Malo, 386 habitans.

YFFINIAC, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 268 habitans.

les YFFS, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 684 habitans.

YGU

YGUERANDE, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 750 habitans.

YMA

YMARE, dans la Normandie, Diocese, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 315 habitans. Les Coseigneurs sont M. de la Motte & les Religieux de S. Oüen.

YME

YMERAY, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 375 habitans.

YMO

YMONVILLE la Grande, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 540 habitans.

YNE

YNEUIL, dans le Berry. Ce lieu dépend de la Châtellenie de S. Julien.

YNO

YNOS, dans le bas-Languedoc Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 46 habitans.

YOL

YOLLET, dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 526 habitans.

YON

YON & Cerverieu, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 285 habitans.

YONCQ, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 350 habitans.

YONNE, *Icauna*, Riviere, qui prend sa source dans le Païs de Morvant, à deux lieuës de Château-Chinon. Elle arrose Crevan, où elle reçoit la Cure. Elle traverse ensuite l'Auxois, & commence à porter bateau à Clamecy. Elle reçoit le Serin & l'Armançon ; entre en Champagne, où elle arrose Joigny & Sens ; & après avoir reçû la Vanne, elle va se jetter dans la Seine à Montereau. Ses eaux ne sont pas si claires que la Seine. Les Vallées d'Yonne forment une des Contrées du Nivernois ; elles sont situées le long de ce qu'on appelle la Vallée d'Yonne ; dans l'endroit où cette Riviere sépare l'Evêché de Nevers de celui d'Autun. La partie de ses Vallées qui se trouve en-deçà de l'Yonne, est du Diocèse de Nevers. Cette Contrée est trés-abondante en bled & en vin. Il y a plusieurs Villes, dont les plus considérables sont Clamecy, Vezelay & Corbigny.

YOU

YOUSET, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 368 habitans. Il y a dans le territoire de cette Paroisse une fontaine d'eau minerale, qui prend le nom du Village. Les eaux de cette fontaine sont chargées de soufre ; elles ont une odeur & un goût fort désagreables ; elles operent médiocrement par les selles, & assez bien par les urines ; elles font fondre quelquefois aux malades de gros graviers & de petites pierres. On l'ordonne ordinairement pour les opillations, les vieilles dissenteries, les fiévres intermittantes, les maux de poitrine, l'asthme & la Phisie : elle fait quelquefois vomir dans les commencemens que l'on en boit. A vingt pas de cette fontaine, il y en a une autre que l'on appelle Sainte, dont la qualité est plus foible ; & à cent pas de là, une fosse où l'on se peut baigner pour les maladies cutanées, dans une eau de même qualité.

YOUX & Ladoux, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 114 habitans.

YOUX la Bouble, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 128 habitans. C'est une Collecte dépendante de la Paroisse du même nom, Election de Riom, située dans la montagne de Nuit ; bonnes terres à seigle, avoine, raves, bled noir, bon pacages, assés de foin, engrais & commerce de bestiaux. Il y a quelques habitans qui font des sabots. M. l'Abbé de Menat en est Seigneur.

YPR

YPREVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 390 habitans.

YQU

YQUELON, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 500 habitans.

YRA

YRAIS, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement

Intendance & Election de Poitiers, a 425 habitans

YRO

YRODOUER, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans

YRU

Saint Pierre d'YRUDE, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 365 habitans.

YS

S. Martin d'YS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 200 habitans.

YRV

YRVILLAC, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 361 habitans.

YSE

YSEURES, *de Yserio*, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 788 habitans. Sa Cure est à la Collation de l'Abbé d'Angle en Poitou.

YSN

YSNEAUVILLE hors la Banlieuë, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 360 habitans. Les Religieux de S. Oüen en sont Seigneurs.

YSS

YSSANDON, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 728 habitans.

YSSAT, & la Tourelle, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 275 habitans.

YSSEURE, petite Riviere, qui se jette dans l'Yonne.

YSSINGEAUX, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 3835 habitans. *Voyez* Issengeaux.

YSSOUDUN. *Voyez* Issoudun.

YSSOIRE. *Voyez* Issoire.

YTR

YTRAC; dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1478 habitans.

YTT

YTTRE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 610 habitans.

YVE

YVECRIQUE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 545 habitans. M. de Granboim en est Seigneur.

YVERNAULT. *Voyez* Ivernault.

YVERSAY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 290 habitans.

YVES, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 186 habitans.

les YVETAUX, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 236 habitans.

YVETOT, Bourg & Château, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1190 habitans. Ce Bourg est situé dans le Païs de Caux, à deux lieuës de Caudebec, & à six de Roüen. Les meilleurs Auteurs traitent de fables l'Histoire de l'érection de ce Bourg en Royaume indépendant, par le Roi Clotaire I. Froissard est le seul qui nous rapporte ce fait; mais l'éloignement de sept cens cinquante ans qu'il y a de ce tems-là à celui auquel il a écrit, & le défaut de preuves, ne permettent pas d'y avoir beaucoup de confiance. Cependant cette Seigneurie est tenue en franc-aleu noble: le Roi ne levant ni sur les habitans, ni sur le Seigneur, aucun droit, tel qui puisse être. Elle a appartenu longtems à la Maison du Bellay, d'où elle a passé dans celle de Crevant-Lingé, & dans celle d'Albon Saint Fergeux. Elle appartient à present au Marquis d'Albon-Saint-Marcel, qui se dit Prince d'Yvetot. Ce Bourg est situé au milieu d'une Campagne très abondante en grain. Sa Paroisse est dédiée à S. Pierre; elle est Collegiale. On tient ici quatre foires dans l'année, ausquelles on fait un grand commerce de toiles & de grains.

YVETOT, dans la Normandie. Diocèse de Coutances, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Valognes, a 200 habitans. C'est une grande Paroisse qui borde Valognes & sa Forêt. La Cure dépend de M. l'Evêque. Mademoiselle de Segnelay en est Dame. Il y a un grand nombre de carrieres de bon carreau dur, qu'on transporte par tout, & dont on fait du pavé & autres bâtimens de conséquence. La plus grande partie de la Cathedrale de Coutances est bâtie de ce carreau. Cette Paroisse est aussi bien plantée en pomiers, & bonne en bleds, lins & prairies. Elle va jusqu'à la porte de Valogne.

YVEVOTE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 80 habitans.

YVI

YVIAS, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de Saint Brieu, a 361 habitans.

YVIERS, Bourg, dans la Saintonge, Diocese de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 900 habitans.

YVIGNAC, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Reones, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 280 habitans.

YVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 430 habitans.

YVILLE sur Seine, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 540 habitans. M. d'Etampes en est Seigneur.

YVO

YVOIX. *Voyez* Carignan.

YVORY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Salins, a 384 habitans.

YVOY, dans l'Orleannois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 426 habitans.

YVOY le Pré, Châtellenie de la Prevôté & du Bailliage de Concressaut, en Berry. *Voyez* Ivoy.

YVR

YVRAC en Ambarés, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 456 habitans.

YVRAC, grande Paroisse, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 280 habitans.

YVRE'-l'Evêque, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1780 habitans.

YVRE'-le-Pollin, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 980 habitans.

YVRY. *Voyez* Ivry.

YVRY-la-Chaussée, *Abbatia Sanctæ Mariæ Ibreæ*, ou *de Ebroio*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, sur la Riviere d'Eure, au Diocèse d'Evreux, à l'Orient d'Hyver, & sur les limites de celui de Chartres, laquelle n'en est qu'à cinq lieuës. Elle a été bâtie l'an 1085. par Roger, Seigneur d'Ivry.

YVRY, de la Paroisse de Rouvray, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Ce lieu est situé à trois lieuës de Beaune, Autun & Arnay-le-Duc. C'est à present le grand passage des Coches de Paris à Lion. Il y a quelques vignes.

YYS

les YYS, dans la Beauce, Diocèse de Chartres; Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 170 habitans.

YZE

YZERNAY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 1180 habitans.

YZEUX, dans la Picardie, Diocèse d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 300 habitans.

YZO

YZON en Vayres, dans la Guienne, Diocèse; Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1096 habitans.

YZON, grande Prevôté, dans la Guienne; Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 892 habitans.

Z

ZAI

ZAIN & Gilon, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 247 habitans.

ZEA

ZEAUWIS, dans l'Artois, Diocèse d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 29 habitans.

ZEB

Isle & Fort de ZEBYENS, ou des Ebiens, dans la Bretagne. C'est un Gouvernement particulier.

ZEG

ZEGERSCAPPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 745 habitans.

ZEI

ZEINHEIM, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Kokersberg, a 66 habitans.

ZEL

ZELLEMBERG, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 164 habitans.

ZELLWEILLER, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Terres de la Noblesse, a 223 habitans.

ZEN

ZENACHER, dans la Basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Vasselone, a 69 habitans.

ZER

ZERGUE, Riviere, qui prend sa source dans la Paroisse de Poule en Beaujolois; de-là coule à l'orient, & se jette dans la Saône vis-à-vis de Trevoux.

ZERMEZEELE, dans la Flandre Flamingante, Diocèse d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cassel, a 268 habitans.

ZEZ

ZEZINGEN, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 106 habitans.

ZIL

ZILLING, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Prevôté de Berlingen, a 100 habitans.

ZILLISHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage d'Altkirck, a 276 habitans.

ZIM

ZIMERSHEIM, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Landser, a 128 habitans.

ZIMMERBACH, dans la haute-Alsace, Diocèse de Basle, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, Bailliage de Ribauville, a 170 habitans.

ZIN

ZINZEL, petite Riviere, qui prend sa source près de la petite Pierre, dans les montagnes de la Lorraine: passe à Dossenheim, par la Ville de Neufville, & tombe dans la Sour, à un quart de lieuë au-dessous de Strimbourg.

ZOA

ZOAFRE, dans la Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Ardres, a 222 habitans.

ZOL

les ZOLEUX, dans le Boulonnois, en Picardie; Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 122 habitans.

ZOR

ZORNHOFF, dans la basse-Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace, a 200 habitans. Ce lieu est auprès de la Riviere de Sour.

ZOT

ZOTHEUX, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 234 habitans. Ce lieu est situé à quatre lieuës au Nord de Montreüil. L'Evêque de Boulogne est Patron de la Cure, qui vaut six cens livres; & Messieurs de Busca & du Blaiser en sont Seigneurs.

ZOU

ZOUFFIENNE & dépendances, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz; a 114 habitans.

ZUD

ZUDANSQUE, dans l'Artois, Diocèse de

S. Omer, Parlement de Paris, Gouvernance d'Amiens, Bailliage & Recette de S. Omer, a 82 habitans.

ZUDEROTTE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 68 habitans.

ZUDQUERQUE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 500 habitans.

ZUI

ZUIDBERQUIN, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Caſſel, a 580 habitans.

ZUIDPEENE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Caſſel, a 440 habitans.

ZUR

ZURDES, Château, appartenant aujourdhui à l'Evêque de Siſteron : il a été bâti par le Comte Guillaume, avec une belle Egliſe, en reconnoiſſance d'une faveur du Ciel, par laquelle ayant été preſervé dans ce lieu, de tomber entre les mains des Sarrazins ; il reçut à tems un ſecours conſiderable, avec lequel il les défit entierement l'an 963.

ZUT

ZUTZENDORF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverrain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Flekenſtein, a 222 habitans

ZUY

ZUYTHOULCK, en l'Embacht, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bailleul, a 850 habitans.

Fin du Dictionnaire de la France.

LE COMTAT VENAISSIN.

LE COMTAT VENAISSIN.

LE COMTAT VENAISSIN.

LE COMTAT VENAISSIN, *Pagus Venaſcinus*, *Vendaſcenſis*, *Venaſcenſis*. Ce Païs eſt ſitué & enclavé dans la France; il eſt borné au Septentrion par le Dauphiné, à l'Orient & au Midy par la Provence, & à l'Occident, le Rhoſne le ſépare du Gouvernement de Languedoc. L'on trouve enclavé dans ſon enceinte la Principauté d'Orange & quelques Terres adjacentes. Il a pris ſon nom de la ville de Venaſque, *Venaſca*, *Vendaſca*, qui étoit autrefois l'une des plus conſiderables de ce Païs. Il comprend le Païs qu'occupoient autrefois les *Memini*, & une partie de celui des *Vocontii*, & des *Cavares*.

Ces Peuples ayant été ſubjugués par les Romains, ont fait partie de la Gaule Narbonnoiſe ou Province Romaine; enſuite ils ont été diſtribués ſous la premiere Viennoiſe; lors de la ſubdiviſion de cette premiere Province. Dans la décadence de l'Empire de l'Occident, ils ont paſſé ſous le joug des Bourguignons, qui étendoient leur domination juſqu'à la Durance. Le Royaume de ces derniers peuples ayant été conquis par les François, ſous les enfans du Grand Clovis; les peuples de ces Cantons leur ont été ſoumis, juſqu'à la révolte de Boſon, qui ſe fit couronner Roi d'Arles & de Bourgogne au Concile de Mantale en 879. Ce Pays ne reſta pas long-tems ſous la domination des Succeſſeurs de cet Uſurpateur. Hugues Roy d'Arles & d'Italie, ſe trouvant fort traverſé en Italie par Berenger, qui lui en diſputoit la Couronne, engagea Raimond III. Comte de Toulouſe dans ſes interêts, & en ayant reçu une grande ſomme d'argent & la promeſſe d'un puiſſant ſecours de Troupes, il lui ceda pluſieurs belles Terres, entre autres le Comté Venaiſſin avec Avignon, & lui donna pour épouſe ſa fille Berthe. Depuis ce tems, les Comtes de Toulouſe ſucceſſeurs de celui-ci, ont pris la qualité de Marquis de Provence, & ont poſſedé ce Païs juſqu'à la confiſcation, que les Papes en firent ſur Raimond le vieux, qui fut excommunié comme Fauteur des Albigeois. Raimond le jeune ſon fils, ayant fait ſa paix avec les Princes Croiſés, & reconquis la plûpart de ſes Terres, cette contrée repaſſa auſſi dans ſes mains, malgré les prétentions des Papes, auſquels cependant elle fut remiſe par le Roi Philippe le Hardy en 1273. ſous le Pontificat de Gregoire X. Depuis ce tems-là, les Papes ont gouverné le Comté ou Comtat Venaiſſin, par des Officiers nommés Recteurs; il y en a trois, ſçavoir, à Carpentras, qui eſt la Capitale, à l'Iſle, & à Vaulréas; il y a ſous eux pluſieurs Juriſdictions ſubalternes: ces trois Villes avec Cavaillon & Vaiſon, ſont les plus conſiderables du Comtat; le Païs eſt très abondant, étant arroſé d'un grand nombre de Rivieres & de Ruiſſeaux, qui en augmentent la fertilité. L'on y recueille particulierement beaucoup de grains, de vins, & de ſaffran; il y a beaucoup de Meuriers & de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Ses principales Rivieres, ſont la Durance, la Sorgue & la Ruſſe; il y a pluſieurs Montagnes dans ſa partie Orientale, la plus conſiderable eſt le Mont Ventous. Les habitans ſont eſtimés Regnicoles & ne payent point le droit d'Aubeine en France: ils ſont d'un aſſez bon naturel. La rigueur de l'Inquiſition n'y ſouffre point de Proteſtans, ni de Calviniſtes; mais elle n'y empêche point la débauche outrée, c'eſt même le refuge des libertines des Provinces voiſines.

A

ALBAROUX, *Caſtrum de Albaros*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 660 habitans. Ce lieu eſt ſitué au Nord de Carpentras, & au Sud de Vaiſon, à demi lieuë de l'une & l'autre de ces deux Villes.

AUBIGNAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 600 habitans. Ce lieu eſt ſitué à près d'une lieuë & demie de Carpentras, preſque à ſon Nord.

AUBRES, Judicature de Vaulréas, a 220 habitans.

AVIGNON, *Avenio*, Ville, la plus conſiderable de celles que les Souverains Pontifes poſſedent en France. Elle eſt Siege d'un Archevêché, la réſidence du Vicelegat, que les Papes envoyent pour gouverner cette Ville & le Comtat Venaiſſin; & le Siege de la Rote, qui eſt le Tribunal ſuperieur, auquel reſſortiſſent toutes les autres Juriſdictions de la Ville & du Comtat. Cette Ville eſt ſituée dans une Campagne fort abondante, au bord du Rhoſne, entre les embouchures de la Sorgue au Nord, & de la Durance au Midy. Cette Ville & ſon territoire, forment un Païs ſéparé du Comtat, quoiqu'ils obeïſſent au même Maître. Avignon eſt une des anciennes Villes de ces contrées. Elle appartenoit aux *Cavares*, Peuples puiſſants de la Gaule Narbonnoiſe; l'on préſume même qu'elle étoit la Ville Capitale de ces Peuples, lors de la Conquête de ces Contrées par les Romains. Pline nous apprend, que ces Conquerans lui accorderent le droit & les Privileges des Villes Italiques. Elle fut enſuite honorée du titre de Colonie, ſe-

lon Prolomée, qui en fait mention ſous cette prerogative. Après la Conquête entiere des Gaules, & dans la diviſion de la Gaule Narbonnoiſe, cette Ville & ſon Diocèſe furent attribuez à la premiere Viennoiſe. Dans la décadence de l'Empire Romain, elle tomba ſous la Domination des Bourguignons, dont elle étoit une des plus conſiderables Places; puiſque Gondebaud leur Roi, ſe trouvant fort preſſé par Clovis, s'y retira & s'y défendit bien. Elle obéït quelque tems après aux Wiſigoths, qui la poſſedoient en 506. Elle revint aux Bourguignons après la Mort d'Alaric, & leur appartenoit lors du Concile d'Epaune en 517. Sigiſmond Roi des Bourguignons étant mort, Avignon paſſa aux Oſtrogoths, qui quelques tems après la remirent aux François. Elle fit enſuite partie des Terres & grandes Provinces, que Boſon uſurpa ſur les derniers Rois de la deuxième race, lorſqu'il ſe fit déclarer Roi de Bourgogne au Concile de Mantale en 879. Ce Royaume s'étant enſuite demembré, Avignon, le Comtat Venaiſſin & le Comté de Forcalquier, furent donnés vers l'an 946. à Raimond III. Comte de Toulouſe, par Hugues Roi d'Arles & d'Italie, qui lui donna auſſi en mariage ſa fille Berthe. Depuis, cette Ville fut poſſedée par indivis, entre les Comtes de Toulouſe, qui ſe diſoient Marquis de Provence, les Comtes de Forcalquier, dont ceux de la premiere race étoient Cadets & Vaſſaux des Comtes de Toulouſe, & des Comtes de Provence. Ceux de Forcalquier, vendirent leurs droits aux Bourgeois d'Avignon, qui de là prirent occaſion pendant les troubles de la Guerre des Albigeois de ſe rendre indépendans & ſe gouverner en forme de Republique. Mais une partie de la ſucceſſion des Comtes de Toulouſe étant tombée à Alphonſe Comte de Poitou, l'un des Freres de S. Louis, & celle des Comtes de Provence à Charles d'Anjou autre de ſes Freres, ces Princes obligerent Avignon à ſe ſoumettre à eux en 1251. Philippe le Hardy neveu de ces deux Princes, ayant herité des Terres d'Alphonſe Comte de Poitou, ſon fils Philippe le Bel donna ſa part d'Avignon à Charles d'Anjou Comte de Provence Roi de Naples & de Sicile, en 1290. La Reine Jeanne, arriere-petite fille du ſuſdit Charles d'Anjou, vendit la proprieté d'Avignon & de ſon Territoire ſeulement, au Pape Clement VI. en 1348. la ſomme de quatre-vingt mille Florins, du conſentement de Louis de Tarente ſon mari. Les Papes joüiſſoient déja du Comtat Venaiſſin, tant en vertu de la ſaiſie qu'ils en avoient fait ſur Raimond le vieux, Comte de Toulouſe, qui avoit été excommunié comme Fauteur des Albigeois, qu'en vertu de la ceſſion, que le Roi Philippe le Hardy, heritier du dernier Comte de Toulouſe, en fit au Pape Gregoire X. vers l'an 1273.

Clement V. avoit établi ſa réſidence à Avignon, quoi qu'elle ne lui appartint point, & ſes Succeſſeurs y réſiderent également, juſqu'en 1377. que Gregoire XI. rétablit le Siege Pontifical à Rome, Clement VII. & Benoît XIII. Antipapes y réſiderent encore juſqu'en 1408. que les François ennuyez du ſchiſme, chaſſerent ce dernier. Depuis ce tems, cette Ville eſt toujours reſtée aux Papes, qui y envoyoient ci-devant un Legat pour la gouverner, ainſi que le Comtat; mais depuis que ces Legats n'y réſidoient plus, & que cette qualité n'étoit plus qu'un titre ſans fonction, toute l'autorité eſt reſté au Vice-Legat. Il y a une Univerſité fondée par Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, & confirmée en 1303. par Boniface VIII. Elle joüit des mêmes Privileges que l'Univerſité de Paris, & ſes Graduez peuvent poſſeſeder des Benefices par les Grades en France. Le Tribunal ſuperieur de la Rote, y fut établi en 1591. par Gregoire XIV. Il y a auſſi un Viguier, dont les fonctions ſont pareilles à celles des Prevôts des Marchands en France.

Avignon a eu des Evêques dès les premiers établiſſemens de l'Egliſe dans la Gaule; ils ont été Suffragans de la Métropole d'Arles, juſqu'en 1475. que Sixte IV. érigea la Cathedrale en Métropole, à laquelle il donna pour Suffragans, les Evêchés de Carpentras, de Cavaillon & de Vaiſon. Il fit cette erection en faveur de Julien de la Rovere, qui fut depuis Pape, ſous le nom de Jules II. Son Diocèſe ne ſe renferme pas dans les Terres Papales ſeulement, il s'étend auſſi dans le Comté de Provence, au-delà de la Durance, où il confine avec celui d'Arles, & dans le bas-Languedoc, de l'autre côté du Rhône, où il eſt borné par celui d'Uzés. Ces deux dernieres parties ne reconnoiſſent point le Pape pour le temporel; parce que la partie ſituée au-delà de la Durance, a toujours été des dépendances des Comtes de Provence, & celle ſituée en-deça du Rhône, de celle des Comtes de Toulouſe. Il paroît que ce Diocèſe a eu des Comtes particuliers, Vaſſaux, ſelon toute apparence, des Comtes de Toulouſe, de Forcalquier, & de ceux de Provence.

La conſideration où étoit cette Ville, avoit donné occaſion d'y bâtir un beau Pont de pierre ſur le Rhône; il fut commencé l'an 1177. ſous la conduite d'un jeune Berger, que l'on honore dans le Païs, ſous le nom de S. Benezet, & fût achevé en 1188. il a été ruiné & renverſé en 1669. il n'en reſte plus que quatre Arches; il eſt à remarquer que tout le cours du Rhône dans toute la partie qui arroſe Avignon, ſon Territoire & tout le Comtat, eſt à la France; par conſequent, il eſt à craindre que le Pont ne ſoit point rétabli. Il y avoit cependant de grands revenus affectés à ſon entretient.

B

BEAUMES, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de Carpentras, a 600 habitans.

BEAUMONT, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué à près de trois lieuës de Vaiſon, vers l'Orient.

BEDARIDES, *Biterrita*, Bourg, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1150 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, à une demie lieuë au-deſſus du Pont de Sorgues.

BEDOUIN, *Beduinum*, Bourg, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras a 2200 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à trois lieuës ou environs de Vaiſon & de Carpentras.

BONIEUX, Diocèſe d'Apt, Judicature de l'Iſle, a 900 habitans. Il y a un Viguier.

BOUISSON, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

BOULENE, *Bolena*, petite Ville, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Judicature de Vaulréas, a 2700 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à une grande lieuë au Midy de S. Paul-trois-Châteaux. Il y a un Viguier.

BOUSCHET, *Boſchetum*, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Judicature de Vaulréas, a 220 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Ciſteaux.

BRANTES, *Brantula*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 90 habitans. Ce lieu eſt

eſt ſitué à trois bonnes lieuës à l'orient de Vaiſon près le Mont-Ventoux.

C

CABRIERES, *Capreria*, Judicature de l'Iſle, a 800 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois quarts de lieuë de l'Iſle, à peu de diſtance de la Sorgue, & à une lieuë de la ſource de cette Riviere.

CADEROUSSE, Ville, Duché, Diocèſe d'Orange, Judicature de Carpentras, a 2000 habitans. Il y a un Viguier. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhône, à une grande lieuë d'Orange.

CAIRANE, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 630 habitans. Il y a un Baile.

le CALAVON, *Calavo*, Riviere, qui prend ſa ſource dans la Provence, dans le territoire de Reillane, arroſe enſuite la ville d'Apt. Elle entre dans le Comtat un peu au deſſous de Baumette, arroſe le territoire de la Tour de Sabran ; & enſuite après un cours de trois lieuës ou environ, elle ſe vient rendre dans la Durance, une lieuë au-deſſus du territoire de Caumont.

CAMARET, Diocèſe d'Orange, Judicature de Carpentras, a 450 habitans.

CARON, Dioceſe & Judicature de Carpentras, a 650 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Carpentras & Bedouin, à deux lieuës ou environ de l'une & de l'autre, au nord nord-eſt.

CARPENTRAS, *Carpentoracte*, Ville, Evêché, Capitale du Comtat Venaiſſin, Siege d'une Judicature, a environ 4000 habitans. C'eſt le Siege d'un Recteur qui fait l'Office de Sénéchal, dont la Juriſdiction s'étend ſur tout le Comtat. Il y a auſſi une Judicature annuelle. Cette Ville eſt au bord de la Rouſſe, à quatre bonnes lieuës vers l'Eſt Nord-eſt, & un peu moins de Vaiſon au midi. Elle eſt très-ancienne ; c'étoit la Ville Capitale des peuples *Memini*, ſelon Pline. L'on croit que c'eſt la Ville que Ptolomée appelle *Forum Neronis*. L'on ignore le tems de ſon érection en Evêché. Le premier de ſes Evêques dont il ſoit fait mention eſt un nommé Julien, qui aſſiſta aux Conciles d'Epaune en 517. d'Arles en 524. & d'Orange en 529. L'on a tenu auſſi un Concile dans cette Ville ſous l'Epiſcopat de ce Prélat en 527. Quelque tems après ſon Evêché fut transferé à Venaſque ; ce qui paroît, parce que Tetradius prenoit la qualité d'Evêque de Venaſque au quatriéme Concile de Paris en 573. Carpentras avoit apparemment ſouffert quelque déſolation, qui avoit donné occaſion à cette tranſlation. Il y a à Carpentras une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, dédiée à Sainte Marie Madelene.

CAVAILLON, *Cabellio*, Ville, Evêché, Judicature de l'Iſle, Siege d'un Viguier, & d'un Juge particulier, a 3600 habitans. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, dans une iſle formée par le cours de la Durance, & un de ſes bras qui tombe dans le Calavon, à deux grandes lieuës au midi de la Ville de l'Iſle, & à quatre grandes au ſud-eſt d'Avignon ; le Domaine utile en appartient au Pape par moitié avec l'Evêque. Cette Ville eſt ancienne. Pline la compte au nombre des Villes qui joüiſſoient du droit latin : elle devint dans la ſuite Colonie Romaine ſelon Ptolomée. Elle étoit ſituée dans le territoire des *Cavares*. Son Evêché eſt ſuffragant de la Métropole d'Avignon ; il l'étoit auparavant de celle d'Arles. Il y a dans la Ville une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît dédiée à S. Jean. Le territoire de cette Ville eſt bon & abondant : cependant la Ville eſt petite & mal bâtie.

CAUMONT, *de Cavo-Monte*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 660 habitans. Le Château eſt ſitué ſur une hauteur à peu de diſtance de la Durance, à près de deux lieuës au nord-oüeſt de Cavaillon.

CHATEAUNEUF l'Amy, *Caſtrum-Novum*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 670 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre les Villes d'Avignon & de l'Iſle, à deux lieuës de l'une & de l'autre, au bord oriental d'un ruiſſeau, ou petit canal qui communique de la Sorgue à la Durance.

CRESTET, *Creſtetum*, Diocèſe de Vaiſon ; Judicature de Carpentras, a 660 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois quarts de lieuë au ſud-eſt de Vaiſon, au bord d'un petit ruiſſeau qui tombe dans l'Ouveſe, un peu au-deſſus de Vaiſon.

CRILLON, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Bedoüin, à trois lieuës ou environ de Carpentras & de Vaiſon.

E

ENTRECHAUX, *Caſtrum de Intercallis*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 270 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, à une lieuë à l'orient de Vaiſon.

ENTREIGUES, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 750 habitans.

l'EYGUEZ, *Æger*, ou *Bicaro*, Riviere, qui prend ſa ſource dans le Païs des Baronies en Dauphiné, au pied de hautes montagnes, un peu au-deſſus de Roſans, arroſe la vallée de Cornillon, les territoires de Sahune & de Nions en Dauphiné, entre dans le Comtat au-deſſus de Saint Maurice, vient enſuite traverſer la Principauté d'Orange, paſſe auprès de la montagne où eſt ſituée cette Ville, & ſe jette dans le Rhône un peu au-deſſus de Caderouſſe.

F

FAUCON, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 225 habitans. Il y a un Baile.

FLASSAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 180 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la ſource de la Rouſſe, à trois bonnes lieuës de Carpentras vers l'orient.

G

la GARDE Paliol, Diocèſe de Carpentras ; Judicature de Vaulreas, a 90 habitans.

GRILLON, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

I

l'ISLE, *Inſula*, Ville, Diocèſe de Carpentras, Chef-lieu d'une Judicature & d'un Juge Majeur annuel, a 3150 habitans. Cette Ville eſt à preſent conſiderée comme la plus conſiderable & la plus belle du Comtat Venaiſſin. Elle a pris ſon nom de ſa ſituation dans une Iſle de la riviere de Sorgue, à quatre lieuës à l'orient d'Avignon, & à deux bonnes lieuës au midi de Carpentras. Elle a ſuivi le ſort du Païs Venaiſſin ; & après avoir obéï aux Comtes de Toulouſe, elle eſt entrée dans le Domaine des Papes.

L

LAGNE, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 360 habitans. Il y a un Baile.

le LETZ, petite Riviere. Elle prend ſa ſource dans le Dauphiné près de Condourcet ; elle arroſe

enſuite le territoire de Taulignan, de Colonzelles, & de Suze ; elle entre enſuite dans le Comtat, où elle arroſe le territoire de Bolene & de Notre-Dame du Plan ; & après avoir paſſé près de Mondragon, & traverſé un petit coin du Comtat, elle ſe jette dans le Rhône, à une lieuë au-deſſous du Pont S. Eſprit.

M

MALAMORT, *Malamors*, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 560 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë à l'orient de Carpentras.

MALAUCENE, *Malaucena*, Bourg, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 1800 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë & demi ou environ au ſud-eſt de Vaiſon. Il y a un Viguier.

MAUBEC, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 220 habitans.

MAZAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 2250 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë à l'orient de Carpentras, au ſeptentrion de la Rouſſe.

MENERBE, *Menerbum*, Diocèſe d'Apt, Judicature de l'Iſle, a 660 habitans. Il y a un Baile ou Viguier. L'on croit que c'eſt le lieu que Gregoire de Tours appelle Machao, où les Lombards camperent du tems à la fin du ſixiéme ſiécle, lorſqu'ils ravagerent la plus grande partie de la haute Provence & du Dauphiné, & d'où ils ne décamperent qu'après qu'ils eurent appris que la partie de leur armée qui étoit allée ravager le Dauphiné, avoit été battuë par le General Mummole.

les METAMYS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 130 habitans.

MODENE, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

MONTEUS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 625 habitans. Il y a un Chatelain.

MORNAS, *Mornatium*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée au bord du Rhône, à trois quarts de lieuë au midi de Mont-Dragon. Il y a un Viguier.

MOURMOUIRON, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1550 habitans. Il y a un Capitaine.

O

l'OUVEZE, *Luveſa*, Riviere. Elle prend ſa ſource dans les montagnes du Dauphiné, dans le païs des Baronies, entre Montauban & Meyoüillons ; & après avoir arroſé le territoire de S. Alban, du Buys & de Miolans dans le Dauphiné, elle entre dans le Comtat, paſſe au pied de la montagne ſur laquelle eſt ſituée la ville de Vaiſon, traverſe la Principauté d'Orange, arroſe le territoire de Bedaride, & ſe jette dans la Sorgue, à une lieuë au-deſſus du Pont de Sorgue.

P

la PALUD, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 660 habitans. Il y a un Viguier.

PERNES, *Paterna*, Ville, ſous la Judicature de Carpentras, & dans le Diocèſe de la même Ville, a 3600 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Sorgue, à une lieuë au midi de Carpentras. Elle a un Viguier.

PILES, *Caſtrum de Pilis*, Diocèſe de Siſteron, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

PIOULEN, *de Podio-Leno*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, à une bonne lieuë d'Orange vers le ſeptentrion.

PUMERAS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 670 habitans.

R

le RASTEAU, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 360 habitans.

RICHERENCHES, Diocèſe de Vaiſon ; Judicature de Vaulreas, a 180 habitans.

la ROCHE ſur Pernes ; *Rupes ſuper Paternas* ; Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 220 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une hauteur, à une lieuë au midi de Carpentras, & à une demi lieuë de Pernes.

ROCHEGUDE, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans.

ROUBION, *Robio*, Diocèſe de Cavaillon ; Judicature de l'Iſle, a 650 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë & demi de Cavaillon vers l'orient.

ROUSSE, *Ruſſa*, petite Riviere. Elle y prend ſa ſource, vient traverſer la ville de Carpentras, Capitale du Païs ; & après avoir arroſé le territoire de Montault ſe vient rendre dans la Sorgue entre la Venaſque & l'Ouveſe.

ROUSSET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

S

SABLET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, du même côté que Vaiſon, à près de deux lieuës de cette Ville. Il y a un Capitaine.

S. LEGIER, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

S. ROMAN Bellegarde, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 230 habitans.

S. SAVOURNIN, *Sanctus Saturninus*, Diocèſe d'Avignon, Judicature de Carpentras, a 1020 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une grande lieuë & demi d'Avignon, auprès de Vedenes.

Ste CECILE, *Sancta Cecilia*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë au midi de Viſan. Il y a un Baile.

SARRIANS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës au nord-oüeſt de Carpentras, & à pareille diſtance de Bedaride au nord-eſt.

SEGURET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Vaiſon au bord de l'Ouveſe, du même côté que cette Ville. Il y a un Capitaine.

SERIGNAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 900 habitans.

SOMMANE, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 180 habitans.

SORGUE, *Sulga*, Riviere elle prend ſa ſource à la fontaine de Vaucluſe, à une lieuë de Gordes ; elle paſſe par l'Iſle ; & ſe jette dans le Rhône au-deſſous du Pont de Sorgue, à deux lieuës au-deſſus d'Avignon. Le ſçavant Petrarque s fort vanté cette Riviere. Elle porte batteau dans tout ſon cours depuis ſa ſource.

le Pont de SORGUE, *Pons Sulga*, Ville, Diocèſe d'Avignon, Judicature de Carpentras, a

1350 habitans. Cette Ville eſt ſituée auprès & au-deſſous du Conſtans de la Sorgue & de l'Ouveſe, à deux petites [illegible] d'Avignon vers le nord, & à une bonne demi lieuë de Bedarride. Il y a un Viguier.

T

TAILLATOS, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 90 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Cavaillon, vers l'orient & auprès de Robion.

TOR, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 900 habitans.

V

VACAIRAS, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 360 habitans.

VAISON, *Vaſio*, Ville, Evêché, Judicature de Carpentras, a 2500 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur une montagne, dont le pied eſt arroſé de l'Ouveſe, à quatre lieuës au Septentrion de Carpentras, & à ſept d'Avignon vers le ſeptentrion. Il y a un Capitaine. Elle a ſuccedé à l'ancienne *Vaſio*, Capitale autrefois des *Vocontii*, peuples des plus puiſſans de la Gaule Narbonnoiſe. Cette ancienne *Vaſio* étoit ſituée dans la plaine; elle étoit d'une grande étenduë. Elle a eu des Evêques dès les premiers tems de la reception de la Religion Chrétienne dans les Gaules. Le premier de ſes Evêque connu, eſt Daphnus, qui a envoyé un député au Concile d'Arles, tenu en 314. L'on y a même tenu deux Conciles dans le ſixiéme ſiecle. Elle a depuis été détruite par les Barbares que l'on croit avoir été les Lombards, qui dans la fin du ſixiéme ſiecle traverſerent les Pyrenées, & vinrent camper près d'Apt, dans un lieu que Gregoire de Tours appelle Macao, que l'on croit être Menerbe ou les environs. L'on a depuis bâtie une nouvelle Ville du même nom ſur la montagne voiſine de la ſituation de l'ancienne, & on lui a conſervé ſes prérogatives & dignités, quoiqu'elle ſoit toujours demeurée très-peu conſiderable. L'Evêque a très-petit revenu; il étoit autrefois Seigneur de la Ville, mais à preſent il n'eſt Seigneur que de la moitié. Il y a un Château ſur le haut de la montagne.

VALERON, Diocèſe de Carpentras, Judicature de l'Iſle, a 540 habitans.

VALOUZE, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 130 habitans.

VAUCLUSE, *Vallis Cluſa*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 130 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la ſource de la Sorgue. C'étoit la demeure du celebre Petrarque, qui en a tant ſolemniſé la demeure par ſes beaux vers en l'honneur de ſa chere Laure.

VAULREAS, *Valriacum*, Ville, Diocèſe de Vaiſon, Chef-lieu d'une Judicature, régie par un Juge Majeur annuel, a 2700 habitans. Cette Ville eſt ſituée aux frontieres du Diocèſe de Saint Paul-trois-Châteaux. Elle eſt enclavée dans les montagnes du Dauphiné.

VEDENES, *Videna*, Diocèſe d'Avignon, Judicature de Carpentras, a 180 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë & demie au nord-eſt d'Avignon, tirant vers Carpentras.

VENASQUE, *Venaſca, Caſtrum Vindaſcenſe*, petite ville, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1000 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur une montagne auprès de la Riviere nommée la Naſque ou Venaſque, à deux lieuës de Carpentras vers l'orient. Cette Ville doit être ancienne, puiſque le Siege de l'Evêché de Carpentras, y fut transferé vers la fin du ſixiéme ſiecle. Elle a été la plus conſiderable du Païs & même la Capitale, puiſqu'elle lui a communiqué ſon nom de *Pagus Vendaſcenſis* ou *Venaſcinus*. Elle a perdu tout ſon luſtre, & ce n'eſt plus à preſent qu'une Bourgade ou petite Ville de peu de conſequence.

la VENASQUE, ou la Naſque, *Vindelicus*; Riviere: elle prend ſa ſource ſur les frontieres de la Provence & du Dauphiné, traverſe le Comté de Sault, puis elle entre dans le Comtat, où, entre autre lieu, elle arroſe le territoire de la petite ville de Venaſque, & enſuite ſe vient rendre dans la Sorgue, à une lieuë au-deſſous de Fernes.

VILLADIE', *Villa Dei*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 270 habitans.

VILLES, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 680 habitans.

VIZAN, *Viſanum*, Ville, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 1800 habitans. Elle eſt ſituée à une lieuë & demi au midi de Vaulreas. Il y a un Châtelain.

Fin du Comtat Venaiſſin.

LA PRINCIPAUTÉ
DE
DOMBES.

LA PRINCIPAUTÉ
DE
DOMBES.

LA PRINCIPAUTE' DE DOMBES.

DOMBES, *Dombarum* ou *Dombensis Pagus*, Principauté Souveraine, enclavée dans la Breſſe, & ſituée le long de la riviere de Saone, à l'orient, entre Lion & Mâcon. Cette Principauté a fait autrefois partie du Royaume des Bourguignons, & enſuite du ſecond Royaume de Bourgogne, juſques ſous le regne de Rodolphe le Faineant. A la fin du dixiéme ou au commencement du onziéme ſiecle; la négligence de ce Prince ayant facilité à la plûpart des Seigneurs du Royaume de Bourgogne d'au-delà de la Saone & du Rhône, de s'approprier la Souveraineté des Terres, dont ils rendoient auparavant hommages à ces Rois; les Seigneurs ou Sires de Baugé & de Villars ſuivirent l'exemple des autres, & ſe rendirent Souverains ſur leurs Terres, dont la plus grande partie formoient le Païs de Dombes, qui pour lors s'étendoit depuis la Saone & le Rhône, le long de la riviere d'Ain juſqu'à la riviere de la Veille.

Les Comtes de Baugé en occupoient la partie ſeptentrionale compriſe le long de la Saone, depuis Montmerle juſqu'aux rivieres de la Veille & d'Ain, les Sires de Villars poſſedoient le reſte; à ces derniers ſuccederent les Sires de Thoire, & aux Comtes de Baugé, les Seigneurs de Beaujeu: ces deux Maiſons qui poſſedoient entre elles en Souveraineté dès ces tems-là tout le Païs de Dombes, eurent pluſieurs démêlés conſiderables enſemble, pendant leſquels les Seigneurs de Beaujeu augmenterent leurs Domaines dans ce Païs, au dépens des Sires de Thoire & de Villars, & nommerent la partie de Dombes qu'ils poſſedoient Beaujollois de la part de l'Empire, ne pouvant encore lui approprier celui de Dombes (nom general de tout le Païs) parce que les Sires de Villars en poſſedoient encore la plus grande partie.

Edouard II. Seigneur de Beaujeu, ayant reçû de grands ſecours de Louis II. Duc de Bourbon, contre Amé V. Comte de Savoye, qui le vouloit contraindre à lui faire hommage d'une partie de la Terre de Dombes, & auſſi pour pluſieurs autres ſervices dans de mauvaiſes affaires qu'il s'étoit faites en France: il donna toutes ſes Terres à ce Prince en reconnoiſſance le 23 Juin 1400. Ce Duc de Bourbon achera de Humbert VII. Sire de Thoire & de Villars les Châtellenies de Trevoux, d'Amberieu & du Chatellar; ce qui acheva de former la Souveraineté de Dombes, telle qu'elle eſt à preſent, & à laquelle ſeule eſt reſtée le nom de Dombes, qui auparavant étoit beaucoup plus étenduë, comme nous venons de le dire.

Amée VIII. Duc de Savoye contraignit auſſi le même Seigneur de Villars de lui ceder les autres Terres qu'il poſſedoit dans le Païs. Il y a eu depuis ce temps là pluſieurs démêlés & guerres ſanglantes entre les Ducs de Bourbon, Princes de Dombes, & les Ducs de Savoye, Comtes de Breſſe, qui vouloient obliger les premiers à leur faire hommage d'une grande partie des Terres & Châteaux qui compoſent cette Principauté; ces guerres ont cauſé la deſtruction de pluſieurs Villes & de pluſieurs Châteaux de la Principauté de Dombes; & tous ces démêlés n'ont ceſſé que lors de l'échange de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluce, auquel Henry IV. obligea le Duc de Savoye par le Traité de Lion en 1601.

Les Egliſes de Lion & de l'Iſle-Barbe ont reçû quelquefois les hommages des Seigneurs de Dombes, du nom de Villars; & pluſieurs Auteurs nous citent nommément l'Archevêque de Lion. Henri de Villars, qui reçut l'hommage de Richard de Beaujeu en 1299. pour les Terres que ces Seigneurs poſſedoient dans le Païs de Dombes; mais l'on prétend que ces hommages faits à des Egliſes par devotion ne tirent point à conſequence, & ne peuvent paſſer que pour des Actes de devotions votives: en effet, cela n'a point empêché que ces Princes ne ſe ſoient toujours ſoutenus Princes Souverains, & qu'ils n'ayent été regardés toujours comme tels par les Rois de France, comme il paroit par les Lettres de Philippe le Bel de l'an 1304. par celles de François I. de 1532. par la Declaration d'Henry IV. en faveur d'Henry Duc de Montpenſier au ſujet de la Monnoye, que ce Duc de Montpenſier avoit permis de battre à Trevoux au coin de France; dans laquelle ce grand Prince declare que cette fabrication de Monnoye *ne pourra être tirée à conſequence au prejudice du Droit de Souveraineté, qui appartient au Duc de Montpenſier en ſon Païs de Dombes*: enfin par Louis XIV. qui ordonne de la reconnoître & tenir pour *Souveraineté*: auſſi ces Princes ſouſcrivent-ils, *Par la Grace de Dieu, Prince Souverain de Dombes.*

Quelques-uns ont voulu tirer le nom de Dom-

bes de ces deux mots latins, *Dominus Bis*, parce que ce Païs comme nous venons de le voir, a été longtems possedé par deux Seigneurs differens, sçavoir, les Comtes de Beaujé & les Sires de Villars; mais ce qui fait tomber cette étimologie, c'est que l'on ne connoît ce partage du Païs que dans le milieu du onziéme siecle, lors que nous voyons ce nom employé dans une ancienne Legende de S. Trivier du même siecle: ce qui fait voir que ce nom étoit propre à ce Païs bien avant cette époque.

Nous pouvons diviser cette Principauté dans l'état dans lequel elle est à present en la haute & basse Dombes: nous appellerons basse Dombes la partie renfermée entre le franc Lionnois, les Mandemens de Villars, de Châtillon & de Pont de Veille dans la Bresse & le courant de la riviere de Saone, qui la sépare du Beaujollois & du Mâconnois; & nous appellerons haute Dombes la partie qui est enclavée de toutes parts dans la Bresse, & qui comprend les Châtellenies de Chalamont, de Lent & du Chatelart. La Ville Capitale de toute la Principauté est Trevoux, Siege du Parlement & Résidence des premiers Officiers du Prince; les autres Villes sont Thoissey, Chalamont, Lent, Saint Trivier, Marlieu & Villeneuve.

La Riviere plus considerable de cette Principauté est la Saone, qui la borde à l'occident, la Chalorone, la Veille & le Forment; il n'y a que la Saone de navigable. Il y a plusieurs autres petits ruisseaux qui arrosent, & fertilisent le Païs; les terres sont coupées de plaines & de collines avec quelques forêts & petits bois, qui en rendent le séjour agréable & gracieux pour la chasse; il y a aussi plusieurs étangs. Toute cette Principauté est du Diocèse de Lion, & forme un Archiprêtré particulier, dont la Jurisdiction s'étend depuis Lion jusqu'à Pont de Veille. Il n'y a qu'un seul Chapitre qui est à Trevoux, plusieurs Prieurés, soixante-quatre Paroisses & quelques Couvens de Religieux & de Religieuses. Les dîmes appartiennent partie à l'Archevêque de Lion, partie aux Chapitres de Lion, de Mâcon & à celui de Châtillon lez Dombes & le reste aux Seigneurs particuliers & aux Curés.

Cette Principauté est gouvernée au nom du Prince, par un Gouverneur General, qui étoit autrefois un des Membres du Parlement: Il y a siége encore entre le premier & le second Président; Il y a aussi un Bailli qui est le Chef de la Noblesse, laquelle nomme deux Syndics: les Nobles & les Exemts sont obligés de se trouver à l'Arriereban, qui, dans le cas de besoin, marche sous la conduite du Gouverneur, ou du Bailli, ou de celui que le Prince a jugé à propos de nommer.

Le Tiers Etat est composé des Officiers du Bailliage, des Juges subalternes, des Châtelains & des Consuls, que les Peuples nomment pour chaque Paroisse.

Les Etats ne s'assemblent que par ordre du Prince, ou du Parlement & du Gouverneur. La taille n'y est point établie; mais le Païs fait un don gratuit de sept ans en sept ans.

Toute cette Principauté est divisée en douze Châtellenies, qui sont celles de Trevoux, Toissey, Montmerle, Beauregard, Villeneuve, Ligneu, Amberieu, Saint Trivier, Chalamont, Lent, Chatelart & Baneins; cette derniere ne comprend que ce qui est du ressort de Baneins dans la Principauté, mais non pas le Château de Baneins, qui est dans la Bresse.

A

AGNEREINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 200 habitans. C'est une des plus anciennes Paroisses de la Châtellenie de Villeneuve. C'étoit même autrefois le Siege de toute la Châtellenie: on la nommoit la Justice des Herons; Edoüard I. Seigneur de Beaujeu ayant acquis cette Justice, il s'en est formé dans la suite la Seigneurie de Villeneuve.

AMAREINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 240 habitans. Ce lieu a son Château dans la même Châtellenie de l'autre côté d'un petit ruisseau.

AMBERIEU, Bourg, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 308 habitans. Ce Bourg & sa Châtellenie furent acquis en 1402. par Louis Duc de Bourbon, d'Humbert VII. Seigneur de Thoire & de Villars.

ARCIEUX, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 67 habitans.

ARS, Château, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 50 habitans.

ARS, Châtellenie de Villeneuve, a 89 habitans.

les AVANEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 47 habitans.

AUFANAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 59 habitans.

B

BALMONT, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 80 habitans.

BARBAREL, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 85 habitans.

BARDILLON, Diocèse de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 66 habitans.

BARGORO, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

la BASSOLE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 30 habitans.

la BATIE, Comté, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 54 habitans. Claude Champied, Seigneur de la Batie fut Gouverneur de la Principauté de Dombes, en 1564. pour Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, & en cette qualité il reçût pour le Prince la foi & hommage de la Noblesse de la Principauté de Dombes.

BEAUMONT, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 43 habitans.

BEAUMONT, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 40 habitans.

BEAUREGARD, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 160 habitans. Ce lieu est situé au bord de la Saone entre deux petits Ruisseaux. C'étoit autrefois la Ville Capitale de la Souveraineté de Dombes, & elle a été le Siege de son Parlement, elle avoit alors un Château très-fort. Elle a soutenu des Sieges contre les Troupes des Comtes & des Ducs de Savoye, Comtes de Bresse; ayant été prise d'assaut vers l'an 1377. elle a été ruinée, & depuis ce tems-là elle n'a pû se relever de ses pertes; il ne laisse pas d'y avoir encore le Siege du district de sa Châtellenie. Cette Ville avoit été bâtie par les Seigneurs de Beaujeu.

BELVEY, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 35 habitans.

la Forêt de BELVIN, dans la Châtellenie d'Amberieu.

BERSENEINS,

BESENEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 64 habitans.

BETENEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 44 habitans.

BIARD, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 59 habitans.

Plaine de BIERSE, dans la Châtellenie de Villeneuve, a 54 habitans.

BOLLAS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 39 habitans.

les BONNES, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 67 habitans.

la BOTTE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 35 habitans.

BOUJARD, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 27 habitans.

BOURCHANIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 110 habitans.

BREVASSIN, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 84 habitans.

le BREUIL, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 66 habitans.

BRIDOU, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 59 habitans.

la Forêt de la BROSSE, dans la Châtellenie de S. Triviers.

BRUYERES de Trevoux, Châtellenie de Trevoux. L'on croit que c'est où se donna la bataille entre Septime Severe & Albinus.

C

le CAILLAT, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 50 habitans.

la CAPELLE Saint Pierre, Châtellenie de Lent, a 48 habitans.

le CARE', Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 67 habitans.

CERISIER, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 47 habitans.

CESSEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 58 habitans.

le CHAILLETON, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 34 habitans.

CHALAMONT, Ville, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 360 habitans. Cette petite Ville est située sur une montagne auprès de deux grands étangs. Elle avoit autrefois un Château assez considerable; il a eu le sort des autres Châteaux du Païs pendant les guerres avec les Ducs de Savoye. On la peut considerer comme la Capitale de la haute-Dombes: sa Châtellenie est la plus grande de toute la Principauté; la pêche & la chasse n'y manquent point. Guichard le Grand, Seigneur de Beaujeu, acquit cette Ville & toute sa Châtellenie, à la fin du treizéme siecle, par un échange qu'il fit de quelques droits qu'il avoit sur le Rhône, auquel il ajoûta la somme de quarante mille livres.

CHALARONNE, Riviere qui prend sa source dans la Bresse, traverse la haute-Dombes, où elle arrose le Châtelar, & après avoir traversé Châtillon en Bresse elle rentre dans la basse-Dombes, arrose les Châtellenies de Baneins & de Toissey, & se rend dans la Saone au Port de Toissey.

CHALEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

CHALES, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 75 habitans.

CHAMPANEL, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 64 habitans.

CHANEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 38 habitans.

CHANTIOUVRE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 45 habitans.

la CHAPELLE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 29 habitans.

la CHAPELLE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 38 habitans.

la CHAPELLE de Saint Jean de Vaux, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 57 habitans.

le CHAPY, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 45 habitans.

CHASELLE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 37 habitans.

CHATANEY, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 66 habitans.

CHATELAINS; ces Officiers dans la Principauté de Dombes connoissent de la Police, & regle les impositions ordonnées par le Prince. C'étoit autrefois les Gouverneurs des Chateaux forts & des Paroisses qui en dépendoient; on les appelloit aussi Capitaines; ayant depuis pris des Substituts instruits des formalités de Justice; ces derniers se sont eux-même substitués peu à peu à leurs Chefs, & ont pris dans la suite la qualité & le nom de Châtelains: le seul nomde Capitaine étant resté aux Gouverneurs des Chateaux.

le CHATELAR, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 200 habitans. Ce lieu est situé sur une hauteur au bord oriental de la Chalaronne. C'étoit autrefois une petite Ville, qui étoit considerable par son Chateau, le plus renommé de ses cantons. Les guerres frequentes que les Princes de Dombes ont eu contre les Comtes de Savoye, ont été cause de la ruïne du Chateau & de la décadence de la Ville, qui n'est plus qu'un Village, que sa Châtellenie seule rend considerable. Louis Duc de Bourbon acheta cette Terre & sa Châtellenie de Humbert de Villars en 1402.

CHAVAGNEU, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 60 habitans.

CHAVALEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

la CHAUSSE'E, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 44 habitans.

le CHINTRE, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 81 habitans.

CIBEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

CLERDAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 72 habitans.

COLOMBIER, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 59 habitans.

COLONGE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 64 habitans.

la COLONGE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissei, a 58 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

COMBANET, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissei, a 47 habitans.

CORALIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 86 habitans.

CORSELE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 40 habitans.

D

les DEVISES, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 48 habitans.

DOMBES, *Voyez* Principauté de Dombes, ci-devant, page 973.

DOMPIERRE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 54 habitans.

DOMPIERE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Baneins, a 26 habitans.

DUPUIS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 18 habitans.

E

ESTANG de Chalamont, dans la Châtellenie de Chalamont.

ESTANG de la Chassagne, Châtellenie de Chalamont.

ESTANG de Vavre, dans la Chatellenie de Chatelar.

F

FAREINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 80 habitans.

FETAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 39 habitans.

FLECHERE, Baronie, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 47 habitans.

FONTAINE, Diocèse de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 45 habitans. Ce lieu prend son nom de sa situation, prés des sources d'un petit ruisseau voisin de Villeneuve.

FONTANELLE, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 51 habitans.

FONTBLIN, Riviere; elle a sa source dans la Châtellenie d'Amberieu.

FORMENT, Rivierre, qui arrose la Châtellenie de Trevoux.

FORQUEREUX, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 40 habitans.

le FOU, Diocèse de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 29 habitans.

la FOUGE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 60 habitans.

FOURNIEUX, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 37 habitans.

FRANCHELEINS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 40 habitans.

FRANCHELEINS, Prieuré, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 61 habitans.

la FRANCHISE, Diocèse de Lion, Chatellenie de Châlamont, a 40 habirans.

FRANE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 45 habitans.

la FROIDIERE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 45 habitans.

la FOREST de la Glene, dans la Châtellenie de S. Trivier.

G

GARNERANS, Comté, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissei, 60 habitans.

GENOVILLE', Diocèse de Lion, Châtelnie de Montmerle, a 68 habitans.

GLETEIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 39 habitans.

GLETIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 38 habitans.

GRAND-Champs, Diocèse de Lion, Châtellenie de Lent, a 54 habitans.

GRAVEINS, Diocèse de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 57 habitans.

GUERREINS, Bourg, Diocèse de Lion, Chatellenie de Montmerle, a 168 habitans.

GUILLERMAIN, Diocèse de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 28 habitans.

H

HAUTE Chanal, Diocèse de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 40 habitans.

HAUTMISERIA, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 45 habitans.

HERBAGES, Diocèse de Lion, Chatellenie de Ligneu, a 52 habitans.

I

JASSEINS, Diocèse de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 60 habitans.

ILLIA, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 30 habitans.

les JOBERLS, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 38 habitans.

JUIF, Diocèse de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 42 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

L

LAMONLUEDE, Diocèse de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 49 habitans.

le LANTET, Diocèse de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 19 habitans.

LARDET, Diocèse de Lion Chatellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

LATEPPE, Diocèse de Lion, Chatellenie de Baneins, a 40 habitans.

LEDEAU, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 49 habirans.

LEMINE, Diocèse de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 38 habitans.

LENT, Ville, Chatellenie, Diocèse de Lion a 280 habitans. La petite ville de Lent, est située au bord de la riviere de Veille; elle a été autrefois très florissante, & son Chateau étoit considerable, les Ducs de Savoye, Comtes de Bresse, ont fait tous leurs efforts pour s'en emparer; parce qu'étant la plus voisine de leur ville de Bourg, elle étoit plus à leur bienséance, que les autres lieux de la Principauté de Dombes; il ne reste plus que quelques Masures de son ancien Chateau.

LEONARD, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 66 habitans.

LEPINEI, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 45 habitans.

LESILARS, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 44 habitans.

LIGNEU, Chatellenie, Diocèse de Lion, a 89 habitans.

LONGRIS, Diocèse de Lion, Chatellenie de Lent, a 60 habitans.

LURCY, Diocèse de Lion, Chatellenie de Montmerle, a 72 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

M

MACHARD, Diocèse de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 36 habitans.

MAISON Blanche, Diocèse de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 22 habitans.

le MAREST Grand, Chatellenie de Chalamont, a 44 habitans.

MARLIEU, Ville, Diocèse de Lion, Chatellenie de Chatelar, a 240 habitans. C'est une petite Ville située à deux tiers de lieuë de Chatelart, au bord de la riviere de Renon, entre deux étangs.

le MARTELET, Diocèse de Lion, Chatellenie de Toissei, a 66 habitans.

MAS Blelat, Diocèse de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 48 habitans.

MAS Buclat, Diocèse de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 58 habitans.

MAS du Four, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 40 habitans.

MAS Gaillat, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 44 habitans.

MAS de S. André, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS Baton, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 28 habitans.

le MAS Boney, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 60 habitans.

le MAS Boucher, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 62 habitans.

le MAS de Chatillon, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 45 habitans.

le MAS de Layet, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 37 habitans.

le MAS du Biolle, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 52 habitans.

le MAS Gillet, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 60 habitans.

le MAS Granger, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 29 habitans.

le MAS Hugues, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS la Coinliere, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 42 habitans.

le MAS Leguignere, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 50 habitans.

le MAS Maſſard, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS Tartarin, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 40 habitans.

MASSIEU, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 44 habitans.

MEREGE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 56 habitans.

MESSIMY, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 60 habitans.

la MICHALIERE, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 52 habitans.

MISERIEU, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

MOGNENEINS, Bourg, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 84 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la Saône, à une lieuë au midi de Toiſſey. Il y a un Château.

MOIGNAN, Riviere, dans la Châtellenie de S. Trivier.

MOIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 48 habitans.

le MOINE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toſſey, a 59 habitans.

MOMAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toſſey, a 62 habitans.

MOMOZ, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 49 habitans.

MONBLANC, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Châtelar, a 45 habitans.

MONPOPIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Baneins, a 83 habitans.

MONTAGNEUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 97 habitans.

MONTBARNOU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 68 habitans.

Doyenné de MONTBERTOUD, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 84 habitans. Il y avoit autrefois des Religieux de l'Ordre de Cluny. Le revenu du Doyenné leur appartient encore.

MONTCEAU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 60 habitans.

MONT DE MANGUE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 44 habitans.

le Prieuré de MONTFAVREY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 56 habitans.

MONTESAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 60 habitans.

MONTFAYOL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 80 habitans.

MONTGOIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 86 habitans.

MONTHUGON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 64 habitans.

MONTIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 55 habitans. Humbert IV. Seigneur de Villars & de Thoire, fit hommage de ce Château à Iſabelle Dame de Beaujeu en 1271.

MONTMERLE, Bourg, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 156 habitans. Il y a un Couvent de Minimes. Ce Bourg eſt ſitué au bord de la Saône, preſque vis-à-vis Belleville; c'eſt juſqu'où s'étendoit autrefois la domination des Comtes de Baugé dans le païs de Dombes; ç'a même été un des premiers Châteaux que les Seigneurs de Beaujeu ont pris dans les guerres qu'ils ont eu contre les Comtes de Baugé.

MONTROSAR, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 45 habitans. C'eſt le Château de la Paroiſſe de S. Germain.

la Forêt de MOYENGE, dans la Châtellenie de S. Trivier.

les MURES, Diocèſe de Lion, a 28 habitans.

N

NAIPRAS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 26 habitans.

NOTRE-DAME de la Limande, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 45 habitans.

NISERET, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 48 habitans.

O

ONSEROS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 90 habitans.

OUROUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

P

PALLIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 71 habitans.

PARCIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 84 habitans.

PECOUL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 60 habitans.

PELIET, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 66 habitans.

PERCIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 55 habitans.

PERIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 60 habitans.

PERRAT, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 44 habitans.

PERROU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 48 habitans.

PIMPOLO, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 67 habitans.

PIOUNIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 38 habitans.

la Forêt du PLANTIER, dans la Châtellenie de S. Trivier.

la PLATE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 48 habitans.

la POIPE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 50 habitans.

la POIPE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 54 habitans.

PONTJEANGRAS, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 55 habitans.

le PORT de Toissey, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 110 habitans. Ce lieu est situé à la chute de la riviere de Chalarone dans la Saône, à un quart de lieuë de Toissey. Il prend son nom de ce que c'est effectivement l'endroit où les habitans de Toissey passent la Saône, & font leur embarquement pour le commerce qu'ils peuvent faire le long de cette Riviere.

Ancien PORT de Toissey, Châtellenie de Toissey, a 80 habitans. C'est le seul lieu de la Principauté de Dombes, en deçà de la Saône.

R

RANCE', Diocèse de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 22 habitans.

RERIEU, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 40 habitans.

ROMANAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 84 habitans.

RONSUEL, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 85 habitans.

ROQUET, Diocèse de Lion, Châtellenie Trevoux, a 46 habitans.

le ROSEY, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

RUBASSE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 40 habitans.

S

S. ALBAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 67 habitans.

S. BLAISE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 66 habitans.

S. CLAUDE de Fleurieux, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 38 habitans.

S. CHRISTOPHE, Diocèse de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 87 habitans. C'étoit autrefois un Bourg que Humbert V. Comte de Beaujeu acheta en 1218.

S. DIDIER, Bourg, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 298 habitans. C'est une des Paroisses des plus considerables de la Principauté; elle contient elle-seule dix-huit Hameaux; elle a pris le surnom de Chalaronne, parce que la plûpart de cette Paroisse est situé le long de la Riviere de ce nom.

S. ESTIENNE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 60 habitans.

S. GEORGE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 40 habitans.

S. GERMAIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Charelar, a 36 habitans.

S. JEAN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 36 habitans.

S. JEAN de Jurigneu, Diocèse de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 60 habitans.

S. LOUP, Diocèse de Lion, Châtellenie de Toissey, a 48 habitans.

S. MARTIN, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 80 habitans.

S. OLIVE, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 90 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie. Le Seigneur de ce lieu en fit hommage à Isabelle Dame de Beaujeu en 1271.

S. PIERRE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 44 habitans.

S. TRIVIER, Ville, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 200 habitans. Cette petite Ville est honorée du titre de Baronie; elle a été le patrimoine de plusieurs cadets de la Maison de Beaujeu. Sa situation, entre trois petites forêts & un grand étang, formé par la petite riviere de Moignan, y rendent la pêche & la chasse très-abondante. Elle a pris le nom d'un Saint, dans la vie duquel l'on voit pour la premiere fois le nom de Dombes employé sous ces termes, *in Pago Dombensi*. Son Domaine appartient à present, aussi bien que sa Justice, aux pauvres de la Charité de Lion, depuis la donation que leur en fit en 1556 Jacques Moyron Baron dudit lieu. C'est la premiere Terre que l'ancienne Maison de Beaujeu ait possedé dans le païs de Dombes. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Trivier: c'est un Prieuré qui appartient aux Minimes de Montmerle.

Ste CATHERINE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 66 habitans.

Ste EUPHEMIE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

le SAN Massonniere, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 32 habitans.

SAVIGNEUX, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 45 habitans.

SERPOLIERE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 60 habitans.

la SERPOLIERE, Diocèse de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 38 habitans.

SERVE', Diocèse de Lion, Châtellenie de Lent, a 45 habitans.

SIMANDRE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 48 habitans.

la SIDOINE, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 60 habitans.

la SUISSE en Dombes, Diocèse de Lion, enclavé dans la Bresse, a 65 habitans.

T

TANEY, Diocèse de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 68 habitans.

TAVERNEAU, Diocèse de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 80 habitans.

TOISSEY, Châtellenie, Diocèse de Lion, a 500 habitans. C'est la seconde Ville de cette Principauté; son séjour est fort agréable, tant par sa situation à un tiers de lieuë, & tout près de la riviere de Chalarone, que par la beauté de ses environs. Elle avoit autrefois un Château qui étoit estimé très-fort; il est à present démoli. Cette Ville fut bâtie en 1300. par Guichard le Grand, dans l'endroit où étoit la Chapelle de Sainte Marie-Madelene, que ce Prince fit rebâtir; c'est à present la Paroisse de la Ville. Ce même Prince accorda de très-beaux privileges à cette Ville 1310. elle a été plusieurs fois assiegée par les Comtes & par les Ducs de Savoye. La Justice particuliere de sa Châtellenie est composé d'un Juge, qui prend la qualité de Chastelain, d'un Procureur d'Office, d'un Greffier, & de six Procureurs postulans. Ces derniers sont à la nomination du Juge. Il y a dans cette Ville un Couvent d'Ursulines. Mademoiselle d'Orleans Montpensier y a fondé en 1680 un Collége pour toute la Principauté; il est régi par un Principal, & plusieurs Prêtres agrégés en corps de Communauté pour y enseigner les Humanités, la

la Réthorique, la Philoſophie, les Mathematiques & la Theologie.

TORNUS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 65 habitans.

la TOUR, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 72 habitans.

TOUSSIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 45 habitans.

le TREMBLAY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 44 habitans.

TREVOUX, Ville Capitale, Parlement & Châtellenie de la Principauté de Dombes, Diocèſe de Lion, a 700 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le penchant d'une colline au bord de la Saône; c'eſt à preſent la réſidence du Gouverneur de la Principauté. Cette Ville eſt fort ancienne; il en eſt fait mention ſous le nom de *Tivurtium*, dans l'itineraire d'Antonin. Il eſt même très-vrai-ſemblable que c'eſt le lieu où l'Empereur Septime Severe remporta cette grande bataille contre ſon Competiteur Albinus, qui lui aſſura l'Empire.

Les Officiers du Parlement de Dombes qui y ſiegent, ont été gratifiés par pluſieurs Declarations de nos Rois, de tous les privileges dont joüiſſent les Officiers des Parlemens de France. Ce Parlement avoit autrefois ſiegé à Beauregard, enſuite à Moulins en Bourbonnois, d'où il avoit été transferé à Lion par François I. qui joüiſſoit alors de cette Principauté. Il fut enſuite caſſé en 1561. par Henry II. & réformé en Bailliage. Il fut depuis rétabli ſous les Ducs de Montpenſier, & il ſiegoit toujours à Lion, juſqu'à ce que M. le Duc du Maine l'ait rétabli à Trevoux. Il y a outre cela un Bailliage, une Chambre des Monnoyes, & une Juſtice de la Châtellenie. Cette Ville a été beaucoup plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent; elle a beaucoup ſouffert pendant les guerres des Ducs de Bourbon, contre les Ducs de Savoye, particulierement en 1431, qu'elle fut priſe par François de la Pallu Comte de Varambon, General de l'armée du Duc de Savoye, qui emmena pluſieurs priſonniers, à qui il fit payer de groſſes rançons. Louis Duc de Bourbon, Seigneur d'une partie du païs de Dombes, acheva de former cette Souveraineté, par l'acquiſition qu'il fit de cette Ville, de ſa Châtellenie, & de celles d'Amberieu & du Chaſtelar, qu'il acheta de Humbert VII. Seigneur de Thoire & de Villars en 1402. Il y a dans cette Ville un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Sacriſtain, & de neuf autres Chanoines. Il fut érigé en 1523. par le Pape Clement VII. Le Doyen eſt à la nomination du Prince, & les Chanoines ſont Curés primitifs des Cures de la Ville, & de pluſieurs des environs. Il y a encore un Couvent du Tiers-Ordre de S. François, un de Carmelites, un d'Urſulines, & un d'Hoſpitalieres. M. le Duc du Maine a établi ces dernieres.

V

les VALARDIERES, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 49 habitans.

VALEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 52 habitans.

VALENCIENNE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 60 habitans.

VANANS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 49 habitans.

VEILLE, Riviere, qui arroſe une partie de la Châtellenie de Chalamont où elle prend ſa ſource, & traverſe la Châtellenie de Lente; d'où elle ſort de la Principauté à une demi lieuë de la ville de Lente, & ſe va rendre dans la Saône près de la ville de Mâcon, après avoir traverſé la Breſſe. Cette Riviere ſervoit autrefois de borne au païs de Dombes dans les anciennes limites.

VILESOLIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 52 habitans.

la VILLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 40 habitans. C'eſt un petit Château ſitué auprès de Marlieu.

VILLENEUVE, Ville, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 110 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée entre Trevoux & S. Trivier, & entre pluſieurs ſources de ruiſſeaux. Elle a eu autrefois un Château qui a été ruiné; il ne lui en reſte plus que la Juriſdiction de ſa Châtellenie.

VILLETTE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 45 habitans.

VILLETTE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 36 habitans.

VILLON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 54 habitans.

Y

YON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 52 habitans.

LES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR.

LES DUCS
DE LORRAINE.

LES

DE

DE

me de Franc
ferme preſque
Eſt. Ils ſont
de l'Evêché
ché des deux
partie du Pal
té. Et à l'Oc
porel des Evê
litués entre le
grés quarante
vingt-deux d
dégrés de lon
ils ne ſont qu
Lorraine, laq
ces ſituées en
caux. Cette g
ne faiſoit la
Royaume d'A
des Cadets d
premieres Rac

Son nom
écrivoient *Lo*
gnum, Royau
tems en uſage
appellés *Lora*
thaire qui a
trée, eſt le fil
fils de Louis
eut cette parti
pere. Toute
deux Lorraine
Moſellane, q
general de Lo
du Duc de L

LES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR.

DES ETATS DU DUC DE LORRAINE.

LES Etas du Duc de Lorraine ſont compoſés des deux Duchez Souverains, de Lorraine & de Bar, & de pluſieurs autres Fiefs qui y ont été réünis en differens tems; ils ſont quand à preſent ſitués entre les Terres de l'Empire & le Roïaume de France; de maniere que ce Royaume l'enferme preſque de toute part, excepté vers le Nord-Eſt. Ils ſont bornés au Septentrion par les Terres de l'Evêché de Metz, le Luxembourg & le Duché des deux Ponts. A l'Orient par l'Alſace & une partie du Palatinat. Au Midi par la Franche-Comté. Et à l'Occident par la Champagne & le Temporel des Evêchés de Toul & de Verdun. Ils ſont ſitués entre les quarante-huit & quarante-neuf dégrés quarante minutes de latitude; & entre les vingt-deux dégrés trente minutes, & vingt-cinq dégrés de longitude. Tels qu'ils ſont à preſent, ils ne ſont qu'une très-petite partie de l'ancienne Lorraine, laquelle comprenoit toutes les Provinces ſituées entre le Rhin, la Meuſe, & même l'Eſcaut. Cette grande Contrée de l'ancienne Lorraine faiſoit la partie la plus conſiderable du grand Royaume d'Auſtraſie; & elle a ſouvent été le partage des Cadets de la Maiſon de France, ſous les deux premieres Races des Rois de France.

Son nom de Lorraine, que les vieils François écrivoient *Lohereigne*, vient du Latin *Lotarii Regnum*, Royaume de Lothaire. Ce nom a été longtems en uſage, d'où les Lorrains étoient ſouvent appellés *Lotarienſes*, *Lotarii* & *Lotarengi*. Le Lothaire qui a communiqué ſon nom à cette Contrée, eſt le fils de l'Empereur Lothaire, & petit-fils de Louis le Debonnaire; parce que ce Prince eut cette partie de la ſucceſſion de l'Empereur ſon pere. Toute cette grande étenduë fut diviſée en deux Lorraines; la haute Lorraine, ou Lorraine Moſellane, qui eſt la partie qui a conſervé le nom general de Lorraine, & qui eſt compoſé des Etats du Duc de Lorraine & des trois Evêchez; & la baſſe Lorraine qui comprenoit la plus grande partie des Païs-bas, juſqu'à l'Eſcaut. Cette derniere partie a conſervé long-tems le nom de Lothier, dont ſes Souverains prennent encore la qualité de Ducs de Lothier. Les Provinces qui la compoſoient ont pris differens noms, qu'ils ont emprunté, la plûpart de leur Ville Capitale.

Ce que nous appellons à preſent Lorraine, comprend la plus grande du territoire des anciens Peuples, *Mediomatrices*, *Leuci* & *Veruni*, leſquels faiſoient partie de la premiere Belgique, dont Treves eſt la Métropole. Il n'eſt fait mention du dernier de ces Peuples, que depuis le commencement du cinquiéme Siécle; mais les deux autres ſont connus dans les Commentaires de Ceſar dès l'entrée des Romains dans les Gaules; ils étoient puiſſans, & leur territoire a toujours été d'une étendue très-vaſte, puiſqu'ils comprenoient alors plus de païs que les Diocèſes de Metz & de Toul n'en comprennent à preſent, quoiqu'ils ſoient fort grands.

Le premier ſort de ces Peuples, depuis que les Auteurs en font mention, a été de ſubir le joug des Romains, comme les autres Gaulois; ils leur ont obéi juſqu'au commencement de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe; ils ont beaucoup ſouffert juſqu'à cette époque, des courſes des Barbares, ſur la route de la plûpart deſquels ils ſe trouvoient. Ils ont commencé à reſpirer un peu dans le milieu du cinquiéme Siecle, ſous la domination Françoiſe, qui les a preſervé des incurſions des Barbares, qui ont continué d'infeſter les Provinces Romaines.

Ces Peuples ont fait la plus noble partie du Royaume d'Auſtraſie, qui s'eſt formé dans les partages des enfans du Grand Clovis & du Grand Cloraire, puiſque la Ville de Metz étoit Capitale de ce Royaume. Elle ne prit le nom de Lorraine, comme nous l'avons dit ci-deſſus, que ſous le regne du jeune Lothaire, fils de l'Empereur de ce nom, ſous lequel elle eut le titre de Royaume. Après la mort de ce Prince elle échût à Louis le

Germanique ; & après l'abdication de Charles le Gros, elle échût à Arnoult, neveu de ce dernier Prince. Arnoult l'ayant laissé à son bâtard Zuentibold, les Peuples se révolterent ; & ayant appellé pour regner sur eux Louis, fils légitime d'Arnoult, Zuentibold fut tué dans un combat l'an 900. Ils obéirent ensuite après la mort de Loüis, à Charles le Simple, qui les fit gouverner par Giselbert. Après la mort de ce Gouverneur, qui avoit défendu ses Contrées contre les entreprises des Empereurs Allemans, l'Empereur Othon premier, s'en rendit maître, Louis d'Outremer n'ayant pû s'opposer à cette entreprise. Dans le commencement de cette usurpation, la Lorraine fut désolée par les courses des Hongrois, qui mirent tout à feu & à sang ensuite de la défaite & la mort de Conrad Duc de Vormes, qu'Othon avoit établi Gouverneur de la Lorraine. Après ce malheureux événement, Brunon Archevêque de Cologne & frere d'Othon, en eut le Gouvernement suprême, & établit sous lui Frederic ou Ferry, gendre de Hugues le Grand, Duc de France, ce qui arriva en 959. Ce même Ferry conserva ce Gouvernement sous Charles de France, oncle de Louis le Jeune.

La partie de Lorraine qui formoit ce Gouvernement, se nommoit alors Mosellane. Ferry, second, petit-fils du premier, & son successeur dans ledit Gouvernement, étant mort, l'Empereur Conrad le donna à Gothelon qui avoit déja celui de la basse Lorraine. L'Empereur Henri le Noir donna le Gouvernement de la Mosellane à Albert de Namur en 1045. Après la mort de ce dernier Gouverneur, tué dans une bataille en 1048. par Godefroy, fils de Gothelon. Le même Empereur le donna en titre de Duché à Gerard d'Alsace, Comte de Castinach, qui possedoit déja de grands biens vers la Saare, dans le Païs que l'on a appellé depuis Lorraine Allemande, d'où l'on croit qu'il tiroit son origine.

Ce Gerard d'Alsace étoit d'une des plus nobles races du Païs ; il étoit même oncle de l'Empereur Conrad, selon *Hermannus Contractus*, Auteur Contemporain. C'est de ce Prince qu'est descendu en ligne directe masculine, l'auguste Maison qui regne actuellement en Lorraine.

Les premiers descendans de ce Prince ne possedoient qu'une très-petite portion du Païs, parce que les Evêques de Metz, de Toul & de Verdun, avoient reçû de la liberalité des premiers Rois d'Austrasie & des Empereurs, de très-grands domaines, pour lesquels ils ne reconnoissoient de l'hommage que les Empereurs. Les Abbayes, la plûpart Souveraines, en possedoient aussi beaucoup, joint à ce que les Ducs de Bar avoient aussi une étenduë de païs assez raisonnable. Les Comtes de Champagne y avoient aussi plusieurs Domaines.

Les fréquentes guerres que se faisoient les Allemans & les François, dont ce païs étoit souvent le théatre, joint à celles qui s'allumoient entre les differens Princes de cette Contrée, même entre les Prelats, obligerent ces derniers de chercher des protecteurs, que l'on appelloit pour lors Avoüez, *Advocati*, ausquels ils donnoient des terres en fiefs, & dont les Avoüez leurs faisoient hommage. La continuation de ces guerres obligea même les Prélats à faire des alienations considérables, en faveur de plusieurs Seigneurs qui leurs fournissoient de l'argent pour en soûtenir les frais. Entre les Seigneurs qui ont profité de ces differens évenemens, les descendans de Gerard d'Alsace en ont eû la meilleure part, pour ne pas dire qu'ils ont profité de tout ; & ce qui a beaucoup contribué à l'augmentation des Domaines de cette Maison, est qu'elle a fourni nombre d'Evêques aux trois Eglises, de Metz, de Toul & de Verdun ; & que ces Prélats se sont moins embarrassé de la conservation des biens de leur Eglise, que de l'augmentation de leur famille. Les terres de cette Maison passerent en 1430. dans celle d'Anjou, qui possedoit déja le Duché de Bar, par le mariage d'Isabeau de Lorraine, avec René d'Anjou Duc de Bar, Roi de Sicile & Comte de Provence ; elles y resterent jusqu'en 1473. que Nicolas d'Anjou, Duc de Lorraine, petit-fils du Roi René d'Anjou, étant mort sans enfans, Yoland d'Anjou sa tante, fille du susdit René, & veuve de Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, déja Duchesse de Bar, succeda à son neveu au Duché de Lorraine. Cette Princesse ceda ses deux Etats à son fils René II. de Lorraine de Vaudémont. C'est de ce René II. du nom, que descendent les Ducs de Lorraine, & les Princes de cette Maison, qui sont établis en France.

Le Duc de Lorraine est à present Souverain & indépendant pour tout le Duché de Lorraine, & pour une partie du Duché de Bar, pour lesquels il ne releve que de Dieu & de son épée ; mais cela n'a pas toûjours été de même, puisqu'autrefois ces Ducs recevoient l'investiture de leur Duché de Lorraine des Empereurs, & qu'ils ont été longtems Princes & membres de l'Empire. Ils se sont mis peu à peu en liberté, & se sont exemtés de la foi & hommage qu'ils rendoient à l'Empereur. L'on croit pouvoir fixer, à peu près, cet évenement au tems du regne de Philippe le Bel en France ; depuis lequel tems ces Princes se sont attachés au service de la France, ce qui leur a facilité de se séparer de l'Empire ; de sorte que sous le Regne de l'Empereur Charles-Quint, ils furent reconnus Souverains, & n'être plus obligés aux frais communs de l'Empire, en qualité de Ducs de Lorraine, malgré les prétentions des Imperiaux, qui soûtenoient que la Lorraine étoit une Principauté d'Empire comme les autres, & qu'elle avoit été comprise sous le Cercle du haut Rhin, dans l'institution des Cercles de l'Empire, par Maximilien. I.

Ces differens furent terminés par une transaction passée à Nuremberg l'an 1542. entre Ferdinand, Roi des Romains, au nom de Charles-Quint, & du consentement de tous les Etats de l'Empire, d'une part ; & Antoine fils de René II. Duc de Lorraine, d'autre ; cette transaction fut confirmée l'année suivante, par l'Empereur Charles-Quint, par une Patente donnée à Spire. Il a été declaré par ces Actes que le Duché de Lorraine étoit libre & indépendant, sans être soumis à la Chambre Imperiale, ni aux taxes, ni aux decrets Imperiaux ; & qu'il seroit reçû sous la protection de l'Empereur & de l'Empire ; & que le Duc seroit seulement obligé d'entretenir la paix & la tranquilité publique. En conséquence de cette protection de l'Empire, le Duc se soûmit à payer les deux tiers de la taxe d'un Electeur ; & depuis le Duc de Lorraine a été reconnu Souverain dans les differens Traitez de Paix où il a eû quelqu'interêt ; comme à celui de Nimegue, ceux de Riswick, de Rastatt, & de Baden.

Quoique ces Princes gouvernassent leur Duché par eux mêmes, ils ne pouvoient rien resoudre en certains cas, sans le consentement des Etats & de l'ancienne Chevalerie du païs. Ces Etats étoient composés du Clergé, de la Noblesse & des Bourgeois. L'ancienne Chevalerie étoit composée de deux Ordres de Gentilshommes ; des douze anciennes Maisons ; du Châtelet, de Ligneville, d'Haraucourt, de

Lenoncourt, de Vaubecourt, de Ludris, de Beauveau, de Baſſompiere, &c. & des Pairs fieffez, qui étoient au nombre de cent vingt. Ils tenoient les Aſſiſes dans les Bailliages, & jugeoient ſouverainement toutes les affaires qui regardoient les Fiefs. Les autres affaires étoient portées au Conſeil Ducal, ou à la Chambre des Comptes de Nancy. Les Aſſiſes furent caſſées en 1634. par Louis XIII. qui avoit occupé la Lorraine; & ce Prince établit un Conſeil Souverain à Nancy, avec droit au Baillif de Nancy qui préſidoit aux Aſſiſes, d'avoir ſéance au Conſeil, après le plus ancien Conſeiller, avec trois Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie. Il paroit que depuis que les Ducs de Lorraine ſont rentrés dans leurs Etats, ils ont conſervé cet établiſſement.

Les Etats du Duc de Lorraine ſont à preſent compoſés des deux Duchez de Lorraine & de Bar. Nancy eſt la Capitale du premier Duché, & Bar-le-Duc du ſecond.

Le Duché de Lorraine, proprement dit, ſe peut encore diviſer en terres du Domaine, & en terres annexées.

Les terres du Domaine ſe diviſent en quatre grands Bailliages; qui ſont le Bailliage de Nancy, ou Bailliage François, le Bailliage de Voſge, le Bailliage Allemand, & le Bailliage de Baſſigny.

Le Bailliage de Nancy eſt ſubdiviſé en pluſieurs Prevôtés ou Châtellenies, qui ſont celles de Nancy, de Gondreville, d'Amance, de Luneville, de Rozieres aux Salines, d'Einville, de Perny, ou Preny, & de celle de Raon & Saint Die.

Le Bailliage de Voſge comprend preſque toute la partie Méridionale de la Lorraine, Mircourt en eſt la Capitale, il eſt ſubdiviſé dans les Châtellenies de Mircourt, d'Arches & de Chatenois, dont Neuchâteau eſt la Capitale.

Le Bailliage de Baſligny s'étend vers la Franche-Comté & la Province de Voſge. Il eſt diviſé en ſix grandes Châtellenies; qui ſont la Châtellenie ou Prevôté de Gondrecourt, celle de la Marche, Chatillon & Conflans, & les Senechauſſées de la Motte & Bourmont, qui n'en ſont plus qu'une, outre la terre de S. Thiebaud. Ce Bailliage faiſoit ci-devant partie du Duché de Bar.

Le Bailliage Allemand s'étend le long de la Sare; il prend ſon ſurnom de ce que les peuples y parlent Allemand, lorſque tous les autres Lorrains parlent François. Sa Ville Capitale étoit autrefois Vaudrevange, qui a été ruïnée, & dont l'emplacement a été cedé à la France. Ce Bailliage eſt ſubdiviſé en pluſieurs Prevôtés, Comtés & Seigneuries, telles que la Prevôté de Vaudrevange, la Seigneurie de Beaurain & de Bouzonville, la Châtellenie de Bolshen, une partie de la Prevôté de Scirck ou Sirques, dont la Capitale & trente Villages ſont à la France, la Prevôté de Chombourg, celle de Guemunde, le Comté de Bitch, & la plus grande partie des terres annexées, qui ſont du nombre de celles que l'on a dit ci-devant être tombées ſous la domination des Ducs de Lorraine, par les engagemens, acquiſitions ou ceſſions des Prélats des trois Evêchez, la plûpart de la Maiſon de Lorraine; telles ſont la Châtellenie de Dieuze, Sarbourg ou Kaufmans-Sarbourg, Albe ou Sar-Albe, la Seigneurie de Fauquemont; la Châtellenie de S. Avold & de Hombourg, & le Comté de Saverden. Il y a encore dans ce Bailliage trois Comtez ſouverains & une Seigneurie, qui ne relevent cependant pas du Duc de Lorraine; ce ſont les Comtez de Creange, Morhange & Feneſtrange, & la Seigneurie de Putelange.

Les autres Terres annexées, répanduës dans les deux premiers Bailliages, ſont Eſpinal, dans le Bailliage de Voſge, la Châtellenie de Rembervillers pour la Souveraineté ou haut Domaine, la proprieté & la Seigneurie utile, reſtant à l'Evêque de Metz. On y compte auſſi la P[illegible]té de Deneuvre, le Comté de Blamont & la Se[illegible]eurie de Chatillon ſur Vezouze, le haut Domaine de la Châtellenie de Bacara, dont la Seigneurie appartient au Duc de Lorraine, la Seigneurie de Turqueſtin, le Marquiſat de Nomeni, &c.

Le Duché de Bar ou païs de Barrois, eſt ſitué entre le Duché de Lorraine propre, la Champagne, & les Terres des trois Evêchez. Ce Païs a pris ſon nom, tant de ſa ſituation aux limites du Royaume de France & des Terres de l'Empire, ſous les Rois de la troiſiéme race, que de ſa Ville capitale, Bar, depuis ſurnommée, Bar-le-Duc, bâtie par Ferri I. Duc ou Gouverneur de la Lorraine Moſellane, dont l'on a parlé ci-devant. Ce fut vers la fin de la ſeconde Race de nos Rois & le commencement de la troiſiéme, puiſque ce Ferri étoit gendre de Hugues le grand Duc de France & beaufrere de Hugues Capet premier Roi de la troiſiéme race. Ce Ferri forma un Domaine d'une partie de celui de l'Abbaye de S. Michel, dont il ſe fit le Protecteur ou Avoué, & attacha ce Domaine à ſon Château ou ſa ville de Bar. C'eſt le commencement de ce Duché, qui ne fut long-tems qu'un Comté; Thierry ſon fils & Ferri II. ſon petit fils, joüirent également de ce Domaine, qui échut comme les autres biens Allodiaux de la Maiſon, à Sophie, ſeconde fille de Ferri II. qu'elle porta à ſon mari Louis, Seigneur de Montbelliard, dont il paſſa à leur fils Thierry I. Comte de Bar, pere de Renaud Comte de Bar & de Mouſſon, tige de la premiere Maiſon de Bar, qui acquit le titre de Duc de Bar en la perſonne de Robert de Bar, gendre du Roi Jean; l'on croit que ce Prince ſe donna lui-même cette qualité, qui ne lui fut point conteſtée par la Couronne de France, dont il relevoit, en conſideration de ſon mariage avec la Princeſſe Marie, fille du ſuſdit Roi Jean. Cette premiere Maiſon a fondu dans celle de France-Anjou par la mort du Duc Edouard arrivée en 1415. & le mariage d'Yoland d'Arragon ſa niece, fille de ſon beaufrere Louis d'Arragon Roi de Sicile, avec Louis d'Anjou, pere de René, auquel le Cardinal Louis de Bar dernier Prince de la Maiſon, ceda le Duché de Bar en 1419. Ce Prince devint enſuite Duc de Lorraine, comme on l'a vû ci-devant, & ſon fils & ſon petit-fils, qui avoient regné l'un aprés l'autre de ſon vivant ſur ces deux Duchez, étans morts, ce Prince donna par ſon Teſtament le Duché de Bar à René de Vaudemont Duc de Lorraine, fils de ſa fille Yoland d'Anjou, qui avoit épouſé & ſe trouvoit veuve de Ferri de Lorraine Comte de Vaudemont, ou pour mieux convenir avec les Hiſtoriens contemporains, ſa ſuſdite fille Yoland lui ſucceda à ces deux Duchez de Bar & de Lorraine, & les ceda enſuite à ſon fils René de Vaudemont de Lorraine. De ce Prince deſcend en ligne maſculine le Duc de Lorraine & de Bar Leopold, qui regne ſi glorieuſement dans ces deux Duchez & dans le cœur de ſes Sujets.

Le Duché de Bar a toujours relevé de la France, comme la plus grande partie en releve encore, comme il paroit par les differens hommages, que ces Princes en ont fait aux Comtes de Champagne & enſuite à nos Rois, particulierement depuis le regne de Philippe le Bel juſqu'à preſent; même le Barrois mouvant a relevé long-tems du

Bailliage de Sens, & il n'a été declaré relever nuëment du Parlement de Paris, que par Louis XII. en faveur de René II. Duc de Lorraine & de Bar. François I. accorda la même grace au Duc Antoine en 1541. Ce qui a depuis été continué juſqu'à preſent.

L'on peut diviſer le Duché de Bar en Barrois mouvant, & Barrois non mouvant; le premier reſſortit nuëment du Parlement de Paris, & l'autre de la Cour Souveraine de Nancy.

Le Barrois mouvant, comprend les deux Bailliage de Bar-le-Duc & celui de Baſſigni. Le Bailliages de Bar eſt diviſé en deux Prevôtés & un Comté. Les Prevôtés ſont celles de Bar & de Souillieres & le Comté de Ligny.

Le Bailliage de Baſſigni, Barrois ou Barriſien, qui s'étend vers la Franche-Comté, & le païs de Voſge eſt diviſé en neuf Châtellenies, dont celle de la Motte & Bourmont eſt une Sénéchauſſée, & les autres ſont des Prevôtés; ce ſont celles de Gondrecourt, de la Marche, de Châtillon & de Conflans.

Le Barrois non mouvant, eſt compris dans le Bailliage de S. Michel, qui eſt fort grand & s'étend le long de la Meuſe & de la Moſelle, juſqu'au Duché de Luxembourg. Il y avoit autrefois une Juriſdiction ou Cour Souveraine pour ce Bailliage; elle a été réünie à celle de Nancy, qui eſt pour tous les Etats non-mouvans du Duc de Lorraine.

Ce Bailliage de S. Michel, eſt diviſé dans les Châtellenies de Sanci, Briei, Bouconville, la Chauſſée & Foug; les Seigneuries de l'Avantgarde & de Pierrefort. Cette derniere fut la cauſe de la cruelle guerre, entre René II. Duc de Lorraine & le Duc de Bourgogne, Charles le Terrible, qui y ſuccomba & perdit la vie; la Châtellenie de Condé ſur la Moſelle, la Prevôté d'Eſtain, la Prevôté de Longuion, une partie de la Prevôté de Longuy, & le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, ſubdiviſé dans la Chatellenie de Monçon ou Mouſſon& la Prevôté de Pont-à-Mouſſon.

Outre ces deux Provinces de Lorraine & de Bar, le Duc de Lorraine poſſede encore en Souveraineté, les Comtés de Vaudemont & de Chaſtel ou Chatté ſur la Moſelle, qui ſont enclavés dans ces Provinces; ils relevoient autrefois du Duché de Bar; la Baronie d'Apremont, la Seigneurie de Comerci, qui relevoit ci-devant du Bailliage de Vitri-le-François, le Marquiſat ou la Prevôté de Hatton-le-Chaſtel, la Prevôté de Dieu-Loüard & la Seigneurie de Sampigny.

Le Duc de Lorraine poſſede encore une partie du Comté de Salmes, dont l'autre moitié appartient au Rhingrave.

Tous ces Païs ſont arroſez par tout d'un grand nombre de Rivieres grandes & petites; les plus conſiderables, ſont la Meuſe, la Moſelle, la Seille, la Meurte, la Veſouze, la Saone, l'Ome, la Sare, la Nid; les autres moins conſiderables, ſont l'Iron, l'Hatton, la Maid, l'Ayr, la Saux, la Voire, le Madon, le Vittel, l'Illon, le Dompaire, le Coſne, l'Aniche, la Vologne, le Vaigny, la Plaine, le Saumon, la Brems, &c. La partie Orientale & la Province de Voſge, qui en occupe preſque toute la Meridionale, ſont couvertes de Montagnes, chargées la plûpart de bois, le reſte eſt un païs aſſés uni, mais où il y a auſſi beaucoup de bois, les Prairies n'y manquent point; l'on y recueille abondamment de bled, d'orge, d'avoine & de vin; il y a pluſieurs ſalines où l'on fait beaucoup de ſel. C'eſt un fort bon païs de chaſſe, rempli de gibier, les rivieres & les étangs ſont très poiſſoneux. Les Lorrains ſont vaillans, ils en ont ſouvent donné des preuves; ils ſont laborieux, & aiment beaucoup leur liberté; ils ſont fort attachés à la Religion Catholique. L'étude des belles Lettres, n'eſt pas du goût du plus grand nombre; il ne laiſſe pas que d'y en avoir quelques-uns qui y réüſſiſſent. Les Païſans ſont ſobres, & tous ſont très fidels à leurs Princes. Les Gentils-hommes & les Bourgeois vivent à la Françoiſe, & tous parlent François à l'exception des Peuples du Bailliage Allemand.

Les habitans du Duché de Bar, ſont plus guais que les Lorrains.

A

ABEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Noroy-le-Sec, a 113 habitans.

ABAINVILLE, *Abanivilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Bailliage de Gondrecourt, a 141 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin, la Cure eſt à la collation du Chapitre de Toul, lequel fait penſion au Curé, ou lui laiſſe le tiers de la dixme. M. le Duc de Lorraine en eſt Seigneur.

ABLEVENET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

ABOCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 63 habitans. conteſté.

ABONCOURT, *Aboncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 104 habitans. Son Egliſe paroiſſiale, eſt dediée à S. Pierre, au patronage du ſieur de Malvoiſin, qui en eſt Seigneur, les dixmes ſont partagées entre le Curé du lieu & le Chapitre de Porſas; il y a une Chapelle dédiée à Nôtre-Dame de pitié, fondée en titre de Benefice, en 1536.

ABONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 32 habitans.

ACHAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 50 habitans.

ADIONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 63 habitans.

ADLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneur de Fauquemont, a 45 habitans.

ADOMESNIL, *Adonis Manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt une dépendance de Herymenil, qui eſt lui-même Annexe de Rehainviller. C'eſt un Chateau qui appartient au ſieur de Gelnoncourt.

ADOMPT, *Adonis Domus*, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Office de Dompere & Bailliage de Voges. C'eſt une Paroiſſe dont dépendent les lieux de Binville, Legeville, Gelnecourt, Begnico, & la Baſſe-court de Bonſay, ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt à la collation du Chapitre de Remiremont, & elle ſe donne par le concourt; les dixmes ſe partagent entre ce Chapitre & le Curé. S. A. R. à la haute Juſtice de Begnicourt, & les Seigneurs de Villes & d'Adompt ont la moyenne & la baſſe Juſtice, & le ſieur de Maiſon-Blanche à la haute, moyenne & baſſe-Juſtice à Legeville; il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye de Bonſay.

AFFLEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 113 habitans.

AFFRECOURT, *Afracuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 162 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Firmin; il y a la Chapelle du Rozaire, qui rapporte trois cens livres à celui qui en eſt pourvû.

AGNICOURT, *Agenicuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, 81 habitans.

habitans. Ce lieu eſt ſitué au nord & dans un coude de la riviere de Seille. Son Egliſe eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de N. D. & la Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de S. Gloſſinde, qui a les deux tiers des décimes & le Curé l'autre tiers. M. de Malvoiſin en eſt Seigneur.

AHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauge. Une partie de ce lieu eſt de la Paroiſſe de Blaye, & l'autre eſt de celle de Rabiemont. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

AIDOILLE, *Aidolium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Nancy, Bailliage de Brevieres. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George, on la donne au concours : le Chapitre de Remiremont en eſt Patron & le Seigneur, & il partage les groſſes dixmes avec le Curé; il y a une Chapelle dédiée à Nôtre-Dame, dont le Curé acquitte les charges. Cette Paroiſſe a pour annexe le lieu de Fontenay.

AILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prevôté de Kœurs, a 32 habitans.

AINELLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 131 habitans.

AINGERAY, *Angeriacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 95 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sexey-au-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Medard; l'Abbaye de Bouxiere joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de Seixey de l'autre tiers. Le Seigneur de ce lieu eſt l'Abbé de S. Manſui; il en dépend un petit lieu nommé Molſeye. C'eſt un des Villages rendus par le Traité de Paris de 1718. au Duc de Lorraine, en toute ſouveraineté.

AINGEVILLE, *Angelica Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de la Motte & Bourmont, a 367 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédié à Saint Remy, & la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre; les dixmes ſont partagées entre le Curé & l'Abbé; la Seigneurie appartient à S. A. R. & à Monſieur de Riomcourt par moitié.

AIRAIGNES, *Acrencium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 234 habitans. La Cure eſt dédiée à Saint Martin; elle eſt à la collation du Chapitre de Saint George de Nancy, qui joüit du tiers des groſſes & menuës dixmes, ſur quoi il fait penſion au Curé, le reſte des dixmes ſe partage entre le Chapelain de Pulligny, les Jacobines de Nancy, & le Seigneur du lieu, qui eſt M. le Marquis de Biſſy; il y a une Chapelle dédiée ſous le titre de l'Annonciation, dont le revenu eſt de cinquante trois livres.

AIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 45 habitans.

ALARMONT, *Hilaris Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, Reſſort de Badonviller a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Celles; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Leonard; le Prieur de Salmes, les Religieux de Senones & le Curé de Celles partagent entre eux les dixmes de ce lieu.

ALLAIN aux Bœufs, *Alanum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Gondreville, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Collombey, ſon Egliſe eſt dédiée à S. Maurice. L'Abbé de S. Evre joüit des décimes; il y a auprès une Chapelle en titre, ſous l'invocation de S. Nicolas, fondée en 1594. par Nicolas Jobal, Aumônier de l'Abbaye de S. Evre; cette Chapelle eſt à la collation de l'Abbé de S. Evre, s'il eſt Religieux, & à celle des Religieux, ſi l'Abbé eſt Commendataire; le Eccleſiaſtique de la famille du Fondateur, ont droit d'y être nommés & preſentés, à l'excluſion de tous autres, & à leur défaut, les Collateurs ſont obligés de choiſir un originaire de Colombey, d'Alain ou de Bagneux.

ALLAMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 50 habitans.

ALLEMAND, ou Bailliage Allemand, l'un des trois grands Bailliages du Duché de Lorraine. C'eſt le troiſiéme, il s'étend le long de la Sarre, & ne porte ce ſurnom diſtinctif d'Allemand, que parce que les habitans y parlent cette Langue, à la difference des autres Lorrains qui parlent François; ſon nom ancien eſt *Sarrachowa*, ou Sargau, qui ſignifie, Païs de la Sarre, à cauſe que cette Riviere le traverſe pour la plus grande partie.

Vaudrevange étoit autrefois la Ville Capitale de ce Païs; mais depuis ſa décadence & la ceſſion qui en a été faite à la France, ainſi que de la Ville de Scirck, l'on peut dire que pour ce qui obéït au Duc de Lorraine, ce Païs ne comprend plus que des petites Villes ou Bourgades, diſtribuées ſous differentes Juriſdictions, comme la partie de la Prévôté de Vaudrevange, qui eſt reſté au Duc, les Seigneuries de Beaurain & de Bouzonville, la Chatellenie de Bolshen, une petite partie de la Prévôté de Scirck, celles de Chombourg & de Gnemunde, le Comté de Birch, la Chatellenie de Dieuze, Kauſman, Sarbourg, Sar-Albe, la Chatellenie de S. Avold & de Hombourg, la Seigneurie de Fauquemont & le Comté de Sarwerden, outre les Comtez de Creange, Morhange & Feneſtrange, & la Seigneurie de Putrelange, qui ſont indépendantes du Duc de Lorraine, & dont les Proprietaires ſont Souverains & membres de l'Empire.

ALTRIPPE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

AMANCE, *Amancia*, ou *Eſmantia*, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 153 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde de Metz confere la Cure à celui que le concours a choiſi; les dixmes ſont partagées entre le Curé, cette Abbeſſe, & les Benedictins de S. Miel: c'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Dommartin; elle fut érigée en Cure en 1450. Ce lieu eſt fort ancien; c'étoit autrefois une forteresſe des plus conſiderables du Duché de Lorraine. Ferry II. y faiſoit ſa réſidence en 1265 qu'il accorda des privileges à ce lieu, qui eſt à preſent tout ouvert. L'Empereur Federic II. y fit priſonnier Thibault I. Duc de Lorraine. Ce Château appartenoit dans les tems paſſés aux Comtes de Chaumont, juſqu'au dixiéme ſiécle, que les premiers Comtes de Bar leur ſuccederent, & à ceux-ci, les Ducs de Lorraine.

Il y a pluſieurs Chapelles en titre; la plus conſiderable eſt celle de S. Jean-Baptiſte, fondée en 1523. ſes revenus ſont aſſez conſiderables; elle ne peut être conferée qu'à des enfans de la Paroiſſe. Les autres Chapelles ſont celles dédiées à Notre-Dame & à S. Gerard, qui ne peuvent auſſi être conferées qu'à des enfans de la Paroiſſe, de même que celles de Sainte Catherine, de S. Nicolas & de S. Antoine, de Sainte Barbe & de S. Adrien.

AMANTY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Gondrecourt, a 90 habitans. C'eſt une nouvelle Cure érigée en 1707. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; elle eſt à la collation du Chapitre de Liverdun; les dixmes ſont partagées entre le Curé & M. de Sommievre qui eſt Seigneur du lieu. Il y a un Prieuré

dédié à S. Florentin, qui eſt uni à la Manſe Abbatiale de S. Leon de Toul, & une Chapelle dédiée à S. Sebaſtien.

AMBACOURT, *Ambacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vôges, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & à S. Paul. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chaumouſey, & cet Abbé a toute la groſſe dixme, & le Curé a toute la menuë dixme, avec un préciput de douze paires ſur la groſſe. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas.

AMBLY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 77 habitans.

AMELLE & Longueau, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſlaing, a 135 habitans.

AMENNONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec a 36 habitans.

AMENONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 41 habitans.

AMERMONT, dans le Duché de Bar, Seigneurie & Fief de l'Evêché de Metz, dont Oulry de Blamont Evêque de Toul, gratifia René Duc de Lorraine & de Bar en 1499. Les Ducs de Lorraine, ſucceſſeurs de René, en ont fait hommage quelque temps aux Evêques de Metz; mais depuis 1504. ils ſe ſont rendus indépendans pour ce lieu.

AMINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 9 habitans.

AMPURAMUCILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 32 habitans.

ANCERVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 1251 habitans.

ANDERNAY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Conteiſſon; c'en étoit même autrefois la Mere Egliſe. Son Egliſe eſt dédédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame.

ANDERNY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 153 habitans.

ANDILLY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 77 habitans.

ANGLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Ramber-Villers. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ANOULT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 141 habitans.

ANOULT, *Alnodium*, Duché de Lorraine, Principauté de Salmes, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 99 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Antoine Abbé.

ANSAUVILLE, *Anſaldi-Villa*, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocéſe de Toul, Prévôté de Mandre & de Bouconville, Bailliage de Saint Miel. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure eſt à la collation de l'Archidiacre de Port; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de S. Benoît & le Commandeur de Marbate. S. A. R. eſt Seigneur du lieu. Il dépend de cette Paroiſſe la Ferme de Varrin-Chenois, qui appartient à l'Abbaye de Rangeval.

ANSERVILLER, *Anſervillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Badonviller. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Couvay. Les Religieux de Senones y ont une Ferme conſiderable, dans l'enclos de laquelle il y avoit une Chapelle qui eſt ruinée.

ANTHELUPT, *Antheluens*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevy, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre. La Cure eſt à la collation du Chapitre de S. George, auquel cette Cure eſt unie. Son revenu conſiſte au tiers des groſſes dixmes, & en la moitié des menus. La Seigneurie eſt partagée entre les heritiers de M. le Comte de Couvonges, l'Abbé de Senones, & le Chapitre de Remiremont. Il y a le Prieuré de Leaumont de l'Ordre de S. Benoît, fondé par un Abbé de Senones, à la Manſe duquel il eſt uni. Il y avoit autrefois une Communauté de Religieux; le revenu en eſt conſiderable, & les bâtimens ſont fort propres.

AOUZE, *Aquoſa*. Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Vincent Martyr; le Chapitre de l'Egliſe de Toul en confere la Cure au concours. Les dixmes ſont partagées entre le Curé, le Chapitre & l'Abbé de Chaumouſey. Meſſieurs les Marquis de Baſſonpierre en ſont Seigneurs. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Notre-Dame, elle a cent livres Barois de revenu, & l'autre dédiée à Saint Claude, elle a quarante livres.

APARAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pontamouſon, a 86 habitans.

APPANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 131 habitans.

ARCHES, *Arca*, ou *Archia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prévôté, ou Châtellenie, a 680 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; elle eſt au Patronage du Chapitre de Remiremont; elle ſe donne au concours; les dixmes ſe partagent entre le Curé, le Chapitre de Remiremont, & l'Hôpital d'Arches. La Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. le Duc de Lorraine, & le Chapitre de Remiremont. Il y a un petit Hôpital, dont la Chapelle qui eſt dédiée à Sainte Madeleine, eſt au Patronage des Dames de Remiremont. Il y avoit autrefois un Château dont on voit encore les ruines, où ſe trouve une Chapelle Ducale dédiée à S. George, & du Patronage du Duc: ce Château avoit été bâti ſur la fin du onziéme ſiécle par Thiery Duc de Lorraine: cette Paroiſſe a pour dépendance le Menil, Ancumenil, les Granges des Caſſines, ou la Chambre Curiale. Sa Châtellenie s'étend juſqu'aux confins de l'Alſace, & comprend tout le païs d'Havend qui eſt enfermé entre les plus hautes montagnes de Voſges.

ARCHETES, *Arcula*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Nancy, partie du Bailliage d'Epinal & de la Prévôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger; les Dames de Remiremont en ont le Patronage; les dixmes ſont partagées entre ces Dames, le Chapitre d'Epinal, & le Curé du lieu. Les dépendances de cette Paroiſſe ſont Mouſſaux & Baſſe.

ARIANS, Duché de Lorraine. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ARLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 5 habitans.

ARMACOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 216 habitans.

ARMACOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 14 habitans.

ARMAUCOURT, Duché de Lorraine,

Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 63 habitans.

ARNAVILLE, Duché de Lorraine. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. & ce en toute Souveraineté.

Ban d'AROL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 171 habitans. Il y a pluſieurs bois, & une verrerie conſiderable dans le diſtrict de ſon Ban. Cette verrerie eſt conduite par trois Gentilshommes.

ARRANCY, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, a 194 habitans. Cette Terre appartenoit aux Ducs de Limbourg comme Marquis d'Arlon; elle paſſa à Henry Comte de Luxembourg, avec la Seigneurie de Marville, dont il ceda la moitié à Thibaut Comte de Bar, vers l'an 1270. c'eſt cette partie dont l'on parle ici; l'autre appartient à la France.

ARRENTES, de Saint Joſeph, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 95 habitans.

ARRY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 194 habitans.

ART, ou Ars ſur Meurte, *Arsa ſuprà Meurtam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Aignan; la Cure ſe donne au concours; elle eſt cependant à la collation de l'Abbé de Senones; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de Senones, & la Primatiale de Nancy. Il y a une Chapelle ou Prieuré dédiée à S. Flain; elle eſt unie à la Primatiale de Nancy. Cette Paroiſſe a une Annexe nommée Boſſerville, qui étoit ci-devant une Paroiſſe, où il y a encore actuellement une Chartreuſe.

ASCH, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt un des Villages de la Prévôté de Longwy rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ASEY & Meſeray, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Boucouville, a 123 habitans.

ASPREMONT, Comté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Chef-lieu d'une Prévôté, a 95 habitans. Cette Terre n'eſt proprement qu'une Baronie; c'étoit l'un des plus anciens Fiefs de l'Evêché de Metz. Eſtienne de Bar, Evêque de Metz, la remit ſous ſon obéiſſance en 1140. Elle a donné le nom à une illuſtre Maiſon; & peu après l'époque ci-deſſus marquée, elle a été partagée entre pluſieurs Proprietaires de differentes familles qui avoient leurs droits par acquiſition ou par alliance; ils reconnoiſſoient tous les Evêques de Metz pour leurs Seigneurs ſuzerains. Dans le onziéme ſiécle les Ducs de Lorraine en ont acquis les droits de Fiefs & arriere-Fiefs, Régales, Juriſdiction & Reſſort du Cardinal de Lorraine, Adminiſtrateur du temporel de Metz. Charles d'Apremont qui s'en diſoit Comte, & deſcendoit de la plus ancienne famille de ce nom, ayant marié ſa fille unique Marie-Louiſe à Charles III. Duc de Lorraine, ce Comté & toutes ſes dépendances, ont été remiſes au Duc Leopold par la Paix de Riſwick.

ASSAUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office de Mandres, a 27 habitans.

ASSENONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 99 habitans.

ASSROICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 72 habitans.

ATHUS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt un des Villages de la Prévôté de Longwy, qui ont été rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ATTIGNY, *Attigniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. La Cure eſt donnée par le concours, au Patronage du Prieur de Relange. Le Curé a un tiers des dixmes, & le Prieur les deux autres tiers. La Seigneurie appartient à S. A. R. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe un Prieuré nommé Droitval; un Hermitage dédié à Notre-Dame, bâti en 1680. par Frere Claude Briſo, qui y a fondé quatre Meſſes, & auſſi une Chapelle dédiée à Notre-Dame.

ATTON, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans.

ATTON le Chaſtel, Bourg, Marquiſat & Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 322 habitans. L'on écrit ordinairement ſon nom Hatton. Cette Terre eſt ſituée dans le païs de Vaivre, entre la Meuſe & la Moſelle; c'eſt l'une des plus anciennes Terres du patrimoine de l'Egliſe de Verdun. Ce Bourg porte le nom de Hatton Evêque de Verdun, qui fit bâtir ici un Château ſous le regne du jeune Lothaire vers l'an 860. Ses ſucceſſeurs faiſoient une attention particuliere à la conſervation de ce Château, qui étoit le plus conſiderable du temporel de l'Egliſe de Metz. Cependant Jean Cardinal de Lorraine engagea cette Terre, & toute ſa Prévôté à Antoine Duc de Lorraine ſon neveu en 1540. & Nicolas de Lorraine Evêque de Verdun en ceda le Domaine & la pleine proprieté à ſon neveu Charles II. en 1546. par échange, ce qui a depuis été confirmé pluſieurs fois, notamment en 1566. Charles II. en obtint l'inveſtiture & l'érection en Marquiſat en 1567. de l'Empereur Maximilien II.

l'AVANTGARDE, Seigneurie, ancien Fief du Barrois, du Diocèſe de Toul, au bord de la Moſelle, près la chûte de la Meurte dans cette premiere. Cette Terre eſt preſque vis à-vis Condé; elle eſt Siege d'une Juriſdiction.

AUBOUE' & Comvelle, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 45 habitans.

AUDONVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 180 habitans.

AVELINE, *Aquilina*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, Principauté de Salmes, a 248 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Elle a pour Annexe le Village nommé la Croix-aux-Mines.

AUGEVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 14 habitans.

AVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 95 habitans.

AVILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 95 habitans.

AVILLERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 45 habitans. Une partie de ce lieu eſt de la Paroiſſe de Jorey, & l'autre de celle de Rabiemont.

AULNOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Barois, a 311 habitans.

AULNOY, dans la Lorraine, Diocèse de Metz, Marquisat de Nomeny, a 79 habitans.

AULNOY, *Alnetum*, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Foug, a 99 habitans. Son Eglise Paroissiale est sous le vocable de la Conversion de S. Paul, & à la collation de l'Abbé de S. Evre: les dixmes sont partagées entre le Curé, l'Abbesse de l'Etanche, le Prieur de S. Jacques du Mont, les Benedictins de Chastenois, le Prieur de Robecourt, & plusieurs Seigneurs.

AULNOY, *Alnetum*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Bailliage de Bar, a 139 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin & à S. Paul. La Cure est à la collation de l'Archidiacre de Rivet: cette Paroisse dépend de la Baronie d'Ancerville, qui appartient à M. le Duc d'Orleans. Il en dépend le Hameau de Buisson-sur-Saux. Les dixmes sont partagées entre le Curé & le Commandeur de Braux.

AUMOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 41 habitans.

AUNOIS, *Alnetum*, Duché de Bar, Diocèse de Toul. C'est une Annexe de la Paroisse de Vertuzey. Son Eglise est dédiée à S. Sebastien.

AVRAINVILLE, *Aprivilla*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat de Pont, Cour Souveraine de Lorraine. C'est une Annexe de la Paroisse de Manoncourt. Son Eglise est dédiée à S. Pierre.

AURAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Chatté, Ban & Paroisse de Tantimont. Il y a une Eglise succursale. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en sont Seigneurs.

AURICOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 68 habitans.

AVRIL, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 126 habitans.

AUTIGNEVILLE, *Autignevilla*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 135 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Lambert; le Chapitre de Remiremont en confere la Cure au concours; les dixmes sont partagées entre le Curé & le Chapitre de Remiremont.

AUTREPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Blamont, a 36 habitans.

AUTREY, *Alterium*, Duché de Bar, Département du Barois, Diocèse de Toul, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 50 habitans. Sa Paroisse est dédiée sous le vocable de la Nativité de Nôtre-Dame. La Cure est déservie par un Religieux de l'Abbaye de Clairlieu de l'Ordre de Cîteaux, & à laquelle elle est unie; cette Paroisse est située au confluant des deux petites rivieres de Madon & de Brenon.

AUTREY, *Alterium* ou *Altreium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Chatellenie de Rambervillers; c'est un des Village qui ont été rendus au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718. C'étoit autrefois un Chateau, qu'Adalberon II. Evêque de Metz prit & détruisit dans le tems qu'il fonda l'Abbaye d'Epinal.

AUTTIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Darney, a 77 habitans.

AUTTIGNY la Tour, *Attiniacus*, Duché de Lorraine Diocèse de Toul, Office de Neufchateau, a 108 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Saint Eloph; son Eglise est dédiée à Saint Pient. La Seigneurie en appartient à la maison de Mauleon. Il en dépend le Fief de Boinville.

AUTTINQUEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul; Office de Neufchateau, a 158 habitans.

AUVOUZE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchateau, a 194 habitans.

AUZAMIEULIERES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchatean, a 59 habitans.

AUZECOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, a 180 habitans.

AZELOT, *Azelotum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Païs du Vermois, a 45 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Lupcourt. Son Eglise est dédiée à Saint Laurent, & les dixmes y sont perçuës par l'Abbé de Domevre & le Curé de Lupcourt. Les Seigneurs sont, Son Alteſſe Royale pour la haute Justice, le Prieur de Varangeville est Seigneur foncier, & M. de Lononcourt, Seigneur Voué. Il y a dans son Eglise trois petites Chapelles titrées de peu de revenu.

AZERAILLES, *Azeralia*, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 72 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Gelacourt. Son Eglise est dédiée à Saint Laurent; ce lieu a les mêmes Decimateurs que Gelacourt.

B

BACOURT, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 36 habitans. Cette Terre a donné le nom à une ancienne famille, qui a possedé la Terre Souveraine de Puttlange, d'où elle a passé dans la Maison de Creange.

BADMENIL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

BADMESNEL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Espinal, a 36 habitans.

BADONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Comté de Salmes, a 158 habitans.

BADONVILLERS, *Bodonis Villare*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 189 habitans. Cette petite Ville est à présent possedée par indivis par le Roy de France & le Duc de Lorraine depuis le Traité de Paris du 21 Janvier 1718. L'Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Martin. La collation en est débattuë entre les Comtes & Princes de Salmes d'une part & l'Abbé de Domevre de l'autre. Les dixmes sont partagées entre le Comte de Salmes & le Curé; le Prince & le Comte de Salmes en sont Seigneurs. Cette Ville tire son nom de Ludinus Bodo, Evêque de Toul, qui en étoit Seigneur dans son tems. Il y a un Couvent d'Annonciade des dix Vertus; ce Couvent fut fondé par le Comte de Salmes en 1633. Il y a encore une Eglise consacré en 1625. par l'Evêque de Tripolis, Suffragant de Strasbourg, sous les invocations de Notre Dame, de Saint Paul, de Saint Michel & de Saint François Xavier. Elle a servi quelquetems de Temple pour les Calvinistes de Badonviller. Cette Paroisse a pour annexe Finvillier.

BADONVILLER, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Gondrecourt, a 5 habitans.

la Mairie de BAFFE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté d'Espinal, a 95 habitans. Ce lieu est de la Paroisse d'Archetes.

BAGNEUX

BAGNEUX, *Bagniolum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Gondreville, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure eſt à la Collation du Treſorier de l'Egliſe Cathedrale de Toul, dont le Chapitre joüit de toutes les dixmes, à l'exception du tiers dans les menuës & d'un neuviéme dans les groſſes dixmes qui appartient au Curé. Cette Paroiſſe a appartenu à l'Egliſe de S. Jean Goult par une conceſſion de l'Evêque Hudon, faite en 1065.

BAILLAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 27 habitans.

BAINS, *Balnea*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Colomban; la Cure ſe donne au concours: le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. La Seigneurie eſt partagée entre le Chapitre & le Sieur Maille Roucourt. Il y avoit ci-devant un petit Hôpital, dont l'on a pris le revenu pour faire deſſervir une Chapelle, où l'on dit une Meſſe tous les Samedis. Il dépend de cette Paroiſſe deux petits lieux, nommés le Charnois & les Voivres.

BAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté de Conflans, a 113 habitans.

BAINVILLE ſur Moſelle, ou aux Marais, *Babani Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint Evre; les Religieux de cette Abbaye en ſont Curés primitifs. Le Curé joüit des groſſes & menuës dixmes & des offrandes pour ſa penſion: la Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. & les Religieux de Saint Evre, à la manſe deſquels a été réünis le Prieuré de Bainville, qui a été fondé dans le milieu du onziéme ſiecle par le Seigneur du lieu, qui donna ſa Terre à l'Abbaye de Saint Evre, & s'y fit Religieux. Ce Prieuré produit quatre cens livres aux Religieux. Il y a auſſi auprés un Hermitage dédié à Saint Antoine.

BAL DE MESNIL, *Balderici Manſile*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Rozieres. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Moïemont. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Denis. S. A. R. en eſt Seigneur.

BALLEVILLE, *Ballevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 108 habitans. Cette Paroiſſe eſt une dépendance du Marquiſat de Removille. Meſſieurs de Baſſompierre en ſont Seigneurs. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre. Les dixmes s'en partagent entre le Curé, les Benedictins de Chaſtenois & Meſſieurs de Baſſompiere. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint Sebaſtien & à Saint Nicolas. Il dépend de cette Paroiſſe un Hameau, nommé le Meſnil, où il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Libaire.

Mairie de BAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 54 habitans.

BAN, terme qui ſignifie en Bar le territoire de quelques Paroiſſe & des Hameaux & Fermes qui en dépendent.

BANECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 131 habitans.

BAR ou Barrois, Duché, qui fait partie des Etats du Duc de Lorraine. *Voyez* la deſcription des ſuſdits Etats, au titre du Duché de Bar.

BAR, *Barrum*, Ville Capitale du Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Chef-lieu d'un Bailliage, d'une Prevôté & d'une Gruerie; elle eſt auſſi Siege d'une Chambre des Comptes du Duc de Lorraine. Cette Ville eſt très-ancienne: il en eſt fait mention ſous le regne de Childeric I. comme Capitale des Barriſiens; les medailles & autres reſtes d'antiquité que l'on y trouve, la font croire beaucoup plus ancienne que cette Epoque. Elle a fait partie de l'Auſtralie, & auſſi de l'ancien Royaume de Lorraine; depuis elle eſt devenuë la Capitale du Païs, qui pour avoir toujours été les frontieres & limites de la France & de l'Empire, s'eſt nommé Barrois. Depuis que ce Païs a été érigé en Duché en faveur de Robert I. de Comté qu'il étoit auparavant, cette Ville a été ſurnommé Bar-le-Duc, parce que c'étoit la réſidence des Ducs de Bar. Elle fait partie du Barrois mouvant: c'eſt pourquoi ſes Juriſdictions ordinaires reſſortiſſent au Parlement de Paris. Elle eſt encore ſiege d'un des Doyennés du Diocèſe de Toul; ſon Doyenné renferme dans ſon étenduë dix-neuf Paroiſſes, trois Abbayes & pluſieurs Maiſons Religieuſes. Elle eſt compoſée de deux Villes, la haute & la baſſe Ville, & de pluſieurs Fauxbourgs aſſez grands; quoiqu'elle ait pluſieurs Couvents, elle n'a qu'une ſeule Paroiſſe, qui eſt dans l'extrémité d'un des Fauxbourgs; c'eſt un Prieuré des Benedictins, dépendant de l'Abbaye de Saint Miel, ſous l'invocation de Notre-Dame. La Cure eſt déſervie par un Prêtre ſeculier, inſtitué par l'Evêque & par trois Benedictins choiſis par le Prieur. Le revenu de ce Prieuré eſt de deux mille cinq cens livres, & le Curé n'a pour ſon entretien que le quart des dixmes & une Prebende dans la Collegiale de S. Pierre; comme cette Ville s'eſt accrûë aſſez conſiderablement, & que l'Egliſe n'eſt pas aſſez grande pour contenir le cinquiéme des habitans, il y a long-tems que l'on ſouhaite, mais inutilement, l'établiſſement de quelques autres Paroiſſes, à quoi s'oppoſe l'Abbé de Saint Miel, comme Prieur & Curé primitif de cette Egliſe. Ce Prieuré fut fondé dans le onziéme ſiecle par Sophie, Comteſſe de Bar, qui le donna à l'Abbé de S. Michel. Pibon Evêque de Toul unit la Paroiſſe de cette Ville au Prieuré, à la priere de cette Comteſſe. Il y a dans l'Egliſe de ce Prieuré dix Chapelles en titre.

Les Comtes de Bar ont fondé dans la Ville haute deux Chapitres, dont le premier & le plus ancien eſt celui de S. Maxime, communément Saint Max: ce n'étoit d'abord qu'une Chapelle que Frederic Duc de Lorraine & Comte de Bar, avoit fait bâtir dans ſon Château, & que Saint Gerard conſacra en 992. ſous l'invocation de S. Eſtienne. Theodoric fils de ce Prince y établit un Chapitre ſous l'invocation de S. Maxime de Tours. C'étoit autrefois où l'on enterroit les Comtes & les Ducs de Bar; l'on y voit encore quelques-uns de leurs Tombeaux. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines & d'un Doyen. Il y a dans l'Egliſe de cette Collegiale dix Chapelles, dont il n'en reſte que ſix en titre; le titre des autres a été ſupprimé par M. de Gournay. La Collegiale de S. Pierre fut fondée en 1315. par Edoüard Comte de Bar, & confirmée par Jean d'Arſilier, Evêque de Toul; la fondation eſt faite pour ſeize prebendés, dont l'un d'eux doit être Doyen. Il y auſſi dans cette Egliſe dix Chapelle en titre, dont la plus conſiderable a trois cens cinquante francs de revenu.

Entre les Couvens ou Maiſons Religieuſes, il y en a quatre d'Hommes, trois de Filles, un Prieu-

ré, un College & un Hôpital : les Couvens d'Hommes ſont celui des Auguſtins, fondé par Robert Duc de Bar en 1385. Le même Prince fonda auſſi celui des Antoiniſtes ; le Couvent des Capucins le fut en 1596. & celui des Minimes en 1621. Il y a auſſi un Couvent des Carmes Deſchaux à la Ville haute ; ces deux derniers Couvens ſont hors de la Ville. Les Religieuſes ſont les Clariſtes ou Cordelieres, reçûës dans la Ville en 1484. leur Superieure prend la qualité d'Abbeſſe. Les Religieuſes Annonciades, furent reçûës en 1627. & Les Religieux de la Congregation de Notre-Dame. Le Prieuré eſt ſous le nom de S. Bernard, & le College dont les Jeſuites ont pris poſſeſſion en 1617. a été fondé en 1581. par Gilles de Treves, Doyen de S. Mar.

Quoique cette Ville ſoit la ſeconde des Etats de S. A. R. & qu'elle ſoit Capitale d'une de ſes Provinces, il n'y a point d'Hôtel de Ville pour en conſerver les archives, & l'on eſt obligé de les porter tous les trois ans chez le Maire, dont l'Office eſt triennal, & où les Officiers de Ville s'aſſemblent ; cette charge roule alternativement, ainſi que le Syndicat entre la Nobleſſe & les Bourgeois : de ſorte que lorſque le Maire eſt Noble, le Syndic eſt Bourgeois ; & quand l'on choiſit un Bourgeois pour Maire, l'on choiſit un Gentilhomme pour Syndic. Il n'y a point d'autres Edifices publics que le Château, dont une partie eſt occupée par la Chambre des Comptes, & le Palais où s'aſſemble le Bailliage, la Prevôté & la Gruerie.

BARANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 34 habitans.

BARBAS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans.

BARBONVILLE, *Barbonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure étoit autrefois à la collation du Prieur de Barbonville, & à preſent à celle des Jeſuites du Noviciat de Nancy, auſquels on a donné ce Prieuré, qui étoit de l'Ordre de S. Benoît, & de la dépendance de l'Abbaye de Moyen-Moutier. En cette qualité les Jeſuites de cette Maiſon ſont Curés primitifs de Barbonville, & en font déſervir la Cure. Le Prieuré leur rapporte quatre mille francs Barois. Il y a une annexe nommée Sainte Marie.

les BAROCHES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 45 habitans.

BARVILLE, *Barrivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. La Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de l'Etanche. Les dixmes ſont partagées entre l'Abbeſſe qui en a les deux tiers, & le Curé qui a l'autre tiers. Meſſieurs de Baſſompierre en ſont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre-Dame. L'on trouve dans l'étenduë de la Paroiſſe de Barville, l'ancien Château du Chaſtelet, qui a donné le nom à une ancienne & bien noble famille qui ſubſiſte encore. Le Hameau de Hardechamp, & les Métairies de Ranciere, Freſcul & la Haivaux en dépendent.

BASSANCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 27 habitans.

BASSIGNI, Païs limitrophe des Etats de France & de ceux du Duc de Lorraine. Il y en a une partie compriſe ſous le Gouvernement de la Province de Champagne, dont vous pouvez voir la Deſcription dans le premier Tome, au titre de Baſſigni. L'autre partie eſt compriſe dans les Etats du Duc de Lorraine. Cette derniere partie eſt diviſée en ſix Juriſdictions ſubalternes, qui ſont les Châtellenies & Prevorés de Gondrecourt, de la Marche, de Châtillon, de Conflans, la Sénéchauſſée de la Mote & Bourmont, & la Terre de S. Thiebaud. Il eſt parlé de ces Juriſdictions, à la reſerve de la derniere, dans les Lettres du Cardinal de Bar, de l'an 1419.

BASSING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 68 habitans.

BASSOMPIERRE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 45 habitans. Cette Terre a donné le nom à une illuſtre Maiſon, dont il y a eu un Maréchal de France ſous les regnes precedens. Cette famille ſubſiſte encore avec éclat dans la Lorraine, & y poſſede de belles Terres & de grandes dignités.

BASSOMPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

BATINCOURT, Village, de la Prevôté de Longwui, qui a été rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

BATLEMONT, *Bartholomei-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dieuze, a 81 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Bozemont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. Les decimes ſont partagées entre les Abbés de Senones & celui de Domevre. La Seigneurie eſt partagée entre ce dernier Abbé & M. de Juvrecourt. Une partie de ce lieu eſt à la France, & du Temporel de l'Evêché de Metz. L'autre partie eſt de la Souveraineté du Duc de Lorraine.

BATTEXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, Ban de Tantimont, a 23 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont. Les Seigneurs ſont, S. A R. & le Chapitre de Remiremont.

BATTIGNY, *Battiniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Comté de Vaudemont, a 203 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Puxe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Germain. Il y a un petit Hôpital ; il en dépend une partie du Hameau de Geſocourt, & les Métairies ſuivantes, Vermillieres, les Moulins, la Forge, Groſlot & Giroué.

BATILLY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Chauſſée, a 41 habitans.

BAUDIGNECOURT, *Baldinei-Curtis*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Gondrecourt, Parlement de Paris. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Handelincourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Le Curé d'Handelincourt prend toute la dixme. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur.

BAUDRECOURT, *Balderici-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vauge, Cour Souveraine de Lorraine, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure eſt au Concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron ; il en tire les deux tiers de la groſſe dixme ; le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme. M. le Marquis de Baſſompierre en eſt Seigneur.

BAUDREMONT, *Baldericimons*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 68 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Gimecourt. Son Egliſe eſt dédié à S. Didier. S. A. R. en eſt Seigneur, comme Comte de Ligny.

BAUDREZY, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office d'Arrancy, a 63 habitans.

BAYECOURT, *Bayecuria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 99 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Domevre ſur Durbion. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire. Il y a deux Chapelles en titre; l'une dédiée à S. Blaiſe, & l'autre à S. George.

BAYON, *Baio*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 234 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Moſelle. La Seigneurie en appartient à Madame de Lude. Il y a un Couvent de Picpus, & pluſieurs Chapelles, dont ces Religieux joüiſſent d'une partie.

BAYONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 212 habitans.

BAZAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 180 habitans.

BAZIEN, Village de la Châtellenie de Ramberviller, Diocèſe de Toul, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

BAZOILLE, *Bazolium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, Office de Mirecourt, Cour Souveraine de Lorraine, a 73 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Elle ſe donne au concours. La Dame Secrette de Remiremont en a le droit de Patron. Le Curé a un tiers des dixmes; les deux autres tiers ſont à l'Hôpital de Remiremont. Le Curé a droit de ſéance aux Plaids, & il a le quart des baſſes amendes. La Seigneurie appartient partie à S. A. R. partie au Comte de Ravenel, & partie à M. de l'Epée. Il en dépend les deux Hameaux de Rozerotte, où il y a un Oratoire; on y dit la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. Ce lieu eſt de la Prevôté de Dompere, & du Bailliage de Vauge, & le Meſnil, où il y a une Chapelle où l'on dit une Meſſe par ſemaine. Il en dépend encore la Métairie de Bcuzevalle, qui appartient à M. de Curel-Gelnoncourt.

BAZOILLES, *Baſoli*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de S. Thiebaud, Parlement de Paris, a 234 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt à la collation du Chapitre de Ligny. Ce Chapitre enleve toute la groſſe dixme, à l'exception d'un neuviéme qui appartient au Curé, lequel partage la menuë dixme avec le Chapitre. M. de Mansback eſt Seigneur de Bazoilles.

BEAUCHARMOIS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Batligni, Office de la Marche, a 41 habitans.

BEAUFFREMONT, *Baſſomons*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 177 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & S. Paul. L'Abbé de Chaumouſey eſt Collateur de la Cure. Les dixmes ſont partagées entre le Curé, le Seigneur du lieu, & les Titulaires de la Chapelle du Château. M. Labé, Preſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle dans le Château, dédiée à S. Jean & à S. Nicolas, dont les Seigneurs ſont Patrons; elle a deux Chapelains chargés d'une Meſſe chacun. Ils ont entr'eux ſoixante écus. Le revenu en étoit autrefois beaucoup plus conſiderable, & elle étoit déſervie par quatre Prêtres habitués. Il y a un Hermitage. Il dépend de cette Paroiſſe le lieu de Roncourt, qui en eſt une Egliſe ſuccurſale.

BEAULIEU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 14 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, uni en 1380. à l'Abbaye de Belchamp. Ce Prieuré dépend de la Paroiſſe de Marienviller; & ſon revenu fait partie de la Manſe Abbatiale de Belchamp.

BEAUMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 23 habitans.

BEAUMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 86 habitans.

BEAUMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 13 habitans.

BEAUPRE', *Bellum-Pratum*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée dans la Paroiſſe de Frainbois, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Cette Abbaye eſt ſituée au bord de la Meurte, entre Luneville & Gerbeviller; elle a été fondée en 1131. par Folmar, Comte de Metz & de Luneville. Saint Bernard y envoya des Religieux ſous la conduite de Pierre, qui en fut le premier Abbé. Elle devint dans la ſuite conſiderable, & l'on y a compté ſouvent juſqu'à cinquante Religieux. Pluſieurs Princes de la Maiſon de Lorraine y ont choiſi leur ſépulture. Cette Abbaye eſt preſentement en Regle; elle vaut environ cinq mille livres.

BEAURAIN. *Voyez* Belrain, dans le Bailliage Allemand.

BEHONNE, *Behona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Max de Bar eſt Patron de la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur.

BEIGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſge, Office de Dompere, a 41 habitans.

BELCHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation des Chanoines Reguliers de Notre Sauveur. Cette Abbaye eſt de la Paroiſſe d'Einvaux: elle fut fondée en 1133. par Pierre de Montreuille, & Alberon Archevêque de Treves: cette Abbaye eſt en Regle; la Manſe Abbatiale vaut trois mille livres, & la Manſe Conventuelle vingt-cinq mille livres.

BELFONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Blaiſe. La Cure dépend du Curé d'Erivalle depuis l'an 1300. le Curé a un tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont les deux autres. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont partagent la Seigneurie. Il en dépend les Hameaux de Pont-de-Pierre, Meſnil, Rougerupt, Mailleron-Foin, Ravon, le Pont-Janſon, & trente-quatre Granges.

BELLEAUE, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 99 habitans.

Cenſe de BELLEFONTAINE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 14 habitans.

BELLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vauge. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Remiremont. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption Notre-Dame. S. A. R. en eſt Seigneur haut-Juſticier.

BELLEVALLE, Prieuré, ſous le titre de Sainte Croix, Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. Ce Prieuré eſt de la Paroiſſe de Porcieux; il a été fondé en 1107. par Gerard premier, Comte de Vaudemont,

qui y a été enterré, auſſi-bien que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs. Le Prieuré de Sainte Croix de Bellevalle fut uni à la Congregation de Sainte Vanne en 1606. par Charles, Cardinal de Lorraine, Legat *à Latere*. Son revenu eſt de ſix cens écus années communes. Il eſt uni à l'Abbaye de S. Leopold de Nancy.

BELMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Montureux, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Nonville. Il y a une Oratoire.

BELMONT, *Belluſmons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 221 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Champs. Son Egliſe eſt dédié à S. Laurent, & eſt Chef-lieu d'un Ban qui comprend trois Villages : ſçavoir, Donſaing & Malieug. La Seigneurie en eſt partagée entre S. A. R. & le Sieur Serquaut.

BELRAIN, *Bellus-Ramus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 225 habitans. Ce lieu eſt ancien ; il a donné le nom à une Maiſon diſtinguée, qui a ſubſiſté près de cinq cens ans, & qui eſt à preſent éteinte. Il y avoit autrefois un Château très-fort qui le rendoit célébre, & a donné occaſion de le rendre Chef-lieu d'un Doyenné ſous l'Archidiaconé de Ligny ; ce Doyenné comprend quatorze Cures. L'Egliſe Paroiſſiale de Belrain eſt dédiée ſous le titre de la Nativité Notre-Dame. L'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de la Cure. M. de Beauveau, Maréchal de Lorraine, en eſt Seigneur. L'Hermitage de Sainte Geneviéve en dépend.

BELRAIN ou Beaurain, Duché de Lorraine, Bailliage Allemand, Diocèſe de Metz, Chef-lieu d'une Seigneurie : c'eſt un petit Bourg ſitué ſur une hauteur, à une lieuë de Sarlouis.

BELRUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darnay, a 41 habitans.

BEMECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans.

BENARMESNIL, *Bernardi-Manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 50 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Vezouſe. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbé de Luneville en eſt le Curé primitif, & nomme le Curé déſervant, qui joüit de toute la dixme pour ſa penſion. La Seigneurie en appartient, une partie à l'Abbé de Luneville. S. A. R. les Comtes de Creange & l'Abbé Fournier, jouïſſent de l'autre partie de cette Seigneurie.

BENNERINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 9 habitans.

BENNEY, *Beneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 194 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt à la collation du Chapitre d'Epinal ; ce Chapitre & le Curé partagent les dixmes. Les Seigneurs de cette Paroiſſe ſont, S. A. R. le Prince de Salmes, & le Marquis d'Haroué. Il y a trois Chapelles titrées ; l'une eſt ſous le titre de la Conception, & les deux autres ſont dédiées, l'une à S. Nicolas, l'autre à S. Jean-Baptiſte. Il en dépend un Hameau nommé le Meſnil-Saint-Martin.

BENNEY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 144 habitans.

BERNECOURT, *Berneri-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George. La Cure eſt à la collation de l'Egliſe Cathedrale de Verdun. Les décimes ſont partagées entre ledit Chapitre & le Curé. Cette Cure ſe donne au concours. M. de Bronvillier en eſt Seigneur. Cette Paroiſſe a pour Annexe le lieu nommé Groſſe-Rouvre.

BERTRAMCIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec, a 23 habitans.

BERTRIMONTIER, *Bertici-Monaſterium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, Principauté de Salmes, a 54 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Barbe. Il y a une Succurſale ; elle dépend de l'Abbaye de Saint Diey.

BESCHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 77 habitans.

BESONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans.

BESONVOUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 45 habitans.

BETTAINVILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 26 habitans.

BETTIGNEY, *Betegneium*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Charmes, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chamouſey qui en eſt Seigneur, & en partage les dixmes avec le Sieur de Tolly. L'Hermitage de S. Gregoire en dépend.

la Mairie de BETTINGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

BETTONCOUT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge. C'eſt une dépendance de la Cure de Vomecourt. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

BEUREY, *Beurium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 266 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt au Patronage du Chapitre de Liverdun. M. de Stainville en eſt Seigneur.

BEUVANGE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 77 habitans.

BEUVILLER, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 59 habitans.

BIANCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 212 habitans.

BIDERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 54 habitans.

BIECOURT, *Biecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Prevôté de Chaſtenois, Cour Souveraine de Lorraine, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. Le Curé eſt choiſi par le concours, au Patronage du Chapitre de Remiremont. S. A. R. & le Chapitre en ſont Seigneurs.

BIENCOURT, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre & Saint Paul. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. La Seigneurie appartient partie à S. A. R. en qualité de Comte de Ligny ; & l'autre à M. de Liſle-Bonne. Cette derniere partie eſt de la Prevôté de Montier-ſur-Saux.

BILISTAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de

de Toul, Office de S. Diey, & Raon, a 54 habitans.

BILLY, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton-le-Chastel, a 63 habitans.

BIONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 203 habitans.

BISONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 86 habitans.

BISPING, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 81 habitans.

BITCHE, Comté d'une étenduë assez considerable, situé entre les montagnes qui séparent la Lorraine du Duché de Deux-Ponts, & de la basse-Alsace; c'est un des anciens Domaines des premiers Princes de la Maison de Lorraine, puisqu'il appartenoit à Gerard d'Alsace, Souche de cette illustre Maison. Les Ducs de Lorraine le donnerent en Fief aux Ducs de Deux-Ponts, d'où il passa à la Maison des Comtes d'Hanau, qui continuoient d'en faire hommage aux Ducs de Lorraine. Charles II. l'a confisqué sur le Comte d'Hanau, pour crime de felonie, & depuis il a été réuni au Duché de Lorraine.

BLAINVILLE, *Blidonis-villa*, Ville, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 257 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Jean-Baptiste: la Cure est unie à l'Abbaye de Belchamp, à qui elle fut donnée en 1292. par Errard Seigneur de Vaudiere, du consentement de Conrad Evêque de Toul; elle est desservie par un Chanoine Regulier de cette Abbaye: cette petite Ville doit son origine à un nommé Blidot, qui vivoit dans le douziéme siecle; elle fut entourée de murailles par M. Antoine de Lenoncourt Primat de Nancy; elle appartient à la Maison de Lenoncourt, en faveur de laquelle elle a été érigée en Marquisat: cette illustre Maison y a introduit des Dominicains dans le siecle dernier, & a uni à leur Maison la Chapelle de S. Claude. Il y encore deux Hermitages, celui de S. Jean-Fontaine, & celui de S. Pancrace.

BLAINVILLE la Petite, *Blidonis Villa Parvula*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul. C'est une Annexe de la Paroisse de Raville. Son Eglise est dédiée sous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix; une partie de ce Village dépend de la Justice de Bonvillers, & l'autre de celle de Raville.

BLAMONT, *Albus-Mons*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 284 habitans. Cette Ville est honorée du titre de Comté; elle a eu des Seigneurs particuliers qui étoient les Comtes de Salmes, desquels Jacques Evêque de Metz, acheta cette Terre, qu'il leur donna ensuite en Fief; ils la possederent jusqu'à Olry Comte de Blamont, & Evêque de Toul, qui la donna par Testament aux Ducs de Lorraine, qui en ont fait hommage ausdits Evêques. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Maurice. La Cure est à la collation du Chapitre du lieu: les dixmes sont partagées entre l'Abbaye d'Hautefeille & le Chapitre de Blamont. Il y a une Eglise Collegiale dédiée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Elle fut fondée en 1382. par Henry Comte de Blamont, & Valburge de Fenestrange son épouse, pour six Prébendes de vingt-cinq florins d'or chacune, dont ils se réservoient le Patronage pour eux & leurs successeurs Comte de Blamont. Dans la suite, les Comtes de Blamont retirerent le revenu de cinq Prébendes, & partagerent la sixiéme en six parts, ou en six autres Prébendes. Ferry Comte de Blamont en fonda une septiéme en 1473. Ce Chapitre est à present composé de six Chanoines & d'un Prevôt. Son revenu consiste à present en argent, grains & vins: l'argent monte à douze cens livres barois. L'Eglise fut brûlée dans une incendie qui arriva à Blamont en 1636. elle a été rebâtie en 1666. Il y a un Hôpital pour loger les passans; un Couvent de Capucins fondé en 1627. par Marguerite de Gonsague Duchesse de Lorraine. L'on y a établi une Maison Religieuse de la Congregation de Notre-Dame. Il y a aussi un Hermitage dédié à S. Jean, dont le Chapitre est Patron.

BLANCHECOSTE, autrement nommé Ruë du Fief, qui fait partie du Village de Pagny sur Meuse, de la Châtellenie de Gondrecourt. Ce Fief a été rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

BLANCHE-EGLISE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

BLAYE, *Blaium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Vaage, a 210 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Laurent. L'Eglise est bâtie au milieu des champs. Le Curé est choisi par le concours. Le Chapitre de Remiremont en est le Patron; les dixmes sont partagées entre le Chapitre qui a les deux tiers, & le Curé l'autre tiers: les Seigneurs sont S. A. R. & le Chapitre de Remiremont. Il en dépend la Cense de Lambot, qui appartient à l'Abbaye de Chaumousey, & les lieux nommés Raceycourt, Tategneïcourt, Valotte, & la moitié de Ateville.

BLEMERY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, département du Barrois, Comte de Vaudemont, a 18 habitans. C'est une dépendance de la Paroisse de Courcelle. Il y a une Chapelle en titre. La Seigneurie en appartient partie au Sieur Voisin, & partie au Sieur de Bettancourt.

BLEMERY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Blamont, a 18 habitans.

BLENOD, *Blenodium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Pont-à-Mousson, a 63 habitans C'est une Annexe de la Paroisse de S. Jean de Pont-à-Mousson. Son Eglise est dédiée à Saint Estienne; il en dépend un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît nommé S. Evre, qui est uni à l'Abbaye de S. Evre de Toul.

BLEVAINCOURT, *Blevincuria*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, a 212 habitans. Cette Paroisse est partagée pour la Jurisdiction, de maniere, qu'il y en a une partie qui est la plus considerable, de la Prévôté de la Marche, dont l'appel ressortit au Parlement de Paris; l'autre est du Bailliage de Bourmont, & de la Cour Souveraine de Lorraine. Cette derniere partie n'a qu'environ 32 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Pierre. Le Commandeur de Robecourt est Patron de la Cure, Seigneur du lieu, & le seul décimateur; il fait une pension au Curé: cette Paroisse a pour Annexe la Commanderie de Robecourt.

BLEURVILLE, *Bliderici-villa*, Duché de Bar dans la Lorraine Diocèse de Toul, Office de la Marche, Parlement de Paris, a 401 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de S. Pierre-aux-Liens. La Cure est à la collation du Prieur de S. Nicolas de Port, comme Prieur de Bleurville. Les décimes sont partagées entre le Curé & le Prieur. S. A. R. est Seigneur de cette Paroisse. Il y a un Prieuré qui étoit autrefois une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît: cette Abbaye avoit été fondée au commencement du onziéme siécle par Renard Comte de Toul, & Seigneur de Fontenois en Vosges, sous l'invocation

des Saints Berthere & Attalenne Martyrs. Il donna pour cette fondation les terres de Bleurville, Romainville, Domballe, Leichecourt & Onzecourt: cette Eglise ayant été brûlée dans le dernier siécle, le Prieuré en fut uni à Saint Nicolas de Port.

BLONDE-FONTAINE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Chatillon sur Saône, a 177 habitans.

BLOUCK, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Office d'Estaing, a 5 habitans.

BOCERVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine: c'est une Paroisse de la dépendance d'Arts sur Meurte, & qui a été ci-devant supprimée par Sentence de l'Officialité du 11. Avril 1684. les Dames Religieuses de Bouxieres en avoient le Patronage. Il y a une Chartreuse qui a été fondée par Charles IV. Duc de Lorraine pour treize Chartreux & sept Freres: cette Chartreuse a sept mille livres de revenu; les bâtimens en sont magnifiques; un Curé voisin est chargé du soin des ames des Vignerons & Fermiers qui demeurent auprès de cette Chartreuse.

BOCERVILLE, Chartreuse, située dans la Châtellenie de Nancy, au bord de la Meurte & de la Paroisse d'Arts sur Meurte, Diocèse de Toul. Cette Chartreuse fut fondée par Charles IV. Duc de Lorraine, comme on l'a dit ci-dessus.

BOCCANGE, Village, cedé au Duc de Lorraine en toute Souveraineté, par le Traité de Paris de 1718.

BOIS de Champt, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 45 habitans.

le BOIS le Comte, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Foug, a 5 habitans. C'est une Maison Seigneuriale située dans la Paroisse de Domgermain; elle appartient à M. de la Vallée de Pimodan.

BONCOURT, *Bona-curtis*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Preny, Cour Souveraine de Lorraine, a 41 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Estienne, & elle est réguliere de l'Ordre de S. Augustin; elle fut donnée à l'Abbaye de S. Nicolas des Prés de Verdun, par Geoffroy de Nousart, ce qui fut confirmé en 1229. par Garrin Evêque de Toul. Les dixmes sont partagées entre l'Abbé & les Religieux, sur quoi il y a plusieurs Charges. Le Sieur de Boncourt en est Seigneur. Il en dépend deux petits Hameaux; Forbeauvoisin qui n'a que deux maisons, & la petite Mandre; il y a dans ce dernier une Chapelle en titre sous l'invocation de Sainte Catherine. Il y a aussi une Annexe nommée Pont sur Meuse.

l'Abbaye de BONFAY, *Bonum-fagetum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 9 habitans. Cette Abbaye est située dans la Paroisse d'Adompt; elle est de l'Ordre de Prémontrés, & en regle, & a été fondée dans le milieu du douziéme siécle. Cette Abbaye peut joüir de deux mille livres de rente divisée par égale portion entre la Manse Abbatiale & la Manse Conventuelle.

Censé de l'Abbaye de BONNESEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 5 habitans.

BONNEVAL, dans le Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Saint Michel, a 84 habitans. Il y a un Prieuré.

BONNEVAL, dans la Lorraine, Diocèse de Toul. C'est un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, sous l'invocation de Notre-Dame; il dépend du Prieuré d'Herival, & il est de la Paroisse de S. Balmont. Ce Prieuré est en regle, & vaut trois cens cinquante livres.

BONNEVAL, Censé, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 14 habitans.

BONNEVOYE, ou Bonnevech, *Bonavia*, Abbaye de Filles, Ordre & Filiation de Cîteaux. Elle est située dans la Lorraine, au Village de son nom, Diocèse de Treves, près du Luxembourg.

BONPIERRE, &c. Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 221 habitans.

BONVILLER, *Bonumvillare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 81 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse d'Einville: l'Eglise est dédiée à S. Blaise; le Commandeur de S. Jean de Vielate & le Curé d'Einville se partagent les dixmes. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jacques; les deux métairies de la Rochelle & du Charmois dépendent de cette Annexe.

BONVILLER, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Sancy, a 59 habitans.

BONVILLERT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Darney, a 32 habitans.

BORCHERHOLTZ, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Boullay, a 32 habitans.

BORVILLE, *Borvilla*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Roselieures. Son Eglise est dédiée à S. Maurice; les dixmes sont partagées entre la Primatiale de Nancy & le Curé; les Seigneurs sont l'Abbé de Senones & le Seigneur de Bayon par indivis. Il en dépend une métairie que l'on appelle le Court, qui appartient au Seigneur de Bayon. Il y a aussi une petite Chapelle en titre sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

BOUCCONVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Boucconville, a 63 habitans. C'est une des anciennes Châtellenies du Bailliage de S. Mihel. Ce lieu est situé près la petite Riviere de Maid, entre Aspremont & Mandres aux quatre Tours.

le BOUCHON, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 104 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Fouche. Son Eglise est dédiée à S. Evre. S. A. R. comme Comte de Ligny en est Seigneur. Il y a un Hermitage.

BOUCQ, *Boscum*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office & Prévôté de Foug, Bailliage de S. Mihel, a 243 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Pierre. Le Pape & le Chapitre de l'Eglise de Toul nomment tour à tour six mois chacun à la Cure, suivant le concordat Germanique. Cette Paroisse avoit pour Annexe Dommartin-au-Four; mais le Village est entierement abandonné, & l'Eglise en tombe en ruine; il n'en reste plus que les Terres qui sont du Parlement de Metz, & du Bailliage de Toul, & par consequent de la Souveraineté du Roi. Il y a encore dans l'étenduë de cette Paroisse l'Abbaye de Rangeval dans la partie du Barrois qui est au Duc de Lorraine.

BOUDIGNANCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Gondrecourt, a 90 habitans.

Ban de BOUGUEGNEY, Duché de Lor-

raine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 59 habitans.

BOULAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 27 habitans. Cette Paroisse est située à une demi lieuë au midi de Vaudemont; c'est un Prieuré-Cure desservi par un Chanoine Regulier. L'Abbé de S. Leon de Toul est Patron de cette Cure. Il prend toutes les dixmes, & fait une pension au Curé. Il est aussi le Seigneur du lieu.

BOULAY, Boula, ou Bolshen, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, dans le Bailliage Allemand, a 270 habitans. C'est une Châtellenie voisine de la Seigneurie de Belrain; elle s'étend jusqu'au bord de la Nide-Allemande.

BOULIGNY, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Norroy-le-Sec, a 87 habitans.

BOULLANGE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Sancy, a 118 habitans.

BOUONCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de S. Michel, a 99 habitans.

BOUQUENON, en Allemand, Bukenheim, petite Ville située au bord oriental de la Sarre, à une lieuë au-dessous de Sarwerden; c'est un Fief de l'Evêché de Metz, qui a toujours été possedé par les Comtes de Sarwerden, auxquels les Comtes de Moers ou de Meurs près Cologne ont succedé, & les Comtes de Nassau-Sarbruck l'ont occupé, après que la Maison de ces premiers a été éteinte. Les Evêques de Merz ont prétendu que ce Fief étoit dévolu à leur Evêché par la mort des mâles de la Maison de Moers, & en ont investi les Ducs de Lorraine, qui eux-mêmes l'ont cedé aux Princes de Vaudemont: il est retourné au Duc de Lorraine, à qui les Comtes de Nassau-Sarbruck le disputent: la cause en est encore pendante à la Chambre Imperiale de Spire.

la BOURGONCE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salmes. C'est une Paroisse dépendante de l'Abbaye d'Etival.

BOURMONT, *Brunonis-Mons*, Ville, dans le Bassigny Lorrain, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Chef-lieu d'un Doyenné, d'un Bailliage & d'une Sénéchaussée, dont les appels relevent à la Cour Souveraine de Lorraine, a 194 habitans. Cette petite Ville est située sur une hauteur auprès de la Meuse, entre S. Thiebaut & la Mothe. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame: la Cure est à la collation du Chapitre, qui y a été transferé de la Mothe. Le même Chapitre jouit de toutes les dixmes, & donne pension au Curé. Ce Chapitre avoit été fondé à la Mothe sous l'invocation de Notre-Dame, par les Comtes & les Ducs de Bar. René II. Duc de Lorraine est un de ses principaux bienfaiteurs. Le Chapitre est composé de dix Chanoines, & d'un Prevôt; les Prébendes sont de quatre cens cinquante livres, & le Prevôt en a le double; ces Benefices sont au Patronage de S. A R. Il y a aussi un petit Chapitre sous l'invocation de S. Florentin; il est composé de cinq Chapelains en titre, qui ont chacun trois cens livres Barrois. S. A. R. en est aussi le Patron; il y en avoit ci-devant dix, que Charles III. Duc de Lorraine a réduit à cinq, du consentement de l'Evêque, par Arrêt du 22. Juillet 1603. Il y a encore deux Chapelles en titre fondées en 1362. par Robert Duc de Bar, à l'Autel de Notre-Dame de la Collegiale. Ces Chapelains sont obligés de dire tous les jours une Messe haute, & de réciter l'Office de Notre-Dame. Leur revenu se prend sur celui de quelques Villages voisins. Ces deux Chapelles ont été transferées avec la Collegiale de la Mothe à Bourmont. Il y a aussi à Bourmont un Couvent de Religieux Trinitaires, fondé par Errard Maréchal, Prêtre & Chanoine de Bourmont. Ils s'y sont établis le 21. Decembre 1707. & leur Eglise a été benite le 6. Mars 1708. par M. de Brissacier Abbé de Flabemont. Les Religieuses Annonciades Celestes y ont un Couvent fondé par M. de Malincourt. Il y a encore deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Saint Nicolas, dont les Sieurs de Lisle sont Patrons, & le revenu est de cent livres; l'autre est sous l'invocation de la Sainte Famille: elle a été fondé par M. de Balincourt, & M. de Romcourt en est Patron. L'Hermitage de Bellefontaine dépend de cette Paroisse, qui a aussi pour Annexe le lieu de Gomincourt.

la BOURSE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 27 habitans.

BOUSSONVILLE ou Bouzonville, Bourg & Seigneurie, dans le Bailliage Allemand, Diocèse de Metz, Cour Souveraine de Lorraine. C'étoit un des plus anciens Fiefs de l'Evêché de Metz; Thierry Duc de Lorraine, fils de Gerard d'Alsace, l'acquit en échange de la Seigneurie de Commerci. Ce Bourg est situé entre Sarlouis & Thionville au bord de la Nide Allemande. Il y a une Abbaye ancienne, fondée par Adelbert frere de Gerard d'Alsace qui la fit benir en 1033. par Thierry, Evêque de Metz. Gerard frere du Fondateur engagea le Pape Leon IX. qui avoit été Evêque de Toul à y venir en 1050. Ce Saint Prélat y donna une Bulle en faveur de cette Abbaye.

BOUVIOLES, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 171 habitans.

BOUXAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 41 habitans. Cette Paroisse est auprès de celle de Boulincourt, à une demi lieuë au midi de Vaudemont. La Paroisse est dédiée à Saint Martin, & la Cure est à la collation du Commandeur de Xugney; les dixmes sont partagées entre le Curé du lieu, Madame de Braconnalle, le Marquis d'Arrouel & le Commandeur; ces trois derniers Seigneurs le font de la Paroisse.

BOUXIERES aux Chênes, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 401 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Madeleine & à Saint Quentin; la Cure en a été unie au Chapitre de Saint George de Nancy, qui en a la collation. Les dixmes sont partagées entre l'Abbesse de Saint Pierre de Metz & le Curé du lieu. S. A. R. en est Seigneur. De cette Paroisse dépend le lieu nommé Ecuelle. Il y a aussi dans cette Paroisse un Hôpital & deux Chapelles, dont l'une dédiée à Saint Nicolas, à la collation du Chapitre de Saint George, & l'autre qui est dans une maison particuliere, raporte 45 livres de rente, à la charge de dire une Messe par semaine.

BOUXIERES aux Dames, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté & Châtellenie de Nancy, a 176 habitans. L'Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Martin. Le Chapitre des Dames a la collation de la Cure & les trois quarts des dixmes, le Curé a l'autre quart, à l'exception du vin. Il y a dans cette Paroisse une Abbaye ancienne, fondée en 936. par Saint Goselin, Evêque de Toul, pour des Filles de l'Ordre de Saint Benoit; elles ont quitté leur Regle pour embrasser

l'état des Dames Seculieres de Chœur ; la Superieure prend toujours la qualité d'Abbesse, & les Dames vivent sans aucuns engagemens dans leur particulier, & n'ont point d'autre obligation que celle d'assister au Chœur. Elles sont obligées de faire preuves de Noblesse. Le Chapitre est composé de quinze Prebendes, dont l'Abbesse joüit de deux, & les Evêques de Toul nomment à une. Le revenu du Chapitre n'est que de trois mille cinq cens livres. Elles ont pour Aumôniers deux Chanoines qui ont chacun quatre cens livres & quelques retributions. Leur Fondateur est enterré dans leur Eglise. Il y a sept Chapelles en titre de peu de revenu. Ce sont celles de Sainte Barbe à la collation de l'Abbesse & du Chapitre ; de Notre-Dame à la collation de l'Abbesse seule ; de Saint Sebastien & du Saint Sacrement à la collation du Chapitre ; de Saint Nicolas & de Sainte Barbe à la collation de l'Abbesse & du Chapitre ; de S. Jean l'Evangeliste à la collation de Messieurs de Lenoncourt ; & celles de Saint Pierre & de Saint Goselin qui furent unis aux deux Canonicats des Aumôniers le 17 Janvier 1609. Il y a encore une Annexe nommé Pixerecourt qui en est à une bonne lieuë vers Nancy.

Ban de BOUXIERES, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 87 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Derbamont. Ce lieu a une Eglise au milieu des Champs, dédiée à Saint Matthieu. Elle est desservie par un Vicaire. S. A. R. le Chapitre de Remiremont & M. de Tilly sont Seigneurs de ce lieu.

Mairie de BOUXURULLES, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèse de , Prevôté de Kœurs, a 54 habitans. Une partie de ce Village est de la Paroisse de Jorcey, & l'autre de celle de Savigny. Il y a une Eglise sous l'invocation de Saint Maure ; les habitans prétendent que c'est une annexe de la Paroisse de Jorcey.

Ban de BOUZEMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Voges, a 54 habitans. Le Chapitre de Saint Gengoul est Patron de cette Cure, & joüit des dixmes, faisant une pension au Curé. Les Seigneurs sont S. A. R. & le Chapitre de S. Gengoul. Il en dépend le lieu de Bazegney, où il y a une Eglise.

BOUZEVAL, Censé, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt ; a 5 habitans.

BOUZEY, *Bouzeium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vauge, a 108 habitans. L'Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Denis. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne par le concours. Ce Chapitre & le Curé se partagent les decimes. Messieurs de Boujay & du Pasquiers sont les Seigneurs de cette Paroisse. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Jean, fondée par Jean Garçon, Curé du lieu ; son revenu consiste en cinq cens livres en argent, & quelques droits sur les dixmes de Saint Remimont & de Belmont ; les charges n'en sont que de vingt-cinq Messes.

BOUZONVILLE, Censé du Marquisat de Nomeny, dont le Roy a déchargé le Duc de Lorraine de l'hommage par le Traité de Paris de 1718.

BOZEMONT, *Bozonis Mons*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 135 habitans. Son Eglise est dédiée à Saint Martin ; la Cure est desservie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Augustin. Elle est à la collation de l'Abbé de Domevre. Les decimes sont partagées entre le Curé & l'Abbé de Senones. Cette Terre appartient à Madame Philbert. Il y a deux Chapelles en titre, l'une sous le vocable de Notre Dame de pitié, & l'autre dédiée à Saint Nicolas. Le Duc de Lorraine n'a la haute Justice que pour l'emplacement de son Château, selon le Traité du 21 Janvier 1718. conclu à Paris. Cette Paroisse a une Annexe nommée Batlemont, dont la Souveraineté est partagée entre le Roi & le Duc de Lorraine.

BRAINVILLE, *Brainvilla*, Duché de Bar, Bailliage de Bassigni, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, Cour Souveraine de Lorraine, a 149 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Loup ; la Cure est à la collation du Prieur du Bourg Sainte Marie, qui prend les deux tiers des dixmes, l'autre tiers au Curé.

BRALEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Charmes, a 45 habitans. C'est une dépendance de la Seigneurie de Marinville ; ce lieu est de la Paroisse de Tantimont. Il y a une Chapelle.

BRANCOURT, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, a 15 habitans. C'est un Village qui dépend de la Paroisse de S. Eloph. Il n'y a pas d'Eglise ; c'est la résidence du Curé de S. Eloph, qui en reçoit toute la dixme. M. de Bourlemont en est Seigneur.

BRANTIGNY, *Brantineium*. Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Charme, Bailliage de Vauge, a 23 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le vocable de l'Assomption de Notre Dame. La Cure se donne au concours. L'Abbé de Moyen-Moutier en est Patron : les dixmes se partagent entre l'Abbé & le Curé. Les Seigneurs sont S. A. R. & l'Abbé. Il y a une Chapelle en titre sous l'invocation de Notre-Dame, de S. Jacques & de S. Jean. Cette Paroisse a pour Annexe les lieux de Domartin, Ubexey & les Vaux.

BRASTIELLE, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 72 habitans.

BRAUX, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 23 habitans.

BREHAIN la Cour, Prieuré de la Prévôté de Longwy, qui a été rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

BREHEMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salmes. C'est une Paroisse de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

BREMONCOURT, *Bremonti Curia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Rozieres, à 54 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Remi. La Cure est reguliere : elle est à la collation de l'Abbé de Belchamp, qui joüit de la totalité des grosses dixmes, & le Curé de celle des menuës, à l'exception de la dixme du vin, dont il appartient moitié aux Religieux de Belchamp. Le Seigneur est M. de Ragecourt. Il y a deux Chapelles en titre.

la BRESSE, *Bressia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Arches, a 315 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Laurent. La Cure est à la collation de l'Abbesse de Remiremont, le terrain de cette Paroisse est fort sterile.

la BRIE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 23 habitans.

BRIEY, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, a 428 habitans. C'étoit autrefois un franc aleu possedé par les premiers Ducs ou Gouverneurs de la Mosellane. La Comtesse Mathilde, fille de Beatrix & petite fille de Frederic II. en donna

na la proprieté à Albert, frere de Richer, Evêque de Verdun: cet Albert en prit la qualité de Comte de Briey. Ce Comté vint ensuite au pouvoir des Evêques de Metz. Jean d'Apremont, l'un de ces Prelats le donna en fief & hommage lige à Henri Comte de Bar en 1225. Depuis, cette Terre a toujours été unie au Duché de Bar.

BRILLON, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, Parlement Paris, a 234 habitans. Cette Paroisse est de la Baronnie d'Anserville. Son Eglise est dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Leon est Patron de la Cure.

BRIN, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 185 habitans.

BRIOLE'E, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 59 habitans.

BRONVAUX, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 41 habitans.

la BROQUE ou Vipucelle, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salmes. C'est une Paroisse dépendante de l'Abbaye de Senones.

BROUENNE, Duché de Bar, dans le Bassigni, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 162 habitans.

BROVILLAIRE, *Beronis Villare*, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'est une dépendance de la Paroisse de Granviller. Il y a une Chapelle sous le titre de l'Exaltation sainte Croix. Le Seigneur est S. A. R.

BROUSEITTE, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Gondrecourt a 72 habitans.

BROUSSEY, *Brosseium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mandres, a 140 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Jean Goux. La Cure est à la collation de l'Abbé de S. Vanne de Verdun. Les décimes sont partagés entre les Benedictins de S. Vanne & le Curé. S. A. R. en est Seigneur aussi-bien que de Raulcourt qui en est une Annexe.

BROUSSEY, *Brosseium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 36 habitans. Cette Paroisse est mi-partie Françoise & Lorraine; la partie Françoise ressortit à Chaumont, & la partie Lorraine à Gondrecourt. La Paroisse est dédiée à Notre-Dame. L'Abbé de S. Evre en est Patron. Les decimes sont partagées entre le Prieur de Gondrecourt, les Religieux de Saint Evre, le Sieur de Suligny & le Curé. La Seigneurie appartient au Comté de Ligny, qui est à present S. A. R. & audit Sieur de Suligny.

BRU, c'est un des Villages de la Châtellenie de Rambervillers, rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de l'année 1718.

BRUBANT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 45 habitans.

BRULANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Bailliage Allemand, Prévôté de Boullay, a 23 habitans.

BRUMENIL, *Mansile in Broglio*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salmes, ressort de Badonviller. Son Eglise Paroissiale est sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le Comte de Salmes, qui est Seigneur de cette Paroisse, presente à la Cure, & joüit de la moitié des décimes & le Curé de l'autre moitié.

BRUTTE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Condé, a 63 habitans.

BRUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Conflans en Jarnisi, a 45 habitans.

BRUYERES, *Bruierium*, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 279 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroisse de Champs; elle a été érigée en Cure au mois de Juillet 1612. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le vocable de l'Assomption de Notre Dame, & sous l'invocation de S. Nicolas. La Cure est à la presentation de la Communauté pendant huit mois, & du Chapitre de Remiremont pendant les mois de Mars, Juin, Septembre & Decembre. Les dixmes sont partagées entre le Curé de Champs qui en a un tiers & le Chapitre de Remiremont, qui a les deux autres tiers. S. A. R. est Seigneur de cette Paroisse. Les Capucins s'y sont établis le 29 Mai 1663. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à la Sainte Famille.

BUILLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Comté d'Aspremont, a 36 habitans.

BULGNEVILLE, *Bulgnevilla*, Duché de Bar, dans le Bassigni, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 528 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Pierre & à Saint Martin. La Cure est à la collation de l'Abbé de Saint Evre. Le Curé a un tiers des dixmes, & l'Abbé de S. Evre les deux autres tiers. M. des Salles, Marquis de Rorté en est Seigneur; ce Seigneur y a établi en 1710. un Couvent de Recolets. Il y aussi trois Chapelle en titre, l'une dédiée à Saint Sebastien, dont l'Evêque de Toul est Patron; son revenu est de quarante livres pour une Messe par mois. La seconde sous le vocable de Notre-Dame de Pitié; le Seigneur en est Patron; elle a trois cens livres de revenu, & elle est chargée de deux Messes par semaine. La troisiéme est dédiée à Sainte Catherine. Elle est dans le Château, le Seigneur en est Patron, elle a quarante livres de revenu, & trois livres de cire; la charge est d'une Messe par mois. Cette Paroisse a aussi deux Annexes Saulxures & Vauldoncourt.

BULLIGNY, *Bullimacus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 140 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Blenod, qui est à la France; son Eglise est dédiée sous le titre de la Nativité de Nôtre-Dame. Les dixmes sont partagées entre les Religieux de S. Mansoui & le Curé de Blenod; il y a un Vicaire, auquel le Curé donne pension. Le Chapitre de Toul est Seigneur de cette Paroisse pour les trois quarts, & le Comte de Ligneville pour l'autre quart; il y a une Chapelle dans le Château, sous l'invocation de S. Nicolas; elle fut fondée en 1435. par Ferry de Ligneville & Comtesse de Graux son épouse; elle est à la collation du Chapitre de Toul & du Comte de Ligneville alternativement, son revenu est de cent cinquante livres; il y a auprès un Hermitage nommé Notre-Dame de Pitié, & dans la dépendance de Bulligny, le Château de Tumegus, les cadets de la Maison de Ligneville en ont souvent porté le nom.

BURE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 32 habitans.

BUREY en Vaux, *Burcium in Vallibus*, Duché de Bar, Diocèse de Toul. Cette Paroisse est possedée par indivis entre le Roi & le Duc de Lorraine; la partie qui appartient au Roy, est de la Prevôté de Vaux-Couleurs, & celle du Duc de Lorraine est du Bailliage de Gondrecourt. C'étoit autrefois une Annexe de Maxye-sur-Voise, elle a été érigée en Paroisse en 1707. & incorporée au Doyenné de Meuse-Vaucouleurs; son Eglise Paroissiale est dediée à Ste. Libaire; la Cure est à la collation du Chapitre de Liverdun. La Seigneurie

eſt partie au Roi & partie à Madame de Houſſe.

BURIVILLE, *Burivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Hablainville; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Baſle.

BURLIENCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans.

BURTHECOURT, *Burte Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Domevre; elle ſe donne au concours. L'Abbé de Domevre joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de l'autre tiers. S. A. R. a la haute-Juſtice, & l'Abbé de Domevre a la moyenne & la baſſe; il y a une dépendance que l'on nomme Sandronviller, qui appartient au ſieur de la Pommeraye. Ce dernier lieu eſt de la Châtellenie de Nancy.

BURY-la-Ville, de la Prevôté de Longwy, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

BUSSANS, *Buſſanum*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arche, Conſeil Souverain de Lorraine, C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Maurice. Ce Village eſt ſitué au pied des Montagnes de Vauges, près des ſources de la Moſelle, à la derniere extrémité de la Lorraine, & à la ſéparation de l'Alſace & de la Franche-Comté; il y a une Chapelle ſous l'invocation de Ste Barbe.

BUSSY la Coſte, *Buſſeium ad rupem*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 54 habitans. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure, & partage les dixmes avec le Curé.

BUT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 90 habitans.

BUTTING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre de l'Empire, a 58 habitans.

le Fief de BUTINTOT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Conflans en Baſſigny, a 9 habitans.

BUXIERES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 86 habitans.

BUXUREULLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, département du Barrois, Office de Chatté, a 36 habitans.

la Mairie DE BUZINGUE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, Bailliage Allemand, a 298 habitans.

BUZY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 275 habitans.

C

CACHREN, la Mairie de, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 40 habitans.

CALCY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 243 habitans.

le Fief de la CAUX-Filliere, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

CAULRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans en Jarniſy, a 9 habitans.

CEINTREY, &c. Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 234 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. George & à S. Remy; le Commandeur de Nancy eſt Patron de la Cure; cette Paroiſſe a douze Seigneurs, dont les plus conſiderables, ſont le Prince de Salmes & M. le Marquis d'Haroué; il y a trois Chapelles en titre, celle de la Conception, celle de S. Nicolas & celle de Nôtre-Dame de Pitié.

CELLES, *Cella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Reſſort de Badonviller, a 320 habitans. Son Egliſe eſt dediée à S. Pierre. Les Princes & Comtes de Salmes ſont Seigneurs de la Paroiſſe & Patrons de la Cure. Alarmont en eſt une Annexe.

CELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 108 habitans.

CELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Amé; c'eſt le lieu de la retraite de ce Saint. La Cure eſt à la collation des Chanoines Aumôniers de Remiremont, qui s'en diſent Curez primitifs. L'Abbeſſe de Remiremont en eſt Dame; il en dépend pluſieurs Hameaux; la Secrete de Remiremont, eſt Dame de celui que l'on appelle Autrive. M. de Celles eſt Seigneur des autres Hameaux de cette Paroiſſe.

les CENS, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 23 habitans.

les CENS, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 18 habitans.

les CENSES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier, a 54 habitans.

CERTIGNY, *Certiniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, a 150 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Ste Valburge; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Manſuy; la Seigneurie appartient à Meſſieurs le Duc d'Havrey, du Paſquier & de Vitry. S. Mouſſe eſt une Forge, qui dépend de cette Paroiſſe.

CERCUEIL, *Sarcofagus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Laurent. L'Abbé d'Epinal a la collation de la Cure, & retire les deux tiers des dixmes, le Curé a l'autre tiers. M. d'Ourche eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il y a deux Chapelles titrées, un Hôpital & un Hermitage.

CERTILLIEUX, *Certilocus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Paul. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure, le Curé joüit de toute la dixme. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Baſſompiere pour les deux tiers, & le Baron de Domartin pour l'autre; il y a un Hermitage.

CHAILLON, Duché de Lorraine Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 45 habitans.

CHAMPS, *Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruiéres. Cette Paroiſſe eſt ancienne; c'étoit un Palais de nos Rois de la deuxiéme race, & l'Empereur Charlemagne y a fait ſa réſidence; la quantité d'annexes qu'elle a, peut être une preuve de la conſideration où elle a été autrefois. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption Nôtre-Dame; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes dans toute l'étenduë de la Paroiſſe, le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a deux Chapelles en titre, l'une nommée Chapelle de S. Jacques & plus ordinairement de S. Maur, & l'autre dédiée à S. Jean-Baptiſte, il dépend de ſa Communauté, les lieux nommés l'Aveline, Prey, Sixmenil, Beaumenil, Fayés & Lavalle, où il y a une Chapelle ſous l'invocation de Ste Marie-Madelene, dont le revenu eſt de deux cens cinquante-cinq livres. Cette Paroiſſe a cinq Annexes, qui ont chacune pluſieurs dé-

pendances : ces cinq Annexes, ſont Bellemont, la Chapelle, S. Jacques du Stat, Grange & Juſſarupt.

CHALEAUVOEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 90 habitans.

CHALIGNY, *Calliniacus*, Prevôté, Comté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 428 habitans. Ce lieu étoit autrefois du Comté de Vaudemont, dont il ſortit par le mariage d'Alix de Vaudemont avec Thiebault de Neufchaſtel, étant depuis retourné à la Maiſon de Lorraine, Charles le Grand Duc de Lorraine, l'érigea en Comté, en faveur d'une branche cadette de ſa Maiſon; il a depuis retourné au Domaine du Duché. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Abbé de S. Vincent de Metz, eſt un des Collateurs de la Cure. Ricuin de Comercy Evêque de Toul, donna cette Cure à l'Abbaye de S. Vincent, au commencement du douziéme ſiecle ; elle fut enſuite unie au Prieuré de Ste Lucie, qui dépendoit de cette Abbaye; il dépend de cette Paroiſſe un Hameau aſſés conſiderable, nommé les Neuves-Maiſons, où il y a un Hôpital; elle a auſſi deux Annexes, qui ont chacune un Vicaire, ſçavoir Chavigny, & Meſſein, & auſſi le Prieuré de S. Lucie.

CHALOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug; a 99 habitans.

CHAMAGNE, *Campus Agni*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département de Barrois, Office de Chatté, a 54 habitans. Cette Paroiſſe eſt de deux Juriſdictions, une Partie eſt de la Prevôté de Chatté, & l'autre de celles de Rozieres; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Denis, la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron, le même Chapitre joüit d'un tiers des dixmes, celui d'Epinal, & le Curé partage les deux autres tiers. S. A. R. & le Seigneur de Bayon en ont la haute Seigneurie, & le Chapitre de Remiremont en a la Seigneurie fonciere ; il y a une Chapelle en titre, nommé de S. Nicolas ou de Nôtre-Dame.

la CHAMBRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 126 habitans.

la CHAMBRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 54 habitans.

CHAMPDRAY, *Campus rectus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 87 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Champs; elle fut érigée en Cure le 14 Janvier 1670. la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; l'Abbeſſe eſt Dame du lieu, & M. Humbert en eſt Seigneur voué.

CHAMPE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 86 habitans.

CHAMPEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

la Grange de CHAMPENOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Conflans en Baſſigny, a 5 habitans.

CHAMPENOULT, *Campus Pœnoſus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 140 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Barthelemy; la Cure ſe donne au concours; l'Abbé de S. Evre en a la collation. Les Religieux de S. Evre en ſont Seigneurs, les dixmes ſe partagent entre le Curé & le Prieur de Landecourt. C'étoit autrefois un Prieuré fondé par Catherine de Limbourg, femme de Mathieu deuxiéme Duc de Lorraine, dans le milieu du treiziéme Siécle les biens de ce Prieuré ont été unis à l'Abbaye de S. Evre. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de Maſerule.

CHAMPIGNEULLE, *Campignola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 196 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Arnould de Metz eſt Collateur de la Cure ; & il tire les deux tiers des dixmes. Le Curé a l'autre tiers. M. de Malvoiſin & les ayans cauſe de M. Mengin en ſont Seigneurs. Il y a un Hôpital.

CHAMPIGNEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Baſſigni, Office de Bourmont & la Motte, a 99 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Thiebault. Le Commandeur de Robecourt eſt Patron de la Cure. M. Deſchaux en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles : l'une dédiée à Notre-Dame, & l'autre a S. Roch.

CHANNOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

CHANSANTAOUZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans.

CHANTEHEU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 59 habitans. C'eſt un Secours de Luneville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi. Il en dépend les Hameaux de Meſnil, Mehon, Moncel & Viller, avec l'Hermitage de S. Leopold.

CHAON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 86 habitans.

la CHAPELLE, *Capella*, dans la Lorraine Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſge, a 30 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Gugney-aux-Aulx : c'eſt une Egliſe champêtre qui eſt dédiée à Saint Martin. Il en dépend les lieux de Rogney & de Madegney. Il y a deux Chapelles en titre ; celle de Saint Claude, & celle qui eſt dédiée à Notre-Dame & à S. Nicolas.

Juration de la CHAPELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Champs. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Manne. S. A. R. en a la haute Seigneurie ; & la Seigneurie fonciere eſt partagée entre la Secrete de Remiremont qui en a moitié, les Sieurs de Creicheix en ont un quart, & le Comte de Baye & le Sieur d'Offlize ont l'autre. Il en dépend les petits lieux de Tiriville, Neuve, Jaux, la Roliere, la Poulliere & Biſontaine. Il y a une Chapelle dans ce dernier lieu, ſous l'invocation de S. Antoine.

CHARDONNE, *Cardonis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 522. habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Archidiacre de Rivet eſt Patron de la Cure. Le Comte de Vienne en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle de cinquante écus de rente, fondée par les Seigneurs du lieu, qui en ſont Patrons. Elle eſt chargée de trois Meſſes par ſemaines.

CHARLEVILLE, Duché de Lorraine ; Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 117 habitans.

CHARMES, *Carpini*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 441 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Floremont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas. Il y a dix-ſept Chapelles en titre, dont le détail ſeroit trop long, un Hôpital, un Couvent de Capucins, & un du Tiers-Ordre de S. Dominique. Il dépend de cette Annexe l'Hermitage de Charmois, dédié à S. Leger, & le Village de Rugnet.

CHARMES la Coſte, *Carpini ad Rupem*, Duché de

Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 189 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Dom-Germain, ſon Egliſe eſt ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Ce Village appartenoit autrefois aux Evêques de Toul; mais ces Prélats l'ayant vendu à Mrs. de Lignieville, les Ducs de Lorraine l'ont acquis de ces derniers, & l'ont uni à leur Duché. Il en dépend les Métairies du Val-de-Saint-Fiacre ou des Quatre-Vaux, où il y avoit autrefois un petit Hôpital ſous le nom de S. Fiacre.

CHARMOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 25 habitans. C'eſt une annexe de Décimont; il étoit autrefois d'Aydoiles. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Gertrude. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur. Les lieux nommés le Roulier, & les Pauges, ſont de ſa dépendance, & partie de la Paroiſſe de Décimont & partie de celle de Champs.

CHARMOY, Cenſe, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Office d'Einville, Bailliage de de Voſge, a 25 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe d'Harol. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger: la Cure ſe donne au concours, & le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

CHARMOY, *Carpinetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 27 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Dame de Liviere. Il y a une Chapelle dédiée à S. Barnabé. Le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur pour les trois quarts; & le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart.

CHARPAIGNE, *Scarpone*, petit païs de la Lorraine, qui comprenoit autrefois la plus grande partie du païs ſitué entre la Meuſe & la Moſelle. Le lieu principal de ce païs eſt le Bourg de Porny ou Preney.

CHARREX, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 207 habitans.

CHARVILLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Comté de Vaudemont, a 45 habitans.

CHATEAU-Salins, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office d'Amance, a 405 habitans.

CHATEAU-Trehaim, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 81 habitans.

CHATEL, ſur Moſelle, *Voyez* Chatté.

le CHATELET, *Caſtelletum*, Château très-ancien, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau. Le Châtelet eſt dans la Paroiſſe de Barville; il a été conſtruit par Theodoric ou Thierry de Lorraine, ſurnommé Thierry d'Enfer. Il a depuis paſſé à une très-illuſtre Maiſon de Lorraine, qui en a pris le nom, & que l'on croit deſcendre d'une branche cadette de la Maiſon de Lorraine: il appartient à preſent à Meſſieurs de Baſſompiere. Les premiers Seigneurs du nom du Châtelet y ont fondé trois Chapelles dédiées à Notre-Dame, à Sainte Anne & à Sainte Catherine: elles ſont à preſent unies enſemble, & ne ſont qu'un titre Presbyteral, le revenu conſiſte en trois cens livres en argent & en droits ſur des grains, des Moulins, des vignes & volailles, à percevoir ſur pluſieurs lieux circonvoiſins.

CHASTENOY, *Caſtinetum*, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 297 habitans. C'eſt un Bourg fort ancien; c'étoit le ſéjour des premiers Ducs de Lorraine, qui y avoient fait une Place forte. Hadidue de Namur, Ducheſſe de Lorraine, ayeule de Mathieu I. & femme de Gerard d'Alſace, Duc de Lorraine, y fonda un Prieuré en 1070. Ce Prieuré eſt à préſent de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de Saint Vanne. Son revenu étoit autrefois aſſez conſidérable, & il a été fort diſputé entre les Abbayes de S. Evre & de Moleſme, dans le douziéme Siécle. Il a été autrefois uni à la Manſe Epiſcopale de Toul; mais René d'Anjou, Duc de Lorraine, fit caſſer cette union. Son revenu eſt à préſent de dix mille livres. L'Egliſe de ce Prieuré eſt la Paroiſſe du Bourg. La Cure eſt déſervie par les Religieux, & l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre. S. A. R. eſt Seigneur de ce Bourg, qui eſt chef d'un Doyenné qui comprend vingt-huit Cures & une Abbaye. Il y a dans ſon Egliſe deux Chapelles en titre; l'une nommée Notre-Dame Capeluche, dont le revenu peut monter à cent cinquante livres, chargé d'une Meſſe tous les jours; & l'autre dédiée à Saint Hubert. Il dépend de cette Paroiſſe les deux Hameaux de Vallaincourt & Monnecourt. Le nom de ce Bourg lui vient du voiſinage d'un bois de Chataigner, en Latin, *Caſtinetum*, qui n'en eſt point éloigné.

CHASTILLON, *Caſtellio*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Trois-Fontaines. Elle eſt Reguliere, élective, & de la Réforme. Elle eſt ſituée ſur les confins du Luxembourg, au Bailliage de Verdun, ſur la gauche de la riviere d'Oſſain, à trois lieuës & demi de Damvilliers. Elle y a été fondée le 7. des Ides de Septembre, de l'an 1153. par Alberon de Chigny ou Chignac Evêque de Verdun.

CHATILLON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 162 habitans.

CHATILLON ſur Saône, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 141 habitans.

CHATILLON ſur Vezouſe, Seigneurie, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban & l'une des Annexes de Blamont. C'eſt un ancien Fief de l'Evêché de Metz.

CHATTE', *Caſtrum ſupra Moſellam*, Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, a 342 habitans. Cette Ville eſt Chef-lieu d'un Bailliage; c'étoit autrefois une forte Place, mais les fortifications en ont été raſées après qu'elle a été priſe par le Maréchal de Crequy: c'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Morville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent; il y a cinq Chapelles en titre: la premiere eſt dédiée à Saint Sebaſtien, à Saint Martin & à la Sainte Vierge: les autres ſont celles des trois Rois, de la Madelene ou de l'Hôpital; celle du Dieu de Pitié, & la Chapelle du Château, dont le revenu eſt aſſez conſiderable. Il y a un Hôpital; & il dépend de cette Ville la Verrerie & Onzeve.

CHAVEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 23 habitans.

CHAVELOT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 41 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Thaon. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre.

CHAVIGNY, *Cavoniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Chaligny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Blaiſe.

CHAULLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vaudemont, a 28 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Thiebault; la Cure eſt unie au Chapitre de Saint Gengoul: cette Cure fut érigée en 1606. Il en dépend deux Maiſons dans

dans le Hameau d'Eſtreval, le Moulin de Cion & la Métairie de Ville. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village.

CHAUMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 279 habitans.

CHAUMONT la Ville, *Calve-montium de Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Commandeur de Robecourt eſt Patron de la Cure.

CHAUMOUZEY la Ville, *Calmoſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale & la Cure ſont unis à l'Abbaye de Chaumouzey, qui fait déſervir la Cure. L'Abbé en eſt Seigneur. Il en dépend les Granges d'Olimas & le Village de Sanché.

l'Abbaye de CHAUMOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 14 habitans. Cette Abbaye eſt ſituée dans la Paroiſſe de Oncourt; elle eſt de l'Ordre de Saint Auguſtin, & de la Congregation de Notre-Sauveur; elle eſt ſituée près des bois, au milieu de la campagne, à une lieuë & demi d'Epinal; elle a été fondée ſur la fin du onziéme ſiécle, par pluſieurs particuliers du voiſinage; ſon premier Abbé ſe nommoit Sehere d'Epinal: cette Abbaye eſt en Regle, & la Manſe Abbatiale peut valoir quatre mille livres; l'Abbé eſt Patron de quinze à ſeize Paroiſſes.

la CHAUSSE'E, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 110 habitans. C'eſt une des Châtellenies du Bailliage de S. Michel.

CHAUVONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de S. Michel, a 18 habitans.

CHEGNICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 41 habitans.

CHEMERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 18 habitans.

CHEMIN, *Caminum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bourmont, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Grafigny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas.

CHENEVIERS, *Canna-Baria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 123 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vaux-les-Petites. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

CHENIMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 86 habitans.

CHENOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 45 habitans.

CHERIZY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 18 habitans.

CHERMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 68 habitans.

Cenſe du CHESNE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 9 habitans.

CHEVAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 27 habitans.

CHICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

CHOLOY, *Cauliacus* ou *Vicus Caulium*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prevôté de Foug, Barois non mouvant. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean-Baptiſte. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Liverdun. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend les métairies du Val de Paſſé, & l'Hermitage S. Pierre.

CHOMBOURG ou Hombourg, petite Ville, Chef-lieu d'une Prévôté de grande étenduë dans le Bailliage Allemand. Cette Prévôté eſt l'un des anciens Domaines de la Maiſon de Lorraine, & lui donne le titre ou la qualité de Marquis ou Marchis, & auſſi le haut Domaine ſur l'Abbaye de Tholey en latin. *Theologia.*

CHONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, Parlement de Paris a 158 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. La Cure a été unie en 1186. au Chapitre de Commercy. Elle eſt à la preſentation du Prince de Commercy. Les Chanoines joüiſſent des deux tiers des groſſes dixmes & de toutes les menuës, à la reſerve du douziéme, & l'autre tiers de la groſſe dixme appartient aux Religieuſes de Sainte Hoïlde. Le Curé a une penſion. Il en dépend le Village de Morville, & une tuillerie qui eſt dans la Forêt de Commercy.

CHUERDROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 23 habitans.

les CINQ Cenſes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 36 habitans.

CIRCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 72 habitans.

CIREY, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes, a 86 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de l'Abbaye de Domevre; elle eſt à preſent ſoumiſe à l'Evêque.

Petit CIVRY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 81 habitans.

CLAIREY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris. Bailliage de Gondrecourt, a 160 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sauvigny, qui eſt à la Couronne de France. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Matthieu; le Curé de Sauvigny, a le quart de la dixme, & chaque menage lui doit donner un bichet d'avoine & un poulet le jour du Jeudi Saint. La Seigneurie en eſt fort partagée; l'Evêque de Toul en eſt Seigneur le ſeul jour de Saint Matthieu. Il en dépend deux Villages qui ſont ſur les Terres de France.

CLAIRLIEU, *Clarus Locus*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Bitaine. Elle eſt ſituée dans la Lorraine au Bailliage François à deux lieuës de Nancy. Elle eſt en regle. On raporte ſa fondation à l'an 1151.

CLAYEURS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Clairlieu & de M. de Ragecourt; le premier y nomme deux fois contre l'autre une. La Seigneurie eſt partagée entre M. de Ragecourt qui en a plus de la moitié, M. de Lenoncourt & Madame de Beltroſe.

Ban des CLEFS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere. Il ſe trouve pluſieurs forêts dans ce Ban, & dans ces forêts il y a quatre Verreries. La Verrerie de Toulois conduite par deux Gentilhomme. Celle de Grandmoar, conduite par un Gentilhomme. Celle de la Pille par deux Gentilhommes, & celle de la Bataille par un Gentilhomme.

CLEJANTAVINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Offi-

ce de Chatté, a 59 habitans.

CLEMERY, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 144 habitans.

CLERAY, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Gondrecourt, a 50 habitans.

CLEREY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 63 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Eliphe. La Cure se donne au concours. L'Abbé de Saint Evre en est Patron. S. A. R. est Seigneur de la Paroisse.

CLERJUS, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Chomouzey est Patron de la Cure. L'Abbé de Saint Mansuy, comme Prieur de Saint Mansuy de Fontenois, joüit de toute la grosse dixme. Il donne pension au Curé, à qui reste les menuës dixmes. L'on appelle ordinairement l'Eglise de Clerjus, la Franouse. Il en dépend plusieurs Hameaux.

CLESENTEINES, *Clisentene*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 42 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. L'Abbé de Beaupré en est Collateur. S. A. R. en est Seigneur. Elle a pour annexe le Village de Dainviller.

CLEVANT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Nancy, a 14 habitans.

CLEVECEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 315 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Agathe; c'est une des Paroisses de la dépendance du Chapitre de S. Diey.

CLOVANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 50 habitans.

CLURIE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Arches, a 77 habitans.

COINCHE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 95 habitans.

COLLIGNY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 27 habitans.

COLROY, *Collis Regia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 176 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Jean; c'est une des Paroisses de la dépendance du Chapitre de S. Diey.

COLMEY, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office de Longuion, a 95 habitans.

COLOMBEY, *Columbarium*, Duché de Lorraine, Diocese de Toul, Prevôté de Gondreville, a 207 habitans. Son Eglise est dédiée à Saint Maurice; la Cure est à la collation de l'Abbé de Saint Evre qui prend les deux tiers des décimes & le Curé l'autre tiers. Il est fait mention de ce lieu dans une Charte de l'Empereur Charles le Chauve. Il y a dans son Eglise une Chapelle en titre, sous l'invocation de Saint Nicolas; cette Paroisse a pour annexe le Village nommé Allain.

COMOLES, *Cumuli*, Duchéde Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Liguy, a 189 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre Dame. L'Abbé de Jandure est Patron de la Cure depuis la donation que Pierre de Brixey, Evêque de Toul, en a fait à son Abbaye en 1188. à la priére d'Agnés Comtesse de Bar.

COMMERCY, *Commercium*, Principauté du Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 1620 habitans. C'est un des anciens domaines de la Maison de Lorraine. Thierry Duc de Lorraine, fils de Gerard d'Alsace le donna à l'Eglise de Metz en échange de Boussonville; les Evêques de Metz l'ont donné en Fief à des Seigneurs qui s'en sont dit Damoiseaux, *Domicelli*. Cette Ville peut être regardée comme la troisiéme des Etats de Lorraine. Elle est située sur la Meuse. Il y a deux Châteaux dont l'un appartient à M. le Prince de Vaudemont, & l'autre à M. Joseph des Armoises, lesquels ont la haute Justice de la Ville & des Fauxbourgs de Commercy; mais la Souveraineté en appartient au Prince de Vaudemont. Une partie de cette Ville & de sa Seigneurie appartenoit autrefois à la Maison de Sarbruck, dont elle passa par vente dans la Maison de Lorraine, d'où ensuite elle passa par mariage dans celle de Château-Villain, en celle de Cilly & dans celle de Gondy; le Cardinal de Retz la vendit à Charles IV. Duc de Lorraine, qui la donna à Anne de Lorraine sa fille. Cette Princesse épousa François-Marie de Lorraine, prince de l'Isle-bonne; Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, frere d'Anne de Lorraine, acquit d'eux les deux parts de la Souveraineté dont il jouit à present. Cette Ville est Chef-lieu d'un Doyenné qui étoit autrefois compris sous celui de Vaucouleur, & qui en a été separé par M. de Bissy. Ce Doyenné est divisé en deux parties presque égales par le cours de la Meuse, il comprend vingt-deux Paroisses & deux Abbayes.

L'Eglise Paroissiale de Commercy est dédiée à Saint Pantaleon; l'Abbé de Molême est Collateur de la Cure. Les Religieux de Breüil le lui disputent; les dixmes sont fort partagées. Il y a huit Chapelles en titre, tant dans l'Eglise Paroissiale que dans la Collegiale. Cette Collegiale est sous le titre de Saint Nicolas. Elle fut fondée en 1186. par Simon de Broye, Seigneur de Commercy. Elle est composée d'un Prevôt, du Doyen & de dix Chanoines. Les Seigneurs de Commercy en sont Patrons à l'exception du Doyen, qui se fait par Election. Les Prebendes valent quatre cens livres. L'on trouve dans le Faubourg de Commercy le Prieuré du Breüil, qui a été fondé en même tems, & par le même Seigneur que la Collegiale. Ce Prieuré fut d'abord uni à l'Abbaye de Molême; il en a été défuni par M. du Saussais, & uni pour toujours à la Congregation de Saint Vanne en 1663. Il y a un Hôpital qui a douze cens livres de rente, & dont les Bourgeois de la Ville sont les Directeurs; un Couvent de Capucins, établi en 1704. & un d'Ursulines. La Paroisse de Commercy a pour Annexe le Village de Leronville.

CONDE', *Condatum*, Bourg, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, a 1175 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Michel. L'Abbé de Saint Michel est Patron de la Cure, & Seigneur foncier de la Paroisse. Il y a un Hôpital avec une Paroisse dédiée à Saint Jean, & aussi un Prieuré ou Hermitage dédié à S. Jacques. Le revenu de ce Prieuré est de trois cens livres, selon quelques-uns, & de cinq cens livres selon d'autres. On croit ce Prieuré uni au Couvent des Religieux de Saint Antoine de Bar. Ils en sont Patrons.

L'on appelle ordinairement ce Bourg Condé sur Moselle. C'est une Châtellenie & Prévôté, qui étoit autrefois du domaine de l'Eglise de Metz. Elle a été engagée aux Ducs de Bar en 1328. avec Conflans en Jarnisi; n'ayant point été dégagée, elle a passé aux Ducs de Lorraine, qui ont été déchargés en 1561. de l'Hommage qu'ils devoient aux Evêques de Metz.

COND E'-Nortain, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freistroff, a 59 habitans.

la CONE Saint Antoine, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Darney, a 5 habitans.

CONFLANS en Baſſigny, Prevôté, Duché de Bar, Bailliage de Baſſigny, Diocèſe de Toul, a 167 habitans. C'eſt une des Prévôtés & Châtellenies du Bailliage de Baſſigny, que Henry Comte de Bar avoit autrefois cedé à Philippes le Bel Roi de France, & qui revinrent aux Ducs de Bar, par la donation que ce même Roi en fit à Thibaud de Bar Evêque de Liege.

CONFLANS en Jarniſy, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 50 habitans. C'eſt un des anciens Domaines de l'Egliſe de Metz, qui ayant été engagé aux Comtes de Bar, avec le Château de Conde ſur la Moſelle, ſans être dans la ſuite dégagé, ce Domaine a paſſé aux Ducs de Lorraine avec les autres Etats des Ducs de Bar.

CONICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 99 habitans.

CONTREXEUILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 72 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre : la Cure ſe donne au concours ; le Prieur de Relange en eſt Patron. M. de Rorté en eſt Seigneur.

CONTRISSONS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 306 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu eſt dédiée à S. Quentin, & la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Jendure, qui la donne à un Prémontré. M. de Bettancour en eſt Seigneur. Enderney en eſt une Annexe.

CORCOEUR, *Cercorium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre d'Epinal en eſt Patron, & recüeille les deux tiers des groſſes dixmes ; le Curé a l'autre tiers, & toutes les menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

CORINTHIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

CORMY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 351 habitans.

CORNIEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de S. Michel, Office de Foug, Cour Souveraine de Lorraine, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Jouy. Son Egliſe eſt dédiée à S. Simphorien. L'Abbé de Rangeval en eſt le Seigneur & le ſeul Décimateur.

CORSIEUX, *Corcica*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 229 habitans. C'eſt un lieu conſiderable dont l'étenduë de la Paroiſſe forme un Ban, qui ſe partage en Doyenné de Corcieux, Mairie de Vicheure & de Rexurieux. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame : la Cure ſe donne au concours, & le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Ce Chapitre joüit de la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec toutes les menuës dixmes. S. A. R. en eſt Seigneur, à l'exception de la Mairie de Richeure, dont le Comte d'Ourche a part dans la Seigneurie. Il en dépend le Fief de Martin-Pré, qui appartient au Comte d'Ourche, & où il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de Sainte Anne & la Buſſiere, où il y a auſſi une Chapelle. Cette Paroiſſe a pour Annexe Gerard-Mere & Gerbepol. Ce dernier lieu a beaucoup de dépendance.

CORSIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 81 habitans.

CORNIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sa[illegible]ure. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemy. Madame de Liſlebonne en eſt Dame ; il en dépend les lieux de Ventron, où il y a une Chapelle dédiée à S. Claude, la Poirie, les Avias, les Graviers, Dumont & Souſſe.

COSME, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 113 habitans.

COUIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 59 habitans.

COURBESEAUX, *Curva Salix*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 104 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Remereville. Il y a un Oratoire ſous le titre de Sainte Croix. M. de Mahuet en eſt Seigneur.

COURCELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 41 habitans. Ce lieu eſt de la dépendance de la Paroiſſe de Vouxey. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Laurent.

COURCELLES, *Corcelle*, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas. L'Abbé de S. Mihel eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit du tiers des dixmes, & les Religieux de S. Mihel des deux autres tiers. Ces Religieux en ſont Seigneurs pour la moitié, & l'autre moitié de la Seigneurie eſt poſſedée par Meſſieurs d'Ourches, d'Hedival & de Malnois. Il y a quatre Chapelles en titre, celle de la Sainte Trinité, celle de Notre-Dame de Pitié, celle de Notre-Dame, & celle de Sainte Catherine. Blemerey dépend de cette Paroiſſe.

COURCELLES aux Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, Bailliage de Bar, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sulpice. La Cure eſt réguliere ; le Provincial des Minimes en eſt Patron, parce qu'elle a été unie à la Maiſon des Minimes de Sainte Lucie par une Bulle de Leon X. Les Seigneurs de Cœur & de Sampigny ſont Seigneurs de ce lieu.

COUROUVRE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre-aux-Liens. L'Abbé de S. Paul de Verdun en eſt Patron, & il partage les dixmes avec le Curé. S. A. R. en eſt Seigneur.

COUSANCELLE aux Bois, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Triconville. Son Egliſe eſt dédiée à Notre-Dame ; les dixmes ſe levent par les mêmes perſonnes, & de la même maniere que celles de Triconville.

COUSSEY, *Cuxeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 329 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure ſe donne au concours. L'Abbé de S. Manſuy de Toul en eſt Patron, & il eſt Seigneur du lieu. Il en dépend un Hermitage nommé Berthelevaux.

COUSTURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

COUVAY, *Scopa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Châtellenie de Badonviller, a 54 habitans. Cette Paroiſſe n'a qu'une Egliſe pour Couvay & Joſain, qui ne ſont ſéparés l'un & l'autre que par les differentes Juriſdictions. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; les Comtes & Princes de Salmes ſont Patrons de la Cure par indivis ; ils ſont auſſi Seigneurs de cette Paroiſſe. Enſerviller en eſt une Annexe.

COUVERPUIS, *Coopertus-puteus*, Duché

de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 185 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de la Notre-Dame & de Saint Fiacre ; l'Archidiacre est Patron de la Cure ; le Comte de Ligny & le Commandeur de Ruel en sont Seigneurs. Il y a une Métairie, avec une Chapelle dédiée à S. Eloy, qui appartient à la Commanderie de Ruel. Elle vaut six cens livres.

COUVONGES, *Cupedonia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 248 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Brice. La Cure est au Patronage du Chapitre de Ligny. Il y a une Chapelle sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Cette Terre donne le nom à une illustre Maison de Lorraine.

COUZANCELLES, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 122 habitans.

COUZANCES, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Bar, a 423 habitans.

COUZANCES aux Bois, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 36 habitans.

COQUELERS, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Rozieres, a 54 habitans.

CRAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Marquisat de Nomeny, a 151 habitans.

CRAINVILLER, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Morhe, a 317 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Flabemont est Patron de la Cure : ces Seigneurs sont Messieurs de Tornielle, du Châtelet & de Coublans. Cette Paroisse a pour Annexe Roüillier.

CRANTENOY, *Crantenetum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué, a 72 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Manne. Le Prieur de Flavigny est Patron de la Cure ; il joüit de la moitié des grosses dixmes, & le Curé de l'autre moitié, & de toute la menuë dixme. Il y a trois Chapelles en titre ; sçavoir, la Chapelle de la Trinité, celle de S. Sebastien, & celle de S. Nicolas.

CREANGE, Comté Souverain, enclavé dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Metz. C'est une Terre de l'Empire : cette petite Ville a 225 habitans. Son nom en Allemand est Crichingen. C'étoit autrefois une simple Baronie libre, dont la Maison regnante est ancienne de près de quatre cens ans. Leurs Terres ont été mises sous le cercle du haut-Rhin dès la premiere institution de ce cercle. L'Empereur Mathias les a mis au rang des Comtes de l'Empire en 1617.

CRÉON, *Creonum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 45 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Jean-Baptiste ; la Cure est à la collation de l'Abbé de Domevre. S. A. R. en est Seigneur. Elle a pour Annexe Sionviller.

CRESIL, *Cruciola*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Gondreville, a 72 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Gengoul : la Cure est unie au Chapitre de S. Gengoul de Toul, qui donne la portion congruë au Curé, & en retire les décimes. Il est fait mention de cette Paroisse dans une Charte de l'Empereur Henry IV.

CRESPEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 198 habitans. Son Eglise est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de S. Evre est Patron de la Cure : le Curé tire un tiers des dixmes, & l'Abbé les deux autres tiers. Cet Abbé en est Seigneur. Germiny est une Annexe de cette Paroisse.

CREVECHAMP, *Crepatus-Campus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Nancy, a 294 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Le Prieur de Flavigny est Patron de la Cure : le Curé a le tiers de la grosse dixme, & la moitié de la menuë : les Benedictins de Flavigny ont le reste. S. A. R. en est Seigneur. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean-Baptiste, & un Hermitage nommé de la Garenne.

CREUVE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton-le-Chastel, a 333 habitans.

CREVY, *Creviacus*, ou *Crescenvisens*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Chef-lieu d'un Ban, Cour Souveraine de Lorraine, a 50 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Denis ; la Cure se donne au concours à la collation du Chapitre de Remiremont. Les Seigneurs sont le Chapitre, le Marquis de Bassompiere, de Blainville, de Coublans, de Lamberti, les Sieurs du Hautois & de Malclerc. Il en dépend les trois Villages de Flainval, Grandvezin & Sommerviller.

la CROIX, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 326 habitans.

la CROIX, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de S. Michel, a 126 habitans.

CULEY, *Culeium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Bailliage de Bar, Parlement de Paris. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroisse de Loiseye. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Lucie. L'Abbé de Saint Mansuy est Patron de la Cure.

CUTTING, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

D

DAGONVILLE, *Dagonis-villa*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 54 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin : le Chapitre de Ligny est Patron de la Cure. S. A. R. & le Sieur de Plichancourt sont Seigneurs de cette Paroisse. Il y a une Chapelle en titre sous le vocable de Sainte Croix, & la Chapelle ou Métairie de S. Evre dépendante de la Commanderie de Ruel. Lignieres est son Annexe.

DAING, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 36 habitans.

DAINVILLER, *Deodati-villare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat de Gerbeviller, a 18 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Cleseinteine. Son Eglise est dédiée à Saint Diey : le Marquis de Gerbeviller en est Seigneur.

DALHAIN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

DALLEN, Seigneurie du Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, a 45 habitans.

DALSTEINE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Freistroff, a 27 habitans.

DAMBLAIN, Duché de Bar, dans le Bassigni, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 572 habitans.

DAMELIVIERE, *Domna libaria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Rozieres,

a 95 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Meurte, à une lieuë & demie au-deſſus de Rozieres, & au-deſſous de Luneville; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Libaire; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Belchamps, par la donation qui en a été faite à cette Abbaye en 1203. par Mathieu, Evêque de Toul. M. de la Chauſſée en eſt Seigneur pour deux tiers, & M. le Marquis de Lenoncourt pour l'autre tiers; il y a une Chapelle en titre, ſous l'invocation de Nôtre-Dame & de S. Didier, fondée par Didier de Dame Liviere, Ecuyer, Conſeiller d'Etat en 1458. il dépend de cette Paroiſſe le lieu de Charmois.

DAMELIVIERE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

DAMIEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt, a 77 habitans.

DAMMARIE, *Domna Maria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 279 habitans. Cette Paroiſſe eſt honorée d'un des Doyennés du Diocèſe de Toul, qui comprend dix-neuf Paroiſſes & deux Abbayes; il y a auſſi un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, & de la dépendance de Cluny: ce Prieuré eſt en Commande, & il rapporte deux mille livres; il a été fondé dans le douziéme ſiecle; il devroit y réſider le Prieur avec trois Religieux, obligés à chanter une Meſſe tous les jours; le Prieur même étoit obligé à faire l'Aumône tous les Dimanches aux Pauvres du lieu, & tous les jours aux Paſſans; il n'y réſide plus qu'un Sacriſtain, chargé des Meſſes du Prieur. L'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu eſt dédiée ſous le titre de l'Annonciation Nôtre-Dame, la Cure eſt à la collation du Prieur qui reçoit toutes les dixmes, & fait une penſion au Curé. Le Comte de Ligny eſt Seigneur pour la haute Juſtice, & le Prieur pour la moyenne & la baſſe. La grande & la petite Ferté, & le petit Vaux dépendent de cette Paroiſſe.

DAMMARIE, *Domna Maria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 27 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité Nôtre-Dame, la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Bouxieres en eſt Patron, le Curé à un tiers des dixmes, & le Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; cette Paroiſſe a pour annexe Thorey.

DAMPAIRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

DARMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 45 habitans.

DARNEUILLE, Baronie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Voges, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chaumouſey; cette Abbaye a la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié, & toutes les menuës dixmes. M. le Baron de Darneüille en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle presbiteralle, dédiée à Nôtre-Dame, dont le revenu eſt de cent cinquante livres. Il y avoit autrefois quatre Prêtres pour la déſervir; mais auſſi ſes revenus étoient plus conſiderables.

DARNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prevôté dans le Païs & du grand Bailliage de Voges. C'eſt un Bourg ſitué au bord de la Saone.

DARNEY aux Chênes, *Darneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre, les Chapelains de Beaufremont ſont Patrons de la Cure. Cette Terre fut venduë en 1422. par Gerard de Darney, à Philbert de Beaufremont, pour fonder les Chapelles de Beaufremont; les Seigneurs ſont à preſent, Meſſieurs de Beaufremont, de Baſſompierre & de Domartin.

DAVAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier, a 5 habitans.

DECIMONT, *Decimont*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruïeres, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Mane, la Cure ſe donne au concours; elle eſt à la collation du Chapitre de Remiremont, les dixmes ſe prennent au douziéme, le Curé en a la moitié des groſſes & toutes les petites, & le Chapitre a l'autre moitié des groſſes; la Secrette de Remiremont en eſt Dame; cette Paroiſſe a pour Annexe, Charmois & Memenil.

DELOUZE, *Doloſa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre Martyr; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure: cette Terre appartient à pluſieurs Seigneurs.

DEMANGES aux Eaux, *Dominica ad aquas*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 320 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy; la Cure eſt reguliere, elle eſt déſervie par un Religieux de l'Ordre de Citeaux, de l'Abbaye des Vaux: la Seigneurie en appartient partie à S. A. R. & partie à M. d'Artinville ou à M. de Fontenel; il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye des Vaux, de l'Ordre de Citeaux; cette Abbaye eſt du Reſſort de la France.

DENCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 99 habitans.

DENEUVRE, Bourg, *Danubrium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prevôté, a 45 habitans. C'eſt une ancienne Seigneurie, qui paſſa dans le douziéme ſiecle, dans la Maiſon de Salmes; elle fut le partage de la branche de cette Maiſon, qui portoit le ſurnom de Blamont; cette branche étant éteinte par la mort d'Ory Evêque de Toul, tous les biens de cette branche échurent à René II. Duc de Lorraine, comme plus proche parent; il y avoit autrefois un Château aſſés fort, dont on ne voit plus que les ruïnes; ce Bourg eſt encore Chef-lieu d'une Prevôté & d'un Doyenné du Diocèſe de Toul, qui comprend vingt-ſept Paroiſſes & trois Abbayes. L'Egliſe Paroiſſiale de ce Bourg eſt dédiée à S. Remy, la Cure eſt à la collation du Chapitre. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a auſſi une Collegialle fondée en 1301. par Henry III. Comte de Blamont & Cunegonde ſon épouſe; le Chapitre doit être compoſé de huit Prebendes, à la collation dudit Seigneur: leur revenu étoit aſſez conſiderable, mais il eſt beaucoup déperi & ne conſiſte plus qu'en mille francs Barrois; il y a dans cette Collegialle une Chapelle en titre du S. Sacrement, fondée par les Comtes d'Ogevillers pour deux Chapellains, ſon revenu eſt de deux cens francs; elle eſt unie à l'Hôpital de Luneville; entre les dépendances de la Paroiſſe de Deneuvre, il y a le Prieuré de S. Chriſtophe, autrement nommé le Moniet, l'Hermitage de la Magdeleine, celui de S. Ulfangue & un Hôpital; il en dépend auſſi la petite ville de Bacara, qui eſt du temporel de l'Evêque de Metz, & de la Souverain eté de la France, ainſi que le village de la Chapelle, qui eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

DENOUX, & Vrimesnil, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Arches, a 99 habitans.

DENTING, Diocèse de Metz, Comté de Creange, Terre d'Empire, a 77 habitans.

DERBAMONT, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Dompere, a 20 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Pierre, la Cure se donne au concours, le Chapitre de Remiremont en est Patron, le Curé a un tiers des grosses & menuës dixmes, & le Chapitre les deux autres tiers. Ce Chapitre a part dans la Seigneurie avec quatre ou cinq autres Seigneurs; il y a deux Chapelles en titre, une dédiée à S. Dominique, & l'autre à S. Joseph & Ste Catherine; il en dépend le Hameau de Circourt: cette Paroisse a pour Annexe la petite ville de Dompere & les villages de Bouxieres & de la Vieuville.

DESTORD, *Distordium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Deneuvre, en partie, & en partie du Bailliage de Bruyeres, a 27 habitans. Cette Paroisse comprend les villages de Destord, Pierre-Pont, Nozeville, les trois Hameaux de Fremy Fontaine & la Maison Seigneuriale de l'Etang. Son Eglise Paroissiale est dediée à S. Remy, la Cure se donne au concours, & le Chapitre de S. Dié en est Patron. Ce Chapitre & celui de Remiremont sont Seigneurs de cette Paroisse, à l'exception des trois Fremisontaines, qui appartiennent à M. l'Abbé d'Autrey, & M. Doridan.

DESTRIFF, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Riche, a 45 habitans.

DEUXNOUVES, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton le Chastel, a 45 habitans.

DEUXREUDS, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 77 habitans.

DEUVILLE, *Duenvilla*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 81 habitans. Ce Village a deux Paroisses, qui ne font qu'une seule Communauté; l'une se nomme Deuville S. Evre, *Villa Sancti Apri*, & l'autre Deuxville Nôtre-Dame, *Villa Beatæ Virginis*, du nom de leur Paroisse. L'Abbé de Senones est Collateur de la premiere, & le Primat de Nancy de la seconde; il y a dans la premiere une Chapelle en titre, sous le vocable de Nôtre-Dame de Pitié, & aussi un Hermitage dédiée à Sainte Anne, où il y a cinq Hermites. Ses Seigneurs sont Messieurs de Mitry, de Fauconcourt & les heritiers de Madame Mengin.

DEYCIMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 59 habitans.

DEYVILLER, *Deivillare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Espinal a 68 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Luc, la Cure se donne au concours, l'Abbaye de S. Arnoult de Metz en est Patron; cette Abbaye joüit des deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé à l'autre tiers. S. A. R. en a la haute Seigneurie, cette Abbaye en a la Seigneurie fonciere; il en dépend l'Hermitage de Clehay, dédiée à Nôtre-Dame, Cette Paroisse a pour Annexe, le Village de Padoüe.

DIARVILLE, *Diarivilla*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 122 habitans. Cette Paroisse comprend cinq Villages, qui sont Diarville, Housseville, Forcelles, They, & Gugney. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre; le Chapitre de Remiremont en est Patron: les Seigneurs sont Son Alteſse Royale & le Chapitre.

DIEULOUARD, *Destonardum*, Seigneurie particuliere, située au bord de la Moselle, au-dessus de Pont-à-Mousson, Diocèse de Verdun. C'étoit autrefois une Place forte, dont les habitans étoient grands ennemis de ceux de Metz; elle appartenoit encore aux Evêques de Verdun dans la fin du seiziéme siecle; elle est ensuite venuë au pouvoir des Ducs de Lorraine, qui en joüissent à present par la faveur des Evêques de Verdun de leur famille.

DIEUZE, *Decem Pagi*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, a 405 habitans. Cette Ville est très ancienne, il en est fait mention sous le nom de *Decem Pagi*, dans l'Itineraire d'Antonin & dans la Carte de Peutinger; il y a des Salines considerables, qui consistent en des puits d'eau salée, dont on tire le sel par ébullition. Dieuze est possedée par les Ducs de Lorraine depuis très-longtems; ils en ont fait hommage à l'Evêque de Metz, jusqu'en 1347. que Marie de Blois, tutrice du Duc Jean, le reconnut encore; mais depuis ce tems, ils se sont soustraits à cet hommage; il n'y a de toute cette Prevôté, que le village d'Assurange, qui appartienne à la France.

DIFFERTEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 27 habitans.

DIGNONVELLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Espinal, a 41 habitans.

DIGNONVILLE, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'est une Annexe de la Paroisse de Domevre sur Durbion, son Eglise est dédiée à S. Vincent; il y a une Chapelle en titre, dédiée à S. Claude & à Ste Barbe, unie à l'Eglise de Vaudeville.

DINOUX, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 90 habitans.

DOCELLES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres & d'Arches, a 90 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Valbert, la Cure se donne au concours, le Chapitre de Remiremont en est Patron, & joüit des deux tiers des grosses dixmes, le Curé a l'autre tiers, & toutes les menuës dixmes. S. A. R. en est Seigneur, il en dépend le Hameau de Chenimenil où il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiste, Chamont, la Ruë & plusieurs Granges.

DOCHEL, Duché de Bar, Office de Soüilly, a 86 habitans.

DOGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Espinal, a 117 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Etienne, la Cure se donne au coucours, le Chapitre d'Epinal en est Patron, les dixmes appartiennent à ce Chapitre pour les deux tiers, & au Curé pour l'autre tiers. S. A. R. en est Seigneur; il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean & à S. Sebastien.

DOLCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département de Barrois, Comté de Vaudemont, a 68 habitans.

DOLINCOURT, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Chastenois. C'est une dépendance de la Paroisse de Vouxey; il y a une Chapelle sous l'invocation de Saint Gene Martyr.

DOLLENCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 54 habitans.

DOMBALE, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Vauges. C'est une Annexe de

Menil en Saintois ; il y a une Chapelle dédiée à S. Bale. S. A. R. en eſt Seigneur.

DOMBASLE, *Domnus Baſolus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Baſle; la Cure en eſt unie au Chapitre de S. George de Nancy, qui a la collation de la Cure ; il y a trois Chapelles titrées & un Prieuré, ſous l'invocation de S. Don ou S. Donat Evêque de Toul. Ce Prieuré qui a été fondé par une Dame Devote, a été réparé par Thierri Seigneur de Dombaſle, ſur la fin du onziéme ſiecle, & l'Egliſe en fut conſacrée par Pibon Evêque de Toul, qui à la priere du Réparateur, l'unit à l'Abbaye de S. Manſui, il eſt à preſent au Chapitre de S. George de Nancy.

DOMBASLE, *Domnus Baſolus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 45 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Balle, la Cure ſe donne au concours; le Prieur de Relange en eſt Patron, le Prieur de Blereville eſt Seigneur de cette Paroiſſe ; il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Claude.

DOMBROT, *Domnus Briccius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Bailliage de Vauges, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice, la Cure ſe donne au concours; le Prieur de Relanges en eſt Patron, les dixmes ſe partagent entre le Seigneur du lieu, qui en a les deux tiers, & le Curé a l'autre tiers; la Seigneurie eſt à Madame de Ligneville Comteſſe de Monchal; il y a une Chapelle en titre, dédiée ſous le vocable de Ste Croix.

DOMEJEVIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans.

DOMEPIERE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 41 habitans.

DOMEVRE, Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes. Cette Abbaye fut fondée en 1010. par Bertolde Evêque de Toul, pour des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, auſquels furent peu de tems après ſubſtitués des Chanoines Réguliers: Leur Abbaye ayant été ruïnée, ils ſe retirerent dans le Village où ils en rebâtirent une autre en 1569. Cette Abbaye eſt en Régle ; la Manſe Abbatiale eſt de deux mille livres, & la Conventuelle de trois mille livres ; la Cure du lieu leur appartient.

DOMEVRE, *Domnus Aper*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 214 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Leger. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre. M. Larois en eſt Seigneur pour les deux tiers, & Madame de Viange pour l'autre tiers.

DOMEVRE, *Domnus Aper*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté d'Epinal, Bailliage de Vauges, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. M. de Curel eſt Collateur de la Cure, & le Curé a toutes les dixmes. Le Seigneur eſt M. de Curel de Gelnoncourt.

DOMEVRE, *Domnus Aper ad Durbionem*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron : ce même Chapitre eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il y a deux Chapelles titrées, l'une dédiée à S. Michel, & l'autre à S. Georges. Bayecourt en eſt une Annexe, auſſi-bien que Dignonville.

DOMEVRE ſur Avieres, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Vauges, a 36 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre. Les Jeſuites d'Epinal en ſont Seigneurs.

DOMMAR, *Domnus Medardus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere, Bailliage de Vauge, a 38 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. M. du Paſquier-Baron de Domartin en eſt Seigneur.

DOMMARD aux Bois, *Domnus Medardus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chartré, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Médard. L'Abbé de Saint Leopold de Nancy, comme Prieur de Belval, eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Les Religieux de S. Leopold, à cauſe dudit Prieuré, joüiſſent des deux tiers des groſſes dixmes, & de la moitié des menuës ; le Curé a le reſte. S. A. R. a la haute Seigneurie, & le huitiéme de la Seigneurie fonciere, dont le reſte ſe partage entre pluſieurs autres. Il y a une Annexe nommée Paſſoncourt.

DOMMARTEMONT, *Domni Martini-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 16 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt à la collation du Seigneur. Le Curé joüit de toutes les dixmes. M. de Beaumont en eſt Seigneur.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de To[illegible], Prevôté d'Arches, a habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent. La Cure eſt unie au Prieuré du Saint Mont; elle eſt déſervie par un Religieux de l'Ordre de S. Benoit. Les Religieux du S. Mont ont les deux tiers des groſſes dixmes, & la totalité des menuës, & le Chapitre de Remiremont a le reſte. S. A. R. & le Chapitre, ſont les Seigneurs. Les lieux de Pont, Franoux, la Foirée, Vecoux & Recheroy en dépendent.

DOMMARTIN ſur Vraine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 117 habitans. C'eſt une Baronie très-ancienne, dont les premiers Seigneurs ont poſſedé les premieres Charges dans l'Etat, & les principales Dignités de Lorraine. Elle paſſa par mariage dans la Maiſon de Croüy ; & le Sieur du Paſquier l'a acheté des Ducs de Croüy. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure. Il y a trois Chapelles en titre ; l'une, dédiée à Notre-Dame & à Saint Claude, dans l'Egliſe Paroiſſiale, elle a été fondée par Gerard de Dommartin, Baillif de Vauges, & Jacquette d'Haraucourt ſa femme en 1513. La ſeconde eſt dédiée à Notre-Dame de Pitié, dans le Château; la troiſiéme à Saint Fiacre & Saint Hubert, au milieu du Village, elle ſert d'Egliſe à l'Hôpital, qui a été fondé par les Seigneurs du lieu, pour y loger les paſſans, & nourrir les pauvres de la Baronie. Il y a auſſi l'Hermitage de S. Jean de Rouvaye.

DOMMARTIN, *Domnus Martinus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Bailliage de Vauges, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure. Le Curé a la moitié de la groſſe dixme ; l'autre moitié & toute la menuë dixme appartient à l'Abbaye de Chomouſey. S. A. R. en eſt Seigneur. Le Curé a ſon affouagement & droit de corvée, pour labourer ſes terres.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Amance. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. C'eſt la Mere Egliſe. Les Seigneurs ſont les heritiers du Sieur Perin, & de Damoiſelle Rouſſelot.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Dio-

cése de Toul, Bailliage de Vaage, a 41 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Brantigny. Son Egliſe eſt dans les champs ; elle eſt dédiée à Saint Martin. La Cure a la moitié de la groſſe dixme, & toute la menuë dixme ; & l'Abbé de Moyenmoutier à l'autre moitié. M. de Tilly en eſt Seigneur. Les Villages des Vaux & d'Ubexey en dépendent. L'Egliſe de ce dernier ſert d'Annexe à la place de Dommartin.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere. Bailliage de Vauges, a 45 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Girancour... Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; elle eſt déſ... ar un Vicaire. Les lieux d'Audoncourt, Auger... , Barbonfoin & de Tillouſe, en dépendent. Il y a une Chapelle & un Hermitage.

DOMMARTIN ſur Illon, *Domnus Martinus ſupra Iliam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere, Marquiſat de Villé, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, la Cure ſe donne au concours ; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron ; ce Chapitre a les deux tiers de la groſſe dixme, & la Cure a l'autre tiers, avec la menuë dixme. Le grand & le petit Embleuvenet en dépendent. Il y a dans cette Paroiſſe une Communauté de Chanoines Reguliers de Notre Sauveur, qui ont ſoin d'un Seminaire qui y a été fondé en 1664. par le Sieur Nicolas Boban, Curé de Dommartin, & Madame la Marquiſe de Ville & d'Haraucourt

DOMMARTIN-la-Chapelle, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 41 habitans.

DOMMARTIN-la-Maiſon, Duché de Bar, Diocéſe de Verdun, Office de la Chauſſé, a 27 habitans.

DOMMAY. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 95 habitans.

DOMMAY. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 86 habitans.

DOMMERY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 27 habitans.

DOMPERE, *Domparium*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 95 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Derbamont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas ; elle ne fut bâtie qu'en 1524. Il y a cinq Chapelles en titres, qui ſont, celles de Saint Nicolas & de Saint Claude, de Sainte Anne & de Sainte Catherine, de Saint Chriſtophe, & celle de tous les Saints. Il en dépend les Villages ou Hameaux de Madon, dont S. A. R. a la haute Juſtice, Naglancourt, la Meraye, Betreney, Saint Brice, Chelimont & la Rue, & auſſi l'Hermitage de Vieville.

DOMPGERMAIN, *Domnus Germanus*, Duché de Bar, Office du Barois Nonmouvant, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Liverdun. S. A. R. en eſt Seigneur. Cette Paroiſſe a dans ſon diſtrict le Prieuré de Val-de-Paſſé, le Bois-le-Comte, qui eſt une belle Maiſon Seigneuriale, & auſſi pour Annexe le Village de Charmes-la-Coſſe.

DOMPGERMAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Saint Michel, a 45 habitans.

DOMPIERRE, *Domnus Petrus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, Office de S. Michel, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Eſtienne. L'Abbé de Chaumouſey en eſt Patron. La Cure eſt reguliere. Le Chapitre d'Epinal a la moitié des groſſes dixmes. Le Curé a l'autre moitié, avec toutes les menuës dixmes : c'eſt une des Dames de Remiremont qui eſt Dame du lieu ; elle joüit également de la Seigneurie fonciere : & l'autre moitié appartient à M. le Marquis de Lenoncourt, Comte de Baye.

le Village de DOMPIERRE, Duché de Bar, Diocèſe de Beſançon, Office de Conflans en Baſſigny, a 87 habitans.

DOMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 32 habitans.

DOMPJEVIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 32 habitans.

DOMPJUILLIEN, *Domnus Julianus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vauges, a 177 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julien. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Le Seigneur a la moitié de la dixme : l'autre moitié eſt partagée entre le Chapitre & le Curé. M. Ravinel, Conſeiller au Bailliage de Nancy, eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Georges & à Saint Antoine. Le Village de Girauviller, & l'Hermitage de Saint Michel, en dépendent.

DOMPMARIE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec, a 63 habitans.

DOMPNON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

DOMPREMY, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Gondrecourt, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Greux. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remy. S. A. R. en Seigneur. C'eſt une Terre engagée ; il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Jean-Baptiſte & de la Madeleine, & celle de S. Pierre.

DOMPREMY-aux-Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, Comté de Ligny, a 153 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Abbé de Saint Michel eſt Patron de la Cure ; il joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de l'autre. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Duc de Bar, & de Comte de Ligny. Cette Paroiſſe a une Egliſe Succurſale a Ernecourt.

DOMPTAIL, *Domnus Stephanus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 18 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Invention de Saint Eſtienne. La Cure eſt à la collation du Chapitre d'Hoſſonville. M. le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur pour les trois quarts ; & M. le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart. Il y a trois Chapelles en titre ; l'une dédiée à Sainte Catherine, l'autre à S. Sebaſtien & à S. Nicolas, & la troiſiéme ſous le vocable de l'Annonciation de Notre-Dame. Hoſſonville dépend de cette Cure.

DOMVALLIER, *Domnus Valerius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Valere. Le Chapitre de Remiremont eſt Collateur de la Cure, qui ſe donne au concours ; ce Chapitre joüit des deux tiers de la dixme, & le Curé a l'autre tiers, avec les novales. S. A. R. en eſt Seigneur. Ramcourt en dépend.

DOMPURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 36 habitans.

DONCIERES. C'eſt un des Villages de la Châtellenie de Rambervillers, rendu au Duc de Lorraine

Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

DONCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Bailliage de Bourmont, a 36 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Maurice. M. de l'Hôtel Deschaux est Patron de la Cure en qualité de Seigneur; il joüit de la moitié des dixmes, & le Curé de l'autre.

DONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Conflans, a 45 habitans.

DORDALLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans. C'est une Seigneurie qui a été renduë au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

DORVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Gondrecourt, a 63 habitans.

DOUVAUMONT, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office d'Estaing, a 45 habitans.

DROITVAL, *Rectavallis*, Prieuré de l'Ordre de Cîteaux, dans la Paroisse d'Attigny, Diocèse de Toul, Bailliage de Vauges. Ce Prieuré est en Regle; il est à la collation de l'Abbé de Cîteaux. Son revenu n'est que d'environ quatre cens livres; il est a une demie lieuë du Village d'Attigny, dans une Prairie située aux pieds de deux montagnes couvertes de bois: c'étoit autrefois une ancienne Abbaye de Filles.

DROIT-au-Aumont, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Conflans, a 23 habitans.

DROUVELLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 158 habitans.

le DUC, Duché de Lorraine, Dioc' Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 232 habitans.

DUGNY, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Souilly, a 446 habitans.

DUMENY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Comté de Salmes, a 14 habitans.

DUZEMAIN, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Arches, a 36 habitans.

E

EBERCHEUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freiltroff, a 72 habitans.

ECLES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Vauges, a 42 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous l'Invention de S. Estienne. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, qui se donne au concours. Ce Chapitre a les deux tiers de la grosse dixme, & le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme. Cette Paroisse a pour Annexe Viomenil.

ECUELLE, *Scutella*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 16 habitans. C'est une dépendance de la Paroisse de Bouxieres aux Chênes. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Estienne; l'on y dit la Messe les Fêtes & les Dimanches. Le Curé de Bouxieres en retire cent livres. Le Hameau nommé le Vinot & l'Hermitage d'Ecuelle, en dépendent. S. A. R. en est Seigneur.

ECUREY, Duché de Bar, Diocèse de Toul. C'est une Abbaye de l'Ordre de Saint Bernard, Paroisse de Montier sur Saux. Cette Abbaye fut fondée en 1144. par Godefroy III. Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne; elle est en commande; la Manse Abbatiale est de deux mille cinq cens livres, & la Conventuelle de mille cinq cens livres.

EINVILLE, *Einoldi-villa*, ou *Audani-villa*, Prévôté, Duché de Lorraine; Diocèse de Toul, a 180 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Laurent: la Cure est à la collation du Commandeur de S. Jean de Vielatre de Nancy. S. A. R. en est Seigneur. Il y a plusieurs Chapelles assez considerables en titre; les Religieux du Tiers-Ordre de S. François s'y sont établis en 1708. Il y a aussi un Hôpital & une Chapelle fondée par Marguerite de Baviere Duchesse de Lorraine en 1432. le revenu en est uni à l'Hôpital de Luneville. Cette Paroisse a pour Annexe le Village de Bonviller. La Prévôté d'Einville est un des anciens Domaines des Ducs de Lorraine.

ELAUGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Paroisse de Valmunster, a 27 habitans.

ELVANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 27 habitans.

ELVANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Merz, Seigneurie de Longueville, a 9 habitans.

EMBERMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 77 habitans.

EMILLY, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Paroisse de Valmunster, 81 habitans.

EMSCHUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Riche, a 45 habitans.

ENTRE-DEUX-EAUX, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 10 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Mandre, l'une des Eglises de la dépendance du Chapitre de S. Diey. Son Eglise est dédiée à Saint Sebastien.

ENVAUX, *Enoldi-vallis*, Duché de Lorraine, Diocese de Toul, Office de Rozieres, a 59 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Jacques le Majeur; la Cure est réguliere; elle est unie à la Manse Conventuelle des Moines Reguliers de Belchamps. S. A. R. & l'A d'Etival en sont Seigneurs par indivis. L'Abbaye de Belchamps est de cette Paroisse.

EPINAL, *Spinalium*, Ville, du Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 1246 habitans. Cette Ville est Siege d'un Bailliage & d'une Prévôté; elle donne le nom à un Doyenné, qui est sous l'Archidiaconé de Vauges; ce Doyenné a quarorze lieuës de longueur sur six de largeur; il renferme trente-six Paroisses & une Abbaye; le terrain en est assez abondant, excepté dans les montagnes où il ne croît que du seigle & du sarrazin: l'on y trouve presque par tout de grandes Forêts; il est arrosé de plusieurs Rivieres, & particulierement de la Moselle, de la Meurte & de la Valogne. L'Eglise Paroissiale d'Epinal est dédiée à S. Maurice; la Cure est à la collation des Dames, qui font le Service au Grand Autel, & le Curé à celui de S. Maurice: cette Cure fut unie en 1511. aux Prébendes des quatre Chanoines Aumôniers de cette Abbaye, qui consentirent en 1518. qu'elle fût unie au Chapitre même. Cette Ville est ancienne; la Moselle la divise en deux; elle étoit autrefois très-bien fortifiée, & avoit un bon Château; mais toutes ses Fortifications ont été rasées. Le Chapitre des Dames est dédié à S. Goeury son Fondateur. Ce Saint succeda à S. Arnoul au milieu du septiéme siecle; Thierry premier Evêque de Metz, le rétablit dans le dixiéme siecle, & y mit des Religieux & des Religieuses de l'Ordre de S. Benoît: ces dernieres y sont restées seules, & dans la suite elles ont embrassées une regle moins austere, & elles vivent en Cha-

noineſſes comme les Dames de Remiremont ; elles ſe choiſiſſent elles-mêmes leur Abbeſſe, qui eſt obligée de faire preuve de quatre dégrés de Nobleſſe, ainſi que les autres Dames. La Communauté eſt compoſée de vingt-trois Dames, dont les trois premieres ſont l'Abbeſſe, la Doyenne & la Secrete. Il y auſſi quatre Chanoines qui leur ſervent d'Aumôniers. La Manſe Abbatiale, toutes Charges acquittées, ne produit qu'environ deux mille cinq cens livres, & la Manſe Conventuelle trois mille livres. Il y a onze Chapelles en titre dans leur Egliſe ſous differens Patronages, la plûpart ſous celui du Chapitre. Il y en a une autre dans le Cloître dédiée à S. Ceſaire ; une autre dans le Cimetiere dédiée à S. Remy. Il y en a pluſieurs autres hors de l'Egliſe, comme celles de la Ville, qui exigent réſidence, & dont les Gouverneurs de la Ville ſont Patrons ; celles de la Madelene hors de la Ville, celle de S. George qui étoit autrefois la Chapelle du Château ; celle de l'Hermitage de Sainte Barbe dans les Bois d'Epinal, celle de l'Hermitage de S. Michel hors de la Ville, celle de S. Auger dans les Bois d'Epinal : c'eſt un Hermitage qui appartient au plus ancien Chanoine d'Epinal, qui n'eſt chargé que d'une Meſſe par an, & joüit de cinquante livres & de pluſieurs fruits ; celle de l'Hermitage de S. Antoine hors de la Ville. Il y a encore quatre petites Chapelles dans l'Egliſe des Dames, & pluſieurs autres moins conſiderables. Il y a deux Hôpitaux, celui de la Ville qui eſt ſitué au Fauxbourg de Ruaumeſnil, & celui de S. Goeury dont l'Abbeſſe a le Patronage. Il y a auſſi pluſieurs Couvens de Religieux & de Religieuſes ; les Mimimes qui y ſont établis en 1609. les Capucins en 1619. les Religieuſes de la Congregation en 1620. les Annonciades Celeſtes en 1632. Les Jeſuites y ont auſſi une Maiſon où ils enſeignent publiment depuis l'an 1668. Cette Ville étoit un des anciens Fiefs du temporel de l'Evêché de Metz. Mais ſous le regne de Charles VII. les habitans s'étant ſouſtraits des Evêques de Metz, ſe donnerent à ce Roi; Louis XI. ſon fils les releva de leur ſerment, & leur permit de ſe choiſir tel Prince qu'ils voudroient pour les défendre. Ils ont depuis reconnu les Ducs de Lorraine, & les reconnoiſſent encore.

Ban d'ERBAMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 50 habitans.

Ceaſe d'ERBULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

ERIZE la Brûlée, *Eriſia Cremata*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice ; l'Archidiacre de Rinel eſt à la collation de la Cure. S. A. R. & les Seigneurs de Pierre-Fitte en ſont Seigneurs.

ERIZE la Grange, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 99 habitans.

ERIZE la Petite, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 72 habitans.

ERIZE Saint Dizier, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Dizier ; l'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure. Les heritiers du Prince de Lixeim & M. de Pierre-Fitte en ſont Seigneurs.

ERNECOURT, *Erneſticuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 32 habitans. Son Egliſe eſt dédié à S. Manſuy ; c'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Dom-Remy aux Bois.

ESLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Bailliage de Vôges, a 68 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint André. Le Seigneur du lieu & le Prieur de Droitval ont la collation de la Cure. Le Commandeur de Robecourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a un Hermitage dédié à S. Antoine.

ESLOYES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, Cour Souveraine de Lorraine, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure ſe donne au concours ; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron ; la Seigneurie eſt à S. A. R. & au Chapitre. La haute & baſſe Poucheux en eſt une Annexe.

ESPIEZ, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 23 habitans.

ESPIEY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 59 habitans.

ESSEIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Floremont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre ; le Chapitre de Remiremont & M. de Tumery en ſont Seigneurs. Il en dépend le Hameau de Langlaye.

ESSEY, *Aciaca-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 50 habitans. Son Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint George; la Cure eſt à la collation de l'Abbaye S. Vanne de Verdun, & ſe donne au concours ; la dixme ſe partage également entre le Curé, l'Abbé de Gorze & les Benedictins de Flavigny. M. de Beauveau en eſt Seigneur. Il y a pluſieurs Chapelles en titre, & un Hermitage : cette Paroiſſe a auſſi une Annexe nommée Tombelaine.

ESSEY en Voivre, *Aſſiaca in Vepria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Mandre & de Bouconville, a 136 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; l'Abbé de S. Leopold de Nancy eſt Patron de la Cure ; il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a trois Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Nicolas & à Notre-Dame, & l'autre à Sainte Catherine, la troiſiéme à S. Michel. Il en dépend le Hameau de Mayſerey.

ESSEY & Seray, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office de Mandre, a 131 habitans. Eſſey eſt une Annexe de la Paroiſſe de Veneſaye. Son Egliſe eſt dédiée à S. Sylveſtre & à Sainte Colombe. M. le Marquis de Gerbeviller, & l'Abbé de Moyen-Moutier en ſont Seigneurs.

ESSILLINDORFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 50 habitans.

ESTAING, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 640 habitans. C'eſt une petite Ville très-ancienne ; il en fait mention dès la fin du ſeptiéme ſiecle : elle avoit alors un Seigneur particulier, dont le fils nommé Leodinus étant parvenu à l'Archevêché de Treves, la donna à l'Abbaye de S. Euquaire de Treves en 706. ſous le regne de Childebert. Les Religieux de S. Euquaire, après en avoir joüi cinq cens ans, en firent un échange avec le Chapitre de Sainte Marie-Madelene de Verdun, contre la Ville de Makeren en 1221. Henry Comte de Bar obligea peu après ce Chapitre ſous divers prétextes, à lui abandonner ſous de certaines conditions la Ville & le Ban d'Eſtaing. Depuis ce tems-là, les Comtes & Ducs de Bar ; & après eux les Ducs de Lorraine, en ont toujours été les poſſeſſeurs.

ESTIVAL & ſon Ban, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 536 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Pré-

montrés, fondée dans le septiéme siecle par Laudinus Bodo Evêque de Toul, d'abord pour des Chanoines auſquels furent dans la ſuite ſubſtitués les Prémontrés. Cette Abbaye eſt en regle; la Manſe Abbatiale eſt de deux mille deux cens livres, & la Conventuelle de deux mille cinq cens livres. Il en dépend ſept Cures, toutes dans le Doyenné de Salmes.

ESTRENNES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vôges, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy; le Chapitre de Porſas en eſt Patron. S. A. R. & le Curé ſont Seigneurs du lieu.

ESTREVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans.

l'ETANCHE, *de Stagno*, Duché de Lorraine, de Toul. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée dans la dépendance de Rollinville, qui eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rebeuville: cette Abbaye fut fondée pour des Religieuſes de cet Ordre en 1148. par Mathieu I. Duc de Lorraine, & Berthe de Souabe ſon épouſe: ſon Egliſe fut conſacrée par Henry de Lorraine, Evêque de Toul, oncle de Mathieu I. au retour de ſon voyage de la Terre Sainte. La Communauté en eſt nombreuſe, & il y a nombre de filles de qualité, du nombre deſquelles l'on choiſit l'Abbeſſe: cette Abbaye a huit mille livres de rente; elle eſt ſituée dans un vallon, que l'on appelloit autrefois la vallée du Duc. La quantité d'eau qui ſe décharge dans ce vallon, lui a fait donner le nom qu'elle porte; elle n'eſt éloignée de Chaſtenois que d'une lieuë.

les ETANGS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 27 habitans.

EVEZIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 122 habitans.

EULMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 63 habitans.

EUMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Nancy, a 185 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure n'a été érigée qu'en 1708.

EWENDORFF, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, en échange de Frichingen, par le Traité de Paris de 1718.

EUVILLE, *Euvillerum*, Duché de Lorraine, Principauté de Comercy, Diocèſe de Toul, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre; la Cure eſt réguliere de l'Ordre de Prémontrés; l'Abbé de Rangeval en eſt Patron. Le Commandeur de Marbotte joüit des deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé de l'autre tiers, & de toute la menuë dixme. Le Prince de Comercy en eſt Seigneur.

F

FABERCHWEILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 45 habitans.

FAINS, *Fanum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Parlement de Paris; a 333 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Catherine. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de Saint Evre, le Chapitre de Saint Maxe de Bar & les Religieux de Saint Antoine de Bar. M. de Beauveau en eſt Seigneur. Les Tiercelins ou Penitens du Tiers Ordre, dit Picpus, ont une belle maiſon dans cette Paroiſſe. Les Seigneurs du lieu les ont établi auprès du Château.

FALT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 41 habitans.

FAUCHIERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 130 habitans.

FAUCOMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 63 habitans.

FAUCONCOURT, *Falconis Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté ou Office de Rozieres, Cour Souveraine de Lorraine, a 70 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. La Cure fut donnée à l'Abbaye de Flabemont en 1224. L'Abbé en eſt Patron, & retire les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. M. de Viomenil en eſt Seigneur.

FAVIERES, *Fabaria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Sulpice & à Saint Antoine; le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a la moitié des groſſes & menuës dixmes, le Chapitre de Porſas a les deux tiers du reſtant, & l'autre tiers reſte à l'Abbaye de Chaumouſey. S. A. R. en eſt Seigneur.

FAVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 186 habitans.

FAUQUEMONT, petite Ville ou Bourg du Bailliage Allemand, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie particuliere, ſituée près de Créange, a 126 habitans. C'étoit autrefois un Fief de l'Egliſe de Metz, que l'Evêque Etienne de Bar, remit ſous ſon obéïſſance par la voye des armes dans le douziéme ſiecle, contre les uſurpateurs qui s'en étoient emparé. Cette Seigneurie a dans la ſuite ſuivi le ſort de la plupart des autres Fiefs de cet Evêché, & elle a ſubi le joug des Ducs de Lorraine dès le commencement du quinziéme ſiecle. Son nom Allemand eſt Valkenbourg ou Valkenberg.

les FAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Condé, a 207 habitans.

FAXE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier a 41 habitans.

FAYS, *Fagetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gorgon. Le Commandeur de Libdos eſt Patron de la Cure; il a les deux tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers

FECOCOURT, *Feco-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. L'Abbé de Saint Evre eſt Collateur de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé, les Benedictins de Deuilly lez Moriſecourt, l'Abbé & les Religieux de Saint Evre ont chacun un tiers des dixmes. Le Sieur Cardon de Vidampierre eſt Seigeur de cette Paroiſſe.

FENESTRANGE, Comté libre de l'Empire, ſitué dans le Bailliage Allemand, Diocèſe de Metz. Ce Comté eſt indépendant du Duc de Lorraine. Il eſt ſitué entre la Prévôté de Dieuſe & le Comté de Sarwerden. Le Chef-lieu eſt ſitué au bord de la Sarre. Elle a été poſſedée par des Seigneurs qui en portoient le nom. Après l'extinction de la poſterité maſculine de cette premiere Maiſon, Barbe de Feneſtrange, fille du dernier Comte, porta cette Seigneurie dans la Maiſon de Sarwerden,

d'où elle a été partagée en differentes autres familles. Le nom Allemand de cette Ville, qui eſt peu conſiderable, eſt Vinſtingen ou Finſting.

FENVILLER, *Offonis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, reſſort de Badonviller, a 40 habitans. C'eſt une Annexe de Badonviller. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre Dame. Le Comte de Salmes en eſt Seigneur. L'on croit que c'eſt l'Offonville où Bodon Evêque de Toul fonda une celebre Abbaye, dont il eſt parlé dans le partage des enfans de Louis le Debonnaire. C'étoit autrefois la Mere Egliſe de Badonviller. L'on voit ſur ſon territoire à une lieuë de Badonviller deux Egliſes fort anciennes, ſituées dans une forêt ſur le revers d'une Montagne.

FEROUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 239 habitans.

FERRIERES, *Ferrariæ Fodinæ*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de quatre Villages. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy. Les Minimes de Metz en ſont Patrons; ils ont ſes deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Il y a pluſieurs droits Seigneuriaux cenſives & partages ſur les recoltes. Meſſieurs de Pancheron ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à Notre Dame, fondée par M. de Savigny à la collation du Seigneur. Le revenu en eſt aſſez raiſonnable tant en argent qu'en differentes redevances. Il dépend de cette Paroiſſe les villages de Tonnois, de Velle & de Coyviller.

FILLIERE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 207 habitans.

FILSTROFF; Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 5 habitans.

FIMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 45 habitans.

l'Abbaye de FLABEMONT, *Flabonis Mons*, & le Village de Tignicourt, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prévôté ou Office de la Marche, a 189 habitans. Cette Abbaye de Flabemont eſt de l'Ordre des Prémontrés, elle eſt ſituée au bas d'une montagne dans le diſtrict de la Paroiſſe de Saint Julien, & dans la dépendance du Village de Tignecourt. Elle a été fondée en 1140. par Hugues Comte de Vaudemont pour les Religieux de Belval. Elle avoit d'abord été fondée ſur la montagne; mais le défaut d'eau, obligea les Religieux de s'établir au bas de la montagne dans le Ban de Begneval, que Vidric Baron de Deüilly, petit fils du Fondateur leur donna. Cette Abbaye eſt en commande. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille cinq cens livres, & celle des Religieux eſt de deux mille livres.

FLABEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 72 habitans.

FLAIVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevic. C'eſt une dépendance de ladite Paroiſſe de Crevic. Au-deſſus de ce Village il y a une Chapelle dédiée à Sainte Lucie, où l'on dit trois Meſſes hautes par an, le jour de Pâques, le jour de Sainte Lucie & le jour de la Dédicace de la Chapelle.

FLAVIGNY, *Flaviniacum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté & Bailliage de Nancy, a 185 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Hilaire; la Cure dépend du Prieuré de Flavigny qui eſt dans la même Paroiſſe, & dont le Prieur eſt Seigneur; la groſſe & la menuë dixme ſe partage également entre le Prieur & les Religieux de Flavigny. Le Prieuré de Flavigny doit ſon origine à Berenger, Evêque de Verdun, Fondateur de l'Abbaye de Saint Vanne de Verdun. Ce Prélat ayant obtenu de l'Empereur Othon I. le Village de Flavigny, le donna à Humbert I. Abbé de Saint Vanne, qui y fit transferer le corps de Saint Firmin; la Reſerme y fut introduite en 1640. auquel tems il fut uni à la Congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe de l'Ordre de Saint Benoît. L'Abbé de Saint Vanne eſt Collateur de ce Prieuré qui vaut quatre mille cinq cens livres; la Manſe Conventuelle eſt de trois mille livres. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Antoine.

FLEVILLE *Flevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 161 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe d'Heillecourt. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Pancrace. Le Marquis de Beauveau en eſt Seigneur. Il y a un Château qui a une Chapelle dédiée à Saint Jacques; elle eſt à la collation du Seigneur. On lui a uni en 1707. la Chapelle des trois Rois d'Eſſey.

FLEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 72 habitans.

FLEUREY, *Floregium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 40 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne; la Cure eſt au Patronage de l'Abbaye de S. Mihel, laquelle Abbaye joüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé de l'autre tiers. M. de Viange eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

FLIN, *Felinum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, partie de la Prévôté de Deneuvre, & partie de celle d'Azerailles, a 90 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Glonville. Le Duc de Lorraine en eſt Seigneur. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Martin. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Saint Martin, fondée par Maurice le Comte, Curé de Glonville en 1542. Elle eſt à la collation des le Comte de Bachara; & l'autre ſous le vocable de Notre Dame de Pitié à la collation des Broclos de Flin. Il y a auſſi l'Hermitage de la Madelene, qui étoit autrefois un Hôpital qui avoit deux cens livres de revenu.

FLOREMONT, *Floridus Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, Bailliage de Vôges, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Baſle, elle eſt au milieu des Champs; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; cette Parroiſſe a pour Annexe Charmes dont dépend Rugney, & Eſſegney dont dépend Langley; les dixmes tant du Chef-lieu que des Annexes & des dépendances, ſont fort partagées entre le Curé, le Chapitre de Remiremont, l'Abbeſſe d'Epinal, le Maître d'Ecole de Floremont & celui d'Eſſeigney. M. de Baſſompierre eſt Seigneur de Floremont. Il dépend encore de cette Paroiſſe la Commanderie de Xugney, de l'Ordre de Malthé. Elle eſt de deux mille livres de revenu.

FLUTTRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 41 habitans.

FOCRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 50 habitans.

FOENVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 27 habitans.

la FOLIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 5 habitans.

FOLIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 36 habitans.

FOMEREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de

de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Parroiſſe de Gigney qui eſt de la même Juriſdiction; le Chapitre de Remiremont & le Baron de Dargueüilles en ſont Seigneurs par moitié.

Cenſe de FONTAINE Saint Martin, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

FONTENAY, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruyeres, a 27 habitans. C'eſt une Annexe de la Parroiſſe d'Aidolles; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur; les Décimateurs d'Aidolles ſont les mêmes que ceux de ce Village-ci.

FONTENOIS, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office & Prevôté de Gondreville, a 50 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent; la Cure eſt à la collation du Chapitre qui a les deux tiers des dixmes & un ſixiéme des groſſes & les deux tiers des menuës. Cette Paroiſſe eſt Chef-lieu d'un Comté, qui appartient à M. Prudhomme de Vitrimont. Le Bienheureux Jean, Abbé de Gorze, natif de Vendieres au Diocèſe de Toul, a deſſervi cette Cure dans le dixiéme ſiecle. Fontenois a pour Annexe le Village de Velaines.

FONTENOIS, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Deneuvre, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Parroiſſe de Domtail; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre; les Religieux de Senones joüiſſent de la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé de Domtail de l'autre moitié. M. le Duc de Lorraine en eſt Seigneur.

FONTENY, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 99 habitans.

FORCELLES S. Gorgon, *Forcella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gorgon; le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure depuis l'an 1420. que Geofroi de Fontenois, & Jean & Henri de Fecocourt, lui en donnerent le droit. Cette Cure eſt unie à ce Chapitre, qui joüit de cinq ſixiéme des dixmes, & le Curé a le reſte. Le Sieur Olivier en eſt Seigneur. Le Hameau de Queveilloncourt dépend de cette Paroiſſe.

FORESTERIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans.

la FORGE Naitel, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 5 habitans.

FORMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office d'Arrancy, a 72 habitans.

FORVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 36 habitans.

la Grand FOSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

la Petite FOSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, à 54 habitans.

FOUCHERS, *Fulcherium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Préſidial de Châlons, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maur; l'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé de S. Leon a un tiers, & l'autre tiers eſt au Prieur de Dammarie. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une haute Juſtice qui reſſortit au Bailliage de Bar. Bouchon en eſt une Annexe.

FOUG, *Fagus*, Bourg, Prévôté, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 266 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne; le Seminaire de Toul eſt Patron de la Cure: c'étoit autrefois l'Abbaye de Gorze, qui l'ayant cedé au Chapitre de Brixey en 1263. ce droit a été réüni audit Seminaire, depuis que le Chapitre de Brixey, a été ſupprimé & uni au Seminaire de Toul en 1699. Les Décimateurs ſont le Seminaire de Toul pour un tiers, & les Sieurs Rochefort de Foug & Blaiſin de Toul, chacun pour un tiers depuis l'engagement que Jean Cardinal de Lorraine, Abbé de Gorze, en a fait en 1525. pour la ſomme de mille écus d'or de France au Soleil. Il y a trois Chapelles en titre; celle de Saint Maur fondée en 1305. celle de Saint George & celle de Saint Eloy; la Neuveville ou la Petite Foug eſt une Annexe de la Paroiſſe de Foug depuis l'an 1414. que ce Village fut ſeparé de la Communauté de Foug. Cette Prevôté eſt un ancien Domaine de la Maiſon de Bar.

la petite FOUG. *Voyez* la Neuveville, Prevôté de Foug.

FOULCREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepierre, a 122 habitans.

FOUSSIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 50 habitans, conteſté.

FRAIN, *Franum*, Duché de Bar Diocèſe de Toul, Office & Prevôté de la Marche, Parlement de Paris, a 126 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Serocourt; ſon Egliſe eſt dédiée à S Martin; cette Egliſe eſt au milieu des champs: c'eſt pourquoi il y a une Chapelle dans le Village, pour y faire le ſervice; l'Abbaye de Flabemont joüit de toute la groſſe dixme & des deux tiers de la menuë, & le Curé a l'autre tiers de la menuë dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour la moitié, le Baron de Deüilly & Madame de Serocourt pour l'autre moitié.

FRAINBOIS, *Frani Boſcum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbéviller, a 58 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous l'invocation de Saint Martin; la Cure eſt à la collation des Religieux de l'Abbaye de Beaupré; elle ſe donne au concours; l'Abbé de Beaupré a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers; les Paroiſſiens ont l'onziéme de la totalité. Le Marquis de Gerbeviller eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il en dépend les Cenſes de Martinbois, des Abours, & les deux métairies de la Maiſon du Haut. L'ancienne Egliſe de Frainbois eſt éloignée d'un quart de lieuë du Village. Il y a dans l'étenduë de la Paroiſſe l'Abbaye de Beaupré, Ordre de Citeaux.

FRAISNES, *Frania*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Mihiel, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Denis; l'Abbé de S. Evre & le Commandeur de Xugney ſont alternativement Patrons de la Cure; le Curé a un tiers à ſon choix dans les groſſes & menuës dixmes, & la dixme de quelques cantons particuliers; le Commandeur de Xugney a un autre tiers, & les Religieux de Moriſecour ont le reſte. Le Marquis d'Harouels eſt Seigneur de la Parroiſſe. L'Abbé & les Religieux de Saint Leon de Toul ſont Seigneurs fonciers de la ruë de Pierre Han. Frenelle la Grande eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

FRAIZE, *Fraſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 680 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Blaiſe; la Cure eſt à la collation du Chapitre de

S. Diey qui en eſt auſſi le Décimateur.

Juration de FRAMBMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 54 habitans.

FRANCHECOUR, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 113 habitans.

FRANCHESGENS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 90 habitans.

la Communauté de FRANCHEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 126 habitans.

FRANCONVILLE, *Franconis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George; la Cure eſt à la Collation du Chapitre de Saint Dié; elle ſe donne au concours; les dixmes ſont partagées entre ledit Chapitre, les Dames Religieuſes de Bouxieres, le Curé & le Prieur de Landecourt. M. le Comte d'Hoſſonville & M. de Renel ſont Seigneurs par indivis de cette Paroiſſe. Moriviller eſt une Annexe de Franconville.

la FRAPELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 77 habitans.

FREISTROFF, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 203 habitans.

FREMEREVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 104 habitans.

FREMERY, Duché de Bar, Diocèſede Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 54 habitans.

FREMONVILLE, *Fremonis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Laurent; l'Abbé de Luneville eſt Patron de la Cure; il a toutes les groſſes dixmes, & le Curé a toutes les menuës. L'Abbé eſt Seigneur foncier, & le Duc de Lorraine Seigneur haut-Juſticier. Il y a une Chapelle dans le Château.

c FREMY Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Denœuvre, a 41 habitans. C'eſt un Village compoſé de trois Hameaux; il dépend de la Paroiſſe de Deſtord. L'Abbé d'Autrey & le Sieur Doridan en ſont Seigneurs.

FRENELLE la Grande, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Fraiſnes; Son Egliſe eſt dédiée à S. Leger: le Curé de Fraiſne a ſeul la dixme de quinze jours de terre en chaque ſaiſon. S. A. R. eſt Seigneur d'une partie de ce Village; l'autre partie eſt de la Seigneurie de Frenelle la Petite.

FRENELLE la Petite, *Franellum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, Bailliage de Vezeliſe, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Eliphe; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toute la menuë dixme, & la moitié de la groſſe; l'Abbé a l'autre moitié. Meſſieurs de Betancourt & de Gelnoncourt en ſont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas.

FRESME', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 90 habitans.

FREYBOUSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 45 habitans.

FRIAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

FRIZON, *Friſonium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Prieur de Belval eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a concours. Le Curé a la moitié des groſſes dixmes, & la totalité des menuës, & le Prieur a l'autre moitié des groſſes dixmes. La Cure eſt aſſez conſiderable par ſes droits; il a part dans tous les biens de la Communauté, & il eſt exempt de toute ſervitude. Les Seigneurs ſont S. A R. & les Jeſuites d'Epinal. Le Seigneur eſt ſeul Seigneur de Friſona-Baſſe, au-deſſous de la Borne.

FROIDE-Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

FROUARD, *Froardum*, ou *Froardidunum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 18 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédée à S. Jean-Baptiſte. Le Chapitre de Liverdun auquel la Cure eſt unie, en eſt Patron. Les groſſes dixmes ſont partagées entre les Religieux de S. Michel, les Dames Religieuſes de Bouxieres & le Curé; ce dernier a toutes les menuës dixmes. La Seigneurie de cette Paroiſſe eſt à Madame de Puy-de-Bar. Il y a pluſieurs Chapelles en titre; celle de S. Claude fondée par Madame de Maillane de Porcelet; le Seigneur du lieu en eſt Patron. Elle eſt de trois cens livres, & demande réſidence. Elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine, & toutes les Fêtes & Dimanches: celle de Sainte Catherine qui eſt de cent livres pour douze Meſſes par ſemaine, & celle de la Maiſon Seigneuriale du Paquis qui appartient à Madame de Puy-de-Bar. Il y a auſſi un Hermitage ſous le titre de S. Jean; il dépend du Chapitre de Liverdun.

FROVILLE, *Froardi-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté d'Hoſſonville. Son Egliſe Paroiſſiale qui eſt auſſi un Prieuré, eſt dédiée à Notre-Dame. Le Prieur nomme à la Cure; il a les deux tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Le même Prieur eſt Seigneur de la Paroiſſe avec les heritiers du Sieur de Bileſtein, à l'exception de la Maiſon de Fer & du Gagnage qui ſont de la Seigneurie d'Hoſſonville.

Le Prieuré de Froville eſt de l'Ordre de la Congregation de Cluny. Il fut fondé en 1091. par Odonus Seigneur du lieu, & augmenté en 1222. par un Seigneur de Froville & de la Haute-Pierre de la Maiſon de Parois: ce Prieuré eſt Commandataire, il eſt à la collation de l'Abbé de Cluny, ou du Pape quand l'Abbé n'a pas l'indult de pourvoir en Commande. Le Prieuré eſt de dix-huit cens livres; il eſt ordinairement deſſervi dans l'Egliſe Paroiſſiale par un Sacriſtain. On a uni à ce Prieuré celui de Sainte Marie aux Bois, qui eſt près de la grande Bezange, au Diocèſe de Metz.

FRUZE, *Frumentoſa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 32 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Elophe: ce Village eſt ſitué ſur le Vair. M. de Baſſompierre en eſt Seigneur.

GELACOURT, *Gellacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, Prévôté d'Azerailles, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. André: les Religieux de l'Abbaye de Moyen-Moutier ſont Patrons de la Cure; ils ont la moitié de la dixme, & le Curé l'autre moitié. S. A. R. en eſt Seigneur; il en dépend la Cenſe de Mazelievre qui appartient à l'Abbaye de Moyen-Moutier. Azerailles, Chef-lieu de

la Prévôté, eſt une Annexe de la Paroiſſe de Gelaucourt.

GELAUCOURT, *Gelacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 14 habitans. C'eſt un Hameau de la Paroiſſe de Puxe; une partie des Maiſons dépendent de l'Egliſe de Puxe, & l'autre partie de celle de Patigny qui en eſt une Annexe. Il y a dans ce Hameau une Chapelle dédiée à S. Florentin, où le peuple peut faire dire la Meſſe par un Prêtre tel qu'il lui plaît au refus du Curé, pour la commodité publique.

GELNONCOURT, *Gelnonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 32 habitans. Ce n'étoit autrefois qu'une Annexe de Drouville: ce lieu a été érigé en Paroiſſe en 1601. à la ſollicitation de François de Gelnoncourt, qui dota la Cure pour la plus grande partie: la Cure eſt à la collation du Seigneur; les Religieux de l'Abbaye de S. Evre ont les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers, outre quelques terres que les Paroiſſiens lui ont cedé, & toute la dixme des laines & des agneaux.

GELVECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 87 habitans.

GEMAINGOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 68 habitans.

GEMENAINCOURT, *Geminorum-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vôges, a 54 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de S. Menge; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Maur. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur pour une partie, & les ayans cauſe du Sieur de Tiravant pour l'autre.

GEMONVILLE, *Gemonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Rupes, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Aroſſe; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Privat; le Curé d'Aroſſe a le tiers dans les groſſes & menuës dixmes, & la Secrette de Remiremont a les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur.

GENAVILLE & Muſſot, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 4 habitans.

GENDREVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 272 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi; l'Abbeſſe de l'Etanche eſt Patrone de la Cure: le Curé a un tiers de la groſſe dixme, & toutes les menuës, & les Seigneurs de Bauſremont ont les deux tiers de la groſſe dixme. Il y a un Hermitage dédié à Saint Charles; le Curé en eſt le Patron.

GENICOURT, *Genicuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a 14 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe du petit Loupy; Son Egliſe eſt dédiée à S. Hilaire. Le Comte des Salles qui eſt Seigneur de ce Village, a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes. Le Chapitre de Toul a l'autre tiers, qui eſt chargé d'un muid de bled & d'avoine envers le Curé du petit Loupy.

GERARDECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 36 habitans.

GERBEPOL, *Gerbepalus*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Arches, a 47 habitans. C'eſt une Annexe de Corcieux; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. Le Comte d'Ourches en eſt Seigneur; il en dépend les lieux de la Coſte, les Cours, Belgoute, Ramboville, Vichevre, Rexurieux, Marimont, la Naux, Reingoute, & plus de quarante-deux Cenſes.

GERARDMER, *Gerardi-mare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 707 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Corcieux; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Gerard & à S. Barthelemi; il y a un Vicaire: c'eſt un gros Village; il y a l'Oratoire de Longvemer ſous l'invocation de S. Barthelemy. Ce lieu eſt ſitué près les ſources de la riviere de Vologne.

GERBECOURT, *Gerberti-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüe, Bailliage de Nancy, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Prieur titulaire de Flavigny a les deux autres tiers. Il y a une Chapelle en titre fondée par Jean Joly-bois Curé du lieu, ſous les vocables de Notre-Dame de Pitié & de S. Jean-Baptiſte. Les heritiers du Fondateur en ſont les Patrons; elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau de Haplemont.

GERBEVILLER, *Gerberti-villare*, Ville & Marquiſat, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Juriſdiction, a 770 habitans. Cette Ville a été autrefois le partage des cadets de la Maiſon de Lorraine, elle a enſuite paſſé à la Maiſon de Viſſe, & dans celle du Châtelet, & elle a entrée par mariage dans la Maiſon de Tornielle, qui joüit à preſent de ce Marquiſat. L'ancienne Maiſon de Gerbeviller qui y eſt éteinte, portoit de gueules à deux bars adoſſés d'argent. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & à S. Urbain. Le Chapitre de S. George de Nancy eſt collateur de la Cure, à cauſe du Prieuré nommé de S. Urbain, qui a été uni audit Chapitre. Les dixmes ſont partagées, un quart audit Chapitre, un quart au Curé, & l'autre moitié eſt partagée en differens autres Décimateurs.

L'Egliſe Paroiſſiale eſt auſſi un Prieuré ſous le titre de S. Urbain; il dépendoit autrefois de l'Abbaye de S. Urbain, Ordre de S. Benoît, au Diocèſe de Châlons, mais il eſt à preſent uni au Chapitre de S. George de Nancy, il vaut environ trois cens livres. Il y a dans cette Ville un Couvent de Carmes Déchauſſés, & un autre de Religieuſes de la Congregation. Il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale pluſieurs Chapelles en titre, celle de S. Antoine fondée en 1542. par Antoine Jobin Curé du lieu: elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine, & elle eſt unie au Couvent des Carmes Deſchauſſés; la Chapelle de Grandruë, à laquelle eſt unie celle de de S. Michel de Ramberviller, elle a été fondée en 1503. par Thierry Huet Curé du lieu, à la collation du Seigneur; celles de S. Adrien, de S. Nicolas & du S. Sacrement. Cette terre de Gerbevillez a été érigée en Marquiſat par le Duc Henry. Elle eſt à preſent poſſedée par les deſcendans de Charles-Emanuel Comte de Tomielle, à qui elle étoit échûë par ſon mariage avec Anne du Châtelet, heritiere univerſelle d'Olry du Châtelet ſon pere, dont la famille eſt illuſtre.

GERBEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel a 110 habitans.

GERIVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 32 habitans.

GERMAINVILLIERS, Office de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 279 habitans.

GERMINY, *Germiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté & Office de Foug, Bail-

liage de S. Michel, a 369 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Crepey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre; le Curé de Crepey a un tiers des dixmes, l'Abbaye de S. Evre a les deux autres tiers. Il y a dans ſon Egliſe deux Chapelles en titre, toutes deux au Patronage du Seigneur; l'une eſt dédiée à S. Chriſtophe, & l'autre à S. Jacques.

GERMONTVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, Seigneurie de Baillon, a 14 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont.

GERMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 50 habitans.

GERMONVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

GERY, *Gerulum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 85 habitans. C'eſt une Annexe de Loiſey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre: le Curé de Loiſey a le tiers de la groſſe dixme, & toute la dixme du vin, & le Prieur de Rinel a le reſte.

GEZAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 118 habitans.

GEZONVILLE, *Geſonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe des Trois-Vallois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Chriſtophe. Les Décimateurs ſont les mêmes que ceux de la Paroiſſe.

GEZONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont à-Mouſſon, a 45 habitans.

GIBOME'S, *Gibbomagus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Michel, Prevôté de Foug, a 100 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Uruffe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte: le Chapitre de Toul a les deux tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Curé l'autre tiers avec une fauchée de prés. M. de Ragecourt en eſt Seigneur.

GIGNEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage, Sénéchauſſée & Office de Bourmont & la Mothe, a 159 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Balderic Martyr. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure, & il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers, & toute celle de la laine, des agneaux & des cochons de lait. Les Seigneurs ſont les Marquis de Coublans & du Châtelet, & le Sieur Coquet.

GIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauges, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Chapitre a deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Le Curé a ſeul la dixme des agneaux, laines, cochons de lait, & un petit ſol par charruë. Le Chapitre de Remiremont eſt Seigneur ſur le Ban & Finage, & Meſſieurs de Dargeuilles & de Magirot y ont des ſujets ſous le toit. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas. Les Villages de Mazelay & de Fomerey dépendent de la Paroiſſe de Gigney.

GIMECOURT, *Gemelli-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 99 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Eſtienne: l'Abbé de S. Michel eſt Patron de la Cure: le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé de S. Michel a les deux autres tiers, &c. S. A. R. comme Comte de Ligny, eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Baudremont en eſt une Annexe.

GIRACOURT, *Gerardi-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt un Village dépendant de la Paroiſſe de Saint Hilaire. Le Duc de Lorraine en eſt Seigneur. Il y a un Oratoire dédié à Saint Denis, où l'on dit ſept Meſſes par an, fondées le 19 Fevrier 1509. par un nommé Idotte Jaquet.

GIRANCOURT, *Girancuria*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine Bailliage de Vauge, a 136 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. Les Maîtres d'Ecoles de Girancourt, de Dommartin & d'Uſmain, tirent quelque choſe ſur la totalité des dixmes. Il dépend de Girancourt, le Void de Girancourt. Cette Paroiſſe a pour Annexes Dommartin & Uſmain, qui ont chacun pluſieurs Villages dans leurs dépendances.

GIRAUVILLER, *Gerardi-Villare*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin; le Chapide Toul eſt Patron de la Cure. L'Abbé de Saint Manſui a un tiers de la groſſe dixme, le Chapitre de Toul un tiers & un ſixiéme, & le Curé a l'autre ſixiéme & toute la menuë dixme & les novales. Le Sieur Gardin de Girauvillez en eſt Seigneur. Il a pour Annexe Badonviller.

GIRAUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 85 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Dom-Julien. Il y a une Chapelle conſidérable ſous le titre de Notre-Dame de Foy, fondée par M. Nicolas de Bilſtein, Chevalier-Seigneur de Girauviller, Dom-Julien, &c. Les heritiers du Fondateur, & à leur défaut le Curé de Dom-Julien en ſont Collateurs; elle eſt de quinze cens livres de revenu. Le Titulaire doit réſider, dire quatre Meſſes par ſemaine & confeſſer; mais il ne peut faire aucunes fonctions Curiales dans ſa Chapelle.

GIRAUVOISIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, 54 habitans.

GIRCOURT, *Girecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, Office de Mirecourt, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes dixmes & la totalité des menuës, & l'Abbaye de Chaumouſey a les deux autres tiers des groſſes dixmes. La Seigneurie eſt partagée en trois parts égales. S. A. R. en a un tiers, M. de Baſſompierre un tiers, & l'Abbaye de Chaumouſey le troiſiéme tiers. Les lieux de Vieville & Ménil en dépendent.

GIRCOURT, *Garici Curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Bruyeres, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Barthelemy. Le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toute la dixme. S. A. R. en eſt haut Seigneur. Le Marquis de Lenoncourt & le Comte de Baye ſont Seigneurs fonciers. Il y a deux Chapelles en titre; celle de Saint Nicolas dont le Curé eſt Patron, elle n'eſt que de vingt-cinq livres de rente; & celle de Saint Hubert qui eſt de dix-ſept livres, pour quatre Meſſes par an.

le Hameau de GIRFONTAINE, Duché de Bar, Diocèſe

Diocèse de Besançon, Office de Conflans en Bassigny, a 23 habitans.

GIRIVILLER, *Guerrici-Villare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office ou Prevôté de Luneville & de Châtel, a 18 habitans. Son Eglise est dédiée sous le titre de S. Pierre-aux-Liens. La Cure est à la collation de l'Abbé de S. Evre; elle se donne au concours. Le Prieur de Landecourt a les deux tiers des grosses dixmes, & la moitié des menuës dixmes; le Curé a le reste. Il y a une haute Justice qui est partagée entre le Marquis de Gerbeviller & le Chapitre de Saint Dié. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Saint Jean-Baptiste & Saint Nicolas, & celle de l'Annonciation de la Vierge.

GIRMONT, *Gærici-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage ou Prevôté d'Epinal, a 63 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Cure se donne au concours; le Chapitre d'Epinal en est Patron. Le Chapitre a les deux tiers des grosses & menuës dixmes; le Curé a l'autre tiers. Les Seigneurs sont S. A. R. pour la moitié; les Jesuites d'Epinal pour les deux tiers de l'autre moitié; & un Particulier pour le sixiéme. Il y a un Hermitage dédié à Saint Adrien.

GIRMONT, & Flury, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Conflans, a 45 habitans.

Ban de GIRONCOURT: *Giron-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauges, a 302 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Brice. La Cure a pour Patrons les Seigneurs du lieu. Le Curé a un tiers de la grosse dixme, & toute la menuë. Le Comte de Ligneville en a un tiers, & le dernier tiers est partagé entre M. de Mitry & M. Canon. Les Seigneurs sont Messieurs de Mitry & d'Andilly pour une moitié, & M. le Comte de Ligneville pour l'autre. Il y a trois Chapelles en titre, une dédiée à Saint Eloy, fondée en 1450. la Chapelle du Sepulcre fondée en 1484. & celle de Saint Claude au Mont Lessus, fondée en 1540.

GIRONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 99 habitans.

GIRONVILLE; *Gironis-Villa*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bouconville, a 113 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Leger. Le Chapitre des Dames de Bouxieres est Patron de la Cure, qui se donne au concours. Le Curé a le tiers des grosses & menuës dixmes, & les novales; les deux autres tiers appartiennent aux Dames Religieuses de Bouxieres. Le Curé a droit de chasse & de colombier, &c.

GIURAVAL, *Girovallis*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar & Comté de Ligny, a 230 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Quentin. Le Chapitre de Ligny est Patron de la Cure; le Curé joüit d'un tiers des grosses & menuës dixmes, & de deux muids de vin; le reste est fort partagé entre le Chapitre de Ligny, celui de Saint Maxe de Bar, l'Abbé de Vaux, le Curé de Longueuë, le Prieur de Dammatie, & celui de Silmont. S. A. R. en est Seigneur en qualité de Duc de Bar, & de Comte de Ligny.

GLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville & d'Azerailles, a 116 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Maurice & à Saint George. La Cure est à la collation de l'Abbaye de Moyenmoutier, elle se donne au concours: les Religieux de Moyenmoutier ont les deux tiers des grosses dixmes, & la moitié des menuës; le Curé a le reste. Le Duc de Lorraine & M. d'Anglure en sont Conseigneurs. Il dépend de cette Paroisse le Hameau de Mervaville où il y un Prieuré. La Cense de Voivre qui appartient à l'Abbaye d'Autrey, & celle de Bouilheu qui est à l'Abbaye de Beaupré, les Villages de Fin, qui appartient au Duc de Lorraine, de Vatimenil, de Nossoncourt & de Sainte Barbe, qui appartiennent à la France, sont des Annexes de Glonville.

GOHERREY, *Gorheium*, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vosges, a 160 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Paul. L'Abbesse de Remiremont est Patrone de la Cure, qui se donne au concours. Ladite Abbesse a les deux tiers des grosses & menuës dixmes; & le Curé a l'autre tiers. Les Seigneurs sont S. A. R. l'Abbesse & la Soniere de Remiremont: M. de Tumerot a la moyenne & basse Justice. Hennecourt est une Annexe de cette Paroisse.

GOING, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 117 habitans.

GOLBEY, *Golbeium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage ou Prevôté d'Epinal, a 41 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Dogneville; son Eglise est dédiée à Saint Abdon & Saint Sennon. Il y a les mêmes Décimateurs que ceux de la Paroisse.

GOMELANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freistroff, a 135 habitans.

GONCOURT, *Godonis-Curia*, Duché de Bar, Doceſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, Bailliage de Saint Thiebau, Parlement de Paris, a 486 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Martin. Le Curé de Saint Benigne est Patron de la Cure. Le Prieur a les deux tiers de la grosse & menuë dixme; & le Curé a l'autre tiers. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean, elle est de cens vingt livres, & elle est chargée de deux Messes par semaine.

GONDRANGE, l'un des Villages de la Prevôté de Longwi, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

GONDRECOURT, *Gondricuria*, Ville, Prévôté, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Bailliage de Bassigny, Parlement de Paris, a 590 habitans. Cette Ville est aussi Chef-lieu d'un Doyenné qui a dans son district vingt-cinq Cures, dix Annexes, une Abbaye, deux Prieurés & deux Hôpitaux. L'Eglise Paroissiale de cette Ville est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Evre ou le Prieur du lieu, sont Patrons de la Cure. Le Curé a un préciput de cinq cens cinquante livres, six journées de paille, deux de bled, deux d'orge & deux d'avoine. Il y a un Prieuré considérable qui dépend de l'Abbaye de Saint Evre, dont l'Abbé est le Patron; ce Prieuré étoit autrefois regulier, il y avoit une Communauté de Religieux; & dans le dernier siécle il y avoit encore outre le Prieur, un Sous-Prieur & un Religieux Prêtre; mais à Present ce Prieuré est en commande, il est de deux mille livres. Il y a un Couvent de Recolets de la Custodie de Saint Nicolas de Nancy, & quatre Chapelles en titre; celle du Château dédiée à Saint Blaise, elle est de cent cinquante livres, elle a deux Chapelains; celle de Sainte Catherine, de cent livres; de Notre-Dame de Lorrette, de trente-cinq francs; & celle des Lepreux, de deux cens cinquante livres.

GONDRECOURT, Duché de Lorraine,

Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 380 habitans. C'est un petit Bourg situé au bord d'un Etang, d'où sort la Riviere d'Ottain.

GONDREVILLE, *Gondulphi-Villa*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 279 habitans. Cette Ville porte le nom de son fondateur, que l'on croit avoir été Maire du Palais de Thoedebert II. Roi d'Austrasie. Les successeurs de ce Prince y eurent ensuite un Palais dont il est souvent fait mention sous les Rois de la premiere race; il en est encore fait mention en 915. Sous le regne de Charles le Simple, ce Palais fut ensuite détruit. Henri premier parle de Gondreville dans ses Lettres de l'an 928. lorsqu'il l'a donna au Prince Ebehard son Parent: elle est située près de la Moselle, dans l'ancien Comté de Toul; c'étoit un Fief de l'Eglise de Toul. Mathieu premier, Duc de Lorraine, fut excommunié par le Pape Adrien IV. pour y avoir fait bâtir un Château malgré l'Evêque. Ses successeurs n'ont pas laissé que de se l'approprier dans la suite, & en faire un membre du Bailliage de Nancy. Son Eglise est dediée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. La Cure est à la collation du Chapitre de Toul, qui a les deux tiers des dixmes ordinaires, & un sixiéme des grosses dixmes; le Curé a l'autre tiers des menuës dixmes, & un sixiéme des grosses. La Chapelle de Notre-Dame de Pitié & de Saint Urbain, qui est dans le Cimetiere, a été unie à la Cure en 1694. elle étoit à la collation du grand Archidiacre: son revenu est de cent vingt livres. Il y avoit encore une Chapelle dédiée à Saint Christophe, qui a été transferée dans l'Abbaye de Saint Leon. Il y a eu un Hôpital qui ne subsiste plus, mais dont le revenu est abandonné aux pauvres de la Paroisse.

GONNAINCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 68 habitans. C'est une annexe de la Paroisse de Bourmont. Son Eglise est dédiée à Saint Martin. Les dixmes se levent par les mêmes Décimateurs que ceux de Bourmont.

GORAINECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Office d'Estaing, a 72 habitans.

GORHEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

GOUDREXON, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prévôté de Blamont, a 14 habitans.

GOUECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage & Office de Neufchâteau, a 72 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Valere. L'Abbé de Saint Mansui est Patron de la Cure. Le Curé prend toute la menuë dixme & moitié de la grosse; & le reste est partagé entre les Religieux de Saint Mansui, ceux de Mureaux, le Chapelain de Romain & le Chapitre de Toul. Les heritiers du Sieur Simon Salet sont Seigneurs de cette Paroisse.

GOVILLER, *Govillare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barois, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 108 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Vitrey. Son Eglise est dédiée à Saint Evre. M le Begue est Seigneur de ce Village.

GOUSSAINCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Gondrecourt. Cette Paroisse est possedée partie par le Roi & partie par le Duc de Lorraine. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Gervais. L'Abbé de Saint Mansui est Patron de la Cure, il a la moitié des grosses & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié. M. de Bellefporte est Seigneur de la haute Justice; & le Roi & le Duc de Lorraine ont la basse Justice; la part du Roi releve du Bailliage de Chaumont.

GOUSSAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Office d'Estaing, a 32 habitans.

GRAFIGNY, *Grafiniacus*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office & Bailliage de Bourmont & la Motte, a 500 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Eliphe; le Chapitre de Ligny est Patron de la Cure. Les grosses dixmes sont partagées par égales portions entre le Chapitre de Ligny, celui de Bourmont & M. de Roncourt. Le Curé a toutes les menuës dixmes. S. A. R. est Seigneur de cette Paroisse, il l'a engagée au Sieur d'Hacourt. Les Villages de Malaincourt & de Chemin sont des Annexes de Grafigny.

GRANDVESIN, *Grandis-Vicinus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Ban de Crevic, a 54 habitans. C'est un Hameau considerable sans Eglise, il dépend de la Paroisse de Crevic.

GRANDVILLER, *Grande-Villare*, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruyeres, a 400 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le vocable de la Nativité de Notre-Dame & de S. Romari. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure se donne au concours; ce Chapitre a les deux tiers des grosses dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toutes les menuës dixmes & les novales, outre plusieurs autres droits qui rendent cette Cure considerable. S. A. R. en est haut Seigneur. Les Seigneurs fonciers sont le Chapitre de Remimont, le Comte de Baye & le Marquis de Lenoncourt. Il dépend de cette Paroisse le Village de Brouvillers, Mortagne, & les Censes de Lémont, Surlastes & Sautecher. Il y a entre Grandvillers & Brouvillers un Oratoire sous l'Invocation de Saint Sebastien & de Saint Roch, au haut de Fourchon.

GRANGE, *Grangia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 185 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Champs. S. A. R. en a le haut Domaine. Les Seigneurs fonciers sont les Comtes de Croy & de Baye. Il en dépend les Hameaux de Franbemenil, des Evelines & de Servox, & vingt-neuf grosses Censes. Son Eglise est dédiée à Saint George.

la GRANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Confland, a 9 habitans.

la GRANGE d'Anoux, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Comté d'Apremont, a 9 habitans.

Ferme de la GRANGE d'Auville, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 9 habitans.

la GRANGE Jaquot, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Darney, a 5 habitans.

les GRANGES, Duché de Bar, dans le Bassigny, Diocèse de Toul, Office de la Marche, a 23 habitans.

Mairie des GRANGES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 96 habitans.

GREHIERS, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Conflans, a 9 habitans.

GREMILLY, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office d'Estaing, a 72 habitans.

GRESLANGEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freistroff, a 32 habitans.

GREUX, *Greuxium*, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 280 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Maurice, le Chapitre de Brixey est Patron de la Cure. Le Curé prétend toute la dixme : le Chapitre de Brixey lui en dispute un tiers. S. A. R. en est Seigneur ; c'est une Terre engagée. Cette Paroisse a pour Annexe Dom Remy.

GRIMAUCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Prevôté de Sampigny, a 32 habitans.

GRIMONVILLER, *Grimonisvillare*, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Duché de Bar, Bailliage & Comté de Vaudemont. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre ; le Chapitre de la Cathedrale de Toul est Patron de la Cure. Ce Chapitre a cinq sixiémes des grosses dixmes, & le Curé a l'autre Sixiéme & toutes les menuës dixmes : les Seigneurs sont le Chapitre de Toul pour les deux tiers, & le Commandeur de Libdos pour l'autre tiers ; il y a deux Chapelles en titre, la premiere dédiée à S. Jean, S. Etienne & Ste Catherine, & la seconde dédiée à Notre-Dame.

GRINONCOURT, Duché de Bar, dans le Bassigni, Office de Chatillon sur Saone, a 36 habitans.

GRIPORT, *Guerrici Portus*, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 310 habitans. Son Eglise Paroissiale est au milieu des champs, elle s'appelle Viacelle, *Viacali*, elle est dédiée sous l'invocation de S. Leonard ; le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours : le Curé a un tiers des grosses & des menuës dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. La Seigneurie est partagée, les deux tiers à ce Chapitre, & l'autre tiers est divisé entre le Duc de Lorraine, M. de Bassompiere & M. de Griport ; il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Laurent & l'autre à S. Jean-Baptiste & à S. Nicolas. Le village de Socourt dépend de cette Paroisse.

GRISECOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Pont-à-Mousson, a 36 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Jesoncourt. Son Eglise est dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Metz joüit des deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé de Jesoncourt de l'autre tiers.

GROSROUVRE, *Grossa Rubera*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Marquisat & Office de Pont-à-Mousson, a 86 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Bernecourt. Son Eglise est dédiée à S. Laurent.

GUEBLANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

GUEMUNDE, ou Saarguemines, Prevôté du Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Bailliage Allemand : sa Ville capitale se nomme Guemund, ç'a été autrefois une Ville forte, & elle avoit un bon Chateau, l'on a rasé le Château & les fortifications de la Ville pendant les précedentes guerres : elle est située au bord de la Sare, au-dessous de Saralbe, & au-dessus de Sarbruck.

GUENESTROFF, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 117 habitans.

GUENTZIRCHEN, Duché de Lorraine. Diocèse de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 71 habitans.

GUENUILLER, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Bailliage Allemand, Seigneurie de Fauquemont, a 45 habitans.

GUERMANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 68 habitans.

GUERPONT, *Guerrici Pons*, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 220 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre : le Prieur de Silmont en est Patron & le seul Decimateur, en donnant pension au Curé, s'il n'aime mieux prendre un fixe dans les grosses & menuës dixmes, qui consiste en un tiers dans les Novales, un gagnage de neuf journées de terre en chaque saison, une Chenevière & trois fauchées de prez. M. de Risaucourt en est Seigneur : il se trouve dans cette Paroisse le Prieuré de Silmont, dépendant de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, de l'Ordre de S. Benoît.

GUERTINGEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 18 habitans.

GUGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 27 habitans.

GUGNEY aux Aulx, *Gugneium ad Allia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Charmes, a 68 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Barthelemi : le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours, les dixmes se partagent entre l'Abbesse, la Sonriere de Remiremont & le Curé. Les Seigneurs sont le Chapitre de Remiremont pour deux tiers, & les Seigneurs d'Ubexei & de Maziroi, partagent l'autre tiers ; il y a trois Chapelles en titre, celle de S. Claude & S. Nicolas, celle de S. Claude & Ste Barbe, & celle de S. Laurent : il dépend de cette Paroisse les Villages de Vermansey, Flavaucourt & Flaxal, où il y a une Chapelle. Le village de la Chapelle, dont dépendent Regney, Madegney & le Ménil, est une Annexe de cette Paroisse.

GUGNEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 135 habitans.

GUIERPONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 63 habitans.

GULANGEN & Nelzauge, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freistroff, a 45 habitans.

GUPPORT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Charmes, a 32 habitans.

H

HABLAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 45 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. L'Abbé de Senones est Patron de la Cure. L'Abbé & les Religieux joüissent des deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé joüit de l'autre tiers. Les Seigneurs sont S. A. R. & les Seigneurs d'Ogéviller : il en dépend le Hameau de Peronville, où il y a une Chapelle sous l'invocation de S. Urbain. Buriville, Reclonville & Vaxainville sont des Annexes de cette Paroisse.

HABONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 14 habitans.

HACCOURT, *Hacuria*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, a 104 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. C'est une Terre du Domaine. S. A. R. est Patron de la Cure, le Curé a le tiers de la grosse dixme, & les deux tiers de la menuë. Le Chapitre de Bourmont a un tiers de la grosse dixme, & le Duc de Lorraine a l'autre tiers : il y a une Chapelle dédiée à Ste Anne.

HADIGNY, *Hadigniacus*, Duché de Bar,

Diocèse de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 36 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Moriville. Son Eglise est dédiée à S. Martin. Les Jesuites d'Epinal en sont Seigneurs.

HADOLS, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté d'Arches, a 109 habitans. Ce sont deux Hameaux du même nom, qui forment ensemble une Paroisse, dont l'Eglise Paroissiale est dédiée à S. Gengoul. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, qui se donne au concours. Le Curé a toutes les dixmes de ces deux Hameaux, & de trois années l'une, les dixmes des autres Hameaux qui en dépendent, le Chapitre de Remiremont en joüit les deux autres années. S. A. R. & le Chapitre sont Seigneurs de cette Paroisse. Les autres Hameaux qui en dépendent, sont Gibomenil, Gaménil, Senade, le Roüiller & une partie de Dounoux.

HADONVILLER, *Hadonis Villare*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 36 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Leger. M. de Beauveau Seigneur du lieu, en cette qualité, est Patron de la Cure. Le Curé a la toralité des dixmes: il y a une Chapelle en titre fondée en 1543 par Claude Thiriet Curé du lieu.

HADONVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de la Chaussée, a 32 habitans.

HAGECOURT, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Diocèse de Toul, Office de Dompere. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Hilaire. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, qui se donne au concours; le Curé a un tiers de la grosse dixme & toute la menuë, & le susdit Chapitre a les deux autres tiers. Les Seigneurs de ce Village, sont S. A. R. le Chapitre de Remiremont, Messieurs des Pilliers & de Baillivy. Valleroi est une Annexe de cette Paroisse.

HAGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 90 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Ste Gontrude l'une des sœurs de S. Eliphe & de S. Eucaire. L'Abbé de Luxeüil est Patron de la Cure; les dixmes sont partagées, le Curé a un tiers des grosses dixmes & toute la menuë; l'Abbé de Luxeüil en a un tiers, les Chapellains de Ste Catherine de Balgnéville & de Removille ont l'autre tiers. Le Chapitre de Remiremont, Messieurs de Châtelet, de Gerbéviller, de Bassompiere & d'Autriche, en sont les Seigneurs. Le Hameau de Morville dépend de cette Paroisse.

la HAICOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 746 habitans.

HAIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 23 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Bremoncourt. Son Eglise est dédiée à S. Pierre aux liens; le Curé de Bremoncourt joüit de la toralité des grosses & menuës dixmes, à l'exception de la moitié du vin, qui appartient aux Religieux de Belchamp. L'Abbé de Belchamp & M. de Ragecourt de Bremoncourt en partagent la Seigneurie.

HAILLANVILLE, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 50 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre, le Chapitre de S. Dié & l'Abbé de Beaupré se contestent le droit de Patronage de la Cure, qui se donne au concours. L'Abbé de Beaupré a les deux tiers des grosses & la moitié des menuës dixmes, le Curé a le reste. S. A. R. est Seigneur de cette Paroisse; il y a une Chapelle dédiée à S. Jacques, fondée en 1495. elle est unie à la Cure, il dépend d'Haillanville la Cense de l'Abbé de Beaupré.

HAIRONVILLE, Duché de Bar, Parlement de Paris, Diocèse de Toul, Office de Bar, & d'Ancerville, a 320 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Remi; l'Abbé de S. Leon est Patron de la Cure: les dixmes sont partagées, le Curé a un tiers des grosses & des menuës, le Chapitre de S. Pierre de Bar en a un tiers & un sixiéme, & l'Abbé de Jendure a l'autre sixiéme; le Baron d'Ancerville en est Seigneur.

HALLOVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Blamont, a 23 habitans.

HALMONT, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de la Chaussée, a 68 habitans.

HAM, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 17 habitans.

HAMBOURG, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 41 habitans.

HAMEAU Martin, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 756 habitans.

HAMEVILLE ou Hardeval, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département de Barrois, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 50 habitans. Son Eglise Paroissiale est éloignée du Village & accompagnée d'un Hermitage; l'Eglise est dédiée à Ste Libaire: le Chapitre de Vaudemont est Patron de la Cure; le Curé joüit d'un tiers des grosses & menuës dixmes, & le susdit Chapitre des deux autres tiers. L'on a bâtie une Eglise dans le Village. M. de Malvoilin est Seigneur d'Hammeville.

HAMONVILLE, *Haimonis Villa*, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Mihiel. C'est une Annexe de la Paroisse de Mandre aux quatre tours. M. Blanchart est Seigneur de ce Village; il en dépend le village de Sambumont.

HAMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Comté d'Aspremont, a 9 habitans.

HAMPONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 82 habitans.

HANNONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton le Chastel.

HANNONVILLE les Côtes, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de la Chaussée, a 63 habitans.

HANNONVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de la Chaussée, a 50 habitans.

HAPPONCOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Neufchâteau; c'est une dépendance de la Paroisse de Moncel, & ses Seigneurs & Decimateurs sont les mêmes.

HARAUCOURT, *Haracuria*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Prevôté d'Einville, a 224 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Gengoul; le Chapitre de Remiremont est Collateur de la Cure, qui se donne au concours; le Curé a un tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont le reste; il en dépend un Hameau nommé la Borde; il y a dans son étenduë une Eglise champêtre dédiée à S. Evre; c'étoit autrefois la Paroisse, il y a aussi une Chapelle

pelle en titre dédiée à S. Antoine à la collation du Curé. Cette Terre d'Haraucourt a donné le nom à une illustre & ancienne Maison, qui étoit déja alliée à celle de Lorraine dans le treiziéme siecle, par le mariage d'Anne d'Haraucourt avec Vautier de Lorraine, Seigneur de Gerbéviller; elle a donné un Evêque à l'Eglise de Toul. Cette Terre a passé depuis peu dans la Maison de Thiard de Bissy.

HARAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Marsal, a 90 habitans.

HARBOVAY, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Doyenné de Salmes, l'une des Paroisses de la dépendance de l'Abbaye de Domévre; cette Paroisse est rentrée sous la Jurisdiction de l'Evêque de Toul, d'où elle étoit sortie.

HARCHECHAMPT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 77 habitans.

HARDANCOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 14 habitans. C'est un petit Village de la dépendance de S. Maurice & de la Paroisse de Romont. Son Eglise est dédiée à S. Barthelemi. S. A. R. en est Seigneur: le Prieur de Romont a les deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers.

HARDECHAMP, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, a 28 habitans. C'est un Hameau de la dépendance de la Paroisse de Barville.

HAREQUILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 14 habitans.

HARE'VILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, partie de la Cour Souveraine de Lorraine, & du Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, & partie du Parlement de Paris & du Bailliage de S. Thiebaut, a 329 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Germain; le Prieur du lieu est Patron de la Cure; le Curé jouït du tiers de la grosse & de la menuë dixme, & le Prieur a les deux autres tiers. Le Prieuré d'Haréville sous l'invocation de Saint Calixte, Pape & Martyr, fut fondé dans le milieu du onziéme siecle, par Nantere, Abbé de Saint Mihiel; c'est une dépendance de cette Abbaye; l'Abbé en est Patron. La meilleure partie des revenus de ce Prieuré a été unie à la Collegiale de la Motte, à la priere de René II. Duc de Lorraine. Il est à present en regle, & rapporte environ six cens livres.

HARGATEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 14 habitans.

HARGEVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 189 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Remi; le Curé a un tiers de la grosse & menuë dixme, & les Religieux de Saint Antoine de Bar ont les deux autres tiers, dans lesquels M. l'Evêque de Verdun a un neuviéme. M. le Comte de Bielles en est Seigneur.

HARISMENIL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 72 habitans.

HARQUELS, *Harwia*, Marquisat, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à la Sainte Trinité; l'Abbé de S. Evre est Patron de la Cure; le Curé a un tiers des grosses & menuës dixmes, & le Seigneur a les deux autres tiers qui sont infeodés. Il y a deux Chapelles, celle de Saint Paul, dont M. de Malvoisin est Patron; & la Chapelle du Château qui est double: la premiere est sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, & la seconde sous celle de Sainte Catherine; les Chapelains ont chacun une maison & un jardin avec un revenu en nature.

HAROL, *Harolium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vosges, Prevôté de Dompaire, a 75 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre; le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours; le Curé a un tiers de la grosse & de la menuë dixme, le Chapitre de Remiremont a les deux autres tiers. Le Seigneur est Son Alteſſe Royale; le susdit Chapitre a quelques droits Seigneuriaux. Il dépend de cette Paroisse les lieux de la Ruë, Longeroye, Putigny & le Mesnil.

HARPRIECTZ, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Lantdroff, a 27 habitans.

HARTAGEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Dallen, a 36 habitans.

le Village d'HATEULLE, Duché de Bar, Diocèse de Besançon, Office de Conflans en Bassigny, a 50 habitans.

HATTON Chastel. *Voyez* Atton Chastel.

HATS, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de la Chaussée, a 36 habitans.

HATTRISE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 77 habitans.

HAVANGE, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Sancy, a 77 habitans.

HAUDONVILLE, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, a 80 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de l'Assomption de Notre Dame; l'Abbé de Beaupré est Collateur de la Cure qui se donne au concours; le Curé a toutes les dixmes. L'Abbé de Beaupré est Seigneur du dedans du Village, & le Marquis de Gerbéville pour le dehors. Il y a les Chapelles de S. Leger, de S. Claude & de S. George. Les Bordes dépendent de cette Paroisse.

HAVEND, *Habendenſis Pagus*, nom ancien d'un petit Pays du Duché de Lorraine, qui est à present compris dans l'étenduë de la Châtellenie d'Arches: ce Païs est enfermé des deux côtés par les montagnes les plus hautes de celles de Vauges. Il a pris son ancien nom du Château d'Habend, qui appartenoit à S. Romaric, & qui avoit également donné le nom à la montagne, comme au Païs voisin; c'est à la place de ce vieux Château que ce S. a jetté les premiers fondemens de la celebre Abbaye de Remiremont.

HAULMECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 45 habitans.

HAUSSONVILLE ou Hossonville, *Heſſonis Villa*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Rozieres, a 77 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de Domtaille. Il y a un Chapitre & un Hôpital, fondés l'un & l'autre par M. Jean d'Haussonville de Châtillon & Ermensen d'Autel son épouse en 1435. ce Chapitre est sous le nom de Saint Claude; il doit être composé de cinq Chanoines, dont le premier a la qualité de Prévôt; il est élû par le Chapitre dont le revenu total est de douze cens livres; les Prébendes sont à la collation du Comte d'Haussonville. La métairie de Levémont dépend d'Haussonville. Cette Terre est une ancienne Baronie qui a donné le nom à une illustre Maison qui est éteinte. Elle est à present possedée par celle de Sasre pour trois quarts, & par M. le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart.

HAUTE-SEILLE, *Alta Silva*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné & Archipauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 40 habitans. C'eſt une des deux Paroiſſes dépendantes de l'Abbaye d'Haute-Seille.

HAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 126 habitans.

la HAYVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre Dame ſous le titre de l'Aſſomption; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure; les dixmes ſe partagent en neuf parts, les Jeſuites de Pont-à-Mouſſon en ont quatre, M. de Boumard en a deux, & le Curé en a trois, & de plus un ſeiziéme ſur les parts de M. de Boumard, & un ſeptiéme ſur les parts des Jeſuites. Le Curé eſt Seigneur foncier & M. de Taillefumier de Commercy, Seigneur Haut-Juſticier. Richecourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

la Communauté de HAZAVANT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 9 habitans.

HEILLECOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Prieur de Varengeville eſt Collateur de la Cure & il eſt Seigneur de la Paroiſſe, & a ſeul les dixmes; le Curé prend penſion ou le tiers de la dixme. Le Prieur de Flavigny en a la Vouerie. Il y a un Chapelle en titre, fondée ſous le vocable de l'Annonciation, fondée en 1604 par le Preſident Bouvet qui en avoit laiſſé la collation à l'aîné de la branche maſculine de ſa famille, & au défaut des mâles à l'aînée de ſes filles; c'eſt à preſent le Baron de Darnieulles, qui en a la collation, comme deſcendant de l'aînée des filles; le revenu eſt de deux cens livres Barois. Le Village de Fléville dépend de cette Paroiſſe comme Annexe.

HEILLECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 248 habitans.

HEILLMIER & Tiſſemback, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 95 habitans.

HEIPPEL, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 95 habitans.

HENAMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 140 habitans.

HENNECOURT, *Hennecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 36 habitans. Son Egliſe eſt dediée à S. Martin; c'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Goherrey, c'en eſt même un Vicariat. Le Chapitre de Remiremont a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Les Seigneurs ſont le Chapitre ſuſdit & M. de Tumerot. Il en dépend le lieu de Boquegney.

HENRIVILLE, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HEGUENIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 108 habitans.

HERBEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 180 habitans.

HERGUGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Charté, a 23 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

HERIMESNIL, *Herimanile*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rehainvillers; Son Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent; les dixmes ſont partagées par quart entre l'Abbé de Luneville, le Curé, le Domaine & le Seigneur du lieu, qui eſt M. de Gelnoncourt. Il dépend de ce Village le Château d'Adomeſnil.

HERIVAL, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, ſitué dans la Paroiſſe de Plombieres, Duché de Lorraine. Ce Prieuré n'eſt uni à aucune Congregation particuliere, la Communauté ſe choiſit un Prieur perpetuel, il a douze cens livres de revenu; les Religieux deſſervent quelques Cures dans les Diocèſes de Toul & de Beſançon. Le Prieur eſt ſous la Juriſdiction de l'Evêque.

HERPEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Bruyeres, a 54 habitans. C'eſt une dépendance de Juſſarupt & de la Paroiſſe de Champ. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de Notre Dame des Neiges.

HESTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 95 habitans.

la HEUNEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 36 habitans.

HIGNY, Duché de Bar, Diocèſe de Trevoux, Office d'Arrancy, a 131 habitans.

HIMMERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 9 habitans.

HIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 50 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Mathaincourt. Ce ſont les mêmes Seigneurs & Decimateurs. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte.

HINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 23 habitans.

HOBLINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 23 habitans.

HODELAINCOURT, Duché de Bar; Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre aux liens. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Baudignecourt en eſt une Annexe.

HOLENGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitans.

HOMBOURG, ancienne petite Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, a 468 habitans. Cette petite Villette eſt ſituée à deux lieuës de S. Avold, & participe avec cette Ville à l'honneur de donner le nom à une Châtellenie du Bailliage Allemand. C'eſt un ancien Fief de l'Egliſe de Metz, & a voit auparavant été poſſedé par Folmare Comte de Metz; il a été ſouvent engagé particulierement à la Maiſon de Naſſau-Sarbruck, & toujours retiré; en dernier lieu il a été acquis en 1551. par Henri Duc de Guiſe, qui peu après l'a vendu à Charles Duc de Lorraine, qui en a fait prendre poſſeſſion en 1582. ces Ducs en ont d'abord fait hommage aux Evêques de Metz; ils en ont été déchargés par les derniers Traités.

l'HOMMERANGE, Duché de Bar, Office de Sancy, a 126 habitans.

l'HOPITAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 32 habitans.

HORVILLE, *Dehuvilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 45 habitans. C'étoit ci-devant une Annexe de Bonnet; il a été érigé en Cure ſous l'Epiſcopat de M. de Biſſy; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt

dédiée à Saint Jean Baptiſte : l'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure & le ſeul Decimateur de la Paroiſſe, il donne penſion au Curé. Cette Paroiſſe eſt du Domaine.

HOVAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 86 habitans.

HOUDLAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 221 habitans.

HOUDEMONT, *Extra-Montes*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 104 habitans. Ce Village eſt une dépendance de la Paroiſſe de Vendœuvre ; il y a une Chapelle où l'on dit la Meſſe Fêtes & Dimanches ; cette Chapelle eſt bien fondée, elle l'a été en 1670. S.A.R. eſt Seigneur de ce lieu pour un quart, & les heritiers du Sieur Fournier Neidec ſont Seigneurs pour les trois autres quarts.

HOUDLAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 50 habitans.

HOUDLEMONT, l'un des Villages de la Prévôté de Longwy, qui ont été rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HOUDREVILLE, *Audriaca Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; les Seigneurs Decimateurs & M. de Malvoiſin ſont Patrons de la Cure ; le Curé a un tiers dans les groſſes & menuës dixmes : les deux autres tiers reſtans ſe partagent en cinq parties, dont le Sieur Henri en a deux, le Sieur Renaud de Châtillon en a une, le Sieur Leopold Guyot une autre, & le Titulaire de la Chapelle de Notre Dame de pitié la cinquiéme portion. La Seigneurie eſt partagée : la veuve du Sieur d'Eſcrieux en a les trois quarts, & les heritiers des Sieurs de Froville & Fremi ont l'autre quart. C'eſt une Terre engagée. Il y a une Chapelle en titre. Le hameau d'Omelmont qui eſt de la Seigneurie de Tantonville dépend de cette Cure.

HOUECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Châtenois, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Quentin ; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure ; le Curé joüit d'un tiers de la groſſe & menuë dixme, & les Religieux de S. Mihiel ont les deux autres. Le Comte de Ligneville eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a la Chapelle de l'Annonciation & l'Oratoire de S. Sebaſtien.

HOUEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Agnan ; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours ; le Curé a la totalité de la dixme, excepté un ſeptiéme que l'Abbé de l'Etanche prend dans la dixme. Mrs de Baſſompiere & du Châtelet en ſont Seigneurs.

HOULDEMONT, *Holdemontium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nancy, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; l'Abbé de S. Vanne de Verdun eſt Patron de la Cure ; le Curé joüit d'un tiers & d'un ſixiéme de la groſſe & menuë dixme, le Primat de Nancy d'un tiers, & le Chapitre de Vaudemont d'un ſixiéme. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur.

HOUSSERAS, Village de la Châtellenie de Ramberviller, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HOUSSEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 162 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Diarville.

le HUBERT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 18 habitans.

HUDIVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevy, a 36 habitans.

HUILLECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Saint Thiebau, a 25 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Levecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; le Curé de Levecourt a moitié de la groſſe dixme & toute la menuë, & l'Abbé de Morimond a le reſte.

HURBACHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes, & l'une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Moyen-Moutier. C'eſt une ancienne Baronie.

HUVILLER, *Huvillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 95 habitans. C'eſt une Aide de la Paroiſſe de Luneville ; ſon Egliſe eſt ſous le titre de l'Aſſomption de Notre Dame. M. de Gombervaux eſt Seigneur de ce Village.

HYNDERWALDT, Forêt, ſituée aux frontieres de la Lorraine & de l'Alſace. La partie renduë au Duc de Lorraine, eſt compriſe depuis le confians des deux Ruiſſeaux de Bollinbath juſqu'à un Rocher marqué d'un Croix au confians des deux Ruiſſeaux de Wattenbach, & en remontant ſur la droite le long du Ruiſſeau nommé le Grand Watenbach juſqu'à la rencontre du gros Rocher nommé Ramelſtein au haut de la montagne, nommée Denkelt. Cette partie de la Forêt a été réünie au Banc du Lievre, qui a été rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

I

JAILLY & Fremecourt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

JAINVLOTTE, *Jani Villula*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. L'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure, le Curé joüit du tiers des groſſes & de toutes les menuës dixmes ; les Religieux de S. Michel ont les deux tiers de la groſſe dixme, & les deux tiers du Chanvre, les mêmes ſont Seigneurs de la Paroiſſe ; Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Jean-Baptiſte & à Ste Anne, fondée par Gerard Drouet, Curé du lieu en 1515. il y a auſſi l'Hermitage de Notre-Dame de Pitié.

JALLAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 117 habitans.

JANDELIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 57 habitans.

JARNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 113 habitans.

JARVILLE, *Jarcivilla*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 126 habitans. Ce Village eſt une dépendance de celui de Fleville & de la Paroiſſe d'Heillecourt ; il y a un ſimple Oratoire : les Seigneurs ſont le ſieur Huin pour moitié, le ſieur Renel de l'Ecu pour un quart, le ſieur Renel pour cinq ſixiéme de l'autre quart, & les Jeſuites pour le reſte ; il y a près de Jarville & dans la dépendance de Fléville le Château de la Malgrange.

JAUNY, *Jauniacus*, Duché de Lorraine, Dio-

cèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 65 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte, la Cure eſt à la collation du Chapitre de Metz, qui a les deux tiers des groſſes dixmes, le Seigneur qui eſt M. des Armoiſes, a les deux tiers des menuës dixmes, & le Curé a un tiers des groſſes & des menuës dixmes. Rembercourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

JEAUMENIL, c'eſt un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

JENDURE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 41 habitans. C'eſt une dépendance du Village de l'Iſle en Rigault, dans la Paroiſſe de Ville-ſur-Saux. Ce lieu a pris ſon nom de ſon Abbaye, qui eſt de l'Ordre de Premontré. Cette Abbaye a été fondée dans le douziéme ſiecle, elle eſt en commande; l'Abbé d'apreſent eſt regulier, & quoiqu'il ne joüiſſe point du temporel, ſon revenu eſt cependant de deux mille cinq cens livres, & celui des Religieux eſt d'environ quinze cens livres.

JERNISY, contrée du Duché de Bar, dont la Bourgade de Conflans eſt le Chef-lieu; ce canton eſt ſitué dans le Diocèſe de Metz.

JESONCOUT, *Jeſonis Curia*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Lambert, le Chapitre de Metz eſt Patron de la Cure & jouit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé joüit de l'autre tiers. Le Marquis d'Hudicourt en eſt Seigneur. Griſecourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

JEVAMCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 95 habitans.

JEUZAINVILLE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul; Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Urbain & à S. Nicolas; le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées par quart entre le Curé, le Chapitre de Metz, celui de S. George de Nancy, & les Religieux de S. Evre de Toul. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il y a une Chapelle en titre, ſous l'invocation de Ste Marguerite.

IGNEY, *Igneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédié à S. Benoît & à Notre-Dame. Les Seigneurs de Laitre ſont Patrons de la Cure; le Curé a la moitié des groſſes dixmes & toutes les menuës, l'autre moitié des groſſes dixmes eſt partagée entre le Seigneur de Laitre, le Prieur de Neuviller & l'Abbaye de Chaumouſey. Meſſieurs de Mitry, de Tumery & le Chapitre d'Epinal ont la grande Seigneurie, & M. de Mitry ſeul a la petite.

IGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 45 habitans.

ILLOUD, *Illodium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebau, Office de Bourmont & la Motte, a 194 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, le Prieur de S. Thiebau eſt Patron de la Cure, le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Prieur a le reſte; le ſieur d'Hacourt en eſt Seigneur; il y a une Chapelle dédiée à S. Roch.

IMMONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 144 habitans.

la Prevôté d'INSMING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 239 habitans.

JOEUS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 27 habitans.

les JOINTURES, *Junctura*, nom ancien de la contrée où eſt ſitué la ville de S. Dié; c'étoit auparavant la fondation de cette Abbaye, un deſert preſque impraticable, qui depuis l'an 670. s'eſt peu à peu défriché après que S. Dié a eu conſtruit le Monaſtere qui a pris ſon nom, & autour duquel s'eſt formé la ville de S. Dié. Ce canton fait partie du Val-de-Galilée dans la Lorraine, au Diocèſe de Toul.

le JOLY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mircourt; c'eſt une dépendance de la Paroiſſe & de la ville de Mirecourt.

JOMMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 45 habitans.

JOPECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 113 habitans.

JORCEY, *Jorceium*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine; c'eſt un gros lieu, Siege d'un Doyenné, l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours: cette Paroiſſe comprend pluſieurs Villages & Hameaux, tels ſont, Rapé, Vaubexey, partie de Bouxereules, partie d'Aviller; les dixmes de ces lieux ſont partagées entre le Chapitre de Remiremont, le Curé de Jorcey, celui de Gugney, &c. M. de Tilly eſt Seigneur de cette Paroiſſe. L'étenduë du Doyenné de Jorcey eſt de ſept à huit lieuës de longueur ſur trois quarts de largeur. La Moſelle le borne à l'Orient, & le ſépare du Doyenné d'Epinal, à la reſerve de deux ſeules Paroiſſes; il y a au Midy le Doyenné de Remiremont, à l'Occident le Doyenné de Porſas, & au Septentrion celui de Saintois; c'eſt un Païs aſſés abondant, quoique couvert de bois pour la plus grande partie; il eſt traverſé du Midy au Septentrion par les petites rivieres de Laviere & de Colon; il comprend vingt-ſix Paroiſſes, au nombre deſquelles il y a trois Villes, Mirecourt, Charmes & Dompaire.

JOSSAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 32 habitans.

JOUDUVILLE, Duché de Loraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 42 habitans.

JOVILLIERS, Abbaye de Premontré reformée en Commande, dans la Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Prevôté de Stainville; cette Abbaye fut fondée vers l'an 1180. par Geofroy III. Sénéchal de Champagne & Seigneur de Joinville. La Manſe Abbatiale eſt d'environ deux mille livres, & la Conventuelle d'environ mille quatre cens livres. Cette Abbaye eſt ſituée dans l'étenduë de la Paroiſſe de Stainville, elle y a auſſi une Ferme que l'on appelle Nantelle, où l'on a bâti une Chapelle entretenuë.

JOUY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 185 habitans.

IRCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Marche, a 322 habitans.

cenſe de l'ISLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 118 habitans.

l'ISLE en Barrois, Abbaye, qui a été unie à l'Egliſe Primatiale de Nancy en 1661. en échange de l'Abbaye de Gorze, qui a été cedée à la France.

l'ISLE en Rigault, Duché de Bar, Diocèſe de

de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Ville-ſur-Saux ; la Seigneurie en eſt partagée entre Meſſieurs Droüin, Martin & Madame de Lignage. L'Abbaye de Jendure en dépend.

ITHES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 419 habitans.

JUBAINVILLE, *Jubanivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 81 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rupes. Son Egliſe eſt dédiée à S. Eucaire : le Curé de Rupes a le tiers des groſſes dixmes & la totalité des menuës ; les ſieurs Dardenne & Darbois en ſont Seigneurs ; il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Jean-Baptiſte & celle de S. Gerard, qui étoit autrefois la Mere Egliſe de Jubainville ; c'eſt à preſent un Hermitage dont les Seigneurs & le Curé ſont Patrons.

JUNEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

JUSSARUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 72 habitans.

JUVAINCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 18 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre, c'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Oilleville ; le Chapitre de Remiremont a toute la groſſe dixme, le Curé a toute la menuë, les Novales & pluſieurs poules & chapons de Cens &c.

JUVIGNY, *Juviniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, Bailliage ou Prevôté de Montiers-ſur-Saux, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame : l'Abbé de Jovilliers eſt Patron de la Cure, qui eſt reguliere de l'Ordre de Premontrés ; les Religieux de Jovilliers ſont les ſeuls Décimateurs, ils donnent penſion au Curé. Madame de Lillebonne en a la Seigneurie.

JUXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 45 habitans.

les habitans. d'IZONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 123 habitans.

K

KAUFMAN Satebourg, dans le Duché de Lorraine, *Voyez* Sarbourg.

KIERCHE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 54 habitans.

KIERPRIETZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 23 habitans.

KOEURS la Grande, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 54 habitans.

KOEURS la Petite, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Kœurs la Grande, a 118 habitans.

la haute KUISSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 9 habitans.

L

LABRIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 50 habitans.

LABROQUE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 59 habitans.

LAITE, ou Ban de Sept, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon ; c'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Moyenmoutier, dans le Doyenné de Salmes.

LAITRE, *Latria*, Duché de Lormine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 122 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Amance. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent, les Décimateurs ſont les mêmes que ceux d'Amance, excepté que les Benedictins de S. Mihel prennent un ſixiéme ſur la totalité, à cauſe du Prieuré de Laitre. Le Prieuré de Laitre eſt dédié à Notre-Dame, il a été fondé dans le dixiéme ſiecle par les Comtes de Bar de la premiere race, à la collation de l'Abbé de S. Mihel en 1592. le Cardinal de Lorraine unit ce Prieuré à l'Office d'Aumonier de cette Abbaye, ſon revenu eſt de trois cens livres ; il y a des Charges ; il y a encore un Oratoire dédié à S. Jean-Baptiſte, dépendant de la Commanderie de S. Jean de Nancy.

LALLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepierre, a 158 habitans.

LAMATZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 18 habitans.

LANDAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 40 habitans. Ce Village eſt compoſé de deux Hameaux, Landaville le haut & le bas. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dans le haut, elle eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame ; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé prend le tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & les Seigneurs de Beaufremont prennent les deux autres tiers. Le Curé a pluſieurs droits ſeigneuriaux ; comme de connoître des abus commis ſur les grands chemins, il prend les franches dixmes, il a droit ſur les meſures, il connoit des procès civils, & a droit de partager les biens de la communauté. M. de Ximene eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Le Château eſt dans le bas Landaville. Il y a dans cette Paroiſſe trois Chapelles, l'une dédiée à S. Jean-Baptiſte & à S. Chriſtophe, elle eſt de quatre-vingt livres à la collation du Seigneur du lieu ; la ſeconde dédiée à Notre-Dame, eſt de cent vingt livres, & la troiſiéme eſt dédiée à S. Sebaſtien ; le Curé en eſt Patron.

LANDECOURT, *Landecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 76 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sigiſmond, le Prieur de Landécourt eſt Collateur de la Cure. Ce Prieur a toutes les dixmes, à la reſerve de celle de la contrée de Doncourt qui eſt partagée entre le Curé & la Primatiale de Nancy, le Curé prend ſa penſion. M. le Comte d'Hauſſonville & M. Renel ſont Seigneurs par indivis. Le Prieuré de Landécourt eſt de l'Ordre de S. Benoît, il dépend de l'Abbaye de S. Evre de Toul, & il eſt en Commande à la collation de l'Abbé de S. Evre. Ce Prieuré étoit autrefois deſſervi des Religieux. Il eſt de quatre cens écus de revenu.

LANDERFANG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 14 habitans.

LANDRECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 90 habitans.

LANDRECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans.

LANDREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 90 habitans.

LANFROCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 152 habitans.

LANGLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté

a 18 habitans. C'eſt un Hameau de la dépendance du Village d'Eſſegney, & de la Paroiſſe de Charmes.

LANSTROFF & Remelingen, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 63 habitans.

LANTDROFF, Mairie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 59 habitans.

LANVIG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 68 habitans.

LAVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Champ. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine, dont le revenu eſt de deux cens cinquante-cinq livres, & pluſieurs rentes & deux maiſons. Le Chapitre de Remiremont en perçoit les deux tiers, & le Curé de Champ l'autre tiers; c'étoit autrefois une Léproſerie.

LAVINCOURT, *Lavini-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 189 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Stainville, & de ſa Baronie. Son Egliſe eſt dédiée à S. Louvent. Il y a un Hermitage à un quart de lieuë du Village.

LAULEFONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 36 habitans.

LAUVEMANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 18 habitans.

LAXOU, *Laxovium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 320 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Genés; le Chapitre de S. George eſt collateur de la Cure, le Curé a toutes les dixmes. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Genés fondée par Gerard de Lenoncourt Seigneur de Laxou; elle eſt à la collation des Chartreux de Bocerville, & raporte près de cinquante écus: celle de S. Jean, &c. Il en dépend la Ferme & la Chapelle de Sainte Anne des Chartreux.

LAYE, *Layum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 279 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Chriſtophe; la Cure eſt à la collation du Prieur du lieu qui a toutes les dixmes, à l'exception d'un ſixiéme. Le Curé a quatre cens livres de fixe, dix reſaux de bled, & ſix ommées de vignes: le Prieur du lieu eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Didier & à S. Ceſaire, à la collation du Prieur. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne; il a été fondé par les Abbés de S. Arnoult, auſquels Eve Comteſſe de Chaumont, & Odalric ſon fils Archevêque de Reims, donnerent la Terre & Seigneurie de Laye dans le milieu du dixiéme ſiecle. Ce Prieuré eſt en Commande, & toujours à la collation de l'Abbé de S. Arnoult. Le Prieuré vaut environ trois mille livres, mais la Manſe des Religieux eſt peu conſiderable. Le R. P. Dom Auguſtin Calmet, ſi connu par ſes excellens Ouvrages & ſon mérite ſingulier, eſt Prieur de Laye.

LAYE, *Laium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Mihiel, Prévôté de Foug, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi: la Cure eſt unie à l'Egliſe de S. Vaſt de la ville de Toul. Le Chapitre de la Cathedrale eſt Patron de cette Cure, dont le Curé réſide dans ladite Ville, & fait deſſervir cette Cure par un Vicaire perpetuel: cette Cure étoit autrefois exempte de l'ordinaire, à preſent le Vicaire eſt obligé de prendre de l'Evêque le ſoin des ames. Le ſuſdit Chapitre s'y eſt toujours conſervé le droit de viſite, il en a abandonné toute la dixme au Curé pour ſa portion congruë.

LEBER, Riviere des frontieres de la Lorraine, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Vauges, un peu au-deſſus de Markirk, ſépare cette Ville en deux dominations, arroſe le Bourg de Leberau, donne le nom à la vallée de Leberthal, & ſe rend dans la riviere d'Ill au-deſſous de Schleſtat.

LEBERAU, Bourgade du Duché de Lorraine, dans les montagnes de Vauges, au Diocèſe de Straſbourg. C'eſt le lieu principal de la vallée de Leberthal.

LEBERTHAL, ou Vallée du Lievre, dans les montagnes de Vauges en Lorraine, preſqu'enclavée dans l'Alſace: le lieu principal de cette Vallée ſe nomme Leberau; cette Bourgade & ſa Vallée prennent leur nom du ruiſſeau ou petite riviere de Leber, qui ſignifie en Allemand un Liévre, & le mot de Thal ſignie Vallée. Celle-ci forme un Ban du Duché de Lorraine, & du Diocèſe de Straſbourg: une partie de la Ville de Sainte Marie aux Mines eſt de ce Ban, & l'autre de l'Alſace.

LEBEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin: l'Abbaye de S. Evre eſt Patron de la Cure, à cauſe du Prieuré de Bainville qui eſt uni à la Manſe Conventuelle. Le Curé a un ſixiéme des groſſes dixmes, & un tiers des menuës, & les Religieux de S. Evre retirent le reſte. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a trois Chapelles en titre; celle de Notre-Dame, celle de Saint Claude, celle de S. Jean & S. Sebaſtien.

LEGEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 23 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe d'Adomp.

LEICHECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté de Montureux, a 14 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Nonville. Il y a une Chapelle.

LEMAINVILLE, *Lemainvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Voinemont: Son Egliſe eſt dédiée à S. George; il y a deux Chapelles, Notre-Dame, & Notre-Dame de Pitié.

LEMMECOURT, *Lemmecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie de Beaufremont; a 98 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre: le Baron de Beaufremont eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit du tiers de la groſſe dixme & de toute la menuë, & les Chapelains de Beaufremont ont les deux autres tiers de la groſſe dixme.

LEMONT & Fontenoy, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 405 habitans. Lémont, *Leonimons*, eſt une Paroiſſe dont l'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure. Le Chapitre de la Madeleine de Verdun a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, avec quatre muids de méteil qu'il prend ſur la part du ſuſdit Chapitre. Le Seigneur eſt M. de Lenoncourt. Il y a un Château & une Chapelle dedans.

LENONCOURT, *Lenoncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Nancy, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Secretté de Remiremont a la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Les dixmes ſont partagées, deux tiers à ladite Secrette, &

l'autre tiers au Curé. Cette Terre a donné le nom à l'illuſtre Maiſon de Lenoncourt, après qu'elle eût fait échange en 1153 avec le Souverain, du Château de Nancy dont elle portoit le nom, contre cette Terre-ci, & celle de Roſiere aux Salines. Cette ancienne famille tire ſon origine d'Odelric de Nancy, qui vivoit en 1069. Elle a donné pluſieurs Evêques, Archevêques & Cardinaux. M. de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Maréchal de Lorraine, & Gouverneur de Nancy, en eſt à preſent le chef. La terre de Lenoncourt eſt ſortie de cette Maiſon, elle appartient au Marquis d'Heudicourt, qui a épouſé l'heritiere de la branche de Lenoncourt de Serres. Il y a cinq chapelles en titre, & un Hôpital.

LENUD, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 68 habitans.

LEOMONT, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 9 habitans. C'étoit autrefois un Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Benoît, fondé par un Abbé de Senones : il a depuis été uni à l'Abbaye de Senones, & il fait partie de la Manſe Abbatiale ; le revenu eſt conſiderable, & les bâtimens ſont fort propres. Ce Prieuré eſt de la Paroiſſe d'Antelup.

LERONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 42 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Valburge ; c'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Commercy. Il y a une Chapelle ou Oratoire bâtie ſur un Rocher près de ce Village.

LERRIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 26 habitans. C'eſt une dépendance du Village de Viomenil, & de la Paroiſſe d'Ecles. Il y a une Chapelle bâtie en 1427. Sous l'invocation de S. Barthelemy.

LESPINAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 5 habitans.

LESSE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 5 habitans.

LETRICOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 126 habitans.

LEVECOURT, *Levecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Mothe, a 198 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Jean ; l'Abbé de Morimond eſt Patron de la Cure : l'Abbé a la groſſe dixme, & le Curé la menuë. L'Abbé de Morimond en eſt Seigneur. Huillecourt eſt ſon Annexe.

LEVONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 118 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; le Commandeur de Ruel eſt Patron de la Cure S. A. R. eſt Seigneur Haut-Juſticier comme Duc de Bar, & M. de Vaudeville eſt Seigneur foncier.

LEXIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 50 habitans.

LEYR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 122 habitans.

LEYWILLER, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

LIAVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 41 habitans.

LIEBERTHAL, ou Val du Lievre, Vallée du Duché de Lorraine, vers la ville de Sainte Hypolitte, dans les montagnes de Vauges. Il y a un Village qui porte le même nom de Lievre, ou Lieberaw. *Voyez* Lebertial.

LIDERZIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Maitie de Riche, a 9 habitans.

LIEPVRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Strasbourg, Office de Valdepierre, a 266 habitans. *Voyez* Leberaw.

LIFFOLD le Grand, *Liffoldium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, du Barrois mouvant, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebaut, a 108 habitans. C'eſt un groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Vincent ; l'Abbé de S. Evre eſt collateur de la Cure : le Curé a le tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, le reſte ſe partage entre le Prieur de Châtenois pour deux parts, & le Chapitre de Bourmont pour le reſtant. Le Seigneur eſt S. A. R. qui l'a engagé à M. Simon Salet, les heritiers duquel en jouiſſent ; elle eſt tombée dans la Maiſon de Choiſeul-Meuſe, & elle eſt de l'Officialité de Bar. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Pierre & Sainte Marguerite, l'autre à S. Jean-Baptiſte. Il y a un Hôpital peu conſiderable, & un Hermitage ſous l'invocation de ſainte Anne. Les Récollets de la Cuſtodie de S. Nicolas de Lorraine y ont une Maiſon, où ils ſe ſont établis en 1708. avec le conſentement de l'Evêque & du Souverain. Il dépend de cette Paroiſſe la Ferme du chemin dite la Maiſon-Dieu ; elle appartient à l'Abbaye de Mureaux. Il y a une Chapelle.

LIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de S. Pierre-aux-liens : le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours : la dixme ſe partage en trente-ſix portions ; le Curé en prend quinze, le Prieur ſuſdit quatorze, le Chapitre de Porſas quatre, & le Seigneur trois. Le Curé a de plus le tiers dans les quatre portions de Porſas, & le huitiéme dans les trois portions du Seigneur ; il a les trois quarts de la menuë dixme, & le Sacriſtain de Relanges a le quatriéme quart. Le Curé a encore pluſieurs journées de terre en differentes contrées ou ſaiſons, & trois jours de corvées de chaque habitant. M. de Lenoncourt Comte de Chalan eſt Seigneur de Ligneville. Il y a deux Chapelles, celle de Saint George, & celle de Sainte Baſle.

LIGNIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 87 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Dagonville : Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. S. A. R. comme Duc de Bar, en eſt Seigneur.

LIGNY, *Lineium*, Ville, Comté, dans le Barois Mouvant, Diocèſe de Toul, a 3100 habitans. Elle eſt Siegé d'un Archidiaconé, d'un Doyenné & d'une Châtellenie. Cette Ville eſt la ſeconde du Duché de Bar ; elle eſt ſituée ſur la petite riviere d'Orney.

Ligny étoit d'abord un Fief appartenant aux Comtes de Champagne. Thibaut le Grand donna cette Ville & ſa Châtellenie en dotte à ſa fille Agnés, qu'il maria à Renaud II. Comte de Bar. Marguerite de Bar, arriere petite-fille d'Agnés, porta cette Terre dans la Maiſon de Limbourg-Luxembourg, avec reſerve de l'hommage aux Ducs de Bar. Elle a paſſé dans la branche de Luxembourg, qui eſt venu s'établir en France, dont l'avant dernier Seigneur, nommé François de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, fut créé Duc de Piney & Pair de France. Charlotte-Marguerite de Luxembourg, heritiere de cette branche, la porta dans la Maiſon de Clermont. La fille de cette

derniere épousa le Comte de Bouteville, depuis Maréchal de Luxembourg, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Montmorency. Son fils l'a vendu au Duc de Lorraine, depuis le gain de ſon procès contre les Marquis de Beon, qui depuis plus de ſoixante ans en diſputoient la proprieté.

Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à la Sainte Vierge. Il y a une Collegiale fondée en 1179. par Agnés, fille de Thibaud, Comte de Champagne, femme de Renaud II. Comte de Bar, & Dame de Ligny de ſon chef; elle eſt ſituée dans le Château de Ligny. L'Egliſe en eſt dédiée à la Sainte Vierge & à Saint Evre. Cette érection a été confirmée par Eudes de Vaudemont Evêque de Toul, & par Innocent III. Il y avoit auparavant une Chapelle dédiée à Saint Evre. Cette Collegiale eſt compoſée de douze Chanoines, dont le premier prend la qualité de Doyen, & de treize Prebendes, dont le Doyen joüit de deux. Chaque Prebende eſt de mille deux cens livres barois, année commune. L'on y conſerve l'Image de Notre-Dame des Vertus, dont Urbain IV. fit preſent à Charles d'Anjou, Roi de Naples, frere de Saint Loüis. Jeanne premiere, Reine de Naples, l'avoit donné aux Chartreux de Crappy, qui en 1435. en firent preſent à Antoine des Salles Gentilhomme Provençal, & Ambaſſadeur de René d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, au Royaume de Naples; ce Seigneur la donna enſuite à cette Collegiale.

Il y a trois Chapelles aſſez bien rentées dans l'Egliſe Paroiſſiale: celles de la Vierge, de Saint Martin & de Saint Pierre; & ſix fondées dans la Collegiale: celles de Saint Jacques, de la Madelene, de Saint Michel, de Saint Pierre le Vieil, de Sainte Catherine, & celle de Dame Eſſeline.

Il y a un College fondé en 1585. en partie des biens de l'ancien Hôpital, & en partie des deniers de Marguerite de Savoye, veuve d'Antoine de Luxembourg, Comte de Ligny, qui donna la rente du principal de quatorze mille quatre cens francs Barois, à prendre ſur la Terre de Treverez. Cette rente a été ſupprimée par une Bulle de Clement VIII. de 1597. & à la place l'on a uni à ce College une Prebende du Chapitre de Ligny, & les Chapelles de Saint Jean de Froide-Entrée & de Dame Eſſeline. Le Principal du College eſt Chanoine de la Collegiale. Cet Hôpital à la place duquel a été fondé le College, étoit déſervi par cinq Prêtres que l'on croit avoir été de l'Ordre Hoſpitalier du Saint Eſprit.

Il y a Ligny deux Couvens d'hommes, & trois de Filles: Les Couvens d'hommes ſont les Cordeliers, qui ont été établis par Georges de la Trimoüille, & enſuite dotés par Louis de Bourbon, Comte de Roucy. Les Capucins l'ont été en 1484. par Marguerite de Savoye, Comteſſe de Ligny; c'eſt le premier Couvent de leur Ordre de la Province de Lorraine. Les Religieuſes ſont les Annonciades de Sainte Jeanne de France, ou des dix Vertus, qui ont été établies dans un Vallon déſert, entre deux montagnes, à un quart de lieuë de Ligny. Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame, & les Urſulines; elles ont été fondées dans le dernier ſiécle.

L'Archidiaconé y a été transferé de Bar; il comprend cinq Doyennés, qui ſont ceux de Ligny, Belrain, Gondrecourt, Vaucouleurs & Comercy.

Le Doyenné eſt borné par ceux de Gondrecourt, de Bar, de Dammarie & de Comercy: il a cinq lieuës de long ſur quatre de large; & il eſt arroſé & traverſé de l'orient à l'occident par la riviere d'Omey, depuis la Neuveville, Annexe de Trévez juſqu'à Longeville. Il comprend vingt-deux Cures, ſept Annexes, un Chapitre, deux Prieurés, un Hôpital, un College & quatre Couvens.

LIMAY, *Limaium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de de Nancy, Prevôté de Gondreville, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Martin eſt Patron de la Cure. Les Religieux de cette Abbaye ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes. Les Prémontrés de Pont-à-Mouſſon prennent une portion ſur ces deux tiers. Le Curé prend l'autre tiers, avec un Bouvrot de huit jours de terre. M. de Viange en eſt Seigneur. Il y a hors du Village un Oratoire ou Chapelle, dédiée à Saint Pierre.

LINDRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué & prend ſon nom du Lac de Lindre, d'où ſort la Riviere de Seille, une ou deux lieuës au-deſſus de Dieuze.

LINTREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 122 habitans.

LIRONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 68 habitans.

LIRONVILLE, *Lironis-Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat & Office de Pont-à-Mouſſon, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure. Les Religieux de cette Abbaye ont les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a un Prieuré nommé Hamonrus, dépendant de la Manſe Conventuelle de Saint Manſui.

LIXIN-Eberzin, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 45 habitans.

LOISEY, Duché de Bar, Dioceſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage & Office de Bar, a 356 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. L'Abbé de Saint Manſui de Toul eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers de la groſſe dixme. Le Prieur de Rinel prend les deux autres tiers & toute la menuë dixme, excepté que le Curé a toute la dixme du vin dans le vignoble de Genaval. Les Seigneurs ſont S. A. R. & Meſſieurs du Châtelet & de Franquemont. Il y a l'Hermitage de Sainte Geneviéve aux Bois. Gery eſt ſon Annexe.

LONGCHAMP, *Longus-Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Eliphe. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers des groſſes dixmes, & les Religieux de Chatenois ont les deux autres tiers & toutes les menuës dixmes. Les Paroiſſiens de Chatenois ſont obligés de venir à la Meſſe à Longchamp le jour de l'Aſcenſion. Meſſieurs de Searts ſont Seigneurs de cette Paroiſſe, comme étant aux droits de M. de Baſſompiere.

LONGCHAMP, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prévôté d'Epinal, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Chapitre a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toutes les menuës & les novales. S. A. R. en eſt le Seigneur. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Gengoul. Vaudeville dépend de cette Paroiſſe.

LONGCHAMP, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Saint Michel, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de S. Paul de Verdun eſt Patron de la Cure, & joüit de toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. en qualité de Duc de Bar, & M. de Leſcale de Longchamp.

LONGEAU, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 122 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gengoul; l'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure; il a les novales & la groſſe dixme. Le Curé prend toute la menuë & celle du vin; il a de plus un préciput de deux muids de bled, trois muids d'avoine, & ſoixante-dix francs Barois. S. A. R. en eſt Seigneur, comme Duc de Bar & Comte de Ligny.

LONGEVILLE, *Longa-Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, Comté de Ligny, a 1193 habitans. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées, deux tiers pour le Chapitre de la Madelene de Verdun, deux ſixiémes pour celui de Liverdun, dont le Curé prend un tiers. M. de Vacimont de Bar en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Nicolas, & celle de Notre-Dame de Pitié.

LONGUET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté ou Office d'Arches, a 90 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Saint Nabor.

LONGUEVILLE, Seigneurie du Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 77 habitans.

LONGUION, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, a 247 habitans. C'eſt la Prevôté la plus avancée du Duché de Bar vers le Luxembourg; elle eſt de l'ancien Domaine des Comtes de Bar.

LONPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prévôté de Trognon, a 77 habitans.

LOREY, *Loreium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Nancy, Comté de Chaligny, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix. Le Prieur de Neuviller eſt Patron de la Cure, & joüit de la groſſe dixme. Le Curé a la menuë pour ſa part, avec un préciput & un Imal de bled & autant d'avoine de chaque habitant.

LORO, *Lorouum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, a 50 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Martin. La Cure appartenoit ci-devant à l'Abbaye de Saint Michel, qui la donna en 1396. à celle de Belchamp. L'Abbé de cette derniere eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers avec les novales. S. A. R. en eſt Seigneur. Monſey dépend de cette Paroiſſe.

LOUPY le Château, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 149 habitans. Il eſt fait mention de ce lieu dans les Lettres du Cardinal de Bar, comme d'une Seigneurie, qui eſt un membre de la Prévôté de Bar.

le petit LOUPY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 272 habitans.

LOXEVILLE, *Loxevilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, Comté de Ligny, a 72 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Paul Evêque de Verdun. L'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées par tiers entre le Curé, le Sieur Coliquet & la Demoiſelle de Sauvigny: le Sieur Coliquet eſt chargé de pluſieurs préciputs. S. A. R, en eſt Seigneur, comme Duc de Bar.

LUBERCOURT, Duché de Lorraine, Prevôté d'Amance: c'eſt un des Villages rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1518.

LUBINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 81 habitans.

LUCY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 122 habitans.

LUDRES, *Ludera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 171 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation du Seigneur du lieu: le Curé a la moitié des groſſes & menuës dixmes; le Prieur de Flavigny a les deux tiers de l'autre moitié, & le Seigneur le reſtant. Le Seigneur eſt M. le Comte de Ludres, d'une Maiſon ancienne & diſtinguée.

LULCE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 41 habitans.

LUNEVILLE, *Luna-Villa*, Ville, Prevôté, dans le Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1157 habitans. Cette Ville eſt ſitué ſur la petite riviere de Veſouze dans une belle Campagne fertile & agreable. Elle eſt ancienne, & portoit titre de Comté dès le dixiéme ſiecle, qu'elle étoit poſſedée par une branche cadette de Lorraine; ce Comté a été réüni au Duché en 1167. par Mathieu premier. S. A. R. y a un Palais tres-magnifique où elle fait ſouvent ſa réſidence. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jacques, la Cure en eſt à la collation des Chanoines Reguliers de l'Abbaye de S. Remi de Luneville, qui y nomment un Chanoine de leur Communauté pour la déſervir; il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale la Chapelle de S. Barthelemi à la collation de l'Abbé. L'Abbaye de S. Remi de Luneville a été fondée en 990. par Folmar Comte de Luneville, pour des Religieux de l'Ordre de S. Benoit, auſquels on ſubſtitua des Religieuſes, qui cederent leur place en 1135. aux Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation de S. Sauveur. Cette Abbaye étoit hors des murs de la Ville; mais ayant été ruïnée en 1587. par les paſſages des Troupes Allemandes & Proteſtantes en France, on l'a rebâtie dans la Ville; elle eſt en regle. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille livres, & la Conventuelle de ſix cens livres, outre la Cure qui y eſt unie, & qui eſt de mille livres. Cette Abbaye à la diſpoſition pure & ſimple de toutes les Chapelles, qui ſont dans les Egliſes, tant Paroiſſiales qu'Abbatiales de la Ville, par déclaration de M. Louis d'Haraucourt Evêque de Toul, en 1438. Il y a à Luneville une Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, qui ayant été ruïnée en 1587. fut dans la ſuite unie à la Commanderie de S. Jean de Vielâtre de Nancy; il y a un Hôpital General, que S. A. R. a fait conſtruire hors de la Ville, par le ſecours d'une Lotterie en 1707. pour tenir la place de l'ancien Hôpital qui étoit ruïné; l'on y a transferé les biens de l'ancien, & uni la Chapelle de S. Nicolas de Maixe en 1708. & celles de S. Sebaſtien & de Ste Catherine de Tantimont, du S. Sacrement d'Ogéviller & de S. Fiacre, auſſi bien que les Hôpitaux d'Ogéviller & d'Einville-au-Jard en 1709. Il y a un Couvent de Minimes, un de Sœurs griſes, fondé en 1481. par René II. Duc

de Lorraine, & un autre de Filles de la Congregation de Notre-Dame, qui y furent reçûës le 5. Novembre 1629. La Paroiſſe de Luneville a pour Annexes la Communauté d'Huviller & celle de Chanteheu; de cette derniere dépendent les Villages de Ménil, Mehon, Moncel & Viller, qui ont chacun une Chapelle ou Egliſe.

LUPECOURT, *Lupecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Pays du Vermois, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Domevre, qui a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. M. de Mahuet en eſt Seigneur; le village d'Azelot en eſt une Annexe.

LUSSE CHANGEUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

LUSSEDOLLOT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 135 habitans. C'eſt une des Paroiſſes qui compoſent le Val de S. Dié, autrement nommé le Val de Galilée. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean, il en dépend le village de Luſſe-Changeur.

LUVIGNY, *Luviniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Barthelemi; la Cure eſt à la collation des Abbé & Religieux de Senones; ce lieu eſt compoſé de trois Villages, de Luvigny, de Raon-ſur-Plaine & de Vaxaincourt. Les dixmes de Luvigny ſont partagées par tiers, entre l'Abbé & les Religieux pour une part, le Prince de Salmes & le Curé. Le Prince de Salmes eſt Seigneur de ce lieu de Luvigny & de Vaxaincourt.

M

MACHEREN, Mairie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg, & S. Avold, a 27 habitans. C'étoit autrefois une petite Ville, elle appartenoit au Chapitre de l'Egliſe Collegiale de Ste Marie Magdelene de Verdun, qui en 1222. la donna aux Religieux de S. Euquaire de Treves avec ſes dépendances, en échange de la Ville & du Ban d'Eſtain.

MACHEREN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay a 14 habitans.

MADECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Office de Dompere a 14 habitans. C'eſt un Village qui eſt de la Paroiſſe de Rancourt; il appartient aux Seigneurs de Valleroy aux Saulx.

MADIERES, *Voyez* S. Pierre, & S. Remi de Madieres.

MADON, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompaire. C'eſt une dépendance de Dompaire de la Paroiſſe de la Viéville; il y a une Egliſe dédiée à S. Etienne. S. A. R. en a la haute Juſtice & le Chapitre de Remiremont la baſſe.

la MAGDELEINE, l'un des Villages de la Prevôté de Long-Wy, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

MAGNIERES, *Magneria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Laurent; le Prieur d'Apremont ou l'Abbé de Gorze, ont la collation de la Cure qui ſe donne au concours; le Seigneur a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers, l'un & l'autre ſe partagent les menuës dixmes par égale portion. Madame d'Anglure en eſt Dame; il y a quatre Chapelles en titre, ce ſont celles de S. George, de Ste Croix, qui eſt de deux cens livres, de Ste Catherine, de cens livres, & la Chapelle Caſtrale, qui eſt ſous l'invocation de Ste Barbe; il y a un Hôpital devant la Halle, il eſt ſous l'invocation de S. Antoine, un Hermitage ſous le vocable de Notre-Dame de Montfort, c'eſt le Chef-lieu des Hermites de la Congregation de S. Jean-Baptiſte du Diocèſe de Toul, il eſt à la collation du Seigneur du lieu. Le Hameau de Saint Pierremont dépend de cette Paroiſſe; il y a une Chapelle dédiée à S. Pierre.

MAGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 50 habitans.

MAGONVILLE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Nancy. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Roville. Le Chapitre de Bouxieres en eſt Seigneur.

MAIDRIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 90 habitans.

MAILLY, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

la MAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 135 habitans.

MAIRY, Duché de Bar, Diocèſe de Tréves, Office de Sancy, a 126 habitans.

la MAISON du Tillot, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

MAISON FORTE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 9 habitans.

MAIXE, *Maxia*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. S. A. R. a la collation de la Cure, comme Seigneur du lieu; le Curé a un tiers des dixmes, & les Religieuſes de la Viſitation de Nancy ont les deux autres tiers; il y avoit une Chapelle en titre, ſous l'invocation de S. Nicolas, elle a été transferée à l'Hôpital General de Luneville en 1708. ſous la collation ou preſentation de Paul Guerre & du Superieur des Jeſuites de S. Nicolas.

MAIXE, Hameau, dépendant du village de Xermaménil, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine; il y a une Egliſe dédiée à S. Etienne.

MAIZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 185 habitans.

MALAINCOURT, *Malini Curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, a 141 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Medonville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Le Curé de Medonville a un tiers des groſſes & menuës dixmes avec les Novales, & l'Abbé de S. Evre a les deux tiers des dixmes: il y a une Chapelle dédiée à S. Claude & à Ste Marie Magdelene. Ce lieu eſt de la Baronie de Beaufremont.

MALAINCOURT, *Malanicuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Morte, a 81 habitans. C'eſt un Annexe de la Paroiſſe de Grafigny. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Marie Magdelene: les dixmes ſont perçûës par les mêmes Décimateurs que celle de Grafigny: il y a une Chapelle en titre du même nom que l'Egliſe.

MALAVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Sancy, a 41 habitans.

MALAUMONT, *Malus-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Gondreville, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vadonville, & de la dépendance de Vignot. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Comercy perçoit la groſſe dixme, & le Curé de Vadonville la menuë dixme.

MALGRANGE, Château & Maiſon de plaiſance de S. A. R. dans le territoire de Fleville, de la Paroiſſe d'Heillecourt. Cette Maiſon a été bâtie par Henri, Duc de Lorraine, pour Catherine de Bourbon, ſon épouſe, qui y faiſoit faire les exercices de la Religion Proteſtante, qu'elle profeſſoit.

MALINET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 9 habitans.

MALLANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Préſidial de Briey, a 54 habitans.

MALLEROY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 18 habitans.

MALLESEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Condé, a 99 habitans.

la MALMAISON, Ferme, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 23 habitans.

MALZEVILLE, *Aſpera Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 540 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. La Cure eſt à la collation des Dames d'Epinal; elle ſe donne au concours. Les Dames ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, le Curé a l'autre tiers & les novales. Meſſieurs Darel, Meligny, &c. en ſont Seigneurs. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de S. Mard.

MALZIROT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 72 habitans.

MAMES, *Mammetes*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Mairie de Pierrefort, a 160 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Hubert. Le Chapitre de Metz eſt Patron de la Cure, & joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. M. le Marquis d'Hudicourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

MANCE & Malmaiſon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 167 habitans.

MANCIEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Sancy, a 36 habitans.

MANDRA, *Mandera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Dié & Raon, a 288 habitans. C'eſt une des Paroiſſes dépendante de l'Abbaye de Saint Dié, autrement nommée le Val-de-Galilée, & du Doyenné de Salmes. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jacques.

MANDRES, *Mandera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 145 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Luc. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toutes les dixmes. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dans le Château depuis l'an 1563. M. le Comte de Ravenel en eſt Seigneur; il prétend auſſi être Patron dela Cure. Il en dépend la Cenſe du Joly.

MANDRES, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Bourmont & la Motte, a 648 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure, qui eſt réguliere de l'Ordre des Prémontrés. Les dixmes ſe partagent en vingt-quatre portions, dont le Curé en prend huit, les Religieux de Flabemont ſix, M. de de l'Epine cinq, les Religieux de Parcy quatre, & M. de Chalus une. Le Curé a ſon chauffage, droit de pêche, de pâture, & de créer le Maire. Les Seigneurs ſont S. A. R. dans toute l'étenduë du Ban; & le reſte eſt partagé entre Meſſieurs de l'Epine, de Chalus, de Magirot, d'Outrancourt, le Commandeur de Robecourt & les Religieux de Parey & de Chatenois. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame. L'Egliſe Paroiſſiale eſt éloignée du Village.

MANDRES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 77 habitans.

MANDRES, Ferme, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 9 habitans.

MANDRES aux quatre Tours, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbaye de S. Maur de Verdun eſt Patron de la Cure. Cette Abbaye a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre ſous le vocable de Sainte Croix. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village d'Amonville, dont dépend celui de Sambumont. Sa Châtellenie ou Prevôté eſt contiguë à celle de Bouconville. C'étoit autrefois un Fief de l'Egliſe de Metz; elle a eté poſſedée longtems par la Maiſon de Blamont, qui en faiſoient hommage auſdits Prélats. Oulri de Blamont, dernier de ſa Maiſon, & Evêque de Toul, la donna avec la Seigneurie d'Amermont, à René Duc de Lorraine & de Bar, l'an 1499. mais le dernier hommage que les Ducs de Lorraine avoient rendu, eſt de l'an 1504. depuis lequel tems ils ſe ſont rendus indépendans pour ce Fief.

MANHOUE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 81 habitans.

MANONCOURT, *Mannonis-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 73 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. Les Religieux de Saint Evre ont un tiers des groſſes & menuë dixmes, & le Curé un autre tiers. Les Religieux de Saint Evre ſont Seigneurs, & y ont une Ferme que l'on appelle Boyez. La France avoit la Souveraineté de cette Terre, qu'elle a cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MANONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Païs du Vermois, a 62 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Saint Hilaire. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Godgrand, Evêque de Metz. Les dixmes ſont partagées, de maniere que de dix gerbes le Prieur de Varengeville en prend cinq. Le Curé du lieu deux & demi. L'Abbé de Saint Evre une & demi; & le Prieur de Flavigny une. S. A. R. en eſt Seigneur haut Juſticier; & le Prieur de Varengeville Seigneur foncier.

MANONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 45 habitans.

MANONVILLE, *Mannonis-Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 93 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent. Le Chapitre de Saint Gengoul eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont fort partagées entre les Seigneurs, le Chapitre, le Patron, le Commandeur de Libdos & le Curé, qui a ſeul

la dixme totale du vin. Les Seigneurs sont M. Barrois pour deux tiers, & Madame la Maréchale de Viange pour le restant. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. George & celle de S. Claude.

MANONVILLIER, Village du Diocèse de Metz, dont la France a cedé la plus grande partie en Souveraineté au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de l'année 1718. Le reste est à l'Evêque de Metz.

MANONVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 68 habitans.

MANVEULLE, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office de Sancy, a 41 habitans.

MARAINVILLE sur Madon, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Chatté, a 180 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Flabemont est Patron de la Cure. Les dixmes sont partagées, un tiers au Curé, un tiers à l'Abbé de Moyen-Moutier, & un tiers à l'Abbé de Flabemont. Le Seigneur est M. Royer. Il y a une Chapelle dans le Château, & dans le Village la Chapelle de Saint Anne & de Sainte Barbe.

MARAINVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 77 habitans.

MARAINVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Longueville, a 50 habitans.

MARANGE & Soudrange, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Longueville, a 45 habitans.

les MARATS, *Martisara* ou *Medardi area*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 369 habitans. C'est une Annexe de Rembercourt-aux-Pots. Son Alteſſe Royale en est Seigneur. Cette Communauté est composée du grand & du petit Marats.

MARBACHE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 104 habitans.

MARBOTTE, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 18 habitans.

la MARCHE, *Marchisia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bassigny, a 410 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Le General des Trinitaires est Patron de la Cure, qui est unie à la Maison de la Trinité de la Marche. Les dixmes sont partagées entre ces Religieux & le Chapitre de Bourmont. Il y a un Couvent de Religieux de la Trinité, fondé en 1239. par Henri, Comte de Bar. Ils déſervent la Cure. Il y a, à un quart de lieuë du Village, & dans le district de la Paroisse, le Prieuré de Saint Estienne du Mont, fondé dans le douziéme siécle. Il dépend de l'Abbaye de Saint Jean-du-Moutier, Ordre de Cluny; il est en commande, & vaut quatre cens livres. Villorte est une Annexe de la Marche. C'est une Châtellenie & Prevôté du Bailliage de Bassigny.

MAREY, *Marcium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 109 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Prieur du lieu est Patron de la Cure; il a toute la grosse dixme, & les deux tiers des menuës. Le Curé a l'autre tiers avec un précipur, un bon bouvrot, & droit de corvées sur les habitans, qui lui en doivent un jour chacun. Les Seigneurs sont Messieurs de Doublans, du Chatelet & Coquet. Il dépend de cette Paroisse, la Censé de Salin-l'Etape, l'Abbaye de Flabemont, & un Hermitage. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît sous le titre de S. Laurent: il est en commande & vaut environ quatre cens livres.

MARKIRK. *Voyez* Sainte Marie aux Mines.

MARIENFLOSFELDT, c'est une des Censes ou Metairies, renduës au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

MARIENVILLER, *Marianivillare*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 122 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Pierre; la Cure est à la collation de l'Abbé de Belchamps; les dixmes sont partagées par moitié entre le Curé & l'Abbé. Ce dernier est Seigneur de la Paroisse. Il y a dans son district le Prieuré de Beaulieu de l'Ordre de S. Benoît, il fut uni en 1380. à l'Abbaye de Belchamp, & son revenu fait partie de la manſe Abbatiale. Thiebauménil est une Annexe de cette Paroisse.

MARIGNY, Château, situé dans la Paroisse de Sauxures, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Il appartient au Sieur de Baillivy.

MARMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

MARNOUEL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

MARON, *Maronum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 180 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroisse de Chaligny; ce lieu a été érigé en Paroisse en 1677. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Gengoul; l'Abbé de S. Vincent de Metz en a la collation; les Jesuites du Noviciat de Nancy ont les trois quarts des dixmes, & le Curé a l'autre quart, qu'il abandonne pour prendre sa pension congruë des Jesuites & des Paroissiens. M. d'Offlize est Seigneur de cette Paroisse.

MARSAL, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, a 763 habitans. Cette Ville est ancienne, il en est fait mention dans le huitiémé siecle, sous le nom de *Bodetium*; elle a toujours été un des plus importans Domaines de l'Eglise de Metz. Les Ducs de Lorraine y avoient dès les premiers tems une part dans la Seigneurie; mais Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, à qui cette part étoit échûë en fit present à son Eglise. L'on y a toujours fait du sel depuis le huitiéme siecle jusqu'à present: quelques-uns croient que c'est de sa fabrique de sel que lui est venu son nom de *Marsallum*, que l'Auteur de la Chronique de Metz appelle neanmoins *Marsellum*. Le susdit Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, fit fermer cette Ville de murailles, & la fit fortifier en 1240. Elle a restée au pouvoir des Evêques de Metz, & ensuite sous la protection des Rois de France jusqu'aux troubles de la Ligue que Charles Duc de Lorraine s'en empara, & en traita avec son fils le Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz en 1593. avec le consentement d'Henri IV. qui autorisa le Traité en 1601. Louis XIII. s'empara de Marsal comme du reste de la Lorraine; le Duc de Lorraine en ceda la garde à Louis XIV. en 1663. s'en reservant cependant le Domaine & l'usage des Salines. Cette Place a de bonnes fortifications qui jointe à sa situation dans des marais de difficile abord, en font une Place d'importance.

MARSON, *Marsi Sonus*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 160 habitans. L'Abbé de S. Mihiel est Patron de la Cure, & perçoit la moitié des grosses & menuës dixmes, avec un huitiéme qu'il prend sur l'autre moitié, dont le Curé prend les deux tiers, & le Sieur Fleury de Bar le restant.

Le

Le Curé à les Novales & un préciput. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

MARTEMONT, *Martini Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 32 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure & Seigneur de la Paroiſſe ; il abandonne toute la dixme au Curé pour ſa penſion.

MARTIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 50 habitans.

MARTIGNY Saint Pierre ou Dompierre, *Martiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté de la Marche, a 131 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre ; les dixmes ſont partagées entre les mêmes Décimateurs que celles de Martigny S. Remi. Elle a le même Seigneur.

MARTIGNY Saint Remi, *Martiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté ou Office de la Marche, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi ; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure ; les dixmes ſont partagées entre cet Abbé, le Curé de ce Martigny & celui de Martigny S. Pierre. S. A. R. eſt Seigneur du lieu.

MARTIGNY, *Martiniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger ; l'Archidiacre de Vitel eſt Patron de la Cure ; le Curé a un quart dans les groſſes dixmes & un tiers dans les menuës ; l'Hôpital de Gerbonval a la moitié de la groſſe & un tiers de la menuë, & le reſte appartient aux Seigneurs du lieu. Il dépend de cette Paroiſſe l'Hôpital de Gerbonval, qui a été fondé dans le milieu du treiziéme ſiecle par Pierre de Bourlemont, qui en donna l'adminiſtration à l'Evêque de Toul & à l'Abbé de ſept Fontaine, Ordre de Prémontré. Pendant les deſordres des guerres que la Province a eu à eſſuyer, les voiſins s'en ſont appropriés les biens, qu'ils ont été obligés de déguerpir ; & cet Hôpital fut rétabli au commencement du dernier ſiecle, & l'on établit un Chapelain pour le déſervir. Enfin le Comte de Salmes, le Maréchal de Baſſompierre & African de Baſſompierre, Seigneur de Removille, en qualité de Patrons laïcs, cederent cet Hôpital aux Peres de l'Oratoire de Nancy. Son revenu eſt de ſept à huit cens livres. Le bâtiment eſt en bon état.

MARTIGNY les Granges, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 50 habitans.

MARTINCOURT, *Martini Curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Mairie de Pierrefort, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Cure de Saint Jean ; il y a une Chapelle ſous le vocable de l'Exaltation de Sainte Croix.

MARTINPRE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 5 habitans. C'eſt un Fief qui dépend de la Paroiſſe de Corcieux ; il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Anne. M. le Comte d'Ourches en eſt Seigneur.

MARTINVELLE, l'un des Villages que le Roi a cedé au Duc de Lorraine, avec tous les droits qu'il pouvoit avoir deſſus, par le Traité de Paris de 1718.

MARTINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 77 habitans.

MASSOY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt, a 482 habitans.

MATTAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vaugen, Office de Mirecourt, a 545 habitans. C'eſt un Paroiſſe conſiderable dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre ; l'Abbaye de Belchamp eſt Patron de la Cure qui eſt reguliere, par une échange qu'elle a fait avec le Chapitre d'Hoſſonville contre la Cure de Saint Mas ; les dixmes ſont partagées entre Mrs Vigneron de Mircourt qui en ont un tiers, le Curé un ſixiéme, les Religieux de Belchamp un ſixiéme, le Curé encore & les Prêtres natifs de Mircourt un ſixiéme, le Titulaire de la Chapelle de S. Jean-Baptiſte de Mircourt a le dernier ſixiéme ; les menuës ſont auſſi partagées, la moitié au Curé, & l'autre moitié entre Meſſieurs Vigneron & le Titulaire de la ſuſdite Chapelle de S. Jean Baptiſte. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Curé de la Paroiſſe.

M. Pierre Fourier Reformateur des Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur, & Inſtituteur des Religieuſes de la Congregation de Notre Dame, ſi recommandable par la ſainteté de ſa vie & par les miracles qu'il a plû à Dieu d'operer par ſon interceſſion, eſt mort Curé de Mattaincourt en odeur de Sainteté : il y a été enterré. Il y a dans cette Paroiſſe un Couvent de Religieuſes de la Congregation de Notre Dame. Le village d'Hymont eſt de cette Paroiſſe.

MATTEXEY, *Mattexeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; la Cure eſt à la collation de l'Abbaye de Moyenmoutier, elle ſe donne au concours ; les Religieux de cette Abbaye ont la moitié en groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec les Novales. Les Seigneurs ſont le Comte d'Hoſſonville pour les trois quarts, & le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart ; le Marquis de Gerbéviller a le tiers dans les rentes Seigneuriales & le huitiéme dans les deux autres tiers. Valois eſt Annexe de cette Paroiſſe.

MAULAN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 50 habitans.

MAUVAGE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 126 habitans.

MAUVAGE, *Malvagia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, a 180 habitans. Cette Paroiſſe eſt poſſedée par indivis par le Roi de France & le Duc de Lorraine : la partie Françoiſe eſt du Bailliage de Chaumont, & celle du Duc de Lorraine eſt du Bailliage de Gondrecourt. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pantaleon ; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure ; le Curé a la moitié des dixmes, & les Jeſuites du Pont-à-Mouſſon perçoivent l'autre. S. A. R. en eſt Seigneur de la moitié, & le Seigneur de Mondeval de l'autre moitié. Il y a un Hermitage ſous le vocable de la Viſitation de Notre Dame.

MAXEMOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 5 habitans. C'eſt une Cenſe qui eſt ſituée dans la Paroiſſe de Tey ſous Montfort, dont le Curé a trois quarts des dixmes, & les Prieurs de Relanges & de Flavigny l'autre quart.

MAXEVILLE, *Maxevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 207 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; la Cure eſt à la collation du Seigneur qui eſt M. Fournier d'Am-

bach; le Curé a toutes les dixmes. C'eſt le lieu où l'on dit que Ferri IV. Duc de Lorraine fut empriſonné par la Nobleſſe du Païs. Il y a un Hermitage dédié à S. Sebaſtien; il eſt à la collation du Seigneur du lieu.

MAXEY ſous Brixey, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Ce Village relevoit ci-devant du Château de Monteclerc, le Roi l'a rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

MAXEY ſur Voiſe, *Maxeium ſupra Veſiam*, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Pierre; le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées par tiers, le Chapitre en perçoit un tiers, les deux autres tiers ſont inféodés à Mrs de Vigneules & de Chauvirey. Les Seigneurs ſont S. A. R. & les Sieurs de Vigneules & de Chauvirey, chacun pour un tiers. Il y avoit autrefois un Hôpital. Il y a une Chapelle ſous le vocable de ſainte Croix.

MAXTAT & Obſt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 68 habitans.

MAZELAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 32 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Gigney; il y a une Egliſe dédiée a S. Nicolas. Mrs de Marainville en ſont Seigneurs pour ſept huitiémes & M. des Pilliers pour un huitiéme.

MAZERVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

MAZERULLES, *Maceriole*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 95 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Champenoux. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Exaltation de Sainte Croix, c'étoit autrefois la Mere Egliſe: il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre Dame, Sainte Barbe & Sainte Catherine.

MAZIROT, *Maceriola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 86 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre aux Liens; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au Concours; le Curé a toutes les menuës dixmes & un tiers des groſſes, le Chapitre a les deux autres tiers. M. de Mauleon de la Baſtide & M. Preudhomme en ſont les Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Notre Dame & à S. Jean Baptiſte, une autre dans le Château, dédiée à S. Pierre. Il en dépend le lieu de Chauſecourt.

MECHREN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 27 habitans.

MEDONVILLE, *Medonis Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Baronie de Beaufremont, Office de Foug, a 212 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre Dame; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, l'Abbaye de S. Evre a le reſte. Malaincourt eſt une annexe de Medonville.

MEHON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office ou Prévôté de Luneville, a 4 habitans. C'eſt une dépendance de Chanteheu, qui lui-même eſt un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

MELAY, Duché de Bar, dans le Baſſigny, Diocèſe de Beſançon, Office de Châtillon-ſur-Saone, a 248 habitans.

MELIGNY le Grand, *Meligneum Magnum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 132 habitans. Cette Paroiſſe étoit autrefois unie à celle de Meligny le Petit; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Evre; le Prince de Commercy & le Chapitre de la même Ville ſont Patrons de la Cure. Il y a un Hermitage ſous l'invocation de S. Joſeph.

MELIGNY le Petit, *Meligneium Parvum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Invention de S. Etienne; le Comte de Ligny, le Prince de Commercy & le Chapitre de Commercy nomment alternativement à la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur comme Comte de Ligny.

MEMENIL, *Memanſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 18 habitans. Son Egliſe eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre Dame. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Decimont, le Comte de Baye & M. d'Offlize en partagent la Seigneurie avec la Dame Sontriere de Remiremont.

MENARMONT, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MENAUCOURT, *Menardi Curia*, Duché de Bar, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Nas; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre: ce ſont les mêmes Decimateurs qu'à Nas, & en la même quotité. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

le MENIL en Saintois, *Manſile in Sanctoſio*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 84 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Jacques le Majeur; l'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure; il perçoit les deux tiers de la groſſe dixme, & le Curé l'autre tiers avec la totalité de la menuë dixme, les novales & le droit Paulx, c'eſt-à-dire, la vingtiéme gerbe ſur le tout. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier, & l'Abbé a la moyenne & baſſe Juſtice: le village de Domballe dépend de cette Paroiſſe.

MENIL, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Luneville, a 10 habitans. C'eſt une dépendance de Chanteheu, qui eſt lui-même un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

le MENIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 4 habitans. C'eſt un hameau de la Paroiſſe de Balleville. Il y a une Chapelle dédiée à Sainte Libaire.

le MENIL devant Bayon, *Manſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Chaté. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées, la moitié des groſſes aux Religieux de S. Evre, & l'autre moitié au Curé de Bainville; le Curé du lieu a toute la menuë dixme avec un gagnage. Le Seigneur eſt M. de Mitry: C'étoit ci-devant une Annexe de Bainville; mais il a été érigé en Cure en 1604. Il y a une Egliſe en titre, dédiée à S. Jacques, dont le Seigneur eſt Patron.

MENIL la Horgne, *Manſile ad Horniam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Principauté de Commercy, a 136 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Benigne; ſon ancienne Egliſe eſt ſituée à un quart de lieuë au bas du Village, le Cimetiere eſt auprès; l'on n'y fait plus le ſervice; le Chapitre de Commercy eſt

Patron de la Cure, & perçoit toute la dixme. Villey dépend de cette Paroiſſe.

MENIL ſur Saulx, *Manile ſuper Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Prevôté de Stainville, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Conception de Notre Dame; l'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Curé & le Prieur de Silmont.

La Seigneurie de MENTZBERG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 186 habitans.

MENUTZ, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 131 habitans.

MERBACHE, *Merbachium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de l'Avantgarde, a 168 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul; le Chapitre de S. Gengoul eſt Patron de la Cure, laquelle y eſt unie; ce Chapitre & le Curé partagent les dixmes par moitié. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

MEREVILLE, *Mereuilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; le Chapitre de S. George de Nancy eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le ſuſdit Chapitre a les deux autres tiers. M. le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Saint Sebaſtien & Sainte Barbe, & celle de Lorette; cette derniere eſt de ſoixante livres de revenu. Il y a dans cette Paroiſſe le Prieuré de Saint Thiebau, fondé par un nommé Hugues, & donné à Theomar Abbé de Saint Manſui en 1094. il vaut quatre cens livres, & il eſt uni au Chapitre de S. George de Nancy. Il y a deux métairies auprès de ce Prieuré.

MEREY le Bas, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 177 habitans.

MEREY le Haut, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 113 habitans.

MERLEBOURG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 32 habitans.

la MERLUSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 45 habitans

MESCRIGNES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 136 habitans.

le MESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 86 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Paul; les Benedictins de Chatenois prennent la moitié de la dixme, & l'Abbé de Mureaux un ſixiéme.

MESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prévôté de Sampigny, a 32 habitans.

les MESNILS, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 162 habitans.

MESSEIN, *Meſſenium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, Comté de Chaligny, Cour Souveraine de Lorraine, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Chaligny; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Pierre & Saint Paul; les Jeſuites du Noviciat de Nancy ont les trois quarts des dixmes, & le Curé de Chaligny a l'autre quart qu'on abandonne à un Vicaire. Le Comte de Ludres eſt Seigneur de ce lieu. Il y a une Chapelle en titre, fondée par Meſſieurs de Lenoncourt ſous le titre de l'Annonciation: elle eſt à la collation du Seigneur & un Hermitage dédié à S. Joſeph.

MILLERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 95 habitans.

MINORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office & Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 113 habitans. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure qui eſt unie audit Chapitre, qui a la totalité des dixmes, & le Bouvrot; la Cure eſt à penſion. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Chapitre de Saint Gengoul.

MIRECOURT, *Mirecuria*, *Mercurii Curtis*, Ville, Prevôté & Bailliage, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1818 habitans. C'eſt une Ville très-ancienne, elle eſt Capirale de la Province de Vauges. S. A. R. en eſt Seigneur. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous les vocables de la Nativité de Notre Dame, de S. Didier & de Saint Nicolas; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; ce Chapitre perçoit les deux tiers de toutes les dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a dix Chapelles en titre, une Communauté d'Eccleſiaſtiques natifs de la Ville, un Hôpital dont les Bourgeois ont l'adminiſtration, un Couvent de Cordeliers, fondé en 1444. un de Capucins en 1609. un Couvent de Recolletes ou Claritles, & une Maiſon de Religieuſes de la Congregation de Notre Dame, établie en 1620. Les dépendances de la Paroiſſe de Mirecourt ſont le Joly & Vroville: l'Egliſe de ce dernier lieu eſt dédiée à S. Didier. C'eſt la Mere Egliſe de Mirecourt. Cette Ville eſt un des premiers Domaines des Ducs de Lorraine. Le Païs des environs ſe nomme en latin, *Mercurienſis Pagus*, cela fait conjecturer que cette Ville eſt ancienne, & que Mercure y aura été adoré.

MOGNEVILLE *Magniaca Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 720 habitans. C'eſt une groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remi: le Chapitre de Liverdun & le Seigneur du lieu ſe contellent le Patronage de la Cure. Le Seigneur perçoit toute la dixme, excepté un ſixiéme des menuës dixmes que le Curé perçoit. Le fixe de la Cure conſiſte en deux muids de bled, un muid d'orge, un demi muid d'avoine, quatre-vingt livres &c. M. de Choiſy en eſt le Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, toutes deux de quatre-vingt livres de fixe, outre d'autres rétributions; l'une eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte, & l'autre à S. Nicaiſe. Il y a un Hôpital.

le MOITRIER de Faxal, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 9 habitans.

MOLAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 72 habitans.

MOLAN, *Molendinum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 70 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. George; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure, & perçoit moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié.

MOLSEY, *Moliſiacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Gondreville, Cour Souveraine de Lorraine, a 14 habitans. C'eſt une dépendance d'Aingerez, qui eſt de la Paroiſſe de Sexey-aux-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte.

MOMERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Créange, Terre d'Empire, a 68 habitans.

MONAVILLE & Amb, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 63 habitans.

MONCEL, *Monticelli*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Neufchâteau, Prevôté de Conflans, a 142 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. S. A. R. comme Seigneur de Rupes, eſt Patron de la Cure: le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & quelques autres revenans bons; les deux autres tiers des dixmes ſont infeodées. Les Seigneurs ſont S. A. R. & Meſſieurs du Ham, Dauphin, Dubuiſſon, Civelard & Lecomte. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau d'Happoncourt, & la Maiſon du Ham qui eſt un Fief.

MONCEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans. C'eſt une dépendance de Chanteheu, qui eſt lui-même un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

MONDEREN, Forêt rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de 1718.

MONDRECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 54 habitans.

MONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 50 habitans.

MONTENOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Condé, a 63 habitans.

Cenſe de MONTEUILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

MONTFORT, ancienne Forteresſe de la Lorraine, ſituée dans le diſtrict de la Paroiſſe de Remoncourt, Bailliage de Vôges.

MONTHACRON, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 297 habitans.

MONTHACRON le Petit, Duché de Bar, Office de Soüilly, a 36 habitans.

MONTIERS ſur Saux, *Monaſterium ad Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 261 habitans. C'eſt une Paroiſſe dans l'étenduë de laquelle ſe trouve l'Abbaye d'Ecurey. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre l'Abbé d'Ecurey, les Religieux de Montier-en-Der, & le Curé qui a de plus les Novales. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un Prevôt. L'Abbaye d'Ecurey a été fondée en 1144. par Godefois III. Sire de Joinville; elle eſt de l'Ordre de S. Bernard, & elle eſt Commandataire: la Manſe Abbatiale eſt de quinze cens livres. Il y a dans le diſtrict de cette Paroiſſe pluſieurs Cenſes, dont les unes appartiennent aux Religieux d'Ecurey, les autres à d'autres Religieux ou Prieurs. Ces Cenſes ſont Mongerard, Latanhotte, Grignoncourt, Aigremont, Alard, Malmaiſon, & la Haye au Château. Parois qui appartient à la France eſt une Annexe de cette Paroiſſe

MONTIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 27 habitans.

MONTLEVIGNOBLE, *Mons-vinoſus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 335 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Manſuy; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Manſuy; les dixmes ſont partagées, les deux tiers aux Religieux de Saint Manſuy, & l'autre tiers au Curé, qui ſouvent l'abandonne pour ſa penſion. Les Seigneurs ſont S. A. R. M. de Martigny & M. de Virremont chacun pour un tiers. Ce Village n'avoit dans le onziéme ſiecle qu'une Chapelle dépendante de la Paroiſſe de Blenod. Pibon Evêque de Toul l'érigea en Cure à la priere de Thierry Duc de Lorraine. Gie eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

MONTOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté du Briey, a 32 habitans.

MONTPLONNE, *Vemplona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 131 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées par tiers entre les Chanoines de Bar, ceux de Ligny, & les Religieux de l'Iſle en Barrois. Le Curé a un fixe de trois muids de froment, autant d'avoine, & trente boiſſeaux de grains. Cette Paroiſſe eſt de la Baronie de Stainville. Bazincourt eſt ſon Annexe.

MONTREUIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 42 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye d'Erival, & du Doyenné de Salmes.

le MONTROT, l'un des Villages de la Prevôté de Gondreville, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MONTS, *Montes*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Agnan, la Cure eſt réguliere; elle eſt à la collation de l'Abbé de Luneville; elle fut donnée à cette Abbaye en 1338. par Burniques de Riſtes Chevalier, & unie par Bertrand de la Tour d'Auvergne: les groſſes dixmes ſont partagées de maniere que les Chanoines Reguliers de Luneville prennent ſept gerbes de douze, & le Curé prend le tiers de ces ſept gerbes. La Primatiale de Nancy en prend trois des cinq autres, les Sieurs le Grand & Desfours une, & les Abbés de Beauprez & le Sieur de Titremant l'autre; les menuës dixmes ſont partagées en quatre parts égales, entre l'Abbé, les Religieux de Luneville, le Curé du lieu, & la Primatiale de Nancy. La Seigneurie eſt encore partagée, de maniere que le Marquis de Lenoncourt en a la moitié, & dans l'autre moitié partagée en quatorze parts le Sieur le Grand en a neuf, & le Sieur Desfours cinq. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Ceſaire.

MONTSECQ, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 50 habitans.

MONTUREUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 27 habitans.

MONTUREUX, ſur Saône, *Mons-felix*, ou *Monaſteriolum ad Sagonam*, Terre de ſurſéance, partie Lorraine, & partie Bourgogne Comté. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Michel, l'Abbé de Luxeüil eſt Patron de la Cure. Cet Abbé a toute la groſſe dixme & la moitié de la menuë; il partage la groſſe dixme du Bouvrot avec le Seigneur du Château: le Curé a la moitié des menuës dixmes, trois reſaux de bled, cinquante livres, un bouvrot & un jour de corvée de chaque habitant. Les Seigneurs ſont Meſſieurs du Châtelet, l'Abbé de Luxeüil, comme Prieur du lieu & l'Official de Toul. Le Prieuré de Montureux eſt uni à l'Abbaye de Luxeüil de l'Ordre de S. Benoît, dans le Comté de Bourgogne; le Roi en eſt Patron, & le revenu en eſt fort conſiderable. Les Religieux du Tiers Ordre de S. François y ont été établis le 12. May 1626. par François de Lorraine, Comte de Vaudemont & de Salmes. Il y a un Hermitage dont le Curé eſt Patron. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de Marvaux & de Monſeville.

MORAIGNE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 9 habitans.

MORANVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe

cèse de Verdun, Office d'Eſtaing, a 50 habitans.

MORANVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 41 habitans.

MOREL-MAISON, *Morelli-Domus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Paul. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin; le Curé de Saint Paul a un tiers des groſſes dixmes, & toutes les menuës; le reſte eſt partagé en fort petites parts. Les Seigneurs ſont le Chapitre de la Primatiale de Nancy, & les Sieurs de Gironcourt.

MORHANGE, Seigneurie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 207 habitans. Cette Terre s'appelle en Allemand, *Moërchingen*; elle eſt enclavée dans le Bailliage Allemand; mais ſes Seigneurs n'ont jamais reconnu au-deſſus d'eux, ni les Ducs de Lorraine, ni les Evêques de Metz, mais ſeulement les Empereurs, auſquels ſeuls ils ont fait hommage: les Rhingraves la poſſedent depuis très-longtems.

la Verrerie du MORILLON, qui fait la ſéparation des trois Provinces de Lorraine, Champagne & Franche-Comté. La France en a cedé la Souveraineté au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MORIVILLE, *Mauritii-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté. C'eſt une Paroiſſe conſiderable, dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Maurice: les Benedictins de Nancy ſont Patrons de la Cure, à cauſe de leur Prieuré de Belval. Ils perçoivent les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, & le Curé perçoit le reſte, avec les dixmes d'une contrée nommée Onzaines. Le Seigneur eſt S. A. R. Il y a un Hermitage dédié à S. Marin. Cette Paroiſſe a trois Annexes, la ville de Chatté Chef-lieu d'un Bailliage, Rehaincourt & Hadigny.

MORIVILLER, *Morivillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame; les dixmes ſont partagées, le Curé en a un tiers, le Chapitre de S. Dié un tiers & deux cinquiémes, & les Dames de Bouxieres l'autre cinquiéme. La Seigneurie en eſt partagée entre le Chapitre de S. Dié, le Commandeur de Vircourt, les Dames de Bouxieres, & le Marquis de Gerbéviller. Il en dépend la Cenſe de Relécourt, qui eſt aux Dominicains de Blainville. Il y a une Chapelle dédiée à S. Hubert.

MORIZECOURT, *Mauritii-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 154 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Maurice. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Serecourt; le Curé a la moitié de la groſſe & de la menuë dixme, & les Religieux de Deüilly ont l'autre moitié. Les Seigneurs ſont Meſſieurs du Châtelet, des Pilliers, & de Saint-Victor. Il y a dans ce Village le Château de Deüilly où il y a une Chapelle; il en dépend auſſi un Hameau qui porte le même nom, où ſe trouve le Prieuré de Deüilly, ou de Morizecourt, dédié à S. George, & de la dépendance de l'Abbaye de S. Evre de Toul. Ce Prieuré eſt Conventuel, il eſt de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe. Il reconnoît les Seigneurs de Deüilly pour ſes Fondateurs & Bienfaiteurs.

MORLAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 194 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. Ce Chapitre perçoit un tiers des dixmes groſſes & menuës, à la réſerve des laines & des agneaux, le Curé un tiers, & le Seigneur Comte de Ligny, avec la Fabrique, partagent l'autre tiers. S. A. R. en qualité de Comte de Ligny, en eſt Seigneur. M. Dordelu a quelque portion de la Seigneurie; le Village d'Oey eſt ſon Annexe.

MORLANG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

MORLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 104 habitans.

MORLEY, *Morlaca*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Siege d'une Prévôté, a 140 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre; le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Seigneur & le Curé; les heritiers de M. le Comte de Couvonges ſont Seigneurs de ce lieu. Morley a un Château où il y a une Chapelle dédiée à S. Chriſtophe; elle a été transferée à Commercy. Il dépend encore de cette Paroiſſe la Métairie de Froſſey, qui dépend de l'Abbaye d'Ecurey.

MORTAGNE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt un Hameau dépendant du Village de Xermaménil.

MORVAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 63 habitans.

MORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Chonville. Il y a une Chapelle fondée en 1602. par Dame Judith d'Apremont, Chanoineſſe de Pouſſey, & Dame de Morville, en faveur des Auguſtins de Giroüet, qui y doivent dire la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

MORVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Arton-le-Châtel, a 90 habitans.

MORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 41 habitans.

MORVULLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 104 habitans.

la MOTTE, Terrain ſitué dans la Paroiſſe d'Outremecourt; c'étoit autrefois une petite Place des plus fortes de la domination du Duc de Lorraine; il y avoit une Collegiale & une Paroiſſe; c'étoit le Chef-lieu du Bailliage qui a été transferé à Bourmont, & qui ſe nomme encore de Bourmont & la Motte.

la MOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

MOULIN, *Molendinum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 120 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Hilaire; l'Abbé de Sainte Marie du Pont-à-Mouſſon eſt Collateur de la Cure, le Curé a toute la dixme. S. A. R. eſt Seigneur de la Paroiſſe. Le lieu de Blanzée dépend de cette Paroiſſe; c'étoit autrefois le Chenil des chiens de chaſſe des Ducs de Lorraine; il appartient à preſent à l'Abbaye de Sainte Marie du Pont-à-Mouſſon, à laquelle Berthe veuve de Mathieu I. Duc de Lorraine, le donna avec toutes ſes dépendances. Il y a dans ce dernier lieu un Prieuré de trois mille livres ſous l'invocation de Sainte Agathe; il a été uni à la ſuſdite Abbaye.

MOULOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe

de Verdun, Office d'Eſtaing, a 36 habitans. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris, de 1718.

MOUTROT, *Mutonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Elophe ; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Evre. Les Religieux de cette Abbaye ont la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié.

MOUSSON, ou Monçon, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 131 habitans. C'étoit autrefois une Place conſiderable, qui même a donné le nom aux premiers Seigneurs de la Maiſon des Comtes, depuis Ducs de Bar. C'étoit alors une Place très-forte, particulierement à cauſe de ſa ſituation ſur une montagne : ç'a été cette ſituation qui a cauſé ſon abandon, parce que l'on a préferé de venir s'établir au bord de la Moſelle où s'eſt formée la ville de Pont-à-Mouſſon.

MOUTIER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 36 habitans.

MOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 41 habitans.

MOYEMONT, *Medius-mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté ou Office de Rozieres, a 54 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt dédiée ſous le vocable de S. Pierre-aux-liens ; le Chapitre de S. Dié eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & la moitié des menuës dixmes, le Curé perçoit le reſte. Le Chapitre de S. Dié en eſt Seigneur. S. Geneſt dépend de cette Paroiſſe. Moyemont a deux Annexes, Orthoncourt & Baldemeſnil.

MOYENNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 54 habitans.

MOYENMOUSTIER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 252 habitans. Cette Paroiſſe prend le nom d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui reconnoît pour ſon Fondateur S. Hidulphe Evêque de Treves, qui y vint en jetter les fondemens ſous le regne de Childeric II. Roi d'Auſtraſie. Cette Abbaye eſt unie à la Congregation de S. Vanne & S. Hidulphe ; elle eſt en regle : la Manſe Abbatiale eſt de quatre mille livres, & la Manſe Conventuelle de trois mille livres. Il dépend de cette Abbaye trois Paroiſſes, dont celle-ci eſt une.

MOYEURE & Froiculte, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 333 habitans.

MOYEURE la Petite, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 9. habitans.

MULCEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 27 habitans.

MURVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 177 habitans.

MUSSEY, *Muſſeium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 63 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Neuville ſur Orne : c'étoit autrefois une Châtellenie qui étoit un membre du Bailliage de S. Mihiel. Son Château étoit très-fort, & les Ducs de Lorraine l'ont gardé longtems ; quoique dépoüillés du reſte de leurs Etats. Les François s'en étant emparé en 1670. ils en ont raſé les Fortifications. Elle eſt venuë aux Ducs de Lorraine, par la donation que Nicolas de Neuville, Evêque de Verdun, en fit vers 1200. à Pierre de Bar Seigneur de Pierrefort, s'en reſervant l'hommage. Ce donataire ſucceda aux Comtes de Bar, qui ont continué d'en faire hommage aux Evêques de Verdun ; mais depuis que les Ducs de Lorraine en ſont en poſſeſſion, ils ſe ſont ſouſtraits de ce devoir. Elle avoit appartenu à l'Egliſe de Treves, & Guillaume Hellin ſon Archevêque la donna à l'Evêque de Verdun en 1159.

N

NAIVES, *Navia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 350 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de Vavincourt ; le Chapitre de S. Maxe eſt Patron de la Cure. S. A. R. Meſſieurs du Châtelet & de Franquemont en ſont Seigneurs. Il y a deux Chapelles, en titre, celle de S. Nicolas, & celle de S. Claude.

le grand NANCOIS *Nanſitum magnum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Evre.

le petit NANCOIS, *Parvum Nanſitum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 423 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy : le Prieur de Silmont eſt Patron de la Cure : le Souverain en qualité de Comte de Ligny en eſt Seigneur.

NANCY, *Nanceium*, Ville Capitale du Duché de Lorraine, Conſeil Souverain ou Parlement, Chambre des Comptes, Sénéchauſſée, Prevôté, Diocèſe de Toul, a 7970 habitans. Cette Ville n'eſt pas d'une grande ancienneté ; ce n'étoit d'abord qu'un Château ou Maiſon forte nommé Nancey, qui appartenoit alors à une Maiſon ancienne qui en avoit pris le nom, & qui depuis l'échange qu'elle en a fait avec Mathieu I. contre la Terre de Lenoncourt, a changé ſon ancien nom en celui de Lenoncourt, ſous lequel elle eſt devenuë très-illuſtre. Thierry Duc de Lorraine avoit déja commencé vers l'an 1075. longtems avant cette échange à y faire quelques bâtimens auprès de l'ancien Château qui étoit au haut de la ruë de la Monnoye, & fondé le Prieuré de Nôtre-Dame. Mathieu I. ſon petit fils donna ce vieux Château à l'Abbaye de Clairlieu, qu'il venoit de fonder vers le tems du ſuſdit échange, & fit conſtruire un nouveau Château où ſont à preſent logées les Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, depuis l'an 1298. que Ferry II. l'abandonna à ces Dames. Ce même Prince commença en même tems le Palais moderne des Ducs, qui ne fut alors compoſé que de deux groſſes Tours. Jean I. fils de Raoul, fit bâtir le haut-Bourget & la ruë, qui eſt depuis la Cour, juſqu'à la porte de Nôtre-Dame qu'il fit conſtruire ; les Ducs René, Antoine & Charles III. augmenterent conſiderablement la Ville, & Charles commença la Ville neuve en 1587. il les fit fortifier toutes deux ; le Prince regnant les fait embellir tous les jours par de beaux édifices.

Nancy eſt diviſé en trois Paroiſſes, qui ſont, S. Evre, dont le Chapitre de S. George eſt Patron de la Cure. Ce n'étoit dans ſon commencement qu'un petit Oratoire, que l'on bâtit peu après l'Egliſe du Prieuré de Nôtre-Dame ; les Religieux de ce Prieuré, firent les fonctions de Curé dans cet Oratoire, juſqu'en 1340. qu'il fut érigé en Paroiſſe, dont la Cure fut unie au Chapitre de Saint George, qui la fit deſſervir par un Chanoine qui changeoit toutes les ſemaines ; enſuite par un Vicaire amovible, qui devint dans la ſuite perpetuel.

Au commencement du quinziéme ſiecle, l'Egliſe fut bâtie en l'état où elle eſt à preſent; en 1595. le Chapitre ſe déporta de cette Cure & s'en reſerva le droit de Patron. Le Chapitre Primatial de Nancy en perçoit le tiers des dixmes, & les deux autres tiers ſont partagés également entre les trois Curés de la Ville : il y a dans cette Egliſe neuf Chapelles en titre, qui ſont celles de S. Evre ou Grand Autel, de Ste Barbe, de Ste Croix ou de Notre-Dame de Pitié, de S. Jean-Baptiſte & de S. Jean l'Evangeliſte, de S. Clement, de Ste Catherine unie à la Chapelle du Château de Richarménil, de S. Nicolas, déſervie par ſept Chapelains: c'eſt la Chapelle de la Chambre des Comptes; de S. Coſme & S. Damien; & celle de la Conception, c'eſt celle du Corps des Marchands, elle eſt déſervie par ſept Chapelains, qui ont chacun cent livres.

La Paroiſſe de Notre-Dame qui eſt auſſi Prieuré; elle eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame; le Chapitre de la Primatiale étoit autrefois Collateur de cette Cure, mais il s'eſt déporté de ce droit en faveur des Peres de l'Oratoire, que le Duc Henri appella pour la déſſerte de cette Cure, & s'eſt ſeulement reſervé les droits honorifiques. Le Titulaire de la Cure n'a qu'une Commiſſion de ſon General. Le Prieuré de Notre-Dame, qui eſt affecté à la même Egliſe, fut fondé vers l'an 1075. par Thierry Duc de Lorraine & Haduide de Namur ſa mere; ils y appellerent les Religieux de Moleſme, qui dans la ſuite abandonnerent ce Prieuré à l'Abbaye de S. Martin de Metz, dont les Religieux s'y retirerent après l'incendie arrivée à leur Abbaye dans le quinziéme ſiecle, & ils apporterent avec eux le Corps de S. Sigebert Roi d'Auſtraſie. Ce Prieuré a depuis été uni à la Primatiale de Nancy par Clement VIII. il y a dans ſon Egliſe dix Chapelles en titre, celle de S. Jacques du Pilier, de S. Jacques & de S. Claude du Terraut, dans le Cimetiere; la grande Chapelle de Ste Croix de Richard Noiſette, au Grand Autel, ſon revenu eſt de quatre cens livres, la petite Chapelle de Ste Croix & du Sépulchre, la Chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame, celle de Notre-Dame & de Ste Croix, celle de S. Etienne, celle de Notre-Dame de la Ronde, celle de la Nativité de Notre-Dame, & celle de Picome dédiée à S. Jacques & S. Antoine, les deux Hameaux nommés les trois Maiſons & Boudonville dépendent de cette Paroiſſe hors de la Ville.

La Paroiſſe de S. Sebaſtien dans la Ville-neuve, la Primatiale de Nancy en a la collation; il en dépend hors de la Ville, les Villages & Hameaux de bon Secours, où il y a une Chapelle de Notre-Dame, déſervie par les Minimes qui y ont un Couvent; Nabecourt, la Madeleine, Ste Marie-la-Garenne, le Chinier, & les Grands-Moulins; il y a dans cette Paroiſſe quatte Chapelles, qui ſont celles de S. Loup, de l'Aſſomption, qui eſt de cent livres, & y a été transferé du Fauxbourg de S. Dizier, de S. Jean-Baptiſte & de S. Pierre.

Il y a dans Nancy trois Collegiales, la Primatiale, S. Georges & S. Michel; la Primatiale a été érigée par Clement VIII. au commencement du dix-ſeptiéme ſiecle, à la priere de Charles III. Duc de Lorraine. Ses revenus ſont formés de la ſupreſſion de la Manſe Abbatiale de Clair-lieu, de l'Abbaye de S. Martin, de trois Prebendes de S. Dié, de la Collegiale de Dieuloüart, des Prieurés de Varengéville, de S. Nicolas, de S. Dagobert de Stenay, de Salone, &c. Elle eſt ſous le titre de Notre-Dame; le Primat officie Pontificalement; le Chapitre eſt compoſé d'un Primat, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Ecolaſtre, de treize Chanoines & de huit Vicaires. Toutes ces Prebendes ſont à la collation du Duc de Lorraine pendant onze mois, & à la collation du Chapitre ſeulement dans le mois d'Avril. L'Abbé de Clairlieu a droit de Séance parmi les Chanoines & nomme à une Prebende. Les Prebendes ſont de mille livres, le Primat a dix mille livres, le Doyen a deux Prebendes, le Chantre & l'Ecolaſtre en ont trois à eux deux. Le Prince a fait pluſieurs efforts pour faire ériger cette Collegiale en Cathedrale.

La Collegiale de S. George a été fondée par Rodolphe Duc de Lorraine en 1339. & confirmée par Thomas de Bourlémont Evêque de Toul, la même année : Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Ecolaſtre, d'un Tréſorier, d'un Aumônier & de huit Chanoines; les Prebendes ſont d'environ trois cens cinquante livres, la premiere eſt pour le Duc, qui ſe qualifie de premier Chanoine de S. George, le Prevôt a double Prebende; toutes ces Prebendes ſont à la collation du Souverain. L'Egliſe fut achevée par Jean I. Duc de Lorraine; il y a quatre Chapelles en titre, ce ſont celles de Notre-Dame de Pitié dans la Chapelle Ste Anne, de la Ste Vierge, qui étoit ci-devant dans l'Hôpital de S. Julien, d'où elle a été transferée ici, celle de S. Charles, celle de S. Louis, & de Ste Eliſabeth dans la Chapelle Ste Anne, elle eſt de cent trente livres, celle du Crucifix, qui eſt de trois cens livres, elle eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge & de S. Jean l'Evangeliſte.

Le petit Chapitre de S. Michel compoſé de quatre Chanoines, ils n'ont que douze écus de rente.

Il y a deux Abbayes, la premiere eſt une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoit de la Congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe. Cette Abbaye eſt quinquenniale à la nomination du Chapitre de la Congregation de S. Vanne. Le ſçavant P. Dom Auguſtin Calmet, ſi connu par ſes Commentaires ſur la Bible, en eſt ancien Abbé. Le Prieuré de Belval du même Ordre eſt uni à cette Abbaye.

La ſeconde Abbaye eſt celle de Notre-Dame de Conſolation; c'eſt une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Madame Catherine de Lorraine Abbeſſe de Remiremont, & Madame Marguerite de Lorraine Ducheſſe d'Orleans ſa niece en 1625. le titre Abbatial a été ſupprimé, & la Maiſon donnée aux Religieuſes Benedictines de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement en 1669.

Il y a une Communauté d'Eccleſiaſtiques compoſée de huit Prêtres pour aider le Curé de S. Sebaſtien. Il y a une Hôpital ſous le titre de S. Julien : cet Hôpital eſt ſous l'Adminiſtration des Notables Bourgeois : & il eſt de fondation Ducale, riche : l'on y entretient un grand nombre de pauvres. Le Chapelain en a la charge d'ame qu'il reçoit de l'Evêque.

Les Jeſuites y ont deux Maiſons; le Noviciat fondé par Charles Cardinal de Lorraine & Antoine de Lenoncourt à la fin du ſeiziéme ſiecle, & le College fondé par M. de Maillane Evêque de Toul, peu après le Noviciat. Les Prêtres de l'Oratoire en ont une; le Duc Henry les apella en 1619. pour déſervir la Paroiſſe de Notre-Dame.

Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, dits de Malthe, y ont la Commanderie de S. Jean de Viéſtatre, à laquelle on a uni la Commanderie de Saint Georges, elle vaut dix milles livres.

Il y a neuf Couvents d'Hommes & huit Couvents de Filles.

Les Cordeliers fondés en 1484. par René II. Duc de Lorraine.

Les Capucins fondés en 1593. par le Cardinal de Lorraine.

Les Picquepuces vulgairement nommés Tiercelins, par le sieur Bouvet en 1620.

Les Premontrés à l'auspice de S. Joseph. Les Jacobins fondés en 1644. par M. du Hailler. Les Augustins, dans l'ancien Hôtel de Maillane.

Deux Couvens de Minimes; l'un fondé en 1592. par Messieurs de Bassompiere; & celui de bon Secours, pour désservir la Chapelle des Bourguignons en 1609. Les Carmes en ont aussi un.

Les Couvents de Filles, sont les Sœurs Grises ou Religieuses de Ste Elisabeth, fondées en 1485. par René II. Duc de Lorraine.

Les Religieuses du Refuge.

Les grandes Carmelites, fondées le 15. Juillet 1618.

Les petites Carmelites, fondées le 19. May 1655.

Les Religieuses de la Congregation de Notre-Dame, en 1627.

Les Religieuses de S. Dominique, fondées l'an 1299. par Ferry IV. Duc de Lorraine, & Marguerite de Navarre son épouse.

Les Annonciades Celelles, fondées l'an 1616.

Les Religieuses de la Visitation, fondées l'an 1630.

Les Filles de la Charité, fondées par M. Chauvenel, confirmées par Charles IV. approuvées par M. du Saussay Evêque de Toul; en 1663. & engagées à faire des Vœux par M. de Fieux aussi Evêque de Toul, en 1679.

NANT-le-Grand, *Nantum*; Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 131 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Amand; l'Archidiacre de Rinel est Patron de la Cure; le Curé a le tiers des grosses & menuës dimes. S. A. R. comme Comte de Ligny en est Seigneur. Nant-le-petit est son Annexe.

NANT-le-Petit, *Nantum Parvum*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 87 habitans. Son Eglise est dédiée à S. Martin. C'est une Annexe de Nant-le-Grand, le tiers des dixmes appartient au Curé &c. Le Duc de Lorraine comme Comte de Ligny en est Seigneur.

NANTOY, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Comté de Ligny, a 45 habitans.

NARBE-Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Paroisse de Valmunster, a 36 habitans.

NASY, *Nasium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 194 habitans. C'étoit autrefois une Ville, dont l'antiquité est prouvée dans la mention qui s'en est faite dans l'Itineraire d'Antonin. Fredegaire en parle aussi. L'Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin; la Cure est reguliere & désservie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin; elle est au Patronage de l'Abbé de S. Leon de Toul; le Comte de Ligny en est Seigneur haut Justicier. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Augustin, uni à l'Abbaye de S. Leon. Menaucourt en est une Annexe.

les deux NAUMEN & Fricheng, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Freistroff, a 68 habitans.

NEBING, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 36 habitans.

NEIVES en Blois, *Navia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Bailliage & Office de Gondrecourt, a 23 habitans. Cette Parroisse est divisé en deux Souverainetés, de France & de Lorraine; l'on ne parle ici que de la partie qui appartient au Duc de Lorraine. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Saint Mansui est Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers; elle a trois Seigneurs. S. A. R. comme Duc de Bar, le même comme Comte de Ligny, & les Sieurs l'Ecuyers pour la partie qui est du Bailliage de Chaumont. Il dépend de cette Paroisse le Hameau de Brax, & la Métairie ruinée de Banaucourt.

NEUCHASTEAU, *Neocastrum*, Ville, Siege d'un Bailliage, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 1100. habitans. Cette Ville est située sur la Riviere de Meuse; elle est très-ancienne, & il en est fait mention dans les Itineraires d'Antonin, sous le nom de *Neomagus*, depuis changé en celui de *Neocastrum*, dont son nom moderne est l'interpretation. Elle a eû des Seigneurs particuliers dans le dixiéme & onziéme siecle; ensuite elle est venuë au pouvoir des Ducs de Lorraine. Elle obéïssoit à Thierry, Duc de Lorraine, sur la fin du onziéme siécle, lorsque ce Prince fonda le Prieuré de Notre-Dame & l'Eglise de Saint Nicolas. Thibaud I. Duc de Lorraine, fut contraint d'en faire hommage au Comte de Champagne, par le Traité d'Amance. Louis XI. Roi de France, déchargea Jean II. Duc de Lorraine de cet hommage.

La Ville est considérable, & bien peuplée; elle est siége d'un Doyenné du Diocèse de Toul. Son Doyenné est borné à l'occident par ceux de Rinel & de Gondrecourt; à l'orient par celui de Charenois; au septentrion par celui de Vaucouleur; & au midi par ceux de Rinel & de Bourmont. Il est arrosé par la Meuse qui le traverse du midi au septentrion; & par le Mouzon, de l'orient à l'occident. Il comprend vingt Cures, deux Abbayes, deux Prieurés, cinq Couvens & deux Hôpitaux.

Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Chrisophe. Les Religieux de Saint Mansui sont Patrons de la Cure, & ils ont les deux tiers des dixmes. La Cure est unie au Prieuré de Notre-Dame, & cependant désservie par un Curé séculier. S. A. R. en est seul Seigneurs de cette Ville. Il y a une Eglise succursale dédiée à Saint Nicolas, fondée par Thierry, Duc de Lorraine, à la fin du onziéme siécle; elle est désservie par un Vicaire. Cette Eglise est tres bien entretenuë; on y voit une Eglise soûterraine.

Il y a neuf Chapelles en titre; la plus considérable est celle de Nicolas Marchand, nom de son fondateur; elle est dédiée sous le nom de Jesus; elle est désservie par huit Prêtres nés à Neuchâteau, & obligés à résidence; le Curé fait le neuviéme quand il n'est point enfant de la Ville. Cette Chapelle a trois mille trois cens livres barois de revenu, qui se partagent entre les Chapelains: les charges sont trois Messes par jour; une à Saint Chrisophe, & les deux autres à Saint Nicolas, dont la premiere doit être solemnelle. Le Curé & les Religieux de S. Mansui sont Patrons de cette Chapelle; les autres Chapelles sont moins considérables.

Il y a dans cette Ville une Abbaye, une Maison de l'Ordre de Malthe, un Hôpital, deux Couvens d'hommes, & trois Maisons de Religieuses.

L'Abbaye a été fondée en 1295. par Ferry IV. Duc de Lorraine, & Margueritte de Navarre, son épouse. Jean de Sirck, Evêque de Toul, en consacra l'Eglise en 1301. Elle est occupée par des Religieuses de l'Ordre de Sainte Claire, qui choisissent leur Abbesse tous les trois ans. Sainte Colette voulut y mettre la réforme, qu'elles refuserent pour continuer

tinuer de ſuivre la commune Obſervance. Cette Abbaye n'a que treize cens livres de revenu.

Le Prieuré eſt dédié à Notre-Dame ; il a été fondé par Thierry, Duc de Lorraine, ſur la fin du onziéme ſiécle, pour l'Ordre de Saint Benoit : il a été uni à l'Abbaye de Saint Manſui ; il eſt déſervi par un Religieux de cette Maiſon, & peut valoir quatre cens livres toutes charges acquittées.

Les Chevaliers de Malthe y ont une Maiſon, avec une Egliſe dédiée à Saint Jean ; elle eſt unie à la Commanderie de Robécourt.

L'Hôpital eſt ſitué dans un fauxbourg ; il a été uni à la Maiſon de Beſançon, de l'Ordre du Saint Eſprit : c'eſt une Commanderie Eccleſiaſtique ; le Commandeur eſt aidé par des Religieuſes du même Ordre, pour le ſoulagement des malades ; cet Hôpital n'a que douze cens livres de revenu.

Les Couvens de Religieux ſont de Cordeliers & de Capucins.

Les Cordeliers furent établis en 1249. par Mathieu II. Ferry IV. ſon fils, & Marguerite de Navarre, acheverent le Monaſtere & l'Egliſe, qui fut conſacrée en 1291. par Gilles de Sorcy, Evêque de Toul : c'eſt le premier Couvent de la Cuſtodie de Lorraine.

Les Capucins ont été établis en 1619. à la porte de Neufchâteau, ſur le terrain de la Paroiſſe de Rouceux, par Louis de Lorraine, Prince de Phaltsbourg, & Henriette de Lorraine, ſon épouſe.

Les Couvens de filles ſont les Annonciades des dix Vertus, fondées en 1630. par Henriette de Lorraine, Princeſſe de Phaltsbourg.

Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame ; elles ont commencé leur établiſſement le 4. Janvier 1639.

Les Carmelites, dont le Couvent eſt dédié ſous les SS. Noms de Jeſus, Joſeph & Marie ; elles ont commencé leur établiſſement le premier Janvier 1645. par la liberalité de la Reine Mere, Anne d'Autriche, & de Henriette de Lorraine, Princeſſe de Phaltsbourg.

Il y a auſſi un Hermitage ſur le bord de la Meuſe dédié à S. Leger.

Noncourt eſt une Annexe de la Paroiſſe de Saint Chriſtophe.

NEUVELOTTE, *Nova-villula*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 54 habitans. C'étoit ci-devant une dépendance de la Paroiſſe de Laitre ; elle a été érigée en Paroiſſe en 1606. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Le Seigneur du lieu eſt Collateur de la Cure. L'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Il y a une Chapelle dans le Château, & un Hermitage dédié à Saint Jean-Baptiſte.

NEUSCHEFS, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 81 habitans.

NEUVE-Maiſon, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 118 habitans.

la NEUVILLE, *Nova-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 225 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dediée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. L'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz a la collation de la Cure, qui ſe donne au concours. De quarante-huit parts des dixmes, l'Abbeſſe ſuſdite en prend vingt ; le Curé ſeize, & le reſte eſt ſort partagé. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village. L'Hermitage de Sainte Vaudrué & le lieu de Montaiguë, qui appartient aux Auguſtins de Nancy, qui y ont un Oratoire, dépendent de cette Paroiſſe.

la NEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Saint Mihiel, Prévôté de Foug, a 32 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Foug. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Nicolas. Ce Village ne faiſoit autrefois qu'une Communauté avec le Bourg de Foug ; il en fut ſéparé en 1414. & nommé d'abord la petite Foug, auquel nom celui qu'il porte a ſuccedé.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Mirecourt, a 90 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Remoncourt ; la Chapelle eſt ſous le titre de la Conception de Notre-Dame & de Saint Romari. Il en dépend l'ancienne Forteresſe de Montfort.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 95 habitans. On l'appelle ordinairement la Neuville ſous Chatenois. Cette Egliſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbeſſe de Remiremont eſt Patrone de la Cure. Son Chapitre en perçoit toutes les dixmes. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a un Hôpital dédié à S. Nicolas, fondé par les Ducs de Lorraine

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 59 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Roville Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le Marquis d'Haroué en eſt Seigneur.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans.

la NEUVILLE-aux-bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 99 habitans.

la NEUVILLE-aux-Rupts, *Nova-Villa ad rivos*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 105 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Nicolas. L'Abbé de Rieval eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Prémontré qui prend penſion. Le Prince de Commercy qui en eſt Seigneur, perçoit toute la dixme.

la NEUVILLE lez Raon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 59 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

la NEUVILLE ſur Orne, *Nova-Villa ad Ornam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 185 habitans. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure ; d'autres veulent que ce ſoit le Souverain alternativement avec le Seigneur du lieu. Il y une Chapelle dédiée à S. Honoré.

NEUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 189 habitans.

NEUVILLER, *Novum-Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 162 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul. Le Prieur du lieu eſt Parron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, le Curé a le reſte. M. le Prince de Salmes en eſt Seigneur. Le Prieuré de Neuviller dépend de l'Abbaye de S. Vanne de Verdun ; il eſt en commande & rapporte dix mille livres de rente.

NEUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, Reſſort de Badonviller, a 32 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt du Ban-le-Moine. Son Egliſe

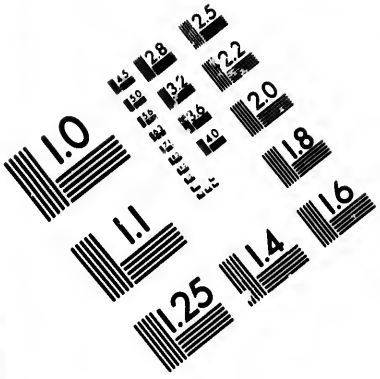

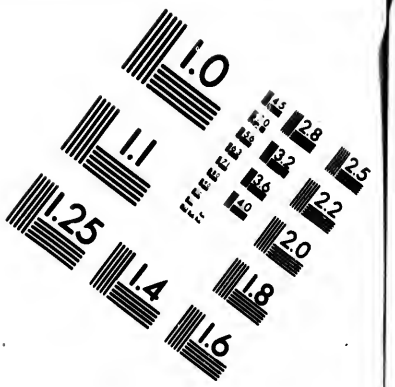

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

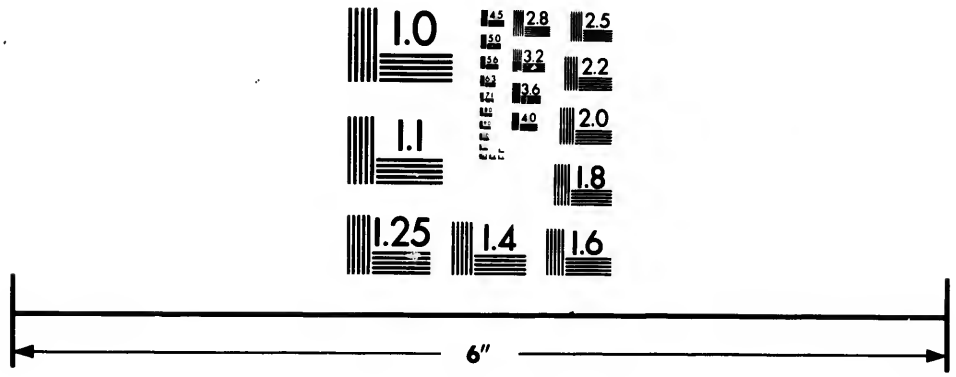

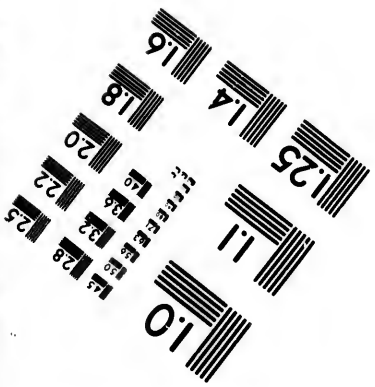

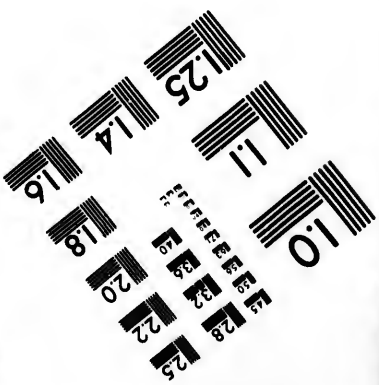

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

eſt dédiée à Saint Laurent; elle a été brûlée en 1653. Le Comte de Salmes eſt Patron de la Cure, & partage les dixmes par moitié avec le Curé. Les Seigneurs ſont les Princes & Comtes de Salmes.

NEUVILLOMPONT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 131 habitans.

NICEY, *Nicetum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 149 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre-Dame, ſous le titre de la Nativité. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Chanoine régulier de l'Ordre de Saint Auguſtin; cet Abbé jouit de la totalité de la dixme. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Givrecourt, le Begue, de Germiny & de Virrimont. Pierre-Fitte eſt ſon Annexe.

NIDANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 32 habitans

NIDERVETEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre d'Empire, a 23 habitans.

NIEDALTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

NI'ON, *Nijuncus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont, a 288 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours S. A. R. en eſt Seigneur. Vaudrecourt en eſt une Annexe.

NOMENY ſur la Seille, Ville, Marquiſat, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Chef lieu d'une Juriſdiction, a 630 habitans. Cette Ville eſt une des principales d'entre celles qui relevoient autrefois de l'Egliſe de Metz. Les Evêques de Metz qui en ont toûjours été Seigneurs ſuzerains, en ont donné l'Avoüerie aux Wild-Graves, qui leur en firent hommage en 1603. En 1551. les Cardinaux de Lenoncourt & de Lorraine inféoderent le Marquiſat & la Terre de Delme, à Nicolas, Comte de Vaudemont, avec le conſentement du Chapitre de Metz, qui craignoit ledit Comte, & qui ne conſentit en 1562. à l'alienation totale de cette Terre, que parce que Charles IX. l'appuyoit. Les heritiers du Comte de Vaudemont vendirent à Henri Duc de Lorraine, ces deux Terres la ſomme de cinq cent mille livres. Le Duc ſe fit reconnoître auſſi-tot Vaſſal immédiat de l'Empire pour ces Terres. Et par le Traité de Paris de 1718. Louis XV. a déchargé le Duc de Lorraine de tous les droits de ſuprême Domaine, que la France avoit acquis ſur ces Terres, par tous les Traités précédens; & ce à la reſerve du chemin Royal, que le Roi s'eſt reſervé de l'étenduë d'une demi lieuë.

NOMMEXEY, *Nommexeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Calixte & à Saint Julien. S. A. R. eſt Patron de la Cure, & Seigneur haut-Juſticier de la Paroiſſe. Le Prieuré d'Obiey dépendant de l'Abbaye d'Herival, de l'Ordre de S. Auguſtin, & dépend de cette Paroiſſe.

NONCOURT, *Noncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 90 habitans. C'eſt une annnexe de la Paroiſſe de Saint Chriſtophe de Neufchâteau. Son Egliſe eſt dédiée à S. Anatholde & à Sainte Urſule. Ce lieu eſt ſitué à une demi lieuë de Neufchâteau. Il en dépend le Hameau de Rinval.

NONVILLE, *Nonvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Prevôté de Montureux, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Catherine. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Ledit Prieur perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Ce Prieut & M. du Chatelet ſont Seigneurs du lieu. Belmont & Leichecourt en dépendent.

NOROY, *Nogaretum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté ou Office de Perny, a 293 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remy. L'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz eſt Patrone de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Cette Abbeſſe eſt Dame du lieu.

NOROY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Neufchâteau, a 122 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes; les deux autres tiers ſont partagés entre le Prieur de Relanges, l'Abbé de Saint Manſui, le Commandeur de Robecourt, & M. d'Outrancourt. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour les deux tiers, & le Commandeur de Robecourt pour l'autre tiers. Il y avoit une Commanderie de Malthe qui avoit été donnée aux Templiers par Henri, Comte de Vaudemont; elle eſt unie à la Commanderie de Robecourt.

NOROY-le-Sec, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, a 141 habitans.

NOSSONCOURT, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

NOVIANT, *Novientum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean Baptiſte. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſe partagent la moitié entre le Seigneur & l'Abbé de Saint Benoit en Voivre; le Curé prend les deux tiers de l'autre moitié, & le Chapelain du Château l'autre tiers. Cette terre appartient à la Maiſon de Beauveau. Il y a la Chapelle du Château dans l'Egliſe Paroiſſiale; elle eſt d'environ ſix cens livres de revenu. Il y avoit un Hôpital qui a été ſupprimé.

NOUROY le Veneur, Plenoy & Febve, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 576 habitans.

Mairie de NOUSEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 81 habitans.

NOUSSARD, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Bouconville, a 68 habitans.

NOUVEAU au Prey, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 194 habitans.

NOYERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 248 habitans.

NUNKERCHEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 5 habitans.

O

ODERFANGE, Cenſe, Duché de Lorraine; la France en a cedé la ſouveraineté au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

OEY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 154 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de

Morlaincourt, S. A. R. en eſt Seigneur; comme Comte de Ligny.

OFFROICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine; a 136 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de Notre-Dame. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure; le Chapitre de Porſas lui diſpute. Cette Cure ſe donne au concours. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Saint Martin ſous Montfort; & il y en avoit une partie de la Pelle de Viviers; l'Egliſe de la premiere Paroiſſe ayant été ruïnée, l'on a transferé le Service à Offroicourt. Cette Cure eſt déſervie par les deux Curés de ces Paroiſſes. Le Seigneurs eſt M. de Somievre. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Antoine, & l'Hermitage de la Croix des Vigi s.

OGEVILLER, *Ogevillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 59 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Magneville qui eſt à la France. Son Egliſe qui eſt dédiée à S. George ayant été brûlée en 1635. l'on fait le Service dans la Chapelle de l'Hôpital; les dixmes ſont partagées entre l'Abbaye de Senones & le Curé de Magneville. Il y a la Chapelle du S. Sacrement, & une Chapelle dans le Château. L'Hôpital eſt uni à celui de Luneville.

OGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 54 habitans.

OHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 153 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas. M. Henri l'un des Seigneurs eſt Collateur de la Cure; les dixmes ſont fort partagées, auſſi bien que la Seigneurie. Meſſieurs Henti, de Buteourt & de Beaufort en ont la plus conſiderable partie.

OILLEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 141 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Brice; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours: ce Chapitre joüit de toute la groſſe dixme; les Seigneurs ſont ce Chapitre & Meſſieurs de Baſſompiere & de Tilly. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation des douze Apôtres. La plus grande partie du Village de Chef-haut dépend de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte & à Sainte Barbe.

OLCHEY, *Orcada*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 135 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Maurice; l'Abbé de S. Evre eſt Collateur de la Cure. Les Religieux de S. Evre ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, tant dans ce Village que dans celui de Tuilley qui en eſt une Annexe. Les Seigneurs de Begne, Baillivy de Marigny, & les Seigneurs de Pulligny en ſont Seigneurs. Il eſt parlé de ce lieu comme d'une dépendance de la Paroiſſe de Colombey, dans une Chartre de Conrad le Salique en faveur de l'Abbaye de S. Evre.

OLLAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 68 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Hilaire; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure: le Prieur de Châtenois a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier; la Seigneurie fonciere appartient au Prieur de Châtenois & au Curé. L'ancienne Egliſe Paroiſſiale eſt à deux cens pas du Village; elle a été quelque tems abandonnée, mais à preſent elle eſt bien entretenuë & gardée par deux Hermites.

OLLEY, l'un des Villages cedés au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

OLLIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arraney, a 18 habitans.

ONCOURT, *Oncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 18 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure, & ſeul Décimateur; mais il en abandonne la totalité pour faire deſſervir la Cure. L'Abbaye de Chaumouſey eſt dans l'étenduë de cette Paroiſſe; elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin de la Congregation de Notre Sauveur. Elle fut fondée dans le onziéme ſiecle, & la Manſe Abbatiale eſt de quatre mille livres, quinze ou ſeize Paroiſſes en dépendent pour le Patronage.

ORMES, *Ulma*, & Ville ſur Madon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul & à S. Remi; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure. Le Marquis d'Haroüé Seigneur des deux Villages, perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres de Sainte Elizabeth, fonde en 1472. par Meſſieurs d'Haraucourt. Il y a huit Chapelles en titre.

ORNEY, Riviere de Lorraine, qui prend ſa ſource dans la Champagne, dans la Paroiſſe du Grand Mureaux, entre dans le Baſſigny Barrois à Gondrecourt qu'elle arroſe, traverſe enſuite le Barrois, où elle arroſe Ligny, Bar-le-Duc & Muſſey, & ſe vient joindre à la riviere de Saux à ſa ſortie du Barrois ſur les frontieres de Champagne.

ORTONCOURT, *Ortonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Moyemont; Son Egliſe eſt dédiée à S. Urbain, on y dixme à la huitiéme gerbe. S. A. R. en eſt Seigneur.

OTHE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 54 habitans.

OTTSHVIELLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay, a 5 habitans.

OUTRAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure; le Curé a moitié de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Seigneur l'autre moitié de la groſſe. Meſſieurs Sallet ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

OUTREMECOURT, *Ultramecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Mothe, a 198 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre-Dame, l'Evêque de Toul eſt Collateur de cette Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. L'on voit dans le diſtrict de cette Paroiſſe, la Place où étoit la forte Ville de la Mothe qui eſt ruinée.

OUZAME, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 18 habitans.

OZAINVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 122 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre, l'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé perçoit le tiers de la groſſe dixme & la moitié de

la menuë. M. de la Vaux de Vrecourt, moitié de la groſſe & un tiers de la menuë, & le Commandeur de Robecourt un ſixiéme de l'une & de l'autre. Comme l'ancienne Egliſe Paroiſſiale eſt à preſent au milieu des Champs à une demi lieuë du Village, l'on a bâti une Chapelle au milieu du Village. Le Curé a droit de Juſtice ; il crée le Maire, le Lieutenant & le Sergent, & reçoit le ſerment des Gardes de la Campagne ; il a encore beaucoup d'autres droits utiles ; le Seigneur eſt M. de Rorté. Aviller Fief de l'Abbaye de Flabemont dépend de cette Paroiſſe.

OZERAILLES & Hagny, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 86 habitans.

OZIERS, *Ozeria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebau, Office de Bourmont & la Mothe, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amant. S. A. R. en eſt Seigneur.

P

PADOUE, *Padua*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté d'Eſpinal, a 116 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Deiviller ; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire. S. A. R. & l'Abbaye de S. Arnou de Metz ſont les Seigneurs & les Décimateurs de ce Village. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Nicolas dans l'Egliſe, & celle de Notre-Dame qui eſt au bas du Village.

PAGNEY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 207 habitans.

PAGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, a 427 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, l'Abbé de S. Martin eſt Patron de la Cure qui eſt réguliere, & deſſervie par un Prémontré. M. le Moulin de Blaincourt en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, chargée d'une Meſſe par ſemaine ; le revenu en eſt de ſoixante livres.

PALLEGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 54 habitans.

PANGE & le Moulin de Croué, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

PANNE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 72 habitans.

PAREID, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſlaing, a 86 habitans.

PAREL S. Laiſaid, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans.

PAREY S. Ceſair, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, partie de la Prevôté de Nancy, & partie du Bailliage & Comté de Vaudemont, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Houdreville ; le Curé tire un tiers des dixmes, le Prieur de Flavigny un tiers, & les Chapelains de Telod l'autre tiers. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village ; il en dépend la métairie de la Hutterie.

PAREY Sainte Ouen, *Pareium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Mothe, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame ; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure ; le Curé a toute la menuë dixme, & le ſixiéme de la groſſe ; le Chapitre de Bourmont perçoit le reſte. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Sebaſtien, & celle de Notre-Dame & de Sainte Barbe ; celle-ci eſt de cent cinquante livres.

PAREY ſous Montfort, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; la Cure en eſt unie à l'auſpice que les Prémontrés ont dans le lieu. Les Seigneurs ſont Meſſieurs d'Ourches de Vidampiere pour moitié, Meſſieurs de Vaucouleur pour un quart, & les Prémontrés pour l'autre quart.

PARFONDRU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 59 habitans.

PARGNEY derriere Barrine, *Pargneium retro Barrinam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Barrois non mouvant, Prevôté de Foug, a 247 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bruley ; Son Egliſe eſt dédiée à S. Brice. Il y a un Hermitage nommé le Val des Nones ; c'étoit autrefois un Monaſtere de Religieuſes ; il dépend de l'Abbaye de Rangeval ; ſa Chapelle eſt dédiée à S. Antoine.

PARROYE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 171 habitans.

PASSAVANT, Forêt, ſituée aux frontieres de la Lorraine, vers le Comté de Bourgogne & la Champagne. Le Roi en a cedé la moitié au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

PASSONCOURT, *Paſſonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 9 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Domar-aux-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Sulpice.

PAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 36 habitans.

PENEL & Meraumont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 81 habitans.

PERNY, ou Preny, *Prineium*, Bourg, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, Chef-lieu d'une Prevôté, a 189 habitans. Ce Bourg étoit autrefois une forte Place, [illegible]oit en reſpect les Evêques de Metz & les [illegible]e Bar : elle a été pluſieurs fois priſe & reprſe, & a été le ſujet de pluſieurs batailles ſanglantes. Louis XIII. s'étant emparé de la Lorraine, a fait raſer les Fortifications de Perny, qui eſt reſté un ſimple Bourg, ſeulement diſtingué par ſa Prevôté & ſon Doyenné. Son Doyenné eſt borné au ſeptentrion, & à l'orient par le Diocèſe de Metz, à l'occident par celui de Verdun, & au midi par le Doyenné de Dieu-Loüart ; il eſt ſitué entre le Dette, petite Riviere qui l'arroſe au midi, & par le Maye au ſeptentrion : ces deux Rivieres ſe jettent dans la Moſelle. Le Doyenné de Perny comprend vingt-huit Cures, deux Abbayes, une Commanderie de S. Antoine le Viennois, un Chapitre, huit Couvens & un Hôpital.

L'Egliſe Paroiſſiale de ce Bourg eſt dédiée aux Saints Apôtres Pierre & Paul. S. A. R. eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers avec un préciput. S. A. R. eſt Seigneur de ce Bourg. Il y a cinq Chapelles, celle de Notre-Dame de Conſolation de trois cens livres, celle de la Sainte Trinité unie à l'Abbaye de Sainte Marie de Pont-à-Mouſſon, l'on y fait à preſent le Service de la Paroiſſe ; celles de S. Chriſtophe, de S. George & de S. Sebaſtien.

PESSINCOURT, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

PETONCOURT,

PETONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans.

PETTONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 27 habitans.

PEVAUGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

PEUTHIN, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Sancy, a 50 habitans.

PEXONNE, *Perſona*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Principauté de Salme: Etat d'Empire, Reſſort de Badonviller, a 68 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de S. Pierre aux liens; l'Abbé de Moyen-Moutier eſt Patron de la Cure; l'Abbé perçoit la moitié des dixmes, & le Curé a l'autre moitié, avec vingt écus ſur la moitié de l'Abbé. Le Prince de Salmes en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de S. Blaiſe & de S. Antoine, fondée le 17. Juin 1539. par François Bailly Cure du lieu. Son revenu eſt de trente livres.

PHELING, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 27 habitans.

PIEDBLANC S. Bernard, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 117 habitans.

PIENNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Norroy-le-Sec, a 45 habitans.

PIEREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 26 habitans.

PIERPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 23 habitans.

PIERRE-FITTE, *Petra Fiſſa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 270 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Nicey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remi. L'Abbé de S. Leon a toute la dixme, à l'exception d'une petite portion que perçoivent les Premontrés de S. Paul de Verdun. Les Seigneurs ſont le Duc de Lorraine, Duc de Bar pour un quart, huitiéme & trentiéme, M. le Marquis de Laumont pour un deuxiéme & douziéme, & M. de Franquemont pour un vingt-quatriéme.

PIERRE-FITTE, *Petra Fiſſa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 23 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Ville-ſur-Illon; il y a une Chapelle dédiée à Ste Marie-Magdeleine.

PIERRE-FORT, *Petrifortalitium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 167 habitans. Pierre de Bar, fils de Thibaut II. Comte de Bar, eſt le Fondateur de ce Village; il y a une Chapelle dédiée à Ste Catherine, chargée de cinq Meſſes par ſemaines, ſon revenu eſt de vingt-cinq quarts de Bled & de cent livres d'argent, le Seigneur du lieu en eſt Patron.

PIERRE-PONT, *Petreus Pons*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Deſford; il y a un Oratoire dédiée à S. Gengoul.

PIERRE-VILLE *Petra Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nanſy, a 45 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Leger. Meſſieurs de Pulligny ſont Patrons de la Cure; le Curé a un tiers des dixmes, & les Chapelains des Saints Jacques, Philippes & Sebaſtien de Pulligny, ont les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de la Paroiſſe.

PIERVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 356 habitans.

PINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 117 habitans.

PITZEMBERG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 45 habitans.

PIXERECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 18 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bouxieres-aux-Dames; les Religieux de Laye perçoivent moitié des dixmes, le Curé & le Chapitre de Bouxieres ſe partagent l'autre moitié, le Curé a de plus les Novales. Les heritiers de M. de Meligny ont moitié de la Seigneurie. S. A. R. & le ſieur Michel partagent l'autre moitié.

PIZIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 54 habitans.

PLAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 81 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Senones.

PLOMBIERES, *Plumbaria aqua*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 279 habitans. Ce lieu eſt fort en réputation à cauſe de ſes Eaux Minerales, il eſt diviſé en deux par un ruiſſeau; une partie qui eſt la plus conſiderable eſt du Diocèſe de Toul, & l'autre du Diocèſe de Beſançon. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amé. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, & nomme un Religieux du Prieuré d'Herival, qui eſt de la Paroiſſe: ce même Chapitre a droit ſur toutes les dixmes qu'il abandonne au Curé pour ſa penſion, avec ce que lui augmente la Communauté de ſes Paroiſſiens. C'étoit autrefois une Annexe de la Cure de Belle-Fontaine; il en dépend vingt-ſept Granges ou Metairies, dont la plûpart portent le nom de leurs Proprietaires, les autres ſont Herpemont, le Voiſieu, les Grognes & Chevrecu; il y a le Prieuré d'Herival, un Couvent de Capucins fondé en 1651. & un Hermitage dédié à la Ste Famille.

POISART, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 81 habitans.

POMPEY, *Pompeyum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de l'Avantgarde, Office de Mirecourt, a 306 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; la Cure eſt unie au Chapitre de Liverdun. Les Dames de Bouxieres ont la moitié des dixmes & le Curé l'autre moitié; le Seigneur haut Juſticier eſt S. A. R. il y a auſſi une Juſtice fonciere. L'Hermitage de S. Eucaire qui appartient au Chapitre de Liverdun, eſt de cette Paroiſſe.

POMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Créange, Terre d'Empire, a 140 habitans.

les PONGES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 50 habitans.

PONT, Duché de Lorraine, Docèſe de Toul, Office d'Arches, a 86 habitans.

PONT-A-MOUSSON, *Muſſipontum*, Ville, Marquiſat, dans le Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine. Cette Ville eſt ſituée dans un beau Païs, des deux côtés de la Moſelle, qui la ſépare en deux Villes, l'une eſt du Diocèſe de Metz, c'eſt la plus ancienne, l'autre eſt du Diocèſe de Toul, c'eſt celle qui eſt ſituée en deça de la Riviere; cette partie eſt la plus grande & la mieux bâtie, mais c'eſt la plus nouvelle, puiſqu'elle n'a été conſtruite que dans le douziéme ſiecle par les Comtes de Bar, qui l'appellerent d'abord la Ville Neuve devant Monſon. L'Empereur Charles IV. l'érigea en Marquiſat en 1356. en faveur de Robert Duc de Bar, & auſſi en Ville Imperiale en

1372. Cette nouvelle partie de la Ville contient trois Paroiſſes; ce Marquiſat a paſſé de la Maiſon de Bar dans celle de Lorraine, par le mariage de René I. Duc de Bar, d'Anjou & Marquis de Pont avec Iſabelle Ducheſſe de Lorraine. La ville de Pont-à-Mouſſon eſt honorée d'une Univerſité, d'un Bailliage & d'une Prevôté; les trois Paroiſſes de la partie du Diocèſe de Toul, ſont Saint Laurent, dont le Chapitre de la Cathedrale de Metz, eſt Patron & Décimateur, le Curé ne prenant qu'une penſion & le caſuel; il y a quatre Chapelles, celles de la Famille de Lory de cent cinquante livres & d'une Meſſe par ſemaine, de S. Claude, de la Trinité, & du ſieur Maillet.

La Paroiſſe de Ste Croix en Rus, *Sancta Crux in Rodio*, dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix, ſa Cure eſt au Patronage du Chapitre de la Cathedrale de Metz, & ſe donne au concours: ce Chapitre en retire les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers.

La Paroiſſe de S. Jean-Baptiſte, dont le Chapitre de Ste Croix du Pont eſt Patron de la Cure qui lui eſt unie; il y a une Chapelle de S. Pierre, qui eſt de cent cinquante livres de revenu & chargée d'une Meſſe par ſemaine; cette Paroiſſe a une Annexe hors de la Ville, qui eſt Blenod.

Il y a dans cette partie de la Ville, le Chapitre de Ste Croix, fondé dans le treiziéme ſiecle par Thibaut Comte de Bar, & augmenté dans le nombre de ſes Prebendes par les ſucceſſeurs de ce Prince; il eſt compoſé d'un Prevôt, de ſix Chanoines & de deux demi Chanoines, la Prebende eſt de quatre cens livres, & la demie Prebende de deux cens cinquante livres, S. A. R. en eſt Patron.

L'Abbaye des pauvres Dames de Sainte Claire, fondée en 1431. par Marguerite de Baviere épouſe de Charles I. Duc de Lorraine, leur établiſſement n'a été achevé qu'en 1444. ſous le regne de René I. elles ſuivent le premier Inſtitut de Ste Claire.

L'Evêque de Toul, Pierre du Châtelet y a fondé un Seminaire pour huit jeunes Clercs, dont deux doivent être nez ſur les Terres de l'Evêché de Toul, deux ſur les Terres de l'Abbaye de S. Martin, deux de la Terre de Sorcy, & deux des Terres du Châtelet; le Maître du Seminaire a cent ſoixante livres, & les huit Bourſiers ont enſemble huit cens quatre-vingt-dix livres, ſur la Grurie de Pont-à-Monſon.

Une Maiſon de Religieux de S. Antoine le Viennois, ils s'établirent à la fin du douziéme ſiecle dans la partie de la Ville, qui eſt du Diocèſe de Metz; mais leur Maiſon ayant depuis été donnée aux Jeſuites, que Charles III. & le Cardinal ſon fils avoient appellé pour avoir ſoin de l'Univerſité qu'ils venoient d'y fonder: ces Religieux-ci ſe ſont retiré dans la partie de la Ville, qui eſt du Diocèſe de Toul: la Manſe des Religieux peut être de trois mille cinq cens livres.

Un Hôpital dédié à Jeſus circoncis, adminiſtré par les Bourgeois.

Une Maiſon de Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur, fondée par M. de Maillane Evêque de Toul, ils élevent des Novices & enſeignent les enfans; elle peut avoir mille huit cens livres de rente.

Un Couvent de Capucins fondé en 1607. par le Cardinal Charles de Lorraine.

Un de Carmes hors de la Ville, établis en 1623.

Un de Minimes en 1632.

Il y a auſſi quatre Couvents de Religieuſes.

Les Annonciades des dix Vertus.

Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame fondées en 1604. elles ont pris la clôture le 2. Juillet 1623.

Les Carmelites fondées le 24. Août 1627.

Et les Religieuſes de la Viſitation de Notre-Dame.

Dans la partie de la Ville qui eſt du Diocèſe de Metz, eſt établie l'Univerſité fondée par Charles III. & le Cardinal ſon fils.

Une Maiſon de Jeſuites, que ces mêmes Princes y appellerent, & auſquels ils ont donné la belle Maiſon des Religieux de S. Antoine le Viennois, leur Egliſe eſt magnifique.

Le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon eſt compoſé des deux Châtellenies de Pont & de Mouſſon.

PONT-PIERRE, *Pons Petrus*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bourmont. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt au Patronage du Seigneur du lieu, le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes. M. de Thiancourt en eſt Seigneur. Il y a un Hermitage dédié à S. Julien.

PONT-SAINT-VINCENT, *Pons S. Vincentii*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, Bailliage de Nancy, a 441 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julien. L'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers de la groſſe & menuë dixme, & l'Abbé de S. Martin a les deux tiers. Le Seigneur eſt S. A. R. Il y a quatre Chapelles en titre, celles de S. Jean-Baptiſte unie à la Maiſon des Benedictins, du S. Sepulchre, de l'Annonciation & de Sainte Anne.

Catherine de Lorraine, Abbeſſe de Remiremont y a fondé un Couvent de Benedictins, auquel on a uni l'Hôpital & la Chapelle des Seigneurs; il n'y a plus qu'un Religieux. L'Hermitage de Ste Barbe dépend de cette Paroiſſe.

PONT-SUR-MEUSE, *Pons ſupra Moſam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté d'Aſpremont, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Boncourt; les Religieux de l'Abbaye de S. Nicolas perçoivent toute la menuë dixme & le tiers de la groſſe, le reſte eſt fort partagé en nombre de petites parties. M. de Naix eſt Seigneur de ce Village.

PONTIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 23 habitans.

PONTPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 144 habitans.

PORCHERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 27 habitans.

PORCIEUX, *Portus colorum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix; les Benedictins de Nancy ſont Patrons de la Cure, à cauſe de leur Prieuré de Belval, ils ont toute la dixme. S. A. R, & les dits Religieux en ſont Seigneurs. Ce Prieuré de Belval eſt ſitué dans l'étenduë de cette Paroiſſe, il a été fondé en 1107. par Gerard I. Comte de Vaudemont, il a été uni à la Congregation de S. Vanne en 1606. par le Cardinal Charles de Lorraine. Son revenu fait partie de celui de l'Abbaye de S. Leopold de Nancy, il peut être de ſix cens écus année commune.

PORSAS, *Portus Suavis*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à un quart de lieuë de la ville de Mircourt; elle a pris naiſſance & ſon nom de la celebre Abbaye de Porſas, qui eſt dans ſon

diſtrict & auprès de laquelle elle s'eſt formée. C'eſt le chef-lieu d'un Doyenné, qui a environ neuf lieuës de longſur quatre & demi de large; il comprend trente-ſix Paroiſſes & deux Abbayes.

L'Egliſe Paroiſſiale de Porſas, eſt dédiée à S. Maurice. Le Patronage de la Cure appartient à l'Abbaye; la Cure ſe donne au concours; la plus grande partie des dixmes appartient au Chapitre de de Porſas, qui eſt Seigneur de Porſas; il y a dans l'Egliſe de la Paroiſſe une Chapelle en titre.

L'Abbaye de Porſas a été commencée vers l'an 1023. par Herman Evêque de Toul, elle a reçû ſa perfection de Leon IX. pendant qu'il étoit Evêque de Toul en 1033. il conſacra l'Egliſe ſous l'invocation de Ste Manne Sœur des Saints Euchaire & Eliphe premiers Martyrs du Diocèſe, & il donna aux Religieuſes la Regle de S. Benoît, qu'elles ont dans la ſuite changé, pour ſuivre l'exemple des Dames de Remiremont & d'Epinal. Les Chanoineſſes ſont obligées de faire preuve de Nobleſſe.

Ce Chapitre eſt compoſé à preſent d'une Abbeſſe, d'une Doyenne & de quinze Dames; il y a quatre Chanoines qui leur ſervent d'Aumôniers; leur revenu n'eſt que de trois mille cinq cens livres, l'Abbeſſe en prend un quart, excepté un vingtiéme, qui joint aux trois autres quarts, ſe partage en vingt Prebendes, ſeize pour les Dames & quatre pour les Chanoines. L'Evêque de Toul a droit de preſenter à une Prebende.

PORT. *Voyez* S. Nicolas du Port.

PORT, Archidiaconé & Doyenné du Diocèſe de Toul, la plus grande partie de ſon diſtrict eſt ſitué dans les Etats du Duc de Lorraine: cet Archidiaconé comprend cinq Doyennés, qui ſont ceux de Port, de Deneuvre, de Salmes, de Dieu-Louart & de Perny; il a bien vingt-cinq lieuës de long, mais ſa largeur eſt inégale; c'eſt le plus grand Archidiaconé du Diocèſe de Toul, & il en renferme la partie la plus belle & la plus agréable; l'on a uni au titre de l'Archidiacre la Prevôté de Liverdun.

Le Doyenné de Port, eſt le premier de l'Archidiaconé, ſa plus conſiderable portion eſt ſituée dans les Etats du Duc de Lorraine; il a neuf lieuës de long ſur cinq de large, il eſt borné au Nord & à l'Orient par l'Evêché de Metz, au Midy & à l'Occident par les Doyennés de Toul, de Saintois & de Deneuvre; il comprend ſoixante & ſept Paroiſſes, au nombre deſquelles la Ville Capitale du Duché & pluſieurs Villes, Chefs-lieux de Prevôté ſe trouvent, vingt Annexes, cinq Abbayes, douze Prieurés, quatre Chapitres, deux Commanderies de Malthe, dix-neuf Couvents de Religieux & douze de Religieuſes; l'on y compte cent Villages & environs vingt-cinq mille ames; il eſt arroſé des Rivieres de Meurte, de Lagne, de la Veſouze, de l'Amſule & du Sanon.

POUCHEUX haute & baſſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul; C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Eſloyes, Son Egliſe eſt dédiée à Saint George & à S. Nabor. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs; le lieu de Jarménil en dépend.

PRAYE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

PREVAUCOURT, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 36 habitans.

PREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 14 habitans.

le PRIEURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 5 habitans.

PROVENCHERES, *Provencheria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey, & Raon, a 90 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de S. Dié. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Catherine.

PROVENCHERES, *Provencheria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté ou Office de la Marche, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Colombe. L'Abbé de Luxeüil eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a moitié de la groſſe & menuë dixme, & l'Abbé Patron l'autre moitié. Les Seigneurs ſont ledit Abbé & le Baron de Deüilly.

PULLIGNY, *Pulligneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nancy, a 396 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de S. Pierre aux liens; les Seigneurs du lieu, qui ſont au nombre de ſeize, ſont Patrons de la Cure, les dixmes ſont fort partagées.

Il y a un Hôpital & l'Hermitage de Savignon, & treize Chapelles en titre, dont la plus conſiderable eſt la haute Chapelle de S. Jacques & S. Philippe, dont les ſeize Seigneurs ſont Patrons, elle eſt de neuf cens livres de revenu, les autres ſont bien moins conſiderables.

PULNOY, *Pulnetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sechamps. Son Egliſe eſt dédiée à S. Quentin, Meſſieurs de Gelnoncourt d'Aucy & Buſſelot ſont les Seigneurs de ce Village.

PUNEY, *Puneium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 69 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre Dame. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure; les dixmes ſe partagent entre ce Chapitre & l'Abbé de S. Manſuy. Les Seigneurs ſont M. le Comte d'Hoſſonville pour trois quarts, & le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart, ils y ont établi un Prévôt pour la haute Juſtice. Il y a un Hermitage.

Cenſe de PURIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 9 habitans.

PUTTIGNY, l'un des Villages de la Prevôté d'Amance, cedé au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

PUXE, Velle & Sauveraincourt, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 104 habitans. Puxe eſt le Village où eſt ſituée la Paroiſſe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remy, le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure & Curé primitif. Le Curé & le Chapitre perçoivent enſemble le tiers des dixmes, & les Benedictins de Nancy perçoivent les deux autres tiers, à cauſe du Prieuré de Belval. S. A. R. eſt Seigneur de ce lieu. Velle & Sauveraincourt ſont deux Hameaux qui dépendent de Puxe pour le temporel, & de Battigny, Annexe de Puxe pour le ſpirituel.

PUXE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Norroy-le-Sec, a 36 habitans.

PUZIEUX, *Puzeoli*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompere, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; ce Chapitre a deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a une Chapelle ſous le titre de Notre Dame de pitié.

R

RABIEMONT, *Rabimons*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, a 168 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Menge; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Ses Seigneurs ſont S. A. R. le Chapitre de Remiremont & le Sieur de Mauleon. Cette Cure ſe donne au concours.

RACEYCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 41 habitans.

RAIMOIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 23 habitans.

RAINVILLE, *Rainvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a habitans. 180 Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Marcel Martyr; l'Abbeſſe de l'Etanche eſt Patrone de la Cure, elle perçoit les deux tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont a l'autre. La Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. l'Abbeſſe de l'Etanche & le Baron de Dommartin. Il y a un Oratoire ou une Chapelle dédiée à Saint Anne au milieu du Village.

RALRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 36 habitans.

RAMBERCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 432 habitans.

RAMBERCOURT aux Pots, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Office de la Chauſſée, a 162 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent; le Chapitre de Toul en eſt Patron; le même Chapitre perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, le Curé un neuviéme, le Chapitre de la Magdelaine de Verdun un tiers, l'Abbaye de Lille un ſixiéme & l'Hôpital de Saint Michel un ſixiéme. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a un Couvent de Cordeliers & trois Chapelles en titre.

RAMBERVILLERS, Ville & Châtellenie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 316 habitans. Cette Ville a eu autrefois des Seigneurs particuliers, deſquels Etienne de Bar, Evêque de Metz acquit vers l'an 1125. la Ville & la Châtellenie dont ſes Succeſſeurs ont toujours gardé la propriété dont ils joüiſſent encore, quoique par le Traité de 1718. le Duc Leopold en ait obtenu la Souveraineté en dédommagement d'autres lieux qu'il a cedé à la France.

RAMBLUSAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Souilly, a 87 habitans.

RAMBUCOURT, *Rambucuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mandres, a 122 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Toul eſt Collateur de la Cure & perçoit les deux tiers des dixmes. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royal. Reſſoncourt eſt ſon Annexe.

RAMCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Domvillier. Il y a un Oratoire.

RAMELFANGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitans.

RAMONCHAMP, *Ramarici Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prévôté d'Arches, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy & à S. Blaiſe, elle a été rebâtie depuis quelques années; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers des dixmes & le ſuſdit Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont partagent la Seigneurie. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre Dame & à Saint Joſeph, fondée au hameau de l'Etraye. Il en dépend les hameaux de Champ, de Ferdrupt, de Xoüarup, Rémanvillers, le Ménil, le Prels, Demrupt, la Moline, l'Etraye, l'Etat, l'Egliſe ſuccurſale, nommée Freſſe, dédiée à Saint Brice & à S. Nicolas, le Tillot & les Mines. Cette Paroiſſe eſt très-étenduë, elle comprend près de deux lieuës de terrain.

RAMVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 189 habitans.

RANCOUT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 270 habitans. Le Chapitre de Ligny en eſt Patron; ledit Chapitre de Ligny, & celui de S. Maxe de Bar perçoivent la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié.

RANCOURT, *Rancuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul; Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Neufchâteau a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Libaire; les Benedictins du S. Mont ſont Patrons de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a le tiers de la groſſe dixme, les ſuſdits Religieux ont les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; l'Adminiſtrateur de l'Hôpital de Remiremont y a quelques droits Seigneuriaux. Le hameau de Madecourt dépend de cette Paroiſſe.

RANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

RANGEVAL, *Regina Vallis*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Prémontrés, ſituée dans la Paroiſſe de Bouc: cette Abbaye a été fondée dans le milieu du douziéme ſiecle par Olderic, Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Toul; elle eſt en regle, & vaut environ cinq mille livres, tant à l'Abbé qu'aux Religieux.

RANQUEVAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 67 habitans.

RAON l'Etape, Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 350 habitans. C'étoit une petite Ville dont l'Abbé eſt Seigneur; il y a un Couvent de Cordeliers de la Cuſtodie de Lorraine, fondé par Jean II. & Nicolas Ducs de Lorraine, pere & fils. Il dépend de la Paroiſſe l'Hermitage de Morteſoſſe. Cette Ville & celle de Saint Dié ſont Chefs-lieu d'une Prevôté que l'on nomme de Raon & S. Dié, cette Prevôté s'étend juſqu'aux frontieres de l'Alſace entre les montagnes de Vauges; les Ducs de Lorraine l'ont mis ſous le Bailliage de Nancy.

RAPEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 27 habitans.

RAVEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 27 habitans.

RAVILLE, *Revilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul; Les Seigneurs du lieu ſont Collateurs de la Cure; le Commandeur de Saint Jean de Viélatre perçoit les deux tiers & un ſixiéme des dixmes, & le Curé le dernier ſixiéme. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Quirin. Blainville la Petite eſt l'Annexe de Raville.

RAULCOURT, *Rolini Curia*, Duché de Lorraine; Diocèſe de Toul, Prevôté & Office de Mandres,

Mandres, a habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Brouſſay; ſon Egliſe eſt dediée à Saint Clement Pape; les décimes appartiennent aux mêmes que Brouſſay. Son Alteſſe Royal en eſt Seigneur.

RAVON aux Bois, *Rapo ad Silvas*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amé; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; ledit Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé un tiers avec la totalité des menuës dixmes. De cette Paroiſſe dépend le Void de Côné, compoſé de deux granges, la Vitreſſe & les Trayes, & la grange du Prayon, celle de Froide-Fontaine, & de Fragneux. La Cure ſe donne au concours.

RAUSIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 86 habitans.

REBEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; l'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont M. de Bourlemont, Madame de Mitry de l'Epine, & l'Abbeſſe de l'Etanche. Rollainville eſt ſon Annexe.

RECHAUPAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 77 habitans.

RECHICOUR, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 68 habitans.

RECLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 41 habitans. C'eſt une des Annexes de la Paroiſſe d'Hablainville. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Silveſtre.

REDRANGE, l'un des Villages de la Prévôté de Lorgwi, cedé au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

REFROY, *Refredum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 154 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Toul en eſt Patron; la dixme du Ban de Refroy eſt partagée en douze portions. M. le Comte de Ligny, en eſt Seigneur. Il y a un Hermitage dédié à Saint Chriſtophe.

REHAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 32 habitans. C'eſt une Annexe de Moriville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Simon & S. Jude.

REHAINVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame; la Cure eſt reguliere & l'Abbé de Luneville en eſt Collateur; le Curé & l'Abbé partagent les dixmes par moitié. Le Seigneur eſt M. le Grand. Herimenil eſt une Annexe de Rehainviller.

REIGNEVILLE, *Ragnerii Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Perny, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Limey.

REILLON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 36 habitans.

RELANGES, *Relangia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Darney, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame; le Prieur du lieu qui en eſt auſſi Seigneur, eſt Patron de la Cure: le Curé perçoit la moitié de la groſſe & menuë dixme, le Sacriſtain de Relanges l'autre moitié. Le Prieuré de Relanges eſt ſous le titre de Saint Pierre. Il dépend de l'Abbaye de Cluny de l'Ordre de Saint Benoît. Ce Prieuré a été fondé au treiziéme ſiecle par Thierry de Lorraine, Seigneur du Châtelet. Il eſt en commande & ſon revenu eſt de mille livres. La Sacriſtie eſt un Office en titre, qui a quelques revenus. Le Prieur eſt Patron de pluſieurs Cures: il eſt Seigneur de Relanges, de Vivier-le-Gras, d'Iſche, de Nonville, Dombale, They-ſous-Monfort, Etrenne & Bouzanville.

RELECOURT, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 4 habitans. C'eſt une Cenſe qui appartient aux Dominicains de Blainville, elle dépend du Village de Moriviller & de la Paroiſſe de Franconville.

REMBERCOURT, *Ramberti Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 14 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Jauny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Gengoul. M. de Gournay d'Etreval en eſt Seigneur.

REMENAUVILLE, *Remenaldi Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Perny, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Patron de la Cure; ce Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. M. de Viange eſt Seigneur de ce Village. Il en dépend le lieu de Robermenil & la cenſe d'Hanſoncourt.

REMENCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent; le Prieur de Sermaiſes, au Diocèſe de Châlons ſur Marne, en eſt Patron; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont Mrs de Nubecourt.

REMENOVILLE, *Remenovilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 41 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; l'Abbé de S. Evre eſt Collateur de la Cure qui ſe donne au concours; le Prieur de Landecourt perçoit la moitié des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé de Moyen-Moutier un ſixiéme, & le Curé un tiers avec les Novales. Le Marquis de Gerbeviller a la haute Juſtice, l'Abbé de Moyen-Moutier part dans la Seigneurie.

REMICOURT, *Remigii Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 36 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remy; l'Abbé de Chaumonſey eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Auguſtin; l'Abbé de Chaumonſey perçoit les deux tiers de la groſſe dixme, & le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme avec les novales. La Seigneurie appartient à S. A. R. Le Fief de la Converſion dépend de cette Paroiſſe.

REMIREMONT, *Romarici Mons* en Allemand, Romberg, Abbaye & Chapitre celebre de Nobles Filles du Duché de Lorraine & du Diocèſe de Toul, ſituée dans la Province ou le Païs de Vôſges. Cette Abbaye fut fondée dans le commencement du huitiéme ſiecle, par Saint Romary, Moine de Luxeuil, que l'on appelloit alors Montagne d'Haduent, & ſur laquelle il y avoit un ancien Château qui portoit le même nom, & le donnoit à un Comté dont il étoit le Chef-lieu. La nouvelle Abbaye prit peu après ſa fondation le nom de ſon Fondateur, & donna le nom de Remiremont non ſeulement à la montagne, mais auſſi au Païs circonvoiſin. Ces Religieuſes embraſſerent d'abord la

Regle de S. Columban, qui étoit celle de l'Abbaye de Luxeüil. Depuis, leur Monaſtere ayant été brûlé par les Hongrois, elles transférerent leur Maiſon au bas de la montagne de l'autre côté de la Moſelle, & embraſſerent enſuite la Regle de Saint Benoit, qui prenoit alors beaucoup le deſſus ; quelque tems après elles abandonnerent encore celle-ci, & s'en firent une qui ne tient rien de l'auſterité des deux premieres. Elles ne font point de vœux perpetuels, & ſe conſervent la liberté de paſſer à l'état du mariage, lorſqu'elles le jugent convenable : elles font l'Office avec beaucoup de regularité & de pieté. L'Empereur Rodolphe a donné à l'Abbeſſe le titre de Princeſſe de l'Empire. Les Dames ſont obligées de faire preuve de Nobleſſe de quatre Race, tant de côté paternel que de côté maternel. Les trois premieres Dignités ſont l'Abbeſſe, la Doyenne & la Secrette : elles ſont toujours remplies par des Dames de très-haute Naiſſance, le Chapitre des Dames les choiſit par élection & ſcrutin ſecret, trois mois après leur vacance par mort ; les deux autres Dignités qui ſuivent ſont celles de la Soniere & de l'Aumôniere, dont l'élection ſe fait à la pluralité des voix ſeulement, ſans ſcrutin, par le Chapitre, auſſi-tôt que les défuntes pourvûës ſont enterrées ; les huit autres premieres Offices, comme de premiere & de ſeconde grande Aumôniere, de premiere & ſeconde grande Cenſiere, de Bourſiere des grains & Bourſiere d'argent, de Treſoriere Latriere & Dame de Fabrique, ſe donnent par l'Abbeſſe. Le Chapitre eſt compoſé en tout de ſoixante-deux Dames du Chœur ; les Prébendes ſe diviſent en neuf compagnies, chacunes de ſeize Prebendes qui ſont en tout cent quarante-quatre Prebendes, tant pour les Dames, que pour les Chanoines, Chapelains, Officiers & Coquerelles.

Ces Compagnies ſont celles de Tantimont, Diarville, Oilleville, Bruyeres, Remiremont, Remoncourt, Jorcey, Vitel & Mircourt, noms des Paroiſſes, Chefs-lieux des autres qui en dépendent, & ſont rangés ſous leur diſtrict.

L'on a ajoûté dans cette Abbaye un petit Chapitre de Chanoines qui ſervent d'Aumôniers aux Dames, il y a auſſi pluſieurs Chapelains.

Les Coquerelles qui par leur nom paroiſſent avoir été autrefois les cuiſinieres ou ſervantes des Dames malades, font auſſi un petit Corps, qui entre elles ont une Prébendes qu'elles partagent en quatorze portions, dont l'Enfermiere qui eſt leur Chef en prend deux, & les douze autres reſtent aux douze Coquerelles.

REMIREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 946 habitans. Bourg qui a pris le nom de l'Abbaye celebre auprès de laquelle il s'eſt formé. Outre l'Abbaye, dont nous parlerons ci-après, il y a une Egliſe Paroiſſiale dédiée à Notre-Dame ; le Chapitre de l'Abbaye eſt Patron de la Cure qui n'eſt pas conſiderable, l'on a abandonné ſouvent la dixme au Curé ; elle ne vaut pas plus de deux cens livres, ce qui fait qu'il aime mieux prendre penſion. Le Chapitre eſt Seigneur du Bourg. Il y a un Hôpital qui a quinze cens livres de revenu ; un Couvent de Capucins fondé en 1610. la Chapelle de Notre-Dame des Suffrages, qui eſt de ſix cens livres de revenu, & celle de la Madelene hors des Murs. Remiremont eſt Chef-lieu d'un Doyenné, qui eſt le premier de l'Archidiaconé de Voſges. Le Doyenné s'étend huit lieuës en longueur ſur quatre en largeur : il eſt arroſé des rivieres de la Moſelle, d'Angrougné, d'Aniche, de Vologne & de Vaigney. Il comprend vingt-cinq Paroiſſes, une Abbaye ou Chapitre & deux Prieurés. Il s'étend entre les montagnes de Voſges, qui le ſeparent de l'Alſace à l'orient, il eſt borné au midy par le Diocèſe de Beſançon, au Septentrion & à l'occident par le Doyenné d'Epinal. La plûpart de ſes Paroiſſes ne ſont compoſées que de Hameaux & de Granges bâties ſur les revers des montagnes.

REMONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hilaire. La Secrette de Remiremont en eſt Patrone ; le Curé perçoit un tiers de la dixme, & le Chapitre de Remiremont les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur.

Le R. P. Didier Apis, Inquiſiteur de la Foi, Evêque de Chriſtopole & Suffragant de Toul étoit de Remoncourt. La Neuveville eſt ſon Ayde, il y a dans ſon diſtrict Montfort ancienne Forteresſe.

REMONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 27 habitans.

REMOVILLE, Marquiſat, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours ; le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë ; les Benedictins de Saint Nicolas ont la moitié de la groſſe dixme, & ceux de Chatenois un ſixiéme. Chaque ménage doit une poule au Curé à la Purification. M. de Baſſompiere en eſt Seigneur. Il y a cinq Chapelles en titre, celle de Notre-Dame de Repos eſt ſituée au milieu de la Campagne, elle eſt de deux cens cinquante livres, le Marquis de Removille en eſt Patron. La Chapelle du Château, dédiée à Sainte Catherine ; le Seigneur en eſt Patron, celles de de Sainte Barbe, de Saint Nicolas & de Saint François.

Mairie de RENNEGOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans.

REPAS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 36 habitans.

REPEL, *Reparium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté de Vaudemont, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Prancher ; il y a une Chapelle dédiée à S. Gerard ; les Seigneurs ſont Meſſieurs le Marquis de Lenoncourt, le Comte de Hauſſonville, & le Commandeur de Xugney.

RESSON, *Reſſonum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 401 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre aux Liens ; le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme, le Chapitre de S. Maxe & l'Abbé de Jendure les deux tiers de la groſſe ; l'Abbeſſe de Sainte Hoilde les deux tiers de la menuë. M. le Comte de Ligny en eſt Seigneur. Roſieres eſt ſon Annexe.

RESSONCOURT, Hameau dépendant de la Paroiſſe de Rambucourt ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; le Seigneur eſt M. Bertin pour la plus grande partie.

les RETENUES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 54 habitans.

REVANGEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Treiſtroff, a 36 habitans.

REVIGNY, *Reviniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office ou

Bailliage de Bar, a 900 habitans. C'eſt une groſſe Paroiſſe dont le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure ; le Curé a l'onziéme dans la groſſe & menuë dixme, & toutes les Novales ; le reſte eſt fort partagé. Madame de Liſlebonne eſt Dame de ce Bourg. Il y a un Hôpital, deux Chapelles, dont celle de S. Nicolas eſt conſiderable : l'autre eſt celle de Notre-Dame de Lorrette. Il y a un Hermitage.

RHOSNE, *Rhona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 230 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre : cette Egliſe fut érigée en Cure par Monſeigneur de Biſſy ; l'Abbé de S. Leon eſt Patron de cette Cure ; le Seigneur du lieu perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, l'Abbé le tiers des groſſes, & le Curé le tiers des menuës. Le Seigneur c'eſt M. le Marquis d'Anglure.

RICHARD Ménil, *Ricardi-manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 64 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. George ; l'Abbé de S. Evre eſt collateur de la Cure ; il prend la moitié de la groſſe dixme, & le Curé prend l'autre & toute la menuë dixme : cette Terre appartient à la Maiſon de Ludres. Il y a un Château dans lequel eſt une Chapelle dédiée à S. Jacques & à S. Chriſtophe.

RICHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Chef-lieu d'une Mairie, a 34 habitans.

RICHECOURT, *Richeri-curtis*, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de la Hayeville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. George, il a les mêmes Décimateurs & en la même quantité. Les Seigneurs ſont S. A. R. & M. Thierry chacun par moitié.

RIGNAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Soüilly, a 32 habitans.

RIGNIEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Prevy, a 54 habitans.

ROBECOURT, *Roberti-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 21 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Blevaincourt ; ſon Egliſe eſt ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame, c'eſt une Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem ; c'étoit une ancienne Maiſon des Templiers ; elle a trois mille livres de revenu.

ROBERCOURT, ou Robecourt, *Roberti-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 239 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bleuvaincourt ; ſon Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame : c'eſt auſſi le Chef-lieu d'une ancienne Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, à preſent nommé de Malthe : elle avoit auparavant appartenu aux Templiers ; elle eſt de trois mille livres ; le Commandeur eſt Seigneur de ce Village & de Bleuvaincourt.

ROBERMENIL, *Roberti-manſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Perny, a 10 habitans. C'eſt un Hameau qui dépend de la Paroiſſe de Remenauville ; il appartient à l'Abbaye de S. Benoit en Voivre. Il y a une Chapelle.

ROBERTESPAGNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 270 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent ; le Prieur de S. Benigne en eſt Patron ; le Curé perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, les Religieux de Jendüre un ſixiéme, les Religieux de Cheminon, Ordre de Cîteaux, un ſixiéme, le Prieuré de Rupt aux Nonains un tiers. Les Seigneurs fonciers ſont Meſſieurs Bouvet & Viard. Les Seigneurs ſont Patrons d'une Chapelle qui raporte cent francs, & qui eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine : cette Chapelle eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de la Sainte Vierge.

Mairie de ROBOCHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 99 habitans.

la ROCHELLE, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

ROCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Follaincourt.

RODALLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 23 habitans.

RODE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

RODLACLK, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

RODLACTZ, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 54 habitans.

ROGEVILLE, *Rogeri-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Viller-en-Heis ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Remy ; ce Village a les mêmes Décimateurs & les mêmes Seigneurs que ſon Chef-lieu.

ROHAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

ROLLAINVILLE, *Rollini villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rebeuville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Evre ; les Benedictins de S. Manſuy perçoivent un tiers des dixmes, à cauſe du Prieuré de Neufchâteau qui leur appartient ; le Chapitre de Bourmont un tiers, & l'autre tiers ſe partage entre le Curé & les Benedictins ; il en dépend l'Abbaye de l'Etanche, qui eſt de Filles, de l'Ordre de S. Bernard. Elle eſt de huit mille livres de rente.

ROMAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 81 habitans.

ROMBAS & Villers, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 405 habitans.

ROMONT, *Mons Rotundus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 63 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Matthieu ; le Prieur du même lieu eſt collateur de la Cure ; le même reçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a un Prieuré, dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Villigor & à S. Martin, Diſciple de S. Dié Evêque de Nevers : ces Saints s'établirent dans ce lieu vers la fin du ſeptiéme ſiecle, à la priere d'Aſclas Seigneur du lieu : ce Prieuré fut donné à l'Abbaye de Feſve au Diocèſe de Langres ; il a enſuite été longtems en Commande, il eſt à preſent uni à la Congregation de Saint Vanne, & c'eſt un Benedictin de cette Congregation qui en eſt Titulaire. Ce Prieuré vaut cinq cens livres. S. Maurice eſt un ſecours de cette Paroiſſe.

RONCOURT, *Roncuria*, Egliſe ſuccurſale de la Paroiſſe de Beaufremont, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 28 habitans. L'on n'y fait les fonctions Paſtorales que depuis 1628. que M. de Gournay Evêque de Sithie, ſuffragant

de Toul, le permit : les dixmes en ſont partagées entre les Seigneurs de Beaufremont & de Roncourt, le Curé de Beaufremont & les Chapelains de la Chapelle Caſtrale. M. de Roncourt Sénéchal de Bourmont en eſt Seigneur.

RONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 27 habitans.

ROQUEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 72 habitans.

ROSCHON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Voſges, Prévôté d'Arches, a 46 habitans. C'eſt un Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Vagney. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de S. Roch & de S. Sebaſtien.

ROSELIEURES, *Roſalica*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Département du Barrois, Office de Chatré, a 32 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Dié, & celui de la Primatiale de Nancy ſe diſputent la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Seigneur de Bayon. Il y a trois Chapelles en titre, & il en dépend la Cenſe & le Moulin de Baſſompont. Borville eſt ſon Annexe.

ROSEROTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompaire, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Bazoiller. Il y a un Oratoire où l'on dit la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

ROSIERES, *Roſeria ſuprà Moſunam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté de la Marche, a 86 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Prieur de Richecourt eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit d'un tiers de la groſſe dixme & de toute la menuë, & le Prieur des deux autres tiers de la groſſe dixme.

ROSIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Genebaut; le Chapitre de Toul en eſt Patron; la dixme ſe partage en neuf portions. M. de Gournay en eſt Seigneur.

ROSSELANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 180 habitans.

ROUCEUX, *Roſſolium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Bar, Bailliage de Neufchâteau, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure; il en a cedé le droit aux Religieux de Mureaux depuis l'an 1695. Le Seigneur eſt S. A. R. il en dépend le Fief de Gonvaux, & l'Hermitage de Sainte Anne.

ROVILLE & Magoville, *Roviſla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prevôté de Nancy, a 110 habitans. Roville eſt la Paroiſſe, & Magoville en eſt une dépendance L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Calixte, l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure. Les Religieux de S. Evre & le Curé partagent les dixmes : les premiers ont les deux tiers, & le Curé l'autre tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. la Secrette de Remiremont, le Comte d'Hoſſonville, M. de Mitry du Meſnil, M. de Rure, & les Dames de Bouxieres. Il y a à Roville une Chapelle dédiée à S. Gerard. La Neuveville eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

ROUILLIE', Annexe de la Paroiſſe de Crainviller, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 86 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas. Les Seigneurs & Décimateurs ſont S. A. R. Meſſieurs de Torniel, du Châtelet & de Coublans.

ROUPELCANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay, a 18 habitans.

ROURE la Chetive, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 221 habitans.

ROUVE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 41 habitans.

ROUVE Lauhere, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 185 habitans.

ROUVELATOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 18 habitans.

ROUVRE en Saintois, *Ruvera in Santleſio*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mirecour & de Chatenoy, a 216 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Eliphe, le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. La Seigneurie de cette Paroiſſe eſt diviſée en grande & en petite : la grande Seigneurie dépend de Baudricourt, & appartient à M. de Baſſompiere, & la petite dépend de Chatenoy, & appartient au Duc de Lorraine. L'Abbé de Chaumouſey a quelques droits en cette derniere.

ROUVROY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton le Châtel, a 369 habitans.

ROUVROY; Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arraney, a 113 habitans.

ROUXENTOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 36 habitans.

ROZA, l'une des Cenſes renduës au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ROZELIEURES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans.

ROZIERES aux Salines, *Roſeria*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1566 habitans. Sa Prevôté eſt du nombre de celles qui compoſent le Bailliage de Nancy. Ce n'étoit autrefois qu'un ſimple Château Seigneurial que Mathieu premier, Duc de Lorraine, donna à Drogon, Seigneur de Nancey, avec la Terre de Lenoncourt, en échange de la Seigneurie de Nancy. Le Château eſt devenu depuis fort conſiderable, & il s'eſt formé une Ville auprès, à cauſe de ſes Salines qui ſont fort abondantes. Les Ducs de Lorraine l'ont réuni à leur Domaine depuis long-tems. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre. Le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Collateur de la Cure, & Curé primitif; il perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé perçoit l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur, & retire plus de cent mille écus du ſel qu'on y fabrique.

Il y a une Communauté Eccleſiaſtique qui a mille quatre cens ſoixante-quinze livres de revenu, outre pluſieurs retributions en nature; cette Communauté eſt chargée de trois cens Meſſes par an.

Il y a onze Chapelles en titre.

Le Prieuré de la Vierge ou des SS. Innocens, fondé en 1623. par M. de Maillane Evêque de Toul; il eſt uni à la Congregation.

L'Hôpital eſt ſitué dans le Fauxbourg; il a 578 livres francs de revenu : l'on y a uni la Chapelle de S. Michel en 1613.

Il y a auſſi un Couvent de Cordeliers.

Les dépendances de cette Paroiſſe ſont la Crayere, où il y a une Chapelle ſous l'Invocation de S. Nicolas & de Sainte Gertrude, unie à celle de Notre-Dame de la Paroiſſe, le Rayeul, Xoudailles, la Grange, la petite Rozieres, Portcieux, une partie de Cuitte-Feve; il y a quelques Oratoires dans ces

ces Métairies. Il en dépend auſſi l'Hermitage de la belle Croix, & celui de S. Sigiſmond.

ROZIERES en Heis, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Pont-à-Mouſſon; a 180 habitans. La Cure eſt unie au Chapitre de Liverdun. Le Chapitre perçoit toute la dixme, en donnant penſion au Curé. S. A. R. en eſt Seigneur.

ROZIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 207 habitans. C'eſt l'Annexe de Reſſon. Les Seigneurs ſont S. A. R. Meſſieurs du Châtelet & de Franquemont.

RUGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 68 habitans.

RUMONT, *Rumontium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Hypolite. L'Archidiacre de Rinel en eſt Patron. Le Curé perçoit un tiers de la groſſe & toute la menuë dixme; l'Abbé de S. Michel un tiers; l'Abbé de S. Benoît un ſixiéme; & le Chapitre de la Madelene de Verdun un ſixiéme. Les Seigneurs ſont S. A. R. & les Seigneurs de Pierrefite.

RUPES, *Rupes*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, Chef-lieu d'une Prévôté, a 172 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul. La Cure eſt au Patronage de la Maiſon-Dieu de Toul. Les dixmes ſont partagées par tiers entre le Curé, le Seigneur du lieu & le Chapelain du Château. S. A. R. en eſt Seigneur.

Il y a quatre Chapelles, dont deux dans l'Egliſe Paroiſſiale; ce ſont celles de Saint Jean-Baptiſte & de Notre-Dame, celle du Crucifix, qui eſt au bout du Village, & la Chapelle du Château dédiée à Sainte Catherine. Le Village de Jubainville eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

RUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 14 habitans.

RUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vôges, Prevôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, il perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre, ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Il en dépend les Hameaux de Lette, Dremanville, la Roche, Longchamp, dont la Seigneurie appartient pour un tiers au Curé & à la grande Aumônerie de Remiremont pour deux tiers; on appelle cette Seigneurie la Seigneurie des Eccleſians.

RUPT aux Nonains, *Rivus ad Nonas*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & S. Paul. Le Prieur de Rupt en eſt Patron. Le Prieur perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Prieur. Cette Paroiſſe a pris ſon nom d'un ancien Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de Saint Benoît; ce Monaſtere ſubſiſtoit avant l'an 1136. Mais les Religieuſes l'ayant abandonné, les Religieux de S. Benigne de Dijon leurs furent ſubſtitués; maintenant c'eſt un Prieuré en commande de la dépendance de la ſuſdite Abbaye, qui vaut environ deux mille cinq cens livres. Le Prieur a un Sacriſtain pour acquitter les charges, & qui dit trois Meſſes par ſemaines. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de la Tuillerie, le Moulin & l'Hermitage de S. Antoine dans les bois.

RUS devant Saint Michel, *Rivus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hilaire. L'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure. L'Abbé de Saint Michel, & l'Hôpital du même lieu, perçoivent un tiers dans les groſſes dixmes; le Curé un tiers & toute la menuë.

Mairie de RUXIERIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 176 habitans.

S

SAFFAIS, *Saffium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 27 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Quentin. Le Chapitre d'Hoſſonville eſt Collateur de la Cure. Le Chapitre & le Curé perçoivent enſemble toute la menuë dixme, & un tiers de la groſſe; la Primatiale de Nancy un tiers, & l'Abbé de Saint Manſui l'autre. M. Cuiellet en eſt Seigneur. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de Vigneules & de Cuite-Féve.

Les noms de Saints & Saintes ſont à la fin de la lettre S.

SAINTOIS, Païs & petite Province de la Lorraine, qui comprend particulierement le Comté de Vaudemont. C'eſt le nom ancien du Païs, qui, depuis le partage entre Thierri, Duc de Lorraine, & Gerard ſon frere, auquel ce Païs a échû, a changé ſon nom en celui de Vaudemont, dont ce dernier Prince a fait bâtir le Château, & a voulu que le Païs en prenne le nom. Le nom ancien eſt reſté ſeulement pour le Doyenné, lequel a quatre lieuës de long ſur trois de large. Ce Doyenné eſt arroſé des Rivieres de Madon & de Brenon.

SAISEREZ Saint Amand, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de l'Avant-Garde, a 16 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Saiſerez S. George. Son Egliſe eſt dédiée à S. Amand. Ce Village a le même Seigneur que ſon Chef-lieu. Le Curé de l'autre Saiſerez perçoit les deux tiers des décimes de celui-ci.

SAISEREZ Saint George, *Caſaris Aræa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de l'Avant-Garde, a 186 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint George. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, ainſi que de Saiſerez Saint Amand ſon Annexe.

SALLEMAGNE, *Sallemania*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a deux Egliſes gouvernées par un ſeul Curé, qui eſt un Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Auguſtin. L'Abbé de Saint Leon eſt Patron de cette Cure. De ces deux Egliſes, l'une eſt dédiée à S. Amand, & l'autre à Saint Martin. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour les deux tiers; & les Sieurs de Rambure, de Roab, de Franſire & de l'Iſle pour l'autre tiers.

SALMES, Terre conſidérable de la Lorraine, qui appartient à preſent à deux familles, dont l'une eſt une branche de l'ancienne Maiſon des Reingraves, qui a pris le nom de Princes de Salmes; & l'autre eſt de la Maiſon regnante de Lorraine. La Ville de Salmes a été fondée par un Henri, Comte de Salmes en Ardenne, ſur les Terres de l'Abbaye de Senones, dont étant Avoué, ſes ſucceſſeurs ont occupé une partie des Terres, deſquelles ils ont formé un Domaine conſidérable, qui a été partagé entre les enfans de Jean, Comte de Salmes. La branche maſculine de l'aîné ayant manqué, Chriſtine, fille de Paul, Comte de Salmes, a porté cette moitié dans la Maiſon de Lorraine Vaudemont, qui regne à preſent en Lorraine. La branche cadette de Salmes s'éreignit auſſi; & Jeannette, fille de Simon, ayant épouſé Jean Rhingrave & Wildgrave, lui porta l'autre moitié. Ses ſucceſſeurs ont été créés Princes de l'Empire en 1623. par Ferdinand II.

Cette Terre & ſes dépendances forment une Ju-

riſdiction particuliere pour le Civil, & une partie qui eſt du Diocéſe de Toul, forme un Doyenné. Ce Doyenné a été formé à l'occaſion de la Converſion du Rhingrave Othon, qui conjointement avec François de Lorraine, obtint un Vicaire Apoſtolique vers l'an 1591. pour éloigner les Novateurs & conſerver la foi des anciens Catholiques. Cette tempête de l'erreur s'étant diſſipée, toute l'étenduë de ces deux Terres eſt retournée ſous la Juriſdiction ſpirituelle de l'Evêque; & l'on a fait de ces deux Terres & de quelques Paroiſſes voiſines un nouveau Doyenné.

Ce Doyenné s'étend en partie dans les montagnes qui ſéparent la Lorraine de l'Alſace, & en partie dans la plaine au pied des montagnes. Il eſt borné à l'orient par le Diocéſe de Strasbourg; à l'occident par celui de Port, la riviere de Meurte le ſépare; au midi du Doyenné de Deneuvre; & au ſeptentrion la riviere de Vezouze le ſépare des Archiprêtrés de Marſal & de Sarbourg, qui ſont du Diocéſe de Metz.

Il comprend trente-huit Paroiſſes, cinq Abbayes d'hommes, quatre Couvens & un Hôpital.

L'autre partie de cette Terre eſt du Diocéſe de Strasbourg.

SALONNE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office d'Amance, a 59 habitans.

SAMBUMONT, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Office de Bouconville, a 9 habitans.

SAMPIGNY, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, a 126 habitans. Cette Prévôté a appartenu à l'Egliſe de Verdun, qui y a renoncé depuis long-tems.

SANCHE', dépendance de la Paroiſſe de Chaumouſey-la-Ville, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. La Haute-Juſtice appartient à S. A. R. & au Chapitre de Remiremont; & la moyenne & baſſe Juſtice à l'Abbé de Chaumouſey, & aux Seigneurs de Dargneuls.

SANCY, Prévôté, Duché de Bar, Diocéſe de Metz. C'eſt une des Prevôtés du Bailliage de Saint Michel.

SANDAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 203 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Ludomer, Evêque de Châlons. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a un tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Chapitre a les deux autres tiers. Le Curé prétend toute la menuë dixme. Les Seigneurs ſont M. de Marcoſſey, & Madame de Sandaucourt. Il y a deux Châteaux dans cette Paroiſſe. Dans celui de Madame de Sandaucourt il y a une Chapelle ſous le titre de l'Annonciation de la Vierge, de vingt paires de revenu; elle a été fondée par Claude de Renach, Baronne de Frenelle, Dame de Sandaucourt & de S. Baſlemont.

SANDRONVILER, Village de la dépendance de Burthecourt, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 81 habitans. M. de la Pommeraye en eſt Seigneur par Madame Haxaire ſon épouſe.

SANSEY, *Sanceium* ou *Sanciacus*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Nicolas. L'Abbé de Rieval eſt Collateur de la Cure, & perçoit la totalité de la dixme. S. A. R. en eſt Seigneur.

SAPT & ſon Ban, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 360 habitans.

SARTES, *Sarti*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 117 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Event. Le Seigneur eſt Patron de la Cure. Le Curé retire un tiers de la groſſe & menuë dixme; le Seigneur un tiers; & les Dames de Saint Maur de Verdun, auſſi-bien que le Chapitre de Bourmont, chacun un ſixiéme. M. de Thaincourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il en dépend l'Hermitage de la Roche.

SAUDRUTS, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 154 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de Saint Leon en eſt Patron. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes; le Chapitre de Saint Pierre de Bar un tiers; & les Titulaires des Chapelles de Saint Jean dans l'Egliſe de Saint Pierre & de Saint Nicolas, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Bar, l'autre tiers. Le Sieur de Préville en eſt Seigneur.

SAVIGNY, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Chamb..., a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Brice. Le Seigneur du lieu en eſt Patron. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes; & l'Abbé de Saint Manſui les deux autres tiers. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Baſſompiere. Il y a une Chapelle au Château.

SAULCY & ſon Ban, *Salicetum*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 248 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Saint Leonard. Son Egliſe eſt dédiée S. Jean.

SAULNY, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Prévôté de Briey, a 167 habitans.

SAULXURES, *Salſuria*, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bulgneville, c'en étoit autrefois la Mere Egliſe; elle eſt dédiée à S. Martin, & elle a les mêmes Décimateurs de ſa Paroiſſe. La haute-Juſtice appartient à l'Abbé de Saint Evre, & la Juſtice fonciere à Madame de Ragecourt d'Auterville. Il y a une Chapelle ſous le titre de la Viſitation de Notre-Dame, autrement la Chapelle de Barbazan; ce ſurnom lui a été donné parce que Barbazan, General de l'armée de René d'Anjou, y fut tué dans une bataille ſanglante, qui ſe donna dans ce lieu, entre René d'Anjou & Antoine de Vaudemont.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 178 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. La Cure eſt au Patronage du Pape pendant ſix mois. Le Chapitre de Toul en eſt Patron pendant ſix autres mois. Les Seigneurs ſont l'Abbé de Laury & Meſſieurs de Brouilliers, de Ligneville, de Vanne & Bailliy de Marigny. Il y a une Chapelle en titre dédié ſous l'Invocation de Saint Claude & de Saint Nicolas. Il dépend de cette Paroiſſe le Château de Flavigny, la Cenſe de Commey, & deux Moulins.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 110 habitans.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Comté de Salmes, a 77 habitans.

SAULXURES, Duché de Bar, Dioèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de la

Marche, a 154 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bulgneville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; c'étoit autrefois la Mere Egliſe de la Paroiſſe. Ce ſont les mêmes Décimateurs que ceux de Bulgneville. L'Abbe de Saint Evre en eſt Seigneur haut-Juſticier ; & Madame de Ragecourt d'Ancerville eſt Dame fonciere. Il y a une Chapelle ſous le vocable de la Viſitation de Notre-Dame ; c'eſt où s'eſt donnée la fameuſe bataille entre René d'Anjou & Antoine de Vaudemont, où Barbazan General de René d'Anjou fut tué.

SAVONIERES, *Saponaria*, dépendance de la Paroiſſe de Saint Germain, près la Ville de Toul. C'étoit autrefois un lieu conſidérable, où nos Rois de la premiere & ſeconde race avoient un Palais où il s'eſt tenu deux Conciles. L'Egliſe de ce lieu qui étoit dédiée à Saint Michel, étoit la Mere Egliſe de S. Germain ; mais le Village & l'Egliſe ayant été ruïné, le Curé s'eſt retiré dans cet autre Village : il n'y reſte pas une ſeule Maiſon.

SAVONMEREL, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Arton-le-Châtel, a 68 habitans.

SAVONNIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 179 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Calixte. L'Abbé de Saint Mihiel en eſt Patron. Le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme ; le Chapitre de Saint Maxe & le Prieur de Bar partagent également les deux autres tiers.

SAUSURES, *Salſuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Voſges, Prévôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Prieſt. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre en ſont Seigneurs. Cornimont eſt ſon Annexe.

SAUVILLE, *Sauvilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 333 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Brice. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées en trois portions, dont l'une eſt à l'Abbé ; l'autre au Curé ; & le dernier tiers à M. de la Vaux de Vrécourt. Le Seigneur eſt M. de Vidampierre. Il y a un Hermitage dédié à Saint Brice.

SAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Arton-le-Châtel, a 131 habitans.

SAUX *Saltus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 154 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Chriſtophe. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de ce lieu, en qualité de Comte de Ligny.

SAUXEROTTE, *Salſuriola*, Duché de Bar ; Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Cet Abbé & le Curé partagent la dixme par moitié. S. A. R. a la haute Juſtice & partage la Seigneurie fonciere avec M. Bourcier. Il y a une Chapelle en titre & deux Hermitages, dont l'un eſt dédié à Saint Amon, & l'autre eſt dédiée ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

SAUZURE, *Salſuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 121 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin ; l'Abbé de Senones eſt Collateur de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Meſſieurs d'Hudicourt, Rutant, de Baſſompiere & de Craon en ſont les Seigneurs. Agincourt eſt ſon Annexe.

SAXON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

SAZERNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mircourt, a 158 habitans.

SECHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Lambert. Le Chapitre de Saint George eſt Collateur de la Cure. Les Dames de Bouxieres perçoivent la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Sechamps, Fournier, & de Gelnoncourt. Il y a une Chapelle titrée dédiée à Notre-Dame. Son Annexe eſt Pulnoy.

SECHE' aux Forges, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 96 habitans.

SECHE' les Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 140 habitans.

SECHEPRES, *Siccum-Pratum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Bouconville, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre. Le Prieur de Dommarie eſt Patron de la Cure, & perçoit un tiers des dixmes, le Curé un tiers, & le reſte partagé entre pluſieurs autres.

SEIGNEULLES, *Seniola*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 257 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame ; l'Abbaye de Saint Airy de Verdun eſt Patron de la Cure. L'Abbaye perçoit toute la dixme. Le Seigneur eſt M. de Vitrimont.

Haute SEILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 27 habitans.

Haute SEILLE, *Alta Silva*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Etat de l'Empire. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée le 26. Mars 1140. ſur la Riviere de Vezouſe, dans le Comté de Blamont, par Agnés, Comteſſe de Blamont, Henri & Herman, ſes enfans. Cette Abbaye eſt en Regle, ſon revenu eſt de trois mille cinq cens livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. Il en dépend deux Paroiſſes, Haute-Seille & Perupt.

Ban de SELES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Dompere, a 140 habitans.

SELLAINCOURT, *Silimi-curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 140 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure ; le Curé a un tiers des dixmes, & les Religieux les deux tiers des groſſes dixmes ; & l'Abbé l'autre tiers des menuës dixmes. L'Abbé de Saint Evre eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il en dépend l'Hermitage de Courance & le Village de Dalcourt.

SENAIDS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 149 habitans.

SENON, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 113 habitans.

SENONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 141 habitans.

SENONES, Duché de Lorraine, Diocèſe de

Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 470 habitans. Cette Paroiſſe doit ſon origine & ſon nom à l'Abbaye de Senones, autour de laquelle elle s'eſt formée depuis la fondation de cette Abbaye dont elle dépend. Il y a deux Cures; l'une qui garde le nom du lieu, & l'autre dédiée à S. Jean.

SENONES, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné & Principauté de Salmes, Etat de l'Empire. Cette Abbaye reconnoît pour fondateur Saint Gondelbert, Evêque de Sens, qui ſe retira dans ce Païs, au milieu du ſeptiéme ſiecle. Ce Saint Solitaire jetta les fondemens de cet Abbaye dans ce déſert, ſous le regne de Childeric II. Roi d'Auſtraſie. Ce Prince lui donna ce terrain avec les droits de haute, moyenne & baſſe Juſtice. La haute Juſtice eſt venuë au pouvoir des Comtes de Salmes en 1573. avec la plus grande partie des rentes & des revenus, leſquels ſont à preſent partagés entre S. A. R. & M. le Prince de Salmes. Le reſtant du revenu de l'Abbaye fut ſéparé en 1602. en deux Manſes; l'Abbatiale de ſix mille cinq cens liv. & la Conventuelle de trois mille cinq cens livres.

SENONGES, *Senongia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Voſges, Office de Darney. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Vincent; le Prieur de Droitval eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé perçoit la moitié de la groſſe & de la menuë dixme, & le Prieur l'autre moitié. L'Egliſe principale eſt à preſent au milieu des champs; on l'appelle l'Egliſe des Abbeſſes. L'on en a bâti une autre dans le Village pour la commodité des habitans. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint Nicolas.

SENONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton le Châtel, a 18 habitans.

SERANCOURT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Bar, a 36 habitans.

SERANVILLE, *Serani-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 23 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Saint Dié a la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toute la dixme ſous quelques charges. Meſſieurs le Marquis de Gerbéviller & le Comte d'Hoſſonville en ſont Seigneurs par indivis.

SERCUEUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 41 habitans.

SERECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 136 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Manſui; l'Abbé de Saint Evre en eſt Patron. Le Curé perçoit la moitié de la groſſe & petite dixme; le Prieuré de Deüilly l'autre moitié. Il en dépend une Egliſe ou Hermitage dédié à Sainte Petronille. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de Morizecourt, où ſe trouvent le Château & le Prieuré de Deüilly.

SEROCOURT, *Serocuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté de la Marche, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Didier. La Cure eſt déſervie par un Prémontré. L'Abbé de Flabémont eſt Patron de la Cure. Le Curé a toute la menuë dixme; l'Abbé a toute la groſſe, ſur laquelle le Seigneur retient un préciput, nommé Champard. Cette Terre appartient à Madame de Vaillac de Serocourt. Frain eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

SEROUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 141 habitans.

SERRES, *Serra*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 206 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire; l'Abbé de Moyenmoutier eſt collateur de la Cure, il partage les dixmes par moitié avec le Curé. M. le Marquis d'Hudicourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dans la Paroiſſe dédiée à Sainte Barbe; & une dans le Château dédiée à Saint Sebaſtien & à Sainte Catherine. Les Minimes y ont un Couvent près le Château; ils y ont été fondés par M. Jean de Lenoncourt, l'an 1588. c'eſt le premier Couvent de leur Ordre en Lorraine.

SERRIES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de de Pont-à-Mouſſon, a 59 habitans.

SERRY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Merz, Prevôté de de Briey, a 9 habitans.

SEXEY aux Bois, *Sexeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville, a 168 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Manſui eſt Collateur de la Cure, & prend les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Cette Terre eſt du Comté de Fontenois; le Curé en eſt Seigneur foncier. Aingerez eſt ſon annexe.

SEXEY aux Forges, Annexe de Pont-Saint-Vincent. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Manſui. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de cette Egliſe; ce Village eſt du Bailliage de Nancy.

SILVANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 14 habitans.

SION ou Scion, *Semita*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage & Comté de Vaudémont, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le Chapitre de Saint Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure, & Curé primitif. Le Curé prend penſion & reçoit une ſomme de cinq cens livres à prendre ſur la Grurie du Comté de Vaudemont. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend les lieux de Sexon & Praye. Il y a un Couvent de Picpus, fondé par Charles VI. Duc de Lorraine en 1627.

SIONVILLER, *Sionis-Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 50 habitans. C'eſt l'annexe de la Paroiſſe de Creon. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Etienne.

SIURRY le Franc, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 118 habitans.

SOCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 41 habitans.

SOHESME, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 18 habitans.

La Mairie de SOLCHUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 23 habitans.

SOMMEDIEUVE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Saint Michel, a 113 habitans.

SOMMEILS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, 159 habitans.

SOMMELONNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 207 habitans.

SOMMIERECOURT, *Sommercuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bourmont, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gerard. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure, & perçoit un tiers des dixmes, le Curé un autre tiers, & le Chapitre de Bourmont partage

l'autre tiers avec les Dames de Bouxieres. Il y a un Hermitage dédié à S. Nicolas.

SOMMERVILLER, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Ban de Crevy, a 12[illegible] habitant. Ce Village est de deux Paroisses; une partie est de celle de Crevic, & l'autre de celle de Dombale. Les deux Curés y ont un Vicaire qui fait le Service de la Paroisse dans la Chapelle de S. Gerard. Il y a encore la Chapelle de la Passion.

SONN, Village des environs de Longwy, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

SORBEY, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office de Longuion, a 90 habitans.

SORBEY, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office d'Arrancy, a 27 habitans.

SORCY, *Sorcium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, Chef-lieu d'une Prevôté & d'un Comté, a 700 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Remi; elle est au Patronage du Chapitre de la Cathedrale de Toul: ce n'étoit ci-devant qu'un Vicariat de la Paroisse de S. Martin; elle a été érigée en Paroisse par M. de Bissy en 1688. Le Chapitre de Toul perçoit toutes les dixmes, à l'exception d'un onziéme. M. le Marquis de Meuse est Seigneur & Comte de Sorcy. L'ancienne Eglise de ce Bourg se nomme S. Jean du Châtel, c'étoit le Siege du Vicariat avant l'érection en Paroisse. Il y a une Chapelle en titre sous l'invocation de S. Gand; son revenu est de deux cens trente-cinq livres. Il y a aussi un Château dans lequel est une Chapelle dédiée à S. Antoine, dont Messieurs du Châtelet sont Patrons: ce Bourg a un Hôpital, un Couvent d'Urbanistes, & une autre Chapelle nommée de Chanay, dont le revenu est de cinq cens livres; elle est desservie par les Benedictins du Prieuré de Breüille, près Commercy.

SORNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 158 habitans.

SOUILLY, Prévôté, Duché de Bar, Diocèse de Verdun, a 378 habitans.

SOULAUCOURT, *Solis-curia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 198 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Leger, le Prieur d'Hareville est Patron de la Cure. Le Curé a le tiers de la grosse & menuë dixme; le Curé d'Outremécourt en a un cinquiéme, & le Chapitre de Bourmont a le reste. Le Seigneur est Son Alteſſe Royale.

SOULOSSE, *Solimariaca*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neu-château, a 41 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de S. Elophe: c'étoit autrefois une Ville qui étoit d'une grande antiquité, l'itineraire d'Antonin en fait mention; il en est aussi parlé dans les Capitulaires de Louis le Débonnaire. Ce lieu est situé au bord de la Riviere de Vair, au pied de la monragne de S. Elophe. M. du Pâquier Baron de Dommartin, est Seigneur de Soulosse.

STAINVAUX, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Ban de Crevy, a 23 habitans.

STAINVILLE, Prevôté, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 658 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Mathieu; le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Toul en est Patron; c'est une Prevôté qui ressortit au Bailliage de Bar. M. de Stainville en est Seigneur. Il y a quatre Chapelles. L'Abbaye de Jovilliers est dans le district de cette Paroisse, aussi bien que la Ferme de Nantelle, qui dépend de cette Abbaye.

STAINVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 32 habitans.

SURIAUVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 95 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédié à S. Blaise; le Curé perçoit un tiers de la grosse & menuë dixme, & l'Abbesse de Sainte Glossinde de Metz, collatrice de la Cure, les deux autres tiers. Les Seigneurs sont S. A. R. les Seigneurs de Bulgneville & de Roncourt. L'Eglise de Hageville étoit autrefois la Paroisse de Suriauville. La haute-Justice est à l'Abbesse de Sainte Glossinde.

SUTZELIN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

SUZEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton-le-Châtel, a 23 habitans.

SAINT

A

S. AIGNAN, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 41 habitans.

S. AIL, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 36 habitans.

S. AMAND, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 131 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Amand, l'Abbé des Vaux en est Patron. C'est une Cure reguliere de l'Ordre de Citeaux; le Curé perçoit un cinquiéme, le Seigneur du lieu deux cinquiémes: le Titulaire de la Chapelle de Sainte Catherine qui est celle du Château, un cinquiéme, & l'Abbé des Vaux l'autre cinquiéme. Les Seigneurs sont le Comte de Ligny, & le Baron de Mesnas. Il y a une Chapelle au Château, dont le Comte de Ligni est Patron.

S. ANDRE', Duché de Bar, Diocèse de Verdun, Office de Soüilly, a 154 habitans.

S. AUBIN, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Principauté de Comercy, a 351 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Aubin; cette Cure est unie au Chapitre de Commercy depuis l'an 1186. le Prince de Commercy est le Patron de la Cure. Il y a deux Chapelles dédiée à Notre-Dame, dont les Patrons sont les Seigneurs de Commercy.

S. AVOLD, ou S. Avau, Duché de Lorraine, Diocèse de Mets, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage Allemand, Office de Hombourg & Saint Avold, a 400 habitans. Le Roi a déchargé le Duc de Lorraine de l'hommage qu'il lui devoit pour cette Terre, par le Traité de Paris de 1718. C'étoit un des anciens Domaines de l'Eglise de Metz, qui dès le tems des Maires du Palais, Pepin & Charles-Martel avoit dans ce canton une Bourgade nommée Hilariac, où Sigebold Evêque de Metz, fonda en 730. un Monastere sous l'invocation de S. Paul, pour S. Fridelin Moine Ecossois. Depuis, le Corps de S. Nabor Martyr ayant été apporté de Rome par Godegrand Evêque de Metz, qui le posa dans l'Eglise de ce Monastere; la grande dévotion que les Peuples eurent pour ce Saint, en fit donner le nom à l'Eglise & à la petite Ville que les pelerinages firent former autour. Les Evêques de Metz resterent Seigneurs proprietaires de Saint Nabor, dont le nom varia en ceux de S. Nabau, S. Avau & S. Avold. La petite ville de Hombourg qui en est à deux lieuës étant venus au pouvoir des mêmes Evêques, par l'extinction de la famille des

Comtes de Metz, ils l'unirent à S. Avold, & les deux formerent une Châtellenie ; ils la conserverent longtems avec soin, & en firent Avoüez les Comtes de Nassau Sarbruck, auſquels même ils en engagerent une partie du haut-Domaine ; mais en 1551. les Cardinaux de Lorraine, l'un Evêque, & l'autre Administrateur de l'Evêché de Metz, donnerent cette Châtellenie en Fief perpetuel au Duc de Guise, Henri de Lorraine, qui six ans après la vendit au Duc de Lorraine sous l'hommage aux Evêques de Metz.

B

S. BASLEMONT, *Sancti Baſoli-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Darney, a 54 habitans. Son Eglise Paroissiale est dediée à S. Basle, dont le lieu a pris son nom ; l'Abbé de Bonfay est Patron de la Cure qui est réguliere. M. des Armoises en est Seigneur. Il y a dans cette Paroisse le Prieuré de Notre-Dame de Bonneval, de l'Ordre de S. Augustin ; il dépend du Prieuré d'Herival en Vauges ; il est en régle, & il est de trois cens cinquante livres.

S. BAUSAN, *Sanctus Bauſanus*, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bouconville, a 45 habitans. C'est une Paroisse dont l'Abbé de S. Mihiel est Patron, & prend les deux tiers des grosses & menuës dixmes, le reste demeure au Curé. Messieurs Thierry & de Jandelaincourt en sont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre sous l'invocation de S. Nicolas.

S. BENOIST, de la Châtellenie de Ramberviller, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

La Communauté de S. BENOIST, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de la Chaussée, a 14 habitans.

S. BENOIST en Voivre, *Abbatia Sancti Benedicti*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de la Creste, Duché de Bar. Elle est située dans la Forêt de Voivre, au Diocèse de Metz, vers la source de l'Iton près de Pont-à-Mousson ; elle a été fondée le 27. May 1132. elle est réguliere, & vaut par an en tout huit mille livres. L'Abbé joüissoit autrefois d'une partie des Seigneuries de Trognon & de Thiaucourt dans la Châtellenie de Bouconville.

S. BOING, *Sanctus Bonus*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chaté, a 41 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Hidulphe ; l'Abbé de Belchamp est Patron de la Cure, qui est reguliere & desservie par un Chanoine Regulier de S. Augustin. Les Seigneurs en sont S. A. R. pour la haute-Justice, & M. Humbert de Gircourt, M. le Févre & les Jesuites d'Espinal pour la Justice fonciere. Il y a une Chapelle dédiée à S. Sebastien. S. Remi aux Bois en est un Annexe.

D

S. DIE', *Sancti Theodati Cœnobium*, Chapitre celebre de la Lorraine, dans le Diocèse de Toul : c'étoit d'abord une Abbaye celebre, qui a été fondée dans une Vallée au bord de la Meurte dans les montagnes de Vauges en 671. par S. Dié Evêque de Nevers, pendant l'Episcopat de Grioald Evêque de Toul. Le lieu où elle a été bâtie se nommoit alors *Vallis Galilæa* ; elle suivoit la regle de S. Benoit, & l'a suivie jusqu'au dixiéme siecle qu'elle a été sécularisée par les soins de Ferry I. Duc de Lorraine. Ce Chapitre est composé de vingt quatre Prébendes chacune de mille livres. A leur tête sont un Prevôt, un Doyen, un Chantre & un Ecolâtre. Le Prevôt officie pontificalement dans son Eglise, & dans celles de son Territoire qui en dépendent, qui sont au nombre de quinze, qui forment ce que l'on appelle le Val de Galilée. La plûpart sont desservies par des Religieux : le Chapitre y est le seul Décimateur, & il ne donne que des pensions ou des préciputs, ou quelques parts dans les dixmes. Ces Paroisses sont celles de S. Dié, de S. Martin, de Teintru, d'Anoux, de Clevecé, du Valtin, de Fraise, de Mandre, de S. Leonard, de Sainte Marguerite, d'Aveline, de Visembac, de Bertrimoutier, de Provenchere, de Colroy, & de Lusse.

S. DIE', *Sancti Theodati Oppidum*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, a 1040 habitans. Cette Ville doit sa naissance à l'ancienne Abbaye de son nom, dont il est fait mention ci-dessus. Son Eglise Paroissiale est aussi Collegiale & porte le même nom, les fonctions Pastorales se faisant dans ladite Collegiale ; il y a près de la Collegiale, l'Eglise de Notre-Dame. Le Chapitre est Seigneur de la Ville. Il y a dans un de ses Fauxbourgs où S. Dié est mort, une Eglise Paroissiale dédiée à S. Martin, à la collation & de la dépendance du Chapitre. Il y a aussi dans l'étenduë de cette seconde Paroisse un Couvent de Capucins, un Hôpital, l'Oratoire de la Croix, l'Hermitage de la Madelene, & l'Hermitage de S. Roch.

E

S. ELOPHE, *Sanctus Eliphius*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neuf-Château, a 140 habitans. Cette Paroisse porte le nom du Patron de l'Eglise Paroissiale : Messieurs de Bassompiere & de Mauleon de la Bastide sont Patrons de la Cure : le premier y nomme trois fois de suite ; c'est le lieu où S. Elophe premier Martyr du Païs, a été décapité. L'Eglise en est très-ancienne, & elle est fort frequentée par un grand nombre de personnes dévotes à ce Saint, dont l'on y conserve une belle chasse. M. le Comte de Kinigle en est Seigneur. Il en dépend les Villages de Souloſſe & de Fruze. Autigny-la-Tour est son Annexe.

S. ESTIENNE, Duché de Lorraine, Province de Vauges, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté d'Arches, a 110 habitans. Ce lieu porte le nom de son Eglise Paroissiale ; le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours : ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. est Seigneur du lieu. Il y a dans son district le Prieuré de S. Mont, qui a été fondé pour des hommes en même tems que l'Abbaye de Remiremont, qui a été auſsi fondée par S. Romary, sur la même montagne ; l'une & l'autre ont été brûlées par les Hongrois ; mais l'Abbaye de Filles a été transferée où elle est à present, & ce Prieuré a été rétabli où il étoit auparavant : c'étoit ci-devant des Chanoines Reguliers qui occupoient cette Maison ; ils l'ont cedé aux Religieux Benedictins de la Congregation de Saint Vanne & de S. Hidulphe, qui y entrerent en 1625. Il y a une Communauté de neuf Religieux qui ont en tout dix-huit cens livres de revenu.

F

S. FIRMIN, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Département du Barrois, partie du Comté de Vaude-

mont, & partie du Bailliage de Nancy & de l'Office de Charmes, a 72 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui porte le nom de ſon Egliſe; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours : ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Le Village d'Afrocourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

G

S. GENOIS, Duché de Lorraine. Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 32 habitans.

S. GERMAIN, *Sanctus Germanus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 87 habitans. Cette Paroiſſe porte le nom du S. auquel ſon Egliſe eſt dédiée. Les Seigneurs de Marainville ſont Patrons de la Cure; la Seigneurie en eſt partagée entre les Jeſuites d'Epinal, le Commandeur de Nancy, le Prieur de Froville, Meſſieurs de Marainville & le Fevre; il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre-Dame.

S. GERMAIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Cette Paroiſſe appartient moitié à la France, & moitié au Duc de Lorraine; la partie Françoiſe eſt du Bailliage de Chaumont & de la Prevôté de Vaucouleur, celle de Lorraine eſt du Bailliage de S. Mihiel & de la Prevôté de Foug. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Germain d'Auxerre. L'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure; c'étoit autrefois une Abbaye Royale; le Curé en eſt Seigneur foncier, & les biens qui appartenoient à cette Abbaye lors de ſa deſtruction, ont été affectés à celle de S. Evre; il en dépend le celebre lieu de Savonnierre.

S. GORGON, *Sanctus Gorgonius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal, a 40 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui porte le nom du S. auquel ſon Egliſe eſt dédiée. L'Abbeſſe d'Epinal eſt Patrone de la Cure; elle perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, & de plus auſſi la dixme entiere de tout ce qui ſe cultive avec la béche & le hoyau. S. A. R. en eſt Seigneur haut-Juſticier, & l'Abbeſſe d'Epinal en eſt Dame fonciere; il y a une Chapelle en titre dédiée ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié. Le village de Ste Helene eſt ſon Annexe.

H

S. HILAIRE, *Sanctus Hilarius*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a80 habitans. L'Abbé de Saint Evre eſt Collateur de la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a dans ſon Egliſe la Chapelle de S. Nicolas. Ville en Vermois & Giracourt dépendent de cette Paroiſſe.

S. HIPOLYTE, Ville, ſituée dans les Montagnes de Vauges, preſque enclavé dans l'Alſace; cette Ville a été rendu au Duc du Lorraine avec ſes appartenances, par le Traité de Paris, de 1718.

Cette Ville eſt du Diocèſe de Strasbourg, elle étoit même autrefois du temporel de l'Evêché, lorſqu'en 1372. Jean Duc de Lorraine étant entré en Alſace pour faire la guerre à la Republique de Mulhauſen, obligea Lambert Evêque de Strasbourg de lui ceder cette Ville, qu'il prétendoit être de l'ancien Patrimoine des Ducs de Lorraine.

S. HOUX, *S. Hoïldis*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, Fille de Clairvaux, Diocèſe de Toul, dans le Barrois à trois petites lieuës de Bar-le-Duc.

I

S. JACQUES-DU-STAT, *Sanctus Jacobus à Statione*, l'une des Annexes de la Paroiſſe de Champ, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jacques le Majeur. S. A. R. en eſt le Seigneur, il en dépend les Hameaux de Vieuville, Preumé, la Lange Hemlimont, le Prez du Lait, Soudry le neuf Prés, Labolle, Pédaigné, la Ney.

S. JEAN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 900 habitans.

S. JEAN, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Mairie de Pierrefort. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbé de S. Vincent de Metz eſt Patron de la Cure; l'Abbé a la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec toutes les menuës dixmes, les Novales, le droit de rapportage, & la dixme de tout le ſainfoin, &c. le Marquis d'Hudicourt en eſt Seigneur. Le village de Martincourt en depend.

S. JEAN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 171 habitans.

S. JEAN-DU-MARCHE', dépendance du village de Juſſarupt, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, Paroiſſe de Champ. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de S. Jean-Baptiſte, l'on y dit la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. S. A. R. en eſt Seigneur.

S. JEAN-RORBATZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 77 habitans.

S. JOSEPH, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 153 habitans.

S. JULIEN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 198 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julien. C'eſt une Cure Reguliere de l'Ordre de Premontrés. L'Abbé de Flabemont en eſt Patron, le Curé perçoit la menuë dixme, & l'Abbé la groſſe. Le Baron de Deüilly en eſt Seigneur : il y a un Oratoire dédiée à S. Didier, qui étoit autrefois la Mere Egliſe. Le village de Tignecourt où ſe trouve l'Abbaye de Flabemont, eſt ſon Annexe.

S. JULLIEN, Duché de Bar, Diocèſe de Meta, Office de S. Michel, a 113 habitans.

L

S. LAURENT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 873 habitans.

S. LEONARD, *Sanctus Leonardus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 256 habitans. C'eſt une des Paroiſſes du Val de S. Dié, de la collation & de la dépendance du Chapitre de S. Dié. Saulcy eſt ſon Annexe.

M

S. MARD, *Sanctus Medardus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Malzeville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Medard. M. de Beauveau en eſt Seigneur.

S. MARTIN, Cenſe & Seigneurie, ſituée prés de Nomeny, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

S. MARTIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, Prevôté de Sorcy. Cette Paroiſſe eſt

ſituée à cent pas du Bourg de Sorcy, & ſon Egliſe Paroiſſiale dont elle porte le nom, étend ſa Juriſdiction, non-ſeulement ſur ce Village, mais auſſi ſur une partie du Bourg de Sorcy; le Chapitre de la Cathedrale de Toul perçoit toute la dixme à l'exception d'un onziéme : la Paroiſſe étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît & de fondation Royale. M. le Marquis de Meuſe en eſt Seigneur. La Cure en a été unie au Chapitre de Toul en 1499. par Alexandre VI. Il y a quatre Chapelles en titre, l'une ſous le vocable de la Conception, elle a deux cens livres de revenu, & a été transferée dans l'Egliſe des Urbaniſtes de Sorcy, la ſeconde eſt dédiée à Ste Barbe, la troiſiéme à S. Eloy, & la quatriéme à S. Hubert.

S. MARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 63 habitans.

S. MAS devant Bayon, *Sanctus Medardus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard, le Chapitre d'Hoſſonville eſt Collateur de la Cure. Cette Cure étoit autrefois unie à l'Abbaye de Belchamp, qui en fit un échange avec ce Chapitre, contre celle de Mattaincourt. Ce Chapitre eſt le ſeul Décimateur, il fait deſſervir la Cure. Les Seigneurs ſont M. le Comte d'Hoſſonville pour la moitié & M. le Comte de Ragecourt pour l'autre.

S. MAURICE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Reſſort de Badonviller, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sainte Paule. Ce lieu porte le nom de ſon Egliſe, les dixmes ſont partagées par moitié entre le Comte de Salmes & le Curé. Le Seigneur en eſt le Comte de Salmes.

S. MAURICE, Duché deLorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 45 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Romont, ce Village a pris le nom du Patron de ſon Egliſe; le Prieur de Romont prend la moitié des groſſes & menuës dixmes, le Curé en perçoit un tiers, & le Chapitre de S. Dié, l'autre ſixiéme reſtant. M. le Marquis de Gerbéviller en eſt Seigneur. Il en dépend la Cenſe de Vrécourt & le Village d'Hardancourt. Il y a une Chapelle, dédiée à S. Nicolas & une autre ſous le titre de l'Annonciation.

S. MAURICE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prevôté d'Arches, a 110 habitans. Cette Paroiſſe prend le nom de ſon Egliſe; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. L'Egliſe en a été nouvellement bâtie & elle a été benite en 1702. Le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, le Curé le tiers des groſſes & toutes les menuës, on lui abandonne ordinairement la totalité des dixmes pour ſa penſion. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, & le Curé eſt Seigneur d'une maiſon nommée le Breſtaud. Ce Village eſt le dernier du Diocèſe de Toul, aux frontieres de la Franche-Comté & de la Province d'Alſace. Il en dépend le Village de Buſſans.

S. MEDALD, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Marſal, a 135 habitans.

S. MEIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 14 habitans.

S. MENGE, *Sanctus Mennius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 95 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la groſſe dixme avec toute la menuë, & le Chapitre les deux autres tiers, &c. M. de Turgis eſt Seigneur de cette Paroiſſe : Gemmenaincourt en eſt un ſecours.

S. MICHEL ou S. Mihel, Ville, Bailliage & Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, a 1625 habitans. Cette Ville eſt la ſeconde du Duché de Bar. Elle doit ſon origine à une celebre Abbaye que Vulfoade, Maire du Palais de Childeric, Roi d'Auſtraſie & enſuite de toute la France, fonda en 660. ſous l'invocation de S. Michel, au bord de la Meuſe. Frederic Duc de Lorraine, s'étant fait Protecteur ou Avoué de cette Abbaye s'approprià une partie de ſes biens qui étoient très-conſiderables, & en forma le commencement du Comté de Bar : ſes Succeſſeurs ſuivant ſes traces, s'approprierent même la Ville de S. Michel ou S. Mihiel, & y établirent leur Cour Souveraine pour tout le Barrois; depuis l'union des deux Duchés de Bar & de Lorraine. Cette Cour Souveraine a été ſupprimée & réduite en un grand Bailliage pour une partie du Barrois. Les Châtellenies de ce Bailliage ſont Sancy, Briey, Bouconville, Chauſſée & Foug. Il y a une Abbaye qui fait l'Article ſuivant.

S. MIEL ou Mihel (par corruption pour dire Saint Michel) *Sancti Michaëlis* ou *de Sancto Michaële Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, dans le Duché de Bar, en la Ville de ce nom, ſur la Meuſe; elle eſt reguliere & de la Congregation de S. Vanne. Elle a été fondée l'an 660. par Wulfoald ou Volfand, Maire du Palais du Roi Childeric III. Ses Domaines étoient très-conſiderables, mais les premiers Comtes de Bar & de Mouſſon ont formé leurs Etats des débris de ſes biens, dont ils ſe ſont emparés en qualité d'Avoüés ou Protecteurs de ladite Abbaye.

S. MICHEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon. C'eſt une des Paroiſſes dépendantes de l'Abbaye d'Etival.

S. MONGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 59 habitans.

S. MORICE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 149 habitans.

N

S. NABOR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prévôté d'Arche, a 130 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Nabor & à S. Gorgon; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Ce Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers avec quelques reſerves. Il en dépend le Hameau de Longaye & trois Métairies qui appartiennent au Chapitre de Remiremont. Dans chacune de ſes Metairies il y a une Chapelle, l'une dédiée à Sainte Anne, l'autre ſous le vocable de l'Enfant Jeſus, & la derniere, dédiée à Notre Dame de Lorrete.

S. NICOLAS de Port, Bourg & Annexe de Varangeville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Siége d'une Prévôté, a 2000 habitans. Ce Bourg n'eſt ſéparé de celui de Varangeville que par la riviere de Meurte : ce n'étoit vers le huitiéme ſiecle qu'un bois au milieu duquel on bâtit une Métairie, qui dans la ſuite a donné naiſſance à un Village. Un Gentilhomme nommé Albert y ayant apporté des Reliques de Saint Nicolas dans la nouvelle Egliſe qu'on venoit de bâtir, le Village en prit le nom ſur la fin du onziéme ſiecle, d'autant plus que ces Reliques y attirerent une grande quantité de Pelerins qui donnerent occaſion d'aggrandir ce lieu fort

fort considérablement; l'Abbé de Gorze auquel appartenoit depuis le Prieuré de Varengeville établit une Communauté de ses Religieux à S. Nicolas, qui forma un second Prieuré.

Après la sécularisation de l'Abbaye de Gorze, les deux Prieurés abandonnés des Religieux furent unis à la Primatiale de Nancy en 1604. le Cardinal de Lorraine, Primat de Nancy y introduisit des Religieux Ambrosiens qu'il avoit fait venir d'Italie, & ces Religieux s'en étant retourné, les Benedictins de la Congregation de Saint Vanne prirent leur place à S. Nicolas le 10. Octobre 1613. & les deux Cures unies de Varangeville & de Saint Nicolas son Annexe, furent unies à la Manse Conventuelle desdits Religieux, à condition de presenter un Vicaire perpetuel seculier, & ce en 1663.

L'Eglise de Saint Nicolas bâtie dans le onziéme siecle fut reparée en 1110. & elle fut rebâtie telle qu'elle est presentement le 14. Avril 1496. par Simon Moüisey, Curé du lieu, qui y fut enterré: cette Eglise est très-belle; les Benedictins la font déservir par un de leurs Religieux, approuvé de l'Ordinaire: ils y ont fait bâtir une belle Maison, où ils ont une Communauté assez nombreuse. S. A. R. est Seigneur de ce Bourg. Il y a sept Chapelles en titre dans l'Eglise principale du Bourg.

Les habitans aydés de leur pieux Curé Simon Moüisey fonderent un Hôpital l'an 1480. l'on y introduisit les Sœurs de la Charité pour avoir soin des malades en 1709. Le revenu de cet Hôpital est de quatre mille sept cens soixante-six livres. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint François & à Sainte Elisabeth, fondée par le même Simon Moüisey.

Outre les Benedictins, il y a une Maison des Jesuites, un Couvent des Religieuses de la Congregation, un d'Annonciades bleuës & un de Benedictines. Il en dépend aussi l'Hermitage de la Madelene.

P

S. PAUL, *Sanctus Paulus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de la Conversion de Saint Paul; l'Abbé de Saint Evre est Patron de la Cure qui se donne au concours; le Curé prend le tiers de la grosse dixme & toute la menuë, les Religieux de Charenois un tiers, & le Chapelain de la Capluche de Charenois l'autre tiers. S. A. R. la Maison de Mauleon & le Baron de Dommartin en sont Seigneurs. Il dépend de cette Paroisse le Hameau du Ménil. Morel-Maison est une Annexe.

S. PAUL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Comté de Salmes, a 36 habitans.

S. PIERMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat de Gerbéviller, a 23 habitans. C'est un Hameau qui dépend de la Paroisse de Magnieres. Il y a une Chapelle sous l'invocation de S. Pierre.

S. PIERRE de Madieres, *Sanctus Petrus de Maderiis*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquisat de Pont-à-Mousson, a 86 habitans. Son Eglise Paroissiale est dediée sous le titre de S. Pierre aux liens; l'Abbesse de S. Pierre de Metz est Patrone de la Cure qui se donne au concours; cette Abbesse perçoit les deux tiers des dixmes & le Curé le restant. Il en dépend le lieu de Montoville.

S. PIERRE VILLER, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office d'Arrancy, a 123 habitans.

S. POILLE', Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 90 habitans.

S. PRANCHER, *Sanctus Pancratius*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Chatenois, a 118 habitans. C'est une Paroisse qui porte le nom du Saint, auquel son Eglise est dédiée; Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la grosse dixme & toute la menuë, & le Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. est Seigneur de cette Paroisse. Le Village de Repel en est une dépendance.

R

S. REMI de Madieres, *Sanctus Remigius de Maderiis*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquisat de Pont-à-Mousson, a 168 habitans. C'est une Paroisse dont l'Eglise dédiée à Saint Remi, a sa Cure unie au Chapitre de Sainte Croix, qui est seul Décimateur, & en fait la desserte. Les Seigneurs sont S. A. R. Madame de Vaingne & M. d'Hanonville. Le lieu de Madiere appartenoit autrefois à l'Eglise de Liege, qui l'échangea en 1227. pour le Bourg de Saint Tron avec l'Evêque de Metz, qui étoit pour lors Jean d'Apremont.

S. REMIMONT, *Mons Sancti Remigii*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage ou Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Remi, d'où le Village prend le nom qu'il porte; le Chapitre des Dames de Bouxieres est Patron de la Cure qui se donne au concours; le Curé joüit d'un tiers des dixmes, & le Chapitre prend les deux autres tiers. Cette Terre appartient à S. A. R. Il en dépend le Village de Belmont.

S. REMON, &c. Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué, a 99 habitans.

S. REMY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Dié & de Raon, a 12 habitans. C'est une des Paroisses de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

S. REMY, Duché de Lorraine, Diocèse de Verdun, Marquisat d'Atton-le-Châtel, a 59 habitans.

S. REMY aux Bois, *Sanctus Remigius ad Silvas*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 87 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de S. Boing: ce Village porte le nom du Saint, auquel son Eglise est dédiée; les Religieux de Belchamp ont la moitié des grosses dixmes & le quart des menuës, le Curé a le reste avec les novales. S. A. R. en est Seigneur haut Justicier, & M. de Ragecourt en est Seigneur foncier. Il en dépend la Metairie de Mettecour qui appartient à l'Abbé de Beaupré.

S

S. SOUPLET, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office d'Arrancy, a 77 habitans.

T

S. THIEBAULT, *Sanctus Theobaldus*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, & Chef-lieu du Bailliage de Bassigny Barisien, Office de Bourmont & la Motte, a 189 habitans. Son Eglise Paroissiale & Prieurale porte le même nom que le Village. Son Alteſſe Royal est Patron

de la Cure ; c'étoit ci-devant le Prieur qui avoit ce droit. Le Prieur a deux tiers de la groſſe dixme & le Curé à l'autre tiers & toute la menuë. S. A. R. en eſt Seigneur. Le Prieuré de S. Thiebault dépend de l'Abbaye de S. Mihiel ; l'Abbé en eſt Patron ; ce Prieuré eſt en regle, il raporte cinq cens livres toutes charges acquittées. Saint Thiebault eſt Chef-lieu d'une Seigneurie & petite Juriſdiction nommée Terre de Saint Thiebault, qui s'étend le long de la Meuſe.

V

S. VALIER, *Sanctus Valerius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Valier ; le Prieur de Notre-Dame du Bourg de Sainte Marie en eſt Patron ; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. l'Abbé de Bonfay, les Sieurs de l'Epée, de Tumeri, Dampierre & d'Orſſlize.

Verrerie de S. VAUBERT, cedée au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. avec une partie de la Forêt de Paſſavant.

SAINTES.

B

Ste BARBE, l'un des Villages de Rambervillers cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

C

Ste CROIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepierre, a 198 habitans.

H

Ste HELENE, *Sancta Helena*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté ou Bailliage d'Eſpinal, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Gorgon. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Georges. La haute Juſtice appartient à S. A. R. & la Seigneurie fonciere à l'Abbeſſe d'Epinal, au Chapitre de S. Dié & à la Sonriere de Remiremont.

L

Ste LUCIE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dans la Paroiſſe de Chaligny. Ce Prieuré dépendoit autrefois de l'Abbaye de S. Vincent de Metz ; il a été uni à la Maiſon du Noviciat des Jeſuites de Nancy par une Bulle de Clement VIII. du 26. Juillet 1599. Ce Prieuré leur vaut huit cens livres, & leur acquiert les trois quarts des dixmes de la Paroiſſe de Chaligny.

M

Ste MARGUERITE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 180 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance du Chapitre de S. Dié. Il y a un Château & une Chapelle dedans.

Ste MARIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office & Châtellenie de Rozieres, a 16 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Barbonville ; ſon Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Seigneurie en appartient aux Jeſuites du Noviciat de Nancy, comme celle de Barbonville.

Ste MARIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Briey, a 66 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Barbonville. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Sainte Barbe.

Ste MARIE aux Bois, Abbaye de Prémontrés, dans la ville de Pont-à-Mouſſon : cette Abbaye fut fondée en 1126. par Simon I. Duc de Lorraine, dans la Paroiſſe de Vieville, au Diocèſe de Toul, dans la Lorraine ; l'Abbé & les Religieux ont obtenu la permiſſion de transferer leur Abbaye dans la partie de la ville de Pont-à-Mouſſon qui eſt du Diocèſe de Metz en 1606. à condition que ladite Abbaye, quoique transferée, ſeroit toujours du Diocèſe de Toul. L'Abbaye eſt en regle. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille livres, & la Conventuelle de deux mille cinq cens livres.

Ste MARIE aux Mines, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Val-de-Lievre, a 567 habitans. Le nom Allemand de cette Ville eſt Markirk : elle eſt célebre pour ſes mines d'argent qui lui donnent ſon ſurnom ; la riviere de Leber ou du Lievre la diviſe en deux, la partie méridionale eſt de la terre de Rapoltſtein à la France, & l'autre partie eſt du Leberthal, & a été cedée en toute Souveraineté aux Ducs de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. Ils en joüiſſent depuis long-tems ; mais la joüiſſance indépendante leur en étoit conteſtée.

Ste MARIE du Pont-à-Mouſſon, *Sancta Maria Muſſiponti Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Prémontrés réformé, & en regle, Diocèſe de Toul, en Lorraine.

O

Ste OUEN, *Sancta Oda*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 306 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à la Sainte Trinité & à Sainte Ode ; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours ; le Curé perçoit un tiers de la dixme, & le Chapitre les deux autres tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. Meſſieurs du Châtelet, de Torniel, de la Vaux, de Breſſon & d'Obilly. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte, & un Hermitage ſous le vocable de l'Aſſomption. Le Village de la Vachereſſe eſt ſon Annexe.

P

Ste PAULE ou Sainte Pelagie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 110 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont les Princes & Comtes de Salmes, d'une part, & les Seigneurs d'Herbeviller Launois de l'autre, ſont Patrons alternativement. Les dixmes ſont partagées entre les Princes & Comtes de Salmes pour un quart, les Seigneurs de Launois pour un autre quart, & le Curé pour la moitié. Le Comte de Salmes en eſt Seigneur. S. Maurice eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

T

TAISEY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 126 habitans.

TANNOY, *Tannetum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 401 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. Le Chapitre de S. Maxe de Bar, les Antoiniſtes, & les Chanoines de S. Pierre de Bar, le

Curé & plusieurs Laïcs partagent les dixmes. Son Altesse Royale en est Seigneur.

TANTIMONT, *Tantimontium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Chatté, a 542 habitans. Cette Paroisse est considerable, & son Ban comprend les lieux d'Hergugney, Battexey, Avrainville, Bralleville & Germonville. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Bâle; le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours. Le Curé a dix vingt-quatriéme des dixmes de toute la Paroisse, & droit de chasse; & il a le tiers de toutes les menuës dixmes. Quoique Xarouval soit d'une autre Paroisse, les habitans sont obligés de venir à celle-ci le jour de la Pentecôte, & ils y marchent les premiers à l'Offrande. Il y a une Chapelle dédiée à S. Sebastien & à Sainte Catherine.

TANTONVILLE, *Tantonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 229 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Remi; l'Abbé de S. Evre en est Patron; le Curé perçoit un tiers de la grosse & menuë dixme: l'Abbé de S. Evre un tiers, & le Seigneur du lieu l'autre tiers: cette Cure se donne au concours. Il y a une Chapelle en titre.

TANVILLER, &c. Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 63 habitans.

la Grange de TARRIGNY, Duché de Bar, Diocèse de Besançon, Office de Conflans en Bassigny, a 14 habitans.

TATEIGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 18 habitans.

Censé de TAVILLIERS, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 23 habitans.

TEINTRU, *Tinctus Rivus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 378 habitans. C'est une des Paroisses dépendantes de l'Abbaye de S. Dié, dont l'Eglise est dédiée sous l'invocation de S. George.

TELERCHEN, en partie, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Dallen, a 23 habitans.

TELERCHEN, en partie, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 9 habitans.

TENDON, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Arches, a 120 habitans. C'étoit autrefois une dépendance de Docelles; son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Claude; le Chapitre de Remiremont en est Patron; le susdit Chapitre perçoit les deux tiers des grosses dixmes, & le Curé l'autre tiers avec toute la menuë dixme. Faucompier, la Poirie & environs, quarante Granges en dépendent.

TETTING, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Comté de Creange, Terre de l'Empire, a 54 habitans. C'est un Fief qui releve de l'Evêché de Metz.

THAON, *Tavonum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Brice; le Chapitre d'Espinal est Patron de la Cure; elle se donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la grosse & menuë dixme, le susdit Chapitre les deux autres tiers. Le Seigneur est S. A. R. Il y a une Chapelle titrée dédiée à Notre-Dame & à S. Antoine; le Sieur de l'Epée en est Patron.

THEDINGEN, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Boullay, a 32 habitans.

THELOD, *Telodium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 113 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre. Les Maîtres Prébendiers & pauvres de la Maison-Dieu de Toul sont Patrons de la Cure; le Curé perçoit un tiers des grosses & menuës dixmes, la Maison-Dieu de Toul les deux autres tiers. Le Seigneur est son S. A. R. Il y a une Chapelle en titre.

THEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 50 habitans.

THEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 27 habitans. C'est une dépendance de la Paroisse de Diarville: ce lieu appartient partie au Duc de Lorraine, & la plus grande partie à M. Virion, qui en prend le surnom de They.

THEY, sous Montfort, *Teium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Simphorien Martyr. Le Prieur de Relanges est Patron de la Cure, elle se donne au concours. Le Prieur ci-dessus nommé perçoit la moitié des grosses & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié. Les Seigneurs sont le Comte de Ligneville, le Sieur de Menser & le Prieur de Relanges. La Censé de Maxemey en dépend.

THIAUCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de la Chaussée, a 383 habitans. Cette Terre a été autrefois une des dépendances de l'Abbaye de S. Benoit en Voivre.

THICOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 158 habitans.

THIEBAUMESNIL, *Theobaldi-manile*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 54 habitans. C'est une Annexe de Marienviller; son Eglise est dédiée à S. Evre. La Ferme de Rohé en dépend.

THIMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 81 habitans.

THIROCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Mirecourt, a 41 habitans.

les THONS, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de la Marche, a 189 habitans.

THOREY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 68 habitans. C'est l'Annexe de Dammarie; son Eglise est dédiée à S. Laurent. Le Château & Hameau d'Etreval à la Maison de Gournay en dépend. Il y a une Chapelle en titre.

la THUILLERIE, &c. Duché de Bar, Diocèse de Tout, Office de Foug, a 36 habitans.

THUILLEY, *Tuliacus*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 63 habitans. C'est une Annexe d'Ochey. Son Eglise est dédiée à S. Martin. L'Abbé de S. Mansuy perçoit les deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. L'Abbé en est Seigneur.

le Fief de TICHEMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 9 habitans.

TIGNECOURT, *Tigne-curia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 159 habitans. C'est l'Annexe de S. Julien. Son Eglise est dédiée à S. Nicolas; le Curé perçoit la menuë dixme, les Religieux de Flabémont la grosse. Le Baron de Deüilly en est Seigneur.

TILLIEUX, *Tilocus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 32 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbaye de Flabémont en eſt Patron; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont M. de Baſſompierre, & M. du Pâquier Baron de Dommartin.

TINERY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Baronie du Vivier, a 113 habitans.

TIROCOURT, *Tirocuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Voſges, a 98 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Lambert, la Secrette de Remiremont eſt Patrone de la Cure qui ſe donne au concours, le Curé perçoit toute la dixme. Le Seigneur eſt S. A. R.

TOUL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Joſeph: cette Egliſe fut érigée en Cure le 16. Decembre 1663. Le General des Chanoines Reguliers en eſt Patron; le Curé n'a que le caſuel & une rente. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royale.

TOLLAINCOURT, *Tollaincuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Didier; l'Abbé de S. Evre en eſt Patron; le Curé perçoit la moitié de la groſſe & menuë dixme, & les Religieux de Moriſécourt l'autre. Rocourt eſt ſon Annexe.

TOMBLAINE, *Tumbella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 171 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe d'Eſſey; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre; le Seigneur eſt le Sieur de Beauveau. Il y a un Hermitage ſous le nom de Sainte Marguerite.

TONNOY, *Tonnagium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans. C'eſt une Annexe de Rozieres. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Il y a quatre Chapelles en titre. Le Hameau de Velle en dépend, & l'Egliſe ſuccurſale de Coyviller eſt dédiée à Saint Jacques.

TONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 131 habitans.

TORCHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 36 habitans.

TORQUIMPOL, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

TOTTAINVILLE; *Totani-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; elle ſe donne au concours. Ledit Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toute la menuë. Le même Chapitre & M. de Baſſompierre ſont les Seigneurs.

Mairie de la TOUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 104 habitans.

la TOUR en Voivre, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

TREMBLECOURT, *Tremblecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Pont-à-Mouſſon, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. Cette Egliſe fut érigée en Cure le 15. Janvier 1698. Le Chapitre de Liverdun en eſt Patron. Les Religieux de Saint Evre perçoivent les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Madame de Viange eſt Dame de ce lieu.

TREMONT, *Tremontium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 477 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Menge; le Chapitre de Liverdun en eſt Patron. Cette Egliſe fut érigée par M. de Biſſy. Le Curé perçoit le tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé de Montiers en Argone, Ordre de Cîteaux, les deux autres tiers. Le Seigneur eſt M. de Serinchamp. Le Château de Reneſſon où il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, en dépend.

TRICONVILLE, *Triconis-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Michel. Le Chapitre de Liverdun, par ceſſion de Religieuſes de Saint Maur de Verdun, eſt Patron de cette Cure. L'Abbaye de Saint Maur de Verdun perçoit les deux tiers, & le Curé l'autre tiers. Le Seigneur eſt le Duc de Bar.

TRIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 141 habitans.

TRITTELING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

TROGNON, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Cour Souveraine de Lorraine, a 63 habitans. Cette Prevôté étoit autrefois un Fief-lige de l'Egliſe & de l'Evêque de Verdun, dont les Comtes de Bar leur faiſoient hommage d'hoir en hoir. Le dernier hommage qu'ils ont fait eſt de l'an 1399. Depuis ce tems, ni les Ducs de Bar, ni les Duc de Lorraine, ne ſe ſont plus ſoumis à ce devoir.

Mairie des TROIS-Villes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 99 habitans.

TRONVILLE, *Tronvilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de Sainte Croix. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure. Le Chapitre ou le College de Ligny perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé un tiers des groſſes, & un neuviéme des menuës; le Curé a un douziéme dans les groſſes dixmes, & un tiers dans les menuës. Le Seigneur eſt le Duc de Bar. L'Hermitage de ſainte Geneviéve en dépend.

TROYON, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Saint Michel, a 180 habitans.

TUILLIERES, *Tegularia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Vaucouleur, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Valere. Les Seigneurs du lieu en ſont Patrons. Le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Chapitre de Remiremont les deux autres tiers. Cette Terre appartient à Madame la Marquiſe de Rozieres. L'ancien Château de Geſil & l'Hermitage de Notre-Dame de Conſolation en dépendent.

TUMEJUS, Château dépendant du Village de Bulligny, & de la Paroiſſe de Blenod, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville; ce Château qui a titre de Comté, a appartenu longtems à la Maiſon de Ligneville.

TUMERUVILLE & Fiquemont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 64 habitans.

V

Cenſe de VACHEMONT, Duché de Bar, Diocèſe

Diocèse de Treves, Office de Longuion, a 14 habitans.

la VACHERESSE, *Vaccaria*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 86 habitans. C'est une Annexe de la Paroisse de S. Oüen. Son Eglise est dédiée sous le titre de la Nativité de Notre-Dame.

VADEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué, a 194 habitans.

VADIGNY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué, a 45 habitans.

VADONVILLE, *Vadonis-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 102 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le vocable de la Nativité de Nôtre-Dame. Le Chapitre de Commercy est Patron de la Cure, qui lui a été unie en 1186. M. de Grimaldy est Seigneur de cette Paroisse; elle a pour Annexe le Village de Malaumont.

VAGNEY, *Vagniacum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Arches, a 990 habitans. C'est une grosse Paroisse qui a plusieurs Hameaux & Censes dans sa dépendance. Les principaux sont Roschon & Zainviller. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Lambert. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours; ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre. Les Seigneurs sont S. A. R. & le Chapitre. Il y a deux Chapelles, celle de S. Thiebau, qui est à trois cens pas de l'Eglise, & celle de Notre-Dame.

VAIVRE ou Voivre, Païs, Duché de Bar, situé entre les Rivieres de la Meuse de la Moselle, & traversé par les petites Rivieres d'Yron, d'Harton & de Maid; les lieux principaux de ce Païs sont Harton-le-Châtel, Trognon, la Chaussée, l'Abbaye de Saint Benoît, la Tour de Voivre, &c.

le VAL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Saint Dié & Raon. C'est une dépendance de l'Abbaye de Domevre; c'est où étoit l'ancienne Abbaye de Bonmoutier.

VAL, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 59 habitans.

VAL, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Dieuze, a 54 habitans.

VAL-de-Liévre, *Voyez* Leberthal.

Ban de VAL de Madonne, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 59 habitans.

VALAINCOURT, Hameau de la dépendance de la Paroisse de Châtenois, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 12 habitans.

Cense de VALBASSE, Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office de Longuion, a 18 habitans.

VALDECIRCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Neufchâteau, a 95 habitans.

VALDEPACE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, à present uni à l'Abbaye de Saint Mansui. Ce Prieuré est situé dans la Paroisse de Dom-Germain; son revenu est considerable. Les Mérairies de ce Prieuré, qui en sont séparées par un ruisseau, sont de la Paroisse de Choloi, dont le Curé a les deux tiers des dixmes, & les Religieux de l'Abbaye de Saint Evre ont l'autre tiers.

VALERANGE, Duché de Lorraine, Diocèse de Merz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

la VALETTE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 18 habitans.

VALFRACOUR, *Valfericurtis*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Chef-lieu d'une Prevôté dépendante de l'Office de Dompere, a 410 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure pour laquelle il y a concours. Ce Chapitre perçoit les deux tiers de la grosse dixme & toute la menuë. Il en dépend les Hameaux de du Fresnois & du Voide-des-Saux.

VALHEY, *Valheium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 95 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Marie-Madeleine; elle a esté érigée en Paroisse en 1576. Le Seigneur du lieu est Collateur de la Cure; c'est à present M. de Torniel qui en est le Seigneur. C'est le lieu de la naissance de M. de Porcelet de Maillanne, cidevant Evêque de Toul; il étoit fils du Seigneur du lieu.

la VALLE'E, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, a 189 habitans. C'est une Paroisse dont l'Eglise est dédiée à S. Maurice; la Cure est au Patronage de la Cathedrale de Toul. Madame de Passavant est Dame fonciere de cette Terre.

VALLEROY & la Neuville, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prevôté de Briey, a 108 habitans.

VALLEROY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

VALLOIS, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat de Gerbéviller, a 45 habitans.

VALMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 104 habitans.

VALOIS, *Valesia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. C'est une Annexe de Mattexey. Son Eglise est dédiée à Saint Leonard. M. de Henard en est le Seigneur. Il y a une Chapelle sous le nom de Sainte Croix, & un Hermitage sous l'Invocation de Sainte Barbe.

les trois VALLOIS, *tres-Valesii*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Darney, a 113 habitans. Ce sont trois Hameaux qui forment une Paroisse dont l'Eglise est dédiée à Saint Michel. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure qui se donne au concours. Le Curé a toute la menuë dixme, & un tiers de la grosse; le surplus Chapitre a le reste. Il en dépend le Hameau de Pont.

VALTIN, *Valtinum*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Saint Dié & Raon, a 81 habitans. C'est une Paroisse dépendante de S. Dié, & dont l'Eglise est dédiée à Saint Silvestre.

VAMECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Dompere, a 27 habitans.

VANDLAINVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 198 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Marie-Madeleine & à Saint Leger. L'Abbé de Saint Leon de Toul est Patron de la Cure, qui est déservie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Augustin. C'est aussi un Prieuré fondé dans le onziéme siécle par l'Evêque Pibon. Le Prieur a toute la dixme. La Maison du Prieur est un franc-aleu. M. Cadron de Vidampierre en est Seigneur. Il y a la Chapelle de la Madeleine qui est en titre & qui a deux

cens cinquante livres de revenu.

VANNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 54 habitans.

VANNES, *Venna*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 126 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. L'Evêque de Toul est Patron de la Cure. Le Chapitre de Briey perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Messieurs de Ligneville sont Seigneurs de cette Paroisse. Ils y ont un Château qui est à un quart de lieuë du Village. Ses ancêtres y ont fondé une Chapelle sous l'Invocation de Saint Jacques & de Sainte Marguerite.

VANNEZEY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Charmes, a 9 habitans.

les VARANGEVILLES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté de Nancy, a 248 habitans. *Voyez* S. Nicolas de Port.

VARDE du Saulcy, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 32 habitans.

VARDEVAL, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans.

VARISE, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Dallen, a 50 habitans.

Mairie de VARNEVILLE, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 95 habitans.

VARNEY, *Varneium*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 18 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul est Patron de la Cure. Il dépend de cette Paroisse un Hameau nommé Rambercourt, où il y a une Chapelle dédiée à S. Nicolas.

VARSBERG, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Seigneurie de Longueville, a 27 habitans.

VASSINCOURT, *Vassincuria*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 144 habitans. L'Abbé de Jendure est Patron de la Cure; le fixe du Curé est de quarante-huit boisseaux de froment, & autant d'Avoine. M. Droüin est Seigneur de cette Paroisse, il en dépend les Censes de Sairainval & de S. Jean de Gravierre.

VAUSONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Epinal, a 63 habitans.

VATIMONT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Amance, a 162 habitans.

VAVAINCOURT, Duché de Bar, Parlement de Paris, Diocèse de Toul, Bailliage de Bar, a 141 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Maxe est Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers & un sixiéme des grosses dixmes; le Chapitre de S. Pierre joüit du sixiéme restant, la menuë dixme se partage en neuf parts, le Curé en prend quatre, le Chapitre de S. Maxe quatre, & les Religieux de S. Antoine de Bar une. Le Comte de Rhosne est Seigneur de cette Paroisse; il en dépend l'Hermitage de Saint Christophe-aux-Bois.

VAUBECOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, Comté de Vigny, a 963 habitans. Cette Terre a donné le nom à une Maison illustre, qui s'est fort distinguée dans les dernieres guerres, au service de la France.

VAUBEXEY, dépendance de la Paroisse de Jorsey, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Province de Vauges, Cour Souveraine de Lorraine; il y avoit autrefois un Château.

VAUDEGNY, Hameau, dépendant de la Paroisse de Vaudeville, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué; il y a une Chapelle dédiée à la très-Sainte Trinité, à la Ste Vierge & à S. Jean-Baptiste.

VAUDELAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Preny, a 126 habitans.

VAUDEMONT, *Vaudemontium*, Comté, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Département du Barrois, Chef-lieu d'un Bailliage, a 158 habitans. Ce Bourg a donné le nom au Comté de Vaudemont; il a commencé par le Château de Vaudemont bâti par Gerard, qui l'avoit eû pour sa part; il a été longtems le Chef-lieu du Comté, mais il a depuis cedé cet honneur à la petite ville de Vezelise. Son Eglise Paroissiale est dediée à S. Gengoul; le Chapitre de S. Gengoul de Toul est Patron de la Cure; le Curé perçoit un tiers de la grosse dixme & toute la menuë, & le Chapitre de Vaudemont prend les deux tiers de la grosse dixme. Ce Chapitre fut fondé en 1325. par Henry III. Comte de Vaudemont; il est composé de huit Chanoines & d'un Prevôt qui a double Prebende, la Prebende est de trois cens livres. S. A. R. en est Seigneur & Patron dudit Chapitre; il y a un petit Hôpital fort mal renté.

VAUDEVILLE, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Marquisat d'Haroué, a 86 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin. Le Prieur Titulaire de Flavigny est Patron de la Cure; il y a une Chapelle dédiée à S. Sebastien. Le Hameau de Vaudegny dépend de cette Paroisse.

VAUDEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Epinal, a 32 habitans. C'est un Annexe de la Paroisse de Longchamp. Son Eglise est dédiée à S. Quirin.

Ban de VAUDICOURT, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 135 habitans.

VAUDIERES, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Preny, a 194 habitans.

VAUDONCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 59 habitans. C'est une des Annexes de la Paroisse de Bulgnéville. Son Eglise est dédiée à S. Barthelemy. Le Prieur de Montureux-sur-Saone en est Seigneur.

VAUDRECOURT, *Vaudrici curia*, Annexe de la Paroisse de Nijon, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Eglise est dédiée à S. Hilaire. Ce lieu a les mêmes Décimateurs que Nimn.

VAUDRECOURT, *Vaudrici Curia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

VAUDRONCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 136 habitans.

BAN-DU-VAVER, &c. Duché de Bar, Diocèse de Treves, Office de Longuion, a 146 habitans.

VAVINCOURT, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Office de Bar, a 815 habitans.

VAULNY, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Preny, a 140 habitans.

VAUXDONCOURT, *Valdonis Curia*, dans la Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bourmont & la Motte. C'est une Annexe de Bulgneville. Son Eglise est dédiée à S. Barthelemi: ce lieu a les mêmes Décimateurs que sa Paroisse, le Prieur de Montheureux sur Saone, en est Seigneur;

il y a une Chapelle en titre, dont le revenu eſt de quarante livres.

les VAUX, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Brantigny; il y a une Chapelle dédiée à S. Ceſaire, fondée le 27. Septembre 1622. l'on y dit trois Meſſes par ſemaines, & toutes les Fêtes & Dimanches avec les Vêpres & le Cathechiſme: les Seigneurs, ſont le Sieur de Tilly & le Chapitre de Remiremont.

VAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 27 habitans.

VAUX la Petite, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 72 habitans.

VAXONCOURT, *Vaxuncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; les Religieux de Belchamp ſont Patrons de la Cure; le Curé a un tiers des dixmes, l'Abbaye de Belchamp a les deux autres tiers, à l'exception d'une petite portion qu'elle rend au Chapitre d'Epinal. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Xaincourt eſt ſon Annexe.

VAXY, Village, ci devant de la Prevôté d'Amance, Chef-lieu de la Vallée de ce nom; il a été cedé avec les Villages qui compoſent cette Vallée, au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

UBEXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 50 habitans. C'eſt une dépendance du village de Commartin & de la Paroiſſe de Brantigny, c'en eſt même à preſent une Annexe; il y a un Château avec une Chapelle. M. de Tilly en eſt Seigneur.

VEEL, *Veelium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté & Bailliage de Bar, a 81 habitans. L'Archidiacre de Binel eſt Patron de la Cure; le Curé tire un tiers de la groſſe & menuë dixme, le Chapelain de Sainte Croix dans l'Egliſe de S. Maxe le ſecond tiers avec quelques charges, & l'Abbaye de l'Iſle le dernier tiers.

VELAINE la Grande autrement Inval, *Villena*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy; l'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure. S. A. R. en qualité de Comte de Ligny, eſt Seigneur de cette Paroiſſe. L'on y a uni la Petite Velaine.

VELAINE la Petite, Annexe de la Grande Velaine, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 14 habitans. C'étoit ci-devant un ſecours de la Paroiſſe du Petit Nançoy; mais depuis on l'en a détaché pour l'unir à la Grande Velaine.

VELAINES, *Villena*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 158 habitans. C'eſt une Annexe de Fontenoy; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Marie Madelene; le Chapitre de Toul perçoit les deux tiers & un ſixiéme des groſſes dixmes, & un tiers des menuës, le Curé a le reſte.

la VELINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 36 habitans.

VELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 59 habitans. C'eſt une dépendance de Tonois & de la Paroiſſe de Ferriere; il y a une Oratoire ſous l'invocation de Sainte Catherine. Cette Terre appartient à Madame de la Pommeraye.

Mairie de VELOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

VENAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 116 habitans.

VENCEY, *Vinſiacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Voſges, a 150 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt au milieu des champs, elle eſt dédiée à S. Etienne; l'Abbeſſe d'Epinal a le Patronage de la Cure, elle joüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. a la haute Seigneurie, & la ſuſdite Abbeſſe en a la Seigneurie fonciere, comme l'Egliſe eſt éloignée du Village, l'on a bâti pour la commodité des Paroiſſiens une Chapelles dans le Village; elle eſt dédiée à la Sainte Trinité, & l'on y fait le ſervice ordinaire, il y a encore deux autres Chapelles, l'une ſous l'Invocation de Saint Didier: elle eſt de quatre-vingt livres de rente, & l'autre à Saint Clement.

VENDEUVRE, *Vendopera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 142 habitans. C'eſt une Paroiſſe & un Prieuré de l'Ordre de Cluny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Melain. Le Chapitre de Saint George de Nancy eſt Collateur de la Cure, parce que le Prieuré lui a été réuni en 1603. par Clement VIII. Cette Terre eſt très-ancienne, & a donné le nom à un Comte de Toul du dixiéme ſiecle. Le prieuré a été fondé par les anciens Seigneurs du lieu: il a été long-tems deſſervi par des Religieux de l'Ordre de Cluny, qui deſſervoient auſſi la Cure. Il eſt devenu enſuite Commendataire, & depuis a été uni au Chapitre de S. George, comme nous l'avons dit ci-deſſus: Il dépend de la Paroiſſe de Vendeuvre les Villages de Houdemont & de Brabois, & le Château du Monter. Ce lieu de Vendeuvre eſt ancien & il en eſt fait mention bien avant dans le dixiéme ſiecle.

VENDIERES, *Vendria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, Prevôté de Perny, a 158 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gereon; l'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz eſt Patrone & ſeule Décimatrice. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier, & M. Etienne Seigneur foncier. C'étoit autrefois un Palais Royal; la Cure a depuis été deſſervie par le Bienheureux Jean de Gorze. Il y a une Chapelle que l'on appelle la Chapelle des Seigneurs fonciers qui eſt de cinq cens livres de revenu, elle n'eſt chargée que de ſix Meſſes par an.

VENESY, *Veneſium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 41 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; le Commandeur de S. Jean de Vielâtre & l'Abbaye de Chaumouſey ſe conteſtent la Collation de cette Cure. Les Religieux de cette Abbaye perçoivent la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié avec les novales. M. le Marquis de Gerbeviller en a la haute Juſtice, & le Commandeur la baſſe; il y a deux Chapelles dont l'une eſt ſous le nom de Sainte Catherine; où l'on y dit la Meſſe tous les Vendredis, & l'autre ſous les noms de Saint Nicolas & de Saint Sebaſtien, qui a été fondée par Remi Cunin, Curé dudit lieu, en 1521. Eſſey eſt ſon Annexe.

VENTROU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 90 habitans.

VERGOVILLE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 275 habitans

VERONCOURT, *Veroncuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebault, a 56 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Medard; l'Abbé de Morimond eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Religieux de l'Ordre de Cîteaux.

VERONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 50 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure; elle a été ſeparée en 1606. de la Paroiſſe de Forcelles S. Gorgon. Le Chapitre de Vaudemont joüit de deux tiers & d'un ſixiéme des dixmes, & le Curé de Forcelles du reſte.

VERSUEILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 9 habitans.

VERTUEXY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 81 habitans.

VERTUZEY, *Vertuzeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gorgon; le Chapitre de la Cathedrale de Toul preſente à la Cure pendant ſix mois, & pendant les ſix autres mois, elle ſe donne au concours ſuivant le Concordat Germanique. Aunois eſt ſon Annexe.

VERUNI, Peuples de la premiere Belgique, dont l'étenduë du territoire eſt à preſent compris par le Diocèſe de Verdun; comme il n'eſt point parlé de ce Peuple dans les premiers Auteurs qui traitent des Gaules avant le quatriéme ſiecle. Il y a ſujet de croire que ç'a été un démembrement du Peuple *Leuci*. Il y a une petite partie de ce Diocèſe compriſe dans les Etats du Duc de Lorraine.

VESELISE, *Vezelium*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Chef-lieu du Département du Comté de Vaudemont, a 698 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Coſme & à S. Damien; le Chapitre de Bouxieres eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé prend un tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Chapitre ſuſdit les deux autres. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Brénon, c'eſt à preſent la Capitale du Comté de Vaudemont. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a ſix Chapelles en titre; la plus conſiderable eſt celle de Notre-Dame, elle eſt de trois cens livres. Il y a à Veſeliſe une Hôpital qui a cinq cens livres de revenu, un Couvent de Capucins, fondé en 1692. un Couvent de Minimes fondé en 1614. & un autre de Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame. Ces Dames y ont été reçûës en 1629. Le Hameau d'Ogneville dépend de cette Paroiſſe.

VEZOUZE, petite Riviere du Duché de Lorraine, elle prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges au-deſſus de Turqueſtain, elle arroſe les Abbayes de S. Sauveur & de Haute-Seille, les Villes de Blamont & de Luneville, & ſe rend dans la riviere de Meurte à Adomeſnil, une lieuë au-deſſous de Luneville.

VIC, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 23 habitans.

la Mairie de VICHIBURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 243 habitans.

VIESVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 131 habitans.

VIE'VILLE, *Verus Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Perny, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Airy; la Cure eſt Reguliere; l'Abbé de Sainte Marie du Pont-à-Mouſſon en eſt Patron & Seigneur du lieu, il partage auſſi les dixmes par moitié avec le Curé. C'eſt où étoit ſituée l'Abbaye de Sainte Marie aux Bois qui a été fondée en 1126. par Simon I. Duc de Lorraine & transferée dans la Ville de Pont-à-Mouſſon en 1607. *Voyez* Pont-à-Mouſſon à ce ſujet. Cette Paroiſſe de Viéville a pour Annexe le Village de Ville Iſſey.

La VIEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 9 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean Baptiſte; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; le Curé retire un tiers des groſſes dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe dont dépend la petite Ville de Dompere.

VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 320 habitans.

la VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 63 habitans.

VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 81 habitans.

la haute-VIGNOLLE, en Allemand, Oberſilem, Village dont la haute Souveraineté a été cedée au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

VIGNOT, *Vinetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 302 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de Commercy eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Prieuré de Breüille prend l'autre tiers; le Curé a une penſion congruë. Il y a un Hôpital & deux Chapelles en titre; l'une dédiée à S. Michel, & l'autre à S. Blaiſe.

VILCEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 95 habitans.

VILLACOURT, *Villacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Charté, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt réguliere; elle a été unie à l'Abbaye de Belchamp en 1203. S. A. R. en eſt le Seigneur pour un quart. M. du Hault de Martigny pour une pareille portion, l'autre quart eſt fort partagé.

VILLAR, Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Xircourt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe eſt dédiée à Notre-Dame.

la VILLE au Prey, Duché de Lorraine, Diocèſe de Mets, Prevôté de Conflans, a 41 habitans.

VILLE au Val Sainte Marie, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 72 habitans.

VILLE devant Belrain, *Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 156 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & toutes les novales & doüaires. Cette Paroiſſe appartient à M. de Beauveau.

VILLEISSEY, *Villa-iſſiaca*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine,

raine, Principauté de Commercy, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Viéville; Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Les Prémontrés de l'Abbaye de Sainte Marie-aux-Bois ont toute la dixme. Leur Abbé en eſt Seigneur.

VILLE le Sec, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 117 habitans.

VILLE ſur Illon, *Villa ſuprà Illiam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Dompere, a 212 habitans. C'eſt un Marquiſat qui a donné le nom à une Maiſon d'où ſont ſortis deux Evêques de Toul; Philippes & Henri de Ville, deux freres qui ſe ſont ſuccedés l'un à l'autre. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sulpice. Le Chapitre d'Eſpinal eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a concours. Ce Chapitre a la moitié de la groſſe dixme, & le Curé a l'autre moitié & toute la menuë dixme. Il y a deux Chapelles titrées, l'une dédiée à Notre-Dame & à S. Jean l'Evangeliſte, le revenu en eſt aſſez bon: & l'autre dédiée à Saint Sebaſtien. Il en dépend l'Hermitage de Thiachan. Pierrefitte dépend auſſi de cette Paroiſſe.

VILLE ſur Madon, Village dépendant de la Paroiſſe d'Ormes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 48 habitans. Ce Village a les mêmes Seigneurs & Décimateurs que la Paroiſſe. Le Curé a une rétribution de cent cinquante livres pour y dire la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

VILLE ſur Saux, *Villa ſupra Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 230 habitans. L'Abbé de Jendure eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Prémontré: le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Seigneur du lieu les deux autres tiers. L'Abbé de S. Mihiel prend un neuviéme ſur le tiers, le Curé a les novales. Il y a une Chapelle de deux cens livres de revenu, dont le Chapitre de S. Maxe de Bar eſt Patron.

VILLEAUX Vermois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 63 habitans.

Cenſe de VILLENCY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

VILLENGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitans.

VILLER, Dépendance de Chanteheu & de la Paroiſſe de Luneville, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 16 habitans. Il y a une Chapelle deſſervie par les Minimes.

VILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 23 habitans.

VILLER en Heis, *Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 44 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Manſuy; les Seigneurs du lieu ſont Patrons de la Cure. Les Seigneurs ſont M. Bourcier Avocat General de Nancy, & les heritiers de M. de S. Ignon de Viller. Rogeville eſt ſon Annexe.

VILLERONCOURT, *Villeronis-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Baſle. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, tant en qualité de Duc de Bar, que comme Comte de Ligny.

VILLER ſous Perny, *Villare ſubtus Prineium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Perny, a 176 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Blaiſe; le Patronage de la Cure appartient à l'Abbé de Ste Marie de Pont-à-Mouſſon, & à Mrs Paton & Touvenin conjointement. Le ſuſdit Abbé a le tiers des groſſes dixmes, M. Thouvenin le ſecond tiers, & le Curé l'autre tiers, avec moitié des menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier, & M. Paton Seigneur foncier.

VILLERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 50 habitans.

VILLERS, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 36 habitans.

les Cenſes de VILLERS Beinac, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 54 habitans.

VILLERS & Clerlieu, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 140 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale de Villers eſt dédiée à S. Fiacre; le Chapitre de S. George a la collation de la Cure, & perçoit toutes les dixmes de la Paroiſſe, à cauſe du Prieuré de Vandeuvre; cette Paroiſſe-ci étoit autrefois une Annexe de celle de Vandeuvre, dont elle fut ſéparée en 1600. & ce à la requête des habitans qui donnent la penſion congruë au Curé. M. de Remicourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe, dont dépendent le Château de Remicourt, le Hameau de l'Anné, & l'Oratoire de Notre-Dame.

L'on fait ici mention de l'Abbaye de Clerlieu, parce qu'elle eſt dans le diſtrict de cette Paroiſſe. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de Cîteaux; elle a été fondée en 1150 par Matthieu I. Duc de Lorraine, qui y mourut le jour de l'Aſcenſion en 1176. On y voit ſon Tombeau, & celui de Berthe de Sueve ſon épouſe; cette Abbaye eſt en regle; la Manſe Abbatiale eſt unie au Chapitre Primatial de Nancy. La Manſe Conventuelle eſt de trois mille livres.

VILLERS le Parcide, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſlaing, a 59 habitans.

VILLERTS aux Vents, *Villare ad Vannos*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 141 habitans. L'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure; l'Abbé de Jendure, le Prieur de Belchamp, & celui des Hermites ſe partagent entr'eux les deux tiers des dixmes, le Curé a l'autre tiers avec les novales & un bouvrot.

VILLEVERHAY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 59 habitans.

VILLEY-le-Sec, *Videtiacum Aridum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Martin qui eſt à la France. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Chapitre de Toul donne penſion au Vicaire.

VILLONCOURT, *Villonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Silveſtre. Le Commandeur de S. Jean de Vielatre eſt Patron de la Cure, & ſeul Décimateur; il eſt auſſi Seigneur foncier de la Paroiſſe. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier.

VILLIERS, *Villare-ficcum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 144 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Heivilliers; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Libere. S. A. R. en eſt Seigneur, tant en qualité de Duc de Bar, que de Comte de Ligny.

VILLOTTE, *Villula*, Duché de Bar, Diocèſe

de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a été érigée depuis peu. Son Egliſe eſt dédiée à S. Brice; le Chapitre de S. Maxe eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes; le Prieur de Dieu en Souvienne prend l'autre tiers. Meſſieurs de Leſcal d'Alençon & de Francmont en ont la haute-Juſtice; le Baron de Mirecourt a une portion de la moyenne & baſſe-Juſtice. Il y a dans le diſtrict de cette Paroiſſe l'Abbaye de Sainte Hoilde, fondée par les Comtes de Bar en 1229. pour des Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, & elle a quatre mille livres de revenu; & le Prieuré de Dieu en Souvienne qui eſt de l'Ordre du Val des Ecoliers. Il eſt en Commande, & raporte deux mille livres.

VILLOTTE, *Villula*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 167 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Ludmert Evêque de Châlons; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure: le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes, l'Abbé de S. Mihiel un autre tiers, & le Chapitre de S. Maxe le dernier tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe en qualité de Comte de Ligny.

VILLOTTE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 123 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de la Marche. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend le Hameau d'Aureil-Maiſon, & l'ancienne Egliſe de Villotte.

VILLOTTE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 68 habitans.

VILLOUXEL, *Villouxeium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage du Baſſigny Barriſien, Office de Bourmont & la Motte, a 63 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Parigny ſous Murceaux; il ſe trouve dans ſon diſtrict l'Abbaye de Mureaux, de l'Ordre des Prémontrés, fondée en 1150. *Voyez* Murceaux Abbaye. Madame la Marquiſe de Meuſe eſt Dame de Villouxel.

VIMENIL, *Virimanſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Guignecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jacques; elle a les mêmes Seigneurs & les mêmes Décimateurs que Guignecourt.

VINTRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans.

VIOCOURT, *Viocuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office & Prevôté de Neuchâteau a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Denis; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Les Benedictins de Châtenois perçoivent un tiers des dixmes; le Chapelain de la Capluche de Châtenois a l'autre tiers, & le Curé a le reſte avec les novales. Les Seigneurs ſont S.A.R. le Marquis de Removille & le Baron de Dommartin.

VIOMENIL, *Viamanſilis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Eclés; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Barthelemi. Il en dépend le Village de Lerrin, & les lieux nommés les Verrieres du Tollois, Grandmont, la Pille, la Scie & les deux Moulins.

VIONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 86 habitans.

VIPUCELLE ou la Broque, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 80 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Senones.

VIRCOURT, *Vircuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 23 habitans. Le Commandeur de Saint Jean de Viellatre eſt Patron de la Cure, qu'il fait deſſervir, & eſt auſſi Seigneur de la Paroiſſe; cette Commanderie dépend de celle de Nancy. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiſte.

VIRMING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dieuze, a 45 habitans.

VISEMBAC, *Viſembacum*, Duché de Lorraine, Office de S. Dié & Raon, a 225 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de S. Dié. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi.

VITEL, *Vitellum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Mircourt, a 333 habitans. C'eſt une Paroiſſe d'autant plus diſtinguée, qu'elle eſt Chef-lieu d'un Archidiaconé & d'un Doyenné. On l'appelle le grand Ban pour la diſtinguer de l'autre Vitel, que l'on appelle le petit Ban. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont les Comtes de Chalan pour la haute Juſtice; & le Chapitre de Remiremont pour la moyenne & la baſſe ſous le toir.

Il y a une Chapelle érigée dans l'Egliſe, ſous l'Invocation de Saint Vincent en 1619. & fondée par un Marchand du lieu.

L'Archidiaconé de Vitel eſt ancien, puiſque l'on voit le ſigne d'un de ſes Archidiacres dans le douziéme ſiécle; il renferme dans ſon diſtrict les Doyennés de Vitel, Châtenois, Saintois, Neuchâteau & Bourmont.

Son Doyenné comprend quarante-huit Cures, douze Annexes, une Abbaye, neuf Prieurés une Commanderie de Malthe, & deux Couvens. Les lieux qui ſont de la Souveraineté du Duc de Lorraine, ſont de l'Officialité de Toul, & reſſortiſſent à la Cour Souveraine de Lorraine.

VITEL, ou le petit Ban, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage & Province de Vôges, a 46 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Privat; l'Abbé de S. Jean de Laon eſt Patron de la Cure. Le Seigneur eſt M. de Chalan. Il en dépend le Hameau de la Malmaiſon.

VITERNE, *Villa Sancti Stephani*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage de Nancy, Prévôté de Gondreville, a 284 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous l'Invocation de tous les Saints; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé les deux autres tiers. Le Seigneur de la Paroiſſe eſt le ſuſdit Abbé de Saint Evre.

VITREY, *Vitreium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 90 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Nôtre-Dame. Le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure. Goviller eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

VITRIMONT, *Viderici-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 104 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Antelupe. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Jean-Baptiſte. M. Prud'homme & l'Abbé de Senones partagent la Seigneurie de

cette Terre par moitié. Il y a deux Chapelles en titre; l'une sous le nom de Notre-Dame de Pitié, & l'autre dédiée à Sainte Barbe.

VITRY, Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Briey, a 27 habitans.

VITTONVILLE, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 86 habitans.

VIVIER les Offroicour, *Vivarium*, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 214 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Evre; l'Abbé de Saint Mansui est Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours. Le Curé prend un tiers des grosses dixmes. S. A. R. & M. de Sommievre en sont Seigneurs.

VIVIER, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Chef-lieu d'une Baronie du Bailliage de Bar, a 63 habitans.

VIVIER le Gras, *Vivarium pingue*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mircourt, a 59 habitans. C'est une Paroisse dont l'Eglise est dédiée à Saint Eliphe; le Prieur de Relanges est Patron de la Cure qui se donne au concours. Le Curé a le tiers de la grosse dixme, & la moitié de la menuë. Le Prieur a le reste, & le même est Seigneur du lieu.

ULMONT, Duché de Bar, Diocèse de Metz, Office de Pont-à-Mousson, a 36 habitans.

le VOID de Belmont, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Bruyeres, a 45 habitans.

la haute VOILE, Censé cedée au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

VOINEMONT, *Venelii Mons*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Bailliage de Nancy; a 360 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée sous le titre de l'Invention de S. Etienne; le Chapitre d'Epinal est Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des grosses & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a au moins seize Seigneurs. La Justice locale est à Ceintrey & à Haroué. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. Le Mainville est Annexe de Voinemont.

Mairie de VOINVILLIER, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 90 habitans.

VOMECOURT, *Vomeris Curia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Prevôté d'Epinal, a 54 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Evre; le Chapitre d'Epinal est Patron de la Cure pour laquelle il y a concours; le Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre; ce dernier a de plus les Novales & les menuës dixmes des animaux. Cette Terre a cinq Seigneurs, S. A. R. M. le Baron de Serrier, M. d'Oridan, l'Abbé d'Autrey & le Chapitre d'Epinal. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Sainte Anne & celle de S. Claude. Le Village de Bul qui est au Duc de Lorraine, & celui de Bouzillon qui est de France à l'Evêque de Metz, dépendent de cette Paroisse: il y a encore l'Hermitage de Mexicourt.

VOMECOURT, *Vomeris Curia*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Vosges, a 86 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Martin; le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ont la Seigneurie. Il en dépend les Villages de Xaronval, de Pont sur Madon & de Beroncourt.

VOSGES, ou Vauges, *Vogesus Saltus*, grande Chaîne de Montagnes, couverte de bois, qui separent l'Alsace & la Franche-Comté du Duché de Lorraine, & s'étendent jusqu'à la Forêt des Ardennes. Cesar dans ses Commentaires, Lucain & Pline en font mention sous le nom de *Vogesus* & de *Vogasus*; elles occupent une partie du Duché de Lorraine, vers l'orient & le midi. Ce n'étoit encore dans le septiéme siecle qu'un desert de montagnes & de bois, qui n'étoient frequentées que des bêtes feroces & de quelques Solitaires qui y attirerent peu à peu des Imitateurs de leur vie retirée, & y fonderent des Maisons Religieuses, dont la Sainteté engagea les Peuples voisins à venir défricher ces cantons qui sont à present assez bien cultivés. Ces Montagnes donnent le nom à une Province du Duché de Lorraine, qui en comprend la plus grande partie des frontieres meridionales, & aussi à un Archidiaconé du Diocèse de Toul, qui a le cinquiéme rang entre ceux de ce Diocèse. Il est fait mention de l'Archidiacre de Vosges dès le treiziéme siecle. Cet Archidiaconé est divisé en quatre Doyennés, qui sont ceux de Remiremont, Epinal, Jorcey & Porsas.

VOUIRE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

VOUTHON le Bas, *Votonium Inferius*, Annexe de la Paroisse de Vouton le Haut, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 90 habitans. M. le Comte des Salles en est Seigneur.

VOUTHON le Haut, *Votonium Superius*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Office de Gondrecourt, a 123 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Sigismond; l'Abbé de S. Mansui est Patron de la Cure; le Curé perçoit le tiers de la grosses dixme, la moitié de la menuë & toutes les novales. M. le Comte des Salles en est Seigneur. La Censé de Biencourt en dépend. Vouthon le Bas est son Annexe.

VOUXEY, *Vouxeium*, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 140 habitans. C'est une Paroisse dont l'Eglise est dédiée à S. Laurent; l'Abbé de Chaumousey est Patron de la Cure; le Curé a toute la menuë dixme & un tiers de la grosse, l'Abbé de Chaumousey les deux autres tiers & le Commandeur de Robecourt le dixiéme de toute la dixme. M. de Bassompiere est Seigneur de cette Paroisse. Les Villages de Courcelles, de Dolaincourt & d'Ambrecourt dependent de cette Paroisse. Il y a à Vouxey une Chapelle en titre sous l'invocation de S. Michel.

Mairie d'URBACHE, Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 198 habitans.

URECOURT, *Verrici Curia*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebault, a 68 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à S. Serman; le Commandeur de Robécourt est Patron de la Cure; le Curé joüit de la menuë dixme entiere & de la moitié de la grosse, & les Seigneurs joüissent de l'autre moitié. Il y a deux Chapelles en titre, celle du S. Sepulchre, & celle de S. Sebastien.

URECOURT, &c. Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, Prévôté de Conflans, a 9 habitans.

VRIMESNIL, *Ulrici Mansile*, Annexe de la Paroisse d'Uxegney, Diocèse de Toul, Bailliage de Vosges, a 84 habitans. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Sainte Evre; il en dépend les Hameaux de S. Laurent, Besonfos, les deux Hameaux & les Granges.

VRUFFE, *Vruffa*, Duché de Bar, Diocèse de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gon-

drecourt, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Toul eſt Patron de la Cure. Cette Paroiſſe appartient à S. A. R. Le Village de Gibomés en étnat une Annexe.

URVILLE, *Urvilla*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Tranſlation de Saint Martin; le Seigneur de Beaufremont eſt Patron de la Cure: ce lieu étant de la Juſtice de Beaufremont & appartenant au même Seigneur.

URVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, 194 habitans.

USMAIN, Annexe de la Paroiſſe de Girancour, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſges, a 214 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Vincent & à Sainte Marie Madelene. Il en dépend les Hameaux de Naymont, la Ruë d'Uſſemain, Clergoutte, la Forge & la moitié de Melomenil.

WARDONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Sampigny, a 50 habitans.

WARUIMEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 63 habitans.

WEELLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Lantdroff, a 27 habitans.

WEETEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

WOEL, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le Chatel, a 270 habitans.

BAN D'UXEGNEY, *Uxencium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Romary; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours; le Chapitre a les deux tiers des dixmes & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont ont la Seigneurie d'Uxegney; il en dépend le lieu de la Forge, & pluſieurs Forges. Le Banc de cette Paroiſſe comprend pluſieurs autres lieux, dont les principaux ſont Domevre ſur Aviere & Vrimenil, qui en ſont des Annexes.

X

XAFFEVILLER, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris, de 1718.

XAINCOURT, Annexe de la Paroiſſe de Vaxoncourt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres pendant deux ans, & de celui d'Epinal la troiſiéme année. Son Egliſe eſt dédiée à S. Felix. La haute Seigneurie appartient à S. A R. qui a un tiers de la Seigneurie fonciere, les deux autres tiers appartiennent aux heritiers du Baron de Froville; le Hameau de Pallegney en dépend.

XAMES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 212 habitans.

XARONVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 59 habitans. Ce Village dépend de la Paroiſſe de Vomécourt, & cependant les habitans ſont obligés d'aller a l'Office le jour de la Pentecôte à Tantimont, où ils vont les premiers à l'offrande, invités par le Maître d'Ecole, par ces mots, *Xaronval devant*: le Curé de Tantimont ſe trouve à la levée des corps des chefs de famille défunts. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas; il y a une Chapelle dédiée à la Sainte Famille.

XERMANESNIL, *Xermamanile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de Monts. Son Egliſe eſt dédiée à S. Manſui. M. de la Chauſſé en eſt le Seigneur. Le Hameau de Maixe & celui de Mortagne en dépendent.

XIRCOURT, *Xireuria*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 114 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. L'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure. le Curé a toute la menuë dixme & un tiers de la groſſe, le Chapitre de Bourmont a deux tiérs dans le ſecond tiers, & le Prieur de Deüilly a le reſte. M. de Bourléinont en eſt Seigneur; il en dépend les Hameaux de Villar & de Brehaincourt.

XIROCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 176 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dimes, & le Curé l'autre tiers.

XONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 36 habitans.

XUGNEY, Commanderie de l'Ordre de Malthe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage, de Vauges; cette Commanderie eſt ſituée entre Floremont & Savigny, ſur le territoire de Charmes; les Fermiers ſont de la Paroiſſe de Floremont; cette Commanderie peut valoir deux mille livres de revenu.

XUIVRY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office de Mandres, a 140 habitans.

Z

ZAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 18 habitans.

ZARBELING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Merz, Mairie de Riche, a 18 habitans.

ZIMMENGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 23 habitans.

ZOMMANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 27 habitans.

Fin des Duchés de Lorraine & de Bar.

NOUVELLE FRANCE,

ISLES ET AUTRES COLONIES

FRANÇOISES.

N

I

L

vint mouri
ces contré
Memoires
aller faire
ſieurs Pot
eſt même
verte de
plûtôt do
rent les pr
tes de Gu
conſerve
inteſtines
regnes de
de celles
regnes de
encore ſui
Ces trave
gais les m
bliſſemens
de nouvea
tôt de rete
qu'il en ra
plûpart d
rent les p
des établi
ferent. C
découvrir
Pommier
aborda la
Oüeſt de
nales.

Les Fra
Louis XII
la découv
que Septe
bliſſemens
Le Comm

NOUVELLE FRANCE,

ISLES ET AUTRES COLONIES

FRANÇOISES.

LES François n'ont pas été les derniers à travailler à la découverte des nouvelles Terres. L'on peut même dire qu'on leur a obligation de la découverte de l'Amerique; s'il eſt vrai, comme pluſieurs Auteurs l'aſſûrent, qu'un Pilote qui vint mourir chés Chriſtophe Colomb, en arrivant de ces contrées, étoit François; car ce ne fut que ſur les Memoires qu'il lui laiſſa, que Colomb entreprit d'en aller faire la découverte, & qu'il propoſa à pluſieurs Potentats de l'Europe d'en faire les frais: il eſt même conſtant, que longtems avant la découverte de l'Amerique, les Portugais n'eurent pas plûtôt doublé le *Cap de Non*, que les François furent les premiers à faire des établiſſemens ſur les côtes de Guinée en Afrique. Il eſt vrai qu'ils ne les conſerverent pas longtems, tant à cauſe des guerres inteſtines, dont la France fut déchirée ſous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. qu'à cauſe de celles qu'elle fut obligée de ſoutenir ſous les regnes de Louis XII. & de François I. qui furent encore ſuivies des guerres au ſujet de la Religion. Ces traverſes de la France donnerent aux Portugais les moyens & le tems de s'emparer des établiſſemens qu'y avoient les François, & d'y en faire de nouveaux. Chriſtophe Colomb, ne fut pas plûtôt de retour du nouveau monde, que les richeſſes qu'il en rapporta, ayans fait ouvrir les yeux à la plûpart des Nations de l'Europe; les François furent les premiers à les ſuivre & à tenter d'y faire des établiſſemens, auſquels les Eſpagnols s'oppoſerent. Ce fut dans ces tems-là, que les François découvrirent les Terres Auſtrales, & que Binot Pommier de Gonneville, Gentilhomme Normand aborda la partie de ces Terres, ſituées au Sud-Oüeſt de l'Afrique, qu'il nomma Indes Meridionales.

Les François firent en 1504. ſous le regne de Louis XII. & ſous la conduite de Thomas Aubert, la découverte de la plus grande partie de l'Amerique Septentrionale; ils firent après cela divers établiſſemens en differentes Contrées de l'Amerique. Le Commandeur de Ville-Gagnon, preſque dès-lors en va faire un à l'entrée de la riviere de Maragnon aux côtes du Breſil. Jean Verazan par les ordres de François I. reconnoît d'une maniere plus particuliere les côtes de l'Amerique Septentrionale, qu'occupent maintenant la Nouvelle France & les Colonies Angloiſes. Laudonnier & & Ribaud, font des établiſſemens aux côtes de la Floride, dans une contrée qui fait aujourd'hui partie de la Louiſiane. En mil ſix cens vingt-cinq, Diel Deſnambueh, François, jetta les premiers fondemens des Colonies Françoiſes aux Iſles Antilles, qui depuis ſe ſont augmentées au point où l'on les voit à preſent. Jacques Cartier fait de même dans les Terres qu'on nomme Nouvelle France, depuis que M. de Champlain a fondé la ville de Quebec en 1608. & dans d'autres la partie de la Guiane, que l'on appelle à preſent France Equinoctiale en 1635. dans l'Iſle de Cayenne. Les François s'étant bien établis dans la Nouvelle France, & ayant pouſſé leurs découvertes bien avant dans les Terres, ils reconnurent le grand Fleuve de Miſſiſſipi, ſous le regne de Louis XIV. & donnerent le nom de Louiſiane à toute la vaſte étenduë de Terre, qu'arroſe ce Fleuve, & toutes les rivieres qu'il reçoit.

Les établiſſemens que font les François en Amerique, ne leur font pas oublier le droit qu'ils ont ſur les côtes d'Afrique; ils s'y rétabliſſent particulierement aux environs du Cap-Verd & du Senégal. Ils paſſent outre; ils vont faire des établiſſemens dans l'Iſle de Madagaſcar, aux Iſles voiſines, & même aux Indes Orientales en Aſie.

Toutes ces nouvelles Colonies Françoiſes peuvent être diviſées ſelon les Parties du monde où elles ſont ſituées, & ſubdiviſées en Regions & Provinces.

Celles de l'Amerique Septentrionale ſe peuvent diviſer en Colonies ſituées dans la Terre ferme, & en celles ſituées dans les Iſles. Les Colonies de la Terre Ferme forment ce que nous appellons la Nouvelle France, diviſée en Canada ou Nouvelle France propre, & en Louiſiane, qui forme la Nouvelle France Meridionale. Le Canada eſt cette grande Region, qui eſt ſituée le long & des deux côtés du fleuve Saint Laurent, des Lacs que ce

fleuve traverſe & des rivieres qui ſe rendent, tant dans le fleuve que dans les lacs: elle ſe diviſe en pluſieurs Provinces & Gouvernemens particuliers, qui ſont la Terre de Labrador ou Païs des Eskimaux, & le Saguenai où ſe trouvent Tadouſſac & Chicoutimi au Septentrion du grand fleuve S. Laurent; la Gaſpeſie & le Païs des Abenakis & Etechemins au Midy du même fleuve; le Canada propre ou Gouvernement particulier de Quebec, celui des Trois-Rivieres, celui de Montreal & celui des grands Lacs. La Ville Capitale de toute cette Region eſt Quebec, Siege d'un Evêché, pour tout ce qui forme la Nouvelle France en general, réſidence du Gouverneur General & de l'Intendant, Siege d'un Conſeil Souverain & de toutes les autres Juriſdictions; les autres Villes ſont Montreal ou Ville-Marie, Trois Rivieres, Tadouſſac &c. Il y a encore quelques autres Bourgades ou Poſtes importans, tels que le Fort de Frontenac, le Saut de Sainte Marie, &c. Les rivieres plus conſiderables ſont la riviere ou fleuve S. Laurent, la riviere des Outaouacs, celle de Marabirotine ou des Trois-Rivieres, la riviere des Iroquois ou de Richelieu, le Saguenay, &c. Les lacs principaux, ſont celui des Aſſinipouels, celui de Lenemipigon, le lac Superieur, le lac des Ilinois, celui des Hurons, le lac Ontario ou de Frontenac, & le lac de Champlain. Les principaux peuples Americains ſont les Iroquois, les Abenakis, les Gaſpeſiens, les Eskimaux, tant grands que petits, les Algonkins ou Attigamekes, les Hurons, les Outaouacs, les Sauteurs, les Chriſtinaux, les Outagamis & les Aſſinipouels.

La Louiſiane eſt ſituée le long du grand fleuve nommé Miſſiſſipi, Colbert ou S. Louis, des Rivieres qui viennent ſe rendre dans ce fleuve, & le long des côtes ſeptentrionales du Golfe du Mexique, depuis la Baye des Apalaches juſqu'à la riviere du Nord, autrement nommée Rio-Bravo. On la diviſe ordinairement en Louiſiane Septentrionale, & Louiſiane Méridionale, la premiere peut être compriſe depuis les ſources du Miſſiſſipi juſqu'à la chûte de la riviere Ouabache, c'eſt la premiere qui a été découverte, & la Méridionale depuis cette chûte juſqu'au Golfe du Mexique. Comme nos établiſſemens n'y ſont pas encore fort conſiderables, l'on ne la diviſe pas en Provinces particulieres; mais on peut la diviſer en Contrée, & par les plus conſiderables Peuples. La Louiſiane Septentrionale ſera diviſée alors en Païs des Sioux, que l'on diviſe en Sioux de l'Eſt, ſitués à l'orient du Miſſiſſipi, & Sioux de l'Oueſt à ſon occident, pluſieurs joignent cette partie de la Louiſiane à la Nouvelle France; Contrée des Ilinois, ſituée entre les grands Lacs & la riviere Ouabache. La Louiſiane Méridionale ſera diviſée en Contrée des Miſſouris & des Ozages, Contrée des Akanſeas; & le Miſſiſſipi diviſe le reſte en Louiſiane orientale, & Louiſiane occidentale. L'établiſſement le plus conſiderable de la Louiſiane eſt la nouvelle Orleans, réſidence du Gouverneur, Chef-lieu des Miſſions, Siege du Conſeil, & Entrepôt general de toute la Colonie. Les autres ſont le Fort de la Mobile, celui de Bilocci, celui de la Baye S. Joſeph, celui de l'Iſle Dauphine, & celui de l'Iſle aux Vaiſſeaux; le Fort Louis des Ilinois, celui des Miſſouris, & quelques autres dans le Païs des Sioux. Les Rivieres plus remarquables après le Miſſiſſipi, ſont à l'orient de ce fleuve, la riviere Sainte Croix, celle d'Ouiſconſing, la riviere des Ilinois, la riviere Ouabache, la riviere Ohio, celles des anciens Chaouanons & des Caſquinambaux; elles ſe rendent toutes dans le Miſſiſſipi. La riviere de Paſcagoula, la Mobile & celle des Alibamous, & la riviere des Chattaux, qui ſe rendent dans la Mer: les Rivieres principales ſituées à l'occident du Miſſiſſipi ſont la riviere S. Pierre, le Moingona, qui ſe rendent dans le Miſſiſſipi; le Miſſouri, la riviere des Ozages, & celle des Canſez qui ſe jettent dans le Miſſouri; la riviere des Akanſas, la riviere rouge ou de Marle, qui toutes ſe rendent dans le Miſſiſſipi; celles du même côté qui ſe rendent dans le fond du Golfe du Mexique, ſont la petite riviere de la Madelene, celle des Cenis que l'on nomme encore de la Trinité, la Maligne, ou riviere Sainte Thereſe, la riviere aux Cannes, la riviere de la Madelene, & Rio-Hondo. Il n'y a de Lacs un peu conſiderables que celui des Tintons, & celui de Buade dans la Louiſiane Septentrionale; & dans la Méridionale les lacs de Maurepas & de Pontchartrain qui ſe déchargent dans la mer, & peuvent être conſiderés comme des Golfes. Ses Bayes principales ſont celles de S. Louis ou S. Bernard, de l'Aſcenſion, de la Mobile, de S. Joſeph, & celle des Apalaches; les Eſpagnols y tiennent la Baye Sainte Roſe, & le Port de Penſacola.

Les principaux Peuples de la Louiſiane ſont dans la Septentrionale, les Sioux ou Nadoueſſi nommés encore Iſſatis, ſitués tant à l'orient qu'à l'occident du fleuve; les Ilinois à l'orient de ce même fleuve; les Miſſouris, les Ozages, les Padoucas ou Apaches, les Maha, les Panis, les Canſez à l'occident; & dans la Louiſiane Méridionale, à l'orient, les Chatas, les Chicachas, les Natchez, les Tonicas, les Paſcagoula, les Alibamous, les Mobiliens, les Conchaques, les Caouitas ou Apalaches, & quelques Chaouanons; à l'occident les Akanſas, les Taenſas, les Cadodaquios, les Natchitoches & les Cenis. Generalement parlant, les Peuples du haut du Miſſiſſipi ſont plus infatigables à la guerre, mais plus intraitables, les autres ſont mieux policés, plus dociles & plus ſuſceptibles des verités de la Religion.

Les Colonies Françoiſes ſituées dans les Iſles de l'Amerique ſe peuvent diviſer en Iſles du Golfe de S. Laurent, & celles du Golfe du Mexique.

Les premieres Iſles ſont l'Iſle Royale, ou du Cap Breton, l'Iſle S. Jean, l'Iſle d'Anticoſte, & les Iſles de Miſcou, elles dépendent du Gouvernement de la nouvelle France; les autres ſe diſtribuent en Colonies des Iſles de Barlovento nommées autrement Antilles, & Colonies dans l'Iſle de S. Domingue. Les Iſles Antilles Françoiſes forment deux Gouvernemens & deux Conſeils Souverains; celui de la Martinique dont dépendent la Grenade, Sainte Lucie, &c. celui de la Guadaloupe dont dépendent Marie Galante, les Saints, S. Barthelemi, la partie de l'Iſle S. Martin où ſont les François, Sainte Croix, &c. ces deux Gouvernemens forment une Intendance. Le Bourg & le Fort Royal de la Martinique eſt conſideré comme lieu principal des Iſles; c'eſt la réſidence du Gouverneur General des Iſles, le Siege du Conſeil Souverain, l'Entrepôt general, &c. Les autres lieux conſiderables de ce Gouvernement ſont dans la même Iſle, les Bourgs & Fort de S. Pierre, les Bourgs du Précheur, de la Trinité, & du Cul-de-ſac François. Cette Iſle eſt fort peuplée, & les habitans y font un commerce aſſez avantageux, & y ſont aiſés. Les lieux plus conſiderables du Gouvernement & de la Juriſdiction de la Guadaloupe ſont le Bourg & Fort de la Baſſe-terre, réſidence du Gouverneur, Siege du Conſeil Souverain, &c. le Baillif, le Fort S. Pierre, & le Fort-Louis de la grande Terre. Les Colonies

Colonies Françoiſes de l'Iſle S. Domingue occupent les côtes de cette Iſle, depuis le vieux Cap François au ſeptentrion, juſqu'au Cap Altavela au midi de cette Iſle : elles forment un Gouvernement, & elles ont un Conſeil Souverain & une Intendance particuliere. La ville de Leogane eſt conſiderée comme la Ville Capitale de ce Gouvernement ; c'eſt la réſidence du Gouverneur, & de l'Intendant, & le Siege du Conſeil Souverain de la partie Françoiſe de l'Iſle ; les autres établiſſemens ou Bourgades conſiderables ſont ceux du Cap François, du Port Paix, le Cul-de-Sac, le Trou-Bordé, l'Eſterre, le petit & le grand Goaves, l'Iſle à Vache, &c. Toute cette Colonie doit ſa naiſſance ou ſon origine à l'Iſle de la Tortuë, qui eſt à preſent déſerte, à deux lieuës au Nord du Port Paix.

Le milieu de cette Iſle eſt couvert de hautes montagnes qui ſéparent nos établiſſemens de ceux Eſpagnols ; il ſort de ces montagnes une grande quantité de Rivieres qui arroſent & fertiliſent nos Contrées ; les plus conſiderables ſont celles de Monte-Chriſto, la grande riviere de l'Artibonite, &c.

Les Colonies Françoiſes de l'Amerique Méridionale ſe réduiſent à la France Equinoxiale, dont la plus conſiderable eſt celle de l'Iſle de Cayenne, où réſident le Gouverneur & le Conſeil Souverain. Les principaux d'entre les autres poſtes ſont ceux de Maracaibo & de Corrou ; les Rivieres plus conſiderables ſont Araboni, Yapoco, Aprouaque & Sinamari ; les Peuples principaux ſont les Galibis & les Nouragues ; une partie des côtes eſt fort baſſe, & les Peuples y ſont obligés de loger ſur des arbres, tant à cauſe des innondations, qu'à cauſe de la quantité & de la hardieſſe des Tigres & des autres Animaux carnaciers.

Les Colonies Françoiſes en Afrique ne ſont pas ſi conſiderables que celles de l'Amerique ; il y en a ſur les côtes occidentales d'Afrique, & dans la mer des Indes. Le principal poſte des premieres eſt celui de l'Iſle de Gorée, près le Cap Verd ; c'eſt la réſidence du Gouvemeur, le Siege du Conſeil, & l'Entrepôt principal de la Compagnie du Sénégal. Les autres établiſſemens François ſont Arguin, près le Cap Blanc, l'Iſle S. Louis a l'embouchure du Sénégal, & le Fort François dans le Royaume de Juda en Guinée. Le Sénégal eſt le plus conſiderable des Fleuves & Rivieres de nos Conceſſions dans cette partie du monde. Le commerce principal que l'on y fait, eſt d'Eſclaves Négres, de poudre d'or, & de dents d'Elephans ; les établiſſemens d'Afrique dans la mer des Indes, ſont l'Iſle Maſcarégne ou de Bourbon, près la grande Iſle Madagaſcar où nous avons pluſieurs Bourgades, & l'Iſle de France que l'on appelloit ci-devant l'Iſle Maurice.

Les Etabliſſemens François aux Indes Orientales ſont ſitués à la Côte de Coromandel, & dans le Golfe de Bengale, vers le bas du Ganges. Le plus conſiderable eſt le Fort & la Bourgade de Pontichéri, à la Côte de la Principauté, ou petit Royaume de Gingi ; c'eſt la réſidence du Gouverneur, le Siege du Conſeil Souverain, & l'Entrepôt general du commerce dans ces Contrées. Les autres Etabliſſemens ne ſont que des Comptoirs. Les Marchandiſes que l'on en tire, ſont des pierreries, des étoffes de ſoye & de cotton, & des mouſſelines.

A

ABENAKIS, Sauvages alliés de la Nouvelle France. Ils habitent le long des bords méridionaux du fleuve Saint Laurent, aux frontieres de la Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle Ecoſſe, & s'étendent juſqu'au bord de la Mer. Ces Peuples ſont pour la plûpart convertis à la Religion Chrétienne ; ils forment à preſent deux Miſſions conſiderables, l'une au bord de la riviere du Saut de la Chaudiere, à quinze lieuës de ſon embouchure dans le fleuve S. Laurent ; l'autre eſt à une [illegible] des Iſles S. François, à la chûte de la riviere S. François dans le lac S. Pierre. Dans cette derniere, il y a beaucoup de Socokis, & de Loups ou Mahingans, qui ſe ſont unis aux Abenakis. Ces deux Miſſions ſont conduites par des Jeſuites ; elles ne formoient ci-devant qu'une Miſſion ſituée au Saut de la Chaudiere, à deux lieuës au midi de Quebec : mais le voiſinage de cette Ville les portant au dérangement, par les liqueurs qu'ils en retiroient, leurs Directeurs les ont engagé à s'en éloigner ainſi, & pour vivre plus commodément à ſe ſéparer en deux Colonies : comme ces Peuples ſont intrépides, grands coureurs & fort redoutés des Iroquois, qui n'aiment point à avoir affaire avec eux, ces deux Colonies couvrent avantageuſement le Païs. Ces Peuples étoient fort adonnés à la Pyromantie ou Divination par le feu, la Religion ne leur en a pas encore détruit la paſſion. La virginité eſt en grande conſideration chez eux ; une femme qui devient enceinte dans la premiere année de ſon mariage chez ces Peuples, y a toujours été mépriſée. En general ils paſſent pour moins cruels que les autres Sauvages, & ils ont toujours eu horreur de manger de la chair humaine.

ABEIKAS, Peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere des Alibamous, trente-cinq à quarante lieuës au Nord de ces derniers Peuples.

les ABIMES, à la grande terre de la Guadaloupe ; ce ſont de grands enfoncemens que la Mer fait dans les Terres ; l'eau y eſt profonde, & les bâtimens pourroient y être à couvert des branches des Pattuniers auſquels ils s'amarreroient, ſi les Vaiſſeaux pouvoient s'y retirer pendant la ſaiſon des Ouragans ; & ſi on y élevoit quelques batteries ou redoutes pour les défendre, ils s'y pourroient mettre en ſureté contre les inſultes des ennemis. En un mot, on y pourroit faire un Port excellent, ſi l'on défrichoit les terres des environs.

les ABITIBIS, Peuple conſiderable de la Nouvelle France. Ce Peuple habite au Nord de la riviere des Outaouacs, au bord de pluſieurs petits Lacs qui ſe dégorgent dans la riviere des Monſoni ; ils parlent la langue Algonkine, & ne paſſent pas pour être fort braves de leur perſonne, ſelon le Baron de la Hontan.

Riviere des ABITIBIS, dans la Nouvelle France. Cette Riviere prend ſa ſource au pied des montagnes, qui bornent au Nord le lac Timiſkaming ; & après avoir traverſé pluſieurs Lacs dans le païs des Abitibis, dont elle emprunte le nom, ſe va rendre dans la riviere Monſoni. Les François ont un Magaſin au bord d'un des Lacs, pour la facilité du commerce avec ces Peuples ſeptentrionaux, & leur exempter la peine de deſcendre à la Baye d'Hudſon.

ACOQUAS, Peuple de la France Equinoxiale, ſitué dans une Iſle, à quelques cinquante-ſept lieuës au Sud-eſt de la Cayenne, à vingt vers le Nord de l'embouchure de la riviere des Amazones, & à deux grandes lieuës de la côte vis-à-vis une Riviere qui prend ſa ſource auprès d'une Colonie des Marones.

l'ACUL, Canton de l'Iſle de S. Domingue, à la bande du Nord, à l'Occident du Quartier du Morne-Rouge.

l'ACUL, petite Paroiſſe du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue, deſſervie autrefois par les Capucins, & à preſent par les Jacobins.

ACURANES, Peuple de la France équinoxiale, établi ſur l'Yapoc, à quinze lieuës de ſon embouchure, & à un peu plus de vingt lieuës au Sud-eſt de la Cayenne.

AHEHOEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

AHOUERHOPIHEIM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

AJAOUEZ, Peuple de la Louiſiane. Ce Peuple habite les bords ſeptentrionaux de la grande riviere de Miſſouri, & d'une petite Riviere qui ſe jette dans cette premiere, à cinquante ou ſoixante lieuës à l'occident du Miſſiſſipi. On nomme encore ce Peuple Paoutez. Leur Païs eſt beau, ce ſont de grandes & belles prairies bien fournies de bœufs. Les Aiaouez ont parmi eux pluſieurs Cabanes de Maha & d'Aricara.

Riviere des APAOUEZ, petite riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, ſept à huit lieuës au-deſſous de celle des Quixapoux du même côté, près de l'Iſle à Teiſſier. Elle porte le nom d'un Peuple qui réſidoit autrefois ſur ſes bords, mais qui s'eſt retiré bien plus avant dans les Terres, depuis qu'il a fait la paix avec les Sioux, pour s'éloigner des courſes des cruels Iroquois. Cette Riviere n'a gueres que vingt-cinq lieuës de cours dans de belles prairies très-frequentées de bœufs ſauvages & de gibiers. Elle forme vers ſes ſources pluſieurs étangs ou petits lacs bien garnis de poiſſons, & ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Nord, à cent trente lieuës de la chûte de cette premiere Riviere dans le Miſſiſſipi.

AJOUACHE, Peuple de la Louiſiane, ſitué près des Amohi, au bord d'une petite Riviere qui ſe jette dans celle des Caſquinambaux près des Cheraqui.

Riviere aux AISLES, petite Riviere qui ſe rend dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt au Païs des Nadoueſſi, preſque vis-à-vis la riviere des Quicapoux, au-deſſous de la Riviere noire.

AKANKIA, ou riviere d'Iberville, dans la Louiſiane; c'eſt l'un des bras du Miſſiſſipi le plus oriental & le plus étroit; on lui donne le nom du ſecond découvreur de ce grand Fleuve.

AKANSA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord occidental du Miſſiſſipi, dans une grande Iſle formée par la riviere des Akanſa, à cauſe d'eux, a ſon embouchure dans le Miſſiſſipi, à ſoixante-dix lieuës au midi plus bas que la riviere Ouabache; c'eſt une Nation aſſez conſiderable; elle eſt compoſée de quatre Villages ou Nations particulieres. Les Otſotchoué & les Torimans, au bord de la riviere des Akanſa; les Tonginga & les Kappa, au bord du Miſſiſſipi; les Kappa ſont à huit lieuës des Otſotchoué. Leurs Cabanes ſont fort longues, il y peut tenir dans chacune deux cens perſonnes en pluſieurs familles: ils n'ont dans leur ménage que quelques poteries de terre & plats de bois; ce Peuple eſt bien-fait & alerte: les femmes y ſont plus belles qu'aux Cenis, ils ſont induſtrieux à faire leurs Canots tout d'une piece; ils ſont bonnes gens, très-fidels & bons guerriers, leur jeuneſſe eſt modeſte. Ils ont comme les autres Peuples de la Louiſiane, la coutume de chanter & danſer le Calumet: ils ſont fort ſuperſtitieux, ils jeûnent pour avoir bonne chaſſe, alors ils ſe frottent de terre glaiteuſe ou de charbon pilé le viſage & les bras, & ne mangent qu'à dix heures du ſoir, après s'être débarboüillé. Quand ils veulent dépecer un bœuf ſauvage, ils font pluſieurs cérémonies ſuperſtitieuſes, comme en l'approchant, de lui orner la tête de duvet de Cigne & d'Outarde teint en rouge, lui mettre du tabac dans les narines & dans les ergots des pieds, de mettre un morceau de tabac dans la bouche, à la place de la langue quand ils lui ont coupé, & en offre en ſacrifice des tranches ſur un bâton ſoutenu de deux fourchettes. Quand ils navigent, ils offrent aux Rivieres, dont ils trouvent les embouchures, du tabac & des grillades ſur des fourchettes. Leur Païs eſt abondant, & nourrit beaucoup de volailles. Ces Peuples, & generalement tous ceux de la Louiſiane, ſont mieux faits que ceux de la Nouvelle France; ils ſont gais, honnêtes civils & plus policés.

ALEMIPIGON, Lac de la Nouvelle France, ſitué entre le lac des Chriſtinaux, & le lac Superieur; il reçoit la décharge du premier, & ſe décharge lui-même dans le lac Superieur par deux Canaux, dont le principal eſt interrompu de pluſieurs Sauts, & l'autre ſe nomme la Riviere Noire. Les Cartes nous repreſentent ce Lac rempli d'Iſles.

ALGONKINS, Peuple errant de la Nouvelle France. Ce Peuple étoit autrefois très-conſiderable, c'étoit le plus puiſſant de ces Contrées: Ils campoient le long du fleuve S. Laurent, particulierement vers la riviere des Outouacs; une preuve de la conſideration où ils étoient autrefois, eſt, que tous les Peuples du nord de la Nouvelle France parlent encore la Langue Algonkine. Ces Peuples étoient grands chaſſeurs, ils ne ſemoient point de grains; ils étoient aſſez cruels, ils avoient la poligamie; entre pluſieurs femmes d'un même mari, la plus conſiderée eſt celle de l'entrée de la chambre; la negligence qu'ils ont de ne point ſemer & de compter ſeulement ſur leur chaſſes, les réduit quelquefois à de fâcheuſes extrémités: ils mangent alors de tout, & vont auſſi juſqu'à l'inhumanité de tuer ceux qui ſont avancés en âge pour s'en décharger, & n'avoir pas la peine de les porter dans leurs tranſmigrations, & pour ménager la nourriture de ceux qui reſtent. Comme ils ne s'occupoient qu'à la chaſſe, ils ſe conſideroient comme les Nobles d'entre les Sauvages leurs voiſins, & regardoient les Iroquois comme des Païſans, qui n'avoient pas aſſez d'adreſſe & de generoſité pour réüſſir à la chaſſe. Ils voulurent faire connoître à ces derniers les avantages de ce noble exercice: il les regaloient de leur gibier par oſtentation; les Iroquois ravis de joindre l'agrément de la chaſſe à l'utilité de la culture des terres, ſouffroient patiemment les dedains des Algonkins, qui dans la ſuite apprirent à chaſſer à leurs voiſins; mais dans une partie de chaſſe, une troupe d'Algonkins, outrés que quelques Iroquois leurs diſciples avoient mieux réüſſi qu'eux, ils les ſacrifierent à leur jalouſie, croyant n'être point découverts. Les Iroquois naturellement ſoupçonneux, ayant reconnu ce trait de cruauté en demanderent ſatisfaction à la Nation entiere des Algonkins; ceux-ci ne firent point aſſez de cas des plaintes des Iroquois: les unsles & autres s'animerent peu à peu à en venir aux mains, & la guerre s'alluma enſuite entre ces deux Nations avec une fureur étonnante; telles démarches que purent faire les Algonkins, quoique ſuperieurs en nombre & en valeur, les differentes trahiſons & ſubtilités des Iroquois les affoibliſſoient beaucoup. Les François qui vinrent s'établir dans le Païs pendant cette

guerre, n'ayant pû faire accepter leur mediation aux Iroquois, furent contraints de les obliger par la force d'accorder la paix aux Algonkins & à leurs Alliés; mais cette paix fut la perte de ceux qui l'avoient desirée. Les Iroquois qui ne pardonnent jamais, & qui ne craignent point de violer les droits les plus sacrés, ayant appris que les Algonkins étoient dispersés en plusieurs partis de chasse & ne se méfioient de rien, vinrent les surprendre sous l'ombre de la paix, & en firent un massacre general. Il s'est peu sauvé d'Algonkins: les uns se sont retirés près de Quebec, & y ont la plupart peri par le trop excessif usage de l'eau de vie. Quelques autres en petit nombre se sont sauvés au-delà des montagnes dans le nord de la Nouvelle France, se sont mêlés avec plusieurs autres Peuples, & en forment un, toujours errant sous le nom d'*Attikamegues*. Il y a parmi eux quelques Nipiciriniens, des Poissons blancs, quelques Hurons & quelques restes d'autres Nations détruites par les Iroquois. Ils conservent la plupart de leurs anciens usages, entre lesquels le Pere Lafiteau met les initiations de leurs jeunes gens.

ALIBAMOUS, Peuple considerable de la Louisiane, qui habite les bords d'une grande Riviere, à laquelle ils donnent leur nom, & se jette dans la Baye ou Riviere de la Mobile. Ce Peuple est ennemi des Espagnols, & leur a détruit en 1705. le Fort de Sainte Marie d'Apalaches.

Riviere des ALIBAMOUS, dans la Louisiane. Elle prend sa source au pied des montagnes qui separent le Païs des Illinois du reste de la Louisiane, elle arrose les Païs habités par les Conchatez, les Tasxegui, les Abeikas & les Alibamous qui lui communiquent leur nom, & se rend dans la Baye ou Riviere de la Mobile, après un cours d'environ cent vingt lieuës d'abord Nord & Sud, & ensuite Est & Ouest.

les ALMOUCHIQUOIS, Peuple de la Nouvelle France, dont les premieres Relations de ces Païs font mention. Ils avoient l'usage de la Langue Huronne; l'on croit que c'est un Peuple qui s'est refugié dans la Virginie, pour éviter les courses des Iroquois qui n'ont cessé que depuis peu de les harceler. Les Iroquois les nomment Atati-Onoué, ce qui signifie qu'ils parlent une langue commune avec eux.

ALTA-VELA ou Mongon, Cap de l'Isle de Saint Domingue à la côte meridionale: ce Cap est situé près le Cap Beata, & forme l'avance la plus meridionale de l'Isle; ce passage est dangereux à cause des Forbans qui s'y retirent souvent.

l'AMANA, est un Ruisseau ou petite Riviere de la France équinoxiale, qui coule du Sud au Nord, & après douze lieuës & demi de cours va se décharger dans la Mer, à quatre lieuës du bord occidental de l'emboûchure de la riviere de Marony, qui borne cette Province à son Occident.

AMASSI, Peuple de la Louisiane, situés dans les terres entre les rivieres des Chattaux & des Alibamous, à cinquante-cinq lieuës du Golfe du Mexique.

les AMIKOUESTS, Peuples Alliés des François, voisins des Nepissiriniens & des Missisakis, à la côte septentrionale du lac des Hurons vers l'embouchure de la Riviere des François par les quarante-cinq ou quarante-six dégrés de latitude, Ils habitoient autrefois près du lac Nepicing.

Riviere de l'AMIRAL ou de l'Amirante, dans la Louisiane, elle se jette dans le Port de Pensacola.

AMOHI, Peuple de la Louisiane, situé au bord d'une petite Riviere qui se jette dans celle des Casquinambaux, près des Chéraqui, dont on croit que ce Peuple fait partie.

ANACHOREMA, Peuple de la Louisiane, voisin de la petite riviere des Cannes près la Baye S. Louis. Le P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle, dit qu'ils visiterent ce Peuple; je crois que c'est le même dont M. Joustel fait mention sous le nom de Keremen.

ANALAO, Peuple de la Louisiane, voisin des Cahaynihoüa. Ce Peuple envoya complimenter M. Cavelier, frere de défunt M. de la Salle, chez les Cahanihoüa.

Grande ANCE, au quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue.

Petite ANCE, quartier & Paroisse de l'Isle S. Domingue, située à la bande du Nord de cette Isle. Cette Paroisse est comprise entre celle du Morne Rouge & celle du quartier Morin; elle a peu d'étenduë sur la Mer, mais elle s'étend près de cinq lieuës dans les terres. Elle prend son nom d'une Ance qu'y forme la Mer. Son Eglise Paroissiale n'en est éloignée que d'une lieuë. L'on a retranché une partie de cette Paroisse près de la grande Riviere, pour ajouter à la nouvelle Paroisse de la grande Riviere.

ANCE aux Anglois, la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue.

ANCE aux Anglois, à la Martinique, à la bande de l'Est, vers la pointe des Salines, & vis-à-vis de la grande Saline.

Cap ANCLOTE, sur les côtes de la Louisiane; c'est où commence la Baye des Apalaches, il est par vingt-huit dégrés trente minutes de latitude.

les ANIES ou *Agniés*, que les Anglois nomment Anaguas, & le P. Hennepin, Gannickez, sont une Nation Iroquoise; elle habite du côté du lac de Champlain, fort près de la Nouvelle Angleterre & vers la riviere d'Orange. Elle souffrit un cruel échec en 1693. par un gros parti de François & les Sauvages alliés, qui détruisirent trois de leurs Forts ou Villages & en passerent une partie au fil de l'épée. C'est à present la plus foible des cinq Nations & celle qui cause aux François le moins d'ombrage, quoique la plus voisine des Anglois; n'étant, selon le P. Hennepin, qu'à une journée de la Nouvelle Yorck: elle se dit étrangere aux autres Iroquois, & avoir été conduite dans la Contrée où elle est, par une femme, nommée Gaihonarioski; elle les fit, disent-ils, errer long-tems, les promenant dans tout le Nord de l'Amerique; elle les fit passer au lieu où est aujourd'hui Quebec; mais ayant trouvé tous ces Païs trop inégaux, & peut-être trop incommode à cause du froid, elle s'arrêta enfin à Agniés dont le climat lui parut plus temperé, & les terres plus propres à être cultivées. Elle distribua ensuite les terres pour les travailler, & fonda ainsi une Colonie qui s'est toujours maintenu depuis. Voilà ce que les Agniés racontent de leur origine particuliere, qu'ils veulent être un peu differente de celle des autres quatre Nations Iroquoises: car ils ne prétendent point être compris sous le nom d'*Agonnonsionni* ou de *Faiseurs de Cabannes*, qu'on donne aux autres; on n'en sçait point la raison. Cependant les François & les autres Nations Sauvages ne les distinguent point. On peut voir leurs mœurs dans la Description general des Iroquois. Leur arme ou devise est une Ours. Les Jesuites y avoient en 1657 une Mission dédiée à S. Gabriel. L'on y comptoit alors trois cens cinquante guerriers en quarre Bourgades. M. Bacqueville de la Potherie, raconte dans son Histoire de l'Amerique Septentrionale, imprimée en 1722. des actions d'un de leurs Chefs, qu'il nomme *le Grand Anier*, qui meritent qu'on en parle. Les voici:

Le Grand Anier ſe fit Chrétien après avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chaſſe d'hyver dans les bois. Il prêcha la Foi dans ſon Païs, & il l'emporta ſur les Anciens de ſa Nation, qui ne vouloient pas qu'on vint demeurer à Montreal. Il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens ; il avoit fait pluſieurs belles actions contre les Tſonnontoüans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & pour ſa valeur ; il fut tué par un parti d'Algonkins & d'Abenaquis, commandé par un Officier François, s'étant attaqués les uns les autres à l'improviſte à la pointe du jour ſans ſe connoître. Cette perte affligea ſenſiblement tout le Païs.

ANOFILA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite le long de la Riviere Saint Jean, au-deſſous des Moſila, près & au-deſſus des Caloucha.

ANTEROTE, Côte de l'Afrique, ſituée entre le Cap Blanc & l'embouchure du Senegal ; elle prend ſon nom d'une Bourgade, qui eſt au milieu de cette côte environ par dix-huit dégrés de latitude ; les François font le commerce dans cette Contrée, & le plus conſiderable établiſſement qu'ils ayent, eſt l'Iſle & le Fort d'Arguin ; le dedans du Païs eſt occupé par les Zanhages & les Ludayes.

ANTIGUES, Pointe ou Cap le plus occidental de la Guadeloupe ; c'eſt d'où commence le grand Cul-de-ſac. Ce Cap prend ſon nom du voiſinage de l'Iſle Antigue ou Antigoa, qui eſt aux Anglois, & n'en eſt pas loin. Il y a quelques habitations ; le terrain en eſt bon & propre à être cultivé, mais l'on y eſt extrêmement incommodé de Bigailles ou inſectes piquans, qui y déſolent pendant la nuit.

AOUEGUEN, Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac de Frontenac, à la bande du Sud, dans le Païs des Iroquois, qui ont pluſieurs habitations ou cabanes le long de cette Riviere.

APACHES, grande Nation errante de la Louiſiane, mêlée avec celle des Padoucas, à cent vingt lieuës à l'occident du Miſſiſipi. *Voyez* Padoucas.

APALACHES, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere d'Ediſcou, aux frontieres de la Caroline, auprès de la nouvelle réſidence des Chaouanons, à la bande de l'Oüeſt. Ils demeuroient autrefois à cent vingt lieuës de là, au Sud-Oüeſt, entre les petites rivieres de Talacatchina & de Touskaché, à quelques ſoixante lieuës à l'orient de l'enſacola. La proximité des Eſpagnols qui vouloient s'établir ſur ces côtes, trop cruels voiſins, les a forcé de ſe retirer plus à l'écart. Il y en a une Colonie près du Fort-Louis de la Mobile. Une partie de cette Nation a pris le nom de Caoüitas.

Baye des APALACHES, à la Côte de la Louiſiane ; c'eſt celle qui eſt formée par la Côte de la Louiſiane & la Preſqu'Iſle de la Floride. Il y a un Port avantageux, où Ribaud avoit conſtruit le Fort Charles-Fort en 1562. Les Eſpagnols y avoient depuis peu établi une Colonie & un Fort ou fond de cette Baye ; ils l'appelloient Sainte Marie d'Apalaches ; mais les Alibamous l'ont détruite en 1705.

APALACHICOLIS, Peuple de la Louiſiane, nommés autrement Conchaques. *Voyez* Conchaques.

l'APROUAQUE eſt une Riviere des plus conſiderables de la France équinoxiale ; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer à douze lieuës de la Cayenne ; elle forme une petite Iſle à neuf lieuës de la Mer, & enſuite encore quatre autres.

le Cap d'APROUAQUE eſt à la Côté de la France équinoxiale, à vingt lieuës à l'orient de l'Iſle de Cayenne, entre les embouchures de l'Yapoco & de l'Aprouaque, & à une égale diſtance de l'une & de l'autre ; il commence à ces deux embouchures à s'avancer inſenſiblement dans la Mer, où la pointe eſt à quatre dégrés quarante-cinq minutes de latitude méridionale, & à quatre lieuës de Comaribo, habitation Françoiſe.

les ARAACARETS, Peuple de la France équinoxiale, ils ſont ſur la côte, preſque à une diſtance égale de l'embouchure du Caux, & de celle de l'Ouropa, & à deux lieuës de la Cayenne.

l'Iſle des ARAMICHOUS eſt à environ ſoixante-trois lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne ; ſa pointe ſeptentrionale eſt preſque ſous la Ligne. Il y a encore un autre Peuplade des Aramichous, à trente-deux lieuës au Nord de la Cayenne, à dix lieuës de la Mer, & à ſept de la Ligne équinoxiale, dans la France Equinoxiale : & un autre ſur le bord occidental du Coupiribo, à une lieuë & demi de ſon embouchure, & à douze lieuës & demi au Sud-Eſt de la Cayenne, dans la même France équinoxiale.

ARCAHAY, Poſte François, ſitué à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue, à l'entrée du Cul-de-Sac de Saragua.

ARGUIN, Iſles & Fort, ſitués a la côte occidentale de l'Afrique, à quelques douze lieuës du Cap blanc, au commencement de la côte nommée Anterote.

Ces Iſles ſont au nombre de ſept rochers, ſur l'un deſquels Alfonſe, Roi de Portugal, fit bâtir un Fort, peu après que Triſtan eut découvert ces Iſles en 1443. Ce Fort eſt bâti au coin de l'une de ces Iſles ; il peut avoir quatre cens pieds de circuit : il eſt revêtu du côté de la terre ferme, d'une muraille de vingt-quatre pied de haut ſur onze de large ; & il eſt défendu par trois batteries, dont deux ſont pointées contre la terre ferme, & la troiſiéme du côté de la Mer. Les Hollandois s'emparerent de ce Fort en 1638. ſur les Eſpagnols ; mais depuis ayant négligé de le conſerver, il eſt venu au pouvoir des François. Le commerce principal qu'on y fait conſiſte en poudre d'or & en ſel ; & les Peuples voiſins avec leſquels on fait le commerce, ſont les Benays du Royaume de Gualata, les Derveches, les Ludays, les Duleims, les Senegues, & quelques Arabes qui ne vivent que de brigandages.

ARHAU, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis au Cenis, avant de paſſer la riviere nommée la Maligne.

ARICARA, petit Peuple de la partie ſeptentrionale de la Louiſiane ; il habite le long d'une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſouri, près des cabanes des Aiouez, à dix ou douze lieuës au-deſſus du Confluent de la riviere du Rocher.

la riviere d'ARICARY, eſt une riviere de la France équinoxiale ; elle ſe décharge dans la Mer du Nord, à vingt-ſept lieuës vers le Septentrion du Cap Nord ; elle a environ neuf lieuës de cours, & coule d'Occident en Orient.

les ARMAGOTES, Peuple dela France équinoxiale, ils ſont environ à trente-neuf lieuës au Sud de la Cayenne, à dix-neuf lieuës au Nord de la riviere des Amazones, & à trois de l'embouchure de l'Arabony. Il y a encore un Peuple nommé les Armagotes, à trente lieuës au Sud de la Cayenne, à trente & une de l'embouchure de l'Arabony.

ARNOUVILLE,

ARNOUVILLE, Fief à la Guadeloupe, à la côté du petit Cul-de-Sac ; il eſt ſéparé du Marquiſat d'Houelbourg par la petite riviere du Coing ; l'on prétend qu'il a été érigé en Fief ſous ce nom par Louis XIV. en faveur du ſeu Sieur Baudoüin, Commis principal de la Compagnie de 1664. Ce Fief a deux mille pas de large ſur cinq à ſix mille de hauteur ; quoique le terrain ſoit un peu rouge, cependant les cannes y viennent très-bien, & l'on y éleve bien les beſtiaux ; il eſt traverſé de deux petits ruiſſeaux, dont l'un ſe jette dans la riviere du Coing, & l'autre dans celle de S. Paul. C'eſt de toute l'Iſle le canton le plus propre aux Cacoyers.

L'Iſle d'AROUA, dans la France équinoxiale, eſt à douze lieuës & demi de l'embouchure de l'Arabony, à cinq lieuës & demi de la Ligne, à ſoixante-deux lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne : elle eſt preſque de figure ovale.

AROUAQUIS, Peuple de la France équinoxiale, à cinquante-cinq lieuës vers le Sud de la Cayenne, à une lieuë de la Mer, & une lieuë du Couroupacaoua, & s'étendent juſqu'à l'Onatoma.

les AROUBAS, à cinquante-une lieuë entre le Sud & le Sud-Eſt de la Cayenne, à une lieuë & demi de la Ligne, & à onze de la Mer, dans la France équinoxiale.

AROUNOUE', Nation aſſez conſidérable de la Louiſiane, au bord Occidental du Miſſiſipi. Cette Nation habite de belles campagnes, arroſées par une riviere à laquelle elle communique ſon nom ; au Midi des Païs occupés par les Sioux de l'Oüeſt.

Riviere des AROUNOUE', dans la Louiſiane ; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſipi, à la bande de l'Oüeſt, après avoir arroſé le Païs des Arounoué, dont elle emprunte le nom, trente ou trente-cinq lieuës au-deſſus de la riviere de Moingona.

l'ARREWARY eſt une eſpece de Canal naturel, dans la France équinoxiale, qui ſépare le Cap de Nord de la terre ferme, en formant un arc, & dont une embouchure qui eſt au Midi & va à l'Orient, eſt à neuf lieuës du Cap de Nord ; & l'autre qui va preſque vers le Midi, en eſt à douze.

ARTIBONITE, Riviere la plus conſidérable de l'Iſle de Saint Domingue ; elle prend ſa ſource au-deſſus de Saint Jean de Goüava, ſur les terres que les Eſpagnols n'ont point encore entierement abandonnées ; & après un cours de quarante lieuës de l'Eſt à l'Oüeſt, elle ſe rend dans la Mer à la côte occidentale du quartier de l'Iſle, entre les Iſles Gonaives & la Baye Saint Marc ; ſes bords ſont fréquentés par les François, dans la portion deſquels la plus grande partie de ſon cours ſe trouve.

Baye de l'ASCENSION, dans la Louiſiane, ſur les côtes du Golfe du Mexique ; c'eſt où ſe décharge le bras le plus occidental du Miſſiſipi.

ASENDASE, nom que les Sauvages donnent au Superieur des Miſſions des Jeſuites dans la Nouvelle France.

ASSENISIPI, Riviere de la Louiſiane, qui prend ſa ſource dans le Païs des Quicapoux ; & après un cours d'environ quarante lieuës, ſe vient rendre dans le Miſſiſipi à la bande de l'Eſt, près des Iſles aux Canots, à cinquante lieuës au-deſſus de la Riviere des Ilinois, & environ vingt-deux au-deſſous de celle au Pariſien ; on l'appelle ordinairement la riviere à la Roche, à cauſe des carrieres de criſtal de roche qui ſe trouvent dans les montagnes voiſines ; & riviere des Quicapoux, parce que ces Peuples ont leurs cabanes vers les ſources de cette riviere.

ASSINIBOELS, Peuples Sauvages de la Nouvelle France, alliés des François, établis aux environs d'un grand Lac auquel ils donnent leur nom dans des terrains marécageux, où le Fleuve S. Laurent & le Miſſiſipi prennent leurs ſources. Ils ſe nourriſſent de folle avoine, eſpece de ris qui croît dans leurs marais. Leurs campagnes ſont pleines d'Ours & de Bœufs, & leurs Rivieres de Caſtors. Les Iroquois ne peuvent aborder leurs cantons à cauſe des Marais qui les environnent ; ils viennent ſouvent au Lac Nipiſſing, commercer avec les Nipiciriniens, pour en tirer des marchandiſes d'Europe, &c. Le Pere Hennepin les place à ſept ou huit journées de diſtance des Sioux vers le Nord ; ils manquent de bois, & ſont obligés, auſſi-bien que pluſieurs Peuples de leurs voiſins, de faire du feu avec de la fiente de bœuf.

ASSINAIS, petit Peuple de la Louiſiane, à trois lieuës des Naoudikhe. *Voyez* Aſſony.

Lac des ASSINIBOELS, formé dans le Nord-Oueſt du Canada, à une grande diſtance par les ruiſſeau & courants qui viennent des Savannes & marais, qui ſervent de ſource au Fleuve Saint Laurent, qui en ſort en forme de grande riviere, & par un grand détour ſe décharge dans le Lac des Chriſtinaux. Ce Lac eſt fort ſpatieux, il prend ſon nom des Peuples voiſins de ſes bords.

ASSONY, Nation de la Louiſiane, ſituée à trois lieuës à l'Orient des Naoudikhe ; ils ſont alliés des Cenis ; ils ont été reconnus par M. de la Salle dans le tems qu'il chercheoit le Miſſiſipi, dans un des voyages qu'il fit de la Baye Saint Louis avant ſa mort. Le Pere Anaſtaſe Recolet, qui étoit de la troupe de M. de la Salle, les nomme *Naſſony* ; d'autres *Aſſinais* ; il paroît qu'il y en a deux Colonies, l'une près des Cenis ; c'eſt celle dont nous parlons : & l'autre près des Cadodaquios & leurs alliés ; on appelle à préſent ces derniers Naſſonis.

Riviere ATTIQUAMEPEQUE, dans la Nouvelle France ; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette à la bande du Sud du grand Lac ſuperieur, dan sle nouveau Païs des Outaoues.

ATTIKAMEGUES, nom que l'on donne aux reſtes des Algonkins, dont la plûpart ſortent des Poiſſons blancs, & des differens autres Peuples qui avoient fait alliance avec les anciens Algonkins ; il y a parmi eux des Abenakis & des Nepiciriniens, &c. qui ſont un petit corps de Peuples errans, & qui vont où la chaſſe les conduit. L'apprehenſion qu'ils ont des Iroquois, les oblige de ſe tenir au Nord de Quebec, au-delà des montagnes qui traverſent la Nouvelle France, & que l'on appelle les montagnes du Nord. *Voyez* Algonkins.

AUTHOUTANTAS, Peuple Sauvage, ſitué à cent trente lieuës des Ilinois, au bord d'une Riviere qui ſe décharge dans le Miſſiſipi, vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Ouiſconſing ; ils ſont voiſins d'un Peuple nommé Maskoutens, Nadoueſſious ; ils forment enſemble trois Villages.

AYANO & Canohatinno, deux Nations unies qui paroiſſent n'en faire qu'une, dans la Louiſiane, à quelque diſtance au Nord-Oueſt des Cenis. Ces Peuples étoient en 1686 en guerre avec les Eſpagnols du nouveau Mexique, auſquels ils enlevoient des chevaux ; ils ſont auſſi ennemis des Cenis.

AYOES ou Paouté, Peuple Sauvage, allié des François, établi au bord de la riviere de Moingona, à l'Oueſt du fleuve Miſſiſipi, & au Sud des Nadoueſſi, par le quarante-troiſiéme dégré de latitude. Ces Peuples abordent les gens en pleurant ; ils ont l'air fort ſimple, une groſſe poitrine, un bon fond de voix ; ils ſont fort hoſpitaliers, très-cou-

rageux, & très legers à la course.

B

Pointe de la BACOU, à la côte méridionale du quartier du Sud de l'Isle de Saint Domingue, à cinq ou six lieuës à l'Occident de l'Isle à Vache.

BAGOUASCHE, Riviere de la Nouvelle France, qui tombe dans le Nord du Lac superieur. Cette Riviere court presque Nord & Sud; elle prend sa source dans les montagnes qui séparent les Sauvages du Nord des autres. L'embouchure de cette Riviere est un poste considérable, où se fait un commerce fréquent entre les Sauvages du Nord & les Coureurs de bois pendant l'Eté.

BAHAMOS, Peuple errant de la Louisiane. *Voyez* Hebahamo.

le BAILLIF, Bourg, à la Basse-Terre de la Guadeloupe, au bord d'une petite Riviere qui porte le même nom, & vis-à-vis l'Ance du gros François. Ce Bourg étoit assez considérable lorsque les Anglois l'ont brûlé en 1691. Il étoit défendu par un Château ou Fort, que l'on nommoit de la Madelene, que Messieurs de Boisseret, Marquis de Ste Marie, neveu de M. Houel, & Proprietaires d'une partie de l'Isle, avoient fait bâtir après le partage qu'ils avoient avec ce Seigneur. Ce Fort étoit un carré long, assez bien fortifié; il a été abandonné depuis la descente des Anglois en 1691. il étoit commandé à la portée du fusil par une petite motte de terre qu'il seroit aisé de couper. L'on recommence à cultiver quelques endroits de ce canton.

Riviere du BAILLIF, à la Basse-Terre de la Guadeloupe. Cette Riviere avoit autrefois dans son voisinage un Bourg des plus considérables de l'Isle, qui depuis 1691. a été abandonné; elle étoit autrefois la borne du côté de l'Ouest, du Domaine de Messieurs de Boisseret, qui s'étendoit avec une ligne imaginaire par le sommet des montagnes jusqu'à la riuiere de Saint Charles, du côté de l'Est.

BALADEROS, dans l'Isle de Saint Domingue, quartier du Sud, vis-à-vis l'Isle de Guanabe.

Riviere à la BARBUE, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le Mississipi, à onze lieuës du Cap de l'Hirondelle, à la bande de l'Ouest; elle vient des montagnes du Païs des Osages, où l'on trouve beaucoup de cuivre; on la nomme souvent Maramec, qui signifie la même chose que Riviere de la Barbuë.

Ance à la BARQUE, à la côte de la Basse-Terre de la Guadeloupe. Cet Ance est sur le chemin du quartier des habitans à celui de l'Isle, & à Goyave; elle a un bon quart de lieuë de profondeur, quatre cens pas de largeur à son entrée, & soixante dans son milieu. La Mer y est fort profonde, & les Vaisseaux y sont à couvert de tous les vents, excepté de l'Ouest Sud-Ouest; elle est bordée des deux côtés par deux mornes assez élevés: cette Ance est à trois lieuës du Fort de la Basse-Terre, les Anglois y firent leur descente en 1691, du tems que M. le Chevalier Inelin étoit Gouverneur de l'Isle.

Riviere BARRE'E, dans l'Isle de Saint Domingue, à la bande du Nord. C'est une petite Riviere, qui après un cours de trois lieuës ou environ, se rend dans la Mer, vis-à-vis l'Isle de la Tortuë; ses bords sont bien peuplés.

la BASSE-Pointe, Bourg & Paroisse, bande du Nord de la Martinique, désservie par les Jacobins; elle donne son nom à une petite riviere qui l'arrose; le Païs compris depuis la riviere Capot où cette Paroisse commence, jusqu'à la grande riviere, qui sépare celle de Macouba de celle du Prêcheur, est le plus beau, le meilleur & le plus assuré de toute l'Isle; les habitations sont presque toutes séparées les unes des autres par de petites rivieres & ravines, qui sont des bornes fort commodes pour les terres, & donneroient la facilité de défendre le terrain pied à pied contre les ennemis; il est vrai qu'elles rendent les chemins très difficiles. L'Eglise Paroissiale est dédiée à S. Jean-Baptiste, elle l'étoit auparavant à S. Adrien: cette Eglise a environ soixante pieds de long & vingt-quatre de large, sans Chapelles; elle est toute de maçonnerie, le comble est trop bas, l'Autel tourné du côté de l'Orient; l'Autel, la Chaire & les Bancs sont d'une belle Menuiserie, la Sacristie est à côté de l'Autel. Le Bourg ne consistoit en 1694. qu'en une vingtaine de maisons, occupées par quelques Marchands, des Ouvriers & des Cabarets.

BASSE-TERRE, dans les Isles de l'Amerique, est la partie d'une Isle qui regarde le Couchant; comme les vents alisés ne s'y peuvent faire sentir, elle est plus chaude, la Mer y est plus vive, plus tranquille, les terres plus basses, & les Vaisseaux y moüillent & s'y chargent plus commodement.

BASSE TERRE de la Guadaloupe; c'est le nom que l'on donne à celle des deux Isles de la Guadaloupe qui a été reconuë la premiere; raison pour laquelle le nom de la Guadaloupe lui est resté plus propre. Comme le milieu de cette Isle est chargé de hautes montagnes, cela a donné occasion de la diviser, comme la Martinique & la plûpart des autres Isles Antilles, & de nommer basse-Terre la partie Occidentale, & Cabesterre la partie Orientale. La partie de cette Isle que l'on appelle basse-Terre, est compriſe depuis le Grosmorne, qui est à l'entré du grand Cul-de-sac, jusqu'à la riviere des grands Bannaniers. Cette partie de l'Isle est plus habitée que l'autre, quoiqu'elle ne paroisse pas si aisée à cultiver, & que les montagnes la ferrent davantage vers la Mer; la raison de cela est que les Vaisseaux y sont plus en sûreté & plus à couvert des vents d'Est & du Nord.

Bourg de la BASSE-TERRE, Paroisse de la Guadaloupe. Ce Bourg est situé auprès de la riviere du Gallion au Nord-Ouest du fort principal de l'Isle; il s'est formé en partie des habitans, qui se sont sauvé de l'ancien Bourg, qui étoit autrefois auprès de la riviere des Peres: il a depuis été brûlé deux fois par les Anglois en 1691. & en 1703. Ce Bourg commence au-dessous de la montagne, sur laquelle ce Fort est placé, & continuë jusqu'à une ravine nommée la ravine Billeau; il est traversé aux deux tiers de sa longueur par la riviere aux Herbes; la plus considerable partie de ce Bourg, est entre le Fort & cette riviere, & elle retient le nom de Bourg de la Basse-Terre. La partie qui est au-delà de la riviere aux Herbes, se nomme le Bourg de S. François; parce que les Capucins y ont une Eglise; ce Bourg est composé d'une longue ruë, qui va depuis ce Fort jusqu'à la riviere Billeau, elle est traversée de cinq ou six petites ruës; il y a quatre Eglises désservies par les Carmes, les Capucins, les Jesuites & les Religieux de la Charité.

BATI, Riviere, dans la Louisiane, *Voyez* la Maligne.

BATISKAN, Paroisse considerable de la Nouvelle France, à l'entrée du Gouvernement de

Trois-Rivieres, à cinq ou six lieuës de cette Ville à l'Orient, & à la bande du Nord du fleuve Saint Laurent. Cette Paroiſſe a au moins deux lieuës de longueur au bord de ce beau fleuve, qui y eſt large de plus d'une lieuë, dans un païs plat, dont les points de vûës ſont charmants. Les Jeſuites ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

Riviere des grands BANNANIERS, à la Cabeſterre de la Guadaloupe : cette riviere termine le quartier de la Cabeſterre; à cinq cens pas de cette riviere, l'on entre dans des chemins coupés à micôte dans les montagnes qui ſoûtiennent le pied de la Soufriere.

BAYAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué à l'Oüeſt, & près de la ſéparation du Miſſiſſipi en deux branches pour ſe rendre à la Mer.

BAYHA, Port de Mer de l'Iſle S. Domingue, ſitué à la bande du Nord de cette Iſle, & auſſi du quartier de Bayha; ſon entrée eſt difficile à cauſe des Recifs; il y a une petite Iſle au milieu de ce Port.

BAYHA, ou Baiaha, dans l'Iſle de S. Domingue, à la bande du Nord : il y avoit autrefois une Ville de ce nom dans le Canton qui le porte encore. Les Eſpagnols l'avoient bâtie dans les commencemens de leur découverte de cette Iſle; mais après en avoir exterminé tous les originaires, ils ont jugé à propos d'abandonner une grande partie de cette Iſle, pour courir aux mines d'Or & d'Argent que l'on découvroit en abondance à la Nouvelle Eſpagne & au Perou; entre les Villes qu'ils ont abandonné, celle-ci a été une des premieres. Son nom de Bayha eſt reſté à une étenduë aſſés conſiderable, dont une partie eſt ſituée au bord de la Mer, le long d'un Port qui ſe nomme auſſi Port de Bayha, & le reſte eſt en Savannes, où l'on trouve encore des bœufs & des chevaux marons, qui viennent de ceux de ces animaux que les Eſpagnols ont abandonné, quand ils ſe ſont retirés. Ce terrain de Bayha eſt arroſé d'une riviere, qui après un cours de quatre à cinq lieuës, ſe jette dans le Port de Bayha; il y a une portion de ce terrain trop ſabloneux & trop aride pour être habitable; cette portion eſt ſituée entre le Port de Mancenille & le Port de Bayha, mais tout le reſte eſt très propre à y faire de belles habitations; tout ce Canton peut avoir près de huit lieuës de l'Eſt à l'Oüeſt, depuis la riviere du Maſſacre juſqu'au quartier de Jacquezi, & quatre du Nord au Sud, depuis la Mer juſqu'aux montagnes.

BEAUGENDRE, riviere de la Guadaloupe; c'eſt une très petite riviere, qui coule au pied d'un Morne-Hault & roide, qui borne la Plaine des Habitans; ſon embouchure eſt à ſix cens pas de celle de la riviere des Habitans.

BEAUPORT, Seigneurie ſituée à une lieuë de Quebec, dont elle eſt ſéparée par la Riviere S. Charles, à la côte du Nord du fleuve S. Laurent; elle n'eſt ſéparée de celle de Baupré, que par le ſaut de Montmorency : c'eſt où les Anglois firent leur deſcente en 1690. lorſque le General Phips vint aſſieger Quebec, & que M. le Comte de Frontenac Gouverneur general de la Nouvelle France, l'obligea d'en lever le Siege. Entre Beauport & Quebec, il y a une petite riviere que l'on paſſe à guai de baſſe-Mer.

BEAUPRE', Seigneurie ſituée à la côte du fleuve S. Laurent, au pied du Cap Tourmente vers Quebec. Elle a cinq lieuës de long ſur deux de large; elle conſiſte en prairies & en bois, & a une lieuë de terres labourables; il y a un fort beau Château, & elle comprend trois Paroiſſes occupées par plus de mille habitans, qui la cultivent très-bien; l'on compte que cette Terre peut valoir quatorze mille livres de rente; elle appartient au Seminaire de Quebec à qui elle a été donnée par M. de Laval, lorſqu'il étoit Evêque de cette Ville : elle eſt ſéparée de Beaupré par le Saut de Montmorency.

BEAU-SOLEIL, Montagne de la Guadaloupe, vers le Fort de la Baſſe-terre, entre les rivieres aux Herbes & des Gallions.

BELLEVEUE, Montagne de la Guadaloupe, ſituée vers les côtes méridionales de la Baſſeterre, entre la riviere aux Herbes & la montagne S. Louis.

BETSIAMITES, Peuple ſauvage de la Nouvelle-France, ſitué à l'Orient du Saguenay au bord Septentrional du Fleuve S. Laurent, vers les ſept Iſles. Les Recolets ont commencé leur converſion ſous le Gouvernement de M. Champlain.

Riviere à la BICHE, petite riviere qui ſe jette à la bande de l'Eſt du lac des Illinois, cinq ou ſix lieuës au Midy de la riviere à la Crai.

BILOXI, petite Baye de la Louiſiane, à deux lieuës à l'Occident de la riviere des Paſcagoula : c'eſt où les François établirent le ſecond Fort, qu'ils bâtirent dans le Païs, après que M. d'Iberville en eut pris poſſeſſion au nom du Roi. Ce Fort a été abandonné, parce que toutes ces côtes ſont marécageuſes, & couvertes de bois, ce qui en rend l'air mal ſain; il y avoit alors un petit Peuple, qui portoit ce même nom de Biloxi, aux environs de cette Baye.

BISKATRONGE' ou Nation des Pleureux, Peuple de la Louiſiane ſitué dans un Païs délicieux à l'Orient de la riviere d'Hiens. M. de la Salle qui les découvrit, les nomma les Pleureux, parce qu'ils pleurent à l'arrivée des Etrangers qui viennent de loin, diſant qu'ils leur rappellent la memoire de leurs Ancêtres morts, qu'ils croyent voyager par la Terre avec beaucoup de peine; l'on nomme comme eux la Riviere auprès de laquelle ils habitent.

BISKATRONGE', riviere de la Louiſiane, à laquelle M. de la Salle donna ce nom des Peuples qui habitent le long de ſes rivages.

Riviere BLANCHE, dans la Martinique, Paroiſſe du Fort S. Pierre à une lieuë au Nord-Oueſt dudit Fort.

BOCACHICA, petite Riviere de la Louiſiane, qui après un cours de trente lieuës, parallele à celui de la riviere des Cenis, ſe vient rendre dans le Golfe de Mexique près le Peuple nommé Judoſa.

BOCRETTES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

Morne aux BOEUFS, dans la Martinique, Paroiſſe du Carbet, à trois quarts de lieuë au Sud-Sud-Eſt du Bourg de la Paroiſſe entre deux petites Rivieres.

Riviere au BOEUF, dans la Louiſiane; c'eſt l'une des petites Rivieres qui ſe jettent dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, entre le Moingona & le Miſſouri. Toutes les petites Rivieres voiſines & celle-ci ſont des écoulemens des prairies marécageuſes, à travers leſquelles elles coulent. Elle ſe jette dans le Miſſiſſipi, par trente-neuf degrés trente-cinq minutes de latitude.

L'Iſle de BONAVENTURE, aux côtes de la Gaſpeſie, Golfe de S. Laurent. Cette Iſle eſt ſituée auprès de l'Iſle Percée, n'en étant éloignée que d'une lieuë; c'eſt un endroit de pêche de la

moruë. Il y a une Miſſion de Recollets.

Riviere de BON-SECOURS, grande Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt dans le Païs des Sioux ou Nadoüeſſi de l'Eſt. Cette Riviere en reçoit pluſieurs autres avant de ſe rendre dans le grand Fleuve au-deſſous du lac Pepin ou des pleurs.

BORGNE, nom d'une Riviere, d'une Plaine & d'une Habitation de la partie ſeptentrionale de l'Iſle Saint Domingue qui eſt aux François. Cette Riviere ſe rend à la Mer à la côte de Fer, & traverſe & arroſe une plaine, à qui elle donne le même nom que porte auſſi un habitation qui en eſt voiſine, laquelle pourroit l'avoir donné aux deux autres. La plaine peut avoir quatre ou cinq lieuës entre les montagnes, le long de la Riviere.

Riviere de BOURBON, dans la Nouvelle France. C'eſt un grand Fleuve que l'on croit communiquer du lac des Aſſinipouels à la Baye d'Hudſon, par un cours de cent ſoixante lieuës, à travers des marais & des bois, il ſe rend dans la Mer ou Baye d'Hudſon près du Fort de Bourbon, autrement nommé de Nelſon. Ses bords ſont habités ou frequentés par les Poules ou Aſſinipouels.

Iſle de BOURBON. *Voyez* Iſle Maſcaregne.

BOUCHERVILLE, Fief des plus conſiderables du Gouvernement de Montreal. C'eſt une bonne Paroiſſe qui a 300 habitans qui ſont à couvert d'un bon Fort.

Rio BRAVO ou Riviere du Nord, grand Fleuve de l'Amerique ſeptentrionale, qui vers ſon embouchure ſepare la Louiſianne de la Nouvelle Eſpagne & du Nouveau Mexique. Ce Fleuve prend ſa ſource dans les Païs qui bornent la Louiſiane, où l'on plaçoit autrefois le Païs de Quivira, vers les quarante-quatre ou quarante-cinq dégrés de latitude: il traverſe le Nouveau Mexique, il eſt bordé de hautes montagnes à l'Orient & à l'Occident, depuis ſes ſources juſques près du Fort de S. Jean-Baptiſte, d'où il traverſe juſqu'à la Mer de belles prairies, frequentées d'une quantité conſiderable de bœufs ſauvages, & reçoit du côté de la Louiſiane les rivieres de Ramos & des Noix. Son cours eſt de plus de quatre cens cinquante lieuës. Les premiers Auteurs qui ont eu connoiſſance de ce Fleuve, l'ont nommé Riviere du Nord, parce qu'ils croyoient qu'il ſe jettoit dans le Nord de la Mer Pacifique, dans le Golfe de la Californie; mais les nouvelles découvertes ont fait voir qu'ils s'étoient trompé, puiſqu'il ſe jette dans le fond du Golfe du Mexique.

Iſle au BRETON, ſur les côtes de la Louiſiane. Elle eſt au Midi des Iſles de la Chandeleur, près de la barre ou des battures qui empêchent les bâtimens moyens d'entrer dans la principale embouchure du Miſſiſſipi.

Lac de BUADE, des Iſſatis ou Miſſiſſacaigan, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt à ſoixante-dix lieuës à l'Oüeſt du Lac ſuperieur dans un Païs marécageux, la traverſe n'en eſt pas praticable à cauſe des marécages & tertes tremblantes. Il a été découvert par le Sieur du Lut ſous le Gouvernement du celebre Comte de Frontenac, dont il lui donna le nom de la famille. Le P. Hennepin lui donne auſſi le nom de Lac des Iſſatis, à cauſe qu'il eſt dans le Païs de ces Peuples, & ſon troiſiéme nom ſignifie amas de Rivieres, ou de pluſieurs eaux, il en ſort une Riviere aſſez conſiderable qui tombe dans le Miſſiſſipi, huit lieuës au-deſſus du Saut de Saint Antoine de Pade. Le P. Hennepin donne à cette Riviere le nom de S. François, du Patron de ſon Ordre.

Ance du BUC, ſituée à la partie meridionale de la Caravelle, dans la Martinique; elle prend ſon nom d'une habitation, qui appartenoit en 1694. à M. du Buc-l'Etang. La ſituation de cette habitation eſt des plus agréable à l'entrée de la Preſqu'Iſle, que l'on appelle la preſqu'Iſle de la Caravelle; la vûë s'étend ſur le cul-de-ſac de la Trinité, celui du Gallion & ſur l'Ance du Buc, que l'on appelle ſouvent la petite Ance du Gallion.

C

CABESTERE, dans les Iſles de l'Amerique, eſt la partie d'une Iſle qui regarde l'Orient, laquelle eſt toujours rafraîchie par les vents Aliſés, qui courent depuis le Nord Nord-Eſt juſques à l'Eſt Sud-Eſt; la Mer y eſt plus groſſe & les côtes plus hautes qu'à la baſſe-Terre: ainſi le moüillage & le chargement des vaiſſeaux y eſt plus difficile, parce que la Mer continuellement pouſſée par les vents y roule ſans ceſſe, & s'y briſe avec beaucoup d'impetuoſité.

CABESTERE de la Guadaloupe, c'eſt la partie de cette Iſle, ſituée à l'Orient, elle eſt compriſe depuis le Grand Morne juſqu'à la riviere des grands Bannaniers; elle comprend près de vingt lieuës de Païs en ſuivant la côte de la Mer, le Païs eſt uni & monte doucement depuis la Mer juſqu'aux pieds des montagnes qui en ſont éloignées depuis une juſques à quatre lieuës. Ce Païs eſt arroſé d'un très-grand nombre de Rivieres.

Riviere CACHE'E, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, au-deſſous de la riviere au Raiſin, preſque vis-à-vis la riviere aux Ailes, une lieuë ſeulement au-deſſous.

CADODAQUIO, Peuple de la Louiſiane, ſitué ſur le chemin des Cenis au Fleuve S. Louis ou Miſſiſſipi. Ce Peuple n'habite qu'un Village; il eſt allié des Natſohos, des Aſſony & des Nachitos.

CAHINNIO, Peuple de la Louiſiane entre les Cadodaquios & les Akanſas.

CALISTOBLE, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe vient rendre dans le Golfe du Mexique, à la Baye d'Apalaches, entre la riviere des Chattaux & le Cap S. Blaiſe, vis-à-vis les Iſles aux Chiens.

Morne de la CALLEBASSE, l'une des plus hautes montagnes du Nord de la Martinique, à une bonne demi journée du Bourg Saint Pierre ſur le chemin de la Cabeſterre, à moitié chemin de l'un à l'autre. De cette montagne l'on découvre avec plaiſir une grande partie de la Cabeſterre, qui paroît de là un Païs plat & uni, plus beau que la Baſſe-Terre, qui eſt remplie de mornes & de montagnes. L'on a taillé un chemin fort étroit de ce côté-là, pour aller d'une partie de l'Iſle à l'autre: il ſeroit fort aiſé à garder pour empêcher les ennemis de penetrer d'un côté dont ils ſe ſeroient emparés à l'autre. Quand l'on a paſſé le plus roide de la montagne, l'on trouve une petite fontaine à la gauche du chemin, fort utile pour les Voyageurs.

CALOUCHA, Peuple ou Village de la Louiſiane, au bord de la riviere de Saint Jean, à quarante lieuës à l'Occident de l'ancien Fort que les François bâtirent ſur ces côtes ſous le Regne de Charles IX.

Saut des CALUMETS, ſur la riviere des Outouacs, à ſoixante lieuës de Montreal, dans la Nouvelle France. L'on y rencontre ſouvent des Iroquois

quois en tems de guetre, ce qui en rend les passages fort dangereux.

CAMANISTIGOYAN, Poste de la Nouvelle France, situé au Nord du Lac Superieur, où M. du Luc avoit construit un Fort, & établi un Magasin, pour épargner aux Sauvages du Nord la peine de descendre à la Baye d'Hudson.

le CANADA, est la partie septentrionale de la Nouvelle France. Son nom vient de ce que quand les Espagnols reconnurent ses côtes & ses montagnes, qu'ils virent couvertes de neiges, ils le nommerent *Capo de Nada*, c'est-à-dire, *Cap de Rien*, ne le jugeant point capable d'avoir des mines d'or & d'argent. Il répond presque pour la latitude à la partie de la France, qui est entre Paris & les Monts Pyrenées. Situation qui peut faire juger de la qualité de son climat qui est par tout froid, à cause de l'humidité du terrain qui est entrecoupé de Rivieres & plein de grands Lacs, & que les vents du Nord n'y sont point affoiblis & émoussés par l'agitation d'aucune Mer. C'est la partie de la Nouvelle France, qui nous a été la premiere connuë. Il fut d'abord découvert par Jean Verrazan en 1524. Jacques Quartier alla après lui en 1534. reconnoître les côtes de l'embouchure du Fleuve de Saint Laurent: il y retourna en 1535. & poussa jusqu'à Montreal; mais le grand froid ayant fait mourir une partie de ses équipages, il en repartit le 15 Mai 1536. & en abandonna la découverte. Il y retourna en 1541. avec M. de Roberval & y commença le commerce. M. de Champlain en commença efficacement l'établissement de la Colonie en 1603. & les Recollets de la Province de Saint Denis en France en furent choisis les premiers Missionnaires le 24 Avril 1615. ils arriverent le 25. Mai à Toudoussac, & dirent la premiere Messe à Quebec le 25. Juin 1615.

Le Païs est plus peuplé, sans les ravages qu'y font les Iroquois: il l'étoit même plus avant l'arrivée des François. Il est borné au Septentrion par la Baye & le détroit d'Hudson, à l'orient par le Golfe S. Laurent, & partie des Colonies Angloises, au midi par partie de ces mêmes Colonies, & par la Louisiane, & à l'occident par la partie Septentrionale de la Louisiane.

Les Originaires n'ont aucune forme d'Etat ou de République parmi eux: ce ne sont que peuplades, dans lesquelles chacun est maître dans sa cabane, qu'ils appellent communément leur feu, & sont tous égaux entr'eux, sans qu'il y ait ni Gouverneur ni Chef, qui puisse prescrire des Loix à qui que ce soit.

Ils ont une idée obscure & confuse qu'ils ont encore défigurée par quantité de fables ridicules qu'ils y ont jointes, sur la création du Monde, sur celle de l'homme & de la femme. Voici l'opinion qu'ils en ont. Il croyent & tiennent pour assuré qu'ils ont tiré leur origine des animaux, & que le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre s'appelle *Michapous*, qui veut dire le Grand Lievre. Ils ont quelque idée du déluge; & comme ils n'en peuvent pas développer le mystere, voici quelle est leur créance telle qu'ils la débitent. Ils prétendent que le commencement du Monde n'est que depuis ce tems-là, que le Ciel a été créé par *Michapous*, lequel créa ensuite tous les animaux qui se trouverent sur des bois flottans, dont il fit un Cayeu, qui est une maniere de Train flotant, sur lequel il demeura plusieurs jours avec eux sans prendre aucune nourriture.

Michapous, disent-ils, prévoyant que toutes ses Créatures ne pourroient subsister long-tems sur ce Pont, & que son ouvrage seroit imparfait, s'il n'obvioit aux malheurs, & à la faim sur-tout, qui les menaçoient; & ne se voyant alors que maître du Ciel, il se trouva obligé de recourir à *Michipsi*, le Dieu des Eaux, & voulut emprunter de lui un peu de terre pour former des Païs assez vastes pour contenir toutes les Créatures présentes, & celles qui viendroient. Mais celui-ci jaloux de son autorité & de son empire, n'avoit garde de faciliter un établissement aux animaux, qui feroient sans doute la guerre aux Poissons ses sujets: il ne voulut point écouter la demande de *Michapous*, qui se trouva fort embarassé, ce qui fit qu'il proposa aux animaux de députer un d'entr'eux pour aller chercher de la terre au fond des Eaux, les assurant qu'il les mettroit en repos, pourvû qu'il lui en apportât, & qu'il en formeroit un grand Monde qui seroit le séjour de toutes les Créatures. Les Animaux déja pressés de la faim, prévoyant leur perte inévitable, s'ils demeuroient plus long-tems sans nourriture, toujours exposés aux vagues des Eaux qui venoient se briser contre leur Train flotant, s'adresserent au Castor, auquel ils promirent toutes sortes d'avantages, s'il vouloit executer ce que proposoit *Michapous*, & même qu'ils le reconnoitroient pour maître de la terre, & le premier de tous les Animaux. C'en fut assez au Castor pour faire cette tentative. Il demeura long-tems dans les Eaux, mais inutilement; car il en revint à demi mort proche le Train, sur lequel les Animaux le tirerent, cherchant dans ses pattes & dans tout son corps, s'il n'y avoit point de terre ou de sable. Ils n'en trouverent point, & ils jugerent de-là qu'il n'avoit pû aller jusqu'au fond. Les Animaux prierent ensuite la Loutre de faire la même entreprise. Celle-ci qui se connoissoit plus agile que le Castor, d'ailleurs jalouse de l'honneur de se voir la maîtresse des Animaux, s'élance aussi-tôt dans les Eaux, où elle demeura un jour entier. Ce retardement donna quelqu'esperance aux Animaux, mais la Loutre ne fut pas plus heureuse que le Castor. Elle parut à côté du Pont sans mouvement, les pattes ouvertes; ils la tirerent, en cherchant au tour d'elle s'ils appercevroient de la terre; n'en ayant point trouvé, ils se repreſenterent plus que jamais les malheurs dont ils étoient menacés, lorsque *Michapous*, qui vouloit leur faire connoître sa puissance, se servit du Rat musqué, auquel il commanda d'aller chercher de la terre au fond des Eaux. Les Animaux douterent qu'il pût réüssir dans une entreprise où le Castor & la Loutre, beaucoup plus vigoureux, avoient échoüé. Cependant *Michapous* voulut se servir d'un si foible instrument pour faire éclater davantage son pouvoir. Le Rat musqué se plongea dans l'eau, il s'y tint un jour & une nuit, & parut au-dessus sans mouvement, une de ses pattes fermées. Vous aurez la vie, dit aussi-tôt *Michapous* aux Animaux, mais prenez garde de la lui ouvrir, que vous ne l'ayez auparavant attiré sur le Pont. Grands empressemens de la part des Animaux au tour du Rat musqué; c'étoit à qui chercheroit cette terre tant desirée. Ils trouverent à la fin quelques grains de sable entre ses petits ongles qu'ils donnerent à *Michapous*, qui les dispersa sur le Pont, & les fit grossir de telle sorte, qu'ils furent convertis en peu de tems en une grosse montagne. Il commanda au Renard de tourner au tour de cette montagne, l'assurant que plus il marcheroit, plus la terre s'aggrandiroit. Il obéït, & s'apperçût effectivement qu'elle devenoit bien plus grande. Mais comme le Renard ne vît que de rapines, il jugea bien que s'il marchoit toujours, il auroit beaucoup plus de peine à trouver de quoi subsister, puisque sa proie seroit

plus écartée ; il retourna à *Michapous*, & lui dit que la terre étoit assez vaste pour placer & nourrir tous les Animaux. *Michapous* voulut voir lui-même toute son étenduë, & il ne la trouva pas encore assez grande pour toutes les Créatures. Il partit encore pour l'augmenter ; & enfin ces Nations aveuglées croyent qu'il tourne depuis ce tems-là au tour de la terre qu'il aggrandit incessamment, & disent qu'il est actuellement dans les Campagnes du Sud, & dans les Forêts du Nord aux extrémités de la terre où il l'augmente.

Les Animaux vécurent dans une bonne intelligence, pendant que *Michapous* demeura avec eux. Mais si-tôt qu'il les eut quittés, le divorce se mit parmi eux, & les plus forts dévorerent les plus foibles.

Cette mesintelligence leur fit prendre chacun leur parti dans des lieux écartés. Ils se multiplierent en peu de tems, & la terre fut remplie de toutes sortes d'especes d'Animaux, ainsi que de toutes sortes de Poissons.

Quand *Michapous* eut fait la visite de son Empire, il retourna aux Animaux pour donner un Païs à chaque espece ; mais il fut bien surpris de trouver une guerre entr'eux.

Cette division lui déplût, il les en punit par des maladies qu'il leur envoya, & résolut pour les châtier avec plus de severité, de créer les hommes qui auroient sur eux une autorité absoluë. La mortalité ayant donc été grande parmi les Animaux, *Michapous* de leurs cadavres forma les hommes, dont le langage se trouva aussi different que toutes les especes de ces Animaux. Ce qui peut les entretenir & confirmer dans cette réverie, c'est qu'il y a encore parmi eux plusieurs Peuples où les noms de ces Animaux se sont conservés dans chaque famille.

Ces hommes voyant la quantité d'Animaux dont la terre étoit remplie, jugerent bien qu'ils étoient destinés à leur usage ; ils inventerent des Arcs & des Fléches ; ils s'en servirent pour les poursuivre à la chasse, & ils s'en rendirent bien-tôt maîtres. Après avoir fait plusieurs courses, ils se trouverent accablés du sommeil ; & s'étant réveillés, ils apperçurent une grande & une petite trace d'hommes ; il y en eut un qui eut la curiosité de la suivre ; il découvrit peu de tems après une grande Cabane, dans laquelle étoit *Michapous* qui lui donna une femme, & leur indiqua à tous deux un Païs pour habiter ; il prescrivit à l'un & à l'autre la maniere dont ils devoient se comporter. L'homme étant le plus fort, devoit s'occuper à la chasse & à la pêche, & la femme devoit filer, abattre du bois, sécher & apprêter les poissons & les viandes, faire la cuisine, & servir son mari.

Les autres voyant que ce premier ne revenoit pas, partirent pour aller sçavoir ce qu'il étoit devenu. Ils trouverent *Michapous*, qui leur fit la même chose qu'au premier. Il leur donna donc un pouvoir sur tous les Animaux ; mais il leur dit qu'il les avoit faits pour [illegible]rir, & qu'il leur préparoit après la mort un lieu au bout de la terre où ils joüiroient de toutes sortes de plaisirs, & où ils seroient estimés & considerés selon les vertus & les bonnes actions qu'ils auroient pratiqués dans cette vie.

Les Animaux qui se voyoient chassés & poursuivis des hommes, firent toujours tous leurs efforts pour éviter de tomber entre leurs mains.

Les hommes vécurent pendant quelques siecles fort paisibles avec leurs femmes, faisant bonne chere ; ils en eurent plusieurs enfans qui se marierent : le grand nombre qu'ils se trouverent dans la suite les obligea de se répandre & d'habiter un plus grand Païs de chasse ; & quelques Chasseurs qui ne se connoissoient pas, s'entretuerent dans leur rencontre : les parens voulurent vanger la mort de leurs parens, & tuerent les Meurtriers. La guerre s'alluma ainsi peu à peu entr'eux, disent-ils, & a continué jusqu'à present.

Si les Sauvages entendent quelquefois de grands bruits dans les montagnes, ou qu'ils voyent dans l'air des feux extraordinaires, ils disent que c'est *Michapous* qui passe, lequel prend soin de ses Créatures, & les engage à se ressouvenir de lui. Ils empliſſent dans le moment leurs pipes de tabac, dont ils offrent la fumée en sacrifice, invoquant son secours pour la conservation de leurs familles.

Telle est l'opinion ridicule, non seulement des Sauvages du Canada, mais encore d'une grande partie des Sauvages de l'Amerique Septentrionale.

Quoiqu'ils n'ayent qu'une idée aussi confuse de leur origine, ils la croyent pourtant véritable ; & quelque peine que puissent prendre les Missionnaires pour les retirer de leurs aveuglemens, il y en a beaucoup qui ne peuvent s'empêcher de croire à *Michapous*, & de l'adorer comme Dieu du Ciel & de la Terre, le premier & le maître de tous les autres esprits : car ils croyent qu'il y a encore d'autres Divinités ; le Soleil, la Lune & le Tonnere en sont du nombre. Michipsi est en grande vénération parmi eux ; c'est le Dieu des Eaux qui appaise ou excite les tempêtes. Meteomek est le Dieu des Glaces. Mais les Dieux qu'ils invoquent à tous momens, & avec plus de ferveur, sont les diables & tous les esprits de l'enfer qu'ils craignent, & croyent être tout puissans pour leur faire du mal. Ils ont encore une infinité d'autres petites Divinités, & particulierement le Dieu du Songe, qui leur est propice ou funeste dans la guerre, la chasse & la pêche. Lorsqu'ils font quelqu'entreprise, il faut qu'ils rêvent auparavant, & la chose qui se presente la premiere à leur imagination, devient l'objet de leur adoration. Ils font quelquefois dix à douze jours sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'ils ayent rêvé de quelqu'une de ces Divinités, qui sont l'Ours, le Leopard, le Bœuf, la Couleuvre & la Loutre. Aussi leur cerveau étant vuide, forme bien des chimeres, qui pour lors ont raport à leurs inclinations, & à ce qu'ils souhaitent. Tous les autres Animaux qu'ils voyent dans leurs songes, n'ont aucun pouvoir, & font même incapables de les engager à executer aucun dessein. Ils font ordinairement des festins qu'ils offrent à leurs Divinités avec beaucoup de religion : s'ils éternuënt, ils remercient celle qui leur vient dans le moment dans l'esprit ; & s'ils fument, ils lui offrent la fumée.

Il n'y a aucune stabilité dans leur croyance : car pour une pipe de tabac, ils consentent à tout ce qu'on leur dit. Un present accepté, ou un bon repas fini, ils retournent à leurs premieres erreurs. Ils s'accommodent à tout : si on les pousse un peu loin, ils disent que nous n'avons pas d'esprit, & que nous n'entendons pas l'affaire.

Dans les festins qu'ils font à l'honneur de *Michapous*, on est obligé de manger toutes les viandes jusqu'aux os, & c'est ce qu'ils appellent festin à tout manger. S'il est d'Ours, il y a trois personnes dont les portions sont beaucoup plus fortes que celles des autres, & il faut qu'ils mangent tout ce qu'on leur presente : s'ils ne peuvent point en venir à bout, c'est un mauvais présage pour le maître du festin, qui doit s'attendre à quantité de traverses dans ses entrepriſes ; ou qu'il y aura de la mortalité dans sa famille. Les conviés ne se servent point de coûteaux, & ne s'essuïent les mains d'aucun linge. S'ils mêlent quelqu'autre Divinité avec *Michapous*,

il faut qu'ils s'essuyent les mains avec de l'herbe, & les os des Animaux qui ont été servis au festin, sont attachés à un poteau qu'ils dédient & consacrent à la même Divinité, particulierement ceux des Ours, des Chiens & des Castors. Quand ils ont pris les Castors dans les pieges, ils ont grand soin de ne les point faire boüillir à gros boüillons, de crainte qu'il n'en tombe dans les cendres ; car ils croiroient ne pouvoir plus prendre de Castors.

De plus, ils élevent des poteaux qu'ils peignent de rouge, où ils attachent les Victimes ; ils immolent les chiens au soleil. Ce sont les Holocaustes qu'ils croyent plus aisément fléchir les Dieux. Lorsqu'ils veulent aller à la chasse, ils joignent à ces Sacrifices des peaux passées de Chevreüils, ou d'Orignaux ; s'ils vont à la guerre, ils attachent à un poteau des Fléches peintes de rouge, avec un arc, & font un festin dans lequel ils font toutes sortes d'invocations, recommandant leurs entrepriſes & leurs familles à leurs Dieux. Lorsqu'ils font des festins solemnels, ils leur dressent des Autels ; ils chantent une nuit entiere des chansons à leur honneur, qu'ils composent sur le champ ; & il n'y a point d'Animaux ni de Créatures sur lesquels ils n'en ayent fait quelques-unes. Ils mettent sur ces Autels des peaux d'Ours & de Loutres, dont les têtes se peignent avec une terre verte, de laquelle ils se peignent aussi le visage. On doit pour lors tout manger & avaler tout le boüillon : s'il en reste, il faut qu'il soit consommé par le feu.

Quelques grolliers & sauvages que soient ces Peuples, ils conservent encore parmi eux l'opinion de l'immortalité de l'ame. Les rêveries qu'ils disent au sujet de l'ame, nous convainquent que ce n'est pas la raison qui les a conduit à cette connoissance, mais qu'ils l'ont apportée des Païs, dont ils tirent leur origine. Voici ce qu'ils en disent : ils croyent qu'elle se trouve après la séparation du corps dans un grand chemin, qui n'est rempli que de celles qui doivent se rendre en un lieu où elles restent pour toujours : qu'elles traversent une Riviere extrêmement rapide, qui a pour Pont des perches bien chancelantes, sur lesquelles il faut passer ; qu'elles courent de grands risques dans ce trajet, & que si elles venoient à tomber dans l'eau, elles ne pourroient jamais s'en retirer. Quand elles ont traversé cette Riviere, elles en suivent les bords fort long-tems, faisant provision d'Eturgeons qu'elles font sécher, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées dans une grande prairie. A force de marcher, elles découvrent de grands rochers escarpés, au travers desquels il y a un chemin fort étroit qui va plus loin, lequel a pour barriere deux gros pilons, qui se levent & s'abaissent alternativement. Ces pilons font pour écraser les vivans qui voudroient franchir ce passage ; mais dès lors que ce ne sont que les ames des défunts, elles passent sans obstacle. Elles se trouvent ensuite dans une belle prairie extrêmement vaste, remplie d'Ours & de toutes sortes d'Animaux, & d'excellens fruits qui sont uniquement destinés pour les morts. Ce chemin est encore bien long à faire. Les ames entendent à la fuite du tems les tambours & les gourdes des morts, qui dansent & se réjoüissent. Enfin, elles arrivent dans ce délicieux séjour, qui est le terme de leur voyage ; & se fourrant parmi la presse, elles se mettent à danser : pour lors elles font les bien venuës ; c'est à qui leur fera civilité, & qui les régalera. On leur donne toutes sortes de belles parures, avec d'autant plus d'empressement, que l'on en a mis auprès d'elles dans leur Tombeau. La memoire des morts est en grande vénération chez ces Peuples ; ils font à leurs Manes des festins, où ils consomment tout ce qu'ils ont, particulierement lorsqu'ils célebrent la fête generale des Morts. Ils n'ont point de jour marqué pour cette solemnité ; ils prennent celui que le caprice de leurs Jongleurs leur prescrit, & ils ne manquent pas d'observer l'Anniversaire de chaque mort. Ils choisissent pour cet effet le meilleur ami du défunt, qu'ils font danser, auquel ils font de grands presens, le regardant comme le défunt même.

La cérémonie de la fête des Morts est tout-à-fait singuliere ; ils déterrent tous les cadavres, en ramassent les ossemens ; ils y invitent non seulement leurs alliés, mais encore ceux qui sont les plus éloignés, auſquels ils donnent tout ce qu'ils ont de meilleur : ils célébrent encore d'autres fêtes, souvent pour obtenir de leurs Divinités la vie ou la santé pour leurs familles, & la victoire sur leurs ennemis.

Les Sauvages ont une grande vénération pour leurs Jongleurs, qui sont des Médecins fourbes, imposteurs & charlatans, qui ont souvent des liaisons avec le diable. Quand un Sauvage est blessé, ou qu'il a quelque ulcere, l'on envoye querir le Medecin, qui trouve un festin tout préparé à son arrivée ; les vieillards ne manquent pas de venir à cette cure. Le Médecin apporte un paquet où sont ses Médicamens ; il tient une gourde à la main emmanchée d'un bâton qui passe au travers ; il entonne d'une voix horrible des chansons sur ses remedes, faisant aller en cadence cette gourde, dans laquelle il y a de petites pierres. Les assistans le secondent, & ceux qui se piquent d'être Médecins s'y fourrent aussi avec des gourdes. Cette premiere saillie ne laisse pas de bien étourdir le pauvre malade, qui est étalé tout nud, pendant que le Médecin agite son corps par les plus furieuses contorsions qu'il puisse inventer. Après avoir bien chanté, il ouvre son paquet de drogues, il invoque le Dieu du Ciel & de la Terre, tous les esprits qui sont dans l'air & les Enfers, & quelques peaux d'animaux extraordinaires qui sont dans ce sac, qu'il dit être Maîtres de ses drogues auſquelles ont doit avoir confiance pour obtenir la guérison du malade. Il redouble ses chansons avec ces mouvemens du corps, élevant la voix, comme s'il croyoit que ces Dieux fussent sourds. Et pendant que les assistans chantent, il tourne au tour du malade avec sa gourde en dansant. Il saute ensuite au milieu de la cabane, tous les assistans se levent & dansent avec lui, les vielles femmes se mettent de la partie ; ce ne sont pour lors que des huées & battemens de pieds à faire trembler toute la cabane : & quand ils ont chanté, il applique son remede sur la playe ou sur la partie malade. On apporte aussi-tôt avec empressement une chaudiere pour mettre des presens au Medecin qui les distribuë avec une gravité admirable, faisant l'honnête & le genereux, affectant même de ne rien garder pour lui, mais qui sçait se dédommager en tems & lieu. Les Sauvages ont de très-bons remedes pour les maladies ordinaires du corps, sur tout pour les fiévres ; mais il est dangereux d'en prendre une dose trop forte. Les maladies les plus dangereuses sont la petite verole, qui est une peste parmi eux. Sitôt qu'ils en sont attaqués, ils se jettent dans l'eau la plus fraiche qu'ils peuvent trouver, dont ils ne rechapent pas. Le mal de Naples leur est fort ordinaire. La maladie la plus commune est la paralisie & la phtisie ; & c'est pour lors que les Médecins trouvent une bonne moisson à faire.

Les Islinois & les Nations du Sud, se vantent de faire mourir un homme en faisant sa figure, qu'ils peignent à leur mode ; & que lui décochant

une fléche dans ſon portrait, vis-à-vis du cœur, ils le bleſſent, fut-il à deux cens lieuës. D'autres mettent un petit caillou, gros comme un œuf de pigeon, & diſent que par des invocations qu'ils font aux démons, elle ſe forme en même tems dans le corps de celui contre qui ils ont querelle. Ils ſe ſervent de Jongleurs dans cette occaſion, qui par leur art magique arrachent ces ſortileges de leurs corps.

Enfin, ces Jongleurs tuënt ſouvent les malades à force de ſe ruer deſſus eux, & ils les abandonnent quand ils ſont à l'agonie.

Il y a pluſieurs ſortes de Jongleurs: les uns ſont pour guérir, ou pour mieux dire, pour augmenter les maladies: & d'autres pour enſorceler. Les uns ſont devins, d'autres s'appliquent à donner des drogues & des compoſitions qui ſont, à ce qu'ils diſent, des miracles pour la chaſſe & pour la guerre, & qui rendent inviſibles ceux qui les portent ſur eux; mais ce n'eſt que fourberies. Les plus fameux Jongleurs ſont les plus contrefaits. Les plus accrédités ſont les Hermaphrodites, ou ceux qui veulent qu'on les croye tels: ils ſont les Sacrificateurs qui commandent aux démons, & les plus redoutés par leur malignité, auſquels on n'oſe refuſer ce qu'ils demandent.

Rien n'eſt plus touchant que de voir un Sauvage à l'extrêmité; les parens ſe trouvent à ce triſte ſpectacle, tous fondans en larmes; des viellards & des vieilles y accourent en foule, qui, quoique d'un grand ſang froid auparavant, s'attendriſſent tout à coup, & pleurent avec autant de force que s'ils y prenoient la plus grande part du monde; mais ce n'eſt qu'en vûë d'avoir à manger, ou d'obtenir quelques couteaux, nipes ou autres préſens. Si un jeune homme qui [illegible] aimé ou conſideré vient à mourir, le pere & les plus proches parens chantent avec des gourdes à la main, des chanſons lugubres. Les femmes joignent des paroles lugubres à leurs pleurs.

Quand ce malade eſt mort on le met ſur ſon ſéant, on oint ſes cheveux & tout ſon corps d'huile d'animaux, on lui applique du vermillon ſur le viſage, on lui met toutes ſortes de beaux plumages, de la raſſade, de la porcelaine, & on le pare des plus beaux habits que l'on peut trouver, pendant que les parens & les vieilles continuent toûjours à pleurer. Cette cérémonie finie, les alliés apportent pluſieurs préſens; les uns ſont pour eſſuyer les larmes, & les autres pour ſervir de couvertures au défunt: on en deſtine certains pour couvrir la foſſe, de peur, diſent-ils, que la pluye ne l'incommode; on y étend fort proprement des peaux d'Ours & de Chevreuils, qui lui ſervent de lit; & on lui met ſes ajuſtemens avec un ſac de farine de bled d'Inde, de la viande, ſa cuilliere, & generalement tout ce qu'il faut à un homme qui veut faire un long voyage, avec tous les préſens qui lui ont été faits après ſa mort: & s'il a été guerrier, on lui donne ſes armes pour s'en ſervir au païs des morts. L'on couvre enſuite ce cadavre d'écorce d'arbre, ſur leſquelles on jette de la terre & quantité de pierres, & on l'entoure de pieux pour empêcher que les animaux ne le déterrent: ces ſortes de funerailles ne ſe font que dans leurs Villages. Lorſqu'ils meurent en campagne, on les met dans un cercueil d'écorce, entre les branches des arbres, où l'on les éleve ſur quatre pierres.

On obſerve ces mêmes funerailles aux femmes & aux filles: tous ceux qui ont aſſiſté aux Obſeques profitent de toute la dépoüille du défunt; & s'il n'avoit rien, les parens y ſuppléent: ainſi ils ne pleurent pas en vain. Le deüil conſiſte à ne ſe point couper ni graiſſer les cheveux, & à ſe tenir négligé ſans aucune parure, vêtus de méchantes hardes. Le pere & la mere portent le deüil de leur fils. Si le pere meurt, les garçons le portent, & les filles de leur mere.

La maniere dont un amant fait paroître à ſa maîtreſſe l'eſtime qu'il a pour elle, lorſqu'il la regarde en vûë du mariage, eſt tout-à-fait bizare. Les petits entretiens familiers ne ſe font que la nuit en preſence de quelques amis: l'amant entre dans la cabane de la fille, qui n'eſt fermée ordinairement que d'une peau volante; il va d'abord au charbon du foyer, qu'il trouve avec de la cendre; il allume une buchette de bois, s'approche de ſa maîtreſſe & lui tire le nés par trois fois pour l'éveiller; ce qui eſt une formalité eſſentielle. Tout ſe paſſe avec bienſéance, ſans que la fille lui diſe une parole. Ces ſortes de témoignages d'amitié durent preſque deux mois, avec beaucoup de circonſpection de part & d'autre. Lorſqu'il eſt aſſuré de ſa maîtreſſe, il en parle à ſon pere ou à ſon plus proche parent, qui va la nuit trouver celui de la fille: il l'éveille, allume ſa pipe qu'il lui preſente, & en fait la demande pour ſon fils. Ce pere lui fait réponſe qu'il le communiquera à ſa famille. Quand le pere du jeune garçon a ſçû ſes derniers ſentimens dans une ſeconde entrevûe, il fait aſſembler tous les parens, & leur déclare qu'il marie ſon fils. Alors ils apportent dans ſa cabane le plus de marchandiſes qu'ils peuvent pour ſa dot. La mere du garçon en porte une partie à celle de la fille; & c'eſt en ce moment que ſa mere lui dit qu'elle l'a mariée à un tel: il faut que cette fille y conſente ſans replique, il eſt même de ſon honneur de le faire. Et par un abus étrange, les peres, les meres & les freres peuvent proſtituer leurs filles ou leurs ſœurs: car ſon corps, diſent-ils, n'eſt pas à elle, mais à ſes parens, pour en diſpoſer comme ils le jugeront à propos. Cette femme qui a reçû ces préſens, les diſtribuë à toute la famille, lui donnant avis de cette nouvelle alliance. Chacun contribuë après à la dot de la mariée. Les ſœurs du jeune homme, accompagnées de la mere, apportent au bout de huit jours le reſte des préſens.

On habille la mariée le plus proprement que l'on peut; on lui graiſſe ſes cheveux avec de l'huile d'Ours, & l'on apporte devant elle une partie de ce qui a été donné; elle en prend autant qu'elle peut, & ſuit ſa belle-mere, qui lui ôte tous ſes ajuſtemens qu'elle donne à ſes filles, qui lui donnent en échange les leurs & une chaudiere. Elle retourne chez ſon pere, ſes propres ſœurs la déshabillent auſſi, lui donnent leurs propres habits & l'ajuſtent, comme elles le jugent à propos. La mere lui donne une charge de bled d'Inde, qu'elle porte à ſon mari, qui lui ôte encore ſes habits. Ce ne ſont qu'allées & venuës pendant toute la journée: enfin la belle-mere lui donne pour tout bien une méchante peau pour habits, ſans autres ornemens; l'on partage enſuite dans les deux familles tous les préſens de la dot. On aura peine à croire juſqu'où va la continence d'un Sauvage, qui eſt quelquefois ſix mois ſans connoître ſa nouvelle épouſe, quoiqu'il le puiſſe quatre jours après le mariage. Il ſe perſuade que cette modération eſt le témoignage le plus autentique qu'il puiſſe lui donner de l'eſtime qu'il a pour elle, puiſqu'il n'enviſage que la ſeule ſatisfaction de s'allier dans une famille. La mariée retourne ſans rien dire au bout de l'an chez ſa mere, qui devient maîtreſſe de la chaſſe & de la pêche de ſon gendre, & de tout ce

ce qu'il peut avoir. Celui-ci qui ne la trouve plus chez lui, juge bien où elle eſt : il la va trouver quand il croit que tout le monde dort ; mais le beau-pere & la belle-mere, qui ſe doutent bien qu'il ne manquera point de venir, ſont au guet, pendant que leur fille repoſe auprès du feu. Le marié n'eſt pas plûtôt entré, qu'il conçoit que c'eſt pour lui que ce feu eſt deſtiné, & s'aſſied auprès de ſa femme. Le beau-pere ſe leve avec indifference, remplit ſa pipe & la lui donne à fumer. La belle-mere de ſon côté apporte un plat de viande à ſes pieds, qu'il mange ſans rien dire, ſe tenant aſſis comme un ſinge. Il demeure pendant deux ans auprès de ſon beau-pere, & ſa pêche, ſa chaſſe, & tout le commerce qu'il peut faire, appartient à la belle-mere. Les nouveaux mariés ſe parlent peu le jour, ou s'ils le font, ce n'eſt qu'en grondant ; ils diſent que la pudeur demande cette bienſeance. Lorſque le gendre a paſſé deux ans chez ſon beau pere, il tient ſon ménage à part, à moins qu'il n'ait envie d'obtenir encore ſa belle-ſœur pour ſeconde femme. Le mari ne doit & n'oſe prendre d'autre femme, que de la part des parens du beau-pere, qui lui peut donner encore deux autres de ſes filles. S'il n'en a pas, la belle-mere adopte quelque fille qu'elle a acheté bien cher, ou lui donne ſes niéces. Le ſeul interêt qui domine parmi les Sauvages les entretient dans cette coûtume ; parce que tout ce qui eſt au gendre revient à la belle-mere : & s'il prenoit une ſeconde femme dans une autre famille, elle auroit le même droit ; de ſorte qu'il eſt de l'avantage des premiers de ménager toûjours ſes bonnes graces. La premiere femme a des prérogatives que l'autre n'a pas ; & il ne faut pas s'étonner ſi la jalouſie regne entre ces deux femmes ; quoiqu'elles ſoient ſouvent ſœurs, elles en viennent ſouvent aux mains & aux coûteaux : les familles s'en mêlent, & il y a ſouvent du ſang répandu, pendant que le mari juge des coups d'un grand ſang froid ; cela lui fait même plaiſir, parce qu'il dit que c'eſt une marque que ſes femmes l'aiment.

Les Sauvages ont beaucoup d'attache pour leurs enfans, principalement pour les filles, qu'ils regardent comme l'appui & le ſoûtien des familles.

Lorſqu'une femme eſt attaquée d'une maladie ordinaire à ſon ſexe, l'on éteint tous les feux de la cabane, on nettoye le foyer, l'on en jette toutes les cendres, & l'on en allume de nouveaux avec une pierre à fuſil ; elle eſt obligée de demeurer dans une cabane ſéparée, n'oſant entrer dans la premiere pendant huit jours. La premiere fois que cette incommodité arrive à une fille, elle eſt trente jours ſans voir perſonne, que quelques femmes qui ont ſoin d'elle. Lorſqu'une femme ſe trouve enceinte elle n'a plus de commerce avec ſon mari, juſqu'à ce que l'enfant ait deux ans. Lorſqu'elle eſt prête d'accoucher, on lui conſtruit une méchante cabane qui ne la met guére à l'abri du mauvais tems ; elle y demeure quarante jours, ſi c'eſt du premier enfant, & trente pour les autres. Cependant lorſqu'elle eſt en danger de mort, elle revient dans ſa cabane. Après qu'elle eſt rétablie, ou ſi elle venoit à mourir, on abbat cette cabane que l'on tranſporte dans un autre endroit.

Ganondaot, en langue Iroquoiſe, *l'anqan* chez les autres Sauvages, & parmi les François, le Calumet, mot Normand, du mot de Chalumeau, eſt pour eux quelque choſe de ſi myſterieux, qu'ils diſent que c'eſt pour eux un preſent que le Soleil a envoyé aux hommes pour établir & confirmer la paix parmi eux. Quiconque viole un Calumet doit périr, & il s'attire en même tems l'indignation des Dieux, qui ont laiſſé le pouvoir au Soleil d'éclairer la terre, & ne peuvent ſouffrir qu'un perfide faſſe rien de contraire au Calumet, qui eſt le gage de la paix. Quoiqu'en effet le Calumet ſoit le ſymbole de la paix, il ſert néanmoins pour la guerre. Lorſqu'une Nation l'a porté ou laiſſé chez une autre, ſi elle eſt attaquée d'ailleurs, celle qui s'eſt unie par ce Calumet doit prendre ſes interêts & venger ſes morts. Le Calumet demande donc beaucoup de cérémonies ; les Sauvages du Sud s'en ſervent, particulierement lorſqu'ils ſe trouvent dans un combat ſanglant. Si quelque Médiateur preſente le Calumet, ils font auſſi-tôt ſuſpention d'armes. Si les deux partis l'agréent, & qu'ils fument avec le Calumet, tout eſt calme, & l'on ſe retire de part & d'autre. Il leur eſt cependant permis de le refuſer ; & en ce cas, on ſe remet au combat plus que jamais, ſans avoir violé le droit du Calumet. C'eſt un lien ſi ſacré parmi ces Peuples, qu'ils ne peuvent ſe donner des preuves plus convaincantes de l'eſtime qu'ils ont les uns pour les autres, qu'en ſe le preſentant. C'eſt une ſorte de pipe fort longue, de pierres rouges, enjolivée de plumes de pie-bois, de canards branchus qui ſe perchent ſur les arbres, dont la tête eſt de la plus belle écarlate qui ſe puiſſe voir, & d'autres beaux plumages. Ils ſuſpendent au milieu du bâton des plumes d'ailes d'un oiſeau qu'ils appellent *Kilon*, qui eſt un veritable aigle, d'une groſſeur differente de ceux que nous voyons en Europe. Les plumes de leurs alles ſont griſes & blanches, & ils les peignent en rouge, dont ils font des éventails qu'ils ſuſpendent au bâton du Calumet. Quand ils en voyent dont les plumages ſont peints de rouge, c'eſt une marque qu'ils offrent du ſecours ; lorſqu'ils ſont blancs & gris, c'eſt la marque d'une paix profonde, & d'un ſecours non-ſeulement à ceux à qui ils preſentent le Calumet, mais encore à tous leurs Alliés. S'ils peignent un côté de ces plumes en rouge & que l'autre ſoit au naturel gris & bleuë, ils déclarent par là qu'ils ne veulent avoir aucun ennemi du côté qu'eſt tourné le rouge. Ils ne font aucunes entrepriſes conſiderables qu'ils n'ayent auparavant danſé le Calumet. Ils font même ſcrupule de ſe baigner au commencement de l'Eté, ou de manger des fruits nouveaux qu'après l'avoir fait. Cette danſe eſt donc très-celebre, ſoit pour affermir la Paix, ou pour ſe réünir pour quelques grandes Guerres, ſoit pour une réjoüiſſance publique, ou pour faire honneur à une Nation que l'on invite d'y aſſiſter : Ils la danſent auſſi à la reception de quelque perſonne de conſideration, comme s'ils vouloient auſſi leur donner le divertiſſement du bal. La ceremonie ſe fait l'Hyver dans une grande cabanne, & l'Eté en raſe campagne : la place étant choiſie, on l'environne de branches d'arbres, pour mettre tout le monde à l'ombre. On étend au milieu de la place une grande natte de joncs, peinte de diverſes couleurs, qui ſert de tapis pour mettre avec honneur le Dieu de celui qui fait la danſe : car chacun a le ſien qu'ils appellent leur Manitou. C'eſt un Serpent, un Oiſeau, une Pierre ou autre choſe ſemblable dont ils ont rêvé en dormant. On poſe le Calumet à la droite de ce Manitou en l'honneur de qui ſe fait toute la fête, & l'on met à l'entour en maniere de trophée des maſſuës, des arcs, des fléches, des carquois, des caſſe-têtes ou haches d'armes. Tout étant diſpoſé & l'heure de la danſe approchant pour chanter, les hommes & les femmes, qui ont les plus belles voix, prennent la place la plus honorable ; tout le monde vient ſe placer en rond ſous les branches ; mais chacun en

arrivant vient ſaluer le Manitou, ce qu'il fait en fumant, & rejettant de la bouche ſa fumée ſur lui, comme s'il lui offroit de l'encens; les Acteurs achevent tout le reſte avec differentes ceremonies. Le ſpectacle ne laiſſe pas d'être fort agréable, tout ſe faiſant toujours en cadence: car l'un attaque, l'autre ſe défend; l'un pourſuit, l'autre s'enfuit; & celui-ci faiſant volte-face, fait reculer ſon ennemi. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'un ſeul fait quelquefois ſi bien les deux perſonnages avec meſure & à pas comptés au ſon des voix & des tambours, que cette danſe pourroit paſſer pour une aſſez belle entrée de Balet en France. Un Acteur fait un grand diſcours, où il raconte les batailles où il s'eſt trouvé, les victoires qu'il a remportées, & les priſonniers qu'il a faits. Le Preſident fait preſent du Calumet à la Nation que l'on a prié à cette ceremonie pour marque de la Paix qui ſera entre les deux Nations. L'air qu'ils donnent à leurs chanſons, en fait toute la beauté: car les paroles n'en ont aucune ſignification. Quand on a reſolu une marche generale pour aller à la Guerre, les préparatifs ſe font avec éclat: ce ne ſont pour lors que feſtins, ſacrifices & victimes immolées; les femmes mêmes & les filles ſe proſtituent aux hommes. Pour les engager à la Guerre & à n'épargner dans le combat qui que ce ſoit, l'on fait quantité de preſens aux Guerriers, auxquels on paye par avance les chevelures qu'ils doivent ravir aux ennemis: car les Sauvages enlevent la chevelure des gens qu'ils prennent, en leur arrachant la peau de la tête. Tous ces préparatifs ſe font l'eſpace de deux à trois mois. Le Chef de Guerre chante toutes les nuits ſans dormir, il jeune d'un jour à l'autre, il fait ſa chaudiere à part, il donne un feſtin ſolemnel avant ſon départ, où peuvent aſſiſter autant d'hommes qu'il y en a dans le Village, fait des preſens au Village, & le Village lui en fait reciproquement. Ils brûlent à leur retour un priſonnier qui chante au milieu des tourmens, s'il eſt courageux, & ſe moque de ceux qui ſont ſes bourreaux; s'il pleure, on fait des huées par dériſion. Après l'avoir grillé on lui enleve la chevelure qu'on laiſſe pendre par derriere, & on lui applique ſur la tête une écuelle de ſable brûlant pour étancher le ſang. On le délie d'un poteau, & on le conduit à coups de pierres le plus qu'on peut du côté du Soleil couchant qu'ils regardent comme le lieu que doivent habiter les ames lorſqu'on eſt mort. C'eſt à qui coupera quelques morceaux de ſa chair pour en faire des grillades. Les Guerriers ſont recompenſés ſelon leur merite. Le Chef de Guerre leur diſtribue des preſens. On adopte quelquefois quelques priſonniers à la place de ceux qui ont été tués auxquels on donne une femme & les droits de Citoyens.

Chaque état a ſes occupations: la chaſſe eſt d'abord l'unique objet de l'occupation des enfans; ils ſe ſervent de fléches juſqu'à l'âge de quinze ans, & s'amuſent aux oiſeaux & aux écureüils; lorſqu'ils ſont dans un âge un peu plus avancé on leur fait faire des voyages éloignés pour les rendre capables de faire ſubſiſter leurs familles par la chaſſe; l'oiſiveté ne regne point parmi eux. La chaſſe la plus conſiderable qu'ayent les Sauvages eſt celle de l'Ours, qu'ils regardent comme une Divinité: ils font des partis de trente hommes pour y aller, le Chef à la tête qui ſe mattache, afin de pouvoir deviner où il y a beaucoup d'animaux. Lorſqu'ils ont tué des Ours, il les apportent dans la cabane, ils allument des pipes, & en chantant ils leur coulent, par maniere de ſacrifice, la fumée dans la gueule & dans les narines, pour fléchir leur fureur, & ils les prient de n'avoir point de reſſentiment contre eux, ni de ce qu'ils ont envie d'en tuer encore d'autres. Ils leur coupent la langue, & arrachent le filet qu'ils brûlent avec circonſpection: car ſi le feu le fait tortiller, c'eſt un préſage qu'ils en tueront; s'il eſt conſommé ſans aucun mouvement, c'eſt, diſent-ils, un mauvais augure.

Les jeunes gens ont ſoin de faire les cabannes; ils vont à la chaſſe ou à la guerre. Les Vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou regler les affaires, ſoit pour la Guerre ou pour la Paix; les femmes apportent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage. Les Vieilles ſe rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'aſſiduité qu'elles ont à veiller, ſe donnant de l'autorité par une vie exemte de reproches. Chaque famille a ordinairement un ancien ou pluſieurs qui prennent le ſoin des affaires domeſtiques: comme il s'eſt acquis de l'experience & de l'eſtime, on lui confie tout ce qui regarde l'interêt commun. Ces anciens s'aſſemblent ſouvent, ſoit pour entretenir l'union, ſoit pour les affaires qui ſurvienent. Quand elles ſont d'importance & qu'elle regardent le bien public, ils font des cris autour du Village, pour avertir que tout le monde ait à s'aſſembler dans une cabane; les femmes y écoutent ſeulement, & les hommes deliberent. Un ancien expoſe pour lors le fait dont il s'agit, & dit ſon ſentiment ſans être interrompu; celui d'un autre famille dit le ſien juſques à un troiſiéme; ſi quelqu'un dit après ſon ſentiment on l'écoute. L'Aſſemblée finie, chacun ſe retire ou s'entretient familierement dans les cabanes de ce qui a été propoſé. Ils tombent ſouvent dans le même ſentiment, & mettant toûjours les choſes au pis, ils ne ſont jamais trompés dans leurs deſſeins & entrepriſes; ſi le ſuccès a été ſelon leurs deſirs, ils profitent des avantages qu'il leur procure; s'il n'a pas été tel, ils ne laiſſent pas d'être contens.

Les anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, ſoit pour quelque feſtin, ceremonies ou autres coûtumes particulieres, & perſonne ne les contredit jamais. Ils ſe laiſſent conduire entierement par le Gouverneur General, qui les fait venir lorſqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le Païs, & ils executent ſes ordres avec docilité & même avec amour.

Quoique les Canadiennes ſoient en quelque façon d'un nouveau Monde, leurs manieres ne ſont pas ſi bizarres ni ſi ſauvages qu'on pourroit ſe l'imaginer; au contraire ce ſexe y eſt auſſi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité, & celle d'Officier imite en tout le bon goût qu'on trouve en France. Il eſt difficile de trouver une plus grande union que celle qui regne entre les femmes d'Officiers; les femmes de Quebec n'aiment pas tout-à-fait les manieres des Montrealiſtes. Les premieres ſont beaucoup ſur la reſerve, principalement les Conſeilleres. Ces états qui ſont differens, forment differens caracteres d'eſprit. Les Montrealiſtes ont à la verité des dehors plus libres; mais comme elles ont plus de franchiſe, elles ont plus de bonne foi, & ſont très-ſages & très-judicieuſes.

Le Canadien a d'aſſez bonnes qualités, il aime la guerre plus que tout autre choſe, il eſt brave de ſa perſonne, il a de la diſpoſition pour les arts, & pour peu qu'il ſoit inſtruit, il apprend aiſément ce qu'on lui enſeigne; mais il eſt un peu vain & préſomptueux; il aime le bien, il le dépenſe aſſez mal à

propos. Ceux qu'on appelle des Coureurs de bois qui alloient, il y a quelques années, en traite aux Outaoüaks : ceux-ci dépensent fort vîte ce qu'ils ont gagné en peu de tems, & rien ne leur coûte quand ils ont dequoi. Si l'on blâme le Canadien d'avoir trop d'attache au bien, il est un peu excusable, car le Païs de Canada n'est pas riche ; chacun en cherche selon son industrie ; & sans le commerce du Castor la plus grande partie ne pourroit pas vivre du revenu de ses terres.

Sa Majesté fait subsister une bonne partie du Païs, soit Couvens, soit particuliers, par des pensions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoye tous les ans, ne laissent pas d'être d'un grand secours : les Officiers ne soutiennent leurs familles que de leurs appointemens ; leurs femmes sont à plaindre quand ils viennent à mourir. Les Troupes sont d'un détachement de la Marine, composées de vingt-huit Compagnies. Les premieres qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres, & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on en fit repasser vingt en France au bout de trois ans, & les quatre qui demeurerent, furent composées de soixante-quinze hommes chacune. Il y eut plus de trois cens personnes de ce Regiment qui s'établirent dans le Païs. Ces quatre Compagnies furent encore reformées quelques années après, dont la plûpart des reformés firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point passer en France eurent des concessions de terre & quelques liberalités que Sa Majesté leur fit. On y comptoit quinze mille habitans en 1700. L'étenduë de la Colonie est depuis le haut de l'Isle de Montreal jusques à l'Isle Percée, à l'emboûchure du Fleuve Saint Laurent : de l'un à l'autre il y a environ cent quatre-vingt lieuës. Ce Fleuve est sans pareil non-seulement par son étenduë, mais par tous les Lacs qu'il forme. Sa source est bien loin au Nord-Oüest dans des Savannes & des Marais.

Ses Lacs sont le Lac des *Assiniboëls*, le Lac des *Christinaux*, le Lac *d'Alempigon*, le Lac *Superieur*, le Lac *Huron*, le Lac des Illinois connu sous le nom de *Mechegan*, le Lac *Erié*, & le Lac *Ontario*, ou *Frontenac*.

CANANAMA, Riviere de la France équinoctiale. Elle est assez considerable, son cours est du Sud au Nord, elle se décharge dans la Mer à quelques trente lieuës à l'Orient de la Cayenne.

Fond de CANAUVILLE, grande Ance ouverte, Paroisse Saint Pierre, dans l'Isle de la Martinique.

Grande Riviere aux CANNES, Fleuve assez considerable de la Louisiane. Il prend sa source dans le Nouveau Mexique à peu de distance de Santa Fé, & après un cours de près de deux cens lieuës Nord Nord-Oüest, Sud Sud-Est, il se jette dans la Baye Saint Louis à l'Oüest. Les Espagnols l'appellent Rio de San Marco, & Rio Colorado. Il est habité de plusieurs Nations, près la Baye S. Louis. Il y a de belles campagnes de Chanvre.

Petite Riviere aux CANNES, dans la Louisiane. Cette Riviere est la premiere que M. de la Salle trouva à son dernier voyage aux Cenis ; le Païs de ses environs est couvert de prairies & de boccages. Les terres en sont si bonnes que les herbes y croissent à la hauteur de douze pieds ; les bords de cette Riviere sont remplis de Villages, dont M. de la Salle visita les Quaras & Anachorema.

CANNESY, Peuple de la Louisiane, à la rive occidentale de la riviere Rouge près Chacakante & au-dessus d'eux, environ dix-huit à vingt lieuës.

CANOHATINNO, Nation de la Louisiane, unie aux Ayano. *Voyez* Ayano.

Riviere au CANOT, petite Riviere, qui se rend dans le Mississipi à la bande de l'Est, au-dessous de la riviere aux Aisles, dans le Païs des Nadoüessi.

Riviere des CANOTS, dans la Louisiane, entre les Palaquechaune & les Cenis. M. de la Salle lui donna ce nom-là dans son premier Voyage aux Cenis.

CANSEZ, Peuple de la Louisiane. Ce Peuple forme plusieurs Villages ou Habitations le long de deux Rivieres auxquelles on a donné leur nom, & qui se rendent dans le Missouri, à trente ou trente-cinq lieuës à l'Occident du Mississipi. La principale Colonie de ce Peuple est le long de la plus petite de ces deux Rivieres, près de sa chûte dans celle de Missouri, & ils en ont une autre à soixante lieuës plus à l'Occident, le long d'une riviere qui se jette dans celle que l'on appelle la grande Riviere des Cansez.

Rivieres des CANSEZ, dans la Louisiane. Il y en a deux qui tombent dans celle du Missouri à la bande de l'Oüest, l'une s'appelle la petite riviere des Cansez, elle finit après un cours de vingt lieuës, à dix-huit ou vingt au-dessous de celle des Panis, & environ à trente-cinq à l'Occident du Mississipi ; l'autre que l'on appelle la grande Riviere des Cansez, se jette dans le Missouri, à trente-cinq lieuës plus bas que la premiere. Celle-ci descend des montagnes qui séparent la Louisiane du Nouveau Mexique, & après avoir traversé plus de cent trente lieuës de belles prairies & de grandes plaines, où elle reçoit plusieurs Rivieres moins considerables, elle se rend dans celle des Missouri, dans leur Païs & celui des Ozages. Il n'y a gueres que deux Nations qui habitent ou frequentent ses bords. Ce sont les Padoucas & les Cansez, dont elle a pris le nom des derniers.

CAOUACHES. *Voyez* Quoaquis, Peuple de la Louisiane.

CAOUITAS, Peuple de la Louisiane, qui habite pour la plûpart le long d'une Riviere à laquelle il communique son nom. Il y en a une autre Colonie considerable au bord de la riviere des Chattaux. Ce sont les anciens Apalaches.

Riviere des CAOUITAS, dans la Louisiane, elle prend sa source dans les montagnes du Nord ; & après un cours de cent lieuës, elle se rend dans la Mer auprès des ruines d'un Fort que les François avoient bâti sous le regne de Charles IX. Ils avoient nommé cette Riviere de May ; ses bords sont habités d'une Colonie de Cheraqui vers ses sources, & des Caouitas au milieu de son cours. Ce sont ces derniers qui lui communiquent son nom.

CAOUQUIAS, ou Tamarois. *Voyez* Tamaroa.

Isle du CAP-BRETON, autrement nommée Isle Royale, dans la Nouvelle France : cette Isle est à present la plus considerable de celles qui nous sont restées vers le Golfe de S. Laurent, depuis l'abandon que Louis XIV. a fait de l'Isle de Terre-neuve aux Anglois par la Paix d'Utrecht. Elle est située à deux lieuës de l'Acadie, dont elle n'est séparée que par le détroit de Canceaux. Son milieu est par les quarante-cinq dégrés quarante minutes de latitude septentrionale, & environ, par trois cens soixante-dix-sept ou trois cens soixante-dix-huit de longitude ; elle peut avoir cent lieuës de tour, toute tra-

verſée de grandes Bayes. Cette Iſle a été long-tems preſque déſerte, ou du moins très-peu habitée; mais depuis l'abandon des Colonies de Terre-neuve, dont on a tranſporté les habitans dans cette Iſle, l'on y a formé pluſieurs Colonies conſiderables, dont l'occupation principale des habitans eſt la pêche de la Moruë. Les gros Bâtimens ne peuvent entrer dans les Ports qui ne peuvent recevoir que des Barques & des Chaloupes. Elle a pris ſon nom de celui que les Bretons ſes premiers découvreurs ont donné au Cap le plus méridional. La pêche de la Moruë y eſt abondante; l'on y trouve du Porphyre de diverſes couleurs qu'on trouve fort beau, quoique dur à tailler. On y trouve auſſi du Marbre noir vené de gris qui eſt dur, mais il reçoit mal le poli.

CAP Ferré, dans la Martinique, entre la pointe du Macabou, & le Cul-de-ſac des Anglois, Bande de l'Eſt. L'abord de ce Cap eſt dangereux, à cauſe des bas-fonds qu'il a au Nord & au Sud.

CAPINAS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord & vers les ſources de la riviere de Paſcagoula, à plus de quatre-vingt huit lieuës de la Mer, près de la Colonie la plus méridionale des Chicachas.

Riviere CAPOT, à la Martinique, Paroiſſe de la Baſſe-Pointe; elle ſort des Falaiſes de la Bande du Nord de la Martinique; c'eſt une des plus conſiderables de l'Iſle, quoique ce ne ſoit comme toutes les autres, qu'une eſpece de torrent; elle a pour l'ordinaire neuf à dix toiſes de large, & deux à trois pieds de profondeur dans ſon milieu. Son eau eſt claire; mais la quantité de maſſes de pierre & de cailloux dont ſon lit eſt rempli, rend ſon paſſage dangereux, lorſqu'elle eſt un peu groſſe; elle ſe jette à la Mer, à une petite lieuë de la grande Anoe, dont le chemin eſt très-beau.

Fond CAPOT, dans l'Iſle de la Martinique, Paroiſſe de la Caſe Pilote, à une lieuë au Nord Nord-oüeſt du Bourg de ceue Paroiſſe.

CAPOUTOUCHA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la riviere S. Jean, a environ quarante lieuës de l'ancien Fort que les François avoient bâti ſous le regne de Charles IX. & près des Caloucha.

CAPPA, ou Kappa, l'une des quatre Nations qui forment celle des Akanſa; celle-ci eſt ſituée au bord du Miſſiſſipi, à huit lieuës des Otſoutchoüé.

CAP VERD, à la côte occidentale de l'Afrique; c'eſt celui de tous les Caps de cette côte qui s'avance le plus à l'occident. Les obſervations aſtronomiques qui y ont été faites dans la fin du dernier ſiecle, en correſpondance à celles de Meſſieurs de l'Academie des Sciences, le placent à trente minutes de longitude, & à quatorze dégrés quarante-trois minutes de latitude ſeptentrionale. Ce Cap a été reconnu par les Portugais, qui lui ont donné ce ſurnom de Cap Verd, à cauſe que ſes terres ſont couvertes de verdures. L'on croit que c'eſt le Cap que Ptolomée appelle *Arſinarium*, & qu'il place vers dix dégrés. C'eſt près de ce Cap que la Compagnie Françoiſe du Sénégal a ſes plus conſiderables établiſſemens à l'Iſle de Gorée & aux environs; le Cap verd eſt enfermé en forme de preſqu'Iſle au Nord & au Sud, par les deux grands Fleuves du Sénégal & de Gambie, & le Païs eſt aſſez bien arroſé. Le Roi de Cayor qui en eſt le plus voiſin, eſt ordinairement appellé Roi du Cap-verd par les Européens. Ce Cap donne le nom à un Archipel d'Iſles, qui en ſont à cent lieuës ou environ à l'Oueſt.

CARACOL, Quartier dans l'Iſle S. Domingue, à la bande du Nord. Il eſt ſitué entre le Quartier de Limonade, & celui de Jaquezi, & peut avoir une lieuë & demi de large ſur le bord de la Mer, & trois & demi de profondeur juſqu'au pied des montagnes. Ce quartier eſt très-propre à être habité & cultivé; c'eſt ou Chriſtophe Colomb a fait ſa premiere deſcente dans cette Iſle. Il y a de belles Savanes du côté du Racle de Jacquezi. Les bords de la Mer ſont occupés par des Salines, qui prennent depuis le Quartier Morin, juſques près du Port de Baya l'eſpace de près de huit lieuës.

CARACOL, petit Port de Mer de l'Iſle de S. Domingue à la bande du Nord. C'eſt celui que les Eſpagnols nommoient *Puerto Real*, ou Chriſtophe Colomb a moüillé quand il a reconnu l'Iſle. Ce Port eſt preſque fermé par les Recifs qui gâtent la côte depuis la petite Ance juſques près de Monte-Chriſto. Il y a des ſalines naturelles le long des bords de ce Port.

CARAVELLE, Iſle près de la Martinique, ainſi nommée, à cauſe qu'elle paroît de loin, comme un petit vaiſſeau en pleine Mer; elle donne le nom à une pointe de la Martinique qui avance beaucoup dans la Mer, à la bande du Nord.

Pointe de la CARAVELLE, à la Martinique; c'eſt une grande avance de terre chargée de montagnes, qui s'avancent plus de deux lieuës dans la Mer en forme de preſqu'Iſle; elle eſt ſituée à la bande de l'Oueſt de la Martinique, & prend ſon nom du voiſinage du rocher de la Caravelle, qui n'en eſt qu'à une lieuë & demi au Nord. Cette pointe eſt aſſez habitée, & dans ſon extrémité elle peut avoir deux lieuës d'étenduë; la partie du Nord conſerve le nom de pointe de la Caravelle, & la partie du Sud prend celui de pointe à la Chaux; elle commence au Cul-de-ſac de la Trinité, & à l'Ance du Buc. Elle eſt de la Paroiſſe de la Trinité. Elle couvre le Port ou Cul-de-ſac de la Trinité, du côté du Sud-oueſt.

le CARBET, Bourg & Paroiſſe de la Martinique, ſitué à près de cinq lieuës au Nord Nord-oueſt du Fort Royal, & à une lieuë du Fort Saint Pierre. Il y a un bon moüillage devant ce Bourg; on l'appelloit autrefois le Quartier de Monſieur, parce que c'étoit autrefois le Quartier de M. du Parquet Seigneur & Proprietaire de la Martinique.

Riviere du grand CARBET, à la Cabeſtere de la Guadaloupe; elle borne la terre de S. Martin qui eſt à M. Houel de Varenne, & elle eſt à une demi lieuë de la riviere des grands Bannaniers.

CARRAGOUA, Village principal des Hurons, à quarante-huit lieuës du premier Village des Iroquois. Ce Village n'exiſte plus depuis la deſtruction des Hurons par les Iroquois; il paroît qu'il pouvoit être vers le lac des Hurons.

la CARRASE, ou la Caſe, Pilote, Paroiſſe de la Martinique, ſituée au N. N. O. de celle du Bourg du Fort Royal, & au S. S. E. de celle du Carbet. Elle s'étend le long de la Mer, depuis le fond Capot juſqu'au Port du Fort Royal. Tout ce terrain eſt fort élevé & coupé de mornes, de torrens & de ravines: les fonds qui ſont entre les mornes ſont en ſavanes; l'on y voit une grande quantité de Caniſſiers ou Arbres qui portent la Caſſe. C'étoit autrefois une des meilleures Marchandiſes des Iſles, mais la grande quantité que l'on en a cultivé à la Martinique, l'a fait beaucoup baiſſer de prix. Elle eſt au moins autant eſtimée que celle du Levant, même quelques Apotiquaires la trouvent meilleure; l'arbre eſt naturel dans ces Iſles.

la riviere de Jacques CARTIER, ſituée à quinze lieuës de Québec, près du lieu nommé les Grondines;

Grondines ; elle a pris ſon nom de Jacques Cartier, qui dans ſes premieres découvertes, y fit naufrage, & fut obligé d'y paſſer un hiver bien rigoureux. Son entrée eſt remplie de rôchers à fleur d'eau. Cette Riviere ſe jette dans le fleuve S. Laurent, à la bande du Nord, dans le Gouvernement des trois Rivieres.

CASCASCHIA, branche du Peuple Ilinois, ſitué à l'Oueſt des Kikapous, & au haut de la riviere Chekagon, à l'Oueſt Sud-oueſt du fond du lac des Ilinois, par quarante-un dégrés de latitude méridionale. Il y en a auſſi à la bande de l'Oueſt du Miſſiſſipi, vis-à-vis les Tamaroa ; on les appelle auſſi Caſkoukia.

CASIPOURE eſt une Riviere de la France equinoxiale. Son cours va du Sud au Nord, elle ſe jette à la côte orientale du Cap d'Orange.

Riviere des CASQUINAMBAUX, dans la Louiſiane. C'eſt une grande Riviere qui prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent la Louiſiane de la Virginie, & ſe jette dans la riviere Ouabache, à peu de diſtance du Miſſiſſipi, après avoir couru deux cens lieuës de l'orient à l'occident, pendant leſquelles ſon cours eſt interrompu par deux rapides. Elle a ſur ſes bords vers ſa ſource pluſieurs Villages de Cheraqui & de Tongotia.

CATARAKOUI, petite Peninſule, formée par les Eaux du lac Ontario, au bout de ce lac au Septentrion, & a ſa décharge dans le fleuve S. Laurent, à ſoixante lieuës de Montreal, & à cent vingt de Quebec. M. de Frontenac Gouverneur General de Canada, y a fait conſtruire un Fort, pour mettre le Païs à couvert des courſes des Iroquois, vers l'an 1674. M. de la Salle le mit dans un meilleur état, M. de Frontenac ayant jetté les yeux ſur lui, lui confia le commandement de ce Fort où il fut près d'un an, juſqu'à ce qu'étant venu en France en 1675. il obtint de la Cour le Gouvernement & la proprieté du Lac, & de ſes dépendances, à condition qu'il y conſtruiroit un Fort régulier de pierre ; & de faire défricher les terres, d'y former des Villages François & Sauvages, d'y entretenir à ſes frais & dépens une garniſon ſuffiſante, & des Miſſionnaires Recolets. M. de la Salle étant retourné en Canada, accomplit parfaitement ces conditions. Le Fort fut bâti avec quatre baſtions à l'entrée du Lac, au Nord & au fond d'un baſſin, dans lequel une grande flotte de gros Vaiſſeaux pourroit tenir à l'abri des vents, ce Fort enfermant celui que M. de Frontenac avoit fait conſtruire. M. Denonville l'a fait démolir peu après ; on l'a depuis rétabli.

CATARACTE du Trou, près le Lac Saint Louis, dans le Lac S. Laurent.

CAVAILLON, Port ſitué à la côte méridionale du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue à la grande terre, vis-à-vis l'Iſle à Vache.

L'Iſle de CAYENNE ; elle eſt ſituée à environ cent lieuës de l'embouchure de la riviere des Amazones, par quatre dégrés cinquante-ſix minutes de Latitude, & trois cens vingt-cinq dégrés trente minutes de Longitude. Les François s'y établirent en 1635. & bâtirent le Fort-Louis ſur une hauteur qui commande la Ville de Cayenne qui eſt au bas du Fort, ou il y a pluſieurs barteries de canons qui défendent l'entrée du Port, & qui le commandent. Les Vaiſſeaux ſont fort en ſûreté dans ce Port. Ils s'établirent encore à Armire, à Mahury & à Matoury. Ils abandonnerent cette Iſle en 1654. faute des ſecours de France. Les Anglois s'y établirent peu après, & y demeurerent juſqu'en 1664. que M. de la Barre y rétablit les François le 14. May 1664. Les Hollandois les obligerent d'en ſortir l'an 1676. mais le Maréchal d'Etrées les en chaſſa le 2. Decembre 1676. Elle eſt preſque toute traverſée d'une petite riviere d'eau ſalée, nommée Cabaſon, qui facilite la communication d'une partie de l'Iſle à l'autre. Il y a auſſi pluſieurs ruiſſeaux d'eau douce, qui ſervent beaucoup aux habitans, tant pour l'eau qu'ils leur fourniſſent, que pour quelques Moulins qui y ſont conſtruits. Cette Iſle n'eſt ſéparée de la terre ferme que par un bras de Mer d'un quart de lieuë, formé par la riviere de Wia, celle de Varca & de Cayenne, & peut avoir dix-ſept lieuës de tour. Sa diſtance des côtes de France, eſt d'environ mille ſept cens lieuës de traverſe, que l'on fait quelquefois en vingt-huit ou trente jours, lorſque le vent eſt favorable. Elle a pluſieurs petites montagnes propres pour y faire des établiſſemens : ſon payſage eſt des plus agréable, étant diverſifié par des prairies, des bois, des collines & des rivieres. Elle eſt aſſez peuplée ; les habitans y vivent ordinairement aſſez vieux ; les Negres & les Negreſſes y ſont forts & robuſtes ; & il n'y fait aucun hyver ; les arbres y ſont toûjours verds, les jours toûjours égaux aux nuits. L'air y eſt doux & trés-ſain, quoiqu'elle ſoit ſous la zone torride, parce qu'il eſt temperé, tant par un vent d'Eſt, qui vient de la Mer, & que l'on appelle la biſe dans le Païs, il ſouffle de plus en plus, à meſure que le Soleil ſe leve, que par les pluyes & les roſées frequentes qui humectent la terre. On ne ſçauroit croire combien elle eſt fertile en légumes, citrons & autres fruits excellens qui ne croiſſent pas en Europe. Les animaux y profitent & multiplient beaucoup. Les baſſes-cours des riches y ſont toutes pleines de vollailles ; ils ont toûjours quatre Negres en campagne, deux qui vont à la chaſſe, & les deux autres à la pêche. Les bois y ſont pleins de bêtes fauves & de gibier, de ſinges & de perroquets qui ſont excellens à manger, ſur tout dans la ſoupe. Les Rivieres y ſont poiſſonneuſes ; on y trouve quantité de tortuës, tant de Mer que de terre, & qui ſont très-ſaines, particulierement celles de Mer, qui purifient le ſang. M. d'Orvilliers, Capitaine de Fregatte du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, eſt aujourd'hui Gouverneur de cette Iſle. Il y a un Conſeil Superieur compoſé de huit Conſeillers. M. le Fevre d'Albon y préſide, comme Subdelegué de l'Intendant de la la Martinique. Il y a auſſi une Juſtice ſubalterne qui releve du Conſeil, & une Amirauté.

la CAYENNE, Riviere conſidérable de la France Equinoxiale ; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger à la côte occidentale de l'Iſle du même nom, où elle la détache du continent.

CAYMITES, petites Iſles, au nombre de deux, ſituées à l'entrée du Golfe nommé Cul-de-Sac de Saragua, à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue.

CENIS, Peuple conſidérable de la partie occidentale de la Louiſiane : leur Païs a bien vingt lieuës de long, & eſt rempli de Hameaux de dix à douze cabanes, qui ſont comme des cantons, & qui ont chacun des noms differens ; leurs cabanes ſont belles, ayant quarante à cinquante pieds de hauteur, & ſont dreſſées en figure de ruches à miel. On plante des arbres en terre qui ſe rejoignent en haut par les branches que l'on couvres d'herbe ; les lits ſont placés autour des cabanes, élevés de terre de trois ou quatre pieds ; le feu eſt au milieu ; chaque cabane renferme deux familles ; ils ſont aſſés dociles.

CHABONIGAN, petite Riviere de la Nou-

velle France, qui ſe jette à la bande de l'Oueſt du Lac des Ilinois, à ſept ou huit lieuës au Nord de la Riviere Melleki.

CHACAKANTE, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere Rouge, dix-huit à vingt lieuës au-deſſus des Caneſy.

Riviere de los CHACATOS, ou des Chattaux, dans la Louiſiane méridionale. C'eſt une grande Riviere qui ſort des montagnes qui ſéparent le Païs des Ilinois de la Louiſiane méridionale; ſon cours eſt aſſez droit du Nord au Sud, il peut être de cent trente lieuës depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, où il y a un port qui n'eſt point à négliger. Les Caoüitas, qui ſont les anciens Apalaches, ont pluſieurs Colonies le long de cette Riviere, qui eſt celle qu'on nommoit autrefois *Rio de Spiritu Santto*, Elle tombe au Nord-eſt, & à quelques quinze lieuës du Cap Saint Blaiſe. C'étoit à ſon embouchure que Ribaud, Capitaine François, conſtruiſit le Fort de Charles-Fort en 1562. ſous le regne de Charles IX.

CHACHAGOUCHE, petite Riviere du Païs des Ilinois; elle prend ſa ſource près des habitations des Quikapoux, & ſe rend dans la Riviere des Ilinois, à vingt lieuës au-deſſous du Fort-Loüis, après un cours de trente à quarante lieuës.

CHACHOUMA, Peuple de la Louiſiane, qui attaqua un Chaouanon de la Troupe de M. de Tonty, lorſqu'il fut du côté des Cenis, au ſecours des François qui y étoient reſtés de la Troupe de M. de la Salle, au commencement de 1688.

CHAGOUAMIGON, Pointe à la côte de la Baye des Puans, où une Colonie des Sauteurs s'eſt venu établir près des Poutouatamis. Le Sieur le Sueur y a commandé vers 1700.

CHAGUAMIKON, Ance & Pointe du Lac ſuperieur au Sud-Oueſt de ce Lac, environ par les quarante-ſix degrés de Latitude, vers l'extremité occidentale dudit Lac, duquel on communique par cette Ance & par la riviere Sainte Croix au Miſſiſſipi. Ce lieu eſt aſſez fréquenté par les Sioux, les Ilinois & les Outaouacs; pluſieurs troupes de ces deux derniers Peuples s'y ſont retirés pendont la fureur des guerres, pour tâcher d'éviter la cruauté des Iroquois. M. le Sueur, l'un des découvreurs du Miſſiſſipi, y a commandé quelque tems: il avoit ſon Magazin dans l'Iſle de Saint Michel.

CHAIENATON, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, ſituée à l'Occident du Miſſiſſipi, au bord d'un petit Lac, formé par une Riviere qui ſerpente à travers les belles prairies où habitent les Sioux de l'Oueſt. M. le Sueur l'un des découvreurs du Miſſiſſipi, a pouſſé ſes courſes juſqu'ici; il explique leur nom par celui des hommes accomplis. Ce Peuple s'occupe à la culture des terres.

Baye des CHALEURS, grande Baye, ſituée à la côte de la Gaſpeſie, dans la Nouvelle France; elle peut avoir trente-cinq à quarante lieuës de profondeur, ſur quinze grandes lieuës d'ouverture; elle eſt très navigable. Entre pluſieurs Rivieres qui s'y rendent, & dont les embouchures ſont fort ſaines, les plus conſidérables ſont Riſtigouche & Nipiſiguit; l'on y pêche quantité de moruës & de Saumons.

Lac de CHAMBLY, petit Lac formé par la riviere de Richelieu, en deſcendant du Lac de Champlain, à quelque quinze lieuës de l'embouchure de la riviere de Richelieu, dans le Fleuve S. Laurent.

CHAMBLY, Riviere, *Voyez* Riviere de Richelieu, des Iroquois ou de Sorel.

Lac de CHAMPLAIN, qui ſe décharge par la Riviere de Richelieu, dans le Fleuve de Saint Laurent, au-deſſus du Lac S. Pierre; ce Lac peut avoir ſoixante lieuës de longueur; il aboutit au Païs des Anié, premiere Nation des Iroquois, & ſépare la Nouvelle France de la Nouvelle Angleterre; il eſt preſque Nord & Sud; on lui donne le nom de M. Champlain, qui a commencé les premiers établiſſemens de la Colonie. C'eſt au bord de ce Lac que les François ont eû la premiere rencontre avec les Iroquois, ſous les ordres de M. de Champlain, qui étoit allé à leur rencontre avec une troupe d'Alkonquins & de Montagnais.

CHANCRES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

les Iſles de la CHANDELEUR, ſur les côtes de la Louiſiane: ce ſont deux grandes Iſles baſſes, couvertes de bois, ainſi que toutes celles de cette côte; elles ſervent de contre-côte ou de barriere aux côtes baſſe des embouchures du Miſſiſſipi, & elles arrêtent l'impétuoſité de la Mer qui les pourroit inonder ou même détruire.

les CHAOUANONS, Peuples conſiderables de la Louiſiane: ils habitoient autrefois les bords dû Lac de Frontenac; ils n'étoient que bons Chaſſeurs & point Guerriers. Les Iroquois dont une partie s'étoit établie avec les Algonkins, ont chaſſé les Chaouanons de leur demeure, quand ils ont commencé la guerre contre les Algonkins. quelques-uns les mettent au nombre des differentes Nations Ilinoiſes; mais ce trait que nous rapporte M. de la Potherie fait croire que c'eſt une Nation ſéparée des Ilinois, avec leſquels on ne les a confondu, que parce qu'ils ont demeuré quelque tems dans le même Païs. Ils ſe ſont d'abord retiré le long d'une grande riviere qui a pris leur nom: elle ſuit le cours de la riviere Ouabache, dans laquelle elle ſe rend à quinze ou vingt lieuës du Miſſiſſipi; étant encore inquietés des Iroquois, ils ſe ſont retirés depuis quelques trente à trente cinq ans aux frontieres de la Caroline, ſur les bords de la riviere d'Ediſcow, près de la nouvelle Colonie des Apalaches. Il y en a une Colonie près la riviere & les cabanes des Alibamous.

Riviere des CHAOUANONS, autrement nommée Riviere d'Ediſcow: ce premier nom lui a été donné depuis la retraite que ces Peuples y ont fait; elle prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent le Païs des Ilinois du reſte de la Louiſiane; ſes bords ſont habités par une Colonie de Cheraqui, vers ſes ſources; par les Apalaches à l'occident, les Chaouanons à l'orient, les Ilatamaa, & vers ſon embouchure elle ſépare la Caroline de la Louiſiane, & ſe jette dans la Mer du Nord, ſous le nom de Gironde dans la Caroline.

Riviere des anciens CHAOUANONS, au Païs des Ilinois, dans la Louiſiane: ce nom lui a été donné parce que les Chaouanons y ont demeuré quelque tems après leur retraite du Lac de Frontenac, dont les Iroquois les avoient chaſſé, pour éviter leur voiſinage ils ſe ſont retirés plus au Sud, au-delà des montagnes, aux frontieres de la Caroline. Cette Riviere ſuit preſque le cours de la Riviere Ouabache, depuis les frontieres du Maryland preſque Eſt-Oueſt, juſqu'à quinze lieuës du Miſſiſſipi, où elle ſe jette dans la Riviere Ouabache.

Riviere des CHAOUANONS ou d'Ediſcow, dans la Louiſiane; elle prend ſa ſource au pied des montagnes du Nord, & après un cours de quatre-vingt lieuës, elle vient ſéparer la Louiſiane de la Caroline à ſon embouchure dans la Mer, où on

la nomme Gironde, nom que les premiers François qui ſont venus ſur ces côtes, lui ont donné ſous le regne de Charles IX. Les bords de cette Riviere ſont habités de Cheraqui, d'Apalaches & de Chaouanons. Ces derniers lui communiquent le nom qu'elle a à preſent.

Riviere de CHARZI, dans le quartier des Iroquois, à ſeize lieuës au midi de Montreal.

Riviere du CHARPENTIER, dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la Bande du Nord: Quoique cette Riviere ſoit petite, elle ne laiſſe pas d'être dangereuſe, parce que ſes ſables ſont mouvans; les terres des environs ſont rouges & fort gliſſantes.

CHATAUX, Peuple de la Louiſiane, ſitué à l'occident de l'embouchure de la Mobile, à cinq ou ſix lieuës au midi du Fort-Louis de la Mobile; il paroit que c'eſt une Colonie des Tchattaouchi, qui habitent le long de la Riviere que l'on appelle de leur nom, Riviere des Chataux.

Saut des CHATS, ſur la Riviere des Outaouacs; l'on y rencontre ſouvent des Iroquois.

CHATTAS ou Têtes-Plates, Peuple de la Louiſiane, ſitué entre la Riviere des Chicachas & & le Miſſiſſipi, au midi des Chicachas; le nom François qu'ils ont, vient de ce qu'ils font conſiſter leur beauté à avoir la tête fort plate, ſelon le Chevalier de Tonty, qui ſemble inſinuer que ce ſeroit des Chicachas.

CHUMENE'S, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis; & M. Jouſtel dit qu'il traverſa le Païs avant de paſſer la Maligne. Je crois que c'eſt le même que les Choumans dont il pouvoit y avoir quelque Colonie ſur cette route, ce grand Peuple étant plus au Nord vers les ſources de cette Riviere.

Pointe à la CHAUX, partie Meridionnale des Terres de la Caravelle, à la Martinique.

CHEBONANY, poſte ſitué dans la Nouvelle France, entre le lac des Hurons, la Riviere aux François & le lac Nipiſſing.

CHEKAGON, Riviere qui tombe dans le lac des Ilinois dans le Païs des Maskoutens; c'eſt le paſſage à preſent le plus uſité pour aller aux Ilinois; il y a auſſi une Riviere du même nom, à laquelle l'on paſſe par un portage de Chekagon, & qui deſcend à la Riviere des Ilinois.

CHEKAGOU, ou Chekagon, Rivieres de la Nouvelle France, qui ſe communiquent par un portage: l'une ſe jette dans le lac des Ilinois à la bande de l'Oueſt, vers la partie meridionale de ce lac, dans le Païs des Miamis & des Maskoutens ou nation du feu: & l'autre qui eſt plus longue ſe jette dans la Riviere des Ilinois, vingt ou trente lieuës au-deſſus du Fort; c'eſt à preſent le paſſage le plus ordinaire de Michilimakinac aux Ilinois.

CHERAQUI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, qui habite aux environs de la Caroline en pluſieurs Colonies; ils occupent une aſſés grande étenduë de Païs: la plus grande de ces Colonies eſt établie aux ſources de la Riviere des Caſquinambaux, au pied des Montagnes, qui ſéparent la Virginie du Païs des Ilinois; les autres Colonies ſont, les unes vers les ſources de la Riviere du Jourdain aux frontieres de la Caroline & de la Virginie, d'autres aux ſources de la nouvelle Riviere des Chaouanons ou d'Ediſcow, d'autres enfin vers les ſources de la Riviere des Caouitas.

CHIAKANTESOU, petit peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la Riviere des Ouatchitas vers le haut de ſon cours.

CHICACHAS, peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué à vingt-cinq ou trente lieuës à l'Orient du Miſſiſſipi, & à quelques ſoixante lieuës au Midi de la Riviere Ouabache. Le P. Zenobe, qui étoit de la Compagnie de M. Cavelier à ſon retour aux Ilinois, après la mort de M. de la Salle, dit que leur troupe paſſa chez ces peuples; M. Jouſtel qui étoit de la même compagnie n'en fait point mention.

CHICHESEDEC, Riviere de la Nouvelle France, dans la Terre des Eskimaux à la bande du Nord du Fleuve S. Laurent & à ſon embouchure.

CHICHIGOUEKS, Peuple ſauvage & errant, allié des François établi au Nord des lacs; ils vivent de chaſſe, de leur pêche, d'écorce d'arbres, de mouſſe ſeche & griſâtre & de bluets eſpece de groſeilles.

CHICHIKATIA, nom que M. de Frontenac donne à la Cabane des Miamis, établie à la Riviere S. Joſeph.

Iſles aux CHIENS, ſur les côtes de la Louiſiane: ces Iſles ſont au nombre de quatre, depuis l'embouchure de la Riviere des Chateaux juſqu'au Cap S. Blaiſe.

la CHINE, un des quartiers de l'Iſle de Montreal, ſituée à trois lieuës au Sud-Eſt de la ville Marie, au bord du Fleuve S. Laurent; ce poſte étoit autrefois très peuplé & bien cultivé; mais en 1689. douze ou quinze cens Iroquois vinrent ſous prétexte de paix, le ruinerent entierement, paſſerent au fil de l'épée ou aſſommérent plus de mille hommes, firent des cruautés inoüies le 5. Août de cette même année.

CHONGASKETHON, Nation du Chien ou du Loup, Chonga, ſignifiant indifferemment un chien ou un loup: cette nation fait partie de la grande nation des Nadoueſſi, Sioux ou Iſſatis.

CHOUALA, peuple ou Village de la Louiſiane dans les montagnes près des Cheraqui, dont ils ſont peut-être partie.

CHOUMANS, Peuple de la Louiſianne dans la partie Occidentale de la Louiſiane Meridionale; ils ont la tête plate & cultivent du Maïs ou Bled d'Inde.

Lac des CHRISTINAUX, ſitué après celui des Aſſiniboels; il reçoit le commencement du Fleuve S. Laurent, qui ſort du lac des Aſſiniboels: ce lac eſt fort grand.

CHRISTINAUX, ou Crics, ou Kiliſtinons, peuples ſauvages, Alliés des François, établis au Nord du lac ſuperieur & au Sud de la Baye d'Hudſon, une partie habitent de beaux Païs, abondans en folle avoine & en chaſſe, & l'autre tirant vers l'Eſt, un Païs bien moins abondant; ils commercent ſouvent au lac Nipiſſing & plus ſouvent à la Baye d'Hudſon.

KISKAKONS, Peuple ſauvage, Allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

Riviere des CITRONIERS, à deux lieuës ou environs au Midy de Leogane: les bords de cette Riviere & les plaines voiſines ſont chargés de Cacaoyer.

le Crique de COROUABE, eſt un petit ruiſſeau de la France Equinoxiale, qui ſe jette dans la Mer à quelques cinq lieuës à l'Occident de l'embouchure de la Riviere de Corrou, & à quelques dix-ſept auſſi à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

Riviere à la CRAY, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la bande de l'Eſt du Lac des Ilinois, à quinze ou vingt lieuës au Midi de la Riviere Marquette.

Fort de CREVECOEUR, dans le Pays des

Ilinois dans la Louiſiane : ce Fort avoit été conſtruit par M. de la Salle à ſa premiere arrivée chés ces peuples, pour mettre ſon monde en ſûreté; il lui donna ce nom pour témoigner les chagrins qu'il reſſentoit des trahiſons de ſes ennemis & de la mauvaiſe volonté d'une partie de ſes gens : ce Fort étoit ſitué près & au Midi du Lac Pimitoüi, mais dans la ſuite il fut abandonné, lorſque M. de Tonty, par les ordres de M. de la Salle fit conſtruire le Fort-Louis des Ilinois, ſurnommé le Rocher, & après le pillage qu'en firent une partie des gens de M. de la Salle en l'abſence de ce Chef, qui étoit retourné à Frontenac & du Chevalier de Tonty occupé à la conſtruction du ſecond.

Riviere CREUSE, dans la Nouvelle France; c'eſt une Riviere qui ſe décharge par pluſieurs rapides ou cataractes dans la Riviere des Outaouacs, près du lieu nommé Mataouan.

Ance de la CROIX, à la côte de la baſſe-Terre à la Guadaloupe, ſituée entre la pointe de la petite Fontaine & la Riviere Sallée, c'eſt un petit enfoncement d'environ trente lieuës de large, à une lieuë & demi de la pointe du vieux Fort; il ſe rend un petit ruiſſeau d'eau fort claſte, qui en tombant fait une nappe d'eau, le terrain en eſt élevé & eſcarpé.

Iſlet à COCHONS, près la côte de la grande Terre de la Guadaloupe, il couvre la rade du Fort-Louis; s'il y avoit une redoute, ou que l'on y tranſporta le Fort-Louis, ce poſte metteroit à couvert tout ce quartier.

Ance aux COEURS, dans la Martinique, Paroiſſe du Carbet, à demie lieuë au Nord du Bourg, dont elle eſt ſéparée par un petit Cap; cette Ance eſt formée par une petite Riviere, qui tombe du bas du Pitous du Carbet.

COLAPISSA, Peuple de la Louiſiane, ſitué près de la Mer, & du bras le plus Oriental de l'embouchure du Miſſiſſipi à la chute de la Riviere aux Perles, près du Lac de Pontchartrain : il étoit ci-devant trente-cinq lieuës plus avant dans les Terres.

CONCHATEZ, Peuple conſiderable de la Louiſiane, qui habite vers les ſources de la Riviere des Alibamous au pied des Montagnes qui ſéparent le Païs des Ilinois du reſte de la Louiſiane.

Riviere de CONDE', dans la Nouvelle France, c'eſt une petite Riviere qui ſe décharge à la bande de l'Eſt du Lac Erié. Le Baron de la Hontan lui donne ſoixante lieuës de cours ſans cataractes, même qu'elle s'approche à une lieuë de diſtance d'une grande Riviere qui tombe dans la Mer, cela ſur le rapport des Sauvages, qui pourroient l'avoir trompé.

CONOKOSSE, Peuple errant de la Louiſianne, qui frequente les plaines ſituées entre la grande Riviere aux Cannes & la Riviere de la Madelene au Nord des Ebahamo.

CORAIL, dans l'Iſle S. Domingue, à la côte occidentale du quartier du Nord, près la Baye S. Marc; cette Colonie eſt ſituée à deux ou trois lieuës au Midi de l'embouchure de la Riviere d'Artibonite, près du Morne au Diable.

Riviere des CORMIERS, au quartier du Sud de S. Domingue; elle prend ſa ſource dans les montagnes qui ſont au Midi de Leogane, les environs de cette Riviere ſont remplis de Cacoiers.

l'Iſle à CORNE, à la côte de la Louiſiane; c'eſt une petite Iſle plus longue que large, qui eſt vis-à-vis l'entrée de la Riviere de Paſcagoula. Les Vaiſſeaux ne peuvent pas paſſer plus près de la terre que du côté de l'Iſle Dauphine, encore le paſſage en eſt-il bien difficile.

COSTE de Fer, nom que l'on donne à pluſieurs parties des côtes de la Bande du Nord de l'Iſle S. Domingue; l'une eſt entre la Riviere Rouge & le Port de Paix, & l'autre auprès & à l'Orient du Cap S. Nicolas, & une troiſiéme à la bande du Nord de l'Iſle de la Tortuë; les Bâtimens n'y peuvent point aborder, & les Terres de l'Iſle vis-à-vis ſont ſteriles.

Riviere de la COSTE de Fer; c'eſt une petite Riviere de l'Iſle de S. Domingue dans le Quartier du Nord près & à l'Eſt du Cap S. Nicolas : cette Riviere eſt peu de choſe, elle prend ſon nom de celui de la côte.

l'Iſle aux COUDRES, dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis la Baye S. Paul.

COUSSARI, Peuple à trente-ſept lieuës & demie preſque vers le Nord, mais tirant vers l'Eſt de la Cayenne, & à environ onze lieuës de la Mer, dans la France Equinoxiale.

la COULEUVRE, Ance & Riviere, bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Prêcheur.

la Riviere de COURROU, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale : elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelques onze lieuës & demie à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

COURTE-OREILLE, poſte & habitation Françoiſe, dans l'Iſle de S. Domingue, Quartier du Sud. Cette habitation eſt ſituée entre le grand Goave & Leogane au bord de la petite Riviere.

COYABEGUX, petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye de S. Louis, aux Cenis.

CUL de Sac, Bourg conſiderable & groſſe Paroiſſe dans la partie Françoiſe de l'Iſle de Saint Domingue. Il prend ſon nom de ce qu'il eſt ſitué au fond du Golfe qui porte le même nom de Cul-de-Sac. C'eſt une Paroiſſe deſſervie par les Jacobins; ce Bourg eſt à trois lieuës de celui de l'Eſtere; les chemins n'étoient pas trop bons, mais on parloit de les accommoder de maniere à pouvoir y faire rouler les caroſſes.

Petit CUL de Sac, Paroiſſe de la Cabeſterre de la Guadaloupe, deſſervie par les Capucins. Cette Paroiſſe a pris ſon nom du petit Golfe qui arroſe la côte.

CUL de Sac François, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, Bande de l'Eſt. Ce Cul-de-Sac eſt renfermé par quelques petites Iſles & bas fonds; cette Paroiſſe étoit autrefois de celle de la Trinité, ce petit Golfe eſt à près de quatre lieuës du Cul-de-Sac Robert, il y a aſſez d'eau pour porter des vaiſſeaux; mais une barre de ſable mouvant, qui eſt à ſon entrée, les empêchent d'y aborder. L'on trouve des pierres de taille blanches dans l'un des Iſlets, qui forme ce Cul-de-Sac; il ſe décharge dans cette Ance une Riviere qui porte le même nom : elle peut avoir quarante lieuës de large, & elle eſt très-profonde; le flux de la Mer la rend ſallée juſques à près de deux mille pas de ſon embouchure; ſes bords ſont fort reſſerrés par un grand nombre de mangles qui rétreciſſent beaucoup ſon lit; ils rendent ſes bords inacceſſibles aux ennemis & font un ombrage très-agréable; mais en revanche ils entretiennent un nombre prodigieux de Mouſtiques & de Maringouins qui incommodent conſiderablement tous ces quartiers-là. La Riviere eſt fort poiſſonneuſe, mais la quantité de Becunes & de Requins qui rompent les fillets & prennent les poiſſons qui s'y trouvent, privent les habitans de cet avantage.

CUL de Sac de la Guadaloupe, dit petit Cul-

de

de-Sac. C'eſt le fond du Golfe ſitué à l'Orient entre la grande-Terre & la baſſe-Terre de la Guadaloupe, il a communication par le grand Cul-de-Sac avec la Riviere Sallée.

CUL de Sac de la Guadaloupe, dit grand Cul-de-Sac. L'on appelle ainſi un petit Golfe ou grande Ance, ſituée entre la grande-Terre de la Guadaloupe & la baſſe-Terre, au Nord Nord-Oueſt. Il y a pluſieurs petits Iſlets où les Anglois en tems de guerre ſe viennent cacher, pour piller la côte de ce terrain; il y a auſſi pluſieurs baſſes qui en rendent la navigation difficile aux gros Vaiſſeaux. Les côtes de la baſſe-Terre, le long de ce Golfe, ſont unies & arroſées de pluſieurs Rivieres; il peut même y avoir quatre lieuës de beau terrain en pente douce depuis les montagnes juſqu'au bord de la Mer; mais c'eſt un Canton des moins habité de l'Iſle, tant à cauſe des frequentes incurſions des Anglois, que parce que les anciens proprietaires de l'Iſle y ont encore quantité de terres qu'ils s'y ſont réſervées, lorſqu'ils ont rendus ces Iſles aux Compagnies qui y ont été formées pour y faire le Commerce, & qu'ils ne veulent ceder ces terres qu'à condition des lots & ventes & autres Droits Seigneuriaux; ce que n'exige point le Roy pour les terres du reſte de l'Iſle, les donnant même gratis. Le baſſin de ce grand Cul-de-Sac peut avoir cinq lieuës de longueur, une lieuë dans ſa moindre largeur & trois dans ſa plus grande. Les Vaiſſeaux y ſont en ſûreté. Il y a une paſſe pour les gros Vaiſſeaux & une pour les Barques; l'on pourroit défendre ces paſſes par des bonnes batteries de canon, & alors ces côtes ſeroient en ſûreté.

CUL de Sac des Anglois, à la Martinique; c'eſt un petit Golfe enfermé de montagnes, & d'un bas fond qui en rend l'entrée difficile, à la bande de l'Eſt.

CUL de Sac des Roſeaux, à la Martinique, à la bande de l'Oüeſt.

CUL de Sac Marin, Riviere de la Martinique, qui prend ſon nom de la Paroiſſe qu'elle arroſe, & du petit Golfe où elle ſe jette.

CUL de Sac Marin, Paroiſſe la plus meridionale de l'Iſle de la Martinique, ſituée à l'Occident de celle du Vauclain & à la bande du Sud de l'Iſle. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

CUL de Sac Marin, petit Golfe ou grande Ance & Port naturel de l'Iſle de la Martinique, au Sud-Oueſt du Fort Royal. Ce Golfe donne le nom à une Paroiſſe & à une Riviere. Le moüillage y eſt bon.

CUL de Sac Royal, Baye de l'Iſle de la Martinique.

CUL de Sac Simon, dans la Martinique, Paroiſſe du Cul-de-Sac François, bande de l'Oueſt; il faut faire trois lieuës par Mer, pour venir du Cul-de-Sac François à cette Ance.

CULS-COUPEZ, Sauvages alliés des François, établis vers Michilimakinak. On les appelle autrement Kiſkakons.

CYNAGOS, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur le bord du Lac des Hurons, voiſin de Michilimakinak, & allié des Outaouaes. On les appelle même Outaouacks Cenagos.

D

DAME Marie, ou Dona Maria, Cap au Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue: c'eſt la partie de toute l'Iſle qui eſt la plus occidentale.

l'Iſle DAUPHINE, à la Côte de la Louiſiane. Cette Iſle eſt ſituée vis-à-vis la pointe de la côte Occidentale de la Baye de la Mobile; elle eſt longue de l'Orient à l'Occident, & fort étroite du Nord au Sud. Il y avoit ci devant un Port qui étoit le plus frequenté de la côte, à cauſe du voiſinage du Fort de la Baye de la Mobile; mais il y a quatre ou cinq ans que ce Port s'eſt bouché & que l'Iſlette qui le formoit eſt réünie à l'Iſle Dauphine du côté de l'Oueſt, par où étoit l'entrée du Port. Il y a une bonne Rade où les Bâtimens ne craignent qu'un vent forcé du Sud.

Lac des deux DE'CHARGES, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt dans le Païs des Chriſtinaux environ par cinquante-trois à cinquante-quatre degrés de latitude ſeptentrionale; ſon nom lui vient de ce qu'il ſe décharge dans la Baye d'Hudſon par deux Rivieres, dont l'une court au Nord & l'autre à l'Eſt.

la DESIRADE, l'une des Iſles Françoiſes, dans l'Amerique, du nombre des Antilles; elle eſt environ par ſeize dégrés dix minutes de latitude, ſituée à l'Eſt, & à fort peu de diſtance de la grande Terre de la Guadaloupe & de ſon Gouvernement.

le DETROIT, petit Canal, par lequel le Lac d'Huron ſe décharge dans le Lac Erié. Il y a un Fort François. Ce Détroit eſt long d'environ trente lieuës: dans le milieu il forme un Lac de figure ovale d'environ ſix lieuës de diametre. M. de la Salle le nomme Lac de Sainte Claire; les Iroquois l'appellent Oſſi-Kata. Ce Détroit eſt toûjours une continuation du Fleuve S. Laurent; ſes environs ſont charmans, c'eſt un très-bon Païs de chaſſe, bien temperé. M. de la Salle y entra le 11 Août 1679. paſſa entre deux petites Iſlettes. Ce Détroit eſt plus beau que celui de Niagara; il eſt large de près d'une lieuë, excepté au Lac Sainte Claire. Ce Détroit eſt Nord-Sud; il n'a pas beaucoup de profondeur, il a un courant très-fort à ſon entrée dans le Lac Erié; mais ſon entrée du côté du Lac Huron eſt diviſée en pluſieurs canaux, preſque tous barés par des batures de ſable. On y en trouve un de huit braſſes & large d'une lieuë.

le DIAMANT, Paroiſſe de la Martinique, ſituée à la bande du Sud de ladite Iſle entre les trois Rivieres. Elle prend ſon nom d'un Rocher qui n'en eſt pas éloigné, & que l'on nomme Diamant, & de deux Ances dont l'une eſt nommée petite Ance du Diamant, & l'autre grande Ance du Diamant. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

le DIAMANT, Rocher, ſitué près les Terres de la Martinique à la bande du Sud. Ce Rocher donne le nom à une Paroiſſe de l'Iſle & à deux Ances, qui ſont entre ce Rocher & la Paroiſſe du Diamant, l'une ſe nomme la petite Ance & l'autre la grande Ance du Diamant.

le DOS d'Aſne, à la Baſſe-Terre de la Guadaloupe; c'eſt un réduit ou retraite pour les habitans, lorſque les ennemis ont fait une deſcente; ce ſont des Savannes d'environ quatre cens pas de long ſur differentes largeurs, ſituées entre des montagnes & d'un très-difficile abord, tant du côté de la Mer que du côté des montagnes.

le DUCHE', à la Guadaloupe; l'on appelle ainſi un petit amas de maiſons, qui ſe trouvent peu éloigné de la Mer, ſur le chemin de l'Ance à la Barque, à l'Iſlet à Goyaves.

E

ECHAILLON, ſitué à quatorze lieuës au-deſſus de Quebec; c'eſt où finit le Gouvernement de Quebec, & commence celui de Trois-Rivieres.

Riviere aux ECORS, dans la partie ſeptentrionale de la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere qui ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt,

à environ vingt-cinq lieuës plus bas que le Saut S. Antoine, preſque vis-à-vis la Riviere Noire, environ par le quarante-quatriéme dégré de latitude.

EDISCOW. *Voyez* Riviere des Chaouanons, ou Gironde.

ENEPIAHOE, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

Cap ENRAGE', à la côte méridionale du Lac de Frontenac, à dix lieuës de Niagara.

ENRAGE', Cap de la Martinique, dans la Paroiſſe de la Caſe Pilote, à une demie lieuë du Bourg.

ERIE' l'un des cinq grands Lacs de la Nouvelle France; il reçoit la décharge du Lac des Hurons, par le petit Lac de Sainte Claire, & un Canal de trente lieuës de long, & ſe dégorge lui-même dans le lac de Frontenac; il peut avoir trois cent lieuës de tour ſur trente de large; on l'appelle encore lac de Conty, & lac du Chat, & les Sauvages l'appellent Tejocharontiong. Ses bords ſont eſcarpés & de terre glaiſe, ce qui en rend la navigation dangereuſe. Il communique au lac de Frontenac par un Canal de vingt lieuës de long, & de la largeur de la portée d'un bon fuſil boucanier dans ſon plus étroit. La navigation de ce Canal eſt interrompuë par le Saut de Niagara. Ce Lac eſt navigable & très-poiſſonneux, outre que les terres des environs ſont charmantes à la vûë, & très-abondantes au raport. M. de la Salle en fit la traverſe juſqu'au détroit en trois jours, ſur le Griffon, d'où il remonta dans le lac Huron ou d'Orleans. Le P. Hennepin lui donne cent quarante lieuës de long; on l'appelle lac du Chat, en langue Huronne Erigé ou Eriké que les Canadiens ont adouci en Erié, à cauſe d'une Nation Sauvage que l'on appelloit la Nation du Chat qui en étoit voiſine, & que les Iroquois ont détruit. M. de la Salle y entra avec ſon Brigantin le 7. Août 1679. le 8. il y fit quarante-cinq lieuës, & vit les deux terres d'Oüeſt & d'Eſt diſtantes l'une de l'autre de quinze à ſeize lieuës. Sa plus belle navigation eſt à l'Oüeſt. Il y a trois Caps, dont il nomme le premier & le plus grand Cap S. François. Le 9. il doubla les deux autres Caps, n'y voyant ni Iſle ni bature à l'Oüeſt de ce Lac, appercevant une grande Iſle au Sud-Oüeſt à ſept ou huit lieuës des terres du Nord. Cette Iſle fait face au détroit qui vient du lac Huron. Le 10. il paſſa de bon matin entre la grande Iſle qui eſt au Sud-Oüeſt, & ſept ou huit petites Iſles, & une Iſlette de ſable ſituée à l'Oüeſt; il arriva à l'entrée du détroit, après une traverſe de cent lieuës.

ERIGOANNA, Peuple de la Louiſiane peu éloigné de la Baye S. Louis; ils étoient ennemis des Bahamos, lorſque M. de la Salle deſcendit ſur ces côtes.

les grands ESQUIMAUX, Peuples ſauvages qui habitent la terre de Labrador pendant plus de cinq cens lieuës de côtes, juſqu'au Cap Degue au ſoixante-deuxiéme dégré 45. minutes, à l'entrée de la Baye d'Hudſon. Ces Peuples ſont cruels, ils mangent la viande & le poiſſon crûs. Le Pere Jean Dolbeau Récollet commença à leur prêcher l'Evangile dans le tems de M. Champlain. *Voyez* Terre de Labrador.

petits ESKIMAUX, Peuple de la Nouvelle France, ſitué au Nord de l'embouchure du fleuve Saint Laurent, aux environs de l'Iſle & riviere de Maingan, ennemis irréconciliables des Gaſpeſiens.

Riviere des ESKIMAUX, dans la Nouvelle France; cette Riviere vient de la terre de Labrador, & ſe jette à la Mer au Fort Pontchartrain, près de Terre-neuve. L'on n'en connoît pas la longueur du cours.

Baye des ESPAGNOLS, à la côte Méridionale de la terre des Eſkimaux, vis-à-vis l'Iſle de Terre-neuve, dans la Nouvelle France. C'eſt vers ces cantons que rodent ordinairement les grands Eſkimaux; c'eſt même où le Pere le Clerc raporte que la haine implacable de ces Sauvages a commencé contre les Baſques & les autres Européens.

l'ESTERRE, Paroiſſe conſiderable dans l'Iſle S. Domingue, au Quartier du Sud, dans le canton de Leogane, entre cette Ville & la côte du Cul-de-Sac, à trois lieuës du Bourg de la petite Riviere; le chemin de l'un à l'autre en eſt parfaitement beau; il eſt bordé de grandes avenuës, & de pluſieurs belles maiſons, le terrain en eſt uni, la terre graſſe & profonde. Cette Ville eſt le plus conſiderable établiſſement que nous ayons dans l'Iſle de Saint Domingue; elle eſt compoſée de pluſieurs belles ruës larges & bien parées, les maiſons ſont bien bâties, la plûpart des habitans ſont Marchands, Ouvriers ou Cabaretiers, & il y a de riches Magazins; c'eſt la réſidence du Gouverneur General de l'Iſle, & le Siege du Conſeil Souverain pour le Quartier du Sud, dont la Juriſdiction s'étend depuis la riviere de l'Artibonte juſqu'au Cap Mongon. La Paroiſſe eſt deſſervie par les Jacobins: l'Egliſe Paroiſſiale eſt de Charpente, elle a quatre-vingt pieds de long ſur trente de large; il y a Etat Major, & deux Lieutenans de Roi. Il y a auſſi une Juſtice Royale qui releve du Conſeil Souverain. Ce nom d'Eſtere ſignifie lieu d'embarquement aux embouchures des Rivieres.

l'Ance à l'ESTURGEON, dans la Baye des Puants. M. de Tonty s'y repoſa quelque tems avec des Poutouatamis, après la ſuite des Ilinois pendant l'hiver de 1681.

ETIOPEN, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué entre la riviere Bati, & la riviere des Cenis. Ce Peuple eſt errant.

Riviere d'EURE, dans la Louiſiane, entre la riviere de la Sabloniere & le Païs des Cenis.

F

Riviere FALAISE, à la Martinique, Paroiſſe de la baſſe-Pointe; elle prend ſon nom des montagnes ainſi nommées qui bordent la Mer, à la bande du Nord de la Martinique. Ce n'eſt proprement qu'un torrent qui reçoit les eaux qui tombent du Morne de la Calleballe & des montagnes voiſines. Le commencement de cette Riviere eſt ſur le chemin du Morne à la Cabeſterre.

Port & riviere de la FAMINE, au bord oriental du lac Ontario, dans le Païs des Iroquois, à dix-huit lieuës des cabanes des Onontaguez.

Riviere de la FAMINE, dans la Nouvelle France, au Païs des Iroquois. Cette Riviere ſe jette dans le lac de Frontenac, à la bande de l'Eſt, ſon embouchure forme le Port Famine, où il y a ordinairement un concours aſſez conſiderable d'Iroquois.

FERCOUTEMA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

FERI, Quartier à la Guadaloupe, à la côte de la baſſe-Terre, à trois lieuës du Quartier des plaines; c'eſt une belle Ance couverte d'une pointe de terre aſſez haute du côté du Nord-Oüeſt: ce canton eſt arroſé d'une Riviere qui paſſe au milieu: elle a ſix toiſes de large, & environ trois pieds de

profondeur. Les habitans de ce canton s'occupent à la nourriture des bêtes à corne & des volailles, & à la culture des terres qui leur raportent du manioc, du millet, du coton, des pois, plusieurs fruits du Païs & du Tabac; ils commercent de toutes ces choses avec les habitans de la Martinique, & avec nos Filibustiers; ce petit commerce les enrichit. La chasse y est très-bonne, aussi bien que la pêche des Tortuës & du Lamantin; il y vient de ces arbres d'où découle le baume de Capahu, qui est merveilleux pour toutes sortes de playes, excepté celles des coups de feu.; c'est un bon specifique pour toutes sortes de fiévres. On l'a heureusement éprouvé à Nantes & à Rennes en 1719. Ce Quartier est de la Paroisse de la Pointe Noire.

Riviere des FLEURS, dans la Louisiane; elle se jette dans le Golfe de Mexique, après un cours de vingt à vingt-cinq lieuës dans de belles prairies frequentées de peuples vagabonds & sauvages.

FOLLE Avoine, Peuple que je croirois le même que les Malhominis.

Petit FOND, dans l'Isle Saint Domingue, au Quartier du Sud. C'est ainsi que l'on appelle le milieu des terres du Quartier du Sud, entre les deux côtes du Nord & du Sud de ce Quartier, au Sud-Ouest des Goaves.

Riviere du FOND du Lac, dans la Nouvelle France. C'est une petite Riviere qui se jette dans le Lac Superieur à la bande du Sud; elle prend son nom de ce qu'elle se jette en effet dans le plus profond où la partie la plus reculée du Lac.

Riviere du FOND S. Jacques, dans la Martinique, Paroisse Sainte Marie, à la bande du Nord. Cette Riviere est à trois cens pas du Couvent des Jacobins.

FOND de l'Isle à Vache, dans l'Isle Saint Domingue, au Quartier du Sud. C'est ainsi que l'on appelle les terres qui bordent la Baye, où se trouvent l'Isle à Vache & la Caye S. Louis; c'est où est l'établissement de la Compagnie de Saint Domingue: la mer qui la borde du côté du Sud forme un Ance en maniere de croissant fort ouvert: le terrain en est trés-bon, & il y reste partout des marques que les Espagnols avoient des établissemens considerables dans ce canton; l'on en trouve encore des anciens Indiens; il paroît que l'on y a cultivé autrefois beaucoup d'Indigots; mais les Maringoins, Moustiques & Vareurs y sont en si grande quantité, qu'il semble que ce soit leur patrie

le FOND des habitans, à la Guadaloupe; c'est une plaine qui s'étend mil pas depuis le bord de la Mer; elle est partagée par un Morne en deux fonds, elle est arrosée par la Riviere des habitans, & par celle de Beaugeandre: l'Eglise Paroissiale du Quartier y est située. C'étoit autrefois la meilleure terre de toute l'Isle; mais l'imprudence que l'on a eu de couper & arracher les arbres qui soutenoient les terres qui servoient de digues à la Riviere des habitans, est cause que ce terrain a presque tout été dégradé depuis par les fréquens débordemens de cette Riviere; l'on ne laisse pas d'y cultiver encore du manioc, du mil, des pois, des patates & des cotonniers. Cette plaine a pris son nom, de ce que du tems de la premiere Compagnie qui peupla l'Isle, ceux qui avoient achevé les trois années de service d'engagement, & se nommoient habitans, s'y retiroient pour se distinguer des autres qui étoient engagés.

le FOND Saint Jacques, à la Cabesterre de la Martinique, Paroisse Sainte Marie, de l'Eglise Paroissiale de laquelle il est à une demi lieuë, à huit lieuës du Fort Saint Pierre, & à deux du Bourg de la Trinité. C'est la principale habitation de la Mission des Dominiquains à la Martinique; ce terrain leur a été donné par M. du Parquet en 1654. il est de six cens pas de face sur six mille de hauteur. Le Couvent est situé sur un terrain uni à côté de la Riviere à quelques trois cens pas de la Mer, entre deux grands mornes, qui ne laissent entre eux qu'une plaine de deux cens cinquante pas de large, arrosée de la petite Riviere qui porte le même nom; le petit terrain sur lequel est bâti le Couvent, est de deux toises & demi au-dessus de la Savanne.

FORBANS, ce sont des Corsaires qui courent les Mers sans commission; l'on prétend dériver leur nom d'un vieux mot françois Fort-Bannis, qui signifie banni hors de l'Etat. Ce sont ordinairement des gens qui ayant fait pendant la guerre métier de Corsaires & de Filibustiers, avec commission de leur Prince, se sont tellement accoutumés à la vie libertine de cet Etat, que ne pouvant plus s'appliquer aux soins d'une habitation ou du commerce, souvent faute de fond, continuent de courir les Mers, & pillent toutes les Nations indifferemment: ce sont des voleurs publics, dont la rencontre est très-dangereuse, ayant coutume de couler à fond les Bâtimens après les avoir pillés, & après avoir égorgé ou jetté à la Mer ceux qui ne veulent pas prendre parti avec eux, particulierement lorsque ce sont des Forbans Espagnols; car les François & les Anglois sont plus humains; & quand l'on a évité leur premiere fureur, ils sont plus traitables. Ces Ecumeurs de Mers portent leurs Sentences avec eux.

FORT-LOUIS de la Grande terre de la Guadaloupe; ce Fort est situé sur une hauteur dans un très-bel air: il n'est pas fort considerable, c'est un quarré de cinquante toises de longueur sur douze de largeur, renfermé d'un double rang de palissades avec quelques Angles saillans, sur lesquels on a élevé des Cavaliers de bois, pour mettre le Canon. Ce Fort est commandé d'une petite hauteur, qui n'en est qu'à la portée du pistolet; il n'y a de maçonnerie dans tout ce Fort que les jambages de la porte, un petit magazin à poudre, une cuisine, deux fours & une citerne; il y a au bas du Fort une batterie de six Canons pour battre dans la rade, parce que le Fort est trop élevé. Il y a pour garnison une Compagnie détachée de la Marine, dont le Capitaine est le Commandant du Fort: tout l'avantage de ce Fort est d'avoir une fort belle vûë, qui s'étend jusques aux montagnes de la Dominique.

FORT-LOUIS des Ilinois, situé sur un rocher, auprès du grand Village des Ilinois; ce Fort a été construit par les ordres de M. de la Salle, & par le soin de M. de Tonti son Lieutenant dans ces vastes contrées. Il est situé auprès de la Riviere, & n'étoit fortifié que de pieux & de palissades lors du retour de M. Cavelier.

FORT ou Ecors-Prudhomme, construit à la rive orientale du Mississipi, à la côte de Chicachas par M. de la Salle, pour reposer sa troupe, pendant que l'on cherchoit le nommé Prudhomme qui s'étoit égaré. Après qu'il fut retrouvé, on lui donna le soin de l'achever, & on lui en donna ensuite le Commandement. M. de la Salle y tomba malade à son retour de l'embouchure du Mississipi.

Riviere du FORT Saint Pierre, dans l'Isle de la Martinique: elle traverse la Ville ou Bourg Saint Pierre; c'est à peu de distance de cette Riviere que commence la Paroisse du Moüillage.

FORT Royal de la Martinique. Ce Fort est

ſitué ſur une hauteur qui avance dans la Mer, & forme du côté du Nord Nord-Oueſt, le petit Golfe que l'on appelle le Cul-de-Sac Royal. Cette hauteur forme une eſpece de petite Preſqu'Iſle, dont la langue de terre qui la joint à l'Iſle, peut avoir dix-huit à vingt toiſes de large; cette hauteur eſt d'une roche tendre ou d'un tuf qui ſe creuſe aiſément, quand l'on eſt un peu au-deſſous de ſa ſuperficie; le terrain en eſt élevé d'environ dix-huit toiſes au-deſſus de la ſuperficie de la Mer; cette langue de terre qui joint la Preſqu'Iſle à l'Iſle, eſt fortifiée des deux demis petits baſtions, & d'une petite demi-lune qui couvre la courtine, avec un foſſé plein d'eau de la Mer, un chemin couvert paliſſadé & un glacis; tout le côté du Fort qui regarde le carrenage eſt fermé par un double mur, avec quelques flancs; le côté qui regarde la pleine Mer, n'eſt fermé que d'un parapet avec des embrazures. La porte du Fort eſt dans le flanc du demi baſtion du côté du carrenage: il y a un eſcalier fort étroit qui conduit de cette porte à une plate-forme, où il y a quelques pieces de canon; de cette premiere plate-forme l'on va à une ſeconde, auſſi garnie de canon, par un petit eſcalier ſemblable à ce premier. Il y a encore une troiſiéme plate-forme ou terraſſe au-deſſus de la porte, d'où l'on peut battre une hauteur qui eſt de l'autre côté du Port, qui commande le Fort, & que l'on nomme le Morne des Capucins: ce morne eſt éloigné de ſix cens pas du Fort; mais il le peut beaucoup incommoder: l'on a projetté d'y faire une eſpece de redoute ronde. La Garniſon du Fort eſt d'environ quatre cens hommes; les Hollandois vinrent attaquer ce Fort en 1674. ſous les ordres du celebre Ruyter, mais ils furent obligés de ſe retirer. Alors le Fort n'étoit point à beaucoup près en ſi bon état.

La Ville du Fort Royal eſt environ à cent toiſes de la Fortereſſe, dans un endroit qui étoit autrefois très-marecageux, & que l'on a déſéché par pluſieurs canaux, qui en déchargent les eaux dans la Riviere, entre laquelle & le Fort eſt ſituée cette Ville. L'Egliſe Paroiſſiale eſt deſſervie par les Capucins, elle eſt au milieu de la Ville, & elle a cent trente pieds de longueur ſur trente de large, avec deux Chapelles qui font la croiſée: les fenêtres font le même effet que le capuchon d'un Capucin: le portail eſt de pierre de taille griſe, dont les joints de plus d'un pouce, ſont remplis d'un mortier bien blanc, il eſt terminé en pointe comme le comble ſans amortiſſement & ſans ornemens. Les ruës ſont tirées au cordeau & bordées de maiſons. Comme ce terrain eſt un ſable mouvant, plus on creuſe & moins l'on trouve de ſolidité, on a experimenté que pour bâtir avec quelque ſorte d'aſſurance, il falloit mettre le mortier & les premieres aſſiſes ſur une certaine herbe courte, qui reſſemble au chiendent, dont ce terrain eſt couvert. Cette Ville eſt la réſidence du Conſeil Superieur de l'Iſle: ce Conſeil Souverain eſt compoſé du Gouverneur General, de l'Intendant, du Gouverneur particulier de la Martinique, de douze Conſeillers, d'un Procureur General & des deux Lieutenans du Roi, qui y ont voix déliberative. Ce Conſeil s'aſſemble tous les deux mois, & juge en dernier reſſort toutes les cauſes qui y ſont portées directement, & les appels des Sentences du Juge Royal & de ſes Lieutenans: le Gouverneur General y préſide; mais l'Intendant & en ſon abſence le plus ancien des Conſeillers, recüeille les voix, & prononce. Les Charges de Conſeiller ne ſont point venales; elles n'ont point d'attributions de gages, mais ſeulement quelques émolumens pour leurs vacations; l'annobliſſement pour ceux qui meurent dans l'exercice, ou qui après vingt ans d'exercice obtiennent des Brevets de Conſeiller Honoraire.

la FOURCHE, petite Riviere, qui tombe à la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis Montreal, & qui traverſe la Prairie de la Madelene.

Riviere FOURCHUE, dans la Louiſianne; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette à la bande du Sud de la Riviere des Miſſouris, dans le Païs de ces Peuples & des Oſages, à ſept ou huit lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi.

Cap aux FOUS, dans l'Iſle de Saint Domingue. C'eſt la partie du Quartier du Nord de cette Iſle, qui avance le plus à l'Occident; ce Cap eſt à quelques deux à trois lieuës du Cap Saint Nicolas; il termine une Ance qui eſt compriſe entre ces deux Caps.

FRANCE Equinoxiale, Contrée qui fait partie de la Guiane, en la Region de la Terre-Ferme, dans l'Amerique Meridionale. Cette Contrée comprend les Conceſſions Françoiſes, qui forment le Gouvernement de la Cayenne & ſes dépendances: elle s'étend depuis l'emboûchure du grand Fleuve des Amazones juſqu'à la Riviere Marony, par l'eſpace de plus de cent lieuës d'Orient en Occident, & près de cent vingt lieuës du Midi au Septentrion dans ſa plus grande étenduë, depuis la ligne juſqu'à l'emboûchure de la Riviere Marony. Toute cette étenduë de Païs eſt abondante & aſſez peuplée de differentes Nations Americaines, qui, toutes mêlées qu'elles ſoient entr'elles, ont chacune une langue differente, & ſe font ſouvent la guerre, & quelquefois avec aſſez de cruauté. Une partie des côtes de cette Contrée eſt ſi baſſe que les habitans s'y logent ſur des arbres, tant pour s'élever au-deſſus des eaux, qui inondent ſouvent leurs campagnes, que pour ſe mettre hors de la portée des Tigres qui infeſtent ce Païs; il ne laiſſe pas que d'y avoir quelques montagnes entrecoupées de quelques vallées & plaines bien arroſées de pluſieurs Rivieres.

Les François ont commencé à s'établir dans cette Contrée en 1635. ils l'abandonnerent en 1654. faute de ſecours de France; ils s'y rétablirent en 1664. Les Hollandois s'en emparerent en 1676. pour peu de tems, puiſqu'elle eſt revenuë ſous la Domination Françoiſe le 21. Decembre 1676. Les principaux établiſſemens qu'ils y ont font dans l'Iſle de Cayenne; le Bourg & le Fort Louis, réſidence du Gouverneur, de l'Intendant, du Conſeil Souverain; les habitations de Mathoury, Armire & Mahury; le long des côtes Coinaribo, près le Cap d'Orange; le Fort & la Colonie de Corrou, celle de Conanama, & près de l'Iſle de Cayenne, l'habitation de Monſerini. Les principales Rivieres ou principaux Fleuves ſont Arabony, Maia Kary, Huine Mari, Yapoco, Aprouaque, Wia, Cayenne, Corrou & Marony. Les principaux Peuples ſont les Galibis, les Nouragues, les Arakarees, les Supayes, &c. Ces Peuples ſont de couleur rougeâtre, comme tous les autres Americains; ils ſont de petite taille, leurs cheveux ſont noirs, longs & plats; ils vont nuds à l'exception d'une ceinture de coton qu'ils ſe paſſent entre les jambes pour couvrir leur nudité; les femmes ſe couvrent d'un morceau de toile d'un pied en quarré, que l'on appelle Camiſa. Elles garniſſent ce Camiſa de raſſades de diverſes couleurs; mais elles preferent la blanche; quelques-unes ſe couvrent ſeulement d'une feuille de carret penduë à leur ceinture. Les hommes

mes comme tous les autres Americains n'ont point de barbe que quelques poils à la levre superieure, encore s'arrachent-ils ce peu de poils. Ils se colorent le visage de Rocou, quelques-uns s'en frottent tout le corps; ils se garnissent les bras & les jambes de plusieurs tours de rassade. Ils portent une espece de couronne de plumes de differentes couleurs & font consister leur plus grand agrément en une petite piece d'argent ou un gros grain de cristal verd, qu'ils font pendre de l'entre deux des narines, qu'ils percent pour cet effet; c'est un usage qui paroît fort répandu chez plusieurs Peuples Americains. Ce cristal verd leur vient des environs de la Riviere des Amazones où ils les vont chercher, ils en font beaucoup de cas. D'autres enchassent ou attachent ce cristal à un morceau de bois qu'ils font passer dans un trou fort large, qu'ils se font à la levre d'en bas. Chacune Nation se distingue par quelques marques differentes.

Tous ces Peuples sont fort adroits à tirer de l'arc, ils s'en servent également à la chasse & à la pêche. Ils travaillent leurs Amacs avec beaucoup de délicatesse, aussi en font-ils un débit assez considerable; ils font aussi fort adroits à faire des paniers qu'ils emboitent l'un dans l'autre de telle sorte que l'eau ne peut y penetrer, ils les appellent Paraga. Leur Oüis ou Calebasses, en quoi consiste la plus grande partie de leur ménage, sont curieux pour les ornemens qu'ils y figurent avec des vernis de differentes couleurs, qui ne s'en vont point à l'eau. Enfin ils pouroient tirer beaucoup d'avantage & de commodité de toute cette adresse, s'ils n'étoient très-paresseux. Ils passent la plus grande partie de leur vie dans leurs Amacs, dont ils ne peuvent être forcés de sortir que lorsqu'ils ressentent les aiguillons de la faim: cette indolence est cause que leurs expeditions militaires sont rares, qu'il leur faut des pressans motifs & de grands préparatifs pour en entreprendre quelques-uns qui ne sont jamais de longues durées; ils sont cependant presque toûjours en guerre les uns contre les autres; mais on les a vû s'associer plusieurs Nations pour une execution militaire, s'y préparer pendant plus d'un an, & le tout se terminer à surprendre deux ou trois Carbets dans une nuit, dont les vainqueurs revinrent aussi fiers que s'ils avoient conquis tout le Païs. L'indolence naturelle des hommes triomphe en un usage ridicule qu'ils ont, quand leurs femmes sont accouchées: à la premiere nouvelle qu'il en reçoivent, soit qu'ils se trouvent en voyage ou en quelques expeditions militaires, ils racourent aussi-tôt à leur maison, se mettent dans leur Amac, & feignent une indisposition, telles que leurs femmes peuvent elles-mêmes la ressentir veritablement: là ils reçoivent la visite de leurs voisins pendant plusieurs jours qu'ils feignent employer à se remettre de leur maladie imaginaire.

Ils logent plusieurs familles ensemble dans une même Caze, qui est fort longue, deux ou trois de ces Cazes forment une peuplade, qu'ils appellent Carbet, dont chacun a son Capitaine.

Leur nourriture ordinaire est de farine de cassave & de mays, qu'ils accompagnent de poissons, de fruits & de volailles. Les hommes font la pêche & la chasse, & l'occupation des femmes est de cultiver la terre & de préparer à manger à leurs maris. Ils portent peu de vivres lorsqu'ils vont en guerre; & lorsqu'ils ont fait des prisonniers, ils ont encore l'usage de manger par regal la chair de plusieurs de leurs prisonniers, & vendent les autres aux François.

Il y a parmi eux plusieurs fêtes auxquelles ils s'invitent d'un Carbet à l'autre: ils ont des couronnes & des ceintures de plumes dont ils se parent, ils passent la journée en danses rondes & en festins, où ils s'enyvrent d'une boisson très-forte qu'ils appelent Oüicou, qu'ils font avec de la cassave & des fruits qu'ils mettent boüillir ensemble.

Ces pauvres Peuples vivent dans une ignorance extrême, ils adorent les Astres, & craignent beaucoup un Diable qu'ils nomment Piaye, parce qu'ils croyent qu'il vient les battre & les tourmenter. Ils ont chacun leur femme, qu'ils ne peuvent quitter, à moins qu'ils ne l'ayent trouvée en faute. Les vieillards y sont en grand respect; quand il meurt quelqu'un d'eux, ils l'enterrent dans le Carbet, sans autre ceremonie que de le bien enyvrer; mais sitôt qu'ils croyent qu'il est à peu près pourri, ils assemblent les Indiens des Carbets voisins, déterrent les os, les brûlent & en mettent la cendre dans leur Oüicou pour en faire un regal. Ils écoutent pourtant avec beaucoup de docilité les Missionnaires qui leur expliquent les Mysteres de notre Religion.

le Cap ou Port FRANÇOIS, Paroisse de l'Isle de Saint Domingue, à la bande du Nord, dans le Canton des François; c'est le Poste le plus considerable de ceux que les François occupent dans ces Contrées; la Cure en étoit ci-devant desservie par les Capucins & à present par les Jesuites. Ce bourg est la résidence d'un Gouverneur, qui, en l'absence du Gouverneur General de l'Isle, tient sa place ordinairement & commande à toute la Colonie; c'étoit aussi la résidence du Conseil Souverain & d'une Justice Royale. Ce Bourg a été brûlé deux fois pendant la guerre de 1688. Il y a aussi un Lieutenant de Roi; les Freres de la Charité, y ont un Hôpital très-avantageux pour le Pays; il y a de très-beaux établissement aux environs de ce Bourg, où l'on fait à present beaucoup de sucre au lieu d'indigo.

Riviere des FRANÇOIS, dans la Nouvelle France. Cette Riviere sert de communication du Lac Nipissing au Lac des Hurons: on la remonte difficilement, parce qu'elle a cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de cinquante & de cent pas. Cette Riviere est aussi large que la Seine à Paris. Elle tire sa source du Lac Nipissing, & peut avoir quarante lieuës de cours.

Riviere aux FRANÇOIS, entre les Lacs des Hurons & Nipissing. Elle est pleine de sauts & de rapides: le Païs est sterile & plein de rochers, sur lesquels il croit des cedres & des sapins dans les crevasses de ces rochers.

Rio FRIO, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans Rio Hondo, à la bande de l'Oüest, après un cours de trente à quarante lieuës.

Riviere du FROID, dans la Nouvelle France. C'est une petite Riviere qui se jette à la bande du Sud du grand Lac superieur, entre l'Isle S. Michel & l'Ance Kiaonan.

le Fort de FRONTENAC, ou de Catarakoüi, est un ouvrage considerable qui a été bâti à la bande du Nord du Lac qui porte le même nom, par ordre du celebre Comte de Frontenac, deux fois Gouverneur du Païs, qui y monta lui-même en 1673. Ce Fort est sur le terrain des Iroquois: l'on y établit d'abord une Mission de Recollets. M. Cavelier de la Salle en fut le premier Gouverneur; il en obtint même la proprieté en 1675. & ensuite le fit construire de pierre de taille, près de la décharge du Lac dans une Presqu'Isle, dont on a

fait foſſoyer l'Iſthme ; il y a un très beau Port naturel, où toute ſorte de Bâtimens peuvent moüiller en ſûreté. Par ce Fort l'on peut couper la ſortie & le retour des Iroquois & leur porter la guerre en vingt-quatre heures par le moyen des barques; les environs peuvent être cultivés, il y a de beaux arbres propres à bâtir des maiſons & des barques. l'Hiver y eſt plus court de trois mois qu'en Canada.

la GALETE, Poſte ſitué au bord du Fleuve S. Laurent, à vingt lieuës au-deſſous du lac Ontario.

GALIBIS, peuples de la France Equinoxiale ; ils ſont à deux lieuës de la mer au Nord-Oueſt de la Cayenne ſur la côte, & s'étendent le long de cette côte juſqu'au-delà de la Riviere de Marony, ayant diverſes peuplades le long de la Mer, & en ont même encore une vers la ſource de l'Approuaque, à vingt-ſept lieuës de ſon embouchure; ainſi ils ſont une des plus conſiderables partie de la France Equinoxiale.

Ance des GALLIONS, dans la Martinique, Paroiſſe de la Trinité, à la bande de l'Oueſt.

Ance des GALLIONS, à la côte de la baſſe-Terre de la Guadaloupe, devant le Fort de la baſſe-Terre ; cette Ance a pris ſon nom de ce que les Gallions d'Eſpagne y moüilloient avant que les François ſe fuſſent emparés de cette Iſle: elle a ſix cens pas de large, étant compriſe depuis le Morne de Raby, juſqu'à la Riviere de Senſe.

Riviere des GALLIONS à la baſſe-Terre de la Guadaloupe ; cette Riviere deſcend des montagnes qui portent celle de la Souffriere, elle ſe jette dans la Mer dans l'Ance que l'on appelle auſſi des Gallions auprés du Fort de la baſſe-Terre ; elle prend ſon nom de ce que les Gallions d'Eſpagne y venoient autrefois faire leurs eaux, avant que les François ſe fuſſent rendus maîtres de cette Iſle ; ces eaux cependant ſentent le ſouffre & le vitriol, & incommodent conſiderablement ceux qui n'y ſont point accoutumés ; il y avoit autrefois un Pont de bois ſur cette Riviere, les débordemens l'ayant entraîné, l'on ne l'a pas rétabli malgré ſa grande utilité.

Rivierre des GALLIONS, dans la Martinique a ſa ſource au pied du Pitous du Carbet ; cette Riviere eſt vers ſon embouchure large de trente à trente-cinq toiſes, & ſa profondeur conſiderable juſqu'à un bon tiers de lieuë dans les terres. Son paſſage eſt toujours très dangereux, tant à cauſe de ſa profondeur & du reſoulement des eaux de la Mer pendant le flux, qu'à cauſe qu'on y trouve ſouvent des Requins, & des Becunes, poiſſons voraces & très hardis.

GANANONKOUI, Riviere qui ſe jette dans le lac de Frontenac, à ſix lieuës du Fort & au-deſſous.

GANARASKE', Baye à la bande de l'Oueſt du lac de Frontenac dans la Nouvelle France.

GANATCITIAGON, Portage conſiderable du lac Toronto au lac de Frontenac, ce lieu eſt ſitué au bord du lac de Frontenac à la bande du Nord.

GANDAOUAQUE', l'un des Villages des Aniez Iroquois où demeuroit Tekakoüita Vierge Iroquoiſe, morte en odeur de ſainteté au Saut S. Louis, près Montreal.

GANENTAA, Poſte occupé par les Iroquois au bord du lac de Frontenac au Sud, ſur le chemin pour aller par les bois aux Onnontaguez ; l'on eſt ordinairement quarante jours à aller de ce lieu à Montreal.

GANNEOUSSE, Village d'Iroquois au Nord du lac Ontario à neuf lieuës à l'Eſt du Fort de Frontenac.

GANNIESSINGA, Nations Sauvages vers la Virginie, chés leſquels il y avoit des Recolets Anglois qui faiſoient la Miſſion.

GARHAGONRONNON ou tête de Boule, peuple du Canada, au Nord des grands Lacs: on les appelle encore les gens des Terres ; leur goût eſt d'avoir leur tête fort ronde.

GASPESIE, Province conſiderable de la Nouvelle France : cette Province s'étend le long des côtes Orientales du Canada, depuis le Cap des Roſiers à l'entrée du Fleuve S. Laurent, juſques vis-à-vis l'Iſle du Cap Breton, ſi nous lui donnons l'étenduë des Peuples que l'on appelle Gaſpeſiens. Elle prend ſon nom de la Baye de Gaſpé, qui eſt entre le Cap des Roſiers & l'Iſle Percée : les Recollets y ont pluſieurs Miſſions ; cette Region peut comprendre environ cent dix lieuës de côtes, & elle s'avance beaucoup dans les Terres. Les côtes y forment trois belles Bayes, qui ſont celle de Gaſpé au Nord, la Baye des Chaleurs & celle de Canceaux ; elles ſont fort frequentées des Pêcheurs de Morües, de Saumons & de Marſoüins. La Gaſpeſie eſt traverſée de pluſieurs belles Rivieres, le long deſquelles les Americains originaires font leurs habitations qu'ils changent très-ſouvent. Au Nord de cette Region eſt ſéparée du grand Fleuve S. Laurent par les hautes montagnes de Notre-Dame, dont la vûë a tellement effrayé autrefois les premiers Eſpagnols qui apperçurent ces côtes, qu'ils lui donnerent le nom de *Capo de Nada*, qui veut dire, Cap de Rien, voulant dire qu'un Païs dont l'aſpect leur étoit ſi défagreable, ne pouvoit être d'aucune utilité, particulierement à des gens qui ne cherchoient que de l'or & de l'argent, & qui poſſedoient déja des Regions où les richeſſes ſouterraines s'accordoient ſi bien avec la fertilité de la terre & la douceur du climat, comme la nouvelle Eſpagne, & partie des grandes Iſles de l'Amerique Meridionale. L'on tire de ces montagnes & des Forêts du Païs, de belles maſtures ; les Plaines forment un beau Païs où l'on peut recueillir du grain : l'air y eſt pur & ſain, les eaux claires, la pêche & la chaſſe abondantes. Les peuples qui habitent cette contrée, ſont connus ſous le nom general de Gaſpeſiens, & ſont diviſés en pluſieurs eſpeces de Nations differentes, que nous caracteriſons ſouvent par le nom des Rivieres, le long deſquelles ils ont leurs habitations. Leurs principales Rivieres, ſont celle de S. Jean, de Riſtigouche & de Mizamichis, que l'on appelle encore Riviere de Sainte Croix.

Ces Peuples ſont tous bien faits, d'une riche taille, haute & bien proportionnée ſans aucune difformité ; ils ſont puiſſans, robuſtes, adroits & d'une très grande agilité. Les hommes ſont plus grands que les femmes, les uns & les autres ſont d'un maintient grave, ſerieux & fort modeſte ; leur couleur eſt brune, olivatre & bazanée, ils rendent leurs dents extrêmement blanches par la gomme de ſapin, qu'ils ont toujours dans la bouche ; ils joüiſſent d'une ſanté parfaite & ſujets à bien moins de maladies que nous ; ils ont tous naturellement de l'eſprit & beaucoup de jugement ; ils conduiſent adroitement leurs deſſeins, ſont fort perſuaſifs & très éloquents dans les harangues qu'ils font dans leurs Aſſemblées generales ; ils ne ſont ſujets ni à l'avarice, ni à l'ambition, ſe contentant du neceſſaire & de la réputation d'être bons guerriers & bons chaſſeurs, en quoi ils mettent toute leur gloire ; ils aiment le repos de l'eſprit, ne contrediſent jamais

à rien, ne se querellent jamais entr'eux de crainte d'interrompre leur repos, dont ils sont tellement idolâtres, qu'ils ne veulent pas l'interrompre par l'éducation de leurs enfans, auſquels ils ſouffrent tout; & s'il ſe trouve quelqu'antipathie entre le mari & la femme, ils ſe quittent ſans bruit & ſans chagrin; ils ſont entierement détachés de toute affection; ils ont beaucoup de conſtance dans les diſgraces, beaucoup de courage dans les fatigues de la guerre & de patience dans leurs maladies; ils ſouffrent auſſi très patiemment les châtimens qu'ils ont merité, & ſont même des preſens à ceux qui les châtient dans ce cas, mais ils ne pardonnent jamais quand on les maltraite injuſtement, & ſont très opiniâtres dans leurs entrepriſes publiques. Ils ſont très genereux les uns avec les autres; cette vertu s'altere depuis le commerce des Européens. L'hoſpitalité eſt une de leurs principales vertus, & le reproche d'avarice eſt la plus grande injure & celle qu'ils méritent le moins, excepté envers les François. Ils aiment fort qu'on leur faſſe honneur, & ſont ſi ſenſibles aux affronts, que ſouvent ils attentent à leur propre vie, quand ils en ont reçu quelqu'un; ils ſont ſuſceptibles d'une melancholie noire, qui quelquefois pour des ſujets de peu de conſequence les portent aux dernieres extrémités, mais ce qu'il y a d'extraordinaire eſt, que ſi l'on s'en apperçoit à tems, & que l'on prenne des précautions pour ſurmonter ce défaut, ils ſe rendent & leur raiſon leur revient dans l'inſtant. Enfin ils ſont doux, paiſibles, traitables, ils ont beaucoup de tendreſſe les uns pour les autres, ils ſont bons à leurs amis, cruels & impitoyables à leurs ennemis, ils ſont errans & vagabons à travers les bois & le long des Rivieres, & très adroits de la main dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent.

Les femmes ſont très modeſtes & cheriſſent la chaſteté, excepté quelqu'unes, qui par l'uſage de l'eau-de-Vie, ont perdu cette précieuſe vertu. Les uns & les autres ſont volages, trompeurs, médiſans & diſſimulés, particulierement envers les étrangers. Le Soleil, qui eſt la principale de leur divinité, leur pere & leurs enfans, ſont la matiere de leurs ſerments. Ils s'eſtiment tous égaux, & par conſequent diſpenſés des devoirs de civilité & de bienſéance. Ils ſont fort ſales dans leurs cabanes, ſur eux & dans leur manger. Leur oppoſition pour le Chriſtianiſme, part de leur indifference & inſenſibilité & auſſi de leur yvrognerie, ne prenant de plaiſir à boire du vin ou de l'eau-de-vie, que pour avoir celui de s'enyvrer, dans lequel cas ils ſont brutaux, violents & cruels, quand ils ſont yvres, juſqu'au point de tout caſſer & détruire, & de maſſacrer leurs femmes, leurs enfans & d'attenter à leur propre vie.

L'on ne reconnoit point d'autre culte de Religion, au moins apparente chés les Gaſpeſiens, qu'une ſalutation & une priere au Soleil levant, encore en ont-ils perdu l'habitude depuis près d'un ſiecle; il n'y a chés eux ni Temple, ni Prêtres, ni Sacrifices. Le Pere le Clercq Recollet, aſſure qu'une partie de ce Peuple, qui habite le long de la Riviere Miramichi, avoit la Croix en grande veneration, avant même l'arrivée des Europeens; il les nomme Portes-Croix, parce qu'ils avoient autrefois coutume de la porter dans leurs voyages, & qu'elle leur tenoit lieu du Calumet des Peuples de la Louiſiane. Ils ont toujours cru l'ame immortelle. Ils ont une confiance reſpectueuſe pour leurs Jongleurs, qui leur ſervent de Medecins, & dont les pratiques & leurs effets, font juger qu'ils ont communication avec le Démon. Ils ont quelque legere connoiſſance de la grande & de la petite Ourſe. Ils ſe ſont ſur de l'écorce des cartes très-détaillées & très juſtes; de ſorte qu'ils ne s'égarent jamais: cela leur vient de leur grande habitude dans les courſes qu'ils pratiquent dès leur enfance. Ils diviſent leur Bouſſole en cinq Rhumbs, ou vents: le Nord, le Sud, le Nord-Eſt, le Nord-Oueſt, & le Sud-Eſt. Ils connoiſſent toutes les Rivieres, & ſe conduiſent ſi parfaitement pendant qu'ils voyent le Soleil, qu'ils ne s'écartent jamais; mais pendant la nuit & les broüillards, ils ſont très-embaraſſés. Ils ne reglent leurs lieuës que par les Pointes & les Caps qui ſe trouvent le long des Rivieres & des côtes, & les meſurent par le nombre de nuits qu'ils ſont obligés de coucher en chemin. Leur calcul ordinaire ne va que juſqu'au nombre de dix; & pour vingt ils diſent deux fois dix, trois fois dix pour trente, & montrent leurs cheveux ou les grains de ſable lorſqu'ils veulent ſignifier un nombre extraordinaire. Ils comptent les années par les Hyvers, & les mois par les Lunes: les jours par les nuits, & les heures par la progreſſion du Soleil. ils donnent trente jours aux Lunes, diviſent l'année en quatre Saiſons, comptent cinq Lunes pour l'Eté, & cinq pour l'Hyver, & confondent une Lune du Printems avec celle de l'Eté, & une de l'Automne avec celle de l'Hyver; parce que l'on y paſſe promptement du froid au chaud, & du chaud au froid.

Ils n'ont point de ſemaines réglées, tous leurs mois ont des noms ſignificatifs, ils commencent l'année par l'Automne.

Ils ont une langue particuliere, elle eſt belle & très-riche dans ſes expreſſions, elle n'a aucun mauvais accent; on la prononce librement, & l'on n'eſt obligé de faire aucun effort de l'eſtomac: ils uſent toûjours du ſingulier en parlant à une perſonne: ils prononcent la lettre R. comme une L. & l'V. en Ou. Leurs noms propres ſont Caracteriſtiques.

Les Gaſpeſiens ne contraignent point les humeurs de leurs enfans quand ils ſe veulent marier. Le jeune garçon qui a une inclination, s'adreſſe d'abord au pere de la fille, qui le renvoye à ſa fille: ſi elle accepte ſes propoſitions & ſes preſens, il va demeurer une année dans la maiſon du beau-pere prétendu, & s'y rend neceſſaire par ſa docilité & ſa vigilance à la chaſſe & à tout ce qui eſt du miniſtere de ſon ſexe: au bout de l'année, ſi l'inclination continuë, il prend congé de ſon pere & de ſa cabane, l'on fait une grande aſſemblée des notables de la Nation & des parens, & on lui donne ſa femme en public. Toute la dote conſiſte en une couverture ou quelque robe de Caſtor, une chaudiere, un fuſil, un bate-feu, un couteau, une hache, un canot, &c. Pendant l'année que le jeune homme demeure chez ſon beau-pere, il eſt inoüi qu'il prenne jamais avec ſa maîtreſſe, aucune liberté contraire à la bienſéance. Si dans la ſuite ils ont des enfans, le mariage devient indiſſoluble. Si au contraire ils n'en peuvent avoir, & que leurs humeurs ne continuënt pas à ſympatiſer, ils ſe ſépatent ſans bruit. Pendant leur union ils ne ſe contrarient en rien; chacun fait ſon exercice paiſiblement: la mort de l'un ou de l'autre devient très ſenſible à celui qui reſte.

Ces Peuples avoient autrefois l'humeur beaucoup plus guerriere qu'ils ne l'ont à preſent: les ſeuls ennemis contre leſquels ils reſpirent toûjours la guerre, ſont les petits Eſquimaux. Les ſeuls motifs de leurs guerres ſont le déſir de ſe venger de quelque injure publique ou particuliere, & d'avoir l'honneur de vaincre & rapporter beaucoup de che-

velure : ils demandent rarement du ſecours à leurs voiſins ; ils n'entreprenent de guerres que par le conſeil de leurs anciens ; & ils ſe matachent le viſage, pour cacher les differens mouvemens de leur cœur. Ils ſont fort cruels envers leurs priſonniers. Leurs principaux exercices ſont la chaſſe & la pêche. Les femmes ſe percent les oreilles, & elles y attachent quelques grains de raſſade, des grelots, des ſols marqués ou autres bagatelles. D'autres, tant hommes que femmes, ſe font percer le tendron du nés, & ils y attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombe ſur l'extrémité des lévres.

Leurs cabanes ſont très-legeres & portatives, pour pouvoir décamper quand ils ne trouvent plus dequoi vivre dans l'endroit où ils ſont. Ces cabanes ne ſont compoſées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau couſuës enſemble, & enjolivées de differentes figures d'animaux, que les femmes y crayonnent avec leur Matachias. Ces cabanes ſont de figure ronde, comprennent ſouvent trois à quatre feux, & peuvent loger dix-huit ou vingt perſonnes. Quand ils veulent décamper, ils les roulent ou les emportent ſur leurs épaules, au lieu où leur chef a choiſi un nouveau cabanage, & par le chemin qu'il leur a indiqué. Quands ils ſont retirés, les hommes plantent les perches de maniere que le haut finiſſe en forme de clocher, aprés quoi ils vont à la chaſſe, & les femmes achevent le bâtiment. L'on y ſouffre un grand froid, & la fumée du feu y eſt extrêmement incommode, outre qu'elles ſont ſi baſſes, qu'il faut preſque toûjours y être courbé.

Leur nourriture eſt la même que celle des autres Sauvages, c'eſt-à-dire qu'ils la trouvent dans la chaſſe & dans la pêche : ils aiment à preſent autant le vin & l'eau de vie, qu'ils en avoient horreur, quand ils en ont vû boire aux premiers François qui ont abordé leurs côtes. La négligence qu'ils ont de conſerver des viandes boucanées pour le plus fort de l'Hyver, leur cauſe ſouvent une trés-grande famine, particulierement dans les mois de Janvier & Fevrier. Ils ne ſe couvroient ci-devant que de peaux d'Originaux, de Caſtor, &c. mais à preſent ils ſe ſervent de couvertures, de capot & de juſteaucorps, toûjours avec plus de modellie que les autres Peuples. Ils ſe matachent, tantôt de noir, tantôt de rouge, & quelquefois de ces deux couleurs enſemble. Ils ſe couvrent rarement la tête, & laiſſent prendre leurs cheveux, qu'ils accommodent ave des cadenettes. Leur chevelure eſt toûjours noire quand ils ſont avancés en âge.

Fond GIRAUMONT, Ance, dans l'Iſle de la Martinique, Paroiſſe de la Caſe-Pilote, à une demie lieuë du Bourg de cette Paroiſſe.

GOAVE, grand & petit, dans l'Iſle deS. Domingue, quartier du Sud : ce ſont deux Paroiſſes voiſines l'une de l'autre, & peu éloignées de la ville de Leogane, au bord de la côte du midi du Cul-de-Sac. C'eſt une Paroiſſe déſervie par les Jacobins ; elle l'étoit ci devant par les Capucins.

GODEBOUT, Riviere de la Nouvelle France, dans le Païs de Saguenay. Cette Riviere traverſe le Païs des Beſtiamites, & ſe rend dans le Fleuve Saint Laurent, près des Monts Pelez, à la Bande du Nord.

Iſle de GOILANS, dans le Lac de Frontenac, vers Catarakoüi ; ces Goilans ſont des oiſeaux de Mer, qui ſont en grand nombre ſur cette Iſle.

GOKAPATAGANS, Peuples Sauvages, alliés des François ; il paroit qu'ils demeurent vers Michilimakinak, ou entre ce lieu & le Miſſiſipi.

GONAIVES, petites Iſles, au nombre de trois, ſituées à la côte occidentale du quartier du Nord de l'Iſle de S. Domingue, entre le Cap aux Foux & la Riviere d'Artibonite, près la petite Riviere de la Pierre, & vis-à-vis le Morne de Vigie.

GONAVE ou Guanabe, Iſle déſerte, ſituée à l'entrée du Cul-de-Sac de la côte occidentale de l'Iſle de S. Domingue ; c'eſt la plus conſidérable des Iſles qui ſe trouvent dans ce Golfe : elle peut avoir huit lieuës de long, ſur trois dans ſa plus grande largeur, elle eſt preſque Eſt-Oueſt. La terre y eſt bonne & très propre à être cultivée, mais elle manque d'eau douce.

l'Iſle de GORE'E eſt à une lieuë de terre ferme, à quatre du Cap-Verd, & peut en avoir une demie de circuit ; les Hollandois s'y ſont établis les premiers, & ont bâti les Forts de S. François & de S. Michel, qu'on y voit encore. M. le Comte d'Etrées s'en rendit maître en 1678. Les Anglois la prirent ſur les François en 1692. & ruïnerent les Forts que les Hollandois y avoient bâti. La Compagnie du Senegal qui l'a repriſe en 1693. y a rétabli le Fort S. Michel ; & il y a aujourd'hui dans cette Iſle environ cent François, & quelques familles de Laptos ou Negres libres, que la Compagnie gage pour aller à la traite de côté & d'autre.

le GOSIER, l'un des quartiers de la grande Terre de la Guadeloupe ; c'eſt le plus voiſin du Fort-Louis à l'orient ; la Paroiſſe en eſt deſſervie par les Capucins.

Iſle à GOYAVES, à la côte de la Guadeloupe : il donne le nom à un quartier ou canton de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. Ce quartier eſt à cinq lieuës de celui du Baillif ; c'eſt une Paroiſſe deſſervie par les Jacobins ; le chemin de l'un à l'autre par terre en eſt fort mauvais ; cet Iſlet eſt à une demie lieuë de l'Ance, qui porte le même nom. L'Ance de Goyaves a près d'une demie lieuës de large outre ſes deux Pointes, & s'avance dans les terres environ un tiers de lieuë ; ſon fond eſt preſque partout d'un ſable blanc, mêlé de roche, particulierement au milieu, ce qui en rend l'Ancrage moins aſſûré : elle eſt fort poiſſonneuſe, il y tombe une petite riviere dont l'eau eſt très-bonne ; l'Egliſe Paroiſſiale de ce quartier eſt à trois cens pas du bord de la Mer ; le terrain qui eſt entre deux eſt uni & bon, mais tout couvert de roſeaux & de mahotiers, que l'on laiſſe pour couvrir l'Egliſe & les maiſons, malgré l'incommodité des mouſtiques, & des Maringouins qui y fourmillent. La maiſon Curiale eſt à quelque diſtance de là, ſur un morne, aux trois quarts de la hauteur. L'on trouve à cinq ou ſix pas dans la Mer des fontaines d'eau bouillantes, dont l'eau a le goût & l'odeur du ſouffre. Il y a auſſi un étang de pareille eau à deux cens pas de la Mer.

GOYAVES, Paroiſſe de la Guadeloupe, ſituée à la Cabeſterre de cette Iſle, au Sud Sud-Eſt de celle du petit Cul-de-Sac. Cette Paroiſſe eſt deſſervie par les Capucins, le Païs eſt aſſez habité, les terres n'y ſont pas mauvaiſes. Le principal négoce des habitans eſt le gingembre. L'on y nourrit auſſi beaucoup de beſtiaux & de volailles, l'on y cultive du manioc, du tabac & des legumes ; il y a même quelques Sucreries ; c'eſt la principale Paroiſſe de la Cabeſterre.

les GOYOGOUINS, l'une des cinq Nations des Iroquois ; les Anglois les appellent Cajougas.

jougas. Leur arme ou deviſe eſt un Calumet; ils ſont vers les Tſonnontouans. Ils ſont bons guerriers; leurs mœurs tiennent plus du Sauvage; ils ſont auſſi fins & auſſi ruſés que les Tſonnontouans.

GRANDE-ANCE, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par le Jacobins, Bande du Nord. Ce Bourg eſt à une petite demie lieuë de la Riviere Capot, d'où juſqu'ici le chemin eſt bordé preſque par tout d'allées d'Orangers, mais le grand nombre de mornes le rend difficile. De cette Paroiſſe à celle du Fond Saint Jacques, il y a deux lieuës; il faut paſſer en chemin par celle du Marigot.

GRANDE-RIVIERE, Bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Macouba. Cette Riviere ſépare la Paroiſſe du Macouba de celle du Prêcheur. Il y a auprès de cette Riviere une Chapelle champêtre, où le Curé du Prêcheur vient dire la Meſſe deux ou trois fois l'année.

Riviere de la GRANDE Ance, dans la Martinique, Bande du Nord; elle arroſe le Bourg & la Paroiſſe de ſon nom.

GRANDE-RIVIERE, ou Sakinan, dans la Nouvelle France; elle ſe jette dans le Lac des Illinois, à la Bande de l'Eſt. Ces deux noms lui ſont donnés; le premier, parce que c'eſt la plus conſidérable de toutes celles qui ſe jettent dans le Lac des Illinois, à la Bande de l'Eſt; & le ſecond, parce qu'elle prend ſa ſource près de la Baye de Sakinan: & que par conſéquent il eſt aiſé par ſon moyen de communiquer de cette Baye, du Lac des Hurons à celui des Illinois, en faiſant un portage de quelques lieuës.

GRANDE Terre de la Guadeloupe, eſt une Iſle un peu plus longue que celle que nous appellons Baſſe-Terre, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit que nous appellons la Riviere Salée, à l'Oüeſt Sud-Oueſt; cette Iſle eſt à peu près Eſt & Oueſt; ſes deux principaux Caps ſont la Pointe d'Antigues à l'Oueſt, & la Pointe des Châteaux à l'Eſt, près des Iſles Marie-Galante & de la Deſirade: cette Iſle a un grand défaut de n'avoir point d'eau douce: du reſte ſes terres ſont très bonnes. La chaſſe & la pêche y ſont très abondantes; mais comme les habitans ſont obligés de ſe ſervir de mauvaiſes eaux, ils en ont contracté une couleur livide, & des maux d'eſtomac qui dégenerent en hydropiſie & en fiévre violente, joint à la corruption de l'air, qu'y cauſe les eaux qui croupiſſent dans les terres qui ne ſont que de roches pareuſes, ou pierres à chaux. La plus grande partie de cette Iſle eſt platte, il n'y a qu'une ſeule petite Riviere que l'on nomme Riviere à Pitre, quelques Salines, trois petites Paroiſſes deſſervies par des Capucins, & un Fort nommé le Fort-Louis, près de la Riviere à Pitre: cette Iſle priſe en particulier, peut avoir quarante à quarante-cinq lieuës de tour.

la GRENADE, une des Iſles du Vent, ſituée par douze dégrés de latitude, Nord: c'eſt la plus méridionale de nos Iſles; elle n'eſt qu'à trente lieuës de la terre ferme & de l'Amerique méridionale, elle peut avoir trente lieuës du Nord au Sud, & cinq ou ſix de largeur; on lui donne vingt-deux lieuës de tour. Elle eſt à peu près faite en forme de Croiſſant, dont les deux Pointes ſont à l'Oueſt, auſſi-bien que ſon Port, qui eſt ſitué dans une grande Baye que l'on appelle Cul-de-Sac; le Port en eſt très-bon, auſſi-bien que le moüillage; les terres y ſont bonnes & abondantes, de même que la chaſſe & la pêche; ce qui la rendoit une des plus habitée par les Caraybes de toutes les Iſles voiſines. M. du Parquet qui étoit déja Seigneur proprietaire de la Martinique & de la Guadeloupe, l'achetta des Carraybes en 1650. & y commença en même tems une Colonie, qu'il établit entre le Port & un Etang voiſin: il y mit pour Gouverneur M. le Comte ſon Couſin: les Caraybes quoique payés exactement de ce dont on étoit convenu avec eux, oublierent bien-tôt leur marché, & prirent le parti d'égorger autant de François qu'ils en trouvoient hors de l'habitation, ce qu'ils executerent. M. du Parquet en ayant été averti, envoya du ſecours à ſa Colonie, & ordonna de pourſuivre les Sauvages, & de les chaſſer de l'Iſle: en effet, on les pourſuivit dans leurs retraites au plus haut des montagnes, & on en paſſa la plus grande partie au fil de l'épée. Cette execution rendit les François maîtres de la Baſſe-Terre, & ils furent tranquiles pendant quelque tems: mais les Sauvages qui l'étoient à la Cabeſterre, & qui étoient reſtés tranquiles pendant la guerre que l'on avoit eû contre les autres, réſolurent au bout de quelque tems de les venger: ils ſe répandirent par pelottons, & maſſacrerent autant de François qu'ils en trouverent; ce qui obligea M. le Comte de les aller chercher: il les ſurprit, en tailla la plus grande partie en piéce, ſe ſaiſit de leur Canaux & de leurs Piroques, & obligea ceux qui s'étoient ſauvés dans l'interieur de l'Iſle de tomber entre ſes mains; mais malheureuſement ce Gouverneur ſe noya au retour de ſon expédition. M. de Caqueraye lui ſucceda juſqu'en 1657. que M. du Parquet ayant vendu la Grenade à M. le Comte de Cerillac, ce Seigneur y envoya un Gouverneur qui devint tellement inſuportable à la Colonie, que la plûpart ſe révolterent, lui firent ſon procès, & le firent paſſer par les armes. Tous ces violens mouvemens obligerent la plus ſaine partie de la Colonie de ſe retirer dans les autres Iſles. Le Comte de Cerillac vendit cette Iſle à la Compagnie de 1664. laquelle la remit au Roi en 1674. Du tems de M. du Parquet, le ſpirituel étoit adminiſtré par les Jacobins, & il l'eſt à preſent par les Capucins. Il n'y a qu'une ſeule Paroiſſe auprès du Fort: le Fort de l'Iſle eſt bâti ſur une hauteur eſcarpée de tous côtés, & qui forme l'une des Pointes qui renferme ce Port. Il y a pour toute garniſon trente-cinq à quarante ſoldats. Le Bourg eſt auprès du Fort depuis quelque tems; il étoit auparavant de l'autre côté du Port, entre la Mer & un Etang fort profond, dont l'on pourroit faire un beau Port. La Colonie s'occupe à la nourriture des beſtiaux & des volailles: elle recüeille du millet & des poix, & fabrique de l'indigo, du tabac & du roucou: les Caraybes commencent à y revenir s'y établir, & l'on y en rencontre pluſieurs Carbets. Les eaux ſont excellentes dans cette Iſle, les viandes ſont très-bonnes, la chaſſe & la pêche excellente; l'on peut même trouver encore dans de petits Iſlets voiſins, toutes ſortes de ſecours: malgré tout cela il y regne des fiévres qui font beaucoup de tort à la la Colonie, l'on en attribuë la cauſe à ce que cette Iſle n'eſt pas peuplée à beaucoup près, comme elle pourroit l'être.

GRENADINS, petites Iſles Françoiſes, voiſines de la Grenade: elles ſont compriſes entre la Pointe méridionale de l'Iſle de Saint Vincent, & l'Iſle de la Grenade; elles ſont en grand nombre, mais l'on en peut particulierement diſtinguer cinq: ſçavoir, les quatre Grenadins, & l'Iſle de Bequia: Cette derniere, qui eſt la plus voiſine de l'Iſle de Saint Vincent, eſt auſſi la plus grande; on lui don-

ne douze lieuës de tour, & souvent on l'appelle la petite Martinique, seulement parce qu'elle lui peut être comparée dans ce qui y est de plus désagreable, qui consiste en ce qu'elle nourrit une très-grande quantité de viperes, qui y sont fort dangereux. Entre les autres Grenadins l'Isle que l'on appelle Cariacou a un Port que l'on dit être trés-excellent.

GRINAICHES, Peuple de la Louisiane. Ce Peuple habite sur les bords de la Riviere Rouge, vers le haut de cette Riviere, dans le Païs des Padoucas, par trente huit dégrés, trente m. de latitude.

les GRONDINES, situé à quatorze lieuës au-dessus de Quebec. C'est où finit le Gouvernement de Quebec, & où commence celui des trois Rivieres; c'est auprès de la Riviere de Jacques Cartus.

Riviere des GROSELIERS, dans la Nouvelle France. C'est une petite Riviere qui tombe dans le Lac superieur, à la Bande du Nord, vers l'extrêmité occidentale de ce Lac.

Ance du GROS François, à la Basse-Terre de la Guadeloupe. C'est une grande Ance de sable, de cinq cens pas de large d'une Pointe à l'autre; elle est bordée sous le vent, par un Cap dont le pied est arrosé par la Riviere du Plessis; un autre petit Cap l'éleve dans le milieu de cet Ance, & sert à en défendre la descente. Il y a plusieurs retranchemens.

la GUADELOUPE. *Voyez* Basse-Terre & Grande Terre de la Guadeloupe.

H

Quartier & Paroisse des HABITANS, à la Guadeloupe. Ce Quartier est situé au-delà de la Riviere du Plessis; il est traversé par une grosse Riviere que l'on appelle Riviere des Habitans; le terrain en est assés uni; il y a une petite Ance appellée Vadelorge, une plaine de douze à quinze cens pas de large, que l'on appelle le Fond des Habitans, où la susdite Riviere en forme une fort poissonneuse. La Paroisse est desservie par des Capucins: l'Eglise & la Maison Curiale sont près de la Riviere des Habitans, à quatre cens pas du bord la Mer. Il y a autour de l'Eglise une petite espece de Bourgade, dont les Habitans sont Cabaretiers, Artisans & autres, qui s'occupent à cultiver la terre & fabriquer du coton dans le peu de bonne terre qui reste dans ce canton: presque toute le reste, depuis le bord de la Mer, jusqu'à neuf cens pas dans la hauteur, est tout sec & usé.

Riviere des HABITANS, à la Guadeloupe. Cette petite Riviere a pris son nom de la Paroisse qu'elle arrose; elle s'enfle fort souvent & cause de fréquens débordemens très-nuisibles à la plaine des Habitans.

HAHOTON Ouadeba, Riviere qui vient du païs des Renards, dans la Nouvelle France, & va se rendre dans la Riviere de Bon-Secours, au Païs des Nadoueſſi.

HAQUIS, Peuple nombreux de la Louisiane, situé entre les Cenis & les Cadodaquios, à l'Est.

Isle de la HAYE ou des Peres, dans la Martinique, entre le Bourg de Sainte Marie, & la Pointe de la Houssaye, à la Bande du Nord.

HEBAHAMO, Nation sauvage de la Louisiane, voisine des Cenis, & à leur occident, découverte par M. de la Salle, en Janvier 1687. à dix journées du Nouveau Mexique; leurs mœurs sont fort approchantes de celles des Cenis.

Riviere aux HERBES, à la Guadeloupe, située aux côtes méridionales de cet Isle, & à l'occident du Fort de la Basse-terre. Cette Riviere se divise en deux branches, & renferme un terrain élevé en forme triangulaire que l'on appelle l'Islet.

HIENS, Riviere de la Louisiane, à quatre lieuës à l'orient de la Maligne. Un Allemand de la troupe de M. de la Salle s'y étant embourbé dans le premier voyage aux Cenis, on lui en a donné le nom. Le terrain entre la Maligne & cette Riviere est très-fertile.

HINHANETON, Nation de la Pierre, l'une de celles des Sioux de l'Oüest, dans la Louisiane septentrionale. Elle est située au bord d'une petite Riviere qui arrose les belles prairies de ces cantons, & se jette dans la riviere Saint Pierre, à quelques trente lieuës à l'Oüest du Mississipi. C'est une des découvertes de M. le Sueur.

HOCHELAGUA, nom que Jacques Cartier donne au fleuve Saint Laurent, & à la Nation Sauvage établie de son tems à Montreal.

Rio HONDO, Fleuve de la Louisiane, qui après un cours de cent vingt lieuës Nord-oüest Sud-est, se vient rendre dans la Mer, dans de belles prairies, entre les Caouaches & les Kaikaches, au midi de la Riviere ou Baye Saint Joseph, dans le fond du Golfe de Mexique. Elle arrose de grandes prairies fréquentes d'une grande quantité de bœufs sauvages, & habitées de plusieurs Peuples errans qui ne s'occupent qu'à la chasse & à la pêche, & reçoit dans son cours plusieurs Rivieres assez considerables, comme Rio-Frio à l'orient, & à l'occident Rio de Bagres, riviere du Vin, riviere de Leon, &c.

HORRETON, Nation des Morts, l'une de celles des Sioux de l'Oüest, dans la Louisiane septentrionale. Cette Nation est située au bord d'une petite Riviere qui se jette dans le Mississipi, à quelques quinze lieuës de ce Fleuve.

l'HOUICURI, Riviere de la France Equinoxiale; elle se décharge dans la Mer du Nord, à une distance égale des embouchures de l'Huine-Mary & de la Casipoure. Il y a environ vingt-deux lieuës de sa source à son embouchure; elle coule du Sud au Nord.

HOUEL-BOURG, ou Saint Germain, Marquisat, dans l'Isle de la Guadeloupe, c'est le terrain compris vers le Cul-de-Sac de la Guadeloupe, la riviere Sallée & la riviere Saint Charles. Son premier nom étoit Saint Germain, mais Louis XIV. l'a érigé en faveur de M. Houel, fils d'un des anciens proprietaires de cette Isle en Marquisat, sous le nom de Houël-Bourg en 1707. Le terrain de ce Marquisat paroit beau, mais il n'y a encore de défriché qu'une Savane d'environ cinq cens pas du côté du petit cul-de-sac. Ce terrain est arrosé de deux petits ruisseaux d'une eau excellente, dont l'un se nomme riviere de la belle-Hotesse. Ce Fief est borné vers le Sud par la riviere du Coing, qui le sépare du Fief d'Arnouville.

HOUELLE Mont, à la basse-terre de la Guadeloupe; c'est une montagne ronde située auprès des rivieres de Sense & des Galions; son nom lui vient de ce que M. Houël en avoit fait un réduit pour retirer les habitans en cas d'attaque du Fort. Une branche de sa famille du surnom de Bisdary, y a encore des établissemens.

Pointe de la HOUSSAYE, dans la Martinique, Paroisse Sainte Marie, à la bande du Nord.

HOUTOUAGA, Nation Sauvage, vers la Virginie. Ce nom en Iroquois signifie bredoüilleur ou grand parleur.

la riviere d'HUINE-Mary, est une riviere de la France Equinoxiale; elle se décharge dans la Mer

du Nord, à trois lieuës & demi du Cap d'Orange ; elle coule du Nord au Sud. Il y a environ sept lieuës & demi de sa source à son embouchure.

la Pointe HURIER, dans la Baye S. Louis, à douze lieuës au Nord Oüest, de l'entrée de ladite Baye. M. de la Salle y avoit établi un poste d'Entrepôt du camp de la Mer, au camp de la riviere aux Vaches.

HURONS, Peuple Sauvage, qui occupoit autrefois les bords du lac Huron, & qui habitoit aussi le long du fleuve S. Laurent près les Nepiciriniens, situé à trois cens soixante lieuës à l'Oüest de Quebec ; c'étoit autrefois la Nation la plus fiere & la plus redoutable de ces Contrées, mais les Iroquois les ont presque tous détruits par trahison, après avoir fait alliance avec eux pour ouvrir commerce avec les François. Quelques-uns se sont retirés à Michilimakinack avec les Outaouacs, & ont habité une Isle qui s'appelle encore l'Isle Huronne, & d'autres près de Quebec. Les armes ou la devise de ceux-ci est un Castor ; ils sont très-politiques, fourbes & orgüeilleux, ils affectent de la générosité, ils parlent juste & avec délicatesse, & sont insinuans. L'on veut qu'ils se soient beaucoup corrigés de leurs défauts, depuis que les Jesuites leur ont prêché l'Evangile. Il y en a aussi une Colonie au bord de la riviere Saint Joseph ; ils sont distingués dans les trois familles du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, ainsi que les Iroquois ; il appellent l'être suprême Ares-Koui. Le P. Hennepin tire l'étimologie de leur nom, de ce qu'ils avoient leurs cheveux brûlés, de telle maniere que leur tête ressembloit à une Hure de Sanglier.

le lac des HURONS est un lac de la Nouvelle France ; il a quatre cens lieuës de circonference. Ce lac est situé sur un très-beau climat ; le côté du Nord est le plus navigable pour les Canots, à cause de la quantité d'Isles sous lesquelles on peut se mettre à l'abri du mauvais tems. Celui du Sud est le plus beau & le plus commode pour la chasse des bêtes fauves qui y sont en assez grande quantité. La figure de ce lac est à peu près celle d'un triangle équilateral. Parmi ces Isles, celle de *Manitoualin* est la plus considerable : elle a plus de vingt lieuës de longueur & dix de largeur. Les *Ontaouacs* de la Nation du *Tulon* & du *Sable*, y habitoient autrefois ; mais la crainte des Iroquois les a contraints de se retirer avec les autres à *Michilimakinac*. Vis-à-vis de cette Isle habitent en Terre-ferme les *Nochkis* & les *Missisagues* en deux Villages differens, éloignés de vingt lieuës l'un de l'autre. Vers le bout oriental de cette même Isle, on trouve la *Riviere des François* ; elle est aussi large que la Seine à Paris, & de sa source qu'elle tire du lac des *Nepicerini*, jusqu'à son embouchure, elle n'a tout au plus que quarante lieuës de cours. On voit au Nord-est de cette Riviere la Baye de *Toronto*, qui a vingt ou vingt-cinq lieuës de longueur, & quinze d'ouverture. Il s'y décharge une Riviere qui sort du petit lac de même nom, formant plusieurs cataractes impratiquables, tant en descendant qu'en montant. L'on rencontre ensuite la Baye de *Sakinan*, sans parler de la quantité de battures & de rochers qu'on trouve cachés sous l'eau, jusqu'à deux lieuës au large avant d'y arriver. Cette Baye a seize ou dix-sept lieuës de longueur, & six d'ouverture, au milieu de laquelle on voit deux petites Isles très-utiles aux Voyageurs, qui seroient obligés le plus souvent de faire le tour de la Baye, plûtôt que de s'exposer à faire cette traverse en Canot. La riviere du *Sakinan* se décharge au fond de la Baye. De cette Riviere à *Missilimakinac*, il n'y a point d'endroit qui mérite qu'on en parle.

J

JACQUES Mel, Riviere de la côte méridionale du Quartier du Sud, dans l'Isle de Saint Domingue ; elle se rend dans la Mer au fond de l'Isle à Vache.

JACQUEZI, grand Quartier de l'Isle de S. Domingue, situé à la bande du Nord, entre le Quartier de Caracol & celui de Bayha. Le canton peut s'étendre quatre lieuës en longueur, & autant en largeur. On le divise en trois parties, Trou Jacquezi, Racle de Jacquezi, & Savannes de Jacquezi.

Le Trou Jacquezi est situé au pied des montagnes qui l'environnent en partie, à trois lieuës de la mer ; il est arrosé & traversé par une petite Riviere qui y prend sa source. Il est habité & forme une Paroisse dont l'Eglise est au bord de la petite Riviere.

Le Racle de Jacquezi est situé le long de cette Riviere, depuis l'Eglise jusqu'à la Mer ; il a l'espace de deux lieuës & demi ; c'est un bon terrain très-habitable.

La troisiéme partie consiste en belles Savannes, où l'on peut nourrir une grande quantité de bestiaux, & faire de beaux établissemens. Le bord de la Mer est occupé par des salines avantageuses à ce canton, mais les récifs ou rochers empêchent les Bâtimens d'aborder.

JACQUIN, Port situé à la côte méridionale du Quartier du Sud de l'Isle Saint Domingue, au Nord-Est de l'Isle à Vache, dans la grande Terre.

JANIQUO, Nation de la Louisiane, voisine des Assonis.

IBI-TOUPA, petit Peuple de la Louisiane, situé au bord de la riviere des Yasous, à trois lieuës de sa chûte dans le Mississipi, à la bande de l'Est.

Pointe d'ICAQUE, Cap de l'Isle Saint Domingue, à la bande du Nord, à trois lieuës à l'Oüest de l'embouchure de la riviere du Borgne.

ILINOIS, Nation puissante de la haute-Louisiane, établie au midi des Lacs du Canada, le long de la Riviere à laquelle elle a donné le nom & des deux côtés d'une partie du Mississipi, depuis la riviere à la Roche jusqu'à l'embouchure de la riviere Ouabache. Ce nom Ilinois signifie en leur langue un homme fait ; ils s'appellent communément *Inouca*, qui signifie Peuple qui parle bien. Cette Nation est divisée en plusieurs Peuples, qu'ils regardent comme differentes familles : ces Peuples sont les Cascouquias, les Peouanouas, les Chaouanons, les Caouquias, les Tamarois, les Mohingonas, les Rapourouhas, les Coueracouintanouhas, les Maronhas, les Chingonas, les Metohigamias, les Chepoussia, & les Metchimipouria. Ces trois derniers sont séparés des autres ; ils ont leur Village à deux journées dans les terres occidentales du Mississipi, vis-à-vis l'embouchure de la riviere Ouabache.

Les Ilinois en general sont caressans, flatteurs & complaisans au dernier point ; ils sont rusés, vindicatifs, adroits, vifs & souples à toutes sortes d'exercices, & fort enclins & adroits au vol, en quoi ils se distinguent des autres Sauvages. Ils vantent beaucoup leurs faits guerriers, & sont grands menteurs ; ils sont d'une belle taille, robustes & d'un teint basané. Leur passion pour la chasse les rend extrémement libertins & indociles ; s'ils sont moins courageux que les Iroquois, ils sont plus

alertes & courent beaucoup mieux. La luxure eſt leur paſſion dominante, & leur crime le plus favori, même la ſodomie, auſſi ſont-ils preſque tous efféminés par leur trop grande molleſſe, & par leur abandon au plaiſir. L'on croit qu'il y a parmi eux des hermaphrodites qui ne ſont en effet que des hommes efféminés, qui préferant la condition & les occupations des femmes à leur honneur, en prennent les habits, & ſe livrent à tous les exercices du ſexe feminin ; d'autres ſont condamnés à cet état humiliant, quand on les a ſurpris dans la proſtitution.

Les Ilinois prennent ordinairement pluſieurs femmes, & pour éviter les troubles du ménage entr'elles, ils prennent les ſœurs, prétendant qu'elles doivent mieux vivre enſemble que des étrangeres, & que le mari ſert d'un nouveau nœud entr'elles pour redoubler les liaiſons du ſang. Les occupations des hommes ſont la guerre, la chaſſe, la pêche & le défrichement des terres. Celles des femmes & des garçons efféminés, eſt de ſemer, planter, recüeillir & préparer generalement tout ce qui leur ſert à la vie ; elles ſont obligées d'aller chercher le gibier quand il eſt tué, & ſouvent fort loin. Quand les bleds & les autres grains ſont ſemés, les femmes les gardent des oiſeaux juſqu'à ce qu'ils ſoient levés.

Ces Peuples ont peu d'enfans, & les aiment beaucoup ; ils ne les maltraitent jamais, ni ne les injurient ; leur ſeule punition eſt de leur jetter de l'eau. Ils ont beaucoup de véneration pour leurs morts, ils ſont des fêtes & des danſes à leurs enterremens, ils les enſeveliſſent dans des peaux, & les mettent dans des cercüeils d'écorce, chantent & danſent au tour du cercüeil pendant vingt-quatre heures. Ils tiennent à la main des callebaſſes, dans leſquelles ils mettent du bled d'inde pour faire du bruit ; d'autres ont des tambours formés d'un pot de terre, & d'une peau de Chevreüil étendu deſſus le pot, & ils battent deſſus avec une baguette.

Chacun des conviés, amis du défunt, vient jetter ſon preſent ſur le cercüeil : ces preſens conſiſtent en braſſelets, pendans d'oreilles & colliers de porcelaine ; lorſqu'ils ont jetté leurs preſens, ils s'uniſſent aux danſeurs, & cela pendant le tems déterminé. La céremonie étant finie, ils enterrent le corps avec une partie des preſens, quelques proviſions de bled d'inde, avec une chaudiere pour le faire cuire pendant le voyage de l'autre monde. Ils réïterent cette céremonie au bout de l'année : le reſte des preſens ſe partagent en pluſieurs lots, que les conviés peuvent gagner au jeu du bâton bien graiſſé qu'un vieillard jette très-loin ; les jeunes gens ſe l'arrachent les uns aux autres, & celui à qui il reſte remporte le premier lot, après quoi on le rejette, & ainſi de ſuite. Les femmes dont les maris ont été tués à la guerre, font ſouvent la même céremonie.

Leurs mariages ne durent qu'autant que les parties s'accommodent de leurs humeurs réciproquement, & il arrive ſouvent que chacun va de ſon côté au retour des grandes Chaſſes : les hommes ſont cependant très-jaloux, & lorſqu'ils trouvent les femmes en faute, il leur arrive quelquefois de leur couper le nez. L'adultere ne paſſe pas toujours pour un grand crime chez eux, les femmes ne ſe cachent pas beaucoup d'avoir eu affaire avec les François, auſquels elles ne ſe livrent pourtant que quand elles en ſont recherchées.

Leur principal Village étoit nommé Pont Dalamia, du tems que Meſſieurs de la Salle & de Tonty les ont découverts. Ce Village étoit à trente lieuës au-deſſus du lac Pimitoui, le long de la Riviere qui porte leur nom. Les Bâtimens ou Maiſons n'en étoient que d'une charpente groſſiere, avec de groſſes branches d'arbres recouvertes de diverſes pieces d'écorce. Le dedans en eſt naté aſſez proprement, tant par terre que par les côtés. Chaque Maiſon contient deux appartemens capables de loger diverſes familles ; il y a des caves deſſous où ils renferment leur bled d'inde.

Ils ſe ſervent du Calumet pour leurs traités & leurs céremonies : ils appellent chanter le Calumet, lorſqu'après avoir planté un pieu en terre, & avoir apporté au pied de ce pieu les dépoüilles ou trophées de guerre, chacun raconte, en chantant, ſes exploits guerriers, le grand Calumet à la main ; & ils appellent le danſer, lorſqu'après cette premiere céremonie, ils font des danſes au tour du pieu & du Calumet.

Ces premiers Découvreurs trouverent dans les Ilinois beaucoup plus d'humanité, & une plus grande diſpoſition au commerce de la vie civile, que dans les autres Sauvages leurs voiſins.

Le Lac des ILINOIS, eſt un des cinq grands Lacs de la Nouvelle France ; il eſt formé par la décharge du lac des Hurons, qui y communique par le détroit de Miſſilimakinac. Ce Lac peut avoir quatre cens lieuës de tour ſur trente lieuës de large, & cent quatre-vingt de long au moins. Ses bords ſont habités par des Ilinois, des Outaouacs & Poutouatamis, &c Les Iſles habitées par les Poutouatamis ſéparent ce Lac de la Baye des Puants qui en fait partie. Ce Lac eſt encore nommé lac Dauphin, & les Sauvages l'appellent Michigami ou Mecheygan. Ses rivages ſont ſabloneux, il eſt navigable partout. M. de la Salle y entre le 2. Septembre, dans le Griphon, & arrive à l'Iſle où habitent les Poutouatamis, qui eſt à l'entrée de la Baye des Puants, à quarante lieuës de Miſſilimakinak. Il en part le 19. Septembre en Canot, ayant renvoyé le Griphon à la riviere de Niagara où il n'arriva pas, ayant été pillé à quelque diſtance par des Sauvages, à la ſollicitation des ennemis de M. de la Salle, & de ſon entrepriſe. Il prend la route du Sud pour gagner la Terre-ferme, qui eſt à quatre lieuës de l'Iſle de Pouteouatamis ; il n'y arrive que la nuit, il reſte cinq jours, en part le 25. ſuivant toujours la côte occidentale du Lac. Le gros tems l'oblige a mettre à terre ſur un rocher où il reſte trois jours, en part le premier Octobre, & arrive après cent douze lieuës de marche, vis-à-vis un Village de Pouteouatamis qu'il dépaſſe de trois lieuës où il débarque ; il en part le 2. Octobre, & ſuit la côte pendant quatre jours en débarquant tous les ſoirs. Le 16. Octobre trouve un Païs plus beau & d'une grande abondance de chaſſe ; & le 18. arrivé au fond du Lac. Il trouve du raiſin gros comme des prunes de damas, dont ils mangent & font du vin. Il y trouve une troupe d'Outaouagamis cabanés, part le premier Novembre, & arrive à l'embouchure de la riviere des Miamis, où il fait conſtruire un Fort & une Maiſon ſur une plate-forme éminente.

Riviere des ILINOIS, autrement nommée riviere de Seignelai, dans laquelle M. de la Salle entra en Décembre 1679. & trouva le grand Village des Ilinois après cent ou cent vingt lieuës de navigation depuis le Lac. Cette grande Riviere a ſa ſource à une lieuë & demi de celle des Miamis, dont le portage à celle-ci eſt environ à vingt lieuës du Lac. A ce portage il y a une grande plaine, au bout de laquelle eſt un Village de Miamis, Maſcoutens

coutens & Oüatinons ramassés ensemble. Sa source est dans des terres tremblantes ; elle est navigable à cent pas de sa source, & en peu de tems elle devient aussi grande que la Sambre vers Namur. Elle court à travers des marais où elle fait beaucoup de détours. Elle est bordée de belles & grandes Campagnes, après avoir fait cent lieuës, arrive au grand Village des Ilinois : l'air y est fort temperé, le Païs sain rempli de Rivieres navigables, point de Maringouins, toute sorte d'abondance. Il y a des mines de charbon, d'ardoise, de fer & de cuivre. M. de la Salle part de ce Village le 1. Janvier 1680. & à la fin du 4. traverse le lac Pimiteoüi. Cette Riviere n'est jamais gelée que quatre ou cinq semaines. Il fait bâtir un Fort à quatre journées du grand Village des Ilinois, en descendant vers le Mississipi, & à trente lieuës plus bas que le lac Pimiteoüi. M. de la Salle part de ce Fort pour la découverte du Mississipi, & arrive le 6. Février à l'embouchure de cette Riviere-ci, qui est, selon lui, par trente-huit dégrés de latitude au Nord.

INSONS, ou Ousabi, ou Tchantaouadeba, Riviere du Païs des Sioux, ou Issatis ; elle prend sa source dans les prairies voisines des lacs des Assinibouels & de Buade, au pied des montagnes qui séparent ces Lacs du Lac Superieur & d'Alemigon ; & après un cours d'environ cinquante lieuës, Elle se rend dans la riviere Sainte Croix, d'où par elle, on peut communiquer au lac de Buade, en faisant quelque portage.

ISLES Antilles Françoises, dans l'Amerique septentrionale ; elles sont appellées Antilles, à cause qu'elles sont les premieres qu'on rencontre en allant en Amerique. Elles furent découvertes par Christophe Colomb en 1492. Elles forment un demi cercle à l'entrée du Golfe du Mexique, & sont entre le 11. d. 30. m. & le 21. d. 30. m. de latitude, & entre le 303. d. 30. m. & le 318. d. de longitude. Dans ces Isles, comme dans tous les autres Païs situés entre les deux Tropiques, on ne compte que deux saisons, sçavoir l'Hyver & l'Eté, c'est-à-dire, la saison des pluyes & celle de la sechereſſe. La premiere commence ordinairement dans le milieu du mois de Juillet & dure jusqu'au mois de Decembre. La saison de la sechereſſe occupe les autres mois de l'année. Les pluyes ne sont pourtant pas continuelles dans leur saison, mais il ne se passe gueres de jours qu'il ne pleuve. Elles durent longtems, & souvent accompagnées de grains, qui font des coups de vents si violens, qu'ils renversent les maisons, & arrachent les arbres ; il y éclaire & tonne souvent, particulierement dans l'Isle de Saint Domingue. Ces pluïes toutes incommodes qu'elles sont pour les voyageurs & pour les travaux, y sont absolument necessaires pour rendre les terres fertiles, regarnir les Savannes, faire pousser les arbres & rendre l'air d'une fraîcheur agréable ; tout le mal est que c'est aussi la saison des ouragans, qui n'ont coûtume d'arriver que depuis le 20. Juillet jusqu'au 15 Octobre. Les fruits qui y viennent, sont les pommes de Liannes, les grenades de deux especes, les oranges ; les legumes sont les poreaux, les choux pommés, les fèves, les poix qu'on y appelle poix blancs, les poix d'Angole, l'oseille de Guinée, dont on fait des confitures, l'ozeille ordinaire, les oignons, les échalottes ; ses herbes potageres, le cerfeüil, la pimprenelle, le persil, &c. L'on y voit des jasmins de quatre sortes, du bois d'Inde du laurier, des franchipannes qui sont des arbrisseaux qui portent des fleurs toute l'année. Il y a des melons de France & d'Espagne.

Les naturels de ces Isles sont les Caraïbes Sauvages : ils sont nuds avec des grands cheveux, se couvrant seulement les parties honteuses. La taille des hommes est pour l'ordinaire au-dessus de la mediocre : ils sont tous bien faits & bien proportionnés, les traits du visage assez agréables ; il n'y a que le front qui paroît un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat & comme enfoncé. Ils ne naissent point comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure, en mettant sur le front de l'enfant nouveau né, une petite planche, liée fortement derriere la tête, qu'ils y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa consistence, & qu'il demeure applati : de maniere que sans hausser la tête, ils voyent presque perpendiculairement au-dessus d'eux. ils ont tous les yeux noirs & assez petits, mais la figure ou la disposition de leur front les fait paroître d'une grosseur fort raisonnable. Ils ont, jeunes & vieux, les dents ordinairement fort belles, blanches & bien rangées ; ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs & luisans, à l'égard de la couleur elle est naturelle ; mais pour le lustre, c'est l'effet de l'huile de Carapat ou autre, dont ils ne manquent jamais de les frotter tous les matins. Pour leur tein, il est difficile d'en juger, car ils se lavent tous les jours avec du Roucou détrempé dans de l'huile de Carapat ou Palma Christi, qui les fait ressembler à des écrevisses cuites. Cette couleur leur sert d'habillement ; outre l'agrément qu'elle leur donne, du moins, selon leur goût, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil qui la feroit crevasser, & les défend des moustiques & des maringouins qui les désoleroient sans cette précaution, parce que ces insectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur. Lorsqu'ils vont à la guerre, en festin, ou en quelque visite de consequence, leurs femmes ont soin de leur faire des moustaches & plusieurs rayes noires sur le visage & sur le corps avec du jus de pommes de Genipa. Ces marques durent neuf jours, après quoi elles s'effacent, & il faut recommencer à broder le juste au-corps.

Les femmes sont plus petites que les hommes, assez bien faites & grasses. Elles ont aussi les yeux & les cheveux noirs, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les hommes ; avec tout cela elles sont fort reservées & fort modestes ; elles sont rocouées ou peintes de rouge comme les hommes, mais simplement & sans moustaches ni lignes noires. Leurs cheveux sont attachés derriere la tête avec un cordon de cotton. Leur nudité est couverte d'un morceau de toille de cotton ouvragé & brodé avec de petits grains de rassade de differentes couleurs, garni par le bas d'une frange de rassade d'environ trois pouces de hauteur. Ce Carasa, c'est ainsi qu'on appelle cette couverture, a huit à dix pouces de long sur quatre à cinq de haut, non compris la hauteur de la frange. Elles ont au col plusieurs colliers de rassade de differentes couleurs & grosseurs qui leur pendent sur le sein, & des bracelets de même espece, à cinq ou six rangs aux poignets & au-dessus des coudes, avec des pierres bleuës ou des rassades enfilées qui leur servent de pendans d'oreilles. Les petits enfans de l'un & de l'autre sexe depuis ceux qui sont à la mammelle jusqu'à ceux de huit à dix ans, ont des bracelets & une ceinture de grosse rassade autour des reins. Ce que les femmes ont de particulier & ce que les hommes n'ont jamais, est une espece de brodequin de cotton qui leur prend un peu au-dessus de la cheville du pied, qui a environ quatre à cinq pouces de hauteur. Des que les filles ont at-

teint l'âge de douze ans ou environ, on leur donne le Camisa au lieu de la ceinture de taffade qu'elle portent jusques alors, & une de leurs parentes leur fait des brodequins aux jambes, où ils restent jusqu'à ce qu'ils soient absolument déchirés, & elles commencent à ne plus s'éloigner de leurs meres. Il est rare qu'une fille demeure jusqu'à cet âge, sans être retenuë par quelque garçon, qui la regarde, dès qu'il a déclaré sa volonté, comme sa femme future, en attendant qu'elle soit en âge de le devenir en effet. Parmi eux les parens ont droit de prendre leurs parentes, sans qu'elles puissent les refuser; très-souvent ils les retiennent dès l'âge de quatre à cinq ans. Leur coutume n'est pas qu'un frere épouse sa sœur, ni une mere son enfant; mais pour les autres dégrés & pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté si generale & si étenduë que très-souvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre sœurs qui seront ses cousines germaines ou ses nieces. Leurs armes étoient des arcs, des fléches, des boutons qui sont une espece de massuë, avant l'arrivée des Européens.

Ils sont fort paresseux, toûjours désœuvrés & fort indifferens. Il n'y a que trois choses dans l'esquelles on ne remarque point qu'ils le soient : C'est, dans ce qui regarde leurs femmes: Ils en sont si jaloux qu'ils les tuent sur le moindre soupçon : La seconde, c'est qu'il sont si vindicatifs, qu'il n'y a gueres de gens au monde plus vifs & plus actifs à chercher les occasions de se venger, dès qu'une fois ils ont été offensés. Et en troisiéme lieu, ils ont une passion extrême pour l'eau de vie & les autres liqueurs fortes, dont ils boivent jusqu'à l'excès. Hors ces trois points, tout le reste du monde n'est pas capable de les émouvoir, & sont bonnes gens du reste. Ils sont de très-mauvais serviteurs, car ils sont indolens & fantasques, il faut des menagemens infinis avec eux; ils ne peuvent souffrir d'être commandés, & quelques fautes qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre ou seulement de les regarder de travers. Leur orgueil sur ce point n'est point concevable; & de-là est venu le Proverbe, que de regarder de travers un Caraïbe, c'est le battre, & que de le battre, c'est le tuer, ou s'exposer à en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, & comme ils veulent : de sorte qu'il arrive souvent que quand on a besoin d'eux, c'est pour lors qu'ils ne veulent rien faire, ou que quand on veut qu'ils aillent à la chasse, ils veulent aller à la pêche, & il en faut passer par là. Ils sont comme des enfans à qui tout fait envie, & ils la passent sans beaucoup de façon, en prenant, mangeant ou bûvant ce qu'on leur laisse sans discretion.

La maniere dont les Caraïbes prennent les Perroquets est trop ingenieuse pour ne pas l'écrire ici; l'on ne parle point des petits qu'ils prennent dans le nid, mais des grands : ils observent sur le soir les arbres où s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit est venuë, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment verd, cela fait une fumée épaisse, qui étourdit de telle sorte ces pauvres oiseaux qu'ils tombent à terre, comme s'ils étoient yvres ou à demi-morts, ils les prennent alors, leur lient les pieds & les ailes, & les font revenir en leur jettant de l'eau sur la tête. Quand les arbres sont trop hauts pour que la fumée y puisse arriver, & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des coüis au bout de quelque grands roseaux, ou de quelques longues perches, ils y mettent du feu, de la gomme & du piment; ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiseaux, & les enyvrent encore plus facilement.

La cassave, qui est la farine de manioc, sert de pain à la plûpart des habitans blancs, noirs & rouges des Isles, c'est-à-dire, aux Européens, aux Negres & aux Sauvages. Le manioc est un arbrisseau dont l'écorce est grise, rouge, ou violette selon les differentes especes de bois qu'elle couvre. On la cultive avec beaucoup de soin; après quoi on les arrache, & les Negres destinés à cet ouvrage, en grattent ou ratissent l'écorce avec un méchant couteau, comme on fait aux navets, & les jettent dans un canot plein d'eau, où l'on les lave bien, ensuite on les grage, c'est-à-dire, qu'on les reduit en une espece de farine fort humide qui ressemble à de la grosse scieure de bois, ce qui se fait en passant fortement la racine sur une rape de cuivre, qu'on appelle grage; & qui a quinze à dix-huit pouces de longueur sur dix à douze de largeur : après qu'on a gratté tout ce qu'on a arraché de racines, on prend la farine qui est dans le canot, & on la porte à la presse pour exprimer tout le suc dont elle est remplie. On regarde ce suc comme un poison non-seulement pour les hommes, mais aussi pour les animaux qui en boivent ou qui mangent de ces racines, avant que le suc en soit exprimé. Cela vient de ce que ce suc a trop de substance, pour que l'estomac des animaux puisse aisément le digerer, & ils en sont étouffés; ce qui paroit en ce que les animaux qui en meurent, n'ont point du tout les parties nobles alterées. Une partie de sa malignité consiste encore dans sa froideur qui arrête la circulation du sang en engourdissant les esprits. Les animaux s'accoutument neanmoins peu à peu au manioc, à la fin n'en reçoivent aucune incommodité, & engraissent au contraire. Pour mettre cette farine en cassave, il faut avoir une platine de fer fondu, ronde, épaisse d'un demi pouce & large d'environ deux pieds. On la pose sur un trépied ou sur des pierres, & on fait du feu dessous. Lorsque la platine est échauffée à n'y pouvoir souffrir le doigt, on y met de ce manioc gragé & pressé que l'on a fait passer par un hebichet, c'est-à-dire, par une espece de crible, fait de roseaux découpés, ou de queuës de Latanier, dont les trous quarrés ont environ deux lignes en tout sens, ce qui sert pour rompre les grumeaux dans lesquels la farine s'est réduite sous la presse, la purger de tous les morceaux qui n'auroient pas été bien gragés & la subtiliser autant qu'il est necessaire. On met donc de cette farine ainsi passée, environ l'épaisseur de trois doigts sur toute la platine, elle s'abbaisse ou s'affaisse à mesure qu'elle cuit, toutes ses parties se prennent, se joignent, s'incorporent, & se lient ensemble; celui ou celle qui la travaille, aide à faire cette liaison & cette compression, en passant dessus, & appuyant legerement une spatule de bois qu'il tient de la main droite. Quand on juge que le côté de la Platine est cuit, ce qu'on connoit à ce qu'il n'y est plus adherent, & que la couleur qui étoit au commencement fort blanche, devient rousse; on la tourne de l'autre côté, en passant la spatule toute entiere entre la platine & la cassave, qu'il éleve assez pour y pouvoir passer la main gauche, & élevant ainsi la cassave toute entiere, on la fait retomber sur la platine sur le côté qui n'est pas cuit. La cassave achevée de cuire, on la tire de dessus pour l'exposer au soleil, afin d'achever de dessécher l'humidité qui pourroit y être restée; elle a alors trois à quatre lignes d'épaisseur, & un peu davantage dans son milieu. Le dedans demeure blanc comme la neige, & les deux côtés d'une couleur pâle qui donne envie d'en manger; elle

peut se conserver sept ou huit mois, ou même davantage, pourvû qu'on ait soin de la mettre dans un lieu sec, & de l'exposer quelquefois au soleil. On en voit qui a quinze ans, & qui est aussi bonne & aussi tendre que le premier jour. C'est une très-bonne nourriture, de facile digestion, qui ne charge point l'estomach, & que les Européens même aiment autant que le pain de froment dès qu'ils y sont accoutumés. Elle s'enfle à vûë d'œil, quand on l'humecte avec du boüillon, ou qu'on la trempe simplement dans l'eau, cela semble prouver qu'elle renferme beaucoup de substance. Les Sauvages ne font jamais de farine manioc cuite, ils n'usent que de cassave qu'ils font cuire tous les jours, & souvent autant de fois qu'ils en ont besoin, parce qu'ils la mangent toute chaude, aussi est-elle en cet état plus délicate & plus appetissante. Avant que les Européens leur eussent apporté des platines de fer, ils faisoient leur cassave sur de grandes pierres plattes & minces, qu'ils ajustoient pour cet usage en diminuant leur épaisseur, qui étoient une espece de grais ou de caillou couleur de fer, long pour lors de deux à trois pieds en ovale. Ils se servoient aussi au lieu de grages de cuivre, d'une planche de racines ou de cuisses d'arbres, dans laquelle ils fichoient de petits éclats de cailloux fort aigus pour grager leur manioc. Il y a encore d'autres manieres d'exprimer ce sucre du manioc.

Les boissons ordinaires des Isles Antilles sont l'Ouycou, dont usent ceux qui n'ont pas de vin. Le Mahy est une autre boisson qui n'est gueres moins en usage que l'Ouycou. Les Negres des sucreries en font une qu'ils appellent de la Grappe; c'est du vesoul ou du jus de cannes qu'ils prennent dans la seconde chaudiere où il a été passé par le drap, ou du moins bien écumé. Ils y mettent le jus de deux ou trois citrons, & le boivent tout chaud; le vin d'Acajou qu'on fait avec des pommes de ce nom; le vin d'Ananas qui est un fruit qui ressemble à une pomme de pin. On fait aussi avec les écumes & les sirops du sucre une sorte d'eau-de-vie estimée des Espagnols. Le sang gris est encore une boisson venuë des Anglois, & composée de vin de Madere, que l'on met dans une jatte de cristal ou de fayance, avec du sucre, du jus de citron, un peu de canelle & de Geroffle en poudre, beaucoup de muscades, & une croute de pain rotie, & même un peu brûlée; la limonade à l'Angloise qui est aussi délicieuse que dangereuse. Quand les Sauvages veulent faire quelques voyages hors leurs Isles, ils font provision d'une pâte de Bananes, qui dans le besoin leur sert de nourriture & de boisson en la délayant dans de l'eau. Les vignes qu'on y plante viennent de France, & ont beaucoup de peine à s'y naturaliser. L'on trouve dans une même grappe des raisins mûrs, d'autres en verjus, & d'autres en fleurs. Cela n'arrive pas à celle qui viennent de Madere & des Canaries, & l'on remarque même qu'à mesure que les ceps qui viennent de France, vieillissent, ce défaut se corrige; elles portent du fruit deux fois l'année, & souvent trois fois en quatorze mois. Quand on veut y transporter des arbres, des plantes ou des graines, il faut les prendre dans les Païs qui sont d'une temperature plus approchante de ces Isles. A l'égard des graines, il faut toujours les apporter dans leurs épics, cosses ou ciliques. Leurs premieres récoltes seront très-médiocres, mais dans la suite elles produiront considerablement. L'on peut y avoir des poix verds toute l'année, pourvû qu'on ait le soin d'en semer toutes les lunes: le froment y viendroit aussi parfaitement bien après la seconde ou la troisiéme semaille. Mais ce qui fait que l'on n'y en cultive point, c'est que presque tous les habitans préferent la cassave au pain de froment, particulierement les Créoles, même les plus riches, & que les habitans trouvent beaucoup plus de profit à la culture des cannes de sucre, du cacao, du cotton, du roucou, & d'autres Marchandises du Païs, qu'au bled ou à la vigne: car le terrain que l'on seroit obligé d'employer en bleds ou en vignes, pour fournir le necessaire à dix personnes, le fournira pour cinquante, & même davantage, étant employé en Marchandises du Païs.

Ceux qui n'ont point de terre, qui ne peuvent ou ne veulent pas en acheter, demandent la concession d'un terrain qui n'a point encore de maître, & qui par consequent appartient au Roi. Ils s'adressent pour cela au Gouverneur General & à l'Intendant, à qui ils presentent un Placet, dans lequel celui qui demande la concession expose sa qualité, le nombre de ses enfans, de ses esclaves & de ses autres facultés; il indique le terrain qu'il demande, avec les bornes de la hauteur & de la largeur; il y joint un Certificat du Capitaine du Quartier, & de l'Arpenteur Royal, qui assurent la verité du contenu dans le Placet, & surtout que ce terrain n'est ni occupé ni concedé à personne. On lui fait expedier la concession du terrain demandé, dont on regle la quantité à proportion du besoin & des forces de celui qui le demande, & avec ces clauses que l'Exposant fera enregistrer sa concession au Greffe, qu'il fera sommer les plus proches voisins du terrain qu'il a demandé, d'être present à sa prise de possession, & de déclarer par écrit qu'ils n'y ont aucune prétention, & enfin que dans trois ans il défrichera & habituera du moins la troisiéme partie du terrain concedé, à peine d'en être dépossedé, & la concession annullée. Le Domaine du Roi dans ces Isles consiste dans le droit de Capitation, que tous les habitans blancs & noirs qui ne sont pas creoles, libres, engagés ou esclaves, payent depuis l'âge de quarorze ans jusqu'à soixante, & qui est de cent livres de sucre brute par an pour ceux qui en font, ou de six livres ceux qui n'en font point, dont les creoles, les femmes blanches, les Proprietaires des Isles, ou leurs Representans, leurs domestiques ou esclaves, & ceux des Religieux en sont exempts. Voici la liste de ceux qui en ont été Gouverneurs. M. Desnambuc, M. du Parquet proprietaire des Isles, neveu du précedent. M. le Marquis de Ragny en 1691. M. de Bats, auquel a succedé M. le Comte de Blenac. M. le Marquis d'Amblimont a succedé à celui-ci. M. de Machaux en 1708. M. le Baillif de Poincy Lieutenant General des Isles Françoises, & Seigneur particulier des Isles de Saint Christophe, Ste Croix, S. Martin & S. Barthelemy les gouvernoit vers 1648. il mourut en 1660. Le Chevalier de Sal lui succeda en 1661. particulierement pour l'Isle de S. Christophe. M. le Chevalier de Feuquier étoit Gouverneur des Isles en 1719. Les appointemens du Gouverneur General, de son Lieutenant, & de l'Intendant, sont payés par le Trésor Royal en France. Les Juges Royaux de ces Isles, les Procureurs du Roi, & les Executeurs de la Justice ont chacun douze mille livres de sucre, les Conseillers au Conseil Superieur ont douze mille livres de sucre, ou l'exemption de Capitation pour douze esclaves. Le Spirituel est administré dans toutes ces Isles par des Religieux de differens Ordres, qui ont suivi ceux qui ont commencé à habiter ces Isles, Jesuites, Jacobins, Capucins, Carmes Chaussez de la Province de Touraine.

Les Antilles Françoises sont les Isles de la Mar-

tinique, la Guadeloupe, la Grenade, Sainte Lucie, ou Sainte Alouzie, Marie Galante, Saint Barthelemy, tous les Saints, Saint Martin en partie, & Sainte Croix, auſquelles l'on peut ajouter la partie de l'Iſle de Saint Domingue qui eſt aux François, la Tortuë & l'Iſle à Vache.

L'ISLE de France, dans la Mer d'Ethiopie; c'eſt une Iſle d'Afrique ſituée à quelques trente-huit lieuës de l'Iſle de Bourbon, par vingt dégrés quinze minutes de latitude, & par quarante-cinq dégrés de longitude. Elle ſe nommoit autrefois l'Iſle Maurice, nom que les Hollandois lui donnerent, lorſqu'ils la découvrirent en 1598. en l'honneur du Prince Maurice de Naſſau, qui étoit pour lors leur Stathouder & leur grand Amiral. Ils y firent dans la ſuite un établiſſement qu'ils ont conſervé long-tems, pour leur ſervir de relâche dans leurs frequens voyages des Indes. Ils l'ont abandonné depuis quelque tems, & la Compagnie des Indes de France y a fait un établiſſement; il y a un bon Port capable de contenir un grand nombre de Bâtimens en ſureté. On lui donne quinze lieuës de circuit, elle eſt couverte de hautes montagnes qui la font appercevoir de loin; les terres n'y ſont pas fort abondantes, il n'y a point de bêtes à quatre pattes, mais beaucoup de Tortuës très-groſſes & de bons poiſſons; il y a auſſi un grand nombre de toutes ſortes d'oiſeaux: l'air y eſt ſain, il n'y a qu'une ſeule Riviere. Les rivages de la Mer ſont pleins de coteaux, il y a quelques plaines dans le milieu de l'Iſle.

JON-HOUANNEZ, Peuple de la Louiſiane, ſitué au pied des montagnes, qui ſépare la Louiſiane du Nouveau Mexique, au Nord des Kanoatinos.

JOREL, Riviere qui tombe dans la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, dans le lac Saint Pierre.

Riviere du JOURDAIN, dans la Louiſiane; cette Riviere borne dans la plus longue étenduë de ſon cours la Louiſiane, du côté de la Caroline, le reſte ſe vient rendre dans la Mer à travers la Caroline, & là on l'appelle riviere Santé, à cauſe du Peuple qui habite vers ſon embouchure. Elle a dans la Louiſiane une Colonie de Cheraqui à ſa ſource.

Riviere du JOURDAIN, dans la Louiſiane, c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans la Mer au Port de Penſacola.

Riviere des IROQUOIS, dans le Nord de la Nouvelle France. Cette Riviere peut avoir ſoixante-dix lieuës de cours, depuis le lac Kaouinagamick, juſqu'au fond de la Baye d'Hudſon. L'on peut communiquer de la riviere des Outaouacs à la Baye d'Hudſon par cette Riviere, parce que ce même Lac communique à cette grande Riviere par une autre qui s'y rend à trente à trente-cinq lieuës de Montreal.

IROQUOIS, Nation fort conſidérable du Canada, dans la Nouvelle France. Ils habitent les bords du Lac Erié, du Lac de Frontenac, & les terres ſituées au Sud du Fleuve S. int Laurent, depuis le Lac Erié, juſqu'auprès du Lac de Champlain. Leurs cabanes ſont à deux cens cinquante lieuës au Sud-Oueſt de Quebec, & au Sud du Lac de Frontenac. Ils ont auſſi pluſieurs cabanes au Nord du même Lac, & prétendent que le terrain leur en appartient.

Si l'on ne conſidéroit que le Ciel, leur climat devroit être fort doux: la neige y fond dès la fin de Fevrier; mais faiſant réflexion ſur la ſituation du lieu, il y fait auſſi froid qu'à Quebec. C'eſt un Pais montagneux; quoiqu'il n'y ait plus de neige au Printems, cependant la terre ne pouſſe point: il faut avoüer qu'il y a quelque difference entre ce Païs-là & ceux qui ſont plus au Nord. Ceux qui voyagent au mois de Mai ſur le Lac Ontario, autrement Frontenac, s'apperçoivent aiſément de cette difference: car la côte du Nord eſt nuë & ſterile; au lieu que celle du Sud eſt parée d'arbres verds. Cependant il n'y a que deux lieuës de diſtance de l'une à l'autre. Les Iroquois ne ſement leur bled d'Inde qu'au mois de Mai; il y gêle quelquefois tous les mois de l'année, mais cela n'eſt pas ordinaire. Le bled y eſt beau, & les épics longs. Les citrouilles & les melons d'eau ſont fort ſucrés, & d'une groſſeur extraordinaire. Ils y ont ſemé de la graine qu'ils avoient apporté des Iſles neuves, & les melons en ſont fort gros, charnus, & bien rouges.

Ils naiſſent blancs comme nous; leur nudité, les huiles dont ils ſe graiſſent, le Soleil & le grand air, leur hâlent le teint dans la ſuite; mais du reſte ils ſont grands, d'une taille ſuperieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'un bon temperament, leſtes, forts & adroits: en un mot, pour les qualités du corps ils ne nous cedent en rien, ſi même ils n'ont ſur nous quelque avantage.

Quand on nomme un Iroquois, il ſemble qu'on n'entend rien autre choſe qu'un mangeur de chair humaine, un homme groſſier qui ne connoit point de Police, une eſpece d'homme qui dans ſon trone d'arbre eſt à l'affut de quelque figure humaine, pour le ſaiſir & en faire ſon repas. L'Iroquois en general eſt brave, entreprenant, & capable de bien conduire & executer une entrepriſe, aime l'hoſpitalité, & il eſt bon ami, ou ennemi juré. Ils n'ont pas de lettres, & ont l'imagination fort vive: le vice général des Iroquois, qui eſt la pareſſe, & de n'avoir aucun métier pour s'occuper, eſt cauſe qu'ils paſſent le tems ſur leur natte couchés, ſur laquelle ils ſont pluſieurs ſonges creux; & quand leur imagination eſt échauffée, ils prennent tout ce qu'ils ſe ſont repreſenté pour des verités. Quoiqu'ils aient des ſentimens de colere très-violens, ils ſçavent les cacher; ils ſe diſent froidement les injures les plus attroces: & ceux qui n'entendent point la langue ne ſçauroient connoitre s'ils ſe fâchent; ils conſervent dans leurs cœurs les deſirs de vengeance, & ils ont beaucoup de peine à pardonner; c'eſt ce qui eſt le premier mobile de toute leur conduite. Les particuliers ne veulent pas avoir affaire à un autre particulier; ils ſe craignent les uns les autres. Une ſœur employe un étranger pour demander quelque choſe à ſa ſœur, & ainſi des autres. Cela peut venir d'orgüeil, & parce qu'ils ne veulent pas être refuſé. Il n'y a pas de procès entr'eux, les vieillards les terminent bien-tôt, & l'on en vient promtement à l'execution; car l'on fait caſſer la tête à celui qui a tort: & pour cela on l'accuſe de ſortilege, ou quelqu'un fait ſemblant d'être yvre pour le tuer. Quand on ſurprend un larron de profeſſion, on s'en défait bien-tôt; les parens ſont les premiers à l'accuſer & à lui faire caſſer la tête.

Le ſoin des affaires n'eſt entre les mains des hommes que comme par voye de procuration, ſelon le P. Lafitau. Tous les Villages ſe gouvernent de la même maniere, & comme s'ils étoient indépendans les uns des autres. On voit dans chacun la même diſtribution des familles, les mêmes loix de Police, le même ordre; enſorte que qui en voit un, les voit tous. Ils ſe gouvernent par des Coûtumes, & ont chacun leurs Magiſtrats particuliers: mais quand il s'agit des affaires qui intereſſent le corps de la Nation, ils ſe réüniſſent dans un Conſeil general, où ſe rendent les Députez de chaque Village; ce qui

se fait avec tant d'égalité & de zele pour le bien commun, qu'il en resulte un concert & une union admirable, qui fait le salut de la Nation, que, par cette raison, rien n'est capable de rompre. Ce n'est là qu'une idée generale de leur Gouvernement.

Pour venir maintenant à un détail plus particulier, chaque Village est distingué en trois familles; sçavoir la famille du Loup, celle de l'Ours, & celle de la Tortuë. Chaque famille a son chef, ses Agoyanders, ses Anciens, ses Guerriers; tous réünis ensemble, forment le corps du Village, & l'érat de leur République. Leurs Villages ou Bourgs sont quelquefois revêtus de quatre rangées de Palissades, hautes de trente pieds, & fortifiés par de gros arbres entrelassés les uns dans les autres, au-dessus desquels ils ont une espece de chemin qui leur sert de parapet contre les coups de fléches & de fusils; ils forment encore, & distribuent de distance en distance, quantité de goutieres pour jetter de l'eau & éteindre le feu, au cas que l'on eût dessein de brûler leurs palissades. Leurs cabanes sont en forme de tonnelle ou de berceau de jardin; elles sont larges de cinq ou six brasses, hautes à proportion, & longues selon la quantité des feux. Chaque feu emporte vingt ou vingt-cinq pieds de plus sur la longueur de celles qui n'en ont qu'un, lesquelles n'excedent point le nombre de trente ou quarante pieds. Chacune de ces cabanes porte sur quatre poteaux par chaque feu, qui sont comme la base & le soûtien de tout l'édifice. On plante dans toute la circonférence, c'est-à-dire, dans toute la longueur des deux côtés, & aux deux pignons, des piquets, pour assujettir les écorces d'orme qui en sont les murailles, & qui y sont liées avec des bandes faites de la Tunique intérieure, ou de la seconde écorce du bois blanc. Le quarré étant élevé, on fait le ceintre avec des perches courbées en arc, qu'on couvre aussi d'écorces longues d'une brasse, & larges d'un pied ou de quinze pouces. Ces écorces enjambent l'une sur l'autre comme l'ardoise. On les assujettit en dehors avec de nouvelles perches, semblables à celles qui forment le ceintre en dedans, & on les fortifie encore par de longues pieces de jeunes arbres fendus en deux, qui regnent dans toute la longueur de la cabane, de bout en bout, & qui sont soûtenus aux extrémités du toit, sur les côtés, ou sur les ailes, par des bois coupés en crochet, qui sont disposés pour cet effet de distance en distance.

Quand tout est préparé, & que le tems est venu de mettre la main à l'œuvre, on invite la jeunesse du Village, à qui l'on fait festin pour l'encourager; & en moins d'un ou de deux jours tout l'ouvrage est sur pied, plûtôt par la multitude des mains qui y travaillent, que par la diligence des travaillans. Après que le corps du bâtiment est achevé, les Particuliers qui y ont intérêt, travaillent ensuite à leur aise à l'embellir par le dedans, & à y faire les compartimens necessaires selon leurs usages & leurs besoins. La place du milieu est toûjours celle du foyer, dont la fumée s'élevant, s'exhale par une ouverture pratiquée au sommet de la cabane, dans le lieu qui y répond, & qui sert aussi à donner du jour. Ces édifices n'ayant point de fenêtre, ne sont éclairés que par le haut, de la même maniere que le célebre Temple de la Rotonde, bâti par Agrippa, qui se voit encore en entier à Rome. Cette ouverture se ferme par une ou deux écorces ambulantes, qu'on fait avancer & retirer comme on le juge à propos dans le tems des grandes pluyes, ou de certains vents qui feroient refouler la fumée dans les cabanes, & les rendroient très-incommodes. Le long des feux de chaque côté, regne une Estrade de douze à treize pieds en longueur, sur cinq ou six de profondeur, & autant à peu près de haut. Ces Estrades fermées de toutes parts, excepté du côté du feu, leur servent de lit & de siéges pour s'asseoir; ils étendent sur le plancher des nattes de jonc, & des peaux de fourrure. Sur cette couche qui n'est guéres propre à entretenir la molleſſe & la fainéantise, ils s'étendent sans façon enveloppés dans les mêmes couvertures qu'ils portent sur eux durant le jour. Ils ne sçavent pour la plûpart ce que c'est que de se servir d'oreiller. Quelques-uns néanmoins, depuis qu'ils ont vû la maniere Françoise, en font un d'un morceau de bois, ou bien d'une natte roulée. Les plus délicats en usent qui sont faits de cuir fournis de poil de Cerf ou d'Orignal, mais en peu de tems ils sont si gras, si sales, & sont tant d'horreur à voir, qu'il n'y a que les Sauvages qui puissent s'en accommoder. Le fonds de l'Estrade sur lequel on couche, est élevé à un pied de terre, tout au plus; ils lui donnent cette élevation pour n'être pas incommodé de l'humidité; ils ne lui en donnent pas davantage, pour eviter d'autre part l'incommodité de la fumée, qui est insuportable dans les cabanes, quand on s'y tient debout, & qu'on y est un peu exhaussé. Les écorces qui ferment les Estrades par dessus, & qui sont le Ciel du lit, leur tiennent lieu d'armoires & de garde-manger, où ils mettent sous les yeux de tout le monde, leurs plats & tous les petits ustencils de leur ménage. Entre les Estrades, sont placées de grandes caisses d'écorce en forme de tonne, & hautes de cinq pieds, où ils mettent leur bled, lorsqu'il est égrené. Les cabanes Iroquoises ont issuë des deux côtés. A chaque bout il y a une espece de tambour, ou de petit appartement séparé & un vestibule extérieur. Ils sont dans ces tambours, aussi-bien que dans l'entre-deux des Estrades qui sont libres, de petits cabinets des deux côtés où ils mettent leur natte pour les jeunes gens, quand la famille est nombreuse, ou pour s'en servir eux-mêmes dans les tems où le voisinage du feu ne leur est plus si necessaire. Ces cabinets sont élevés de trois à quatre pieds, pour se garantir de l'importunité des puces; par dessous ils mettent la provision de leur bois. Leur vestibule extérieur se ferme en Hyver avec des écorces, & leur sert de bucher pour le gros bois; mais en Eté ils l'ouvrent de tous côtés pour prendre le frais. Plusieurs mettent pendant les grandes chaleurs leurs nattes sur le toit de ces vestibules, lequel est plat, & n'est pas si exhaussé que leurs cabanes. Ils couchent ainsi à l'air, sans se mettre en peine du serain. Quoiqu'on puisse aller & venir dans les cabanes le long des feux des deux côtés, entre le foyer & les nattes, ce n'est pourtant point un lieu commode pour se promener; aussi le Sauvage, quelque part qu'il soit, à moins que d'être actuellement en route, est toûjours assis ou couché, & ne se promene jamais. Ils font même fort surpris de voir les Européens aller & venir toûjours sur leurs mêmes pas. Les portes des cabanes sont des écorces mobiles & suspenduës en dehors par en haut. Point de clef ni de serrure; au tems passé rien ne fermoit chez eux. Quand ils alloient pour longtems en campagne, ils se contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les chiens du Village. Pendant tous les siécles qui nous ont précedé, ils ont vêcû dans une assez grande sécurité, & sans beaucoup de

défiance les uns des autres ; les plus soupçonneux portoient leurs meubles les plus précieux chés leurs amis, ou les enseveliſſoient dans des trous faits exprès sous leurs nattes, ou dans quelque lieu inconnu de leur cabane. Quelques-uns ont maintenant des coffres ou de petites caſſettes ; d'autres fortifient leurs cabanes par les pignons avec des planches groſſierement faites, & y mettent des portes de bois avec des ſerrures qu'ils achettent des Européens, dont le voiſinage leur a ſouvent appris à leurs dépens, que ce qu'ils avoient enfermé, n'étoit pas toujours en ſûreté. Pendant les grands froids de l'Hiver il eſt étonnant qu'ils puiſſent vivre dans leurs cabanes, elles ſont auſſi fraîches pendant l'Eté, mais pleines de puces & de punaiſes ; elles ſont auſſi très puantes quand ils y font ſécher leurs poiſſons à la fumée.

Les habilſemens des Iroquois conſiſtent en pluſieurs pieces, qui ſont le brayer, une ſorte de tunique, les bas ou mitaſſes, les ſouliers & la robe. Le brayer eſt le ſeul qu'ils ne quittent point, ils ſe dépoüillent aiſément de tous les autres, quand ils ſont dans leurs cabanes, ou qu'ils en ſont gênés, ſans crainte de bleſſer la modeſtie. Ce Brayer que les Iroquois nomment *Guecaré*, eſt pour les hommes une peau large d'un pied & longue de trois ou quatre : ils la font paſſer entre les cuiſſes, & elle ſe replie dans une petite corde de boyau, qui les ceint ſur les hanches, d'où elle retombe pardevant & par derriere de la longueur d'un pied ou environ. Les Iroquoiſes n'ont qu'une eſpece de Jupe ceinte ſur les reins, & qui finit au-deſſus du genouil, elles ne les font point deſcendre plus bas pour n'en être point embaraſſées lorſqu'elles travaillent à la Terre. La tunique eſt une ſorte de chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de Chevreuil, minces & legeres, dépoüillées entierement de leur poil, & découpées en guiſe de frange par le bas, & à la naiſſance des épaules, abſolument de la même maniere que les cuiraſſes à la Romaine : cette tunique eſt de tous leurs vêtemens celui qui leur paroit le moins neceſſaire. Quand ils ſont en voyage & durant la rigueur de l'Hyver, ils ont des bras poſtiches, qui ne tiennent point à l'habit, mais qui ſont liés enſemble par deux courroyes qui paſſent par derriere les épaules. Les bas ou *Mitaſſes*, ainſi que les François les nomment ſe font d'une peau repliée & couſuë, qui s'étrecit dans le même ſens que la jambe, & à qui on laiſſe en dehors un rebord ou une frange de quatre doigts de largeur ; les femmes les font monter juſqu'aux genouils, & les attachent au-deſſous avec des jarretieres joliment travaillées en poil d'Elan & de Porc Epy. Les hommes les portent juſqu'à mi-cuiſſes, & les attachent ſur les hanches à la ceinture qui tient leur brayer ; ces bas qui n'ont point de pied, s'emboitent dans des ſouliers d'une peau ſimple ſans talon & ſans fangle de cuir fon, on la fronce un peu ſur les doigts du pied, où elle eſt couſuë avec des cordes de boyau. à une petite languette de cuir. On reprend enſuite tous les plis avec des courroyes de la même peau qu'on paſſe dans des trous pratiqués de diſtance en diſtance, & qu'on lie au-deſſus du talon, après les avoir croiſées ſur le cou du pied ; quelques-uns font monter ces ſouliers juſqu'à mi-jambes pour être moins incommodés des neiges. La robe eſt une eſpece de couverture en quarré, longue d'une braſſe en un ſens, ſur une braſſe & demie dans l'autre ; on laiſſe à quelques-unes le poil, d'autres ſont entierement dépoüillées, quelques-unes ſont faites de peaux entieres d'Elan, de Cerfs ou de Biche, de Bœuf Illinois, &c. d'autres ſont de pieces rapportées de pluſieurs peaux de Caſtors ou d'Ecureuils noirs : ces robes ſont frangées en haut & en bas par des découpures de la peau même, du côté de la tête. Les découpures ſont un peu plus petites & un peu plus longues vers les pieds, à celles qui ſont faites de peaux d'Ecureuils noirs ; on attache les queuës de ces animaux à la bordure d'enbas, & ces queuës ou ces découpures ſont le même effet que celles qu'on voit aux Aumuſſes des Chanoines.

Il n'y a rien de plus ſauvage que ces Peuples en matiere de Religion ; quand on leur demande ce qu'ils entendent quand ils invoquent *Agriskoué* ou *Tharonkiaouagon*, ils ne donnent aucune idée diſtincte de ce qu'ils penſent. Ils jettent du tabac dans le feu ou dans l'eau, en paſſant devant une Roche, mais quand on leur demande la raiſon pour laquelle ils font cela, ils ne diſent que des fables, ou bien ils répondent que nous n'entendons pas l'affaire. Ils diſent auſſi que puiſqu'ils nous écoutent ſans nous interrompre, lorſque nous leur parlons de nôtre Religion, nous devons auſſi les écouter de même : la crainte du mal ou l'eſperance du bien les engagent dans ces pratiques ſuperſtitieuſes ; ils ont des ſorciers qui ſont ſans ſortileges, ce ſont plûtôt des joüeurs de paſſe paſſe qui n'entendent rien aux maladies internes, mais qui ſont des Cures admirables pour les playes, avec des herbes ou de l'écorce d'arbres. S'il ſe rencontre quelqu'un parmi eux qui ne tienne pas l'immortalité de l'ame, il n'eſt pas ſuivi, on le laiſſe faire & on le laiſſe dire ; mais le commun eſt d'un autre ſentiment. Un Iroquois ſeroit bien embarraſſé de dire nettement ce que c'eſt que ſon ame, & d'en donner une définition claire & préciſe ; ils la ſpiritualiſent neanmoins autant ou plus que nous, ils ne ſe contentent pas de la regarder comme une ſubſtance capable de penſer, mais ils la confondent tellement avec la penſée qu'ils n'ont que les mêmes termes pour exprimer l'une & l'autre. Quand ils veulent la déſigner ſéparement de ſes operations ; ils n'uſent que de Periphraſes, & diſent que c'eſt parquoi nous nous mouvons, nous agiſſons, nous vivons, &c. Ils ont un Paradis qu'ils appellent le Païs des Ames ; ils ſe le repreſentent comme un beau Païs où tout eſt materiel, & où les ames ſont revêtuës de corps ; ils croyent qu'elles ne ſouffrent point, & que ſi ce ſont les Ames de leurs Eſclaves, elles ſont auſſi leurs Eſclaves, mais ils ne reconnoiſſent pas de peines pour les crimes. Toutes leurs connoiſſances touchant la création du monde & l'autre vie, ne ſont que des idées confuſes & mêlées de fables, dont les Miſſionnaires ne laiſſent pas de ſe ſervir pour les inſtruire, les éclairer, & leur faire reconnoître la verité qui a diſparu parmi eux ; pour conſerver ce phantôme de Religion, ils ont établi une coutume de s'aſſembler de trois en trois ans, & traitent de pluſieurs affaires dans ces aſſemblées, entre autres de la Religion : ils prient le Soleil de leur donner des jours heureux, ſans dire ſi c'eſt un Dieu, & on ne remarque point qu'ils lui attribuent aucune qualité divine ; ils rêvent beaucoup, & l'on diroit que le ſonge ſeroit leur Dieu, le ſonge n'eſt pourtant rien autre choſe à les entendre parler que leur ame qui ſort de leur corps, mais cette ſortie ne ſe fait pas pour toujours ; cette ame va chercher quelque choſe qui lui ſoit agréable, quand elle l'a trouvé, elle veut l'avoir. Quand l'homme penſe à avoir cela & qu'il ne s'en met pas en peine, l'ame s'afflige, & elle menace le corps de ſortir pour toujours ; c'eſt pour cela qu'ils honorent le ſonge, & font ce qu'ils peuvent pour le

contenter; ils appellent les Jongleurs quand ils ſont malades, afin qu'ils devinent ce que l'ame demande. Ils ſont jeûner les enfans, afin de les faire rêver & de ſçavoir par là ce que leur ame demande, ſi c'eſt un oiſeau ou un fruit, ou une robe, ou un ſoulier; & quand ils croyent avoir rencontré quelque choſe de ſemblable, ils en portent les marques ſur le viſage, ſur leur corps, ſur leurs mains, & ils appellent cela leur *Agiaron*, ou le Maître de la vie. On ne remarque pas qu'ils offrent rien au ſonge en forme de ſacrifice. Ils ont répondu aux Anglois, qui prétendoient être Maîtres de leurs Païs, que celui qui avoit fait la Terre leur avoit donné ce Païs-là. Les feſtins, la boiſſon, le libertinage y ont mêlé pluſieurs ſortes de ſuperſtitions, ce qui eſt venu des Nations du Sud, dont ils ont fait des Priſonniers.

Les Iroquois ont grand ſoin de leurs morts; les gens de guerre ſe jurent une amitié inviolable pour ne s'abandonner jamais; s'ils ont quelqu'un de leurs Camarades tués, ils s'expoſent pour enlever le corps & pour lui donner la ſépulture. S'ils ſont morts à la chaſſe l'Hiver, ils attachent le corps à des arbres, enveloppé dans leur couverture pour les faire geler, & ils les apportent le Printems au Village. Ils mettent dans la foſſe d'un mort tout ce qui lui a ſervi pendant ſa vie & tout ce qu'ils croyent lui devoir ſervir dans le Païs des Ames, ayant égard au ſexe, à la qualité, à l'âge, en quoi ils ſuivent beaucoup le caprice de leur imagination. Ils jettent dehors autour de la cabane le bled que le mort auroit mangé dans l'année, & ce bled ſert la plûpart du tems à nourrir leurs cochons. Ils font des feſtins dans le Cimetiere comme en memoire de leurs morts, mais plûtôt pour ſe regaler de tems en tems. Ils ont des vieilles qui les pleurent. Les femmes après la mort de leur mari demeurent cachées dans leurs cabanes, où elles ſont échevelées & gardent d'autres coutumes. Aujourd'hui le deüil eſt bien-tôt paſſé, par l'envie qu'elles ont de ſe remarier; les Parens du mari défunt font un feſtin, & on habille la veuve, on lui raccommode ſes cheveux, & alors elle peut ſe marier à qui elle voudra. Leurs Mauſolées ſont de petites cabanes de planches qu'ils font ſur les foſſes. Ils peignent le genie que le défunt avoit choiſi, & font d'autres figures ſans autre deſſein. Ils viſitent de tems en tems dans la foſſe, ils peignent ces cadavres à demi pourris, ils les changent d'habits, & ils raccommodent la foſſe; mais lorſqu'ils meurent par quelque accident extraordinaire, on les met avec tout ce qu'ils ont de précieux dans un cercüeil, que l'on éleve l'eſpace d'un an, ſur quatre pilliers de douze à quinze pieds, & on les remet en terre aprés ce tems expiré.

C'eſt un uſage de pleurer les morts tous les deux ans. La Nation qui veut pleurer ceux qui ont été tués à la guerre, envoye aux quatre autres des colliers pour avertir les anciens de ſe trouver en un lieu limité. Dès qu'ils s'y ſont aſſemblés, l'on fait un grand feu, autour duquel ils ſe mettent à fumer. Quelques jeunes Guerriers s'y trouvent auſſi qui ſe tiennent un peu plus loin par reſpect. Après cette entrevûë, l'on fait loger tous ces anciens chés les familles de ceux qui ont été tués. Les Guerriers vont à la chaſſe pendant ce tems-là pour regaler ces nouveaux affligés. On tient deux jours aprés un Conſeil general pour pleurer les morts. On fait donc chaudiere ce jour là en attendant les pleurs, & lorſqu'ils viennent à pleurer effectivement, ce ſont des paroles très touchantes qu'ils prononcent avec douleur. Le fiel & l'amertume qui leur ronge le cœur dans ce moment, leur inſpire un eſprit de vengeance, qui n'eſt déja que trop enraciné. Ceux qui ont eu leurs parens tués, donnent quelquefois des colliers, c'eſt alors que les pleurs ſe renouvellent, & que les cris ou plûtôt les hurlemens ſe font entendre pour compatir avec la perſonne affligée. Ces pleurs finis, on fait le feſtin d'un grand ſang froid, après lequel chacun ſe retire avec ſon *Ouragan*, qui eſt un plat d'écorce, & dit en même tems *Niochen*, qui ſignifie, *je vous remercie.*

Il eſt bon d'ajoûter encore ce qu'ils diſent de leur origine, cela joint à ce que nous venons d'en dire, pourra ſervir à la faire reconnoître. On ne peut rien tirer d'eux en general là-deſſus, n'ayant point de lettres: ils n'ont point auſſi de faſtes ni d'Annales ſur leſquelles on puiſſe compter. Ils ont cependant une eſpece de Tradition ſacrée qu'ils ont ſoin d'entretenir; mais cette Tradition ne peut caracteriſer aucun Peuple particulier pour les rapporter à une origine connuë: on n'y reconnoît que la premiere origine de tous les hommes, qui étant de tous les faits hiſtoriques le plus frapant, a laiſſé de plus profondes traces qu'on peut voir preſque ſans exception chés toutes les Nations incultes. Cette Tradition paſſant de bouche en bouche, reçoit dans toutes quelque alteration, & degenere en fables ſi abſurdes, qu'on ne peut avoir qu'une peine extrême à les rapporter. Voici comment les Iroquois racontent l'origine de la Terre. Dans le commencement il y avoit, diſent-ils, ſix hommes. D'où étoient venus ces hommes, c'eſt ce qu'ils ne ſçavent pas. Il n'y avoit point encore de terre, ils erroient au gré du vent; ils n'avoient point non plus de femmes, & ils ſentoient bien que leur race alloit périr avec eux: enfin ils apprennent je ne ſçais où, qu'il y en avoit une dans le Ciel. Dans un Conſeil qu'ils tinrent enſemble, il fut réſolu que l'un d'eux nommé *Hogevahé*, ou le Loup, s'y tranſporteroit. L'entrepriſe paroiſſoit trop impoſſible, mais les Oiſeaux du Ciel de concert enſemble, l'y éleverent, en lui faiſant un ſiege de leurs corps, & ſe ſoutenant les uns les autres. Lorſqu'il y fut arrivé, il attendit au pied d'un arbre que cette femme ſortît à ſon ordinaire pour aller puiſer de l'eau à une fontaine voiſine du lieu où il s'étoit arrêté. La femme ne manqua pas de venir ſelon ſa coûtume. L'homme, qui l'attendoit là, converſa avec elle, & il lui fit un preſent de graiſſe d'Ours, dont il lui donna à manger; la femme curieuſe, qui aime à cauſer & qui reçoit des preſens, ne diſpute pas longtems la victoire. Elle étoit foible, & dans le Ciel même elle ſe laiſſa ſéduire. Le Maître du Ciel s'en apperçut, & dans ſa colere il la chaſſa & la précipita; mais dans ſa chute la tortuë la reçut ſur ſon dos, ſur lequel la Loutre & les Poiſſons, ayant pris de l'argile au fond des eaux, ils formérent une petite Iſle qui s'accrut peu à peu, & s'étendit dans la forme où nous voyons la Terre aujourd'hui. Cette femme eut deux enfans qui ſe battirent; ils avoient des armes inegales, dont ils ne connoiſſoient point la force; celles de l'un étoient offenſives, & celles de l'autre n'étoient point capables de nuire, de ſorte que celui-là fut tué ſans peine. De cette femme ſont deſcendus tous les autres hommes par une longue ſuite de generations. Et c'eſt un avenement auſſi ſingulier, qui a ſervi, diſent-ils, de fondement à la diſtinction des trois familles Iroquoiſes du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, leſquelles dans leurs noms ſont comme une Tradition vivante, qui leur remet devant les yeux l'hiſtoire des premiers tems; mais au travers de cette fable, toute ridicule qu'elle eſt, on croit entrevoir la verité, malgré les tenebres épaiſſes qui

ne l'enveloppent. En effet, en approfondiſſant un peu, on y demêle dans le Paradis terreſtre l'arbre de la ſcience du bien & du mal. La tentation où la femme eut le malheur de ſuccomber, que quelques-uns ont crû être un peché de la chair, fondés peut-être ſur les alterations des idées payennes. On y découvre la colere de Dieu, chaſſant nos premiers peres du lieu des délices où il les avoit placés, & qui pouvoit être regardé comme le Ciel, en comparaiſon du reſte de la Terre, laquelle ne devoit plus leur produire d'elle-même que des ronces & des épines.

Les Peuples Iroquois ſont cinq; ſçavoir, les *Agniez*, les *Oneyouts*, les *Onnontagnez*, les *Goyogouens* & les *Tſonnontouans*, tous de ſuite d'orient en occident, au midi du lac de Frontenac. Les derniers ont leurs cabanes près du Saut de *Niagara*.

IROQUOIS Chrétiens, forment trois Miſſions conſiderables dans le Gouvernement de Montreal; celle de Saint Louis du Saut, celle de la Montagne; & celle de l'Abbé de Bellomont, diviſée en deux, l'une près la ville de Villemarie, où ſont les Chefs & les mieux diſciplinés, & l'autre au Saut au Recollet, où ſont les jeunes & ceux qui courroient danger de ſe corrompre par la proximité de la Ville.

ISANTITON, Nation de la Cabane au Couteau, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, ſituë au bord & près des ſources d'une petite Riviere, qui après un cours d'environ quinze lieuës Nord & Sud, ſe jette dans la riviere Saint Pierre, à quelques cinquante lieuës à l'Oueſt du Miſſiſipi, dans de belles prairies entrecoupées de grands bois.

l'ISLET, Montagne en forme triangulaire renfermée par deux branches de la riviere aux Herbes, dans la Guadeloupe, c'étoit une des reſerves de M. Hoüel, lorſqu'il vendit l'Iſle à la Compagnie.

ISLETS du Prince, ſont deux petites Iſles ſituées au fond du Cul-de-ſac de Saragua, à une lieuë à la côte de S. Domingue, de la grande Terre.

JUDOSA, petite Nation de la Louiſiane, qui habite le long de la Mer, vers l'embouchure de la riviere des Cenis, & de celle nommée Bocachica.

la JURAQUE, eſt une petite Riviere de la France Equinoxiale. Elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer après quelques vingt lieuës de cours, environ à neuf lieuës du bord oriental de l'embouchure de celle de Marony, qui borne cette France à ſon occident.

K

KABAYES, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, & dont il traverſa le Païs, avant que de paſſer la Maligne Riviere.

KAIKACHE, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de Rio-Bravo, dans les plaines compriſes entre ce Fleuve & Rio-Hondo au bord de la Mer. Ce Peuple eſt à l'extrémité de la Louiſiane, il eſt ennemi irréconciliable des Eſpagnols.

KANNEHOUAN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. L'on peut croire que c'eſt le même que l'on nomme dans les Cartes Kanouhanan, quoique leur ſituation ſoit un peu differente; mais la plûpart de ces Peuples ſont errans où la chaſſe & la pêche leur procure les néceſſités de la vie, l'on ne peut gueres fixer leur demeure, changeans très-ſouvent de place.

KANOATINNO, Peuple conſiderable de la Louiſiane, habitué le long de la Riviere nommée la Maligne vers ſes ſources. Ce Peuple a environ quarante Villages le long de cette Riviere. Le P. Zenobe de la Compagnie de M. de la Salle, les dépeint comme très-cruels & antropophages.

KANOUHANAN, Peuple de la Louiſiane, ſitué au pied des montagnes qui ſépare la Louiſiane, du Nouveau Mexique, entre les Kanoatinos & les Padoucas, au midi des Païs occupés par ces derniers.

KATAAPA, petit Peuple de la Louiſiane; qui habite au bord de la riviere des Chatteaux, vers ſon embouchure.

KAVAYAN, petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

KENTE, Poſte conſiderable habité par des Iroquois, chez leſquels il y a une Miſſion à la côte ſeptentrionale du Lac de Frontenac, entre Ganatatiagon, & le Fort de Frontenac au-delà de Ganehouſſe.

KEREMEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, en allant de la Baye Saint Louis aux Cenis avant de paſſer la Maligne.

KESSESSAKIOUI, Fleuve de la terre de Labrador, qui ſe rend dans la Mer à la grande Baye des Eskimaux, à la côte orientale de cette Terre, à vingt-cinq ou trente lieuës du détroit de Belle-Iſle.

KIAONAM, dans la Nouvelle France; c'eſt une grande avance de terre en forme de preſqu'Iſle aſſez conſiderable, ſituée à la bande du Sud du Lac Superieur. Elle s'avance dans ce Lac vingt à vingt-cinq lieuës à ſon Iſthme; il y a un portage d'environ une lieuë. L'on appelle Pointe de Kiaonam l'extrémité du Cap qu'elle forme dans le Lac.

KIASSES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

KIKABONS, ou Kikapous, Peuple Sauvage, voiſin des Maskoutens, avec leſquels ils ſe mêlent ſouvent. On les peut regarder comme une branche de la Nation des Miams & des Ilinois; ils demeurent à l'Oueſt du lac des Ilinois.

KIRONONAS, Peuple de la Louiſiane, que le P. Zenobe qui étoit de la Compagnie de M. de la Salle, lorſqu'il fut chercher la premiere fois les Cenis, dit qu'ils rencontrerent ſur leur route après le paſſage de la riviere Hiens; ils ſont fort honnêtes, & firent beaucoup de careſſes aux François, furent même au-devant d'eux avec des épis de bled à la main; ils ſe plaignoient fort du voiſinage des Eſpagnols.

KOETONS, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

KOIEN-KAHE', petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que de paſſer la Maligne.

KONKONE, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

KOROA, Peuple allié des Natchez leurs voiſins, dont ils ſont à dix lieuës plus bas. Leur Village eſt ſitué ſur un beau coteau entouré d'un côté de bonnes terres à bled, & de l'autre de belles prairies. Ce Peuple eſt à dix journées de la Mer, ſix lieuës au-deſſous des Natchez. Le Miſſiſipi s'y diviſe en deux bras qui forment une Iſle, que l'on croit

croit avoir soixante lieuës, selon le raport du P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle : les dernieres relations ne confirment point cette Isle, le bled d'inde y meurit en cinquante jours ; l'on ne trouve plus ce Peuple, mais l'on trouve à sa place les Tonikas.

KOUANS, petit Peuple de la Louisiane, sur la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que de passer la Maligne.

L

Lac du LABYRINTHE, dans la Nouvelle France, au Païs des Abitibis. Ce Lac est petit, il est l'un de ceux qui sont traversés par la riviere des Abitibis.

la Terre de LABRADOR, ou des Eskimaux, fait partie de la Nouvelle France : c'est un grand Païs, car il s'étend depuis la côte qui est vis-à-vis des Isles de *Mingan*, jusques au *détroit de Hudson*. Les Eskimaux passent tous les jours à l'*Isle de Terre-neuve*, par le *détroit de Belliste*, qui n'a que sept lieuës de traverse ; & s'ils ne viennent pas jusqu'à *Plaisance*, c'est qu'ils craignent d'y trouver d'autres Sauvages. Ce sont des Peuples si feroces, qu'on n'a jamais pû les humaniser. Ils ont bien du raport avec les Cyclopes qu'Homere peint dans son Odyssée : car ils ne s'embaraſſent non plus que ces Cyclopes, ni de Plaidoyers, ni de multitudes de Loix ; ils se plaisent seulement d'habiter le sommet des montagnes, ou dans les cavernes les plus profondes ; là chacun borne son droit à regler sa famille, sans se mettre en peine de son voisin. Les *Danois* sont les premiers qui l'ayent découverte ; elle est pleine de Ports, de Havres & de Bayes, où les Barques de *Quebec* ont accoutumé d'aller faire la troque de peaux de Loups marins durant l'été avec ces Sauvages. Voici comment elle se fait ; dès que ces Barques ont moüillé l'ancre, ces démons, dit le Baron de la Hontan, viennent à bord avec de petits Canots de peaux de Loups marins cousuës ensemble, qui sont faits à peu près comme des navettes de Tisserans, au milieu desquels on voit un trou en forme de celui d'une bourse, ou ils se renferment assis sur les talons avec des cordes. Ils ament de cette maniere avec de petites palettes, tantôt à droite & tantôt à gauche, sans pancher le corps, crainte de renverser. Dès qu'ils arrivent près de la Barque, ils montrent leurs Pelleteries au bout de l'aviron, & demandent en même tems les coureaux, la poudre & les balles dont ils ont besoin, des fusils, des haches & des chaudieres, &c. Enfin chacun montre ce qu'il a, & ce qu'il prétend avoir en échange ; tellement que le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout au bout d'un bâton. S'ils ont la précaution de ne pas entrer dans nos Bâtimens, nous avons aussi celle de ne nous pas laisser investir par une trop grande quantité de Canots : car ils ont souvent enlevé de petits Vaisseaux, pendant que les Matelots étoient occupés à manier & à remuer les Pelleteries & les Marchandises. Il faut se tenir bien sur ses gardes durant la nuit ; car ils sçavent faire de grandes Chaloupes qui vont aussi vîtes que le vent, & dans lesquelles ils se mettent trente ou quarante. C'est pour cela que les Matoüins qui font la pêche des *Morues* au petit Nord, & les *Espagnols* à *Porrochoua*, sont obligés d'armer des Barques longues pour courir la côte, & les poursuivre : car il n'y a gueres d'années qu'ils ne surprennent à terre les équipages, & qu'ils ne les tuënt, enlevant aussi quelquefois les Vaisseaux. Il est constant qu'ils sont plus de trente mille combattans, mais si lâches & si poltrons, que cinq cens *Cliſtinos* de la *Baye de Hudſon* ont accoutumé d'en battre cinq ou six mille.

Lac LAGON, dans l'Isle de S. Domingue, à la séparation des deux Quartiers François du Nord & du Sud. Ce Lac peut être à dix ou douze lieuës avant dans les Terres du fond du Cul-de-sac de Saragua. Il a quelque communication soûterraine avec la Mer, puisqu'il a flux & reflux, & qu'il abonde en poissons de mer. L'on y trouve aussi quantité de Cayman, & de Requiens ; il peut avoir huit ou dix lieuës de tour.

LAMARE, Riviere, dans l'Isle de la Martinique, Paroisse du Précheur, à une lieuë au Sud-oüest du Bourg de la Paroisse, elle tombe au bas de la montagne Pellée.

le LAMENTIN, Paroisse de la Martinique, desservie par les Capucins. Cette Paroisse est située au midi du Fort Royal, dont elle est séparée par le Cul-de-sac Royal.

Bois de LANCE, Paroisse, dans la partie Françoise de l'Isle de Saint Domingue, située au midi du Quartier de la Limonade, dont elle faisoit autrefois partie. Cette Paroisse est bien habité, son Eglise est située auprès d'un Ruisseau qui se jette à peu d'espace de-là dans la grande Riviere, laquelle la sépare du Quartier Morin. Le bois de Lance est en quelque façon enfermé entre la Riviere & les montagnes, & le Quartier de Limonade.

Riviere LARGE, dans la Louisiane. *Voyez* le Missouri.

LEMIPISAKI, Riviere qui tombe dans le Nord du Lac Superieur, dans la Nouvelle France. Les Sauvages du Nord viennent en Eté, à l'embouchure de cette Riviere apporter leur Pelleteries pour commercer avec les coureurs de bois qui ne manquent gueres de s'y rencontrer.

LEOGANE, Contrée de l'Isle de Saint Domingue, dans le Quartier du Sud ; cette Contrée est une belle plaine arrosée de plusieurs Rivieres & Ruisseaux qui la rendent très-abondante ; elle commence aux montagnes du grand Gouaves, & elle est terminée à celle du Cul-de-sac : elle peut avoir treize lieuës de long sur quatre de large. Les Espagnols disent que tout le terrain depuis la riviere de Lartibonnite jusqu'au fond Jacquin, vis-à-vis l'Isle à Vache, a été érigée autrefois en Principauté sur le nom de Leogane, en faveur d'une fille naturelle de Philippes III. Roi d'Espagne. L'on montre encore au lieu dit le Grand Boucan, qui est à deux lieuës de l'Estere, les restes d'un Château où l'on dit que cette Princesse a fini ses jours. L'on n'y trouve plus que des voutes toutes de brique, & un aqueduc de cinq cens pas de long, qui conduisoit l'eau de la Riviere au Château. L'air est très-pur dans l'endroit où sont situés ces ruines ; l'on avoit projetté d'y bâtir la nouvelle Ville de Leogane, qui se seroit trouvé dans une situation des plus avantageuses ; mais l'on a changé ce projet. L'on recüeille dans ces belles plaines quantité de manioc, de mil, de poix, d'herbes potageres, & de toutes sortes de fruits du Païs, & l'on y cultive avec succès de l'indigo, du tabac de Rocou, du cacao & des cannes de sucre en abondance. Les fruits y sont meilleurs que dans les Isles de Vent, parce que la chaleur s'y concentre davantage. Les Religieux de la Charité y ont un Hôpital, où ils rendent de grands services à la Colonie.

LEOGANE, Ville Capitale de la Contrée, qui porte le même nom, & aussi de toute la partie que les François occupent de l'Isle de Saint Domingue, dans le Quartier du Sud. Elle est située

au midi du Cul de-Sac, entre deux Rivieres, dont l'une ſe nomme la grande, & l'autre la petite Riviere, a 305. deg. 28. m. de longitude, & 18. deg. 39. m. de latitude ſeptentrionale.

Riviere de LEON, dans la Louiſiane: elle eſt d'une belle grandeur & arroſe de riches campagnes très fréquentées de quantité de Sauvages errans, qui vivent de la chaſſe des bœufs ſauvages qui y fourmillent, & de la pêche. Cette Riviere prend ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique; & après un cours de près de cent lieuës, elle ſe rend dans Rio-Hondo, à dix lieuës de ſon embouchure dans la Mer.

LESQUEMIN, Iſle de la Nouvelle France, à quatre ou cinq lieuës au-deſſous de Tardouſſac, dans le Fleuve Saint Laurent. Cette Iſle eſt de peu de conſéquence.

la Pointe de LEVI, ſitué à la Bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, preſque vis-à-vis Quebec: une lieuë au-deſſous en renferme le Port ou la Rade; ce nom lui vient de M. de Ventadour, neveu de M. l'Amiral de Montmorency, & depuis Viceroi de la Nouvelle France, par la ceſſion de ſon oncle.

Riviere du LIEVRE, à trente lieuës de Montreal.

le LIMBET, petite Riviere de l'Iſle de Saint Domingue, dans le quartier des François, à la Bande du Nord; elle prend ſa ſource comme toutes les autres des hautes montagnes, qui couvrent le milieu de cette grande Iſle; & après un cours de huit lieuës dans ces belles vallées, formées par ces montagnes; elle ſe jette à la Mer entre le Port Margot & le Port François, & donne le nom à une Colonie ou habitation qui eſt entre cette Riviere & la Riviere Rouge.

LIMONADE, Quartier & Paroiſſe de l'Iſle Saint Domingue, à la Bande du Nord. Il eſt borné au Septentrion par des Salines qui bordent la Mer; à l'occident par une Riviere nommée la Grande-Riviere, qui le ſépare du Quartier Morin; au midi par la Paroiſſe nommée le Bois-de-Lance; & à l'orient par le Quartier de Caracol. Il n'a guére que deux lieuës de long, & autant de large, mais il eſt bien habité. Ce Quartier étoit autrefois bien étendu, puiſqu'il alloit auſſi-bien que ſa Paroiſſe, depuis la petite Ance juſqu'à Bayha; mais l'on en a ſéparé le Quartier Morin, le Bois-de-Lance, qui ſont à preſent des Paroiſſes, Caracol qui eſt encore de Limonade, & le Quartier de Jacquezi, où il y a auſſi une Paroiſſe particuliere. Ce qui reſte à ce Quartier de Limonade, ſe diviſe en canton habité, ſitué le long de la Grande-Riviere, vers ſon embouchure, où eſt la Paroiſſe, les Savanes communes, & les Salines.

LOBINIERES, terre conſiderable du Gouvernement de Quebec, ſituée au-deſſus du Platon de Sainte Croix, au bord méridional du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis la Baronie du Port-Neuf; il s'y fait une pêche très-conſidérable d'anguilles au mois de Septembre; c'eſt une mane pour la Nouvelle France.

le LONG Saut, dans la Riviere des Outaouacs, peu éloigné de Montreal; l'on y rencontre ſouvent des Iroquois.

LONGUEVILLE, terre conſidérable du Gouvernement de Montreal, ſituée à deux lieuës au-deſſus de Boucherville: il y a pluſieurs Iſles entre ces deux terres; c'eſt la plus belle maiſon de campagne de la Nouvelle France.

Riviere du LORAIN, dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la Bande du Nord. De cette Riviere à la Paroiſſe du Fond Saint Jacques; il y a pluſieurs Mornes fort hautes, fort roides & difficiles à paſſer.

la Nouvelle LORETTE, Village d'Hurons, ſitué à deux lieuës de Quebec, & gouverné par les Jeſuites: leur Egliſe eſt bâtie ſur le modéle de Notre-Dame de Lorette d'Italie; il eſt contigu à Charles-Bourg à l'O. N. O. de Quebec; c'eſt l'un des plus grands Villages du Païs; les Jeſuites en ſont Seigneurs.

le Camp de LOUISE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la Bande du Nord, près le Port François. *Voyez* Morne Rouge.

LOUISIANE, grande Région qui fait partie de la Nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale: elle a plus de huit cens lieuës d'étenduë; M. Cavelier de la Salle eſt celui qui a eû l'honneur de la découvrir le premier, & preſque toute entiere. Ayant entendu parler du Miſſiſſipi aux Sauvages qui habitoient les parties occidentales de la Nouvelle France, il obtint des Patentes de Louis le Grand vers l'an 1678. pour en faire la découverte. Cet intrepide Voyageur malgré les traverſes de ſes ennemis, pénétra par terre juſqu'à ſon embouchure en 1683. Il prit poſſeſſion au nom de Louis XIV. du cours de Fleuve, & des Païs qu'il arroſe. M. de la Salle ayant été aſſaſſiné lorſqu'il cherchoit par Mer l'embouchure du Miſſiſſipi, M. d'Iberville, Gentilhomme Canadien, pourſuivit ſes travaux, & alla aborder par Mer à cette embouchure en 1699. & reconnut le poteau qu'y avoit planté M. de la Salle en 1683. Elle fut nommée Louiſiane, tant parce qu'on en prit poſſeſſion au nom de Louis le Grand, qu'à cauſe que les habitans de cette étenduë de terre nomment Loüis, le Soleil, qu'ils adorent comme faiſoient les Lybiens, & reconnoiſſent pour un de leurs Dieux principaux. Comme l'Emblême de notre Roi étoit un Soleil, ils prirent les François alors pour des hommes qui leur étoient envoïez par cette Divinité, pour les gouverner; ce qui fit qu'ils ſe ſoumirent à eux avec plus de facilité.

Elle eſt bornée au Sud par le Golfe du Mexique; au Nord par le Canada; à l'Eſt par la Caroline & la Virginie; & à l'Oueſt juſqu'au trente-ſeptiéme par le nouveau Mexique; mais au-delà de cette Latitude, par des terres encore inconnuës aujourd'hui. Ce Païs eſt ſitué entre le quatriéme & huitiéme climat excluſivement, au moins du côté de la Nouvelle France: ce qui fait que les jours & les nuits dans le tems où ils y ſont les plus courts, n'y ſont guére au-deſſous de quatorze heures. Son étenduë en Longitude ne peut pas bien ſe déterminer, à cauſe des prétentions des Eſpagnols & des Anglois, & ſe doit differemment établir par les côtes & par le dedans des terres. L'on peut dire que notre Côte s'étend depuis la Baye de Saint Louis ou Saint Bernard, juſqu'à la Riviere des Apallaches, ou juſqu'au Fort Sainte Marie, dans l'angle que forme la longue Pointe de la Floride avec la Grande-Terre; ce qui fait environ quatorze dégrés, qui valent plus de deux cens quatre-vingt-treize lieuës communes de France. Pour le dedans des terres, la Louiſiane s'étend depuis les limites du Nouveau Mexique, c'eſt-à-dire depuis le deux cens ſoixante-dix-ſeptiéme dégrés de Longitude, juſqu'à la Nouvelle Angleterre, ou le deux cens quatre-vingt dix-ſeptiéme dégrés de Longitude: mais cette étenduë varie au-delà du trente-ſept au trente-huitiéme dégrés de Latitude du côté du couchant, où les François peuvent s'étendre auſſi loin que pourront aller leurs découvertes. L'on peut marquer un

peu plus politivement la largeur de la Louiſiane. Pour le faire avec plus de clarté, il eſt bon de la diviſer en Louiſiane orientale, & en Louiſiane occidentale. Celle-là renfermera tout ce qui eſt à l'oſient du Miſſiſipi; & celle-ci tout ce qui eſt à ſon occident. La Louiſiane orientale court juſqu'au quarante-deuxiéme dégré, l'eſpace de trois cens trente-ſept lieuës communes de France; mais la largeur de la Louiſiane occidentale ſe peut pouſſer juſqu'au Pole Artique.

On ne ſçauroit mieux faire connoître la bonté du climat de cette Région, qu'en diſant qu'il eſt le même que celui de la Perſe & du Mogol. Une preuve que l'air y eſt très-ſain, c'eſt qu'on n'y éprouve pas les maladies épidémiques, qui regnent dans la plûpart des autres contrées de l'Amerique. Les terres y portent d'elles-mêmes les fruits que l'art & la nature leur font produire chez nous. Les champs y donnent la moiſſon deux fois l'année, ſans ſecours d'une pénible agriculture; & il y a des contrées où la vigne produit de gros raiſins, ſans avoir beſoin de la main du Vigneron. Les arbres fruitiers, ſans qu'on en faſſe la coupe ni qu'on les greffe, y portent les meilleurs fruits; tout y vient naturellement & en abondance. Le ſol & le climat y eſt preſque partout doux & temperé. Les vents du Nord qui n'y étant alloiblis par l'agitation d'aucune Mer, le froid ne laiſſe pas d'y être fort violent en Hyver. On y voit certaines Régions qui ſont traverſées par une grande quantité de ruiſſeaux; d'autres arroſées par de très-grands Fleuves; d'autres entrecoupées par des vallons, par des montagnes, par des bois & par des prairies; des animaux de toute eſpece, errent dans des vaſtes forêts, comme des bœufs qu'on y voit par milliers; des orignacs, des loups communs, des loups cerviers, des aſnes ſauvages, des cerfs des chevres, des chevreüils, des moutons, des renards, des perroquets, des coqs d'Inde, des outardes, des caſſors, des loutres, de gros & de petits chiens, des porcs qui y produiſent pluſieurs fois l'année: de même qu'une abondance de toutes ſortes de gibier; comme des liévres, des lapins, des perdrix des volailles qui produiſent en toute ſaiſon. Les chevaux y ſont ſi communs, que les Sauvages ſe croyent bien payés d'un bon cheval, quand on leur donne une hache. Il n'y a point de Païs au monde plus fertile en plantes Medecinales. Il y a beacoup de coton, le tabac & le chanvre y viennent bien. Les cannes de ſucre y viendroient bien auſſi. On y a découvert des mines de fer, de cuivre, de plomb, de charbon, d'ardoiſe, d'or & d'argent: mais les Peuples qui habitent ces Païs, ne meſurant le prix des choſes que par le rapport qu'elles ont aux neceſſités de la vie, & non point par cette valeur imaginaire, uniquement fondée ſur l'avarice, ſe ſont peu ſoucies de ces tréſors, & ne ſe mettent nullement en peine de creuſer la terre pour les en tirer.

Quelques Relations diſent que ſa partie ſeptentrionale ne produit point de froment; c'eſt de quoi l'on n'a pourtant point encore aſſez de certitude: mais il y a bien des apparences que ſi on y étoit plus laborieux, on y pourroit recueillir tout à la fois les fruits de l'Europe & de l'Amerique. Cette même partie a auſſi beaucoup de marais, & eſt ſablonneuſe.

On commence à y voir des orangers & des citronniers, mais on aura de la peine de les défendre du froid pendant l'Hyver.

La partie méridionale de la Louiſiane, n'a aucun des défauts de la ſeptentrionale.

Ses Rivieres les plus conſiderables ſont le Miſſiſipi, ou Fleuve Saint Louis, appellé par les Eſpagnols, *Rio de la Paliſada*, à cauſe de la quantité de bois qu'il charie à la Mer; le Miſſouri, que les Eſpagnols nomment *Rio Blanco*, qui ſe décharge dans ce Fleuve. On ignore encore la ſource du Miſſouri. Il y a à ſes rives des campagnes à perte de vûë, entrecoupées de petits ruiſſeaux qui bordent, de petit intervalle en petit intervalle, des boſquets qui forment le plus charmant païſage qui ſe puiſſe voir. Il y a le long de ſon cours des prairies dont les herbes ſont ſi hautes qu'elles couvrent preſqu'un homme à cheval. La Riviere de S. François, celle des Illinois, des Acanças & des Yaſous, la Riviere Rouge, qui ſe décharge dans le Miſſiſipi, après un cours de trois cens lieuës.

Toutes les Rivieres de la Louiſiane ſont fort poiſſonneuſes, mais le poiſſon qui ſe pêche dans la haute Louiſiane, eſt mieux nourri & de meilleur goût, que celui qui ſe pêche dans la baſſe.

Cette valle contrée étoit autrefois plus peuplée qu'elle n'eſt aujourd'hui: cela ſe vérifie non ſeulement par le rapport des Sauvages, mais encore par la grande quantité de lieux que l'on y voit avoir été autrefois cultivés, & qui ſont à preſent en friche. Il eſt difficile de déterminer ſi ce ſont les maladies ou les guerres qui ont le plus contribué à la dépeupler. Si on en croit les Sauvages, ils n'ont commencé à diminuer notablement que depuis l'arrivée des Européens en leurs Païs; ce qui paroît aſſez vrai-ſemblable, mais non point par la raiſon qu'ils en apportent: ſçavoir, que le génie qui préſide à la conſervation des blancs, eſt plus fort que celui qui préſide à la leur; mais parce que depuis ce tems-là ils ont été ſujets à toutes les maladies des Européens; ſans néanmoins ce qui eſt à remarquer, que les Européens qui ont demeuré parmi eux, ayent été ſujets aux leurs; car ces maladies jointes à celles auſquelles ils étoient déja ſujets, ont fait de terribles ravages parmi eux.

Comme il n'y a nulle marque qu'il y ait paſſé aucune Nation du Vieux Monde dans l'Amerique, depuis le Chriſtianiſme & le Mahometiſme, à moins que ce ne fût de quelques terres où ces deux Religions n'avoient point encore pénétré; & qu'on n'y trouve point de veſtiges, ni de Grecs, ni de Latins: il eſt à croire que la principale origine des Peuples de la Louiſiane, vient de l'ancienne Scythie & de ſes Iſles; c'eſt-à-dire, des terres que renferment aujourdhui la grande Tartarie, à laquelle elle tient, à quelques détroits près; & des Iſles du Japon, qui n'en ſont ſéparées que par une eſpace de Mer de peu d'étenduë. La Nobleſſe y ſuivant auſſi le côté maternel, comme au Japon. Il ne peut au plus y être entré que quelques Colonies des autres endroits du Monde.

Quoique les habitans de la Louiſiane, conformément à la ſituation de leurs Païs, ayent des mœurs, qui tiennent le milieu entre celles des Americains ſeptentrionaux, & des Americains méridionaux, elles n'en ſont pas meilleures pour cela. Ils participent tout à la fois aux bonnes & mauvaiſes qualités des uns & des autres. Ils n'ont pas tant d'eſprit & d'induſtrie que les Sauvages méridionaux, & en ont plus que les Sauvages ſeptentrionaux. Ils ſont moins feroces & guerriers que les premiers, & ne ſont pas ſi lâches & ſi efféminés que les ſeconds. Ils ne ſont pas ſi volages que les méridionaux; mais ils n'ont pas dans leurs traités la même conſtance & la même fidélité que ceux qui ſont plus proches du Nord.

Le Gouvernement de la Louisiane est plûtôt Aristocratique que Despotique, si l'on en excepte deux ou trois Nations: sçavoir, les Natchez & les Tansas, où les chefs ont un pouvoir tout à fait despotique & absolu.

Les Sauvages generalement parlant, sont grands amateurs de leur liberté; plûtôt patiens que laborieux: plus propres à des coups de mains qu'à des coups reglés; grands parleurs & railleurs; assez temperans sur le sujet des femmes, excepté trois ou quatre Nations qui ont été corrompuës par l'exemple des Espagnols; grands joüeurs; peu cruels; souvent traitres & perfides; très-charitables entr'eux; vindicatifs & ne pardonnant point; fort superstitieux, quoique très-indifferens sur la Religion. Leur vie est presque toûjours errante, & ils n'ont rien de fixe, rien de borné dans leurs possessions, ni mêmes dans leurs mariages: ils prennent une ou plusieurs femmes, selon leur fantaisie, ils les gardent ou les quittent quand il leur plaît: si l'un se dégoute de quelqu'une, un autre s'en accommode. Ils en usent à peu près de même pour les terres qu'ils cultivent, ou qu'ils habitent: ils les abandonnent quand ils les ont cultivées pendant quelque tems, pour aller ailleurs: alors un nouveau venu s'en empare, & laisse à quelqu'autre celles qu'il possedoit. Ainsi chacun choisissant à son gré tantôt une habitation, tantôt une autre, & vivant tous dans une espece de communauté de biens, ils se croyent tous égaux, & s'imaginent que l'Univers n'est fait que pour eux, car chacun d'eux se croit le maître de la terre. Cependant au travers de cette humeur brute & barbare, ils font remarquer en eux un certain fond de bon sens qui leur fait très-bien démêler leur propre interêt d'avec celui des autres, qui les rend capables de négociation, de commerce, de Conseil, qui leur fait enfin prévoir les suites des grandes entrepriſes, & prendre de justes mesures, ou pour en avancer l'heureux succès, ou pour en détourner les dommages.

Pour ce qui concerne la Religion, quoiqu'ils ayent quelque sombre idée d'un Dieu, ils vivent comme s'il n'y en avoit pas: quelque puissant qu'ils croyent ce Dieu, ils le croyent trop occupé de sa propre grandeur, pour se persuader qu'il prenne le moindre soin de leur conduite. Les uns adorent le Soleil, ainsi que nous l'avons dit, les autres pensent que tout est plein de certains esprits qui president à toutes leurs avantures; ils croient même que chaque chose a son Genie particulier, & qu'elle ne nous est profitable ou nuisible que selon qu'il plaît à ce Genie. De-là viennent leurs folles superstitions pour leurs *Jongleurs* ou pour leurs *Manitous*, qui sont comme leurs Prêtres ou plutôt leurs Sorciers.

A l'égard de leurs ames, la plupart sont incapables de porter leurs reflexions jusques-là; ou, s'il y en a quelques-uns qui soit persuadé de son immortalité, ce n'est que sur les principes de la Metempsycose dont ils se forgent mille songes creux & cent sortes de rêveries impertinentes. Ce seroit se rendre plus ridicule qu'eux de vouloir entrer dans le détail de leurs extravagances sur ce sujet. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont si durs, si indociles sur le chapitre de la Religion ou de la Divinité, qu'ils ne sont convaincus ni de leur propre croyance ni de celle des autres, & qu'ils ne prennent que pour chansons tout ce que les plus Saints Missionnaires tâchent de leur inspirer là-dessus.

Il y a cependant bien des choses dignes d'être remarquées dans leurs manieres: s'ils ont à déliberer de quelque importante affaire, ce n'est qu'étant tous assis dans un lieu separé du bruit, prenant ou fumant du tabac, tout le monde gardant un profond silence, tandis qu'un de la compagnie propose avec beaucoup de gravité l'état de l'affaire & son sentiment; sur quoi il est à remarquer que quelque Traité, quelque accommodement qu'ils ayent à faire, ils ne font jamais aucune convention qu'auparavant ils ne se soient faits des presens reciproques & qu'ils ne soient regalés, c'est pour cela qu'ils ont leur chaudiere de Paix & leur chaudiere de Guerre; ils annoncent la paix avec un bâton ou pieu fiché en terre qu'ils appellent *Calumet*, ou avec des colliers qui sont le symbole de l'union; mais pour la guerre ils ne la declarent que par des cris & par des hurlemens épouventables. Au contraire, les hurlemens parmi certains Peuples d'entre eux sont une marque de respect.

Ils sçavent non seulement se camper, mais se retrancher, se palissader, se fortifier & garder même quelque espece d'ordre dans leurs attaques & dans leurs combats.

Quoique la terre leur donne indifferemment toutes sortes de grains & de plantes, comme ils en ont observé quelques-unes plus propres pour la nourriture que les autres, ils prennent plus de soin de les cultiver, de sorte qu'ils ont leur semaille & leur recolte; comme de leur bled d'Inde, dont il font une bouillie très-nourrissante & d'un bon goût, de leur *Touquo*, dont ils font leur *Cassave* & de certains navets, dont ils font leur *Cassamite*.

Ils tirent de certains arbres des baumes très-excellens, ils ont comme une espece d'instinct pour connoître les simples, tant ceux qui leur sont necessaires que ceux qui leur sont nuisibles, & sçavent fort bien s'en servir pour se guerir des playes ou des morsures les plus envenimées.

Ce n'est pas tout; ils portent leur connoissance jusqu'au Ciel: ils sçavent quel est le cours du Soleil, de la Lune & des Etoiles: Par là ils prévoyent le changement des saisons, des jours & des vents.

Ils joignent à ces lumieres l'adresse de faire des ouvrages aussi utiles que merveilleux. Ils travaillent en certain Païs à des nattes d'un tissu très-fin, tant pour se couvrir eux-mêmes que pour orner leurs cabannes. En d'autres endroits, il y en a qui sçavent apprêter des peaux pour s'en faire des veſtes ou des souliers; mais leur industrie excelle sur tout dans la construction de leurs canots qui n'enfoncent jamais. Il les fabriquent avec de l'écorce d'orme, de noyer ou de sureau, long de dix ou douze pieds, larges à proportion, les bords vers le milieu tournés en dedans en fonne de gondole; pour les faire aller au lieu de rames ou d'avirons, ils se servent de deux battoirs comme des deux mains, avec quoi ils repoussent l'eau d'un côté & d'autre, ils appellent cela *nager*; & comme le canot ne va qu'à fleur d'eau à cause de sa legereté naturelle, ils voguent tant en montant qu'en descendant avec une viteſſe incroyable. C'est par le moyen de ces legers vaisseaux qu'ils parcourent ou qu'ils remontent les Fleuves les plus longs, qu'ils franchissent les courans les plus rapides, qu'ils affrontent même les Mers, sans craindre les écüeils ni les orages.

Pour leurs voyages par terre, n'y ayant dans ces immenses deserts ni route certaine, ni sentier frayé, ils se conduisent par quelques marques qu'ils gravent de distance en distance sur l'écorce des arbres. C'est à la faveur de ces indices que les femmes mêmes vont rejoindre leurs maris à la chasse, ou chercher dans le fond des bois le gibier qu'ils y ont laissé

laiſſés. Rarement le Sauvageſe donnera la peine de l'apporter ; il charge ſa femme du ſoin de l'aller chercher, de le boucanner & de l'apprêter.

Le Lecteur ſera bien aiſe qu'on lui faſſe ici une legere peinture de leur maniere d'agir, de ſe loger, de ſe couvrir, en un mot, de leur ménage.

Pour leur logement, s'ils en ont, car il y en a beaucoup qui errent dans les bois, & qui gitent à l'avanture; s'ils ont donc des logemens, ce ne ſont que des cabannes, faites de bouſſilage ou de branches d'arbres fichées en terre, entrelaſſées fort près les unes les autres, réünies par enhaut & recouvertes de feuilles ou de cannes: le dedans eſt pour l'ordinaire aſſez proprement natté; le plancher eſt le ſol même de la terre, ou une eſpece de parquetage, ſoutenu ſur des gros troncs d'arbres ou ſur des pieux.

Leurs lits ſont auſſi bâtis de quelques pieces de bois, appuyés ſur de groſſes ſouches, entourées de quelques clayes, la plupart garnis de groſſes fourrées de laine, ou remplies de paille: pour couverture, ils ont des fourrures ou des nattes aſſez bien travaillées.

Ils ſe ſont auſſi des caves ou des hutes, pour y garder leur bois, leur bled d'Inde ou leur proviſion; toute leur batterie conſiſte en quelque eſpece de vaiſſelle ou de quelque poterie qu'il façonnent avec de l'argile, & qu'ils font enſuite recuire avec de la fiente de bœuf; au défaut de moulins ils broyent leurs grains & leurs bleds avec des groſſes pierres rabboteuſes qu'ils tournent à force de bras, l'un ſur l'autre; certaines pierres tranchantes leur ſervent de couteaux, à moins qu'ils n'en ayent par le commerce des Européens.

Ils ont pour armes l'arc & la fléche; l'extrémité meurtriere du dard eſt garnie au défaut du fer, ou de quelque pierre, ou de quelque dent, d'une force & d'une dureté à tout fracaſſer; ils portent de groſſes maſſuës, ou des bâtons pointus au lieu d'épée ou de hallebardes; ils ſçavent ſe cuiraſſer avec des corcelets de bois, ou avec de groſſes peaux miſes les unes ſur les autres, & font des boucliers de même fabrique.

A l'égard des vêtemens, la plûpart ne s'en ſervent pas, & vont tout nuds; leurs corps ſont accoutumés & endurcis à toutes les injures de l'air, & leurs pieds inſenſibles aux cailloux & aux épines; il eſt vrai que les femmes par un reſte de pudeur naturelle qui paroît au travers de leur brutalité, portent au-deſſus des reins une groſſe ceinture, d'où tombent deux peaux en forme de banderolle, qui voilent un peu leur nudité.

Au-deſſus de Quebec & plus avant vers le Nord où les froids ſont extrêmement âpres, les Sauvages ſont couverts de peaux d'Ours, de Cerf ou d'Elan, qu'ils couſent enſemble le mieux qu'ils peuvent; mais dans les Climats les plus chauds, comme vers la Mer du Mexique, la plupart ſont vêtus de certaines nattes très-fines & très-déliées, tiſſuës de leurs propres mains.

Le ſoin du ménage ſe partage entre le mari & la femme: celui-ci ſe donne la peine d'aller chercher la proviſion, & de fournir à l'entretien de ſa famille, ſoit par la chaſſe, ſoit par le trafic; la femme prend le ſoin de cultiver la terre & de recuëillir ce qu'elle a ſemé. Quelquefois elle va glaner dans les bois, ſoit pour y chercher quelque herbe potagere ou quelque racine bonne à manger; ſoit pour en rapporter quelques fruits, comme figues, pommes, poires, melons, pêches, raiſins, meûres & autres.

Dès que le Sauvage eſt de retour dans ſa famille, il prend ſa pipe, fume, & tout en fumant declare à demi mot ce qu'il veut, ce qu'il a fait ou gagné; s'il a tué quelque bête, il indique legerement l'endroit où il l'a laiſſée; ſa femme comprend d'abord ce qu'il veut dire, s'en va & démêle bien parfaitement les routes qu'il a tenuës.

Le Sauvage a autant de gravité & d'autorité que ſa femme a de ſoupleſſe & d'obéiſſance; & comme ils ne ſuivent en tout ce qu'ils font que leur ſenſualité, leur maniere d'agir eſt toujours ſans fard & ſans affectation, & l'on peut dire que l'union conjugale entre eux, eſt moins l'effet d'une veritable amitié, que cette inclination qui nous eſt commune avec les animaux.

Leur vie étant toujours dans l'action, dans les courſes & dans les fatigues, on remarque que les femmes Sauvages ſont exemptes de ces incommodités naturelles que les autres femmes ſouffrent; mais ce qui doit le plus ſurprendre en elles, c'eſt qu'on prétend qu'elle accouchent preſque ſans douleur, du moins, c'eſt ſans aucun appareil, ſans aucune façon, & chemin faiſant; tout leur trouſſeau n'eſt que leur propre ceinture, ou quelques peaux qu'elles portent en pareils cas.

La maniere dont elles élevent leurs enfans eſt aſſez extraordinaire; ſans linge, ſans langes, elles ont trouvé la maniere de les tenir mollement & à couverts, bien propres, bien nets, ſans avoir preſque beſoin de les remuer. Toute leur layette conſiſte en une eſpece de mâne ou de huche, pleine de poudre de ver moulu: on ſçait qu'il n'eſt point de duvet plus fin, ni plus mol que cette poudre; rien n'eſt en même tems plus propre à conſumer les ordures & les humidités. Elles poſent leur enfant là-deſſus, le couvrent bien proprement avec de bonnes fourures, & le ſanglent avec de fortes courroyes pour l'empêcher de tourner ou de tomber; enſuite pour le changer, elle n'ont qu'à remuer cette poudre & à recoucher l'enfant, il eſt d'abord à ſec, & auſſi mollement qu'auparavant. Quand cette poudre a ſuffiſamment ſervi, elles la renouvellent, & continuent de faire la même choſe juſqu'à ce qu'elles l'ayent ſevré.

Elles continuent enſuite de le nourrir avec leur bouillie de bled d'Inde; à peine peut-il ſe ſervir de ſes mains & ſes pieds qu'ils lui donnent un petit arc; l'enfant s'accoutume à tirer, & ſuivant ſon pere & ſa mere dans les bois, il en apprend les routes, & prenant inceſſamment leur même train, il s'abandonne enfin à ce libertinage ſi naturel à tous ces Peuples, & ſe fait à cette vie ſauvage qui leur eſt commune avec les bêtes.

On ne finiroit point, ſi l'on vouloit ici expliquer toutes les coutumes & façons d'agir de ces Sauvages. * Ce qu'en vient d'en dire ſuffit pour faire comprendre que leur intelligence eſt bornée aux ſeules neceſſités de la nature, qu'ils ſemblent s'être fait une Loi de vivre ſans Loi; comme ils ſont nés dans les bois, leur plus forte inclination eſt pour la chaſſe & pour les armes. Auſſi ſont-ils tous une ferocité naturelle, qui les anime ſans ceſſe les uns contre les autres, & qui les porte à faire la guerre aux animaux, quand ils ne peuvent pas la faire aux hommes.

* Ceux qui veulent connoître à fond les Mœurs des Sauvages en general, doivent conſulter l'Ouvrage du Pere Lafitau, Jeſuite; il a traité cette matiere dans toute ſon étenduë, avec autant d'érudition que de curioſité. Ce Livre eſt *in quarto* en deux tomes, avec beaucoup de figures en tailles-douces; & en quatre tomes *in douze* avec les mêmes figures.

Leurs mœurs ne ſont pourtant point par-tout également ſauvages. On y voit de grands Villages dont la diſpoſition des cabannes ne ſurprend pas moins que la grandeur: on les y voit diſpoſées à divers rangs & en droite ligne autour d'une grande place, toutes faites de bouſillages & recouvertes de nattes de cannes, où la demeure des Chefs & le Temple ſe ſont d'abord remarquer; celui-ci y ayant une étenduë aſſez conſiderable en quarré; des murailles hautes de dix pieds & épaiſſes de deux, un comble en forme de dôme, couvert d'une natte de diverſes couleurs. La demeure des Chefs en certains lieux eſt gardée de gens armés de demi piques; & ſi on demande à lui parler, on eſt reçû par un Vieillard qui vient prendre la main, & conduit par quelque veſtibule, dans une grande ſalle en quarré, pavée & tapiſſée de tous côtés d'une très-belle natte. Au fond de cette ſalle, en face de l'entrée, l'on voit un très-beau lit entouré de rideaux d'un fine étoffe faite & tiſſuë de l'écorce de meuriers: le Chef du Peuple au milieu de ſes femmes, environné d'un grand nombre de Vieillards armés de leurs arcs & de leurs fléches, tous couverts de cappes blanches & fort déliées: celle du Chef eſt ornée de certaines houppes d'une toiſon differemment colorée, celles des autres toutes unies. Le Chef porte ſur ſa tête une Thiare d'un tiſſu de jonc très-induſtrieuſement travaillé & relevé par un bouquet de plumes differentes. Tous ceux qui ſont autour de lui ſont nuds-têtes. Les femmes de ces Chefs ſont parées de veſtes de pareilles étoffes que les hommes de la Cour, ont de chapeaux de jonc, garnis de diverſes plumes, leurs cheveux tantôt cordonnés, tantôt noüés, des braſſelets, tiſſus de poils, & pluſieurs autres bijoux qui relevent leur ajuſtement: elles ne ſont pas tout-à-fait noires, mais biſes, le viſage un peu plat, les yeux noirs, bien fendus, la taille fine & dégagée, & toutes d'un air riant & fort enjoüé, ſerrant même la main ſi on leur fait adroitement quelque petit preſent qui leur plaiſe; & faiſant connoître qu'elles n'ont pas le cœur ſi ſauvage qu'on pourroit ſe l'imaginer.

La Louiſiane comprend quantité de Peuples dont les principaux ſont dans la partie ſeptentrionale, les Sioux ou Nadoueſſi & les Ilinois, deux Nations très-puiſſantes qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres; dans la Meridionale à l'Orient du Miſſiſſipi, les plus conſiderables ſont les Chicachas, les Chartas, les Caouitas ou Apalaches, les Mobiliens, les Natchez & les Tonicas; à l'Occident du Miſſiſſipi, les Miſſouris, les Ozages, les Canſez, les Padoucas ou Apaches, les Taenſas, les Natchitoches & les Cenis.

Les établiſſemens qu'y ont les François, ſont la Nouvelle Orleans, réſidence du Commandant General & de l'Etat Major, le Fort de la Mobile, ceux de l'Iſle Dauphine & de l'Iſle aux Vaiſſeaux, le Fort Louis des Ilinois, l'Etabliſſement des Natchez & celui des Natchitouches.

Riviere du LOUP, par laquelle on peut deſcendre de la Riviere Saint Jean à Quebec; il y a une habitation Françoiſe & une Miſſion.

les LOUPS, Nation Sauvage, dont une partie habite ſur les côtes meridionales du Lac Erié, & la plus grande partie s'eſt retirée dans la Nouvelle Angleterre.

la Nation de la LOUTRE, Peuple Sauvage, allié des François. Il eſt établi le long des côtes du Lac des Hurons entre des Rochers; ils ſont à couvert d'un Labyrinthe de petites Iſles & de Peninſules; ils ſont ſimples & peu braves.

Iſle de Ste LUCIE ou de Ste Alouſie. Ce ſont deux groſſes Montagnes rondes & pointuës, aſſez près l'une de l'autre, qui ſont reconnoître cette Iſle. M. du Parquet, Seigneur proprietaire de la Martinique, en prit poſſeſſion en 1643. Elle étoit déja habitée par quelques François, il y mit quarante hommes ſous la conduite de M. de Rouſſelan, qui avoit épouſé une femme Caraïbe, & il y fit bâtir une maiſon forte, environnée d'une double paliſſade & d'un foſſé, qu'il munit de canons & autres armes. Cette maiſon étoit ſituée auprès de la Riviere du Carrenage; le Sieur de la Riviere ayant ſuccedé à ce premier Commandant en 1654. fit une habitation particuliere ou les Caraïbes le maſſacrerent. M. Haquet qui lui ſucceda à la fin de la même année, eut le même ſort; en 1656. le Sieur le Breton lui ſucceda, mais il fut chaſſé par la Garniſon: M. du Parquet envoya à ſa place M. du Courty, & deux ans après M. Degremont. En 1657. les Anglois prétendirent alors avoir droit ſur cette Iſle, ils vinrent pour forcer M. Degremont en 1658. mais ils en furent chaſſés avec perte conſiderable; ce brave Officier ne fut pas ſi heureux avec les Caraïbes, qui s'étant familiariſés avec lui, le tuerent à la chaſſe. M. de la Lande, & après lui M. Bonnart gouvernerent cette Colonie juſqu'en 1664. que les Anglois & les Sauvages s'en emparerent; les François les en chaſſerent en 1666. la Compagnie de 1664. y avoit rétabli la Colonie, & la remit en 1674. comme toutes les autres Iſles au Roi; les longues guerres qui ont ſuivi, ayant interrompu le commerce de ces Colonies. L'Iſle s'eſt détruite d'elle-même, les uns s'étant retirés à la Martinique, les autres à la Guadeloupe, de ſorte qu'elle ne ſert plus que de retraite aux Soldats & aux Matelots deſerteurs. Les habitans de la Martinique y envoyent auſſi travailler pour leur compte; les Anglois y avoient voulu rétablir une Colonie ces dernieres années ſous la conduite du Comte de Porthelan; mais le Gouverneur de la Martinique l'a obligé de ſe retirer; la chaſſe & la pêche y ſont abondante. Cette Iſle nourrit auſſi bien que la Martinique des viperes très-dangereux.

le Fort du LUT, bâti par le Sieur du Lut, eſt ſitué au Nord du Lac ſuperieur.

M

MACABAS, Peuples de la France Equinoctiale; ils ſont à cinquante & une lieuë, vers le Nord de la Cayenne, au bord meridional de l'Arabony, & à vingt lieuës de ſon embouchure

Riviere à MACARET, dans la Louiſiane. Cette petite Riviere, ſe rend dans le Païs des Arounoué à la bande de l'Oüeſt, entre les Rivieres à la Mine & au Pariſien du côté oppoſé.

Riviere MACE', dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la bande du Nord.

MACHAKANDIBI, Peuple de la Nouvelle France, ſitué entre la Baye d'Hudſon & le Lac Superieur, le long d'une Riviere, pleine de ſauts, à laquelle ils communiquent leur nom.

Riviere de MACHAKANDIBI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe décharge dans la Baye d'Hudſon près du Fort S. Louis; elle eſt pleine de ſauts, & l'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye d'Hudſon au Lac Superieur, par la Riviere Michipikoton, en faiſant un portage de ſept lieuës.

MACHIGAMEA, Nation ennemie des Akancea, ſituée au bord du Miſſiſſipi, dans la Louiſiane.

MACOUBA, Riviere, qui donne ſon nom

au Bourg & à la Paroiſſe, à la bande du Nord de la Martinique : elle tombe comme les autres des Montagnes voiſines, & court entre deux falaiſes eſcarpées, & coupées preſque à plomb. On trouve ſous ſes falaiſes de grandes voutes comme des arcades naturelles, avec des trous ronds dans leurs cintres, qui percent fort avant, & paroiſſent comme des tuyaux de cheminée, cette Riviere a quelques quarante pieds de larges, & deux pieds d'eau.

MACOUBA, Bourg & Paroiſſe, bande du Nord de la Martinique. L'Égliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Anne; elle eſt deſſervie par les Jacobins. Le Pere Labat, Auteur d'une Relation très-circonſtanciée de ces Iſles, en a été quelque tems Curé; il trouva qu'en 1694. elle étoit compoſée de deux cens vingt-neuf communians, ſoixante-dix-huit enfans & ſix cens quatre-vingt-ſeize Negres grands & petits. Il n'y avoit que cinq habitations où l'on fit du ſucre; pluſieurs des autres s'occupoient à la culture du Roucou, de l'Indigo & du Cacao. Il y avoit un nombre de differens ouvriers & pluſieurs autres qui ne s'occupoient qu'à la culture du Manioc, à la nourriture des beſtiaux & des volailles, qui n'étoit pas le moins conſidérable du commerce, puiſqu'il vient du fond de la terre. Macouba, ce nom lui pourroit venir de la quantité de poiſſons que l'on y pêche, que l'on nomme indifferemment Teſtar ou Macoubas. Ils ont la tête large & charnuë, leur corps eſt preſque rond, leur peau eſt noir & fort fine, & leur chair eſt blanche, graſſe & délicate.

la MACOURIAGUE, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelque ſix lieuës à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

MACOPIN, nom que l'on donne depuis peu à une partie de la Riviere des Illinois, compriſe depuis la Riviere de Chécagon, juſqu'aux Miamis. *Voyez* Riviere des Illinois ou de Seignelai.

Cap de la MADELENE, ſituée à l'embouchure de la Riviere de Maiſabiroſine, à deux lieuës de la Ville de trois Rivieres.

la Prairie de la MADELENE, Terre du Gouvernement de Montreal, ſituée vis-à-vis Ville-Marie, qui eſt la Ville de Montreal: il y a un bon Fort à trente pas du Fleuve. Il s'eſt donné en cette terre un combat des plus rudes, ſous les ordres de M. de Calliers pour lors Gouverneur de Montreal.

Riviere de la MADELENE, ou de Guadeloupe, dans la Louiſiane; elle prend ſa ſource dans les Montagnes, qui ſeparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & après un cours d'environ cent lieuës Nord-Oüeſt Sud-Eſt, elle ſe rend dans la Mer au Sud-Oüeſt de la Baye Saint Louis. Ce petit fleuve arroſe de belles campagnes remplies de bœufs ſauvages, & frequentées de pluſieurs Peuples errans, dont les plus conſiderables ſont les Konocoſſes.

Riviere de la MADELENE, dans la Louiſiane. Cette Riviere ou petit Fleuve ſe rend dans le Golfe de Mexique, entre la riviere de Cenis & le Miſſiſſipi, après un cours de ſoixante à ſoixante-dix lieuës dans de belles prairies. Le haut de ſon cours eſt habité de Peuples, la plûpart ſedentaires, mais le bas n'eſt frequenté que de Sauvages errans & vagabonds très-cruels. On la nomme ordinairement Petite Riviere de la Madelene, pour la diſtinguer de l'autre dont nous venons de parler, qui ſe rend dans le Golfe au Sud-Oüeſt de la Baye Saint Louis.

MAHA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au Nord de la Riviere nommée le Miſſouri, au Nord des habitations les plus ſeptentrionales des Padoucas, & à l'Oüeſt des Tintons, environs par quarante-cinq dégrés de latitude ſeptentrionale, & à deux cens lieuës de l'embouchure du Miſſouri dans le Miſſiſſipi. Les Maha ſont errants; il y en a pluſieurs familles établies auprès des Aiaouez.

la riviere de MAIACARY, eſt une riviere de la France Equinoxiale: elle ſe décharge dans la Mer du Nord, à vingt-deux lieuës au ſeptentrion du Cap Nord. Elle a quelques quatorze lieuës de ſa ſource à ſon embouchure, & coule d'occident en orient.

MAITABIROTINE, Riviere qui tombe dans la bande du Nord du fleuve Saint Laurent, auprès de la ville de Trois Rivieres. Cette proximité l'a fait appeller par pluſieurs, Riviere des trois Rivieres; ils la compoſent même de trois Rivieres qui tombent l'une de l'autre. M. de la Potherie croit qu'elle a communication avec le courant de la riviere de Saguenay, dont elle n'eſt ſéparée ſelon lui que par un portage. Pluſieurs Nations des Sauvages voiſins de la Baye d'Hudſon deſcendent par cette Riviere, & apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

MALBAYE, Paroiſſe conſiderable de la Nouvelle France, ſix lieuës plus bas que la Baye Saint Paul. Jacques Cartier & M. de la Potherie veulent que ce lieu ne ſoit point encore de la Nouvelle France, non plus que la Baye Saint Paul, ne la commençant que par le travers du Cap Tourmente.

Riviere des MALHEURS, dans la Louiſiane; c'eſt une Riviere large & rapide, où M. de la Salle penſa ſe noyer dans ſon premier voyage aux Cenis. Il paroît que c'eſt la même Riviere que l'on a depuis nommé riviere des Cenis, & riviere de la Trinité.

MALHOMINIS, Peuple Sauvage, allié des François, établi vers la Baye, & au couchant du lac des Illinois. Ce Peuple eſt peu nombreux, n'étant compoſé que de quarante Guerriers en 1714. Ils ſont adroits Canoteurs, bonnes gens, peu ſpirituels, d'une avarice ſordide, bons Guerriers, très-adroits à darder de l'éturgeon dans leurs courans. Ils ont été reconnus par le Sieur Perrot.

la MALIGNE, Fleuve ou Riviere conſiderable de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Golfe du Mexique au Nord-Eſt, de l'entrée de la bande Saint Louis. Cette Riviere vient de loin, & paroît avoir plus de cent lieuës de cours au Nord Nord-Oüeſt, Sud Sud-Eſt. Elle a ſur ſes bords pluſieurs Peuplés, dont les plus conſiderables ſont les Kanoatino, que l'on dit avoir plus de quarante Villages. M. de la Salle l'a nommée la Maligne, à cauſe de l'accident qui arriva lors de ſon premier voyage aux Cenis, qu'un énorme Crocodile entraîna au fond de l'eau, & dévora un homme de ſa troupe; on l'appelle encore riviere Sainte Thereſe, & riviere Bati.

MALOMINICAN, Riviere du Païs des Nadoueſſi; elle ſort d'un des Lacs, dits des Outaouacs, & après un cours de vingt lieuës, elle ſe rend dans la riviere de bon-Secours, dans le Païs de Nadoueſſi de l'Eſt; on la nomme encore riviere de Bacville.

la riviere de MANAMANORRY, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelques vingt lieuës à l'occident de l'embouchure de la Cayenne.

Port de MANCENILLE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord. Ce Port eſt au

pied du Monte-Chriſto : il eſt formé par la chûte de la riviere du Maſſacre, à l'extrémité orientale du Quartier de Baye. Ce Port n'eſt pas conſiderable.

MANIKOUAGAN, Batures dangereuſes du fleuve Saint Laurent, ſituées à la côte du Nord.

MANIKOUAGAN, Lac de la terre de Labrador, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt formé par la rencontre de pluſieurs Rivieres, dont la plus conſiderable vient des habitations des Ouchelligoucks. Ce Lac ſe nomme encore lac de Saint Barnabé : il ſe décharge dans le Nord du fleuve Saint Laurent, par la Riviere Noire, à vingt-cinq ou trente lieuës au-deſſous de Todouſſac.

Riviere MANISSIQUE, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la bande de l'Eſt du lac des Ilinois, dix lieuës au Nord de la riviere Marquette.

MANITOUALIN, Iſle conſiderable du Lac des Hurons, dans la Nouvelle France. Cette Iſle eſt ſituée à la bande du Nord de ce Lac ; elle a vingt lieuës de long ſur près de dix dans la plus grande largeur. Les Outaouacs de la Nation de Talon, & celle du Sable, y ont habité quelque tems.

MANTANTON, Nation de la groſſe Roche, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, ſituée au midi du lac de Buade près d'un gros Rocher, qui lui communique ſon nom particulier.

les MAPROUANES, ſont à quarante lieuës preſque au Sud de la Cayenne, mais un peu vers l'Eſt, & à près de vingt lieuës de la Mer, dans la France Equinoxiale.

MARAMEG, Riviere qui tombe dans la partie orientale du lac des Ilinois ; les Miamis y ont un Village ; on l'appelle encore riviere de la Barbuë, c'eſt l'abord d'une infinité de Peuples. Le Chef des Miamis de ce lieu ſe nommoit le Barbu en 1700. Il appelle ſa Nation celle de la Gruë.

Port MARGOT, Port & Canton de l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord, entre le Port de Pei & le Port François. Ce Port eſt l'un des meilleurs de toute l'Iſle.

Riviere à MARGOT, dans la Louiſiane ; c'eſt une petite Riviere qui vient du Païs de Chicachas, & ſe rend dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt, à quarante lieuës au Nord de la riviere des Akanſas, & à ſeize lieuës au midi du Fort Prudhomme, par trente-cinq dégrés ſeize minutes.

Riviere de MARICOUR, ou de Haquiq, dans la Nouvelle France ; cette Riviere prend ſa ſource au Nord du lac des deux Décharges, & ſe rend dans la Baye d'Hudſon. Son premier nom lui a été donné pour honorer les exploits d'un des freres de M. d'Iberville, Capitaine de Vaiſſeau François, Canadien, qui en 1686. & 1690. chaſſa les Anglois des poſtes qu'ils occupoient dans la Baye d'Hudſon.

Ste MARIE, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, à la bande du Nord ; elle s'étend depuis la riviere du Charpentier, juſques à la petite riviere Sallée, & comprend le terrain du fond Saint Jacques qui appartient aux Jacobins. L'endroit où eſt ce Bourg s'appelloit autrefois la Caſe du Borgne : c'eſt où ſe donna autrefois un rude combat ſous les ordres de M. du Parquet, neveu de M. d'Eſnaubuc, premier Gouverneur & Fondateur des Colonies de Saint Chriſtophe & de la Martinique, contre les Sauvages ou Carraïbes de la Cabeſterre de la Martinique, qui furent chaſſés de l'Iſle, après y avoir été battus.

MARIE GALANTE, l'une des Iſles Antilles Françoiſes du Gouvernement de la Guadeloupe ; elle eſt ſituée à l'Eſt des Iſles des Saints au Sud Sud-Eſt de la Grande Terre de la Guadeloupe, par quinze dégrés cinquante minutes de latitude. Les François l'ont habitée en 1648. & y avoient fait un petit Fort, dans lequel ils ſe ſont défendus contre les Hollandois, qui ont pillé deux fois toutes les habitations de l'Iſle. Les Anglois l'ont attaquée en 1692. & y ont excercé de grandes cruautés qu'ils auroient continuées, ſi leur General M. de Codrington n'étoit arrivé ; & en reconnoiſſance de la valeur que M. Auger Gouverneur de l'Iſle avoit fait paroître dans la défenſe du Fort n'eut caſſé l'Officier qui avoit commandé en ſon abſence. Ce General laiſſa le Gouverneur maître de la capitulation, & après ſa ſortie, fit ſauter le fort. Les François s'y ſont rétablis depuis la Paix.

MARIGOT, Bourg & Paroiſſe, à la Cabeſterre de la Guadeloupe, au Sud-Eſt de la Paroiſſe de Goyaves ; ce Bourg n'étoit compoſé en 1696. que d'une trentaine de maiſons ou magaſins. Le Marquiſat de Sainte Marie en dépend ; l'Egliſe Paroiſſiale eſt à trois cens pas du Bourg, elle eſt deſſervie par les Jacobins. M. Hoüel de Varenne y a une habitation conſiderable nommée Saint Martin, qui eſt à une demi lieuë de l'Egliſe. Tout ce Païs eſt uni depuis les montagnes qui en ſont à quatre mille pas juſques à la Mer ; l'on y trouve de la pierre de taille, & des bois propres à bâtir. L'Egliſe Paroiſſiale du Marigot eſt de maçonnerie, elle a cent vingt pieds de long ſur trente de large, avec deux Chapelles qui en ſont la croiſée. La maiſon du Curé eſt à quarante toiſes de l'Egliſe.

MARIGOT, Canton de l'Iſle de la Guadeloupe. Ce nom de Marigot ſignifie en general dans les Iſles des lieux où les eaux de pluye ſe raſſemblent & ſe conſervent ; auſſi ce Quartier-ci de la Guadeloupe eſt-il ainſi nommé, parce que dans le terrain qui eſt vers les montagnes, il y a une plaine où les eaux de pluye forment deux petits étangs très-avantageux pour les habitations de ce canton, quoiqu'il y ait une Riviere, parce que cette Riviere devient inutile, à cauſe des hautes falaiſes qui la bordent. Il y a auſſi une petite ſource d'eau, qui eſt ſi foible, qu'à peine peut-elle fournir pour deux habitations qui ſont auprès.

MARIGOT dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, à la bande du Nord. Son Egliſe Paroiſſiale eſt à une petite lieuë de celle du fond Saint Jacques. Elle eſt dédiée à Saint Paul.

Riviere de MARLE, ou de Marne, dans la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere dangereuſe qui ſe jette dans la grande Riviere Rouge, dans le Païs des Cadodaquios, à la bande de l'Oüeſt ſur la route des Cenis aux Akanſa, & au Miſſiſſipi. Ce nom lui a été donné, parce que le nommé de Marle ou de Marne de la Compagnie de Meſſieurs Cavelier & Joutel s'y noya, voulant s'y baigner.

MAROA, Peuple de la Louiſiane. *Voyez* Tamoroa.

les MARONES, Peuple de la France Equinoxiale, ſont à quarante-cinq lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne, & à quinze lieuës de l'embouchure de l'Arabony.

Negres MARONS, aux Iſles de l'Amerique. Ce ſont des Negres qui ſe ſauvent de la maiſon de leurs maîtres, & ſe retirent dans les bois & dans les falaiſes, ou autres lieux peu fréquentés, dont ils ne ſortent que la nuit, pour chercher leur ſubſiſtance, en volant des beſtiaux & des volailles, & arrachant du manioc, des patates & autres fruits. Il y en a qui demeurent des années entieres dans les

les bois & les montagnes, qui ſont au milieu des Iſles; & pour peu qu'ils connoiſſent le Païs, ils trouvent abondament dequoi vivre, ne manquant point dans les bois, d'iquames, de choux ſauvages, & de choux palmiſtes; ils péchent à la main dans les Rivieres; ils ſe nourriſſent de gros lezars, de crabes, de tourlouroux, à la Martinique: & dans d'autres Iſles ils ne manquent point de Tatous & d'Agoutis, qui ſont des eſpeces de Gibiers propres à ces Iſles. Ceux qui prennent ces Negres Marons & les remettent entre les mains de leurs maîtres, ou entre celles des Officiers des quartiers, ont cinq cens livres de ſucre de recompenſe. Quand on les ſurprend, on peut tirer deſſus s'ils ne veulent pas ſe rendre.

la Riviere de MARONY eſt la plus conſidérable de la France Equinoxiale, qu'elle borne à l'occident, & va du ſud au Nord ſe décharger dans la Mer, après un cours de ſoixante ou quatre-vingt lieuës, à quelques quarante-cinq lieuës & demi de l'embouchure de la Cayenne; elle forme quelques dix petites Iſles, à commencer à onze lieuës de ſon embouchure, juſqu'à ſon embouchure même.

la MARQUETTE, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la Bande de l'Eſt du Lac des Ilinois; elle a pris nom du P. Marquette, Jeſuite Miſſionnaire, qui, l'un des premiers avec le Sieur Joliet, a vû & deſcendu une partie du Miſſiſſipi. A l'aide d'un portage, l'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye de Sakinan du Lac des Hurons, au Lac des Ilinois.

Bec de MARSOUIN, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Iſle de Saint Domingue, à l'entrée du Cul-de-Sac.

la MARTINIQUE eſt la principale des Antilles Françoiſes. Les anciens Inſulaires la nommoient *Matanino*. Elle eſt ſituée à quatorze dégrés quarante-quatre minutes de latitude ſeptentrionale, & trois cens ſeize dégrés vingt minutes de long. Elle ne paroît de loin que comme une montagne affreuſe, entrecoupée de précipices. Elle eſt fertile en manioc, tabac, ſucre, indigo, rocou, caſſe, olives, fené, pluſieurs ſortes d'arbres fruitiers; comme abricots de S. Domingue, &c. L'on y cultive depuis peu des vignes; l'on y trouve beaucoup de Mancenille dont le poiſon eſt ſi dangereux, que l'ombre ſeul fait enfler ceux qui ſe repoſent deſſous. Cette Iſle eſt encore diſtinguée, en ce qu'elle eſt la plus expoſée aux Ouragans, & qu'il y a une infinité de viperes & ſerpens trés-venimeux.

Cette Iſle a un Conſeil Souverain réſident au Fort Royal, auquel ſont ſoumiſes les Iſles de la Grenade & de Ste Lucie; c'eſt auſſi la réſidence du Gouverneur des Iſles. Elle a un Gouverneur particulier, qui ſouvent eſt Lieutenant General du premier. Il y a deux Lieutenans de Roi; l'un pour la Baſſe-Terre; & l'autre pour la Cabeſtere. Celui-ci réſide au Bourg de la Trinité. Ses principales Paroiſſes ſont, celles du Fort Royal, du Fort Saint Pierre, de la Trinité, du Marigot, du Moüilliage, &c.

Le Spirituel de cette Iſle eſt adminiſtré par trois Communautés Religieuſes; ſçavoir, les Jeſuites, que l'on appelle les Peres Noirs; ils deſſervent les quatre Paroiſſes ſuivantes. Celle du Fort Saint Pierre, celle du Prêcheur, celle du Carbet, & celle de la Caſe-Pilote. Ils deſſervoient ci-devant celle du Cul-de-Sac à Vaches, qu'ils ont cédée aux Capucins. Les Jacobins que l'on appelle Peres Blancs, deſſervent la Paroiſſe du Mouilliage, dont une partie du terrain leur appartient: celle du Macouba, celle de la baſſe Pointe, celle de la grande Ance, celle du Marigot, celle de Sainte Marie, celle de la Trinité, celle du Cul-de-Sac de Robert, celle du Cul-de-Sac François, & celle du Vauclain. Toutes ces Paroiſſes, à l'exception de celle du Mouilliage, ſont à la Cabeſtere de la Martinique. Les Capucins deſſervent la Paroiſſe du Fort Royal, celle du Trou-du-Chat, celle du Cul-de-Sac à Vaches, celle du Lamantin, celle des Ances d'Arlet, celle du Diamant, & celle du Cul-de-Sac Matin. C'eſt le Roi qui entretient ces Religieux Curez de la Martinique: leurs penſions ſe prennent ſur ſon Domaine, & ſe payent en ſucre brute.

MASCAREIGNE, Iſle d'Afrique, ſituée dans l'Ocean Ethiopique, à l'Orient de la grande Iſle de Madagaſcar, par vingt dégrés trente minutes de latitude méridionale, & ſoixante-treize dégrés trente minutes de longitude. Cette Iſle ſe nomme encore Iſle de Bourbon; elle eſt preſque de figure ovale, plus étenduë de l'orient à l'occident, que du ſeptentrion au midi; elle peut avoir quinze lieuës de longueur, ſur dix lieuës de largeur: ſon circuit eſt d'autour de quarante lieuës. Son premier nom lui a été donné par un Portugais de la Maiſon de Maſcarenhas, qui l'a découvert le premier. M. de Flacourt, Gouverneur du Fort Dauphin, & des établiſſemens François dans l'Iſle de Madagaſcar, l'a honorée de celui de l'Iſle de Bourbon en 1654. après en avoir pris poſſeſſion au nom du Roi. Les François n'y ont pas fait d'établiſſement d'abord: les premiers qui ont commencé à en connoître l'utilité ont été quelques François qui y furent dégradés, pour avoir été les chefs d'une ſédition contre le Sieur de Pronis, Commandant du Fort Dauphin. Ce premier eſſai ayant fait connoître la bonté de cette Iſle, & les avantages qu'on en pouvoit tirer, l'on n'a pas heſité d'y faire un établiſſement conſidérable: ce qui n'eſt arrivé cependant qu'après que l'on eut abandonné ceux de Madagaſcar, ce qui s'eſt executé vers 1672. Nous y avons preſentement trois Bourgades aſſés conſiderables, avec un Gouverneur & pluſieurs Magiſtrats. Il y a pluſieurs bonnes rades, mais il n'y a point de Ports aſſurés contre les violens Ouragans, qui déſolent ſouvent les Contrées. Le premier établiſſement que nous y ayons commencé, eſt la Bourgade de Saint Paul: les autres ſont celles de Saint Denis & de Sainte Suzanne. Le Gouverneur réſide ordinairement à Saint Denis; c'eſt à preſent l'entrepôt des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, & la ſeule relâche qu'ils ayent de commode pour y trouver des rafraîchiſſemens. Elle eſt fertile en plante: il y croît particulierement quantité de bon tabac, abondance d'aloës, du poivre blanc, de l'ébene, quantité de palmiers & autres arbres fruitiers, & eſpeces de bois qui produiſent des gommes odoriferentes: comme du benjouin, enfin quantité d'arbres propres pour les bâtimens. L'air y eſt très-chaud, mais des vents qui y ſouflent continuellement, le rafraîchiſſent agréablement, & le rendent fort ſain. Elle eſt très-bien arroſée de pluſieurs petites Rivieres, ruiſſeaux & fontaines, dont les eaux ſont fort ſaines. Les Rivieres ſont très-poiſſonneuſes: il y a pluſieurs montagnes, l'on y trouve une exceſſive quantité de tortuës de terre & de mer, qui y viennent terrir. Les bêtes à corne que l'on y a porté, y ont beaucoup multiplié, auſſi que les cochons. Les cabrits & les ſangliers y ſont auſſi en abondance. La meilleure des viandes eſt celle des ſangliers, ce que l'on attribuë à ce qu'ils ſe nourriſſent de tortuës. Il y a quantité de perroquets, de ramiers, de tourterelles, & d'autres oi-

ſeaux ; de ſorte que la chaſſe s'y faiſoit au commencement avec une ſimple houſſine. Il n'y a aucun animal nuiſible, ni ſerpens, ni crocodilles, ni moucherons ; en un mot, des inſectes qui ont coutume de tant incommoder dans les autres Colonies. L'on recüeille ſur le rivage beaucoup d'ambre-gris, de corail, & des beaux coquillages : mais les fréquens & violens Ouragans qui l'infeſtent, ont été cauſe que cette Iſle a été ſi longtems déſerte, parce qu'ils déſolent ſouvent tous les biens qui ſont ſur terre.

Riviere MASKESIPI, dans la Nouvelle France : elle ſe jette dans le Lac ſuperieur, à la Bande du Sud, près l'Iſle Saint Michel.

MASKOUTECHS ou Maskoutens, autrement Nation du feu : elle eſt ſituée au couchant du Lac des Illinois, vers ſa partie méridionale, prés la Riviere Chekagou ; c'eſt une eſpece de démembrement de la Nation des Miamis. Il y a auſſi au bord de la Riviere Melleoki, vers quarante-trois dégrés latitude Nord, près ſon embouchure dans le Lac.

Riviere du MASSACRE ou de Monte-Chriſto, dans la partie de l'Iſle Saint Domingue, qui eſt aux François : elle peut avoir dix lieuës de cours ; elle vient des montagnes qui occupent le milieu de cette Iſle, & après avoir couru environ huit lieuës du Sud au Nord, elle court à l'Oüeſt l'eſpace de deux lieuës, & ſe vient jetter dans la Mer au Port de Mancenille, à la Bande du Nord de l'Iſle, à quelques deux lieuës à l'Oüeſt de la montagne nommée Monte-Chriſto ; ce qui la fait ſouvent appeller Riviere de Monte-Chriſto. Les Eſpagnols veulent que cette Riviere borne les terres des François de ce côté-là. Son nom de Riviere du Maſſacre lui vient de ce que les François & les Eſpagnols ſe battent ſouvent ſur ſon rivage. Elle borne le terrain, & les Savanes de Bayha, qui ſont aux François.

Riviere de MONTAGAMY, dans la Nouvelle France : elle ſe rend dans le fond de la Baye d'Hudſon, après un cours de ſoixante-dix lieuës du Sud-Eſt au Nord-Eſt & au Nord.

MATAOUAN, dans la Nouvelle France, C'eſt un Poſte ſur la Riviere des Outaouacs, auprès duquel la Riviere creuſe ſe jette dans celle-cy.

Lac de MAUREPAS, dans la Louiſiane : C'eſt un petit Lac d'eau ſalée, qui reçoit un des moindres, & le plus oriental des bras du Miſſiſſipi ; il ſe décharge lui-même dans celui de Pontchartrain.

Riviere de MAY. *Voyez* Riviere des Caoüitas.

les MAYEZ, Peuple de la France Equinoxiale, ſont à trente lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne, à onze lieuës de la Mer,

MECHEMETON, Nation des Errans, l'une de celles des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Cette Nation roule le long d'une riviere aſſez conſiderable, qui ſe jette à la Bande de l'Oüeſt du Fleuve Miſſiſſipi, après un cours de trente à trente-cinq lieuës ; elle s'occupe à la culture des terres ; ils ont beaucoup de fruits, & changent ſouvent de demeure.

Riviere MEDESINOU, dans le Païs des Nadoüeſſi, ou Sioux, qui ſe jette dans la Riviere des Mendeouacaton, près du Miſſiſſipi.

Rio de MEDINA ou de Bagres, dans la Louiſiane. Cette Riviere ſe jette dans Rio-Hondo à la Bande de l'Eſt, après avoir couru cinquante à ſoixante lieuës dans de belles prairies, & reçû pluſieurs ruiſſeaux ou petites Rivieres, dont la plus conſidérable eſt celle du Vin.

MEGHAI, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

MAKATINA, Riviere de la Terre des Eſkimaux, à la Nouvelle France : elle prend ſa ſource dans les montagnes, & après un cours de trente lieuës, elle ſe rend dans le Golfe Saint Laurent.

MELLEOKI, Riviere qui ſe décharge dans la Bande de l'Oüeſt du Lac des Ilinois, par quarante-trois dégrés. Il y a ſur les bords des Villages de Maſcourens & d'Outagamis.

MELLEOKI ou Melleki, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac des Ilinois, à la Bande de l'Oüeſt, dans le Païs des Renards ou Outouagamis, qui ont une habitation nommée Miskouakimina.

Riviere des MENDEOUA, Canton, dans le Païs des Sioux, ou Matis. Cette Riviere eſt aſſez conſidérable, ſon cours étant d'environ quarante lieuës, à travers de belles plaines & prairies, où les Sioux recüeillent quantité de folle avoine. Cette Riviere communique du Lac de Buade au Miſſiſſipi. C'eſt celle que le Pere Hennepin nomme Riviere S. François. *Voyez* Riviere Saint François.

MENDEOUACATON, Nation du Lac, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, ſituée dans une des Iſles de Buade à l'embouchure d'une grande Riviere qui communique de ce Lac au Fleuve du Miſſiſſipi, & porte leur nom.

les MENEJOUS, Peuple de la France Equinoxiale, vers le Sud-Eſt de la Cayenne, à un quart de lieuë du rivage Occidental du Fleuve Yay, & à dix lieuës de ſon embouchure.

MENISONAOUADEBA, petite Riviere qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix, à la Bande du Sud-Eſt, au Païs des Madouſſi ou Sioux.

MENOSTAMENATON, ou Nation de la Pomme-de-Terre, l'une des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Elle habite au bord d'une petite Riviere qui prend ſon nom, & ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la Bande de l'Oüeſt, à quelques huit ou dix lieuës au Sud de celle des Onghergechaton. Elle a pris ſon nom d'un fruit qui eſt particulier à ſon Canton.

MENTOUS, Peuple de la Louiſiane, dont M. Cavelier trouva quelques Sauvages chez les Cadodaquio. Ce Peuple eſt établi à preſent ſur s bords de la Riviere des Akanſas.

MERACOUMAN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne. Il ſe pouvoit faire que ce fût une aſſemblage de quelques Colonies de Choumans & de Merouans, ou que ce fuſſent les Merouans mêmes.

MEROUAN, petit Peuple de la Louiſiane ; il eſt ordinairement placé entre la Riviere la Maligne, celle des Cenis. Ce Peuple eſt errant : je croirois que ce pourroit être celui que M. Joutel appelle Meracouman.

MESSENECQS, nom ſous lequel les Sioux donnent aux Outouagamis, leurs ennemis. *Voyez* Outouagamis.

Rio MEXICANO, dans la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Golfe, à trente ou trente-cinq lieuës à l'Oueſt du Miſſiſſipi, à travers de grandes prairies marecageuſes.

MIAMIS, Nation puiſſante, alliée des François. Elle habite le long des bords de la partie du Sud du Lac des Ilinois. C'eſt une branche de la Nation des Ilinois; ils ont un grand Chef qui tient du Souverain: elle ſe diviſe en pluſieurs moindres Nations ou cabanes de familles. Les Schidüakoüingoües, les Ouaoüiertanons, les Pepikokis, les Mangakekis, les Pouankikias & les Kilataks; ils donnent le nom à la Riviere au bord de laquelle ils habitent. M. de la Salle y fit bâtir un Fort à ſon embouchure en Novembre 1679. où il laiſſa quatre hommes, puis s'y embarqua le 3. Decembre 1679. remonta cette Riviere vingt-cinq lieuës. Ils avoient paſſé le portage à la Riviere Ilinoiſe. Cette Riviere eſt par quarante-un degrés à quinze lieuës dans les Terres.

Fort des MIAMIS, dans la Nouvelle France, bâti par M. de la Salle à l'embouchure de la Riviere des Miamis nommée S. Joſeph, dans ſon premier voyage aux Ilinois. M. de Tonty le trouva en bon état à ſon ſecond retour de Michilimakinack & y laiſſa une Gatniſon de dix hommes.

MICHACONDIBIS, Peuple ſauvage allié des François, établi au Nord des Lacs.

MICHIGAN, Riviere vers Michilimakinak.

MICHILIMAKINAK, Iſle du Lac des Hurons, ſituée à deux lieuës de terre ferme à l'entrée & au Nord du Détroit par lequel ce Lac ſe décharge dans celui des Ilinois, par quarante-cinq à quarante dégrés de latitude, à trois cent lieuës de Montreal; & à quarante lieuës de l'entrée de la Baye des Puants, il y a un Fort François & une Compagnie de la Marine. L'on donne également ce nom au Détroit & aux Terres voiſines. Les courſes des Iroquois & leur cruauté horrible, ont obligé pluſieurs Peuples ſauvages qui habitoient le long du Fleuve S. Laurent, des Lacs Nepicing, Hurons & les Terres voiſines de ſe refugier dans ce canton pour ſe mettre à couvert de leurs fureurs. Les Peuples qui s'y ſont refugiés, ſont les Hurons, les Outaouacs, les Cinagos, les Kiskakom, & les Nanſouaketons. Cela a donné occaſion aux Jeſuites d'y établir une Miſſion conſiderable ſous l'invocation de S. Ignace leur Patriarche. L'étimologie du nom de cette Iſle, vient d'une tradition fabuleuſe de la Religion des Sauvages, qui diſent que leur Dieu Michapous y a ſéjourné longtems & qu'il y a montré la Pêche aux hommes, & qu'il y a laiſſé nombre d'eſprits qui y rendent la Pêche abondante; ils appellent ces eſprits Imakimagos, auquel nom ils ont ajouté celui de Micha, qui ſignifie grand, gros & fort; parce que les habitans de cette Iſle ſont grands & forts, comme qui diroit Micha-Imakinak; il y a de violens courans dans ce Détroit & auſſi des vents très forts. Ce Détroit a cinq lieuës de long. Les Peuples y vivent fort à leur aiſe, tant par leur Pêche & leur chaſſe qu'ils vont faire à trente & quarante lieuë de là, que parce que tous les Sauvages éloignés y viennent troquer leurs Pelleteries; mais la plûpart, à l'exception des Hurons & à preſent des Sauteurs, n'ont point d'économie & mangent tout. Le Pere Hennepin nomme Michilimakinac la partie de Terre qui forme l'entrée du Détroit. Ce Détroit a une lieuë de large ſur trois de long, il court à l'Oueſt à quinze lieuës. A l'Eſt de Michilimakinac, eſt une autre pointe qui forme l'entrée du Détroit, par lequel le Lac ſuperieur ſe décharge dans le Lac Huron. Cette pointe eſt au Nord-Eſt, non pas à l'Eſt. Ce dernier détroit a cinq lieuës d'ouverture & quinze de longueur. Les Hurons ſont établis à la pointe de Michilimakinak, & les Outaouacs à cinq ou ſix arpens au-delà M. de la Salle y arriva le 28. Août 1679. & fit moüiller ſon Brigantin le Griphon dans une Ance à l'abri du Sud-Oueſt juſqu'au Nord, avec une bature qui la couvre un peu du Nord: elle eſt expoſée au Sud qui y eſt très violent; il y a un bon fond de terre glaiſe.

MICHIPIKOTON, Riviere de la Nouvelle France. Cette Riviere tombe dans le Lac ſuperieur, il y a pluſieurs Cataractes. L'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye d'Hudſon au Lac, en faiſant un portage de ſept lieuës de celle des Machakandibi à celle-ci.

Ance MICHIPICOTON, dans le haut Lac ſuperieur dans la Nouvelle France. Cette Ance eſt formée au bout ſeptentrional de ce Lac à la décharge de la Riviere qui porte le même nom.

MICMACS, ou Porte-Croix, Peuples de la Gaſpeſie, qui habitent les bords de la Riviere Miramichi, depuis nommé Riviere Sainte Croix. Le Pere le Clerc Recolet, prétend ſur le rapport de quelques anciens de cette Nation, qu'ils ont depuis longtemsla Croix en grande veneration, que même ils la portoient autrefois dans leurs voyages, &c. Le Pere Lafitau le contredit.

Riviere MINAKOUKIN, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere du nouveau Païs des Outaouacs; elle ſe jette dans le Lac des Ilinois à la bande du Nord.

Riviere à la MINE, dans la Louiſiane au Païs des Oſages. C'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Sud, après un cours de dix-huit à vingt lieuës; elle prend ſon nom de ce qu'il y a pluſieurs Mines dans le Païs qu'elle arroſe.

Riviere de la MINE-DE-PLOMB, petite Riviere de la Louiſiane qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à dix-ſept lieuës ou environ au-deſſous de la Riviere Ouiſconſing & a ſon Midi; elle prend ſon nom d'une Mine que l'on a trouvé près de ſes bords. Il y en a pluſieurs dans les Montagnes voiſines, tant d'un côté que de l'autre du Miſſiſſipi.

MINGAN, Riviere de la Nouvelle France, ſur les côtes de la Terre des Eskimaux, vers l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Les petits Eskimaux habitent aux environs de cette petite Riviere: c'eſt où les Gaſpeſiens viennent ordinairement deſcendre pour porter la déſolation dans leur Païs.

Iſle de MINGAN, à la Nouvelle France. Cette Iſle eſt ſituée à l'embouchure du Fleuve S. Laurent, près des côtes de la Terre des Eskimaux, à la chute de la Riviere de Mingan.

MIRAGUANA, habitation Françoiſe, dans l'Iſle de S. Domingue, quartier du Sud au bord du Golfe nommé le Cul-de-Sac, entre la côte & les Etangs, à deux ou trois lieuës à l'Oueſt du petit Goave.

MIRAMICHI ou Mizamichi, Riviere de la Nouvelle France dans la Gaſpeſie, on l'appelle encore Riviere de Sainte Croix; elle ſe jette dans le Golfe S. Laurent, où elle forme une Baye au Midi de celle des Chaleurs, après un cours de quarante à cinquante lieuës de l'Occident à l'Orient; c'eſt ſur les bords de cette Riviere que cabanent & font leur chaſſes ordinaires, les Gaſpeſiens Porte-Croix, que le Pere Lafitau dit ſe nommer Micmacs, ce qui ne me paroit guere vrai-ſemblable: ces derniers demeurans au fond de l'Acadie à plus de cent lieuës de Miramichi. M. Denis de Fronſac y a une habitation & un Fort à quarante lieuës de l'Iſle percée. Les Terres y ſont abondantes. Les Miſſionaires l'ont nommée Riviere Sainte Croix à cauſe de la veneration que cette Nation portoit

à la Croix, ſans ſçavoir que c'étoit l'inſtrument de notre Redemption.

MISCOU, Poſte conſiderable de la Gaſpeſie.

MISKOUAKIMINA, Habitation de Outouagamis ou Renards, ſituée à l'embouchure de la Riviere Melleki, à la bande de l'Oueſt du Lac des Ilinois.

Riviere MISKOUTENAGACHIT, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere, qui ſe rend dans la Baye d'Hudſon au Nord de la Riviere de Nemisko.

Les MISSISAKIS ou Miſſiſaghes, Peuple ſauvage allié des François; il eſt établi ſur le bord ſeptentrional du Lac des Hurons, le long d'une Riviere, un peu plus loin que la Nation de la Loutre, au bord d'une Riviere qui ſe décharge dans le Lac par pluſieurs bras; ce qui leur donne leur nom qui ſignifie ſortie de toutes ſortes de Rivieres *Miſſi*, toute ſorte, & *Sakis*, ſortie de Rivieres. Ils pêchent beaucoup de poiſſons blancs & d'Eturgeons, ils ont bonne chaſſe & la terre leur produit du bled d'Inde & des citroüilles: ils ſont fiers & mépriſants & nullement ſociables; il y en a auſſi à Chaquamikon.

Le MISSISSIPI, eſt le Fleuve le plus conſiderable de la Louiſiane, & même de l'Amerique ſeptentrionale. Il a formé ſon nom du mot Outaoüas *Miſſi*, ou du mot Ilinois, *Mnſi*, qui veut dire partout, & de celui de *Sipy*, qui ſignifie Riviere, à cauſe qu'il s'étend dans une grande partie des Terres de cette contrée, par ſes débordemens qui ſont fort frequens. On l'appelle auſſi Miſchiſſipy, grande Riviere. Les Ilinois l'appellent encore du même nom, *Meſchagamiſi* ou plus communément *Meſſiſipy* ou *Miſsipy*, comme qui diroit, *toute Riviere*, à cauſe que preſque toutes les Rivieres de cette grande Contrée viennent s'y décharger. Nous le nommons encore Fleuve de S. Louis. Les Eſpagnols le connoiſſent ſous le nom de la *Riviere de la Paliſada*, à cauſe de la quantité prodigieuſe de bois qu'il chartie à la Mer, quand les eaux ſont hautes. Il traverſe la Louiſiane du Sud au Nord, dans un Canal navigable pendant plus de quatre cens cinquante lieuës; ſes détours frequens ſont pourtant cauſe que la Navigation n'en eſt pas commode; car ils demandent à tous momens un changement de vent, ce qui fait que pour le remonter, on ne compte guerre que ſur l'aviron, & preſque point ſur la voile; pour en deſcendant, le courant emporte aſſez, ſur tout quand les eaux ſont groſſes, comme dans le mois d'Avril & le mois de May, pendant leſquels il ne faut que quatre ſemaines pour deſcendre des Ilinois juſqu'à la Mer. Ce Fleuve eſt ſi different de lui-même dans les hautes & baſſes eaux, qu'il devient méconnoiſſable à ceux qui l'ayant monté au commencement du Printems, le deſcendent après qu'il a crû par la fonte des glaces & des neiges du Nord. Ce qui eſt cauſe que les Iſles changent toutes les années de place, & ſe trouvent abſorbées dans les grands débordemens. On ne connoît pas encore bien les ſources de ce Fleuve. On les croit pourtant vers les Sioux de l'Oueſt Ses rives ne ſont pas habitables par tout, mais ſeulement aux endroits où ſes bords forment des Ecors un peu élevés, ce qui ne s'y trouve que de longs intervalles en longs intervalles. Il reçoit en deſcendant pluſieurs Rivieres conſiderables, qui le groſſiſſent notablement: car ſans parler du Miſſouri, la Riviere des Ilinois, celle des Acaneas, l'Ovabaine ou la Riviere S. Jerôme, la Riviere Rouge & celle des Yaſous, avec quelques autres moins conſiderables, mêlent leurs eaux avec les ſiennes. Le Miſſiſſipi eſt pour ainſi dire la clef de tout le Païs, par la communication qu'il donne avec les Lacs qui conduiſent en Canada. Les Anglois qui en ont reconnu l'utilité, ont fait en differens tems de grands efforts pour s'en rendre les Maîtres. Le dernier qu'ils firent, fut en 1714. mais Dieu fit échoüer leur deſſein par la mort de Maître Jouſſe, chef de leur Ambaſſade aux Indiens du Miſſiſſipi, & par la révolte des Sauvages des environs de la Caroline.

Pour donner une connoiſſance plus parfaite du Miſſiſſipi, voici la relation d'un voyage qu'on a fait ſur ce Fleuve.

De l'embouchure du Miſſiſſipi au Fort à l'Eſt. dix-huit lieuës.

Du Fort à la pointe à l'Anglois à l'Eſt, onze lieuës.

De la Pointe à l'Anglois à la Pointe des Egarés à l'Eſt, onze lieuës.

Du Portage des Egarés à la Fourche de Miſſiſſipi à l'Oueſt, quinze lieuës.

De la Fourche aux Bayagoulas à l'Oueſt, cinq lieuës.

Des Bayagoulas à la Riviere Rouge & de Morne à l'Oueſt, trente lieuës.

De la Riviere Rouge aux Oumas à l'Eſt, trois lieuës.

Des Oumas aux Natchés à l'Eſt, vingt lieuës

Des Natchés aux Taynſas à l'Oueſt, quinze lieuës & demie.

Des Taynſas à l'embouchure de la Riviere des Tonicas à l'Eſt, dix-huit lieuës.

De la Riviere des Tonicas à l'Anſe percée à l'Oueſt, trente-cinq lieuës & demie.

De l'Ance Percée à la Riviere des Cytonouys à l'Oueſt, dix-neuf lieuës.

De la Riviere des Cytonouys à l'ancien Village des Torimas à l'Oueſt, cinq lieuës.

Des Torimas aux Reanſas à la Riviere à Margo à l'Eſt, quarante lieuës & demie.

De la Riviere à Margo au Frort Prudhomme à l'Eſt, ſeize lieuës.

Du Fort Prudhomme, où l'on dit qu'il y a une Mine de fer à l'Eſt, quarante-deux lieuës & demie.

De la Mine de Fer aux Ouabaches à l'Eſt, ſept lieuës.

Des Ouabaches au Cap S. Antoine à l'Eſt, vingt-cinq lieuës & demie.

Du Cap S. Antoine à la Riviere de la Saline à l'Oueſt, treize lieuës & demie.

De la Riviere de la Saline au Cap à l'Hirondelle à l'Oueſt, cinq lieuës.

Du Cap de l'Hirondelle à la Grotte à l'Oueſt, quatre lieuës.

De la Grotte à la Riviere à la Barbuë ou Maramée à l'Oueſt, ſept lieuës & demie.

De Maramee au Tamarais à l'Eſt, quatre lieuës trois quarts.

Des Tamarais à l'embouchure de la Riviere des Miſouris a l'Eſt, ſix lieuës.

De la Riviere des Miſouris à l'embouchure de la Riviere des Ilinois à l'Eſt, ſix lieuës.

De la Riviere des Ilinois à la Riviere aux Bœufs à l'Oueſt, vingt-deux lieuës & demie.

De la Riviere aux Bœufs à la Riviere des Mohingonas à l'Oueſt, vingt-neuf lieuës.

De la Riviere des Mohingonas au premier Païs Plat, fond de Roche, une lieuë & demie.

Du haut de ce Païs Plat à la Riviere à la Roche, à l'Eſt, trente-huit lieuës.

De la Riviere à la Roche au ſecond & dernier

Païs

Païs Plat fond de Roche, une lieuë & demie.

Du haut de ce dernier Païs Plat à la Riviere au Pariſien à l'Eſt, dix-ſept lieuës.

De la Riviere au Pariſien à la Riviere à Macons à l'Oueſt, une lieuë & demie.

De la Riviere à Macons à la Riviere à la Mine de Plomb à l'Eſt, quatre lieuës & demie.

De cette Riviere à la Mine de Plomb du Miſſiſſipi à l'Oueſt, ſix lieuës.

D'où à la Riviere Oviſconſing à l'Eſt, dix-ſept lieuës.

De cette Riviere à la Riviere aux Canaux à l'Eſt, quatorze lieuës un quart.

Celle des Quicapoux eſt vis-à-vis à l'Oueſt.

De la Riviere aux Canaux à la Riviere Fâchée à l'Oueſt, ſept lieuës.

De la Riviere Fâchée à la Riviere aux Ailes à l'Eſt, trois quarts de lieuës.

De la Riviere aux Ailes à la Riviere Noire à l'Eſt, quatre lieuës un quart.

De la Riviere Noire à la Riviere de la Montagne qui trempe à l'eau à l'Eſt, deux lieuës.

De la Riviere de la Montagne qui trempe à l'eau à la Riviere aux Raiſins à l'Oueſt, huit lieuës trois quarts.

De la Riviere aux Raiſins à la Riviere de Paquitanet à l'Eſt, quatre lieuës.

De la Riviere de Paquitanet à la Riviere de Bon ſecours à l'Eſt, deux lieuës trois quarts.

De la Riviere de Bon ſecours au Lac de Pepin, demie lieuë.

Du bord du Lac à la Riviere aux Roches Plattes à l'Oueſt, une lieuë.

De la Riviere aux Roches-Plattes à la Riviere Sainte Croix à l'Eſt, cinq lieuës un quart.

De la Riviere Sainte Croix à l'embouchure de la Riviere Saint Pierre à l'Oueſt, douze lieuës trois quarts.

De l'embouchure de la Riviere S. Pierre à la Riviere de la Mine de Charbon à l'Eſt de la Riviere S. Pierre, quinze lieuës.

De la Riviere à la Mine à la Riviere Bleuë à l'Oueſt, vingt-ſix lieuës un quart.

De l'embouchure de la Riviere Bleuë au Fort l'Huillier à l'Oueſt de la Riviere Bleuë, demie lieuë.

Du Fort l'Huillier à la Riviere S. Remy à l'Oueſt, trois quarts de lieuë & demi.

De l'embouchure de la Riviere S. Remy à la Mine à l'Oueſt, demie lieuë & demi quart.

Total depuis la Mer juſqu'à la Mine, ſix cent cinquante-trois lieuës & demie.

MISSOURI, ou ſelon d'autres Meſſotites, Peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué au bord d'une grande Riviere, à laquelle il communique ſon nom, à l'Occident du Miſſiſſipi; ces Peuples ſont voiſins des Ozages. Par le raport du Baron la Hontan, il paroîtroit qu'ils ſeroient ennemis des *Akanſa*, qui lui dirent que les Miſſouri & les Ozages étoient des Peuples nombreux, mais lâches & traîtres, & que leur Païs étoit trop bon pour eux.

le MISSOURI, grande Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, à quelques ſix lieuës plus bas que l'embouchure de la Riviere des Ilinois. Cette Riviere eſt la plus grande de toutes celles de l'Amerique ſeptentrionale, qui ne portent pas directement leurs eaux à la Mer. Son cours eſt à peu près Oüeſt-Nord-Oüeſt Eſt-Sud-Eſt; elle arroſe des Païs très-abondans, reçoit pluſieurs autres grandes Rivieres, comme celles des Panis, des Canſez & des Ozages. On la nommoit autrefois Riviere des Ozages, parce que ces Peuples ont demeuré ſur ſes bords; on l'appelle à preſent Miſſouri, à cauſe des Peuples qui y habitent le plus près; vers ſon embouchure, on la nomme encore Riviere Large & Pekitanoni; ſes eaux ſont fort bourbeuſes, & gâtent les eaux du Miſſiſſipi plus de vingt lieuës après ſon embouchure. Les Sauvages diſoient à ceux de la compagnie de M. Cavelier, que cette grande Riviere prenoit ſa ſource très-loin des Montagnes, au-delà deſquelles étoit la Mer. Cette Riviere eſt bordée de belles terres & prairies, où il y a grande chaſſe de bœufs & de caſtors.

Lac MISTASIN, dans le Nord de la Nouvelle France. Ce Lac eſt ſitué par les cinquante degrès trente minutes de latitude au Nord, & à cent lieuës de Quebec; il peut avoir quarante lieuës de longueur d'Orient en Occident, & environ quinze à dix-huit de large; il communique à la Baye d'Hudſon par la Riviere de Nemiſko, & à la Riviere de Saguenay par celle de Kakigaouſipi. Les François y ont un magaſin d'entrepôt à la bande du Sud à la décharge de la Riviere Kakigaouſipi.

MATCHIGAMI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, dans les plaines compriſes entre le Miſſiſſipi & la grande Riviere des Akanſas le long d'une petite Riviere, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt, preſque vis-à-vis la Riviere à Margot; ils étoient ennemis des Akanſas, particulierement des Kappa, lors du retour de M. Cavelier, frere de M. de la Salle, apparemment parce que les Mitchigami avoient chaſſé les Kappa de leur ancienne demeure, car du tems de Soto, ils demeuroient dans les Iſles qu'occupent à preſent les Mitchigami.

MITE, petite Riviere de la Loüiſiane, qui vient ſe rendre dans l'un des bras du Miſſiſſipi, qui ſe rend dans la Baye ou Lac de Pontchartrain.

Baye de la MOBILE aux côtes de la Louiſiane. Elle a trente lieuës de profondeur & reçoit au fond la Riviere des Alibamous qui vient de l'Orient, & celle des Chicachas que l'on peut appeller Riviere de Mobile, qui vient du Nord. Nous avons établi notre principale Colonie à la côte de l'Oüeſt de cette Baye, & nous y avons bâti le Fort Louis; ce même côté eſt habité de pluſieurs Nations comme des Tomez, des Mobiliens, de quelques Apalaches, & quelques-uns des Chattaux, leſquels ſont venus s'y établir pour y commercer avec nous, & y être à l'abri des Eſpagnols leurs ennemis communs.

la MOBILE, Riviere ou Fleuve de la Louiſiane. Elle prend ſes ſources dans les Montagnes, qui bornent le Païs des Ilinois, quelques vingt lieuës au Nord des Chicachas, & ſe rend dans le Golfe du Mexique à la Baye de la Mobile, après un cours de plus de cent lieuës, à travers de belles plaines & prairies, habitées par les Chicachas & & les Chattas; à ſon embouchure, les Naniaba, les Tomez & les Mobiliens ſont établis.

MOBILIENS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué à la bande de l'Oüeſt de la Baye de la Mobile, dont ils ont pris leur nom.

MOFILA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la Riviere de S. Jean vers ſes ſources, à vingt-cinq à trente lieuës du Golfe du Mexique.

MOINGONA, aſſez grande Riviere de la Louiſiane. Elle prend ſa ſource au Midi du Païs des Tintons, & après un cours de près de cent lieuës, elle ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de

l'Oüeſt, à quarante lieuës, au-deſſus de l'embouchure du Miſſouris, après avoir arroſé de belles campagnes & de grandes prairies très-frequentées de bœufs & de vaches ſauvages.

MONGON, Cap. *Voyez* Alta-Vela.

MONROUY, Riviere de l'Iſle de S. Domingue, elle ſe jette dans la Mer, à la côte occidentale du Quartier du Nord, vis-à-vis l'Iſle de Guanabé.

Iſlet de MONSIEUR, Côte de la Martinique, bande de l'Oüeſt, entre la Riviere du Gallion & le Cul-de-Sac Robert. Cet Iſlet en a trois autres au Midi, qui ferment le Cul-de-Sac Robert, & quelques bancs de ſable à l'Occident. Cette Iſle appartient aux Jacobins de la Martinique. M. du Parquet, ancien Seigneur & Proprietaire de l'Iſle leur avoit donné; comme il faiſoit partie des reſerves de ce Seigneur, on l'a toujours appellé l'Iſlet de Monſieur; la terre en eſt bonne, & l'on y pourroit nourrir quantité de cochons, quoiqu'il y ait beaucoup de ſerpens, parce que les cochons ne les craignent point, au contraire ils les pourſuivent & les mangent; le venin du Serpent s'arrêtant dans leur graiſſe, où il ne fait autre choſe que de corrompre les environs de la morſure qui pourrit & fait un eſcar qui tombe.

Riviere MONSONI ou Monſipi, eſt un grand Fleuve de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le fond de la Baye d'Hudſon par cinquante-un degrés vingt minutes de latitude ſeptentrionale, près un Fort que les Anglois nomment Monſipi, & les François Fort Saint Louis. On le nomme Monſoni, à cauſe des Peuples, qui habitent ſes bords. Ce Fleuve reçoit pluſieurs Rivieres conſiderables, entre celle du Perray, celle des Abitibis & celle des Outabitibis.

MONSONIS, Gens des terres, Peuple Sauvage & errant, allié des François, établi entre le Lac Superieur & la Baye d'Hudſon, vers le cinquantiéme dégré de latitude; ils vivent de chaſſe, de pêche, d'écorce d'arbre, de mouſſe ſeche & griſâtre & de bluets, eſpece de groſeille.

MONTAGNAIS, Sauvages de la Nouvelle France, qui habitent les côtes ſeptentrionales du Fleuve Saint Laurent, dans le Saguenay, convertis par les Recollets. Ils parlent la Langue Algonkine, ils ſont errans. le premier Dictionnaire de leur langue fut commencé dès l'an 1616. par les Recollets premiers Miſſionnaires de cette partie du monde, auſſi-bien que celui de la Langue Huronne, & le premier preſenté au Roi en 1625. par le P. George le Bailli.

MONTAGNE Pelée, à la Martinique, bande du Nord, au bout des Paroiſſes du Macouba & du Prêcheur. Il s'y donna vers 1664. une bataille entre les Troupes de la Compagnie & les habitans de la Cabeſtere, qui ne vouloient pas reconuoitre ſon autorité. Les corps de ceux qui y furent tués, s'y conſerverent entiers plus de trois mois, le froid exceſſif qu'il fait ſur cette Montagne qui eſt très-haute, les avoit conſervés.

MONTECHRISTO, haute & groſſe Montagne de l'Iſle de S. Domingue, ſituée à la bande du Nord; elle eſt fort remarquable, c'eſt l'enſeignement pour trouver le Cap: cette Montagne a la forme d'une grange. Ce paſſage eſt très-dangereux en tems de guerre, parce que les Phlibuſtiers & les Forbans ont coutume de ſe cacher derriere pour attendre les paſſagers.

MONT-LOUIS, Colonie de la Nouvelle France, ſituée dans le propre Païs de Canada ou la Gaſpeſie à la bande du Sud du Fleuve S. Laurent vers ſon embouchure, au bord d'une Riviere que je crois être celle de la Madeleine.

Saut de MONTMORENCI, qui ſépare la Seigneurie de Beaupré de celle de Bauport près de Quebec. C'eſt une chûte d'eau de deux cens cinquante pieds de haut; ſa nape qui eſt fort large, tombe à Pic dans un abîme ſur un gros Rocher qui forme une pluye continuelle.

l'Iſle de MONTREAL, ſituée par quarante-cinq degrés de laritude Nord, dans le fleuve Saint Laurent. Elle a quatorze lieuës de long ſur quatre dans ſa plus grande largeur. Elle a pris ſon nom d'une Montagne fort élevée qui y eſt. La Ville s'appelle Ville-Marie, Meſſieurs de Saint Sulpice, à qui on l'a concedée en 1644. en retirent un revenu conſiderable. Les lieux remarquables de cette Iſle, après la Ville-Marie, dont on a donné la deſcription en ſon lieu, ſont le Quartier de la Chine, la Miſſion & le Fort fondé par M. l'Abbé de Bellemont à un quart de lieuë de la Ville; les Iroquois de la Montagne, où il y a auſſi un Fort; ceux du Saut au Recolet, qui dépendent de la Miſſion de Monſieur de Bellemont, dont ils ont été détachés; & le Fort des Iroquois du Saut.

Le Climat eſt plus doux qu'à Quebec. On y recuëille une grande quantité de pommes de Calville, des prunes, des pêches & des pommes de renette, ce qui eſt très-difficile à Quebec, quoiqu'il n'y ait que ſoixante lieuës. Les Iroquois y ont fait deux cruelles irruptions, l'une où ils ont déſolé le quartier de la Chine, & l'autre où ils déſolerent au mois d'Octobre ſuivant le bas de cette Iſle en 1689. L'on a commencé à habiter cette Iſle en 1636. on lui donne vingt-cinq lieuës de tour.

MONTREAL ou Ville-Marie, ſituée à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Jacques Cartier pouſſa juſques-là ſes découvertes en 1534. il étoit ſorti de Saint Malo. Elle eſt à preſent Capitale d'un Gouvernement particulier de la Nouvelle France. Elle eſt ſituée ſur le bord du Fleuve, qui a en cet endroit une lieuë de largeur. Sa ſituation eſt très-belle & plus avantageuſe que celle de Quebec. Il y a deux cens feux. Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice de Paris en ſont Seigneurs, depuis la conceſſion qu'on leur en a fait en 1663. par la Compagnie devote, qui en avoit eu la conceſſion en 1644. Ils y ont haute, moyenne & baſſe Juſtice: elle a accruë de moitié depuis 1701. juſqu'en 1714. Elle a une belle enceinte qui la met à l'abri des inſultes des Iroquois. C'eſt un quarré long, enfermé de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut, ſoutenu d'onze redoutes qui ſervent de baſtions. Il y a un petit Fort revêtu de terraſſes dont les batteries enfilent les ruës d'un bout à l'autre. Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice en ſont les Curés primitifs, ils y ont une grande Egliſe de pierre de taille; ils tirent un revenu conſiderable de la Ville & de l'Iſle. Il y a un Couvent de Recolets, une Communauté d'Hoſpitalieres, établies en 1669. Il y a auſſi une Maiſon de Filles de la Congregation, très-utiles & établies en 1671. Elles ont des Maiſons particulieres dans les grandes Paroiſſes du Païs. Les Freres Hoſpitaliers y ont une Maiſon qui ſeroit une eſpece de Palais, ſi elle étoit finie. Elle a été bâtie par M. Charon, qui avoit gagné de grands biens dans le tems que le Caſtor étoit cher: il s'y eſt retiré lui-même. Il y a dans le Gouvernement de Montreal, tant au Nord qu'au Sud du Fleuve, plus de trente Seigneuries. Le grand Commerce de la Nouvelle France ſe fait dans la Ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à ſix cens lieuës que nous appellons nos Alliés. Ils commencent à venir au mois

de Juin en grandes bandes: les Chefs de chaque Nation vont d'abord saluer le Gouverneur, à qui ils font present de quelques pelleteries, & le prient en même tems de ne pas soufrir qu'on leur vende trop cher les Marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puisqu'un chacun dispose du sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire sur le bord du Fleuve, le long des palissades de la Ville: des sentinelles empêchent qu'on n'entre dans leurs cabannes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent; les plus fortes amitiés ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne alors, & l'envie que l'on a de faire son profit, dissipe cette ouverture de cœur; à peine le fils reconnoit quelquefois son pere: l'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de Castors, l'autre l'attire chez lui & compose du mieux qu'il peut; celui-ci qui est aussi rafiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre. Le Commerce dure trois mois à plusieurs repriſes. On y voit des peaux d'Outs, de Loups, de Cerviers, de Chats sauvages, de Pecans, de Martes, de Pichioux, de Loutres, de Loups de bois, de Renards argentés, de peaux de Chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & passées; sur tout de Castors de toutes especes: On leur vend de la Poudre, des Balles, des Capottes, des Habits à la Françoise, chamarrés de Dentelles d'or faux, qui leur donne une figure tout-à-fait grotesque, du Vermillon, des Chaudieres, des Marmites de fer & de cuivre, & toutes sortes de Quinquailleries. La Ville ressemble alors à un Enfer par l'air affreux de tous ses Sauvages, qui se mattachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les dissensions qui surviennent entre eux & nos Iroquois, augmentent encore l'horreur de ces spectacles: car quelque précaution qu'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y en a quantité qui font yvres morts.

Riviere de MONTREAL, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur, dans lequel elle se jette.

Isle de MONTREAL, dans la Nouvelle France, à la bande de l'Est du Lac Superieur vis-à-vis la Riviere Batchianon.

Gros MORNE de la Guadeloupe; c'est un gros Cap, qui separe la partie de l'Isle que l'on nomme Basse-Terre de celle que l'on nomme le grand Cul-de-Sac; il y a plusieurs habitations.

Gros MORNE, haute Montagne de la Martinique; près du Bourg de la Trinité & de l'Ance du Gallion.

MORNE Rouge, Quartier & Paroisse de l'Isle de Saint Domingue, situé à la bande du Nord de cette Isle. Cette Paroisse est bornée au Septentrion par la Mer & par la Paroisse du Cap ou Port François, à l'Orient par le Quartier de la petite Ance, au Midi, par les Montagnes, qui, à cet endroit sont éloignées de la Mer de plus de six lieuës & à l'Occident par l'Acul & de grandes Montagnes qui la separent du Limbet. Je crois que c'est ce qu'on appelle le Camp de Louise.

les MOROVIES, dans la France Equinoxiale, sont à vingt-sept lieuës & demi au Sud de la Cayenne, à quatre lieuës au bord Oriental de l'Appronaque.

le MOUILLAGE, Paroisse de la Martinique, située à cinq lieuës au Nord du Fort Royal, & à une demi lieuë au Sud Sud-Oüest du Fort Saint Pierre. Cette Paroisse n'a pas plus d'une demi lieuë d'étenduë le long de la Mer. Elle prend son nom de ce que c'est vis-à-vis que moüillent les Vaisseaux qui ont affaire au Fort Saint Pierre: l'ancrage y est excellent, & les Vaisseaux y sont plus en sureté que devant le Fort Saint Pierre. Cette Paroisse s'étend depuis la Batterie de Saint Nicolas, jusqu'à celle de Saint Robert. L'Eglise Paroissiale est dédiée à Notre-Dame de bon Port, elle est desservie par les Jacobins; les habitans qui demeurent sur les Mornes voisines sont de cette Paroisse. L'Eglise est de maçonnerie, son Portail est rustique, & a quatre-vingt dix pieds de long sur trente de large, avec deux Chapelles de vingtquatre pieds en carré qui font la croisée. L'Eglise est au milieu du Cimetiere qui est environné de murailles, & dont la porte répond à la principale ruë du Moüillage. Cette Eglise a été construite par les soins des Officiers des Vaisseaux du Roi.

MOUSTIQUE, Bourg, dans l'Isle de Saint Domingue, situé à l'occident de la Riviere nommée Trois Rivieres, à une lieuë du Port de Paix & de la Mer.

N

NAANSI, Peuple nombreux de la Louisiane, situé près des Nabiri, entre les Cenis & les Cadodaquios.

NABIRI, Peuple nombreux de la Louisiane, situé entre les Cenis & les Cadodaquios, sur la route que M. Cavelier tint pour aller des Cenis aux Alkansa, après la mort de M. de la Salle son frere. Ils se sont retirés bien plus au Nord, au delà de la Riviere Rouge, & celle des Ouachitas.

NABITI, petit Peuple de la Louisiane, situé au bord de la riviere des Ouatchitas, entre les Chiakantesou, & les Ouanahinan.

NACACHES, Peuple de la Louisiane, dans la partie située à l'occident du Mississipi. Il est situé au bord de la Riviere que M. de Tonty appelle Onoroysle (Riviere Rouge.) Ils avoient tué deux François de sa troupe lorsqu'il étoit entré dans ce Païs. Il en tua une quinzaine pour se venger.

NACANNE', petit peuple de la Louisiane, situé au bord oriental de la riviere des Cenis vers le haut de ce Fleuve.

NACHITOCHES, Peuple de la Louisiane, situé dans la partie qui est à l'Oüest du Mississipi. M. de Tonty dit qu'ils étoient unis avec les Ouachita & les Capichis, & qu'ils étoient maîtres de certaines salines, à l'occasion desquelles ils étoient en guerre avec les Taenta, avec lesquels M. de Tonty les réconcilia.

NADOUESSI, Grand & puissant Peuple allié des François, établi à l'Oüest des Grands Lacs, entre le Lac Superieur des deux côtes du fleuve de Mississipi, le long duquel & des Rivieres qui s'y jettent ils ont leurs habitations vers le quarante-sixiéme dégré de latitude. On les confond souvent avec les Sioux. Ces Peuples sont je croi, les mêmes que les Nadoueſſi, aussi bien que les Issatis. Grands pleureurs à l'abord des Etrangers, quoique très-braves; ils sont durs à la fatigue, & leur Païs est tellement coupé de Marais & de Rivieres, qu'il est difficile d'y pénetrer. Ils sont fort lubriques, & ne vivent que de folle avoine. Ils ont vingt-deux Villages, ou petites Nations differentes, dont les plus considerables sont les Tinthonha, les Oudebathon, Chongasketon, &c. tous connus indifferemment sous les noms de Nadoueſſi, Issatis ou Sioux. Ils

peuvent être au nombre de neuf mille Guerriers, ils ſont à quatre cens lieuës de la Baye des Puants, en paſſant par Ouiſconſing, remontant le Miſſiſipi & la riviere Saint François.

NANIABA, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere de la Mobile près des Tomes, à la bande de l'Oüeſt.

NANSOAKOUATONS, Peuple Sauvage allié des François, ils ſont établis vers Michilimakinak.

NANSOUA, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

Riviere NANTOUNAGAN, ou riviere Talon, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur près l'Ance de Kiaonan. Son ſecond nom lui vient d'un Intendant de la Nouvelle France, ou peut-être d'un Capitaine Outaouac fort ami des François, & dont le ſuſdit Intendant avoit été le parein à ſon Baptême.

NAOUDIKHE, Nation de la Louiſiane, alliée des Cenis.

NASSONY. *Voyez* Aſſony.

NATAGAMIOU, petite Riviere de la Terre des Eſkimaux, qui ſe rend dans le Golfe Saint Laurent.

NATCHEZ, Nachez ou Nachié, Peuple puiſſant de la Louiſiane, ſitué au bord oriental du Miſſiſipi, au-deſſus & du même côté que les Tonixas, à quelques dix lieuës au-deſſous des Taenſas.

Cette Nation étoit diviſée en deux Peuples, gouvernés par un Prince abſolu & deſpotique ſelon quelques Voyageurs; d'autres diſent ſeulement que la Nation a de grands égards pour lui; mais ils ne lui donnent pas ce pouvoir deſpotique.

Les Natchez ſont plus policés que les Americains de la Nouvelle France; ils ont une Religion formée, ils ont un Temple, ou une Garde-veille pour la conſervation du feu perpetuel que l'on a grand ſoin de ne jamais laiſſer éteindre. Ce feu eſt entretenu par neuf buches appointées l'une contre les autres, ſans qu'on en augmente ni diminuë jamais le nombre, à meſure qu'elles ſe conſument; l'on a ſoin de les approcher, juſqu'à ce qu'il ſoit beſoin d'en ſubſtituer d'autres.

Ils conſervent auſſi dans ce Temple en dépôt les Cadavres de leurs Chefs, & de ceux de leur famille. Le Chef va tous les jours à certaines heures à l'entrée de ce Temple, ou ſe courbant à mi-corps, & étendant les bras en croix, il fait un certain murmure confus de la bouche, ſans prononcer aucune parole diſtincte. Les ſujets obſervent la même cérémonie à ſon égard, & à l'égard de tous ceux de ſon ſang. L'on raporte qu'ils conſervent auſſi dans leur Temple une pierre conique enveloppée de plus de cent peaux de Chevreüil miſes les unes ſur les autres; l'on veut qu'ils adorent ſous la figure de cette pierre le Dieu de la nature, & peut-être auſſi le même Dieu ſous le nom du Soleil, dans le feu perpetuel qu'ils conſervent ſi ſoigneuſement.

Ils portent dans leur Temple les preſens un peu conſiderable que les autres Nations ſont à la leur, & perſonne n'y entre que ceux qui en ont le ſoin, croyant que tout autre qui y entreroit y mourroit ſubitement. L'on y voit auſſi pluſieurs figures d'hommes & d'animaux en relief aſſez mal travaillées.

Les Natchez, auſſi bien que les Taenſas leurs voiſins, ont une coutume cruelle qui eſt, que lorſque leur grand Chef meurt, ils maſſacrent pluſieurs de ſes confidens, pour lui tenir compagnie dans l'autre monde. Ce ſacrifice religieux ſe fait en les aſſommant ou en les étranglant.

Lorſque Meſſieurs de la Salle & de Tonty le reconnurent, ils pouvoient faire autour de trois mille hommes, propres à porter les armes. La chaſſe & la pêche ſont leurs occupations ordinaires, lorſqu'ils ne ſont point en guerre; leurs terres conſiſtent en de vaſtes prairies & de grandes forêts; ils ont de la vigne & des olives, l'on y recuëille du bled d'Inde & de toutes ſortes de fruits, ils nourriſſent beaucoup de beſtiaux. Les François y ont un petit établiſſement.

NATCHITOS, Peuple de la Louiſiane occidentale, ami des Aſſony.

NATSOHOS, Peuple, ami des Aſſony, dans la Louiſiane occidentale.

Caſe des NAVIRES, dans la Paroiſſe de la Caſſe-Pilote, à une demie lieuë de la Pointe des Negres; il y tombe une petite Riviere de la Montagne.

NAUSTAQUION, petite Riviere de la Nouvelle France, à la côte de la terre des Eſkimaux. Cette Riviere ſe jette dans l'embouchure du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis l'Iſle d'Anticoſte.

NEAOATISEOTON, ou aux Aunages, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac Superieur à la bande du Sud, à l'Occident de l'Ance Chàguamicon, & près de l'Iſle S. Michel.

Pointe des NEGRES, petit Cap de la Martinique, qui avec la Pointe du Fort Royal, forme la Rade dudit Fort. Cette Pointe eſt de la Paroiſſe de la Caſe-Pilote, à une lieuë au Nord du Fort Royal; il y a une ſucrerie; les terres ſont fort hautes.

Fond des NEGRES, lieu ſitué ſur le chemin du Petit Govave au fond Jacquin, à huit lieuës au Sud du petit Govave. Il y a une quantité prodigieuſe de Cacao.

Riviere de NEMISCO, dans la Nouvelle France. C'eſt une grande Riviere qui part du grand Lac Miſtaſin, a cent lieuës au Nord de Quebec, traverſe le Lac de Nemiſco, & ſe rend dans le fond de la Baye d'Hudſon au bas de la côte orientale, après un cours de ſoixante à ſoixante-cinq lieuës à travers des Montagnes. Par cette Riviere l'on peut communiquer en canot au Fleuve Saint Laurent par la Riviere de Kokigaouſipi, qui communique du Lac Miſtaſin au Lac Saint Jean, & par celle de Saguenay qui deſcend du Lac Saint Jean au Fleuve Saint Laurent près Tadouſſac.

NEPICIRINIENS, Peuples Sauvages de la Nouvelle France, Alliés des François; ils habitent vers le Lac Nepiſſing, & vers les côtes ſeptentrionales du Lac des Hurons, par les quarante-cinq & quarante-ſix degrés de latitude; ils habitoient autrefois le long du Fleuve Saint Laurent; mais depuis qu'ils eurent Commerce avec les François, ils furent s'établir où ils ſont, pour être maîtres des portages, & ſervir d'entrepôt pour le Commerce avec les Nations de l'Oueſt, à qui ils faiſoient payer droit de paſſage. Ils ont inventé les canots d'écorce de bouleau pour le tranſport de leur Caſtor. Ces Peuples étoient autrefois bien puiſſans, ils faiſoient le Commerce des Sauvages du Nord-Oüeſt qu'il rançonnoient ſouvent. Les courſes des Iroquois les ont fort affoiblis, & obligés de ſe retirer vers Miſſilimakinak pour la plûpart & une partie vers les Colonies Françoiſes. Le Sieur de la Poterie croit que c'eſt un reſte d'Algonkins qui auroient alors pris le nom du Lac Nepiſſing.

NEPISSING, Lac, d'environ trente lieuës de long ſur trois à quatre de large, dans lequel ſe dégorgent pluſieurs Rivieres qui viennent du Nord

&c

& du Nord-Oüest qui facilitoient beaucoup le Commerce des Nepissiriniens & des Amikoüests. Ce Lac est éloigné de vingt-quatre lieuës de celui des Hurons, il est entouré de petits Rochers & de terre graveleuse, qui ne raporte qu'un peu de bled d'Inde & quelques citrouilles. Le Lac est fort poissonneux, & l'on y pêche quantité d'Esturgeons, de Brochets & d'autres poissons. La chasse d'Orignac, d'Ours & de Castor y est abondante.

NEUTRE, Nation Sauvage, qui a été détruite par les Iroquois; elle étoit située entre les trois Lacs, Huron, Erié & Frontenac.

Fort de NIAGARA ou de Conty, & Dénonville, bâti près du Saut de Niagara, pour en assurer le passage contre les entrepriſes des Iroquois. Ce Fort a été commencé par M. de la Salle en 1679. ce n'étoit alors qu'une maison & un magazin sous le nom de Conty; l'on n'a pas osé le continuer. Ce Fort arrêteroit entierement les Iroquois, & les obligeroit à faire nos volontés. Ce poste est à l'embouchure de la Riviere de Niagara dans le Lac Ontario. Il y a un fort Havre, où l'on peut mettre les Bâtimens en assurance; on y fait une Pêche considerable de poissons blancs & d'Esturgeons excellents. Il y a un Village de Tsonnontouans à cette embouchure.

NIAGARA, Village des Iroquois Tsonnontouans, près du Fort & du Saut qui porte le même nom au bord du Lac de Frontenac, près la décharge dans ce Lac, de celui nommé Erié, par le Canal de Niagara à son Orient.

NIAGARA, Saut considerable du Fleuve S. Laurent, qui interrompt la Navigation du dégorgement du Lac Erié dans celui de Frontenac. Ce Saut est de cent toises perpendiculaires; sa nappe d'eau a dix arpens de face, l'on en entend le bruit à plus de dix-huit lieuës loin. Près de ce Saut l'on a bâti un Fort pour en assurer le passage aux François & Sauvages alliés, contre les courses des Iroquois, qui en sont fort voisins. Le Portage de Niagara est de quatre lieuës. L'on donne le nom de Niagara à la Riviere qui court à la chute de ce Saut; mais elle est fort profonde & n'a pas un quart de lieuë de largeur. Ce Saut est composé de deux grandes Nappes d'eau & de deux Cascades avec un Rocher ou Isle en talus au milieu. Depuis cette chute, la Riviere va avec une impetuosité inconcevable deux lieuës, jusqu'à un gros Rocher, après lequel elle se ralentit & devient navigable: c'est à ce Rocher où l'on fait le portage qu'on dit n'être que de deux lieuës par un beau chemin de prairies. Il y a une Riviere qui vient de l'Oüest se jetter dans la Riviere de Niagara une lieuë au-dessus du grand Saut, il est à quatre-vingt lieuës du Fort Frontenac par terre.

NICOLET, Riviere qui tombe dans le Sud du Lac S. Pierre, à huit lieuës au-dessus de trois Rivieres.

NIEUSAVANNE, ou nouvelle Saverne, Riviere de la Nouvelle France près la Baye d'Hudson, où elle se décharge près d'un Fort auquel elle donne son nom, & dont les François & les Anglois se chassent tour à tour. Cette Riviere sort d'un Lac que l'on nomme Lac des deux décharges, parce qu'il en sort une autre Riviere dont le cours est de l'Occident à l'Orient jusqu'à la Baye d'Hudson, pour celle dont nous parlons ici, son cours va du Sud au Nord.

NIKICON, Lac de la Nouvelle France dans la Terre de Laborador, il est peu considerable, il est formé par une Riviere qui prend sa source à quelques lieuës au Nord, & après avoir passé par le Lac Pereitibi se rend dans le Fleuve S. Laurent à vingt-cinq lieuës au-dessous de Tadoussac.

Les NIKICOURONIOUEK, Peuple Sauvage de la Nouvelle France dans la Terre de Laborarador. Ce Peuple habite au Nord du Lac Nikicon.

NIKONATICHIOU, Riviere de la Nouvelle France sur les côtes de la Terre des Eskimaux. Elle se rend dans l'embouchure du Fleuve S. Laurent, vis-à-vis l'Isle d'Anticoste.

Riviere NIMISSAKOUAT, ou Naoüessacouet, dans la Nouvelle France, c'est une petite Riviere qui se jette dans l'extrémité Occidentale du Lac superieur; ces deux noms sont bien les mêmes, mais seulement de differente prononciation, le premier est la prononciation Françoise, & l'autre est la prononciation des Sauvages, qui ne se servent jamais de la Lettre M.

NIPES, Colonie Françoise dans l'Isle de S. Domingue au quartier du Sud, au bord d'une petite Riviere à deux lieuës de la Mer & à quatre ou cinq à l'Oüest du petit Hoare. L'on trouve aux environs de cette Colonie des Chevaux marons, qui ne sont pas plus grand que des Asnes, mais plus ramassés & fort bien proportionnés, ils sont vifs & infatigables & de très petite nourriture. Nipes est une Paroisse désservie à present par les Jacobins; elle n'est composée presque que de Mulatres & de Negres libres qui ont un infinité d'enfans.

NIPISIGUIT, Riviere assés considerable de la Gaspesie dans la Nouvelle France. Nipisiguit se rend à la Mer dans un beau Bassin formé également par deux autres Rivieres, après un cours d'environs vingt-cinq lieuës, c'est un séjour très agreable, qui n'est éloigné que de quinze lieuës de l'Isle Percée. La Terre y est fertile. Les Recolets de la Province d'Aquitaine y commencerent la Mission en 1620. il y a un établissement François qui appartient à Messieurs Denis de Fronsac.

NOCKE'S, Peuple de la Nouvelle France situé au Nord du Lac des Hurons à vingt lieuës à l'Occident des Mississagnés.

Montagne NOIRE, dans le quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue: c'est la retraite ordinaire des Negres marons de l'Isle, où ils sont en grand nombre & armés.

la pointe NOIRE, ou quartier de Caillou à la Guadeloupe. Ce quartier est entre celui de l'Isle à Goyave & l'Ance Ferry, il est couppé de Mornes & de petites Ances: ce terrain en est pierreux, il ne laisse pas cependant d'être bon & bien cultivé, l'on y a bâti une Eglise Paroissiale, dont dépendent les environs de l'Ance Ferry.

Riviere NOIRE, l'une des petites Rivieres de la Nouvelle France, qui se jette dans le Lac des Illinois à la bande de l'Est, son embouchure est entre celles des Rivieres Maramec & des Miamis.

Riviere NOIRE, dans la Nouvelle France. Cette Riviere vient du Lac Mani Kouagen dans la Terre des Eskimaux, & se rend dans le Fleuve S. Laurent, à vingt-ciuq ou trente lieuës au-dessous de Tadoussac, après avoir traversé une partie de la Province de Saguenay & le Païs des Betsiamites.

Riviere NOIRE, appellée par les Issatis Chabadeba ou Chabaoudeba. C'est une petite Riviere peu considerable qui se jette à la bande de l'Est du Mississipi à vingt lieuës au Nord de celle d'Onisconsing par les quarante-trois degrés de latitude au Nord.

NONDAQUO, petit Peuple de la Louisia-

ne, voiſin des Cenis entre eux & les Nacanné.

Le Cap de NORD, à la côte de la France Equinoxiale. Ce Cap porte le nom; parce qu'il termine la partie Septentrionale de la Riviere des Amazones. Les Eſpagnols l'appellent *Capo Raſo*. Il eſt par un degré quarante-huit minutes de latitude Septentrionale. L'on donne ce nom tant à une eſpece d'Iſle que forme la Mer avec la Riviere du Canal naturel d'Arrevary, qu'à une Iſle qui eſt à ſon Orient; mais il convient plus particulierement à l'extrêmité Orientale d'une petite Iſle qui eſt à ſon Orient. Les côtes qui forment ce Cap ſont bordées d'un banc de ſable qui en empêche l'approche & s'étend de l'embouchure Meridionale de l'Arrevary juſqu'à celle de la Riviere de Maïacary.

Cap du NORD, dans la partie Septentrionale de l'Iſle Royale vers l'Iſle de Terre-Neuve, à cinq lieuës de l'Iſle S. Paul.

NOTRE-DAME DES ANGES, Miſſion des Jeſuites à trois quarts de lieuës de Quebec.

Les Montagnes NOTRE-DAME. Montagnes très hautes & toujours couvertes de neiges, dans la Gaſpeſie. Leur vûë cauſa, dit-on, tant de mépris aux Eſpagnols, qui les premiers découvrirent ces côtes, qu'ils appellerent cette contrée *Capo Dinada*, Cap de rien, d'où eſt venu le nom de Canada, qui depuis a été donné à la plus grande partie des Terres ſituées au Midi du Fleuve S. Laurent.

Les NOURAGUES, ſont à vingt lieuës au Sud de la Cayenne, à deux lieuës du bord Occidental de l'Approuaque, dans la France Equinoxiale.

Riviere de NUETES ou des Noix, dans la Louiſiane. Elle ſe jette dans la Riviere du Nord, à vingt lieuës ou environ de l'embouchure de cette Riviere dans la Mer.

O

OCATAMENTON, Nation des Lacs, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale; elle eſt errante dans les grandes plaines & prairies marécageuſes, ſituées entre le Lac des Iſſatis & celui des Aſſibouels, d'où lui vient ſon nom, parce que tantôt elle eſt ſur les bords de l'un de ces Lacs, & tantôt ſur l'autre occupé à la pêche, & quelquefois à la chaſſe dans les plaines.

OCHOVEGEN, Poſte ſitué dans le Païs des Iroquois, peu éloigné de Gannentaa.

OCHOUEGEN, Riviere de la Nouvelle France, dans le Païs des Iroquois. Cette Riviere eſt conſiderable par la quantité de petites Rivieres par leſquelles un grand nombre de Lacs s'y déchargent: toutes ces Rivieres & petits Lacs arroſent les cantons des Onnontagnez, des Goyogouens & des Oneiouts Iroquois. On la nomme ſouvent Riviere des Onnontaguez; elle ſe décharge dans le Lac de Frontenac à la bande du Sud.

OCTOTATA, Peuple de la Louiſiane. Il habite les bords de la Riviere des Panis près ſa chûte dans le Miſſouri à la bande de l'Oüeſt. Il habitoit auparavant dans les belles plaines ſituées entre le Mingona & le Miſſouri, à l'orient de cette derniere Riviere.

OGHANBONGHE', ou Adeba, Riviere du Païs des Sioux. *Voyez* Riviere Sainte Croix.

OHIO, grande Riviere qui vient du Païs des Iroquois, dans la Nouvelle France, traverſe celui des Illinois, dans la Louiſiane, & ſe jette dans le Miſſiſſipi à cinquante lieuës ou environ de la Riviere des Illinois, après avoir reçû trois grandes Rivieres, une qui vient de près le Lac Erié, la Riviere des anciens Chaouanons, & celle des Caſquinambaux. Il y a un Fort près ſon embouchure dans le Miſſiſſipi. *Voyez* Ouabache.

les OIATINONS, Peuple de la Nouvelle France; ils habitent ſur les bords du Lac des Illinois. Ils ſont bons Guerriers, & parlent la langue Algonkine.

OMEAOSSE', petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

ONAPIEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

ONGHETGECHATON, Nation de la Fiante, l'une de celle des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Elle eſt ſituée à peu de diſtance du Miſſiſſipi, vers l'embouchure de ce Fleuve, de la Riviere qu'habitent les Mechemeton & les Ouidachenaton. Le nom particulier de cette Nation lui eſt donné par les autres, parce que n'ayant point de bois dans ſon canton, les Sauvages ſont obligés de faire du feu avec de la fiante de bœuf & d'oiſeau. Comme quelques Relations nous apprennent que ſont obligés de faire les habitans de quelques Provinces de la Perſe en Aſie.

ONNEYOUT, l'une des cinq Nations des Iroquois, qui ont un Village dix lieuës au-deſſus du Fort de Cataraköui ou Frontenac. Leur deviſe ou arme eſt un morceau de bois en fourche, une pierre au milieu. Ils ſont à l'occident des Agniez, leur Colonie formoit en 1657. cent quarante Guerriers. Les Tſonnontoüans les appellent leurs enfans.

ONNONTAGUEZ, l'une des cinq Nations des Iroquois. Les Anglois les appellent Onondagez: les Tſonnontoüans les appellent leurs freres aînés, apparemment par une conſideration particuliere. Ils appellent les Goyogovins & les Oneiours leurs enfans. Leurs armes ou deviſe eſt une arraignée. Il y a une Riviere de ce nom à la bande du Sud du Lac de Frontenac pleine de rapides; elle reçoit une Riviere du Païs des Onneyours. Il y a le Lac de Garenta. Le Comte de Frontenac les punit ſeverement. Les Onnontaguez ſont ceux qui nous ont reçûs les premiers chez eux; ils ſont à quinze lieuës à l'occident des Onneyouts, c'eſt le centre des Iroquois; ils formoient environ trois cens Guerriers en 1657. Les Jeſuites y avoient lors établi une Miſſion dédiée à Saint Jean-Baptiſte. Leur nom ſignifie Gens de la montagne, ce ſont les plus belliqueux des Iroquois. Ils ſont pourtant fiers, fourbes & moins genereux que les Onnontagués.

Riviere des ONNONTAGUEZ, autrement nommée Ochouegen. *Voyez* Ochouegen.

ONOROYSTE, Riviere de la Louiſiane, dans la partie ſituée à l'occident du Miſſiſſipi, habitée par les Nachitoches & par les Yaraches; c'eſt la même que celle que l'on appelle à preſent Ri-Riviere Rouge, parce que ſelon M. de Tonty, elle jette du ſable rouge comme du ſang. *Voyez* Riviere Rouge.

ONSAGUENTARA, lieu au-delà du Fort de Frontenac.

Lac ONTARIO, ou de Frontenac, eſt le dernier des cinq grands Lacs de la Nouvelle France que le Fleuve Saint Laurent traverſe; il reçoit ce Fleuve du Lac Erié par le Saut de Niagara. Ce Lac peut avoir deux cens cinquante lieuës de tour ſur trente à trente-cinq de large, & quatre-vingt

de long. On l'appelle encore Lac de Saint Louis, & les Sauvages l'appellent Skaniadorio, c'eſt-à-dire, fort beau Lac. Ses côtes méridionales ſont occupées par les cinq Nations des Sauvages, & les ſeptentrionales par quelques Algonkins & quelques Hurons. Nous y avons ſur cette côte le Fort de Frontenac, que l'illuſtre Gouverneur de ce nom fit bâtir en 1673. & réparer vers 1690. à ſon retour dans le Païs, pour arrêter les courſes des Iroquois ſur les autres Sauvages non alliés. Ce Lac a plus de ſoixante-dix braſſes de profondeur, mais les vents y ſont frequents, & les vagues courtes. Le Pere Chrétien le Clerc croit qu'il y paroit un flux & reflux; ſon nom Ontario ſignifie beau Lac. Il eſt très-abondant en poiſſon, profond & navigable partout. Il eſt de figure ovale, d'eau douce, & s'étend de l'Eſt à l'Oüeſt. De ce Lac on peut aller au pied d'un gros Rocher qui eſt à deux lieuës du Grand Saut de Niagara.

le Cap d'ORANGE de Nord à la côte de France Equinoxiale. Ce Cap eſt ſitué par quatre degrés trente minutes de latitude ſeptentrionale, forme le bord oriental de l'embouchure Yapoc à cinq lieuës ou environ de Comaribo. Les Vaiſſeaux qui vont de l'Europe à l'Iſle de Cayenne, ſont obligés de reconnoître ce Cap pour redreſſer leur route, faute de quoi ils courroient riſque de ne pouvoir pas arriver à la Cayenne.

ORCAN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

l'Iſle d'ORLEANS, ſituée dans le Fleuve Saint Laurent. Cette Iſle eſt bien peuplée, les terres y ſont bonnes. Elle a été érigée en 1676. en Comté, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, en faveur du Sieur Berthelot Commiſſaire General d'Artillerie, ſous le nom de Saint Laurent. Elle a ſept lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'étend depuis la traverſe du Cap Tourmente juſqu'à une lieuë & demi de Quebec au Nord Nord-Eſt, où le Fleuve ſe partage en deux branches. Le Chenail du Sud eſt celui des Vaiſſeaux, & il ne peut paſſer que de petites Barques par celui du Nord, à cauſe des batures & des rochers. Elle eſt toute entourée d'habitations où ſe recüille toutes ſortes de grains.

Nouvelle ORLEANS, Ville Capitale de la Louiſiane, réſidence du Gouverneur & Siege du Conſeil, & Entrepôt General des Marchandiſes du Païs. Cette Ville eſt ſituée entre le bord oriental du Miſſiſſipi, la Riviere aux Poiſſons, & les Lacs de Pontchartrain & de Maurepas, à quelques huit à dix lieuës au-deſſus de l'habitation des Oumas, & à dix lieuës ou environ au-deſſous de la Fourche du Miſſiſſipi. Cette Ville eſt encore dans ſa naiſſance, il n'y a que quelques magaſins & quelques maiſons de bâties; l'on travaille à mettre le terrain en état d'être habité, & aſſurer & rendre ſolides les Quais qui doivent la border du côté des ſuſdits Lacs. Le terrain de cette nouvelle Ville eſt par vingt-neuf dégrés cinquante-cinq minutes de latitude, & deux cens quatre-vingt cinq dégrés quinze minutes de longitude.

OSSOTOUE', l'un des quatre Peuples qui forment la Nation des Akanſas. M. Jouſtel les appellent autrement.

OTAULUBIS, Peuple Sauvage, & errant allié des François, établi au Nord des Lacs; ils vivent de chaſſe, de pêche, d'écorce d'arbre, de mouſſe ſéche & de bluets eſpece de groſeille.

OTENMARHEM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

OTSOTCHOUE', Village & Nation de la Louiſiane, une des quatre des Akancea, ſitué au bord de la Riviere des Akancea.

OUABACHE, grande Riviere de la Louiſiane, qui vient du Païs des Iroquois, qui l'appellent Ohio; & après avoir reçu trois grandes Rivieres preſqu'auſſi conſiderables qu'elle, ſe rend dans le Miſſiſſipi, par la latitude de trente-ſept dégrés ſept minutes. Cette Riviere eſt fort belle, ſon eau fort claire, & ſon courant très-doux, ſon cours eſt de plus de trois cens lieuës. M. de Tonty fait mention de peuple du même nom Ouabachi, qu'il dit cabaner vers l'embouchure de cette Riviere dans le Miſſiſſipi, à ſix lieuës du Miſſouri.

OUABACHE, ou Ohio, grande Riviere que les Iroquois appellent Oyogne, c'eſt-à-dire, belle Riviere. Son embouchure dans le Miſſiſſipi eſt [illegible] cent lieues du Païs Tamaroa. Elle prend ſa ſource dans le Païs des Iroquois; on la nomme en[illegible]re de Saint Jerôme; elle traverſe le Païs [illegible]is; c'eſt la plus grande des Rivieres qui tombent dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt depuis ſon embouchure au midi. Le Miſſiſſipi a ſes rivages ſi plats, & bordés de marécages, de cannes & d'écume de jonc & de noyers, qu'on n'y peut pas mettre pied à terre.

OUABACHI, Sauvages de la Louiſiane, que le Chevalier de Tonty dit avoir trouvé à l'embouchure de la Riviere Ouabache; c'eſt le ſeul qui en faſſe mention.

OUABMACHES, Riviere qui tombe dans le Nord du Fleuve Saint Laurent, à trois lieues au-deſſus de Trois Rivieres.

OVACPETON, Nation de la Fenille, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, dans le Nord de la Louiſiane. Elle eſt voiſine & cours le long du haut du Miſſiſſipi; ils ne ſe nourriſſent que de chaſſe & de folle avoine, qu'ils n'ont la peine que de recüeillir dans leurs Terres marécageuſes; ils ſont voiſins des Pinehaton.

OUADEBATON, Nation de la Riviere, l'une des Nations errantes des Sioux de l'Eſt entre les Lacs des Aſſinibouels & de Buade; elle prend ſon nom de ſa ſituation au bord d'une des principales Rivieres qui déſechent les grandes prairies & en portent les eaux dans le Lac de Buade.

Riviere des OVAKOVINGOUECHIOVEK, dans le Nord de la Nouvelle France. Cette Riviere communique du Lac Timagaming au Lac Ouapichianon & à la Riviere des Pitchibourouni. Elle prend ſon nom du Peuple qui habite ſes bords.

OUAKOVINGOUECHIOUEK, Peuple ſauvage de la Nouvelle France. Ce Peuple habite le long d'une Riviere qui porte le même nom, entre la Nouvelle France propre & la Terre de Laborador auprès du Lac Ouapichionon.

OUANAHINAN, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite le long de la Riviere des Ouatchites près des Nabiti.

OUASICOUTETON, ou Nation du Pinpercé, dans la Louiſiane Septentrionale. C'eſt l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt; elle eſt ſituée le long d'une Riviere qui communique à trois petits Lacs, traverſe ces belles Prairies & les arroſe. Il paroit que c'eſt la Nation ou le P. Hennepin Recollet dit avoir été retenu pendant ſept ou huit mois & où M. du Luth fut le rechercher.

OUASILACADEBA, Riviere du Païs des Sioux. *Voyez* Riviere Sainte Croix.

OUATCHITAS, Peuple de la Louiſiane au

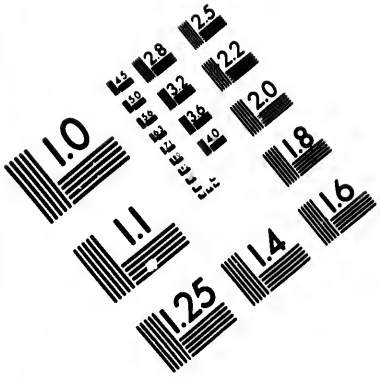

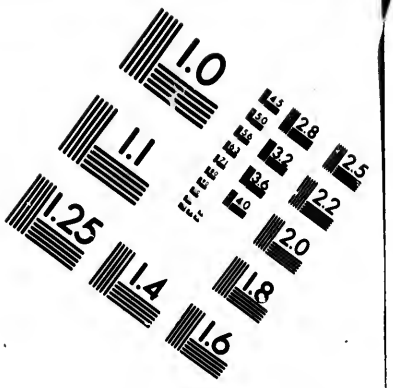

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

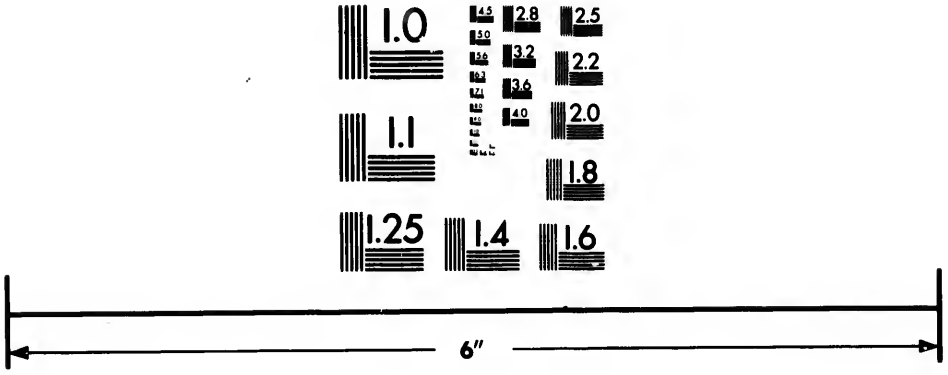

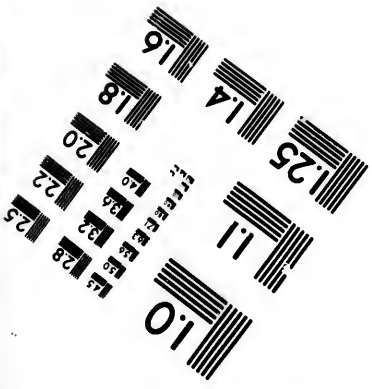

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

bord de la Riviere des Akanſas à vingt lieuës au-deſſus des Mentons, à la bande de l'Oueſt de la Riviere. Il y en a une Colonie entre les Taensas & les Natchitoches près des Koroa au bord d'une Riviere aſſés conſiderable, à laquelle on a donné leur nom.

Riviere des OUATCHITAS, grande Riviere de la Louiſiane : elle prend ſa ſource dans le Païs des Oſages, & après un cours de cent-cinquante lieuës à travers de belles plaines, elle ſe jette dans la Riviere Rouge, autrement nommée Riviere de Marne, à dix lieuës de l'embouchure de celle-ci dans le Miſſiſſipi.

OUATEBAMENIBOUSE', petite Riviere du Païs des Sioux de l'Eſt, qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix à la bande du Nord.

OUATBEAMENISOUTE', grande Riviere de la Louiſiane Septentrionale. Cette Riviere ſort du Lac des Tintons, & après un cours d'environ cent lieuës de l'Occident à l'Orient, ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi à deux lieues au-deſſous du Saut de S. Antoine de Pade, à la bande de l'Oueſt par les quarante-quatre dégrés cinquante minutes, on la nomme encore S. Pierre. Il y a quelques Mines de Cuivre & de Charbon le long de cette Riviere.

OUCHESTIGOUEKS, Sauvages Sedentaires au milieu de la Terre des Eskimaux ou de Labrador vers les ſources d'une Riviere, qui ſe vient rendre dans le Lac Mani Kouagan.

OUDEBATHON ou gens de Rivieres, Sauvages, du nombre des Nadoueſſi; ils habitent le long des Rivieres qui viennent du Lac de Buade ou des Terres tremblantes des environs dans le Miſſiſſipi.

Riviere OUEL, à quinze lieues au-deſſous de Quebec, ſe jette dans le Fleuve S. Laurent; il y a une Colonie & même une Paroiſſe.

OUENEBEGONS ou Puants, Peuple ſauvage Allié des François, établi au bord de la Baye des Puants. Cette Nation a pû prendre ſon nom de la Baye qu'elle habite. Elle étoit autrefois très puiſſante, & la maîtreſſe des bords de cette Baye. Ces Peuples étoient cruels, même Sodomites & devoroient tous les Etrangers. Mais s'étant attirés ſur les bras les Outaouacs & leurs Alliés, parce qu'ils avoient mangé des Députés que ceux-ci leur avoient envoyés, ils ont fort déchu, tant par la guerre de leurs ennemis, que par des guerres civiles & des maladies contagieuſes; ils ſe réduiſirent à un ſeul Village affamé. Les Illinois leur ayant envoyé des ſecours de vivres par cinq cens hommes, ils eurent encore la cruauté de les maſſacrer & de les manger; ce qui engagea ces derniers à les détruire de maniere qu'il n'en eſt réchapé qu'un ſeul libre, qui s'eſt retiré chez les Malhominis, les ſeuls avec qui ils avoient commercé. Les Illinois relâcherent les Priſonniers, & il y peut encore avoir cent cinquante de ces cruels que les François protegent. Ils ſont bons Soldats, mais encore inſolents, leurs femmes ſont laborieuſes.

OUIATSPOUITON, Nation du Foyer, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, aux environs des bords Orientaux du Miſſiſſipi. L'on ne peut mieux fixer ſa ſituation, parce qu'elle erre où la chaſſe ou la pêche l'appelle. C'eſt une des découvertes de M. le Sueur.

OUIDACHENATON, Nation des Iles Pelées, l'une des Nations des Sioux Occidentaux dans la Louiſiane Septentrionale. Elle habite au bord de la même Riviere que les Machemeton, au bord d'un Lac où il y a pluſieurs petites Iſles ou Rochers.

OVIDAOUGEOUNATON, Nation de l'Iſle Pleine, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, la plus éloignée du Miſſiſſipi vers l'Occident; elle eſt ſituée au bord d'un petit Lac au milieu duquel il y a une Iſle qui donne le nom à la Nation à quelques quinze ou vingt lieuës au Sud-Oueſt des Ouaſicouteron, environ à trente ou trente-cinq lieuës du Miſſiſſipi.

OUIDICHES, nom que le P. Zenobe donne à une des quatre Nations qui forment le Peuple Cadodaquio, à la place des Aſſoni, dont fait mention M. Jouſtel dans ſa relation du voyage de M. de la Salle.

OUISCONSING, ou Miſconſing, Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi par les quarante-trois dégrés à la bande de l'Eſt. Cette Riviere vient de l'Eſt & de l'Eſt Nord-Eſt, elle communique par un portage d'une demi-lieuë à la Riviere des Renards, qui tombe dans la Baye des Puants. Ouiſconſing a ſon embouchure à près de cent lieuës au Nord de celle des Ilinois; elle eſt preſqu'auſſi large que celle des Ilinois.

OUISCONSING, Riviere renommée de la Louiſiane, qui après un cours de trente à trente-cinq lieuës de l'Orient à l'Occident ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt au Midi du Païs des Nadoueſſi, par quarante-trois dégrés trente-ſept minutes de latitude. Par cette Riviere l'on communique aiſément du Miſſiſſipi à la Baye des Puants dans le Lac des Ilinois; c'eſt par où le P. Marquet & M. Joliet ont commencé la découverte du Miſſiſſipi & de la Louiſiane, par où le Chevalier de la Hontan dit être deſcendu au Miſſiſſipi pour la découverte de ſa Riviere longue imaginaire. Le P. Hennepin dit auſſi être revenu du Païs des Sioux par cette Riviere. Il paroîtroit ſelon M. le Sueur, que ſon nom lui viendroit du portage que l'on fait de la Riviere aux Renards à celle-ci pour communiquer de la Baye des Puants au Miſſiſſipi, puiſque ſelon lui le nom de Ouiſcouſina veut dire un lieu où l'on marche chargés pluſieurs enſemble, qui ſignifie dans ces Païs un portage, auſſi-bien que le mot de Ouiſconſinghi.

OUSNAMIOUEK. *Voyez* Betſiamites.

OUMAS, Peuple de la Louiſiane, que M. de Tonty trouva à quarante lieuës au-deſſus des Quinipiſſas en revenant de la recherche de M. de la Salle le long du Miſſiſſipi.

OUMAS, Peuple de la Louiſiane ſitué au bord de l'embouchure du milieu du Miſſiſſipi près du portage des Egarés & de l'endroit où l'on veut bâtir la Nouvelle Orleans. Ces Peuples étoient autrefois quarante ou cinquante lieuës au-deſſus vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Rouge, ils ont cedé cette Place aux Tonikas.

OUNAOUIENTAGOS, Peuple ſauvage Allié des François, établi au Nord des grands Lacs.

OURAGAN eſt un vent impetueux, qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures, & qui eſt dans ſa plus grande force pendant douze à quinze heures, il parcourt & ſouffle de tous les points de l'Orizon les uns après les autres: arrache, démolit & emporte tout ce qui lui eſt oppoſé & fait enfler la Mer avec une violence ſi extraordinaire, qu'il la fait remonter conſiderablement ſur les Terres, d'où elle emporte arbres, maiſons, rochers, en un mot tout ce qui s'oppoſe à ſon impetuoſité; jette les Vaiſſeaux à la côte, où ſouvent ils ſe briſent & les porte quelquefois juſques dans les Plaines à deux & trois lieuës de ſes bords ordinaires. L'Ouragan eſt ordinairement précedé par un tems fort doux, un Ciel ſerain & un grand calme

calme dans la Mer, peu à peu l'Oriſon ſe charge de nuages, l'on voit enſuite la Mer friſer ſans qu'on ſente le moindre vent, & les oiſeaux vôlants de tous côtés dans une eſpece d'inquiétude, s'approcher des maiſons & des Falaiſes. Les Bêtes à quatre pieds ſe mettre en troupe, frapper des pieds & meugler avec une ſorte d'effroi, le vent ſe leve peu à peu & ſouffle enfin avec une impetuoſité extraordinaire. Quand l'Ouragan eſt accompagné de pluies, il devient plus dangereux, parce qu'il humecte la terre & donne plus de facilité au vent de tout arracher. L'on croit que quand il fait de grands coups de Tonnere l'orage ceſſe plûtôt, cela n'eſt cependant pas toujours vrai.

OURAMANI, ou Riviere aux Pommes, dans le Païs des Ilinois; elle ſe jette dans la grande Riviere des Ilinois, quelques lieuës au-deſſous du Lac Pimitoüi. Il y a auprès de ſes bords une mine de Cuivre.

Baye de l'OURS qui dort, dans le Lac des Ilinois.

Cap de l'OURS, à la bande de l'Eſt du Lac des Ilinois, à quelques vingt lieuës au Midi de Michilimaxinac. Il aide à former une grande Ance vis-à-vis la grande traverſe ou portage du Lac des Hurons à celui des Ilinois.

Riviere aux OURS, dans la Nouvelle France; elle prend ſa ſource vers le bout Meridional de la hauteur qui regne entre les trois Lacs des Ilinois, des Hurons & d'Erié, & après avoir ſerpenté beaucoup par l'eſpace de plus trente-cinq lieuës de cours, elle ſe jette dans le Lac Erié, près & à l'Occident du détroit ou canal, par lequel ce Lac reçoit les eaux du Lac des Hurons.

OUTABYTIBIS, ou bien Abitibis, Peuple ſauvage, Allié des François, établi vers le quarante-neuviéme dégrés de latitude & le cinquantiéme du bord du Lac des Abitibis & de la Riviere S. Louis, & d'une autre Riviere qui tombe dans celle-ci, & ſe nomme Outabitibi.

Riviere OUTABITIBI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſort du Lac Kitchigami, traverſe le Païs des Abitibis nommés en cet endroit Outabitibis, dont elle emprunte le nom & ſe rend dans le Fleuve des Monſonis.

OUTAGAMIS, Nation aſſez puiſſante, ſituée au Couchant de la Baye des Puants, & au Midi du Lac ſuperieur, on l'appelle encore *Meſſeneges*, c'eſt le nom que les Sioux leur donnent; ils s'y ſont venus établir pour avoir commerce avec les Pouteouatemis; ils étoient auparavant dans une grande miſere, n'ayant aucun inſtrument de fer & très peu de pierres. Ils forment deux branches, celle des Renards & celle de la Terre Rouge, qui ont chacune leur Chef. Il y en a d'établis ſur la Riviere Ouisconſing & auſſi au bord & vers l'embouchure de la Riviere Melleoxi dans le Lac des Ilinois, vers quarante-trois dégrés de latitude au Nord.

OUTAKOUAMIOIS, Peuple ſauvage du Nord de la Nouvelle France, vers la Terre de Laborador. Ce Peuple a pris ſon nom du Lac au bord duquel il habite.

OUTAOUACS, ce ſont des Peuples ſauvages de la Nouvelle France, dont une partie demeure à preſent vers Michilimaxinac. Ils habitoient autrefois les bords de la Riviere, qui à cauſe d'eux ſe nomme encore Riviere des Outaouacs: ils ont quitté cette demeure pour ſe retirer dans le voiſinage des Pouteouatamis après la défaite des Hurons par les Iroquois. L'on appelle ſouvent Outaouacs tous les Sauvages des environs de Michilimaxinac. On les diviſe en pluſieurs branches, puiſqu'il eſt fait mention d'Outaouacs du Sable, Outaouacs Cinago. Leur arme ou deviſe eſt un Lievre.

Lacs des OUTAOUACS, dans la Nouvelle France, ce ſont quatre ou cinq petits Lacs ſitués au Midi du grand Lac ſuperieur, vers les ſources de pluſieurs Rivieres, qui ſe rendent dans le Miſſiſſipi.

Riviere des OUTAOUACS, dans la Nouvelle France. C'eſt une grande Riviere pleine de Sauts, qui a ſon cours de l'Occident à l'Orient, tirant un peu au Midi depuis le Lac de Timiskamina juſqu'au bout de l'Iſle de Montreal où elle ſe rend dans le Fleuve S. Laurent. Elle reçoit pluſieurs Rivieres moins conſiderables, & elle eſt pleine de Sauts & de cataractes où la rencontre des Iroquois eſt très dangereuſe. Son nom lui vient de ce que les Outaouacs ou Nez percés habitoient le long de ſes bords; mais la cruauté des Iroquois les a obligés de ſe retirer bien plus loin. Ses bords ſont encore frequentés de quelques Algonxins & d'un Peuple nommé la petite Nation.

OUTEBATCHIGAN, petite Riviere qui ſe jette dans celle de Sainte Croix. au Païs des Sioux.

OUTEMISKAMEGS, Peuple Sauvage & errant, Allié des François, établi au Nord des Lacs. Ils vivent de chaſſe, de poiſſons, d'écorce d'arbre, de Mouſſe ſeche & de groſeilles qu'ils appellent bluers.

L'Iſle aux OYES, ſituée dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis le Cap Tourmente; c'eſt où l'on fait le meilleur beure du Païs; il y vient auſſi une grande quantité d'Oyes & d'Outardes dans les mois d'Avril & de Septembre.

OZAGES, Peuple conſiderable de la Louiſiane à l'Occident du Miſſiſſipi. Ce Peuple habite le long de pluſieurs Rivieres, qui ſe jettent à la bande du Sud du Miſſouri, dont ils ont auſſi autrefois habité les bords: il habite auſſi dans deux côtés de la Riviere des Akanſas au Nord des Panicessa.

Riviere des OZAGES, dans la Louiſiane, à l'Occident du Miſſiſſipi. Cette Riviere prend ſon nom des Peuples qui habitent ſur ſes bords & aux environs. Elle ſe jette dans le Miſſouri à quinze ou vingt lieuës de l'embouchure de celle-ci dans le Miſſiſſipi. Pluſieurs ont donné le même nom de Riviere des Ozages au Miſſouri, parce qu'autrefois ces Peuples demeuroient en partie à ſon embouchure, dont les courſes des Iroquois les ont obligés de s'éloigner. Il y a aux environs de cette Riviere pluſieurs mines.

P

PADOUCAS, grande & puiſſante Nation de la Louiſiane. Cette Nation eſt mêlée avec les Apaches, les uns & les autres ſont la plûpart errans, où la chaſſe les conduit. Cependant il y a une bonne partie de cette Nation-ci, qui cabanne vers les ſources de pluſieurs grandes Rivieres, qui ſe jettent les unes dans le Miſſouri, & les autres dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt depuis le trente-ſixiéme degré de latitude juſqu'au quarante-cinq, à cent ou cent vingt lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi. Il y a quelques cabannes ou Villages de ce Peuple dans le Nouveau Mexique. Les Rivieres dont ils habitent les bords ſont: la Riviere Rouge ou de Marne, celle des Akanſas, celles des Canſez & une autre qui ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Sud-Oüeſt. Ils bordent les Montagnes qui ſéparent la Loüiſiane du Nouveau Mexique,

les uns habitent dans les Vallées de ces Montagnes, & les autres dans de grandes plaines & prairies très-frequentées de bœufs ſauvages.

le PAIN de Sucre, dans la Martinique, Paroiſſe de Sainte Marie, à la bande du Nord.

PALAQUESSON, Peuple aſſez conſiderable de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis. Ce Peuple a dix Villages. Il eſt ſitué près de Taraha, après avoir paſſé la Maligne & la Riviere d'Hiens. Ce fut dans le voiſinage de ce Peuple que M. de la Salle fut aſſaſſiné par une partie des gens de ſa troupe.

les PALICOURS, ſont dans la France Equinoxiale, à quarante-cinq lieuës, vers le Sud-Eſt de la Cayenne, & à ſept lieuës & demie de la côte de la Mer.

PALONNA, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis, après avoir paſſé la Maligne & la riviere d'Hiens. Ce Peuple eſt voiſin des Taraha. Il a des chevaux.

PANEGO, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PALAQUECHAUNE', Nation de la Loüiſiane, alliée des Cenis.

PANIMAHA, Nation conſiderable de la Louiſiane. Ce Peuple a environ douze Villages. Il eſt ſitué au midi des Aiaouez dans le Païs des Panis, au bord de deux petites Rivieres qui ſe jettent dans celle de Panis par quarante-deux degrés trente minutes de latitude, à quelques quatre-vingt lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi. Le nom de ce Peuple fait juger que c'eſt un compoſé des deux Peuples Panis & Maha, leurs voiſins; qui d'intelligence ſe ſont réünis pour habanner enſemble.

PANIASSA, Peuple de la Louiſiane; ce Peuple habite le long de la Riviere des Akanſas, à quelques ſoixante ou ſoixante-dix lieuës de l'embouchure de cette Riviere dans le Miſſiſſipi.

Riviere des PANIS, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Cette Riviere prend ſa ſource dans de belles prairies qu'elle arroſe entre le Miſſouri & la grande Riviere des Acanſez, dans le Païs des Padoucas, & après un cours de ſoixante-dix à quatre-vingt lieuës, elle ſe jette dans le Miſſouri à la bande de l'Oüeſt.

PANIS, grande Nation de la Louiſiane: une partie de ce Peuple habite les deux bords du Miſſouri au-deſſus des Aiaouez, à plus de cent lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi, & l'autre partie habite le long d'une petite Riviere, à laquelle il communique ſon nom, & qui ſe jette dans le Miſſouri, près des Ottata & des Canſez, à trente-cinq lieuës au-deſſous de la Riviere des Aiaouez. Cette Nation a plus de cinquante Villages dans ces deux Cantons. Leur païs eſt beau, entrécoupé de pluſieurs Rivieres & Ruiſſeaux qui ſe jettent dans la Riviere des Panis, & forment pluſieurs belles prairies très-frequentées de bœufs ſauvages.

PAOUTEZ, Peuple de la Louiſiane. *Voyez* Aiaouez.

PAPINANCHOIS, Peuple Sauvage de la Nouvelle France, ſitué à la côte Septentrionale du Fleuve S. Laurent, peu éloigné des Eſquimaux.

PAQUITANET, petite Riviere, qui ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, dans le Païs des Nadoueſſi, un peu au-deſſous de la Riviere de bon Secours preſque vis-à-vis l'ancien Fort le Sueur.

Petit PARADIS, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle S. Domingue, entre l'Ance à Perle & le Port à Piment.

les PARAGOTES, dans la France Equinoxiale: ils ſont preſque à l'Occident, mais un peu vers le Nord, & au bord occidental du Marony & ſur la côte de la Mer.

le PARC, Terrain ou Canton à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe, ſitué vers les côtes meridionales de cet Iſle; c'étoit une des Terres reſervée par feu M. Houelle: elle eſt renfermée entre des falaiſes de très-difficile accès.

Riviere au PARISIEN, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui vient de l'Eſt, & ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, à vingt lieuës au Nord de la Riviere à la Roche & à quatre & demi de celle à la Mine de plomb.

PASCAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord d'une Riviere à laquelle il communique ſon nom, entre le Miſſiſſipi & la Mobile. Une partie de ce Peuple habite dans les Iſles que forme cette Riviere à ſon embouchure; & l'autre partie qui eſt la plus conſiderable, auſſi l'appelle-t-on les grands Paſcagoula, eſt ſituée à l'occident de ce petit Fleuve.

Riviere de PASCAGOULA, petit Fleuve de la Louiſiane, qui après un cours de ſoixante ou ſoixante-dix lieuës va ſe vient rendre dans la Mer, entre le Miſſiſſipi & la Baye de la Mobile, à cinquante lieuës ou environ à l'Occident de cette Baye. Ce Fleuve prend ſon nom du Peuple qui habite ſes bords vers ſon embouchure. A ſa ſource il y a des Alibamous, des Chicachos & les Capinas.

PECOUACHIOUSIPI, dans la Nouvelle France, petite Riviere, qui ſe rend dans le Golfe Saint Laurent, à huit ou dix lieuës au Sud-Oüeſt du Port de Pontchartrain, ſur les côtes de la Terre des Eſkimaux.

PEHIR, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEIHOUM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle, tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEIHIO, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEKITANONI, Riviere de la Louiſiane. *Voyez* le Miſſouri.

PEOVEREA, Nation de la Louiſiane, ſituée au bord occidental du Miſſiſſipi, au Midi des Arounoué. Leur Païs eſt arroſé d'une Riviere, qui emprunte leur nom. Il n'y a gueres que M. le Sueur qui en faſſe mention.

Riviere des PEOVEREA, dans la Louiſiane. Cette petite Riviere ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, après avoir arroſé de belles campagnes, habitées par un Peuple qui lui donne ſon nom, au midi de la Riviere des Arounoué.

Ance PERCE'E, dans la Louiſiane, le long du courant du Miſſiſſipi; elle ſe trouve au bord du rivage occidental de ce Fleuve. On la nomme ainſi, parce qu'elle eſt comme partagée ou percée en deux par une Iſle: elle eſt à cinquante lieuës de diſtance au Nord des Taenſas par les détours du Fleuve & à dix-huit du bras meridional de la Riviere des Akanſas.

l'Iſle PERCE'E, eſt un Rocher fort rude, eſcarpé de toutes parts, d'une hauteur extraordinaire, percé tellement en trois ou quatre endroits que les Chaloupes paſſent toutes mâtées par la principale de ſes ouvertures. Ce Rocher tient à la terre ferme & n'en eſt ſeparé que de deux à trois arpens

de terre qui ſont découverts dans les baſſes marées. Il y a une Miſſion de Recolets. Ce poſte eſt à quinze lieues du Cap des Roſiers. C'eſt le rendez-vous ordinaire des Pêcheurs en Eté. Mrs Denis de Fronſac & Bazires ſont proprietaires de cette conceſſion; ils y ont fondé une Miſſion de Recollets en 1673.

Riviere PERDUE, ou *Rio Perdido*, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Golfe de Mexique, entre la Mobile & le Port de Penſacola; les Bâtimens n'y peuvent point entrer.

Riviere des PERES, dans la Martinique, Paroiſſe du Fort S. Pierre, à un quart de lieue du Bourg. Cette Riviere deſcend du bas du morne de la Callebaſſe: on l'appelle Riviere des Peres Jeſuites, parce qu'elle ſe trouve dans la partie du Bourg, qui eſt déſervie par ces Religieux.

PEREITIBI, petit Lac de la Nouvelle France, dans la Terre de Labrador, à quelque vingt lieues au Sud du Lac Nikicon.

la PERLE, petite Iſle, à la bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Précheur.

Ance à PERLE, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle Saint Domingue, à une lieuë ou deux du Cap aux ſons. Il y a un bon mouillage pour les vaiſſeaux.

Riviere aux PERLES, à la côte de la Louiſiane, c'eſt une petite Riviere ou Ruiſſeau qui eſt entre le bras oriental du Miſſiſſipi & la petite Baye S. Louis, & ſe jette dans la Mer auprès des nouvelles cabannes des Colopiſſa.

Riviere du PERRAY, dans la Nouvelle France; c'eſt une riviere d'un cours aſſez long, mais bien interrompu de cataracte; elle communique du Lac d'Alemipigon à la riviere Monſipi. Elle a pris ſon nom du Sieur du Perray, Officier François, qui le premier a deſcendu à la Baye d'Hudſon.

PETAO, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PETIT-ROY, Riviere & Habitation, porte le nom d'un de ſes anciens Maîtres, à une demi lieuë Sud-Oüeſt du Bourg du Précheur.

Nation du PETUN ou Petuneux, Nation Sauvage, autrefois puiſſante, mais depuis détruite; elle étoit ſituée entre les trois Lacs, Huron, Erié & Frontenac. Elle avoit vingt-huit tant Villages que Bourgades. Le P. Joſeph de la Roche d'Aillon a été leur premier Apôtre; le dernier de leur Village, à une journée des Iroquois, ſe nommoit Ovaroronon.

PETZARES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PFINCHATON, l'une des Nations des Sioux, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Ce Peuple habite au bord oriental du Miſſiſſipi, entre les chûtes dans ce Fleuve de deux Rivieres, par leſquels on pourroit traverſer au Lac des Aſſiniboüels, en faiſant un portage de cinq ou ſix lieuës: c'eſt la Nation la plus ſeptentrionale des Sioux de l'Eſt, dont on ait connoiſſance. Le nom de Pfinchaton ſignifie Nation Rouge; ils ſe ſervent de petits canots legers & ne vivent que de chaſſe & de folle avoine; ils peuvent être à vingt-cinq ou trente lieuës des ſources du Miſſiſſipi.

PICHAR, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs des Païs que traverſa M. de la Salle, pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PLAINE de Pilate, dans l'Iſle de S. Domingue. *Voyez* Trou-Pilate ci-après.

Trou-PILATE, dans l'Iſle Saint Domingue; c'eſt un paſſage entre les Montagnes, par lequel l'on communique du Port François & de la côte du Nord de l'Iſle à la Riviere d'Artibonite. Il y a aux environs de ce Trou une belle plaine qui s'appelle auſſi Plaine de Pilate, elle eſt arroſée de la Riviere nommée les Trois Rivieres.

Port à PIMENT, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle Saint Domingue, à ſept ou huit lieuës au midi de Mouſtique par les terres.

Riviere de la PIERRE, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle de Saint Domingue, près & au Midi du Port à Piment & des Salines de Coridon.

Lac PIMITEOUI, en Itinois, abondance de bêtes graſſes. Ce Lac eſt à quelques trente lieuës du grand Village des Itinois, & quelques cent quarante ou cent cinquante du Lac des Itinois. Il peut avoir ſept lieuës de long ſur une de large, il eſt formé ſur la Riviere des Itinois, qui n'eſt jamais glacé entierement au-delà de ce Lac.

PIOU, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que la Troupe de M. de la Salle tint pour arriver de la Baye S. Louis aux Cenis, dont il eſt voiſin.

PIRIOUS, dans la France Equinoxiale, ſont à trente lieuës au Sud de la Cayenne, & à ſeize lieuës de la Mer.

Riviere des PITCHIBOUROUNI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe décharge dans la Baye d'Hudſon, à la bande de l'Eſt. Elle peut encore ſervir à deſcendre dans cette grande Baye du Haguenay, par les Rivieres Periboca & des Ouakouingouechiouek, & par les Lacs Ouapichianon, & Timagaming, en faiſant un grand détour, & pluſieurs portages.

PITCHIBOUROUNI, Peuple Sauvage de la Nouvelle France, près les côtes de la Baye d'Hudſon: Ce Peuple habite le long d'une grande Riviere à laquelle il donne le nom.

PLAINES, Quartier de la Guadeloupe, à deux lieuës du Quartier de l'Iſlet à Goyaves; le chemin de l'un à l'autre en eſt fort eſcarpé; le terrain de ce Quartier eſt pierreux; les terres cependant ſont bonnes, bien peuplées & cultivées. Ce terrain eſt diviſé en deux plaines, par un gros Cap, dont les pentes ſont douces & de bonne terre: la plus grande de ces plaines eſt d'environ mille pas de large; elle eſt arroſée d'une riviere aſſez groſſe; la plus petite a environ ſept cens pas de large, ſur douze cens de hauteur.

PLAINE de Plaiſance, dans l'Iſle Saint Domingue, vers la Bande du Nord. Elle eſt ſituée au milieu des montagnes qui ſont au midi du Port Margot, à quatre ou cinq lieuës de la Mer, à la ſource de la Riviere nommée Trois-Rivieres, à l'Orient de la Plaine de Pilate. L'on dit qu'il y a des mines d'argent vers ces cantons.

le PLATON Sainte Croix, dans le Gouvernement de Quebec, ſitué à la côte du Sud du Fleuve Saint Laurent, un peu plus haut que la Riviere de Jacques Cartier. C'eſt une langue de terre qui a la forme d'un fer à cheval; elle eſt de ſeize arpens de ſuperficie, au pied d'une petite montagne faite en amphithéatre, au haut de laquelle eſt un Païs plat où ſont de belles campagnes de bled. Jacques Cartier avoit eu intention d'y bâtir une ville. On y fait une pêche très-abondante d'anguilles que le courant du Fleuve y amene du Lac Ontario, ou de Frontenac, qui en eſt à plus de cent lieuës; un ſeul habitant en prend quelquefois juſ-

qu'à trois milliers dans une marée : elles sont plus grosses que celles de France.

du PLESSIS, Riviere de la Guadeloupe, située au Nord de l'Ance du gros François. Elle arrose le pied du Morne qui ferme l'Ance de ce côté là, & sépare la Paroisse du Baillif de celle des Habitans. Cette Riviere n'a que six lieuës de large ; elle a beaucoup de pente & peu d'eau ; son passage est toûjours difficile à cause des rochers & des pierres au travers duquel elle coule ; son eau passe pour être la plus saine de l'Isle ; le chemin pour y descendre du côté de la Riviere du Baillif, est fort difficile & très roide, quoique fait en zizzague pour en adoucir la pente. L'autre côté de la Riviere a un chemin plus doux, quoiqu'il faille monter une Falaise fort haute.

Lac des PLEURS, ou Lac Pepin. Ce Lac est formé par le Mississipi, à quelques vingt-cinq lieues au-dessus de la Riviere Noire. Le Pere Hennepin qui l'a découvert, lui donne sept lieues de long sur quatre de large. Il lui donna le nom de Lac des Pleurs, à cause qu'une partie des Sauvages qui l'avoient fait prisonnier y pleurerent toute une nuit pour faire consentir les autres à le tuer.

POISSONS blancs, Peuples Sauvages de la Nouvelle France, qui habitoient autrefois ou bord de la Riviere de Maitabirosine, fort avant ; ils sont descendus à son embouchure au Cap de la Madeleine, à deux lieues de la Ville de Trois-Rivieres, au commencement de l'arrivée des François, pour commercer avec eux.

PONDICHERY, petite Ville des Indes Orientales, sur la côte de Coromandel, à la Bande de l'Est de la Presqu'Isle des Indes, en-deça du Grange. Elle est située par 12. deg. de lat. sept. & par 98. deg. de long. C'est le poste le plus considérable que nous ayons aux Indes Orientales ; c'est même la seule Ville & le seul Fort de ces Contrées dont nous soyons les maitres. Cet établissement a été commencé par M. Macarat pour la Compagnie des Indes sur les Terres du petit Prince de Gingi. Il est devenu considérable parce que c'est l'entrepôt general de la Nation ; il est composé d'un Fort d'assez bonne défense, d'une Bourgade assez bien peuplée de François & d'autres Européens, & d'un Bourg d'Indiens, la plûpart Malabars & Banianes. Cette Ville est la résidence d'un Gouverneur, d'un Conseil Souverain, & d'un Directeur du commerce pour la Compagnie des Indes. Les Jesuites & les Capucins en sont les Missionnaires & les Aumôniers des François. Les premiers y ont une fort belle Eglise. L'on y fait un commerce assez considérable, qui augmenteroit beaucoup sans les grands droits qu'on y paye. Il n'y a point de Port, mais seulement une bonne Rade. Les Hollandois nous en ont chassé pendant la guerre, mais ç'a été avec beaucoup de dépenses qui leur sont devenues inutiles, puisqu'ils ont été obligé de la rendre à la Paix.

Fort PONCHARTRAIN, petit Fort François, construit à la côte de la Terre des Eskimaux, à l'embouchure de la Riviere qui porte le nom de ce Peuple Barbare.

Lac de PONTCHARTRAIN, dans la Louisiane. C'est par ce Lac que l'on communique le plus aisément de la Mer au Mississipi, pour éviter les grandes difficultés qu'on trouve à le remonter par la principale embouchure. De ce Lac on entre dans celui de Maurepas, d'où, part le canal ou la Riviere d'Iberville, autrement nommée Akankia ; l'on passe aisément à ce grand Fleuve, ou bien l'on fait un portage de cette Baye au Fleuve, à l'endroit où se sont établis les Oumas.

PONTDALAMIA, Village le plus considérable des Ilinois, lorsque Messieurs de la Salle & de Tonty sont venus reconnoître ce Peuple à trente lieues au-dessus du Lac Pimitoüi, le long de la Riviere.

PORT-de-Paix, ou Port Pey, Bourg & Paroisse considérable de l'Isle Saint Domingue, à la Bande du Nord, vis-à-vis l'Isle de la Tortue, entre la Pointe des Palmiers & l'embouchure des trois Rivieres. Ce Bourg a été brûlé par les Espagnols & par les Anglois en 1669. il n'a pas laissé que de se rétablir & est dès à present bien peuplé d'habitans fort riches. L'Eglise Paroissiale étoit autrefois desservie par les Capucins ; ce sont à present les Jesuites qui la desservent. C'est ce premier poste où les François se sont établis à la Grande-Terre, & c'étoit autrefois la résidence du Gouverneur des côtes Françoises de Saint Domingue ; son Port est couvert du Nord par l'Isle de la Tortue ; l'ancrage y est bon. Le Fort est situé à l'occident du Bourg, à dix-huit lieues au-dessus de son terrain, sur une hauteur d'environ cent cinquante pas de long, sur deux cens de large, au bord de la Mer, qui bat au pied : toute l'enceinte du Fort est de Maçonnerie ; le côté du Nord qui regarde la Mer est innaccessible ; le côté de l'Est qui regarde ce Bourg est couvert d'un bastion & un demi bastion, avec un fossé & un chemin couvert : le côté du Sud est fortifié de redans & de plates-formes, aussi bien que le côté qui regarde l'Ouest : l'angle qui joint ces deux côtés est couvert d'un bastion : ces deux derniers côtés sont environnés d'une grande savanne de six cens pas de large, qui se termine à une hauteur pareille à celle où est situé ce Fort, au-delà du Bourg ; il y a une hauteur à neuf cens pas du Fort qui commande ce Bourg & est Siege d'une Justice Royale.

PORTNEUF-Becancour, Baronie & Terre considérable du Gouvernement de Quebec, située vis-à-vis Lobinieres, & près de la Riviere de Jacques Cartier, à la Bande du Nord : elle a été érigée en Baronie en faveur de M. de Becancourt, Chevalier de Saint Michel, & Grand Voyer de la Nouvelle France.

Riviere aux PORTAGES, dans le Païs des Sioux de l'Est : cette Riviere prend sa source dans un petit Lac voisin, & à l'orient de celui de Buade ; & après un cours de trente-cinq à quarante lieues, plein de sauts & de petits Lacs, elle se rend dans la Riviere à quelques huit ou dix lieues de l'embouchure de celle-ci, dans le Mississipi : son nom lui vient des portages qu'y causent les differens sauts qui s'y rencontrent. On peut communiquer par cette Riviere, de celle de Sainte Croix au Lac de Buade, en faisant un portage de quatre à cinq lieues pour entrer dans l'embouchure de celle des Mendeouacaton, que l'on nommoit cidevant Riviere des Prophetes.

POTICHE, petite montagne de la Martinique, Bande du Nord, Paroisse de Macouba, à l'embouchure de la grande Riviere.

POUTEOUATEMIS, Peuple Sauvage, allié des François, établi au bord de la Baye des Puants, & du Lac des Ilinois : une partie des Outaouacs & des Hurons se sont retirés chez eux ; ils ont été reconnus par le Sieur Perrot. Ces Peuples sont bienfaisans, caressans & genereux ; ils ont beaucoup d'esprit, sont grands parleurs, de bon sens & de bon conseil ; ils recherchent l'estime des Etrangers & n'ont rien à eux. Ils se sont partagés en plusieurs endroits au bord de la Baye des Puants

&

& du Lac des Illinois, dans le deſſein de rendre ſervice à plus de perſonnes. C'eſt chez eux que ſe portent les marchandiſes que les Outaoucs traitent avec les François.

ſa PRINCESSE, petite Riviere remplie de roſeaux, qui ſe jette dans la Riviere aux Vaches.

le PRECHEUR, petite Iſle ou Rocher, ainſi nommé à cauſe de ſa forme qui repreſente un Prédicateur en Chaire. Il donne ſon nom à un Bourg & Paroiſſe de la Martinique, & à une petite Riviere qui tombe du pied de la montagne Pellée.

le PRECHEUR, Bourg & Paroiſſe de la Martinique, ſitué à la Bande du Nord de ladite Iſle, à trois lieuës ou environ au Nord du Fort S. P[illegible]. Cette Paroiſſe a environ trois lieuës d'étendu[illegible] long de la Mer, les Jeſuites la deſſervent. Il y a une Chapelle auprès de la grande Riviere où le P. Jeſuite Curé de la Paroiſſe va dire la Meſſe deux ou trois fois l'année, pour la commodité de deux grandes habitations voiſines. L'Egliſe Paroiſſiale eſt redevable à feu Maître Jean Roy, l'un des plus anciens habitans de l'Iſle, & le premier Capitaine de Milice, de la plus grande partie des ornemens & des vaſes ſacrés qui y ſont en grand nombre.

Riviere des PROPHETES, au Païs des Sioux. *Voyez* Riviere aux Portages.

PSINOUNATON, Nation de la Folle-Avoine, l'une de celles des Sioux de l'Eſt: elle erre entre le Miſſiſſipi & les Lacs de Buade & des Aſſinibouels, ne s'embarraſſant pas beaucoup de la nourriture que la Folle-Avoine leur procure & dont ils prennent leur nom.

PTEGOUADEBA, Riviere du Païs des Sioux ou Nadoueſſi: elle tombe dans celle de Sainte Croix à la Bande du Nord, à quatre ou cinq lieues au-deſſus du Saut, qui interrompt le cours de cette derniere. Elle eſt de peu de conſéquence & ne ſert qu'à écouler les eaux des prairies voiſines qui ſont ſouvent inondées.

Baye des PUANTS, ou Baye ſalée, unie au Lac des Illinois, par une grande ouverture de douze lieues, fermée de ſept Iſles. Cette Baye eſt à l'Oueſt dudit Lac, & gît Oueſt Sud-Oueſt, & Nord Nord-Eſt; elle peut avoir quarante lieues de profondeur, ſur dix de large dans le haut, & deux ſeulement dans le fond. Il y a une Bourgade à ſon entrée de gens ramaſſés de pluſieurs Nations, qui en ont defriché les terres, & affectent de traiter tous les paſſans, particulierement Pouteouramis. Les bords de cette Baye ſont habités par les Pouteouatamis, les Sakis, & les Malhominis. Il y a encore quelque reſte des Nadouaichs ou Mantouechs, qui ont été détruits par les Iroquois, par la trahiſon des Malhominis. Le Païs des environs de cette Baye eſt très-abondant en bled d'Inde; la chaſſe y abonde; on y recüeille auſſi beaucoup de folle avoine. Les rivages ne ſont que de vaſes & de boues, d'où s'élevent continuellement de mauvaiſes vapeurs qui peuvent contribuer à ſon nom, & qui cauſent des tonneres très-fréquents. Ses eaux ont flux & reflux.

Q

QUAINEO, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere Rouge, entre les Cadodaquios & les Chacakante, à trois lieuës ou environ au-deſſous des derniers, & autant au-deſſus des autres.

QUARAS, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la petite Riviere aux Cannes, près la Baye Saint Louis, ſelon le P. Zenobe Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle.

QUARTIER-Morin, Paroiſſe de l'Iſle de Saint Domingue, ſituée à la bande du Nord, entre la Paroiſſe de la petite Ance & celle de la Limonade. Elle eſt ſéparée de celle-ci par la grande Riviere, & peut avoir deux lieuës & demi de face le long de la mer, ſur trois lieuës de profondeur dans les terres.

QUEBEC, eſt la Ville Capitale & Evêché de la Nouvelle France. On n'a point de connoiſſance de l'étymologie de ſon nom. Les Sauvages qui y habitoient, lorſque les François vinrent s'y établir en 1608. l'appelloient *Stadaka*. On tient pourtant que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier, à la premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Iſle d'Orleans dans le Sud-Oüeſt, un Cap fort élevé qui avançoit beaucoup dans le Fleuve, s'écrierent, Quel-Bec, & qu'à la ſuite du tems le nom de *Québec* lui eſt reſté. Cette Ville eſt au quarante-ſixiéme degré cinquante-cinq minutes de latitude ſeptentrionale, ſa longitude eſt de trois cens ſept degrés quarante-ſept minutes. Elle paroît peut-être plus éloignée de France aux Vaiſſeaux qui en viennent: car leur traverſe dure ordinairement deux mois, au lieu qu'en s'en retournant, ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aiſément l'atterrage de *Bel-Iſle*, parce que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Eſt, il en fait deux cens ſoixante de celle de l'Oüeſt; elle eſt partagée en Haute & Baſſe. Les Marchands demeurent dans la Baſſe pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maiſons à trois étages, d'une pierre auſſi dure que le marbre, ſur le bord du fleuve Saint Laurent, au pied d'une montagne de quatre-vingt toiſes de haut, & d'une ſalaiſe de vingt-huit nommée le *Saut-au-Matelot*, parce qu'il en retomba un du haut en bas. Elle eſt ſi bornée de ce côté-là, qu'elle ne peut s'aggrandir; elle eſt défenduë par une plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de ſorte qu'il eſt difficile aux Vaiſſeaux de paſſer ſans être incommodé. On y voit la Chapelle de Notre-Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du Siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec toutes les forces de la Nouvelle Angleterre. Il y a un chemin de la Baſſe à la Haute-Ville qui va inſenſiblement en tournant; néanmoins les Charrettes & les Chariots ont bien de la peine à monter. Le Palais Epiſcopal eſt ſur la côte; c'eſt un grand bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis, avec la Chapelle qui doit faire le milieu, regarde le Canal. Il eſt accompagné d'une alle de ſoixante-douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de l'Eſt: & dans l'angle que fait le corps de logis avec cette alle, eſt un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel eſt le grand eſcalier. Le rez de chauſſée de la principale cour étant plus élevé que les autres cours & le jardin, fait que dans cette alle le Refectoire, les Offices & les Cuiſines ſont en partie ſous terre toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Eſt. La Chapelle eſt de ſoixante pieds de longueur, ſon Portail eſt de l'ordre compoſite, bâti de belles pierres de taille, qui eſt une eſpece de marbre brute. Ses dedans ſeront magnifiques par ſon Retable d'Autel, dont les ornemens ſont un racourci de celui du Val-de-Grace. Tous les Curés de la

Campagne, qui ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec l'Evêque, qui se trouve presque toujours au Refectoire.

La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée que le Château qui est bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtés. Les Gouverneurs Generaux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort, y sont commodément logés, joüissant en même tems de la vûë la plus belle & la plus étenduë qui soit au monde.

La Cathedrale est à la haute Ville, c'est un assez grand Vaisseau. Le Chapitre étoit composé dans son commencement de douze Chanoines, & de quatre Chapelains; il est réduit presentement à neuf, sans Chapelains, à cause du peu de revenu; la réunion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien reglée. Il y a Doyen, Grand Chantre, Theologal, Grand Penitencier & Grand Archidiacre. Le Seminaire est tout proche, M. de Laval en est Fondateur; il est sur la plate-forme de la Pointe, qui donna à la Ville le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle vûë de la Ville; l'aile gauche où est renfermée la Chapelle, a deux cens vingt pieds de long; la sculpture que l'on estime dix mille écus en est très-belle; elle a été faite par des Seminaristes, qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le Maître-Autel est un ouvrage d'architecture à la Corinthienne; les murailles sont revêtuës de lambris & de sculptures, dans lesquels sont plusieurs grands Tableaux; les ornemens qui l'accompagnent, se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartimens en lozange, accompagnés d'ornemens de sculptures peints & dorés; cette Maison a coûté environ cinquante mille écus. Lorsque M. de Laval y fit l'établissement en 1663. il lui reserva les dixmes de toutes les Paroisses, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curés, tant dans les Cures, que lorsqu'ils seroient appellés au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos, & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curés étant pour lors amovibles & révocables. Le Roi les a fixés depuis par les dixmes dont ils joüissent; de sorte que confirmant la même année l'établissement de ce Seminaire, il lui en accorda le treizième pour les faire subsister. Mais comme par la suite du tems les Curés ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majesté leur donne huit mille francs tous les ans sur les fonds du Tréforier General de la Marine, que l'Evêque leur distribuë selon leurs besoins. Ainsi les Curés sont presentement fixes; ils joüissent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à subsister ont un supplément.

Monsieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir assez de sujets pour remplir toutes les Cures, réunit son Seminaire avec celui des Missions étrangeres de la ruë du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676. Il y a trente-deux Ecclesiastiques attachés à cette Maison, sept Missionnaires dans le Mississipi, quatre dans l'Acadie, huit Freres & autant de Donnés, qui sont des personnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de domestiques: le revenu fixe n'est que de treize cens livres de rente. M. de Laval y a attaché la Seigneurie de Beaupré, ce qu'un Arrêt du Conseil confirma, en accordant au Seminaire dans ce tems les dixmes de toutes les Cures. Les pensions de quelques ecclesiastiques, & le revenu des Chanoines, qui vivent en commun, contribuent aussi à sa subsistance. Les caves y sont d'une grande beauté: on diroit en hyver que ce seroit un jardin où toutes les légumes sont par ordre comme dans un jardin potager.

La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un Quai & des Fortifications; elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde; mais comme il ne s'y trouve personne qui entende assez l'hydraulique pour les conduire à quelques Places où l'on pourroit élever des fontaines simples ou jaillissantes, chacun est obligé d'y boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville, ne ressentent point la moitié tant de froid que ceux de la Ville haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en batteau jusques dans leurs Maisons, le bled, le bois & les autres provisions necessaires: si ceux de la haute sont exposés aux vents froids de l'Hyver, ils ont aussi le plaisir de joüir du frais en Eté.

Le terrain de Quebec est fort inégal, & la symmétrie y est mal observée. Quebec est le Siege d'un Evêque immédiat de Rome, le séjour d'un Gouverneur, la résidence de l'Intendant, le Tribunal du Conseil Souverain de Canada, & la retraite de de plusieurs Communautés Religieuses. Le Conseil est composé de douze Conseillers de *Capa y de Spada*. L'Intendant s'attribuë le droit d'y présider; mais le Gouverneur General prend sa séance à la Salle de Justice, dans un endroit où se trouvant tous les deux face à face, & les Juges à leurs côtés, il semble qu'ils y président également. Chacun y plaide sa cause; car on n'y voit ni Procureurs ni Avocats: ainsi les procès sont bien-tôt finis, sans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les Juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cens livres de pension par an, sont dispensés de porter la Robe & le Bonnet. Outre ce Tribunal, il y a encore un Lieutenant General, Civil & Criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt, & un Grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on se sert pendant l'hyver à la Ville & à la Campagne, sont des traîneaux qui sont tirés par des chevaux qui semblent insensibles au froid. L'on va de Quebec à Montreal durant l'hyver sur le Fleuve glacé, par le moyen des traînaux, sur lesquels on fait quinze lieuës par jour: d'autres se servent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Les vents de la bande d'Est regnent ordinairement le Printems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüest dominent l'Hyver & l'Eté.

QUELAMOUCHES, Peuple de la Louisiane, voisin de la Baye Saint Louis. Ce Peuple est errant le long des côtes de la Mer & des Rivages des Rivieres qui s'y viennent rendre: leur occupation est la chasse des bœufs sauvages dans les grandes prairies voisines, & la pêche tant dans la Mer que le long des Rivieres.

Riviere des QUICAPOUX, à la bande de l'Est du Mississipi. *Voyez* Assenisipi.

Riviere des QUICAPOUX, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le fleuve de Mississipi, à la bande de l'Oüest, au-dessous de la Riviere Cachée, & presque vis-à-vis la Riviere aux Canots.

QUICHAATCHA, ou les Courtes-Jambes, Peuple de la Louisiane, qui habite vers les sources de la Riviere Rouge, dans le Païs des Padoucas.

Riviere de QUICHICOUEN, ou de Sainte Anne, dans la Nouvelle France; c'est un Fleuve

considerable qui se jette dans la Baye d'Hudson, près le Fort Sainte Anne; l'on croit que ce Fleuve communique au Lac des Christinaux.

QUINETS, Nation errante de la Louisiane, près la Baye Saint Louis.

QUINETONAN, Riviere qui se jette dans le Lac des Illinois, près d'un Village de Sauvages qui sortent pendant l'Hyver pour la chasse, & restent l'Eté chez eux.

QUINIPISSAS, Peuple de la Louisiane, situé au-dessus de la séparation du Mississipi en trois bras, lors de la decouverte par M. de la Salle. Ces Peuples ne voulurent pas le recevoir en allant, il les y contraignit en revenant; mais la nuit suivante ils l'attaquerent, & l'on en tua plusieurs. M. de Tonty revenant de la recherche de M. de la Salle au bas du Fleuve, ils vinrent au-devant de lui, & se réconcilierent avec les François. Comme on ne les trouve plus, ils se seront mêlés apparemment avec d'autres Peuples.

QUINIPISSA, Peuple Sauvage qui habite le long du bras occidental du Mississipi, à quarante lieuës au midi des Koroa. Ils ne voulurent point recevoir M. de la Salle ni sa troupe, en allant, & ils voulurent le surprendre en revenant. Il faut que ce Peuple ait changé de nom, ou qu'il se soit retiré & confondu avec d'autres, ou bien qu'il ait été détruit; car les nouvelles relations n'en font plus mention, non plus que des Koroa, ni des Tongibao, dont le P. Zenobe fait mention dans l'extrait du premier voyage de M. de la Salle.

QUIOCPETON, Nation renfermée; l'une de celle des Sioux de l'Est, située sur une langue de terre qui ferme l'embouchure de la Riviere des Mendeouacaton dans le Lac de Buade. Son nom lui vient de sa situation.

QUIOHOUHAHAN, Peuple de la Louisiane, situé au pied des montagnes qui séparent la Louisiane du Nouveau Mexique, & au midi des Padoucas.

QUIOUECOUET, petite Riviere qui se jette dans le Mississipi, à la bande de l'Est, dans le Païs de Nadouessi, au dessous de la Riviere Paquitanet, & au-dessus de la Riviere Noire. M. le Sueur nomme encore cette Riviere *Riviere de la Montagne qui trompe dans l'eau*; d'autres la nomment Riviere au Raisin, quoique M. le Sueur ait assuré que la Riviere ainsi nommée se rendoit dans le Mississipi, à la bande de l'Ouest.

QUOAQUIS, ou Caouaches, Peuple de la Louisiane, situé le long de la Mer, au Sud Sud-Ouest de la Baye Saint Louis; ils cultivent la terre, recüeillent du Mahis, & ont beaucoup de chevaux. Ce Peuple est errant.

R

le Morne de RABY, à la côte de la basse-Terre de la Guadeloupe. Ce Morne a pris le nom d'un particulier qui y a son habitation; c'est où commence l'Ance des Gallions.

Riviere au RAISIN, petite Riviere de la Louisiane septentrionale, qui se rend dans le Mississipi, au-dessous & à neuf lieuës du Lac Pepin: c'est à la chûte de cette Riviere, dans le grand Fleuve, que M. le Sueur avoit construit un Fort pour la sureté du passage & du commerce avec les Sioux ou Issatis, & aussi pour faciliter de continuer les grandes découvertes qu'on étoit alors en train de faire dans les vastes Regions des vignes sauvages qu'il a trouvées sur ses bords, lui ont fait donner le nom de Riviere au Raisin.

Islet à RAMIERS, petite Isle, Baye ou Rochet situé auprès de la Paroisse du Lamentin, & vis-à-vis à une lieuë au Sud du Fort Royal de la Martinique; ce Rocher prend son nom de la quantité de ramiers que l'on y trouve ordinairement.

Riviere de RAMOS, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le Fleuve, nommé Rio Bravo, ou Riviere de Nord, à quarante lieuës de l'embouchure de ce Fleuve.

le Saut au RECOLET, près Mont-Royal, est un Saut du Fleuve Saint Laurent, où le Pere Nicolas fut jetté dans l'eau par des Hurons, en venant avec eux à Montreal. Ils y jetterent aussi un petit Huron, son Disciple, qu'il y amenoit, & se nommoit Ahautsic, en 1625.

REDUIT de la Martinique, à une lieue ou environ du Bourg; ce Réduit est fermé d'un Parapet, qui est au haut d'un petit morne assez roide: ce Parapet couvre une porte, qui, percée dans un petit pan de mur, appuye d'un côté à la montagne, qui est taillée aussi à plomb qu'un mur, & de l'autre il porte par encorbellement sur un précipice très-roide & très-profond, le chemin est taillé à mi-côté dans la montagne; il est encore fermé par deux autres portes, avec des meurtrieres: il est large de quinze à seize pieds, & couvre de grandes prairies & savannes, où en cas d'attaque, l'on peut mettre en sureté les femmes, les enfans, les bestiaux & les meubles des habitans.

Riviere des RENARDS, est une Riviere qui se jette dans l'extrémité meridionale de la Baye des Puants; ses bords sont habités par des Outouagamis, des Puants & des Kixapous; elle serpente beaucoup. Les Peuples qui habitent le long de ses rivages sement du bled d'Inde, qui y vient fort bien, le Païs étant aussi-beau & aussi abondant que celui des Illinois. Sa navigation est interrompue par un saut qu'on appelle le Kakalin.

REPENTIGNI, Terre considerable, située au bord du Fleuve Saint Laurent, entre Quebec & Montreal.

RISTIGOUCHE, Riviere de la Gaspesie, dans la Nouvelle France. Cette Riviere se jette dans le fond de la Baye des Châleurs près de Monts Notre-Dame. Il y a une Mission établie de Recollets; or l'appelle aussi, Riviere de S. Joseph.

La petite RIVIERE, quartier du Sud de l'Isle de S. Dominique, au fond du Cul-de-Sac; il y a à son embouchure un Bourg assez considerable qui porte le même nom. Ce Bourg est composé de soixante ou quatre-vingt maisons, dont quelques unes sont de charpente, les Habitans sont la plûpart Marchands, quelques Ouvriers, & beaucoup de Cabaretiers. C'est une Paroisse desservie par les Jacobins qui y ont un établissement considerable; qui y a été transporté de l'Isle Sainte Croix.

Grande RIVIERE, à la Cabesterre de la Guadeloupe; cette Riviere a trente toises de large: elle est assez profonde, son eau est belle & claire, mais son passage est très-difficile, lorsqu'elle est un peu enflée, à cause des roches qui s'y rencontrent.

la Grande RIVIERE, dans l'Isle de S. Domingue, vers la bande du Nord: elle prend son nom de ce qu'elle est en effet la plus grande de cette partie de l'Isle. Elle prend sa source dans les Montagnes qui bornent les savanes de Bayha, à cinq lieuës de celle du Massacre, ou de Monte-Christo, elle court ensuite dix lieuës de l'Orient à l'Occident dans les Montagnes; après quoi elle tourne au Nord, separe le Quartier Morin du Bois de Lance & de la Limonade, où elle se jette dans

la Mer après un cours de quinze lieuës en tout. Elle eſt habitable juſqu'à quatre lieuës de ſa ſource & l'on devoit y établir une Paroiſſe, à laquelle on joindroit la partie de celle de la petite Ance, qui eſt près de cette Riviere, au Midi du Quartier Morin.

Iſles de RICHELIEU, dans le Lac S. Pierre, à douze lieuës plus haut que la Ville de Trois Rivieres. C'eſt où commence le Gouvernement de Montreal. Elles ſont à l'entrée du Fleuve Saint Laurent dans le Lac de S. Pierre, il y en a plus de cent; elles ſont toutes remplies d'arbres, entre autres de noyers dont le fruit a goût d'amande, l'on y cultive beaucoup de vignes. Il y a beaucoup de gibier, particulierement des Rats muſqués dont on fait chaſſe au mois d'Avril. Cet Archipel ſert de retraite aux Iroquois.

RICHELIEU, grand & petit Fort rétabli en 1635. au bord du Fleuve S. Laurent.

RICHELIEU, grande Riviere, qui vient du Lac de Champlain, & ſe décharge dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis les Iſles de Richelieu. On l'appelle encore Riviere des Iroquois, parce qu'elle eſt fort frequentée par ces Sauvages, qui deſcendent ſouvent le long pour venir au Fleuve S. Laurent. C'eſt ſur les bords de cette Riviere, que les François unis avec les Algonkins eurent affaire pour la premiere fois avec les Iroquois qui furent battus. M. Champlain ayant tué trois de leurs Chefs. On l'appelle encore quelquefois Riviere de Sorel.

RISTIGOUCHE, Riviere de la Gaſpeſie, qui tombe dans le fond de la Baye des Chaleurs.

RIVIERE Pilote, petit Golfe de la Martinique, à la bande du Sud, & petite Riviere qui ſe jette dans ledit Golfe.

Riviere de ROBECK, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui s'eſt trouvée ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que d'arriver à la Maligne. Le P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle, dit qu'elle eſt peuplée de pluſieurs Villages nombreux, dont les Peuples parlent beaucoup du goſier. Ils ſont grands ennemis des Eſpagnols. De la Riviere de la Sabloniere à celle-ci on paſſe pluſieurs marais, prairies & Rivieres.

Cul-de-Sac ROBERT, dans la Martinique, grande Ance ou Baye de deux toiſes de profondeur, entre la Pointe du Gallion & la pointe à la Roſe. Ce Cul-de-Sac eſt renfermé par l'Iſlet de Monſieur, elle donne ſon nom à une Paroiſſe aſſez conſiderable; il y a encore un autre Iſlet plus avancé en Mer que celui de Monſieur: de ſorte que ces deux Iſlets couvrent l'ouverture du Cul-de-Sac, briſent l'impetuoſité de la Mer, & rendent cette Baye un Port très-ſûr & tranquille. L'on y entre par trois paſſes, dont celle qui eſt entre les deux Iſlets eſt large de ſoixante toiſes, & aſſez profonde pour que les plus gros Vaiſſeaux n'y courent aucun danger: ce Port eſt capable de retirer une Armée Navale, ſi commodement que les plus gros Vaiſſeaux peuvent moüiller aſſez près de terre pour y mettre une planche.

Cul-de-Sac ROBERT, à la Martinique, Bande de l'Eſt, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins; elle étoit autrefois de la Paroiſſe de la Trinité, elle a été érigée en Paroiſſe en 1694. Il y avoit auparavant une petite Chapelle dédiée à Sainte Roſe.

Riviere à ROCHE, Paroiſſe de la Baſſe-Pointe, Bande du Nord de la Martinique.

Riviere à la ROCHE. *Voyez* Aſſeniſipi.

le ROCHELOIS, Poſte de l'Iſle de Saint Domingue, ſitué dans le Quartier du Sud, au bord de l'entrée du Cul-de-Sac, vis-à-vis l'Iſle de Guanabe; c'eſt une Paroiſſe que les Capucins deſſervoient autrefois, ce ſont à preſent les Jacobins.

le ROCHER. *Voyez* le Fort Louis des Ilinois.

Riviere du ROCHER, dans les parties ſeptentrionales de la Louiſiane. Cette Riviere prend ſa ſource dans des prairies au Midi des Tintons & ſe jette dans le Miſſouri après un cours d'environ quarante lieuës. Il y a des Aiaouez & des Maha qui habitent ſes bords, vers ſa chûte dans le Miſſouri.

Rivieres aux ROCHES plates, petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſipi, à la bande de l'Oüeſt, à une lieuë au-deſſus du Lac Pepin. Entre la Riviere S. Pierre & la Riviere au Raiſin.

le Fort ROLAND, dans la Nouvelle France, ſitué dans l'Iſle de Montreal.

Pointe à la ROSE, dans l'Iſle de la Martinique, à la bande de l'Eſt, Paroiſſe du Cul-de-Sac-Robert. C'eſt un Cap qui ſepare le Cul-de-Sac-Robert du Cul-de-Sac des Roſeaux; il peut avoir pris ſon nom d'un Caraïbe Chrétien, qui y demeuroit en 1694. avec toute ſa famille qui étoit aſſez nombreuſe, il ſe nommoit la Roſe. Son Carbet, (l'on appelle ainſi les maiſons des Carraïbes,) avoit environ ſoixante pieds de long ſur vingt-cinq de large, à peu près bâti comme une Halle, les petits potaux avoient près de neuf pieds hors de terre, les grands à proportion, les chevrons touchoient à terre des deux côtés, les lattes étoient de roſeaux, & la couverture de feüilles de palmiſte, deſcendoit auſſi-bas que les chevrons. L'un des bouts du Carbet étoit preſque tout ouvert, & l'autre étoit fermé avec des roſeaux & couverte de feüilles de palmite, à la reſerve d'une ouverture pour aller à la cuiſine; à dix pas de ce bâtiment il y en avoit un autre de la moitié de la grandeur du premier; celui-ci étoit diviſé en deux par une paliſſade de roſeaux, la premiere chambre ſervoit de cuiſine, & la ſeconde ſervoit pour coucher les femmes & les enfans qui ne ſont point encore admis dans le grand Carbet. Il n'y avoit d'autres meubles que des paniers & des hamacs, auſſi-bien que dans le grand Carbet. Le maître du logis & quatre grands garçons qui avoient auprès de leur hamac leur fuſil, piſtolet, ſabre & gargouſier; ces braves Carraïbes avoient parfaitement bien défendu dans l'attaque que les Anglois avoient faite de l'Iſle. Ils y avoient auſſi attaché aux chevrons beaucoup d'arcs, de bouttons ou caſſetête.

Cap des ROSIERS, ſitué près le Cap Gaſpé, forme le commencement de l'entrée du Fleuve S. Laurent.

Cap ROUGE, à la côte du Nord de l'Iſle de S. Domingue, dans le Canton des François, vis-à-vis la pointe de l'Iſle de la Tortuë.

l'Iſle ROUGE, dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis la Riviere du Loup.

Morne ROUGE, petite Montagne de la Martinique, vers la partie ſeptentrionale du Fort S. Pierre à la Cabeſterre, & à la Paroiſſe de la Paſſe-Pointe; les Freres de la Charité y ont une habitation aſſez conſiderable, où ils élevent des beſtiaux en quantité, & beaucoup de Cairier & de Roucouier. Il y a beaucoup de particuliers qui ſont venus s'établir auprès d'eux pour faire le même commerce qui eſt d'un bon débit.

Riviere ROUGE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord; c'eſt une petite Riviere qui

qui sont des montagnes qui environnent la plaine de Pilate, & se rend dans la Mer, à deux ou trois lieuës à l'occident du Port Margot.

Riviere ROUGE, dans la Martinique, Paroisse de la Grande Ance, Bande du Nord.

Pointe de Jean RUBEL, à la côte de l'Isle S. Domingue, entre le Port de Paix & le Cap S. Nicolas.

Riviere RUPERT ou de Nemisco, dans la Nouvelle France. *Voyez* Riviere de Nemisco.

S

Riviere de SABLE, l'une de celles qui tombent à la Bande du Nord de l'Isle de Saint Domingue, dans le Quartier des François. Cette petite Riviere prend sa source près du Trou-Pilate, & après un cours de trois à quatre lieues, elle se rend dans la Mer, à près d'une lieue à l'occident de la Riviere Rouge.

la SABLONIERE, Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le Nord de la Baye Saint Louis. Le Pere Zenobe la dit à cinq lieues de la grande Riviere aux Cannes. M. de la Salle la nomma la Sabloniere, parce que ses bords sont sabloneux, quoique le reste soit de bonnes terres de prairies.

la SABLONIERE, grande Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le Mississipi, à la Bande de l'Oüest, à environ une journée & demi au-dessous des Natchez. M. de la Salle y cabana le 27 Mars 1683. & la nomma ainsi. C'est celle que l'on nomme à present Riviere Rouge.

SACHOUMAS, petit Peuple de la Louisiane, situé au bord de la Riviere des Yasous, entre les Ibitoupa & les Yasous.

SAGUENAY, grand Païs de la Nouvelle France, qui occupe la partie orientale de la côte du Nord du Fleuve Saint Laurent, depuis le Golfe des sept Isles jusqu'au Cap Tourmente, & s'avance beaucoup dans les terres; il prend son nom de la principale de ses Rivieres; c'est où se fait le commerce des plus belles Pelleteries de la Nouvelle France. Sa Ville ou principal Poste est Tadoussac.

SAGUENAY, grande Riviere de la Nouvelle France, qui vient des terres de Labrador, & tombe dans le Fleuve Saint Laurent, à la Bande du Nord, auprès de la Colonie de Tadoussac. Elle donne son nom à un Païs qui occupe la partie orientale de la Nouvelle France au Septentrion du Fleuve Saint Laurent: c'est le plus court chemin pour aller à la Baye d'Hudson.

SAKINAN, Baye considerable du Lac des Hurons, dans la Nouvelle France. Cette Baye peut avoir dix-sept lieues de profondeur sur six d'ouverture. A son ouverture se trouvent deux petites Isles très-utiles aux Voyageurs, qui sans elles se trouveroient obligés de faire le tour de la Baye, plûtôt que d'en faire la traverse, à cause des courans & des lames violentes au fond de cette Baye, où se décharge la petite Riviere de Sakinan: c'est un endroit de commerce.

SAKINAN, petite Riviere de la Nouvelle France, qui se décharge dans la Baye qui porte le même nom à la Bande du Sud du Lac des Hurons. La Hontan donne soixante lieues de cours à cette Riviere, dont il dit que le cours est paisible, n'étant interrompu que de trois petits Cataractes aisés à passer, & lui donne autant de largeur qu'à la Seine au Pont de Seve; l'on peut douter de ce qu'il dit.

SAKIS, Peuple Sauvage, allié des François, établis entre la Baye des Puants & le Lac des Ilinois, près la Mission de Saint François Xavier: ils sont voisins des Pouteouatamis: ils sont brutaux, sans esprit, d'humeur revêche, bien faits de corps, voleurs, menteurs, bons Chasseurs, mais mauvais Canoteurs.

SALE'E, Rivieres de la Martinique, au fond du Cul-de-Sac Royal: l'une est la petite Riviere, elle est située au midi de l'Eglise de la Paroisse du Cul-de-Sac à Vache; & l'autre à une demi lieue au Nord de ladite Eglise.

SALE'E, Riviere de la Guadeloupe, qui la sépare de la Grande-Terre. C'est un canal d'eau de la Mer, qui peut avoir cinq lieues de large à son entrée du côté du grand Cul-de Sac; elle retrecit ensuite, & dans des endroits elle n'en a que quinze: sa profondeur n'est pas plus égale que sa largeur, l'eau y est claire & fort tranquille; elle peut avoir deux lieues de longueur.

Grande SALINE, dans la Martinique, située dans la partie la plus méridionale de cette Isle: elle donne le nom à cette partie de l'Isle, & est environnée de toute part de hautes montagnes.

Riviere à la SALINE, dans la Louisiane. C'est une petite Riviere qui se rend dans le Mississipi, à la Bande de l'Oüest, à treize lieues du Cap Saint Antoine, par les trente-huitiéme dégrés quatorze minutes de Latitude.

Ances des SALINES, à la Martinique, Bande du Sud: ce sont deux petites Ances ouvertes qui prennent leurs noms de la Saline auprès de laquelle elles sont; la Pointe des Salines les sépare en deux.

Pointe des SALINES, Cap le plus méridional de l'Isle de la Martiniqne, à l'extrémité d'une espece de Presqu'Isle, au milieu de laquelle est une grande Saline, qui donne le nom à toute cette partie de l'Isle.

SALINES de Coridon, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Isle de Saint Domingue, près le Port à Piment, & de la Riviere de la Pierre.

Riviere des SALINES, dans la Louisiane, petite Riviere qui se jette dans celle des Panis, près les cabanes des Octotata.

Cul-de-Sac de SARAGUA, Golfe, assez profond, de l'Isle de Saint Domingue, située à la Bande de l'Oüest de cette Isle, entre la Pointe de S. Marc & les Isles de Guanabes & des Caymites: ce Golfe peut avoir quinze ou dix-huit lieuës de profondeur.

Riviere SARCO, dans la Louisiane: c'est une petite Riviere qui se joint à celle des Noix, avant que cette derniere se jette dans la Riviere du Nord.

SASEROT, Ance, dans la Martinique, Paroisse Sainte Marie, Bande du Nord.

SASTHARHETSI, sont les Hurons de Michilimakinak.

SAVANES, dans les Isles de l'Amerique, sont des prairies où l'on met paître les chevaux & les bestiaux; dans les Savanes un peu seches l'on trouve de petits insectes rouges qui ne sont que de la grosseur de la pointe d'une épingle: ces petites bêtes s'attachent à la peau, & lorsqu'elles sont passées au travers des bas, elles causent des demangeaisons épouventables qui obligent de s'écorcher les jambes: quand on en est une fois incommodé il n'y a pas d'autre remede que de faire boüillir dans de l'eau des bourgeons de vignes & de monbain, des feüilles d'orangers, & des herbes

odoriferantes, & s'en bien laver les jambes plusieurs jours de suite.

Riviere du SAUMON, qui se jette dans le Lac de Champlain.

SAUT de la Chaudiere, Village d'Abenakis Chrétiens, à deux lieuës au Sud de Quebec : les habitans se sont partagés en deux Colonies ou Missions, sous les soins des Jesuites. *Voyez* Abenakis.

SAUT des Cedres, a environ dix-huit lieuës au-dessus de la Ville de Montreal, dans le Fleuve S. Laurent.

SAUT de S. Louis, dans le Fleuve S. Laurent, à trois lieuës au-dessus de Montreal ; c'est un petit Cataracte bien violent.

SAUT du Beisson, près le Saut des Cedres, dans le Fleuve Saint Laurent, à dix-huit lieuës de Montreal.

SAUTEURS, Peuple Sauvage allié des François : il est établi à la sortie du Fleuve Saint Laurent du Lac superieur, pour aller tomber dans le Lac des Hurons ; il a pris ce nom du Saut Sainte Marie, auprès duquel il habite entre les quarante-sixiéme & quarante-septiéme degrés de Latitude : les Sauteurs sont très adroits à pêcher des poissons blancs qui sont excellens, dans les Cascades ou Sauts, auprès desquels ils habitent : après les avoir grillés, ils en font un grand commerce dans l'Hyver à Michillimakinak : ils se sont partagés ; les uns sont restés, & les autres se sont divisés en deux troupes qui se sont établis au bord du Lac superieur, & ont fait alliance avec les Sioux ou Nadouessi, qui par eux ont commencé à avoir commerce avec les François ; ils sont gloutons.

SEIGNELAY ou Riviere des Ilinois. Cette Riviere prend sa source, selon le P. Hennepin dans sa description de la Louisiane, dans des Terres tremblantes ou marécageuses à une lieuë & demie de celle des Miamis, & à six lieuës du Lac des Ilinois. Sa source est si considerable qu'à cent pas de son origine, cette Riviere est navigable pour des canots legers, & peu après les eaux de ces marécages l'augmentent à telle point, qu'elle devient insensiblement aussi large & aussi profonde que la Marne. Elle serpente beaucoup dans son commencement à travers ces Terres marécageuses, qu'elle arrose l'espace de près de quarante lieuës, après quoi elle arrose de vastes Plaines abondantes en chasse de bœufs sauvages & de toutes sortes de bêtes & de gibiers, & ses bords sont accompagnés de distance en distance de côteaux couverts de beaux arbres. Entre ces côteaux elle se déborde au Printems & en Automne, & rend les Terres très-abondantes ; l'on recueille aux environs de cette Riviere une grande quantité de chanvre qui y croît naturellement & plus beau que celui du Canada. Elle se jette dans le Mississipi à environ cent lieuës du grand Village des Ilinois.

SENEGAL, Fleuve considerable des côtes Occidentales d'Afrique, qui donne le nom à une Compagnie Françoise établie pour faire le commerce dans les concessions Françoises desdites côtes.

Ces concessions comprennent environ cent vingt lieuës de côtes, depuis le Cap Blanc & Arguin au Nord, jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Joual au Midi, quinze à vingt lieuës en deça & au Septentrion de la Riviere de Gambie.

Elle s'étendent dans les Terres environs deux cent lieuës d'Occident en Orient, depuis le Cap Verd jusqu'au Rocher Felu, qui interrompt le cours du Senegal par un Saut. Les établissemens les plus considerables de ces Concessions, sont l'Isle de Gorée, attenant le Cap Verd ; l'Isle S. Louis à l'embouchure du Senegal ; & le Port d'Arguin près le Cap Blanc.

Les principaux Peuples voisins desdites Concessions avec lesquels nous faisons le commerce, sont les Zanhaga, les Foules, les Jalofes, les Barbecins, les gens de Heré & les Saracole, &c. tous Peuples noirs, nommés Negres à cause de leur couleur.

Le principal commerce que l'on fait avec ces Peuples consiste en Esclaves, or en poudre, cire & ivoire que l'on tire d'eux en échange du fer, des haches, des fusils, du corail, de la raſſade, des couteaux, du papier, des étoffes, entre lesquelles ils cherissent davantage celles de couleur rouge, & sur tout de l'eau-de-vie qui est leur passion dominante.

Les Peuples situés au Septentrion du Senegal ne sont pas vrais Negres, mais ils sont bazanés, on les appelle Benays, & le Païs qu'ils habitent est appellé Gualata. Les côtes de ce Païs s'appellent ordinairement Anterote ; elles sont compriſes depuis le Cap Blanc jusqu'au Cap Verd ; c'est où se trouvent les Isles & le Fort d'Arguin, qui a passé aux François dans les dernieres années.

Les Peuples situés au Midi du Senegal, sont vrais Negres par leurs couleurs, ils ont le visage mieux fait & le corps plus robuste que la plûpart des autres Negres & Guinéens ; ce sont les plus estimés, & on les vend ordinairement trois cens livres de plus aux Isles d'Amerique. Leur temperamment les porte à la débauche des femmes, au mensonge & à la jalousie outrée ; leurs femmes aiment fort les Etrangers & se plaisent beaucoup aux danses & cherchent la joüissance de tous leurs plaisirs.

Ils ont tous le défaut d'alonger beaucoup le col quand ils prononcent leurs paroles, & ils parlent fort vîte.

Ils sont forts ignorans & très entestés de sortileges & d'enchantemens, par lesquels ils prétendent pouvoir arrêter les Serpens, guerir leurs morsures, & causer des maladies & la mort même à leurs ennemis ; il y en a plusieurs d'entre eux qui ont du cœur ; quelques autres ne sont pas fort leurs & la méfiance met à peine à couvert de leurs friponeries les plus soigneux. Les uns sont Mahometans & entretenus par leurs Marabous dans une ignorance profonde, sans sçavoir pour la plûpart ni lire ni écrire ; les autres ne donnent aucune marque de Religion reglée, & plusieurs vivent de brigandages.

Leurs maisons ne sont que de petites hutes de bois couvertes de paille. Leurs lits sont composés de quatre ou cinq pieces de bois élevés d'un pied & demi de terre, & d'une natte de jonc qu'ils jettent dessus, & qui leur sert de matelas & de couverture.

Les Palais des Rois consistent en neuf ou dix de ces hutes rangées en cercle à côté les unes des autres, & enfermées d'une haye de Roseaux avec une porte très basse. Leurs meubles ne sont pas moins simples que leurs bâtimens ; ils consistent particulierement outre leurs lits, en quelques pots de terre, quelquefois de fer ou de cuivre, en quelques armes, haches à fendre le bois & peles à remuer la terre. Ceux qui demeurent sur le bord de la Mer, des Rivieres ou des Etangs sont fournis de filets, qui sont du nombre de leurs principaux meubles. Leurs occupations ordinaires sont la culture des Terres, la pêche & la garde de leurs Troupeaux de bêtes à cornes & à laine ; il y a quelques Tisserans, quelques Forgerons & quelques

autres s'occupent au negoce, particulierement les femmes; tous ſont generalement parlant, forts pareſſeux, la ſeule neceſſité les preſſant de travailler dans le tems des ſemailles & de la moiſſon. Leur moiſſon conſiſte en millet, que les hommes recueillent & que les femmes battent & vannent, après quoi elles le mettent dans de grandes corbeilles de paille, qu'ils couvrent de verdure, & les laiſſent au milieu des champs ſans crainte qu'on leur vole, parce que c'eſt un uſage dans le Païs de ne ſe faire aucun tort à cet égard. Ils font quatre ou cinq repas par jour, mais chaque repas eſt fort frugal, & les hommes mangent ſéparement des femmes. Leur nourriture plus ordinaire eſt de legumes & de pain de millet, & quelquefois d'un certain millet plus gros que l'ordinaire, préparé comme le ris. Ils ſe couvrent de robes de coton, les femmes en portent ordinairement deux, l'une autour du corps & l'autre qu'elles jettent ſur leur tête. Les habits des hommes ſont faits en forme de manteline qui leur couvre la moitié du corps & leur pend juſqu'aux talons: les plus diſtingués portent une chemiſe blanche, par-deſſus laquelle ils ont une eſpece de calçon ou jouba ſi épais, qu'ils ont peine à ſe remuer quand ils en ſont couverts. Ils uſent beaucoup de toiles à demi uſées qu'on leur porte d'Europe. Les hommes vont cependant nuds le plus ſouvent, à l'exception des reins, & les femmes ſont découvertes juſqu'à l'eſtomac, excepté ceux & celles qui habitent près du Cap Verd, qui portent ordinairement un petit habit.

Ils n'obſervent aucunes ceremonies legales dans leurs mariages, & ceux qui profeſſent la loi de Mahomet, qui ſont le plus grand nombre, prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir & les répudient quand il leur plaît. Les femmes allaitent leurs enfans juſqu'à ce qu'ils puiſſent marcher ſeuls.

Les funerailles ſe font ſans beaucoup de ceremonies. Les Parents viennent pleurer dans la maiſon du mort, le corps eſt précedé de quelques tambours qui battent la caiſſe & ſuivi par les parents, les hommes les premiers & les femmes enſuite; l'on enterre ſon habit avec lui & l'on jette un drap blanc ſur la tombe des gens de guerre; mais ce qu'il y a d'extraordinaire eſt que quoiqu'ils ne ſe puiſſent guere paſſer des tambours, tant dans leurs ceremonies lugubres que chez les Princes, cependant ils ont une telle horreur de leur cadavre, qu'ils croyent que les Terres où ils les enterreroient deviendroient ſtériles, & les Mers ou Rivieres où ils les jetteroient ne nourriroient plus de poiſſons. C'eſt pourquoi ils les jettent dans des troncs d'arbres creuſés.

Le Roi de Zenega, dont les Etats ſont entre le Senegal & le Royaume de Gualata ne tire aucun impôt de ſes Sujets; mais reçoit ſeulement des preſens des Princes ſes Vaſſaux, & le prix d'un grand nombre d'Eſclaves qu'il fait vendre.

La plûpart des Rois ſes voiſins le ſaiſiſſent des biens des Etrangers qui viennent s'établir ſur leurs Terres quand ils ſont morts, & n'ont pas de ſcrupule de leur avancer la mort par le poiſon pour avoir leur dépoüille; de ſorte que le plus ſeur pour les Européens eſt de faire leur commerce ſur leurs Vaiſſeaux ſans en ſortir. Le Roi de Ovale ou de Brack, exige dix pour cent des marchandiſes qui ſe trafiquent ſur ſes Terres, & leve quelques petits impôts ſur ſes Sujets qui ſont déja aſſez pauvres, & qui ſont obligés d'aller à la guerre ſans être ſoudoyé.

Les principales Marchandiſes que l'on tire de ces quartiers, ſont des cuirs de bœuf & de vache, de l'ivoire ou des dents d'Elephant, de la cire, de l'Ambregris, de la gomme arabique, de l'or & de l'argent; il y a pluſieurs Bourgades où l'on tient des Marchés conſiderables pluſieurs jours de la ſemaine, où l'on fait un débit conſiderable d'habits, de coton, d'Eſclaves, de Chevaux, de Chamaux, de toute ſorte de gros & menu bétail & de tabac. Les Marchandiſes étrangeres où l'on fait un profit plus conſiderable, ſont le chriſtal, les dentelles, le corail & l'eau-de-vie, & les lieux où ſe fait le plus fort commerce, ſont Ruſiſque, Ali & Juela; le tems propre aux negociations, ſont depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui de Decembre, & dans les mois de Mars & d'Avril, d'autant plus que ces Peuples ſont occupés à l'agriculture dans les autres mois de l'année, & que les Vaiſſeaux courent danger à la côte. Les Hollandois & les François ont coutume d'y porter les Marchandiſes ſuivantes, qui ſont d'un meilleur débit, des barres de fer, dont vingt-huit ou trente peſent dix quintaux, de l'eau-de-vie, des baſſins de cuivre dont les bords ſont étroits & de huit à dix pouces d'épaiſſeur, des planches de cuivre peſant une livre, des cardes à laine, de groſſes ſerges bleuës & étroites, des draps bleus, jaunes & rouges de quatre fil, des ratines blanches, rouges & jaunes, des grains du corail en roche, des ſabres ou coutelas, des trompetes de cuivre, de gros bonnets rouges, des cadenats, du chriſtal de roche, des coutelas de matelots, de groſſes chemiſes d'hommes & auſſi des chemiſes fines garnies de dentelles, des habits Hollandois d'Harlem, des toiles de Sileſie, des toiles fines de coton, du papier, des pots de terre blancs & bleus, des couvertures d'Hollande, des manteaux d'Irlande, des ſouliers de maroquin, des chapeaux, du baſin brun, du groſſil blanc, des bouteilles de verre avec des bouchons d'étain, & de toutes ſortes d'éguilles. Les petites caiſſes où l'on enferme ces marchandiſes s'y vendent auſſi parfaitement.

Leurs armes ſont l'arc, la fleche, une eſpece de javeline & un demi ſabre recourbé; d'autres portent un ſabre, un grand coutelas, une ſagaie, une lame & deux dards d'une main, & un bouclier de peau de bœuf de l'autre. Ils ont auſſi de petits chevaux forts legers à la courſe & même quelques Barbes qu'ils eſtiment tant, que l'on donne ordinairement dix ou douze Eſclaves pour un ſeul de ces chevaux, & chaque Eſclave ſe vend vingt-neuf à trente barres de fer.

Leur Cavalerie eſt fort redoutée de leurs voiſins: les armes ſont le ſabre, la ſagaie & les fleches empoiſonnées; leur guerre ſe termine à brûler les Villages; la perte du Tambour Royal eſt la marque d'une défaite complette. Les Rois étoient autrefois électifs, ils ſont à preſent hereditaires: ce ſont les freres qui ſe ſuccedent les uns aux autres à l'excluſion des enfans. Les Sujets ont un profond reſpect pour leurs Princes, leſquels conſervent leur grandeur avec beaucoup de majeſté.

Entre ces différens Princes, celui avec lequel les François ont le plus de relation, eſt le Roi de Cayor ou du Cap Verd, qui tient des Alcaides ou Gouverneurs dans chaque Village de ſa dépendance. Ces Alcaides levent les impôts pour le Prince & font payer trois barres de fer pour chaque Vaiſſeau & dix barres pour la permiſſion de faire aiguade. Les Rois de Cayor ajoutent à leur nom propre celui de Budomel, que portoit le Gouverneur de ces contrées en 1455. ſous l'autorité du Roi de Zenega. &c.

SENEGAL, grand Fleuve des côtes d'Afri-

que, dont la Compagnie Françoiſe pour ces cantons, prend le nom. Ce Fleuve étoit connu des anciens, qui ont cru comme on ſe l'imaginoit encore dans ces derniers tems, qu'il étoit une continuation du Fleuve Niger, qui donne le nom à une grande Region de l'Afrique. Mais depuis que les François ſont établis vers l'embouchure de ce Fleuve, ils l'ont remonté & ils croyent avoir découvert qu'il partoit du Lac Guiara, & qu'il n'avoit aucune communication apparente avec le Niger. Le Senegal peut avoir deux cens cinquante lieuës de cours à travers de grandes Plaines interrompuës de quelques Montagnes qui lui cauſent pluſieurs ſauts. Les côtes Septentrionales ſont marécageuſes; les Meridionales ſont ſablonneuſes. Il arroſe les Royaumes de Galem, de Chieratick ou des Foules, d'Ovalle ou de Brack & de Cayor; les lieux plus conſiderables qui ſont ſur ſes bords ſont Bougualem, Ville Capitale du Royaume de Galem. Adingue dans le Royaume de Chieratick; Ingurbel dans le Royaume de Brack & l'Iſle Saint Louis Colonie Françoiſe à l'embouchure du Fleuve un peu au-deſſus de la Barre. Ce Fleuve ſe rend dans la Mer, à vingt cinq lieuës au Nord-Eſt du Cap Verd, environ par ſeize dégrés de latitude; il y forme pluſieurs petites Iſles incultes, ſur l'une deſquelles les François ont fait un établiſſement.

les SEPT ISLES, Poſte conſiderable de l'embouchure du Fleuve S. Laurent à la bande du Nord.

Riviere au SERPENT, dans le Païs des Sioux ou Nadoueſſis de l'Eſt. Elle ſe jette dans la Riviere Tchantaoudeba du Païs des Mendeouacaton près le Lac de Buade.

Riviere SENSE', à la baſſe Terre de la Guadeloupe; c'eſt une petite Riviere qui court au fond d'une Falaiſe fort eſcarpée, elle tombe à la Mer à une lieuë au plus de la Riviere du Galion, dont elle s'approche dans ſon cours à la diſtance ſeulement de cent cinquante pas, d'où elle ne ſont ſéparées que par une hauteur ou plate forme qui commande le Fort où l'on a placé une batterie de Canons.

SICACHAS ou Chicachas, Peuple conſiderable de la Louiſiane. *Voyez* Chicachas.

SILLERI, Poſte à une lieuë au-deſſus de Quebec, où les Jeſuites ont un Fort; il eſt habité d'Algonkins, qui y ont été autrefois au nombre de quinze cens. Cette Miſſion & Colonie a été fondée par M. le Commandeur de Silleri.

la Riviere de SINAMARY, eſt une Riviere de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer à quelques vingt-cinq lieuës à l'Occident du bord Occidental de l'embouchure de la Cayenne.

SITIMACHAS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué entre les bouches du Miſſiſſipi, au bord Oriental de la Baye de l'Aſcenſion, à la décharge du bras Occidental de ce Fleuve.

Lacs des SITIMACHAS, ſitués entre les bouches du Miſſiſſipi; il y en a ſix au milieu des Marécages qui ſont entre ces bouches; ils prennent le nom du Peuple le plus voiſin, & qui y frequente davantage.

SITOUY, Riviere dans la Louiſiane, c'eſt le bras Meridional par lequel la Riviere des Akanſas ſe jette dans le Miſſiſſipi, à dix-huit lieuës au Nord de l'Ance Percée, & à ſept lieuës au Midi du bras Septentrional de la même Riviere des Akanſas.

SONGATSQUITON, Nation des hommes forts, l'une de celles des Sioux ou Iſſatis de l'Eſt, entre les Lacs des Aſſinibouels, de Buade & les Montagnes qui ſéparent tous les grands Lacs.

SOREL, Seigneurie conſiderable du Gouvernement de Montreal, ſituée à la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, à l'entrée du Lac Saint Pierre. Sa ſituation du côté des Iroquois, eſt cauſe que tous les habitans ſont renfermés dans des Forts paliſſadés de douze à quinze pieds; il y a peu de maiſons à la Campagne. Le principal Fort eſt ſitué à l'embouchure de la Riviere de Richelieu, dans le Fleuve Saint Laurent, il lui donne même quelquefois ſon nom. Ce lieu a pris le nom du premier Commandant de ſon Fort, qui ſe nommoit d'abord le Fort Saint Louis, bâti en 166[illegible].

SOUPHRIERE de la Guadeloupe, c'eſt une des plus hautes montagnes de cette Iſle; elle n'eſt pas éloignée du Bourg du Bailly, les chemins en ſont extrêmement difficiles & fort eſcarpés; il faut plus d'une grande journée pour monter au ſommet preſque toujours en tournant. Du haut de cette montagne l'on voit tout à découvert toutes les Iſles du vent, depuis la Guadeloupe juſqu'à la Martinique: quand on eſt au haut, l'on trouve une vaſte plate-forme couverte de pierre brûlée de diverſes groſſeurs; il y a pluſieurs fentes & crevaſſes qui toutes ſont fumantes. L'on voit enſuite une élevation d'environ douze toiſes, qui peut avoir quarante à quarante-cinq pieds de circonference: on l'appelle le piton de la Souffriere, c'eſt un amas de groſſes pierres blanches calcinées; l'on y peut monter ſans crainte, & de-là l'on voit les deux bouches de la Souffriere qui peuvent avoir chacune vingt toiſes de circonference en ovale; il en ſort de tems en tems des tourbillons de fumée noire mêlés d'étincelles de feu, les environs de ces deux bouches ſont pleines de fentes & de crevaſſes, qui rendent beaucoup de fumée. L'air eſt très-froid au haut de cette montagne; l'on trouve en deſcendant trois petites mares d'eau très-chaudes, dont l'une eſt brune & ſent le fer, l'autre eſt blanchâtre & a le goût d'alun, la troiſiéme eſt bleuë & ſent le vitriol. L'on rencontre un peu plus bas quantité de petites ſources chaudes & ſulfureuſes, qui en s'uniſſant, forment pluſieurs ruiſſeaux ou torrens, dont l'une nommée Riviere blanche, ſe jette dans la Riviere Saint Louis, & en fait mourir le poiſſon. Tout le haut de cette montagne eſt ſec, ſterile & brûlé; mais à meſure que l'on deſcend l'on trouve le Païs de plus beau en plus beau, & couvert de grands arbres verds, arroſé d'une infinité de ruiſſeaux, & cultivé avec beaucoup de ſoin; le haut de cette montagne, comme de toutes les autres de l'Iſle, ſervent de retraite à une eſpece d'oiſeau de paſſage nommé diable ou diablotin: cet oiſeau n'eſt pas plus gros qu'une jeune poule; ſon plumage eſt noir, ſes ailes ſont longues & fortes, ſes jambes courtes, ſes pieds garnis de fortes & longues griffes, ſon bec eſt long d'un pouce & demi, courbé, pointu & très-fort; ſes yeux ſont grands & à fleur de tête; il ne voit clair que la nuit qu'il va chercher ſur la mer ſa proviſion de poiſſon; ſa chaire eſt noirâtre, & ſent le poiſſon, elle eſt bonne & nourriſſante: ces oiſeaux demeurent dans ces montagnes, & celles de la Dominique, ſeulement depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Mai; les quatre autres mois ils diſparoiſſent, & l'on croit qu'ils vont à la Virginie.

SPICHEATS, Peuple de la Louiſiane, que le Sieur Jouſtel dit dans le Journal Hiſtorique du voyage de M. de la Salle, être au Nord de la Riviere que M. de la Salle avoit nommée la Maligne, il eſt plus vrai-ſemblable qu'elle ſoit à l'Oueſt de la même Riviere, puiſqu'ils la trouverent avant de la

la paſſer, en partant de leur Fort ou habitation de Saint Louis.

STECHAGAOUADEBA, petite Riviere du Païs des Sioux de l'Eſt, qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de celle nommée Ouatebameniboufé.

les SUPAYES, Peuples de la France Equinoxiale, ſitués environ à vingt-deux lieuës de l'Iſle de de Cayenne vers le Sud, entre les Rivieres d'Aprouaque & de Camoby; ils ſont voiſins des Acuranes & des Nouragues; ils ont encore une peuplade au-delà de la Riviere de Marony vers Surinam Berbis.

Lac SUPERIEUR, grand Lac du Canada qui reçoit le Fleuve Saint Laurent, & le rend dans le Lac Huron par un Canal de quatorze lieuës de long. Ce Lac a quatre cens lieuës de tour ſur ſoixante de largeur, & cent cinquante de longueur: quelques-uns lui en donnent cinq cens. On l'appelle encore Lac de Tracy, & Lac de Condé. Il n'y a point de fond.

SAINTS

A

la Baye S. ANDRE', ſituée à la côte de la Louiſiane, entre la Baye Sainte Roſe qui eſt occupée par les Eſpagnols & la Baye Saint Joſeph; il y a partout trois braſſes d'eau; mais il arrive quelquefois que les vents & les courans y pouſſent tant de ſable, que ſon entrée en eſt fermée.

Cap S. ANTOINE, Montagne, qui avance dans le Miſſiſſipi, par trente-huit dégrés trois minutes de latitude, à vingt-cinq lieuës & demi au-deſſus de la Riviere Ouabache.

Riviere de S. ANTOINE, dans la Louiſiane. Elle prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & ſe rend dans la Riviere de Leon, après un cours de trente à quarante lieuës à travers de belles prairies.

Saut de S. ANTOINE de Pade, dans la Louiſiane. C'eſt une Cataracte du Miſſiſſipi, qui eſt au-deſſus de la Riviere Saint Pierre, par quarante-cinq dégrés de latitude ou environ, l'on eſt obligé d'y faire un portage de quinze cens pas. Le Pere Hennepin ſe dit être le premier des François qui l'ait reconnu; il lui a donné le nom, parce que ſelon lui, M. de la Salle avoit mis ſous la protection de ce Saint toutes ſes découvertes. Ce Saut a quarante ou cinquante pieds de hauteur, & une roche en forme de pyramide au milieu de la Cataracte.

Iſle S. AUBIN, près de la Martinique, vis-à-vis la petite Riviere Sallée, Paroiſſe Sainte Marie, à la bande du Nord.

B

Iſle S. BARNABE', dans la Nouvelle France, petite Iſle ſituée dans le Fleuve Saint Laurent, à la bande du Sud, vis-à-vis l'Iſle de Leſquemin.

Lac S. BARNABE'. *Voyez* Lac Manikouagan.

Iſle S. BARTHELEMI, l'une des Iſles du Vent, ſituée auprès de l'Iſle Saint Martin, & à ſon Sud-Eſt: on en avoit tranſporté la Colonie à l'Iſle de Saint Chriſtophe pendant la guerre de la fin du dernier ſiecle pour fortifier l'une, & mettre l'autre à couvert: elle s'y eſt depuis rétablie. La bande du Nord de cette Iſle eſt bordée de Rochers & de petits Iſlets en grand nombre. Elle eſt à trois lieuës de l'Iſle de Saint Martin, & à ſix de celle de Saint Chriſtophe; elle eſt plus petite que celle de Saint Martin; elle eſt montagneuſe vers le milieu, & elle a un très bon Port.

Baye S. BERNARD, ou de Saint Louis, aux côtes occidentales de la Louiſiane, à près de cent lieuës à l'Oüeſt de l'embouchure du Miſſiſſipi. C'eſt cette Baye que M. de la Salle prit en 1684. pour l'embouchure de ce fameux Fleuve, & où il fit ſa deſcente. On appelle encore quelquefois cette Baye, la Baye du Saint-Eſprit. L'on ne doute point qu'il n'y ait un Port dans cette Baye, puiſque M. de la Salle y fit entrer le Vaiſſeau l'Aimable, qui n'échoüa que par la malice du Pilote, & peut-être du Chef de l'Eſcadre.

M. de la Salle y avoit fait un établiſſement au bord de la Riviere de la Madeleine; mais après la mort de cet intrépide découvreur, les Eſpagnols vinrent de Cahuila dans la Nouvelle Biſcaye enlever les reſtes de cet établiſſement. C'eſt le ſeul Port que l'on connoiſſe dans la partie de la Louiſiane, ſituée à l'occident du Miſſiſſipi, parce que l'on n'a point eu d'attention à découvrir les côtes qui ſont entre cette Baye & l'embouchure du Miſſiſſipi.

Cap S. BLAISE, aux côtes de la Louiſiane, Ce Cap ſépare la Baye du Miſſiſſipi de celle des Apolaches. Il eſt par vingt-neuf dégrés trente-trois à trente-quatre minutes de latitude; ceux qui vont à la Mobile ou au Miſſiſſipi, reconnoiſſent ordinairement ce Cap avant que d'arriver.

C

Riviere S. CHARLES, traverſe ou borne Quebec au Nord-Eſt. Les Recolets l'ont ainſi nommé du nom de M. Charle de Banis, Grand Vicaire de Pontoiſe, premier Syndic de leur Miſſion du Canada.

la Riviere S. CHARLES, autrement la grande Riviere à Goyave, dans le Cul-de-ſac, à la Guadeloupe; elle ſervoit autrefois de borne du côté de l'Eſt au Domaine de Meſſieurs de Boiſſeret, Marquis de Sainte Marie, après le partage que ces Meſſieurs firent avec M. Hoüel leur oncle. Les Vaiſſeaux peuvent la remonter environ trois mille pas; les Barques, Chaloupes & Canaux peuvent avancer beaucoup plus haut. Son embouchure eſt large de cent cinquante toiſes, & le milieu de ſon cours eſt haut de huit braſſes; ſon rivage oriental eſt bas, & l'occidental eſt eſcarpé d'environ quatre toiſes de haut. Il ſeroit très-aiſé de bâtir à ſon bord occidental une belle Ville que l'on rendroit très-forte, & elle deviendroit une des plus importantes de ces Iſles en tems de guerre, parce qu'elle ſeroit à portée d'incommoder les Iſles Angloiſes & leur commerce; l'on trouveroit ſur les lieux tout ce qui ſeroit neceſſaire pour la conſtruction des Forts & des Maiſons.

D

Iſle Saint DOMINGUE, l'une des plus conſidérable du Golfe du Mexique; elle eſt ſituée entre le dix-ſeptiéme dégrés trente minutes, & le vingtiéme dégrés quarante-cinq minutes de latitude, entre le 303. deg. 20. m. & le 310. deg. 25. m. de longitude. Cette Iſle étoit autrefois nommée Hayti par ſes anciens habitans; c'eſt la premiere des grandes Iſles que les Eſpagnols ayent découvertes. Chriſtophe Colomb vint la reconnoître dans ſon premier voyage en 1492. après avoir touché auparavant à l'Iſle de Gouanahani, l'une des

Lucayes, & au Port de Baracou dans l'Iſle de Cuba. Il la nomma d'abord Iſpanola ou petite Eſpagne, enſuite l'Iſle Iſabelle, à cauſe de la Reine d'Eſpagne qui en avoit appuyé la découverte; mais la Ville Capitale de cette Iſle ayant été nommée Saint Domingue, toute l'Iſle en prit le nom, & a toûjours été connuë depuis ſous ce même nom. On lui donne environ quatre cens lieuës de tour, ſans y comprendre les ſinuoſités des Bayes, des Ances & des Caps, qui en porteroient la circonférence à plus de ſix cens lieuës. Lorſque Chriſtophe Colomb aborda cette Iſle, elle étoit partagée en cinq Royaumes aſſés conſidérables, qui étoient ſubdiviſés en nombre de Provinces; ſes Peuples paſſoient le nombre d'un million; ces cinq Royaumes étoient, Marien, ſitué à la Bande du Nord de l'Iſle aux environs de Monte-Chriſto, & de Porto-Plate; c'eſt où Chriſtophe Colomb fit ſa premiere deſcente, où il bâtit le premier Fort qui ait été bâti dans ces Iſles; il le nomma la Nativité, & enſuite la Ville de Sainte Iſabelle à ſon ſecond voyage.

Hyquey, qui occupoit la partie orientale de l'Iſle vers les Caps de Samana & de l'Engana, où ſont encore les Villes de la Conception & de Cotuy. Saragona occupoit la partie occidentale de l'Iſle où nous avons à preſent nos plus conſidérables établiſſemens. Le Royaume de Magouana étoit ſitué le long des côtes méridionales, où ſont à preſent Saint Domingue Capitale de l'Iſle, réſidence de l'Archevêque, Primat de toute l'Amerique, & le Bourg d'As. Celui enfin qui occupoit le milieu de l'Iſle, ſe nommoit Magona. Il ne reſte plus aucune marque de ces Royaumes qui étoient pour lors très-floriſſans: il ne reſte pas même un ſeul de tous les anciens habitans; en moins de quarante ans les Eſpagnols ont trouvé le moyen de les faire périr tous, tant en les faiſant travailler aux mines, qu'en les emportant aux côtes de la terre ferme: la plus grande partie a été détruite par le fer, & ils ont fait dévorer les autres par leurs chiens: s'il y en a eu peu qui ayent échapé de leurs mains, ce ne ſont que ceux qui ſe ſont ſauvés parmi les Caraïbes qui ne leur ont pas fait meilleur parti. Les Eſpagnols ayant trouvé les terres de cette Iſle très abondantes, & pluſieurs mines dans les montagnes y avoient faits de conſidérables établiſſemens; mais la découverte & la conquête de la Nouvelle Eſpagne, de la terre ferme, de l'Amerique méridionale & du Perou où les richeſſes abondoient, les a engagés à abandonner la plûpart des établiſſemens qu'ils avoient dans cette Iſle & dans les autres voiſines, pour courir après l'or, l'argent & les pierreries qui étoient en plus grande abondance dans ces pais de terre ferme: peu à peu ils ont abandonné entierement les côtes occidentales de cette Iſle, & le reſte ſeroit conſiderablement dépeuplé, particulierement parce que leur cruauté les ayant privés des ſecours des Originaires du Païs, pour faire leur terre, & le commerce des Negres n'étant pas encore établis, joint à leur indolence naturelle, ils ſe ſont trouvés dans l'impoſſibilité d'y ſubſiſter. Tout ce qu'a pû faire l'autorité du Préſident a été de conſerver la Ville de Saint Domingue, & quelques Bourgades très le clair ſemées dans la partie orientale de l'Iſle. Les grandes richeſſes que les Eſpagnols trouvoient au Nouveau Monde ayant excité la curioſité des autres Nations, & en même tems le déſir d'y participer, les François & les Anglois y ont voulu faire quelques établiſſemens. Les François particulierement découvrirent la plus grande partie de l'Amerique ſeptentrionale dès l'an 1504. ſous les auſpices de Louis XII. & ſous la conduite de Thomas Aubert; enſuite ſous celle de Jean Verafan & de pluſieurs autres: mais l'avidité des Eſpagnols les empêcha de ſe contenter de ce qu'ils poſſedoient. Ils traverſerent de toutes leurs forces les autres Nations, détruiſirent les établiſſemens que les François commençoient; ce qui obligea les autres Nations de faire la courſe ſur les Eſpagnols: pluſieurs ayant perdu leurs Vaiſſeaux ſur les côtes, ſe trouverent obligés de vivre du bout de leur fuſil; on les nomma Boucanniers, ils ſe retiroient particulierement à l'Iſle de la Tortuë, qui eſt à la Bande du Nord de Saint Domingue, vers l'occident. Le nombre de ces infortunés augmentans, ils paſſerent à la Grande-Terre de Saint Domingue, ſur les côtes voiſines de leur Iſle: la retraite précédente des Eſpagnols de ces côtes leur facilita d'y trouver leur ſubſiſtance; mais comme tous ceux qui faiſoient la courſe ſur les Eſpagnols, s'uniſſoient à ceux-ci, les Eſpagnols jugerent à propos de les chaſſer de l'Iſle de la Tortuë; ils les y ſurprirent en l'abſence du plus grand nombre, dont les uns étoient à la côte de Saint Domingue, occupez à la chaſſe, & les autres en courſe. Les Eſpagnols ne ſe contenterent pas de paſſer au fil de l'épée ceux qu'ils ſurprirent, mais ils firent pendre ceux qui vinrent ſe ſoumettre à eux de bonne foi. Cette cruauté & cette inobſervance du Droit des gens, bien loin de décourager les abſens, ne fit que les animer à la vengeance; ils ſe raſſemblerent en plus grand nombre, ſe choiſirent un chef, & ne ſe contentant plus de la chaſſe, ils coururent avec plus de vigueur ſur les Eſpagnols, & traverſerent leur navigation; & pour ne plus courir le même danger ils ſe fortifierent dans l'Iſle de la Tortuë; ils furent ſecourus en 1641. par M. le Commandeur de Poincy, Lieutenant des Iſles Françoiſes de l'Amerique, qui leur envoya le ſieur le Vaſſeur pour Commandant; ce nouveau Chef fit conſtruire le Fort de la Roche ſur une hauteur, vis-à-vis la Rade de l'Iſle, & y établit un Magaſin de toutes ſortes de marchandiſes convenables, tant à ceux qui faiſoient la courſe, qu'aux Boucaniers dont il étoit reſté un grand nombre ſur les côtes déſertes de Saint Domingue. Les Eſpagnols revinrent à la charge, mais ils furent repouſſés avec grande perte, en 1645. Depuis ce tems les François ont continué de ſe répandre le long des côtes déſertes de Saint Domingue, & y ont fait des établiſſemens fort conſiderables, tant vers le Port-Margot, qu'au Port de Paix, le long de l'Artibonite, à Leogannex, au Goaves, & à l'Iſle à Vache. Le Sieur le Vaſſeur enflé de la Victoire qu'il avoit remporté ſur les Eſpagnols, ne gardant plus de meſure avec les Habitans de la Tortuë, ni avec les Boucanniers, fut aſſaſſiné par les Officiers de ſa garniſon. Le Chevalier de Fontenay lui ſuccéda, & acquit l'amitié des habitans, dont le nombre s'augmentoit conſiderablement, & celle des Flibuſtiers & des Boucanniers. Les Eſpagnols ayant fait un Armement des plus conſiderables, vinrent ſurprendre le Chevalier de Fontenay en l'abſence de la plus grande partie de ſon monde, & l'obligerent de leur rendre la Place en 1654. Les François tant Flibuſtiers que Boucanniers, ayant tenté inutilement de reprendre ce Poſte, vinrent occuper celui du petit Goave, à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue, & y établirent une eſpece de petite République libre, qui devint floriſſante par le commerce des cuirs & du tabac qu'ils y faiſoient. Le nombre s'augmenta bien da-

vantage à ce Poſte, & ils ſe répandirent dans tout le quartier du Sud, & recommencerent avec plus d'ardeur leurs courſes ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols. Cela dur jusqu'en 1659. que M. du Roſſay ancien [illegible]anier, ramaſſa juſqu'au nombre de ſix cens d[illegible] Compagnons, & entreprit de chaſſer les Eſpagnols de l'Iſle de la Tortuë, à quoi il réüſſit avec beaucoup de valeur. M. du Roſſay fut choiſi pour Commandant par ſes Compagnons d'armes, & en obtint une Commiſſion de la Cour. Depuis ce tems, les François ont toûjours continué leurs établiſſemens le long de la côte; la nouvelle Compagnie des Indes occidentales formée en 1664 donna pour ſucceſſeur à M. du Roſſay M. Dangeron en 1665. qui avoit auſſi été Boucanier pendant quelque tems, & avoit déja fait un établiſſement au Port Margot. Les belles manieres de cet Officier augmenterent conſidérablement cette belle Colonie & ces établiſſemens juſqu'en 1679. qu'il mourut. M. Cuſſy lui ſucceda, & fit bâtir le Fort du Port de Paix, vis-à-vis l'Iſle de la Tortuë, parce que les terres de cette petite Iſle ſe dégradoient conſidérablement, & qu'il n'en reſtoit pour ainſi-dire qu'un rocher. Ce brave Commandant averti que les Eſpagnols, les Anglois & Hollandois réünis enſemble, alloient lui tomber ſur les bras, marcha à eux avec une partie de ſon monde, & leur donna bataille dans la Savane de Limonade; il y fut tué en 1691. & les ennemis ravagerent les habitations que nous avions au Cap & au Port François. M. du Caſſe Capitaine de Vaiſſeaux, ſucceda à M. de Cuſſy, & pendant qu'il étoit au petit Goave, les trois Puiſſances liguées vinrent attaquer le Fort du Port de Paix, & s'en ſaiſirent, mais ils ſe retirerent promptement ſans oſer détruire nos habitations, à la premiere nouvelle qu'ils eurent que M. du Caſſe avoit rappellé les Flibuſtiers, qui étoient en Mer & marchoit à eux; leur retraite précipitée ayant privé M. du Caſſe & les Flibuſtiers de la vengeance qu'ils en eſperoient, fit tomber leur colere ſur l'Iſle de la Jamaïque, dont ils ravagerent une grande partie.

Les Anglois voulurent avoir leur revanche, & vinrent avec une groſſe eſcadre en 1694. dans le Cul-de-Sac de l'Iſle, & furent obligés de ſe contenter de canoner les côtes, ſans oſer faire de deſcente. Le même Gouverneur à la tête de ſes Flibuſtiers, contribua beaucoup à la priſe de Cartagene par M. de Pointis; M. du Caſſe après cette expedition & après avoir repouſſé les Anglois, qui avoient fait une deſcente au petit Goave, repaſſa en France en 1700. En ſon abſence, les Sieurs de Boiſſy Ramée, & après lui de Gallifet, furent après lui Commandans de la Colonie; M. Auger, ci-devant Gouverneur de la Guadeloupe, d'où il avoit répouſſé les Anglois, fut nommé Gouverneur de la Tortuë & de Saint Domingue en 1703. M. le Comte de Choiſeul lui ſucceda en 1707. Ce Seigneur ayant été bleſſé à mort dans un combat en revenant en France, il n'y a eu que des Commandans juſqu'en 1713. que M. le Comte de Blenac fut nommé Gouverneur General de Saint Domingue; M. le Comte du Château-Moran lui ſucceda en 1716. & à lui M. Sorrel. La partie que nous poſſedons dans l'Iſle de S. Domingue, ſe diviſe ordinairement en deux Quartiers; le Quartier du Nord, dont le Bourg du Port de Paix peut être regardé comme le lieu principal, & le Quartier du Sud, dont la nouvelle Ville de Leogane eſt la Capitale. Il y a deux Conſeils ſuperieurs, l'un reſident à la Ville du Cap établie en 1702. & comprend depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'à la Riviere de Monte-Chriſto ou du Maſſacre; l'autre pour la partie du Sud comprend depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap de l'Alta-Vela, que l'on nomme à preſent Cap Mongon, il réſide auſſi-bien que le Gouverneur General, l'Intendant & la Juſtice dans la Nouvelle Ville de Leoganne.

Cette Iſle eſt un Païs des plus abondans de toute l'Amerique; les terres y ſont graſſes & d'une fecondité admirable: les Forêts y ſont remplies d'arbres de toutes eſpeces, & d'une groſſeur ſurprenante; les fruits y viennent bien mieux, & ſont plus ſucculans que dans les autres Iſles. Les Savannes y ſont d'une étenduë prodigieuſe, & nourriſſent une grande quantité de bœufs, chevaux & cochons ſauvages. Les terres ſont arroſées d'une grande quantité de belles Rivieres & fort poiſſonneuſes. Et il y a encore pluſieurs mines d'or, d'argent & de cuivre; en un mot, c'eſt un des plus beaux Païs que l'on puiſſe voir, & nos habitans s'y ſont enrichis conſiderablement pendant la guerre, par leurs courſes, & pendant la Paix par la culture des terres qu'ils employent en tabacs, ſucres, indigos & rocous. La chaſſe y eſt abondante auſſi-bien que la pêche. La viande y eſt à grand marché, les Eſpagnols amenans dans les Quartiers François autant de bœufs & de vaches, que l'on en peut avoir beſoin, ils les donnoient en 1705. à douze ou quinze livres piece; les chevaux y ſont encore à meilleur marché, par la grande quantité qu'il y en a dans les ſavannes: ces chevaux viennent de race Eſpagnole, & ſont vifs & infatigables; l'on n'a que la peine de les prendre, ce que l'on fait ordinairement avec des nœuds coulans. Les jeunes ſont très faciles à dompter; il y auroit auſſi une grande quantité de cabris & de cochons marons, ſi les chiens ſauvages n'en détruiſoient beaucoup: ces chiens viennent de la race de ceux dont les Eſpagnols ſe ſont ſervis pour détruire les habitans de l'Iſle, & auſſi de ceux des Chaſſeurs qui ſe ſont égarés; autant que l'on en trouve de ces eſpeces on les détruit; mais le plus deſagréable, c'eſt la quantité de cayemens, eſpece de crocodiles, dont les Rivieres ſont remplies, ils dévorent tous les animaux qu'ils peuvent ſurprendre, & attaquent ſouvent les hommes, mais ils ſe contentent de les dévaliſer, quand ils portent quelques cochons ou quelques peaux de bœufs. Le ſeul moyen d'échaper d'eux quand on les a découvert, eſt de faire en courant des zigzags; les Negres & les Malatres les attaquent & en viennent à bout: on les découvre, quand on ſe trouve ſous leur vent, par leur odeur forte & penetrante de muſc. Le Gouvernement ſpirituel de cette Iſle eſt à preſent entre les mains des Jacobins & des Jeſuites; ces derniers y ont été appellés en 1703. à la place des Capucins, qui étoient les plus anciens deſſervans; ces deux ordres ſe ſont partagés les Colonies Françoiſes dans cette Iſle: les Jeſuites deſſervent toutes les Paroiſſes depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap Samana, & les Jacobins tout le Quartier du Sud, depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap Mongon.

Les habitans étampent ou marquent leurs Negres, ce que l'on ne fait pas dans les autres Iſles; on le fait pour les reconnoître quand ils ſuyent, ce que l'on appelle Negres Marons. Il y en a beaucoup qui prennent ce parti, puiſque l'on dit qu'à la Montagne Noire, ils ſont au nombre de ſix à ſept cens.

La recompenſe de ceux qui les peuvent reprendre eſt de vingt-cinq écus, que le Maître du Negre eſt obligé de leur payer pour ceux que l'on reprend hors des Quartiers François: cinq écus ſeulement pour les autres.

E

Pointe du S. ESPRIT, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur, près l'Isle de Saint Michel.

F

S. FRANÇOIS, Paroisse de la grande Terre de la Guadeloupe : elle comprend la partie la plus orientale de cette Isle. Il s'y trouve plusieurs salines; elle est desservie par les Capucins.

Isles de S. FRANÇOIS, situées à l'extrémité du Lac S. Pierre, dans un enfoncement, à la bande du Sud; elles sont cinq ou six, & tiennent un terrain d'une bonne lieuë, elle sont plates & remplies de bois de haute futaye: il y a même des piniers dont on titre des mats pour les Vaisseaux du Roi; le Chêne, l'érable & le cedre s'y trouvent en quantité; le bled y vient fort bien, les prairies sont belles & les pâturages y sont admirables; le gibier y abonde en tout tems. Il s'y décharge une Riviere qui vient de la Nouvelle Yorck, qui forme quantité de canaux fort larges & fort poissonneux, tous bordés de beaux arbres. Ce seroit une charmante demeure champêtre, si dans le tems de guerre ce canton n'étoit aussi exposé qu'il l'est aux courses des Iroquois. Il est cependant un peu à couvert à present par une Mission des Abenakis, qui en est à une lieuë, au bord de la Riviere. Ces Isles bornent le Gouvernement des trois Rivieres.

Lac S. FRANÇOIS, dans le Fleuve Saint Laurent, au-dessus de Montreal, il a sept lieuës de long.

Riviere S. FRANÇOIS, dans la Nouvelle France; cette Riviere sort du Lac de Buade, & se vient rendre dans le Missisipi, à huit lieuës au-dessus du Saut de S. Antoine de Pade. C'est le P. Hennepin, Recollet, qui lui a donné ce nom par veneration pour S. François, Patron de son Ordre. Il l'appelle encore Riviere des Issatis, à cause des Peuples qui la frequentent le plus souvent. Mrs le Sueur & autres la nomment Riviere des Mendeouacanton.

G

S. GERMAIN, Marquisat, à la Guadeloupe. *Voyez* Houelbourg.

I

Isle S. JEAN, dans le Golfe de Saint Laurent. Cette Isle est située le long des côtes de la Gaspesie, par les quarante-six dégrés trente minutes de latitude septentrionale & trois cens seize de longitude. Elle peut avoir trente lieuës de long sur sept à huit de large. L'on y fait une pêche abondante de Morue.

Riviere S. JEAN, dans la Louisiane; c'est une petite Riviere qui court de l'Occident à l'Orient, en tournoyant l'espace de quarante à cinquante lieuës de cours, & se rend dans la Mer à quelques dix lieuës de l'embouchure de la Riviere de May. Plusieurs petits Peuples habitent le long de ses bords.

Riviere de Saint JEROME, dans la Louisiane. *Voyez* Ouabache.

la Baye S. JOSEPH, à la côte de la Louisiane, à soixante-cinq lieuës à l'Est de la Baye de la Mobile. Cette Baye & son Port sont formés par un coude de terre que l'on appelle Cap S. Blaise, à present & autrefois Cabo Escondido. C'est le meilleur de la côte, ce qui a déterminé les Espagnols à préferer le Port de Pensacola, & celui-ci a été pour s'approcher davantage de nos établissemens.

le Fort S. JOSEPH à Michilimakinac, dans la Nouvelle France, dans la langue de terre, & au bord du Passage du Lac des Illinois à celui des Hurons.

Riviere de S. JOSEPH, ou des Miamis, petite Riviere qui tombe dans le Lac des Illinois, à la bande du Sud & de l'Est. C'est par où M. de la Salle fut chercher la Riviere des Illinois, à l'embouchure de laquelle, dans le Lac susdit, il construisit un Fort, pour servir d'entrepôt à son commerce avec ses Peuples; mais l'on a depuis trouvé un passage plus court par Chekagon. *Voyez* Riviere des Miamis.

L

le Golfe de S. LAURENT, separé de la Mer du Nord par l'Isle de Terre-Neuve qui le borne à l'Orient, découvert pas Jean Verrazan sous les auspices de François I.

Lac S. LAURENT, sur le chemin des Cabanes des Aniez Iroquois à Montreal.

le Fleuve S. LAURENT, le plus beau de l'Amerique Septentrionale, découvert par Jean Verazan & reconnu plus particulierement par Jacque Cartier en 1534. qui remonta jusqu'à Montreal, & imposa la plupart des noms qui subsistent encore aux Isles, Rivieres, Caps, Sauts, &c. Il prend sa source bien loin au Nord-Oüest dans des savannes & des marais, dont se forment plusieurs courans qui se réüinissent au Lac des Assiniboels, d'où il sort une grande Riviere, qui après avoir fait un grand détour passe dans le Lac des Christinaux, puis dans celui d'Alemipigon, & de là dans le Lac Superieur. Il tombe ensuite dans le Lac Huron, par un Canal de quatorze lieuës de longueur, interrompu par le Saut Sainte Marie; de là il traverse le Lac Erié, qui se dégorge par un autre Canal dans le Lac Ontario ou de Frontenac, après avoir interrompu son cours par le Saut de Niagara. De ce Lac il vient gagner Montreal, le petit Lac S. Pierre, Trois-Rivieres, Quebec, forme l'Isle d'Orleans & plusieurs autres moindres, arrose Tadoussac & se vient jetter dans la Mer du Nord dans un grand Golfe, fermé par l'Isle de Terre-Neuve, à travers plusieurs Isles considerables, comme Anticoste, S. Jean & l'Isle Royale ou du Cap Breton, autour desquelles on pêche une quantité considerable de Moruës, même des Baleines & beaucoup de Marsoüins. Dans son courant dans les terres, il n'est pas moins abondant en toute sorte de poissons d'eau douce excellens, & une quantité d'Anguille.

S. LOUIS, Bourg de la Guadeloupe, à la Basse-Terre.

S. LOUIS, Paroisse de l'Isle de Saint Domingue, à la bande du Nord, vis-à-vis l'Isle de la Tortuë, à trois lieuës à l'Orient du Port de Paix, entre la Riviere des Negres, & la pointe des Palmiers.

Baye S. LOUIS, à la côte de la Louisiane. C'est une petite baye située entre le Lac de Pontchartrain & la Baye de Buloxi; elle est bien differente en situation & en grandeur de celle où M. de la Salle descendit en 1685. pour chercher le Missisipi.

la Caye S. LOUIS, c'est un petit Islet, qui peut

peut avoir cinq cens pas de long sur cent soixante de large, à fleur d'eau, dans les hautes marées a environ six toises au Vent de l'Isle à Vache. Cette Caye est située au fond d'une grande Baye, à huit cens pas de la grande terre; la Mer y est profonde, & le fond est de bonne tenuë. L'on y a bâti un fond pour mettre à couvert les effets de la Compagnie; il n'y a pas d'eau douce, & l'on n'y peut pas faire de citerne, parce que le terrain n'est qu'un amas de roches à chaux: de plus, comme ce terrain tremble lorsqu'on y tire le canon, il y a du danger qu'une partie de l'Islet n'enfonce, si l'on se trouvoit obligé d'en tirer beaucoup. Le Roi avoit accordé à la Compagnie, qui s'étoit formé pour cet établissement la partie du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue, depuis le Cap Dame-Marie jusqu'au Cap Mongon; cette Isle n'est qu'à vingt-cinq lieuës du petit Goave, le chemin en est aisé, & l'on trouve sur ce chemin de très-bon païs.

Lac S. LOUIS, dans le Fleuve Saint Laurent, à environ douze lieuës de la Ville de Montreal.

Montagnes S. LOUIS, à la Guadeloupe. Cette Montagne est située près la Riviere aux Herbes, à la côte Metidionale de la Basse-Terre.

Riviere S. LOUIS, ou Riviere des Peres Jacobins, à la Guadeloupe; cette Riviere est à une lieuë à l'Oüest du Bourg de la Basse-Terre. Les Jacobins y ont un établissement assez considerable, il y avoit autrefois un Bourg au bord de cette Riviere, lequel a été emporté deux fois par les débordemens causés par les ouragans, de telle sorte qu'il n'y est plus resté que des monceaux de Roche. Les habitans se sont retirés auprès du Fort de la Basse-Terre, où ils ont commencé un nouveau Bourg.

M

Baye S. MARC, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Isle Saint Domingue, au Midi de l'embouchure d'Artibonite & à peu de distance au pied d'une Colonie nommé Corail.

Pointe de S. MARC, dans l'Isle de S. Domingue, à l'entrée du Golfe, nommé Cul-de-Sac de Saragua, cinq ou six lieuës au midi de la Riviere d'Artibonite.

S. MARTIN, Morne, bande du Nord de la Martinique, Paroisse du Précheur.

S. MARTIN, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans le Golfe du Mexique à la Baye d'Apalaches, à l'entrée de la Presqu'Isle de la Louisiane.

Isle S. MARTIN, l'une des Isles du Vent ou Antilles du Golfe du Mexique; elle est située au Nord-Oüest de l'Isle de Saint Barthelemi, & au Sud-Oüest de l'Anguille, par dix-huit dégrés de latitude: on lui donne dix-huit lieuës de tour, elle n'a ni Port ni Riviere, il n'y a que quelques fontaines qui tarissent dans les grandes sécheresses, alors l'on use que de l'eau de citerne. Le fond des terres n'est pas si bon que dans les autres Isles, & l'on n'y cultive que du manioc, du tabac, de l'indigo, un peu de rocou & des pois; il y a plusieurs salines. Les François y avoient une Colonie dès l'an 1637. & même un Gouverneur. Les Hollandois s'y introduisirent peu à peu, avec le consentement des François qu'ils surprirent dans la suite, & ils se rendirent maîtres de l'Isle; ils ne joüirent de la réussite de leur mauvaise foi que quelques mois. Le Gouverneur de Portorico les étant venus attaquer; les Espagnols emmenerent les Hollandois & les François, & rendirent maîtres de l'Isle jusqu'en 1648. que la dépense de cette garnison leur paroissant inutile, ils abandonnerent cette Isle, après avoir détruit le Fort & toutes les Habitations. Lors de leur retraite, quelques François & quelques Hollandois s'étant sauvés dans les bois, se rencontrerent fortuitement au nombre de quatre François, cinq Hollandois & un Mulatre, il résolurent ensemble d'habiter l'Isle; & pour y réussir conjointement, ils se la partagerent: le côté de l'Isle qui regarde l'Isle de l'Anguille, échut aux François, & l'autre partie aux Hollandois. Ces derniers s'étant chargés d'avertir de cet accord le Gouverneur Hollandois de l'Isle de Saint Eustache, & M. de Poincy Commandant François de l'Isle de Saint Christophe, ils manquerent à ce dernier article, & le Gouverneur Hollandois envoya prendre possession de l'Isle au nom de ses Maîtres en 1648. & soumettre les quatre François qui y étoient restés. M. le Bailly de Poincy ayant été averti de cette seconde usurpation, y envoya un de ses neveux, qui obligea les Hollandois à s'en tenir à l'accord qu'ils avoient fait avec les quatre François, & les deux Nations resterent en bonne union jusqu'à la derniere guerre du siecle passé, que nos Gouverneurs Generaux des Isles obligerent les habitans de Saint Martin, & ceux de Saint Barthelemi, de se retirer à S. Christophe jusqu'après la Paix de Riswick qu'ils y retournerent. On leur donna alors un Lieutenant de Roi, qui n'y demeura que jusques en 1702. que nos Gouverneurs Generaux voulurent encore obliger les habitans de Saint Martin de se retirer dans quelques autres Colonies François; mais ceux-ci ayant renouvellé leur Concordat avec les Hollandois, sont restés dans l'Isle, & ont vécu avec toute la tranquillité possible avec les Hollandois, sans vouloir permettre qu'aucuns Vaisseaux de l'une ou l'autre Nation fit insulte à l'une des deux. La Colonie Françoise étoit en 1705. d'environ deux cens personnes, & le Bourg de Saint Martin composé d'une vingtaine de maisons, avec une Eglise & un Presbytere, quoiqu'il n'y eut pas pour lors de Prêtre.

S. MATHIEU, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans la Mer, à douze lieuës au midi de celle de Saint Pierre, & à quinze lieues ou environ au Nord du Fort Saint Augustin.

Isle de S. MICHEL, dans le fond du Lac Superieur, à la Nouvelle France, près l'Ance Chaguamicon & la Pointe du Saint Esprit. M. le Sueur l'un des Commandans des postes avancés de la Nouvelle France, avoit autrefois son Magasin dans cette Isle. M. le Sueur est l'un de ceux qui ont accompagné M. d'Iberville dans la seconde découverte & reconnoissance du cours du Mississipi. C'est lui qui a reconnu plus particulierement le Païs des Sioux, & toutes leurs Rivieres.

N

Cap S. NICOLAS, dans l'Isle de Saint Domingue, à la Bande du Nord. Ce Cap est la partie de cette Isle & du Quartier du Nord, qui approche le plus de l'Isle de Couve ou de Cuba à l'occident de ce Quartier. Ce Cap forme une Ance renfermée de l'autre côté par le Cap aux Fous. Cette Ance a une petite Isle au milieu de son enfoncement. Le Païs des environs est sec & aride; l'on prétend qu'il y a des mines d'argent. Ce passage est dangereux, à cause des Corsaires en tems de guerre, & des Forbans en tems de paix.

O

S. OURS, Terre conſiderable de la Nouvelle France, dans le Gouvernement de Montreal, ſituée à quatre lieuës au-deſſus de celle de Sorel, le long du Fleuve au Sud. C'eſt une belle Seigneurie bien cultivée, entr'autres fruits, les melons y viennent fort bien & ſont excellens. Il s'y eſt élevé un Ouragan furieux en 1695. qui partit du Nord du Fleuve, & abattit cinq ou ſix arpens de large de bois plus de cent lieuës dans le dedans des terger. Le Seigneur eſt le plus qualifié du Païs, faiſant preuve de cinq cens ans de nobleſſe; il y a du danger en tems de guerre. Il y a vis-à-vis de cette terre une petite Iſle à une demi lieuë.

P

Baye S. PAUL, dans la bande du Nord du Fleuve Saint Laurent, à l'iſſuë du paſſage de l'Iſle aux Coudres, en remontant à quinze lieuës plus bas que Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du Fleuve. Il y a un Village à deux lieuës au-deſſus au bord d'une petite Riviere; les terres de cet Baye produiſent d'excellentes pinieres, dont on enleve de très-beaux mats. Il y a un Moulin à ſcie où l'on fait juſqu'à vingt milliers de planches par an.

l'Iſle S. PAUL, ſituée au Golfe de Saint Laurent, à cinq lieuës du Cap du Nord de l'Iſle Royale, & à dix-huit lieuës du Cap de Raye de l'Iſle de Terre-neuve.

S. PIERRE, Ville ou Bourg de la Martinique, ſituée à ſix ou ſept lieuës au Nord Nord-Oüeſt du Fort Royal par terre, & à neuf grandes lieuës par mer. Ce Bourg a pris ſon nom de Fort Saint Pierre que M. de Cloſdoré a fait bâtir en 1665. L'on le peut diſtinguer en trois Quartiers diſtribués ſous deux Paroiſſes. Le premier, que l'on appelle Saint Pierre, commença au Fort, & s'étend juſqu'à une côte de la montagne, où M. de Gabaret l'un des derniers Gouverneurs, a fait réparer une batterie à Barbet de onze pieces de canons. Son Egliſe Paroiſſiale également dédiée à S. Pierre, eſt deſſervie par les Jeſuites. Depuis la ſuſdite derniere batterie nommée Saint Nicolas, juſques à celle de Saint Robert, eſt le Quartier nommé le Moüillage, dont la paroiſſe eſt deſſervie par les Jacobins. Le troiſiéme Quartier ſe nomme la Galere; c'eſt une longue ruë qui s'étend depuis le Fort Saint Pierre juſqu'à l'embouchure de la petite Riviere des Peres.

Une partie de ce Quartier a été emporté par l'Ouragan de 1695. il eſt de la Paroiſſe de Saint Pierre. Ces deux Paroiſſes comprenoient en 1710. environ deux mille quatre cens blancs, y compris les Soldats & les Flibuſtiers, & bien autant de Negres; il y a dans la même Paroiſſe de Saint Pierre un Monaſtere d'Urſulines, qui appartenoit autrefois aux Religieuſes du Tiers-Ordre de Saint Dominique, qui s'y étoient établies par Lettres Patentes du Roi, du mois de Décembre 1653. Les Profeſſes étant mortes, & ne reſtant que des Novices dont on avoit trop long-tems differé la Profeſſion, on les contraignit de ſe retirer en 1663. & les Jeſuites y firent introduire par autorité Royale des Urſulines de Saint Denis en France. Ces Religieuſes s'occupent à l'inſtruction des jeunes filles, elles ont reçû pluſieurs Creoles qui leur ont apporté de bonnes dots. L'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre eſt de maçonnerie, ſon Portail eſt de pierre de taille d'ordre dorique ſurmonté d'un attique; elle a cent vingt pieds de long ſur trente-ſix de large, avec deux Chapelles qui font la croiſée: le Service s'y fait avec beaucoup de modeſtie & d'ordre; la Maiſon de l'Intendant, du Gouverneur, le Palais de la Juſtice, les Magaſins, le Bureau du Domaine, les Urſulines & les plus gros Marchands, ſont de la Paroiſſe Saint Pierre.

Fort S. PIERRE de la Martinique; ce Fort eſt ſitué au milieu du Quartier Saint Pierre au bord de la Mer, à la bande du Nord-Oüeſt de la Martinique. Il a donné le nom à la Ville ou Bourg de Saint Pierre, dont les Habitations ſont aux environs, le long de la Mer & ſur les Mornes voiſins. Ce Fort fut bâti en 1665. par M. de Closdoré, Gouverneur de la Martinique pour le Roi, ſous l'autorité de la ſeconde Compagnie. C'étoit d'abord fort peu de choſe, n'ayant été bâti que pour réprimer les frequentes ſéditions des habitans contre la Compagnie; mais à preſent il eſt plus conſiderable, c'eſt un quarré long, dont un des longs côtés percé de pluſieurs embraſures, défend la Rade: le côté oppoſé eſt flanqué de deux tours rondes, avec des embraſures pour mettre quatre pieces de canons à chacune. La muraille qui joint ces tours eſt percée de meurtrieres; mais il n'y a ni poſtes ni chemins couverts, ni paliſſades. Le troiſiéme côté eſt lavé par la Riviere Saint Pierre, que l'on nommoit autrefois Roxellane; il y a quelques pieces de canons qui battent dans la Rade, la porte du Fort qui eſt au côté oppoſé, eſt couverte par une longue cour, murée du côté de la Mer: avec des meurtrieres & paliſſades ſeulement du côté de la Place: le bout de la cour oppoſé à la porte du Château eſt occupé par un Corps de Garde, une Chapelle, & un petit logement pour un Chapelain. Un Ouragan arrivé en 1695. avec la groſſe Mer qui l'accompagna, emporterent la moitié du Fort qui regarde la Mer, avec la batterie de l'Angle du côté de la Riviere. L'on s'eſt contenté de relever le mur, & de faire une plate-forme ſur l'Angle, où étoient des Bâtimens qui ſervoient en partie de logement au Gouverneur General quand les affaires l'y appelloient. Ce Fort eſt commandé de tous les côtés, excepté de celui de la Mer. La Place d'Arme, qui eſt devant le Fort du côté du Bourg, peut avoir cinquante toiſes en quarré: le Fort fait un des côtés de la Place, les trois autres ſont environnés des maiſons de la Ville.

S. PIERRE, Lac, formé par le Fleuve Saint Laurent, deux lieuës au-deſſus de Trois Rivieres. Il a ſept lieuës de long ſur quatre de large: c'eſt le premier & le plus petit des Lacs de ce beau Fleuve; il s'y éleve de ſi grands vents, que ſouvent les Barques qui y vont au large y ſombrent ſous les voiles; les Canots ne font qu'en côtoyer les bords; c'eſt l'endroit le plus abondant de la Nouvelle France en poiſſons. Les Pêcheurs laiſſent geler leur poiſſon pour le garder enſuite. Il y a dans ce Lac les Iſles de Saint François & de Richelieu.

Riviere S. PIERRE, Grande Riviere dans la Louiſiane, au Païs des Sioux ou Iſſatis. Elle ſort du Lac des Tintons, & après un cours d'environ ſoixante-dix lieuës, elle ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt auprès du Saut Saint Antoine, après avoir reçû pluſieurs petites Rivieres, entr'autres la Riviere Verte, & la Riviere Saint Remi.

Riviere S. PIERRE, dans la Louiſiane, petite Riviere qui prend ſa ſource près de celle de la Riviere Saint Jean, & ſe jette dans le Golfe du Mexique, à la Baye d'Apalaches, à douze lieuës au Nord de la Riviere Saint Martin.

R

Riviere S. REMI, dans la Louisiane ; c'est une petite Riviere qui se jette dans la Riviere S. Pierre, conjointement avec la petite Riviere Verte, près de l'endroit où étoit autrefois le vieux Fort l'Huillier, dans le Païs des Sioux.

S. ROBERT, Montagnes de la Guadeloupe ; elle donne le nom au terrain qui se trouve entre la Riviere du Bailly & celle du Plenis, que l'on appelle ordinairement Quartier Saint Robert.

S

Lac du S. SACREMENT, petit Lac situé au Sud du Lac Champlain, dans lequel il se dégorge.

Les SAINTS, ce sont trois petites Isles du nombre des Isles Antilles Françoises, l'on les appelle quelquefois les Saintes ; elles sont situées au Midi de la basse-Terre de la Guadeloupe, & sont de son Gouvernement ; le Capitaine qui y commande est Subdelegué du Gouverneur de la Guadeloupe. De ces trois Isles, celle qui est à l'Est des autres, s'appelle la Terre de Haut, celle qui est à l'Oüest ou sous le vent, s'appelle la Terre de Bas, la troisiéme qui est à égale distance des deux autres, n'est qu'un espece de Rocher, qui aide à former un très bon Port. Ces deux premieres Isles sont habitées d'une centaine d'hommes, capables de porter les armes. Les Espagnols, qui les premiers ont reconnu ces petites Isles, les ont ainsi nommées Isles des Saints, parce qu'ils les découvrirent le jour de la Toussaints. Ce sont les Carmes qui déservent l'Eglise Paroissiale de ces Isles, laquelle est située dans l'Isle que l'on appelle la Terre de Bas ; cette Eglise est toute de bois & assez propre, l'air de ces Isles est bon & frais, & quoi que ce ne soient que des especes de Rochers, il ne laisse pas d'y avoir quelques bonnes Terres dans les fonds ; ils y cultivent du Manioc, des Patates, des Pois, du Cotton, du Tabac & y nourrissent de la volaille, quelques bêtes à cornes, beaucoup de cabris & de cochons ; ils n'y manquent pas de gibiers volatils, pisseaux de Mers & de poissons. La Terre de Bas peut avoir trois lieuës de tour, la Terre de Haut est plus grande, & l'Islet qui est entre les deux est très petit & inhabité. Les habitans ne sont pas riches, mais ils y vivent commodément par le moyen de leur petit commerce de cotton, de legumes, de volaille & de Tabac, ce qu'il y a de desagreable est le défaut d'eau douce.

SAINTES

A

Ste ANNE, Paroisse de la grande Terre de la Guadeloupe, situé entre la Paroisse du Grand Gorier & celle de Saint François, à la bande du Sud de cet Isle, vis-à-vis deux rochers que l'on appelle les deux Diamans ; elle est desservie par les Capucins, ainsi que les deux autres Paroisses de la Grande Terre.

le Fort Ste ANNE, près du Lac de Champlain, à trois lieuës du Fort Saint Louis ou de Sorel. L'on y peut aller sans rapide au Lac de Champlain.

Plaine de bas Ste ANNE, à la côte septentrionale de l'Isle Saint Domingue. Elle est entourée de montagnes, & arrosée d'une Riviere que l'on appelle la Riviere Salée.

C

le Lac de Ste CLAIRE, ou des Eaux salées, encore nommé Tiketo, est formé dans le Canal du dégorgement du Lac des Hurons, dans le Lac Erié. Il est à trois cens lieuës & plus de Quebec, quarante-un dégrés de latitude au Nord.

Isle Ste CROIX, l'une des Isles Antilles situées à six lieuës de l'Isle de Boriquera, & à huit de Saint Jean de Porto-Rico, & à trente lieuës sous le vent de Saint Christophe ; cette Isle peut avoir douze lieuës de longueur sur quatre de largeur. Les François s'y sont établis vers l'an 1650. & elle commençoit en 1696. à devenir dans un état florissant, lorsque la Colonie en fut transportée à l'Isle de Saint Domingue, à cause de la difficulté que l'on avoit à communiquer avec elle pendant la guerre. Elle est unie, elle a peu de montagnes, & l'on n'y trouve qu'une seule Riviere assez petite que la Mer rend Saumaque jusques près de sa source. L'on avoit remedié à ces inconveniens par des citernes ; l'on y joüissoit d'une assez bonne santé, excepté les fiévres quartes qui attaquoient les nouveaux venus. La chasse & la pêche y sont abondantes, & les terres sont très-bonnes pour la culture du sucre & des autres denrées. Il y avoit un Fort que l'on a démoli, & on l'a laissa dans l'Isle les chevaux, les bêtes à corne & à laine. Le Bailly de Poincy l'avoit fait reprendre sur les Espagnols par M. de la Garigue avant l'année 1660.

Riviere Ste CROIX, dans le Païs des Sioux. Cette Riviere est assez considerable par le nombre d'autres Rivieres qu'elle reçoit, avant que de porter ses eaux dans le Mississipi, où elle se décharge à douze lieuës & demi au-dessous du Saut de Saint Antoine de Pade, après un cours d'environ cinquante à soixante lieuës Nord-Est Sud-Oüest, à travers des plaines marécageuses couvertes de folle avoine ; c'est celle que le P. Hennepin appelle Riviere du Tombeau ; on la nomme encore quelquefois Riviere de la Madelene. Les Sauvages voisins l'appellent Oghanbongheouadeba, & Ouasisiacadeba. Elle prend sa source entre les petits Lacs des Outaouacs, & le grand Lac Superieur au midi de ce dernier : son cours est interrompu par un Saut, entre les Rivieres aux Portages & de Pregouadeba ; c'est par cette Riviere que M. du Luth a penetré aux Sioux. *Voyez* Riviere du Tombeau.

Ste CROIX, Chapelle, Bande du Nord de la Martinique, Paroisse du Précheur. Elle donne son nom à une Ance & Riviere qui sont auprès.

H

Isle de Ste HELENE, dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis la ville de Montreal dans la Nouvelle France.

M

Ste MARIE, Marquisat, à la Cabesterre de la Guadaloupe, Paroisse Marigot ; cette Terre fut érigée en Marquisat, en faveur de Messieurs de Boisseret, neveux de M. Houel avant la séparation que ces Messieurs avoient faite de la Guadaloupe ; elle commence à la Riviere de la Bristerie, & s'étend une lieuë le long de la Mer & peut avoir trois lieuës de hauteur, c'est-à-dire, d'étenduë depuis la Mer jusqu'au haut des Montagnes, qui séparent la Guadeloupe en Cabesterre & basse-Terre ; ces Messieurs y avoient un beau Château ou Maison Seigneuriale avec de grandes Avenuës

de Poiriers & de grandes Allées, qui partageoient toutes les Terres en plusieurs carrés, cultivés en Cannes, Manioc & Tabac; il y a même encore un Etang dont la chaussée & les environs sont couverts de poiriers; ces sortes de poiriers ne portent aucuns fruits, & la quantité qu'il y en a dans ce canton, fait que le vulgaire appelle ordinairement cette Terre, les Poiriers: cette Terre est partagée entre plusieurs branches de ces Messieurs, qui prennent tous la qualité de Marquis de Ste Marie; il y a un bon moüillage devant les mazures du Château, deux grands Rochers à fleur d'eau, qui en sont à un demi quart de lieuë, que l'on appelle l'homme & la femme, y rompent la violence de la Mer, & faciliteroit d'y faire un excellent Port, qui, s'il étoit fortifié, metteroit la Cabesterre hors d'insulte.

Riviere Ste MARIE, dans la Martinique à la Cabesterre, dans la Paroisse qui porte le même nom; elle change très souvent de lit, & devient très dangereuse quand elle est débordée, ou que la Mer est plus grosse qu'à l'ordinaire.

le Saut de Ste MARIE, vers le quarante-sixiéme dégré de latitude dans le Canal par lequel le Lac superieur communique au Lac Huron, est le lieu où se tiennent ordinairement les Assemblées generales de toutes les Nations. Le sieur Perrot y prit possession de la Terre au nom du Roi en 1667. & en fit un Procès verbal ligné des Chefs de toutes les Nations voisines. Les Jesuites y ont une Mission considerable avec une très-belle Eglise. Ce Canal que nous pourrions appeller Fanal du Saut de Ste Marie, a cinq lieuës d'Ouverture, & environ quinze de longueur. Il est entrecoupé de plusieurs Isles & se retrecit peu à peu jusqu'au Saut. C'est un rapide plein de Rochers, où les eaux se précipitent avec une extrême violence. On ne laisse pas que d'y monter en Canot en perchant. L'on appelle Sauteurs les Sauvages qui demeurent aux environs.

R

Baye Ste ROSE, aux côtes de la Louisiane, entre le Port de Pensacola & la Baye Sabloneuse de S. André; environ par trente degrés dix minutes de latitude. Les grands Bâtimens ne peuvent point y entrer.

Isle Ste ROSE, aux côtes de la Louisiane. Elle est longue mais très étroite; elle forme le Port de Pensacola & l'entrée de la Baye Ste Rose. Il y a un poste entre cette Isle & la Terre à la bande de l'Oüest, où les Vaisseaux peuvent passer pour entrer dans le Port de Pensacola.

S

Riviere de Ste SUSANNE, dans la Louisiane, ses bords ne sont frequentés que de Peuples errants. Après un cours d'environ trente lieuës elle se rend dans le Golfe de Mexique.

T

Lac Ste THERESE, dans la Nouvelle France. Ce Lac est au Nord des Lacs des Assinipoels & des Christinaux; il est beaucoup moins considerable; il se décharge dans la Baye d'Hudson par une Riviere qui porte son même nom.

Riviere Ste THERESE, dans la Nouvelle France. C'est un Fleuve qui sert de décharge à un petit Lac que l'on nomme aussi de Ste Therese dans la Baye d'Hudson près le Fort de Bourbon ou de Nelson.

Riviere Ste THERESE, dans la Louisiane. *Voyez* la Maligne.

Riviere SALE'E, dans la Martinique, Paroisse Ste Marie à la bande du Nord.

T

TACATOCOROU, Riviere de la Louisiane, située entre celle des Caouitas & celle des Chaouanons: nos anciens François l'avoient appellée Riviere de Seine, sous le regne de Charles IX.

TADOUSSAC, Ville ou Colonie considerable de la Nouvelle France, située au bord du Fleuve S. Laurent à quatre-vingt lieuës de son embouchure, à la chute de la Riviere du Saguenai, pris en 1629. par les Anglois & repris en 1633.

Les TAENCAS, Peuples de la Nouvelle France, sont environ soixante lieuës au-dessous des Akanleas, c'est-à-dire, environ soixante lieuës au-dessous du trente-quatriéme degré de latitude. Leur Village est à une demie lieuë d'un Lac. Les cabannes y sont disposées à divers rangs & en droite ligne autour d'une grande Place, toutes faites de bousillages & recouvertes de nattes de cannes. Deux cabannes qui sont plus belles que les autres, s'y font d'abord remarquer; c'est la demeure du Chef & le Temple; chacune a environ quarante pieds en carré: les murailles en sont hautes de dix pieds, & épaisses de deux; le comble en forme de dôme est couvert d'une natte de diverses couleurs; il y a un vestibule par où l'on entre dans une grande sale quarrée, pavée & tapissée de tous côtez d'une très belle natte. C'est dans cette salle que le Chef donne ses Audiences sur un beau lit entouré de rideaux d'une fine étoffe, faite & tissuë de l'écorce de meuriers, où il est comme sur un Thrône, au milieu de quatre fort belles femmes, environné d'un grand nombre de Viellards armés de leurs arcs, & de leurs fleches, tous couverts de cappes blanches & fort déliées. Celle du Chef est ornée de certaines houppes d'une toison differemment colorée, celles des autres toutes unies, & couronné d'une Thiare d'un tissu de jonc, très industrieusement travaillé & relevé par un bouquet de plumes differentes. Pour ce qui regarde le Temple, la structure en dehors est toute semlable à celle de la Maison du Chef. Il est enfermée dans le circuit d'une grande muraille; l'espace qui est entre deux, forme une espece de Parvis où le Peuple se promene; on voit au-dessus de cette muraille un grand nombre de piques, sur la pointe desquelles on met les têtes des Ennemis ou des plus grands criminels: au-dessous du frontispice on voit un gros billot fort élevé, entourré d'une grande quantité de cheveux, & chargé d'un tas de chevelures en forme de trophées. Le dedans du Temple n'est qu'une nef pinte ou bigarrée en haut par tous les côtez de plusieurs figures differentes. On voit au milieu de ce Temple un grand Foyer qui tient lieu d'Autel, où brulent toujours trois grosses buches mises de bout en bout, que deux Prêtres revêtus de grandes cappes blanches, prennent soin d'attiser. C'est autour de cet Autel enflammé que tout le monde fait ses prieres avec des hurlemens extraordinaires. Ces Prieres se font trois fois le jour, au lever du Soleil, à Midi & à son coucher. Il y a un cabinet ménagé dans la muraille, le dedans en est très beau; au haut de la voute sont suspendus les corps de deux Aigles déployées & tournées vers le Soleil. C'est le Tabernacle de leur Dieu, où il n'est permis qu'à leur Grand Prêtre d'entrer. C'est aussi le lieu destiné pour la garde de leurs trésors & de leurs richesses, comme perles fines, pieces d'argent, pierreries & même plusieurs

ſieurs marchandiſes Européennes qu'ils trafiquent avec leurs voiſins. Ils ne ſe gouvernent que par la volonté de leur Chef, qu'ils reverent comme leur Souverain; ils reconnoiſſent ſes enfans comme ſes legitimes ſucceſſeurs; lorſqu'il meurt, on lui ſacrifie ſa premiere femme, ſon premier Maître d'Hôtel & vingt hommes de ſa Nation, pour l'accompagner dans l'autre monde. Durant ſa vie perſonne ne boit dans ſa taſſe, ni ne mange dans ſon plat, ni n'oſeroit paſſer devant lui; quand il marche on prend ſoin non ſeulement de nettoyer le chemin par où il paſſe, mais de le joncher d'herbes & de Fleurs odoriferantes; ceux à qui il parle ne lui répondent qu'après avoir fait de grands hurlemens, qui ſont chez eux des marques d'admiration & de reſpect. Ils adorent le Soleil, ils ont leurs Temples, leurs Autels & leurs Prêtres. Ils entretiennent dans les Temples un feu perpetuel, comme le Symbole du Soleil; à tous les déclins de la Lune, ils portent par forme de Sacrifice à la porte du Temple, un grand plat de leurs mets les plus délicats, dont leurs Prêtres ſont une offrande à leur Dieu, après quoi ils l'emportent chez eux pour en faire bonne chere. A l'égard de leurs Coutumes, tous les Printems, ils vont en troupe dans quelque lieu écarté défricher un grand eſpace de terre, qu'ils piochent tous au ſon du tambour; enſuite ils prennent ſoin d'applanir la terre, d'en faire un grand champ, qu'ils appellent le Deſert ou le champ de l'Eſprit. En effet c'eſt là qu'ils vont entretenir leurs rêveries & attendre les inſpirations de leurs prétenduës Divinités. Cependant comme tous les ans cet exercice ſe renouvelle, il arrive qu'ils défrichent inſenſiblement toutes leurs terres, & qu'elles leur rapportent par là de plus grands revenus. En Automne ils cueillent leur blé d'Inde, ils le gardent dans de grands paniers juſqu'à la premiere Lune du mois de Juin de l'année ſuivante. En ce tems-là les familles s'aſſemblent, & chacun invite ſes amis ou ſes voiſins à venir manger de bons gâteaux, à quoi ils joignent de la viande, & ainſi ils paſſent la journée en feſtins.

TALCATCHINA, petite Riviere de la Louiſiane dans l'ancien Païs des Apalaches. Elle ſe joint à celle de Touskaché & enſemble elles ſe rendent dans la Mer, par une embouchure aſſez large pour de pareilles petites Rivieres qui n'ont pas à peine trente lieuës de cours. Les Eſpagnols avoient bâti un Fort nommé Ste Marie d'Apalaches au confient de ſes deux petites Rivieres. Les Alibamous ont détruit ce Fort en 1705.

TALIBOUCHI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, voiſins des Alibamous au bord d'une Riviere qui ſe jette dans la Riviere des Alibamous, près des cabanes de ces derniers Peuples.

TALICOUET, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite dans le Païs des Cheraqui, au bord d'une petite Riviere qui ſe jette dans celle des Caſquinambaux près des Tongoria.

TAMAROA, ou Maroa, ou Tamarois, Peuple dont le Village eſt à douze lieuës de l'embouchure de la Riviere des Ilinois à l'Eſt du Miſſiſſipi & à quarante lieuës de l'embouchure de la Riviere Ouabache au Nord. Ce Peuple peut être compoſé d'environ deux cens familles. On appelle encore ce Peuple *Caouquias*.

TANAOUTATE', Riviere de la Nouvelle France, qui ſe décharge dans le Lac de Frontenac en faiſant un portage, l'on peut communiquer par cette Riviere du Lac de Frontenac à celui de Toronto d'où l'on communique au Lac ſuperieur.

TANGAPSINTON, Nation de la grande Folle-Avoine, l'une des Nations des Sioux ou Iſſatis de l'Eſt. Elle erre vers les bords du Lac de Buade & des Iſſatis le long de petites Rivieres, qui coulent des terres tremblantes dans ce Lac.

TANGIBAO, Nation de la Louiſiane, que M. de la Salle trouva à ſa premiere deſcente du Miſſiſſipi à douze ou quinze lieuës de l'embouchure. En 1683. il trouva le Village abandonné & beaucoup de morts dans les cabanes; il en vit une troupe quelques jours après dans une chaſſe avec des Quinipiſſas & des Natchez. Comme l'on ne trouve plus cette Nation, elle ſe ſera mêlée avec quelqu'autre Peuple.

TANICO, Peuple de la Louiſiane, voiſin des Cahaynitioüa au bord de la Riviere des Ouachites; il envoya faire compliment à M. Cavelier frere de M. de la Salle chez leurs voiſins ci-deſſus nommés. Il pouroit ſe faire que ce fuſſent des Tonicas qui demeuroient autrefois dans ces cantons, & dont il ſera reſté quelques cabanes près de leurs anciennes demeures.

TAPA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord Septentrionale de la Riviere S. Jean au-deſſous des Capoutoucha à trente-cinq à quarante lieuës de l'ancien Fort que les François avoient conſtruit ſous le regne de Charles IX.

TARAHA, Peuple & Village dans la Louiſiane, au Nord-Eſt de la Riviere Hiens, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis: ils avoient des Chevaux.

la TARTANE, petite Ance, ſituée à la partie Meridionale de la Caravelle, dans la Martinique.

TASKEGUI, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la Riviere des Alibamous, entre les Conchatez & les Abeikas.

TCHANTAOUADEBA, Riviere du Païs des Sioux. *Voyez* Inſons.

TCHAONOUADEBA, petite Riviere du Païs des Sioux ou Nadoueſſi, qui ſe rend à la bande de l'Eſt de la Riviere Ste Croix, après un cours de dix ou douze lieuës à travers pluſieurs petits Lacs qu'elle traverſe.

TCHAOUACHAS, petit Peuple de la Louiſiane ſitué au bord de la Mer, entre les bouches du Miſſiſſipi, près & à l'Occident de la principale embouchure de ce Fleuve.

TCHATCHAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué près de la branche Occidentale par laquelle le Miſſiſſipi ſe rend à la Mer dans la Baye de l'Aſcenſion, entre les Bayagoula & les Tilapani.

TCHATTAOUCHI, Peuples de la Louiſiane. *Voyez* Chatraux.

TECAMENES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis avant de paſſer la Maligne.

TEGARONDIES, grand Village des Iroquois Tſonnontouans, à cinq bonnes journées de marche de Niagara par les bois, au bord du Lac de Frontenac.

TEJAJAGON, Village d'Iroquois au Nord du Lac de Frontenac, à ſoixante & dix lieuës du Fort de Catarakoui & à quinze ou ſeize lieuës de l'embouchure de Niagara.

TESSALON, Village ſitué au bord du Lac des Hurons, apparemment à la côte Septentrionale.

TESTES de Boules, Sauvages des environs de Miſſillimakinac, Alliez des François.

THEAUREMETS, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, & dont il

traverſa le Païs, avant que de paſſer la Maligne.

THECAMONS, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, & dont il traverſa le Païs avant que de paſſer la Maligne.

THEMISKAMINGUES, Peuple de la Nouvelle France.

THEONONTATE, Païs de la Nouvelle France, ſitué à la côte occidentale du Lac des Hurons. Ce Païs étoit autrefois habité de beaucoup d'Hurons, dans le commencement de nos Colonies; c'eſt où le Pere de la Roche d'Aillon Recolet avoit établi la Miſſion des Hurons; mais depuis les Iroquois ont détruit ces Hurons, & ruiné ce Païs qui étoit très-peuplé.

les TICOUTOUS, Peuples de la France Equinoxiale, ſitués preſqu'au midi de l'Iſle de Cayenne, vers la Riviere des Amazones, à quelques quatre-vingt lieuës de l'Iſle de Cayenne. Ces Peuples ont pluſieurs Carbets: leurs plus conſiderables établiſſemens ſont au bord de la Riviere d'Yaye. Les Arianes, les Meneious & les Yayes ſont leurs voiſins.

Cap TIBURON, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Iſle Saint Domingue. Ce Cap eſt à trois ou quatre lieuës au midi du Cap Dame-Marie. Ce Cape eſt preſque rond, fort élevé, & coupé à pic.

TILAPANI, Peuple de la Louiſiane, ſitué au midi des Tchatchagoula, au bord de la Branche la plus conſiderable du Miſſiſſipi.

Lac TIMAGAMING, nommé auſſi Outakouami, dans la terre de Labrador, à la Nouvelle France.

TINTON, Nation des Prairies, l'une des plus conſiderables d'entre les Sioux de l'Oüeſt. Elle habite le long des bords d'un Lac d'une grandeur raiſonnable, d'où ſort la Riviere Saint Pierre. On les appelle quelquefois Tintonha. Quoiqu'ils ſoient à plus de ſept cens lieues des Iroquois, cependant ces cruels Antropophages font des courſes juſques chez eux pour faire des priſoniers, & contenter leur rage de manger des hommes. Le Pere Hennepin dit qu'ils ont quelques Villages près d'un Saut du Miſſiſſipi, qui eſt à vingt ou trente lieuës de ſa ſource.

TOAUX, Peuple errant de la Louiſiane, ſitué entre la Riviere Sainte Thereſe ou la Maligne, & la Riviere des Cenis. Je ne doute point que ce ne ſoit le même Peuple que la relation de M. de la Salle dans ces contrées, appelle Tohaha, ou bien les Tohan qui ſe trouvent ſur la même route, & dont le nom differe ſi peu, que je crois que ces trois noms ſont d'un ſeul Peuple.

TOHAN, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. *Voyez* Toaux.

TOCOPATA, petit Peuple errant de la Louiſiane. Il court le long des bords de la Baye d'Apalaches, & de la Riviere de Vatiza.

TOHAHA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. Je croi que ce ſont les mêmes que l'on nomme Toaux dans les Cartes, auſſi bien que les Teao.

Riviere du TOMBEAU; cette Riviere vient du Nord Nord-Eſt, & ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt, au Nord du Lac des Pleurs. Elle eſt pleine de rapides: l'on peut aller par cette Riviere du Miſſiſſipi au Lac Superieur, par la Riviere Nimiſſakouat, qui tombe dans ce Lac.

TOMEZ petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au confluant des deux Rivieres de Chicachas, ou Mobile, & des Alibamous, où elles ſe forment la grande & profonde Baye de la Mobile.

TONACHIN, Village des Hurons, où étoit le P. Joſeph de la Roche d'Aillon en 1627.

TOGINGA, Village & Nation de la Louiſiane, une des quatre des Akancea, ſitué au bord du Miſſiſſipi.

TONGORIA, petit Peuple de la Louiſiane, dans le Païs des Cheraqui. Il habite au bord de la Riviere des Caſquinambaux, à la chûte d'une petite Riviere à la bande du Sud. Il y en a une Colonie au bord méridional de la Riviere Ohio, dans le Païs des Ilinois.

les TONICAS, Peuples qui habitent le long du Miſſiſſipi.

TORIMAN, Village & Nation de la Louiſiane, faiſant une des quatre des Akancea, ſitué au bord de la Riviere des Akancea, au-deſſus des Otſotchoüé.

l'Iſle de la TORTUE, ſituée à la bande du Nord de la grande Iſle de Saint Domingue, de la Juriſdiction de ſon Conſeil Souverain; elle eſt ſituée vis-à-vis le Port de Paix, & a deux lieuës de la côte: elle peut avoir autour de ſix lieuës de longueur Eſt & Oüeſt, & au tour de deux lieuës dans ſa plus grande largeur du Nord au Sud. L'on prétend que ſon nom lui a été donné, parce qu'étant vû d'un certain côté, elle reſſemble à une Tortuë. La partie du Nord eſt eſcarpé & bordée de roches à fleur d'eau, qui en rend l'abord très-difficile; celle du Sud eſt plus unie, & s'abaiſſant inſenſiblement, y forme une Baye par deux langues de terre qui avancent. L'on appelle cette Baye le Havre de la Tortuë, le mouillage y eſt fort bon; ces terres, particulierement du côté du Sud, n'y ſont pas mauvaiſes, & l'on y cultivoit autrefois beaucoup de tabac, de ſucre, d'indigo, de cotton, de mahis, du gingembre, & elles produiſoient beaucoup de fruits; mais comme elles n'avoient beaucoup de profondeur, la plus grande partie de ces terres ſe ſont uſés, ce qui, joint à la rareté d'eau douce, a déterminé les habitans à l'abandonner dans la ſuite des tems. Il y a encore de toutes ſortes d'arbres ordinaires à ces Iſles; & dans la ſaiſon des grennes de bois d'Inde. L'on y trouve une infinité de Perroquets, de Grives & autres volatiles; il y a encore beaucoup de Sangliers & de Cochons marins que l'on y va chaſſer, & où les Boucaniers & les Flibuſtiers ont commencé à s'aſſembler, d'où ils ſe ſont répandus le long des côtes occidentales de l'Iſle de Saint Domingue, malgré les efforts des Eſpagnols qui les ont ſurpris deux fois, & n'ont pas pû empêcher que cette Iſle ne ſoit, pour ainſi dire, la mere des plus riches & des plus floriſſantes Colonies que nous ayons dans l'Amerique.

Ame au TONNERE, à la côte méridionale & occidentale du Lac des Hurons dans la Nouvelle France.

Baye de TORONTO, dans le Lac des Hurons, à la côte orientale, à l'endroit où le Lac Toronto ſe décharge par une petite Riviere; il y avoit autrefois une Colonie conſiderable d'Hurons, qui a été détruite par les Iroquois. Cette Baye eſt au Nord-Eſt de la Riviere des François; on lui donne 25. toiſes de profondeur ſur quinze d'ouverture.

Lac de TORONTO, dans la Nouvelle France; c'eſt un petit Lac dans l'ancien Païs des Hurons; il ſe décharge dans le Lac des Hurons, & y donne le nom à une grande Baye de ce Lac. La Riviere par laquelle ce Lac ſe décharge, forme

plusieurs cataractes impraticables. De ce Lac, on peut aller à celui de Frontenac, par la Riviere de Tanaoutate en faisant un portage.

la TOUCHE, Riviere & Ance de la Paroisse du Carbet, sur les confins de celle du Moüillage. Cette Riviere tombe du bas de la même montagne nommée Pitons du Carbet, à une lieuë au Nord du Bourg du Carbet. Elle se divise en deux petits bras, avant que de se jetter dans la Mer.

TOUCHOUACCINTON, Nation de la Perche, l'une de celles des Sioux de l'Oüest, située au confluent de la Riviere Saint Pierre & du Mississipi.

le Cap TOURMENTE, Promontoire très-haut, qui est l'extrémité d'une chaine de montagnes de cinq cens lieuës de long. Il s'y trouve une jonction de l'eau douce avec les eaux de la mer, qui en rend la traverse fort dangereuse; le plus sûr est de la faire la sonde à la main, en montant avec le vent & la marée, & d'attendre la marée haute en descendant de Quebec. Il y a un Fort & une Mission rétablie en 1634.

TOUSKACHE', petite Riviere de la Louisiane, qui vient se joindre à celle de Talacatchina, auprès de l'ancien Fort de Sainte Marie, dans le Païs ancien des Apalaches, & ensuite se jette dans le Golfe de Mexique par une embouchure fort large.

le TREMBLAI, Poste François situé à deux lieuës au Sud de Montreal.

TRIANON, petite Habitation située à la Cabesterre de la Guadeloupe, auprès du Fief d'Armouville. M. Auger Gouverneur de la Guadeloupe, & depuis de Saint Domingue, l'ayant acheté, lui a donné ce nom.

La TRINITE', Bourg & Paroisse, dans la Martinique, au fond du Cul-de-Sac du même nom, desservie par les Jacobins, à la bande du Nord. Elle est éloignée de deux lieuës du fond S. Jacques; il y a un Juge Royal. Cette Paroisse comprenoit autrefois tout le terrain jusques à la pointe des Salines, qui tenoit plus de quinze lieuës d'étenduë; l'on l'a depuis partagé en quatre Paroisses, qui sont celles du Cul-de-Sac Robert, du Cul-de-Sac François & du Ravelin; il n'étoit composé en 1694. que d'environ quatre-vingt maisons, partie de bois & partie de roseaux couverte de paille, toutes bâties sur une ligne courbée, qui suivoit la figure du Port. Ce Bourg s'est augmenté considerablement par la quantité de sucre, de cacao & de cotton, que l'on fabrique dans ces cantons, particulierement vers le gros Morne: le commerce de ces choses y attire quantité de Vaisseaux particulierement de Nantes, qui y font un commerce considerable, tous les lieux des environs, aimant mieux s'y venir fournir des choses necessaires que de les faire venir de la Basse-Terre; d'ailleurs son Port est l'un des meilleurs de l'Isle, & les Vaisseaux y sont en sûreté pendant la saison des ouragans, le Port étant bien clos, & le fond d'une bonne renuë; de plus les Vaisseaux y trouvent l'avantage pour leur retour en Europe d'être au vent de toutes ces Isles, & par là de s'épargner plus de trois cens lieuës de chemin, qu'il leur faudroit faire, pour aller chercher le débarquement ordinaire de Portorico. Son Port est un grand enfoncement fermé au Nord d'une avance de terre ou Cap, & au Midi tirant vers l'Est d'une longue pointe qui a plus de deux lieuës de long, qui le couvre du côté du Sud-Oüest. Il est fermé à l'Est par une chaine de rochers, qui paroissent à fleur d'eau, quand la Mer est basse, sur l'un desquels l'on pourroit établir une batterie ferme pour la sûreté du Port; l'on en a placé une sur le bout du Morne, qui ferme le Port au Nord.

TROIS Islets, à la côte de la Martinique, vis-à-vis le Fort Royal de ladite Isle, & à l'entrée du Cul-de-Sac Royal, tout près le Bourg du Lamentin.

TROIS Rivieres, Ville Capitale d'un des Gouvernemens de la Nouvelle France. Cette Ville tire son nom de trois Canaux dont l'un est plus large que la Seine avant que d'arriver à Paris. Ces trois Canaux sont formés par deux Isles de seize cens arpens de long chacune, remplis de beaux arbres. Elle est située près d'une Riviere qui tombe dans le Fleuve S. Laurent, nommée Maitabirosine, que les Cartes nomment Trois-Rivieres: plusieurs Nations descendent par cette Riviere pour aller faire le commerce de Pelleteries. Cette Ville est au 46. degré quelques minutes de latitude. Il y a un Gouverneur & un Major, elle est environnée de palissades. Sa situation est belle, au centre du Païs, & par consequent hors de dangers des Iroquois; l'on y recueille de bon bled, on y compte soixante feux. Les Recolets en sont Curés. Il y a près de la Ville un beau Gouvernement & plusieurs belles Seigneuries. C'étoit autrefois le Bureau General du Commerce des Sauvages, avant l'invasion des Anglois, & l'établissement de Montreal. On rétablit la Colonie en 1635. les Recolets y avoient établi une Mission, avant l'invasion Angloise; ils y retournerent en 1673.

les TROIS Rivieres, Paroisse de la Guadeloupe, desservie par les Jesuites. Ce Quartier est à trois lieuës de l'Eglise du Marigot, il peut avoir quatre mille pas de large: c'est une belle plaine, partagée en deux par la pante d'un gros Morne; la terre y est bonne, & les cannes de sucre y viennent parfaitement bien; l'Eglise Paroissiale est moitié de maçonnerie & moitié de bois.

les TROIS Rivieres, à la Martinique. Ce sont trois petites Rivieres, qui arrosent le Bourg ou la Paroisse du Diamant, à la bande du Sud de ladite Isle.

le TROU au Chat, habitation de la Martinique, dans la Paroisse du Bourg du Fort Royal. Ce lieu est situé à un quart de lieuë de la Mer, au fond du Cul-de-Sac Royal; c'est un passage à travers les montagnes, pour aller au Cul-de-Sac Robert, à l'Ance du Gallion & au Cul-de-Sac à Vache.

TROU Bordé, Paroisse Françoise, dans l'Isle de Saint Domingue, situé à une lieuë du fond du Cul-de-Sac de Saragua.

TROU Charles Bonbon, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de Saint Domingue, à huit ou dix lieuës à l'Occident du petit Goave.

TROU Jeremie, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue, vis-à-vis les Caymites.

le petit TROU, à la côte meridionale du Quartier du Sud, dans l'Isle de S. Domingue, à moitié chemin du fond de l'Isle à Vache au Cap Alta Vela ou de Mongon.

les trois TROUS, à la Basse-Terre de la Guadeloupe; ce sont trois ravines d'eau salée & bleuâtre, elles passent entre les gorges des montagnes, qui soûtiennent la souffriere d'où ces eaux descendent, le premier est en venant de la Riviere des grands Bannaniers, se nomme le Trou Madame, le second le Trou au Chien & le troisiéme le Trou au Chat.

TSEPEHOEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

TSERA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

TSONNONTOUANS, l'une des cinq Nations des Iroquois ; je crois que ce ſont ceux que les Anglois appellent Lenekées. Ils ſont les plus occidentaux & les plus voiſins du Fleuve de Niagara. Le Marquis Dénonville, Gouverneur de la Nouvelle France, brûla leurs cabanes. Il y a une Riviere qui arroſe leur Païs & prend leur nom, elle ſe jette dans le Lac de Frontenac. Leur grand Village n'eſt qu'à ſept lieuës du Fleuve de Niagara. C'eſt la plus conſiderable des cinq Nations Iroquoiſes ; elle comprenoit en 1657. douze cens Guerriers en trois Bourgades. Les Jeſuites avoient lors une Miſſion ſous l'invocation de S. Michel. Les femmes peuvent avoir chez eux deux maris qui paſſent pour legitimes. Leur Arme ou Deviſe eſt une Araignée.

Riviere des TSONNONTOUANS, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe jette dans le Lac de Frontenac, à la bande du Sud. Elle prend ſon nom de la Nation Iroquoiſe, qui habite ſes bords.

TYAKAPPAN, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis, ils avoient des chevaux, ils ſont voiſins des Taraha.

V

l'Iſle à VACHE, ſituée au Midy du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue, à trois lieuës de la côte ; cette Iſle peut avoir ſix lieuës de longueur ſur deux de largeur. C'étoit autrefois le rendez-vous de la plus grande partie des Flibuſtiers, qui y venoient partager leur butin ; il y en avoit même quelques-uns qui s'y étoient établis, on les a fait paſſer à la grande Terre, & il n'y a plus preſentement que des bêtes à cornes & des cochons, que l'on y a mis multiplier pour le ſervice de la Compagnie de Saint Domingue, dont elle ſert d'entrepôt pour le commerce que l'on fait à la Terre Ferme avec les Eſpagnols.

le Cul-de-Sac à VACHE, Paroiſſe de la Martinique, deſſervie par les Capucins. Elle eſt ſituée entre les deux Rivieres ſalées du fond du Cul-de-Sac Royal, à la ſeparation du chemin pour le Cul-de-Sac François & pour le Lamentin.

Ance VADELORGE, à la Guadeloupe, dans la Paroiſſe des Habitans. Cette Ance eſt formée au pied d'un petit vallon renfermé par deux mornes.

l'Iſle aux VAISSEAUX, à la Louiſiane ; cette Iſle eſt ſituée dans le Golfe compris entre les emboûchures du Miſſiſſipi & de la Mobille, & vis-à-vis l'ancien Fort de Biloxi. Il y a un Port qui a ſervi dans les premiers tems de l'établiſſement de la Colonie, & lorſque notre principal Fort étoit à Biloxi. Ce Port a quatre ou cinq braſſes de profondeur. On l'avoit abandonné dans la ſuite, tant à cauſe que les terres voiſines ſont preſque toutes noyées, que parceque le Trajet de ce Port à la Terre-ferme étoit trop long ; mais depuis que le Port de l'Iſle Dauphine s'eſt bouché, l'on a été obligé de revenir à ce premier.

la Riviere de VAREN, eſt une petite Riviere de la France Equinoxiale, qui après quelques douze lieuës de cours du Sud au Nord, va ſe décharger dans le Canal naturel, qui ſepare au Sud l'Iſle de Cayenne du Continent, depuis la Riviere de Wia juſqu'à celle de Cayenne.

les VASES Corail, Colonie Françoiſe, dans l'Iſle de Saint Domingue, ſituée à la côte occidentale de cette Iſle vis-à-vis l'Iſle de Gonaves, entre la Riviere de Monrouy & le poſte d'Arcahay, à l'entrée du Cul de-Sac de Saragua.

Riviere de VASIZA, dans la Louiſiane ; elle ſe jette dans le Golfe du Mexique, après un cours d'environ trente lieuës, & avoir arroſé le Païs fréquenté par les Tocopata.

VAUCLAIN, nouvelle Paroiſſe, dans la Martinique, deſſervie par les Jacobins ; elle eſt à l'Oüeſt de l'Iſle ; entre les Poinres du Vauclain & & du Macabon, entre leſquels il y a pluſieurs bas fonds.

Pointe du VAUCLAIN, dans la Martinique, Paroiſſe du même nom, Bande de l'Oüeſt ; elle ferme le Cul-de-Sac Simon ; ſon abord eſt dangereux à cauſe de pluſieurs bas-fonds.

VERCHERES, Seigneurie, ſituée le long du Fleuve Saint Laurent, à quatre lieuës au-deſſus de celle de Saint Ours, dans le Gouvernement de Montreal. Les Iroquois en enleverent vingt-deux habitans pendant qu'ils travailloient aux terres en 1692. Le Fort en eſt bon, il y a une redoute qui en eſt à cinquante pas. Ce Fort auroit été pris d'aſſaut par les Iroquois en 1690. ſans la Dame du lieu qui en défendit la redoute avec beaucoup de valeur, juſqu'à ce qu'elle fût ſecouruë. Et de même en 1692. ſans Mademoiſelle ſa fille, qui s'étant échapée de leurs mains, & ſauvée dans le Fort où il n'y avoit que des femmes & un ſoldat ; elle ſoûtint deux jours de ſiege contre eux, & les obligea de ſe retirer, aprés avoir tiré un coup de canon ſur eux ; elle n'avoit alors que quatorze ans.

Pointe du VIEUX Fort, à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe : c'eſt le Cap le plus méridional de cette Iſle ; il eſt à deux lieuës au midi du Fort & du Bourg de la Baſſe-Terre, & à trente lieuës de la Pointe Saint Martin de la Martinique ; il y a un établiſſement & une batterie de canon ; les Carmes y deſſervent une petite Chapelle qui a titre de Paroiſſe ; ils n'y font cependant dire la Meſſe qu'une fois par mois. L'on a mis ſur la Pointe une batterie de deux pieces de Canon ; ce lieu n'eſt pas mieux fortifié par l'art, parce que ceux qui y ſeroient des deſcentes ne pourroient pas pénétrer plus avant dans l'Iſle.

le petit VILLAGE, à la côte de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe ; c'eſt une petite habitation qui eſt ſur le chemin de l'Ance, à la Barque à l'Iſle à Goyaves, à quinze cens pas au-delà du lieu nommé le Bucher.

VILCHEZ, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Golfe du Mexique, entre les Rivieres Saint Pierre & de Vaſiza, à la Baye d'Apalaches.

Rio del VINO, ou Riviere du Vin, dans la Louiſiane : c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans Rio de Bagres, près du Confluent de cette derniere avec Rio Hondo ; elle a pris ſon nom des vignes ſauvages que ceux qui l'ont découverte ont trouvées près de ſes bords ; elle n'a pas plus de vingt lieuës de cours.

La Riviere de WIA : c'eſt une Riviere des plus conſidérables de la France Equinoxiale ; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à la côte orientale de l'Iſle de la Cayenne.

Y

l'YAPOCO, eſt une Riviere de la France Equinoxiale

noxiale, & forme la côte occidentale du Cap d'Orange ; elle a environ une douzaine de petites Isles, depuis une espece de Lac qu'elle forme à quelques neuf lieuës de son embouchure. Elle coule du Sud au Nord, & va se décharger dans la Mer.

Riviere des YASOUS, dans la Louisiane ; c'est une petite Riviere qui se jette dans le Mississipi, à la Bande de l'Est, par trente-deux dégrés trente-cinq minutes de Latitude. Il paroît que les Tonicas ont demeuré quelque tems auprès de cette Riviere, particulierement dans le tems que Messieurs d'Iberville & le Sueur ont remonté le Fleuve de Mississipi, puisqu'ils l'appelloient Riviere des Tonicas. Ces peuples ont descendu trente-cinq lieuës plus bas, vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Rouge, vers les trente-uniéme dégrés huit minutes, dans l'endroit où étoient autrefois les Oumas. On l'appelle à present Riviere des Yasous, parce qu'une petite Nation, qui porte ce nom, cabane auprès de cette Riviere.

YATACHES, Peuple de la Louisiane, dans la partie située à l'occident du Mississipi, le long de la Riviere Onoyoysle, que M. de Tonty remonta trente lieuës pour y aller des cabanes des Nachitoches : le même, dit qu'il est composé des trois Nations nommées Yataches, Onodao & Choye.

Fin de la Nouvelle France.

MEMOIRES

SURVENUS

PENDANT LE COURS DE L'IMPRESSION

DE CE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

MEMOIRES

SURVENUS

PENDANT LE COURS DE L'IMPRESSION

DE CE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DE LA FRANCE.

MEMOIRES

MEMOIRES
SURVENUS
PENDANT LE COURS DE L'IMPRESSION
DE CE
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DE LA FRANCE.

A

ALMENESCHES, Umeneſches, *Alamaniſca*, *Almaniſca*, *Almaneſcha*, *Almeneſchia*, Bourg, avec Paroiſſe & Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Archidiaconé du Houlme, Doïen-d'Argentan, Intendance & Election d'Alençon, Bailliage & Vicomté d'Eſſey, a 1722 habitans. Il eſt entre Seez & Argentan, à une égale diſtance de ces deux Villes : ſon Egliſe Paroiſſiale eſt Saint Pierre, qui a une Confrairie de Charité, pour enterrer les morts & leur procurer des Prieres ; elle eſt deſſervie par deux Curés qui ſont à la nomination de l'Abbeſſe & des Religieuſes, & qui ont chacun environ cinq à ſix cens livres de revenu.

Il ſemble qu'ils n'étoient originairement que les Chapelains du Monaſtere, qui a donné lieu au Bourg de ſe former, & qui poſſede encore la meilleure partie des dixmes ; car ils ſont alternativement obligés d'y dire la Meſſe de Communauté, & d'y adminiſtrer les Sacremens.

En effet, l'Abbaye dont le Bourg releve, eſt fort ancienne, & auſſi très-célébre, par la gloire qu'elle a d'avoir eu pour Abbeſſe Sainte Opportune, ſous l'invocation de laquelle y a beaucoup d'Egliſes dédiées dans le Royaume, ſon culte ayant même paſſé juſqu'en Angleterre. Quelques hommes habiles veulent pourtant douter que le Monaſtere de cette Sainte fut en ce lieu, parce qu'il eſt dit dans ſa vie, compoſée ſur la fin du onziéme ſiécle par Saint Adelelme Evêque, qu'elle ſe fit Religieuſe à Montreüil, & qu'elle gouvernoit cette Maiſon au même tems que Sainte Lantilde ſa parente conduiſoit celle d'Almeneſches, qui lui étoit voiſine ; ce qui montre que c'étoient deux lieux très-differens. Le Pere Mabillon a avoüé là-deſſus ſon embarras, & il penche dans ſes Annales, à croire que la poſterité avoit confondu ces deux Abbayes, dont elle n'en avoit fait qu'une ; ſur tout il eſt touché de ce qu'on voit encore à Almeneſches *le Pré ſalé*, dont il eſt parlé dans le Livre des miracles de la Sainte, & qui étoit ſitué à Montreüil ; il eſt dit que ce nom lui fut donné parce qu'il ſe trouva tout couvert de ſel, après que le proprietaire, qui avoit pris dedans l'aſne du Monaſtere en dommage, eut proteſté qu'il ne rendroit jamais cet animal que lorſque le pré ſeroit couvert de ſel : mais indépendamment d'un pareil prodige, qui n'a pas plus d'apparence de verité que le miracle de l'Oiſeau reſſuſcité par Sainte Opportune, à une jambe près qu'on ne pût jamais retrouver, dont il eſt auſſi fait mention dans ce Livre. Il y a une maniere plus naturelle de lever la difficulté dont il s'agit ; c'eſt que le territoire d'Almeneſches contient deux grandes Paroiſſes contiguës, qu'on appelloit également de ce nom juſqu'à ces derniers tems, qu'on a nommé l'autre Paroiſſe le *Château d'Almeneſches*, ou ſimplement *le Château*, à cauſe du Château que les Montgommery ou leurs prédeceſſeurs y avoient bâti. C'eſt dans cette derniere Paroiſſe, qui eſt appellée en quelques titres *vieilles Almeneches*, que le Monaſtere de Sainte Lantilde, devoit être. Comme il avoit la commodité de l'eau par la petite Riviere d'Oudon qui paſſe dans ce canton ; avantage que celui de Sainte Opportune n'avoit pas, étant dans un lieu aſſés élevé : ſans doute qu'il étoit auſſi le plus conſidérable, & que c'étoit par comparaiſon avec ce plus

grand Monaſtere, que l'Abbaye de Sainte Opportune avoit été appellé *le petit Monaſtere*, ou Monteüil, *Monaſteriolum*.

Le même Pere Mabillon conjecture avec aſſés de vrai-ſemblance que ces deux Abbayes étoient du nombre des quinze Monaſteres que S. Evrou avoit établis aux environs du ſien, dont elles n'étoient qu'à ſix lieuës, & alors dans le même Diocèſe; mais comme ce ſavant homme s'eſt trompé en croyant que ce Saint étoit mort dès l'an 596. quoiqu'il mourut ſeulement en 706. ainſi qu'on l'a fait voir en parlant de ſon Monaſtere qui porte aujourd'hui ſon nom. Il s'eſt fort mépris auſſi en ſuppoſant que Sainte Opportune ne fleuriſſoit que du tems du Roi Pepin, vers l'an 764. car elle vivoit au même tems que Saint Evrou, & il n'en faut point d'autre preuve que celle qui ſe trouve dans le Catalogue manuſcrit des Evêques de Seez, qui eſt dans la Biblioteque de Saint Victor à Paris, où il eſt marqué que le Rodobert Eveque de Seez, ſous qui S. Evrou mourut, eſt le même que celui qui fit aſſaſſiner S. Godegrand Evêque de Seez, frere de Sainte Opportune; auſſi l'Auteur de la vie de ce Saint Evêque, qui eſt en manuſcrit à Saint Evrou, témoignoit-il qu'il étoit très-éloigné de ſon tems, quoiqu'il écrivit avant la Tranſlation qui ſe fit des Reliques en 874. Il dit que *ce Saint fut inhumé proche de l'Autel de l'Egliſe de Montreüil, où il étoit honoré des fideles, depuis une très-longue ſuite d'années*, & cette expreſſion ne ſeroit gueres convenu s'il n'y avoit alors eu qu'un ſiecle qu'il fût mort. *Corpus ejus quod tanta jam annorum ſpatia in ſepulchro tranſigerat, juxta altare tumulatur, ubi per multa temporum ſpatia, à fidelibus populis frequentatur.*

Le corps de Sainte Opportune fut auſſi un peu après tiré de ſon tombeau, & porté à Moucy le Neuf, dans le Diocèſe de Paris: terre qui avoit été donnée à l'Evêque de Seez pour lui ſervir de retraite durant les ravages des Normands, qui détruiſirent ce Monaſtere, & où eſt aujourd'hui un Prieuré du nom de la Sainte, qui dépend de celui de Saint Martin des Champs à Paris; mais on l'a enſuite partagé avec pluſieurs autres Egliſes, car on trouve auſſi de ſes Reliques dans le Prieuré de Seranz ſur Oyſe, a Senlis & a Vendôme, (d'où les Religieuſes d'Almeneches en obtinrent au ſiecle dernier quelque parcelle) au Mont Saint Michel à Poitiers, où les Ecoles de l'Univerſité ſont appelleés *les Ecoles de Sainte Opportune*: Et enfin à Paris, dans l'Egliſe Paroiſſiale & Collegiale qui porte auſſi ſon nom, où l'on poſſede un de ſes bras, & une de ſes côtes.

Ce ne fut qu'après le milieu du XI. ſiecle que les Normands ſongerent à rebâtir une Abbaye à Almeneſches, & cette pieuſe entrepriſe eſt dûë à Roger de Montgommery, qui avoit déja fondé les Abbayes d'Hommes de Saint Martin de Seez & de Saint Martin de Troarn, & qui fonda encore après en Angleterre celle de Saint Pierre de Schresbury, le gros Prieuré de Wenlock, de l'Ordre de Cluny, & la Collegiale de Quadfort. Il la dota d'une partie du Domaine d'Almeneſches, qui lui appartenoit en entier, & d'autres biens conſidérables tant en Normandie qu'en Angleterre, où dans la ſuite elle fut obligée d'établir le Prieuré de Leuveneſtre, & il y mit pour Abbeſſe une Alix, à laquelle Emme Fille de ce Seigneur ſucceda; cependant la Nouvelle Abbaye eût beaucoup à ſouffrir après la mort de ſon fondateur; car Robert de Beleſme fils aîné de Roger de Montgommery, ayant refuſé tout partage à ſes cadets, pour les biens de France dont il s'étoit mis en poſſeſſion, Arnoul l'un d'eux, Comte de Pembrock, ſe rendit maître de cette Maiſon, d'où il couroit & ravageoit tout le Païs, ce qui dura juſqu'à ce que Robert l'en eût chaſſé en y mettant le feu. Emme qui s'étoit refugiée à Saint Evrou, revint alors, & s'appliqua avec tant de zele à la reparer, qu'elle la laiſſa floriſſante à ſa mort, arrivée dix ans après. Ce Monaſtere fut encore brûlé deux fois; l'une ſous l'Abbeſſe Matilde, niéce d'Emme; & l'autre en 1308. la nuit de Pâques, ſous l'Abbeſſe Agnés: incendie qui fut ſi terrible qu'il conſuma auſſi le Bourg & l'Egliſe Paroiſſiale, les cloches les Calices, les ornemens, tout y périt.

La régularité de cet Abbaye n'a pas été dans un état moins déplorable en de certains tems; on voit par un acte de viſite de Robert Cornegrue, Evêque de Seez, fait en 1455. que les Religieu-vivoient alors chacune en leur particulier, & que ce Prélat fut réduit, dans les Reglemens qu'il leur preſcrivit en ſeize articles, à ſe contenter de leur ordonner de manger enſemble le plus ſouvent qu'elles pourroient. Au commencement du ſiecle ſuivant le déſordre y étoit ſi affreux, que le Cardinal Philippes de Luxembourg Legat du S. Siege, fut obligé d'employer ſon autorité pour l'arrêter. Il donna pour cela en 1517. ſes pouvoirs à l'Evêque de Seez, à l'Abbé de Saint Martin de la même Ville, & à Aubert Fillon Chanoine de Roüen, depuis Evêque de Senlis; ces Commiſſaires furent dans la neceſſité pour y mettre la réforme de deſtituer l'Abbeſſe Jaqueline Heude, qu'ils transferent dans le Monaſtere de la Madeleine d'Orleans, de l'Ordre de Fontevraud, & d'en faire autant de quelques Religieuſes en en introduiſant d'autres à Almeneſches. Ainſi cette Abbaye fut ſoumiſe à l'Ordre de Fontevraud, ce qui fut confirmé par une Bulle de Leon X. de l'année ſuivante 1518. On y mit alors pour Superieure Marie de la Jaille, qui ſe qualifie ſeulement *Mere & Adminiſtratrice*, n'y ayant dans l'Ordre de Fontevraud que la Superieure generale qui prenne le titre d'Abbeſſe: c'eſt néanmoins ce qui ne dura qu'autant qu'elle; car Louiſe de Silly qui lui ſucceda en 1533. par Bulle du Pape Clement VII. ne voulut point reconnoître l'autorité de cette Abbeſſe, afin de ne dépendre que de celle de l'Evêque de Seez, qui étoit en ce tems-là Jacques de Silly ſon frere. Elle gouverna avec aſſez de ſageſſe juſqu'à ſa mort, arrivée en 1562. mais les guerres Civiles & de Religion qui ſurvinrent enſuite r'ouvrirent bientôt la porte au relâchement, & à la fin il fut tel que Claude de Morenne Evêque de Seez fut obligé d'en faire informer par ſon Official; ce fut en 1603. du tems de l'Abbeſſe Judith Rouxel de Medavy. On n'y apporta cependant de remede efficace qu'en 1621. L'Abbeſſe Louiſe Rouxel niéce de la précedente, fit alors venir quatre Religieuſes de l'Abbaye de la Trinité de Poitiers; & avec leur ſecours elle remit la reforme dans ce Monaſtere malgré toutes les oppoſitions & toutes les chicannes des Religieuſes qui ne trouverent d'appui nulle part. Elles reprirent en ce tems-là la Regle de S. Benoît, qu'elles avoient quittées pour celle de Fontevraud, & leur nombre s'augmenta de maniere, que dès 1623. la même Abbeſſe ſe vit en état d'en former deux Communautés; elle en envoya une à Argentan, où les habitans lui avoient pour cela donné l'Egliſe de Notre-Dame de la Place; ce qui fut autoriſé de Lettres Patentes du Roi en Decembre 1630. De plus elle permit en cette derniere année à Catherine du Boüillonné & à quelques autres Religieuſes, d'aller établir un Prieuré à Hieſmes; & en 1633. à la Dame

du Moulin-Chapelle, ſuivie de trois Religieuſes, de faire un pareil établiſſement à Loigny, au Perche. Ces deux Prieurés ſubſiſtent toûjours, & celui d'Argentan auroit auſſi indubitablement cet avantage, ſi l'Abbeſſe n'en avoit point conſervé la ſuperiorité, n'en faiſant qu'une ſimple Annexe: mais loin que ſon union avec l'Abbaye Mere ait procuré l'augmentation des deux maiſons, ce qui étoit le fruit qu'on en eſperoit; c'eſt là au contraire ce qui a penſé renverſer l'une & l'autre, & pour ſauver l'Abbaye dont les dettes s'accumuloient ſans fin, on a été au commencement de ce ſiécle, contraint d'abandonner entierement l'Annexe, après avoir fait beaucoup de dépenſe à y conſtruire de beaux lieux réguliers, ſur ce qu'on en préferoit le ſéjour à celui de l'Abbaye qui n'eſt que dans une triſte campagne. Par un procès verbal de 1667. l'Abbeſſe Marie-Louiſe Rouxel déclara que les deux Communautés étoient compoſées de cinquante-deux Religieuſes de Chœur, & de dix-huit Converſes, & qu'elles n'avoient en tout que huit mille ſix cens quinze livres de rente, & tel eſt encore à peu près le revenu de l'Abbaye dont la Communauté n'eſt plus d'ailleurs ſi nombreuſe: outre la nomination des deux Cures du Bourg, elle a encore celle des Cures de Macé & de Boitron, qui ſont trés-bonnes.

Son Egliſe eſt ſous le titre de la Sainte Vierge; elle n'a rien que de commun, & n'eſt pas même fort propre; le Chœur des Religieuſes qui tomboit de vetuſté, fut renouvelé par Louiſe de Silly. Il y a auſſi une Chapelle de Sainte Opportune, mais qui n'eſt point dotée. Les autres bâtimens ſe ſentent bien du tems qu'on les a négligés, pour ne penſer qu'à embellir ceux de la Maiſon d'Argentan; & il n'y a que l'appartement de l'Abbeſſe qui ſoit vraiment magnifique, quoiqu'il y manque encore un eſcalier. Les armes de l'Abbaye ſont celles de l'appanage d'Alençon, dont elle releve. Au reſte, Robert Canalis, du Breuil, Goſſet, & ce ſemble auſſi Surius, ſe ſont figurés que le nom d'Almeneſche, *Almeneſca*, ſignifioit *Religieuſes cachées*; comme venant du mot hebreu *Alma*, & du mot latin *Monacha*, ce qui pourra faire plaiſir à ceux qui aiment les étymologies chimériques.

AZAY le Feron, Bourg, dans le Berry, frontiere de Touraine, ſituée à trois lieuës de Chatillon ſur Indre, à deux de Preüilly, à deux de Mezieres en Brenne, à cinq du Blanc, à ſept de Loches, a une lieuë des Bourgs de Ponay, Martizay, Saint Ciran, Obrevre & Cleredubois; il n'y a qu'un petit Ruiſſeau ſans nom particulier, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, Grenier à ſel de Buzançois, a environ 1444 habitans dans toute l'étenduë de la Paroiſſe. La Taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, & le Collateur eſt M. l'Abbé de Saint Ciran en Brenne. Il y a cinquante-quatre Villages ou Hameaux qui compoſent avec le Bourg, la Paroiſſe dudit Azay. La nature du terroir eſt plus mauvaiſe que bonne; on y recüeille du bled & du vin pour la ſeule ſubſiſtance des habitans. Il y a quelques bouquets de bois de peu de valeur, quantité de brandes & terres incultes. Il n'y a qu'un ſeul Prieuré d'environ trois cens livres de rente. M. le Baron de Bretteüil eſt Seigneur de ce lieu, qui eſt une Châtellenie avec haute, moyenne & baſſe-Juſtice, qui releve de la Baronie de Preüilly. Il n'y a rien d'intereſſant & de curieux dans ce lieu d'Azay: comme il eſt aſſez écarté, on n'a point de tradition qu'il s'y ſoit jamais rien paſſé de mémorable, ni qui mérite d'avoir place dans les Hiſtoires. Le Bourg, qui eſt aſſez joli, qui eſt compoſé d'autour de cent feux; il y a au moins une vingtaine de bons Bourgeois qui s'attachent à la culture de leurs petits Domaines; & ce qu'il y a de loüable en eux, eſt une union comme fraternelle, vivant tous bien enſemble, union aſſez rare dans les petits endroits.

Le Château & Maiſon du Seigneur eſt bien bâti, & ſitué dans le Bourg, dans un terrain aſſez bon & uni; la plus ancienne piece de bâtiment eſt une groſſe tour couverte d'ardoiſe qui fut bâtie en 1416. par Pregent Frottier Baron de Preüilly. Il y a un gros Pavillon double de belle ſtructure, qui fut bâti il y a environ cent cinquante ans par Louis de Crevant, pere de feu M. de Crevant Vicomte de Brigüeil, & entre la Tour & ce Pavillon, un corps de logis à trois étages qui tient à l'un & à l'autre, auſſi d'une belle conſtruction, dans lequel eſt le maître eſcalier qui eſt fort ſpacieux & beau. Il a été bâti par feu M. le Vicomte de Brigeüil, au bout de cette enfilade de Tour, corps de logis & gros Pavillon. Il y a un autre petit Pavillon bien propre & bien bâti, une belle & grande cour en tapi verd fait face à ce corps de bâtiment, bornée à côté droit, en ſortant d'une très-belle écurie à tenir au moins quatre-vingt chevaux, très-bien bâtie, couverte d'ardoiſe, & à un des bouts un Pavillon bien propre couvert auſſi en ardoiſe: cette cour eſt cloſe du côté qui fait face au Château d'une belle baluſtrade de fer, avec des pilliers de pierre de taille diſpoſés à égale diſtance; de-là un grand parterre ſe preſente, dans le milieu duquel eſt un baſſin de pierre de taille avec un beau jet d'eau: au bout du parterre eſt un Parc en beau bois de haute-futaye ſymmétriſé, & comparti de pluſieurs belles allées bien propres & bien tenuës: la maîtreſſe & belle allée de ce Parc a près de mille pas de long, au bout de laquelle eſt un grand rond d'eau avec un jet d'eau; les potagers grands & ſpacieux regnent tout le long du parterre & du Parc. Derriere les écuries eſt bâtie la ferme compoſée de tous les bâtimens, neceſſaires & bien ordonnés pour la ferme & baſſe-cour d'une belle terre.

La terre d'Azay a toujours été poſſedée par de gros Seigneurs, & preſque toujours unie à la Baronie de Preüilly. Céſar de Vendoſme, fils naturel d'Henry IV. acheta par décret forcé, la Baronie de Preüilly ſur un Jean Châteigner qui en étoit Baron, & la garda environ vingt ans. M. le Vicomte de Brigüeil Louis de Crevant étoit pour lors Seigneur d'Azay; il acheta de M. de Vendôme la Baronie de Preüilly, & y réunit Azay, qui y a toujours demeuré unie depuis ce tems-là. M. le Maréchal d'Humieres, petit fils de Brigüeil, en a été Seigneur toute ſa vie, & après ſa mort, M. le Baron de Breteüil a acheté ladite Baronie: il en jouit à preſent, & qui a fait des embelliſſemens très-conſiderables au Château d'Azay: comme ce Château eſt bâti dans un plat-Païs, il n'a pas la vûë étenduë; au contraire elle eſt aſſez bornée.

Il y a dans le circuit de la Paroiſſe cinq ou ſix Maiſons bourgeoiſes qui ſont fort jolies pour leur ſituation & les bâtimens. On recueille de très-bons fruits, du bled & du vin pour la ſubſiſtance du Païs. Comme le lieu eſt fort écarté de la communication des grandes Villes, on n'y a pas de débit pour aucune denrée: ainſi il faut que tout ce que l'on recueille ſoit conſumé preſque dans le lieu; ce qui fait que le Païſan n'eſt pas laborieux, comme en beaucoup de Provinces du Royaume.

L'Egliſe de la Paroiſſe eſt fort ancienne & bien bâtie; elle eſt dédiée à Saint Nazaire; on y fête

encore solemnellement le jour de Saint Blaise, que l'on regarde comme un des Patrons : & le 28. d'Août on fait la fête de Saint Julien, en l'honneur duquel il y a une Chapelle bâtie à une demi lieuë d'Azay. On prétend que cette Chapelle a été bâtie du regne de Clovis, premier Roi de France Chrétien. : il y a eu une Inscription sur une grande pierre, à une des portes de ladite Chapelle, qui le disoit ainsi : cette pierre depuis vingt ou trente ans a tombé, ou a été ôtée. Le Bourgeois de ce lieu est assez poli & civilisé.

B

BUSET, dans le Condômois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1461 habitans. Cette terre appartient à M. le Marquis de Flamarens ; elle est située sur la Baise, c'est une des plus considerables terres de Guienne.

C

CAMBRAY, *Cæneracum*, Ville, Archevêché, Capitale de la Province appellée de son nom Cambresis, Comté, Duché, Principauté de l'Empire & Souveraineté ; du Parlement de Douay, Intendance de Lille, Siege d'une Subdelegation & d'une Recette, a 14000 habitans ou environ. Il y a peu de Villes & peu d'Evêchés, dont l'Histoire donne une si grande idée, que de Cambrai. Les Princes, les Rois, les Empereurs y ont répandu, comme à l'envie, les honneurs, le lustre & les bienfaits. Cambray fut dès le quatriéme siecle Capitale du Païs des Nerviens, c'est-à-dire, d'une partie du Haynaut & de Tournaisis ; elle le fut ensuite de diverses Provinces, comme de Brabant, de Flandres & d'Artois, & devint bien-tôt l'une des quatre premieres de la Gaule Belgique. Elle étoit alors si considerable, que Clodion le Chevelu, le second de nos Rois, n'a point fait difficulté de prendre le titre de Roi de Cambray, & d'y établir le Siege principal de son Empire sous nos Rois de la premiere race. On y battoit monnoye, ce qui fut continué sous les Rois de la seconde race ; elles furent battuës au coin de l'Evêque depuis l'an 863. Pepin le Viel, Maire du Palais d'Austrasie au septiéme siecle, établit à Cambray une bonne garnison pour résister aux Maires de France. Cambray étant muni d'un Château avant l'an 740. Charlemagne l'embellit, la ceignit de murailles & de tours, & crut devoir en faire un des Boulevards de l'Empire ; elle fut cedée par Charles le Chauve à ses Prélats, & leur a dû son agrandissement & ses fortifications. La Citadelle, des plus fortes & des plus regulieres, fut bâtie en 1543. sur une hauteur à l'extrémité de la Ville par l'Empereur Charles-Quint, afin qu'elle pût être un des plus fermes remparts de la frontiere des Païs-bas.

Cambray eut dès le sixiéme siecle ses Chatelains, Chefs des Armes & de la Justice, rendus hereditaires dans le dixiéme siecle. Enguerand IV. Sire de Coucy, vendit la Châtellenie en 1272. à Guy Comte de Flandre, dont les descendans l'échangerent en 1340. avec Philippe de Valois. Ce Roi ne croyant pas qu'il lui convint d'en recevoir l'investiture, la donna à Jean Duc de Normandie, son fils aîné & son successeur à la Couronne, qui en prêta la foi & hommage à Saint Liebert, lors Evêque de Cambray. On a la suite de ces Chatelains ou Vicomtes imprimée en plusieurs Livres. On trouve aussi des Comtes de Cambray dès le tems de Saint Sigebert II. Roi d'Austrasie, avant le milieu du septiéme siecle. Le premier fut Alberic Prince de Haynaut. Ce Comté a toujours été tenu par des personnes considerables, & il y avoit près de quatre cens ans qu'il subsistoit, lorsqu'il fut ôté aux Laïcs, & donné aux Evêques de Cambray.

L'Empereur Maximilien I. érigea l'an 1510. cette Ville en Duché & Principauté de l'Empire, pour Jacques de Croï Evêque de Cambrai, & pour ses successeurs, sur qui Jean de Monluc Seigneur de Balagny, Maréchal de France & Gouverneur de cette Place, l'usurpa en 1594. s'étant fait reconnoître Prince Souverain de Cambrai & du Cambresis ; il n'en joüit que quinze mois. Mais tant de distinctions laissoient encore bien loin de son ancien éclat, cette Ville, qui s'étoit vû sous Clodion le Chevelu, comme on l'a dit, & dans le cinquiéme & sixiéme siecles.

La grandeur spirituelle de l'Eglise de Cambray répond à sa grandeur temporelle. Les Evêques qui y furent établis dès les premiers siecles, sont comprés jusqu'au nombre de dix-sept au rang des Saints que l'Eglise honnore. Une vie exemplaire & la grandeur de leur Siege, leur meriterent la gloire de gouverner Cambray, conjointement avec l'Evêché d'Arras, pendant près de six cens ans jusqu'à la fin du onziéme siecle. Le Diocèse de Cambray étoit si étendu, avant l'érection faite en 1559. de ceux de Malines, d'Anvers, de Namur, de Boisleduc, de Gand, de Bruges & de Ruremonde, qu'il comprenoit presque tout ce qu'enferme aujourd'hui ces sept Evêchés. On comptoit près de trois mille Paroisses & autant de Chapelles, sept cens Hôpitaux & Maladeries ; sans parler des Abbayes & autres Couvens. Choisi alors pour l'une des trois Métropoles des Pays-Bas, il reçut quatre Suffragans, Arras, Tournay, Saint Omer & Namur. La Sainteté, la Naissance, la Science, les Ambassades, tout concourut à rendre les Evêques de Cambray recommandables. Recherchés pour conduire les Eglises les plus distinguées, cinq d'entre eux se virent élevés à la Pourpre Romaine ; tels furent les Cardinaux Robert de Geneve en 1371. Pierre d'Ailli l'an 1411. Guillaume de Croi en 1517. Joseph-Emanuel de la Tremoille l'an 1706. & de nos jours Guillaume du Bois.

Les Rois de France se plurent à combler de biens l'Eglise de Cambray. Dagobert lui donna les Villages d'Onaing & de Quaroube, entre Valenciennes & Condé, comme un gage de son amitié pour Saint Aubert qui en étoit Evêque. En 776. Charlemagne ceda la meilleure partie du Domaine utile de Cambray à cette Cathedrale ; que Louis le Debonnaire gratifia de ce qui lui restoit tant dans la Capitale que dans le reste du Cambresis, & à laquelle encore son Evêque Dodilon fit present sur la fin du neuviéme siecle du Village de Bousi, dont la Seigneurie, la Justice & le Patronage lui appartiennent encore. Ces deux Empereurs Charlemagne & Louis le Débonnaire, aussi-bien que le Roi Pepin, de qui ils descendoient, ajouterent à ces donations de beaux Privileges & de grandes Immunités qui lui furent confirmés par l'Empereur Arnoult l'an 894.

Cambray depuis la décadence de l'Empire Romain, avoit eu pour maître son Roi particulier, ou le nôtre, ceux d'Austrasie ou des Princes Germaniques : Charles le Chauve encherissant sur les concessions faites à cette Eglise, donna la Ville & son Territoire d'une lieue à l'entour en Souveraineté à ses Evêques l'an 863. Ses Successeurs aprouverent sa generosité & y ajouterent. Le Roi Charles le Simple

ple étendit leur Souveraineté jusques sur les Domaines des Abbayes de Maroles & de Crepin en Haynaut, unies à l'Evêché ; & l'an 915. sur presque toute la Province du Cambresis, ce que l'Empereur Othon I. dit le Grand, confirma l'an 940. Ce Prince, sept ans après, l'étendit sur les dépendances de la riche Abbaye de S. Gery, & ratifia le tout en 967. Othon III. son petit fils la porta sur le reste du Cambresis l'an 1001. Les Empereurs ont confirmé de siecle en siecle à cette Eglise les Droits Souverains, que lui avoient accordés dans l'espace d'un siecle & demi, les deux Charles & les deux Othon ; & ils ont eu soin de marquer que ces Prélats relevoient leur Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire ; c'est ainsi que ces Evêques l'ont exercé pendant huit cens ans. Les Curieux conservent les monnoïes frappées au coin des Archevêques pendant tout ce tems-là. Les Chartes des Rois & des Empereurs qui ont composé aux Evêques de Cambray un Etat Souverain, sont conservées dans les Archives de cette Eglise, & ont été publiées par divers Historiens anciens & modernes.

La qualité de Comte Souverain attiroit aux Evêques de Cambrai celle de Cousin de la part des Couronnes, comme on le voit, au moins de l'Espagne, dans les Lettres d'Investiture du Comté de Cambresis, Fief de l'Empire, données à Henri de Berghes, Evêque de Cambray, par le Roy Catholique Philippe I. à Bruxelles le 6. Mars 1500. sur la Procuration de l'Empereur Maximilien I. son pere. Ce Prince trouva dix ans après un nouveau motif du traitement de Cousin & de Prince, outre celui de Duc pour Jacques de Croi, Evêque de Cambray & pour ses Successeurs, dans l'érection qu'il fit de cette Ville en Duché & en Principauté de l'Empire, par Lettres du 28. Juin 1510. conservées en original aux Archives de cette Metropole, & imprimées en divers endroits. L'Empereur Charles-Quint dans un Rescrit donné à Liege le 3. Novembre 1537. traite de Cousin Robert de Croi, Evêque & troisiéme Duc de Cambray. Maximilien de Berghes, des Comtes de Walhain, premier Archevêque & quatriéme Duc de Cambray, est appellé Prince, en des Lettres de l'Empereur Ferdinand I. du 9. Mars 1557. Maximilien I. son fils & Successeur dans l'Investiture de l'Archevêché donné le 8. Octobre 1571. à Louis de Berlaymont, cinquiéme Duc de Cambray, le qualifie Duc & Prince, ainsi que fait l'Empereur Rodolphe II. dans ses Lettres du 10. de Mars 1579. Henri IV. Roi de France, & Philippe Duc d'Orleans, son petit fils, Frere unique du Roi Louis XIV. & Pere de feu Son Altesse Royale M. le Duc d'Orleans, Regent, ont aussi traité de Cousin les Prelats de Cambray dans les Lettres qu'ils leur ont écrites. Louis XIV. accorda en 1682. à M. de Btias, Prédecesseur de M. de Fenelon, les honneurs & les entrées au Louvre comme aux autres Ducs. M. l'Archevêque de Cambray est traité de Cousin par le Roi Louis XV. mais il faut remarquer que Sa Majesté par un Brevet du 22. Novembre 1723. lui a conservé les honneurs de Duc & Pair de France en le transferant de l'Evêché de Laon à l'Archevêché de Cambray.

Au reste l'érection de Cambray en Duché & en Principauté de l'Empire, qui mettoit le comble aux bienfaits dont les Empereurs avoient honoré les Evêques de Cambray, n'étoit pas un titre sans réalité. Le Duché de Cambray fut composé de quatre Villes, de quatre anciens Comtés, de dix-huit Châteaux du premier ordre, de vingt deux moindres munis de leurs tours, de cent cinquante Villages & de leurs Annexes. Ces Prélats furent inscrits comme Membres immediats de l'Empire sur sa Matricule. Ils recevoient l'investiture de l'Empereur, avoient droit de Séance & de Suffrage dans les Assemblées du College des Princes, en celles du Cercle de Bourgogne & dans les Dietes Imperiales. Participans à l'administration des affaires de l'Empire, ils étoient obligés de contribuer, suivant leurs taxes, à ses dépenses communes & à ses necessités. Ils ont toujours comparu aux Dietes par eux ou par Députés. Guillaume de Croi, Evêque de Cambray, assista en 1521. à celle de Wormes & y mourut ; & Maximilien de Berghes, Archevêque de Cambray, rendit vigoureusement dans celle d'Ausbourg les droits de son Siege. On voit dans la Coûtume de Cambray, rédigée en 1574. par l'autorité de Louis de Berlaymont, Archevêque, Duc de Cambray, que de la Justice de cette Ville, on appelloit à la Chambre Imperiale de Spire. Il est à remarquer que le Roi de Navarre comparut par Jean de Recourt, son Bailly, aux Assemblées où cette Coûtume fut statuée & émologuée par l'Archevêque.

L'Eglise de Cambray, dont le revenu est de plus de cent mille livres, a été érigée en Archevêché l'an 1562. & quelque tems auparavant on avoit démembré une partie de son Diocèse, pour en composer ceux de Malines, d'Anvers & autres Evêchés érigés aux Pays-Bas l'an 1559.

Avant l'érection de Cambray en Archevêché, il étoit soumis à la Métropole de Reims ; & comme les Archevêques de Reims n'avoient pas donné leur consentement à cette érection, ils ont toujours prétendu qu'elle étoit nulle, ce qui a continué jusqu'en l'année 1696. que M. le Tellier, Archevêque de Reims, y a consenti : & pour le dédommager en quelque façon, le Roi a uni à l'Archevêché la Manse Abbatiale de l'Abbaye de S. Thierry à Reims, moyennant quoi, l'Archevêque de Cambray est resté paisible possesseur du titre d'Archevêque & de la Jurisdiction Métropolitaine qui lui a été attribuée sur les Evêchés de Tournay, d'Arras, de S. Omer & de Namur. En sorte qu'à present l'Archevêque de Cambray ne releve que du Pape, & ne reconnoit aucune Primatie, dont il dépend, que celle de Rome.

Au reste la prévoyance de l'Empereur Charles IV. qui par son Diplome du 23. Novembre 1377. commet l'Evêque de Liege, le Duc de Brabant, les Comtes de Flandres & de Haynaut pour Protecteurs & Conservateurs des Privileges & des Immunités des Evêques de Cambray, Vassaux de l'Empire, ne put garentir cette Eglise des pertes considerables qu'elle essuya dans la suite. Dépoüillée de presque toute sa Souveraineté par l'Empereur Charles-Quint même, qui, en qualité de Prince de Brabant, lui devoit protection & secours ; elle perdit depuis sous la Domination Espagnole le peu qui lui restoit de Droits Regaliens, avec les autres avantages attachés à la Dignité de Prince de l'Empire. Enfin sa Jurisdiction fort diminuée & bien differente de ce qu'elle avoit été, vint à ressortir immediatement au Parlement de Flandres. D'ailleurs les Comtes de Cambray, étant devenus, comme on l'a dit, hereditaires, avoient si fort accrû leur pouvoir, qu'ils seroient devenus les Souverains de Cambray & du Cambresis, si un des Evêques de cette Ville n'avoit pris le tems de la mort d'Arnoult Comte de Cambray, pour demander à l'Empereur S. Henri II. qu'il voulut supprimer cette dignité de Comte, ou au moins en

laiſſer la diſpoſition aux Evêques de Cambray, avec faculté de la réünir à leur Egliſe, ce qui lui fut accordé ſans beaucoup de peine l'an 1007. mais les derniers Comtes de Cambray ayant laiſſé pluſieurs heritiers, ils prétendirent que l'Empereur n'avoit pû diſpoſer de ce Comté à leur préjudice. D'ailleurs nos Rois n'avoient point lieu d'être ſatisfaits de cette diſpoſition, qui les privoit d'une partie de leur ancienne Souveraineté; neanmoins les Evêques de Cambray ont dans la ſujte trouvé le moyen de s'accommoder avec les uns & les autres ou d'aſſoupir ce differend, & ſi la France ne les a pas tout-à-fait reconnus pour Souverains; cependant les Alliances que nos Rois ont fait en differens tems avec les Evêques de Cambray & leurs Sujets; les Traités de Paix où ils ont été compris, les Neutralités qu'elle a accordé à l'Etat de Cambray en differentes occaſions font voir qu'elle le diſtingue des autres Païs qui lui ſont entierement ſoumis.

Le Roi Louis XIV. a mis fin à tous ces differends par la Conquête qu'il a fait de la Ville de Cambray en 1677. & l'Archevêque de Cambray a reconnu depuis en la perſonne du Roi, le Succeſſeur des premiers Souverains de Cambray, qui a été réünie à la Couronne de France, par le Traité de Paix conclu à Nimegue le 17. Septembre 1678.

L'Egliſe Metropolitaine de Cambray eſt dédiée à la Sainte Vierge qui y eſt fort reverée. Son Chapitre devroit être compoſé de cinquante Chanoines, dont il n'y en a plus que quarante-trois; les autres Prebendes ayant été amorties & affectées, l'une à la Prevôté, une autre au Doyenné, une autre aux quatre Archidiacres qui la partagent également entre eux, un autre aux Grands Vicaires de Chœur, une autre à la Fabrique de l'Egliſe, & deux qui ont été ſéparées en quatre, & que le Chapitre conſere aux Eccleſiaſtiques qui ont rendu ſervice à cette Egliſe. Les Dignitaires de ce Chapitre ſont le Prevôt, les quatre Archidiacres, le Doyen, le Chantre & l'Ecolâtre qui ſont ordinairement Chanoines. Le Doyen & l'Ecolâtre ont quelque revenu de plus que les autres.

Entre les quarante-trois Canonicats ou Prebendes de cette Egliſes; il y en a trois qui ſont affectés à des Gradués Nobles & Dioceſains, ſix qui le ſont à des Gradués en Droit, quatre à des Gradués en Theologie, ſept à des Prêtres, un à un Medecin Prêtre & Gradué, deux à deux Serviteurs de l'Egliſe, & vingt qui s'appellent libres & peuvent être poſſedés par toute ſorte de perſonnes. Le revenu de chaque Chanoine eſt d'environ deux mille livres par an. Il y a encore dans cette Egliſe huit Grands Vicaires de Chœur qui ont quelque revenu particulier, ſeize autres petits Vicaires de Chœur gagiſtes, outre vingt-cinq ou trente Chapellains obligés à réſidence, & pluſieurs autres Chapellains exemts de réſider.

L'Egliſe Collegiale de S. Gery eſt la premiere après la Metropolitaine; elle étoit autrefois ſituée au lieu où eſt bâtie la Citadelle, d'où elle a été transferée par Charles-Quint un peu plus loin. Son Chapitre eſt compoſé de trois Dignités & de quarante Canonicats. Les Dignitaires ſont le Prevôt, le Doyen & l'Ecolâtre qui a quelques revenus particuliers outre ſa Prebende. Des quarante Chanoines, il n'y en a que trente-ſix d'effectifs. parce qu'il y en a un qui a été uni à la Prevôté, un autre au Doyenné, un à la Fabrique de l'Egliſe, & un à l'entretien des ſix Grands Vicaires de Chœur.

L'Egliſe de Sainte Croix eſt la ſeconde Collegiale de la Ville de Cambray: ſon Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, dont le premier eſt appellé Treſorier. Il eſt élû par le Chapitre, qui choiſit ordinairement le plus ancien Chanoine: il n'a preſque pas d'autre revenu que celui des autres Chanoines qui peuvent avoir chacun cinq cens livres par an. Il y a dans cette Egliſe deux grands Vicaires de Chœur, ſix autres petits Vicaires de Chœur, & huit Chapellains obligés à réſidence.

Les Abbayes & autres Benefices ſont l'Abbaye de S. Aubert à Cambray. Elle eſt occupée par des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin en regle, & a quarante mille livres de revenu. L'Abbaye du Saint Sepulchre à Cambray, de Religieux de l'Ordre de S. Benoit en regle, & de quinze mille livres de revenu. L'Abbaye de Cantimpré, Fauxbourg de Cambray, de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin en regle, & de ſeize mille livres de revenu; les Religieux ſe ſont retirés au Prieuré de Bellenghien en Haynaut, près de la Ville d'Enghien. L'Abbaye de Premy à Cambray, de Chanoineſſes Regulieres de l'Ordre de S. Auguſtin, elle a peu de revenu. L'Abbaye des Benedictines Angloiſes à Cambray, auſſi de peu de revenu. L'Abbaye de Vaucelles de Religieux de l'Ordre de Citeaux. Les Maiſons Religieuſes ſont, outre les Abbayes nommés, celles des Jeſuites, des Dominicains, des Recolets, des Carmes Déchauſſés, des Capucins, des Auguſtins, des Auguſtines Hoſpitalieres, des Auguſtines ſimples, des Benedictines ſous l'Invocation de S. Lazare, des Filles de Sainte Agnés, des Filles de Sainte Claire, des Filles de S. Antoine de Pade, fondées nouvellement par Mademoiſelle du Château pour l'inſtruction des jeunes Filles, comme les précedentes; & des Beguines.

Il y a dix Paroiſſes dans cette Ville qui ſont neuf mille cinq cens Communians. Les Paroiſſes ſont, 1. S. Aubert, à la collation de l'Abbé qui y nomme un Religieux. 2. S. Gengoux, à la collation du Chapitre de la Metropole. 3. S. Martin, à la nomination de S. André de Câteau-Cambreſis. 4. à Sainte Marie Madelene, à celle de l'Abbé du S. Sepulchre. 5. S. Nicolas de même. 6. S. Vaaſt, à la nomination de l'Abbé de S. Aubert. 7. S. Georges, à celle de l'Abbé du S. Sepulchre. 8. Sainte Croix dépendante du Chapitre de la Cathedrale & du Treſorier, alternativement. 9. S. Gery, à la preſentation du Chapitre de S. Gery & à la collation de l'Archevêque. 10. Sainte Eliſabeth; l'Abbé de S. Aubert a droit d'y nommer. Mais il eſt à propos d'obſerver que toutes les Cures, les Succurſales, les Deſſervitudes & les Vicaireries même des Paroiſſes du Diocèſe de Cambray, ſe donnent au concours, ſuivant les regles de la plus exacte Juſtice, ſans faveur, ſans recommandation, & ſans aucune acception de perſonne: c'eſt pourquoi les Patrons Laïcs mêmes ſont dépoüillés de leur Droit & ſont obligés d'accepter celui qui leur eſt preſenté après le concours par M. l'Archevêque ou ſon Vicariat. Il y a de plus deux Hôpitaux pour les malades Bourgeois ou Militaires.

L'Archevêque de Cambray en a été, comme on a dit, le Seigneur ſpirituel, temporel & preſque abſolu juſqu'en l'an 1543. que l'Empereur Charles-Quint s'en rendit maître, en y faiſant bâtir la Citadelle ſur un terrain un peu élevé que l'on nommoit le Mont des Bœufs, & que ce Prince prétendit lui appartenir, comme faiſant partie de la Châtellenie de Bouchain. Depuis ce tems, l'Archevêque n'a preſque plus exercé dans cette Ville les Droits, dont il ne lui reſte que quelques Entrées de Ville, les Poids, Balances, Moulins & quelques autres Droits

de Souveraineté, & ſon autorité s'eſt trouvée limitée au Château, (ou pour parler comme les naturels du Païs) au Câteau Cambreſis & dépendances, où il joüit comme on a vû d'une indépendance qui approche aſſez de la Souveraineté.

Les Juſtices de la ville de Cambray, ſont celles 1°. De l'Official. 2°. Du Magiſtrat. 3°. Du Bailliage de la Feuillée. 4°. Du Bailliage du Cambreſis. 5°. Du Bailliage du Chapitre de la Metropolitaine. 6°. Du Bailliage & Prevôté du Chapitre de S. Gery. 7°. Du Bailliage & Prevôté du Chapitre de Sainte Croix, & du Bailliage & Prevôté de l'Abbaye du Saint Sepulchre.

1°. L'Official de l'Archevêché de Cambray eſt de deux Juriſdictions, l'une Eccleſiaſtique ordinaire & l'autre civile. Comme Juge Eccleſiaſtique il a droit de connoître de toutes les affaires d'Officialité. Comme Juge Civil il peut prendre connoiſſance de toutes les affaires en matiere perſonnelle dans la ville de Cambray, Païs de Cambreſis & le Chatel en Cambreſis, où il eſt permis aux habitans de ſe pourvoir en action perſonnelle pardevant les Magiſtrats ou pardevant l'Official. Quand l'Official juge en matiere civile, il eſt obligé d'en faire mention dans ſes jugemens, & pour lors les appellations vont au Parlement de Douay, au lieu que lorſqu'il juge en matiere Eccleſiaſtique, l'apel de ſes Jugemens ſe doit relever pardevant le Juge ſuperieur Eccleſiaſtique qui eſt le Pape.

Le Magiſtrat de Cambray étoit autrefois à la diſpoſition de l'Archevêque; mais à preſent il en demande la continuation, en conſideration de ſon Joyeux avenement à l'Archevêché, & le Roi l'accorde. C'eſt une foible conſolation de la perte de tant de droits qui rappelle encore à chaque Archevêque le ſouvenir de l'ancienne Souveraineté dont ſes Predeceſſeurs ont joüi. Le Magiſtrat de la ville de Cambray eſt compoſé d'un Prevôt qui fait la fonction de *Semonceur*, ou plûtôt qui ne fait que requerir comme un Procureur de Roi dans les affaires Criminelles & de Police, de quatorze Echevins, de deux Collecteurs, de deux Conſeillers Penſionnaires, de deux Greffiers & d'un Receveur. Les Echevins ſont renouvellés tous les ans en vertu d'une Commiſſion du Roi adreſſée au Gouverneur & à l'Intendant de la Province; les autres Officiers ſont permanens, leurs charges ont été érigées en titre d'Office. Le Magiſtrat les a racheté & a revendu celle de Receveur. La Juriſdiction du Magiſtrat conſiſte à connoître en premiere Inſtance de toutes actions civiles, réelles & perſonnelles, entre les Bourgeois & habitans de la Ville & Banlieuë. Il eſt auſſi Juge de Police & en matiere Criminelle, même des cas Royaux & Privilegiés. Sa Juriſdiction en matiere criminelle étoit autrefois Souveraine; mais depuis la Conquête, l'appel de tous ſes Jugemens, tant en matiere Civille que Criminelle, va au Parlement de Douay. Il y a encore dans la Magiſtrature de Cambray la Juſtice du Marché, laquelle a pour Chef le Bailly de la Feuillée, qui fait la fonction de Semonçeur & qui conjure les Echevins de faire droit aux Parties. Les affaires dont ce Tribunal prend connoiſſance, ſont celles des ſaiſies & Arrêts, tant en cauſe réelle que perſonnelle; les appellations des Jugemens qui y ſont rendus, vont auſſi au Parlement de Flandres.

Le Baillage de Cambreſis autrement dit de la Cour du Palais, à cauſe qu'il eſt établi dans le Palais de l'Archevêque, eſt compoſé d'un grand Bailly, *Semonceur des hommes de Fiefs*, qui doivent être au moins en nombre de quatre, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. Sa Juriſdiction eſt perſonnelle & feodale & s'étend dans tous les Villages & les Métairies qui appartiennent à l'Archevêque. Il eſt neanmoins à remarquer qu'il a été défendu au Bailly de la Cour du Palais de Cambray, par Arrêt du Parlement de Flandre, de prendre déſormais le titre de Grand Bailly.

Les Francfiefvés, qui ſont le grand Prevôt, le Maître d'Hôtel, le Pannetier, l'Echanſon, le grand Veneur & autres grands Officiers de l'Archevêché au nombre de vingt-quatre, les Domeſtiques de l'Archevêque, les douze Pairs de Cambreſis & le Baron de Crevecœur, ſont auſſi juſticiables en premiere Inſtance pardevant cette Cour, qui reçoit outre cela les appellations des Jugemens rendus en matiere feodale des douze Pairs de Cambreſis & de la Baronnie de Crevecœur, des Seigneuries appartenantes au Chapitre de S. Gery, au Chapitre de Sainte Croix, à l'Abbaye de S. Aubert & à l'Abbaye du S. Sepulchre; & par les appellations des Jugemens rendus en matiere criminelle dans toutes ces Juſtices feodales; elles vont directement au Parlement de Douay, ainſi que celles des Jugemens rendus à la Cour du Palais de Cambray, ſoit en premiere, ſeconde ou troiſiéme Inſtance.

Le Bailliage de la Feuillée a été établi anciennement par les Comtes de Haynaut à cauſe du Fief de la Feuillée, qui conſiſte en quelques Maiſons dans la ville de Cambray, & qui eſt le ſeul Domaine qui appartient au Roy dans cette Ville. Il eſt compoſé d'un Bailly qui fait la fonction de *Semonceur des hommes de Fiefs*, & d'un Greffier. Il ne connoît que des matieres feodales. Les Appellations des Jugemens qui y ſont rendus, vont par appel au Parlement de Douay. L'Office de Bailly eſt un engagement du Domaine. Le Roi à cauſe de ce Fief a droit de faire recevoir les cautions & conſignations, & d'établir un Geolier dans les Priſons qui dépendent de ce Bailliage.

Le Bailliage du Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray eſt compoſé d'un Bailly Semonçeur, de quatre hommes de Fiefs ou *Stanêts-Semans*, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. Il exerce la Juſtice haute, moyenne & baſſe qui appartient à ce Chapitre ſur tout ce qui eſt de ſa dépendance comme dans l'Egliſe, les Cloîtres, les Maiſons des Chanoines & dans les Maiſons, Terres ou Metairies appartenantes ou dépendantes de ce Chapitre. L'appel des Jugemens qui y ſont rendus tant en matiere civile que criminelle, va directement au Parlement de Flandres.

Le Bailliage du Chapitre de S. Gery exerce la Juſtice, haute, moyenne & baſſe ſur les Terres & Métairies qui appartiennent à ce Chapitre dans vingt-deux Villages du Cambreſis. Il eſt compoſé d'un Bailly, de quatre hommes de Fief, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. L'Apel des Jugemens qui y ſont rendus va pour le civil à la Cour du Palais de l'Archevêque, & pour le criminel au Parlement de Flandres.

Il en eſt de même du Bailliage du Chapitre de Ste Croix, de celui de l'Abbaye de S. Aubert & de celui de l'Abbaye du S. Sepulchre, qui ſont tous compoſés d'un Bailly, de quatre hommes de Fief, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier qui connoiſſent des affaires de haute, moyenne & baſſe Juſtice ſur les Terres de ces Chapitres & Abbayes. Les Appellations des Jugemens qui y ſont rendus vont en matiere civile à la Cour du Palais de Cambray, & en matiere criminelle au Parlement de Flandres.

Cambray a un Etat Major compoſé d'un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major, un Ayde-

Major & un Capitaine des Portes. La Citadelle a ſon Gouverneur particulier & auſſi ſon Etat Major. Ce ſont les Etats qui fourniſſent l'emmeublement des Cazernes & le chauffage de la Garniſon de la Ville & de la Citadelle.

La ville de Cambray eſt ſituée dans une Plaine ſur le bord de l'Eſcaut, dont un bras coupe même le bas de cette Ville en pluſieurs endroits. L'on y entre par quatre differentes portes qui viennent de Peronne, d'Arras, de Douay & de Valenciennes. Les Fauxbourgs que l'on trouve au dehors de toutes ces portes, n'ont rien que de fort commun, & les maiſons n'y ſont bâties que de terre. Les ruës de la Ville ſont mal percées & peu regulieres. Il y a une Place d'armes magnifique, au bout de laquelle eſt la Maiſon de Ville, qui eſt d'une Architecture paſſable. Les Voyageurs ne manquent pas d'y remarquer deux Statuës groteſques de hauteur naturelles. Elles ont chacune à la main un gros marteau, dont elles frapent les heures ſur un grand timbre. On appelle ces deux figures *Martin & Martine* de Cambray. L'Eſplanade qui eſt entre la Ville & la Citadelle, eſt des plus vaſtes & des plus belles qui ſoient dans toute la Flandres.

L'Egliſe Cathedrale eſt un aſſez beau vaiſſeau. Le Chœur a été nouvellement décoré d'une boiſerie faite ſur les deſſeins de M. Oppenord, & d'un Autel à la Moſaïque, avec un pavé de marbre blanc & noir. Sa fleche eſt très ſinguliere pour ſa hauteur & pour ſa conſtruction; elle eſt toute à jour & ſans charpente ni fer qui la ſoutienne. Les cloches ſont le plus bel uni-ſon qui ſoit en Europe. La Chapelle qui y eſt dédiée eſt Notre-Dame de Grace, eſt fort en réputation chez les Flamans, à cauſe d'une copie du tableau de la Vierge, qui a été peint par S. Luc; il ne nous conviendroit pas de décider ſi c'eſt ou l'original ou la copie de celui qui eſt à Rome. On y trouve en tout tems un aſſez grand concours de Pelerins, quoi qu'on n'expoſe cette Image à la devotion des Fideles qu'aux Fêtes de la Vierge. Le bâtiment de l'Abbaye du S. Sepulchre eſt d'une belle Architecture. La ville de Cambray n'eſt pas fort peuplée. L'on n'y voit de bâtimens conſiderable que l'Archevêché. L'Emplacement en eſt des plus beaux, & feu M. de Fenelon y a fait réparer deux corps de logis conſiderables. Cambray eſt une grande Place, dont la forme eſt une eſpece de carré long, fortifiée d'une vieille enceinte flanquée de pluſieurs Tours rondes à l'antique. Cette enceinte eſt couverte par pluſieurs ouvrages avancés conſtruits par le Maréchal de Vauban. Ce ſont pluſieurs demi-lunes & un grand ouvrage à corne qui couvre une des portes qui eſt retranchée d'une demi-lune. Le front de cet ouvrage eſt couvert d'une autre demi-lune. Il reſte encore à cette Place deux anciens ouvrages à couronne, qui couvrent deux des principales portes, & qui ſont du Chevalier de Ville. Le tout eſt accompagné d'un foſſé & d'un chemin couvert revêtu à la maniere du Maréchal de Vauban.

La Citadelle eſt ſituée au Levant: c'eſt une des meilleures de l'Europe. On a dit ci-deſſus qu'elle fut bâtie en 1543. par ordre de l'Empereur Charles Quint, ſur un terrain un peu élevé & que l'on appelloit auparavant le *Mont-aux-Bœufs*. C'eſt un carré parfait, compoſé de quatre grands Baſtions avec des Caſemattes. Le Maréchal de Vauban l'a bien fait réparer. Il y a ajouté trois grandes demi-lunes & a fait revêtir le foſſé & le chemin couvert. Il y a fait auſſi élever pluſieurs Cavaliers, tant dans les baſtions, qu'aux gorges. Aux environs de cette Place, l'on a conſtruit pluſieurs redoutes, tant carrées que pentagonales dans des Marais, où l'on peut faire une grande inondation du côté bas. Entre Cambray & Bouchain, ſont les veſtiges d'un vieux Camp Romain, que les gens du Païs appellent *le Camp des Ceſars*. Cependant ce reſte d'antiquité eſt ſi peu marqué, que l'on pourroit dire qu'il n'en eſt plus que dans la memoire & dans la tradition.

Cambray eſt redevable à feu M. le Cardinal du du Bois, Miniſtre de France & ſon avant dernier Prelat de l'honneur d'avoir été le Siege du Congrès des plus grandes Puiſſances de l'Europe pour la Paix; avantage qu'aucune Ville du Royaume de France n'avoit encore eu.

Les ſeuls Manufactures de cette Ville, ſont celles de toiles ou toilettes fines, des draps, des retordeurs de fils, des ſavons & des cuirs. Ces derniers y ſont mal établies, & il n'y a que celle de toile qui y apporte quelque profit. Il y avoit anciennement des Teinturiers d'Ecarlate, dont l'ouvrage étoit eſtimé; mais à preſent il n'y en a plus. Le nombre des Maîtres Ouvriers en tout ce qu'on vient de dire, eſt d'environ huit à neuf cens, dont peu ſont riches. Cambray fut autrefois la Ville la plus renommée de l'Europe pour la Manufacture de ſes toiles fines, & ſon commerce favoriſé par l'Eſcaut qui la diviſe, n'avoit pas moins contribué que les graces des Souverains à l'augmenter & à enrichir extrêmemen. ſes habitans; mais cette Ville a beaucoup diminué depuis l'établiſſement qui s'eſt fait des Manufactures de toiles à Valenciennes & à S. Quentin, & par la retraite journaliere de ſes habitans, qui vont s'établir ailleurs; ce qui fait que cette Ville n'eſt pas à moitié ſi peuplée qu'elle fut autrefois.

Les dépendances de Cambray conſiſtent en quatre-vingt-neuf Villages ou Hameaux, outre la ville du Chaſtel en Cambreſis, vulgairement Cateau Cambreſis & les Villages ou Hameaux qui en dépendent. Les revenus de la Ville conſiſtent en quelques impôts qui ſe levent dans cette Ville; ils peuvent monter par an à cent mille livres ou environ, ſur quoi cette Ville doit en rente ou charges ordinaires plus de quarre-vingt mille livres par an; ainſi il ne lui reſte pas de quoi ſatisfaire à ſes dépenſes extraordinaires. Ce qui a obligé le Magiſtrat à ſurſeoir le payement deſdites rentes, & a preſque fait perdre ſon credit.

CAMBRESIS, *Cameracenſis pagus* ou *Tractus Camaraci*. Petite Province qui prend ſon nom de la ville de Cambray qui en eſt la Capitale; elle faiſoit anciennement partie du Royaume de France & nos premiers Rois ont même pendant quelque tems tenu leur Cour à Cambray. Les Empereurs s'en ſont enſuite rendu les Maîtres & y ont envoyé des Gouverneurs qu'on nommoit anciennement Comtes; titre qui a paſſé aux Archevêques de Cambray, comme il eſt plus au long détaillé ſur cette Ville.

La Province de Cambreſis eſt ſituée entre celles de Hainaut, d'Artois & de Picardie. Elle a le Hainaut au Levant, la Chatellenie de Bouchain au Septentrion, l'Artois au Couchant, & la Picardie au Midi. Son terrain eſt preſque uni par tout; il n'y a que quelques petites Collines qui ne méritent pas le nom de Montagnes. Sa longueur eſt d'environ dix lieuës, & ſe prend depuis le village d'Arleux; juſqu'à Chatillon ſur Sambre: pour ſa largeur, elle n'eſt pas de plus de cinq ou ſix lieuës en quelques endroits, & deux en d'autres. Elle eſt arroſée des Rivieres de l'Eſcaut & de Selles, & bordée des Rivieres de Sambre, d'Eſcaillon & de Senzet & dont aucune n'eſt navigable.

On

On a proposé d'y rendre l'Escaut navigable depuis Cambray jusqu'à Valenciennes, où il l'est à present, & la chose paroit assez facile. La guerre a interrompu ce projet, dont l'execution apporteroit un très grand profit à ce Païs, par le commerce & les commodités qu'il procureroit; il seroit même avantageux pour le service du Roi en tems de guerre, pour le transport des vivres & des autres munitions.

Les terres y sont un peu séches, mais bonnes. Elles produisent toute sorte de grains & des lins dont le fil est si délié & si fin, qu'ils ont donné lieu à y commencer la Manufacture de toiles de baptiste. Les pâturages y sont excellents, sur tout pour les chevaux & pour les moutons dont la laine est très fine & très estimée. Il y avoit autrefois des vignes dans le Cambresis; mais le vin en étoit d'une si petite qualité que l'on a été obligé de les arracher. Le Peuple est assez laborieux. Les habitans d'un genie assez propre à réüssir dans les sciences. Il n'y a d'autres Bois dans le Cambresis que ceux de Vaucelles, de Hurtebise, de Walincourt, de Piemont, de Busigny, de Feney & de Clermont & tous d'une petite étenduë. Les richesses fouteraines du Cambresis, consistent seulement en quelques pierres blanches que l'on tire aux environs du village d'Avesnes & des pierres grises dont on peut faire des colonnes de dix-huit pieds de hauteur.

CARIGNAN, *Carinianum, alios Ivodium*, Ville, Duché, sur la Riviere de Chier, Diocèse de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Sedan, a 1300 habitans. Il y a Grenier à sel & Bailliage. Les habitans sont exempts de toutes tailles, par Déclaration du Roi de 1680. Il y a une Collegiale composée d'un Doyen & douze Chanoines, faisant les fonctions de Curé. Le revenu du Doyen est de trois mille livres, celui des Chanoines de six cens livres. Monsieur le Prince de Carignan est Collateur de tous les Benefices. Le Hameau de Vaé a un Curé particulier, & fait partie de la Communauté de Carignan: Sailly & Osne en sont les Annexes. Le terroir produit toutes sortes de grains, les prairies y sont belles. Il y a un petit Prieuré composé de deux Religieux Croisiers qui ont sept ou huit cens livres de revenu. Monsieur le Prince de Carignan, est le Seigneur Haut-Justicier. Le Commerce est du grain qui croit dans le Duché. Il y a une petite Manufacture d'Etoffes & de Serges. Il y a aussi cinq Foires qui se tiennent le vingt-six Mars, l'onze May, seize Aoust, le neuf Octobre & sept Novembre, qui durent un jour. Le marché se tient le Samedy.

Carignan, autrefois Ivoy, étoit Ville des Païsbas dans le Luxembourg, à douze lieuës de la Ville de ce nom, & à quatre de Sedan, Montmédi & Boüillon: c'étoit une forte & puissante Ville, & parce qu'elle étoit un obstacle au Roi, à qui appartient Mouzon, il fut arrêté lors de la Paix de 1552. que les fortifications en seroient rasées, & ne pourroient être rebâties. Gregoire de Tours la nomme Epoissey, *Epoſus* & *Epoſſius*. Il s'y est tenu un Concile; & depuis la Paix de 1552. les Fortifications d'Yvoy ayant été rebâties, le Maréchal de Chatillon l'assiegea en 1637. La Ville fut renduë à composition; mais pendant que ce Maréchal assiegeoit Damvillier, dont les habitans se défendoient vigoureusement, ceux d'Yvoy firent entrer dans la Place des Troupes Espagnoles qui égorgerent la garnison Françoise, & se rendirent maître d'Yvoy: cette Felonie indigna tellement Louis XIII. qu'il fit réassiéger cette Ville par le Maréchal de Chatillon, & se rendit en personne au Camp avec le Cardinal de Saint Jurien, & obligea par la presence, le Gouverneur de se rendre, cependant à composition, que le Roi avoit peine à consentir cause de la felonie des habitans, & se contenta de faire raser la Ville, même l'Eglise, & demeura à Mouzon jusqu'à l'entiere démolition, par la Paix de 1659. Yvoy étant restée au Roi, & M. le Comte de Soissons ayant aidé à faire les Conquêtes des Places du Luxembourg, le Roi lui fit don de la Ville & Prévôté d'Yvoy, au mois de Mai 1661. sans aucune reserve, sinon du Ressort & Souveraineté; & pour d'autant plus récompenser ses services, le Roi en 1662. érigea cette Prévôté en Duché sous le nom de Carignan, avec pouvoir d'y établir Bailly, Lieutenant & Greffier, & sans que ce Duché fut reversible à la Couronne. Il y a dans Carignan une Collegiale de douze Chanoines & d'un Doyen, dont Monsieur le Prince de Carignan est Fondateur, Patron & Collateur, & de la Chapelle de Sainte Elizabeth, fondée au Château de la même Ville. Dans la Collegiale, il y a vingt-six Chapelles à la nomination d'icelle. Les Chanoines nomment aussi à plusieurs Cures.

Le Duché de Carignan est à present fort peuplé, & le territoire assez fertile en toutes sortes de grains: il y a de belles prairies. Les Religieux d'Orval tirent beaucoup de mines de fer dans ce Duché, en consequence des Lettres Patentes de Charles-Quint du 9. Decembre 1529. & de la prestation qu'ils font annuellement à M. le Prince de Carignan de deux cens cinquante livres de fer. L'Abbaye d'Orval, fondée en 1173. par Louis Comte de Chini, à trois lieuës de Carignan, a une belle Maison, & sept Métairies près de cette Ville: elle vaut près de dix mille livres de revenu. Au Faubourg de cette Ville, il y a un Prieuré sous le titre de Sainte Gertrude, fondé par Arnoud Comte de Chini, il est regulier à la nomination du General des Peres Croisiez de Hui, Païs de Liege, qui est le même Ordre que celui de Ste Croix de la Bretonnerie à Paris: la Maison avoit été ruinée pendant les guerres; mais elle a été rebâtie peu de tems après la donation d'Yvoy, à feu M. le Comte de Soissons, & embellie par M. d'Audace, à present General de l'Ordre des Peres Croisiez, pendant qu'il étoit Prieur dudit Prieuré. Au pied de Carignan est la Riviere de Chier navigable, & qui perd son nom dans la Meuse près de Sedan; on pourroit facilement rendre cette Riviere navigable depuis Montmédi jusqu'à Carignan. Outre les cinq Foires qui se tiennent à Carignan, il y en a une considerable tous les ans le 25. Juin à Saint Trulsay, dans ce Duché, sur une des plus grandes montagnes de la Province de Luxembourg: il y en a une autre au même lieu le 7. Juillet jour de la fête de Saint Saine: on y vient de toutes parts en pelerinage pour les goûtes. Le Corps de Saint Saine est enterré à Carignan. Dans cette Ville est aussi la Chapelle de Saint Geri, enfant de Carignan, mort Evêque de Cambrai.

D

DAMAZAN, Ville de Condômois; elle est située dans la plaine de Garonne; il y a un Fief très-considerable qui s'appelle la Barthe, il releve du Roi, & appartient à M. le Marquis de Flamarens.

F

FLAMARENS, dans le bas-Armagnac, Dio-

cèse de Lectoure, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 280 habitans. C'eſt une Terre avec haute-Juſtice ; elle releve du Roi, & appartient à M. le Marquis de Flamarens.

J

JOINVILLE en Champagne, autrefois *Baronie*, & preſentement *Principauté*, eſt une Ville fort ancienne, comme on peut le prouver par la Genealogie de ſes anciens Seigneurs, qu'on garde dans les Archives de ſon Château, & par pluſieurs Monumens d'antiquité qu'on voit dans ſon Egliſe dédiée à *Saint Laurent*. Quelques-uns font deſcendre les Seigneurs de Joinville, d'*Euſtache de Boulogne* ſur Mer, pere du fameux *Godefroy de Bouillon*, qui fit la Conquête d'une partie de la Terre-ſainte en 1099. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr que *Simon & Godefroy de Joinville* firent le voyage de la Terre-ſainte en 1291. étant à la ſuite de Philippe Auguſte, qui fut joint à Richard Roi d'Angleterre, qui prit en affection ces deux freres, leſquels ſe ſignalerent au Siege d'*Acre*. Ce fut en cette conſideration, que Richard leur donna partie de ſes Armes Royales, qui ſont la moitié d'un *Lion Saillant*, qu'ils mirent enſuite dans leur Ecuſſon, au-deſſus de leurs Armes, qui ſont trois Broys en champ d'azure, que les habitans de Joinville ont conſervé, avec leur deviſe *Omnia tuta time*.

Ce *Simon de Joinville* mourut en 1249. ſon fils *Jean-Sire de Joinville*, accompagna Saint Louis dans la Terre-ſainte : il a laiſſé des memoires fort curieux de ce tems-là, dont les Hiſtoriens ont fait beaucoup de cas ; il mourut en 1326. ſon Tombeau eſt dans l'Egliſe de Saint Laurent du Château de Joinville, avec pluſieurs autres, tant de ſes ancêtres que de ſes ſucceſſeurs. Il eût pour fils & heritier *Ancel*, qui épouſa Marguerite de *Vaudemont*, de laquelle il eut pluſieurs enfans : il mourut le 3. Janvier 1349. Son fils *Henry* Comte de Vaudemont, Baron de Joinville, lui ſucceda, lequel épouſa *Marie de Luxembourg*, fils du Comte de *Ligny*, ſœur de Pierre de Luxembourg, Cardinal & Evêque de *Mets*. Il gagna la bataille de *Saint Blain* contre le Duc de Bar, ligué avec le Duc de Lorraine. Il mourut ſans enfans mâles ; ſa fille aînée & heritiere du Comté de Vaudemont & de la Baronie de Joinville, eut trois maris ; les deux premiers (ſçavoir *Jean* puîné du *Duc de Bourgogne*, & *Pierre Comte de Genêve*, frere du Pape Clement VII.) n'eurent point d'enfans : elle convola en troiſiéme nôces, après leur mort, avec *Fery* de Lorraine, frere du Duc Charles, & par ce mariage, les Seigneuries de Joinville & de Vaudemont furent portées dans la Maiſon de Lorraine. Ce Fery fut tué à la Bataille d'Azincourt en 1415.

René ſon fils lui ſucceda : il épouſa Marie de Harcourt, & mourut en 1447. ayant laiſſé pour heritier ſon fils *Fery II.* qui ſe maria avec *Yolande d'Anjou*, & mourut en 1640. Ce René herita du Duché de Lorraine, par la mort d'Iſabelle de Lorraine ſa mere. En 1508. *Antoine* eut en partage le Duché de Lorraine, & *Claude* ſon frere devint *Baron de Joinville*, lequel épouſa *Antoinette de Bourbon*, qui fut la tige des Ducs de *Guiſe* & d'*Elbeuf*.

Ce Claude mourut en 1550. & laiſſa pour ſon ſucceſſeur François de Lorraine ſon fils, en faveur duquel le Roi Henry II. par ſon Edit de l'an 1551. érigea la Baronie de Joinville en Principauté, qui eſt d'une aſſez grande étenduë. Les Seigneurs de Joinville ont toujours conſervé le titre de Sénéchaux heréditaires de Champagne.

Après la mort des derniers Princes de Guiſe, Joinville paſſa dans la Maiſon d'Orleans. Feu Monſieur, frere unique du Roi *Louis le Grand*, par ſon Teſtament, ſubſtitua cette Principauté aux enfans de Madame la Ducheſſe de Lorraine ſa fille, au défaut d'enfans mâles de Philippe d'Orleans ſon fils, (qui a été Regent de France,) & de Louis d'Orleans Duc de Chartres, ſon petit fils, qui porte aujourd'hui le titre de *Duc d'Orleans*, depuis la mort de ſon Pere arrivée le 2. Decembre 1723.

L

LONGWY. La ſituation de cette ancienne Ville étoit partagée en trois Corps :

Le premier étoit un Château, qui anciennement a donné le titre de Comtes de Longwy, de Longvicaſtre & de Longeaſtre à pluſieurs Souverains : il eſt ſpacieux & fort, ſur un long côteau en forme de Peninſule, qui ſe détache des montagnes parmi les vallées voiſines, dont eſt venu ſon nom de *Longonicum*, comme Longvic & Longeaſtre. Il contenoit outre une grande Egliſe Paroiſſiale, & une grande Place d'armes munie d'un beau Puits, trente-ſix maiſons bâties aſſez ſomptueuſement, & ſervant tant de lieux de refuges pour les Abbayes d'Orval & de differdange pour le Prieur du Mont Saint Martin, & pour divers Gentilshommes Champêtres, que d'habitations pour le Curé, pour quatre Chapelains, & pour vingt-cinq à trente Bourgeois qui joüiſſent d'une parfaite franchiſe, mais devoient être gens Nobles, ou vivant comme Nobles, ayant chevaux, harnois & armures, pour accompagner leur Souverain dans les occaſions. Ce Château étoit renforcé du côté du Nord, d'un magnifique Palais, dit le Donjon, revêtu de ſes défenſes particulieres, & qui fut anciennement la demeure des Princes ou de leurs Lieutenans, quand ils réſidoient ailleurs, ou qu'ils ſuivoient la Cour des Rois. La ſituation découvre au Nord-Oüeſt le vallon de la Haute-Chere, petite Riviere qui paſſe au pied, & qui environne preſque de tous côtés cette montagne. A l'Eſt Nord-Eſt elle découvre le vallon de la Riviere de Moulainne ; & au Sud eſt celui de la Baſſe-Chere, ſur le chemin de Rehon.

Le deuxiéme Corps étoit une Ville à ſoixante & dix-ſept familles Bourgeoiſes, flanquée de tours, aſſiſe ſur la gorge du même côteau, avec deux Places de Marché ; l'une garnie d'un Puits, & l'autre d'une Halle. Le revers de la montagne ſous cette Ville étoit couvert de haut en bas, de jardins potagers & de vignobles.

Le troiſiéme Corps étoit le Fauxbourg ou Ville baſſe, qui ſubſiſte encore, arroſée de la Riviere de Chere, ſur le Pont duquel ſe croiſent les avenuës & les hauts conduits de Verdun à Luxembourg, & de Metz à Liege.

On ne peut conteſter à la Ville de Longwy le titre de Comté. Pluſieurs des anciens Bourgeois de la vieille Ville, qui vivent encore, en ont vû les marques en l'ancien ſigne patibulaire, qui étoit compoſé de quatre pilliers de pierre de taille, ſur le haut de la Collombe, près la Ville neuve : on prétend même que c'eſt un des plus anciens Comté de la Lorraine & du Royaume d'Auſtraſie, & peut être le premier. Il eſt vrai qu'il ſe trouve peu ſous la plume de ceux qui écrivent ſur l'Hiſtoire de la Province : la raiſon en eſt, que depuis cinq ſiecles entiers, cet état ayant été réduit de Comté en ſimple Prevôté, ſon ſouvenir ſous la premiere qualité a été tellement effacé de toutes mémoires

d'hommes, que c'eſt comme un Paradoxe de relever ce titre en faveur de ſon Hiſtoire : mais la plus forte raiſon de cet oubli paroît être la diverſité des noms ſous leſquels ce lieu a été célebré dans les anciens tems ; ſçavoir de Comté de Longeaſtre & de Comté de Moſellan, que peut-être les Hiſtoriens ignorent être la même choſe que le Comté de Longwy.

Il ſe trouve auſſi en Angleterre un Comté du nom de Langeaſtre, que Charles-Eſtienne en ſon Dictionnaire Hiſtorique Latin, appellée *Longuicum*, de même que ſe nomme en Latin Longwy.

A l'égard de ſon ancienneté, les Romains ſemblent avoir fait le premier Projet du Comté de Longwy, par une eſpece de domination dont Jules Ceſar a établi le ſiege en ſon lieu, lorſqu'il ſubjugua les Gaules ; c'eſt-à-dire, quarante-ſept ans avant la Nativité de Jeſus-Chriſt. On ſçait aſſez comment ces Souverains maîtres du monde, quand ils avoient ſoumis à leurs Puiſſances quelques Provinces, y établiſſoient avant toutes choſes, en un lieu avantageux, un Camp qui étoit compoſé d'une légion de ſix mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux qu'ils y laiſſoient pendant trente, quarante & cinquante ans enfermés de bonnes murailles, & de fortes Tours en forme de Ville, avec un Palais au milieu, qu'ils y bâtiſſoient pour la demeure du Commandant. Proche Longwy on voit les anciens veſtiges d'un pareil Camp, le plus célébre peut être qui ait été dans l'Europe, propre à tenir en reſpect les Païs voiſins de la Moſelle à la Meuſe, entre les deux Villes de Metz & de Treves. Sa ſituation étoit à une petite heure du chemin de Longwy, vers Luxembourg, ſur une haute & roide montagne de toutes parts, entre les Villages de la Madeleine & de Rodange, dépendant de Longwy, avant le Traité fait en 1718. par lequel le Roy les a remis à M. le Duc de Lorraine, laquelle montagne ſe nomme vulgairement Titelberg ; ce qui a donné lieu à la croyance commune que l'Empereur du nom de Titus, qui en ſa jeuneſſe a porté les armes ſous Veſpaſien ſon pere, dans les Gaules, y auroit le premier planté le piquet : mais les Médailles qu'on y recüeille journellement en labourant les terres, nous prouvent touchant l'être du Camp, plus haut d'un ſiecle, & juſqu'au Regne de Jules Ceſar, par leurs indications, puiſqu'elles étoient les Monnoyes des tems, & qu'en leurs cours elles ſuivoient les Regnes des Princes ; qui ſi le nom de ce Camp doit ſe tirer de celui du General Romain qui y a commandé la premiere légion, Jules Ceſar même en ſon Commentaire ſur la guerre des Gaules, l. 5. donne ouverture à le trouver, & prendre en la perſonne de Titurie l'un de ſes Chefs d'armes, puiſqu'il dit que ce Titurie Commandoit un Camp d'une légion dans ce Païs, dans lequel cet Empereur même faiſoit ſa réſidence ordinaire, lorſqu'Ambiorix Prince Liégeois, & Chef de l'armée des Gaulois, donnant une fauſſe allarme au Conſul Corte, & à Sabin ſon Collegue, de la venuë des Allemans, qu'il diſoit déjà avoir paſſé le Rhin, les attira dans les embuches qu'il leur avoit dreſſées dans les bois d'Ardennes, où il les défit entierement, aprés leur avoir promis de les conduire en toute ſûreté par ſes terres au Camp de Labienus, qui étoit ſur la Riviere de Sambre, près de Marienbourg. Or, ce Camp de Titurie, hôte de Ceſar, ne peut être que celui duquel il vient d'être parlé, dont le veritable nom eſt Titelberg. Quoiqu'il en ſoit, il y a ſur cette montagne une agréable plaine capable pour y camper deux Légions à leur aiſe ; contenant cent trente-ſept Journaux de terrain, réduit préſentement en nature de labeur, avec une fontaine au milieu, qui y dégorge ſes eaux de la groſſeur d'un bras ; le tout enfermé en rond d'anciennes ruïnes de murailles & de Tours dépoüillées cependant de leur revêtement de pierres de taille, avec les veſtibules de deux grandes Portes de Ville, à coſté de l'une deſquelles eſt un haut Boulevart où étoient des Tours pour découvrir la hauteur qui lui eſt voiſine du côté du Levant, & à laquelle cette Porte communique par une eſpece de Chauſſée, qui forme aſſez les idées des Ponts & des ouvrages avancés qu'il y avoit. Les habitans des deux Villages dont il vient d'être parlé, en remuant les terres y découvrent fort ſouvent des anciennes fondations d'édifices avec des caves partout ſans voute ; ce qui eſt une marque évidente de bâtimens de Camps : & on y reconnoît les alignemens des ruës & les compartimens des maiſons, dont ils tirent une très-grande quantité de grands carreaux de pierres de taille d'un ſi grands poids, que ſouvent il faut dix à douze perſonnes pour les ſortir, mais qui ſont univerſellement brûlées d'un côté ; ce qui doit perſuader que ſes Hôtes ne ſont délogés de cette place qu'après l'avoir réduite en cendres par une incendie generale.

En 1716. un habitant de la Madeleine travaillant à la recherche de quelques pierres dont il avoit fait la découverte avec ſa charuë, parvint à la piſte d'un eſcallier de huit ou neuf marches de pierre, qu'il leva au fond d'un monument ſoûterain, où étoit dans une niche enfoncée de deux pieds dans le parois, le Squelette d'un grand homme, droit, aſſis ſur un ſtonton de pierre, & comme à demi debout : il avoit une groſſe tête, les dents très-blanches, & tout le reſte du corps bien arrangé, mais qui au premier attouchement tomba en un tas de pouſſiere, & d'oſſemens d'une grandeur extraordinaire : il y avoit une petite urne de fine terre d'argille, en façon d'une citroüille plate, vuide à ſon côté ; enfin les Medailles de cuivre, d'argent & d'or, qui y ont été ſemées par les Ceſars, pour faire renaître avec la révolution des ſiécles le ſouvenir du ſéjour qu'ils y ont fait, doivent convaincre tout le monde que ce Camp a duré au moins quatre cens cinquante ans ; ſçavoir, depuis Jules Ceſar juſqu'à Theodoſe & à Arcadius, ſous les Regnes deſquels les Vendales, les Gots & les François s'éleverent contre les Romains. Pluſieurs de ces Médailles ſont d'Auguſte Octavian, qui ſucceda à Jules Ceſar, & du tems duquel Jeſus-Chriſt eſt né ; & la plus eſt d'argent à deux faces en demi relief, avec cette Inſcription d'un côté : *Auguſtus Cæſar triumvir :* Et de l'autre côté, *M. Antonius Imp. III. vir.* Il y en a pluſieurs ſous le titre de *Nero Cæſar Auguſtus*, dont une eſt d'or fin, du poids d'un Loüis d'or, & dont le Portrait en relief eſt d'une charmante beauté. Enfin, une infinité d'autres de cuivre & d'argent d'Othon, Domitian, Antonin, Alexandre Severe, Maximien, Poſthume, Arelian, Diocletian, Conſtance & Conſtantin, frere & fils du grand Conſtantin, premier Empereur Chrêtien, & Julien l'Apoſtat, qui tous ont porté la guerre dans les Gaules.

A l'égard de l'origine de la Ville de Longwy, les premiers Rois François qui ont expulſé les Romains de la poſſeſſion des Gaules, ont auſſitôt pour le Gouvernement des Peuples qui obéiſſoient auparavant au Camp de Titelberg, établi ſur les erremens de leurs Prédeceſſeurs, un ſiege de leur nouvelle domination, en l'ancienne Ville de Long-

wy, sous le nom de Comte de Mosellan, enclavé dans le Royaume d'Austrasie. Jean Berthel, Abbé Deprernacht, en son Histoire de Luxembourg, imprimée en 1605. au titre, *de Historia Principum Luxemb.* nous instruit de cette verité, quand il rapporte que Clotaire fils du Grand Clovis, premier Roi Chrêtien en France, ayant réüni sur sa tête les deux Couronnes de France & d'Austrasie, maria sa fille Blithilde, au Prince Anselbert, Marquis d'Anvers; & qu'en faveur de ce mariage il lui créa dans le Royaume d'Austrasie, qui comprenoit depuis la haute Bourgogne jusqu'à la Mer de Frise, tout ce qui se trouve enfermé entre le Rhin & l'Escaut, dont la Capitale étoit Metz; une Seigneurie composée des Païs d'entre les Villes de Metz & de Tréves, & qui fut nommée le Comté Mosellan, parce qu'elle comprenoit les terres adjacentes de la Moselle de part & d'autre entre ces deux Villes; que si l'on combine ce point del'Histoire avec les deux Cartulaires dont il a été parlè ci-devant qui contiennent les Etats qui ont composé l'ancien Comté de Longwy, on y reconnoîtra incontestablement l'origine de ce même Comté; car dans le fond de cette donation, on ne voit autre chose que ce qui en a composé les Etats sur le pied de ces deux Cartulaires.

Le P. Benoit, Gardien des Capucins de Toul, en son volume sur l'origine de la Maison de Lorraine, imprimé en 1704. page 3. parlant du Gouvernement que les premiers Rois François formerent dans les Gaules, dit que les Officiers qui en étoient pourvûs, s'y bâtissoient des Châteaux ou des lieux forts, pour y exercer leur Jurisdiction, qui passoient à leurs heritiers, comme biens patrimoniaux; ainsi il est propable de là que la construction du Château de Longwy a accompagné ou suivi de près l'érection du Comté Mosellan, & que Auseberg ou son Lieutenant, pour exercer de sa Jurisdiction, se sont faits un établissement en ce lieu, en bâtissant & fortifiant ce Château des démolitions du Camp Romain susdit; & qu'ils lui ont imposé le nom de Longwy ou Longeastre, par rapport à sa situation; car c'est une tradition de pere en fils dans tout le Païs, & qui dure encore aujourd'huy; que le Château de Longwy a été bâti dès Pierre de Tutuberg, ensorte qu'avant la construction des Villes de Luxembourg, Chiny & Bar, qui ne s'est faite que vers la fin du neuviéme siécle, Longwy étoit seul dans tout le district, revêtu de qualité de Comté, & des avantages d'un lieu Fort; Thionville n'étant pour lors qu'une maison champêtre des Rois d'Autrasie, résidens à Metz.

Les Historiens raportent que Martin Duc Mosellan, & qui étoit fils de Saint Cloud, soûtint avec Pepin Heristal, une cruelle guerre pour le maintient de Saint Dagobert, Patron de l'Eglise de Longwy, sur le Thrône du Royaume d'Austrasie; de quoi nous instruit à fond le Pere Vincent Religieux du tiers Ordre de Saint François à Nancy, dans l'Hstoire qu'il a mise au jour en 1702. & Frédegaire Scholastique, continuateur après Saint Gregoire de Tours, de l'Histoire des François, & qui écrivit sous Childebrand, frere de Charles Martel, décrivant cette guerre, liv. 11. art. 97. dit que Ebroin, Maire du Palais, du tems de Theodoric Roi de France, étant entré dans les Etats du Duc Martin, avec une grosse armée, il défit de même que Pepin Heristal, Duc de Braban, son Collegue, dans une bataille rangée qui se donna en un lieu dit *Loncoficum*, où le combat fut si sanglant, que les troupes de part & d'autre, furent entierement mises en déroute; Martin & Pepin obligés de se sauver à Laon-Clavatte, d'où le premier seroit sorti pour s'aller aboucher à Ertré avec Ebroin, sur des promesses à lui faites sur des Châsses de Reliques de Saints, qu'il ne lui seroit fait aucun mal; lesquelles promesses furent si peu executées de la part d'Ebroin, qu'il le fit assassiner: ce qui arriva en 681. Loüis Moreri en son Dictionnaire Historique, dit Pepin.

Or, on raisonne sur l'apparence qu'il y a d'une identitée entre ces deux mots, *Loncoficum* & *Longovicum*, & on explique cet ancien Auteur rempli de pareils noms, desquels l'Abbé de Villeloin son Commentateur, avouë ne point avoir de connoissance, en disant qu'il est en cet endroit parlé sourdement de Longwy: Et en effet, Longwy étoit le Chef-lieu des Etats du Duc Martin, à qui Ebroin étoit venu faire la guerre; outre que la route que le General tint de Paris par Langres, suivant André Duchesne, tom. 1. pag. 647. pour livrer cette bataille, le conduisoit droit à Longwy, qui n'étoit éloigné de Metz, Ville Capitale du Roïaume d'Austrasie, de la conquête duquel il s'agissoit, que de dix lieuës, & non pas en Vermandois où le Commentateur qui vient d'être cité, va chercher l'explication de Laon-Clavate. Enfin, sans cela, l'assassin du Duc Martin, & sa sépulture à Treves, où il fut conduit après sa mort, doivent retenir dans cette Province, pour y trouver la Lice ou le Champ de Bataille de cette journée si considerable, & pour son endroit au même lieu de Longwy, dit, *Longovicum*, n'y ayant dans l'Austrasie aucun lieu dont le nom soit plus rapportant à celui de *Loncoficum*. La hauteur voisine de Longwy, qui a trois lieuës d'étenduë depuis la Colombec jusqu'à Flabeville, sur une bonne demi lieuë de large, paroit assez propre pour cela, & fait voir des indices d'un grand campement qui y a été autrefois, par des fondations faites à la legere comme pour des baraques de soldats, avec des marques de ruines de fours à cuire le pain, faits de briques de l'ancienne Manufacture, & plusieurs creux dans le roc, pour contenir les eaux des égouts ou des sources qui s'y rencontrent; ce que les ouvriers de Sa Majesté occupés à y tirer des pierres de taille pour les fortifications de la Ville neuve de Longwy, découvrent journellement & avec étonnement sous les terres labourables de cette plaine: on présume aussi que cette catastrofe de Saint Dagobert, à l'occasion duquel cette guerre fut allumée, & qui fut assassiné dans les bois Destenay, en se retirant après cette défaite, a donné lieu aux anciens habitans de Longwy, de le choisir pour Patron, comme ils ont fait.

Il est encore arrivé plusieurs faits remarquables au lieu de Longwy, qui insensiblement a perdu son lustre & changé souvent d'état au gré des Souverains qu'il l'ont possedé depuis Regnier Duc de Mosellan, qui a converti en 843. le nom de Roïaume d'Austrasie, dont il faisoit partie, en celui de Lotheregne ou Lorraine.

Memoire de M. Henry, Subdélégué de Longwy.

M

MESLE-RAUT, Melle-Raut, Merle-Raut; *Merula-Radulfi*, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Archidiaconé & Doyenné de Gacé, Parlement de Roüen, Bailliage & Vicomté d'Essey, Intendance & Election d'Alençon, Grenier à sel d'Hiesmes, a 1140 habitans. Il est à trois lieuës de la Ville de Seez qu'il a au couchant d'hyver:

ver : il a été ainſi ſurnommé d'un *Raoul*, l'un de ſes Seigneurs, pour le diſtinguer du Meſle ſur Sarte, autre Bourg éloigné de celui-là de cinq à ſix lieuës. M. Valois conjecture dans ſa notice des Gaules, que ce nom du Meſle, commun à ces deux Bourgs, pourroit bien avoir une origine ſemblable à celui de la Ville de l'Aigle, qui en eſt aſſez voiſine, & qui doit le ſien au nid d'une Aigle qu'on trouva en ce lieu, quand on y bâtiſſoit le Château au commencement du onziéme ſiecle ; car les Normands diſent un *Meſle*, en parlant de l'oiſeau qu'on appelle *Merle*.

L'Egliſe Paroiſſiale qui eſt grande, & accompagnée de quelques Chapelles, eſt ſous l'invocation de Saint Martin. Il y a une Confrerie de Charité pour la ſépulture des morts. La Cure eſt d'environ quinze cens livres de rente, & eſt à la preſentation de l'Abbé de Saint Evrou, par conceſſion de Guillaume I. Seigneur du Meſle, qui aumôna auſſi à ce Monaſtere une grande partie des dixmes, ce que Raoul Seigneur du Meſle ſon fils confirma à la même Abbaye, au commencement du douziéme ſiecle. Ce lieu, comme pluſieurs autres voiſins, étoit primitivement du Diocèſe de Séez, n'étant devenu de celui de Liſieux, que vers l'an 1030. auquel Roger Seigneur du Meſle l'incorpora, parce qu'il y avoit déja alors quelque tems qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun Evêque, comme on l'apprend d'Orderic Vital.

Ce Roger eſt le plus ancien Seigneur du Meſle, dont on ait conſervé la memoire : il épouſa Edme fille de Giroye Baron d'Eſchauſon, dont il eut Raoul & Guillaume du Meſle, lequel fut pere de Raoul & de Roger, dont Orderic Vital ſe diſoit contemporain. C'eſt de cette ancienne Maiſon qu'étoit Foucaut du Meſle, ou du Merle Seigneur du Meſle de, Meſſey, & d'autres lieux, Maréchal de France, ſous Philippe le Bel, & duquel la poſterité ſubſiſte encore aujourd'hui dans Meſſieurs de Beauvilliers, de Blancbuiſſon, & d'autres Gentilshommes de diſtinction du nom & des armes du Meſle, qui ſont de gueules à trois rais, ou quinze feüilles d'argent. Mais il y a déja plus de trois cens ans que la branche ainée a fini dans Agnés du Meſle, qui en porta la Terre, avec celles de Gacé, de la Ferté-Freſnel, & pluſieurs autres, dans la Maiſon d'Avrilly vers l'an 1400. Depuis ce tems-là, le Meſle & Gacé ont encore eu les mêmes Seigneurs par differentes autres alliances, juſqu'en l'an 1618. auquel Charles de Matignon Comte de Torigny, à qui Eleonord d'Orleans ſon épouſe avoit apporté ces Terres, vendit celle du Meſle à Felix le Comte, Baron de Nonant, & elle fait aujourd'hui partie de cette derniere Terre, qui a été érigée en Marquiſat.

Elle peut valoir cinq ou ſix mille livres de rente : mais elle étoit autrefois bien plus conſiderable ; puiſque ſelon le Regiſtre des Fiefs de Normandie, dreſſé ſous Philippe-Auguſte, Guillaume du Merle devoit au Roi pour elle le ſervice de dix Chevaliers en tems de guerre durant quarante jours dans le Château de Sainte Scolaſſe, dont elle releve. Il eſt dit de plus dans ce Regiſtre, que le Seigneur du Merle tenoit auſſi ſon Marché & ſes Foires du Roi, qui de ſon côté avoit le droit de marier ſon fils ainé & ſa fille ainée, & de garder la Terre durant la minorité des heritiers, toutes marques d'un Fief d'importance. Auſſi la mouvance de celui-là s'étend-elle encore en pluſieurs Paroiſſes des environs, où il y a d'autres Fiefs qui en relevent. On ne voit plus que les veſtiges de l'ancien Château, que les Seigneurs du Meſle y avoient bâti. Il étoit proche d'un grand étang fort poiſſonneux qui entretient un Moulin. Ils y avoient auſſi conſtruit une magnifique Chapelle voûtée, dont il reſte encore une partie des murailles, & ils y avoient fondé des Prébendes pour ſix Chapelains, & un Tréſorier ; mais les revenus en ſont preſque tous perdus, il ne reſte plus que la Tréſorerie qui vaut environ quatre cens livres de rente, & qui eſt toujours à la nomination du Seigneur. Cette Chapelle étoit ſous le titre de Saint Nicolas, à la fête duquel il ſe tient une bonne Foire dans le lieu ; il s'en tient auſſi une autre à la fête de Saint Michel, qui ſont ſans doute celles dont il eſt parlé dans le Regiſtre cité ci-deſſus, & le Marché qui n'eſt pas non plus mauvais ſe tient le Lundi. Le commerce du lieu eſt de beſtiaux, de volailles, de beurre, d'œufs, de fil de chanvre, de cidres ; c'eſt même un aſſez grand paſſage pour les Marchands & les Meſſagers, & on y a la commodité de la Poſte & du Caroſſe de Voiture de Séez à Paris.

Le terroir du Meſle Raoul n'eſt que médiocrement fertile ; il eſt comme les autres partagé en terres labourables, pâturages & bois ; quelques cantons néanmoins ſont excellens. Il y a de grandes carrieres de pierre de taille, qui eſt ſi fine & ſi blanche en quelques-unes, qu'il n'en eſt point de plus eſtimée dans tout le Païs pour les Autels & les autres Ouvrages d'ornemens. La Paroiſſe a quelques Hameaux ou Fermes, outre le Bourg, mais on ne les a point marqués dans le Memoire qu'on en a eu.

MESLE ſur Sarte. Ce Bourg eſt à moitié chemin d'Alençon à Mortagne. Il s'y tient le Mercredy un gros Marché de toutes ſortes de Marchandiſes, principalement de beſtiaux, & de beure frais qui ſe porte ſur le champ à Paris : ce lieu étant environné d'excellens pâturages. L'Egliſe Paroiſſiale qui eſt en l'honneur de la Sainte Vierge, ne répond point à la grandeur du Bourg, & la Cure qui eſt à la nomination du Seigneur n'eſt que de cinq ou ſix cens livres de rente. Auſſi ne paſſe-t'elle pas pour ancienne ; car il ſemble par l'Hiſtoire de la Tranſlation des Reliques de Saint Maur Abbé de Glanfeüil, dans le milieu du neuviéme ſiecle, qu'il n'y avoit point alors dans le lieu du Meſle, d'autre Egliſe que celle de la Paroiſſe de Saint Julien ſur Sarte, qui eſt de l'autre côté de la Riviere dans la Province du Perche, & peut-être fut-ce la difference de cette Province, qui n'étoit point de la domination des Normands, qui donna lieu à ceux-ci de faire ériger cette nouvelle Paroiſſe : cela n'empêcha pas même que les Paroiſſiens de Notre-Dame du Meſle ne fuſſent toujours obligés de ſe faire enterrer dans le Cimetiere de l'Egliſe de Saint Julien, comme on le voit par une Sentence de Richard de Sentilly Evêque de Séez, donnée le Vendredy d'après le troiſiéme Dimanche de Carême 1315. Vieux ſtile, & par un autre acte plus ancien du Mardi d'après la Quaſimodo 1276. par celui-ci les Chanoines de Séez, à qui la Cure de Saint Julien appartenoit, s'étant plaints de ce que Pierre, Curé de du Meſle, avoit enterré dans ſon Egliſe Guillaume ſon prédéceſſeur, quoiqu'il fût natif de la Paroiſſe, ils le firent condamner à reſtituer le corps à l'Egliſe de Saint Julien ; & par la Sentence, le Curé du Meſle qui vouloit que le Vicaire perpetuel de Saint Julien vint enlever les corps morts de la Paroiſſe du Meſle pour les enterrer dans le Cimetiere de Saint Julien, fut obligé de les y porter, & de les y inhumer lui même. C'eſt ce qu'on trouve dans un Regiſtre des Archives de l'Evêché de Séez.

La Terre de Meſle ſur Sarte eſt encore plus noble que celle du Meſle-Raut ; c'eſt une des anciennes Baronies de Normandie qui donnoient ſéance à l'Echiquier : elle appartint aux Seigneurs des Maiſons de Belleſme & de Montgommery, & fut un des membres de l'ancien Comté d'Alençon.

De cette Maiſon en 1220. elle tomba avec la Baronie de Montgommery à Aimery, Vicomte de Chatelleraud ſon neveu, & l'un de ſes heritiers. Jean-Vicomte de Chatelleraud fils d'Aimery, n'eut qu'une fille nommée Jeanne, qui porta cette grande ſucceſſion à Jean de Harcourt Maréchal de France ſon mari ; & deux ſiecles après les deux mêmes Terres vinrent dans la Maiſon d'Orleans Longueville, au droit de Marie de Harcourt, femme du celebre Jean bâtard d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueville ; deſquels l'arriere petit-fils François d'Orleans, Marquis de Rothelin, les vendit à Jacques de Montgommery Seigneur de Sorge, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, qui prétendoit deſcendre des anciens Montgommery, qui en avoient été les premiers Seigneurs. Son petit fils aîné n'ayant laiſſé qu'une fille qui épouſa Jacques de Durfort, ayeul des Maréchaux de Duras & de Lorge, un de ſes autres petits fils, racheta d'elle ces Terres de Montgommery & du Meſle, que ſa poſterité maſculine a conſervée juſqu'à ces derniers tems. Mais par la mort du dernier Comte de Montgommery, décedé ſans enfans en 1724. elles ſont preſentement entre les mains de ſa veuve, qui a deſſus beaucoup de repriſes, & apparemment néanmoins qu'elles reviendront enſuite à Madame de Coſſé, ſœur du défunt Comte, qui a des enfans.

Ces Seigneurs ont fait leur demeure ordinaire dans cette Terre du Meſle, où ils ont bâti un Château moderne qui eſt peu magnifique. C'eſt un lieu qui eſt très-commode pour la vie. La Sarte y eſt fort poiſſonneuſe ; le gibier y eſt commun, la viande de boucherie & le pain y ſont bons, & de plus il eſt ſur la grande route de la Bretagne à Paris, ce qui fait qu'on y a la poſte, les chevaux de poſtes, & la commodité de pluſieurs Caroſſes de voiture & de Meſſagers qui y paſſent. Cette route eſt toute pavée entre Alençon & Mortagne ; mais la nature du terroir du Meſle eſt cauſe que les chemins de traverſe ſont aſſez mauvais en hyver. Cette Paroiſſe eſt du Bailliage & de la Vicomté d'Eſſey, du Château duquel le Fief a relevé juſqu'à ces derniers tems, que le ſeu Comte de Montgommery en acheta la haute-Juſtice du Roi Louis XIV. avec celle de quatre autres Paroiſſes où le Fief du Meſle s'étend. Elle y eſt exercée par un Bailliſ, des Sentences duquel il y a appel au Bailliage d'Eſſey.

La Ville de METZ, en Latin, *Divodurum*, *Mediomatricorum*, *Divodorum*, *Mediomatrici*, *Civitas Mediomatricum*, *Mettis*, *Metis*, eſt ſituée ſur la riviere de Moſelle, qui prend ſa ſource dans les Montagnes de Voſges, & elle eſt jointe par la petite riviere de Seille au bas de la Ville, qui par ce moyen ſe trouve dans le confluant de ces deux Rivieres, dont il paſſe une partie dans la Ville pour faire moudre pluſieurs Moulins, & ſatisfaire à pluſieurs autres Uſuines, comme Foulans, Moulins à Ecorce & Papeterie ; il y a une digue de ſoixante toiſes de long, conſtruite à un quart de lieuë de la Ville, que l'on appelle Wadrinau qui retient les eaux de la Moſelle, pour les conduire dans la Ville, ce qui produit un très-belle nappe d'eau, ſur tout quand les eaux ſont abondantes. Le milieu de la Ville eſt ſitué ſur une montagne, d'où l'on deſcend d'un côté juſqu'à la riviere de Moſelle & de l'autre juſqu'à la riviere de Seille. Il y a une Citadelle ſur une extrémité de la Ville, entre le midy & le couchant, bâtie depuis l'année 1552.

La Ville a environ deux mille cinq cens toiſes de circuit, entourée de Fortifications antiques, qui ont été conſiderablement augmentées juſques à quinze Baſtions, y compris les quatre qui environnent la Citadelle, & de pluſieurs autres ouvrages qui rendent cette Place conſiderable, quoiqu'en general la Fortification en ſoit irreguliere. Il y a environ quatre mille cinq cens maiſons, qui peuvent loger neuf à dix mille Chefs de famille, & l'on peut compter ſur vingt-cinq à trente mille perſonnes de tout ſexe & de tout âge. Il y a un Quartier particulier & borné pour l'habitation des Juifs, qui de trois familles qui ſont venus s'établir à Metz en l'année 1560. ſe trouvent aujourd'hui multipliés juſques à plus de deux mille perſonnes; il y a une Synagogue pour l'exercice de leur Religion : & les Rois Prédeceſſeurs de Sa Majeſté leur ont accordé à leur avenement des Lettres Patentes, pour les maintenir dans leurs Privileges & leurs uſages, qui leur ont été encore confirmés par Sa Majeſté.

Cette Ville a été long-tems ſous la domination des Romains au milieu de la premiere Gaule Belgique. Elle fut conquiſe enſuite par le Roi Clovis, & fut la Capitale du Royaume d'Auſtraſie, & enſuite de celui de Lorraine ; & ſur la fin de la ſeconde Race, cette Ville & celles de Toul & Verdun ſecoüerent le joug, & devinrent libres ſous la protection des Empereurs juſques en l'année 1552. que le Roi Henri II. s'en rendit le Maître ; elle fut aſſiégée en 1552. par Charles-Quint qui fut obligé de lever le Siege, & ces trois Villes avec leurs territoires ont été cedés à la France par le Traité de Munſter en 1648.

L'Egliſe Cathedrale eſt un très-beau vaiſſeau gottique, fort élevé, & dont la voute n'eſt ſoutenuë que par les trumeaux des vitrages ; il y a dans cette Egliſe une cuve de porphyre de dix pieds de long en ovale, que l'on prétend avoir été trouvée dans des ruines d'anciens édifices des Romains & qui ſervoit de bains; elle ſert de Fonds Baptiſmaux, & l'on y baptiſe ordinairement les Juifs qui ſe convertiſſent à la Religion Catholique. L'Evêché de Metz eſt rempli par M. le Duc de Coilin, & ſon revenu vaut cent vingt mille livres. Le Chapitre eſt compoſé d'un Premicier, dont le revenu eſt de quatre mille cinq cens livres: il eſt rempli par M. de la Vergue, qui a, outre ce, une Prebende de Chanoine, dont le revenu vaut deux mille livres ; ces deux Benefices ne ſont pas unis & peuvent être poſſedés par deux perſonnes. D'un Doyen qui eſt auſſi Chanoine, unis enſemble, eſt rempli par M. de la Bâtie, le revenu vaut quatre mille cinq cens livres. Un Grand Chantre qui eſt Chanoine, vaut deux mille deux cens livres. Un Chancelier auſſi Chanoine, vaut deux mille quatre cens livres. Un Treſorier auſſi Chanoine, vaut deux mille deux cens livres. Un Aumônier qui eſt un Benefice ſeparé, celui qui le remplit, poſſede encore une Prébende de Chanoine, vaut quatre mille cinq cens livres. Un Ecolatre auſſi Benefice ſeparé, vaut douze cens livres. Il y a, outre ce, trente-trois Chanoines, qui ſont en tout trente-neuf Prebendes de Chanoines, chacune vaut deux mille livres. Deux demi-Chanoines Prebendiers, chacun neuf cens livres. Le Roy nomme en tout tems le Premicier ; le Doyen eſt électif auſſi en tout tems; & les autres Dignitaires, Chanoines & demi-Chanoines alternativement par le Roi pendant les autres ſix

mois du Pape, & par les Chanoines Tournaires pendant les autres six mois. Il y a attenant l'un des collateraux de la même Eglise une petite Eglise, appellée Notre Dame de la Ronde, ou Chapelle Collegiale, composée d'un Prevôt qui est Chanoine, & cinq autres Chanoines, dont le revenu est pour le Prevôt & Chanoine environ quatre cens cinquante livres, & chaque Chanoine deux cens livres. Le Roi nomme en tout tems le Prevôt & les Chanoines alternativement comme à la Cathedrale.

Dans le Cloître de la même Eglise, il y a un autre petit Chapitre Collegial, appellé Saint Pierre aux Images, composé d'un Prevôt qui est Chanoine & cinq autres Chanoines: Le Prevôt est nommé par le Roi & pourvoit en tous tems les autres Prébendes; le Prevôt & Chanoine a deux cens livres; les Chanoines ont chacun quatre-vingt livres. Le Chapitre de l'Eglise Collegiale de Saint Sauveur est composé d'un Prevôt que le Roi nomme en tout tems, & peut être Prevôt sans être Chanoine; celui qui le possede est encore pourvû d'un Canonicat, qui vaut deux mille cinq cens livres. Un Doyen qui est toujours Chanoine, élû par le Chapitre, le revenu vaut deux mille quatre cens livres. Il y a en outre ce dix Chanoines qui font en tout douze Prébendes de Chanoines, chacune de douze cens livres. Le Roi & le Tournaire du Chapitre y nomment alternativement comme à la Cathedrale.

Le Chapitre de l'Eglise Collegiale de S. Thiebault est composé d'un Prevôt, auquel le Roi nomme en tout tems, vaut huit cens livres; celui qui le remplit, est pourvû d'un Canonicat, de cinq cens livres. Un Doyen qui est toujours Chanoine, élû par le Chapitre, qui a mille livres. Six autres Chanoines, dont l'un est Curé de la Paroisse de Saint Martin, chacun ont cinq cens livres. Le Roi & le Tournaire du Chapitre y nomment alternativement comme à la Cathedrale, à l'exception du Canonicat uni à la Cure de Saint Martin, qui est à la collation de l'Hôpital de Saint Nicolas. Il y a encore un petit Chapitre qui dépend de l'Aumônerie de douze places destinées pour de pauvres Clercs, qui peuvent valoir chacune quarante livres.

Il y avoit autrefois à Metz seize Paroisses qui ont été réduites à treize depuis le Siege de Metz en 1552. dont les noms subsistent encore dans l'Administration des affaires de la Ville, qui y conserve toujours le nombre des Bannerats ou Quarteniers & les Sergens de Ville. La Paroisse Sainte Croix, à la collation du Chapitre de S. Thiebault, peut valoir douze cens livres. Saint Martin, à laquelle est uni un Canonicat du Chapitre de Saint Thiebault, peut valoir, y compris le Canonicat, dix-huit cens livres, à la collation des Administrateurs de l'Hôpital S. Nicolas. Saint Simplice, à la collation de l'Abbesse de Sainte Marie aux Dames, vaut quinze cens livres. Saint Victor, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut douze cens livres. Saint Victor, à la collation de l'Abbé de Saint Vincent, vaut mille livres. Saint Livier, à la collation de l'Abbé de S. Clement, à cause de l'union de l'Abbaye de S. Martin, qui étoit hors de la Ville, vaut huit cens livres. Saint Georges, à la collation de l'Abbé de S. Georges de Pontifroy, vaut cinq cens livres. S. Segolene, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut cinq cens livres. S. Euchaire, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut neuf cens livres. S. Maximin, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut huit cens livres. S. Etienne, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut quatre cens livres. S. Gengoult à la collation de l'Abbesse de Sainte Glossinde, vaut trois cens livres. Il y a dans la Citadelle un Curé payé par le Roi, qui peut avoir de revenu, compris le casuel, cinq cens livres. Les Paroisses de S. Jacques & de Saint Jean, Saint Vic, sont supprimées pour les Curés, de même que celle de Saint Feroy, dont le terrain est presque entierement occupé par les Juifs, & les maisons de ces trois Paroisses, ont été réparties dans les Paroisses voisines.

Il y a à Metz deux Abbayes de Dames Chanoinesses; l'Abbesse & les Dames sont obligées de faire preuve de Noblesse de huit quartiers, sçavoir, quatre de pere & quatre de mere; elles ont toutes des logemens separés dans l'Abbaye, & vivent en particulier; elles sont habillées en seculieres, & sortent avec le congé de l'Abbesse, & reçoivent compagnie dans leurs maisons. Les Abbesses sont nommées par le Roi, & les Demoiselles par les Abbesses, & les Chanoinesses chacune à leur tour. Depuis peu le Roi a défendu de nommer des Etrangeres comme elles faisoient auparavant. L'Abbaye de Saint Pierre est composée d'une Abbesse & de douze Dames Chanoinesses; l'Abbesse joüit & administre seule tout le revenu de l'Abbaye, & en paye toutes les charges; cette Abbaye peut avoir de revenu seize à dix-sept mille livres; elle paye les Prébendes des Dames que l'on peut évaluer chacune à trois cens cinquante livres, à cinq Chanoines Prébendés, chacun cent vingt-cinq livres; le surplus est pour l'entretien des bâtimens tant de la Ville que des biens de campagnes, ornement de l'Eglise, &c. & pour la nourriture & entretien de l'Abbesse. L'Abbaye de Sainte Marie est composée d'une Abbesse & de neuf Dames, qui peut avoir de revenu neuf à dix mille livres, administré par l'Abbesse seule, comme l'Abbesse de Saint Pierre. Les Prébendes des neuf Dames, sont évaluées chacune trois cens livres, & celles de quatre Chanoines Prébendés, valent à chacun cent livres. Ces deux Abbayes sont de très-ancienne fondation; mais les titres ont été perdus dans des incendies, ou revolutions & pillages des ennemis. Elles étoient placées hors des murs de la Ville, & ont été démolies à l'occasion du siege de Metz en 1552. & retablies dans la Ville dans des maisons qui appartenoient à l'Ordre de Malthe, & de Saint Antoine. Il y a une petite Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, composée d'une Abbesse & six Demoiselles, qui ne sont pas cloîtrées; elles portent l'habit de l'Ordre dans la Maison; elles sortent, mais rarement, & sont habillées de noir en Seculieres. Cette Abbaye a été fondée par Saint Bernard, Abbé de Clairvaux; en l'année 1123. & porte le nom de Clairvaux, le revenu monte au plus à deux mille livres. L'Abbaye de Sainte Glossinde étoit autrefois une Abbaye de Dames, comme celles de Saint Pierre & de Sainte Marie, fondée par cette Sainte en 615. Elles ont été mises en clôture & en Regle de Benedictines en 1680. de la même maniere que l'Abbaye de Chelles, les Filles ne font plus de preuves; mais l'Abbesse n'y reçoit autant qu'elle le peut que des Demoiselles. Le Roi nomme les Abbesses; l'Abbaye a de revenu environ quinze cens livres.

Il y a à Metz quatre Abbayes de Benedictins: L'Abbaye de Saint Arnoult, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saint Vanne & de S. Idulphe, de fondation Royale, fondée au septiéme siecle par Pepin, pere de Charles-Martel & ses trois fils Ar-

nould Drogon (ou Dreux) & Hugues; augmentés de plusieurs Donations au huitiéme, neuviéme & dixiéme siecle par l'Empereur Charlemagne; l'Imperatrice Hildegarde, Louis le Debonnaire, qui y a choisi sa sepulture, Lothaire, Arnould, des Rois, Charles le Chauve & autres, plusieurs Evêques & le Pape Saint Leon IX. sont ses Bienfaiteurs. En 942. Adalberon, Evêque de Metz, y rétablit la discipline & changea l'Abbé & des Religieux; les Lettres Patentes sont d'Otton I. en 948. d'Henri III. en 1115. de Charles VIII. en 1454. & 1455. de François I. en 1542. de Charles-Quint en 1549. & Henri IV. en 1601. Cette Abbaye étoit bâtie hors des murs, & fut démolie entierement à l'occasion du siege de Charles-Quint en 1552. & fut transferée dans la Maison & l'Eglise des Jacobins, où elle est encore à present; l'Abbé est commandataire: elle peut valoir quinze mille livres; la Manse Conventuelle peut valoir aussi environ quinze mille livres. L'Abbaye de Saint Vincent du même ordre & même Congregation a été établie à Metz, & fondée par Theodoric, quarante-septiéme Evêque de Metz, en l'année 964. confirmée par l'Empereur Charles IV. & par les Papes Leon IX. & Urbain II. L'Abbé est Commandataire: elle peut valoir quinze mille livres, & la Manse Conventuelle pareille somme de quinze mille livres. L'Abbaye de S. Clement, Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Vanne & Saint Idulphe, a été établie à Metz en l'année 613. dans l'Eglise de S. Felix, qui étoit dans les Fauxbourgs, par Theodebert Septiéme Roi d'Austrasie en l'année 936. Ce Monastere & l'Eglise ayant été ruinée par les guerres, ils furent reparés par Adalberon premier Evêque de Metz, sous le nom & invocation de Saint Clement. Enfin vers les années 1563. 1564. & 1565. après le siege de Metz par Charles-Quint, le Roi ayant fait bâtir la Citadelle, ce Monastere s'étant trouvé dans l'emplacement, fut entierement détruit, & a été rebâti tout à neuf dans la Ville, & l'Eglise commencée en 1683. n'est pas encore achevée. L'Abbaye est en Commande & peut valoir neuf mille livres, & la Manse Conventuelle autant neuf mille liv. L'Abbaye de S. Symphorien, Ordre de S. Benoit, Congregation de S. Vanne & de S. Idulphe, a été bâtie & fondée par S. Papole, Evêque de Metz, au commencement du septiéme siecle, elle fut ruinée en 882. & rétablie par Adalberon, Evêque de Metz. En 992. l'Empereur Othon III. confirma ses Privileges; elle fut encore ruinée en 1444. & a subsisté hors des murs de la Ville jusqu'au siege de Metz en 1552. qu'elle fut entierement détruite, & en 1565. elle fut rétablie dans la Ville, où elle est encore à present. L'Abbaye est en commande, & peut valoir sept mille livres, & la Manse Conventuelle autant, sept mille livres. L'Abbaye du Pontifroy est de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1231. pour un Abbé & douze Moines; elle étoit située hors de Metz, & fut ruinée lors du siege de Charles-Quint, & fut transferée en 1572. en l'Eglise Paroissiale de S. Georges: elle est remplie par un Abbé Regulier seul, & n'a plus de revenu qu'environ mille livres.

Le Couvent des Augustins fondé en 1252. étoit autrefois hors des murs, ils n'ont qu'environ treize cens livres de revenu, & font des quêtes pour subvenir à leur nourriture & entretien. Le Couvent des Celestins, fondé par un Bourgeois de Metz le 23. Avril 1370. confirmé par Lettres Patentes du mois de Mars 1569. ils ont de revenu environ sept mille livres. Le Couvent des Carmes anciens; ils ont été reçûs par Jacques de Lorraine, environ l'année 1270. Il n'y a aucune chose qui fasse connoître leur fondation: ils se sont logés, bâtis & fondés par leur travail, & les aumônes des Fideles; ils ont de revenu environ dix-huit cens livres: ils ont permission de faire des quêtes pour subvenir à leur subsistence & entretien. Le Couvent des Carmes Déchaussés a été établi en l'année 1644. par Lettres Patentes du Roi, du mois de Septembre enregistrées au Parlement le 19. Octobre suivant. La Dame de Maillane étoit leur Fondatrice. Leur revenu consiste à environ cinq cens quatre-vingt livres. Ils n'avoient été reçû d'abord qu'à condition qu'ils ne pouroient pas quêter; mais depuis on a toleré qu'ils puissent faire des quêtes, attendu la modicité de leur revenu. Le Couvent de l'Ordre de la très Ste Trinité, dite des Mathurins, établi à Metz en l'année 1168. a été ruiné par la construction de la Citadelle où ils étoient placés: ils ont été rétablis à Metz en 1561. & ont de revenu environ dix-neuf cens livres. Le Couvent des Peres Minimes de l'Ordre de Saint François de Paule, fondé par Charles, Cardinal de Lorraine, & par le Cardinal de Givry Evêque de Metz, & par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet 1608. ils ont de revenu environ deux mille quatre cens livres. Le Couvent des Freres Prêcheurs & Jacobins de l'Ordre Saint Dominique, fondé par Conrard Evêque de Metz. L'Eglise & le Monastere de Saint Arnould leur appartenoit & fut donné aux Religieux de cette Abbaye après la démolition de leur Monastere hors des murs de la Ville, lors du siege de Metz par Charles-Quint en 1552. leur revenu est de deux mille sept cens livres. Le Monastere de la Maison de S. Antoine, Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Augustin, Ordre de Saint Antoine. On ne trouve point le titre de la fondation; mais il paroît par d'anciens baux qu'il étoit établi en 1412. ils avoient une Maison hors des murs, démolie lors du siege de Charles-Quint, une autre maison dans la Ville qui portoit le titre de Saint Antoine: ils ont acheté la Maison qu'ils occupent en vertu des Lettres Patentes du mois d'Avril 1670. ils ont de revenu deux mille trois cens livres. Le College des Peres Jesuites, fondé par Louis XIII. en 1622. qui leur accorda des Lettres Patentes; Louis XIV. leur a donné plusieurs confiscations des biens des Religionnaires fugitifs & une pension de huit cens livres sur le Tresor Royal, ils ont de revenu environ sept mille livres. Les Prêtres de la Congregation de la Mission ou le Seminaire de la Ville de Metz, fondé par la Reine, mere de Louis XIV. le trente Mai 1663. confirmés par Lettres Patentes du Roi du 14. Fevrier 1664. leur revenu monte à cinq mille livres. Le Monastere des Freres Mineurs Recolets de la plus étroite Reforme de Saint François, de la Province de Paris, dite de Saint Denis en France; la fondation de ce Monastere est de l'année 1216. dix ans avant la mort de S. François, & l'Eglise fondée par Dame Odille de Belgré, & plusieurs particuliers Fondateurs de ses autres bâtimens. Ce Monastere étoit rempli par des Cordeliers. En 1599. le Roi Henri IV. à la requisition du Pape Clement VIII. a établi la Reforme dans le Couvent, & en a mis en possession les Recolets au lieu des Cordeliers, suivant les Lettres Patentes des 20. Juillet 1599. & 22. Août 1602. ils n'ont de revenu que les aumônes des Fideles. Le Couvent des Capucins de l'Ordre de Saint François, a été fondé par M. Nicolas Fournier, Evêque de Toul, Premicier de l'Eglise Cathedrale de Metz en l'année 1602. & par des

Patentes

Patentes du Roi Henri IV. Ils n'ont de revenu que les aumônes des Fideles.

L'Hôpital de Saint Georges pour les hommes malades, a été fondé par M. d'Aubuſſon de la Feuillade, Archevêque d'Ambrun, Evêque de Metz en l'année 1685. par Lettres Patentes du Roi, de la même année; la fondation étoit pour trente-un lits, & pluſieurs autres perſonnes ont fondé pluſieurs lits juſqu'au nombre de quarante; il eſt gouverné par les Religieux de la Charité, Ordre de S. Jean de Dieu: mais comme le revenu étoit la plus grande partie en rentes ſur l'Hôtel-de-Ville, qui ont été réduites à moitié, les lits ont été réduits à trente, & les dix Religieux à ſix; le revenu de cet Hôpital, vaut cinq mille cinq cens livres.

L'Hôpital de Nôtre-Dame de Bon Secours érigé en la ville de Metz, pour le ſoulagement des pauvres femmes & filles, a été établi en vertu de Lettres Patentes du Roy de l'année 1698. obtenuës par M. le Duc de Coiſlin Evêque de Metz, qui a fourni la plus grande partie des fonds pour la conſtruction des bâtimens, & pluſieurs Eccleſiaſtiques & d'autres particuliers y ont fondé des lits juſqu'au nombre de trente-ſix qui y ſont actuellement, dont les fonds ont été employés ſucceſſivement en achat d'heritages & rentes conſtituées. Il y a été établi ſix Sœurs Griſes de la Charité pour avoir ſoin des Malades. Le revenu vaut cinq mille quatre cens livres. Il y a à Metz une Maiſon particuliere, dans laquelle il y a cinq Sœurs de la Charité, dont quatre ont été établis par la Reine Mere de Louis XIV. en l'année 1660. & on y en a joint une cinquiéme; elles diſtribuent tous les jours à chaque pauvre malades des Bouillons, un pain blanc d'une demie livre & environ une demie livre de viande; même du vin à ceux qui en ont beſoin, & donnent à tous les pauvres Malades les remedes & medicamens qui leur conviennent; il n'y a pas plus de douze cens livres de revenu de donations & legs pieux qui ont été faits depuis cet établiſſement; le reſte ſe fournit par des quêtes & par les aumônes de M. l'Evêque de Metz, & la dépenſe ſe monte année commune à environ dix mil livres. L'Hôpital S. Nicolas eſt de très ancienne fondation, dont cependant le titre ne ſe trouve point; mais on ſçait qu'il a été fondé par les Citoyens de la Ville, dans le tems que les Magiſtrats en avoient la ſouveraineté, ce qui ſe connoît par les maltotes & les biens dont il joüit: ſes revenus ſe ſont dans la ſuite augmentés par les fondations & legs pieux, que des perſonnes charitables y ont fait. Ses bâtimens ſont aſſez ſpacieux & peuvent loger ſept à huit cens Pauvres, non compris les enfans trouvés qui ſont à ſa charge, qui vont à environ cent cinquante par an. On y a établi depuis quarante ou cinquante ans dix-huit Sœurs de la Charité pour avoir ſoin des pauvres. Les Maires & Echevins de l'Hôtel de Ville en ſont les ſeuls Adminiſtrateurs. On compte que cet Hôpital peut avoir trente-cinq mille de revenu. L'Hôpital de S. Jacques fondé pour les Pauvres paſſans, auſquels on fournit le logement pour une ou deux nuits, legumes, bois & chandelles & une livre de pain ſur les billets du Maître Echevin qui en a l'adminiſtration avec les Echevins de l'Hôtel-de-Ville: il avoit ſept à huit cens livres de revenu, qui ſont réduits à trois cens ſoixante & dix livres.

Les Couvens de Filles, ſont le Monaſtere des Religieuſes de Sainte Claire, Ordre de S. François, qui ont été établies à Metz en l'année 1249. & en 1258. le Pape Alexandre IV. leur permit de s'établir au lieu où elles ſont à preſent, appellé le Tombois. Le Monaſtere des Religieuſes Preſcheresſes a commencé en 1270. ſuivant les Lettres Patentes de Laurent, ſoixante & cinquiéme Evêque de Metz. Le Monaſtere des Religieuſes de la Madelene, Chanoineſſes Regulieres de l'Ordre de S. Auguſtin: on ne peut rien dire de ſa fondation, les titres ayant été perdus du tems des guerres; ce que l'on ſçait eſt que pendant le Siege de Metz en 1552. le Chapitre de S. Thiebaut qui étoit hors des murs de la Ville ayant été démoli, le Pape Nicolas permit aux Chanoines de s'établir dans le Couvent de la Madelene, & l'on donna en échange aux Religieuſes de la Madelene la Chapelle de Ste Eliſabeth, qu'elles occupent actuellement depuis le Traité de Munſter. Le Roi nomme la Prieure qui obtient des Bulles. Le Monaſtere des Religieuſes de l'Ave-Maria dites Sœurs Colletes de l'Ordre de Sainte Claire, de la reformation de la Beate Collete fondé à Metz en 1482. par une pieuſe Dame nommée Nicole Jeoffroy: leur Couvent fut démoli au Siege de Charles-Quint, & ont été transferées dans l'Egliſe de S. Feroy où elles ſont encore à preſent; elles n'ont aucun revenu, & ne ſubſitent que par les Aumônes. Le Monaſtere des Religieuſes de l'Ordre de la Congregation Notre-Dame, établi à Metz pour l'inſtruction des jeunes Filles en l'année 1623. par M. de la Valette Gouverneur, & Monſeigneur Henry de Bourbon Evêque de Metz. Ce Monaſtere n'a aucune fondation, que ce que chaque Fille a apporté en dot. Le Monaſtere des Religieuſes Carmelites réformées, a commencé à s'établir en l'année 1623. par cinq Religieuſes du grand Couvent de la ruë S. Jacques de Paris, & ont obtenu des Lettres Patentes de Louis XIII. la même année. Le Monaſtere des Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie, a commencé ſon établiſſement en 1632. par cinq Religieuſes du Pont-à-Mouſſon, par la permiſſion de M. de Madavre, Suffragant de l'Evêché de Metz, & a été confirmé par Lettres Patentes du Roi du mois d'Avril 1633. il y a preſentement quarante-trois Religieuſes. Le Monaſtere des Religieuſes de la Preſentation de Sainte Elizabeth, du Tiers-Ordre de S. François, fondé par les Religieuſes de Paris du même Ordre, en l'année 1639. & par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet 1640. Le Monaſtere de Sainte Urſule, dites Urſulines, a été établi ſans aucune fondation, par permiſſion de M. l'Evêque de Metz & des trois Ordres, en l'année 1649. & par Lettres Patentes du 17. Juillet 1667. Le Seminaire des Filles de la Propagation de la Foy, établi à Metz par Lettres Patentes du Roi du mois d'Avril 1656. pour l'inſtruction des Filles & Femmes Juifves, Lutheriennes & Calviniſtes, elles ſont des Vœux de Religion à l'exception de la Clôture. Le Monaſtere du Refuge, de l'Ordre de Notre-Dame du Refuge, ſous la Regle de S. Auguſtin, compoſé de cinq Religieuſes & une Touriere, fondé par M. le Duc de Coiſlin Evêque de Metz, pour renfermer des Filles ou Femmes de mauvaiſe vie, les Lettres Patentes du Roi ſont du mois de Fevrier 1703. La Maiſon des Filles de la Doctrine Chrétienne ou l'Ecole charitable, pour l'inſtruction des Filles: elles ſuivent la Regle & ſont les mêmes fonctions que les Sœurs de la Maiſon des Ecoles charitables de Paris, ruë S. Maur Fauxbourg S. Germain. Il y a dans cette Maiſon cinq Sœurs fondées par M. Goiſe Chanoine de la Cathedrale, en l'année 1713. elles n'ont point encore obtenu de Lettres Patentes.

Les Juſtices de Metz, ſont le Parlement Semeſtre crée en 1633. qui eſt Chambre des Comptes, Cour

des Aydes, & Cour des Monnoyes, composé d'un Premier Président, douze Présidens à Mortier, quatre-vingt Conseillers, un Procureur General, deux Avocats Generaux, deux Greffiers en Chef, six Substituts, deux Correcteurs, & quatre Auditeurs des Comptes. Une Chambre des Requêtes du Palais, composée d'un Président & dix Conseillers. Un Bureau des Finances composé d'un Premier Président, un autre Président, douze Trésoriers de France, un Procureur & un Avocat du Roi, un Substitut & un Greffier en chef, deux Receveurs Generaux, & un Controlleur General des Domaines & Bois. Deux Receveurs Generaux & deux Receveurs Particuliers des Finances. Un Bailliage & Siege Présidial composé d'un Bailly d'épée, deux Présidens, un Lieutenant d'épée, un Lieutenant General, un Lieutenant Criminel, un Lieutenant Particulier, un Assesseur, seize Conseillers, deux Conseillers d'honneur, un Procureur du Roi, deux Avocats du Roy, un Substitut, un Greffier en chef, un Receveur des Consignations, un Controlleur, un Commissaire aux saisies réelles. La Chambre de la Table de Marbre, composé du Grand Maître des Eaux & Forêts, un Lieutenant General, six Conseillers, un Procureur, un Avocat du Roi & un Greffier en chef. La Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, composée d'un Maître particulier, un Lieutenant, un Garde-marteau, un Procureur du Roi & un Greffier. Le Siege des Traites Foraines, composée d'un Président, un Procureur du Roi & un Greffier. Le Siege de la Monnoye, composé de deux Juges Gardes, un Procureur du Roi & un Greffier. L'Hôtel-de-Ville de Metz, composée du Maire ou Maître Echevin, dix Echevins, un Procureur Syndic & un Secretaire, seize Bannerots ou quarteniers, seize Sergens & quelques autres bas Officiers.

MONTASTRUC, en Agenois; c'est une des anciennes Baronies de ce Païs là; elle est composée de cinq Paroisses, a 600 habitans; il y a un Fief dans ladite Terre qui releve du Seigneur de Monrastruc; c'est une Terre avec haure, moyenne & basse Justice, qui appartient à M. le Comte de Flamarens.

MONTLHERY. Il y a trois Chapelains, propres à l'Université, le revenu desquels est pris sur la recette ordinaire de Paris, qui est cause qu'on les appelle les Chapelains du Chatelet; chacune de ces Chapellenies vaut vingt livres parisis de rente; & la fondation en fut faite par l'Université même, qui achepta d'un Seigneur nommé Guillaume de Lorme, la Terre & revenu d'un lieu appellé les Vaux près de Lonjumau; mais parce que cette Place dépendoit du Fief de Montlhery, le Roi Philippe le Bel se saisit d'icelle, & au lieu, consigna & établit à l'Université soixante livres parisis de revenu annuel sur la susdite recette ordinaire de Paris à perpetuité, pour les trois Chapelains établis & nommés.

Du tems de Robert fils de Capet, fut bâti le Château de Montlhery, pour le Comte Tibaut, surnommé File-Estoupe.

Louis XI. perdit la Bataille de Montlhery contre Charles, dernier Duc de Bourgogne.

La sixiéme Fille du Châtelet de Paris, qui a titre de sous-Bailliage est Montlhery, que les anciens appellent Mont-letherie, Place fort ancienne & de laquelle on ne sçaurois dire le tems qu'elle fut bâtie, ni par qui, si ce n'est par quelqu'un appellé Letherie.

L'Histoire de Sugger Abbé de S. Denis, dit qu'un certain Milion Seigneur de Montlhery, & son fils appellé Gautier le Rousseau, firent le voyage d'outre-Mer, avec Godefroy de Boüillon, d'où étant revenus, il pratiqua le mariage de sa fille avec un bâtard du Roi, qu'il avoit eu de la Comtesse d'Angers sa concubine, à quoi le Roi condescendit joyeusement afin d'avoir ce Château en main, lequel avec Corbeil avoit été fort longtems la retraite de tous les voleurs, traîtres & rebelles de ce quartier de la France: & par là l'on peut voir combien fut paisible le commencement du regne des enfans de Capet, puisqu'un seul Seigneur de Montlhery leur faisoit tête. Or d'autant que nous voyons ce Chateau abbatu, & ès ruines d'icelui de grandes apparences que ça été quelque bâtiment superbe; il est à noter qu'il a tenu contre les Rois, dès que Capet vint à la Couronne, jusqu'à Philippe premier qui fut fils d'Henry I. Ce que Philippe remontra à Louis le Gros, l'exhortant de bien garder cette Place, puisqu'elle leur avoit servi d'un grand obstacle, & que jamais ils ne l'avoient dompté par force. Or la cause de sa ruine, vint de ce que le sieur Vicomte de Montlhery sollicité par d'autres de son sang, qui ne pouvoient oublier leur méchant naturel, ayant donné sa fille au bâtard du Roi, se résolut d'ôter la Place aux Royaux, ce qu'il eut executé si le Comte Guy de Rochefort defendant la cause du Roi, ne lui eût resisté & ne l'eût contraint de se désister de son entreprise. Cette révolte fut cause que le Prince Loys, que l'Histoire ancienne nomme le Seigneur du Regne, fit abbatre & raser le Château de Montlhery, sauf la Tour qu'on y voit encore debout; ainsi Montlhery est demeuré en ruine, hors les traces qu'on y voit pour marque de sa grandeur & de son antiquité. Cette Place a été renommée par cette memorable Bataille qui fut donnée l'an de grace 1465. regnant Louis XI. pour la querelle du bien public, ou plûtôt pour l'ambition d'aucuns Princes, lesquels sous ce pretexte & de l'appanage de Charles Monseigneur Frere du Roi avoient dressé cette partie, sur quoi lisés les Annales de France. Montlehery est la sixiéme Fille du Châtelet de Paris. Tout ce que dessus a été tiré de la Cosmographie universelle, dont est Auteur en partie Munster, mais beaucoup augmentée par François de Belleforest. Ces Cosmographes ont obmis qu'outre la Tour qui subsiste avec les vestiges des Fortifications, qui ont été rasées, il y a sur le penchant de la Montagne non loin dudit Château, deux Eglises séparées l'une de l'autre par un mur mitoyen, dont une est appellée la Paroisse du Château, qui est dédiée à S. Pierre, elle n'a que quatorze ou quinze feux. L'autre Eglise contiguë est la Chapelle de S. Laurent, dépendante du Prieur de Montlhery, Curé primitif de la grande Paroisse de la Sainte Trinité de Montlhery, seul Decimateur dans le Territoire de Montlhery, & de quelques Paroisses des environs, & dont le Fief s'étend sur une partie de Montlhery & de plusieurs Paroisses. Toutes les onziémes semaines il a le droit double du mesurage des grains du Marché & le droit de Plaçage dans le Marché, à l'exception des Halles, qui appartiennent au Roi ou au Seigneur Engagiste, qui est M. Phelippeaux. Le Titulaire dudit Prieuré s'appelle Messire Michel Moynel. A l'égard du droit de mesurage des grains, les autres semaines, il appartient au Titulaire de la Chapelle Ste Caterine près S. Germain en Laye, qui est possedée par M. Chevalier, Chanoine de Notre-Dame de Paris.

Il y a à Montlhery une Chapelle nouvellement fondée par le deffunt sieur Bodin Despertieres, Va-

guemeſtre du Roi, qui a laiſſé de quoi entretenir deux Chapelains, l'un à la nomination du Roi pour y celebrer la Meſſe pour Sa Majeſté & la Famille Royale, & un autre à la nomination de M. l'Archevêque de Paris, pour celebrer la Meſſe chaque jour & à perpetuité pour ledit ſieur Despertieres & ſa famille.

Memoire donné par Monſieur Humblot.

O

ORANGE, *Arauſica Civitas*, ou *Arauſio*, Principauté, ci-devant particuliere de la famille & Maiſon de Naſſau, & preſentement réunie au Dauphiné, par le dernier Traité d'Utrech. On compte environ 6000 habitans, tant à la Ville qu'à la Campagne. La Maine, petite Riviere, qui arroſe la plus grande partie du terroir, fait tourner quelques Moulins, paſſe le long des murailles. Aigues, qui a ſa ſource dans les montagnes des Baronies du Dauphiné, traverſe le terroir, & ſe va jetter dans le Rhône, qu'on paſſe allant d'Orange au Saint Eſprit, ſur un grand Pont à trois Arches de pierre de taille fort bien travaillé. Le Rhône a une lieuë d'Orange, arroſe l'extrémité de ſon terroir près d'une lieuë & demi. Orange eſt à quatre lieuës d'Avignon au midi, à trois de Carpentras au levant, à trois lieuës du Saint Eſprit au ſeptentrion.

Lorſque la Ville & Principauté d'Orange ont été ſous la domination des Princes de Naſſau, il y avoit un Parlement Souverain, ayant la pleine Juriſdiction des affaires de tous les habitans de la Ville, de ſon terroir, & de tous les lieux de cette Principauté; compoſé de huit Conſeillers, dont le plus ancien préſidoit & portoit la qualité de Preſident. Il y en avoit quatre de la Ville, & quatre Etrangers; quatre Catholiques & quatre Proteſtans. Un Avocat & Procureur General du Prince pour les interêts du Public. Les Avocats, Procureurs, Greffiers, Huiſſiers, & autres Officiers, pour executer les Mandemens de la Juſtice, avec des priſons, & tout ce qui eſt neceſſaire pour la punition des coupables & criminels. Il y avoit encore la Chambre particuliere du Domaine du Prince, où l'on y traitoit des contraventions, & de tous les droits de ſon Alteſſe ſur ſes ſujets, appellée Cour des Aydes, Chambre des Comptes & Finances de cet Etat; une Cour des Monnoyes, où l'on en battoit de toutes les eſpeces au coin du Prince, qui avoient cours dans la France. Mais preſentement il n'y a qu'une Judicature qui reſſortit au Parlement de Grenoble, & le Juge eſt nommé tous les ans par Monſeigneur le Prince de Conti; comme auſſi le Viguier qui connoît des affaires particulieres des habitans, & préſide aux Aſſemblées de la Maiſon de Ville. M. l'Intendant de cette Province y a un Subdelegué; il n'y a point de Bureau d'Election. Le Roi Louis XIV. aïant réuni cette Principauté à ſa Couronne, a laiſſé ces habitans dans toutes leurs exemptions & privileges, & ainſi exemps de la Taille Royale, & de tous les impôts & autres droits qu'on paye en France.

Il y a à Orange un Grenier à ſel appartenant à Monſeigneur le Prince de Conti, qui joüit du revenu de cette Principauté, n'en ayant que le Domaine utile. Les habitans achetent le ſel ſur le même pied que dans le Comtat Venaiſſin, huit livres le minot.

Le Gouverneur qui y commande y étoit comme l'Intendant du Prince de Conti; mais depuis quelques années, il a le Brevet de la Cour, & ainſi reconnu comme un Gouverneur de Place. Les feux ne ſont pas en uſage, parce qu'il n'y a point de Taille Roïale; mais les habitans, avec le Conſeil de Ville, impoſent eux-mêmes pour payer leurs Charges qui ſont conſiderables, par rapport aux dommages que la Ville & la Principauté ont ſouffert par les viciſſitudes qui y ſont arrivées par le changement de Religion & de Prince, depuis que le feu Roi Louis XIV. en aïant fait faire le Siege, s'en rendit le maître; & étant venu en Provence l'année 1660. y entra avec ſes Troupes, & quelques mois après ſon retour à Paris, en fit démolir toutes les fortifications, tant de la Ville que de la Citadelle, que le Prince Maurice de Naſſau y avoit fait faire, en rendant cette Place une des plus fortes de l'Europe l'année 1621. mais preſentement les murailles de la Ville & ſes baſtions, comme ceux de la Citadelle avec ſes fortifications, ſont raſés & démolis, la Ville & la Citadelle démentellés.

Le Droit écrit y eſt ſuivi, & par-deſſus les Loix municipales faites par les anciens Princes d'Orange, ſelon leſquelles on juge même aujourd'hui au Parlement de Grenoble.

La Cathedrale eſt une des plus anciennes du Royaume & des Gaules, Evêché par conſequent où l'on a tenu pluſieurs Conciles: elle eſt dédiée à Saint Eutrope, l'un des ſoixante-douze Diſciples de N. S. J. C. ce S. eſt Patron de la Ville & du Diocèſe.

L'Evêché d'Orange eſt à la nomination du Roi, le revenu eſt d'environ ſept à huit mille livres. La Cathedrale eſt compoſée d'un Prevôt, avec un revenu de huit cens écus; un Archidiacre avec celui de ſix cens écus; un Capiſtol, a celui de cinq cens écus; ſix Chanoines, dont les trois premiers ont un revenu de huit cens livres, & les autres trois ſix cens livres; deux Beneficiers avec un revenu de trois cens livres; une Commanderie de Malthe autrefois, dont il ne reſte preſque rien que que peu de bien uni à la Commanderie d'Avignon, & les mazures d'une Egliſe. Les Templiers, & après eux Meſſieurs de Malthe, poſſedoient autrefois cette Principauté en moitié, partage & Souveraineté avec les Princes des Baux. Le Diocèſe a dix-neuf Paroiſſes qui ont leurs Curés, dont quinze ſont dans le Comtat, & les quatre autres dans la Principauté. Il y a des Benedictins de l'Ordre de Cluny, à Sarrians & à Piolen, Paroiſſes du Comtat; ſçavoir, à Sarrians, un Sacriſtain & Doyen & le Prieur du Saint Eſprit; un Sacriſtain à Piolen, le Prieur & le Recteur du College de Saint Martial d'Avignon. Le revenu de l'un & de l'autre eſt environ de dix mille livres. Il y a deux Abbayes de Filles; l'Abbaye de Saint Pierre du Pui, de l'Ordre de Saint Bernard dans la Ville d'Orange, avec un revenu de ſix mille livres; l'Abbaye de Saint André de Rumieres, le long de la Riviere d'Ouveſe, autrefois de l'Ordre de Saint Benoît, enſuite de celui des Chartreux, & dernierement réunie à l'Ordre de Saint Benoit, avec un revenu de neuf mille livres.

Il y avoit anciennement une Egliſe qui étoit pour lors la Cathedrale, bâtie ſur la Montagne & ſous le Château: on l'appelloit l'Egliſe de Saint Eutrope, où ſon corps étoit enſeveli; le Prince Maurice de Naſſau la fit démolir pour y faire un grand Baſtion en 1621. que le feu Roi Louis XIV. fit démolir l'an 1660. Ce fameux Baſtion ſervoit de défenſe & de fortification à la Citadelle & au Château. En memoire de cette Egliſe, on y fait deux Proceſſions tous les ans, l'une le troiſiéme jour des Rogations, veille de l'Aſcenſion, l'autre le 27. Mai jour de la fête de ce Saint. Le feu Roi Louis XIV. à la mort du Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſau Prince d'Orange, & dans les der-

nieres guerres, réunit encore à sa Couronne la Ville & Principauté d'Orange. Il fit d'abord démolir un fameux Prêche, que les habitans protestans y avoient fait par la protection & par les ordres du feu Guillaume de Nassau dernier Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, selon le dernier Traité d'Utrech; il y interdit l'exercice de la R. P. R. en chassa les Ministres & Professeurs, & obligea les habitans de la Ville & Principauté à professer la Religion Catholique. Il a même cedé au Roi de Prusse des Terres dans la Gueldre, équivalentes à la Principauté d'Orange, pour la posseder avec un titre inalienable à perpetuité. Il en a donné le Domaine utile à Monseigneur le Prince de Conti, qui en est presentement le Seigneur, & qui en retire environ soixante mille livres de rente tous les ans. La fête singuliere est celle de Saint Eutrope, Patron de la Ville & du Diocèse. Le 27. Mai il y a marché dans la Ville; le Mardi, jeudy & le Samedi tous francs. Deux foires franches, l'une le 27. Mai fête de Saint Eutrope, & l'autre le 24. Août fête de Saint Barthelemi.

Le terrain est le plus beau, le plus fertile; tout en plaine, en bleds de toutes sortes en grande abondance, de même que des vignes qui sont d'excellens vins de toutes sortes; quantité de figues, safran, beaucoup de mûriers qui font une abondante récolte de vers à soye, qui est un des principaux commerces de ce Païs; belles prairies, quantité de petits bétails qui ont des laines fort fines. Orange est le grand passage de Provence & du Comtat Venaissin pour Lion & Paris. Le commerce consiste en toutes sortes des denrées & des marchandises, & singulierement d'étoffes appellées Cadis d'Orange, soyes & tannerie, saffran & autres. Les usages singuliers sont l'oiseau tiré à l'arbalêtre de fer avec des fléches, le premier Dimanche de Mai. Autre tiré au fusil par la Noblesse le second Dimanche de Mai. Compagnies de Métayers & Laboureurs à cheval qui précede la Procession, que le Clergé seculier & regulier fait jusques au-dessus de la Montagne, où étoit autrefois l'Eglise dédiée à Saint Eutrope.

Depuis que la R. P. R. se fut introduite dans la Ville & Principauté d'Orange l'année 1560. presque tous ses habitans furent infectés de l'heresie, à la faveur de Guillaume de Nassau neuviéme Prince d'Orange; mais étant mort l'année 1584. son fils Philippe de Nassau, catholique, y rétablit la Messe & le Service de Dieu. Depuis ce tems-là, la Ville & Principauté d'Orange a eu plus de la moitié des habitans Catholiques fort zelés pour la Religion Romaine. La moindre partie des Huguenots, fort opiniâtres & fort attachés à la Religion Protestante, la plûpart même depuis vingt ans se sont retirés dans le Païs étranger protestant, vendant leurs biens, ou les laissant à leurs parens en regie; ceux qui y sont restés sont encore opiniâtres, & attachés à la Religion Protestante: les Orangeois sont laborieux, industrieux pour le commerce, & fort honnêtes. On voit encore à Orange un théatre bâti par les Grecs qui en ont été les premiers Fondateurs, qu'on appelle le Cirque, & vulgairement le Cire, au pied de la Montagne, ayant pardevant en forme de perspective un pan de muraille tirant vingt cannes d'hauteur, & soixante-deux & un quart de longueur, & au Païs haut de la muraille plus d'une canne d'épaisseur. Au-dedans de ce Cirque il y avoit une place vuide, dans laquelle on faisoit les jeux & combats, tantôt d'homme à homme, tantôt d'hommes avec les bêtes feroces, & quelquefois des hommes combattoient avec eux à pied & à cheval dans les lices ou stades. Un Arc de Triomphe bâti à l'honneur de Marius & de Catulus, après l'entiere défaite des Cembres, &c. Dans la plaine du côté du Rhône appellée Martignan, il y a encore dehors la Ville un Quartier qu'on appelle les Arenes, qui étoit le lieu où les Gladiateurs se battoient, où l'on voit encore une belle fontaine entourée d'une petite muraille ronde. Il y a encore plusieurs pieces de pavé à la Moisaïque, quelques Statuts de Mars, d'Hercule & de Diane, & d'autres monumens trouvés dans les ruines de la Ville, qui a été ruinée, saccagée & bouleversée trois fois de suite.

P

PERICANT en Lomagne, Diocèse & Sénéchaussée de Lectoure, elle a 200 habitans. C'est une Terre avec Haute, Moyenne & Basse-Justice: elle releve du Roi, & appartient à M. le Comte de Flamarens.

SAINTE.

B

Ste BARBE, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 176 habitans. Le revenu de la Cure vaut trois cens cinquante livres. Les Religieux Benedictins du lieu en sont Collateurs. Avancy est annexe, & l'Herby en dépend. Le terroir produit méteil, avoine, vignoble de petite qualité, bois, prairies en petite quantité. Il y a un Prieuré occupé par des Religieux Benedictins. L'Eglise Cathedrale de Metz en est Seigneur. Le commerce consiste en bleds. Le Monastere du Prieuré de Sainte Barbe, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe a été fondé en 1633. par M. Valadier Abbé de Saint Arnoul, & par le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Metz. Le Sieur Valadier dota ce Monastere de plusieurs biens, qui peuvent rapporter trois mille livres de rente; & le Chapitre de la Cathedrale donna une très-belle Eglise bâtie en l'année 1533. par le Sieur Baudoche, Seigneur de Sainte Barbe, à l'occasion d'un Pelerinage qui étoit en réputation en ce tems-là. Cette Eglise qui n'a pas été entierement achevée, étoit possedée par les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Metz, qui acheterent la Seigneurie de Sainte Barbe, pour empêcher que les Calvinistes ne s'en emparassent, & ne fissent un Prêche de cette Eglise, comme ils avoient entrepris de le faire. Depuis feu M. de la Feuillade Archevêque d'Ambrun, Evêque de Metz, l'a érigé en Cure, qui est desservie par les Benedictins. Il y a actuellement cinq Religieux Prêtres, & trois Domestiques.

T

THIBOUTOT, ancien Château fort, en Normandie, au Païs de Caux, entre Fécamp & le Havre de Grace, à une lieuë de la Mer. Les Anglois en firent le Siége le 13. de Fevrier 1418. On voit la Capitulation faite par Colin de Thiboutot, Chevalier Seigneur de ce Château. *In rotulo terrarum liberatarum Normaniæ.*

Ce Château subsiste encore aujourd'hui, il appartient toûjours à ces mêmes Seigneurs. La Châtellenie fait partie du Marquisat de Thiboutot, érigé au mois de Juin 1720. & enregistré au Parlement de Roüen le 6. de Juillet 1722.

TOUL, M. Geoffroy, Commissaire des guer-

res

res, a observé qu'aux environs de la Ville de Toul, il s'y trouve tant sur la terre, que dedans, & même sur les hauteurs les plus élevées, comme celles des côtes S. Michel & Barine, qui sont proche de ladite Ville, des coquilles pétrifiées de differentes especes, semblables à celles qui sont dans la Mer, & entr'autres des huitres à l'écaille, des moules, des chataignes de Mer de plusieurs grosseurs, dont ces dernieres ressemblent des boutons d'habits, très-bien figurés, se nomment en Latin, *Echinus*, & des Coquilles de Venus appellées en Latin *Concha Veneris*, dont le dessus ressemble parfaitement à un casque & le dessous à la femme.

M. Geoffroy qui a fait voir de ces coquilles sur les lieux en 1719. au R. P. Sebastien, comme membre de l'Accademie Royale des Sciences, & qui en a porté à Paris une grande quantité de toutes espece à M. Geoffroy son neveu, qui est aussi de l'Accademie Royale des Sciences; l'un & l'autre lui ont dit que ces coquilles ne se formoient point ainsi dans la terre de ce Païs, mais y avoient été apportées par les eaux du Déluge universel qui couvrirent les plus hautes montagnes, lesquelles en se retirant les y avoient laissées, & s'étoient ensuite pétrifiées par la longueur des tems; ce qui paroît assez vrai-semblable, puisque toutes ces mêmes coquilles se trouvent encore presentement dans la Mer, & que j'en ai une d'huitre à moitié pétrifiée, que j'ai trouvé au haut de la côte S. Michel.

V

VOID - Vedun, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Toul, sur le ruisseau de Void, à six cens pas de la Meuse, à quatre lieuës de Toul, Intendance de Metz, Recette de Toul, Grenier à sel de Void, a 1350. habitans. La taille y est personnelle; le revenu de la Cure vaut trois cens livres; le Chapitre de la Cathedrale de Toul y nomme; il a pour Annexe le Village de Vacon; le terroir produit du froment, des vignes, prairies & bois; le Chapitre de la Cathedrale en est Seigneur. Il y a cinq foires; l'une le premier Samedi de Carême; le premier Samedi de Mai; le jour de Saint Barnabé; le quatre Octobre, & le 23. Novembre, d'un jour chacune. Tous les Samedis il y a marché: il y a aussi trois Papeteries. On y voit un ancien Château, qui est une Forteresse entourée de fossés & de Ponts-levis.

Le Château de Void est d'une figure quarée, défendu de murailles, flanquées de quatre bonnes tours, & d'un fossé remplis d'eau; il a été bâti par les rois d'Austrasie, au couchant de la Riviere de Meuse, à mille pas dans une gorge ou passage: il leur servoit de sentinelle avancée dans le Roïaume de France ou de Vedette, d'où vient le nom de Void; en Latin *Vedum*; car auparavant ce lieu s'appelloit Nonian. Dagobert, Roi d'Austrasie, ayant doté l'Eglise de Toul, lui donna le Château de Void, avec plusieurs autres biens, Terres & Seigneuries. L'Evêque de Toul, & le Chapitre en ont longtems joui par indivis, comme il se voit par les Lettres Patentes de l'Empereur S. Henry; mais depuis ayant divisé leur bien, le Château de Void avec la Prevôté en dépendante, revint au Chapitre. Quoiqu'il en soit, l'Eglise de Toul avoit toûjours joüi en tout droit de Souveraineté & de Regalie du Château de Void & terres en dépendantes; comme des autres terres & Seigneuries qui lui avoient été données en dot sous les Rois & Empereurs, jusqu'à ce que les Rois de France ayant réduit les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun à leur obéissance; ils en ont tellement changé ou diminué l'autorité, qu'ils n'ont maintenant pas plus de droit que celui de Seigneur Haut-Justicier.

Vers le Pontificat de Martin V. le Chapitre de Toul inquiété par les Citoïens de cette Ville, se retira au château de Void: chacun des Chanoines s'y bâtit un appartement à part, & ce Pape lui ayant réüni la Cure de Void; il l'a desservi lui-même pendant tout le temps qu'il demeura dans ledit Château, les Chanoines faisant leurs Offices dans l'Eglise Paroissiale de Void, qui se trouve encore aujourd'hui dans ce Château.

Dans le dernier Siécle, devant les Guerres Civiles arrivées pendant la minorité de Loüis XIV. ceux qui tenoient le parti de la fronde, ayant fait le Siége du Château de Void, & l'ayant battu avec quelques pieces de campagne pendant cinq jours, le Commandant leur en remit les Clefs; mais ils n'y demeurerent pas longtems, car les troupes du Roi commandées par le Maréchal de la Ferté, qui venoit au secours, les en fit déloger.

Y

YVETOT en Caux. Quoique M. de la Roque ait parlé fort au long du Roïaume d'Yvetot dans son Traité de la Noblesse, que M. l'Abbé de Vertot en ait fait le sujet d'une savante Dissertation qui se trouve dans le quatriéme volume des Memoires de l'Académie Royale des Inscriptions, & qu'on ait encore deux Memoires sur ce point dans les Mercures des mois de Septembre & de Janvier derniers, pour ne rien dire de plusieurs autres Auteurs Historiens & Jurisconsultes qui en avoient traité bien auparavant, & qui sont presque tous indiqués dans le premier de ces Memoires, & dans la Biblioteque Historique de France, du P. le Long, page 759.* cependant il ne paroit pas que les personnes habiles soient encore contentes de ce qu'on leur en a jusqu'ici appris.

A la verité, M. de la Roque les a informés à à fonds de tout ce qui s'étoit dit avant lui de ce Roïaume; il a fort bien remarqué que la Terre d'Yvetot n'est proprement qu'un Alleu, exempt d'hommage & de toute redevance, quoiqu'elle portât le titre de Roïaume dès l'an 1392. ainsi qu'un Arrêt de l'Echiquier de Normandie en fait foi; & que Charles VI. en confirma les Privileges dès 1401. ce qui montre bien qu'ils ne sont pas nouveaux. Mais à l'égard de l'origine de ces privileges, comme si ç'avoit été quelque point de Religion, il a crû que le plus judicieux étoit de s'en tenir à la tradition de nos Peres, nonobstant que de son aveu il ne trouvât point de titres suffisans pour l'autoriser, parce qu'au moins elle devoit venir d'une grande antiquité; c'est-à-dire, qu'il falloit toûjours faire quelque fond sur la fable, qui veut qu'un *Gautier*, Seigneur d'Yvetot ait été tué dans la Chapelle du Château de S. Clou, par le Roi Cloraire I. qui ensuite, pour réparation d'un si grand crime, auroit en 536. été condam-

* Cet habile Bibliotequaire remarque contre le sentiment de M. l'Abbé de Vertot & d'autres, que c'est Nicole Gilles, & non pas Robert Gaguin, qui a l'honneur d'avoir le premier fait paroître le Royaume d'Yvetot dans l'Histoire de France, puisque l'Histoire de celui-là fut imprimée en 1491. & que celui-ci ne donna la sienne qu'en 1497.

né par le pape Agapet, à renoncer à tout droit sur la Terre de ce Gautier, en faveur de ses heritiers, qui est ce qu'à peine les enfans croiroient aujourdhui. *Traditio est*, dit-il savamment, en citant Tertullien, *nihil quaras amplius.*

L'Auteur du Memoire, qui est dans le Mercure de Janvier (car on ne parle point de celui qui est dans le Mercure de Septembre, où l'on ne s'est pour ainsi dire attaché qu'à étaler toutes les confirmations des Prérogatives de la Terre d'Yvetot, depuis l'an 1401. jusqu'en 1725.) Cet Auteur, dis-je, ne regarde non plus cette Terre que comme un Alleu, qui s'est maintenu dans son indépendance primitive, & il rapporte plusieurs exemples d'autres terres, dont les franchises sont les mêmes, & que les Peuples ont aussi érigées en Roïaumes, ce qui fait plaisir au Lecteur; mais d'autre part, & on ne craint pas de le dire, il donne dans une chimere aussi peu recevable que celle de la mort de Gautier d'Yvetot, quand il veut que cet Alleu ait précedé la domination Normande, & que les Seigneurs d'Yvetot n'ayent jamais rendu aucuns devoirs aux Ducs de Normandie, protegés qu'ils étoient par nos Rois. Il ajoute que par cette raison, on dit d'abord que leur Terre étoit du *Roïaume*, & non pas du *Duché*, dans lequel elle étoit simplement *enclavée*; & qu'à la fin, au lieu de dire *Yvetot du Roïaume*, on avoit dit *le Roïaume d'Yvetot.* C'est là assurément une conjecture en pure perte: car qui sachant que les premiers Normands s'emparerent des biens sacrés des Eglises, de même que des biens séculiers, & que rien ne fût à couvert de leur avidité, se persuadera jamais qu'ils auroient pourtant respecté l'Alleu d'Yvetot: ou qui croira jamais encore que ces Barbares après avoir forcé les Rois à leur ceder tout le grand Païs qui a formé leur Duché, & dont ils étoient déja les maîtres, auroient été assez timides pour n'oser réduire aussi sous leur joug la Terre d'Yvetot, à cause de la Sauve-Garde que les mêmes Monarques avoient accordée à ses Seigneurs.

Pour M. l'Abbé de Vertot, qui sçait parfaitement notre Histoire, & qui a si bien détruit la fable de Gautier d'Yvetot, & du Pape Agapet, il n'a eu garde d'attribuer une origine si reculée aux Privileges de cette Terre; il n'a au contraire cherché qu'à mettre leur antiquité au mieux: mais il en a d'ailleurs trop rapproché de nous la naissance, trompé qu'il a été par quelques preuves équivoques. Il a crû avoir trouvé une suite de services Militaires rendus à nos Rois par des Seigneurs d'Yvetot pour leur Fief, jusqu'en l'an 1370. auquel un *Perrinet* d'Yvetot fut reçû à une revûë devant le Connétable du Guesclin; & de-là il a inferé que l'érection de la Terre d'Yvetot soit en *Principauté*, soit en *franc Alleu noble*, (ce qu'il laisse au choix du Lecteur) doit avoir été faite entre cette année 1370. & l'an 1392. datte de l'Arrêt de l'Echiquier, où elle est décorée du titre de Royaume.

C'est en effet ce qui seroit décisif, si ce Perrinet d'Yvetot, qui est mentionné dans le Livre de l'Arriere-ban de M. de la Roque, & dans ses preuves de l'Histoire de la Maison de Harcourt, page 1308. avoit servi pour le Royaume d'Yvetot; mais c'étoit alors un *Jean* d'Yvetot, qui possedoit cette Terre, soit que ce fût celui, qui en 1350. fonda trois Prebendes à Yvetot, ou bien son fils & successeur de même nom, dont on a aussi un acte de 1380. selon un Memoire sûr que le célebre M. Clairembaud a bien voulu communiquer. De plus, Henri VI. Roi d'Angleterre, ayant, lorsqu'il étoit maître de presque toute la France, donné la Terre d'Yvetot à Jean Holland, Maire de Bordeaux, pour en priser le revenu, il se fit une enquête qui prouve que du tems de ces deux Jeans, pere & fils, elle n'étoit point sujette aux services Militaires. Cette information est du 3. Fevrier 1428. vieux stile; c'est-à-dire 1429. & se trouve dans le douziéme des trente deux Regîstres de pareilles estimations, qui sont dans la Chambre des Comptes, & qu'on a consultés par le moyen de M. Brussel Auditeur des Comptes, qui fera au premier jour present au Public d'un Ouvrage considérable sur les anciens Fiefs. *Monsieur Guillaume, Seigneur de Houdetot, Chevalier, âgé de soixante-sept ans*, est un des témoins avec *Guillaume de Houdetot, Escuyer bâtard, Seigneur du Vergié, âgé de quarante ans*, qui étoit peut être son fils; un Pierre Osmont âgé de soixante-dix ans; un Denis Bouteiller, Escuyer, âgé de soixante ans; cinq habitans du lieu du même âge; & beaucoup d'autres moins âgés, tant Ecclesiastiques, que Nobles & Roturiers. Tous déposent par serment, qu'*ils ont oui dire & tenir, que* cette Terre *fut piecha affranchie par le Roi de France, qui lors étoit, en telle maniere que le Seigneur à qui elle appartenoit & ses successeurs, n'en étoient tenus faire au Roi de France, hommage, ne autres faisances quelsconques; & qu'ainsi elle a été tenuë par les Seigneurs d'Yvetot de tel longtemps, que n'est mémoire d'homme au contraire.* Et c'est ce qui remonte bien au-dessus de l'an 1370.

Il ne faut pas néanmoins penser que les Seigneurs d'Yvetot ne se trouvassent jamais dans les armées de nos Rois, & que pour mieux maintenir l'indépendance de leur Terre, ils s'y tinssent toûjours renfermés; car c'eût été le veritable moyen d'en perdre les Privileges, ne pouvant les conserver & en obtenir la confirmation de ces Monarques, qu'en se rendant agréables à leurs personnes. Mais outre qu'ils devoient avoir souvent d'autres Fiefs sujets aux services Militaires, quand ce n'auroit été que la consideration de leurs Souverains qu'ils voyoient s'exposer alors eux-mêmes aux plus grands dangers, l'exemple des Princes & Seigneurs étrangers leur alliés, qui accouroient aux batailles qu'ils donnoient, pour y combattre à leurs côtés, & enfin le desir de la gloire si naturel à la Noblesse Françoise, qui les pressoit de chercher à signaler aussi leur valeur dans ces occasions, ils n'auroient pû se résoudre à ne point prendre part aux guerres de la Nation. Aussi est-il dit dans une Enquête, dont le Mémoire de M. de Clairembaud fait mention: *Qu'encore que Martin d'Yvetot ne fût point tenu d'aller aux Mandemens & à la guerre avec le Roi de France, il fit un voyage en Flandres* de son franc vouloir, *avec* Charles VI. *& qu'il y gagea ses gens de ses deniers.* Son pere ou son ayeul avoit aussi servi sous Charles V. car l'un des deux étoit indubitablement le *Monsieur Jean d'Yvetot*, du Catalogue, que Gabriel du Moulin à donné à la fin de son Histoire de Normandie, qui contient que des Princes & Seigneurs qui servoient du tems de ce Monarque; & on le reconnoît par les Armes de sa Maison qu'il portoit pleines; sçavoir; *d'azur à la bande accompagnée de deux cotices d'or*; au lieu que Richard d'Yvetot, Seigneur de Taillanville, qui est dans le même Catalogue, les brisoit d'un Lambel de gueule comme Cadet. *

* Il étoit apparemment fils de Robert, Seigneur de Taillanville, Chevalier & Chambellan du Roy, Gouverneur du Château de Moulineaux, aux gages de cent vingt-cinq francs d'or, dont M de Clairembaud a une quittance de l'an 1341. avec les mêmes

Les autres services Militaires sur lesquels M. l'Abbé de Vertot s'appuye, ne sont pas d'une plus grande force : c'est un *Jean d'Yvetot*, fait Chevalier en 1313. par Philippe le Bel, qu'il pouvoit pareillement suivre comme Volontaire, ou pour un autre Fief qu'Yvetot. C'est *Robert d'Yvetot*, qui devoit à Philippe Auguste le service d'un tiers de Chevalier, ou plûtôt d'une moitié de Chevalier, comme on lit dans les Historiens Normands de Duchesne, page 1040. & dans les preuves de l'Histoire de Harcourt, page 2167. & le Fief qui en étoit chargé étant de la mouvance du Château de Montfort sur Rille, dans le Diocèse de Lisieux, ne pouvoit pas certainement être celui d'Yvetot, qui étoit de l'autre côté de la Seine dans le Diocèse de Roüen. Enfin, c'est un *Sire d'Yvetot* qui suivit Guillaume le bâtard dans la Conquête d'Angleterre en 1066. selon la chronique imprimée, de Normandie, & l'armée de ce Duc étoit alors toute composée de Volontaires, & non-seulement Normands, mais aussi Bretons, Angevins, Aquitains, François, Flamands & autres.

Les Vassaux n'étoient point par leurs Fiefs obligés de suivre leurs Suzerains dans des Conquêtes, non pas même dans celles ausquelles la Religion engageoit, quoique les armées fussent quelquefois commandées par des Rois & par des Empereurs; & témoin la Conquête de la Terre Sainte pour laquelle il se fit tant de croisades où l'on ne s'enrôloit que par dévotion. Avant que le Duc Guillaume entreprit celle d'Angleterre, il assembla tous les grands du Duché à Lillebonne, pour la leur proposer; chacun lui promit de le secourir de toutes ses forces, sûrs qu'ils étoient d'avoir bonne part aux richesses & aux terres du Païs, s'il étoit le victorieux, qui est ce qui attira aussi tant d'étrangers dans son armée. Il avoit encore pris la précaution de faire approuver son action par le Pape Alexandre II. à qui il avoit envoyé Gilleberr, Archidiacre de Lisieux, lequel lui apporta un drapeau beni par le Saint Pere, pour lui porter bonheur dans la bataille; toutes choses que M. l'Abbé de Vertot sçait mieux que personne. Il faut de plus remarquer que le Sire d'Yvetot, dont il parle, ne se trouve point dans les meilleurs Exemplaires manuscrits de la Chronique de Normandie, que Gabriel Dumoulin a comparés avec l'imprimée; & qu'il n'est point non plus dans la Chronique de Brompton, beaucoup plus ancienne, où est aussi un Catalogue des Seigneurs qui accompagnerent le Prince Normand dans cette fameuse expedition.

Tels sont donc les mécomptes de ceux qui jusqu'à present ont traité de l'origine du Royaume d'Yvetot; & ainsi on ne doit pas esperer de la bien connoître, qu'on ne l'ait davantage approfondie. On est seulement en état d'établir ici trois nouveaux faits, mais qui sont importans; sçavoir, 1°. Que Guillaume le Bâtard ou le Conquerant, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre, dans le onziéme siecle possedoit du moins une partie du Domaine de la Paroisse d'Yvetot. 2°. Que dans le siécle suivant la famille noble du nom d'Yvetot y avoit un franc-Fief. Et 3°. Que dès le même tems elle l'avoit augmenté de quelques autres Fiefs, pour lesquels elle devoit des services Militaires au Duc de Normandie.

On prouve le premier de ces faits par l'Extrait d'une Charte qui est dans le *Neustria pia*, page 167. où il est dit que Guillaume le Conquerant donna des terres situées à Yvetot & ailleurs à l'Abbaye de Saint Vandrille, *in Longolio, Mansum unum. . . . apud Yvetot Mansum unum.* Quoiqu'on ne fasse nul fond sur le *Sire d'Yvetot*, ci-dessus que la Chronique imprimée de Normandie donne pour Contemporain de ce Prince, on ne voudroit pourtant pas inferer necessairement de cette donation, que Guillaume eut alors en la main tout le Domaine d'Yvetot, qui auroit pû être encore du Domaine Ducal, ou être revenu au Duc par forfaiture ou autrement; mais il paroît qu'on en peut toûjours conclure bien sûrement, que s'il n'avoit pas ce Domaine entier, il devoit du moins être le Seigneur Suzerain de la partie qu'il n'avoit pas. Car comment supposeroit-on que ce qu'il n'avoit pas n'auroit relevé ni médiatement, ni immédiatement du Domaine Ducal, dès qu'il étoit possesseur de l'autre partie? Il étoit bien ordinaire qu'un Seigneur Suzerain ne disposat d'abord que d'une partie d'un Domaine, en réservant l'autre partie, pour en gratifier quelqu'autre personne, ainsi qu'aura fait Guillaume: mais qu'un Souverain n'ait eu aucun droit sur la moitié d'un Domaine dont il possede l'autre moitié, c'est ce que ceux qui savent de quelle maniere les Fiefs se sont établis n'admettront jamais sans de bons titres : car qui auroit pû faire ce partage avec lui?

L'Auteur de ce Memoire avouë que cette donation de Guillaume, est ce qu'il a mis sur les voyes, pour bien connoitre la nature de la Terre d'Yvetot. Il a compris aussi-tôt que ce seroit par les titres de l'Abbaye de S. Vandrille qu'on y parviendroit, n'étant pas possible que ce Monastere eût possedé un bien considerable dans la Paroisse d'Yvetot, sans avoir passé beaucoup d'actes avec le Seigneur principal. Si les Archives de S. Vandrille avoient été à sa portée, il n'auroit pas manqué de tâcher d'y pénétrer, pour y chercher ce qu'elles peuvent contenir sur ce sujet; & ce sera aux savans Benedictins de la Congregation de S. Maur, qui recüeillent actuellement tous les monumens anciens & modernes de l'Histoire de Normandie, à apprendre au Public ce qu'ils auront découvert de ce point particulier; mais en attendant il s'est flatté que le Cabinet de M. de Clairembaud, qui est si riche en ces sortes d'antiquités y pourroit suppléer, & il n'y a point été trompé; car il lui a fourni entr'autres actes, deux Chartes qui prouvent le second & le troisiéme fait qu'il faut encore justifier.

La Charte d'où se tire le second fait, fut vidimée en 1345. par Renaud de Rouverai, Vicomte de Caudebec, & contient un accord fait entre Roger, Abbé, & les Moines de S. Vandrille, d'une part; *& Monsieur Richard d'Yvetot, Chevalier*, d'autre part, sur des differends qu'ils avoient ensemble. Richard moyennant une rente annuelle de dix livres, que lui feroient les Moines, leur remet toutes les coûtumes, les droits de Justice & autres qu'il leur

Armes, & peut-être aussi petit fils d'un Richard d'Yvetot, Chevalier, mentionné dans le Cartulaire du Prieuré de Graville, près du Havre, comme témoin d'une donation de Jean Maler, Sire de Graville, en 1346. Si ce dernier Richard n'étoit pas Seigneur d'Yvetot même, aussi-bien que le *Noble homme, Richard d'Yvetot*, Chevalier, dont parle un titre de Jumiéges, du Lundi après la S. Gilles de l'an 1341. ou que le *Richard d'Yvetot*, Escuyer, qui acheta en 1322. le Samedi avant la Fête de Saint Marc, soixante sols de rente, pour quarante-cinq livres, selon le Memoire de M. de Clairembaud; on trouve de plus dans le Cartulaire de Graville, fol 110. un R. Seigneur de Graville, plus ancien, qui fait des donations au Prieuré; outre qu'on verra encore ci-aprés, un Richard Seigneur d'Yvetot, vivant dès 1156. dont tous ces autres descendent vrai-semblablement.

demandoit, & n'en excepte que le paſſage de Caudebec, qu'il reſerve pour lui & pour les Vaſſaux de ſon *Franc-Fief* d'Yvetot. Voici les termes de cet Acte : *Noverint univerſi . . . controverſiam inter Rogerum Abbatem Sancti Wandregiſili & Conventum ex una parte, & Dominum Ricardum de Yvetot, Militem ex altera eſſe ſopitam : ſcilicet quod Dominus Ric. Carreia omnia & Seneſcantiæ Abbatis & omnes liberationes, conſuetudines quas exigebat, condonavit, excepto paſſagio de Caudebecco ſibi & hominibus ipſius de* libero feodo *de Yvetot . . . dabit Dominus Abbas & Conventus annuatim dicto Ricardo & Hæredibus X. libras. Anno 1723. temporibus Johannis Regis Anglia.*

Comme dans le Catalogue des Abbés de Saint Vandrille on ne trouve point d'autre Roger que celui qui gouverna cette Maiſon depuis l'an 1150. juſqu'en 1165. il faut que quelque hardi Copiſte ait ajoûté la datte de cette Charte, qui n'en auroit point eû, ce qui n'eſt pas extraordinaire ; & cela eſt d'autant plus probable, qu'on cite encore dans le Memoire de M. Clairambaud, un autre accord de la même année, fait entre un Seigneur d'Yvetot, & un Jean, Abbé de Saint Vandrille, qui n'eſt point non plus dans ce Catalogue ; ou bien ce Catalogue qui eſt néanmoins bien rempli, ne ſera pas exact. Quoiqu'il en ſoit, il réſulte toûjours de ce titre, qu'il y avoit à Yvetot un *Franc-Fief*, dont les Seigneurs & les Vaſſaux avoient le paſſage franc à Caudebec, (Domaine qui appartenoit alors à l'Abbaye de Saint Vandrille) & que cette Abbaye pour joüir de la même franchiſe à Yvetot, où elle alloit acheter & vendre, avoit été obligée d'en acquerir le droit par une rente perpetuelle de dix livres.

Ainſi voilà le *Franc-Alleu noble*, que les Savans ont tous reconnu dans le prétendu Royaume d'Yvetot, & qui eſt bien plus ancien que M. l'Abbé de Vertot ne l'avoit crû ; mais Alleu néanmoins tenu d'un Seigneur ſuzerain, puiſqu'il eſt appellé *Fief*, ce qui fait toûjours ſuppoſer un Seigneur ſuperieur à celui qui en eſt proprietaire ; & non pas un de ces Alleux hereditaires, qui exiſtoient avant l'établiſſement des Fiefs, comme le veut l'Auteur du ſecond Memoire, & qui étoient alors ſi communs en France. On a déja obſervé que les Normands s'aſſujettirent tous les fonds du Païs qui leur fut cedé, & qu'aucun ne fut excepté. Les Grands des autres Provinces, qui rendirent en ce même tems leurs Gouvernemens hereditaires, n'en firent pas moins, & il n'en faut point d'autre preuve que de ce qu'il s'y trouve même très-peu d'Alleux tenus en Fief ; car s'ils avoient conſervé tous les anciens Alleux abſolument indépendant d'eux, ils auroient eu, pour ainſi dire, autant de Compagnons qu'il y auroit eu de poſſeſſeurs de tels Alleux dans l'étenduë de leur domination ; mais au fond, ils ont autant contribué que les autres à la grande maxime, qu'*en France il n'y a point de Terre ſans Seigneur.* Quelque fermes que les Ducs de Normandie fuſſent auſſi pour tirer des ſervices Militaires des terres de leur Duché, ils ne laiſſerent pas d'en accorder pluſieurs en Alleu ; c'eſt-à-dire exemptes de toute ſervitude féodale, & ſelon une Charte du *Neuſtria pia*, page 166. Richard II. en confirma une de cette ſorte à l'Abbaye de Saint Vandrille, à qui les freres de ſa ſeconde femme l'avoient donnée en s'y faiſant Moines, leſquels la tenoient de ce Prince. *Et alodum quem de me tenebant Oſbernus & Aniſredus . . . . quando fuerunt Monachi, quorum ſororem Papiam duxi in uxorem.* Le Franc-Fief d'Yvetot ne devoit pas être d'une nature differente de celle de l'Alleu de ce Monaſtere.

L'autre Charte du Memoire de M. Clairembaud, qui doit être plus ancienne de quelques années, va mettre le troiſiéme fait dans une égale évidence ; elle fut vidimée en 1319. par le Roi Philipes le Long ; & en voici encore le texte : *Quoniam labilis eſt memoria hominum, hujus ſcriptura notitia omnibus Eccleſia fidelibus notum facere volumus quod Walterus de Yvetot, & Ricardus ejus filius pro ſalute animarum ſuarum & parentum ſuorum ſedem unius Grangiæ* (lege *Grangia* *) *in terra ſua ſive incremento cum duabus garbis de decima Eccleſia Sancti Wandregiſili perpetuo jure poſſidendam conceſſerunt, ea videlicet ratione quod Rogerius, Abbas Sancti Wandregiſili, totuſque Conventus Eccleſia prædicto Walterio & ejus filio feodum Walterii* l'Eventé, *hæreditario jure conceſſerunt cum* feodo ſuo de Yvetot, ſalvo ſervitio Regis & Sancti Wandregiſili.

Il s'agit dans ce titre, comme on voit, d'une échange, par laquelle Gautier d'Yvetot, & Richard ſon fils, donnerent au même Abbé Roger & au Convent de Saint Vandrille, les deux tiers de la dixme de la Paroiſſe d'Yvetot & une place, ſoit dans leur ancien Domaine d'Yvetot, *in terra ſua*, ſoit dans ſon accroiſſement, *ſive incremento*, pour y bâtir une Grange ; en conſideration dequoi leſdits Roger & Convent leur cedent le Fief que Saint Vandrille avoit à Yvetot, & le Fief de Gautier l'*Eventé* relevant de cette Abbaye, ſauf le ſervice que ces Fiefs devoient au Duc de Normandie, alors Roi d'Angleterre, & à Saint Vandrille, & dont au moins un venoit indubitablement de la donation de Guillaume le Conquerant ; *ſalvo ſervitio Regis, & Sancti Wandregiſili.* Or, ce nouvel accroiſſement du Fief d'Yvetot, étant par l'échange expreſſement chargé de ſervices, tant envers le Duc de Normandie, qu'envers l'Abbaye de Saint Vandrille, ne prouve-t'il pas inconteſtablement le troiſiéme fait qu'on avoit à établir ? Ainſi ce n'étoit pas ſans fondement que les témoins de l'enquête de 1429. pour la priſée de la Terre d'Yvetot déja citée, diſoient, *qu'ils croioient qu'avant l'affranchiſſement de* cette Terre, *c'étoit un Fief tenu du ſervice de l'Oſt, & qui ſe relevoit ſelon la Coutume du Païs*, puiſqu'effectivement elle y avoit été ſujette par pluſieurs de ſes parties. C'eſt là encore ce que la ſeule conſiſtance auroit auſſi fait penſer ſans l'appui d'aucun titre ; car, ſelon la même enquête, ſon Fief s'étendant dans *les Paroiſſes de S. Clair, Notre-Dame des Champs, Haſteinville, Renville, les Bans-le-Comte, Croimare & ès environs.* Il eſt manifeſte qu'en cet état il eſt comme beaucoup d'autres, compoſé de pluſieurs pieces de rapport, acquiſes en differens tems, & dont les Fiefs, qui ne ſont point la plûpart contigus entr'eux, ni à celui du Chef-lieu d'Yvetot, ne devoient pas probablement être affranchis avant que de lui être unis.

C'eſt donc ainſi que la verité des trois faits qu'on s'eſt engagé de faire voir, ſe trouve pleinement démontrée. Mais pour achever d'éclaircir l'origine du Royaume d'Yvetot, il y auroit encore un quatriéme fait à diſcuter, qui ſeroit pareillement fort digne de la curioſité des Savans, & on

* C'eſt *ce qui paroît par cette troiſiéme Charte du Memoire de M. de Clairambaud.* A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront. Je Jean d'Yvetot, Chevalier ; Salut. Jeu ai donné à l'Abbé & Convent de Saint Vandrille, un éreiſſement de terre en tour leut *Grange* d'Yvetot, pour vingt livres de tournais, ſous mon ſcel, l'an de grace 1287. en Novembre, témoin Monſeigneur Jean de Rouvrai, Monſeigneur Martin de la Heuze, Monſeigneur Ricard de Bucville, Chevaliers.

conſeſſe

confesse qu'on n'a pas été assez heureux pour trouver aussi des actes qui le décidassent : il sera donc encore du partage des habiles Benedictins qui ramassent les actes de l'Hilloire de Normandie. Il s'agit de sçavoir quand & comment les Fiefs unis au *Franc-Fief* d'Yvetot, lesquels devoient des services Militaires, ont été affranchis comme lui ; car dès l'enquête de 1429. on n'avoit plus aucune memoire de cet affranchissement, qu'on y attribuoit au Roi Clotaire ; & par là il est clair qu'il existoit dès le commencement du quatorziéme siecle.

Ces Fiefs ont pû être honorés de ce beau privilege, ou par des Lettres du Souverain, ou bien seulement par l'usage. Les Jurisconsultes ne trouveront point là-dessus de difficulté, à cause de toutes les confirmations de ce privilege que les Seigneurs d'Yvetot ont obtenuës des Rois depuis plus de trois cens ans, & ausquelles on n'a aucun acte autentique à opposer ; car en droit cela fait necessairement présumer qu'il y en a eu un titre primitif en bonne forme, & on ne jugera jamais autrement dans le Bareau ; mais il n'en sera peut-être pas de même des Antiquaires, en possession qu'ils sont de leur côté de s'abandonner aux conjectures, pour chercher l'origine des choses quand ils ne la voyent pas claire, & ils pourront bien ici faire une distinction. Ils conviendront sans peine qu'il est très-probable que les Seigneurs d'Yvetot ne se seront déchargés du service que l'Abbaye de Saint Vandrille avoit retenu pour elle sur les deux Fiefs qu'elle leur avoit cedés, qu'en l'indemnisant, parce qu'elle est voisine d'Yvetot, & que les Moines sont d'ordinaire fort vigilans pour la conservation de leurs biens. Mais à l'égard du service qui appartenoit au Duc de Normandie sur les mêmes Fiefs, dont il n'auroit pas été facile de trouver une compensation qui lui convint, & qu'il ne remettoit pas facilement, à cause de la grande utilité qu'il retiroit alors des services militaires de ses Vassaux, dont par cette raison il multiplioit le nombre le plus qu'il pouvoit ; ils se figureront volontiers qu'il fut plus facile de lui ôter la connoissance de ceux-là, que d'en obtenir de lui l'affranchissement : ils soupçonneront même que la fable du Gautier d'Yvetot, tué par Clotaire I. fut inventée exprès pour autoriser l'extension de cette franchise & pour la rendre plus respectable par une si grande antiquité, puisqu'il y est dit que l'affranchissement que ce Prince accorda pour réparation de son crime, étoit par rapport à la *Terre entiere* d'Yvetot ; de laquelle par conséquent on ne pouvoit rien excepter, *ratione Terra totalis de Yvetot :* car si les Seigneurs d'Yvetot avoient effectivement obtenu une telle grace du Duc de Normandie, depuis leurs acquêts, quelle necessité y auroit-il eu pour eux, afin d'en joüir, de recourir à une pareille fiction ?

Aussi tout concouroit-il alors pour les faire réüssir dans cette extension ; on n'avoit dans ce tems-là aucune critique pour discerner le vrai d'avec le faux ; on ne pouvoit leur contester la franchise de leur Fief principal d'Yvetot, qu'ils prouvoient au moins depuis le milieu du douziéme siécle ; il ne falloit plus que faire passer pour de simples dépendances de ce Fief, ceux qu'ils y avoient joints ; & il étoit entierement de l'interêt des Vassaux de ces autres Fiefs, qu'on le crût, afin de participer à cette franchise, qui leur étoit très-avantageuse : d'ailleurs, quelque tems après l'acquêt de ces Fiefs, la Normandie fut enlevée aux Anglois par notre Roi Philippe Auguste, qui acheva de s'en rendre le maitre en 1204. Il ménagea alors beaucoup les Seigneurs Normands, qui l'avoient extrêmement favorisé dans cette conquête ; les Officiers François par qui lui & ses successeurs gouvernerent ce Païs, ne purent d'abord être que fort peu instruits des droits du Duché sur chaque Fief ; ainsi, ceux-ci étant ébloüis par l'affranchissement supposé de Clotaire, & qui avoit indubitablement lieu pour l'ancien Fief d'Yvetot, dont on produisoit de bonnes preuves, feroit-il étonnant qu'on leur eût persuadé que toutes les augmentations qu'on y avoit incorporées, & dont ils ne connoissoient point la date, en avoient toûjours fait partie ?

Les Seigneurs d'Yvetot n'en demeurerent pas même là ; car comme les Rois de France exigerent dans la suite de plus grands droits des Normands, que ne faisoient les Rois d'Angleterre pour s'en mettre plus à couvert, ils ne se contenterent point d'avoir seulement un Franc-Fief, *liberum feodum*, ils l'érigerent en *Principauté*, puis en *Royaume*, & jusqu'à prendre le titre de *Roy*. Or ceux qui connoissent bien le caractere de nos Monarques Capetiens, seront très éloignés de croire que cette création vint d'eux, car assurément de leurs Sujets, ils n'aimoient pas à en faire des Souverains ; & de plus il ne faut que voir la variation de ces Seigneurs d'Yvetot dans les qualités qu'ils prenoient pour être certain qu'ils ne les devoient qu'à eux-mêmes ; parce que s'ils les avoient tenuës des Rois par de bonnes Lettres patentes, ils se feroient toûjours fait honneur de celle de *Roy*, depuis qu'elle leur auroit été accordée. Mais après tout, ils n'auroient pas été les seuls qui auroient de la sorte rehaussé l'état de leurs Fiefs, sans l'intervention de l'autorité suprême, puisque cela est même assez ordinaire aux moindres Seigneurs, qui sont sans cesse appliqués à perfectionner eux-mêmes les leurs. Le savant Auteur de la Description de la France ancienne & moderne, remarque qu'au quatorziéme siécle le Dauphin de Viennois, alors Vassal de l'Empereur, se qualifia de son propre mouvement *Duc de Champsaur*. Au même siecle le Comte de Bar relevant de nos Rois, se transforma aussi de lui-même en Duc. Deux siecles après le Baron de Montgommery devint Comte de la même maniere, & fut reconnu pour tel à la Chambre des Comptes de Normandie ; & si les Officiers de ces Chambres ne s'étoient pas depuis montrés plus attentifs, ne verroit-on pas encore tous les jours de nouvelles Seigneuries décorées de semblables titres, par la liberté que les Gentilshommes de considération se donnent, de s'attribuer les qualités de *Comtes* & de *Marquis*, comme aussi par la facilité qu'on a sur leur parole, d'employer ces qualités dans les provisions des Offices & honneurs Militaires, où ils parviennent par leurs services.

On observe dans le Memoire de M. Clairembaud, que les Vassaux des Seigneurs d'Yvetot, à qui il étoit bien agréable de n'être soûmis qu'à eux, ne manquoient point de les appeller, ou *Princes* ou *Rois*, dans les actes où ils parloient d'eux, ce dont on pourroit bien pourtant ne pas trouver d'exemples avant le quatorziéme siécle ; mais pour les Seigneurs d'Yvetot, ce ne fut que sur la fin de ce siecle qu'ils oserent eux-mêmes se dire *Princes* ou *Rois* de cette Terre. Le Jean qui fonda en 1350. la Collegiale d'Yvetot, ne se qualifioit encore que *Chevalier-Seigneur*, comme ses prédecesseurs ; & dans une acte de l'année suivante, pour l'augmentation de cette fondation, où il parle du lieu d'Yvetot ; il ne l'appelle point une Principauté, mais *sa noble Ville & haute-Justice* d'Yvetot : son fils se disoit *Sire d'Yvetot par la grace de Dieu*, dans une

Chartre du 11. Janvier 1380. vieux ſtile ; & dans la ſuite il ſe qualifioit tantôt *Prince* & tantôt *Roy*, ſelon quelques témoins d'une Enquête citée dans le Memoire de M. Clairembaud, & qui en cela s'accorde fort bien avec l'Arrêt de l'Echiquier de 1392. où Yvetot eſt appellé Royaume. Martin, fils de ce dernier, en uſoit de même, ſelon encore ce Memoire ; mais à force de faire le Souverain, il fut contraint de vendre ſa Souveraineté même ; & il en paſſa le Contrat pour quatorze mille écus d'or, devant les Notaires du Châtelet à Paris, le 2. May 1401. où on lui donnoit la qualité de *Noble & Puiſſant Seigneur, Monſeigneur Martin * Prince d'Yvetot Chevalier, Seigneur de la Riviere-Bordel, fils de Monſeigneur Jean d'Yvetot Chevalier, jadis Seigneur deſdits lieux.*

L'Acquereur fut *Pierre de Villenes, dit le Begue, Comte de Ribedieu, Chevalier & Chambellan du Roy*, qui dès le mois d'Août ſuivant, obtint de Charles VI. la confirmation des droits de cette Terre. Il fut tué à la Bataille d'Azincourt en 1415. Son fils de même nom, obtint de ſemblables Lettres le 16. Juin 1416. & l'année ſuivante, pour faire acte de Souverain, il accorda des Lettres de Remiſſion à un criminel nommé Jean Tourville. Mais ſon attachement pour Charles VII. le fit bientôt après priver de la même Terre, que Henri VI. Roi d'Angleterre, qui, comme on l'a déja dit, étoit alors maître de preſque toute la France, donna à Jean Holland, Chevalier, Maire de Bordeaux, par ſes Lettres du 20. Fevrier de la ſixiéme année de ſon regne, vérifiées à la Chambre des Comptes le 20. Mars ſuivant ** pour demeurer quitte de huit cens livres de rente qu'il lui avoit promis. A cette occaſion le Monarque Anglois la mit dans la mouvance du Château, de Roüen s'en reſerva la haute & Souveraine Juſtice, l'aſſujettit à l'hommage, à la redevance d'une épée avec ſon fourreau à la fête de S. George ; à l'entretien de deux Hommes d'armes, & de quatre Archers dans les armées, pendant que la guerre contre Charles dureroit, & en tout autre tems d'un nombre ſuffiſant de gens bien armés pour la Garde de la Ville de Roüen, quand cela ſeroit neceſſaire : *Dedimus*... ce ſont les termes de l'Acte, *prafato Johanni & haredibus ſuis maſculis de corpore ſuo exeuntibus ad valorum Octingentorum Francorum per annum de nobis & haredibus noſtris per homagium, ac reddendo nobis & eiſdem haredibus noſtris unum gladium vaginatum apud Caſtrum noſtrum* de Roüen, *ad feſtum Sancti Georgii & ſingulis annis in perpetuum : reſervata ſemper nobis & haredibus noſtris alta & in ſupremis juſtitia de omni alio jure quod ad nos poterit pertinere : proviſo ſemper quod idem Johannes & haredes ſupra dicti duos homines ad arma & quatuor ſagitarios ad equitandum nobiſcum ſeu haredibus noſtris aut Loco-tenente noſtro, durante preſenti guerra invenire teneantur : finitaque guerra hujuſmodi ſervicium hac parte faciant in perpetuum : ac etiam quod idem Johannes & haredes ſui predicti, aut eorum deputati ibidem in abſentia ſua Caſtro, ſeu civitati noſtra* de Roüen *cum gentibus & familia ſuis bene & competenter pro guerra armatis & munitis ad cuſtos ſuos proprios ſint : intendentes quoties opus fuerit & ſuper hoc ex parte noſtra, vel haredum dictorum noſtrorum rationabiliter fuerint premoniti.*

Par la priſée qui ſe fit enſuite du revenu de la terre d'Yvetot ſur le pied qu'elle étoit en 1410. il ſe trouva qu'il n'alloit alors qu'à *quatre cens quarante-huit livres douze ſols quatre deniers, obole, tiers d'obole, & tiers de Poitevine tournois*, ce qui obligeoit le Prince de donner un ſupplément à Jean Holland, & ne répondoit en aucune façon, aux quatorze mille écus d'or qu'elle avoit coûté, les acquêts en ce tems-là ſe faiſant au denier dix, & les écus d'or valant vingt-deux ſols ſix deniers ; ainſi les honneurs attachés à cette Terre en auroient fait tripler le prix. Les témoins de l'Enquête reconnurent que le Seigneur d'Yvetot en étoit *Haut-Juſticier ſans Reſſort*, c'eſt-à-dire, Souverain ; qu'il avoit droit de marché au Mercredi, & de foire au premier Août ; qu'il levoit ſur les Boiſſons certaines aides ; que le Roi n'en prenoit aucunes avant le Roi d'Angleterre, qui y avoit mis le droit de quatriéme comme ailleurs ; & qu'il préſentoit non ſeulement à la Cure d'Yvetot, & aux quatre Prébendes de la Collegiale du lieu, dont une étoit attachée au Doyenné, & l'autre à la Tréſorerie, mais auſſi aux Cures de Notre-Dame des Champs & de S. Clair.

Les Anglois n'ayant été chaſſés de la Normandie qu'en 1449. lorſque Pierre de Villenes, ſecond du nom, étoit déja mort ; ce furent ſes heritiers, Pierre de Graville, Pierre d'Olonne, & Guillaume de Montrollier, Eſcuyers, qui rentrerent en poſſeſſion de la Terre d'Yvetot. Ils la vendirent à Guillaume Chenu, Chevalier, Chambellan du Roi, & Capitaine de Harfleur, qui en 1461. au mois de Mars obtint de Loüis XI. des Lettres pour la rétablir dans ſes franchiſes, avec commiſſion pour en informer. L'Enquête fut faite par Martin Marguerre, Lieutenant particulier de Jacques Rouault, Chevalier-Seigneur du Preſſouer Vicomte de Caudebec : il y eſt dit que le Seigneur d'Yvetot avoit battu Monnoye, ce qu'on ne trouve point dans la premiere information ; & en conſequence le Roi confirma tout ſes droits par de nouvelles Lettres patentes en Octobre 1464.

Après la mort de Guillaume Chenu, arrivée peu après, Charles de France, Duc de Normandie, prétendit avoir la Garde noble de ſes enfans, & à ce titre il nomma à la Cure d'Yvetot qui étoit vacante ; mais Clemence du Freſnay, ſa veuve, obtint auſſi-tôt des Lettres du Roi, du 2. Fevrier 1465. vieux ſtile, ſignées Reillac, & préſentées pour l'execution à Robert Hellart, Eſcuyer, Lieutenant General d'Antoine d'Aubuſſon, Chevalier-Seigneur de Monteil, Chambellan du Roy, Baillif de Caux, par leſquelles la Terre d'Yverot étoit déclarée exemte de ce droit de Garde. Jacques & Perrot Chenu, fils de Guillaume, la poſſederent ſucceſſivement, & prirent la qualité de Roi ; mais il y a pourtant apparence que Jacques eut une fille qui épouſa *Jean Baucher*, dont elle n'avoit point eu d'enfans : car ce Jean Baucher joüit longtems de cette Terre avant qu'elle revint à Perrot Chenu, & il ſe dit auſſi Roi d'Yvetot dans des Actes de

* Il falloit que ce Martin d'Yvetot n'eut point d'enfans ; on lui donne une ſœur nommée Jeanne : mais il ſe trouve pourtant encore en baſſe Normandie une famille du nom, & des armes d'Yvetot, laquelle ſelon un Memoire de M. Clairembaud, étoit dès 1412. établie à Martinvaſt, Election de Valognes. Jean d'Yvetot obtint un Arrêt de la Cour des Aydes de Paris, le 18. Juin 1451. qui le confirmoit dans la Nobleſſe, contre les Habitans de cette Paroiſſe de Martinvaſt, appellans d'une Sentence des Elûs de Coutances, qui l'avoient reconnu *Noble & extrait de Noble race* ; & ſes fils Jean & Robert obtinrent le 16 Mai 1482. une taxe de dépens contre les mêmes habitans. Cette Branche pourroit être venuë du Perinet d'Yvetot, vivant en 1370. ſi néanmoins elle ne devoit pas ſon nom à une autre Terre d'Yvetot, qui eſt à une lieuë de Valognes, & auſſi fort conſiderable ; car il n'eſt pas ſans exemple que des Gentilshommes de même nom & de mêmes armes, ayent eu une origine differente.

** Le Regiſtre de la Chambre des Comptes porte que ce fut en l'an 1418. mais par une faute ſenſible de Copiſte, au lieu de 1428. Henri qui étoit en la ſixiéme année, n'ayant commencé à regner qu'en 1422.

1484. 1489. & 1497.* ou bien il faudra supposer qu'elle lui avoit été venduë à faculté de rachat durant un long nombre d'années. Perrot Chenu, Lieutenant de Roi à Peronne, sous Loüis XII. laissa René Chenu & d'autres enfans mineurs, dont Hardouine Chenu leur tante, veuve de Robert le Beuf, demanda la Garde qui lui fut refusée : elle fut donnée par le Roi à René de Clermont, Baron de Cœsi, & il y fut maintenu par provision, sans préjudice du droit au principal, contre Guy Chenu, leur Tuteur, par un Arrêt du Parlement que Tertien & Chopin ont cité. Isabeau Chenu, heritiere de la Terre d'Yvetot, qu'elle porta à Martin du Bellay, Seigneur de Langey, son mari, devoit être fille ou petite fille de ce Perrot. Ce nouveau Seigneur ne manqua pas d'en faire confirmer tous les droits par le Roy François I. qui lui en accorda des Lettres du 5. May 1543. Par autres Lettres données à S. Maur en Juillet & 1544. ce Prince la reconnut franche d'Aydes & de Gabelles. ** Mais Henri II. son fils, en confirmant aussi ses Privileges par Lettres du 26. Decembre 1553. à Fontainebleau, lui ôta sur des remontrance du Parlement, la Souveraineté avec le dernier Ressort, & attribua au Siege Royal le plus prochain, la décision des cas Royaux. La Terre resta encore dans cette Maison plus d'un siécle ; puis elle passa dans celle de Crevant, qui la garda très-peu, Julie Françoise de Crevant l'ayant fait entrer dans celle d'Albon vers l'an 1688. par son mariage avec Camille, Marquis d'Albon, qui, comme il a déja été observé, en a encore fait renouveller les Privileges par Louis XV. & tous ces derniers Seigneurs se sont contentés de s'en qualifier Princes.

Tel a donc été par le passé, & tel est donc aujourd'hui l'état de ce fameux Royaume d'Yvetot, que tant d'habiles Ecrivains ont illustré par leurs recherches. Mais afin de rendre ce memoire complet, il reste encore à y ajoûter la Notice, qui contient l'origine fabuleuse de l'affranchissement de son Domaine, ensuite de la prétenduë mort de Gautier. On y trouve ce nom avec d'autant plus de plaisir, qu'on le voit aussi dans la seconde Chartre de S. Vandrille qu'on a rapportée ; car les personnes habiles se doutoient bien que ce Gautier d'Yvetot, que la Notice suppose avoir été contemporain de Clotaire I. & avoir tant remporté de Victoires sur les Sarazins Infideles, devoit être effectivement quelque Seigneur d'Yvetot de ce nom, du tems des Croisades ; & c'est ce qui est bien vrai du Gautier d'Yvetot de la Chartre de S. Vandrille, qui vivoit au tems que le Roi Louis le Jeune fut Chef d'une célébre Croisade, de laquelle ce Gautier avoit pu être. Cet Acte qui est au moins de quatre cens ans, qu'on trouve dans un manuscrit de la Biblioteque de Saint Victor N. 419. avec ce titre : *Historia unde processit Regnum de Yvetot.* Que Gaguin a mis presque tout entier dans son Histoire, qui est aussi dans le Traité de Malingre touchant ce Royaume ; & que les témoins de l'Enquête de 1429. où il est inseré, ont bonnement cru être de Clotaire même ; cet Acte, dis-je, est conçu en ces termes:

« Tempore primi Clothariі Regis Franciæ, filii quondam, Clodovici primi Christiani, Regis Francorum, fuit quidam Miles in Neustria, quæ nunc Normannia nuncupatur, in Pago Caletensi nomine Galterus de Yvetot, strenuus & audax in armis & maximè contra adversarios, & inimicos Christianitatis : eratque Camerarius prædicti Regis Clothariі à quo multum diligebatur propter sui probitatem & fidelitatem. Quapropter invidia diaboli moti fraudulenter Regem informaverunt contra prædictum Militem in tantum, quod Rex juravit mortem suam, & sic tandem opportuit dictum Militem fugere extra Regnum Franciæ ; & per spatium decem annorum vel eo circà tempore fugæ suæ fecit multa bella, pugnavitque contra inimicos fidei Catholicæ adeò viriliter, quòd vulgariter pugil & athleta (Ecclesiæ, *ajoûte le manuscrit de S. Victor*) appellabatur ; nempè qui contra Saracenos multas obtinuerat victorias in incrementum & honorem Christianæ fidei. Demum post diuturnum agonem dictus Miles Romam est reversus, ubi à Domino Papa Agapito, (*lequel ne tint le S. Siege que onze mois & dix neuf jours.*) hilariter fuit receptus : & quia dictus Miles affectabat repedare ad nativam suam patriam, præhabita tamen reconciliatione cum Rege ; Papa pro dicto Milite scripsit Regi literas, scilicet quia visa probitate fidelitate & audacia, inspectoque indecenti motu, immò inrationabile, propterquem injustè tanquam exul à Regno fuerat expulsus meritoque Regi debeat reconciliari. Quas quidem literas dictus Miles secum referens pervenit Suessionem in Palatio Regis. Erat autem dies veneris Sancta ; (*qui en 536. fut le 21. Mars,*) qua Jesus Virginis filius passus est mortem, pro generis humani redemptione. Cum autem Rex esset in Capella sua volens audire servitium & adorare Crucem, sicut moris est illo die apud fideles, prædictus Miles intrans Capellam præsentavit Regi literas Papæ ; quibus quidem visis à Rege & perlectis ; cognovit Rex quem priùs ignorabat propter moram quem facerat extrà Regnum. Moxque Rex absque deliberatione quasi furibundus gladium cujusdam Militis assistentis accipiens lætaliter dictum Militem percutiens ipsum vulneravit : sicque tandem in dicta Capella expiravit. Quod audiens postèa Dominus Papa (*qui étoit alors à Constantinople, où il mourut le 22. Avril,*) & Cardinalium Collegium indignè tulerunt duram tanti Militis necem in die Sancta veneris factam. Scripseruntque Regi quatinus emendaret fore-factum sibi & Ecclesiæ, atque hæredibus dicti Militis, aliàs poneretur interdictum in Regno suo. Quapropter Rex totum quæ ejus Consilium deliberaverunt, voluerunt & ordinaverunt quòd de cætero Dominus de Yvetot & ipsius hæredes futuri quitarentur de homagio, servitio, aut quavis servitute ratione *Terræ totalis de Yvetot*, Regi debitis, maximè cum jus civile & commune hoc habeant atque concordent ad hoc. Et de hoc fuerunt literæ confectæ libertantes dictum Dominum de Yvetot, successoresque suos. Sigilloque Regis Clothariі, (*dont le Païs de Caux où est Yvetot, ne dépendit qu'en 558. après la mort de Childebert son frere*) fuerunt sigillatæ & munitæ dictæ literæ anno Domini 536. «

* *Voici une quittance de lui de cette derniere année, qu'a M. Clairembaud.* Nous Jean Bauchet, Roy d'Yvetot, confessons avoir reçû de Jean Lalemant, Conseiller du Roy, & Receveur General de ses Finances en Normandie, cinq cens livres pour récompense du revenu de Passi & Nonancour, que le Roy a puis n'a guerez réüni & remis à son Domaine, scellé du scel de nos armes, le 2. Avril 1497. avant Pâques. (*c'est-à-dire*, 1498. *nouveau stile. Signé*, Jean Bauchar, Roy d'Yvetot.

** Le Bourg d'Yvetot ressortit néanmoins aujourd'hui du Grenier à sel de Caudebec, & il est encore à remarquer que les autres franchises de la Terre d'Yvetot, sont restraintes aux habitans du lieu ; & que les Vassaux qu'elle a dans les Paroisses voisines, où son Fief s'étend, n'y ont à present aucune part.

FIN.

APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Livre intitulé : *Dictionnaire Univerſel de la France, ancienne & moderne, & de la Nouvelle France* : cet Ouvrage m'a paru intereſſant, & je n'y ay rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce quatriéme Avril mil ſept cens vingt-trois.

DELISLE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeilles, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien Amé CLAUDE-MARIN SAUGRAIN, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public un *Dictionnaire Univerſel de la France, ancienne & moderne, & de la Nouvelle France, traitant de tout ce qui y a rapport*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Dictionnaire Univerſel de la France, en tels Volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes, ſans que ces Preſentes puiſſent empêcher les Privileges que nous pourrions accorder ci-après pour l'impreſſion de Dictionnaires Geographiques de la France, qui ne ſeront pas extraits ſur celui-ci ; Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Dictionnaire Univerſel de la France, ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles : Que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Biblioteque Publique, un dans celle de nos Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville ; le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le huitiéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil ſept cens vingt-trois, & de nôtre Regne le huitiéme. Par le Roi en ſon Conſeil, *Signé*, CARPOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 327, *N°.* 485. *conformément au Réglement & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Août* 1703. *A Paris le* 12. *Avril* 1723.

Signé, BALLARD, Syndic.

J'ai fait part de la moitié du préſent Privilege à Madame la Veuve JOSEPH SAUGRAIN, & à M. PRAULT, chacun pour un quart, ſuivant l'accord fait entre leſdits Sieurs Saugrain, Prault & moi. A Paris ce 14. Mars 1726.

C. M. SAUGRAIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre VI. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 323. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Août* 1703. *à Paris le* 15. *Mars* 1726.
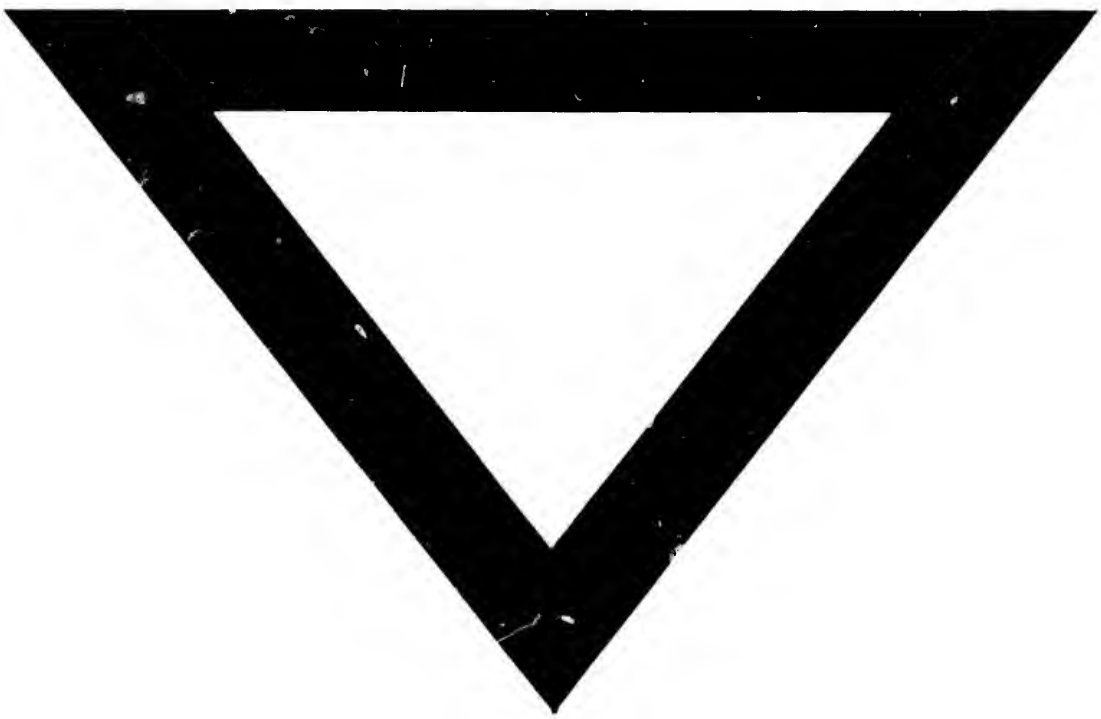
Signé, BRUNET, Syndic.